BnF Gallica

Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible, par le R. P. Dom Augustin [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Calmet, Augustin (1672-1757). Auteur du texte. Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible, par le R. P. Dom Augustin Calmet,.... 1722-1728.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Double

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE,
CRITIQUE, CHRONOLOGIQUE,
GEOGRAPHIQUE ET LITTERAL
DE LA BIBLE.

TOME PREMIER.

A - L.

fol. I 568 1

Double

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE,
CRITIQUE, CHRONOLOGIQUE,
GEOGRAPHIQUE ET LITTERAL
DE LA BIBLE,

Enrichi d'un grand nombre de Figures en taille-douce, qui repréſentent les Antiquitez Judaïques.

Par le Reverend Pere Dom AUGUSTIN CALMET,
Religieux Bénédictin, Abbé de Saint Léopold de Nancy.

TOME PREMIER.



Promovatur ad sacram Venerabilis Sacramenti in Suburbio San-Germano

BIBLIOTHÈQUE DE

A PARIS,

Chez { EMERY, Pere.
EMÉRY, Fils, ruë ſaint Jacques, à ſaint Benoiſt.
SAUGRAIN, l'aîné, Quai des Auguſtins, à la Fleur de Lys.
PIERRE MARTIN, Quai des Auguſtins, à l'Ecu de France.

M. DCC. XXII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROY.

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE,
CRITIQUE, CHRONOLOGIQUE,
GEOGRAPHIQUE ET LITTÉRAL
DE LA BIBLE,

Enrichi d'un grand nombre de Figures en taille-douce, qui représentent les Antiquités Judaïques.

Par le R. Pere Dom AUGUSTIN CALMET, Religieux Bénédictin, Abbé de S. Leopold de Nancy.



A PARIS,

Chez { EMERY, Pere, rue Saint Jacques, à Saint Benoît.
PANCKOUCKE, Pere, Quai des Augustins, à la Fleur de Lys.
PIERRE-MARTIN, Quai des Augustins, à l'Ecu de France.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROY.

A MONSEIGNEUR
LE PRINCE ROYAL
DE LORRAINE.

MONSEIGNEUR,

Nous vivons dans un siecle que l'on peut appeller le siecle des Dictionnaires. Jamais on ne vit tant de ces sortes d'Ouvrages, qu'il en a paru depuis cent

ans. La mode en eſt générale. Les Langues, les Arts, les Sciences, l'Hiſtoire, la Géographie, les Mathematiques, la Poëſie, la Juriſprudence, la Medecine, la Morale, la Chaire ont leurs Dictionnaires. La Bible eut les ſiens dés le commencement du Chriſtianiſme, puiſque Philon le Juif, Origenes, Euſebe & ſaint Jerôme en compoſerent. Depuis ce tems, le nombre en eſt fort augmenté; & le bon accueil que le public leur a fait, eſt une preuve des avantages qu'il en a tirez.

Celui que j'ai l'honneur de préſenter aujourd'hui à VOSTRE ALTESSE ROYALE, MONSEIGNEUR, *n'eſt pas un Dictionnaire où je me borne à expliquer la ſignification des termes, & à chercher la racine des mots qui ſe rencontrent dans les Livres ſaints; j'y embraſſe l'Hiſtoire ſainte, la Critique, la Geographie, la Chronologie, les Loix, les cérémonies, & les Fêtes des Hébreux. J'y joins une Explication Françoiſe des noms propres qui ſe trouvent dans le Texte ſacré, & je donne la liſte des principaux Auteurs qui ont écrit ſur l'Ecriture. En un mot, je m'étudie à y renfermer tout ce qui peut naturellement entrer dans un Dictionnaire univerſel de la Bible.*

Je me flatte, MONSEIGNEUR, *que vous accorderez à ce Livre l'honneur de vôtre protection; j'oſe dire qu'il la mérite par ſon objet general, qui eſt la Religion; & par ſon ſujet particulier, qui eſt la ſainte Ecriture. Le reſpect & la vénération dont V. A. R. eſt remplie pour l'une & pour l'autre, me répondent qu'en ceci je ne préſume pas trop en ma faveur.*

EPITRE.

Vous pourrez, MONSEIGNEUR, *voir ici le précis de l'Hiſtoire ſainte, que vous avez déja lûë dans les ſources. Vous y retrouverez ces grands Hommes & ces Heros, dont V. A. R. a ſi ſouvent admiré la vertu, la ſageſſe & la valeur. Elle y remarquera de nouveau ces excellens Modeles qu'elle s'eſt propoſez, & qu'elle commence à retracer d'une maniere qui remplit nos cœurs d'une ſi douce eſperance, & d'une ſi vive conſolation. Enfin*, MONSEIGNEUR, *il y a ici de quoi ſatisfaire ce goût ſingulier que Dieu vous a donné pour les choſes ſérieuſes & pour la Religion.*

Vous n'aimez point les loüanges, MONSEIGNEUR, *c'eſt le témoignage que vous rendent ceux qui ont l'honneur d'approcher V. A. R. & c'eſt la marque certaine de la ſolidité de vôtre eſprit, & de l'élevation de vos ſentimens. Il eſt d'un grand Prince comme vous*, MONSEIGNEUR, *de faire des actions dignes des éloges de tous les ſiecles; mais il eſt de ſa ſageſſe de mépriſer ce vain encens que la flatterie prodigue, & qui a ſouvent gâté les plus excellens naturels. Le Prince doit regarder les flatteurs comme les plus dangereux ennemis de ſa gloire, & comme la peſte du vrai merite.*

Tacit. in vitâ Agricolæ. Peſſimum inimicorum genus, laudantes.

Je n'ai garde de tomber ici dans le défaut que je viens de condamner. Mais comme on eſt attentif, MONSEIGNEUR, *à étudier vos penchans, & à voir ſe développer à l'âge où vous êtes, les ſemences de vertu que Dieu a miſes dans vôtre ame, on ne peut gueres s'empêcher de publier que V. A. R. aime la*

vérité, la droiture, la généroſité, la liberalité, la juſtice; qu'Elle les pratique dans l'occaſion, & qu'Elle fait juger qu'un jour, ce qui n'eſt en Elle aujourd'hui, pour ainſi dire, qu'en germe & en fleur, produira ſon fruit, & ſatisfera à toute l'étenduë de nos deſirs.

Ceux qui n'ont l'honneur de connoître V. A. R. que par réputation, auſſi-bien que ceux qui ont l'avantage de la voir de plus près, MONSEIGNEUR; *me ſçauront mauvais gré, de ne leur donner qu'une ſimple ébauche de vôtre Portrait. Ils me diront pourquoi je ne parle pas de vos grands progrès dans les Sciences; ils ſçavent déja que V. A. R. explique aiſément les Auteurs Latins les plus difficiles, & les Poëtes les plus embarraſſez; que Vous faites remarquer par tout la beauté & la délicateſſe de vôtre eſprit; que l'étude, qui coûte tant à la plûpart des jeunes gens, n'a pour vous que des charmes; que vous vous y portez avec joye & par inclination, parce que vous apprenez tout ce qu'il vous plaît, & avec une facilité merveilleuſe; ſur tout qu'on admire en Vous la préciſion & l'exactitude, qui ſont le caractere des plus rares génies. C'eſt-là,* MONSEIGNEUR, *ce qui vous donne tant d'attraits pour les Sciences qui demandent le plus de pénetration & de juſteſſe d'eſprit.*

Mais les qualitez de vôtre Cœur interreſſent ceux à qui je dois parler de V. A. R. encore plus que celles de vôtre Eſprit. Ils m'en demanderont compte, & je ne pourrai me diſpenſer de leur dire, MONSEIGNEUR, *que le Prince Royal a le Cœur*

grand & genereux, les ſentimens nobles & élevez, qu'il eſt ennemi du déguiſement & du menſonge; compatiſſant aux diſgraces des malheureux, ſenſible aux moindres ſervices qu'on a l'honneur de lui rendre; qu'avec toute la grandeur & l'élevation d'Ame que lui inſpire ſon Rang & ſa Naiſſance, il eſt d'une douceur & d'une docilité charmante; qu'il ſait paroître une gravité, une modération & une prudence que l'on n'oſeroit même demander aux perſonnes de ſon âge; & que ces qualitez ne lui ſont rien perdre de ces graces & de cet abord prévenant, qui lui gagnent les cœurs de tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher, ſans rien rabattre du reſpect qu'ils lui doivent.

Ces rares qualitez, MONSEIGNEUR, *pourroient ſuffire pour former l'éloge d'un autre Prince; mais j'oſe dire à V. A. R. qu'elles ne rempliſſent pas encore toute nôtre attente; Vous devez nous rappeller les vertus d'un des plus nobles Sangs qui ſoient dans l'Europe, la valeur de ce grand nombre de Heros que vous comptez parmi vos Ancêtres; la ſuperiorité des excellentes qualitez de celui qui de ſon tems fut le boulevard de la Religion, & la terreur des ennemis du nom Chrétien: la ſageſſe d'un Pere qui par une politique bienfaiſante, a préferé le bonheur de ſes Peuples à ſes propres interêts, & qui a ſçu pendant que l'Europe étoit en feu, conſerver la paix à ſes Etats: La piété d'une Mere qui fait l'exemple de ſa Cour, & les delices de ſes ſujets. Enfin*, MON-

EPITRE.

SEIGNEUR, *on attend de Vous ce caractere de Majesté & de Noblesse, joint à celui de bonté & d'affabilité, qui ont toûjours distingué les Princes de la tres-Auguste Maison de Lorraine.*

Puissiez-vous, MONSEIGNEUR, *égaler, & surpasser même nos vœux & nos esperances, & puissions-nous voir un jour dans V. A. R. tout ce que la Renommée nous vante de plus accompli & de plus respectable dans les plus illustres Heros de vôtre Sang. Heureux si je puis un des premiers contribuer à faire connoître à toute l'Europe un Prince, qui doit un jour y faire un si grand Personnage, & en être un des principaux ornemens. Je suis dans le plus respectueux dévouëment,*

MONSEIGNEUR,

de VOSTRE ALTESSE ROYALE,

Le trés-humble & tres-obéïssant serviteur & sujet, D. AUGUSTIN CALMET, Abbé de S. Léopold.

PREFACE.

APRE'S avoir mis au jour un Commentaire littéral ſur tous les Livres de l'ancien & du nouveau Teſtament, pluſieurs Sçavans nous ont repréſenté que le Public n'avoit pas lieu d'être encore content de tout ce qu'on a publié juſqu'ici de Dictionnaires de la Bible; qu'il ſeroit utile d'en compoſer un nouveau; & que cet Ouvrage nous donneroit occaſion de traiter pluſieurs matiéres nouvelles que nous n'avions pû traiter dans le corps de nôtre Commentaire, ni dans les Diſſertations dont il eſt accompagné. Que par ce moyen nous rendrions un ſervice important au Public, en lui procurant dans un ſeul corps, outre tout ce qu'il y a de plus utile dans nôtre Commentaire, une infinité d'autres choſes intéreſſantes pour l'étude de l'Ecriture ſainte; que pluſieurs perſonnes même qui n'avoient pas ce Commentaire, ſeroient bien-aiſes de profiter du Dictionnaire, qui leur en offriroit comme le précis, & qui leur tiendroit lieu d'un grand nombre d'autres Livres; qu'enfin ceux qui avoient fait la dépenſe d'acheter nôtre Commentaire, verroient encore avec plaiſir un Dictionnaire où les matiéres ſont traitées avec préciſion, & accompagnées de preuves, & de raiſonnemens ſolides.

Occaſion de cet Ouvrage.

Des raiſons ſi convaincantes, jointes à l'autorité de ceux qui nous les ont propoſées, nous ont déterminé à entrer dans cette pénible carriére; & malgré les dégoûts qui ſont inſéparables d'un auſſi long, & auſſi ennuyeux travail, nous avons ſçu fort bon gré à ceux qui nous en ont inſpiré le deſſein, puiſque cette entrepriſe nous a mis dans la néceſſité d'étudier pluſieurs choſes nouvelles, que ſans cela nous aurions peut-être entiérement négligées; de plus, nous avons eu occaſion de revoir pluſieurs endroits de nôtre Commentaire, où nous avons découvert quelques fautes, qui nous auroient échappées; ſi nous n'avions fait de nouvelles recherches, & de nouvelles réfléxions, qui naiſſoient tout naturellement du fond de la matiere que nous traitions. Enfin la belle & riche Bibliothéque de l'Abbaye de Moyen-montier, où nous avons compoſé cet Ouvrage, & la tranquillité dont nous avons joüi dans cette ſolitude, nous ont mis en état de lui donner une perfection, qu'il n'auroit pû acquérir dans un lieu plus expoſé, & moins fourni de bons Livres.

En nous engageant dans cette entrepriſe, nous avons fait deux réfléxions; la premiére regarde le devoir général d'un homme qui travaille à un Dictionnaire; & la ſeconde, ce qui diſtingue un Dictionnaire de la Bible, de tous les autres Ouvrages de même nature. Pour réüſſir dans un Dictionnaire en général, il faut donner des notions claires & diſtinctes des termes & des choſes dont on parle, en rapporter les étymologies, les définitions, les deſcriptions, les diviſions; éviter la confuſion, la trop grande étenduë, & l'exceſſive bréveté; appuyer ce qu'on avance par de bonnes preuves, mais ſuccinctes; & puiſqu'il ne convient pas de traiter les choſes dans leur juſte étenduë, indiquer au moins ceux qui les ont mieux traitées, & renvoyer les Lecteurs aux ſources: Enfin quoique l'on y ramaſſe une infinité de choſes, & de faits trés-différens les uns des autres, faire en ſorte toutefois que l'on voye regner par tout le même ſyſtême de Chronologie, de Géographie, de Théologie, de Philoſophie, & ſur tout qu'on n'avance pas comme certain, ce qui n'eſt que conjecture; puiſque la premiére idée qu'on a d'un Dictionnaire, eſt qu'il doit être une régle pour le langage & pour les notions les plus vrayes & les plus communes.

Deſſein de ce Dictionnaire.

A l'égard du Dictionnaire de la Bible, comme la matiére en eſt d'une étenduë preſque infinie, on peut l'embraſſer toute entiére, ou en prendre ſeulement une partie. Les Dictionnaires Hébreux ſont des Dictionnaires de la Bible, puiſqu'ils expliquent les mots Hébreux qui ſe rencontrent dans le Texte original de l'ancien Teſtament. Le Léxicon de Paſor fait le même effet pour le Texte Grec du nouveau.

Les différentes Concordances Hébraïques, Grecques & Latines, tant de l'ancien que du nouveau Teſtament, peuvent être rapportées à la même claſſe, puiſqu'elles renferment par ordre alphabétique tous les mots qui ſe trouvent dans ces Textes.

On croit que le Cardinal Hugues de S. Cher, de l'Ordre de S. Dominique, qui mourut en 1261. ou 1262. eſt le premier Auteur de ces ſortes de Concordances. (a) Il compoſa la ſienne de tous les mots déclinables qui ſe trouvent dans la Bible; & pour réüſſir dans ce grand & pénible Ouvrage, il le diſtribua, dit-on, à cinq cens Religieux de ſon Ordre, qui partagez en différens Monaſtéres, travailloient chacun à ranger par ordre alphabétique, un certain nombre de mots qui leur avoit été aſſigné.

(a) *Antonin. 3. p. rte ſumm. Hiſtorial. t. 19. c. 5. §. 11. Sixt. Senenſ. Bibliot. ſacr. l. 3. & 4.*

Conrad d'Alberſtade, auſſi Dominicain, y ajoûta les mots indéclinables. Il vivoit vers l'an 1290. & Tritheme (b) lui attribuë même l'invention des Concordances. D'autres les attribuënt à un nommé Arlot, de l'Ordre des Freres Mineurs, qui fleuriſſoit en 1290.

(b) *Trithem. Chronic. Hirſaug. t. 2. p. 65.*

Le Rabin Gédaliah aſſure que c'eſt ſur les Concordances du Pere Arlot, que le Rabin Nathan prit le deſſein de ſes Concordances Hébraïques, qu'il compoſa en 1438. Mais il eſt bien plus probable que le plus ancien inventeur de ces ſortes d'Ouvrages, eſt le Cardinal Hugues, & que Conrad d'Alberſtade & Arlot, ne firent que les perfectionner.

Au tems du Concile de Bâle en 1430. Jean de Ségovie (c) ajoûta aux anciennes Concordances, une Table alphabétique des particules indéclinables, (d) qui ont été ſouvent imprimées à part à la fin des Concordances Latines, & qu'on a enfin miſes dans leur rang alphabétique, & rangées avec les mots déclinables dans le corps des nouvelles Editions des Concordances.

(c) *Ita Joan. Buxtorf Præfat. in Concordantias ſuas Hebr.*

(d) Tritheme dit qu'au tems du Concile de Bâle, Jean de Raguſe, & enſuite Gautier l'Ecoſſois & enfin Jean de Ségovie achevérent l'ouvrage des Concordances, & le mirent, dit-il, en l'état où nous le voyons aujourd'hui imprimé. *Chronic. Hirſaug. p. 65.*

Depuis ce tems, on a beaucoup perfectionné ces ſortes d'Ouvrages. Les plus excellens Imprimeurs ſe ſont efforcez à l'envi de les rendre plus correctes, plus exactes, & plus aiſées. Au commencement, on ſe contentoit d'indiquer le Chapitre où le mot ſe trouvoit, en marquant par un a. b. c. d. le commencement, le milieu, ou la fin du Chapitre. Mais depuis que Robert Etienne en 1545. diſtingua la Bible par verſets, on commença auſſi à marquer les verſets, & à ſupprimer les lettres dans les Editions des Concordances; & en 1555. le même Imprimeur publia ſa belle Concordance, où les Chapitres & les verſets ſont exactement marquez.

George Bullocus fit imprimer à Anvers chez Plantin en 1572. ſa Concordance, intitulée : *Oeconomia methodica Concordantiarum Scripturæ ſacræ;* dans laquelle il rapporte ſous certains titres en faveur des Prédicateurs, tout ce que l'on peut remarquer ſur le mot dont il s'agit; par exemple, ſous *Evangelium*, il rapporte non-ſeulement les endroits où ce terme ſe trouve expreſsément, mais auſſi ceux où il ſe trouve implicitement, ou équivalemment, tant dans l'ancien, que dans le nouveau Teſtament. Par exemple, *verbum Dei, veritas, teſtimonium, regula, jugum, pactum, juſtitia, &c. Teſtamentum, fœdus, teſtimonium, jusjurandum, ritus, ſolemnitas, regula, Scriptura, ſcriptum, ſcriptor, liber, &c.* Ouvrage trés-utile pour les Prédicateurs, & pour ceux qui traitent les matiéres de morale, mais incommode par ſa longueur, & par ſa méthode trop exacte & trop ſcrupuleuſe.

Gaſpard de Zamora Jéſuite Eſpagnol, qui mourut en 1621. travailla auſſi à une Concordance qui fut publiée à Rome chez Zannet en 1627. ſous ce titre: *Concordantiæ Bibliorum majores cum narratione de iiſdem Concordantiis per Gaſparem de Zamora.* Cette Edition eſt eſtimée, mais elle eſt trop ample & trop embarraſsée par ſes diviſions & ſes ſous-diviſions.

Je ne parle point ici des Concordances qu'on a publiées en François, en Allemand, en Flamand & en Anglois; on en peut voir le Catalogue & les Editions, auſſi-bien que des Concordances Latines dans la Bibliothéque ſacrée du P. le Long de l'Oratoire, t. 2. depuis la page 331. juſqu'à 341.

L'exemple des Latins fit naître aux Grecs l'envie de compoſer auſſi des Concordances en leur Langue. *Euthalius de Rhode*, Moine Grec de ſaint Baſile, fit une

Concordance Grecque ſur toute la Bible en l'an de J. C. 1300. mais on ne l'a jamais vûë imprimée.

Conrade Kircher Proteſtant d'Auſbourg, s'eſt rendu célébre par une Concordance Grecque du vieux Teſtament, imprimée à Francfort en deux volumes *in quarto* en 1607. L'Auteur y a mis les mots Hébreux, & enſuite par ordre alphabétique les mots Grecs, ſuivant l'interprétation que les Septante, & les autres Interprétes Grecs leur ont donnée. A la fin du ſecond Tome, il a donné une Table alphabétique des mots Grecs qui renvoyent aux mots Hébreux, par où commence le corps de ſa Concordance.

On a réimprimé en 1718. cet Ouvrage en Hollande en deux volumes *in fol.* Mais Tromius en a changé la méthode, & a ſuivi l'alphabet Grec, au lieu de l'alphabet Hébreu qu'avoit ſuivi Kircher. Tromius a auſſi corrigé pluſieurs fautes, & a ſuppléé pluſieurs omiſſions qu'avoit faites Kircher; enfin il avertit que dans la citation des paſſages Grecs, il a ſuivi l'Edition des Septante faite à Francfort par Vechell, *in fol. an* 1597. qui eſt la même qu'avoit auſſi ſuivie Kircher; & ce qu'il eſt important de remarquer, à cauſe de la différence qui ſe rencontre entre les deux Editions Grecques des Septante, & pour faciliter la recherche des paſſages dans les différentes Editions, il a donné à la fin du ſecond Tome de ſa Concordance, un paralléle des Chapitres & des verſets, ſuivant les différences de l'Edition de Rome & de celle de Francfort par Vechel.

La Concordance Grecque du nouveau Teſtament a pour Auteur *Xiſtus Betbuleius* Luthérien, mort en 1554. Il la fit imprimer à Bâle en 1546. mais cette Edition a été beaucoup perfectionnée par les ſoins de Henry Etienne, & imprimée à Généve en 1600. & enſuite beaucoup augmentée en 1624.

Le Rabin Mardoché Nathan, autrement appelé Iſaac Nathan, compoſa à l'imitation des Concordances Latines, une Concordance Hébraïque. Il la commença en 1438. & la finit en 1448. ainſi il fut dix ans entiers à l'achever, & encore fallut-il qu'il employât à ce travail un grand nombre d'Ecrivains, comme il le dit lui-même Ces Concordances ont eté imprimées pluſieurs fois. Premiérement à Veniſe chez Daniel Bomberg, en 1623 ſous le titre (*a*) de *Meïr netib* c'eſt-à-dire, qui éclaire le chemin. On les réimprima enſuite à Bâle chez Froben, en 1581 & enſuite à Cracovie en 1584. mais la meilleure Edition de toutes, eſt celle de Rome en 1621. en quatre volumes *in fol.* par Marie de Calaſio, avec la traduction Latine à côté, & les Variantes de la Vulgate & des Septante en marge. L'Auteur donne auſſi à la tête de chaque article le paralléle des autres Langues Orientales comparées à l'Hébraïque.

(*a*) מאיר נתיב *Illuminans viam.*

Antoine Reuchlin avoit fait imprimer en 1556. à Bâle chez Henry Pierre, la Concordance Hébraïque d'Iſaac Nathan, avec une Traduction Latine de ſa façon; mais trés-fautive. Marie de Calaſio a toutefois profité du travail de Reuchlin dans l'interprétation des mots Hébreux. Et quant à la Traduction Latine qui eſt vis-à-vis le Texte Hébreu, elle eſt priſe pour la plus grande partie de la Verſion de Santés Pagnin.

Jean Buxtorf fils, a auſſi procuré une nouvelle Edition de la Concordance Hébraïque, chez Kénig à Bâle en 1632. & Chriſtian Crineſius en a donné une autre à Vittemberg en 1627. *in quarto.* Enfin on a imprimé l'abrégé de ces Concordances en forme de Léxicon, à Berlin en 1677. par les ſoins de Chriſtian Ravius, *in oct.* & à Londres en 1680. par les ſoins de Guillaume Robertſon, *in quarto*, ſous ce titre: *Theſaurus Linguæ ſanctæ, ſeu Concordantiale Lexicon Hebræo Latino Biblicum una cum Concordantiis Hebraïcis, &c.* Frideric Lanckiſch en 1680. a fait imprimer à Lipſic & à Francfort, *in quarto*, l'Abrégé des Concordances Grecques & Hébraïques, avec la Traduction Allemande de Luther placée vis-à-vis.

Le Dictionnaire intitulé: *Mammotreptus*, ou *Mammotrectus*, a été composé, dit-on, par un Franciſcain, en faveur des pauvres Cleres, qui en liſant la Bible, n'entendoient pas la force des mots; & en prêchant la parole de Dieu, ne faiſoient pas ſentir comme il faut la quantité de ſyllabes longues ou bréves. Voici comme il s'explique dans ſa Préface: *Impatiens propriæ imperitiæ, ac ruditati compatiens pauperum Clericorum, qui ad prædicationis officium promoventur, decrevi Bibliam perlegendo tranſcurrere, necnon & alia quæ in Eccleſia recitantur, ſi vita comes fuerit, inſpicere diligenter, & partium difficilium ſignificantias, & accentus, & genera inſinuare lectori pauperculo, ſecundum quod pro captu intelligentiæ colligere potero ex laboribus aliorum, &c.* On voit par-là quelle étoit l'ignorance & la barbarie de ce tems-là, & le

corps du Livre le montre encore bien davantage. L'Auteur commence ſon Explication par l'Epitre de ſaint Jérôme à Paulin ; puis il explique le Prologue de ſaint Jérôme ſur le Pentateuque ; enfin il vient à la Généſe, & continuë en expliquant tout de ſuite les autres Livres de l'Ecriture. Enfin il éclaircit les Hymnes & les Antiennes, les Légendes des Saints, & les Sermons des Peres, que l'on récite dans l'Office de l'Egliſe.

Eusébe Evêque de Céſarée a écrit un Dictionnaire géographique de l'Ecriture, où il rapporte par ordre alphabétique, les noms des lieux qui ſe trouvent dans les Livres ſacrez. Ouvrage trés-utile & trés-eſtimé, quoiqu'il ne ſoit pas entiérement exempt de fautes, que l'on attribuë moins à Eusébe, qu'à la négligence, ou à la préſomption de ſes Copiſtes. Saint Jérôme en a fait une Traduction, dans laquelle il a fait un bon nombre d'Additions conſidérables, & qui apportent un nouveau jour aux lieux dont parle Eusébe ; il en ajoûte même dont Eusébe ne parle pas. On peut voir ce que nous dirons ci-aprés en parlant des Auteurs qui ont écrit ſur la Géographie. Adrichomius, M. Samſon, le P. Lubin, Bonfrerius, M. Reland, ont traité au long cette matiére.

(a) *Vide Hieron Præfat in interpretationem nominum Hebraic.*

Philon le Juif, au rapport d'Origénes, (a) avoit composé un Livre des noms Hébreux, dont il avoit donné l'étymologie & la ſignification dans une colomne placée vis-à-vis le mot Hébreu. Origénes avoit auſſi composé un pareil Ouvrage, que l'on a encore aujourd'hui en Grec, & que ſaint Jérôme avoit mis en Latin. Mais comme ſaint Jérôme ſçavoit mieux l'Hébreu que ni Philon, ni Origénes, & que d'ailleurs il eſt aiſé d'ajoûter à ce qui eſt déja commencé, & de perfectionner une invention déja trouvée, ce Pere pouſſa cet Ouvrage plus loin qu'ils n'avoient fait ni l'un ni l'autre ; il relut avec exactitude tous les Livres de l'Ecriture, & en tira tous les noms Hébreux, dont enſuite il donna l'explication Latine. On peut voir ſur cela le commencement du ſecond Tome de l'Edition de ſaint Jérôme par le P. Martianay, & nôtre Préface ſur l'Explication Françoiſe des noms propres Hébreux, Chaldéens & Grecs que l'on lit dans la Vulgate, & que nous avons fait imprimer à la fin de ce Dictionnaire. On y verra des remarques aſſez ſinguliéres ſur cette matiére, & ſur les noms propres des Hébreux.

Pluſieurs Auteurs ont publié des Dictionnaires moraux, ou des Repertoires des paſſages de l'Ecriture qui regardent les mœurs. Tels ſont les *lieux communs* du Pere de Balinghem, *Sylva Allegoriarum* de D. Jérôme Lauret, *les Concordances morales* du P. Eulard. M. Huré a embraſſé le ſens grammatical, le moral, & l'hiſtorique : mais il a fait ſon capital du grammatical & du moral, n'ayant donné que trés-peu d'hiſtoire, ſans géographie, ni chronologie, ni critique.

M. Simon Prêtre & Docteur en Théologie, demeurant à Lion, & ci-devant Curé de S. Uze Diocéſe de Vienne en Dauphiné, fort différent du fameux M. Simon, autrefois Prêtre de l'Oratoire, & célébre par ſes nouveaux Syſtêmes ſur l'Ecriture, & par ſon Hiſtoire Critique des Textes, tant de l'ancien que du nouveau Teſtament ; M. Simon, dis-je, le Docteur en Théologie, compoſa & fit imprimer à Lion en 1693. un nouveau Dictionnaire de la Bible en un volume *in folio*, dans lequel il promet la vie & les actions des principaux Perſonnages, dont il eſt parlé dans l'ancien & le nouveau Teſtament, & dans l'Hiſtoire des Juifs, l'explication des noms des animaux purs & impurs mentionnez dans l'Ecriture, des pierres précieuſes qui étoient au Rational, & ſur les épaules du grand-Prêtre, les noms des Fêtes & des ſolemnitez des Hébreux, avec leurs explications, de traiter des Provinces, régions, villes & bourgs, montagnes & riviéres, dont il eſt fait mention dans les Livres ſaints, & dans Joſeph, d'expliquer les meſures, les monnoyes, &c. Cet Ouvrage fut ſi bien reçu du Public, que l'Auteur l'augmenta d'un volume entier, & le publia de nouveau à Lion en 1703. en deux tomes *in folio*.

Si le débit d'un Livre étoit une preuve aſſurée de ſon mérite, il y en auroit peu qui duſſent mériter plus d'approbation que celui-ci. Mais les habiles gens qui l'ont examiné, y ont remarqué un grand nombre de fautes, qui leur ont fait croire qu'apparemment l'Auteur n'avoit pas les ſecours néceſſaires, ni les Livres, ni la connoiſſance des Langues, ſans laquelle il eſt impoſſible de bien remplir un deſſein de cette étenduë, & de cette importance. Mais le Public lui eſt toûjours fort obligé d'avoir oſé entreprendre un Ouvrage, que peu de perſonnes auroient eu la hardieſſe même de tenter. Nous reconnoiſſons qu'il nous a ſervi, au moins en ce qu'il nous a fourni la plûpart des noms tout arrangez, & les titres des matiéres tout diſtribuez ; de plus, dans les endroits même où l'Auteur ſe trompe, il ne nous a

pas été inutile, puiſqu'il nous a averti de nous tenir ſur nos gardes, & d'examiner les choſes de plus prés. Enfin le goût du Public s'étant ſi fort déclaré pour un Dictionnaire de la Bible, & tout le monde ayant témoigné tant d'empreſſement pour en voir un bon, nous nous ſommes ſenti encouragez de travailler à celui-ci, où nous avons tâché d'éviter les défauts que l'on reproche à ceux qui ont travaillé avant nous ſur la même matiére.

Méthode de ce Dictionnaire.

Nous nous ſommes donc proposé de donner ici un Dictionnaire de la Bible dans le même deſſein qu'eſt nôtre Commentaire ſur l'Ecriture; c'eſt-à-dire, que nous nous attachons principalement à la lettre, à l'hiſtoire, à la critique; nous expliquons les termes difficiles, nous comparons le Texte de la Vulgate à l'Hébreu, nous marquons exactement la poſition des Provinces, des villes, des bourgades, des montagnes, des riviéres, dont il eſt parlé dans l'Ecriture; nous fixons par une bonne Chronologie les événemens fameux, & nous tâchons d'expliquer les noms des plantes, des pierres précieuſes, des animaux, des fruits, de rapporter ce qu'on ſçait des coûtumes, des Fêtes, des cérémonies des Hébreux; de leurs monnoyes, de leurs meſures, tant longues que creuſes: en ſorte que ce Dictionnaire peut être conſidéré non-ſeulement comme l'abrégé, mais même comme le ſupplément de nôtre Commentaire, & qu'il peut tenir lieu de Prolégoménes, & d'Introduction à l'Ecriture; de chronologie, d'hiſtoire, de géographie ſaintes; & des Livres qui traitent de la Police, de la République, des Loix, des mœurs, & des cérémonies des Juifs; de leurs plantes, de leurs pierreries, de leurs animaux, de leurs maladies. Ainſi on peut conſidérer cet Ouvrage comme une Bibliothéque des pauvres, & comme un Repertoire trés-utile pour ceux qui veulent lire l'Ecriture avec fruit. Les Sçavans y trouveront en racourci ce qu'ils ont lû en différens Auteurs; & ceux qui n'ont pas beaucoup de Livres, y verront l'abrégé de ce qu'on dit ordinairement ſur chaque ſujet.

Dans ce qui concerne l'Hiſtoire, nous avons donné la vie des principaux Perſonnages dénommez dans l'Ecriture, & dans Joſeph; & cela autant qu'on l'a pû dans les propres paroles des Auteurs ſacrez & originaux, ſans omettre aucune circonſtance conſidérable. L'expérience nous a appris que cette maniére de raconter étoit & la plus sûre, & même la plus courte.

La plûpart des Auteurs de Dictionnaires ſe contentent de marquer en gros à la fin de l'article, les citations, & les caractéres chronologiques des faits qu'ils racontent, ſans ſe mettre en peine d'attacher ces caractéres à chaque fait particulier. Pour éviter cet inconvénient, nous avons crû devoir citer en marge, à meſure que l'Hiſtoire le demande, les Auteurs dont nous tirons ce que nous rapportons, & marquer en même-tems, non-ſeulement l'année du Monde, mais encore les années d'avant J. C. & d'avant l'Ere vulgaire. Nous ne nous ſommes pas contenté de raconter ce que l'Ecriture nous apprend des Patriarches, nous avons auſſi marqué ce qu'on en trouve dans les Auteurs apocryphes, de même que les Ouvrages qu'ils ont compoſez, & ceux qu'on leur attribuë.

En parlant de la Bible en général, nous avons traité des Textes & des Verſions de la Bible; & en parlant de chaque Livre de l'Ecriture en particulier, nous avons donné le précis de ces Livres ſaints, nous avons traité de leurs Auteurs, de leur canonicité, des difficultez que l'on forme ſur la perſonne, ſur le tems, & ſur les autres circonſtances de l'Ouvrage. Nous avons expliqué dans une juſte étenduë ce qui regarde le Texte Hébreu, les Polyglottes, les Septante, la Vulgate, les Targums, le Thalmud; & nous en avons dit aſſez pour mettre au fait ſur ces matiéres, ceux qui n'ont pas le loiſir de les aller étudier dans les ſources. Nous avons été exacts à citer toûjours nos Auteurs, afin que l'on puiſſe vérifier, ou voir dans une plus grande étenduë les choſes que la breveté du Dictionnaire nous a obligé d'abréger. Lorſque la choſe nous a paru de conséquence, nous avons nommé expreſsément à la fin de l'article les Livres & les Auteurs qui les ont traitez exprés.

En traitant des Fêtes, des Loix, & des cérémonies des Juifs, nous ne nous ſommes pas contenté de marquer ce qui s'en trouve dans l'Ecriture; nous avons auſſi fait voir ce qu'en ont dit les Auteurs Juifs, & les Chrétiens, & nous avons rapporté quels ſont les uſages des Juifs d'aujourd'hui.

Nous avons fait entrer dans cet Ouvrage le précis d'un grand nombre de Diſſertations, & de Traitez particuliers; on y trouvera les liſtes des Juges d'Iſraël, des Rois d'Iſraël & de Juda, des Princes Aſmonéens, des Gouverneurs de la Judée ſous les Romains, des Rois d'Egypte & de Syrie depuis Aléxandre le Grand, des grands-

Prêtres des Juifs, la Table généalogique des descendans d'Hérodes, des Tables des monnoyes & des mesures des Hébreux, & les réductions de toutes ces choses à nos monnoyes, à nos poids, & à nos mesures.

La Chronologie que nous avons suivie, est celle d'Ussérius, qui jusqu'ici a passé pour la plus exacte que nous ayons, & qui a été suivie par la plûpart des nouveaux Ecrivains. Nous y avons toûjours joint les années de J. C. & celles de l'Ere vulgaire, afin que d'un coup d'œil le Lecteur vît le rapport de l'une à l'autre époque. Nous avons mis à la fin de l'Ouvrage un Calendrier des Hébreux, où nous avons marqué les principales Fêtes, jeûnes, & solemnitez qui se trouvent non-seulement dans les Calendriers ordinaires, mais aussi dans les plus anciens qu'ayent les Juifs. On pourra voir aussi dans le corps du Dictionnaire, sous les articles *Années*, *Mois*, *Jours*, *Jubilé*, plusieurs choses concernant la Chronologie; outre les listes des Rois, Prêtres & Princes, dont nous avons déja parlé, & qui se rapportent à la Chronologie, nous avons donné à la fin de cet Ouvrage une Table Chronologique universelle depuis le commencement du monde, jusqu'à la ruine de Jérusalem par les Romains; & cette Table pourra suppléer dans les lieux où les dattes pourroient être oubliées.

Un de nos premiers soins dans cet Ouvrage, a été d'illustrer la Géographie sacrée, persuadé que cette science est d'une nécessité indispensable pour réüssir dans l'étude de l'Ecriture sainte. Mais comme on a peu de lumiéres sur cet article, & qu'il vaut mieux ignorer, que d'être dans l'erreur, nous n'avons marqué que ce que l'on sçait, & ce que l'on peut donner pour certain. Les Cartes Géographiques, les Plans, & les Descriptions des lieux que l'on a placez ici, sont toûjours accompagnez de leurs preuves, que l'on trouvera sous chaque article du Dictionnaire. Nous avons beaucoup profité du travail de M. Reland, qui a composé deux volûmes *in quarto* sur la Géographie de la Palestine. Lorsque les lieux sont fameux & considérables, nous avons donné une espéce d'histoire de tout ce qui y est arrivé d'important, & de toutes les révolutions ausquelles ils ont été soumis; on en peut voir des exemples dans *Jérusalem*, dans *Samarie*, dans *Tyr*, *&c.* Mais comme ce Dictionnaire n'est destiné qu'à faciliter l'intelligence de la Bible, nous nous sommes pour l'ordinaire borné à marquer l'état des lieux & des villes jusqu'au tems de la prise de Jérusalem par les Romains, & jusqu'à la fin du premier siécle du Christianisme, & non au-delà.

On trouvera ici peu de morale. Les Prédicateurs ont leurs Concordances Latines ordinaires, & leurs Dictionnaires moraux, qui leur en fourniront abondamment. Nôtre principal objet a été la lettre, l'histoire, la critique. Il y a peu de noms de lieux, & de personnes que l'on n'ait marquez; & s'il y en a quelques-uns d'omis, ç'a été lorsque l'on n'avoit rien du tout à dire sur leur sujet, & que l'Ecriture n'apprenoit précisément que leurs noms. Rarement nous avons rapporté les étymologies, & la signification des noms propres, nous avons mieux aimé réserver cela à un Dictionnaire particulier, que nous avons mis à la fin de celui-ci.

Pour rendre cet Ouvrage plus complet, nous y avons ajoûté comme une espéce d'Introduction à l'étude de l'Ecriture, & une liste des meilleurs Auteurs & des meilleurs Livres que l'on peut lire sur ce sujet. Souvent ceux qui ont le plus de bonne volonté, n'ont pas le moyen d'avoir tous les Livres nécessaires; ceux qui les ont, n'ont pas toûjours le loisir ni le courage de les lire, pour les confronter l'un avec l'autre, pour en faire le choix & le discernement; enfin ceux qui veulent former une Bibliothéque, & acheter des Livres, sont bien-aises de sçavoir qui sont les Auteurs qui ont travaillé sur chaque Volume de l'Ecriture, & quels sont les Traitez les plus estimez & les plus exacts sur cette importante matiére. Faute de cette connoissance, on fait souvent bien du chemin sans beaucoup avancer, parce qu'on s'adresse mal, qu'on suit de mauvais guides, & qu'on consulte des maîtres mal-instruits. Nous essayons de remédier à cet inconvénient, par la liste des Livres que nous donnons ici. Nous en avons marqué un grand nombre, afin qu'on ait à choisir; & parce que quand on traite une matiére, on est bien-aise de lire tout ce qu'on a écrit sur son sujet: nous ne promettons pas toutefois de nommer tous les Livres & tous les Auteurs qui ont travaillé sur l'Ecriture. La matiére est trop vaste & trop étenduë, pour entrer toute entiére dans ce Dictionnaire; outre que le R. P. le Long de l'Oratoire, doit la donner incessamment dans sa juste longueur.

Enfin pour joindre dans ce Dictionnaire l'agréable à l'utile, plusieurs personnes de considération nous ont engagé à donner les Antiquitez des Hébreux & les cé-

rémonies des Juifs repréſentées en figures, d'autant que quelque explication que l'on en pût donner, la repréſentation rendroit toujours les choſes plus ſenſibles & plus claires, ſoit pour l'intelligence de l'Ecriture ſainte, ſoit pour ſatisfaire à la curioſité des Lecteurs.

Nous avons donc fait deſſiner & graver par les plus habiles Maîtres, les principales Antiquitez des anciens Hébreux, & des Juifs modernes; comme l'Arche de Noé, la Tour de Babel, le Tabernacle, & ſes utencilles, le Temple de Salomon & d'Ezéchiel, le même rebâti par Hérodes le Grand, la Maiſon du Liban bâtie par Salomon pour ſon épouſe, les Tombeaux, les Habits, les principales cérémonies, les Plans & les vûës des lieux les plus célebres de la Terre ſainte, & quantité d'autres ſujets que nous avons repréſentez, ſuivant les Deſcriptions que l'Ecriture ou les Auteurs Juifs nous en donnent.

Et quant aux choſes dont l'Ecriture ne parle pas aſſez clairement, ou dont elle ne fait point de mention, nous les avons puisées dans les anciens Hiſtoriens, ſur tout dans Joſeph, dans les Voyageurs & dans les Commentateurs, ſuppléant ſuivant les tems, les pays, les mœurs, & les coûtumes des Anciens, ce qui nous a paru de plus probable, & de plus conforme à la vérité.

Ainſi nous ne donnons pas pour abſolument certain, tout ce que nous avons fait repréſenter en figures; mais du moins nous eſpérons approcher du vrai autant qu'il ſe peut dans une matiére ſi obſcure & ſi reculée, & donner quelques éclairciſſemens aux Antiquitez Judaïques; & quoique tout ce que nous avons fait graver, ne ſoit pas nouveau, le Public doit nous ſçavoir bon gré d'avoir raſſemblé dans ce Dictionnaire, outre quantité de choſes nouvelles, preſque tout ce qu'il y a de plus curieux ailleurs ſur ce ſujet.

PERMISSION DE MONSIEUR L'ABBE' de Moyenmonſtier.

NOUS ſouſſigné Abbé de Moyenmonſtier, & Préſident ou Supérieur général de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe, Ordre de S. Benoiſt, avons permis & permettons par ces Préſentes au R. P. Dom Auguſtin Calmet Religieux de la même Congrégation, & Abbé de S. Léopold de Nancy, de faire imprimer le nouveau *Dictionnaire de la Bible* qu'il a composé; à charge néanmoins d'obtenir préalablement les Approbations & Privilege néceſſaires à cet effet. Donné en nôtre Abbaye de Moyenmonſtier le vingt-neuviéme jour du mois de Juillet 1721.

D. HUMBERT BELHOMME, Abbé de Moyenmonſtier, & Préſident de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe.

APPROBATION DE MONSIEUR PASTEL, Docteur, & ancien Profeſſeur de Sorbonne.

J'AI lû par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Ouvrage intitulé: *Dictionnaire Hiſtorique, Critique, Chronologique, Géographique & Littéral de la Bible, &c.* Je n'ai rien trouvé dans cet Ouvrage qui ne ſoit conforme à la ſoy Catholique, & aux bonnes mœurs; & je crois qu'il ſera fort utile à ceux qui s'appliquent à l'étude ſi néceſſaire de l'Ecriture ſainte. Fait à Paris ce 13. Novembre 1721.

PASTEL.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut. Nôtre bien amé Pierre Emery pere, Doyen des Syndics des Libraires & Imprimeurs de Paris, nous ayant très-humblement fait remontrer, que dans les Lettres de Privilege que Nous lui avons accordées le deuxiéme Février dernier, pour trente années, pour l'impression de tous les Ouvrages du Sieur Abbé Fleury, nôtre Confesseur, il n'y est fait mention que de son Histoire Ecclésiastique, qui ne fait qu'une partie de ses Ouvrages ; ayant encore composé ceux intitulez : Le Catéchisme Historique & son Abrégé, les Mœurs des Israëlites, les Mœurs des Chrétiens, Institution au Droit Ecclésiastique, le Traité du Choix & de la Méthode des Etudes, & le Devoir des Maîtres & des Domestiques ; & que comme nôtre intention avoit été de lui accorder nos Lettres de Privilege pour tous les Ouvrages dudit Sieur Abbé Fleury, il se trouvoit néanmoins privé de cette grace par la seule omission des titres desdits Livres dans nosdites Lettres du deuxiéme Février dernier ; ce qu'il ne peut faire sans que nous lui accordions de nouvelles Lettres de Privilege, qu'il Nous a très-humblement fait supplier de lui vouloir accorder. A ces Causes, voulant favorablement traiter ledit Emery pere, & le récompenser de son application à nous avoir donné depuis quarante ans l'impression de plus de soixante Volumes, tant *in folio*, qu'*in quarto*, dont quelques-uns n'ont pas eu tout le succés qu'il avoit espéré : Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Presentes, d'imprimer ou faire imprimer tous les Ouvrages dudit Sieur Abbé Fleury, intitulez : *Histoire Ecclesiastique de M. l'Abbé Fleury, son Catéchisme Historique avec son Abrégé & en toutes langues, les Mœurs des Israëlites & des Chrétiens, l'Institution au Droit Ecclésiastique, le Traité du Choix & de la Méthode des Etudes, & son Traité du Devoir des Maîtres & des Domestiques. Commentaire Littéral sur tous les Livres de l'Ecriture sainte, avec des Dissertations ou Prolégomènes, par le Pere Calmet, avec son Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament, & le Dictionnaire Historique, Géographique, Chronologique, Critique & Littéral de la Bible, du même Auteur :* en tels volumes, forme, marge, caractere, en tout ou en partie, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout nôtre Royaume pendant le tems de trente années consécutives, à compter du jour de la datte desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre obéïssance, à peine de trente livres pour chaque Volume desdits Ouvrages qui se trouveront contrefaits. Comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire aucun desdits Ouvrages ci-dessus expliquez, en général ou en particulier, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, même de traduction étrangere ou autrement, que nous entendons être saisis en quelque lieu qu'ils soient trouvez, sans le consentement exprés & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de dix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & intérêts, à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris ; & ce dans trois mois de la datte d'icelles : Que l'impression desdits Livres ci-dessus specifiez sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, en bon papier, & beaux caractéres, conformément aux Réglemens de la Librairie ; & qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits ou imprimez qui auront servi de copie à l'impression desdits Livres, seront remis dans le même état où les Approbations y auront été données, és mains de nôtre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur de Voyer de Paulmy, Marquis d'Argenson ; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans nôtre Bibliothéque publique, un dans celle de nôtredit très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur de Voyer de Paulmy, Marquis d'Argenson ; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles Vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdites Livres, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'au Copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, nonobstant Clameur de Hiro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est nôtre plaisir. DONNÉ à Paris le dix-huitiéme jour de May, l'an de grace mil sept cens dix-neuf, & de nôtre Regne le quatriéme. *Signé*, Par le Roy en son Conseil, DE SAINT HILAIRE.

J'ai fait part à Monsieur Mariette de la moitié du présent Privilege, pour ce qui regarde les Ouvrages de Monsieur l'Abbé Fleury seulement. Et de l'autre moitié desdits Ouvrages, comme aussi de la totalité du présent Privilege, pour ce qui regarde les Ouvrages du R. P. Calmet, à Emery mon fils, Saugrain & Martin mes gendres, pour en joüir en mon lieu & place, suivant l'accord fait entre nous. A Paris le 20. May 1719. *Signé*, P. EMERY.

Registré le présent Privilege, ensemble les Cessions ci-dessus, sur le Registre IV. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 480. Numero 525. conformément aux Réglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du 13. Aoust 1709. A Paris le 16. Juin 1719.

Signé, DELAULNE, *Syndic.*



Fons aquæ salientis in vitam æternam. *Jean 4. 14.*

BIBLIOTHEQUE SACRÉE, OU CATALOGUE DES MEILLEURS LIVRES QUE L'ON PEUT LIRE POUR ACQUERIR L'INTELLIGENCE DE L'ECRITURE.

NOUS nous propoſons de donner ici un Catalogue de Livres concernant l'Ecriture, qui puiſſe ſervir non-ſeulement à ceux qui commencent, mais auſſi à ceux qui ſont avancez dans cette étude, & à ceux qui veulent former une Bibliothéque ſacrée. Ainſi nous ne nous contentons pas de marquer ſimplement le nom des Livres, mais nous y ajoûtons aſſez ſouvent, & autant que nous le pouvons, quelles ſont les meilleures Editions, & le jugement que l'on porte de l'Auteur & de ſa méthode. Nous ne marquons pas ſeulement les Livres les plus néceſſaires & les plus utiles, nous y en indiquons auſſi beaucoup d'autres, dont on pourroit ſe paſſer, & dont quelques-uns même ſont aſſez inutiles. Mais on doit conſidérer d'une part, qu'il eſt important de connoître les mauvais & les inutiles, pour les éviter; & de l'autre, que les goûts étant différens, ce qui convient à l'un, ne convient pas à l'autre; & qu'enfin dans une Bibliothéque on eſt bien-aiſe d'avoir ſur une matiére tout ce qui ſe rencontre d'Ouvrages imprimez; & que ceux qui ont à travailler ſur un ſujet, ne ſçauroient conſulter un trop grand nombre d'Auteurs qui l'ont traité avant eux. On en trouvera même dans ce Catalogue de dangereux, afin d'avertir les Lecteurs du venin qu'ils renferment, & pour les précautionner contre eux.

Enfin on y verra des Ouvrages d'Ecrivains Proteſtans, qui ont ſouvent fort bien réüſſi dans l'explication de la lettre de l'Ecriture : mais nous ſuppoſons que ceux qui les liront, auront ſoin, ſuivant les Loix de l'Egliſe, de demander aux Supérieurs la permiſſion de s'en ſervir.

Avant que d'entrer dans l'étude de l'Ecriture ſainte, il ſeroit à ſouhaiter que l'on eût une teinture de l'Hiſtoire des Hébreux, de leurs Loix, mœurs, uſages & coûtumes ; de leur pays, de leur Langue, & de leurs Livres ſacrez. On peut donc commencer par l'Hiſtoire de l'ancien & du nouveau Teſtament & des Juifs, que nous avons donnée dans les termes mêmes des Auteurs ſacrez, imprimée à Paris en deux Volumes *in quarto*, chez Pierre Emery, en 1718. Enſuite lire la petite Introduction du Pere Lami de l'Oratoire, & les Régles pour l'intelligence des ſaintes Ecritures, par M. l'Abbé d'Asfeld, à Paris, chez Etienne, en 1716.

L'on peut auſſi conſulter ce Dictionnaire ſur quelques articles ; par exemple, les titres *Bible*, *Juges*, *Prêtres*, *Sacrifices*, *Paleſtine*, *Juifs*, & quelques autres, dont on pourra avoir beſoin ; par exemple, *Généſe*, *Moyſe*, *Pſeaume*, *Salomon*, *David*, &c. où l'on a donné les éclairciſſemens ſuffiſans pour ceux qui entrent dans cette étude.

Il faudroit de plus que ceux qui commencent à étudier l'Ecriture, ſçuſſent les Langues Hébraïque, Grecque & Latine ; & même il ſeroit utile d'avoir une teinture des Langues Chaldéenne, Syriaque & Arabe, à cauſe de leur affinité avec la Langue Hébraïque, à qui elles donnent quelquefois beaucoup de jour, par les racines qui ſe ſont conſervées dans ces Langues, & qui ne ſubſiſtent plus dans l'Hébreu.

Ceux qui ſçavent déja le Latin, pourroient apprendre un peu de Grammaire Hébraïque, & ſe mettre en état de lire au moins l'Hébreu, & de conſulter les Dictionnaires, pour pouvoir profiter des bons Commentateurs Latins, qui citent ſouvent des paſſages Hébreux, & qui dans l'explication de ces paſſages, parlent un langage qui ne peut bien être entendu que de ceux qui ont quelque entrée dans la Grammaire, & dans les Dictionnaires Hébreux. Au reſte cela n'engage pas dans une grande dépenſe ; on peut en moins d'un mois, apprendre à lire, à écrire, à décliner, à conjuguer en Hébreu, & même à chercher dans un Dictionnaire les mots & les racines Hébraïques.

Ceux qui ne ſçavent que le François, ſont obligez de ſe contenter des Verſions Françoiſes, & du petit nombre de Commentaires que l'on a fait en cette Langue. M. De Sacy a donné une Traduction Françoiſe, avec une explication, dans laquelle il a embraſſé les deux ſens ; le littéral, & le ſpirituel. Son Ouvrage peut ſuffire à ceux qui font leur capital de l'édification que l'on peut tirer du ſens ſpirituel, ſoutenuë d'une explication littérale aiſée & commune. M. l'Abbé Beaubrun a abrégé l'explication de M. De Sacy, & a donné une nouvelle Edition de la Bible en François & en Latin, avec des notes, en trois Volumes *in folio*, imprimée à Paris chez Deſprez ; & long-tems auparavant, on avoit donné la Traduction Françoiſe de la Bible, avec de courtes notes, & les variétez du Grec & de l'Hébreu, imprimée en trois Volumes *in folio*, en 1702. Ces Ouvrages ſont utiles, & peuvent ſuffire pour une infinité de perſonnes qui n'ont pas le loiſir ou la commodité d'en lire ou d'en avoir davantage.

Si l'on déſire quelque choſe de plus pour le ſens littéral, & pour l'éclairciſſement des principales difficultez du Texte, on pourra prendre nôtre Commentaire littéral, où nous avons tâché de ramaſſer ce qu'il y a de meilleur dans les autres Commentateurs, & d'y joindre des Préfaces & des Diſſertations, pour éclaircir les endroits & les choſes qui demandent une plus longue diſcuſſion. Si la groſſeur de l'Ouvrage rebutte ceux qui n'ont pas le loiſir de tant lire, ils pourront ſe contenter de ce Dictionnaire avec le Recüeil que l'on a imprimé depuis peu, de nos Préfaces & Diſſertations qui peuvent ſervir de Prolégoménes à l'Ecriture ſainte. De cette ſorte ils auront en peu de Volumes le précis de ce qui eſt contenu dans les vingt-cinq Volumes du Commentaire.

Pour ſe conduire dans l'étude de l'Ecriture ſainte avec méthode, on conſeille aux commençans de lire d'abord le nouveau Teſtament de ſuite, avec une bonne Traduction, ou un Commentaire exact & ſuccint ; d'accompagner le tout d'une bonne Concorde des quatre Evangiles, d'une Carte Géographique de la Terre-Sainte, & d'une Table Chronologique, pour arranger les faits de la vie de JESUS-CHRIST & des Apôtres, & pour apprendre les dattes des Livres ſaints du nouveau Teſtament, depuis la naiſſance du Sauveur, juſqu'à l'année où ſaint Jean écrivit l'Apocalypſe.

Aprés cela on pourra lire l'ancien Teſtament, avec un Commentaire court & abrégé, accompagné des Tables Chronologiques, & des Cartes Géographiques convena-

bles. Aprés cette premiére lecture, on pourra recommencer, & prendre des Commentaires plus longs & plus profonds. On pourra choisir ces Livres dans la liste des Textes & des Commentateurs que nous allons donner.

La premiére régle pour bien entendre l'Ecriture, est de s'attacher au sens que l'Eglise lui donne, particuliérement dans les matiéres de foi. L'analogie de la foi, la tradition de l'Eglise Catholique, les explications des Peres, lorsqu'ils sont uniformes sur un sujet, & celles des Docteurs Catholiques & approuvez, doivent être nôtre guide dans cette étude. Mais dans les choses qui regardent la Critique, la Chronologie, la Géographie, l'Architecture, l'Histoire naturelle, les usages des peuples, &c. on peut consulter & suivre les Sçavans, même ceux qui ne sont pas dans la Communion de l'Eglise Catholique, en gardant toutefois les régles que la prudence & la Religion nous imposent, & usant sobrement de cette liberté. Ensuite si l'on croit avoir fait quelque découverte, & que l'on veüille proposer quelque nouvelle conjecture sur ces matiéres de critique, il faut observer toûjours de ne blesser ni le respect qui est dû aux Peres, qui peuvent l'avoir entendu autrement, & de ne se pas éloigner de la soumission qui est dûë à l'Eglise & à ceux qui la gouvernent.

II. Comme les saintes Ecritures sont l'ouvrage du Saint-Esprit, on ne peut les entendre sans son secours & sans sa lumiére, qu'on doit lui demander avec instance & persévérance. Si l'on n'apporte à cette étude qu'un esprit de curiosité & de critique, on n'y trouvera jamais l'édification ni les lumiéres qu'on doit y chercher, & que Dieu ne communique qu'aux pauvres d'esprit, & aux humbles de cœur. On ne doit s'y présenter que dans l'humilité, la docilité, & la simplicité des enfans de Dieu.

III. Les Auteurs sacrez non-seulement ont dit la vérité; ils ont encore parlé d'une maniére sensée & raisonnable. Ainsi lorsque le sens de la lettre n'enferme ni absurdité, ni impiété, on ne doit point recourir à l'allégorie & à la métaphore; ou si l'on recourt à l'allégorie & au sens mystique, ce ne doit être qu'aprés avoir établi ou supposé le sens littéral.

IV. Lorsqu'une vérité est exprimée clairement en un lieu, & obscurément dans un autre, ce qui est clair doit servir de régle pour éclaircir ce qui est obscur. Par exemple, les passages où l'Ecriture semble dire que Dieu est corporel, doivent s'expliquer par ceux qui marquent qu'il est spirituel; & ceux où JESUS-CHRIST dit que le Pere est plus grand que lui, par ceux où il dit que lui & le Pere ne sont qu'un.

V. Il est d'une trés-grande conséquence de connoître qui est l'Auteur du Livre qu'on lit, dans quelle circonstance, en quel tems, & en quelle Langue il l'a écrit; quel est son but, pour qui, & contre qui il écrit. Cela regarde principalement les Loix de Moyse, les Ecrits des Prophétes, les Pseaumes, & les Epîtres de saint Paul & des autres Apôtres, qu'on n'expliquera jamais comme il faut, si l'on ne pénétre les vûës & les desseins de l'Auteur sacré. Ce n'est point assez de sçavoir que JESUS-CHRIST étoit représenté dans tout l'ancien Testament, & que tout ce qui arrivoit aux Juifs, étoit une figure de ce qui se voit dans l'Eglise Chrétienne; il faut encore, s'il est possible, pénétrer le sens de chaque cérémonie, de chaque figure, & de chaque prophétie.

VI. On ne doit pas légérement prononcer qu'un Auteur sacré est contraire à un autre; la contrariété n'est qu'apparente; elle n'est jamais dans les choses, mais seulement dans les termes. Quelquefois un Auteur aura rapporté une circonstance qui aura été omise par un autre; ou l'un aura pris un terme dans un sens, & un autre dans un autre. Ainsi JESUS-CHRIST veut que nous devenions comme des enfans; (*a*) & saint Paul nous dit: (*b*) *Gardez-vous de devenir des enfans.* Le premier veut dire que nous devons imiter la simplicité, la douceur & l'innocence des enfans; & saint Paul ne veut pas que nous imitions leur vaine crédulité, & l'inconstance de leur conduite. Quelquefois pour mettre un nombre rond, on omet quelques années, quelques mois ou quelques jours. D'autres fois on met *éternel*, pour un long tems; *toute la terre*, pour la Palestine; *la mort* & *le tombeau*, pour la disgrace. Ce sont des hébraïsmes communs dans la Langue sainte.

(*a*) *Matth.* XVIII. 3.
(*b*) 1. *Cor.* XIV. 20.

VII. Le génie de la Langue Hébraïque est si différent de celui de la Françoise, qu'il est presqu'impossible sans étude, ou sans une longue expérience, d'en connoître les idiotismes, & les maniéres de parler particuliéres. Par exemple, les Hébreux commenceront un Livre ou un discours par *Et*, ou *Or*. Ils n'usent point de comparatif. Ils disent par exemple: *Bonum est confidere in Domino, quàm confidere in homine.* Ils mettent *la circoncision*, pour le Juif; & *le prépuce*, pour le Gentil. Ils joignent le nom de Dieu aux choses dont ils veulent exagérer la grandeur, la bonté & la beauté; une beauté de Dieu, pour une excellente beauté; des cédres de Dieu, pour de trés-grands cé-

dres, &c. On peut consulter les Auteurs des Prolégoménes ; & en particulier Bonfrerius & Cornelius à Lapide, dans les Canons imprimez à la tête de leur Commentaire sur le Pentateuque.

La Bible est divisée en ancien, & en nouveau Testament. Les Livres Canoniques de l'ancien Testament sont le Pentateuque, ou les cinq Livres de Moyse ; sçavoir la Genése, l'Exode, le Lévitique, les Nombres & le Deutéronome. Aprés cela, Josué, les Juges, Ruth, les quatre Livres des Rois, les deux des Paralipoménes, les deux d'Esdras, Tobie, Judith, Esther, Job, les Pseaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse, l'Ecclésiastique, les quatre grands Prophétes, sçavoir, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel & Daniel. Baruc ne fait qu'un Livre avec Jérémie. Les douze petits Prophétes ; Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Abacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie & Malachie. Enfin les deux Livres des Maccabées.

Les Livres Canoniques du nouveau Testament sont les quatre Evangélistes, saint Matthieu, saint Marc, saint Luc & saint Jean ; les Actes des Apôtres, les quatorze Epitres de S. Paul ; sçavoir aux Romains, deux aux Corinthiens, aux Galates, aux Ephésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, deux aux Thessaloniciens, deux à Timothée, à Tite, à Philémon, aux Hébreux ; sept Epitres Catholiques ; sçavoir une de S. Jacques, deux de S. Pierre, trois de S. Jean, & une de saint Jude : & enfin l'Apocalypse de saint Jean. On peut voir dans le corps du Dictionnaire sous les articles de chacun de ces Livres, ce que l'on dit de leurs Auteurs, du tems auquel ils ont été écrits, de ce qu'ils contiennent, & ce qu'on dit pour & contre leur Canonicité.

Dans le corps de nôtre Dictionnaire, nous avons parlé des Bibles, & des différentes Traductions qu'on en a données ; nous avons même donné le précis de l'Histoire de ces Traductions : mais nous nous sommes réservé de marquer ici les principales Editions des Bibles, tant dans les Langues Originales, que dans les Versions. Ceux qui voudront voir les choses dans toute leur étenduë, & avoir une liste exacte non-seulement des Bibles imprimées, mais aussi des manuscrites, pourront consulter *la Bibliothéque Sacrée* du R. P. Le Long de l'Oratoire, imprimée à Paris, chez Pralard, en deux Volumes *in octavo*.

CATALOGUE DES BIBLES.

POLYGLOTTES.

Biblia Polyglotta Complutensia Ximenii Cardinalis, cum Lexico. Compluti ab anno 1514. *ad* 1517. 6. *Vol. in folio.* Cette Polyglotte contient quatre Langues ; l'Hébreu, le Chaldéen, le Grec & le Latin. Le nouveau Testament étoit imprimé dés l'an 1514 le Dictionnaire, en 1515. & l'ancien Testament fut achevé en 1517. Mais le corps entier n'en fut publié au plûtôt qu'en 1520. La Bulle de Leon X. qui en confirme l'Edition, est du 22. Mars 1520. Cette Polyglotte procurée par le Cardinal Ximenés, a servi de modéle à toutes celles qui sont venuës depuis. L'Hébreu y est imprimé assez correctement. Le Grec du nouveau Testament s'y trouve sans accens & sans aspiration. Le Texte des Septante y est réformé en une infinité d'endroits, pour le rendre plus conforme à l'Hébreu & à la Vulgate. Le Texte Latin est encore différent en quelques endroits, & des anciens Manuscrits, & de la Vulgate qui a été donnée par le Pape Clément VIII. & qui se trouve aujourd'hui dans les Bibles Latines imprimées depuis l'an 1592. Le Chaldéen est aussi réformé & corrigé en plus d'un endroit ; en sorte qu'on ne peut pas dire que hors l'Hébreu, on y ait aucun autre Texte pur & sans altération. Ainsi cette Polyglotte est plus considérable par sa rareté & son antiquité, que par l'utilité qu'on en peut tirer. Le prix en avoit d'abord été fixé par l'Evêque d'Avila, qui en avoit reçû l'ordre du Pape, à six ducats d'or & demi ; ce qui revient à quarante livres de nôtre monnoye, & qui faisoit une grosse somme pour ce tems-là.

Biblia Polyglotta Antuerpiæ impressa typis Christophori Plantini, curâ & studio Benedicti Ariæ Montani. Antuerpiæ, ab anno 1569. *ad an.* 1572. *sumptibus Philippi II. Hispan. Reg.* L'ancien Testament est en quatre Langues ; sçavoir, en Hébreu, en Grec, en Latin, en Chaldéen ; & le nouveau Testament, outre le Grec & le Latin, contient aussi le Syriaque. L'ancien & le nouveau Testament sont en cinq Volumes, & les Apparats en trois ; en sorte que tout l'Ouvrage est en huit Volumes. Le premier Tome de

l'Apparat comprend des Grammaires & des Dictionnaires Hébreux, Grecs, Chaldéens & Syriaques. Le ſecond Tome renferme le Texte Hébreu de l'ancien Teſtament, & le Grec du nouveau, avec la Verſion Latine interlinaire. Le troiſiéme Tome de l'Apparat contient pluſieurs Piéces concernant l'Ecriture, comme un Traité des Idiotiſmes, un Traité des Poids & Meſures, la Chronologie, la Géographie & les Ornemens des Prêtres, &c. par Benoit Arias Montanus. Cette Edition quoique plus belle & plus magnifique que celle de Complute, n'en eſt proprement qu'une réimpreſſion, & on lui reproche les mêmes défauts quant au Chaldéen, au Grec & au Latin : mais on a mis dans le Grec du noveau Teſtament les accens & les eſprits, qui manquoient dans la premiére.

Biblia Polyglotta, vulgò dicta Vatabli. Heidelberg. an. 1586. 2. *Vol. in folio.* Cette Polyglotte eſt en Hébreu, en Grec & en Latin ; ſçavoir, l'ancienne Verſion Latine de ſaint Jérôme, & la nouvelle de Santes Pagnin, rangées en quatre colomnes, avec les notes de Vatable au bas de la page ; ce qui lui en a fait donner le nom. Elle ſe trouve avec des frontiſpices différens, quoiqu'elle ſoit du même Imprimeur, ſçavoir, de Jérôme Commelin, dit de Saint André. Les unes portent : *Ex Officina Santandreanâ.* 1586. d'autres, *Heidelbergæ* 1599. d'autres, *Ex Officina Commeliniana.* Mais c'eſt toûjours la même Bible mot pour mot, & lettre pour lettre. Le R. P. Le Long attribuë cette Bible à Corneille Bonaventure Bertrand. Voyez ſa Diſſertation ſur les Polyglottes.

Biblia Polyglotta Heliæ Hutteri. Norimberg. 1599. Cette Bible eſt en ſix Langues, dont les quatre premiéres ſont copiées ſur la Bible d'Anvers ; ſçavoir, l'Hébreu, le Chaldéen, le Grec & le Latin. La cinquiéme eſt la Verſion Allemande de Luther. La ſixiéme varie ; car quelques Exemplaires ont la Verſion Sclavonne de l'Edition de Vittemberg ; les autres, la Françoiſe de Geneve ; les troiſiémes, l'Italienne, auſſi de Geneve ; les quatriémes, la Verſion Saxonne, faite ſur l'Allemande de Luther. Il n'y a que le Pentateuque, Joſué, les Juges & Ruth imprimez de cette ſorte. Ce qui diſtingue cette Bible, & qui la rend utile aux commençans, c'eſt qu'elle marque en caractéres pleins les lettres radicales des mots Hébreux, & ſupplée au-deſſus de la ligne la radicale ou les radicales qui manquent ; & pour les lettres ſerviles, elle les écrit en lettres creuſes faites exprés.

Le même Auteur a donné un Pſeautier & un nouveau Teſtament en Hébreu, en Grec, en Latin & en Allemand.

Il a auſſi publié le nouveau Teſtament en douze Langues ; en Syriaque, en Hébreu, en Grec, en Italien, en Eſpagnol, en Francois. C'eſt ce qu'occupe la premiére page. La ſeconde page eſt occupée par le Latin, l'Allemand, le Bohémien, l'Anglois, le Danois & le Polonois.

Biblia Polyglotta Michaëlis Le Jay. Pariſiis, an. 1645. 10. *Vol. in folio.* C'eſt la plus magnifique Polyglotte qui ait paru juſqu'ici. Elle eſt en ſept Langues ; ſçavoir, l'Hébreu, le Samaritain, le Chaldéen, le Grec, le Syriaque, l'Arabe & le Latin. On prétend qu'elle n'eſt pas aſſez correcte pour l'impreſſion. Elle n'a ni Léxicon, ni Apparat, ni Prolégoménes. Le Grec & le Latin ſont pris ſur l'Edition d'Anvers. La groſſeur & la grandeur des Volumes en rend l'uſage trés-incommode. Ces défauts ont rendu cette Edition moins chére & moins eſtimée.

Biblia Polyglotta Briani Valtoni, Londini impreſſa anno 1657. *Vol.* 6. *in folio.* C'eſt la plus complette & la plus commode de toutes les Polyglottes. Elle comprend neuf Langues ; l'Hébreu, le Samaritain, le Chaldéen, le Grec, le Syriaque, l'Arabe, l'Ethiopien, le Perſan & le Latin. Ce n'eſt pas à dire que le Perſan & l'Ethiopien, non plus que le Samaritain & le Chaldéen, ſoient généralement ſur tous les Livres de la Bible, mais ſeulement ſur quelques-uns. Dans le nouveau Teſtament, les quatre Evangiles ſont en ſix Langues ; les autres Livres, ſeulement en cinq Langues ; le Livre de Judith, & les deux des Maccabées, en trois Langues. Il n'y a aucun Livre de l'ancien Teſtament qui ſoit en neuf Langues : mais cela n'empêche pas qu'il ne s'y trouve en tout neuf ſortes de Langues. Le Texte Hébreu y eſt trés-correct. Le Grec des Septante eſt tiré de l'Edition Romaine de Nobilius ; & la Vulgate Latine eſt celle de Clément VIII. Les Paraphraſes Chaldaïques ſont plus entiéres que dans les Editions précédentes. Enfin cette Edition eſt accompagnée de Préfaces, de Prolégoménes, de Traitez des Poids & des Meſures, de Cartes Géographiques, & de Tables Chronologiques, qui ne laiſſent preſque rien à déſirer. On a imprimé à part les Prolégoménes de Valton, pour la ſatisfaction & l'utilité de ceux qui n'avoient que la Polyglotte de M. Le Jay, ou celle de Philippe II.

Pſalterium quadrilingue, Hebræum, Latinum, Græcum & Æthiopicum, Joannis Pock. Colon. 1518.

Pentateuchum quadrilingue ; Hebræum , Chald. Perſic. Arab. Omnia caracterе Hebraïco. Studio Judæorum Conſtantinopol An. 1546.

Pentateuchum Hebraïco-Hiſpanic. & Barbaro-Græcum. Conſtantinopoli 1547. *in domo Eliezer Berab Gerſon Soncinatis.* Cette Bible eſt en trois colomnes. Au milieu eſt le Texte Hébreu ; à droite, la Verſion Eſpagnole ancienne ; & à gauche, la Verſion en Grec moderne, à l'uſage des Caraïtes de Conſtantinople, qui n'entendent pas bien l'Hébreu. L'Eſpagnol eſt en faveur des Juifs réfugiez d'Eſpagne dans le même pays. Au haut de la page, eſt le Targum d'Onkélos ; & au bas, le Commentaire du Rabbin Salomon.

Biblia Davidis Vvolderi Lutherani , Græcè , Latinè & Germanicè. Hamburgi 1596.

Quatuor Evangelia Gothicè , ex Verſione Ulfilæ ; item Suecico , Iſlantico & Latino Idiomatibus. Stokolm. 1671. *Studio Georgii Stiernhielmi.*

BIBLES HEBRAIQUES.

EN général les Bibles Hébraïques qui ont été imprimées par les Juifs, ſont plus correctes, que celles qui ont été imprimées par les Chrétiens ; mais elles leur cédent en beauté.

Biblia Hebraïca cum punctis , in folio. Soncini. 1488. *Cura Joſue Salomo filii Iſraël Nathan , manu Abraham illuſtris Rabbi Chaiim.*

Biblia Hebraïca à Judæis impreſſa Piſauri , in quarto , an. 1494. *correctiſſima , cum punctis.*

Biblia Hebraïca ſine punctis , in folio & in quarto. Piſauri , correctiſſimè. An. 1494. *Sunt & aliæ Editiones ſine punctis. Annis* 1573. 1610. 1631. 1639. 1694. 1702.

Biblia Hebraïca , in octavo. Brixiæ. 1594. *Item alia Piſauri , ad uſum Judæorum.*

Biblia Hebraïca duplici columnâ , in fol. an. 1517. *à Judæo Soncinate.*

Biblia Hebraïca , Rabbinica , cum Paraphraſibus Chaldæis , & Rabbinorum Commentariis. Venetiis , anno 1518. *curâ Felicis Pratenſis , typis Danielis Bomberg.* C'eſt la premiére Edition de la Bible en Hébreu, aprés celle de Complute, procurée par des Chrétiens. Felix Pratenſis avoit été Juif, & avoit embraſsé le Chriſtianiſme, avant que de travailler à cette Bible. Il y a ſix Editions de cette Bible Rabbinique ; ſçavoir, des années 1517. 1526. 1549. 1568. 1617. 1619.

Biblia Hebraïca Dan. Bomberg , in folio. an. 1526. *Item alia.* 1549.

Biblia Hebraïca , in quarto , ejuſdem Dan. Bomberg. an. 1518. 1521. 1525. 1528. 1533. 1544.

Biblia Hebraïca cum Latina Verſione Sebaſtiani Munſteri. 2. Vol. in folio. Baſiliæ , ex Officina Bebeliana. an. 1534. *& ſecunda Editio ,* 1546. Elle eſt en caractére Hébreu, dont ſe ſervent les Allemands, & accompagnée de notes tirées des Rabbins. La ſeconde Edition de 1546. eſt plus ample & plus correcte.

Biblia Hebraïca , ſine notis , in quarto , 2. Vol. curâ Sebaſtiani Munſteri. Baſileæ , typis Froben. & Epiſcopii. an. 1536.

Biblia Hebraïca , in quarto , Vol. 4. Pariſiis , ex Officina Roberti Stephani. 1539. . . 1544. Cette Edition, ſur tout la premiére partie, eſt aſſez belle, mais peu correcte.

Biblia Hebraïca , ejuſdem Roberti Stephani , 7. Vol. in 16. *Pariſ.* 1544. . . 1546. Cette Edition eſt plus belle & plus correcte que la précédente.

Biblia Hebraïca , in quarto. Venetiis , operâ Cornelii Adil. apud Anton. Juſtiniani. an. 1550. *Item in* 18. 4. *Vol. an.* 1552. *Item in quarto. an.* 1563.

Biblia Hebraïca. Francofurti , ad Oderam , in quarto. an. 1551.

Biblia Hebraïca , cum Comment. Germanico R. Nepthali-ben-Aſer , in folio. Cracoviæ , 1552.

Biblia Hebraïca , in quarto. Venetiis , Joan. de Gara. an. 1566. Il fit réimprimer la Bible Rabbinique de Bomberg en 1568.

Biblia Hebraïca , Antuerpiæ , typis Chriſtophori Plantini. 1. *Vol. in quarto , &* 2. *Vol. in octavo , &* 4. *Vol. in* 16. *edita pluries ; ſcilicet annis* 1566. 1572. 1573. 1582. 1584. 1590. Ces Editions ſont belles, & aſſez correctes.

Biblia Hebraïca , cum Verſione interlineari Santis Pagnini. an. 1572. *in Polyglottis Antuerpienſ.* Cette Edition eſt la meilleure de toutes. On ſe plaint de ce qu'Arias Montanus pour la rendre plus conforme à l'Hébreu, l'ait tellement défigurée, & l'ait renduë ſi barbare, qu'on a peine à l'entendre. Les racines de l'Hébreu de l'ancien Teſtament, & celles du Grec du nouveau y ſont marquées en marge. Cette Edition a été réimprimée pluſieurs fois par Plantin, en 1581. & 1584. & à Geneve par Pierre de la

Rouviere, en 1609. En 1619. les Libraires pour en faciliter le débit, y ajoûtérent ce titre : *Additis correctionibus Romanis Lucæ Brugenſis, an.* 1619. Mais c'eſt la même que l'Edition de 1609. Elle fut réimprimée à Leipſic en 1657. *in octavo*, 8. Vol. à Leide, 1608. 1613. Elle eſt utile pour les commençans.

Biblia Hebraïca, ſine punctis, in 8. *& in* 24. *Vol.* 2. *Antuerp. apud Plantin. an.* 1573.

Biblia Hebraïca, in 4. *Venetiis*, 1573. *Item in* 4. *Venetiis, apud Joan. de Gara, anno* 1582. *Item Venetiis*, 1595.

Biblia Hebraïca & Latina Ariæ Montani, cum ejuſdem Tract. de varia Librorum Hebræorum ſcriptione & lectione, & de Verſionis Pagnini defenſione, in fol. in Burgo Aracenſi in Hiſpania, an. 1581. Cette Edition eſt rare.

Biblia Hebraïca, in quarto, apud Plantin. 1582.

Biblia Hebraïca, ſtudio Eliæ Hutteri, in folio. Hamburgi, an. 1587. *operâ Jacobi Lucii.* Cette Edition eſt remarquable, parce que les lettres radicales y ſont imprimées en caractéres noirs & pleins, au lieu que les lettres ſerviles, déficientes, & qui ne ſe prononcent pas, y ſont marquées d'un caractére vuide & blanc. La même Bible ſe trouve ſans aucune différence, avec la note des années 1588. 1595. 1603. les Libraires ayant apparemment changé les dattes, pour faire croire que c'étoit autant de nouvelles Editions, & pour en aider le débit.

Biblia Hebraïca, in 8. *Antuerpiæ*, 1590.

Biblia Hebraïca, Francofurti, ad Oderam, 1. *Vol. in* 4. *&* 2. *Vol. in* 8. *&* 4. *Vol. in* 16. *apud Hartmann, an.* 1595. Les Juifs font grand cas de cette Bible.

Biblia Hebraïca. 2. *Vol. in* 16. *Leid. Raphelenq.* 1596.

Biblia Hebraïca, ſine punctis. 2. *Vol. in* 24. *Hanoviæ.* 1610.

Biblia Hebraïca, minimo caractere, ex recenſione Joh. Buxtorf. Baſileæ Valdric. 1611.

Biblia Hebraïca. 2. *Vol. in* 4. *Venetiis, typis Joan. Bragadini, annis* 1614. 1615.

Biblia Rabbinica, juxta priores Edit. Dan. Bomberg. 4. *Vol. in fol. Venetiis, an.* 1617. *apud Petr. & Laurent. Bragadin.* Leon de Modéne, autrement *R. Judas Arié*, préſida à cette Edition. Elle eſt fort correcte, mais non pas entiérement exemte de fautes, au jugement de Bartolocci.

Biblia Hebraïca Genevæ, operâ Petri Eliani, an. 1618. *in* 4. *in* 8. *&* 6. *Vol. in* 18. Ces Editions ne ſont pas eſtimées, parce qu'elles ſont pleines de fautes.

Biblia Rabbinica Johan. Buxtorfii Patris. 4. *Vol. in folio. Baſileæ, typis Ludovici Konig. an.* 1618. *&* 1619. Valton prétend qu'elle vaut beaucoup mieux que les Bibles Rabbiniques de Bomberg.

Biblia Hebraïca, cum Commentariis Raſi & Sakal Sopher, in 8. *Pragæ.* 1629.

Biblia Hebraïca, ſine punctis, in 8. *Amſtelod. typis Menaſſe-ben-Iſraël, ſumptibus Henrici Laurentii.* 1631.

Biblia Hebraïca, cum Verſione Hiſpana vocum difficiliorum in margine caractere Hebraïco, in 4. *Venetiis.* 1635.

Biblia Hebraïca, duabus columnis diſtincta, ſtudio Rab. Menaſſe-ben-Iſraël. 2. *Vol. in* 4. Cette Edition paſſe pour trés-correcte. L'Auteur a encore donné deux Bibles *in* 8. dont l'une eſt ſans points. A Amſterd. chez Janſſon. an. 1639.

Biblia Hebraïca, cum Commentar. Rab. Jacob Lumbroſo, in 4. *Venetiis*, 1639. *Joan. Martinelli.*

Biblia Hebraïca, cum Maſora in Pentateuchum, & Comment. Raſi. 4. *Vol. in* 4. *Venetiis, Antonii Calconi. an.* 1647. 1649.

Biblia Hebraïca, typis Joſephi Athias Judæi Amſtelodam. cum Præfat. Lat. Joan. Leuſden. an. 1661. *& iterùm an.* 1667. Cette Bible eſt en deux Volumes *in octavo*, fort bien imprimée, & aſſez correcte. Elle eſt plus utile que la plûpart des autres Editions des Bibles Hébraïques, parce que l'on y trouve la diſtinction des Chapitres & des verſets, ſuivant nôtre uſage.

Biblia Hebræa, caractere minuto, cum titulis Librorum & Capitum Latinis, & diſtinctione verſuum, ſtudio J. Georg. Niſſelii. Leidæ. 1662.

Biblia Hebræa, Lemmatibus Latinis illuſtrata, à Johanne Leuſden. 2. *Vol. in* 8. *Amſtelod. typis Joſephi Athias.* 1667. Elle eſt recommandable par ſon exactitude, ſa beauté, ſa commodité. Les Chapitres, les verſets, le précis des Chapitres y ſont marquez en marge. Leurs Hautes Puiſſances des Etats Généraux pour reconnoître le travail & la diligence d'Athias dans l'impreſſion de cette Bible, lui firent préſent d'une chaîne d'or, à laquelle pendoit une médaille d'or. On croit néanmoins cette Edition moins correcte que celle de l'an 1661.

Biblia Hebraïca, versibus, Capitibus, Masoretarum Keri & Ketib, &c. instructa, operâ & studio Davidis Clodii, in 8. *Francofurti, ad Mænum.* 1677. *& iterùm recognita à Joan. Henrico Maio, & à Joan. Leusden revisa, an.* 1692. Daniel Ernest Jablonski dit que cette seconde Edition est trés-fautive.

Biblia Hebraïca, sine punctis, in 12. *Francofurti, Jon. Vustii.* 1694. Elle est pleine de fautes.

Biblia Hebræa, cum notis Hebraïcis, & Lemmatib. Latinis, ex recensione Joan. Ernesti Jablonski, in 4. *Berolini, an.* 1699. Malgré tous les soins qu'on a pris pour rendre cette Edition parfaite, elle n'est pas toutefois exemte de fautes.

Biblia Hebræa, cum Commentario Rasi, 4. *Vol. in* 12. *Amstelodami, studio Rab. David novis. an.* 1700. *in domo Emmanuël F. Joseph Athias.*

Item ibidem, eadem Biblia, sed sine notis Rasi. 4. *Vol. in* 12.

Biblia Hebraïca, à Joanne Leusden denuò recognita. 2. *Vol. in* 8. *Amstelod. & Ultrajecti, typis Boom & Sociorum, an.* 1705. Cette Edition est toute des plus belles & des meilleures. On asssûre que les points voyelles sont fondus avec les lettres mêmes ; en sorte qu'on a évité par-là une infinité de fautes, qui arrivent d'ordinaire par le dérangement & la perte des points voyelles.

Biblia Hebraïca, cum Latina Versione Santis Pagnini Lucen. Ariæ Montani, &c. in folio. Francofurti, ad Mæn. 1707.

Biblia Hebræo-Germanica vet. Test. & Græco-Germanica novi Test. ex Versione Lutheri. in 4. *Lipsiæ Erben.* 1707.

Biblia Hebraïca, studio Sociorum Collegii Orientalis Theolog. Halens. in Saxonia. Elle étoit commencée, & assez avancée en 1707.

Voilà le Catalogue des principales Bibles Hébraïques, qui ont paru depuis le commencement de l'impression, jusqu'aujourd'hui. On peut remarquer en général que celles qui sont imprimées avec les précis des Chapitres, & avec les versets marquez en marge, sont les plus commodes pour l'usage. Ainsi celles de Leusden & d'Athias peuvent sans contredit être préférées aux autres. Depuis celles de Robert Etienne, je ne sçache pas que l'on en ait imprimé en France, si on en excepte celles de la Polyglotte de M. Le Jay ; parce qu'il n'y a que trés-peu de Juifs dans ce pays, & qu'il est malaisé que d'autres que des Juifs réüssissent à bien corriger ces sortes d'Ouvrages, sur tout lorsqu'on y met les points voyelles & les accens.

Nous ne donnons point ici de Catalogue des morceaux séparez de la Bible, que l'on a imprimez à part, pour deux raisons. La premiére, parce que cela nous meneroit trop loin ; & la seconde, parce que nous ne pourrions rien dire de particulier de chacun de ces Livres. Ceux qui veulent la Bible dans le Texte original, ne manqueront pas d'avoir la Bible entiére ; & ceux qui veulent former une riche Bibliothéque, & ramasser tout ce qu'ils trouveront de plus beau & de plus singulier en ce genre, pourront consulter les deux Volumes *in* 8. de la Bibliothéque Sacrée du R.P. Le Long de l'Oratoire, de qui nous avons tiré presque tout le Catalogue que nous venons de donner.

NOUVEAU TESTAMENT EN HEBREU.

SAint Matthieu avoit écrit son Evangile en Hébreu, ou plûtôt en Syriaque mêlé d'Hébreu, qui étoit la Langue commune de la Palestine de son tems : mais depuis le siécle de saint Jérôme, cet Original Hébreu de saint Matthieu est entiérement disparu, sans qu'on sçache ce qu'il est devenu. Ainsi les Exemplaires Hébreux du nouveau Testament, & en particulier celui de saint Matthieu, sont modernes, du consentement de tous les Sçavans d'aujourd'hui.

Elie Hutter traduisit en Hébreu tout le nouveau Testament, dans l'espace d'un an, & il le fit imprimer dans son nouveau Testament en plusieurs Langues, l'an 1599. & en 1602.

Le même, corrigé, & mis en une forme plus commode par Robertson, *in octavo.* Londres. 1661.

Les quatre Evangiles, traduits de Latin en Hébreu par Jean-Baptiste Jona, & dédiez au Pape Clément IX. à Rome, 1668. Le reste du nouveau Testament du même Jona est demeuré manuscrit.

Evangelium S. Matthæi Hebraïcè, ex Versione Sebast. Munsteri, in fol. Basileæ, typis Henrici Petri. 1537.

Idem Hebraïcè & Latinè, ibidem. 1557. 1582.

Idem, curâ Joan. Quinquarborei. Paris. 1551. On convient que cet Evangile n'est pas

pas le vray Original de saint Matthieu ; & on soupçonne qu'il a été traduit par les Juifs sur le Texte Latin.

Evangelium Hebraïcum Matthæi, cum Interpretatione Latina Joannis Merceri ; cura ac studio Joannis Tillii, Editum Paris. in octavo, 1555. Tillius trouva cet Evangile à Rome entre les mains des Juifs, en 1553. & l'ayant apporté en France, il le donna à Jean le Mercier Professeur en Hébreu, pour le traduire. Cette Version Hébraïque est plus châtiée, & plus correcte que celle de Munster : mais pour le fond, elle en est peu différente, & est prise sur un Texte Latin, même assez peu correcte. Voyez M. Mill. *Prolegom. in nov. Test. p.* 127.

S. Lucæ Evangelium Hebraïcè, ex Versione Friderici Petri, in octavo, Vittebergæ, 1574.

S. Pauli Epistola ad Romanos Hebraïcè, in quarto, Leidæ 1616.

Epistola D. Pauli ad Hebræos Hebraïcè, cum Latina Versione Alphonsi de Zamora, in quarto, Compluti, an. 1526.

Eadem Hebraïcè & Latinè, Edita cum Evangelio sancti Matthæi, in octavo, Basileæ. 1557. 1582.

Eadem ex Græco in Hebræum conversa à Friderico Alberti, in quarto, Lipsiæ. 1676. Quelques Sçavans ont crû que l'Epître aux Hébreux avoit été écrite en Langue Hébraïque ; mais ce sentiment est trés-mal appuyé, & a trés peu de défenseurs. Et quand il seroit vray que saint Paul l'auroit écrit originairement en cette Langue, il est indubitable que ce qu'on en a imprimé, n'est nullement le Texte de ce saint Apôtre. Ceux même qui l'ont donné, ne l'ont pas prétendu.

PENTATEUQUE SAMARITAIN.

LE Pentateuque Samaritain est celui qui est à l'usage des Samaritains d'aujourd'hui, & qui est écrit en caracteres Hébreux anciens, tels qu'ils étoient usitez parmi les Juifs avant la captivité de Babylone, & avant qu'ils eussent adoptez les caractéres Chaldéens, dont ils se servent à présent. Le Pentateuque des Samaritains est donc écrit dans la même Langue que celuy des Juifs ; il ne diffe e proprement que dans les caractéres ; il y a toutefois des différences que les Sçavans ont remarquées, & qui ont fait croire à quelques-uns que les Samaritains avoient réformé leurs Exemplaires sur la Version des Septante. On peut voir sur cela ce qu'en disent Usérius, le P. Morin, Valton, & autres qui ont examiné le Pentateuque Samaritain suivant les régles de la critique.

EDITIONS DU PENTATEUQUE SAMARITAIN.

ON n'a commencé à voir des Exemplaires Samaritains en Europe, que dans le dix-septiéme siécle. Usérius se vante d'être un des premiers qui en ait fait venir, (*Epist. ad Lud. Capell. ad calcem Syntagm. de* 70. *Interpretib.*) Pierre du Val étant à Damas en 1616. en acheta un Exemplaire, qu'il envoya à Messire Achille de Harlay, pour lors Ambassadeur du Roy de France à Constantinople. C'est sur cet Exemplaire que l'on imprima le Pentateuque Samaritain, qui se trouve dans la Polyglotte de M. le Jay, en 1645.

Mais dés l'an 1632. le P. Morin l'avoit fait imprimer par l'ordre du Cardinal de Bérulle.

Pentateuchum Samaritan. cum Versione Latina, in Polyglott. Londinens. an. 1657. Cette Edition est plus correcte que celle de Paris ; toutefois elle n'est pas exempte de fautes.

TARGUMS, ou PARAPHRASES CHALDAIQUES.

LEs Targums sont des Traductions, ou plûtôt des Paraphrases faites en Langue Chaldaïque. On connoît quatre Auteurs de ces Paraphrases, Onkélos, Jonathan fils d'Uziel, le Paraphraste Jérosolymitain, & Joseph l'Aveugle. Nous en avons parlé plus en détail dans le corps de nôtre Dictionnaire. On peut voir les articles *Targum*, ou *Onkelos*, &c. Ces Paraphrases passent pour fort anciennes ; & aprés les Livres sacrez, les Juifs n'ont rien de plus autentique, ni de plus ancien. Quelques-uns veulent même qu'au moins celles d'Onkélos & de Jonathan, soient d'avant JESUS-CHRIST. Mais il est constant qu'elles sont plus modernes, quoiqu'on n'en puisse pas marquer l'année précise. (*a*) Ces Paraphrases sont trés-utiles, non-seulement pour dé-

(*a*) *Vide Morin. Exercit. Biblic. l. 2. exercit. 8. c. 2.*

couvrir le vrai ſens du Texte, qu'elles expliquent quelquefois trés-heureuſement; mais auſſi pour aſſurer au Meſſie certains paſſages de l'Ecriture, que les Juifs d'aujourd'hui veulent expliquer dans un autre ſens. Celle d'Onkélos eſt la plus courte & la meilleure; les autres ſont plus longues, & plus remplies des fables & des vaines traditions des Juifs.

Onkélos n'a travaillé que ſur le Pentateuque.

Jonathan a expliqué le Pentateuque, & tous les Prophétes, grands & petits. Mais on doute avec raiſon, que la Paraphraſe ſur le Pentateuque, qui porte ſon nom, ſoit de lui.

Le Targum de Jéruſalem n'eſt que ſur le Pentateuque.

La Paraphraſe de Joſeph, dit l'*Aveugle*, eſt ſur les Pſeaumes, ſur Job, ſur les Proverbes, ſur l'Eccléſiaſte, le Cantique, Eſther, Ruth, & les Lamentations.

Enfin on a publié depuis quelques années une Paraphraſe ſur les Paralipoménes, qui n'avoit point encore paru, & dont l'Auteur n'eſt pas connu.

Les Paraphraſes Chaldaïques d'Onkélos avoient été imprimées plus d'une fois avec le Texte Hébreu du Pentateuque, avant l'an 1517. que la Polyglotte du Cardinal Ximenés fut achevée; & depuis ces Polyglottes, & les autres qui ont paru aprés elles, on l'a encore imprimée pluſieurs fois, auſſi-bien que les autres Paraphraſes, dans des volumes séparez. Nous n'entrerons point ici dans les détails de toutes ces Editions particuliéres, nous nous contenterons de marquer celles qui ont été faites dans les diverſes Polyglottes, ou d'en expliquer les différences.

Dans la Polyglotte de Complute, ou de Ximenés, on ne donna pas toutes les Paraphraſes que nous avons aujourd'hui; elles n'étoient pas encore connuës. On ne donna que celle d'Onkélos, & encore tronquée & corrigée en quelques endroits.

La Bible Rabbinique de Bomberg imprimée en 1518. & réimprimée plus d'une fois depuis, comprend la Paraphraſe d'Onkélos, & la Jéroſolymitaine ſur le Pentateuque, celle de Jonathan fils d'Uziel ſur les Prophétes, & celle de Joſeph l'Aveugle ſur les Pſeaumes, ſur les Proverbes, ſur Job, ſur l'Eccléſiaſte, le Cantique des Cantiques, les Lamentations, Ruth, & Eſther.

La Polyglotte d'Anvers de Philippe II. comprend les mêmes Paraphraſes que la précédente, à l'exception de celle de Jonathan ſur le Pentateuque. On remarque que ces Paraphraſes ſont mutilées, & qu'on y a fait quelques changemens dans cette Edition, de même que dans celle de Complute, & dans la Bible Rabbinique de Veniſe; ce qui eſt cauſe que les Juifs ne les eſtiment pas.

La Polyglotte de Hutter ne contient que le Targum d'Onkélos ſur le Pentateuque.

La Bible Rabinique de Buxtorf imprimée à Bâle en 1618. eſt plus correcte que les précédentes. Quant à l'impreſſion des Paraphraſes Chaldaïques, Buxtorf a ſuivi les Editions de Veniſe, où elles ſont plus entiéres que dans celles d'Anvers; mais on prétend qu'il y manque encore quelque choſe. *Vide Valer. de Flavigny, Epiſt. 1. p. 22.*

Dans la Polyglotte de Paris, on a ſuivi les Editions précédentes de Veniſe, d'Anvers & de Bâle, dans leſquelles le Texte des Paraphraſes Chaldaïques eſt mutilé, & interpolé; on a principalement copié l'Edition d'Anvers, où ces Paraphraſes ſont trés-imparfaites.

Enfin la Polyglotte d'Angleterre, où de Valton, imprimée à Londres en 1657. a ſuivi l'Edition des Paraphraſes Chaldaïques, procurée par Buxtorf à Bâle en 1618. dans leſquelles, dit Valton, Buxtorf a rétabli ſur la foi des Manuſcrits, ce qui avoit été retranché dans les Editions précédentes. Valton dit qu'il a ajoûté dans cette Edition d'Angleterre, trois Paraphraſes du Pentateuque, qui ne ſe trouvoient pas dans les autres Polyglottes. La premiére Paraphraſe eſt celle de Jéruſalem, avec la Verſion Latine de Chevalier, La ſeconde eſt celle qui eſt attribuée à Jonathan, avec la Verſion du même Chevalier. La troiſiéme eſt la Paraphraſe Perſienne de Jacques de Tavvos, avec la Traduction Latine faite par M. Hyde. Les deux premiéres étoient déja imprimées dans les Bibles Rabiniques; mais elles n'étoient pas traduites. Ainſi on ne peut diſconvenir que les meilleures Editions des Targums, ne ſoient celles des Bibles Rabiniques de Buxtorf, & de la Polyglotte de Londres.

La Paraphraſe des deux Livres des Paralipoménes qui étoit demeurée inconnuë juſqu'à l'an 1680. fut heureuſement découverte par Matthias Frideric Béxius dans la Bibliothéque d'Erford, & publiée en deux Volumes *in quarto*, à Auſbourg l'an 1680. . . 1683. par Koppmeier.

BIBLE SYRIAQUE.

NOus avons parlé des Bibles Syriaques dans le Dictionnaire ſur l'article des *Bibles ;* & nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit en cet endroit. La Bible Syriaque fut premiérement imprimée dans la Polyglotte de M. le Jay en 1645. avec la Verſion Latine de Gabriël Sionite. Abraham Echellenſis traduiſit Ruth, & Jean Heſronite traduiſit les cinq Livres attribuez à Salomon. Cette Edition n'eſt pas entiére : il y manque les Livres ſuivans, Tobie, Judith, Eſther, l'Epître de Jérémie & de Baruc, avec les Fragmens de Daniel, & le ſecond Livre des Maccabées. Tout le nouveau Teſtament eſt de la traduction de Guidé Fabricius Boderianus.

La Polyglotte d'Angleterre a réimprimé la Verſion Syriaque qui ſe trouve dans la Bible de M. le Jay ; & elle y a ajoûté les Livres d'Eſther, de Judith, de Tobie, l'Epître de Jérémie, celle de Baruc, l'Hiſtoire de Suſanne, une partie du Cantique des trois Hébreux, le ſecond, & troiſiéme Livres des Maccabées. Valton dit qu'il a réformé & corrigé ce Texte en une infinité d'endroits ; mais M. Simon aſſure que l'on trouve dans l'Edition d'Angleterre, toutes les mêmes fautes qui ſont dans l'Edition de Paris.

Pſalmi Davidis cum Canticis veteris & novi Teſtamenti Syriacè & Arabicè.

Liber excuſus in monte Libano in Monaſterio S. Antonii, & S. Joannis Evangeliſtæ, per Joſephum filium Amma anno 1610.

Pſalmi Syriacè ſine punctis Editi à Thoma Erpenio cum Verſione Latina, in quarto, Lugd. Batav. 1625.

Pſalmi Davidis Syriacè cum punctis, & Verſione Latina Gabriélis Sionitæ, in quarto, Pariſ. 1625.

Novum Teſtamentum Syriacè cum punctis à Vilmanſtadio, deux Volumes *in quarto, Viennæ Auſtriæ.* 1555. . . 1562. Cette Edition eſt la premiére, & la plus eſtimée du nouveau Teſtament en Syriaque. La ſeconde Epître de ſaint Pierre, la ſeconde & troiſiéme de ſaint Jean, celle de ſaint Jude, & l'Apocalyſe ne s'y voyent point, quoique les Syriens les reçoivent pour Canoniques ; parce, diſent les Editeurs, que ces Piéces ne ſe trouvoient point dans leurs Exemplaires.

Novum Teſtamentum Syriacè caracteribus Hebraïcis ſine punctis, in 24. *Antuerpiæ, Plantin.* 1575.

Novum Teſtamentum caractere Syriaco cum Verſione Latina Tremellii, in quarto, Athenis Anhaltinorum. 1624. Dans toutes ces Editions, il manque les quatre Epîtres Canoniques que nous avons nommées plus haut, & l'Apocalypſe : mais depuis l'Edition de la Polyglotte de Paris, on trouve ordinairement le nouveau Teſtam. tout entier avec la Verſion de Boderianus. On peut voir le Pere le Long dans ſa Bibliotéque Sacrée pour les Editions des Livres particuliers de l'Ecriture faites à part en Syriaque.

BIBLE SAMARITAINE.

NOus avons parlé ci-devant du Pentateuque Hébreu écrit en caractéres anciens, tels qu'ils étoient en uſage chez les Juifs avant la captivité de Babylone ; mais comme les Samaritains qui s'en ſervent, n'entendent plus l'ancien Hébreu, ils en ont fait une Traduction en leur Langue, qui eſt un mélange du Syriaque, du Chaldéen, & de l'Hébreu. Cette Traduction a été imprimée dans les Polyglottes de Paris, avec la Verſion Latine du P. Morin, en 1645. & réimprimée depuis dans celles d'Angleterre en 1657.

Outre cette Verſion Samaritaine, on dit qu'il y en a encore une en Arabe, & une en Grec. Voyez Valton, Prolég. XI. paragr. 20. le Pere Morin, & le Pere le Long, Bibliotéque Sacrée.

BIBLE ARABE.

NOus avons parlé aſſez au long des Bibles Arabes dans le Dictionnaire, ſur l'article des *Bibles*. L'Edition Arabe qui ſe trouve dans la Polyglotte de M. le Jay, renferme tout les Livres de l'ancien & du nouveau Teſtament, à l'exception du premier Livre des Maccabées qui y manque. Le Pentateuque eſt l'ouvrage du Rabbin Saadias Gaon fameux Juif, qui l'a faite ſur l'Hébreu ; la Verſion Latine eſt de Jean Heſronite. Les autres Livres de l'Ecriture ſont traduits en Arabe ſur le Grec, & la Verſion Latine qui eſt dans les Polyglottes, eſt de Gabriel Sionite.

Valton a fait réimprimer la même Verſion Arabe ; il dit qu'il l'a corrigée en différens endroits.

Biblia Arabica Romæ Edita juſſu Urbani VIII. vetus Teſtamentum abſolutum eſt anno 1647. *novum anno* 1650. Mais comme cette Edition n'étoit pas entiérement conforme à la Vulgate, la Congrégation *de Propaganda Fide* la fit retoucher, & l'Ouvrage ne parut qu'en 1661. *Vide Diarium eruditorum Italic. Romæ Edit. 29. Januar. 1572. ab Abbate Nazario.*

Novum Teſtamentum Arabicè curâ Thomæ Erpenii, in quarto, Leidæ è Typogr. Erpeniana. 1616.

Evangelia Arabicè abſque punctis, at cum figuris, in fol. Romæ è Typog. Medicea. 1591. *item* 1619.

BIBLE ETHIOPIENNE.

ON n'a aucune Bible entiére imprimée en Langue, ni en caractére Ethiopien. Théodore Pétreus fit imprimer à Léide, *in quarto*, en 1660. les quatre premiers Chapitres de la Généſe. George Chrétien Burklin les imprima à Francfort *in quarto* en 1696. avec la Verſion Latine ; ils ont encore paru en 1702. & en 1707. en Allemagne.

Le Livre de Ruth a été imprimé à Léide *in quarto*, par Jean George Hiſſelius en 1660. Les Pſeaumes ont été imprimez aſſez ſouvent, par exemple, par Jean Potken, *in quarto Romæ.* 1513. par les ſoins de Ludolfe à Francfort, *in quarto*, 1701. & dans les Polyglottes de Paris & d'Angleterre. On trouve auſſi le Cantique des Cantiques, les Prophétes Joël, Jonas, Sophonie, & Malachie, imprimez ſéparément en Ethiopien en différens endroits.

Novum Teſtamentum Æthiopicè, Romæ in quarto, 1548.

Epiſtolæ 13. *D. Pauli Æthiopicè, an.* 1549. *Romæ.* Cette Edition eſt trés-fautive, & c'eſt néanmoins celle qu'a ſuivi Valton dans ſon Edition d'Angleterre ; il a pris le Pſeautier Ethiopien des Editions faites à Rome & à Cologne ; & le Cantique des Cantiques, avec le nouveau Teſtament ſur l'Edition de Rome, & la Verſion Latine de Dudlée Loftuſe, corrigée par Edmond Caſtel. M. Ludolfe ſoûtient que cette Edition eſt toute pleine de fautes, & que les Anglois ont encore ajoûté de nouvelles fautes à l'Edition de Rome, parce que les Ethiopiens qui préſidoient à l'Edition de Rome, n'avoient qu'un Exemplaire imparfait & mutilé.

Epiſtolæ Jacobi, tres Joannis & Judæ Ethiopicè & Arabicè cum punctis vocalibus & Verſione Latina Theodori Petrei, in quarto Leidæ, Elzevir. 1654. M. Ludolfe dit que ce Livre eſt tout plein de fautes.

BIBLE PERSANE.

PEntateuchi Verſio Perſica ex caractere Hebræo, Interprete Jacobo filio Joſeph Tavvos Judæo Conſtantinopoli 1546. Cette Bible eſt imprimée avec l'Hébreu, le Chaldéen, & l'Arabe ; l'Hébreu eſt au milieu, la Paraphraſe d'Onkélos eſt à la gauche, & la Verſion Perſane eſt à la droite, l'Arabique eſt au haut de la page. Cette même Verſion eſt imprimée dans la Polyglotte d'Angleterre, avec la Verſion Latine de Thomas Hyde.

Evangeliorum Verſio Perſica cum Verſione Latina Abrahami VVheloci Londini. 1652... 1657. M. l'Abbé Renaudot ſoûtient que cette Verſion eſt faite ſur le Syriaque, & non ſur le Grec, comme le prétendent les Editeurs.

Evangelia Perſicè ex interpretatione Simonis filii Joſeph Tarbicenſ. juxta codic. Pocockianum, cum Verſione Latina Samuëlis Clerici. Elle ſe trouve dans la Polyglotte d'Angleterre, & eſt priſe ſur le Syriaque ; elle eſt différente de celle de Wheloch.

BIBLES EN LANGUES TURQUE.

NOus n'avons aucune Bible entiére imprimée en cette Langue, mais ſeulement le nouveau Teſtament imprimé à Londres, *in quarto*, en 1666. de la Traduction de Guillaume Séaman.

Albert Bobavius Polonois, & apoſtat de la Religion Chrétienne, s'étant fait Turc, & ayant pris le nom d'Alibeig, traduiſit la Bible en Langue Turque à la priére de Lewinus Varneus ; celui-ci l'envoya à Léide pour y être imprimée, mais elle y eſt demeurée manuſcrite dans la Bibliothéque publique de cette ville.

BIBLES ARMENIENNES.

Biblia Armena impressa Amstelodami, in quarto, an. 1666. Cette Version Arménienne est faite sur les Septante; elle est fort belle, & faite avec grand soin, & même accompagnée d'Images qui représentent l'Histoire sainte. On dit pourtant qu'elle n'a pas été agréable aux Arméniens, quoique procurée par Jacques Caractre leur grand Patriarche.

Biblia Armenica studio Theodori Petrai, in fol. Amstelod. 1670.

Biblia Armenica Constantinopoli, in quarto, erant sub prælo, an. 1707.

Psalmi Armenicè, in octavo, Romæ 1565. *Venetiis* 1642 *Amstelodami* 1661. *in quarto. Ibidem* 1666. *in* 24. *&c.*

Novum Testamentum Armenicè, in octavo, Amstelod. 1668.

Ibidem nitidioribus typis, in octavo, an. 1698.

BIBLES COPHTES, ou EGYPTIENNES.

IL y a plusieurs Exemplaires manuscrits des Bibles Cophtes dans les Bibliothéques, mais on n'en connoît aucuns d'imprimez. Voyez la Bibliothéque Sacrée du P. le Long de l'Oratoire.

BIBLES GRECQUES.

LA plus ancienne Version de l'Ecriture que nous connoissions, est celle des septante Interprétes, que l'on croit avoir été faite en Egypte sous le regne de Ptolémée Philadelphe, qui monta sur le trône l'an du Monde 3720. avant J. C. 280. avant l'Ere vulgaire 284. Quelques-uns veulent que dés auparavant il y ait eu une Traduction Grecques des Livres saints des Hébreux, mais on n'a jamais pû prouver ce sentiment. Nous avons parlé assez au long des Septante sous leur article dans le Dictionnaire, nous ne répéterons point ici ce que nous en avons dit. Nous nous bornons à donner ici le Catalogue des principales Editions Grecques, tant de l'ancien, que du nouveau Testament.

Biblia Græca cum Versione Latina ad verbum. Compluti, an. 1517. C'est celle qui est dans la Polyglotte du Cardinal Ximenés. Les Sçavans reconnoissent que cette Edition n'est rien moins que la pure & la vraye Traduction des Septante; ceux qui ont travaillé à la Polyglotte de Complute, ayant retouché le Texte Grec, pour le rendre conforme à la Vulgate, ou à l'Hébreu, sans se mettre beaucoup en peine s'ils suivoient ou non la Version des Septante. Aussi cette Edition est peu estimée.

Biblia Græca curâ Andreæ Ausulani, in ædibus Aldi & Andreæ Ausulani Soceri, in fol. Venetiis, an. 1518. Cette Edition parut avant celle de Complute, quoiqu'elle ait été achevée un an aprés; car la Bible Grecque de Complute ne parut qu'en 1522. quoiqu'elle fût achevée dés 1517. On remarque qu'il y a beaucoup de fautes d'impression dans celle d'Alde; elle approche plus du vrai Texte des Septante, que l'Edition de Complute: mais les Sçavans y trouvent encore quelques Additions tirées de Théodotion, & des anciens Interprétes Grecs. On la réimprima en 1526. 1545. 1550. 1596. 1597. 1599. & 1687.

Biblia Græca minimo caractere, juxta Venetam Aldi Editionem, 4. Vol. in octavo, Argentorati Volphius Cephaleus, N. Test. an. 1524. *vet. Test.* 1526. *cum Præf. Joan. Loniceri Lutherani.*

Biblia Græca juxta Editionem Venetam, in fol. Basileæ, Joan. Hervag. 1545. *cum Præfat. Philipp. Melanchthonis.* C'est l'Edition qui est connuë sous le nom d'Edition de Bale, & qui est la même que celle d'Alde.

Biblia Græca veteris Testam. Græcè, ex Edit. Ald. & Latinè ex Edit. Complut. 4. Vol. in octavo, Basileæ Nicolai Brylinger. 1550.

Biblia Græca & Latina, 3. Vol. in octav. Basil. Bryling. 1582. C'est la même que l'Edition de 1550. dont on a changé le titre.

Biblia Græca veteris Testamenti authoritate Sixti V. Pontif. Max. & operâ Antonii Cardin. Caraffæ, cum Præfatione Latina Petri Morini, in fol. Rom. Typog. Franc. Zannetti, an. 1587. Cette Edition passe pour la meilleure, la plus pure & la plus correcte de toutes celles qui avoient paru jusqu'alors. Il y a toutefois des Sçavans, comme Mariana, & le P. Morin, qui croyent qu'il s'y est encore glissé quelques passages des anciens Traducteurs Grecs. Elle a été réimprimée dans la Polyglotte d'Angleterre en

1657. & à Paris par le P. Morin, avec la Traduction Latine en deux Vol. *in fol.* en 1638. & à Londres auſſi, avec les Scolies & les Variétez de leçons, en 1653. *in quarto.* Cette Edition eſt fort correcte ; & à Cambrige trois Volumes *in* 12. par Jean Field, en 1665. Cette Edition n'eſt point eſtimée. Et Amſterdam, *in octavo*, chez la veuve de Saméron, en 1683. Edition trés-fautive ; & à Lipſic, & à Goſlar, en 1697. 2. Vol. *in octavo*, par les ſoins de Jacques Clarer, & de Thomas Klumpſius.

Biblia Græca veteris & novi Teſtamenti ; veteris quidem juxta Editionem Baſileenſem, ſeu Aldinam ; novi verò, juxta Editionem Roberti Steph. an. 1550. *in fol. Francofurti ad Mænum, apud Andreæ Vechel heredes.* 1597.

Biblia Græca veteris Teſtamenti, ex antiquiſſimo codice Manuſcripto Alexandrino, curâ Joan. Erneſti Grabe cum Præfatione Joan. Pearſon in fol. & in oct. Oxonii è theatro Scheldoniano. 1707. On avoit attendu long-tems cette Edition de la Bible, tirée du Manuſcrit Aléxandrin ; & Valton en avoit déja donné les Variétez de leçons dans la Polyglotte de Londres, en 657.

Biblia Græca cum Variantib. Lectionibus ex recenſione Lamberti Boz. in quarto, Amſtelod. Halma 1708. Cette Edition eſt fort belle, & fort commode.

Novum Teſtamentum Græcè ſine ſpiritibus & accentibus, ut ipſum autographum melius referat, in Polyglottis Complutenſibus, an. 1514. *Editum, ſed publicarum duntaxat poſt an.* 1522. C'eſt la premiére Edition Grecque que nous ayons ; elle a été réimprimée plus d'une fois ; elle eſt priſe ſur un Manuſcrit du Vatican, & eſt beaucoup plus correcte & meilleure que l'Edition des Septante dans la même Bible de Complute.

Novum Teſtamentum Græcè & Latinè, ab Eraſmo Roterod. recognitum, & Leoni X. nuncupatum, in fol. Baſileæ apud Froben. 1516. Jean Oecolampade, & Sigiſmond Gélénius prirent ſoin de l'impreſſion. Cette Edition ſouffrit de grandes contradictions de la part des ennemis d'Eraſme, mais elle s'eſt toûjours fort bien ſoûtenuë. Eraſme la fit réimprimer à Bâle, *in fol.* chez Froben, en 1519. avec beaucoup de corrections, & grand nombre d'annotations. Le Pape Léon X. l'a approuvée, & les plus habiles conviennent qu'Eraſme eſt un des meilleurs Interprétes du nouveau Teſtament. On a reimprimé cet Ouvrage en pluſieurs formes, & en differens endroits, quelquefois avec des notes, & plus ſouvent ſans notes.

Novum Teſtamentum Græcum ex Edit. Allei & Auſulani, Venetiis. 1518. Elle eſt jointe à l'ancien Teſtament imprimé la même année au même lieu.

Novum Teſtamentum Græcè, cum Præfatione Nicolai Gerbelii, in 4. *Haganoæ.* 1521. L'Editeur a ſuivi les Editions d'Alde & d'Eraſme.

Novum Teſtamentum Græcè, in octavo, Argentorati 1524. *curâ Fabritii Capitonis.* Cette Edition eſt priſe ſur celle d'Haguenau. 1521.

Novum Teſtamentum Græcum à Ceporino (id eſt Pellicano) caſtigatum, in octavo, Baſileæ, Bebelii. 1524. Cette Edition a été réimprimée en 1531. 1538. 1540. Elle eſt faite ſur la troiſiéme Edition d'Eraſme de 1522.

Novum Teſtamentum Gr. & Lat. abſque diſtinctione capitum, in fol. Baſileæ typis Joan. Froben. 1527. Cette Edition eſt faite avec grand ſoin, confrontée ſur divers Manuſcrits, & trés-correcte.

Novum Teſtamentum Gr. cum exhortatione Oecolampadii, in oct. Baſil. Bebelii. 1531. *Item in oct. Baſileæ, Platteri.* 1538. & 1540.

Novum Teſtamentum Gr. in oct. Pariſ. Simonis Colinæi. 1534. M Mill. remarque que l'Auteur de cette Edition avoit devant les yeux pluſieurs bonnes Editions du Texte, & qu'il a ſuivi la Leçon qui lui a paru la meilleure.

Novum Teſtamentum Gr. in oct. Baſileæ, Froben & Epiſcopii. 1545. Cette Edition eſt faite ſur la troiſiéme d'Eraſme ; elle eſt magnifique, & d'un beau caractére.

Novum Teſtamentum Gr. in 16. *Pariſ. typis Roberti Steph.* 1546. Cette Edition eſt une des plus belles qui ait jamais paru ; on prétend qu'il n'y a qu'onze fautes ; elle eſt remarquable par la Préface, qui commence : *O mirificam.* Il y en a eu une réimpreſſion en 1549. qui eſt preſque en tout ſemblable à celle de 1546. M. Mill. qui a pris la peine de confronter ces deux Editions, a remarqué que la derniére a onze fautes de plus que la premiére, & qu'elle en différe en 67. endroits On la remarque encore en ce que dans la Préface, p. 1. lig. 2. avant la fin, on y lit *pulres*, au lieu de *plures.*

Novum Teſtam. Gr. ſtudio Sixti Betuleii, in fol. Baſil. 1546. *Idem Græc. in oct. Tyguri.* 1547. *Item Gr. in* 16. *Pariſ.* 1549.

Novum Teſtam. Gr. ex Bibliot. Regia, in fol. Pariſ. Rob. Steph. 1550. C'eſt la meilleure de toutes les Editions Grecques du N. T. qu'ait faites Robert Etienne ; il a mis en marge les variétez de leçons tirées de ſeize Exemplaires Grecs. M. Mill. en a fait une

Critique exacte, que l'on peut voir au long dans les Prolégoménes sur son Edition du nouveau Testament. On a réimprimé plusieurs fois l'Edition de Robert Etienne de l'an 1550. mais on n'y a pas toûjours également bien réüssi.

Novum Testam. cum duplici interpretatione, Erasmi scilicet & veteris Interpretis, 2. Vol. in oct. ex Officina Rob. Steph. 1541. Cette Edition a été faite à Genéve, non en 1541. comme marquent les Imprimez, mais en 1551. pendant que ce fameux Imprimeur y étoit réfugié. Elle est toute la même que celle de 1550. mais elle est remarquable en ce que l'Imprimeur y a marqué les versets, qui est une invention nouvelle de sa façon. Il l'inventa en allant à cheval de Paris à Lyon, dit Henry Etienne son fils, & il en donna les premiers essais dans le nouveau Testament dont nous parlons. L'usage en parut si utile, qu'on l'a suivi dans presque toutes les Editions postérieures à celle-là.

Novum Test. Gr. cum variis Lectionibus, in 12. *Paris. Joan. Crispini* 1553. Cette Edition est faite sur le Texte de Robert Etienne; elle est tout à fait propre, & le caractére en est fort net.

Novum Test. Gr. à Theodoro Beza Latinè versum cum ejusdem annotationibus, & Praefatione, in fol. Basil. 1559. Cette Edition a été réimprimée plusieurs fois en différens endroits. Celle de Cambrige en 1642. avec le Commentaire de Camérarius, passe pour la meilleure de toutes.

Novum Test. Gr. in 24. *Antuerpiæ, Christop. Plantin.* 1564. Il y a plusieurs autres Editions du même nouveau Testament faites par Plantin en 1572. 1573. 1574. 1583. 1584.

Novum Test. Grec. cum argumentis capitum, & variis Lectionibus, in 16. *Joan. Crispini.* 1564. *&* 1565. Cette Edition est trés-propre, & trés-correcte.

Novum Test. Gr. cum interpretatione duplici Latina, una veteri, altera Theodori Bezæ, in fol. typis Henrici Stephani. 1565. Cette Edition est considérable par le grand nombre d'Exemplaires qu'avoit consultez Henry Etienne, & par les Variétez de leçons qu'il y a jointes. Voyez les Prolégoménes de M. Mill.

Novum Test. Gr. 2. *Vol. in.* 16. *ex Officina Rob. Stephani, Roberti filii, an.* 1568. Cette Edition est assez correcte, & l'Imprimeur a mis à la fin plusieurs Variétez de Leçons tirées de trés-anciens Exemplaires.

Novum Test. Gr. 2. *Vol. in* 16. *Henrici Steph.* 1576. Cette Edition est accompagnée d'une belle Préface, des Argumens des Chapitres en Latin, & de l'explication de quelques termes obscurs en marge.

Novum Test. Gr. & Lat. ex recognitione Benedicti Ariæ Montani. 1585. *in fol. in Burgo-Aracenensi, in Hispania.* Cette Edition est rare; elle est jointe à la Bible Hébraïque du même Arias Montanus; mais la meilleure Edition du nouveau Test. Gr. & Lat. faite par cet Auteur, est celle d'Anvers, *in fol.* chez Plantin. 1584.

Novum Test. Gr. Lat. ex Versione Sebastiani Castellionis, in oct. Venet. 1583. *Item* 1584. *&* 1591. On sçait que Castallion, ou Châteillon, se piquoit de parler bien Latin, & qu'il a affecté une pure Latinité dans ses Traductions de l'Ecriture.

Novum Test. Gr. sub Aristarchi Limam revocatum, additis notis marginalibus, in oct. Basileæ Brylinger. 1586. On croit que ce nouveau Testament fut procuré par les soins d'Isaac Casaubon, de même que celui qui fut imprimé *in* 16. par Henry Etienne en 1587. & à Genéve par Eustate Vignon, en la même année 1587. Il y a des Notes, des Variétez de Leçons, des Concordances; elle fut réimprimée à Genéve en 1615. & à Paris chez Paul Etienne en 1517.

Novum Test. Græc. cum observationib. & notis Oligerii, sive Gumnai Rosenkrantii & aliorum, 2. *Vol. in oct. Commelin.* 1602.

Novum Test. Græc. cum notis Josephi Scaligeri, in quarto, Genev. Petri de la Rouviere. 1619.

Novum Test. Græc. cum notis Stephani Casauboni & Scaligeri, in oct. Londini. 1622. Cette Edition est pleine de fautes. Les Editions de 1633. & de 1641. sont la même; mais celle de 1633. vaut mieux.

Novum Test. Græc. ex Regiis Philipp. II. & aliis optimis Editionibus summâ curâ expressum, in 16. *Lugd. Batav. Elzevir.* 1624. Cette Edition est trés-belle, comme la plûpart de celles des Elzevirs; elle est faite sur la troisiéme Edition de Robert Etienne, faite en 1550. M. Mille n'y a remarqué que douze differences; elle est sans distinction de versets. Les Elzevirs ont encore donné des nouveaux Testamens Grecs en 1633. 1641. 1656. 1658. 1662. 1675. 1678. Toutes ces Editions sont des plus propres; mais elles ne sont pas exemtes de fautes. Celle de 1633. est la meilleure de toutes; les versets y sont distinguez.

Novum Testam. Græc. in 32. *Sedani, Joan. Jannoni.* 1628. Cette Edition n'est re-

marquable que par ſon extrême petiteſſe, & par la beauté du caractére.

Novum Teſtam. Græcè, in 24. *Amſtelodami, typis Guillelmi Blaeu.* L'Edition eſt en trés-petit caractére, fort nette, mais elle n'eſt pas exemte de fautes.

Novum Teſt. Græco vulgari ſeu litterali, ex Verſione Maximi Gallipolitani, & altera Cyrilli Lucaris, in quarto, Genevæ. 1638. Cette Edition en Grec vulgaire fut faite aux frais & par l'ordre des Etats Généraux des Provinces Unies, en faveur des nouveaux Grecs. Mais elle n'a pas eu grand ſuccés parmi ces peuples, qui ne liſent le nouveau Teſt. qu'en ſa Langue primitive & originale, & qui l'entendent encore aſſez pour pouvoir ſe paſſer de traductions. Voyez Langius, Differt. ſur cette Edition, p. 4. &c.

Novum Teſtam. Græc. cum Variis Lectionib. ad calcem. in fol. Pariſ. ex Typographia Regia. 1642. Elle eſt toute des plus belles, & des plus magnifiques; mais elle ne paſſe pas pour des plus correctes.

Novum Teſt. Græc. ex antiquiſſimo Ms. opera Joan. Boëcleri, in 12. *Argentorati.* 1645. Il y en a une ſeconde Edition de 1660.

Dans la Polyglotte d'Angleterre imprimée en 1657. on a donné le nouveau Teſtament Grec, ſur la belle Edition de Robert Etienne faite en 1550. & dans la Polyglotte de Paris, on a ſuivi le Grec de l'Edition de Complute.

Novum Teſt. Græc. cum Verſione Latina vulgata, & Gallica Montenſi, in oct. à Mons 1673. Cette Edition en trois colomnes fut imprimée à Roüen, & non pas à Mons, comme porte le titre. Elle eſt fort commode, & aſſez bien imprimée.

Novum Teſt. Græcè, cum locis parallelis, Variantib. Lection. ex plus 100. *Mſſ. Codicib. & antiquis Verſionib. in oct. Oxonii è Theatro Scheldoniano.* 1675. Elle a été réimprimée en 1697. & 1702. Le Texte en eſt aſſez net, & aſſez correct; mais les Variétez de Leçons qui ſont au bas de la page, ſont un peu trop confuſes, & il faut du tems pour s'habituer à les démêler; d'ailleurs comme les Editeurs n'ont pû les vérifier, il y en a un bon nombre de fautives.

Novum Teſt. Gr. & Germanicè, ſtudio Joan. Leuſden, in 12. *Luneburgi.* 1693. Le même Leuſden en a fait encore imprimer un autre Grec & Latin à Amſterdam, chez Veſtein, *in* 12. 1698. Et encore un Grec ſans Latin & ſans abbréviations, à Amſterdam en 1698. Et encore un autre en Grec & en Flamand, *in* 12. à Amſterdam 1698.

Novum Teſt. Græcè, cum Scoliis Græcis è Græcis ſcriptorib. Variantib. Lection. opera Joan. Georgii Archidiaconi Gloceſtrienſ. in fol. Londini. 1703. L'Auteur étant mort avant la fin de l'Ouvrage, M. Henry Aldrich, & M. Grabe y ont mis la derniére main.

Novum Teſt. Græcè, cum Variantib. Lect. ſtudio Joan. Georgii Pritii cum ejus Prolegomenis, in 24. *Lipſiæ.* 1703. La même année il en donna encore un autre *in* 12. au même lieu.

Novum Teſt Græcum, cum Variantib. Lect. locis parallelis, Prolegomenis, &c. ſtudio & labore Joannis Millii, in fol. Oxonii è theatro Scheldoniano. 1707. C'eſt l'Edition la plus achevée du nouveau Teſtament qui ait encore paru. M. Mille y avoit travaillé pendant trente ans; il mourut peu de tems avant qu'elle fût entiérement ſortie de deſſous la preſſe. Le fond de cette Edition eſt pris ſur celle de Robert Etienne de 1550.

M. Ludolf Kuſter la fit réimprimer *in folio* à Roterdam, chez Gaſpard Fritoch, & Michel Bohen en 1710. il y fit quelques Additions, & la réduiſit dans un meilleur ordre. Son Edition eſt tout à fait belle & correcte, & eſt beaucoup moins chére que celle d'Oxford.

Novum Teſtamentum Græcum, Editio nova, ex Regiis, aliiſque optimis Editionibus cum poſtrema Millienſi diligentiſſimè collatis, expreſſa. Cette Edition eſt en deux Volumes *in* 12. imprimée à Paris en 1715. chez P. F. Emery.

BIBLES LATINES.

LE nombre d'Editions des Bibles Latines eſt preſque infini; un curieux Bibliothécaire n'en négligera aucune, ſur tout des anciennes qui ont été imprimées avant le Concile de Trente; parce qu'encore que pour la plûpart elles ſoient aſſez fautives, on les conſidére comme autant de manuſcrits; mais il faut prendre garde de ne pas multiplier celles qui ſont priſes ſur d'autres Editions précédentes, & plus anciennes, & qui ne doivent paſſer que comme des réimpreſſions du même Texte. Depuis le Concile de Trente, juſqu'à la correction de Clement VIII. en 1592. l'on uſa encore d'une aſſez

assez grande liberté dans les Editions des Bibles Latines selon la Vulgate. Mais ce Pape ayant ordonné que son Edition faite à Rome en 1592. seroit dans la suite tenuë par tous les Catholiques pour la Vulgate, qui avoit été déclarée authentique par le Concile de Trente, on s'y est conformé dans presque toutes les Editions qui se sont faites depuis ce tems là.

On cite des Editions Latines faites en 1450. 1458. & 1459. mais comme on n'en peut pas faire voir la datte, on les tient pour suspectes, & pour supposées.

La premiére Edition bien avérée, est celle de 1462. imprimée à Mayence par Jean Fust bourgeois de cette ville, & Pierre Schoiffer de Gernsheim, Clerc du même Diocése, & achevée la veille de l'Assomption Elle est trés-rare; on en trouve toutefois jusqu'à neuf Exemplaires dans Paris. Ils sont *in folio*, & en vélin. M. Achille de Harlay premier Président au Parlement de Paris, en avoit un en papier.

Le même Pierre Schoiffer en imprima encore une autre à Mayence en 1472. en deux Volumes *in folio.*

On trouve encore une autre Edition en deux Volumes *in folio*, sans nom de lieu, ni d'Imprimeur, en 1473.

Biblia Latina, Augustæ Vindelicorum. Joan. Bemler. 1466.

Biblia Latina, in fol. Reutlingæ. Joan. de Averbach. 1469.

Biblia Latina cum opusculo Aristeæ, curâ Joan. Andreæ Alerienſ. Episcopi, Romæ, 2. Vol. in fol. par Conrad Suvenheim, Arnold, & Panarsts.

Biblia Latina, in quarto, Placentiæ. Joan. Petri de Ferratis Cremon. 1475.

Biblia Latina in folio, Norimberg. Antonii Coburger. 1475.

Biblia Latina in fol. Pariſ. 1476. par Ulric Gering, Martin Crants, & Michel Friburger.

Biblia Latina in fol. Venetiis. Franciſci de Hailbrun, & Nicolai de Francfort. 1476. Ils en imprimérent encore une en 1478.

Biblia Latina caractere Gothico, Venetiis, opera Nicolai Jenſon Gallici. 1476. *in fol.*

Biblia Latina in fol. Neapoli, per Matthiam Moravum. 1476.

Biblia Latina, 2. Vol. in fol. per Bernard Richel. Basileæ 1477.

Biblia Latina cum Canonibus, Evangeliſtarumque Concordantiis Menardi Monachi, 2. Vol. in fol. Norimberg. Antonii Coburger. 1478. Je ne sçai qui est ce *Menardus Monachus*, mais ses Concordances se trouvent encore imprimées dans l'Edition de Jean Zeiner à Ulmes en 1480. & dans celle d'Antoine Coburger à Nuremberg la même année.

Biblia Latina cum Postillis Nicolai de Lyra, 7. Vol. in fol. Coloniæ. 1480. Ces Postilles de Lyra ont été souvent réimprimées en 1481. 1482. 1487. 1489. 1493. 1498. 1520.

Biblia Latina in fol. 1480. sans nom de lieu de l'impression, ni de l'Imprimeur. Le caractére en est fort beau; & paroit faite avec grand soin. La même en 1483.

Biblia Latina cum Gloſſa ordinaria, &c. 6. Vol. in fol. Norimbergæ. 1493. Elle a été réimprimée plusieurs fois, en 1495. 1496. 1502. 1508. 1524. 15-8. 1545. 1588. 1589. 1617. 1634. Il est inutile de grossir ce Catalogue par une liste exacte de toutes les Bibles imprimées jusqu'en 1517. ou 1522. que parut la Polyglotte de Complute. Ceux qui présidérent à cette Edition, y apportérent beaucoup plus de soin qu'on n'avoit fait dans les Editions précédentes. Aprés cela vinrent les Editions de Robert Etienne en 1528. 1532. 1534. 1540. 1545. 1546. &c. qui enchérirent encore sur toutes les autres par leur exactitude. Les Théologiens de Paris censurérent les Editions de ce fameux Imprimeur faites avant 1547. & 1548. mais leur censure ne tombe que sur les Notes & les Sommaires, où ils crurent remarquer quelques fautes. Cet Imprimeur fit une Réponse trés-aigre à ces censures, imprimée en François & en Latin, en 1552.

Biblia Latina cum Annotationibus, & interpretatione propriorum nominum Hebraïcorum, in fol. Pariſ. 1532. *ex officina Rob. Stephani.* Cette Edition a été réimprimée plusieurs fois.

Biblia Latina ejuſdem Rob. Stephani. 1540. *in fol.* Cette Edition est la meilleure de toutes celles d'Etienne, soit qu'on regarde la beauté du caractére, l'exactitude, les notes, les planches, &c.

Biblia Latina Franc. Gryphii, in oct. 1541. *& in fol.* 1550. *Elegantiſſima.*

Biblia Latina Joan. Benedicti, cum Scholiis ad marginem, &c. ex officina Simonis Colinæi Pariſ. 1541. Elle a été réimprimée plusieurs fois en 1549. 1552. 1558. 1564. 1565. 1567. 1573.

Biblia Latina Autore Iſidoro Clario Benedictino, cum Scholiis, &c. in fol. Venet. 1542. Cette Edition est corrigée, l'ancien Testament sur l'Hébreu, & le nouveau sur le Grec. Les Notes sont prises pour la plûpart de Sébastien Munster; l'Auteur avouë lui-même qu'il a profité des travaux des autres, mais il ne nomme pas Munster, qui étoit

Proteſtant, & dont le nom étoit odieux parmi les Catholiques. La Bible de Munſter avoit paru en 1535. & en 1546. comme nous l'avons remarqué ci-devant, en parlant des Bibles Hébraïques. Le Prologue & les Prolégoménes de Clarius ont été mis à l'*index*; l'Edition de 1564. eſt purgée.

Biblia Latina in octav. Pariſ. ex officina Rob. Stephani. 1545. Cette Edition eſt très-belle, d'un caractére fort net, imprimée en deux colomnes, dont l'une repréſente l'Edition Vulgate, & l'autre celle de Zurich, avec les Notes attribuées à Vatable miſes en marge, & des diverſes Leçons. Robert Etienne gliſſa dans ces Notes le venin du Calviniſme, & eſſaya de les faire paſſer ſous le nom de Vatable, qui étoit Profeſſeur Royal dans la Langue Hébraïque à Paris. Ce Profeſſeur n'avoit jamais écrit de Notes; mais Bertin le Comte un de ſes diſciples, fut chargé par Robert Etienne de ramaſſer tout ce qu'on avoit écrit des Explications de ce ſçavant Homme; & il les fit imprimer, comme nous venons de dire. Vatable qui vivoit alors, & qui étoit zélé Catholique, en fut ſi outré, qu'il entreprit Robert Etienne, & lui ſuſcita un procés; mais ſa mort arrivée en 1547. fut cauſe que cette affaire ne fut point terminée. On peut ſe ſervir trés-utilement de ces Notes purgées par les Docteurs de Salamanque, dans leurs Editions imprimées en deux Volumes *in fol.* à Salamanque en 1584. & réimprimées pluſieurs fois depuis. Au reſte cette Edition de Robert Etienne a été ſouvent réimprimée depuis; ſçavoir en 1567. 1588. 1605.

Biblia Latina ad Vetuſtiſſima Exemplaria recens caſtigata, in fol. Lovanii. 1547. Jean Hentenius eut beaucoup de part à cette Edition. Elle eſt principalement imprimée ſur celle de Robert Etienne de l'an 1540. Hentenius a mis en marge pluſieurs variétez de leçons; & c'eſt-là la fameuſe Bible des Docteurs de Louvain, qui a été réimprimée ſi ſouvent. L'Edition de 1574. paſſe pour la meilleure, & la plus exacte. François Lucas de Bruges, Jean Molan, Auguſtin Hunneus, Cornelius Reineri Gandænus, & Jean Harlem y eurent grande part, & y joignirent beaucoup de diverſes leçons. L'Edition de 1583. faite à Anvers par Plantin, avec les Notes de Luc de Bruges, eſt auſſi fort eſtimée.

Biblia Latina cum Scholiis Joan. Benedicti adjectis Lemmatibus, & Præfatione Renati Benedicti Pariſ. in fol. Joan. Macæi. 1564. & 1566. L'Edition de 1573 procurée par les Théologiens de Paris, ſur tout par Jacques le Febvre, paſſe pour une des meilleures.

Biblia ſacra Vulgatæ Editionis ad Concilii Trid. præſcriptum emendata, & à Sixto V. Pontif. Max. recognita, & approbata, in fol. Romæ ex typographia Apoſt. Vaticana. 1590. C'eſt-là la fameuſe Edition de Sixte Quint, ſi rare & ſi chére; l'intention de ce Pontife étoit qu'elle ſervît de régle pour toutes les Editions Latines de la Bible, mais le Pape Clément VIII. la fit corriger, & publier de nouveau en 1592. & c'eſt cette derniére qui paſſe aujourd'hui pour la ſeule vraye & autentique Vulgate, canonisée par le Concile de Trente, & imprimée une infinité de fois depuis dans tous les endroits de l'Europe.

Biblia Latina cum gloſſis Hugonis Cardinalis, 8. *Vol. in fol. Venet. apud Seſſas* 1600.

Biblia Latina in fol. Antuerpiæ, Joan. Moreti. 1603. On trouve à la fin pluſieurs corrections ramaſsées par Luc de Bruges, & tirées de la Bible de Sixte Quint.

Biblia Lat. Variarum tranſlationum ſtudio Fortunati Schachi Fanenſis, 2. *Vol. in fol. Venet.* 1609. La même Bible augmentée de quelques traductions, fut imprimée en trois Volumes *in fol.* à Anvers en 1616.

Biblia Latina cum Verſione Gallica DD. Lovan. in fol. Pariſ. 1615.

Biblia Lat. cum gloſſa ordinaria Strabi Fuldenſis, Poſtillis Nicolai de Lyra, additionibus Pauli Burgenſis, &c. operâ Theologorum Duacenorum, 6. *Vol. in fol. Duaci Balthazar Beller.* 1617. L'Edition d'Anvers de 1634. eſt la meilleure de toutes.

Biblia ſacra cum Scholiis Joan. Mariani, & notationibus Emmanuëlis Sa, addito Petri Lanſſelii ſupplemento, 2. *Vol. in fol.* Anvers 1624.

Biblia ſacra cum expoſitionibus priſcorum Patrum, collectore & Scholiaſte Franc. Hareo, in fol. Anvers 1650.

Biblia Lat. cum brevi explicatione Stephani Menochii, 2. *Vol. in fol. Coloniæ Agrippinæ.* 1630.

Biblia magna Commentariorum Joan. Gagnæi, Guillelmi Eſtii, Emmanuëlis Sa, Joan. Menochii, & Jacobi Tirini, cura Joan. de la Haye, 5. *Vol. in fol. Pariſ.* 1643. Ce Recueil eſt beaucoup plus eſtimé, que celui que publia en 1660. le même Pere de la Haye, ſous le nom de *Biblia maxima*, en 19. Volumes *in fol.* à Paris. L'Auteur y a mis trés-peu du ſien; & dans ce qu'il appelle *Concordances*, qui eſt proprement ſon Ouvrage, il y a peu d'ordre, de netteté, & d'exactitude, ſans parler des fautes d'impreſſion, qui y

ſont en trés-grand nombre. Il n'y a d'ajoûté que le Commentaire de Nicolas Lyra, & les variétez de Leçons des Verſions Orientales, & de quelques Verſions Latines, ſans aucun choix ni diſcernement. Les Prolégoménes ſont aſſez bons, mais trop diffus; en un mot, toute l'Edition eſt trés-fautive.

Biblia Latina, 8. Vol. in fol. Pariſ. è Typographia Regia. 1642. Cette Bible eſt plus pour la montre que pour l'uſage.

Biblia Latina Juſſu Cleri Gallicani, denuò Edita, 8. Vol. in 12. *Pariſ. Antonii Vitré.* 1652 Cette Bible eſt fort remplie de fautes d'impreſſion.

Biblia Latina notis chronologicis & hiſtoricis illuſtrata, & ſacrâ chronologiâ, additâ quoque geographiâ, in fol. Pariſ. Antonii Vitré. 1660. Le P. D. Claude Lancelot Bénédictin a procuré cette Edition; la Chronologie qu'il y a miſe, eſt celle d'Uſsérius, & la Géographie eſt de M. Samſon. Cette Bible eſt des plus belles & des plus commodes.

Biblia Latina notis chronologicis & hiſtoricis illuſtrata, in 4. *Pariſ. Anton. Vitré.* 1662. Elle eſt priſe ſur celle de 1660. & procurée par le même P. Lancelot; mais au lieu de la Géographie de M. Samſon, il y donne celle du P. Lubin, & abrége les Tables chronologiques de l'Edition *in folio.*

Biblia Latina litteralibus & moralibus Commentariis illuſtrata, per Antonium de Eſcobar & Mendoça, 9. Vol. Lugduni. 1667.

Biblia Latina cum brevi explicatione Gallica Marci de Beruſle juxta ſenſum litteralem, 3. Vol. in fol. Grationopoli. 1681.

Biblia Latina cum Verſione Gallica Iſaac le Maiſtre de Saci, & brevibus notis, 3. ou 4. Volumes *in fol. Leodii, Broncard.* 1701. & 1702. *Item* 16. *Vol. in* 12. *Pariſ.* Deſprez 1696. . . 1702.

Biblia Latina cum breviſſimis & ſelectis annotationibus Joan. Baptiſtæ Duhamel. in fol. Pariſ. Elle ſeroit aſſez belle & aſſez commode, ſi elle n'étoit pas remplie de fautes d'impreſſion.

Biblia ſacra recognita & emendata ab Andrea Oſiandro Seniore, in 4. *Nuremberg.* 1522. André Oſiander l'Ancien étoit Proteſtant, comme tout le monde ſçait; il ne fit pas une Traduction nouvelle de la Bible, mais il corrigea ſeulement l'ancienne Vulgate, & la réforma ſur l'Hébreu & ſur le Grec.

Biblia Latina ad fontes Hebraïci Textûs emendata, cum brevi & perſpicua expoſitione Lucæ Oſiandri, 7. Vol. in 4. *Tubingæ.* 1578. 1580. Luc Oſiander ne fit que corriger la Vulgate, pour l'accommoder aux ſentimens & à la Verſion de Luther. Sa Verſion & ſes Notes ont été réimprimées pluſieurs fois en 1589. 1593. 1597. 1599. 1600. 1606. 1609. 1615. 1618. 1635.

Biblia ſacra cum obſervationibus Andreæ Oſiandri, Lucæ filii, in fol. Francofurti & Tubingæ. 1600. André Oſiander le Jeune a ſuivi la même méthode que Luc Oſiander ſon pere. Ce n'eſt point une Traduction nouvelle qu'il donne, c'eſt une réformation de la Vulgate, accompagnée de Notes faites par divers Docteurs Luthériens de ſa communion.

Biblia Vulgatæ Editionis emendata ſtudio Conradi Pellicani, cum ejus Commentariis, 7. Vol. in fol. Tiguri. 1532. 1538. Il a ſuivi la même route que les deux précédens.

Biblia Lat. Rob. Steph. in oct. Elle eſt diſtinguée par Chapitres & par verſets, & c'eſt la premiére que Robert Etienne ait donnée de cette ſorte pour l'ancien Teſtament; car pour le nouveau, dés l'an 1551. il avoit déja imprimé le Texte Grec, avec deux Verſions Latines diſtinguées par verſets.

Biblia Latina à Sancte Pagnino Ordinis Prædicat. Edita in 4. *Lugduni an.* 1527. 1528. Cette Edition eſt l'ouvrage de vingt-cinq ans; Pagnin n'oublia rien pour la rendre parfaite, elle a eu l'approbation des ſouverains Pontifes, & de tous les Sçavans, même des Proteſtans. On en a fait une infinité d'Editions. Arias Montanus la fit imprimer avec ſes corrections interlinaires au deſſus du Texte Hébreux dans les Polyglottes d'Anvers; & quoique pluſieurs ayent blâmé les termes barbares dont il a défiguré la Verſion de Pagnin, il faut toutefois convenir que ſa méthode a ſes utilitez; & les diverſes Editions qu'on a faites de ſa Bible interlinaire, font voir qu'elle n'a pas été indifférente au public.

Biblia Hebraïca & Lat. ex Verſione Sebaſt. Munſteri, cum annotationibus, &c. 2. Vol. in fol. Baſil. 1534. 1535. Son Edition a été réimprimée pluſieurs fois, comme nous l'avons déja dit. Les Sçavans conviennent qu'aucun Auteur Proteſtant n'a mieux réüſſi dans ſa Traduction; mais on lui reproche ſon trop grand attachement aux Rabbins.

Biblia ſacra ex Sanctis Pagnini tranſlatione recognita & Scholiis illuſtrata, cura Mi-

chaëlis Villanovani , in fol. Lugd. 1542. On croit que ce Michel Villanovanus n'eſt autre que Servet , fameux par ſes erreurs ſur la Trinité.

Biblia ſacra ex Hebræis Græciſque fontibus in Latinum tranſlata per Theologos Tigurinos , in folio , Tiguri 1543. C'eſt la fameuſe Verſion de Zurich. Léon de Judas a traduit tout l'ancien Teſtament d'Hébreu en Latin , à l'exception des huit derniers Chapitres d'Ezéchiel , des quarante-huit derniers Pſeaumes , de Daniel , de Job , de l'Eccléſiaſte , & du Cantique des Cantiques , qui ont été traduits par Théodore Bibliander. Les Livres qui ne ſont qu'en Grec , ont été tournez par Pierre Cholin ; la Verſion du nouveau Teſtament eſt d'Eraſme. Les Proteſtans font grand cas de cette Traduction. M. Simon reproche à Léon de Judas d'être quelquefois plûtôt Paraphraſte que Traducteur. On l'a réimprimée plus d'une fois , en 1544. 1545. 1550. 1564. 1584. 1616. &c.

Biblia veteris Teſt. ex Hebræo , & novi ex Græco , interprete Sebaſt. Caſtalione , cum ejus annotationibus , in fol. Baſil. Oporini. 1551. Cette Edition eſt en caractére italique. Chateillon y a affecté une pureté de langage qui a ſoûlevé contre lui également les Catholiques & les Proteſtans ſes confreres : il a , pour ainſi dire , enervé la force des expreſſions de l'Ecriture , & étouffé le génie de la Langue Hébraïque, par ſes expreſſions affectées & efféminées. Voici ce qu'en dit M. de Thou liv. 35. *Caſtalio cum puriorem Linguarum cognitionem ad Theologicam ſcientiam adjunxiſſe ſe putaret , impuriſſimas manus multorum judicio ad ſacra tractanda attulit , cum à rebus ad tantum opus neceſſariis homo imparatiſſimus novam Bibliorum Interpretationem inſolenti temeritate molitus eſt.* Et Genebrard dans ſa Préface des œuvres d'Origénes : *Caſtalionis Verſio eſt affectata, plus habens pompæ & phalerarum , quam rei & firmitatis , &c.* Elle a toutefois été imprimée pluſieurs fois en 1554. 1556. 1573. 1697. 1699. L'Edition de 1573. paſſe pour la meilleure , & plus d'un Sçavant l'ont loüée.

Biblia Latina ex Verſione Emman. Tremellii , & Franc. Junii , in fol. Francofurti ad Mænum , Andreæ Vechel. La premiére partie fut imprimée en 1575. la ſeconde en 1576. la troiſiéme & la quatriéme en 1579. & le nouveau Teſtament de la Verſion de Junius , la même année. Cette Edition a été réimprimée pluſieurs fois ; les Proteſtans ont beaucoup eſtimé cette Verſion , ſur tout en Angleterre , & à Genéve ; toutefois quelques Critiques trouvent que ſouvent elle eſt paraphraſée ; & Jean Druſius en a fait une ſévére cenſure. Les Notes de Junius ſont fort eſtimées.

Biblia Latina ex Verſione Joan. Piſcatoris , in oct. Herborn. Maſſaver. ab an. 1601. *ad an.* 1618. Piſcator a fait d'aſſez bons Commentaires ſur tout l'ancien Teſtament , mais il n'a traduit d'Hébreu en Latin , que Job , les Pſeaumes , l'Eccléſiaſte , & les quatre grands Prophétes. Et encore ſur l'ancien Teſtament , il a pris l'Edition de Tremellius & de Junius ; & dans le nouveau , celle de Béze.

Biblia Lat. ex Hebræo de verbo ad verbum , Interprete Thoma Malvenda Ord. Prædicat. cum ejus Commentariis , 5. Vol. in fol. Lugd. 1650. Cet Auteur n'a donné ſa Bible & ſon Commentaire , que juſqu'à Ezéchiel. Ses Commentaires ſont eſtimez , & fort littéraux ; mais rares , parce que l'Edition en fut preſque entiérement brûlée à Lyon. Sa méthode de traduire l'Hébreu de mot à mot , & ſcrupuleuſement , l'oblige en une infinité d'endroits d'employer des termes barbares , inuſitez , forgez à plaiſir , & qu'on ne pourroit jamais entendre , ſi tout de ſuite , ou à la marge , il n'en mettoit de plus intelligibles , & de plus Latins.

Biblia ſacra ex Linguis originalibus in Latinum tranſlata à Sebaſtiano Schmidt Lutherano , in quarto , Argentorati. 1696. Cette Edition eſt Latine , ſimple , claire & aiſée. L'Auteur l'a donnée âgé de prés de quatre-vingt ans.

Biblia Lat. ex Verſione Thomæ de Vio Card. Cajetani. 5. Vol. in fol. 1539. Le Cardinal Cajetan ne ſçavoit point les Langues , mais il ſe ſervit pour faire ſa Traduction de deux hommes qui les ſçavoient ; l'un Juif , & l'autre Chrétien ; par leſquels il ſe faiſoit expliquer le Texte Hébreu , ayant devant lui pluſieurs Dictionnaires de la même Langue. Il compoſa ainſi ſa Traduction , & fit enſuite ſes Commentaires ; c'eſt ce qu'il nous apprend lui-même au commencement de ſon Commentaire ſur les Pſeaumes. Il n'a traduit que le Pentateuque , Joſué , les Juges , les Rois , les Paralipoménes , Eſdras , Néhémie , Job , les Pſeaumes , les Proverbes de Salomon , & les trois premiers Chapitres d'Iſaïe. Ses Commentaires ſont attachez à la lettre , & quoiqu'il ne ſçût pas les Langues originales , il a quelquefois trés-heureuſement réüſſi dans ſa Traduction.

Biblia Lat. Joan. Clerici cum ejus paraphraſi & notis , in fol. Amſtelodami 1693. *& ſeq.* Nous n'avons encore de M. le Clerc ſur l'ancien Teſtament , que le Pentateuque ,

& les Livres hiſtoriques. Il donne d'abord le Texte Latin avec une nouvelle diſtribution de Chapitres; au deſſous eſt la paraphraſe auſſi en Latin, & enfin le Commentaire littéral : il met au commencement, ou à la fin de chaque Volume, quelques Diſſertations. On a du même Auteur une Verſion Françoiſe du nouveau Teſtament avec des courtes Notes ; mais ce dernier Ouvrage a été ſupprimé par l'ordre des Etats Généraux.

Jean Druſius a traduit d'Hébreu en Latin quelques Livres de l'Ecriture, comme la Généſe, l'Exode, le Lévitique, & les huit premiers Chapitres des Nombres; il a auſſi traduit Job, Ruth, & Eſther, & les a accompagnez de ſes Notes.

André Maſſius a traduit d'Hébreu en Latin le Livre de Joſué, auquel il a joint un excellent Commentaire.

Auguſtin Juſtiniani a mis en Latin le Livre de Job, imprimé *in quarto* à Paris en 1516.

Jacques Bolduc a auſſi traduit le Livre de Job, qu'il a commenté. 2. *Vol. in fol.* à Paris 1637. & *in quarto* 1609.

Le même Livre a été traduit par Jean Cocceius, par Philippe Codurques, & par Jean Henri Hottinger.

Le Pſeautier a été traduit d'Hébreu en Latin par Félix du Pré, Auguſtin Juſtiniani, Arétius Félinus (c'eſt à-dire, Martin Brucer,) Conrad Pélican, Hulric Zuingle, Jean Bugenhague, Volfang Muſculus, Jean Calvin, Sébaſtien Caſtalion, Jean Cocceius, Jean Draconite, Conrad Héreſbach, Léon de Juda, Rod. Magiſter, Georges Major, Thomas Malvenda, Henri Moller, Simon de Muis, Sébaſtien Munſter, Santés Pagnin, Jean Piſcator, Sébaſtien Schmid, Emmanuël Tremellius, Thomas de Vio Cardinal, Jodoch Villich, &c. On compte au moins vingt-cinq Traductions faites depuis l'an 1515.

NOUVEAU TESTAMENT LATIN.

Novum Teſtamentum è Græco in Latinum Verſum ab Eraſmo Roterodamo an. 1516. Il a été retouché plus d'une fois par Eraſme, & réimprimé pluſieurs fois, ordinairement avec le Texte Grec.

Novum Teſtamentum ex Græco in Latinum, Operâ Sanctis Pagnini. M. Simon prétend que Pagnin ne ſçachant pas parfaitement le Grec, comme il ſçavoit l'Hébreu, n'a pas ſi bien réüſſi à traduire le nouveau Teſtament, qu'à traduire l'ancien.

Novum Teſtamentum Latinè Redditum à Thoma de Vio Cardinale Cajetano. Cet Auteur ne ſçavoit pas le Grec, mais il ſe ſervit pour faire ſa Traduction, du ſecours de gens qui le poſſédoient fort bien. Il n'a pas traduit l'Apocalypſe.

Novum Teſtamentum Latinè factum per Galterum de Locenum, in quarto, Londini 1540.

Novum Teſtamentum ex Verſione Eraſmi à Petro Cholino, à Radolpho Galtero iterum cum Græco collatum, & pluribus locis emendatum. 1543. Cette Traduction, ou reviſion fut imprimée dans la Bible de Zurich, & Eraſme ne la vit qu'avec beaucoup de peine.

Novum Teſtamentum ex Verſione Sebaſtiani Caſtalionis, imprimé plus d'une fois. L'Auteur y a ſuivi la même méthode que nous avons vûë dans ſa Traduction de l'ancien Teſtament. On vit cette Verſion Latine accompagnée d'une Traduction Françoiſe, *in quarto & in oct. Baſileæ* 1572. L'une & l'autre étoit apparemment du même Châteillon.

Novum Teſtamentum à Theodoro Beza Latinè Verſum. Cette Traduction fut d'abord fort eſtimée, ſur tout des Proteſtans. Il y en a toutefois qui blâment la hardieſſe de Béze, qui donne quelquefois trop à ſes conjectures, en s'écartant ſans néceſſité de la leçon commune du Texte Grec. Sa Traduction a été réimprimée une infinité de fois.

Novum Teſtamentum Lat. Interpretes Eraſmo Schmid. 1658.

Nov. Teſtam. Latinè Verſum à Sebaſtiano Schmid. 1692.

Epiſtolæ D. Pauli Latinè Verſæ à Jacobo Fabro Stapulenſ. addito Commentario, in fol. Pariſ. 1512. *& ſequentib.* On prétend que cet Auteur ne ſçavoit pas aſſez parfaitement le Grec, & qu'il s'eſt éloigné ſouvent ſans néceſſité du Texte de la Vulgate.

BIBLES EN LANGUE VULGAIRE.

BIBLES FRANÇOISES PUBLIE'ES PAR LES CATHOLIQUES.

J'Ai parlé avec une juſte étenduë des Bibles Françoiſes dans le Dictionnaire, ſous l'article des *Bibles*. Je me contenterai d'en marquer ici les principales Editions.

Bible hiſtoriale, 2 *Vol. in fol. Pariſ.* Vers l'an 1488. C'eſt la Traduction de Guiars des Moulins, avec ſes Notes tirées de l'Hiſtoire Scolaſtique de Pierre le Mangeur : elle fut imprimée par l'ordre de Charles VIII. Roi de France, aprés avoir été corrigée & retouchée par Jean de Rely Docteur en Théologie, & Confeſſeur de ce Prince. Cette Bible a été imprimée & réimprimée pluſieurs fois.

Bible Françoiſe de la traduction de Jacques le Févre d'Eſtaple, quatre Volumes *in oct.* à Anvers 1528. 1530. 1534. & réimprimée plus d'une fois depuis. Celle d'Anvers de chez Martin l'Empereur en 1534. eſt la plus correcte & la plus exacte. Elle fut revûë & corrigée par Nicolas de Leuſe, & François de Larben Docteur de Louvain, & c'eſt la premiére Bible Françoiſe qui ait paru un peu châtiée & travaillée. Dans les Editions d'Anvers de 1628. & 1530. *in quarto*, 4. Volumes, on ne trouve ni le Pſeautier, ni le nouveau Teſtament; ces Livres y ont été ſuppléez dans les Editions ſuivantes.

Bible traduite en François par les Docteurs de Louvain, & imprimée *in fol.* à Louvain en 1550. On prétend avec raiſon que pour le fond elle eſt la même que celle d'Anvers de 1534. mais revûë & retouchée en quelques endroits. On y travailla encore de nouveau pour l'Edition de 1578. & depuis ce tems, elle a été réimprimée en une infinité d'endroits.

La ſainte Bible en François & en Latin, ſuivant la Verſion des Docteurs de Louvain, revûë & corrigée par quelques Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris, *in fol.* dédiée à Henry IV. en 1608. Cette Edition a été réimprimée à Paris en 1608. & 1615.

La Bible des Docteurs de Louvain, publiée par Frizon Pénitencier & Chanoine de Rheims, avec des ſommaires des Chapitres tirez du Cardinal Baronius, & de plus les moyens de diſcerner les Bibles Françoiſes Catholiques, d'avec les Huguenottes, *in fol.* à Paris 1621. On prétend que cette Bible n'eſt pas encore bien purgée des erreurs du Calviniſme, Frizon n'ayant pas eu aſſez de lumiére pour les découvrir, ou d'exactitude pour les corriger.

La ſainte Bible traduite en François par René Benoît, *in fol.* à Paris 1566. avec des Notes marginales pour l'explication des endroits difficiles. Cette Bible fut cenſurée par les Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris en 1667. Ils confirmérent leur cenſure en 1668. & Grégoire XIII. approuva la cenſure qu'ils en avoient faite par une Bulle du 3. Octobre 1675. René Benoît au lieu de donner la pure Traduction de Louvain, donna imprudemment celle de Genéve, qu'il croyoit avoir bien purgée, mais qui ſe trouva encore toute remplie du venin du Calviniſme.

Bible Françoiſe de Jacques Corbin, 8. Volumes *in* 16. à Paris. Elle eſt barbare, & trop littérale; elle fut approuvée par les Docteurs de Poitiers.

Bible Françoiſe de Michel de Maroles. Elle ne fut pas achevée; on imprimoit le vingt-troiſiéme Chapitre du Lévitique, lorſque M. le Chancelier Séguier la fit ſupprimer en 1671.

Bible Françoiſe de la traduction de M. le Maître de Sacy, avec l'explication du ſens littéral & ſpirituel, imprimée pluſieurs fois depuis l'an 1672. On l'a ſouvent retouchée & corrigée; nous l'avons ſuivie dans nôtre Commentaire littéral ſur tous les Livres de l'ancien & du nouveau Teſtament, mais nous y avons fait un trés-grand nombre de corrections.

La Généſe traduite en François par Jacques des Coutures, avec des Remarques littérales ſur les endroits difficiles, 4. Vol. *in* 12. à Paris 1687.

Job, les Proverbes, l'Eccléſiaſte, & le Cantique des Cantiques traduits de l'Hébreu en François par Philippe Codurgue, avec des Notes de ſa façon, *in oct.* à Paris 1647. & 1657.

Les Pſeaumes en François de la Verſion de Guiars des Moulins, 2. Volumes *in quarto*, à Paris, vers l'an 1487.

Les Pſeaumes en François, de la Verſion, comme l'on croit, de Jacques le Févre d'Eſtaples, Paris. Simon Colines 1525. & 1530.

Le Pſeautier en Latin & en François, de la traduction de Gabriel du Puits Herbaut, *in oct.* à Paris 1555. 1563. 1575. &c.

Le Pſeautier en François, de la Verſion de Renaut de Beaune, *in octavo*, Paris 1587.

Le Pſeautier tranduit d'Hébreu en François par Rodolphe le Maître, *in* 12. Paris 1629.

Le Pſeautier avec les Cantiques de la Verſion de Michel de Maroles, avec des courtes Notes, *in oct.* Paris 1644. & réimprimé plus d'une fois depuis.

Le même de la traduction d'Antoine & d'Iſaac le Maitre, avec des Notes tirées de ſaint Auguſtin, à Paris 1664. & réimprimé ſouvent depuis cette année.

On a auſſi les Traductions Françoiſes des Pſeaumes par M. Macé, M. Coquelin, M. de Choiſi, M. du Pin, M. de Mélicque, &c.

NOUVEAU TESTAMENT MIS EN FRANÇOIS par des Auteurs Catholiques.

IL eſt inutile de faire de nouveaux articles pour les Auteurs qui ont traduit toute la Bible, l'ancien & le nouveau Teſtament, comme Guiars des Moulins, le Févre d'Eſtaples, les Docteurs de Louvain, & M. de Sacy.

Le nouveau Teſtament mis en François par M. de Maroles, *in oct.* à Paris. Cramoiſy 1649. & 1653. Cette Traduction n'eſt pas faite ſur la Vulgate, mais ſur la Verſion Latine d'Eraſme. Car l'Auteur ne ſçavoit pas aſſez le Grec, pour oſer en faire une de lui-même ſur cet Original. Son Epitre eſt adreſſée au Clergé de France, & ſa Préface eſt pleine d'érudition.

Le nouveau Teſtament du P. Amelotte de l'Oratoire, 3. Volumes *in oct.* Les Evangiles & les Actes des Apôtres furent imprimez en 1666. les Epitres de ſaint Paul en 1667. & les Epîtres Canoniques & l'Apocalypſe en 1670. Cette Edition eſt enrichie de Notes, & de quelques variétez de leçons. On l'a réimprimée pluſieurs fois avec des Notes, & ſans Notes; la Traduction eſt aſſez littérale, mais peu élégante. Nous en avons déja parlé dans le Dictionnaire ſous l'article des *Bibles*.

Le nouveau Teſtament imprimé à Mons chez Gaſpard Migeot. J'en ai parlé dans le Dictionnaire ſous l'article des *Bibles*. Tout le monde ſçait les difficultez qui ſont ſurvenuës à l'occaſion de cette Traduction, & les Ecrits que l'on a publiez contre lui, & pour ſa défenſe. Elle a été condamnée par les Papes Clément IX. en 1668. & Innocent XI. en 1679. & depuis par pluſieurs Evêques de France. Elle a été imprimée pluſieurs fois, & en différentes formes, & a ſervi comme de canevas à la plûpart des Traductions qu'on a faites depuis qu'elle a paru.

Le nouveau Teſtament de M. Godeau Evêque de Vence, 2. Volumes *in oct. Pariſ.* 1668. Il a inſéré de tems en tems dans le Texte quelques mots pour l'éclaircir. On a auſſi des Paraphraſes du même Prélat ſur les Epîtres de ſaint Paul, qui ſont eſtimées.

Nouveau Teſtament de la traduction de M. Richard Simon, avec des Notes littérales & critiques ſur les endroits difficiles, 4. Volumes *in oct.* à Trévoux 1702. & à Roüen 1703. M. le Cardinal de Noailles en 1702. & M. Benigne Boſſuet Evêque de Meaux en 1702. & 1703. s'élevérent contre cette Traduction, & en défendirent l'uſage dans leurs Diocéſes; & leurs cenſures ne regardent pas ſeulement les Notes du P. Simon, mais auſſi quelques endroits du Texte qu'il avoit mal traduits.

Le nouveau Teſtament du R. P. Bouhours Jéſuite, *in* 12. Les quatre Evangiles parurent en 1697. & 1698. les Actes des Apôtres, les Epîtres de ſaint Paul, & l'Apocalypſe en 1703. Voyez cy-aprés dans le Dictionnaire l'article des *Bibles*. Le P. Lallemant Jéſuite a adopté cette Verſion dans ſes Réfléxions ſur le nouveau Teſt. imprimées à Paris en 1713.

Nouveau Teſtament de M. Huré accompagné de Notes, & d'explications courtes & littérales, à Paris, 4. Volumes *in* 12. 1703. La Verſion eſt la même que celle de Mons, ſi ce n'eſt qu'elle eſt retouchée & réformée en pluſieurs endroits, ſur tout aux lieux où celle de Mons s'éloignoit de la Vulgate, pour ſuivre le Grec. Dans quel-

ques endroits M. Huré ſuit auſſi la Traduction du Pere Bouhours.

Le nouveau Teſtament imprimé à Liége chez Bronkart, ou plûtôt à Orléans, en 2. Volumes *in* 12. en 1706. eſt faite ſur les Traductions de Mons, du P. Amelotte, & du P. Bouhours.

Le nouveau Teſtament du R. P. Martianay Bénédictin, à Paris, 3. Vol. *in* 12. *an.* 1712. avec des Notes & des Explications littérales dont un grand nombre n'a pas paru ſolide. Cette Verſion ſe rencontre ſouvent avec celles qui ont précédé; ſouvent auſſi elle s'en éloigne. Le Pere Lallemand dans ſes Notes littérales attaque aſſez ſouvent les Remarques du P. Martianay.

Le nouveau Teſtament de la Traduction de M. l'Abbé Fleury Confeſſeur du Roi, n'a pas encore paru; il eſt fait ſur la Vulgate, & ſur l'Edition Grecque de Henry Etienne en 1550. Le ſtyle en eſt aiſé & ſimple.

BIBLES FRANÇOISES PUBLIE'ES par des Auteurs Proteſtans.

LA Bible de Genéve imprimée en François par Robert Pierre Olivétan, *in fol.* 1535. en la ville & Comté de Neuchâtel par Pierre de Wingle. C'eſt la premiére Edition qu'ayent donné les Calviniſtes; elle fut faite ſur celle des Docteurs de Louvain, ou ſi l'on veut, de Jacques le Févre d'Eſtaples, imprimée à Anvers par Martin l'Empereur en 1534. Voyez le Dictionnaire ſur l'article, *Bibles Françoiſes*, & ci-devant l'article, *la Bible de Jacques le Févre d'Eſtaples.*

Bible Françoiſe revûë & corrigée par Calvin, *in quarto*, *Lugd.* 1545. On a ſouvent réimprimé ſes Bibles de Genéve, & elles ſont toutes priſes ſur les premiéres faites par les Catholiques.

Bible Françoiſe de Sébaſtien Châtillon, traduite, l'ancien Teſtament ſur l'Hébreu, & le nouveau ſur le Grec, dédiées à Henry II. Roi de France, *in fol.* à Bâle, Jean Hervage 1555. Voyez ce que nous en avons dit dans le Dictionnaire.

Bible Françoiſe avec de longues Notes, & une Epître de Nicolas des Gallades, *in fol.* Genéve 1552. & ſouvent ailleurs.

Bible Latine de Santés Pagnin, & Bible Françoiſe de Genéve imprimée à Lyon plus d'une fois, 1560. 1571. 1575. & auſſi à Genéve en 1568. &c.

Bible Françoiſe de Genéve, corrigée ſur l'Hébreu & ſur le Grec avec des figures, des Notes marginales, &c. *in fol. in quarto, & in oct. Genev.* 1588. 1591. *&c.*

Bible Françoiſe traduite ſur l'Hébreu & ſur le Grec par Jean Diodati, *in fol.* à Genéve, *Petri Choüet.* 1644. Elle a été fort eſtimée par les Proteſtans, & ils s'en ſervent encore aujourd'hui. L'Auteur paraphraſe quelquefois, pour ſe rendre plus intelligible. Voyez le Dictionnaire.

Bible de Genéve, communément dite de *Deſmaretz*, 2. Volumes *in fol.* à Amſterdam de Daniel Helzévir. 1669. Cette Verſion eſt accompagnée d'un grand nombre de Notes tirées de Diodati, & d'autres Docteurs Proteſtans. L'impreſſion en eſt belle & magnifique, mais peu correcte: la Verſion eſt celle d'Olivétan, mais retouchée, & copiée ſur celle de Charenton faite en 1652. par Pierre Deshayes, en trois Vol. *in* 12. que Samuël Deſmaretz dit être la plus correcte de toutes.

Bible de Genéve retouchée & corrigée par David Martin, qui y a auſſi ajoûté des Notes Théologiques & critiques, 2. Vol. *in fol.* à Amſterdam. 1707.

NOUVEAU TESTAMENT FRANÇOIS donné par des Proteſtans.

NOuveau Teſtament François ſur la Verſion de Jacques le Févre d'Eſtaples, adopté par les Calviniſtes, imprimé en 1534. & enſuite revû par Olivétan & par Calvin, imprimé en 1535.

Nouveau Teſtament François traduit par Etienne Dolet. Ce Livre a paru avant 1546. puiſque l'Auteur fut brûlé à Paris le 3. d'Août de la même année, pour ſes opinions impies ſur la Religion.

Nouveau Teſtament François retouché & corrigé par Jean Calvin, & Théodore de Béze, *in* 12. 1560. Et le même avec des Notes de Nicolas des Gallars, à Genéve 1561. & 1562. Et le même encore avec les Notes d'Auguſtin Marlorat, en 1564. & 1565. &c.

Nouveau Teſtament François avec des Notes de David Martin, *in quarto*, à Utrecht 1696.

Nouveau

Nouveau Teſtament François, traduit ſur le Grec par M. le Clerc, avec des Notes de ſa façon, 2. Vol. *in* 4. à Amſterdam chez Loüis de Lorme 1703. Cette Edition a été ſupprimée par les ordres des Etats Généraux, & défenduë dans les Etats de Pruſſe par ordre du Conſiſtoire de Berlin, comme un Ouvrage propre à établir les erreurs de Sabellius, & de Socin; c'eſt ce que nous apprend M. P. Bayle dans ſes Entretiens imprimez contre M. le Clerc en 1707.

— Bibles Italiennes, Bibles Eſpagnoles, Bibles Allemandes,

— Bibles Flamandes, Bibles Danoiſes, Bibles Suédoiſes,

— Bibles Anglo-Saxones, & Angloiſes modernes, Bibles Eſclavones,

— Bibles Bohémiennes, Polonoiſes, Ruſſiennes. Voyez ce que j'en ai dit dans le Dictionnaire ſur l'article des *Bibles*, & le ſecond Tome de la Bibliothéque Sacrée du P. le Long, d'où j'ai pris preſque tout ce que j'en ai dit ici.

COMMENTAIRES GENERAUX SUR TOUT L'ANCIEN & le nouveau Teſtament.

NOus ne connoiſſons aucun des Anciens, dont les Commentaires ſoient parvenus juſqu'à nous, qui ait écrit ſur tout l'ancien & le nouveau Teſtament. Raban Maur, & le Vénérable Béde ont expliqué la plûpart des Livres de la Bible, mais il y en a quelques-uns ſur leſquels ils n'ont pas écrit. M. Fabricius a recüeilli divers Fragmens de ſaint Hippolyte l'ancien Evêque de Porto, & de ſaint Hippolyte le Jeune, ſur l'ancien Teſtament. Voyez la nouvelle Edition de ſaint Hippolyte.

Saint Eucher Evêque de Lyon, ou plûtôt un autre Eucher plus nouveau, a écrit des Queſtions trés-courtes ſur tout l'ancien & le nouveau Teſtament.

Un ancien Auteur cité ſous le nom de *S. Juſtin le Martyr*, a auſſi expliqué pluſieurs paſſages de l'Ecriture, dans 146. Queſtions qu'il ſe propoſe, & qu'il tâche de réſoudre.

Saint Patere a composé une eſpéce de Commentaire ſur tout l'ancien Teſtament, & ſur la plus grande partie du nouveau, tiré des Ouvrages de ſaint Grégoire le Grand.

Abulfe Moine Bénéd. de S. Martin de Tournay, qui écrivoit en 1092. a auſſi composé un Commentaire ſur tout le nouveau Teſtament, des paroles du même ſaint Grégoire Pape.

Béde Bénédictin de l'Abbaye de Givre, a commenté le Pentateuque, les quatre Livres des Rois, Eſdras, Néhémie, Tobie, les Pſeaumes, les Proverbes de Salomon, le Cantique des Cantiques, & tout le nouveau Teſtament.

Outre cela il a composé des Queſtions ſur tout le Pentateuque, ſur Joſué, ſur les Juges, ſur Ruth, ſur les quatre Livres des Rois, & un Livre intitulé, *Variarum Quæſtionum*. De plus, deux Livres de la création des 6. jours, ou de l'Héxaëméron, dont le premier ſe trouve à la tête du quatriéme Tome de ſes Oeuvres, & le ſecond à la page 52. du huitiéme Tome. Le tout a été donné depuis peu; voyez ci-aprés Commentaires ſur la Géneſe.

Il a auſſi composé deux Livres du Tabernacle, de ſes vaſes, & des ornemens Sacerdotaux, au quatriéme Tome, p. 837.

Un Livre du Temple de Salomon, à la premiére page du huitiéme Tome.

Sur les Actes des Apôtres, il a composé un Commentaire qui ſe trouve à la page 625. du cinquiéme Tome; & un Traité des noms de lieux qui ſe trouvent dans les Actes, p. 666. du même Volume.

De plus, *Retractationes in Actus Apoſtolorum*, *fol.* I. VI. *tomi*. Béde mourut en 735.

Raban Maur, premiérement Abbé de Fulde, puis Archevêque de Mayence, mort en 856. a auſſi composé des Commentaires ſur la Géneſe, & ſur tout le Pentateuque, ſur les Juges, Ruth, les quatre Livres des Rois, les Paralipoménes, Judith, Eſther, ſur les Cantiques de l'Ecriture, les Proverbes de Salomon, la Sageſſe, l'Eccléſiaſtique, Jérémie, Ezéchiel, les deux Livres des Maccabées, ſur S. Matthieu, ſur les quatorze Epîtres de S. Paul, & diverſes Homélies.

Mais il faut remarquer que quelques-uns des Livres qu'on attribuë à Béde & à Raban, leur ſont conteſtez, & il ſeroit à ſouhaiter que quelque habile homme entreprît de donner une nouvelle Edition de leurs ouvrages, & de faire le diſcernement des vrais & des faux. Il eſt bon auſſi de faire attention que les Commentaires de Béde & de Raban, ne ſont guéres que des tiſſus de paſſages des anciens Peres, qu'ils ont ramaſſez.

Valafride Strabus, ou *Strabon*, célébre Religieux de S. Benoît de l'Abbaye de Fulde, & enfin Abbé de Richenouë dans le Diocéſe de Conſtance, vers l'an 850. compoſa ce qu'on appelle *la Gloſſe ordinaire* ſur toute la ſainte Ecriture, laquelle eſt auſſi une

eſpéce de chaîne des Peres qui l'ont précédé. Elle a été imprimée ſouvent; mais les meilleures Editions ſont celles de Doüay & d'Anvers en 1617. & celle de 1634. à laquelle on a ajoûté les Poſtilles de Lyranus, les Additions de Paul de Burgos, les Répliques de Matthias Thoringus, &c.

Anſelme de Laon, Doyen & Archidiacre de cette ville, qui mourut vers l'an 1117. compoſa une Gloſſe, ou explication interlinaire ſur toute la Bible.

Hugues de S. Cher, ou *de S. Théodoric*, Religieux de S. Dominique, & Cardinal du titre de ſainte Sabine, qui mourut en 1261. ou 1262. a composé des Commentaires ſur toute la Bible, qui ſont aſſez eſtimez. On lui attribuë auſſi les Concordances Latines de la Bible, ouvrage ſi utile pour l'étude de l'Ecriture; & on dit qu'il y employa cinq cens de ſes confreres qui travailloient ſous lui. *Six. Sen. Bibliot. ſacr. l. 3.*

Nicolas de Lyre, ou *Lyranus*, ainſi nommé du bourg de Lyre ſa patrie, dans le Diocéſe d'Evreux, étoit né Juif; & s'étant fait baptiſer, il prit l'habit de Religieux de ſaint François; il mourut, à ce qu'on croit, en 1340. Il a laiſſé des Poſtilles, ou petits Commentaires ſur toute la Bible. Il avoit bien lû le Rabbin Salomon Jarchi, & il s'en ſert dans ſes Commentaires, qui ſont recommandables par leur clarté, & où l'on remarque pluſieurs traditions des Juifs. Son ſtyle ſe reſſent fort de la barbarie de ſon ſiécle. Paul de Burgos autre Juif converti, fit des Additions conſidérables aux Poſtilles de Lyranus.

Denis le Chartreux, nommé auſſi *de Rikel*, parce qu'il étoit natif d'un petit bourg de ce nom dans le Diocéſe de Liége, mourut vers l'an 1471 Il a composé des Commentaires ſur toute la ſainte Ecriture. On n'y voit pas une grande érudition profane, ni beaucoup de critique, mais ſa piété & ſa Religion y éclatent de toute part.

Commentaria in omnem fermè Scripturam ex D. Auguſtini Libris, per Joan. Gaſtenium, Baſileæ 1540.

Emmanuël Sa Jéſuite, a composé de courtes Notes ſur tout l'ancien & le nouveau Teſtament, qui ont été imprimées pluſieurs fois, & qui ſont fort utiles pour ceux qui commencent, ou qui n'ont pas le loiſir d'approfondir les difficultez. Il ſe trouve dans la Bible imprimée à Anvers chez Plantin en 1624. en deux Volumes *in fol.* où il eſt joint à Jean Mariana; & dans la grande Bible du Pere de la Haye imprimée à Paris en cinq Vol. *in fol.* en 1643. & enfin dans la trés-grande Bible du même Pere de la Haye, à Paris 1660. Cet Auteur mourut en 1596.

Jean Mariana Jéſuite; a fait auſſi des Notes abrégées ſur toute la Bible. Ses Ouvrages ſont imprimez dans les mêmes Recueils que j'ai citez ci-devant ſur Emmanuël Sa. Il mourut en 1624.

Jean Menoch, auſſi Jéſuite, né à Paris en l'an 1576. & mort à Rome vers 1656. donna une courte, mais ſolide explication du ſens littéral de toute l'Ecriture, imprimée ſouvent à Paris, & qui ſe trouve dans la grande Bible, & dans la trés-grande Bible du Pere de la Haye. Le R. P. Tournemine l'a fait réimprimer en 1719. avec un ſupplément de quelques traitez importans, pour l'intelligence de l'Ecriture.

Jacques Tirin Jéſuite, mort en 1636. a laiſſé un Commentaire ſur toute la Bible, où il a ramaſſé & abrégé ce qui ſe trouve de meilleur dans les autres Commentateurs, ſur tout dans Cornélius à Lapide. Ses Ouvrages ſont fort communs; ils ſe trouvent imprimez ſéparément, & dans les Bibles du P. de la Haye.

Jacques Gordon Jéſuite, a fait un Commentaire à peu-prés pareil à celui de Tirin, mais un peu plus long, & moins ſec; à Paris 3. Vol. *in fol.* 1632.

La ſeule choſe qu'on peut dire ſur tous les Commentaires fort abrégez, comme ſont les quatre derniers dont nous venons de parler, de même que la Gloſſe interlinaire d'Anſelme de Laon, c'eſt qu'ils ne peuvent donner qu'une legére idée des choſes, & ne peuvent approfondir les difficultez, ni nous apprendre les raiſons qu'ont euës les Auteurs de ſe déterminer pour un ſentiment plûtôt que pour un autre. Mais auſſi ils ſont d'un grand ſecours pour une infinité de perſonnes, qui n'ont ni le loiſir, ni la capacité de lire de grands ouvrages, ni les moyens pour les acheter.

On peut mettre au rang des Commentaires généraux ſur toute l'Ecriture, les Recüeils dont nous avons déja parlé; ſçavoir la Bible imprimée par Plantin en 1624. avec les Notes de *Sa* & de *Mariana*; *la grande Bible* du P. de la Haye, où il renferme *Sa, Menoch, Gagnée, Eſtius* & *Tirin*; & enfin *la trés-grande Bible*, où il a réüni Lyran, Eſtius, Menoch & Tirin. Les Libraires ont mis auſſi *Gagnée* dans le titre, mais je n'en trouve rien dans le corps de l'Ouvrage.

La Synopſe des Critiques, publiée par Matthieu Pol, & imprimée à Londres en 1669. puis à Utrech en 1684. en cinq Vol. *in fol.* & encore depuis en Allemagne, *in quarto*,

comprend le précis d'un fort grand nombre de Commentateurs, la plûpart Proteſtans, dont à la verité chacun n'a pas écrit ſur toute la Bible, mais dont le ramas fait un corps complet d'interprétations ſur tous les Livres de l'Ecriture, à l'exception toutefois de ceux que les Proteſtans tiennent pour apocryphes, comme la Sageſſe, l'Eccléſiaſtique, Tobie, Judith, les Additions d'Eſther, celles de Daniel, & les deux Livres des Maccabées. Il ſeroit à ſouhaiter que quelqu'un y ajoûtât un Volume qui comprît tous ces Ouvrages, & que l'on mît un peu plus d'ordre & de netteté dans toute la Synopſe, qui certainement a ſon utilité, & qui abrége beaucoup le chemin à ceux qui n'ont pas de grandes Bibliothéques, ni la connoiſſance des Langues, pour aller puiſer dans les ſources. Si l'on vouloit retrancher certaines variétez de leçons, & ce grand nombre de ſentimens & d'interprétations, qui ne changent rien au ſens, on diminuëroit conſidérablement la longueur de cet Ouvrage, & on ſoulageroit les Lecteurs, que ce cahos de variétez trouble & embaraſſe.

On peut mettre dans le même rang les grands Critiques d'Angleterre, intitulez : *Critici Sacri*, dont le Recüeil eſt en neuf gros Volumes *in folio*, ou même en dix, en y comprenant *Loüis Tena* ſur l'Epître aux Hébreux, imprimez à Amſterdam en 1698. auſquels on a encore joint deux Volumes *in fol.* de Diſſertations choiſies ſur l'ancien & le nouveau Teſtament, intitulez : *Theſaurus Theologico, Philologicus... ad ſelectiora & illuſtriora veteris & novi Teſtamenti loca*, à Anvers & à Utrech en 1701.

On a ajoûté à ce Recüeil par forme de ſupplément, deux Volumes *in fol.* imprimez à Francfort ſur le Mein en 1700. où l'on a inſéré quelques Ouvrages de Sixtinus Amama, de Cartvigth, de Jean-Baptiſte Fliſcus, de Jean Druſius, &c. Il eſt important de remarquer que les Notes de Sixtinus Amama, de Jean Druſius, & de Cartvigth, ſe trouvent déja dans le premier & ſecond Tome des grands Critiques ; & par conſéquent que ces deux derniers Tomes ſont trés-inutiles à ceux qui ont déja les grands Critiques.

Au reſte, le Recüeil des grands Critiques différe de la Synopſe des Critiques, non ſeulement en ce qu'elle comprend un bon nombre d'Auteurs qui ne ſont pas dans la Synopſe, mais auſſi en ce qu'il rapporte en entier, ceux que la Synopſe ne rapporte qu'en extraits, & en abrégé. Tout le mérite de ces ſortes de Recüeils dépend de l'ordre qu'on y garde, & du choix qu'on fait des Ecrivains qui y entrent. Or dans celui des Critiques Sacrez, la plûpart des Auteurs qui s'y rencontrent, ſont eſtimez pour le ſens littéral, & il y en a même qui ne ſe trouvent pas aiſément ailleurs.

Quant au *Tréſor Théologique & Philologique*, les Diſſertations qui le compoſent, ne ſont pas autrement bien choiſies ; il y en a de bonnes, mais la plûpart ſont trés-chétives. Pour l'ordinaire ce ſont des piéces, ou des harangues de jeunes gens qui prennent des dégrez, ou qui entrent dans le miniſtére des Egliſes Proteſtantes. Ils y font une vaine parade de leur connoiſſance des Langues, mais au fond il y a peu de vraye érudition, & de ſolidité dans leur diſcours.

Iſidorus Clarius Bénédictin, Evêque de Fuligno en Umbrie, a donné des Notes ſur tout l'ancien & le nouveau Teſtament, imprimées *in fol.* à Veniſe en 1542. Ses Notes ſur l'ancien Teſtament ſont les mêmes que celles de Sébaſtien Munſter, mais corrigées, abrégées & réformées. Le Prologue & les Prolégoménes de Clarius furent mis à l'Index ; l'Edition de 1564. eſt réformée ſuivant l'intention des Cenſeurs Romains. Clarius eſt mort en 1555.

François Vatable, Profeſſeur Royal en Hébreu dans l'Univerſité de Paris, n'écrivit jamais de Notes ſur l'Ecriture, mais un de ſes Ecoliers nommé Bertin le Compte, ayant ramaſſé toutes les Explications de ce ſçavant Homme, les donna à Robert Etienne, aprés y avoir mêlé le venin du Calviniſme. Robert Etienne les publia en 1545. Vatable s'en plaignit, & intenta procés à cet Imprimeur ; mais il mourut en 1547. avant la concluſion du procés. Les Docteurs de Salamanque pour ne pas laiſſer inutile aux Catholiques un ſi excellent Ouvrage, le purgérent en 1584. & en donnérent une Edition à Salamanque, qui a été réimprimée pluſieurs fois depuis.

Biblia Latina Theologorum Lovanienſium Antuerp. Plantini. 1580. 82. 83. 84. 87. 1590. Cette Bible eſt accompagnée de variétez de Leçons & de bonnes Notes, auſquelles Luc de Bruges, Molan, Hunnæus, Corneille Reyner, & Jean Harlem ont travaillé.

Biblia ſacra cum expoſitionibus priſcorum Patrum litteralibus & myſticis, ipſorum verbis fideliter prolatis, collectore & Scholiaſte Franc. Haræo Ultrajectino, Antuerp. 1630. Haræus étoit Chanoine de Louvain, il mourut en 1632.

Biblia Latina cum ſelectiſſimis notis Joannis Baptiſtæ Duhamel. Pariſ. 1706. Cette Edition eſt pleine de fautes d'impreſſion, & n'a rien d'extraordinaire pour les Notes.

Guillaume Eſtius a donné des Explications ſur les endroits difficiles de l'ancien & du nouveau Teſtament, mais il en a omis un trés-grand nombre qu'il n'a pas touchez; & ceux même qu'il a traitez, ne répondent pas toûjours à la haute réputation qu'il s'eſt acquiſe par d'autres ouvrages. Celuy dont nous parlons ici, eſt poſthume. Nous avons déja remarqué qu'il eſt imprimé dans *Biblia magna*, & dans *Biblia maxima*. Il ſe trouve auſſi à part parmi les Oeuvres d'Eſtius.

Jean Maldonat a donné un Ouvrage à peu prés pareil à ceux d'Eſtius, *In præcipuos utriuſque Teſtamenti locos, Pariſ.* 1643.

Cornelius à Lapide, Jéſuite Flamand, mort en 1637. a laiſsé dix Volumes *in fol.* de Commentaires ſur l'Ecriture, & avec cela il n'a pas écrit ſur les Pſeaumes, ni ſur Job. C'eſt qu'il comprend non ſeulement le ſens littéral, hiſtorique & grammatical, mais auſſi l'allégorique, le moral & l'anagogique, & qu'il mêle quelquefois de la controverſe, de l'hiſtoire & de la critique dans ſon Ouvrage. Il ſçavoit les Langues Hébraïques & Grecques, & avoit lû les bons Commentateurs qui avoient écrit avant lui; ſon ſtyle eſt ſimple, & peu poli; il cite & reçoit pour vrais & pour bons, des Livres qui ſont aujourd'hui regardez comme ſuppoſez par les meilleurs Critiques; par exemple, la Chronique de Lucius Dexter, & les Antiquitez d'Anne de Viterbe, le faux Méthodius, & pluſieurs autres. Il cite auſſi divers Ouvrages ſous le nom des Peres auſquels ils n'appartiennent pas. Mais c'eſt qu'alors on n'avoit pas encore fait la Critique des Ouvrages des Peres, & qu'on n'en avoit pas donné de bonnes Editions; & cette remarque doit ſervir pour excuſer auſſi les autres Commentateurs qui ont écrit en ce tems-là. Les Ouvrages de Cornelius à Lapide ſont fort connus, & ont été imprimez pluſieurs fois; ce qui juſtifie l'utilité que le public en a tiré.

Thomas de Vio Cardinal, plus connu ſous le nom de *Cajetan*, a écrit ſur toute la Bible, à l'exception de l'Eccléſiaſte, du Cantique des Cantiques, des grands & des petits Prophétes, des Livres qui ne ſont qu'en Grec dans l'ancien Teſtament, & de l'Apocalypſe; le tout imprimé en 5. Volumes *in fol.* à Lyon 1539. & ailleurs ſéparément. Nous avons déja remarqué qu'il ne ſçavoit ni l'Hébreu, ni le Grec, mais il ſe ſervoit d'un Juif & d'un Chrétien qui entendoient ces Langues, & qui lui faiſoient connoître la ſignification, & la force des termes, qu'il rendoit enſuite en Latin, pour en former ſa Traduction; ſur laquelle il a fait des Commentaires littéraux, aſſez bons pour un homme qui n'avoit point d'autres ſecours pour entrer dans le ſens des Textes originaux, & qui étoit d'ailleurs perſuadé que la Langue Hébraïque eſt fort équivoque. Le Cardinal Cajetan mourut en 1534. âgé de 65. ans.

Luc de Bruges, Doyen de S. Omer, a donné des Annotations ſur tous les Livres de l'Ecriture, qui ſe trouvent dans le troiſiéme Tome de ſes Oeuvres imprimées à Anvers en 1712. Et outre cela des Commentaires ſur les quatre Evangiles, *les Corrections Romaines*, & les *Variétez de leçons* tirées de pluſieurs anciens Manuſcrits. L'Auteur eſt ſçavant, ſage, & judicieux. Ses Ouvrages auparavant aſſez rares, ſont devenus plus communs depuis la réimpreſſion de l'an 1712. dont nous venons de parler. Il mourut en 1619.

La Bible & les Commentaires François de *M. de Sacy* ſur toute la Bible, ſont connus de tout le monde. Il a embraſsé les deux ſens, le littéral & le moral, ou ſpirituel, mais il fait ſon capital du ſpirituel; & quoiqu'il ſoit aſſez bon ſur le ſens littéral, toutefois il n'en approfondit pas les difficultez, & n'entre pas dans la critique des Textes originaux, & des ſentimens des Commentateurs. On en a donné des précis & des abrégez; dont nous avons parlé à la tête de ce Catalogue.

Le Commentaire littéral que nous avons fait imprimer en vingt-cinq Volumes *in quarto*, chez Pierre Emery pere, depuis l'an 1707. juſqu'en 1717. comprend le Texte Latin, la Verſion Françoiſe, & un Commentaire François littéral, hiſtorique, & critique pour les Livres hiſtoriques de l'Ecriture; & littéral & moral pour les Livres moraux. A la tête des Livres hiſtoriques & Prophétiques, on a mis des Préfaces, des Diſſertations, des Cartes Géographiques, des Plans; & des Tables Chronologiques pour la commodité des Lecteurs. A la tête des Livres moraux, on a mis de même des Préfaces, & des Diſſertations pour l'éclairciſſement des endroits obſcurs & difficiles; enfin on s'eſt propoſé de faire en ſorte qu'avec ce ſeul Commentaire, on pût ſe paſſer des autres. On vient de donner au public le Recueil de toutes nos Préfaces & Diſſertations rangées en forme de Prolégoménes, en 3. Vol. *in quarto*.

Voilà les principaux Auteurs d'entre les Catholiques, qui ont écrit ſur toute la Bible; venons aux Commentateurs Proteſtans.

Sébaſtien Munſter publia en 1534. 1535. & 1546. une Traduction Latine de la Bible faite

ſur l'Hébreu, avec des Notes de ſa façon, tant ſur l'ancien, que ſur le nouveau Teſtament. Ces Notes pour la plûpart ſont tirées des Rabbins ; car Munſter avoit beaucoup donné dans l'étude de ces Auteurs, & cette érudition commençoit alors à être fort à la mode ; mais ſes Commentaires ſeroient certainement beaucoup meilleurs, s'il eût conſulté davantage les Peres de l'Egliſe, qui ſont les Interprétes naturels des ſaintes Ecritures. La meilleure Edition de Munſter eſt celle de Bâle en 1546. Il étoit Calviniſte, & mourut en 1552.

Les trois Oſianders, André l'ancien, Luc, & André le jeune, ont auſſi donné des Bibles avec des Notes. Nous en avons parlé ci-devant dans l'article des Bibles Latines données par des Proteſtans.

Conrade Pélican a ſuivi la même méthode que les Oſianders ; il a réformé la Vulgate, pour la rendre plus conforme à l'Hébreu, & au Grec, & y a joint ſes Commentaires imprimez à Zurich en ſept Volumes *in fol.* 1532. 1538. Les Notes de ces Auteurs peuvent quelquefois être utiles pour le ſens littéral & grammatical. Pélican étoit Profeſſeur de Théologie à Zurich, & mourut en 1556.

Nous avons déja remarqué que les premiéres Editions de la Bible & des Notes de *Vatable*, depuis l'an 1545. juſqu'à la correction des Docteurs de Salamanque en 1584. ne ſont point approuvées des Catholiques, & doivent être miſes au rang des Commentaires donnez par les Proteſtans.

La Bible de *Châteillon*, dont nous avons parlé ci-devant, eſt accompagnée de courtes Notes ſur l'ancien & le nouveau Teſtament. Elles n'ont rien de fort ſingulier. Elle fut imprimée pour la premiére fois à Bâle en 1551. & enſuite en 1554. 56. 73. 1697. 1699. Cet Auteur a fait imprimer à Bâle en 1557. *in oct.* la défenſe de ſa Traduction de la Bible.

Michel Villanovanus, autrement *Michel Servet*, a accompagné la Verſion Latine de Santés Pagninus, imprimée en 1542. à Lyon, de Notes de ſa façon, qui ſont telles qu'on les doit attendre d'un Ecrivain de cette ſorte. Il étoit Arrien, & fut brûlé en 1553.

La Bible dite communément de *Zurich*, eſt chargée de Notes littérales, & de Scolies ſur les marges. Léon de Juda, Théodore Bibliander, Pierre Cholin, Rodolphe Gautier, & Conrad Pélican y ont eu part. Cette Bible fut imprimée à Zurich en 1543. 1544. 1545. 1550. 1564. 1584. 1616. Elle eſt utile pour le ſens littéral & grammatical, auſſi-bien que la ſuivante.

La Bible de *Trémellius, & de Junius*, imprimée d'abord en 1575. & enſuite pluſieurs fois depuis ce tems-là, eſt accompagnée de ſçavantes Notes littérales. Junius l'a ſouvent retouchée, & les derniéres Editions ne ſont pas les moindres. François Junius, ou *du Jon*, étoit de Bourges, & Calviniſte ; il mourut en 1602. Emmanuël Trémellius étoit de Ferrare, Juif de naiſſance ; il ſe fit Catholique, puis Calviniſte, & enfin il mourut Juif en 1580.

Jean Piſcator a joint de ſçavans Commentaires aux Livres de l'ancien & du nouveau Teſtament, qu'il a publiez en pluſieurs Volumes à Herborn, depuis 1601. juſqu'en 1618. Il étoit de Straſbourg ; il fut d'abord Luthérien, puis il ſe fit Calviniſte, & mourut en 1626.

Jean Druſius a auſſi écrit ſur preſque toute la Bible. Ses Ouvrages ſont ramaſſez dans les grands Critiques, & dans les deux derniers Volumes du Supplément de ce grand Ouvrage. Cet Auteur ſçavoit bien les Langues ; il eſt aſſez modéré, & ſes Ouvrages ſont utiles pour la lettre. Ils ont été imprimez en différens lieux, & ſous diverſe forme. Il a écrit des Notes ſur tout le *Pentateuque*, & outre cela de plus grandes Notes ſur *la Géneſe, l'Exode, le Lévitique*, & les dix-huit premiers Chapitres *des Nombres*. De courtes Notes ſur *Joſué, les Juges, Ruth, les deux premiers Livres des Rois, Eſther, Job, l'Eccléſiaſte, l'Eccléſiaſtique, les douze petits Prophétes, Tobie, le premier Livre des Maccabées*. Des Scolies ſur *les cinquante-quatre premiers Pſeaumes*, & un Commentaire ſur les dix-neuf premiers. Des Notes ſur *Oſée, Joël, Amos, Michée, Abacuc*, & *Sophonie* ; & des Leçons ſur *Michée, Abacuc, Sophonie & Zacharie*. Sans parler de divers Traitez qui ont rapport à l'Ecriture. Il étoit Calviniſte, & mourut en 1616.

Hugues Grotius un des plus habiles hommes, & des plus modérez qu'ayent eu les Proteſtans, a écrit ſur tout l'ancien & le nouveau Teſtament, des Notes trés-eſtimées, & qui ſont entre les mains de tout le monde. On les a imprimées à part, & encore dans le Recüeil de ſes Oeuvres, en quatre Volumes *in fol.* à Amſterdam 1679. On les trouve toutes entiéres dans les grands Critiques d'Angleterre, & même dans la Sy-

nopſe des Critiques. Son Commentaire ſur ſaint Matthieu eſt beaucoup plus chargé que les autres ; mais par tout il répand ſur ſes Notes une belle érudition prophane, qui contribuë beaucoup à le faire lire & rechercher par ceux qui ont du goût pour cette ſorte de littérature.

Il eſt bon de précautionner les Lecteurs contre un Ecrivain ſi fameux, & ſi propre à inſinuer ſes ſentimens par ſa haute réputation, & par ſa grande érudition, jointe à une rare modeſtie ; il eſt important de remarquer qu'il a des ſentimens fort équivoques ſur la divinité de JESUS-CHRIST, détournant preſque tous les paſſages les plus exprés qui l'établiſſent. Il en uſe de même à l'égard des paſſages que nous citons pour appuyer le dogme du péché originel. Sa Préface & ſon Explication du Cantique des Cantiques, eſt ſcandaleuſe. Il a des idées fort ſinguliéres ſur les deux Epîtres aux Theſſaloniciens, ſur la ſeconde de ſaint Pierre, ſur celle de ſaint Jude, & ſur le tems auquel l'Apocalypſe a été écrite. Il affoiblit, ou il réduit preſque à rien les Prophéties qui regardent JESUS-CHRIST.

Pour ſe convaincre de ce que nous avons avancé de lui touchant la divinité du Sauveur, on peut conſulter ſes Commentaires ſur *Iſai.* VII. 14. IX. 6. *Pſal.* XLV. 7. & CIX. tout entier, & ſur ſaint Jean Ch. IX. ℣. 35. & XX. 28. & ſur ſaint Luc, XXII. 43. & *Act.* XX. 28. & *Rom.* IX. 5. & 1. *Joan.* III. 16. & *Heb.* I. 3. 5. 6. Et pour ſçavoir ce qu'il penſe ſur le péché originel, voyez ſes Commentaires ſur *Geneſ.* VIII. 21. *Job.* XIV. 4. & XXXI. 18. & *Pſal.* L. 7. LVII. 14. & *Iſai.* XLVIII. 8. & *Oſee* VI. 7. & *Sap.* XII. 10. 11. & *Roman.* V. 12. 13. 14. 15. & 1. *Cor.* V. 15. *Epheſ.* II. 3. *Luc.* II. 22. *&c.* Grotius étoit Calviniſte, il mourut en 1645. âgé de 62. ans.

Loüis de Dieu, trés-ſçavant Proteſtant, a donné *Animadverſiones in omnes veteris Teſtamenti Libros, in quarto Lugd. Batav.* 1648. *& in quatuor Evangelia*, au même lieu, *in quarto*, *Vol.* I. 1631. De plus, il a publié des Commentaires ſur les Epîtres de ſaint Paul, ſur les Epîtres Canoniques, & ſur l'Apocalypſe, imprimez ſéparément en quatre Volumes *in quarto.* On eſtime tout ce que cet Auteur a écrit. Il étoit profond dans les Langues, & fort modéré. On a imprimé ſes Ouvrages dans les grands Critiques. Il étoit Calviniſte, & mourut en 1642.

Jean Ligtfoot Anglois, a travaillé ſur preſque toute l'Ecriture. On a de lui une *Harmonie de l'ancien Teſtament* en Anglois, *in fol.* imprimée à Londres en 1655. *Des Obſervations ſur la Généſe, in quarto. Manipulus ſpicileg. ex Exodo. in quarto*, en Anglois.

Une Harmonie des quatre Evangiles, *in fol.* à Londres 1655.

Horæ Hebraïcæ in Matthæum, Marcum, Lucam & Joannem, & in Acta.

Item in Acta Commentarium Chronologico criticum, en Anglois, *in quarto* 1645.

In Epiſt. ad Romanos, & in primam ad Corinthios, horæ Hebraïcæ.

Item Centuria Chorographica loca quædam terræ Iſraëliticæ perluſtrans, ad Evangel. Matthæi.

Item Decas Chorographica Marco præmiſſa.

Item Chorographica pauca in Lucam. Item Chorographica in Joannem. Enfin il a fait quelques Remarques ſur la Généſe, ſur l'Exode, ſur les Nombres, ſur Joſué, &c. La plûpart de ces Ouvrages ont été imprimez ſéparément, & enſuite réünis dans deux Volumes *in folio* imprimez à Utrecht en 1699.

Salomonis Deylingi obſervationes ſacræ, Lipſiæ ſumptibus Friderici Lanckiſii, tom. I. 1708. *t.* 2. 1711. *t.* 3. 1715.

M. Jean le Clerc, célébre par le grand nombre d'Ouvrages qu'il a compoſez, a fait imprimer en 1693. un Commentaire Latin, Philologique, accompagné de Diſſertations critiques, & d'une Paraphraſe ſur le Pentateuque ; & en 1708. la ſuite de ce Commentaire ſur les Livres hiſtoriques de l'Ecriture. On attend le reſte de ſon Commentaire ſur l'ancien Teſtament.

Sur le nouveau, il a donné ſes Remarques, & ſes Corrections Latines ſur le Commentaire d'Hammond, & un Commentaire François avec une Verſion du nouveau Teſtament. Cet Auteur eſt fort ſoupçonné de Socinianiſme, ou d'Arrianiſme. Il eſt habile, parle bien, rempli d'une érudition fort recherchée. On aſſure qu'il doit bientôt publier une Bible Françoiſe toute entiére de ſa façon.

Les Proteſtans ont publié plus d'une Bible Françoiſe avec des Notes & des Explications. Olivétan & Calvin s'étoient contentez d'en mettre de fort courtes, pour donner du jour à quelques endroits de leurs Traductions ; mais on les groſſit, & on les multiplia beaucoup dans la ſuite.

Sébaſtien Châteillon traduiſit en François la Bible qu'il avoit miſe en Latin, & la fit

imprimer avec des Notes, à Bâle en 1555. Elle eut encore moins de succez que sa Bible Latine.

La Bible Françoise imprimée à Généve & à Lyon en 1562. avec de longues Notes de Nicolas des Gallars.

Augustin Marlorat revit ces Notes, les augmenta, & les fit imprimer *in fol.* à Genéve & à Lyon en 1563. Henri Etienne qui cacha son nom sous celui d'Henri Anastase, les réimprima à Genéve en 1565.

La Bible Françoise de Genéve imprimée *in fol. in quarto* & *in oct.* à Genéve en 1588. est encore chargée de Notes de la façon de Théodore de Béze, d'Antoine de la Faye, de Jean Jaquemet, de Simon Goulart, & sur tout de Corneille Bonaventure Bertrand.

La Bible Françoise de *Jean Diodati* parut à Genéve *in fol.* chez Pierre Chouët, avec des Notes en 1644. Elle a été & est encore fort estimée par les Prétendus Réformez.

La Bible Françoise appellée vulgairement *Bible de Desmaretz*, parut en deux Volumes *in fol.* à Amsterdam chez Daniel Elzévir en 1669. Il seroit mal-aisé de rien ajoûter à la beauté du caractére & du papier, & à la netteté de l'impression ; mais il y a beaucoup de choix à faire dans les Notes, qui sont ramassées de différens Auteurs, & dont les unes sont littérales, les autres critiques, les autres dogmatiques & Théologiques, & toutes suivant les dogmes de Calvin.

La Bible Françoise de Genéve réimprimée à Amsterdam chez Desbordes, Mortier & Brune, en deux Volumes *in fol.* à l'usage des Eglises Valones réformées, a été mise en meilleur François, & éclaircie par des Notes Théologiques & critiques, par les soins de David Martin. Ces Notes sont plus correctes & plus châtiées que celles de Desmaretz, mais l'Auteur s'applique par tout à y appuyer ses préjugez & ses sentimens.

Histoire de la Bible avec des figures en tailles douces, à Anvers chez Pierre Mortier 1700. *in fol.* La plûpart des tailles douces sont d'un assez bon goût, & l'Histoire est assez correcte. Si l'Auteur avoit pû s'abstenir d'y glisser les sentimens de son parti, l'Ouvrage auroit été d'une utilité plus universelle.

AUTEURS JUIFS.

ON peut mettre au rang des Commentateurs *Philon le Juif*, qui a écrit plusieurs Traitez sur l'Ecriture, qu'il explique toûjours d'une maniére allégorique.

Joseph l'Historien, qui dans son Histoire des Juifs, & dans ses Livres contre Appion, a donné un grand jour à plusieurs endroits obscurs de l'Ecriture.

Les *Targums*, ou les Auteurs des Paraphrases Chaldéennes, *Onkelos*, *Jonathan*, *Joseph l'Aveugle*, *&c.* dont nous avons parlé ci-devant.

Enfin *les Rabbins* ramassez dans les Bibles Rabbiniques de Venise, & de Bâle. Voyez l'article des *Bibles Hébraïques*.

Les Fragmens des Hexaples d'Origénes ramassées en deux Volumes *in fol.* par le R. P. de Montfaucon, & accompagnées de deux Léxicons, l'un Hébreu, & l'autre Grec, avec de sçavantes Préfaces, sont trés-utiles pour tout l'ancien Testament, & rendent presque inutile le travail de Jean Drusius, intitulé : *Veterum Interpp. Græcorum in V. T. fragmenta*, *&c.* à Arnhem 1622. *in quarto*.

Sixte de Sienne Dominicain, nâquit d'une famille Juive, à Sienne en 1510. & fut converti à la Religion Chrétienne par le Pape Pie V. lorsqu'il étoit Général de l'Ordre de saint Dominique : il mourut en 1559. âgé de quarante-neuf ans. Il publia en 1556. *sa Bibliothéque Sacrée*, dont tout le quatriéme Livre est employé à faire le Catalogue des Auteurs qui ont écrit sur la Bible. Il donna d'abord ce Catalogue par ordre alphabétique, marquant le nom, la vie, & les Ecrits des Auteurs dont il parle ; puis à la fin de ce quatriéme Livre, il donne le simple nom de ces Auteurs, suivant l'ordre des Livres de l'Ecriture qu'ils ont commenté. Cet Ouvrage est trés-estimé ; & l'on y verra le nom d'un bon nombre d'Auteurs que nous n'avons pas marqué ici. Mais réciproquement nous en avons rapporté ici plusieurs qui n'ont point été connus de Sixte de Sienne, parce qu'ils n'ont écrit que depuis lui. Son Ouvrage est trés-connu, & on peut, si l'on veut, le consulter.

Le Cardinal Bellarmin a aussi publié un Catalogue des Expositeurs de l'Ecriture, à la fin de son Traité des Ecrivains Ecclésiastiques ; mais il est beaucoup plus court que Sixte de Sienne.

COMMENTAIRES PARTICULIERS SUR QUELQUES Livres de l'Ecriture.

NOus ne répéterons point ici les Auteurs dont nous venons de parler, & qui ont donné des Commentaires sur toute l'Ecriture ; ou si nous en parlons, nous nous contenterons de les nommer, sans entrer dans aucun détail.

COMMENTAIRES SUR LE PENTATEUQUE.

SAint Augustin a écrit des Questions sur tout le Pentateuque, où il examine & explique principalement les maniéres de parler des Auteurs Sacrez, qui sont éloignées des usages de la Langue Latine. En général S. Augustin s'applique davantage au sens dogmatique & moral, qu'au sens littéral des Livres sacrez. Mais dans les Questions dont nous parlons, il se borne presque uniquement au sens littéral. Il y cite quelquefois la Version Grecque.

Saint Cyrille d'Aléxandrie a fait sur le Pentateuque un Commentaire intitulé, *Glaphyra*, c'est-à-dire, un ouvrage de sculpture bien & délicatement travaillé. Ses explications sont subtiles, allégoriques, & de peu d'usage. Les Glaphyres sont imprimées dans la seconde partie du second Tome des Ouvrages de ce Saint, qui mourut en 444.

Théodoret Evêque de Cyr a fait aussi des Questions sur le Pentateuque, où il se propose diverses difficultez, qu'il résout fort solidement, & fort judicieusement, comparant souvent la Version des Septante à celles des anciens Interprétes Grecs, pour mieux découvrir le vrai sens du Texte. Cet Auteur étoit fort attaché à la doctrine de saint Chrysostome, & témoigne par tout beaucoup de jugement, de solidité, & de piété.

Procope Sophiste de Gaze, qui vivoit au 6e. siécle, vers l'an 560. a écrit un Commentaire, ou une espéce de chaîne, ou tissu des passages & des sentimens des Peres Grecs & Latins sur l'Ecriture, tâchant de concilier ceux qui paroissent contraires. Il se sert des anciens Interprétes Grecs, Aquila, Symmaque, & Théodotion, & même de la Version de saint Jérôme, que Sophrone avoit traduite en Grec. Cet Ouvrage a été traduit de Grec en Latin, & donné en cette derniére Langue par Conrad Clauser, *in fol.* à Zurich 1555.

Saint Isidore de Séville, qui vivoit au septiéme siécle, a écrit sur le Pentateuque, Josué, les Juges, les quatre Livres des Rois. Il déclare dans sa Préface, qu'il a tiré ce qu'il dit d'Origénes, de Victorin, de saint Ambroise, de saint Jérôme, de Cassien, de saint Augustin, de saint Fulgence, & de saint Grégoire le Grand, qui vivoit en ce tems-là.

Béde le Vénérable, *Raban Maur*, & } Nous en avons parlé ci-devant.

l'Abbé Rupert, ont écrit sur le Pentateuque. Les deux premiers ont fait des espéces de chaînes, ou de précis des anciens Peres. L'Abbé Rupert vivoit au douziéme siécle. Il prit l'habit de Religieux de S. Benoit étant encore fort jeune, au Monastere de S. Laurent d'Oëlbourg prés d'Utrecht ; il fut fait Abbé de Thuits prés de Cologne, & mourut en 1135. Sa méthode est d'expliquer d'abord d'une maniére simple & sans critique, la lettre de l'Ecriture, puis de s'étendre dans le sens moral, ou allégorique. Nous avons de lui encore d'autres Ouvrages, dont on parlera ci-aprés.

Brunon, natif de Soléria dans le Diocése d'Ast, d'où lui est venu le surnom d'*Astensis*, vivoit au onziéme siécle, & mourut en 1120. ou 1125. Il est aussi nommé *Bruno Signiensis*, parce qu'il fut fait Evêque de Ségni dans la Campagne de Rome. Il se retira ensuite au Mont-Cassin ; d'où il fut fait Abbé. On a de lui des Commentaires sur le Pentateuque, sur Job, sur les Pseaumes, Isaïe, le Cantique des Cantiques, & l'Apocalypse, imprimez dans la Bibliothéque des Peres. On le croit aussi Auteur du Commentaire sur les Epîtres de saint Paul, & de quelques autres qu'on a publiez sous le nom de saint Bruno Fondateur des Chartreux. Ses Ouvrages ont été ramassez en un corps par D. Maur Morchés Doyen du Mont-Cassin, en 1551. Cet Auteur est principalement attaché au sens moral, & allégorique.

Hugues de S. Victor a aussi écrit de courtes Annotations sur le Pentateuque. Elles sont quelquefois assez littérales, & souvent morales.

Alfonse Tostat, Evêque d'Avila, en Latin *Abula*, que l'on cite ordinairement pour cette raison, sous le nom d'*Abulensis*, vivoit dans le quinziéme siécle, & fut Docteur de

de Salamanque On le regarde comme le prodige de ſon ſiécle. En effet il écrivit prodigieuſement. Nous avons encore 27. Volumes *in fol.* de ſes Ouvrages, quoiqu'il y en ait pluſieurs de perdus. Il mourut vers l'an 1454. âgé ſeulement de quarante ans. Il a écrit ſur le Pentateuque en quatre gros Volumes *in folio.* Sa méthode eſt d'expoſer & d'expliquer le Texte Latin fort ſuccinctement, puis de propoſer diverſes queſtions ſur ce même Texte, de les traiter au long, de produire les preuves pour & contre, à peu prés à la maniére des Scolaſtiques, de les réſoudre par raiſons, ou par autorité. Souvent il forme des queſtions aſſez étrangéres à ſon ſujet, & aſſez inutiles. On y voit plus de fécondité & d'uſage de diſputer, & de parler pour & contre ſur toutes ſortes de ſujets, que de ſolide érudition, & de bon goût. C'eſt un défaut de ſon ſiécle, plûtôt que de ſon eſprit.

Santés Pagnin de Luques, de l'Ordre de S. Dominique, fut un des premiers qui aprés le renouvellement des Lettres, s'appliqua sérieuſement à l'étude de la Langue Hébraïque. Il y fit de trés-grands progrés, & outre les Traductions de l'Ecriture dont nous avons parlé, on a de lui un Commentaire ſur le Pentateuque, intitulé : *Catena argentea in Pentateuchum.* A Anvers, an. 1565. Il mourut en 1541.

Thomas de Vio Cajetan. Voyez ſon article ci-devant parmi ceux qui ont commenté toute l'Ecriture.

Auguſtin Steuchus d'Eugubio, Chanoine Régulier de la Congrégation de S. Sauveur, vivoit vers l'an 1540. Il a fait des Commentaires ſçavans ſur le Pentateuque, imprimez à Paris chez Sonnius, an. 1578. *in fol.* Vol. 1. Il ſçavoit fort bien les Langues, & il y a beaucoup de critique dans ſes Ouvrages. Ils ſont aſſez concis ; mais j'y voudrois tant ſoit peu plus d'ordre, de méthode & de netteté.

Nicolas Abram, Jéſuite Lorrain, du Diocéſe de Toul, & Profeſſeur de la Langue Sainte dans l'Univerſité du Pont-à-Mouſſon, nâquit en 1589. entra dans la Société en 1606. fit profeſſion du troiſiéme vœu en 1623. & mourut en 1655. Il a compoſé pluſieurs Ouvrages, entre autres, *Pharus veteris Teſtamenti, ſeu ſacrarum queſtionum Libri* xv. *Pariſ.* 1648. *in fol.* Cet Ouvrage eſt bien écrit, ſçavant & ſolide. L'Auteur poſsédoit les Langues Grecque & Hébraïque, & les Belles-Lettres, dont il a donné pluſieurs Commentaires. Son Pharus eſt fort eſtimé, & il traite les queſtions à fond. Nous parlerons de lui en plus d'un endroit.

Jérôme Olivier, ou *Hieronymus ab Oleaſtro*, ou *Oleaſter*, Dominicain, a compoſé un ſçavant Commentaire ſur le Pentateuque. Il étoit habile dans les Langues, & mourut vers l'an 1563. Son Ouvrage a été imprimé plus d'une fois, à Lyon, à Anvers, à Liſbonne.

Cornelius à Lapide ſur le Pentateuque eſt utile. J'en ai parlé ailleurs.

Jacques Bonfrere, Jéſuite, natif de Dinant, dans le pays de Liege, mort en 1643. âgé de ſoixante & dix ans, a laiſsé un excellent Commentaire ſur le Pentateuque, imprimé à Anvers en 1525. avec de fort bons Prolégoménes. Il ne s'attache guéres qu'au ſens littéral.

Sacra Scriptura ubique ſibi conſtans ; ſeu difficiliores Scripturæ loci in ſpeciem ſibi pugnantes conciliati, operâ Joan. Pontaſii, Doctor. Pariſ. Tom. 1. *qui eſt in Pentateuchum. Pariſiis, apud Boudot.* 1698. *in quarto.* L'Auteur n'a pas continué que je ſçache.

Cornelius Janſenius, Evêque d'Ypre, fameux par les diſputes arrivées aprés ſa mort à l'occaſion de ſon Livre intitulé : *Auguſtinus*, a compoſé un fort bon Commentaire ſur le Pentateuque. Il eſt court, ſolide, judicieux, & cet Ouvrage n'a jamais été ni accuſé d'erreur, ni flétri par aucune cenſure.

Joannis Marcky Commentarium in Pentateuchum. Lugduni Batavorum. in quarto.

Franciſci Sylvii in Geneſim, Exod. Levit. & Numeros.

Si l'on déſire une liſte exacte des Auteurs Juifs qui ont écrit ſur l'Ecriture en tout, ou en partie, ou ſur les Livres qui y ont du rapport, on peut conſulter la Bibliothéque Rabbinique de Bartolocci, & d'Imbonaſi Religieux de l'Ordre de Cîteaux, en 5. Volumes *in fol.* & en particulier, le Catalogue de tous les Livres dont il eſt parlé dans cette Bibliothéque Rabbinique, qui ſe trouve au commencement du quatriéme Tome, p. xxi. & ſuiv.

COMMENTAIRES SUR LA GENESE.

Origénes a écrit dix-ſept Homélies ſur la Généſe, dans leſquelles il a renfermé le Commentaire de tout ce Livre. On ſçait quel eſt le mérite de cet Auteur en fait d'explication de l'Ecriture. On convient que perſonne ne manie mieux l'allégorie, & n'ouvre de plus beaux ſens moraux. Comme il étoit habile dans les Langues, il étoit

trés-capable de donner auſſi de bons Commentaires littéraux ; & lorſqu'il entreprend d'expliquer littéralement un paſſage, d'ordinaire il y réüſſit fort bien. Il eſt important de le lire avec ſoin, non-ſeulement parce qu'il eſt trés-ancien, mais auſſi parce qu'il eſt original, & que la plûpart de ceux qui ſont venus depuis, l'ont conſulté, y font alluſion, le copient, ou le réfutent. Il ſeroit à ſouhaiter que l'on eût tous les Ouvrages de ce grand Homme dans leur Langue originale, & en l'état où ils étoient ſortis de ſa main. Il eſt mort vers l'an 254.

Saint Jean Chryſoſtome, Archevêque de Conſtantinople, a écrit pluſieurs ſçavans Commentaires ſur l'Ecriture, & en particulier ſoixante-ſept Homélies ſur la Généſe, dans leſquelles il explique tout ce divin Livre. Il y a outre cela huit Homélies ſur différens endroits de la Généſe, imprimées à la fin de ſon Commentaire. Ce grand Docteur paſſe à bon droit pour le plus excellent Interpréte de l'Ecriture qu'ait produit l'Egliſe Grecque. Il eſt clair, ſolide, ſçavant, judicieux. Sa méthode ordinaire dans chacune de ſes Homélies, aprés avoir bien établi le ſens littéral, eſt d'y joindre des réflexions morales & ſpirituelles, tirées du fond même de la matiére. Les Commentateurs Grecs qui ont écrit depuis ſaint Jean Chryſoſtome, ſe ſont preſque tous contentez de le copier, ou de l'abréger ; en ſorte que quand on a lû ſaint Chryſoſtome, on peut dire qu'on a vû tout ce qu'il y a de meilleur dans Théodoret, dans Euthyme, dans Théophylacte & dans Oecuménius. Les Oeuvres de ſaint Chryſoſtome ſont trés-connuës, & on travaille actuellement à une nouvelle Edition de tout ce qu'il a fait, qui ſera plus parfaite que les précédentes.

Saint Auguſtin a écrit douze Livres intitulez : *De Geneſi, ad litteram*, dans leſquels il n'explique que les trois premiers Chapitres de la Généſe. Ce n'eſt rien moins qu'un Commentaire critique & littéral. Ce ſaint Docteur y traite aſſez au long pluſieurs queſtions Théologiques, & y explique par occaſion diverſes choſes qui ont quelque rapport à la lettre, ou à l'hiſtoire. Il dit dans le ſecond Livre de ſes Rétractations, qu'il a propoſé dans cet Ouvrage plus de queſtions qu'il n'en a réſolu : *In quo Opere plura quæſita, quàm inventa ſunt ; & eorum quæ inventa ſunt, pauciora firmata.*

Le même ſaint Auguſtin a écrit *un Livre imparfait ſur la Généſe*, dans lequel au commencement de ſa converſion, il voulut eſſayer ce dont il ſeroit capable en fait de Commentaire hiſtorique & littéral ſur l'Ecriture ; mais il ſentit bien-tôt qu'il n'étoit point encore aſſez exercé dans ce genre d'étude, & avant que d'avoir achevé ſeulement un Livre, il abandonna l'entrepriſe. Ce Livre imparfait ne va que juſqu'au vingt-ſixiéme verſet du premier Chapitre de la Généſe. Il ſuppléa dans la ſuite à ce qu'il n'avoit pû faire alors, en compoſant ſes douze Livres *de Geneſi ad litteram*, dont nous avons parlé ci-devant.

Enfin dans les deux derniers Livres de ſes Confeſſions, il a expliqué allégoriquement le commencement de la Généſe contre les Manichéens.

Saint Euchére, Evêque de Lyon ou d'Orleans, Auteur d'un Commentaire ſur la Généſe, qui ſe trouve dans le Tome 6. de la grande Bibliothéque des PP. de Lyon, p. 868. Cet Auteur n'eſt pas bien connu, & on ne croit pas que ce ſoit l'Archevêque de Lyon : mais quel qu'il ſoit, ſon Commentaire ſur la Généſe n'eſt qu'un tiſſu de paſſages ou d'extraits tirez de ſaint Auguſtin, de ſaint Jérôme, & des autres Peres qui l'ont précédé, & qu'il copie ſans les citer. Il y a mis toutes les queſtions Hébraïques de ſaint Jérôme ſur la Généſe. On lui attribuë un Livre des *façons de parler de l'Ecriture*, & des *queſtions ſur l'ancien & le nouveau Teſtament.*

Saint Jérôme a écrit un Traité des *queſtions*, ou des *traditions Hébraïques ſur la Généſe*, qui pourroit paſſer pour un Commentaire abrégé, critique & littéral ſur ce Livre. Il y explique la force de pluſieurs mots Hébreux ; il fait la critique de quelques endroits de la Verſion des Septante, & des autres Interprétes Grecs ; il y rapporte quelques traditions des Juifs. Tout le monde connoît la profonde érudition de ſaint Jérôme, & les grands ſervices qu'il a rendus à l'Egliſe. Sa maniére d'expliquer l'Ecriture eſt plus littérale, plus ſçavante, plus critique, que celle de la plûpart des autres Peres. Il avoit infiniment lû, & il a rempli ſes Commentaires de tout ce qu'il y avoit de meilleur dans Origénes, Didyme, Apollinaire, Théodore d'Héraclée, Euſébe de Céſarée, & dans les autres Anciens qui l'avoient précédé. Mais comme il ne les cite pas, il eſt mal-aiſé de diſtinguer ce qu'il dit de lui-même, de ce qu'il rapporte de ces grands Hommes, & de ſauver toutes les contrariétez de ſentimens que l'on remarque dans ſes Ouvrages, & qui doivent être miſes ſur le compte des Auteurs qu'il copioit, & ne lui être pas imputées à lui-même.

Saint Baſile le Grand, Evêque de Céſarée en Cappadoce, a compoſé un excellent

Ouvrage, intitulé : *Hexaëmeron*, ſur le commencement de la Généſe, ou ſur l'ouvrage des ſix jours. C'eſt un chef d'œuvre d'érudition & d'éloquence.

Saint Grégoire, Evêque de Nyſſe, & frere de ſaint Baſile le Grand, a auſſi composé un Livre ſur l'*Hexaëmeron*, ou ſur l'ouvrage des ſix jours ; un autre *ſur la création de l'homme* ; deux diſcours ſur ces paroles : *Faiſons l'homme à nôtre image & reſſemblance* ; & un Traité *de la vie de Moyſe*. Il traite diverſes queſtions importantes dans ſon Traité de la formation de l'homme, & tout ce qu'il a écrit eſt utile & agréable.

Saint Ambroiſe, Archevêque de Milan, a composé ſix Livres de l'*Hexaëmeron*, ou de l'ouvrage des ſix jours, qui ne ſont preſque qu'une traduction de l'Ouvrage de ſaint Baſile ſur le même ſujet ; un Livre *du Paradis terreſtre* ; deux Livres *de Caïn & d'Abel* ; un Livre *de Noé & de l'Arche* ; deux Livres *d'Abraham* ; un Livre *d'Iſaac & de l'ame* ; deux autres *de Jacob & de la vie bienheureuſe* ; un Livre *du Patriarche Joſeph* ; enfin un Livre *des bénédictions des Patriarches*. Tout cela a rapport au Livre de la Généſe. La méthode de ſaint Ambroiſe dans ſes Ouvrages ſur l'Ecriture, eſt de s'attacher plûtôt au ſens allégorique & moral, qu'au littéral, à l'hiſtoire & à la critique. Il ſuit volontiers les Anciens qui ont écrit avant lui. Comme il entendoit le Grec, il a beaucoup pris de Philon, d'Origénes, de Didyme, d'Hippolyte Martyr, & de ſaint Baſile. Il eſt quelquefois obſcur & guindé, à cauſe de ſes allégories, & des alluſions fréquentes qu'il fait à l'Ecriture.

Euſtathe, Evêque d'Antioche, qui vivoit au quatriéme ſiécle, a fait un Traité fameux de la Pythoniſſe, dont nous parlerons ailleurs. On lui attribuë auſſi un Ouvrage ſur l'Hexaëmeron, qui ſe trouve en Latin dans la grande Bibliothéque des Peres, & qui a été publié en Grec par Allatius, avec le Traité de la Pythoniſſe. Mais on croit que l'Ouvrage ſur l'Hexaëmeron eſt d'un autre Auteur. Quoi qu'il en ſoit, ce Commentaire eſt rempli d'érudition. L'Auteur y mêle beaucoup d'hiſtoire naturelle. Il fait l'abrégé de l'Hiſtoire ſainte, depuis le commencement du monde, juſqu'à la mort de Joſué. L'Ouvrage eſt court, & on le peut lire avec plaiſir & avec profit.

On a deux Ouvrages de *Béde le Vénérable* ſur la Généſe ; l'un intitulé : *Commentarii in Hexaëmeron, t. 4. p. 1. 2. 3.* & le ſecond intitulé : *Expoſitio Venerabilis Bedæ Presbyt. in primum Lib. Moyſi, &c.* Il eſt fort douteux que ce dernier Ouvrage ſoit du Vénérable Béde, & le premier n'eſt qu'une petite partie de celui qu'il a véritablement composé ſur la Généſe, comme il le marque lui-même dans le Catalogue de ſes Ouvrages. M. Henry Vvarton nous a donné en 1693. *in quarto*. Lond. ce qui manquoit de ce Commentaire de Béde, qui va juſqu'à la naiſſance d'Iſaac, & le renvoi d'Agar & d'Iſmaël.

Alcuin, ou *Albinus Flaccus*, Abbé de S. Martin de Tours, & Précepteur de l'Empereur Charlemagne, qui vivoit au huitiéme ſiécle, & qui mourut en 804. a composé un Ouvrage utile & ſuccinct ſur la Généſe, par demandes & par réponſes.

Anaſtaſe Sinaïte fut fait Archevêque d'Antioche vers l'an 561. Il a écrit onze Livres de Reflexions morales ſur l'*Hexaëmeron*, imprimées au neuviéme Tome de la Bibliothéque des Peres, pag. 857. & ſuiv. ſous ce titre : *Anagogicarum Contemplationum in Hexaëmeron, lib.* XI. Il y a encore CLIV. queſtions ſur l'Ecriture, que l'on attribuë à cet Auteur. Ces Ouvrages ne ſont guéres propres à éclaircir le Texte ſacré ; ce n'eſt pas même le principal objet de l'Auteur. Il s'attache à des moralitez, & à des reflexions plus ſpirituelles que littérales.

Saint Bonaventure, de l'Ordre de ſaint François, Cardinal, & Evêque d'Albane, mort en 1274. a fait vingt-trois Sermons ſur l'*Hexaemeron*. Ils ſont pleins de reflexions morales & myſtiques, & de ſens tropologiques & figurez.

Jean Pic de la Mirande, mort en 1494. âgé de trente-trois ans, célébre par un grand nombre d'Ouvrages, & ſurnommé *le Monſtre ſans défaut*, a écrit ſept Livres ſur le premier Chapitre de la Généſe, intitulez : *Heptaplus de opere ſex dierum*, imprimez au premier Tome de ſes Oeuvres. Chaque Livre eſt diviſé en ſept Chapitres. Le premier Livre parle du Monde élémentaire ; le ſecond, du Ciel, & du Monde céleſte ; le troiſiéme, de l'Ange, & du Ciel des Bienheureux ; le quatriéme, de l'homme ; le cinquiéme, de tous les Mondes en particulier ; le ſixiéme, du rapport des Mondes entre eux ; le ſeptiéme, de la félicité éternelle. Cet Ouvrage ne me paroit pas fort utile pour expliquer Moyſe, & l'Auteur eſt trop élevé pour le commun des Lecteurs.

Aloyſius Lipomanus, ou *Loüis Lippoman*, natif de Veniſe, & Evêque ſucceſſivement de Modon, de Verone & de Bergame, a laiſſé une Chaîne tirée des Peres Grecs & Latins, *ſur la Généſe, ſur l'Exode & ſur les Pſeaumes*. Il y joint même les Remarques de Strabus, de ſaint Thomas, de Cajetan, & ſes propres Annotations, qui ſont d'ordi-

naire critiques & littérales. Son Commentaire, ou sa Chaîne sur la Généſe, eſt en un gros Volume *in folio*, imprimé à Lion en 1657. Il y rapporte les Extraits d'environ ſoixante Auteurs tant anciens, que modernes.

Benoiſt Pererius, ou *Pereira*, Jéſuite Eſpagnol, mort à Rome en 1610. âgé de ſoixante & quinze ans, a laiſsé un excellent Commentaire ſur la Généſe, imprimé en deux Volumes *in folio*, ou en quatre Volumes *in quarto*. Les douze premiers Chapitres occupent le premier Tome, partagé en ſeize Livres, & en pluſieurs queſtions ou diſputes, que l'Auteur traite au long, rapportant ce que l'on peut dire pour & contre. La ſeconde partie eſt traitée d'une maniére plus courte, & a plus la forme de Commentaire. Pérérius étoit ſçavant, ſolide, judicieux, & ſon Commentaire ſeul peut tenir lieu de pluſieurs autres ſur la Généſe.

Ambroiſe Catharin, Dominicain, a fait un Commentaire ſur les cinq premiers Chapitres de la Généſe, ſur les Epîtres de ſaint Paul, & ſur les Epîtres Canoniques. Il combat ſouvent Cajetan. Cet Auteur eſt hardi, & libre dans ſes ſentimens. Il mourut vers l'an 1551. Son Ouvrage a été imprimé à Rome en 1552. & 1556.

Aſcanii Martinengi, Canon. Regul. Ordinis S. Aug. Gloſſæ magnæ in Geneſim. 2. Vol. fol. Patavii. 1597. L'Auteur eſt ſçavant, mais un peu trop diffus.

Marin Merſenne, Minime, a écrit un long Commentaire ſur les ſix premiers Chapitres de la Généſe. Ce ſont des queſtions ſur les endroits les plus difficiles & les plus célébres de ce Livre. Ce Religieux étoit ſçavant dans les Langues & dans les Mathématiques. Il mourut en 1648. âgé de ſoixante ans. L'Ouvrage dont nous parlons a été imprimé à Paris en 1623. & 1625.

Jean le Mercier, Calviniſte, natif de Languedoc, ſuccéda à Vatable dans la Charge de Profeſſeur Royal en Langue Hébraïque à Paris. Il mourut en 1570. Joſias le Mercier ſon fils fit imprimer les Ouvrages de ſon pere, & en particulier ſon Commentaire ſur la Généſe, *in fol.* à Geneve. 1598. Cet Ecrivain eſt un des plus habiles en Hébreu qu'on ait vû en France. Ses Ouvrages ſont ſçavans & recherchez, mais ſecs, & fort attachez au ſens Grammatical.

Florianus Nannius a donné un Commentaire ſur la Généſe, intitulé : *Catena argentea in Geneſim. in quarto. Bononiæ.* 1587.

Guillelmi Hameri Ord. Prædicatorum, Comment. in Geneſim. Dilingæ, apud Sebaldum Mayer. 1564. *fol.*

Firmini Capitis Expoſitio in Geneſim.

Hieronymus Vielmius a travaillé ſur les premiers Chapitres de la Généſe, ou ſur l'ouvrage des ſix jours. Son Livre eſt imprimé à Veniſe *in quarto.* 1575.

Martin Delrio, Jéſuite d'Anvers, mort en 1608. âgé de cinquante-huit ans, a fait un Ouvrage ſur le même ſujet, intitulé : *Pharus ſacræ Sapientiæ*, imprimé à Lion en 1608. des Commentaires ſur *le Cantique des Cantiques*, imprimez à Ingolſtad en 1604. ſur les Lamentations de Jérémie, imprimez à Lion en 1608. *Adagialia ſacr. Script.* ou les Proverbes *ſacrez de l'ancien Teſtament*, à Lion en 1602. *in quarto*; & trois Tomes des paſſages les plus difficiles de l'Ecriture. Ces Ouvrages ſont remplis d'érudition.

Loüis de Yſtella, Dominicain, mort en 1614. a écrit ſur la Généſe une Explication interlinaire, avec des Scolies.

Gabriel à Coſta, Profeſſeur de Conimbre en Portugal, a composé un Commentaire ſur quarante-neuf Chapitres de la Généſe. Il mourut avant que ſes Ouvrages pûſſent paroître. Ils furent imprimez à Lion en 1641.

Gilles de Viterbe, Général des Auguſtins, vivoit au ſeiziéme ſiécle, & publia des Commentaires ſur les trois premiers Chapitres de la Généſe. Il ſçavoit les Langues, & mourut en 1532.

Jean Gerhard, Profeſſeur Luthérien à Salane en Saxe, publia un Commentaire ſur la Généſe, où il explique le Texte Hébreu, propoſe & réſoud les difficultez, & concilie les contrariétez apparentes. Cet Ouvrage a été imprimé en 1675. & enſuite à Leipſic en 1693. *in quarto.*

Paul Fagius, Calviniſte, fut d'abord Profeſſeur en Hébreu à Straſbourg, & mourut en Angleterre en 1550. Il publia une explication des mots Hébreux des quatre premiers Chapitres de la Généſe. Il étoit habile en Hébreu.

Abrahami Calovii Luther. Comment. in Geneſim. in quarto. Vittemberg. 1671. Ce Commentaire eſt accompagné de Prolégoménes, & de Tables Chronologiques. Il entre dans l'examen critique de tous les mots du Texte, & aprés avoir établi le ſens littéral, il en tire des inſtructions morales. Le même Auteur a écrit contre Grotius, & a pris à tâche de réfuter preſque toutes ſes explications de l'Ecriture, dans un Ouvrage inti-

tulé : *Anti-Grotiana annotata in vetus & nov. Teſtamentum.* Il pouſſe quelquefois un peu trop loin l'envie de contredire ſon ſçavant Antagoniſte.

Nouveaux Eſſais d'explications Phyſiques du premier Chapitre de la Généſe, par M. de S. Rambert, à Utrech. 1713. Cet Auteur eſſaye d'expliquer la création du Monde ſuivant le ſyſtême de M. Deſcartes.

Burneti Archeologia Philoſophica. Londini.

Ejuſdem Tellaris Theoria ſacra. Londini. 1702. *in octavo.* Cet Auteur propoſe un nouveau ſyſtême ſur la création du Monde, & ſur la maniére dont la terre étoit avant le déluge, & il explique comment le déluge s'eſt fait, ſelon ſon hypothéſe. Ses ſentimens ſont hardis, & il a été réfuté. Voyez Salomon Deyling Obſervat. ſacr. tom. 1. Obſervat. 4.

Chriſtophori Cartwighti Electa Targumico-Rabbinica in Geneſin, in Criticis magnis. C'eſt un Commentaire preſqu'entiérement Rabbinique, & aſſez ſec.

Sixtini Amama Annotata in Geneſim, in Criticis magnis. Cet Auteur étoit habile en Hébreu, mais trop prévenu contre la Vulgate, & trop attaché à ſes préjugez & aux ſentimens de ſa Secte.

Siméon de Muis., trés-ſçavant Profeſſeur en Hébreu, a fait des Notes ſçavantes ſur la Généſe, imprimées dans le Corps des grands Critiques, & intitulées : *Varia ſacra in Pentateuchum.*

Petri Artopæi, de prima rerum origine, complectens breves in Geneſim annotationes. Baſil. 1546.

Entre les Auteurs Juifs, nous avons ſur le Pentateuque les Targums d'*Onkelos*, de *Jonathan fils d'Uziel*, & *celui de Jéruſalem.* Ces deux derniers ſont imprimez dans le quatriéme Tome de la Polyglotte d'Angleterre; & les Rabbins Salomon Jarchi & Abenezra, dans la Bible Rabbinique.

TRAITEZ, ou DISSERTATIONS PARTICULIERES qui ont rapport au Livre de la Généſe.

SUr l'Auteur du Pentateuque, voyez ce qu'ont écrit ſur ce ſujet M. Simon, M. le Clerc, M. Hobbes, Spinoza, &c. le Pere Alexandre, le P. Fraſſen, M. Du Pin, &c. & en particulier Salomon Deyling, Obſervat. ſacr. t. 1.

Moſes vindicatus, ſeu veritas hiſtoriæ creationis Mundi, adverſus Burneti Archæologias Philoſophicas. Duo Volumina in quarto. Amſtelodami.

Joa. Henr. Hottinger hiſtoriæ creationis Examen. Heidelberg. *in quarto.* 1650.

Jacobi Martini, ſeu Eliæ Faddelii Diſputatio de primo creationis triduo. Apud Cren. faſce 2.

Joan. Meiſner, de Protoplaſtis ad imaginem Dei creatis. Apud Cren. faſce 5.

Euſebii Bohemi Quæſtiones Biblicæ de luce primigenia. Cren. faſce 2.

Moſis Bar-cephæ Commentarius de Paradiſo, imprimé à part, & dans la Bibliothéque des Peres, & dans les grands Critiques d'Angleterre.

Nicolai Abram S. J. de Opere ſex dierum. In Pharo V. T. Lib. 1.

Thomæ Malvenda, de Paradiſo voluptatis. Romæ. in quarto. 1605. Malvenda étoit ſçavant, & approfondiſſoit ce qu'il traitoit. Souvent il eſt un peu diffus.

Georg. Caſpar Kirkmaier Diſſert. de Paradiſo, arca Noë, diluvio, &c. Apud Cren. faſce 4.

Joh-Hopkinſon Deſcriptio Paradiſi. Apud Crenium, faſc. 2.

Johan. Marki Hiſtoria Paradiſi, in quarto. Amſtelodami.

Joh. Friſchmuth Protevangelium paradiſiacum. Theſaur. Theolog. Philoſ.

Nicolai Abram, de fluviis & loco Paradiſi. l. 2. *Phari V. T.* Il croit que le Paradis terreſtre étoit dans la Paleſtine.

M. Huët, ancien Evêque d'Avranches, Diſſertation ſur la ſituation du Paradis terreſtre.

Hiſtoire Royale, ou Queſtions de la Généſe en général, en forme de Lettres, dédiées au Roi, par Nicolas de Hauteville Docteur de Paris. A Paris. 1667. 2. Vol. *in quarto.* Ouvrage aſſez peu utile.

Georg. David Ziegra. De arbore ſcientiæ boni & mali. Theſ. Theol. Phil.

Chriſtoph. Chemnitii. De arbore ſcientiæ boni & mali. Apud Cren. faſc. 2.

Julii Bartolocci. De peccato originali ſecundum Rabbinos. Bibliot. Rabi. t. 2. *p.* 43.

Joan. Friſchmuth. De ſeductione ſerpentis antiqui. Theſ. Theol. Phil.

Joan. Paſchii. De ſerpente ſeductore.

Andr. Tillemanni Rivinii, ſerpens ſeductor.
Pauli Riſli Monomachia hominis & ſerpentis.
Salom. Deyling. in hæc verba Geneſ. III. 8. Cùm audiſſent vocem Domini perambulantis in Paradiſo. *t.* 3. *Obſerv.*
Joh. Helvici Villemari, de tunica Adami pellicea. Theſaur. Theol. Phil.
Joh. Michterleim, de tunicis pelliceis. Theſ. Th. Philoſ.
M. Chriſtiani Friderici Sinneri, de nuditate primorum parentum. Miſcellan. Lipſienſ. t. 1. *in* 8.
Joh. Fromme, de Cherubim & gladio flammante. Theſ. Th. Philol.
Deyling. in Geneſ. IV. 7. Sub te erit appetitus ejus, &c. *t.* 3. *Obſerv. ſacr. c.* 2.
Zachariæ Henzel, Gentium deſiderium, ex confeſſione Evæ. Theſ. Th. Phil.
Chiſt. Helvici, Deſiderium matris Evæ. In Criticis ſacr.
Deylingi, de Urbe Henoch à Caïno ædificata. t. 3. *Obſerv. ſacr. c.* 3.
Cornelii Haſæi, de Protevangelio Diatribe. In Theſ. Th. Phil.
Sur toutes les choſes apocryphes que l'on dit d'Adam, voyez M. Fabricius, *Codex pſeudo-pigraph. V. T.*
Samuelis Andreæ, de ſalute Adæ. Theſ. Theol. Philol.
Vide etiam Philipp. Bonæ-ſpei Abbatem peculiari Libro; & Natal. Alexandr. Hiſt. Eccleſ. V. Teſtamenti.
Johan. Druſii Diſſert. de Henoch. In Criticis ſacr.
Aug. Calmet Diſſert. ſur Enoch & ſon Livre.
Fabricius Apocryph. vet. Teſt. in Henoch.
Sur les Préadamites, voyez la Peirere, & le Dictionnaire de Bayle ſous l'article de *la Peirere*; & M. Simon, t. 2. Epîtres choiſies, Lettres 1. 2. 3. 4.
Johan. Conrad Danhaver, Præadamita Utis. Argentorati. 1656.
Euſeb. Romanus, ſeu Philippus Priorius, adverſus Præadamitas.
Il y a auſſi *Joa. Henri-Urſinus, Joan. Micrælius, Samuël Mareſius, Antonius Hulſius, Joan. Hilpertus, alii apud Lipenium. Biblioth. Theolog.*
Voyez auſſi Voſſius, des 70. Interprétes, & George Stramer, & Barthelemy Crodelbach ſur les mêmes Préadamites; & Chryſtophe Engelke *Præadamitiſmi recens incruſtati Examen.* 1707. & Abraham Calovius.
Ægidii Strauchii, de columnis Sethianis. Apud Crenium, faſce 3.
Sur les colomnes des enfans de Seth, voyez Joſeph Antiq. l. 1. c. 2. Fabric. Apocryph. V. T. p. 139. 148. & ſuiv. & les Auteurs qui y ſont citez.
Gaſpar Dornavius Mathuſala vivax, ſeu de cauſis longævitatis Patriarcharum. Theſ. Theol. Philol. t. 2. *p.* 974.
Hieronymi Magii, de Gigantibus. Pariſ. Comelin. 1603. *in quarto.*
Jacobi Boulduc, de Eccleſia ante Legem. l. 1. *c.* 2. 8. 9. *&* 11. *& l.* 3. *c.* 2.
Anonymi Exercitatio de Nephilinis Gigantibus vulgò dictis, contra Jacob. Bolduc.
Chaſſagnon, de Gigantibus.
Antonius Terillus, de termino magnitudinis & virium in animalibus.
Joan. Goroppii Origines.
Athanaſ. Kircher Mundi ſubterranei. l. 8. *ſ.* 2. *c.* 4.
Voëtius, Vol. 1. *Diſput. de creatione, parte* 8. *p.* 704.
Aug. Calmet Diſſert. ſur les Géans, imprimée dans le Recüeil de ſes Diſſertations, *in quarto*, à Paris.
Hiſtoire véritable du Géant Theudobochus; à Paris, 1613. 8. & les Ouvrages qui ont été publiez en ce tems-là pour & contre l'exiſtence des Géans par Guillemau & Halicot, tous deux Chirurgiens de Paris.
Item, la Gigantomachie de Jean Riolan; & la *Gigantalogie* du même. A Paris. 1613. & 1618. *in* 8.
Joannes Caſſiano de Gigantibus qui in Gallia reperti ſunt, contra Joannem Goropium negantem Gigantes. Baſileæ. 1589.
Joannis Buteonis, de arca Noë. In Criticis ſacr.
Athanaſii Kircher, de arca Noë. fol. Amſtelodam. 1675.
Matthæi Hoſti Inquiſitio in fabricam arcæ Noë. In Critic.
M. le Pelletier de Roüen, de l'arche de Noé. A Roüen.
Sur le déluge, voyez Iſaac Voſſ. *de ætate mundi. p.* 283.
Sur l'Iris, voyez Salom. Deyling. Obſerv. ſacr. t. 1.
Nicolai Abram S. J. de Benedictionibus Noë. l. 3. *Phari V. T. Item l.* 5.
Ejuſdem de Diviſione Linguarum. ibid. l. 3.

Dissertation sur la tour de Babel. *Calmet*, Recüeil de Dissertations, *in* 4.
Salom. Deylingi, de Babelis origine, & confusione Linguarum. t. 3. *Observ. sacr. c.* 4.
Joan. Buxtorfi, de Confusione Linguarum. Basil. in 4.
Joan. Meisner, de Confusione Linguarum Babylonica.
Georg. Dav. Ziegra, de Confus. Linguarum. In Critic. sacris.
Stephani Morini Exercitationes de Lingua primæva, ejusque Appendiciis. Ultrajecti, in 4.
Christ. Crinesii de Confusione Linguarum, apud Cren. Analecta.
Aug. Calmet, Dissert. sur la premiére Langue.
Joan. Buxtorf, de Linguæ Hebræe Antiquitate, &c.
Henrici Kipping, de Lingua primæva.
Joan. Vorstii, de Lingua omnium prima.
Jac. Usser. Dissert. de Caïnan.
Frideric Spanhem, de eodem. Dub. Evangel. dub. 23.
Sur la Géographie sacrée, sur *Tharsis*, sur *Ophir*, &c. il faut voir ci-aprés l'article de *la Géographie.*
Henrici Bauman, de statua salis. Thesaur. Th. Philol.
Joan. Clerici de statua salis : ad calcem Comment. in Genes.
Ejusdem, de Sodomæ & finitimarum urbium Subversione. ibidem.
David Constant, de Statua salis.
Joan. Saubert. de eadem, & nôtre Commentaire sur *Genes.* XIX. 2. Edition.
Sur Melchisédech, voyez S. Jérôme, Epître à Evangelus, t. 2. p. 570. *nov. Edit.*
Voyez aussi *Apocrypha V. T. Joan. Albert. Fabricii.*
Salom. Deylingi, de Persona Melchisedechi. t. 2. *Observ. sacr.*
Calmet, Dissert. sur Melchisédech, à la tête de l'Epître aux Hébreux.
Joan. D'Outrein, Dissert. de Melchisedecho non Henocho. Amstelod. in 8.
Joan. Gotleb & Christ. Vagnen, de Ur Chaldæorum. In Thes. Philol.
Mich. Liebentautz, de Terra Moria. Thes. Theol. t. 2. *p.* 895.
De Abraham Patriarcha, voyez S. Ambr. & le P. Nic. Abram, l. 7. du Phar. V. T.
Sur le jurement qu'Abraham exige de son serviteur, en lui disant : *Mettez vôtre main sous ma cuisse*, Genes. XXIV. 2. 2. voyez *Joan. Henr. Otto Lexic. Rabinico Phililog. Selden. l.* 2. *de Synedriis, c.* 11. Samuël Petit, *var. Lect. c.* 16. *Jac. Perizonius, Præfat. in Lib. Maimon. de jurejurando latiùs reddito à J. Frider. Miegio. Leid.* 1706. 4. *Dan. Fesselius, l.* 1. *adverf. Sacr. c.* 4. Herman de Hardt, dans une Dissertation particuliére, a prétendu qu'il falloit traduire : *Mettez vôtre main sous mon poignet droit.* יָד peut signifier, *le poignet.*
De Circumcisione. Spencer de Legib. Hebr. Ritualib. l. 1. *c.* 4. *sect.* 2. 3. *&c.*
Julii Bartolocci, de Circumcisione. t. 3. *Bibliot. Rab. p.* 468.
Jacobi Interbuich, an pueri Judæorum non baptizati aliquo modo salventur. Cet Auteur étoit Chartreux de S. Sauveur, prés d'Erford.
Aug. Calmet, Dissertation sur la Circoncision, & sur son origine, à la tête de la Genése.
Salom. Deylingi, de Origine circumcisionis. t. 2. *Observ. sacr.*
Calmet, Dissert. sur les effets de la circoncision, à la tête de l'Epître aux Romains.
Voyez le Talmud, *Tract. de Sabbatho, c.* 19. Buxtorf, *Synag. Jud. c.* 4. Spencer, *de Legib. Heb. Ritual.* Marsham, *Canon. Chronic. Ægypt. &c.*
Joan. Drusius, de Mandragoris. In Criticis sacr.
Michaël Leibentautz, de Rachelis Dudaim. Thes. Theol.
Aug. Knerigt, de Fœtura Jacob artificiosa. Thes. Phil.
Sam. Bochart, de Animal. sacr. parte 1. *l.* 2. *c.* 49. *p.* 544. *&c.*
Abrah. Calovius, de Lucta Jacobi cum Angelo.
Item, Gaspar Struchius, & *Gaspar Sibelius, de eadem.*
De Benedictionibus Jacob in filios. Voyez *Helvicus, Didacus Celada, Adam Osiander, Gabriel à Costa, Pererius*, & les autres Commentateurs ; & entre les Anciens, saint Ambroise & Rufin.
Le Testament des douze Patriarches G. L. dans les Apocryphes de l'ancien Testament, par M. Fabricius.
Comme aussi ce qui regarde le Patriarche Joseph, dans le même Recüeil.
Salom. Deylingi, de sceptro à Juda non recessuro. Genes. XLIX. 10. *t.* 2. *Observ. sacr.*
Lettres Critiques par M. de J. Amsterd. 1715. sur le Sceptre promis à Juda.

COMMENTAIRES SUR L'EXODE.

Origénes a composé treize Homélies ſur les vingt-cinq premiers Chapitres de ce Livre.

Je ne répéte pas ſaint Auguſtin, Théodoret, Procope, Béde, Rupert, & les autres qui ont écrit ſur tout le Pentateuque.

Loüis Lipoman a composé une Chaîne de paſſages tirez des Peres Grecs & Latins ſur l'Exode.

Benoît Pererius a fait cent trente-ſept Diſputes, qui ſont comme autant de Diſſertations, ſur les quinze premiers Chapitres de l'Exode.

Jerôme Oleaſter, & *Leonardus Marius*, & *François Titelman* ont composé des Commentaires qui ſont eſtimez, ſur le même Livre.

Jean Lorin, Jéſuite, mort à Dôle en 1634. âgé de ſoixante & quinze ans, a fait un Commentaire ſçavant ſur l'Exode.

Loüis de Iſtella, Dominicain, mort en 1614. a fait des Scholies & une eſpéce de Commentaire interlinaire ſur le même Livre.

Sebaſtien Barradas, Jéſuite Eſpagnol, a fait *Itinerarium filiorum Iſraël ex Ægypto in terram repromiſſionis*, imprimé à Anvers *in fol.* en 1621. L'Auteur étoit ſçavant & pieux. Il mourut en 1615. âgé de ſoixante & treize ans. Son Ouvrage peut tenir lieu d'un bon Commentaire ſur une grande partie de l'Exode.

Entre les Proteſtans, ſans répéter ici ceux qui ont écrit ſur toute la Bible, ou ſur tout le Pentateuque, on peut conſulter *Jean Druſius*, *Simeon de Muis*, *Sixtinus Amama*, *Chriſtophe Cartright*.

TRAITEZ, & DISSERTATIONS SUR L'EXODE.

Nicol. Abram, de Pharaone. Item de mora filiorum Iſraël in Ægypto. l. 8. *&* 9. *Phari V. T.*

Salomon. Deylingi Obſervat. ſacr. t. 1. *Obſerv.* XI.

Sur la perſonne de Moyſe il faut conſulter *Joſeph*, *Antiquitatum lib.* 2. *cap.* 5.

La Vie de Moyſe par M. Gaulmin, traduite de l'Hébreu en Latin, & imprimée à Paris *in octavo*, en 1629.

Voyez auſſi *Codex apocryphus vet. Teſt.* de M. Albert Fabricius.

Caroli Imbonati Diſſertatio de Moſe Propheta ſecundum Hebræos. Tomo 4. *Bibl. Rabb. p.* 115.

Item, Blaſphemiæ Judæorum in Moſen, ibidem, p. 130. 135. 136. 137. 138.

Item, de Virga Moyſi, ibidem, page 128.

Item, de Aſino ſuper quem Moſes equitare fecit filios ſuos. Ibidem, pages 130. 131.

Thadæus Dunus, Quæſtio quamdiu Iſraëlitæ fuerint in Ægypto.

Danielis Angelo-cratoris Appellatio, contra Thad. Dunum, &c.

Franciſc. Griſendi Epiſtol. de Anticipatione liberationis populi Iſraël de Ægypto.

On peut voir le ſyſtême de *M. Boivin l'aîné* ſur le tems de la demeure des Iſraëlites dans l'Egypte, dans le Supplément de nôtre Commentaire imprimé à la fin de l'Apocalypſe, pages 56. 57.

Georg. Ludov. Goldneri, de Agno paſchali inter duas veſperas mactando. t. 2. *Miſcellan. Lipſienſ.*

Joannis Druſii, de Nomine Elohim.

Pauli Burgenſis, de Nomine Tetragrammato.

Diſſertation ſur les Noms de Dieu *El*, *Sadaï* & *Jehovah*. Voyez le Recüeil des Diſſertations critiques imprimées à Paris chez Wite en 1715. *in* 4.

Item, dans le même Recüeil, la Diſſertation ſur l'Exode, VI. 3. *Nomen meum Adonaï non indicavi eis.*

Salomon. Deylingi, de vocibus El-Sadaï, *t.* 1. *Obſervationum ſacrarum.*

Thomæ Gatakeri Diſſert. de Nomine Tetragrammato. t. 2. *Oper. Trajecti ad Rhenum.* 1697.

Ludovici Cappelli, de Nomine Tetragrammato.

S. Hieronymi, de decem Nominibus Dei, ad Marcellam.

Joan. Clerici Diſſert. de Trajectione maris Idumæi. Comment. in Exod.

Salom. Deylingi, de eodem argumento. t. 3. *Obſerv. ſacr. c.* 5.

Auguſt. Calmet Diſſert. ſur le paſſage de la Mer Rouge. Comment. ſur l'Exode.

Le même, Dissert. sur les vrais & les faux miracles, à l'occasion de ceux de Moyse, & des prestiges des Magiciens, &c. *là-même.*

Francis. Moncei Historia Apparitionum Dei Moysi factarum in Rubo & in Diversorio. Apud Cren. fascic. 9.

Joannis Helvici Villemeri, de Baculo Mosis. In Thesaur. Theol.

Johan. Frischmuth, de Circumcisione Sephoræ. In Thesauro Theol. Philolog.

Franc. Moncei Dissert. de eâdem Circumcisione.

Salom. Deyling. de eodem argumento. t. 2. Observ. sacr.

Ægidii Strauch, de Paschate primo & Exitu Israëlitarum ex Ægypto. In Thesaur. Theol. Philol.

Theodori Dassovit, de Accubitu ad agnum paschalem.

Joan. Buxtorfic. Dissert. de Cœnæ Dominicæ primæ ritibus ac formâ; ejusque adversus Cappellum Vindiciæ.

Liber Rituum paschalium, ex Versione Joannis Stephan Rittangeli.

Julii Bartolocci Relatio rituum quos antiquitùs servabant Judæi in Cœna Paschali celebranda; & an Christus eos servaverit, &c. tom. 2. Bibl. Rabbin. pag. 736. & 745.

Christ. Henrici Bromel, de Angelo exterminatore. Thesaur. Theol. Philol.

Sur le Sabbat, on peut voir la Dissertation d'*Osiander*, *Jean Selden*, *de Jure nat. & gent. lib. 3. cap. 10. &c.* Jean Spencer, *de Legib. Ritual. Hebr. lib. 1. cap. 4.* Gomar, *de Origine Sabbathi, cap. 4.* Rivet; & Bartolocci *Bibl. Rabbin. pag. 411. & sequent.*

Sur la Manne, on peut voir Buxtorf, Dissertation *de Manna.*

Item, Claude Saumaise, *de Manna*; & nôtre Commentaire littéral sur l'Exode, *cap.* XVI. Et M. Bochart, *de variis mannæ speciebus, &c. t. 2. Geograph. Sacr. p.* 871. *Edit. Leid. an.* 1707.

Joan. Freder. Stapelin, de Vocula Man. In Thesaur. Theol. Philol.

Deyling. t. 3. Observ. sacr. c. 7. Historia Mannæ. Exod. XVI.

Caroli Josephi Imbonati, de Manna: Cur vocetur cibus levissimus; quando cæperit; quando desierit, &c. tom. 4. Bibl. Rabb. page 151. *& sequent. ad* 155.

Salom. Deylingi, de Aqua amara à Mose mitigata. Exod. XVI. *t. 3. Observ. c. 6.*

Joannes Spencerus, de Legibus Hebræorum Ritual. Cambrige, 1685. *fol.* Cet Auteur Anglois parle 1°. de l'origine des Sacrifices; 2°. des Purifications; 3°. des Néoménies; 4°. de l'Arche & des Chérubins; 5°. du Temple; 6°. d'*Urim* & *Thummim*; 7°. du bouc émissaire; 8°. de la Circoncision; 9°. de la distinction des viandes pures & impures; 10°. de l'Idolatrie; 11°. de la Théocratie des Juifs, &c. Cet Ecrivain est sçavant, & fort profond: il fait un paralléle perpétuel des Loix & des Usages des Juifs, avec les pratiques des Egyptiens; & il croit que Moyse a beaucoup pris de ces derniers.

Hugonis Grotii in Decalog. Voyez aussi les Commentateurs sur le Chapitre 20. de l'Exode; & les Auteurs que nous citerons ci-aprés dans l'article *des Loix & de la Religion des Juifs.*

Josephi Scaligeri, de Decimis. In Criticis sacris. Voyez aussi *Selden*, & *Sixtinus Amama* sur les décimes, dans le même Recüeil des Grands Critiques.

Josephi Hall, de Vitulo aureo.

Franc. Moncei, de Vitulo aureo; seu Aaron purgatus, lib. 2. & ce que M. Usserius a écrit contre le même Monceau.

Item Selden, de Diis Syris, cap. 4. avec les additions d'*André Beyer.*

Georgii Mœbii, Moscholatria Populi Israël.

Item tomo 4. Bibl. Rabbin. cap. 26. 27. 28. page 146. *&c.* & 154.

Sal. Deylingi, t. 3. Observ. sacr. de vultu Mosis radiante. Exod. XXXIV. 30. 35.

Michaël Lyebentantz, de facie Mosis cornuta. In Thesaur. Theol. Philos.

Item Bibliot. Rabbin. tom. 4. cap. 31. page 157. *de Cornibus Moysi.*

Christani Vvalter, de duabus tabulis Legis lapideis. Exod. 31. 18. *In Thes. Th. Phil.*

Item Bibliot. Rabbin. tom. 4. pag. 138. 139. 145.

André-Dan. Habichorst, de Mulieribus quæ vigilabant ad fores Tabernaculi. Exod. 38. ℣. 8.

Sur le Tabernacle, on peut voir l'article particulier que l'on donnera ci-aprés, touchant *le Tabernacle & le Temple.*

Georg. David Ziegra, de Oleo unctionis sacro, ad Exod. c. 30. ℣. 22. *Thesaur. Theol. Philol. tom.* 2. page 900.

Fortunati Schacchi Mirothecium. Cet Auteur étoit de l'Ordre des Hermites de saint Augustin. Il a traité sçavamment de toutes les onctions dont il est parlé dans l'Ecriture; comme celles des Rois, des Prêtres, des Prophétes, & des choses saintes; &

même de l'huile des lampes & de l'huile des parfums, &c. & il fait entrer dans son sujet plusieurs questions incidentes, qu'il traite avec beaucoup d'érudition. Son Ouvrage, qui étoit assez rare, est devenu plus commun depuis l'Edition d'Amsterdam par Halma, *in folio*. 1701.

Joan. Buxtorf, Exercitatio de Arca Fœderis.

Andreæ Senert, de rebus in Arca contentis.

Salomonis Deylingi, de Arca Fœderis. Observat. sacr. t. 1.

De Urim & Thummim, on peut voir *Spencer, de Leg. Hebr. Ritualib.* & *Philippe Ribboudeauld*, qui a écrit contre lui, imprimé à Geneve en 1685. *in douze*, & *Jean Jacq. Ganteſviller*, qui a écrit sur le même sujet.

Voyez aussi *Buxtorf, André Senert, Vitsius, Abdias Vidmar, Jean Beaumbach* sur *l'Urim & Thummim.*

Sur les habits des Prêtres, voyez saint Jérôme *de Veste Sacerdotali, ad Fabiolam. t.* 2. *pag.* 574. *nov. Edit.*

Item, saint Jérôme, *de Ephod & Theraphim, ad Marcellam. t.* 2. *p.* 611. *nov. Edit.*

Didaci del Castillo, de Ornatu & Vestibus Aaron.

Joan. Braunii, de Vestibus Sacerdotum Hebræorum. 2. *Vol. in* 4. *Amstelodami* 1701. La seconde Edition vaut beaucoup mieux que la premiére.

Voyez aussi *Jérôme Sopranés, Jean Ligtfoot, Jean Prideaux, Samuël Lée, Benoît-David Carpzovius*, sur le même sujet, & ce que je rapporterai ci-aprés dans l'article des Prêtres Hébreux.

Salom. Deylingi, quo ordine & situ panes facierum coram Jehova collocati fuerint. t. 2. *Observ. sacr.*

M. Bochart dans ses remarques sur le Poëme de M. de Saint-Aman, intitulé : *Moyse sauvé*, rapporte plusieurs choses curieuses sur le Livre de l'Exode; par exemple, sur la demeure des Rois d'Egypte du tems de Moyse, sur le sejour des Israëlites dans l'Egypte, &c. Voyez *t.* 2. *Geogr. Sacr. pag.* 1095. *Edit. Leid.* 1707.

COMMENTAIRES SUR LE LEVITIQUE.

Origénes a expliqué tout ce Livre, à l'exception du dernier Chapitre, dans seize Homélies que nous avons parmi ses Oeuvres.

Hesichyus, ou *Ysichius*, Patriarche de Jérusalem, a écrit sept Livres sur le Lévitique, imprimez à Paris en 1581. en Grec, & à Bâle en 1527. *in folio*; & au Tome 12. page 52. de la Grande Bibliothéque des Peres.

Radulphus Flaviacensis in Levitic. lib. XX. *t.* 17. *Bibl. Patr. p.* 47. Radulphe étoit Moine Bénédictin de l'Abbaye de Flay, (*Flaviacum*) autrement S. Germer, au Diocése de Beauvais. Il est mort vers l'an 1157.

On peut voir *Jean Lorin*, & *Pierre Serranus* sur ce même Livre.

Il est inutile de répéter ici saint Augustin, Théodoret, Procope, Béde, Rupert, Tostat, Cajetan, Oléaster, & les autres qui ont écrit sur tout le Pentateuque.

TRAITEZ, ou *DISSERTATIONS PARTICULIERES sur le Lévitique.*

SUr les animaux purs & impurs, voyez le grand Ouvrage de Bochart, *de Animal. sacris.*

Sur les défauts qui excluoient les animaux de l'Autel, ou qui empêchoient qu'on ne les pût offrir en sacrifice, voyez Moyse l'Egyptien dans *Jad Chazakah*, ou *Imbonati. Bibliot. Rab. p.* 471. 474. *t.* 4.

Dissertation sur la lépre. *Calmet, Comment. ad Levit.*

Jacob. Alting, de lepra, Orat. 5. *nonæ Eptados.*

Joan. le Clerc, Dissert. de lepra, in Comment ad Libb. Historic.

Joan. Frischmuth, de Hirco emissario. Thes. Th. t. 2. *p.* 914. & *Spencer, de Leg. Heb. rit. t.* 3. *Diss.* 8. *c.* 1.

Sur les Fêtes des Juifs, voyez ci-aprés l'article de la Religion & des Fêtes des Juifs.

Salom. Deylingi, de Authore sacrificiorum. t. 2. *Observat. sacr.*

Ejusdem, de Antiquitate ignis sacri & perpetui apud Hebræos. Levit. VI. 13. IX. 24. *t.* 2. *Observ. sacr.*

Ejusdem, de ingressu Pontificis in Sancta Sanctorum die Expiationis. Levit. XVI. *t.* 2. *Observ. sacr.*

Ejusdem, de orbiculari corona Arabum. Levit. XIX. 27. *t.* 2. *Observ. sacr.*

Samuël Bochart, de Veste lino & lanâ intertexta. t. 2. Geogr. Sacr. p. 880. *Edit. Leid.* 1707.

Dissertation sur Moloc. *Calmet, Comment. in Levit.* XXVIII. 21.

Valent. Greissing, de Immolatione liberorum Molocho facta. In Thesaur. Theol. Phil.

Joan. Seldeni, de Diis Syris, c. 6. & les Additions d'André Beyer. Nous aurons souvent occasion de parler de Selden, & il est bon de le faire connoître. Son érudition étoit trés-vaste; il étoit trés-sçavant dans les Antiquitez, & dans le Droit des Juifs; les Langues Orientales lui étoient familiéres, & les Ouvrages qu'il a donnez sur les Antiquitez Grecques, prouvent qu'il n'étoit pas moins profond en ce genre, que dans les Antiquitez sacrées: mais il est négligé, obscur, embarrassé. Il s'écarte souvent dans des digressions, & il y a trés-peu d'ordre & de méthode dans ses Ouvrages.

Salom. Deyling. de hirco emissario. t. 1. *Observat. sacr.*

COMMENTAIRES PARTICULIERS SUR LES NOMBRES.

ORigénes a écrit vingt-huit Homélies sur tout le Livre des Nombres. On y peut joindre les autres Commentateurs qui ont écrit sur le Pentateuque.

Item, Jean Lorin, Sixtinus Amama, de Muis, &c.

DISSERTATIONS SUR QUELQUES ENDROITS du Livre des Nombres.

D*Ivi Hieronymi, de XLII. Mansionibus, ad Fabiolam, p.* 586. *t.* 2. *nov. Editionis.*

Hermanni, de Schildis, de XLII. Mansionibus.

Georgii Rittershusii, de jure asylorum, ad Num. XXXV.

Sal. Deyling. de Dispositione castrorum Israëlit. in deserto. t. 2. *Observ. sacr. c.* XX.

Dissertation sur Béelphégor & Chamos. *Calmet, Comment. in Num.*

Voyez aussi *Selden, de Diis Syr. c.* 5. & les Additions de Beyer.

Joan. Henrici Haner, de ritu benedictionis Sacerdotalis. Num. VI. 23. *Thes. Th. Phil.*

Jac. Schmaltzii, de uxore Mosis Æthiopissa. In Thes. Theol. Philol.

Caroli Imbonati, t. 4. *Bibliot. Rab. p.* 167. *de Coturnicibus à quibus Israëlitæ perierunt. Num* XI. 32.

Mich. Bek. de uva magna Chananæa, ad Num. XIII. *ibidem.*

Christiani Cortoldt, de virga Aaronis florida. Num. XVII.

Salom. Deylingi, de Balaam Vate. t. 3. *Observ. sacr. c.* 10.

Joan. Vvillemer, de Stella ex Jacob oriunda.

Jo. Chrystoph. Vagenseil, de uxore adulterii suspectâ.

Guillelmi Salder, de aquis amaris.

Andreæ Acolusi, de iisdem.

Joan. Seldeni Uxor Hebraïca.

Petri Cunæi, de Repub. Hebræorum.

Georgii Mœbii, de serpente æneo.

Buxtorf, de eodem.

David Constant, de serpente æneo.

Caroli Imbonati, de serpente æneo. Bibl. Rab. t. 4. *p.* 167.

Balaami Historia à Georg. Mœbio.

Salom. Deylingi serpentis æneï Historia. Observ. sacr. t. 2.

Jul. Bartolocci, de Balaam & Belphegor. t. 1. *Bibliot. Rab. p.* 655.

COMMENTAIRES SUR LE DEUTERONOME.

OUtre les Auteurs qui ont écrit sur tout le Pentateuque, on peut voir *Lorin. in Deuteronomium.*

Andr. Masius in Deuteron. cap. XVIII. *& sequentia.*

Sixtinus Amama, Simeon de Muis, Paulus Fagius.

DISSERTATIONS SUR LE DEUTERONOME.

AUg. *de Quiros, S. J. Commentar. in postremum Canticum Moysi.*

Dissert. sur le Divorce. *Deut.* XXIV. 1. *Calmet, Comment. in Deuter.*

Jacobi Perizonii, de Constitutione divina super ducenda defuncti fratris uxore.

Johan. Villelm. Hilliger, de vestimentis Israëlitarum in deserto, ad Deut. VIII.

Cosmas Indopleustes, p. 205. *Markius, Exercitat. Biblic.* 14. *Deyling. Observat. sacr. t.* 2. *c.* 17.

Georg. Frideric. Meinhart, de Propheta Moſi pari. Deut. XVIII.
Salom. Deyling. de eodem. t. 2. Obſerv. ſacr.
Diſſertation ſur la mort de Moyſe. *Calmet, Comment. in Epiſt. ad Hebreos.*
Marci Marini, de fabuloſa morte Moſis.
Joan. Erneſti Gerard, de ſepultura Moſis. Vide Apocrypha V. T. Joan. Alb. Fabricii, & *Petirath Mosé*, publié par M. Gaulmin.
Jacobi Friſchmuth, de morte Moſis.
Joachimi Ecrii, de pugna Michaëlis pro corpore Moſis.
Georg. Hornius, Hiſt. Eccleſ. n. 74.
Bartolocci, t. 3. Bibliot. Rab. p. 928. *&c. de Inventione corporis Moſis.*

COMMENTAIRES PARTICULIERS SUR JOSUE'.

ORigénes a écrit ſur tout le Livre de Joſué vingt-ſix Homélies.
Saint Auguſtin, Béde & Théodoret ont fait des queſtions ſur ce Livre.
Procope l'a expliqué par un Commentaire exprés aſſez court, mais utile.
Toſtat, Cajetan, Coſme Magalian, Arias Montanus l'ont auſſi commenté. Mais le meilleur Ouvrage que l'on ait ſur ce Livre, eſt celui d'*André Maſius*, qui étoit trés-habile dans les Langues, & qui a fait un excellent Commentaire ſur Joſué. Il a même traduit tout ce Livre ſur l'Hébreu. Il eſt mort en 1573. Il fut employé à l'Edition de la Polyglotte d'Anvers.
Jacques Bonfrere, Jéſuite, a auſſi travaillé ſur Joſué, & y a fort bien réüſſi, ſur tout dans la Géographie, ayant donné le Livre des noms Hébreux composé par Euſébe, & traduit par S. Jérôme, auquel il a ajoûté de bonnes nottes de ſa façon.
Cornelius à Lapide, in Joſue.
Nicolas Serrarius, Jéſuite, de Remberviller en Lorraine, a écrit pluſieurs bons Ouvrages ſur l'Ecriture, ſur tout un long Commentaire ſur Joſué. Sa méthode eſt de former diverſes queſtions ſur l'Hiſtoire, & de les réſoudre, aprés avoir examiné les raiſons pour & contre. Ces queſtions peuvent paſſer pour autant de petites Diſſertations. Serrarius mourut en 1607. Son Commentaire ſur Joſué fut imprimé en 1622. à Mayence, *in folio*. M Simon rend juſtice à ſon érudition & à ſa grande capacité ; mais il trouve qu'il mêle trop de ſcience étrangére, & trop peu de critique dans ſes queſtions.
Parmi les Rabbins, nous avons le Rabbin Salomon, David Kimchi, Lévi Ben-Gerſom, qui ont écrit ſur Joſué & les Juges.

DISSERTATIONS SUR JOSUE'.

SUr la Géographie de la Terre-Sainte, voyez ci-aprés les Auteurs que nous avons rapportez ſous l'article *Géographie*.
Saint Jérôme, *de Terra Promiſſionis, Ep. ad Dardanum*; & *Epitaphium Paulæ* du même; & ſon Livre des Lieux Hébreux.
Aug. Calmet, Diſſertation ſur le commandement que Joſué fit au ſoleil de s'arrêter.
Abarbanel, *de miraculoſa ſtatione ſolis tempore Joſue. Ex Verſ. Jo. Buxtorf.*
Aug. Calmet, Diſſertation ſur la pluye de pierres qui tomba ſur les Chananéens.
Le même, Diſſert. ſur le pays où ſe ſauvérent les Chananéens devant la face de Joſué; & ſes Recherches ſur la Géographie de la Terre Sainte, à la tête de Joſué.
Nicolai Serrarii Joſuani Sacerdotes. Primum inter Opuſcula Serrarii.

COMMENTAIRES SUR LE LIVRE DES JUGES.

ORigénes a expliqué les ſept premiers Chapitres des Juges par neuf Homélies, qui finiſſent aprés la victoire de Gédéon ſur les Madianites. Nous ne répétons point ce que nous avons dit de ſa Méthode.
Saint Auguſtin, Théodoret & Béde ont auſſi proposé des queſtions ſur les événemens de ce Livre.
Hugues de S. Victor a écrit d'aſſez courtes Notes, intitulées : *Annotationes elucidatorie in Librum Judicum*. Il y mêle le ſens hiſtorique & le littéral au moral.
Toſtat, Cajetan, Coſme Magalian, Cornelius à Lapide, Chriſtophe de la Vega, Serravius, Arias Montanus, Luc de Bruges, ont écrit exprés ſur les Juges ; chacun ſuivant ſa méthode.

Toſtat & Serrarius forment & examinent diverſes queſtions ſur l'Hiſtoire. Les autres cherchent le ſens littéral.

Parmi les Proteſtans, outre ceux qui ont écrit ſur toute la Bible, nous avons Amama, Druſius, Pierre Martyr, M. le Clerc.

Et entre les Rabbins, Jarchi, David Kimchi, Levi Ben-Gerſom, dans les Bibles Rabbiniques.

DISSERTATIONS SUR LE LIVRE DES JUGES.

Nicol. Abram S. J. Cronologia Judicum. l. 10. *Phari V. T.*

Voyez Marsham ſur le même ſujet.

And. Daniel Habichorſt, Altare Gedeonis, & Ephod Gedeonis. Theſ. Theol. Philol. t. 1.

Joan. Georg. Bindrimii, de Altari Gedeonis. Judic. VI. 23. *Theſ. Th. Phil. t.* 2. *p.* 949.

Frideric Spanhem, de voto Jephte.

Joan. Jacobi Schudt, de voto Jephte.

Jul. Bartolocci, de ſacrificio filiæ Jephte. t. 3. *Bibliot. Rab. p.* 140.

Ludov. Capelle Diatribe de voto Jephte.

Aug. Calmet, Diſſertation ſur le même ſujet, à la tête des Juges.

Diſſertation ſur le vœu de Jephté, par un Auteur Proteſtant, imprimé à Amſterdam en 1707. *in* 12.

Frideric Mayer, de vulpeculis Samſonis. Ad Judic. XV.

Item Godofridi Martini, de vulpibus Samſonis. t. 4. *Miſcellan. Lipſ.*

Salom. Deylingi, de vulpibus Samſonis. t. 1. *Obſervat. ſacr.*

Albert Veil, de Idolo Michæ.

COMMENTAIRES SUR LE LIVRE DE RUTH.

BEde, Toſtat, Cajetan, François Feu-ardent Franciſcain, *Quinquarboreus, Serrarius, Cornelius à Lapide, Gaſpar Sanctius, Bonfrerius, Didacus Celada*, ſont eſtimez ſur le Livre de Ruth.

Joannis Merceri in Ruth Interpretatio Syriaca cum Scoliis. Paris 1562.

Carpzovius in Ruth, Commentar.

Frideric Spanhem, *de Booz. In dub. Evang. dub.* 3.

COMMENTAIRES SUR LES LIVRES DES ROIS & des Paralipoménes.

ORigénes a fait une longue Homélie ſur le commencement du premier Livre des Rois.

Théodoret, ſaint Grégoire le Grand, Angelomus, Procope, Béde, ſaint Iſidore, ſaint Euchére, Hugues & Richard de ſaint Victor, Toſtat, Cajetan, Cornelius à Lapide, Serrarius, Mendoça, Bonfrere, Sanctius & M. le Clerc, ont travaillé ſur les Livres des Rois. On y peut joindre ceux qui ont commenté toute la Bible, & en particulier l'Auteur qui, à l'imitation de ſaint Jérôme, a compoſé des queſtions, ou des traditions Hébraïques ſur les Livres des Rois & des Paralipoménes. Il faut dire un mot de ceux de ces Auteurs dont nous n'avons pas encore parlé.

Outre le Commentaire tiré des Oeuvres de ſaint Grégoire par ſaint Patére ſon Diſciple, & dont nous avons parlé parmi ceux qui ont écrit ſur toute la Bible, nous avons ſur les Livres des Rois un Commentaire ſuivi, qui porte ſon nom dans les Editions de ſes Ouvrages. Il y a toutefois ſur cela quelque difficulté entre les Sçavans; les uns l'attribuant tout entier à ſaint Grégoire, les autres ſoutenant qu'il n'eſt point de lui: mais le ſentiment qui paroît le mieux ſoutenu, eſt que Claude Abbé de Claſſe, & Diſciple de ſaint Grégoire, l'écrivit aprés quelques explications que ce ſaint Pape en avoit faites de vive voix en ſa préſence, en conſervant, autant qu'il lui fut poſſible, non-ſeulement le ſens & les penſées, mais auſſi le tour de la phraſe de ſaint Grégoire.

Toutefois ce ſaint Docteur quelques années aprés, ſe fit apporter tous les Exemplaires de cet Ouvrage, qui ſe trouvoient au Monaſtére de Claſſe, afin qu'à ſon loiſir il pût le retoucher, & le mettre en un état qu'il pût l'avoüer pour ſien. Mais on ne ſçait pas s'il exécuta ce deſſein; & il n'a pû empêcher que les Copies de ce Livre ne ſe

répandiſſent dans le monde. Voyez la Préface qui eſt à la tête de ce Commentaire dans la nouvelle Edition de ſaint Grégoire. Au reſte cet Ouvrage eſt tout moral.

Angelomus, Moine Bénédictin de l'Abbaye de Luxeüil en Bourgogne, qui vivoit au neuviéme ſiécle, a composé quatre Livres de Commentaires ſur les Livres des Rois. Ce ſont des tiſſus de paſſages des Peres, & des explications myſtiques & figurées, ſelon la méthode de Raban Maur ſon Maître. Il y cite ſouvent les traditions Hebraïques ſur les Livres des Rois. Cet Auteur étoit pieux & ſçavant pour ſon ſiécle.

Les Queſtions ou *Traditions Hébraïques ſur les Livres des Rois*, ſont ordinairement citées ſous le nom de ſaint Jérôme; mais les Sçavans conviennent aujourd'hui qu'elles ne lui appartiennent pas. Nous avons déja remarqué qu'Angelomus Ecrivain du neuviéme ſiécle, les cite quelquefois. Raban Maur, qui vivoit au commencement du même ſiécle, vers l'an 820. les cite auſſi, & dit que ces traditions ſont d'un Auteur Hébreu qui vivoit alors, & qui étoit fort ſçavant dans la Loy : *Hebræi cujuſdam modernis temporibus in ſcientia Legis florentis Capitula, traditionem Hebræorum habentia. Raban Prefat. in Libb. Regum. Vide & in Libb. Paralipp.* Au reſte ces traditions ſont peu conſidérables en elles-mêmes; mais il eſt toûjours important de ſçavoir les ſentimens & les traditions des Juifs. Le R. P. Martianay remarque que l'Ecrivain de ces Traditions croyoit en JESUS-CHRIST. C'étoit apparemment un Juif converti.

Saint Ambroiſe a écrit deux Apologies de David, & quatre Livres intitulez : *De Interpellatione Job & David.*

Les Annotations de *Hugues de S. Victor* ſur les Livres des Rois, ſont courtes & aſſez littérales; mais on ſçait qu'en ce tems-là l'étude des Langues & la Critique n'étoient pas ce qui occupoit les Théologiens.

Richard de S. Victor a écrit une deſcription du Temple de Salomon, & une maniére de concilier les années des Rois de Juda & d'Iſraël; mais alors la Chronologie ſacrée n'étoit pas aſſez débroüillée, pour pouvoir réüſſir comme il faut dans un tel Ouvrage.

On a imprimé à Paris en 1591. un Ouvrage ſous ce titre : *Concordia Librorum Regum & Paralipomenen, cum annotationibus & variis indicibus*, qui peut ſuffire pour concilier les variétez & les contrariétez apparentes des dattes, qui ſe trouvent dans les Rois & les Paralipoménes. L'Auteur eſt un Eccléſiaſtique de Chartres.

Serrarius n'a pas ſuivi dans ſon Commentaire ſur les Rois & les Paralipoménes, la même méthode qu'il a gardée dans ſon Commentaire ſur Joſué & ſur les Juges. Sur les Rois, c'eſt un Commentaire ſuccinct, où il ne propoſe que peu de queſtions, qu'il réſoud en peu de mots. Il explique la lettre; mais il y mêle peu de critique ſur le Texte. Ce n'eſt que comme le canevas d'un plus grand Ouvrage qu'il méditoit apparemment ſur ces Livres. Il n'a pas eu le loiſir de le publier, ayant été prévenu par la mort.

Franciſci de Mendoça Commentaria in Libros Regum. 3. Vol. in folio. Lugduni, an. 1622. 1625. 1631. Mendoça étoit natif de Liſbonne en Portugal. Il mourut à Lion, en revenant de Rome, en 1626. âgé de cinquante-quatre ans. Son Commentaire ſur les Livres des Rois eſt fort diffus. Il y fait de longs extraits des Peres, & y propoſe diverſes queſtions. Dans ſes trois Volumes *in folio* il n'explique que les quinze premiers Chapitres du premier Livre des Rois. S'il avoit achevé cet Ouvrage, il auroit laiſſé peu de choſes à déſirer ſur ce ſujet, au moins quant aux ſens moraux, & aux queſtions que l'on forme ſur l'Hiſtoire.

Gaſpar Sanchez, ou *Sanctius*, Jéſuite Eſpagnol, célébre par ſa piété & par ſa doctrine, mourut en 1628. Il a travaillé ſur pluſieurs Livres de l'Ecriture, comme *Ruth, les quatre Livres des Rois, les deux des Paralipoménes, les deux d'Eſdras, Eſther, Job, l'Eccléſiaſte, le Cantique des Cantiques, les grands & les petits Prophétes, Tobie, Judith, les Maccabées*, & *les Actes des Apôtres*. Cet Auteur eſt ſçavant, ſage, judicieux, littéral, & un des plus excellens Commentateurs que je connoiſſe. Son Commentaire ſur les Livres des Rois paſſe pour un de ſes meilleurs Ouvrages.

Pour le regne de Salomon, & pour tout ce qui regarde ſa perſonne, il faut lire *Jean de Pineda*, qui a écrit *de rebus Salomonis, in folio.* Cet Ouvrage eſt trés-eſtimé, & vaut un bon Commentaire.

Franciſcus de Paz, in Libb. Regum.

Claudius Rangolius, Ordinis Minimorum, in Libros Regum. 2. Vol. fol. Paris 1621.

Entre les Proteſtans, on a Druſius, Amama, Pierre Martyr, M. le Clerc, Strigelius.

Et entre les Rabbins, Kimchi, Jarchi, Levi-ben-Gerſom.

TRAITEZ & DISSERTATIONS SUR LES LIVRES DES ROIS & des Paralipoménes.

AUg. *Calmet*, Differt. ſur les Divinitez des Philiſtins. *Comment. in* 1. *Reg.*
Selden, de Diis Syr. c. 2. 3. 6.

Joan. Nicolai Hartſmidt, de Arcis Philiſtinorum. 1. *Reg.* VI. 5. *Theſ. Philol.*

Salom. Deylingi, Saül inter Prophetas. 1. *Reg.* X. 5. 10. *l.* 3. *Obſerv. c.* XI.

Georg. Alb. Hamberger, de jurejurando Davidis. 1. *Reg.* XXV. 22. Si reliquero mingentem ad parietem. *In Theſ. Philol.* Voyez nôtre Commentaire ſur 1. *Reg.* XXV. 22. & Bochart, *de Animal. ſacr. l.* 2. *c.* 56. *p.* 675. *& ſeq.*

Matthei Hoſti Monomachia Davidis & Goliath. In Criticis ſacr.

Seb-Schmid, de faſciculo viventium. 1. *Reg.* XXV. 29. *In Th. Philol.*

Aug. Calmet, Differt. de l'Apparition de Samuël à Saül. Comment. ſur le 1. *Reg.*

Salom. Deyling. Perſonati Samuelis Hiſtoria illuſtrata. t. 2. *Obſerv. ſacr. c.* XVIII.

Leonis Allatii de Engaſtrymutho Syntagma. In Mag. Criticis.

Gregorii Nyſſeni Epiſtola, de Ventriloqua ſeu Pythoniſſa. t. 1. *p.* 867.

Euſthatii Antiocheni de Engaſtrimytho, Edit. Allatii.

Michaël. Rothardi Samuël redivivus, & Saül ſui ipſius homicida. In Magnis Criticis.

Joan. Henric. Carpzovii, & Henrici Opitii Diſſertationes de Cerethi & Pelethi. Vide & Scacchi Myrothec. l. 3. *c.* 15.

Samuël. Bochart, de Abſalom Capillis. t. 2. *Geogr. Sacr. p.* 883. *Edit. Leid.* 1707.

M. Le Pelletier de Roüen, ſur le même ſujet. Journal de Trévoux 1702. Août. art. 1. p. 175.

Et nôtre Comment. ſur le 2. des Rois, Chap. XIV. pag. 486.

Aug. Calmet, Diſſertation ſur les richeſſes que David laiſſa à Salomon.

Abarbanel, de peccato David numerantis populum, ex Verſione Jo. Buxtorf. 2. *Reg.*

Joh. Erneſti Muller, de Davide ante Arcam Fœderis ſaltante. In Theſ. Theol. Philol.

Theodori Horn, de deſiderio Davidis cùm petiit aquam è Bethleem. 2. *Reg.* XXIII. 15. 16.

S. Hieronymi, de Judicio Salomonis, ad Ruſin, p. 616. *t.* 2. *nov. Edit.*

Ejuſdem, de Salomone & Achaz, ad Vitalem. p. 617. *t.* 2. *nov. Edit. p.* 619.

Sam. Coryli, de Regina Auſtri. In Th. Phil. Th.

Aug. Calmet, Diſſertation ſur l'origine des Temples.

Deſcription du Temple de Jéruſalem par Joſeph, *Antiq. l.* 8. *c.* 2. *p.* 259. *& de Bello, l.* 6. *c.* 6. *ſeu* 12. *p.* 915. *& ſuiv.*

Item, par Ligtfooth, au premier tome de ſes Ouvrages, p. 553.

Par *Louis Capelle*, dans les Grands Critiques, & dans la Bible Polyglotte de Londres.

Par *Villalpand*, dans Villalpand, & dans la Polyglotte de Londres.

Par *Arias Montanus*, dans la Polyglotte d'Anvers.

Bede & Richard de S. Victor ont auſſi donné des deſcriptions du Temple.

Franc. Ribera, de Templo, l. 5. *Lugd. & Antuerp. in* 8.

Salom. Deylingi, de maris æneï figura, ad 3. *Reg.* VII. *l.* 1. *Obſerv. ſacr.*

Gaſpar Varrerius, de Ophira regione diſputatio. Mag. Critic.

M. Huët, des Navigations de Salomon.

Lipenius, de Ophyr.

Philippi Bonæ-Spei Abb. de damnatione Salomonis.

Bacchiarii Epiſt. de recipiendis lapſis. tom. VI. *Bibliot. PP. Lugd.* 1677. *p.* 1174.

Jo. Rendtorfii, de Salomonis æterna ſalute.

Nicolai Serrarii, de pœnitentia Salomonis. Inter Opuſcula Serrarii, p. 18.

Aug. Calmet, Diſſertation ſur le ſalut de Salomon. Voyez Harving, Lotiis Vivaldus, Fr. Feu-ardent, Jean Couſin, Dalechamp, & le Pere Aléxandre ſur la même queſtion.

Ægidii Stranch. de Roboami Regis Juda vita. Ad 3. *Reg.* XII.

Salom. Deylingi, Dii montium. 3. *Reg.* XX. 23. *t.* 3. *Obſerv. c.* 12.

Joan. Friſchmuth, de Eliæ Prophetæ nomine & proſapia. Ad 3. *Reg.* XVII. *In Theſ. Th. Philol.*

David Godefr. Schwertner Elias Corvarii convictor. Ad 3. *Reg.* XVII. 1. 16. *Ibidem.*

S. Ambroiſe, *de Nabuthe Jezraëlita, Liber unus.*

Frid. Strotmann Achab appetens vineam Naboth. Ad. 3. Reg. XXI. *Thes. Theol. Philolog.*

Ambrosius, de Elia & jejunio, t. 1. *Oper. p.* 535. *nov. Edit.*

Joan. Helv. Villemeri, de pallio Eliæ. 4. Reg. 1. 8. *ibidem.*

Seb. Kirchmayer, de flammante curru Eliæ. 4. Reg. II. 1. *ibid.*

And. Quenstedt, de petitione Naaman Syri. 4. Reg. V. *ibid.*

Nicolai Serrarii, Naman Syrus. Inter Opuscula Serrarii, pag. 22.

Aug. Calmet, Dissertation sur la demande que Naaman fait à Elisée. *In 4. Reg.* Voyez aussi Tostat, Serar. Denys le Chartreux, & nôtre Supplément, & la Dissertation, ou la Lettre de M. Bochart à ce sujet. *tom. 2. Geograph. Sacr. p.* 892. *Edit. Leid. an.* 1707. *Item p.* 899.

Frider. Frieze, de ferro natante. 4. Reg. VI. 6. *Thes. Phil.*

Aug. Calmet, Dissertation sur la défaite de Sennachérib. Comment. sur Isaïe.

Aug. Calmet, Dissert. sur la rétrogradation du soleil à l'horloge d'Achaz.

Et *Basnage*, Hist. des Juifs, t. 5. l. 7. c. 11. Edit. de Paris 1710.

Samuël. Boch. ad 4. Reg. Ch. XVI. ℣. 20. Utrùm quis anno ætatis X. liberos valeat procreare? *t. 2. Geogr. Sacr. p* 920. *Edit. Leid.* 1707.

Aug. Calmet, Dissertation sur les Officiers de la Cour & des armées des Rois de Juda. Comment. sur les Paralipp.

Nicolai Abram, de transmigratione Babylonis, l. XI. *Phari V. T.*

Dissertation sur le pays où les dix Tribus furent transférées, & où elles sont encore aujourd'hui. *Aug. Calmet, là-même.*

Julii Bartolocci, Dissert. de decem Tribubus dispersis, & de fluvio Gozan. Bibliot. Rabbin. t. 1. *p.* 45.

Antonii de Angelis, de transmigratione filiorum Israël. Il n'est pas imprimé. L'Auteur étoit Trinitaire. Il mourut en 1614.

Menasse-ben-Israël, Spes Israël, p. 28. *& seq.*

Voyez les Auteurs citez dans M. Fabricius, *Bibliographia antiquaria, cap.* 1. *p.* 16. 17. 18. 19.

COMMENTAIRES SUR LES DEUX LIVRES D'ESDRAS.

Bede, Cajetan, Sanctius, M. Le Clerc.
Et les Rabbins *Salomon Jarchi*, & *Abenezra.*
Et les Auteurs qui ont écrit sur toute la Bible.

DISSERTATIONS.

Aug. Calmet, Dissertation sur le troisiéme Livre d'Esdras apocryphe.
Le même, Diss. sur le quatriéme Livre d'Esdras apocryphe.
Le même, Diss. Si Esdras est le Restaurateur des saints Livres.
Le même, Diss. Si Esdras a changé les anciens Caractéres Hébreux, pour leur substituer les Chaldéens.

COMMENTAIRES SUR TOBIE.

Saint Ambroise a donné un Ouvrage sur Tobie, où il attaque principalement l'usure.

Béde, Serarius, Sanctius, Fabinianus Justiniani ont aussi expliqué Tobie.

Didacus Celada, Jésuite, qui vivoit en 1657. a écrit sur Ruth, Judith, Susanne, Débora, & Tobie. Ses Commentaires sont littéraux & moraux. Ils ont été imprimez ensemble en six Vol. *in folio*, à Lion 1658.

Frideric Nausea, Evêque de Vienne en Autriche, mort en 1550. a écrit sur Tobie, aussi-bien que David Mandenus.

Claude Badvel, François, Calviniste, Professeur en Belles-Lettres à Nismes, mort en 1567. traduisit en Latin, sur l'Edition Grecque de Complute, les Livres de l'ancien Testament que les Protestans tiennent pour apocryphes, & il les accompagna d'un Commentaire critique & littéral.

DISSERTATIONS SUR LE LIVRE DE TOBIE.

Aug. Calmet, Differt. ſur le Démon Aſmodée. *Tobiæ* VIII. 3.

Voyez auſſi l'Edition que M. Fabricius a faite de Tobie, & des autres Livres qu'il appelle apocryphes, parce qu'ils ne ſont pas dans le Canon des Hébreux, & qu'ils ne ſont pas reconnus pour Canoniques par les Proteſtans ; & le même, *Biblioth. Grec. t. 2. l. 3. c. 29. p. 743.*

Jule Bartolocci avoit traduit le Livre de Tobie, & y avoit ajoûté des Notes, qui n'ont jamais été imprimées. Voyez Bibl. Rabbinic. t. 3. p. 856.

COMMENTAIRES SUR JUDITH.

Raban Maur, Serrarius, Didac. de Celada, Sanctius ont travaillé ſur ce Livre. *Joſeph la Cerda*, Evêque de Badajox, Bénédictin, mort en 1645. a fait un Commentaire ſur Judith, auſſi-bien que Victorin Strigelius, Jacques Ziegler, Frideric Nauſea, Badvel, & Grotius.

Jacques Pamelius a écrit ſur le même Livre, & ſon Commentaire eſt imprimé à la fin du Commentaire de Raban Maur ſur Judith.

La vérité de l'Hiſtoire de Judith, par le R. P. de Montfaucon, imprimée à Paris *in* 12. 1690.

Joan. Chriſtoph. Artopæi Meletema hiſtoric. quod narratio de Juditha & Holoferne non Hiſtoria ſit, ſed Epopæia. Argentorati 1694. *in quarto.*

Calmet, Préface ſur Judith.

Fabric. Biblioth. Grec. t. 2. l. 3. c. 29. p. 741.

DISSERTATION SUR LE LIVRE DE JUDITH.

Nicolai Abram, S. J. de Juditha. l. 13. Phari V. T.

COMMENTAIRES SUR ESTHER.

Raban Maur, Archevêque de Mayence, a travaillé ſur Eſther, auſſi-bien que *Sanctius, Léandre de Murcie, Cajetan, Serrarius, Celada, Feu-ardent.*

Entre les Proteſtans, *M. le Clerc, Amama, Druſius, Cuper.*

Et entre les Rabbins, *Abenezra*, & *Salomon Jarchi.*

TRAITEZ, ou *DISSERTATIONS SUR ESTHER.*

Villelmi Schickard. de Feſto Purim.

Jul. Bartolocci, de Purim Enceniorum Feſto Mardochæi & Eſtheræ. t. 1. Bibl. Rab. p. 400.

COMMENTAIRES SUR JOB.

Origénes, ou du moins un Auteur ancien ſous ſon nom, a écrit trois Livres ſur Job, qui ne vont que juſqu'au Chap. III. ℣. 19. Cet Ouvrage eſt utile, quoiqu'il ne ſoit pas exemt de quelques taches.

Heſychius, Patriarche de Jéruſalem, ſur Job. *Baſil.* 1527. *fol.*

Catena in Job, per Petrum Comitolum. Venet. 1587. *in quarto.*

S. Jean Chryſoſtome a compoſé quelques Homélies ſur Job.

Ambroſius, de Interpellatione Job & David. t. 1. p. 626.

Olympiodore, imprimé dans la Chaîne Grecque ſur Job, donnée par Patrice Junius ; à Londres 1637. *in fol.* On trouve dans la même Chaîne des Fragmens d'un grand nombre d'anciens Peres, qui rendent ce Recüeil important.

S. Gregoire le Grand a compoſé trente-cinq Livres de Morale ſur Job.

Odon Abbé de Cluny, en a compoſé un pareil nombre dans le même genre. *t. 17. Bib. PP. p. 315.*

Béde le Vénérable, ou plûtôt Philippe, Diſciple de ſaint Jérôme, dont nous allons parler, a fait un Commentaire moral ſur le même Livre.

Philippe, Prêtre, imprimé dans la nouvelle Edition de ſaint Jérôme, *t. 2. p. 70. Appendic. cum textu interlineari. Et fuſiùs t. 5. p. 678.*

Brunon d'Aſte, ou de Signy, ſur Job.

Aug. Cornelii, Ord. Prædic. Catena in Job. Genuæ 1636. *in fol.*

S. Thomas d'Aquin a écrit ſur Job d'une maniére qui tient beaucoup de la méthode & du ſtyle des Scholaſtiques. On y voit des diviſions, des définitions, &c.

Petri Bleſenſis Angli Compendium ſuper Job. t. 24. *Bibl. PP. p.* 1153. *& in noviſſima Edit. Petri Bleſenſis, p.* 408. *& ſeq.*

Franc. Titelman, in Job.

Gaſpar Sanctius, Jéſuite. Son Commentaire eſt fort eſtimé.

Jean Ferus, Franciſcain.

Franc. Feu-ardent, Franciſcain.

Hieronym. Ozorius Senior, in Job, inter Opera Ozorii nepotis. Rom. 1592.

Steuchus Eugubinus, in Job.

Didaci de Zuinga, Comment. in Job.

Cypriani de la Huerga, Ciſtercienſis, in Job. Complut. 1582.

La Paraphraſe du P. Senant ſur Job.

Jean de Pineda, Jéſuite Eſpagnol. Cet Auteur eſt fort eſtimé, & ſon Commentaire paſſe pour un des meilleurs qui ait été fait ſur Job. Il eſt trés-diffus, & ne laiſſe rien ſans examen. Son Commentaire eſt en deux Volumes *in folio.* Avec lui, on peut ſe paſſer de la plûpart des autres Commentateurs. Pineda mourut en 1637. âgé de quatre-vingt ans. Nous avons encore de lui d'autres Ouvrages, dont nous avons parlé en leur lieu.

Franc. Vavaſſoris, S. J. Liber Job, cum poëtica metaphraſi, & expoſitione litterali. in fol. Amſtelod. 1709. *p.* 423. Ce Commentaire eſt littéral, critique, & bien écrit en Latin. L'Auteur eſt mort en 1683.

Entre les Proteſtans, *Philippe Codurque*, François, fleuriſſoit en 1650. Il étoit habile en Hébreu, & traduiſit d'Hébreu en François Job, les Proverbes, l'Eccléſiaſte, le Cantique des Cantiques. Son Commentaire ſur Job eſt littéral, & fort eſtimé.

Joan. Mercerus, ou *le Mercier*, a fait un Commentaire littéral, critique & grammatical ſur Job, qui eſt auſſi trés eſtimé.

Abrah. Scultetus, ſçavant Proteſtant, mort en 1625. a travaillé ſur Job avec ſuccés.

Jean Cocceius, Calviniſte trés-habile, & trés-profond, mais trop diffus, mort en 1669.

Entre les Rabbins, on a *Abenezra*, & *Rab. Levi-ben-Gerſon.*

DISSERTATIONS SUR LE LIVRE DE JOB.

Salom Deyling. Diſput. ſacr. t. 1. *Diſput.* 9. Il ſoutient que Jobab n'eſt pas Job.

Joan. Erneſt. Muller, de Terra Job. Theſ. Theol. Phil.

Matth. Muller, de Angelorum concilio. Job. 1'. 7. *ibid.*

Deylingi, in Job. 1. 1. 5. *Qui maledicunt diei. t.* 3. *Obſerv. c.* 13.

Voyez ſur le même ſujet M. Bochart, *t.* 2. *nov. Edit. Oper. Leid. an.* 1707. *pag.* 903.

Il a auſſi écrit ſur ce paſſage, Job. xxxviii. 36. *Quis poſuit in viſceribus hominis ſapientiam; vel quis dedit gallo intelligentiam?*

Joan. Reiskius, de morbo Job difficillimo. ibidem.

Vide & Joan. Pineda in eundem morbum.

Aug. Calmet, Diſſert. ſur la maladie de Job. Comment. ſur Job.

Villel. Erneſt. Tentzel, de Phenice ave, contra Fellium.

Aug. Calmet, Diſſert. ſur ces mots: *Sicut palma multiplicabo dies.* Job. xxix. 18. Comment. ſur Job.

COMMENTAIRES SUR LE LIVRE DES PSEAUMES.

(a) *Origen. in Pſal* 2. *in nov. Edit. Hexapl. p.* 475.
(b) *Hilar. in Pſalm. Prolog. p.* 6. *d. e. & in Pſal.* 11. *p.* 29 *B.*
(c) *Kimchi in Pſalm.*

LE nombre des Commentaires ſur les Pſeaumes eſt preſque infini. Nous nous contenterons d'en marquer ici une partie, & d'indiquer les plus eſtimez. Nous ſommes perſuadez en général qu'il eſt comme impoſſible de réüſſir à bien expliquer ce Livre, tandis qu'on ne ſçaura ni qui ſont les Auteurs des Pſeaumes, ni à quelle occaſion ils ont été compoſez, ni même où ils commencent, & où ils finiſſent; car encore que la diſtribution que nous ſuivons dans nos Bibles ſoit ancienne, il eſt certain toutefois qu'elle ne vient pas ni des Auteurs du Pſeautier, ni même des premiers Compilateurs de ce Recüeil. Origénes, (*a*) ſaint Hilaire, (*b*) Kimchi (*c*) reconnoiſſent

que pendant un long tems, ils ne formoient, pour ainſi dire, qu'un même Pſeaume, & n'étoient pas partagez, comme ils le ſont aujourd'hui ; & les Juifs les diviſent encore à préſent autrement que nous. Ainſi il eſt moralement impoſſible de découvrir sûrement le ſens des Pſeaumes.

A l'égard des Commentateurs, on peut dire en général que les Peres Grecs ont mieux réüſſi dans l'explication du ſens littéral des Pſeaumes, que les Latins, parce que la Traduction Latine que nous liſons dans l'Egliſe, eſt priſe ſur le Grec, & que les anciens Peres Grecs avoient les Héxaples d'Origénes, qui leur étoient d'un grand ſecours pour l'intelligence du ſens littéral. Mais depuis que l'on a commencé à étudier le Grec, l'Hébreu, & les autres Langues Orientales, & que nous avons de bonnes Editions des Peres Grecs & Latins, nous avons plus de ſecours que n'en avoient même les Anciens ; & l'on a fait plus de progrés dans l'étude du ſens littéral & grammatical de ces Livres depuis deux cens ans, que l'on n'avoit fait pendant pluſieurs ſiécles auparavant.

Origénes a compoſé cinq Homélies ſur le Pſeaume 36. *Noli æmulari in malignantibus, &c.* & deux Homélies ſur le Pſeaume XXXVII. *Domine, ne in furore tuo, &c.* & deux Homélies ſur le Pſeaume XXXVIII. *Dixi : Cuſtodiam vias meas.*

Euſébe de Céſarée a écrit ſur tout le Pſeautier un Commentaire ſuivi, où l'on trouve de trés-bonnes choſes. Le R. P. de Montfaucon l'a donné depuis peu en Grec & en Latin, *in fol.* Paris, en 1706. dans le premier Tome de ſa nouvelle Collection des Peres Grecs.

S. Athanaſe a auſſi fait un Commentaire ſur les Pſeaumes, imprimé en Grec & en Latin dans le ſecond Tome de la nouvelle Collection des PP. Grecs, donnée par le R. P. de Montfaucon, à Paris, 1706. *fol.* Il n'eſt pas tout-à-fait certain que cet Ouvrage ſoit de ſaint Athanaſe, & il n'eſt pas d'une grande utilité.

On attribuë à *ſaint Baſile le Grand* un Commentaire Latin ſur les Pſeaumes, qui n'eſt pas de lui, & qui n'eſt pas digne de ce grand Homme. C'eſt un ramas de divers Extraits tirez de ſaint Chryſoſtome & de Théodoret. Mais ce qui appartient vraiment à ſaint Baſile, c'eſt une Homélie ſur le premier Pſeaume, où il donne une eſpéce de Préface ſur tout le Pſeautier. Il a expliqué auſſi le ſeptiéme Pſeaume, *Domine, Deus meus, in te ſperavi ;* & le 14. *Domine, quis habitabit, &c.* & le 28. *Afferte Domino, filii Dei ;* & le 29. *Exaltabo te, Domine, quoniam ſuſcepiſti me ;* & le 32. *Exultate, Juſti, in Domino ;* & le 33. *Benedicam Dominum ;* & le 37. *Domine, ne in furore tuo, &c.* & le 44. *Eructavit cor meum ;* & le 45. *Deus noſter, refugium & virtus ;* & le 48. *Audite hæc, omnes Gentes ;* & le 59. *Deus, repuliſti nos, &c.* & le 61. *Nonne Deo ſubjecta erit anima mea ?* & le 114. *Dilexi, quoniam exaudiet, &c.* & le 115. *Credidi propter quod locutus ſum.* En tout quinze Pſeaumes.

Saint Chryſoſtome a écrit ſur ſoixante Pſeaumes ſéparez. On trouve encore quelques Commentaires Grecs manuſcrits ſous ſon nom ſur d'autres Pſeaumes ; mais ils ne ſont pas de lui.

Théodoret a écrit ſur tout le Pſeautier, à ſon ordinaire, d'une maniére courte & préciſe, mais judicieuſe, & pleine de ſens.

Le P. Cordier, Jéſuite, a donné une Chaîne des PP. Grecs ſur les Pſeaumes, qui eſt trés-utile, en 3. Vol. *in fol.*

Saint Hilaire, Evêque de Poitiers, avoit, dit-on, travaillé ſur tout le Pſeautier ; (Voyez la Préface ſur ſon Commentaire ſur les Pſeaumes, dans la nouvelle Edition, p. CLXVII. CLXVIII.) mais il n'en a encore paru qu'un long Prologue ſur les Pſeaumes, & des Commentaires ſur les Pſeaumes I. II. IX. XIII. XIV. LI. LII. LIII. LIV. LV. LVI. LVII. LVIII. LIX. LX. LXI. LXII. LXIII. LXIV. LXV. LXVI. LXVII. LXVIII. LXIX. XCI. CXVIII. CXIX. CXX. CXXI. CXXII. CXXIII. CXXIV. CXXV. CXXVI. CXXVII. CXXVIII. CXXIX. CXXX. CXXXI. CXXXII. CXXXIII. CXXXIV. CXXXV. CXXXVI. CXXXVII. CXXXVIII. CXXXIX. CXL. CXLI. CXLII. CXLIII. CXLIV. CXLV. CXLVI. CXLVII. CXLVIII. CXLIX. CL. La méthode de ſaint Hilaire eſt d'expliquer la lettre, & le ſens moral & ſpirituel. Il a beaucoup profité du travail d'Origénes, comme le remarque ſaint Jérôme dans ſon Livre des Ecrivains Eccléſiaſtiques. Voyez-le auſſi dans ſes Epîtres 62. & 65. & la nouvelle Edition de S. Hilaire, p. CLXXIII.

Saint Ambroiſe, Archevêque de Milan, a travaillé ſur douze Pſeaumes ; ſçavoir, ſur le premier, les XXXV. XXXVI. XXXVII. XXXVIII. XXXIX. XL. XLIII. XLV. XLVII. LXI. CXVIII. Il eſt plus moral que littéral, & a beaucoup ſuivi la méthode d'Origénes dans cet Ouvrage, comme dans la plûpart des autres.

Saint Auguſtin a fait un trés-grand Ouvrage ſur les Pſeaumes. Il eſt dogmatique,

moral & ſpirituel, & trés-utile pour ceux qui ne cherchent qu'à s'édifier dans les Pſeaumes.

Le Commentaire ſur les Pſeaumes qui porte le nom de *ſaint Jérôme*, n'eſt pas de ce Pere, mais d'un Auteur ancien, qui vivoit au quatriéme ſiécle. Il copie quelquefois Origénes, ſaint Hilaire, ſaint Jérôme, & même ſaint Euchére. Ce qui l'a fait attribuer à ſaint Jérôme, eſt qu'on y trouve de tems en tems du Grec, de l'Hébreu, & de la critique ſur ces textes; choſes fort rares chez les autres Commentateurs Latins de ces tems-là. Mais le P. Martianay montre qu'il ne ſçavoit point l'Hébreu, & que c'eſt un ſimple Compilateur, qui vivoit dans l'Egypte, ou dans la Paleſtine, & qui écrivoit au quatriéme ſiécle, en même-tems que ſaint Jérôme.

Le même Pere Martianay a auſſi donné au public une autre Explication des Pſeaumes attribuée à ſaint Jérôme, mais qui n'eſt pas plus de lui que la premiére. Cette derniére Expoſition eſt ancienne, & d'un Auteur qui entendoit le Grec. Elle ne comprend que les Pſeaumes I. V. VII. IX. LXXVIII. CXXVII. CXXVIII. CXXXI. CXLI. Voyez le ſecond Tome de la nouvelle Edition de ſaint Jérôme, Appendic. p. 118. & p. 522.

Saint Jérôme a expliqué le Pſeaume XLIV. dans ſa Lettre à Principia, *p.* 681. *t.* 2. *nov. Edit.*

Il fait la critique de pluſieurs endroits des Pſeaumes dans ſa Lettre à Sunnia & Fretella, *p.* 626. *t.* 2. *nov. Edit.*

Il explique ce que c'eſt que *ſela* ou *diapſalma*, dans ſa Lettre à Marcella, *p.* 706. *novæ Editionis.*

Et le Pſeaume XCI. *Domine, refugium factus es nobis.* Dans ſon Epître *ad Cyprian. Presbyt. p.* 694. *nov. Edit.*

On a un Commentaire ſous le nom de *Rufin*, ſur les ſoixante & quinze premiers Pſeaumes. Mais comme l'Auteur y rapporte de grands Fragmens de ſaint Auguſtin & de ſaint Grégoire le Grand, il eſt manifeſte qu'il ne peut être de Rufin.

Apollinaire, Evêque de Laodicée, qui vivoit ſous l'Empereur Conſtance, au quatriéme ſiécle, a laiſſé une Traduction du Pſeautier en vers Grecs héroïques, qui eſt imprimée en Latin dans la ſeconde partie du quatriéme Tome de la Bibliothéque des Peres.

Caſſiodore a fait un Commentaire ſur les Pſeaumes, qui n'eſt preſque autre choſe que l'abrégé de ſaint Auguſtin. Il y a joint des eſpéces de Prolégomenes ſur le même Livre.

Remy d'Auxerre, Moine de ſaint Germain des Prez à Paris, au neuviéme ſiécle, a composé un Commentaire moral ſur les Pſeaumes, accompagné d'une aſſez longue Préface. Il a copié ſaint Auguſtin, ſaint Jérôme, ſaint Ambroiſe, Caſſiodore, & les autres Peres qui l'ont précédé. Cet Ouvrage eſt imprimé au Tome 16. Partie 3. p. 1041. de la Bibliothéque des Peres.

Arnobe le jeune eſt apparemment Auteur d'un Commentaire ſur les Pſeaumes, que Trithéme attribuë à Arnobe l'ancien, qui vivoit au troiſiéme ſiécle, vers l'an 297. au lieu que le jeune n'a pû vivre que ſur la fin du cinquiéme ſiécle. Au Pſeaume CVIII. il parle des erreurs de Photin, & des diſputes ſur la prédeſtination; ce qui fait juger qu'il n'a vécu qu'aprés ſaint Auguſtin. Quoi qu'il en ſoit, ſon Commentaire eſt fort court, & n'entre point dans les difficultez de la lettre. Il eſt moral & allégorique.

Aymo, ou *Haimo*, Evêque d'Alberſtad, a vécu au neuviéme ſiécle. Son Commentaire ſur les Pſeaumes eſt, de même que ceux des Auteurs de ce tems-là, un précis de ce que les anciens Peres ont dit ſur le même ſujet. L'étude & la ſcience des Langues, & la Critique n'étoient alors nullement à la mode.

Brunon d'Aſt, ou *de Signi*, dont on a déja parlé ci-devant, eſt Auteur du Commentaire que l'on a imprimé ſous le nom de ſaint Bruno Fondateur des Chartreux, au jugement de M. Dupin. Toutefois on trouve dans le Tome 20. de la Bibliothéque des Peres, p. 1423. un Commentaire de Brunon de Signi, différent de celui qui ſe trouve parmi les Oeuvres de ſaint Bruno, imprimées à Cologne en 161 .

Euthyme Zigabene, qui vivoit au commencement du douziéme ſiécle, a écrit un fort bon Commentaire ſur tout le Pſeautier. Il a puiſé dans toutes les meilleures ſources des Peres qui l'ont précédé, comme ſaint Chryſoſtome & Théodoret.

Béde le Vénérable a auſſi composé un Commentaire ſur les Pſeaumes, dans lequel il ne ſe contente pas de ſuivre ce qu'ont dit les Peres Latins; il a auſſi conſulté les Peres Grecs, & adopte ſouvent leur hypothéſe & leur explication dans ſon Commentaire.

Bruno de Virsbourg, (*Herbipolenſis*) qui mourut en 1045. a fait un Commentaire ſur le Pſeautier, imprimé au Tome 18. p. 65. de la Bibliothéque des Peres. Son Ouvrage eſt un précis du Commentaire de Caſſiodore.

Odon d'Aſt, Moine Bénédictin, qui vivoit au douziéme ſiécle, a composé un Commentaire ſur les Pſeaumes, adreſſé à Brunon d'Aſt, ou de Signy, & qui eſt imprimé au vingtiéme Tome de la Bibliothéque des Peres, p. 1816.

On attribuë à *ſaint Bruno* Fondateur des Chartreux, un Commentaire ſur les Pſeaumes, imprimé au commencement du Recüeil de ſes Oeuvres, à Cologne 1611. *fol.* Voyez ci-devant *Brunon d'Aſt.*

S. Proſper d'Aquitaine, Diſciple de ſaint Auguſtin, a composé un Commentaire ſur les cinquante derniers Pſeaumes, qui n'eſt preſque qu'un précis de celui de S. Auguſtin.

Hugues de S. Victor a écrit une courte explication de quelques verſets des Pſeaumes, qui lui ont paru les plus difficiles.

S. Thomas a expliqué les cinquante premiers Pſeaumes d'une maniére aſſez séche, & d'un ſtyle qui tient beaucoup de celui des Scolaſtiques.

S. Bonaventure a donné une explication morale de tout le Pſeautier.

S. Grego re le Grand, ou, ſelon d'autres, Gregoire VII. a expliqué les ſept Pſeaumes Pénitentiaux.

Innocent III. a auſſi donné une explication de ces ſept Pſeaumes.

Urbain IV. a expliqué le cinquantiéme Pſeaume.

Paſchaſe Radbert le quarante-quatriéme.

Et *S. Bernard* le quatre-vingt-dixiéme : *Qui habitat in adjutorio Altiſſimi.*

Michel Ayguanus, ou *Aignanus*, ou *Angrianus*, que l'on cite d'ordinaire ſous le nom d'*Inconnu*, & qui a écrit ſur les Pſeaumes, vivoit au quatorziéme ſiécle, & au commencement du quinziéme. Il fut élû Général de l'Ordre des Carmes en 1381. & on dit qu'il mourut en 1416. Son Commentaire n'eſt pas mépriſable. Il donne plûtôt le ſens moral, que le littéral. Sa maniére d'écrire eſt dure & ſemblable à celle des Scolaſtiques, dont il imite auſſi la méthode.

Pierre Lombard, ou *le Maître des Sentences* a travaillé ſur les Pſeaumes, & ſon Commentaire a été imprimé à Nuremberg en 1478. à Paris. 1541. 1561.

Santis Pagnini Catena argentea in Pſalmos. fol. Paris. 1520.

Richardi Pampolitani Anglo-Saxon. Eremitæ Enarratio in Pſalterium. fol. Colon. 1536.

Ludolfe Chartreux, *François Titelman*, *Cajetan*, *Jacques de Valence*, *Auguſtin Steuchus d'Eugubio*, & pluſieurs autres dont nous avons déja parlé, ont auſſi travaillé ſur les Pſeaumes.

Thomas Leblanc, Jéſuite, a fait ſix Volumes *in folio* ſur les Pſeaumes. *Lugduni.* 1665.

Antoine Agellius, Chanoine Régulier de ſaint Auguſtin, & depuis Evêque d'Acerna dans le Royaume de Naples, au commencement du dix-ſeptiéme ſiécle, a laiſſé un excellent Commentaire ſur les Pſeaumes, ſur le Cantique des Cantiques, ſur les Lamentations de Jérémie, & ſur Abacuc.

Gilbert Génébrard, Bénédictin de l'Ordre de Cluny, a donné un des meilleurs Commentaires que nous ayons ſur les Pſeaumes. Il étoit habile dans les Langues, zélé Catholique; & comme il vivoit dans le fort des diſputes contre les Proteſtans, il prend ſouvent les armes à la main contre eux, ſoutient vivement les intérêts de l'Egliſe, & combat pour l'authenticité de la Vulgate. Il mourut Archevêque d'Aix en Provence l'an 1597. Les premiéres Editions de ſon Commentaire ſont les moindres, parce qu'il l'a retouché ſouvent depuis.

Robert Bellarmin, Jéſuite Cardinal, fameux par ſes Controverſes, a fait auſſi un Commentaire ſur les Pſeaumes. Il n'y a pas mêlé beaucoup d'érudition & de critique; mais il y a répandu beaucoup d'onction & de piété. Il eſt mort en 1621. âgé de ſoixante & dix-neuf ans; & ſon Commentaire a été ſouvent imprimé, & quelquefois aſſez mal, par la faute des Imprimeurs.

Simon de Muis, natif d'Orleans, Profeſſeur en Hébreu dans l'Univerſité de Paris, eſt Auteur d'un Commentaire ſur les Pſeaumes, qui paſſe pour un des meilleurs qui ait encore paru. L'Auteur y donne d'abord une nouvelle Verſion Latine faite ſur l'Hébreu, & placée vis-à-vis la Vulgate; aprés quoi vient le Commentaire, qui eſt critique, grammatical & littéral. Il s'y attache uniquement à l'Hébreu, & aux Rabbins qui l'ont expliqué, cite trés-peu les Peres & les autres Commentateurs Chrétiens, & ne donne point de Prolégoménes ſur le Pſeautier. C'eſt ce qui manque à ſon Ouvrage. Il eſt mort en 1644.

Jean Lorin, ſçavant Jéſuite, mort en 1634. âgé de ſoixante & quinze ans, a laiſſé un long Commentaire ſur les Pſeaumes en trois Volumes *in folio*. Il y explique la force des mots Hébreux en habile Critique, & fait diverſes queſtions ſur le dogme & ſur la diſcipline.

Cornelius Janſenius, premier Evêque de Gand, mort en 1576. âgé de ſoixante-ſix ans, a écrit ſur les Pſeaumes un Commentaire qui eſt eſtimé.

Auguſtini Juſtiniani Annotationes ſparſæ in Octaplum Pſalterii. Elles ſont imprimées à Paris, & dans les Grands Critiques. Ce n'eſt point un Commentaire ſuivi, mais des Remarques ſçavantes, tirées des Rabbins pour la plûpart, ſur quelques endroits choiſis des Pſeaumes. Juſtiniani étoit habile dans les Langues. Il mourut en 1536. Il étoit Dominicain, & Evêque de Nébie en l'Iſle de Corſe.

On a fait imprimer en 1643. en un Volume *in folio* à Paris, les Ouvrages poſthumes de *Maldonat* ſur l'ancien Teſtament, où l'on trouve un petit Commentaire ſur les Pſeaumes.

Jean-Baptiſte Folengi, Bénédictin, natif de Mantouë, mort en 1559. âgé d'environ ſoixante ans, a fait un Commentaire ſur les Pſeaumes imprimé à Rome en 1585. L'Auteur eſt poli, ſçavant, modéré, & d'une grande piété. Son Commentaire n'eſt point ſec & grammatical, ni hériſſé de Grec & d'Hébreu, mais rempli d'onction, de morale, & de ſcience Eccléſiaſtique.

M. Ferrand, natif de Toulon, fit imprimer à Paris en 1683. un Commentaire *in quarto* ſur les Pſeaumes, avec des Prolégoménes. L'Ouvrage eſt aſſez travaillé; mais il n'a rien de fort ſingulier. M. Ferrand mourut en 1699.

Joannes Gagnæus in Pſalmos. Paris. 1564. Gagnée étoit ſçavant, & bon Théologien.

M. Jacques Benigne Boſſuet, Evêque de Meaux, a donné un Ouvrage fort court, mais fort éxact ſur les Pſeaumes, avec une belle Préface; & outre la Verſion Vulgate, il a fait auſſi imprimer dans une ſeconde colomne la Verſion de ſaint Jérôme, faite immédiatement ſur l'Hébreu, *in octavo*, Paris. 1691. M. Boſſuet eſt mort en 1704. âgé de ſoixante-ſeize ans.

M. Loüis Ellies Dupin a compoſé auſſi un Commentaire abrégé ſur les Pſeaumes, où il a mis ce qu'il y a de meilleur dans M. de Muis. Ce Commentaire de M. Dupin, ou celui de M. Boſſuet peuvent ſuffire pour les commençans, & pour ceux qui ne veulent pas approfondir les difficultez du Texte, ou qui n'ont pas le loiſir, ou la patience de lire de gros Livres.

Geierus, Luthérien, a fait un gros Commentaire ſur les Pſeaumes, qui eſt aſſez eſtimé. Il auroit pû le rendre plus court, & plus aiſé, s'il n'y avoit pas affecté une certaine méthode ſcolaſtique, gênée, & toûjours uniforme, ſuivant certains lieux communs qu'il s'eſt preſcrit.

Hammond, *Ainſworthe*, *Rivet*, *Pricæus*, *Coceius*, *Flaminius*, & pluſieurs autres ont travaillé avec ſuccés ſur le même ſujet. On peut voir la Synopſe des Critiques, & les Grands Critiques d'Angleterre.

Le petit Commentaire de Flaminius ſur les Pſeaumes eſt beau, bien écrit, judicieux, & de bon goût.

Entre les Rabbins, nous avons *Abenezra*, & *Rabi Salomon Jarchi*, *&c.*

TRAITEZ, & DISSERTATIONS PARTICULIERES ſur le Livre des Pſeaumes.

SUr l'Auteur des Pſeaumes, voyez les Préfaces de M. Boſſuet, de M. Dupin & du P. Calmet.

S. Hieronymi, in aliquot loca Pſalmi CXXVI. *t. 2. nov. Edit. p.* 711.

Sur la Poëſie, la Muſique, & les Inſtrumens de Muſique des Hébreux, voyez ciaprés l'article particulier que nous donnerons ſur ce ſujet.

Sur les Titres des Pſeaumes, voyez ſaint Grégoire de Nyſſe, tom. 1. p. 257. & 291.

Item, ſur le ſixiéme Pſeaume, ſur ces mots: *De Octava*, page 367.

Sur le *Sela*, voyez ſaint Jérôme *de Diapſalmate*, *Ep. ad Marcellam*, *t. 2. nov. Edit. p.* 706.

Jul. Bartolocci, de Sela. t. 2. Bibliot. Rab. p. 268.

Joan. Paſchii, de Sela philologicè enucleato. Theſ. Th. Philol.

Henrici Gotlieb Reime, de voce Selah, *t. 3. Miſcellan. Lipſienſ.*

Le P. Calmet, Diſſertation ſur *Sela*, & ſur *Lamnaſeach.*

S. Grégoire de Nyſſe a travaillé ſur les Titres des Pſeaumes; mais ſon Ouvrage eſt moral.

Le P. Calmet, Diſſertation *ſur les Titres des Pſeaumes.*

Le même, Diſſertation *ſur les Pſeaumes Graduels.*

Joan. Helvic. Villemer, de Oſculo filii. Pſalm. II. 12.

Joan. Friſchmuth, de Meſſia Dei Filio. Pſalm. II. 7.
Le même, *de Reverentia Filio Dei preſtanda. Pſal.* II. 12.
Joan. Leth, de Seol, ſeu Inferno. Pſalm. XV. 10.
Joan. Friſchmuth, de Meſſia in ſepulchro non relinquendo. Pſalm. XV. 10.
Le même, *de Meſſiæ manuum & pedum perforatione.*
P. Calmet, Diſſertation ſur le même ſujet. *Pſalm.* XXI. 18.
Le même, Diſſertation ſur les Enchantemens des ſerpens, ſur le Pſeaume LVII. 5.
Lettre critique ſur le même ſujet, parmi celles de M. J. imprimées *in octavo* à Amſterd. 1715.
Joh. Phil. Pfeiffer, de Dæmonio meridiano, ſur le Pſeaume XC. 5. 6.
Salom. Deyling. in Pſal. L. 9. Aſperges me hyſſopo, &c. *t.* 2. *Obſerv. ſacr. c.* 19.
Joan. Car. Beyer, de peſte diurna & nocturna. Ibid.
Deyling. in Pſal. XCV. 10. *Dominus regnavit à ligno. Obſerv. ſacr. t.* 2. *c.* 21.
Ejuſdem in Pſalm. CX. *Chriſti Divinitatis Aſſertio. t.* 3. *Obſerv. c.* 14.
Samuël. Bochart. in hæc verba Pſal. CIX. 3. Tecum principium, &c. *t.* 2. *nov. Edit. Oper. Leid. an.* 1707. *p.* 904. 907.
Mich. Boccius, Ornamentum Feſti, ſeu in hæc verba Pſalm. CXVII. 27. Conſtituite diem ſolemnem in condenſis, &c.
Le P. Calmet, Diſſertation ſur les Pſeaumes Graduels, à la tête du Pſeaume CXIX.

COMMENTAIRES SUR LES PROVERBES.

ON a un Commentaire ſur les Proverbes fauſſement attribué à ſaint Jérôme. Il eſt auſſi imprimé ſous le nom de Béde, auquel il appartient plûtôt qu'à ſaint Jérôme.

Salonius, fils de ſaint Eucher l'ancien, qui depuis fut Evêque de Lion, fut élevé dans le Monaſtére de Lérin, avec ſon frere Veran. L'un & l'autre furent dans la ſuite élevez à l'Epiſcopat. On ne ſçait pas bien quelle Egliſe gouverna Salonius; ſi ce fut Vienne, ou quelque autre Egliſe des Gaules. Veran fut Evêque de Vence. Nous avons une Explication morale ſur les Proverbes, en forme de Dialogue entre les deux freres Salonius & Veran. Ils ont vêcu au cinquiéme ſiecle, & leur Dialogue ſe trouve au Tome 8. p. 401. de la Bibliotheque des Peres.

Bede a auſſi travaillé ſur les Proverbes, de même que *Raban Maur & Honorius Théologal d'Autun*; mais ce ſont des Ouvrages moraux. Ce dernier fleuriſſoit en 1120.

Parmi les Modernes, nous avons *Cajetan*, *Arboreus*, *Agellius*, *Theodore Peltanus*, Jéſuite, mort en 1584. qui a écrit *Paraphraſin & Scolia in Proverbia Salomonis.*

Cornelius Janſenius, Evêque d'Ypres, a fait un fort bon Commentaire ſur les Livres Sapientiaux. Il eſt mort en 1636.

Cornelius, Evêque de Cand, a auſſi écrit ſur ces Livres.

Rodolphe de Bayne, Anglois Catholique Romain, Profeſſeur en Langue Hébraïque dans l'Univerſité de Paris, mort en 1560. a donné une Traduction Latine du Livre des Proverbes, qu'il a accompagnée d'un ſçavant Commentaire de ſa façon.

Jean Lorin, *Jean Maldonat*, *Cornelius à Lapide*, *Jérôme Oſorius l'aîné*, *Ferdinand de Salazar*, ont auſſi écrit ſur les Proverbes.

Conſtantinus de la Fuente aprés avoir donné pluſieurs bons Ouvrages, tomba dans l'héréſie, & ſe tua lui-même en 1559. Il a travaillé ſur les Proverbes.

Entre les Proteſtans, on a ſur le même Livre *Jean le Mercier*, *Geïerus*, *Cartwright*, *Amama*, *Geggeius*, dont la plûpart ſe trouvent dans les Grands Critiques, & dans la Synopſe des Critiques.

Sixte de Sienne, & le Cardinal Bellarmin citent des Commentaires de *Guillaume de Paris* ſur les Pſeaumes, ſur les Proverbes & ſur l'Eccléſiaſte, qui ne ſe trouvent pas dans le Recüeil de ſes Oeuvres imprimé à Paris en deux Volumes *in fol.* en 1674.

Entre les Rabbins, *Levi-ben-Gerſon*, *& Abenezra.*

DISSERTATIONS SUR LES PROVERBES.

VOyez la Préface du P. Calmet.
Le même, Diſſertation où l'on examine ſi les anciens Légiſlateurs & les Philoſophes ont puiſé dans l'Ecriture, leurs Loix & leur Morale.

COMMENTAIRES SUR L'ECCLESIASTE.

Saint Gregoire Thaumaturge a composé une Paraphrase de l'Ecclésiaste, où il suppose que Salomon a composé cet Ouvrage, comme un monument de sa pénitence, & de son retour à Dieu.

S. Jérôme a fait aussi un fort bon Commentaire sur l'Ecclésiaste.

S. Gregoire de Nysse a composé huit Homélies sur le même Livre. Ce sont des explications morales & spirituelles.

Nous avons aussi sur l'Ecclésiaste les Commentaires d'*Olympiodore*, imprimez dans la Bibliothéque des Peres, p. 491. t. 18.

Item, d'autres Commentaires de *Salonius*, imprimez *Bibliot. PP. t. 8. p. 401.*

Item, d'Honoré d'Autun, imprimé dans la Bibliothéque des Peres, t. 20. p. 1148.

Alcuin, & *Hugues de S. Victor* ont aussi travaillé sur ce saint Livre.

S. Bonaventure, *Cajetan*, *Titelman*, *Lorin*, *Maldonat*, *Rodolphe de Bayne*, Anglois, Professeur Royal de la Langue Hébraïque à Paris, *Cornelius à Lapide*, *Gerard Moringus*, *Constantin de la Fuente*, *Jean Arboreus*, *Victorinus Mansus*, *Bénédictin de l'Abbaye de Cave*, *Jérôme Osorius le jeune*, ont aussi donné des Commentaires sur l'Ecclésiaste.

M. Auguste de Thou a fait une Paraphrase en vers sur le même Livre.

Jean de Pineda, Jésuite, a composé sur l'Ecclésiaste un excellent Commentaire, avec de trés-bons Prolégoménes, où il resout toutes les questions que l'on peut former sur cet Ouvrage.

Au reste ce n'est point un simple Commentaire; l'Auteur y donne le Texte de la Vulgate, la Version qu'il appelle de Venise, celle de Robert Shirvode, les Variétez de l'Hébreu, tirées de plusieurs bons Interprétes, la Traduction de la Paraphrase Caldéenne, faite par Cirvele & Zamora, & une autre Paraphrase Caldéenne, traduite par Pierre Coste; ensuite la Traduction du Syriaque & de l'Arabe: & enfin la Chaîne des Peres Grecs: le tout en Latin. Aprés cela vient le Commentaire de l'Auteur, qui est fort diffus; en sorte qu'avec ce Commentaire, qui est imprimé *in fol.* à Paris 1620. on peut se passer de tous les autres sur l'Ecclésiaste.

Entre les Protestans, outre ceux qui ont travaillé sur toute la Bible, on estime beaucoup *Mercerus*, *Geier*, *Cartwigth*.

Etienne Schmith a fait imprimer à Strasbourg en 1704. un grand Ouvrage sur l'Ecclésiaste, qui comprend une Version, une Analyse, une Paraphrase, & des Notes.

Et parmi les Rabbins, *Salomon Jarchi*, & *Abenezra*.

DISSERTATIONS SUR L'ECCLESIASTE.

VOyez les Prolégoménes de Pinéda sur ce Livre, & la Préface du P. Calmet sur le même, & S. Greg. l. 4. Dialog. c. 4.

Salom. Deyling. in Eccle. t. 7. De fluminum fontiumque origine. t. 3. Observ. c. 15.

COMMENTAIRES SUR LE CANTIQUE DES CANTIQUES.

SAint Grégoire de Nysse dit qu'Origénes a beaucoup travaillé sur le Cantique des Cantiques; & saint Jérôme, qui nous a donné la Traduction d'un des Commentaires d'Origénes sur ce Livre, assûre que ce fameux Auteur s'est autant surpassé dans cet Ouvrage, qu'il a surpassé tous les autres dans les Commentaires qu'il a composez sur l'Ecriture: *Origenes cùm in ceteris Libris omnes vicerit, in Cantico Canticorum ipsè se vicit.*

On a encore un autre Commentaire d'Origénes sur ce Livre, beaucoup plus long que celui qui a été traduit par saint Jérôme. Quelques Manuscrits attribuënt la Traduction de ce dernier à Rufin; d'autres l'attribuënt à saint Jérôme, & elle a été imprimée sous son nom.

Ce dernier Ouvrage contient une longue Préface, & quatre Homélies. Le premier ne comprend que deux Homélies, & ne va que jusqu'à ces mots du Chap. II. ℣. 14. *Vox enim tua dulcis, & facies tua decora;* & le second dans ses quatre Homélies, n'explique que les deux premiers Chapitres, jusqu'à ces mots du Chap. II. ℣. 15. *Capite nobis vulpes parvulas, &c.* Origénes avoit composé l'un de ces Commentaires étant jeune, & l'autre étant déja avancé en âge.

Philon

Philon Carpathien, que l'on fait contemporain de saint Epiphane, & que l'Auteur de la Vie de ce Saint dit avoir été ordonné Evêque de Carpathe, Isle qui est sur les côtes d'Asie, vis-à-vis l'Isle de Créte; ce Philon n'est pas Auteur du Commentaire que nous avons sous son nom. M. Dupin croit qu'il est de la façon de quelque nouveau Grec, parce qu'il contient plusieurs choses tirées mot à mot de celui de saint Grégoire le Grand.

Saint Grégoire de Nysse a composé quinze Homélies sur le même Ouvrage. Il ne s'étend que jusqu'au ỳ. 8. du Chap. VI. & n'a pas touché le reste de ce Chapitre VI. ni les deux derniers tout entiers.

Saint Grégoire le Grand a travaillé sur le même Livre, & dans la derniére Edition de ce Pere, on a montré que le Commentaire qui porte son nom, est véritablement de lui, & fort different de ce que saint Patérius & le Vénérable Béde ont composé sur le même sujet, & qui ne sont presque que des Extraits tirez de saint Grégoire le Grand.

Béde le Vénérable a écrit sept Livres sur le Cantique des Cantiques. Le septiéme Livre est tout entier tiré de ce que saint Grégoire le Grand en avoit dit en differens endroits de ses Ouvrages.

Aponius, sçavant homme, qui vivoit sur la fin du septiéme siécle, vers l'an 670. ou 680. est Auteur d'un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, qui a été imprimé à part, & que l'on trouve aussi au tome 14. page 98. de la Bibliothéque des Peres, avec l'abrégé de ce Commentaire, composé par Luc Abbé du Mont S. Corneille, prés de Liége. Béde a cité Aponius; Angelomus Moine de Luxeüil, en a tiré diverses choses dans le Commentaire qu'il a fait sur le même Livre. On a marqué dans les Editions cinq ou six endroits qui méritent d'être censurez dans les Oeuvres d'Aponius. Il y a dans l'Abbaye de Moyenmoutier, un fort beau & fort ancien Manuscrit d'Aponius, à la fin duquel on lit ces mots : *Utilis iste Liber, si correctus foret, esset.*

Angelomus, Moine de Luxeüil, dont nous avons déja parlé ci-devant, a aussi écrit sur le Cantique des Cantiques.

Honoré d'Autun, qui vivoit au douziéme siécle.

Ambroise Ausbert, ou *Ansbert*, Bénédictin, qui fleurissoit au huitiéme siécle.

S. Bernard, Abbé de Clervaux, mort en 1153.

L'Abbé Rupert, mort en 1135.

S. Thomas d'Aquin.

Giles Romain, ou *Giles Colonne.*

Bruno d'Aste, ou *de Signi.*

Juste Evêque d'Urgelle, au sixiéme siécle.

Alcuin, *Cassiodore*, *Richard de S. Victor*, & plusieurs autres parmi les Anciens, ont exercé leur plume sur ce sacré Livre.

Gilbert de Hoilande, Abbé de l'Ordre de Cîteaux, a continué l'Ouvrage de saint Bernard sur le Cantique, depuis le commencement du Chapitre III. jusqu'à la fin.

Philippe, *Abbé de Bonne-Espérance*, de l'Ordre de Prémontré, & contemporain de S. Bernard, a aussi écrit sur cet Ouvrage.

Guillaume Abbé de S. Thierry, & ensuite Moine de Signi, qui vivoit vers l'an 1142. a fait un Commentaire sur ce Livre, composé des propres paroles de saint Ambroise.

Thomæ Cisterc. & Joan. Algrini de Abbatis Villa Cardin. in Cantic. simul impressi in fol. Paris. 1521.

Entre les Modernes, sans y comprendre ceux qui ont travaillé sur toute la Bible, on compte

Robert Olkot, ou *Holkot*, Dominicain Anglois, mort en 1349.

François Titelman.

Maldonat, & *Martin Delrio*, Jésuites.

Jean de Jesus-Maria, Carme.

Michel Gisslerius, Chanoine Régulier.

Loüis Sotomayor, Jésuite.

Jérôme Osorius le Neveu.

Gaspard Sanctius.

Agellius, *Aretius*, *Libertus Fromondus*, *Loüis de Léon*, & *M. Bossuet Evêque de Meaux.*

Gilbert. Genebrardi Canticum Canticorum Versibus & Commentar. illustratum, adversus Trochaïam, Theodor. Bezæ Paraphrasin. Adjuncti sunt tres Rabini Jarchi, Abenezra, & Anonymus cum Versione. Paris. 1585.

Entre les Protestans, *Mercerus*, *Durham*, *Ainsworte*, ont écrit sur le Cantique des Cantiques; mais ces derniers sont plus critiques que moraux.

Entre les Rabbins, on compte *Salomon Jarki*, *Abenezra*, & *Kimchi*. La Paraphrase Caldaïque sur ce Livre, est trés-étenduë; on l'attribuë à Joseph l'Aveugle.

DISSERTATIONS SUR LE CANTIQUE DES CANTIQUES.

VOyez la Préface de *Sanctius* sur ce Livre, & celle du P. Calmet, & sa Dissertation sur les Mariages des Hébreux. Voyez aussi ci-aprés l'article particulier où l'on traite des Mariages des Hébreux.

Deylingi in Cant. III. 11. *de Rege Salomone nuptiarum die coronato, lib. 3. Observ. c. 16.*

Hincmar Archevêque de Reims, a écrit un Ouvrage intitulé: *Ferculum Salomonis; Cantic.* III. 9. Le Chariot ou la Litiére de Salomon; mais ce Livre n'avoit proprement aucun rapport à son titre: il traitoit de la grace & de la prédestination, du Sacrement du Corps & du Sang de J. C. de la vision de Dieu, &c. Voyez *Flodoard. l. 3. c. 15. & Hincmari Oper. t. 2. p.* 844.

Bochart a écrit quelque chose sur le *Copher* ou *Cyprus*, *Cant.* I. 14. & II. 1. & sur les *Dudaïms*, ou Mandragores, *Cant.* VII. 13. Voyez la nouvelle Edition de ses Oeuvres, t. 3. p. 866. & 916.

COMMENTAIRES SUR LE LIVRE DE LA SAGESSE.

BEde le Vénérable a commenté quelques endroits du Livre de la Sagesse.

Raban Maur dans son Epître à Othgare Archevêque de Mayence, dit qu'il s'est déterminé à travailler sur le Livre de la Sagesse, parce qu'il a remarqué qu'aucun des anciens Peres ne l'avoit encore expliqué; & que l'Ouvrage du Prêtre *Bellator*, dont parle saint Jérôme, & qui avoit composé huit Livres sur celui-ci, n'étoit pas parvenu jusqu'à lui.

On attribuë à saint Bonaventure un Commentaire sur ce Livre.

Entre les nouveaux, nous avons *Robert Holkot*, *Cornelius Jansenius* Evêque d'Ipres, *Jean Lorin*, *Maldonat*, *Cornelius à Lapide*, *Jérome Osorius*, *Luc de Bruges*, *Pierre Nannius*, imprimé à Bâle en 1552. *in quarto.*

Nicolas Selneccer, imprimé à Lipsic en 1568. *in* 8. avec le Texte Grec & des Notes.

Christophe de Castres, à Lion 1613. *in quarto.*

Laurent du Pont, imprimé à Paris en 1613. & 1640. *in fol.*

M. Bossuet Evêque de Meaux, & *M. de Pellegarde*, ont aussi écrit sur ce Livre. Ajoûtez ceux qui ont travaillé sur toute la Bible.

Parmi les Protestans, *Badvel*, *Grotius*, *&c.* imprimez dans les Grands Critiques.

DISSERTATIONS SUR LE LIVRE DE LA SAGESSE.

LEs Préfaces de Cornelius à Lapide, & celle du P. Calmet.

La Dissertation de ce dernier sur l'*Auteur du Livre de la Sagesse*, & celle qu'il a faite sur l'*origine de l'idolâtrie*, à la tête de son Comment. sur la Sagesse de Salomon.

Voyez aussi le second Tome de la Bibliothéque des Auteurs Grecs, par M. Fabricius, liv. 3. c. 29. §. 3. p. 75.

COMMENTAIRES SUR L'ECCLESIASTIQUE.

RAban Maur est le plus ancien Commentateur de ce Livre que nous connoissions.

Robert Holkot a écrit sur les sept premiers Chapitres de l'Ecclésiastique.

Nicolas de Gorram, *Cornelius Jansenius* Evêque de Gand, *Cornelius à Lapide*, *Alexandre d'Alexandrie*, de l'Ordre des Freres Mineurs; *Robert*, Carme; *Paul de Palazzo*, *Robert Jozeus*, *Robert Boseus*, *Luc de Bruges* ont commenté le Livre de l'Ecclésiastique.

Octavien de Tufo, Jésuite Napolitain, a écrit sur les dix-huit premiers Chapitres de ce Livre; il a été imprimé *in fol.* à Lion en 1628. & à Cologne en 1629.

Jean de Pina de Madrid, a fait quatre tomes sur l'Ecclésiastique, dont le premier a paru à Lion en 1630. *in fol.*

Olivier Bonart d'Ipres, imprimé à Anvers *in fol.* 1634.

Le Commentaire de *Sauveur de Léon* sur les quinze premiers Chapitres de l'Ecclésiastique, a été imprimé à Anvers en 1640. *in fol.*

Pierre de Gorse, imprimé à Paris en 1654. *in oct.*

Alfonse de Flore, sur 24. Chapitres de ce Livre, imprimé à Anvers 1661. *in fol.*

Gaspard Sanctius a écrit sur les vingt-quatre premiers Chapitres du même Livre.

M. de Bellegarde a auſſi travaillé ſur ce Livre.

Entre les Proteſtans, nous avons *Joachim Camerarius*, *Jean Druſius*, *David Heſchelius*, *David Chytræus*, *Oſiander*, *Calovius*, *Conrade Pelican*, *Paul Touſſaint*, *&c.*

Hugues Grotius a trés-bien réüſſi ſur ce Livre.

Cornelius à Lapide peut tenir lieu de preſque tous les autres.

Haeſchelius a donné le Texte Grec avec les variétez de Leçons, & quelques Notes littérales fort courtes.

M. Boſſuet Evêque de Meaux, a compoſé ſur ce Livre un Commentaire ſuccinct, mais fort bon.

DISSERTATIONS SUR LE LIVRE DE L'ECCLESIASTIQUE.

VOyez les Préfaces de Cornelius à Lapide, & celle du P. Calmet.
Jul. Bartolocci de Libro Eccleſiaſtici, t. 1. Bibliot. Rab. p. 679.
Joan. Druſii Scolia in Proverbia Ben-Syra, in Criticis ſacris.
Cornel. à Lapide, Alphabeta duo Ben-Syra, p. 80. 81. Præf. in Eccli.
Chriſtophor. Cartrigi Melliſicio Hebraïc. v. 3. p. 3126. & ſeq.
Vide & Joan. Alb. Fabricii Biblioth. Græc. t. 2. l. 3. c. 29. §. 2.
Et Serrar. ad S. Bonifacii Epiſtolam 1.

COMMENTAIRES SUR LES PROPHETES, & ſur Iſaïe en particulier.

ORigénes a écrit ſur Iſaïe ſuivant ſa méthode ordinaire. Nous n'en avons d'imprimé que neuf Homélies, qui ne vont pas au-delà du ſixiéme & ſeptiéme Chapitre de ce Prophéte.

On trouve dans les Ouvrages de *S. Clément d'Aléxandrie, des Recüeils tirez des Ecritures Prophétiques*, où il ne ſe borne pas aux Ecrits des Prophétes, il y cite indifféremment les Livres de l'ancien & du nouveau Teſtament, & il les explique ſans ſuivre aucun ordre. On doute que cet Ecrit ſoit de S. Clément d'Aléxandrie; on conjecture que ce pourroit bien être des Recüeils tirez de Tatien, ancien Hérétique Valentinien. Voyez la nouvelle Edition de S. Clément d'Aléxandrie par Potterus.

S. Baſile le Grand a écrit ſur les ſeize premiers Chapitres d'Iſaïe. Son Ouvrage eſt trés-utile & trés-inſtructif. Il s'attache au dogme, & à la morale.

Euſébe de Céſarée a expliqué toute la Prophétie d'Iſaïe. Son Ouvrage a été donné depuis peu par le R. P. de Montfaucon dans ſa *nova Collatio PP. & Scriptorum Græcorum, t. 2 p. 357.* S. Jérôme a beaucoup profité de ces Commentaires dans ſon Commentaire ſur Iſaïe; & nous y avons remarqué que d'ordinaire quand Euſébe dit qu'il a conſulté ſon Maître Juif ſur quelque paſſage, ſaint Jérôme dit de même qu'il a interrogé ſon Rabbin ſur la difficulté dont il s'agit.

S. Cyrille d'Aléxandrie a travaillé ſur toute la Prophétie d'Iſaïe, en cinq Livres, qui comprennent tout le Tome 2. de ſes Ouvrages. Il eſt diffus, & peu littéral.

S. Chryſoſtome a fait ſept Homélies ſur le commencement d'Iſaïe.

Je ne parle pas d'*Apollinaire*, de *Didyme*, de *Pierius*, dont les Ouvrages ne ſont pas parvenus juſqu'à nous, & qui ſont loüez par ſaint Jérôme, qui les avoit en main.

S. Jérôme a compoſé dix-huit Livres ſur tout Iſaïe. Tout le monde ſçait qu'entre les Latins, perſonne n'a mieux réüſſi que ſaint Jérôme dans l'explication littérale de l'Ecriture, & que ſes Commentaires ſur les Prophétes ſont ſes meilleurs Ouvrages; ſes Préfaces ſur tout ſont excellentes. Il avoit devant les yeux les anciens Commentateurs Grecs, Origénes, Apollinaire, Didyme, Pierius, Euſébe, qui lui ont beaucoup ſervi. Il explique d'abord le ſens littéral, puis il s'étend ſur le moral & l'allégorique.

Saint Auguſtin dans ſes Confeſſions, liv. 9. c. 5. dit que ſaint Ambroiſe lui ayant conſeillé au commencement de ſa converſion, la lecture du Prophéte Iſaïe, il la commença; mais que l'ayant trouvée trop forte, il fut obligé de l'abandonner pour lors, & de la remettre à un autre tems.

Procope de Gaze a écrit ſur Iſaïe.

L'Abbé Joachim, de l'Ordre de Cîteaux, Abbé & Fondateur de la Congrégation de Flore, étoit en grande réputation ſur la fin de l'onziéme ſiécle; il a fait des Commentaires ſur Iſaïe, ſur Jérémie, & ſur l'Apocalypſe, & une Concorde de l'ancien & du nouveau Teſtament. On l'accuſe d'avoir trop donné à ſes imaginations & à ſes vi-

ſions, & on a condamné pluſieurs de ſes erreurs. Ses Commentaires ſont peu eſtimez.

Les Commentaires ſur Iſaïe attribuez à ſaint Thomas d'Aquin, ſont plûtôt de Thomas l'Anglois de Jorzi, qui vivoit au même ſiecle, & qui étoit du même Ordre.

Entre les Modernes, nous avons *Adam Sasbout*, imprimé à Cologne en 1608. *in fol.*

Léon de Caſtro, Chanoine de Valladolid en Eſpagne, mort en 1589. qui a écrit ſur Iſaïe & ſur Oſée.

Léon de Caſtro donne preſque tout au ſens ſpirituel, & applique généralement toutes les Prophéties d'Iſaïe à JESUS CHRIST, négligeant le ſens littéral & hiſtorique.

Le Cardinal Hugues, l'Auteur imprimé ſous le nom de ſaint Thomas, & Lyran, ſont plus attachez à l'hiſtoire.

Joan. Thoſarrii Aquiloviciani in omnes Prophetas tam majores, quàm minores Paraphraſ. Baſil. 1558. *in fol.*

Franciſcus Forerius, ou *Foreiro*, de l'Ordre de ſaint Dominique, natif de Liſbonne en Portugal, mort en 1580. a compoſé un vaſte Commentaire ſur Iſaïe, & ſur les douze Petits Prophétes. Son Ouvrage eſt littéral, critique, hiſtorique. Il ſçavoit les Langues, & étoit grand Théologien.

Jérôme Oſorius l'aîné, *Maldonat*, *Jérôme Oleaſter.*

Gaſpard Sanctius, *Cornelius à Lapide*, *Luc de Bruges*, *Hector Pintus*, *M. F. Thadée*, de l'Ordre de ſaint Auguſtin, ſont eſtimez ſur Iſaïe.

Joan. Vitringa in Iſaïam Prophetam, tom. 1. *fol. Leovardiæ.*

Entre les Proteſtans, aprés ceux qui ont écrit ſur toute la Bible, les principaux ſont *Calvin*, *Oecolampade*, *Muſculus*, *Gataker*, *Calovius*, *Marlorat*, *Rivet*, dont la plûpart ſe trouvent entiers dans les Grands Critiques, ou par extraits dans la Synopſe des Critiques.

Les Rabbins *David Kimchi*, *Salomon Jarchi*, *& Abenezra*, ſe trouvent dans les Bibles Rabbiniques.

DISSERTATIONS SUR ISAIE.

SAlom. Deylingi, de origine Vaticiniorum in Gente Hebræa, t. 1. *Obſervat. ſacr. Obſerv.* 1. *&* 23.

Voyez les Préfaces de Cornelius à Lapide, & du P. Calmet, ſur les Prophétes en général, & ſur Iſaïe en particulier.

Voyez auſſi les deux premiéres Homélies de ſaint Baſile ſur ce Prophéte, & les Prolégoménes de M. Dupin ſur l'ancien Teſtament, & celui du P. Pezron ſur les Prophétes.

Joan. Alberti Fabricii, Bibliographia antiquar. c. 12. *n.* 3. 4.
Joan. Spencer. lib. 3. *de Legib. Hebr. Ritual. l.* 3. *c.* 2. §. 3.
Henrici Dodvel Epiſt. 2. *de ſtudiis Theologicis.*
Abarbanel Prolegom. in Daniel.
Joan. Gerſon. Libell. de probatione ſpirituum.
Henric. Vitſius, Miſcellan. Theolog.
Petri Molinæi. Vates. Libb. 4. *Leid.* 1640. *oct.*
David Knibbe, de Hiſtoria Prophetarum, libb. 4. *Belgicè.*
Petri Petiti libb. 3. *de Sybilla, &c.*
Nicolaus Gurtler, Syſtema Theologiæ Propheticæ. Amſterd. 1702. *in quart.*
Caroli Bovilli, de viſione Prophetica Domini exercituum ſedentis ſuper ſolium.
Deylingi in Iſai. XI. 10. *Qui ſtat in ſignum populorum, t.* 2. *Obſerv. ſacr. c.* 23.
Joan. Friſchmuth, de Evangelio è Sione egreſſuro, ad Iſai. II. 1.
Chriſtophori Lochmer in hunc Iſai. locum: Ecce Virgo concipiet. *Iſai.* VII. 14.

Voyez la Diſſertation de M. Boſſuet Evêque de Meaux, ſur le même ſujet, à Paris 1704.

Et celle du P. Calmet ſur ce même paſſage, imprimée à la tête de ſon Commentaire ſur Iſaïe.

R. P. Landriani Tract. de partu Virginis, in quart. Mediolanis 1639.
Samuëlis Andreæ, de Nativitate Emmanuëlis. in Theſ. Theolog.
Frideric. Spanhem in Iſai. VII. 14. *in dubiis Evangelicis, dubio* 34.
Samuël Bohl Commentar. Biblio-Rabinic. in Iſai. VII.

Diſſertation de M. Roger Archidiacre de Bourges, ſur le même Chapitre, *in oct. Pariſ.* 1713.

Dissertatio Franc. Vavassor, de forma Christi. p. 317. *Operum Vavassor.*

Rigaltii, de forma seu specie Christi.

Calmet, Dissertation sur la beauté de JESUS-CHIST, à la tête du Commentaire sur Isaïe.

Andreæ Leucer, de Prosographia Messiæ. in Thes. Dissert.

Boileau, Doyen de la sainte Chapelle de Paris, a fait une Dissertation pour montrer que JESUS-CHRIST étoit petit; je ne sçai si elle est imprimée.

Pauli Slevogth, de morbis & doloribus Messiæ. Isai. LIII.

Joan. Andr. Dauzi, in eundem Isaïæ locum.

Salom. Deylingi, in Isai. VIII. 1. *de libro magno, & stilo hominis, t.* 1. *Observ. sacr.*

Ejusdem in Isai. IX. 5. *de clavi quam Christus in humero. ibid.*

Vide & in Isai. IX. 6. *t.* 3. *Observ. c.* 17.

Alb. Clingii in Isai. LIII. 9. *Dabit impios pro sepultura, &c.*

De Quiros S. J. in Canticum Ezechiæ. Isai. XXXVIII.

Dissertat. sur *Isai.* LIII. 8. *De angustia & de judicio sublatus est, &c.*

Voyez le Recüeil des Dissertations critiques imprimées à Paris chez Wit in 4. 1715.

COMMENTAIRE SUR JEREMIE ET BARUC.

ORigénes a fait quatorze Homélies sur Jérémie, imprimées dans l'édition de Genebrard.

M. Huet a donné vingt Homélies d'Origénes en Grec & en Latin sur le même Prophéte. Il s'en faut bien qu'elles comprennent tout le Commentaire d'Origénes sur Jérémie. La dix-neuviéme Homélie Grecque & Latine ne va que jusqu'au douziéme verset du Chap. xx. du même Prophéte; & la vingtiéme donnée par M. Huet, est un fragment de la trente-neuviéme de celles qu'avoit faites Origénes. Elle est sur le verset 22. du Chap. XLIV.

S. Jérôme a travaillé sur les trente-deux premiers Chapitres de Jérémie.

Théodoret, *Raban Maur*, *l'Abbé Rupert*, *l'Abbé Joachim*, *saint Thomas*, ou l'Auteur que l'on cite sous son nom, *Haimon d'Alberstad*, ont écrit sur tout Jérémie.

Paschase Radbert a expliqué les Lamentations du même Prophéte, aussi-bien que *Hugues de S. Victor*, & *saint Bonaventure.*

Entre les Modernes, *Jean Ferus*, ou *Jean le Sauvage*, Franciscain, *Christophe de Castre*, Jésuite, *André Capella*, Chartreux, *Gaspard Sanctius*, *Cornelius à Lapide*, *Jean Maldonat*, *Luc de Bruges*, ont commenté tout Jérémie, de même que *Jean Bugers Hagius* de Poméranie. Je ne parle pas ici de ceux qui ont commenté toute l'Ecriture.

Sur les Lamentations, *Maldonat* & *Martin Delrio*, tous deux Jésuites, & *Hector Pintus*, de l'Ordre de saint Jérôme, *Antoine Agellius*, Chanoine Régulier & Evêque d'Acerno, *Jean Quinquarboreus*, Professeur Royal en Lettres Hébraïques à Paris en 1585.

F. Joan. Lathberii, Ordin Min. Moralia super Threnos Jeremiæ. fol. 1492.

Augusti Thuani, Paraphras. in Threnos Jeremiæ.

Les Rabbins *Salomon Jarchi, & David Kimchi.*

Entre les Protestans, nous avons *Calvin*, *Pierre Martyr*, *Coccius*, *Drusius*, *Gataker*, *Strigellius.*

COMMENTAIRES SUR BARUC.

SUr Baruc en particulier, on a Théodoret, Maldonat, Christophe de Castre, Pierre Maucorse, Lælius Biscíola, Gisler, Badvel, Chateillon, Grotius, sans parler de ceux qui ont écrit sur tous les Prophétes.

DISSERTATIONS SUR JEREMIE.

JOan. Frischmuth, de non speranda Arcæ fœderis restitutione. Thesaur. Dissert. Theol. Vide Jerem. III. 14.

Aug. Calmet, Dissertation où l'on examine si l'Arche d'Alliance a été remise dans le second Temple, aprés la captivité de Babylone; elle est imprimée à la tête des Maccabées.

Abrah. Calovii, de Selenolatria, seu de adoratione Lunæ. ad Jerem. VII. 18. XLIV. 17. Voyez nôtre Commentaire sur le même endroit.

Nicol. Panetius, de Tophet valle Hinnom. ad Jerem. VII. 31.
Joan. Friſchmuth, de nomine Meſſiæ glorioſo. ad Jerem. XXIII. 6.
Henric. Jonath. Veremberg, de jugo Jeremiæ. ad Jerem. XXXVII. XXXVIII.
Herman. Petreus, de miſericordia Dei. Jerem. XXXI. 20.
Joan. Friſchmuth, de Fœdere novo, ad Jerem. XXXI. 31.
Salom. Deylingi in Iſai. XLII. XLIII. & *Ezech.* XXIX. *Vaſtatio Ægypti. Obſerv. ſacr. t.* 3. *c.* 18.
Joan. Friſchmuth, de Regina Cœli, ad Jerem. XLIV. 17.
Julii Bartolocci, Diſſert. de Rechabitis, t. 1. *Bibl. Rabinic. p.* 122.
Aug. Calmet, Diſſertat. ſur les Réchabites, à la tête du Commentaire ſur Jérémie.
Herman Vitſius, Diſſert. de Rechabitis.
Il faut voir ſur le même ſujet *Bolduc, de Eccleſia ante Legem.*
Salom. Deyling. in Jerem. XLIX. 38. *explanatio Obſerv. ſacr. t.* 1.
Diſſertations ſur Baruc, voyez nôtre Préface, & Jean Albert Fabric. *Biblioth. Græc. l.* 3. *c.* 29. *p.* 740. Il cite une Chaîne Grecque ſur Jérémie & Baruc, imprimée à Lion *in fol.* par les ſoins de Michel Ghiſlerius, avec le Commentaire de cet Auteur.
Voyez auſſi M. Huët, *Demonſtrat. Evangel. propoſitione* 4.

COMMENTAIRES SUR EZECHIEL.

Origénes a écrit quatorze Homélies ſur Ezéchiel, que nous n'avons qu'en Latin dans l'Edition de Génébrard.
S. Jérôme a commenté tout le Prophéte Ezéchiel, en quatorze Livres.
S. Gregoire Pape a écrit deux Livres de morale, & *Raban Maur* a fait vingt Livres de Commentaires ſur le même Prophéte.
Theodoret, Richard de S. Victor, & quelques anciens Peres Grecs, dont on trouve des Fragmens dans la Chaîne Grecque manuſcrite du Vatican, & dont les Peres Prado & Villalpand ſe ſont ſervis, & qui eſt citée par Cornelius à Lapide, ont auſſi écrit ſur Ezéchiel.
Les anciens Auteurs, ſont *Apollinaire* le jeune, Evêque de Laodicée, *Polychrone*, Evêque d'Apamée, *Sévére* & quelques autres.
Entre les Modernes, *Jérôme Prado*, & *Jean-Baptiſte Villalpand*, tous deux Jéſuites, travaillérent pendant ſeize ans par les ordres & aux dépens de Philippe II. Roi d'Eſpagne, à expliquer les vingt-ſix premiers, & les trois derniers Chapitres d'Ezéchiel qui concernent le Temple. Leur Ouvrage eſt imprimé en trois Volumes *in fol.* à Rome en 1596.
Hector Pintus, & *Pierre Serranus* de Cordouë, *Forerius, Gaſpard Sanctius, Maldonat, & Cornelius à Lapide*, ont commenté le même Prophéte.
Luc de Bruges a auſſi laiſſé des Notes & des variétez de Leçons raiſonnées ſur ce même Livre.
Entre les Proteſtans, *Franc. Junius*, mort en 1602. *Amand Polanus*, mort à Bâle en 1610. & *Jean Druſius*, ſont eſtimez ſur Ezéchiel.
On peut ajoûter à ceux-là *Ligfoot* & *Loüis Capelle*, qui ont donné des Deſcriptions du Temple, auſſi-bien que Campege Vitringa.
Les Rabbins Salomon Jarchi & David Kimchi ſur Ezéchiel, ſont imprimez dans la Bible Rabbinique.

DISSERTATIONS SUR EZECHIEL.

VOyez les Préfaces de *Cornelius à Lapide*, du *P. Calmet*, & des autres ſur ce Livre.
Joan. Clodii, de Magia ſagittarum Nabuchodonoſor. ad Ezech. XXI. 26.
Voyez nôtre Commentaire ſur le même endroit.
Aug. Calmet, Diſſert. où l'on examine ſi les dix Tribus ſont revenuës de leur captivité, à l'occaſion de ce qui eſt dit *Ezech.* XVI. 55. XXXVII. 16. 19. &c.
Le même, Diſſertat. ſur Gog & Magog. *Ezech.* XXXVIII. *& ſeq.*
Voyez auſſi ſa Deſcription du Temple, dans le Dictionnaire ſous l'article *Temple.*
Salom. Deylingi, in Ezech. IX. 14. *Signa Tau, &c. t.* 1. *Obſervat. ſacr.*
Ejuſdem de eodem Argumento, t. 2. *Obſerv. c.* 49.
Ejuſdem in Ezech. XX. 25. *De ſtatutis non bonis, t.* 2. *Obſerv. ſacr. c.* 24.
Ejuſdem in Ezech. XXXIII. 25. 26. *Qui in ſanguine comeditis, t.* 2. *c.* 25.

COMMENTAIRES SUR DANIEL.

Saint Jérôme, Théodoret, l'Abbé Joachim, Arias Montanus, Benoit Pererius, le Févre d'Eſtaples.

Gaſpard Sanctius, Cornelius à Lapide, Jean Maldonat, Luc de Bruges, Hector Pintus, Hiéronymite, ont commenté Daniel.

Célada a expliqué ce qui regarde l'Hiſtoire de Suzanne.

Et entre les Proteſtans, *François Junius, Jean Druſius, Amand, Polanus, Geierus, Villet*, Anglois, dans la Synopſe des Critiques.

Auguſtin Varenius, & Calovius, ont travaillé ſur Daniel.

Entre les Rabbins, *Jacchides*, avec les Notes de *Conſtantin l'Empereur, Saadias Gaon, & Abenezra.*

DISSERTATIONS SUR DANIEL.

SUr les ſeptante Semaines de Daniel, on peut voir les Peres qui en ont traité, comme ſaint Clément d'Aléxandrie, Tertullien, ſaint Jérôme, ſaint Auguſtin Epîtres 197. 198. 199.

Jul. Bartolocci, t. 2. p. 307. Biblioth. Rabin. Item p. 353.

Martin Helvicus, imprimé parmi les Grands Critiques, *Joſeph Medus, Abraham Calovius, Strauchius, De Rodon, Matthias Vaſmuth, Edoüard Liveleius, Hugues Brougton, Jean Rainold, Jean Vichman*, & quelques autres loüez dans la Préface du troiſiéme Tome de la Synopſe des Critiques.

On y peut joindre le *P. Petau*, & *Calviſius*, dans leur Ouvrage de Chronologie.

Le Pere Harduin, dans ſa Chronologie de l'ancien & du nouveau Teſtament.

Jean Marsham, Canon Chronologique & Egyptien.

Nicolas Abram, t. 14. p. 15. Phari V. T.

M. Robert Bayle dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, & nôtre Diſſertation ſur le même ſujet, imprimée à la tête de nôtre Commentaire ſur Daniel.

Voyez auſſi *Jean Friſchmuth* dans le Theſ. Théolog. Philol. p. 902. & ſuiv.

L'Examen des ſeptante Semaines de Daniel, dans un Recueil imprimé à Amſterdam 1707. *in* 12.

Joan. Georg. Bacheim, Diſſert. de metamorphoſ. Regis Nabuchodonoſ.

Calmet, Diſſertation ſur le même ſujet, à la tête du Commentaire ſur Daniel.

Jac. de Clerica, Diſſert. de epulo Balthaſar. Dan. V.

Salom. Deylin. in Dan. XI. 2. de 4. Regibus Perſiæ, t. 3. Obſerv. c. 19.

Sur l'authenticité de l'Hiſtoire de Suſanne, voyez la Lettre d'Origénes à Jules Africain.

S. Hippolyth. de Hiſtoria Suſannæ, t. 27. p. 9. Bibl. PP. & in 2. tomo Operum Hippolyti, editorum à Joan. Alberto Fabricio, an. 1716. p. 273.

Joan. Rodolphi Veſtenii, Diſſertat. de Suſannæ Hiſtoria. Baſileæ 1691. *in quarto.*

S. Hieronymi, Prefatio Commentar. in Danielem.

Nicolai Abram, Darius Medus, l. 12. Phari V. T.

COMMENTAIRES SUR LES DOUZE PETITS PROPHETES.

Saint Jérôme, ſaint Cyrille d'Aléxandrie, Rufin, Théodoret, Theophylacte, l'Abbé Rupert, Remy d'Auxerre; (il n'a pas écrit ſur Osée.)

Théodore de Mopſueſte, Manuſcrit entre les mains du P. D. Anſelme Banduri.

Raban Maur, Chriſtophe de Caſtre, François Forerius, Dominicain, mort en 1580.

Gaſpard Sanctius, François Ribera, Cornelius à Lapide, Jéſuite, & *Benoît Arias Montanus*, ont écrit ſur tous les Petits Prophétes, ſans parler de ceux qui ont commenté toute la Bible.

Joannis Toſarrii Aquilovicani, in omnes Prophetas, tam majores, quàm minores, & in Sapientiam Salomonis Paraphraſes. Baſileæ Oporin. 1558. *in fol.*

Joan. Marcki, in duodecim Prophetas minores, 5. Voll. in quarto Amſtelodami.

Joannis Chatardi, enarratio in Jonam.

Emmanuël Tremellius, in Oſee.

R. P. Franciſc. de Reyroles, Ord. Minim. in Zachariam Quæſt. litterales & morales. Paris. 1631. *in fol.*

Augustini de Quiros S. J. in Nahum & Malachiam. Hispali. in fol. 1622.
Augusti Thuani Paraphrases in Joël, Amos, Abdiam, Jonam, Abacuc. Cezarodunè Turonum. 1592. *in octavo.*
Joan. Bugenhagii Pomerani, Jonas Propheta expositus. Vittemberg. 1550.
Julianus Toletanus in Nahum. Bibliot. PP. t. 12. *p.* 630.
Hugues de S. Victor a travaillé sur Joël & Abdias.
Jérôme Osorius l'aîné, sur Osée & Zacharie.
François Feu-ardent, sur Jonas.
Quinquarboreus, sur Osée & sur Amos.
Jean Ferus, Franciscain, qui vivoit au seiziéme siécle, mort en 1554. a aussi écrit sur Jonas.
Jean Ekius, sur Aggée.
Jansenius d'Ipres, sur Abacuc & Sophonie, imprimé derriére son Commentaire sur les Livres Sapientiaux.
Antoine Guevarre, sur Abacuc.
Item Antonius Agellius, Episcop. Acernens. in Abacuc. Antuerp. 1597. *in octavo.*
Hector Pintus, Hieronymite, sur Nahum.
Calvin & *Tarnovius* ont commenté les douze Petits Prophétes.
Jean Drusius a travaillé sur Michée, Abacuc, Sophonie, Zacharie. Il est imprimé dans les Grands Critiques.
Mercerus & *Liveleius* ont écrit sur les cinq premiers des Petits Prophétes.
Ligtfoot a expliqué les quatre premiers Chapitres d'Osée.
Rivet a commenté tout Osée, & *Pambelle* Zacharie.
Jean Leusden a écrit sur Jonas, Abdias & Sophonie.
Andr. Myl. Comment. Grammatico-Critic. in Jonam. In Thes. Theol.
Entre les Rabbins, *Salomon Jarchi* & *David Kimchi.*

DISSERTATIONS SUR LES PETITS PROPHETES.

Joh. Steuber, de conjugio Oseæ cum meretrice. In Thesauro Theol.
Abr. Abr. f. Calovii de Arbelæ destructione Dissertationes tres. Ose. X. 14.
Joh. Helvic. Villemer, in Oseæ XI. 7. Populus meus pendebit ad reditum meum, &c.
Martini Lipenii Jonæ navigatio. Jon. I. 17. *Thesaur. Theol. Philol.*
Christ. Veidlingt de Kikaion, palmâ Christi, seu hederâ, Jon. IV. 6. *ibid.*
Voyez aussi *Bochart. t.* 3. *nov. Edit. Lugd. Batav. p.* 919. *de Kikaion. Jon.* IV. 6.
Et *S. Aug. Epist.* 71. *n.* 5. & *Ep.* 75. *n.* 22. *nov. Edit.*
Aug. Calmet, Dissertation sur le poisson qui engloutit Jonas.
Voyez aussi S. Augustin, *Epist.* CII. *qu.* 6. *nov. Edit. p.* 284. *& seq.*
Aug. Calmet, Dissertation sur l'idolatrie des Israëlites dans le désert, *Amos.* V. 26.
Joh. Frischmuth, de Gloria Templi secundi. Agg. II. 7. *Thes. Theol.*
Salom. Deylingi, de eodem argumento. t. 3. *Observ. sacr. c.* 20.
Mich. Boccii Rabbinorum Templum tertium fictum. Agg. II. 7. *ibid.*
Joh. Hulsemanni, Vir Germen. Zach. VI. 9. *ibid.*
Joan. Andr. Quensted, de eodem. ibid.
Joan. Frischmuth, de Messia Rege Sionis. ibid.
Gotlieb Eckstein de lacu in quo non est aqua, Dissertationes duæ, ad Zach. IX. 11.
Salom. Deyling. in Zach. XIV. 4. *de Ascensione Christi è monte Olivarum. t.* 3. *Observ. sacr. c.* 22.
Joan. Frischmuth, de triginta argenteis. Ad Zach. XI. 12. 13.
Idem de Messia confixo. Zach. XII. 10.
Gebb. Salemanni, de eodem.
Joan. Frischmuth, de Angelo fœderis. Malac. III. 1.
Deylingi in Malach. III. 10. *t.* 3. *Observ. sacr. c.* 23.
Joan. Frischmuth, de Eliæ adventu. Mal. IV. 5. 6.
Deylingi, in Malach. IV. 2. Qui locus Christo asseritur. *t.* 3. *Observ. sacr. c.* 24.

COMMENTAIRES SUR LES DEUX LIVRES des Maccabées.

Raban Maur a travaillé sur les Maccabées, suivant le sens historique & allégorique, comme il le dit à l'Empereur Loüis le Debonnaire, à qui il a dédié son Ouvrage.

Nicolas

Nicolas Serrarius, *Strigelius*, *Albert Gentilis* ont écrit sur les mêmes Livres.

Jacques Etienne, Evêque d'Oriole.

Fullonius in Macchabæos. Leodii 1665. *fol.*

Johan. Petri Verhorst Episc. Arbens. Suffraganei Trevirensis Commentaria in Macchabæorum Librum I. Treviris 1700. *in fol.* Cet Ouvrage est peu de chose.

Entre les Protestans, *Badvelle*, *Grotius*, *Drusius*, ont commenté les Maccabées.

DISSERTATIONS SUR LES MACCABE'ES.

Alberici Gentilis ad 1. *Maccab. Disputatio.*

Dissertations sur les Médailles Hébraïques, à l'occasion de ce passage, 1. *Macc.* xv. 6. *Permitto tibi facere percussuram proprii numismatis.*

Recüeil de Dissertations critiques; à Paris, chez Pierre Wite 1715. *in quarto.*

Morini Exercitat. Samaritic. in quarto.

Item, *Salomonis Deylingi*, *de Re nummaria veterum Hebræorum. Lipsiæ*, *apud Frider. Lanckesium* 1715. *t.* 3. *Observ. sacr. c.* 25.

Joh. Drusii Tractatus de Hasidæis. t. 6. *Magn. Criticorum.*

Calmet, Dissertation de la parenté des Juifs & des Spartiates.

Huëtii Demonstratio Evangel. proposit. 4. *de eodem argumento.*

Stephani Morini Dissert. de eodem argumento, *p.* 87. *inter Dissertationes* 8. *Dordraci editas an.* 1700. *in octavo.*

Sur les troisiéme & quatriéme Livres des Maccabées, voyez nos Dissertations dans le premier Tome des Maccabées.

COMMENTAIRES SUR LES QUATRE EVANGILES, & sur saint Matthieu en particulier.

Saint Théophile d'Antioche a composé un Commentaire allégorique sur les quatre Evangiles. Il vivoit du tems de Marc Aurele, & de Commode son fils. Saint Jérôme ne trouvoit pas ses Commentaires d'aussi bon goût que ses autres Ouvrages.

Nous avons dans l'Edition Latine de Génébrard trente-cinq Traitez d'*Origénes* sur saint Matthieu, qui commencent au Chap. XIII. ℣. 36. & finissent au Chap. dernier exclus.

Et dans l'Edition Grecque & Latine du même Origénes, faite par M. Huët, nous avons le même Commentaire G. L. depuis le Chap. XIII. ℣. 36. jusqu'au ℣. 33. du Chap. XXII.

Le P. Cordier, Jesuite, a donné une Chaîne de Peres Grecs sur saint Matthieu.

Saint Hilaire, *saint Chrysostome*, *saint Jérôme*, *Béde*, *Raban Maur*, *Théophylacte*, *Euthyme*, *l'Abbé Rupert*, *Paschase Radbert*, Abbé de Corbie au neuviéme siécle, & *Chrétien Drutmar*, Moine de la même Abbaye aussi au neuviéme siécle, ont écrit sur tout l'Evangile de saint Matthieu.

L'Ouvrage imparfait sur saint Matthieu, est d'un Auteur ancien, mais fort différent de saint Chrysostome. Cet Inconnu a écrit cinquante-quatre Homélies, & ne va que jusqu'au Chap. 26. exclus.

Saint Augustin a écrit quatre Livres *de Consensu Evangelistarum*, & deux Livres *de Sermone Domini in monte*, qui sont comme le Commentaire des Chap. 5. 6. & 7. de saint Matthieu.

De plus il a composé deux Livres de *Questions Evangeliques*, & un Livre de *dix-sept Questions sur saint Matthieu.*

Saint Gregoire de Nysse a expliqué les Chap. v. & VI. de saint Matthieu.

Saint Chromace, Evêque d'Aquilée au quatriéme siécle, avoit écrit sur tout saint Matthieu; mais il ne nous en reste que l'explication des Beatitudes, ou du cinquiéme Chapitre.

Saint Jérôme parle aussi de saint Hippolyte Martyr, de Théodore d'Héraclée, d'Apollinaire de Laodicée, de Didyme d'Alexandrie, de Victorin & de Fortunatien, dont nous n'avons plus les Ecrits.

Saint Thomas a composé une Chaîne, ou un Tissu des Peres sur saint Matthieu.

Zacharie de Chrysopole au douziéme siecle, a écrit une Concorde des quatre Evangiles.

Entre les Modernes, Bellarmin cite *Guillaume de Paris*; mais je ne trouve aucun Commentaire sur l'Ecriture parmi ses Ouvrages.

On a auſſi *Richard de Moienville*, & *Cajetan*.

Mais les plus célébres & les plus eſtimez ſont *Toſtat*, qui a fait quatre gros Volumes ſur ſaint Matthieu.

Alphonſe Salmeron, fameux Jeſuite, qui a composé onze Tomes *in folio* ſur les Evangiles.

Sebaſtien Barradius, qui a fait auſſi deux gros Volumes *in folio* ſur la Concorde & l'Hiſtoire Evangélique.

Cornelius Janſenius, Evêque de Gand, a composé un gros Volume *in folio* ſur la Concorde des quatre Evangiles.

Ces Auteurs ſont moins des Commentateurs, que des Conciliateurs des Evangéliſtes. Ils traitent les Queſtions d'une maniere plus étenduë que ne font d'ordinaire les Commentateurs. Salmeron a un talent particulier pour adapter les Paraboles. Barradius excelle dans la morale, Janſenius dans la ſolidité des explications. C'eſt le jugement qu'en porte Cornelius à Lapide.

Sylveïra in Evangelia & Apocalypſ. 7. Vol. Lugduni. fol.

Jean Maldonat, Jeſuite, eſt excellent ſur les quatre Evangiles, & la meilleure Edition de ſes Oeuvres, eſt celle du Pont à Mouſſon, *in fol.* 1596.

Matthiæ Budembach, in Matthæum. Coloniæ, apud Joan. Quentel. 1560. *fol.*

Didacus de Beze, Jeſuite, a écrit trois Volumes *in folio* ſur l'Hiſtoire Evangelique.

Cornelius à Lapide, *Janſenius d'Ypres*, & *Eraſme* ont commenté les quatre Evangiles.

On peut voir auſſi *Adam Contzen*, Jéſuite, *Luc de Bruges*, & *Aloyſius Novarinus*, qui a écrit quatre Volumes *in fol.* ſur le nouveau Teſtament, imprimez à Lion.

Le Fevre d'Eſtaple, *Gagnée*, *Henry Holden*, *Guillaud*, *Hentenius*, *Forerius*, *Jean de Louvain*, *Jean Ferus*, *Paul Palatius*, *Charles Marie de Veile*, ſont aſſez eſtimez ſur ſaint Matthieu.

On peut voir dans les Grands Critiques *Eraſme*, *Laurent Valle*, *Henry Etienne*. Je ne dis rien de ceux qui ont écrit ſur toute l'Ecriture.

Entre les Proteſtans, on compte *Luther*, *Calvin*, *Beze*, *Pelican*, *Zuingle*, *Zegere*, *Druſius*, *Jacques Revius*, *Caſtalion*, *Joſeph Scaliger*, *Iſaac Caſaubon*, *Jean Cameron*, *Othon Gualtperius*, *Jacques Capelle*, *Loüis Capelle*, *Jean Priceus*, qui ſe trouvent imprimez dans le ſeptiéme Tome des Grands Critiques. On y peut ajoûter *Scultet*, *Piſcator*, *Calovius*, *Hammond*, *Schmidt*, *Mede*, *Ligtfoot*, *Valeus*, *Gataker*, & quelque autres, dont on a donné les Extraits dans la Synopſe des Critiques. Nous avons déja parlé ailleurs des Notes de M. Le Clerc ſur Hammond, & de ſon Commentaire François ſur le nouveau Teſtament.

Auguſtin Marlorat a composé une Chaîne de vingt Auteurs Proteſtans qui ont écrit ſur les Evangiles.

M. Frideric Spanhem a donné pluſieurs bonnes Explications ſur des paſſages séparez des Evangeliſtes, dans ſon Ouvrage intitulé : *Dubia Evangelica. 2. Vol. in quario. Genev.* 1658.

Daniel Heinſius a écrit *Exercitationes in novum Teſtamentum*, & *Ariſtarchus ſacer*, où l'on trouve quantité de bonnes choſes ſur le nouveau Teſtament.

Vincentii Regis S. J. Elucidationes Evangelicæ. Colon. fol. 1616.

Voyez auſſi les Auteurs qui ont écrit la Vie de JESUS-CHRIST, comme Ludolfe le Saxon, Chartreux habile & pieux.

On peut ajoûter à ceux-là Loüis de Dieu, Jean Dougtæus, Daniel Brenius, Stunica, Rodolphe Gautier, Daniel Touſſaint, Jean Cocceius, Lambert Bos, ſans parler des Auteurs Sociniens qui ſe trouvent dans le Recüeil des Freres Polonois. Voyez *M. Fabricius*, *t. 2. Bibl. Græc. t. 4. c. 5.*

TRAITEZ, & DISSERTATIONS SUR LES QUATRE EVANGILES, & ſur ſaint Matthieu en particulier.

Laurentii Ramireſii de Prado Pentecontarchus, ſeu Obſervationes in varia Loca novi Teſtamenti.

Alexandri Mori in novum Fœdus Notæ.

Petri Poſſini S. J. Spicilegium Evangelicum. Ces trois Auteurs ſont imprimez à part; & M. Albert Fabricius vient de les donner tous enſemble dans un ſeul Volume imprimé à Hambourg *in octavo*, 1712. parce qu'ils étoient devenus aſſez rares, & que d'ailleurs ils ſont trés-dignes d'être connus.

Joan. Vorſtii, de ſtylo novi Teſtamenti. Apud Crenium, Faſce 1.
Thome Gataker, de ſtylo novi Teſtamenti. t. 1. *Operum. Trajecti ad Rhen. fol.* 1698.
Diſſertations ſur les Evangiles apocryphes. *Calmet* ſur S. Matth.
Le même, Diſſertation ou Préface ſur S. Matthieu. Voyez les Commentateurs.
Saint Jérôme dans ſon Epitre à Hédibée Dame Romaine, *t.* 4. *p.* 168. *nov. Edit.* répond à douze Queſtions qu'on lui avoit proposées ſur ſaint Matthieu, & ſur d'autres endroits de l'Ecriture; & dans l'Epître à Algaſie, il réſoud onze autres Queſtions de même nature.
Aug. Calmet, Diſſertation ſur ſaint Joſeph, imprimée dans le Recüeil de ſes Diſſertations.
Diſſertation ſur les Mages. *Calmet* ſur ſaint Matthieu.
Alph. de Mendoza, de Magorum Hiſtoria.
Frideric. Spanhem in Dubiis Evangel. parte 2. *dub.* 18. 19. 20. *& ſequ.*
Balt. Stolberg. de Magis. Theſ. Theol.
Stephani Salazar Hiſpani Minoritæ, de Adventu Magorum.
Dan. Roden. de iiſdem; ibidem.
Leichnerus, de tempore Magorum; apud Crenium, Faſcic. X.
Joan. Friſchmuth Harmonia ad Michæa V. 1. *& Matth.* II. 6.
Frideric. Spanhem ad idem caput, parte 2. *Dub. Evang. dub.* 46.
Joan. Erneſti Butner Diſquiſitiones in Hiſtoriam Joan. filii Zachariæ. Cren. faſce 4.
Auguſtini Varenii, de Columba ſuper capite Chriſti viſa. Theſ. Phil.
Frideric. Spanhem, Dub. Evang. parte 3. *dub.* 46. 47.
Salom. Deylingi, de Joannis-Baptiſtæ Natalibus, Educatione, &c. t. 3. *Obſerv. c.* 26.
Balth. Stolberg, de Amictu & Victu Joannis-Baptiſtæ. Theſ. Th.
Conradi Oldii, de domicilio, victu & amictu Joannis; apud Cren. faſce 5.
Frid. Spanhem, de eodem, parte 2. *Dub. Evang. dub.* 98.
De Regno Cœlorum, Spanhem, 1. *part. Dub. Evang.* 14. 15.
Johan. Adami Koenig, de Ritu portandi calceos. Theſ. Theol.
Voyez les Auteurs qui ont écrit *de calceo antiquo*, comme *Benoît Baudoüin & Bynæus de calceis Hebræorum.*
De Sermone Domini in monte conſule D. Aug. Vide, ſi lubet, & Spanhem, 1. *part. Dub. Evang. dub.* 78. *& ſeq.*
Salom. Deylingi, de Chriſti tentationis Hiſtoria. t. 2. *Obſerv. ſacr. c.* 27.
Valerii Greiſſeng. Sal infatuatum. Matth. V. 13.
Frideric Spanhem, parte 3. *Dub. Evang. dub.* 91. 92. 93.
Balthaſar Stolberg, de Angariis Veterum. Matt. V. 41.
Le même, *de Battologia precum. In Matth.* VI. 7.
Deylingi de eodem argumento. t. 3. *Obſerv. c.* 27.
Johan. Phil. Pfeiffer, de voce ἐπιούσιος. Panem noſtrum quotidianum, &c. Matth. VII. 11. *Theſ. Theol.*
Balthaſ. Stolberg, de eodem. Theſ. Th.
Salom. Deyling. de duplici Publicanorum ordine; ad Matt. IX. 10. *t.* 1. *Obſerv. ſacr.*
Le même, *de Sapientia à liberis juſtificata. Matt.* XI. 19. *ibidem.*
Joan. Adami Koenig, de Regina Auſtri. Matt. XII. 42. *ibidem.*
Sur le péché contre le Saint-Eſprit, voyez ſaint Jérôme *ad Marcellam, t.* 4. *p.* 164.
Voyez auſſi Origénes & Théognoſte rapportez par ſaint Athanaſe, qui traite cette matiére exprés, *Epiſt.* 4. *ad Serapionem, n.* 8. 9. 10. *&c.*
Voyez nôtre Diſſertation ſur le même ſujet, à la tête de nôtre Commentaire ſur ſaint Marc, & les Auteurs que j'y ai citez.
Jean Buginhagius, hérétique de Poméranie, a écrit un Livre exprés ſur ce ſujet.
Georg. Frid. Meinhard. Corban. Matth. XV. 5. *Marc.* VII. 11. *ibid.*
Ludovici Capelli. Corban. dans les Grands Critiques.
Joh. Deutſchman, de Petra Eccleſiæ. Matth. XVI. 18.
Joh. Phil. Pfeiffer, de Proverbio: Facilius eſt camelum, &c. *Matth.* XIX. 24.
Joh. Sommerin, de eodem.
Nicolai Fabri, de Peccato in fratrem. Matt. XVIII.
Dan. Vinzern. de Acclamatione votiva Hoſanna. *Matt.* XXI. 9.
Auguſti Tittelii, de Camelo per foramen acûs tranſeunte. t. 5. *Miſcellan. Lipſ.*
Nicol. Schluni, de Numiſmate Censûs, ad Matth. XXII. 19. *Marc.* XII.
Marquard Freherus, de eodem. In Criticis Mag.
Salom. Deylingi in Matt. XXIII. 23. *de oleorum Decimatione. t.* 3. *Obſerv. c.* 28.

Christ. Rostenscher, de Sepulcris calce notatis. Matt. XXIII. 27.

Joh Phil. Pfeiffer, & Christ. Klem, de signo filii hominis. Matt. XXIV. 30.

Gothofr. Preussius in hæc verba : Servum nequam dividet. *Matt.* XXIV. 51.

Sur les Obsessions & Possessions du Démon, voyez *Deyling. Observ. sacr. t.* 2. *c.* 28. & nôtre Dissertation sur le même sujet, t. 1. p. 593. de nos Dissertations imprimées séparément.

Sur la derniére Pâque, voyez Jean Saubert & Jean Frischmuth. *In Thesaur. Theol.*

Paul de Burgos sur la Pâque, Loüis de Léon, M. Toinard dans sa Concorde, M. de Tillemont, le P. Lami, le P. Hardouin, le P. Calmet, le P. Bessin, le Pere Mauduit dans son Harmonie, Jean Cloppenburg, & une infinité d'autres, sans compter les Commentateurs.

Georg. Henrici Gotze, & Joan. Nicol. Graberg, de Unctura Christi Bethanica. Matt. XXVI. 6. 7.

Georg. Schwartzen, de pretio quo Salvator noster æstimatus est. Ad Matt. XXVII. 9. 10.

Salom. Deylingi, de eodem argumento. t. 1. *Observ. sacr.*

Georg. Jer. Hofmanni, de processûs Synedrii adversus Christum ad Judæorum Leges exacti Anomaliâ. Ad Matth. XXVII.

Jo. Buxtorf. Dissert. de Lotione manuum Judaïcâ ante & post cibum. Inter ejusd. Dissert. Philol. Theol.

Joan. Adam Koenig, de Ritu lavandi manus. Ad Matth. XV. 2.

Joan. Ernesti Mulleri, de Spinis coronæ Christi. Thes. Theol.

Thomæ Bartolini, de Cruce ; ubi de vino myrrhato, de corona spinea, de sudore Christi sanguineo.

Georgii Mæbii, de Crucis supplicio. Thes. Theol.

Sam. Reyheri, de crucifixi Jesu titulis, & hora crucifixionis. ibid.

Joan. Frischmuth, de Eli, Eli, &c. Matt. XXVII. 46. *ibid.*

Godfrid. Thilo, & Caroli Artlob, de Sepulcro Christi.

Joan. Andr. Schmidt, de tumulo Salvatoris. Helmstad. 1703.

Joan. Jac. Chifflet. de linteis & fasciis sepulcralibus. Anvers 1624.

On peut consulter sur toutes les circonstances de la Passion du Sauveur *Bynæus*, qui en a traité fort au long. Voyez aussi *Merilli & Vvisembachii Notas in Passionem Christi. Apud Crenium, fascic.* 3.

Item Friderici Ern. Kettneri, de horis Passionis Christi. t. 4. *Miscellan. Lipsi.*

Guillelm. Klebitius, de Buccella intincta quam comedit Judas. In Criticis Magnis.

Tob. Vinkler, de Bis-mortuis. Thes. Th. Philol. t. 2. *p.* 979. C'est-à-dire, de ceux qui étant ressuscitez aprés la mort du Sauveur, moururent ensuite.

Joan. David. Schwerdtneri, de Bis-mortuis. In Miscellan. Lipsienf. in octavo, tom. 1.

Aug. Calmet, Dissertation sur la résurrection des saints Peres qui ressuscitérent avec J. C. t. 3. Dissert. imprimées à part, à Paris 1720. *in quarto.*

Le même, Dissertation sur les ténébres arrivées à la mort de J. C. Dissertat. tome 3.

Le même, Dissertation sur la Lettre de Pilate à Tibére au sujet de la mort de JESUS-CHRIST, Dissertat. Tome 3.

CONCORDES, ou *HARMONIES DES QUATRE EVANGILES.*

EUsébe, (*a*) saint Epiphane, (*b*) & Théodoret (*c*) parlent d'une Concorde des quatre Evangiles composée par Tatien, hérétique des premiers siecles. Il avoit arrangé le Texte des quatre Evangélistes de telle maniére, que des quatre il n'en avoit fait qu'un ; mais il en avoit malicieusement retranché les Généalogies du Sauveur, rapportées dans saint Matthieu & dans saint Luc, parce qu'il ne croyoit pas que JESUS CHRIST eût véritablement pris la nature humaine. Théodoret dit qu'il trouva plus de deux cens Exemplaires de cet Evangile de Tatien dans les Eglises de son Diocése, plusieurs personnes, même d'entre les Orthodoxes, étant bien aises de s'en servir à cause de sa bréveté : mais il les supprima, & leur substitua le Livre de nos quatre Evangiles.

(*a*) *Eusseb. l.* 4. *c.* 29. *Hist. Eccl.*
(*b*) *Epiphan. hæres.* XLVI. *n.* 1.
(*c*) *Theodoret. hæretic. fabul. l.* 1. *c.* 20.

Victor de Capoüe, Ecrivain du sixiéme siecle, ayant rencontré une Harmonie des quatre Evangiles, ou un Livre composé du Texte des quatre Evangiles, crut que c'étoit l'Ouvrage de Tatien ; il le traduisit en Latin, & le publia sous le nom de cet Auteur. Nous l'avons encore aujourd'hui, & il se trouve imprimé dans les Bibliothé-

ques des Peres, & dans les Orthodoxographes. Mais ce qui démontre que ce n'eſt point l'Harmonie de Tatien, c'eſt qu'au Chap. V. on y lit la Généalogie de J. C. qui n'étoit certainement pas dans l'Evangile de cet Auteur. Quelques-uns l'attribuënt à Ammonius d'Aléxandrie, dont nous allons parler.

Ammonius d'Aléxandrie avoit auſſi compoſé une Harmonie Evangélique, que l'on trouve en Latin, de la Traduction d'Ottomare Luſcinius, imprimée à Augſbourg en 1523. & réimprimée plus d'une fois dans les Bibliothéques des Peres. D'autres (*a*) l'attribuënt à Tatien, dont nous venons de parler : mais elle n'eſt certainement pas de Tatien, comme nous l'avons dit, puiſqu'elle renferme les Généalogies de J. C. rapportées par S. Mathieu & par S. Luc ; & il eſt trés-incertain qu'elle ſoit d'Ammonius.

(*a*) *Vide nov. Biblior PP. t. 2. p. 266 & Baron. an. 174. &c.*

Theophile d'Antioche avoit auſſi compoſé une Harmonie des Evangiles, comme ſaint Jérôme l'inſinuë par ces paroles : (*b*) *Theophilus Antiochenæ Eccleſiæ ſeptimus poſt Petrum Apoſtolum Epiſcopus, quatuor Evangeliſtarum in unum opus dicta compingens, ingenii ſui nobis monumenta reliquit.* Mais ſon Ouvrage n'eſt point parvenu juſqu'à nous. Il y en a même qui croyent que ſaint Jérôme a pris l'Harmonie de Tatien pour un Ouvrage de Théophile d'Antioche.

(*b*) *Hieronym. ad Algaſiam, Ep. CLI.*

Euſébe de Céſarée avoit écrit un Ouvrage ſur les différences des Evangéliſtes : (*c*) mais cet Ecrit eſt perdu. Nous n'avons plus de lui que les *Canons* ou *Regles Evangeliques*, rangées en dix colomnes, dans leſquelles on voit d'un coup d'œil les Chapitres où les Evangéliſtes ſont ſemblables, ou différens entre eux. Ces Canons ſe trouvent dans pluſieurs Manuſcrits, & dans pluſieurs Editions Grecques & Latines. Mais la différence qui ſe trouve entre les Chapitres marquez par Eusébe, & ceux dont nous nous ſervons à préſent dans nos Bibles, fait que ces Canons nous ſont aujourd'hui aſſez inutiles.

(*c*) *Hieronym. Catalog. c. 81. & ad Matth. 1.*

Les quatre Livres de ſaint Auguſtin *de Conſenſu Evangeliſtarum*, ſont une eſpéce d'Harmonie des quatre Evangiles, mais qui eſt raiſonnée & étenduë ; au lieu que celle de Tatien étoit compoſée des propres paroles des quatre Evangiles, qui ne formoient qu'un tiſſu, & une narration ſuivie.

Le Prêtre Juvencus dans ſa Métaphraſe Poëtique de l'Evangile, a compoſé une eſpéce de Concorde des Evangéliſtes, dont il concilie les récits & les paroles.

Guy de Perpignan, Ludolf Saxon, Pierre Lombard, Jean Gerſon, Pierre le Mangeur, Simon de Caſſia, Jean Hus, & quelques autres ont fait auſſi des eſpéces d'Harmonies des Evangiles ; mais elles ſe ſentent du mauvais goût, du peu de délicateſſe, & du défaut d'exactitude de leur ſiecle.

Zachariæ Epiſc. Chryſopolitani Concordiæ Evangeliſtarum. fol. Baſileæ 1535.

Sebaſtien Barradius, Jéſuite, a fait imprimer un Commentaire ſur la Concorde Evangélique en quatre Volumes *in folio*.

On attribuë à M. Arnaud une Concorde Evangélique, imprimée à Paris en 1653. *in octavo*. Elle eſt courte, & fort eſtimée.

Cornelius Janſenius, Evêque de Gand, a auſſi compoſé un Commentaire ſur la Concorde Evangélique imprimée *in folio* à Lion en 1571. & en 1582. 1594.

Le P. Lamy de l'Oratoire, a fait imprimer ſon Harmonie des quatre Evangiles en 1689. *in* 12. à Paris. Il y a joint un Commentaire, avec un Apparat géographique & chronologique, *in quarto*. 1699.

Le R. P. D. Paul Pezron, de l'Ordre de Cîteaux, a donné l'Hiſtoire Evangélique, confirmée par les Hiſtoires des Juifs & des Romains. A Paris, 1696. *in* 12.

L'Harmonie de Jean Ligtfoot eſt eſtimée. On la trouve dans le Recüeil de ſes Oeuvres.

M. Jean le Clerc a fait imprimer à Amſterdam en 1699. *fol.* une Harmonie des quatre Evangéliſtes, où il rapporte le Texte Grec entier avec la Verſion Latine, & une Paraphaſe de ſa façon. Cette Harmonie a auſſi paru en Latin ſeulement en 1700. *in quarto*, & en Anglois, à Londres 1700. *in quarto*.

M. Toinard aprés avoir travaillé pendant pluſieurs années à une Harmonie Evangélique, dont il avoit même fait imprimer pluſieurs feüilles, mourut avant qu'elle pût voir le jour : mais ſes amis l'ont enfin donnée au public aprés ſa mort. Elle rapporte le Texte Grec des Evangéliſtes, avec un précis de leur récit en Latin. Nous l'avons principalement ſuivie dans nôtre Harmonie imprimée à la tête de nôtre Commentaire ſur ſaint Matthieu.

M. le Roux, Curé d'Andeville, au Diocéſe de Chartres, en a publié une, qui eſt fort commode. Elle eſt en deux Tomes ſéparez ; l'un Latin, & l'autre François ; & les Textes des Evangéliſtes y ſont diſtinguez par la couleur des lettres,

dont les unes ſont rouges, & les autres noires. Paris 1701. *in octavo.*

Joannis Aleſii Concordia Evangel. Lichæ 1605. *in* 8.

Chriſtophori Alithoferi. Jenæ 1653. *&* 1658. *in* 4.

Méditations ſur l'Hiſtoire & la Concorde des Evangiles. *Bruxell. 2. Vol.* 1676. *in* 12.

Harmonia in Bibliotheca Uſſerii reperta, & ex Anglico Germanicè reddita. Francfort, 1672. *in* 8.

Joannis Avenarii Concord. Evang. Baſilex 1588. *in* 12.

Concorde Evangélique du R. P. Benjamin Beauport, Franciſcain.

Thomæ Beauxamis Carmelitæ Commentar. in Concord. Evangel. Paris 1590. 2. *Voll.*

Cæzaris Becilli Urbinatis Connexio Evangeliorum, &c. Rom. 1623. *& Pariſ.* 1631. *&* 1651. *in* 12.

Jani Bircherodi Series Chronologica annorum J. C. Hafniæ 1679. *in* 4.

Joan. Bourghefii Hiſtoria & Harmonia Evangel. Montib. Hannon. 1644. *fol.*

Antonii Brokevii Concord. Evang. Colon. 1539.

Joan. Bugenhagenii Concordia Evangelica Hiſtoriæ Chriſti. Vitteberg. 1524. *in* 8.

Florentii de Bruin Concord. Belgicè. Dordrac. 1690. *in* 8.

Henrici Buntingii. Magdebourg. 1589. *fol.*

Georg. Calixti Concordia Evangeliſtarum. Halberſtad. 1624. *in* 4.

Abrah. Calovii Harmonia, Germanicè. Viteberg. 1680.

Joan. Calvini Harmonia ex Matthæo, Marco & Luca. Genev. 1555. *fol.*

Thom. Cartvigth Harmonia Evangelica. Amſterd. 1630. *in* 4.

Matthæi à Caſtro Epitome Concordiæ Janſenianæ. Antuerp. 1593. *in* 8.

Martini Chemnitii Harmonia Evang. Francof. 1593. *& alibi ſæpiùs.*

Joannis Chriſtiani Speculum harmonicum præcipuarum Harmoniarum. Bernæ 1642. *in* 4.

Joan. Cluverii Harmonia Evangeliſtarum. Roſtoch. 1628.

Brunonis cognati Carthuſiani Harmonia.

Alani Copi Harmon. Lovan. 1572. *Duac.* 1603.

Simonis Corroyi Cæleſtin. Conſonantia Evangelica. Lugd. 1547. *Antuerp.* 1591.

Adriani Crommii S. J. Harmon. Lovan. 1633.

Jacobi Dornkrellii ab Eberbertz Harmonia, Germanicè. Luneburg. 1686. *fol.*

Thomæ Draxi Harmonia.

Ruperti Erythrophili Catena aurea in Harmoniam Evangel. Magdeburg. 1604. *in* 4. *& Germanicè* 1608. *in* 4.

Andreæ Fabri Syntagma Hiſtor. Evang. harmonicum, Germanicè. Ulm. 1652. *in* 4.

Henr. Gartvaithi Harmon. Evang. Anglicè. Lond. 1630. *in* 4.

Roberti Goulet. Harm. Evang. Pariſ. 1535. *in* 8.

Joan. de la Haye Hiſtoriæ Evangelicæ Diſpoſitio ipſis Evangeliſtarum verbis ordinata. Duaci 1607. *in* 4.

Protalii Henriet Harm. Gallicè. Pariſ. 1667. *in* 4.

Cornelii Janſen. Iprenſis Tetrateuchus. Lovan. 1639. *in* 4.

Petri de Iruroſqui Series Evangelii. Stellæ Navarr. 1557. *fol.*

Eilhardi Lubini Harmonia Græco-Latino-Germanica. Roſtoch. 1616. *in* 4.

Joan. Henrici Maii Harmon. Gieſſæ 1707. *in* 4.

Gerardi Mercatoris Harmonia. Duisburgi 1592. 1603. *in* 4.

Theobaldi Meurchii Harmon. Evang. Hanov. 1604. *in* 4.

Caroli Molinæi Collatio & Unio Evangeliſt. Hanov. 1565. *in* 4.

Andreæ Oſiandri Harmonia, Græcè & Latinè, Libris 4. *Baſil.* 1573. *fol.*

Pauli de Palatio Harmon. Conſtantiæ 1605. *in* 4.

Joach. Periſnii Benedictini Harm. Pariſ. 1553. *fol.*

Vincentii Regii S. J. Dilucidatio Concordiæ & Hiſtoriæ Evangel. Libb. 8. *Colon.* 1615. *fol.*

Joan. Aichardſon Harmonia exhibita ab Uſſerio, ad calcem Annal. veteris Teſtamenti.

Joan. Roberti S. J. ſancta Evangelia hiſtoriarum & temporum ſerie vinculata Græcè & Latinè. Mogunt. 1615. *fol.*

Franc. de Roxas Commentaria in Concordiam Evangel. Madriti 1621. *fol.*

Dan. Sachſii Concord. Evangel. tribus Volum. Germanicè. Francofurti 1651. 1658. 1662. *fol.*

Caſp. Herman. Sandhagen Harmon. Evang. Germanicè. Luneb. 1684. *in* 8.

Juſt. Georgii Schottelii Harm. Evangel. Brunſvic. Germanicè 1675. *in* 8.

Nicolai Selneveri Explicationes Harmoniæ Evang. Lipſ. 1604 *in* 8.

Gaſpar Serrano Luſitani Compendium Concord. Evang. Janſen. Gandav. Colon. 1593. *in* 8.

Georgii Sigelii Hiſtoria Jeſu Chr. Norimb. 1585. *fol.*

Roberti Stephani Harmon. Evang. Pariſ. 1553. *fol.*

Salomon. Vantill. Harmonia Evangel. Dordrac. Belgicè 1687. *in* 4.

Joan. Mariæ Verrati Carmelitæ Concord. Evang. Venetiis 1571.

Abraham Coüet du Vivier, Hiſtoire Evangélique. A la Haye 1705. *in* 4.

Ger. Joan. Voſſ. Harmoniæ Evang. Libb. 3. *Amſtelod.* 1656. *in* 4.

Philippi Ziegler Concordia Evangelica. Francofurti, Germanicè. an. 1620. *fol.*

On peut voir un plus grand nombre d'Auteurs qui ont composé des Concordes, ou des Harmonies des quatre Evangiles, dans M. Fabricius, Tome 3. de ſa Bibliothéque Grecque, l. 4. c. 5. p. 215. *& ſeq.*

Et dans le R. P. le Long de l'Oratoire, Tome ſecond de ſa Bibliothéque ſacrée, p. 312. & ſuiv. juſqu'à la page 325.

COMMENTAIRES SUR S. MARC.

Saint Théophile d'Antioche, dont on a déja parlé, a écrit ſur ſaint Marc, & ſur ſaint Matthieu.

Catena Græcorum Patrum in Marcum, interp. P. Poſſino. Rom. 1673. *fol.*

Victor, Prêtre d'Antioche, qui vivoit au commencement du cinquiéme, ou à la fin du quatriéme ſiécle, a écrit ſur ſaint Marc un Commentaire, qui a été traduit de Grec en Latin par Peltanus, & imprimé à Ingolſtad en 1580. Il eſt en Latin au Tome 4. *Bibl. PP.*

Voyez auſſi *Béde*, *Théophylacte*, *Zacharie de Chryſopole*, *Euthyme*, & les autres qui ont écrit ſur les quatre Evangiles.

On trouve parmi les Oeuvres de ſaint Chryſoſtome, dans le ſecond Tome de l'Edition Latine, un Commentaire ſur ſaint Marc; mais on convient qu'il eſt d'un Auteur plus nouveau.

On a auſſi publié ſous le nom de ſaint Jérôme un Commentaire ſur ſaint Marc, qui n'eſt pas digne de ce ſaint Pere. Il eſt imprimé dans le cinquiéme Tome, p. 886. de la nouvelle Edition. Il eſt différent du Commentaire ſur les quatre Evangéliſtes imprimé dans le même Volume, & attribué auſſi à ſaint Jérôme.

On trouve auſſi des Fragmens ſur ſaint Marc, imprimez ſous le nom de Jean de Jéruſalem.

Entre les Modernes, nous avons *les deux Janſenius*, celui de Gand, & celui d'Ypres, *Maldonat*, *Contzen*, *Cornelius à Lapide*, *Barradius*, *Didacus de Béze*, *Jean Suarés Evêque de Conimbre*, *Jean Gerſon*, *Ange de Paz*, *Luc de Bruges*, *Eraſme*, *Laurent Valle*, *Staniſlas*, *Socolovius*, *Charles Marie de Veiel*, *Lambert Daneus.*

Johannis Hofmeiſter in Lucam & Marcum. Lovanii 1562. *fol.*

Et entre les Proteſtans, Grotius, Béze, Piſcator, Cameron, Zegere, Revius, Schmidt, Hammond, M. le Clerc, Ligtfoot, Chemnitius, Druſius, &c.

DISSERTATIONS SUR S. MARC.

VOyez la Préface de Cornelius à Lapide ſur ſaint Marc, où il parle de l'Original de ces Evangéliſtes, que l'on prétend conſerver à Veniſe. Il y cite Pagninus Gaudentius Profeſſeur à Piſe, qui compoſa une Diſſertation ſur le même ſujet.

Voyez auſſi M. Spanhem *de Hiſtoriæ Evangelicæ Scriptoribus, & inſpecie de Marco Evangeliſta*, t. 2. p. 265. de la nouvelle Edition de ſes Oeuvres à Leide 1703.

On peut conſulter auſſi nôtre Préface ſur ſaint Marc, & M. de Tillemont.

Balt. Otto de Nardo piſtica. Marc. XIV. 3. *Theſ. Th.*

Godefrid. Eckard, de eadem. ibid.

Chriſt. Faſelti, de unctura Chriſti ſepulcrali. ibid.

Nicolai Fabri, de myrrhata potione. Critic. Mag.

Franc. Voerger Conciliatio Marci & Joannis ſuper horam quâ crucifixus Chriſtus. Marc. XIV. 25. Voyez les Commentateurs ſur le même ſujet, & le nouveau Teſtament de M. Mille.

Item Salom. Deylingi, de eodem argumento. t. 1. *Obſerv. ſacr.*

Ejuſdem, de tempore ficuum, in Marc. XI. 13. *Obſerv. ſacr. t.* 3. *c.* 29.

COMMENTAIRES SUR S. LUC.

Balthasar Corderii Catena Græcorum Patrum in Lucam & Joannem.

Origénes a écrit trente-neuf Homélies sur saint Luc, qui vont jusqu'au vingtiéme Chapitre de cet Evangéliste.

Tertullien, l. 4. contre Marcion, s'étend beaucoup sur saint Luc.

Théophile d'Antioche a aussi composé un Commentaire allégorique sur saint Luc.

Saint Ambroise, *Tite de Bostres*, *Théophylacte*, *Euthyme*, *Béde*, *saint Bonaventure*, un Auteur dont on a les Commentaires sur les quatre Evangiles parmi les Oeuvres de saint Jérôme, Jean de Jérusalem, & Zacharie de Chrysopole, ont écrit sur le même Evangile.

Saint Bernard a composé quatre Sermons sur le Chap. 1. ℣. 26. & suivans, depuis *Missus est Gabriel Angelus*, jusqu'à, *Ecce ancilla Domini*, *&c.*

Christian Drutmar, Moine de Corbie, a donné un Abrégé sur saint Luc.

Saint Jérôme, *Ep. ad Damasum*, *p.* 149. *t.* 4. explique la parabole de l'enfant prodigue.

Entre les Modernes, l'on a *Cajetan*, *Didacus Stella*, *Cornelius Jansenius d'Ypres*, *Angelus de Paz*, *Jean Maldonat*, *François Tolet* sur les douze premiers Chapitres, *Jean Servius*, *Sebastien Barradius*, *Socolovius*, *Contzen*, *Cornelius à Lapide*, *Luc de Bruges*, *Erasme*, *&c.* sans compter les autres qui ont écrit sur les quatre Evangiles.

Parmi les Protestans, nous avons presque tous les mêmes qui ont écrit sur saint Matthieu & sur saint Marc, & que l'on peut voir dans les Grands Critiques, ou dans la Synopse. Jean Pricæus a expliqué quelques passages des deux premiers Chapitres de saint Luc. François Gomar, Christophe Pelasge, Jean Buntius, Jean Vinkelman, François Lambert, ont écrit sur tout saint Luc.

DISSERTATIONS SUR S. LUC.

SUR la personne & l'Evangile de saint Luc, voyez les Préfaces des Commentateurs, & M. de Tillemont, Hist. Eccl. dans l'article de saint Luc.

Joh. Gotlob Stoltzen, Vindiciæ Theophili Evangelici. Luc. 1. *in Thes. Theol.*

Joh. Butner Inquisitio in Historiam Johannis filii Zachariæ.

Voyez les Apocryphes du nouveau Testament par M. Fabricius, sur Zacharie & Jean-Baptiste.

Franc. Baring. de Pugillari Zachariæ. Luc. I. 63. *Thes. Theol.*

Salom. Deylingi, de censu ab Augusto indicto. t. 1. *Observ. sacr.*

Ejusdem, de Jesu sedente inter Doctores. Luc. II. 46. *t.* 3. *Observ. c.* 30.

Ejusdem, de triplici, an duplici, an unica Maria. t. 3. *Observ. c.* 31. Voyez ci-aprés les autres Auteurs qui ont traité le même sujet.

Ejusdem, de Magistratibus Templi, &c. ad Luc. XXIII. 4. *& Act.* IV. 1. V. 24. *t.* 3. *Observ. c.* 32.

Gaspar Henr. Braun, de Tetrarchis. Luc. III. *ibid.*

Ægidii Strauchii, seu Henrici Alischeri, de B. M. V. Natalibus. Cren. fasce 4.

Maniére de concilier saint Matthieu avec saint Luc sur la Généalogie de J. C. Voyez la Lettre d'Africanus à Aristide, rapportée dans Eusébe, *l.* 1. *Hist. c.* 7. *S. Aug. l.* 3. *c.* 3. *de Consensu, & lib.* 3. *Retract. c.* 7.

Maldonat *in c.* 3. *Lucæ.*

Dissert. de M. de Marca, *de Stemmate Christi.*

Dissert. du P. Mauduit sur la Généalogie de J. C.

Les Bollandistes *in Propylæo Maii.*

M. de Tillemont, note 1. sur saint Joseph, p. 502. & Notes 1. & 2. sur la sainte Vierge.

Voyez nôtre Dissertation sur le même sujet à la tête de saint Luc.

Spanhem, parte 1. *Dub. Evang. dubio* 19. 20. 21. *& seq.*

Dissertation sur Caïnan. Voyez ci-devant sur la Genése.

Jul. Bartolocci Dissert. Cur Christus adhuc puer ad diem festum Paschæ voluerit ascendere. t. 3. *Bib. Rab. p.* 132.

Joh. Muller & Joh. Frischmuth, de Sabbatho Deutero-proto. Luc. VI. 1. *Thes. Theol.*

Joseph Scaliger, de Emendat. tempor. l. 6.

Casaub. Exercit. 14. *in Baronium.*

Ligtfoot in Luc.

Toinard,

Toinard, Harmon. Evang. G. L. fol. Pariſ.
Cloppenburg. Epiſt. ad Lud. Capell.
Lud. Capell. de Paſchate, & Sabbatho Deutero-proto, in 12. *Amſtelodami.*
Aug. Varenius, de ſinu Abrahæ. Luc. XVI. 22. *Theſ. Theol.*
Joan. Chriſt. Arſt. de lacrymis Chriſti. Theſ. Theolog. Philolog.
De Sudore Chriſti ſanguineo, vide Ludov. Vivés, t. 2. *p.* 258. *& ſequ.* C'eſt un Office entier en l'honneur de ce myſtére : les Matines, la Meſſe, & toutes les Heures du jour ſont de la compoſition de Vivés. Il y a joint un long Sermon en Latin.

Thomas Bartholin a auſſi traité de cette matiére dans ſon Livre, *de Cruce.*

On a une belle Théſe de M. Fagon Médecin, ſur le même ſujet, où il examine ſi la ſueur de ſang eſt un effet de force, ou de foibleſſe de tempérament.

Enfin nous avons fait une Diſſertation exprés ſur ce même ſujet, imprimée dans le Recüeil de nos Diſſertations, tom. 3. p. 612.

Diſſertation ſur les trois Maries. Voyez *Origen. in Matth. homil.* 35. *p.* 132. *Jacob. Fabri Stapulenſ. tract. de eod. argumento.*
Item Jodoci Clichtovei Epiſtol. dedic. ad Franc. Molin. Pariſ. 1519.
Caſaub. Exercit. 14.
Mauduit, Analyſe des Evangiles, t. 2.
Pezron, Hiſt. Evangélique, t. 2.
Mauconduit, Paris 1685.
Tillemont, Hiſt. Eccléſiaſt. t. 2. p. 30. & 512.
Baillet, Vie des Saints, 2. Juillet.
Anquetin, Diſſert. ſur les trois Maries, à Paris 1699. *in quarto.*
Et nôtre Diſſertation ſur le même ſujet, à la tête de ſaint Luc.
Et Balthaſar Sorio, *de unica Magdalena.*

COMMENTAIRES SUR SAINT JEAN.

THéophile d'Antioche, dont on a déja parlé, Bibl. des Peres.

Origénes a expliqué l'Evangile de ſaint Jean juſqu'au Ch. XVI. ℣. 20.

M. Huët a donné le même Commentaire en Grec & en Latin, *t.* 2. *Origen.* de la traduction d'*Ambroiſe Ferrarius.*

S. Jean Chryſoſtome a auſſi écrit ſur ſaint Jean, de même que *S. Auguſtin*, *S. Cyrille d'Aléxandrie*, (a) *Théophylacte*, *Béde le Vénérable*, *& Alcuin.* Ce dernier a compoſé ſept Livres ſur ſaint Jean.

(a) Remarquez que dans l'Edition Latine, les 5. 6. 7. 8. Livres ſont de Jodocus Clichtoveus, & non de S Cyrille. Dans l'Edition Grecque & Latine faite à Paris en 1638. il y a 15 Livres de Comment. de S Cyrille ſur S Jean, avec les Fragmens des 7. & 8. Livres,

L'Abbé Rupert, Hugues de S. Victor, S. Thomas, S. Bonaventure, Richard de Moïenville, Zacharie de Chryſopole.

Nonnus Panopolitain a mis ſaint Jean en vers Grecs héroïques. C'eſt une Paraphraſe de cet Evangéliſte. On en a diverſes Editions ; celle du P. Abram Jéſuite, à Paris 1623. *in oct.* avec d'excellentes Notes de ſa façon, eſt une des meilleures. Il a ſupplée par ſoixante & onze vers Grecs l'hiſtoire de la femme adultére, que Nonnus ne liſoit pas dans ſaint Jean. M. Heinſius a fait auſſi imprimer Nonnus avec un trés-long Commentaire, intitulé : *Ariſtarchus Sacer.*

Chriſtian Drutmar, Moine de Corbie, a fait un Commentaire abrégé ſur ſaint Jean.

Entre les Modernes, *Thomas Cajetan*, *Jean Ferus*, ou le *Sauvage*, *Cornel Janſen.* d'Ypres, *Jean Maldonat*, *Benoiſt Pererius*, *François Tolet* Cardinal, *Jean Servius*, *Titelman*, *Sebaſtien Barradius*, *Cornelius à Lapide*, *Luc de Bruges*, *François Ribera* ; l'Ouvrage de ce dernier eſt poſthume, & aſſez court. *Eraſme*, *Laurent Valle*, *&c.*
Claudii Guillandi Belliiocenſ. in Joannem Enarrationes. Pariſ. 1548. *fol.*
Joan. Gregor. Baptiſtæ Funchalenſ. Monachi Bened. in Cap. XIII. *Joan. Conimbr.* 1621. *in fol.*

Parmi les Proteſtans, *Martin Bucer*, *Volfang Muſculus*, *Bulinger*, *Oecolampade*, *Pelargus*, *Gomare*, *Melanchton*, *Chytræus*, *Camerarius*, *Zegerus*, *Renius*, *Brentius*, *Calvin*, *Théodore de Béze*, *Grotius*, *Piſcator*, *Ligtfoot*, *Cappel*, *Hammond*, & pluſieurs autres.

M. le Clerc, outre ſon Commentaire François, a fait imprimer à la tête de ſon Commentaire ſur l'Exode, une Paraphraſe & une Explication des dix-huit premiers verſets du premier Chap. de ſaint Jean.

Revius, *Druſius*, *Henry Etienne*, *Scaliger*, *Caſaubon*, *Gualtperus*, ſe trouvent dans les Grands Critiques.

DISSERTATIONS SUR S. JEAN L'EVANGELISTE.

SAlom. Deylingi t. 1. *Observ. sacr. & S. Schurtz Fleisch. & Joan. Saubert de voce Logos.*

Voyez l'exposition des dix-huit premiers versets du premier Chapitre de saint Jean par M. le Clerc, & le P. Baltus, Défense des saints Peres accusez de Platonisme.

Salom. Deyling. in Joan. l. 16. *Gratiam pro gratia, t.* 3. *Observ. c.* 33.

Joan. Frischmuth de Agno Dei. Thes. Theol.

Deyling. de eodem, t. 3. *Observ. c.* 35.

Matthæus Hostus de sex hydriarum capacitate.

Vide & Claud. Lancelot ad calcem Bibl. Vitré, in fol. p. LXXXVIII.

Joan. Kindler, de Nathanaël. ad Joan. l. 46.

Si Nathanaël est le même que saint Barthélemy. Voyez nôtre Commentaire sur saint Matthieu, x. 2. & les Auteurs que j'ai citez; Rupert, Tostat, Jansenius, Cornelius à Lapide, Hammond.

Salom. Deyling. in Joan. VII. 38. *Qui credit in me, flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ, t.* 2. *Observ. sacr.*

Dav. Vendeler. & Mich. Arnold. Dissert. de Piscina probatica. Joan. V. 2. *Thes. Theol.*

Salom. Deylingi de aceto Christo sitienti porrecto, t. 1. *Observ. sacr.*

Item de jure gladii Judæis adempto, t. 2. *c.* 33. *&* 34. *Observ. sacr.*

Cl. Sagittarii de lanceâ quâ perfossum est Christi latus. Joan. XIX. 34.

Joan. Christ. Ritter. de aqua ex Christi latere profluente.

Joan. Andr. Quensted, de vulneribus Christi.

J'ai déja remarqué que *Bynæus* avoit fort bien traité tout ce qui regarde les circonstances de la Passion de nôtre Sauveur.

Sur la personne de S. Jean l'Evangéliste, on peut lire les Préfaces des Commentateurs sur son Evangile, & M. de Tillemont Hist. Ecclésiastique.

Sur la mort de S. Jean, on peut voir ce qu'on a écrit sur ce sujet pour & contre.

George de Trebizonde, *Opusculo impress. Basil.* 1543.

Jacob Faber Stapul. Dissert. de una ex tribus Maria. fol. 82.

Florentinius Not. in Martyrolog. vetus, p. 123.

Tillemont, t. 1. art. x. xi. sur saint Jean l'Evangéliste, & Notes 15. 16. 17. 18.

Malvenda, de Antichrist. l. 9. *c.* 11. 12.

Fabric. Notes sur la vie de saint Jean par Abdias, *inter apocryph. N. T. p.* 581. *& seq. & Addenda p.* 984. 985.

Ambros. Catharin.

Enfin nôtre Dissertation sur le même sujet, à la tête de saint Jean.

COMMENTAIRES SUR LES ACTES DES APOSTRES.

SAint Jean Chrysostome, Béde, Oecumenius, ont commenté cet Ouvrage. Ce dernier n'est proprement qu'un abbréviateur de saint Chrysostome.

Arator Diacre, du tems de l'Empereur Justinien, vers l'an 530. a mis en vers les Actes des Apôtres.

Entre les Modernes, Thomas Cajetan, Jean Gagnée, ou Ganei, Docteur & Chancelier de l'Université de Paris, qui fleurissoit en 1545. a fait des Scolies sur le nouveau Testament, & en particulier sur les Actes, & sur les Epîtres de saint Paul.

Le P. de la Haye promet de le donner dans le titre de *Biblia maxima*; mais il ne se trouve pas dans le corps de cet ennuyeux Ouvrage.

Jean Lorin, Alphonse Salmeron. Nous avons déja parlé de ces deux derniers.

Fromond, ou *Froimont*, ou *Frémont*, *Libertus Fromondus*, Professeur dans l'Université de Louvain, mort en 1658. a fait un excellent Commentaire sur les Actes, imprimé *in folio* plus d'une fois.

Barthelemy Petri, Professeur de Louvain, puis Chanoine de Doüay, a travaillé avec beaucoup de succés sur les Actes des Apôtres. Il mourut en 1630. âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Hofmeister in XII. *priora Capita Actuum Apostolorum.*

Gaspard Sanctius, Benoist Pererius, & *Cornelius à Lapide*, ont aussi fort bien écrit sur les Actes. *Erasme, Laurent Valle, Luc de Bruges*, ont leur mérite, aussi-bien que

Jean Ferus, *Aloyſius Novarinus*, *Pitſeus*, *Nicolas Dubois*, *Jean de Sylveira.*

Entre les Proteſtans, nous avons *Bulinger*, *Druſius*, *Caſaubon*, *Gualtperus*, *Baudoüin*, *Valæus*, *Jean Dubois*, *Priceus*, *Henry Etienne*, imprimez dans les Grands Critiques.

Hammond, avec les Notes de M. le Clerc, *Zegerus*, *Camerarius*, *Piſcator*, *&c.* Voyez la Synopſe des Critiques.

Ligtfoot Comment. hiſtor. in Acta : Et horæ Hebraïcæ in Acta, du même.

Cartvright Melliſicium Hebraicum.

Joan. Pearſon. Annales Paulini, & Lectiones in Acta Apoſtolorum. Lond. 1688. *in quarto.*

Ludovic. de Dieu in Acta, & *Frideric. Mentzer* Allemand, mort en 1627.

George Calixte, & de Veil.

DISSERTATIONS SUR LES ACTES DES APOSTRES.

VOyez les Préfaces des Commentateurs ſur ce ſujet.

Annales Paulini de Péarſon, & la Vie de ſaint Paul par M. de Tillemont; avec les Notes.

Ludovici Capelli Hiſtoria Apoſtolica, dans les Grands Critiques, t. 8.

Melch. Flavii de Regno Dei, de quo Chriſtus locutus per dies XL. *Act.* I. 13.

Joan. Anton. Vanderlinden Exercitatio, de vino pleni. Act. II. 13. *ibid.*

Nicolai Serrarii de S. Paulo, & Juda proditore. Inter opuſcula Serrarii.

Andr. Auſten. de genere mortis Judæ. Theſ. Th.

Julii Bartolocci de Juda proditore, patriâ, opificio, morte. Bibliot. Rab. t. 3. p. 24.

Diſſert. de M. Gronov. ſur la mort de Judas le traître.

Aug. Calmet, Diſſert. ſur les Elections par le ſort, à la tête des Actes des Apôtres.

Joan. Valteri, & *Georg. Edm. Voigt, de itinere Sabbati.* Voyez auſſi M. Réland, *Paleſtina illuſtr. t* 1. *p.* 497.

Deylingi Obſerv. t. 2. *c.* 35. *de Synagoga libertinorum. Act.* VI. 9.

Godfrid. Thilo, de linguis ignitis. Theſ. Theol.

Caroli Bovilli, de viſione Chriſti ſedentis à dextris Dei per B. Stephanum.

Volf. Dav. Schoepſius, de flagellatione Apoſtolorum. ibid.

Frider. Spanhem, de converſionis Paulinæ Epocha, & de nomine Pauli. t. 2. *Operum, p.* 311.

Joan. Georg. Schvvabius, de Moloch & Remphan.

Deyling. de tabernaculo Moloch. t. 2. *Obſerv. ſacr. c.* 36.

Voyez ſur le même ſujet, Spencer liv. 3 Diſſert. 1. c. 3. ſect. 1. *de Legib. Hebr.*

Nôtre Diſſertation ſur la Religion des Iſraëlites dans le deſert, imprimée à la tête des petits Prophétes, & les Auteurs que j'y ai citez; & la Diſſertation ſur Moloch, à la tête du Lévitique.

Selden, de Diis Syris Syntagm. 2. *c* 14. & les Additions de Beyer.

Aug. Calmet, Diſſertation ſur le Baptême au nom de JESUS CHRIST, à la tête des Actes des Apôtres.

Joan. Georg. Dorſchæus, de ſanguine & ſuffocato.

Voyez auſſi le P. Aléxandre, Diſſert. x. *in novum Teſtamentum.*

Deux Lettres ſur le Decret des Actes des Apôtres, *Act.* XV. 23. 29. & en particulier ſur la défenſe d'uſer du ſang & des choſes ſuffoquées, en un volume imprimé à Amſterdam 1707. *in* 12.

Salom. Deylingi, de fornicatione vetita. Act. XV. 20. *t.* 2. *Obſerv. ſacr. c.* 39.

Idem in Acta XIII. 16. XVI. 14. *&c. Qui timentes Deum? t.* 2. *Obſerv. c.* 38.

Idem in Act. XVII. 28. *In ipſo vivimus, movemur & ſumus. t.* 2. *Obſerv. ſacr. c.* 40.

Aug. Calmet, Diſſert. ſur Simon le Magicien, Recüeil de nos Diſſert. t. 3 p. 626.

Idem, Diſſertation ſur l'Inſcription de l'Autel d'Athénes : *Au Dieu inconnu*, à la tête des Actes des Apôtres.

Tob. Eckard, Athenæ ſuperſtitioſæ. Act. XVII. 22. *Theſ. Theol.*

Georg. Frideric. Meinhard, Pauli Nazareatus. Act. XVIII. 18. *ibid.*

Salom. Deyling. de curioſitate Epheſiorum; quid ſit? t. 3. *Obſerv. c.* 38.

Chriſt. Sibarii, de curioſitate Epheſiorum. Act. XIX. 19. *ibid.*

Idem de Aſiarchis. ibid.

Chriſtiani Schoetgenii, de Aſiarchis. Act. XIX. 30. *Quod Magiſtratus fuerint civiles, t.* 5. *Miſcellan. Lipſ.*

Joan. Nicol. Schulin, de Diana Epheſia. ibid.
Chriſti Andr. Siberii, de voce Diipetes, Jovis proles. Act. XIX. 35.
Deylingus, de tumultu excitato à Demetrio, t. 3. Obſerv. ſacr. c. 39.
Ejuſdem de Civitate Romana D. Pauli, t. 3. Obſerv. c. 40. ad Act. XXII. 25.

COMMENTAIRES SUR TOUTES LES EPISTRES DE S. PAUL.

Hilaire, Diacre de l'Egliſe Romaine, qui vivoit au quatriéme ſiecle, imprimé & cité ordinairement ſous le nom de ſaint Ambroiſe, a fait un Commentaire ſur toutes les Epîtres de ſaint Paul. Voyez-le parmi les Oeuvres de ſaint Ambroiſe. Il y a dans cet Auteur quelques endroits peu corrects, & d'autres manifeſtement erronez.

S. Jean Chryſoſtome, Théodoret, Théophylacte, Oecumenius. Ces deux derniers ſuivent d'ordinaire ſaint Chryſoſtome comme leur Maître.

Primaſius, Evêque d'Adrumete en Afrique, qui vivoit ſous l'Empereur Théodoſe, & qui étoit fort attaché à la doctrine de ſaint Auguſtin, a écrit ſur toutes les Epîtres de ſaint Paul.

Béde le Vénérable a compoſé ſes Commentaires des paroles & des ſentimens de ſaint Auguſtin.

Sedulius Scotus, ou l'*Hibernois*, a tiré ce qu'il a dit d'Origénes, de ſaint Jérôme, ou plûtôt de *Pelage*, d'où il a retranché les erreurs; de ſaint Ambroiſe, ou d'Hilaire Diacre, & de ſaint Auguſtin.

Haymon d'Alberſtad, Copiſte de Primaſius, *Radulphe de Flay*, ou *de S. Germer.*

S. Anſelme, ou plûtôt *Harvée du Mans.*

Lanfranc, Abbé du Bec, & enſuite Archevêque de Cantorberi, a écrit ſur toutes les Epîtres de ſaint Paul. Voyez Bibl. des Peres, t. 18. p. 621. & la nouvelle Edition de ſes Oeuvres par Dom Luc d'Achery.

Remy Evêque, ou peut-être Moine d'Auxerre, dont le Commentaire ſe trouve dans la Bibliothéque des Peres, t. 8. p. 883.

Théodule, Prêtre dans la Célé-Syrie, ou un autre Auteur ſous ſon nom, dans la Bibl. des Peres, t. 8. p. 587.

Raban Maur, Archevêque de Mayence, a écrit trente Livres de Commentaires ſur toutes les Epîtres de S. Paul, où il cite les Peres qui l'ont précédé; comme Origénes, ſaint Ambroiſe, ou Hilaire Diacre, ſaint Jérôme, ſaint Auguſtin, &c.

S. Bruno, Fondateur des Chartreux, ou peut-être un autre Auteur ſous ſon nom, a auſſi écrit ſur toutes les Epîtres de ſaint Paul. Ces Commentaires ſont apparemment de Brunon d'Aſte, ou de Signy.

Pierre Lombard, Hugues de S. Victor, S. Thomas d'Aquin, Grégoire de Rimini, ſont connus, & ont chacun leur mérite. On trouve peu de choſes nouvelles dans tous ces Commentaires.

Celui de Pélage, imprimé ſouvent ſous le nom de S. Jérôme, a jetté pluſieurs dans l'erreur. Sedulius Scotus l'a preſque toûjours copié, en retranchant toutefois ce qui reſſentoit trop manifeſtement le Pélagianiſme. L'Abbé Rupert, Primaſius, & même Raban Maur, l'ont auſſi aſſez ſouvent ſuivi. Le grand nom de ſaint Jérôme leur a impoſé, & l'ignorance des régles de la critique leur a fait recevoir ſans aſſez d'examen, ce qu'ils trouvoient inſcrit du nom de ſaint Jérôme.

Entre les Modernes, *Thomas Cajetan, Ambroiſe Catharin, Jean Gagnée, Benoiſt Juſtiniani, Denis le Chartreux, Nicolas Lyran, Hugues le Cardinal, Claude Guillaud.*

Gaſpard Contarini, Cardinal, mort en 1542. a écrit des Scolies ſur toutes les Epîtres de ſaint Paul.

Haſſelt, Docteur de Louvain, *Jacques le Févre, François Titelman, Pierre Stevartius, Alphonſe Salmeron, Cornelius à Lapide, Laurent Valle, Eraſme, Luc de Bruges.*

Guillaume Eſtius, Prevôt de S. Pierre de Doüay, & Chancelier de l'Univerſité de cette ville, étoit de Gorcum en Hollande; il mourut en 1613 âgé de ſoixante & douze ans. Son Commentaire ſur les Epîtres de ſaint Paul paſſe pour le plus achevé que nous ayons. Il eſt rempli d'une vaſte & ſolide érudition; mais il eſt peut-être un peu trop diffus. Eſtius mourut avant que d'avoir achevé ſon Ouvrage. Il le pouſſa juſqu'au verſet 7. du Chap. v. de la premiére Epître de ſaint Jean. *Barthélemy Petri* prit ſoin de l'Edition de cet excellent Commentaire, y fit de tems en tems quelques Additions, & enfin acheva ce qu'Eſtius n'avoit pû finir.

Fromond eſt comme un excellent abrégé d'Eſtius.

Les Analyſes du P. Mauduit, les Explications du P. de Carrieres, la Paraphraſe de M. Godeau, celle d'Eraſme, celle de D. Loüis Rielot ſur ſaint Paul, ſont eſtimées.

Joan. Bence Doct. Sorbon. Manuale in omnes Pauli Epiſtolas. Lugd. 1682. *in octavo Vol.* 2.

Joannis à Gorcum Presbyteri Epitome Commentariorum Guillelmi Eſtii, & Cornelii à Lapide in omnes D. Pauli Epiſtolas. Antuerpiæ 1619.

On peut voir auſſi *Annales Paulini* de Péarſon; & *Joachimi Langii Commentatio Hermeneutica de vita & Epiſtolis D. Pauli. à Hales de Magdebourg* 1718 *in quarto.*

Parmi les Proteſtans, *Caſtalion, Grotius, Zeger, Caſaubon, Cameron, Henry Etienne, Druſius, Scaliger, Gualtpert, Jacques & Loüis Capelle* imprimez dans les Grands Critiques; *Beze, Hammond, Piſcator, Camerarius, Schmith, Strigelius, Vorſtius, Cnatchull*, & autres imprimez par extraits dans la Synopſe des Critiques.

Auguſtin Marlorat a fait une Chaîne de pluſieurs Auteurs Proteſtans ſur les Epîtres de ſaint Paul, comme *Luther, Melancton, Brentius, Bulinger, Pomeranus, Sarcerius, Pierre Martyr, &c.*

Voyez auſſi Loüis de Dieu ſur ſaint Paul, *in quarto.*

COMMENTAIRES SUR L'EPISTRE AUX ROMAINS.

Origénes a expliqué toute l'Epître aux Romains. Nous ne l'avons qu'en Latin de la Verſion de ſaint Jérôme dans l'Edition de Genebrard. On remarque dans ce Commentaire quelques endroits qui ont beſoin de correction.

S. Auguſtin a fait deux Ouvrages ſur l'Epître aux Romains. Le premier composé vers l'an 394. & avant qu'il fût Evêque, intitulé: *Expoſitio quarumdam propoſitionum ex Epiſtola ad Romanos.* Dans le Livre premier de ſes Rétractations, ch. 23. il rétracte pluſieurs propoſitions qu'il avoit avancées dans cet Ouvrage.

Le ſecond Livre qu'il compoſa ſur l'Epître aux Romains, eſt celui qui a pour titre: *Epiſtolæ ad Romanos inchoata expoſitio.* Il n'entre pas dans l'explication de cette Epître, & n'en examine que la ſalutation qui eſt à la tête.

Pierre Abailard, & *Guillaume de Reims* ont auſſi commenté cette Epître. Ce dernier eſt imprimé dans la Bibliothéque de Cîteaux, t. 4. p. 174.

Entre les Modernes, *Giles Romain*, ou *Giles Colonne, Dominique Soto, Adam Sasbout*, imprimé à Cologne en 1608. *in fol. François Titelman, Jacque Sadolet, François Tolet* Cardinal, Jéſuite, dont le Commentaire eſt fort eſtimé.

Benoiſt Pererius propoſe & réſout pluſieurs queſtions ſur cette Epître. C'eſt un des meilleurs.

Jacques Naclantus, Dominicain, a auſſi travaillé avec ſuccés ſur cette Epître.

Philibertus Hareſch Ord. Eremit. S. Aug. in Epiſt. ad Roman. Pariſ. 1536.

Je ne répéte point ceux qui ont écrit ſur toutes les Epîtres de ſaint Paul.

Parmi les Proteſtans, outre ceux dont nous avons déja parlé, on a *Paræus, Villet, Etienne de Bray, Loüis de Dieu*, qui a composé un juſte Commentaire ſur cette Epître. La capacité de cet Auteur eſt connuë. Voyez les Grands Critiques & la Synopſe, & M. Fabricius, *Bibliot. Græc. t. 3. & 4. c. 5. p.* 209.

Ligtfoot, Horæ Hebraïcæ in Epiſt. ad Romanos.

DISSERTATIONS SUR L'EPISTRE AUX ROMAINS.

ON peut voir les Préfaces de Pererius, de Cornelius à Lapide, & des autres Commentateurs ſur l'Epître aux Romains.

Le P. Calmet, Differt. ſur la Prédeſtination & la Réprobation.

Le même, ſur les effets de la Circonciſion.

Le même, ſi les Gentils ont pû être ſauvez ſans la Foy & le Baptême.

Voyez ſur ce ſujet un Traité de la néceſſité de la Foy pour être ſauvé, à Paris chez Oſmont 1701. *in oct.*

Henrici Knobloch, de diſtinctione Pauli in Judæos & Græcos. Theſ. Th.

J. Conr. Danhaver, de gemitu creaturarum. Rom. VIII. 19. *ibid.*

Salom. Deylingi in Rom. VIII. 19. 23. *Nam expectatio creaturæ revelationem filiorum Dei expectat, &c. & in Rom.* XII. 13. *Neceſſitatibus Sanctorum communicantes, t.* 1. *Obſerv. ſacr.*

Idem in Rom. IX. 3. *de votivo D. Pauli anathemate, t.* 2. *Obſerv. c.* 42.

COMMENTAIRES SUR LA PREMIERE ET SECONDE EPISTRES aux Corinthiens.

ANtoine Perés, Fromond, Laurent Valle, Eraſme, Luc de Bruges, Cornel. à Lapide, & les autres qui ont écrit ſur toutes les Epîtres de ſaint Paul.

Entre les Proteſtans, *Joan. Ligtfoot, Horæ Hebraïcæ in Epiſt. ad 1. Corinth.*

Guillaume Schlaterus, & *Callixtus* ont fait de courtes Notes ſur cette Epître. Voyez la Synopſe des Critiques.

Jean Priceus a écrit ſur le douziéme Chapitre de la premiére Epître aux Corinthiens.

On peut auſſi conſulter Robert Rolloc, David Rungius, Thomas Morton, les Paraphraſes de Sébaſtien Schmith, & de Spencer.

DISSERTATIONS SUR LES DEUX EPISTRES aux Corinthiens.

Chriſt. Georg. Mayer, de hominibus piacularib. 1. Cor. IV. 13. Theſ. Theol.
Georg. David Ziegra, ad eundem locum. Ibid.
J. Conrad. Danhaveri in 1. Cor. IX. 27. Caſtigo corpus meum, &c.
Salom. Deylingi in eundem locum, t. 2. Obſerv. ſacr.
Eber. Rud. Roth. de velamine capitis virilis, ad 1. Cor. XI. Ibid.
Dan. Grade, de Baptiſmo pro mortuis. 1. Cor. XV. 29. Ibid.
Henrici Muller de eodem. Ibid.
Salmon. Deylingi de eodem argumento, t. 2. Obſervationum ſacrarum, Obſerv. c. 44.
Calmet, Diſſertation ſur le même ſujet, où j'ai rapporté & examiné juſqu'à vingt-quatre ſentimens divers ſur le Baptême pour les morts.

S. Jérôme, *ad Minervium & Alexandr. t. 4. p. 210. nov. edit. Explic. 1. Cor. IV. 51. Omnes quidem dormiemus, non autem omnes immutabimur.*

Joan. Kindler in 1. Cor. XV. 32. ad Beſtias pugnavi Epheſi.
Salom. Deyling. de eodem argumento. t. 1. Obſerv. ſacr. obſerv. 43.

Voyez auſſi la Note 40. de M. de Tillemont ſur ſaint Paul, & *Baron. ad an. 55. & Nicephor. l. 1. c. 25. Hiſtoriæ Eccleſiaſticæ*, & nôtre Diſſertation ſur le même ſujet, imprimée dans le Recüeil de nos Diſſertations.

Eliæ Veihenmaïeri, de Paulino anathematiſmo. 1. Cor. XVI. 22. Theſ. Theol.
Joan. Reuner, Maran-atha. 1. Cor. XVI. 22. Theſ. Theol.
Joan. Ligtfoot, de eodem. t. 1. Operum p. 778.
Alberti Chriſt. Ludvig. de raptu Pauli in Paradiſum. 2. Cor. XII. 2. &c.
Sebaſtiani Kirchmaïeri, de eodem. Theſ. Theol.
Caroli Bovilli de eodem argumento.

COMMENTAIRES SUR L'EPISTRE AUX GALATES.

SAint Jérôme a écrit trois Livres de Commentaires ſur l'Epître aux Galates. Il y a rapporté ce qu'il avoit lû dans les anciens Commentateurs qui l'avoient précédé; mais ſans les nommer, & ſouvent même ſans les corriger.

Saint Auguſtin a expliqué l'Epître aux Galates par un Commentaire ſuivi, & c'eſt la ſeule de toutes les Epîtres de ſaint Paul qu'il ait expliquée d'un bout à l'autre.

Claude de Turin, tom. 14. p. 139. Bibl. PP. Il vivoit vers l'an 810. & il a compoſé une aſſez longue & aſſez utile Explication de l'Epître aux Galates, dans laquelle il a profité des lumiéres de ceux qui l'ont précédé.

Adam Sasbout, Adam Contzen, Marin Grimannus, Jérôme Seripand.

Entre les Proteſtans, *François Gomar, Jean Brentius, André Cunadus, Barthelemy Battus, Jérôme Cromayer, Frideric Veiſius, Sébaſtien Schmid*, ont travaillé ſur cette Epître.

On y peut joindre les Commentateurs, tant Catholiques, que Proteſtans, qui ont écrit ſur toutes les Epîtres de ſaint Paul, & dont nous avons parlé auparavant.

DISSERTATIONS SUR L'EPISTRE AUX GALATES.

VOyez les Préfaces des Commentateurs ſur cette Epître.

Si Céphas eſt le même que ſaint Pierre, voyez le P. Harduin, Diſſertat. ſur ce ſujet.

M. Boileau de la ſainte Chapelle, *Diſquiſitio Theologica in Galat.* II. 10.

Nôtre Diſſertation ſur le même ſujet, à la tête de l'Epître aux Galates.

Deylingi de eodem Argumento, t. 2. Obſerv. c. 45.

Et ſur la diſſimulation de ſaint Pierre, voyez ſaint Jérôme & ſaint Auguſtin dans les Epîtres qu'ils ſe ſont écrites l'un à l'autre ſur ce ſujet. Elles ſe trouvent dans la nouvelle Edition de ſaint Auguſtin, Ep. 20. 40. 71. 72. 75. 80. 82.

Deyling. in Galat. VI. 17. *Stigmata Domini J. C. in corpore meo porto, t. 3. Obſerv. c.* 43.

SUR L'EPISTRE AUX EPHESIENS.

SAint Jérôme a travaillé exprés ſur cette Epître.

Je ne parle pas des deux Commentaires qui ſont imprimez ſous ſon nom; l'un plus long, qui eſt de Pélage; & l'autre plus court, dont l'Auteur eſt inconnu, & qui s'étendent ſur toutes les Epîtres de ſaint Paul.

Adam Saſbout, Jean Naclantus, Gabriel Vaſquez, Auguſtin de Quiros, un Anonyme publié à Cambrige, *in octavo* 1653. & à Amſterdam en 1703. *in octavo*, ont écrit ſur cette même Epître.

Ajoûtez Loüis Crocius, Badius Ecoſſois, Loüis Vellerus, Meno Henneken, Barthel. Battus, Dan. Lagus, Jean Tarnovius, & Spener, Proteſtans.

DISSERTATIONS SUR L'EPISTRE AUX EPHESIENS.

VOyez les Préfaces ſur cette Epître.

Diſſertation de Tobie Eckard ſur ces paroles: *Epheſ.* II. 2. *Secundum Principem poteſtatis aëris hujus.*

Salom. Deyling. in Epheſ. V. 18. *de Hymnis à Chriſtianis decantandis, t. 3. Obſerv. c.* 44.

EPISTRE AUX PHILIPPIENS.

ADam Saſbout, Jean-Antoine Velaſquez, imprimé à Paris, 2. Vol. *in fol.* 1632. à Lion en 1636. & à Anvers en 1637. ſans compter ceux qui ont écrit ſur toutes les Epîtres de ſaint Paul.

Et entre les Proteſtans, *François Gomare, Jean Daillé, Jean Tarnovius, Barthelemy Battus.*

EPISTRE AUX COLOSSIENS.

AUguſtin de Quiros Jéſuite, & ceux qui ont commenté toutes les Epîtres de ſaint Paul.

Parmi les Proteſtans, *François Gomare, Jacques Alting, t. 4. Operum; Sebaſtien Schmid, Frideric Rappolt, Jean Tarnovius, Davenantius, Daillé.*

DISSERTATIONS SUR L'EPISTRE AUX COLOSSIENS.

VOyez les Préfaces ſur cette Epître.

Diſſertat. de Henry Trierenberg ſur ces mots: *Coloſſ.* III. 2. *Non eſt Barbarus neque Scytha.*

EPISTRE AUX THESSALONICIENS.

GAbriel Vaſquez, & ceux qui ont écrit ſur toutes les Epîtres de ſaint Paul.

Entre les Proteſtans, *François Gomare, Sébaſtien Schmith, Jérôme Vellere, Jean Tarnovius, Sclaterus.*

DISSERTATIONS SUR LES EPITRES AUX THESSALONICIENS.

SUr le second Chapitre de la deuxiéme aux Theſſaloniciens, voyez *Grotius*, Diſſertation ſur les endroits qui traitent, ou que l'on croit traiter de l'Antechriſt.

Et Simplicius Verinus, autrement *Saumaiſe*, qui a écrit ſur ce ſujet contre Grotius.

Voyez auſſi *Hippolyte Fronto*, ou plûtôt *Pierre Dumoulin*, & *Henry Morus*, ſur le même ſujet, citez dans la Synopſe des Critiques.

Sur l'Antechriſt, il faut voir *S. Hippolyte Martyr* Evêque de Porto. On a ſous ſon nom deux Diſcours qui regardent l'Antechriſt; mais le second ne lui appartient pas. Voyez la nouvelle Edition de ſes Oeuvres par M. Fabricius.

Adſonis Abbatis Derventis, de Antichriſto. Il ſe trouve imprimé ſous le nom d'Alcuin & de Raban Maur, & dans l'Append. *t. 6. Oper. D. Auguſt. nov. Edit. p.* 243. mais on prouve qu'il eſt d'Adſon Abbé de Montier en Derf, à la fin du Tome onziéme des Oeuvres de ce Pere, qui contient ſa vie & les Tables de ſes Ouvrages, & les Additions & Corrections qu'il y faut faire. Voyez les *Addenda* du ſixiéme Tome.

Thom. Malvenda, de Antichriſto. Romæ 1604. *fol.*

Aug. Calmet, Diſſertation ſur l'Antechriſt, à la tête du ſecond Tome des Epîtres de ſaint Paul.

Chriſtiani Groſſii, diſputatio de Antichriſto.

Aug. Calmet, Diſſertation ſur la fin du monde, t. 2. des Epîtres de ſaint Paul.

On a imprimé à la fin de la vie de M. de Tillemont, une Diſſertation qu'il a faite ſur l'état du monde aprés la réſurrection, p. 197.

Aug. Calmet, Diſſertation ſur la réſurrection des Morts, t. 2. ſur ſaint Paul.

Voyez ſur le même ſujet ce qu'on a remarqué ci-aprés à la fin de l'article des *funérailles des Hébreux.*

Tobie Eckard de Signo Apoſtoli Pauli, ad 2. Theſſal. III. 17.

PREMIERE ET SECONDE EPISTRE A TIMOTHE'E.

ADam Saſbout, & Claude d'Epenſe Docteur de Paris, de la Maiſon de Navarre, qui vivoit au ſeiziéme ſiecle, imprimé à Paris en 1561. *in fol.* ont écrit ſur les deux Epîtres à Timothée.

Jean de Louvain a commenté la premiére, & *Cyprien de la Huerga* la ſeconde à Timothée.

Magalian, & *Loüis Soto-Major*, Jéſuites, ont auſſi travaillé ſur ces deux Epîtres.

Entre les Proteſtans, nous avons *Jean Pricæus, Abraham Scultet, Jean Gerhard*, qui ont écrit ſur ces deux Epîtres; & Sébaſtien Schmid qui a paraphraſé la premiére.

Je ne parle pas de ceux qui ont travaillé ſur toutes les Epîtres de ſaint Paul.

DISSERTATIONS SUR LES EPISTRES A TIMOTHE'E.

DAnæus a écrit ſur la premiére à Timothée, & *Gothofredus* a fait de ſçavantes Diſſertations ſur le Chap. III. verſets 15. 16. de la même Epître.

Voyez auſſi *Chriſt. Theoph. Saver. Obſervata in loca quædam.* 1. *Timoth.*

Michaël. Langii, de Genealogiis numquam finiendis. 1. *Timot.* I. 4.

Joan. Vebber. ad 1. *Timot.* III. 15. *Ut ſcias quomodo oporteat te in Domo Dei converſari, quæ eſt in Eccleſia Dei.*

Salom. Deylingi de eodem argumento. t. 1. *Obſerv. ſacr.*

Benedicti Pictetti, & Georg. Henrici Goëzii, de magno pietatis myſterio, ad 1. *Timot.* III. 20.

Andreæ Boſii, de juvenilibus cupiditatibus. 2. *Timoth.* II. 22.

Deylingi in 2. *Timoth.* IV. 6. 7. *Ego enim jam delibor. t.* 2. *Obſerv. c.* 46.

Hector. Gothofr. Maſii, de pallio Pauli. 2. *Timoth.* IV. 13.

EPISTRE A TITE.

SAint Jérôme a fait un excellent Commentaire ſur cette Epître.

Jean Saſbout, Magalien, Soto-Major, Claude d'Epenſe, Jean Gopylus, ont auſſi écrit ſur le même ſujet.

Et

Et parmi les Proteſtans, *Jean Fricée*, *Jean Vallis*, *t. 3. Oper. Frideric Rappolt*, *Jodoch Villichius*, *Jean Henry*, *Vildhagen*, *Abraham Scultet.* Voyez les Grands Critiques, & la Synopſe des Critiques.

DISSERTATIONS SUR L'EPISTRE A TITE.

VOyez les Préfaces ſur cette Epître, & *Chriſtian. Schid, de Cretenſium vitupe-rio. Tit.* I. 22.

EPISTRE A PHILEMON.

SAint Jérôme a fait un Commentaire ſur cette Epître. Je ne parle pas de ſaint Chryſoſtome, & de ceux qui l'ont ſuivi; ni des Auteurs qui ont écrit ſur toutes les Epîtres de ſaint Paul.

Jacques Pamélius a fait imprimer ſon Commentaire ſur cette Epître dans le cinquiéme tome des Oeuvres de Raban Maur, p. 1611.

François Feuardent Franciſcain a auſſi écrit ſur l'Epître à Philémon. On y peut joindre ceux-ci: Jean Pricæus, Lambert Danæus, François Gomare, Abraham Scultet, Scipion Gentilis, Chriſtian, Frédéric Franquenſtein, imprimé à Lipſic en 1663 *in* 12. & la Paraphraſe de Sébaſtien Schmidt.

EPISTRE AUX HEBREUX.

François Ribera Jéſuite. Son Commentaire ſur l'Epître aux Hébreux, eſt ſon dernier Ouvrage; *Adam Sasbout*, *Blaiſe Viegas*, *Michel de Palatio*, *Didacus de Aſtadillo*, & *Loüis Tena*, ont auſſi écrit avec ſuccés ſur cette Epître.

Loüis Tena eſt fort eſtimé. Il ne ſçavoit pas les Langues Grecque ni Hébraïque, comme il l'avouë lui-même. Son deſſein a été de fournir aux jeunes Théologiens qui ſont ſur les bancs, des preuves & des réponſes pour répondre aux argumens qu'on leur propoſe, & aux difficultez qu'on leur fait ſur l'Ecriture, & en particulier ſur l'Epître aux Hébreux. Sa méthode eſt de propoſer différentes queſtions, qui aſſez ſouvent n'ont pas beaucoup de rapport au Texte de ſaint Paul. Il les traite d'ordinaire à la maniére des Scolaſtiques, & avec aſſez d'érudition; mais comme alors on n'avoit pas encore un grand nombre de bonnes Editions des Peres, l'Auteur y employe plus de raiſonnemens que d'autoritez.

On peut ajoûter Laurent Valle, Eraſme, Luc de Bruges, qui ſont dans les Grands Critiques.

Entre les Proteſtans, *Jean Braunius*, *Chriſtophe Vittichius*, *Pierre Vanhoeke*, *Gaſpard Streſo.*

Jean Ouvenus a fait un gros Commentaire Anglois ſur cette Epître.

Jacques Alting en a expliqué les dix-neuf premiers Chapitres.

Sébaſtien Schmith, *Jean-Henry Maius*, *Juſte Chriſtophe Schomer*, *Gaſpard Eraſme Brochmann*, imprimé à Hafnie 1706. *in quarto*, & *Jean Schultze*, imprimé à Hambourg 1707. *Pareus*, *Gerhardus*, *Guillaume Gouge.*

Philippe Codurque a écrit ſur le Chap. ix. de cette Epître.

DISSERTATIONS SUR L'EPISTRE AUX HEBREUX.

Frideric Spanhem a fait un aſſez gros Ouvrage ſur l'Auteur de l'Epître aux Hébreux, & ſur les autres queſtions préliminaires que l'on forme ſur cette Epître. Voyez auſſi nôtre Préface.

Frideric Koërberg, *& Mart. Van-rein*, *De Melchiſedech.* J'ai marqué parmi les Diſſertations ſur la Géneſe, quelques autres Auteurs qui ont auſſi écrit ſur Melchiſédech.

Joan. Vilkens, *functio Pontificis maximi*, *ad Hebr.* ix. 7.

Immanuel. Veber, *ad Hebr.* xiii. 16. *Beneficentiæ & communionis nolite obliviſci*, *&c.*

Salom. Deylingi in Hebr. iii. 1. 2. *Conſiderate Apoſtolum & Pontificem confeſſionis noſtræ Jeſum.*

Et in Hebr. vii. 22. *Melioris teſtamenti ſponſor factus*, *&c tom.* 1. *Obſervat. ſacr.*

Idem in Hebr. ix. 3. 4. 5. *De his quæ in tabernaculo fuerunt*, *t.* 2. *Obſerv. c.* 47.

Idem in Hebr. IV. 16. *de ingreſſu Pontificis in Templum. Et in Hebr.* XIII. 4. *de nuptiarum dignitate, t.* 3. *Obſerv. ſacr. c.* 47.

COMMENTAIRES SUR LES EPISTRES CANONIQUES.

CAſſiodore nous a conſervé une *Adumbration*, ou Explication abrégée *de S. Clément d'Aléxandrie*, ſur quatre Epîtres Canoniques; ſçavoir la premiére de ſaint Pierre, celle de ſaint Jude; les deux premiéres de ſaint Jean. C'eſt un monument précieux de l'Antiquité. Il ſe trouve dans Caſſiodore, dans le Recüeil des Oeuvres de ſaint Clément d'Aléxandrie, & dans la Bibliothéque des Peres de Lion, tom. 3. p. 227.

Didyme d'Aléxandrie a auſſi écrit ſur les Epîtres Canoniques; Bibliothéque des Peres, t. 4. p. 320.

On a auſſi une Chaîne des Peres Grecs ſur l'Epître de ſaint Jacques.

Béde, *Oecumenius*, *S. Thomas*, ou plûtôt *Thomas l'Anglois*, qui vivoit vers 1400. puiſqu'il cite Lyran, qui eſt mort en 1340. *Cajetan*, *Jean Gagnée*, *Nicolas Serrarius*, *Cornelius à Lapide*, *Benoiſt Juſtiniani*, *Jean Lorin*, *Alphonſe Salmeron*, *Luc de Bruges*, *Eraſme*, ont écrit ſur toutes les Epîtres Canoniques.

Et ſur l'Epître de ſaint Jacques en particulier, *Grégoire de Rimini*, *Balthaſar Paëz*, *Fr. Feuardent*, *Pierre Stevartius*, *Auguſtin de Quiros*.

Sur la premiére de ſaint Pierre, *Jean de Louvain*, & *Fran. Feuardent.*

Sur la ſeconde de ſaint Pierre, *Adam Sasbout*, *Franc. Feuardent*, & *Jean Lorin.* Mais Jean-Baptiſte Folengi a écrit ſur l'une & ſur l'autre de ces deux Epîtres, auſſi-bien que pluſieurs autres citez dans la Bibliothéque de Jacques de S. Charles, p. 180. & ſuiv.

Sur la premiére de ſaint Jean, *S. Auguſtin*, *Jean de Louvain*, *Jean Lorin*, *Barthélemi Petri*, à la ſuite du Commentaire d'Eſtius.

Sur la ſeconde Epître de ſaint Jean, voyez Jean-Baptiſte Folengi Bénédict. *Venetiis* 1546.

Sur l'Epître de ſaint Jude, *Adam Sasbout*, *Barthélemi Petri*, *François Feuardent*, *Auguſtin de Quiros*, *Nicolas Dubois*, *Jacques Bolduc.*

Entre les Proteſtans, outre *Zegerus*, *Priceus*, *Cameron*, *Caſaubon*, *Druſius*, *Loüis & Jacques Capelle*, *Henry Etienne*, *Grotius*, qui ſe trouvent dans les Grands Critiques, on a *Laurentius*, & *Gataker* ſur l'Epître de ſaint Jacques, & *Gerhardus* ſur les Epîtres de ſaint Pierre, qui ſont par extraits dans la Synopſe des Critiques.

Loüis de Dieu, *in Epiſtolas Canonicas ſeparatim*, *in quarto.*

Voyez *Fabricius*, *Biblioth. Grec. t.* 3. *l.* 5. *c.* 4. *p.* 211.

DISSERTATIONS SUR LES EPISTRES CANONIQUES.

VOyez les Préfaces des Commentateurs ſur ces Epîtres en général, & ſur chacune d'elles en particulier.

Aug. Calmet, Diſſertation ſur le voyage de ſaint Pierre à Rome.

Spanhem, *de fictâ profectione Pauli Romam*, *&c.* 2. *tomo Oper. p.* 331.

Uſſerius, *Diſſert. de Urbe Roma Babylone.*

Le P. Jac. Tierſler, *de malorum Angelorum tartaroſei.* 2. *Petr.* II. 4.

Sur le paſſage de S. Jean, 1. *Ep. c.* v. ℣. 7. des trois témoins, voyez nôtre Diſſert.

Celle de M. Roger, imprimée à Paris en 1713.

Celle de M. Mille dans ſon nouveau Teſtament.

Le P. Alex. *in nov. Teſt. t.* 1. *art. Epiſt. Canonic.*

Ketner, *Diſſert. in hunc locum*, *c.* 4.

Selden l. 2. *de Synedr.*

Bukentop. Lux de luce, *l.* 2. *p.* 306 *&c.*

In 1. *Joan.* IV. 1. 2. 3. *de probatione ſpirituum. Salom. Deyling. tom.* 3. *Obſervat. c.* 45.

Joan. Godefridi Bachman, *de certamine circa corpus Moſis*, *ad Judæ* ℣. 9.

Jacobi Henzel, *de eodem.*

Voyez nôtre Diſſertation ſur la mort & la ſépulture de Moyſe, à la tête des Epîtres Canoniques.

Et la Vie de Moyſe par M. Gaulmin, & les Apocryphes de l'ancien Teſtament par M. Fabricius.

Deyling. ad Jacobi v. 16. 17. *de efficacia precum, t.* 2. *Observ. c.* 48.
Balthas. Stolberg. de agapis, ad Judæ l. 2.
Salom. Deylingi ad Jud. ℣. 13. *sidera errantia, t.* 1. *Oserv. sacr. observ.* 50.
Ejusdem de miraculosa ægrorum sanatione per oleum, t. 3. *Observat. c.* 48. *ad Jacob.* v. 14.

COMMENTAIRES SUR L'APOCALYPSE.

IL est bon de faire ici quelques remarques générales sur les Commentateurs de l'Apocalyse. On peut les distinguer en quatre classes. Les uns expliquent ce Livre d'une maniére morale & édifiante, tirant des moralitez de toutes les visions que saint Jean nous y propose; les autres les expliquent des signes avant-coureurs du Jugement dernier; de la venuë de l'Antechrist, de ses guerres contre les Saints Les troisiémes sont certains Protestans, qui ont fait une application fausse & odieuse de ce qui est dit de Rome idolâtre & prostituée, au Pape & à l'Eglise Romaine. Enfin les quatriémes sont ceux qui expliquent l'Apocalypse d'une maniére littérale & historique.

Les anciens Peres des quatre premiers, & même du cinquiéme siécle, ne pouvoient aisément réüssir dans leurs Commentaires sur l'Apocalypse, supposé que ce Livre ait rapport aux persécutions que l'Eglise a souffertes, aux guerres que les Barbares devoient faire à l'Empire Romain, & à la ville de Rome; enfin à la chûte de la Babylone mystique, de Rome idolâtre, & à la victoire que l'Eglise Chrétienne a remportée sur ses ennemis; puisque de leur tems ces choses n'étoient point encore arrivées, & que la Prophétie étoit encore enveloppée d'épaisses ténébres, rien alors n'aidant à l'éclaircir, & à la développer.

Depuis ce tems, le respect qu'on a eu pour l'antiquité, a été cause que pendant plusieurs siécles, on ne s'est point avisé d'y chercher d'autres sens que ceux que les anciens Peres croyoient y avoir trouvez. Mais enfin le goût de la critique s'étant réveillé depuis deux siécles, on a essayé de l'interpréter d'une maniére historique, & les divers essais qu'on en a fait jusqu'ici, ont eu tant de succés, qu'il y a apparence que l'on continuëra dans la suite à en user de même.

S. Justin, saint Irenée, saint Hippolyte, Evêque de Porto, *saint Méthodius, saint Méliton, saint Denys d'Alexandrie, saint Basile, & saint Grégoire de Nazianze, Tichonius Donatiste, saint Cyrille d'Alexandrie, Gennade, Cassiodore, Alcuin, Raban Maur*, ont écrit sur l'Apocalypse en tout ou en partie; mais leurs Ouvrages ne sont point imprimez, ou du moins ils ne portent point le nom de Commentaires sur l'Apocalypse; car saint Irenée dans ses Livres contre les hérésies, a expliqué quelques endroits de l'Apocalyse. Saint Justin en a de même expliqué quelques autres dans son Ouvrage contre Tryphon.

Nous avons un ou deux Traitez sur l'Antechrist, sous le nom de saint Hippolyte; Alcuin a écrit de la vie de l'Antechrist à l'Empereur Charlemagne. C'est apparemment ces Ouvrages qui ont fait dire que ces Peres avoient écrit sur l'Apocalypse. Cornelius à Lapide cite aussi un Commentaire manuscrit sur l'Apocalypse, composé par F. Matthias Suedois, Confesseur de sainte Brigite, & un autre de Pierre Galatin, aussi manuscrit.

Nicolas Antoine dans sa Bibliothéque d'Espagne, en cite encore quelques autres; & je ne doute pas qu'il n'y en ait beaucoup d'autres dans les Bibliothéques.

Victorin de Petau, ville de l'ancienne Pannonie, située sur la Drave en Styrie, qui vivoit sur la fin du troisiéme siécle de l'Eglise, a expliqué l'Apocalypse suivant l'hypothése qui l'entend du Jugement dernier. Son Ouvrage se trouve dans le tome 3. de la grande Bibliothéque des Peres, p. 414.

S. Hippolyte, Evêque de Porto en Italie, qui vivoit au commencement du troisiéme siécle, avoit écrit sur l'Apocalypse, comme le dit saint Jérôme dans son Livre des Hommes illustres, c. 61. Mais cet Ouvrage n'est pas venu jusqu'à nous; il ne nous reste de saint Hippolyte sur ce sujet, que deux Traitez sur l'Antechrist, dont le second même n'est pas de lui.

André & *Arétas*, tous deux Evêques de Césarée en Cappadoce, ont composé des Commentaires sur l'Apocalypse, que nous avons en Latin dans la Bibliothéque des Peres, & ailleurs en Grec & en Latin. Ils expliquent l'Apocalypse du Jugement dernier. André a vécu vers l'an 500. & Arétas vers 540.

Primasius, Evêque d'Adrumet dans la Province Bizacéne en Afrique, & Disciple de saint Augustin, a suivi le même systême dans son Explication de l'Apocalypse. Voyez son Ouvrage, t. 10. Bibl. des Peres.

Ambroiſe Autpert, ou *Ausbert*, Abbé de S. Vincent de Volturne en Italie, qui vivoit au huitiéme ſiécle, vers l'an 770. a tiré des moralitez édifiantes des viſions de ce Livre.

Béde le vénérable dans ſon Commentaire ſur l'Apocalypſe, reconnoit que ce Livre comprend non-ſeulement la deſcription des ſept Egliſes d'Aſie, décrites dans les trois premiers Chapitres, mais auſſi les travaux de l'Egliſe, & ſes différentes révolutions; & enfin ce qui doit arriver à la fin du monde.

Brunon d'Aſte a ſuivi à peu prés la même méthode. Voyez la Bibl. des Peres, t. 20. p. 1678. Il croit que ce Livre comprend tout ce qui doit arriver à l'Egliſe juſqu'à la fin du monde.

Bérengaud, qui ſe trouve parmi les Ouvrages de ſaint Ambroiſe, vivoit vers le dixiéme ſiécle. Dans ſon Expoſition ſur l'Apocalypſe, il ſuppoſe, comme pluſieurs autres, que ce Livre marque les perſécutions de l'Egliſe, & le Jugement dernier; mais il s'attache auſſi beaucoup aux moralitez. Voyez la nouvelle Edition de ſaint Ambroiſe, dans l'Appendix du ſecond tome de ſes Oeuvres, p. 498.

On a prétendu que le Commentaire ſur l'Apocalypſe qui eſt imprimé dans l'Appendix du troiſiéme tome de ſaint Auguſtin, p. 159. étoit l'Ouvrage de *Tichonius* Donatiſte, dont ſaint Auguſtin fait mention, & dont Primaſius & Béde ont emprunté quelque choſe. Mais les Auteurs de la nouvelle Edition de ſaint Auguſtin, ont fort bien montré que cet Ouvrage n'étoit point celui de Tichonius, qui n'eſt point parvenu juſqu'à nous. Celui dont nous parlons, eſt diviſé en dix-neuf Homélies remplies de moralitez.

Aluſe, imprimé à la fin de la nouvelle Edition de ſaint Grégoire le Grand, a fait un Commentaire ſur l'Apocalypſe, compoſé des propres paroles de ce Pere.

Jean Hus, imprimé ſans nom d'Auteur à Vittemberg en 1528.

Haymon d'Alberſtad, *Hugues & Richard de S. Victor*, *Oecumenius*, *Albert le Grand*, *ſaint Anſelme*, ou plûtôt *Hervée*, & *Thomas* l'Anglois, n'ont rien de fort particulier ſur ce Livre.

L'Abbé Rupert eſt tout myſtique, auſſi-bien que Bernardin de Sienne.

L'Abbé Joachim a joint ſes viſions à celles de ſaint Jean, & a prétendu avoir ſeul trouvé la clef de ce divin Livre; mais il n'a pas eu l'avantage de le perſuader à tous ſes Lecteurs. Il n'a été ſuivi que par *Ubertin* & *Séraphin de Ferme*, qui partagent comme lui en ſix âges tout ce qui doit arriver à l'Egliſe, depuis Jesus-Christ, juſqu'à la fin du monde. *Ubertin de Caſſale* vivoit vers l'an 1300. & *Séraphin de Ferme* au quinziéme ſiécle.

Antonin, *Lyran*, *Auréolus*, partagent de même en ſix âges ce qui doit arriver à l'Egliſe, depuis ſa fondation, juſqu'au jour du Jugement; mais ils ſuivent une autre route que l'Abbé Joachim.

Alphonſe Valméron ne trouve dans l'Apocalypſe que la deſcription des premiers tems de l'Egliſe, ſes guerres contre la Synagogue & contre la Gentilité, & les victoires qu'elle a remportées ſur l'une & ſur l'autre.

Louis Alcazar Jéſuite, croit que l'Apocalypſe eſt une énigme perpétuelle, qui cache ſous des obſcuritez myſtérieuſes l'état & les victoires de l'Egliſe Romaine, & ſur tout de la primitive.

Cornelius à Lapide a fort bien travaillé ſur l'Apocalypſe: il rapporte les ſentimens des Anciens & des Modernes, & ſe détermine pour celui qui lui paroît le meilleur. Ainſi ſon Commentaire peut tenir lieu de pluſieurs autres. Dans ſes Prolégoménes ſur l'Apocalypſe, il fait la critique des autres Commentaires, & en porte ſon jugement.

Jean Annius, au quatorziéme ſiécle, & *Claude du Mont des Martyrs*, & *Celius Pannonius*, autrement *Gregorius Hungarus*, *Prieur de S. Etienne du Mont Celius*, ont écrit ſur l'Apocalypſe au quinziéme ſiécle. Jean Gagnée, au ſeiziéme ſiécle, Luc de Bruges au commencement du dix-ſeptiéme ſiécle.

François Ribera Jéſuite, l'a expliqué littéralement.

Blaiſe Viegas, moralement.

Benoiſt Pererius a expliqué ſolidement & doctement les huit premiers Chapitres de l'Apocalypſe.

Joan. Marcki, in Apocalypſ. in quarto Ultrajecti.

Henrici Kircher, S. J. in Apocalypſ. in quarto Coloniæ Agrippinæ 1676.

Libert. Fromond, & *Daniel Hervée*, ſont connus.

Sylveira, in Apocalypſ. Il a auſſi écrit utilement ſur les Evangiles, *Lugd.* 1667. *fol.* 7. *vol.*

Meſſire Benigne Boſſuet, Evêque de Meaux, a donné un Commentaire ſur l'Apocalypſe, où il explique hiſtoriquement les principales viſions de cet Ouvrage.

M. de la Chétardie, Curé de S. Sulpice de Paris, a donné depuis ce tems un Commentaire dans le même goût, avec quantité de figures en tailles douces.

M. Toubeau a compoſé ſur le même plan une *Explication de l'Apocalypſe par l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, pour prévenir les Catholiques & les nouveaux Convertis, contre la fauſſe interprétation des Miniſtres, in oct.* à Bourges 1692.

M. l'Abbé Dupin a donné en 1714. une Analyſe de ce Livre, contenant une nouvelle explication ſimple & littérale. Cet Ouvrage eſt accompagné d'onze Diſſertations ſur le même ſujet. Il ſuppoſe en général que les trois premiers Chapitres de l'Apocalypſe regardent les Egliſes particuliéres de l'Aſie, & les trois derniers, la fin du monde, & le Jugement univerſel; & que tout le reſte prédit en général les perſécutions que les fidéles ont ſouffertes, la punition des perſécuteurs, & la ruine de l'idolâtrie.

Dans nôtre Commentaire ſur l'Apocalypſe, nous nous ſommes attachez à montrer par un détail hiſtorique, que ce Livre contient la prédiction des ſouffrances de l'Egliſe, ſes combats, ſa victoire, ſon triomphe, & la chûte de l'idolâtrie, & de Rome idolâtre.

La Clef de l'Apocalypſe par Noël Aubert de Verſé, à Paris 1703. 2. vol. *in octavo.* Cet Auteur étoit d'abord Calviniſte & Socinien; mais s'étant converti, il compoſa cet Ecrit pour donner des preuves de ſa converſion, & pour réfuter les mauvaiſes explications de Jurieu ſur l'Apocalypſe. Il croit que la mort & l'apothéoſe de Jules Céſar, ſont comme le dénouëment & la clef de l'Apocalypſe. Il dit que l'Apocalypſe a été écrite ſous Néron, qui envoya, dit-il, ſaint Jean en exil à Patmos.

Entre les Proteſtans, *Béze, Bullinger, Meyer, Lambert, Viret, Pignet*, & divers autres, dont Auguſtin Marlorat a compoſé ſa Chaîne, ont écrit ſur l'Apocalypſe.

Nous avons outre cela dans les Grands Critiques, *Pric e, Zeger, Druſius, Grotius, Caméron, Gnaltperius, Lorin, Cappelle*; & dans la Synopſe des Critiques, *Hammond, Fotterus, Matthieu Cotterius, Jean Cluverus, Patritius Forbeſius, Brightman, Pareus, Gerhardus, Gravius, Jean Napier, Cocceius, Jean Durham, Henry Morus, Pierre Dumoulin*, & quelques autres, ſans compter ceux qui ont écrit ſur toute l'Ecriture, ou même ſur tout le nouveau Teſtament.

Voyez en particulier *Louis de Dieu* ſur ce Livre, & *Campege Vitringa*, qui a fait la Critique du ſyſtême de M. Boſſuet Evêque de Meaux, ſur l'Apocalypſe.

DISSERTATIONS SUR LE LIVRE DE L'APOCALYPSE.

ON peut voir les Préfaces de Cornelius à Lapide, de M. Boſſuet Evêque de Meaux, de M. Dupin, & du P. Calmet, ſur l'Apocalypſe; & les huit premiéres Diſſertations de M. Dupin ſur ce Livre, leſquelles peuvent paſſer pour des Prolégoménes de l'Apocalypſe.

Joan. Baſel, de alpha & omega. Apoc. I. 8. 11. *Theſ. Theol. Phil.*

Eber. Rud. Roth. de Nicolaitis. Apoc. II. 15. Voyez M. de Tillemont, t. 2. p. 45. &c.

Dupin, Diſſert. ſur les Millénaires. *Analyſ. Apoc. p.* 319. *& ſeq.*

Le même, Diſſert. ſur l'état des ames juſqu'au jour du Jugement, p. 409. &c.

Le même, Diſſert. du Jugement dernier, p. 682. & ſuiv.

Chriſt. David Funccius, de calculo albo. Apoc. II. 17.

Georg. Schvvartz, de pugna Michaëlis & Diaboli. Apoc. XII. 7. *& ſeq.*

Henrici Horchis, de Agno in monte Sion. Apoc. XIV. 2. 3.

Deylingi, in Apoc. XVI. 15. *Beatus qui vigilat & cuſtodit veſtimenta ſua, t.* 2. *Obſerv. c.* 50.

Joan. Neiſmer, flumen chryſtallinum. Apoc. XXII. 1.

Deylingi, de veſtium candidarum uſu apud Hebræos, ad Apoc. III. 4. VII. 13. *tom.* 3. *Obſervat. c.* 49.

Ejuſdem, ad Apoc. XVIII. 4. *de deceſſione faciendâ è Babylone, t.* 3. *Obſerv. c.* 50.

LIVRES CONCERNANS L'ETUDE DE L'ECRITURE.

GRAMMAIRES.

ON a donné dans le dernier Tome de la Polyglotte d'Anvers des Grammaires & Dictionnaires, pour l'intelligence des Langues qui ſe trouvent dans cette Polyglotte.

Edmon Caſtel, dont le Lexicon Heptaglotton eſt comme une ſuite de la Polyglotte de Londres, a auſſi donné une Harmonie entre les Grammaires Hébraïques, Chaldéennes, Syriaques, Samaritaines, Ethiopiennes, Arabes & Perſannes.

Eliæ Levitæ Sepher Dikduk, ſeu Grammatica Hebraïca, ex Verſione Sebaſt. Munſteri, Baſil. in oct. 1537.

Nicolai Abram ſoc. Jeſu, Epitome Rudimentorum Linguæ Hebraïcæ, Verſibus Latinis comprehenſa. Pariſ. 1645. *in quarto.*

Les Grammaires Hébraïques du Cardinal Bellarmin, de George Mayre, de Thomas Dufour, de Clénard, ſont communes. On peut auſſi prendre l'Horloge de Schikardus.

Mais le *Theſaurus de Grammaire* de Buxtorf peut ſuffire, & ſon *Epitome* pour les commençans.

Le P. D. Pierre Guarnier Bénédictin doit publier inceſſamment une nouvelle Grammaire Hébraïque, qui ſera plus parfaite qu'aucune des précédentes; car en général la plûpart des Grammaires Hébraïques ſont aſſez défectueuſes.

Grammatica Hebræa à punctis, aliiſque inventis Maſoreticis Libera. Pariſ. 1716. *in oct.* L'Auteur, qui eſt M. Maſclef Chanoine d'Amiens, prétend que l'on peut non-ſeulement apprendre, mais lire & entendre l'Hébreu, ſans le ſecours des points voyelles. Il donne des régles pour lire cette Langue d'une maniére uniforme, ſans aucune mutation des points voyelles.

Chriſtiani Noldii, Concordantiæ particularum Hebræo-Chaldaïcarum. Hafniæ 1679. *in quarto.* Ce Livre eſt trés-utile pour connoître la force des particules indeclinables, & pour entendre pluſieurs paſſages de l'Ecriture.

Grammatica Linguarum Orientalium Hebræorum, Chaldæorum, & Syrorum Authore Lud. de Dieu. Leide 1628. *in quarto.*

Joan. Buxtorf, Grammatica Hebraïca, & Syriaca. Baſil. 1615. *in oct.*

Ejuſdem Grammatica Chaldaïca & Syriaca. Baſil. 1615. *in oct.*

Thomæ Erpenii, Rudimenta Linguæ Arabicæ, in oct. Pariſ. 1638.

Joan. Buxtorf, de abbreviaturis Hebraïcis. Item Bibliotheca Hebraïca, in 12.

Simonis Glaſſii, Philologia ſacra, l. 5. *Item Grammatica ſacra. Item Rhetorica ſacra.* Cet Ouvrage eſt trés-utile, & contient une infinité de bonnes remarques ſur l'Ecriture.

On a depuis quelques années imprimé à Paris chez Colombat une Grammaire Hébraïque en François, en faveur de ceux qui n'entendent pas le Latin.

Voyez un plus long Catalogue de Grammaires, & de Grammairiens de la Langue ſainte, t. 5. Bibliot. Rab. p. 538. 539. 540. 541. & ſuiv.

On peut rapporter au même ſujet les Auteurs qui ont écrit ſur la confuſion des Langues arrivée à Babel, & ſur la premiére Langue. Voyez ce que nous avons remarqué ſur ce ſujet, dans les Diſſertations ſur la Généſe.

DICTIONNAIRES.

ALphonſi Zamoræ è Judæo Chriſtiani Lexicon Hebraïcum, in Polyglottis Antuerpianis an. 1517.

Joan. Reuchlini ſeu Capnionis Lexicon Hebr. an. 1521. La ſeconde Edition par Sébaſtien Munſter en 1537. eſt la meilleure.

Santis Pagnini, Theſaurus, in fol. & ſon Abrégé, *in quarto.*

Joan. Forſteri, Lexicon Hebraïc. novum. an. 1556. *fol.* Sa Préface eſt remarquable par l'aveu qu'il fait de l'inutilité de l'étude des Rabbins.

Joan. Buxtorf, Lexicon Hebraïcum & Chaldaïcum, in oct. 1676.

Ejuſdem Lexicon Thalmudicum, Chaldaïcum & Rabinicum, fol. Baſil. 1639.

Joannis Coccei, Lexicon, & Commentarius sermonis Hebraici, Lugd. On en a fait une seconde Edition à Francfort sur le Mein en 1689.

David de Pomis, Médecin Juif, a fait un Dictionnaire Hébreu assez inutile.

Tzemach David, ou *Germe de David*, imprimé à Venise en 1587. Il est trés-utile pour ceux qui veulent lire les Rabbins.

Philippe d'Aquin, qui enseignoit l'Hébreu à Paris sous le regne de Loüis XIII. au dix-septiéme siécle, a fait *Dictionarium Hebræo-Chaldæo-Thalmudico-Rabinicum.*

Marci Marini Brixiani, Arca Noë seu Thesaurus Linguæ sanctæ. Venetiis. 1593. Ce Dictionnaire Hébreu est une espéce d'abrégé de concordances Hébraïques, puisqu'il rapporte les principaux endroits de l'Ecriture, où se trouvent les noms Hébreux qu'il explique.

Eduard Leigh Guillaume Robertson, ont aussi donné des Dictionnaires Hébreux, qui sont estimez.

Joan. Henricus Ottho, Lexicon Rabbinico-Philolog.

Commentarii Linguæ Hebraïcæ à Jacobo Gussetio. Amstelod. 1702.

Ce qu'on peut dire en général sur le sujet des Dictionnaires Hébreux, c'est qu'ils sont trés-commodes pour les commençans; mais lorsqu'on veut étudier les choses plus à fond, la meilleure méthode est de recourir aux Concordances Hébraïques de Buxtorf, ou de Calasio, & de confronter tous les passages où le même terme se rencontre, pour découvrir plus sûrement par ce paralléle la force, & la vraye signification des termes de l'Original.

Il est aussi fort utile de confronter les mots Hébreux avec les anciennes Versions Grecques, à quoi peut beaucoup servir la Concordance Grecque de Kircher, & les Fragmens des Héxaples d'Origénes, ramassez par le P. D. Montfaucon, avec les deux Léxicons qu'il a mis à la fin de ce Recüeil.

Le Lexicon Heptaglotton d'Eduard Castel peut aussi beaucoup servir pour combiner les termes de la Langue Hébraïque avec les autres Langues Orientales, qui ont un grand rapport avec elle.

Le Léxicon Harmonicon Heptaglotton de Jean-Henry Hottinger, est beaucoup plus court, & peut servir au même usage.

Dictionnaire de la Langue sainte, écrit en Anglois par le Chevalier Leigh, & traduit en François par Loüis de Wolzogue, *fol.* à Amsterdam chez Pierre Mortier, *in quarto.* 1703.

Lexicon Biblicum sacræ Philosophiæ candidatis Elaboratum per Andream Platum. Colon. 1536. *fol.*

Le Léxicon Arabe de Golius, est fort estimé; mais il est meilleur pour entendre les Historiens, & les Ecrivains profanes, que pour expliquer les Auteurs qui ont écrit de la Théologie, & des matiéres Ecclésiastiques en Arabe.

Lexicon Æthiopico-Latinum Joan. Ludolf. Lond. 1661. *in quarto.*

Joan. Leusden, Lexicon Hebræo-Latinum, ad modum Lexici Schrevel. Græci. Ultrajecti, in oct. 1687.

Lexicon Græco-Latinum in nov. Testam. Georgii Pasoris, Lond. 1644. On a le Manuel & le Syllabus du même Auteur sur le nouv. Testam. qui sont l'abrégé du Léxic.

Elie Hutter en 1598. & Zacharie Rozembach en 1639. & Christian Schoton en 1662. ont aussi fait imprimer des Léxicons Grecs sur l'Ecriture.

Matthias Flaccus Illyricus en 1567. & Augustin Marlorat en 1601. ont aussi donné des Dictionnaires Latins sur la même matiére.

Ravanel Ministre d'Uzez, a donné en 1650. sa Bibliothéque sacrée en trois Volumes en Latin.

M. Simon Prêtre de Lion, Docteur en Théologie, & différent du fameux M. Richard Simon Prêtre de l'Oratoire, a fait imprimer en François un Dictionnaire de la Bible, qui est un Ouvrage peu correct & peu éxact. On en a deux Editions, l'une en un Volume *in fol.* imprimé à Lion en 1693. & l'autre en deux Volumes *in fol.* à Lion en 1703.

Dictionnaire de la Bible par M. Huré, *in fol.* Paris.

Voyez la Préface de nôtre nouveau Dictionnaire de la Bible.

CONCORDANCES.

Concordantiæ Hebraïcæ Mardochai Nathan. Venetiis Dan. Bomberg. 1523. *Item Basileæ. Froben.* 1581.

Joan. Buxtorf, Concordantia Hebraïca. Basil. 1632.

Concordantiarum Hebraicarum capita à Rab. Mardochæo conscripta, & Latinè translata per Antonium Reuchlinum, fol. Basileæ Henric. Petri 1556. Il y a beaucoup de fautes dans la Version de Reuchlin.

Concordantiæ veteris Testamenti, ubi Linguæ Latinæ significationes vocibus Hebræis respondentes è regione proponuntur. Rom. 1621. 4. *Vol. fol. Authore Mario à Calasio Ord. Minorum.* Cet Ouvrage est d'une utilité infinie pour ceux qui étudient l'Ecriture. Ils trouvent les passages Hébreux traduits en Latin, en deux colomnes; & en marge, les différences de la Vulgate & des Septante, aussi en Latin. Au commencement de chaque article, on voit toutes les significations du même terme rangées par ordre; & à la fin, la combinaison de l'Hébreu avec les autres Langues Orientales.

Friderici Lankis Saxonis Lutherani, Concordantiæ Bibl. Hebraïco & Græco-Germanicæ. Lipsi. & Francfurt. 1680. *in quarto.*

Jul. Bartolocci, Concordantiarum Hebr. apud Hebræos origo, p. 915. *t.* 3. *Bibliot. Rab.*

Concordantiæ Græcæ veteris Testamenti, in quibus voces Græcæ Hebræis vocibus respondent. Author. Conrado, Kirchero, Augustano, Francfurti 1607. 2. *Vol. in quarto.*

Cet Ouvrage est encore trés-utile, non-seulement pour la lecture de l'Ecriture sainte, & pour apprendre de quelle maniére les anciens Interprétes Grecs ont traduit chaque terme de l'Original; mais aussi pour lire les Peres Grecs. Kircher n'a travaillé à sa Concordance que sur l'Edition Grecque de Complute; il auroit été à souhaiter qu'il eût suivi l'Edition Romaine, qui est sans comparaison beaucoup meilleure.

On a réimprimé ces Concordances en deux Volumes *in fol.* à Anvers & Utrecht en 1718. Abraham Tromius qui a présidé à cette nouvelle Edition, a changé l'ordre de celle de Kircher, en ce qu'il a arrangé son Dictionnaire suivant l'ordre de l'alphabet Grec, au lieu que Kircher dans son Edition, commence par l'Hébreu, & suit l'ordre de l'alphabet Hebreu. Tromius y a mis plus d'ordre, l'a corrigé en plusieurs endroits; & y a ajoûté les Versions des anciens Interprétes Grecs; il a suivi l'Edition des Septante par Vechel, & à la fin, il donne une Table, où il confronte les différentes divisions des Chapitres, suivant les diverses Editions des Septante, afin de faciliter aux Lecteurs l'usage de la Concordance.

Concordantiæ Græcæ novi Testamenti. Basileæ Oporin. 1546. *fol.*

Les mêmes augmentées & corrigées par Henry Etienne, à Genéve en 1600. & 1624. beaucoup meilleures.

Les mêmes à Vitemberg 1638. corrigées par les soins d'Erasme Schmid, qui est la meilleure de toutes.

La premiére Edition de cet Ouvrage est assez imparfaite. Celles qui sont venuës depuis, sont beaucoup meilleures; elles sont d'une trés-grande utilité pour connoître le sens dans lequel les Auteurs du nouveau Testament prennent certains termes Grecs, sens qui est assez different de celui que leur donnent les bons Auteurs Grecs.

Concordantiæ Latinæ. Il y en a une infinité d'Editions. Les Gotiques sont beaucoup moins parfaites que celles que l'on a données depuis; non-seulement parce que les versets n'y sont pas marquez, & qu'on se contente d'y désigner le Chapitre, & le commencement, le milieu, ou la fin, par les lettres a. b. c. d. e. f. g. mais aussi parce qu'elles sont moins correctes, & que les particules indéclinables ne s'y trouvent que séparément, & à la fin. Nous allons marquer ici celles qui sont les meilleures, & les plus estimées.

Concordantiæ Majores, Lugduni, in quarto Giuntæ Gryphii 1540. *in fol. Basil.* 1543.

Magnæ Concordantiæ à Francisco Arola Recognitæ, in quarto Lugduni Gryphii 1551.

Concordantiæ utriusque Testamenti, studio Roberti Stephani, in fol. Paris. 1555.

Concordantiæ utriusque Testamenti per Joan. Benedicti. Paris. 1562. *fol.*

Concordantiarum sanctæ Scripturæ œconomia methodia à Georgio Bulloco, Antuerp. Plantini. 1572.

Concordantiæ Bibliorum Plantini, in oct. an. 1581.

Concordantiæ Bibl. Plantini, in quarto 1585. & 1599.

Concordantiæ Bibliorum, in quarto Lugd. apud Juntas 1586.

Concordantiæ Bibliorum maximæ, fol. Francofurti apud Vechelios 1600.

Concordantiæ Bibliorum cum Annotationibus Francisci Lucæ Brugensis, fol. Antuerpiæ 1606. *in quarto Antuerp. Lugduni, Venetiis* 1612. *Lugduni* 1615. *Parisiis Dionysii* de la Nouë, 1635. 1638.

Eædem

Eædem recognitæ ab Huberto Phaleſio Benedictino Affligenienſi, in quarto, Antuerp. Moreti 1642. *Lugduni in quarto, Julieron* 1649. 1652. *Pariſ. apud Societ.* 1656.

Eædem recognitæ ab Huberto Phaleſio, in oct. majori, Colon. Agrippinæ, Balthaſar ab Egmond. 1684. *Lugduni* 1687.

Concordantiæ Bibliorum Petri de Eeſo. Pariſ. 1611.

Concordantiæ Bibl. majores per Gaſpar. de Zamora. fol. Romæ Zanneti 1627.

En général les Concordances *in quarto* ou *in oct.* ſont préférables aux autres, parce qu'elles ſont plus d'uſage, & plus aiſées à manier.

Celles de *Bulloco*, & de *Zamora* ſont belles & recherchées; on y trouve tout de ſuite tout ce qui regarde un ſujet. Mais leur groſſeur les rend incommodes, & embaraſſantes.

Quant aux Concordances morales de l'Ecriture, on a *Sylva allegoriarum D. Hieronymi Lauret. Bened. Loci communes P. de Balinghem S. J. in fol.*

Concordantiæ morales & hiſtoricæ Bibliorum P. Eulard in quarto Antuerp. 1625.

Concordantiæ morales, Lucæ Vadingi. Coloniæ 1647. *in quarto.*

INTRODUCTIONS A L'ETUDE DE L'ECRITURE.

LEs Livres de ſaint Auguſtin, *de Doctrina Chriſtiana*; & ceux de Caſſiodore, *de divinis Lectionibus*, ſont de vrayes introductions à l'Ecriture.

Ludovici Tenæ Iſagoge in ſacram Scripturam, fol. Barcinone, 1620.

Gilberti Genebrardi Iſagoge, in oct.

Santis Pagnini Iſagoge, fol. Lugd. 1536. *Colon.* 1545. *&c.*

Ambroſii Catharini claves duæ ſacræ Scripturæ. Lugd. 1543. *in oct.*

Nicolai Abrami Pharus vet. Teſtam. in fol. Pariſ. 1648.

Adriani Iſagoge ſacrarum Litterarum, in Criticis Magnis.

Georg. Ederi Oeconomia Bibliorum, l. 5. Venetiis 1572. *& Colon.* 1582. *fol.*

Sixti Senenſis, Bibliotheca, Lugd. 1575. *fol. Pariſ.* 1610. *&c.* Cet Ouvrage eſt fort eſtimé, & peut beaucoup ſervir, ſur tout à ceux qui commencent.

Petri Ravanelli, Bibliotheca ſacra, Genev. 1660. 3. *vol. fol.*

Delrio, Pharus ſacræ Scripturæ, Lugd. 1608.

Apparatus ad Biblia ſacra per tabulas diſpoſitus, Auth. P. Lamy Oratorii, fol. Gratianopoli 1687.

Introduction à l'Ecriture traduite du Latin, du R. P. Lamy, à Lion, *in quarto* 1689.

La même, abrégée, à Lion, *in oct.*

Dominici Magrii Melitenſis Congreg. Oratorii, Contradictiones apparentes ſanctæ Scripturæ. Pariſiis 1685. *in oct.*

Tract. de Lectione ſacrarum Scripturarum, in quo Proteſtantium eas legendi praxis refellitur, Catholicorum verò ſtabilitur. Accedit Diſſertat. de Interprete ſacrarum Scripturarum. Embricæ 1677. *in oct.*

Bibliotheca Scripturæ ſacræ, ſeu Apparatus ad ſtudium Scripturæ ſacræ ab uno Carmelita diſcalceato. Lovanii 1704. *in fol. vol.* 3.

Martini Becani, Analogia veteris ac novi Teſtam. in 12. *an.* 1621.

Sacrorum Bibliorum Notio generalis, Authore M. Humbelot Doctore Sorbon. Pariſ. 1700. *in* 12.

De la lecture de l'Ecriture ſainte contre M. Mallet. Anvers 1682.

Traité de la lecture de l'Ecriture ſainte par M. de Caſtorie, traduit par M. l'Abbé le Roy, à Cologne 1680. *in* 12.

Franc. Georgii Veneti Minoritani Problemata in Scripturam ſacram 1575. *fol.*

Ejuſdem Harmonia, Venetiis ac Pariſiis.

On peut mettre au rang des Introductions à l'étude de l'Ecriture, *la Bibliothéque ſacrée du P. le Long*, qui donne une connoiſſance exacte des Bibles écrites & traduites en toutes les Langues, comme auſſi des Interprétes & des Commentateurs.

L'Elenchus de Croveus, qui donne une notion, mais aſſez imparfaite, des Bibles, des Interprétes, & des Commentateurs.

Fabianus Juſtiniani a auſſi indiqué les principaux Commentateurs, mais plus en abrégé, *Rom.* 1614. *in oct.*

On y peut mettre auſſi les Exercitations Bibliques du R. P. Morin, & ce que Simon de Muis a écrit contre lui.

Les Hiſtoires Critiques de M. Simon ſur l'ancien & le nouveau Teſtament, les Sentimens de quelques Théologiens de Hollande, & les Réponſes qu'on y a faites.

Ouvrages que l'on doit lire avec beaucoup de précaution, à cauſe de la hardieſſe des ſentimens qui y ſont répandus.

Examen Hiſtoriæ criticæ Textus nov. Teſt. adverſ. Rich. Simon, Auth. Joan. Henric. Majo. Gieſſæ Haſſorum 1694. *in quarto.*

Diſquiſitiones Biblicæ du P. Fraſſen, Paris 1682.

Les Prolégoménes de M. Dupin ſur la Bible.

Diſquiſitiones criticæ de variis per diverſa loca & tempora Bibliorum Editionib. Lond. 1684. *in quarto.*

Sanderi, Apologia Biblica, in quarto.

Chriſtophori Cartvigt, Melliſicium Hebraïcum.

Henrici de Ba'entop Minoritæ, Lux de luce, Eraxell. 1710. Il y a beaucoup de recherches utiles dans ce Recüeil.

Chriſtophori Crineſii, Exercitationes Hebraïcæ.

Nicolai Abrami, Pharus vet. Teſt. ſive ſacrarum queſt. l. 15. *in fol. Pariſ.* 1648.

Les Figures de la Bible avec des figures en taille-douces, par Royaumont, *in quarto.*

Voyez ci-aprés l'article des Prolégoménes.

Synagoga Judaïca, Joan. Buxtorf. in oct. Hannov. 1604.

Les Mœurs des Chrétiens & des Iſraëlites par M. l'Abbé Fleury, deux volumes *in* 12. Paris 712. Les Mœurs des Iſraëlites ſur tout, ſont fort utiles pour l'intelligence de l'Ecriture.

Régles pour l'intelligence de l'Ecriture, par M. l'Abbé d'Asfeld, *in oct.* à Paris 1716. Ouvrage utile, & bien écrit.

Léon de Modéne, Cérémonies des Juifs, avec les Additions, ou le Supplément de M. Simon, *in oct.*

Les quatre Livres de ſaint Auguſtin, *de Doctrina Chriſtiana;* ceux d'Eusébe, *de la Préparation*, & *de la Démonſtration Evangélique;* celui de M. Huët, intitulé: *De la Démonſtration Evangélique*, peuvent revenir au même ſujet, de même que pluſieurs Lettres de ſaint Jérôme, & ſur tout ſes Préfaces ſur les Livres de l'Ecriture qu'il a traduits, & ſur ſes Commentaires.

On peut rapporter aux Introductions à l'Ecriture, les Auteurs qui ont recüeilli les Adages, ou Proverbes de l'Ecriture, ou qui les ont expliquez; par exemple:

Martini Delrio Soc. Jeſu, Adagialia ſacra, 2. vol. in quarto.

Andreæ Schotti, Adagialia novi Teſtamenti extant apud Crenium, faſce 3.

Joan. Druſii, Adagia Hebraïca, & Proverbiorum claſſes duæ, in Criticis ſacris.

Joan. Vorſtii, de Adagiis novi Teſtamenti, apud Cren. faſc. 3.

On y peut mettre auſſi, *Fulleri Miſcellanea ſacra*, qui ſe trouvent dans les Grands Critiques, & ailleurs; comme auſſi *Heinſii Caſtigationes*, & *Ariſtarchus Sacer.*

PROLEGOMENES SUR L'ECRITURE.

PRolégoménes d'Arias Montanus, à la tête de la Bible Polyglotte d'Anvers.

Ceux de Brianus Valton, à la tête de la Polyglotte d'Angleterre. Ils ſont excellens, & on les a imprimez à part en Allemagne, en faveur de ceux qui n'ont pas la Polyglotte. Ces Prolégoménes regardent principalement les Langues & les Verſions de l'Ecriture. On y a joint une Chronologie, des Tables géographiques, des plans du Temple, des Traitez des poids & meſures, & des idiotiſmes des Hébreux.

Julii Bartolocci, de antiquitate Linguæ Hebraïcæ, t. 3. *Bibliot. Rab. p.* 13.

Les Prolégoménes de Serrarius, de Salméron, & de Bonfrerius, ſont fort eſtimez.

Les Préfaces de Cornelius à Lapide, & du P. Calmet ſur les Livres de l'Ecriture.

Le Traité de Jean Deſpeires.

Les Prolégoménes de M. Dupin.

Les Diſquiſitions Bibliques du P. Fraſſen.

Les Prolégoménes de *Biblia maxima*, par le P. de la Haye.

La Démonſtration Evangélique de M. Huët.

Les Diſſertations du P. Alexandre ſur l'ancien Teſtament.

Celles du R. P. Petitdidier ſur l'ancien Teſtament, imprimées à Toul en 1699. *in quarto.*

Les Traitez qui ont été faits pour & contre l'antiquité des points voyelles, ſur l'authenticité, & l'intégrité du Texte Hébreu. Voyez le Prolégoméne VII. de Valton, & les Auteurs qu'il cite, comme:

Loüis Cappelle, *Critica ſacra & arcanum punctuationis revelatum*, & les Traitez de Jean Buxtorf, de l'origine & de l'antiquité de la ponctuation.

Jean Morin, Exercitations Bibliques.

Simon de Muis, contre le P. Morin, ſous le titre : *Caſtigatio animadverſionum Morini, in oct. Pariſ.* 1639. Et enſuite: *Aſſertio veritatis Hebraïcæ adversùs Exercitationes Joan. Morin. Pariſ.* 1631. *in oct.* Il a auſſi composé, *Aſſertio altera, &c.* à Paris 1634.

Arnoldi Beotii, Animadverſiones ſuper Textum Hebraïcum, vet. Teſt.

Item Epiſtola de Textûs Hebraïci certitudine, contra Capellum.

Ejuſdem Vindiciæ Apologeticæ pro Hebraïca veritate, contra Morinum & Capell.

Joan. Deſpierres, Autoritas ſacr. Scripturæ, Textûs Hebraï Verſ. LXX. *& Verſ. Vulgatæ.*

Defenſio veritatis Hebraïcæ contra Lindanum, per Joan. Iſaacum Levitam. Colon. 1559.

Anticritica, ſeu Vindiciæ Hebraïcæ, Baſil. 1653. *in quarto.*

Petrus Galatinus, de Arcanis Catholicæ veritatis, imprimé à Bâle en 1561. avec Reuchlin, *de verbo mirifico, l.* 3. *in fol.* Il eſt bon de remarquer que Galatin eſt un plagiaire, qui a copié le *Fugio fidei* de Raymon Martin.

Leonis Caſtrii, Apologeticus pro lectione Vulgatæ, tranſlatione LXX. *&c. Salamant.* 1585. *in fol.*

Les Lettres de M. de Flavigny, ſur la certitude & l'authenticité du Texte Hébreu.

Davidis Clerici, Quæſtiones ſacræ, & diatribæ Stephani Clerici, cum Notis Jo. Clerici, Amſtelod. 1685.

Capellani Mare Rabinicum infidum.

Uſſérius, & M. de Valois ſur les Héxaples.

Iſaaci Voſſii, Diſſert. de LXX. *Interpretibus.*

Humfredi Hody, Hiſtoria Verſionis LXX. *Interpp.*

Antonii Vandale, Diſſert. ſuper Ariſtea & LXX. *Interpp. Amſtelod.* 1705. Voyez la Préface des Héxaples, par le R. P. de Montfaucon.

Jul. Bartolocci, de 70. *Interpp. & Ariſtea, t.* 1. *Bibl. Rab. p.* 47.

Sur l'Inſpiration des Livres ſaints, voyez la Cenſure des Théſes de Leſſius & d'Amenius, de l'an 1586. par les Univerſitez de Louvain & de Doüay en 1587. & 1588. & la Réponſe de Leſſius en 1588. les Juſtifications des Cenſures de Louvain & de Doüay.

Difficultez proposées à M. Steyaërt par M. Arnauld, en 1691. *in octavo.*

Sentimens des Théologiens de Hollande ſur l'Hiſtoire Critique de M. Simon.

M. Simon, Hiſt. Critique du nouv. Teſt. c. 23. 24.

M. Dupin, dans ſes Diſſertations préliminaires ſur la Bible.

M. Jaquelot, de l'Inſpiration des Livres ſaints.

Le P. Calmet, Diſſert. ſur le même ſujet, à la tête des Epîtres Canoniques.

Traité de l'inſpiration des Livres ſacrez du nouv. Teſt. par M. de la Mothe M. D. S. E. Amſterd. 1695. *in* 12.

Joan. Henrici Mai. Diſſert. de inſpirat. Libb. SS. oppoſita Rich. Simon. &c. Gieſſæ Haſſorum 1694. *in quarto.*

Sur les divers ſens de l'Ecriture, il faut voir les Auteurs des Prolégoménes, comme Salméron, Bonfrerius, Serrarius, la Haye.

Sur l'Hébreu, les Septante, la Vulgate, les Bibles Samaritaines, les Targums, les diverſes Traductions de l'Ecriture, on peut voir Valton, la Bibliothéque ſacrée du P. le Long, nôtre Dictionnaire ſous les articles *Bible, Septante, Vulgate, Targum, &c.*

SUR LA MANIERE D'INTERPRETER L'ECRITURE.

D. *Hieronymus ad Pammachium, Ep.* CL. *de optimo genere interpretandi.*

Lindanus, de optimo genere interpretandi.

Huëtius, de optimo genere interpretandi, & de claris Interpretibus, l. 2.

Joan. Clerici, de optimo genere Interpretum ſanctæ Scripturæ in tom. 1. *Comment. in Geneſ.*

M. Simon, Hiſt. Critique de l'ancien Teſtam. l. 2. & 3.

M. Charles le Céne, projet d'une nouvelle Traduction Françoiſe de la Bible, à Roterdam 1696. *in oct.* Il y a quantité de bonnes remarques dans cet Ouvrage, mais l'impreſſion n'en eſt pas correcte.

Joan. Henrici Hottingeri, de accurata eaque genuina commentandi ratione apud Crenium, fasce 1.

Joan. Mariana Soc. Jes. Dissert. pro Editione Vulgata. Cet Ouvrage est rare & estimé. Le P. Tournemine l'a fait réimprimer dans sa nouvelle Edition de Ménochius.

Joseph. Acost. S. J. de vera Scripturas interpretandi ratione, Libri tres.

Franc. Ribera S. J. Proœmia quatuor, in quibus disquiritur quinam Script. sacr. Interpretes ceteris præferendi sint. Cet Ouvrage se trouve dans la nouvelle Edition de Menochius.

Basil. Pontii Leonis, Quæstiones quatuor de Scriptura sacra exponenda. Dans la même nouvelle Edition de Menochius, on y trouve aussi un Traité *de Scripturæ sacræ stylo & obscuritate*, & l'Apologie de la Vulgate par Filesac.

De Concordia sacr. Scripturarum cum introductoriis Quæstionib. Auth. Petro Lopes de Montoya. Madriti 1600.

AUTEURS QUI ONT ECRIT EN GENERAL SUR LES Antiquitez Hébraïques.

Benedictus Arias Montanus, Antiq. Judaïc. l. 9. *t.* 8. *Critic. sacrorum.*

Guillelmi Goëreæ, de Mosaïcis Antiquitatib. 4. *vol. fol. & de Judaïcis Antiquitatib.* 2. *vol. fol. Amstelod.* 1690. 1702. *cum figuris in æs incisis.*

Joan. Conrad. Dieterici Antiquitates Biblicæ, 2. *vol. fol.* Livre sans méthode, & où les matiéres sont placées sans choix & sans aucun ordre.

Joan. Andreæ Quenstad, Antiquitates Biblicæ.

M. Fabricius dans son Livre intitulé: *Bibliographia antiquaria, c.* 1. *p.* 21. a rapporté un projet de trésor d'Antiquitez Hébraïques en douze Livres, formé par M. Géofroy Voigt. Nous en emprunterons ici quelque chose.

Thomas Godvvin, Antiquitates Judaïcæ. Item Moses & Aaron, seu de Ritibus Hebræorum cum Notis Joan. Henrici Reizii, & Joan. Henrici Hottinger, nepotis.

M. l'Abbé Fleury, Mœurs des Juifs, *in* 12. Paris 1712.

Adriani Relandi, Compendium Antiquitatum Hebraïcarum.

Augusti Pfeiffer, Delineatio Antiquitatum Hebraïcarum, cum Observationibus Joan. Jacobi Schudt.

Menasse Ben-Israël, Thesauro dos Dinnim.

Hermanni Vander-Hardt, Antiquarium Judaïcum.

Joan. VVulferi, Theriaca Judaïca.

Theodori Dassovii, Antiquitates Hebraïcæ hactenùs inedita.

Christiani Vormii, de corruptis Antiquitatum Hebræarum apud Tacitum & Martialem vestigiis.

Sam. Frideric. Bucher, Antiquitates Hæbraïcæ & Græcæ selectæ, seu de conclusis, & velatis fœminis. Budissæ 1717. *in* 12.

Balthas. Rebelii, Antiquitates Judaïcæ, & Evangelicæ.

Joach. Reimer, Antiquitates Hebraïcæ.

Pauli Scherlogii, Antiquitatum Hebraïcarum Dioptra.

LOIX ET RELIGION DES JUIFS.

SUr les préceptes donnez aux Noachides, ou aux enfans de Noé aprés le déluge, voyez *Joan. Selden, de Jure nat. & gentium, secundum disciplinam Hebræorum. Lond. fol.* 1640.

Melchior Leidecker, de Rep. Hebr. t. 1. *p.* 28.

Joan. Frischmuth, de præceptis Noachidarum, Dissert. 2. *in Thes. Theol. Philol.*

Nat. Alexandri, Hist. Eccl. vet. Test. ætate 2. *Dissert.* 2.

Joan. Franc. Budeus, Hist. Philosophiæ Hebr.

Joan. Alberti Fabricii, Apocryph. vet. Test. p. 269. 270. *& Bibliographia antiquaria, c.* 15. *n.* 1.

Sur les Loix cérémonielles des Juifs, *Joan. Spencer, de Legibus Hebr. ritualibus. Cantabrig.* 1685. *fol.*

Joan. Marsham, Can. Cronic. Ægypt. seculo 9. *art. Lex Mosaica.*

Herman. Vitsius, Ægyptiaca, &c. Amstelod. 1683. *in quarto.*

Claud. Frassen, Minoritæ Disquisitiones Biblicæ, l. 1. *c.* 4.

Natal. Alexandri, Hist. vet. Test. ætate 4.

Aug. Calmet, Préface ſur l'Exode.
Jo. Alb. Fabricii, Bibliogr. antiquaria, c. 15. n. 1. 2. 3. 4. 5.
Joſue Arndius, Manuale Legum Moſaïcarum.
Conſtantini Imperator. de Legibus Hebr. Forenſibus. Leid. 1637. in quarto.
Jo. Henrici Hottinger, Jus Hebræorum. Tiguri 1656.
Maimonides, de ſtudio Legis, ex Verſione Rab. Flavereng.
Aug. Calmet, Préface ſur le Deutéronome, où il donne le précis des Loix de Moyſe.
Auguſti Pfeiffer, Specimen Antiquitatum ſacrarum, ſeu de antiquis Hebræorum Ritibus.
Fr. Tiſſard, de Hebræorum Ritibus.
Gaſparis Agricolæ, de Ritibus Hebræorum.
Georg. Gaſpar Kirchmaier, de Rebus, Ritibuſque Judæorum.
Guillelmi Zeppeiri, Legum Moſaïcarum forenſium Explicatio.
Léon de Modène, Cérémonies & Coûtumes des Juifs, avec le Supplément de M. Richard Simon.
Joan. Buxtorfii P. Synagoga Judaïca, in oct.
Herman. Geremberg, Synagoga Judaïca.
Gerardi, Veltwichii, Itinera deſerti, ſeu de Judaïcis diſciplinis, &c.
Guillelmi Surenhuſii, Theologia Hebræorum, in quarto, Amſtelod.
Miſna, cum Verſione ejuſdem Surenhuſii, & Notis Maimonid. & Bartenore, &c. Amſtelodami 1698. *in fol. Vol.* 6.
Diſſertation ſur la Miſne, Recüeil de Diſſertations critiques, à Paris 1715. chez Wite, *in quarto.*

MESSIE.

VOyez ſur Daniel, ce qu'on a dit des ſeptante Semaines, & les Auteurs qui ont écrit ſur cela, & qu'on a citez au même endroit.
Abdiæ Vidmarii, de uno Meſſia.
Antonii Hulſii, Theologia Judaïca, de Meſſia.
Aug. Calmet, Diſſertation ſur les caractéres du Meſſie ſelon les Juifs, à la tête de Jérémie.
Benedicti Poſcantini, Dialog. de Meſſia.
Bernardini Ochini, Dialogi 18. *de Meſſia.*
Blaſii Viegas, Tract. de victoria Meſſiæ.
Chriſtiani Matthiæ, Diſputationes de Divinitate, & officio Meſſiæ.
Daniel. Crameri, de Meſſia.
Didaci Gatica, de adventu Meſſiæ.
Franc. Harei, Demonſtratio Jeſum Nazar. eſſe Meſſiam.
Jacobi Attinger, Silo, ſeu de vaticinio Patriarchæ Jacobi. Geneſ. XLIX. 10.
Jacobi Martini, Diſputatio de Meſſia.
Joan. de Bacone, de adventu Meſſiæ, lib. 1.
Joan. Rhomberg, Diſſert. de adventu Meſſiæ.
Jul. Bartolocci, de Meſſiæ divinitate.
Jul. Cæſaris Valentini, de adventu Meſſiæ.
Laurentii Brancati, de Judæorum Meſſia.
Ludovici Vivés, quod Jeſus eſt Meſſias.
Petri Anteſignani, Liber de Meſſia.
Petri Canonici, lib. 3. *de adventu Meſſiæ.*
Philippi Mornæi, Monitum ad Judæos de Meſſia.
Richardi Kidderi, Demonſtratio adventûs Meſſiæ.
Petri Danielis Huëtii, Demonſtratio Evangel.
Euſebii Cæſarienſis Epiſcopi, Præparatio Evangelica, & Demonſtratio Evangelica.
Tanaquilli Fabri, Diſſert. de loco Joſephi ubi teſtimonium reddit J. C. Vide Huët. Demonſtr. Evang. propoſit. 3. *n.* 10.
Caroli d'Aubuſii, lib. pro teſtimonio Joſeph de J. C.
Caroli Joſeph Imbonati, Adventus Meſſiæ, à Judæorum blaſphemiis, & Hæreticorum calumniis vindicatus. Bibl. Rabin. t. 5. *parte ultima.*
Idem de Pſeudo-meſſiis Judæorum, t. 4. *p.* 48. *Bibliot. Rab.*
Idem de blaſphemiis Judæorum in J. C. t. 4. *Bibl. Rab. p.* 423.
Baſnage, Continuation de l'Hiſtoire des Juifs, t. 4. l. 6. c. 20. & ſuiv. juſqu'au ch. 28.

Joan. Vulferi Theriaca Judaïca, p. 369.
Chriſtoph. Cellarius, Specimen anti-Judaïcum de duplici Meſſia. Leucopotræ 1668.
Joan. Alent. de Pſeudo-meſſiis Judæorum. Herborn. 1684. *in quarto.*
Raymondi Martini, Pugio fidei, cum Notis Joſeph de Voiſin. Pariſ. 1651.
Petri Galatini, de Arcanis Catholicæ veritatis, lib. XII.

Si l'on veut voir un plus grand nombre d'Auteurs ſur cette matiére, on peut voir Imbonati, Biblioth. Rab. t. 5. p. 522. 523.

S. Hippolyti Martyr. Epiſcopi Portuenſ. de Antichriſt. Ejuſd. ſeu alius, de conſummation. mundi, & Antichriſto.
Malvenda, de Antichriſto. Romæ 1604. *fol.*
Benedicti Pererii XXIII. *Diſputationes, quibus probatur Mohometem eſſe Antichriſtum.*
Adſonis Derventſ. Abbatis, de Antichriſto, inter Opera D. Auguſtini.
Aug. Calmet, Diſſert. ſur l'Antechriſt.
Chriſtiani Groſſii, Diſput. de Antichriſto.

TABERNACLE, TEMPLE, SYNAGOGUE DES JUIFS.

Adami Scoti, de triplici Tabernaculo Moſis.
Vener. Bedæ, de Tabernaculo & vaſis ejus.
Ben-Ariæ Montani, Beſeleel, ſive de Tabernaculo.
Jacob. Juda Leo, de Tabernaculo, Hiſpanicè.

Voyez les Commentateurs ſur l'Exode, Ch. xxv. & ſuiv.

Alexandri Roſſæi, Templum Judaïco Ethnicum.

Aug. Calmet, Diſſert. ſur les Temples des Anciens, & Deſcription du Temple de Jéruſalem, à la tête du troiſiéme Livre des Rois. Voyez auſſi l'article *Temple* dans ce Dictionnaire.

Le même, Diſſert. ſur les richeſſes laiſsées par David à Salomon.
Maimonides, de Templo, ex Verſione Lud. Compiegne de Veiel. Pariſ. 1678. *in quarto.*
Franc. Riberæ, de Templo, & his quæ ad Templum pertinent; de ſacrificiis, feſtis, &c. l. 5. *Salamant.* 1591.
Jacob. Juda Leo, de Templo, Edit. Sauberti.
Joan. Henrici Coccei, & Campegi Vitringæ, de Templo Ezechielis.
Leonardi Chriſtop. Sturmii, Sciographia Templi Jeroſolymitani.
Samuël Lee, de Templo & Sacerdotio, Anglicè.
Joan. Villalpandi, & Hieronymi Pradi, Deſcriptio Templi Jeroſol.
Joan. Ligtfoot, Deſcriptio Templi Jeroſol. ex mente Hebræorum, t. 1. *Operum.*
Ludov. Capelli, Templi Jeroſolym. Deſcriptio triplex, initio t. 1. *Bibliorum Polyglor. Londinenſ.*
Joan. Jacobi Crameri, de Templi 2. *area exteriore.*
Thom. Daſſovii, Altare exterius ad mentem Hebræorum delineatum.
Ejuſdem de Imaginibus rerum Hebræarum quæ noſtra ætate circumferuntur.
Vide Fabric. Bibliographia antiquaria, c. 9. *n.* 4. 5. 6. . . 9.
Maimonides, Deſcriptio Templi, de apparatu Templi, de ratione adeundi Templum, de rebus altari interdictis, de ratione ſacrificiorum faciendorum, Crenius, faſce 6.
Campegii Vitringa, de Synagoga vetere.
Joan. Held, de Synagogis Judæorum. Nuremberg 1694. *in oct.*
David Clodius, de Synagogis Judæorum.
Chriſtiani Bornitii, Diſſertationes de Synagogis Judæorum. Vitteberg. 1650. *in quarto.*
M. Baſnage, Hiſtoire des Juifs, l. 7. c. 6.
Campegi Vitringa, Archiſynagogus, ſeu de decem otioſis Synagogæ.
Jac. Rhenferd, de decem otioſis Synagogæ.
M. Baſnage, Hiſt. des Juifs, l. 9. c. 31. Edit. de Paris 1710.
Formula Græca renuntiandi Judaïſmo. Coteler. Not. ad PP. Apoſtolicos, t. 1. *p.* 499.
Lud. Compiegne de Veiel, de cultu Divino apud Hebræos.
Simonville, ou *Richard Simon*, Comparaiſon des cérémonies des Juifs avec la diſcipline de l'Egliſe.
Joan de Leovardia, de Judæorum Synagoga.
Benedict. Pictet, Diſſertation ſur les Temples, & ſur leur dédicace, à Genéve 1716. *in octavo.*

PRESTRES, SACRIFICES DES JUIFS.

Joan. Selden, de successione in Sacerdotium Hebræorum, in quarto.
Joan. Deckerus, Catalogus summorum Pontific. vet. Legis.
Aug. Calmet, Dissertation sur la succession des Grands-Prêtres Hébreux, à la tête de Judith.
Fauli Slevogti, de XXIV. *Ephemeridiis Sacerdotum apud Hebræos.*
Julii Bartolocci, de Sacramento Ordinis Hebraicè dicto Semicha.
Ger. David Ziegra, de ordinatione & consecratione Sacerdot. Hebr. Vitteberg. 1682.
Henrici Dodvvel, de uno Sacerdotio, & uno Altari.
Joan. Ligtfoot, de vestitu Sacerdotum Hebræorum.
Joan. Braunius, de vestitu Sacerdotum Hebræorum, 2. vol. in quarto, Amstelod. optima Editio 1701.
Hieron. Sopranis, Soc. Jes. de vestibus sacris, seu de re vestiaria Hebræorum, & de funeribus Lugduni 1643. *fol.*
Joan. Prideaux, de vestitu Aaronis.
Didaci del Castillo, de ornatu & vestibus Aaron.
Samuël Lée, de vestibus Aaronis Diatriba singularis.
Ben-David Carpzovius, de Pontificum Hebræorum vestitu sacro.
D. Hieronymi, de vestitu Sacerdotum, ad Fabiolam.
Ejusdem, de Ephod, & Teraphim, ad Marcellam.
Joan. Alsing. Dissert. de Mitra, Stola, Ephod, &c. t. 5. Operum, p. 269.
Seringham, ad Tract. Talmudic. Joma. Lond. 1648. *in quarto.*
Vide & Misnam Edit. Surenhus. t. 2.
De Urim & Tummin. Voyez *Spencer, de Legib. Hebr. ritual. Viller, Philipp. Riboudaux, Balthasar Baumbach, Abdias Vidmarius, André Sennert, Buxtorf, Vitsius.*
Maimonides, de sacrificiis ex Versione Lud. Compiegne de Veiel. Lond. 1683. *in quarto.*
Vide eundem apud Crenium, fascic. 7.
Guillelm. Outran, de sacrificiis Hebræorum, lib. 2. Lond. 1677. *in quarto.*
Joan. Frischmuth, de sacrificiis Patriarch. seu primorum hominum. Jenæ. 1653. *in quarto.*
Jonas Clopenburg, Scola sacrificiorum Patriarchalis.
Henrici Pontani, de sale sacrificiorum. Trajecti 1703. *in quarto.*
Joan. Saubert, de sacrificiis Hebræorum.
Joan. Frischmuth, de hirco emissario. Vide in Criticis Magnis.
Joan. Spencer de eodem, de Legib. Heb. Ritual. l. 3. *Dissert.* 8.
Maimonides, de vacca rufa, cum Comment. Andr. Christop. Zelleri. p. 244.
Joan. Bened. Carpzovii, de vacca rufa.
Gaspard Calvoër, Ritualis Ecclesiastici, t. 2.
Theod. Dassovii, de lustratione Judæorum. Vitteberg. 1692.
Sur les sacrifices des Hébreux, on peut voir encore d'autres Auteurs citez dans la *Bibliographia antiquaria Joan. Alberti Fabricii, c.* XI. *n.* 1. 2. 3.

FESTES, DECIMES, OBLATIONS DES JUIFS.

Joan. Jonston, de Festis Hebræorum & Græcorum. Jenæ 1670. *in* 12.
Augusti Pfeiffer, Dissert. de Festis Judæorum. Vitteberg 1666.
Theod. Thummii, de Festis Judæorum, Christianorum & Ethnicorum. Tubing. 1624. *in quarto.*
Matthiæ Desseri, de Festis Christianorum, Judæorum & Ethnicorum. Lips. 1593. *in octavo.*
Rodolphi Hospiniani, de iisdem. Genev. 1669. *fol.*
Adriani Coquii, Observationes de rebus naturalib. in vet. Testam. Diisque Syris, & Hebræorum Festis. Ulyssing. 1671. *in quarto.*
Joan. Mayeri, de origine & causis Festorum Judaïcorum. Amsterd. 1698. *in oct.*
Henrici Calens, Jubilæi veteris Hebræorum, & novi Christianorum Collatio.
Joan. Oporini, de Jubileo Judæorum & Christianorum.
Joan. Ernest. Gerard, de eodem.
Josephi de Voisin, de Jubileo secundùm Hebræorum & Christian. doctrinam.

Christoph. Vagenseil, Dissert. de Jubileo Judæorum.
Andr. Adami Hocsteter, de Festo expiationis.
Joan. Rhenferd, Collatio expiationis Pontificis Max. & J. C. Francker. 1696. *in octavo.*

Sur la Fête *de Pâques*, on peut voir ce que nous avons dit ci-devant Dissert. sur S. Matthieu, & Maimonides, *de solemnitate Paschali, apud Crenium fascic.* 7.

Sur les décimes, on peut consulter les Commentateurs sur l'Exode, Ch. XXII. 29; *Levit.* XVII. 30. *&c.*

Joseph Scaliger, de decimis. Vide Critic. Lond.
Joan. Selden, de decimis. Ibidem.
Sixtinus Amama, de decimis.
Misna, Editionis Surenhaus. t. 1. *p.* 76. 245. 306. *t.* 2. *p.* 108.
Joan. Conradi Hottingeri, de decimis Judæorum Exercitationes decem; cum Epistola Adriani Relandi. 1712. *in quarto.*
Joan. Spencer, de Legib. Hebræorum Ritualibus, l. 3. *c.* 10.
Augustus Varenius, trifolium sacrum, de primogenitis, primitiis & decimis. Rostoch. 1646. *in quarto.*
Julii Bartolocci, de oblationibus, decimis, donis, &c. Bibliot. Rab. t. 3. *p.* 115.

JEUNES, BAPTESMES, CIRCONCISION, PRIERES DES JUIFS.

Tractatus Talmudicus Taanith, seu de jejunio, cum Notis Daniel. Lundii. Trajecti ad Rhen. 1694. *in oct.*
Maimonides, Tract. de jejuniis, cum Interpretatione Joan. Bened. Carpzovii filii. Lipsiæ 1662. *in quarto.*
Vide & apud Crenium fascic. 7. *de solemnitate expiationum.*
Josephi Caro, Constitutiones de jejuniis.
Julii Bartolocci, de jejunio Jud. t. 3. *Bibliot. Rab p.* 142.
Joan. Henrici Opicii, de jejuniis Hebræorum. Kil. 1680.
Joan. Greg. Angli, de jejunio Noë per 40. *dies, Observation. sacr. c.* 6. *t.* 9. *Critic. sacrorum Londin.*

Sur les *Baptêmes* & *purifications* usitées parmi les Juifs, voyez Leidecker, *de Rep. Hebr. l.* 12. *c.* 9.

Pocock, Miscellan. c. 9.
Buxtorf, Dissertat. 7. *Theolog. Philolog. de Baptismo Presbyterorum.*
Joan. Selden, de jure nat. & gent. l. 2. *c.* 4. *& de Synedriis, l.* 1. *c.* 3.
Alting. Heptade 7. *t.* 5. *Dissert.* 7.
Grotius, Epistola 306.
Hammond & Ligtfoot ad Matth. 111.
Vide & alios apud Fabric. Bibliograp. antiquaria, c. 11. *n.* 25.

Sur la *Circoncision*, voyez Spencer, *l.* 1. *c.* 4. *sect.* 2. 3. *de Legib. Hebr. Ritualib.*
Joan. Marsham, Canon Ægypti. Chronic. &c. seculo 5. *&c.*
Julii Bartolocci, de Circumcisione, t. 3. *p.* 468. *Bibliot. Rab.*

Aug. Calmet, Dissertation sur l'origine de la Circoncision, à la tête du Commentaire sur la Genèse.

Le même, Dissertation sur les effets de la Circoncision, à la tête de l'Epître aux Romains.

Voyez Fabricius, *Bibliograph. antiquaria, c.* XI. *n.* 14.

Sur les *prières des Juifs*, voyez Selden, *de Synedriis, l.* 3. *c.* 12.
Balthasar Stolberg, Dissert. de Battologia Judæorum.
Misna, Tract. Berachoth.
Joan. Saubert, de ritu precandi veterum Hebr. Helmstad 1663.
Joan. Buxtorf, Synag. Jud. c. 10.
Joan. Ligtfoot, t. 1. *Operum, p.* 720.
Franc. Burman, Exercit. Biblic. parte 2. *p.* 45.
Julii Bartolocci, de litanicis supplicationibus Judæorum, & de invocatione SS. t. 1. *Bibliot. Rab. p.* 192. 196.

IDOLATRIE, SUPERSTITIONS DES JUIFS.

A Barbanel, de Idololatriæ ſpeciebus de quib. in Scriptura ſit mentio, ex Verſione Joan. Buxtorf.

Antonii Vandale, de origine & progreſſu idololatriæ, & ſuperſtitionum de vera & falſa Propheiia, & de divinationib. idololatricis Judæorum. Amſtelod. 1646. *in quarto.*

Voſſii, de origine & progreſſu idololatriæ. 2. *Vol. fol.*

Aug. Calmet, Diſſertation ſur l'origine de l'idolâtrie, à la tête du Commentaire ſur la Généſe.

Joan. Selden, de Diis Syris, cum Annotat. Andreæ Beyer.

Athan. Kircheri, de Ægyptiorum, Syrorum, Hebræorumque Diis, t. 1. *Oedypi Ægyptiaci.*

Agobardi Lugdun. Epiſcopi, de ſuperſtitionibus Judæorum.

Chevræana, t. 1. *pag.* 395.

On peut conſulter en général ceux qui ont écrit contre les Juifs. Voyez-en un long Catalogue dans *Imbonati, t.* 5. *Bibliot. Rab. p.* 526. *& ſeq.*

Aug. Calmet, Diſſertation ſur l'idolâtrie des Juifs dans le deſert, à la tête du Commentaire ſur les petits Prophétes.

Le même, Diſſertation ſur la Religion de Juda & d'Iſraël, depuis leur ſéparation, *là-même.*

Le même, Diſſertation ſur les Divinitez Phéniciennes, *là-même.*

Le même, Diſſertation ſur Moloc, & les autres Divinitez des Ammonites, à la tête du Commentaire ſur le Lévitique.

Le même, Diſſertation ſur Chamos, Béelphégor, & autres Divinitez des Moabites, dans le Commentaire ſur les Nombres.

Le même, Diſſertation ſur les Divinitez des Philiſtins, à la tête du Commentaire ſur le premier Livre des Rois.

Le même, Diſſertation ſur le Démon Aſmodée, au Commentaire ſur Tobie.

Le même, Diſſertation ſur les enchantemens des ſerpens, au Commentaire ſur le premier Tome des Pſeaumes.

Sur le veau d'or, voyez ce que j'en ai marqué ci-devant en parlant des Diſſertations ſur l'Exode.

Sur le culte de la Lune, de *Méni*, ou de la Reine du Ciel, voyez le Commentaire ſur *Iſai.* LXV. 11. *Jerem.* VII. 18. & XLIV. 17. 18.

Sur la Divinité de *Gad*, voyez *Geneſ.* XXX. 11. & *Iſai.* LXV. 11.

Theodori Daſſovii, de coma Hebræorum licita & interdicta.

Proſperi Stellartii, de tonſuris Paganorum, Judæorum & Chriſtianorum, lib. 3.

Martini Mauritii, de ſortitione veterum Hebræorum. Baſileæ 1692. *in oct.*

Petri Stevartii, Catalogus Scriptorum Græcorum & Latinorum anti-Judaïcorum.

Voyez auſſi le Catalogue des Livres de controverſes contre les Juifs, dans la Bibliothéque Rabinique d'Imbonati, t. 5. p. 526. 527... 531.

REPUBLIQUE, ET POLICE DES HEBREUX.

HErman. Vitſius, Oratio de Theocratia Iſraëlitarum. Vide Joſeph. lib. 2. *contra Appion. p.* 1071.

Guſtav. Georg. Zeltner, lib. de adoleſcentia Reipubl. Iſraël, ſub temporibus Judicum. Norimberg 1696. *in oct.*

Dan. Guillel. Moller, de XII. *Judicibus; Exercitatio. Altorf* 1709.

Henrici Hahnii, Diatagmata de Rebus Judaïcis ex jure Cæſareo, & Pontificio concinnata.

Moſaïcarum & Romanarum Legum collatio edente Pitheo in Criticis Londin.

Samuëlis Bochart, Notæ in Eccleſiæ Gallicanæ decreta quædam in Judæos ſancita. tom. 1. *Oper. p.* 499. *&c.*

Guill. Velvod, Collatio juris divini, cum jure civili Romano.

Licinii Ruſini, Moſaïcarum, ſeu Judaïcarum Legum collatio.

Paganini Gaudentii, de differentiis Legum Moſaïcarum & Romanarum.

Juliani Anteceſſoris, Moſaïcarum & Romanarum Legum collatio.

Seb. Caſtalionis, Reſpub. Hebræorum ex Joſepho excerpta. Helmſtad 1616.

Caroli Sigonii, de Rep. Hebræorum, cum Notis Joan. Nicolai. Helmſtad 1685. *in quarto.*

Cornel. Tonav. Bertramni, de Repub. Hebræorum, cum Notis Conſtantini Imperator. Leid. 1641.

D. Thomæ Aquinatis, de regimine Hebræorum.

Petri Cunæi, de Rep. Hebræorum, cum Notis Joan. Nicolaï. Leid. 1703. *in quarto.*

Le même Ouvrage en François avec des taille-douces & des additions, à Amſterdam chez P. Mortier, *in octavo.*

Joan. Conradi Danhaver, Politia Hebræa. 1700. *in quarto, Helmſtad.*

Melchior Leideker, de Republ. Hebræorum. Amſterd. 1704. 1710. *fol.* 2. *vol.*

Joan. Georgii Vendii, de Repub. Hebr. Diſſert. 8. *Thornn.* 1697. *in quarto.*

Joan. Lud. Reimer, de Repub. Hebr. libell. Hafniæ 1657.

Joan. Stephan. Menochius, de Rep. Hebr. Pariſ. 1618. *in fol.*

Herman. Conringius, de Rep. Hebr. Helmſtad.

Joan. Selden, de jure naturali & gentium. in fol.

Idem, de Synedriis veterum Hebræorum. in 4.

Aug. Calmet, Diſſertation ſur la Police des Hébreux, à la tête du Commentaire ſur les Nombres.

Joan. Vorſtii, de Synedriis Hebræorum, apud Cren. faſcic. 4.

Joan Clerici, de magno Synedrio Hebræorum, ad calcem Comment. in Eſther.

M. Baſnage, Continuation de l'Hiſtoire des Juifs, l. 7. c. 1. . . 5.

Franc. Moncæi, de portis civitatis Judæ, & Fori Judiciorumque exercendorum priſco ritu.

Gilberti Genebrardi, paratitla Talmudicæ doctrinæ, ſeu de jure veterum Hebræorum.

Guill. Zepperi, Legum Moſaïcarum forenſium explicatio.

Hieronymi Ramini, de Repub. Hebræorum.

Jacobi Alting. Reſpub. Hebr.

Joachimi Reimer, Reſpublica Hebr.

Joan. Hemberg, Politia Judaïca.

Thomæ Jameſii, de perſona & officio Judicis apud Hebræos, alioſque, &c.

Maimonides, de juramentis Hebræorum, ex Verſione Miegii, & Præfatione Jacobi Perizonii. Leid. 1706. *in quarto.*

Jacobi Lydii, Syntagma de re militari, & de jurejurando Hebræorum, cum Notis Salom. Vantil. Voyez ſur le même ſujet les Auteurs marquez dans la Bibliographie de M. Fabricius, c. 12. n. 7.

Selden, de ſucceſſione in bona defunctorum, ex inſtit. Hebræorum.

Maimonides, de jure pauperis & peregrini apud Judæos, cum Notis Humfredi Prideaux.

Jacobi Alting. de ſervis Hebræorum, Diſſert. 6. *Ephtad.* VII. *t.* 5. *Operum.*

Joan. Georgii Abicht, de ſervorum Hebræorum acquiſitione & ſervitiis. Lipſiæ 1704.

Vide Miſnam, Edit. Surenhauſ. t. 3. *p.* 360. 362.

Pauli Slevogt, de Proſelytis Hebræorum.

Joan. Andreæ Dantzii, de Proſelytorum Baptiſmo.

Aug. Calmet, Diſſertation ſur les ſupplices des anciens Hébreux, à la tête du Commentaire ſur le Deutéronome.

Voyez auſſi Fabricius, *Bibliogr. antiq. c.* 15. *n.* 14.

Theodori Daſſovii, Diſſertatio de ſuſpendio hominis lapidibus obruti. Vittemberg 1694.

Claudii Salmaſii, & Juſti Lipſii de Cruce.

Joan. Georgii Mœbii, Diſſert. de Cruce.

Henrici Kipping, Diſſert. de Cruce.

Hieronym. Magii, de Equuleo.

Gallonius, de Cruciatibus Martyrum. in 4.

Campegi Vitringa, Archiſynagogus. Il y traite de la peine du foüet, à laquelle on condamnoit dans les Synagogues les violateurs de la Loy.

MONARCHIE, ROIS, MILICE DES HEBREUX.

Adriani Houvin, de Monarchia Hebræorum ante Saülem. Leid. 1685.

Adami Rechemberg, de ſecta Hebræorum ante Saülem Monarchia civili. Lipſiæ 1687.

Voyez auſſi Selden, *de Synedriis, l.* 2. *c.* 2.

Samuël Pufendorf, Appendix de habitu Relig. Chriſtianæ.

Antonii Probi, Oratio de Monarchia Regni Israëlis.

Mich. VVendeleri, de Regiis Judæorum juribus.

Maimonides, de Regibus Hebræorum eorumque juribus, cum Versione Latina, & Notis Melchior Leidecker. Extat. lib. 7. ejusdem Leidecker de Rep. Hebr. c. 4. p. 432. & apud Crenium, fascic. IX.

Guill. Schikardi, de jure Regio, cum Notis Bened. Carpzovii.

Joan. Buxtorfii, de statu & jure Regio, & de Judicum & Regum convenientiis & differentiis.

Joan. Frischmuth, de Rege apud Hebræos eligendo & deponendo. Jenæ 1653. *in* 4.

Joan. Vandalini, de jure Regis, lib. 3. Hafniæ 1663. *in quarto.*

Fortunati Schacchi, Myrothecii libro tertio & alibi.

Claudii Salmasii, defensio Regia.

Joan. Miltoni, defensio populi Anglicani contra Salmasium.

Joan. Rhenferd, Dissert. de Arabarcha, seu Alabarcha, vel Ethnarcha Judæorum. Francker 1702.

Aug. Calmet, Dissertation sur les Officiers de la Cour des Rois de Juda, à la tête des Paralipoménes.

Le même, Dissertation sur la Milice des Hébreux, à la tête du Comment. sur Esther.

Joan. Andreæ Dantzii, Dissert. de Hebræorum re militari, ad Deut. XX. XXI.

Jacobi Lydii, agonistica sacra. Dordrec 1698. *in quarto.*

Jac. Turneri, Pallas armata, Anglicè, à Londres 1683. *in fol.*

Fabricii, Bibliographia, c. 14. *n.* 1. 2. 3. *& c.* 17. *n.* 1. 2.

HISTOIRE, ANNALES, CHRONOLOGIE DES JUIFS.

Flavii Josephi, Opera G. L. Genevæ 1634.

Joseph Ben-Gorion, Hebraicè & Latinè, cum Notis Frideric Ereithappt. Gothæ & Lipsiæ 1710.

Seder Olam Raba, & *Seder Olam Zuta*, la grande & la petite Chronique des Juifs. On les trouve dans la Chronologie de Genebrard, & dans le cinquiéme Tome de la Bibliothéque Rabinique.

Zemach David, seu Chronologia R. David Ganz, cum Notis Guill. Henrici Vorstii.

Gilberti Genebrardi, Chronologia, in fol. Cette Chronique a été fort estimée avant qu'on en eût de plus exactes.

Eusebi Cæsariensis, Chronicon cum Notis Josephi Scaligeri, fol. Leidæ 1606. 1656. Cet Ouvrage est trés-estimé. Les Notes de Scaliger sont excellentes. Il a rétabli la Chronique d'Eusébe sur celle de Syncelle, & de Cédréne, qui n'en étoient que des copies, ou des abrégez.

S. Hieronymi Chronicon. Saint Jérôme a traduit Eusébe, & y a mêlé & ajoûté quantité de choses.

Chronicon Paschale, seu Alexandrinum G. L. ex Editione Caroli Ducange, fol. Typis Regiis 1688.

Eutychii Alexandrini, Chronicon Arabico Latinum, ex Versione Eduardi Pocokii, & cum Notis Joan. Selden, 2. *vol. in quarto.* Mais il est faux que les Notes de Selden se trouvent dans cette Edition. Elles se trouvent à part, dans un petit volume *in quarto, Lond.* 1642. On voit dans ces Annales plusieurs Traditions des Orientaux.

Joan. Marsham, Chronicus Canon Ægyptiacus, Hebraïcus, Græcus, fol. Londini 1672. Il y a dans ce Livre une érudition trés-recherchée, mais peu d'ordre, & de méthode, & beaucoup de sentimens hardis & singuliers.

Josephi Scaligeri, de emendatione temporum, fol. Paris. 1583. La meilleure Edition est celle de Léide 1598. *in fol.* ou de Geneve 1629.

Jacobi Saliani, Annales Ecclesiastici veteris Testamenti, 6. *vol. in folio.* ou l'Epitome du même, en deux vol. *in fol.* L'Epitome vaut mieux, & suffit.

Augustini Tornielli, Annales sacri & profani ab orbe condito, ad eundem Christi Passione redemptum. Francof. 1666. *fol. vol.* 1.

Dionysii Petavii, Doctrina temporum, cum Chronologia, fol. 3. *vol.*

Ejusdem, Rationarium temporum. Ces deux Ouvrages sont trés-estimez.

Alph. à Caranza, Diatriba super primam temporum doctrinam, adversus Dionys. Petavium.

Sethi Calvisii, opus Chronologicum, cum Isagoge Chronologica. Francfort 1620. *fol. vol.* 1.

Henrici Spondani, Annales ſacri & Eccleſiaſtici, fol. vol. 1.

Jacobi Uſſerii, Annales utriuſque Teſtamenti, 2. *vol. fol. Lond.* 1650. *vel Pariſ.* 1673. *cum Diſſert. de Cainan.* Cet Auteur eſt trés-exact, & il peut ſuffire pour ceux qui ne veulent pas approfondir par eux-mêmes les matiéres de Chronologie.

La Chronologie qui eſt à la fin de la grande Bible de Vitré, *in fol.* n'eſt que l'abrégé de celle d'Uſſérius.

Joan. Harduini, Chronologia vet. Teſt. Cet Ouvrage fut d'abord ſupprimé à Paris, à cauſe de certains traits hardis & ſinguliers qu'il contient; mais on l'a réimprimé dans le Recüeil des Oeuvres du P. Harduin, à Amſterdam chez de Lorme en 1709. Il eſt bon d'y joindre la Cenſure qu'en a faite Alphonſe des Vignolles, à Roterdam 1708.

Jacobi Capelli, Chronologia ſacra. in fol.

Iſaaci Voſſii, de LXX. *Interpretibus, cum Chronologia, in quarto; & Diſſert. de vera ætate mundi.*

Item, Caſtigationes adversùs Hornium de ætate mundi.

Le P. Paul Pezron, l'Antiquité des tems rétablie, Paris 1687. *in quarto.*

Le P. D. Jean Martianay, Défenſe du Texte Hébreu, contre l'Antiquité des tems rétablie, *in oct.* Paris 1689.

L'Antiquité des tems détruite, par le P. le Quien Dominicain. 1693.

Défenſe de l'Antiquité des tems, par le P. Pezron, *in quarto*, Paris 1691.

Joan. Selden, de anno civili Judæorum.

Jul. Bartolocci, de anno ſolari Judæorum. Item de anno lunari, de cyclo, de menſibus, &c. t. 2. *Bibliot. Rab. p.* 192. *& ſequ.*

Aug. Calmet, Diſſertation ſur la Chronologie, au commencement de la Généſe.

Philippi Labbeï, Annales, fol. Pariſ. 1670.

Jo. Bapt. Riccioli, Cronicon ab orbe condito ad an. 1668.

Chriſtoph. Helvici, Theatrum hiſtorico-chronologicum.

Cornelii à Beughem, Bibliographia hiſtorica, chronologica, &c.

Georg. Hornii, Diſſert. de vera ætate mundi.

Ejuſdem, deffenſio Diſſertationis, &c.

Gerardi Joan. Voſſii, Diſſertat. gemina de J. C. genealogia, & de annis quibus natus baptizatus, &c.

Joan. Ligtfoot, Chronica temporum, & ordo Textuum vet. & nov. Teſtam. t. 1. *&* 2. *Operum. fol.*

Joan. Georg. Hervvart, novæ, veræ, & exactè ad calculum aſtronomicum revocatæ Chronologiæ, &c.

Joan. Kepler, de vero anno quo Chriſtus humanam naturam aſſumpſit.

Joan. Paludani, Chronologia Regum Juda & Iſraël.

Concordia Regum & Paralipomenon, cum Annotationib. Pariſ. 1691. *in quarto.*

Samuëlis Petit, Eclogæ chronologicæ.

Thomæ Lydiatti, Emendatio temporum ab initio mundi, ad an. 1608.

Item, Canones Chronologici ab initio mundi, ad initium Evangelii.

Chriſtophori Noldii, Hiſtoria Idumæa, apud Crenium, faſce 4.

Friderici Spanhem, Chronologia.

Joan. Buxtorf. fil. Exercitationes ad hiſtoriam Arcæ fœderis.

Joan. Guill. Stuckii, Hiſtoria Paleſtinorum, Syrorum, & Sidoniorum ad intelligendum Libros Samuëlis.

Chronologia Samaritanorum, Authore Eduardo Bernard.

Aug. Calmet, Hiſtoire des peuples voiſins des Juifs, pour ſervir à éclaircir les Prophéties.

Le même, Précis de l'Hiſtoire Profane d'Orient, depuis Salomon, juſqu'à la captivité de Babylone; pour le même deſſein.

R. P. Natalis Alexandri, Selecta Hiſt. Eccleſ. V. T. capita. fol. Paris.

Auguſti Varenii, de annis Sabbathicis & Jubilæis Judæorum.

Nicolai Mulleri, Judæorum annus lunæ-ſolaris, & Turc-arabum merè lunaris. Groning. 1650. *fol.*

Maimonides, Deſcriptio initiationis novi-lunii, cum Verſione Henning. Bern-Vitter.

Chriſtiani Maſſæi, Calendaria quatuor Ægyptium, Hebraïcum, Macedonicum, & Romanum.

Voyez auſſi l'ancien Calendrier des Juifs que nous donnons ici.

On peut conſulter les Auteurs marquez dans Imbonati, t. 5. Bibliot. Rabin. p. 534...

537. & ceux qui ſont dans la Bibliographie de M. Fabricius, ch. x. n. 1. 2. 3. & ch. xi. n. 1. 2.

GEOGRAPHIE SACRE'E.

VOyez les Commentateurs ſur le dixiéme Chapitre de la Généſe, & ſur le Livre de Joſué.

Euſebii Cæſarienſis, Liber de locis Hebraïcis, ſeu onomaſticon, cum Verſione Latina D. Hieronymi, & Notis Jacobi Bonfrerii, Joan. Martianei, & Joan. Clerici, fol. Amſtelodami 1708.

S. Hieronymi, de terra promiſſionis, Epiſt. ad Dardanum, t. 2. p. 606. nov. Edit.

On peut voir le même ſaint Jérôme dans l'Epître *ad Fabiolam, t. 2. p.* 586. *nov. edit. de* XLII. *manſionibus.*

Item, les Epîtres 17. & 27. de l'ancienne Edition, où il y a pluſieurs remarques ſur les lieux de la Terre ſainte.

Brocardi Monachi Ord. Prædicatorum, Deſcriptio Terræ ſanctæ. Baſil. 1555. *fol.*

Eucherii, de ſitu Jeroſolymæ & locorum SS. t. 1. Bibliot. nov. Mſſ. Labbei, p. 665.

Bedæ Vener. de locis ſanctis.

Phocas, Epiphanius Hagiopolita, & Perdiccas, de locis Paleſtinæ, ex Editione Leonis Allatii in Symmictis.

Adamnanus Scotus, de locis Terræ ſanctæ, l. 3. ex Editione Mabillonii, t. 3. Act. SS. Ord. ſancti Benedicti, parte 2. p. 502. *& ſeq. Bernardi Monachi Franci aliud Itinerarium. ibid. p.* 523.

Itinerarium à Burdegala Jeroſolymam uſque.

Guillelmi Tyrii, Hiſtoria belli ſacri, l. 23. *cum ejuſdem continuatione per Joan. Herold.*

Marini Sanuti Torſelli, Deſcriptio Jeroſolymæ; extat T. 2. Geſtorum Dei per Francos.

Benjamini Tudelenſis, Itinerarium anno 1173. *ſcriptum, ex Verſione Ariæ Montani, cum Notis Conſtantini Imperator.*

Itinerarium Rabbi Petachiæ, ſeculo XII. *cum Verſione Vagenſeilii.*

Abrahami Peritſol, Itinera mundi, cum Thomæ Lyde Verſione & Notis. Oxon. 1691. *in quarto.*

Joan. Ligtfoot, horæ Hebraïcæ & Thalmudicæ in Evangelia, Acta & quaſdam Pauli Epiſtolas, & Centuria Chorographica in Matth. & alios Evangeliſtas, t. 2. Operum, Ultrajecti 1699.

Hermanni Vitſii, Hiſtoria Jeroſolymæ, tom. 2. Miſcellan. ſacr.

Adriani Relandi, Paleſtina illuſtrata, in quarto vol. 2. Batav. 1714.

Chriſtoph. Cellarii, Geographia antiqua, vol. 2. in quarto. Lipſiæ 1706.

Friderici Spanhem, Introductio ad Geographiam antiquam, t. 1. Oper. Leid. 1701. *in fol.*

Samuëlis Bochart, Phaleg & Chanaan, in fol. Cadomi & alibi.

Salom. Deylingi, fertilitas terræ Chanaan. t. 2. Obſerv. ſacr.

Ben-Ariæ Montani, Phaleg, Chanaan, Caleb, & Nehemias.

Aug. Calmet, Diſſert. ou Remarques ſur la Carte Géographique de la Terre ſainte, à la tête du Commentaire ſur Joſué.

Le même, Diſſertation ſur les demeures des anciens Hébreux, à la tête du Livre des Juges.

Chriſtiani Adrichomii, Theatrum Terræ ſanctæ, fol. cum figuris.

Nicolai Samſon, Geographia ſacra ex vet. & nov. Teſt. cum Notis & Præfat. Joan. Clerici. Amſtelodami 1704. *fol.*

Voyez auſſi à la fin de la grande Bible de Vitré, & la Géographie ſacrée du P. Lubin, & les Cartes d'Adrichomius, de Samſon, de Duval, de la Ruë, de Ligtfoot, & celles que nous avons miſes à la tête de Joſué, &c.

Joan. Quiſtorpii, Nebo, ſeu de Terra ſancta apud Crenium, faſcic. 9.

Petri Danielis Huëtii, de navigationibus Salomonis.

Le même, Diſſertation ſur la ſituation du Paradis terreſtre. *in* 12. Paris.

Le même, Hiſtoire du commerce, & de la navigation des Anciens. Paris 1716. *in* 12.

Gaſpar. Bareirii, de Ophira regione.

Aug. Calmet, Diſſertation ſur le pays d'Ophir, à la tête de la Généſe.

Lucæ Holſtenii, Ep. ad Berthold. Nihuſium de fluvio Sabbatione, de quo Joſeph in Bello Jud. l. 7. c. 24.

Nicol. Fullerus, de fabuloſo flumine Sambatione.

Joan. Buxtorf, *Lexicon Thalmudic. de Sabbatione ex Rabinis.*
Hadriani Relandi, *Paleſtina illuſtrata*, *t.* 1. *p.* 291.
Alphonſi Toſtat, *Liber de ſitu Terræ ſanctæ.*
Anſelmi, *Deſcriptio Terræ ſanctæ.*
Chriſtoph. Heidman, *Paleſtina ſive Terra ſancta.*
Chriſtoph. Pizelii, *Theatrum Terræ ſanctæ.*
Cornel. à Beughem, *Bibliographia hiſtorica & geographica.*
Didaci Martinez, *Deſcriptio Idumææ.*
Jacobi Ziegleri, *Terræ ſanctæ deſcriptio.*
Joan. Briſſelii, *Terræ ſanctæ Topotheſia brevis*, *&c.*
Joan. Peruſini, *Deſcriptio Terræ ſanctæ.*
Michaël Altſinger, *Terra promiſſionis topographicè & hiſtoricè.*

Il eſt bon auſſi d'avoir les anciens & les nouveaux Voyageurs de la Terre ſainte, comme *Jacques de Vitri*, Evêque d'Acre.

Jean Zvvallart Mayeur, de la ville d'Ath, Voyage de Jéruſalem. A Anvers 1608. *in quarto*, avec figures.

Fretellus, Archidiacre d'Antioche.

Jacques Pantaleon, Patriarche de Jéruſalem.

Roger Bacon, Cordelier Anglois.

Jean Maudeville, imprimé à Anvers 1564.

Rodolphe Langius, imprimé à Cologne 1517.

Gerard Kuinretorf, Voyage de Jéruſalem, imprimé à Campen en 1520.

Barthelemy de Salignac, imprimé à Lion en 1526.

Bernard de Breidembach, à Spire en 1502.

Martin Baumgart de Breitembach. Norimberg 1534.

Chriſtoph. Heimand, *François Careſme*, *Otthon d'Apper*, *le P. Eugene Roger*, *Jean Paſcha*, Carme de Malines, en 1527.

Pierre Appianus, *Gerard Mercator*, *Volfang de Veiſſembourg*, *Jean Ceverio de Vera*, Voyages de la Terre ſainte.

Jean Cotovic. Jean Doubdan, *Jean Dubliabe*, *Ludolphus Suchenſ. Leonard Rauvolphe.*

M. Maundrel, Voyage d'Alep à Jéruſalem, *in* 8. excellent.

Adami Reiſneri, *Deſcriptio Jeruſalem è Germanico in Latinum verſa*, *per Joan. Heydenum. Francofurti* 1563.

Voyage de Jéruſalem par Jean Zvvallart. Anvers 1608.

M. de Beauveau, Voyage du Levant à Toul 1608.

Hermanni Borculoo, *Civitatis Jeruſalem & locorum ſacrorum deſcriptio. Ultrajecti* 1538.

Gerardi Joannis, *Abbatis Monaſterii à Beon*, *Deſcriptio Jeruſalem & locorum ejus.*

Telmanni Stella, *Stigenſis Jeroſolimit. urbis & totius terræ promiſſionis tabula. Antuerp.* 1557.

Petri Lackſteyn, *Deſcriptio antiquæ & novæ urbis Jeroſolymorum. Calcariæ Clivorum* 1570.

On peut voir la liſte des Auteurs citez par Adrichomius, à la fin de ſa Deſcription de Jéruſalem imprimée à Cologne, *in oct.* 1585.

ETUDES, ECOLES, LIVRES DES HEBREUX.

Joan. Henrici Maii, *Synopſis Theologiæ Judaïcæ veteris & novæ. Gieſſæ* 1658. *in* 4.

Jo. Bened. Carpzovii, *Introductio in Theologiam Judaïcam.*

Joſephi de Voiſin, *Theologia Judæorum. Pariſ.* 1574. *in quarto.*

Antonii Hulſii, *Theologia Judaïca. Bredæ* 1653. *in quarto.*

Joan. Alent, *Theologia Judaïca recentior. Herborn.* 1694. *in octavo.*

Th. Hac'ſpan, *de uſu Rabinorum in Theologia.*

Claud. Capellani, *Mare Rabinicum inſidum. Pariſ.* 1667. *in* 12.

Julii Bartolocci, *Bibliotheca Rabinica*, *cum Supplemento Caroli Joſephi Imbonati*, 5. *voll. in fol.*

Scipionis Sgambat, *Archiv. vet. Teſtam. Neapoli* 1703. *fol.*

Gilberti Gaulmin, *de Apocryphis Hebræorum ſcriptis.*

Joan. Alberti Fabricii, *Codex pſeudo-epigraphus vet. Teſtam. Hamburgi & Lipſiæ* 1713. *in octavo.*

Ejuſdem, *Codex Apocryphus novi Teſtam. Hamburg.* 1703. *in oct.*

Joan. Van Bachinſen, Diſſert. de Academiis, Academicorumque titulorum origine Hebraica. Hannov. 1705.

Joan. Leonard Heubner, Diſſertationes de Academiis & Societatibus Litterariis Hebræorum. Vitteberg. 1703.

Jacobi Alting. Hiſtoria Academiarum, & promotionum Academicarum. Amſterd. 165-. *in* 12.

Ejuſdem, Studioſus & Doctor Hebræus.

Jul. Bartolocci, Ritus ſtudendi in Academiis Judæorum, t. 1. *Bibliot. Rabinice, pag.* 486. *Vide & t.* 3. *p.* 663. 667. *& ſeq.*

Aug. Calmet, Lettre contre M. Fourmont, *in* 12. Paris 1710.

Georg. Urſini, Antiquitates Hebraicæ Scolaſtico-Academicæ. Hafn. 1698. *in quarto.*

Aug. Calmet, Diſſertations ſur les Ecoles des Hébreux, à la tête de Jérémie.

Chriſtiani Frideric Villiſchi, de filiis Levitarum. Lipſ. 1708.

Rodolfi Martini Meelfurer, Diatriba de meritis Hebræorum in rem Litterariam. Vitteberg 1669.

Maimonides, de ſtudio Legis, cum Notis Roberti Clavering. Oxon. 1705. *in quarto.*

Henrici Otthonis, Hiſtoria CXXX. *Doctorum Miſchnicorum.*

M. Baſnage, Hiſt. des Juifs, t. 5. l. 7. c. 7. p. 115. Edit. de Paris 1710.

Jacobi Alting. de concionibus Judæorum poſt reditum è Babylonia.

Joan. Chriſtophori Vagenſeil, de concionibus Judæorum noſtræ ætatis, in lib. cui titulus eſt, Tela ignita ſathanæ, *p.* 245. *& ſeq.*

Guillelmi Surenhuſii, Theologia Hebræorum. Amſtelodami, in quarto.

SECTES DES JUIFS.

Nicolai Serrarii, Tribæreſis, ſeu de Tribus Judæorum ſectis, inter Opuſcula ejuſdem.
Joſephi Scaligeri, Elenchus Tribæreſeos.

Joan. Druſii, de Sectis Judæorum.

Julii Bartolocci, de Saducæis, Baithuſeis aliiſque Judæorum Sectis, t. 1. *Biblioth. Rab. p.* 376.

Aug. Calmet, Diſſertations ſur les Sectes des Juifs, à la tête de S. Marc.

M. Baſnage, Hiſt. des Juifs, l. 3. t. 1. c. 1. 2. 3. &c. des Sectes des Juifs. Voyez auſſi le Livre 9. du même.

Jacobi Rhenferd, Diſſert. de fictis Judæorum hereſibus.

Jacobi Triglandii, de Caraïtis.

Rich. Simon, Diſſertation ſur les Caraïtes & les Samaritains.

Baſnage, Hiſtoire des Juifs, l. 9. c. 1.

Julii Bartolocci, de Rechabitis, Bibliot. Rab. t. 1. *p.* 122.

Herman Vitſius, de Rechabitis.

Aug. Calmet, Diſſertation ſur les Réchabites.

Voyez auſſi Bolduc, *de Eccleſia ante Legem.*

Adriani Relandi, de Samaritanis.

Caroli Imbonati, de Samaritanis, t. 4. *Bibl. Rab. p.* 171.

Samaritanorum Epiſtolæ ad Scaligerum, Ludolfum, & fratres in Anglia diverſis temporibus ſcriptæ.

Chronicon Samaritanorum, Auth. Eduard. Bernard.

M. Baſnage, Hiſtoire des Juifs, traite *des Samaritains* dans tout ſon Livre huitiéme, des *Thalmudiſtes*, *Caraïtes*, & *Cabaliſtes*, dans tout le Livre neuviéme. Voyez auſſi la Bibliothéque Rabinique de Bartolocci.

Julii Bartolocci, de Angelis & Dæmonibus ſecundùm Hebræos, t. 1. *Bibliot. Rab.*

Aug. Calmet, Diſſertation ſur les bons & les mauvais Anges, à la tête de ſaint Luc.

Jul. Bartolocci, de Inferno & Purgatorio ſecundum Hebræos, Bibl. Rab. t. 2. *p.* 128.

Ejuſdem, de Peccato originali, ſeu figmento malo Rabbinorum, t. 2. *p.* 43.

MONNOYES, POIDS, MESURES DES HEBREUX.

Eduardi Bernard. de menſuris & ponderibus antiquis, & de mari Salomonis.
Jo. Gaſpar. Eiſenſchmid, de ponderib. & menſuris veterum Roman. Græc. & Hebræorum; necnon de valore pecuniæ veteris. Argentorati 1708.

Henrici Guntheri Thulem, de variis ſiclis & talentis Hebræorum. Erford 1676. *in* 12.

Andreæ Reyer, siclus sacer & regius appensus.
Car. Joseph. Imbonati, de nummis Hebræorum, t. 4. p. 158. Bibliot. Rab.
Ben. Ariæ Montani, Thubal-caïn. t. 8. Critic. Lond.
Gaspar. Vaserus, de nummis Hebræor. Tiguri 1605. *&c.*
Raphaël Avellinus, declaratio numismatis Hebraici David & Abraham. Italicè.
Eduard. Breverod, de ponderibus & pretiis veterum nummorum. Lond. 1614. *in quarto.*
Marquardi Freheri, de numismate censûs. Heidelberg 1699. *in quarto.*
Henrici Bunting, de monetis & mensuris sacræ Scripturæ. Helmstad 1683.
Herman Corringius, de nummis Hebræorum paradoxa. Helmstad. 1675.
Ottho Sperling, de nummis non cusis.
Fortunatus Schaccus, Myrothecii, l. 2. c. 3.
Adrianus Relandus, Dissert. de nummis Samaritanorum.
Le P. Harduin, & *Jean Gagnieres*, ont écrit sur le même sujet.
M. Cumberland, Essai touchant les monnoyes, les poids, & les mesures des Hébreux. *Lond.* 1686. *in oct. Anglicè.*
Stanisl. Cesepsius, de siclo & talento Hebræorum. Item, de ponderibus & mensuris.
Jacobi Tirini, de antiquis Hebræorum, &c. ponderibus, mensuris & monetis.
Joan. Henrici Hottingeri, de nummis Orientalium, Hebræorum maximè & Arabum.
Joan. Pastuitii, de siclis & nummis Hebraïcis.
Joan. Selden, Liber de nummis.
Joan. VVlferi, de siclo mense Adar offerendo.
Josiæ Simleri, vocabula rei nummariæ, ponderum, & mensurarum Græca, Hebraïca, Arabica.
Ludov. ab Alcazar, Opusculum de ponderibus & mensuris.
Marini Mersenne, Tract. de mensuris, ponderibus, & nummis Hebræorum, Græcorum, &c.
Matthei Hosti, Historia rei nummariæ veteris, &c.
Ejusdem, lib. 3. de veteribus ponderibus & mensuris intervallorum, Romanis, Græcis, Hebraïcis, &c.
Philippi Labbe, Bibliotheca nummaria.
M. le Pelletier de Roüen, des monnoyes, des poids, & des mesures des Hébreux réduites à celles de France, imprimé à la tête du Commentaire du P. Calmet sur la Genèse.
Réduction des Monnoyes anciennes des Hébreux & de quelques autres Peuples à nôtre poids de marc, par M. Turpin Conseiller à la Cour des Monnoyes, imprimée dans ce Dictionnaire, t. 2.
Le R. P. Lamy de l'Oratoire a aussi donné des Tables des monnoyes, des poids, & des mesures des Hébreux dans son Apparat; mais ce n'est qu'un abrégé d'un grand Ouvrage qui vient de paroître de lui sur ce sujet.
Joan. Mariana, de ponderibus & mensuris. Voyez-le dans la nouvelle Edition de Menochius, où le P. Tournemine adapte aux poids & monnoyes de France, ce que Mariana a dit des monnoyes par rapport à l'Espagne.

DISSERTATIONS, OU AUTRES OUVRAGES sur les animaux, les plantes, les pierreries, & les maladies dont il est parlé dans l'Ecriture.

BEned. Ariæ Montani, Naturæ Historia. Antuerp. 1601. *& in Bibl. Polyglott. Antuerp.*
Samuëlis Bochart, Hierozoïcon, seu de animalib. sacræ Scripturæ, 2. *vol. in fol. Lond.* 1664.
Stephani Veseci, Epitome Samuëlis Bochart. Francquer. 1690. *in quarto.*
Joan. Henrici Maii, Epitome ejusdem Hierozoici Sam. Bochart. Francfort. 1686. Cet Auteur reprend assez souvent Bochart, & quelquefois avec raison.
Volfang Franzius, de animalib. sacr. Script. Vittemberg 1617. Il a été augmenté & perfectionné par Jean Cyprien en 1712. 2. vol. *in quarto.*
Joan. Bustamantii, de animalibus sacræ Scripturæ reptilibus. Complut. 1595. 2. *vol. in quarto.* Cet Ouvrage est bien superficiel en comparaison de Bochart.
Godefr. Muller, Therologia Biblica, seu de animalib. Biblicis. Vitteberg 1676. *in* 8.
Joan. Henrici Ursini, animalium Biblicorum Nomenclator. lib. 4. *Miscellan. sacror. Norimberg.* 1666. *in octavo.*

DES

DES MALADIES.

Franciſci Valeſii Soc. Jeſu, de ſacra Philoſophia. Lugd. 1592. *in octavo.* Il parle des maladies rapportées dans l'Ecriture.

Guillelmi Ader, de morbis Evangelicis.

Thomæ Bartholini, de morbis Biblicis, apud Cren. faſcic. 5.

Ejuſdem, de latere Chriſti aperto, de Cruce, & de Paralyticis novi Teſt.

Chriſtiani Varlize, de morbis Biblicis. Vitteberg. 1714. *in oct.*

Conradi Johreni, Diſſert. de morbis Biblicis, & de Chriſto medico. Francford ad Oderam. 1704.

Valentini Henrici Vogler, de rebus naturalib. & medicis, quarum in ſacra Scriptura fit mentio. Helmſtad 1682.

Aug. Calmet, Diſſertation ſur la Médecine des Hebreux, à la tête de ſon Commentaire ſur l'Eccléſiaſtique.

DES ARBRES, ET DES PLANTES.

Ludovici Rumetii, Viridarium ſacræ Scripturæ, de arboribus frugiferis, & infrugiferis, & aromaticis. Pariſ. 1628. *in oct.*

Villelm. Sarcerius, Herbarium ſpirituale Germanicè. Francford 1573.

Andr. Cocquius, Hiſtoria ſacra plantarum, arborum & herbarum ſacr. Script.

Levinus Lemnius, de plantis ſacris.

Joan. Henric. Urſinus, Arboretum Biblic. Norimberg. 1663.

Thomæ Broun, Obſervationes de plantis in ſacra Script. memoratis.

Iſidor. Barreira, de plantis, floribus, & fructibus ſacr. Script.

DES PIERRES PRECIEUSES.

S. Epiphanii, de duodecim gemmis pectoralis ſummi Pontif. t. 2. *Operum.*

Franc. Ruæi, de gemmis Apocalypſis. Franc. 1596.

Matthæi Hilleri, Lib. de XII. *gemmis in pectorali ſummi Pontif. Tubing.* 1598. *in quarto.*

Ludov. de Dieu, Comment. in Exod. XXVIII. 17.

Eduard. Bernard. Not. ad Joſeph. lib. 3. *Antiq. p.* 180.

Paſchalis Balduini, de Hebraicis gemmarum nominibus.

Joan. Braunii, de veſtitu Sacerdotum Hebr. l. 2. *c.* 8.

Joan. Bayerus, Diſſert. de ſapphiro ſacræ Script. Il prétend que ce n'étoit autre choſe que le *lapis*, ou *lazuli*, ou la pierre d'azur, qui eſt la même choſe.

Samuëlis Reiberi, Matheſis Moſaica. Kil. 1679. *in quarto.*

Joan. de May, Phyſiologia ſacra. Middelbourg 1661. *in quarto.*

SUR LE MANGER, LE MARIAGE, ET LES HABITS des Hébreux.

FESTINS DES HEBREUX.

Joan. Guillelm. Stuckius, Antiquitates convivales, Hebræorum, Græcorum, Romanorum.

Augustin Calmet, Dissertation sur le manger, les festins, &c. des anciens Hébreux, à la tête du Comment. sur l'Ecclésiastique, p. LVII.

Theod. Dassovii, de accubitu ad Agnum Paschalem. Vittemberg 1698.

Joan. Buxtorf, de Cœnæ primæ Paschalis ritibus & forma.

M. Phil-Rohr, Pictor errans in Historia sacra, t. 2. Thes. Theol. Philol.

Voyez Fabricius, *Bibliograph. antiquariæ, c.* 19. *n.* 1. 2. 3. 5.

Et M. Le Pelletier de Roüen, *Erreurs des Peintres*, dans les Journaux de Trévoux, en plusieurs articles.

HABITS DES HEBREUX.

J'Ai déja parlé des *habits des Prêtres* sur l'article des *Prêtres.*

Melchior Leidecker, de vestibus & ornamentis Hebræorum privatorum, de Republ. Hebr. l. 12. *c.* 8.

Jul. Bartolocci, de iisdem. t. 1. *Bibliot. Rab. p.* 556. 576. 579.

Mich. Becht, de usu phylacteriorum Judaic. Vide Interpp. ad Matt. XXIII. 5.

Matth. Hiller, de vestibus Hebræorum fimbriatis. Tubing. 1701.

Friderici Adolphi Lampe, de sacco, cilicio, cinctura & calceis Hebr.

Antonii Bynæi, de calceis Hebræorum.

Fortunati Scacchi, de vestibus & ornamentis Regum apud Hebræos. Myrothecii, l. 3. *c.* 38. 43.

MARIAGES DES HEBREUX.

Joan. Buxtorf, de nuptiis & divortiis Hebræorum.

Joan. Selden, uxor Hebraïca.

Item de jure nat. & gent. l. 5.

Aug. Calmet, Dissertation sur les mariages des Hébreux, à la tête de son Commentaire sur le Cantique des Cantiques.

Le même, Dissertation sur le divorce, à la tête du Livre du Deutéronome.

S. Joan. Chrysost. Sermo de libello repudii.

Thomæ Pii, de divortiis Hebræorum. Londini 1603. *in quarto.*

Roberti Senalis, de divortio matrimonii Mosaïci per Evangelicam legem rejecto.

Thalmud, Tract. Kiduschim, Cethuboth, & Gittim.

Joan. Bened. Carpzovii, de chupha Hebræorum. Disputat. Academ. p. 411. *& seq.*

Joan. Barthold. Niemer, Dissert. de consanguinitatis & affinitatis gradibus. Helmstad 1699. *in quarto.*

Jac. Perizonii, de ducenda defuncti fratris uxore. Deut. XXV. 5. 6.

Samuelis Friderici Bucher, de velatis & conclusis feminis. Budissæ 1717. *in* 12.

Alberti Fabricii, bibliograph. antiquaria, c. 20.

Sur la polygamie, voyez Selden, *Uxor Hebraïca, l.* 1.

Heidegger Historia Patriarcharum.

Melchior Zeidler, Tract. de polygamia.

Montacutius, in Apparatu, p. 193. *& seq.*

Julii Bartolocci, de essentia matrimonii apud Hebræos, t. 3. *Bibliot. Rab. p.* 159.

Vide Interpretes ad Matth. V. 32. XIX. 9.

Joan. Christoph. Vagenseil, de uxore adulterii suspecta.

Guillelmi Salder, de aquis amaris.

Andreæ Acoluti, de aquis amaris.

POESIE, ET JEUX DES HEBREUX.

Augusti Pfeiffer, Dissert. de Poësi Hebræorum.
Franc. Gomare, nova Davidis Lyra.
Lud. Capelle, Animadversiones in lib. cui titulus : Nova Davidis Lyra.
Marc. Meibomii, Psalmi David XII. *prisco Hebræorum metro restituti. Amstelod.* 1698. *in fol.*
Julii Bartolocci, de Poësi moderna Hebræorum, Bibliot. Rab. t. 2. *p.* 244.
M. le Clerc, Bibliothéque universelle, année 1688. p. 219. Essai de critique, où l'on tâche de montrer en quoi consiste la Poësie des Hébreux.
M. l'Abbé Fleury, Dissertation sur la Poësie des Hébreux, à la tête du Commentaire du P. Calmet sur les Pseaumes, t. 2. p. XLII.
Aug. Calmet, Dissertation sur la Poësie des Hébreux, à la tête du Commentaire sur l'Exode.
Sur la Poësie moderne des Hébreux, voyez-en les régles à la fin du *Thesaurus Grammaticæ Hebr.* de Jean Buxtorf.
Vagenseil, Dissert. de lusibus Hebræorum, in Lib. ejus de Norimberga, c. XXII.
Joan. Henrici Otto, Lexic. Rabinicum, voce : Ludus.
Thomæ Lyde, de Ludis orientalium. Oxon. 1694. *in oct.*

MUSIQUE, INSTRUMENS DE MUSIQUE DES HEBREUX.

Julii Bartolocci, de Psalmis & musicis instrumentis Hebr. Bibliot. Rab. t. 2. *p.* 184.
Caroli Joseph Imbonati, de Hebræorum musica. Dissert. Ibid. t. 4. *p.* 427.
Salomonis Vantil, de musica veterum Hebræorum. Belgicè, Dordrecht 1692. *in quarto.*
Aug. Calmet, Dissertation sur la Musique des anciens Hébreux, à la tête de son Commentaire sur le second Tome des Pseaumes.
Le même, Dissertation sur les instrumens de musique des Hébreux, *là-même.*
Christiani Zoëga, de buccina Hebræorum. 1692.
Joan. Gabriel. Dreschleri, Dissert. de Cythara Davidica. Lips. 1670.
Fortunati Scacchi Myrothecii, l. 3. *c.* 35.
Augusti Pfeiffer, dubia vexata sanctæ Scripturæ, ad Psal. IV. 1.
Vagenseil ad Sota, p. 962.
Cypriani de la Huerga, Ord. Cistercienf. mort en 1560. a laissé un Traité manuscrit intitulé : *De Ratione musicæ & instrumentorum usu apud veteres Hebræos.* Voyez *Imbonati t.* 5. *p.* 338. *Bibliot. Rab.*

FUNERAILLES DES HEBREUX.

Martini Geieri, de luctu Hebræorum. Lipsiæ 1666. *in* 12.
Friderici Mulleri, lib. 3. *de sepulchris Hebræorum. Giessæ* 1664. *in quarto.*
Joan. Nicolai, de sepulchris Hebræorum, in quarto. Amstel. 1705.
Joan. Henrici Hottingeri, Cippi Hebraici. Heidelberg 1659. *in* 12.
Monumenta antiqua Judaïca Augustæ Vindelicorum reperta, cum Notis Matthiæ Friderici Beckii 1686. *in octavo.*
Aug. Calmet, Dissertation sur les funérailles des Hébreux, à la tête de l'Ecclésiastique.
Joan. Selden, de successione in bona defuncti secundùm Leges Hebræorum. Londini, in quarto 1641.
Aug. Calmet, Dissertation sur la résurrection des morts, à la tête du second Tome du Commentaire sur saint Paul.
Menasse-Ben-Israël, de resurrectione mortuorum. Amstelod 1636. *in* 12.
Jul. Bartolocci, de resurrectione secundùm Thalmudistas, t. 3. *Bibliot. Rab. p.* 475.
Theodori Dassovii, de mortuorum resurrectione, ex mente veterum Hebræorum.
Voyez aussi la Dissertation sur l'os nommé *luz* par les Rabbins, tom 1. Biblioth. Rabinique, p. 86.
Et Buxtorf, Synag. Judaïca, c. 35.
Melchior Leidecker, de Rep. Hebræorum, l. XII. *c.* 10.
Joan. Bened. Carpzovii, Nepotis, de sepultura Jacobi Patriarchæ, in parentis Dissert. p. 1670.

Joan. Hieronymus Sopranes, digreſſione de ritibus Hebræorum in funere, & de publico eorum privatoque luctu, quæ Davidi ipſius ſubjecta eſt. Lugd. 1643.

Menochius, l. 8. *de Repub. Hebr. c.* 5. *& ſeq.*

Godwin, in Moſe & Aaron, l. 6. *c.* 5.

Octavii Ferrarii, Electa, l. 2. *c.* 20.

Joan. Jacobi Chifletii, de linteis & faſciis ſepulcralibus. Antuerp. 1624. *in quarto.*

Joan. Andr. Schmidt, de Tumba Salvatoris, Diſſert. Helmſtad. 1703.

Vide & Steph. le Moine, varia ſacra, t. 2. *p.* 516. *& ſeq.*

Et Jo. Albert. Fabricii, Bibligraphia antiquaria, c. 23.

Ceux qui voudront connoître, ou conſulter les Auteurs Juifs qui ont écrit ſur tous les ſujets que nous venons de propoſer, & ſur pluſieurs autres qui peuvent avoir quelque rapport à l'étude de l'Ecriture ſainte, pourront voir le Catalogue de ces Ecrivains, qui ſe trouve à la tête du quatriéme Tome de la Bibliothéque Rabinique de Bartolocci, & d'Imbonati, p. xxi. & ſuiv.

Et pour les Auteurs Chrétiens, tant Catholiques, que Proteſtans, on pourra voir *Fabiani Juſtiniani, Index univerſalis. Rom. in oct.* 1614.

Et *Guillelmi Crovæi Elenchus Scriptorum in ſacram Scripturam.*

Le P. le Long de l'Oratoire, ſuite de ſa Bibliothéque ſacrée, à préſent ſous la preſſe.

Et le P. Charles-Joſeph Imbonati dans tout le cinquiéme Tome de ſa Bibliothéque Rabinique.

DICTIONNAIRE


CARTE GEOGRAPHIQUE
DU MONDE ANCIEN,
Suivant le Partage
des ENFANS de NOË,
Aprés leur dispersion arrivée à BABEL.
Dressée
par le R.P. DOM AUGUSTIN CALMET
ABBÉ DE St. LEOPOLD DE NANCY,
et Gravée par P. Starckman.
1721.
OCEAN SEPTENTRIONAL
OCEAN OCCIDENTAL
Occident
Septentrion
Midi
Orient
SARMATIE
MOSCOVIE
ROSCH
RUSSIENS
MAGOG
GERMANIE
GOTHS
Visigoths
GETHES
GAULE
IBERIE
ESPAGNE
LA GRANDE MER
MAURITANIE
Cesariene
Numidie
Tingitaine
PHUTH
LIBIE
Laabim
Anamim
GARAMANTES
Garama
GETULIE
CHAM
AFRIQUE
ARMENIE
EDEN
MER CASPIENNE
ASIE
HIRCANIE
PARTHIE
Sabatha
SUSIANE
PERSE
CARAMANIE
ARIE
GEDROSIE
INDE
ARABIE DESERTE
ARABIE HEUREUSE
OCEAN INDIEN
Hevila
Regma
Dedan
Sabatha
Sabe
Elisariens
Saphar
Arabie
Ludim
Casluim
Nephtuim
Egipte
Thebaide
EGYPTE
MER ROUGE
Petzora
Riphath
Tobolsk
Togorma
Gomer
Thubal
Iberie
Mosques
Ophir
Pont
Cappadoce
Syrie
Arabie
Babylonie
Chaldée
Sela
Persepolis
Persepolis
Sogdiane
Chomariens
Indo Scythes
Bracmanes
Indus
Ammoniens
Cyrenaique
Marmarique
Adirmachides
Montagnes d'Atlas
Nas-amonos
Gerra
Sabis
Rhegmanes
Maces
Oman
Metace
Adramites
Homerites
Arabie
Ocelis
Mare
Sabatha
Sabe
Elisariens
Muza
Cathramotites
Saphar
Ocean
Orient
Occident
Midi


MER CASPIENNE
Source de l'Euphrate
ARMENIE MAIEURE
Niphate M.
Monts Gordyens
Source du Tigre
Antitaurus M.
M. Taurus
MEDIE
Arche de Noé
Mont Ararat
Ecbatane
Taurus M.
CILICIE
Tarse
Adana
Issus
Amanus M.
ASSIRIE ou ADIABENE
GAUZANITIDE
Ninive
Carrhes
Mausal
MESOPOTAMIE ou ARAM NAHARAIM
Tigre Fl.
Zagrus M.
ELYMAIDE
Salamine
CHYPRE I.
MER MEDITERRANÉE
SYRIE
Ur
Tesphonie
Ctesiphon
Babilone
Aparnée
Parchoatras M.
Suse
Tripoli
Eden
Orontes F.
Paradisus
EUPHRATE Fl.
Sidon
Tyr
Damas
Ecluse R.
CESSIE
Sichem
Galaad
Jerusalem
Sodoma
Lasa
Gomorra
Adama
Seboim
IUDÉE
IDUMÉE
ARABIE PETRÉE
EDEN
Araxa
Talathi
CHUS ou CHUZESTAN
Anuchtha
Charax Spasini
ELYMEENS
Pasinigallum
Pelodes
Nagira
ARABIE DESERTE
Teredon
SABEENS
Calathua
ARABIE HEUREUSE
GOLFE PERSIQUE
Ichara V.
Carek N.
Baharen N.
Tilus V.
le Catif N.
Rhegma V.
GOLFE ARABIQUE
CARTE DU
PARADIS TERRESTRE
Suivant le Systême de Mr. HUET
et Executé par P. STARCK-MAN

CARTE DU PARADIS TERRESTRE

Suivant le Système de l'Auteur et Executé par P. STARCK-MAN.

PONT EUXIN
PHISON au jour d'huy Phasis
TERRE D'HEVILATH
Fl. GOPHRAT
MER CASPIENNE
Ophir
PARADIS
CHUS
Cyrus Fl.
EUPHRATES Fl. au jour d'huy FRAT ou FORAT
ARMENIE
Artaxata
ARAXE au jour d'huy
MEDIE
M. Gordiées
EDEN
GEHON Fl.
Edesse
Samosate
M. Masius
ARARAT Montagnes
Sapires
TERRESTRE
les Portes Caspiennes
ARAMNAHARAIM
Elongosine Source
ASSIRIE
M. Taurus
Chalach
OU
Lycus Fl.
Haran
Chaborâs Fl.
Marais Thospites
Nisibe
M. Singare
Ur
Resen
Messuh
Chaboras
Phalga
Circesium ou Carchemis
Senecas Araxe Fl.
ADIABENE
Ninphée
Ninive ou Ninus
Tapsaq
Petore
Marcas Fl.
Campagne de Senaar
Virta
Caprus Fl.
EUPHRATE au jour d'huy FART
Cittacene
TIGRE Fl. au jour d'huy DIGLAT ou Diglat
Seleucie
Ctesiphon
Sabatha
Ura
BABILONIE
Sabatique
Elymaïs
ou FORAT
Suses
SUSIANE
BABYLONE
Fl.
Chalanne
Eulée Fl.
Achad
CHALDÉE
Arach
Casdim
Orchoë

75 80 85
40 35 30



MER MEDITERRANÉE
ou selon les Hebreux
MER OCCIDENTALE ou la GRANDE MER
CARTE
du Voyage et Routes
DES ISRAËLITES
dans le Desert
DEPUIS LEUR SORTIE DE L'EGIPTE
JUSQU'AU PASSAGE DU JOURDAIN.
Dressée et Gravée sur le Plan
de L'AUTEUR par P. STARCK-MAN.
Milles Romain
5. 10. 20. 30. 40. 50.
EGIPTE
THEBAIDE
MER ROUGE
Golfe Heroopolite
Golfe Elanitique
LE DELTA
NOME DE TANIS
NOME DE MENDÉS
NOME ARABIQUE
TERRE DE GESSEN
TERRE DE CHANAAN
ACRABATÉNE
IDUMEENS
MOABITES
AMORRHÉENS
MADIANITES
MER MORTE
ARABIE PETRÉE
DESERT DE ZIN
DESERT DE PHARAN
DESERT DE SUR
DESERT DE SIN
DESERT DE CADEMOT
Nil Fleuve
Tanis
Setrium
Magdolum
Peluse
Mont Casius
Lac Sirbon
Bethaphu
Rinocorure
Ascalon
Gaza
Jericho
Galgal
Bethâbara
Esebon
Plaine de Moab
Cademoth
Dibon Gad
Nahaliel
Matana
Aroer
Ar
Bamoth Arnon
Arnon Torent
Hebron
Jebus ou Jerusalem
Ephrata ou Betleem
Céélatha
Lebna
Remnon Phares
Ressa
Rethma
Cades-barné
Montagne de Hor
Mozerot ou Mozera ou Hazerot
Obot ou Obodas
Zared
Je-abarim
Salmona
Phunon
Petra
Pharan
Bene jacan
M. Gadgad
Hebrona
Asiongaber
Mont Sinaï
Elath ou Ailath
Tor
Madian
Alus
Daphea
Sin
Elim
Mara
Sur la Mer Rouge
Sur
Magdalum
Phagroriopolis
Etham ou Buthan
Heroüm
Socoth
Bubaste
Pitom ou Patume
Latopolis ou Babilon
Heliopolis
Memphis
Phibahiroth
Beel-sephon ou Clysma
Ramessé
Setroïte
Papremise: les Ramises
Veteranorum
Scenæ
Tahat
Thare
Metca
Torent du Desert
Torent de Zared
Meroë Isle


CARTE DE LA TERRE PROMISE
Dressée par l'Auteur du Commentaire sur JOSUÉ et Gravée par Liébaux Géograf.
Echelle
Lieues d'une Heure de Chemin ou de 3000. Pas Géométriques
Lieues Communes de France de 2500. Pas Géométriques
Mille Pas Géométriques
Stade de 125. Pas.
ARAM ou SYRIE DE SOBA
COELÉ SYRIE
Vallée de Bucca
ANTILIBAN
MONT LIBAN
ARAM ou SYRIE DE DAMAS
Machati
Plaine du Liban
Mont Hermon
Trachonite
Iturée
TRIBU D'ASER
TRIBU DE NEPHTALI
HAUTE GALILÉE ou GALILÉE DES GENTILS
DEMIE TRIBU BASAN ou BATANÉE DE MANASSÉ
Gessuri
Gaulanite
AVOTH JAIR
Plaine de Saron
BASSE GALILÉE
TRIBU DE ZABULON
Lac de Tiberiade ou Mer de Cineret
Terre de Hus
Pays de Job
AMMONITES
TRIBU D'ISSACHAR
DEMIE TRIBU DE MANASSÉ
TRIBU DE GAD
TUBIENLENS
TRIBU D'EPHRAIM
Acrabatene
Vallée de Saron
TRIBU DE RUBEN
Plaine de Moab
MOABITES
TRIBU DE BENJAMIN
TRIBU DE DAN
JERUSALEM
MER SALÉE ou LAC ASPHALTITE
MADIANITES
TRIBU DE JUDA
TRIBU DE SIMEON
DAROMA
Montée du Scorpion
Vallée des Salines
Monts de Seïr
IDUMEENS
AMALECITES
Monts de Seïr
Terre de Gessen
LA GRANDE MER ou MER MEDITERRANÉE
Septentrion
Occident
Orient
Midy

PLAN
Et Distribution
De la Terre de
CHANAAN,
Suivant la Vision
d'Ezechiel
Chap. XLVIII. Laquelle ne fut jamais éxécutée à la lettre, depuis le retour de la Captivité.

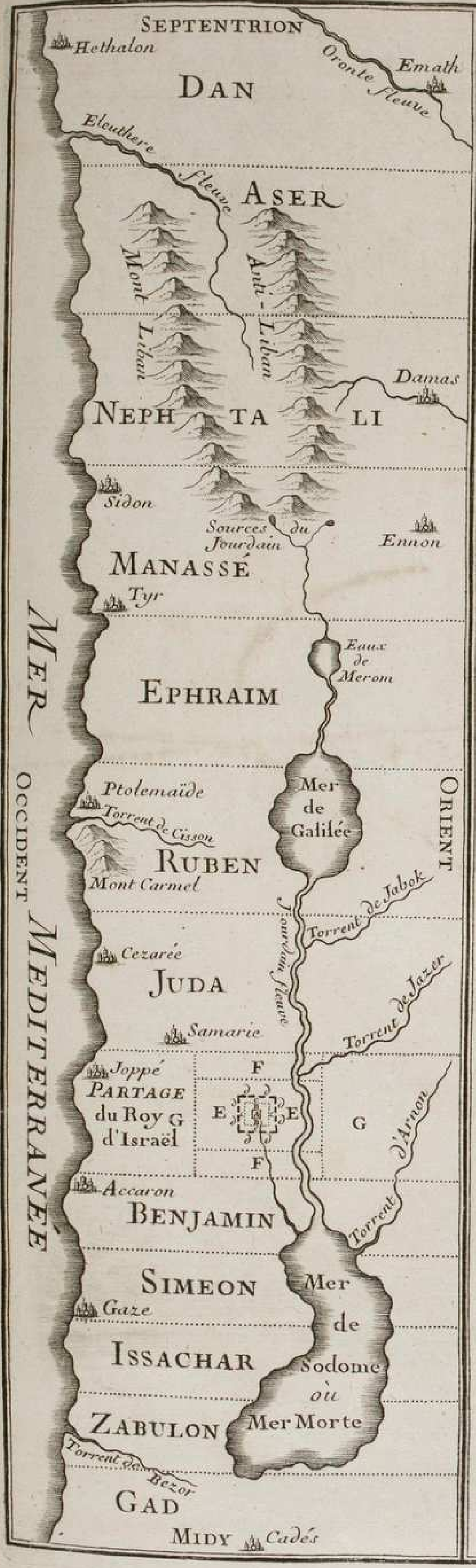

Renvois du Partage du Roy d'Israël, et des Lèvites.

A. *Temple du Seigneur, de 500. coudées en quarré. Ezechiel* XLV. 2.

B. *Ville des Lèvites de 4500. coudées en quarré et de dix huit milles de tour.* Ez. XLVIII. 16.

cccc. *Faubourgs de la ville des Lèvites, de 250. coudées de largeur.* Ezech. XLVIII. 17.

dd dd. *Portes de la ville des Lèvites, au nombre de douze, trois de chaque côté.* Ezech. XLVIII. 31. 32. 33. 34.

EE. *Ville des Laïques occupés au Service des Prêtres et des Lèvites, de 5000. coudées de large, sur 25000. de long.* Ezech. XLV. 6.

FF. *Terrain pour l'entretien des Artisans Laïques.* Ezech. XLVIII. 15.

GG. *Partage du Roy d'Israël de 25000. coudées de long, sur 12500. de large.* Ezech. XLVIII. 21.

Carte Particuliére des Païs que les Apôtres ont parcourus, et des Lieux les plus renommez ou ils ont Préché l'Evangile.

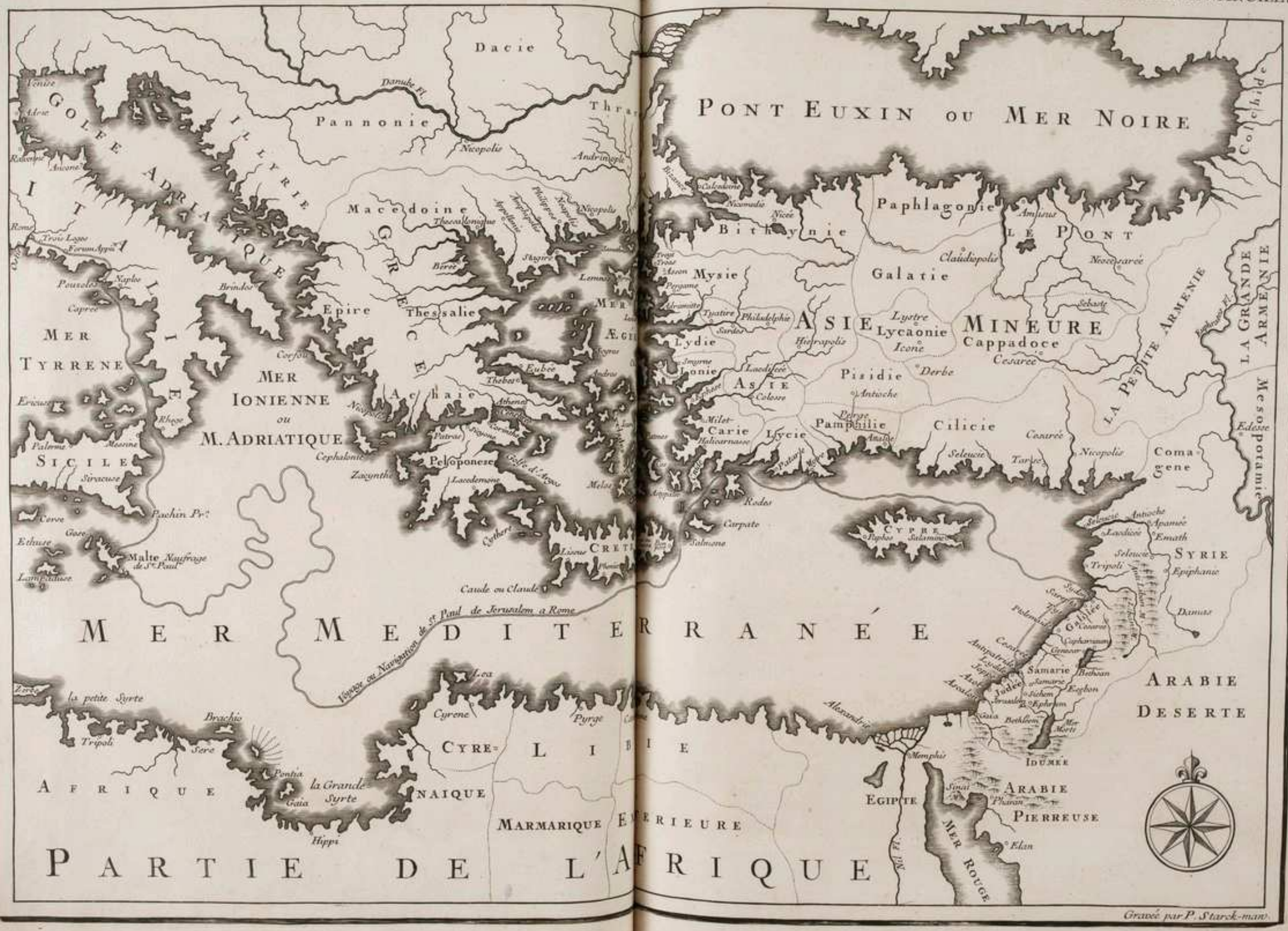

Gravée par P. Starck-man.



S. le Clerc inv. — F. Audran sc.

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE, CRITIQUE, CHRONOLOGIQUE, GEOGRAPHIQUE ET LITTERAL
DE LA BIBLE.

A

AGE du Monde. Voyez *Age*.

AARON, fils d'Amram & de Jocabed, de la Tribu de Lévi, (*a*) nâquit l'an du Monde 2430. (*b*) Il étoit plus âgé de 3. ans que Moyſe, (*c*) étant né l'année d'avant l'Edit de Pharaon, qui ordonnoit aux Hébreux de noyer tous les enfans mâles qui leur naîtroient. (*d*) Dieu s'étant manifeſté à Moyſe dans le buiſſon ardent, & lui ayant déclaré la réſolution qu'il avoit priſe de tirer par ſon moyen les Iſraëlites de l'oppreſſion des Egyptiens, Moyſe s'excuſa ſur la difficulté de cette entrepriſe, & ſur une difficulté naturelle qu'il avoit de parler : (*e*) mais Dieu lui dit qu'Aaron ſon frere ſeroit ſon Prophéte, ſon Interpréte ; qu'il porteroit la parole, & parleroit à Pharaon. En même-tems le Seigneur inſpira à Aaron de venir au-devant de Moyſe, qui quittoit l'Arabie, ou le pays de Madian, pour revenir en Egypte. Aaron s'avança juſqu'à la montagne ſainte : (*f*) Moyſe lui raconta tout ce que le Seigneur lui avoit dit ; & ils revinrent enſemble en Egypte.

Alors ils aſſemblérent les Anciens des enfans d'Iſraël, & leur firent ſçavoir que le Seigneur vouloit les tirer de l'eſclavage où ils gémiſſoient. En même-tems ils allérent ſe préſenter devant Pharaon, lui expoſérent les ordres qu'ils avoient reçûs du Seigneur, & firent en ſa préſence les prodiges que Dieu leur avoit ordonné de faire. (*g*) Mais ce Prince endurcit ſon cœur, les fit ſortir de ſa préſence, & ordonna à ſes Officiers (*h*) de ne plus fournir la paille aux Hébreux qui travailloient aux briques. Ce qui ayant jetté les Hébreux dans une eſpéce de déſeſpoir, ils s'en plaignirent amérement à Moyſe & à Aaron. Mais Dieu les raſſûra, & leur promit qu'il ſurmonteroit la réſiſtance des Egyptiens & l'endurciſſement de Pharaon par tant de fleaux & de prodiges, qu'enfin ils ſeroient contraints de renvoyer les Hébreux. Ce qui arriva en effet. Voyez l'article de *Moyſe*.

Pendant le voyage du déſert, Aaron fut déſigné de Dieu pour exercer ſon Sacerdoce dans le Tabernacle, (*a*) lui & ſes fils, à perpétuité. Il fut toûjours regardé dans l'armée d'Iſraël, comme le ſecond aprés Moyſe. Lorſque les Amalécites attaquérent les Iſraëlites, Moyſe monta ſur une montagne avec Aaron & Hur ; & pendant que Joſué combattoit dans la plaine, & que Moyſe élevoit ſes mains en haut ſur la colline, Aaron & Hur lui ſoutenoient les bras, afin qu'il ne ſe laſsât point. (*b*)

Moyſe étant monté ſur la montagne pour recevoir la Loi du Seigneur, aprés la ratification de l'alliance qu'il venoit de faire avec Iſraël, (*c*) Aaron & ſes fils, & les 70. Anciens d'Iſraël y montérent auſſi, mais non pas juſqu'au ſommet, & ils virent le lieu où étoit le Seigneur, ſans qu'il leur en arrivât aucun mal. Mais pendant les 40. jours que Moyſe y demeura, le peuple ennuyé d'une ſi longue abſence, s'adreſſa en tumulte à Aaron, & lui dit : (*d*) Faites-nous des Dieux qui marchent devant nous ; car pour ce Moyſe qui nous a tirez de l'Egypte, nous ne ſçavons ce qui lui eſt arrivé. Aaron troublé apparemment par la réſolution de ce peuple, leur dit de lui apporter leurs pendans d'oreilles, & ceux

(*a*) *Exod* VI. 20.

(*b*) 1570. avant J. C. & 1574. ans avant l'Ere Vulgaire, qui n'eſt que 4. ans aprés la véritable année de la naiſſance de J. C. Cette remarque ſervira pour toute la ſuite de cet Ouvrage.

(*c*) *Exod.* VII. 7.

(*d*) *Exod.* I. 22.

(*e*) *Exod.* IV. 10...14. 15.

(*f*) *Exod.* IV. 27. An du Monde 2513. avant J. C. 1487. avant l'Ere vulg. 1491.

(*g*) *Exod.* IV. 29. 30. 31... V. 1. 2. &c.

(*h*) *Exod.* V. 6. 7.

(*a*) *Exod.* XXIX. 9. *Vide & Exod.* XIX. 22. 24.

(*b*) *Exod.* XVII. 10. 11. *& ſeq.*

(*c*) *Exod.* XXIV. 1.

(*d*) *Exod.* XXXII. 1. *& ſeq.* An du Monde 2513. avant J. C. 1487. avant l'Ere vulg. 1491.

de leurs femmes & de leurs enfans; & lorſqu'on les lui eut apportez, il les jetta en fonte, & en forma un veau d'or, à l'imitation du bœuf Apis, que les Egyptiens adoroient, & que la plûpart des Hébreux avoient auſſi adoré dans l'Egypte. Ils le placérent ſur un piedeſtal, lui offrirent des ſacrifices, & ſe mirent à danſer & à ſe réjouir autour de cette Idole, en diſant: Iſraël, voilà vos Dieux qui vous ont tiré de l'Egypte.

(a) *Exod.* XXXII. 7.

Le Seigneur avertit Moyſe (a) du crime qu'avoient commis les Iſraëlites. Moyſe deſcendit ayant dans ſes mains les tables de la Loi gravées de la main de Dieu même; & approchant du camp, lorſqu'il vit ce qui s'y paſſoit, il jetta les tables par terre, les briſa, reprocha au peuple ſa prévarication, & à Aaron ſa foibleſſe. Aaron s'excuſa le mieux qu'il put, s'humilia de ſa faute; & Dieu lui conſerva le Sacerdoce. Aprés l'érection du Tabernacle, Moyſe le conſacra (b) avec l'onction ſainte, & le revêtit des ornemens ſacrez de ſa dignité. Il lui mit d'abord une eſpéce de petit caleçon d'un lin tiſſu fort épais, & par-deſſus une tunique de fin lin, double & ſolide; ſur la tunique, une longue robbe couleur de bleu céleſte, au bas de laquelle étoit une bordure ornée de ſonnettes d'or & de pommes de grenades de fils de différentes couleurs, placées à l'alternative une ſonnette, & puis une grenade. Il portoit par-deſſus cette robbe une ceinture de différentes couleurs, travaillée avec l'art du brodeur. C'eſt ce que l'Ecriture appelle *Ephod.* (c)

(b) *Levit.* VIII. 1. 2. *& ſeq.*

(c) *Exod.* XXV. 7. אפוד *Ephod.*

Cet Ephod ou cette ceinture conſiſtoit en deux rubans d'un ouvrage exquis, qui deſcendant de deſſus les épaules, venoient ſe croiſer ſur l'eſtomac, & faiſoient enſuite le tour du corps, & ſervoient de ceinture à la robbe du Grand-Prêtre. A l'endroit où les rubans de l'Ephod ſe réuniſſoient ſur la poitrine, on voyoit ce que l'Ecriture appelle *le Rational*, ou *le Pectoral*. C'étoit une piéce quarrée, large de dix pouces, d'un ouvrage de broderie aſſez épais & aſſez ſolide, dans lequel étoient enchaſſées douze pierres précieuſes, ſur chacune deſquelles étoit gravé le nom d'une des Tribus d'Iſraël.

Au-deſſus des deux épaules du Grand-Prêtre, étoient deux pierres précieuſes, ſur chacune deſquelles étoit gravé le nom de ſix Tribus d'Iſraël. (d) Le bonnet du Grand-Prêtre étoit une eſpéce de mitre, liée par le bas ſur le front du Prêtre par une couronne, dont la partie de devant étoit compoſée d'une lame d'or, où étoient écrits ces mots: *La ſainteté eſt au Seigneur*: & elle ſe noüoit par derriére avec un ruban. Il portoit auſſi ſur ſa poitrine l'Urim & Thummim, qui étoient ou les pierres mêmes du Rational, ou quelques figures hiéroglyphiques, ou quelques autres ornemens attachez au Rational, & par le moyen deſquels le Seigneur avoit promis au Grand-Prêtre de lui découvrir ſes volontez.

(d) *Exod.* XXVIII. 9. 10. *& ſeq.*

Aaron & Marie ſa ſœur ayant un jour murmuré contre Moyſe, (e) à l'occaſion de Séphora femme de Moyſe, qui étoit Chuſite, ou plûtôt Madianite, & native du pays de Chus, dans l'Arabie Pétrée, ſur la Mer Rouge, Marie fut auſſi-tôt frappée de lépre. Ce châtiment ayant fait ouvrir les yeux à Aaron, il reconnut ſa faute, & demanda pardon à Moyſe pour lui & pour ſa ſœur. Quelque tems aprés, Coré, Dathan & Abiron ſe ſoulevérent contre Moyſe & Aaron. (f) Coré prétendoit que le Sacerdoce ne lui appartenoit pas moins qu'à Aaron, puiſqu'il étoit comme lui de la Tribu de Lévi; & Dathan & Abiron étant de celle de Ruben, vouloient partager avec Moyſe la ſouveraine autorité & le gouvernement du peuple. Dieu fit éclater ſa colére contre ces rébéles; & la terre s'étant ouverte, les engloutit avec ceux de leur faction. Auſſi-tôt un feu ſorti du Tabernacle, conſuma 250. Lévites complices de Coré, qui avoient eu la hardieſſe de vouloir offrir de leur chef l'encens au Seigneur. Moyſe ordonna que l'on ramaſsât les 250. encenſoirs de ces conjurez, & qu'on les réduiſît en lames, que l'on attacha à l'Autel des Holocauſtes, pour ſervir de monument de ce qui étoit arrivé.

(e) *Num.* XII. 1. *& ſeq.* Vers l'an du Monde 2514. avant J. C. 1486. avant l'Ere vulg. 1490.

(f) *Num.* XVI. Vers l'an du Monde 2515. avant J. C. 1485. avant l'Ere vulg. 1489.

Le lendemain le peuple s'étant mis à murmurer contre Moyſe & Aaron, le Seigneur fit ſortir un feu de la terre, qui prit au camp, & conſuma une partie du peuple. (a) Mais Aaron étant accouru avec ſon encenſoir, ſe mit entre les vivans & les morts, & arrêta l'incendie. Dieu fit encore un nouveau miracle, pour lui aſſûrer le Sacerdoce; (b) car Moyſe ayant pris douze verges des Chefs des douze Tribus d'Iſraël, & la verge d'Aaron ſéparément, il les mit dans le Tabernacle d'Alliance, ayant fait écrire ſur chacune d'elles le nom de la Tribu à qui elle appartenoit, & ſur celle d'Aaron, le nom de ce Grand-Prêtre. Le lendemain lorſqu'on tira toutes les verges, on trouva celle d'Aaron, qui étoit de bois d'amandier, fleurie, & chargée de feüilles; & toutes les autres dans le même état que le jour précédent. Cette verge fut miſe au dedans ou à côté de l'Arche, pour perpétuer le ſouvenir de ce prodige. Depuis ce tems, Aaron exerça paiſiblement ſon Sacerdoce.

(a) *Num.* XVI. 41.

(b) *Num.* XVII.

Il avoit épouſé Eliſabeth fille d'Aminadab, de la Tribu de Juda, (c) dont il eut quatre fils, Nadab, Abiu, Eléazar & Ithamar. Les deux premiers furent tuez par une flamme envoyée du Seigneur, (d) pour avoir voulu offrir l'encens avec un feu étranger, dont ils avoient rempli leurs encenſoirs. Les deux autres continuérent la race des Grands-Prêtres dans Iſraël. Aaron & Moyſe n'ayant pas témoigné aſſez de confiance au Seigneur, (e) lorſqu'il leur dit de frapper le rocher à Cadés, Dieu dans ſa colére leur dit qu'ils n'entreroient point dans la Terre promiſe; & en effet peu de tems aprés, le Seigneur ordonna à Aaron de monter ſur la montagne de Hor, (f) au pied de laquelle les Hébreux étoient campez, & de s'y réünir à ſes peres. Lorſqu'il y fut monté, il s'y dépoüilla à la vûë de tout le peuple, de ſes ornemens pontificaux, & en revêtit Eléazar ſon fils aîné, & ſon ſucceſſeur dans le Pontificat. Aprés cela il mourut, (g) âgé de cent vingt-trois ans, & fut enterré par Moyſe & par ſes fils dans une caverne de cette montagne. Tout Iſraël le pleura pendant trente jours.

(c) *Exod.* VI. 23.

(d) *Levit.* X. 1. 2.

(e) *Num.* XX. 8. 12.

(f) *Num.* XX. 25. 26.

(g) L'an du Monde 2552. avant J. C. 1448. avant l'Ere vulg. 1452.

L'Auteur de l'Eccléſiaſtique (h) fait en ces termes l'éloge d'Aaron: « Le Seigneur a élevé « Aaron frere de Moyſe, & a fait avec lui une « alliance éternelle. Il lui a donné le Sacerdoce « de ſon peuple, & l'a comblé de bonheur & de « gloire; il l'a ceint d'une ceinture d'honneur; « il l'a revêtu d'une robbe de gloire, & l'a cou- « ronné d'un appareil plein de majeſté. Il lui a « donné la robbe traînante, les culottes & l'E- « phod: il a mis autour de ſa robbe un grand « nombre de ſonnettes d'or, afin qu'en mar- « chant, il fît du bruit, qui fût un avertiſſement «

(h) *Eccli.* XLV. 7. 8. *&c.*

» pour les enfans de son peuple. Il lui a donné » un vêtement saint, tissu d'or, d'hyacinthe & » de pourpre, où étoient enchâssées douze » pierres gravées par un excellent lapidaire, » pour lui remettre en mémoire les douze Tri- » bus d'Israël. Il avoit sur sa tiare une couronne » d'or, où étoit gravé le nom de la sainteté. Il » n'y eut jamais avant lui de vêtement si ma- » gnifique, & nul étranger ne s'en est revêtu; » mais seulement ses fils & les enfans de ses fils, » dans la suite de tous les âges. Ses sacrifices » étoient consumez par le feu deux fois chaque » jour.

» Moyse le consacra, lui remplit les mains, » & lui donna l'onction sainte, qui fut comme » un gage de l'alliance que Dieu fit avec lui & » avec sa race. Il le choisit entre tous les vivans, » afin qu'il lui offrit les sacrifices, l'encens & la » bonne odeur. Il lui donna l'autorité pour faire » observer ses préceptes, ses volontez & son » alliance, pour enseigner à Jacob ses ordon- » nances, & pour donner à Israël l'intelligence » de la Loi. Les étrangers se sont soulevez con- » tre lui, les partisans de Dathan & d'Abi- » ron, & la faction furieuse de Coré, sont ve- » nus fondre sur lui, par un mouvement d'en- » vie. Le Seigneur vôtre Dieu les vit, & ce » dessein ne lui plut pas. Ils furent consumez » par l'impétuosité de sa colére; il les punit » d'une maniére inoüie, & la flamme du feu » les dévora. Il augmenta encore sa gloire, en » lui donnant pour héritage les prémices des » fruits de la terre, & les sacrifices qui s'offrent » au Seigneur. Mais il ne doit point hériter de » la terre des nations, parce que le Seigneur est » lui-même sa part & son héritage.

Saint Paul dans l'Epître aux Hébreux, Chap. v. vi. vii. viii. ix. x. fait la comparaison du Sacerdoce d'Aaron, avec celui de Jesus-Christ & de la Loi nouvelle, & fait voir la supériorité du Sacerdoce nouveau au-dessus de l'ancien. Nous donnerons la liste des Grands-Prêtres successeurs d'Aaron, & nous parlerons des droits, des prérogatives & des devoirs des Prêtres Hébreux, sous le mot *Prêtre*. Pour la vie d'Aaron, on peut voir l'Exode, le Lévitique & le Livre des Nombres, jusqu'au Chap. xx. 24. de ce dernier Livre, où sa mort est racontée.

AB, onziéme mois de l'année civile des Hébreux, & le cinquiéme selon l'ordre de l'année Ecclésiastique, qui commence à Nisan. Le mois Ab répond à la lune de Juillet. Il a trente jours. Les Juifs jeûnent le premier jour de ce mois, à cause de la mort d'Aaron; & le neuviéme, à cause que ce jour-là le Temple de Salomon fut brûlé par les Caldéens, & ensuite le second Temple bâti depuis la captivité, fut brûlé par les Romains. Les Juifs croyent que ce fut le même jour que les envoyez qui avoient parcouru la Terre de Canaan, étant revenus au camp, engagérent le peuple dans la révolte. Ils jeûnent aussi ce jour-là, en mémoire de la défense qui leur fut faite par l'Empereur Adrien de demeurer dans la Judée, & de regarder même de loin Jérusalem, pour en déplorer la ruine. Le dix-huitiéme jour du même mois, ils jeûnent, à cause que la lampe qui étoit dans le Sanctuaire, se trouva éteinte cette nuit-là, du tems d'Achaz.

ABACUC. Voyez *Habacuc*.

ABAGARE Roi d'Edesse, étant travaillé d'une maladie fort fâcheuse & incurable, apprit les guérisons miraculeuses que Jesus-Christ faisoit dans la Judée. Il lui envoya un courier nommé Ananie, avec une Lettre conçûë en ces termes: *Abagare Roi d'Edesse, au benin Sauveur Jesus, qui a paru en chair humaine en la contrée de Jérusalem; Salut. J'ai appris les prodiges & les guérisons que vous faites, sans employer ni herbes ni médicamens, mais par vôtre seule parole. On dit que vous donnez la vûë aux aveugles, que vous faites marcher droit les boiteux & les estropiez, que vous chassez les Démons des corps des possédez, qu'il n'y a point de maladies incurables que vous ne guérissiez, & que vous rendez la vie aux morts. Ces merveilles me font croire que vous êtes un Dieu descendu du Ciel, & que vous êtes le Fils de Dieu. C'est pourquoi j'ai pris la liberté de vous écrire cette Lettre, pour vous supplier de me venir voir, & de me guérir d'une incommodité que je souffre depuis long-tems. J'apprends que les Juifs vous persécutent, qu'ils murmurent de vos prodiges, & qu'ils cherchent vôtre perte. J'ai ici une ville qui est belle & agréable: quoiqu'elle ne soit pas bien grande, elle suffira pour tout ce qui vous sera nécessaire.*

Jesus-Christ lui fit réponse en ces termes: *Vous êtes bien-heureux, Abagare, d'avoir crû en moi, sans m'avoir vû; car il est écrit de moi que ceux qui m'auront vû, ne croiront point en moi: & que ceux qui ne m'auront point vû, croiront, & seront sauvez. A l'égard du désir que vous témoignez avoir que je vous aille voir, je dois accomplir dans le pays où je suis, toutes les choses pour lesquelles je suis venu: après quoi je dois m'en retourner vers celui qui m'a envoyé. Et quand je serai parti d'ici, je vous envoyerai un de mes Disciples, qui vous guérira de la maladie dont vous vous plaignez, & vous donnera la vie, & à ceux qui sont avec vous.* Eusébe (*a*) dit qu'il a tiré ces Lettres des Archives de la ville d'Edesse, & il ajoûte que saint Thomas après la résurrection du Sauveur, envoya saint Thadée, un des septante Disciples, fort différent de l'Apôtre saint Thadée, pour y annoncer Jesus-Christ, & pour guérir le Roi Abagare. Thadée y alla, convertit le Roi & tout son peuple, fit une infinité de merveilles au milieu d'eux, & rendit la santé au Roi. Il y en a qui croyent que le Sauveur lui envoya, outre la Lettre dont nous venons de parler, son portrait imprimé sur un suaire: mais la plûpart des Critiques (*b*) rejettent toute cette histoire, & regardent les deux Lettres que nous avons rapportées, comme des Piéces sans autorité. Voyez M. de Tillemont dans l'article de S. Thomas, t. 1. p. 400. 401. 402. & notes 5. 6. 7. p. 657. & suiv.

(*a*) Euseb. l. 1. Hist. Eccles. c. 13. p. 32. 33.

(*b*) Voyez le P. Alexandre, M. Du Pin, M. de Tillemont.

ABANA, fleuve de Damas, dont parloit Naaman Général du Roi de Syrie, en ces termes: (*c*) *Les fleuves d'Abana & de Pharphar, qui coulent à Damas, ne valent-ils pas mieux que toutes les eaux d'Israël?* Nous croyons que ce fleuve est le même que le *Barrady*, ou *Chrysorroas*, qui prend sa source au pied & à l'orient du Liban, & qui coule autour & au dedans de Damas, & va perdre ses eaux dans le désert, à quatre ou cinq lieuës au midy de cette ville. (*d*)

(*c*) 4. Reg. V. 12.

ABARIM, montagnes au-delà du Jourdain. Elles s'étendoient dans la Tribu de Ruben & dans le pays des Moabites, au-deçà & au-delà de l'Arnon, & étoient composées de plusieurs côteaux, qui avoient différens noms. Il est impossible d'en marquer au juste l'étenduë.

(*d*) Voyage de Maundrel d'Alep à Jerusalem.

Eusèbe & saint Jérôme en parlent dans plus d'un endroit. Eusèbe (a) les place à six milles d'Hésébon, vers l'occident, & à sept milles de Liviade, vers l'orient. (b) Les monts *Nébo*, *Phasga* & *Phogor* faisoient partie des monts Abarim. C'est sur le Nébo que Moyse mourut; (c) & c'est dans les mêmes montagnes que Jérémie cacha l'Arche d'Alliance, lorsque les Caldéens prirent Jérusalem. (d) *Abarim* en Hébreu, signifie les passans, ou les passages.

(a) *Euseb. in Nabo.*

(b) *Idem in voce Bethphogor.*

(c) *Deuter.* XXXII. 49. XXXIV. 1.

(d) 2. *Macc.* II. 4.

ABBA, (e) en Syriaque, signifie *pere*. *Ab* a la même signification en Hébreu. Saint Paul (f) dit que nous avons reçû de Dieu l'esprit d'adoption des enfans, qui nous fait crier: *Abba*, ou *mon Pere*. JESUS-CHRIST dans sa priére au Jardin des Oliviers, dit à son Pere: (g) *Abba*, (*mon Pere*,) *tout vous est possible.*

(e) אבא *Abba* אב *ab. pater.*

(f) *Rom.* VIII. 15.

(g) *Marc.* XIV. 36.

ABARON, est le surnom d'Eléazar, quatriéme frere de Judas Maccabée. Le nom d'*Abaron* en Hébreu, peut signifier colére, emporté, ou passant. Joseph le nomme *Auran*, ou *Avran*; & le premier Livre des Maccabées, *fils de Saura*. 1. Macc. VI. 43. Il s'est rendu illustre par sa mort, ayant été écrasé sous un éléphant qu'il perça de son épée, comme nous le marquerons sous *Eléazar*. Voyez 1. Macc. VI. 43. Joseph, Antiq. l. 12. c. 14.

ABDEMELECH, Eunuque ou serviteur du Roi Sédécias, ayant appris que Jérémie avoit été mis en prison dans un lieu plein de bouë & d'infection, par l'ordre des principaux de Jérusalem, en avertit le Roi, & lui dit qu'on vouloit faire mourir de faim ce Prophéte, parce que le pain commençoit à manquer dans la ville. Sédécias ordonna donc à Abdémélech de prendre avec lui trente hommes, & de tirer le Prophéte du lieu où il étoit. Cet Officier alla prendre de vieux linges, les descendit avec des cordes à Jérémie, qui les mit sous ses aisselles, afin que les cordes ne le blessassent pas; & Abdémélech le tira ainsi de ce cachot. (b) Mais le Prophéte ne fut pas remis en parfaite liberté. On le laissa enfermé dans le vestibule de la prison. Dieu ne laissa pas cette action de charité sans récompense. Jérémie étant encore enfermé dans le parvis de la prison, dit un jour à Abdémélech: (i) *Voici ce que dit le Seigneur: Je vais exécuter tout ce que j'ai dit contre cette ville pour son malheur, & non pour son bonheur. Vous en serez témoin vous-même en ce jour-là. Alors je vous délivrerai, dit le Seigneur, & je vous garantirai de l'épée de vos ennemis, que vous craignez; parce que vous avez eu confiance en moi.* En effet aprés la prise de la ville par Nabuzardan, Abdémélech fut garanti. An du Monde 3416. avant J. C. 584. avant l'Ere vulgaire 588.

(b) *Jerem.* XXXVIII. 6. 7. 8. &c.

(i) *Jerem.* XXXIX. 15. 16.

ABDENAGO, est le nom Caldéen que l'Officier du Roi de Babylone donna à Azarias compagnon de Daniel. (k) Ce nom signifie, *serviteur de Nago*, ou *Négo*; qui est le soleil, ou l'étoile du matin, ainsi nommée à cause de son éclat. Abdénago fut jetté dans la fournaise ardente à Babylone avec *Sidrach* & *Misach*, ses deux compagnons, pour n'avoir pas voulu adorer la statuë que Nabuchodonosor avoit fait ériger. (l) Daniel étoit apparemment alors absent de Babylone, puisqu'il n'eut pas le même sort que ses trois compagnons. Dieu tira sa gloire de la condamnation de Sidrach, Misach & Abdénago, puisqu'il ne permit pas qu'ils fussent endommagez par les flammes, & qu'il envoya son Ange au milieu d'eux, pour les garantir de la fournaise.

(k) *Dan.* I. 7.

(l) *Dan.* III.

I. ABDIAS, Intendant de la maison d'Achab Roi d'Israël, du tems du Prophéte Elie. Pendant la sécheresse & la famine qui désoloient la Judée & la Samarie, & qui avoient été prédites par Elisée, Achab dit à Abdias d'aller par la campagne, pour voir s'il ne trouveroit pas quelque endroit arrosé, d'où l'on pût tirer du secours pour les hommes & pour les bêtes, qui mouroient de faim & de soif. (a) Abdias obéït; & comme il étoit au milieu des champs, il eut à sa rencontre le Prophéte Elie. Aussi-tôt il se prosterna le visage contre terre, & lui dit: Est-ce donc vous, mon Seigneur Elie? Le Prophéte lui dit: Allez, dites à vôtre maître que voilà Elie. Abdias répondit: Mon Seigneur, quel est mon péché, qu'ai-je fait, pour m'envoyer à Achab, afin qu'il me tuë? Vive le Seigneur vôtre Dieu; il n'y a ni Province ni Royaume où mon Seigneur n'ait envoyé, pour avoir de vos nouvelles; & tout le monde lui a dit: Il n'est point ici. Et maintenant vous me dites: Allez dire à Achab qu'Elie est ici; & pendant que j'irai trouver le Roi, l'Esprit de Dieu vous saisira, & vous emportera en quelque lieu que je ne sçai point; & lorsqu'Achab ne vous trouvera point, il me fera mourir. Au reste vôtre serviteur craint Dieu dés son enfance. N'a-t-on pas raconté à mon Seigneur ce que j'ai fait, lorsque Jézabel faisoit mourir les Prophétes du Seigneur, que j'en cachai cent dans des cavernes, & que je les nourris pendant tout ce tems? Dispensez-moi donc, je vous prie, d'aller annoncer à Achab vôtre venuë, & ne m'exposez point à un danger de mort si évident. Elie lui répondit: Vive le Seigneur des armées, que je sers; je me présenterai aujourd'hui devant Achab. Abdias alla donc, & dit au Roi qu'Elie étoit arrivé.

(a) 3. *Reg.* XVIII. 3. 4. 5. & *seq.* An du Monde 3096. avant J. C. 904. avant l'Ere vulg. 908.

Quelques-uns (b) ont crû que cet Abdias étoit le même dont nous avons les Ecrits dans les Petits Prophétes; & que s'étant rendu Disciple d'Elie, Dieu lui communiqua le don de prophétie. D'autres (c) ajoûtent qu'il étoit l'époux de la femme de Sunam, chez qui logeoit le Prophéte Elisée; & que c'est lui qui fut ce troisiéme Centenier envoyé par le Roi Ochosias, pour se saisir d'Elie, & que le feu du Ciel épargna. (d) Mais l'Ecriture ne dit pas le nom de ce dernier Officier, & l'on n'a aucune preuve qu'Abdias, dont nous parlons ici, ait été Prophéte, ni qu'il soit le même que le quatriéme des douze Petits Prophétes. Voyez dans l'article suivant ce que nous en allons dire. Saint Jérôme (e) dans l'épitaphe de sainte Paule, dit que cette sainte femme étant sortie de Samarie, alla voir la montagne & les cavernes où Abdias avoit caché cent Prophétes, & que de là elle vint à Nazareth. Ce qui fait croire que cette montagne étoit au nord de Samarie.

(b) *Vide Hieronym. in Abdiam. Ita Hebræi plerique.*

(c) *Dorith. Pseudo-Epiph. alii plures.*

(d) 4. *Reg.* II. 14. 15.

(e) *Hieronym. Ep.* 17.

II. ABDIAS, le quatriéme des douze Petits Prophétes, a écrit un seul Chapitre contre les Iduméens. Nous venons de voir que plusieurs le confondent avec l'Intendant d'Achab. Si cela étoit, il faudroit dire qu'il est le premier de tous les Prophétes dont nous ayons les Ecrits. Nous avons tâché de montrer dans la Préface sur ce Prophéte, qu'il vivoit pendant la captivité de Babylone, & en même-tems que Jérémie. Il menace les Iduméens d'une perte totale, en punition de l'inhumanité qu'ils ont exercée contre leurs propres freres. Le Prophéte leur

reproche de s'être joints aux ennemis de Juda, lorsqu'ils jettoient le sort sur Jérusalem, & de s'être mis sur les avenuës, pour tuer ceux qui cherchoient à se sauver. Il dit que Jérusalem sera rétablie, que la maison d'Israël se rendra maîtresse de ceux qui l'ont dominée, qu'elle sera comme un feu, & la maison d'Esaü comme la paille. Il prédit fort clairement le retour de la captivité de Juda. Il imite en quelques endroits le style de Jérémie, & copie jusqu'à ses paroles. Nous croyons que les menaces qu'Abdias prononça contre Edom, s'exécutérent en partie par le Roi Nabuchodonosor, qui en la cinquiéme année aprés la ruine de Jérusalem, (a) porta ses armes contre les nations voisines des Juifs; (b) & que le reste s'accomplit du tems des Maccabées. Saint Jérôme parle du tombeau du Prophéte Abdias que sainte Paule vit à Samarie. (c)

(a) An du Monde 3421. avant J. C. 579. avant l'Ere vulg. 583.

(b) *Joseph Antiq. l. x. c. 11. p. 345.*

(c) *Hieronym. Ep. 27. seu Epitaph. Paulæ.*

III. ABDIAS, pere de Jesmaïas, du tems de David, 1. Par. XXVII. 19.

IV. ABDIAS, Lévite de la famille de Mérari, fut employé sous Josias à la réparation du Temple de Jérusalem. 2. Par. XXXIV. 12

V. ABDIAS, de Babylone, fameux imposteur, qui a écrit la vie des Apôtres, & qui a voulu se faire passer pour un homme qui avoit vû JESUS-CHRIST, & qui avoit été ordonné par les Apôtres mêmes Evêque de Babylone. C'est ce qu'il dit de lui-même dans sa Préface. Il a voulu faire croire qu'ayant écrit en Hébreu, son Ouvrage a été traduit en Grec par un nommé Eutrope son Disciple, & de Grec en Latin par Jules Africain. Mais on convient que cet Abdias est un Auteur supposé, & que son Ouvrage ne mérite aucune créance. (d)

(d) *Vide Sixt. Sen. Bibl. sacr. l. 2. Claud. Espence, l. 5. c. 5. de Continentia, Bellarm. l. 2. de bonis operibus, c. 14. Baron. ad an. 44. Melch. Can. Possevin. Natal. Alex. Du Pin. alios.*

ABDIEL, de la Tribu de Gad, Chef de sa famille. 1. Par. V. 14.

I. ABDON, fils d'Illel, de la Tribu d'Ephraïm, dixiéme Juge d'Israël. (e) Il succéda à Ahialon, l'an du Monde 2840. avant J. C. 1160. avant l'Ere vulg. 1164. Il jugea Israël pendant huit ans, & fut enterré à Pharaton, dans le lot d'Ephraïm. Il laissa quarante fils, & trente petits-fils, qui alloient montez sur soixante & dix ânes, qui étoient alors la monture ordinaire des personnes de condition dans la Judée. Il mourut en 2856. avant J. C. 1144. avant l'Ere vulg. 1148.

(e) *Judic. XII. 13. 14. &c.*

II. ABDON, de la Tribu de Benjamin, & fils de Jéhiel. (f)

(f) 1. *Par. IX. 36.*

III. ABDON, fils d'Abigabaon & de Maacha. (g)

(g) 1. *Par. VIII. 29.*

IV. ABDON, fils de Micha, fut envoyé par le Roi Josias à la Prophétesse Holda, pour lui demander son avis sur le Livre de la Loi qui avoit été trouvé dans le Temple. (h)

(h) 2. *Par. XXXIV. 20.*

ABDON, ville de la Tribu d'Aser. (i) Elle fut cédée aux Lévites de la famille de Gerson. (k)

(i) *Josue XXI. 30.*

(k) 1. *Par. VI. 74.*

ABED, fils de Jonathan, de la famille d'Adan, (l) revint de la captivité avec cinquante hommes.

(l) 1. *Esdr. VIII. 6.*

ABEILLES, mouches à miel. Voyez ci-aprés *Miel*. L'Abeille étoit déclarée immonde par la Loi. Lévit. XI. 20.

ABEL, second fils d'Adam & d'Eve, nâquit l'an du Monde 2. avant J. C. 3998. Il y en a qui croyent qu'il étoit frere jumeau de Caïn. (m) D'autres croyent qu'il étoit son cadet, étant né la seconde année du Monde. D'autres ne le font naître que quinze ans aprés Caïn. D'autres

(m) *Ita Joseph Antiq. l. 1. c. 3. & Hebræi, & Calvin.*

mettent trente ans d'intervalle entre la naissance des deux freres. Les Orientaux donnent pour sœur jumelle à Abel *Auvina*. D'autres l'appellent *Delbora*; d'autres, (a) *Decla*, ou *Edocla*. Caïn & Abel instruits par Adam leur pere de leur devoir envers le Créateur, lui offrirent chacun les prémices de leurs travaux. Caïn étoit laboureur, & Abel pasteur de troupeaux. Caïn lui offrit les prémices de ses fruits, & Abel la graisse ou le lait de ses troupeaux. Dieu témoigna qu'il avoit pour agréables les offrandes d'Abel, & qu'il mépriseit celles de Caïn. On ne sçait pas distinctement comment le Seigneur donna ces marques de préférence à Abel; si c'est par un feu envoyé du Ciel, (b) qui consuma son offrande, ou par quelqu'autre voye: mais on sçait que Caïn s'en étant apperçû, tomba dans une profonde tristesse, (c) & se livrant au mouvement de sa jalousie, il forma le dessein de tuer Abel.

(a) *Autor Operis imperfecti in Matth. hom. 1.*

(b) *Theodotion in Genes. Hieronym. qu. Hebr. in Genes.*

(c) *Genes. IV. 5. 6.*

Les Commentateurs conviennent que la vraye cause de la haine de Caïn, étoit l'approbation que Dieu avoit donnée aux sacrifices de son frere, & qu'il avoit refusée aux siens: mais on n'est pas d'accord sur le prétexte dont il se servit pour ôter la vie à Abel; si ce fut à l'occasion d'une femme qu'Adam vouloit qu'il épousât, (d) ou s'il chercha une mauvaise querelle (e) à Abel, en proférant devant lui des blasphémes. On peut voir sur cela les Interprétes. Ce qui est certain, c'est que Caïn ayant invité Abel à sortir à la campagne, il le tua au milieu des champs. (f) L'Ecriture ne spécifie ni la maniére, ni l'instrument de ce meurtre; & les Interprétes se sont partagez sur cela. Les uns arment Caïn d'une machoire d'asne; d'autres, d'une faux; (g) d'autres, d'une serpe; (h) d'autres d'un couteau ou d'une épée, (i) ou d'une pierre, ou d'une fourche. Quoi qu'il en soit, le sang de cet innocent criant vers le Ciel, le Seigneur demanda à Caïn ce qu'étoit devenu Abel. Il répondit: Suis-je le gardien de mon frere? Nous verrons ailleurs de quelle sorte Dieu punit Caïn.

(d) *Eutych. Alexand. Annal. Arab. Lat. p. 16.*

(e) *Targum Jerosol. in Genes. IV. 5.*

(f) *Genes. IV. 8. 9.*

(g) *Iren. l. 5. c. 07.*

(h) *Prudent. Hamartigen.*

(i) *Chrysostom. in Genes. hom. 19.*

Joseph (k) croit que Caïn enterra Abel, afin qu'on ne pût découvrir son meurtre; & on montre aux voyageurs, (l) à seize milles de Damas, un tombeau que l'on dit être celui d'Abel, qui est long de cent soixante paumes, qui font quatre-vingt coudées. Saint Jérôme (m) assûre que la tradition constante des Hébreux est qu'Abel a été tué dans la campagne de Damas. Mais rien n'est plus douteux que cela. Quelques Peres (n) ont cru qu'Abel étoit toûjours demeuré vierge. La Chronique d'Alexandrie marque assez clairement qu'il étoit mort avant son mariage: mais d'autres (o) soutiennent qu'il étoit marié, quoique peut-être il n'eût point d'enfans, puisqu'il n'est point fait mention de sa postérité dans Moyse. S. Chrysostome (p) est exprés pour son mariage, puisqu'il l'excuse sur la nécessité d'avoir épousé sa propre sœur. Ceux qui expliquent le sang d'Abel qui crioit à Dieu de la terre, de la postérité de ce Juste qui demandoit vengeance de son sang répandu, sont dans le même sentiment.

(k) *Joseph Antiq. l. 1. c. 3.*

(l) Goujon Voyage de la Terre sainte.

(m) *Hieron. in Ezech. XXVII.*

(n) *Basil. Ambros. alii apud Cornel. à Lapide, Auth. de Mirabilib. S. Script. l. 1. c. 3.*

(o) *Vide Salian. Annal. t. 1. p. 94.*

(p) *Chrysost. in Matt. hom. 1.*

Sous les Empereurs Arcade & Honoré, il s'éleva dans l'Afrique certains hérétiques nommez *Abélites*, ou *Abélonites*, du nom d'Abel, qui condamnoient les nôces; non qu'ils les crussent mauvaises, puisqu'ils se marioient eux-mêmes: mais ils condamnoient l'usage du ma-

riage, & s'abſtenoient du commerce permis avec leurs femmes. Ils diſoient qu'ils ne vouloient pas mettre au monde des créatures malheureuſes, & ſotiillées du péché originel. Ils regardoient le mélange des deux ſexes comme une action déteſtable; & de peur que leur ſecte ne périt, ils adoptoient les fils & les filles de leurs voiſins, & les faiſoient héritiers de leurs biens, à condition que les enfans qui en naîtroient, ſeroient à eux. Cette ſecte n'eut pas de longues ſuites; on eut bien-tôt détrompé ces pauvres abuſez. (a)

(a) Voyez S. Aug. *hæreſ.* 87.

ABEL, *Abila*, *Hobal*, ou *Hoba*, ou *Abelbeth maaca*, ou *Abel maïm*, ville ſituée à la gauche, c'eſt-à-dire, au nord de Damas, entre le Liban & l'Antiliban. C'eſt la même qu'*Abyla de Lyſanias*, dont il eſt parlé dans S. Luc. (b) Joab l'aſſiégea dans la révolte de Séba fils de Bochri. (c) Euſèbe (d) met cette ville entre Panéas & Damas. On ne doit pas être ſurpris de voir une même ville déſignée ſous tant de différens noms; on en verra pluſieurs autres exemples dans le cours de cet Ouvrage. L'Itinéraire d'Antonin la place entre Damas & Héliopolis. Joſeph & quelques autres l'appellent quelquefois *Abella dans le Liban*.

(b) *Luc.* III. 1.
(c) 2. *Reg.* XX. 14. 11.
(d) *Euſeb. in Locis.*

ABELA, ville de la Pérée, ou de la Batanée, ou du pays de Baſan, au-delà du Jourdain, dans la demi-Tribu de Manaſſé, (e) à douze milles ou quatre lieuës de Gadare, vers l'orient. Euſèbe & S. Jérôme remarquent qu'elle étoit célébre par ſes bons vins.

(e) *Judic.* XI. 33.

ABEL DES VIGNES, étoit, ſelon Euſèbe, à ſix milles de Philadelphie, autrement *Rabbath*, Capitale des Ammonites. C'eſt apparemment la même qu'*Abéa*, entre Jabés & Gadara, & prés de Pella. Euſèbe fait mention d'une ville d'*Arbéla* de la dépendance de Pella, qui pourroit bien être la même qu'*Abéla*.

ABEL LA GRANDE. C'eſt un gros rocher qui ſe trouva dans la campagne des Bethſamites, & ſur lequel on placa l'Arche d'Alliance, lorſqu'elle fut renvoyée par les Philiſtins. (f) Elle porta ce nom, qui ſignifie *le grand deüil*, apparemment à cauſe du grand nombre de Bethſamites qui furent frappez de Dieu dans cette occaſion; car l'Ecriture dit qu'il en mourut cinquante mille ſoixante & dix hommes.

(f) 1. *Reg.* VI. 18. 19. An du Monde 2888. avant J. C. 1112. avant l'Ere vulg. 1116.

ABEL-MEHULA, ou *Abel méa*. C'eſt la patrie d'Eliſée. (g) Elle ne devoit pas être éloignée de la ville de Scythopolis. (h) Euſèbe la met dans le Grand Champ, à ſeize milles de Scythopolis, vers le midy. Ce n'eſt pas loin de là que Gédéon remporta la victoire contre les Madianites. (i)

(g) 3. *Reg.* XIX. 6.
(h) 3. *Reg.* IV. 12.
(i) *Judic.* VII. 23.

ABEL-MIZRAIM, ou *le Deüil des Egyptiens*: autrement nommée *l'Aire d'Athad*. Saint Jérôme & quelques autres après lui, croyent que c'eſt le même endroit qui fut dans la ſuite nommé *Bethagla*, à quelque diſtance de Jéricho & du Jourdain, à l'occident de ce fleuve.

ABEL-SETHIM, étoit dans les plaines de Moab, au-delà du Jourdain, vis-à-vis Jéricho. Joſeph (k) dit qu'Abel-Sethim, ou *Abéla*, comme il l'appelle, étoit à ſoixante ſtades du Jourdain, c'eſt-à-dire, à ſept mille cinq cens pas de ce fleuve. Euſèbe (l) dit qu'elle eſt au voiſinage du mont Phogor. Moyſe campa à Abel-Sethim quelque tems avant que l'armée d'Iſraël paſsât le Jourdain, ſous la conduite de Joſué. (m) C'eſt-là que les Hébreux tombérent dans l'idolâtrie de Phégor, & que Dieu les punit ſi ſévérement par la main des Lévites. (a) Cette ville eſt aſſez ſouvent appellée ſimplement *Séthim*.

(k) *Joſeph. Antiq. l. 4. c. 7. & v. 1. & de Bello l. 5. c. 3.*
(l) *Euſeb. in Locis.*
(m) *Num.* XXXIII. 49. XXV. 1. *Joſue* III. 1.
(a) *Num.* XXV. 1. 2. *&c.*

ABEN-BOHEN, c'eſt-à-dire, *la Pierre du pouce*. Elle fait la ſéparation entre les Tribus de Juda & de Benjamin, du côté de l'orient, (b) dans la vallée qui conduit à *Adommim*. Elle tiroit ſon nom de Bohen, un des fils ou des deſcendans de Ruben.

(b) *Joſue* XV. III. 18.

ABEN-EZER, la Pierre du ſecours, dans la Tribu de Dan, dans la campagne de Bethcar. C'eſt-là où les Iſraëlites furent battus par les Philiſtins, & où l'Arche du Seigneur fut priſe, (c) l'an du Monde 2888. avant J. C. 1112. avant l'Ere vulg. 1116.

(c) 1. *Reg.* IV. 1. 7.

ABER LE CINEEN, époux de Jahel, cette femme généreuſe, qui donna la mort à Siſara Général des armées de Jabin Roi des Cananéens. (d) Aber avoit ſes tentes & ſes troupeaux aſſez prés de la ville d'Azor. Siſara aprés ſa défaite, paſſant prés la tente d'Aber, y entra, & demanda de l'eau pour ſe rafraîchir. Jahel au lieu d'eau, lui donna du lait; & Siſara s'étant endormi, elle lui perça les temples avec un de ces grands cloux auſquels on attache les cordages d'une tente.

(d) *Judic.* IV. 17. *& ſeq.* An du Monde 2719 avant J. C. 1281 avant l'Ere vulg. 1285.

ABES, ville de la Tribu d'Iſſachar. Joſué, XIX. 20.

ABESAN, ou *Ibſan*, de la Tribu de Juda, huitiéme Juge d'Iſraël. Il étoit de la ville de Bethſan, ou Scythopolis, & ſuccéda à Jephté, l'an du Monde 2823. Il mourut à Bethléem, & y fut enterré aprés ſept ans de gouvernement. (e) Il étoit pere de trente fils & de trente filles, qu'il avoit eus de diverſes femmes qu'il avoit épouſées. Il maria tous ſes enfans, & ſe vit beau-pere de trente belles-filles & d'autant de gendres. Il eut pour ſucceſſeur Ahialon, l'an du Monde 2830. avant J. C. 1170. avant l'Ere vulgaire 1174.

(e) *Judic.* XII. 10.

I. ABESSALON, pere de Maacha, qui fut mere d'Abia Roi de Juda. 3. *Reg.* XV. 2.

II. ABESSALON, Ambaſſadeur de Judas Maccabée, vers Lyſias Général de l'armée d'Antiochus Eupator. 2. *Macc.* XI. 17.

ABGARE. Voyez ci-devant *Abagare*.

ABI, fille de Zacharie, & mere d'Ezéchias Roi de Juda. 4. *Reg.* XVIII. 2.

I. ABIA, ſecond fils de Samuël, & frere de Joël. Samuël leur ayant confié le ſoin de rendre la juſtice, & ayant partagé avec eux le gouvernement du peuple, ils s'en acquittérent ſi mal, qu'ils obligérent le peuple de demander un Roi à Samuël. (f) L'an du monde 2909. avant J. C. 1191. avant l'Ere vulgaire 1195.

(f) 1. *Reg.* VIII.

II. ABIA, fils de Jéroboam premier Roi des dix Tribus. Ce jeune Prince fut frappé d'une dangereuſe maladie; & ſa mere s'étant déguiſée, pour aller demander au Prophéte Ahias s'il releveroit de ſa maladie, Ahias lui répondit qu'il mourroit, & qu'il ſeroit le ſeul de ſa famille qui recevroit les honneurs de la ſépulture, & qui ſeroit pleuré de tout Iſraël; (g) mais que tous les autres deſcendans de Jéroboam ſeroient ou mangez des chiens, ou dévorez des oiſeaux, en punition de l'impiété & de l'ingratitude de Jéroboam. Abia au retour de ſa mere, mourut l'an du Monde 3046. avant J. C. 954. avant l'Ere vulg. 958.

(g) 3. *Reg.* XIV. 10. *&c.*

III. ABIA, Roi de Juda, ſucceſſeur de Roboam. Sa mere ſe nommoit *Macha*, ou *Mi-*

(a) Comparez 2. Par. XI. 20. & 2. Par. XIII. 2.

chaïe, fille d'Uriel, autrement Abeſſalon. (*a*) Roboam avoit dix-huit femmes, & ſoixante concubines : mais Macha fut celle pour qui il eut plus d'affection ; & il éleva ſon fils Abia au-deſſus de tous les fils qu'il avoit eus de ce grand nombre de femmes. Abia ſuccéda à ſon pere l'an du Monde 3046. avant J. C. 954. avant l'Ere vulgaire 958. Il regna trois ans, & imita la mauvaiſe conduite & l'impiété de ſon pere. Il mourut l'an du Monde 3049. avant J. C. 951. avant l'Ere vulg. 955.

(b) 3. Reg. XV. & 2. Par. XIII. 1. 2. 3. 4. &c. Il y a pluſieurs Mſſ. & pluſieurs Bibles imprimées qui ne liſent que 40. mille, & 80. mille, au lieu de 400. mille & de 800. mille hommes que nous liſons dans la Vulg. Mais l'Héb. & les 70. Joſeph & les meilleures Bibles Latines manuſcrites & imprimées ſont toutes conformes à la Vulgate en cet endroit.

Il y eut guerre entre Abia Roi de Juda, & Jéroboam I. Roi d'Iſraël. (*b*) Abia ayant aſſemblé une armée de quatre cens mille hommes de Juda & de Benjamin, alla ſe camper ſur la montagne de Soméron, où l'on bâtit depuis Samarie. Jéroboam marcha contre lui à la tête de huit cens mille hommes aſſemblez de tous ſes Etats. Abia voulut haranguer l'armée ennemie, pour eſſayer de la faire rentrer ſous l'obéiſſance de la maiſon de David, & la faire revenir au culte du Seigneur : mais pendant qu'il parloit, Jéroboam faiſoit défiler une partie de ſes troupes, ſans qu'on s'en apperçut, par derriére la montagne, pour envelopper l'armée d'Abia, qui étoit beaucoup inférieure en forces. Abia & ſes gens s'en apperçurent. Ils commencérent à crier au Seigneur, & à implorer ſon aſſiſtance. Les Prêtres ſonnérent des trompettes ſaintes. Dieu jetta la frayeur dans le cœur des ennemis. L'armée de Juda les attaqua avec tant de furie, qu'elle en tua ſur la place cinq cens mille hommes. Abia pourſuivant ſa victoire, prit pluſieurs villes ſur Jéroboam ; entre autres, Béthel, Jeſana & Ephron ; & Iſraël fut tellement humilié ſous la main de Juda, qu'il n'oſa plus rien entreprendre contre lui. Les Rabbins accuſent Abia de n'avoir pas ruiné l'Autel profane que Jéroboam avoit érigé à Béthel, & de n'y avoir pas aboli le culte des veaux d'or. Il avoit épouſé quatorze femmes, dont il eut vingt-deux fils & ſeize filles. Il eut pour ſucceſſeur Aſa, l'an du Monde 3049. avant J. C. 951. avant l'Ere vulg. 955.

IV. ABIA, femme d'Achas, & mere d'Ezéchias Roi de Juda. On croit qu'elle étoit fille de Zacharie, qui fut tué par le commandement de Joas entre le Temple & l'Autel. (*c*)

(c) 2. Par. XXIV. 21.

V. ABIA, un des deſcendans d'Eléazar fils d'Aaron, qui ſe trouva Chef d'une des vingt-quatre bandes des Prêtres, lorſque David en fit la diſtribution en vingt-quatre claſſes. (*d*) Zacharie pere de Jean-Baptiſte, étoit de la claſſe d'Abia, (*e*) qui étoit la huitiéme entre les vingt-quatre.

(d) 1. Par. XXIV. 10.

(e) Luc. I. 5

VI. ABIA, Roi des Parthes, qui fit la guerre à Izate Roi des Adiabéniens, à la ſollicitation des Grands du Royaume d'Izate, qui s'étoient ſoulevez contre lui ; parce qu'il avoit embraſſé le Judaïſme. Abia fut vaincu, & contraint de s'enfermer dans un château, où il ſe vit ſerré de ſi prés, qu'il ſe tua de déſeſpoir, de peur de tomber entre les mains de ſon ennemi. (*f*)

(f) Joſeph Antiq. l. XX c. 2.

ABI-ALBON, natif d'Arbat, un des braves de l'armée de David. (*g*)

(g) 2. Reg. XXIII. 31.

ABI-ASAPH, de la Tribu de Lévi, étoit fils d'Elcana, & pere d'Aſir. 1. *Par.* VI. 23.

ABIATHAR, fils d'Achimélech, dixiéme Grand-Prêtre des Juifs. Il eſt quelquefois nommé *Achimélech*, ou *Abimélech*. (*h*) Lorſque Saül eut envoyé à Nobé pour mettre à mort tous les Prêtres du Seigneur, Abiathar qui étoit encore jeune, ſe ſauva du carnage, & ſe retira auprés de David dans le déſert. (*a*) il y demeura en qualité de Grand-Prêtre, pendant que Saül, en haine d'Achimélech, qu'il croyoit avoir trahi ſes intérêts, tranſporta la dignité de Grand-Prêtre de la famille d'Ithamar, dans celle d'Eléazar, en donnant la ſouveraine Sacrificature à Sadoc. (*b*) Ainſi il y eut à la fois deux ſouverains Pontifes dans Iſraël ; Abiathar dans le parti de David, & Sadoc dans celui de Saül. Ce qui ſubſiſta depuis la mort d'Achimélech, juſqu'au regne de Salomon. Alors Achimélech s'étant attaché au parti d'Adonias, fut privé du Sacerdoce par Salomon en 2989. & la race de Sadoc ſeule exerça les fonctions de ce miniſtére ſous Salomon, à l'excluſion de la race d'Ithamar, ſuivant la prédiction qui en avoit été faite au Grand-Prêtre Héli. (*c*)

(h) 1. Reg. VIII. 17. & 1. Par. XVIII. 16.

(a) 1. Reg. XXII. 11. & ſeqq.

(b) 1. Par. VI. 53.

(c) 1. Reg. II. 30. 31. & ſeq. & III. 11. 12. &c.

ABIATHAR. Ce nom ſe donne quelquefois à Achimélech pere d'Abiathar, dont on vient de parler. Voyez *Marc.* II. 26.

ABIB. C'eſt le nom que les Hébreux, (*d*) donnoient au premier mois de leur année ſainte. Dans la ſuite ce mois fut nommé Niſan. Il répond à nôtre mois de Mars. *Abib* ſignifie des épis verds. S. Jérôme le traduit par, des fruits nouveaux : *Menſe novarum frugum.* Exod. XIII. 4.

(d) Exod. XIII. 4. אביב *Abib.*

ABIDAN, fils d'un nommé Gédéon, de la Tribu de Benjamin, ſe trouva Chef de ſa Tribu au tems de la ſortie d'Egypte, & de l'érection du Tabernacle. Il offrit, comme les autres Princes d'Iſraël, un baſſin d'argent du poids de cent trente ſicles, (*e*) un plat d'argent de cent ſoixante & dix ſicles, un vaſe d'or de dix ſicles peſant, rempli d'encens ; un bœuf, un mouton, un agneau d'un an, pour être offerts en holocauſte ; deux bœufs, cinq moutons, cinq chévreaux, cinq agneaux pour le ſacrifice pacifique, & un bouc pour le péché.

(e) Num. VII. 60.

ABIEL, ou *Jéhiel*, pere de Cis & de Ner, & ayeul de Saül premier Roi des Juifs. (*f*)

(f) 1. Reg. IX. 1.

ABIEZER, de la Tribu de Benjamin, de la ville d'Anathot, étoit un des trente braves de l'armée de David. (*g*)

(g) 1. Par. XI. 28.

ABI-GABAON, autrement *Ner*, pere d'Abdon, de Cis, &c. un des ayeux de Saül & des principaux habitans de Gabaon. (*h*)

(h) 1. Par. VIII. 29.

ABIGAIL, fut premiérement femme de Nabal du Carmel. Enſuite aprés la mort de Nabal, elle épouſa David. Voici comme la choſe arriva. David fuyant les pourſuites de Saül, demeura avec ſes gens aſſez long-tems dans les montagnes où Nabal avoit ſes troupeaux, au midy de la Paleſtine, vers le Carmel de la Tribu de Juda, fort différent d'un autre Carmel de la Tribu d'Iſſachar, ſitué ſur la Méditerranée. Non-ſeulement les gens de David ne firent aucun tort ni aux gens, ni aux troupeaux de Nabal ; ils leur furent même d'un grand ſecours, & ils leur ſervirent comme de remparts contre les voleurs ; en ſorte que pendant tout le tems qu'ils furent là, il ne s'y perdit aucun bétail. (*i*) Un jour que Nabal étoit venu au Carmel pour tondre ſes brébis, David lui envoya de ſes gens, pour le prier de lui faire quelques préſens de ſes biens, en conſidération de l'heureuſe circonſtance ; car les tondailles étoient comme un tems de feſte & de réjoüiſſance ; & en récompenſe des ſervices que lui & ſes gens avoient rendus à ſes paſteurs.

(i) 1 Reg. XXV. 15. 16. 21.

Nabal non-seulement ne donna rien à David; mais il le traita de serviteur, de fugitif & de rébéle à son Prince, & renvoya ainsi ses soldats: ce qui lui ayant été rapporté, le mit dans une telle colére, qu'il jura la perte de Nabal & de toute sa maison. Abigaïl ayant été informée de la maniére dont son mari avoit répondu aux envoyez de David, se hâta de réparer cette faute, fit charger quelques asnes de provisions, alla elle-même accompagnée de quelques-uns de ses domestiques, au-devant de lui, lui offrit ses présens, & sçut si bien le gagner par ses discours pleins de sagesse, que David conçut pour elle beaucoup d'estime, reçut ses présens, & s'en retourna sur ses pas. Nabal ayant appris le danger qu'il avoit couru, tomba malade, & mourut dix jours aprés. David l'ayant sçû, envoya demander Abigaïl pour femme. Abigaïl reçut cet honneur avec beaucoup de reconnoissance, & aprés que les jours du deüil de son mari furent passez, elle se rendit au camp de David, & elle l'épousa. De ce mariage sortirent deux fils, Chéléab & Daniel. (a) L'histoire de Nabal & d'Abigaïl arriva l'année de la mort de Samuël, du Monde 2947. avant J. C. 1053. avant l'Ere vulgaire 1057.

(a) 2. *Reg.* III. 3. & 1. *Par.* III. 1. Peut-être que *Chéleab* & *Daniel* ne sont qu'une même personne; car le 2. des Rois qui parle de *Chéleab*, ne dit rien de *Daniel*, & le 1. des Par. qui nomme *Daniel*, ne parle pas de *Chéleab*.

I. ABIHAIL, fils de Huri, & pere de Michel, de Mosollam & de quelques autres. (b)

(b) 1. *Par.* V. 11. 14.

II. ABIHAIL, pere de Turiel, de la famille de Mérari. *Num.* III. 35.

III. ABIHAIL, pere de la Reine Esther, & frere de Mardochée. *Esth.* II. 15.

IV. ABIHAIL, fille d'Eliab frere de David, & épouse de Roboam Roi de Juda. Elle fut mere de Jéhus, de Somoriam & de Zoom. (c)

(c) 2. *Par.* XI. 18. 19.

ABILA. La méme qu'*Abéla*, Capitale de l'Abyléne. Voyez *Abéla*.

ABILENE, petite Province dans la Célé-Syrie, entre le Liban & l'Antiliban, dont Lysanias fut le maître assez long-tems. Abéla ou Abila, Capitale de l'Abyléne, étoit au nord de Damas & de Panéade, & au midy d'Héliopolis. Voyez la Carte, & ci-devant *Abel*.

ABIMAEL, fils de Jectan, demeura, selon quelques Auteurs, dans l'Arabie; selon d'autres, dans l'Arménie, ou dans les pays voisins. Voyez le Comment. sur la Genése, X. 25.

ABIME, se dit dans l'Ecriture de l'enfer, (d) & des lieux les plus profonds de la mer, (e) & du chaos, qui étoit couvert de ténébres au commencement du monde, & sur lequel l'Esprit de Dieu étoit porté. *Genes.* I. 2.

(d) *Luc.* VIII. 31. *Rom.* X. 7. *Apoc.* IX. 1. XI. 7. *&c.*

(e) *Genes.* VII. 11. *Exod.* XV. 5. *& alibi passim.*

I. ABIMELECH, Roi de Gérare, ayant été frappé de la beauté de Sara épouse d'Abraham, l'enleva, & la prit pour sa femme. Mais Dieu ne permit pas qu'il la touchât. Il lui apparut pendant la nuit, & le menaça de le faire mourir, s'il ne la rendoit à son époux, qui étoit Abraham. Abimélech excusa son action sur son ignorance, disant qu'il ne l'avoit prise que parce qu'Abraham l'avoit assûré qu'elle étoit sa sœur. Le lendemain donc il la lui rendit, & se plaignit à lui de ce qu'il l'avoit trompé, en lui disant qu'elle étoit sa sœur. Abraham lui avoüa qu'elle étoit sa femme; mais il lui dit qu'elle étoit aussi sa sœur, née du méme pere, mais d'une autre mere. Abimélech lui fit de grands présens, & donna à Sara mille piéces d'argent, pour en acheter un voile, afin de couvrir son visage. Il lui dit de prendre garde de ne plus s'exposer à un pareil inconvénient. Il offrit à Abraham de pouvoir demeurer où il voudroit dans ses Etats, & le pria de demander à Dieu la guérison des playes dont il avoit frappé sa famille, à cause de Sara. Abraham le fit, & Dieu rendit la fécondité aux femmes de ce Prince, ou il leur rendit la faculté de concevoir. Il semble par le ℣. 17. du Chap. XX. de la Genése, qu'Abimélech lui-même avoit été frappé de quelque incommodité, qui le rendit impuissant. (a) Voyez aussi le ℣. 6. du même Chapitre: *Non dimisi ut tangeres eam.* On peut voir les Commentateurs sur le jugement que l'on doit faire de la bonté, ou de la malice morale de cette action d'Abraham. Tout cela arriva l'an du Monde 2107. avant J. C. 1893. avant l'Ere vulg. 1897.

(a) *Genes.* XX. 17. *Orante autem Abraham, sanavit Deus Abimelech, & uxorem ancillasque ejus, & pepererunt.*

II. ABIMELECH, Roi de Gérare, & fils de celui dont nous venons de parler. (b) Un jour ayant vû Isaac qui se joüoit avec Rebecca sa femme, qu'il disoit n'étre que sa sœur, il le fit appeller, & lui dit: Il est visible que cette femme est vôtre épouse; pourquoi dites-vous qu'elle est vôtre sœur? Isaac répondit: J'ai eu peur que l'on ne me tuât, à cause d'elle. (c) Abimélech donc fit cette ordonnance à tout son peuple: Quiconque touchera la femme de cet homme, sera puni de mort. Or comme Isaac s'enrichissoit, & qu'il devenoit extrêmement puissant, sa prospérité excita la jalousie des Philistins, & Abimélech lui dit: Retirez-vous du milieu de nous, parce que vous êtes plus puissant que nous. Isaac se retira d'abord dans la vallée de Gérare, & ensuite à Béersabée, où Abimélech le vint trouver quelque tems aprés, pour faire alliance avec lui, étant accompagné d'Ochozat son favori, & de Phicol Chef de son armée. Isaac leur dit: Qu'êtes-vous venus faire ici, pour voir un homme que vous haïssez, & que vous avez chassé de vôtre pays? Abimélech lui répondit qu'ayant remarqué que le Seigneur le favorisoit, ils étoient venus pour faire alliance avec lui. Isaac leur fit donc un festin, & le lendemain il fit alliance avec eux, & ils s'en retournérent en paix dans leur maison. Ceci arriva vers l'an 2200. avant J. C. 1800. avant l'Ere vulg. 1804.

(b) Quelques Interprétes croyent que c'est le même Abimélech, & la chose n'est pas absolument impossible: mais il est plus probable que c'est son fils.

(c) *Genes.* XXVI. 1. 2. &c. An du Monde 2200. avant J. C. 1800. avant l'Ere vulg. 1804.

III. ABIMELECH, fils de Gédéon, né d'une concubine qu'il avoit dans la ville de Sichem, s'empara du gouvernement aprés la mort de son pere, & se fit reconnoître pour Roi, (d) ou Juge d'Israël, premiérement par ceux de Sichem, où la famille de sa mere avoit du crédit; & ensuite par une grande partie des autres Israëlites. (e) Ceux de Sichem lui ayant donné soixante & dix sicles d'argent, il leva avec cet argent une troupe de gens vagabonds, qui le suivirent. Etant venu dans la maison de Gédéon son pere à Ephra, il tua sur une même pierre les soixante & dix fils qu'il avoit laissez; en sorte qu'il ne resta que Joatham, le plus jeune de tous, que l'on cacha, & que l'on déroba à sa cruauté. Alors tous les habitans de Sichem, avec ceux de la ville de Mello, s'étant assemblez prés le Chêne de Sichem, pour y établir Roi Abimélech fils de Gédéon, Joatham en étant informé, alla au haut de la montagne de Garizim, & élevant sa voix, il parla au peuple assemblé en ces termes: Les arbres s'assemblérent un jour pour se donner un Roi, & ils dirent à l'olivier: Regnez sur nous. Mais l'olivier répondit: Puis-je abandonner mon suc & mon huile, dont les Dieux & les hommes

(d) *Judic.* IX. 6. An du Monde 2768. avant J. C. 1232. avant l'Ere vulg. 1236.

(e) *Judic.* IX. 22.

se

se servent, pour venir regner sur les arbres?

Les arbres dirent ensuite au figuier: Venez regner sur nous. Mais le figuier répondit: Puis-je abandonner la douceur de mon suc, & l'excellence de mon fruit, pour me venir établir au-dessus des arbres? Les arbres s'adressérent encore à la vigne. Mais elle leur dit: Puis-je abandonner mon vin, qui est la joye de Dieu & des hommes, pour venir me charger de l'empire des arbres? Enfin tous les arbres déférérent la Royauté au buisson, qui leur dit. Si vous m'établissez véritablement pour être vôtre Roi, venez vous reposer sous mon ombre; ou, si vous ne le voulez pas, que le feu sorte du buisson, & qu'il dévore les cédres du Liban.

Considérez donc maintenant, ajoûta Joatham, si vous avez eu raison de choisir Abimélech pour vôtre Roi, lui qui étoit le dernier de la maison de Gédéon, & si vous avez reconnu comme vous deviez les services que mon pere vous avoit rendus, lui qui vous a délivrez du joug des Madianites, & qui a exposé sa vie, pour vous procurer la liberté, lorsque vous avez choisi pour Roi un homme, qui a fait mourir sur une même pierre les soixante & dix fils de mon pere; montrant par-là que vous approuvez cette action, & vous en rendant les complices. Vous avez choisi pour vôtre Prince Abimélech, fils de la servante de mon pere. Si vôtre conduite a été juste, qu'Abimélech soit vôtre bonheur, & puissiez-vous aussi être le bonheur d'Abimélech: mais si vous avez agi contre toute justice, que le feu sorte d'Abimélech, & qu'il dévore les habitans de Sichem & de Mello; & réciproquement que le feu sorte de Sichem & de Mello, & qu'il consume Abimélech. Ayant dit ces paroles, il s'enfuit, & se retira à Béra, où il demeura, craignant la violence d'Abimélech.

Le Seigneur permit que la division se mît bien-tôt parmi les habitans de Sichem, & que commençant à réfléchir sur l'injustice de leur conduite, ils détestérent la cruauté d'Abimélech, qui avoit fait massacrer les soixante & dix fils de Gédéon son pere. Ils se révoltérent donc contre lui, pendant qu'il étoit absent, & mirent du monde en embuscade dans les montagnes, pour le tuer lorsqu'il voudroit venir à Sichem. Abimélech en fut averti par Zébul, qu'il avoit laissé pour Gouverneur à Sichem. Ceux de la ville avoient fait venir à leur secours un nommé Gaal, avec lequel ils commencérent dans un grand festin, à faire mille imprécations contre Abimélech. Cependant Abimélech assembla du monde, & marcha toute la nuit contre Sichem. Le lendemain au matin on apperçut du monde qui descendoit de la hauteur, & on reconnut bien-tôt que c'étoit Abimélech avec ses troupes. Gaal sortit de Sichem avec ce qu'il avoit de gens armez, & livra la bataille à Abimélech: mais il la perdit; & ayant voulu rentrer dans Sichem, Zebul l'en chassa, & l'obligea de se retirer.

Le lendemain le peuple de Sichem sortit en armes contre Abimélech: mais celui-ci ayant été auparavant informé de leur dessein, avoit partagé son armée en trois corps, & l'avoit mise en embuscade en differens endroits. Dés que les Sichémites parurent, il se leva de son embuscade, & les chargea si brusquement, qu'il les rompit, & les mit en fuite. Alors ses gens, qui jusqu'alors étoient demeurez cachez,

se levérent aussi de leur embuscade, & se mirent à poursuivre les fuyards à travers les champs. Abimélech alla droit à la ville, & l'ayant battuë pendant tout le jour, il s'en rendit maître, la saccagea, & la ruina de telle sorte, qu'il sema du sel au lieu où elle avoit été. Ceux de Sichem qui purent échapper, se sauvérent dans une tour qui étoit extrémement forte. Abimélech résolut de les y faire tous périr. Il alla avec ses gens à la montagne de Selmon; & ayant coupé beaucoup de bois, il vint mettre le feu à la tour; & tous ceux qui s'y trouvérent, furent consumez par la flamme, ou étouffez par la fumée.

Abimélech marcha de-là vers la ville de Thébes, qui étoit environ à trois lieuës de Sichem, vers l'orient, & qui s'étoit aussi soulevée contre lui. Tous ceux de Thébes s'étoient retirez dans une forte tour qui étoit au milieu de la ville, & s'y étoient fortifiez. Abimélech s'approcha, & voulut mettre le feu à la porte: mais une femme jettant du haut de la tour un morceau d'une meule de moulin, lui cassa la tête, & en fit sortir la cervelle. Aussi-tôt Abimélech appella son Ecuyer, & lui dit: Tirez vôtre épée, & tuez-moi; de peur qu'on ne dise que j'ai été tué par une femme. L'Ecuyer fit ce qu'il avoit commandé, & le tua. Lorsqu'on le vit mort, tous ceux qui l'avoient suivi, s'en retournérent dans leurs maisons. Cela arriva l'an du Monde 2769. avant J. C. 1231. avant l'Ere vulgaire 1235. Thola lui succéda dans la Judicature d'Israël.

I. ABINADAB, frere de David, & fils d'Isaï. 1. *Par.* II. 13.

II. ABINADAB, fils de Saül. Voyez *Aminadab.*

III. ABINADAB, Lévite de Cariat-iarim. Voyez *Aminadab.*

ABINOA, ou *Abinoem*, pere de Barac. *Judic.* IV. 6.

ABIRAM, fils aîné d'Hiel de Béthel. Josué ayant détruit la ville de Jéricho, prononça cette malédiction: (*a*) Maudit soit celui qui rétablira Jéricho: Qu'il puisse perdre son fils aîné, lorsqu'il en jettera les fondemens; & son dernier fils, lorsqu'il en pendra les portes. La chose arriva comme il l'avoit prédite. Hiel de Béthel ayant entrepris environ cinq cens trente-sept ans aprés cette imprécation, de rebâtir Jéricho, il perdit Abiram son premier-né, lorsqu'il en jetta les fondemens; & Ségub, le dernier de ses enfans, lorsqu'il en pendit les portes. (*b*)

(*a*) *Josue* VI. 26. An du Monde 2553. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulg. 1451.

(*b*) 3. *Reg.* XVI. 34. Vers l'an du Monde 3090. avant J. C. 910. avant l'Ere vulg. 914.

ABIRON, l'un des conjurez avec Coré & Dathan, contre Aaron & Moyse dans le désert. (*c*) Abiron étoit fils d'Eliab, & petit-fils de Phallu, de la Tribu de Ruben. On sçait la punition terrible que Dieu exerça contre ces rébéles, en les abîmant tout vivans dans la terre, qui s'ouvrit pour les engloutir.

(*c*) *Num.* XVI.

ABISAG, fille native de Sunam, en la Tribu d'Issachar. David âgé d'environ soixante & dix ans, & ne pouvant plus s'échauffer au lit, les médecins ordonnérent qu'on lui cherchât une jeune personne, qui pût servir à le réchauffer. On lui donna pour cet effet Abisag, qui étoit une des plus belles filles de tout Israël. (*d*) Le Roi la prit pour femme; mais il ne la connut point pendant un an qu'elle demeura auprés de lui. Aprés sa mort, Adonias l'ayant demandée pour épouse, Salomon crut avec raison qu'il vouloit affecter la Royauté, en épou-

(*d*) 3. *Reg.* I. 3. An du Monde 2989. avant J. C. 1011. avant l'Ere vulg. 1015.

sant une des femmes du feu Roi, & il le fit mourir, (a) l'an du Monde 2991. avant J. C. 1069. avant l'Ere vulg. 1013.

(a) 3. *Reg.* II. 27.

ABISAI, fils de Zuri & de Sarvia, sœur de David, étoit un des plus vaillans hommes de son tems, & un des premiers Généraux des armées de David. Abisaï vainquit Jesbibénob, géant de la race des Réphaïms, qui portoit une lance dont le fer pesoit huit livres & quelques onces. Ce géant étoit prêt de tuer David, si Abisaï ne l'eût prévenu, en lui donnant la mort. (b) Le même Abisaï étant un jour entré avec David dans la tente de Saül, qui dormoit, vouloit percer ce Prince : mais David l'en empêcha, & se contenta de prendre la lance du Roi, pour montrer qu'il auroit pû le tuer, s'il avoit voulu. (c) Lorsque David fuyant Absalom, fut obligé de se sauver de Jérusalem, Abisaï voulut tuer Séméi, qui outrageoit le Roi par des paroles injurieuses : mais David réprima son zéle, en lui disant que le Seigneur permettoit que cela arrivât, pour l'humilier, & qu'il espéroit que Dieu auroit égard à sa patience & à son humilité. (d) Abisaï commandoit la troisiéme partie de l'armée de David contre Absalom. (e) Il commandoit aussi une partie de l'armée, lorsque Joab son frere, livra la bataille aux Ammonites. (f) L'Ecriture dit qu'il leva sa lance contre trois cens hommes, & qu'il les tua tous : (g) mais on ne sçait pas dans quelle occasion cela arriva. On ignore le tems, & le genre de sa mort.

(b) 2. *Reg.* XXI. 16.

(c) 1. *Reg.* XXVI. 7.

(d) 3. *Reg.* XVI. 9. 12.

(e) 2. *Reg.* XVIII. 2.

(f) 2. *Reg.* X. 10.

(g) 2. *Reg.* XXIII. 18.

ABISUE', fils de Phinées, (b) quatriéme Grand-Pontife des Hébreux. Il eut pour successeur Bocci. On ne sçait ni la durée de son Pontificat, ni aucune particularité de sa vie. La Chronique d'Alexandrie met Abisué sous Aod Juge d'Israël. Il est nommé *Abiézer* dans Joseph, *Antiq. l. 5. c. ultimo.*

(b) 1. *Par.* VI. 50.

ABITAL, sixiéme femme de David, & mere de Saphatias. 1. *Par.* III. 3.

ABIU, fils du Grand-Prêtre Aaron & d'Elizabeth, fut consumé avec son frere Nadab, par un feu sorti de devant le Seigneur, (i) parce qu'il avoit offert l'encens avec un feu étranger, au lieu d'en prendre sur l'Autel des holocaustes. (k) Ce malheur arriva pendant l'octave de la consécration d'Aaron & de ses fils, & de la dédicace du Tabernacle, l'an du Monde 2514. avant J. C. 1486. avant l'Ere vulg 1490. Plusieurs Commentateurs (l) croyent que Nadab & Abiu s'étoient laissez prendre de vin, & que c'est ce qui leur fit oublier de prendre du feu sacré dans leurs encensoirs. On fonde cette conjecture sur la défense que Dieu fait aux Prêtres immédiatement aprés, de boire du vin tout le tems qu'ils seront occupez au service du Temple. (m) Quelques Interprétes (n) enseignent que ces deux freres, qui furent si sévérement punis de Dieu pour cette faute, ne commirent pas en cela un péché mortel ; mais que Dieu leur fit porter en ce monde toute la peine de leur négligence, pour leur procurer en l'autre le salut éternel, & pour donner aux hommes dans leurs personnes, un exemple de la fidélité & de l'exactitude avec lesquelles Dieu veut être servi par ses Ministres.

(i) Les uns croyent que ce feu sortit de l'Autel des holocaustes, & les autres qu'il sortit de l'Autel des parfums.

(k) *Levit.* X. 2.

(l) *Rabini, Lyran. Cajet. alii.*

(m) *Levit.* X. 9.

(n) *Tostat. & Cornel. à Lapide in Levit.* X.

ABIUD, fils de Zorobabel, un des ayeux de JESUS-CHRIST selon la chair. Voyez *Matth.* I. 13.

ABNER, fils de Ner, Général des armées de Saül, conserva la couronne à Isboseth fils de ce Prince, & le maintint à Mahanaïm au-delà du Jourdain, pendant sept ans, contre les forces de David, qui regnoit alors à Hébron, dans la Tribu de Juda. (a) Il y eut de tems en tems quelques guerres entre les deux partis de David & d'Isboseth, dans lesquelles David avoit toûjours l'avantage. (b) Un jour Joab Général des troupes de David, & Abner Général de celles d'Isboseth, s'étant trouvez sur la piscine de Gabaon (c) avec leurs armées, Abner dit à Joab : Que quelques jeunes gens se lévent, & qu'ils jouënt devant nous. Joab répondit : Qu'ils se lévent. Aussi-tôt douze hommes de Benjamin, du côté d'Isboseth, se présentérent, & douze autres du côté de David ; & chacun d'eux ayant pris par la tête celui qui se présenta devant lui, ils se passérent l'épée au travers du corps, & tombérent morts tous ensemble. Il se donna ce jour-là un combat assez rude entre les deux armées ; & Abner fut mis en fuite par les gens de David.

(a) Depuis l'an du Monde 2949. jusqu'en 2956. avant J. C. 1044. avant l'Ere vulg. 1048.

(b) 2. *Reg.* III. 1.

(c) 2. *Reg.* II.

Les trois fils de Sarvia sœur de David, étoient à la bataille ; sçavoir, Joab, Abisaï & Asaël. Or Asaël étoit extrémement vîte, & il égaloit à la course les chévreüils des montagnes. Il se mit donc à poursuivre Abner, sans vouloir se détourner ni à droit, ni à gauche. Abner fit ce qu'il put, pour l'obliger à s'attacher à quelque autre : mais voyant qu'il continuoit à le poursuivre, il lui porta un coup de l'arriére-main avec sa lance, qui le perça, & le tua sur la place. Joab & Abisaï continuérent à poursuivre Abner jusqu'au coucher du soleil. Alors toute l'armée d'Abner s'étant rassemblée autour de lui sur une éminence, il commença à crier à Joab : Vôtre épée ne se rassasiera-t-elle donc pas de sang & de meurtres ? Ignorez-vous qu'il est dangereux de jetter son ennemi dans le désespoir ? Joab répondit : Vive le Seigneur : Si vous eussiez parlé plûtôt, il y a long-tems que le peuple se seroit retiré. En même-tems il sonna du cors, & toute l'armée cessa de poursuivre Abner.

Quelque tems aprés, Abner se broüilla avec Isboseth, au sujet d'une concubine de Saül, dont Isboseth accusa Abner d'avoir abusé. (d) Abner étrangement irrité de ce reproche, lui répondit : Suis-je un homme à être traité comme un chien aujourd'hui, moi qui me suis déclaré contre Juda, & qui ai soutenu dans sa chûte la maison de Saül vôtre pere ; & aprés cela, vous venez aujourd'hui me chercher querelle pour une femme ? Que Dieu me traite dans toute sa sévérité, si je ne procure à David ce que le Seigneur lui a promis avec serment, & si je ne le fais reconnoître pour Roi par tout Israël, depuis Bersabée, jusqu'à Dan. Isboseth n'osa lui rien répondre, parce qu'il le craignoit.

(d) 2. *Reg.* III. 7. 8. & *seq.* Vers l'an du Monde 2956. avant J. C. 1044. avant J. C. 1048.

Alors Abner envoya à David, pour lui dire de sa part : A qui appartient tout ce pays, sinon à vous ? Si vous voulez me donner part à vôtre amitié, je vous offre mon service, & je vous rendrai maître de tout Israël. David y consentit, & lui fit dire qu'il ne lui demandoit qu'une chose, c'est qu'il lui ramenât Michol fille de Saül, qui avoit été sa femme, & que Saül avoit donnée à Phaltiel. Abner lui renvoya donc Michol, & commença à parler aux Anciens d'Israël en faveur de David ; & aprés avoir ainsi disposé les esprits, il le vint trouver à Hébron, pour lui découvrir leurs bonnes dispositions. David lui fit un festin, & le combla de caresses,

& lui dit d'aller travailler à lui ramener tout Iſraël, ainſi qu'il l'avoit promis. A peine étoit-il ſorti d'Hébron, que Joab & ſes gens arrivérent de la campagne. On leur dit qu'Abner étoit venu voir David, & avoit fait alliance avec lui.

Auſſi-tôt Joab alla trouver le Roi, & lui dit : Qu'avez-vous fait ? Pourquoi avez-vous laiſſé aller Abner ? Ne ſçavez-vous pas quel homme c'eſt, & qu'il n'eſt venu ici que pour vous tromper, & pour obſerver vos démarches ? En même-tems il ſortit, & envoya à l'inſçû du Roi, aprés Abner, & lui fit dire de revenir. Abner étant entré à Hébron, Joab le tira à part au milieu de la porte, comme pour lui parler en ſecret, & lui enfonça ſon épée dans l'aine, pour venger la mort d'Aſael ſon frere. David ayant ſçu ce qui s'étoit paſſé, en témoigna publiquement ſon chagrin, fit faire des funérailles ſolemnelles à Abner, voulut lui-même aſſiſter à ſon convoi, compoſa en ſon honneur un cantique lugubre, & aprés cela jura qu'il ne mangeroit point juſqu'au ſoir. Ainſi mourut Abner, l'an du Monde 2956. avant J. C. 1044. avant l'Ere vulg. 1048.

ABOBI, pere de Ptolémée, qui fit aſſaſſiner Simon Maccabée ſon beau-pere, dans le château de Doch. 1. *Macc.* XVI. 11. 12. &c. L'an du Monde 3869. avant J. C. 131. avant l'Ere vulg. 135.

ABRA. Ce terme eſt générique, pour ſignifier une fille d'honneur, une Demoiſelle ſuivante, la ſervante d'une femme de condition. L'Ecriture donne ce nom aux filles de la ſuite de Rebecca, (*a*) à celles de la fille de Pharaon Roi d'Egypte, (*b*) à celles de la Reine Eſther ; (*c*) & enfin à la ſervante de Judith. (*d*) On dit qu'*Abra* ſignifie proprement une coëffeuſe, une parcuſe. (*e*)

(*a*) *Geneſ.* XXIV. 61. *in Græco.* Aliæ.
(*b*) *Exod.* II. 5.
(*c*) *Eſth.* II. 9. IV. 4. 15.
(*d*) *Judith.* VIII. 32.
(*e*) *Vide Euſtath. Alex. Arab. Lat.* p. 304.

ABRAM, nommé enſuite *Abraham*, fils de Tharé, nâquit à Ur ville de Caldée, l'an du Monde 2008. avant J. C. 1992. avant l'Ere vulg. 1996. Il paſſa les premiéres années de ſa vie dans la maiſon de ſon pere, où l'on adoroit les Idoles. Pluſieurs (*f*) croyent qu'au commencement lui-même fut engagé dans ce faux culte ; mais que Dieu l'ayant éclairé, il y renonça, & ſouffrit même une rude perſécution pour la bonne cauſe, ayant été jetté par les Caldéens dans une fournaiſe ardente. Mais Dieu l'en tira miraculeuſement. (*g*) Le Texte de la Vulgate, 2. *Eſdr.* IX. 7. marque expreſsément qu'il fut garanti *du feu des Caldéens* ; & les Juifs l'enſeignent ainſi communément. Mais il y a beaucoup d'apparence que ce ſentiment n'eſt fondé que ſur l'équivoque du nom *Ur*, qui ſignifie *du feu*, & la ville d'*Ur*, d'où Dieu tira Abraham, pour le faire venir dans la Terre promiſe. Il fit donc apparemment connoître à ſon pere la vanité de l'idolâtrie, puiſqu'il l'engagea à quitter la ville d'Ur, où il étoit établi, pour aller au lieu où le Seigneur appelloit Abram. Ils vinrent d'abord à la ville de Charres, ou *Haran*, en Méſopotamie, où Tharé pere d'Abraham, mourut. (*h*) De-là Abraham paſſa dans la Paleſtine, qui étoit occupée par les Chananéens. Dieu lui promit de lui donner la propriété de ce pays, & de le combler de bénédictions. (*i*) Cependant le Patriarche n'y acquit pas un pouce de terre, & il y vêcut toûjours comme étranger.

(*f*) *Vide Interpp. ad Joſue* XXIV. 2. & 3. *Eſdr.* IX. 7. & *Iſai.* XLIII. 27. & *Geneſ.* XI. 31.
(*g*) *Vide Hieronym. tradit. Hebr. in Geneſ.*
(*h*) *Geneſ.* XI. 31. 32.
(*i*) *Geneſ.* XII. 1. 2. *&c.*

Quelque tems aprés qu'il fut arrivé dans ce

pays, il y ſurvint une grande famine, qui l'obligea d'aller en Egypte, (*a*) pour y trouver de la nourriture. Prévoyant que les Egyptiens frappez de la beauté de Sara ſon épouſe, pourroient la lui ravir, & lui ôter la vie, s'ils ſçavoient qu'elle fut ſa femme, il la pria de trouver bon qu'il dît qu'elle étoit ſa ſœur. Sara y conſentit ; & lorſqu'elle fut en Egypte, on parla de ſa beauté extraordinaire à Pharaon, qui l'enleva, & la voulut prendre pour femme. Mais Dieu le frappa de ſi grandes playes, qu'il l'obligea à la rendre. Aprés la famine, Abraham ſortit de l'Egypte, & revint dans la Terre de Chanaan, où il tendit ſes tentes entre Béthel & Haï, où il avoit bâti un Autel quelque tems auparavant. (*b*) Comme Abraham & Loth ſon neveu avoient de grands troupeaux, & qu'ils ne pouvoient pour cette raiſon demeurer enſemble, ils ſe ſéparérent. Loth ſe retira à Sodome, & Abraham dans la vallée de Mambré, prés d'Hébron, en 2084. avant J. C. 1916. avant l'Ere vulg. 1920.

(*a*) *Geneſ.* XII. 10. 11. *& ſeq.* An du Monde 2084. avant J. C. 1916. avant l'Ere vulg. 1920.
(*b*) *Geneſ.* XIII. 1. 2. *& ſeq.*

Quelques années aprés, (*c*) Loth ayant été pris dans la guerre que Codorlahomor avec ſes alliez, fit aux Rois de Sodome, de Gomorre, d'Adama, de Séboïm & de Ségor, Abraham avec ſes gens, pourſuivit les Rois victorieux ; & les ayant atteints à Dan, prés les ſources du Jourdain, il les diſſipa, reprit tout le butin, avec Loth ſon neveu, & les ramena à Sodome. A ſon retour, comme il paſſoit prés de Salem, ou Jéruſalem, Melchiſedech Roi de cette ville, & Prêtre du Trés-Haut, vint au-devant de lui, le combla de bénédictions, & lui préſenta du pain & du vin pour lui & pour ſon armée : (*d*) ou bien il offrit au Seigneur du pain & du vin, en ſacrifice d'actions de graces. Aprés cela le Seigneur renouvella à Abraham toutes les promeſſes qu'il lui avoit faites, (*e*) lui promit de nouveau la poſſeſſion de la Terre de Chanaan, & une poſtérité auſſi nombreuſe que les étoiles du Ciel. Comme il n'avoit point d'enfans, & qu'il ne comptoit plus d'en avoir, à cauſe de ſon âge fort avancé, & de la ſtérilité de Sara, il conſentit à la ſollicitation de ſon épouſe, qui le pria de prendre pour femme Agar ſa ſervante, s'imaginant que par les enfans qu'il en auroit, Dieu pourroit exécuter les promeſſes qu'il lui avoit faites d'une nombreuſe poſtérité.

(*c*) L'an du Monde 2092. avant J. C. 1908. avant l'Ere vulg. 1912.
(*d*) *Geneſ.* XIV. 1. 2. *&c.*
(*e*) *Geneſ.* XV. 1. 2. *& ſeq.*

Il épouſa donc Agar, (*f*) l'an du Monde 2093. avant J. C. 1907. avant l'Ere vulg. 1911. Mais celle-ci voyant qu'elle avoit conçu, commença à mépriſer Sara ſa maîtreſſe. Sara s'en plaignit à Abraham ; & Abraham dit à Sara qu'elle pouvoit faire de ſa ſervante ce qu'elle voudroit. Sara ayant donc maltraité Agar, elle s'enfuit. Mais l'Ange du Seigneur lui étant apparu dans le déſert, lui dit de s'en retourner à la maiſon de ſon maître, & d'être plus ſoumiſe à ſa maîtreſſe. Elle y retourna, & quelque tems aprés, elle enfanta Iſmaël, l'an du Monde 2094. avant J. C. 1906. avant l'Ere vulgaire 1910.

(*f*) *Geneſ.* XVI. 1. 2. *&c.*

Treize ans aprés, (*g*) & l'an du Monde 2107. avant J. C. 1893. avant l'Ere vulg. 1897. le Seigneur renouvella avec Abraham ſon alliance, & les promeſſes qu'il lui avoit faites. Il changea le nom d'*Abram*, c'eſt-à-dire, *Pere élevé*, qu'il avoit porté juſqu'alors, en celui d'*Abraham*, c'eſt-à-dire, Pere d'une grande multitude ; (*h*) & celui de *Sara*, c'eſt-à-dire, Princeſſe, en celui de *Sarai*, c'eſt-à-dire, ma Princeſſe. Pour gage, & pour marque de l'alliance qu'il faiſoit

(*g*) *Geneſ.* XVII.

(*h*) אברם *Ab-ram. Pater excelſus.* אב-רהם Comme s'il y avoit אב רב המון *Pater magnæ multitudinis.*

avec lui, il lui ordonna de prendre la circoncision, & de la donner à tous les mâles de sa maison, & lui promit expressément qu'il auroit un fils de Sara son épouse ; & cela dans un an.

(a) An du Monde 2107. avant J. C. 1893. avant l'Ere vulg. 1897.

Peu de tems aprés, (a) les crimes de Sodome, de Gomorre & des villes voisines, étant montez à leur comble, Dieu envoya trois Anges, pour les faire périr. Ils vinrent d'abord dans la vallée de Mambré, (b) où Abraham avoit ses tentes. Dés qu'il les eut apperçûs, il courut à eux, les invita à manger, leur lava les pieds, & se hâta de leur faire cuire de la viande. Sara leur fit des pains cuits sous la cendre ; & aprés qu'ils eurent mangé, ils demandérent à Abraham : Où est Sara vôtre femme ? Abraham répondit : Elle est dans sa tente. Alors l'un d'eux lui dit : Dans un an, en cette même saison, je vous visiterai, & Sara aura un fils. Sara qui étoit derriére la porte, ayant oüi cela, se mit à rire. Mais l'Ange dit à Abraham : Pourquoi Sara a-t-elle ri ? Y a-t-il rien de difficile à Dieu ? Je reviendrai dans un an, comme je vous l'ai promis, & Sara aura un fils.

(b) Genes. XVIII.

Lorsqu'ils voulurent partir, Abraham les accompagna par honneur, & ils prirent leur route vers Sodome. Alors deux de ces Anges ayant pris le devant, & s'avançant vers le pays de Sodome, le troisiéme, qui étoit demeuré avec Abraham, lui dit : Le cri de Sodome s'éléve de plus en plus, & leurs crimes sont montez à leur comble. Je descendrai donc, pour voir si le cri qui est monté jusqu'à moi, est véritable. Abraham craignant que Loth son neveu ne fût enveloppé dans le malheur de cette ville, dit au Seigneur : Voudriez-vous perdre le juste avec l'impie ? S'il se trouve cinquante justes dans cette ville, les ferez-vous périr avec les autres ; & ne pardonnerez-vous pas à cette ville pour cinquante justes ? Je lui pardonnerai à cause d'eux, dit le Seigneur. Abraham ajoûta : S'il ne s'y trouvoit que quarante-cinq justes, feriez-vous périr toute la ville, sans avoir égard à ce nombre de justes ? Non, dit le Seigneur. Abraham continuant à parler, vint par dégrez, en diminuant, jusqu'à dix justes ; & Dieu lui promit qu'il ne feroit pas périr cette ville, s'il y trouvoit seulement dix justes. Mais il ne s'y en trouva qu'un seul, qui fut Loth, neveu d'Abraham ; (c) & encore Dieu le préserva du malheur de Sodome, comme nous le dirons ailleurs.

(c) Genes. XIX.

Cependant Sara conçut, selon la promesse du Seigneur ; & Abraham ayant quitté la vallée de Mambré, s'avança vers le midy, & demeura comme étranger à Gérare, (d) où regnoit Abimélech, dont nous avons parlé ci-devant. Abraham qui craignoit qu'on ne lui enlevât Sara, & qu'on ne le fit mourir, dit, comme il avoit déja fait en Egypte, qu'elle étoit sa sœur. Aussi-tôt Abimélech en devint amoureux, & la prit dans sa maison, dans le dessein de l'épouser. Mais Dieu lui ayant apparu en songe, & lui ayant appris qu'elle étoit épouse d'Abraham, il la lui rendit avec de grands présens. La même année, Sara enfanta Isaac, (e) & Abraham le circoncit, suivant l'ordre qu'il en avoit reçû du Seigneur. L'enfant crut, & Abraham fit un grand festin à ses amis lorsqu'on le sevra. Un jour Sara ayant vû Ismaël fils d'Agar, qui joüoit avec Isaac son fils, elle dit à Abraham : Chassez cette femme avec son fils ; car Ismaël n'héritera point avec Isaac. Quelque répugnance qu'eût

(d) Genes. XX.

(e) Genes. XXI. An du Monde 2108. avant J. C. 1892. avant l'Ere vulg. 1896.

Abraham à chasser ainsi Agar & Ismaël, il le fit, lorsque Dieu lui eut fait connoître que c'étoit sa volonté.

Vers le même tems, Abimélech Roi de Gérare, (a) vint avec Phicol Chef de son armée, trouver Abraham, pour faire alliance avec lui. Abraham lui fit présent de sept jeunes brebis de son troupeau, pour servir de monument que le puits que ses gens avoient creusé, étoit à lui. Ils jurérent alliance ensemble, & on donna à ce lieu le nom de *Béer-sabé*, ou du *Puits du jurement*, à cause de l'alliance qu'ils y avoient jurée. Abraham y planta un bois, y bâtit un Autel, & y demeura quelque tems.

(a) Genes. XXI. 22. & seq.

Aprés cela, Dieu dit à Abraham (b) de lui immoler son fils Isaac, sur l'une des montagnes qu'il lui montreroit. Abraham prit donc son fils avec quelques domestiques, & le mena vers la montagne de *Moré* ou de Vision. Comme ils marchoient ensemble, Isaac dit à son pere : Voilà le feu & le bois ; où est la victime pour l'holocauste ? Abraham répondit : Dieu y pourvoira, mon fils. Lorsqu'ils furent arrivez à la vûë de la montagne, Abraham laissa ses serviteurs, & y monta seul avec Isaac ; & l'ayant lié, il se mit en devoir de l'immoler. Mais comme il étoit prêt de lui donner le coup, un Ange du Ciel lui cria : N'étendez point la main, pour frapper l'enfant ; je connois maintenant que vous craignez le Seigneur, puisque pour lui obéïr, vous n'avez point épargné vôtre fils unique. En même-tems Abraham ayant apperçû un bélier, qui étoit embarrassé par les cornes dans un buisson, il le prit, & l'offrit en holocauste en la place de son fils ; & il donna à ce lieu le nom du *Seigneur qui voit*. Cela arriva l'an du Monde 2133. Isaac étant âgé d'environ vingt-cinq ans.

(b) Genes. XXII. An du Monde 2133. avant J. C. 1867. avant l'Ere vulg. 1871.

Douze ans aprés, c'est-à-dire, l'an du Monde 2145. avant J. C. 1855. avant l'Ere vulg. 1859. Sara épouse d'Abraham, mourut dans la ville d'Hébron, autrement Arbée. (c) Abraham étoit apparemment à Bersabée, lorsqu'elle mourut. Mais ayant appris sa mort, il vint à Hébron, pour la pleurer, & pour lui rendre les derniers devoirs. Il se présenta à la porte de la ville devant l'assemblée du peuple, pour les supplier de lui accorder le droit de sépulture pour sa femme parmi eux ; car étant étranger dans le pays, & n'y ayant aucun fonds en propre, il ne pouvoit prétendre au droit d'une sépulture honorable dans les sépulcres du pays, sans l'agréement des propriétaires. Il pria donc Ephron un des habitans, de lui vendre un champ nommé *Macphéla*, avec la caverne & le sépulcre qui y étoient. L'achat s'en fit en présence de tout le peuple d'Hébron, moyennant le poids de quatre cens sicles d'argent, qui valent six cens quarante-huit liv. six sols, huit deniers de nôtre monnoye ; & Abraham enterra Sara, aprés en avoir fait le deüil suivant la maniére du pays.

(c) Genes. XXIII.

Abraham se sentant vieux, songea à marier son fils Isaac. (d) Il envoya Eliézer Intendant de sa maison, en Mésopotamie, avec ordre d'amener une femme de sa nation, pour la faire épouser à Isaac. Eliézer exécuta cette commission avec toute la sagesse qu'on pouvoit souhaiter, & amena Rébecca fille de Bathuel, petite-fille de Nachor, & par conséquent niéce d'Abraham. Isaac l'épousa, & la logea dans la tente de Sara sa mere. (e) Abraham aprés la mort de

(d) Genes. XXIV.

(e) L'an du Monde 2148. avant J. C. 1852. avant l'Ere vulg. 1856.

Sara, épousa Céthura, dont il eut six fils; Zamram, Jecsan, Madan, Madian, Jesboc & Sué, qui furent tous Chefs de différens peuples, dont la demeure fut dans l'Arabie, & aux environs de la Palestine. Enfin aprés avoir vécu cent soixante & quinze ans, il mourut (a) accablé de vieillesse, & fut enterré avec Sara sa femme, dans le champ & dans la caverne de Macphéla, qu'il avoit achettez d'Ephron.

(a) L'an du Monde 2183. avant J. C. 1817. avant l'Ere vulg. 1820.

On a débité bien des fables sur la personne d'Abraham, & on a embelli son histoire par un grand nombre de fictions. On a prétendu qu'il avoit regné à Damas, (b) qu'il avoit demeuré long-tems en Egypte, (c) & qu'il avoit enseigné aux Egyptiens l'Astronomie, & même l'Arithmétique. (d) On veut qu'il ait inventé les Lettres & la Langue Hébraïque, (e) ou les Caractéres des Syriens & des Caldéens. (f) On lui attribuë divers Ouvrages; entre autres, le Livre fameux, intitulé: *Jezira*, ou de la Création. Il en est fait mention dans le Talmud, & de célébres Rabbins en ont fait grand cas. Mais ceux qui l'ont examiné sans prévention, en parlent avec beaucoup de mépris. Aux premiers siécles du Christianisme, les hérétiques Séthiens débiterent un Apocalypse d'Abraham. (g) S. Athanase dans sa Synopse, parle de l'Assomption d'Abraham. Origénes (h) fait mention d'un Ouvrage apocryphe d'Abraham, où deux Anges, l'un de justice, & l'autre d'iniquité, se disputent sur la perte, ou le salut d'Abraham. Les Juifs (i) lui attribuënt aussi les priéres du matin, & le Pseaume 89. *Misericordias Domini in æternum cantabo*; & un Traité de l'idolâtrie, (k) & quelques autres Ouvrages. Les Mages ou adorateurs du feu, qui font profession de la Religion des deux principes, croyent que Zoroastre, qui est leur grand Prophéte, est le même qu'Abraham. Ils lui attribuënt les Livres qu'ils nomment Zeud, Pazeud & Vostha, dans lesquels sont compris tous les points de leur Religion. (l) Mais c'est assez parler de ces Ouvrages supposez.

(b) *Nicol. Damasc. apud Joseph. l. 1. c. 7. Justin. l. 36.*

(c) *Artapan. & Eupolem. apud Euseb. Præpar. l. 9. c. 17. 18.*

(d) *Joseph. Antiq. l. 1. c. 8*

(e) *Suidas in Abraham.*

(f) *Isidor. Hispal. l. 1. c. 3. origin.*

(g) *Epiphan. hæres. 39. c. 5.*

(h) *Origen. in Luc. homil. 35.*

(i) *Rab. Salom. in Bava Bathra, c. 1.*

(k) *Vide Gemar. Codic. Talmud. Aboda Zarah. c. 1.*

(l) Herbelot, Biblioth. Orientale, p. 16.

I. ABSALOM, fils de David, né à Hébron de Maacha fille de Tholmaï Roi de Gessur, étoit, selon l'Ecriture, (m) le plus bel homme de tout Israël, & qui avoit la plus belle chevelure. Lorsqu'il faisoit couper ses cheveux, ce qu'il faisoit une fois tous les ans, parce que leur poids l'incommodoit, ils pesoient deux cens sicles, selon le poids du Roi; c'est-à-dire, selon le sicle Babylonien, qui pesoit huit oboles. Ainsi les deux cens sicles reviennent environ à trente & une onces: ce qui est assez extraordinaire, mais qui n'est nullement incroyable; puisqu'au rapport des perruquiers, il y a des femmes qui portent plus de trente-deux onces de cheveux à la tête. (n) Absalom avoit une sœur nommée Thamar, qui étoit aussi extrémement belle. Amnon fils de David, mais né d'une autre mere que Thamar, conçut pour sa sœur une si violente passion, qu'elle le rendit tout languissant. Il obtint du Roi que Thamar vînt dans sa chambre, & lui préparât quelque chose à manger. Lorsqu'elle y fut, il la viola, & la renvoya honteusement. (o)

(m) 2. Reg. XIV. 25.

(n) Voyez la Differt. de M. le Pelletier de Roüen sur le poids des cheveux d'Absalon. Journal de Trévoux 1701. p. 176.

(o) 2. Reg. XIII. An du Monde 2972. avant J. C. 1028. avant l'Ere vulg. 1032.

Absalom la reçut dans sa maison, & résolut de tirer vengeance de cet outrage fait à sa sœur. Il n'en dit rien à Amnon, attendant peut-être que le Roi son pere vengeât cet attentat. Deux ans aprés, Absalom voulant aller tondre ses brebis à Baal-hazor, prés d'Ephraïm, invita le

Roi d'y venir avec toute la famille royale. David s'en excusa: mais pressé par les instances d'Absalom, il consentit qu'Amnon y allât avec ses freres. Lorsqu'on fut dans la chaleur du vin, Absalom fit massacrer Amnon; (a) & aussi-tôt les enfans du Roi s'enfuirent vers Jérusalem. Absalom de son côté se retira dans le pays de Gessur, auprés du Roi Tolmaï, pere de sa mere. Il y demeura trois ans, sans que David se mît en peine de le poursuivre. Mais Joab oncle d'Absalom, ayant remarqué que le cœur du Roi se rapprochoit d'Absalom, trouva moyen par l'entremise d'une femme de Thécué, qui parla au Roi, de le faire consentir au retour de son fils. (b)

(a) An du Monde 2974. avant J. C. 1026. avant l'Ere vulg. 1030.

Absalom revint donc à Jérusalem: mais David ne voulut pas qu'il parût en sa présence. Il demeura deux ans dans cette espéce de disgrace. (c) Ensuite il manda Joab, pour l'envoyer parler au Roi. Mais Joab n'ayant pas voulu venir, Absalom dit à ses serviteurs d'aller mettre le feu à un champ d'orge, qui appartenoit à Joab. Celui-ci en étant informé, vint trouver Absalom, pour lui en faire des plaintes. Absalom lui avoüa que c'étoit par ses ordres que le champ avoit été brûlé, & qu'il ne l'avoit fait qu'afin qu'il eût l'occasion de le prier d'aller demander au Roi sa grace entiére, & qu'il pût paroître en sa présence. Joab alla raconter tout ce qui s'étoit passé à David, qui fit aussi-tôt venir Absalom, l'embrassa, & le reçut dans ses bonnes graces, comme auparavant.

(b) 2. Reg. XIV. An du Monde 2977. avant J. C. 1023. avant l'Ere vulg. 1027.

(c) An du Monde 2979. avant J. C. 1021. avant l'Ere vulg. 1025.

Aprés cela, Absalom se donna un équipage magnifique, se regardant comme l'héritier présomptif du Royaume; (d) & tous les matins il venoit à la porte du palais, & appellant tous ceux qui avoient des affaires, & qui venoient demander justice au Roi, il leur disoit: D'où êtes-vous? Et lorsqu'ils lui avoient raconté leur affaire, & le sujet de leur voyage, il disoit: Vôtre affaire me paroît bonne & bien juste: mais le Roi n'a commis personne pour vous entendre. Oh! qui m'établiroit Juge sur ce pays, afin que tous ceux qui ont des affaires, viennent à moi, & que je les juge selon la justice? Et lorsque quelqu'un venoit lui faire la révérence, il lui tendoit la main, le prenoit & le baisoit. Il fut ainsi pendant quatre ans (e) à disposer les esprits du peuple, & à les gagner petit-à-petit; & lorsqu'il crut qu'il pouvoit se déclarer, il demanda au Roi la permission d'aller à Hébron, sous prétexte d'y acquitter un vœu qu'il avoit fait lorsqu'il étoit à Gessur.

(d) 2. Reg. XV.

(e) Le Texte lit 40. ans. Mais plusieurs Mss. Latins, Joseph & Théodoret ne lisent que 4. ans. Ceci arriva l'an du M. 2980. avant J. C. 1020. avant l'Ere vulg. 1024.

Il alla donc à Hébron, accompagné de deux cens hommes, qui le suivirent dans la simplicité de leur cœur, sans avoir aucune connoissance de son mauvais dessein. En même-tems il envoya dans toutes les Tribus d'Israël des gens qu'il avoit gagnez, avec ordre de sonner de la trompette, & de publier qu'Absalom regnoit à Hébron. Bien-tôt le concours du peuple fut trés-grand, & Absalom fut reconnu par la plus grande partie d'Israël. Alors on vint dire à David qu'Absalom s'étoit révolté contre lui, & que tout Israël le suivoit de tout son cœur. David & tous ses Officiers s'enfuirent de Jérusalem, ne laissant que les femmes du Roi pour garder le palais. (f) Absalom sans perdre de tems, vint à Jérusalem, où il fut reçu sans aucune résistance. Achitophel lui conseilla d'abuser publiquement des concubines de son pere, afin que tout le peuple comprît que sa rupture

(f) 2. Reg. XVI.

étoit sans espérance de réconciliation, & qu'il s'attachât à lui sans retour.

En même-tems Achitophel proposa à Absalom (a) d'envoyer du monde à la poursuite de David, afin de l'opprimer avant qu'il eût le loisir de se reconnoître, & de rassembler des troupes: mais Chusaï ami de David, qui feignoit d'être dans le parti d'Absalom, détourna ce conseil, & en donna secrettement avis à David, lui conseillant de passer le Jourdain en toute diligence, & de se mettre dans quelque bonne place, pour s'y défendre. David se retira donc à Mahanaïm, qui étoit auparavant la demeure d'Isboseth fils de Saül, & y reçut divers renforts de ceux qui lui étoient demeurez fidéles

(a) 2. Reg. XVII.

Absalom dés le lendemain, marcha contre David avec toutes ses forces; & ayant passé le Jourdain, se disposa à attaquer le Roi son pere. David de son côté, fit sortir ses troupes sous le commandement de Joab; & le combat s'étant donné, l'armée d'Absalom fut battuë, & taillée en piéces. Il en demeura vingt mille sur la place, (b) & le reste prit la fuite. Absalom étoit monté sur un mulet; & comme il fuyoit dans la forêt d'Ephraïm, en passant sous un grand chêne fort touffu, sa tête s'embarrassa dans les branches du chêne; & son mulet passant outre avec rapidité, il demeura suspendu entre le ciel & la terre.

(b) 2. Reg. XVIII.

Un soldat l'ayant vû en cet état, en donna avis à Joab. Celui-ci dit au soldat pourquoi il ne l'avoit pas tué. Mais il répondit: Quand vous me donneriez tout-à-l'heure mille piéces d'argent, je me garderois bien de porter la main sur la personne du fils du Roi; car nous avons tous oüi l'ordre qu'il vous a donné, à Abisaï, & à vous, en disant: Conservez-moi mon fils Absalom. Joab lui dit: Je ne m'en rapporterai pas à toi; mais je le frapperai moi-même en ta présence. Il prit donc en sa main trois dards, dont il perça le cœur d'Absalom; & lorsqu'il respiroit encore, toûjours pendu à l'arbre, dix jeunes Ecuyers de Joab accoururent, le percérent de coups, & l'achevérent. On emporta son corps, & on le jetta dans une grande fosse, qui étoit dans le bois, sur laquelle on amassa un grand monceau de pierres.

Or Absalom, pendant qu'il vivoit encore, s'étoit fait dresser une colomne dans la vallée du Roi, (c) disant: Je n'ai point de fils; & ce sera-là un monument qui fera vivre mon nom. Il donna donc son nom à cette colomne; & on l'appelle encore aujourd'hui: La main d'Absalom. C'est ainsi que parle l'Auteur des Livres des Rois. On montre encore à présent à l'orient de Jérusalem, dans la vallée de Josaphat, un monument, que l'on dit être celui d'Absalom. C'est un cabinet creusé au cizeau dans une roche d'une seule piéce, toute isolée, & détachée de la montagne, de huit pas en quarré, hors d'œuvre. Le dedans du cabinet est tout uni: mais le dehors est orné de quelques pilastres de la même pierre. Le haut ou la couverture est faite en forme de pyramide conique, assez haute, & large, avec une maniére de pot à fleur. Le tout a bien quatre ou cinq toises de hauteur. Cette pyramide est composée de plusieurs pierres: mais le monument est quarré, & d'un seul bloc de roche.

(c) 2. Reg. XVIII. 18.

Tout cela peut fort bien s'appeller la colomne, ou la main d'Absalom; car les Hébreux donnent le nom de *colomne* à tout ce qui est dressé & élevé, pour servir de monument; & le nom de *main*, à tout ce qui sert à montrer & à conserver la mémoire d'une chose. Par exemple, elle appelle *main* ce que Saül érigea sur le Carmel, pour perpétuer le souvenir de sa victoire contre Amalec. (a) Et Moyse dans l'Exode, (b) semble faire allusion à quelque chose de pareil, lorsqu'aprés la bataille contre les Amalécites, il dit que *la main est sur le trône du Seigneur*, comme un monument de leur malice, & de la vengeance que le Seigneur en doit tirer. Joseph (c) parlant du monument d'Absalom, dit que c'étoit une colomne de marbre, distante de deux stades, ou trois cens pas de Jérusalem. Les Voyageurs assûrent que tous ceux qui passent auprés de la colomne d'Absalom, y jettent une pierre, comme pour marquer leur horreur de l'action de ce fils rébéle à son pere. Il y a auprés un si grand amas de pierres, qu'il cache presque tout le bas de ce monument.

(a) 1. Reg. XV. 12.
(b) Exod. XVII. 16.
(c) Joseph. Antiq. l. 7. c. 9.

L'Ecriture (d) semble insinuer que lorsque ce Prince l'érigea, il n'avoit point d'enfans. Cependant il est dit quatre Chapitres auparavant, (e) qu'il avoit trois fils, & une fille nommée Thamar, qui étoit d'une singuliére beauté. Mais il y a quelque apparence que ces enfans, au moins les fils, ne vécurent pas; car il y en a qui croyent (f) que Thamar sa fille, épousa Roboam son oncle, Roi de Juda. La mort d'Absalom arriva l'an du Monde 2980. avant J. C. 1020. avant l'Ere vulg. 1024.

(d) 2. Reg. XVIII. 18.
(e) 2. Reg. XIV. 27.
(f) Vide 2. Par. XI. 26. & Comment. ad 1. Reg. XIV. 27.

II. Absalom, de Jérusalem, porta Manahem fils de Judas le Galiléen, à vouloir se faire Roi des Juifs, (g) la douziéme année de Néron, soixante-sixiéme de l'Ere vulgaire.

(g) Joseph. de Bello, l. 2. c. 33.

III. Absalom, oncle & beau-pere d'Aristobule Roi des Juifs. Il fut fait prisonnier par Pompée au siége de Jérusalem, (h) l'an du Monde 3941. avant J. C. 59. avant l'Ere vulg. 63.

(h) Joseph. Antiq. l. 14. c. 8.

ABUMA, ville de Juda, d'où étoit native la mere du Roi Joakim. (i) Mais dans le quatriéme Livre des Rois, (k) cette ville est nommée *Ruma*.

(i) Joseph. Antiq. l. 10. c. 6.
(k) 1. Reg. XXIII. 36.

ACABARES, ou *Chabares*. C'étoit un château, ou une ville située sur un rocher, que Joseph fortifia pendant la guerre des Juifs contre les Romains. (l)

(l) Lib. 2. de Bello, c. 25. Vide & infra citat. p. 101. 1. 2. 3. 6. &c.

ACCAIN, ville de la Tribu de Juda, dont on ne sçait pas la situation. *Josue* XV. 57.

ACCARON, ville & Satrapie des Philistins. Elle échut à la Tribu de Juda, dans le premier partage que fit Josué: (m) mais ensuite elle fut cédée à la Tribu de Dan. (n) Elle est située assez prés de la Méditerranée, entre Azoth & Jamnia. Accaron étoit une ville puissante; & il ne paroît pas par l'Histoire, que les Juifs en ayent jamais été seuls paisibles possesseurs. Les Accaronites furent des premiers qui dirent qu'il falloit renvoyer l'Arche du Dieu d'Israël, pour se délivrer des maux que sa présence causoit dans leur pays. (o) L'Idole du Dieu Mouche, ou *Béelsébub*, étoit principalement adorée à Accaron. (p) Quelques-uns ont prétendu mal-à-propos confondre Accaron avec la tour de Straton, où Hérode le Grand bâtit dans la suite la ville de Césarée de Palestine. Césarée étoit beaucoup plus septentrionale qu'Accaron.

(m) Josue XV. 45.
(n) Josue XIX. 43.
(o) 1. Reg. V. 10.
(p) 4. Reg. 1. 2. 3. 6. &c.

ACCES, un des plus braves Officiers de l'armée de David. (q)

(q) 2. Reg. XXIII. 26.

ACCO, ou *Acho*, ou *Aché*, nommée depuis *Ptolémaïde*, au nord du mont Carmel, avec

un port de mer. Elle étoit du lot de la Tribu d'Aſer. (a) Les Croiſez l'appellérent *Acre*. Le fleuve Bélus, ou Béléus, tombe dans la Méditerranée, au pied & au nord de la ville d'Acco. Les Iſraëlites ne voulurent pas exterminer les habitans d'*Acco*; (b) & cette ville demeura aux Chananéens, ou aux Phéniciens. Il en eſt ſouvent parlé ſous le nom de Ptolémaïde, dans les Livres des Maccabées.

(a) *Judic.* 1. 31. *Vide & Joſue* XIX. 25. *in Græco.*

(b) *Judic.* 1. 31.

ACEL-DAMA. Voyez *Hachel-dama.*

I. ACHAB, Roi d'Iſraël, fils & ſucceſſeur d'Amri. (c) Il regna vingt-deux ans, (d) depuis l'an du Monde 3086. juſqu'en 3107. Il fit le mal devant le Seigneur, & ſurpaſſa en impiété tous ceux qui avoient été avant lui. Il épouſa Jézabel fille d'Etbaal Roi des Sidoniens, laquelle introduiſit dans Iſraël les Idoles de Baal & d'Aſtarte, & engagea Achab dans le culte de ces fauſſes Divinitez. Dieu irrité de ſes crimes, lui envoya le Prophéte Elie, qui lui annonça une ſtérilité, qui devoit durer trois ans; aprés quoi, il ſe retira, de peur que le Roi Achab ou la Reine Jézabel ne le fiſſent mourir. La famine ayant duré trois ans, Achab envoya Abdias Intendant de ſa maiſon, pour chercher quelques pâturages dans le pays, afin que tout le bétail ne périt pas. (e) Comme il alloit, il rencontra Elie, qui lui commanda d'aller dire à Achab qu'Elie étoit là. Achab vint auſſi-tôt, & dit au Prophéte: N'eſt-ce pas vous qui troublez tout Iſraël? Elie lui répondit: Ce n'eſt pas moi qui ai troublé Iſraël; mais c'eſt vous-même, & la maiſon de vôtre pere, lorſque vous avez abandonné les commandemens du Seigneur, & que vous avez ſuivi Baal.

(c) 3. *Reg.* XVI. 29.

(d) 3. *Reg.* XVII.

(e) 3. *Reg.* XVIII.

Il lui dit enſuite de faire aſſembler tout le peuple ſur le mont Carmel, avec les Prophétes de Baal. Lorſque tout Iſraël & les faux Prophétes furent aſſemblez, Elie fit deſcendre le feu du Ciel ſur ſon ſacrifice, ainſi que nous le verrons ſur l'article d'*Elie*; aprés quoi, il obtint de Dieu que la pluye tombât, & que la terre recouvrât ſa premiére fertilité. Cela arriva l'an du Monde 3096. avant J. C. 904. avant l'Ere vulgaire 908.

Six ans aprés, c'eſt-à-dire, l'an du Monde 3103. Bénadad Roi de Syrie, vint aſſiéger Samarie. (f) Il envoya des Ambaſſadeurs dans la ville à Achab, pour lui dire: Vôtre argent & vôtre or ſont à moi; vos femmes & vos enfans les plus chers ſont à moi. Le Roi d'Iſraël répondit: O Roi, mon Seigneur, je ſuis à vous, comme vous le dites, & tout ce que j'ai eſt à vous. Bénadad lui envoya de nouveau des Ambaſſadeurs, pour lui dire: Vous me donnerez donc vôtre or, vôtre argent, vos femmes & vos enfans; & demain à cette heure, j'envoyerai mes ſerviteurs vers vous; ils viſiteront vôtre maiſon, & les maiſons de vos ſerviteurs, & ils prendront tout ce qui leur plaira, & ils l'emporteront. Alors Achab fit venir les Anciens de ſon peuple, & leur dit: Conſidérez, & voyez qu'il nous tend un piége. Je lui ai accordé tout ce qu'il m'a demandé d'abord: & il ne ſe contente pas de ce qui eſt à moi; il veut encore ce qui eſt à mes ſujets. Tous les Anciens & tout le peuple lui répondirent: Ne l'écoutez point, & ne vous rendez point à ce qu'il déſire. Les Ambaſſadeurs de Bénadad s'en étant retournez, lui rapportérent la réſolution de ceux de Samarie. Alors il fit dire à Achab: Que les Dieux me traitent dans toute leur ſévérité, ſi toute la

(f) 3. *Reg.* XX.

pouſſiére de Samarie ſuffira pour remplir ſeulement le creux de la main de tous mes ſoldats. Achab répondit: Que nul ne ſe glorifie; ni celui qui eſt armé, ni celui qui eſt déſarmé.

Bénadad búvoit à l'ombre avec les autres Rois qui l'accompagnoient, lorſqu'il reçut cette réponſe d'Achab; & il dit auſſi-tôt à ſes gens: Qu'on enferme la ville; & ils l'enfermérent. En même-tems un Prophéte vint trouver Achab Roi d'Iſraël, & lui dit: Vous avez vû cette multitude innombrable; je vous déclare que je vous les livrerai aujourd'hui entre les mains, afin que vous ſçachiez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur. Achab lui demanda: Par qui les livrerez-vous? Ce ſera par les valets de pied des Princes des Provinces. Achab ajouta: Qui commencera le combat? Ce ſera vous, dit le Prophéte. Achab fit donc la revûë des Princes des Provinces, & il en trouva deux cens trente-deux. Il fit enſuite la revûë du peuple d'Iſraël qui étoit dans Samarie, & il en trouva ſept mille. Ils firent une ſortie ſur le midy. Bénadad étoit dans ſa tente qui búvoit, & qui étoit yvre; & les trente-deux Rois qui l'avoient ſuivi, étoient auſſi avec lui. Les valets de pied des Princes des Provinces d'Iſraël marchoient à la tête de la petite armée d'Achab. On vint avertir Bénadad que les gens d'Achab avoient fait une ſortie. Il dit: Soit qu'ils viennent pour parler de paix, ou pour combattre, prenez-les tout vifs. Cependant les valets de pied, ſuivis de la petite armée d'Iſraël, s'avancérent, & tuérent tous ceux qui ſe trouvérent devant eux. Alors une terreur panique ſaiſit l'armée de Syrie, & ils commencérent tous à prendre la fuite. Bénadad lui-même monta à cheval, & s'enfuit avec ſa cavalerie. Achab ayant vû cela, ſe mit à pourſuivre les fuyards, en tua un grand nombre, & fit un fort grand butin.

Alors un Prophéte du Seigneur vint trouver Achab, (a) pour lui relever le courage, & pour lui dire de ſe tenir ſur ſes gardes, parce que Bénadad devoit revenir contre lui l'année ſuivante. En effet il revint au bout d'un an, (b) & ſe campa à Aphec, pour combattre les Iſraëlites. Le Roi d'Iſraël marcha contre lui avec une armée beaucoup inférieure en nombre & en force. Mais un Prophéte vint de la part de Dieu l'aſſurer de la victoire. Les deux armées ſe rangérent en bataille ſept jours de ſuite. Enfin le ſeptiéme jour, le combat s'étant donné, les Iſraëlites tuérent cent mille hommes de l'armée de Syrie; & le reſte ſe ſauva dans Aphec. Mais comme ils ſe preſſoient pour rentrer dans la ville, la muraille d'Aphec tomba ſur eux, & en tua encore vingt-ſept mille. Bénadad ayant eu recours à la clémence d'Achab, ce Prince le fit monter dans ſon chariot, fit alliance avec lui, & le laiſſa aller, ſous la condition qu'Achab pourroit faire des places publiques ou des ruës dans Damas, comme le pere de Benadad en avoit eu dans Samarie.

(a) 3. *Reg.* XX. 22. *& ſeq.*

(b) An du M. 3104. avant J. C. 896. avant l'Ere vulg. 900.

Cette clémence exercée ſi à contre-tems, irrita le Seigneur. Un Prophéte dit à un de ſes compagnons: Frappez-moi. Et comme il refuſoit de le frapper, il lui dit: Puiſque vous n'avez pas voulu me frapper, auſſi-tôt que vous m'aurez quitté, un lion vous tuëra. Lorſqu'il fut un peu éloigné de lui, un lion l'attaqua, & le tua. Il dit enſuite à un autre homme: Frappez-moi. Cet homme le frappa, & le bleſſa. Le Prophéte ſe mit de la pouſſiére ſur le viſage,

afin de se rendre méconnoissable ; & étant allé au-devant du Roi, il lui cria : Vôtre serviteur étant dans la bataille, on lui a confié un prisonnier, & on lui a dit : Vous répondrez de cet homme-là sur vôtre vie, ou vous payerez un talent d'argent. Dans l'embarras & le trouble où j'étois, comme je me tournois de côté & d'autre, cet homme a disparu tout-à-coup. Achab lui répondit : Vous avez vous-même prononcé vôtre sentence. Aussi-tôt essuyant la poussiére qui étoit sur son visage, il dit au Roi : Parce que vous avez laissé échapper de vos mains un homme digne de mort, vôtre vie répondra pour la sienne, & vôtre peuple pour son peuple. Achab rentra dans Samarie fort en colére, sans se mettre néanmoins beaucoup en peine de la prédiction du Prophéte. Cela arriva l'an du Monde 3104. avant J. C. 896. avant l'Ere vulg. 890.

L'année suivante, du Monde 3105. Achab voulant faire un jardin potager auprés de son palais, (a) demanda à un bourgeois de Jezrahel, nommé Naboth, qu'il lui vendit sa vigne, parce qu'elle étoit à sa bienséance ; & il lui dit qu'il lui en donneroit une meilleure, ou qu'il la lui payeroit ce qu'elle vaudroit. Naboth lui répondit : Dieu me garde de vous donner l'héritage de mes peres. Achab revint donc dans sa maison tout en colére ; & se jettant sur son lit, il se tourna du côté de la muraille, & ne mangea point. Jezabel sa femme l'étant venuë trouver, lui demanda la cause de sa tristesse ; & l'ayant apprise, elle lui dit : Vraiment pour un Roi d'Israël, vôtre autorité est bien grande, à ce que je vois ! Levez-vous, mangez, & ayez l'esprit en repos ; & je me charge de vous livrer la vigne de Naboth de Jezrahel. Aussi-tôt elle écrivit des Lettres au nom d'Achab, qu'elle cacheta du sceau du Roi, & les envoya aux Anciens de Jezrahel. Ces Lettres étoient conçuës en ces termes : Publiez un jeûne, & faites asseoir Naboth de Jezrahel au milieu de vous, & gagnez contre lui deux enfans de Bélial, qui dépose nt que Naboth a blasphémé contre Dieu & contre le Roi ; & qu'aprés cela on le méne hors de la ville, & qu'il soit lapidé & mis à mort. Ces ordres ne furent que trop exactement exécutez ; & Achab ayant appris la mort de Naboth, alla aussi-tôt se mettre en possession de sa vigne.

(a) 4. Reg. XXI.

Comme il retournoit de Jezrahel à Samarie, le Prophéte Elie par l'ordre de Dieu, alla au-devant de lui, & lui dit : Vous avez donc tué Naboth, & vous vous êtes mis en possession de sa vigne ? Or voici ce que dit le Seigneur : En ce même lieu où les chiens ont léché le sang de Naboth, ils lécheront aussi le vôtre. Achab lui répondit : En quoi m'avez-vous trouvé vôtre ennemi ? Elie lui dit : En ce que vous êtes vendu pour faire le mal devant le Seigneur. Je vas faire fondre sur vous & sur vôtre maison toutes sortes de maux. Si Achab meurt dans la ville, il sera mangé des chiens ; & s'il meurt dans les champs, il sera mangé des oiseaux du Ciel. Et à l'égard de Jézabel, voici ce que dit le Seigneur : Les chiens mangeront Jézabel dans la campagne de Jezrahel. Achab ayant entendu ces paroles, déchira ses vêtemens, couvrit sa chair d'un cilice, jeûna, dormit sur le sac, & marcha ayant la tête couverte, comme dans le deuil. Alors le Seigneur dit au Prophéte Elie : N'avez-vous pas vû Achab humilié devant moi ? Puis donc qu'il s'est humilié, je ne ferai point tomber sur lui, tandis qu'il vivra, les maux dont je l'ai menacé ; mais sous le regne de son fils, je les ferai tomber sur sa maison. Toutefois la pénitence d'Achab n'ayant pas été sincére, ni persévérante, Dieu ne laissa pas de le punir dans sa personne ; mais il n'extermina sa maison que sous le regne d'Ochosias son fils, comme on le verra ailleurs.

Deux ans aprés, (a) Josaphat Roi de Juda, étant venu voir Achab à Samarie, (b) lorsque celui-ci étoit prêt d'aller attaquer Ramoth de Galaad, que Bénadad Roi de Syrie, lui retenoit injustement. Le Roi d'Israël l'invita de venir avec lui à cette guerre. Josaphat y consentit ; mais il souhaita que l'on consultât sur cela un Prophéte du Seigneur. Achab assembla donc tous les Prophétes de Baal, qui se trouvérent au nombre d'environ quatre cens ; & il n'y en eut pas un qui ne lui dit : Allez, marchez contre Ramoth, & le Seigneur vous livrera la ville entre les mains. Josaphat lui dit : N'y a-t-il pas ici quelque Prophéte du Seigneur, afin que nous le consultions ? Achab repondit : Il y en a un ; mais je ne le puis souffrir, parce qu'il ne me prophétise jamais que du mal. C'est Michée fils de Jemla. Josaphat répondit : O Roi, ne parlez point ainsi. On fit donc appeller Michée. Cependant les deux Rois étoient dans la place, prés la porte de Samarie, assis chacun sur son trône, avec des habits d'une magnificence royale. Tous les Prophétes de Baal étoient autour d'eux, contrefaisant les inspirez ; & un d'entre eux, nommé Sédécias, fils de Chanaana, s'étant fait des cornes de fer, dit : Voici ce que dit le Seigneur : Vous battrez, & vous dissiperez les Syriens, comme je dissipe la poussiére avec ces cornes. Tous les autres Prophétisoient de même, chacun en sa maniére, & exhortoient les Rois à marcher hardiment contre Ramoth de Galaad.

(a) L'an du Monde 3107. avant J. C. 893. avant l'Ere vulg. 897.
(b) 4. Reg. XXII.

L'Officier d'Achab qui étoit allé querir Michée, lui dit : Tous les Prophétes ne prédisent aux Rois que toute sorte de prospéritez. Ainsi faites en sorte que vos prédictions se rapportent aux leurs. Michée répondit : Vive le Seigneur ; je ne dirai que ce que le Seigneur me mettra dans la bouche. Il se présenta donc devant Achab ; & ce Prince lui demanda s'il devoit marcher contre Ramoth de Galaad. Allez, dit Michée, marchez hardiment, le Seigneur vous livrera la ville entre les mains. Le Roi ajoûta : Je vous conjure au nom du Seigneur, de ne me parler que selon la vérité. Alors Michée prenant un air plus sérieux, lui dit : J'ai vû tout Israël dispersé dans les montagnes, comme un troupeau qui n'a point de pasteur ; & le Seigneur a dit : Ils n'ont point de Chef ; qu'ils s'en retournent chacun dans sa maison. Aussi-tôt Achab dit à Josaphat : Ne vous avois-je pas bien dit que cet homme ne me prophétise jamais rien de bon, mais qu'il me prédit toûjours du mal. Michée ajoûta : Ecoutez la parole du Seigneur ; j'ai vû le Seigneur assis sur son trône, & toute l'armée du Ciel autour de lui à droit & à gauche ; & le Seigneur a dit : Qui séduira Achab Roi d'Israël, afin qu'il marche contre Ramoth, & qu'il y périsse ? Et l'un a dit une chose, & l'autre une autre. Alors le malin Esprit s'est présenté, & a dit : Ce sera moi qui séduirai Achab. Le Seigneur lui dit : Et comment ? Il répondit : J'irai, & je ferai un Esprit de mensonge dans

dans la bouche de tous ses Prophétes. Le Seigneur lui dit : Allez, & faites comme vous le dites. C'eſt ce mauvais Eſprit qui anime tous ces Prophétes qui vous parlent, & qui ne tendent qu'à vous engager dans vôtre malheur.

En même-tems Sédécias fils de Chanaana, donna un ſoufflet ſur la joüe à Michée, & lui dit : L'Eſprit du Seigneur m'a-t-il donc quitté, pour aller à toi ? Michée lui répondit : Tu le verras, lorſque tu paſſéras de chambre en chambre, pour te cacher. Alors Achab dit à ſes gens : Qu'on prenne Michée, & qu'on le méne chez Amon Gouverneur de la ville, & chez Joas fils d'Amaleeh ; & dites-leur de ma part : Renfermez cet homme dans la priſon, & qu'on le nourriſſe de pain de douleur, & d'eau d'affliction, juſqu'à ce que je revienne en paix.

Michée lui dit : Si vous revenez en paix, le Seigneur ne m'a point parlé. Peuples, tous tant que vous êtes, ſoyez-en témoins. Achab & Joſaphat marchérent donc contre Ramoth de Galaad ; & le Roi d'Iſraël dit à Joſaphat : Prenez vos armes & vos habits ordinaires, & combattez contre les Syriens. Pour moi, je me déguiſerai, pour n'être pas reconnu ; car il ſçavoit que le Roi de Syrie avoit donné cet ordre aux trente-deux Capitaines de ſes chariots : Ne vous attachez qu'au ſeul Roi d'Iſraël, & ne combattez que contre lui. Ces Capitaines ayant donc remarqué le Roi Joſaphat avec un appareil royal, crurent que c'étoit le Roi d'Iſraël, & ils fondirent tous ſur lui avec impétuoſité ; en ſorte que ce Prince ſe voyant preſſé, jetta un grand cri, qui le fit reconnoître, & qui fut cauſe que les Officiers du Roi de Syrie ne le pourſuivirent pas davantage.

Mais Dieu permit pour l'accompliſſement de ſa parole, qu'un homme de l'armée des Syriens ayant tiré ſa fléche au haſard, elle vint percer le cœur du Roi Achab entre le cœur & l'eſtomac. Il dit auſſi-tôt à ſon cocher : Tourne bride, & retire-moi du milieu des troupes, parce que je ſuis fort bleſſé. Le combat dura tout le jour, & Achab demeura dans ſon chariot, tournant face contre les Syriens. Cependant le ſang couloit de ſa playe ſur ſon chariot, & il mourut ſur le ſoir. Alors un héraut ſonna de la trompette dans toute l'armée, & dit : Que chacun s'en retourne dans ſa ville & dans ſon pays. Le Roi d'Iſraël étant donc mort, il fut porté à Samarie, où il fut enſeveli ; & on lava ſon chariot, & les rénes de ſes chevaux dans la piſcine de Samarie ; & les chiens léchérent ſon ſang, ainſi que le Seigneur l'avoit prédit. Telle fut la fin d'Achab, l'an du Monde 3107. avant J. C. 893. avant l'Ere vulg. 897. Ochozias ſon fils, lui ſuccéda.

II. Achab, fils de Cholias, eſt l'un des deux faux Prophétes qui ſéduiſoient les Iſraélites à Babylone, (a) Le Seigneur les menace par Jérémie de les livrer à Nabuchodonoſor Roi de Babylone, qui les fera mourir aux yeux de ceux qu'ils ont ſéduits. Et tous ceux de Juda qui ſeront à Babylone, ſe ſerviront de leur nom, lorſqu'ils voudront maudire quelqu'un, en diſant : Que le Seigneur vous traite comme il traita Achab & Sédécias, que le Roi de Babylone fit frire dans une poële ardente.

(a) *Jerem.* XXIX. 21. 22.

Les Rabbins, ſuivis de pluſieurs Interprétes, croyent que ce ſont les mêmes Anciens de Juda, qui eſſayérent de corrompre la chaſte Suſanne, & qui l'ayant accuſée injuſtement, la firent condamner à mort. Mais Daniel (b) ſuſcité de Dieu, découvrit au peuple leur méchanceté, & les fit lapider. Cette derniére circonſtance, qui eſt marquée expreſsément dans Daniel, (a) détruit l'opinion des Rabbins, qui confondent ces deux vieillards avec Achab & Sédécias. Ceux-ci furent brulez dans une poële ardente, & les autres furent lapidez.

(b) *Dan.* XIII. 1. 2. 3. &c.

(a) *Dan.* XIII. 61. 62. Le Texte ne dit pas à la lettre qu'on les lapida ; mais ſeulement qu'on les traita comme ils avoient voulu traiter leur prochain ; & qu'on les mit à mort, ſuivant la Loi de Moyſe. Or la Loi condamne les adultéres à être lapidez ; & c'eſt-là le ſupplice qu'ils vouloient faire ſouffrir à Suſanne ; on leur fit ſouffrir la peine du talion.

ACHAD, ville bâtie par Nemrod. (b) On n'en ſçait pas bien la ſituation. Les Septante liſent Archad ; ce qui fait conjecturer qu'elle étoit ſituée ſur le fleuve Argade, dans la Sitacéne.

(b) *Genes.* X. 10.

ACHAIE, Province de Gréce, dont la Capitale étoit Corinthe. Saint Paul prêcha à Corinthe, & dans l'Achaïe. (c) Les Actes de ſaint André portent qu'il ſouffrit le martyre dans la même Province.

(c) *Act.* XVIII.

ACHAIQUE, Diſciple de ſaint Paul, que cet Apôtre recommande trés-particuliérement aux Corinthiens. (d) On ne ſçait rien de particulier de la vie d'Achaïque. Il porta la premiére Epître de ſaint Paul aux Corinthiens, avec Stéphane & Fortunat, l'an 56. de J. C.

(d) 1. *Cor.* XVI. 15. 17.

ACHAN, ou *Achar*, fils de Charmi, de la Tribu de Juda, ayant vû un manteau d'écarlatte, un lingot d'or, & deux cens ſicles en argent parmi les dépoüilles de Jéricho, les prit, & les alla cacher dans ſa tente, contre la défenſe expreſſe du Seigneur, qui avoit ordonné que l'on dévoüât à l'anathéme la ville de Jéricho, ſans en réſerver la moindre choſe. (e) Quelques jours aprés, Joſué envoya trois mille hommes, pour prendre la petite ville de Haï, (f) qui étoit à trois ou quatre lieuës de Jéricho : mais ils furent chargez par ceux de Haï, & obligez de prendre la fuite. Toutefois la perte ne fut pas grande, puiſque les Iſraélites ne perdirent que trente-ſix hommes. Mais cette perte ne laiſſa pas de les décourager. Joſué & les Anciens du peuple déchirérent leurs vétemens, & ſe mirent de la pouſſiére ſur la téte, criant au Seigneur, & le conjurant de ne pas abandonner ſon peuple au milieu de ſes ennemis. Alors le Seigneur dit à Joſué : Levez-vous ; pourquoi demeurez-vous couché par terre ? Iſraël a péché, & a violé mon alliance, en prenant de l'anathéme, & en cachant leur vol parmi leur bagage. Je ne ſerai plus avec vous, juſqu'à ce que vous ayez exterminé celui qui eſt coupable de ce crime. Levez-vous, & ſanctifiez le peuple pour demain. Le ſort vous découvrira celui qui eſt coupable de ce crime, & il ſera brûlé avec tout ce qui lui appartient.

(e) *Joſue* VI. 17.

(f) *Joſue* VII. 1. 2. 3. An du Monde 2553. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulg. 1451.

Le lendemain Joſué fit aſſembler toutes les Tribus d'Iſraël ; & ayant jetté le ſort, il tomba ſur la Tribu de Juda. Enſuite il tomba ſur la famille de Zaré, puis ſur la maiſon de Zabdi ; & enfin ſur la perſonne d'Achan. Alors Joſué dit à Achan : Mon fils, rendez gloire au Seigneur le Dieu d'Iſraël, confeſſez vôtre faute, & déclarez-moi ce que vous avez fait, ſans en rien cacher. Achan lui répondit : Il eſt vrai que j'ai péché contre le Seigneur ; & voici ce que j'ai fait : Ayant vû parmi les dépoüilles un manteau d'écarlatte, & deux cens ſicles d'argent, avec un lingot d'or, du poids de cinquante ſicles, je les ai pris, & les ai caché dans une foſſe que j'ai faite dans ma tente. Joſué envoya auſſi-tôt du monde dans la tente d'Achan, & on y trouva tout ce qu'il avoit dit ; & ayant apporté ces choſes en préſence du peuple, ils les jettérent devant le Seigneur. Joſué & tout le peuple ayant pris Achan avec ce qu'on avoit trouvé dans ſa tente, l'or,

l'argent, les meubles, ſes fils & ſes filles, ſes bœufs & ſes aſnes, ſa tente même, & tout ce qui étoit à lui, les menérent à la vallée d'Achor; & Joſué lui dit: Puiſque vous nous avez troublez, le Seigneur vous troublera en ce jour-ci. Alors tout le peuple le lapida avec ceux de ſa famille, que l'on préſuma avoir été complices de ſon crime; & tout ce qui avoit été à lui fut conſumé par le feu. Ils amaſsérent ſur lui un grand monceau de pierres, qui y eſt demeuré juſqu'aujourd'hui. Ainſi parle l'Auteur du Livre de Joſué. Cette hiſtoire arriva l'an du Monde 2553. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulg. 1451. Le lieu où Achan fut lapidé, s'appella dans la ſuite *la vallée d'Achor*, au ſeptentrion de Jéricho.

(a) Ἄχαρις. *Minimè gratioſus.*

ACHARIS. C'eſt un mot Grec, (a) qui ſignifie en général un homme ingrat, incivile, incommode, mal-propre. *Eccli.* XX. 21. *Homo acharis quaſi fabula vana in ore indiſciplinatorum aſſidua erit.* L'homme impoli, importun, incommode eſt auſſi ennuyeux, que les fades bouffonneries qui ſont dans la bouche des ignorans, & de la menuë populace.

(b) Voyez le Commentaire ſur 4. *Reg* XVI. 2.

(c) L'an du Monde 3262. avant J. C. 738. avant l'Ere vulg. 742.

(d) *Vide Hieronym. Epiſt. ad Vitalem;* & *Samuel. Bochart. Diſſert. in* 4. *Reg.* XVI. *p.* 920. *edit. Leid.* 1682.

ACHAZ, Roi de Juda, fils de Joathan, eſt célébre par ſes impiétez & par ſes crimes. Il y a quelques difficultez ſur l'âge qu'il avoit lorſqu'il commença à regner. (b) Le Texte porte qu'il avoit vingt ans. (c) Mais comment accorder cela avec ce qui eſt dit au même endroit, qu'il ne regna que ſeize ans; d'où l'on conclut néceſſairement qu'il ne vécut que trente-ſix ans. Cependant on ſçait qu'Ezéchias ſon fils avoit vingt-cinq ans lorſqu'il commença à regner. Il faut donc dire qu'Achaz ſon pere l'engendra n'ayant encore qu'onze ans; & c'eſt en effet ce que prétendent pluſieurs bons Commentateurs. (d) Ceux qui ne peuvent embraſſer ce ſentiment, cherchent différentes maniéres de ſe tirer de cet embarras. On peut les voir dans les Commentaires ſur le quatriéme Livre des Rois.

Achaz marcha dans les voyes des Rois d'Iſraël, ou de Samarie; c'eſt-à-dire, qu'il ſe livra aux déſordres & à l'idolâtrie. Il conſacra un de ſes fils, en le faiſant paſſer & conſumer par le feu, en l'honneur du faux Dieu Moloch, ſuivant l'idolâtrie des nations que le Seigneur avoit détruites à l'entrée des enfans d'Iſraël dans la Terre de Canaan. (e) Il immoloit des victimes, & offroit de l'encens ſur les hauts lieux, ſur les collines, & ſous les arbres chargez de fetiillages. Sur la fin du regne de Joathan Roi de Juda, le Seigneur avoit commencé d'envoyer contre Juda Razin Roi de Syrie, & Phacée Roi d'Iſraël. (f) Mais ce fut principalement ſous Achaz que ces deux Rois vinrent dans le pays, & y ayant commis mille hoſtilitez, battirent les troupes d'Achaz, (g) & aſſiégérent Jéruſalem. N'ayant pû s'en rendre maîtres, (h) Razin & Phacée partagérent leur armée, & commencérent à piller par tout, & à faire des priſonniers. Celle de Razin emporta à Damas tout le butin qu'elle avoit fait: mais celle de Phacée ayant tué dans une ſeule bataille cent vingt mille hommes des troupes d'Achaz, prit outre cela dans le pays deux cens mille perſonnes, tant hommes, que femmes & enfans. Comme ils menoient tous ces captifs à Samarie, le Prophéte Oded, avec les principaux de la ville, vinrent au-devant d'eux, & les portérent par leurs remontrances à relâcher ces priſonniers. On les mit donc en liberté, on leur donna à manger, on rendit le butin qui avoit été pris, & on conduiſit ſur des montures juſqu'à Jéricho, ceux qui ne pouvoient pas marcher. (a)

(e) 4. *Reg.* XXI. 1. 2. 3. *&c.*

(f) 4. *Reg.* XV. *ult.*

(g) 4. *Reg.* XVI. 5. & 2. *Par.* XXVIII. 5. *& ſeq.*

(h) *Iſai.* VII. 1.

(a) An du Monde 3263. avant J. C. 737. avant l'Ere vulg. 741.

Vers le même tems, les Philiſtins & les Idumées (b) ſe répandirent dans les terres d'Achaz, y commirent mille déſordres, y tuérent bien du monde, & emportérent beaucoup de dépoüilles. Ce fut dans ces triſtes circonſtances, & avant le ſiege de Jéruſalem, que le Prophéte Iſaïe (c) fut trouver Achaz, & lui prédit la délivrance de ſon pays, & la perte de ſes ennemis. Pour preuve de ſa prédiction, il lui donna le choix de tel prodige qu'il voudroit. Achaz le refuſa, & dit qu'il ne tenteroit point le Seigneur. Alors Iſaïe lui dit: Ecoutez donc, maiſon de David; ne vous ſuffit-il pas d'être à charge aux hommes, ſans vous rendre encore odieux à Dieu? Voici le ſigne que le Seigneur veut vous donner: Une vierge concevra, & enfantera un fils, dont le nom ſera *Emmanuël*. Cet enfant mangera le beurre & le miel, juſqu'à ce qu'il ſoit dans l'âge où les enfans diſcernent le bien & le mal. En même-tems Iſaïe lui donna pour preuve de la ruine prochaine de Razin & de Phacée, *Chash-Bas* (d) ſon fils, & il l'aſsûra qu'avant que cet enfant ſçût nommer ſon pere & ſa mere, les deux Rois liguez contre Juda, ſeroient mis à mort.

(b) 2. *Par.* XXVIII. 17. 18.

(c) *Iſai.* VII. 1. 2. *& ſeq.*

(d) *Iſai.* VIII. 1.

Mais comme Achaz ne changea point de vie, Dieu permit que les ennemis revinrent de nouveau l'année ſuivante, du Monde 3263. & déſolérent tout le Royaume de Juda. Alors Achaz ne voyant plus de remède à ſes affaires, envoya des Ambaſſadeurs à Téglatphalaſar (e) Roi des Aſſyriens, pour lui dire de ſa part: Je ſuis vôtre ſerviteur & vôtre fils; venez me ſauver des mains du Roi de Syrie & du Roi d'Iſraël, qui ſe ſont liguez contre moi. Et ayant amaſsé tout l'or & l'argent qui étoit dans le Temple du Seigneur, & dans le palais, il l'envoya au Roi d'Aſſyrie. Téglatphalaſar marcha auſſi-tôt au ſecours d'Achaz, attaqua Razin, le tua, prit Damas ſa Capitale, la ruina, & en tranſporta les habitans à Cyréne, ou plûtôt dans l'Ibérie, où coule le fleuve Cyrus. Achaz alla au-devant du Roi d'Aſſyrie juſqu'à Damas; & ayant vû l'Autel profane qui y étoit, il en envoya le modéle au Grand-Prêtre Urie, afin qu'il en fît un ſemblable dans le Temple de Jéruſalem. Et lorſqu'Achaz fut revenu à Jéruſalem, il plaça cet Autel dans le Temple du Seigneur, & en ôta celui qui y étoit. Il offrit des ſacrifices ſur ce nouvel Autel, & ordonna au Grand-Prêtre Urie de n'en offrir déſormais que ſur celui-là. Il fit auſſi ôter les ſocles ornez de gravûres, & les cuves d'airain qui étoient deſſus, de même que la mer d'airain, qui étoit portée ſur des bœufs de même métal, & les fit mettre à bas ſur le pavé du Temple.

(e) 4. *Reg.* XVI. 7.

Les diſgraces auſquelles il s'étoit vû expoſé, ne le rendirent pas meilleur. (f) Dans le tems de ſa plus grande affliction, il fit paroître un plus grand mépris envers le Seigneur. Il immola aux Dieux des Syriens, qu'il regardoit comme les Auteurs de ſon malheur, & prétendit ſe les rendre favorables, en les honorant. Il briſa les vaſes de la Maiſon de Dieu, fit fermer les portes du Temple, & fit dreſſer des Autels dans toutes les places de Jéruſalem. Il éleva auſſi des Autels dans toutes les villes de Juda, pour y offrir de l'encens. Enfin il s'endormit avec ſes peres, & il fut enſeveli dans Jéruſalem, mais non pas dans les ſépulcres des Rois de Juda ſes prédé-

(f) 2. *Par.* XXVIII. 22. 23. *&c.*

ceſſeurs. On le priva de cet honneur, à cauſe de ſes iniquitez. Ezéchias ſon fils regna en ſa place, l'an du Monde 3278. avant J. C. 722. avant l'Ere vulg. 726.

ACHAZIB. *Judic.* 1. 31. Voyez *Acſib.*

ACHIAB, neveu du Grand Hérode, & Gouverneur d'une des fortereſſes de Jéruſalem. Hérode étant tombé fort malade à Samarie, Achiab empêcha qu'Aléxandra mere de Mariamne, ne ſe ſaiſit des fortereſſes de Jéruſalem. (*a*) Dans une autre occaſion, il empêcha qu'Hérode ſon oncle ne ſe donnât la mort avec un couteau qu'il tenoit en main, & dont il vouloit ſe frapper, dans l'excés de ſa douleur. (*b*) Il rendit auſſi inutiles les efforts de deux mille hommes, qui tenoient la campagne, & qui cherchoient à l'attaquer. (*c*)

(*a*) *Joſeph. Antiq. l.* 15. *c.* 9. *p.* 531.

(*b*) *Antiq. l.* 17. *c.* 9. *p.* 599.

(*c*) *Antiq. lib.* 17. *c.* 12. *p.* 607.

I. ACHIAS, fils du Grand-Prêtre Achitob, (*d*) & ſon ſucceſſeur dans le ſouverain Pontificat. Il laiſſa en mourant cette dignité à ſon frere Achimélech, qui fut mis à mort par l'ordre de Saül, (*e*)

(*d*) 1. *Reg.* XIV. 3.

(*e*) 1. *Reg.* XXII. 11. 12. 13. *&c.*

II. ACHIAS, garde des tréſors du Temple, ſous David. 1. *Par.* XXVI. 20.

III. ACHIAS, fils d'Eſrom, de la Tribu de Juda. 1. *Par.* II. 26.

IV. ACHIAS, fils de Naaman, de la Tribu de Benjamin. 1. *Par.* VIII. 7.

ACHIM, fils de Sadoc, pere d'Eliud, de la Tribu de Juda, & de la famille de David. Achim eſt dénommé dans la généalogie du Sauveur. *Matth.* 1. 14.

ACHIMAAS, fils du Grand-Prêtre Sadoc. Il ſuccéda à ſon pere vers l'an du Monde 3000. ſous le regne de Salomon. Il rendit un ſervice important à David durant la guerre d'Abſalom : (*f*) car pendant que ſon pere Sadoc étoit dans Jéruſalem, avec Chuſaï ami de David, Achimaas & Jonathas demeurérent au dehors cachez prés la fontaine de Rogol. Une ſervante leur étant venuë dire la réſolution qui avoit été priſe dans le Conſeil d'Abſalom, ils partirent incontinent pour en porter la nouvelle au Roi David. Mais ayant été apperçus par un garçon, qui en donna avis à Abſalom, il fit courir aprés eux. Achimaas & Jonathas craignant d'être pris, ſe retirérent chez un homme de Bahurim, qui avoit un puits à l'entrée de ſa maiſon, dans lequel ils deſcendirent ; & la femme de cet homme étendit une couverture ſur la bouche de ce puits, comme ſi elle eût fait sécher des grains pilez. Les gens d'Abſalom étant venus dans cette maiſon, dirent à la femme : Où ſont Achimaas & Jonathas ? Elle répondit : Ils ont pris un peu d'eau, & s'en ſont allez bien vîte. Ainſi ceux qui les cherchoient, ne les ayant pas trouvez, revinrent à Jéruſalem. Alors Achimaas & Jonathas ſortant du puits, continuérent leur chemin, & vinrent dire à David qu'il n'avoit point de tems à perdre, & qu'il falloit qu'il paſsât le Jourdain le plus promtement qu'il pourroit.

(*f*) 2. *Reg.* XV. 27. *& ſeq.* XVII. 17. An du Monde 2981. avant J. C. 1019. avant l'Ere vulg. 1023.

Aprés la bataille que Joab & Abiſaï Généraux de l'armée de David, livrérent à Abſalom, & dans laquelle ce Prince fut vaincu, & mis à mort, Achimaas demanda permiſſion à Joab d'en aller porter la nouvelle à David. (*g*) Mais Joab lui dit : Vous porterez les nouvelles une autre fois ; mais non aujourd'hui : je ne veux pas que ce ſoit vous préſentement ; car le fils du Roi eſt mort. Joab dit donc à Chuſi : Allez annoncer au Roi ce que vous avez vû. Chuſi ſe mit à courir. Peu de tems aprés, Achimaas dit encore à Joab : Mais ſi je courois encore aprés Chuſi ? Mon fils, dit Joab, pourquoi voulez-vous aller ? Vous ſerez porteur d'une mauvaiſe nouvelle. Mais enfin ſi je courois, repliqua Achimaas ? Allez, dit Joab. Il courut par un chemin plus court, & paſſa Chuſi. La ſentinelle qui étoit au haut de la porte, voyant venir un homme ſeul, en donna auſſi-tôt avis au Roi. Et le Roi dit : S'il eſt ſeul, il porte une bonne nouvelle. En effet ſi c'eût été une déroute, le peuple ſeroit revenu en foule.

(*g*) 2. *Reg.* XVIII. 18. 19. 20. An du M. 2981. avant J. C. 1019. avant l'Ere vulg. 1023.

Comme ce premier avançoit en grande hâte, la ſentinelle en vit un ſecond qui couroit auſſi ; & ayant crié d'en haut, le Roi dit : Il porte encore une bonne nouvelle. La ſentinelle ajoûta : A voir courir le premier, il me ſemble que c'eſt Achimaas fils de Sadoc. Le Roi dit : C'eſt un homme de bien ; il nous apporte une bonne nouvelle. Achimaas s'approchant, cria : Seigneur, que Dieu vous conſerve ; & ſe proſternant juſqu'à terre, il dit : Béni ſoit le Seigneur vôtre Dieu, qui vous a vengé de vos ennemis. Le Roi ajoûta : Mon fils Abſalom eſt-il en vie ? Achimaas par prudence, ne voulut pas lui annoncer ſa mort ; il lui dit ſeulement : Lorſque Joab vôtre ſerviteur m'a envoyé vers vous, j'ai vû s'élever un grand tumulte. C'eſt tout ce que je ſçai. Paſſez, lui dit le Roi, & tenez-vous-là. Voilà ce que l'Hiſtoire nous apprend d'Achimaas. Il eut pour ſucceſſeur dans la grande Sacrificature Azarias. (*a*) La guerre d'Abſalom contre David, dont nous venons de parler, arriva l'an du Monde 2981. avant J. C. 1019. avant l'Ere vulgaire 1023.

(*a*) 1. *Par.* VI. 8.

ACHIMAM, géant de la race d'Enach, demeuroit à Hébron, lorſque les envoyez du camp d'Iſraël firent la viſite du pays de Chanaan. (*b*)

(*b*) *Num.* XIII. 23.

ACHIMELECH, fils d'Achitob, & frere d'Achia, auquel il ſuccéda dans la grande Sacrificature. Il eſt nommé Abiathar dans ſaint Marc. (*c*) Le Tabernacle étoit alors à Nobé, & Achimélech y avoit ſa demeure avec les autres Prêtres. David ayant été averti par Jonathas ſon ami, (*d*) que Saül étoit réſolu de le perdre, jugea à propos de ſe retirer pour toûjours. Il alla donc à Nobé vers le Grand-Prêtre Achimélech. (*e*) Le Grand-Prêtre fut ſurpris de le voir, & lui dit : D'où vient que vous êtes ſeul, & qu'il n'y a perſonne avec vous ? David lui répondit : Le Roi m'a donné un ordre qui preſſe, & m'a défendu d'en rien témoigner à perſonne. J'ai même donné rendez-vous à mes gens en tel & tel lieu. Si vous avez quelque choſe à manger, quand ce ne ſeroit que cinq pains, ou quoi que ce ſoit, donnez-le moi. Le Grand-Prêtre répondit : Je n'ai point de pains communs ; mais ſeulement des pains ſanctifiez, pourvû que vos gens ſoient purs, particuliérement à l'égard des femmes. David répondit : A l'égard des femmes, mes gens ne s'en ſont point approchez depuis trois jours ; & s'il leur étoit arrivé quelque ſoüillure, j'aurai ſoin qu'ils s'en purifient, avant que d'uſer de ces pains.

(*c*) *Marc.* II. 26.

(*d*) 1. *Reg.* XX. 33. 30. *&c.*

(*e*) 1. *Reg.* XXI. 1. 2. *&c.* An du Monde 2934. avant J. C. 1056. avant l'Ere vulg. 1060.

David ajoûta : N'avez-vous point ici une lance, ou une épée ? Car je n'ai point apporté avec moi mon épée, ni mes armes ; parce que l'ordre du Roi preſſoit fort. Achimélech répondit : Voici l'épée de Goliath le Philiſtin, que vous avez tué dans la vallée du Térébinthe. Elle eſt enveloppée dans une tapiſſerie derriére

l'éphod. Si vous la voulez, prenez-la; car ici il n'y en a point d'autre. David lui dit : Il n'y en a point qui la vaille; donnez-la-moi. David se retira donc vers Achis Roi de Geth. Or Doëg Iduméen, étoit à Nobé, lorsque David y vint. Un jour donc que Saül se plaignoit devant ses Officiers que personne n'étoit touché de son malheur, & ne l'avertissoit de ce qu'on faisoit contre lui, (a) Doëg lui raconta ce qui étoit arrivé lorsque David vint trouver le Grand-Prêtre Achimélech. Aussi-tôt Saul l'envoya querir avec tous les autres Prêtres : & il dit à Achimélech : Pourquoi avez-vous conspiré contre moi, vous & le fils d'Isaï ? Pourquoi lui avez-vous donné des pains & une épée, & pourquoi avez-vous consulté Dieu pour lui ? Achimélech répondit au Roi : Y a-t-il quelqu'un entre vos serviteurs qui vous soit aussi fidéle que David ; lui qui est le gendre du Roi, l'exécuteur de vos ordres, & qui a tant de pouvoir dans vôtre maison ? Est-ce d'aujourd'hui que j'ai commencé à consulter le Seigneur pour lui ?

(a) 1. Reg. XXII. 6. 7. & seq.

Saül sans avoir égard aux raisons d'Achimélech, lui dit : Vous mourrez présentement, Achimélech, vous & toute la maison de vôtre pere. Il dit ensuite aux gardes qui l'environnoient : Tournez vos armes contre les Prêtres du Seigneur; car ils sont d'intelligence avec David. Mais les Officiers du Roi ne voulurent point porter leurs mains sur les Prêtres du Seigneur. Alors Saül commanda à Doëg de tuer tous les Prêtres. Doëg obéït ; & il mourut en ce jour-là quatre-vingt-cinq hommes, qui portoient l'éphod de lin. Il alla ensuite à Nobé, & fit passer au fil de l'épée les hommes, les femmes, les enfans, & tous les animaux qu'il y trouva. L'un des fils d'Achimélech, nommé Abiathar, s'enfuit du carnage, & se retira vers David. Cela arriva l'an du Monde 2944. avant J. C. 1056. avant l'Ere vulgaire 1060.

ACHIMOTH, fils d'Helcana. 1. *Par.* VI. 25.

I. ACHINOAM, fille d'Achimaas, & femme de Saül. 1. *Reg.* XIV. 50.

II. ACHINOAM, seconde femme de David, & mere d'Amnon. Elle étoit native de Jezraël. Ayant été prise par les Amalécites, au pillage de Siceleg, David la tira de leurs mains, avec le reste du butin. (b)

(b) 1. Reg. XXX. 5. & seq.

I. ACHIOR, ami & parent de Tobie. Il étoit comme lui de la ville & de la Tribu de Nephtali, & fut conduit par Salmanasar à Ninive, où il fut toûjours fort lié avec Tobie. (c)

(c) Tob. XI. 20.

II. ACHIOR, Général des Ammonites, qui amena des troupes auxiliaires de son pays à l'armée d'Holofernes, lorsqu'il alloit en Egypte. Les habitans de Béthulie ayant fermé les portes à Holofernes, & n'ayant point voulu exécuter ses ordres, il fit venir les Princes de Moab, & les Chefs des Ammonites, & leur demanda en colére qui étoient ces gens qui vouloient s'opposer à leur passage ; car il présumoit que les Ammonites & les Moabites étant voisins des Hébreux, sçauroient lui en dire la vérité mieux que personne. Alors Achior Chef des enfans d'Ammon, lui répondit : Seigneur, ces peuples sont originaires de Caldée. Leurs peres habitérent d'abord dans la Mésopotamie ; & parce qu'ils ne voulurent pas adorer les Dieux des Caldéens, ils furent obligez d'abandonner ce pays, & de venir dans la terre qu'ils occupent aujourd'hui. Il continua à parler de la descente de Jacob en Egypte, des miracles opérez par Moyse, pour en tirer les Israélites ; de la conquête qu'ils firent de la terre de Canaan. Enfin il dit que ce peuple avoit toûjours été invincible, & visiblement protégé de Dieu, tout le tems qu'il étoit demeuré fidéle à son Seigneur ; mais qu'aussi-tôt qu'il étoit tombé dans quelque infidélité, Dieu n'avoit pas manqué d'en tirer vengeance. Maintenant donc, Seigneur, ajoûta-t-il, informez-vous si ce peuple a commis quelque faute contre son Dieu ; & si cela est, allons les attaquer ; parce que le Seigneur nous les livrera entre les mains : sinon, nous ne pourrons leur résister ; parce que Dieu prendra leur défense, & nous couvrira de confusion. (a)

(a) Judith. V. 1. 2. 3. &c.

A ces paroles, les Grands de l'armée d'Holofernes émûs de colére, vouloient se jetter sur lui, pour le tuer ; & Holofernes transporté de fureur, dit à Achior : Puisque vous avez fait le Prophéte, en nous disant que le Dieu d'Israël sera le défenseur de son peuple, pour vous faire voir qu'il n'y a point d'autre Dieu que Nabuchodonosor mon maître, lorsque nous aurons fait passer tout ce peuple par le fil de l'épée, nous vous ferons périr avec eux ; & vous apprendrez que Nabuchodonosor est le Seigneur de toute la terre. Et afin que vous éprouviez vous-même la vanité de vôtre prophétie, je vas vous faire conduire à Béthulie, où vous courrez les mêmes risques que ce peuple, que vous croyez invincible. En même-tems il commanda à ses gens de se saisir d'Achior, & de le mener à Béthulie. Ils le conduisirent donc le long de la montagne, jusqu'assez prés de la ville, & ils l'attachérent les mains derriére le dos, à un arbre ; afin que ceux de Béthulie qui étoient sortis contre eux, le prissent, & le menassent dans la ville. Lorsqu'il fut au milieu des Anciens & de l'assemblée du peuple, il leur exposa ce qu'il avoit dit, & ce qui lui étoit arrivé. Alors tout le peuple de Béthulie se prosterna le visage contre terre ; & criant au Seigneur, ils lui demandérent son assistance, & le priérent de venger l'honneur de son nom, & d'humilier l'orgueil de leurs ennemis. Aprés cela, ils prirent Achior, & le consolérent. Ozias Chef du peuple, le reçut dans sa maison, & lui fit un grand festin.

Achior demeura dans Béthulie pendant tout le tems du siége ; & lorsque Dieu eut livré Holofernes entre les mains de Judith, & qu'elle fut de retour dans la ville, portant la tête de ce Général, on fit venir Achior ; (b) & Judith lui dit : Le Dieu d'Israël, à qui vous avez rendu témoignage, a coupé lui-même cette nuit par ma main la tête du Chef de tous ces infidéles ; & incontinent elle tira la tête d'Holofernes, & la lui montra, en disant : Voici la tête de celui qui insultoit au Dieu d'Israël, & qui se vantoit de vous faire passer avec nous par le tranchant de son épée. Achior voyant la tête d'Holofernes, fut saisi d'une si grande frayeur, qu'il tomba le visage contre terre, & s'évanouit. Etant ensuite revenu à lui, il dit à Judith : Vous êtes bénie de vôtre Dieu dans toute la maison de Jacob, parce que le Dieu d'Israël sera pour jamais glorifié en vous parmi tous les peuples qui entendront parler de vôtre nom. Aprés cela, Achior abandonna les superstitions Payennes, crut en Dieu, se fit circoncire, & fut reçû au nombre du peuple d'Israël. (c)

(b) Judith XII. 27. 28. &c.

(c) Judith XIV. 6.

La guerre d'Holofernes est placée, selon les uns, du tems de Manassé Roi de Juda, l'an du

Monde 3348. avant J. C. 652. avant l'Ere vulgaire 656. Selon d'autres, elle arriva aprés le retour de la captivité de Babylone. On peut voir sur cela les Commentateurs, & nôtre Préface sur le Livre de Judith.

ACHIRAM, ou *Ahiram*, de la Tribu de Benjamin, étoit Chef d'une des grandes familles de cette Tribu, (*a*) au tems de la sortie d'Egypte.

(*a*) *Num.* xxvi. 38.

ACHIS, Roi de Geth. David ayant pris la résolution de s'éloigner de Saül, qui cherchoit à lui ôter la vie, se retira dans le pays des Philistins, & dans la ville de Geth, où regnoit Achis. (*b*) Les Officiers d'Achis ayant vu David, dirent au Roi: N'est-ce pas là ce David, qui est regardé comme le Roi de son pays? N'est-ce pas lui dont on a dit dans les danses publiques: Saül en a tué mille, & David dix mille? David ayant entendu ces discours, commença à craindre pour sa vie. C'est pourquoi il contrefit l'insensé devant les Philistins: il se laissoit tomber entre leurs mains, il se heurtoit contre les portes, & la salive découloit sur sa barbe. Achis dit donc à ses Officiers: Vous voyiez bien que cet homme étoit fou; pourquoi me l'avez-vous amené? Est-ce que nous n'avons pas ici assez de fous, sans nous amener encore celui-ci? David sortit donc ainsi de Geth, & échappa de ce danger. Cela arriva l'an du Monde 2944. avant J. C. 1056. avant l'Ere vulgaire 1060.

(*b*) 1. *Reg.* xxi. 10.

Trois ou quatre ans aprés, (*c*) David ayant apparemment fait présentir Achis, envoya lui offrir ses services, & le pria de le recevoir dans sa ville, ou dans ses Etats. Achis qui connoissoit la valeur de David, & qui sçavoit les sujets de mécontentement qu'il avoit de la part de Saül, le reçut dans Geth (*d*) avec six cens hommes qui l'accompagnoient, & leurs femmes & leurs enfans. Ils y demeurérent quelque tems; aprés quoi David dit à Achis: Si j'ai trouvé graces à vos yeux, donnez-moi un lieu de retraitte dans quelqu'une de vos villes; car pourquoi vôtre serviteur demeure-t-il avec vous dans la ville royale? Achis lui donna donc en propre Sicélég, & David s'y établit. Or pendant les quatre mois qu'il fut dans la ville de Geth, il faisoit des courses avec ses gens, & pilloit les peuples des environs, tuant tout autant d'hommes qu'il en trouvoit, afin que nul ne pût découvrir le lieu où il faisoit la guerre. Cependant il faisoit accroire à Achis qu'il faisoit ses courses sur les terres de Juda, & que c'étoit de-là que venoit tout le butin qu'il prenoit, & dont il ne manquoit pas de lui faire part. Achis se fioit donc tout-à-fait à David, disant: Il a fait tant de maux à son peuple, qu'il ne peut plus songer à retourner dans son pays. Ainsi il demeurera toûjours attaché à mon service.

(*c*) An du Monde 2947. avant J. C. 1053. avant l'Ere vulg. 1057.

(*d*) 1. *Reg.* xxvii. 1. 2. *&c.*

Environ deux ans aprés, (*e*) les Philistins se mirent en campagne, pour combattre les Israëlites; & Achis dit à David de se préparer pour marcher à la guerre avec lui. David lui répondit: Vous verrez maintenant ce que vôtre serviteur fera. Et Achis lui dit: Je vous confierai pour toûjours la garde de ma personne. (*f*) Les Philistins étant donc allez à Aphec, ville située dans le grand champ, ou dans la vallée de Jezrahel, (*g*) David s'y trouva avec ses gens à l'arriére-garde, avec Achis. Alors les Princes des Philistins dirent à Achis: Que font-là ces Hébreux? Il répondit: Est-ce que vous ne connoissez pas David? Il y a environ deux ans qu'il est avec moi; & je n'ai rien trouvé à redire en lui. Mais les Princes des Philistins se mirent en colére contre lui, & lui dirent: Que cet homme-là s'en retourne, & qu'il ne se trouve point avec nous à la bataille, de peur qu'il ne se tourne contre nous au milieu du combat, & qu'il ne cherche à se réconcilier à Saül par nôtre sang.

(*e*) An du Monde 3949. avant J. C. 1051. avant l'Ere vulg. 1055.

(*f*) 1. *Reg.* xxviii. 1. 2. *&c.*

(*g*) 1. *Reg.* xxix.

Achis dit donc à David: Vive le Seigneur; je ne trouve en vous que sincérité & fidélité; j'approuve toute la conduite que vous avez tenue; vous ne m'avez donné aucun sujet de plainte: mais vous n'agréez pas aux Satrapes. Retournez-vous en donc, afin que vous ne blessiez pas les yeux des Philistins. David répondit: Qu'ai-je donc fait? Et qu'avez-vous trouvé en moi depuis le tems que j'ai paru devant vous, jusqu'aujourd'hui, pour ne me permettre pas de combattre avec vous contre les ennemis de mon Seigneur & de mon Roi? Achis lui répondit: Pour ce qui est de moi, je vous regarde comme un Ange de Dieu: mais les Princes des Philistins ont résolu que vous ne vous trouveriez point avec eux dans le combat. David s'en retourna donc dés le lendemain à Sicéleg, qui avoit été pillée pendant son absence par les Amalécites. David ne demeura que trés-peu de tems chez ce Prince, aprés la bataille de Gelboë, où Saül & ses fils furent tuez. Il vint de Sicéleg à Hébron, dans la Tribu de Juda; (*a*) & depuis ce tems, l'Ecriture ne nous dit plus rien du Roi Achis.

(*a*) 2. *Reg.* ii. 1. 2. *&c.*

ACHISAMECH, pere d'Ooliab, ce fameux ouvrier, qui fut employé par Moyse à la construction du Tabernacle dans le désert, (*b*) l'an du Monde 2514. avant J. C. 1486. avant l'Ere vulgaire 1490.

(*b*) *Exod.* xxxi. 6.

I. ACHITOB I. fils de Phinée II. & petit-fils du Grand-Prêtre Héli. Son pere Phinée ayant été tué à la malheureuse journée, où l'Arche du Seigneur fut prise par les Philistins, (*c*) il succéda à Héli son ayeul, l'an du Monde 2888. Il eut pour successeur Achia son fils, vers l'an du Monde 2911. avant J. C. 1089. avant l'Ere vulg. 1093.

(*c*) 1. *Reg.* iv. 11.

II. ACHITOB II fils d'Amarias, & pere du Grand-Prêtre Sadoc. (*d*) On n'est pas bien certain si cet Achitob exerça la grande Sacrificature: mais on sçait qu'il fut pere du Grand-Prêtre Sadoc, qui jouit de cette dignité sous David & sous Salomon.

(*d*) 1. *Par.* vi. 8.

ACHITOPHEL étoit natif de Gilo. Les Juifs (*e*) le font ayeul de Bethsabée femme d'Urie, & ensuite de David, par Ammiel son fils, (*f*) pere de Bethsabée. Si cela est, il faut qu'Achitophel ait été fort âgé, au tems de la guerre d'Absalom, puisque Bethsabée sa petite-fille, étoit déja femme d'Urie depuis quelque tems, avant qu'elle épousât David. Il y en a (*g*) qui conjecturent que ce fut pour venger l'affront que David avoit fait à Bethsabée, qu'Achitophel embrassa avec tant de chaleur le parti d'Absalom. Quoi qu'il en soit, aussi-tôt qu'Absalom fut reconnu Roi par la plus grande partie des Israëlites, il fit venir de la ville de Gilo Achitophel Conseiller de David, pour se servir de ses avis dans la conjoncture de ses affaires; (*h*) car en ce tems-là les conseils d'Achitophel étoient regardez comme des oracles de Dieu même. (*i*) Rien ne donna plus d'inquiétude à David, que lorsqu'il apprit que cet habile homme étoit dans le parti d'Absalom; & lorsque Chusaï son ami vint se présenter pour le suivre dans sa fuite,

(*e*) *Author Libri Tradit. Hebr. in Libb. Reg. & Paralip. & ita Interpp. plerique.*

(*f*) 1. *Par.* iii. 5. *Collatum cum* 2. *Reg.* xi. 4.

(*g*) *Cornel. à Lapide, Tirin. &c.*

(*h*) 2. *Reg.* xv. 12.

(*i*) 2. *Reg.* xvi. 23.

il le pria de s'en retourner à Jérusalem, d'aller faire semblant d'offrir ses services à Absalom, & de tâcher de détruire les conseils que lui donneroit Achitophel.

Lorsqu'Absalom fut arrivé à Jérusalem, il dit à Achitophel de délibérer avec ses autres Conseillers sur ce qu'il y avoit à faire. (a) Achitophel lui conseilla d'abord d'abuser des concubines de son pere; afin que quand tout Israël sçauroit qu'il avoit ainsi déshonoré son pere, ils s'attachassent plus fortement à lui. On fit donc dresser une tente sur la terrasse du palais du Roi; & Absalom entra devant tout Israël dans le lieu où étoient les concubines de David. Achitophel dit encore à Absalom: (b) Si vous l'agréez, je m'en vais prendre douze mille hommes choisis, & j'irai poursuivre David cette même nuit; & fondant sur lui, pendant qu'il est las, & hors de défense, je le battrai sans peine, je dissiperai ceux qui sont avec lui; & lorsqu'il sera abandonné de ses gens, je le ferai mourir. Aprés cela, je vous ramenerai l'armée, & tout sera en paix. Cet avis plut à Absalom, & à tous les Anciens d'Israël. Néanmoins Absalom dit: Faites venir Chusaï, afin que nous sçachions aussi son avis.

(a) 2. Reg. XV. 31. 32. 33.

(b) 2. Reg. XVII. 1. 2.

Chusaï étant venu, & ayant entendu ce qu'avoit conseillé Achitophel, il dit: Le conseil qu'a donné Achitophel, ne me paroît pas bon pour cette fois. Mais voici, à mon avis, ce que vous pouvez faire de mieux pour le présent: Faites assembler tout Israël, depuis Dan, jusqu'à Bersabée, comme le sable de la mer, qui est innombrable, & mettez-vous au milieu d'eux; & en quelque lieu que David puisse être, nous irons nous jetter sur lui, & nous l'accablerons par nôtre grand nombre, comme quand la rosée tombe sur la terre. Cet avis fut goûté par Absalom, & par tous les Anciens d'Israël; & le Seigneur permit que celui d'Achitophel, qui étoit le meilleur, ne fût point suivi, afin de précipiter Absalom dans sa ruine. Or Achitophel voyant que l'on n'avoit point suivi le conseil qu'il avoit donné, fit seller son asne, s'en alla à sa maison, qu'il avoit dans la ville de Gilo, où ayant mis ordre à ses affaires, il se pendit, & fut enseveli dans le sépulcre de ses peres. Il prévoyoit sans doute tout ce qui devoit arriver à Absalom; & il voulut prévenir la mort qu'il avoit méritée, & que David en remontant sur le trône, n'auroit pas manqué de lui faire souffrir. Tout ceci arriva l'an du Monde 2981. avant J. C. 1019. avant l'Ere vulgaire 1023.

I. ACHOBOR, fils de Balanan Roi d'Idumée. *Genes.* XXXVI. 38.

II. ACHOBOR, Officier du Roi Josias, lequel fut envoyé par ce Prince pour consulter la Prophétesse Holda, au sujet du Livre de la Loi trouvé par le Grand-Prêtre Helcias, (c) l'an du M. 3380. avant J. C. 620. avant l'Ere vulg. 624.

(c) 2. Reg. XXII. 14.

III. ACHOBOR, pere d'Elnathan, dont il est parlé dans Jérém. XXVI. 22. On parlera d'Elnathan sous sa lettre.

ACHOR, vallée dans le territoire de Jéricho, dans la Tribu de Benjamin, où Achan, ses fils & ses filles furent lapidez & brûlez, (d) l'an du Monde 2553. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulg. 1451.

(d) Josue VII. 24.

ACSAPH, ville de la Tribu d'Aser. Le Roi d'Acsaph fut vaincu par Josué. (e)

(e) Josue XII. 20. *Acsaph.* אכשף

Quelques-uns croyent qu'*Acsaph* est la même qu'*Ecdippe*, ville célébre sur la Méditerranée, entre Tyr & Ptolémaïde. D'autres veulent qu'Ecdippe soit marquée dans Josué sous le nom d'*Acsib*. (a) *Josue* XIX. 29. Les Arabes appellent aujourd'hui *Sib* un lieu à trois heures de Ptolémaïde, vers le nord, qui est la place de l'ancienne *Ecdippe*. Il y a assez d'apparence qu'*Acsaph*, & *Acsib* ne marquent que la même ville d'*Ecdippe*, sur la côte de Phénicie.

(a) אכזיב *Acsib.*

ACRA. Ce nom est Grec, & signifie en général une citadelle. Les Syriens & les Caldéens ne laissent pas aussi de s'en servir dans le même sens. (b) Le Roi Antiochus Epiphanes fit bâtir une citadelle, au nord du Temple, sur une hauteur qui dominoit sur ce saint Lieu; (c) ce qui fit donner le nom d'Acra à cette montagne. Joseph (d) dit que cette hauteur étoit en demi-cercle, & que Simon Maccabée ayant chassé les Syriens, qui occupoient la citadelle d'Acra, la démolit, & employa trois ans à applanir la hauteur sur laquelle elle étoit bâtie. Il en fit jetter les démolitions dans la vallée qui étoit au pied, afin que le Temple n'eût plus rien qui le commandât. On bâtit dans la suite sur la montagne d'Acra, le palais d'Héléne Reine des Adiabéniens, (e) le palais d'Agrippa, (f) les archives publiques, & le Conseil, ou le lieu où s'assembloient les Magistrats de Jérusalem. (g)

(b) *Graec. Anon. Syr. Chald.* הקרא

(c) *Joseph. lib. XII. Antiq. c. 7. & 14.*

(d) *Joseph. Antiq. l. 13. c. 11. p. 446. 447.*

(e) *Joseph. de Bello l. 7. c. 13.*

(f) *Joseph. Antiq. l. XX. c. 7. p. 964.*

(g) *Joseph. de Bello l. 7. c. 13.* Ἀκρόπολις τῶν βυλευτήριον, &c.

I. ACRABATENE, canton de la Judée, qui s'étendoit entre *Naplouse* ou *Sichem*, & *Jéricho*, (h) tirant vers l'orient. Il avoit environ douze milles, ou quatre lieuës de long. L'Acrabaténe tiroit son nom d'un lieu nommé *Akrabim*, situé à neuf milles, ou trois lieuës de Sichem, vers l'orient. (i) Joseph parle de cette *Acrabaténe* en plus d'un endroit.

(h) *Euseb. in voce* Ἀκραβεῖνι. *Item in* Ἰδουμαία. *Vide & Joseph. de Bello l. 2. c. 11.*

(i) *Vide Euseb. in Akrabim.*

II. ACRABATENE, autre canton de la Judée, sur la frontiére de l'Idumée, vers l'extrémité méridionale de la Mer Morte. Ce canton tire son nom d'*Akrabim*, qui est traduit dans la Vulgate par, *la Montée du Scorpion*. (k) Il est parlé de cette derniére *Acrabaténe* dans le premier Livre des Maccabées. (l)

(k) *Num. XXXIV. 4.*

(l) 1. *Macc. V. 3.*

ACRON, ou *Akron*, ou *Ekron*. C'est la même qu'Accaron, dont on a parlé ci-devant.

ACROSTICHES. Ouvrages acrostiches. Voyez l'article *Lettres*.

ACSIB. C'est la ville d'Ecdippe sur la Méditerranée, entre Tyr & Ptolémaïde. Voyez *Acsaph*.

ACTES DES APOTRES; Livre canonique du nouveau Testament, qui contient une grande partie de la vie de saint Pierre & de saint Paul, à commencer à l'Ascension du Sauveur, jusqu'à l'arrivée de saint Paul à Rome, aprés qu'il eut appellé à César; c'est-à-dire, que ce Livre renferme une histoire de vingt-huit ou trente ans. Saint Luc a toûjours passé pour Auteur des Actes. Aprés qu'il eut décrit dans son Evangile les actions de JESUS-CHRIST, il voulut aussi laisser à l'Eglise la vie & les actions des premiers Apôtres, & la maniére pleine de merveilles dont le S. Esprit avoit formé l'Eglise, que JESUS-CHRIST avoit rachettée de son Sang.

Oecuménius (m) appelle les Actes, *l'Evangile du S. Esprit*; & saint Chrysostome, (n) *l'Evangile de la Résurrection du Sauveur*, ou l'Evangile de JESUS-CHRIST ressuscité. Nous y voyons dans la vie & dans la prédication des Apôtres, la plus grande merveille de la puissance du S. Esprit; & dans les premiers Fidéles, le

(m) *Oecumenius in Acta, p. 20.*

(n) *Chrys. in Acta homil. 1.*

plus excellent modéle de la vie Chrétienne : En sorte que dans cet Ouvrage, quoique saint Luc paroisse ne nous raconter qu'une simple histoire, ce divin médecin nous offre autant de remédes propres à guérir les maladies de nôtre ame, qu'il nous dit de paroles, selon la pensée de saint Jérôme. (a)

(a) *Hieronym. Ep. 103. p. 9.*

On croit que le principal dessein de saint Luc dans la composition des Actes, étoit d'oppose une véritable histoire des Apôtres, & de la fondation de l'Eglise Chrétienne, aux faux Actes & aux fausses histoires que l'on commençoit à en répandre dans le monde. L'Eglise a fait un si grand cas de la fidélité & des lumiéres de ce saint Evangéliste, qu'elle a méprisé tous les autres Actes des Apôtres, que l'on a vûs & avant, & aprés lui, pour n'adopter que ceux qu'il avoit composez. Nous donnerons ci-aprés une liste des faux Actes, dont les noms sont parvenus jusqu'à nous ; car il y en a peu qui se soient conservez entiers.

On ignore le tems précis auquel saint Luc a composé le Livre des Actes. On convient qu'il l'écrivit aprés son Evangile, & qu'il ne l'a pû écrire qu'aprés les deux ans de séjour que saint Paul fit à Rome dans son premier voyage, c'est-à-dire, vers l'an 62. ou 63. de l'Ere vulgaire ; puisque saint Luc y parle de ce voyage & de ce séjour. Il put l'écrire à Rome même, étant auprés de saint Paul, pendant le tems de sa prison ; car saint Luc demeura auprés de lui, pendant les deux ans qu'il fut à Rome, jusqu'à sa délivrance.

Saint Luc écrivit cet Ouvrage en Grec ; & son Grec est d'ordinaire plus pur & plus élégant que celui des autres Auteurs du nouveau Testament. Saint Epiphane (b) dit que ce Livre fut traduit par les Ebionites de Grec en Hébreu, c'est-à-dire, en Syriaque, qui étoit la Langue commune des Juifs de la Palestine. Mais ces hérétiques les corrompirent, en y mélant plusieurs fausseteez, & plusieurs impietez injurieuses à la mémoire des Apôtres. Saint Jérôme (c) assûre qu'un certain Prêtre d'Asie ajoûta aux vrais Actes les voyages de saint Paul, de sainte Técle, (d) & l'histoire d'un prétendu baptême donné à un lion. Tertullien racontoit que saint Jean l'Evangéliste ayant convaincu ce Prêtre d'avoir altéré la vérité dans ce récit, il s'en excusoit, disant qu'il l'avoit fait pour l'amour qu'il portoit à saint Paul. (e)

(b) *Epiphan. haref. 30. c. 3. & 6.*

(c) *Hieronym. de Scriptorib. Eccles.*

(d) M. Grabbe dans son Spicilege des Peres, a donné une histoire de sainte Técle, qu'il croit l'ancienne histoire dont parle S. Jérome. Mais le fait du lion baptisé ne s'y trouve pas.

(e) *Tertull. de Baptismo, c. 17.*

Le Livre des Actes a toûjours passé pour canonique dans l'Eglise. Les Marcionites, (f) les Manichéens, (g) & quelques autres hérétiques les rejettoient, parce qu'ils y trouvoient leurs erreurs trop distinctement condamnées. Saint Augustin (h) dit que l'Eglise reçoit avec édification cet Ouvrage, & qu'elle le lit tous les ans dans l'assemblée des Fidéles. Saint Chrysostome se plaint que de son tems ce Livre étoit trop peu connu, & qu'on en négligeoit trop la lecture. Pour lui, il en reléve fort les avantages, & il prétend avec raison qu'il n'est pas moins utile que l'Evangile.

(f) *Tertull. l. 5. contra Marcion. c. 1, 2.*

(g) *Aug. de utilitate credendi, c. 3. & Ep. Olim. 253. nunc 237. n. 2.*

(h) *Aug. Ep. 119. nov. edit. n. 1.*

Actes des Apôtres apocryphes, attribuez à Abdias, prétendu Evêque de Babylone. L'imposteur qui a composé ces Actes, se donne pour un Evêque ordonné à Babylone par les Apôtres mêmes, lorsqu'ils alloient en Perse. L'Ouvrage n'est ni ancien, ni authentique ; il n'a été connu ni d'Eusébe, ni de saint Jérôme, ni des autres Peres qui ont vécu avant eux. L'Auteur dit qu'il a écrit en Grec, & que son Ouvrage a été traduit en Latin par Jules Africain, qui est lui-même un Auteur Grec. Il cite Hégésippe, qui a vécu au deuxiéme siécle de l'Eglise. Enfin les vies des Apôtres qu'il nous donne, sont si pleines de fables, que l'on ne peut guéres les regarder que comme un Roman mal-assorti.

Actes de S. Pierre, nommez autrement, *les Courses de S. Pierre*, *Periodi Petri*, que nous avons encore aujourd'hui sous le nom de *Récognitions de S. Clément*, sont beaucoup plus longs qu'ils n'étoient autrefois. C'est un Ouvrage rempli de fables & de réveries, qui viennent originairement de l'Ecole des Ebionites. (a)

(a) On peut voir ce que dit M. Cotelier sur ces Récognitions dans les Peres du premier siécle. Voyez aussi M. Fabricius Apocryph. N. T. p. 759. & suiv.

Les Actes de S. Paul, furent composez aprés la mort de cet Apôtre, pour suppléer à ce que saint Luc n'avoit pas rapporté, de ce qu'il avoit fait depuis la seconde année de son premier voyage à Rome, jusqu'à la fin de sa vie. Ce Livre, qui est entiérement perdu, devoit être deux fois plus long que le Livre canonique des Actes des Apôtres, puisque dans un Manuscrit cité par M. Cotelier, (b) il contenoit quatre mille cinq cens soixante lignes ou versets ; au lieu que dans le même Manuscrit, le vrai Livre des Actes, composé par saint Luc, n'en a que deux mille cinq cens. Eusébe (c) qui avoit vû cet Ouvrage, en parle comme d'une Piéce supposée & sans autorité.

(b) *Coteler. not. in Epist. Barnab.*

(c) *Euseb. hist. Eccl. l. 3. c. 25.*

Les Actes de S. Jean l'Evangeliste, connus dans saint Epiphane (d) & dans S. Augustin, (e) contenoient des histoires incroyables de ce saint Apôtre. Les Encratites, les Manichéens & les Priscillianistes s'en servoient. Il y a apparence que l'Auteur de la Synopse attribuée à saint Athanase, les cite sous le nom de *Voyage de S. Jean.* On croit que ce sont ceux que nous avons dans le faux Abdias.

(d) *Epiphan. haref. 47.*

(e) *Aug. de fide, c. 4. & 40. & contra adversar. Legis & Prophet. lib. 1. c. 20.*

Les Actes de S. André, connus dans saint Augustin, & reçûs par les Manichéens, étoient différens de ceux que nous avons aujourd'hui sous le nom des Prêtres d'Achaïe. Les Manichéens, (f) les Encratites, (g) les Apotactiques se servoient des Actes apocryphes de saint André. Voyez S. Ephiphane, hérésie 61. & 63.

(f) *Aug. de fide contra Manich. c. 38. & alibi.*

(g) *Epiphan. haref. 42.*

Les Actes de S. Thomas. Saint Augustin en cite quelque chose. (h) Il dit que les Manichéens s'en servoient particuliérement. On en trouve une partie dans la vie de saint Thomas écrite par le faux Abdias. M. Simon croit avoir trouvé ces anciens Actes de saint Thomas sous le nom de Voyages, *Periodi sancti Apostoli Thomæ*, dans un Manuscrit Grec de la Bibliothéque du Roi de France, numero 1832. Il en donne quelques Fragmens dans ses Observations sur le Texte & les Versions du nouveau Testament.

(h) *Aug. lib. contra Adimant. c. 17. & lib. 22. contra Faust. c. 79. & l. 1. de serm. Domini in monte, c. 20.*

Actes de S. Philippe. C'étoit un Ouvrage dont se servoient les Gnostiques. Le Pape Gélase les mit au rang des apocryphes. Anastase Sinaïte nous en a conservé un Fragment dans son Ouvrage des trois Carêmes, publié par M. Cotelier dans ses Monumens de l'Eglise Grecque, tome 3. p. 428.

Actes de S. Matthias. (i) On a prétendu que les Juifs avoient tenus pendant long-tems cachez les Actes originaux de la vie & de la mort de S. Matthias, écrits en Hébreu, & qu'un Religieux de l'Abbaye de S. Matthias de

(i) *Bolland. 24. Februar.*

Tréves les ayant tirez de leurs mains, les fit traduire en Latin, & les publia. Mais les Critiques (*a*) ne les tiennent pas pour vrais, ni pour authentiques. Il y a apparence que les Juifs abusérent de la bonne-foi & de la simplicité de celui à qui ils les communiquérent.

(*a*) Voyez M. de Tillemont tom. 1. hist. Eccl. p. 1186. & M. Fabricius Apocryp. N. T. p. 782.

I. ADA, femme de Lamech le bigame, fut mere de Jabel & de Jubal, (*b*) On ne sçait pas le nom de ses autres enfans; car on présume qu'elle en eut un plus grand nombre. Un jour, on ne sçait à propos de quoi, Lamech dit à ses deux femmes Ada & Sella: (*c*) Ecoutez-moi, femmes de Lamech, faites attention à mes discours: Parce que j'ai tué un homme pour ma blessûre, & un jeune homme pour ma meurtrissûre. Dieu punira sept fois le meurtrier de Caïn: mais le meurtrier de Lamech sera châtié septante fois sept fois. On peut voir sur cela les conjectures des Commentateurs.

(*b*) *Genes.* IV. 19.

(*c*) *Genes.* IV. 23.

II. ADA, fille d'Hélon le Héthéen, & épouse d'Esaü. Elle fut mere d'Eliphaz. (*d*)

(*d*) *Genes.* XXXVI. 2.

I. ADAD, fils de Badad, successeur de Husan dans le Royaume d'Idumée. (*e*) Il gagna une bataille sur les Madianites dans les terres de Moab. Le nom de la ville où il regna, est *Avith*, dont on ignore la situation. Semla de Maressa, ou de Marésa, lui succéda.

(*e*) *Genes.* XXXVI. 35.

II. ADAD, Roi de Syrie, regnoit à Damas, lorsque David attaqua Adadézer, autre Roi de Syrie. (*f*) Nicolas de Damas (*g*) raconte que Adad ayant sçû que David faisoit la guerre à son allié, mena du secours à Adadézer sur l'Euphrate, où étoit alors David. Mais & Adad, & Adadézer furent battus par David. L'Ecriture (*h*) dit aussi que le Roi de Damas ayant mené du secours à Adadézer Roi de Soba, David lui tua vingt-deux mille hommes: mais elle ne dit pas le nom du Roi de Damas. C'est Nicolas de Damas qui nous l'apprend, & qui ajoûte que ses successeurs Rois de cette ville, prirent comme lui le nom d'Adad; & qu'un de ses descendans voulant effacer la honte que celui-ci avoit soufferte par sa défaite sous David, attaqua le Roi de Samarie, & désola tout son pays. Ce fut Bénadad, qui fit la guerre à Achab, comme nous l'avons vû dans l'article d'*Achab*.

(*f*) 2. *Reg.* VIII. 3. 4.

(*g*) *Nicol. Damascen. apud Joseph. Antiq. l. 7. c. 6.*

(*h*) 2. *Reg.* VIII. 5.

III. ADAD, fils du Roi de l'Idumée orientale, fut porté en Egypte par les serviteurs du Roi son pere, dans le tems que Joab Général des troupes de David, exterminoit tous les mâles de l'Idumée. (*i*) Adad n'étoit alors qu'un petit enfant. On le porta d'abord dans le pays de Madian, & ensuite dans celui de Pharan; & enfin dans l'Egypte. Il fut présenté au Roi d'Egypte, qui lui donna une maison, des terres, & tout ce qui étoit nécessaire à son entretien. Il gagna même tellement l'affection de ce Prince, qu'il lui fit épouser la propre sœur de la Reine Taphnés sa femme. De cette sœur de la Reine, Adad eut un fils nommé Génubath, que la Reine Taphnés nourrit dans la maison de Pharaon avec les enfans du Roi. Aprés cela Adad ayant appris que David étoit mort, & que Joab avoit été tué par l'ordre de Salomon, il témoigna à Pharaon qu'il souhaitoit s'en retourner dans son pays. Pharaon fit ce qu'il put pour le retenir: mais Adad le pressa avec tant d'instance, qu'il lui permit de s'en retourner en Idumée. Lorsqu'il y fut, il commença à y broüiller contre Salomon: mais l'Ecriture ne nous apprend aucun détail de ce qu'il y fit.

(*i*) 3. *Reg.* XI. 14. 17. & *seq.* Vers l'an du Monde 2963. avant J. C. 1037. avant l'Ere vulg. 1041.

Joseph (*k*) dit 1°. qu'il ne revint en Idumée qu'assez long-tems aprés la mort de David, & lorsque les affaires de Salomon commençoient à déchoir, à cause de ses impiétez, & parce que Dieu s'étoit éloigné de lui. 2°. Qu'étant arrivé dans l'Idumée, & n'ayant pû engager les Idumécus à la révolte, parce qu'ils étoient retenus dans le devoir par de fortes garnisons que Salomon entretenoit dans leur pays, il prit avec lui ce qu'il put ramasser de gens qui voulurent entrer dans ses desseins, & les mena à Razon, qui s'étoit révolté contre Adarézer son maître, Roi de Syrie. Razon reçut Adad avec plaisir, & lui aida à faire la conquête d'une partie de la Syrie, où il regna, & d'où il fit des courses sur les terres de Salomon. C'est ce que dit Joseph.

(*k*) *Joseph. Ant. q. l. 8. c. 2. circa finem.*

Tostat, Salien & quelques autres veulent que Pharaon Roi d'Egypte, ait fait la paix entre Adad & Salomon, & qu'il ait obtenu de ce dernier qu'Adad regneroit sur l'Idumée, sous la condition toutefois de lui payer un tribut: Qu'Adad demeura pendant quelques années soumis & tributaire à Salomon; mais que sur la fin du regne de ce Prince, il se lassa de cette soumission, & commença à se soulever contre lui.

IV. ADAD, fils de Balanan Roi d'Idumée. Il regna dans la ville de Phaü. (*a*) Aprés la mort, l'Idumée fut gouvernée par des Chefs, ou des Princes, dont on trouve le dénombrement 1. *Par.* 1. 51. 52. 53. 54.

(*a*) 1. *Par.* 1. 50.

V. ADAD. Joseph appelle de ce nom les Rois de Syrie, qui sont nommez dans l'Ecriture *Bénadad*, & dont nous parlerons sous le nom de *Bénadad*.

VI. ADAD, Dieu des peuples de Syrie. Macrobe (*b*) assûre que c'étoit le soleil. *Adad* signifie *un*, ou *seul*. Plusieurs Rois de Syrie ont été appellez Adad. Nicolas de Damas (*c*) assûre que ce nom leur a été commun pendant un long tems, comme aux Rois d'Egypte le nom de Ptolemée.

(*b*) *Macrob. Saturnal. l. 1. c. 23.* אחד חד *Unus.*

(*c*) *Nicol. Damasc. apud Joseph. Antiq. l. 7. c. 6.*

ADADA, ville dans la partie méridionale de Juda. (*d*)

(*d*) *Josue* XV. 22.

ADAD-REMMON, ville dans la vallée de Jezrahel. C'est-là où se donna la fatale bataille, dans laquelle Josias Roi de Juda, fut mis à mort par l'armée de Néchao Roi d'Egypte. (*e*) On donna dans la suite à *Adad-remmon* le nom de *Maximianopolis*, (*f*) en l'honneur de l'Empereur Maximien. Elle est à dix-sept milles de Césarée de Palestine, & à dix milles de Jezrahel. (*g*)

(*e*) Voyez XII. 11. comparé à 1. *Reg.* XXII. 29.

(*f*) *Hieron. ad Zach.* XII. *Vide & ad Osee* I.

(*g*) *Itinerar. Jerosolym. antiq.*

I. ADAIA, de la Tribu de Lévi, fils d'Ethan, & pere de Zara. 1. *Par.* VI. 41.

II. ADAÏA, de la Tribu de Benjamin, fils de Séméï. 1. *Par.* VIII. 21.

III. ADAÏA, de la race des Sacrificateurs, étoit fils de Jéroham, & pere de Maasias. 1. *Par.* IX. 12.

ADALI, pere d'Amasa, de la Tribu d'Ephraïm. 2. *Par.* XXVIII. 12.

ADALIA, cinquiéme fils d'Aman, qui fut attaché à la potence avec ses freres par l'ordre d'Assüérus. (*b*)

(*b*) *Esther.* IX. 8.

ADAM, fut le premier homme créé de Dieu. Il reçut, dit-on, le nom d'Adam, à cause de la couleur roussâtre de la terre dont il avoit été tiré; car *Adam* en Hébreu, signifie roux, ou rouge. (*i*) Ce nom désigne aussi tout homme en général. Dieu ayant tiré Adam du limon de la terre, lui inspira le souffle de vie, &

(*i*) *Joseph. Antiq. l. 1. c. 1.* אדם *Homo. Rufus.*

& lui donna l'empire ſur tous les animaux de la terre. (a) Il le créa à ſon image & à ſa reſſemblance, & lui donna ſa bénédiction. Il le plaça dans un jardin de délices, (b) afin qu'il le cultivât agréablement, & qu'il ſe nourrit des fruits qui y étoient : mais il lui fit ce commandement : (c) Mangez de tous les fruits du paradis ; mais ne touchez point au fruit de l'arbre de la ſcience du bien & du mal : car au même tems que vous en aurez mangé, vous mourrez trés-certainement.

(a) *Geneſ.* 1. 26. & 11. 7.

(b) *Geneſ.* 11. 8. 15.

(c) *Geneſ.* 11. 16. 17.

Peu de tems aprés, Dieu amena à Adam tous les animaux de la terre, & tous les oiſeaux du Ciel, (d) afin qu'il vit comment il les appelleroit ; & le nom qu'Adam donna à chacun d'eux, eſt ſon véritable nom, le nom qui leur convient, & qui marque leurs principales propriétez. Or tous les autres animaux ayant été créez par couples, mâles & femelles, il n'y avoit que l'homme qui n'eût point ſon ſemblable. C'eſt pourquoi Dieu dit : Il n'eſt pas bon que l'homme ſoit ſeul ; faiſons-lui une aide ſemblable à lui. Le Seigneur lui envoya donc un profond ſommeil ; & pendant qu'il étoit endormi, il tira une de ſes côtes, & mit de la chair à la place ; & il forma de la côte qu'il avoit tirée d'Adam, une femme, qu'il lui préſenta à ſon réveil. Alors Adam dit : Voilà maintenant l'os de mes os, & la chair de ma chair : Celle-ci s'appellera d'un nom qui eſt dérivé de l'homme, (e) parce qu'elle eſt tirée de l'homme. C'eſt pourquoi l'homme quittera ſon pere & ſa mere, & s'attachera à ſa femme ; & ils ſeront deux en une même chair. Or Adam & ſa femme étoient nuds, & ils n'en rougiſſoient point. Adam donna auſſi à ſa femme le nom d'Eve, ou *Heva*; (f) comme qui diroit celle qui donne la vie, & qui eſt la mere des vivans.

(d) *Geneſ.* 11. 19.

(e) איש *Iſch.* L'homme. אישה *Iſcha.* La femme.

(f) חוה *Chevah. Vivifica, ou Vivens.*

Un jour le ſerpent, qui eſt le plus rusé des animaux de la terre, vint ſe préſenter devant Eve, & lui dit : (g) Pourquoi Dieu ne vous a-t-il pas permis de manger indifféremment de tous les fruits du paradis ? La femme répondit que Dieu leur avoit permis de manger du fruit de tous ces arbres, à l'exception d'un ſeul, auquel il leur avoit défendu de toucher ; de peur qu'ils ne mouruſſent. Le ſerpent lui dit : Certainement vous ne mourrez point : mais Dieu ſçait qu'auſſi-tôt que vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux ſeront ouverts, & vous ſerez comme des Dieux, par la connoiſſance que vous aurez du bien & du mal. La femme donc voyant que le fruit de cet arbre étoit bon à manger, & agréable à la vûë, en prit, en mangea, & en donna à ſon mari, qui en mangea comme elle. En même-tems leurs yeux furent ouverts, & ils s'apperçurent qu'ils étoient nuds ; & ayant couſu enſemble des feüilles de figuier, ils s'en firent de larges ceintures, pour couvrir leur nudité : & ayant oüi le Seigneur qui marchoit dans le paradis, vers le tems du coucher du ſoleil, ils ſe cachérent devant ſa face dans le plus épais des arbres du paradis. Alors le Seigneur appella Adam, & lui dit : Où êtes-vous ? Adam répondit : J'ai oüi vôtre voix ; & comme j'étois nud, j'ai eu honte de paroître devant vos yeux, & je me ſuis caché. Dieu lui dit : Et d'où avez-vous appris que vous étiez nud, ſinon parce que vous avez mangé de l'arbre dont je vous avois ordonné de ne pas manger ?

(g) *Geneſ.* 111.

Adam lui répondit : La femme que vous m'avez donnée pour compagne, m'a préſenté de ce

fruit, & j'en ai mangé. Et le Seigneur dit à la femme : Pourquoi avez-vous fait cela ? Elle répondit : Le ſerpent m'a trompée, & j'ai mangé de ce fruit. Alors le Seigneur dit au ſerpent : Puiſque tu as fait cela, tu es maudit entre tous les animaux ; tu ramperas ſur ton ventre, & tu mangeras la terre tous les jours de ta vie : je mettrai une inimitié éternelle entre toi & la femme, entre ſa poſtérité & la tienne ; elle t'écraſera la tête, & tu tâcheras de la mordre au talon. Il dit auſſi à la femme : Je multiplierai vos peines & vos groſſeſſes ; vous mettrez vos enfans au monde dans la douleur ; vous ſerez ſous la puiſſance de l'homme, & il vous dominera. Quant à Adam, il lui dit : Puiſque vous avez écouté la voix de vôtre femme, & que vous avez mangé du fruit dont je vous avois défendu de manger, la terre ſera maudite à cauſe de vous, & elle ne vous fournira vôtre nourriture qu'à force de travail ; elle vous produira des ronces & des épines, & vous aurez pour alimens les herbes de la terre. Vous mangerez vôtre pain à la ſueur de vôtre viſage, juſqu'à ce que vous retourniez en la terre dont vous avez été formé ; car vous êtes poudre, & vous retournerez en poudre.

Alors le Seigneur fit à Adam & à Eve des tuniques, pour couvrir leur nudité, (a) & il les en revêtit ; & il dit : Voilà Adam qui eſt devenu comme l'un de nous, connoiſſant le bien & le mal. Mais à préſent de peur qu'il ne porte ſa main, & qu'il ne prenne du fruit de l'arbre de vie, qu'il n'en mange, & qu'il ne vive éternellement, il faut l'éloigner de ce lieu. C'eſt pourquoi il le mit hors du jardin de délices, afin qu'il travaillât à la terre dont il avoit été tiré. Et aprés qu'il l'eut chaſsé du jardin, il mit devant ce lieu de délices un Chérubin avec un glaive étincellant, pour garder l'entrée de l'arbre de vie. On ne ſçait combien de tems Adam & Eve demeurérent dans le paradis. Les Interprétes ſont fort partagez ſur cela. (b) Les uns les y laiſſent pluſieurs années : les autres, pluſieurs jours ; les autres, quelques heures. Nous croyons qu'ils y purent demeurer dix ou douze jours, & qu'ils ſortirent vierges de ce lieu de délices.

(a) A la lettre, *des tuniques de peaux*, ou *des tuniques pour couvrir leur peau*, leur nudité. כת ורת עור *Tunicas pellis. Chald. Veſtimenta honoris.* 70. Στολὰς δερματίνας.

(b) *Vide Moſ. Barcepham de Paradiſo, & Perer. in Geneſ.* 111. & 4. 125.

Peu de tems aprés, Eve conçut, & enfanta Caïn, (c) diſant : J'ai poſſédé un homme par la faveur de Dieu. On croit qu'en même-tems elle eut auſſi une fille, & que d'ordinaire elle avoit deux jumeaux. L'Ecriture ne marque que trois fils d'Adam ; Caïn, Abel & Seth ; & ne lui donne aucune fille : mais Moyſe ne nous permet pas de douter qu'il n'ait eu pluſieurs enfans, lorſqu'il dit qu'il engendra des fils & des filles. Il mourut âgé de neuf cens trente ans, (d) avant J. C. 3070. avant l'Ere vulg. 3074. Voilà tout ce que Moyſe nous apprend de ce premier pere. Mais les Interprétes n'en ſont pas demeurez là ; ils ont formé mille queſtions ſur ſon ſujet. Il eſt vrai qu'il n'y a aucune hiſtoire qui fourniſſe un plus beau champ aux queſtions curieuſes & intéreſſantes, & nous ne pouvons nous diſpenſer d'en examiner ici quelques-unes.

(c) *Geneſ.* 1V. 1. 2. &c.

(d) *Geneſ.* v. 5.

On convient que le ſerpent qui tenta Eve, n'eſt autre que le Démon, (e) ce ſerpent infernal, qui jaloux des prérogatives de l'homme innocent, le tenta, & lui fit perdre tous les avantages qu'il avoit reçûs de Dieu dans ſa création. Mais il prit pour le tenter, la forme d'un

(e) Le Démon eſt appellé *le Serpent*, ou *l'ancien Serpent*, *Joan.* VIII. 44. 2 *Cor.* XI. 3. *Apoc.* XII. 9.

serpent ; & de quel serpent ? Les uns (a) croyent qu'alors le serpent avoit l'usage de la parole, & qu'il s'entretint familiérement avec la femme, sans qu'elle en conçût aucune défiance ; & que Dieu en punition de la malice avec laquelle il avoit abusé de la simplicité d'Eve, le priva de l'usage de la parole. D'autres (b) croyent que le Démon se transforma en serpent, & parla à Eve sous la figure de cet animal. D'autres (c) soutiennent qu'un serpent réel & ordinaire ayant mangé du fruit défendu, Eve conclut delà qu'elle en pouvoit aussi manger sans péril ; qu'en effet elle en mangea, & encourut l'indignation du Seigneur, à cause de sa désobéissance. C'est, disent ces Auteurs, cette action si simple que Moyse a voulu raconter sous l'enveloppe de l'allégorie du serpent qui parle à Eve.

(a) *Joseph. Antiq. l. 1. c. 2. Basil. homil. de Paradiso. Ephrem apud Barcepha de Paradiso.*

(b) *Cyrill. l. 3. contra Julian.*

(c) *Abarban. in Genes. 111.*

Cajetan dans tout le récit de Moyse, ne reconnoît qu'une espéce de figure, qui feint un dialogue entre la femme & le serpent ; pour marquer les suggestions intérieures du Démon, & la foible résistance que la femme y apporta. D'autres veulent que la parole du serpent ne fut autre que son sifflement, & qu'Eve entendant la voix de tous les animaux, comprit par le bruit que fit celui-ci, ce qu'il vouloit lui faire entendre. Lyranus rapporte l'opinion de quelques-uns, qui croyoient que le serpent avoit pris le visage d'une belle fille, pour tenter Eve. On assûre (d) que les hérétiques *Ophites*, ou *Serpentins*, croyoient que le serpent tentateur étoit JESUS-CHRIST. C'est pourquoi ils nourrissoient un serpent, qui à la parole de leurs Prêtres, se couloit sur leurs Autels, & léchoit leurs oblations, puis se retiroit dans son trou. Alors ils s'approchoient de l'Autel, & participoient au Sacrement, persuadez que JESUS-CHRIST lui-même sous la forme de ce serpent, l'avoit sanctifié. Tertullien (e) & saint Epiphane (f) enseignent que les mêmes hérétiques croyoient que le serpent tentateur étoit une Vertu que Saldabaoth produisit sous la forme d'un serpent, en dépit de ce que le Dieu Jéhovah avoit fait marcher l'homme, qui auparavant n'étoit qu'un ver. Quelques Rabbins croyent que le Démon Sammaël Prince des Diables, vint tenter Eve, monté sur un serpent de la grandeur d'un chameau.

(d) *Aug. de haref. c. 17.*

(e) *Tertull. de Præscript. c. 47.*

(f) *Epiphan. de haref. 37.*

On demande quelle étoit la nature du fruit défendu, & quel étoit l'arbre qui le portoit. Quelques Rabbins (g) croyent que c'étoit la vigne : d'autres, que c'étoit le froment. Théodore cité dans Théodoret, saint Isidore de Péluse & Procope enseignent que c'étoit le figuier, fondez sur ce qu'Adam & Eve aussi-tôt aprés leur péché, prirent des feüilles de figuier pour se couvrir. D'autres croyent que c'étoit le cerisier. La plûpart des Latins veulent que ç'ait été le pommier. Mais avoüons qu'on n'a rien de certain sur cela, puisque Moyse ne s'explique point sur la nature de l'arbre dont il s'agit.

(g) *Sanhedrin. fol. 70. Bemidbar Rabba fol. 170. & 238.*

Plusieurs Auteurs Juifs (h) ont prétendu que l'homme & la femme avoient été créez ensemble, & collez par les épaules, ayant quatre pieds, quatre mains, & deux têtes, semblables en tout, hors le sexe ; & que Dieu leur ayant envoyé un profond sommeil, les sépara, & en forma deux personnes. Eugubin (i) veut qu'ils ayent été unis, non par le dos, mais par les côtez ; en sorte que Dieu, selon l'Ecriture, tira la femme du côté d'Adam : mais Moyse ne dit pas que Dieu ait tiré la femme du côté d'Adam ; mais qu'il tira une côte d'Adam, dont il forma la femme.

(h) *Rabb. Samuël, Abarbanel, Manasse Ben-Israël. Vide Leidegger histor. Patriarch. &c.*

(i) *Eugubin. in Cosmopæa.*

On a débité bien des fables sur la taille & sur la beauté d'Adam. On a prétendu (a) qu'il étoit le plus bel homme qui ait jamais été, & que Dieu pour le former, se revêtit d'un corps humain parfaitement beau, sur le modéle duquel il forma Adam. Ainsi il fut vrai au pied de la lettre, qu'Adam fut créé à l'image & ressemblance de Dieu.

(a) *Idem ibidem. Salian. Annal. t. 1. p. 106.*

D'autres (b) ont dit qu'il étoit le plus grand géant qui eût jamais été. On a prétendu prouver cette opinion par ces paroles de la Vulgate, *Josué* XIV. *ult. Adam maximus inter Enachim, ibi (Hebrone) situs est.* Les Rabbins (c) enseignent que ce premier homme étoit d'une taille si prodigieuse, qu'il s'étendoit depuis un bout du monde jusqu'à l'autre ; mais que depuis son péché, Dieu appesantit sa main sur lui, & le réduisit à la mesure de cent aunes. D'autres lui laissent la hauteur de neuf cens coudées, & prétendent que ce fut à la requête des Anges effrayez de sa premiére hauteur, que Dieu le réduisit à cette mesure.

(b) *Philo de mundi opificio. Joan. Lucidus.*

(c) *Vide lib. Sanhedrin. & Bartolocci t. 1. p. 63. 66.*

On a fort disputé dans l'Eglise sur le salut d'Adam. Tatien & les Encratites soutenoient qu'il étoit damné : mais l'Eglise a condamné le sentiment de ces hérétiques. L'Auteur du Livre de la Sagesse (d) dit que Dieu le tira de son péché : *Custodivit, & eduxit illum à delicto suo.* Et les Peres enseignent qu'il fit une solide pénitence. Les Rabbins le croyent de même. Il y en a qui enseignent qu'Adam & Eve demeurérent dans la continence pendant cent ans aprés leur péché. D'autres ne mettent que trente ans ; & d'autres seulement quinze. On ignore le lieu de la sépulture de nos premiers peres. Quelques Anciens (e) ont crû qu'ils étoient enterrez à Hébron, fondez sur ces paroles (f) du Livre de Josué, que nous avons déja citées : *Nomen Hebron ante vocabatur Cariath-Arbe. Adam maximus ibi inter Enachim situs est.* Mais on explique le Texte Hébreu de ce passage autrement : *Le nom ancien d'Hébron étoit Cariath-Arbé. Cet homme* (Arbé) *étoit le plus grand*, ou le pere *des Enachims.* D'autres en plus grand nombre (g) soutiennent qu'Adam fut enterré sur le Calvaire ; & ce sentiment s'est soutenu jusqu'aujourd'hui. On voit sur le Calvaire une Chapelle dédiée à l'honneur d'Adam. (h) Mais saint Jérôme (i) reconnoît que cette opinion, qui est assez propre à flatter les oreilles des peuples, n'en est pas plus certaine pour cela : *Favorabilis opinio, & mulcens aurem populi, nec tamen vera.*

(d) *Sap. x. 1.*

(e) *Hieronym. in quæst. Hebr. & in Epitaph. Paulæ.*

(f) *Josue XIV. ult.*

(g) *Origen. tract. XXXV. in Matth. Epiphan. haref. 46. Ambros. l. 10. in Luc. Hieronym. in Matth. XXVII.*

(h) *Quarsem. t. 2. l. 5. p. 481. 482. &c.*

(i) *Hieronym. in Matth. XXVII.*

On a attribué quelques Ouvrages à Adam. On a prétendu qu'il étoit rempli d'une science trés-profonde & trés-étenduë. Le nom qu'il a donné aux animaux, prouve non-seulement son domaine, mais aussi sa vaste connoissance de toutes leurs propriétez. Dieu l'ayant créé parfait, on ne peut douter qu'il ne lui ait donné un esprit vaste & éclairé : mais cette science spéculative, & ce génie supérieur ne sont pas incompatibles avec l'ignorance expérimentale des choses, qui ne s'apprennent que par l'usage & par la réflexion. L'on a crû qu'il avoit inventé les lettres Hébraïques. Les Juifs lui attribuënt le XCI. Pseaume, qui commence par : *Bonum est confiteri Domino.* Ils croyent qu'il le composa aussi-tôt aprés sa création. Les Gnostiques avoient aussi un Livre intitulé : *L'Apocalypse d'Adam*, qui a été mis par le Pape Gélase au rang

des apocryphes. Le même Pape fait auſſi mention du Livre de *la Pénitence d'Adam*. Maſius (*a*) parle d'un Livre *de la Création*, que l'on diſoit avoir été composé par Adam. Les Arabes (*b*) enſeignent qu'Adam avoit reçû une vingtaine de Livres tombez du Ciel, qui contenoient pluſieurs Loix, pluſieurs promeſſes & pluſieurs prédictions.

(*a*) *Apud Salian. tom. 1. Annal. p. 250.*
(*b*) *Hottinger. hiſtor. Orient. p. 22.*

Nous parlerons ſous l'article des *Préadamites*, des hommes que l'on prétend fauſſement avoir vécu avant Adam.

I. ADAMA, une des cinq villes criminelles qui furent brûlées du feu du Ciel, & enſevelies ſous les eaux de la Mer Morte. (*c*) Elle étoit la plus orientale de celles qui furent ſubmergées; & il y a apparence ou qu'elle ne fut pas entiérement abîmée ſous les eaux, ou que les habitans du pays rétablirent une nouvelle ville de même nom ſur le bord oriental de la Mer Morte: car Iſaïe, ſelon les Septante, dit (*d*) que Dieu détruira les Moabites, la ville d'Ar, & *les reſtes d'Adama*.

(*c*) *Geneſ.* XIX. 24. *& ſeq.*

(*d*) *Iſai.* XV. *ult.* Καὶ τὸ κατάλειμμα Μωαὰ, καὶ Ἀρὶὰ, καὶ τὸ κατάλοιπον Ἀδαμα.

II. ADAMA, ville de la Tribu de Nephthali; *Joſue* XIX. 36. Les Septante l'appellent Armath; & la Vulgate, Edéma.

ADAMI, ville ſituée dans la Tribu de Nephthali; *Joſue* XIX. 33.

ADAMITES, (*e*) ſortes d'hérétiques du ſecond ſiécle. Ils avoient pour Auteur un nommé Prodicus, Diſciple de Carpocrate. Ils avoient pris le nom d'Adamites, prétendant avoir l'innocence d'Adam, dont ils imitoient la nudité dans leur Egliſe, qu'ils appelloient le paradis. Une des principales de leurs maximes étoit la communauté des femmes. Ils vivoient, ou ils faiſoient ſemblant de vivre dans la continence & dans la ſolitude, condamnant le mariage; & quand quelques-uns d'eux étoient tombez dans certains crimes, ils diſoient que c'étoit Adam qui avoit mangé du fruit défendu; & ils le chaſſoient du paradis, en le chaſſant de leur aſſemblée. Cette héréſie a été renouvellée dans ces derniers ſiécles par un nommé Picard, (*f*) natif de Flandres, qui ſe retira en Bohéme, où il introduiſit cette ſecte. Elle a trouvé des ſectateurs en Pologne & en Angleterre; & les nouveaux Adamites ſont, dit-on, leurs aſſemblées de nuit, & obſervent exactement ces paroles: *Jure, pærjure, & ne révéle point le ſecret.* Quelques Anabaptiſtes ſont accuſez d'avoir donné dans les rêveries des Adamites.

(*e*) *Vide Epiphan. hæreſ.* 52. *Theodoret hæreſic. Fab. l.* 1. *c.* 6. *Auguſtin. de hæreſib.* Voyez M. Bayle, Dictionnaire, ſous le nom d'*Adamites*.

(*f*) Il vivoit au quinziéme ſiécle.

ADAR, fils & ſucceſſeur d'Achobor Roi d'Idumée. Il regna dans la ville de Phau; *Geneſ.* XXXVI. 39.

ADAR, douziéme mois de l'année ſainte des Hébreux, & ſixiéme de l'année civile. Il n'a que vingt-neuf jours, & répond à Février; & quelquefois il entre dans le mois de Mars, ſelon le cours de la lune. Voyez ci-aprés l'article *Mois*.

Le troiſiéme jour d'Adar, le Temple fut achevé de bâtir, par les ſollicitations d'Aggée & de Zacharie, & on en fit la dédicace. (*g*)

(*g*) 1. *Eſdr.* VI. 15. An du Monde 3489. avant J. C. 511. avant l'Ere vulg. 515.

Le ſeptiéme jour, les Juifs célébrent un jeûne à cauſe de la mort de Moyſe.

Le treiziéme jour, ils célébrent le jeûne qu'ils nomment d'Eſther, à cauſe de celui de Mardochée, d'Eſther & des Juifs de Suſes, pour détourner les malheurs dont ils étoient menacez par Aman.

Le quatorziéme, ils célébrent la Féte de *Purim*, ou des Sorts, à cauſe de leur délivrance de la cruauté d'Aman; *Eſth.* IX. 17.

Le vingt-cinquiéme, ils font mémoire de Jéchonias Roi de Juda, élevé par Evilmérodach au-deſſus des autres Rois qui étoient dans ſa Cour. *Jerem.* LII. 31. 32.

Comme l'année lunaire que les Juifs ont accoûtumé de ſuivre dans leur calcul, eſt plus courte que l'année ſolaire de onze jours, leſquels au bout de trois ans, font un mois, ils intercalent alors un treiziéme mois, qu'ils appellent *Véadar*, ou le ſecond Adar, qui a vingt-neuf jours.

ADAR, ou *Hazer-Adar*, village marqué dans les Nombres, XXXIV. 4.

ADARCONIM, (*a*) ſorte de monnoye dont il eſt parlé 1. *Par.* XXIX. 7. & 1. *Eſdr.* VIII. 27. & qui eſt renduë dans la Vulgate par, *des ſols d'or*, & dans les Septante par, *des piéces d'or*. Nous ne doutons pas que les *Adarconim* ne ſoient *des Dariques*, ſorte de monnoye d'or, que les uns (*b*) évaluënt à vingt dragmes d'argent, & les autres (*c*) à onze livres, onze ſols, neuf deniers & un quart de nôtre monnoye. Voyez ci-aprés *Darcmonim*, qui eſt la même choſe. Hérodote (*d*) fixe le commencement des Dariques frappées au coin, au regne de Darius fils d'Hyſtaſpe, qui a vécu long-tems aprés l'Auteur des Paralipoménes & d'Eſdras. Mais le Scoliaſte d'Ariſtophane (*e*) attribuë les Dariques à un autre Darius, qui vivoit long-tems avant Darius fils d'Hyſtaſpe.

(*a*) אדרכונים *Adarconim.*

(*b*) *Gronov. de pecunia veter. l.* 3. *c.* 7.
(*c*) M. le Pelletier de Roüen.
(*d*) *Herodot. l.* 4. *c.* 166.
(*e*) *Scoliaſt. in Ariſtophan. p.* 598.

ADARE'ZER, Roi de la Syrie de Soba, qui s'étendoit depuis le Liban, juſqu'à l'Oronte, du midy au ſeptentrion. (*f*) Lorſque David alla pour étendre ſa domination juſques ſur l'Euphrate, il défit Adarézer, & il lui prit dix-ſept cens chevaux, & vingt mille hommes de pied, coupa les nerfs des jambes à tous les chevaux des chariots d'Adarézer, & n'en réſerva que pour cent chariots de guerre. Adad Roi de Damas, étant venu au ſecours d'Adarézer, David le défit auſſi, & lui tua vingt-deux mille hommes. David prit les armes des ſoldats d'Adarézer, & les porta à Jéruſalem. Il enleva une prodigieuſe quantité d'airain des villes de Bété & de Béroth, qui obéiſſoient à Adarézer. Ces victoires de David ſur Adarézer, lui procurérent une viſite de la part de Thoü Roi d'Emath, qui étoit en guerre avec Adarézer, & qui envoya de grands préſens à David, pour l'avoir délivré de cet ennemi. Ceci arriva l'an du Monde 2960. avant J. C. 1040. avant l'Ere vulg. 1044.

(*f*) 2. *Reg.* VIII. 3.

Sept ans aprés, (*g*) le Roi des Ammonites étant mort, (*h*) David envoya des Ambaſſadeurs à Hanon ſon fils, pour lui faire des complimens de condoléance ſur la mort de ſon pere. Ce jeune Prince au lieu de reconnoître la civilité de David, outragea ſes Ambaſſadeurs, & l'obligea par ſes inſultes à lui déclarer la guerre. Hanon ne ſe ſentant pas aſſez fort pour lui réſiſter, appella à ſon ſecours les Princes voiſins, & en particulier Adarézer. Celui-ci n'oſant ſe déclarer ouvertement contre David, qui l'avoit humilié, & rendu tributaire ſept ans auparavant, envoya ſecrettement en Méſopotamie, y achetta des troupes du Roi de ce pays, & les donna au Roi des Ammonites. (*i*) Ces troupes auxiliaires n'arrivérent pas apparemment aſſez tôt pour combattre contre Joab & Abizaï Généraux de l'armée de David; elles ne vinrent qu'aprés la bataille que Joab avoit gagnée.

(*g*) An du M. 2967. avant J. C. 1033. avant l'Ere vulg. 1037.
(*h*) 2. *Reg.* X. 1. *Vide &* 1. *Par.* XIX. 1. 2. *&c.*

(*i*) Voyez le Comment. ſur 1. *Par.* XIX. 6. 16. *&* 2. *Reg.* X. 16.

Comme le ſecours étoit conſidérable, David

jugea à propos d'aller en perſonne avec un gros renfort, pour le combattre. La bataille s'étant donnée au-delà du Jourdain, Sobac Général des troupes d'Adarézer, qui commandoit les troupes de la Méſopotamie, fut entiérement défait; & les Rois qui avoient pris le parti d'Adarézer, s'enfuirent, & ne ſe haſardérent plus de donner du ſecours aux Ammonites. Ils ſe ſoumirent même à David, & lui demeurérent tributaires. David conſacra dans le Tabernacle du Seigneur les métaux & les plus riches dépoüilles qu'il avoit priſes ſur Adarézer. Le Texte Hébreu du ſecond Livre des Rois, VIII. 3. le nomme *Adadézer*; & il y a apparence que c'étoit ſon véritable nom. Cependant comme il eſt plus ſouvent appellé *Adarézer*, nous le laiſſons ici ſous ce nom-là.

ADARSA, ou, comme elle eſt nommée dans le Grec, 1. *Macc.* VII. 40. *Adaſa*, ville de la Tribu d'Ephraïm, à quatre milles de Béthoron, (*a*) pas loin de Gophna. (*b*) Nous la plaçons entre Béthoron la haute, & Dioſpolis; parce qu'il eſt dit dans les Maccabées, (*c*) que l'armée victorieuſe de Judas pourſuivit les Syriens depuis Adaſa, juſqu'à Gadara, ou Gazara, qui eſt à la longueur d'une journée de chemin. La même ville d'*Adarſa* eſt auſſi nommée *Adazer*, 1. *Macc.* VII. 45. & *Adaco*, ou *Acedoſa* dans Joſeph. (*d*) C'eſt-là où Nicanor fut vaincu, & où ſon armée fut miſe en fuite par Judas Maccabée; quoique celui-ci n'eût que trois mille hommes, contre Nicanor qui en avoit trente-cinq mille. Joſeph dit que ce fut au même endroit que Judas fut tué, dans une autre guerre. (*e*)

(*a*) *Joſeph. Antiq. l.* XII. *c.* 17.
(*b*) *Euſeb. in Adaſa.*
(*c*) 1. *Macc.* VII. 45.
(*d*) *Joſeph. Antiq. l.* XII. *c.* 17. *& de bello, l.* 1. *c.* 1.
(*e*) *Joſeph. de bello, l.* 1. *c.* 2. *p.* 710. *b.*

ABDEEL, troiſiéme fils d'Iſmaël, & Chef d'une des Tribus des Iſmaëlites; *Geneſ.* XXV. 13.

ADDAR, fils de Balé, fils de Benjamin; 1. *Par.* VIII. 3.

ADDAR, ville de la Tribu de Juda; *Joſue* XV. 3. Euſébe met une autre ville d'*Addar* aux environs de Lidda, ou Dioſpolis, dans le canton de Thamna.

ADDI, fils de Coſan, & pere de Melchi. Il eſt mis par ſaint Luc au nombre des ayeux de JESUS-CHRIST ſelon la chair; *Luc.* III. 28.

I. ADDO, fils de Lévi; 1. *Par.* VI. 21.

II. ADDO, fils d'Aminadab, à qui Salomon donna l'intendance du canton de Mahanaïm, au-delà du Jourdain; 3. *Reg.* IV. 14.

III. ADDO, Prophéte du Royaume de Juda, qui écrivit les actions des regnes de Roboam (*f*) & d'Abia. (*g*) Il paroît par 2. *Paral.* XIII. 22. qu'il avoit intitulé ſon Ouvrage *Midraſch*, ou Recherches. On ne ſçait aucune particularité de la vie de ce Prophéte. Il y a apparence qu'il avoit auſſi écrit quelques prophéties contre Jéroboam fils de Nabat, (*h*) dans leſquelles on trouvoit une partie de la vie de Salomon. Joſeph, (*i*) & pluſieurs autres aprés lui, croyent que c'eſt Addo qui fut envoyé à Jéroboam, lorſqu'il étoit à Béthel, & qu'il y dédioit un Autel aux veaux d'or; & que c'eſt lui qui fut tué par un lion. Voyez 3. *Reg.* XIII. *Joſeph. Antiq. l.* 8. *c.* 3.

(*f*) 2. *Par.* XII. 15.
(*g*) 2. *Par.* XIII. 22.
(*h*) 2. *Par.* IX. 2.
(*i*) *Joſeph. Antiq. l.* 8. *c.* 3. An du Monde 3030. avant J. C. 970. avant l'Ere vulg. 974.

IV. ADDO, pere de Barachie, & ayeul du Prophéte Zacharie; *Zach.* 1. 1. Dans Eſdras, Zacharie eſt nommé ſimplement fils d'Addo; 1. *Eſdr.* V. 1. VI. 14.

ADDON, *Chérub & Emer*, n'ayant pû prouver d'où ils tiroient leur origine au retour de Baylone, furent exclus du nombre des vrais Iſraëlites; 1. *Eſdr.* II. 59.

ADDUS, ville de Juda, où Simon Maccabée ſe campa, pour diſputer l'entré du pays à Tryphon, qui avoit arreté en trahiſon à Ptolémaïde Jonathas Maccabée ſon frere. (*a*) Nous croyons que c'eſt la même qu'*Adiada*; 1. *Macc.* XII. 38.

(*a*) 1. *Macc.* XII. 13.

ADEODATUS, *filius ſaltûs, polymitarius de Bethleem*; c'eſt-à-dire, Dieu-donné, fils du bois, tiſſérand de Bethléem; ou, pour parler plus correctement ſuivant l'Hébreu, (*b*) *Elchanan, fils des Jarim, tiſſerans de Bethléem*; ou, ſelon le Texte des Paralipoménes, qui paroît plus pur, (*c*) *Elchanan fils de Jaïr, de Bethléem, tua le frere de Goliath.* C'eſt apparemment le même Elchanan, dont il eſt parlé 2. *Reg.* XXIII. 24. qui étoit fils de l'oncle maternel de Joab; c'eſt-à-dire, fils d'un des freres de David, & qui étoit natif de Bethléem, & trés-diſtingué par ſa valeur. Par cette reſtitution du paſſage des Rois, on réſoud aiſément la difficulté que l'on avoit faite ſur *Adeodatus filius ſaltûs*, que pluſieurs Interprétes (*d*) avoient voulu confondre avec David. Elchanan n'avoit pas tué Goliath, mais le frere de Goliath; ſoit qu'on entende ſous ce nom de *frere*, ſon frere charnel, ou ſimplement ſon ſemblable.

(*b*) 2. *Reg.* XXI. 19. אלחנן בן יערי ארגים בית הלחמים
(*c*) 1. *Par.* XX. 5. ויך אלחנן בן יעיר את לחמי אחי גלית (Je לחמי יעיר בתלמי את אחי גלית
(*d*) *Chald. Rabb. Rupert. Raban. alii recentiores.*

ADER. *La tour d'Ader.* Saint Jérôme (*e*) remarque que l'on donnoit ce nom au lieu où l'Ange annonça aux paſteurs la naiſſance de JESUS-CHRIST; *Luc.* II. 8. 9. On dit que l'Impératrice Héléne bâtit au même endroit une Egliſe, dont on voit encore les reſtes. Voyez *Mich.* IV. 8. *Turris gregis.*

(*e*) *Hieronym. Ep.* 27.

ADIABENE, contrée d'Aſſyrie où coule le fleuve Lycus, qui ſe décharge dans le Tigre. Le nom d'Adiabéne ne ſe lit pas dans nôtre Vulgate: mais Joſeph (*f*) parle beaucoup d'Héléne Reine des Adiabéniens, & d'Izate ſon fils, qui ſe convertirent au Judaïſme du tems de l'Empereur Claude, vers l'an 41. de J. C. Il y a des Auteurs (*g*) qui croyent que cette Reine & ſon fils embraſsérent le Chriſtianiſme, & que Joſeph a voulu faire honneur à ſa nation d'une converſion qui appartenoit à l'Egliſe Chrétienne: mais je ne vois dans Héléne & dans Izate que des caractéres de Judaïſme. Je penſe que l'*Adiabéne* eſt la Province d'*Ava*, où coule le fleuve *Abava*, ou *Adiava*. Voyez ci-aprés *Ahaba*.

(*f*) *Joſeph. Antiq. l.* 20. *c.* 2.
(*g*) *Oroſius l.* 7. *c.* 6.

ADIADA. Voyez ci-devant *Addus*, & le Commentaire ſur 1. *Macc.* XII. 38.

ADIAS, ou *Adaïas*, Juif qui revint de Babylone, & qui fut un de ceux qui répudiérent leurs femmes, qu'ils avoient priſes contre la Loi, d'entre les nations. 1. *Eſdr.* X. 39.

ADIEL, fils d'Adiel, de la Tribu de Juda. 1. *Par.* IV. 36.

ADITHA, ou *Adatha*, ou *Adia*, ou *Adithaim*, ville de la Tribu de Juda; *Joſue* XV. 36. Euſébe reconnoît deux villes d'*Adatha*; l'une vers Gaza, & l'autre vers Lidda, à l'orient de cette ville.

ADLI, Intendant des troupeaux de bœufs du Roi de David. 1. *Par.* XXVII. 29.

ADMATHA, un des ſept principaux Officiers de la Cour d'Aſſuérus. (*b*)

(*b*) *Eſth.* 1. 14.

ADOLLAM, ou *Adullam*. Voyez *Odollam*.

ADOM, ou *Adam*, ville ſur le rivage du Jourdain. Quelques-uns (*i*) la placent ſur la Mer Morte, au-deſſous du lieu où les Iſraëlites paſsérent le Jourdain. D'autres la mettent beaucoup au-deſſus, vers Scythopolis, & Sar-

(*i*) *Cellarius Geograph. antiq. l.* 3. *c.* 13.

(a) *Josue.* III. 16.

than ; (*a*) & c'eſt ſa vraye ſituation.

(b) *Josue* XV. 7. XVIII. 18.

ADOMMIM, ville & montagne dans la Tribu de Benjamin. (*b*) Les uns la mettent au midy, & les autres au ſeptentrion de Jéricho. S'il eſt vrai qu'on ait paſsé par Adommin, pour venir de Jéruſalem à Jéricho, comme on le croit ordinairement, il faut qu'Adommim ait été au couchant de Jéricho. On veut que le voyageur dont parle JESUS-CHRIST dans S. Luc, (*c*) qui tomba entre les mains des voleurs, en venant de Jéruſalem à Jéricho, ait été attaqué à Adommim, entre ces deux villes. (*d*)

(c) *Luc.* X. 30. *& ſeq.*

(d) *Vide Hieronym. in Matt.* XX. *& Ep.* 27.

ADON, un des Juifs qui revinrent de de-là l'Euphrate à Jéruſalem. 1. *Eſdr.* II. 59.

(e) אדני *Adonai, Dominus. Gr.* Κύριος. יהוה *Jehovah.*

ADONAI. C'eſt un des noms de Dieu. (*e*) Ce terme ſignifie proprement *mes Seigneurs*, en nombre plurier ; comme *Adoni* ſignifie mon Seigneur en nombre ſingulier. Les Juifs qui par reſpect, ou par ſuperſtition, ne prononcent pas le nom de *Jéhovah*, liſent en ſa place *Adonaï*, lorſqu'ils rencontrent *Jehovah* dans le Texte Hébreu. Mais les anciens Juifs n'avoient pas cette délicateſſe. Il n'y a aucune Loi qui leur défende de prononcer le nom de Dieu.

(f) 1. *Reg.* I : 1. 4.

ADONIAS, quatriéme fils de David & d'Haggith, nâquit à Hébron (*f*) dans le tems que ſon pere y étoit reconnu pour Roi d'une partie d'Iſraël, pendant que la plupart obéiſſoient encore à Iſboſeth fils de Saül. Adonias voyant qu'Amnon & Abſalom ſes freres aînez, étoient morts, ne douta pas que la Couronne de Juda ne lui appartînt par le privilége de ſa naiſſance. Et comme David ſon pere étoit tombé ſur la fin de ſa vie, dans un état de foibleſſe qui ne lui permettoit pas de vacquer aux affaires du gouvernement, il crut qu'avant ſa mort, il devoit tâcher de ſe faire reconnoître pour Roi. Il ſe donna donc un équipage magnifique, il ſe fit faire des chariots, (*g*) il prit des cavaliers & des coureurs, qui l'accompagnoient par tout. David ſon pere ne le trouva nullement mauvais, & ne l'en reprit point. Adonias étoit alors l'aîné de la famille royale, trés-bien-fait de ſa perſonne, aimé du Roi ſon pere, & ayant un puiſſant parti dans la Cour.

(g) 3. *Reg.* I. 5. 6. *& ſeq.* An du Monde 2988. avant J. C. 1012. avant l'Ere vulg. 1016.

Il s'étoit lié principalement avec Joab Général des armées de David, & avec le Grand-Prêtre Abiathar. C'étoient aprés le Roi, les deux plus puiſſantes perſonnes de l'Etat. Mais ni le Grand-Prêtre Sadoc ; car alors il y avoit deux Grands-Prêtres dans le Royaume, ni Banaïas fils de Joïada, Capitaine des gardes du Roi, ni le Prophéte Nathan, ni le gros de l'armée de David n'étoient point dans ſon parti. Un jour donc Adonias ayant fait un grand feſtin à tous ſes adhérans, auprés de la fontaine de Rogel, à l'orient de la ville, & aux pieds des murs de Jéruſalem. Il y invita tous les fils du Roi, à l'exception de Salomon, & les principaux de Juda, exceptez Nathan, Sadoc & Banaïas. Son deſſein étoit de s'y faire proclamer Roi du pays, & de ſe mettre en poſſeſſion du gouvernement avant la mort de David. Mais la choſe tourna tout autrement.

Nathan ayant appris ce qui ſe paſſoit, alla trouver Bethſabée mere de Salomon, & lui dit : Sçavez-vous qu'Adonias veut ſe faire reconnoître pour Roi ? Et voyez-vous le danger auquel vous & vôtre fils Salomon allez être expoſez, s'il réüſſit dans ſon deſſein ? Suivez donc mon conſeil, & allez trouver le Roi, pour lui dire ce qui ſe paſſe, & pour le faire ſouvenir de la

parole qu'il vous a donnée, que Salomon vôtre fils regneroit aprés lui ; & pendant que vous parlerez au Roi, je ſurviendrai, & j'appuyerai ce que vous aurez dit. Bethſabée alla donc trouver le Roi ; & pendant qu'elle parloit, on annonça au Roi que le Prophéte Nathan étoit là. David le fit entrer ; & Nathan lui dit : O Roi, mon Seigneur, eſt-ce par vos ordres qu'Adonias ſe fait reconnoître pour Roi, & pour ſucceſſeur de vôtre Majeſté ? Car il a fait aujourd'hui un grand feſtin aux Généraux de l'armée, & aux Grands de la Cour ; & aprés le repas, ils l'ont tous ſalué, en criant : Vive le Roi Adonias. Mais ni le Grand-Prêtre Sadoc, ni Banaïas, ni Salomon, ni moi n'y avons pas été invitez.

Alors David ayant fait rentrer Bethſabée, lui jura qu'il exécuteroit ſa promeſſe en faveur de Salomon ; & ayant ſur le champ envoyé querir Sadoc, Nathan & Banaïas, il leur dit : Prenez avec vous mes gardes, & faites monter Salomon ſur ma mule ; menez-le à la fontaine de Gihon, qui eſt au couchant de la ville ; & que Sadoc & Nathan le ſacrent en ce lieu-là, & le faſſent reconnoître pour Roi d'Iſraël au ſon des trompettes, & en criant : Vive le Roi Salomon. Aprés quoi, vous le ramenerez ici, & vous le ferez aſſeoir ſur mon trône. Il regnera en ma place, & je lui remettrai le gouvernement d'Iſraël & de Juda. Tout cela fut exécuté auſſi-tôt ; & tout le peuple étant accouru, on entendit retentir de toutes parts le ſon des inſtrumens, & les acclamations du peuple, qui crioit : Vive le Roi Salomon. Auſſi-tôt Jonathas fils du Grand-Prêtre Abiathar, vint en donner avis à Adonias, à Joab, & à tous ceux de ſon parti, qui étoient encore dans la tente où ils avoient mangé.

Alors ils ſe levérent de table tout ſaiſis de frayeur, & ſe retirérent chacun chez ſoi. Adonias ſortit avec les autres ; & craignant que Salomon ne le fit tuer, il ſe retira au Tabernacle, & ſe ſaiſit de la corne de l'Autel des Holocauſtes. Ce qui ayant été rapporté à Salomon, il dit : S'il ſe conduit en homme de bien, il ne tombera pas en terre un ſeul cheveu de ſa téte, mais s'il ſe trouve dans quelque mauvaiſe action, il mourra. Le Roi Salomon envoya donc vers Adonias, & le fit tirer de l'Autel. Et Adonias étant venu ſe préſenter devant lui, il l'adora panché juſqu'à terre ; & Salomon lui dit : Allez-vous-en dans vôtre maiſon. Ceci arriva l'an du Monde 2989. avant J. C. 1011. avant l'Ere vulgaire 1015.

(*a*) An du Monde 2990. avant J. C. 1010. avant l'Ere vulg. 1014.

(*b*) 2. *Reg.* II. 13.

Quelque tems aprés, (*a*) David étant mort, Adonias vint trouver Bethſabée, (*b*) mere de Salomon. Bethſabée lui dit : Venez-vous ici avec un eſprit de paix ? Adonias lui dit qu'il venoit dans un eſprit pacifique, & qu'il avoit une grace à lui demander. Vous ſçavez, ajoûta-t-il, que le Royaume m'appartenoit, & que tout Iſrael m'avoit choiſi pour être ſon Roi : mais le Royaume eſt paſsé à mon frere, parce que le Seigneur le lui a donné. Maintenant donc je n'ai qu'une priére à vous faire. Comme Salomon ne vous peut rien refuſer, je vous prie de lui demander pour moi Abiſag de Sunam, afin que je la prenne pour femme. Bethſabée lui promit d'en parler au Roi ; & en effet elle lui en parla, & lui dit qu'Adonias ſouhaitoit qu'il lui accordât pour femme Abiſag, qui avoit été donnée à David pour l'échauffer durant ſa vieilleſſe. Salomon lui répondit : Pourquoi me faites-vous

cette demande ? Demandez donc auſſi le Royaume pour Adonias ; car il eſt mon frere aîné, & il a déja pour lui le Grand-Prêtre Abiathar, & Joab Général des troupes. Salomon jura donc par le Seigneur, & dit : Que le Seigneur me traite dans toute ſa rigueur, ſi par cette demande Adonias n'a parlé contre ſa propre vie. Je jure par le Seigneur qu'Adonias ſera mis à mort aujourd'hui. Et Banaïas fils de Joïada, ayant été envoyé pour exécuter cet ordre, il perça Adonias, & le tua, l'an du Monde 2990. avant J. C. 1010. avant l'Ere vulgaire 1014.

ADONIBESECH, Roi de la ville de Béſech, dans la terre de Chanaan, à dix-ſept milles de Naplouſe, vers l'orient. (*a*) Adonibéſech étoit un Prince puiſſant & cruel, qui avoit pris ſoixante & dix Rois, & qui leur ayant fait couper l'extrémité des pieds & des mains, (*b*) leur faiſoit manger ſous ſa table les reſtes de ce qu'on lui ſervoit. Aprés la mort de Joſué, les Hébreux ſe trouvant reſſerrez par les Chananéens, qui tâchoient de ſe maintenir dans le pays, conſultérent le Seigneur, pour ſçavoir qui les conduiroit à la guerre contre leurs ennemis. Le Seigneur répondit que ce ſeroit la Tribu de Juda. Cette Tribu engagea celle de Siméon à s'unir à elle, pour réduire les Chananéens, qui occupoient différens lieux de ſon partage ; avec promeſſe de lui aider réciproquement à faire la conquête de ce qui étoit encore entre les mains des Chananéens, dans le partage de Siméon. Les deux Tribus marchérent donc contre Adonibéſech, qui étoit à la tête d'une armée de Chananéens & de Phérézéens. Ils le battirent, lui tuérent dix mille hommes ; & l'ayant pris vivant, lui coupérent les extrémitez des pieds & des mains. Alors Adonibéſech reconnut la juſtice de ce châtiment, & dit que Dieu le traitoit comme il avoit traité les autres, en coupant les extrémitez des mains & des pieds à ſoixante & dix Rois qui étoient tombez en ſa puiſſance. Enſuite les Hébreux l'amenérent à Jéruſalem, dont ils alloient faire le ſiége ; & il y mourut l'an du Monde 2585. avant J. C. 1415. avant l'Ere vulg. 1419.

(*a*) *Euſeb. in locis in* Βεζεκ.

(*b*) *Vide Judic.* 1. 4. 5. 6. 7.

ADONICAM, revint de Babylone avec ſix cens hommes de ſa famille. (*c*)

(*c*) 1. *Eſdr.* 11. 13.

ADONIRAM, Intendant des tributs de Salomon, & Chef des trente mille hommes que ce Prince envoyoit au Liban, pour couper les bois qui devoient ſervir à ſes bâtimens. (*d*) Je ne ſçai ſi ce n'eſt pas le même qu'*Aduram*, qui avoit le même emploi au commencement du regne de Roboam. (*e*) Voyez *Aduram*.

(*d*) 3. *Reg.* v. 14.

(*e*) 3. *Reg.* XII. 18. & 2. *Par.* X. 18. XI. 9.

ADONIS. Le Texte de la Vulgate dans Ezéchiel, VIII. 14. porte que ce Prophéte vit dans le Temple des femmes aſſiſes, qui pleuroient *Adonis* : mais le Texte Hébreu lit, (*f*) qu'elles pleuroient *Thammuz*, ou *le Caché*. Chez les Egyptiens, Adonis étoit adoré ſous le nom d'Oſiris, époux d'Iſis. Mais on lui donnoit auſſi quelquefois le nom d'*Ammuz*, (*g*) ou *Thammuz*, le Caché, apparemment pour déſigner ſa mort, ou ſa ſépulture. Les Hébreux par dériſion, l'appellent quelquefois *le Mort*, (*h*) parce qu'on le pleuroit, & qu'on le repréſentoit comme un mort dans un cercüeil ; & quelquefois ils le nomment *l'Idole de jalouſie*, (*i*) parce qu'il étoit l'objet de la jalouſie du Dieu Mars. Les Syriens, les Phéniciens, les peuples de l'Iſle de Cypre le nommoient *Adonis* ; & nous croyons que les Ammonites & les Moabites lui donnoient le nom de *Béel-Phégor*. (*a*)

(*f*) *Ezech.* VIII. 14. מבכות את התמוז

(*g*) *Vide Plutarch. de defectu oracul.*

(*h*) *Pſal.* CV. 28. *Levit.* XIX. 27. 28.

(*i*) *Ezech.* VIII. 3. 5.

Voici la maniére dont on célebroit les Fêtes de cette fauſſe Divinité. On le repréſentoit comme un mort dans un cercüeil, on le pleuroit, on ſe lamentoit, on le cherchoit avec inquiétude & avec empreſſement. Aprés cela, on feignoit qu'il étoit retrouvé, & qu'il étoit vivant. Alors on en témoignoit une allégreſſe extraordinaire, & on commettoit mille diſſolutions, pour témoigner à Vénus la part que l'on prenoit à ſa joye, pour le retour & le recouvrement de ſon époux, comme on avoit pris part à ſa douleur, à cauſe de ſa perte & de ſa mort. Les femmes des Hébreux dont parle Ezéchiel, célébroient donc dans Jéruſalem les Fêtes de Thammuz ou d'Adonis ; & Dieu fit voir au Prophéte ces femmes qui faiſoient juſques dans ſon Temple le deüil de ce Dieu infame.

(*a*) Voyez notre Diſſertation ſur Béelphegor, à la tête du Livre des Nombres.

Les Rabbins (*b*) enſeignent que *Thammuz* étoit un Prophéte idolâtre, qui ayant été mis à mort par le Roi de Babylone, toutes les Idoles du pays vinrent s'aſſembler autour d'une ſtatuë du ſoleil, que ce Prophéte magicien avoit ſuſpenduë entre le Ciel & la terre. Là elles commencérent toutes enſemble à déplorer la mort du Prophéte. D'où vient qu'on établit une Fête tous les ans, pour renouveller la mémoire de cette cérémonie, au commencement du mois Thammuz, qui répond à peu prés à nôtre mois de Juin. On dreſſoit dans ce Temple une ſtatuë qui repréſentoit au naturel la figure du Thammuz. La ſtatuë étoit creuſe, & avoit des yeux de plomb. On allumoit par-deſſous un feu lent, qui échauffoit inſenſiblement la ſtatuë, faiſoit fondre le plomb, & donnoit lieu de croire que l'Idole pleuroit. Pendant ce tems, les femmes Babyloniennes qui étoient dans le Temple, jettoient des cris, & faiſoient d'étranges lamentations. Voilà ce que l'on dit. Mais je voudrois des preuves.

(*b*) *Kimchi, Maimon. alii Hebr. Vide & Santem Pagnin. in Theſauro.*

Quant à Adonis, voici ce que la Fable nous en apprend. Adonis étoit fils de Cyniras Roi de Cypre, & de Myrrha fille de ce Roi. Ainſi Adonis étoit tout enſemble frere & fils de Myrrha. Il étoit d'une ſi grande beauté, que Vénus l'enleva, & vécut avec lui au milieu des bois, où Adonis s'exerçoit à la chaſſe. Un ſanglier ayant malheureuſement tué Adonis, Vénus le pleura d'une maniére inconſolable. La plûpart des peuples de l'Orient, à l'imitation de ce deüil, établirent des Fêtes pour pleurer Adonis. Les Poëtes racontent que Vénus obtint de Proſerpine qu'Adonis reſſuſciteroit, & paſſeroit ſix mois ſur la terre, & ſix mois dans les enfers. C'eſt ſur cela qu'étoient fondées les réjoüiſſances qui ſuivoient le deüil de la mort d'Adonis. On ne convient pas du lieu où Adonis fut mis à mort. Les uns le mettent dans la Syrie ; les autres, dans l'Iſle de Cypre ; & les autres dans l'Egypte. On peut voir les Auteurs qui ont traité de la Fable ; & en particulier M. le Clerc, Bibliotéque univerſelle, t. 3. Septemb. 1686. *Explication hiſtorique de la fable d'Adonis.*

ADONISEDECH, Roi de *Sédech*, ou de *Jéruſalem* ; car on croit que cette ville a eu juſqu'à quatre noms ; ſçavoir, Salem, Jéruſalem, Jébus & Sédech. On voit encore la preuve de ce dernier nom dans *Melchiſédech*, c'eſt-à-dire, *Roi de Sédech*, ou de Salem. *Adoniſédech* donc Roi de Jéruſalem, ayant appris que ceux de Gabaon avoient fait leur compoſition avec les Hébreux, & que ceux-ci avoient emporté

les villes de Jéricho & de Haï, il fut saisi de frayeur, & songea aux moyens d'arrêter le progrés des conquêtes des Israelites. (a) Il envoya vers Oham Roi d'Hébron, vers Pharam Roi de Jérimoth, vers Japhia Roi de Lachis, vers Dabir Roi d'Eglon, & les invita à se joindre à lui, afin d'aller prendre Gabaon, & châtier les Gabaonites, qui s'étoient rangez du côté des Israëlites. Ces cinq Rois marchérent donc contre Gabaon, & assiégérent la place.

(a) *Josue* x. 1. &c. *seq.* An du Monde 2553. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulg. 1451.

Alors les Gabaonites envoyérent en diligence demander du secours à Josué, qui étoit encore à Galgal. Josué prit les plus vaillans hommes de son armée, & marchant toute la nuit, vint fondre sur les ennemis dés le point du jour. Le Seigneur répandit l'effroi dans leur armée, & Josué en fit un trés-grand carnage. Il les poursuivit vers Béthoron, & les tailla en piéces jusqu'à Azéca & Macéda. Ce fut dans cette journée que le Seigneur fit pleuvoir sur eux une gréle de pierres, & qu'il arrêta le soleil & la lune, à la priére de Josué.

Or les cinq Rois s'étant sauvez par la fuite, allérent se cacher dans une caverne, prés la ville de Macéda. Ce qui ayant été rapporté à Josué, il fit fermer l'entrée de la caverne avec de grandes pierres, & laissa des hommes pour la garder. Cependant les Israëlites continuérent à poursuivre les ennemis jusqu'au soir; & lorsqu'ils furent retournez dans le camp prés de Macéda, Josué fit ouvrir l'entrée de la caverne; & ayant fait venir les cinq Rois devant toute l'armée d'Israël, il dit aux principaux Officiers: Mettez-leur le pied sur la gorge, ne craignez point, armez-vous de courage; car c'est ainsi que le Seigneur traitera tous les ennemis que vous avez à combattre. Aprés cela Josué frappa ces Rois, & les tua. Il les fit ensuite attacher à cinq potences, où ils demeurérent pendus jusqu'au soir; & lorsque le soleil se couchoit, il commanda qu'on les détachât de la potence, qu'on les jettât dans la caverne où ils s'étoient cachez, & qu'on les y enfermât avec de grosses pierres; ce qui fut exécuté.

ADOR. C'est apparemment la même qu'*Adora*. Voyez 1. *Macc.* XIII. 20.

(b) *Joseph. Antiq. l.* 13. *c.* 17. (c) 2. *Par.* II. 9. (d) 1. *Macc.* XIII. 20.

ADORA, (b) ou *Adoraïm*, (c) qui est quelquefois nommée *Ador*, ou *Dora*, (d) ville de la Tribu de Juda, ne devoit pas être loin de *Maréfa*, ou *Marissa*, prés d'Eléuthéropolis, dans la partie méridionale de Juda, & sur les confins de l'Idumée.

I. ADORAM, ou *Aduram*, fils de Jectan fils d'Héber. *Genes.* x. 27.

II. ADORAM, fils de Thoü Roi d'Emath, qui vint féliciter David de la part de son pere, pour la victoire que ce Prince avoit remportée sur Adarézer Roi de Syrie. 1. *Par.* XVIII. 10. Dans le 2. des Rois, VIII. 10. *Adoram* est nommé *Joram*.

(e) *Zach.* IX. 1.

ADRA, ou *Hadrach*, (e) ville connuë dans le Prophéte Zacharie, qui prononça contre elle des menaces & des prophéties fâcheuses. Ptolémée marque dans la Célé-Syrie une ville d'*Adra*, au 68. dégré $\frac{2}{3}$ de latitude, & au 32. $\frac{1}{6}$ de longitude. Le pays d'Hadrach ne devoit pas être éloigné de Damas, puisque Zacharie dit que Damas étoit le boulevard, la défense & la confiance d'*Hadrach*.

(f) *Euseb. in Astaroth.*

ADRAA, dans la Batanée, à vingt-cinq milles de Bostres. (f) C'est la même qu'*Edraï*. Voyez ci-aprés *Edraï*.

I. ADRAMELECH, une des Divinitez qu'adoroient ceux de Sépharvaïm, qui étoient venus s'établir dans le pays de Samarie en la place des Israëlites transportez au-delà de l'Euphrate. Ces Sépharvaïms faisoient passer leurs enfans par le feu, en l'honneur de cette fausse Divinité, (a) & d'une autre appellée *Anamélech*. Les Rabbins disent qu'on représentoit Adramélech sous la forme d'un mulet; ce qui n'a aucune probabilité. Il y a beaucoup plus d'apparence qu'*Adramélech* étoit le soleil, & *Anamélech* la lune. Le premier signifie *le Roi magnifique*; & le second, *le Roi benin*. Plusieurs peuples Orientaux adoroient la lune sous le nom & la forme d'un Dieu, & non d'une Déesse.

(a) 4. *Reg.* XVII. 31.

II. ADRAMELECH, fils de Sennachérib Roi d'Assyrie. (b) Ce Roi étant de retour à Ninive, aprés la malheureuse expédition qu'il avoit faite en Judée contre le Roi Ezéchias, fut mis à mort comme il prioit dans le Temple de Nesroch, par ses deux fils Adramélech & Sarasar. On ne sçait ce qui porta ces deux Princes à commettre ce parricide. Il y en a qui conjecturent que ce fut à cause que Sennachérib avoit, dit-on, voüé de les immoler à ses Dieux: mais on ne donne aucune preuve de cette conjecture. Ce que l'on sçait certainement, c'est que ces deux Princes aprés avoir tué leur pere, se sauvérent dans les montagnes d'Arménie, & qu'Assaraddon leur frere succéda au Royaume. On place la mort de Sennachérib en l'an du Monde 3295. avant J. C. 705. avant l'Ere vulg. 709.

(b) *Isai.* XXXVII. 38. 4. *Reg.* XIX. *ult.*

ADRIA, ville d'Italie sur le Tartaro, dans les Etats de Venise. Elle donne son nom à la Mer Adriatique, qui est quelquefois nommée simplement *Adria*. Et quoique ce nom ne convienne dans la rigueur qu'à la mer qui est enfermée dans le Golphe Adriatique, toutefois dans les Actes des Apôtres, (c) en parlant de la navigation de saint Paul, l'Auteur sacré le prend aussi pour la Mer de Sicile, & la Mer Ionienne.

(c) *Act.* XXVII. 27.

ADRUMETTE, ville d'Afrique dans la Lybie, Capitale de la Province Bizacéne. On lit dans les Actes des Apôtres, (d) que saint Paul allant en Italie pour la premiére fois, (e) montoit un vaisseau qui alloit à *Adrumette*: mais il y a beaucoup d'apparence qu'il faut lire *Adramitte* dans le Texte: puisqu'on sçait que saint Paul devoit aller en Asie, comme le témoigne S. Luc, & qu'Adramitte étoit une ville maritime de Mysie, dans l'Asie Mineure, vis-à-vis l'Isle de Lesbos.

(d) *Act.* XXVII. 27. *Navigantibus nobis in Adria.* (e) L'an de J. C. ou de l'Ere vulg. 63.

ADULLAM, ou *Adollam*, ou Odollam, ville de la Tribu de Juda. (f) Eusébe (g) dit que de son tems c'étoit un grand bourg, à dix milles d'Eléuthéropolis, vers l'orient. Voyez *Odollam*. Roboam fit rétablir cette place, & la munit de bonnes fortifications. (h) Judas Maccabée campa dans la plaine d'Odollam, & y passa le jour du Sabbat. (i)

(f) *Josue* XV. 35. (g) *Euseb. in locis in Adullam.* S. Jérôme la met à *onze milles d'Eleuteropolis.* (h) 2. *Par.* XI. 7. 8. (i) 2. *Macc.* XII. 38.

ADULTERE. La Loi de Moyse punit l'adultére de la peine de mort, dans celui & celle qui tombent dans ce crime. (k) Lorsqu'un homme poussé par l'esprit de jalousie, soupçonnoit sa femme d'avoir commis un adultére, (l) il l'amenoit 1°. devant les Juges, & leur exposoit qu'ayant déja plusieurs fois averti sa femme de ne se trouver pas en secret avec une certaine personne, elle n'en avoit tenu compte; mais que comme elle soutenoit son innocence, & ne vouloit pas avoüer sa faute, il demandoit

(k) *Levit.* XX. 10. (l) Voyez *Levit.* V. 11. 12. & *seq.* & le Comment. sur cet endroit. Et Philon, *de specialib. legib.*

qu'elle fût condamnée à boire les eaux d'amertume ; afin que Dieu découvrît par ce moyen ce qu'elle vouloit cacher. L'homme faiſoit entendre ſes témoins ; & enſuite l'homme & la femme étoient conduits à Jéruſalem devant le Sanhédrin, qui étoit le ſeul Juge de ces ſortes de cauſes. C'eſt ce qu'enſeignent les Rabbins ; car toutes ces particularitez ne ſont pas dans Moyſe.

Les Juges du Sanhédrin eſſayoient d'abord par leurs menaces, de déconcerter la femme, & de lui faire avoüer ſon crime. Si elle perſiſtoit à le nier, on la faiſoit fatiguer à force de marcher, pour voir ſi elle confeſſeroit quelque choſe. Enfin ſi elle n'avoüoit rien, on la menoit à la porte orientale du parvis d'Iſraël ; & aprés lui avoir ôté ſes habits ordinaires, & l'avoir vêtuë de noir en préſence d'une multitude de perſonnes de ſon ſexe, un Prêtre lui diſoit que ſi elle ſe ſentoit innocente de ce dont elle étoit accuſée, elle n'avoit rien à appréhender ; mais que ſi elle étoit coupable, elle devoit s'attendre à ſouffrir tout ce dont la Loi la menaçoit, & que nous verrons ci-aprés. A quoi elle répondoit : *Amen, amen.*

Le Prêtre écrivoit ſur un vélin avec une encre faite exprés ſans vitriol, afin qu'elle s'effaçât plus aiſément, les termes de la Loi, qui ſont : *Si un homme étranger ne s'eſt point approché de vous, & ſi vous ne vous êtes point ſoüillée, en quittant le lit de vôtre mari, ces eaux trés-amères que j'ai chargées de malédictions, ne vous nuiront point : mais ſi vous vous êtes éloignée de vôtre mari, & que vous vous ſoiyez ſoüillée, en vous approchant d'un autre homme, que le Seigneur vous rende un objet de malédiction, & que vous deveniez un exemple pour tout ſon peuple ; que vôtre cuiſſe ſe pourriſſe, & que vôtre ventre s'enfle, & qu'il creve ; que ces eaux de malédictions entrent dans vôtre ventre, & qu'étant devenuë toute enflée, vôtre cuiſſe ſe pourriſſe.*

Aprés cela le Prêtre prenoit une cruche de terre neuve, la rempliſſoit d'eau du baſſin d'airain, qui étoit prés l'Autel des Holocauſtes, y jettoit de la pouſſiére du pavé du Temple, y mêloit quelque choſe d'amer, comme de l'abſinthe, ou quelque autre drogue ; & aprés avoir lû à la femme les malédictions portées ci-deſſus, à quoi elle répondoit : *Amen*, il les rátiſſoit dans l'eau de la cruche. Pendant ce tems-là, un autre Prêtre déchiroit les habits de cette femme juſqu'à la poitrine, lui découvroit la tête à nud, délioit les treſſes de ſes cheveux, lui lioit avec une ceinture ſes habits déchirez au-deſſous des mammelles, lui préſentoit la dixiéme partie d'un éphi, ou environ trois pintes de farine d'orge, qui étoit dans une poële ſans huile & ſans encens.

L'autre Prêtre qui avoit préparé les eaux de jalouſie, ou d'amertume, les donnoit alors à boire à l'accuſée ; & auſſi-tôt qu'elle les avoit buës, il lui mettoit en main la poële où étoit la farine. On l'agitoit en préſence du Seigneur, & on en jettoit une partie ſur le feu de l'Autel. Si la femme étoit innocente, elle s'en retournoit avec ſon mari, & les eaux au lieu de l'incommoder, augmentoient ſa ſanté, & lui donnoient une nouvelle fécondité. Que ſi au contraire elle étoit coupable, auſſi-tôt on la voyoit pâlir, les yeux lui ſortoient de la tête ; & de peur qu'elle ne ſoüillât le Temple par ſa mort, on la faiſoit promtement ſortir, & elle mouroit incontinent, avec les honteuſes circonſtances marquées dans les malédictions ; & ces malédictions avoient, dit-on, leur effet même ſur celui avec qui cette femme avoit péché, quoiqu'il fût abſent & éloigné. Que ſi ſon mari étoit lui-même tombé dans l'adultére, les eaux améres n'avoient aucun mauvais effet ſur elle.

Les Rabbins enſeignent que depuis le retour de la captivité, on ſupprima l'épreuve des femmes ſoupçonnées d'adultére ; & cela pour deux raiſons. La premiére, parce que les adultéres étoient devenus trop fréquens ; & l'autre, pour ne pas expoſer le nom de Dieu à être trop ſouvent effacé dans les eaux d'amertume. Lors donc qu'un mari avoit conçû de juſtes ſoupçons contre la fidélité de ſa femme, & qu'il avoit des témoins qui dépoſoient qu'ils l'avoient vûë en ſecret avec des perſonnes ſuſpectes, contre la défenſe de ſon mari, elle étoit répudiée ſur le champ, & privée de ſa dot. Léon de Modéne (*a*) aſſûre que dans ce cas, le mari eſt obligé de répudier ſa femme, quand même il ne le voudroit pas, & de s'en ſéparer pour toûjours. Il eſt libre aprés cela à cette femme de ſe remarier ; non pas toutefois avant quatre mois, afin que l'on puiſſe diſtinguer ſi elle eſt enceinte du fait de ſon mari, avant qu'elle en épouſe un autre.

(*a*) Léon de Modéne, coûtumes des Juifs, partie 4. c. 6.

Les Juifs ayant un jour ſurpris une femme en adultére, l'amenérent à JESUS-CHRIST, (*b*) & lui demandérent ce qu'ils en devoient faire, Moyſe leur ayant ordonné de lapider ces ſortes de perſonnes. Or ils demandoient cela, en le tentant, pour avoir de quoi l'accuſer. Mais JESUS ſe baiſſant, écrivoit avec ſon doigt ſur la terre ; puis il ſe releva, & leur dit : Que celui d'entre vous qui eſt ſans péché, lui jette la premiére pierre. Et ſe baiſſant de nouveau, il continua d'écrire ſur la terre. Ses accuſateurs l'ayant entendu parler de la ſorte, ſe retirérent les uns aprés les autres ; les plus vieux ſe retirant les premiers. Alors JESUS ſe relevant, & ſe voyant ſeul avec la femme, lui dit : Femme, où ſont vos accuſateurs ? Perſonne ne vous a-t-il condamnée ? Elle lui dit : Non, Seigneur. JESUS lui répondit : Je ne vous condamnerai pas non plus. Allez-vous-en, & ne péchez plus à l'avenir.

(*b*) Joan. VIII. 3.

On préſume avec grande raiſon ; 1°. Que les accuſateurs de cette femme étoient eux-mêmes coupables du crime dont ils l'accuſoient ; de même à peu prés que les accuſateurs de la chaſte Suſanne. Or il eſt injuſte de recevoir pour accuſateurs ceux qui ſont coupables du mal qu'ils reprennent dans un autre : (*c*) *Non modò accuſator, ſed ne objurgator quidem ferendus eſt is, qui quod in alio reprehendit, in eo ipſe reprehenditur.* 2°. Il y a lieu de croire que la femme dont il s'agit ici, avoit ſouffert quelque violence, & que ſon crime étoit fort diminué par les circonſtances. Selden (*d*) & Fagius (*e*) croyent qu'elle étoit dans le cas qui eſt marqué dans Moyſe en ces termes : (*f*) *Si une fille fiancée eſt trouvée dans la ville par un homme qui lui raviſſe ſon honneur, vous ferez ſortir de la ville l'homme & la fille adultéres, & ils ſeront lapidez : la fille, parce qu'elle n'a pas crié, quoiqu'elle fût dans la ville ; & l'homme, parce qu'il a humilié la femme de ſon prochain.*

(*c*) Cicero in Verrem, orat. 1.

(*d*) Seldenus Uxor Hebr. l. 3. c. 11.

(*e*) Fagius ad Deut. XXII. 22.

(*f*) Deut. XXII. 23.

I. ADURAM, Intendant des finances de Roboam. Ce Prince ayant irrité les dix Tribus par ſes réponſes trop hautes & trop imprudentes, & leur ayant donné occaſion de faire ſchiſme,



CÉRÉMONIES DES EAUX DE JALOUSIE.

schisme, & de se séparer de la maison de David, (a) crut pouvoir les appaiser, en leur envoyant Aduram Intendant des tributs, ou des travaux, & des corvées; soit qu'il voulut ramener le peuple par la douceur, ou par la force; soit qu'il eût dessein de donner quelque chose au premier emportement du peuple, en lui livrant Aduram, qui avoit été le ministre des vexations exercées sous le regne précédent; car plusieurs croyent qu'Aduram est le même qu'*Adoniram*, qui avoit été l'Intendant des tributs sous Salomon. (b) Quoi qu'il en soit, le peuple irrité se jetta sur Aduram, le lapida, & le mit à mort. Alors Roboam monta promtement sur son chariot, & s'en retourna à Jerusalem. Ceci arriva l'an du Monde 3029. avant J. C. 971. avant l'Ere vulg. 975.

(a) 3. *Reg.* XII. 14-18. אדרם אשר על המס

(b) 3. *Reg.* IV. 5. V. 14.

II. ADURAM, fils de Jectan. (c) Voyez ci-devant *Adoram*.

(c) *Genes.* X. 26.

III. ADURAM, Intendant des tributs sous le regne de David. (d) Ce pouvoit être le pere d'*Aduram*, qui avoit le même emploi sous Salomon & sous Roboam. Voyez ci-devant *Aduram*, & *Adoniram*.

(d) 2. *Reg.* XX. 24.

IV. ADURAM, ou *Adoraïm*, ou *Adura*, ville fortifiée par Roboam; (e) peut-être la même qu'*Adar*, ou *Hazer Adar*, ou *Addar*, ville de Juda. Voyez ci-devant ce qu'on a dit de cette ville sur le nom d'*Adora*; & Reland Palæstin. t. 2. p. 547.

(e) 2. *Paral.* XI. 9.

ÆLAM, fils de Sem, (f) eut son partage à l'orient du Tigre & de l'Assyrie, au nord & à l'orient des Medes. La Capitale de ce pays étoit *Elymaïde*. L'Ecriture joint *Elam*, *Assur*, & les Médes, comme peuples voisins. Il paroit par Isaïe, (g) & par Jérémie, (h) que l'arc & les fléches étoient les principales armes des Elamites. Dés le tems d'Abraham, nous voyons Codorlahomor Roi des Elamites, dans l'armée des Rois liguez contre Sodome, & contre les villes voisines. (i) Isaïe (k) parlant d'une maniére prophétique du siége de Babylone, y met le Méde & l'Elamite comme assiégeans. Cyrus étoit Perse ou Elamite; Darius étoit Méde. Leur armée étoit composée de Médes & de Perses. Jérémie (l) fait de terribles menaces contre Elam; & nous croyons qu'elles eurent leur exécution, lorsque Nabuchodonosor assujettit ce Royaume. Joseph (m) croit avec raison, que les Perses sont les mêmes que les anciens Elamites, ou du moins qu'ils en sont une branche.

(f) *Genes.* X. 22.

(g) *Isai* XXI 1. 6.

(h) *Jerem.* XLIX. 35.

(i) *Genes.* XIV. 1. 9.

(k) *Isai.* XXI. 2.

(l) *Jerem.* XLIX. 34. & *seqq.*

(m) *Antiq. lib.* 2. c. 7. p. 14. *ſ.* 8.

AELIA, autrement Jérusalem. Voyez *Jérusalem*.

AEN, autrement *Aïn*. Ce terme signifie une fontaine, & se trouve dans plusieurs noms de ville. Voyez *Aïn*. Celle dont nous parlons ici, fut d'abord donnée à la Tribu de Juda. (n) Ensuite elle fut cédée à celle de Siméon. (o) Eusébe dit que c'est Béth-anin, à quatre milles d'Hébron, & à deux milles du Thérébinthe.

(n) *Josue* XV. 32.

(o) 1. *Par.* IV. 32.

AEN-GANNIM, ville de la Tribu de Juda. *Josue* XV. 34.

AENNON, ou *Ennon*. C'est le lieu où saint Jean baptisoit sur le Jourdain. Il étoit prés de Salim. (p) Ennon étoit à huit milles de Scythopolis, vers le midy, selon Eusébe.

(p) *Joan.* III. 23.

AETHAN, ou *Ætham*, entre Jérusalem & Bethléhem. Voyez *Ethan*.

AFFINITE'. Il y avoit parmi les Hébreux plusieurs dégrez d'affinité, qui empêchoient qu'on ne se pût marier. (q) Par exemple, 1°. Le fils ne pouvoit épouser sa mere, ni la seconde femme de son pere. 2°. Le frere ne pouvoit épouser sa sœur, soit du pére seul, ou de la mere seule; beaucoup moins de tous les deux. 3°. L'ayeul ne pouvoit épouser sa petite-fille, soit du côté de son fils, ou du côté de sa fille. 4°. Nul ne pouvoit épouser la fille de la femme de son pere; 5°. ni la sœur de son pere, ou de sa mere; 6°. ni le neveu sa propre niéce, ni la tante son neveu; 7°. ni la femme de son oncle paternel. 8°. Ni le beau-pere ne pouvoit épouser sa belle-fille; 9°. ni le frere la femme de son frere encore vivant, ni même aprés la mort du frere, si celui-ci laissoit des enfans. Que s'il n'avoit point laissé d'enfans, le frere vivant devoit susciter des enfans à son frere mort, en épousant sa veuve. 10°. Il étoit défendu d'épouser la mere & la fille ensemble, ni la fille du fils de la mere, ni la fille de sa fille, ni deux sœurs ensemble.

(q) Voyez *Levit.* XVIII. 7. & *seqq.*

Si les Patriarches qui vivoient avant la Loi, ont quelquefois épousé leurs sœurs, comme Abraham épousa Sara fille de son pere, mais d'une autre mere; (a) ou les deux sœurs ensemble, comme Jacob épousa Rachel & Lia; ou leurs propres sœurs de pere & de mere, comme Abel & Cain; ces cas ne sont point à proposer pour exemple; parce que dans les uns, ils sont autorisez par la nécessité, & dans les autres, par l'usage; & qu'alors la Loi ne subsistoit pas encore. Si l'on trouve quelques autres exemples avant la Loi, ou depuis la Loi, l'Ecriture les désapprouve expressément; comme l'inceste de Ruben avec Bala concubine de son pere, & l'action d'Amnon avec Thamar sa sœur, & celle d'Hérode Antipas, qui épousa Hérodias sa belle-sœur, femme de son frere Philippe, qui etoit encore vivant.

(a) *Genes.* XX. 12.

AFFRANCHI, en Latin *Libertinus*. Ce terme signifie proprement un esclave mis en liberté. Dans les Actes des Apôtres, (b) il est parlé de *la Synagogue des Affranchis*, qui s'élevérent contre saint Etienne, qui disputérent contre lui, & qui témoignérent beaucoup de chaleur à le faire mourir. Les Interprétes sont fort partagez sur ces *Libertini*, ou Affranchis. Les uns (c) croyent que le Texte Grec qui porte *Libertini*, est faurit, & qu'il faut lire *Libyſtini*, les Juifs de la Lybie voisine de l'Egypte. Le nom de *Libertini*, n'est pas Grec; & les noms auſquels il est joint dans les Actes, font juger que saint Luc a voulu désigner des peuples voisins *des Cyrénéens & des Alexandrins*. Mais cette conjecture n'est appuyée sur aucun Manuscrit, ni sur aucune Version, que l'on sçache.

(b) *Act.* VI. 9. Ἐκ τῆς Συναγωγῆς τῆς λεγομένης Λιβερτίνων.

(c) *Joan Druſ. Cornel. à Lapide, Mill.*

D'autres (d) croyent que les Affranchis dont parlent les Actes, étoient des Juifs que Pompée & Sosius avoient emmenez captifs de la Palestine en Italie, lesquels ayant obtenu la liberté, s'établirent à Rome, & y demeurérent jusqu'au tems de Tibére, qui les enchassa, sous prétexte des superstitions étrangéres, qu'il vouloit bannir de Rome & de l'Italie. (e) Ces Affranchis purent se retirer en assez grand nombre dans la Judée, & avoir une Synagogue à Jérusalem, où ils étoient lorsque saint Etienne fut lapidé. Les Rabbins enseignent qu'il y avoit dans Jérusalem jusqu'à quatre cens quatre-vingt Synagogues, sans compter le Temple.

(d) *Ostenuez, Lyr. Hugo. Gloss. Gagnæi alii.*

(e) *Tacit. l. 24 Ann. al.*

AFRIQUE, une des quatre parties du Monde. Elle fut principalement peuplée par Cham, & par ses descendans. (f) *Mizraïm* peupla l'Egypte. Les *Phétruſim*, les *Nephtuïm*, les *Caſluïm*, les *Ludim* peuplérent d'autres parties

(f) *Genes.* X. 6. 13. 14.

de ce pays, dont on ne ſçait pas aujourd'hui diſtinctement les limites. Nous mettons *Laabim* dans la Libie, & *Phut* entre la Numidie & la Libie, le long de la Méditerranée. On croit (*a*) que pluſieurs des Chananéens chaſſez de leur pays par Joſué, ſe retirérent en Affrique. Les Mahométans croyent auſſi que les Amalécites, qui habitoient anciennement aux environs de la Méque, en furent chaſſez par les Rois deſcendus de Zioram. (*b*) On peut voir cette matiére traitée avec étenduë dans nôtre Diſſertation ſur le pays où les Chananéens ſe retirérent, imprimée à la tête du Livre de Joſué.

(*a*) *Procop. de bello Vandalico, l. 2. c. 10. Gemar. alii.*

(*b*) *Pocok. in Specimine hiſt. Arab. p. 173.*

AGABA, fortereſſe prés de Jéruſalem, que Galeſte, qui en étoit Gouverneur, remit à Ariſtobule, fils d'Alexandre Jannée. Joſeph Antiq. l. 13. c. 24. *Agaba*, ou *Haggabah* en Hébreu, ſignifie une hauteur, une éminence.

AGABUS, Prophéte, & un des ſeptante Diſciples du Sauveur, ſelon les Grecs, prédit qu'il y auroit une grande famine par toute la terre; (*c*) & ſaint Luc dans les Actes, nous avertit qu'elle arriva en effet ſous l'Empereur Claude, la quatriéme année de ſon regne, & la quarante-quatriéme de J. C. Les Hiſtoriens profanes font mention de cette famine; & Suétone (*d*) dit que l'Empereur lui-même fut inſulté à cette occaſion & attaqué par le peuple au milieu du marché, & obligé de ſe retirer dans ſon palais. Comme cette famine affligeoit principalement la Judée, les Fidéles d'Antioche informez de la diſette où étoient réduits les Fidéles de Jéruſalem, réſolurent de leur envoyer des aumônes, pour les ſoulager. Saint Paul & ſaint Barnabé furent chargez de ces charitez, & les portérent à Jéruſalem. (*e*)

(*c*) *Act. xi. 28. An de J. C. 43.*

(*d*) *Sueton. in Claudio, c. 18. Joſeph. Antiq. l. 20. c. 2.*

(*e*) *Act. xi. 29. 30. An de J. C. 44.*

Dix ans aprés, c'eſt-à-dire, l'an 58. de J. C. comme ſaint Paul alloit à Jéruſalem, & étoit déja abordé à Céſarée de Paleſtine, (*f*) le même Prophéte Agabus y arriva; & étant venu voir ſaint Paul, & ceux de ſa compagnie, il prit la ceinture de Paul, & s'en liant les pieds & les mains, il dit: Voici ce que dit le Saint-Eſprit: L'homme à qui appartient cette ceinture, ſera lié de cette ſorte par les Juifs de Jéruſalem; & ils le livreront entre les mains des Gentils. Ayant entendu cette parole, tous ceux qui étoient préſens, priérent ſaint Paul de n'aller pas plus avant. Mais il leur répondit qu'il étoit tout prêt de ſouffrir non-ſeulement la priſon, mais la mort même, pour le nom du Sauveur JESUS. On ne ſçait point d'autres particularitez de la vie d'Agabus. Les Grecs diſent qu'il fut martyriſé à Antioche; & ils font ſa Fête le 8. Mars. Les Latins dés le neuviéme ſiécle, la faiſoient le 9. de Février.

(*f*) *Act. xxi. 10.*

AGAG, Roi des Amalécites. Les Amalécites ayant inhumainement attaqué les Iſraëlites dans le déſert, aprés leur ſortie d'Egypte, lorſqu'ils étoient tout accablez de fatigue, & ayant maſſacré ceux qui n'avoient pû ſuivre le gros de l'armée, (*g*) le Seigneur ne ſe contenta pas de la victoire que Joſué remporta ſur eux dans le même déſert; il proteſta avec ſerment qu'il détruiroit la mémoire d'Amalec de deſſous le Ciel, & qu'il lui feroit une guerre éternelle, & ſans miſéricorde. (*h*) Cela arriva l'an du Monde 2513. avant J. C. 1487. avant l'Ere vulg. 1491. Le Seigneur environ quatre cens ans aprés, (*i*) ſe ſouvint de la malice qu'avoit autrefois exercée Amalec contre ſon peuple, (*k*) & il ordonna à Samuël de venir dire à Saül de marcher contre

(*g*) *Exod. xvii. 14. & Deut. xxv. 17.*

(*h*) *Exod. xvii. 14. 16.*

(*i*) Vers l'an du Monde 2910. avant J. C. 1070. & 1074. avant l'Ere vulg.

(*k*) *1. Reg. xv. 2. 2. 3.*

Amalec, de le tailler en piéces, & de détruire tout ce qui étoit à lui. Ne lui pardonnez point, lui dit Samuël; ne déſirez rien de ce qui lui appartient; faites paſſer au fil de l'épée tout ce qui a vie; hommes, femmes, enfans, & les animaux mêmes de toute eſpéce. Saül donna donc ſes ordres au peuple; & les ayant aſſemblez, il s'en trouva dans la revûë qu'il en fit, deux cens mille hommes de pied, ſans compter dix mille hommes de la Tribu de Juda, qui faiſoient un corps à part.

Etant donc entré dans le pays d'Amalec, il tailla en piéces tout ce qu'il trouva d'Amalécites, depuis Hévila, juſqu'à Sur, qui eſt vis-à-vis l'Egypte. Il prit vif Agag Roi des Amalécites, & le conſerva, avec ce qu'il y avoit de meilleur dans les troupeaux de brebis, de bœufs & de béliers, & tout ce qu'il y avoit de plus beau & de plus précieux dans les dépoüilles. Alors le Seigneur adreſſa ſa parole à Samuël, & lui dit: Je me repens d'avoir fait Saül Roi; parce qu'il m'a abandonné, & n'a point exécuté mes ordres. Samuël en fut attriſté, & cria au Seigneur toute la nuit. Dés le lendemain donc il alla trouver Saül, qui étoit de retour avec ſon armée à Galgal, où il offroit au Seigneur des holocauſtes du butin qu'il avoit fait ſur Amalec.

Lorſque Samuël fut prés de Saül, ce Prince le ſalüa, & lui dit: J'ai accompli la parole du Seigneur. Samuël lui répondit: D'où vient donc ce bruit des troupeaux de brebis & de bœufs que j'entens ici, & qui retentit à mes oreilles? Saül lui dit: On les a amenez d'Amalec; car le peuple a épargné ce qu'il y avoit de meilleur dans les troupeaux de brebis & de bœufs, pour en offrir des holocauſtes au Seigneur nôtre Dieu; & nous avons tué tout le reſte. Samuël dit à Saül: Permettez-moi de vous dire ce que le Seigneur m'a ordonné de vous annoncer. Dites, répondit Saül. Alors Samuël lui ſignifia la réſolution que le Seigneur avoit priſe de le rejetter, & de donner la Royauté à un autre. Saül voulut s'excuſer: mais Samuël lui dit que Dieu ne lui demandoit ni hoſties, ni holocauſtes; mais qu'il vouloit une parfaite obéiſſance; & que lui réſiſter & lui déſobéïr, étoient comme le crime de magie & d'idolâtrie. Aprés cela, il dit: Qu'on m'améne Agag Roi d'Amalec; & aprés qu'on le lui eut préſenté dans les liens, & tout tremblant, (*a*) Agag dit: Faut-il qu'une mort amére me ſépare de toutes choſes! Et Samuël lui dit: Comme vôtre épée a ravi les enfans à tant de meres, ainſi vôtre mere parmi les femmes ſera ſans enfans; & il le tailla en piéces devant le Seigneur à Galgal. Ainſi finit ſa vie Agag Roi d'Amalec, vers l'an du Monde 2930. avant J. C. 1070. avant l'Ere vulg. 1074.

(*a*) *1. Reg. xv. 32.* Le Texte ne dit pas qu'il ait été tout tremblant. Mais les Septante & la Vulgate le marquent ainſi. Le Texte Hébreu que nous avons rendu par, *dans les liens*, ſe peut traduire par, *dans les délices.* מעדנות

AGALLA, (*b*) ou *Ægalla*, ou *Gallim*, ou *Ægallim*, (*c*) ville de de-là le Jourdain, à l'orient de la Mer Morte, dans la terre de Moab. Eusébe (*d*) la met à huit milles d'*Ar*, ou d'*Aréopolis*, *vers le midy*.

(*b*) *Joſeph. Antiq. l. 14. c. 2.*

(*c*) *Iſai. xv. 8. 1 Reg. xxv. 44.*

(*d*) *Euſeb. in Agallim.*

AGAPE. Ce nom eſt Grec, & ſignifie proprement l'amitié. On l'a donné aux repas de charité qui étoient en uſage parmi les Chrétiens dans la primitive Egliſe, & qui ſe célébroient en mémoire du dernier ſouper que JESUS-CHRIST fit avec ſes Apôtres, lorſqu'il inſtitua la ſainte Euchariſtie. Ces feſtins ſe faiſoient dans l'Egliſe, & ſur le ſoir, aprés avoir entendu la parole de ſalut, & fait les priéres communes. Alors les Fidéles mangeoient enſemble dans la

simplicité & dans l'union, ce que chacun apportoit ; en sorte que le riche & le pauvre n'y étoient nullement distinguez. Aprés un souper frugal & modeste, ils participoient au Corps & au Sang du Seigneur, & se donnoient le baiser de paix. Cet usage si loüable & si beau dans son origine, dégénéra bien-tôt en abus. Saint Paul dans sa premiére Epitre aux Corinthiens, (a) se plaint que déja de son tems les riches mépriſoient les pauvres dans ces assemblées, & ne daignoient pas manger avec eux. *Lorsque vous vous assemblez*, dit-il, *ce n'est plus pour manger la céne du Seigneur ; car chacun y mange son souper particulier, sans attendre les autres : & ainsi les uns n'ont rien à manger, pendant que les autres font bonne-chére. N'avez-vous pas vos maisons, pour y boire & pour y manger ? Ou méprisez vous l'Eglise de Dieu ? Et voulez-vous faire honte à ceux qui sont pauvres ? Que vous dirai-je sur cela ? Vous en louërai-je ? Non certes ; je ne vous en louë point.*

(a) 1. Cor. XI. 21.

Les Juifs avoient certains repas de dévotion, qui avoient assez de rapport aux agapes dont nous venons de parler. Dans les jours de grandes Fêtes, (b) ils faisoient des festins à leur famille, à leurs parens & à leurs amis, ausquels ils invitoient les Lévites, les pauvres, les orphelins, & leur envoyoient des parts de leurs victimes. (c) Ces repas se faisoient dans le Temple, & devant le Seigneur ; & il y avoit certaines victimes & certaines prémices ordonnées par la Loi, que l'on devoit mettre à part pour cela.

(b) Deut. XIV. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. & XXVI. 10. 11. 12.

(c) 1. Esdr. VIII. 12. Esth. IX. 19.

AGAR, Egyptienne de nation, & servante de Sara femme d'Abraham. Sara voyant qu'elle étoit âgée, & stérile, & connoissant que Dieu avoit promis à Abraham une postérité nombreuse, crut que pour contribuer à l'accomplissement des promesses du Seigneur, elle devoit donner sa servante pour femme à Abraham, afin que par elle il pût avoir des enfans, qui fussent les héritiers des promesses de Dieu. Abraham prit donc Agar pour femme, (d) à la sollicitation de Sara. (e) Mais Agar voyant qu'elle avoit conçû, commença à avoir du mépris pour Sara sa maîtresse. Alors Sara dit à Abraham : Vous me traitez d'une maniére injuste : je vous ai donné ma servante pour être vôtre femme ; & depuis qu'elle est enceinte, elle me mépriſe. Que le Seigneur soit Juge entre vous & moi. Abraham lui répondit : Voilà vôtre servante ; elle est entre vos mains ; usez-en comme il vous plaira.

(d) An du Monde 2093. avant J. C. avant 1907. l'Ere vulg. 1911.

(e) Genes. XVI. 1. 2. 3. & seq.

Sara l'ayant donc maltraitée, Agar s'enfuit ; & l'Ange du Seigneur l'ayant trouvée dans le désert, prés la fontaine ou le puits qui est sur le chemin de Sur, dans la solitude, lui dit de retourner vers sa maîtresse, & de s'humilier sous sa main. Il ajoûta : Je multiplierai vôtre race, & je la rendrai si nombreuse, qu'on ne pourra la compter. Vous avez conçû un fils, que vous nommerez Ismaël, parce que le Seigneur vous a écouté dans vôtre affliction. Ce sera un homme fier & farouche, dont la main sera levée contre tous, & contre qui tout le monde aura la main levée ; il dressera ses tentes vis-à-vis tous ses freres. Agar ayant reconnu que c'étoit un Ange qui lui parloit, dit : Puis-je encore vivre, aprés avoir vû le Seigneur ? Et elle appella ce puits, le puits de celui qui est vivant, & qui m'a vûë. Elle revint ensuite à la maison d'Abraham, & se soumit à Sara ; & quelque tems aprés, elle enfanta un fils, qu'elle nomma Ismaël. Abraham avoit alors quatre-vingt-six ans, & c'étoit l'an du Monde 2094. avant J. C. 1906. avant l'Ere vulgaire 1910.

Quatorze ans aprés, (a) le Seigneur visita Sara, & elle enfanta Isaac. (b) Abraham avoit alors cent ans. L'enfant étant sevré, le jeune Ismaël, qui avoit déja dix-sept ans, voulut joüer avec Isaac d'une façon trop familiére, & qui approchoit peut-être de la raillerie, ou de l'insulte, ou même du mauvais traitement : (c) de sorte que Sara dit à Abraham de chasser Agar & son fils, parce qu'ils ne devoient point hériter avec Isaac. Abraham fut affligé de ce discours, & il eut quelque peine à se résoudre à les chasser de sa maison : mais le Seigneur lui apparut, & lui dit de faire ce que Sara lui avoit dit ; parce que d'Isaac sortiroit la race qui devoit porter son nom. Et quant au fils de la servante, ajoûta-t-il, je le rendrai aussi pere d'un grand peuple ; parce qu'il est sorti de vous. Abraham s'étant donc levé le matin, prit du pain, & un outre plein d'eau, le mit sur l'épaule d'Agar, lui donna son fils, & la renvoya. Agar voulant s'en retourner en Egypte, qui étoit son pays, s'égara, & alloit errant dans le désert de Beersabée. L'eau qu'elle portoit lui ayant manqué, elle laissa son fils sous un des arbres qui étoient là ; & s'éloignant de lui à la distance d'un trait d'arc, elle s'assit, en disant : Je ne le verrai point mourir ; & élevant sa voix, elle se mit à pleurer.

(a) L'an du Monde 2108. avant J. C. 1092. avant l'Ere vulg. 1096.

(b) Genes. XXI. 1. 2. 3. &c.

(c) Galat. IV. 29. *Quomodo tunc is qui secundum carnem natus fuerat, persequebatur eum qui secundum spiritum.*

Or Dieu écouta la voix d'Ismaël ; & l'Ange du Seigneur ayant appellé Agar, la rassûra, lui dit que Dieu avoit écouté la voix de son fils, lui ordonna de l'aller lever, & de le conduire à un puits qu'il lui découvrit, pour le rafraîchir. Elle prit donc Ismaël, lui donna à boire ; & ayant rempli son outre d'eau, elle se retira dans le désert de Pharan, où l'enfant crut, & demeura. Il devint habile à tirer de l'arc, & sa mere lui fit épouser une femme d'Egypte. Ismaël fut pere de douze fils, (d) qui furent Chefs de douze Tribus dans l'Arabie, où ils s'établirent, & possédérent le pays qui s'étend depuis Hévila, vers la jonction de l'Euphrate & du Tigre, jusqu'à *Sur*, ville voisine de l'Egypte.

(d) Genes. XXV. 12.

On ne sçait quand Agar mourut. Les Rabbins (e) croyent qu'elle étoit fille de Pharaon : mais saint Chrysostome (f) veut qu'elle ait été l'une des esclaves que Pharaon donna à Abraham ; *Genes.* XII. 16. Les Paraphrastes Caldéens, & plusieurs Juifs (g) croyent qu'Agar étoit la même que Céthura, dont le mariage avec Abraham est raconté *Genes.* XXV. Mais ce dernier sentiment n'est pas croyable. Les caractéres que l'Ecriture donne à Céthura, sont trop différens de ceux qu'elle attribuë à Agar. Philon (h) croit qu'Agar avoit embrassé la Religion d'Abraham ; ce qui est assez vrai-semblable.

(e) Ita Chald. Rabb. Josue, & Salom. Jarchi.

(f) Chrysost. homil. 58. in Genes.

(g) Jarchi & Eliezer.

(h) Philo de Abraham.

AGARE'ENS, sont les descendans d'Ismaël. On les appelle aussi *Ismaëlites*, & *Sarrazins* ; & enfin *Arabes*, d'un nom général tiré du pays qu'ils habitent. Le nom de *Sarrasins* ne leur vient pas de *Sara*, femme d'Abraham, comme quelques-uns l'ont crû ; mais de l'Hébreu *Sarak*, (i) qui signifie voler ; parce que la plûpart des *Sarrasins*, ou *Sarakins*, font métier de voleurs. Quant aux *Agaréniens*, ou aux *Agréens*, ils demeuroient dans l'Arabie Heureuse, selon Pline. (k) Strabon (l) les joint aux Nabathéens, & aux Chavlotéens, dont la demeure

(i) פרק *Furari, pedere.*

(k) Plin. l. 6. c. 28.

(l) Strab. lib. 17. p. 516.

étoit plûtôt dans l'Arabie Déserte. D'autres croyent que leur Capitale étoit *Pétra*, autrement *Agra*; & par conséquent il faudroit les mettre dans l'Arabie Pétrée. L'Auteur du Pseaume LXXXII. 6. les joint aux Moabites; & dans les Paralipoménes, (*a*) il est dit que les enfans de Ruben, du tems de Saül, firent la guerre contre les Agréens, & se rendirent maîtres de leur pays, à l'orient des montagnes de Galaad. Voilà donc le véritable & l'ancien pays des Agréens. Trajan étant entré dans l'Arabie, fit inutilement le siége de la Capitale des Agaréniens; il ne put prendre cette ville. (*b*) Les fils d'Agar se piquoient anciennement de sagesse, comme il paroît par Baruc, III. 23.

(*a*) 1. *Par.* v. 10.

(*b*) *Dio l.* 68.

AGATE, pierre précieuse, nommée *achatés*, ou *gagathés*; & en Hébreu, *schébo*. Il en est fait mention en quelques endroits de l'Ecriture. (*c*) On dit qu'elle tire son nom d'un fleuve de Sicile, où elle se trouve. On en voit aussi dans les Indes & dans la Phrygie. Il y en a de plusieurs sortes: l'une appellée *agate sardoine*, ou simplement *sardoine*; une autre, *agate-onyx*, ou simplement *onyx*; une autre, *agate calcédoine*, ou simplement *calcédoine*; une autre, *agate Romaine*; & enfin une autre, *agate d'Allemagne*. Toutes ces agates sont différentes en couleur & en prix. On en voit qui ont des veines d'or, noires & blanches, & semblables à l'améthiste. On fait des vases & des tasses d'agate. L'agate orientale est polie, luisante, & on y voit quelquefois de fort belles choses représentées naturellement.

(*c*) *Exod.* XXVIII. 19. XXXIX. 12. שבו *Schebo.* 70. Ἀχάτης. *Achates.*

AGES DU MONDE. On divise ordinairement tous les tems qui ont précédé la naissance de JESUS-CHRIST, en six âges. Le premier s'étend depuis le commencement du Monde, jusqu'au déluge, & comprend mille six cens cinquante-six ans.

Le second âge, depuis le déluge, jusqu'à la venuë d'Abraham dans la Terre promise, en 2082. Il comprend quatre cens vingt-six ans.

Le troisiéme âge du Monde, depuis l'entrée d'Abraham dans la Terre promise, jusqu'à la sortie d'Egypte, en l'an du Monde 2513. Il comprend quatre cens trente ans.

Le quatriéme âge, depuis la sortie d'Egypte, jusqu'à la fondation du Temple par Salomon, en l'an du Monde 2992. Il comprend quatre cens soixante & dix-neuf ans.

Le cinquiéme âge du Monde, depuis que Salomon eut jetté les fondemens du Temple, jusqu'à la captivité de Babylone, en l'an du Monde 3416. Cet âge comprend quatre cens vingt-quatre ans.

Le sixiéme âge du Monde s'étend depuis la captivité de Babylone, jusqu'à la naissance de JESUS-CHRIST, arrivée en l'an du Monde 4000. la quatriéme année avant l'Ere vulgaire. Cet âge comprend cinq cens quatre-vingt-quatre ans.

Je ne m'étens point ici à concilier, ni même à exposer les différens systêmes des Chronologistes anciens & modernes sur les années du Monde. Ceux qui voudront s'en éclaircir, iront sans doute aux sources & aux Auteurs qui en ont traité exprés. Nous avons pris le parti de suivre Ussérius dans la chronologie de l'ancien Testament, à quelques différences prés, où nous croyons avoir des raisons de l'abandonner. Nous donnons à la tête de ce Dictionnaire une Table chronologique conforme à ce systême; & nous avons tâché de nous y conformer dans toutes les dattes que nous avons marquées dans le cours de cet Ouvrage.

Tout le monde sçait qu'il y a une grande disproportion entre l'âge des Patriarches marqué dans les Septante, & celui qui est exprimé dans le Texte Hébreu. Cette différence va environ à cinq cens quatre-vingt-six ans pour le tems qui a précédé le déluge. Selon les Septante, le déluge arriva l'an du Monde 2242. mais selon l'Hébreu & la Vulgate, il arriva seulement en l'an 1656. Et aprés le déluge, depuis l'an 601. de Noë, qui est l'année qui suivit le déluge, les Septante comptent onze cens soixante & douze ans, jusqu'à la soixante & dixiéme année de Tharé; au lieu que la Vulgate en met seulement deux cens quatre-vingt-douze; ce qui fait une différence de huit cens quatre-vingt ans. En sorte qu'en y comprenant les cinq cens quatre-vingt-six ans d'avant le déluge, cela donne mille quatre cens soixante-six ans dans les Septante, plus que dans la Vulgate.

Personne jusqu'ici n'a pû découvrir le véritable motif qui a pû obliger les Septante d'allonger ainsi la vie des anciens Patriarches. Quelques-uns ont conjecturé qu'ils avoient voulu mettre les Livres saints à couvert de la censure des Payens, qui ne pouvant croire la longue vie des Patriarches, soutenoient qu'une de nos années en valoit dix, ou cinq des leurs; en sorte que celui qui a vécu huit cens ans, n'en auroit vécu que quatre-vingt, ou au plus cent soixante; & ainsi des autres à proportion. Quoi qu'il en soit, on ne doute presque pas que ce ne soient les Septante qui ont multiplié les années des Patriarches; car on n'a aucune raison de mettre la diminution de ces années sur le compte des Auteurs Hébreux.

Quant à la longueur de l'année des anciens Hébreux, & de Moyse, on ne peut douter que dés le tems de Noë, elle n'ait été de douze mois de trente jours l'un. On en trouve la preuve dans le détail des jours de l'année du déluge, que Moyse nous a donné fort exactement. On parlera de Caïnan, qu'on prétend avoir été ajouté dans le Texte par les Septante, sous l'article de Caïnan. On peut consulter sur les différences de l'Hébreu & des Septante dans les années des Patriarches, Isaac Vossius *De Ætate Mundi, & de LXX. Interpretibus*: & le P. Pezron, dans *l'Antiquité des tems rétablie*.

AGE', pere de Semma, un des braves de l'armée de David. 2. *Reg.* XXIII. 11.

AGGE'E, le dixiéme des Petits Prophétes, nâquit apparemment à Babylone, & revint de ce pays avec Zorobabel. (*a*) Les captifs commencérent aussi-tôt aprés leur retour, à travailler avec ardeur à rétablir le Temple, & à le mettre en tel état, que l'on pût y offrir des sacrifices. (*b*) Mais par la jalousie des ennemis des Juifs, & par les mauvais offices des courtisans, Cyrus dés la seconde année de son regne, révoqua la permission qu'il avoit accordée aux Juifs de rebâtir leur Temple. Cambyses fils de Cyrus, étant monté sur le trône, renouvella la même défense. De sorte que le Temple demeura pendant quatorze ans au même état où les Juifs l'avoient mis d'abord aprés leur retour; c'est-à-dire, n'ayant de couvert que le Temple proprement dit, ou le Saint, & le Sanctuaire, & peut-être quelques portiques autour du parvis des Prêtres.

(*a*) An du Monde 3417. avant J. C. 543. avant l'Ere vulg. 547.

(*b*) 1. *Esdr.* III. 3. & *seq.*

Mais aprés la mort de Cambyſes, Darius fils d'Hyſtaſpe, étant parvenu à l'empire, (a) Aggée fut ſuſcité de Dieu, (b) pour exhorter Zorobabel Prince de Juda, & le Grand-Prêtre Jéſus fils de Josédech, à reprendre l'ouvrage du Temple, qui avoit été ſi long-tems interrompu. Le Prophète leur reproche leur indolence, & leur dit qu'ils ont grand ſoin de ſe loger commodément, pendant que la Maiſon du Seigneur demeure déſerte, & enſevelie ſous ſes propres ruines. Il leur dit que les maux dont Dieu les a affligez depuis leur retour, par la ſéchereſſe & la famine, ſont des châtimens de leur négligence à travailler à réparer ſon Temple. Les remontrances d'Aggée eurent tout leur effet; & la ſeconde année de Darius, du Monde 3484. qui étoit la ſeiziéme depuis le retour de Babylone, on recommença à travailler au Temple. (c) On n'eut pas plûtôt mis la main à l'ouvrage, que le Seigneur ordonna à Aggée de dire au peuple, (d) que ſi quelqu'un d'entre eux avoit vû le premier Temple bâti par Salomon, & qu'il ne trouvât pas la ſtructure de celui-ci auſſi belle & auſſi magnifique que celle-là, il ne devoit point ſe décourager, ni avoir moins de reſpect pour celui-ci: Que Dieu vouloit rendre ce ſecond Temple encore plus auguſte & plus vénérable que ne l'avoit été le premier; non par l'abondance de l'or & de l'argent, mais par la préſence du Meſſie, qui étoit le Déſiré de toutes les nations, & par la proſpérité dont il le devoit combler.

(a) L'an du Monde 3483. avant J. C. 517. avant l'Ere vulg. 521.
(b) 1. *Eſdr.* v. 1. 2. *&c. Vide & Agg.* 1.
An du Monde 3484. avant J. C. 516. avant l'Ere vulg. 520.
(c) *Agg.* 1. 14. & 11. 1.
(d) *Agg.* 11. 2. 3. 4. 5. 10.

On ne ſçait rien de la mort d'Aggée. Saint Epiphane veut qu'il ait été enterré à Jéruſalem parmi les Prêtres; ce qui pourroit faire croire qu'il étoit de la race d'Aaron: mais Aggée ne dit rien de lui-même qui favoriſe cette opinion. Les Grecs marquent ſa Fête le 16. Décembre, & les Latins le 4. de Juillet.

AGGI, de la Tribu de Gad, Chef de la famille des Aggites. *Num.* XXVI. 15.

AGGITH, cinquiéme femme de David, & mere d'Adonias. 2. *Reg.* III. 4.

AGIOGRAPHE. Voyez *Hagiographe.*

AGNEAU PASCAL, victime de la Pâque. Voyez *Pâque.*

AGNEAU DE DIEU. C'eſt le nom que ſaint Jean-Baptiſte donna à JESUS-CHRIST, lorſqu'il le vit venir à lui, (e) pour marquer l'innocence de ce divin Sauveur, & ſa qualité de victime, qui devoit être immolée pour les péchez du monde. Enfin il pouvoit faire alluſion à ces paroles du Prophéte: (f) *Il a été immolé, parce qu'il l'a voulu, & il n'a point ouvert la bouche. Il ſera conduit à la mort, comme une brebis à la boucherie; & il demeurera dans le ſilence comme un agneau devant celui qui lui ôte ſa toiſon.*

(e) *Joan.* 1. 29. 36.
(f) *Iſai.* LIII. 7.

I. AGRIPPA. Marc Agrippa, favori de l'Empereur Auguſte. Son nom ne ſe trouve pas dans les Livres Canoniques du vieux, ni dans ceux du nouveau Teſtament. Mais comme il en eſt parlé dans Joſeph & dans Philon, & qu'il entre dans l'Hiſtoire des Juifs, nous en dirons ici quelque choſe. Auguſte lui fit épouſer ſa fille Julie, & lui donna le gouvernement de toute l'Aſie. Hérode le Grand, qui lui avoit les derniéres obligations, alla lui rendre ſes reſpects à Mitiléne. De-là il l'amena à Jéruſalem, (g) où il fut reçû avec des honneurs extraordinaires. Agrippa n'en parloit jamais qu'avec complaiſance. Il vit avec reſpect le bel ordre qui s'obſervoit dans le Temple; il y offrit une hécatombe, donna un feſtin à ceux de Jéruſalem, & accorda à Hérode & au peuple tout ce qu'ils lui demandérent. Dans ce voyage, il viſita *Sébaſte* & *Céſarée*, qu'Hérode avoit bâties en l'honneur d'Auguſte, & fut charmé de la magnificence du Roi des Juifs, & de la ſomptuoſité de ces deux villes. Ce voyage d'Agrippa à Jéruſalem arriva l'an du Monde 3990. avant J. C. 10. On dit (a) que le nom d'*Agrippa* vient du Latin, *æger partus*, à cauſe que ceux qui naiſſent les pieds les premiers, viennent plus difficilement, ſont ordinairement plus malheureux, & ſont ſujets aux maux des pieds.

(g) *Vide Joſeph. Antiq. l.* XVI. *c.* 2.
(a) *Aul. Gell. noct. Attic. l.* 15. *c.* 16. & *Plin. l.* 7. *c.* 8.

II. AGRIPPA, ſurnommé *Hérode*, fils d'Ariſtobule & de Mariamne, & petit-fils d'Hérode le Grand, nâquit l'an du Monde 3997. trois ans avant J. C. ſept ans avant l'Ere vulgaire. Aprés la mort d'Ariſtobule ſon pere, Hérode le Grand ſon ayeul, prit ſoin de ſon éducation, & l'envoya à Rome, pour faire ſa cour à Tibére. (b) Cet Empereur prit Agrippa en affection, & le mit auprés de ſon fils Druſus. Agrippa gagna bien-tôt les bonnes graces de Druſus & de l'Impératrice Antonia. Mais Druſus ayant été enlevé par une mort prématurée, (c) & Tibére ayant ordonné à tous ceux qui avoient approché de ſon fils, de ſe retirer de Rome, afin que leur vûë & leur préſence ne renouvellaſſent pas ſa douleur; Agrippa qui avoit ſuivi ſon penchant à la libéralité, fut obligé de ſe retirer en Judée, accablé de dettes, & dans une fort grande pauvreté. Il n'oſa aller à Jéruſalem, parce qu'il n'étoit pas en état d'y faire la figure qui convenoit à ſa naiſſance; il fut obligé de ſe retirer au château de Maſſâda, où il vivoit plûtôt en particulier, qu'en Prince. Hérode le Tétrarque ſon oncle, qui avoit épouſé Hérodiade ſa ſœur, l'aſſiſta pendant quelque tems avec aſſez de généroſité. Hérode lui donna la principale Magiſtrature de Tibériade, avec une aſſez grande ſomme d'argent. Mais tout cela ne ſuffiſoit pas aux dépenſes exceſſives & aux prodigalitez d'Agrippa: en ſorte qu'Hérode ſe laſſant de lui faire du bien, & lui ayant même fait un jour quelques reproches ſur ſon peu d'économie, Agrippa en fut ſi touché, qu'il prit la réſolution de quitter la Judée, & de s'en retourner à Rome. (d)

(b) *Vide Joſeph. Antiq. lib.* 18. *c.* 7. 8. & *ſeq.* & *de bello l.* 2. *c.* 15.
(c) L'an 23. de J. C.

Mais comme il manquoit d'argent, Marſyas ſon affranchi, s'adreſſa pour cela à un des affranchis de Bérénice, appellé Protus. Protus conſentit de prêter la ſomme de vingt mille dragmes, (e) ſous le cautionnement de Marſyas, & à condition qu'Agrippa, qui lui devoit déja, lui feroit une obligation de vingt mille dragmes, quoiqu'il n'en reçût que dix-ſept mille cinq cens. Il emprunta de plus deux cens mille dragmes auprés d'Alexandre Alabarque, ou Chef des Juifs d'Alexandrie, à condition que Cypros femme d'Agrippa, en répondroit: & encore Alexandre ne voulut-il lui donner qu'une partie de cette ſomme à Alexandrie; il lui fit remettre le ſurplus en Italie, lorſqu'il y fut arrivé.

(d) L'an 35. de J. C.
(e) La dragme Attique vaut 8. ſ. 1. den. & par conſéquent les vingt mille dragmes font 8082. livres.

L'Empereur Tibére tenoit alors ſa Cour à Caprées; & Agrippa avant que d'aller plus avant, lui fit ſçavoir ſon arrivée, & lui demanda s'il auroit pour agréable qu'il lui fit la révérence. (f) Tibére, à qui le tems avoit fait oublier la mort de Druſus, lui fit témoigner qu'il étoit bien-aiſe de ſon retour, & qu'il le verroit volontiers à Caprées. Il y alla; & l'Empereur

(f) L'an 36. de J. C.

pour marque de distinction, lui donna un appartement dans son palais, & le combla de caresses.

Dés le lendemain, l'Empereur reçut des Lettres d'Hérennius Intendant de ses affaires en Judée, par lesquelles il lui donnoit avis qu'Agrippa ayant emprunté trois cens mille piéces d'argent du trésor de sa Majesté, il s'étoit enfui de Judée, sans les payer. Cette nouvelle fâcha Tibére, & l'aigrit de telle sorte contre Agrippa, qu'il lui commanda de sortir du palais, & de payer ce qu'il devoit. Agrippa ne se laissa point abattre par ce contre-tems. Il s'adressa à l'Impératrice Antonia, & la pria de lui prêter cette somme. Antonia qui aimoit Agrippa, à cause de Bérénice sa mere, ne put lui refuser cette faveur; & par ce moyen Agrippa sortit de ce fâcheux embarras. Tibére lui rendit ses bonnes graces, & lui commanda de suivre Tibére Néron fils de Drusus. Agrippa se sentant plus d'inclination pour Caïus Caligula fils de Germanicus, & petit-fils d'Antonia, s'attacha à lui préférablement à Tibére Néron; comme s'il eut eu un présentiment de la future élévation de Caïus, qui étoit alors aimé de tout le monde. Les assiduitez & les belles maniéres d'Agrippa gagnérent tellement Caïus, qu'il ne pouvoit vivre sans lui.

Un jour qu'ils étoient ensemble dans une litiére, (a) Agrippa dit à Caïus: Quand verrai-je le jour que ce vieillard, (il parloit de l'Empereur) ira en l'autre monde, & vous laissera maître de celui-ci, sans que son petit-fils Tibére Néron puisse vous y faire obstacle? Que la terre seroit heureuse, & que je verrois volontiers ce moment! Ce discours fut entendu par Eutyche affranchi d'Agrippa, qui n'en dit rien sur l'heure. Mais quelque tems aprés, croyant avoir sujet d'être mécontent d'Agrippa, il demanda à parler à l'Empereur, & dit qu'il avoit des choses de la derniére conséquence à lui communiquer touchant Agrippa.

(a) L'an 36. de J. C. *Joseph. Antiq. l. 18. c. 8. & de bello l. 2. c. 15.*

Tibére qui étoit fort lent dans tout ce qu'il faisoit, se contenta pour lors d'ordonner que l'on gardât Eutyche. Cependant Agrippa, qui ne sçavoit pas ce que cet affranchi pourroit dire, & se croyant entiérement innocent, pressoit Tibére d'écouter Eutyche, & de terminer cette affaire. L'Empereur qui aimoit Agrippa, ne se hâtoit pas d'approfondir cette accusation. Enfin Agrippa employa l'Impératrice, & força, pour ainsi dire, l'Empereur de faire venir Eutyche, & d'écouter ce qu'il avoit à dire contre son maître.

Aussi-tôt Agrippa fut chargé de chaînes, & mis sous la garde d'un Officier, qui le garda assez étroitement, mais qui ne laissoit pas d'avoir des égards pour lui, en considération d'Antonia, qui le lui avoit fait recommander. Tibére étant mort quelque tems aprés, & Caïus Caligula étant monté sur le trône, combla Agrippa de biens & de faveurs, changea sa chaîne de fer en une chaîne d'or, lui mit le diadême royal sur la tête, & lui donna la Tétrarchie que Philippe fils du grand Hérode avoit possédée; c'est-à-dire, la Batanée & la Trachonite. Il y ajoûta celle de Lysanias; & bien-tôt Agrippa revint en Judée, pour prendre possession de son nouveau Royaume. (b)

(b) An de J.C. 39.

La vûë de sa bonne fortune ayant excité la jalousie d'Hérodias sa sœur, femme d'Hérode le Tétrarque, elle engagea le Roi son mari à aller à Rome, dans l'espérance d'obtenir aussi de Caïus le titre de Roi. Mais à peine étoit-il arrivé en Italie, que Fortunat affranchi d'Agrippa, y arriva aussi, avec des Lettres de son maître, par lesquelles il accusoit Hérode son oncle d'avoir eu des intelligences avec Séjan, & d'en avoir encore avec Artabane Roi des Parthes; & pour preuve de cela, il asûroit qu'on trouveroit dans ses arcenaux de quoi armer soixante & dix mille hommes. Comme Hérode parloit encore à Caïus, Fortunat arriva, & présenta les Lettres d'Agrippa à l'Empereur. Il les ouvrit aussi-tôt; & les ayant lûës, il demanda à Hérode s'il étoit vrai qu'il eût une si grande quantité d'armes. Hérode ne l'ayant pû nier, fut aussi-tôt rélégué dans les Gaules, & sa Tétrarchie fut donnée à Agrippa, l'an de J. C. 40.

L'Empereur Caïus ayant entrepris de se faire adorer, & voulant passer pour un Dieu, voulut faire mettre sa statuë dans le Temple de Jérusalem. (a) Mais les Juifs s'y opposérent avec tant de constance, que Pétrone n'osa passer outre, il prit même la liberté d'écrire à l'Empereur la résistance qu'il y trouvoit de la part des Juifs. Agrippa qui étoit alors à Rome, étant entré chez l'Empereur dans le tems qu'il venoit de lire la Lettre de Pétrone, Caïus lui dit que les Juifs étoient les seuls d'entre tous les hommes qui ne vouloient pas le reconnoître pour un Dieu; qu'ils s'étoient soulevez contre lui, pour s'opposer à sa résolution. A ces mots, Agrippa tomba comme évanoüi; on l'emporta chez lui, & il demeura sans sentiment & sans connoissance jusqu'au soir du lendemain. Dés qu'il fut un peu revenu à lui, il écrivit à Caïus une longue Lettre, pour essayer de le fléchir. Ses raisons firent impression sur l'esprit de l'Empereur, & il quitta au moins pour un tems, & en apparence, la résolution de placer sa statuë dans le Temple de Jérusalem.

(a) An de J.C. 40.

Caïus ayant été mis à mort au commencement de l'année suivante, (b) Agrippa qui se trouvoit à Rome, contribua beaucoup par ses conseils, à maintenir Claude dans l'Empire, qui lui avoit été déféré par les soldats. Mais Agrippa dans cette affaire joüa un rôle, où il fit paroître plus d'habileté & d'adresse, que de sincérité & de bonne-foi. Pendant qu'il faisoit semblant d'être dans les intérêts du Sénat, il disoit secrettement à Claude de tenir ferme, & de ne pas abandonner sa bonne fortune. L'Empereur en reconnoissance de ses bons offices, lui donna toute la Judée, & le Royaume de Calcide, qui avoit été possédé par Hérode son frere. De sorte qu'Agrippa se vit tout d'un coup un des plus puissans Princes d'Orient, & possédant autant ou plus que n'avoit possédé le Grand Hérode son ayeul. Il revint en Judée, & la gouverna au grand contentement des Juifs. (c) Mais l'envie de leur plaire, & le faux zéle qu'il eut pour leur Religion, le portérent à une action d'injustice, (d) dont l'Ecriture nous a conservé la mémoire. (e)

(b) Le 24. Janvier de l'an 41. de J.C.

(c) *Joseph. Antiq. l. 19. c. 4.*

(d) An de J.C. 44.

(e) *Act. XII. 1. 2. 3. &c.*

Vers la Fête de Pâque de l'an 44. de J. C. il fit arrêter saint Jacques le Majeur, fils de Zébédée, & frere de saint Jean l'Evangéliste; & l'ayant fait mourir par l'épée, il arrêta aussi saint Pierre, & le fit mettre en prison, attendant que la Fête de Pâque fut passée, pour le faire mourir. Mais Dieu ayant tiré saint Pierre de sa prison, par un miracle, la mauvaise volonté d'A-

grippa n'eut point d'effet à cet égard. Aprés la Fête, Agrippa alla de Jérusalem à Césarée, & y fit representer des jeux en l'honneur de Claude. (a) Ceux de Tyr & de Sidon y vinrent pour lui demander la paix. Ce Prince s'étant rendu au théatre de grand matin, pour leur parler, il s'assit sur son trône, vêtu d'une robbe toute tissuë d'argent, & d'un travail admirable. Le soleil à son lever la frappa de ses rayons, & lui donna un éclat que les yeux pouvoient à peine supporter. Lors donc que le Roi parloit aux Tyriens & aux Sidoniens, le peuple & les flatteurs commencérent à crier que c'étoit la voix d'un Dieu, & non d'un homme.

(a) *Antiq. lib. 19. c. 7. & Act. XII. 19. &c.*

Au lieu de rejetter ces flatteries impies, Agrippa les reçut avec complaisance; & en même-tems il vit au-dessus de lui un hibou sur une corde. Il avoit déja vu autrefois le même oiseau, lorsqu'il étoit dans les liens, sous Tibére; & il lui fut dit alors que bien-tôt il seroit mis en liberté; mais que lorsqu'il verroit la même chose une seconde fois, il n'auroit plus que cinq jours à vivre. Il fut donc saisi d'une extrême frayeur; & en même-tems l'Ange du Seigneur le frappa, parce qu'il n'avoit pas rendu gloire à Dieu. Il fallut le reporter dans son palais, où il mourut au bout de cinq jours, consumé par les cruelles douleurs qu'il sentoit dans le ventre, & rongé de vers. Telle fut la mort d'Hérode Agrippa, aprés sept ans de regne, l'an 44. de J. C. Il laissa un fils âgé de dix-sept ans, nommé *Agrippa* comme lui, & trois filles; sçavoir, *Bérénice*, mariée à Hérode son oncle, frere de son pere; *Mariamne*, fiancée à Jules Archélaüs, fils de Chelcias; & *Drusille*, promise à Epiphane, fils d'Archélaüs Roi de Comagéne.

III. AGRIPPA le jeune, fils de celui dont nous venons de parler, étoit à Rome auprés de l'Empereur Claude, lorsqu'Agrippa son pere mourut. (b) L'Empereur vouloit lui donner tous les Etats de son pere: mais ceux qui étoient auprés de l'Empereur, l'en dissuadérent. Il retint Agrippa encore quatre ans auprés de lui, & envoya en Judée Cuspius Fadus, pour la gouverner, en attendant que ce jeune Prince, qui n'avoit alors que dix-sept ans, fût en état de regner. L'année suivante, 45. de J. C. le Gouverneur de Syrie étant venu à Jérusalem, voulut obliger les Juifs à remettre entre les mains de Fadus les ornemens du Grand-Prêtre, pour être gardez dans la tour Antonia, ainsi qu'ils l'étoient avant que Vitellius en eût remis la garde aux Juifs. Mais ceux-ci en donnant des ôtages, obtinrent permission d'envoyer à Rome des Députez, qui par le crédit & les bons services du jeune Agrippa, furent maintenus dans la possession où ils étoient de conserver les ornemens pontificaux.

(b) *Joseph. Antiq. l. 19. c. 7. & l. 20. c. 1. & seq. & lib. 2. de bello c. 21. 22. 23. An de J. C. 44.*

L'an 48. de J. C. Hérode Roi de Calcide, oncle du jeune Agrippa, étant mort, l'Empereur donna ses Etats à ce jeune Prince. Cependant Agrippa n'alla en Judée que quatre ans aprés; c'est-à-dire, en l'an de J. C. 53. lorsque Claude lui ayant ôté le Royaume de Calcide, lui donna la Gaulanite, la Trachonite, la Batanée, Panéade, & l'Abyléne, laquelle avoit été possédée autrefois par Lysanias.

Aprés la mort de Claude, son successeur Néron, qui affectionnoit Agrippa, lui donna encore Juliade dans la Pérée, & cette partie de la Galilée où étoient Tarichée & Tibériade. Festus Gouverneur de Judée, étant arrivé dans son

gouvernement, l'an 60. de J. C. le Roi Agrippa & Bérénice sa sœur, vinrent à Césarée pour le saluer; & comme ils y demeurérent assez long-tems, Festus parla au Roi de l'affaire de saint Paul, qui avoit été arrêté dans le Temple environ deux ans auparavant, & qui depuis peu de jours, avoit appellé à l'Empereur.

Agrippa dit à Festus: (a) Il y a bien du tems que j'ai envie d'entendre parler cet homme. Vous l'entendrez demain, répondit Festus. Le lendemain donc Agrippa & Bérénice vinrent avec grande pompe; & étant entrez dans la sale des audiances, Paul y fut amené; & Festus dit à Agrippa: O Roi Agrippa, & vous tous qui êtes ici présens avec nous, vous voyez cet homme, contre lequel tout le peuple Juif m'est venu trouver dans Jérusalem, me representant avec de grandes instances & de grands cris, qu'il n'étoit pas juste de le laisser vivre plus long-tems. Cependant j'ai trouvé en l'examinant, qu'il n'avoit rien fait qui fût digne de mort; & comme lui-même a appellé à l'Empereur, je suis résolu de le lui envoyer: mais comme je n'ai rien de certain à lui en écrire, je l'ai fait venir devant cette assemblée, & principalement devant vous, ô Roi Agrippa, afin qu'aprés avoir examiné son affaire, je sçache ce que j'en dois écrire: car il me semble qu'il n'y a point d'apparence d'envoyer un prisonnier, sans marquer en même-tems quels sont les crimes dont on l'accuse.

(a) *Act. XXV. 13. 14. & seq.*

Alors Agrippa dit à Paul: (b) On vous permet de parler pour vôtre défense. Paul aussi-tôt ayant étendu la main, commença à dire: Je m'estime heureux, ô Roi Agrippa, de pouvoir aujourd'hui me justifier devant vous, de toutes les choses dont les Juifs m'accusent; parce que vous êtes pleinement informé de toutes les coûtumes des Juifs, & de toutes les questions qui sont entre eux. C'est pourquoi je vous prie de m'écouter avec patience. Aprés cela, il déclara qu'il n'étoit dans les chaînes que pour avoir soutenu l'espérance d'Israël; c'est-à-dire, la résurrection des morts. Puis s'adressant à Agrippa, il lui dit: Vous semble-t-il donc incroyable que Dieu ressuscite les morts?

(b) *Act. XXVI. 1. 2. &c.*

Il raconta aprés cela les persécutions qu'il avoit fait souffrir aux Chrétiens, & la maniére miraculeuse dont Dieu l'avoit converti, en allant à Damas, pour les rechercher & les mettre en prison. Comme il parloit de la résurrection de JESUS-CHRIST, & de l'apparition qu'il avoit euë, en allant à Damas, Festus s'écria: Vous êtes insensé, Paul; vôtre grand sçavoir vous met hors de sens. Paul lui répondit: Je ne suis point insensé, trés-excellent Festus; mais les paroles que je viens de dire, sont des paroles de vérité & de bon sens: car le Roi Agrippa est bien informé de tout ceci, parce que ce ne sont pas des choses qui se soient passées en secret. O Roi Agrippa, ne croyez-vous pas aux Prophétes? Je sçai que vous y croyez. Et Agrippa dit à Paul: Il ne s'en faut guéres que vous ne me persuadiez d'être Chrétien. Paul lui répondit: Plût à Dieu que non-seulement il ne s'en fallût guéres, mais qu'il ne s'en fallût rien du tout, que vous, & tous ceux qui m'écoutent présentement, ne devinssent tels que je suis, à la réserve de ces liens! Alors le Roi & tous les assistans s'étant levez, Agrippa dit à Festus: Cet homme pouvoit être renvoyé absous, s'il n'eût point appellé à César.

Agrippa ôta le Pontificat à Joſeph Cabéi, pour le donner à Ananus, (a) l'an 62. de J. C. Ce fut cet Ananus qui fit mourir ſaint Jacques le Mineur à Jeruſalem, vers la Fête de Pâque. (b) Mais cette action déplut tellement à tout le monde, qu'Agrippa lui ôta le Pontificat, qu'il n'avoit tenu que trois mois, & le donna à Jéſus fils de Damnée. Quelque tems aprés, il accorda aux Lévites deſtinez à chanter dans le Temple, l'uſage de la robbe de lin, qui juſqu'alors avoit été réſervé aux ſeuls Prêtres. Et comme il n'y avoit qu'une partie des Lévites employez à chanter, & que les autres étoient occupez à d'autres fonctions dans le Temple, il permit à ceux-ci d'apprendre auſſi à chanter, pour pouvoir avoir part au privilége qu'il venoit d'accorder aux autres.

(a) *Antiq. lib. 20. c. 8.*

(b) L'an 62. de J. C. Voyez *Euſeb. lib. 2. c. 23. hiſt. Eccl. Joſeph. Antiq. l. 20. c. 8.*

Pendant que tout ſe diſpoſoit à la révolte dans la Judée, Agrippa fit ce qu'il put pour calmer les eſprits, & pour les porter à la paix. Mais ſes efforts n'eurent que trés-peu de ſuccés. Il ſuſpendit pendant quelque tems, mais il n'arrêta pas entiérement l'émotion des Juifs aigris & pouſſez à bout par l'inſolence & la cruauté de leurs Gouverneurs. Ils ſe déclarérent hautement contre les Romains en l'an de J. C. 66. & Agrippa ſe vit forcé de joindre ſes forces à celles des Romains, pour réduire ſes compatriotes, & pour aider à prendre Jéruſalem. Aprés la ruine de cette ville, il ſe retira à Rome avec ſa ſœur Bérénice, avec qui il avoit toûjours vécu d'une maniére peu circonſpecte; ce qui avoit donné occaſion à beaucoup de diſcours peu avantageux à l'un & à l'autre. Il y mourut âgé d'environ ſoixante & dix ans, vers l'an 90. de J. C. (c)

(c) M. de Tillemont, Ruine des Juifs, art. 83. p. 589. & Not. 41.

AGRIPPIADE. Hérode le Grand pour honorer ſon ami Agrippa, favori d'Auguſte, donna ce nom à la ville d'Anthédon, (d) ſituée ſur la Méditerranée, entre Raphia & Gaza. Voyez *Anthédon*.

(d) *Joſeph. Antiq. l. 13. c. 21.*

AGUR. On lit dans le Livre des Proverbes (e) un Chapitre avec ce titre: *Paroles d'Agur fils de Jaké*, que l'on peut traduire ainſi, ſelon la force des termes: *Paroles de celui qui aſſemble, fils de celui qui vomit*. Ou, ſelon Louïs de Dieu: *Paroles de celui qui eſt recüeilli, fils de l'obéiſſance*. La plûpart des Peres & des Commentateurs (f) veulent que Salomon ſe déſigne lui-même ſous ce nom d'*Agur fils de Jaké*. D'autres conjecturent qu'*Agur*, de même que *Lamuël*, au Chap. xxxi. 1. étoient des Sages qui vivoient du tems de Salomon, & qui furent ſes interlocuteurs, dans le Livre des Proverbes. Sentiment qui n'a pas la moindre probabilité. Ce Livre n'eſt rien moins qu'un dialogue. Il y a aſſez d'apparence qu'Agur eſt un Auteur inſpiré, différent de Salomon, dont on jugea à propos de joindre les ſentences à celles de ce Prince, à cauſe de la conformité de la matiére. Qu'eſt-ce qui auroit pû obliger Salomon à déguiſer ſon nom en cet endroit? Pourquoi changer même ſon ſtile, & ſa maniére d'écrire dans ce ſeul Chapitre? Car il eſt certain que le Chap. xxx. des Proverbes eſt d'un gout aſſez différent du reſte du Livre. De plus, convenoit-il à Salomon de dire, comme fait cet Auteur au verſet 2. *Je ſuis le plus inſenſé des hommes*; & de parler ainſi à Dieu: *Seigneur, ne me donnez ni la mendicité, ni les richeſſes?* Ces paroles certainement ne ſont pas de la dignité d'un Roi comme Salomon. Mais qui étoit donc *Agur*; d'où étoit-il, quand vivoit-il? C'eſt ce que perſonne n'a encore pû nous apprendre.

(e) *Prov. xxx. 1.*

(f) *Ita Patres, Beda, Lyra, Hugo, Dionyſ. Carthuſ. Arborens. Rab. Salom. Cornel. Tir. alii.*

AHALAB, ou *Achalab*, ville de la Tribu d'Aſer, dont on ne ſçait pas la ſituation. *Judic.* 1. 3.

AHARA, troiſiéme fils de Benjamin. 1. *Par.* VIII. 1.

AHAREHEL, fils d'Arum. 1. *Par.* IV. 8.

AHASTARI, fils d'Aſſur & de Naara. 1. *Par.* IV. 5.

AHAVA, fleuve de la Babylonie, (a) ou plûtôt de l'Aſſyrie, où Eſdras raſſembla les captifs qu'il ramenoit en Judée. Nous croyons que le fleuve d'*Ahava* eſt celui qui couloit dans l'*Adiabéne*, où l'on connoît le fleuve *Diava*, ou *Adiava*, ſur lequel Ptolémée met la ville d'*Abane*, ou *Aavane*. C'eſt apparemment ce pays qui eſt nommé dans les Livres des Rois (b) *Hava*, d'où les Rois d'Aſſyrie avoient tranſporté les peuples nommez *Hevæi*, (c) dans la Paleſtine, & où ils avoient mis en leur place des Iſraëlites captifs. Eſdras dans le deſſein de ramaſſer autant d'Iſraëlites qu'il pourroit, pour les ramener en Judée, s'arrêta dans le pays d'*Hava*, ou d'*Ahava*, d'où il envoya dans les monts Caſpies, pour inviter les Juifs qui s'y trouvoient, à ſe joindre à lui. (d) L'hiſtoire d'Izate Roi des Adiabéniens, & d'Héléne ſa mere, (e) qui ſe convertirent au Judaiſme quelques années aprés la mort de JESUS-CHRIST, fait juger qu'il y avoit encore alors beaucoup de Juifs dans ce pays-là.

(a) 1. *Eſd.* VIII. 15.

(b) 4. *Reg.* XVII. 24. XVIII. 34. & XIX. 13.

(c) 4. *Reg.* XVII. 31.

(d) 1. *Eſd.* VIII. 17.

(e) *Joſeph. Antiq. l. 20. c. 2.*

AHAZ, pere de Joada. 1. *Par.* VIII. 36.

AHER, de la Tribu de Benjamin, fut pere de Haſim. 1. *Par.* VII. 12.

AHI, fils de Somer, de la Tribu de Benjamin. 1. *Par.* VII. 34.

AHIA, un des braves de l'armée de David. 1. *Reg.* XXIII. 33.

AHIALON, de la Tribu de Zabulon, fut Juge d'Iſraël, (f) & ſuccéda à *Abéſan*. Il eut pour ſucceſſeur *Abdon*. Il jugea Iſraël pendant dix ans; depuis l'an du Monde 2830. juſqu'en l'an 2840. avant J. C. 1160. avant l'Ere vulgaire 1164.

(f) *Judic. XII.* 11.

I. AHIAS, fils de Ciſa, Sécretaire de Salomon. 3. *Reg.* IV. 3.

II. AHIAS, Prophéte du Seigneur, demeurant à Silo. On croit que ce fut lui qui parla deux fois à Salomon de la part de Dieu. La premiére fois, (g) lorſqu'il lui promit ſa protection, dans le tems qu'il bâtiſſoit le Temple. La ſeconde, (h) lorſqu'il lui fit des reproches & des menaces, aprés qu'il fut tombé dans le déréglement. Ahias fut un de ceux qui écrivirent l'hiſtoire, ou le journal de la vie de ce Prince. (i) On lit dans ſaint Epiphane, (k) qu'il avoit prédit à Salomon que les femmes le pervertiroient un jour, & que Dieu lui ſuſciteroit des adverſaires; & que le même Prophéte avoit annoncé à Jéroboam qu'il uſurperoit le Royaume par artifice, & que deux géniſſes l'éloigneroient du Seigneur. Il parloit des deux veaux d'or que Jéroboam érigea; l'un à Dan, & l'autre à Béthel.

(g) 3. *Reg.* VI. 11.

(h) 3. *Reg.* XI. 6.

(i) 2. *Par.* IX. 29.

(k) *Epiphan. in lib. de vita & morte Prophet. in Ahia.*

Nous liſons dans le troiſiéme Livre des Rois, (l) qu'un jour Jéroboam étant ſorti de Jéruſalem, fut rencontré par le Prophéte Ahias de Silo. Comme ils étoient eux deux ſeuls dans les champs, le Prophéte s'ôta de deſſus les épaules un manteau neuf qu'il portoit; & l'ayant coupé en douze piéces, il dit à Jéroboam: Prenez dix piéces de ce manteau pour vous; car voici ce

(l) 3. *Reg.* XI. 29.

que dit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël : Je diviſerai, & j'arracherai le Royaume des mains de Salomon, & je vous en donnerai dix Tribus. Il lui en demeurera une Tribu, à cauſe de David mon ſerviteur, & de la ville de Jéruſalem, que j'ai choiſie entre toutes les villes des Tribus d'Iſraël ; & cela parce que Salomon m'a abandonné, & qu'il a adoré Aſtarté Déeſſe des Sidoniens, Chamos Dieu de Moab, & Moloch Dieu des Ammonites, & qu'il n'a point marché dans mes voyes, pour accomplir mes volontez, comme a fait David ſon pere.

Je ne retirerai pas néanmoins le Royaume de ſes mains ; je le lui laiſſerai gouverner le reſte de ſes jours : mais j'ôterai le Royaume d'entre les mains de ſon fils, & je vous en donnerai dix Tribus. J'en laiſſerai une Tribu à ſon fils, afin qu'il demeure à David mon ſerviteur une lampe, qui luiſe devant moi à Jéruſalem. Mais pour vous, je vous prendrai, & vous regnerez ſur tout ce que vôtre ame déſire, & vous ſerez Roi dans Iſraël. Si vous obéïſſez à ma voix, & ſi vous gardez mes ordonnances & mes préceptes, comme a fait David mon ſerviteur, je ſerai avec vous, & je vous ferai une maiſon qui ſera ſtable & permanente, comme j'en ai fait une à mon ſerviteur David, je vous mettrai en poſſeſſion du Royaume d'Iſraël, & j'affligerai en ce point la race de David ; mais non pas pour toûjours. Ceci arriva vers l'an du Monde 3020. avant J. C. 980. avant l'Ere vulg. 984.

Cette prophétie ne put être ſi ſecrette, que Salomon n'en eût avis ; & peut-être que Jéroboam eut l'imprudence de s'en vanter, & de ſe déclarer trop ouvertement contre ſon Roi. Quoi qu'il en ſoit, Jéroboam fut obligé de ſe ſauver en Egypte auprés du Roi Séſac, où il demeura juſqu'à la mort de Salomon, arrivée l'an du Monde 3029. Alors Jéroboam monta ſur le trône d'Iſraël, ou des dix Tribus, comme nous le dirons ſous ſon article. Il oublia bien-tôt ce qu'Ahias lui avoit ſi fort recommandé, d'être fidéle au Seigneur. Il défendit à ſes ſujets d'aller adorer Dieu à Jéruſalem, & leur propoſa pour objet de leur culte, deux veaux d'or, dont il plaça l'un à Béthel, & l'autre à Dan. Il érigea un Autel profane à Béthel, & y immola lui-même des victimes : (a) mais un homme de Dieu envoyé de Juda, (b) lui prédit le renverſement de ſon Autel, & la naiſſance du Roi Joſias, qui devoit immoler ſur cet Autel les Prêtres des hauts lieux. Quelques-uns croyent que ce Prophéte de Juda étoit Ahias, dont nous parlons ici : mais Ahias demeuroit à Silo, dans la Tribu d'Ephraïm ; & de plus il ſurvécut à l'érection de l'Autel de Béthel ; au lieu que le Prophéte dont il s'agit ici, fut mis à mort par un lion, le même jour qu'il avoit parlé à Jéroboam.

(a) 3. *Reg.* XII. 28. 29. *& ſeq.*
(b) 3. *Reg.* XIII. 1. 2. *&c.*

Sur la fin du regne de Jéroboam, c'eſt-à-dire, vers l'an du Monde 3046. Abia fils de Jéroboam tomba malade ; (c) & Jéroboam dit à ſa femme : Changez d'habits, & déguiſez-vous, afin que l'on ne vous reconnoiſſe pas, & allez à Silo, où demeure le Prophéte Ahias, qui m'a promis que je regnerois ſur ce peuple. Prenez avec vous dix pains, un tourteau, un vaſe plein de miel, & allez le conſulter ſur la maladie de mon fils. La Reine alla donc à Silo en la maiſon d'Ahias. Or Ahias ne voyoit plus clair, parce que ſes yeux s'étoient obſcurcis à cauſe de ſon grand âge. Le Seigneur lui dit : Voici la femme de Jéroboam, qui vient vous conſulter ſur la maladie de ſon fils ; vous lui direz telle & telle choſe.

(c) 3. *Reg.* XIV. 1. 2. 3. *& ſeq.*

Comme la femme de Jéroboam entroit déguiſée, & diſſimulant qui elle étoit, Ahias entendit le bruit qu'elle faiſoit en marchant, & il lui cria : Entrez, femme de Jéroboam ; pourquoi feignez-vous d'être autre que vous n'êtes ? Dieu m'ordonne de vous annoncer une triſte nouvelle. Allez, & dites à Jéroboam : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël : Je vous ai élevé du milieu de mon peuple, & je vous ai établi Chef & Roi des Iſraëlites ; j'ai diviſé le Royaume de la maiſon de David, & je vous l'ai donné : mais vous n'avez point imité David mon ſerviteur, qui m'a ſervi de tout ſon cœur, & qui a gardé mes commandemens. Vous avez fait plus de mal que tous ceux qui ont été avant vous ; vous vous êtes forgé des Dieux étrangers, & jettez en fonte, pour irriter ma colére, & vous m'avez rejetté derriére vous. C'eſt pourquoi je vais faire fondre toutes ſortes de maux ſur la maiſon de Jéroboam. Je ferai mourir tous les mâles de ſa maiſon, & je les exterminerai juſqu'au dernier dans Iſraël. Je nettoyerai tous les reſtes de la maiſon de Jéroboam, comme on a accoûtumé de nettoyer le fumier, juſqu'à ce qu'il n'en reſte quoi que ce ſoit. Ceux de la maiſon de Jéroboam qui mourront dans la ville, ſeront rongez par les chiens ; & ceux qui mourront à la campagne, ſeront mangez par les oiſeaux du ciel : car c'eſt le Seigneur qui a parlé.

Allez-vous-en donc, & retournez dans vôtre maiſon ; & au même tems que vous mettrez le pied dans la ville, l'enfant mourra, & tout Iſraël le pleurera, & fera ſes obséques. C'eſt le ſeul de la maiſon de Jéroboam qui ſera mis dans le tombeau, parce que le Seigneur, le Dieu d'Iſraël l'a regardé d'un œil favorable. Mais Dieu s'eſt choiſi dans Iſraël un autre Roi, qui fera périr la maiſon de Jéroboam en ce jour, en ce tems même où nous vivons. Ce Prince eſt déja déſigné, & bien-tôt l'arrêt du Seigneur contre Jéroboam, ſera exécuté. Le Seigneur frappera Iſraël, & le rendra comme le roſeau qui eſt agité dans les eaux ; & il arrachera Iſraël de cette terre ſi excellente, qu'il a donnée à leurs peres, & il les diſperſera au-delà de l'Euphrate, parce qu'ils ont conſacré à leur impiété des grands bois, pour irriter le Seigneur ; & le Seigneur livrera en proye Iſraël, à cauſe des péchez de Jéroboam, qui a péché, & qui a fait pécher Iſraël.

La femme de Jéroboam s'en retourna donc, & vint à Therſa ; & lorſqu'elle mettoit le pied ſur le pas de la porte de ſa maiſon, Abia ſon fils mourut. Il fut enſeveli honorablement, & tout Iſraël le pleura, ainſi que le Seigneur l'avoit prédit par Ahias ſon ſerviteur. Ahias ne ſurvêcut pas apparemment beaucoup à ces prédictions : mais on ignore le tems & la maniére de ſa mort.

III. AHIAS, pere de Baaſa Roi d'Iſraël. Baaſa tua Nadab fils de Jéroboam, (a) dont nous venons de parler, & uſurpa ſon Royaume, en exécution des menaces du Prophéte Ahias de Silo.

(a) 3. *Reg.* XVI. 27.

IV. AHIAS de Phélon, un des braves de l'armée de David. 1. *Par.* XI. 36.

AHICAM, fils de Saphan, & pere de Godolias. Il fut envoyé par Joſias Roi de Juda, à

la Prophéteſſe Holda, pour la conſulter ſur le Livre de la Loi, qui avoit été trouvé dans le Temple, (a) l'an du Monde 3380. avant J. C. 620. avant l'Ere vulgaire 624.

(a) 4. *Reg.* XXII. 12.

AHIEZER, fils d'Ammiſadaï, Chef de la Tribu de Dan, (b) qui ſortit de l'Egypte à la tête de ſoixante-deux mille ſept cens hommes de ſa Tribu. Il offrit au Tabernacle du Seigneur (c) un baſſin d'argent peſant cent trente ſicles, un vaſe d'argent peſant ſoixante & dix ſicles; l'un & l'autre plein de pure farine paîtrie à l'huile, pour les ſacrifices; un plat d'or plein d'encens, peſant dix ſicles; un bœuf, un mouton, un agneau, pour l'holocauſte; un bouc pour le péché; deux bœufs, cinq moutons, cinq boucs, & cinq agneaux de l'année, pour le ſacrifice pacifique.

(b) *Num.* I. 38. II. 25.

(c) *Num.* VII. 66. 67. An du Monde 2514. avant J. C. 1486. avant l'Ere vulg. 1490.

AHILUD, pere de Joſaphat, qui fut Sécrétaire de David. 2. *Reg.* VIII. 16.

AHIMAM, géant de la race d'Enach. Il fut chaſſé d'Hébron avec ſes freres Seſaï & Tholmaï, lorſque Caleb eut pris cette ville, (d) l'an du Monde 2559. avant J. C. 1441. avant l'Ere vulg. 1445.

(d) *Joſue* XV. 14.

AHIMELECH, fils d'Abiathar. (e) C'eſt le même qu'Achimélech dont on a parlé ci-devant.

(e) 1. *Par.* XV 11 16. XXIV. 3. 6. 31.

AHIN, fils de Sémida. 1. *Par.* VII. 19.

AHINADAD, fils d'Addo. Il étoit Intendant du canton de Mahanaïm au-delà du Jourdain, ſous le regne de Salomon. 3. *Reg.* IV. 14.

AHIO, avec ſon frere Oza, furent chargez de conduire l'Arche du Seigneur, lorſque David la retira de la maiſon d'Abinadab, pour la placer dans le Tabernacle qu'il avoit dreſſé à Jéruſalem. Ce fut dans cette rencontre qu'Oza fut frappé du Seigneur, pour avoir oſé toucher l'Arche qui chancelloit ſur ſon char. (f) Voyez *Oza*.

(f) 2. *Reg.* VI. 3. 4. *&c.*

AHION, fils d'Abi-gabaon & de Maacha. 1. *Par.* VIII. 31.

AHION, ville de la Tribu d'Ephraïm, que Bénadad fils de Tabrémon Roi de Syrie, prit ſur Baaſa Roi d'Iſraël, à la priére d'Aſa Roi de Juda, (g) qui vouloit par cette diverſion faire ceſſer les ouvrages que Baaſa faiſoit faire à la ville de Rama.

(g) 3. *Reg.* XV. 20. *&* 2. *Par.* XVI. 4.

AHIRA, fils d'Enan, Chef de la Tribu de Nephtali. (h) Il ſortit d'Egypte à la tête de ſa Tribu, compoſée de cinquante-trois mille quatre cens hommes, tous au-deſſus de vingt ans, & capables de porter les armes; ſans compter les femmes, ni les enfans, ni les vieillards. Il fut le douziéme à faire ſon offrande, lorſque le Tabernacle fut érigé dans le déſert, (i) & il offrit un baſſin d'argent peſant cent trente ſicles, & un vaſe d'argent de ſoixante & dix livres peſant; l'un & l'autre plein de fine farine paîtrie à l'huile, pour le ſacrifice; un petit baſſin d'or plein d'encens, du poids de dix ſicles; un bœuf, un mouton, un agneau de l'année, pour l'holocauſte; un bouc pour le péché; deux bœufs, cinq moutons, cinq boucs & cinq agneaux, pour les ſacrifices pacifiques.

(h) *Num.* I. 42. II. 29.

(i) *Num.* VII. 78. An du M. 2514. avant J.C. 1486. avant l'Ere vulg. 1490.

AHISAHAR, fils de Balan, de la Tribu de Benjamin. 1. *Par.* VII. 10.

AHISAR, Intendant de la maiſon de Salomon. 3. *Reg.* IV. 6.

I. AHIUD, fils de Salomi, de la Tribu d'Aſer. Il fut déſigné par Moyſe pour travailler au partage de la Terre de Chanaan. *Num.* XXXIV. 27.

II. AHIUD, fils de Naaman, & frere d'Oza, de la Tribu de Benjamin. 1. *Par.* VIII. 7.

AHOBAN, fils d'Abiſur & d'Abihaïl. 1. *Par.* II. 29.

AHOD, troiſiéme fils de Siméon, fut un de ceux qui deſcendirent en Egypte avec Jacob ſon ayeul, & Siméon ſon pere, (a) l'an du Monde 2298. avant J. C. 1702. avant l'Ere vulg. 1706.

(a) *Geneſ.* XLVI. 10.

AHOHE', troiſiéme fils de Balé, & petit-fils de Benjamin. 1. *Par.* VIII. 4. Ses deſcendans ſont nommez *Ahohites*. (b)

(b) 2. *Reg.* XXIII. 9. 18. 1. *Par.* XI. 11. 29. XXVII. 4.

AHOHIMAN, fils de Lothan. 1. *Par.* I. 39.

AHUMAI, fils de Jaad, de la Tribu de Juda. 1. *Par.* IV. 2.

AI, ou *Haï*, ville de la Tribu de Benjamin. Voyez *Haï*.

I. AIA, fille de Sébéon, de la race d'Eſaü. *Geneſ.* XXXVI. 24.

II. AIA, mere de Reſpha. Cette Reſpha fut concubine de Saül; & David livra ſes enfans aux Gabaonites, pour être crucifiez devant le Seigneur. (c)

(c) 2. *Reg.* XXI. 8.

III. AIA, ville de la Tribu de Benjamin. 2. *Eſdr.* XI. 31. C'eſt la même que *Haï*.

IV. AIA. Ce terme eſt Hébreu, (d) & il eſt traduit dans ſaint Jérôme par, *le vautour*. Bochart croit que c'eſt *l'émerillon*. Le Syriaque met *le corbeau*; & l'Arabe, *le hibou*.

(d) *Levit.* XI. 14. אית *Aiah*.

AIALON, autrement *Ahialon*, ville de la Tribu de Dan. (e) Elle fut aſſignée aux Lévites de la famille de Caath. (f) On la trouve quelquefois ſous le nom d'*Elom*, ou d'*Ailom*. Euſébe dit que de ſon tems on montroit un lieu nommé *Aialon*, à trois milles de Béthel, vers l'orient: mais ce ne peut être la fameuſe Aïalon, dont il eſt parlé dans Joſué, (g) lorſqu'il dit à la lune de s'arrêter *ſur la vallée d'Aialon*. Ce n'eſt pas elle non plus qui étoit à la Tribu de Dan. Béthel étoit trop éloignée de cette Tribu. Il faut encore reconnoître une autre *Aïalon*, dont parle ſaint Jérôme, (h) & qui étoit à deux milles de Sichem, en s'avançant vers Jéruſalem. Ailleurs, (i) il dit que ſainte Paule allant de Sichem à Béthoron, voyoit à ſa gauche Aïalon & Gabaon. Dans les Paralipoménes, (k) on met *Aialon* entre *Bethſamés* & *Thamna*. Enfin il y avoit encore une ville d'Aïalon dans la Tribu de Zabulon. *Judic.* XII. 12.

(e) *Joſue* XIX. 42.

(f) *Joſue* XXI. 24.

(g) *Joſue* X. 12.

(h) *Hieronym. in locis.*

(i) *In Epitaphio Paulæ.*

(k) 2. *Par.* XXVIII. 18.

Ainſi il faut reconnoître quatre villes de ce nom. La premiére, dans la Tribu de Dan, entre *Thammath* & *Bethſamés*. (l) C'eſt apparemment celle dont parloit Joſué, en diſant à la lune: *Lune, arrête-toi ſur la vallée d'Aïalon*.

(l) Voyez 1. *Par.* XXVIII. 18. *&c.*

La ſeconde *Aïalon*, dans la Tribu de Benjamin, à trois milles de Béthel, vers l'orient. Voyez 2. *Par.* XI. 10.

La troiſiéme *Aïalon*, dans la Tribu d'Ephraïm, à deux milles de Sichem, en tirant vers Jéruſalem, & à l'orient de Béthoron.

La quatriéme, dans la Tribu de Zabulon, & dont on ne ſcait pas au juſte la ſituation.

AIGLE, oiſeau dont il eſt ſouvent parlé dans l'Ecriture. L'aigle eſt déclaré impur dans le Lévitique, (m) avec tous les oiſeaux de ſon eſpéce; c'eſt-à-dire, avec toutes les ſortes d'aigles; comme l'aigle marin, nommé en Latin *haliætos*, l'aigle nommé *oſſifraga*, parce qu'il caſſe les os, pour en tirer la moëlle. Il y a auſſi un aigle noir nommé *valeria*, ou *melanætus*. Le milan & le vautour peuvent être rapportez

(m) *Levit.* XI. 13. *Deut.* XIV. 12. נשר *Neſcher. Aquila: Aigle.*

aux differentes ſortes d'aigles. Tous ces oiſeaux ſont défendus par la Loi de Moyſe.

Dans le Pſeaume CII. ℣. 5. il eſt dit que le Seigneur renouvelle la jeuneſſe du juſte comme celle de l'aigle : *Renovabitur ut aquilæ juventus tua.* Les Interprétes ont débité bien des conjectures ſur le rajeuniſſement de l'aigle. Les uns (*a*) ont dit que de dix ans en dix ans l'aigle s'éléve juſqu'à la région du feu, & que de-là il ſe plonge dans la mer, où il ſe rajeunit, en quittant ſes anciennes plumes, & en prenant de nouvelles. Saint Auguſtin, (*b*) & ſaint Epiphane (*c*) diſent que quand cet oiſeau eſt vieux, ſon bec devient tellement crochu, qu'il ne peut plus manger ; mais qu'à force de le frapper contre un rocher, il caſſe ce qui étoit trop crochu, & ſe rajeunit, en prenant une nouvelle nourriture. D'autres ſuppoſent de même que le bec de l'aigle devenant trop crochu, lorſqu'il eſt vieux, il ne peut plus manger, & qu'il ſe nourrit en buvant ; d'où vient le proverbe, *aquilæ ſenectus :* mais ce ſentiment eſt démenti par d'autres Philoſophes, qui ſoutiennent que l'aigle ne boit point, non plus que les autres oiſeaux qui ont des ſerres. Enfin d'autres (*d*) croyent que l'aigle ne ſe rajeunit pas autrement que les autres oiſeaux, qui quittent tous les ans leurs plumes pendant la muë, & qui en reprennent d'autres ; & cette explication eſt la plus ſimple & la meilleure. On peut auſſi donner ce ſens à l'Hébreu : *Vous vous renouvellerez, & vôtre jeuneſſe ſera comme celle de l'aigle.* Vous recouvrerez vos forces, & vous ſerez comme l'aigle dans ſa jeuneſſe.

(*a*) *Rab. Saadias.*

(*b*) *Aug. in Pſalm.* CII. 5.
(*c*) *Epiphan. Phyſiolog.*

(*d*) *Vide Bochart. de animal. ſacr. parte* 2. *l.* 2. *c.* 1. *Grot. Menoch.*

Moyſe dit que le Seigneur a tiré ſon peuple de l'Egypte, & qu'*il l'a porté ſur les ailes des aigles ;* (*e*) & ailleurs, (*f*) que le Seigneur s'eſt chargé de ſon peuple, & l'a porté ſur ſes épaules, comme l'aigle ſe charge de ſes aiglons ; qu'il les a tirez de l'Egypte, & les a mis en liberté, comme l'aigle attire ſes petits, pour les apprendre à voler, en voltigeant doucement autour d'eux. On dit en effet que quand l'aigle voit ſes aiglons aſſez grands pour entreprendre de voler, il s'éléve ſur leur nid, en battant des aîles, & les excite à l'imiter, & à prendre leur eſſor ; & lorſqu'il les voit las, ou effrayez, il les prend ſur ſon dos, & les porte : en ſorte que les chaſſeurs ne peuvent percer les petits qu'à travers le corps de l'aigle.

(*e*) *Exod.* XIX. 4.
(*f*) *Deut.* XXXII. 11.

Salomon dans les Proverbes, (*g*) dit qu'il y a quatre choſes qui lui ſont entiérement inconnuës ; la trace de l'aigle dans l'air, la trace du ſerpent ſur le rocher, la trace du navire dans la mer, & la voye de l'homme dans ſa jeuneſſe. Ce paſſage n'a rien de difficile, à l'égard de l'aigle, du ſerpent & du navire ; on ſçait qu'ils ne laiſſent aprés eux aucune trace dans l'air, ſur le rocher, ni ſur la mer. Et à l'égard de *la voye de l'homme dans ſa jeuneſſe*, elle n'eſt difficile que dans la Vulgate. L'Hébreu marque ſimplement que les marques de la virginité dans une fille, ſont fort équivoques, & fort difficiles à diſcerner.

(*g*) *Prov.* XXX. 19.

Michée, I. 16. ſemble dire que l'aigle ſe dépoüille de ſes plumes dans le deüil : *Dilata calvitium ut aquila :* mais cela marque ſimplement que ceux à qui le Prophéte adreſſe ſa parole, ſe couperont les cheveux dans le deüil, & ſeront nuds & dépoüillez comme un aigle qui muë. On dit que dans ce tems l'aigle quitte preſque toutes ſes plumes, & tombe dans une langueur,

qui fait qu'il ne peut ni chaſſer à ſon ordinaire, ni ſe faire craindre des autres oiſeaux. (*a*)

Le Sauveur dans l'Evangile, (*b*) répéte en plus d'un endroit, une ſentence de Job, (*c*) qui dit que par tout où il y aura un corps, les aigles s'y aſſembleront : *Ubicumque fuerit corpus, illic congregabuntur & aquilæ.* Les aigles ordinaires ne mangent point de carnages : mais il y en a d'une certaine eſpéce qui en mangent ; (*d*) & il n'y en a aucune qui ne mange de la chair cruë : elle n'en mange pas toutefois de toute ſorte indifféremment, ni de morte d'elle-même ; mais ſeulement de celle qui eſt fraîchement tuée. C'eſt ce que Job veut marquer à la lettre dans ce qu'il dit de l'aigle : mais JESUS-CHRIST tourne la choſe en allégorie, & dit que par tout où il y aura des Juifs prévaricateurs, il y aura auſſi des Romains exécuteurs de la vengeance de Dieu ſur eux. Voyez le Commentaire ſur S. Matth. XXIV. 28.

(*a*) *Theodoret. in Mich.* I. 16.
(*b*) *Matth.* XXIV. 28. *Luc.* XVII. 37.
(*c*) *Job.* XXXIX. 30.
(*d*) *Job.* IX. 26. *Prov.* XXX. 17.

Je ne parle pas des autres qualitez que l'on attribuë à l'aigle, parce qu'elles ſont ou fauſſes, trop communes, ou qu'elles n'ont aucun rapport à ce qui eſt dit de l'aigle dans l'Ecriture, & à quoi ce Dictionnaire eſt deſtiné.

On parle auſſi d'une *pierre d'aigle*, que l'on trouve, dit-on, à l'entrée des trous où ces oiſeaux font leurs aires. On prétend que ces pierres ont la vertu d'empêcher que les nids de l'aigle ne ſoient frappez de la foudre. Les plus eſtimées de ces pierres ſont, dit-on, plattes, noirâtres, chagrinées, & ſonnantes, ſi on les approche de l'oreille, & qu'on les branle ; parce qu'au dedans de la grande, il y a une petite pierre que la nature y a formée. On l'appelle *ætites* en Latin, & *pietra d'aquila* en Italien. Mais il y a bien des choſes fabuleuſes dans ce qu'on en dit, & dans les vertus qu'on lui attribuë.

AILA, ou *Ælath*, ville d'Idumée ſur le Golphe Elanitique de la Mer Rouge. Euſébe ne la met qu'à dix milles de Pétra, vers l'orient. (*e*) David ayant vaincu les Idumeens, ſe rendit maître d'Elath. (*f*) Les Idumeens s'étant remis en liberté, ſous le regne de Joram fils de Joſaphat, (*g*) demeurérent indépendans juſqu'au tems d'Ozias, ou Azarias, qui reprit ſur eux la ville d'Elath. (*h*) Mais il ne conſerva pas longtems cette conquête. Razin Roi de Syrie reprit cette place ſur Ozias, & en chaſſa les Juifs. (*i*)

Aila ſe trouve dans les Anciens ſous le nom d'*Elane*, d'*Elath*, d'*Elas*, d'*Ælan*, ou d'*Elon*. Strabon la met à douze cens ſoixante ſtades de Gaza ; ce qui fait environ cent cinquante-ſept mille pas. Pline n'y compte que cent cinquante mille pas. Cette difference eſt petite pour une ſi grande diſtance. Saint Jérôme (*k*) dit que la ville d'Elath étoit à l'extrémité de la Paleſtine. Procope (*l*) la met auſſi à l'extrémité orientale de la Paleſtine. Dans les Conciles, on trouve quelques Evêques d'Elath parmi ceux de la troiſiéme Paleſtine.

(*e*) *Euſeb. in locis Hebr. in* Ἤλαθ
(*f*) *Confer* 2. *Reg.* VIII. 14. *cum* 2. *Par.* VIII. 17.
(*g*) 2. *Par.* XXI. 8. 9.
(*h*) 4. *Reg.* XIV. 22.
(*i*) 4. *Reg.* XVI. 6.
(*k*) *Hieronym. in Adat.*
(*l*) *Procop. l.* 1. *de bello Perſico, c.* 19.

Voici ce qu'Abulféda dit de cette ville : (*m*) *Ailat*, ou *Ælat*, ou *Elath*, ou *Elan*, étoit autrefois une petite ville, avec quelques terres fertiles aux environs. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'une tour, qui ſert de demeure à un Gouverneur, qui dépend de celui du Grand Caire. Il n'y a plus là de champs ſemez. Autrefois il y avoit une forteresſe bâtie dans la mer ; mais à préſent elle eſt toute ruinée. Le Commandant loge dans la tour dont nous avons parlé, laquelle eſt bâtie ſur le rivage. (*n*) *Aila* eſt ſituée vis-

(*m*) Abulfeda, Deſcription de l'Arabie, p. 31. 32.
(*n*) *Idem.* Deſcription de la mer Rouge, p. 74. 75.

à-vis Colzum. Aila eſt à l'orient, & Colzum au couchant. Le mont Sina eſt entre deux. Abulféda met *Aila* au cinquante-cinquiéme dégré de longitude, & au vingt-neuviéme dégré de latitude. Il cite Almoſtarec, qui la met au cinquante-ſixiéme dégré & quarante minutes de longitude, & au vingt-huitiéme dégré cinquante minutes de latitude.

(a) 4. *Reg.* xv. 29.

AION, (*a*) ou *Abion*, (*b*) peut-être *Ein*, ou *Enan*, frontiére de Damas. (*c*) On trouve *Inna* dans la Célé-Syrie, au ſoixante-huitiéme $\frac{1}{2}$ dégré de latitude, & au trente-troiſiéme dégré de longitude, ſelon Ptolémée.

(b) 3. *Reg.* xv.

(c) *Ezech.* xlviii. 1.

(d) *Geneſ.* l. 11. גרן עטד

AIRE D'ATHAD. (*d*) C'eſt le lieu où les fils de Jacob, & les Egyptiens qui les accompagnoient, firent le deüil de ce Patriarche, & qu'on appella depuis *Abel-Mizraïm*, le Deüil des Egyptiens. Il y en a qui le mettent au-delà du Jourdain : mais d'autres croyent qu'il étoit au-decà de ce fleuve. Saint Jérôme (*e*) le place entre le Jourdain & Jéricho, à deux milles du fleuve, & à trois milles de Jéricho, au lieu où l'on bâtit depuis *Béth-agla* Procope de Gaze le place de méme. (*f*) Ceux qui le mettent au-delà, & à l'orient du Jourdain, paroiſſent avoir été trompez par les paroles de ſaint Jérôme, qui dit qu'*Abel-Mizraïm*, ou le Deüil des Egyptiens, ou l'*Aire d'Athad*, *eſt au delà du Jourdain* : mais il prenoit ces mots, *au delà du Jourdain*, par rapport à ceux qui venoient de l'Egypte, à l'égard deſquels l'Aire d'Athad étoit au-delà de ce fleuve, ſuppoſé qu'ils priſſent le même chemin que les Iſraëlites prirent depuis, pour entrer dans la terre de Chanaan. Ce qui n'eſt nullement certain.

(e) *Hieronym. in locis Hebr. in Area Atad.*

(f) *Procop. Gaz. ad Geneſ.* 2.

AIRE DE NACHON. C'eſt l'endroit où Oza fut frappé de Dieu, (*g*) ayant imprudemment voulu mettre la main à l'Arche, pour l'empécher de tomber du chariot où elle étoit. On ne ſcait pas exactement la ſituation de l'Aire de Nachon. Les uns croyent que Nachon eſt le nom d'un homme à qui cette aire appartenoit. D'autres traduiſent, (*h*) *l'Aire préparée* : le lieu deſtiné pour y placer l'Arche. Et en effet l'Arche fut placée fort prés de là, dans la maiſon d'Obéd-édom, qui demeuroit ou dans Jéruſalem, ou fort prés de la ville. Mais il eſt toûjours certain que ſa maiſon ne peut être appellée *l'Aire préparée*, puiſque la premiére intention du Roi David n'étoit pas de la mettre en cet endroit. Dans les Paralipoménes, (*i*) au paſſage paralléle à celui-ci, on lit, *l'Aire de Chidon*, au lieu de *l'Aire de Nachon*. Or l'Aire de Chidon eſt auſſi inconnuë que l'Aire de Nachon.

(g) 2. *Reg.* vi. 6.

(h) 2. *Reg.* vi. 6. עד גרן נכון *Area Nachon.* 70. Ἀλὼ Ναχώς, ou Ναχών.

(i) 1. *Par.* xiii. 9. גרן כידון *Area Chidon.* 70. Χειδών.

AIRE D'ARAUNA, (*k*) ou, comme elle eſt appellée dans les Paralipoménes, (*l*) *l'Aire d'Ornan*, étoit ſituée ſur le mont de Sion, où dans la ſuite on bâtit le Temple de Jéruſalem. Cette aire appartenoit à Aréüna, ou Ornan Jébuſéen. David y ayant vû l'Ange du Seigneur prêt à frapper la ville de Jéruſalem, & ayant appris que c'étoit le lieu que le Seigneur avoit choiſi pour y établir ſon culte, achetta cette aire pour le prix de cinquante ſicles d'argent, ou même de ſix cens ſicles d'or, comme portent les Paralipoménes ; (*m*) & il y offrit au Seigneur un holocauſte des bœufs qu'il achetta d'Ornan, & il le conſuma ſur le feu qu'il fit avec le bois des chariots & des jougs des bœufs.

(k) 2. *Reg.* xxiv. 16. 18. גרן הארונה

(l) 1. *Par.* xxi. 18. & *ſeq.* 2. *Par.* iii. 1. גרן ארנן *Area Ornan.*

(m) 1. *Par.* xxi. 25.

AIRE, *où l'on bat le froment.* Il en eſt trés-ſouvent parlé dans l'Ecriture. C'étoient des lieux

à la campagne expoſez à l'air, dans leſquels on battoit le grain ou par le moyen des traîneaux, ou avec des bâtons, ou ſous les pieds des chevaux ou des bœufs, que l'on faiſoit courir en rond ſur les gerbes dreſsées les unes auprés des autres, l'épi en haut. Les anciens Auteurs qui ont écrit de l'agriculture, nous marquent exactement la maniére dont on faiſoit ces aires. On mêloit de la lie d'huile avec de la terre graſſe, & quand cette terre en étoit bien imbibée, on la battoit, & on l'applaniſſoit. Lorſqu'elle étoit séche, ni les rats, ni les fourmis ne pouvoient la pénétrer ; l'herbe n'y croiſſoit point, l'eau n'y entroit point, & n'y faiſoit point de boüe. Quand le grain étoit battu, & mélé avec la paille briſée & broyée, on attendoit le lever du vent du ſoir, & alors on jettoit le tout en l'air avec des péles. Le bon grain retomboit dans l'aire, & la paille ſe diſſipoit, & étoit emportée par le vent. Il eſt bon d'avoir une idée de ces ſortes de choſes, qui ſont aſſez differentes de ce qui ſe pratique dans nos contrées, pour entendre les alluſions que l'Ecriture y fait en plus d'un endroit.

AITHAN, ou *Aitham*, ou *Ethan*, dans la Tribu de Juda. (*a*) Il paroît par le ſecond Livre des Paralipoménes, xi. 6. qu'Ethan, ou Aithan, étoit entre Bethléem & Thécué. Joſeph (*b*) parle d'un lieu de plaiſance appellé Héthan, à la diſtance de deux ſchœnes de Jéruſalem, c'eſt-à-dire, à cinq lieuës de cette ville, (*c*) où Salomon alloit ſouvent, parce que ce lieu étoit trés-agréable par ſes beaux jardins & par ſes belles eaux. C'eſt apparemment de-là que Pilate, peu d'années avant la ruine de Jéruſalem, avoit amené par des aqueducs des eaux dans la ville, à grands frais, & par de fort longs circuits, à cauſe des montagnes qui ſe trouvoient ſur le chemin. (*d*) Les Voyageurs (*e*) parlent des belles eaux & des vaſtes baſſins que l'on voit encore aujourd'hui au voiſinage de Bethléem, & que la tradition du peuple croit avec beaucoup de fondement, avoir été faits par Salomon. Ces baſſins ſont d'un ouvrage magnifique, & les eaux y ſont trés-belles & trés-abondantes. Il y a trois baſſins. Le premier a deux cens pas de long, & cent de large. Le ſecond a cent quatre-vingt-dix pas de long, cent quinze de large, & ſoixante de haut. Le troiſiéme a deux cens quatre-vingt-neuf pas de long, cent quatre-vingt-dix-ſept de large, & cent quatre de haut. On voit auſſi des reſtes de l'aqueduc qui conduiſoit ces eaux dans Jéruſalem.

(a) *Vid. Grat. Alex. Joſue* xv. 60. 1. *Par.* iv. 32. 2. *Par.* xi. 6. *Joſeph. Antiq.* viii. 3.

(b) *Joſeph Antiq. l.* viii. c. 2. p. 272.

(c) Hérodote dit que le Schœnus étoit de 60. ſtades, ou 7500. pas.

(d) *Joſeph. lib.* 2. *de bello*, c. 13.

(e) *Cotovic*, Le Brun, le R. P. Eugéne Roger, &c. Voyez *Reland. Paleſtin. l.* i. c. 45. p. 300. 301.

AKRABATENE. *Akrabim.* Voyez *Acrabaténe*, & *Acrabim.*

ALABARQUE. Ce terme ne ſe trouve pas dans le Texte de l'Ecriture : mais Joſeph l'employe en plus d'un endroit, (*f*) pour marquer le Chef des Juifs d'Alexandrie. Philon (*g*) appelle ce Magiſtrat *Génarque* ; & Joſeph (*h*) en quelques endroits, *Ethnarque*. Ces deux derniers termes ſignifient Chef d'une nation. Mais on diſpute ſur la ſignification d'*Alabarque*. Il y en a (*i*) qui croyent que ce nom fut donné par raillerie au premier Magiſtrat, ou au Chef des Juifs d'Alexandrie, par les Gentils de la même ville, qui haïſſoient & mépriſoient les Juifs. D'autres (*k*) dérivent *Alabarchés* d'Alaba, qui ſignifie de l'encre à écrire ; en ſorte qu'*Alabarchés* ſignifieroit proprement le Chef de l'écriture, des péages, des impôts que l'on

(f) *Joſeph. Antiq. l.* 18. c. 8. & 20. & *lib.* 20. c. 3. Ἀλαβάρχης.

(g) *Philo in Flacc. p.* 973. d. *Ενάρχην.*

(h) *Joſeph. Antiq. l.* 19. c. 4. p. 674. A. B.

(i) *Valeſ. not. in Euſeb. l.* 2. c. 5. *Ita & Turneb. l.* 27. c. 25.

(k) *Cujac. l.* 8. *obſervat.* c. 37.



RUINES DES FAMEUX JARDIN[illegible]ES VASTES BASSINS DE SALOMON.

Selon le Br[illegible]s voyageurs.

tiroit sur les animaux qui sortoient du pays.

Fullérus (*a*) le dérive de l'Hébreu ou du Syriaque *Halap* & *Arcin* (*b*) comme qui diroit l'Intendant, ou le Délégué du Souverain : car dans les lieux où les Juifs étoient en grand nombre, ils avoient sur eux un Chef de leur nation, ou un autre, auquel ils s'adressoient particuliérement dans leurs affaires, sans aucune dépendance du Président ou du Gouverneur envoyé du Souverain pour gouverner les autres sujets. Mais cette derniére étymologie ne me contente pas plus que les autres que l'on a rapportées. Il est certain que la dignité d'Alabarque étoit commune dans l'Egypte, comme on le voit par Juvénal ; (*c*) & que les Empereurs Valens, Gratien & Théodose parlent de la dotianne, ou des impôts nommez *Alabarchia* (*d*) dans l'Egypte. Il y a apparence qu'originairement le nom d'*Alabarque* signifioit celui qui avoit la dotianne du sel, & qu'ensuite on le donna par une espéce de mépris, au Chef ou au Gouverneur des Juifs d'Alexandrie. Alexandre frere de Philon, fut Alabarque des Juifs de cette ville. En ce sens l'étymologie d'Alabarque viendra du Grec d'*Als*, *Alos*, le sel, & *Archon*, le Chef.

(*a*) *Fuller. l. 4. Miscell. Theologic. c. 16. Vide Martinii Lexicon.*

(*b*) חרף *Loco*, ארכין, *vis.* ou ארכא *Archon.*

(*c*) *Juvenal. Satyr. 1. v. 129. Inter quos autem habere Nescio quos titulus Ægyptius aut Alabarches.*

(*d*) *L. 9. c. de vectig. & commiss. Usurpationem totius licentiæ summovemus circa vectigal alabarchiæ per Ægyptum.*

ALAM, fut un de ceux dont les enfans retournérent de la captivité de Babylone avec Zorobabel. 1. *Esdr.* VIII. 7.

ALAMATH, fils de Jaada, de la Tribu de Benjamin. 1. *Par.* VIII. 36.

ALBATRE. Il est dit dans l'Evangile, (*e*) que JESUS-CHRIST étant à table à Béthanie dans la maison de Simon le Lépreux, Marie sœur de Marthe & de Lazare, y vint, & répandit sur les pieds du Sauveur un vase d'albâtre plein d'un nard d'épi trés-précieux. Ce vase d'albâtre étoit d'une sorte de marbre blanc dans lequel on conservoit les liqueurs précieuses. Pline (*f*) dit que l'on trouvoit cette espéce de pierre ou de marbre dans des carriéres aux environs de Thébes d'Egypte, & de Damas de Syrie. On les façonnoit au tour avec assez de facilité, parce que cette pierre n'étoit pas dure, ni fort cassante. On donna aussi le nom d'*albâtre* en général à tous les vases à mettre des liqueurs, de quelque matiére qu'ils fussent composez. Il y a méme quelques Auteurs (*g*) qui croyent que celui dont il est ici question, étoit de verre ; & ils confirment ce sentiment par ce que saint Marc (*h*) dit que la femme qui répandit le parfum sur le Sauveur, brisa le vase d'albâtre. On avoit donné au Grand Constantin (*i*) un vase de verre, qu'on disoit être celui dans lequel avoit été la liqueur qui fut répanduë sur la tête de JESUS-CHRIST. Mais Théodose le fit ôter de la place publique de Constantinople, & le fit mettre dans un lieu plus sûr, & plus convenable. On prétend que le nom d'*albâtre*, marque plûtôt la forme, que la matiére de ce vase. *Alabastrum* peut signifier un vase qui n'a point d'anse. Il est certain que ce terme se met en général pour un vase à mettre du parfum.

(*e*) *Matth. XXVI. 6. 7.*

(*f*) *Plin. lib. 36. c. 8.*

(*g*) *Epiphan. l. de Mensur.*

(*h*) *Marc XIV. 3.*

(*i*) *Suidas in Θεὸς.*

ALCIME, ou *Jacime*, ou *Joachim*, Grand-Prêtre des Juifs, établi en 3842. mort en 3844. avant J. C. 156. avant l'Ere vulg. 160. Il étoit de race Sacerdotale, mais non pas d'une famille du premier rang, ni de celles dont les Ancêtres eussent possédé la grande Sacrificature. (*k*) D'ailleurs il s'étoit souillé par des actes d'idolâtrie au commencement de la persécution d'Antiochus Epiphanes. 2. *Macc.* XIV. 3. Il entra dans

(*k*) *Joseph. Antiq. l. XX. c. 8.*

cette souveraine dignité par des voyes tout-à-fait irréguliéres. Ce fut le Roi Antiochus Eupator qui l'y établit, aprés la mort de Ménélaüs. Alcime n'en fit les fonctions qu'aprés la mort de Judas Maccabée. Jusques-là il avoit fait tous ses efforts pour entrer dans Jérusalem, & dans l'exercice de sa Charge : mais Judas Maccabée s'y opposa toûjours fortement, & battit dans plus d'une rencontre Bacchides & Nicanor, que le Roi Démétrius avoit envoyez pour soutenir Alcime. Aprés la mort de Judas, Alcime ayant entrepris d'abattre le mur du parvis intérieur, bâti par les Prophétes, (*a*) Dieu l'en punit, en le frappant de paralysie, dont il mourut aprés trois ou quatre ans de Pontificat. (*b*) Voyez nôtre Dissertation sur les Grands-Prêtres des Hébreux, p. 357. 358. &c.

(*a*) C'est apparemment le mur qui séparoit les Prêtres de ceux qui venoient pour présenter leurs victimes à l'autel des holocaustes.

(*b*) Voyez 2. *Macc.* VII. 9. IX. 54. *Joseph. Antiq. l.* 12. *c.* 17.

ALEPH. C'est le nom de la premiére lettre de l'alphabet Hébreu, d'où l'on a formé l'*alpha* des Syriens & des Grecs. Ce nom signifie Chef, Prince, ou mille. On trouve quelques Pseaumes & quelques autres Ouvrages dans l'Ecriture, qui commencent par aleph, & dont les autres versets continuënt par les lettres suivantes de l'alphabet. Il n'y a dans cela aucun mystére : mais ces Piéces s'appellent acrostiches, parce que tous les vers qui les composent, commencent par une lettre de l'alphabet, selon l'ordre & l'arrangement qu'elles tiennent entre elles dans l'ordre grammatical. Ainsi dans le Pseaume *Beati immaculati in via*, les huit premiers vers commencent par *aleph*, les huit suivans par *beth* ; & ainsi des autres. Dans le Pseaume ex. *Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo*, ce vers commence par *aleph* ; ce qui suit, *in concilio justorum & congregatione*, commence par *beth*, & ainsi de suite. Dans les Lamentations de Jérémie, il y a deux Chapitres dont la premiére strophe seulement commence par aleph, la seconde par Beth ; & ainsi des autres. Le troisiéme Chapitre a trois vers de suite, qui commencent par *aleph* : puis trois autres qui commencent par *beth* ; & les Hébreux ne connoissoient point d'autres vers acrostyches que ceux-là.

Les Juifs se servent aujourd'hui de leurs lettres, pour marquer les chiffres. *Aleph* vaut un ; *beth* deux ; *gimel* trois : & ainsi des autres. Mais je ne vois pas qu'anciennement ils ayent eu le méme usage. Pour le reste, on peut consulter les Grammaires Hébraïques. On en a depuis peu imprimé une en François à Paris, chez Colombat, en faveur de ceux qui n'entendent pas le Latin. Pour les Latines, elles sont trés-communes. On peut consulter aussi ce que nous dirons ci-aprés sous les articles de *Langue Hébraïque*, de *Grammaire*, de *Points voyelles*, de *Lettres*, &c.

I. ALEXANDRE LE GRAND, fils & successeur de Philippe Roi de Macédoine, est désigné dans les prophéties de Daniel, (*c*) sous l'idée d'un léopard qui a quatre aîles, à cause de sa force & de la rapidité de ses conquêtes ; & sous la figure d'un bouc, (*d*) qui parcourt tout le monde avec tant de promtitude, qu'il ne touche point la terre ; & qui attaque un bélier ayant des cornes, le renverse & le foule aux pieds, sans que personne le puisse délivrer de sa puissance. Le bouc est Alexandre, & le bélier est Darius Condomanus, dernier Empereur des Perses successeurs de Cyrus. Dans la statuë qui fut représentée en songe à Nabu-

(*c*) *Dan.* VII. 6.

(*d*) *Dan* VIII. 4. 5. 6. 7.

chodonosor, (a) Aléxandre est figuré par le ventre d'airain, & ses successeurs par les cuisses de fer. Il étoit destiné de Dieu pour renverser la Monarchie des Perses dans l'Orient, & pour y établir celle des Grecs.

(a) *Dan.* 11. 39.

Aprés avoir rendu les derniers devoirs à son pere Philippe, (b) il fut choisi par les Grecs pour Général des troupes qu'ils devoient envoyer contre les Perses. Il passa en Asie à la tête de trente-quatre mille hommes, l'an du Monde 3670. avant J. C. 330. avant l'Ere vulg. 334. Il combattit contre les Généraux de Darius, & les vainquit dans les campagnes d'Adraste. Il assujettit presque toute l'Asie Mineure dans une seule campagne. Il vainquit ensuite Orobate, un des Généraux de Darius. Enfin Darius lui-même étant venu avec une armée de quatre cens mille hommes de pied, & de cent mille chevaux, il le défit (c) dans les défilez qui conduisent de la Syrie dans la Cilicie. Darius se sauva par la fuite; mais il abandonna son camp, son bagage, ses enfans, sa femme & sa mere.

(b) An du Monde 3668. avant J. C. 332. avant l'Ere vulg. 336.

(c) L'an du Monde 3672. avant J. C. 328. avant l'Ere vulg. 332.

Aprés avoir assujetti toute la Syrie, Alexandre vint à Tyr; & les Tyriens lui ayant refusé l'entrée de leur ville, il en forma le siége. Il écrivit en même-tems à Jaddus Grand-Sacrificateur des Juifs, qu'il eût à le reconnoître, & à lui rendre les mêmes obéïssances qu'il avoit jusques-là renduës au Roi de Perse: (d) mais Jaddus l'ayant refusé, sous prétexte qu'il avoit juré fidélité à Darius, Aléxandre résolut de marcher contre Jérusalem, dés qu'il auroit réduit la ville de Tyr. Ce siége dura long-tems, & coûta beaucoup de travaux à Aléxandre: mais enfin la ville fut prise & saccagée; & aussi-tôt il entra dans la Palestine, & la soumit à son obéïssance. Comme il s'avançoit contre Jérusalem, pour punir le Grand-Prêtre du refus qu'il avoit fait de lui obéïr, Jaddus craignant le ressentiment d'Aléxandre, eut recours à Dieu par des priéres & des sacrifices; & le Seigneur lui ordonna en songe d'ouvrir les portes au Conquérant, d'aller au-devant de lui à la tête de tout son peuple en habits blancs & avec des couronnes en tête, & accompagné des Prêtres avec leurs habits de cérémonies; de se revêtir lui-même de ses ornemens pontificaux, & de marcher en ordre comme pour recevoir Aléxandre en triomphe.

(d) An du Monde 3672. *Joseph. Antiq. l.* xi. *c. ultimo.*

Jaddus obéït; & Aléxandre ayant vû de loin venir à lui toute cette troupe, il fut touché de respect; & s'approchant du Grand-Prêtre, il le salüa le premier, adora Dieu, dont le Grand-Prêtre portoit le nom gravé sur une lame d'or, qui pendoit sur son front. En même-tems tout le peuple environna Aléxandre, & le salüa par de grandes acclamations. Les Rois de Syrie & tous les Officiers qui se trouvérent autour du Roi, ne pouvoient assez admirer la conduite d'Aléxandre; ils avoient peine à comprendre qu'il fût dans son bon sens: il n'y eut que Parménion qui osa prendre la liberté de lui demander familiérement pourquoi lui, à qui tous les peuples rendoient des soumissions, en se prosternant devant lui, s'étoit ainsi prosterné devant le Grand-Prêtre des Juifs. Mais Aléxandre lui répondit que ce n'étoit point au souverain Pontife des Juifs, mais à Dieu même qu'il avoit rendu ces respects: Car, ajoûta-t-il, comme j'étois encore en Macédoine, je vis le Dieu des Juifs, qui s'étant apparu à moi sous la même forme, & dans le même habit où j'ai vû ce Grand-Prêtre, m'encouragea, & me dit de ne rien craindre, & de faire promtement passer mon armée en Asie, me promettant toutes sortes d'heureux succés, & de me rendre maître sous sa conduite de l'Empire des Perses. C'est pourquoi aussi-tôt que j'ai apperçû cet habit, je me suis souvenu de la vision que j'eus alors, & j'ai compris que mes entreprises étoient favorisées de Dieu, & qu'il n'y avoit rien que je ne dûsse me promettre sous ses auspices. Ainsi j'espére de me voir bien-tôt maître de l'Empire des Perses, & de venir heureusement à bout de tous mes projets.

Aprés avoir dit ces paroles, il embrassa Jaddus, & fut conduit par les Prêtres dans la ville. Il monta au Temple, où il offrit des sacrifices au Seigneur, se conformant en toutes choses à ce qui lui étoit montré par les Prêtres, & laissant au Pontife l'honneur & les fonctions qui étoient réservées à sa dignité. On lui fit voir les prophéties de Daniel, où il étoit dit qu'un Prince Grec devoit détruire l'Empire des Perses. Il prit pour lui ce qui étoit marqué dans ce Prophéte, & se confirma de plus en plus dans la pensée que Dieu l'avoit choisi pour exécuter ce grand ouvrage.

Aprés cela il renvoya la multitude; & le lendemain les ayant assemblez, il leur dit de lui demander tout ce qu'ils voudroient. Le Grand-Prêtre ne lui demanda que la liberté de vivre selon leurs Loix sous son empire, & l'exemption du tribut toutes les septiémes années, parce que cette année les Juifs ne cultivent point leurs terres, & ne moissonnent point. Aléxandre leur accorda volontiers leur demande. Et comme ils le supplièrent d'accorder la même grace aux Juifs qui demeuroient au-delà de l'Euphrate, dans la Babylonie & dans la Médie, il leur promit de leur donner les mêmes priviléges, dés qu'il auroit fait la conquête de ces Provinces. Ensuite leur ayant fait entendre que si quelques-uns d'eux vouloient entrer dans ses troupes, il les y recevroit, plusieurs Juifs s'enrôlérent, & le suivirent.

Il sortit ainsi de Jérusalem, & alla visiter les autres villes de la Province: & comme on le recevoit par tout avec de grands témoignages de soumission & d'amitié, les Samaritains, qui demeuroient à Sichem, au pied du mont Garizim, & qui étoient des apostats de la Religion Juive, voyant qu'Aléxandre avoit traité les Juifs avec tant de bonté, résolurent de se dire aussi Juifs de Religion. Car telle étoit leur conduite ordinaire: lorsqu'ils voyoient les affaires des Juifs en bon état, ils se vantoient d'être de leur nation, & de descendre de Manassé & d'Ephraïm: mais lorsqu'ils croyoient qu'il étoit de leur intérêt de dire le contraire, ils ne manquoient pas de soutenir même avec ferment, qu'ils n'avoient aucun rapport avec la nation des Juifs.

Ils vinrent donc avec empressement, & avec de grandes démonstrations de joye, au-devant d'Aléxandre presque jusqu'au territoire de Jérusalem. Aléxandre loüa leur zéle; & les Sichémites le priérent de visiter aussi leur Temple, & d'honorer leur ville de sa présence. Il promit qu'il le feroit au retour: & comme ils lui demandoient qu'il leur accordât l'exemption du tribut pour la septiéme année, parce qu'ils ne travailloient & ne moissonnoient point cette

année-là, non plus que les Juifs, Aléxandre leur demanda s'ils étoient Juifs. Ils dirent qu'ils étoient Hébreux, & que les Phéniciens les appelloient Sichémites. Aléxandre répondit qu'il n'avoit accordé cette faveur qu'aux Juifs ; mais qu'au retour il s'informeroit plus exactement de cette affaire, & qu'il leur rendroit toute justice.

Nous ne nous étendons point ici à faire le récit des conquêtes d'Aléxandre ; elles sont étrangéres à nôtre sujet : nous dirons seulement qu'aprés avoir assujetti toute l'Asie & les Indes avec une rapidité & un bonheur incroyables, il revint à Babylone, où il se plongea dans tous les excés de la bonne-chére. Les Historiens racontent qu'ayant bû avec excés, il tomba malade, & mourut, *aprés avoir réduit toute la terre au silence en sa présence.* (a) Se sentant prés de sa fin, il appella les Grands de sa Cour, & leur déclara qu'il donnoit l'Empire *au plus digne de tous.* (b) Selon d'autres Historiens, (c) il avoit fait un testament, dans lequel il avoit réglé tout ce qui pouvoit concerner la succession de ses Etats. L'Auteur du premier Livre des Maccabées (d) dit qu'il partagea son Royaume à ses Généraux, pendant qu'il vivoit encore. Il est certain que l'Empire d'Aléxandre fut partagé entre les principaux Chefs de ses armées, & que l'Empire qu'il avoit fondé dans l'Asie, subsista plusieurs siécles aprés lui. Il mourut l'an du Monde 3681. avant J.C. 319. avant l'Ere vulgaire 323. âgé de trente-trois ans, ayant regné en tout douze ans ; sçavoir, six ans comme Roi de Macédoine, & six ans Monarque de l'Asie.

(a) 1. Macc. 1. 3.

(b) Justin. l. 12.
(c) Diodor. lib. xx. p. 774. Quint. Curt. l. x.

(d) 1. Macc. 1. 7.

(e) Lib. 2. c. 7. Le faux Joseph, ou *Joseph Ben Gorion*, (e) raconte qu'Aléxandre étant entré dans le Temple de Jérusalem, ainsi que nous l'avons raconté, le Grand-Prêtre lui fit voir les parvis, les trésors & toutes les beautez de ce saint lieu, & même le Saint des Saints, qui étoit la partie la plus sacrée & la plus intérieure du Temple ; qu'Aléxandre ayant admiré toutes ces choses, & en ayant béni le Seigneur, dit au Grand-Prêtre : Je veux laisser ici un monument de ma dévotion & de mon respect envers le Dieu que vous adorez : Je vais donner à des ouvriers une grande quantité d'or, afin qu'ils fassent ma figure de grandeur naturelle, & qu'on la place entre l'Autel des Holocaustes, & le Lieu saint. Mais le Grand-Prêtre lui repartit qu'il pouvoit faire un meilleur usage de la somme qu'il venoit de voüer au Seigneur, en la donnant aux Prêtres du Temple pour leur entretien, & aux peuples du Seigneur qui venoient pour l'adorer dans son Lieu saint ; & qu'à l'égard du monument dont il avoit parlé, il vouloit en ériger un plus excellent en son honneur. Et quel est donc ce monument, répliqua Aléxandre ? C'est, dit Jaddus, que tous les enfans des Prêtres qui naîtront cette année, tant dans Jérusalem, que dans toute la Judée, porteront le nom d'Aléxandre. Ce seront autant de monumens vivans, qui viendront tous les jours rappeller la mémoire de vôtre nom dans le Temple du Seigneur.

(f) Abraham Zacut. in Sepher Juchas. fol. 67. Gemar. Babylon. ad tit. Sanhed. c. 11.
(g) Exod. III. 22. Les Juifs (f) disent que les Egyptiens intentérent un jour procés aux Hébreux devant Aléxandre le Grand, pour les faire condamner à rendre les vases d'or & d'argent, que leurs Ancêtres avoient autrefois empruntez des Egyptiens au moment de leur sortie d'Egypte. (g) La cause fut plaidée devant Aléxandre ; & les Egyptiens firent valoir leur droit, autant qu'ils pûrent : mais lorsqu'ils eurent entendu les plaintes & les prétentions des Hébreux, quand ils oüirent que ceux-ci leur redemandoient le prix de leur liberté, opprimée injustement pendant plusieurs années ; le salaire de leurs travaux, continuez pendant si long-tems ; la satisfaction pour les mauvais traitemens qu'ils avoient soufferts de la part des Egyptiens, la vengeance du sang de leurs enfans mis à mort, & noyez ou exposez ; alors les Egyptiens se retirérent confus, & se désistérent de leurs demandes. (a) Mais je ne donne ce procés que comme une piéce de l'invention des Rabbins.

(a) *Vide si placet, Tertull. l. 2. contra Marcion. c. 20.*

Quelques-uns (b) ont crû que celui qui dit à Alexandre le Grand que les Dieux qui étoient adorez par les Payens, n'étoient que des hommes divinisez, étoit le Grand-Prêtre Jaddus : mais ce sentiment n'est qu'une conjecture sans fondement. Les Anciens (c) qui nous ont appris cette particularité d'Aléxandre, tirée d'une Lettre qu'il avoit écrite à sa mere, n'ont jamais dit que ce Prince l'eût apprise de Jaddus, mais d'un Grand-Prêtre des mystéres d'Egypte, nommé Léon.

(b) Voyez le Dictionnaire de M. Simon, sous le titre d'Alexandre.
(c) *Tertull. de Pallio, c. 3. Minutius Felix in Octavio. Cyprian. de vanitate Idolorum, c. 1. August. de Civit. Dei, l. 8. c. 5. & de Consensu Evang. l. 1. c. 23.*

II. Alexandre Balé's, ou *Bakas*, ainsi nommé à cause de *Bala* sa mere, fils naturel d'Antiochus Epiphanes, est surnommé dans les médailles *Theopator Evergétés*. Quelques Historiens lui contestent la qualité de fils même naturel d'Antiochus Epiphanes. Florus (d) l'appelle, *homme inconnu, & d'une origine incertaine.* Justin (e) dit que les ennemis de Démétrius Roi de Syrie, subornérent un jeune homme de la lie du peuple, qui se déclara fils & héritier d'Antiochus ; lequel ayant heureusement fait la guerre au Roi de Syrie, s'empara de son Royaume. Appien (f) dit nettement qu'il s'ingéra sans titre dans la famille des Séleucides ; & Athénée (g) avance qu'il étoit fils supposé d'Antiochus Epiphanes. Mais quoi qu'il en soit, le Senat Romain & les Juifs, aussi-bien que les Egyptiens & les Syriens, le reconnurent pour fils & héritier de ce Prince.

(d) *Flor. Epitome Livii, l. 52.*
(e) *Justin. l. 35.*
(f) *Appian. Syriac. p. 31.*
(g) *Athen. l. 5. c. 10.*

Héraclide de Bizance fut celui qui entreprit de placer Aléxandre Balés sur le trône de Syrie, & d'en faire descendre Démétrius, qui étoit son ennemi particulier. Il mena à Rome Aléxandre dont nous parlons, & Laodicé fille d'Antiochus Epiphanes. Il eut l'adresse de gagner plusieurs Senateurs par ses présens, & de leur persuader qu'Aléxandre étoit fils naturel d'Antiochus. Quand il crut que tout étoit assez bien disposé, il amena dans l'assemblée du Senat le jeune Aléxandre & sa prétenduë sœur Laodicé. Ils demandérent au Senat son assistance, pour pouvoir rentrer dans l'héritage de leur pere, & dans le Royaume de Syrie, que Démétrius avoit usurpé. Héraclide appuya leur demande par un long discours ; & encore que les plus sensez regardassent tout cela comme un jeu fait à plaisir, les Sénateurs qui étoient gagnez par Héraclide, & qui se trouvérent les plus forts par le nombre, l'emportérent ; & il fut résolu sur le champ, qu'Aléxandre & Laodicé pourroient rentrer dans les Etats de leur pere, & que le Senat & le peuple Romain les appuyeroient, & leur fourniroient du secours pour cet effet. (b) Aussi-tôt Héraclide se mit à lever des troupes ; & ayant conduit Aléxandre & Laodicé à Ephése, il se prépara tout de bon à faire la guerre à Démétrius.

(b) An du M. 3851. avant J. C. 149. avant l'Ere vulg. 153.

Aléxandre Balés passa en Syrie ; & d'abord

Ptolémaïde, qui étoit gardée par des troupes mécontentes de Démétrius, lui ouvrit les portes. Alors il écrivit à Jonathas Maccabée, pour l'engager à entrer dans son parti : (a) *Le Roi Alexandre, à son frere Jonathas ; salut. Nous avons appris que vous êtes un homme puissant, & digne de devenir nôtre ami. C'est pourquoi nous vous établissons aujourd'hui Grand-Prêtre de vôtre nation ; nous voulons que vous portiez la qualité d'ami du Roi, & que vous soyiez toûjours attaché à nos intérêts, & que vous conserviez une parfaite union avec nous.* Il lui envoya en même-tems une robbe de pourpre, & une couronne d'or. Jonathas embrassa donc le parti d'Alexandre, malgré les offres & les pressantes sollicitations de Démétrius Roi de Syrie. (b) Alors Alexandre ne songea plus qu'à aller attaquer Démétrius. (c) Les deux Rois donnérent la bataille, l'an du Monde 3853. L'aîle gauche de Démétrius força & mit en fuite l'aîle droite d'Alexandre, qui lui étoit opposée : mais l'aîle droite, où Démétrius commandoit en personne, fut obligée de reculer. Démétrius abandonné de ses gens, résista seul, & fit des prodiges de valeur. Enfin s'étant jetté malheureusement dans un bourbier, il tomba de cheval, & fut percé de fléches, combattant vaillamment jusqu'au dernier soupir.

(a) 1. *Macc.* x. 18. An du Monde 3851. avant J. C. 149. avant l'Ere vulg. 153.

(b) 1. *Macc.* x. 22. 23. *& seq.*

(c) 1. *Macc.* x. 48. 49.

Ainsi Alexandre Balés entra en pleine possession du Royaume de Syrie. (d) Alors il songea à se fortifier par l'alliance du Roi d'Egypte. Il lui demanda sa fille en mariage. Ptolemée Philométor la lui accorda. Les deux Rois se trouvérent à Ptolémaïde, où le mariage se conclut. (e) Jonathas Maccabée y fut invité par le Roi Alexandre. Il s'y rendit, & y parut avec grand éclat. Il apporta de grands présens à Alexandre, & y fut trés-bien reçû des deux Princes. Le Roi de Syrie le combla d'honneur, le fit revétir de pourpre, le mit au nombre de ses principaux amis, & le fit Grand-Ecuyer.

(d) An du Monde 3854. avant J. C. 146. avant l'Ere vulg. 150.

(e) 1. *Macc.* x. 51. *& seq.*

Il n'y avoit pas plus de deux ans qu'Alexandre Balés étoit sur le trône de Syrie, (f) lorsque Démétrius Nicator, fils aîné de Démétrius Soter, se mit à la téte de quelques troupes qu'il avoit reçûës de Lasthénes Crétois, & passa en Cilicie. Alexandre étoit alors en Phénicie. Dés qu'il en eut reçû la nouvelle, il se hâta de revenir à Antioche, pour mettre ordre à ses affaires avant l'arrivée de Démétrius.

(f) An du Monde 3856. avant J. C. 144. avant l'Ere vulg. 150.

Cependant Démétrius ayant donné à Apollonius le commandement général de ses troupes, (g) celui-ci vint défier Jonathas Maccabée au combat, avec des paroles pleines de hauteur. Jonathas & Simon son frere marchérent contre lui, & se rendirent prés de Joppé. La cavalerie ennemie aprés s'étre fort fatiguée pendant tout le jour, fut enfin mise en fuite par l'infanterie de Simon frere de Jonathas. Les deux freres prirent ensuite Azoth & Ascalon, & s'en retournérent à Jérusalem chargez de butin. Le Roi Alexandre ayant appris ces heureux succés, éleva Jonathas à de nouveaux honneurs, & lui envoya l'agrafe d'or, que l'on ne donnoit d'ordinaire qu'aux parens du Roi. Il lui donna de plus Accaron & son territoire, pour en joüir en propre.

(g) 1. *Macc.* x. 69. *& seq.*

Cependant Ptolemée Philométor beau-pere d'Alexandre Balés, songeoit à joindre le Royaume de Syrie à celui d'Egypte, & prenoit des mesures secrettes pour ruiner & Démétrius Nicator, & Alexandre Balés, afin de se rendre maître du Royaume qu'ils se disputoient l'un à l'autre. (a) Il leva donc une puissante armée ; & feignant d'aller au secours de son gendre, il entra en Syrie, fut reçu comme ami dans toutes les villes du pays ; puis s'en étant saisi, (b) il publia que Balés lui avoit dressé des embûches dans Ptolémaïde, & l'avoit voulu surprendre. Jonathas Maccabée le vint joindre prés de Joppé ; & quoique les habitans du pays fissent tout ce qu'ils purent pour le rendre odieux à Ptolemée, en lui montrant les tas de corps morts que Jonathas avoit tuez dans la guerre précédente, le Temple de Dagon qu'il avoit brûlé, & la ville d'Azoth qu'il avoit détruite ; toutefois le Roi le reçut avec beaucoup de marques de distinction ; & Jonathas l'ayant accompagné jusqu'au fleuve Eléuthére, au-delà de la Phénicie, il s'en revint à Jérusalem. (c)

(a) An du Monde 3858. avant J. C. 142. avant l'Ere vulg. 146.

(b) 1. *Macc.* xi. 1. 2. *& seq. Vide & Joseph. Antiq. l.* xiii. *c.* 5. *Diodor. l.* 32. *Justin. l.* 35. *&c.*

(c) 1. *Macc.* xi. 4. 5. 6. 7.

Ptolemée s'avança ainsi jusqu'à Antioche, sans trouver aucune résistance, monta sur le trône de Syrie, & mit sur sa téte les deux diadémes d'Egypte & de Syrie.

Balés qui s'étoit retiré dans la Cilicie, y amassa une nombreuse armée, marcha contre Ptolemée & contre Démétrius Nicator, qui s'étoient liguez contre lui, leur livra la bataille sur le fleuve Oenæparas, fut vaincu, & obligé de se sauver en Arabie avec cinq cens chevaux. Mais Zabdiel Prince des Arabes, lui fit couper la tête, & l'envoya à Ptolemée. C'est ce que dit l'Auteur du premier Livre des Maccabées. (d) Mais les autres Historiens (e) racontent que les Généraux d'Alexandre pensant à leurs intérêts & à leur sûreté, traitérent en particulier avec Démétrius, tuérent en trahison leur maître, & envoyérent sa tête à Ptolemée dans Antioche. Cela arriva l'an du Monde 3859. avant J.C. 141. avant l'Ere vulg. 145. Alexandre Balés laissa un fils fort jeune, nommé *Antiochus le Dieu*, que Tryphon éleva sur le trône de Syrie, (f) ainsi qu'on le verra sous le titre d'*Antiochus*.

(d) 1. *Macc.* xi. 17.

(e) *Polyb. excerptis Vales. p.* 194. *Diodor. l.* 32. *in Biblior. Photii.*

(f) 1. *Macc.* xi. 39.

III. ALEXANDRE JANNE'E, troisiéme fils de Jean Hircan. Jean Hircan avoit laissé trois fils, selon le quatriéme Livre des Maccabées, (g) ou même cinq, selon Joseph. (h) Il avoit une affection particuliére pour Antigone & Aristobule : mais il ne pouvoit souffrir Alexandre son troisiéme fils ; parce qu'il avoit eu un songe, qu'Alexandre regneroit aprés lui : ce qui l'affligea fort, dautant que selon l'ordre naturel, il ne pouvoit regner qu'aprés la mort de ses deux freres. L'événement justifia la vérité du songe. Antigone ne regna jamais, & Aristobule ne regna que fort peu de tems ; (i) de sorte qu'aprés sa mort, *Salomé*, ou Alexandra sa veuve, mit en liberté Alexandre, qu'Aristobule avoit tenu en prison depuis la mort de leur pere, (k) & l'établit Roi en sa place en 3899. avant J. C. 101. avant l'Ere vulg. 105. Dés qu'Alexandre fut monté sur le trône, il fit mourir un de ses freres, qui vouloit attenter à sa vie, & combla d'honneurs un autre de ses freres, nommé Absalom, qui content d'une condition privée, vécut dans la paix & dans l'éloignement des affaires.

(g) 4. *Macc.* vii.

(h) *Joseph. de bello, l.* 1. *c.* 3.

(i) Il avoit commencé à regner en 3898. qui est l'année de la mort d'Hircan, & il mourut en 3899. avant J. C. 101. avant l'Ere vulg. 105.

(k) *Joseph. Antiq. l.* 13. *c.* 20.

Alexandre étoit belliqueux & entreprenant. Aussi-tôt qu'il eut réglé les affaires de ses Etats, il marcha avec une armée contre Ptolémaïde. Ceux de la ville lui livrérent bataille ; mais il les repoussa, & les contraignit de se renfermer dans la place. Alexandre les y assiégea. Les assiégez

assiégez se voyant pressez, eurent recours à Ptolemée Lathure, qui ayant été chassé du Royaume d'Egypte par sa mere Cléopatre, demeuroit en l'Isle de Chypre. Lathure promit d'aller à leur secours, & équippa pour cela une grande flotte. Pendant ce tems-là Démænétus, qui avoit un trés-grand crédit dans Ptolémaïde, fit entendre aux bourgeois qu'il leur étoit bien plus avantageux de soutenir la guerre contre les Juifs, & d'en courir tous les risques, que de recevoir Ptolemée, & de se jetter par-là dans une servitude certaine & inévitable. Les habitans de Ptolémaïde se rendirent à ses raisons, & firent dire à Ptolemée qu'ils le remercioient de son secours.

Ptolemée Lathure étoit déja en mer, lorsqu'il reçut cette nouvelle. Il ne laissa pas de s'avancer jusqu'à *Sicaminum*, ville située vis-à-vis Ptolémaïde, où il mit à terre son armée, composée d'environ trente mille hommes, tant de cavalerie, que d'infanterie. Ceux de Ptolémaïde persistérent à ne vouloir pas le recevoir dans leur ville. Mais pendant ce tems, il lui vint des Députez de Gaze, & de la part de Zoïle Tyran de Dora & de la Tour de Straton, qui le prioient de venir à leur secours contre Alexandre Jannée Roi des Juifs, qui désoloit leurs campagnes.

Ptolemée fut ravi d'avoir cette occasion de faire une retraitte honorable de devant Ptolémaïde. Cependant Alexandre ne jugeant pas à propos de hazarder un combat contre Ptolemée, fit retirer ses troupes dans leurs quartiers, & sollicita sous main Cléopatre mere de Ptolemée, d'entrer dans son parti; feignant au dehors de vouloir bien vivre avec Ptolemée, & lui ayant même offert quatre cens talents, afin qu'il le délivrât de Zoïle, & qu'il lui abandonnât les champs que Zoïle possédoit dans le pays. Ptolemée ne fut pas long-tems sans s'appercevoir qu'Alexandre le jouïoit; c'est pourquoi il recommença la guerre contre lui plus fort qu'auparavant. (*a*)

(*a*) An du Monde 3900. avant J. C. 100. avant l'Ere vulg. 104.

Il attaqua & prit quelques places dans la Galilée. Alexandre marcha contre lui, lui livra la bataille assez prés d'Asophus, qui n'étoit pas loin du Jourdain. (*b*) Mais Ptolemée lui tua trente mille hommes, ou même cinquante mille, si l'on en croit Timagénes cité dans Joseph. Aprés cette victoire, Ptolemée ne trouva plus de résistance dans le pays. Il fit le dégât partout, & répandit la terreur de son nom dans toute la Province. Aprés cela sa mere Cléopatre craignant que tant de succés ne le rendissent trop puissant, équippa une grande flotte, (*c*) & envoya son fils Alexandre en Phénicie, où il fut fort bien reçu des peuples de ce pays, qui quittérent le parti de Ptolemée. Mais s'étant présenté devant Ptolémaïde, il fut obligé d'en faire le siége; & Cléopatre vint à son secours, pour presser la prise de la ville. (*d*)

(*b*) *Joseph. Antiq. l.* XIII. *c.* 20. 21.

(*c*) An du Monde 3901. avant J. C. 99. avant l'Ere vulg. 103.

(*d*) An du Monde 3902. avant J. C. 98. avant l'Ere vulg. 102.

Alexandre Jannée dans l'état où étoient ses affaires, ne crut pas pouvoir chercher du secours ailleurs qu'auprés de Cléopatre. Il se rendit avec de grands présens à son camp devant Ptolémaïde, & il y fut reçû comme un Prince malheureux, ennemi de Ptolemée, & qui n'avoit point d'autre ressource que la protection de la Reine. Quelques-uns des amis de Cléopatre avoient voulu lui persuader de se saisir de la Judée: mais Ananie un de ses Généraux, & qui étoit Juif de naissance, l'en dissuada, en lui remontrant non-seulement l'injustice & l'indignité de ce procédé, de dépoüiller ainsi un Prince allié, qui étoit venu se jetter entre ses bras; mais aussi qu'elle se rendroit odieuse à tous les Juifs du Monde, qui détesteroient une telle perfidie.

Cléopatre touchée de ces raisons, fit alliance avec Alexandre Jannée dans la ville de Scythopolis; & aussi-tôt Alexandre marcha avec des troupes dans la Célé-Syrie, où il prit la ville de Gadare, aprés un siége de dix mois, & ensuite Amathus, qui étoit une des meilleurs forteresses du pays, dans laquelle Théodore fils de Zénon avoit réfugié tout ce qu'il avoit de plus précieux. Ce Théodore étant venu à l'improviste fondre sur l'armée d'Alexandre, lui tua dix mille hommes, & pilla tout son bagage. (*a*)

(*a*) An du Monde 3903. avant J. C. 97. avant l'Ere vulg. 101.

Cette disgrace ne fut pas capable d'ébranler le courage de ce Prince. Il assiégea Raphia & Anthédon, villes situées sur la Méditerranée, & s'en rendit maître. De-là il marcha contre Gaze, (*b*) l'attaqua, & ravagea le pays d'alentour. Mais Apollodote qui commandoit dans la ville, ayant fait une sortie pendant la nuit, vint fondre sur le camp d'Alexandre, mit les Juifs en désordre, & eut tout l'avantage tandis que la nuit dura: mais dés qu'il fut jour, les Juifs s'étant reconnus; car ils croyoient d'abord que c'étoit Ptolemée Lathure qui étoit venu au secours de Gaze; ils reprirent courage, & tuérent prés de mille hommes des ennemis. Cependant ceux-ci ne rendirent point la place, & ils aimérent mieux s'exposer aux derniéres extrémitez, que de se soumettre au joug des Hébreux. Mais aprés une assez longue résistance, ayant perdu leur Chef Apollodote, la ville fut prise & saccagée, non pas toutefois sans une grande perte du côté des Juifs; car ceux de Gaze voyant qu'ils n'avoient aucun quartier à espérer, leur vendirent bien chérement leur vie. Alexandre revint à Jérusalem un an aprés qu'il eut commencé le siége de Gaze. (*c*)

(*b*) An du Monde 3906. avant J. C. 94. avant l'Ere vulg. 98.

(*c*) An du Monde 3907. avant J. C. 93. avant l'Ere vulg. 97.

Lorsqu'il fut de retour à Jérusalem, il n'y trouva pas la paix qu'il avoit lieu d'y espérer. Les Juifs se révoltérent contre lui; (*d*) & la Fête des Tabernacles étant venuë, comme il voulut sacrifier en qualité de Grand-Prêtre, suivant la coutume, le peuple assemblé dans le Temple, eut l'insolence de lui jetter des citrons; car c'est la coutume des Juifs durant cette Fête, de porter dans leurs mains, en signe de réjoüissance, des branches de palmiers & de citroniers chargées de leurs fruits. Ils joignirent les reproches aux insultes, & lui dirent qu'ayant été captif, il étoit indigne de monter au saint Autel, & d'offrir les sacrifices solemnels. Alexandre outré de ces insultes, fit main-basse sur les séditieux, & en tua environ six mille. Il fit ensuite bâtir autour de l'Autel & du Temple intérieur, une séparation de bois, afin d'empêcher que le peuple ne pût parvenir jusqu'à l'Autel où les Prêtres faisoient leurs fonctions. De plus pour se prémunir contre de pareilles entreprises de la part des Juifs, il prit à sa solde des gardes de Pisidie & de Cilicie; car comme il n'aimoit pas les Syriens, il n'en vouloit point à son service.

(*d*) *Joseph. Antiq. l.* XIII. *c.* 21.

Il porta ensuite (*e*) la guerre contre les Moabites & les Ammonites; & les ayant vaincus, il les obligea de lui payer tribut. Il attaqua aprés cela *Amathus*, cette même forteresse de-là le Jourdain, dont on a parlé plus haut, &

(*e*) On ne sçait pas au juste la datte de ces guerres. Elles arrivérent depuis l'an 3908. jusques vers l'an 3912.

la rasa, sans que Théodore fils de Zénon osât en venir aux mains avec lui. Dans une autre occasion, faisant la guerre à Obéda Roi des Arabes, il donna imprudemment dans une embuscade qu'on lui dressa, prés de Gadare, au-delà du Jourdain; & s'étant laissé enfermer par une troupe de chameaux dans des endroits escarpez, il eut toutes les peines du monde d'en sortir seul, & de regagner Jérusalem.

Il y trouva les Juifs plus animez que jamais contre lui, & il fut obligé pendant six ans de leur faire la guerre, & d'en tuer plus de cinquante mille. Les efforts qu'il fit pour se bien remettre avec eux, ne servirent qu'à les irriter encore davantage; en sorte que leur ayant un jour demandé ce qu'ils vouloient donc qu'il fit pour bien vivre avec eux, & pour acquérir leur bienveillance, ils lui répondirent tout d'une voix qu'il n'avoit qu'à se faire mourir; & en même-tems ils députérent vers Démétrius Eukérus Roi de Syrie, pour lui demander du secours contre leur Roi. (a)

(a) Démétrius Eukerus fut établi Roi de Damas en 3912. Ainsi ce ne fut que depuis cette année qu'il vint en Judée. (b) *Joseph. Antiq. l. 13. c. 22.*

Eukérus étant venu en Judée, (b) fit la jonction de son armée avec les sujets rebéles d'Alexandre, & vint se camper à Sichem. Alexandre marcha contre lui à la tête d'une armée de six mille deux cens hommes de troupes étrangéres, & de vingt mille Juifs, qui lui étoient demeurez fidéles. L'armée d'Eukérus étoit de trois mille chevaux, & de quarante mille hommes d'infanterie. Les deux Rois firent ce qu'ils pûrent pour s'affoiblir mutuellement: Eukérus, en débauchant les troupes étrangéres qu'Alexandre avoit à sa solde; & Alexandre, en détachant du parti d'Eukérus les Juifs qui s'étoient joints à son armée. Mais ni l'un ni l'autre n'ayant pû réussir dans leur dessein, ils furent obligez d'en venir à une bataille, où Eukérus eut tout l'avantage, toutes les troupes étrangéres d'Alexandre ayant été tellement défaites, qu'il n'en resta pas un seul; & ce Prince ayant été forcé de se sauver dans les montagnes.

Cette disgrace, qui sembloit devoir entiérement ruiner les affaires d'Alexandre Jannée, fut ce qui contribua le plus à les rétablir. Six mille Juifs touchez du malheur de leur Roi, vinrent se joindre à lui; & Démétrius content du premier avantage qu'il venoit de remporter, se retira en Syrie, & laissa les rebéles faire la guerre à leur Roi par leurs propres forces. Alexandre les battit en toutes rencontres; & enfin ayant renfermé les plus animez d'entre eux dans un lieu nommé Béthom, il les y força, les prit, & les mena à Jérusalem, où il en fit crucifier huit cens à ses yeux, pendant un grand festin qu'il faisoit à ses amis; & avant que ces malheureux fussent morts, il ordonna qu'on égorgeât en leur présence leurs femmes & leurs enfans. Cruauté inoüie & excessive, qui lui fit donner par les siens le nom de *Thracide*, c'est-à-dire, aussi cruel qu'un Thrace. Un corps de huit mille séditieux, qui tenoient encore la campagne, effrayé de cette exécution, se sauva dans des lieux forts d'assiette, & laissa le Roi en paix dans ses Etats.

(c) *Antiq. l. 13. c. 23.* Vers l'an 3917. ou 3918.

Antiochus surnommé Dionysius, (c) s'étant rendu maître du Royaume de Damas, résolut de faire irruption dans la Judée. Alexandre Jannée en étant informé, & ne voulant pas risquer un combat, fit faire de bons retranchemens depuis Antipatride jusqu'à Joppé, qui étoit le seul endroit par où l'on pouvoit pénétrer dans son pays; & ayant accompagné ces travaux d'un mur, avec des tours de bois d'espace en espace, dans l'étenduë de cent cinquante stades, il arrêta par-là Antiochus, & fit échoüer son entrepriſe. Et ce Prince ayant seulement brûlé les tours de bois, jugea à propos de s'en retourner, & de porter ses armes contre le Roi des Arabes, où il fut tué dans un combat.

Aprés sa mort, ceux de Damas déférérent la Royauté à Arétas, qui vint en Judée, attaqua Alexandre, & le vainquit prés d'Adida, dans la campagne nommé *Séphala*, à l'orient de Gaze & d'Anthédon. Aprés cela les deux Rois firent la paix sous certaines conditions. (a) Arétas s'en retourna à Damas, & Alexandre alla assiéger Dia, (b) ou Dium, dans l'Arabie, prés de Pella, dans la Décapole; (c) & l'ayant prise, il mena son armée à Essa, où Zénon avoit mis tout ce qu'il avoit de plus précieux. Il enveloppa la place d'un triple mur; & l'ayant prise, il marcha contre Gaulan & Séleucie. (d) Il s'en rendit maître, aussi-bien que de la vallée d'Antiochus & de la forteresse de Gamala. Il accusa de plusieurs crimes Démétrius, qui occupoit tous ces quartiers-là; & s'en étant mis en possession, il revint triomphant en Judée, aprés trois ans d'absence, qu'il avoit employez à ces expéditions. (e)

(a) An du Monde 3918. avant J. C. 81. avant l'Ere vulg. 85.
(b) An du Monde 3920. avant J. C. 80. avant l'Ere vulg. 84.
(c) *Plin. l. v. c. 17.*
(d) An du Monde 3921. avant J. C. 79. avant l'Ere vulg. 83.

Les Juifs le reçurent avec joye, à cause de tant d'heureux succés; & sous son regne, la domination des Hébreux s'étendit sur plusieurs villes, dont il fit la conquete. Aprés cela Alexandre tomba malade d'un excés de vin qu'il avoit fait; & ayant été pendant trois ans entiers travaillé d'une fiévre quarte, sans que cela l'empêchât de vaequer aux exercices militaires, il mourut (f) épuisé de force dans le pays de Gérasa, assiégeant le château de Ragaba, situé au-delà du Jourdain. Ragaba est apparemment la même qu'Argob de Basan, dont il est parlé dans Moyse. (g)

(e) An du Monde 3921. avant J. C. 77. avant l'Ere vulg. 81.
(f) An du Monde 3926. avant J. C. 74. avant l'Ere vulg. 78.
(g) *Deut. iii. 4. 13. 14.*

La Reine son épouse le voyant prés de sa fin, & prévoyant tout ce qu'elle avoit à craindre aprés sa mort de la part d'un peuple mutin & difficile à gouverner, ses enfans n'étant pas encore en âge de prendre la conduite des affaires; Alexandre lui dit que si elle vouloit regner en paix, elle cachât premiérement sa mort aux soldats, jusqu'aprés la prise de Ragaba; ensuite quand elle seroit de retour à Jérusalem, qu'elle donnât aux Pharisiens quelque autorité dans l'Etat, & quelque part dans le gouvernement; qu'elle fit venir les principaux d'entre eux, qu'elle leur montrât son corps mort, & qu'elle leur dît qu'ils pouvoient en user comme ils voudroient, & le traiter avec toute sorte d'indignitez, en vengeance de la maniére dont lui-même en avoit usé envers eux; qu'au reste elle ne vouloit rien faire ci-aprés dans le gouvernement que par leur conseil.

Il ajoüta: Si vous en usez de cette sorte, vous pouvez vous assûrer qu'ils me feront des funérailles trés-honorables, & que vous regnerez en paix, appuyée du crédit & de l'autorité qu'ils ont acquise parmi le peuple. Ayant dit ces mots, il expira, âgé de quarante-huit ans, aprés vingt-sept ans de regne, l'an du Monde 3926. avant J. C. 74. avant l'Ere vulgaire 78. Il laissa deux fils; Hircan & Aristobule, qui disputérent le Royaume & la souveraine Sacrificature jusqu'au tems d'Hérode le Grand, & qui par leur division, furent cause de la perte entiére

de leur famille, & de l'élévation d'Hérode.

IV. ALEXANDRE, fils d'Ariſtobule & d'Aléxandra, & petit-fils d'Aléxandre Jannée dont on vient de parler. Aprés que Pompée eut pris Jéruſalem ſur Ariſtobule, ce Prince avec Aléxandre & Antigone ſes fils, & deux de ſes filles, furent menez à Rome en captivité. Le jeune Aléxandre trouva moyen de ſe ſauver en chemin; & étant de retour en Judée, (a) il aſſembla une armée de dix mille hommes de pied, & de quinze cens chevaux, (b) avec leſquels il fit pluſieurs actions de valeur, & ſe ſaiſit des forteresſes d'Aléxandrion & de Machéronte, où il vouloit ſe fortifier. Mais Gabinius Général des troupes Romaines qui étoient dans le pays, ne lui en donna pas le loiſir. Il le chaſſa des montagnes, le battit prés de Jéruſalem, lui tua trois mille hommes, & fit grand nombre de priſonniers. Aprés cela Gabinius vint aſſiéger la forteresſe d'Aléxandrion, où Aléxandra mere d'Aléxandre, étoit en perſonne. Elle ſortit de ce château, & fit l'accommodement d'Aléxandre ſon fils avec Gabinius, à condition qu'Aléxandre rendroit les châteaux d'Aléxandrion, d'Hircanium & de Machéronte, que Gabinius démolit, l'an du Monde 3947.

(a) An de Monde 3947. avant J. C. 53. avant l'Ere vulg. 57.
(b) Antiq. lib. 14. c. 10.

Le jeune Aléxandre fut encore battu prés du mont Thabor, dans un combat, où il perdit dix mille hommes. (c) Enfin aprés pluſieurs actions, où il eut toujours du deſſous, il tomba entre les mains de Scipion, qui le fit paroître devant ſon tribunal à Antioche, & le condamna à avoir la tête tranchée, (d) l'an du Monde 3955. avant J. C. 45. avant l'Ere vulg. 49.

(c) An du Monde 3949. Vide Joſeph. lib. 14. Antiq. c. 11.
(d) Joſeph. Antiq. l. 14. c. 13.

V. ALEXANDRE, fils de Jaſon, fut envoyé à Rome pour renouveller l'alliance & l'amitié entre les Romains & les Juifs. Il eſt dénommé dans le Decret du Sénat adreſſé aux Juifs, ſous l'an neuviéme du Pontificat d'Hircan, (e) du Monde 3935. avant J. C. 65. avant l'Ere vulgaire 69.

(e) Antiq. l. 14. c. 16.

VI. ALEXANDRE, fils de Théodore, fut envoyé à Rome par Hircan, pour renouveller l'alliance avec le Sénat. (f) Son nom ſe trouve dans le Décret du Sénat adreſſé aux Magiſtrats d'Epheſe, donné ſous le Conſulat de Dolabella, par lequel il eſt déclaré que l'on ne forcera point les Juifs à aller à la guerre, à cauſe qu'ils ne peuvent porter les armes le jour du Sabbat, & qu'à la ſuite des armées, ils ne peuvent pas toûjours avoir la nourriture qui leur eſt permiſe par leur Loi.

(f) Antiq. l. 14. c. 17.

VII. ALEXANDRE, fils d'Hérode le Grand & de Mariamne. On ne peut guéres ſéparer ſon hiſtoire de celle d'Ariſtobule ſon frere, & le compagnon de toutes ſes diſgraces. Ces deux Princes étoient les mieux faits de leur tems. Aprés la mort funeſte de leur mere Mariamne, Hérode les envoya à Rome, pour y être élevez auprés d'Auguſte, dans tous les exercices convenables à leur qualité. (g) Auguſte leur fit l'honneur de leur accorder un appartement dans ſon palais, voulant donner à Hérode leur pere cette marque de ſon eſtime & de ſa conſidération. (h) Quelque tems aprés, (i) Hérode fit un voyage à Rome, pour faire ſa cour à Auguſte, (k) & pour ramener ſes deux fils Aléxandre & Ariſtobule, qui étoient aſſez inſtruits de tout ce qui convenoit à leur condition. Les peuples les reçurent dans la Judée avec une joye & une faveur toutes extraordinaires, tant à cauſe de leur extréme beauté, qu'en conſidération du ſang des Aſmonéens, dont ces Princes étoient ſortis par leur mere. Mais Salomé ſœur d'Hérode, qui avoit été la principale cauſe de la mort de Mariamne, craignant que ſi jamais ils avoient l'autorité en main, ils ne lui fiſſent reſſentir les effets de leur reſſentiment, réſolut de les perdre par ſes calomnies dans l'eſprit d'Hérode.

(g) An du Monde 3982. avant J. C. 18. avant l'Ere vulg. 22.
(h) Joſeph. Antiq. l. 15. c. 13.
(i) An du 3988. avant J. C. 12. avant l'Ere vulg. 16.
(k) Antiq. Lib. 16. c. 1.

Elle s'y prit avec adreſſe, de peur d'être reconnuë; & d'abord elle ne fit rien connoître de ſa mauvaiſe volonté. Hérode les voyant en âge, leur donna des femmes: (a) à Aléxandre, Glaphyre fille d'Archélaüs Roi de Cappadoce; & à Ariſtobule, Bérénice fille de Salomé. Phéroras frere du Roi, & Salomé ayant complotté la perte de ces deux jeunes Princes, obſervoient tous leurs diſcours, & leur fourniſſoient eux-mêmes ſouvent l'occaſion de s'expliquer avec vivacité ſur la maniére dont Hérode avoit fait mourir leur mere Mariamne. (b) Tout ce qu'ils diſoient, étoit d'abord rapporté au Roi dans des termes odieux & envenimez. Hérode qui ne pouvoit ſe défier de ſon frere & de ſa ſœur, & qui connoiſſoit l'humeur de ſes fils, ajoûta aiſément foi à ce qu'on lui rapportoit, qu'Aléxandre & Ariſtobule diſoient tout haut qu'ils vengeroient un jour la mort de leur mere. Pour réprimer leur hauteur, il fit venir à la Cour Antipater ſon fils aîné, qu'il avoit eu d'une nommée Doris, & qu'il faiſoit élever éloigné de Jéruſalem; parce que la condition de ſa mere étoit fort inférieure à celle de Mariamne. Il crut qu'en faiſant ſentir à Ariſtobule & à Aléxandre qu'il pouvoit mettre un de leurs freres au-deſſus d'eux, il les rendroit plus traitables & plus circonſpects: mais il en arriva tout le contraire. La préſence d'Antipater ne fit qu'aigrir les deux jeunes Princes.

(a) Antiq. l. 16. c. 2.
(b) Antiq. l. 16. c. 6. An du M. 3976. avant J.C. 24. avant l'Ere vulg. 28.

Herode ayant donné ſa confiance à Antipater, ne ſe défioit point de ce qu'il lui diſoit contre ſes deux freres; parce qu'il ſçavoit ſi bien déguiſer ſes ſentimens, qu'il ſembloit les excuſer & les plaindre, lorſqu'il formoit contre eux les plus atroces accuſations. Enfin Hérode s'aliéna de ſes deux fils à un point, qu'il les mena à Rome, (c) pour les y accuſer devant Auguſte (d) d'avoir voulu attenter à ſa vie. Les jeunes Princes ſe défendirent ſi bien, & touchérent tellement tous les aſſiſtans par leurs larmes, qu'Auguſte les réconcilia avec leur pere, & les renvoya en Judée, parfaitement unis en apparence avec Antipater, qui revint avec eux, & qui témoigna être fort content de les voir rentrez dans les bonnes graces d'Hérode. Lorſque ce Prince fut de retour en Judée, il aſſembla le peuple dans le Temple, & déclara publiquement que ſes fils regneroient aprés lui; premiérement Antipater, & enſuite Aléxandre & Ariſtobule.

(c) An du Monde 3993. avant J. C. 7. avant l'Ere vulg. 11.
(d) Antiq. l. 16. c. 7. 8.

Cette déclaration irrita de plus en plus les deux freres: ils éclattérent en plaintes & en murmures. Leurs diſcours furent auſſi-tôt rapportez à Hérode; & Phéroras, Salomé & Antipater ne négligeoient rien pour l'aigrir contre ſes fils. Phéroras vint un jour dire à Aléxandre qu'il avoit appris de Salomé ſa ſœur, que le Roi Hérode bruloit d'une ardente paſſion pour Glaphyre ſon épouſe. Aléxandre ne put ſe contenir, (e) & alla déclarer à Hérode même ce que Phéroras lui avoit dit. Hérode en fut étrangement irrité contre Phéroras, & lui fit de grands reproches d'une accuſation ſi noire. Phé-

(e) Antiq. l. 16. c. 11.

roras rejetta ce crime sur Salomé. Salomé qui étoit presente, s'en défendit avec véhémence, & cria bien haut à l'imposture. Enfin le Roi las de leurs criailleries, les fit sortir de sa présence, & loüa fort la modération de son fils, de lui avoir découvert une chose qui devoit lui être si sensible.

Hérode avoit trois eunuques ausquels il se fioit beaucoup, & qu'il employoit même à des affaires sérieuses & importantes. On les accusa de s'être laissez gagner par Alexandre pour une grande somme d'argent. Le Roi les fit appliquer à la question, & la force des tourmens les força d'avoüer qu'ils avoient été souvent sollicitez par Alexandre & Aristobule d'abandonner Herode, comme un homme qui étoit désormais inutile, & qui cherchoit en vain à déguiser son âge par artifice, en se faisant peindre la barbe & les cheveux; qu'ils feroient bien mieux de s'attacher à eux, puisqu'ils devoient bien-tôt monter sur le trône, même malgré leur pere, & se trouver en état de leur procurer les premieres Charges de l'Etat. Que tout étoit disposé en leur faveur, que leurs amis, & ceux de leur parti étoient prêts de tout entreprendre pour défendre le droit incontestable qu'ils avoient à la Couronne. Il n'en fallut pas davantage pour jetter Hérode dans d'étranges inquiétudes, & pour lui rendre suspectes toutes les personnes de sa Cour. Il fit arreter & mettre à la question tous ceux qu'on sçavoit être amis particuliers d'Alexandre. La plupart mouroient dans les tourmens sans rien déclarer, parce qu'ils n'avoient rien à dire.

Toutefois il y en eut un qui vaincu par la douleur, avoüa qu'il avoit souvent oüi dire à Alexandre, lorsqu'on le loüoit de la grandeur de sa taille, ou de son habileté à tirer de l'arc, qu'il lui seroit plus avantageux d'être d'une taille moins riche, & d'avoir moins d'adresse à la chasse, puisque le Roi son pere regardoit dans lui ces qualitez avec jalousie; & qu'à la promenade, il étoit obligé de s'accourcir exprés auprés de lui, pour ne pas paroître plus grand; & qu'à la chasse, il n'osoit tirer droit, de peur que le Roi ne se formalisât, si en sa présence on loüoit son fils de son adresse à tirer. Pendant le relâche que l'on donna au patient dans sa torture, il ajoûta que les deux freres avoient conspiré de dresser des piéges à leur pere à la chasse, & étoient résolus, s'il venoit à mourir, d'aller à Rome en toute diligence, pour demander le Royaume à Auguste. On produisit aussi des lettres d'Alexandre à Aristobule, dans lesquelles il se plaignoit qu'Hérode eût donné à Antipater des champs qui rapportoient deux cens talens, ou quatre cens quatre-vingt mille livres de nôtre monnoye par an.

Hérode crut que cela suffisoit pour faire arrêter Alexandre, & pour faire donner la question à ses principaux amis. Plusieurs moururent dans les tourmens sans rien dire, & toute sa Cour étoit pleine de troubles, de terreurs, & d'inquiétudes. Un de ceux qu'on tourmentoit, dit qu'Alexandre avoit écrit à ses amis, afin qu'ils disposassent l'Empereur à le mander à Rome, & qu'il avoit des avis importans à lui donner contre son pere, qui avoit préferé l'amitié de Mitridate Roi des Parthes, à l'alliance des Romains. Il ajoûta que ce jeune Prince avoit du poison tout prêt à Ascalon, pour s'en servir contre son pere. On fit inutilement chercher ce poison; on n'en put jamais trouver.

Alexandre ne se laissa point abattre par cette tempête. Non-seulement il ne nia point ce qu'on avoit extorqué de ses amis par la force des tourmens, mais il l'avoüa sans difficulté, soit qu'il voulût confondre la crédulité, & les défiances de son pere, ou jetter toute la Cour dans des embarras d'où elle ne pourroit se tirer. Il fit présenter au Roi quatre Ecrits, dans lesquels il lui disoit qu'il étoit inutile de tourmenter tant de gens à son occasion; qu'il étoit vrai qu'il lui avoit dressé des embûches, & que les premiers de la Cour étoient ses complices: il nomma en particulier Phéroras, & ses plus intimes amis; il ajoûta que Salomé l'étoit venuë trouver secretement la nuit, & s'étoit couchée malgré lui dans son lit. Que toute la Cour ne respiroit qu'aprés le moment de se voir délivrée de la gêne, où il les tenoit par ses cruautez, & ses inquiétudes continuelles.

Cependant Archélaüs Roi de Cappadoce, beau-pere d'Alexandre, (a) étant informé de tout ce qui se passoit à la Cour d'Hérode, vint à Jérusalem, pour tâcher de reconcilier son gendre avec Hérode. (b) Il feignit d'abord d'entrer en colére contre Alexandre, il blâma fort sa conduite, & donna de grandes loüanges à celle du Roi; il dit qu'il étoit prêt de rompre le mariage d'Alexandre avec Glaphyra sa fille, s'il pouvoit découvrir qu'elle eût eu part aux mauvais desseins de son mari. Hérode voyant Archélaüs entrer si vivement dans sa passion, commença à se radoucir, & à reprendre des sentimens de pere envers son fils. En sorte qu'il fut le premier à excuser son fils, & à prier Archélaüs de ne pas porter les choses à l'extrémité; & de ne pas rompre le mariage de sa fille avec Alexandre.

(a) *Antiq. l. 16. c. 11.*

(b) An du Monde 3996. avant J. C. 4. avant l'Ere vulg. 8.

Alors Archélaüs commença à disculper le jeune Prince, & à rejetter la faute de tout cela sur d'autres, & principalement sur Phéroras frere du Roi Hérode, qui fut contraint de lui avoüer qu'il étoit la cause de tout le mal. Ainsi Alexandre rentra dans les bonnes graces du Roi son pere, par un trait de la prudence d'Archélaüs. Le même Archélaüs réconcilia ensuite Phéroras avec Hérode, & rétablit ainsi la paix dans toute la Cour.

Ce calme ne fut pas de longue durée. Un certain Eurycles Lacédémonien, s'étant insinué dans les bonnes graces d'Hérode, (c) gagna aussi la confiance d'Alexandre; en sorte que ce jeune Prince lui ouvroit librement son cœur sur les mécontentemens qu'il prétendoit avoir de son pere. (d) Eurycles rapportoit tout au Roi, qui commença de nouveau à concevoir de violens soupçons contre les Princes ses fils, à les observer, à écouter tout ce que l'on disoit contre eux. Alexandre ayant reçu parmi ses gardes deux hommes qu'Hérode avoit chassez de son service, le Roi en prit défiance, & leur fit donner la question. Ils confessérent qu'Alexandre les avoit sollicité à tuër le Roi à la chasse, en faisant semblant de tirer une bête; & qu'on leur avoit dit qu'on sçauroit les mettre à couvert, en disant que le Roi s'étoit percé de ses propres armes, étant tombé de cheval. Ils déclarérent aussi qu'il y avoit de l'or caché dans l'écurie d'Alexandre.

(c) An du Monde 3998. avant J. C. 2. avant l'Ere vulg. 6.

(d) *Joseph. Antiq. l. 16. c. 16.*

On arrêta aprés cela le Gouverneur du château d'Alexandrion; on l'accusa d'avoir promis à Alexandre, & à Aristobule de les recevoir

dans sa forteresse, & de leur livrer l'argent du trésor royal qui y étoit. Le Gouverneur souffrit fortement la question, & soutint que rien n'étoit plus faux que cette accusation. Mais son fils s'avançant, avoüa tout ce qu'on voulut; il produisit même des lettres d'Alexandre, qui portoient: Aussi-tôt que nous aurons exécuté ce que nous avons résolu, nous irons chez vous. Ainsi songez à nous recevoir dans vôtre forteresse, comme vous nous l'avez promis. Hérode ayant vû ces lettres, ne douta plus que ses fils ne lui eussent dressé des embuches. Alexandre soutenoit qu'il n'avoit jamais écrit ces lettres, mais que c'étoit Diophante, qui avoit contrefait son caractère. Hérode étoit alors à Jéricho, & ayant produit devant l'assemblée du peuple ceux que la violence des tourmens avoit forcez d'accuser ses fils, le peuple les lapida, & en auroit fait autant à Alexandre, & à Aristobule, si le Roi ne les en eût fait empêcher par Phéroras & par Ptolemée.

Hérode ayant mis les deux Princes dans deux prisons différentes, leur commanda de mettre en écrit toute leur conspiration contre lui. Alexandre & Aristobule écrivirent qu'à la vérité ils avoient eu envie de se retirer auprés du Roi de Cappadoce, mais qu'ils n'avoient en aucune maniére conspiré contre sa vie. (*a*) Qu'ils auroient fort désiré que l'on examinât de plus prés Tyrannus l'un de ses accusateurs, que le peuple de Jéricho, poussé par les émissaires d'Antipater, avoit lapidé. Le Roi fit conduire Alexandre, lié comme il étoit, à la Princesse Glaphyra son épouse, pour sçavoir d'elle si elle n'étoit pas complice des mauvais desseins de son fils. La vûë de son mari dans un état si triste, lui fit jetter des cris amères, & verser un torrent de larmes: elle protesta qu'elle n'étoit coupable de rien; mais qu'il étoit vrai que pour se délivrer des peines qu'on leur faisoit, elle avoit résolu de se retirer avec son mari auprés du Roi son pere en Cappadoce, & de là de s'en aller à Rome. Hérode écrivit à Archelaüs, pour se plaindre de ce qu'il fut entré dans le complot de ses fils, sans l'en avertir; & en même-tems il écrivit aussi à Auguste, pour accuser ses fils d'avoir conspiré contre sa vie, & d'avoir voulu s'enfuir de ses Etats.

(*a*) An du Monde 3998. avant J. C. 2. avant l'Ere vulg. 6.

Auguste répondit que si ses fils étoient convaincus d'avoir attenté à sa vie, il pouvoit les punir comme parricides: mais s'ils ne se trouvoient coupables que d'avoir voulu se retirer, de les traiter plus doucement: Qu'ainsi il étoit d'avis qu'il assemblât à Bérythe en Phénicie, un Conseil, composé de ses amis, & d'Archélaüs Roi de Cappadoce; afin de délibérer avec eux sur ce qu'il auroit à faire à l'égard de ses fils. Hérode convoqua donc à Bérythe tous ceux de ses amis qu'il jugea à propos: (*b*) mais il n'y voulut pas faire venir Archélaüs, ni les deux Princes Alexandre & Aristobule. Il les laissa à Platane, village des Sidoniens, prés Bérythe, afin qu'ils fussent à portée, s'il étoit nécessaire de les faire comparoir.

(*b*) *Antiq. l. 16. c. 17.*

Hérode vint dans l'assemblée, qui étoit de cent cinquante personnes, & commença à accuser lui-même ses fils d'une maniére pleine d'emportement & de véhémence; & aprés avoir parlé dans des termes qui convenoient peu à un pere, il dit que non-seulement Auguste l'avoit rendu maître de la destinée de ses fils; mais que les Loix mêmes des Juifs vouloient que si un fils étoit accusé par ses parens, & que ceux-ci lui missent la main sur la tête, tous les assistans devoient l'accabler de pierres, & le faire mourir. (*a*) Il ajoûta que quoiqu'il pût traiter ainsi ses fils, aprés les crimes dont ils étoient convaincus, il vouloit bien toutefois prendre leur avis, & qu'il s'attendoit qu'ils se joindroient à lui, pour donner à la posterité un exemple de la juste sévérité, que l'on doit exercer envers des enfans inhumains & dénaturez.

(*a*) Voyez *Deut.* xxi. 18. 19. 20.

Saturnin, homme Consulaire, qui étoit à la tête de l'assemblée, fut d'avis qu'il falloit punir Alexandre & Aristobule; mais non pas du dernier supplice. Ses trois fils, qui étoient présens, furent de même sentiment: mais Volumnius prononça qu'ils étoient dignes de mort; & le plus grand nombre des assistans suivit son avis: de maniére que leur mort fut concluë à la pluralité des suffrages. Hérode amena donc ses fils à Tyr; & Nicolas de Damas y étant arrivé de Rome, le Roi lui demanda ce que ses amis pensoient de ses fils. Nicolas lui répondit que la plupart étoient de sentiment qu'il falloit les mettre en prison, en attendant qu'il pût prendre plus à loisir une derniére résolution. Hérode fut long-tems pensif, & se résolut enfin de mener ses fils à Césarée.

Toute la ville étoit dans l'attente du parti que le Roi prendroit. Chacun plaignoit les deux Princes; mais personne n'osoit s'en expliquer, de peur d'encourir la colére du Roi. Un ancien soldat d'Hérode, qui avoit un fils nommé Tyron, de même âge qu'Alexandre, ayant osé prendre la liberté de faire là-dessus au Roi quelques remontrances un peu fortes, & lui ayant dit que les Officiers & les soldats, & le peuple même étoient émûs de compassion pour ces jeunes Princes, & plaignoient leur triste sort, le Roi perdant patience, fit arrêter & le soldat, & son fils, & tous les autres qu'il lui avoit nommez; & ayant fait donner la question à cet ancien soldat & à son fils, celui-ci déclara qu'il avoit formé la résolution de tuer le Roi, & de s'exposer pour l'amour d'Alexandre, à toute sorte de supplices. Alors le Roi ne pensa plus qu'à exécuter le projet qu'il avoit formé de faire mourir ses fils. Il les envoya à Sébaste, autrement Samarie, & les y fit étrangler. Leurs corps furent portez au château d'Alexandrion, où la plûpart de leurs Ancêtres du côté de leur mere, avoient eu leur sépulture. Ainsi moururent Alexandre & Aristobule fils d'Hérode le Grand & de Mariamne, l'an du Monde 3999. un an avant la naissance de J. C. & quatre ans avant l'Ere vulgaire.

Joseph raconte que Glaphyra femme d'Alexandre, ayant été renvoyée par Hérode à Archélaüs son pere, épousa en secondes nôces *Juba* Roi de Mauritanie, & qu'ensuite elle épousa *Archélaüs* frere d'Alexandre son premier mari. Celui-ci apparut une nuit à Glaphyra, & lui reprocha le peu d'amour qu'elle avoit pour lui, & de ce que ne s'étant pas contentée d'un second mariage, elle en avoit contracté un troisiéme, en épousant Archélaüs son frere. *C'est pourquoi*, ajoûta-t-il, *je veux vous montrer que mon affection est plus constante que la vôtre, & pour preuve que je ne vous ai point oubliée, dans cinq jours je vous retirerai à moi, & je vous délivrerai de l'infamie où vous vivez.* En effet Glaphyra mourut au bout de cinq jours. (*b*)

(*b*) *Joseph. Antiq. l. 17. c. 5.*

VIII. Alexandre, imposteur Juif de

la ville de Sidon, qui reſſembloit tellement à Aléxandre fils de Mariamne & d'Hérode, dont on vient de parler, que tous ceux qui l'avoient connu, étoient perſuadez que c'étoit lui-méme. (a) Il publioit que ſon frere Ariſtobule & lui avoient été ſouſtraits à la mort, par le bienfait d'un ami, qui en avoit ſuppoſé d'autres à leur place, lorſqu'on voulut leur ôter la vie. Il vint dans l'Iſle de Créte, où tous les Juifs le reconnurent pour le fils d'Hérode, & lui fournirent méme de l'argent, pour ſe mettre en équipage, & pour faire le voyage de Rome. Il arriva à Pouzoles, où les Juifs le reçurent avec honneur. Les amis d'Hérode, & ceux qui avoient connu Aléxandre le plus particuliérement, ſe laiſsérent prendre à la grande reſſemblance qu'il avoit avec lui : en ſorte que les Juifs mémes de Rome venoient en foule au-devant de lui. Il entra dans la ville avec un train de Roi.

(a) *Antiq. l. 17. c. 14.*

Auguſte fut le ſeul qui ne s'y méprit pas. Il reconnut à l'air de cet homme, & à ſes mains endurcies au travail, que c'étoit un impoſteur. Il lui demanda d'abord ce qu'étoit devenu Ariſtobule ſon frere, & pourquoi il n'étoit pas venu à Rome, pour partager ſa bonne ou ſa mauvaiſe fortune. Il lui répondit qu'il étoit dans l'Iſle de Cypre ; parce qu'ils n'avoient pas voulu tous deux s'expoſer aux dangers de la mer, & afin que s'il arrivoit un malheur à l'un d'eux, au moins l'autre fut conſervé. Auguſte prenant un air plus ſérieux, tira à part ce jeune homme, & lui dit : Si vous voulez me déclarer la vérité, je vous promets de vous renvoyer ſans vous ôter la vie. Dites-moi qui vous étes, & qui vous a engagé à feindre cela ; car vous n'étes pas d'un âge à former de vous-méme une telle intrigue. Le jeune homme ne pouvant plus ſoutenir le menſonge devant l'Empereur, lui avoüa toute la fourbe ; & Auguſte pour tenir la parole qu'il lui avoit donnée, l'envoya aux galeres, parce qu'il étoit corpulent & robuſte, & fit mourir celui qui l'avoit engagé dans cette feinte. Ceci arriva quelque tems aprés la mort d'Hérode, l'an du Monde 4001. de J. C. 1. trois ans avant l'Ere vulgaire.

IX. ALEXANDRE, fils de Phazaël & de Salampſo ſœur d'Hérode. *Joſeph. Antiq. l. 17. c. 7. p. 628. a.*

X. ALEXANDRE, fils d'Aléxandre fils d'Hérode, & de Glaphyra fille du Roi de Cappadoce. *Joſeph. Antiq. l. 17. c. 17. p. 628. E.*

XI. ALEXANDRE, fils de Tigrane, & petit-fils d'Aléxandre, mis à mort par Hérode. Il épouſa Jotapé fille d'Antiochus Roi de Comagéne. *Joſeph. Antiq. l. 17. c. 1.*

XII. ALEXANDRE, Juif de Cyréne, fut accuſé par les Sicaires ou Aſſaſſins, par-devant Catule Gouverneur de cette Province, qui le fit mourir, (b) vers l'an de J. C. 73.

(b) *Joſeph. de Bello, l. 7. c.*

XIII. ALEXANDRE, fils de Simon le Cyrénéen, & frere de Rufus, qui aida nôtre Sauveur à porter ſa croix, en allant au Calvaire. *Marc.* XV. 21.

XIV. ALEXANDRE LYSIMAQUE, Alabarque d'Aléxandrie, frere de Philon le Juif. On croit que ce fut lui qui ſe trouva avec les Prêtres, lorſque les Apôtres furent amenez devant le Sénat, pour rendre compte de leur doctrine & de leur conduite. (c) Cet Aléxandre étoit le plus riche des Juifs de ſon tems. Il fit de riches préſens au Temple, & fut pere de Tibére Aléxandre, qui quitta la Religion des Juifs, pour ſe faire Payen. (a) Aléxandre Lyſimaque avoit eu le maniement des affaires de l'Impératrice Antonia. Caligula le fit mettre en priſon, d'où il ne ſortit que ſous l'empire de Claude ſucceſſeur de Caligula. (b)

(c) *Act. IV. 6. An de J. C. 34.*

(a) *Joſeph. Antiq. l. 20. c. 3.*

(b) *Antiq. l. 19. c. 4.*

XV. ALEXANDRE, Juif d'Ephéſe, qui ſe préſenta à la populace mutinée contre ſaint Paul, pour eſſayer de l'appaiſer. (c) Mais lorſqu'il parut dans l'aſſemblée, & qu'on eut reconnu qu'il étoit Juif, les Ephéſiens commencérent à crier encore plus fort : Vive la grande Diane d'Ephéſe. On ne ſçait ſi cet Aléxandre étoit pour, ou contre ſaint Paul ; s'il étoit ſimple Juif, ou Juif converti au Chriſtianiſme.

(c) *Act. XIX. 33. An de J. C. 57.*

XVI. ALEXANDRE, ouvrier en cuivre, dont parle ſaint Paul à Timothée. (d) Le ſaint Apôtre l'excommunia avec Hyménée, parce qu'ils avoient blaſphémé contre la vérité.

(d) *1. Tim. 1. 19. 20.*

I. ALEXANDRA, autrement *Salomé* ; (car *Salomé* en Hébreu, (e) ſignifie à peu prés la méme choſe qu'*Aléxandra* en Grec ; & tout de méme *Aléxandra* eſt en Grec le méme que *Salomé* en Hébreu. Dans les derniers tems de la République des Hébreux, preſque tous les Juifs avoient deux noms ; l'un Grec, & l'autre Hébreu ou Syriaque.) *Aléxandra* fut premiérement femme d'Ariſtobule, ſurnommé *Philellen*, ou ami des Grecs, duquel elle n'eut point d'enfans. Elle épouſa enſuite Aléxandre Jannée frere d'Ariſtobule ſon premier mari, & dont on a parlé au long ci-devant, ſous l'article d'*Aléxandre Jannée*. Elle fut vingt-ſept ans avec ce ſecond mari ; & lorſqu'elle le vit prét d'expirer devant le château de Ragaba, qu'il aſſiégeoit, elle lui repréſenta le triſte état où il la laiſſoit, elle & ſes enfans ; parce que tous les Juifs lui avoient toûjours été trés-oppoſez. (f)

(e) יהוה *pacifica, felix.* Καλόγηθος pour ſignifier celui qui aide les hommes, ou celui qui les protége contre la violence des autres hommes.

(f) *Antiq. l. XIII. c. 23.*

Aléxandra ſuivit le conſeil de ſon mari, (g) & les Phariſiens gagnez par ces marques de déférence que la Reine leur donna, commencérent à louer publiquement le Roi comme un Prince qui avoit gouverné dans la juſtice, & qui méritoit que tout le peuple s'intéreſsât à l'honorer, & à lui faire des funérailles magnifiques. Le peuple entra aiſément dans la penſée des Phariſiens, & jamais Roi ne fut enterré plus ſomptueuſement que le Roi Aléxandre Jannée. Ce Prince en mourant avoit laiſsé deux fils, Hircan & Ariſtobule ; & avoit donné à la

(g) *An du Monde 3916. avant J. C. 74. avant l'Ere vulg. 78.*

(b) *Antiq. lib. XIII. c. 24.*

Reine Aléxandra la régence du Royaume. Ainſi elle gouverna paiſiblement & heureuſement, parce qu'elle avoit toujours paru déſapprouver les choſes que le Roi ſon mari avoit faites contre le peuple. Du reſte elle n'avoit proprement que le nom de Reine, & les Phariſiens gouvernoient véritablement ſous ſon nom. Elle ne laiſſoit pas de faire certaines choſes importantes de ſon chef, & elle entretenoit un grand nombre de ſoldats à ſa ſolde, en ſorte qu'elle étoit redoutable à tous ſes voiſins, & qu'elle ſe faiſoit donner des ôtages de leur part.

Sous ſon gouvernement tout le pays étoit en paix ; nul ennemi de dehors ne troubloit la tranquillité du peuple. Les Phariſiens furent les ſeuls qui y cauſérent du trouble, en demandant à la Reine qu'elle vengeât la mort des huit cens hommes que le Roi Aléxandre Jannée avoit crucifiez, & qu'elle leur livrât ceux qui l'avoient porté à cette action d'inhumanité. Ils firent d'abord égorger un nommé Diogéne, & aprés celui-là un autre ; en ſorte qu'il n'y avoit plus d'aſſurance pour la vie d'aucun des amis d'Aléxandre. Enfin un jour les premiers de la Cour, & ceux qui avoient ſervi dans les armées ſous le feu Roi, vinrent au Palais, ayant à leur tete Ariſtobule, & témoignant aſſez par leur air que ce qui ſe paſſoit, ne leur plaiſoit nullement. (*a*) Ils demandérent à la Reine que ſi on ne vouloit point avoir de conſidération pour leurs anciens ſervices, qu'au moins on leur permit de ſe retirer, & de mettre leur vie à couvert des vexations des Phariſiens. Ariſtobule fils d'Aléxandra fit éclatter ſur tous les autres ſon mécontentement, & parla à ſa mere avec beaucoup de véhémence. La Reine ne ſçachant quelle autre parti prendre, diſtribua ces anciens Officiers dans différentes forteresſes du pays ; mais elle n'en mit point dans les châteaux de Hircanion, d'Aléxandrion, & de Maqueronte, où elle avoit retiré ce qu'elle avoit de plus précieux.

(*a*) An du Monde 3933. avant J.C. 67. avant l'Ere vulg. 71.

Quelque tems aprés (*b*) Aléxandra envoya Ariſtobule ſon fils du côté de Damas avec des troupes contre Ptolemée Mennæus, qui incommodoit fort cette ville-là. Mais Ariſtobule revint ſans avoir rien fait de mémorable. Aprés cela (*c*) Tigrane étant venu aſſiéger Ptolémaïde, Aléxandra lui envoya des Ambaſſadeurs avec de grands préſens, pour le prier de ne rien entreprendre contre ſes Etats. Tigrane reçut fort bien ces Ambaſſadeurs, promit d'avoir égard aux priéres de la Reine, & bien-tôt aprés il fut obligé de s'en retourner en Arménie, pour s'oppoſer à Luculle qui la ravageoit.

(*b*) An du Monde 3934. avant J. C. 66. avant l'Ere vulg. 70.

(*c*) La même année.

Enfin la Reine Aléxandra étant tombée dangereuſement malade, Ariſtobule ſon fils crut qu'il ne devoit pas différer à exécuter le projet qu'il avoit formé depuis long-tems. Il ſortit la nuit accompagné d'un ſeul ſerviteur, & alla dans tous les châteaux où commandoient les amis de ſon pere, pour s'en rendre maître, & prévenir les Phariſiens, de peur qu'ils ne vouluſſent ſe ſaiſir du gouvernement. Le lendemain dés qu'il fut jour, & que l'on ſçut qu'Ariſtobule étoit abſent, la Reine ſe douta qu'il étoit allé pour faire quelque entrepriſe, & elle fut confirmée dans ſon ſentiment lorſqu'il vint courier ſur courier, qui lui dirent que la plûpart des forteresſes s'étoient renduës les unes aprés les autres à Ariſtobule.

Ces nouvelles la jettérent dans une grande conſternation ; on commença donc à ſe ſaiſir de la femme & des enfans d'Ariſtobule, qu'il avoit laiſſez à Jéruſalem, & on les garda dans la forteresſe qui étoit joignant le Temple. Cependant Ariſtobule ſe rendit maître en trés-peu de tems de vingt-deux forteresſes, & il ſe vit bien-tôt à la tête d'un grand nombre de troupes, qui s'étoient volontairement rangées auprés de lui. Hircan ſon frere, & les premiers de la Nation vinrent trouver la Reine, pour la prier de mettre quelque ordre aux affaires ; mais la défaillance où elle ſe trouvoit, ne lui permettoit plus de penſer à la guerre. Elle mourut peu de tems aprés, âgée de ſoixante & treize ans, aprés neuf ans de régence. L'an du Monde 3935. avant J. C. 65. avant l'Ere vulgaire 69.

II. ALEXANDRA, fille d'Ariſtobule, & femme de Philippion, (*a*) fils de Ptolemée Mennæus Prince de Calcide, province ſituée entre le Liban, & l'Antiliban. Ptolemée étant lui-même devenu amoureux d'Aléxandra, tua Philippion, & épouſa ſa veuve.

(*a*) *Antiq. lib.* XIV. *c.* 13.

III. ALEXANDRA, fille d'Hircan Grand-Sacrificateur, & femme d'Aléxandre fils d'Ariſtobule, lequel Ariſtobule étoit frere du Grand-Sacrificateur Hircan, & fils d'Aléxandre Jannée Roi des Juifs. Aléxandra dont nous parlons, fut mere de Mariamne femme du grand Hérode, & d'Ariſtobule qui fut revêtu de la ſouveraine Sacrificature, mais qui n'en joüit qu'un an, Hérode l'ayant fait noyer dans un bain à Jericho. (*b*)

(*b*) *Antiq. lib.* 15. *c.* 3.

Hérode ayant fait mourir le Grand-Prêtre Hircan, fit venir de Babylone un Prêtre nommé *Ananel*, à qui il donna la Grande-Sacrificature. Alexandra en fut ſi outrée, qu'elle écrivit à Cléopatre, femme, ou maîtreſſe de Marc-Antoine, qu'elle la prioit de demander à Antoine le Pontificat pour ſon fils Ariſtobule, frere de Mariamne, & petit-fils d'Hircan. (*c*) Antoine ayant oüi parler de l'extreme beauté de Mariamne, & d'Ariſtobule, écrivit à Hérode de lui envoyer Ariſtobule. Hérode s'en excuſa ; & vaincu par les ſollicitations de ſa femme Mariamne, il donna la ſouveraine Sacrificature à Ariſtobule ſon beau-frere, mais il ſçut bientôt s'en défaire, comme nous l'avons dit ; cependant il ſe plaignit fort d'Aléxandra, qui s'étoit adreſsée à Antoine pour cela. Il lui commanda de demeurer dans le Palais, & de ne ſe méler d'aucune affaire. (*d*) Le Roi la fit obſerver de ſi prés, qu'elle ne pouvoit ni rien faire, ni rien dire, qui ne lui fût auſſi-tôt rapporté.

(*c*) *Antiq. lib.* 15. *c.* 2.

(*d*) An du Monde 3968. avant J. C. 32. avant l'Ere vulg. 36.

Aléxandra indignée de ſe voir ainſi réduite à une eſpéce de captivité, écrivit à Cléopatre pour s'en plaindre. (*e*) Cléopatre lui fit dire qu'elle tâchât par tout moyen de ſe retirer en Egypte avec ſon fils Ariſtobule, & qu'elle les y recevroit trés-volontiers. Aléxandra fit donc préparer deux biéres, ou deux cercueils ; un pour elle, & l'autre pour ſon fils : elle donna ordre à ſes gens de porter ces deux cercueils dans un vaiſſeau qui les attendoit en mer. Mais un eſclave d'Aléxandra découvrit cette intrigue à Hérode ; & Hérode la fit arrêter avec ſon fils dans le moment qu'on les portoit dans ces deux cercueils. Il ne lui fit toutefois ſouffrir aucun mauvais traitement, craignant que Cléopatre ne s'en reſſentît, & ne lui rendît quelque

(*e*) *Antiq. lib.* 15. *c.* 3. An du Monde 3969. avant J. C. 31. avant l'Ere vulg. 35.

mauvais office auprés de Marc-Antoine.

Aprés qu'Hérode eut fait périr Aristobule fils d'Alexandra, (a) cette Princesse feignit de croire que sa mort étoit l'effet du hazard, attendant que l'occasion se présentât d'en tirer vengeance. (b) Elle écrivit à Cléopatre ce qui s'étoit passé, & le danger où elle étoit tous les jours de perdre la vie. Cléopatre en fut touchée, & elle ne cessa de solliciter Antoine à venger la mort de ce jeune Prince, qu'elle ne l'eut engagé à mander Hérode pour venir devant lui se justifier du crime dont on l'accusoit. Hérode y alla, mais il sçut tellement gagner Antoine par ses présens, qu'il n'écoûta plus Cléopatre, & qu'il déclara qu'Hérode étant Roi des Juifs, n'avoit à rendre compte à personne de ses actions.

(a) An du Monde 3970. avant J. C. 30. avant l'Ere vulg. 34.
(b) *Antiq. lib.* 15. c. 4.

Cependant le bruit s'étant répandu qu'Antoine avoit fait mourir Hérode, Alexandra sollicita Joseph oncle d'Hérode, qui gouvernoit en l'absence de ce Prince, de les mener elle & Mariamne, auprés des Enseignes Romaines, afin que, s'il arrivoit quelque trouble dans la ville, elles y demeurassent en sûreté. Mais ce projet n'eut point de suite, parce que dans le même tems on reçut des lettres d'Hérode toutes contraires au bruit qui avoit couru. Et lorsque ce Prince fut de retour à Jérusalem, ayant été informé par sa sœur Salomé de tout ce qui s'étoit passé, il fit resserrer Alexandra, & la mit dans les liens.

(c) An du Monde 3976. avant J.C. 24. avant l'Ere vulg. 28.
(d) *Antiq. l.* 15. c. 11.

Hérode ayant fait mourir Mariamne, (c) pour les raisons qu'on dira ailleurs, Alexandra sa mere craignant un pareil sort, (d) feignit de blâmer la conduite de Mariamne, & d'approuver sa mort. Lorsqu'on la conduisoit au supplice, Alexandra la chargea d'injures, & voulut même se jetter à ses cheveux : ce que tous les assistans regardérent comme une lâcheté & une foiblesse dignes de mépris. La douleur qu'Hérode conçut de la mort de Mariamne, le fit tomber dans une maladie, dont il faillit de mourir. Alexandra le croyant à l'extrémité, sollicita les Gouverneurs des deux fortereſſes qui étoient dans Jérusalem, de les lui remettre, & aux enfans qu'Hérode avoit eus de Mariamne ; de peur que si le Roi venoit à mourir, d'autres ne s'en saisissent. Ces Gouverneurs qui n'aimoient pas Alexandra, donnérent aussi-tôt avis à Hérode de ce qui s'étoit passé ; & ce Prince récrivit sur le champ qu'on la fit mourir : ce qui fut exécuté l'an du Monde 3976. avant J. C. 24. avant l'Ere vulgaire 28.

(e) *Joseph. Antiq. l.* 18. c. 7.

IV. ALEXANDRA, fille de Phazaël, frere d'Hérode le Grand. Elle épousa Timias, un des plus puissans de l'Isle de Chypre, & mourut sans enfans. (e)

(f) *Arrian. l.* 3. *Strabo l.* 17. *Pausan. in Eliacis.*

ALEXANDRIE, ville célébre d'Egypte, bâtie par Alexandre le Grand, l'an du Monde 3673. avant J. C. 327. ou 331. avant l'Ere vulg. Elle est située entre la Mer Mediterranée & le Lac Mœris. (f) Il y avoit déja auparavant un village nommé *Rachotis*, à l'endroit le plus voisin du port. Ce fut Dinocrates célébre Architecte, qui en fit le plan, & en donna les dimensions. La ville d'Alexandrie se trouve assez souvent dans le Texte Latin des Livres de l'ancien Testament écrits avant le regne d'Alexandre : (g) mais ce nom n'est point dans l'Original Hébreu ; on y lit *No-Ammon*, qui est apparemment la ville de Diospolis dans le Delta, entre Busiris au midy, & Mendése au nord.

(g) *Nahum.* III. 8. *Jerem.* XLV. 25. *Ezech.* XXX. 14. 15. 16.

Aprés la mort d'Alexandre le Grand, Ptolemée surnommé Soter, qui avoit été Capitaine des gardes de cet Empereur, fit rapporter ses os à Alexandrie, & fit de cette ville la Capitale de son Royaume. Les Ptolemées ses successeurs, y regnérent pendant deux cens quatre-vingt-treize ans. La République des Juifs a eu beaucoup de liaison avec les Rois d'Egypte successeurs d'Alexandre, qui regnérent à Alexandrie. Voici la liste de ces Princes :

Alexandre le Grand mourut l'an du Monde 3681. avant J. C. 319. avant l'Ere vulg. 323.

Ptolemée fils de Lagus, surnommé Soter, regna trente-neuf ans. Mort en 3720.

Ptolemée Philadelphe regna trente-neuf ans. Mort en 3758.

Ptolemée Evergétes regna vingt-cinq ans. Mort en 3783.

Ptolemée Philopator regna dix-sept ans. Mort en 3800.

Ptolemée Epiphanes regna vingt-quatre ans. Mort en 3824.

Ptolemée Philométor regna trente-sept ans. Mort en 3861.

Ptolemée Evergétes, ou Physcon, regna cinquante-trois ans, partie avec Philométor son frere, & partie seul. Mort en 3888.

Ptolemée Lathure regna trente-six ans six mois. Mort en 3923.

Cléopatre fille de Lathure, & femme d'Alexandre I. regna six mois.

Alexandre I. neveu de Lathure, établi en 3924. Mort en 3943. Voyez Usérius sur l'année 3924.

Alexandre II. fils d'Alexandre I. est chassé par les Alexandrins en 3939.

Ptolemée Nothus, ou Aulétes, fils de Lathure, regna treize ans. Mort en 3953.

Ptolemée, surnommé *Denys*, ou *Bacchus*, regna trois ans huit mois. Mort en 3757.

Cléopatre regna depuis 3957. Elle se fait mourir en 3974.

Depuis JESUS-CHRIST, la ville d'Alexandrie reçut la lumiére de l'Evangile par saint Marc Disciple de saint Pierre, vers l'an de J.C. 59. ou 60. Il y fut martyrisé vers l'an 68. & eut pour successeur *Anian*, qu'il avoit converti dans le premier voyage qu'il fit dans cette ville.

ALEXANDRION, Château bâti par Alexandre Jannée Roi des Juifs, sur le sommet d'une montagne, prés de *Corée* (a) On ne sçait pas distinctement où étoit *Corée*, mais on sçait qu'elle étoit la premiére ville de la Judée, du côté de la Samarie, sur le chemin de Jéricho, vers les frontiéres d'Ephraïm & de Benjamin. (b) Gabinius démolit le Château d'Alexandrion, (c) mais Hérode le rétablit. (d) La plûpart des Princes de la maison d'Alexandre Jannée, y étoient enterrez ; & Hérode y fit porter les corps d'Alexandre, & d'Aristobule ses fils, qu'il avoit fait mourir à Sébaste, autrement nommée Samarie. (e)

(a) *Antiq. lib.* XIII. c. 24. XVI. 2. XIV. 6. & 10.
(b) Voyez *Joseph. l.* 1. *de bello*, c. 4. & *Antiq. l.* 14. c. 6.
(c) *Antiq. l.* 14. c. 10.
(d) *Antiq. l.* 16. c. 27.
(e) *Antiq. l.* 16. c. ult.

ALEXAS, troisiéme mari de Salomé sœur du grand Herode. C'est à Alexas & à Salomé que le grand Hérode avoit commandé de faire mourir les principaux des Juifs, qu'il avoit enfermez dans l'Hippodrome de Jéricho, aussitôt qu'il auroit rendu l'esprit, afin que toute la Judée affligée de la mort de tant de personnes de considération, parût au moins faire le deüil de son Roi. Mais Alexas au lieu d'obéïr à des ordres si cruels, mit en liberté tous ceux qui étoient dans l'Hippodrome, dés que le Roi eut

les

les yeux fermez : ce qui lui attira l'eſtime & l'amitié de tous les Juifs. (a) An du Monde 4000. de J. C. 1. avant l'Ere vulg. 5.

(a) *Antiq. l. XVII. c. 10.*

ALIAN, premier fils de Sobal, fils de Seïr. 1. *Par.* 1. 40.

ALIMES, ville dans le pays de Galaad, au-delà du Jourdain. (b) Iſaïe (c) parle d'*Elim* dans le pays de Moab. On connoit *Helmon-Deblataïm*, ou *Almon-Deblataïm*, dans le même pays. C'eſt peut-être la même choſe qu'*Alimes* des Maccabées.

(b) 1. *Macc.* v. 26.
(c) *Iſai.* XV. 8.

ALLEGORIE, eſt une figure de diſcours dans laquelle on ſe ſert de termes & de diſcours propres à une choſe, pour en ſignifier une autre ; c'eſt une métaphore ſuivie & continuée. Par exemple, lorſque les Prophétes repréſentent le peuple Juif ſous l'allégorie d'une vigne plantée, cultivée, arroſée de la main de Dieu, & qui au lieu de lui rendre de bons fruits, ne lui donne que du verjus, ou des grappes amères : & ainſi des autres.

Les allégories ſont trés-fréquentes dans l'Ecriture, auſſi-bien que les métaphores, les paraboles, les ſimilitudes, les comparaiſons. Les Juifs, & en général les peuples de Syrie & de Paleſtine aimoient cette maniére de diſcours figuré, dit ſaint Jérôme, (d) & ils l'employoient dans preſque tout ce qu'ils diſoient. Un des principaux devoirs d'un Commentateur, eſt de diſtinguer le ſens allégorique du ſens littéral, & de rappeller au littéral le ſens allégorique. Les anciens Juifs, comme les Thérapeutes, (e) l'Auteur du Livre de la Sageſſe, (f) Joſeph (g) & Philon, (h) & aprés eux, la plûpart des anciens Peres, tournoient en allégorie même les endroits hiſtoriques de l'Ecriture, & où le ſens littéral eſt le plus ſenſible. Mais ces explications allégoriques en elles-mêmes ne ſont guéres propres qu'à édifier. Elles ne peuvent régulièrement être miſes en preuve, ſinon lorſque JESUS-CHRIST ou les Apôtres les y ont employées. Voyez ci-aprés le titre, *Sens de l'Ecriture*.

(d) *Hieronym. in Matth.* XVIII.
(e) *Philo de vita contemplativa, p. 901. (f) Sap. XVIII. 24. & alibi ſapius.*
(g) *Joſeph. Proœmio in lib. Antiquit. ad finem.*
(h) *Photius Cod. 105.*

ALLELUIA, ou *Hallelu-iah*, (i) c'eſt-à-dire, *loüez le Seigneur*. Ce mot ſe trouve à la tête, ou à la fin de quelques Pſeaumes. (k) On chantoit *alleluia* dans les jours de ſolemnité & d'allégreſſe. *Per vicos ejus (Jeruſalem) alleluia cantabitur*, dit Tobie, (l) en parlant du rétabliſſement de Jéruſalem. S. Jean dans l'Apocalypſe, (m) dit qu'il oüit dans le Ciel pluſieurs trompettes qui chantoient *alleluia*. Les vingt-quatre vieillards & les quatre animaux qui étoient devant le trône du Tout-puiſſant, ſe proſternérent, & chantérent *alleluia*.

(i) הללו-יה *Hallelu-iah.*
(k) Voyez ſaint Jérôme, ou l'Auteur imprimé ſous ſon nom, ſur le Pſeaume CV.
(l) *Tob.* XIII. 12.
(m) *Apoc.* XIX. 1. 3. 4. 6.

Ce chant de joye & de loüanges paſſa de la Synagogue à l'Egliſe. Aux funérailles de ſainte Fabiole, on chanta divers Pſeaumes, & on entonna *alleluia*, dit ſaint Jérôme. (n) Les Moines de la Paleſtine s'éveilloient aux veilles de la nuit, au chant de l'*alleluia*. (o) On a remarqué tant d'énergie dans ce terme, que l'on a cru le devoir conſerver ſans le traduire ni en Grec, ni en Latin, de peur d'en diminuer le goût & la douceur. Depuis pluſieurs ſiécles, l'Egliſe s'en eſt interdit l'uſage dans les tems de pénitence, & dans les cérémonies de deüil. On ne le récite pas dans le Carême, ni dans les obséques des morts. Toutefois dans la Meſſe des morts, ſelon le Rite Moſarabe, on chante à l'Introïte : *Tu es portio mea, Domine, alleluia ; in terra viventium, alleluia, alleluia.* On raconte dans la vie de ſainte Radegonde, qu'à ſes obséques, au lieu d'*alleluia*, on n'entendoit que des gémiſſemens : ce qui inſinuë que l'*alleluia* étoit quelquefois d'uſage dans ces rencontres, comme on l'a vû ci-devant dans les funérailles de ſainte Fabiole. Mais dans ces matiéres, qui ſont d'uſage & de diſcipline, les cérémonies n'ont jamais été ni univerſelles, ni uniformes.

(n) *Hieronym. in obitu Fabiolæ.*
(o) *Idem in Epitaphio Paulæ.*

ALLIANCE. Dans les ſaintes Ecritures, on employe ſouvent le nom de *Teſtamentum*, & en Grec *Diathéké*, (a) pour exprimer la valeur du mot Hébreu *Bérith*, qui ſignifie *Alliance* ; d'où viennent les noms d'*ancien* & de *nouveau Teſtament*, pour marquer l'ancienne & la nouvelle Alliance. La premiére avec les Hébreux eſt celle qui fut jurée entre Dieu & Abraham, lorſque le Seigneur choiſit Abraham & ſa race pour être ſon peuple, & qu'il leur donna la circonciſion, qui devoit être la marque de ſon alliance avec eux. Cette alliance fut renouvellée ſolemnellement à Sinaï ; & c'eſt-là principalement que commence l'ancienne Alliance, en tant qu'elle comprend tous ceux qui obſervent la Loi de Moyſe. La nouvelle Alliance, dont JESUS-CHRIST a été le médiateur & le garand, & qui a été cimentée par ſon Sang, comprend tous ceux qui croyent en lui, & qui ſont dans ſon Egliſe. Elle a ſuccédé à l'ancienne Alliance, & ſubſiſtera juſqu'à la fin des ſiécles.

(a) ברית *Berith. Fœdus. Græc.* Διαθήκη. *Teſtamentum.*

ALLON, de la Tribu de Siméon, fils d'Idaïa, & pere de Séphaï. (b)

(b) 1. *Par.* IV. 37.

ALLOPHYLI. (c) C'eſt un terme Grec, qui ſignifie proprement les étrangers. Mais il ſe prend ordinairement dans l'ancien Teſtament pour ſignifier *les Philiſtins*. Voyez le titre du Pſeaume LV. & ailleurs.

(c) Ἀλλόφυλοι. פלשתיים *Philiſtiim.*

ALMAH. (d) Ce terme Hébreu ſignifie proprement *une vierge*, une jeune perſonne cachée & inconnuë aux hommes, qui n'eſt point mariée. On le trouve en ce ſens dans le fameux paſſage d'Iſaïe, (e) qui porte : *Ecce virgo concipiet, & pariet filium.* Les Hébreux n'ont aucun terme qui ſignifie une vierge plus proprement qu'*Almah* : mais il faut avoüer, ſans donner atteinte à la certitude de la prophétie d'Iſaïe, que quelquefois par abus on donne le nom d'*Almah*, à une jeune perſonne, ſans faire attention à ſa virginité ; (f) de même qu'en Latin on donne quelquefois le nom de *virgo*, à une jeune femme qui n'a pas ſa virginité. Voyez nôtre Diſſertation ſur le paſſage d'Iſaïe, VII. 14. à la tête d'Iſaïe.

(d) עלמה *Halma.*
(e) *Iſai.* VII. 14.
(f) Voyez *Prov.* XXX. 19. *Viam viri in adoleſcentula.* Heb. בעלמה

ALMATH, neuviéme fils de Béchor, fils de Benjamin. 1. *Par.* VII. 8.

ALMATH, ville de la Tribu de Benjamin. Elle eſt jointe à Anathoth. (g) Toutes deux étoient villes de réfuge dans Benjamin.

(g) 1. *Par.* VI. 60. VII. 8.

ALMON, ville de la Tribu de Benjamin. *Joſue*, XXI. 18. Apparemment la même qu'*Almath*, dont on vient de parler. Elle fut donnée aux Prêtres de la famille d'Aaron. 1. *Par.* VI. 60.

ALMUGIM, certain bois dont il eſt parlé dans le troiſiéme Livre des Rois, Chap. X. V. 11. & qui eſt traduit dans la Vulgate (b) par *ligna thyina*, & dans les Septante, par, *des bois travaillez*. Les Rabbins le rendent d'ordinaire par, *du corail* ; d'autres, par, *de l'ébéne*, ou *du breſil*, ou *du pin*. Il eſt certain que ce n'eſt point le corail, puiſque le corail n'eſt point propre à faire des inſtrumens de muſique, ni à mettre dans la ſtructure d'une baluſtrade, ou d'une montée, à quoi l'Ecriture nous dit qu'on em-

(b) אלמוגים *Almugim.* 2. *Par.* II. 8. אלגומים *Algumim.* 70. Ξύλα πελεκητά. *Ligna dolata.* 3. *Reg.* X. 11. Ξύλα πεύκινα. 70. & *Vulg. Ligna pinea.*

ployа le bois d'almugim. Le pin eſt un bois trop commun dans la Judée, & dans les pays voiſins, pour en aller chercher à Ophir. Le bois *thyinum* eſt le bois de citre, connu des Anciens, & fort eſtimé par ſa bonne odeur & par ſa grande beauté. (*a*) Il venoit de la Mauritanie.

(*a*) *Plin. l.* 13. *c.* 15. 16.

Nous croyons que ſous le nom de bois *almugim*, ou *algumim*, ou ſimplement *gumim*, en prenant *al* pour une eſpéce d'article, on peut entendre des bois gras & gommeux, & en particulier l'arbre qui produit la gomme d'Arménie, ou celle d'Arabie. On dit que la gomme d'Arménie vient d'un arbre reſſemblant à celui qui porte la myrrhe, & que la gomme d'Arabie vient de l'acacie noire, que nous croyons être la même que le bois de *ſethim*, dont il eſt ſi ſouvent parlé dans Moyſe. On peut voir nôtre Commentaire ſur 3. *Reg.* x. 11. Si cela étoit, le bois *almugim* de Salomon ſeroit le même que celui de *ſethim* de Moyſe. Voyez ci-aprés *Sethim*.

I. ALOHE', pere de Sellum. 2. *Eſdr.* III. 12. On trouve encore un autre Iſraélite de ce nom 2. *Eſdr.* X. 20.

II. ALOHE', ſorte d'arbre qui vient aux Indes, de huit ou dix pieds de haut. Son tronc eſt gros comme la cuiſſe. A ſa tête il fait un grand amas de feüilles dentelées & épaiſſes, larges par en bas, & s'étréciſſant vers la pointe. Elles ſont de quatre pieds de long. Sa fleur eſt d'un rouge entremêlé de jaune, & double comme l'œillet. De cette fleur vient un fruit rond comme un gros pois, blanc & rouge. On tire le ſuc de ces feüilles, en les fendant avec un couteau, & en recevant ce ſuc dans des calebaſſes.

Il y a quelques Interprétes qui croyent que l'Hébreu (*b*) *ahalim*, *Num.* XXIV. 6. ſignifie l'aloës. La Vulgate lit : *Ut tabernacula quæ fixit Dominus*, comme des tentes que le Seigneur a dreſsées : mais on peut traduire l'Hébreu : *Comme des ahalims que le Seigneur a plantez*. Les Septante & ſaint Jérôme traduiſent quelquefois *ahalim* par *ſtatten*, ou *aloën*. Mais comme l'aloë pris dans le ſens d'un arbre, n'eſt pas commun ni dans l'Arabie, ni dans les pays voiſins, d'autres traduiſent *ahalim* par, *le ſantal* : mais le ſantal a été inconnu aux Anciens ; & les Modernes qui en parlent, le font venir des Indes. On connoît un aloë de Syrie, de Rhodes & de Candie, nommé aſpalate, qui eſt un arbriſſeau hériſſé d'épines, dont les parfumeurs employent le bois, aprés lui avoir ôté l'écorce, pour donner du corps aux parfums, qui ſans cela ſeroient trop liquides. Voyez *Proverb.* VII. 17. & *Cant.* IV. 14. pour la ſignification d'*ahalim*.

(*b*) *Num.* XXIV. 6. באהלים נטה יהוה

III. ALOHE', ou *Aloë*, dans le ſens de plante, ou d'herbe, eſt une plante dont les feüilles ſont de l'épaiſſeur de deux pouces, piquantes & canellées. Du milieu ſort une tige, qui renferme une graine blanche extrémement légére, & preſque ronde. Il ſe trouve à préſent de l'aloës en pluſieurs endroits de la France. On en tire un ſuc trés-amer, qui préſerve les corps morts de la pourriture. On dit, mais c'eſt une fable, que l'aloës ne fleurit qu'une fois en cent ans, & que ſa fleur en s'épanoüiſſant, fait un grand bruit. On en a vû de fleuries aſſez ſouvent au Jardin Royal à Paris, & ſans aucun bruit ſenſible. Il y a beaucoup d'apparence que cette plante eſt le ſeul véritable aloë ; car ce que l'on dit du bois d'aloë, paſſe pour fabuleux dans l'eſprit de pluſieurs Sçavans.

C'eſt de cette plante que l'on tire la drogue nommée *aloë*, qui eſt une liqueur trés-amére, qui entroit dans les embaumemens, pour garantir les corps de la pourriture. Nicodéme achetta environ cent livres de myrrhe & d'aloë, pour embaumer le Corps de JESUS-CHRIST. (*a*) Dans les Proverbes, (*b*) la femme débauchée dit qu'elle a parfumé ſon lit de myrrhe, d'aloë & de cynname ; & l'Epouſe du Cantique dit que la myrrhe, l'aloë & tous les parfums ſe trouvent dans le jardin de ſon Epoux. (*c*) Le Texte Hébreu dans ces endroits, lit *ahalim*, que les Rabbins entendent du ſantal, qui eſt un bois aromatique. Mais la plûpart l'entendent de l'aloë dont on vient de parler, ou d'un autre aloë de Syrie, dont nous avons parlé plus haut.

(*a*) *Joan.* XIX. 39.
(*b*) *Prov.* VII. 17.
(*c*) *Cant.* IV. 14.

ALPHA. C'eſt la premiére lettre de l'alphabet des Grecs, de même qu'*aleph* eſt la premiére de l'alphabet Hébreu. Dans l'alphabet Grec, *alpha* vaut un, ou le premier. D'où vient que Dieu dans l'Apocalypſe, (*d*) ſe qualifie l'*alpha* & l'*omega*, le commencement & la fin.

(*d*) *Apoc.* I. 1.

ALPHABETH HEBREU. Voyez ci-aprés *Lettres Hébraïques*.

I. ALPHE'E, pere de ſaint Jacques le Mineur, (*e*) premier Evêque de Jéruſalem. Alphée étoit époux de Marie, que l'on croit avoir été ſœur de la ſainte Vierge ; (*f*) d'où vient que ſaint Jacques eſt appellé *frere du Seigneur*. Pluſieurs croyent que c'eſt le même que *Cleophas*, dont il eſt parlé dans ſaint Luc. (*g*) Ainſi Alphée ſeroit ſon nom Grec, & Cleophas, ſon nom Hébreu ou Syriaque, ſuivant l'uſage de cette Province, où la plûpart des hommes avoient deux noms.

(*e*) *Matt.* X. 3. *Luc.* VI. 15.
(*f*) *Voyez Bolland. IX. April. p.* 811.
(*g*) *Luc.* XXIV. 18.

II. ALPHE'E, pere de Lévi, (*h*) ou de ſaint Matthieu, que le Fils de Dieu tira de ſon bureau, pour en faire un Apôtre & un Evangéliſte. On ne ſçait rien de particulier d'Alphée pere de ſaint Matthieu.

(*h*) *Marc.* II. 14.

ALUA, ou *Alvan*, premier fils de Sobal, de la race d'Eſaü. Il fut le ſecond Chef d'Idumée, & ſuccéda à Thamna. *Geneſ.* XXXVI. 23.

ALUS, ou *Allus*. Les Iſraélites étant dans le déſert de Sur, partirent de *Daphca*, pour venir à *Alus*. (*i*) De-là ils allérent à *Raphidim*. Dans le Livre de Judith, (*k*) on met *Chélus* ou *Chalus*, & *Cadès*, comme deux lieux aſſez voiſins. Eusébe & ſaint Jérôme mettent *Allus* dans l'Idumée, vers la Gabaléne, c'eſt-à-dire, aux environs de Pétra, Capitale de l'Arabie déſerte ; car Eusébe & ſaint Jérôme placent la Gabaléne auprés de Pétra. (*l*) On donne auſſi à *Allus* le nom d'*Eluza*, ou *Chaluza*. Elle eſt placée par les Notices dans la troiſiéme Paleſtine, & par Ptolemée, entre les villes d'Idumée. Le Targum de Jéruſalem ſur la Généſe, XXV. 18. & ſur l'Exode, XVI. 22. traduit le déſert de Sur par *Allus*.

(*i*) *Num.* XXXIII. 13.
(*k*) *Judith.* I. 9. *in Græc.*
(*l*) *Euſeb. & Hieronym. in onomaſtico ver. ce Idumæa, & in Maſaris, & in Allud, vel Allus.*

AMAAD, ville de la Tribu d'Aſer. *Joſue* XIX. 26.

AMADATHI, pere d'Aman, de la race des Amalécites. *Eſt.* III. 1.

AMAL, quatriéme fils d'Helem. 1. *Par.* VII. 35.

AMALECH, fils d'Eliphas & de Thamna ſa concubine, & petit-fils d'Eſaü. Il ſuccéda à *Gatham* dans le gouvernement de l'Idumée, (*m*) qui eſt au midy de la Tribu de Juda. Amalech fut pere des Amalécites, peuple puiſſant, qui

(*m*) *Geneſ.* XXXVI. 12. & 16. 1. *Par.* 1. 36.

demeura dans l'Arabie déſerte, entre la Mer Morte, & la Mer Rouge, ou entre Hévila & Sur, 1. *Reg.* xv. 7. tantôt dans un canton, & tantôt dans un autre; car on ne peut pas aſſigner l'endroit précis de leur demeure. Il ne paroît pas qu'ils ayent eu beaucoup de villes; & peut-être n'en avoient-ils qu'une, dont il eſt parlé dans le premier Livre des Rois. (*a*) Du reſte ils demeuroient dans des hameaux, dans des cavernes, ou ſous des tentes.

(*a*) 1. *Reg.* xv. 5.

Les Iſraëlites étoient à peine ſortis de la Mer Rouge, que les Amalécites vinrent les attaquer dans le déſert de Raphidim, & qu'ils mirent cruellement à mort ceux que la fatigue & la foibleſſe avoient obligez de demeurer derriére. (*b*) Dieu ordonna à Moyſe de faire attaquer Amalech par Joſué, & d'écrire en un Livre que l'action d'inhumanité qu'ils avoient commiſe, ſeroit toûjours devant ſes yeux, & qu'il en tireroit une vengeance éclattante. Joſué attaqua les Amalécites, & les battit, durant que Moyſe monté ſur la montagne, & accompagné d'Aaron & de Hur, élevoit ſes mains au Ciel. Ceci arriva l'an du Monde 2513. avant J. C. 1487. avant l'Ere vulg. 1491.

(*b*) *Exod.* xvii. 8.

Sous les Juges, nous voyons les Amalécites joints aux Madianites (*c*) & aux Moabites, (*d*) pour opprimer Iſraël: mais Aod délivra Iſraël d'Eglon & des Amalécites; & Gédéon les délivra de Madian & d'Amalech.

(*c*) *Judic.* vi. 3.
(*d*) *Judic.* iii. 13.

Pluſieurs années aprés, (*e*) le Seigneur dit à Samuël: (*f*) Allez dire à Saül, Voici ce que dit le Seigneur des armées: J'ai rappellé en ma mémoire ce qu'a fait Amalech contre Iſraël, & de quelle ſorte il l'attaqua dans ſon chemin, lorſqu'il ſortoit de l'Egypte. C'eſt pourquoi marchez contre Amalech, taillez-le en piéces, ſoumettez à l'anathéme, & dévoüez à une perte entiére tout ce qui eſt à lui. Ne lui pardonnez point, & ne déſirez rien de ce qui lui appartient: mais tuez tout, depuis l'homme juſqu'à la femme; n'épargnez pas méme les enfans qui ſont à la mammelle, ni les bœufs, ni les aſnes, ni aucun de leurs animaux de ſervice.

(*e*) L'an du M. 2930. avant J.C. 1070.
(*f*) 1. *Reg.* xv. 2. 3. *&c.*

Saül marcha donc contre les Amalécites, s'avança vers leur Capitale, les tailla en piéces, depuis *Hévila*, vers l'embouchure de l'Euphrate, juſqu'à *Sur*, vers la Mer Rouge. Il prit vif Agag Roi des Amalécites, & fit paſſer au fil de l'épée tout ſon peuple. Il épargna tout ce qu'il y avoit de meilleur dans les animaux & dans les meubles, & viola ainſi l'ordre du Seigneur. Cette déſobéïſſance de Saül fut la cauſe de ſa réprobation & de ſon malheur, comme nous l'avons vû ſur l'article d'*Agag*, & comme nous le verrons encore ſur celui de *Saül*.

Depuis cette guerre, les Amalécites ne paroiſſent preſque plus dans l'Hiſtoire. Quelques années aprés cet événement, (*g*) une troupe d'Amalécites vint piller la ville de Siccleg, qui appartenoit à David, & où il avoit ſes femmes & ſes biens: mais David étant de retour d'un voyage qu'il avoit fait avec le Roi Achis, dans la vallée de Jezraël, les pourſuivit, les atteignit, les diſſipa, & reprit tout le butin qu'ils avoient enlevé de Siccleg. (*h*)

(*g*) An du M. 2949. avant J. C. 1051.

(*h*) 1. *Reg.* xxx. 1. 2. *&c.*

AMALECH, montagne dans le pays d'Ephraïm, ſur laquelle étoit ſituée la ville de Pharaton, où Abdon fils d'Hillel Juge d'Iſraël, fut enterré, (*i*) en l'an du Monde 2848. avant J. C. 1152. avant l'Ere vulg. 1156.

(*i*) *Judic.* xii. 14. 15.

I. AMAN, ville de la Tribu de Juda. *Joſue*, xv. 26.

II. AMAN, fils d'Amadathi Amalécite, & de la race d'Agag; ou, ſelon d'autres Exemplaires, fils d'*Amadath Bugéen*, (*a*) ou *Gogéen*, c'eſt-à-dire, de la race de Gog. Enfin on peut lire: *Aman fils d'Amadath, lequel* Aman *étoit Bagan*, ou *Bagoas*, c'eſt-à-dire, eunuque ou ſerviteur du Roi de Perſe, nommé Aſſuérus dans le Texte d'Eſther, & qui eſt apparemment le méme que Darius fils d'Hyſtaſpe.

(*a*) Voyez le Comment. ſur Eſther iii. 1. 2.

On n'a point d'autre preuve qu'Aman ait été Amalécite, ſinon ce qui eſt dit dans le Chap. iii. ℣. 1. du Livre d'Eſther, *qu'il étoit de la race d'Agag;* & cependant dans le Grec du Chap. ix. ℣. 24. du méme Livre, & dans le Latin du Chap. xvi. ℣. 6. il eſt appellé Macédonien de cœur & de nation: *Animo & gente Macedo;* ce qui fait douter qu'il ſoit de race Amalécite. Quoiqu'il en ſoit, le Roi Aſſuérus l'ayant pris en affection, lui donna dans ſa Cour un rang au-deſſus de tous les Princes qui y étoient. (*b*) Et tous les ſerviteurs du Roi qui étoient à la porte du palais, fléchiſſoient le genoû devant Aman, & l'adoroient, parce que le Roi l'avoit ainſi commandé.

(*b*) *Eſth.* iii. 2. 3.

Mardochée oncle de la Reine Eſther, mais qui ne s'étoit point encore fait connoître en cette qualité, étoit le ſeul qui ne vouloit pas l'adorer. Aman en fut averti, & ſçachant qu'il étoit Juif, il voulut voir s'il perſiſteroit dans ſa réſolution. Voyant que Mardochée demeuroit ferme à ne vouloir pas lui rendre les honneurs que lui rendoit toute la Cour, il réſolut de s'en venger, non-ſeulement ſur ſa perſonne, mais auſſi ſur toute la nation des Juifs, qui étoient dans le Royaume d'Aſſuérus.

En ſuivant la ſuperſtition des Perſes, il voulut premiérement tirer au ſort pour ſçavoir en quel jour il les feroit tous périr. Ainſi le premier mois de l'année, (*c*) ſuivant l'ordre des Fêtes, qui étoit le ſeptiéme de l'année civile, & qui répondoit à la lune de Mars, Aman commença à jetter le ſort, pour ſçavoir en quel mois, & en quel jour du mois, il commenceroit ſon entrepriſe pour la perte des Juifs. Dieu qui gouverne les ſorts, & qui ſe joüe des vains projets des hommes, permit que le ſort lui déſigna le treiziéme du mois Adar, qui étoit le dernier de l'année ſainte, c'eſt-à-dire, que le ſort voulut qu'il différât d'un an entier, l'exécution de ſon pernicieux deſſein.

(*c*) An du Monde 3495. avant J. C. 505. avant l'Ere vulg. 509.

Aman ne laiſſa pas d'en parler au Roi. Il lui dit: Seigneur, il y a un peuple diſperſé dans toutes vos Provinces; ce ſont les Juifs, gens qui vivent dans l'éloignement des autres peuples, qui ont des loix & des cérémonies étrangéres, & qui mépriſent vos ordonnances. Or vous ſçavez, Seigneur, combien il importe à la tranquillité de vôtre Royaume, de ne pas ſouffrir que la licence les rende encore plus inſolens. Ordonnez donc que ce peuple périſſe, & pour dédommager le Roi de la perte qu'il pourra ſouffrir, je payerai du mien à ſon épargne dix mille talens. (*d*) Cette ſomme eſt prodigieuſe pour un particulier; mais Aman comptoit apparemment que le Roi lui accorderoit la confiſcation des biens des Hébreux, ou qu'il n'agréeroit pas l'offre qu'il lui faiſoit.

(*d*) Les dix mille talens à 4867. liv. 5. ſ. 9. d. l'un, font 48671875. l. 10. ſ. de nôtre monnoye. Et ſi on l'entend du talent Babylonien qui valoit 70. mines d'Eubée, ſelon Hérodote, c'eſt-à-dire, ſept cens écus de France, ſelon Budée, les dix mille talens feront vingt-un millions de livres.

Alors le Roi tira de ſon doigt l'anneau dont il avoit accoûtumé de ſe ſervir, le donna à Aman, & lui dit: Gardez pour vous vôtre argent; & quant à ce peuple, faites-en ce que

vous voudrez. Ainſi dés le treiziéme de Niſan, Aman fit venir les Secrétaires du Roi, & fit expédier l'ordre qui commandoit d'exterminer les Juifs dans toute l'étenduë du Royaume de Perſe, pour le treiziéme du mois d'Adar ſuivant, c'eſt-à-dire, dans un an de la datte de l'Edit. L'ordre fut envoyé dans toutes les Provinces par les couriers du Roi, & on permit aux peuples de leur courre ſus, de les exterminer, & de piller leurs biens. L'Edit fut affiché dans Suſes, où Aſſuérus faiſoit ſa réſidence ordinaire. Aman étoit dans la joye de ſon cœur, & les Juifs étoient plongez dans la derniére conſternation.

(a) Eſth. IV. 1. 2. 3. &c.

Mardochée qui avoit été l'occaſion de cette terrible tempête, déchira ſes vêtemens, (a) ſe revêtit d'un ſac, & jettant de la cendre ſur ſa tête, s'en vint en criant à la porte du palais. Mais il n'étoit pas permis d'y entrer dans l'état lugubre où il étoit. Deux eunuques en allérent auſſi-tôt donner avis à Eſther; elle envoya un habit à Mardochée, mais il le refuſa. Elle lui députa enſuite l'Eunuque qui la ſervoit, pour ſçavoir le ſujet de ſa douleur; Mardochée lui raconta ce qu'Aman avoit fait contre les Juifs, lui envoya la copie de l'Edit du Roi, & la pria d'aller trouver le Roi, & d'intercéder pour ſa nation.

(b) Eſth. V. 1. 2. 3.

Eſther répondit qu'il ne lui étoit pas permis d'aller voir le Roi, à moins qu'elle ne fût appellée. Mais Mardochée inſiſta, diſant que Dieu ne l'avoit apparemment élevée, que pour être en état d'agir dans une occaſion comme celle-là. Eſther lui envoya donc dire qu'il paſsât trois jours & trois nuits en jeûne, & en priéres avec le peuple dans la Synagogue; qu'elle-même avec ſes ſuivantes, en feroient autant, & qu'aprés cela elle iroit trouver le Roi, au péril de ſa propre vie. Aprés les trois jours de jeûne, (b) Eſther ſe para de ce qu'elle avoit de plus beau, & ſe préſenta devant le Roi. Aſſuérus avança ſon ſceptre, pour marquer qu'il avoit pour agréable qu'Eſther parût devant lui; il lui dit qu'elle pouvoit lui demander tout ce qu'elle voudroit, & qu'il le lui accorderoit. Eſther répondit qu'elle ne demandoit au Roi qu'une grace, qui étoit qu'il lui plût de venir avec Aman au feſtin qu'elle lui avoit préparé.

Le Roi y vint, & aprés avoir fait bonne-chére, il dit de nouveau à Eſther de lui demander tout ce qu'elle voudroit. Eſther répondit qu'elle ſupplioit ſa Majeſté de venir encore le lendemain avec Aman à ſon feſtin, & qu'elle lui déclareroit alors ce qu'elle déſiroit de lui. Aman ſortit donc du palais comblé de joye, & ayant vû Mardochée qui ne ſe levoit point en ſa préſence, il en conçut un grand dépit. Il vint dans ſa maiſon, raconta à ſa femme & à ſes amis la faveur que la Reine Eſther lui avoit faite, de l'inviter ſeul avec le Roi à ſon feſtin. Mais, ajoûta-t-il, je compterai tout cela pour rien, tandis que je verrai le Juif Mardochée aſſis à la porte du palais du Roi, ſans vouloir ſe lever devant moi. Alors Zaré ſa femme, & tous ſes amis lui répondirent: Faites dreſſer une potence de cinquante coudées de haut, & demandez au Roi demain au matin que l'on y faſſe pendre Mardochée. Ce conſeil lui plut, & il commanda ſur le champ que l'on préparât la potence.

(c) Eſth. VI. 1. 2. 3.

Le lendemain de grand matin, (c) Aman ſe trouva dans l'anti-chambre du Roi pour lui demander la mort de Mardochée. Aſſuérus le fit entrer, & lui dit: Que peut-on faire pour un homme que le Roi déſire de combler d'honneur? Aman croyant que ce fût lui dont il vouloit parler, lui dit: Il faut que cet homme ſoit revêtu des habits royaux, qu'il ſoit monté ſur le cheval que le Roi a coûtume de monter, qu'il ait ſur la tête le diadême royal, & que le premier des Grands de la Cour, le conduiſe par toutes les places de la ville, & crie devant lui: C'eſt ainſi que ſera honoré celui que le Roi voudra honorer.

Aſſuérus lui répondit: Allez, faites ce que vous venez de dire envers le Juif Mardochée, qui a découvert une conſpiration contre ma perſonne, & qui n'en a point reçu de récompenſe. Aman exécuta cet ordre avec toute la répugnance que l'on peut s'imaginer; & étant de retour à ſa maiſon, il raconta à Zaré ſa femme, & à ſes amis, ce qui venoit de lui arriver. Ils lui répondirent, tirant de là un préſage heureux pour les Juifs, ſi Mardochée devant qui vous venez de ſuccomber, eſt Juif, vous ne pourrez lui réſiſter, mais vous lui ſerez aſſujetti.

Comme ils parloient encore, on vint appeller Aman, pour venir au feſtin que la Reine avoit préparé. Lorſqu'Aſſuérus fut de bonne humeur, & qu'il eut fait bonne-chére, (a) il dit à la Reine de lui demander tout ce qu'elle ſouhaiteroit. La Reine lui répondit: O Roi, ſi j'ai trouvé graces à vos yeux, je vous conjure de m'accorder ma propre vie, & celle de mon peuple, pour lequel j'implore vôtre clémence. Aſſuérus lui demanda: Qui eſt donc celui qui eſt aſſez hardi pour attenter à vôtre vie?

(a) Eſth. VII. 1. 2. 3. &c.

Eſther répondit: C'eſt cet Aman que vous voyez, qui eſt nôtre mortel ennemi. Aman demeura tout interdit, ne pouvant ſupporter les regards du Roi, ni de la Reine. En même-tems Aſſuérus tout en colére étant ſorti dans un jardin qui étoit joignant la ſale où il avoit mangé, Aman ſe jetta aux pieds de la Reine, qui étoit couchée ſur un lit de table, à la mode de ce pays; alors le Roi rentrant, & voyant Aman ſur le lit où étoit la Reine, s'écria: Comment il veut encore faire violence à la Reine en ma préſence, & dans ma maiſon? A peine cette parole fut-elle ſortie de la bouche du Roi, que l'on ſaiſit Aman, & qu'on lui couvrit le viſage, comme à un homme qu'on va mener au ſupplice.

Alors Herbona l'un des eunuques du Roi, dit: J'ai vû dans la maiſon de cet homme une potence de cinquante coudées de haut, qu'il avoit préparée pour Mardochée. Le Roi dit: Qu'Aman y ſoit pendu. Il fut donc pendu le même jour à cette potence; & le Roi donna à la Reine la maiſon d'Aman, & à Mardochée les emplois & la dignité que ce Favori poſſédoit. On fit auſſi mourir les dix enfans d'Aman; (b) & le Roi donna un Edit en faveur des Juifs, qui révoquoit le premier, & qui leur permettoit de tirer vengeance de leurs ennemis. Ceci arriva l'an du Monde 3496. avant J. C. 504. avant l'Ere vulg. 508. On peut voir les articles d'*Aman*, d'*Eſther* & de *Mardochée*.

(b) Eſth. IX. 1.

A M A N A, montagne dont il eſt parlé dans le Cantique des Cantiques. (c) Il y en a qui croyent que c'eſt le mont *Amanus* dans la Cilicie. Saint Jérôme, (d) & les Rabbins (e) font aller la terre d'Iſraël juſqu'à cette montagne du côté du nord; & du tems de Sa-

(c) Cant. IV. 8.
(d) Hieronym. Epiſt. ad Dardanum. & ad Ezech. VII. Item ad Ezech. XX.
(e) In Gemar. Jeroſolym. Schevuſh.

lomon, la domination des Hébreux s'étendoit jusques-là. Le mont Amanus sépare la Syrie de la Cilicie, & s'étend depuis la mer Méditerranée, jusqu'à l'Euphrate.

AMANA, montagne au-delà du Jourdain, dans la Tribu de Manassé. (a) Elle est à trois lieuës du lac Moron, & a trois lieuës de circuit par le pied, où l'on voit un beau vignoble. Mais le haut est toûjours couvert de neige, ce qui lui a fait donner par les Arabes le nom de *Gebel Chaïque*, c'est-à-dire, *Mont Vieillard*, à cause de la blancheur de son sommet. Quelques-uns croyent que c'est-là le mont *Amana*, dont parle l'Epouse du Cantique. Je ne remarque pas que ni Joseph, ni saint Jérôme, ni Eusebe, ayent connu cette montagne; du moins ils n'en parlent pas sous le nom d'Amana.

(a) Eugéne Roger, Terre sainte, l. 1. c. 20.

AMANDIER, sorte d'arbre dont il est parlé assez souvent dans l'Ecriture. Les Hébreux l'appellent *schaked*, (b) d'une racine qui signifie *veiller*, parce que l'amandier est un des premiers arbres qui fleurissent au printems. Le Seigneur voulant montrer à Jérémie qu'il étoit tout prêt à faire éclatter sa colére contre son peuple, lui fit voir une branche d'amandier. (c) *Quid tu vides Jeremia? virgam vigilantem ego video.* Au lieu de, *virgam vigilantem*, une verge qui veille. L'Hébreu lit, *une verge d'amandier.*

(b) שקד *Amygdalus.*

(c) *Jerem.* I. 11.

La verge d'Aaron qui poussa des fleurs, & des fruits dans le désert, (d) étoit aussi de bois d'amandier. L'Auteur de l'Ecclésiaste (e) marquant d'une maniére énigmatique que les cheveux du vieillard blanchiront, dit que *l'amandier fleurira.* Cet arbre fleurit blanc, & de fort bonne heure. Il est dit dans la Genése, (f) que Jacob mettoit des branches d'amandier devant les canaux où ses brebis venoient boire. Mais l'Hébreu au lieu d'amandier, porte des noisettiers, *luz.*

(d) *Num.* XVII. 8.
(e) *Eccle.* XII. 5.
(f) *Genes.* XXX. 37. 117 *Luz.*

I. AMARIAS, premier fils de Mérajoth, & pere du Grand-Prêtre Achitob. Amarias fut Grand-Prêtre du tems des Juges. On ne peut pas fixer les années de son pontificat. Son nom se trouve dans les Paralipoménes. (g) Et s'il a exercé la Grande-Sacrificature, il semble qu'on le doit mettre avant Héli, auquel succéda *Achitob*, que les Paralipoménes mettent immédiatement aprés *Amarias.* (h)

(g) 1. *Par.* VI. 7. 11.
(h) 1. *Par.* VI. 7.

II. AMARIAS, fils d'Esron Lévite. 1. *Par.* VII. 19.

III. AMARIAS, dont il est parlé 1. *Esdr.* X. 40. parmi ceux qui se séparérent de leurs femmes, qu'ils avoient prises contre la Loi.

IV. AMARIAS, ayeul du Prophéte Sophonie, (i) & pere de Godolia.

(i) *Sophon.* I. 1.

I. AMASA, fils de Jéther, & d'Abigaïl sœur de David. (k) Absalon durant sa révolte contre David, mit Amasa son oncle à la tête de ses troupes. Ce fut Amasa qui livra la bataille à Joab Général de l'armée de David, & qui la perdit, l'an du Monde 2981. Aprés la défaite du parti d'Absalon, David offrit à Amasa le pardon de sa faute, (l) en haine de Joab qui avoit tué Absalom, & lui promit même de lui donner le commandement général de son armée, en la place de Joab, qui lui étoit devenu insupportable par son insolence. Aprés la révolte de Séba fils de Bochri, (m) David dit à Amasa de rassembler tout Juda, & de marcher à leur tête contre Séba.

(k) 2. *Reg.* XVII. 25.
(l) 2. *Reg.* XIX. 13. & *seq.*
(m) 2. *Reg.* XX. 1. 2. &c.

Amasa partit donc, mais n'ayant pû former son armée dans le tems prescrit, & David ne le voyant pas, dit à Abisaï de poursuivre Séba avec ce qu'il y avoit alors de soldats auprés de sa personne. Joab avec ses gens l'accompagna; ces troupes n'étoient encore qu'auprés de l'étang de Gabaon, lorsqu'Amasa les vint joindre avec les siennes. Alors Joab dit à Amasa: Bon jour, mon frere; en même tems il lui prit le menton, comme pour le baiser. Et comme Amasa ne prenoit pas garde à l'épée de Joab, celui-ci l'en frappa dans le côté, & aussi-tôt les entrailles lui sortirent du corps, & il tomba à ses pieds. Telle fut la fin d'Amasa neveu de David. Il mourut l'an du Monde 2981. avant J. C. 1019. avant l'Ere vulg. 1023.

II. AMASA, fils d'Adali, fut un de ceux qui s'opposérent à ce que l'on fit entrer dans Samarie les captifs pris dans le Royaume de Juda sous le regne d'Achaz. (a)

(a) 2. *Par.* XXVIII. 12.

I. AMASAI, fils d'Helcana. 1. *Par.* VI. 25.

II. AMASAÏ, peut-être le même qui est marqué 1. *Par.* VI. 25. étoit un Lévite qui se sentit transporté par l'Esprit de Dieu, pour aller trouver David (b) avec trente autres braves. Ils le vinrent joindre lorsqu'il étoit dans le désert fuyant Saül. David vint au-devant d'eux, & leur dit: Si vous venez dans la droiture pour me secourir, soyez les bien venus, & que mon cœur se joigne au vôtre; mais si vous venez pour me surprendre, & pour favoriser mes ennemis, que Dieu soit juge entre vous & moi, puisque mes mains sont innocentes. Alors Amasaï prenant la parole, lui dit: Nous sommes à vous, ô David, & nous demeurerons avec vous, ô fils d'Isaï. Que la paix soit avec vous, & avec ceux qui sont dans vos interêts; car le Seigneur vous favorise. David les reçut donc, & leur donna le commandement de quelques troupes.

(b) 1. *Par.* XII. 18.

I. AMASIAS, huitiéme Roi de Juda, étoit fils de Joas, (c) & lui succéda l'an du Monde 3165. avant J. C. 835. avant l'Ere vulg. 839. Il avoit vingt-cinq ans lorsqu'il commença à regner, & il en regna vingt-neuf à Jérusalem. Il fit le bien en la présence du Seigneur, mais non pas d'un cœur parfait. Lorsqu'il se vit affermi dans le Royaume, il fit mourir les meurtriers de son pere, mais non pas leurs enfans; parce qu'il est écrit dans la Loi: (d) *Vous ne ferez point mourir les enfans pour les peres, ni les peres pour les enfans: mais chacun souffrira la peine de son propre péché.*

(c) 2. *Par.* XXIV. 27. & XXV. 1. 2. 3. &c. & 4. *Reg.* XIV.
(d) *Deut.* XXIV. 16.

Dans le dénombrement qu'il fit de son peuple, il trouva trois cens mille hommes capables de porter les armes. Il en achetta encore cent mille du Royaume d'Israël, pour lesquels il donna au Roi d'Israël cent talents, qui font quatre cens quatre-vingt-six mille sept cens dix-huit livres quinze sols. Il vouloit employer ces troupes contre les Iduméens, qui s'étoient soustraits à l'obéissance des Rois de Juda, sous le regne de Joram, (e) environ cinquante ans auparavant.

(e) 4. *Reg.* VIII. 20. An du Monde 3173. avant J. C. 827. avant l'Ere vulg. 831.

Alors un Prophéte du Seigneur (f) vint lui dire: O Roi, ne souffrez point que l'armée d'Israël marche avec vous; car Dieu n'est point avec Israël. Que si vous vous imaginez que le succés de la guerre dépende de la force de l'armée, Dieu vous livrera entre les mains de vos ennemis; car c'est lui qui donne la victoire, ou qui met en fuite. Amasias répondit à l'Homme

(f) 2. *Par.* XXV. 7.

de Dieu : Que deviendront donc les cent talents que j'ai donnez pour les ſoldats d'Iſraël ? Le Prophéte répliqua : Dieu eſt aſſez riche, pour vous en rendre beaucoup davantage. Ainſi Amaſias ſépara l'armée qui lui étoit venuë d'Ephraïm, & la renvoya en ſon pays. Ces troupes s'en retournérent chez elles étrangement irritées contre Amaſias. Elles ſe répandirent dans toutes les villes de Juda, depuis Béthoron juſqu'à Samarie, tuérent trois mille hommes, & firent un grand butin, pour ſe dédommager de celui qu'elles ſe promettoient dans la guerre contre l'Idumée.

Amaſias marcha donc avec ſes ſeules forces contre Edom. Il livra la bataille dans la vallée des Salines, (*a*) tua dix mille Idumèens ſur la place, & en prit encore dix mille autres, qui s'étoient apparemment ſauvez ſur un rocher. On les y força, & on les précipita du haut en bas ; en ſorte qu'ils furent tout froiſſez. (*b*) Or Amaſias ayant ainſi taillé en piéces les Idumèens, & ayant pris leurs Dieux, les adora, leur offrit de l'encens, & les reconnut pour ſes Dieux. Cette action irrita le Seigneur, qui lui envoya un Prophéte, pour lui dire : Pourquoi avez-vous adoré des Dieux, qui n'ont pû garantir leurs adorateurs de tomber entre vos mains ? Amaſias lui répondit : Eſt-ce à vous à donner des conſeils au Roi ? Taiſez-vous, de peur qu'il ne vous en coûte la vie. Alors le Prophéte ſe retira, & lui dit : Je ſçai que Dieu a réſolu de vous ôter la vie, pour avoir commis une telle idolâtrie, & pour n'avoir pas déféré à ſes ordres, que je vous ai ſignifiez. (*c*)

Dieu permit donc qu'Amaſias s'aveugla de telle ſorte, que ſe croyant invincible, il envoya défier le Roi d'Iſraël, en lui diſant : Venez, & voyons-nous l'un l'autre. (*d*) Le motif de cette guerre étoit apparemment pour obliger Joas Roi d'Iſraël, à réparer les ravages qu'avoient faits ſes gens, en s'en retournant dans le pays de Samarie, comme on l'a vû plus haut. Joas répondit à Amaſias : Le chardon qui eſt ſur le mont Liban, envoya vers le cédre, pour lui dire : Donnez vôtre fille en mariage à mon fils. Et voilà que les bêtes qui étoient dans la forêt du Liban, paſsérent & foulérent aux pieds le chardon. Vous avez dit : J'ai vaincu Edom ; & vôtre cœur s'eſt enflé d'orgüeil. Demeurez chez vous en paix : pourquoi cherchez-vous vôtre perte, & celle de vôtre peuple ?

Amaſias fut ſourd à ces raiſons, parce que Dieu l'avoit livré à ſon mauvais ſens. Il s'avança à Bethſamés avec ſon armée ; & Joas Roi d'Iſraël, lui livra la bataille. Amaſias plia, ſon armée prit la fuite ; lui-même tomba entre les mains de ſon ennemi. Joas força le camp de Bethſamés, & mena Amaſias dans Jéruſalem. Il y fit abattre quatre cens coudées des murailles de la ville, depuis la porte d'Ephraïm, juſqu'à la porte de l'angle. Il emporta à Samarie tout l'or & l'argent, & tous les vaſes précieux qu'il trouva dans la Maiſon de Dieu, & dans les tréſors du palais royal, & ramena à Samarie les fils de ceux des ſiens qui étoient en ôtage à Jéruſalem.

Aprés cela Amaſias regna encore quinze ou ſeize ans à Jéruſalem. Il ne retourna pas au Seigneur de tout ſon cœur ; & Dieu pour le punir, permit qu'il ſe fit une conjuration contre lui à Jéruſalem. Il voulut s'enfuir à Lachis ; mais les conjurez y envoyérent, & l'y firent aſſaſſiner. On le rapporta ſur des chevaux, & on l'enterra avec ſes Ancêtres dans la ville de David. Il mourut l'an du Monde 3194. avant J. C. 806. avant l'Ere vulgaire 810. Ozias ou Azarias ſon fils, lui ſuccéda, n'ayant encore que ſeize ans.

II. AMASIAS, Prêtre des veaux d'or qui étoient à Béthel. Un jour le Prophéte Amos (*a*) ayant dit que les hauts lieux conſacrez à l'Idole ſeroient détruits, & que ces lieux qu'Iſraël tenoit pour ſaints, ſeroient renverſez, & que la maiſon de Jéroboam ſeroit exterminée par l'épée, Amaſias Prêtre de Béthel, envoya dire à Jéroboam Roi d'Iſraël : Amos s'eſt révolté contre vous au milieu de vôtre Etat ; les diſcours qu'il ſeme par tout, ne ſe peuvent plus ſouffrir : Car voici ce que dit Amos : Jéroboam mourra par l'épée, & Iſraël ſera emmené captif hors de ſon pays. Amaſias dit enſuite à Amos : Sortez d'ici, homme de viſions ; fuyez au pays de Juda, où vous trouverez de quoi vivre, & prophétiſez-là tant qu'il vous plaira. Mais qu'il ne vous arrive plus de prophétiſer dans Béthel ; parce que c'eſt le lieu où le Roi exerce ſa Religion ; c'eſt le ſiége de ſon Royaume. (*b*)

Amos répondit à Amaſias : Je ne ſuis ni Prophéte, ni fils de Prophéte ; mais je ſuis paſteur de profeſſion, & je fais métier de piquer les figues ſauvages, pour les faire meurir. (*c*) Le Seigneur m'a pris lorſque je paiſſois mes bêtes, & il m'a dit : Allez, & parlez comme mon Prophéte à mon peuple d'Iſraël. Ecoutez donc maintenant la parole du Seigneur. Vous me dites : Ne vous mêlez point de prophétiſer dans Iſraël, ni de prédire des malheurs à la maiſon de l'Idole. Mais voici ce que le Seigneur vous annonce : Vôtre femme ſe proſtituëra dans la ville ; vos fils & vos filles périront par l'épée ; l'ennemi partagera vos terres au cordeau ; vous mourrez dans une terre impure, & Iſraël ſera emmené captif hors de ſon pays.

S. Cyrille d'Aléxandrie (*d*) dit qu'Amaſias irrité du diſcours du Prophéte, lui fit rompre les dents, pour l'obliger à ſe taire. D'autres (*e*) diſent que le même Amaſias lui fit ſouffrir divers ſupplices, & que ſon fils Ozias lui déchargea ſur les temples un coup de pieu, qui le renverſa par terre. Le Prophéte à demi mort fut reporté à Thécué ſa patrie, où il mourut, & fut enterré avec ſes peres. Mais ces traditions ne ſont pas bien certaines. Il paroît par les Ecrits d'Amos, qu'il ſe retira dans les terres de Juda, & qu'il y prophétiſa encore aſſez long-tems aprés ce qui eſt raconté d'Amaſias. Amos a vêcu ſous Jéroboam II. vers l'an du Monde 3215. avant J. C. 785. avant l'Ere vulg. 789.

AMASIS, Roi d'Egypte. Quoique ſon nom ne ſe trouve pas dans le Texte de l'Ecriture, il ne laiſſe pas d'être célébre dans l'Hiſtoire ſainte. L'Ecriture (*f*) parle de Néchos ou Néchao, qui tua Joſias Roi de Juda, dans la bataille de Mageddo. A Néchao ſuccéda *Pſammis*. A Pſammis, *Apriés*, nommé dans Jérémie (*g*) *Ephrée* ; & à Ephrée, *Amaſis*, qui vivoit en Egypte dans le même tems que Cyrus à Babylone. Il regna quarante-quatre ans, toûjours aimé & reſpecté de ſes ſujets, & favoriſé de la fortune ; depuis l'an du Monde 3435. juſqu'en 3472. il mourut du tems de Cambyſes, avant J. C. 521. avant l'Ere vulg. 525.

AMATH, ou *Emath*, ville de Syrie. C'eſt

(*a*) On met ordinairement cette vallée au midi de la mer Morte, mais nous croyons plûtôt qu'elle étoit dans l'Idumée orientale, entre la ville de Palmyre, & celle de Bozra. Voyez le Voyage de M. le Brun.

(*b*) 4. *Reg.* XIV. 7. Il eſt dit qu'Amaſias prit *Pétra*, & qu'il lui donna le nom de *Jectaël*. Quelques-uns croyent qu'il prit la ville de *Pétra* capitale de l'Arabie Pétrée ; mais d'autres prétendent qu'il prit ſeulement *le Rocher* où dix mille Idumèens s'étoient ſauvez.

(*c*) 2. *Par.* XXV. 14.

(*d*) 2. *Par.* XXV. 17. 4. *Reg.* XIV. 8.

(*a*) *Amos* VII. 10.

(*b*) Amos prophétiſoit ſous Jéroboam II. & alors les Rois d'Iſraël avoient leur Cour à Samarie. Mais ils avoient auſſi apparemment un palais à Béthel.

(*c*) *Amos* VII. 14. *Vellicans ſycomoros*, בולס שקמים *Theodot. Καρπῶν συκομόρων. Plin. l. 13. c. 7. Sycomorus ſcalpendo tantùm ferreis unguibus, aliter non matureſcit : id cum factum eſt, quarto die metitur.*

(*d*) *Cyrill. Præfat. expoſitione in Amos.*

(*e*) *Epiphan. de vita & morte Prophet. cap. 22. Iſidor. de vita & morte SS. c. 43. Doroth. in Synopſ. &c.*

(*f*) 4. *Reg.* XXIII. 29. *Jerem.* XLVI. 2.

(*g*) *Jerem.* XLIV. 30.

la même qu'*Emese* sur l'Oronte. Voyez *Emath*.

AMATHA, bourg proche de Gadare, où il y avoit des bains d'eaux chaudes. (*a*) Gabinius établit un des cinq Siéges de la Justice à *Amatha*. (*b*) Le nom d'*Hamat* (*c*) en Hébreu, signifie des eaux chaudes. D'où viennent dans la Palestine tant de villes d'*Amath*, ou *Amathus*, ou *Emmaüs*.

(*a*) *Euseb. Onomast. in Ἀμάθα.*
(*b*) *Joseph. de bello, l. 1. c. 6. p. 722. d.*
(*c*) חמת *Chamath. Calor, ou Calidum.*

AMATHI, pere du Prophéte Jonas. *Jonæ* I. 1. & 4. *Reg.* XIV. 25.

AMATHUS, ville située au-delà du Jourdain. Eusébe (*d*) la place à vingt-un milles de Pella, vers le midy. Alexandre Jannée prit, & ruina cette place. (*e*) Il y en a qui croyent que c'est dans cette ville que Gabinius mit un des cinq Siéges de la Justice. (*f*) D'autres veulent que ce soit à Amatha, au-decà du Jourdain. M. Reland conjecture qu'Amathus est la même que Ramoth de Galaad.

(*d*) *Euseb. Onomast. in Ἀμάθα.*
(*e*) *Antiq. l. 13. c. 21.*
(*f*) *Antiq. lib. 14. c. 10. & de bello l. 1. c. 6.*

AMATHE'ENS, descendans d'Amath, un des fils de Chanaan. Nous croyons qu'ils demeurérent dans la ville d'*Emath*, ou *Amath*, ou *Emése*, dans la Syrie, sur le fleuve Oronte.

AMAT-DOR, ou *Emath*, ou *Hammot-dor*, ville des Lévites, dans la Tribu de Nephtali. Elle fut cédée à la famille de Gerson. Elle s'écrit aussi *Hammoth-dor*. Voyez *Josue*, XIX. 35. XXI. 32.

AMBIVIUS (*Marcus*) succéda à *Coponius* dans le gouvernement de la Judée. (*g*) Il eut pour successeur *Annius Rufus*, l'an 13. de J. C.

(*g*) *Antiq. lib. 18. c. 3.*

AMELECH, pere de Joas. Ce fut ce Joas à qui le Roi Achab donna ordre de garder le Prophéte Michée, jusqu'à son retour de la guerre contre les Syriens, (*b*) l'an du Monde 3107. avant J. C. 893. avant l'Ere vulg. 897.

(*b*) 2. *Reg.* XVIII. 25.

AMEN, (*i*) en Hébreu, signifie vrai, fidéle, certain. Il se prend aussi pour affirmer; & c'étoit la maniére ordinaire dont nôtre Sauveur affirmoit: (*k*) *Amen, amen dico vobis.* Enfin il se prend dans le sens d'un souhait: (*l*) *Amen*, ainsi soit-il; ou d'une affirmation: *Amen:* Oüi, je le crois. (*m*) *Comment celui qui vous écoute, répondra-t-il: Amen, s'il ne vous entend pas?* Les Hébreux finissent les cinq Livres des Pseaumes, selon leur maniére de distribuer le Pseautier, par les mots *Amen, amen*, que les Septante ont traduit par: *Genoïto, genoïto*; & les Latins par: *Fiat, fiat.* L'Eglise Grecque & la Latine ont conservé ce terme dans leurs priéres, de même qu'*alleluia* & *hosanna*, parce qu'elles y ont trouvé plus d'énergie que dans les termes de leurs Langues, qu'elles auroient pû employer. A la fin des priéres publiques, le peuple répondoit: *Amen*, à haute voix; & saint Jérôme (*n*) dit qu'à Rome quand le peuple répondoit: *Amen*, c'étoit comme le bruit d'un tonnerre: *In similitudinem cœlestis tonitrui amen reboat.* Les Juifs disent que les portes du Ciel s'ouvrent à celui qui répond *Amen* de toutes ses forces.

(*i*) אמן *Amen.*
(*k*) *Joan. 1. 51. & passim.*
(*l*) *Num. v. 22. Respondebit amen, amen. Deut. XXVII. 15. 16. 17. &c. Dicet omnis populus amen, amen.*
(*m*) 1. *Cor.* XIV. 16.
(*n*) *Hieronym. Præfat. in lib. 2. Epist. ad Galat.*

AMERUTHE, bourg de la haute Galilée, que Joseph fortifia contre les Romains, ainsi qu'il le dit dans le Livre de sa vie. (*o*) Il y a assez d'apparence que c'est le même que *Méroth*, qui termine la haute Galilée du côté de l'occident. (*p*) C'est peut-être *Mara des Sidoniens*, dont il est parlé *Josue*, XIII. 4.

(*o*) *Joseph. de vita sua, p. 1013.*
(*p*) *Antiq. l. 3. c. 2.*

AMETHYSTE, pierre précieuse, qui étoit la neuviéme en rang dans le Rational du Grand-Prêtre. Sa couleur approche de celle du vin, & finit en couleur violette. On dit qu'elle empêche de s'enyvrer, qu'elle garantit des effets du venin, & qu'elle aide à la conception. Le nom Hébreu que les Septante & la Vulgate traduisent par *amethyste*, (*a*) est *achalma*, qui peut signifier le sommeil. Le Caldéen, Onkélos & le Syriaque le traduisent par *Een-egla*, ou *œil de veau*. Le nom d'Issachar étoit gravé sur cette pierre.

(*a*) *Exod.* XXVIII. 19. & XXXIX. 12. אחלמה *Achalmah.* 70. Ἀμεθύστος.

AMI, Chef d'une grande famille qui revint de Babylone du tems d'Esdras. 1. *Esdr.* II. 57. 58.

I. AMINADAB, de la Tribu de Juda, fils d'*Aram*, & pere de Naasson & d'Elizabeth, femme du Grand-Prêtre Aaron.

II. AMINADAB. Il est parlé dans le Cantique des Cantiques des chariots d'Aminadab, comme étant d'une légéreté extraordinaire: (*b*) *Je ne sçai: mon ame m'a renduë aussi promte que les chariots d'Aminadab.* C'étoit apparemment un cocher célébre, dont les chevaux étoient d'une promtitude singuliére.

(*b*) *Cant.* VI. 19.

III. AMINADAB, fils de Caath, & frere de Coré. 1. *Par.* VI. 22.

IV. AMINADAB, ou *Abinadab*, fils du Roi Saül, qui fut tué avec lui dans la bataille de Gelboé, (*c*) l'an du Monde 2949. avant J. C. 1051.

(*c*) 1. *Reg.* XXXI. 2. 1. *Par.* VIII. 33. X. 2.

V. AMINADAB, ou *Abinadab*, Lévite, habitant à Cariath ïarim, chez lequel on déposa l'Arche, aprés qu'elle eut été ramenée du pays des Philistins. (*d*) Il demeuroit à *Gabaa*, c'est-à-dire, sur la hauteur de la ville de Cariath-ïarim. On consacra, ou l'on destina Eléazar fils d'*Aminadab*, pour garder l'Arche du Seigneur. Il n'est pas même certain si Aminadab vivoit encore. L'Arche demeura à Cariath-ïarim depuis l'an du Monde 2888. jusqu'en 2959. c'est-à-dire, pendant soixante & onze ans. Alors David la fit venir de Cariath-ïarim à Jérusalem. (*e*) Mais à cause de la mort d'Oza, il n'osa l'introduire dans sa maison: il la mit en dépôt chez Obédédom, où elle demeura quelques mois.

(*d*) 1. *Reg.* VII. 1. *Joseph. Antiq. l. 6. c. 2.*
(*e*) 2. *Reg.* VI. 1. 2. 3.

AMISADAB, fils de Banaïas. On sçait que Banaïas étoit un des Capitaines des armées de David. Amisadab son fils commandoit une troupe sous son pere. (*f*)

(*f*) 1. *Par.* XXVII. 6.

AMITAL, fille d'un nommé Jérémie, de la ville de Lobna. Amital fut femme du Roi Josias, & mere de Joachas & de Sédécias Rois de Juda. (*g*)

(*g*) 4. *Reg.* XXIII. 31.

AMMAN; *Ammanites.* Voyez *Ammon*, *Ammonites.* La Capitale des Ammonites, nommée dans l'Ecriture *Rabbath-Ammon*, & dans les Profanes, *Philadelphie*, est aussi quelquefois appellée *Amman*, & le pays des Ammanites, *Ammanitis.*

I. AMMAUS, ou *Ammaüm*, (*h*) ou *Emmaüs.* Judas Maccabée battit Nicanor prés d'Ammaüs. (*i*) Bacchides fortifia cette ville, & y mit une garnison qui incommodoit fort les Juifs. (*k*) On l'entend ordinairement d'*Emmaüs* à soixante stades, ou sept milles de Jérusalem, dont il est parlé dans saint Luc, (*l*) & dans Joseph. (*m*) Mais M. Réland (*n*) fait voir que cette ville d'Ammaüs, dont il est parlé dans les Maccabées, étoit fort différente du village d'Emmaüs, & qu'elle étoit bien plus éloignée de Jérusalem. La ville d'Emmaüs étoit à vingt-deux milles de Jérusalem, (*o*) & le village de même nom, n'en étoit éloigné que de soixante stades. La premiére étoit située dans la campagne, (*p*) & au commencement des montagnes de Judée. (*q*) C'est cette Emmaüs qui fut depuis nommée *Nicopolis*, sous

(*h*) 1. *Macc.* IX. 50.
(*i*) 1. *Macc.* IV. 3.
(*k*) 1. *Macc.* IX. 50.
(*l*) *Luc.* XXIV. 13.
(*m*) *Joseph. de bello, l. 7. c. 27.*
(*n*) *Reland. Palæstin. l. 2. c. 6. p. 426. 427.*
(*o*) *Iter vetus Jerosolym.*
(*p*) *Hieronym. in Abdiæ 1. Joseph. Antiq. l. XII. c. 11.*
(*q*) *Hieronym. in Dan. XII.*

l'Empire d'Aléxandre fils de Mammée, ou ſous celui de Marc-Auréle Antonin, ſelon ſaint Jérôme. Voyez *Reland. Palaſtin. t. 2. l. 3. p. 759.*

II. AMMAUS, ou *Emmaüs*, à ſoixante ſtades, (*a*) ou un peu plus de deux lieuës de Jéruſalem, vers le nord; c'eſt-là où nôtre Seigneur ſe manifeſta à deux de ſes Diſciples, qui venoient de Jéruſalem, où ils avoient célébré la Fête de Pâque. C'eſt dans ce lieu d'Emmaüs, diſtant de ſoixante ſtades de Jéruſalem, que Veſpaſien laiſſa huit cens de ſes ſoldats, à qui il abandonna ce lieu pour leur ſervir de demeure. (*b*) Il y avoit à Emmaüs des eaux ſalutaires contre pluſieurs ſortes de maladies; (*c*) & ces eaux étoient apparemment des eaux chaudes, comme le nom d'Emmaüs, ou *Chamath*, l'inſinuë. Julien l'Apoſtat en fit boucher la ſource, en y jettant beaucoup de terre, (*d*) parce que les peuples regardoient ces eaux comme miraculeuſes, depuis que le Sauveur les avoit ſanctifiées par ſa préſence.

(*a*) *Luc.* XXIV. 13.

(*b*) *Joſeph. de bello, l. 7. c. 26. p. 783. d. e.*
(*c*) *Sozomen. l. 5. c. 20. Iter Feroſol. ſanct. Villebaldi.*
(*d*) *Theophanes in Chronographia, p. 41.*

III. AMMAUS, lieu au voiſinage de Tibériade, ſur la mer de Génézareth, ou le lac de Cinéreth, ou de Tibériade. Il y avoit des bains d'eaux chaudes à Ammaüs, comme le reconnoît Joſeph, *Antiq. l.* XXIII. 3.

I. AMMIEL, fil de Gémal, de la Tribu de Dan, fut un des douze députez par Moyſe pour aller faire la viſite du pays de Chanaan. *Num.* XIII. 13.

II. AMMIEL, natif de Lodabar, ville ſituée dans la Tribu de Siméon. Ammiel fut pere de Machir, & de Bethſabée, (*e*) laquelle de femme d'Urie qu'elle étoit, devint épouſe de David, & mere de Salomon.

(*e*) *1. Par.* III. 5. *&* 2. *Reg.* IX. 4. 5.

III. AMMIEL, fils d'Obédédom Lévite, qui fut établi portier du Temple (*f*) ſous le regne de David.

(*f*) *1. Par.* XXVI. 5.

AMMISADAI, pere d'Ahiézer, de la Tribu de Dan. *Num.* I. 12. X. 25.

I. AMMIUD, fils d'Ephraïm, & pere d'Eliſama. *Num.* I. 10. & 1. *Par.* VII. 26.

II. AMMIUD, de la Tribu de Siméon, & pere de Samuël, fort différent du Prophéte de même nom. *Num.* XXXIV. 20.

III. AMMIUD, de la Tribu de Nephtali, pere de Phadaël. *Num.* XXXIV. 29.

IV. AMMIUD, pere de Tholmaï Roi de Geſſur. 2. *Reg.* XIII. 37.

I. AMMON, ou *No-Ammon*, ville d'Egypte. Le Caldéen & l'Auteur de la Vulgate traduiſent ordinairement ce terme par *Aléxandrie*. Ils n'ignoroient pas ſans doute qu'Aléxandrie eſt beaucoup plus récente que Jérémie, (*g*) Ezéchiel (*h*) & Nahum, (*i*) qui parlent de *No-Ammon*, que ces Interprétes ont rendu par *Alexandria*: mais ils pouvoient croire que cette derniére ville étoit au même endroit, ou à peu prés au même endroit où l'on avoit depuis bâti Aléxandrie: ce qui toutefois ne paroît nullement par l'Hiſtoire; (*k*) car il n'y avoit que le bourg de *Rachotis* ſur la mer, vers le même lieu où l'on bâtit depuis la ville d'Aléxandrie.

(*g*) *Jerem.* XLVI. 25.
(*h*) *Ezech.* XXX. 14. 15. 16.
(*i*) *Nahum.* III. 8.

(*k*) *Strabo l. 17. p. 792.*

Les caractéres que les Prophétes donnent à *No-Ammon*, ſont, *qu'elle eſt bâtie au milieu des fleuves, & toute environnée d'eaux; que la mer eſt ſon tréſor, & ſes eaux ſon rempart & ſa force.* Ce qui nous fait juger que *No-Ammon* n'eſt autre que Dioſpolis, ou la ville de Jupiter, ſituée dans le Delta, ſur un bras du Nil, entre Buſiris au midy, & Mendéſe au nord, à une aſſez petite diſtance de la Mer Méditerranée. Elle avoit autour de ſoi des lacs, que l'on pouvoit appeller des mers dans le ſtyle des Hébreux. La ruine de cette ville, qui eſt prédite & marquée ſi diſtinctement par les Prophétes, arriva ſous Aſſaraddon & ſous Nabuchodonoſor, & peut-être ſous Sennachérib. Voyez nôtre Commentaire ſur les Prophétes Ezéchiel, XXX. 14. 15. 16. & Nahum, III. 8.

II. AMMON, ou *Hammon*, ou *Jupiter Ammon*, célébre Dieu des Egyptiens, que nous croyons être le même que *Cham*, qui peupla l'Afrique, & qui fut pere de *Mizraïm* Auteur des Egyptiens. *Ammon* avoit un Temple fameux dans l'Afrique, où il étoit adoré ſous la figure d'un bélier. Les Egyptiens donnoient ainſi à leurs Dieux la forme de certains animaux. Le Temple d'Ammon étoit ſitué dans un lieu délicieux, tout environné d'un affreux déſert. Il y avoit là un fameux Oracle, qu'Aléxandre le Grand alla conſulter. Cet Oracle toutefois, comme les autres, tomba inſenſiblement dans le mépris. Du tems de Strabon, il n'avoit déja plus tant de vogue; & du tems de Plutarque, on n'en faiſoit preſque aucun cas. Enfin on n'en parloit plus du tems de Théodoſe, ſuivant le témoignage de Prudence. L'Ecriture ne dit rien de cette fauſſe Divinité en particulier; mais elle parle de *Cham*, & de la ville d'*Ammon*, ou de *No-Ammon*, qui lui étoit principalement dévoüée. Le Dieu *Hammon* des Egyptiens étoit le même que *Jupiter* des Grecs; d'où vient que ceux-ci appellent *Dioſpolis*, ville de Jupiter, la ville que les Egyptiens nommoient *No-Ammon*, la demeure d'Ammon.

III. AMMON, fils de Loth, né de ce Patriarche, & de la plus jeune de ſes filles, (*a*) l'an du Monde 2107. avant J. C. 1893. avant l'Ere vulg. 1897. On ne ſçait aucune particularité de la vie d'Ammon. Il demeura à l'orient de la Mer Morte & du Jourdain, dans les montagnes de Galaad, & fut pere des *Ammonites*, peuple fameux, qui fut toûjours ennemi des Iſraëlites.

(*a*) *Geneſ.* XIX. 34. 38.

AMMONITES, peuple deſcendu d'Ammon, dont on vient de parler. On les appelle quelquefois *Ammanites*. Ils détruiſirent les géans *Zomzomims*, & occupérent leur pays. (*b*) Dieu défendit à Moyſe, & par lui aux Iſraëlites, d'attaquer les Ammonites; parce qu'il ne vouloit pas livrer leur pays aux Hébreux. Avant l'entrée des Iſraëlites dans la terre de Chanaan, les Ammorrhéens avoient conquis beaucoup de terrein ſur les Ammonites & les Moabites. Moyſe le reprit ſur les Amorrhéens, & le partagea aux Tribus de Ruben & de Gad. Du tems de Jephté, les Ammonites déclarérent la guerre aux Iſraëlites, (*c*) ſous prétexte que ceux-ci détenoient une grande partie du pays qui leur avoit appartenu, avant que les Amorrhéens le poſſédaſſent. Jéphté prétendit que ce pays ayant été acquis par les Iſraëlites en bonne guerre, & ayant été pris ſur les Amorrhéens, qui en joüiſſoient depuis long-tems par droit de conquête, il n'étoit pas obligé de le leur reſtituer. Les Ammonites ne s'étant pas rendus à cette raiſon, Jephté leur livra la bataille, & la gagna.

(*b*) *Deut.* II. 19. 20. 21.

(*c*) *Judic.* XI. 13.

Les Ammonites & les Moabites ſont ordinairement unis enſemble, ſur tout quand il s'agit d'attaquer les Iſraëlites. Aprés la mort d'Othoniel, (*d*) les Ammonites, & les Amalécites s'étoient joints à Eglon Roi de Moab, pour opprimer le peuple du Seigneur. (*e*) Quelques

(*d*) *Judic.* III. 13.
(*e*) Depuis l'an du Monde 2661. juſqu'en 2679.

ques années aprés, c'eſt-à-dire, l'an du Monde 2799. les Ammonites opprimérent les Iſraëlites de delà le Jourdain. Mais en 2817. Jephté fut ſuſcité de Dieu, pour les délivrer de cet aſſujettiſſement. Au commencement du regne de Saül, c'eſt-à-dire, en l'an du Monde 2909. avant J. C. 1191. avant l'Ere vulgaire 1195. Naas Roi des Ammonites ayant attaqué la ville de Jabés de Galaad, (a) la réduiſit à lui demander compoſition. Naas répondit aux habitans qu'il n'en avoit point d'autre à leur accorder, ſinon qu'ils ſe rendiſſent à lui, qu'il leur arracheroit à tous l'œil droit, & qu'il les rendroit par-là un opprobre dans Iſraël. Mais Saül étant accouru au ſecours de Jabés, délivra la ville & le peuple de la cruauté de Naas.

(a) 1. Reg. XI. 1.

David avoit été ami du Roi d'Ammon; & aprés la mort de ce Prince, il envoya faire des complimens de condoléance à Hanon ſon fils & ſon ſucceſſeur. Mais celui-ci fit outrage aux Ambaſſadeurs de David, (b) s'imaginant qu'ils étoient venus pour obſerver ſes forces & l'état de ſon pays. David vengea l'honneur de ſes Ambaſſadeurs, & aſſujettit les Ammonites, les Moabites & les Syriens leurs alliez. Ammon & Moab demeurérent ſous l'obeïſſance du Roi David & de Salomon; & aprés la ſéparation des dix Tribus, ils furent aſſujettis aux Rois d'Iſraël, juſqu'à la mort d'Achab, (c) en 3107. avant J. C. 893. avant l'Ere vulg. 897.

(b) 1. Reg. X. 1. 2. 3. &c. Au du Monde 2967. avant J. C. 1033. avant l'Ere vulg. 1037.

(c) 4. Reg. I. 1.

Joram fils d'Achab, & ſucceſſeur d'Ochoſias, battit les Moabites (d) en 3109. Mais il ne paroît pas que ſa victoire ait été aſſez complette, pour les réduire à ſon obéïſſance. Vers le meme tems, les Ammonites, les Moabites, & d'autres peuples firent irruption dans les terres de Juda: (e) mais ils furent repouſſez & diſſipez par Joſaphat. Iſaïe (f) menace les Moabites d'un malheur qui devoit arriver trois ans aprés ſa prédiction, & qui regarde apparemment les guerres que Salmanaſar fit dans leur pays, vers l'an du Monde 3277. avant J. C. 723. avant l'Ere vulg. 727.

(d) 4 Reg. III. 4. 5. & ſeq.

(e) 2. Par. XX. 1. 2. &c.

(f) Iſai. XV. XVI.

Aprés le tranſport des Tribus de Ruben, de Gad & de la demi-Tribu de Manaſſé par Téglathphalaſar, en 3264. avant J. C. 736. avant l'Ere vulg. 340. les Ammonites & les Moabites ſe mirent en poſſeſſion des villes qui avoient appartenu à ces Tribus. (g) Jérémie leur en fait de grands reproches. Les Ambaſſadeurs des Ammonites étoient du nombre de ceux à qui ce même Prophéte (h) avoit préſenté la coupe de la colére du Seigneur, & auſquels il avoit fait préſent d'un joug & d'une chaîne, les exhortant à ſe ſoumettre à Nabuchodonoſor, & les menaçant de la captivité & de la ſervitude, s'ils ne le faiſoient pas. (i)

(g) Jerem. XLIX. 1.

(h) Jerem. XXV. 24.

(i) Jerem. XXVII. 2. 3. 4.

Ezéchiel (k) leur dénonce une perte entiére, & leur dit que Dieu les livrera aux peuples orientaux, qui placeront leurs tentes dans leurs pays; en ſorte qu'il ne ſera plus fait mention des Ammonites parmi les peuples: & tout cela en punition de ce qu'ils avoient inſulté au malheur des Iſraëlites, & à la deſtruction de leur Temple par les Chaldéens. Nous croyons que ces malheurs leur arrivérent la cinquiéme année aprés la priſe de Jéruſalem, (l) lorſque Nabuchodonoſor fit la guerre à tous les peuples des environs de la Judée, l'an du Monde 3420. ou 21. avant J. C. 579. avant l'Ere vulg. 583.

(k) Ezech. XXV. 4. 10.

(l) Joſeph. Antiq. l. 10. c. 11.

Il y a aſſez d'apparence que Cyrus accorda aux Ammonites & aux Moabites la liberté de revenir dans leurs terres, d'où ils avoient été tranſportez par Nabuchodonoſor; puiſqu'on les voit dans leur pays comme auparavant, expoſez aux révolutions communes des peuples de la Syrie & de la Paleſtine, & ſoumis tantôt aux Rois d'Egypte, & tantôt à ceux de Syrie.

Antiochus le Grand prit Rabbath ou Philadelphie leur Capitale, en abattit les murs, & y mit garniſon, (a) en 3806. Pendant les perſécutions d'Antiochus Epiphanes, les Ammonites exercérent leur haine & leur cruauté contre les Juifs de leurs quartiers. (b) Saint Juſtin le Martyr dit qu'il y avoit encore de ſon tems grand nombre d'Ammonites. (c) Mais Origénes (d) aſsure que lorſqu'il vivoit, on ne les connoiſſoit plus que ſous le nom général d'Arabes. Ainſi s'eſt accomplie la prédiction d'Ezéchiel, qui dit qu'Ammon ſera tellement détruit, qu'on n'en parlera plus parmi les nations: (e) *Ut non ſit ultrà memoria filiorum Ammon in gentibus.*

(a) Polyb. l. 5.

(b) 1. Macc. V. 6... 45. Joſeph. Antiq. l. 12. c. 12.

(c) Juſtin. Dialog. cum Tryphone, p. 272.

(d) Origen. in Job. l. 1.

(e) Ezech. XXV. 10.

AMMONIUS, Général des troupes d'Aléxandre Balés, fut accuſé par Ptolemée Philométor de l'avoir voulu empoiſonner. Mais on croit que ce n'étoit qu'un prétexte que cherchoit Philométor, pour détrôner ſon gendre Aléxandre Balés, & pour s'emparer de ſes Etats. Il attaqua donc Balés, le défit, lui ôta ſa fille Cléopatre, & la donna à Démétrius Nicanor. Voyez *Joſeph Antiq l. 13. Chap. 7. p. 436. 437.* Il dit qu'Aléxandre Balés n'ayant pas voulu livrer Ammonius à Philométor, celui-ci jugea que Balés étoit complice, & principal auteur des embuches qu'Ammonius lui avoit dreſsées: De ſorte que pour s'en venger, il marcha contre Antioche, dont les habitans étoient fort mécontens d'Ammonius, à cauſe de ſes véxations. Ammonius voulut ſe ſauver, en ſe déguiſant en femme; mais il fut pris & mis à mort, l'an du Monde 3859. avant J. C. 141. avant l'Ere vulgaire 145.

I. AMNON, fils aîné de David & d'Achinoam ſa ſeconde femme, ayant conçû une paſſion violente pour ſa ſœur Thamar, qui étoit fille de David & de Maacha, & ſœur d'Abſalom, tomba dans une grande langueur & dans un grand dégoût. (f) Ce qui ayant été remarqué par Jonadab fils de Semmaa frere de David, & grand ami d'Amnon, il lui dit: Mon Prince, d'où vient que vous maigriſſez ainſi de jour en jour? Amnon lui découvrit ſa paſſion, & l'impoſſibilité où il ſe voyoit de la ſatisfaire. Jonadab lui conſeilla de faire le malade, & lui dit: Lorſque le Roi vôtre pere vous viendra viſiter, dites-lui: Que ma ſœur Thamar vienne, je vous prie, pour m'appréter un peu à manger, afin que j'en mange de ſa main. Amnon ſuivit ce conſeil; & le Roi lui accorda aiſément ce qu'il déſiroit. Lorſque Thamar fut venuë à l'appartement où étoit couché ſon frere Amnon, elle prit de la farine, la paîtrit, la délaya, & fit cuire le tout devant lui. Elle le mit dans un plat, & le lui ſervit.

(f) 2. Reg. XIII. 1. 2. 3. 4. &c. An du Monde 2972. avant J. C. 1028. avant l'Ere vulg. 1032.

Mais Amnon n'en voulut point manger. Il fit ſortir tout le monde; & ayant fait entrer ſa ſœur dans le lieu le plus ſecret de la chambre, où étoit le lit, il ſe ſaiſit d'elle, & voulut lui faire violence. Mais Thamar lui dit: Mon frere, ne me faites point cet outrage, & ne commettez point cette action, qui eſt un crime dans Iſraël. Vous me chargerez d'un opprobre éternel, & vous paſſerez dans Iſraël pour un inſenſé. Mais

demandez-moi plûtôt au Roi en mariage, & il ne vous refusera point cette demande. (a)

(a) La Loi, *Levit.* XVIII. 11. défend les mariages entre freres & sœurs: apparemment Thamar n'étoit pas assez instruite de cela, ou le trouble où elle se trouva, l'empêcha d'y faire réflexion.

Mais Amnon n'écoutant que sa passion, lui fit violence, & abusa d'elle. Aprés quoi, il conçut pour elle une aversion plus excessive, que n'avoit été l'amour qu'il avoit eu. Il voulut la faire sortir; & comme elle faisoit quelque résistance, il appella un de ses gens, & lui dit: Mettez-la hors d'ici, & fermez la porte aprés elle. Absalom son frere l'ayant rencontrée qui jettoit de grands cris, & qui avoit la tête couverte de cendre, la consola, & lui dit de se taire. David ayant appris ce qui s'étoit passé, en fut fort affligé: mais comme il aimoit tendrement Amnon, qui étoit son fils aîné, il ne voulut pas l'attrister.

Absalom conserva dans son cœur le ressentiment de cet affront pendant deux ans, attendant l'occasion de s'en venger. Un jour il invita le Roi son pere, & tous ses freres à venir à Baalhasur, prés d'Ephraïm, à un festin qu'il faisoit pour la tondaille de ses brebis. Le Roi l'en remercia. Mais Absalon le pria avec tant d'instance, qu'il lui permit d'y mener les Princes ses enfans, & en particulier Amnon. Absalom donna cet ordre à ses gens: Lorsque vous verrez Amnon qui commencera à être troublé par le vin, & que je vous ferai signe, frappez-le, & le tuez. Ne craignez point; car c'est moi qui vous le commande. Ces Officiers exécutérent ce que leur Maître leur avoit dit; & ainsi Amnon fut tué au milieu de la bonne-chére, chez son frere Absalom, l'an du Monde 2974. avant J. C. 1026. avant l'Ere vulg. 1030.

II. AMNON, fils de Simon. 1. *Par.* IV. 20.

AMOC, de la race des Sacrificateurs qui revinrent de Babylone. 2. *Esdr.* XII. 20.

I. AMON, Gouverneur de la ville de Samarie, retint en prison le Prophéte Michée, par l'ordre du Roi Achab. (b)

(b) 3. *Reg.* XXII. 26.

II. AMON, quatorziéme Roi de Juda, fils de Manassés & de Messalémeth fille de Harus, de la ville de Jétaba. Il commença à regner l'an du Monde 3363. avant J. C. 637. avant l'Ere vulg. 641. âgé de vingt-deux ans, & il ne regna que deux ans à Jérusalem. Il fit le mal devant le Seigneur, & imita les impiétez de son pere Manassé. (c) Il adora comme lui les Idoles, & abandonna le Dieu de ses peres. Ses serviteurs lui dressérent des embuches, & le tuérent dans sa maison. Mais le peuple fit mourir tous ceux qui avoient conspiré contre lui, & établit Josias son fils pour regner en sa place. Il fut enseveli dans son sépulcre, dans le jardin d'Oza. On ne sçait point d'autres particularitez de sa vie. Sa mort arriva l'an du Monde 3365. avant J. C. 635. avant l'Ere vulgaire 639.

(c) 4. *Reg.* XXI. 19. 20. 21.

AMMONA, ville où Ezéchiel (d) prédit que devoit être la sépulture de Gog & de ses gens. On ne connoît aucune ville de ce nom dans la Palestine. *Ammona* signifie *la multitude*; & le Prophéte a seulement prétendu marquer que le carnage des gens de Gog sera si grand, que le lieu de leur sépulture pourra être appellé *multitude*.

(d) *Ezech.* XXXIX. 16. המונה *Hammona. multitudo.*

AMORRHE'ENS, peuples descendus d'*Amorrhæus*, quatriéme fils de Chanaan. Ils peuplérent d'abord les montagnes qui sont au couchant de la Mer Morte. Ils avoient aussi des établissemens à l'orient de la même mer, entre les torrens de Jabok & d'Arnon, d'où ils avoient chassé les Ammonites & les Moabites. (a) C'est sur leurs Rois Sehon & Og que Moyse fit la conquête de ce pays, l'an du Monde 2553. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulgaire 1451.

(a) *Vide Tome* V. 1. *Num.* XXII. 30. XXI. 29. *Judic.* XI. 19. 20. 21. *&c.*

Amos (b) parle de leur taille gigantesque, & de leur valeur. Il compare leur grandeur à celle des cédres, & leur force à celle du chêne. Souvent dans l'Ecriture le nom d'Amorrhéen se prend pour tous les Cananéens en général. Les terres que les Amorrhéens avoient possédées au-deça du Jourdain, furent données à la Tribu de Juda; & celles qu'ils avoient au-delà de ce fleuve, furent distribuées aux Tribus de Ruben & de Gad.

(b) *Amos* II. 9.

I. AMOS, le quatriéme des Petits-Prophétes, étoit, dit-on, de la petite ville de Thécué, dans la Tribu de Juda, à quatre lieuës de Jérusalem, vers le midy. On n'a toutefois aucune bonne preuve qu'il ait été natif de cette ville; mais seulement qu'il s'y retira, lorsqu'il fut chassé de Béthel, qui étoit dans le Royaume des dix Tribus. Il y a beaucoup d'apparence qu'il étoit natif des terres d'Israël, & que sa mission regardoit principalement ce Royaume.

Comme il prophétisoit dans la ville de Béthel, où étoient les veaux d'or, sous le regne de Jéroboam II. vers l'an du Monde 3215. avant la naissance de J. C. 785. avant l'Ere vulgaire 789. Amasias Prêtre de Béthel, (c) l'accusa auprés du Roi Jéroboam II. & lui dit: *Amos s'est révolté contre vous au milieu de vôtre Royaume: les discours qu'il seme par tout, ne se peuvent plus souffrir; car voici ce que dit Amos: Jéroboam mourra par l'épée, & Israël sera emmené captif hors de son pays.* Amasias dit donc à Amos: *Sortez d'ici, homme de visions; fuyez au pays de Juda, où vous trouverez de quoi vivre, & prophétisez là tant qu'il vous plaira. Mais qu'il ne vous arrive plus de prophétiser dans Béthel; parce que c'est là qu'est la Religion du Roi, & le siége de son Royaume.*

(c) *Amos* VII. 10. 11. 12. *&c.*

Amos répondit à Amasias: *Je ne suis ni Prophéte, ni fils de Prophéte; mais je mene paître les bœufs, & je m'occupe à piquer les figues sauvages pour les faire mûrir.* (d) *Le Seigneur m'a pris lorsque je menois paître mes brebis, & il m'a dit: Allez, parlez comme mon Prophéte à mon peuple d'Israël. Ecoutez donc maintenant, ô Amasias, la parole du Seigneur. Vous me dites: Ne vous mêlez point de prophétiser dans Israël, ni de prédire des malheurs à la maison de l'Idole. Mais voici ce que le Seigneur vous dit: Vôtre femme se prostituëra dans la ville; vos fils & vos filles périront par l'épée; l'ennemi partagera vos terres; vous mourrez dans une terre impure, & Israël sera mené captif hors de son pays.* Aprés cela le Prophéte se retira dans le Royaume de Juda, & demeura dans la ville de Thécué, où il continua de prophétiser. Il se plaint en plusieurs endroits (e) de la violence qu'on lui faite, en voulant l'obliger de se taire; & il invective par tout contre les désordres d'Israël.

(d) Le sycomore est une sorte de figuier commun en Egypte & en Ethiopie, dont le fruit ne mûrit point, qu'on ne le pique avec des ongles de fer. Il mûrit trois jours aprés qu'on l'a ainsi piqué. Voyez *Plin. l.* XIII. *c.* 7. *Theophr. & Diosorid.* Voyez aussi Théodoret sur Amos VII.

(e) *Amos* II. 12. III. 7. 8. (f) *Amos* I. 1.

Il commença à prophétiser la seconde année avant le tremblement de terre, qui arriva sous le regne du Roi Ozias, (f) & que Joseph (g) suivi de la plûpart des anciens & des nouveaux Commentateurs, a rapporté à l'entreprise de ce Prince sur le ministére des Prêtres, (h) lorsqu'il voulut offrir l'encens au Seigneur. (i) Les premiéres de ses prophéties, selon l'ordre du tems, sont celles du Chap. VII. Il prononça les autres dans la ville de Thécué, où il s'étoit re-

(g) 4. *Reg.* XV. 5.

(h) *Joseph. Antiq. l.* 9. *c.* 11. *p.* 319. 320.

(i) Les Rabbins & Procope de Gaze croyent que

cela arriva la vingt-cinquiéme année d'Ozias, & par conséquent l'an du Monde 3219. Mais cela ne peut être, puisque Joatham fils d'Ozias, qui naquit en 3221. étoit en âge de gouverner, & par conséquent étoit âgé de 15. ou 20. ans, lorsque son pere entreprit d'offrir l'encens, & fut frappé de lépre. Voyez Usserius sur l'an du Monde 3221.

tiré. Ses deux premiers Chapitres sont contre Damas, contre les Philistins, contre les Tyriens, les Iduméens, les Ammonites, les Moabites, le Royaume de Juda, & celui des dix Tribus. Les maux dont il les menace, regardent les tems de Salmanasar, de Téglathphalasar, de Sennachérib & de Nabuchodonosor, qui firent tant de maux à ces Provinces, & qui réduisirent enfin les Israëlites en captivité.

Il prédit les malheurs où le Royaume d'Israël devoit tomber aprés la mort de Jéroboam II. qui vivoit alors. Il annonce la mort du Roi Zacharie, la venuë de Phul & de Téglathphalasar Rois d'Assyrie, sur les terres d'Israël. Il parle de la captivité des dix Tribus, & de leur retour dans leur pays. Il invective contre les crimes d'Israël, contre leur mollesse, leur avarice, leur dureté envers les pauvres; leur somptuosité dans les bâtimens, & leur délicatesse dans le manger. Il reprend le peuple d'Israël d'aller à Béthel, à Dan, à Galgal, à Béersabée, qui étoient les plus fameux pélerinages du pays; & de ce qu'ils juroient par les Dieux de ces endroits.

(a) *Cyrill. Præfat. in Amos.*

On ignore le tems & le genre de la mort d'Amos. Quelques Auteurs anciens (*a*) racontent qu'Amasias Prêtre de Béthel, dont on a parlé, irrité des discours du Prophéte, lui fit rompre les dents, pour l'obliger à se taire. D'autres (*b*) disent qu'Osée ou Ozias fils d'Amasias, lui déchargea un coup de pieu sur les temples, qui le renversa à demi mort. On le transporta en cet état à Thécué, où il mourut, & fut enterré avec ses peres. Voilà ce que disent ces Auteurs. Nous croyons au contraire qu'il prophétisa assez long-tems à Thécué, depuis l'avanture qu'il eut avec Amasias. Et le Prophéte ne parlant point des mauvais traitemens qu'il auroit reçûs d'Ozias, cela fait juger qu'il ne souffrit rien de sa part.

(b) *Epiphan. de vita Prophet. c. 12. Isidor. de vita & morte SS. c. 43. Doroth. Synops. c. 2. Chronic. Paschal. p. 147.*

(c) *Hieronym. Prolog. expositi. in Amos.*
(d) 2. Cor. XI. 6.
(e) *In Amos* 1. 2.

Saint Jérôme (*c*) remarque que le style d'Amos n'a rien de grand ni d'élevé. Il lui applique ces paroles de saint Paul: (*d*) *Etsi imperitus sermone, sed non scientiâ.* Il dit ailleurs (*e*) que comme chacun aime à parler de son art, Amos se sert ordinairement de comparaisons tirées de la vie champêtre, dans laquelle il avoit été élevé. Saint Augustin (*f*) pour montrer que les Ecrivains sacrez ont une certaine éloquence conduite par l'esprit de sagesse, & tellement proportionnée à la nature des choses qu'ils ont à traiter, que ceux mêmes qui les accusent de rusticité & d'impolitesse en matiére de style, n'auroient pû choisir un style plus convenable, s'ils avoient eu à parler de la même chose aux mêmes personnes, & dans les mêmes circonstances.

(f) *Aug. l. 4. de Doctr. Christ. c. 7.*

II. Amos, pere du Prophéte Isaïe, étoit, dit-on, fils du Roi Joas, & frere d'Amasias Roi de Juda. Les Rabbins (*g*) prétendent qu'Amos pere d'Isaïe, étoit Prophéte, aussi-bien que son fils, suivant cette régle qui est reçûë parmi eux, que quand le pere d'un Prophéte est nommé par son nom dans l'Ecriture, c'est une marque qu'il a eu le don de prophétie. Saint Augustin (*h*) a soupçonné que le Prophéte Amos, qui est le quatriéme dans le nombre des Petits-Prophétes, étoit le pere d'Isaïe. Mais les noms de ces deux personnages s'écrivent différemment; (*i*) & d'ailleurs Amos pere d'Isaïe, comme Isaïe lui-même, étoient de Jérusalem, & d'une condition fort élevée au-dessus de celle du Prophéte Amos, qui n'étoit qu'un pasteur de gros bétail. Il y en a qui croyent que l'Homme de Dieu qui vint parler au Roi Amasias, (*a*) & qui l'obligea à renvoyer cent mille hommes d'Israël, qu'il avoit achettez, pour marcher contre l'Idumée, étoit Amos pere d'Isaïe, & frere du Roi Amasias. Mais ce sentiment n'est soutenu d'aucune preuve.

(g) *Hieronym. ex Hebr. Vide* Isai. XXXVII. 2. XXXVIII. 1. *Clem. Alex. l. 1. Stromat.*
(h) *Aug. l. 18. de Civit. Dei, c. 27.*
(i) עמוץ Pere d'Isaïe. אמוס Le Prophéte Amos.

(a) 2. *Par.* XXV. 7. 8.

III. Amos, fils de Nahum, (*b*) & pere de Mathatias, se trouve dans la généalogie de nôtre Sauveur selon la chair, rapportée par saint Luc.

(b) *Luc.* III. 25.

AMOSA, ville de la Tribu de Benjamin. (*c*)

(c) *Josue* XV. 11. 16.

AMOTH-DOR, ou *Hamoth-dor*, (*d*) autrement *Hammon*; 1. *Par.* VI. 76. Elle fut donnée aux Lévites de la famille de Gerson. (*e*) Voyez *Amath dor.*

(d) *Josue* XXI. 32.
(e) 1. *Par.* VI. 76.

AMPHIPOLIS, ville entre la Macédoine & la Thrace, mais dépendante du Royaume de Macédoine. Il en est parlé dans les Actes des Apôtres. (*f*) Saint Paul & Silas étant délivrez de prison, sortirent de Philippes, vinrent à Thessalonique, & passérent par Amphipolis. On a aussi donné à cette ville le nom de *Chrysopolis*, ou *Christopolis.*

(f) *Act.* XVII. 1.

AMPHORA, se prend souvent dans un sens appellatif pour une cruche, un vase à mettre du vin ou de l'eau. Par exemple: (*g*) Vous rencontrerez un homme qui portera un vase plein d'eau: *Amphoram aquæ portans.* D'autres fois il se prend pour une certaine mesure. Par exemple: (*h*) On donnoit par jour au Dieu Bélus six amphores de vin: *Vini amphoræ sex.* L'amphore n'est pas une mesure Hébraïque, & l'endroit où se trouve ce terme, ne se lit pas dans l'Original Hébreu. L'amphore Romaine contenoit deux urnes, ou quarante-huit settiers Romains, ou quatre-vingt livres, à douze onces l'une. Mais l'amphore Attique ou Athénienne contenoit trois urnes, ou cent vingt livres, à douze onces l'une, qui n'en font que quatre-vingt-dix, à seize onces la livre.

(g) *Luc.* XXII. 10.
(h) *Dan.* XIV. 2.

AMPLIAT, ou *Amplias*, dont parle saint Paul aux Romains, (*i*) & qu'il aimoit particuliérement. On ne sçait pas certainement qui il étoit, ni ce qu'il a fait. Mais les Grecs avancent qu'il fut ordonné Evêque d'Odyssople en Mésie, par saint André. Ils lui attribuënt la qualité d'Apôtre, ou du moins de Disciple du nombre des soixante & douze; & l'honneur du martyre. Ils font sa Fête le 31. d'Octobre.

(i) *Rom.* XVI. 8.

I. AMRAM, fils de Caath, de la Tribu de Lévi, épousa Jocabet, de laquelle il eut Aaron, Marie & Moyse. Il mourut en Egypte, âgé de cent trente-sept ans. (*k*) L'an du Monde auquel sa mort arriva, n'est pas bien connu.

(k) *Exod.* VI. 20.

II. Amram, fils de Bani, fut un de ceux qui aprés le retour de Babylone, se sépara de sa femme, qu'il avoit prise contre la disposition de la Loi. (*l*)

(l) 1. *Esdr.* X. 34.

AMRAPHEL, Roi de Sennaar, ou de la Babylonie, se ligua avec Codorlahomor Roi des Elamites, & deux autres Rois, pour faire la guerre aux Rois de la Pentapole, c'est-à-dire, de Sodome, de Gomorrhe & des trois villes voisines. Les Rois liguez avec Amraphel battirent ceux de la Pentapole, pillérent leurs villes, & enlevérent quantité de captifs, entre lesquels se trouva Loth neveu d'Abraham. (*m*) Mais Abraham les poursuivit, reprit Loth, & recouvra tout le butin, l'an du Monde 2092. avant J. C. 1908. avant l'Ere vulg. 1912.

(m) *Genes.* XIV. 1. 2. &c.

I. AMRI, Général des armées d'Ela Roi d'Iſraël, ayant appris au ſiége de Gebbéthon, qu'il faiſoit alors, qu'Ela ſon maître avoit été aſſaſſiné par Zambri, & que ce meurtrier s'étoit emparé du Royaume, leva incontinent le ſiége de Gebbéthon; & ayant été élu Roi par ſon armée, marcha contre Zambri, l'attaqua dans Therſa, où il s'étoit retiré, & le preſſa de telle ſorte, qu'il l'obligea de ſe brûler avec toute ſa famille dans le palais, où il s'étoit enfermé. (a) Zambri ne regna que ſept jours, & mourut l'an du Monde 3075. avant J. C. 925. avant l'Ere vulgaire 929.

(a) 3. Reg. XVI. 9. 10. & ſeq.

Aprés la mort de Zambri, tout Iſraël ſe diviſa en deux partis. La moitié du peuple reconnut Aamri pour Roi; & l'autre moitié s'attacha à Thebni fils de Gineth. Cette diviſion dura quatre ans; & Thebni étant mort, tout le peuple ſe réunit dans la perſonne d'Amri, qui fut renommu Roi de tout Iſraël, & qui regna douze ans; ſçavoir, ſix ans à Therſa, & ſix ans à Samarie.

Therſa avoit été juſqu'alors la principale demeure des Rois d'Iſraël. Mais Amri ayant acheté la montagne de Soméron, (b) pour la ſomme de deux talents d'argent, c'eſt-à-dire, neuf mille ſept cens trente-quatre livres ſept ſols de nôtre monnoye, il y bâtit une ville nouvelle, qu'il nomma Samarie, du nom de ſon premier poſſeſſeur, qui s'appelloit *Somer*, & y fixa le ſiége de ſa Monarchie. Depuis ce tems, Samarie fut toûjours la Capitale du Royaume des dix Tribus.

(b) 3. Reg. XVI. 24. Vers l'an 3080. avant J. C. 920. avant l'Ere vulg. 924.

Amri fit le mal devant le Seigneur; & les crimes qu'il commit, ſurpaſsérent encore ceux de ſes prédéceſſeurs. Il marcha dans toutes les voyes de Jéroboam fils de Nabath. Il mourut à Samarie l'an du Monde 3086. avant J. C. 914. avant l'Ere vulg. 918. Il eut pour ſucceſſeur Achab, qui le ſurpaſſa encore dans toute ſorte de déréglemens.

II. AMRI, fils de Béchor, de la Tribu d'Iſſachar, nommé dans le premier Livre des Paralipoménes, VII. 8.

III. AMRI, fils d'Omraï pere d'Ammiud. 1. *Par.* IX. 4.

IV. AMRI, fils de Michel, de la Tribu d'Iſſachar. 1. *Par.* XXVII. 18. Cet Amri étoit Chef de ſa Tribu du tems de David.

V. AMRI, pere de Zachur, du tems d'Eſdras. 2. *Eſdr.* III. 2.

AMSI, fils de Zacharie, pere de Phélélia. 2. *Eſdr.* XI. 12.

AMTAR, ville de la Tribu de Zabulon. *Joſue*, XIX. 13. On n'en ſçait pas la vraye ſituation.

AMYGDALUS, amandier. Voyez ci-devant *Amandier*.

AN; *Année*. Les Hébreux ont toûjours eu des années de douze mois: mais dans les commencemens, & du tems de Moyſe, c'étoient des années ſolaires de douze mois, à trente jours chaque mois; en ſorte néanmoins que le douziéme mois avoit trente-cinq jours. On voit par le calcul que Moyſe nous donne des jours du déluge, (c) que l'année Hébraïque étoit de trois cens ſoixante & cinq jours. On préſume (d) qu'ils avoient un mois intercalaire au bout de cent vingt ans, lorſque le commencement de leur année étoit dérangé de trente jours entiers. Mais on avouë qu'il n'eſt jamais parlé dans l'Ecriture de treiziéme mois, ni d'intercalation. Il eſt à croire que Moyſe ſuivoit l'ordre de l'année Egyptienne, puiſqu'il ſortoit de l'Egypte, qu'il y étoit né, qu'il y avoit été inſtruit & élevé, & que le peuple d'Iſraël, dont il étoit Chef, étoit accoûtumé depuis long-tems à cette ſorte d'année. Or l'année Egyptienne étoit ſolaire, & de douze mois de trente jours chacun, depuis trés-long-tems, comme nous l'avons montré dans la Diſſertation ſur la Chronologie, imprimée à la tête du Comment. ſur la Géneſe.

(c) Geneſ. VII.

(d) *Vide Scaliger de Emendat. temporum l. 3.*

Depuis Aléxandre le Grand, & le regne des Grecs dans l'Aſie, les Juifs comptérent par mois lunaires, principalement en ce qui regarde le ſacré, & l'ordre des Fêtes. *Luna oſtenſio temporis, & ſignum ævi. A luna ſignum diei feſti. Menſis ſecundum nomen ejus (lunæ, ſcil.,)* dit l'Auteur de l'Eccléſiaſtique. (a) Saint Jean dans l'Apocalypſe, (b) ne donne que douze cens ſoixante jours à trois ans & demi; & par conſéquent trente jours juſtes à chaque mois, & trois cens ſoixante jours juſtes à chaque année. Maimonides dit que les années des Juifs étoient ſolaires, & les mois lunaires; & Géminius fait la même remarque ſur les années des Grecs: (c) *Univerſi Græci annos juxta ſolem, menſes verò & dies juxta lunam agebant.* Depuis la clôture du Talmud, ils ont usé d'années purement lunaires, ayant à l'alternative un mois plein de trente jours, puis un mois vuide de vingt-neuf jours; & pour accommoder cette année lunaire au cours du ſoleil, ils intercalent au bout de trois ans un mois entier aprés Adar, & ils nomment ce mois intercalé *Ve-Adar*, ou le ſecond Adar.

(a) Eccli. XLIII. 6.
(b) Apoc. X. 2. 3. XI. 2. 6. 14. XII. 5.
(c) Gemin. Iſagog. c. 6.

L'année civile des Hébreux a toûjours commencé en automne, au mois qu'ils appellent aujourd'hui *Tizri*, qui répond à nôtre mois de Septembre, & qui entre quelquefois dans Octobre, ſelon les lunaiſons. Mais leurs années ſaintes qu'on ſuivoit ſelon l'ordre des Fêtes, pour les aſſemblées & les autres actes de Religion, commençoient au printems, au mois de *Niſan*, qui répond à Mars, & qui occupe quelquefois une partie d'Avril, ſelon le cours de la lune. Voici l'ordre & le nom des mois Hébreux d'aujourd'hui.

1. *Tizri*, mois plein, avoit trente jours, & répondoit à Septembre.
2. *Marſchevan*, mois vuide, n'avoit que vingt-neuf jours, & répondoit à Octobre.
3. *Caſleu*, plein, avoit trente jours, & répondoit à Novembre.
4. *Thébet*, vuide, n'avoit que vingt-neuf jours, & répondoit à Décembre.
5. *Sébat*, plein, avoit trente jours, & répondoit à Janvier.
6. *Adar*, vuide, n'avoit que vingt-neuf jours, & répondoit à Février.
7. *Niſan*, plein, premier de l'année ſacrée, avoit trente jours, & répondoit à Mars.
8. *Jiar*, vuide, n'avoit que vingt-neuf jours, & répondoit à Avril.
9. *Sivan*, plein, avoit trente jours, & répondoit à May.
10. *Thammuz*, vuide, n'avoit que vingt-neuf jours, & répondoit à Juin.
11. *Ab*, plein, avoit trente jours, & répondoit à Juillet.
12. *Elul*, vuide, n'avoit que vingt-neuf jours, & répondoit à Août.

Voyez ci-aprés l'article *Mois*, & à la tête de ce Dictionnaire le Calendrier des Hébreux.

ANA, fils de Sébéon Hévéen, pere d'Oholibama femme d'Esaü, paissant des asnes dans le désert, y trouva des sources d'eaux chaudes. (a) C'est ainsi que saint Jérôme traduit le Texte Hébreu *jémim*. Les Septante & les autres Traducteurs Hébreux ont conservé le terme *jamin*, ou *jémim*. Il trouva *jamim*, ou *les jamims*. D'autres (b) traduisent : *Il inventa la maniére de faire naître des mulets*, par l'accouplement d'un asne & d'une jument, ou d'un cheval & d'une asnesse. Mais l'Ecriture ne nomme jamais les mulets *jamim* ; & on ne trouve des mulets dans l'Ecriture que depuis David.

(a) *Genes.* XXXVI. 24. מצא את הימים

(b) *Ita Hebræi. Vide Hieronym. quæst. Hebr. in Genes.*

D'autres (c) croyent qu'Ana *trouva*, attaqua, surprit des peuples nommez *Jamim*, ou *Jémim*, dans le désert où il paissoit des troupeaux d'asnes. La Version Samaritaine lit qu'Ana trouva *les Emées*, sorte de peuple dont parle Moyse, *Genes.* II. 10. *Emim in save Cariathaïm* ; & *Deut.* II. 10. 11. *Emim primi fuerunt habitatores ejus, populus magnus, & validus, & tam excelsus, ut de Enacim stirpe gigantes crederentur.* Ces *Emims* demeuroient au voisinage du pays de Séir, où Ana paissoit les asnes. Le terme Hébreu *maza*, qui signifie trouver, se prend aussi assez souvent pour *attaquer*, surprendre l'ennemi. Cette explication me paroît la véritable.

(c) *Vide Boch. de animal. sacr. parte 1. l. 11. c. 1.*

Quelques-uns ont crû, mais sans aucune preuve, qu'Ana avoit mérité les honneurs divins, & que c'étoit lui qui étoit nommé dans le quatriéme Livre des Rois, Chap. XVIII. 34. où il est dit que *les Sépharvaïms adoroient Ana & Ava.* Voyez aussi 4. *Reg.* XIX. 12. & *Isai.* XXXVII. 13.

ANA & *Ava*. Voyez *Ava*.

ANAB, ville dans les montagnes de Juda. *Josue*, XI. 21. Saint Jérôme croit que c'est la même que *Béthannaba*, à huit milles de Diospolis, vers l'orient. Eusébe met *Béthoannab* à quatre milles de la même ville de Diospolis. Saint Epiphane (d) parle d'une ville ou d'un village nommé Anablata, dans le Diocése de Jérusalem, vers Béthel. Mais je ne crois pas qu'aucun de ces lieux soit Anab dont parle Josué, & qu'il met avec Hébron & Dabir, beaucoup plus au midy de Juda.

(d) *Epiphan. Epist. ad joan. Jerosol.*

ANAGLYPHA. Ce terme se trouve au troisiéme Livre des Rois, Chap. VI. 32. *Sculpsit in eis picturam Cherubim, & palmarum species, & anglypha.* Ce dernier nom est Grec, (e) & signifie toute sorte de figures en relief, ou plûtôt toute sorte de gravûre en bosse, ou en bas-relief. Des vases chargez de figures en relief, *aspera signis*, comme parle Virgile ; (f) ou, *in asperitatem excisa*, comme dit Pline, (g) sont ce qu'on appelle *anaglypha*.

(e) Ἀνάγλυφα. *Calata.*

(f) *Æneid. v. v.* 267.

(g) *Plin. l.* 33. *c.* 11.

Mais l'endroit des Rois où ce terme se trouve, signifie que Salomon fit mettre aux portes du Sanctuaire des figures de palmiers, de Chérubins, & de lys épanoüis en bas-relief, de même qu'il y en avoit au dedans du Sanctuaire tout autour du mur. L'Hébreu (g) lit simplement : *Il fit tailler des figures de Chérubins en sculpture*, ou en bas-relief, *& des palmiers, & des fleurs épanoüies.*

(g) מקלעות כרובים ופטורי ציצים

ANAGOGIE. C'est un des quatre sens que l'on peut donner à l'Ecriture : Le littéral, l'allégorique, l'anagogique & le tropologique. Le sens anagogique est lorsqu'on explique le Texte sacré par rapport à la fin que les Chrétiens doivent se proposer, qui est la vie éternelle. Par exemple, le repos du Sabbat dans le sens anagogique, signifie le repos de la béatitude éternelle.

ANAHARATH, ville de la Tribu d'Issachar. (a)

(a) *Josue* XIX. 19.

ANAMELECH. Il est dit au quatriéme Livre des Rois (b) que ceux de Sépharvaïm, qui avoient été envoyez de delà l'Euphrate dans le pays de Samarie, y brûloient leurs enfans en l'honneur d'*Anamélech* & d'*Adramélech*. Nous croyons qu'*Adramélech* signifie le soleil, & *Anamélech* la lune. *Adramélech* signifie le Roi magnifique, & *Anamélech*, le Roi benin. Les Orientaux adoroient la lune sous le nom d'un Dieu. On offroit au soleil & à la lune des victimes humaines. (c) Quelques Rabbins croyent qu'*Anamélech* avoit la figure d'un mulet. D'autres lui donnent la forme d'une caille, ou du faisan : mais rien n'est plus incertain que cela.

(b) 4. *Reg.* XVII. 31. אדרמלך וענמלך

(c) *Strabo l.* 16. *& Lucian. de Dea Syra.* Voyez nôtre Dissert. sur le Dieu Moloch, à la tête du Lévitique, p. XXX. XXXI.

ANAMIM, second fils de Mizraïm. (d) Il peupla la Maréote, si l'on en croit le Paraphraste Jonathan, fils d'Uziel ; ou la Pentapole de Cyréne, selon le Paraphraste de Jérusalem. Bochart croit que les Anamims sont les peuples qui habitent aux environs du Temple de Jupiter Ammon, & dans la Nasamonite. Nous croyons que les Amaniens & les Garamantes sont descendus d'Anamim. L'hébreu *Ger*, ou *Gar*, signifie un passant, un voyageur. Le nom de *Gar-amantes*, peut dériver de *Ger amanim*. Leur Capitale est appellée *Garamania* dans Solin.

(d) *Genes.* X. 13. ענמים

ANANEL, ou *Hananel*, Grand-Sacrificateur des Juifs, étoit bien de la race des Prêtres, dit Joseph, (e) mais non pas des familles qui avoient accoûtumé d'exercer la souveraine Sacrificature. Hérode le Grand craignant la trop grande autorité des Grands-Prêtres, qui étoient perpétuels, & voulant s'arroger la provision & la disposition de cette Dignité, en y mettant qui il voudroit, à l'exclusion de la race des Asmonéens, qui l'avoient possédée jusqu'alors, fit venir de Babylone *Ananel*, pour lui donner le Sacerdoce. Ananel l'exerça environ deux ans. (f) Mais Hérode pressé par les sollicitations d'Aléxandra sa belle-mere, & de Mariamne sa femme, en revêtit Aristobule son beau-frere, frere de Mariamne, à qui cette Dignité appartenoit par le droit de sa naissance. Aristobule n'en joüit pas plus d'un an. Herode le fit noyer à Jéricho, comme il se divertissoit à nager, & rendit le Sacerdoce à Ananel, (g) qui ne le posséda pas long-tems. On ignore le tems auquel il en fut dépoüillé : mais on sçait qu'il eut pour successeur Jésus fils de Phabi.

(e) *Joseph. Antiq. l.* 15. *c.* 2.

(f) Depuis 3968. jusqu'à 3970.

(g) L'an du Monde 3971.

ANANE'EL, ou *Hananéel*, tour de la ville de Jérusalem. Jérémie (h) prédit que Jérusalem sera rebâtie depuis la tour d'Ananéel, jusqu'à la porte de l'angle. Zacharie (i) dit aussi que les murs de cette ville seront rétablis depuis la tour d'Ananéel, jusqu'aux pressoirs du Roi. Enfin il est dit dans Néhémie, (k) que le Grand-Prêtre Eliasib, & les autres Prêtres bâtirent la porte du troupeau, & tout le mur, jusqu'à la tour d'Hananéel.

(h) *Jerem.* XXXI. 38.

(i) *Zach.* XIV. 10.

(k) 2. *Esdr.* III. 1.

ANANI, septiéme fils d'Eliœnaï. (l)

(l) 1. *Par.* III. 24.

I. ANANIAS. Lorsque l'Ange Raphaël s'offrit pour accompagner le jeune Tobie allant à Ragés, il dit qu'il étoit Azarias, fils du Grand Ananias. (m) Tobie pere lui répondit : Vous êtes d'une grande naissance. On ne

(m) *Tob.* V. 18.

ſçait rien davantage de cet Ananias.

II. ANANIAS, un des trois jeunes hommes de la Tribu de Juda & de la race royale, qui ayant été menez captifs à Babylone, furent choiſis parmi les autres, pour être inſtruits de toutes les ſciences des Chaldéens, & pour ſervir dans le palais de Nabuchodonoſor. On changea le nom d'Ananias en celui de Sidrach, (a) & on l'éleva avec Daniel dans la Cour du Prince. Nabuchodonoſor ayant fait dreſſer une ſtatuë dans la campagne de Dura, (b) prés de Babylone, & ayant ordonné ſous peine de la vie, à tous ſes ſujets de l'adorer, Sidrach, Miſach & Abdénago ne crurent pas devoir déferer à des ordres ſi injuſtes. C'eſt pourquoi ils furent jettez dans une fournaiſe ardente. Mais Dieu ne permit pas que la flamme les endommageât. Ils en ſortirent auſſi ſains qu'ils y étoient entrez. L'Ange du Seigneur deſcendit avec eux dans la fournaiſe, & ſuſpendit à leur égard l'activité de la flamme. Cela arriva vers l'an du Monde 3443. avant J. C. 557. avant l'Ere vulgaire 561. & aprés que Nabuchodonoſor eut été metamorphoſé en bœuf, & qu'enſuite il eut été rétabli ſur le trône, il raconta lui-méme cette métamorphoſe, & le ſonge qui l'avoit précédée, dans l'Edit qu'il donna à l'occaſion du miracle arrivé en faveur des trois Hébreux. (c) Il y avoit alors environ vingt-ſept ans qu'Ananias & Daniel étoient à Babylone en captivité.

(a) *Dan.* 1. 7.

(b) *Dan.* III. 1. 2. *&c.*

(c) *Dan.* III. *ad finem*, & IV. 1. 3. & 32. 33.

III. ANANIAS, de la Tribu de Benjamin, qui au retour de la captivité de Babylone, fit bâtir une partie des murs de Jéruſalem. (d)

(d) 2. *Eſdr.* XI. 33.

IV. ANANIAS, marchand Juif, qui convertit au Judaïſme Izate fils de Monobaze Roi des Adiabéniens. (e) Oroſe (f) veut qu'Ananias ait été Chrétien, & qu'il ait converti Izate à nôtre ſainte Religion. Voyez ci-devant *Adiabéne*. Cette converſion arriva vers l'an 41. de J.C.

(e) *Joſeph. Antiq. l.* XX. *c.* 1.
(f) *Oroſ. l.* 7. *c.* 6.

V. ANANIAS, fils de Nébédée, Souverain Pontife des Juifs. Il ſuccéda à Joſeph fils de Camith, (g) l'an du Monde 4050. & il eut pour ſucceſſeur Iſmaël fils de Fabée, l'an du Monde 4066. & 66. de J. C. 63. de l'Ere vulgaire. Quadratus Gouverneur de Syrie, étant venu dans la Judée à l'occaſion des bruits qui étoient entre les Samaritains & les Juifs, envoya à Rome le Grand-Prêtre Ananias, (h) pour rendre compte de ſa conduite à l'Empereur Claude. Il ſçut ſi bien ſe juſtifier, qu'il revint abſous. C'eſt lui qui fit paroître ſaint Paul devant lui, l'an du Monde 4062. & comme ſaint Paul parloit, à ſon avis, d'une maniére trop libre, Ananias lui fit donner des coups ſur le viſage. Mais l'Apôtre qui ne le connoiſſoit peut-être pas comme Grand-Prêtre, lui répondit : Le Seigneur te frappera, muraille blanchie. (i) Nous apprenons en effet de Joſeph, (k) que le Grand-Prêtre Ananie fut tué tout des premiers, aprés la révolte des Juifs contre les Romains, par une faction de rébéles, dont ſon propre fils Eléazar étoit Chef.

(g) *Antiq. lib.* XX. *c.* 3.

(h) *Antiq. lib.* XX. *c.* 5.

(i) *Act.* XXIII. 1. 2. 3. *&c.*
(k) *Joſeph. de Bello, l.* 2. *c.* 32. *p.* 812.

Ce Pontife étoit fort aimé des Juifs, & exerçoit de grandes libéralitez ; mais il avoit des gens fort violens, leſquels depuis méme qu'Ananie fut dépoüillé de la Grande-Sacrificature, prenoient de force, & alloient piller les dixmes des Prêtres. (l) Ils faiſoient tout cela impunément, à cauſe du crédit que ſes grandes richeſſes lui avoient acquis dans Jéruſalem. D'ailleurs il avoit ſçû gagner l'eſprit d'Albin, qui gouvernoit alors la Judée. Et les Aſſaſſins, qui infeſtoient le pays, ſçachant la conſidération où il étoit auprés du Gouverneur, dés qu'on avoit pris quelques-uns de leurs compagnons, & qu'on étoit prêt à leur faire ſouffrir le dernier ſupplice, ne manquoient pas d'arrêter quelques-uns de la famille, ou des amis d'Ananie ; afin que ce Pontife s'employât à délivrer leurs compagnons, pour obtenir la liberté de ceux qui lui appartenoient. Le nombre & la licence des Aſſaſſins s'augmentérent beaucoup par ce moyen; (a) & ils commencérent à faire des maux étranges dans le pays. Il faut bien diſtinguer ce que Joſeph raconte d'Ananie Souverain Pontife, de ce qu'il dit du méme Ananie dépoſé du Pontificat, pour ne pas tomber dans la faute de ceux qui en ont fait deux perſonnes.

(l) *Antiq. l.* 20. *c.* 8.

(a) *Antiq. l.* 20. *c.* 8. *p.* 698.

VI. ANANIAS, ſurnommé *le Saducéen*, (b) fut un des plus ardens défenſeurs de la révolte des Juifs contre les Romains. Il fut envoyé par Eléazar Chef des factieux, à Métilius Capitaine des troupes Romaines, qui étoit enfermé dans le palais royal de Jéruſalem, pour lui donner parole de la part des rébéles, qu'on lui accorderoit la vie, à lui & à ſes gens, à condition qu'il ſortiroit de la place, & qu'il rendroit les armes. Mais Métilius s'étant rendu à ces conditions, les factieux n'y eurent aucun égard : ils égorgérent tous les Romains, à l'exception de Métilius, qui promit de ſe faire Juif. (c) Ce fut le méme Ananias qui fut député par Eléazar vers les Iduméens, (d) pour les inviter à venir à Jéruſalem au ſecours des rébéles, contre Ananus, qu'ils accuſoient de vouloir livrer la ville aux Romains. Ceci arriva l'an de J. C. 67.

(b) *De Bello, l.* 2. *c.* 18. *ſub fin. p.* 811. 812. *c.* 1.

(c) L'an de J. C. 66.
(d) *Joſeph. lib.* 4. *de Bello, c.* 15. *ſeu* 15. *in Gr. p.* 877.

VII. ANANIAS, fils de Maſbal, de la race des Prêtres, & originaire d'Emmaüs, fut mis à mort par Simon, Chef d'un parti de mécontens. Il fut tué avec quinze autres Juifs des principaux de la ville, (e) pendant le dernier ſiége de Jéruſalem par les Romains.

(e) *Joſeph. de Bello, l.* 6. *c.* 13. *ſeu* 27. *p.* 936. *f.*

VIII. ANANIAS, un des premiers Chrétiens de Jéruſalem, qui s'étant converti avec ſa femme Saphire, vendit ſon héritage, & mit à part une partie du prix ; puis vint apporter le reſte à ſaint Pierre, diſant que c'étoit tout ce qu'il l'avoit vendu. Mais l'Apôtre à qui le Saint-Eſprit avoit révélé ſa tromperie, lui en fit de grands reproches, & lui dit que c'étoit au Saint-Eſprit qu'il avoit menti, & non aux hommes. En méme-tems Dieu frappa Ananie, & il tomba mort aux pieds de l'Apôtre. (f) Peu d'heures aprés, Saphire ſa femme arriva ; & ſaint Pierre lui ayant fait la méme demande qu'à ſon mari, elle fit auſſi un menſonge, & fut frappée de mort comme lui. Cela arriva l'an 33. ou 34. de l'Ere vulgaire, peu de tems aprés l'Aſcenſion du Sauveur.

(f) *Act.* V. 1. 2. 3. *&ſeq.*

On demande en quoi conſiſtoit le péché d'Ananie & de Saphire, & ſi leur faute fut punie de la damnation éternelle, ou ſimplement de la mort corporelle. Quant à la premiére queſtion, pluſieurs Anciens (g) ont crû que les premiers Fidéles embraſſant le Chriſtianiſme, & prenant la réſolution de vendre leurs héritages, cette réſolution enfermoit une eſpéce de vœu, au moins implicite, de ne s'en rien réſerver, mais de mettre tout en commun ; & qu'Ananie & Saphire ayant violé ce vœu, avoient commis une eſpéce de parjure & de ſacrilége, en ſe réſervant quelque choſe de ce qu'ils avoient vendu. Ceux qui ſont dans cette opinion, ne dou-

(g) *Hieronym. Ep.* 8. *Baſil. ſerm.* 1. *de inſtit. Monach. Chryſoſt. & Oecumen. in Act. v. Cyprian. l.* 3. *ad Quirin. Auſt. ſerm. Olim* 16. *de diverſis, nunc* 148. *n.* 2. *Gregor. Mag. l.* 1. *Regiſtr. Ep. Olim* 31. *nunc* 34. *Sanct. Tirin. Cornel. Gra. &c.*

tent point qu'Ananie & Saphire n'ayent commis un péché mortel. Si vous ajoûtez à cela le mensonge qu'ils firent au Saint-Esprit, & l'injure qu'ils firent à Dieu, en le tentant, & en doutant en quelque sorte de son pouvoir, leur faute paroîtra encore plus grande.

Mais on n'en doit pas conclure absolument qu'ils ayent été damnez, puisque Dieu put leur inspirer une vive douleur de leur faute, & les punir d'une mort temporelle, pour leur épargner des supplices éternels, qu'ils auroient méritez, s'ils étoient morts dans l'endurcissement & dans l'impénitence. Origénes, (*a*) saint Jérôme, (*b*) saint Augustin, (*c*) Pierre de Damien (*d*) & quelques Modernes (*e*) ont suivi cette opinion, qui est favorable au salut d'Ananie. Mais saint Chrysostome, (*f*) saint Basile (*g*) & quelques autres sont dans un sentiment tout contraire. On ne voit dans eux aucune marque de pénitence, & il n'y a aucune distance entre leur crime & leur mort. Le plus sûr est de laisser à Dieu la décision de ces sortes de questions, qui sont plus curieuses que nécessaires.

(*a*) *Origen. in Matt. edit. Huet. p.* 383.
(*b*) *Hieronym. Ep. ad Demetriad.*
(*c*) *Aug. serm.* 148. *& l.* 3. *c.* 1. *contra Parmen.*
(*d*) *Petr. Damian. lib. de contemptu sæculi, c.* 3.
(*e*) *Sanct. Salmeron. Cartens. à Lapide.*
(*f*) *Chrysost. in Act.* v.
(*g*) *Basil. serm.* 2. *de instit. Monach.*

IX. ANANIAS, Disciple de JESUS-CHRIST demeurant à Damas, auquel le Seigneur dit dans une vision, (*h*) d'aller trouver Paul nouvellement converti, & arrivé à Damas. Ananie répondit: Seigneur, j'ai entendu dire à plusieurs combien cet homme a fait de maux à vos Saints dans Jérusalem, & même il a reçu un pouvoir des Princes des Prêtres de cette ville, d'emmener prisonniers tous ceux qui invoquent vôtre Nom. Mais le Seigneur lui dit: Allez le trouver, car cet homme est un instrument que j'ai choisi pour porter mon nom devant les Gentils, devant les Rois, & devant les enfans d'Israël; & je lui montrerai combien il aura à souffrir pour mon nom. Ananie alla donc dans la maison où Dieu lui avoit dit qu'étoit Paul; il lui imposa les mains, & lui dit: Saul, mon frere, le Seigneur JESUS, qui vous est apparu dans le chemin, m'a envoyé pour vous rendre la vûe, & pour vous donner le Saint-Esprit. Aussi-tôt il tomba de ses yeux comme des écailles, il recouvra la vûe; & s'étant levé, il fut baptisé.

(*h*) *Act.* IX. 10.

On ne sçait de la vie de saint Ananie, que la seule circonstance que nous venons de raconter. Le Livre des Constitutions Apostoliques (*i*) ne le croit que laïque; Oecuménius, (*k*) & quelques nouveaux croyent qu'il étoit Diacre; S. Augustin (*l*) veut qu'il ait été Prêtre, puisqu'il est dit que saint Paul lui fut renvoyé, afin qu'il reçût par sa main le Sacrement dont JESUS-CHRIST a laissé la dispensation au Sacerdoce de son Eglise. Les nouveaux Grecs soutiennent qu'il étoit du nombre des soixante & dix Disciples, & qu'il fut fait Evêque de Damas; & qu'ayant remporté la couronne du martyre, il fut enterré dans la même ville. On y voit une fort belle Eglise où il est enterré, & où les Turcs, qui en ont fait une Mosquée, ne laissent pas de conserver beaucoup de respect pour son tombeau. Les Grecs font sa fête le premier jour d'Octobre, & les Latins le 25. de Janvier.

(*i*) *Constit. Apost. l.* 8. *c.* ult.
(*k*) *Oecumen. in Act.* IX. *ex Canone suprà citato.*
(*l*) *Aug. qu. l.* 2. *c.* 40.

X. ANANIAS. C'est ainsi que quelques Anciens (*m*) appellent *S. Anian*, premier Evêque d'Alexandrie aprés saint Marc.

(*m*) *Eutychii Annal. Alex. Sophronius, Nicephor. in cod. Ms. Chronograph. apud Selden. not. in Eutych. Annal. p.* 3. 4.

I. ANANUS, fils de Seth, Grand-Prêtre des Juifs, est nommé *Anne* dans l'Evangile. (*n*)

(*n*) *Luc.* III. 2. *Joan.* XVIII. 13. 24.

Il posséda la Grande-Sacrificature pendant onze ans (*a*) ayant succédé à Joazar fils de Simon, il eut pour successeur Ismaël fils de Phabi. Aprés sa déposition de la Grande-Sacrificature, il en conserva le titre, & eut encore beaucoup de part aux affaires. Il est dénommé comme Grand-Prêtre avec Caïphe, lorsque saint Jean entra dans l'exercice de sa mission, (*b*) quoiqu'alors il ne fût plus Grand-Prêtre en exercice. Il étoit beau-pere de Caïphe, & JESUS-CHRIST fut d'abord mené chez Anne, aprés qu'il eut été arrêté au Jardin des Oliviers. (*c*) Joseph (*d*) remarque qu'Ananus fut considéré comme un des plus heureux hommes de sa nation, ayant eu cinq de ses fils Grands-Prêtres, & ayant lui-même possédé cette grande dignité pendant plusieurs années: bonheur qui n'étoit encore arrivé à personne.

(*a*) Depuis l'an du M. 4016. jusqu'en 4027.
(*b*) *Luc.* III. 2.
(*c*) *Joan.* XVIII. 13.
(*d*) *Joseph. Antiq. l.* XX. *c.* 8. *p.* 697.

II. ANANUS, fils du Grand-Prêtre Ananus, dont nous venons de parler, (*e*) fut Grand-Prêtre pendant trois mois, l'an 62. de J. C. Joseph le dépeint comme un homme extrémement hardi, & entreprenant, de la secte des Saducéens, qui ayant cru trouver le tems favorable aprés la mort de Festus Gouverneur de Judée, & avant l'arrivée d'Albin son successeur, assembla le Sanhédrin, & y fit condamner saint Jacque frere, ou parent de JESUS-CHRIST selon la chair, Evêque de Jérusalem, & quelques autres, comme coupables d'impiété; & les livra pour être lapidez. Cette entreprise déplut extrémement à tous les gens de bien de Jérusalem, & ils envoyérent secrettement vers Agrippa, qui venoit d'Alexandrie en Judée, pour le prier de faire défense à Ananus de rien entreprendre dans la suite de semblable. Le Roi pour punir sa hardiesse, lui ôta le Pontificat, aprés trois mois, & le donna à Jesus fils de Damnaüs. Presqu'en même-tems le Gouverneur Albinus, qui étoit en chemin pour venir d'Alexandrie à Jérusalem, ayant aussi été informé du procédé d'Ananus, lui écrivit des lettres menaçantes, & lui dit qu'il réprimeroit sa hardiesse, dés qu'il seroit arrivé dans la ville.

(*e*) *Antiq. l.* XX. *c.* 8. *p.* 698.

Il y a assez d'apparence (*f*) que c'est ce même Ananus, qui en l'an 66. de J. C. fut nommé par le conseil des Juifs pour Gouverneur de Jérusalem. Joseph (*g*) loüe extrémement la prudence de ce Gouverneur, & en parle comme d'un homme trés-juste, aimant extrémement la paix, zélé pour le bien public, trés-vigilant, & trés-attentif aux intérêts de son peuple. Qualitez qui sont assez différentes de celles qu'il lui a attribuées en parlant de la mort de saint Jacque Evêque de Jérusalem. (*h*) Mais l'âge avoit pû mûrir ce feu, & cette hardiesse excessive qu'il blâme dans sa jeunesse.

(*f*) Voyez M. de Tillemont Note 2. sur la ruine des Juifs.
(*g*) *Joseph. l.* 2. *de Bello, c.* 42. *p.* 822. *c. &c.*
(*h*) *Idem de Bello, l.* 4. *c.* 17. *p.* 881. *c.* XI. *p.* 872. *c.* XVIII. *p.* 883.

Les Zélateurs qui étoient maîtres du Temple, ayant invité les Iduméens à venir défendre Jérusalem, (*i*) contre Ananus, que l'on vouloit rendre suspect, comme étant d'intelligence avec les Romains; Ananus leur fit fermer les portes. Mais les Iduméens étant entrez la nuit pendant un grand orage, commencérent à chercher Ananus; & l'ayant aisément trouvé, ils le massacrérent avec insulte, & laissérent son corps exposé aux bêtes, & privé de l'honneur de la sépulture. Joseph (*k*) dit que la mort d'Ananus fut le commencement de la ruine de Jérusalem, & que ses murailles, & ses plus forts remparts furent en quelque sorte renversez,

(*i*) *Joseph. de Bello, l.* 4. *c.* 17. *&* 18.
(*k*) *De Bello, l.* 4. *c.* 18. *p.* 882.

dés que cet homme, dans la sage conduite duquel consistoit toute l'espérance de leur salut, fut si indignement sacrifié. Cela arriva l'an 67. de J. C.

III. ANANUS, natif de Lydda, Capitaine des Juifs, étant accusé devant Quadratus comme coupable de la division qui étoit arrivée entre les Juifs, & les Samaritains, fut envoyé à Rome avec le Grand-Prêtre Ananias, pour rendre compte de sa conduite à l'Empereur Claude. (a)

(a) *Antiq. l. XX. c. 5.*

IV. ANANUS, fils de Jonathas, fit ce qu'il put pour empêcher que les Juifs ne se révoltassent contre les Romains. Il voulut même avec quelques autres introduire Cestius dans la ville; mais les Romains ayant été découverts par les factieux, ils furent chassez à coups de pierres de dessus les murs, & obligez de se sauver dans leurs maisons. (b)

(b) *De Bello, l. 2. περ. λδ. seu c. 24. p. 219. g.*

V. ANANUS, natif d'Ammaüs, fut un des gardes de Simon, chef des rebéles; il vint se rendre à Tite avec un nommé Archélaüs fils de Magadati. (c) Tite les reçut avec sa clémence ordinaire; mais comme il vit que ce n'étoit que la pure nécessité, qui les obligeoit à se rendre, il ne les traita pas comme il avoit fait les autres Juifs, qui avoient eu recours à lui; il se contenta de leur donner la vie, & de les laisser aller. Il avoit d'abord résolu de les faire mourir, comme des méchans, qui abandonnoient la défense de leur patrie, aprés l'avoir mise tout en feu.

(c) *De Bello, l. 7. p. 956. c. d. περ. κγ. in Latino, c. 7.*

ANARCHIE. Ce terme est Grec, (d) & signifie proprement *un interregne*, ou l'état d'une ville, d'une République, d'un Etat, où il n'y a ni Chef, ni Roi, ni Souverain. Par exemple, dans l'Ecriture il est dit en quelques endroits: (e) *En ce tems-là il n'y avoit point de Rois dans Israël; mais chacun y faisoit ce qu'il jugeoit à propos.* C'est-là la vraye peinture d'une *Anarchie*. La premiére Anarchie que l'on connoisse dans la République des Hébreux, est celle qui suivit la mort de Josué. Ce grand homme étant mort sans désigner de successeur, & le peuple n'ayant point choisi de Chef en sa place, le gouvernement fut entre les mains des Anciens des Tribus, qui gouvernérent chacun suivant son esprit. (f)

(d) Ἀναρχία. *Anarchia. Ubi nullus imperat.*

(e) *Judic. XVII. 6. XVIII. 1. 31. XXI. 24.*

(f) Josué mourut en 2561. Les Anciens gouvernérent environ 15. ans, jusques vers l'an du Monde 2576. & l'Anarchie fut entiére pendant environ 8. ans, jusques vers l'an 2591. avant J. C. 1400. avant l'Ere vulg. 2413.

Aprés la mort de ces Anciens, l'Anarchie fut encore plus grande; & on croit communément que ce fut durant cet intervale qu'arrivérent les histoires racontées à la fin du Livres des Juges; sçavoir, l'histoire de Michas & de l'Idole qu'il érigea dans sa maison, *Judic.* XVII. celle des Danites, qui quittérent leur pays, pour aller s'établir à Laïs, *Judic.* XVIII. & enfin l'histoire du Lévite, dont la femme fut déshonorée à Gabaa; ce qui fut suivi de la guerre des douze Tribus contre celle de Benjamin, *Judic.* XIX. XX. XXI. Nous comptons avec Ussérius environ vingt-deux ans d'Anarchie, depuis la mort de Josué, l'an du Monde 2561. jusqu'à la premiére servitude des Hébreux sous Chusan Rasathaïm, l'an du Monde 2591. Nous donnons environ quinze ans au gouvernement des Anciens, aprés la mort de Josué; & sept ans d'Anarchie depuis ce tems, jusqu'à la domination de Chusan Rasathaïm Roi de Mésopotamie, *Judic.* III. commencée en 2591. & terminée en 2599. par la valeur d'Othoniel.

Il est bon de remarquer que rien n'est plus embarrassé dans la Chronologie, que les Anarchies qui sont arrivées, sur tout sous les Juges. Chacun les compte à sa maniére. Nous avons suivi Ussérius, que l'on peut consulter, aussi-bien que la Table chronologique qui est à la tête de ce Dictionnaire. Sous les Rois, on prétend qu'il y a un interregne de onze ou douze ans entre Jéroboam II. & Zacharie: mais nous croyons avoir montré le contraire dans nôtre Supplément. Quelques-uns mettent encore une Anarchie aprés le regne de Phacée: mais nous n'en voyons pas la preuve. La captivité de Babylone n'est pas proprement une Anarchie; c'est une dispersion & une captivité totale de toute la nation Juive.

ANATH, pere de Samgar Juge d'Israël. *Judic.* III. 31.

ANATHEME, est un mot Grec, (a) qui signifie ce qui est mis à part, séparé, dévoüé. Il se prend principalement pour marquer le retranchement & la perte entiére d'un homme séparé de la communion des Fidéles, ou du nombre des vivans, ou des priviléges de la société; ou le dévouëment d'un homme, d'un animal, d'une ville, ou d'autre chose, à être exterminé, détruit, livré aux flammes, & en quelque sorte anéanti.

(a) Ἀνάθεμα, ἀφόρισμα.

Le mot Hébreu *cherem*, (b) signifie proprement dans la Langue sainte, perdre, détruire, exterminer, dévoüer, anathématiser. Moyse veut qu'on dévoüe à l'anathéme, & qu'on extermine ceux qui sacrifient aux faux Dieux. (c) Dieu ordonne que l'on dévoüe à l'anathéme les villes des Chananéens qui ne se rendront pas aux Israélites. (d) Achan ayant détourné à son usage quelque chose du butin de Jéricho, que le Seigneur avoit dévoüé à l'anathéme, fut exterminé, lui & sa famille, ses animaux, ses meubles, sa tente, & tout ce qui étoit à lui. (e) Il fut lapidé & consumé par le feu.

(b) חרם *Cherem.*

(c) *Exod. XXII. 19.*

(d) *Deut. VII. 2. 26. XX. 17.*

(e) *Josue VI. 17. 21. VII. 1. 2. &c.*

Le nom de *cherem*, ou d'*anathema*, se prend aussi quelquefois pour une chose consacrée, voüée, offerte au Seigneur; de telle sorte qu'on ne puisse plus l'employer à des usages communs & profanes. (f) *Tout ce qui est dévoüé au Seigneur, soit que ce soit un homme, ou une bête, ou un champ, ne se vendra point, & ne pourra être racheté. Tout ce qui aura ainsi été dévoüé au Seigneur, sera d'une sainteté inviolable. Tout ce qui aura été dévoüé par un homme*, si c'est un animal, *ne se rachetera point; mais il faudra nécessairement qu'il meure.* Il y en a même qui prétendent que les personnes ainsi dévoüées étoient mises à mort; ce dont on a un exemple mémorable dans la fille de Jephté, qui fut immolée au Seigneur par son pere. *Judic.* XI. 29. &c. Voyez nôtre Dissertation sur le vœu de Jephté à la tête du Livre des Juges. Quelquefois toute la nation dévoüoit quelqu'un, ou quelques villes. Par exemple, les Israélites dévoüérent le pays du Roi d'Arad. (g) Le peuple assemblé à Maspha, (h) dévoüa à l'anathéme quiconque ne marcheroit pas contre ceux de Benjamin, pour venger l'outrage fait à la femme du jeune Lévite. (i) Saül dévoüa à l'anathéme quiconque mangeroit quelque chose avant le coucher du soleil, dans la poursuite des Philistins. (k) Il paroit par l'exécution de tous ces dévouëmens, qu'il s'agissoit de faire mourir ceux qui s'y trouvoient enveloppez.

(f) *Levit. XXVII. 28.29.*

(g) *Num. XXI. 2. 3.*

(h) *Judic. XXI. 5.*

(i) *Judic. XII.*

(k) *1. Reg. XIV. 24.*

Quelquefois des personnes se dévoüoient elles-mêmes, si elles n'exécutoient quelque chose. Par exemple, dans les Actes des Apôtres,

tres, (a) plus de quarante hommes se dévoüérent à l'anathême, qu'ils ne mangeroient ni ne boiroient point qu'ils n'eussent fait mourir saint Paul. Les Esséniens (b) s'engageoient par les plus horribles sermens, à observer les statuts de leur secte; & ceux qui tomboient dans quelque faute considérable, étoient chassez de leurs assemblées, mouroient d'ordinaire misérablement de faim, & étoient obligez de brouter l'herbe comme les bêtes, n'osant pas même recevoir la nourriture qu'on pouvoit leur offrir; parce que les vœux qu'ils avoient faits, les engageoient à n'en pas user.

(a) Act. XXIII. 12. 13.

(b) Joseph. de Bello, l. 2. c. 12. p. 786. E. 787. A.

Moyse (c) & saint Paul (d) se sont en quelque sorte anathématisez eux-mêmes, ou du moins ont souhaité d'être anathêmes pour leurs freres. Moyse dit au Seigneur qu'il le conjure de pardonner aux Israëlites; sinon qu'il l'efface de son livre; du livre de vie. Et saint Paul dit qu'il auroit désiré d'être lui-même anathême pour ses freres les Israëlites, plûtôt que de les voir exclus de l'alliance de JESUS-CHRIST par leur endurcissement & leur malice. L'excommunication, l'anathême, le retranchement sont la plus grande peine qu'un homme puisse souffrir en ce monde; soit qu'on l'entende d'une mort violente & honteuse; soit qu'on l'explique de l'excommunication & de l'éloignement de la société des Saints, & de la participation de leurs priéres, & des choses saintes; soit enfin qu'on l'entende de la réprobation au malheur éternel: car les Interprétes sont partagez sur ces Textes. Mais ils conviennent que Moyse & saint Paul ont donné dans ces occasions les preuves les plus sensibles de la charité la plus grande & la plus parfaite, & qu'ils ont exprimé par l'exagération la plus hardie & la plus forte, l'ardent désir qu'ils avoient de procurer le bonheur de leurs freres, & de les garantir du souverain malheur.

(c) Exod. XXXII. 31.
(d) Rom. IX. 3.

L'excommunication étoit aussi une espéce d'anathême chez les Hébreux, comme chez les Chrétiens. Il y avoit divers dégrez d'excommunication, dont le plus grand étoit l'anathême; par lequel l'excommunié étoit privé non-seulement de la communion des priéres, & de la participation des choses saintes, mais aussi de l'entrée de l'Eglise, & de la compagnie des Fidéles. Parmi les Hébreux, ceux qui étoient excommuniez, ne pouvoient plus faire aucune fonction publique de leurs emplois: ils ne pouvoient être ni Juges, ni témoins, ni faire les cérémonies des funérailles, ni circoncire leurs propres fils, ni s'asseoir dans la compagnie des autres hommes plus prés que de quatre coudées. On ne leur rendoit pas les devoirs publics des funérailles; & s'ils mouroient dans l'excommunication, on laissoit une grosse pierre sur leurs tombeaux, ou même on lapidoit leurs sépulcres, & on y amassoit une grande quantité de pierres; comme l'on fit sur le corps d'Achan (e) & sur celui d'Absalom (f) On peut voir Selden *de Jure nat. & gent. l. 4. c. 1.*

(e) Josue VII. 26.
(f) 2. Reg. XVIII. 17.

ANATHOTH, ville de la Tribu de Benjamin, (g) éloignée de Jérusalem de trois milles, selon Eusébe (h) & saint Jérôme, (i) ou de vingt stades, selon Joseph. (k) C'étoit la patrie du Prophéte Jérémie. Elle avoit été donnée aux Lévites de la famille de Caath, pour leur demeure, & pour être une ville de réfuge. Cette ville est entiérement ruinée.

(g) Josue XXI. 18.
(h) Euseb. in Anathoth.
(i) Hieronym. in Jerem. 1. & in Jerem. XXXI.
(k) Joseph. Antiq. l. X. c. 10.

ANATHOTH, huitiéme fils de Béchor. 1. *Par.* VII. 8.

I. ANDRE', Capitaine des gardes de Ptolemée Philadelphe Roi d'Egypte, qui inspira à ce Prince la résolution de donner la liberté à six-vingt mille Juifs qui demeuroient dans ses Etats. Il fut appuyé dans sa demande par Aristée, Zozibe & Tharentin, aussi gardes de Philadelphe. Tout cela n'est fondé que sur le récit d'Aristée dans son Histoire des septante Interprétes, qui passe dans l'esprit de plusieurs Sçavans pour une fable faite à plaisir.

II. ANDRE', Apôtre de JESUS-CHRIST, étoit natif de Bethzaïde, & frere de saint Pierre. Il fut d'abord Disciple de saint Jean-Baptiste, qu'il quitta pour suivre le Sauveur, aprés le témoignage que saint Jean lui rendit, en disant: Vous êtes l'Agneau de Dieu, qui ôtez les péchez du monde. Il suivit le Sauveur avec un autre Disciple de Jean, & alla dans la maison où logeoit JESUS. (a) Il y demeura depuis environ quatre heures du soir, jusqu'à la nuit. C'est le premier Disciple que JESUS reçut à sa suite. André lui amena son frere Simon, ou Pierre; & ils passérent un jour avec lui: (b) aprés quoi, ils allérent aux nôces de Cana; & enfin retournérent à leur occupation ordinaire. Quelques mois aprés, JESUS les ayant rencontrez qui péchoient ensemble, les appella tous deux, & leur promit de les faire pêcheurs d'hommes. Ils quittérent aussi-tôt leurs filets, pour ne se séparer jamais de sa personne. (c)

(a) Joan. I. 39. An 33. de J.C. 30. de l'Ere vulg.
(b) Joan. I. 41.
(c) Matt. IV. 19.

L'année suivante, (d) JESUS-CHRIST étant dans le désert au-delà de la Mer de Galilée, demanda à ses Disciples comment il donneroit à manger à cinq mille hommes qui l'avoient suivi. Saint André lui dit qu'il y avoit-là deux poissons, & cinq pains d'orge. (e) Peu de jours avant la Passion, quelques Gentils ayant désiré voir JESUS-CHRIST, ils s'adressérent à saint Philippe, qui en parla à saint André; & tous deux ensemble le dirent au Sauveur. (f) Deux ou trois jours aprés, saint André & quelques autres Apôtres demandérent à JESUS-CHRIST quand la ruine du Temple devoit arriver. Voilà ce que l'Evangile nous apprend de ce saint Apôtre.

(d) L'an 33. de J. C. 31. de l'Ere vulg.
(e) Joan. VI. 9.
(f) Joan. XII. 22. L'an de J. C. 36. & 33. de l'Ere vulg.

Quelques Anciens croyent qu'il prêcha dans la Scythie. (g) D'autres (h) assûrent qu'il prêcha dans la Gréce: mais les uns croyent que ce fut dans l'Epire; les autres, dans l'Achaïe; d'autres, à Argos. Les nouveaux Grecs lui attribuënt la fondation de l'Eglise de Byzance, ou Constantinople: ce qui n'est connu par aucun Ancien. Les Actes de son martyre, qui sont assez anciens, mais que les Critiques ne croyent point originaux, portent qu'il fut martyrisé à Patras en Achaïe, ayant été condamné à mourir sur la croix, par Egée Proconsul de cette Province. On ne sçait point en quel tems il a été martyrisé: mais tous les Martyrologes anciens & nouveaux des Grecs & des Latins conviennent à mettre sa Féte le 30. de Novembre. Son corps fut enterré à Patras, où il avoit été crucifié. Delà il fut transporté à Constantinople, où il fit grand nombre de miracles. (i) On voit aujourd'hui dans l'Eglise de saint Victor de Marseille une croix, que l'on croit être celle où saint André fut attaché. Elle est de la figure d'une croix ordinaire. Elle est enfermée dans une châsse d'argent. On ne sçait pourquoi les Peintres nous représentent la croix de saint André comme un X. Saint Pierre Chrysologue (k) dit qu'il

(g) Euseb. l. 3. c. 1. p. 71. hist. Eccles. ex Origene. Eucher. qu. in Acta. Oecumen. tom. 1. Proleg. p. 13. Sophron. de Viris illustr.
(h) Theodoret. in Psalm. 116. Nazianz. Orat. 25. Hieron. Ep. 148.
(i) Combefis Auctuar. Bibl. PP. 2. p. 835. Florentin. p. 116. c.
(k) Chrysolog. serm. 133. p. 466.

a été crucifié à un arbre. Le faux saint Hippolyte asſûre qu'il l'a été à un olivier. (a) Toutefois la tradition qui le repréſente attaché à une croix de ſaint André, eſt aſſez ancienne.

(a) Auctuar. Biblior. PP. 2. p. 832. b.

ANDRONIQUE, un des Grands de la Cour d'Antiochus Epiphanes, (b) fut laiſsé par ce Prince pour gouverner en ſon abſence la ville d'Antioche, pendant qu'il alloit en Cilicie, pour réduire certaines villes qui s'étoient révoltées. Ménélaüs faux Pontife des Juifs, crut que cette circonſtance lui étoit favorable pour ſe défaire du Grand-Prêtre Onias, qui étoit venu à Antioche pour l'accuſer auprés du Prince. Il alla donc trouver Andronique, & lui fit de riches préſens. Onias en étant informé, lui en fit de grands reproches, ſe tenant toutefois dans l'azyle de Daphné, de peur qu'on ne lui fît violence.

(b) 2. Macc. IV. 34.

Ménélaüs ſollicita ſi fortement Andronique de faire mourir Onias, qu'Andronique vint lui-même à Daphné, promit avec ſerment à Onias qu'il ne lui feroit fait aucun mal, lui perſuada de ſortir de cet azyle; mais auſſi-tôt qu'il en fut ſorti, il le tua, ſans ſe mettre en peine de la Juſtice. Le Roi Antiochus Epiphanes étant de retour de ſon voyage, & ayant appris la mort d'Onias, en fut touché de douleur juſqu'aux larmes, & commanda que l'on dépoüillât Andronique de la pourpre qu'il portoit, qu'on le promenât honteuſement par toute la ville, & qu'on le tuât au même lieu où il avoit fait mourir Onias. Cela arriva l'an du Monde 3834. avant J.C. 166. avant l'Ere vulg. 170.

ANE, *Aneſſe*, animal domeſtique dont il eſt ſouvent parlé dans l'Ecriture. C'étoit la monture ordinaire, même des gens de condition, dans la Paleſtine. Débora dans ſon Cantique, déſigne les plus puiſſans d'Iſraël par ces mots: (c) *Vous qui montez des ânes luiſans*, ou peints. Jaïr de Galaad avoit trente fils, (d) qui montoient autant d'ânes, & qui commandoient dans trente villes. Abdon Juge d'Iſraël, avoit quarante fils, & trente petits-fils, (e) qui montoient ſoixante & dix ânes.

(c) Judic. V. 10.
(d) Judic. X. 4.
(e) Judic. XII. 14.

L'âne étoit un animal déclaré impur par la Loi, & dont il n'étoit pas permis de goûter de la chair, parce qu'il ne ruminoit point. (f) Il étoit défendu d'atteler enſemble un bœuf & un âne, pour les faire labourer enſemble. (g) On ſçait l'hiſtoire de l'ânesſe de Balaam, qui lui parla. (h) Il eſt parlé en quelques endroits de l'Evangile, d'une meule d'âne: (i) *Mola aſinaria*; pour dire une groſſe meule, telle que les ânes en tournoient, & qui étoient plus lourdes & plus groſſes que celles qui étoient tournées par des eſclaves.

(f) Levit. XI. 26.
(g) Deut. XXII. 10.
(h) Num. XXII. & 2. Petr. II. 6.
(i) Matth. XVIII. 6. Marc. IX. 41. &c.

Les Profanes ont accuſé les Juifs d'adorer la tête d'un âne. Appion le Grammairien paroît être le premier auteur de cette calomnie. (k) Il diſoit que les Juifs avoient une tête d'âne dans le Sanctuaire de leur Temple, & qu'on l'y avoit découverte, lorſque Antiochus Epiphanes prit le Temple de Jéruſalem, & entra dans le plus ſecret de ce ſaint Lieu. Il ajoûtoit qu'un certain Zabidus étant un jour entré ſecrettement dans leur Temple, en avoit enlevé la tête d'âne, & l'avoit emportée à Dora. Suidas (l) dit que Damocritus, ou Démocritus l'Hiſtorien diſoit que les Juifs adoroient une tête d'âne d'or, & lui immoloient un homme, qu'ils hachoient en piéces, tous les trois ans, ou tous les ſept ans, comme il lit ailleurs. (m)

(k) Appion. apud Joſeph. l. 2. contra Appion.
(l) Suidas in Damocrito.
(m) Idem, in Juda.

Plutarque (a) & Tacite (b) ſe ſont laiſſez tromper à cette calomnie. Ils croyent que les Hébreux adoroient un âne, par reconnoiſſance de ce qu'aprés leur ſortie d'Egypte, un âne leur avoit découvert une fontaine, comme ils étoient accablez de ſoif & de laſſitude dans le déſert: *Effigiem animalis, quo monſtrante, errorem, ſitimque depulerant, penetrali ſacravêre*, dit Tacite.

(a) Plutarch. Sympoſiac. l. 4. c. 5.
(b) Tacit. hiſt. l. 5.

Les Payens voulurent imputer la même impertinence aux Chrétiens: *Audio Chriſtianos*, dit Cæcilius, (c) *turpiſſimæ pecudis aſini caput conſecratum ineptâ neſcio quâ perſuaſione venerari.* Tertullien nous apprend la même choſe: (d) *Nam & quidam ſomniaſtis caput aſininum eſſe Deum noſtrum.* Il dit de plus que de ſon tems, quelques ennemis des Chrétiens avoient expoſé en public un tableau, où étoit repréſenté un perſonnage tenant un livre à la main, & vêtu d'une robe longue, ayant des oreilles d'âne, & un pied ſemblable à celui d'un âne, avec cette inſcription: *Le Dieu des Chrétiens a l'ongle d'âne.* Saint Epiphane (e) parlant des Gnoſtiques, dit qu'ils enſeignoient que le Dieu Sabaoth avoit la figure d'un âne; & que d'autres lui donnoient la figure d'un porc.

(c) Cæcil. apud Minut.
(d) Tertull. Apolog. c. 16.
(e) Epiphan. de hæreſ. de Gnoſtic.

Les Sçavans, qui ont voulu rechercher la ſource de cette calomnie, ſe ſont fort partagez. La raiſon que Plutarque & Tacite en apportent, ſeroit la plus plauſible, ſi le fait ſur lequel ils la fondent, étoit appuyé ſur la vérité. Mais on ne voit rien dans l'Hiſtoire des Juifs, qui puiſſe favoriſer cette circonſtance des ânes, que l'on prétend avoir montré une ſource d'eau à Moyſe. Tanegui Le Févre a voulu tirer cette accuſation du Temple nommé *Onion*, dans l'Egypte; comme ſi ce nom lui étoit venu d'*Onos*, un âne: Conjecture qui eſt tout-à-fait heureuſe; car il eſt fort croyable que le bruit qui accuſoit les Juifs d'adorer un âne, eſt venu originairement de l'Egypte; & l'on ſçait la haine que portoient aux Juifs les bourgeois d'Alexandrie, & leur penchant à la médiſance & à la raillerie. Mais ils auroient pû apprendre que le Temple d'Oniou bâti à Héliopolis, tiroit ſon nom d'Onias Pontife des Juifs, (f) qui l'avoit bâti ſous le regne de Ptolemée Philométor & de Cléopatre, l'an du Monde 3854. avant J. C. 146. avant l'Ere vulg. 150.

(f) Vide Joſeph. Antiq. l. 13. c. 6. & l. 14. c. 14. & de Bello l. 1. c. 7. & l. 7. c. 37.

D'autres (g) ont crû que l'erreur des Payens ne venoit que d'une équivoque, & d'une mauvaiſe maniére de lire. Les Grecs diſoient que les Hébreux adoroient le Ciel *Ouranon*; au lieu d'*Ouranon*, on aura écrit par abréviation, *Ounon*. Les ennemis des Juifs en ont conclu qu'ils adoroient un âne, *Onon*. Ou bien en liſant dans les Latins, qu'ils adoroient le Ciel, *Cælum*. (h)

(g) Author lib. cui titulus, Laus aſini.

Nil præter nubes, & Cæli numen adorant.

(h) Juvenal. Satyr. 14.

Au lieu de *Cælum*, ils ont lû *cillum*, un âne, (i) & ont avancé que les Juifs adoroient un âne. M. Bochart (k) croit que leur erreur eſt venuë de ce qui eſt dit dans l'Ecriture, (l) que *la bouche du Seigneur a parlé*; Dans l'Hébreu, *pi-Jehovah*, ou *pi-ieo*. Or dans le langage Egyptien, *pieo* ſignifie un âne; (m) les Egyptiens entendant ſouvent prononcer aux Juifs *pieo*, ont crû qu'ils invoquoient leur Dieu, & en ont inféré qu'ils adoroient un âne. Ces explications ſont aſſez ingénieuſes, mais elles manquent de ſolidité. Il y a même beaucoup d'apparence que l'on ne donnera jamais de bonne

(i) Pollux Onomaſt. l. 7. c. 13.
(k) Boch. de animal. ſacr. l. 2. c. 18.
(l) Iſai. I. 20. XL. 5. LVIII. 14.
(m) Ita Nomenclator Hebrachabar. p. 166.

raiſon d'une choſe auſſi ridicule que l'eſt cette accuſation. M. le Moine ſemble avoir mieux rencontré, lorſqu'il a dit qu'apparemment on avoit pris l'urne d'or qui renfermoit la manne, & que l'on conſervoit dans le Sanctuaire, pour une tête d'âne; & que l'on aura confondu le *gomor* de manne, (*a*) avec l'Hébreu *chamor*, (*b*) qui ſignifie un âne.

(*a*) עמר *Gomor, vel gomer.*
(*b*) חמר, ou חמור *Aſinus.*

ANE SAUVAGE, animal autrefois fort commun dans la Paleſtine, & dont il eſt ſouvent parlé dans l'Ecriture. Il demeure dans les déſerts les plus reculez, il eſt extrémement jaloux de ſa liberté, (*c*) il ſouffre difficilement la ſoif, (*d*) & ſe fait ſuivre par un grand nombre de femelles de ſon eſpece. Joſeph (*e*) raconte qu'Hérode le Grand tuoit quelquefois dans une ſeule chaſſe juſqu'à quarante ânes ſauvages. Quelques nouveaux (*f*) ont prétendu que l'âne ſauvage étoit un animal tout-à-fait beau, de la grandeur d'une moyenne mule, de bonne taille, gras, le poil couché, qui ne tient de l'âne que les oreilles, & dont le poil eſt bigarré d'une maniére tout-à-fait ſinguliére. Ce ſont des bandes griſes, noires, & tirantes ſur le roux, toutes de même largeur & proportion, qui ſe tournent en cercle vers les flancs, & ailleurs en volutes. On en a vendu un juſqu'à quatorze ou quinze mille écus d'or. Ludolf en a fait repréſenter un dans le Commentaire ſur ſon Hiſtoire d'Ethiopie, à la page 150. Il dit que les Africains appellent cet animal *zecora*, & ceux de Congo *zebra*, & que mal-à-propos on lui a donné le nom d'âne ſauvage.

(*c*) *Job.* XI. 12. & XXXIX. 5.
(*d*) *Jerem.* XIV. 6. *Pſal.* CIII. 11.
(*e*) *Joſeph. de Bello, l.* 1. *c.* 16.
(*f*) *Almeida, Bernier, Lettr. PP. Societ. à Goa* 1624. *Telles. Vide & Philoſtorg. l.* 3. *c.* 11.

(*g*) 1. *Par.* VI. 73. *Joſue* XXI. 29.

ANEM, ville de la Tribu d'Iſſachar. (*g*) Elle eſt auſſi appellée *En gamin*.

ANER, ville de la Tribu de Manaſſé, qui fut donnée en partage aux Lévites de la famille de Caath. 1. *Par.* VI. 70.

ANER & *Eſcol*, deux Chananéens qui joignirent leurs forces à celle d'Abraham dans la pourſuite des Rois Codorlahomor, Amraphel, & leurs alliez, qui avoient pillez Sodome, & enlevé Loth neveu d'Abraham. (*h*) Ils n'imitérent pas le déſintéreſſement de ce ſaint Patriarche. Ils retinrent leur part du butin qu'ils avoient pris ſur les Rois vaincus.

(*h*) *Geneſ.* XIV. 24.

ANGARIARE. Les Evangéliſtes ſe ſervent aſſez ſouvent de ce terme pour ſignifier contraindre, prendre de force. Le mot *angari*, d'où vient *angariare*, vient originairement des Perſes, qui appelloient *angares*, les poſtillons qui portoient les lettres, & les ordres des Princes. Comme ils contraignoient les peuples qui ſe trouvoient ſur leurs routes, de leur fournir des guides, des chevaux & des voitures, on ſe ſervoit du verbe *angariare*, pour marquer ces ſortes de contraintes. Il paroît que les Juifs étoient encore ſoumis aux angares ſous les Romains, puiſque l'on contraignit Simon le Cyrénéen à porter la croix aprés JESUS: (*i*) *Angariaverunt eum, ut tolleret crucem ejus.* Et le Sauveur dit à ſes Diſciples, (*k*) que ſi on les *angarie* à marcher mille pas, qu'ils en marchent deux mille. On croit que la diſtance ordinaire d'une angarie, ou d'une poſte à l'autre, étoit de quatre mille pas. Les Allemans appellent encore *angaries* les jours des Quatre-Tems, parce que ces jours les ſujets payent leurs cens, & leurs redevances, & font les corvées à leurs Seigneurs.

(*i*) *Matth.* XXVII. 32.
(*k*) *Matth.* V. 41.

ANGE, *Angelus*. Ce nom eſt emprunté du Grec, & formé d'*Angelos*, qui ſignifie un Meſſager, & qui répond à l'Hébreu *Malcac*. Rien n'eſt plus fréquent dans l'Ecriture que les apparitions, & les miſſions des Anges, tant bons que mauvais. Dieu les envoye pour annoncer ſes volontez, pour corriger, pour punir, pour enſeigner, pour reprendre, pour conſoler. Dieu donna la Loi à Moyſe, (*a*) & apparut aux anciens Patriarches, (*b*) par le moyen des Anges, qui le repréſentoient, & qui parloient en ſon nom.

(*a*) *Act.* VII. 30. 53. *Galat.* III. 19.
(*b*) *Hebr.* XIII. 2.

Avant la captivité de Babylone, les Hébreux ne connoiſſoient le nom d'aucun Ange: au moins on n'en trouve aucun de nommé dans les Livres écrits avant cet événement. Les Talmudiſtes (*c*) diſent qu'ils rapportérent ces noms de Babylone. Il eſt vrai que l'on en trouve un grand nombre appellez par leurs noms dans le Livre d'Henoch; mais on ſcait que cet Ouvrage eſt ſuppoſé, & qu'il eſt poſtérieur à la captivité dont on vient de parler. Tobie eſt le premier qui ait déſigné un Ange par ſon nom propre. Il nomme *Raphaël*, (*d*) celui qui conduiſit le jeune Tobie en Médie. On croit que Tobie vivoit à Ninive quelque tems avant la captivité de Juda. Daniel qui vivoit à Babylone quelque tems aprés Tobie, nous a enſeigné les noms de *Michel*, & de *Gabriël*. (*e*) Le quatriéme Livre d'Eſdras (*f*) parle d'*Uriel*, & de *Jérémiël*; mais ce Livre eſt nouveau. L'Auteur a vécu apparemment depuis JESUS-CHRIST.

(*c*) *Talmud Jeroſol. lib. de principio anni.*
(*d*) *Tob.* III. 25. XI. 14.
(*e*) *Dan* X. 21. & VIII. 16. IX. 21.
(*f*) 4. *Eſdr.* IV. 36. & VI. 20.

Les Juifs Cabaliſtes donnent pour précepteurs aux Patriarches, certains Anges qu'ils déſignent par leurs noms. Par exemple, ils diſent que le précepteur d'Adam s'appelloit *Raziel*; celui de Sem, *Séphiel*; celui d'Abraham, *Zédékiel*; celui d'Iſaac, *Raphaël*; celui de Jacob, *Séliel*: celui de Joſeph, *Gabriel*; celui de Moyſe, *Métatron*, ou *Métator*, comme qui diroit celui qui marque le camp; celui d'Elie, *Malushiel*; & celui de David, *Cerviel*. Ils croyent auſſi qu'il y a ſoixante & dix Anges, qui portent dans eux-mêmes le nom de Dieu, ſelon cette parole de l'Exode: (*g*) *Eſt nomen meum in illo*. Dans le nouveau Teſtament, nous ne remarquons les noms que de deux Anges, *Gabriel*, (*h*) & *Michel*. (*i*)

(*g*) *Exod.* XXIII. 21.
(*h*) *Luc.* I. 19. 26.
(*i*) *Jude* V. 9. & *Apoc.* XII. 7.

On diſpute ſur le tems de la création des ſaints Anges. Les uns (*k*) croyent qu'ils ont été créez en même tems que le Ciel, & que Moyſe les a compris ſous le nom de Ciel, en diſant: *Au commencement Dieu créa le Ciel.* D'autres (*l*) ont conjecturé qu'il avoit voulu les exprimer ſous le nom de *la lumiére*, que Dieu créa au premier jour. D'autres (*m*) enfin ont prétendu qu'ils avoient été créez avant le monde ſenſible; & Job ſemble favoriſer cette opinion, en diſant: (*n*) *Où étiez-vous quand je poſois les fondemens de la terre, ... & que tous les enfans de Dieu étoient dans des tranſports de joye?* Les Hébreux croyent que Dieu les créa le ſecond jour du monde, & que c'eſt les Anges qu'il conſulta, en diſant: (*o*) *Faiſons l'homme à nôtre image & reſſemblance.*

(*k*) *Origen. homil.* 1. *in Geneſ. Beda.*
(*l*) *Aug. l.* 1. *de Geneſi ad Litt. c.* 9. & *l.* XI. *de Civit. c.* 9. & *Rupert. l.* 1. *de Trinit. c.* 10.
(*m*) *Origen. homil.* 1. *in Geneſ.* & *homil.* X. *in Matt.* & *Baſil. homil.* 1. *in Hexaëmer. Nazianz. Orat.* 38. *Ambroſ. in Hexaëmer. alii plures.*
(*n*) *Job.* XXXVIII. 7.
(*o*) *Geneſ.* 1. 26.

Pluſieurs anciens Peres, trompez par l'autorité du Livre d'Hénoch, & par un paſſage de la Géneſe qui eſt mal traduit, & où il eſt dit, (*p*) que *Les Anges voyant les filles des hommes qui étoient belles, prirent pour femmes celles d'entre elles qui leur plurent*, ſe ſont imaginez que les Anges étoient corporels, & ſenſibles aux plaiſirs des ſens, & aux attraits de la volupté. Il eſt vrai qu'ils les nomment eſprits, & ſpirituels;

(*p*) *Geneſ.* VI. 2.

mais c'eſt dans le même ſens que l'on nomme le vent, eſprit ; & que les odeurs, les vapeurs, &c. ſont ſpirituelles. Mais d'autres Peres en grand nombre, ont ſoutenu que les Anges étoient purement ſpirituels, & c'eſt aujourd'hui le ſentiment commun de nos Ecoles. On peut voir nôtre Diſſertation ſur les bons & les mauvais Anges, à la tête du Comment. ſur S. Luc.

On attribuë des Anges aux Empires, aux Nations, aux Provinces, aux villes, & aux perſonnes particuliéres. Saint Michel eſt reconnu pour le protecteur du peuple d'Iſraël : *Michaël Princeps veſter*, (a) dit l'Ange Gabriel, en parlant au Prophéte Daniel. Le même Ange Gabriel parle auſſi de l'Ange protecteur de la Perſe, (b) ſelon la plûpart des Interprétes, lorſqu'il dit que le Prince des Perſes lui a réſiſté vingt-un jours. Saint Luc dans les Actes (c) dit qu'un homme Macédonien apparut à ſaint Paul durant la nuit, & lui dit : Paſſez en Macédoine, & venez nous aider ; ce que l'on entend communément de l'Ange de la Macédoine, qui l'invitoit à venir prêcher JESUS-CHRIST dans la Province qui lui étoit confiée. Enfin les Septante dans le Deutéronome, (d) diſent que Dieu *a fixé les limites des Nations, ſelon le nombre des Anges de Dieu*. Ce qui eſt entendu par les Peres, & par les Rabbins, du gouvernement de chaque pays, & de chaque nation, que Dieu a confié à ſes Anges. Saint Jean dans l'Apocalypſe écrit aux Anges des ſept Egliſes Chrétiennes de l'Aſie Mineure ; (e) ce qui ne doit pas ſeulement s'entendre des Evêques de ces Egliſes, mais auſſi des Anges que Dieu leur a donnez pour les protéger, ſelon pluſieurs Peres. (f)

A l'egard des Anges Gardiens, ils ſont aſſez clairement marquez dans l'ancien Teſtament. Jacob (g) parle de l'Ange qui l'a toûjours conduit dans tous ſes voyages, & qui l'a délivré de tous les dangers. Le Pſalmiſte dans plus d'un endroit, parle des Anges protecteurs des Juſtes. (h) C'étoit le ſentiment commun des Juifs du tems de Nôtre-Seigneur. Lorſque ſaint Pierre ſorti de priſon, vint frapper à la porte de la maiſon où étoient les autres Diſciples, ils crurent que ce n'étoit pas lui, mais ſon Ange qui heurtoit. (i) JESUS-CHRIST dans l'Evangile, (k) nous avertit de ne pas mépriſer aucun des petits ; parce que leurs Anges voyent ſans ceſſe la face du Pere Céleſte. Les Peres ont été uniformes ſur cet article. Les Juifs & les Payens mêmes ont crû que les Anges étoient attachez à nos perſonnes, & avoient ſoin de nous conduire, & de nous protéger. Héſiode le plus ancien, ou du moins un des plus anciens Ecrivains de la Gréce, (l) dit qu'il y a ſur la terre de bons Anges envoyez par Jupiter pour la protection des hommes, & pour conſidérer le bien & le mal qu'ils font. Platon (m) dit que chacun de nous a deux Démons, ou deux Génies : l'un qui nous porte au mal ; & l'autre qui nous porte au bien. Apulée ne parle que d'un Démon aſſigné à chaque homme par Platon : *Ex hac ſublimiore Dæmonum copiâ Plato autumat ſingulis hominibus in vita agenda teſtes, & cuſtodes ſingulos additos, qui nemini conſpicui ſemper adſint.*

L'Apôtre ſaint Paul nous donne à connoître qu'il y a dans le Ciel parmi les Anges une ſubordination de divers Chœurs des Anges, qui différent les uns des autres ou par leurs fonctions, ou par les dégrez de gloire qu'ils poſſédent. (a) Mais les Peres qui ont interprété les paroles de l'Apôtre, ne ſont pas d'accord entre eux ſur le nombre, ni ſur l'ordre de la céleſte Hiérarchie. Origénes (b) a crû que ſaint Paul n'avoit rapporté qu'une partie des Chœurs des Anges, & qu'il y en avoit pluſieurs autres dont il n'avoit rien dit : Sentiment qui ſe remarque dans pluſieurs anciens Peres, qui l'ont ſuivi. D'autres ont compté dans ſaint Paul neuf Chœurs des Anges ; & c'eſt le ſentiment qui eſt aujourd'hui communément reçu dans nos Ecoles de Théologie. L'Auteur qui eſt communément cité ſous le nom de Denys l'Aréopagite, (c) admet trois Hiérarchies, & trois ordres d'Anges dans chaque Hiérarchie. Dans la premiére, ſont les Séraphins, les Chérubins & les Trônes : dans la ſeconde, les Dominations, les Vertus & les Puiſſances : dans la troiſiéme, les Principautez, les Archanges & les Anges.

Dans quelques endroits de l'Ecriture, il eſt inſinué qu'il y a ſept Anges principaux dans la Cour céleſte, qui ſont toûjours devant le Seigneur. Raphaël dit au jeune Tobie, (d) qu'il eſt un des ſept Anges qui ſe tiennent en la préſence de Dieu. Saint Michel dit à Daniel qu'il eſt un des premiers Princes de la Cour du Tout-puiſſant : (e) *Daniel, unus de principibus.* Dans l'Apocalypſe, ſaint Jean voit ſept Anges debout devant le Seigneur. (f) Dans le Teſtament des douze Patriarches, Livre trés-ancien, on les appelle *les Anges de la face ;* & dans la Vie de Moyſe, *les yeux du Seigneur*. Ces dénominations ſont apparemment imitées de ce qui ſe voyoit dans la Cour des Rois d'Aſſyrie, de Chaldée & de Perſe, où il y avoit ſept Eunuques, ou ſept Grands Officiers, qui étoient au-deſſus de tous les autres, & qui étoient toûjours auprés du Prince.

Le nombre précis des Anges n'eſt marqué en aucun endroit de l'Ecriture : mais il y eſt toûjours repréſenté comme trés-grand, comme innombrable. Daniel (g) dit que s'étant approché du trône de l'ancien des jours, il en vit ſortir un fleuve de feu ; & que mille milliers d'Anges le ſervoient, & dix mille millions aſſiſtoient en ſa préſence. Et ſaint Jean dans l'Apocalypſe, (h) dit qu'il vit autour du trône de l'agneau des millions de millions, & des milliers de milliers d'Anges. Et JESUS-CHRIST dans l'Evangile, (i) dit que ſon Pere Céleſte pourroit lui donner plus de douze légions d'Anges ; c'eſt-à-dire, plus de ſoixante & douze mille Anges. Le Pſalmiſte dit que le char du Seigneur eſt accompagné de dix mille Anges. (k) Pluſieurs Peres (l) pour donner une idée de la multitude des Anges, comparée à celle des hommes, leur appliquent la parabole des quatre-vingt-dix-neuf brebis que le pere de famille laiſſe dans les montagnes, pour aller chercher la centiéme, qui s'étoit égarée. Les quatre-vingt-dix-neuf brebis marquent les Anges, qui ſont demeurez fidéles dans le Ciel. La brebis égarée marque l'homme, qui eſt déchû de ſa juſtice & de ſa félicité originelle. D'autres Peres (m) ont inféré que le nombre des Anges étoit infiniment plus grand que celui des hommes, de ce que la terre eſt infiniment plus petite que le ciel. Or il eſt naturel de juger de la multitude des habitans d'un lieu, par la grandeur & l'étenduë de leur demeure. L'Auteur publié ſous le nom de Denys l'Aréopagite, dit que le nombre des Anges eſt tel, qu'il n'y a rien qui l'égale

(a) Dan. X. 21.
(b) Dan. X. 13.
(c) Act. XVI. 9.
(d) Deut. XXXII. 8.
(e) Apoc. II. 1. 8. 12.
(f) Ambroſ. in Luc. l. 2. Origen. in Luc. homil. 13. Hilar. in Pſalm. CXXIX. Baſil. in Iſai. p. 854. & Ep. 191. Nazianz. Orat. 31. & 32. Hieronym. in Mich. VI. & in Matth. XVIII.
(g) Geneſ. XLVIII. 16.
(h) Pſalm. XXXIII. 8. & XC. 11.
(i) Act. XII. 15.
(k) Matth. XVIII. 10.
(l) Heſiod. Oper. & dies, l. 1. v. 121.
(m) Plato l. X. de Legibus.

(a) Apulei. Libello de Deo Socratis.
(b) Origen. in Jo. p. 64. edit. Huetii.
(c) Dionyſ. de cœleſti Hierarch. c. 6. Greg. Magn. homil. 34. in Evangel.
(d) Tob. XII. 15.
(e) Dan. X. 13.
(f) Apoc. VIII. 2. 3.
(g) Dan. VII. 10.
(h) Apoc. V. 11.
(i) Matt. XXVI. 53.
(k) Pſalm. LXVII. 18.
(l) Hilar. in Matth. Can. 18. Ambroſ. in Luc. l. 7. c. 15. Nyſſen. lib. 11. contra Eunom. Cyrill. Catech. 15.
(m) Cyrill. Jeroſolym. loco citato. Didymus Cæcus apud Maxim. ad cap. 14. Dionyſii de cœleſti Hierarchia.

dans la nature. Ceux qui seront curieux de voir avec plus d'étenduë ce qui concerne les Anges, pourront consulter nôtre Dissertation sur ce sujet à la tête de l'Evangile de saint Luc.

Les Saducéens nioient l'existence des Anges, (a) & de tous les Esprits. D'autres Juifs leur rendoient un culte superstitieux. (b) L'Auteur du Livre *de la Prédication de saint Pierre*, Ouvrage très-ancien, cité dans saint Clément d'Alexandrie, (c) dit que les Juifs rendent un culte religieux aux Anges & aux Archanges, & même aux mois & à la lune. Celse (d) leur faisoit à peu prés les mêmes reproches. Tertullien (e) assure que Simon & Cérinthe préféroient la médiation des Anges à celle de JESUS-CHRIST. Joseph, (f) & aprés lui Porphyre, (g) disent que les Esséniens dans leur profession s'engagent par serment à conserver fidélement les noms des Anges, & les Livres de leur secte. Pour le culte des Anges parmi les Juifs & les Chrétiens, on peut voir nôtre Commentaire sur *Coloss.* II. 18. & la Dissertation sur les Anges, p. XLVI. XLVII.

(a) *Act.* XXIII. 8.
(b) *Coloss.* II. 18.
(c) *Clem. Alex. l. 6. Stromat. p. 635. 636.*
(d) *Cels. apud Origen. contra Cels. l. 5.*
(e) *Tertull. l. de præscript. c. 12.*
(f) *Joseph. lib. 2. c. 12. de Bello.*
(g) *Porphyr. de abstin. l. 4. p. 391.*

ANGE', montagne dont il est parlé dans le Texte Latin de Judith; (h) car il n'en est pas fait mention dans le Grec. Le Texte dit que cette montagne est à la gauche de la Cilicie. Nous croyons que c'est le mont Argée, situé à la gauche, ou au nord de la Cilicie. C'est la plus haute montagne de tous ces quartiers-là. Strabon (i) assure qu'elle est toûjours couverte de neige, & que ceux qui peuvent parvenir à son sommet, ce qui n'arrive que trés-rarement & trés-difficilement, voyent, quand l'air est serain, les deux mers; sçavoir, le Pont-Euxin, & la Mer de Cilicie.

(h) *Judith.* II. 11.
(i) *Strabo. l.* 12.

ANI, Lévite, du nombre des musiciens & des joüeurs d'instrumens qui accompagnoient l'Arche d'Alliance, lorsque David la fit venir à Jérusalem. (k)

(k) 1. *Par.* XV. 18.

ANIA, fils de Sémida, de la Tribu de Manassé. 1. *Par.* VII. 19.

ANIANUS, ou *Ananias*, premier Evêque d'Alexandrie aprés saint Marc. Saint Marc entrant dans Alexandrie, (l) rompit son soulier, & le donna à raccommoder à un savetier nommé Anian. Cet homme s'étant blessé à la main avec son aléne, s'écria de douleur, & dit: *Ah, mon Dieu!* Saint Marc en prit occasion de lui parler de Dieu, & de lui annoncer l'Evangile. En même-tems il fit un peu de bouë avec sa salive, & l'appliquant sur la playe d'Anian, le guérit aussi-tôt. Anian touché de ce bienfait, pria saint Marc d'entrer dans son logis, écouta la parole de vie qui lui fut annoncée, crut, & fut baptisé avec toute sa maison. Le nombre des Chrétiens s'y multiplia bien-tôt de telle sorte, que les Payens en concurent de la jalousie contre saint Marc, & l'obligérent à se retirer de la ville. Mais il n'en sortit qu'aprés avoir ordonné saint Anien pour Evêque. Il gouverna cette Eglise dix-huit ans, & mourut l'an 86. de J. C. ou de l'Ere vulg.

(l) *Vide vit. S. Marci apud Bolland.* 25. *April.*

ANILE'E, frere d'Asinée, tous deux Juifs de la Province de Babylone, & de la ville de Néerda, sur l'Euphrate. (m) Ces deux freres se trouvant dans la nécessité, aprés la mort de leur pere, furent contraints d'apprendre le métier de tisserand, pour gagner leur vie. Un jour qu'ils étoient venus trop tard au travail, leur maître voulut les maltraiter: mais ils se sauvérent, prirent des armes, & assemblérent autour

(m) *Joseph. Antiq. l.* 18. *c.* 12.

d'eux bon nombre de gens déterminez, avec lesquels ils se saisirent de certains pâturages qui se trouvérent dans des marais que forme l'Euphrate, dans l'endroit où il se divise en plusieurs branches. Ils s'y fortifiérent de telle sorte, qu'ils devinrent redoutables au Gouverneur de Babylone, qui les ayant voulu surprendre avec une armée, fut repoussé, & obligé de se retirer. Le Roi des Parthes nommé Artabane, conçut de l'estime pour leurs personnes, les voulut voir, & les laissa en paix dans le canton dont ils s'étoient saisis.

Ils y demeurérent paisiblement durant quinze ans, jusqu'à ce qu'Anilée devenu passionné de la femme d'un Seigneur Parthe, Gouverneur de la Province, fit la guerre à ce Seigneur, le défit, le tua, & ensuite épousa sa femme. Cette femme apporta avec elle ses Idoles, & continua à les adorer; ce qui fit murmurer tous les Juifs. Asinée dissimula assez long-tems la faute de son frere: mais enfin il fut obligé de lui en parler, & de lui dire qu'il falloit répudier sa femme. La passion d'Anilée fut plus forte sur son esprit, que toutes les remontrances de son frere; & sa femme appréhendant ce soulévement général des Juifs contre elle, empoisonna Asinée son beau-frere.

Anilée fit ensuite des courses sur les terres de Mithridate, gendre du Roi Artabane. Mithridate ayant assemblé une armée, fut surpris, défait, & amené lui-même prisonnier par Anilée, qui aprés l'avoir traité indignement, ne laissa pas de le renvoyer. Mithridate animé par les reproches de sa femme, rassembla encore des troupes. Anilée marcha contre lui: mais il fut défait, & obligé de se retirer dans ses marais. Il y trouva encore assez de monde pour s'y maintenir, jusqu'à ce que les Babyloniens, qui avoient reconnu le pays, en lui envoyant des Députez pour traiter de quelque accord, fondirent sur lui durant la nuit, & le tuérent. Ceci arriva vers l'an de J. C. 40.

ANIM, ville de la Tribu de Juda. *Josue* XV. 50. C'est apparemment le bourg d'*Anam*, ou d'*Anem*, ou *Anem*, dont parlent Eusébe & saint Jérôme, (a) & qui étoit à l'orient d'Hébron, à huit ou dix milles de cette ville.

(a) *Vide Euseb. Onomastic. ad vocem Anea, Anem, & Asem.*

ANIMAUX. Les Hébreux distinguent les animaux purs, c'est-à-dire, dont on peut manger, & que l'on peut offrir au Seigneur, de ceux qui sont impurs, & dont l'usage est défendu. Ils n'offroient communément en sacrifice 1°. que la vache, le taureau & le veau. Le bœuf ne pouvoit être offert en sacrifice, parce qu'il étoit coupé & imparfait; (b) & lorsqu'il est dit qu'on offrit des bœufs en sacrifice, on doit l'entendre des taureaux. Je ne crois pas même que la mutilation des animaux fût ni permise, ni usitée dans Israël. (c) 2°. La chévre, le bouc, le chévreau. 3°. La brebis, le bélier & l'agneau; & quand on parle de moutons offerts en sacrifice, il faut l'entendre des béliers, ou des agneaux entiers & sans défauts corporels. J'entens des sacrifices pour l'holocauste & pour le péché: car pour les sacrifices pacifiques, ou de dévotion, on pouvoit quelquefois offrir une femelle, pourvû qu'elle fût pure & sans défaut. (d)

(b) *Levit.* XXII. 18. 19.
(c) *Levit.* XXII. 24.
(d) *Levit.* III. 1.

Outre ces trois sortes d'animaux, qui s'offroient en sacrifice, on pouvoit manger de quantité d'autres, soit sauvages, ou domestiques; comme le cerf, le chevreüil; & généra-

lement de tous ceux qui ont la corne du pied fourchuë, & qui ruminent. Tous ceux qui ont la corne du pied d'une seule piéce, ou qui ont le pied fendu, & ne ruminent pas, sont censez impurs, & ne se peuvent ni offrir en sacrifice, ni manger dans les tables communes. (a) La graisse de toute sorte d'animaux immolez, étoit interdite aux Israëlites : (b) & le sang de toute sorte d'animaux généralement, & en toute sorte de cas, étoit aussi défendu aux Hébreux, (c) sous peine de la vie. (d) Ils n'usoient point non plus du nerf de la cuisse de derriére des animaux, quoique purs d'ailleurs, en mémoire du nerf de la cuisse de Jacob, qui fut frappé par l'Ange qui lutta avec lui à Mahanaïm. (e) Enfin ils ne mangeoient point d'animaux qui avoient été pris & touchez par une bête carnaciére & impure ; (f) comme un chien, un loup, un sanglier, &c. ni d'un animal mort de lui-même. Celui qui en touchoit le cadavre, étoit impur jusqu'au soir, (g) & ne rentroit dans le commerce ordinaire des autres Juifs qu'au soir, & aprés avoir lavé ses habits.

(a) Voyez le Lévitique, Ch. XI. 2. 3. 4. & suiv.
(b) *Levit.* III. 17. & VII. 23. 24. 25.
(c) *Levit.* VII. 26. 27.
(d) *Levit.* VII. 27. XVII. 10.
(e) *Genes.* XXXII. 25.
(f) *Exod.* XXII. 31. *Levit.* V. 2. XI. 39. XVII. 15. XXII. 8.
(g) *Levit.* XI. 39. 40.

Les poissons qui n'avoient point de nageoires, ni d'écailles, étoient déclarez impurs. *Levit.* XI. 10.

Les oiseaux qui marchoient sur la terre à quatre pieds, comme la chauve-souris, les diverses sortes de mouches, qui ont plusieurs pieds, étoient aussi déclarez impurs. (h) Mais la Loi excepte les différentes espéces de sauterelles, qui ont les pieds de derriére plus hauts que ceux de devant, & qui sautent plûtôt qu'ils ne marchent sur la terre. Ces animaux sont purs, & on en peut manger ; (i) comme en effet on en mangeoit communément dans la Palestine. (k)

(h) *Levit.* XI. 20. 21.
(i) *Levit.* XI. 21. 22.
(k) *Matt.* III. 4.

Nous ne donnons point ici le catalogue des animaux purs & impurs dont il est parlé dans Moyse, parce que l'on n'est pas d'accord parmi les Interprétes de la signification des termes de l'Original, & qu'il y a plusieurs des animaux marquez dans Moyse, qui sont entiérement inconnus aux Juifs eux-mêmes. On peut consulter sur ce sujet le grand Ouvrage de Bochart, des animaux de la sainte Ecriture, & les Commentateurs sur le Chapitre onziéme du Lévitique.

ANIS, ou *Anet*, herbe assez connuë, qui produit de petits grains, qui sont d'une trés-bonne odeur. Nôtre-Seigneur reproche aux Pharisiens (l) leur exactitude scrupuleuse à payer la dixme de l'anis, de la mente & du cumin, chose qui n'est point commandée expressément par la Loi ; pendant qu'ils négligeoient la justice, la miséricorde & la foi, qui sont des pratiques essentielles de la Religion. (m)

(l) *Matth.* XXIII. 23.
(m) *Vide Levit.* XXVII. 30. & *Deut.* XII. 17. & XIV. 23.

I. ANNE, *Anna*, nom de la femme d'Elcana, de la Tribu de Lévi, qui demeuroit à Ramath, ou Ramathaïm, dans la Tribu d'Ephraïm. (n) Elcana étant un jour allé à Silo, pour y adorer le Seigneur, y mena ses deux femmes Anne & Phénenna. Phénenna avoit des enfans, qui vinrent à la Fête avec elle : mais Anne n'en avoit point. Elcana donc ayant offert son sacrifice de dévotion, fit un festin à sa famille devant le Seigneur, & donna à Phénenna des parts de l'hostie, pour elle & pour chacun de ses enfans : mais il n'en donna qu'une part à Anne son épouse bien-aimée, parce qu'elle étoit seule & sans enfans. Anne étoit plongée dans la tristesse, & Phénenna sa rivale augmentoit encore sa douleur, en lui reprochant que le Seigneur l'avoit renduë stérile. Elcana voyant qu'Anne ne mangeoit point, lui dit : Pourquoi ne mangez-vous pas ? & pourquoi vôtre cœur s'afflige-t-il ? Ne vous suis-je pas plus que ne feroient dix enfans ? Anne mangea donc ; & aprés cela elle alla seule au Tabernacle répandre son ame devant le Seigneur. Elle fit un vœu en ces termes : Seigneur des armées, si vous daignez regarder l'affliction de vôtre servante, & si vous lui donnez un fils, je vous l'offrirai pour tous les jours de sa vie, & le rasoir ne passera point sur sa tête.

(n) 1. *Reg.* I. 2. 3. 4. & *seq.*

Comme elle continuoit à prier long-tems devant le Seigneur, le Grand-Prêtre Héli crut qu'elle avoit bû avec excés, & lui dit : Jusqu'à quand serez-vous ainsi prise de vin ? Laissez un peu reposer le vin qui vous trouble. Mais Anne lui répondit : Pardonnez-moi, mon Seigneur ; je suis une femme comblée d'affliction ; je n'ai bû ni vin, ni rien qui puisse enyvrer : mais je viens répandre mon cœur devant le Seigneur. Alors Héli lui dit : Allez en paix, & que le Dieu d'Israël vous accorde la demande que vous lui avez faite. Anne s'en alla retrouver son mari, prit de la nourriture, & son visage ne fut plus abattu. Aprés cela ils s'en retournérent à Ramatha ; & bien-tôt aprés, Anne conçut, & enfanta un fils, qu'elle appella Samuël, parce qu'elle l'avoit demandé au Seigneur. Samuël nâquit l'an du Monde 2849. avant J. C. 1151. avant l'Ere vulg. 1155.

Anne n'alla point au Temple qu'elle n'eût sevré son fils. Alors elle y vint, & l'y amena. Elle prit avec elle trois veaux, trois mesures de farine, & un outre plein de vin ; & ayant fait son offrande & sa priére, elle offrit son fils au Seigneur entre les mains d'Héli, en lui disant qu'elle étoit cette femme, qui quelques années auparavant, avoit demandé un fils au Seigneur, & qui avoit obtenu l'effet de ses promesses. C'est pourquoi, ajouta-t-elle, je le lui remets entre les mains, afin qu'il soit à lui tant qu'il vivra. Ils adorérent donc le Seigneur ; & Anne composa un Cantique d'actions de graces, (a) où elle reléve la puissance de la miséricorde du Seigneur, qui donne la fécondité, & qui cause la stérilité quand il lui plaît. On ne sçait pas ce qui arriva à Anne depuis qu'elle eut offert Samuël au Seigneur : mais nous verrons ailleurs de combien de bénédictions Dieu combla Samuël, ce fruit de bénédictions.

(a) 1. *Reg.* II.

II. ANNE, femme de Tobie l'ancien, de la Tribu de Nephtali, qui fut mené en captivité à Ninive par Salmanasar Roi d'Assyrie. (b) Aprés que Tobie eut perdu la vûë, & qu'il fut tombé dans la pauvreté, Anne se vit obligée à aller tous les jours gagner sa vie à faire de la toile ; (c) & elle apportoit pour vivre ce qu'elle pouvoit gagner du travail de ses mains. Un jour ayant reçû un chevreau, elle l'apporta à la maison ; & Tobie l'ayant entendu, lui dit : Prenez garde que ce chevreau n'ait été dérobé ; rendez-le à ceux à qui il est. Alors Anne en colére lui répondit : Où est donc la récompense de toutes vos aumônes ? Et que sont devenuës toutes vos espérances ? C'est ainsi que la patience de Tobie fut éprouvée au milieu de ses autres afflictions.

(b) *Tob.* I. 1. 2. &c.
(c) *Tob.* II. 19.

Quelque tems aprés, Tobie se croyant prés de sa fin, appella son fils le jeune Tobie, & lui recommanda d'avoir toûjours beaucoup de ref-

pect pour sa mere ; de se souvenir de tout ce qu'elle avoit souffert, & de ce qu'elle avoit fait pour lui : Enfin, ajouta-t-il, lorsqu'elle aura achevé le cours de sa vie, ensevelissez-la auprés de moi. Tobie vécut encore long-tems aprés cela, & Anne sa femme lui survécut ; puisque peu de tems avant sa mort, (a) il réïtéra au jeune Tobie la priére qu'il lui avoit faite autrefois, de mettre Anne sa femme auprés de lui dans le même tombeau, aprés son décés. Tobie mourut vers l'an du Monde 3363. avant J. C. 637. avant l'Ere vulgaire 641. Ainsi Anne sera morte aprés ce tems-là ; mais avant l'an 3378. qui est l'année de la prise de Ninive : car le jeune Tobie sortit de cette ville avant sa prise, comme son pere l'en avoit averti.

(a) *Tob.* XIV. 12.

III. ANNE, fille de Raguel, cousine du vieux Tobie, de la même Tribu & de la même captivité que lui. Elle & Raguel furent menez captifs à Ragés, ville des Médes. Elle étoit mere de Sara, qui devint femme du jeune Tobie, (b) de la maniére dont on le dira sous l'article de Tobie & de Sara.

(b) *Tob.* VII. 2. 3. *& seq.*

IV. ANNE, fille de Phanuël, Prophétesse, veuve, de la Tribu d'Aser, dont il est parlé dans saint Luc, (c) qui ayant été mariée de fort bonne-heure, ne demeura que sept ans avec son mari. Alors se voyant dégagée des liens du mariage, elle ne pensa plus qu'à plaire à Dieu. Elle demeuroit sans cesse dans le Temple, servant le Seigneur jour & nuit dans les jeûnes & dans les priéres. Elle avoit quatre-vingt-quatre ans lorsque la sainte Vierge vint offrir JESUS-CHRIST au Temple. Etant survenuë au Temple dans le moment que le vieillard Siméon prononça le Cantique d'actions de graces, que nous lisons dans l'Evangile, Anne se mit aussi à loüer Dieu, & à parler du Messie à tous ceux qui attendoient la rédemption d'Israël. On ne sçait rien autre chose de la vie, ni de la mort de cette sainte Prophétesse. Le Martyrologe Romain met sa Fête le premier jour de Septembre ; celui que Canisius a publié, le 28. Août ; celui d'Ughellus, & les Menées des Grecs joignent la Fête de sainte Anne la Prophétesse, à celle du vieillard Siméon, au 3. de Février.

(c) *Luc.* II. 36. 37.

V. ANNE, mere de la trés-sainte Vierge, & femme de saint Joachim. Les noms d'Anne & de Joachim ne se lisent point dans les Ecritures canoniques du nouveau Testament : mais on les lit dans d'anciens Ouvrages, lesquels, quoiqu'ils n'ayent pas une grande autorité, sur tout dans l'Eglise Occidentale, ne laissent pas de mériter du respect. On les voit citez dans les Ecrits des Peres. La tradition de l'Eglise a conservé les noms d'Anne & de Joachim, & a rendu à leur mémoire les honneurs convenables, quoiqu'elle n'ait pas adopté tout ce qu'un zéle peu éclairé avoit publié de leur vie. Ce que nous sçavons de Joachim & d'Anne, nous vient des Orientaux, qui ont conservé plusieurs traditions historiques inconnuës à l'Occident.

On lit dans le Protévangile attribué à saint Jacques, (d) que Joachim voulant un jour présenter au Temple son offrande dans un jour solemnel, un Juif nommé Ruben l'en empécha, disant que cela ne lui étoit pas permis, parce qu'il n'avoit point de postérité dans Israël. Joachim chargé de confusion, se retira dans le désert, où il demeura quarante jours & quarante nuits, dans le jeûne & dans la priére. Anne son épouse demeura dans sa maison, s'affligeant devant le Seigneur, tant à cause de sa stérilité, qu'à cause de l'absence de Joachim son mari. Le jour d'une grande Fête étant arrivé, Judith sa servante lui dit : Jusqu'à quand demeurerez-vous dans la douleur ? Il ne vous est pas permis de vous affliger aujourd'hui, car c'est le grand jour du Seigneur. Prenez cette coëffure, & parez-en vôtre tête : car il ne m'appartient pas de la porter, à moi qui suis vôtre servante ; mais à vous, qui êtes de race royale. Anne lui dit : Retirez-vous, je ne ferai point cela ; car le Seigneur m'a humiliée. Sa servante irritée lui reprocha sa stérilité. Anne quitta ses habits de deüil, se coëffa & prit ses habits de nôces.

(d) *Protevangelium Jacobi*, c. 1.

Et vers la neuviéme heure elle entra dans son jardin, & commença à prier le Seigneur qu'il daignât la benir, & la délivrer de l'opprobre de la stérilité ; & comme elle étoit sous un laurier, elle regarda en haut, & vit un nid d'oiseaux, où il y avoit des petits. Cet objet augmenta sa douleur ; elle cria au Seigneur, & se plaignit amérement de ce qu'elle demeuroit dans la stérilité, pendant que les animaux produisoient leurs petits devant le Seigneur, pendant que la terre portoit son fruit en son tems, & benissoit le Créateur. Je suis, disoit-elle, comme une personne maudite dans Israël ; on me charge de confusion & de reproches, on me chasse du Temple de mon Dieu. A qui puis-je me comparer ?

Alors un Ange du Ciel descendit vers elle, & lui dit : Anne, Dieu a exaucé vôtre priére. Vous concevrez, & vous enfanterez, & vôtre race sera loüée dans tout le monde. Anne répondit : Vive le Seigneur mon Dieu ; s'il me donne un fils ou une fille, je le consacrerai au Seigneur, & il servira dans son Temple tous les jours de sa vie. En même tems deux Anges lui vinrent annoncer que Dieu avoit aussi exaucé la priére de Joachim, & qu'il reviendroit incessamment avec ses troupeaux. Joachim revint donc des montagnes, & Anne alla au-devant de lui. Peu de jours aprés, elle conçut ; & au bout de neuf mois, elle enfanta Marie, & l'allaita de son lait. A six mois, Marie commença à marcher seule, & à la fin de l'année, Anne la sevra, fit un grand festin aux Prêtres, & leur offrit Marie. Cette enfant demeura encore deux ans dans la maison de son pere ; & lorsqu'elle eut trois ans, Joachim & Anne la présentérent au Temple, pour y être élevée, & pour y servir le Seigneur. Voilà ce qu'on lit d'Anne, & de Joachim dans le Protévangile de saint Jacques.

Mahomet dans l'Alcoran, & les Auteurs Arabes ont conservé cette tradition. (a) Mahomet confond Anne épouse de Joachim, avec l'épouse d'Amram ; & Marie fille de Joachim, avec Marie fille d'Amram & de Jocabed, & sœur de Moyse. Ces anacronismes ne sont pas fort extraordinaires chez les Ecrivains Arabes. Mahomet dit qu'Anne avoit voüé au Seigneur ce qu'elle portoit dans son sein ; & qu'elle lui offrit Marie quand elle l'eut enfanté ; qu'elle la donna au Prêtre Zacharie, qui en prit soin ; & que toutes les fois qu'il entroit dans le Sanctuaire, il trouvoit que Marie avoit à manger devant elle ; & que lui ayant demandé d'où venoit cette nourriture, Marie répondoit qu'elle venoit de Dieu, qui en donne à qui il veut. Les Auteurs Mahométans font ce qu'ils

(a) *Alcoran Sura* 3. Voyez les Notes de Mæracius sur cet endroit.

peuvent pour couvrir l'anacroniſme de leur Prophéte, qui a confondu la ſainte Vierge, avec Marie ſœur de Moyſe. Mais il n'y a qu'à lire ſans préjugé le lieu où il en parle, pour voir qu'il n'y a point d'équivoque dans ſon texte.

Quelques-uns ont dit que ſainte Anne mere de la Vierge Marie, avoit épouſé en premiére nôces Joachim, dont elle eut Marie mere du Sauveur; & en ſecondes nôces Cléophas, dont elle eut Marie fille de Cléophas, & mere de Jacques le Mineur, de Joſeph le Juſte, de Simon le Zélé, & de Thaddée. Et enfin en troiſiéme nôces, elle épouſa Salomas, dont elle eut une troiſiéme fille, nommée Marie, qui eut pour époux Zébédée, & qui fut mere de ſaint Jacques le Majeur, & de ſaint Jean l'Evangéliſte. On cite (*a*) d'anciens vers qui confirment cette généalogie; mais & ces vers, & les défenſeurs de cette opinion, ſont d'une trop petite autorité pour la faire recevoir par les Sçavans. Voici les vers.

(*a*) *Vide apud Joan. Gerſon. Cancellar. t. 3. p. 59.*

Anna tribus nupſit Joachim, Cleophæ, Salomæque;
Ex quibus ipſa viris peperit tres Anna Marias.
Quas duxere Joſeph, Alphæus, Zebedeuſque
Prima Jeſum. Jacobum, Joſeph, cum Simone, Judam,
Altera dat. Jacobum dat tertia, datque Joannem.

Il y a beaucoup plus d'apparence que les Maries dont il eſt parlé dans l'Evangile, (*b*) & qui étoient ſœurs de la ſainte Vierge, étoient ſimplement ſes parentes, ou d'autres filles de Joachim & d'Anne, nées aprés la ſainte Vierge. On ne ſçait rien d'exact ſur le tems de la mort de ſainte Anne, ni de ſaint Joachim, ni même ſur leur tombeau, quoiqu'on montre aux voyageurs certains monumens, que l'on veut leur perſuader avoir été leurs ſépulcres. Les Latins font la fête de ſainte Anne le 26. Juillet, & les Grecs font celle de ſa conception le 9. de Décembre, & celle de ſon mariage avec ſaint Joſeph, le 9 de Septembre.

(*b*) *Joan.* XIX. 25. *Matth.* XIII. 56. *Marc.* VI. 3.

VI. ANNE, ou *Ananus*, Grand-Prêtre de Jéruſalem. Voyez ci-devant *Ananus*.

VII. ANNE, ou *Anno*, ou *Théocémine*, épouſe de Jéroboam I. Roi d'Iſraël. Le nom de cette Princeſſe ne ſe lit ni dans l'Hébreu, ni dans la Vulgate, mais ſeulement dans le Grec. On peut voir ſous l'article d'*Abia*, fils de Jéroboam I. ce que l'on ſçait de cette Reine. Le Grec du troiſiéme des Rois (*c*) dit que Pharaon Roi d'Egypte, donna pour femme à Jéroboam, qui s'étoit réfugié en Egypte, Théocémine ſœur aînée de ſon épouſe.

(*c*) 3. *Reg.* XIV. 1. 2. 3. *& ſeq. in Græco edit. Romanâ.*

ANNE'E. Voyez ci-devant *An*.

Les Hébreux avoient des années de quatre ſortes. 1°. Une année civile compoſée de douze mois, qui furent premiérement ſolaires, & enſuite lunaires, comme nous l'avons montré dans l'article *An*. Cette année commençoit au mois Hébreu *Tizri*, qui répond à nôtre mois de Septembre.

2°. L'année ſainte, que l'on ſuivoit dans l'ordre des ſolemnitez, & des cérémonies de Religion. Elle commençoit au mois de *Niſan*, (*d*) qui répondoit au mois de Mars; & la Fête de Pâque qui tomboit au milieu de ce mois, étoit comme la mere des autres Fêtes, & le commencement de l'année ſainte.

(*d*) *Exod.* XII. 2.

3°. L'année Sabbatique, qui ſe célébroit de ſept en ſept ans, (*a*) & dans laquelle on laiſſoit la terre ſans la labourer, & ſans la moiſſonner. Ce qu'elle produiſoit d'elle-même, étoit au premier faiſiſſant; les fruits des arbres, & des vignes étoient pour les pauvres, pour les orphelins, & pour les étrangers. En un mot, tout ce qui venoit à la campagne, étoit commun pendant toute cette année. Elle commençoit au mois de Septembre, & finiſſoit de même; en ſorte que l'on pouvoit recüeillir toutes les moiſſons, & les fruits de la ſixiéme année, & que l'on pouvoit faire les ſemailles pour la huitiéme, afin que la terre ne chomât point deux années de ſuite. Dieu avoit auſſi ordonné (*b*) que les eſclaves Hébreux ſeroient mis en liberté en cette année, à moins qu'ils ne vouluſſent librement renoncer à leur droit, & ſe laiſſer percer l'oreille en préſence des Juges, pour marque qu'ils s'engageoient à une ſervitude perpétuelle, ou du moins à ſervir juſqu'en l'année du Jubilé. (*c*)

(*a*) *Levit.* XXV. 2. *& ſeq. & Exod.* XXIII. 10.

(*b*) *Exod.* XXI. 2. 3. *&c.*

(*c*) *Ita Rabb. Grot. Fag. Druſ. Tirin. Vat.*

4°. L'année du Jubilé (*d*) ſe célébroit au bout de ſept ſemaines d'années, ou la quarante-neuviéme année. Elle avoit toutes les mêmes prérogatives que l'année Sabbatique par rapport au repos de la terre, & à la communauté des fruits, qu'on abandonnoit aux pauvres & aux étrangers; & à la liberté qu'on accordoit aux eſclaves Hébreux. Elle avoit ceci de particulier, qu'elle affranchiſſoit ceux mêmes qui avoient renoncé à leur liberté en l'année ſabbatique, & qu'elle remettoit en poſſeſſion de leurs biens & de leurs héritages, ceux qui avoient été obligez de les vendre, ou de les engager.

(*d*) *Levit.* XXV. 8. 9. *&c.*

Le principal motif de ces Loix étoit 1°. De rappeller la mémoire de la Création du Monde par ces différentes ſortes de Sabbat, de ſeptiéme jour, de ſeptiéme année, & de ſept ſemaines d'années. 2°. De conſerver, autant qu'il étoit poſſible, parmi les Hébreux l'égalité de biens & de conditions, en remettant les eſclaves en liberté, & en faiſant rentrer les anciens propriétaires dans leurs biens engagez, ou aliénez. 3°. Enfin de marquer le ſouverain domaine de Dieu ſur les biens & ſur les perſonnes des Iſraëlites, en ordonnant que tous les biens de la campagne fuſſent communs pendant la ſeptiéme année, & en accordant le repos à la terre, aux eſclaves & aux animaux, pendant tout le cours de cette année.

ANNE'E DES GRECS. *L'année des Grecs*, ou *l'Ere des Seleucides*, dont il eſt ſi ſouvent parlé dans les Livres des Maccabées, commençoit en l'an du Monde 3692. avant J. C. 308. avant l'Ere vulgaire 312. Le premier Livre des Maccabées commence ces années au printems; & le ſecond Livre des Maccabées les commence en automne de l'an du Monde 3692. ainſi que les Syriens, les Arabes & les Edeſséniens les comptoient.

ANNIUS RUFUS, ſuccéda dans le gouvernement de la Judée à Ambivius, & il eut pour ſucceſſeur Valerius Gratus (*e*) Il gouverna cette Province depuis l'an du Monde 4016. juſqu'en 4018. Il avoit été envoyé par Auguſte; il fut rappellé par Tibére.

(*e*) *Joſeph. Antiq. l. 18. c. 5.*

ANNONCIATION, Fête dans laquelle l'Egliſe Chrétienne célébre la conception ou l'incarnation du Fils de Dieu dans le ſein de la Vierge Marie. L'Ange Gabriel en avoit porté

la

la premiére nouvelle à Zacharie, en lui disant qu'il auroit un fils, qui seroit le Précurseur & le Prophéte du Messie. (a) Six mois aprés, (b) le même Ange Gabriel fut envoyé en une ville de Galilée appellée Nazareth, à la Vierge Marie, de la Tribu de Juda, & de la famille de David. L'Ange lui dit : Je vous salue, ô pleine de grace; le Seigneur est avec vous; vous étes bénie entre toutes les femmes. Marie l'ayant entendu, fut troublée de ses paroles; & elle pensoit en elle-méme quelle pouvoit etre cette salutation. L'Ange lui dit : Ne craignez point, Marie; vous avez trouvé grace devant Dieu. Vous concevrez, & enfanterez un Fils, à qui vous donnerez le nom de JESUS. Il sera grand, & sera appellé le Fils du Trés-Haut. Le Seigneur lui donnera le trône de David son pere, & il regnera éternellement sur la maison de Jacob, & son regne n'aura point de fin.

(a) *Luc.* 1. 5. 25.
(b) *Luc.* 1. 26. *& seq.*

Alors Marie dit à l'Ange : Comment cela se fera-t-il ? car je ne connois point d'homme. L'Ange lui répondit : Le Saint-Esprit surviendra en vous, & la Vertu du Trés-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi le fruit saint qui naîtra de vous, sera appellé le Fils de Dieu. Et sçachez qu'Elizabeth vôtre cousine a conçû elle-méme un fils dans sa vieillesse, & que c'est ici le sixiéme mois de sa grossesse; parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu. Alors Marie lui dit : Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon vôtre parole. En méme-tems l'Ange se sépara d'elle, & elle conçut par l'opération du Saint-Esprit le Fils unique du Pere, attendu depuis quatre mille ans, pour être le bonheur, la lumiére & le salut de tous les hommes.

L'Eglise célébre la mémoire de ce mystére au 25. de Mars; & saint Augustin (c) dit que de son tems, l'Eglise croyoit par une ancienne tradition, que le Sauveur du Monde avoit été conçû ce jour-là. Non-seulement l'Eglise Grecque & la Latine ont pris le 25. de Mars pour célébrer ce mystére; mais aussi les Syriens, les Chaldéens, les Cophtes (d) font la méme chose. Cette opinion paroit fondée principalement sur ce que l'on a supposé que JESUS-CHRIST étoit né le 25. Décembre. Par une suite de ce sentiment, on a crû qu'il avoit été conçû le 25. Mars; parce qu'ordinairement il y a neuf mois entre la conception, & la naissance des enfans. Nous parlerons dans l'article de Nazareth, de l'Eglise qui fut bâtie dans cette ville, au lieu où l'Ange salua la sainte Vierge.

(c) *Aug. l. 4. de Trinit. c. 4. 5.*
(d) *Vide Bo-land. 25. Mart.*

ANOB, fils de Cos, de la Tribu de Juda. 1. *Par.* IV. 8.

ANTARADE, ville de Syrie ou de Phénicie, située sur le Continent, vis-à-vis, & à l'orient de l'Isle d'Arade, & de la ville de méme nom située dans l'Isle. L'Ecriture ne parle pas expressément de la ville d'Antarade; mais elle fait mention en plus d'un endroit, d'*Arade*, ou des Aradiens, qui sont mis au nombre des peuples Cananéens, dont le Seigneur devoit donner le pays aux Hébreux. (e) Antarade est aujourd'hui appellée *Tortose*. La ville est encore considérable, principalement par son beau port. On y montre un ancien tombeau de la longueur de vingt coudées.

(e) *Genes.* X. 18. & 1. *Par.* 1. 16.

ANTECHRIST. C'est le nom de cet homme de péché, qui doit précéder le second avénement de JESUS-CHRIST, & qui nous est représenté dans l'Ecriture & dans les Peres, comme le racourci de tout ce qu'il y a jamais eu de plus abominable, de plus cruel, & de plus impie. On lui attribuë ce que les Prophétes ont dit d'Antiochus Epiphanes, de Gog & de Magog, du Pasteur insensé dont parle Zacharie, de l'homme de perdition & de l'enfant de péché, dont parle saint Paul, & que plusieurs appliquent à Néron dans le sens historique. Car on peut dire que les Nabuchodonosors, les Cambyses, les Antiochus Epiphanes, les Caïus & les Nérons, étoient autant d'Antechrists, ou de précurseurs de l'Antechrist. (a) Et saint Jean dans son Epître, nous avertit que de son tems, il y avoit déja grand nombre de semblables Antechrists. *Mes chers enfans*, dit-il, (b) *il est la derniére heure, & comme vous sçavez que l'Antechrist doit venir : Mais à présent il y a plusieurs Antechrists; ce qui nous fait juger qu'il est la derniére heure.* Ces Antechrists dont parloit cet Apôtre, n'étoient autres que les persécuteurs & les hérétiques.

(a) *Vide Hieronym. in Dan.* XI. 24.
(b) 1. *Joan.* II. 18.

Mais l'Antechrist, le vrai, le réel Antechrist, qui doit venir avant le Jugement universel, réunira dans sa personne tous les caractéres de malice, que l'on n'a vû que séparément dans ces différens personnages, qui par leur impiété ont mérité le nom de figures ou de précurseurs de l'Antechrist. Voici une partie des traits dont les Auteurs sacrez l'ont dépeint. *Je vis*, dit Daniel, (c) *une corne qui avoit des yeux, & une bouche qui proféroit de grandes choses. Elle faisoit la guerre aux Saints, & remportoit sur eux de grands avantages, jusqu'à la venuë de l'Ancien des jours, qui rendit la justice aux Saints du Trés-Haut, & jusqu'au tems du regne des Justes.* Il fut dit au Prophéte que celui qui étoit représenté par cette corne, proféreroit des blasphémes contre le Trés-Haut, fouleroit aux pieds ses Saints, & se flatteroit de changer les tems & les Loix; mais que le souverain Juge détruiroit sa puissance, & l'exterminеroit pour toûjours.

(c) *Dan.* VII. 19. 20.

Dans une autre vision, (d) le méme Prophéte vit une petite corne, qui s'élevoit extraordinairement, & qui portoit son insolence jusqu'à attaquer le Ciel, dont il abattoit les étoiles, & les fouloit aux pieds. *Il fit la guerre au Roi de la force, à Dieu même, abolit son sacrifice perpétuel, & renversa le lieu qui lui étoit consacré. Dieu permit tout cela, pour punir les péchez de son peuple. La vérité fut bannie de la terre; l'ennemi réüssit en tout, & fit tout ce qu'il voulut pendant l'espace de deux mille trois cens jours.* A tous ces malheurs succédera la résurrection des morts, & le bonheur éternel des Fidéles : *Multi de his qui dormiunt in terræ pulvere, evigilabunt, alii in vitam æternam, alii in opprobrium, ut videant semper.*

(d) *Dan.* VIII. 9. 10.

Zacharie (e) représente l'adversaire du Messie sous l'idée d'un pasteur insensé, *qui ne visite point son troupeau abandonné, qui ne cherche point celui qui est dispersé, qui ne guérit point celui qui est blessé, qui ne nourrit point celui qui a besoin de nourriture. Il mangera les chairs des brebis grasses : il brisera la corne de leurs pieds. O pasteur ! O Fantôme qui abandonne son troupeau ! L'épée tombera sur son bras & sur son œil droit. Son bras se dessèchera, & son œil droit sera couvert d'obscurité.* Tel sera l'Antechrist, & telle sera sa domination.

(e) *Zach.* XI. 16. 17.

Nôtre Sauveur dans l'Evangile, (f) nous décrit les tems qui précéderont son second avénement, comme des tems de guerre, de famine, de révolte; il dit que tout cela n'est encore

(f) *Matth.* XXIV. 4. 5. *&c.*

que le commencement des douleurs. Alors les Juſtes ſeront livrez aux méchans, qui les outrageront, & les feront mourir. Pluſieurs gens de bien tomberont dans le ſcandale. On verra l'abomination de la déſolation dans le Lieu ſaint. Les maux ſeront ſi extrêmes, que s'ils n'étoient abrégez, nul ne ſeroit ſauvé. Mais en faveur des Elûs, ils ſeront abrégez. On verra alors de faux Chriſts & de faux Prophétes, qui feront des ſignes & des prodiges, capables d'induire à erreur, s'il étoit poſſible, même les Elûs. Aprés tout cela, le Fils de l'homme paroîtra dans tout l'éclat de ſa majeſté.

(a) 2. *Theſſal.* 11. 3. 4. 5.

Saint Paul écrivant aux Theſſaloniciens, (a) dit que *cet homme de péché, cet enfant de perdition, cet ennemi de Dieu, s'élevera au deſſus de tout ce qui eſt appellé Dieu, & de ce qui eſt adoré, juſqu'à s'aſſeoir dans le Temple de Dieu; voulant lui même paſſer pour un Dieu, & recevoir les reſpects qui ne ſont dûs qu'à Dieu.* Il ajoûte : *Vous ſçavez bien ce qui empêche qu'il ne paroiſſe; car le myſtére d'iniquité ſe forme dés-à-préſent... Alors ſe découvrira l'impie, que le Seigneur Jeſus détruira par le ſouffle de ſa bouche, & qu'il perdra par l'éclat de ſa préſence. Cet impie, qui doit venir accompagné de la puiſſance de Satan, avec toutes ſortes de miracles, de ſignes & de prodiges trompeurs, & avec toutes les illuſions qui peuvent porter les hommes à l'iniquité; parce qu'ils n'ont pas reçû & aimé la vérité.*

(b) *Victorin. in Apocal. Ambroſiaſt. in 2. Theſſal.* 11. *Chryſoſt. in 2. Theſſal. alii.* (c) *Hieronym. in Dan.* XI. (d) *Aug. l.* 20. *de Civit. c.* 19.

Cet affreux portrait que ſaint Paul a tracé de l'Antechriſt, a paru ſi reſſemblant à Néron, que pluſieurs Anciens (b) ont crû que ce Prince étoit l'Antechriſt, ou du moins ſon précurſeur, & que l'Antechriſt paroîtroit bien-tôt aprés lui. D'autres (c) ont crû que Néron reſſuſciteroit avant la fin des ſiécles, pour accomplir tout ce qui eſt dit de l'Antechriſt dans les Ecritures. Enfin ſaint Auguſtin (d) aſsûre qu'il y en avoit d'autres qui ſoutenoient que Néron n'étoit pas mort; mais qu'il vivoit encore dans quelque lieu inconnu & inacceſſible, conſervant toute ſa vigueur & toute ſa cruauté, dont il devoit un jour faire reſſentir les effets aux ſerviteurs de Dieu.

(e) *Apoc.* XI. 7. XIII.

Saint Jean dans l'Apocalypſe, (e) déſigne l'Antechriſt ſous le nom de *Bête qui monte de l'abîme, & qui met à mort les deux témoins,* (que l'on croit être Enoch & Elie) *qui fait la guerre aux Saints, les fait mourir, & laiſſe leurs corps expoſez dans la place publique de la grande Cité, qui dans le langage myſtique, s'appelle Sodome & Egypte, & où le Seigneur a été crucifié.* Il le décrit enſuite comme *une bête qui ſort de l'abîme, ayant dix cornes & dix diadêmes ſur ſes cornes, & des noms pleins de blaſphêmes ſur ſes têtes. Le dragon* (ou le Diable) *lui a donné ſa force & ſon pouvoir. On a adoré le dragon & la bête, & on lui a donné une bouche pour prononcer des blaſphêmes; & le pouvoir de faire la guerre aux Saints pendant quarante-deux mois. La bête a prévalu, & a été adorée par toute la terre.*

(f) *Apoc.* XIII. 17. 18.

Il dit dans un autre endroit, (f) que *la bête obligera tout le monde; les grands & les petits, les riches & les pauvres, les perſonnes libres & les eſclaves, à porter le caractére de ſon nom ſur leur main droite, & ſur le front: en ſorte que perſonne ne pourra ni vendre, ni acheter, à moins qu'il ne porte le caractére ou le nom de la bête, ou le chiffre de ſon nom. C'eſt ici où il eſt beſoin de ſageſſe. Que celui qui a de l'intelligence, ſupputе le nom de la bête; car c'eſt un nombre d'homme. Son nombre eſt de ſix cens ſoixante & ſix.* On croit que ce nombre de ſix cens ſoixante & ſix, eſt celui des lettres du nom de l'Antechriſt, priſes ſelon leur valeur numérique; car en Hébreu, en Grec & en Latin, les lettres de l'alphabet ont une certaine valeur numérique: Par exemple, I. en Latin, vaut un; V. vaut cinq; X. vaut dix; L. vaut cinquante; C. cent; D. cinq cens; M. mille. En Grec, A. vaut un; I. vaut dix; K. vautvingt; Λ. trente; M. quarante; & ainſi des autres.

On eſt embarraſsé de ſçavoir 1°. ſi le nom de la béte dont parle ſaint Jean, doit ſe prendre dans la Langue Hébraïque, Syriaque, Grecque, ou Latine. 2°. Si ce ſera le nom de ſa perſonne, ou celui de ſa dignité, ou celui que ſes ſectateurs lui donneront; ou enfin celui qu'il méritera par ſes crimes. Il y a ſur cela bien des conjectures; & preſque tous les Commentateurs ſe ſont eſſayez ſur cette matiére, ſans que l'on puiſſe dire avec certitude qu'aucun ait réüſſi à nous donner le vrai caractére de l'Antechriſt, ni le chiffre qu'il fera porter à ſes ſectateurs. On a trouvé le nombre de 666. dans les noms d'*Ulpius Trajan*, (a) de *Dioclétien*, (b) de *Julien l'Apoſtat*, (c) de *Luther*, (d) d'*Evanthas*, (e) de *Latinus*, (f) de *Titan*, (g) de *Lampétis*, (h) de *Nikétés*, (i) de *Kakos odégos*, (k) c'eſt-à-dire, mauvais guide; d'*Arnoumai*, (l) je renonce, de *Romiit*, (m) Romaine, d'*Abinu Kadeſcha Papa*, (n) nôtre ſaint Pere le Pape; enfin dans *Elion Adonaï, Jehovah, Kadoſch*, (o) le Trés-Haut, le Seigneur, le Dieu ſaint. Ce dernier nom ne peut avoir été inventé, que pour montrer l'inutilité des ſoins que l'on ſe donne dans cette recherche; puiſqu'on trouve le nombre de 666. dans les noms les plus ſacrez & les plus oppoſez à l'Antechriſt. Le plus ſage & le plus sûr eſt donc de demeurer dans le ſilence à l'égard de ce caractére & de ce nom.

(a) Ο Υ Λ Π Ι Ο Σ
70. 400. 30 80. 10. 70. 6. Total. 666.
(b) DIOCLES AUGUSTUS. DCLXVI.
(c) C. F. JULIANUS. CESAR. ATHEUS. DCLXVI.
Ou plûtôt: C. F. JULIANUS CAES. AUG. DCLXVI.
(d) ל ו ל ת ר
200. 400. 30. 6. 30.
(e) E Y A N Θ A Σ.
5. 400. 1. 50. 9. 1. 200.
(f) Λ A T E I N O Σ.
30. 1. 300. 5. 10. 50. 70. 200.
(g) T Ε I T A N.
300. 5. 10. 300. 1. 50.
(h) Λ A M Π E T I Σ
30. 1. 40. 80. 5. 300. 10. 200.
(i) O N I K H T H Σ.
70. 50. 10. 20. 8. 300. 8. 200.
(k) K A K O Σ O Δ H Γ O Σ.
20. 1. 20. 70. 200. 70. 4. 8. 3. 70. 200.
(l) A Γ N O Y M E.
1. 200. 50. 70. 400. 40. 5.
(m) ר ו מ י י ת
400. 10. 10. 40. 6. 200.
(n) א נ י נ ו ה ק ד ו ש א א פ י פ י
10. 80. 10. 80. 1. 1. 300. 6. 4. 100. 5. 6. 50. 10. 1. 1.
(n) ע ל י ו ן א ד נ י י ה ו ה ק ד ש
300. 4. 100. 5. 6. 5. 10. 10. 30. 4. 1. 50. 6. 10. 30. 70.

J'en dis à peu prés de même du tems auquel l'Antechriſt paroîtra. On ſçait certainement qu'il viendra avant la fin des ſiécles, & qu'il précédera le ſecond avénément de JESUS-CHRIST. Mais tous ceux qui ont voulu fixer l'année de ſa venuë, n'ont fait que découvrir leur ignorance & leur témérité. Dés le tems de ſaint Paul, (p) il y avoit des impoſteurs, qui effrayoient les Fidéles, en voulant leur perſuader que le jour du Seigneur étoit proche. C'eſt pour les raſsûrer que l'Apôtre écrit aux Theſſaloniciens : *Nous vous prions, mes freres, par*

(p) 2. *Theſſal.* 11. 1. 2.

l'avènement de nôtre Seigneur Jesus-Christ, & par nôtre réünion avec lui, de ne vous pas laisser légérement ébranler, & de ne vous pas troubler sur quelque prophétie prétenduë, ou sur quelque discours, ou quelque Lettre que l'on supposeroit venir de nous, comme si le jour du Seigneur étoit prêt d'arriver. Que personne ne vous séduise en quelque maniére que ce soit; car il ne viendra point que la révolte & l'apostasie ne soient arrivées auparavant, & qu'on n'ait vû paroître cet homme de péché, cet enfant de perdition, cet ennemi de Dieu, qui doit s'élever au-dessus de tout ce qui est appellé Dieu. Saint Jean dans sa premiére Epître, (a) dit que *tout Esprit qui divise Jesus*, c'est-à-dire, qui dit qu'il n'est point Dieu, *ne vient point de Dieu; c'est là l'Antechrist, duquel vous avez oüi dire qu'il doit venir; & dés-à-présent il est déja dans le monde.* Les hérétiques d'alors étoient de vraies figures de l'Antechrist. Mais cela fait toûjours connoître l'attente où étoient les Chrétiens d'alors, de la venuë du Messie.

(a) 1. Joan. IV. 3.

On remarque les mêmes sentimens & les mêmes dispositions dans la plûpart des Peres des premiers siécles. Les Eglises de Vienne & de Lyon dans les Gaules, (b) voyant la violence de la persécution excitée par Marc-Auréle, crurent voir les préludes de la persécution de l'Antechrist. Un ancien Auteur Ecclésiastique, nommé Judas, (c) qui vivoit sous l'Empereur Sévére, avança que l'Antechrist paroîtroit bien-tôt, sur ce que l'Eglise étoit alors dans le plus fort de la persécution. Tertullien, (d) qui vivoit dans le même tems, & saint Cyprien (e) qui florissoit assez peu de tems aprés, ne doutoient pas de la venuë prochaine de l'Antechrist. Saint Hilaire (f) voyant le progrés de l'Arianisme, crut voir les signes avant-coureurs de l'Antechrist. Saint Basile le Grand, (g) saint Ambroise, (h) saint Jérôme, (i) saint Martin, (k) saint Chrysostome, (l) saint Grégoire le Grand (m) ont crû que la fin du Monde étoit proche, & que la venuë de l'Antechrist ne pouvoit être éloignée.

(b) Apud Euseb. l. 5. hist. Eccl. c. 1.

(c) Judas Syrus apud Euseb. l. 6. c. 6. hist. Eccl.

(d) Tertull. de Fuga in persecut. c. 2.

(e) Cyprian. Ep. 56. ad Tiberit. & Ep. 53. ad Fortunat.

(f) Hilar. contra Auxentium. n. 5. p. 1265.

(g) Basil. Ep. 71.

(h) Ambros. l. X. in Luc. c. 3.

(i) Hieronym. ad Ageruchiam.

(k) Apud Sulpit. Sever. Dialog. 2.

(l) Chrysost. homil. 33. in Joan.

(m) Greg. Mag. lib. 4. Ep. 34. & 38. & homil. 1. in Evangel.

Depuis le dixiéme siécle, qui finissoit le sixiéme millenaire, suivant l'opinion de ceux qui mettoient la naissance de JESUS-CHRIST vers l'an cinq mille du Monde, on commença à se rassûrer sur la crainte où l'on avoit été jusqu'alors de la fin du Monde, qui devoit arriver, selon la tradition des Anciens, aprés six mille ans de durée. On se mit à bâtir de plus grandes Eglises & de plus grands édifices. La Traduction de l'Ecriture qui avoit été faite par saint Jérôme, & qui ne donnoit pas plus de quatre mille ans au Monde avant JESUS-CHRIST, contribua aussi à faire croire que la fin du Monde & la venuë de l'Antechrist n'étoient pas si prochaines. Cela n'empécha pas toutefois que quelques-uns ne se hazardassent encore à vouloir fixer l'année de l'apparition de l'Antechrist. Le Concile de Florence assemblé en 1105. condamna Fluentius Evêque de la même ville, qui soutenoit que l'Antechrist étoit déja né. L'Abbé Joachim, qui vivoit au douziéme siécle, prétendoit que l'Antechrist paroîtroit à soixante ans de son tems. Arnaud de Ville-neuve avoit dit que l'Antechrist viendroit en 1326. Pierre Dailly avoit crû observer qu'il devoit paroître en 1789. le Cardinal de Cusa, en 1730. ou 1734. Jean Pic de la Mirande, en 1994. François Melet, en 1530. ou 1540. Jean de Paris, en 1560. Jérôme Cardan, en 1800. Saint Vincent Ferriéres, qui vivoit au quinziéme siécle, écrivit au Pape Benoît XIII. que l'Antechrist paroîtroit dans trés-peu de tems, & qu'il y avoit neuf ans qu'il avoit appris d'un saint Hermite, que cet ennemi de Dieu étoit déja né. L'événement a déja réfuté la plûpart de ces prédictions; & on peut assûrer sans témérité, que les autres ne sont pas mieux fondées, ni plus sûres que les précédentes.

Il y a une tradition qui paroît presque uniforme parmi les Anciens, que l'Antechrist naîtra de la race des Juifs, (a) & qu'il sortira de la Tribu de Dan. (b) On explique en ce sens ces paroles de Jérémie: (c) *Nous entendrons de Dan le bruit de ses coursiers, & le hennissement de ses chevaux. La terre en sera ébranlée; il viendra, & dévorera la terre avec ses habitans.* Les plus anciens Commentateurs de l'Apocalypse, comme Arétas, Béde, Primasius, Rupert, Haimon, & plusieurs autres croyent que l'omission que saint Jean a faite du nom de Dan dans le dénombrement des Tribus d'Israël, (d) ne vient que de ce qu'il sçavoit que l'Antechrist naîtroit de cette Tribu. Et comment viendra-t-il de cette Tribu, puisque les Juifs ne demeurent plus dans la Judée, ou du moins ne sont plus maîtres de cette Province? Il viendra, disent ces Peres, de delà l'Euphrate, de la Babylonie, où l'on prétend que les dix Tribus, & en particulier celle de Dan, subsiste encore toute entiére. Ce sentiment est suivi par presque tous ceux qui ont écrit depuis saint Jérôme; (e) & c'étoit déja un sentiment tout commun dans l'Eglise de son tems.

(a) Pseudo-Hippolyt. de consumm. mundi. Ambrosiast. in 2. Thessal. 11. Hieronym. in Dan. XI.

(b) Iren. l. 5. adverf. hæres. c. 38. Pseudo-Hippolyt. de consum. mundi. Ambros. l. de Bened. Patriarch. c. 7. & in Psal. XL. Aug. qu. 12. in Josue. Theodoret. qu. 109. in Genes. Greg. Mag. l. 31. in Job. c. 18. Prosper de Promiss. parte 4. &c.

(c) Jerem. VIII. 16.

(d) Apoc. VII. 5. & seq.

On n'est pas d'accord sur le pere de l'Antechrist. Il y en a (f) qui croyent qu'il sera engendré d'un Démon, & d'une femme trés-corrompuë; d'autres enseignent que l'Antechrist sera, non un homme, mais un Démon incarné. *Unus de hominibus in quo Satanas habitaturus sit corporaliter*, dit saint Jérôme. (g) Hilaire Diacre (h) a crû que de même que JESUS-CHRIST s'étant incarné, a prouvé sa divinité par ses miracles, ainsi le Démon apparoîtra dans l'Antechrist, & tâchera de faire croire qu'il est Dieu, par les faux miracles qu'il opérera. Et de même que JESUS-CHRIST est né d'une Vierge, dit saint Hippolyte, ainsi l'Ante-Christ se vantera d'avoir pris naissance d'une mere qui n'ait eu aucun commerce avec un homme: mais au lieu que le Fils de Dieu a pris une vraye chair, l'Antechrist ne prendra qu'une chair phantastique; c'est ce que dit cet Auteur. Il vaut beaucoup mieux suivre le sentiment de saint Chrysostome, (i) de Théodoret, de Théophylacte, & d'une infinité d'autres, que l'Ante-christ sera un vrai homme, qui servira d'agent au Démon, pour exercer contre les fidéles toute sa cruauté, & sa malice.

(e) Hieronym. in Dan. XI. *Nostri interpretantur hæc omnia de Antichristo, qui nasciturus est de populo Judæorum, & de Babylone venturus.*

(f) Lactant. l. 16. c. 17. Beda in Apoc. XII. Sulpit. Dialog. 2. Hieronym. in Isai. XVII.

(g) Hieronym. in Dan. VII. Vide & Bedam in Apoc. XIII.

(h) Ambrosiast. in 2. Thessal. 11.

(i) Chrysost. Theodoret. Theophyl. in 2. Thessal. 11.

Ceux qui enseignent que la mere de l'Antechrist sera la plus corrompuë, & la plus impure de toutes les femmes, ou qu'il naîtra d'un inceste du pere avec sa fille, ou du fils avec sa mere, ou enfin d'un homme & d'une femme obligez à la virginité par des vœux, & des engagemens solemnels, ne peuvent soutenir ce sentiment, sans tomber dans une espéce de contradiction; car enfin, comment l'Antechrist prouvera-t-il la virginité de sa mere, si son origine est si corrompuë, & si soüillée, & si sa mere est si décriée dans le monde? Comment

peut-on ſoutenir qu'il ſortira du milieu des Juifs, s'il doit naître d'un pere & d'une mere engagez ſolemnellement dans la profeſſion monaſtique, qui, comme l'on ſçait, n'eſt point en uſage parmi les Hébreux? Il eſt vrai que quelques-uns prétendent que cette femme fera au-dehors profeſſion de retraite, de piété, & de virginité, & qu'elle ſçaura ſi bien cacher ſes honteux commerces, qu'elle perſuadera tout le monde que le fils qu'elle enfantera, aura été produit en elle d'une façon ſurnaturelle. Mais où trouvera-t-elle des perſonnes aſſez crédules pour l'en croire ſur ſa parole? La naiſſance d'un homme d'une mere vierge, n'eſt pas de ces choſes que l'on croye ſi aiſément. Il a fallu toute l'autorité des Prophétes de l'ancien Teſtament, & celle du nouveau, & tout les miracles de JESUS-CHRIST rapportez dans l'Evangile, pour nous perſuader de la virginité de Marie, aprés la conception, & la naiſſance du Sauveur.

Reſte à examiner à préſent l'empire de l'Antechriſt. Comme on ſuppoſe qu'il naîtra dans la Babylonie, on dit qu'il y jettera les fondemens de ſon empire; (a) que les Juifs ſeront les premiers (b) qui ſe déclareront pour lui, qui reconnoîtront ſa domination, & qui auront les premiers emplois de ſon empire. Il ſçaura les gagner par ſes preſtiges, par ſes careſſes, par ſes faux miracles, & par toutes les apparences de bonté, de piété, & de clémence; en ſorte que ce malheureux peuple le prendra pour le vrai Meſſie, & ſe flattera de voir rétablir par ſon moyen le premier éclat du Royaume d'Iſraël dans la terre promiſe.

(a) *Aretas in Apocal. c. IX. 14. Lactant. l. 7. c. 17. Hieronym. in Dan. XI.*

(b) *Vide Cyrill. Jeroſol. Catech. 15. Hieronym. Theodoret. Strabum. alios in Dan. XI.*

Lorſque l'Antechriſt paroîtra, il commencera à attaquer l'Empire Romain, qui ſera alors partagé entre dix Rois puiſſans, ſuivant ces paroles de Daniel, (c) que l'on applique au Royaume de l'Antechriſt: *La quatriéme bête que je vis, étoit terrible & admirable, elle avoit de grandes dents de fer, avec leſquelles elle briſoit, & dévoroit toutes choſes, foulant aux pieds le reſte de ce qu'elle avoit dévoré*; elle ne reſſembloit *à aucune des autres bêtes que j'avois vûës. Elle avoit dix cornes; & comme je conſidérois ces dix cornes, je vis une petite corne qui s'élevoit du milieu d'elles, & trois des premiéres cornes furent arrachées en la préſence de cette petite corne.* Cette bête à dix cornes, ſelon les Interprétes, n'eſt autre que l'Empire Romain. La petite corne eſt l'Antechriſt; les trois cornes qui tombent en ſa préſence, ſont trois Monarques, qui ſeront renverſez par les armes de cet ennemi de Dieu. Daniel exprime ces trois Monarques en un autre endroit: (d) *Il attaquera la terre d'Egypte, & elle ne lui échappera point. Il ſe rendra maître des tréſors d'or, & de toutes les richeſſes de ce pays. Il portera auſſi ſes armes dans la Lybie, & dans l'Ethiopie.* Voilà les trois Royaumes par où commencera la décadence de l'Empire Romain. Leur chûte entraînera la ruine de tout le reſte. Nous ne garantiſſons point ces applications; nous rapportons ce que les Anciens en ont dit.

(c) *Dan. VII. 7. 8. 9. 24. 25.*

(d) *Dan. XI. 42.*

Aprés avoir aſſujetti l'Egypte, l'Ethiopie, & la Lybie, il marchera contre Jéruſalem; il en fera aiſément la conquête, & y établira le ſiége de ſon Empire. Alors il apprendra que les Rois Gog, & Magog viennent pour le combattre; (e) il leur livrera la bataille, & les défera aiſément au milieu de la Paleſtine. Tout le pays s'enrichira de leurs dépoüilles. Aprés cela l'Antechriſt ſe voyant maître de l'Empire d'Orient, & d'Occident, tournera toute ſon application à détruire le Royaume de JESUS-CHRIST, & à perſécuter les gens de bien. *Il s'élévera ſur tout ce qui porte le nom de Dieu, & ſur tous ce qui eſt adoré; en ſorte qu'il s'aſſéyera dans le Temple de Dieu*, (a) dans le Temple de Jéruſalem qu'il rétablira. Il y a même quelques Anciens (b) qui croyent qu'il s'aſſéyera dans les Egliſes des Chrétiens, & qu'il y recevra les adorations d'un grand nombre d'apoſtats, qui renonceront à la foi de JESUS-CHRIST.

(e) Voyez *Ezech. XXVIII. XXX. X.*

(a) *2. Theſſal. II. 4.*

(b) *Hieronym. Ep. ad Algaſiam. qu. 11. Oecumen. in 2. Theſſal. II. &c.*

Alors *Dieu donnera ſon Eſprit à ſes deux témoins*, (c) que l'on croit être Hénoch, & Elie; *ils prophétiſeront pendant deux mille deux cens ſoixante jours vêtus de ſacs... Et lorſqu'ils auront conſommé le tems de leur témoignage, la bête qui eſt ſortie de l'abîme, leur déclarera la guerre, les vaincra, & les fera mourir. Et leurs corps demeureront trois jours & demi ſans ſépulture, dans la ville qui eſt appellée dans le ſens ſpirituel, Sodome, & Egypte, & où le Seigneur a été crucifié. Mais aprés trois jours & demi, l'Eſprit du Seigneur entrera dans eux, ils ſe leveront ſur leurs pieds à la vûë de leurs ennemis, qui en ſeront frappez de frayeur; & ils entendront une voix du Ciel qui leur dira: Montez ici; & ils y monteront ſur une nuée.* L'Ecriture ne nous dit pas préciſément la durée du regne de l'Antechriſt: mais elle ſemble en plus d'un endroit, (d) donner trois ans & demi à la durée de ſes perſécutions. Du moins elle aſſigne trois ans & demi aux perſécutions de ceux, qui ſont regardez comme les figures de l'Antechriſt.

(c) *Apoc. XI. 2. 3. 4.*

(d) *Apoc. XI. 2. 3. Dan. VII. 25. & XII. 11.*

Les Juſtes perſécutez par l'Antechriſt, ſe retireront ſur la montagne des Oliviers, (e) où ils ſeront bien-tôt attaquez par cet ennemi de Dieu. Alors les Juſtes crieront au Seigneur; & il leur envoyera JESUS-CHRIST, pour les délivrer. Il deſcendra du Ciel accompagné de ſes Anges, & précédé d'une flamme que rien ne pourra éteindre. Les Anges livreront l'armée des méchans entre les mains des Juſtes. Ils en feront un ſi grand carnage, depuis la troiſiéme heure du jour, juſqu'au ſoir, que leur ſang coulera comme un torrent dans la vallée. L'Antechriſt viendra juſqu'au ſommet de la montagne des Oliviers, (f) & il y ſera mis à mort dans ſa propre tente, & ſur ſon propre trône, ſans que perſonne lui donne le moindre ſecours. Ce qui eſt conforme à ces paroles de Daniel, que l'on applique à l'Antechriſt: (g) *Il dreſſera ſa tente à Apadno, entre les mers, ſur la montagne ſainte & illuſtre; il montera juſqu'à ſon ſommet, & il ne trouvera perſonne qui lui donne du ſecours.* Ceux qui veulent ſçavoir plus à fond ce que l'on dit ſur l'Antechriſt, peuvent conſulter l'Ouvrage de Malvenda Dominicain, *De Antichriſto*, & nôtre Diſſertation ſur le même ſujet, à la tête de l'Epître aux Galates.

(e) *Lactant. l. 7. de Divina pratio, c. 17. 19.*

(f) *Hieronym. in Dan. XI. Theodoret. Haymo. Strab. ibidem, &c.*

(g) *Dan. XI. 45.*

ANTHEDON, ville de Paleſtine, ſituée ſur la Méditerranée, environ à vingt ſtades de Gaze, vers le midy. Hérode le Grand la nomma *Agrippiade*, en l'honneur d'Agrippa. (h) Voyez ci-devant *Agrippiade*.

(h) *Joſeph. Antiq. l. 13. c. 21.*

ANTIGONE SOCCHÆUS, Maître de Sadok Chef des Saducéens. Antigone enſeignoit qu'il falloit rendre au Seigneur un culte pur & déſintéreſſé. *Ne ſoyez point comme des eſclaves*, diſoit-il à ſes Diſciples; *n'obéïſſez pas à vôtre Maître ſimplement par la vûë des récompenſes; obéïſſez ſans intérêt, & ſans eſpérer au-*

cun fruit de vos travaux : Que la crainte du Seigneur soit sur vous. Sadok son Disciple, ne pouvant s'accommoder d'une spiritualité si desintéressée, interpréta la maxime de son Maître en un sens tout opposé. Il en conclut qu'il n'y avoit ni peine, ni récompense à attendre dans l'autre vie, & qu'il falloit faire le bien, & éviter le mal en celle-ci, sans aucune vûë de crainte ni d'espérance. Voilà, disent les Juifs, l'origine de la secte des Saducéens. Antigone avoit succédé dans la tradition de la doctrine au Grand-Prêtre Simon le Juste, qui fut souverain Pontife depuis l'an du Monde 3702. jusqu'en 3711. avant J. C. 209. avant l'Ere vulgaire 213.

(a) *Joseph. Antiq. l. 13. c. 18. 19.*

ANTIGONE, fils de Jean Hircan, & petit-fils de Simon Maccabée. Il fut associé à la Royauté par son frere Aristobule. (*a*) Leur union fut troublée par des jaloux & des calomniateurs. On voulut rendre suspect Antigone à Aristobule : mais Aristobule n'écouta point les mauvais rapports qu'on lui fit de son frere, jusqu'à ce qu'un jour Antigone revenant de la guerre avec des armes fort superbes, & accompagné d'une nombreuse suite, alla droit au Temple armé comme il étoit, le jour des Tabernacles, qui est une des principales Fêtes des Juifs. Les ennemis d'Antigone firent entendre à Aristobule, qui étoit alors malade, que son frere affectoit visiblement la Royauté, & prenoit des airs de Souverain ; que bien-tôt il viendroit accompagné d'un grand nombre de gens de guerre, pour le tuer.

Aristobule ne put s'imaginer que la chose fût comme on la lui disoit. Il ne crut pourtant pas devoir négliger entiérement ces avis. Il fit donc placer ses gardes dans un lieu sombre & soûterrain, par où Antigone devoit passer, avec ordre de l'arrêter, & de le tuer, s'il venoit armé ; & de le laisser passer, s'il venoit sans armes. Or Aristobule étoit couché dans la tour, qui fut depuis nommée Antonia. Il envoya donc prier son frere de le venir trouver sans armes : mais la Reine & les ennemis d'Antigone au contraire lui firent entendre que le Roi ayant appris qu'il avoit les plus belles armes du monde, souhaitoit qu'il le vint voir armé. Antigone qui ne se défioit de rien, alla pour voir le Roi comme il étoit : mais en passant sous une tour nommée de Straton, il y fut mis à mort par les gardes d'Aristobule.

Il y avoit alors à Jérusalem un nommé Judas, qui avoit le don de prophétie ; en sorte qu'il prédisoit toûjours l'avenir à coup sûr. Ce jour-là se trouvant au milieu de ses Disciples, & voyant Antigone qui alloit au Temple, comme nous l'avons dit, il s'écria qu'il ne pouvoit survivre à sa propre honte ; puisqu'ayant autrefois prédit qu'Antigone seroit tué ce jour-là dans la tour de Straton, il le voyoit en vie & en santé, à six cens stades, ou vingt lieuës de-là, la plus grande partie du jour étant déja passée. Mais peu de tems aprés, on apprit que ce Prince avoit été massacré dans un lieu nommé la tour de Straton ; ce qui confirma l'opinion que l'on avoit que ses prédictions étoient infaillibles. Cela arriva l'an du Monde 3899. avant J. C. 101. avant l'Ere vulgaire 105.

(b) *Joseph. Antiq. l. 14. c. 11. & lib. 1. de Bello, c. 6.*
(c) L'an du Monde 3943. avant J. C. 57. avant l'Ere vulg. 61.

ANTIGONE, fils d'Aristobule, qui étoit frere d'Hircan & d'Aléxandra. Pompée ayant pris Jérusalem, (*b*) & s'étant saisi d'Aristobule & de ses deux fils Aléxandre & Antigone, (*c*) Aléxandre trouva moyen de s'échapper en chemin. Mais Aristobule & Antigone son fils, furent menez prisonniers à Rome. Ils s'échappérent, & revinrent en Judée (*a*) cinq ou six ans aprés. Ils essayérent d'y rétablir leurs affaires, par le moyen de leurs amis : mais ils furent défaits, & pris par Gabinius, (*b*) qui les envoya de nouveau à Rome. Aristobule y demeura : mais on renvoya en Judée Aléxandre & Antigone ses fils ; parce que Gabinius avoit marqué qu'il l'avoit ainsi promis à leur mere.

(a) L'an du Monde 3948. avant J. C. 52. avant l'Ere vulg. 56.
(b) *Joseph. Antiq. l. 14. c. 11. & de Bello, l. 1. c. 6.*

En l'an du Monde 3955. avant J. C. 45. avant l'Ere vulgaire 49. César renvoya Aristobule avec son fils Antigone en Judée, afin qu'il attirât cette Province à son parti, & qu'il la soulevât contre Pompée : (*c*) mais Aristobule fut empoisonné par ceux du parti de Pompée. Aléxandre son fils aîné fut décapité par Scipion à Antioche ; & Antigone se voyant exclus de la Judée par Antipater & ses fils, eut recours à César, & lui exposa les malheurs que son pere & son frere avoient essuyez à son occasion. (*d*) Mais César eut plus d'égard aux raisons d'Antipater, & débouta Antigone de ses demandes. (*e*) Environ six ans aprés, (*f*) Antigone aidé des troupes de Ptolemée fils de Mennée, son beau-pere, voulut tenter une irruption dans la Judée : mais il fut repoussé avec perte par Hérode fils d'Antipater, qui n'étoit alors que simple particulier. (*g*)

(c) *Joseph. Antiq. l. 14. c. 13. & de Bello, l. 1. c. 7. & Dio lib. 41.*
(d) *Antiq. lib. 14. c. 15. & l. 1. de Bello, c. 8.*
(e) L'an du Monde 3957.
(f) An du Monde 3963.
(g) *Antiq. lib. 14. c. 21. & lib. 1. de Bello, c. 10.*

L'année suivante, (*h*) Antigone ayant promis aux Parthes mille talents d'argent, & cinq cens femmes, à condition qu'ils l'établiroient Prince de Judée, en la place de son oncle Hircan, & qu'ils feroient mourir Hérode & les siens ; Pacorus fils du Roi des Parthes, entra dans la Judée, & s'avança jusques dans Jérusalem. Hérode & Phasaël son frere aprés une vigoureuse résistance, se retirérent dans le Temple, & y furent assiégez par l'armée des Parthes & des Juifs du parti d'Antigone, qui s'étoient joints à eux. (*i*) Hircan & Phasaël ayant eu l'imprudence de se fier à la parole des Parthes, furent arrêtez. Phasaël se donna la mort ; & on coupa les oreilles à Hircan, pour l'empêcher d'exercer jamais la souveraine Sacrificature ; la Loi en excluant ceux qui avoient de semblables défauts corporels. (*k*) Hérode fut obligé de se retirer dans l'Idumée avec ses proches. Ainsi Antigone fut établi Roi de la Judée, & Grand-Sacrificateur par les Parthes, qui se retirérent ensuite dans leur pays, emmenant avec eux le Grand-Prêtre Hircan.

(h) An du Monde 3964.
(i) *Antiq. l. 14. c. 24. 25.*
(k) *Levit. XXI. 17. 18.*

Cependant Hérode étant allé à Rome, laissa sa mere & sa femme avec son frere Joseph dans le château de Massada, où ils furent assiégez par Antigone. Mais Hérode ayant obtenu le titre de Roi de Judée, par le crédit d'Antoine & de César, (*l*) Antigone fut déclaré ennemi de la République par le Sénat. Herode revint promtement en Judée, (*m*) & aidé du secours de Ventidius & de Silon, il alla d'abord délivrer ses proches, qui étoient resserrez dans Massada ; puis il vint pour assiéger Jérusalem. Mais Silon, qui avoit été gagné par Antigone, ne voulut pas continuer le siége. L'armée Romaine se mit en quartier d'hyver, & Antigone lui-même les reçut dans quelques-unes de ses villes. Quelque tems aprés, Hérode étant allé joindre Marc-Antoine, qui étoit alors occupé au siége de Samosate, en fut reçû trés-honorablement ; & aprés la fin de cette guerre, il fut renvoyé en Judée. Alors Antoine donna ordre à Sosius Gou-

(l) *Antiq. l. 14. c. 26.*
(m) An du Monde 3965.

verneur de la Syrie & de la Cilicie, d'aider Hérode de toutes ſes forces contre Antigone.

Il revint donc dans la Judée, & vainquit Antigone en bataille rangée; (*a*) & ſi la rigueur de la ſaiſon ne l'eût empêché de pourſuivre ſa victoire, il auroit pû prendre Jéruſalem, & finir la guerre. (*b*) L'année ſuivante, Soſius ayant joint ſes troupes à celles d'Hérode, ils vinrent enſemble aſſiéger Antigone dans Jéruſalem. La ville ſoutint le ſiége pendant cinq mois entiers, aprés leſquels la baſſe ville & la partie extérieure du Temple furent priſes. Antigone & les Juifs qui lui étoient attachez, demeurérent maîtres de la haute ville & du Temple intérieur. Hérode attaqua cette partie de la ville qui tenoit pour Antigone, avec tant de vigueur, qu'enfin il la prit le premier jour de l'année, (*c*) de la Période Julienne 4677. Alors Antigone voyant qu'il n'y avoit plus d'eſpérance de ſalut, deſcendit d'une tour où il étoit, & vint ſe jetter aux pieds de Soſius, qui inſulta à ſa lâcheté, en l'appellant *Antigona*, au lieu d'*Antigonus*. Il le fit mettre dans les chaînes, & garder étroitement. Aprés avoir pacifié toutes choſes à Jéruſalem, il en partit, menant avec lui Antigone à Antioche, où étoit Marc-Antoine. Celui-ci avoit deſſein de conſerver Antigone, pour l'ornement du triomphe qu'il devoit faire à Rome : mais Hérode craignant qu'Antigone ne fit valoir ſes droits & ſes prétentions ſur le Royaume de Judée, & qu'il ne trouvât de la protection dans le Sénat, gagna Antoine par de grandes ſommes d'argent, & l'engagea à faire mourir Antigone. Ce malheureux Prince eut la tête tranchée à Antioche, (*d*) l'an du Monde 3967. avant J.C. 33. avant l'Ere vulgaire 37.

(*a*) An du Monde 3966. avant J. C. 34. avant l'Ere vulg. 38.
(*b*) *Antiq. l.* 14. *c.* 27.
(*c*) An du Monde 3967. avant J. C. 33. avant l'Ere vulg. 37.
(*d*) *Antiq. l.* 14. *c. ultimo*, & *l.* 20. *c.* 8. & *lib.* 1. *de Bello*, *c.* 13.

ANTI-LIBAN. C'eſt ainſi que les Grecs appelloient une chaîne de montagnes, qui étoit à l'orient du Liban, & qui, à proprement parler, ne formoit avec le Liban qu'une longue chaîne de montagnes, qui s'étendoit du nord au midy, & enſuite du midy au nord, à peu prés en forme de fer de cheval, (*e*) dans l'eſpace d'environ quatre-vingt lieuës. La partie orientale de ces montagnes s'appelloit Antiliban; & la partie occidentale, Liban. Celle-ci s'étendoit ſur la Méditerranée, à peu prés depuis Sidon juſqu'à Arade, ou Simyra. Le Texte Hébreu de l'Ecriture ne parle jamais de l'Antiliban. Elle l'appelle toûjours du nom général de Liban; & les monnoyes frappées à Laodicée & à Hiérapolis, portent le nom de villes du Liban, quoiqu'elles appartiennent plûtôt à l'Antiliban. Les Septante au contraire mettent ſouvent l'Antiliban, au lieu du Liban. (*f*) La vallée qui ſépare le Liban de l'Antiliban, eſt trés-fertile. Elle étoit autrefois fermée du côté de la Syrie, par un mur, dont on ne voit plus de veſtiges aujourd'hui. (*g*) Strabon (*h*) dit que le nom de *Célé-Syrie*, ou de Syrie Creuſe, ſe donne principalement à cette vallée qui eſt entre le Liban & l'Antiliban.

(*e*) Voyez *Plin. l.* 5. *c.* 20. *Ptolem. & Euſeb. & Hieronym. in Libano & Antilibano. Maundrel. in Itinerario. Reland. Paleſtina l.* 1. *c.* 48. *p.* 318. *& ſeq.*
(*f*) *Vide Deut.* 1. 7 III. 25. XI. 24. *Joſue* I. 4. IX. 1.
(*g*) *Plin. l.* 5. *c.* 20.
(*h*) *Strabo l.* 16.

ANTILOGIE, ou contradiction, oppoſition. On trouve dans l'Ecriture pluſieurs contradictions apparentes, que les Interprétes & les Commentateurs ſont occupez à concilier. Il eſt impoſſible que le Saint-Eſprit, qui eſt Auteur des Ecritures, ſe contrediſe, & tombe dans des contrariétez réelles : mais le peu de connoiſſance que nous avons des choſes divines & ſurnaturelles, l'ignorance où nous ſommes de la Langue, de l'Hiſtoire & des uſages des Juifs, la perte de pluſieurs anciens monumens, la condeſcendance que Dieu a euë de vouloir s'exprimer ſouvent d'une maniére humaine & populaire, lorſqu'il parle de ſes perfections divines & de ſes opérations; toutes ces choſes contribuënt à répandre de l'obſcurité ſur le Texte des Livres ſaints, & à nous y faire paroître des *antilogies*, & des contradictions, qui ne ſont qu'apparentes, & toutes relatives à nôtre maniére imparfaite de concevoir. La vérité y eſt toûjours, dit ſaint Auguſtin; (*a*) mais tantôt d'une maniére plus claire, & tantôt plus obſcure : *Cùm in Voluminibus ſacrarum Litterarum ... aliqua velut à veritate diversùm ſonante ſententiâ, vel movetur lector, vel ſollicitatur auditor, certâ & inconcuſſâ fide teneri debet unius atque ejuſdem Spiritûs, & ejus præter quem nihil eſt veritatis, apertius alibi, paulò obſcurius alibi ſonare myſteria, &c.*

(*a*) *Aug. de prædeſtin. & gratia, c.* 1.

ANTIOCHE. On connoît pluſieurs villes de ce nom : mais l'Ecriture ne parle que de la grande Antioche, Capitale de Syrie; & d'une autre Antioche de Piſidie, dont nous parlerons ci-aprés. Antioche de Syrie s'appelloit autrefois *Réblat*, ſi l'on en croit ſaint Jérôme. (*b*) Il n'eſt parlé d'Antioche que dans les Livres des Maccabées, & dans ceux du nouveau Teſtament : mais il eſt fait mention de Réblat ou Réblata, dans le Livre des Nombres, (*c*) dans les Livres des Rois, (*d*) & dans Jérémie, (*e*) Théodoret dit que de ſon tems, il y avoit une ville de Réblat auprés d'Emeſe de Syrie; ce qui eſt fort contraire à l'opinion de ſaint Jérôme. Quoiqu'il en ſoit, Antioche n'eſt connuë ſous ce nom que depuis le regne de Séleucus Nicanor, qui la bâtit, & lui donna le nom d'Antioche, en conſidération de ſon pere Antiochus, l'an 301. avant l'Ere vulgaire de J. C. Les Rois de Syrie ſucceſſeurs d'Alexandre le Grand, faiſoient leur ſéjour ordinaire à Antioche. C'eſt à Antioche que les Diſciples de JESUS-CHRIST prirent premiérement le nom de Chrétiens. (*f*) Cette ville autrefois ſi belle, ſi floriſſante & ſi illuſtre, n'eſt preſque aujourd'hui qu'un grand amas de ruines. Les murailles ſubſiſtent encore; mais le dedans de la ville n'eſt rempli que de jardins & de ruines, & de quelques mauvaiſes maiſons. Le fleuve Oronte paſſe au dehors, & auprés de la ville. Antioche eſt le lieu du premier Siége que ſaint Pierre ait occupé. L'Eveque d'Antioche porte le titre de Patriarche, & a eu dans tous les tems beaucoup de part aux affaires de l'Egliſe d'Orient.

(*b*) *Hieronym. in Ezechiel.* XLVII. *& in Iſai.* XIII. 1. *& in Amos* VI. 2.
(*c*) *Num.* XXXIV. 11.
(*d*) 4. *Reg.* XXIII. 33. XXVII. 6. 20. 21.
(*e*) *Jerem.* XXXIX. *f.* III. 9. 10. 26. 27.
(*f*) *Act.* XI. 26.

ANTIOCHE DE PISIDIE, ville dont il eſt fait mention dans les Actes, Chap. XIII. ℣. 14. Saint Paul & ſaint Barnabé prêchérent dans cette ville; & les Juifs jaloux de ce que quelques Gentils avoient reçû l'Evangile, excitérent une ſédition contre Paul & Barnabé, & les obligérent à ſortir de cette ville. On l'appelle aujourd'hui *Verſatgeli*, ſelon quelques-uns; ou *Tahoya*, ou *Sibi*, ou mêmes *Antochio*, ſelon d'autres.

ANTIOCHIDE, ou *Antiochis*, concubine d'Antiochus Epiphanes. Ce Prince avoit donné à cette femme les villes de Tharſe & de Mallote, afin qu'elle employât de leurs revenus à ſa volonté. Cette diſpoſition du Roi leur parut une marque de mépris inſupportable; elles ſe ſoulevérent contre Antiochus Epiphanes, & ce Prince fut obligé de marcher en perſonne,

pour les réduire à l'obéïſſance. (a) Les Rois de Perſe avoient coûtume d'en uſer ainſi, & de donner à leurs femmes quelques villes pour leur entretien, pour leurs coëffures, pour leurs atours, pour leurs ceintures : *Uxoribus attribuunt civitates hoc modo : Hæc civitas mulieri in redimiculum præbeat ; hæc in collum ; hæc in crines. Ita populos habent universos non ſolùm conſcios libidinis ſuæ, ſed etiam adminiſtros*, dit Cicéron. (b)

(a) 2. Macc. IV. 30.

(b) Tullius in Verrem, 5.

I. ANTIOCHUS. Il y eut pluſieurs Rois de ce nom dans la Syrie, depuis Séleucus Nicanor, qui eſt compté pour le premier Roi de Syrie depuis Aléxandre le Grand, & qui fut pere d'*Antiochus Soter*. Ce dernier fut ſurnommé *Soter*, ou Sauveur, pour avoir empêché l'irruption des Gaulois, qui vouloient envahir l'Aſie. (c) C'eſt apparemment dans cette occaſion qu'arriva ce qui eſt rapporté dans le ſecond Livre des Maccabées, (d) que les Galates étant venus attaquer les Juifs dans la Babylonie, l'armée de ceux-ci n'étant que de huit mille hommes, ſoutenus de quatre mille Macédoniens, les huit mille Juifs attaquérent ſi bruſquement les Galates, qu'ils leur tuérent cent vingt mille hommes. C'eſt auſſi peut-être en conſidération de cette belle action, qu'Antiochus Soter accorda aux Juifs d'Aſie le droit de bourgeoiſie dans les villes des Gentils, & qu'il leur permit de vivre ſelon leurs Loix. (e) On place ce privilége ſous l'an du Monde 3743. avant J. C. 257. avant l'Ere vulg. 261.

(c) Appian. Syriac. p. 130.

(d) 2. Macc. VIII. 20.

(e) Joſeph. Antiq. l. 12. c. 3.

II. ANTIOCHUS II. ſurnommé *le Dieu*, fils & ſucceſſeur d'Antiochus Soter, troiſiéme Roi de Syrie, épouſa Bérénice fille de Ptolemée Philadelphe Roi d'Egypte. Laodicé ſa premiére épouſe, ſe voyant mépriſée, empoiſonna & Antiochus, & Bérénice, & leur fils deſtiné à ſuccéder au Royaume. Aprés cela Laodicé fit reconnoître pour Roi de Syrie Séleucus Callinicus, qu'elle avoit eu d'Antiochus le Dieu. Voici comme Daniel prédit ces événemens : (f) *Aprés pluſieurs années*, le Roi d'Egypte ou *du midy*, & celui *du ſeptentrion* ou de Syrie, *feront alliance enſemble, & la fille du Roi du midy viendra épouſer le Roi du ſeptentrion, pour faire alliance enſemble : mais elle ne s'établira point par un bras fort, & ſa race ne ſubſiſtera point ; elle ſera livrée elle-même avec les jeunes hommes qui l'avoient amenée, & qui l'avoient ſoutenuë en divers tems.* On peut voir les Commentateurs ſur cet endroit.

(f) Dan. XI. 6.

III. ANTIOCHUS LE GRAND eſt fort célébre dans l'Hiſtoire Grecque & Romaine, par rapport aux guerres qu'il fit contre l'Egypte, & contre les Romains. Nous ne nous étendrons pas beaucoup ſur ce qu'il fit dans toutes ces guerres ; nous nous bornerons à ce qui regarde l'Hiſtoire des Juifs. Antiochus étoit fils de Séleucus Callinicus, & frere de Séleucus la Foudre, ou *Ceraunos*. Antiochus ſuccéda à Séleucus la Foudre ſon frere, l'an du Monde 3781. avant J. C. 219. Il fit la guerre à Ptolemée Philopator Roi d'Egypte, mais il fut vaincu prés de Raphia, ainſi qu'il eſt raconté dans le troiſiéme Livre des Maccabées, Chap. 1. Treize ans aprés, (g) Ptolemée Philopator étant mort, Antiochus réſolut de ſe rendre maître de l'Egypte ; il ſe ſaiſit d'abord de la Célé-Syrie, de la Phénicie, & de la Judée. (h) Mais Scopas Général des troupes du Roi d'Egypte, étant entré dans la Judée pendant qu'Antiochus étoit occupé à la guerre contre Attalus, reprit les places qu'Antiochus avoit uſurpées ſur le Roi d'Egypte. (a) Peu de tems aprés, (b) Antiochus le Grand remit ſous ſon obéïſſance ce que Scopas avoit reconquis. (c)

(g) L'an du M. 3800. avant J. C. 200. avant l'Ere vulg. 204.

(h) Antiq. lib. XII. c. 3. Polyb. l. 3.

(a) Antiq. lib. XII. c. 3. Polyb. lib. 16. An du Monde 3806. avant J. C. 194. avant l'Ere vulg. 198.

(b) La même année 3806.

(c) Tit. Liv. l. 33.

Ce fut dans cette occaſion qu'arriva ce que Joſeph raconte du voyage de ce Prince à Jéruſalem. Aprés la victoire qu'Antiochus remporta ſur Scopas, vers les ſources du Jourdain, il ſe rendit maître des places de la Célé-Syrie, & de la Samarie ; & les Juifs ſe donnérent librement à lui, le reçûrent dans leur ville, fournirent abondamment des vivres à ſon armée, & à ſes éléphans. Pour reconnoître leur affection, Antiochus leur donna un privilége rapporté par Joſeph, (d) dans lequel il accorde vingt mille piéces d'argent pour acheter des animaux pour les ſacrifices, mille quatre cens ſoixante meſures de farine, & trois cens ſoixante & quinze meſures de ſel, pour être offertes avec les ſacrifices : outre cela, tout le bois néceſſaire pour le rétabliſſement des portiques de la Maiſon du Seigneur. Il veut que les Sénateurs, les Prêtres, les Scribes, & les Chantres du Temple, ſoient exemts du tribut que l'on paye par tête. Enfin il permet aux Juifs de vivre ſelon leurs Loix dans toute l'étenduë de ſes Etats. Il leur remet le tiers des tributs, pour les dédommager des pertes qu'ils avoient ſouffertes durant la guerre ; il défend aux Payens d'entrer dans le Temple ſans être purifiez, & d'apporter dans la ville de la chair de mulets, d'ânes, ou de chevaux pour vendre, ſous peine de trois mille dragmes d'amende.

(d) Antiq. lib. 12. c. 3.

L'an du Monde 3812. il accorda ſa fille Cléopatre en mariage à Ptolemée Epiphanes Roi d'Egypte, & lui donna pour ſa dot la Célé-Syrie, la Phénicie, & la Judée, (e) à condition que les tributs provenans de ces trois Provinces, ſeroient partagez également entre les deux Souverains, c'eſt-à-dire, entre le Roi de Syrie, & le Roi d'Egypte. Trois ans aprés, (f) il fut vaincu par les Romains, & obligé de céder tout ce qu'il avoit au-delà du mont Taurus, & de donner vingt ôtages, entre leſquels étoit ſon propre fils Antiochus, ſurnommé depuis Epiphanes. Les Romains lui impoſérent de plus un tribut de douze mille talens d'eubée, de quatre-vingt livres Romaines de poids chacun. Pour ſatisfaire à la charge que les Romains lui avoient impoſée, Antiochus réſolut d'aller enlever les grands tréſors qui étoient conſervez dans Temple de Bélus à Elymaïde. (g) Mais les peuples de ce pays informez de ſon deſſein, le ſurprirent, & le firent périr avec toute ſon armée, l'an du Monde 3817. avant J. C. 183. avant l'Ere vulg. 187. Il laiſſa deux fils, Séleucus Philopator, & Antiochus Epiphanes, qui lui ſuccédérent, & qui regnéreot l'un aprés l'autre.

(e) Antiq. lib. XII. c. 3.

(f) L'an du Monde 3815. avant J. C. 185.

(g) Vide Diodor. in Excerptis Valeſ. p. 291. 298. Strabo l. 16. p. 744. Juſtin. l. 32. Oros.

IV. ANTIOCHUS EPIPHANES, fils d'Antiochus le Grand, dont nous venons de parler, & frere de Séleucus Philopator Roi de Syrie. Antiochus Epiphanes ayant été en ôtage à Rome pendant quatorze ans, Séleucus ſon frere réſolut de le faire revenir en Syrie. On croit qu'il avoit deſſein de s'en ſervir pour ſe rendre maître de l'Egypte, qui étoit depuis long-tems l'objet de l'ambition des Rois de Syrie. Quoiqu'il en ſoit, Séleucus envoya à Rome ſon propre fils Démétrius en ôtage, en la place d'An-

tiochus ; & pendant le voyage de ce dernier, Séleucus mourut, (a) en sorte que quand il aborda en Syrie, les peuples le regardérent comme une divinité favorable, qui venoit prendre les rénes du gouvernement, & s'opposer aux entrepriſes de Ptolemée Roi d'Egypte, qui menaçoit de s'emparer de la Syrie. C'eſt ce qui fit donner à Antiochus le ſurnom d'*Epiphanes*, comme qui diroit, Dieu qui apparoît, & qui ſe manifeſte aux hommes.

(a) L'an du Monde 3829. avant J. C. 171. avant l'Ere vulg. 175.

Ce Prince ſongea de bonne-heure à ſe rendre maître de l'Egypte, (b) qui étoit alors poſſédée par Ptolemée Philométor ſon neveu, fils de Cléopatre ſa ſœur. Il envoya Apollonius un de ſes Officiers, en Egypte, ſous prétexte d'aſſiſter *à la première séance du jeune Ptolemée ſur ſon trône* ; (c) mais en effet pour voir les diſpoſitions des Grands du Royaume à ſon égard, & pour ſçavoir s'ils ſeroient portez à lui déférer le gouvernement de l'Egypte, pendant la minorité du Roi ſon neveu. Mais Apollonius ne trouva pas les eſprits diſpoſez en faveur de ſon maître, ce qui obligea Antiochus à faire la guerre à Philométor. Il vint à Jéruſalem en 3831. & y fut reçu par Jaſon, à qui il avoit vendu la ſouveraine Sacrificature. Il avoit voulu attaquer l'Egypte, mais il s'en retourna ſans rien faire.

(b) An du Monde 3831. avant J. C. 169. avant l'Ere vulg. 173.

(c) 2. *Mac.* IV. 21. *& ſeq.*

L'ambition des Juifs qui recherchoient la ſouveraine Sacrificature, & qui l'achetoient d'Antiochus, fut le commencement, & la ſource des maux qui accablérent leur nation ſous le regne d'Antiochus Epiphanes. Jaſon ſe fit établir dans cette dignité en la place de ſon frere Onias III. Ménélaüs en ayant offert d'avantage, en fit débouter Jaſon, & ſe fit établir en ſa place. Ces faux Grands-Prêtres pour complaire aux Syriens, prirent toutes les maniéres des Grecs, leurs jeux, leurs exercices, & négligérent le culte du Seigneur, & le ſervice du Temple. Cependant la guerre étoit allumée entre Antiochus Epiphanes, & Ptolemée Philométor. Antiochus entra en Egypte en 3833. & la ſoumit preſque toute entiére à ſon obéïſſance. (d) L'année ſuivante il y revint encore, & pendant qu'il étoit occupé au ſiége d'Alexandrie, un faux bruit ſe répandit qu'il étoit mort ; & les habitans de Jéruſalem en ayant témoigné de la joye, Antiochus au retour de l'Egypte, entra dans cette ville par force, traita les Juifs comme des rébéles, commanda à ſes troupes de tuër tout ce qu'ils rencontreroient dans la ville. Il en fut tué quatre-vingt mille pendant trois jours, quarante mille furent faits captifs, & il n'y en eut pas moins de vendus. (e) Il entra même dans le plus ſacré du Temple, conduit par le faux Grand-Prêtre Ménélaüs, prit les vaſes les plus précieux, & emporta de ce ſaint lieu pour la valeur de dix-huit cens talens.

(d) *Vide* 2. *Macc.* V. 3. 4. 5. *&c. Liber de Maccab.* 6. 4.

(e) La conſtruction du Grec inſinuë que les 80. mille ſont la ſomme totale de ceux qui périrent dans cette occaſion. Ὀκτὼ μυριάδες κατεφθάρησαν, τέσσαρες μὲν ἐν χερσὶν τοιεῖς. Οἱ γὰρ πάντα δι' ὧν ἐπορεύετο ἐπῆλθον.

En 3835. Antiochus fit une troiſiéme expédition contre l'Egypte, dans laquelle il l'aſſujettit entiérement. (f) L'année ſuivante il envoya Apollonius en Judée (g) avec une armée de vingt-cinq mille hommes, & lui donna ordre de tuer tous ceux qui ſeroient dans un âge parfait, & de vendre les femmes & les jeunes hommes. Apollonius n'exécuta que trop exactement ces ordres. Ce fut dans cette occaſion que Judas Maccabée ſe retira dans le déſert, avec ſon pere & ſes freres. (h) Mais ces maux n'étoient que les préludes de ceux qu'ils eurent à ſouffrir dans la ſuite. Antiochus ſe mit dans l'eſprit qu'il ne tiendroit jamais les Juifs dans l'obéïſſance, qu'il ne les obligeât à changer de Religion, & à embraſſer les cérémonies & le culte des Grecs. Il fit donc publier un Edit, (a) qui leur ordonnoit de ſe conformer aux Loix des nations de la terre, & qui leur défendoit d'offrir leurs ſacrifices ordinaires dans le Temple, & de célébrer leurs Fêtes & leur Sabbat. Pluſieurs mauvais Juifs déférérent à ſes ordres : mais d'autres y réſiſtérent. Mattathias & ſes fils ſe retirérent dans les montagnes : le vieillard Eléazar & les ſept freres Maccabées ſouffrirent généreuſement la mort à Antioche : (b) la ſtatuë de Jupiter Olympien fut placée ſur l'Autel du Temple ; & l'on vit l'abomination de déſolation dans la Maiſon de Dieu.

(f) *Polyb. Legation. Diodor. in Excerptis Valeſii.*

(g) 2. *Mac.* V. 24. 25.

(h) 2. *Macc.* V. 27.

(a) 1. *Macc.* 43. *& ſeq.*

(b) 2. *Mac.* VII.

Mattathias étant mort, Judas Maccabée ſe mit à la tête des Juifs, qui étoient demeurez fidéles au Seigneur. Il fit la guerre aux Généraux que le Roi Antiochus envoya en Judée, avec le ſuccés que nous verrons ailleurs. Le Roi informé de la valeur de Judas, & de la réſiſtance des Juifs, y envoya de nouvelles forces ; & voyant ſes tréſors épuiſez, il réſolut d'aller en Perſe, (c) pour y lever les tributs des peuples, & y amaſſer les grandes ſommes qu'il devoit payer aux Romains. Il apprit qu'il y avoit de trés-grandes richeſſes dans le Temple d'Elymaïde, & il prit la réſolution de les enlever. (d) Mais ceux du pays lui firent une ſi forte réſiſtance, qu'il fut obligé de ſe retirer vers la Babylonie. Lorſqu'il fut arrivé vers Ecbatanes, il reçut la nouvelle de la défaite de Nicanor & de Timothée ; & on lui dit que Judas Maccabée avoit repris le Temple de Jeruſalem, & y avoit rétabli le culte du Seigneur & les ſacrifices.

(c) 1. *Macc.* III. 27.

(d) 1. *Macc.* V. 1. 2. 3. *&c.* & 2. *Macc.* IX. 1. 2. 3.

A ces nouvelles, le Roi tranſporté de colére, ordonna à celui qui conduiſoit ſon chariot, de preſſer les chevaux, & de hâter ſon voyage, menaçant de faire de Jéruſalem un tombeau des Juifs. Mais la vengeance divine ſe fit bientôt ſentir ſur lui : il tomba de ſon chariot, & ſe meurtrit tous les membres. Il fut tourmenté d'une douleur d'entrailles, qui ne lui laiſſoit aucun repos. Le chagrin & la douleur de tant de mauvais ſuccés ſe mêlans à ſa maladie, le réduiſirent bien-tôt aux portes de la mort. Dans cet état il écrivit aux Juifs d'une maniére trés-ſoumiſe, leur fit de grandes promeſſes, & s'engagea même à ſe faire Juif, ſi Dieu lui rendoit la ſanté. Il leur recommanda trés-inſtamment ſon fils Antiochus, qui devoit lui ſucceder, & les pria de le favoriſer, & de lui demeurer fidéles. Il mourut accablé de douleurs dans les montagnes de la Parætacéne, dans la petite ville de Tabes, l'an du Monde 3840. avant J. C. 160. avant l'Ere vulgaire 164.

V. ANTIOCHUS EUPATOR, fils d'Antiochus Epiphanes, n'avoit que neuf ans lorſque Epiphanes ſon pere mourut, & lui laiſſa le Royaume de Syrie. Lyſias qui gouvernoit le Royaume au nom de ce jeune Prince, mena contre la Judée une armée de cent mille hommes de pied, de vingt mille chevaux & de trente éléphans. (e) Il aſſiégea, & prit la forteresſe de Bethſura ; de-là il marcha contre Jéruſalem, malgré la réſiſtance & la valeur des Maccabées. La ville étoit prête à tomber entre les mains des ennemis, lorſque Lyſias reçut la nouvelle que Philippe, à qui le Roi Antiochus Epiphanes un peu avant ſa mort, avoit confié

(e) 2. *Macc.* XIII. *&* 1. *Macc.* VI.

la

la régence du Royaume, pendant la minorité du jeune Eupator son fils ; ayant, dis-je, reçu la nouvelle que Philippe étoit venu à Antioche, pour en prendre le gouvernement, selon la derniére disposition du feu Roi, fit proposer aux Juifs un accommodement, afin de s'en retourner promtement à Antioche, pour s'opposer aux entrepriſes de Philippe. Ainsi ayant fait la paix, il retourna aussi-tôt avec le jeune Roi & son armée, en Syrie.

Cependant Démétrius Soter, fils de Séleucus Philopator, neveu d'Antiochus Epiphanes, à qui le Royaume appartenoit de droit par sa naissance ; car Antiochus Epiphanes ne l'avoit eu que par usurpation sur son neveu ; Démétrius, dis-je, s'étant sauvé de Rome, où il étoit en ôtage, (a) vint en Syrie ; & ayant trouvé les esprits fort disposez à la révolte, se mit à la tête d'une armée, & marcha droit à Antioche contre Antiochus & Lysias. Mais les peuples n'attendirent pas qu'il mît le siége devant la ville ; ils lui ouvrirent les portes, & lui livrérent Lysias & le jeune Roi Antiochus Eupator, qui furent mis à mort par ses ordres, sans avoir permis qu'ils paruſſent devant lui. Antiochus Eupator n'avoit regné que deux ans. Il monta sur le trône de Syrie l'an du Monde 3840. & mourut en 3842. avant J. C. 158. avant l'Ere vulgaire 162.

(a) 1. *Macc.* VII. 2. *Macc.* XIV.

VI. Antiochus le Dieu, fils d'Alexandre Balas Roi de Syrie, fut élevé chez un Prince Arabe, nommé Elmalchuël. (b) Démétrius Nicanor Roi de Syrie, s'étant rendu odieux à ses troupes, un nommé Diodote, autrement *Tryphon*, vint trouver Elmalchuël, & le pria de lui confier le jeune Antiochus, lui promettant de le placer sur le trône de Syrie, qui étoit occupé par Démétrius Nicanor. (c) Elmalchuël eut d'abord quelque peine à y consentir, craignant que Diodote ne fît périr ce jeune Prince, aprés s'en être servi pour dépoüiller Nicanor du Royaume : mais enfin il lui confia le jeune Antiochus. Tryphon le mena en Syrie, & lui mit le diadême sur la tête. Les troupes que Démétrius avoit congédiées, vinrent se rendre à lui ; & ayant formé une puissante armée, il marcha contre Démétrius. Celui-ci fut vaincu, & obligé de se retirer à Séleucie. Tryphon se saisit de ses éléphans, & se rendit maître d'Antioche.

(b) 1. *Macc.* XI. 39. 40. *&c.*

(c) An du Monde 3859. avant J. C. 141. avant l'Ere vulg. 145.

Antiochus le Dieu pour se fortifier dans le Royaume, envoya des Lettres à Jonathan Maccabée, Grand-Prêtre & Chef des Juifs, par lesquelles il lui confirmoit la souveraine Sacrificature, lui accordoit quatre Toparchies, ou quatre places considérables dans la Judée, le recevoit au nombre de ses amis, lui envoyoit des vases d'or, lui permettoit de se servir d'une coupe d'or, de porter la pourpre & l'agrafe d'or, & donnoit à Simon Maccabée son frere, le commandement général des troupes, qui étoient sur les côtes de la Méditerranée, depuis Tyr, jusqu'aux frontiéres d'Egypte. Jonathan gagné par tant de bienfaits, se déclara hautement contre Démétrius en faveur d'Antiochus le Dieu, ou plûtôt en faveur de Tryphon, qui regnoit sous le nom de ce jeune Prince ; & attaqua en plusieurs rencontres les Généraux de Démétrius, qui occupoient encore diverses places au-delà du Jourdain & dans la Galilée. (d)

(d) 1. *Macc.* XI. 63. *& seq.* & XII. 24. 34.

Tryphon voyant le jeune Antiochus assez paisible possesseur du Royaume de Syrie, résolut de s'en défaire, & d'usurper lui-même la Couronne. (a) Il crut qu'avant toutes choses, il falloit s'assûrer de Jonathan Maccabée, qui étoit un des plus puissans appuis du trône d'Antiochus. Il vint donc dans la Judée avec des troupes, attira Jonathan dans Ptolémaïde, & l'y arrêta prisonnier sous de vains prétextes. Simon frere de Jonathan, se mit à la tête des troupes de Judée, & s'opposa aux desseins de Tryphon, qui vouloit se rendre maître de Jérusalem. Tryphon frustré de ses espérances, fit mourir Jonathan à Basca, ou Bascama, (b) & s'en retourna en Syrie, où il ne tarda pas d'exécuter le dessein qu'il avoit conçu de faire mourir Antiochus. Il gagna des Médecins, qui ayant publié que le jeune Prince étoit tourmenté de la pierre, le tuérent, en le taillant sans aucune nécessité. Ainsi Tryphon se trouva seul maître du Royaume de Syrie, l'an du Monde 3861. avant J. C. 139. avant l'Ere vulgaire 143.

(a) An du Monde 3861. avant J. C. 139. avant l'Ere vulg. 143.

(b) 1. *Macc.* XIII. 2. *Macc.* XIV.

VII. Antiochus Sidetes, ou *Soter*, ou *Eusébés*, c'est-à-dire, le Pieux ; car on le trouve sous ces différens noms dans les Anciens ; étoit fils de Démétrius Soter, & frere de Démétrius Nicanor. Tryphon usurpateur du Royaume de Syrie, s'étant rendu odieux à ses troupes, ses soldats le quittérent, & allérent offrir leurs services à Cléopatre femme de Démétrius Nicanor, (c) qui vivoit enfermée avec ses enfans dans la ville de Séleucie, pendant que Démétrius son mari étoit prisonnier dans la Perse, où il avoit épousé Rodegune fille d'Arsace Roi des Perses. (d) Cléopatre donc envoya vers Antiochus Sidétes son beau-frere, & lui offrit la Couronne de Syrie, s'il vouloit la prendre pour femme. Antiochus y consentit. Ce Prince étoit alors à Cnide, où son pere Démétrius Soter l'avoit mis chez un de ses amis. Il vint en Syrie, & écrivit à Simon Maccabée, (e) pour l'engager à prendre son parti contre Tryphon. Il lui confirma les graces & les priviléges que les Rois de Syrie ses prédécesseurs lui avoient accordez, lui permit de faire battre de la monnoye à son propre coin, déclara Jérusalem & le Temple libres de toute Jurisdiction royale, & lui promit d'ajoûter beaucoup d'autres graces à celles-là, dés qu'il seroit paisible possesseur du Royaume de ses peres.

(c) An du Monde 3864. avant J. C. 136. avant l'Ere vulg. 140.

(d) *Joseph. Antiq. l.* 13. *c.* 12.

(e) 1. *Macc.* XV. 1. 2. 3. *& seq.*

Antiochus Sidétes étant donc arrivé dans la Syrie l'an du Monde 3865. épousa Cléopatre sa belle-sœur. Les troupes de Tryphon vinrent en foule se rendre à lui ; & Tryphon se voyant abandonné, se retira à Dora en Phénicie, où Antiochus le poursuivit avec une armée de terre de cent vingt mille hommes de pied & de huit mille chevaux, & avec une puissante armée navale. Simon Maccabée lui envoya deux mille hommes de troupes choisies : (f) mais Antiochus ne les voulut pas recevoir, & révoqua même toutes les promesses qu'il lui avoit faites. Il envoya à Jérusalem Athénobius, pour obliger Simon de lui remettre les places de Gazare, de Joppé, & la forteresse de Jérusalem, & pour lui demander cinq cens talents, pour les tributs des lieux qu'il tenoit hors de la Judée, & cinq cens autres talents pour le dédommagement des torts que le Roi avoit soufferts, & pour le tribut de ses propres villes ; le menaçant de lui faire la guerre, s'il ne satisfaisoit à ces demandes. Simon fit voir à Athénobius tout l'éclat de sa puissance & de ses richesses, lui dit qu'il n'avoit aucune place qui appartînt à Antiochus, &

(f) 1. *Macc.* XV. 25. *& seq.*

qu'à l'égard de Gazare & de Joppé, qui étoient des villes qui avoient causé une infinité de maux à son peuple, il vouloit bien donner au Roi une somme de cent talents pour qu'elles lui demeurassent en propre.

Athénobius s'en retourna vers Antiochus tout en colére ; & le Roi se tint fort offensé de la réponse de Simon. Cependant Tryphon étant sorti secrettement de Dora, s'étoit jetté dans un vaisseau, & avoit pris la fuite. Antiochus se mit à le poursuivre, & envoya Cendebée avec des troupes dans la contrée maritime de la Palestine, avec ordre de rétablir Gédor, & de combattre les Juifs. Jean Hircan, fils de Simon Maccabée, qui étoit à Gazare, donna avis à son pere de la venuë de Cendebée. Simon donna des troupes à ses fils Jean Hircan & Judas, & les envoya contre Cendebée. Ils le battirent dans la plaine, & le poursuivirent jusqu'à Azot.

Antiochus ne quitta point Tryphon, qui s'étoit retiré à Apamée, qu'il ne l'eût forcé à se donner la mort, (*a*) l'an du Monde 3866. aprés cinq ou six ans de regne. Alors il ne songea qu'à ramener à son obéissance les villes qui au commencement du regne de son frere, s'étoient mises en liberté. (*b*) Quelques années aprés, (*c*) Simon Maccabée Prince & Grand-Prêtre des Juifs, ayant été tué en trahison par Ptolemée son gendre, dans le château de Doc, prés de Jéricho, (*d*) le meurtrier envoya aussi-tôt à Antiochus Sidétés, pour lui demander des troupes, afin qu'il lui remît le pays & les villes des Juifs. Antiochus y vint lui-même avec une armée, & assiégea Jérusalem. (*e*) Jean Hircan la défendit avec beaucoup de vigueur, & le siége fut long. Le Roi avoit partagé son armée en sept parties, pour occuper toutes les avenuës de la ville. La Fête des Tabernacles étant arrivée, les Juifs priérent Antiochus de leur accorder sept jours de tréve. Ce Prince les leur accorda, & envoya des taureaux ayant les cornes dorées, & des vases d'or & d'argent remplis de parfum, pour être offerts au Temple. Il fit même donner aux soldats Juifs des vivres dont ils manquoient. Cette courtoisie du Roi gagna tellement le cœur des Juifs, qu'ils lui envoyérent des Ambassadeurs, pour traiter de paix avec lui, & pour demander qu'il leur permît de vivre selon leurs Loix.

Antiochus ordonna qu'ils rendissent leurs armes, qu'ils abattissent les murs de la ville, qu'ils payassent le tribut pour Joppé, & pour les autres villes qu'ils tenoient hors de la Judée ; & qu'enfin ils reçûssent garnison dans leur ville. Les assiégez consentirent à ces conditions, hormis à la derniére ; parce qu'ils ne pouvoient se résoudre à voir des étrangers dans leur Capitale. Ils aimérent mieux donner au Roi des ôtages, & cinq cens talents d'argent. Le Roi entra donc dans la ville, & fit abattre le parapet qui étoit au-dessus des murs, & se retira en Syrie, l'an du M. 3870. avant J.C. 130. avant l'Ere vulg. 134.

Trois ans aprés, Antiochus marcha contre les Perses, (*f*) ou les Parthes, répétant son frere Démétrius Nicanor, ou Nicator, qui avoit été emmené prisonnier de guerre longtems auparavant par Arsace, & que le Roi de Perse retenoit malgré lui, parce qu'il vouloit s'en servir pour susciter quelque jour la guerre à Antiochus même. Antiochus donc jugea à propos de le prévenir. Il avoit une armée de quatre-vingt mille hommes, ou même de cent mille hommes, selon Orose. (*a*) Leur équipage étoit si nombreux & si magnifique, que l'on y comptoit deux cens mille valets, selon les uns, ou trois cens mille, selon les autres, dont la plûpart étoient Cuisiniers, ou Patissiers, ou Comédiens. Le Roi Antiochus traitoit ses Officiers dans son camp avec autant de profusion & de délicatesse, qu'il auroit pû faire au milieu de sa Capitale. Son armée imitoit la profusion du Prince. La plûpart des soldats avoient des cloux d'or sous leurs souliers, se servoient de vaisselle d'argent, & avoient des tentes ornées d'ouvrages en broderie. Lorsqu'il parut sur les frontiéres des Perses, plusieurs Rois d'Orient vinrent se rendre à lui, détestant la hauteur & l'avarice des Perses. Antiochus battit ses ennemis dans trois combats, & se rendit maître de Babylone. Jean Hircan Grand Pontife des Juifs, l'accompagna dans ces expéditions ; (*b*) & on croit que c'est de-là que lui vint le nom d'Hircan, (*c*) ou d'Hircanion, qu'il acquit apparemment pour quelque action de valeur qu'il fit contre les Hircaniens dans cette guerre.

Comme l'armée d'Antiochus étoit trop nombreuse, pour demeurer en un seul lieu, il fut obligé de la partager, pour la mettre en quartier d'hyver. Ces troupes se conduisirent avec tant d'insolence, qu'elles aliénérent tous les esprits. Les villes se rendirent secrettement aux Perses, & résolurent d'attaquer toutes en un même jour, chacune en particulier, la garnison qui étoit chez elles ; afin que les troupes ainsi séparées ne pussent s'entre-secourir. Antiochus qui étoit à Babylone, en fut averti. Il voulut accourir au secours de ses gens avec le peu de soldats qui se trouvérent autour de lui. Phraates Roi des Perses, l'attaqua en chemin. Il combattit avec une valeur extraordinaire : mais enfin étant abandonné des siens, il succomba, & fut tué par les Perses, ou les Parthes, selon la plûpart des Historiens ; (*d*) ou il se donna la mort, selon d'autres ; (*e*) ou enfin il se précipita, selon Elien. (*f*) Cela arriva l'an du Monde 3874. avant J. C. 126. avant l'Ere vulgaire 130. Démétrius Nicanor ou Nicator son frere, que le Roi des Parthes avoit envoyé en Syrie, pour y faire diversion, remonta sur le trône aprés la mort de Sidétés.

VIII. ANTIOCHUS GRYPHUS, ou *Philométor*, fils de Démétrius Nicanor & de Cléopatre, vengea la mort de son pere sur Alexandre Zébina, usurpateur du Royaume de Syrie. Il l'attaqua, le vainquit, le contraignit de s'enfermer dans Antioche, d'où il fut bien-tôt chassé par la multitude du peuple accouruë, lorsqu'il vouloit faire enlever une statuë d'or de Jupiter fort massive. Il fut assailli sur mer d'une violente tempête, abandonné des siens, pris par des voleurs, & amené à Antiochus Gryphus, qui le fit mourir. (*g*) Joseph (*h*) dit que Zébina fut tué dans la bataille contre Gryphus ; & Porphyre (*i*) raconte qu'il s'empoisonna, ne pouvant survivre à la perte de son armée. Cléopatre mere de Gryphus, jalouse des heureux succés de son fils, lui présenta un jour qu'il venoit de faire quelque exercice, une coupe de liqueur empoisonnée. Gryphus qui avoit été informé de ce complot, refusa de boire cette liqueur, & força Cléopatre elle-même à en faire l'épreuve sur elle-même, dont elle mourut. (*k*) Aprés cela Gryphus joüit paisiblement du Royaume pendant huit ans. (*l*)

(*a*) *Strabo lib. 14. p. 668. Vide & Joseph. Antiq. l. XIII. c. 12. & Appian. Syriac. p. 132.*
(*b*) *Justin. l. 36. c. 1.*
(*c*) L'an du M. 3869. avant J. C. 131. avant l'Ere vulg. 135.
(*d*) *1. Macc. XVI. 11... 27. 18. &c.*
(*e*) *Joseph. Antiq. l. 16. c. 13.*
(*f*) *Justin. l. 38. c. 9. & 10. Livius l. 59. Appian. Syriac. p. 132.*
(*a*) *Oros. l. 5. c. 10.*
(*b*) *Nicolas Damasc. apud Joseph. l. 13. Antiq. c. 16.*
(*c*) *Euseb. in Chronic. Sever. Sulpit. l. 2. hist.*
(*d*) *Val. Abeque in lib. de prodigiis. Justin. l. 38. & 39. Joseph. l. 13. c. 16. Euseb. in Chronic. Orosius l. 5. c. 10.*
(*e*) *Appian. Syriac. p. 132.*
(*f*) *Elian. l. 10. c. 34. de animalib.*
(*g*) *Justin. l. 39. c. 2.*
(*h*) *Joseph. lib. 13. c. 17.*
(*i*) *Porphyr. in Græcis Euseb. Scaliger. p. 227.*
(*k*) *Justin. l. 39. Appian. Syriac. p. 132.*
(*l*) Depuis l'an du M. 3882. jusqu'en 3890.

Aprés ce tems, comme il se disposoit à faire la guerre aux Juifs, (a) il apprit qu'Antiochus de Cyzique, son frere de mere, fils de Cléopatre & d'Antiochus Sidétés, se préparoit à marcher contre lui. Gryphus le prévint, l'attaqua, le vainquit, & l'obligea à prendre la fuite. De-là il vint assiéger Antioche, où Cléopatre épouse d'Antiochus de Cyzique s'etoit enfermée. La ville étant prise, Cléopatre se retira dans l'asyle d'un Temple, croyant se garantir par-là des outrages & de la violence du vainqueur. Mais Tryphé sa sœur, épouse de Gryphus, envoya malgré son mari des soldats dans le Temple, qui tuérent Cléopatre aux pieds de la Déesse qu'elle tenoit embrassée. (b)

(a) *Joseph. Antiq. l. 13. c. 17.*

(b) *Justin. l. 39. c. 3.*

L'année suivante, (c) les deux freres Antiochus Gryphus & Antiochus de Cyzique en étant venus aux mains, Gryphus perdit la bataille; & Tryphéne sa femme étant tombée en la puissance d'Antiochus de Cyzique, il la fit mourir, pour venger la mort de Cléopatre, que Tryphéne sa sœur avoit fait égorger. Par cette victoire, Antiochus de Cyzique se vit maître du Royaume de Syrie; & Gryphus son frere se retira à Aspende, où il demeura jusqu'en l'année suivante, qu'il rentra en Syrie, & partagea le Royaume avec son frere. Gryphus demeura maître de la Syrie, & Antiochus de Cyzique posséda la Célé-Syrie. (d) Pendant que les deux freres se faisoient la guerre, & s'affoiblissoient réciproquement, Jean Hircan se fortifioit dans la Judée, & faisoit tous les jours de nouveaux progrés. (e) Antiochus Gryphus aprés avoir vécu quarante-cinq ans, dont il avoit regné onze ans seul, & quinze avec son frere Antiochus de Cyzique, fut mis à mort par le moyen d'Héraclion, (f) qui l'attira dans ses embuches, l'an du Monde 3907. Gryphus laissa cinq fils. 1. *Séléucus*, qui lui succéda. 2. & 3. *Antiochus* & *Philippe*, freres jumeaux. 4. *Démétrius Eukærus*. 5. *Antiochus*, surnommé *Denys*.

(c) An du Monde 3892. avant J. C. 108. avant l'Ere vulg. 112.

(d) *Vide Justin. l. 39. Appian. Syriac. p. 132. Porphyr. in Græc. Euseb. p. 227.*

(e) *Joseph. Antiq. l. 13. c. 17.*

(f) *Joseph. ibidem. & Euseb. Græc. p. 227.*

IX. ANTIOCHUS DE CYZIQUE, frere de mere d'Antiochus Gryphus, & fils de Cléopatre & d'Antiochus Sidétés son oncle, fut élevé à Cyzique par sa mere Cléopatre, qui craignoit que Démétrius Nicanor son premier mari, ne le fit mourir. C'est de-là que lui vint le nom de Cyzicénien, ou d'Antiochus de Cyzique. Cyzique est une ville de l'Asie Mineure, sur la Propontide. Antiochus Gryphus ayant entrepris de faire empoisonner Antiochus de Cyzique son frere, celui-ci leva des troupes, & prévint les effets de la mauvaise volonté de Gryphus. (g) Nous avons vû dans l'article précédent de quelle maniére Gryphus aprés avoir gagné une premiére bataille, en perdit une seconde, & comment les deux freres s'accordérent, en sorte que la Syrie demeura à Gryphus, & la Célé-Syrie au Cyzicénien. Ce dernier se voyant tranquile, tourna tous ses soins à la débauche & aux plaisirs de la bonne-chére, de la chasse, des spectacles, des boufonneries, & à faire des machines & des automates, qui par le moyen de certains nerfs & de certains resforts, faisoient divers mouvemens merveilleux. (h)

(g) *Justin. l. 39. c. 3.*

(h) *Diodor. Sicul. in Excerpt. Valesii p. 381.*

Pendant ce tems, (i) Jean Hircan Prince & Grand-Prêtre des Juifs, ayant assiégé Samarie, & la ville étant réduite à l'extrémité par la famine, les Samaritains appellérent à leur secours Antiochus de Cyzique. Ce Prince y vint en diligence; mais il fut vaincu par Antigone & Aristobule fils de Jean Hircan, qui commandoient au siége, & qui le poursuivirent jusqu'à Scythopolis. Ces deux fils d'Hircan revinrent au siége de Samarie, & serrérent la ville de si prés, qu'elle fut de nouveau obligée de recourir à Antiochus de Cyzique. (a) Ce Prince ayant reçû six mille hommes de Ptolemée Lathure, fils de Cléopatre Reine d'Egypte, fit le dégât dans les terres des Juifs, s'imaginant par là obliger Hircan de lever le siége de Samarie: mais ses troupes furent enfin dissipées, & Samarie prise de force, & rasée par Hircan. (b) Antiochus de Cyzique fut vaincu, & mis à mort par Séléucus fils d'Antiochus Gryphus, (c) l'an du Monde 3910. avant J. C. 90. avant l'Ere vulgaire 94. Justin dit qu'Antiochus de Cyzique mourut dans la bataille; Joseph, qu'il fut pris & mis à mort par Séléucus; Porphyre dans Eusébe, qu'il se donna la mort, étant sur le point de tomber entre les mains de son ennemi. Il avoit regné dix-huit ans. Il laissa un fils nommé *Antiochus*, & surnommé le Pieux. Mais comme il n'en est pas parlé dans l'Ecriture, & qu'il n'a point de liaison à l'Histoire des Juifs, nous n'en dirons rien en cet endroit.

(i) An du Monde 3895. avant J. C. 105. avant l'Ere vul. 109.

(a) *Joseph. Antiq. l. 13. c. 18.*

(b) *Joseph. ibidem.* An du Monde 3895. avant J. C. 105. avant l'Ere vulg. 109.

(c) *Joseph. Antiq. l. 13. c. 21. p. 460. Porphyr. apud Euseb. Græc. p. 227. Justin. l. 40. Prolog.*

X. ANTIOCHUS, Juif d'Antioche, fils du premier des Juifs de cette ville, accusa en plein théatre son pere, & les autres Juifs, d'avoir voulu la nuit mettre le feu à la ville. Le peuple d'Antioche ayant oüi cette accusation, se jetta sur tous les Juifs qui étoient dans l'assemblée, & en tua un grand nombre; mais Antiochus, qui cherchoit moins à leur faire perdre la vie, qu'à leur faire abandonner leur Religion, dit aux habitans d'Antioche, que pour distinguer ceux qui étoient entrez dans le complot de brûler la ville, de ceux qui étoient innocens, ils n'avoient qu'à les contraindre de sacrifier à la maniére des Gentils; & que tous ceux qui refuseroient de le faire, étoient coupables du crime dont on les accusoit. Plusieurs périrent dans cette occasion, aimant mieux mourir, que sacrifier aux Idoles. Les autres apostasiérent, & sauvérent leur vie par un sacrilége. (d) Ceci arriva environ trente-cinq ans aprés la Passion de JESUS-CHRIST.

(d) *Vide Joseph. de Bello, l. 7. c. 21. in Lat. p. 971. seu alias 9. in Græc.*

ANTIPAS-HERODE, (e) ou *Hérode-Antipas*, fils du Grand Hérode, & d'une de ses femmes nommée Cléopatre, native de Jérusalem. Hérode le Grand l'avoit déclaré son successeur au Royaume dans son premier testament; mais ensuite il changea, & nomma Archélaüs Roi de Judée, & ne donna à Antipas que le titre de Tétrarque de la Galilée, & de la Pérée. Archélaüs fils d'Hérode étant allé à Rome pour y faire confirmer par Auguste le testament de son pere, Antipas y alla aussi, & l'Empereur donna à Archélaüs la moitié de ce qui lui étoit assigné par le testament d'Hérode, avec la qualité d'Ethnarque, lui promettant qu'il lui accorderoit le titre de Roi, dés qu'il s'en seroit montré digne par sa vertu. Ses revenus étoient de six cens talens. Quant à Antipas, Auguste lui donna la Galilée, & la Pérée, qui lui rapportoient deux cens talens; enfin il donna à Philippe, autre fils d'Hérode, la Batanée, la Trachonite, & l'Auranite, & quelques autres places, du revenu de cent talens. (f)

(e) Le nom d'*Antipas* est le même que celui d'*Antipater*; qui signifie égal au pere, ou comparable au pere. Je pense que le nom Hébreu qui répond à Antipater, est *Abihu* אֲבִיהוּא Celui-ci est mon pere; il me tiendra lieu de pere.

(f) *Voyez Joseph. Antiq. l. 17. c. 13.*

Antipas étant de retour en Judée, s'appliqua à orner, & à fortifier les principales places de ses Etats. Il donna à *Bethzaïde* le nom de Juliade, en l'honneur de Julie femme d'Auguste;

& à *Cinnéreth*, celui de Tibériade, en l'honneur de Tibére. Il avoit épousé la fille d'Arétas Roi d'Arabie, qu'il répudia vers l'an de J.C. 33. pour épouser Hérodiade sa belle-sœur, femme de son frere Philippe, qui étoit encore vivant. (a) Saint Jean-Baptiste ne cessant de crier contre ce rapt, & cet inceste, Antipas le fit arrêter, & mettre en prison dans le Château de Maqueronte. Joseph dit qu'Hérode-Antipas avoit fait arrêter saint Jean, parce qu'il attiroit trop de monde auprés de lui, & qu'il craignoit qu'il ne se servît de l'autorité qu'il avoit acquise sur l'esprit du peuple, pour le porter à la révolte. Mais Joseph a pris le prétexte, pour la vraye cause. Les Evangélistes mieux informez que lui, puisqu'ils étoient témoins de ce qui se passoit, & qu'ils connoissoient saint Jean & ses Disciples d'une façon trés-particuliére, nous assurent que la véritable raison de la détention de saint Jean, fut la haine que lui portoient Hérode & Hérodiade, à cause de la liberté avec laquelle, il reprenoit leur mariage scandaleux.

(a) *Joseph. Antiq. l.* 18. *c.* 7. *Matt.* XIV. 3. 4. *Marc.* I. 14. VI. 17. 18. *Luc.* III. 19. 20.

La sainteté & la vertu de saint Jean étoient telles, qu'Hérode même le craignoit, le respectoit, & faisoit beaucoup de choses en sa considération. Mais sa passion pour Hérodiade l'auroit porté à le faire mourir, s'il n'en eût été retenu par la crainte du peuple, qui regardoit Jean-Baptiste comme un Prophéte. (b) Un jour que le Roi célébroit la fête de sa naissance, avec les principaux de sa Cour, la fille d'Hérodiade dansa devant lui, & lui plut de telle sorte, qu'il lui promit avec ferment de lui donner tout ce qu'elle demanderoit. Elle alla aussi-tôt demander à sa mere ce qu'elle devoit demander au Roi; & Hérodiade lui dit de ne demander autre chose que la tête de Jean-Baptiste. Elle revint donc dans la sale, & dit à Hérode : Donnez-moi présentement dans ce bassin la tête de Jean-Baptiste. Le Roi fut affligé de cette demande. Mais à cause du ferment qu'il avoit fait, & de ceux qui étoient à table avec lui, il commanda qu'on la lui donnât; & il envoya en même-tems couper la tête de Jean dans la prison, & elle fut apportée dans un bassin, & donnée à cette fille, qui la porta à sa mere.

(b) *Matt.* XIV. 5. 6. *&c.*

Arétas Roi d'Arabie, pour se venger de l'outrage qu'Hérode avoit fait à sa fille, en la répudiant, lui déclara la guerre, & le vainquit dans un grand combat. Joseph (c) assure que les Juifs attribuérent la défaite de l'armée d'Antipas, à la mort qu'il avoit fait souffrir à Jean-Baptiste. Quelques années aprés, (d) Hérodiade jalouse de la prospérité de son frere Agrippa, qui de simple particulier, étoit devenu Roi de Judée, persuada à Hérode-Antipas son mari, d'aller à Rome, pour demander la même dignité à l'Empereur Caïus. Elle voulut l'accompagner dans ce voyage, espérant que sa présence contribueroit à attirer sur son mari les faveurs de Caïus. Mais Agrippa par une autre espéce de jalousie, écrivit à l'Empereur, pour accuser Antipas son beau-frere. L'envoyé d'Agrippa arriva à Baies, où étoit l'Empereur, en même-tems qu'Hérode recevoit sa premiére audience. Caïus ayant reçu les lettres d'Agrippa, les lut avec avidité. Agrippa y accusoit Hérode-Antipas d'avoir été de la conspiration de Séjan contre Tibére, & d'être encore d'intelligence avec Artabane Roi des Parthes, contre les Romains. Pour preuve de cette accusation, il disoit qu'Antipas avoit dans ses arsénaux des armes pour armer soixante & dix mille hommes. Caïus en colére demanda brusquement à Antipas, s'il étoit vrai qu'il eût une si grande quantité d'armes; & le Roi ne l'ayant osé nier, Caïus sur le champ l'envoya en exil à Lion dans les Gaules. Pour Hérodiade, il lui fit rendre l'argent qui étoit à elle, & lui promit de lui pardonner en considération de son frere Agrippa. Mais elle aima mieux suivre son mari, & partager avec lui sa mauvaise fortune. (a)

(c) *Joseph. Antiq. l.* XVIII. *c.* 7.

(d) L'an du Monde 4042. de J. C. 42. de l'Ere vulg. 39.

(a) *Antiq. l.* 18. *c.* 9.

C'est ce même Antipas qui au tems de la Passion de nôtre Sauveur, s'étant trouvé à Jérusalem, se railla de JESUS-CHRIST, que Pilate lui avoit renvoyé, (b) le fit revêtir d'une robbe blanche, & le fit reconduire à Pilate, comme un Roi ridicule, & dont l'ambition ne lui donnoit nul ombrage. On ne sçait pas l'année de la mort d'Antipas, mais il est certain qu'il mourut en exil, aussi-bien qu'Hérodiade. Joseph dans un autre endroit, (c) dit qu'Antipas fut relégué en Espagne, & qu'il y mourut. Peut-être que Caïus qui vint dans les Gaules l'année même qu'Antipas y avoit été relégué, le relégua alors de Lyon en Espagne. (d)

(b) *Luc* XXIII. 11.

(c) *Joseph. de Bello, l.* 2. *c.* 16.

(d) Tillemont, Ruine des Juifs, art. 17. p. 44.

II. ANTIPAS, témoin fidéle, ou Martyr, dont il est parlé dans l'Apocalypse. (e) On dit qu'il fut un des premiers Disciples du Sauveur, & qu'il souffrit le martyre à Pergame, dont il étoit Evêque. L'Eglise fait sa Fête le onziéme d'Avril. Ses Actes portent qu'il fut brûlé dans un taureau d'airain.

(e) *Apoc.* II. 13.

I. ANTIPATER, fils de Jason, fut député par Simon Maccabée vers les Lacédémoniens, pour renouveller l'alliance avec eux. 1. *Macc.* XIV. 17... 22.

II. ANTIPATER, Iduméen, pere d'Hérode le Grand. Cet Antipater étoit fils d'un autre Antipas, ou Antipater, qui avoit été établi Gouverneur de l'Idumée par Alexandre Jannée Roi des Juifs. (f) Il étoit le principal de l'Idumée, tant par l'antiquité de sa famille, que par ses richesses. (g) Eusébe, (h) & Jules Africain appellent Hérode le pere d'Antipater, & le font Payen, & bourgeois d'Ascalon. Ils disent qu'une troupe de voleurs ayant pillé un Temple auprés d'Ascalon, y prirent le jeune Antipater pere du Grand Hérode, qui étoit Ministre de ce Temple; & que son pere Antipater ne l'ayant pû racheter, les voleurs le menérent en Idumée, où il s'établit; & que s'étant attaché à Hircan contre Aristobule, il fit la fortune que nous allons voir. Mais il vaut mieux s'en tenir au jugement & au récit de Joseph, qui ne pouvoit ignorer qui étoit Antipater. Quant à sa Religion, on ne peut douter qu'il ne fût Juif, & circoncis; car il y avoit long-tems que les Iduméens avoient reçu la circoncision, & la Religion des Juifs sous Hircan, (i) lorsqu'il fit la conquête de leur pays.

(f) *Joseph. Antiq. l.* 14. *c.* 2.

(g) *Idem de Bello, l.* 1. *c.* 7.

(h) *Euseb. hist. Eccl. l.* 1. *c.* 6.

(i) *Joseph. Antiq. l.* 3. *c.* 17.

Antipater, dont nous parlons ici, s'attacha fortement au parti d'Hircan, Roi & Grand-Prêtre des Juifs, contre Aristobule, qui lui contestoit la souveraine autorité. Aristobule, qui avoit beaucoup plus de valeur & d'esprit qu'Hircan, ayant levé une armée, & ayant battu les troupes de son frere, on ménagea entre les deux freres un accommodement, (k) qui fut qu'Aristobule auroit le titre de Roi, & de Grand-Prêtre, & qu'Hircan demeureroit

(k) An du Monde 3958.

en repos dans sa maison, & jotüiroit tranquillement de ses biens. (a) Antipater craignant la puissance & l'humeur entreprenante d'Aristobule ; étant d'ailleurs son ennemi secret depuis long-tems, ne cessa d'animer contre lui les plus puissans des Juifs, & de solliciter Hircan à rentrer dans ses priviléges, dont Aristobule l'avoit injustement dépoüillé. Il lui fit même entendre que sa vie n'étoit pas en sûreté à Jérusalem, & il lui offrit de lui procurer une retraitte assûrée auprés d'Arétas Roi d'Arabie. Quoique l'humeur lente & paresseuse d'Hircan eût peine à se déterminer, Antipater le tourna de telle maniére, qu'enfin il se résolut de se retirer en Arabie auprés d'Arétas ami d'Antipater. (b)

(a) *Joseph. Antiq. l. 14. c. 1.*

(b) *Antiq. l. 14. c. 2.*

Lorsqu'il y fut arrivé, Antipater pressa Arétas de le rétablir dans ses Etats ; & Hircan lui promit que s'il le faisoit, il lui rendroit douze villes que son pere Alexandre Jannée avoit prises aux Arabes. Arétas marcha donc contre Aristobule, & le vainquit. Aristobule abandonné de la plus grande partie de ses troupes, se retira dans Jérusalem & dans le Temple, où il fut pendant quelque tems assiégé par Arétas. Pendant ce tems-là, Pompée ayant envoyé Scaurus en Syrie, & y étant venu peu aprés lui-même, Hircan & Aristobule allérent à Damas, pour lui représenter leurs raisons. Antipater y soutint fortement le parti d'Hircan ; & Pompée sans se déclarer ouvertement ni pour l'un, ni pour l'autre, les renvoya, & leur dit qu'il iroit incessamment dans leur pays, pour terminer leur différend. Il y vint en effet, prit Jérusalem, & emmena Aristobule & ses enfans prisonniers à Rome. Mais Alexandre fils d'Aristobule s'étant échappé des mains de ceux qui le conduisoient, revint en Judée, & y auroit causé de nouveaux troubles, si Antipater avec les soldats Romains qui étoient dans la Province, ne s'étoit opposé à lui. (c)

(c) *Antiq. l. 14. c. 10.*

Pendant la guerre que Jules César fit en Egypte, (d) Antipater lui rendit de trés-grands services, en accompagnant Mithridate le Pergaménien, qui lui amenoit du secours de la Syrie. Il engagea les Juifs d'Egypte à se déclarer pour lui, & à lui rendre tous les secours dont ils furent capables ; & dans la bataille qui se donna dans le Delta, (e) Antipater commanda l'aîle gauche, & secourut si à propos Mithridate, qui commandoit l'aile droite, que sans lui la bataille auroit été perduë. César sçut si bon gré à Antipater du service important qu'il lui avoit rendu dans cette occasion, qu'il accorda à Hircan la qualité de Grand-Prêtre, & qu'il offrit à Antipater quel gouvernement il voudroit, & lui donna l'intendance de la Judée. Il permit aussi à Hircan de rétablir les murs de Jérusalem, à la priére d'Antipater, & en fit expédier un Rescrit fort honorable à Hircan & à la nation des Juifs.

(d) *Antiq. l. 14. c. 14.*

(e) *Antiq. l. 14. c. 15.*

Aussi-tôt qu'Antipater fut de retour à Jérusalem, il fit rétablr les murailles de la ville, (f) que Pompée avoit fait abattre, & fit donner à Phasaël son fils aîné, le gouvernement de Jérusalem & des environs ; & à Hérode son autre fils, qui n'avoit alors qu'environ quinze ans, le gouvernement de la Galilée. (g) Aprés la mort de Jules César, Cassius un de ses meurtriers, vint en Judée, & exigea de grandes sommes de la Province. (h) Antipater en habile politique, fit en sorte qu'Hérode & Phasaël ses fils, furent des plus diligens à fournir ce qu'on exigeoit d'eux. Il fournit même cent talents du sien, pour achever les sommes qu'il falloit ; ce qui lui gagna l'affection des Romains. (a) Mais Malichus qui avoit été employé à la levée des mêmes deniers, conçut une telle jalousie contre Antipater, qu'il résolut de le faire mourir. Antipater s'en défia, & amassa quelques troupes, pour se mettre en état de se défendre. Malichus assûra avec de grands sermens qu'il n'avoit formé aucun mauvais dessein contre Antipater, & il feignit même de se réconcilier avec lui, par l'entremise de Marc Gouverneur de Syrie.

(f) *Antiq. lib. 14. c. 16. 17.*

(g) An du Monde 3957. avant J. C. 43. avant l'Ere vulg. 47.

(h) An du Monde 3961. avant J. C. 39. avant l'Ere vulg. 43.

(a) *Antiq. lib. 14. c. 18. 19.*

Mais ce n'étoit que pour mieux cacher ses piéges. Il corrompit un Echanson d'Hircan, & l'engagea à donner à Antipater une coupe empoisonnée, pendant qu'ils étoient ensemble à table chez ce Prince. Aussi-tôt qu'Antipater fut mort, (b) Malichus se saisit du gouvernement de la ville de Jérusalem, & nia fortement qu'il eût eu aucune part à la mort d'Antipater. Hérode & Phasaël feignirent de le croire : mais peu de tems aprés, ils le firent tuer prés de Tyr, pour venger la mort de leur pere. (c)

(b) An du Monde 3961. avant J. C. 39. avant l'Ere vulg. 43.

(c) *Antiq. l. 14. c. 20.*

III. ANTIPATER, fils d'Hérode le Grand, & petit-fils d'Antipater dont on vient de parler, étoit né de Doris premiére femme d'Hérode. Son pere lui fit épouser la fille d'Antigone, à qui Antoine avoit fait trancher la tête à Antioche. Comme la mere d'Antipater n'étoit pas de condition, & qu'Antipater étoit né pendant qu'Hérode n'étoit encore que simple particulier, ce Prince les tint lui & sa mere assez longtems éloignez de la Cour. Hérode ne se détermina à y rappeller Antipater, que lorsqu'il se fut apperçû qu'Alexandre & Aristobule ses deux fils, qu'il avoit eus de Mariamne de la race des Asmonéens, parloient d'une maniére à lui donner du soupçon & de la défiance de leur soumission à ses volontez, & lorsqu'on les lui eut rendus suspects, par les mauvais rapports que l'on lui fit de leurs discours & de leur conduite. (d)

(d) *Antiq. lib. 16. c. 6. & de Bello, l. 1. c. 17.*

Alors il commença à traiter Antipater avec beaucoup de distinction, & à lui faire espérer qu'il pourroit le déclarer son successeur au Royaume. Il le mena avec lui lorsqu'il alla voir Agrippa, qui s'en retournoit à Rome. Il le lui recommanda, & le pria de le présenter à Auguste, & de lui procurer l'honneur de ses bonnes graces. Dés qu'Antipater se vit ainsi préféré à ses freres, il ne songea plus qu'à les faire périr, afin qu'il ne trouvât plus de compétiteurs qui pûssent lui contester la Royauté. Il les accusa, quoiqu'absent ; & Hérode déja indisposé d'ailleurs contre eux, les mena à Rome, pour les accuser devant Auguste. Mais l'Empereur les réconcilia à leur pere, & Hérode les ramena de Rome avec Antipater. (e) A son retour il assembla le peuple dans le Temple, & lui déclara que ses fils regneroient aprés lui, suivant cet ordre ; premiérement Antipater, puis les deux freres Alexandre & Aristobule. (f)

(e) An du Monde 3993. avant J. C. 7. avant l'Ere vulg. 11.

(f) *Antiq. l. 16. c. 7. 8.*

L'ambition d'Antipater remplit bien-tôt le palais d'Hérode de troubles & de frayeurs par ses calomnies contre ses freres. Hérode qui lui avoit donné toute sa confiance, écouta ses accusations avec d'autant moins de défiance, qu'Antipater feignoit souvent de prendre leur parti, & de les défendre devant le Roi contre ceux qui en disoient du mal. (g) Enfin il vint à bout de les perdre ; & ils furent étranglez à

(g) *Antiq. lib. 16. c. 11.*

(a) De Bello, l. 1. c. 17.

Sébaſte par ordre d'Hérode, (a) l'an du Monde 3999. un an avant la naiſſance de nôtre Sauveur. Aprés cela il ne reſtoit plus à ce malheureux que de faire encore mourir ſon pere, pour joüir plûtôt de ſon Royaume. Il forma donc contre lui une conſpiration avec Phéroras ſon oncle, frere d'Hérode. Quelques-uns des conjurez furent découverts, & punis. Le Roi défendit à Antipater d'avoir aucun commerce avec Phéroras; (b) & Antipater pour écarter le ſoupçon que l'on pourroit former contre ſa perſonne, ſe fit demander par ſes amis de Rome, qui écrivirent à Hérode qu'il falloit l'envoyer inceſſamment à l'Empereur.

(b) Antiq. l. 17. c. 3.

Antipater partit donc de Jéruſalem avec de grands préſens, & avec le teſtament d'Hérode, qui le déclaroit ſon premier ſucceſſeur, au cas qu'll vînt à mourir; & aprés lui, il nommoit Hérode né de Mariamne fille du Grand-Prêtre Simon. Pendant l'abſence d'Antipater, Hérode découvrit d'une maniére à n'en pouvoir douter, qu'il avoit conſpiré contre ſa vie, & qu'il avoit fait venir du poiſon, pour l'empoiſonner. Bathyllus affranchi d'Antipater, arrivant de Rome, avoüa qu'il apportoit du poiſon à Doris & à Phéroras, pour le faire prendre au Roi, & pour le faire mourir, s'il n'étoit pas encore mort du premier poiſon qu'on avoit dû lui donner, & qu'il ſuppoſoit qu'on lui eût donné. Hérode ne doutant plus de la malice de ſon fils, lui écrivit, ſans lui rien témoigner de ce qu'il ſçavoit, qu'il ſouhaitoit qu'il revînt le plus promtement qu'il pourroit, de peur qu'en ſon abſence, il ne lui arrivât quelque choſe de fâcheux. Antipater revint en Judée, ſans que perſonne l'eût informé de ce qui ſe paſſoit, quoiqu'il ſe fût paſſé ſept mois entre la découverte de la trahiſon, & ſon retour en Paleſtine. (c)

(c) Antiq. l. 17. c. 6. & lib. 1. de Bello, c. 2.

Lorſqu'il fut arrivé à Céſarée, il fut ſurpris que perſonne ne vînt au-devant de lui, & ne s'empreſsât de lui faire honneur. Etant venu à Jéruſalem, on ne permit pas à ſes amis d'entrer avec lui dans le palais; & lorſqu'il voulut embraſſer le Roi, il le repouſſa, lui reprocha la mort de ſes freres Aléxandre & Ariſtobule, & le parricide qu'il avoit voulu commettre en ſa perſonne. Le lendemain on le fit comparoître devant Varus Gouverneur de Syrie. Hérode lui-même fut ſon accuſateur. On produiſit le poiſon qu'il avoit préparé pour ſon pere, & on en fit prendre à un homme condamné à la mort, qui en mourut ſur le champ. Antipater n'ayant pû rien dire pour ſa juſtification, fut chargé de chaînes, & mis en priſon. Hérode écrivit en même-tems à Auguſte, pour lui faire ſçavoir le procédé de ſon fils. Cependant le Roi tomba malade, & ſe fit porter à Jéricho, pour ſe faire traiter. Quelque tems aprés, (d) les Ambaſſadeurs qu'il avoit envoyez à Rome, revinrent, & lui rapportérent qu'Auguſte le laiſſoit maître de faire d'Antipater tout ce qu'il jugeroit à propos, ſoit en l'envoyant en exil, ou en le faiſant mourir.

(d) An du Monde 4001. de J. C. 1. avant l'Ere vulg. 3.

Cette nouvelle fit plaiſir à Hérode: mais ſon mal s'augmentant toûjours, il demanda une pomme, & un couteau, comme pour la peler; & voulant ſe frapper avec ce couteau, Achiab ſon petit-fils, qui ſe trouva là, lui retint le bras, & jetta un grand cri; ce qui fit croire que le Roi étoit mort. Ce bruit parvint juſqu'à la priſon d'Antipater. Il pria celui qui le gardoit, de le mettre en liberté, lui faiſant de grandes promeſſes pour le préſent, & pour l'avenir. Hérode en ayant été informé, ſe leva ſur ſon coude, & envoya ſur le champ un de ſes gardes, pour le faire mourir. (a) Ainſi finit Antipater fils aîné d'Hérode, l'an du Monde 4001. de J. C. 1. avant l'Ere vulg. 3. Il fut enterré ſans cérémonie au château d'Hircanium. Hérode mourut peu de jours aprés.

(a) Antiq. l. 17. c. 9.

ANTIPATRIDE, nommée anciennement *Caphar-ſaba*. (b) Adrichomius l'a confonduë avec *Dora*; & Jacques de Vitry, avec Aſſus, ou Arſus, ville maritime de la Paleſtine. (c) Antipatride n'étoit pas maritime, puiſqu'elle ſe trouvoit ſur le chemin de Jéruſalem à Céſarée. (d) Joſeph (e) dit qu'elle étoit éloignée de Joppé de cent cinquante ſtades, ou d'environ dix-ſept milles, ou de ſept lieuës d'une heure de chemin. L'ancien Itinéraire de Jéruſalem la met à dix milles de Lydda, & à vingt-ſix milles de Céſarée. Hérode le Grand lui changea ſon ancien nom, pour lui donner celui d'Antipatride, en l'honneur de ſon pere Antipater, dont nous avons parlé ci-devant. Antipatride étoit ſituée dans une plaine trés-fertile & trés-agréable, (f) arroſée de pluſieurs belles eaux, & aſſez prés des montagnes, ſur le chemin de Jéruſalem à Céſarée.

(b) Joſeph. Antiq. l. 13. c. 23. & lib. 16. c. 9.
(c) Jacob. de Vitriaco hiſt. Hieroſol. c. 54. Vide Reland. l. 3. p. 669.
(d) Act. XXIII. 31.
(e) Joſ. de Bel. l. 1. c. 3.
(f) De Bello, l. 1. c. 16.

ANTOINE. Marc-Antoine, de l'illuſtre famille des Antoines de Rome. Son nom eſt trés-célébre dans l'Hiſtoire Romaine & dans la Grecque: mais ce qui nous intéreſſe dans cet Ouvrage, c'eſt la part qu'il a eu aux affaires des Juifs. Aprés la bataille de Philippe, où Brutus & Caſſius furent vaincus, Marc-Antoine vint en Aſie. Et lorſqu'il fut arrivé en Bithynie, il s'y trouva des Envoyez de toutes les nations d'Aſie; & entre autres, des Députez de la nation des Juifs, qui étoient venus pour accuſer Hérode & Phaſaël, diſant que ces deux freres s'attribuoient toute l'autorité du gouvernement, & ne laiſſoient à Hircan que le nom de Roi. (g) Mais Hérode ſçut ſi bien gagner Antoine par ſes préſens, qu'il ne voulut pas même donner audiance à ſes accuſateurs, & qu'il confirma Hérode & Phaſaël dans les gouvernemens qu'ils poſsédoient dans la Judée. (h)

(g) Joſeph. Antiq. l. 14. c. 12.

Quelque tems aprés, (i) Hircan lui envoya une ambaſſade, pour lui demander qu'il lui plût ordonner que les Juifs que Caſſius avoit injuſtement emmenez captifs dans les Provinces de l'Aſie, fuſſent remis en liberté. Antoine leur accorda leur demande, & écrivit à Hircan, aux Tyriens, aux Sidoniens, à ceux d'Antioche & d'Arade, qu'ils euſſent à remettre en liberté tous ceux qui avoient été vendus par Caſſius. Sur la fin de la même année, lorſque Antoine étoit à Daphné, prés d'Antioche de Syrie, il vint cent des principaux des Juifs, pour accuſer de nouveau Hérode & Phaſaël. (k) Mais Antoine ayant demandé à Hircan qui étoient ceux qui gouvernoient mieux la Province d'Hérode & de ſon frere, ou de leurs accuſateurs, Hircan répondit que c'étoient Hérode & Phaſaël; & Antoine les confirma dans leurs gouvernemens, & les établit Tétrarques de toute la Judée. Il écrivit même des Lettres en leur faveur, & fit mettre dans les liens quinze des plus ardens de leurs accuſateurs.

(h) An du Monde 3963. avant J. C. 37. avant l'Ere vulg. 41.
(i) La même année, lorſque M. Antoine fut arrivé à Ephéſe. Joſeph. Antiq. l. 14. c. 22.
(k) Antiq. l. 14. c. 23.

Enfin Antoine étant arrivé à Tyr, les Juifs lui députérent de nouveau mille des plus conſidérables d'entre eux, pour lui porter des plaintes contre les deux freres. Mais Antoine

qui avoit déja été gagné par Hérode, ordonna aux Magiſtrats de Tyr de punir ces broüillons, & de prêter main-forte aux Tétrarques qu'il avoit établis. Hérode avertit ces Députez de ſe retirer: mais ne l'ayant pas voulu croire, les Juifs & les autres habitans de la ville ſortirent ſur eux, comme ils étoient ſur le bord de la mer, en tuérent une partie, & bleſsérent les autres; & quelques-uns d'entre eux s'étant ſauvez, comme les Juifs faiſoient grand bruit du traitement qu'on avoit fait à leurs Envoyez, Antoine fit mourir ceux qu'il tenoit dans les liens. Ainſi Hérode & Phaſaël demeurérent paiſibles dans leurs gouvernemens.

(a) An du Monde 3964. avant J. C. 36. avant l'Ere vulg. 40.

(b) *Antiq. l.* 14. *c.* 25.

L'année ſuivante, (*a*) les Parthes étant entrez dans la Syrie, & Antigone fils d'Ariſtobule leur ayant promis mille talents, & cinq cens femmes, (*b*) s'ils le rétabliſſoient ſur le trône de ſes peres, ils vinrent en Judée, prirent Hircan & Phaſaël, & obligérent Hérode à ſe ſauver à Rome, où il trouva Marc-Antoine & Auguſte trés-diſpoſez à lui accorder toute leur protection, tant en haine d'Antigone, qu'ils regardoient comme un eſprit turbulent, & ennemi des Romains, qu'à cauſe des ſervices qu'Antoine & Auguſte avoient autrefois reçûs d'Antipater pere d'Hérode. Ainſi ils firent déclarer Hérode Roi des Juifs par le Senat, & Antigone ennemi du Peuple Romain. Antoine & Auguſte conduiſirent Hérode au milieu d'eux au Capitole; & aprés y avoir offert les ſacrifices ordinaires, & déposé l'acte de ſon élection par le Sénat, ils le traitérent magnifiquement.

Hérode revint en Judée avec des lettres de recommandation d'Antoine, adreſsées aux Officiers Romains, afin qu'ils lui aidaſſent à ſe mettre en poſſeſſion de ſon Royaume; & lorſque par le ſecours des ſiens, & des troupes Romaines, il ſe fut rendu maître de Jéruſalem, & d'Antigone, (*c*) il fit tant auprés d'Antoine, qu'il le porta à faire trancher la tête à Antigone, (*d*) & à le délivrer du plus grand ennemi qu'il pût avoir. Aprés cela, Antoine alla faire la guerre aux Parthes, où il ne fit rien de mémorable; & ſon retour fut plus ſemblable à une véritable fuite, qu'à une retraite honorable. S'étant abandonné à l'amour de Cléopatre, il répudia Octavie, & ſe plongea dans toute ſorte d'excés; enfin ayant été vaincu par Auguſte à Actium, (*e*) il revint en Egypte, où aprés avoir eſſayé divers moyens d'accommodement, il fut obligé de ſe tuer ſoi-même, l'an du Monde 3974. avant J. C. 27. & avant l'Ere vulg. 30. Sur les particularitez de ſa mort, on peut voir Plutarque, Dion, Uſſérius *ad ann.* 3964. pag. 483. & ſuiv.

(c) An du Monde 3967. avant J. C. 33. l'Ere vulg. 37.

(d) *Antiq. l.* 14. *c. ult. & l.* 20. *c.* 8. *& de Bello l.* 1. *c.* 13.

(e) An du Monde 3973.

ANTONIA, tour ou fortereſſe de Jéruſalem, ſituée vers l'angle occidental & ſeptentrional du Temple de Jéruſalem, & bâtie par Hérode le Grand, en l'honneur de Marc-Antoine ſon ami. Elle étoit ſituée ſur une hauteur eſcarpée de tous côtez, & fermée d'un mur de trois cens coudées de haut; au-delà elle contenoit pluſieurs appartemens, des bains, des ſales: en ſorte qu'elle pouvoit paſſer pour un fort beau palais. Elle avoit la forme d'une tour quarrée; & aux quatre coins, elle avoit quatre tours, qui la défendoient. Elle étoit ſi haute, que l'on voyoit de là au-dedans du Temple; & il y avoit un pont ou une arcade, qui donnoit communication de cette tour ou de ce palais, dans le Temple: (*f*) de maniére que comme le Temple étoit en quelque ſorte la citadelle de la ville, la tour Antonia étoit la citadelle du Temple. Il eſt ſouvent parlé de la tour Antonia dans Joſeph, ſur tout dans l'Hiſtoire de la guerre des Juifs. Les Romains tenoient d'ordinaire une garniſon dans la tour Antonia; & c'eſt de-là que le Tribun avec ſes ſoldats accourut, pour tirer ſaint Paul des mains des Juifs, qui l'avoient ſaiſi dans le Temple, & qui vouloient le faire mourir. (*a*)

(f) *Vide Joſeph. Antiq. l.* 15. *c.* 14. *p.* 544. *& de Bello, l.* 6. *c.* 12. *p.* 919.

(a) *Act.* XXI. 31. 32. *&c.*

ANUA, village à quinze milles de *Neapolis*, autrement *Sichem*, ou *Naplouſe*, tirant vers Jéruſalem. (*b*)

(b) *Euſeb. in locis.*

AOD, Juge d'Iſraël, ſuccéda à Othoniel, & eut pour ſucceſſeur Samgar. Eglon Roi des Moabites ayant opprimé les Iſraélites pendant dix-huit ans, (*c*) Dieu leur ſuſcita un Libérateur en la perſonne d'*Aod*, ou *Ehud*, comme le prononcent les Juifs, ou *Ajoth*, comme liſent quelques Exemplaires des Septante, ou *Judé*, comme lit Joſeph. Aod étoit fils de Géra, de la Tribu de Benjamin; & il étoit ambidextre, ſe ſervant de la main gauche, comme de la main droite. (*d*) Les Iſraélites le choiſirent pour envoyer des préſens, ou pour porter les tributs qu'ils devoient à Eglon; car dans l'Ecriture on entend ſouvent les tributs ſous le nom de préſens. Aod s'étoit fait faire une dague à deux tranchans, qui avoit une garde de la longueur de la paume de la main, & il la mit ſous ſa caſaque, à ſon côté droit. Il vint donc ainſi offrir ſes préſens à Eglon. Or ce Prince étoit extrémement gras; & quand Aod eut fait ſa commiſſion, il renvoya ceux qui l'avoient accompagné.

(c) Depuis l'an du M. 2662. juſqu'en 2679.

(d) *Judic.* III. 15. 16. *& ſeq.*

Et comme il venoit de Galgal, où il y avoit des figures ſuperſtitieuſes, apparemment à l'uſage des Moabites, il feignit d'avoir reçu en cet endroit quelques oracles importans, & il dit au Roi qu'il avoit un mot à lui dire en ſecret. Auſſi-tôt le Roi fit retirer tous ceux qui étoient dans ſa chambre; & Aod s'étant approché, lui dit: J'ai une parole à vous dire de la part de Dieu. Alors le Roi ſe leva de ſon trône par reſpect, & Aod ayant porté la main gauche à la dague qu'il avoit à ſon côté droit, la tira, & la lui enfonça ſi avant dans le ventre, qu'elle y demeura enfermée toute entiére; Aod ſans retirer ſa dague, ſortit incontinent, ferma les portes ſur le Roi, & paſſa au travers du périſtile, ſans que perſonne l'arrêtât, ni ſans qu'on ſe défiât de lui; parce qu'on croyoit que le Roi avoit fait fermer ſes portes pour ſatisfaire à quelques beſoins naturels. Cependant aprés avoir attendu long-tems, ils prirent la clef, & ayant ouvert, ils trouvérent le Roi étendu mort ſur la place.

Pendant le trouble où ils étoient, Aod s'avança juſqu'à Séirath, vers le canton d'Ephraïm; & ayant ſonné de la trompette, il amaſſa une groſſe armée, avec laquelle il ſe ſaiſit des guez du Jourdain. Les Hébreux ne laiſsérent paſſer aucun Moabite, mais ils en tuérent environ dix mille. En ce jour-là Moab fut humilié ſous la main d'Iſraël, & le pays demeura en paix pendant quatre-vingt ans; depuis l'an du Monde 2679. juſqu'en 2759. avant J. C. 1241. avant l'Ere vulg. 1245.

APADNO. Daniel (*e*) parlant de l'Antechriſt, ſelon la plûpart des Commentateurs, ou d'Antiochus Epiphanes, ſelon ceux qui ſuivent le ſens littéral, dit *qu'il dreſſera ſa tente*

(e) *Dan.* XI. 45.

à Apadno entre les mers, ſur la montagne illuſtre & ſainte, qu'il montera juſqu'à ſon ſommet, & que nul ne lui donnera du ſecours. Il s'agit de ſçavoir où eſt ſituée *Apadno*. Les uns l'entendent du mont des Oliviers, où les fidéles s'aſſembleront, où l'Antechriſt ira les attaquer, & où il dreſſera ſa tente entre les deux mers, la mer Morte, & la mer Méditerranée. D'autres prennent *Apadno* dans un ſens appellatif, pour ſon palais, ou ſa tente : *L'aſſiéte de ſa tente*, ou *de ſon palais, ſera ſur la montagne illuſtre & ſainte, entre les deux mers.* Porphyre (*a*) diſoit qu'Apadno étoit le nom d'un endroit dans les montagnes de l'Elimée, ou de la Perſe, où Antiochus Epiphanes avoit dreſſé ſes tentes, entre l'Euphrate & le Tigre, lorſqu'il entreprit de piller le Temple de Bélus, ou de Diane d'Elymaïs; mais ſon deſſein ayant été découvert, il fut obligé de ſe retirer. Symmaque traduit : (*b*) *Il dreſſera les tentes de ſa cavalerie entre les mers.* Fuller : (*c*) *Il dreſſera la tente de ſa tunique entre deux mers.* Chez les Romains on mettoit quelquefois au haut de la tente du Général, une cuiraſſe, ou une tunique couleur de pourpre, pour donner le ſignal de la bataille. (*d*)

Nous traduiſons l'Hébreu de cette ſorte : *Il dreſſera ſes tentes dans Apadno des deux mers*; ou dans *Padan des deux mers*, (*e*) qui eſt le même que *Padan des deux fleuves*. La Méſopotamie ſituée entre l'Euphrate & le Tigre, deux grands fleuves, & juſtement comparez à la mer, ſur tout dans leurs débordemens. Antiochus Epiphanes étant allé faire la guerre à Artaxias Roi d'Arménie, qui s'étoit ſoulevé contre lui, (*f*) mena ſon armée, & dreſſa ſes tentes dans la Méſopotamie, & entre les deux fleuves du Tigre & de l'Euphrate. Il ſe placera *ſur la montagne illuſtre*. L'Hébreu : *Sur la montagne de Zobi. Il montera juſqu'à ſon ſommet*, & il y mourra *ſans que perſonne lui donne le moindre ſecours*. Antiochus Epiphanes revenant de Perſe à Babylone, tomba de ſon chariot, & ſe froiſſa tous les membres. Il mourut miſérablement dans les montagnes de Tabes, comme nous l'apprennent les Hiſtoriens. (*g*)

Théodoret (*h*) croit qu'*Apadno* étoit un lieu au voiſinage de Jéruſalem. Saint Jérôme (*i*) dit d'une maniére plus préciſe, qu'Apadno étoit prés de Nicopolis, autrement Emmaüs, où commencent les montagnes de Judée. M. Reland (*k*) a montré qu'Emmaüs, à qui l'on donna le nom de Nicopolis, étoit fort différente d'Emmaüs dont parle ſaint Luc, (*l*) qui étoit à ſoixante ſtades de Jéruſalem. Procope (*m*) parlant de certains lieux qui furent rétablis par Juſtinien aux environs d'*Amida* en Méſopotamie, nomme en particulier *Apadna* & *Byrthus*. Ce qui confirme nôtre ſentiment, qui entend par *Apadno des deux mers*, la Méſopotamie, nommée en Hébreu *Padan-Aram*, ou *Aram-Naharaim*, la plaine d'Aram, ou Aram des deux fleuves.

APAMÉE, ville de Syrie ſur l'Oronte. On croit qu'elle fut bâtie par Séleucus I. Roi de Syrie, ou par Antiochus Soter ſon fils, en l'honneur de la Reine Apamée, épouſe de Séleucus, & mere d'Antiochus. C'eſt apparemment la même que *Séphama*, ville de Syrie, dont il eſt quelquefois parlé dans l'Ecriture. (*n*)

APELLÉS, dont ſaint Paul a parlé dans le XVI. Chapitre, ℣. 10. de l'Epître aux Romains, & qu'il appelle un homme éprouvé, ou un homme de bien en JESUS-CHRIST, *probum in Chriſto*. Les Grecs croyent qu'Apellés étoit du nombre des ſoixante & douze Diſciples de JESUS-CHRIST, & qu'il fut fait Evêque d'Héraclée. Ils font ſa Fête le 31. d'Octobre. On le trouve dans le Martyrologe Romain le 22. d'Avril, & le 10. de Septembre avec Luc ou Lucius.

APHACA, ou *Aphec*, ville de Syrie dans le mont Liban, entre Héliopolis & Biblos. Voyez *Aphec*.

APHAEREMA, l'une des trois Toparchies ajoûtées à la Judée par les Rois de Syrie. (*a*) Nous croyons que c'eſt la même qu'*Ephræm*, ou *Ephraïm*, marquée dans ſaint Jean. (*b*)

APHEC. Il y a plus d'une ville du nom d'Aphec dans l'Ecriture. 1. *Aphec* dans la Tribu de Juda. C'eſt-là où les Philiſtins étoient campez, lorſque l'on amena de Silo l'Arche du Dieu d'Iſraël, (*c*) qui fut priſe dans la bataille par les Philiſtins. C'eſt apparemment la même qu'*Aphéca*, marquée dans Joſué, xv. 53.

II. APHEC, dans la vallée de Jezraël. C'eſt-là où les Philiſtins étoient campez, (*d*) pendant que Saül & ſon armée étoient prés de Jezraël, ſur les montagnes de Gelboé.

III. APHEC, ville de la Tribu d'Aſer, (*e*) voiſine du pays des Sidoniens. (*f*) Nous croyons que c'eſt la même que la ſuivante, dont nous allons parler.

IV. APHEC, ville de Syrie, une des principales du Royaume de Bénadad, (*g*) prés laquelle ſe donna une bataille entre Achab & Bénadad, dans laquelle les Syriens furent vaincus; & comme ils ſe retiroient avec précipitation dans la ville, le mur tomba ſur eux, & en écraſa vingt-ſept mille. C'eſt apparemment cette même ville d'Aphec, ou *Aphaca*, ſituée dans le Liban, ſur le fleuve Adonis, (*h*) où l'on voyoit un Temple fameux de Vénus Aphacite. Cette ville étoit entre Héliopolis & Biblos. C'eſt apparemment cette ville qui eſt enfoncée dans un lac du mont Liban, qui a neuf à dix milles de tour, dont parle Paul Lucas, (*i*) & où il dit que l'on voit ſous les eaux grand nombre de maiſons toutes entiéres. Voyez nôtre Commentaire ſur *Joſue*, XIX. 30. & ſur 3. *Reg.* XX. 26.

APHE'S-DOMIM, ou *Dommim*, ou *Phef-Dommim*, lieu de la Tribu de Juda, entre Socho & Azécha, où les Philiſtins vinrent camper, lorſque Goliath inſulta aux bataillons d'Iſraël. (*k*)

APHRA, ou *Aphara*, ou *Aphéra*, ou *Ephron*, ville de la Tribu de Benjamin. *Joſue* XVIII. 23. Saint Jérôme la met à cinq milles de Béthel, vers l'orient.

APHRAIM. Eusébe met un bourg de ce nom à ſix milles de Légion, vers le nord.

APHSE'S, Chef de la dix-huitiéme famille ſacerdotale, d'entre les vingt-quatre que David choiſit pour ſervir au Temple. 1. *Paralip.* XXIV. 14.

APHUTÆI, Iſraëlites qui revinrent de la captivité, (*l*) & qui s'établirent dans leur ancien pays. Il y a apparence que le nom d'*Aphutæi* vient de *Jephta*, ville marquée dans Joſué, XV. 44.

I. APOCALYPSE. Ce terme ſignifie en général révélation; & en particulier, l'Apocalypſe, ou la révélation qu'eut ſaint Jean l'Evangéliſte

(*a*) *Porphyr. apud Hieronym. in Dan.* XI.

(*b*) ויטע אהלי אפדנו בין ימים *Sym.* Ἐκτενῶ τὰς σκηνὰς τῆς ἱππασίας αὐτοῦ.

(*c*) *Fuller Miſcellan. l. 5.* אפדנו, *ab* אפר *Amicire; Ephod, amictus.*

(*d*) *Plutarch. in Fabio. p.* 182. *in Bruto p.* 1002. *Iſidor. orig. l.* 19. *c.* 22. *Vide Lipſ. de milit. Rom. l.* 4. *c.* 12.

(*e*) *Vide Geneſ.* XXIV. 10. *Deut.* XXIII. 4. *Judic.* III. 8. *Geneſ.* XXV. 20. XXVIII. 2.

(*f*) *Appian. Syriac. p.* 117. 131. *Porphyr. apud Hieronym. in Dan.* XI.

(*g*) *Polyb. in Excerptis Valeſii p.* 144.

(*h*) *Theodoret. in Dan.* XI.

(*i*) *Hieronym. in Dan.* XI.

(*k*) *Reland. Paläſtin. l.* 2. *c.* 6. *& l.* 3. *p.* 788.

(*l*) *Luc.* XXIV. 13.

(*m*) *Procop. l.* 2. *c.* 4. *de ædificiis Juſtiniani.*

(*n*) *Num.* XXXIV. 10. & 11.

(*a*) 1. *Macc.* XI. 34.

(*b*) *Joan.* XI. 54.

(*c*) 1. *Reg.* IV. 1. 2. 3. *& ſeq.*

(*d*) 1. *Reg.* XXIX. 1. *&c.*

(*e*) *Joſue* XIX. 30.

(*f*) *Joſue* XIII. 4.

(*g*) 3. *Reg.* XX. 26. *& ſeq.*

(*h*) *Sozomen. l.* XI. *c.* 15. *& Theophan. in Chronico p.* 18.

(*i*) Paul Lucas, *Voyage du Levant, t.* 1. *ch.* 20. *p.* 185.

(*k*) 1. *Reg.* XVII. 1. 2.

(*l*) 1. *Par.* IV. 53.

géliſte dans l'Iſle de Pathmos, où il avoit été rélégué par Domitien. (a) Caïus Prêtre de l'Egliſe de Rome, qui vivoit ſur la fin du ſecond ſiécle de l'Egliſe, ſemble aſsûrer que l'Apocalypſe étoit de l'Héréſiarque Cérinthe. (b) Saint Denys Evêque d'Aléxandrie dit que quelques-uns l'attribuoient à Cérinthe; que pour lui, il la croit d'un ſaint homme nommé Jean, mais qu'il ne voudroit pas aſsûrer qu'elle fût véritablement de l'Apôtre & Evangéliſte de ce nom. Il paſſe toutefois pour conſtant dans l'Egliſe que l'Apocalypſe eſt de l'Apôtre ſaint Jean fils de Zébédée, & frere de Jacques; & les doutes de Caïus & de Denys d'Aléxandrie n'ont pû empêcher que toute l'Antiquité ne la lui ait attribuée d'une maniére unanime.

(a) Entre les années 95. & 97. de J. C.

(b) *Apud Euſeb. l. 3. c. 28. hiſt. Eccl.*

L'Apocalypſe n'a pas toûjours été reconnuë dans l'Egliſe pour Canonique. Saint Jérôme, Amphilochius, Sulpice Sévére remarquent que de leur tems il y avoit pluſieurs Egliſes de Gréce qui ne recevoient point ce Livre. Il n'eſt point dans le Catalogue dreſsé par le Concile de Laodicée, ni dans celui de ſaint Cyrille de Jéruſalem: mais ſaint Juſtin, ſaint Irénée, Origénes, ſaint Cyprien, ſaint Clément d'Aléxandrie, Tertullien, & aprés eux, tous les Peres des quatriéme & cinquiéme ſiécles, & des ſiécles ſuivans, citent l'Apocalypſe comme un Livre Canonique. Les héretiques nommez *Aloges* par ſaint Epiphane, les Marcionites & les Diſciples de Cerdon, Luther & pluſieurs autres nouveaux hérétiques ont auſſi rejetté l'Apocalyſe de ſaint Jean: mais cela même prouve qu'elle étoit reçûë par les Egliſes Catholiques; & les Proteſtans mêmes ont abandonné Luther en cela, & Béze a fortement ſoutenu l'authenticité & la canonicité de l'Apocalypſe contre ſes objections.

L'Apocalypſe contient vingt-deux Chapitres. Les trois premiers contiennent une inſtruction aux Evêques des ſept Egliſes de l'Aſie Mineure, qui ſont Ephéſe, Smirne, Pergame, Thyatire, Sardes, Philadelphie, Laodicée. Les quinze Chapitres ſuivans contiennent les perſécutions que l'Egliſe a ſouffertes de la part des Juifs, des hérétiques & des Empereurs Romains; principalement de la part de Dioclétien, de Maximien, d'Herculius, de Galére Maximien, de Sévére, de Maxence, de Maximin & de Licinius; & enfin de Julien l'Apoſtat. Aprés cela, on y voit la vengeance que le Seigneur a exercée contre la perſonne des perſécuteurs, contre l'Empire Romain, & contre la ville de Rome, déſignée ſous le nom de Babylone, la grande proſtituée, aſſiſe ſur ſept collines. Enfin les Chapitres XIX. XX. XXI. & XXII. renferment la deſcription du triomphe de l'Egliſe victorieuſe de ſes ennemis, des nôces de l'Agneau, du bonheur de l'Egliſe triomphante. On peut voir plus au long ce qui regarde l'Apocalypſe dans les Diſſertations que M. l'Abbé Du Pin a jointes à ſon Analyſe de ce Livre, & dans la Préface que nous avons miſe à la tête de nôtre Commentaire ſur l'Apocalypſe.

II. APOCALYPSE DE S. PIERRE, Livre apocryphe, dont parlent Euſébe (c) & ſaint Jérôme, (d) & que ſaint Clément d'Aléxandrie avoit cité dans ſes Hypotypoſes. (e) On n'en a plus rien aujourd'hui, que l'on ſçache. Sozoméne (f) dit que de ſon tems on liſoit l'Apocalypſe de ſaint Paul dans l'Egliſe, le jour du Vendredy ſaint, auquel tout le peuple jeûnoit trés-religieuſement, en mémoire de la Paſſion de nôtre Sauveur.

(c) *Euſeb. l. 3. c. 3. hiſt. Eccl.*

(d) *Hieronym. in Catalog. Scriptur. Eccleſ.*

(e) *Apud Euſeb. l. 6. c. 14. hiſt. Eccl.*

(f) *Sozomen. l. 7. c. 19.*

III. APOCALYPSE DE S. PAUL, Livre apocryphe, qui étoit en uſage parmi les Gnoſtiques & les Caïanites. (a) Ce livre contenoit, ſelon la prétention de ces hérétiques, les choſes ineffables que l'Apôtre avoit vûës pendant ſon raviſſement, & qu'il dit aux Corinthiens qu'il n'eſt pas permis de divulguer. (b) Sozoméne (c) dit que pluſieurs Moines de ſon tems faiſoient grand cas de cet Ouvrage, & aſsûroient qu'on l'avoit découvert par une révélation divine, ſous l'empire de Théodoſe, à Tarſe, dans la maiſon de ſaint Paul, où elle étoit cachée dans un coffre de marbre ſous la terre: mais Sozoméne s'étant informé de ce fait auprés d'un ancien Prêtre de l'Egliſe de Tharſe, ce Prêtre lui répondit qu'il n'avoit rien appris de cela, & qu'il croyoit que cette hiſtoire avoit été feinte par les hérétiques.

(a) *Epiphan. hæreſ. 18. c. 38. G. Eycar parte 2. animal. p. 120. Aug. tract. 98. in Joan.*

(b) *1. Cor. XII. 4.*

(c) *Sozomen. l. 7. hiſt. Eccl. c. 19.*

IV. APOCALYPSE DE S. JEAN, différente de la véritable Apocalypſe, dont on a parlé ci-devant. Lambécius dit qu'elle ſe trouve manuſcrite dans la Bibliothéque de l'Empereur. *Cod. 119. Biblioth. fol. 108... 15.*

V. APOCALYPSE DE CERINTHE. Cet Héréſiarque avoit compoſé certaines révélations qu'il feignoit avoir euës, (d) dans leſquelles il parloit d'un regne terreſtre, & de certains plaiſirs des ſens, que les Saints devoient goûter durant mille ans à Jéruſalem. On a déja vû ci-devant que quelques Anciens attribuoient à Cérinthe l'Apocalypſe même de ſaint Jean, peut-être à cauſe de l'abus que cet hérétique faiſoit des paroles de ce ſaint Apôtre, pour autoriſer ſes réveries.

(d) *Theodoret. l. 2. hæretic. Fab. c. 3.*

VI. APOCALYPSE DE S. THOMAS. Elle n'eſt connuë que par le Décret du Pape Gélaſe, qui la range au nombre des Livres apocryphes.

APOCRYPHES. Le nom d'*apocryphe*, (e) ſignifie proprement *caché*, ſelon la force de la racine Grecque dont il dérive. On donne le nom de Livre apocryphe, 1° à ceux dont l'Auteur eſt incomu, ſoit qu'il n'ait point mis de nom à ſon Ouvrage, ou qu'il y en ait mis un faux. (f) 2°. A ceux qui ne ſont pas dans le Canon ſacré des Ecritures, & qu'on ne liſoit pas publiquement dans l'aſſemblée des Fidéles, mais qu'on pouvoit lire en particulier pour ſa propre édification. 3°. Il ſe prend pour un Livre qui ne paſſe pas pour authentique, & d'une autorité divine, quoiqu'il paſſe pour être compoſé par un Auteur ſacré, & par un Apôtre; par exemple, l'Epître de ſaint Barnabé. 4°. Enfin on appelle apocryphes les Livres dangereux compoſez par d'anciens hérétiques, pour autoriſer leurs mauvais ſentimens.

(e) Ἀπόκρυφος, *abſconditus, ab ἀποκρύπτω, abſcondo.*

(f) *Hieronym. Ep. ad Latam. Aug. l. 15. de Civit. c. 23.*

Il y a donc divers dégrez entre les Livres apocryphes. Les uns ſont abſolument faux, dangereux, impies, compoſez par des hérétiques, pour défendre l'erreur, ou la ſuperſtition; comme les faux Evangiles de ſaint Thomas, l'Evangile des Valentiniens, des Simoniens, des Gnoſtiques, de Marcion, &c. D'autres ſont ſimplement apocryphes, ne contenant rien de contraire à la foi & aux bonnes mœurs, & que l'on peut lire en particulier avec édification; comme le quatriéme Livre d'Eſdras, les troiſiéme & quatriéme des Maccabées, l'Epître de ſaint Barnabé, le Livre d'Hermas. Les autres aprés avoir été aſſez long-tems con-

teſtez par quelques-uns, ſont enfin entrez dans le Canon, par le conſentement des Egliſes; (a) comme Judith, Tobie, les deux premiers Livres des Maccabées, la Sageſſe, l'Eccléſiaſtique, Baruc, les Additions qui ſe trouvent dans le Grec de Daniel & d'Eſther, l'Hiſtoire de Suſanne & de Bélus, que ſaint Jérôme (b) range au nombre des apocryphes, & qu'il dit que l'Egliſe lit, mais ſans les admettre dans le Canon: *Eccleſia quidem legit, ſed intra Canonicas Scripturas non recipit.* Enfin il y a des parties de l'Ecriture qui ſont conteſtées encore aujourd'hui, & qui ſont reçûës par les uns pour Canoniques, pendant que les autres les tiennent pour apocryphes; par exemple, les titres des Pſeaumes, la petite Préface de Jérémie, celle de l'Eccléſiaſtique, &, ſelon quelques-uns, les Additions d'Eſther & de Daniel.

(a) *Concil. Lateran. & Tridentin.*

(b) *Hieronym. Præfat. in lib. Salomon.*

Les Proteſtans mettent au rang des apocryphes non-ſeulement ceux qui paſſent pour tels dans l'Egliſe Romaine; comme l'Oraiſon de Manaſſé Roi de Juda, les troiſiéme & quatriéme Livres des Maccabées, les troiſiéme & quatriéme d'Eſdras, l'Epître de ſaint Barnabé, le Livre d'Hermas, l'Addition qui eſt à la fin de Job, le Pſeaume cent cinquante-un; mais ils rangent dans le nombre des apocryphes la Sageſſe, l'Eccléſiaſtique, les deux premiers Livres des Maccabées, Tobie, Judith, Baruc, & les Additions de Daniel & d'Eſther, qui ne ſe trouvent pas dans l'Hébreu. Et pour le nouveau Teſtament, ils ſont partagez ſur la Canonicité de l'Epître aux Hébreux, de l'Epître de ſaint Jacques, de la ſeconde Epître de ſaint Pierre, de la ſeconde & de la troiſiéme Epître de ſaint Jean, de celle de ſaint Jude, & de l'Apocalypſe.

Si l'on eſt curieux de voir un Catalogue plus long & plus exact des Ecrits faux & apocryphes tant de l'ancien, que du nouveau Teſtament, je veux dire des Livres compoſez par d'anciens Auteurs ſous les noms reſpectables des Patriarches ou des Prophétes, on peut voir M. Fabricius dans les deux Tomes imprimez ſur ce ſujet: le premier, ſur l'ancien Teſtament, intitulé: *Codex pſeudepigraphus veteris Teſtamenti*; & le ſecond, intitulé: *Codex apocryphus novi Teſtamenti.*

I. APOLLO, ou *Apollon*, fauſſe Divinité des Payens, à laquelle ils attribuoient les oracles, & l'art de divination. On peut voir ci-aprés *Python*. Eſprit de Python, *Act.* XVI. 16. Voyez auſſi *Deut.* XVIII. 11. & 1. *Reg.* XXVIII. 7. & 4. *Reg.* XXI. 6.

II. APOLLO, ou *Apollon*, Juif de la ville d'Alexandrie, qui vint à Ephéſe (c) pendant l'abſence de ſaint Paul, qui étoit allé à Jéruſalem. C'étoit un homme éloquent & puiſſant dans les Ecritures. (d) Il étoit inſtruit de la voye du Seigneur; & parlant avec zéle & avec ferveur, il expliquoit & enſeignoit avec ſoin ce qui regardoit JESUS, quoique juſqu'alors il n'eût connoiſſance que du baptême de Jean-Baptiſte. Ainſi il n'étoit que Cathécuméne, & ne connoiſſoit pas encore diſtinctement les myſtéres de nôtre Religion: mais il ſçavoit que JESUS-CHRIST étoit le Meſſie, & ſe déclaroit hautement ſon Diſciple. Etant donc arrivé à Ephéſe, il commença à parler hardiment dans la Synagogue, & à montrer que JESUS étoit le CHRIST. Aquila & Priſcille l'ayant oüi, le retirérent chez eux, & l'inſtruiſirent plus amplement de la voye de Dieu; & lui donnérent apparemment le baptême de JESUS-CHRIST.

(c) L'an de J.C. 54.

(d) *Act.* XVIII. 24.

Quelque tems aprés, il voulut paſſer en Achaïe; & les Freres l'y ayant exhorté, ils écrivirent aux Diſciples qu'ils le reçuſſent. Il arriva à Corinthe, & y fit beaucoup de fruit, en convaincant les Juifs par les Ecritures, & leur montrant que JESUS étoit le CHRIST. Ainſi il arroſa dans cette ville ce que ſaint Paul y avoit planté. (a) Mais l'attachement que ſes Diſciples avoient pour ſa perſonne, faillit à y cauſer un ſchiſme; les uns diſant: Pour moi je ſuis à Paul; & les autres: Et moi à Apollon; & moi à Céphas. Mais cette diviſion dont parle ſaint Paul dans ſa premiére Epître aux Corinthiens, n'empécha pas que ſaint Paul & Apollon ne fuſſent trés-unis par les liens de la charité. Apollon ayant ſçû que l'Apôtre étoit à Ephéſe, l'y alla joindre; & il y étoit lorſque ſaint Paul écrivit la premiére Epître aux Corinthiens, dans laquelle il témoigne qu'il avoit prié inſtamment Apollon de retourner à Corinthe, mais qu'il n'avoit pû l'y réſoudre; que toutefois il lui faiſoit eſpérer qu'il iroit lorſqu'il en auroit la commodité.

(a) 1. Cor. III. 7.

Saint Jérôme (b) dit qu'Apollon eut tant de déplaiſir de la diviſion qui étoit arrivée à Corinthe à ſon occaſion, que cela l'obligea à ſe retirer en Créte, avec Zéne Docteur de la Loi; & que ce trouble ayant été appaiſé par la Lettre que ſaint Paul écrivit aux Corinthiens, Apollon revint dans cette ville, où il fut Evêque. Les Grecs dans leurs Ménologes le font Evêque de Duras; & dans leurs Menées, ils le font ſecond Evêque de Colophon en Aſie. Ferrarius le fait Evêque de Cone, ou d'Icone en Phrygie. D'autres le mettent Evêque de Céſarée.

(b) *Hieron. ad Tit.* III.

APOLLONIA, Apollonie, ville de Macédoine, par où ſaint Paul paſſa, & par Amphipolis, pour venir à Theſſalonique. *Act.* XVII. 1.

APOLLONIE, ville de Paleſtine, ſituée aſſez prés de la mer, entre Joppé & Céſarée, à peu prés à diſtance égale. Joſeph, Pline & Ptolemée en parlent. Les Tables de Peutinger la mettent à diſtance égale, entre Joppé & Céſarée. Quelques-uns la confondent mal-à-propos avec Antipatride. Joſeph, *Antiq. l.* 13. *c.* 23. parle d'Antipatride & d'Apollonie comme de deux villes diverſes. Il n'en eſt pas parlé dans l'Ecriture.

I. APOLLONIUS, Officier d'Antiochus Epiphanes, que Grotius croit avoir été Gouverneur de la Myſie. Il eſt nommé dans le Grec (c) *Miſarchés*, qui peut avoir ce ſens, ou qui peut marquer Chef des ſcélérats & des méchans. Antiochus Epiphanes ayant réſolu de tirer de grandes ſommes de Jéruſalem, envoya Apollonius pour exécuter ce deſſein. (d) Il y vint à la tête d'une armée de vingt-deux mille hommes. (e) Il feignit d'y vouloir demeurer en paix, & attendit, ſans rien dire, juſqu'au jour du Sabbat. Alors il fit main-baſſe ſur le peuple, & en tua un trés-grand nombre. La ville fut brûlée & pillée, & il prit dix mille perſonnes, qu'il emmena captives, pour les vendre au profit du Roi. Deux ans aprés, (f) Judas Maccabée ayant ramaſſé une armée de ſix mille Juifs, qui étoient demeurez fidéles au Seigneur, Apollonius, qui étoit alors à Samarie, marcha contre lui, & lui livra la bataille. (g) Mais Judas remporta la victoire, défit Apollonius, le tua,

(c) 2. *Macc.* V. 24.

(d) An du Monde 3834. avant J. C. 164. avant l'Ere vulg. 167.

(e) Voyez 1. *Macc.* I. 30. 31. & 2. *Macc.* V. 24. 25. &c.

(f) An du Monde 3838. avant J. C. 162. avant l'Ere vulg. 165.

(g) 1. *Macc.* III. 10. 11. 12.

dissipa son armée, remporta de riches dépoüilles, & prit l'épée d'Apollonius, pour s'en servir dans les combats.

II. APOLLONIUS DAUS, Gouverneur de la Célé-Syrie, & Général des armées de Démétrius Nicanor, fils de Démétrius Soter, ayant quitté le parti d'Alexandre Ballés, pour se donner à Démétrius Nicanor, se mit à la tête d'une puissante armée, pour obliger les Juifs de se déclarer pour Démétrius. (a) Il vint se camper à Jamnia, & écrivit à Jonathas Maccabée Prince des Juifs, pour le défier de descendre dans la plaine; lui reprochant qu'il ne demeuroit dans les montagnes & dans les rochers, que parce qu'il ne se sentoit pas assez fort pour combattre en pleine campagne. (b) Jonathas piqué de ces reproches, prit avec lui son frere Simon, & dix mille hommes de troupes choisies, & vint se présenter devant Joppé. La garnison qui étoit composée des troupes d'Apollonius, lui ferma les portes: mais les bourgeois voyant que Jonathas se disposoit à les forcer, lui ouvrirent les portes, & le reçurent dans la ville.

(a) An du Monde 3856. avant J. C. 144. avant l'Ere vulg. 147.

(b) Joseph. Antiq. l. 13. c. 8. & 1. Macc. x. 69. & seq.

Apollonius ayant appris que Jonathas s'étoit rendu maître de Joppé, s'avança jusqu'à Azoth avec trois mille chevaux, & huit mille hommes de pied; ayant outre cela laissé mille chevaux en embuscade dans un torrent, pour prendre les Juifs par derriére. Mais Jonathas en ayant été informé, rangea ses troupes de maniére qu'elles pouvoient faire face aux ennemis de tous côtez, & leur défendit de sortir de leurs rangs; mais il leur ordonna de demeurer de pied ferme, & de soutenir tout l'effort des ennemis. La cavalerie d'Apollonius fut tout le jour à se fatiguer, & à lancer des dards & des fléches contre les troupes de Jonathas, qui les recevant sur leurs boucliers, n'en étoient que trés-peu incommodées. Sur le soir Jonathas fit charger l'armée ennemie. La cavalerie prit la fuite, & l'infanterie fut entiérement défaite. Quelques-uns de ceux qui s'étoient sauvez, s'étant jettez dans le Temple de Dagon, prés d'Azoth, Jonathas les y poursuivit, & les brula avec le Temple. Il prit aussi la ville d'Azoth, la pilla, & y mit le feu. Il périt dans cette journée huit mille hommes de l'armée d'Apollonius. Cette victoire de Jonathas lui attira de nouvelles graces, & de nouvelles loüanges de la part d'Alexandre Ballés. Il lui envoya une agraffe d'or, comme en portoient les parens du Roi, & lui donna en propre la ville d'Accaron.

APOLLOPHANES, fut tué avec ses freres Chæreas & Timothée, dans la forteresse de Gazara, par vingt soldats de Judas Maccabée. 2. *Macc.* x. 37.

(c) Ἀπολλύων. *Disperdens.* Heb. אבדון

(d) *Apoc.* IX. 11.

APOLLYON. (c) Terme Grec qui signifie l'Exterminateur, & qui répond à l'Hébreu *Abadon*, qui signifie la même chose. Saint Jean dans l'Apocalypse, (d) dit qu'un Ange ayant ouvert le puits de l'abîme, il en sortit une fumée épaisse, & avec cette fumée des sauterelles, qui étoient semblables à des chevaux de bataille, & qui étoient commandées par un Ange de l'abîme, nommé en Hébreu *Abadon*, en Grec *Apollyon*, & en Latin *Exterminans*.

APORIOR. Ce verbe se trouve dans la Vulgate. *Eccli.* XVIII. 6. *Cum quieveris aporiabitur*; & dans Isaïe: (e) *Aporiatus est, quia non est, &c.* Et dans saint Paul: (f) *Aporiamur, sed non destituimus.* On trouve aussi *aporia*, qui vient de la même racine, *Eccli* XXVII. 5. *Aporia hominis in cogitatu illius.* Or *aporiari* signifie être dans le doute, dans l'incertitude, dans la perplexité.

(e) *Isai.* LIX. 16.

(f) 2. *Cor.* IV. 8.

APOSTAT, se dit principalement de ceux qui abandonnent la vraye Religion, pour embrasser l'idolâtrie, ou le Mahométisme, ou l'hérésie, ou le schisme, ou quelque autre Religion que ce soit, hors celle qui est approuvée de Dieu, comme étoit le Judaïsme avant la venuë de JESUS-CHRIST, & le Christianisme depuis la mort du Sauveur. On donne aussi le nom d'*apostats* à ceux qui quittent une profession sainte, dans laquelle ils se sont engagez par des vœux solemnels, pour rentrer dans le siécle. Dans l'Ecriture, le nom d'*apostat* ne se prend pas toûjours en ce sens. Par exemple, dans Job: (a) *Dieu dit au Roi: Vous êtes un apostat.* L'Hébreu porte simplement: *Qui dit au Roi: Bélial*, vous êtes un homme de néant, ou un méchant. Et dans les Proverb. VI. 12. *L'homme apostat n'est bon à rien.* L'Hébreu: *L'homme de Bélial, l'homme d'iniquité.* Et dans Ezéchiel, II. 3. *Gentes apostatrices*, signifie des nations qui se sont révoltées contre le Seigneur. Et quand il est dit (b) que le vin & les femmes feront apostasier même les sages, cela veut dire que ces deux choses sont les deux écüeils les plus dangereux de l'homme, & ceux qui engagent le plus dans le crime & le déréglement.

(a) *Job.* XXXIV. 18.

(b) *Eccli.* XIX. 2.

APOTRE. Ce nom vient du Grec *Apostolos*, qui signifie un envoyé. Les Hébreux avoient leurs Apôtres, qui étoient envoyez par leur Patriarche pour recüeillir chaque année certaine espéce de tributs que les Juifs lui payoient, & qui étoient appellez, *aurum coronarium*. (c) On prétend que dés avant JESUS-CHRIST, ils avoient une autre sorte d'Apôtre, (d) dont l'emploi étoit de recüeillir le demi-sicle, que chacun des Israélites devoit payer par tête au Tabernacle, ou au Temple du Seigneur. (e) Les députez qui avoient soin de faire payer ce demi-sicle avant la destruction du Temple, pouvoient être appellez Apôtres. Mais je ne remarque pas distinctement que ce nom leur ait été donné, comme il le fut à d'autres Officiers des Grands-Prêtres, & des Chefs du peuple, qui étoient envoyez pour porter leurs ordres dans les villes & dans les Provinces, dés qu'il s'agissoit des affaires de la Religion.

(c) *L.* 14. *Codic. Theodosiani de Judais.*

(d) *Vide Gothofredi Notas in Cod. Theodos. l.* 14.

(e) *Exod.* XXX. 13. *Matth.* XVII. 23. *Cicero pro Flacco. Joseph. Antiq. l.* 16. *c.* 10.

Par exemple, saint Paul fut député aux Synagogues de Damas, pour arrêter & mettre en prison ceux qui professoient la Religion de JESUS-CHRIST. Cet Apôtre fait allusion à cette coûtume, selon la remarque de saint Jérôme, (f) lorsqu'à la tête de son Epitre aux Galates, il dit qu'*il est Apôtre, non de la part des hommes, ni par l'autorité d'aucun homme, mais par Jesus-Christ.* Comme s'il disoit qu'il n'est pas Apôtre à la maniére de ceux qui se voyoient parmi les Juifs, qui ne tenoient leur mission que des Princes des Prêtres, ou des principaux de la nation, mais qu'il étoit Apôtre de JESUS-CHRIST même.

(f) *Hieronym. in Epist. ad Galat.* V. 1.

Eusébe & le même saint Jérôme (g) parlent aussi des Apôtres qui furent envoyez par les Juifs pour décrire JESUS-CHRIST & ses Disciples. Saint Justin le Martyr dans son Dialogue contre Tryphon, dit qu'ils envoyérent ceux qu'ils appellent Apôtres, qui portérent

(g) *Euseb. in Isai.* XVIII. *Hieronym. ibidem.*

des lettres circulaires pleines de calomnies contre les Chrétiens. Saint Epiphane parlant de ces Apôtres, (a) remarque que c'étoit parmi les Juifs un emploi fort honorable & fort lucratif.

(a) Epiphan. hæres. 30.

A l'égard des Apôtres de JESUS-CHRIST, ils furent les premiers, & les plus distinguez de ses Disciples; il leur donna la principale autorité, les remplit de son Esprit, les fit dépositaires de ses mystéres, & les choisit du milieu de tous ceux qui le suivoient, pour établir sur eux l'édifice de son Eglise. JESUS-CHRIST les envoya aprés sa Résurrection dans tout le monde, pour prêcher & baptiser au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Esprit; leur donna le pouvoir de faire toutes sortes de miracles, & de guérisons. Voici les noms des douze Apôtres choisis par JESUS-CHRIST. 1. Pierre, 2. André, 3. Jean l'Evangéliste, 4. Philippe, 5. Jacques le Majeur, 6. Barthélemi, 7. Thomas, 8. Matthieu, 9. Simon, 10. Thadée, ou Jude, 11. Jacques le Mineur, 12. Judas d'Iscarioth. Ce dernier ayant trahi son Maître, & s'étant pendu de désespoir, on choisit en sa place saint Matthias. Enfin saint Paul ayant été converti d'une maniére miraculeuse par JESUS-CHRIST même, a été compté parmi les Apôtres du premier rang. Nous donnerons en particulier la vie de chaque Apôtre sous son titre.

APPHAIM, fils de Nadab. 1. *Par.* II. 30.

APPHUS. Surnom que l'on donna à Jonathas Maccabée. 1. *Macc.* II. 5. Ce nom *Apphus* peut signifier celui qui tombe en défaillance, (b) ou celui qui abonde, ou celui qui dissipe, suivant la diverse maniére dont on l'écrit.

(b) אפוס *Deficiens.* פוש *Abundare.* פוז *Spargere.*

APPIA, épouse de Philémon ami de saint Paul. On croit qu'elle souffrit le martyre avec Philémon son mari; & on fait leur fête le 22. de Novembre.

APRIE'S, Roi d'Egypte, nommé Pharaon Ephrée, ou Hophra dans les Auteurs sacrez. (c) Apriés étoit fils de Psammis, & petit-fils de Néchos, ou Néchao, qui avoit fait la guerre à Josias Roi des Juifs. Il regna vingt-cinq ans, (d) & fut regardé pendant long-tems comme un des plus heureux Princes du monde. Mais ayant équippé une flotte pour réduire les Cyrénéens, il perdit presque toute son armée dans cette expédition. Les Egyptiens voulurent le rendre responsable de ce mauvais succés, & se soulevérent contre lui, prétendant qu'il n'avoit entrepris cette guerre que pour se défaire de ses sujets, & pour dominer avec plus d'empire sur ceux qui étoient restez. Il députa vers les rébéles un de ses principaux Officiers, nommé Amasis, pour essayer de les ramener à l'obéïssance. Mais pendant qu'il haranguoit, un du peuple lui mit le diadéme autour de son casque, & le proclama Roi; les autres lui applaudirent, & Amasis ne s'en défendit pas. Alors il se mit à leur tête, marcha contre Apriés, lui livra la bataille, le défit entiérement, & le prit prisonnier. Amasis le traita avec assez de bonté, mais le peuple ne fut pas content qu'il ne l'eût tiré des mains d'Amasis, & qu'il ne l'eût étranglé. Telle fut la fin d'Apriés, selon Hérodote. Jérémie (e) menaça ce Prince de le livrer entre les mains de ses ennemis, comme il avoit livré Sédécias Roi de Juda, entre les mains de Nabuchodonosor Roi de Babylone. On croit que Nabuchodonosor lui fit la guerre, mais on n'en sçait pas les particularitez.

(c) Jerem. XLIV. 30.

(d) Herodot. l. 2. c. 161. 162. & 169.

(e) Jerem. XLIV. 30.

I. AQUILA, natif de Pont dans l'Asie Mineure, fut converti avec sa femme Priscille, par saint Paul à la Religion Chrétienne. (a) Comme le métier d'Aquila étoit de faire des tentes, aussi-bien que celui de saint Paul, l'Apôtre logea chez lui à Corinthe. Aquila étoit venu depuis peu d'Italie dans cette ville, ayant été obligé de sortir de Rome, par un Edit de l'Empereur Claude, qui en banniſſoit tous les Juifs. (b) Saint Paul quitta ensuite le logis d'Aquila, pour aller demeurer chez Juste, prés de la Synagogue des Juifs de Corinthe, (c) apparemment à cause qu'Aquila étoit Juif converti, & que Juste étoit converti du Paganisme; afin que les Gentils pûssent le venir entendre avec plus de liberté. Lorsque l'Apôtre sortit de Corinthe, il fut accompagné par Aquila & Prisca. Ils allérent ensemble à Ephése, où il les laissa, pour soutenir cette Eglise par leur exemple & leurs instructions, pendant qu'il alloit à Jérusalem. Ils lui rendirent de trés-grands services dans cette ville, jusqu'à exposer leurs têtes pour lui sauver la vie. (d) Ils étoient retournez à Rome lorsque saint Paul écrivit l'Epître aux Romains, dans laquelle il les saluë avec de grands éloges. Enfin ils étoient revenus à Ephése, lorsque saint Paul écrivit sa seconde Epître à Timothée, dans laquelle il le prie de les saluer de sa part. (e) L'on ne sçait pas distinctement ce qu'ils firent jusqu'à leur mort. Les Grecs donnent à Aquila le titre d'Evêque & d'Apôtre, & font en son honneur leur grand Office le 14. de Juillet. Les Martyrologes marquent la Fête d'Aquila & de Prisca sa femme le 8. du même mois.

(a) Act. XVIII. 2. &c.

(b) Suetonius Claudio c. 25.

(c) Act. XVIII. 7.

(d) Rom. XVI. 4.

(e) 2. Tim. IV. 19.

II. AQUILA, célébre Traducteur des Ecritures de l'ancien Testament d'Hébreu en Grec. Ayant été établi par l'Empereur Adrien pour avoir l'inspection sur le rétablissement de la ville de Jérusalem, à qui cet Empereur donna le nom d'*Ælia*, eut occasion d'y voir les premiers Disciples de JESUS-CHRIST; & touché de la pureté de leur vie, & des grands exemples des vertus qu'il leur voyoit pratiquer, embrassa le Christianisme, demanda le baptême, & l'obtint. Mais comme il étoit fort attaché à l'Astrologie judiciaire, & que les Chefs de l'Eglise lui remontroient l'incompatibilité de cet art curieux & inutile, avec la profession du Christianisme, voyant qu'il ne le vouloit pas quitter, ils le chassérent de l'Eglise. Aquila ne pouvant souffrir la honte de cette excommunication, renonça au Christianisme, & passa dans la Religion des Juifs, en recevant la circoncision. Alors il se mit à étudier la Langue Hébraïque; & en ayant acquis une connoissance exacte, il entreprit de traduire l'ancien Testament d'Hébreu en Grec; & dans la vûë de cacher la honte de son apostasie, il s'appliqua, dit saint Epiphane, (f) de qui nous apprenons ces particularitez, à détourner le sens des passages qui regardent nôtre Sauveur, & à les interpréter dans un sens different de celui des Septante. Ce qu'il exécuta, comme l'on croit, du tems même de l'Empereur Adrien.

(f) Epiphan. lib. de ponder. & mensur.

Aquila travailla d'abord à une Traduction de l'Ecriture, dans laquelle il s'attachoit à rendre le sens du Texte, mais d'une maniére plus libre & plus dégagée. Aprés cela il en entreprit une autre plus scrupuleuse, & dans laquelle il s'appliquoit servilement à rendre la signification

littérale des moindres termes ; (a) & c'eſt cette derniére Traduction que les Juifs appelloient la Verſion exacte, & dont ils faiſoient plus de cas que d'aucune autre Traduction : *Aquila contentioſus Interpres, qui non ſolùm verba, ſed etymologias quoque verborum transferre conatus eſt*, dit ſaint Jérôme dans ſon Epître à Pammachius. Cependant en d'autres endroits, le même Pere loüe l'exactitude ſcrupuleuſe & littérale d'Aquila : (b) *Aquila qui non contentioſius, ut quidam putant, ſed ſtudioſius verbum interpretatur ad verbum.* Et au lieu que la plûpart des Anciens l'accuſoient d'avoir altéré le ſens des paſſages qui favoriſent le Chriſtianiſme, ſaint Jérôme écrivant à Marcella Dame Romaine, lui dit qu'examinant continuellement la Verſion d'Aquila, il y trouve tous les jours pluſieurs choſes qui ſont favorables à nôtre créance : *Ut amicæ menti fatear, quæ ad noſtram fidem pertinent roborandam plura reperio.*

(a) *Origen. ad African. Hieronym. in Ezechiel. Idem ad Pammach.*

(b) *Hieronym. ad Damaſ.*

On ne ſcait pas certainement ſi Aquila étoit Juif d'origine, ou s'il étoit Gentil avant qu'il embraſsât le Chriſtianiſme. Saint Epiphane ne doutoit point qu'il ne fût Gentil de naiſſance : mais d'autres forment ſur cela des doutes, qu'il n'eſt pas aiſé de réſoudre. On diſpute auſſi ſi c'eſt le même qu'Onkélos, célébre Paraphraſte du Pentateuque. Il y a des Rabbins & des Auteurs Chrétiens pour l'affirmative, comme pour la négative. Ce qui eſt certain, c'eſt que la plûpart des Juifs font Onkélos plus ancien qu'Aquila dont nous parlons, & qu'il y a beaucoup d'endroits trés-différemment traduits dans Onkélos & dans Aquila. On peut voir le R. P. D. Bernard de Montfaucon à la tête de ſes Héxaples, page 51. On peut voir auſſi les Prolégoménes de Valton & de Serrarius.

AQUILON, vent du ſeptentrion, ou du nord. Les Hébreux déſignent ordinairement le ſeptentrion par la gauche ; le midy, par la droite ; le couchant, par le derriére ; & l'orient, par le devant, ſuivant la diſpoſition d'un homme qui a le viſage tourné à l'orient. Voyez nôtre Commentaire ſur la Genéſe, XIII. 9.

AR, *Aréopolis*, *Ariel de Moab*, (c) ou *Rabbath-Moab*. Tous ces noms ne ſignifient que la même ville, Capitale des Moabites, ſituée ſur le fleuve d'Arnon, qui la ſépare en deux. Théodoret (d) l'appelle ſimplement *Ariel*. Eusébe (e) dit la même choſe ; & il ajoûte que l'on appelle *Ariel* l'Idole de ces peuples, apparemment des Moabites. Saint Epiphane (f) dit que l'on nomme *Ariëlitis* un petit pays qu'il joint à celui de Moab, à l'Iturée, & au pays des Nabatéens. Le Prophéte Iſaïe (g) l'appelle la Ville aux murs de brique cuitte, *ad muros cocti lateris* ; en Hébreu, *Kir-haréſet*, ou *Kiriat-harés*. Saint Jérôme (h) dit que cette ville fut renverſée de fond en comble par un tremblement de terre, lorſqu'il étoit encore jeune. Nous croyons que *Charac-Moba*, ou *Charax-Moab*, eſt la même qu'*Ar*, & *Aréopolis*.

(c) 1. *Par.* 11. 22.

(d) *Theodoret. in Iſai.* XV. & XXIX.

(e) *Euſeb. in locis Hebr. in Areopolis.*

(f) *Epiphan. l. 1. contra hæreſ. p.* 40.

(g) *Iſai.* XVI. 7. 11.

(h) *Hieronym. in locis.*

I. ARA, ville, ou canton d'Aſſyrie, où les Iſraëlites des dix Tribus furent tranſportez par Téglathphalaſar. 1. *Par.* V. 26.

II. ARA, fils de Jéther, de la Tribu d'Aſer. 1. *Par.* VII. 38.

ARAB, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 52.

ARABA, ville de la Tribu de Benjamin. *Joſue* XVIII. 18.

ARABIE, une des plus conſidérables parties de l'Aſie. L'Arabie eſt au midy, & à l'orient de la Judée, ou du pays des Hébreux. On diſtingue trois parties de l'Arabie ; l'Arabie Déſerte, l'Arabie Pétrée, & l'Arabie Heureuſe. *L'Arabie Déſerte* eſt à l'orient des montagnes de Galaad, entre l'Euphrate à l'orient, & les montagnes de Galaad au couchant. Ce pays comprend les Ituréens, les Idumécns orientaux, les Nabathéens, les peuples de Cédar, & autres, qui menent une vie errante, ſans villes, ſans maiſons & ſans demeures fixes. Il ſemble que ce pays eſt plus ſouvent déſigné dans l'Ecriture ſous le nom d'*Arab*, qui ſignifie proprement en Hébreu, *l'occident*, ou des peuples ramaſſez. Ils peuvent avoir tiré le nom d'Occidentaux, *Arabim*, à cauſe qu'ils ſont à l'occident de l'Euphrate. Dans Eusébe & les Auteurs de ce tems-là & des ſiécles ſuivans, on attribuë à l'Arabie le pays & la plûpart des villes de delà le Jourdain, & de ce qu'ils appelloient la troiſiéme Paleſtine.

L'Arabie Pétrée s'étend au midy de la Terre ſainte. *Pétra* en eſt la Capitale. Ce pays comprend les *Idumécns* méridionaux, les *Amalécites*, les *Chuſchims*, nommez Ethiopiens dans les Interprétes de l'Ecriture ; & quelques autres peuples, comme les *Hévéens*, les *Méoniens*, ou *Maonims*. Ces peuples ne ſont plus connus aujourd'hui que ſous le nom général d'Arabes. Mais il eſt important de marquer les anciens habitans de ces cantons, par rapport au Texte des Livres ſaints. Dans ce pays étoient Cadésbarné, Gérare, Berſabée, Lachis, Lebna, Pharan, Arad, Aſmona, Oboda, Phunon, Dédan, Ségor, &c. Enfin là eſt la montagne de Sinaï, où la Loi fut donnée à Moyſe.

L'Arabie Heureuſe étoit plus étenduë vers le midy. Elle étoit bornée à l'orient par le Golphe Perſique ; au midy, par l'océan, & au couchant, par la Mer Morte. Comme cette partie de l'Arabie ne touchoit pas immédiatement la Terre ſainte, & le pays des Hébreux, il en eſt parlé plus rarement dans l'Ecriture. Nous croyons que la Reine de Saba, qui vint viſiter Salomon, (a) étoit Reine d'une partie de l'Arabie Heureuſe. Ce pays abonde en richeſſes, & ſur tout en aromates.

(a) 3. *Reg.* X. 1.

ARACE'ENS, ſont les deſcendans d'*Arac* fils de Canaan, leſquels avoient leur demeure dans la ville d'*Arcé* ou *Arca*, au pied du mont Liban. Joſeph & Ptolemée parlent de cette ville. L'Itinéraire d'Antonin la met entre Tripolis & Antaradus. Joſeph (b) rapporte un fragment de l'Hiſtoire d'Aſſyrie, qui porte que ceux d'Arcé ſe donnérent aux Aſſyriens avec ceux de Sidon & de l'ancienne Tyr. Et ailleurs, (c) il dit que le fleuve Sabbatique ſe dégorge dans la Mer Méditerranée entre *Arcé* & Raphanée. Je ne doute pas que ce ne ſoit la même ville d'*Arcé* dont il eſt parlé dans Joſeph, & qui eſt attribuée à la Tribu d'Aſer, (d) & nommée autrement Antipas. Du tems de Salomon, Banaa étoit Intendant de la Tribu d'Aſer, ſuivant le Texte Hébreu : (e) mais Joſeph dit qu'il étoit Gouverneur des environs de la ville d'*Arcé*, qui eſt ſur la mer. (f) Dans les derniers tems de la République des Juifs, cette ville étoit du Royaume d'Agrippa. (g)

(b) *Antiq. l. 9. c.* 14.

(c) *De Bello Jud. l. 7. c.* 14.

(d) *Joſeph. Antiq. l. 5. c.* 1. *p.* 142.

(e) 3. *Reg.* IV. 16.

(f) *Joſeph. Antiq. l. 8. c. p.* 256. *f.*

(g) *De Bello l. 7. c.* 24.

ARACH, ville de Chaldée, bâtie par Nemrod petit-fils de Chus. *Geneſ.* X. 10. C'eſt apparemment la ville d'*Aracca*, poſée par Ptolemée dans la Suſiane, ſur le Tigre, au-deſſous

de sa jonction avec l'Euphrate. Ammien la nomme *Arécha*. C'est de cette ville que les campagnes Arecténnes, (*a*) qui sont pleines de naphte, & qui s'enflamment quelquefois, ont pris leur nom.

(*a*) *Tibull. Ardet arectais aut unda per hospita campis.*

ARAD, ou *Arada*, ou *Arath*, ou *Adraa*, ou *Adra*, ville située au midy de la Tribu de Juda & de la terre de Canaan, dans l'Arabie Pétrée. Les Israëlites (*b*) s'étant avancez vers la terre de Canaan, le Roi d'Arad s'opposa à leur passage, les vainquit, & prit sur eux des dépoüilles. Mais ceux-ci dévoüérent le pays de ce Roi à l'anathême, & détruisirent ses villes, lorsqu'ils se furent rendus maitres du pays de Canaan. (*c*) Arad fut rétablie; & Eusébe la met au voisinage de Cadés, à quatre milles de Malathis, & à vingt milles d'Hébron. Les Israëlites dans leur voyage du désert, étant partis de Sépher, vinrent à Arad, & de là à Macéloth, que je crois être la même que Malathis.

(*b*) *Num.* XXI. 1.

(*c*) *Num.* XXXIII.

ARADE, ville & Isle dans la Méditerranée, prés les côtes de Phénicie, vis-à-vis Antarade, qui est une ville de terre ferme. L'Isle d'Arad n'a que sept stades, ou huit cens soixante & quinze pas de tour, & est éloignée de deux cens pas du continent. C'est à Arade que demeuroient les *Aradiens*, descendans de Canaan. *Genes.* x. 17. Ce pays avoit été promis aux Israëlites: mais ils ne s'en rendirent pas les maîtres, si ce n'est peut-être sous David & sous Salomon.

I. ARAM, cinquiéme fils de Sem, (*d*) fut pere des peuples de Syrie, qui sont nommez Araméens de son nom. On distingue dans l'Ecriture plusieurs pays d'Aram; *Aram Naharaïm*, ou la Syrie des deux fleuves; c'est la Mésopotamie; *Aram de Damas*, *Aram de Soba*, *Aram Bethrohob*, *Aram de Maacha*; parce que les villes de *Damas*, de *Soba*, de *Bethrohob* & de *Maacha* étoient dans la Syrie; ou du moins parce que la Syrie comprenoit les cantons ou les Provinces de *Soba*, de *Maacha*, de *Rohob*, &c. Homére & Hésiode nomment *Araméens* les peuples que les Grecs des tems plus nouveaux ont appellez Syriens. Le Prophéte Amos (*e*) semble dire que les premiers Araméens avoient eu leur demeure dans le pays de Kir, dans l'Ibérie, où coule le fleuve Cyrus; & que Dieu les en avoit tirez, comme il avoit fait les Hébreux de l'Egypte. Mais on ne sçait quand arriva cette transmigration. Elle doit être fort ancienne, puisque Moyse nomme toûjours les Syriens & les peuples de Mésopotamie, Araméens. Les peuples de Syrie ont souvent fait la guerre aux Hébreux. David les assujettit, & les obligea à lui payer tribut. Salomon conserva sur eux la même autorité. Mais depuis la séparation des dix Tribus de celle de Juda, il ne paroît pas que les Syriens généralement ayent été assujettis aux Rois d'Israël, si ce n'est peut-être sous Jéroboam II. qui rétablit le Royaume d'Israël dans son ancienne étenduë. 4. *Reg.* XIV. 25.

(*d*) *Genes.* X. 22. ארם *Aram.*

(*e*) *Amos* IX. 7.

II. ARAM, fils d'Esrom, & pere d'Aminadab. *Ruth* IV. 20. *Matt.* I. 3. 4. & *Luc.* III. 33.

ARAMA, ville de la Tribu d'Aser. *Josue* XIX. 36.

I. ARAN, fils aîné de Tharé, & frere d'Abraham & de Nachor. Aran fut pere de Loth, de Melcha & de Jescua. Nachor épousa Melcha, & Abraham, suivant plusieurs Interprétes, épousa Sara, autrement nommée *Jescua*. Mais ce dernier sentiment est fort douteux à l'égard du mariage d'Abraham & de Jescua. Aran mourut avant son pere Tharé; chose dont jusques-là on n'avoit point encore d'exemple. Saint Epiphane (*a*) dit qu'Aran fut frappé de Dieu, pour punir Tharé son pere, qui avoit forgé des Dieux nouveaux. Les Rabbins (*b*) enseignent qu'Aran fut accusé par Tharé, comme ne voulant pas adorer le feu, & condamné à être jetté dans une fournaise ardente, où il fut consumé en présence de son pere. D'autres disent qu'Abraham ayant mis le feu au lieu où étoient les Idoles de Tharé, & Aran ayant voulu les tirer des flammes, y fut lui-même consumé.

(*a*) *Epiphan. lib.* I. *de hæres.*

(*b*) *Hieronym. quæst. Hebr. in Genes. Lyran. in Genes.* XI.

II. ARAN, fils de Disan, & frere de Hus, de la race d'Esaü. *Genes.* XXXVI. 28.

ARAPHA, ou plûtôt *Rapha*, pere des géans ou Raphaïms. (*c*) Peut-être aussi que le nom de *Rapha*, signifie simplement un géant, & que les géans de la race d'Enach, qui étoient autrefois dans la Palestine, ne sont nommez *Raphaïms*, qu'à cause de leur taille gigantesque, & de la signification générique du nom Rapha. Voyez *Rapha* & *Raphaïm*.

(*c*) 2. *Reg.* XXI. 18. 21. 22.

ARARAT, montagne fameuse dans l'Arménie, sur laquelle on dit que l'Arche s'arrêta aprés le déluge. (*d*) On dit, mais sans aucune bonne preuve, que l'on voit encore sur le sommet de cette montagne, des débris de l'Arche de Noé. Jean Struis dans ses Voyages, asûre qu'il a monté sur le sommet de cette montagne, & qu'un Hermite qui y demeuroit, l'asûra que l'on y voyoit des restes de l'Arche; & qu'il lui donna même une croix qui étoit faite du bois de ce fameux bâtiment: mais M. de Tournefort, qui a été sur les lieux, m'a asûré qu'il n'y avoit rien de semblable; que le sommet du mont Ararat est inaccessible, tant à cause de sa hauteur & de sa rapidité, qu'à cause des neiges qui en couvrent perpétuellement le sommet. Le mont Ararat est à douze lieuës d'Erivan, du côté de l'orient, & dans une vaste campagne, au milieu de laquelle il s'éléve, & est isolé de tous côtez. Voyez nôtre Commentaire sur la Genése, VIII. ℣. 4.

(*d*) *Genes.* VIII. 4.

ARAXE, fleuve célébre, qui prend sa source dans le mont Ararat, à six mille pas de la source de l'Euphrate, & qui va se dégorger dans la Mer Caspienne. Ce fleuve est grand, & si rapide, sur tout lorsqu'il est enflé par la fonte des neiges, qu'il n'y a ni digues, ni autres bâtimens qu'il n'emporte. (*e*) Le bruit de ses eaux effraye ceux qui l'entendent. Le courant emporte les batteaux avec une telle impétuosité, qu'il leur fait faire cinq cens pas en un instant. On a essayé plusieurs fois de construire des ponts sur ce fleuve: mais tous ceux qu'on y a bâtis, ont toûjours été renversez par ses eaux. Paul Lucas (*f*) dit toutefois qu'il y a à présent un pont sur l'Araxe, & que la tradition du pays est que ce fleuve a sa source dans le Paradis terrestre. Nous croyons que c'est le même que le *Gébon*, marqué dans Moyse. (*g*) Le nom de *Gébon* en Hébreu, signifie couler avec impétuosité, de même qu'*Araxe* en Grec. Voyez nôtre Commentaire sur la Genése, Chap. II. ℣. 13.

(*e*) *Chardin Voyage de Perse.*

(*f*) *Luc. t.* 1. *c.* 27. *p.* 362. 363.

(*g*) *Genes.* II. 13.

ARBACE'S, Général des Médes, & Gouverneur de Médie de la part de Sardanapale Roi d'Assyrie, (*b*) voyant la mollesse, & les maniéres efféminées de Sardanapale, ne put se

(*b*) *Diodor. Sic. Herodot. l.* I. *& Justin. l.* I.

réſoudre de lui obéïr plus long-tems. Il ſe ſouleva contre lui avec les principaux de l'armée des Médes ; il fit alliance avec Béléſis Satrape de Babylone, & allérent enſemble attaquer Sardanapale avec une armée de quatre cens mille hommes. Arbacés eut du deſavantage dans les trois premiers combats qu'il livra au Roi d'Aſſyrie. Mais au quatriéme, le Bactriens s'étant rangez de ſon côté, il attaqua à l'improviſte Sardanapale pendant la nuit, & le chaſſa de ſon camp. Ce Prince ſe retira dans Ninive, & donna à Salaméne frere de ſa femme, le commandement de ſon armée. Salaméne perdit deux batailles contre les conjurez, & preſque toutes ſes troupes furent taillées en piéces. Ninive fut aſſiégée pendant trois ans, depuis l'an du Monde 3254. juſqu'en 3257. Mais cette derniére année le Tigre s'étant extraordinairement enflé, à cauſe des pluyes, ſe déborda, & renverſa vingt-deux ſtades, ou deux mille cinq cens cinquante pas de la muraille de la ville. Alors les conjurez entrérent dans la ville par la bréche, & ſaluérent Roi Arbacés, le principal de leur Chef. Mais Arbacés content d'avoir rendu la liberté à ſa patrie, ne voulut point porter le titre de Roi ; il ne laiſſa pas de gouverner ſa nation avec beaucoup de ſageſſe & d'autorité. Aprés ſa mort, il y eut un interregne, qui dura juſqu'en l'an du Monde 3296. que Déjocés fut reconnu Roi des Médes.

ARBATTES, ville de Galilée, qui fut priſe & ruinée par Simon Maccabée. 1. *Macc.* v. 23.

ARBE'E, autrement. *Hébron.* Arbée étoit apparemment le premier fondateur d'Hébron, comme Icone l'inſinuë. Arbée fut d'abord poſſédée par des Géans de la race d'Hénac, enſuite elle fut donnée à la Tribu de Juda, & cédée en propre à Caleb. Les Rabbins, dont ſaint Jérome a rapporté la tradition dans ſes Queſtions Hébraïques ſur la Géneſe, dit qu'on donna à Hébron le nom d'*Arbée*, c'eſt-à-dire quatre, à cauſe que quatre des plus illuſtres Patriarches y furent enterrez ; ſçavoir Adam, Abraham, Iſaac, & Jacob ; d'autres croyent que c'eſt parce que quatre des plus célébres Matrones de l'antiquité y ont eu leur ſépulture, ſçavoir Eve, Sara, Rébecca, & Liah. Mais on ne doit faire aucun fond ſur ces traditions Rabbiniques.

I. ARBELE. Nous connoiſſons plus d'une ville de ce nom dans la Paleſtine. Joſeph parle d'un lieu nommé *Arbéle* dans la Galilée, aſſez prés de Séphoris. (*a*) Bacchides venant d'Antioche en Judée, campa à Arbéle. Il y avoit prés d'Arbéle des cavernes d'un trés-difficile accés, où les voleurs ſe retiroient quelquefois. Hérodes (*b*) trouva moyen de les y forcer, mais ils y revinrent dans la ſuite, & firent bien des maux dans le pays. Il dit qu'étant envoyé Gouverneur de Galilée au commencement de la guerre contre les Romains, il fortifia un lieu nommé Arbéle. (*c*)

(*a*) *Antiq. lib.* 12. *c.* 18. *Vide & l.* 14. *c.* 27.

(*b*) *Antiq. lib.* 14. *c.* 27.

(*c*) *De Bello, l.* 2. *c.* 25. *& de vita ſua, p.* 1013.

II. ARBELE, ville ſituée dans le Grand-Champ, à neuf mille de Légion, apparemment vers l'orient. Euſébe & ſaint Jérôme.

III. ARBELE, ville au-delà du Jourdain dans la dépendance de Pella. Euſébe.

IV. ARBELE, lieu dont il eſt parlé dans Oſée x. 14. où nous liſons dans la Vulgate : *Sicut vaſtatus eſt Salmana à domo ejus qui vindicavit Baal.* Comme Salmana fut vaincu par celui qui lui fit la guerre, aprés avoir détruit l'autel de Baal. Il veut déſigner Gédéon. Voyez *Judic.* VI. 25. VII. VIII. 10. *&c.* Mais l'Hébreu porte : *Comme Salmana a ruiné la maiſon d'Arbéle au jour de la guerre.* Ce que quelques Commentateurs expliquent de la priſe de la ville d'Arbéle par Salmanaſar. Mais comme cet événement n'eſt point marqué dans l'Hiſtoire, il vaut mieux lire en cet endroit avec ſaint Jérôme, & le Manuſcrit Aléxandrin, *Jérobaal*, & l'entendre comme a fait la Vulgate, de la victoire remportée par Gédéon ſur Salmana.

Au reſte *Arbéle*, ou *Arbah-el*, (*a*) ſignifie de trés-belles campagnes, des campagnes de Dieu, d'où vient que l'on trouve tant de lieux du nom d'Arbéle. Il eſt dit dans les Maccabées, (*b*) que Bacchides & Alcime vinrent dans la Galilée, & campérent *à Maſaloth, qui eſt en Arbéle.* La ville de *Maſal*, ou *Méſal*, étoit dans la Tribu d'Aſer, (*c*) auprés de laquelle étoit de belles campagnes, & un lieu nommé Arbéle.

(*a*) ערבה אל *Capeſtria Dei.*

(*b*) 1. *Macc.* IX. 2.

(*c*) *Joſue* XVI. 30. *&* 1. *Par.* VI. 14.

ARBRES. Il n'y a gueres de choſes moins connuës dans l'Ecriture que les noms Hébreux des plantes & des arbres. Nous n'en donnons point ici de dénombrement ; mais nous parlerons à meſure que l'occaſion s'en préſentera, des principaux dont il eſt fait mention dans les Livres ſaints. Lorſque les Juifs avoient planté une vigne, ou un arbre fruitier, il leur étoit défendu d'en manger les fruits pendant les trois premiéres années ; ils offroient à Dieu ceux de la quatriéme, (*d*) & aprés cela ils pouvoient uſer indifféremment de tout ce que leurs arbres produiſoient. Les fruits des trois premiéres années étoient cenſez impurs. L'Ecriture dit que pendant ces trois années, on donnoit en quelque ſorte la circonciſion à ces arbres : *Auferetis præputia eorum.* Aprés cela ils les rendoient communs. *Ils profanoient* (*e*) en quelque ſorte leurs arbres, aprés en avoir offert les prémices au Seigneur.

(*d*) *Leviti.* XIX. 23.

(*e*) *Vide Geneſ.* IV. 20. ויחיל-בהם

ARBRE DE VIE. C'étoit un arbre planté au milieu du Paradis, dont le fruit auroit eu la vertu de conſerver la vie à Adam, s'il avoit obéï aux ordres qu'il avoit reçu de Dieu. Mais cet arbre de vie fut pour lui un arbre de mort, à cauſe de ſon infidélité & de ſa déſobéiſſance.

ARBRE *de la ſcience du bien & du mal.* C'étoit un arbre que Dieu avoit planté au milieu du Paradis, & auquel il avoit défendu à Adam de toucher, ſous peine de la vie : (*f*) *Quo enim die comederis ex eo, morte morieris.* On diſpute ſi l'arbre de vie, & l'arbre de la ſcience du bien & du mal, étoient un même arbre. Les ſentimens ſont partagez ſur cela. Mais l'opinion qui les diſtingue paroit la plus probable. Voyez nôtre Commentaire ſur *Geneſ.* II. 9.

(*f*) *Geneſ.* II. 17.

ARC DE TRIOMPHE. Il eſt dit dans le premier des Rois, (*g*) que Saül aprés la défaite des Amalécites, s'érigea un arc de triomphe ſur le Carmel : *Eo quod veniſſet Saül in Carmelum, & erexiſſet ſibi fornicem triumphalem.* L'Hebreu porte qu'il *s'érigea une main*, c'eſt-à-dire, un monument. On ne ſçait de quelle nature ni de quelle forme étoit ce monument. Mais il y a apparence que ce fut quelque monceau de pierre, ou quelque colomne, pour ſervir à conſerver le ſouvenir de ſa victoire contre Amalec. L'Auteur des Traditions Hé-

(*g*) 1. *Reg.* XV. 12.

braïques sur les Livres des Rois, dit que cet arc de triomphe de Saül fut composé de branches de myrthe, de palmier & d'olivier.

ARC EN CIEL. Voyez *Iris*.

ARCA, ville de Phénicie. Voyez *Araca*, & *Aracéens*. Elle étoit destinée à la Tribu d'Aser. Elle est située entre Arad & Tripolis. Joseph (*a*) met le fleuve Sabbatique entre *Arca* & Raphanée.

(*a*) *De Bello, l. 7. c. 24.*

ARCA, *Arche*. Le mot François *Arche*, que l'usage a conservé, est trés-impropre pour signifier ce que l'Ecriture entend par *Arca*. Ce terme Latin signifie proprement *un coffre*, & c'est la vraye signification de l'Hébreu *Aran*, (*b*) que Moyse employe pour désigner le coffre dans lequel on mit en dépôt les Tables où étoient écrites les paroles de l'Alliance, ou les dix principaux Commandemens de la Loi. Ce coffre étoit de bois de séthim, couvert de lames, ou de feüilles d'or, ayant deux coudées & demi de long, une coudée & demi de large, & une coudée & demi de haut. Elle avoit tout autour par le haut une petite espéce de couronne d'or, & deux Chérubins étoient attachez au couvercle du coffre. Aux deux côtez de ce coffre, il y avoit quatre anneaux d'or, deux de chaque côté; dans lesquels on passoit des bâtons pour aider à la porter dans les marches du désert. Voilà ce que c'étoit que *l'Arche d'Alliance*, un coffre précieux où l'on mettoit les deux Tables de pierres écrites de la main de Dieu.

(*b*) ארון *Aron, Arca.*

Aprés le passage du Jourdain, l'Arche demeura quelque tems à Galgal, de là elle fut placée à Silo. Elle étoit en ce lieu-là, lorsque les Israëlites l'en tirérent pour l'amener dans leur camp. Ils livrérent la bataille aux Philistins, & l'Arche du Seigneur tomba entre les mains des ennemis. Les Philistins accablez sous la main du Seigneur qui s'appesantissoit sur eux, renvoyérent l'Arche, & elle fut mise à Cariath-iarim. On la vit ensuite à Nobé, sous Saül. David la transporta de Cariath-iarim, dans la maison d'Obédédom; de là dans son Palais à Sion, & enfin Salomon la fit venir dans le Temple qu'il avoit fait bâtir dans Jérusalem.

Elle demeura dans le Temple avec le respect convenable jusqu'aux derniers Rois de Juda, qui s'abandonnant à l'idolâtrie, osérent placer leurs Idoles jusques dans le lieu saint. Alors les Prêtres ne pouvant souffrir cette profanation, prirent l'Arche du Seigneur, & la portérent de lieu en lieu, pour la soustraire à la fureur de ces Princes impies. Josias leur ordonna de la remettre dans le Sanctuaire, (*c*) & leur défendit de la porter dans le pays, comme ils avoient fait jusqu'alors.

(*c*) 2. *Par.* xxxv. 3.

Quelque tems avant la captivité de Babylone, Jérémie prévoyant les malheurs qui devoient arriver à sa nation, & éclairé d'une lumiére surnaturelle, transporta le Tabernacle, & l'Arche d'alliance (*d*) dans une caverne de la montagne où Moyse avoit monté peu avant sa mort, & d'où il avoit vû l'héritage du Seigneur. Jérémie alla à cette montagne, cacha dans une caverne ces sacrez dépôts; & les Prêtres qui l'accompagnoient, ayant voulu marquer l'endroit pour s'en souvenir, ne le purent jamais retrouver. Le Prophéte les reprit de leur curiosité, & leur déclara que ce lieu demeureroit inconnu, jusqu'à ce que le Seigneur

(*d*) 2. *Macc.* ii. 4. . . 9.

rassemblât son peuple dispersé, & se réconciliât avec lui. On doute avec raison que l'Arche d'Alliance ait été rétablie dans le Temple depuis le retour de la captivité de Babylone. On peut voir nôtre Dissertation sur cette matiére, à la tête des Livres des Maccabées.

ARCE', autrement *Rékem*, ou *Pétra*, Capitale de l'Arabie Pétrée. Voyez *Rékem* & *Pétra*.

ARCEUTINUS. Il est parlé 2. *Par.* ii. 8. de *Ligna arceutina*, de bois de geniévre. Mais l'Hébreu *Bérusim*, signifie proprement *du sapin*. (*a*)

(*a*) 2. *Par.* ii. 8. עצי ברושים

L'ARCHE DE NOE', en Hébreu *Thébat*, (*b*) est une autre espéce de coffre. Le terme dont se sert Moyse pour l'exprimer, est différent du nom ordinaire qu'il employe pour marquer un coffre. C'est le même terme Hébreu *Thébat*, qu'il employe, lorsqu'il parle du petit vase de jonc dans lequel il fut exposé sur le Nil. C'étoit une maniére de barque ou de nasselle, approchant de la forme d'un coffre. Les Anciens nous apprennent que les Egyptiens se servoient de nasselles de jonc, pour aller sur le Nil, (*c*) & qu'elles étoient si légéres, que quelquefois ils les portoient sur leurs épaules, lorsqu'ils rencontroient des chûtes d'eau qui les empêchoient de passer.

(*b*) תבת *Thebat. Arca. Græc.* κιβωτός, ou λάρναξ. Un coffre.

(*c*) Voyez *Herodot. l. 2. Diodor. l. 1. Plin. l. 7. c. 56. & lib. 13. c. 11.*

A l'égard de l'arche de Noé, il y a toute apparence qu'elle avoit la même forme que ces nasselles des Egyptiens; mais d'un volume infiniment plus grand. Elle avoit trois cens coudées de long, cinquante de large, & trente de haut. En prenant la coudée Hébraïque à vingt pouces $\frac{44}{89}$, ou presque vingt pouces & demi mesure de Paris, l'arche de Noé devoit avoir par dehors cinq cens douze pieds $\frac{12}{89}$ de longueur, & quatre-vingt-cinq pieds $\frac{11}{89}$ de largeur, & cinquante-un pieds $\frac{11}{89}$ de hauteur; & toute la capacité du vuide de l'arche étoit de trois cens cinquante-sept mille six cens coudées cubes Hébraïques; & en ne prenant la coudée qu'à dix-huit pouces, sa longueur étoit de quatre cens cinquante pieds de long, de soixante & quinze de large, & de quarante-cinq pieds de haut. Sa figure étoit d'un quarré oblong, dont la couverture pouvoit avoir quelque pente, afin de laisser écouler les eaux qui tomboient sur son toit. Sa longueur étoit telle, qu'il y a peu d'Eglises dans l'Europe qui soient plus grandes. Sa hauteur pouvoit être partagée en quatre étages, donnant trois coudées & demie au premier, sept au second, huit au troisiéme, & six & demi au quatrieme, & laissant les cinq coudées restantes des trente de hauteur, pour les épaisseurs du fond de comble, & des trois ponts ou planchers des trois derniers étages.

Le premier de ces étages pouvoit être le fond, ou ce qu'on appelle la caréne dans les navires. Le second pouvoit servir de grenier ou de magazin. Le troisiéme pouvoit contenir les étables; & le quatriéme les voliéres. Mais la caréne ne se comptant point pour un étage, & ne servant que de réservoir d'eau douce, Moyse dit que l'arche n'avoit que trois étages; & si les Interprétes y en mettent quatre, c'est qu'ils y comprennent la caréne. Les étables servoient à loger les animaux à quatre pieds; & les voliéres, à mettre les oiseaux. Quelques-uns mettent autant d'étables qu'il y avoit de sortes d'animaux; ce qui n'est nullement nécessaire, puisqu'il y a plusieurs sortes d'animaux & d'oiseaux, qui

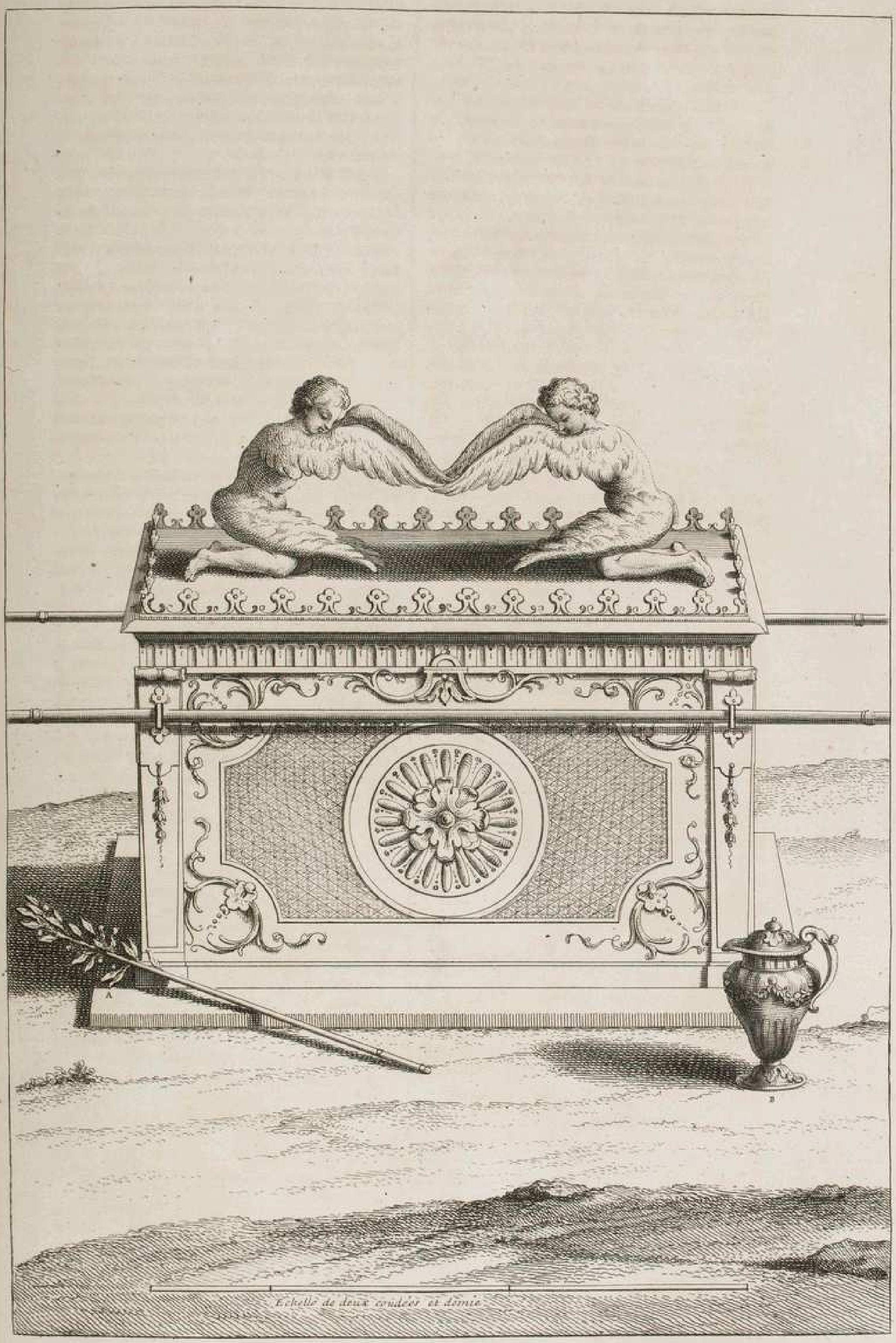

ARCHE D'ALLIANCE.

A... Verge d'Aaron qui fleurit.
B... Gomor, ou vase d'environ trois pintes plein de Manne.

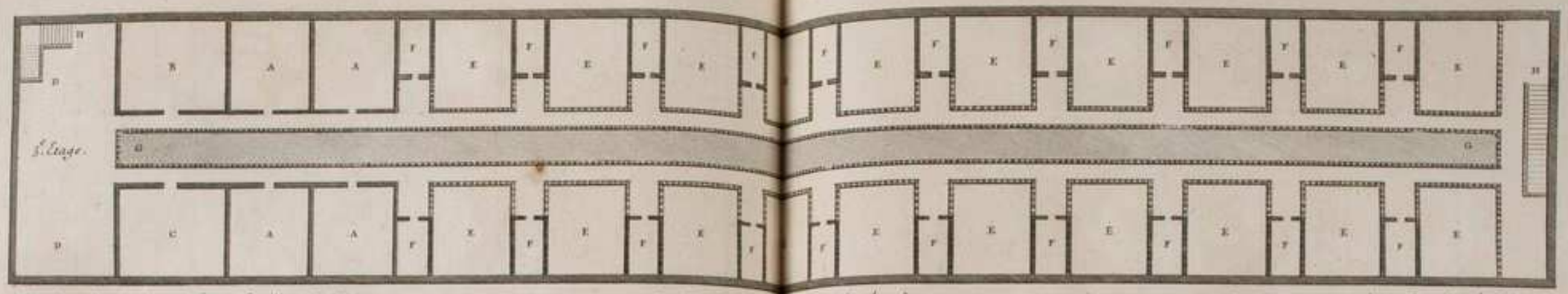

A . . Chambre pour loger Noé, et sa famille. B. Cuisine
C . . Salle à manger. D. Promenoir. E. Volieres.

F. Magazins pour serrer les utensiles du ménage, les instrumens de labourage, les graines et les semences.

G . . . Ouverture pour donner jour dans le 2.e Etage.
H . . . Escaliere pour descendre dans le 2.e Etage.

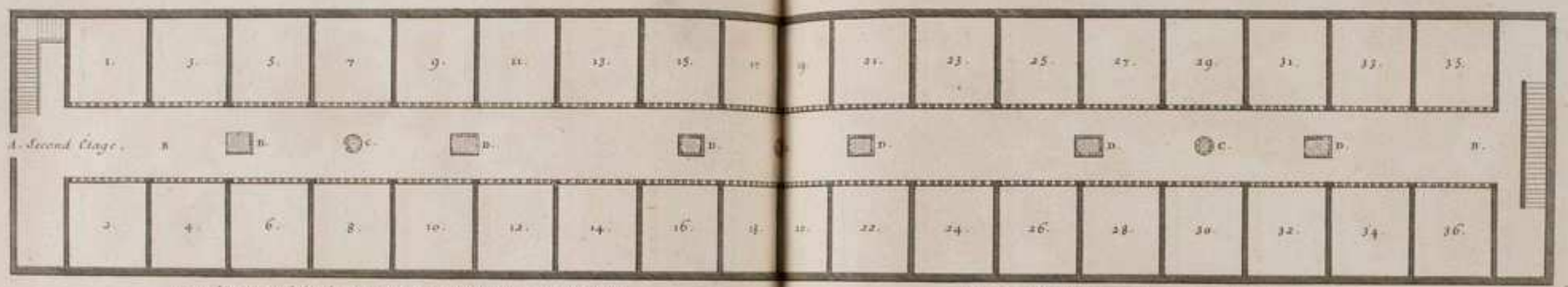

1.2.3.&c. Les 36. Etables pour loger les animaux à quatre pieds.
A . . Entrée de l'Arche. B . . La cour. C . . Les puits.

D . . . Les Ecuilles pour donner jour dans les greniers, et pour en tirer la nourriture des animaux.



PLANS DES TROIS ÉTAGES DE L'ARCHE DE NOE.

VEUE, ET ÉLÉVATION DE L'ARCHE DE NOÉ.



COUPE, ET PROFIL DE L'ARCHE DE NOÉ.



5. 10. 15. 20. 25. 50. 75. 100 pieds.

AA. L'arche, ou Reservoir d'eau douce.
BB. Premier Etage contenant les greniers pour serrer les provisions pour la nourriture des animaux.
CC Second Etage contenant les Etables pour loger les animaux a quatre pieds.

5. 10. 15. 20. 25. 50. 75. 100. Coudées.

DD. Troisième Etage contenant les chambres pour les Hommes, les Volieres pour les Oyseaux, et les Magazins pour serrer les utencilles du ménage, les instrumens du labourage, les grains, et les Semences.
EE. Fenêtre qui regne tout au tour de l'Arche.

qui peuvent fort bien vivre enſemble, & qui uſent d'une même nourriture.

Le nombre des animaux qui devoient entrer dans l'arche, n'eſt pas ſi grand qu'on pourroit ſe l'imaginer. Nous ne connoiſſons des animaux à quatre pieds, qu'environ cent trente eſpéces; des oiſeaux, de même cent trente eſpéces; & des reptiles, au plus trente eſpéces. On ne connoît que ſix eſpéces d'animaux qui ſoient plus gros que le cheval. Il y en a peu qui lui ſoient égaux; & il y en a un grand nombre qui ſont bien moins grands, & qui ſont même au-deſſous de la brebis. En ſorte que tous les animaux à quatre pieds, y compris trois mille ſix cens cinquante brebis, que l'on met pour la nourriture des animaux carnaciers, n'occupent à peu prés qu'autant d'eſpace que ſix-vingt bœufs, que trois mille ſept cens trente brebis, & que quatre-vingt loups.

Des oiſeaux, il y en a peu qui ſoient plus gros que le cygne, & preſque tous le ſont moins.

Pour les reptiles, leur nombre n'eſt pas grand. La plûpart ſont petits. Il y en a auſſi un grand nombre qui peuvent vivre long-tems dans l'eau, & qu'il ne fut pas néceſſaire de faire entrer dans l'arche.

On pouvoit aiſément loger tous les animaux à quatre pieds dans trente-ſix étables; & tous les oiſeaux, dans autant de voliéres, en donnant à chacune des étables & des voliéres, vingt-cinq pieds & demi de long, vingt-neuf de large, & treize & demi de haut.

L'eau douce qui étoit dans la caréne, pouvoit être de plus de trente & un mille cent ſoixante & quatorze muids; ce qui eſt plus que ſuffiſant pour abbrever pendant un an quatre fois autant d'hommes & d'animaux qu'il y en avoit dans l'arche.

Le grenier ou magazin qui étoit dans le premier étage, pouvoit contenir plus de proviſions qu'il n'en falloit pour la nourriture de tous les animaux en un an, ſoit qu'ils vécuſſent tous de foin, de fruits & de légumes; ce qui eſt trés-probable dans cette conjoncture, n'y en ayant aucun qui ne puiſſe dans la néceſſité ſe paſſer de viande; ſoit qu'il y eût des brebis deſtinées pour la nourriture des animaux carnaciers.

Outre le logement des animaux & des oiſeaux, & de leurs proviſions, Noé put ménager dans le troiſiéme étage trente-ſix loges pour ſerrer les utenciles du ménage, les inſtrumens du labourage, les grains, les ſemences pour enſemencer la terre aprés le déluge. Il s'y pouvoit ménager une cuiſine, une ſale, quatre chambres, & un eſpace de quarante-huit coudées de longueur, pour ſe promener. On peut conſulter l'Ouvrage de M. Le Pelletier de Roüen ſur l'arche de Noë, & celui de Jean Butéo Anglois ſur la même matiére, & nôtre Commentaire ſur la Généſe, VI. 14.

ARCHELAIS, ou *Archélaïde*, ville ou bourg de Judée, bâti par Archélaüs Ethnarque du pays, (a) & fils du Grand Hérode, quelque tems avant ſon exil à Vienne en Dauphiné. Les Tables de Peutinger la placent entre Jéricho & Scythopolis, apparemment dans cette grande plaine qui eſt ſur le bord occidental du Jourdain.

(a) *Antiq. l. 17. c. 15.*

I. ARCHELAUS, Roi de Cappadoce, pere de Glaphyra, épouſe d'Alexandre, fils d'Hérode le Grand. Archélaüs étoit un Prince ſage & judicieux, qui ayant appris la mauvaiſe diſpoſition où étoit Hérode à l'égard d'Alexandre ſon gendre, vint à Jéruſalem, (a) témoigna d'abord entrer dans la paſſion d'Hérode, lui déclara qu'il étoit prêt de rompre le mariage de ſa fille avec Alexandre, blâma beaucoup la conduite de ce jeune Prince, & loüa la conduite d'Hérode; puis quand il vit le Roi adouci, il commença adroitement à rejetter les fautes dont on accuſoit Alexandre, ſur ceux qui l'approchoient; & Phéroras frere d'Hérode étant venu trouver Archélaüs, pour le prier de faire ſa paix avec le Roi ſon frere, Archélaüs l'engagea à confeſſer à Hérode qu'il étoit la cauſe de tout le trouble de ſa famille, & à lui en demander pardon; & qu'alors lui Archélaüs ſe joindroit à lui, pour le faire rentrer dans les bonnes graces du Roi. Phéroras le crut; & Archélaüs par ſa prudence, rétablit la paix dans la Cour d'Hérode, & lui réconcilia Alexandre & Ariſtobule ſes fils, & Phéroras ſon frere.

(a) *Antiq. l. 16. c. 12. & de Bello Jud. l. 1. c. 17. p. 757. 759.*

Quelque tems aprés, Alexandre ayant été accuſé auprés d'Hérode d'avoir voulu ſe retirer avec ſa femme auprés d'Archélaüs ſon beaupere, & Alexandre ayant avoüé la choſe, Hérode en conçut du ſoupçon contre Archélaüs; & dans la derniére aſſemblée qu'il fit tenir à Béryte, où la mort d'Alexandre & d'Ariſtobule fut arrêtée, il ne voulut pas qu'Archélaüs s'y trouvât; quoique l'Empereur Auguſte l'eût expreſsément marqué dans la Lettre qu'il lui en avoit écrite. (b)

(b) Voyez *Antiq. l. 16. c. 16. in fine, & c. 17. initio. De Bello l. 1. c. 17. p. 760.*

II. ARCHELAÜS, fils du Grand Hérode & de Maltacé ſa cinquiéme femme. Hérode ayant fait mourir Alexandre & Ariſtobule, & Antipater ſes fils, & ayant rayé de ſon teſtament Hérode Antipas, qu'il avoit d'abord déclaré Roi, lui ſubſtitua Archélaüs, & ne donna à Antipas que le titre de Tétrarque. Aprés la mort d'Hérode, (c) Archélaüs fit lire ſon teſtament, qui le déclaroit Roi, mais toutefois ſous le bon plaiſir d'Auguſte. Alors toute l'aſſemblée cria: Vive le Roi Archélaüs; & les ſoldats lui promirent la même fidélité qu'ils avoient euë pour ſon pere. Aprés qu'Archélaüs eut fait des obséques magnifiques à ſon pere, il vint à Jéruſalem, & y fit le deüil pendant ſept jours, ſuivant la coûtume; puis il donna un grand repas à tout le peuple. Il alla au Temple, y harangua la multitude, lui promit toute ſorte de bons traitemens, & déclara qu'il ne prendroit pas le titre de Roi, juſqu'à ce que l'Empereur le lui eût confirmé. (d)

(c) *Antiq. lib. 17. c. 10.*

Cependant le peuple en tumulte demandoit que l'on mît à mort ceux qui avoient conſeillé à Hérode de faire mourir certains zélez, qui avoient arraché une aigle d'or qui étoit ſur une des portes du Temple. (e) Ils vouloient de plus qu'Archélaüs dépoüillât Joazas de la grande Sacrificature, & chargeoient d'injures & d'outrages la mémoire du feu Roi. Archélaüs pour réprimer les mutins, envoya contre eux des troupes, qui en tuérent prés de trois mille aux environs du Temple. Aprés cela il s'embarqua à Céſarée, pour aller à Rome demander à Auguſte la confirmation du teſtament d'Hérode, qui le déclaroit Roi de Judée. Antipas ſon frere ſe tranſporta auſſi à Rome, pour lui diſputer le Royaume; prétendant que le premier teſtament d'Hérode, par lequel il étoit déclaré Roi, devoit être préféré au dernier, qu'il avoit fait dans un tems, où il n'avoit plus le même eſprit qu'auparavant.

(d) An du Monde 4001. 1. ans avant l'Ere vulg. & premiére année de J. C.

(e) *Ibidem c. 11.*

Les deux freres Archélaüs & Antipas firent propoſer leurs prétentions devant l'Empereur par des Orateurs habiles ; & quand ils eurent parlé, Archélaüs ſe jetta aux genoux d'Auguſte. Auguſte le releva avec douceur, & lui dit qu'il le croyoit digne du Royaume ; qu'il ne vouloit rien faire de contraire à l'intention d'Hérode, ni à ſes intérêts : cependant il ne voulut rien décider alors ſur cette affaire. Quelque tems aprés, (*a*) les Juifs envoyérent à Rome une ambaſſade ſolemnelle, pour demander à Auguſte qu'il leur permît de vivre ſelon leurs Loix, & de demeurer ſur le pied de Province Romaine, ſans être ſoumiſe aux Rois de la maiſon d'Hérode, mais ſimplement aux Gouverneurs de Syrie. Auguſte leur donna audiance, & écouta auſſi les défenſes d'Archélaüs ; puis il rompit l'aſſemblée, ſans ſe déclarer.

(*a*) *Antiq. l.* 17. *c.* 12.

Enfin quelques jours aprés, (*b*) il fit venir Archélaüs, lui donna non le titre de Roi, mais celui d'Ethnarque, avec la moitié des Etats dont Hérode ſon pere avoit joüi. Il lui promit qu'il lui accorderoit la Royauté, s'il s'en rendoit digne par ſa bonne conduite. Archélaüs étant de retour en Judée, ôta la ſouveraine Sacrificature à Joazas, ſous prétexte qu'il avoit favoriſé les ſéditieux contre lui, & donna cette dignité à Eléazar ſon frere. (*c*) Il gouverna la Judée avec tant de violence, que ſept ans aprés ſon retour de Rome, (*d*) les premiers des Juifs & des Samaritains vinrent l'accuſer devant Auguſte. L'Empereur auſſi-tôt fit venir l'Agent qu'Archélaüs avoit à Rome ; & ſans daigner ſeulement écrire à Archélaüs, il ordonna à cet Agent d'aller inceſſamment en Judée, & d'ordonner de ſa part à Archélaüs de venir promtement à Rome, pour y rendre compte de ſa conduite.

(*b*) *Antiq. l.* 17. *c.* 13.

(*c*) An du Monde 4002. de J. C. 2. avant l'Ere vulg. 2.

(*d*) *Antiq. lib.* 17. *c. ult. & de Bello, l.* 2. *c.* 6.

Ce Prince étant arrivé à Rome, (*e*) l'Empereur fit venir ſes accuſateurs, & lui permit de ſe défendre. Il le fit ſi mal, qu'Auguſte le rélégua à Vienne dans les Gaules, (*f*) où il demeura en exil juſqu'à la fin de ſa vie, dont on ne ſçait pas bien l'année.

(*e*) An du Monde 4010. de J. C. 10. de l'Ere vulg. 7.

(*f*) *Antiq. l.* 17. *c. ult. & l.* 2. *de Bello, c.* 6.

ARCHI, ville de la Tribu de Manaſſé, au-delà du Jourdain. *Joſue* XVI. 2.

ARCHIPPE, dont parle ſaint Paul aux Coloſſiens. (*g*) Quelques-uns croyent qu'Archippe étoit Evêque de Coloſſes. D'autres veulent qu'il ait été ſimple Prêtre, ou ſeulement Diacre de cette Egliſe. L'Auteur des Conſtitutions Apoſtoliques (*h*) veut qu'il ait été Evêque de Laodicée en Phrygie. Les Grecs font ſa Fête le 22. de Novembre, & diſent qu'il fut martyriſé à Coloſſes, ſous le regne de Néron. Les Latins l'honorent le 20. de Mars.

(*g*) *Coloſſ.* IV. 17.

(*h*) *Conſtitut. l.* 7. *c.* 46.

ARCHISYNAGOGUS, Chef de la Synagogue. C'étoit un titre d'Office chez les Juifs. Ordinairement il y avoit pluſieurs Notables qui préſidoient aux Synagogues, & aux aſſemblées qui s'y tenoient. Leur nombre n'étoit pas fixe, ni égal dans toutes les villes. Cela dépendoit de la grandeur des lieux, & du plus ou moins grand nombre de gens qui venoient aux Synagogues. Il y avoit telle Synagogue, où ſoixante & dix Anciens préſidoient. D'autres en avoient dix ; d'autres neuf ; d'autres ſeulement quatre ou cinq, ou même un ſeul Chef, ou *Archiſynagogus*. On leur donne quelquefois le nom d'Ange de la Synagogue, ou de Prince de la Synagogue. Les Juifs leur donnent auſſi le nom de *Chachamim*, ou Sage. Ils préſidoient aux aſſemblées de Religion, invitoient à parler ceux qui s'en trouvoient capables, jugeoient des affaires pécuniaires, des larcins, & autres choſes de cette nature. Ils avoient droit de faire foüetter ceux qui étoient convaincus de quelques contraventions à la Loi. Ils pouvoient auſſi excommunier, & chaſſer de la Synagogue ceux qui avoient mérité cette peine. Voyez Baſnage *Hiſt. des Juifs, l.* 7. *c.* 7. & Vitringa *De Synagog.*

ARCHITRICLINUS, que l'on traduit ordinairement par *Maître-d'Hôtel*, ſignifie plûtôt *le Maître*, ou *l'Intendant du feſtin.* C'étoit, dit ſaint Gaudence de Breſſe, (*a*) un des amis de l'époux, lequel étoit chargé de l'ordre & de l'économie du feſtin. Il donnoit ſes ordres aux domeſtiques, veilloit à tout, faiſoit ſervir ou deſſervir ſelon qu'il jugeoit plus à propos : *Qui conviviorum apparatum, miniſtros atque ordinem diſpenſaret ; & hic pro officio Architriclinus, hoc eſt, triclinii præpoſitus, dicebatur.* C'étoit lui qui goûtoit, & diſtribuoit le vin aux conviez. Voici comme l'Auteur de l'Eccléſiaſtique (*b*) décrit l'office de ce maître du feſtin : *Vous a-t-on établi maître du repas ? Ne vous en élevez point. Soyez au milieu d'eux comme un d'entre-eux. Ayez l'œil à tout. Aprés quoi vous pourrez vous aſſeoir à table, & recevoir la couronne, comme la récompenſe de vôtre ſervice.*

(*a*) *Gaudent. Brixian. tract.* 9.

(*b*) *Eccli.* XXXII. 1. 2.

ARCTURUS, ſignifie proprement la queuë de l'ourſe, & marque une étoile qui étoit derriére la queuë de la grande ourſe, & dont le lever & le coucher préſageoient, diſoit-on, des tempêtes & du mauvais tems : (*c*)

Arcturus ſignum ſum omnium quàm acerrimum. Vehemens ſum, cùm exorior, cùm occido, vehementior.

(*c*) *Plaut. in Rudente, Prolog.*

Job (*d*) parle de l'*arcturus*, ou de l'ourſe, ſous le nom d'*as* ; de l'*orion*, ſous le nom de *chéſil* ; c'eſt cette étoile de la ſeconde grandeur que les Aſtronomes placent au cœur du ſcorpion ; des *hyades*, ſous le nom de *chimah* ; & enfin *du fond du midy*, ou du pole antarctique, ſous le nom de *interiora auſtri.* On peut voir nôtre Commentaire ſur Job, IX. 9. & XXXVII. 9.

(*d*) *Job* IX. 9. *&* XXXVIII. *Archerus.*

ARDON, fils de Caleb & d'Aſuba. 1. *Par.* II. 18.

AREA. Ses deſcendans revinrent de Babylone au nombre de ſept cens ſoixante & quinze. Voyez 1. *Eſdr.* II. 5.

AREA ATHAD, *Area Nachon.* Voyez *Aire d'Achad, Aire de Nachon, &c.*

AREBBA, ville dont il eſt parlé dans Joſué XV. 60. Peut-être la même qu'*Arbée*, ou *Hébron.* Au lieu d'*Arabba*, on peut lire *Rabba*, la grande dans l'Hébreu. Saint Jérôme parle d'une ville de *Rebbo* dans les confins d'Eleuthéropolis, vers l'orient.

ARECON, ville de la Tribu de Dan. *Joſue* XIX. 46.

ARED, fils de Géra, fils de Benjamin. *Geneſ.* XLVI. 21.

ARE'E', fils d'Olla, & petit-fils d'Aſer. 1. *Par.* VII. 39.

ARELI, dernier fils de Gad. *Geneſ.* XLVI. 18.

AREM. Ses deſcendans revinrent de Babylone à Jéruſalem au nombre de mille dix-ſept. 2. *Eſdr.* VII. 42.

AREOPAGE, lieu où les Aréopagites, qui étoient de fameux Juges d'Athénes, s'aſſembloient autrefois. L'Aréopage eſt ſitué ſur une

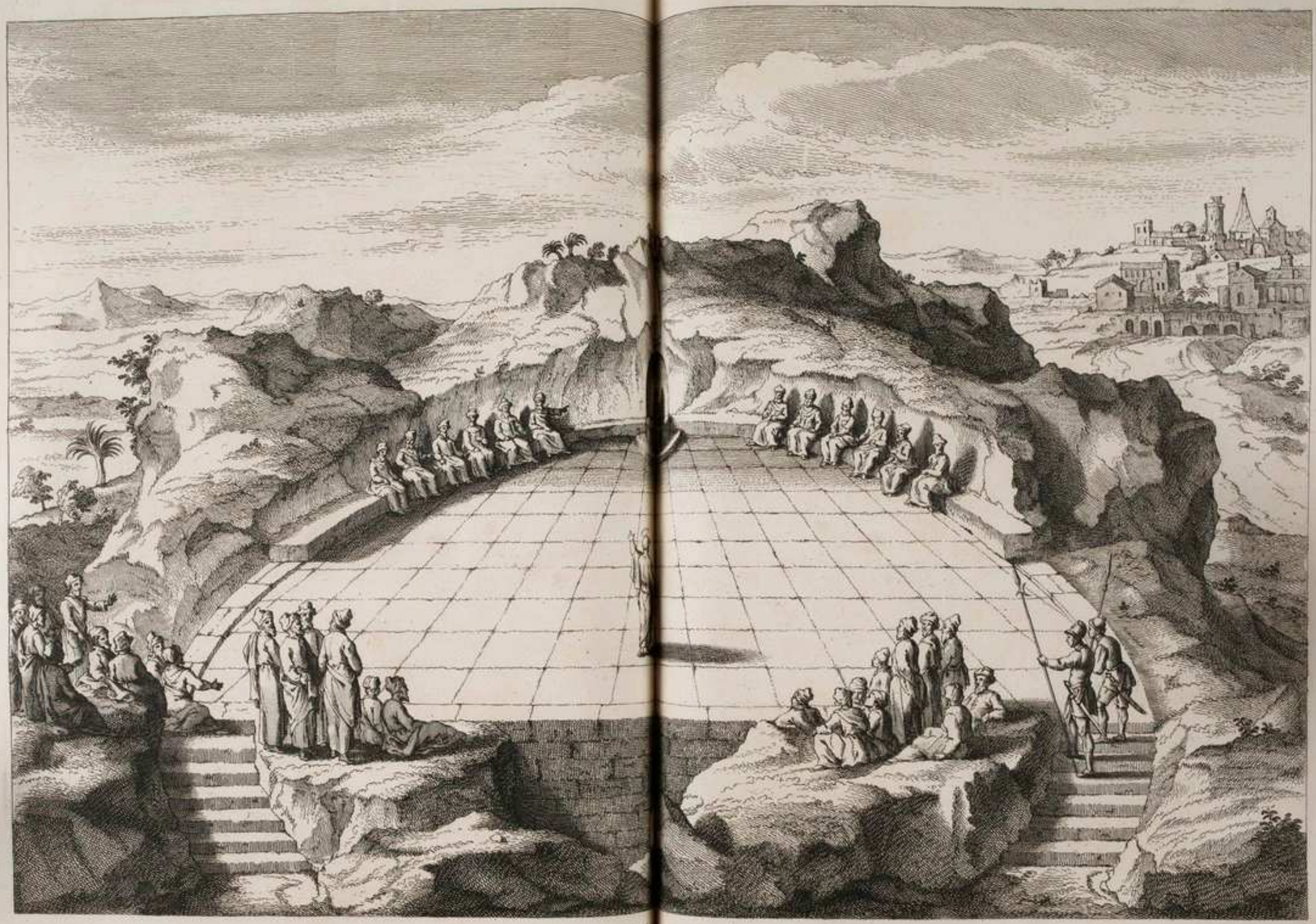

VEUE DE L[illegible]E DATHENES.

hauteur, qui étoit anciennement presqu'au milieu de la ville. Aujourd'hui il est hors d'Athénes. On en voit encore des restes, dans des fondemens qui forment un demi cercle, bâti avec des quarreaux de pierres d'une grandeur prodigieuse. Ces fondemens soutiennent une terrasse, ou platte-forme d'environ cent quarante pas, qui étoit la cour de cet auguste Sénat. Au milieu on voit un tribunal taillé dans le roc, & tout autour, des siéges aussi taillez dans la pierre, où les Juges de l'Aréopage jugeoient autrefois en plein air, & sans aucune couverture. (a) Prés de là on voit quelques cavernes creusées dans le roc, où apparemment l'on tenoit les prisonniers qui devoient comparoitre devant ces Juges. On dit qu'ils prononçoient leurs jugemens pendant la nuit, afin que la vûë des personnes qui parloient, & se défendoient, ne les touchât point. Saint Paul ayant prêché à Athénes contre la pluralité des Dieux, & ayant avancé qu'il venoit annoncer aux Athéniens un Dieu qu'ils adoroient sans le connoître, fut mené devant les Aréopagites, comme introducteur d'une nouvelle Religion. (b) Il y parla avec tant de sagesse, qu'il convertit Denis, l'un de ses Juges, & qu'il fut renvoyé sans qu'on ait eu rien à lui dire.

(a) Voyez le Voyage de Gréce de M. Spon en 1676.

(b) *Act.* XVII. 19...22. *& seq.*

AREOPOLIS, la même qu'*Ariel*, ou *Ar*, ou *Rabbat-Moab*. Voyez *Ar*.

ARETAS, Roi d'Arabie. Il y a plusieurs Princes de ce nom dans l'Arabie. Joseph (c) parle d'un Roi Arétas, qui étoit grand ami d'Antipater, & qui ayant reçu chez lui Hircan Grand-Prêtre, & Prince des Juifs, dépossédé de sa dignité par son frere Aristobule, entreprit de le rétablir, marcha contre Aristobule avec une armée de cinquante mille Arabes, le vainquit, & le contraignit de se sauver à Jérusalem, où Arétas l'assiegea. (d) La ville étoit déja au pouvoir du Roi des Arabes, & Aristobule n'avoit plus que le Temple, d'où il se défendoit avec les Prêtres, lorsque Scaurus envoyée par Pompée, vint à Damas. Aristobule & Hircan lui envoyérent des Ambassadeurs, & lui promirent de grandes sommes pour l'attirer dans leur parti. Scaurus préféra les offres d'Aristobule, dont il connoissoit les richesses, & la libéralité, & obligea Arétas de quitter le siége du Temple, le menaçant en cas de refus, de le faire déclarer ennemi du peuple Romain. Ainsi Arétas s'en retourna dans son pays; mais Aristobule ne le laissa pas retourner paisiblement. Il marcha contre lui, & contre Hircan avec une puissante armée, & lui ayant livré la bataille dans un lieu nommé Papyron, il lui tua environ sept mille hommes.

(c) *Antiq. l.* 14. *c.* 2. 3. 4.

(d) L'an du Monde 3939. avant J. C. 61. avant l'Ere vulg. 65.

Trois ou quatre ans aprés, (e) Scaurus, que Pompée avoit laissé pour gouverner dans la Judée, marcha contre Arétas; (f) mais comme il ne pouvoit arriver avec son armée jusqu'à Pétra capitale de l'Arabie déserte, à cause de la difficulté des chemins, & de l'inégalité du pays, il faisoit le dégât dans les lieux des environs. Mais comme son armée ne laissoit pas de souffrir de la faim, il députa Antipater vers Arétas, pour l'engager à faire la paix, & à racheter par une somme d'argent le pillage de son pays. Arétas délivra trois cens talens; & ainsi la guerre fut finie autant à l'avantage de Scaurus, que d'Arétas. On dit que Scaurus durant qu'il étoit Edile, fit frapper une piéce de monnoye, où il fit représenter un Roi Barbare à genoux à ses pieds, qui lui présente une couronne portée sur le dos d'un chameau, avec cette inscription: *Marcus Scaurus Edile a fait frapper cette monnoye par ordonnance du Sénat.* Et au bas: *Le Roi Arétas.* (a)

(e) An du Monde 3942. avant J. C. 56. avant l'Ere vulg. 60.

(f) *Antiq. lib.* 14. *c.* 9. *& de Bello, l.* 1. *c.* 6.

II. ARETAS, nommé auparavant *Enée*, Roi d'Arabie, fils, ou petit-fils de celui dont on vient de parler, succéda à Obodas dans le Royaume d'Arabie. (b) Un nommé Syllæus l'ayant mis mal dans l'esprit d'Auguste, en l'accusant d'avoir pris la Couronne d'Arabie, sans attendre le consentement de l'Empereur, il fut quelque tems dans de grands embarras, n'étant pas à portée de se faire entendre, ni de détruire les calomnies de son ennemi. Mais enfin l'Empereur ayant reconnu les impostures de Syllæus, (c) confirma le Royaume à Arétas. (d) Hérode Antipas épousa la fille d'Arétas. Mais quelque tems aprés, Antipas la répudia pour prendre Hérodiade sa belle-sœur, femme de son frere Philippe. (e) La Princesse fille d'Arétas s'étant retirée chez son pere, Arétas déclara la guerre à Antipas, sous prétexte de quelques difficultez, sur les limites de Gamala. L'armée d'Arétas demeura victorieuse, & celle d'Antipas fut entiérement défaite. (f) Tout le monde crut que c'étoit une juste punition du meurtre de Jean-Baptiste, qu'Hérode avoit fait décapiter, à cause de la liberté avec laquelle il reprenoit Hérode de son inceste.

(a) *Pigh. Annal. Rom. t.* 3. *apud Usser. anno* 3945. M. SCAURUS ÆD. CUR. EX S. C. *Et infrà* REX ARETAS.

(b) *Antiq. l.* 16. *c.* 7.

(c) *Antiq. l.* 16. *c.* 16. *p.* 177. *d.*

(d) An du Monde 3998. avant J. C. 2. & 5. ans avant l'Ere vulg.

(e) *Antiq. l.* 18. *c.* 7.

(f) An du Mo de 4040. de J. C. 40. de l'Ere vulg. 37.

Antipas écrivit à Tibére ce qui étoit arrivé, & la guerre qu'Arétas lui avoit faite; ce qui irrita tellement l'Empereur, qu'il écrivit à Vitellius, qui étoit pour lors Gouverneur de Syrie, de faire la guerre à Arétas, & de lui faire mener, s'il pouvoit le prendre en vie; sinon, de lui envoyer sa tête. Vitellius se mit en campagne, s'avança avec son armée jusqu'à Ptolémaïde; & les Juifs l'ayant prié de ne pas passer par leur pays avec ses troupes, à cause des images qu'elles portoient dans leurs enseignes, Vitellius fit marcher son armée par le Grand-Champ, apparemment pour aller passer le Jourdain à Scythopolis. Pour lui, il alla à Jérusalem avec ses amis, où il demeura pendant trois jours. Pendant ce séjour, on apprit la mort de Tibére, & l'élévation de Caïus à l'Empire. Alors Vitellius fit revenir son armée sur ses pas, ne voulant pas commencer cette guerre, sans les ordres du nouvel Empereur.

L'année suivante, (g) l'Apôtre saint Paul, qui étoit à Damas depuis assez long-tems, & y prêchant l'Evangile avec beaucoup de zéle; les Juifs de cette ville, qui obéïssoit alors à Arétas, gagnérent le Gouverneur, afin qu'il fit garder les portes jour & nuit, de peur que Paul ne leur échappât. Mais Paul étant informé de leur dessein, consentit à la priére des freres, qui le firent descendre dans une corbeille, par les murs de la ville. Et ainsi il évita heureusement leurs embûches. (h)

(g) An du Monde 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

(h) *Act.* IX. 23. 24. *&c.* 2. *Cor.* XI. 33.

ARETH, ou *Hareth*, forêt dans la Tribu de Juda, dont il est parlé dans le premier Livre des Rois. (i) Ce fut dans cet endroit que David se sauva durant la persécution de Saül.

(i) 1. *Reg.* XXII. 5.

ARETHUSE, ville de Judée, aux environs de Marissa & d'Azoth. Pompée la rendit à ses habitans avec les villes de Marissa, d'Azoth, & de Jamnia. (k) Cette ville n'est pas nommée dans les Livres sacrez, mais dans la suite elle devint assez célébre.

(k) *Joseph. Antiq. l.* 14. *c.* 8. *& de Bello, l.* 1. *c.* 5.

AREUNA, ou *Ornan*. Voyez ci-devant dans l'article d'*Aire d'Ornan*. Pendant la peste qui ravageoit Jérusalem, (*a*) l'Ange du Seigneur commanda à Gad de dire à David de venir, & de dresser un Autel au Seigneur dans l'Aire d'Ornan, ou d'Aréüna le Jébuséen. Aréüna étoit apparemment un ancien habitant de Jérusalem, qui avoit encore sa demeure & son aire sur le mont Moria, où dans la suite on bâtit le Temple de Jérusalem. David alla donc aussi-tôt vers la demeure d'Aréüna, pour exécuter l'ordre du Seigneur. Dés qu'Aréüna l'eut apperçu, il courut au devant de lui, se prosterna en sa présence, & lui demanda ce qu'il désiroit de lui. David lui dit qu'il venoit pour acheter son aire, & pour y dresser un Autel au Seigneur, afin qu'il lui plût de faire cesser la peste qui tuoit tout le peuple. Aréüna lui offrit non-seulement l'aire, mais aussi ses bœufs & le bois pour l'holocauste. Mais le Roi ne voulut point les accepter, qu'il ne lui eût dit ce qu'il en vouloit avoir; car, disoit-il, à Dieu ne plaise que j'offre au Seigneur ce qui ne me coûte rien. David acheta donc l'aire & les bœufs *cinquante sicles d'argent*, ou comme portent les Paralipoménes, il les acheta *six cens sicles d'or*. On peut voir sur cette diversité, les explications des Interprétes.

(*a*) 1. *Par.* XXI. 18. *& seq. &* 2. *Reg.* XXIV. 18.

ARGENTEUS, piéce d'argent. Ce nom se prend ordinairement pour le sicle, qui vaut, selon l'estimation que nous suivons, trente-deux sols six deniers.

I. ARGOB, canton du pays de delà le Jourdain, dans le pays de la demi-Tribu de Manassé. Ce canton étoit dans le pays de Basan, un des plus fertiles de delà le Jourdain. C'est dans Argob que l'on voyoit ces soixante villes nommées *Chavoth-Jaïr*, qui avoient de trés-hauts murs, avec de bonnes portes, sans compter beaucoup de hameaux & de villages non fermez. (*b*) On remarque quelques traces du nom d'Argob dans *Ragaba*, ville de delà le Jourdain. Voyez l'article suivant.

(*b*) *Deut.* III. 4. 14. *&* 3. *Reg.* IV. 13.

II. ARGOB, ville capitale du canton d'Argob, dont nous venons de parler. Eusébe (*c*) dit que de son tems Argob étoit un lieu à quinze milles de Gérasa, vers le couchant. C'est apparemment le même que *Ragab*, ou *Ragaba*, dont nous parlent la Misne, (*d*) & Joseph. (*e*) La Version Samaritaine met ordinairement *Rigoba*, au lieu d'Argob.

(*c*) *Euseb. in Argob.*

(*d*) *Misna in Menachot* VIII. 3.

(*e*) *Antiq. l.* 13. *c.* 23.

III. ARGOB, lieu de Samarie proche le palais Royal, où Phacée fils de Roméliе, assassina Phacéia fils de Manahem Roi d'Israël. (*f*)

(*f*) 4. *Reg.* XV. 25.

ARIARATHER, Roi de Cappadoce, fils d'un autre Ariarather. Celui dont nous parlons fut d'abord chassé de ses Etats par Orophernes, & ensuite rétabli par les Romains, (*g*) l'an du Monde 3847. Le Sénat Romain lui écrivit en faveur des Juifs vers l'an 3865. Voyez 1. *Macc.* XV. 22.

(*g*) *Appian. Syriac. p.* 118. *Polyb. Legat.* 126.

ARIBA, ville de Juda. Voyez *Aréba*.

ARIDAI, neuviéme fils d'Aman, qui fut étranglé sur un gibet, avec ses freres. (*h*)

(*h*) *Esth.* IX. 9.

ARIDATHA, sixiéme fils d'Aman. (*i*)

(*i*) *Esth.* IX. 9.

I. ARIEL, dernier fils de Gad. (*k*)

(*k*) *Num.* XXVI. 17.

II. ARIEL DE MOAB. Il est parlé dans l'Ecriture (*l*) des deux Ariels de Moab, qui ne sont autre que la ville d'*Ar*, ou *Aréopolis*, capitale de Moab, & partagée en deux par le fleuve Arnon. Voyez ci-devant *Ar*.

(*l*) 1. *Par.* XI. 22.

III. ARIEL, se prend aussi pour l'Autel des holocaustes, ou pour la ville de Jérusalem, dans Isaïe XXIX. 1. 2. 7. & Ezéchiel XLIII. 15. 16. A la lettre Ariel signifie un lion de Dieu, un trés-grand lion.

IV. ARIEL. Eusébe (*a*) dit que c'est le nom d'une Idole des Moabites, dont la capitale étoit *Ariel*.

(*a*) *Euseb. Onomast. in Ariel.*

ARIMANON, ville de refuge au-delà du Jourdain. (*b*) C'est apparemment la même que Ramoth de Galaad. Voyez *Josue* XXI. 38.

(*b*) *Joseph. Ant. l.* 4. *c.* 7.

ARIMATHIE, ou *Ramatha*, ville d'où étoit Joseph d'Arimathie, connuë dans l'Evangile. (*c*) Saint Jérôme (*d*) la place entre Lydda & Joppé; les nouveaux Voyageurs parlent d'une ville de Ramatha, entre Joppé & Jérusalem, située sur une montagne. Le nom de *Ramatha*, d'où est formé Arimathie, signifie hauteur. Mais ce lieu est fort différent de *Ramathaïm-Sophim*, patrie de Samuël. Arimathie étoit au couchant de Jérusalem, & Ramathaïm étoit au nord de la même ville dans les montagnes d'Ephraïm. (*e*) De plus, la route que Saul suivit en cherchant les ânesses de son pere, ne souffre pas que l'on place Ramathaïm au couchant de Jérusalem, comme il est aisé de s'en persuader en le suivant. (*f*) Il partit de Gabaa; de là il s'avança vers le nord, dans les montagnes d'Ephraïm; puis il tourna vers le couchant, fut à *Salisa*, ou Baal-Salisa, au couchant de Jérusalem. De là il vint dans la terre de *Salim*, ou de *Salem*, c'est-à-dire, autour de Jérusalem; & s'avançant toûjours vers l'orient, il parcourut la Tribu de Benjamin: & comme il vouloit retourner vers Gabaa, il vint vers le nord dans la terre de Suph, ou de Sophim, prés de Ramathaïm-Sophim, où il parla à Samuël. (Je pense que cette ville de *Ramathaïm-Sophim* est la même que *Rama*, pres de Béthel, à quatre lieuës de Jérusalem.) Au sortir de là, Samuël dit à Saül (*g*) qu'en s'en retournant à Gabaa, il trouveroit deux hommes, qui venoient de prés de Bethléem, du tombeau de Rachel, qui lui diroient que les asnesses de son pere étoient retrouvées; & qu'un peu plus loin, il trouveroit trois hommes, qui alloient en pélerinage à Béthel; & qu'enfin il arriveroit à la hauteur, qui étoit alors occupée par les Philistins, au-dessus de Gabaa sa patrie. Il faut voir la Carte Géographique.

(*c*) *Luc* XXIII. 52.

(*d*) *Hieronym. in Epitaphio Paulæ.*

(*e*) 1. *Reg.* I. 1.

(*f*) 1. *Reg.* IX. 4. 5. 6.

(*g*) 1. *Reg.* X. 2. 3. Voyez l'Hébreu.

ARIMI, (*h*) sont les mêmes que les Aramées, ou les Syriens descendans d'*Aram*. Voyez *Aram*.

(*h*) *Strabo. lib.* 16. *ad finem.*

ARINDELE, ville de Palestine. On connoit dans les Conciles des Evêques d'Arindéle.

I. ARIOCH, Roi de Pont, ou, selon l'Hébreu, Roi d'*Ellasar*; ou, selon le Paraphraste Jonathan & le Syriaque, Roi de *Thalassar*. Or Thalassar étoit une Province de delà l'Euphrate, pas loin de l'Arménie, puisque Isaïe (*i*) parle des enfans d'Eden, qui étoient à Thalassar. Arioch s'étoit ligué avec Codorlahomor, pour venir faire la guerre aux Rois de Sodome & de Gomorrhe. Voyez *Genes.* XIV. 1. 2. 3. &c.

(*i*) *Isai.* XXXVII. 12.

II. ARIOCH, Général des troupes du Roi Nabuchodonosor. (*k*) Ce Prince ayant eu un songe, dont il ne se souvenoit plus, voulut contraindre les Mages & les Interprétes des songes qui étoient à Babylone, non-seulement de lui interpréter son songe, mais aussi de le lui rappeller à la mémoire; & comme cela surpassoit le pouvoir des Mages, il ordonna à Arioch de

(*k*) *Dan.* II. 14.

les faire mourir. Daniel ayant appris d'Arioch les ordres du Roi, demanda du tems pour y penser ; & peu de tems aprés, il découvrit au Roi & son songe, & sa signification.

ARISAI, septiéme fils d'Aman, qui fut pendu avec son pere & ses freres. (a)

(a) *Esth.* IX. 9.

ARISTARQUE, dont parle saint Paul (b) dans les Epîtres aux Colossiens & aux Philippiens, & dont il est souvent parlé dans les Actes des Apôtres. (c) Il étoit Macédonien, & natif de Thessalonique. Il accompagna saint Paul à Ephése, & y demeura avec lui pendant les deux ans qu'il y fut, partageant avec lui les dangers & les travaux de l'Apostolat. Il faillit d'être tué dans le tumulte excité par les orfévres d'Ephése. Il sortit de cette ville avec l'Apôtre, & l'accompagna dans la Gréce. De là il le suivit en Asie ; de l'Asie en Judée, & de la Judée à Rome. Adon & le Martyrologe Romain le font Evêque de Thessalonique : mais les Grecs enseignent qu'il fut Evêque d'Apamée en Syrie, & qu'il fut décapité à Rome avec saint Paul sous Néron ; étant demeuré jusqu'à la fin constamment attaché à l'Apôtre.

(b) *Coloss.* IV. 10. & *Philem.* ℣. 24.
(c) *Act.* XIX. & XX. 4. XXVII. 2.

ARISTE'E, Auteur de l'Histoire, ou plûtôt du Roman de la Version des Septante, est un Auteur, dont on ne sçait ni l'origine, ni le pays, ni l'âge. Il se donne pour Egyptien, garde du corps de Ptolemée Philadelphe, bien avant dans les bonnes graces de ce Prince, & Payen de Religion. Mais quand on examine son Ouvrage & ses discours, on reconnoît aisément qu'il étoit Juif. Il fait paroître dans tous ses discours les sentimens, le langage, les expressions d'un Juif. On ignore le tems auquel il a vécu. Les uns le placent sous Philadelphe Roi d'Egypte ; d'autres, sous Philométor. D'autres soutiennent qu'il est beaucoup plus récent. Dodwel dans la Dissertation qu'il a composée sur Aristée, (d) croit qu'il a vécu depuis Philon le Juif, & que ce dernier est le premier Ecrivain qui ait parlé de la Traduction des saintes Ecritures faite d'Hébreu en Grec, (e) par les soins de Ptolemée Philadelphe. Aristobule, que l'on prétend avoir été un Juif Péripatéticien, & qui est cité dans Eusébe, (f) parle aussi de cette Traduction : mais il ne nomme pas Aristée, non plus que Philon. Joseph l'Historien est le premier qui en ait parlé expressément. Quant à Aristobule, nous en parlerons ci-aprés. Il nous suffit de montrer ici que ce qu'on dit de la personne & de l'histoire d'Aristée, souffre de trés-grandes difficultez, & est enveloppée de bien des fables.

(d) *Dodwel. Dissert. super historia Aristeæ, c.* 1.
(e) *Philo de vita Mosis, l.* 2.
(f) *Præparat. Evangel. l.* 3. *c.* 9.

I. ARISTOBULE, étoit un Juif de la race des Prêtres, (g) Philosophe, & Précepteur de Ptolemée Roi d'Egypte. Saint Clément d'Alexandrie (h) cite le premier Livre d'Aristobule adressé au Roi Philométor, dans lequel il avance qu'avant la Version procurée par Démétrius Phalréus, il y en avoit une autre, dans laquelle Pythagore & Platon avoient puisé plusieurs de leurs sentimens. Anatolius cité dans Eusébe, (i) dit que ce même Aristobule étoit du nombre des septante Interprétes, & qu'il avoit composé des Commentaires sur les Livres de Moyse, qu'il avoit dédiez aux Rois Ptolemée fils de Lagus, & à son fils Ptolemée Philadelphe. Les mêmes saint Clément (k) & Eusébe (l) croyent que c'est cet Aristobule, dont il est parlé dans la Préface du second Livre des Maccabées, & qui y est nommé *Précepteur du Roi Ptolemée, & de la race des Prêtres oints ;* c'est-à-dire, des Prêtres du Dieu d'Israël, que l'on consacroit par l'onction sainte.

(g) 2. *Macc.* I. 10.
(h) *Clem. Alex. l.* 1. *Stromat.*
(i) *Euseb. l.* 7. *c.* 32. *hist. Eccl.*
(k) *Clem. Alex. l.* 5. *Stromat.*
(l) *Euseb. hist. Eccl. l.* 3. *c.* 9.

On tient communément que Ptolemée dont Aristobule étoit Précepteur, est celui qui est surnommé *Philométor.* La Lettre où son nom se trouve, (a) est dattée de la cent quatre-vingt-huitiéme année des Grecs, qui revient à l'an du Monde 3880. Philométor étoit mort en 3860. vingt ans auparavant. Cela n'empêche pas que l'on n'ait pû donner à Aristobule la qualité de Précepteur de ce Prince. Ce n'est pas cela qui embarrasse. Mais comment faire vivre Aristobule jusqu'en 3880. lui qui a dédié des Livres à Ptolemée fils de Lagus, mort en 3720. c'est-à-dire, cent soixante ans auparavant ? Il devoit avoir au moins vingt ans, lorsqu'il composa & dédia ces Livres. Ainsi en 3880. il auroit eu cent soixante & dix ans ; ce qui ne paroît nullement croyable. Il vaut donc mieux reconnoître que le vrai Aristobule marqué dans les Maccabées, est fort différent de celui dont saint Clément d'Alexandrie & Eusébe ont parlé ; ou bien que ce dernier est un Auteur supposé, sous le nom duquel on a publié des Ouvrages fabriquez longtems depuis les Maccabées, & inconnus à tous les Anciens avant saint Clément d'Alexandrie. On peut voir la Dissertation de Dodwel sur l'Histoire d'Aristée, Chap. 28.

(a) 2. *Macc.* I. 10.

II. ARISTOBULE, dont parle saint Paul dans l'Epître aux Romains, (b) étoit, selon les nouveaux Grecs, frere de saint Barnabé. Ils disent qu'il étoit l'un des septante Disciples ; qu'il fut ordonné Evêque par saint Barnabé, ou par saint Paul, qu'il suivit dans ses voyages ; qu'il fut envoyé en Angleterre, y souffrit de grands travaux, y fit beaucoup de conversions, & y finit enfin sa vie. Ils font sa Fête le 15. & le 16. Mars, & encore le 31. d'Octobre. D'autres (c) ont douté même qu'Aristobule, dont parle saint Paul, ait été Chrétien ; parce que saint Paul ne le salue pas, mais seulement ceux qui s'assembloient dans sa maison. D'autres (d) le font pere des Apôtres saint Jean l'Evangéliste & saint Jacques le Majeur, & le confondent avec Zébédée. Mais il est inutile d'entasser une foule de fables, puisque l'on sçait qu'il n'y a rien de certain sur cet Aristobule.

(b) *Rom.* XVI. 11.
(c) *Vide Patrum in Rom.* XVI. 11.
(d) *Sophronius in tom.* 7. *Biblios PP. Ita & Halcta, in Cronicon Lucii dextri. Vide & pseudo-Dorotheum.*

III. ARISTOBULE, autrement appellé *Judas*, & *Philellen*, ou Amateur des Grecs, fils d'Hircan, & petit-fils de Simon Maccabée, Grand-Prêtre & Prince des Juifs, donna des preuves de sa valeur du vivant de son pere, dans le siége de Samarie, qu'il conduisit avec son frere Antigone. (e) Aprés la prise de la ville, (f) Hircan la démolit entiérement, & jetta les matériaux dans les torrens qui couloient au pied de la montagne sur laquelle la ville étoit bâtie. Trois ans aprés, c'est-à-dire, l'an du Monde 3898. Hircan mourut, & Aristobule lui succéda : (g) mais il ne regna qu'un an. Il mit sa mere & trois de ses freres en prison : mais il donna à son frere Antigone beaucoup de part au gouvernement. Il eut la cruauté de faire mourir de faim sa mere dans la prison ; & peu de tems aprés, il fit aussi mourir son frere Antigone, par un accident fort tragique. Aristobule étant malade, envoya son frere Antigone à une expédition militaire, d'où il revint victorieux. Ses jaloux firent entendre au Roi que son frere affectoit la Royauté ; qu'il étoit allé au Temple dans un équipage qui ne con-

(e) *Antiq. l.* 13. *c.* 18.
(f) Samarie fut assiégée pendant un an, depuis 3894. jusqu'en 3895.
(g) *Antiq. l.* 13. *c.* 19.

venoit pas à un particulier, & que bien-tôt il devoit venir accompagné d'une troupe de gens armez, pour le tuer. Le Roi ne put d'abord s'imaginer que la choſe fût comme on la lui diſoit. Il ne laiſſa pas de concevoir quelque ſoupçon, & envoya dire à ſon frere qu'il le prioit de le venir voir ſans armes; & commanda à ſes gardes, s'il venoit armé, de le mettre à mort dans un lieu ſouterrain & obſcur par où il devoit paſſer, en venant du Temple à l'appartement du Roi.

Ceux qu'Ariſtobule avoit envoyez, au lieu de dire à Antigone de venir ſans armes, lui dirent au contraire que le Roi étoit envieux de le voir avec les belles armes que l'on diſoit qu'il avoit rapportées de la guerre. Antigone vint auſſi-tôt, & les gardes, à qui l'on avoit ordonné de le tuer, s'il venoit armé, le maſſacrérent, lorſqu'il voulut paſſer outre. Ariſtobule n'eut pas plutôt commis ce crime, qu'il fut ſaiſi d'un cuiſant repentir, qui ne contribua pas peu à augmenter ſon mal, & à abréger ſa vie. Un jour qu'un de ſes ſerviteurs portoit dehors du ſang que ce Prince avoit vomi, il le laiſſa par haſard tomber au lieu où l'on voyoit encore les marques de celui d'Antigone. Ceux qui en furent témoins, jettérent un grand cri, qui fut oüi du Roi. Il en voulut ſçavoir la cauſe; & l'ayant appriſe, il en fut ſi ſenſiblement touché, que ne pouvant retenir ſes larmes & ſes ſanglots, il s'écria : Grand Dieu, vous vengez juſtement le parricide que j'ai commis! Juſqu'à quand mon corps retiendra-t-il mon ame criminelle? En diſant ces mots, il expira, l'an du monde 3899. Il eut pour ſucceſſeur ſon frere Aléxandre Jannée, que Salomé ou Aléxandra femme d'Ariſtobule, tira de priſon auſſi-tôt aprés la mort du Roi.

IV. ARISTOBULE, ſecond fils d'Aléxandre Jannée, & frere puiſné du Grand-Sacrificateur Hircan. Ariſtobule voyant que ſa mere Aléxandra étoit à l'extrémité, (a) ſortir ſecrettement de Jéruſalem, (b) & alla dans les châteaux qui étoient gardez par les amis de ſon pere, dont il fut trés-bien reçû. Il ſe rendit maître de quinze forteresſes en vingt-deux jours; ce qui jetta la Reine ſa mere & les principaux des Juifs dans une extréme conſternation. Dans cette extrémité, ils ſe ſaiſirent de la femme & des enfans d'Ariſtobule, & les mirent dans la forteresſe qui étoit attenante au Temple de Jéruſalem; croyant par-là réprimer les entrepriſes d'Ariſtobule. Mais il continua à amaſſer des troupes, & à prendre tous les poſtes les plus avantageux du pays; en ſorte qu'il ne lui manquoit que le nom de Roi.

La Reine Aléxandra mourut bien-tôt aprés, accablée par la force de la maladie. Elle avoit donné le Royaume à Hircan ſon aîné, & laiſſé le ſoin du gouvernement aux principaux de la nation. Mais Ariſtobule s'affermiſſoit de jour en jour, & faiſoit de nouveaux progrés: De ſorte que trois ans aprés la mort d'Aléxandra, (c) les deux freres ayant livré le combat dans la plaine de Jéricho, (d) Ariſtobule demeura victorieux, & Hircan fut obligé de ſe ſauver à Jéruſalem, dans la forteresſe où la femme & les enfans d'Ariſtobule étoient arrêtez. Il y fut bien-tôt aſſiégé, & les troupes d'Hircan n'étant pas en état de ſoutenir le ſiége, on fit un accord ou traité de paix entre Hircan & Ariſtobule, qui portoit que Hircan vivroit en ſimple particulier, dans la joüiſſance de ſes biens, & qu'Ariſtobule auroit le titre de Roi, & l'honneur de la ſouveraine Sacrificature. Ce traité fut juré entre les deux freres dans le Temple même; & aprés s'être embraſſez mutuellement, Ariſtobule ſe logea dans le palais royal, & Hircan ſe retira dans la maiſon qu'avoit occupée Ariſtobule ſon frere.

Celui-ci joüit de la Royauté & de la ſouveraine Sacrificature pendant trois ans & trois mois; (a) & il en auroit joüi bien plus long-tems, ſans Antipater Iduméen, pere du Grand Hérode, qui engagea Hircan à ſe retirer auprés d'Arétas Roi d'Arabie, & qui porta enſuite Arétas à faire la guerre à Ariſtobule, (b) Arétas remporta ſur lui une grande victoire, & l'aſſiégea avec une armée de cinquante mille hommes dans le Temple de Jéruſalem, (c) où Ariſtobule ſe défendoit avec les Prêtres qui lui étoient attachez. Quelques mois aprés, (d) Scaurus ayant été envoyé par Pompée en Syrie, arriva à Damas, où il reçut des ambaſſades de la part des deux freres Hircan & Ariſtobule, (e) qui lui faiſoient de grandes offres, pour tâcher de l'attirer chacun à ſon parti. Ariſtobule lui offrit trois cens talens; & Scaurus ſe déclara pour lui. Il fit dire à Arétas d'abandonner le ſiége, à moins qu'il ne voulût être déclaré ennemi du peuple Romain.

Ainſi Ariſtobule ſe trouva en liberté. Mais Pompée étant venu lui-même à Damas ſur la fin de la même année, Ariſtobule lui envoya par préſent une vigne d'or, eſtimée cinq cens talens. Quelque tems aprés, (f) il vint à Damas des Ambaſſadeurs d'Hircan & d'Ariſtobule. Ceux d'Ariſtobule accuſérent Gabinius & Scaurus d'avoir reçû de l'argent; Gabinius, trois cens talens; & Scaurus, quatre cens: ce qui lui rendit ennemis ces deux Romains, qui auroient pû lui rendre Pompée favorable. Mais comme Pompée ne pouvoit aſſéoir un jugement certain ſur les diſcours des deux Ambaſſadeurs, il ordonna à Hircan & à Ariſtobule de venir eux-mêmes ſe préſenter devant lui, pour ſoutenir leurs droits. Hircan ſe plaignit de la violence d'Ariſtobule, qui l'avoit injuſtement dépoüillé de la Royauté. Ariſtobule prétendit au contraire qu'Hircan étoit déchû de cette dignité, par ſa nonchalance & par ſa lâcheté. D'un autre côté les Juifs ſe plaignoient des deux freres, & demandoient qu'ils ne fuſſent pas ſoumis à des Rois, mais à des Prêtres, ſelon l'ancien uſage de leur nation.

Pompée aprés les avoir entendus, blâma la violence d'Ariſtobule, & les renvoya tous en paix, diſant qu'il les accorderoit, dés qu'il auroit réglé les affaires des Nabathéens. En effet il vint en Judée ſur la fin de l'année, & manda Ariſtobule, qui étoit alors dans le château d'Aléxandrion. (g) Ariſtobule le vint trouver; & Pompée lui permit de s'en retourner juſqu'à deux ou trois fois. Mais enfin lui ayant commandé de rendre ſes forteresſes, & d'écrire à ceux qui les tenoient de ſa part, de les rendre, Ariſtobule obéït, mais fort à regret; en ſorte qu'il ſe retira auſſi-tôt a Jéruſalem, dans le deſſein de ſe préparer à la guerre. Pompée le ſuivit de ſi prés, qu'il ne lui donna pas le tems d'exécuter ſon deſſein. Il étoit à Jéricho avec ſon armée, marchant contre Jéruſalem, lorſque Ariſtobule craignant les ſuites de la guerre, vint trouver Pompée, & le pria de ne point pouſſer

(a) *Antiq. l. 20. c. 8.*

(b) An du Monde 3933. avant J. C. 67. avant l'Ere vulg. 65.

(c) *Vide Antiq. l. 14. c. 2. 3.*

(d) An du Monde 3939. avant J.C. 61. avant l'Ere vulg. 65.

(e) *Antiq. l. 14. c. 4. 5.*

(f) An du Monde 3940. avant J. C. 60. avant l'Ere vulg. 64.

(g) *Antiq. l. 14. c. 6.*

(d) *Antiq. lib. 14. c. ult. & lib. 15. c. 1.*

(b) An du Monde 3935.

(c) L'an du Monde 3938. Joſeph Antiq. l. 15. c. 9. dit qu'Hircan ne regna en paix que trois mois. Mais Uſérius ſur cette année montre fort bien qu'il faut lire trois ans.

(d) *Antiq. lib. 14. c. 1.*

les choſes à l'extrémité ; lui promettant de lui remettre la ville, & de lui donner une groſſe ſomme d'argent. Pompée y conſentit, & envoya Gabinius à Jéruſalem, pour toucher les ſommes qu'il avoit promiſes : mais les ſoldats d'Ariſtobule ne voulurent pas lui ouvrir les portes ; & il fut obligé de s'en retourner ſans rien faire.

Pompée irrité de ce refus, retint Ariſtobule priſonnier, & alla former le ſiége de Jéruſalem. La ville fut priſe trois mois aprés, & Hircan fut confirmé par Pompée dans la dignité de Prince des Juifs, & de ſouverain Sacrificateur, à l'excluſion d'Ariſtobule, qui fut mené priſonnier à Rome, avec ſes deux fils Antigone & Aléxandre, & ſes deux filles. (*a*) Aléxandre ſe ſauva de ſes gardes, & revint en Judée : mais Antigone fut mené à Rome avec ſes deux ſœurs & Ariſtobule leur pere. Il y demeura huit ans, (*b*) aprés leſquels il s'échappa avec ſon fils Antigone, & revint en Judée. (*c*) Il y amaſſa quelques troupes, avec leſquelles il voulut ſe fortifier dans le château d'Aléxandrion. Mais Gabinius Gouverneur de Syrie, envoya contre lui des troupes, qui le prévinrent. Il s'efforça enſuite de ſe rendre maître de Machéronte ; & ayant formé une armée de huit mille hommes, il oſa haſarder un combat contre les troupes Romaines. Il perdit cinq mille hommes dans cette bataille, ſe fit jour avec mille hommes au travers des ennemis, & ſe retira à Machéronte, dans le deſſein de s'y fortifier : mais on ne lui en laiſſa pas le loiſir ; il y fut aſſiégé, & aprés deux jours de ſiége, il ſe rendit tout couvert de bleſſures, avec ſon fils Antigone, & fut mené captif à Gabinius, qui le fit de nouveau conduire à Rome.

(*a*) *Antiq. l.* 14. *c.* 8. *& l.* 1. *de Bello, c.* 5.

(*b*) Juſqu'en l'a du Monde 3948. avant J. C. 52. avant l'Ere vulg. 56.

(*c*) *Antiq. lib.* 14. *c.* 11. *& de Bello, l.* 1. *c.* 6.

Lorſqu'il y fut arrivé, le Sénat ordonna qu'Ariſtobule demeureroit dans les liens, mais que l'on renvoyeroit ſes fils en Judée ; parce que Gabinius avoit écrit qu'il l'avoit ainſi promis à leur mere, & que ce n'étoit que ſous cette condition qu'elle avoit conſenti de lui remettre les places du pays dont elle étoit la maîtreſſe. (*d*)

(*d*) *Antiq. lib.* 14. *c.* 11. *& lib.* 1. *de Bello, c.* 6.

Il y demeura pendant ſept ou huit ans ; depuis l'an du Monde 3948. juſqu'en 3955. & Jules Céſar le remit en liberté, & voulut l'envoyer en Paleſtine, afin qu'il y entreprît quelque choſe contre Pompée. (*e*) Il lui deſtinoit même deux légions, pour s'en ſervir à s'aſſûrer de la Province : mais ceux du parti de Pompée l'empoiſonnérent, avant qu'il fût ſorti de Rome ; & les partiſans de Céſar lui rendirent les honneurs de la ſépulture, l'an du Monde 3955. avant J. C. 45. avant l'Ere vulgaire 49. Son corps demeura à Rome aſſez long-tems enbaumé dans du miel, juſqu'à ce que Marc-Antoine le fit reporter en Judée, pour être enterré dans les tombeaux des Rois.

(*e*) Dio l. 41. *Joſeph. Ant. g. l.* 14. *c.* 11. *& de Bello l.* 1. *c.* 7.

V. ARISTOBULE, fils d'Aléxandre, & petit-fils d'Ariſtobule, dont nous venons de parler ; ſa mere étoit Aléxandra fille d'Hircan. Il eut pour ſœur Mariamne, épouſe du Grand Hérode. Ariſtobule étoit un des plus beaux Princes de ſon tems. Comme il étoit le dernier de la race des Aſmonéens, Hérode ſon beau-frere fit ce qu'il put pour l'éloigner de la ſouveraine Sacrificature, qui étoit dûë à ſa naiſſance. Toutefois vaincu par les preſſantes ſollicitations de Mariamne ſa femme, & d'Aléxandra ſa belle-mere, il revêtit de cette dignité le jeune Ariſtobule, qui n'avoit alors que dix-ſept ans. (*a*) Mais ayant remarqué la trop grande inclination du peuple pour ce jeune Prince, il en conçut une telle jalouſie, qu'il réſolut de le faire périr. Il en trouva l'occaſion un jour qu'il étoit à Jéricho. Ariſtobule ayant eu envie de ſe baigner avec quelques autres jeunes gens, dans un réſervoir d'eau qui étoit prés du palais, Hérode donna ordre ſecrettement qu'on le noyât, en le faiſant plonger comme par divertiſſement. (*b*) Cela arriva l'an du Monde 3970. avant J. C. 30. avant l'Ere vulg. 34. Ariſtobule n'avoit pas été Grand-Prêtre un an entier.

(*a*) *Antiq. lib.* 15. *c.* 2. 3. L'an du M. 3969. avant J. C. 31. avant l'Ere vulg. 35.

(*b*) *Antiq. lib.* 16. *c.* 3.

VI. ARISTOBULE, fils du Grand Hérode & de Mariamne, & frere d'Aléxandre ; il avoit épouſé Bérénice fille de Joſeph, & ſœur du Grand Hérode ; il laiſſa trois fils, & deux filles ; ſçavoir *Hérode*, qui fut Roi de Calcide ; *Agrippa*, qui fut Roi des Juifs, & ſurnommé le Grand ; *Ariſtobule*, qui épouſa Jotapé, fille du Roi d'Emése. Les filles furent 1°. *Hérodias*, qui épouſa en premiéres nôces Hérode, autrement Philippe, ſon oncle, puis Antipas. 2°. *Mariamne*, qui épouſa Antipater ſon oncle paternel. Ariſtobule pere de tous ces enfans, fut mis à mort par les ordres d'Hérode le Grand, avec ſon frere Aléxandre. (*c*) Comme la mauvaiſe fortune de ces deux freres fut toûjours commune, & que les événemens de leur vie ſe trouvérent toûjours mélez, (*d*) on peut conſulter la vie d'Aléxandre, que nous avons donnée ci-devant.

(*c*) Au du Monde 3999. un an avant la naiſſance de J. C.

(*d*) *Antiq. lib.* 16. *c. ult. & lib.* 1. *de Bello, c.* 17.

ARIUS, ou *Aréus*, Roi de Sparte, dont il eſt parlé 1. *Macc.* XII. 7. & dans Joſeph, *Antiq. l.* 12. *c.* 5. Ce Prince écrivit au Grand-Prêtre Onias une lettre, dont on voit les termes dans le premier des Maccabées, XII. 20. Elle portoit que les Lacédémoniens étoient freres des Juifs, c'eſt-à-dire, qu'ils ſortoient de la même origine, ayant pour pere Abraham. On peut voir ſur cela nôtre Diſſertation ſur la parenté des Juifs & des Spartes, au commencement des Livres des Maccabées. La lettre d'Aréus étoit écrite ſur un quarré, & le ſceau étoit d'un aigle qui tient un dragon entre ſes ſerres. (*e*) On ignore la datte de cette lettre, & on ignore à quel Onias elle fut adreſsée, & par quel Arius elle fut écrite. Mais on ſçait qu'Onias III. fut fait Grand-Prêtre en 3805. & qu'il fut dépoſé en 3829. & qu'Arius II. Roi de Lacédémone regna aprés l'an 549. de la fondation de Rome, c'eſt-à-dire, depuis l'an du Monde 3805. Il mourut âgé de huit ans, ayant eu pour pere & pour prédéceſſeur, Acrotatus II. & pour ſucceſſeur Léonydas fils de Cléonyme. Ainſi ſi cette Lettre eſt de lui, elle doit être plûtôt conſidérée comme l'ouvrage de ſon Conſeil, que comme ſon ouvrage propre, puiſqu'il mourut ſi jeune. On connoît encore un autre Arius Roi de Lacédémone, qui eſt plus célébre dans l'Hiſtoire. Il étoit mort quarante-quatre ans avant qu'Onias III. fût fait Grand-Prêtre. Mais ſous ſon regne, on trouve Onias I. qui gouverna, ou qui fut Grand-Prêtre, depuis l'an 3682. juſqu'en 3702. Et comme Arius I. commença à regner en 3700. on pourroit auſſi fixer l'époque de cette Lettre ſous Onias I. en la premiére ou ſeconde année d'Arius I.

(*e*) *Apud Joſeph. Antiq. l.* 12. *c.* 5.

ARMAGEDON. Il eſt parlé de ce lieu dans l'Apocalypſe, XVI. 16. Ce terme en Hébreu ſignifie la montagne de Mageddon. Or

Mageddo, ou Mageddon, eſt une ville ſituée dans le Grand Champ, au pied du mont Carmel. C'eſt-là où le bon Roi Joſias fut bleſſé à mort, dans la bataille contre Néchao Roi d'Egypte. (a) C'eſt à *Armageddo* que le mauvais Ange ſorti de la gueule du dragon, aſſemblera les Rois de toute la terre, pour donner la bataille au grand jour de la vengeance du Seigneur, comme il eſt dit dans l'Apocalypſe. On peut voir nôtre Commentaire ſur cet endroit.

(a) 2. *Par.* XXXV. 22. 23.

ARMENIE, Province d'Aſie, qui renferme les ſources de l'Euphrate & du Tigre, de l'Araxe & du Phaſis, & dans laquelle nous croyons que ſe trouve la Province d'Eden, où étoit le paradis terreſtre. Le nom d'*Arménie*, dérive ou d'*Aram* pere des Syriens, ou de *Har-Minni*, montagne des Minéens. Minni, ou les Minéens ſont connus dans Jérémie. (b) Dans la Géneſe, (c) où Moyſe dit que l'arche s'arreta *ſur les montagnes d'Arménie*, l'Hébreu lit ſimplement, *ſur les montagnes d'Ararat*; & au quatriéme Livre des Rois, (d) où il eſt dit que les deux fils de Sennachérib, aprés avoir tué leur pere, ſe ſauvérent dans l'Arménie, *in terram Armeniorum*, l'Hébreu lit, *dans la terre d'Ararat.*

(b) *Jerem.* LI. 27.
(c) *Geneſ.* VIII. 4.
(d) 4. *Reg.* XIX. 37.

I. ARMON, dont il eſt parlé dans Amos, IV. 3. *Projiciemini in Armon*, ſignifie, ſelon ſaint Jérôme, le Caldéen, le Syriaque, Symmaque, Grotius, Bochart & pluſieurs autres, l'*Arménie*, où les dix Tribus d'Iſraël furent tranſportées par les Rois d'Aſſyrie.

II. ARMON, ou *Armoni*, fils de Saül & de Reſpha. Il fut crucifié avec ſes freres par les Gabaonites. 2. *Reg.* XXI. 8.

ARNON, fleuve ou torrent, dont il eſt ſouvent parlé dans l'Ecriture. Il prend ſa ſource dans les montagnes de Galaad ou des Moabites, & ſe dégorge dans la Mer Morte. Il coule d'abord du ſeptentrion au midy, puis de l'orient au couchant, & va tomber dans la partie orientale de la Mer Morte.

ARNONA. C'eſt un canton au-delà du Jourdain, qui s'étend le long du fleuve Arnon. Voyez Reland. *Palæſt. t.* 1. *lib.* 2. *c.* 12. *p.* 495.

AROD, cinquiéme fils de Gad. *Num.* XXVI. 17.

I. AROER, ville de la Tribu de Gad. (e) Elle étoit ſituée ſur le bord ſeptentrional du torrent d'Arnon, (f) à l'extrémité du pays que les Hébreux poſsédoient au-delà du Jourdain. (g) Euſébe dit que de ſon tems Aroër ſe voyoit ſituée ſur une montagne.

(e) *Num.* XXXII. 34.
(f) *Deut.* II. 36. III. 12. IV. 48.
(g) *Joſue* XII. 2. *Deut.* IV. 48.

II. AROER. Reland *t.* 2. *p.* 583. croit qu'il y avoit une ville de ce nom, prés de Rabbath des Ammonites, autrement Philadelphie; & que c'eſt de cette Aroër qu'il faut entendre *Joſue*, XIII. 25. & *Judic.* II. 33.

III. AROER, dans la Tribu de Juda. 1. *Reg.* XXX. 28. On peut auſſi l'entendre d'Aroër au-delà du Jourdain. David avoit demeuré quelque tems dans les terres de Moab, & il pouvoit avoir laiſsé quelques-uns de ſes parens à Aroër. Mais on lit dans Joſué, XV. 22. dans les Septante Aroër, ou Aroël, qui pourroit bien être *Aroër* de Juda; & Euſébe & ſaint Jérôme parlent d'Aruïr, à vingt milles de Jéruſalem, vers le nord. Aroër en Hébreu ſignifie *de la bruyére*. Ainſi il eſt fort poſſible qu'il y ait eu dans le pays pluſieurs lieux qui tirent leur nom d'*Aroër*, priſe en cette ſignification.

ARPHAD. C'eſt apparemment une ville fameuſe de Syrie. Dans l'Ecriture, (a) on met toûjours *Arphad*, avec *Emath*. Sennachérib ſe vante d'avoir réduit Arphad & Emath, & d'avoir détruit les Dieux de l'une & de l'autre. Nous ſçavons qu'*Emath* eſt Emeſe, & nous conjecturons qu'*Arphad* eſt la ville d'*Arad*, ou *Arvad*, ainſi qu'elle eſt quelquefois appellée dans l'Hébreu. D'autres croyent que c'eſt la ville ou le bourg d'*Arphas*, marqué dans Joſeph, (b) comme bornant les Provinces ou les cantons Gamalitique, Gaulanite, Batanée & Trachonite, du côté du nord ou de l'orient, comme Juliade les bornoit du côté du couchant & du midy. Cette poſition conviendroit aſſez à Arphad, voiſine d'Emath; & Joſeph nous auroit fait plaiſir de marquer plus exactement la poſition d'Arphas. Je conjecture que cette ville d'*Arphas*, déſignée par Joſeph, n'eſt autre que Raphanée ou Raphan, entre les monts Caſius & Anticaſius. Joſeph (c) dit que le fleuve Sabbatique coule entre Arcé & Raphanée; & Etienne le Géographe met Raphanée prés d'Epiphanie, aux environs d'Arad. (d)

(a) 4. *Reg.* XVIII. 34. XIX. 13. *Iſai.* X. 9. XXXVI. 19. XXXVII. 13. *Jerem.* XLIX. 23.
(b) *De Bell. l.* 3. *c.* 2. *p.* 834. *a.*
(c) *De Bell. l.* 7. *c.* 24.
(d) *Stephan. in Epiphania.*

ARPHASACHE'ENS, peuples envoyez par les Rois d'Aſſyrie pour habiter le pays de Samarie, en la place des Iſraëlites, qui avoient été tranſportez au-delà de l'Euphrate. (e) Ils s'oppposérent avec les autres Samaritains au rétabliſſement des murs de Jéruſalem. (f) Nous croyons que les *Arphaſachéens*, ſont les *Porſoſchytes*.

(e) 1. *Eſd.* IV. 9.
(f) 1. *Eſdr.* V. 7.

I. ARPHAXAD, fils de Sem, & pere de Salé. Arphaxad nâquit l'an du Monde 1658. un an aprés le déluge, & mourut l'an du Monde 2096. âgé de quatre cens trente-huit ans. Voyez *Geneſ.* XI. 12. *&c.*

II. ARPHAXAD, Roi des Médes, dont il eſt parlé dans Judith. (g) Nous croyons que c'eſt le même que Phraortés, fils & ſucceſſeur de Déjocés Roi des Médes. On peut voir Hérodote liv. 1. c. 97. & ſuivans. Il dit que Phraortés aſſujettit premiérement les Perſes, & qu'enſuite il ſe rendit maître de tous les peuples de l'Aſie, paſſant ſucceſſivement d'une nation à l'autre, toûjours accompagné de la victoire; mais qu'enfin étant venu attaquer Ninive, & l'Empire des Aſſyriens, il fut vaincu, & mis à mort la vingt-deuxiéme année de ſon regne. Le Livre de Judith nous dit qu'il bâtit Ecbatanes, & qu'il fut vaincu dans la grande plaine de Ragau, apparemment celles qui ſont aux environs de la ville de Ragés, dans la Médie. Voyez Tobie I. 16. III. 7. IV. 11. & nôtre Commentaire ſur Judith; voyez auſſi le R. P. de Montfaucon de la vérité de l'Hiſtoire de Judith.

(g) *Judith* I. 1.

ARSA, Gouverneur de Therſa, autrefois Capitale du Royaume des dix Tribus d'Iſraël. C'eſt dans la maiſon d'Arſa que Zambri tua Ela Roi d'Iſraël, (h) l'an du Monde 3075. avant J. C. 925. avant l'Ere vulg. 929.

(h) 3. *Reg.* XVI. 10.

ARSACES, autrement *Mithridates*, Roi des Parthes, dont il eſt parlé au premier Livre des Maccabées, Chap. XIV. 2. Par ſa valeur & par ſa conduite, il aggrandit conſidérablement le Royaume des Parthes. Démétrius Nicanor ou Nicator Roi de Syrie, étant entré (i) avec une armée ſur ſes terres, remporta d'abord divers avantages. La Médie ſe déclara pour lui; les Elyméens, les Perſes & les Bactriens ſe révoltérent contre Arſaces, & ſe joignirent à Démétrius. Il gagna pluſieurs batailles, & fut d'abord

(i) An du Monde 3864. avant J. C. 137. avant l'Ere vulg. 141.

d'abord assez heureux : mais enfin Arsaces lui ayant envoyé un de ses Officiers, comme pour traiter de paix avec lui, il tomba dans les embuches qu'on lui avoit dressées ; son armée fut taillée en piéces par les Perses, & lui-même tomba vif entre les mains d'Arsaces. (a)

(a) 1. Macc. XIV. 2. 3. Joseph. Antiq. l. XIII. c. 9. Justin. l. 36. & 41.

ARTABA, sorte de mesure dont les Babyloniens se servoient. Ils offroient tous les jours douze artabes de vin à leur Dieu Bélus. (b) Mais Daniel découvrit la friponnerie des Prêtres, qui prenoient pour eux ce vin. L'artabe contenoit soixante & douze settiers, selon saint Epiphane (c) & saint Isidore de Séville. (d)

(b) Dan. XIV. 2.

(c) Epiphan. de ponderib. & mens.

(d) Isidor. lib. 16. origin.

I. ARTAXERCE'S, nommé autrement *Assuérus*. Le Grec d'Esther le nomme toûjours Artaxercés ; & l'Hébreu & la Vulgate, *Assuérus*. Nous croyons que c'est ce fameux Roi de Perse qui est nommé dans les Auteurs profanes Darius fils d'Hystaspe. Voyez ce que nous en dirons ci-aprés sur *Assuérus*.

II. ARTAXERCE'S, surnommé *à la longue main*, regna depuis l'an du Monde 3531. jusqu'en 3579. avant J. C. 421. avant l'Ere vulgaire 425. Il donna permission à Esdras de retourner en Judée avec tous ceux qui le voudroient suivre, (e) en l'an du Monde 3537. Et ensuite Néhémie obtint encore permission d'y retourner, & de rebâtir les murs & les portes de Jérusalem, (f) en l'an du Monde 3550. qui est la vingtiéme année de son regne. C'est de cette année que les meilleurs Chronologistes prennent le commencement des soixante & dix semaines de Daniel. (g) Ces semaines sont des semaines d'années, qui font quatre cens quatre-vingt-dix ans ; c'est-à-dire, qu'aprés quatre cens quatre-vingt-dix ans, ou septante semaines de sept années, le CHRIST sera mis à mort, au milieu de la soixante & dixiéme semaine. Cette soixante & dixiéme semaine commence au baptême de JESUS-CHRIST, l'an du Monde 4033. Sa mort en est le milieu. Elle arriva en l'an du Monde 4036. & demi. Elle finit en 4040. qui est la quatre cens quatre-vingt-dixiéme depuis la vingtiéme d'Artaxercés à la longue main.

(e) 1. Esdr. VII. VIII.

(f) 2. Esdr. I. II.

(g) Dan. XI. 29.

III. ARTAXERCE'S. Esdras (h) donne ce nom au Mage nommé *Oropaste* par Justin, *Smerdis* par Hérodote, *Mardus* par Eschyle, & *Sphendadates* par Ctésias. Ce Mage aprés la mort de Cambyses, usurpa l'Empire des Perses, feignant d'être Smerdis fils de Cyrus, que Cambyses avoit fait mourir. C'est ce Mage, nommé *Artaxercés*, qui écrivit à ses Gouverneurs de de-là l'Euphrate, qu'ayant reçû les avis qu'ils lui avoient donnez touchant les Juifs, il avoit fait consulter les Annales, & avoit trouvé que Jérusalem étoit une ville autrefois puissante, qui s'étoit révoltée contre les anciens Rois : Qu'ainsi il leur ordonnoit de faire signifier aux Juifs la défense qu'il leur faisoit de rebâtir Jérusalem, jusqu'à un nouvel ordre de sa part. Ce qui fut ponctuellement exécuté. Ainsi depuis l'an du Monde 3483. les Juifs n'osérent travailler aux réparations des murs de Jérusalem, jusqu'en 3550. que Néhémie obtint d'Artaxercés à la longue main la permission de les rétablir. (i)

(h) 1. Esdr. IV. 7.

(i) 1. Esdr. Cap. 2. & 11.

ARTEMAS, Disciple de saint Paul, (k) fut envoyé par l'Apôtre dans l'Isle de Créte, en la place de S. Tite, pendant que Tite demeura auprés de saint Paul à Nicopolis, où il passa l'hyver. On ne connoît rien de particulier de la vie ni de la mort d'Artémas : mais l'emploi auquel l'Apôtre le destinoit, est une preuve de son grand mérite.

(k) Tit. III. 12.

ARUBOTH, ou *Araboth*. On croit que c'est une ville ou une contrée de la Tribu de Juda : (a) mais on n'en sçait pas la vraye situation. *Aruboth* peut signifier des déserts, ou des campagnes incultes.

(a) 3. Reg. IV. 10.

ARUIR. Eusébe & saint Jérôme parlent d'une ville de ce nom, à vingt milles de Jérusalem, vers le nord.

ARUM, pere d'Ahareél, & fils de Cos. 1. *Par.* IV. 8.

ARUMA, autrement *Ruma*, ville prés de Sichem ; *Judic.* IX. 41. où se campa Abimélech.

ARUS, village prés de Samarie, où Varus se campa. *Joseph. Antiq.* XVII. 12. & *de Bello*, *l.* 1. *c.* 2. Saint Jérôme parle d'*Atharus*, à quatre milles de Samarie, vers le nord.

I. ASA, fils & successeur d'Abia Roi de Juda. (b) Il commença à regner l'an du Monde 3049. avant J. C. 951. avant l'Ere vulgaire 955. Il regna quarante-un ans à Jérusalem. Sa mere s'appelloit Maacha, & étoit fille d'Absalom. Asa fit ce qui est droit & juste devant le Seigneur, ainsi qu'avoit fait David son pere. Il chassa de ses terres ceux qui par une superstition sacrilége, se prostituoient en l'honneur des faux Dieux ; & il purgea Jérusalem de toutes les infamies des Idoles, que les Rois ses prédécesseurs y avoient souffertes. Il ôta à sa mere la souveraine autorité, & les marques de la Royauté, parce qu'elle avoit fait une Idole dans un bois de futaye consacré à Astarte. Il prit cette Idole, & la brûla dans la vallée de Hinnom, où couloit le torrent de Cédron. L'Ecriture lui reproche toutefois de n'avoir pas détruit les hauts lieux, que la superstition des peuples avoit consacrez au Seigneur. Asa crut devoir les tolérer, pour éviter un plus grand mal, qui est l'idolâtrie. Il porta dans la Maison du Seigneur les vases d'or & d'argent que son pere Abia avoit fait vœu de consacrer à Dieu.

(b) 3. Reg. XV. 8. & seq. & 2. Par. XIV. 1. 2.

Asa fortifia plusieurs villes de ses Etats, & répara celles qui avoient besoin de réparations ; (c) encourageant son peuple à travailler à cet ouvrage, pendant que le Royaume étoit en paix, & que le Seigneur les honoroit de sa protection. Aprés cela il leva dans Juda une armée de trois cens mille hommes, armez de boucliers & de piques ; & dans Benjamin, encore deux cens quatre-vingt mille hommes, aussi armez de boucliers & de fléches, tous gens de cœur & trés-vaillans. Alors Zara Roi d'Ethiopie, ou plûtôt Roi de Chus, c'est-à-dire, de cette partie de l'Arabie qui est jointe avec l'Egypte, marcha contre Asa avec une armée d'un million d'hommes de pied, & de trois cens chariots de guerre, (d) & s'avança jusqu'à Marésa. Asa vint à sa rencontre, & se campa dans la campagne de Sépinata, ou plûtôt *Séphala*, prés de Marésa. Asa fit sa priére au Seigneur ; & Dieu inspira une terreur panique à l'armée de Zara : elle commença à fuir ; & Asa la poursuivit jusqu'à Gérare. Il y en eut une infinité de tuez, parce que le Seigneur combattoit pour son peuple.

(c) 2. Par. XIV. 1. 2. 3. 4. &c.

(d) Apparemment l'an 15. d'Asa Voyez 2. Par. XV. 10. Et l'an du M. 3064.

Ils revinrent donc à Jérusalem chargez de butin ; & le Prophéte Azarias fils d'Oded, (e) rempli de l'Esprit du Seigneur, vint au-devant d'eux, & leur dit : Ecoutez-moi, Asa, & vous, Juda & Benjamin : Le Seigneur a été avec vous, parce que vous avez été avec lui : si vous le cherchez, vous le trouverez ; & si vous l'aban-

(e) 2. Par. XV. 1. 2. &c.

donnez, il vous abandonnera. Il se passera plusieurs jours, pendant lesquels Israël sera sans le vrai Dieu, sans Prêtres, sans Docteurs & sans Loi. (Il veut apparemment parler de la captivité des dix Tribus.) Mais lorsqu'ils retourneront au Seigneur, ils le trouveront. Pour vous, armez-vous de courage; car vos œuvres ne demeureront pas sans récompense.

Asa ayant oüi ces paroles, se sentit rempli d'une nouvelle force. Il détruisit les Idoles de Juda, de Benjamin & des villes dont il avoit fait la conquête dans la montagne d'Ephraïm. Il répara l'Autel des Holocaustes, & assembla tout Juda & tout Benjamin; & outre cela, plusieurs Israëlites des Tribus de Siméon, de Manassé & d'Ephraïm, & fit une grande solemnité le troisiéme mois de l'an quinziéme de son regne. Ils immolérent des animaux qu'ils avoient pris sur Zara, sept cens taureaux, & sept mille béliers; & ils renouvellérent l'alliance avec le Seigneur & s'engagérent à le chercher de tout leur cœur & de toute leur ame; & ils jurérent l'alliance au son des trompettes & des cymbales: que quiconque ne chercherа pas le Seigneur, soit mis à mort. Dieu leur donna la paix; & le Royaume de Juda fut tranquile jusqu'à la trente-cinquiéme année d'Asa, selon les Paralipoménes. Mais apparemment il faut lire la vingt-cinquiéme année, au lieu de la trente-cinquiéme, puisque Baasa, qui fit la guerre à Asa, ne vécut que jusqu'à la vingt-sixiéme année d'Asa. 3. *Reg.* XVI. 8.

(*a*) Il y a de grandes difficultez sur cette année. Les Paralipoménes 2. *Par.* XVI. 1. marquent la 36. année d'Asa. Mais on prend le commencement de cette 36. année à la séparation des Royaumes de Juda & d'Israël, ou plûtôt qu'il faut lire la 25. & 26. année d'Asa, au lieu de la 35. & 36.

La trente-sixiéme ou plûtôt la 26e. année du regne d'Asa, (*a*) Baasa Roi d'Israël, se mit à fortifier Rama, sur les frontiéres des deux Royaumes de Juda & d'Israël, pour empêcher que les Israëlites des dix Tribus ne pussent aller librement dans le Royaume de Juda, & au Temple du Seigneur. Alors Asa envoya à Benadad Roi de Damas, tout l'or & l'argent qu'il avoit dans son palais, & tout ce qu'il y en avoit dans les trésors du Temple, pour le prier de se départir de l'alliance de Baasa, & de faire irruption dans ses terres, afin de l'obliger à quitter l'entreprise qu'il avoit faite à Rama. Bénadad accepta les présens d'Asa, & entra sur les terres de Baasa, où il prit plusieurs villes de la Tribu de Nephtali. Alors Baasa fut obligé d'abandonner Rama, pour accourir à la défense de son pays; & Asa ayant ordonné à tout son peuple de se trouver à Rama, il fit enlever tous les matériaux que Baasa avoit destinez pour bâtir & pour fortifier cette place, & les employa à bâtir Gabaa de Saül & Maspha.

(*b*) 2. *Par.* XVI. 7.

En ce tems-là le Prophéte Hanani (*b*) vint trouver Asa, & lui dit: Puisque vous avez mis vôtre confiance dans le Roi de Syrie, & non pas dans le secours du Seigneur, l'armée du Roi de Syrie vous a échappé. Vous n'auriez eu que faire de recourir aux Syriens, si vous eussiez eu recours au Seigneur. L'armée de Zara & de ses alliez n'étoit-elle pas bien plus forte que la vôtre? Et cependant le Seigneur l'a livrée entre vos mains, parce que vous avez mis vôtre confiance en lui. Vous avez manqué de sagesse; & pour vous punir, le Seigneur va susciter des guerres contre vous. Asa offensé de ces reproches, fit mettre le Prophéte dans les liens; & dans le même tems il fit mourir plusieurs personnes de Juda. Or sur la fin de sa vie, Asa fut trés-incommodé de la goutte aux pieds; & l'humeur étant remontée, il mourut. L'Ecriture lui reproche d'avoir eu recours dans sa maladie aux médecins, plûtôt qu'au Seigneur. Il fut enterré dans le tombeau qu'il s'étoit fait faire dans la ville de David; & on mit sur son lit aprés sa mort, une grande quantité de parfums & d'aromates, avec lesquels on le brûla; puis on mit ses os & ses cendres dans son tombeau. Il mourut l'an du Monde 3090. avant J. C. 910. & 913. avant l'Ere vulgaire.

II. Asa. Joseph (*a*) nomme *Asa* le lieu où Judas Maccabée fut tué: mais le premier Livre des Maccabées le nomme *Azoth*. On n'en sçait pas la situation; car ce ne peut pas être la fameuse ville d'Azoth.

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* 12. *c.* 19

ASAIA, fut envoyé par le Roi Josias, pour consulter la Prophétesse Holda sur le Livre de la Loi du Seigneur, qui fut trouvé dans le Temple. (*b*)

(*b*) 2. *Par.* XXXIV. 20. 21. An du M. 2951. avant J. C. 1049. avant l'Ere vulg. 1053.

ASAEL, fils de Sarvia, & frere de Joab, fut tué par Abner dans le combat de Gabaon, s'étant mis à poursuivre opiniâtrément ce Général. (*c*) Ce fut pour venger sa mort, que quelques années aprés, Joab son frere tua en trahison Abner, qui étoit venu trouver David à Hébron, pour le faire reconnoître par tout Israël. (*d*)

(*c*) 2. *Reg.* II. 18. 19. &c.

(*d*) 2. *Reg.* III. 26. 27. An du Monde 2956. de J. C. 1044. avant l'Ere vulg. 1048.

ASAMON, montagne de Galilée, prés de Séphoris. (*e*)

(*e*) *Joseph. l.* 2. *de Bello, c.* 23.

ASAN, ville de la Tribu de Juda. *Josue* XV. 42. Eusébe dit qu'on voyoit de son tems *Beth-Asan*, à seize milles de Jérusalem, vers le couchant. C'est peut-être la même, qui dans la suite fut cédée à la Tribu de Siméon. *Josue* XIX. 7.

I. ASAPH, pere de Johahé, qui fut Sécrétaire du Roi Ezéchias. (*f*)

(*f*) 4. *Reg.* XVIII. 18.

II. Asaph, fils de Barachias, de la Tribu de Lévi. (*g*) Il fut pere de *Zacur*, de *Joseph*, de *Nathania*, & d'*Asaréla*. (*h*) Asaph étoit un Musicien célébre du tems de David. Dans la distribution que ce Prince fit des Lévites, pour chanter dans le Temple du Seigneur, il ordonna que ceux de la famille de Caath tiendroient le milieu autour de l'Autel des Holocaustes; ceux de la famille de Mérari, la gauche, & ceux de la famille de Gerson, la droite. Asaph, qui étoit de cette derniére famille, présidoit à la bande qui occupoit la droite; & ses descendans occupérent la même place, & eurent le même rang dans le Temple. On trouve plusieurs Pseaumes intitulez du nom d'Asaph, comme le XLIX. & les dix depuis le LXXII. jusqu'au LXXXII. soit qu'Asaph les ait composez, ou que David les lui ait adressez, pour y donner l'air; soit enfin, ce que nous croyons plus probable, que quelques-uns des descendans d'Asaph les ait écrits, & leur ait donné le nom de ce fameux Chef de la musique du Temple: car il paroît que ces Pseaumes ne conviennent pas au tems d'Asaph, & qu'ils ont été écrits; les uns, pendant la captivité, comme le XLIX. les LXXIII. LXXVIII. LXXIX. les autres, au tems de Josaphat, comme les LXXXI. & LXXXII. Nous fixons le LXXVII. au tems d'Asa. Voyez nôtre Préface sur le Pseaume XLIX.

(*g*) 1. *Par.* VI. 39.

(*h*) 1. *Par.* XXV. 2.

ASARAMEL. (*i*) Nous croyons que c'est la place de *Mello*, connuë dans les Livres des Rois. (*k*) *Asar-Mello*, ou *Hasar-Mello*, signifie le parvis de Mello. D'autres, comme Vatable & Tirin, ont crû qu'*Asaramel* étoit mis pour Jérusalem. Serrarius traduit ce terme par, *le Prince de la part du Seigneur*, ou le Prince du peuple du Seigneur; & il l'explique du

(*i*) 1. *Mach.* XIV. 28.

(*k*) 2. *Reg.* V. 9.

Grand-Prêtre Simon, qui gouvernoit alors.

ASARELA, quatriéme fils d'Asaph, dont on a parlé un peu plus haut. Voyez 1. *Par.* XXV. 2.

ASARADDON, fils de Sennachérib, & son successeur dans le Royaume d'Assyrie. Il est nommé *Sargon* ou *Saragon* dans Isaïe. (*a*) Il regna vingt-neuf ans, & fit la guerre aux Philistins, & leur prit Azoth, par le moyen de Thartan Général de son armée; (*b*) car pour lui, il ne se trouva point à cette expédition. Il attaqua aussi l'Egypte, le pays de Chus & l'Idumée, (*c*) apparemment pour venger l'injure que Sennachérib son pere avoit reçuë de Tharaca Roi de Chus, & du Roi d'Egypte, liguez avec Ezéchias. (*d*) C'est ce même Asaraddon qui envoya des Prêtres aux Cuthéens, (*e*) que Salmanasar Roi d'Assyrie avoit fait venir dans le pays de Samarie, en la place des Israëlites, qu'il avoit fait transporter au-delà de l'Euphrate. Il fit la guerre à Manassé Roi de Juda, prit Jérusalem, & emmena le Roi à Babylone, (*f*) dont il s'étoit rendu maître par la force, (*g*) & peut-être aussi parce qu'il ne se trouva point d'héritier de la race de Bélésis Roi de Babylone. (*h*) On lui donne vingt-neuf ou trente ans de regne à Ninive, depuis l'an du Monde 3294. qui est celui de la mort de Sennachérib, jusqu'à l'an 3323. De là il regna encore treize ans à Babylone; en tout quarante-deux ans. Il mourut l'an du Monde 3336. & eut pour successeur Saosduchin.

(*a*) *Isai.* XX. 1.
(*b*) *Isai.* XX. 1.
(*c*) *Isai.* XX. & XXXIV.
(*d*) *Vide Isai.* XXXVI. 9. & XXXVII. 9.
(*e*) 1. *Esdr.* IV. 2. 10.
(*f*) 2. *Par.* XXXIII. 12.
(*g*) *Isai.* XXXIII. 23.
(*h*) *Usser. ad an. M.* 3323. *ex Canone Reg. Ptolemaïco.*

ASARMOTH, troisiéme fils de Jectan. (*i*) On trouve la ville d'Asarmoth dans l'Arménie. (*k*) Quelques-uns croyent que les Sarmates ont tiré leur nom d'*Asarmoth*.

(*i*) *Genes.* X. 26. & 1. *Par.* I. 10.
(*k*) *Plin. l.* 6. *c.* 26.

ASASON-THAMAR. (*l*) C'est la même qu'*En-gaddi*, (*m*) sur le bord occidental de la Mer Morte. Voyez *Engaddi*.

(*l*) *Genes.* XIV. 7.
(*m*) 2. *Par.* XX. 2.

ASBAI, pere de Naaraï, dont il est parlé 1. *Par.* XI. 36.

ASBEL, second fils de Benjamin. 1. *Par.* VIII. 1. & *Num.* XXVI. 38.

ASCALON, ville du pays des Philistins, située entre Azoth & Gaza, sur les bords de la Méditerranée. Elle étoit à cinq cens vingt stades de Jérusalem. (*n*) La Tribu de Juda aprés la mort de Josué, prit la ville d'Ascalon, (*o*) qui étoit une des cinq Satrapies des Philistins. Les Anciens ont parlé avec éloge de l'échalotte, qui tire son nom d'Ascalon. (*p*) On parle aussi du vin d'Ascalon, & du cypre, arbuste fort estimé, qui y étoit fort commun. Origénes (*q*) fait mention des puits que l'on voyoit à Ascalon, & que l'on disoit avoir été creusez par Abraham & par Isaac. Il est souvent parlé d'Ascalon dans les Livres saints. Ce lieu subsiste encore aujourd'hui; mais c'est fort peu de chose. Auprés d'Ascalon, il y avoit un étang rempli de poissons consacrez à la Déesse Dercéto, & dont les peuples du pays n'osoient manger, non plus que des colombes, qui étoient consacrées à la même Divinité. (*r*)

(*n*) *Joseph. de Bello, l.* 3. *c.* 1.
(*o*) *Judic.* 1. 18.
(*p*) *Athen. l.* 2. *c.* 27. *Plin. l.* 19. *c.* 6. *Strabo l.* 16. *alii.*
(*q*) *Lib.* 3. *contra Celsum. Vide & Euseb. Onomast. ad vocem Epiaf.*
(*r*) *Diodor. l.* 1. *Bibl. Vide & Lucian. de Dea Syra, & Philon. apud Euseb. Præpar. Evang. l.* 8. *&c.*

ASCHAN. Voyez ci-devant *Asan*, ville de la Tribu de Juda.

ASCENE'S, premier fils de Gomer. (*s*) Nous conjecturons qu'il est le pere des *Ascanes*, peuples qui demeuroient aux environs du Tanaïs, & des Palus Méotides. (*t*) Voyez le Commentaire sur *Genes.* X. 3.

(*s*) *Genes.* X. 3.
(*t*) *Plin. l.* 6. *c.* 7.

ASCENSION *de nôtre Seigneur*, Fête que l'Eglise célébre quarante jours aprés la Résurrection de JESUS-CHRIST, en mémoire de ce qui arriva, lorsque le Sauveur ayant conversé avec ses Apôtres pendant quarante jours aprés sa Résurrection, & les ayant suffisamment instruits, les mena hors de Jérusalem, jusqu'à Béthanie, & à la montagne des Oliviers, à une demi-lieuë de Jérusalem. (*a*) Alors étendant les mains sur eux, pour les benir, il s'éleva au Ciel à leur vuë, & s'assit à la droite de son Pere, jusqu'à ce qu'il en descende au dernier jour, pour juger les vivans & les morts, & rendre à chacun selon ses œuvres. On croit (*b*) que le Sauveur mangea avec ses Disciples dans une caverne de la montagne des Oliviers, avant qu'il se séparât d'eux. Plusieurs Anciens (*c*) assûrent que nôtre Sauveur en montant au Ciel, laissa les vestiges de ses pieds imprimez sur la terre; & qu'ils y étoient demeurez toujours depuis, quoique les Fidéles emportassent tous les jours de la terre de cet endroit, pour la conserver par dévotion.

(*a*) *Luc.* XXIV. 50. & *Act.* I. 4. *&c.*

On ajoute à ce miracle, (*d*) que l'Impératrice Héléne ayant fait bâtir la magnifique Eglise de l'Ascension, au milieu de laquelle se voyent les vestiges des pieds de nôtre Seigneur; lorsqu'on voulut paver cette place comme le reste, on ne le put jamais; tout ce que l'on y mettoit pour l'orner, quittant aussi-tôt; de sorte qu'il le fallut laisser en l'état où il étoit, & où on le voit encore aujourd'hui. On tient aussi (*e*) que l'on ne put fermer la voûte qui répondoit à cet endroit, & qu'on laissa libre tout cet espace par où JESUS-CHRIST monta au Ciel. Saint Augustin (*f*) a cru que JESUS-CHRIST avoit sanctifié l'heure du midi, en montant au Ciel; & les Constitutions Apostoliques ordonnent qu'on en fera la fete le Jeudi. (*g*) Cette solemnité est si ancienne dans l'Eglise, que l'on n'en connoît pas le commencement; ce qui fait croire qu'elle est venuë de la tradition même des Apôtres.

(*b*) *Euseb. l.* 3. *c.* 41. 43. *vit. Constant. pag.* 503. 504. 505. *Vide & Chrys. in Acta hom.* 1. *p.* 8.
(*c*) *Sulpit. Sever. l.* 2. *c.* 48. *hist. Paulin. Ep.* 11. *Optat. l.* 6. *Aug. in loan. homil.* 47.
(*d*) *Euseb. vit. Const. l.* 3. *c.* 43.
(*e*) *Hieronym. seu quis alius, in locis Actorum. Beda locis SS. c.* 7.
(*f*) *Augustin. apud Prosper. sentent.* 203. *p.* 441.
(*g*) *Constit. l.* 5. *c.* 19.

ASCOPERA. Le Traducteur Latin du Texte de Judith, (*b*) a employé ce terme dans sa Version. Il signifie proprement un outre, ou un sac de cuir enduit de poix en dedans, pour contenir des liqueurs.

(*b*) *Judith x.* 5. *Græc.* Ἀσκὸν οἰνου.

ASEDOTH. (*i*) Ce terme signifie des plaines, des lieux fertiles & arrosez. On connoît une ville de ce nom dans la Tribu de Ruben; (*k*) on l'appelle aussi *Asedoth Phasga*, parce qu'elle étoit dans les plaines au pied du mont Phasga.

(*i*) הָאשְׁדוֹת
(*k*) *Josue* X. 40.

ASEL, fils d'Elasa, de la race de Cis. (*l*)

(*l*) 1. *Par.* VIII. 37.

ASEMONA, (*m*) ou *Hesmona*, (*n*) ville dans la partie la plus méridionale de la Tribu de Juda, tirant vers l'Egypte. (*o*) C'est une des stations des Hébreux dans le désert.

(*m*) *Num.* XXXIV. 4.
(*n*) *Num.* XXXIII. 29.
(*o*) *Josue* XV. 4.

ASEM, ville de la Tribu de Siméon. *Josue* XIX. 3. Peut-être la même qu'*Asemona*.

ASENA, ville de la Tribu de Juda; la même qu'*Asan*, ou *Aschan*. *Josue* XV. 33.

ASENAPHAR, Roi d'Assyrie, qui envoya les Cuthéens dans le pays des dix Tribus. 1. *Esdr.* IV. 10. Plusieurs croyent que c'est *Salmanasar*; mais d'autres se persuadent plus probablement que c'est *Assaradon*.

ASENETH, fille de Putiphar, & épouse du Patriarche Joseph. Elle fut mere d'Ephraïm & de Manassé. On doute si Aseneth est fille du même Putiphar qui acheta Joseph, & qui trompé par les calomnies de sa femme, le jetta dans un cachot. Les Hébreux citez dans Origénes,

(a) *Origen. in Caten. Mſſ. in nov. edit. Hexapl.*

(b) *Hieronym. Qu. Hebr. Vide & Auth. Teſtamenti* XII. *Patriarch.*

(c) פּוֹטִי פַרַע

(d) פּוֹטִי פַר

(e) *Aug. qu.* 136. *in Geneſ.*

(f) *Vide in ſpeculo hiſtor. l.* 2. *c.* 118. *& in hiſtoria Scholaſtice.*

(g) *Geneſ.* XXX. 13.

(h) *Geneſ.* XLIX. 20. *& Deut.* XXXIII. 24.

(i) *Joſue* XVII. 7. *Euſeb. Onomaſt.*

(k) *Joſue* XV. 27.

(l) *Act.* XIX. 31. Τινὲς δὲ καὶ τῶν Ἀσιαρχῶν. *Quidam de Aſiæ Principibus.*

(a) racontent qu'Aſeneth découvrit à Putiphar ſon pere, ce qui s'étoit paſſé entre Joſeph & ſa mere, & le détrompa ſur les ſoupçons qu'il avoit d'abord conçu contre ſon ſerviteur. Saint Jérôme, (b) l'Abbé Rupert, Toſtat, & quelques autres ſont auſſi perſuadez qu'Aſeneth eſt la fille de Putiphar premier maître de Joſeph.

Mais la plûpart des Peres & des Interprétes ſont d'un ſentiment contraire. 1°. Le nom de Putiphar beau-pere de Joſeph, (c) s'écrit en Hébreu un peu différemment de celui qui l'acheta lorſqu'il fut d'abord amené dans l'Egypte. (d) 2°. L'Ecriture n'ayant pas dit que ce fût le même Putiphar, on a lieu de croire que c'en étoit un autre. Cette circonſtance étoit trop remarquable pour n'être pas relevée. 3°. Saint Auguſtin (e) remarque que la dignité de Prêtre d'Héliopolis, que l'Ecriture donne à Putiphar beau-pere de Joſeph, ne paroît pas compatible avec la qualité de Maître des cuiſiniers, ou Capitaine des gardes de Pharaon, que l'Ecriture donne à Putiphar maître de Joſeph. 4°. Enfin la ville d'Héliopolis, nommée en Hébreu *On*, eſt trop éloignée de celle de Tanis, où le Roi d'Egypte tenoit ſa Cour, pour croire que le même Putiphar qui avoit cet emploi dans cette Cour, put faire ſa réſidence à *On*, qui en eſt à plus de quinze lieuës. Ces raiſons ont déterminé la plûpart des Commentateurs à croire qu'Aſeneth épouſe de Joſeph, n'étoit pas fille de Putiphar à qui Joſeph fut vendu en arrivant en Egypte. Ces preuves ne ſont pas toutefois ſans réplique, comme on l'a montré dans l'article de *Putiphar*.

Si l'on eſt curieux de fables, on peut lire dans les Rabbins, & dans Vincent de Beauvais (f) un long récit de la maniére dont Aſeneth devint l'épouſe de Joſeph.

I. ASER, fils de Jacob, & de Zelpha ſervante de ſa femme Liah. (g) On ne ſçait rien de particulier de ſa vie, ni de ſa mort; car nous ne faiſons aucun fond ſur ce qui eſt dit dans le Teſtament des douze Patriarches, où l'on trouve un aſſez long diſcours d'Aſer, & une prédiction de la captivité de ſa Tribu, de ſa délivrance par JESUS-CHRIST, & de la ſépulture de ce Patriarche à Hébron. Aſer eut quatre fils & une fille. (h) Le partage de ſes enfans fut dans un pays trés-fertile, ayant au couchant la Phénicie; au nord le mont Liban; au midi le mont Carmel, & la Tribu d'Iſſachar; & à l'orient les Tribus de Zabulon, & de Nephthali. La Tribu d'Aſer ne poſſéda jamais tout le terrain qui lui avoit été aſſigné; ſon partage devoit s'étendre dans le Liban, dans une partie de la Syrie, & dans la Phénicie; mais ou ſa foibleſſe, ou ſa négligence, ou ſes péchez, ou toutes ces raiſons enſemble furent cauſe qu'elle ne put ſe mettre en poſſeſſion de tout ſon lot.

II. ASER, ville ſituée entre Scythopolis, & Sichem, (i) & par conſéquent aſſez éloignée de la Tribu d'Aſer.

III. ASER. Euſébe dit qu'il y avoit un gros bourg de ce nom entre Azoth, & Aſcalon.

ASER-GADDA, ville de Juda du côté du midi. (k)

ASEROTH, & *Aſerim*. Voyez *Haſeroth* & *Haſerim*.

ASIARQUES, *Aſiæ Principes*, comme ils ſont nommez dans la Verſion Latine des Apôtres. (l) C'étoient des Souverains Pontifes Payens de l'Aſie, qui étoient choiſis par diſtinction pour faire célébrer à leurs dépens les Jeux ſolemnels & publics. (a) Ceux de la ville d'Epheſe par amitié & par conſidération pour ſaint Paul, l'empêchérent dans la ſédition de l'orfévre Démétre, d'aller ſe préſenter au théatre.

(a) *Vid. Grot. & Hammond. ad Act.* XIX.

ASIE, une des plus grande parties du monde. Les anciens Hébreux ne connoiſſoient pas la diviſion de la terre en trois ou quatre parties; & on ne trouve jamais le nom d'*Aſie* dans les Livres écrits en Hébreu. Il ſemble qu'ils ne comptoient pour continent, que la grande Aſie, & l'Afrique. Le reſte du monde, & même l'Aſie Mineure étoit compriſe ſous le nom d'*Iſle des Nations*. (b) On ignore la vraye étymologie du nom d'Aſie. Il ne ſe trouve dans l'Ecriture, que dans les Livres des Maccabées, & dans quelque endroit du nouveau Teſtament. On regarde l'Aſie comme celle de toutes les parties du monde qui a été la plus privilégiée. C'eſt-là où le premier homme fut créé, où les Patriarches ont vécu, où la Loi a été donnée, où ſe ſont formées les plus grandes, & les plus célébres Monarchies; c'eſt de là que ſont venuës les colonies des premiers fondateurs des villes, & des nations dans les autres parties de la terre: enfin c'eſt dans l'Aſie que JESUS-CHRIST a paru, qu'il a opéré le ſalut des hommes, qu'il eſt mort & reſſuſcité, & c'eſt de là que la lumiére de l'Evangile s'eſt répanduë par tout le monde. Les Loix, les Arts, les Sciences, les Religions ſont preſque toutes ſorties du ſein de l'Aſie.

(b) *Geneſ.* X. 5.

ASIEL, pere de *Saraïas*. 1. *Par.* IV. 35.

ASIMAH, fameuſe Divinité que ceux d'Emath tranſportez à Samarie, inventérent & adorérent. (c) Les Rabbins diſent, les uns qu'*Aſimah* avoit la figure d'un ſinge; (d) les autres celle d'un agneau, les autres d'un bouc, ou d'un ſatyre. (e) Rien de certain. (f) Ceux qui l'ont entendu d'un ſinge, ſemblent avoir eu égard au ſon du mot *Sima*, qui a quelque rapport au Grec *Simia*: mais les Hébreux ont un autre terme pour ſignifier un ſinge. Au reſte, & le ſinge, (g) & le bouc (h) étoient des Divinitez adorées dans l'Egypte, & ailleurs dans l'Orient.

(c) 4. *Reg.* XVII. 30.
(d) *Elias Levita in Thiſb.*
(e) *Rab. Salomon. & Kimchi.*
(f) *Voyez Seldem. de Dis Syr. Syntagm.* 2. *c.* 9. *& additiones Andr. Beyeri, ibidem.*
(g) *Juvenal. Satyr.* 15. *Effigies ſacri nitet aurea cercopithaci.*
(h) *Vide Levit.* XVII. 7. *Diodor. Sicul. l.* 1.

ASIONGABER, ou *Eſiongaber*, ville de l'Idumée, ou de l'Arabie déſerte, ſur le bord de la mer Rouge, & ſur un golphe de cette mer, appellé le Golphe d'Elan. Les Iſraëlites aprés avoir été quelque tems à Hébrona, vinrent à Aſiongaber; de là ils allérent au déſert de Sin, où eſt la ville de Cadés. (i) C'eſt au port d'Aſiongaber que Salomon équippoit ſes flottes pour aller à Ophir. (k) On peut voir ce que nous avons dit ci-devant ſur *Ailath*, ville ſituée ſur le Golphe Elanitique. Joſeph dit qu'Aſiongaber eſt la même que Bérénice, fameuſe ville ſur la Mer Rouge. *Antiq. l.* 8. *c.* 2. *p.* 269. *f.* Mais il y a beaucoup d'apparence qu'il a confondu Bérénice, qui eſt ſur le bord occidental de la Mer Rouge, tirant vers l'Ethiopie, avec la ville d'Aſiongaber, ſituée ſur le Golphe Elanitique, & ſur le bord oppoſé.

(i) *Num.* XXXIII. 35.
(k) 3. *Reg.* IX. 26.

I. ASIR, fils de Jéchonias Roi de Juda. 1. *Par.* III. 17. *Aſir* fut frere de Salathiel, qui ſe trouve dans la généalogie de nôtre Seigneur dans ſaint Matthieu. (l)

(l) *Matth.* I. 12. *collat. cum* 1. *Par.* III. 17.

II. ASIR, fils de Caath, de la Tribu de Lévi. 1. *Par.* VI. 22. Il eſt nommé *Aſer* dans l'Exode, VI. 24.

III. ASIR, fils du même Caath. 1. *Par.* VI. 23. Ce second *Asir* n'eſt pas marqué dans l'Exode, VI. 24. ni dans 1. *Par.* VI. 36. 37. Ce qui me fait conjecturer qu'il eſt de trop en cet endroit.

ASLIA, pere de Saphan. 4. *Reg.* XXII. 3.

ASMODE'E, certain Démon qui obsédoit Sara fille de Raguel, & qui fit mourir les ſept premiers maris qu'on lui donna avant le jeune Tobie; (*a*) ce Démon fut enſuite chaſsé par le moyen de la fumée d'un fiel de poiſſon, & lié par l'Ange Raphaël dans les déſerts de la haute Egypte. (*b*) On forme ſur ce Démon Aſmodée bien des queſtions curieuſes. 1°. On demande ce que veut dire le nom d'Aſmodée. Les uns croyent qu'il dérive de l'Hébreu (*c*) *Eſ Madaï*, le feu de la Médie, parce qu'il inſpiroit le feu de l'amour impur dans ce pays, dont il ſe regardoit comme le maître. D'autres avec bien plus de vraiſemblance, le font venir de l'Hébreu *Schamad*, (*d*) exterminer: De ſorte qu'*Aſmodée* ne voudroit dire autre choſe, ſinon l'Ange deſtructeur, ou exterminateur.

(*a*) *Tob.* VI. 14. & III. 8.

(*b*) *Tob.* VIII. 2. 3.

(*c*) אש מדי

(*d*) השמדי

Les Rabbins diſent qu'Aſmodée eſt né de l'inceſte de Tubalcain & de Noëma ſa ſœur, & que ce Démon étant devenu amoureux de Sara, fille de Raguël, tuoit tous ceux qui vouloient s'approcher d'elle, & qui par la brutalité de leur paſſion, ſe livroient en quelque ſorte à ſon pouvoir. D'où vient que l'Ange dit à Tobie: (*e*) *Ceux qui en s'engageant dans le mariage, banniſſent Dieu de leur cœur & de leur eſprit, & ne penſent qu'à ſatisfaire leur paſſion & leur brutalité, comme les chevaux & les mulets, qui ſont ſans raiſon; c'eſt ſur eux que ce Démon exerce ſon pouvoir. Mais pour vous, ajoûta-t il, lorſque vous aurez épouſé cette femme, vivez en continence avec elle pendant trois jours, &c.*

(*e*) *Tob.* VI. 17.

On demande comment la fumée du fiel d'un poiſſon a pû chaſſer Aſmodée, & comment l'Ange Raphaël a pû l'enchaîner dans la haute Egypte. Ceux qui donnent aux Anges & aux Démons des corps ſubtils, & qui croyent qu'ils ſont ſenſibles aux plaiſirs des ſens, de l'odorat & de l'ouïe, & qu'ils aiment les concerts & les bonnes odeurs, ne ſont nullement empêchez à réſoudre ces difficultez. Ils diront que l'odeur forte du fiel du poiſſon aura pû faire abandonner à Aſmodée la chambre où étoit Sara, & qu'enſuite l'Ange Raphaël l'aura ſuivi, & l'aura conduit inviſiblement, & avec une promtitude proportionnée à la ſubtilité de ſon corps, dans quelque caverne de la haute Egypte, où il l'aura enfermé.

Mais comme la foi nous enſeigne d'autres principes, & que nous tenons les Anges & les Démons pour des ſubſtances purement ſpirituelles, nous croyons que tout l'effet de la fumée du fiel du poiſſon que brûla Tobie, ne tomba que ſur les ſens de Tobie & de Sara, qu'il amortit dans eux le ſentiment du plaiſir, & les mouvemens de la volupté; & que l'enchaînement d'Aſmodée doit s'expliquer dans un ſens allégorique & figurée, de l'ordre de Dieu qui lui fut ſignifié par Raphaël, & qui l'obligea de ne plus s'approcher de Sara, & de ne donner plus de marques de ſa préſence, ſinon dans la haute Egypte. On peut conſulter nôtre Diſſertation ſur le Démon Aſmodée, à la tête de Tobie.

ASMONE'ENS. Voyez ci-aprés *Aſſamonéens*.

ASNAA. Les enfans d'Aſnaa aprés le retour de Babylone, firent la porte de Jéruſalem, ſurnommée la porte des poiſſons. (*a*)

(*a*) 2. *Eſdr.* III. 3.

ASNE, *Aſneſſe*. Voyez *Ane, ânesſe*.

ASOCHIS, ville de Galilée, (*b*) dont Ptolemée Lathure ſe rendit maître, l'ayant attaquée à l'improviſte un jour de Sabbat, & où il prit dix mille captifs. Eſt-ce la même qu'Azech, dont il eſt ſouvent parlé dans les Livres de l'ancien Teſtament? Joſeph dit qu'*Aſochis*, ou *Azochis*, étoit voiſine de Séphoris.

(*b*) *Antiq. lib.* XIII. *c.* 20. *p.* 457. *E. & de Bello, l.* 1. *c.* 3.

I. ASOM, ſixiéme fils d'Iſaï de Bethléem, & frere de David. 1. *Par.* II. 15.

II. ASOM, fils de Jéraméel. 1. *Par.* II. 25.

ASOPH, lieu aſſez prés du Jourdain, où Alexandre Jannée fut battu par Ptolemée Lathure, & où il perdit trente mille hommes. (*c*)

(*c*) *Antiq. lib.* XIII. *c.* 21. *initio.*

I. ASOR, ville de la Tribu de Juda. *Joſue*, XV. 24. Euſébe parle d'un bourg nommé *Aſor*, à l'orient d'Aſcalon.

II. ASOR LA NEUVE, autrement *Heſron*, dans la même Tribu. *Joſue* XV. 25.

III. ASOR, ville de la Tribu de Nephtali. *Joſue* XIX. 36. C'eſt apparemment la fameuſe ville d'Aſor, Capitale du Roi Jabin, (*d*) laquelle fut priſe par Joſué, aprés une grande bataille qu'il gagna contre Jabin & ſes alliez, ſur les eaux de Mérom. *Joſue* XI. 7... 10. 11. Aſor étoit ſituée ſur le lac Séméchon.

(*d*) *Joſue* XI. 1. & *ſeq.*

IV. ASOR, bâtie par Salomon. (*e*) Les Livres des Rois (*f*) l'appellent *Hazer*, ou *Chazer*. Il n'y a nulle contradiction à dire que c'eſt la même ville d'Aſor de Nephtali, que Salomon rebâtit, ou fortifia; car les Hébreux n'ayant point de noms compoſez, employent ſouvent le nom de *bâtir*, au lieu de *rebâtir*.

(*e*) *Joſeph. Antiq. l.* 8. *c.* 2.

(*f*) 3. *Reg.* IX. 15.

ASOR-HADDON. Voyez *Aſſaradon* Roi d'Aſſyrie.

ASOTH, troiſiéme fils de Jéphlat, & petit-fils d'Héber. 1. *Par.* VII. 33.

ASPHALTE. Ce terme ſignifie du bitume. De là vient le nom de *lac Aſphaltite*, donné au lac de Sodome, à cauſe de la quantité de bitume qui s'y trouve. Elle eſt telle, que nul poiſſon ne peut vivre dans ſes eaux, (*g*) & qu'un homme n'y ſçauroit que difficilement enfoncer, à cauſe de leur épaiſſeur & de leur peſanteur. On voit quelquefois ſur ſes eaux des morceaux de bitume de la groſſeur d'un taureau ſans tête; d'autres fois de plus petits, (*h*) que l'on péche, & dont on fait un grand uſage dans la médecine, ſur tout pour embaumer les corps. Comme les Hébreux donnent au bitume & au nitre, le nom de *ſel*, ils donnent auſſi à la Mer Morte le nom de *Mer ſalée*. Galien (*i*) dit qu'elle eſt non-ſeulement ſalée au goût, mais amére, & tellement imprégnée de ſel, que ceux qui s'y enfoncent, en ſortent chargez de ſaumure; & que ſi l'on y jette du ſel, il a de la peine à s'y fondre. Enfin on lui donne le nom de *Mer Morte*, à cauſe que nul animal n'y peut vivre, (*k*) & que ſi par haſard l'impétuoſité de l'eau y jette quelque poiſſon, il meurt auſſi-tôt, & ſurnage ſur les eaux du lac. Joſeph donne au lac de Sodome cinq cens quatre-vingt ſtades de longueur, depuis l'embouchure du Jourdain, juſqu'à Ségor, c'eſt-à-dire, environ vingt-deux lieuës, à trois mille pas la lieuë; & cent cinquante ſtades de largeur, c'eſt-à-dire, environ cinq lieuës, de même meſure.

(*g*) *Joſeph. lib.* 1. *de Bello, c.* 4. *Galen. de ſimplic. medicam. Facult. l.* 4. *c.* 19.

(*h*) *Joſeph. l.* 5. *de Bello, c.* 4. *ſeu c.* 5. *in Lat. p.* 892. *D.*

(*i*) *Gallen l.* 4. *de ſimplic. medic. Facultatibus, c.* 19.

(*k*) *Hieronym. in Ezechiel.* XLVII.

ASPHAR. C'eſt apparemment le même que le lac Aſphaltite, dont nous venons de parler. Le premier Livre des Maccabées, IX. 33.

dit que Jonathas & Simon ſon frere ſe retirérent dans le déſert de Thécua, prés du lac d'*Aſphar*. Or on ne connoît point d'autre lac aux environs de Thécua, que celui qui eſt nommé Aſphaltite.

ASPHENEZ, Intendant ou Gouverneur des Eunuques du Roi Nabuchodonoſor. C'eſt lui qui changea le nom de Daniel en celui de Balthaſar, celui d'Ananias en celui de Sidrach, & celui d'Azarias en celui d'Abdénago. (*a*) Daniel ayant formé la réſolution de ne pas manger des viandes des Gentils, ſupplia Aſphenez de lui permettre & à ſes compagnons, de n'uſer que de légumes, & de nourriture permiſe par la Loi de Moyſe. Aſphenez n'oſa le lui permettre, de peur que le Roi ne s'en apperçut à leur maigreur & à leur air. Mais Malaſar, qu'Aſphenez leur avoit donné pour Gouverneur, leur en donna en ſecret la permiſſion; & Dieu permit que bien loin que cela diminuât leur embonpoint, au contraire il l'augmentât. (*b*)

(a) *Dan.* 1. 6. 7.

(b) *Dan.* 1. 8. 9... 12. *&c.*

ASPIC, ſorte de ſerpent, dont le venin eſt ſi promt & ſi dangereux, qu'il tuë preſque dans le moment qu'il a mordu, ſans qu'on y puiſſe apporter remède. Il court ſi vîte, qu'il ſemble voler. On dit qu'il eſt fort petit. L'Ecriture en parle ſouvent. L'endroit où elle parle de l'aſpic ſourd, qui ſe bouche l'oreille, pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur, eſt des plus fameux. On aſsûre que cet animal ſe bouche les oreilles, pour ne pas entendre celui qui le veut charmer; & c'eſt à quoi le Pſalmiſte fait alluſion, lorſqu'il dit, (*c*) que *la fureur du méchant eſt ſemblable à celle du ſerpent & de l'aſpic ſourd, qui ſe bouche les oreilles, pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur.*

(c) *Pſal.* LVII. 5.

Nous avons parlé au long des enchantemens des ſerpens, dans une Diſſertation faite exprés, à la tête du premier Volume ſur les Pſeaumes, & nous y avons rapporté trois maniéres diverſes d'expliquer le paſſage du Pſeaume que nous venons de citer. Les uns (*d*) croyent qu'il y a une ſorte d'aſpic réellement ſourd, qui eſt le plus dangereux de tous; & que c'eſt de celui-là dont parle ici le Pſalmiſte. D'autres (*e*) veulent que l'aſpic étant vieux, devient ſourd d'une oreille, & ſe bouche l'autre avec de la terre, pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur. D'autres enfin prétendent que l'aſpic, de méme que les autres ſerpens, a l'ouïe trés-fine; mais (*f*) que quand on veut l'enchanter, il ſe bouche les oreilles par artifice, en appliquant l'une fortement contre terre, & ſe bouchant l'autre avec le bout de ſa queuë. On peut voir Bochart, & nôtre Diſſertation.

(d) *Vide Bochart. de animal. ſacr. parte* 2. *l.* 3. *c.* 6. *Kimchi.*

(e) *Rabb. Salomon. & Kabuenachi.*

(f) *Aug. Caſſiodor. Beda. Iſidor. alii.*

ASRIEL, fils de Galaad, Chef de la famille des Aſriélites. *Num.* XXVI. 31.

ASSAMONE'ENS, ou *Aſmonéens*, nom que l'on donna aux Maccabées, deſcendans de Mathatias. On ne convient pas de l'origine de ce terme. Les uns (*g*) tiennent qu'il leur vient du bourg d'Aſſamon, ſitué dans la Tribu de Juda, (*h*) d'où leur famille pouvoit étre originaire. Noldius a conjecturé qu'ils tiroient ce nom de la montagne d'Aſamon, dont parle Joſeph, (*i*) & qu'il place au milieu de la Galilée, prés de Séphoris. Kimchi (*k*) ſoutient que ce nom fut donné à Mathathias par honneur, & qu'il paſſa à ſes deſcendans. *Chaſmanim* en Hébreu ſignifie des Princes. Joſeph (*l*) avance une choſe qui paroît plus vraiſemblable, & ſon ſentiment eſt plus ſuivi. Il enſeigne que Mathatias étoit fils de Jean, petit-fils de Simon, & arriére petit-fils d'*Aſſamonée*. Ailleurs il ſemble faire venir Mathatias immédiatement d'Aſſamonée, (*a*) & d'autres le font fils de Jean, & petit-fils de Heſenaï. La famille des Aſmonéens devint trés-illuſtre dans les derniers tems de la République des Hébreux; elle y ſoûtint la Religion, & la liberté, & y poſséda la ſouveraine autorité depuis Mathatias, juſqu'au regne du Grand Hérode, pendant environ cent vingt-huit ans. Voyez *Maccabées*, & la liſte des Princes Aſmonéens, ſous l'article, *Rois des Juifs*.

(g) *Druſ. Præfat. in* 1. *Macc.*

(h) *Joſue* XV. 27.

(i) *Joſeph. de Bello, l.* 2. *c.* 23.

(k) *Kimchi ad Pſal.* LXVII. 32. ואתיו חשמנים מני מצרים

(l) *Antiq. lib.* XII. *c.* 8.

(a) *De Bello, l.* 1. *c.* 1. *p.* 709.

ASSARON, ou *gomor*, eſt une meſure creuſe des Hébreux. C'étoit la dixiéme partie de l'épha, comme le nom méme d'*Aſſaron* le dénote. Ce nom ſignifie *dixiéme*; il contenoit trois pintes, moins trés-peu de choſe, meſure de Paris. L'aſſaron étoit la meſure de manne que Dieu avoit accordée à chaque Iſraëlite. (*b*)

(b) *Exod.* XVI. 16.

ASSEDIM, ville de la Tribu de Nephthali. *Joſue* XIX. 35. L'Hébreu de l'endroit cité de Joſué ne lit pas *Haſſedim*, mais: (*c*) *Les villes fortes des Tyriens ſont Tyr & Emath.*

(c) עיי מבצר הצדים צר וחמת

ASSEM, étoit un bourgeois conſidérable de Jéruſalem. (*d*) Il eſt nommé *Jaſem* dans les Livres des Rois. 2. *Reg.* XXIII. 33. 34.

(d) 1. *Par.* XI. 33.

ASSEMON, *Aſſemona*, la méme qu'*Aſemon*, *Aſemona*, ou *Aſmon*, ou *Heſmona*, ou *Jeſimon*, ville du déſert de Maon, (*e*) au midi de la Tribu de Juda. (*f*) C'eſt auſſi un campement des Iſraëlites dans le déſert. (*g*) Aſemona étoit la ville la plus voiſine de l'Egypte du côté du midi. (*h*)

(e) 1. *Reg.* XXIII. 24.

(f) *Joſue* XV. 4.

(g) *Num.* XXXIII. 29.

(h) *Num.* XXXIV. 4. 5.

ASSER-SUAL. Voyez *Hazer-Sual.*

ASSIDE'ENS. Le nom d'*Aſſidéens* ſe trouve aux Pſeaumes 78. ℣. 2. & 84. ℣. 9. & ſouvent dans les Maccabées, comme 1. *Macc.* II. 42. VII. 13. XIV. 7. On diſpute ſur l'origine de ce terme. Les uns croyent qu'il vient de l'Hébreu *Chaſidim*, (*i*) miſéricordieux, pieux, ſaints. Et l'Auteur de l'Eccléſiaſtique (*k*) faiſant l'éloge des plus grands hommes de ſa nation, leur donne le nom d'*hommes de miſéricorde*, qui eſt équivalent à celui d'*Aſſidéens*, pris dans le ſens que nous venons de dire. D'autres (*l*) ſoutiennent que les Aſſidéens ſont les mêmes que les *Eſſéniens*, dont la maniére de vie a été ſi fort loüée par Joſeph, par Philon, & méme par Pline, & par pluſieurs autres aprés eux. Ce ſentiment paroît confirmé par le quatriéme des Maccabées, (*m*) qui donne le nom d'*Aſidanim* aux Eſséniens. D'autres ont crû que les Aſſidéens s'étoient partagez dans la ſuite, & avoient produit les *Saducéens*, & les *Phariſiens*. Le nom de *Saducéens* ſignifie juſte, & celui de *Phariſiens*, séparez; pour marquer qu'ils ſe diſtinguoient des autres Juifs par leur juſtice, & leur bonne vie.

(i) חסידים

(k) *Eccl.* XLIV. 10.

(l) *Serrar. in* 1. *Macc.* VII. 13. *Grot. Tirin. Mari. Genebrard. alii.*

(m) *Vide* 4. *Macc.* VI.

Scaliger (*n*) a prétendu que les Aſſidéens étoient une confrérie de Juifs, dont la principale dévotion conſiſtoit à entretenir les édifices du Temple; ils ne ſe contentoient pas de payer le tribut ordinaire d'un demi-ſicle par téte, ordonné pour l'entretien du Temple, ils s'en impoſoient volontairement d'autres. Ils juroient par le Temple, ils offroient tous les jours, hors le onziéme du mois de Tizri, un agneau en ſacrifice, qui étoit appellé l'oblation des Aſſidéens pour le péché. Et c'eſt de cette ſecte que ſortirent les Phariſiens, qui produiſirent les Eſsé-

(n) *Scalig. Eleuchus Trihæreſ. c.* 22.

niens. L'Ecriture (a) nous repréſente les Aſſidéens comme une ſecte nombreuſe, qui étoit diſtinguée par ſa valeur, & par ſon zéle pour la Loi du Seigneur: *Synagoga Aſſidæorum fortis viribus ex Iſraël, omnis voluntarius in Lege.*

(a) 1. Macc. 11. 42.

I. ASSOMPTION. Terme conſacré dans le langage de l'Egliſe, pour ſignifier la mort de la ſainte Vierge, & ſelon quelques Anciens, & pluſieurs Nouveaux, ſa réſurrection arrivée trois jours aprés ſa mort, & ſon élévation dans le Ciel. Mais il faut convenir que toutes les particularitez que l'on a débitées ſur la mort de la ſainte Vierge, auſſi-bien que ce que l'on en lit dans quelques Auteurs depuis le cinquiéme ſiécle, eſt extrémement douteux, aprés ce qu'on a écrit ſur cela dans ces derniers ſiécles. On peut voir en particulier M. de Tillemont, tom. 1. Notes 13. 14. & 15. ſur la ſainte Vierge. Nous n'entrons point dans cette diſcuſſion, qui regarde l'Hiſtoire de l'Egliſe, plûtôt que le Dictionnaire de la Bible, puiſqu'il n'eſt rien dit dans l'Ecriture ni de la mort, ni de l'Aſſomption de la Vierge.

(b) Origen. Peri-archôn. l. 3. Athanaſ. in Synopſi.
(c) פטורת משה Petirath Moſé.
(d) Ἀναλήψις Μωσέως.

II. ASSOMPTION DE MOYSE, (b) Livre apocryphe, intitulé en Hébreu, *Petirath Moſé*, (c) & en Grec, *Analepſis Moyſi.* (d) Ce Livre contient l'hiſtoire de la mort de Moyſe, & du tranſport de ſon ame dans le Paradis. On croit que c'eſt de cet Ouvrage qu'eſt tirée la particularité du combat de ſaint Michel contre le Démon, à l'occaſion du corps de Moyſe, dont il eſt parlé dans l'Epître de ſaint Jude. Nous en avons traité au long dans la Diſſertation ſur la mort & la ſépulture de Moyſe, dans le dernier Tome de nôtre Commentaire.

(e) Vide Sixt. Senenſ. l. 2. Baron. an. 44. §. 48.

III. ASSOMPTION DE LA VIERGE. Livre apocryphe imputé à ſaint Jean l'Evangéliſte. (e)

ASSON, ou *Aſſos*; ville maritime que quelques Géographes attribuënt à la Myſie, & d'autres à la Troade. Saint Luc, & les autres compagnons de voyage de ſaint Paul, allérent de Troade à Aſſon par mer; mais ſaint Paul y alla par terre; & étant réünis à Aſſon, ils allérent tous enſemble à Mytilénes l'an de J. C. 56. (f)

(f) Act. xx. 13. 14.

I. ASSUERUS. *Dan.* IX. 1. Autrement, *Aſtyagés*, (*Dan.* XIII. 65.) & *Artaxercés*, (*Dan.* VI. 1. dans le Grec.) Voyez ci-aprés l'article d'*Aſtyagés*.

II. ASSUERUS. Nous avons déja parlé d'Aſſuérus époux d'Eſther, ſous le nom d'*Artaxercés*; & nous avons remarqué que c'étoit le même que Darius fils d'Hyſtape. Ce Prince nâquit vers l'an de la période Julienne 4165. du Monde 3455. avant J. C. 545. avant l'Ere vulg. 549. Aprés la mort de Cambyſes Roi de Perſe, arrivée l'an du Monde 3482. ſept Mages du pays uſurpérent la ſouveraine autorité, (g) feignant que *Smerdis* fils de Cyrus, & frere de Cambyſes, étoit vivant, & que c'étoit lui qui regnoit. Mais Oſtanes un des Grands de la Perſe, s'étant informé de ſa fille, qui étoit une des concubines du Roi, ſi celui qui regnoit, c'eſt-à-dire, le premier des Mages, avoit des oreilles; car Cyrus, ou ſelon d'autres, Cambyſes, les lui avoit coupées. Elle répondit qu'il n'en avoit point. Alors il reconnut que c'étoient les Mages, & non pas Smerdis, qui regnoient. (h)

(g) Valer. Max. l. 9. c. 2. Ammian. Marcell. l. 23.

(h) Vide Juſtin. l. 9. Herodot. l. 3. Cteſiam, &c.

Oſtanes en informa les principaux Seigneurs de la Cour, qui s'étant engagez par ſerment à tuer le Roi, partirent ſur le champ, & allérent au palais. Ils égorgérent d'abord tous ceux qu'ils rencontrérent; & étant arrivez à l'appartement des Mages, ils les attaquérent. Ceux-ci ſe défendirent, & bleſsérent deux des conjurez; mais les conjurez étant les plus forts, un nommé Gobryas ſaiſit au corps le premier des Mages; & comme ſes compagnons craignoient de le frapper au lieu du Mage, parce que la choſe ſe paſſoit dans un lieu obſcur, Gobryas leur cria de percer l'ennemi, même au travers de ſon corps, de peur de le manquer; mais la Providence permit que le Mage fut tué, ſans que Gobryas fut ſeulement bleſsé. Ainſi les ſept conjurez délivrérent leur patrie de l'oppreſſion de ces uſurpateurs. (a)

(a) An du Monde 3483. avant J. C. 517. avant l'Ere vulg. 521.

Six jours aprés, les ſept conjurez s'aſſemblérent pour délibérer ſur la forme de gouvernement qu'ils devoient établir dans la Perſe. Oſtanes étoit pour la Démocratie, ou pour le gouvernement populaire; Mégabyſe pour l'*Oligarchie*, c'eſt-à-dire, pour donner le gouvernement à un petit nombre de perſonnes choiſies; & Darius fils d'Hyſtape, que nous appellons Aſſuérus, pour la Monarchie, ou le gouvernement Royal. Ce dernier ſentiment l'emporta, & ils convinrent que le lendemain ils ſe rendroient tous en un même lieu à cheval, avant le lever du ſoleil, & que celui dont le cheval ſaluëroit le premier le ſoleil par ſon henniſſement, ſeroit reconnu pour Roi des Perſes, & ſucceſſeur de Cambyſes. L'écuyer de Darius ayant ſçû cela, mena le ſoir même le cheval de ſon maître avec une jument ſur la place où ils devoient ſe trouver: en ſorte que le lendemain dés que le cheval de Darius y arriva, l'odeur & le ſentiment de ce qui s'étoit paſsé la veille, lui firent pouſſer des henniſſemens, qui valurent le Royaume à ſon maître; car auſſi-tôt les autres ſix conjurez deſcendirent de cheval, & le ſaluérent Roi des Perſes. (b)

(b) Herodot. l. 3. c. 80... 88. Juſtin. l. 3.

Darius étant ainſi monté ſur le trône de Cambyſes, épouſa Atharſe, qui étoit fille de Cyrus, fondateur de cette Monarchie, & qui avoit été premiérement femme de Cambyſes, & puis du Mage uſurpateur de la Couronne. (c) La ſeconde année de ſon regne, (d) les Juifs qui étoient de retour dans la Paleſtine, étant pouſſez par les exhortations des Prophétes Aggée (e) & Zacharie, (f) commencérent à travailler au rétabliſſement du Temple, dont l'ouvrage avoit été interrompu neuf ans auparavant, ſous le regne de Cambyſes. (g) Alors les Gouverneurs de la Province de la part des Perſes, vinrent leur demander en vertu de quoi ils entreprenoient de rétablir cet édifice. (h) Mais les Juifs leur répondirent que c'étoit enſuite de l'Edit de Cyrus, qui le leur avoit permis. Cependant ces Gouverneurs en écrivirent à Darius, lui dirent que l'Edit de Cyrus devoit ſe trouver à Babylone, & lui demandérent ce qu'il ſouhaitoit que l'on fit. Darius ordonna que l'on cherchât l'Edit de Cyrus; & l'ayant trouvé à Ecbatanes, il le confirma, & manda à ſes Officiers de prêter la main aux Juifs pour l'exécution de ce deſſein, & de leur fournir même les choſes néceſſaires pour les ſacrifices, & pour l'édifice du Temple. Ces ordres furent exécutez, & dans peu le Temple s'avança trés-conſidérablement.

(c) Juſtin. l. 1. Herodot. l. 3. c. 88.
(d) An du Monde 3485.
(e) Agg. 1. 1... 15. & 11. 2... 9. 10.
(f) Zach. 1. 1... 6.
(g) 1. Eſdr. IV. 6.
(h) 1. Eſdr. V. 3. 4. 5. 6... 13.

L'année ſuivante, (i) Aſſuérus fit un feſtin aux principaux de ſon Empire dans la ville de Suſes, où il fit éclatter toute la grandeur de ſa magnificence. (k) Ce feſtin dura cent quatre-

(i) An du Monde 3486. avant J. C. 514. avant l'Ere vulg. 518.
(k) Eſth. 1. 1. 2. 3. 4. 5. &c.

vingt jours, ou six mois entiers. Aprés ce terme, le Roi invita tout le peuple de Suses, depuis le plus grand, jusqu'au plus petit, & commanda qu'on leur préparât un festin pendant sept jours. Rien n'égaloit la magnificence & la somptuosité de ce banquet. L'appareil & la chére étoient dignes de la grandeur du plus puissant Monarque du Monde. La Reine Vasthi fit aussi un festin aux femmes dans le palais du Roi. Le septiéme jour, Assuérus étant plus gai qu'à l'ordinaire, & dans la chaleur du vin, ordonna à ses principaux Eunuques de faire venir la Reine devant tout le peuple, pour leur faire voir sa beauté; car elle étoit parfaitement belle. Mais Vasthi refusa de venir. Ce qui irrita extrémement le Roi. Il assembla son Conseil, & lui demanda ce qui lui sembloit de la conduite de Vasthi. Ils répondirent qu'elle n'avoit pas seulement offensé le Roi, mais que sa résistance à ses ordres pourroit engager les autres femmes à en user de même envers leurs maris; & qu'ils étoient d'avis que le Roi la répudiât, & en prît une autre.

Ce conseil fut suivi, & Esther niéce de Mardochée Juif de nation, fut choisie pour devenir épouse d'Assuérus, ainsi que nous le verrons ailleurs. Mardochée ne déclara pas qui il étoit, & il se contenta de demeurer à la porte du palais, pour sçavoir l'état de la santé d'Esther sa niéce. Toutefois lorsqu'Aman eut obtenu du Roi un Edit, qui condamnoit tous les Juifs à la mort, & à la perte de leurs biens, il engagea Esther à se présenter devant le Roi, pour lui demander la révocation de cet Edit. Or Assuérus avoit fait défense sous peine de la vie, à quelque personne que ce fût, de se présenter devant lui, à moins qu'elle ne fût mandée, ou qu'il n'étendit son sceptre vers elle, lorsqu'elle s'approcheroit de son trône. (a) Esther se hasarda d'y paroître, sans être appellée. Le Roi étendit son sceptre vers elle, & lui dit de lui demander ce qu'elle souhaitoit. Esther le supplia de venir le jour même au festin qu'elle lui avoit préparé, & Aman avec lui. Assuérus y vint; & aprés avoir bû & mangé, il dit à Esther de lui demander tout ce qu'elle voudroit, & qu'il le lui accorderoit. Mais Esther lui dit que la seule faveur qu'elle lui demandoit, étoit qu'il vînt encore le lendemain avec Aman au festin qu'elle lui prépareroit. Assuérus y consentit; & Aman qui se croyoit au comble de son bonheur, n'avoit point d'autre chagrin, que de voir Mardochée qui ne se prosternoit pas en sa présence, lorsqu'il passoit.

(a) Esth. v. 1. 2. 3. & seq.

Cependant il arriva une chose qui l'humilia extrémement. Le Roi ne put dormir la nuit suivante; (b) & il ordonna qu'on lui lût les Journaux & les Annales des années précédentes. On tomba sur l'endroit où il étoit dit que deux Eunuques ayant conspiré d'ôter la vie au Roi, un nommé Mardochée avoit découvert la conspiration, & avoit sauvé la vie au Roi. Assuérus interrompit la lecture, & demanda si Mardochée avoit été récompensé. On lui dit qu'il n'avoit reçû aucune récompense. Le lendemain du grand matin Aman étant venu au lever du Roi, pour lui demander que Mardochée fût attaché à un poteau qu'il avoit fait dresser, Assuérus le fit entrer; & avant qu'il parlât, il lui dit: Que peut-on faire pour honorer un homme que le Roi désire de combler d'honneur? Aman qui crut que c'étoit lui-même à qui le Roi vouloit faire cette grace, lui répondit: Il faut que cet homme soit revétu des habits royaux, qu'il monte le même cheval que le Roi a accoûtumé de monter, & qu'il ait sur la tête le diadême royal; que le premier des Grands de la Cour tienne les rênes de son cheval, & qu'il marche devant lui dans la place de la ville, en criant: C'est ainsi que sera honoré celui qu'il plaira au Roi d'honorer. Le Roi lui répondit: Hâtez-vous, & faites au Juif Mardochée ce que vous venez de dire. Aman n'osa désobéir au Roi; & Mardochée reçut un honneur qu'il n'attendoit guéres, & qu'il ne goûta point du tout, à cause du danger où il voyoit tous ses freres.

(b) Esth. VI. 1. 2. 3. &c.

Cependant l'heure du diner étant venuë, on vint chercher Aman, qui alla avec le Roi au festin que la Reine Esther leur avoit préparé. Assuérus dans la chaleur du vin, (a) dit de nouveau à Esther: Que me demandez-vous, & que désirez-vous que je fasse? Esther lui répondit: O Roi, si j'ai trouvé grace à vos yeux, je vous prie de m'accorder, s'il vous plaît, ma propre vie, & celle de mon peuple; car nous avons tous été livrez pour être égorgez & exterminez. Le Roi répondit: Et qui est assez puissant, pour oser entreprendre ce que vous dites? Esther lui dit: C'est cet Aman que vous voyez, qui est nôtre ennemi mortel. Aman entendant cela, demeura tout interdit; & le Roi en même-tems se leva tout en colére, & sortit du lieu du festin, pour entrer dans un verger qui étoit là auprés. Alors Aman se jetta aux pieds de la Reine, qui étoit couchée sur un lit de table, à la maniére des Perses. Assuérus étant rentré dans ce moment, & ayant vû Aman sur le lit où étoit la Reine, s'écria: Comment, il veut encore faire violence à la Reine en ma présence, & dans ma maison? A peine cette parole étoit sortie de la bouche du Roi, que des eunuques se saisirent d'Aman, & lui couvrirent le visage, comme à un homme condamné à mort. Alors un des eunuques du Roi lui dit: Il y a une potence de cinquante coudées de haut dans la maison d'Aman, qu'il avoit destinée pour y pendre Mardochée. Assuérus dit: Qu'Aman y soit pendu.

(a) Esth. VII. 1. 2. 3. &c.

Aprés cela, (b) il donna à Mardochée les emplois d'Aman, & à Esther la confiscation de ses biens. Il révoqua l'Edit qui portoit que les Juifs seroient mis à mort dans le treiziéme jour du mois Adar, donna des Lettres contraires, & leur permit de se venger de leurs ennemis le même jour, qui avoit été destiné pour leur propre perte. Tout cela se passa les années du Monde 3494. 3495. & 3496. Comme le reste de la vie de Darius fils d'Hystaspe n'a point de rapport à l'Histoire sainte, nous ne nous étendrons pas sur ses conquêtes & sur ses guerres. Ce Prince mourut l'an du Monde 3519. avant J. C. 481. avant l'Ere vulgaire 485. aprés trente-six ans de regne. Il eut pour successeur Xercés, qu'il avoit eu d'Atharse ou Vasthi, dont on a parlé au commencement de cet article.

(b) Esth. VIII. 1. 2. &c.

ASSUR, fils de Sem, donna son nom à l'Assyrie. On croit qu'originairement il demeuroit dans le pays de Sennaar, & autour de la Babylonie; mais que forcé par l'usurpateur Nemrod, il en sortit, pour aller plus haut vers les sources du Tigre, dans la Province d'Assyrie, à laquelle il donna son nom, & où il bâtit la fameuse ville de Ninive, & celles de *Rohobot*, de *Chalé*, & de *Résen*. C'est le sens que l'on donne ordinairement à ces paroles de Moyse: (c) *De terra illa (Sennaar) egressus est Assur, & ædificavit*

(c) Genes. X. 11. 12.

BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL

cavit Ninivén, & plateas civitatis, & Chale; Resen quoque inter Niniven & Chale.

(a) Voyez Bochart. Phaleg. l. 4. c. 12.

Mais d'autres (a) expliquent autrement le Texte de Moyſe. Ils l'entendent de Nemrod, qui ſortit de ſon pays, & vint attaquer l'Aſſyrie, dont il ſe rendit maître, & où il bâtit Ninive, Rohobot, Chalé & Réſen, y établit le ſiége de ſon Empire, & y devint le plus puiſſant & apparemment le premier Monarque de l'Orient. Le Prophéte Michée donne à l'Aſſyrie le nom de terre de Nemrod: (b) *Paſcent terram Aſſur in gladio, & terram Aſſur in lanceis ſuis.*

(b) Mich. v. 6.

(c) Suidas in Thuras. (d) Joan. Malala p. 20. (e) Cedren. p. 15.

Suidas, (c) Jean Malala (d) & Cédréne (e) racontent qu'aprés Ninus, regna Thuras à Ninive. Il eut guerre avec Caucaſe, de la race de Japhet; il le vainquit, & le tua. Aprés la mort de Thuras, les Aſſyriens donnérent ſon nom à la planéte de Mars, & l'adorérent ſous le nom de Baal, qui dans leur Langue ſignifie le Dieu de la guerre. C'eſt ce Dieu Baal dont parle Daniel, & qui étoit adoré à Babylone. Voilà ce que dit Suidas. On croit communément que Thuras eſt le même qu'Aſſur, & que le Baal des Aſſyriens & des Babyloniens eſt leur premier Roi, & le fondateur de leur Monarchie. Mais au lieu de faire Thuras fils & ſucceſſeur de Ninus, il faudroit au contraire dire que Ninus fut le fils & le ſucceſſeur de Thuras ou d'Aſſur, autrement Baal ou Bélus; car les Hiſtoriens (f) font conſtamment Ninus fils de Bélus. Mais il y en a qui confondent Ninus avec Aſſur. D'autres le font fils de Nemrod. On ne doit guéres eſpérer de lumiéres de la part des Profanes dans une telle antiquité. Mais on doit bien diſtinguer Bélus l'ancien, qui eſt apparemment le même qu'Evéchoüs Roi de Chaldée; & Bélus l'Aſſyrien, pere de Ninus. Evéchoüs regnoit à Babylone quatre cens quarante ans avant Bélus l'Aſſyrien.

(f) Herodot. l. 1. c. 95.

L'Empire des Aſſyriens paſſe pour le plus ancien des Empires d'Orient. On en attribuë la fondation à Aſſur, ou à Nemrod, ou à Bélus, ou à Ninus. Les origines n'en ſont pas tout-à-fait bien diſtinctes. Herodote, (g) que l'on ſuit le plus ordinairement dans cette matiére, dit que Ninus fils de Bélus fonda l'Empire d'Aſſyrie, qui ſubſiſta cinq cens vingt ans dans la haute Aſie. Uſſérius fixe le commencement de cet Empire à l'an du Monde 1737. de la Période Julienne 3447. avant J. C. 1263. & avant l'Ere vulgaire 1267. A Ninus ſuccéda Sémiramis ſon épouſe, qui regna quarante-deux ans. Aprés elle regna Ninias ſon fils pendant trente-neuf ans. On lui donne pour ſucceſſeurs une ſuite de trente-ſix Rois, (h) dont on marque les noms, les dattes & la durée du regne, juſqu'à Sardanapale. Mais comme ces liſtes ſont fort ſuſpectes, & qu'elles n'apprennent rien de particulier, nous croyons qu'il eſt inutile de les rapporter ici.

(g) Herodot. l. 1. c. 95.

(h) Voyez Jules Africain, & Euſébe.

L'Ecriture nous parle de la fondation de l'Empire d'Aſſyrie par Nemrod, (i) long-tems avant Ninus; c'eſt-à-dire, vers le tems de la tour de Babel, du Monde 1757. avant J. C. 1243. avant l'Ere vulg. 1247. & avant la priſe de Babylone par Aléxandre le Grand, dix-neuf cens trois ans. Dés ce tems-là, les Babyloniens commencérent à faire leurs obſervations célettes; & celles qui furent envoyées par Calliſthéne à Ariſtote, remontoient à dix-neuf cens trois ans auparavant. Nous ne connoiſſons pas les ſucceſſeurs de Nemrod; ſeulement nous liſons que du tems

(i) Geneſ. x. 8. 9. 10. 11.

d'Abraham, (a) & vers l'an du Monde 2092. Codorlahomor Roi des Elamites, s'étant ligué avec Amraphel Roi de Sennaar, Arioch Roi d'Ellazar, Thadal Roi des Nations, vint attaquer les Rois de Sodome & de Gomorre, & des villes voiſines, qui s'étoient ſoulevez contre lui. Et long-tems aprés, ſous les Juges, (b) vers l'an du Monde 2591. le Seigneur livra les Iſraëlites à Chuſan-Raſathaïm Roi de Méſopotamie, qui les opprima pendant huit ans. Jules Africain dit qu'Evéchoüs regna en Chaldée deux cens vingt-quatre ans avant les Arabes; c'eſt-à-dire, l'an du Monde 2242. du tems d'Iſaac. Les Arabes conquirent l'Empire de Chaldée en 2466. & le tinrent pendant deux cens ſeize ans, juſqu'à l'an du Monde 2682. Aux Arabes ſuccéda Bélus l'Aſſyrien, cinquante-cinq ans avant la fondation de l'Empire des Aſſyriens par Ninus.

(a) Geneſ. xiv.

(b) Judic. iii. 10.

Denys d'Halycarnaſſe (c) remarque fort bien que l'Empire d'Aſſyrie étoit fort peu étendu dans les commencemens; & ce que nous venons de dire le montre aſſez, puiſque nous voyons des Rois de Sennaar, d'Elam, de Chaldée & d'Ellazar, dans le tems où l'Empire d'Aſſyrie fondé par Nemrod, devoit ſubſiſter, & avant que Ninus fils de Bélus fondât, ou plutôt aggrandît le ſeul Empire d'Aſſyrie qui ait été connu par les Auteurs profanes; car ils n'ont pas été informez de celui qui avoit été établi par Nemrod.

(c) Dionyſ. Halycar. l. 1. antiq. Rom.

Sous David & ſous Salomon, les Monarques d'Aſſyrie ne poſſédoient rien au-deçà de l'Euphrate. David ſubjugua toute la Syrie, ſans que ces Rois s'en miſſent en peine. Lorſqu'il attaqua les Ammonites, ils envoyérent demander du ſecours au-delà de l'Euphrate: (d) mais David battit le ſecours, & obligea même les peuples de delà ce fleuve à lui payer tribut. (e) Le premier Roi d'Aſſyrie dont il ſoit parlé dans l'Ecriture, eſt celui qui regnoit à Ninive lorſque Jonas y alla prêcher la pénitence, (f) vers l'an du Monde 3180. Ce Prophéte ne nous apprend pas le nom du Prince qui regnoit alors à Ninive: mais il décrit cette ville comme une place d'une grandeur prodigieuſe. Les Livres des Rois & des Paralipoménes (g) racontent que *Phul* Roi d'Aſſyrie vint ſur les terres d'Iſraël, ſous le regne de Manahem. On conjecture que *Phul* eſt le pere de Sardanapal. Ce dernier commença à regner, ſelon Uſſérius, l'an de la Période Julienne 3947. du Monde 3237. qui étoit la cinquiéme année de Manahem; & la venuë de Phul ſur ſes terres arriva au commencement du regne de Manahem.

(d) 2. Reg. x. 16.

(e) 2. Reg. x. 16. 19.

(f) Jonas iii. 6.

(g) 4. Reg. xv. 19. & 1. Par. v. 26.

Les crimes de Ninive étant montez à leur comble, Dieu ſuſcita à Sardanapal des ennemis, qui l'obligérent à ſe tuer. Arbaces Gouverneur de Médie indigné de voir la molleſſe où vivoit Sardanapal dans le ſecret de ſa Cour, ſe ligua avec Bélésus Satrape de Babylone, & réſolut avec lui de ſecoüer le joug des Aſſyriens, & de mettre les Médes & les Chaldéens en liberté. Aprés divers combats, Sardanapal fut contraint de s'enfermer dans Ninive; & la troiſiéme année du ſiége, comme le Tigre eut abattu vingt ſtades des murs de la ville, Sardanapal ſe brûla dans ſon palais avec ſes richeſſes, ſes eunuques & ſes concubines. Ainſi la ville étant priſe, Bélésus & Arbacés prirent le nom de Roi, mirent en liberté les Médes & les Chaldéens, (b) & démembrérent l'ancien Empire des Aſſyriens, qui avoit duré depuis Nemrod environ deux mille

(b) L'an du Monde 3217. avant J. C. 743. avant l'Ere vulg. 748.

cinq cens ans, & depuis Ninus fils de Bélus, cinq cens vingt ans. (a)

(a) *Herodot. l. 1. c. 95.*

Cet ancien Empire d'Assyrie se soutint encore avec quelque éclat à Ninive sous le jeune Ninus & ses successeurs. Nous croyons que ce Ninus est le même que Téglathphalassar, dont il est parlé dans les Livres des Rois. (b) Ce Prince vint au secours d'Achaz Roi de Juda, & vainquit les Rois de Damas & d'Israël. Salmanassar succéda à Téglathphalassar, l'an 3986. de la Période Julienne, du Monde 3236. avant J. C. 764. Sennachérib successeur de Salmanassar, est célébre dans l'Ecriture & dans les Profanes. (c) Il fut tué par deux de ses fils, (d) & eut pour successeur un autre de ses fils nommé *Assaraddon*, qui aprés avoir regné quelque tems à Ninive, se rendit maître de Babylone, & réünit l'Empire des Chaldéens à celui des Assyriens. (e) Il laissa l'Empire à Saosduchin, qui regna vingt ans. (f) On croit que c'est lui qui est nommé Nabuchodonosor dans Judith. A Saosduchin succéda Sarac, ou Chinaladan, (g) qui regna vingt-deux ans.

(b) 4. *Reg.* XV. 29. XVI. 7. 10. & 1. *Par.* X. 6. & 2. *Par.* XXVIII. 20.

(c) *Berosf. apud Joseph. Antiq. l.* X. *c.* 1.

(d) An du Monde 3294. avant J. C. 706. avant l'Ere vulg. 709.

(e) L'an du Monde 3323. *Vide Usser. ad hunc annum.*

(f) An du Monde 3335. avant J. C. 665. avant l'Ere vulg. 669.

(g) An du Monde 3356. avant J. C. 644. avant l'Ere vulg. 647.

Nabopolassar, autrement Nabuchodonosor, Satrape de Babylone, & *Astiagés*, autrement Assuérus, fils du Roi de Médie, ayant assiégé Ninive, prirent la ville, tuérent Chinaladan, & se partagérent la Monarchie des Assyriens. (h) Nabopolassar eut Ninive & Babylone, & Astyagés demeura maître de la Médie & des Provinces voisines. Nabopolassar fut pere du Grand Nabuchodonosor, qui prit Jérusalem. Evilmérodach lui succéda, (i) & Balthasar succéda à Evilmérodach. (k) Aprés Balthasar, Darius le Méde entra en possession de l'Empire. Jusqu'ici nous avons l'autorité de l'Ecriture, qui nous marque distinctement Nabuchodonosor, Evilmérodach, Balthasar, & Darius le Méde.

(h) An du Monde 3378. avant J. C. 62. avant l'Ere vulg. 625.

(i) An du Monde 3443. avant J. C. 577. avant l'Ere vulg. 580.

(k) An du Monde 3444. selon Ussérius, avant J. C. 556. avant l'Ere vulg. 560.

Mais les Auteurs profanes racontent différemment la suite des successeurs d'Evilmérodach. Mégasthéne (l) dit qu'Evilmérodach fut mis à mort par Nériglissor son beau-frere, qui regna quatre ans. il eut pour successeur Labassoaraschus. Celui-ci fut mis à mort par des conjurez, qui déférérent la Couronne à l'un d'eux, nommé Nabonide, ou Nabannidoch, ou Labinith. C'est sur ce dernier que Cyrus conquit Babylone. Bérose (m) dit à peu prés la même chose que Mégasthéne. Il donne à Nériglissor quatre ans de regne, à Laborosardoch neuf mois, à Nabonide dix-sept ans. Aprés quoi Cyrus se rendit maître de l'Empire de Chaldée, & réünit les Empires d'Assyrie, de Chaldée & des Perses.

(l) *Megasthen. apud Euseb. Præpar. l. 9. c. 41.*

(m) *Berosf. apud Joseph. l. 1. contra Appion.*

ASTAROTH, ou *Astaroth-Carnaïm*, ou simplement *Carnaïm*, ou *Carnéa*, ville au-delà du Jourdain, à six milles ou deux lieuës d'Adraa ou Edraï, entre cette ville & celle d'Abila. Il y avoit deux lieux nommez *Astaroth* dans la Batanée, distant de neuf milles l'un de l'autre, entre Abila & Adraa. (n) Il y avoit encore une ville de Carnaïm aux environs de Jérusalem, dit Eusébe. (o)

(n) *Euseb. in Astaroth.*

(o) *Idem in Carnaim.*

On croit que le nom d'*Astaroth-Carnaïm*, vient de la Déesse Astarte, qui y étoit adorée, & que l'on dépeignoit avec des cornes, ou un croissant sur le front; car *Carnaïm* signifie des cornes; & la Déesse Astarte étoit la plus célébre Déesse des Phéniciens. Nous en avons parlé au long dans la Dissertation sur les Divinitez Phéniciennes, à la tête des Petits Prophétes, pages LXI. LXII. LXIII. & nous y avons montré qu'Astarté étoit la Déesse des bois, la Lune, la Reine du Ciel, la Déesse céleste, ou la Vénus céleste, ou la Déesse de Syrie, ou Vénus la Syrienne épouse d'Adonis. Enfin saint Augustin assûre que Junon est nommée Astarte par les Carthaginois. (a) C'étoit aussi apparemment la même que la Déesse Isis des Egyptiens, que l'on représentoit, de même qu'Astarte, (b) avec une tête de bœuf, ou des cornes sur la tête. (c) L'Auteur du second Livre des Maccabées (d) dit qu'il y avoit dans la ville d'Astaroth-Carnaïm un Temple de la Déesse *Atergata*. Or *Atergata* étoit la même que *Dercéto*, adorée à Ascalon, & représentée sous la forme d'une femme, ayant tout le bas d'un poisson; (e) & qui étoit connuë des Hébreux sous le nom du Dieu Dagon, ou du Dieu Poisson.

(a) *Aug. qu. 16. in Judic.*

(b) *Vide Sanchoniat. apud Euseb. Præp. l. 1. c. ult.*

(c) *Herodot. l. 2. c. 41.*

(d) 2. *Mac.* XII. 26.

(e) Voyez notre Dissertation sur les Divinitez des Phéniciens à la tête des Juges.

ASTARTE, Déesse des Phéniciens. Voyez l'article précédent.

I. ASTYAGES, autrement *Cyaxarés*, Roi des Médes, & successeur de Phraortés, regna quarante ans, & mourut l'an du Monde 3409. avant J. C. 591. avant l'Ere vulgaire 595. Il eut pour fils *Astyagés*, autrement *Darius le Méde*; & pour filles, *Mandane* & *Amyit*. Astyagés ou Darius le Méde, nommé autrement Assuérus, fit la guerre à Sarac Roi de Ninive, & regna ensuite à Babylone, ainsi que nous le dirons dans l'article suivant. *Amyit* épousa Nabuchodonosor fils de Nabopolassar Roi de Chaldée, & fut mere d'Evilmérodach. *Mandane* épousa Cambyses Perse, & fut mere de Cyrus.

II. ASTYAGES, nommé autrement *Assuérus*, *Tobiæ ult.* ℣. *ult.* dans le Grec, & *Dan.* IX. 1. ou *Artaxercés*, *Dan.* VI. 1. dans le Grec, ou *Darius le Méde*, *Dan.* V. 31. & *Cyaxarés*, du nom de son pere, dans Xénophon, ou *Apandas* dans Ctésias. Cet Astyagés fut établi par Cyaxarés son pere, Satrape de Médie, (f) & envoyé avec Nabopolassar Roi de Babylone, contre Sarac, autrement Chinaladan, Roi d'Assyrie. Ces deux Princes assiégérent Sarac dans Ninive, prirent la ville, & démembrérent l'Empire d'Assyrie. Astyagés se trouva avec Cyrus à la conquête de Babylone, (g) & succéda à Balthasar Roi des Chaldéens, ainsi qu'il est porté expressément dans Daniel, v. 30. 31. l'an du Monde 3447. Aprés sa mort, Cyrus lui succéda, l'an du Monde 3456. Voyez *Dan.* XIII. 65.

(f) *Alex. Polyhistor. apud Cedren.*

(g) Voyez *Isa.* XLIII. XLIV. XLV. XLVI. XLVII. *Jerem.* L. LI. *Megasth. apud Euseb. Prap. l. 9. c. 41.*

ASYLE. (h) Ce terme marque un lieu sacré, où les malheureux pouvoient se retirer, pour se mettre à couvert de la violence de leurs ennemis, sans que personne pût les en tirer malgré eux. On prétend que les petits-fils d'Hercules furent les premiers auteurs des asyles. (i) Craignant le ressentiment de ceux qu'Hercules avoit maltraitez pendant sa vie, ils établirent un asyle, c'est-à-dire, un Temple de la Miséricorde, à Athénes. Cadmus en établit un aussi à Thébes, & Romulus un autre à Rome sur le mont Palatin. Celui de Daphné, prés d'Antioche, est célébre; & nous lisons dans les Maccabées (k) qu'Onias III. Grand-Prêtre des Juifs, s'étant retiré dans cet asyle, & s'y tenant comme dans un lieu de sûreté, Andronique gagné par Ménélaüs, lui persuada frauduleusement d'en sortir, & le tua aussi-tôt.

(h) *Asylum. Græcè ἄσυλον, ab ἀ, & σύλη prada; quod spoliare nefas. Quidam deducunt ab Asebel* אסבל *Lucus.*

(i) *Servius ad Æneid. VIII. v. 342.*

(k) 2. *Mac.* IV. 34. An du M. 3834. avant J. C. 168. avant l'Ere vulg. 172.

L'Autel des Holocaustes & le Temple du Seigneur étoient aussi des asyles inviolables. Joab (l) s'y retira, pour s'y mettre en sûreté: mais Salomon le fit tuer au même endroit, voyant qu'il ne vouloit pas quitter l'Autel qu'il tenoit

(l) 3. *Reg.* II. 28. 29. ... 34.

(a) *Exod.* XXI. 14.

embraſsé. Moyſe (*a*) ordonne que l'on arrache de l'Autel du Seigneur celui qui s'y retire, aprés avoir commis un homicide volontaire. L'aſyle n'eſt point fait en faveur des méchans, comme le reconnoiſſent même les Auteurs profanes, (*b*) mais en faveur de l'innocence & de la juſtice injuſtement attaquées. Lorſque des ſcélérats ſe retiroient à l'aſyle d'un Temple, ou on les y faiſoit mourir de faim, ou on les forçoit d'en ſortir, en allumant du feu autour d'eux. Nous parlerons ailleurs des villes d'aſyle ou de refuge que le Seigneur avoit déterminées dans la terre d'Iſraël, en faveur de ceux qui avoient fortuitement commis un meurtre involontaire. Voyez *Refuge, ville de refuge.*

(b) *Demoſthen. Ep. 3. de Lycurgi liberis.*

ASYNCRITE, dont il eſt parlé dans ſaint Paul, *Rom* XVI. 24. Les Grecs le font Evêque de l'Hyrcanie, & marquent ſa Fête le 8. d'Avril. Le Martyrologe Romain la met le même jour. On ne ſçait rien de certain de ce Saint.

ATAD. Voyez ci-devant *l'Aire d'Athad.*

ATARA, femme de Jéraméel, & mere d'Onam. 1. *Par.* II. 26.

ATABYRIUS MONS. C'eſt le mont Thabor. Voyez *Thabor.* Il y avoit au-deſſus de cette montagne une ville nommée *Athabyrium* ou *Ithabyrium*, dont parle Polybe, *lib.* 1. *p.* 413. On trouve quelques médailles où l'on voit Jupiter ſurnommé *Athabyrius.* Mais comme il y a pluſieurs villes du nom d'*Athabyrium*, on ne ſcait pas préciſément dans laquelle il étoit principalement révéré.

(c) *Num.* XXXII. 3. 34.

I. ATAROTH, ville de la Tribu de Gad, (*c*) au-delà du Jourdain.

II. ATAROTH-SCHOPHAN. Voyez *Ethroth. Num.* XXXII. 35.

III. ATAROTH, dans la Tribu d'Ephraïm. *Joſue* XVI. 7. Elle étoit entre Janoë & Jéricho.

(d) 1. *Eſdr.* II. 16.

ATER. Ses enfans au nombre de quatre-vingt-dix-huit, revinrent de Babylone. (*d*)

ATHAC, ville de la Tribu de Juda. 1. *Reg.* XXX. 30.

ATHALAI, fils de Bébaï, répudia ſa femme, parce qu'elle n'étoit pas Iſraëlite. 1. *Eſdr.* X. 28.

ATHALIE, fille d'Achab Roi de Samarie, & femme de Joram Roi de Juda. Ayant appris que Jéhu avoit mis à mort ſon fils Ochoſias, & quarante-deux Princes de ſon ſang, nez de diverſes femmes, elle réſolut de faire tuer tous les Princes de la race royale, (*e*) afin de pouvoir monter ſur le trône de Juda ſans obſtacle. Mais Jotaba fille du Roi Joram, & ſœur du Roi Ochoſias, prit Joas fils d'Ochoſias, avec ſa nourrice, (*f*) & le déroba du milieu des enfans du Roi, pendant qu'on les égorgeoit par les ordres d'Athalie. Ce jeune Prince fut nourri dans le Temple avec ſa nourrice, pendant ſix ans; & la ſeptiéme année, le Grand-Prêtre Joïada réſolut de le mettre ſur le trône de ſes peres, & de faire périr Athalie. Il fit aſſembler les Prêtres & les Lévites qui gardoient le Temple, leur découvrit ſon deſſein, leur fit voir le jeune Roi; & ſans perdre de tems, les ayant poſtez aux endroits convenables, ils déclarérent Roi le jeune Joas, au bruit des acclamations de la multitude.

(e) 4. *Reg.* XI. 1. 2. *&c.*

(f) An du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884.

Athalie ayant oüi le bruit, entra parmi la foule dans le Temple du Seigneur; & ayant vû le jeune Roi aſſis dans ſon trône, elle déchira ſes vêtemens, & s'écria : Trahiſon, trahiſon. En même-tems Joïada ordonna aux Lévites, qui étoient en armes : Prenez-la, & emmenez-la hors de l'enceinte du Temple; & ſi quelqu'un la ſuit, qu'il périſſe par l'épée. Les Officiers la ſaiſirent donc, la trainérent par le chemin de la porte aux Chevaux, prés le Palais; & elle fut tuée en ce lieu-là, l'an du Monde 3126. avant J. C. 874. avant l'Ere vulgaire 878. Elle avoit regné ſix ans.

ATHANAI, Lévite, Muſicien du tems de David. 1. *Par.* VI. 41.

ATHAR, ville de la Tribu de Siméon. *Joſue* XIX. 7. Saint Jérôme parle d'un lieu nommé *Atharus*, à quatre milles au ſeptentrion de Sebaſte, ou Samarie : mais cela eſt trop éloigné de la Tribu de Siméon. Je crois qu'*Athar* eſt la même qu'*Ether*, ou *Jéther*, qui fut d'abord donnée à la Tribu de Juda, & enſuite cédée à celle de Siméon. *Ether* & *Aſan* ſont jointes, *Joſue* XV. 43. de même qu'*Athar* & *Aſan*, *Joſue* XIX. 7. Or *Ether*, ou *Jéther*, ou *Jéthira*, étoit du tems d'Euſébe & de ſaint Jérôme, (*a*) un gros bourg, à dix-huit milles d'Eléuthéropolis, dans la partie la plus méridionale de Juda, vers *Malatis.*

(a) *Euſeb. & Hieronym. in Jether, & Ether.* Voyez le Commentaire ſur 1. *Reg.* XXX. 27. *Joſue* XV. 42. 43. 47. & XIX. 7.

ATHENES, ville célébre dans la Gréce, autrefois République trés-puiſſante, & qui s'eſt fort diſtinguée dans la guerre. Mais elle s'eſt acquiſe encore plus de gloire par la ſcience, l'éloquence, & la politeſſe dont ſes citoyens faiſoient profeſſion. Il ſeroit inutile de faire ici l'hiſtoire d'Athénes. Nous remarquerons ſeulement que ſaint Paul y étant arrivé l'an de J. C. 52. la trouva toute plongée dans l'idolâtrie, (*b*) toute occupée à apprendre & à débiter des nouvelles, tranſportée de curioſité de tout ſçavoir, toute partagée de ſentimens ſur la vraye Religion, & ſur le ſouverain bien. Saint Paul y ayant pris occaſion de prêcher JESUS-CHRIST, fut mené devant les Juges de l'Aréopage, où il rendit un témoignage illuſtre à la vérité, & à l'unité d'un Dieu. Il y convertit ſaint Denys l'Aréopagyte & Damaris, qui, ſelon quelques Anciens, (*c*) étoit femme de ce Sénateur. S. Denys fut ordonné premier Evêque d'Athénes; & on croit qu'il y finit ſa vie par un glorieux martyre.

(b) *Act.* XVII. 15. 16. *& ſeq.*

(c) *Chryſoſt. de Sacerdot. l.* 4. *c.* 7. *& Aſter. homil.* 8. *p.* 162.

ATHENOBIUS, fils de Démétrius, fut envoyé par Antiochus Sidétés Roi de Syrie, (*d*) vers Simon Maccabée, pour lui commander de lui rendre les villes de Joppé, de Gazara, & la forteresſe de Jéruſalem, qu'il tenoit; de lui payer les tributs pour les villes qu'il occupoit hors de la Judée, & de le dédommager pour les dégâts qu'il avoit faits dans les terres des Etats du Roi de Syrie. Il lui demandoit cinq cens talents d'argent pour ces dédommagemens, & cinq cens autres talents pour les tributs qu'il prétendoit lui être dûs. Simon répondit à Athénobie qu'il n'avoit rien uſurpé du domaine du Roi, & que pour les places que le Roi répétoit, elles avoient été priſes par les Juifs, pour ſe mettre à couvert des maux continuels qu'elles leur faiſoient : Qu'au reſte il étoit prêt de donner au Roi une ſomme de cent talents pour ces places. Athénobie s'en retourna fort en colére au ſiége de Dora, où étoit Antiochus, & lui rapporta la réponſe de Simon. Antiochus envoya contre lui Cendebée, qui ne fit rien de fort remarquable. Il fut défait, & mis en fuite par les deux fils du Grand-Prêtre Simon. 1. *Macc.* XVI. 1. 2. *& ſequent.*

(d) 1. *Macc.* XV. 28.

ATHERSATA. C'eſt le même que Né-

hémie. Le nom d'*Athersata*, eſt celui de ſon emploi ; il ſignifie (*a*) *Echanſon du Roi.* Voyez *Néhémie.*

(*a*) חתיר שתה *Pincerna Regis. Vide* 2. *Eſdr.* 1. *ult.* & 2. *Eſdr.* VIII. 9. X. 1.

ATHLETE. Il eſt ſouvent parlé d'athlétes dans les Livres de l'Ecriture compoſez depuis l'établiſſement de la Monarchie des Grecs dans l'Orient. Avant ce tems, ni les athlétes, ni les jeux d'exercices où ils s'exerçoient, n'y étoient point connus. Saint Paul y fait ſouvent alluſion. Les athlétes étoient des hommes qui s'exerçoient ou pour leur propre ſatisfaction, ou par principe de ſanté ; ou enfin pour paroître dans les jeux publics, & pour y remporter les prix & les couronnes qui y étoient proposées. Il y avoit pluſieurs ſortes de jeux ; mais on en comptoit principalement ſix, qui ſont la lutte, la courſe, le ſaut, le palet, le combat à coups de poings, & à coups de poings & de pieds tout enſemble. La vie des athlétes étoit trés-laborieuſe, & ils s'abſtenoient de toute délicateſſe, & ſur tout de l'uſage du mariage. (*b*) C'eſt à quoi ſaint Paul fait alluſion, (*c*) lorſqu'il dit : *Qui in ſtadio currit, ab omnibus ſe abſtinet.*

(*b*) *Plato l.* 8. *de Legib. Plin. l.* 34. *c.* 18.
(*c*) 1. *Cor.* IX. 25.

ATHMATHA, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 54. Il eſt parlé d'une ville de *Thémath* ou *Thamath*, dans le Grec 1. *Reg.* XXX. 29. & ſaint Jérôme (*d*) parle de *Thabatha*, patrie de ſaint Hilarion, à cinq milles de Gaze, vers le midy. Nicéphore qui l'appelle *Thébaſe*, (*e*) la met à quinze milles de la même ville de Gaze. Je croirois volontiers que c'eſt la même ville qu'*Athmatha.*

(*d*) *Hieronym. vita S. Hilarionis.*
(*e*) *Nicephor. hiſt. Eccl. l.* 9. *c.* 15.

ATHON, ville frontiére d'Arabie, priſe par Aléxandre Jannée ſur Arétas Roy d'Arabie. (*f*)

(*f*) *Joſeph. Antiq. l.* 14. *c.* 2.

ATTALE, Roi de Pergame. Il y a eu pluſieurs Rois de ce nom dans Pergame. Celui dont il eſt parlé dans le premier Livre des Maccabées, (*g*) & auquel les Romains écrivirent en faveur des Juifs, eſt Attalus, ſurnommé *Philadelphe*, qui gouvernoit le Royaume en la place de ſon neveu Attalus III. Philométor, fils d'Euménes Roi de Pergame. C'eſt ce dernier Attalus qui laiſſa le peuple Romain héritier de ſes biens : (*h*) ce que ceux-ci prétendirent devoir être entendu même de ſon Royaume. L'arrivée des Ambaſſadeurs Juifs à Rome, pour renouveller l'alliance, en conſéquence de quoi le Sénat Romain écrivit à Attale, ſe met l'an du Monde 3865. & Attalus Philadelphe commença à gouverner en 3845. Il gouverna pendant vingt-un ans, & remit en 3866. le Royaume à ſon neveu Philométor, à qui il appartenoit de droit. Attalus Philométor mourut ſans enfans, l'an du Monde 3871. avant J. C. 129. avant l'Ere vulgaire 133.

(*g*) 1. *Macc.* XV. 22.
(*h*) *Livius l.* 59. *Flor. l.* 2. *&c.*

ATTALIE, ville de Pamphylie, où ſaint Paul & ſaint Barnabé allérent prescher l'Evangile, (*i*) l'an de J. C. 45.

(*i*) *Act.* XIV. 24.

AVA. Il eſt dit dans le quatriéme Livre des Rois, Chap. XVIII. 34. & *Iſai.* XXXVII. 13. que les *Sépharvaïms* adoroient Ana & Ava : *Ubi eſt Deus Sepharvaïm, Ana & Ava?* Et dans Iſaïe, XXXVII. 13. & 4. *Reg* XIX. 13. *Où eſt le Roi de Sépharvaïm, Ana & Ava?* Je conjecture que ces Dieux Ana & Ava, ſont les mêmes qu'*Anaméléch* & *Adraméléch*, Dieux de Sépharvaïm, dont il eſt parlé 4. *Reg.* XVII. 31. *Hi qui erant de Sepharvaïm, comburebant filios ſuos igni, Adramelech & Anamelech Diis Sepharvaïm ;* & que dans les autres paſſages que nous venons de citer, les Rois d'Emath & de Sépharvaïm ne ſont autres que les Dieux de ces peuples ; car dans le ſtyle des Hébreux & des anciens Orientaux, on donnoit ſouvent le nom de Rois, aux Divinitez des peuples. Or Anaméléch & Adraméléch ſignifient le Soleil & la Lune. On doit donc conclure qu'*Ana* & *Ava* ſignifient la même choſe. *Ana-mélech* ſignifie le Roi benin ; *Adra-mélech*, le Roi magnifique ; *Ava-mélech*, le Roi inique, ou le Dieu pervers. Les Hébreux aimoient à défigurer les noms des Dieux des Payens. Ils ont mis ici apparemment *Ava, iniquus, obliquus, perverſus*, au lieu d'*Adra*, magnifique ; comme ils mettent *Boſeth*, pour *Baal*, *Miphiboſeth*, pour *Miphibaal* ; & *Betha-ven*, maiſon d'iniquité, pour *Béth-el*, maiſon de Dieu.

D'autres croyent qu'Ana & Ava ſont des noms de lieux ou de Provinces. Ils traduiſent 4. *Reg.* XVIII. 34. *Où eſt le Dieu de Sépharvaïm, d'Ana & d'Ava?* Ce qui eſt confirmé par 4. *Reg.* XIX. 13. où il eſt dit : *Ubi eſt Rex civitatis Sepharvaïm, Ana & Ava?* Ce qui eſt encore répété dans Iſaïe, XXXVII. 13. S'il avoit voulu déſigner des Rois ou des Dieux ſous les noms d'Ana & d'Ava, il n'auroit pas dit au ſingulier : *Où eſt le Roi de Sépharvaïm, Ana & Ava?* mais : *Où ſont les Rois Ana & Ava?* De plus au quatriéme Livre des Rois, XVII. 24. il eſt dit que le Roi des Aſſyriens fit venir à Samarie des habitans de Cutha, d'*Ava*, d'Emath, &c. Ce qui fait croire à la plûpart des Commentateurs qu'en l'endroit que nous examinons, Ana & Ava marquent des noms de Provinces au-delà de l'Euphrate ; & qu'apparemment ils ſignifient un canton d'Aſſyrie, nommé Diaba, Adiaba & Adiabéne. Je ne voudrois pas toutefois abandonner le ſentiment qui explique *Ana* & *Ava*, comme ſynonymes à *Anamélech* & à *Adraméléch*, au Soleil & à la Lune.

AUGURE. Le nom d'Augure ſe prend principalement pour ceux qui ſe mêlent de prédire l'avenir par le vol, ou le chant, ou le manger des oiſeaux. Je ne remarque pas cette maniére d'Augure dans l'Ecriture : mais il y en a un grand nombre d'autres. On a étendu le nom d'Augures à tous ceux qui prédiſoient l'avenir, ſoit par la vûë des oiſeaux, du ciel, des élémens, des animaux, du tonnerre, des entrailles des victimes, de l'eau, des baguettes, &c. Et c'eſt dans ce ſens étendu que l'on trouve quelquefois *auguror* & *augurium* dans l'Ecriture, pour toute ſorte de divination ou de magie. Dieu avoit défendu à ſon peuple de conſulter les Magiciens, ſous peine de la vie ; (*a*) & il avoit expreſsément défendu que l'on ne ſouffrît aucune ſorte de Devins ou de Magiciens dans le pays des Hébreux. (*b*)

(*a*) *Levit.* XX. 6.
(*b*) *Deut.* XVIII. 10. 11.

AUGUSTE, Empereur Romain, ſucceſſeur de Jules Céſar. La bataille d'Actium qu'il donna contre Marc-Antoine, & qui le rendit maître de l'Empire, arriva quinze ans avant la naiſſance de JESUS-CHRIST, & l'an du Monde 3985. Auguſte vécut encore dix-ſept ans depuis. Il mourut l'an 14. de l'Ere commune, & dix-ſept ans aprés la naiſſance du Sauveur. Ce fut cet Empereur qui ordonna le dénombrement dont il eſt parlé dans ſaint Luc ; (*c*) ce qui obligea ſaint Joſeph & la ſainte Vierge de ſe tranſporter à Bethléem, où JESUS-CHRIST prit naiſſance. Le reſte de l'hiſtoire d'Auguſte n'a point de rapport à nôtre deſſein.

(*c*) *Luc.* II. 1.

AVIM, ville de la Tribu de Benjamin. *Joſue* XVIII. 23.

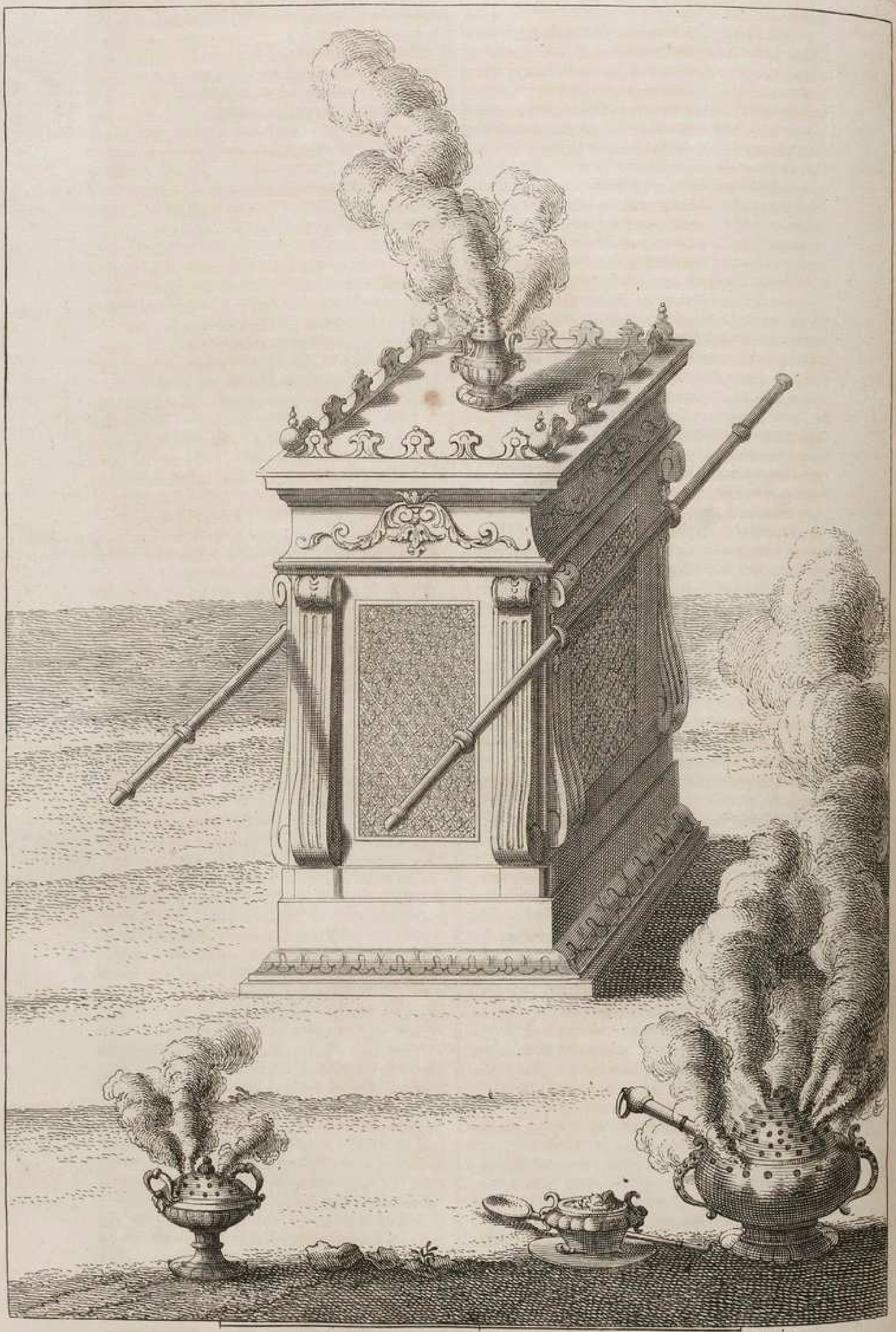

AUTEL DES PARFUMS.

AVITH, Capitale d'Adad Roi d'Idumée. (a)

AULON. C'eſt le nom que l'on donnoit du tems d'Euſébe & de ſaint Jérôme, (b) à cette vaſte vallée qui s'étend le long du Jourdain, depuis le Liban, juſqu'au déſert de Pharan. Ce nom paroît dérivé du Grec *Aulos*, qui ſe prend pour une vallée. On appelle auſſi *Aulon* le Grand-Champ & la vallée qui eſt entre le Liban & l'Antiliban. (c)

AVOTH-JAIR. L'Hébreu *Avoth* ou *Havoth*, ſignifie proprement les cabanes ou les maiſons des Arabes, qui ſont ramaſsées en rond, & dont l'aſſemblage produit un hameau ou un village. C'eſt ce que ſignifie *Havoth* encore aujourd'hui en Arabe. Celles de Jaïr furent ainſi nommées, parce que Jaïr fils de Manaſsé en fit la conquête, & les poſséda. (d) Elles étoient dans la Batanée, au-delà du Jourdain, dans le pays de Galaad, (e) & appartenoient à la demi-Tribu de Manaſsé. (f)

AURAN. Ezéchiel XLVII. 16. parle d'Auran, comme d'un canton ſitué à l'orient ſeptentrional de la Terre-Sainte. On prétend que c'eſt la même choſe que l'Iturée. Saint Luc (g) dit que Philippe fils d'Hérode étoit maître de l'Iturée & de la Trachonite; & Joſeph (h) dit qu'il poſsédoit la Batanée, la Trachonite & l'Auranite: où l'on voit que l'Auranite & l'Iturée ſont miſes l'une pour l'autre. Saint Jérôme (i) dit qu'Auran eſt une ville du pays de Damas, dans la ſolitude. Un Géographe Arabe met le pays d'Auran, ou, comme il parle, d'Avran, au midy de Damas; (k) & Abulféda (l) dit que *Bozra* eſt la Capitale du *pays d'Havran*. Golius dans ſes Notes ſur Abulpharge, dit que les Syriens & les Arabes appellent *Auran* le pays où eſt ſituée Tibériade ſur la Mer de Galilée. Guillaume de Tyr (m) donne auſſi à ce pays le nom d'Auranite. Il eſt certain que l'Auranite étoit au-delà du Jourdain.

AUSITIDE. C'eſt le pays de Job. Voyez *Hus; la terre de Hus*.

AUSTER, le midy. Dans l'Ecriture, (n) *Négeb*, le midy, marque l'Arabie Pétrée, ou l'Idumée méridionale, ou la partie méridionale de Juda. Quelquefois les Hébreux l'expriment par *la droite*. Euſébe & ſaint Jérôme ſe ſervent ſouvent du mot Daroma, pour déſigner le midy. Ce terme ſe trouve dans l'Hébreu en pluſieurs endroits, dans le même ſens. (o)

I. AUTEL. Comme les ſacrifices offerts à Dieu, ſont auſſi anciens que le Monde, les Autels n'ont pas une moindre antiquité. L'Ecriture nous parle en quelques endroits des Autels érigez par les Patriarches; mais elle ne nous en marque ni la forme, ni la matiére. L'Autel que Jacob érigea à Béthel, n'étoit autre que la pierre qui lui avoit ſervi de chevet. Gédéon ſacrifia au Seigneur ſur un ſimple rocher qui étoit prés de ſa maiſon. Les premiers Autels que Dieu ordonna à Moyſe de lui élever, devoient étre de terre, ou de pierres brutes; (p) & le Seigneur lui déclara que s'il y employoit le fer, l'Autel ſeroit impur. L'Autel des Holocauſtes (q) qu'il fit faire quelque tems aprés, étoit une eſpéce de coffre de bois de séthim, creux, & couvert de plaques de cuivre. Voyez ci-aprés *Holocauſte*, & *Autel des Holocauſtes*, au même endroit.

L'Autel que Moyſe ordonne à Joſué de bâtir ſur le mont Hébal, devoit étre de pierres brutes; (r) & il y a toute apparence que ceux qui dans la ſuite furent bâtis par Samuël, par Saül & par David, étoient de même ſtructure. L'Autel que Salomon bâtit dans le Temple, étoit d'airain, (a) mais rempli, à ce que l'on croit, de pierres brutes. Il avoit vingt coudées de long, vingt coudées de large, & dix de haut. Enfin celui que Zorobabel & les autres Juifs de retour de Babylone rebâtirent à Jéruſalem, n'étoit que de pierres brutes, non plus que celui que rebâtirent les Maccabées. (b) Joſeph (c) dit que celui que l'on voyoit de ſon tems dans le Temple, étoit de pierres brutes, haut de quinze coudées, long de quarante, & large d'autant.

II. AUTEL DES PARFUMS, étoit une petite table de bois de séthim, couverte de lames d'or, ayant une coudée de long, (d) une coudée de large, & deux coudées de haut. Il avoit aux quatre coins quatre eſpéces de cornes, & tout autour un petit rebord ou couronne par-deſſus. Tous les matins & tous les ſoirs le Prêtre qui étoit de ſemaine, & déſigné par le ſort pour cet office, offroit ſur cet Autel un parfum d'une compoſition particuliére, & entroit pour cela avec l'encenſoir fumant, & rempli du feu de l'Autel des Holocauſtes, dans le Saint, où cet Autel étoit placé, vis-à-vis l'Autel des Pains de propoſition. C'eſt cet Autel qui fut caché par Jérémie, avant la captivité. (e) Le Prêtre ayant mis l'encenſoir ſur cet Autel, ſe retiroit hors du Saint.

III. AUTEL DES PAINS DE PROPOSITION, étoit une petite table de bois de séthim, couverte de lames d'or, (f) avec un petit rebord orné de ſculpture à jour par-deſſus tout autour. Elle avoit deux coudées de long, une coudée de large, & une coudée & demi de haut. Elle étoit placée dans le Saint. On mettoit tous les jours de Sabbat ſur cette table douze pains, avec de l'encens & du ſel. Voyez *Pains de propoſition*.

IV. AUTEL DES HOLOCAUSTES. Voyez *Holocauſtes*.

AUTRUCHE, en Latin *ſtruthio*. Il en eſt ſouvent parlé dans l'Ecriture. Moyſe en défend l'uſage aux Hébreux. (g) Les Interprétes ne ſont pas d'accord entre eux ſur la ſignification de l'Hébreu *Jaanah*, (h) que les Septante, ſaint Jérôme, Aquila, Symmaque, & Théodotion ont rendu par l'*autruche*. Pluſieurs Nouveaux l'entendent de la chouette, *ulula*. Nous avons propoſé ſur Iſaïe XLII. 21. quelques conjectures pour prouver que c'eſt *le cygne*. Voyez *Job*. XXX. 29. *Iſai*. XXXIV. 13. XLIII. 20. *Jerem*. L. 39. *Thren*. IV. 3. *Mich*. I. 8.

On trouve dans Job XXXIX. 13. un autre terme Hébreu, ſçavoir *Rhenanim*, que l'on traduit par l'*autruche*. D'autres le prennent par un *paon*. Mais d'habiles Interprétes (i) appliquent à l'autruche le terme *noza*, (k) qui ſe lit dans le même verſet; & c'eſt le ſentiment que nous avons ſuivi dans le Commentaire ſur Job. Les caractéres que Job attribuë au *noza*, conviennent fort bien à l'autruche.

AXA, fille de Caleb, qui fut promiſe par ſon pere à celui qui prendroit *Cariat-ſepher*, qui lui étoit échûë en partage. Othoniel l'ayant priſe, épouſa Axa. (l) Dans la cérémonie de ſes nôces, lorſqu'on la conduiſoit en cérémonie chez ſon époux, Othoniel lui perſuada de demander à Caleb ſon pere, un champ arroſé. Axa donc deſcendit de ſa monture, & ſe jetta

(a) *Geneſ.* XXXVI. 35.

(b) *Euſeb. & Hieronym. Onomaſtic. in Αὐλών.*

(c) *Vide Reland. Paleſt. t. 1. p. 364. 365. & 372.*

(d) *Num.* XXXII. 41. חות יאיר

(e) *Euſeb. & Hieronym. in Avoth-Jair.*

(f) *Joſue* XIII. 31. 32.

(g) *Luc.* III. 1.

(h) *Joſeph. Antiq. lib. 17. c. 7.*

(i) *Hieronym. ad Ezech.* XLVII. 16.

(k) *Apud Reland. Paleſt. t. 1. l. 1. c. 22. p. 107.*

(l) *Apud eumdem t. 2. l. 3. p. 666.*

(m) *Guillelm. Tyr. l. 22.*

(n) *Deut.* XXXIII. 23.

(p) ים ודרום *Eccli.* I. 6. *Ezech.* XX. 46. XL. 24. *&c.*

(o) *Exod.* XX. 24. 25.

(q) *Exod.* XXVII. 1. 2. 3. *&c.*

(r) *Deut.* XXVII. 5. *Joſue* VIII. 31.

(a) 2. *Par.* IV. 1. 2. 3.

(b) 1. *Macc.* IV. 44. *& ſeq.*

(c) *De Bello, l. 6. cap. ult. p. 918. d.*

(d) *Exod.* XXX. 1. 2. 3.

(e) 2. *Macc.* II. 5. 6.

(f) *Exod.* XXV. 23. 24.

(g) *Levit.* XI. 16. *Deut.* XIV. 14.

(h) יענה, ou בת יענה Στρουθοκάμηλος.

(i) *Cocceius. Jun. Tremel. Grot. Piſcator.*

(k) בצה *Avis pennata, ſeu pluris obeſa.*

(l) *Joſue* XV. 16. 17. *&c.*

aux pieds de ſon pere. Caleb lui demanda : Que voulez-vous ? Elle dit : Mon pere, vous m'avez donné une terre séche & aride, donnez-m'en une qui ſoit arrosée. Caleb lui donna donc un champ qui étoit arrosé en haut & en bas ; ou qui étoit arrosé, & par des ſources d'eaux, & par la rosée & les pluyes.

(a) *Joſue* XIX. 25. AXAPH, (*a*) ou plûtôt *Acſaph*. C'eſt Ecdippe, entre Ptolémaïde & Tyr. Voyez-ci-devant *Acſaph*.

I. AZA. Ses enfans retournérent de Babylone avec Zorobabel. 1. *Eſdr.* II. 49.

(b) *Stephan. in Gaza.* (c) *Idem in Azôtos.* (d) *Antiq. lib.* XII. *c.* 19. II. AZA. On donne quelquefois ce nom à la ville de *Gaza*, (*b*) & à celle d'*Azoth*. (*c*) Joſeph (*d*) parle encore d'une montagne nommée Aza, auprés de laquelle Judas Maccabée combattit contre Bacchide, dans la derniére bataille où il mourut. Dans le premier des Maccabées XII. 19. ce même lieu eſt nommé la montagne d'*Azoth*.

III. AZA, ville d'Ephraïm. 1. *Par.* VII. 28.

AZAEL, Roi de Syrie. *Amos* I. 4. Voyez *Hazaël*.

AZANOT-THABOR. *Joſue* XIX. 34. Ou ſimplement *Azanoth*, ou *Aznoth*. Eusébe la met dans les environs de Diocézarée, dans la plaine.

(e) 2. *Par.* VI. 9. I. AZARIAS, (*e*) Grand-Pontife des Juifs. Il ſuccéda à Achimaas, & eut pour ſucceſſeur Johanan. C'eſt peut-être le même qu'Amarias, qui vivoit ſous Joſaphat Roi de Juda, (*f*) vers l'an 3092. avant J.C. 908. avant l'Ere vul. 912.

(f) 2. *Par.* XIX. 11. (g) 1. *Par.* VI. 10. (*h*) 2. *Par.* XXIV. 20...22. II. AZARIAS, fils de Johanan Grand-Prêtre des Juifs. (*g*) Peut-être le même que Zacharie fils de Joïada, tué en 3164. (*h*)

(i) 2. *Par.* XXVI. 17. III. AZARIAS, auſſi Grand-Prêtre des Juifs ſous le regne d'Ozias Roi de Juda. Ce Prince ayant entrepris de préſenter l'encens devant le Seigneur, (*i*) Azarias s'y oppoſa avec vigueur ; & la main de Dieu ſe fit ſentir ſur le Roi Ozias, & le frappa de lépre. Auſſi-tôt on le fit ſortir du Temple, & il demeura hors de la ville, & ſéparé du commun des hommes juſqu'au jour de ſa mort.

(k) 2. *Par.* XXXI. 10. IV. AZARIAS, Grand-Prêtre des Juifs ſous le regne d'Ezéchias. (*k*) Il étoit pere d'Helcias. Voyez la liſte des Grands-Prêtres.

(l) 1. *Par.* VI. 14. V. AZARIAS ſous les derniers Rois de Juda. Il fut pere de Saraïas (*l*) dernier Grand-Prêtre des Juifs avant la captivité.

(m) 3. *Reg.* IV. 2. VI. AZARIAS, fils du Grand-Prêtre Sadoc. (*m*) On ne lit pas qu'il ait ſuccédé à ſon pere.

VII. AZARIAS, fils de Nathan, Capitaine des Gardes de Salomon. 3. *Reg.* IV. 5.

(n) 4. *Reg.* XV. 1. 2. 3. *&c.* VIII. AZARIAS, ou *Ozias*, Roi de Juda, fils d'Amaſias, commença à regner étant âgé de ſeize ans, & regna cinquante-deux ans à Jéruſalem. (*n*) Sa mere s'appelloit Jéchélia. Il fit le bien devant le Seigneur ; il ne détruiſit pas néanmoins les hauts-lieux, & le peuple continuoit à y aller ſacrifier, contre la défenſe du Seigneur. Ce Prince eſt appellé *Ozias* dans les Paralipoménes. (*o*) C'eſt lui qui ayant entrepris de vouloir offrir l'encens dans le Temple, ce qui étoit une fonction réſervée aux Prêtres, fut frappé de lépre, (*p*) & demeura hors de la ville, & ſéparé des autres hommes juſqu'à ſa mort. Pendant cet intervalle, Jonathan ſon fils gouvernoit le Royaume.

(o) 2. *Par.* XXVI. 16. 17. *& ſeq.* (p) An du Monde 3221. avant J. C. 779. avant l'Ere vulg. 783. (q) *Joſeph. Antiq. l.* 9. *c.* 11. Joſeph (*q*) dit que dans cette occaſion, on entit un grand tremblement de terre, & que le Temple s'étant ouvert par le haut, un rayon de lumiére ayant frappé le front du Roi, il parut auſſi-tôt chargé de lépre. Le tremblement de terre fut ſi violent, qu'il détacha la moitié de la montagne qui eſt à l'occident de Jéruſalem ; & la terre ayant roulé l'étenduë de quatre ſtades, ou cinq cens pas, ne s'arréta que par la rencontre de la montagne qui eſt à l'orient de la ville, ferma le grand chemin, & couvrit les jardins du Roi. C'eſt ce que Joſéph ajoûte à l'hiſtoire racontée dans les Paralipoménes. On ſcait qu'il arriva ſous Ozias un trés-grand tremblement de terre. Amos (*a*) & Zacharie (*b*) en font mention, les Rois & les Paralipoménes en parlent expreſsément ; mais il n'eſt pas certain qu'il ſoit arrivé en même-tems qu'Ozias entreprit d'offrir l'encens.

(a) *Amos* I. 1. (b) *Zach.* XIV. 5.

Les commencemens d'Ozias furent trés-heureux. Il remporta de grands avantages ſur les Philiſtins, les Ammonites, & les Arabes. (*c*) Il fit augmenter les fortifications de Jéruſalem, & il entretint toûjours une armée de trois cens ſept mille cinq cens hommes ; & il eut de grands arsénaux bien fournis de toute ſorte d'armes, tant pour attaquer, que pour ſe défendre. Comme il aimoit fort l'agriculture, il avoit grand nombre de laboureurs dans les plaines, de vignerons dans les montagnes, & de bergers dans les vallons. Il mourut l'an du Monde 3246. avant J.C. 754. avant l'Ere vulg. 759. Il ne fut pas enterré dans les tombeaux des Rois, parce qu'il étoit lépreux ; mais ſeulement dans le champ où étoient ces tombeaux.

(c) 2. *Par.* XXVI. 4. 5. 6. *&c.*

IX. AZARIAS, fils de Jéhu, & pere de Helles. 1. *Par.* II. 39.

X. AZARIAS, fils d'Uriel, autrement appellé *Sophonias*. 1. *Par.* VI. 36.

(d) 2. *Par.* XV. 1. *&c.* XI. AZARIAS Prophéte, fils d'Oded, (*d*) fut envoyé par le Seigneur au devant d'Aſa Roi de Juda, comme il retournoit victorieux de Zara Roi de Chus. Azarias donc dit à Aſa, & à ſon peuple : Le Seigneur vous a aſſiſtez, parce que vous vous êtes attachez à lui. Si vous le cherchez, vous le trouverez : mais ſi vous le quittez, il vous abandonnera. Il ſe paſſera beaucoup de tems, pendant lequel Iſraël ſera ſans vrai Dieu, ſans Prêtre, ſans Docteur & ſans Loi. Que ſi dans leur affliction ils reviennent au Seigneur, ils le trouveront. Dans ce tems-là la terreur ſera répanduë ſur tous les habitans de la terre, & on verra une nation ſe ſoulever contre une autre nation, & une ville contre une autre ville. Mais pour vous, prenez courage : que vos mains ne s'affoibliſſent point ; & vôtre perſévérance ſera récompenſée. Ces paroles inſpirérent un nouveau zéle à Aſa, & il commença à exterminer tous les reſtes des Idoles qui étoient dans ſes Etats. Voilà tout ce que l'on ſcait du Prophéte Azarias. Ceci arriva l'an du M. 3063. avant J.C. 937. & avant l'Ere vulg. 941.

(e) 2. *Par.* XXIII. 1. 2. *&c.* XII. AZARIAS, fils d'Obed, un de ceux à qui le Grand-Prêtre Joïada découvrit que le jeune Prince Joas étoit en vie, & qu'il envoya dans tout le pays, pour raſſembler les Lévites ; afin de placer ce jeune Prince ſur le trône de ſes peres. (*e*) L'an du Monde 3126. avant J. C. 974. avant l'Ere vulg. 978.

(f) 2. *Par.* XXI. 1. 2. XIII. AZARIAS. C'eſt le nom de deux fils de Joſaphat Roi de Juda. (*f*)

XIV. AZARIAS. L'Ange Raphaël prit ce nom, lorſqu'il s'engagea à conduire le jeune Tobie à Ragés. *Tob.* V. 18.

XV. AZARIAS, fils d'Ozaïas, accuſa le Prophéte Jérémie (a) de tromper le peuple, parce qu'il diſſuadoit aux reſtes des Juifs d'aller en Egypte. Azarias appuyé de Johanan fils de Carée, & de quelques autres, entraîna Jérémie & Barue en Egypte avec le reſte du peuple.

(a) *Jerem.* XLIII. 2.

XVI. AZARIAS. Ayant été laiſsé par Judas Maccabée à la garde de Jéruſalem, avec un autre Capitaine nommé Joſeph, (b) & ayant appris les heureux ſuccés de Judas, voulurent auſſi rendre leur nom célébre, en allant combattre les ennemis: mais ils furent battus par Gorgias prés de Jamnia, & perdirent deux mille hommes, l'an du Monde 3841. avant J. C. 159. avant l'Ere vulgaire 163.

(b) 1. *Macc.* v. 56.

XVII. AZARIAS, autrement *Abdénago*, un des trois Iſraëlites qui furent jettez dans la fournaiſe ardente par Nabuchodonoſor, pour avoir refuſé d'adorer la ſtatuë qu'il avoit fait ériger. (c) An du M. 3444. avant J. C. 556. avant l'Ere vul. 560.

(c) *Dan.* III. 49.

AZARICAM, fils d'Haſabias, Lévite. 2. *Eſdr.* XI. 15.

AZAU, fils de Nachor & de Melcha. *Geneſ.* XXII. 22.

AZAZ, fils de Samma, de la Tribu de Ruben. 1. *Par.* V. 8.

AZAZEL, ou *Hazazel*, (d) en Grec, *Apopompaios*, en Latin, *Emiſſarius*. C'eſt ce que nous appellons communément *le bouc émiſſaire*, & dont nous parlerons ſous ce titre. Le jour de l'Expiation ſolemnelle, les Anciens du peuple préſentoient deux boucs pour les péchez de tout Iſraël. (e) L'on tiroit au ſort, pour voir lequel des deux ſeroit immolé & offert en ſacrifice, & lequel ſeroit mis en liberté. Ce dernier étoit le bouc *azazel*, ou le bouc émiſſaire, & mis en liberté. C'eſt ainſi que les Septante, Aquila, Symmaque, Théodoret, ſaint Cyrille d'Alexandrie & pluſieurs Interprétes l'expliquent. Ils croyent que ce bouc mis en liberté, & chargé des imprécations du Grand-Prêtre & des péchez de tout le peuple, étoit comme ces animaux que les Payens conſacroient à quelques-unes de leurs Divinitez, & qu'ils abandonnoient à eux-mêmes. (f) *Az-azel* en Hébreu, peut ſignifier *le bouc qui s'en va*, ou qui s'échappe.

(d) עזאזל *Haz-azel.* 70. Ἀποπομπαῖος. *Hieronym. Emiſſarium. Theodoret. qu.* 22. *in Levit.* Ἀποπεμπαῖος ὀνόματος, ὡς ἀποπεμπόμενος καὶ τὸν ἕτερον. *Sym.* Ἐπιχερῶν. *Aben Ezram.* Ἀφ. Ἀπολελυμένον. *Dimiſſum, ſolutum.*

(e) *Levit.* XVI. 5. 7. 8. *&c.*

(f) *Vide Spencer Diſſert. de hirco emiſſario. Bochart. de animal. ſacr. p.* 1. *l.* 2. *c.* 55. *Marsham ſæculo* IX. *p.* 204. 207.

D'autres croyent qu'*Azazel* eſt un nom de montagne; & quelques Rabbins (g) avancent que cette montagne étoit éloignée de Jéruſalem de quatre-vingt-dix ſtades, ou onze mille cent vingt-cinq pas. Bochart veut que ce terme ſignifie *départ, éloignement*. Spencer enſeigne qu'il ſignifie un Démon, & que quand l'Ecriture dit qu'on envoyoit un bouc à *Hazazel*, cela veut dire qu'on l'abandonnoit au Diable. Marc Chef des hérétiques Marcoſiens, (h) nommoit *Azazel* le Démon dont il ſe ſervoit pour faire ſes preſtiges. Le même Spencer cite les Cabaliſtes & Julien l'Apoſtat (i) comme favorables à ſon ſentiment. M. le Clerc traduit *azazel* par *præcipitium*. Il croit qu'on envoyoit le bouc émiſſaire dans un précipice, dans un lieu eſcarpé & inacceſſible, où il périſſoit. Il appuye ſa Verſion ſur le verſet 21. où il eſt dit que le bouc Azazel étoit envoyé *dans le déſert*; & au verſet 22. *dans un lieu inacceſſible, in terram præruptam*. Il dérive *azazel* de deux termes Arabes; *aza*, être dur, & *azala*, être dans la peine. Mais il vaut mieux s'en tenir à la verſion des anciens Interprétes Grecs, qui ont dérivé *azazel* de l'Hébreu *haz* ou *hez*, un bouc, & *azal*, il s'en eſt allé. Voyez Spencer dans ſa Diſſertation *du bouc émiſſaire*; Bochart *De animal. ſacr. part.* 1. *l.* 2. *c.* 54. *pag.* 650. *& ſeq.* Marsham *Canon. Chronol. Ægypt. ſæcul.* IX.

(g) Jonath. R. Saad. Gaon, Kimchi. R. Salomon. Abenezra, *&c.*

(h) *Epiphan. hæreſ.* 34.

(i) *Julian. apud S. Cyrill. l.* 9. *contra Julian.*

AZAZIAS, Lévite zélé pour la Loi du Seigneur. 2. *Par.* XXXI. 13.

AZAZON-THAMAR. Voyez *Aſaſon-Thamar*, ou *Engaddi*.

AZBAI, pere de Naaraï, un des trente braves de l'armée de David. 1. *Par.* XI. 37.

AZBOC, pere de Néhémias, habitant de Jéruſalem du tems de Néhémie. 2. *Eſdr.* III. 16.

AZECA, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 35. Les Philiſtins dans l'armée deſquels étoit Goliath, étoient campez entre Soco & Azéca. 1. *Reg.* XVII. 1. Euſébe & ſaint Jérôme diſent que de leur tems, on voyoit encore une ville d'Azéca, entre Jéruſalem & Eléuthéropolis.

AZEM, ou *Eſem*, ville de la Tribu de Siméon. *Joſue* XIX. 3. Peut-être la même qu'*Eſmona*, ou *Aſmona*.

AZER, fils de Joſué, Prince de Maſpha. 2. *Eſdr.* III. 19.

AZIAZA, Iſraëlite qui ſe ſépara de ſa femme, qu'il avoit épouſée contre la Loi. 1. *Eſdr.* X. 27.

I. AZMAVETH, (a) ou *Azmoth*, ou *Bethazmoth*, (b) ville apparemment dans la Tribu de Juda, aux environs de Jéruſalem & d'Anathoth.

(a) 2. *Eſdr.* XII. 29.
(b) 2. *Eſd.* VII. 28.

II. AZMAVETH, fils de Béromi, un des trente braves de l'armée de David. (c)

(c) 2. *Reg.* XXIII. 31.

AZMON, ou *Aſmon*, ou *Aſmona*. Voyez *Aſmona*.

I. AZMOTH, fils de Joïada, de la Tribu de Benjamin, & de la famille de Saül. (d)

(d) 1. *Par.* VIII. 36.

II. AZMOTH, fils d'Adiel. (e)

(e) 1. *Par.* XI. 32. XXVII. 25.

AZOCH, ou *Azochis*, ville de Galilée, pas loin de Séphoris. (f)

(f) *Joſeph. l.* XIII. *c.* 20. *& in vita p.* 116. 118.

I. AZOR. Voyez *Aſor*, ville de Juda.

II. AZOR, fils d'Eliakim. Son nom ſe trouve dans la généalogie de JESUS-CHRIST en tant qu'homme. *Matt.* I. 13.

AZOTH, ou, ſuivant la leçon de l'Hébreu, *Aſhdod*, (g) fut aſſignée à la Tribu de Juda par Joſué. (h) Mais elle fut poſſédée long-tems par les Philiſtins. Cette ville étoit maritime, ayant un port ſur la Méditerranée. Elle étoit ſituée entre Aſcalon & Accaron; ou entre Jamnia & Aſcalon, comme il eſt dit dans Judith, III. 2. *in Græco*; ou entre Gaza & Jamnia, comme le dit Joſeph, *Antiq.* XIII. 23. Tout cela ſe concilie aiſément, en diſant qu'elle étoit entre ces villes, mais non pas immédiatement, ni dans le même ſens. Voyez la Carte Géographique. Azoth étoit une des cinq Satrapies des Philiſtins. (i) Hérodote (k) dit que Pſammétichus Roi d'Egypte, fut vingt-neuf ans devant Azoth, & que c'eſt de toutes les villes que l'on connoiſſe, celle qui a ſoutenu un plus long ſiége. Le Texte des Maccabées porte que Judas Maccabée fut tué ſur la montagne d'Azoth. (l)

(g) אשדוד *Aſchdod. Gr.* Ἄζωτος.
(h) *Joſue* XV. 47.
(i) 1. *Reg.* XV. 17.
(k) *Herodot. l.* 2. *c.* 157.
(l) 1. *Macc.* IX. 85.

I. AZUBA, femme de Caleb. 1. *Par.* II. 18.

II. AZUBA, femme d'Aſa Roi de Juda, & mere du Roi Joſaphat. 3. *Reg.* XXII. 42.

I. AZUR, pere du faux Prophéte Hananias. (m)

(m) *Jerem.* XXVIII. 1.

II. AZUR, pere de Jézonias, Prince du peuple. *Ezech.* XI. 1.

AZYLE, *Aſylum*. Voyez *Aſyle*, & *Villes de refuge*.

AZYMES. Ce mot vient du Grec *azymos*, (a) qui signifie *sans levain*. Les Hébreux usoient de pains sans levain dans une de leurs principales Fêtes, qui étoit la Pâque, pendant toute l'octave; (b) & cela en mémoire de ce que leurs peres en sortant d'Egypte, furent obligez d'emporter de la farine, & de faire du pain à la hâte; les Egyptiens les pressant si fort de sortir, qu'ils ne leur donnérent pas le loisir de façonner leur pain, & de faire lever leur farine. (c) On commençoit à nettoyer la maison de tout levain dés le 13. de Nisan; on cherchoit par tout avec grand soin, de peur qu'il n'en restât quelque chose dans des recoins ou dans des armoires: en sorte que dés le 14. de Nisan aprés midy, il n'y en devoit plus avoir dans la maison. Les Juifs sont encore aujourd'hui fort religieux sur cette observance; & saint Paul y fait quelquefois allusion, lorsqu'il dit (d) qu'*un peu de levain corrompt toute la masse*; c'est-à-dire, que pour peu de levain qu'il y ait dans une quantité de pain ou de pâte, durant les jours de la Pâque, il la corrompt, & la rend impure pour ce tems-là. Il faut la jetter, ou la brûler. Il n'est plus permis de s'en servir. Il dit ailleurs, (e) que la Pâque des Chrétiens consiste, non pas à s'abstenir de pain levé, mais à vivre dans la pureté, la sincérité & l'innocence; & nôtre Sauveur dans l'Evangile, (f) dit à ses Apôtres de se donner de garde du levain des Pharisiens, des Saducéens & des Hérodiens; c'est-à-dire, de leur doctrine.

Voici ce que les Juifs observent aujourd'hui (g) au sujet des pains sans levain. Il leur est défendu de manger, ni d'avoir chez eux, ni en leur pouvoir, des pains levez, ni aucun levain. Pour bien observer cela, ils cherchent dans tous les recoins de leur maison avec une exactitude scrupuleuse tout ce qu'il pourroit y avoir de pain, ou de pâte levée, ou de choses qui en approchassent. Aprés avoir ainsi bien nettoyé la maison, ils la blanchissent, & la meublent d'ustenciles de table & de cuisine toutes neuves, ou d'autres qui ne servent que ce jour-là. Si ce sont des meubles qui ayent servi à autre chose, & qui soient de métal, ils les font polir, & passer par le feu, pour en ôter toute l'impureté qu'ils pourroient avoir contractée par le levain. Tout cela se fait le treiziéme jour de Nisan, surveille de la Fête de Pâques, qui commence avec le quinziéme du même mois, au soir du quatorziéme jour; car les Hébreux comptent leur jour d'un soir à l'autre.

Le 14. de Nisan, sur les onze heures, on brûle du pain ordinaire, pour marquer que la défense de manger du pain levé, est commencée; & cette action est accompagnée de paroles, par lesquelles le maitre du logis déclare qu'il n'a plus aucun levain en sa puissance; que du moins il le croit ainsi, & qu'il a fait tout ce qu'il a pû pour cela. Incontinent aprés, ils se mettent à faire des pains sans levain, & ils en font autant qu'il leur en faut pour toute l'octave de la Pâque. Ils prennent garde que la farine dont ils se servent, n'ait été ni échauffée, ni mouillée; & de peur que leurs pains ne levent, ils les mettent promtement au four; & au sortir de là, ils les gardent dans un lieu fort net. Ce sont des gâteaux plats, massifs, & de differentes figures. Ils en font quelquefois de plus fins pour leurs malades, ou pour leurs amis, même Chrétiens. Ils les paîtrissent avec du lait, du sucre & des œufs: mais ils ont toûjours grand soin qu'ils soient sans aucun levain. Ils nomment ces sortes de gâteaux *mazah*, *haschira*, riche gâteau sans levain.

Pour la question sçavoir si JESUS-CHRIST dans son dernier souper, a institué l'Eucharistie avec du pain sans levain, ou du pain levé, elle dépend principalement de la question sçavoir s'il a fait la Pâque comme les autres Juifs, ou s'il l'a anticipée; ou enfin s'il a fait un simple souper avec ses Apôtres. Cette discussion n'est pas la matiére de ce Dictionnaire. On peut voir ceux qui ont écrit exprés sur cette matiére, & nôtre Dissertation sur la derniére Pâque de nôtre Seigneur, à la tête du Commentaire sur saint Matthieu.

AZZI, fils de Banni, Chef des Lévites de Jérusalem, aprés le retour de la captivité. 2. *Esdr.* XI. 22.

(a) Ἄζυμος. *Azymus, infermentatus.* Heb. מצה *Matza.*

(b) *Deut.* XVI. 8. *Exod.* XII. 8. &c.

(c) *Exod.* XII. 39.

(d) 1. *Cor.* V. 6. & *Galat.* V. 9.

(e) 1. *Cor.* V. 7. 8.

(f) *Matth.* XVI. 11.

(g) Léon de Modéne, cérém. des Juifs, partie 3. c. 3.

BAAL;

B A

BAAL, ou *Bel*, Divinité des Phéniciens ou Chananéens. On joint d'ordinaire *Baal* avec *Aſtaroth* ; & comme on croit qu'*Aſtaroth* marque la Lune, on a raiſon de dire que *Baal* marquoit le Soleil. Souvent le nom de *Baal*, eſt pris dans un ſens générique, pour le grand Dieu des Phéniciens, des Chaldéens, des Babyloniens, des Moabites, &c. *Baal* en Hébreu, ſignifie Maître, Seigneur, Mari. On joint ſouvent le nom de Baal au nom d'une autre fauſſe Divinité ; comme *Béel-phégor*, *Béel-sébub*, *Bal-gad*, *Béel-séphon*, *Baal-Bérith*. La plus ancienne Divinité des Chananéens eſt Baal. Les Hébreux n'ont que trop ſouvent imité l'idolâtrie des Chananéens, en adorant Baal. Ils lui offroient des victimes humaines ; (*a*) ils lui bâtiſſoient des Autels dans les bois, ſur les hauteurs, & ſur les terraſſes des maiſons. (*b*) Baal avoit des Prêtres & des Prophétes conſacrez à ſon ſervice. (*c*) On commettoit dans les Fêtes de Baal & d'Aſtarte toutes ſortes d'impudicitez & d'infamies. (*d*)

(*a*) *Jerem.* XXXII. 35. XIX. 5. 4. *Reg.* XVII. 16.
(*b*) 4. *Reg.* XXIII. 4. 5. 12.
(*c*) 3. *Reg.* XVIII. 22. 4. *Reg.* X. 19.
(*d*) 3 *Reg.* XIV. 24. XV. 12. XXII. 47. 4. *Reg.* XXIII. 7. *Oſee* IV. 14.

Quelques Sçavans ont ſoutenu que *Baal* des Phéniciens n'étoit autre que Saturne. On a trouvé que les victimes humaines que l'on offroit à Saturne, avoient une grande conformité avec ce que l'Ecriture nous apprend des ſacrifices de Baal. D'autres ont cru que Baal étoit l'Hercules Phénicien ou Tyrien ; Divinité trés-ancienne dans la Phénicie. Mais nous avons tâché de montrer dans la Diſſertation ſur les Divinitez Phéniciennes, que Baal étoit le Soleil, & que tous les caractéres que l'Ecriture donne à cette Divinité, s'expliquoient aiſément dans cette ſuppoſition. Pluſieurs Critiques ont cru que le Bélus des Chaldéens ou des Babyloniens, n'étoit autre que Nemrod, leur premier Roi. D'autres ont cru que c'étoit Bélus l'Aſſyrien, pere de Ninus ; (*e*) d'autres, que c'étoit un des fils de Sémiramis. (*f*) Enfin pluſieurs ont prétendu que Bélus étoit le même que Jupiter. Mais nous nous en tenons à ce que nous avons dit, que Baal étoit le Soleil chez les Phéniciens & les Chananéens ; que ſouvent il déſignoit en général le grand Dieu des Orientaux. Et à l'égard des Chaldéens & des Babyloniens, il eſt trés-croyable que Bélus étoit un de leurs premiers Rois : mais on ignore ſi c'eſt Aſſur, ou Nemrod, ou Thuras, ou Bélus pere de Ninus, ou Bélus fils de Sémiramis.

(*e*) *Vide Marsham. Can. Chronolog. ſæcul.* 1.
(*f*) *Vide Syncell. p.* 97. *Cedren. p.* 16. *&c.*

BAAL. Il y a pluſieurs villes de Paleſtine, auſquelles on joint le nom de Baal ; ſoit qu'on y adorât le Dieu Baal ; ſoit que ces lieux fuſſent comme des Capitales de canton.

BAALAH, ou *Baalat*, autrement *Cariath-ïarim*, (*g*) ou *Cariath-Baal*, ou ſimplement *Baal*, ou *Baalim de Juda*, ou *Sédé-ïarim*, & *Campi ſylvæ* du Pſeaume CXXXI. 6. ne ſont qu'une même ville, ſituée dans la Tribu de Juda, pas loin de Gabaa & de Gabaon. L'Arche d'Alliance fut tranſportée à *Cariath-ïarim*, lorſque les Philiſtins l'eurent renvoyée de leur pays. (*a*) Elle y demeura dans la maiſon d'Aminadab, juſqu'à ce que David la fit tranſporter à Jéruſalem.

(*g*) *Joſue* XV. 9. 1. *Par.* XIII. 6.
(*a*) 1. *Reg.* VI. 21.

I. BAALATH, dans la Tribu de Siméon. (*b*) C'eſt apparemment celle qui eſt marquée dans le dénombrement des villes méridionales de Juda, (*c*) & qui fut enſuite cédée à la Tribu de Siméon. On la place entre Azem ou Aſémon, & Chazar-Sual. Ainſi elle étoit fort avancée vers l'Arabie Pétrée.

(*b*) *Joſue* XIX. 3. & 1. *Par.* IV. 28.
(*c*) *Joſue* XV. 28.

II. BAALATH, ville de la Tribu de Dan. (*d*) Joſeph parle de *Baleth*, pas loin de Gazara. *Joſeph Antiq. l.* 8. *c.* 2.

(*d*) *Joſue* XIX. 44. & 3. *Reg.* IX. 18.

BAALATH-BEER, ville au midy de la Tribu de Siméon. *Joſue* XIX. 8.

BAAL-BERITH, c'eſt-à-dire, *Seigneur de l'alliance*, Divinité des Sichemites. (*e*) Aprés la mort de Gédéon, les Iſraëlites abandonnérent le Seigneur, ſe proſtituérent à l'idolâtrie de Baal, & *ſe donnérent Baal-Bérith pour Dieu.* Il y avoit à Sichem un Temple conſacré à Baal-Bérith, où ils avoient mis de l'argent en dépôt, qu'ils donnérent enſuite à Abimélech fils de Gédéon. Diodore de Sicile (*f*) parle d'une Déeſſe des Crétois, nommée *Britomartis*, qui eſt apparemment la même que *Baal-Bérith*. *Britomartis* vient de *Marath-Bérith*, Maîtreſſe de l'alliance.

(*e*) *Judic.* VIII. 3. IX. 4.
(*f*) *Diod. l.* 5. *p.* 236. *ſeu* 342.

BAAL-GAD, ville ſituée au pied du mont Hermon, (*g*) qui eſt au midy du Liban & de Damas, & au nord du mont Liban. Dans Joſué, XI. 17. & XII. 7. on ſemble dire que le mont Hermon eſt au-deçà du Jourdain : mais on ſçait d'ailleurs trés-certainement que cette montagne, & par conſéquent *Baal-gad*, étoit au-delà du Jourdain. *Joſue* XII. 1. & 5. Gad étoit une fauſſe Divinité, qui étoit apparemment le Soleil, ou la bonne Fortune. (*h*) *Baal-gad* tiroit ſon nom de cette Déïté, qui y étoit adorée.

(*g*) *Joſue* XV. 17.
(*h*) *Vide Geneſ.* XXX. 11.

BAAL-HAZOR, ville de la Tribu d'Ephraïm, où Abſalom avoit ſes troupeaux. (*i*)

(*i*) 2. *Reg.* XIII. 23.

BAAL-HERMON, que l'on place ordinairement au nord de la Tribu d'Iſſachar & du Grand-Champ. Voyez 1. *Par.* V. 23.

BAALIA, un des trente braves de l'armée de David. 1. *Par.* XII. 5.

BAALIADA, fils de David. 1. *Par.* XIV. 7.

I. BAALIM *de Juda*. C'eſt *Baalah*, ou Cariath-ïarim. Voyez ci-devant.

II. BAALIM. C'eſt le plurier de *Baal*. C'eſt-à-dire, les faux Dieux en général.

BAALIS, Roi des Ammonites, qui envoya Iſmaël fils de Nathanias pour tuer Godolias, (*k*) lequel avoit été établi ſur les reſtes du peuple de Juda, qui n'avoit pas été envoyé captif à Babylone.

(*k*) *Jerem.* XL. 14.

BAAL-MEON, ville de la Tribu de Ruben. *Num.* XXXII. 38. 1. *Par.* V. 8. Elle eſt quelquefois nommée *Beth-Baal-méon*. Les Moabites la prirent ſur les Rubenites, & ils en étoient maîtres du tems d'Ezéchiel. (*l*) Euſébe & ſaint Jérôme placent *Béel-méon*, ou *Béel-maus*, à

(*l*) *Ezech.* XXV. 9.

neuf milles d'*Eſbus*, ou d'*Eſébon*, au pied du mont *Baaru*, ou du mont Abarim.

BAAL-PHARASIM, lieu où David mit en fuite les Philiſtins. (*a*) Ce lieu n'étoit pas fort loin de Jéruſalem, puiſqu'il étoit dans la vallée des Réphaïms.

(*a*) 2. *Reg.* v. 20.

BAAL-SALISA. (*b*) Saint Jérôme & Euſébe la mettent à quinze milles de Dioſpolis, vers le nord.

(*b*) 1. *Reg.* IX. 4. & 4. *Reg.* IV. 42.

BAAL-THAMAR, lieu où les enfans d'Iſraël combattirent contre les Benjamites. (*c*) Euſébe dit que *Baal-Thamar* étoit prés de Gabaa.

(*c*) *Judic.* XX. 33.

BAALTIS. C'eſt la même qu'Aſtarte, ou la Lune, la grande Divinité des Phéniciens, aprés Baal.

BAANA & *Réchab*, Officiers d'Iſboſeth fils de Saül, leſquels étant entrez ſecrettement dans la maiſon de ce Prince, pendant qu'il dormoit à midy, lui coupérent la tête, & la portérent à David, (*d*) qui au lieu de les récompenſer pour une ſi lâche action, leur fit couper les pieds & les mains, & les fit pendre ſur la piſcine d'Hébron.

(*d*) *Vide* 1. *Reg.* IV. 2. *& ſeq.*

BAARAS, ou *Baaris*, ou *Baru*. Euſébe (*e*) & ſaint Jérôme font mention d'un lieu nommé *Baru*, ou *Baris*, auprés de *Cariatha*. Or Cariatha eſt, ſelon eux, à dix milles de Médaba, vers l'occident. Et ailleurs (*f*) ils diſent que Béelmatis ou Béelméon eſt à deux milles d'*Eſbus*, prés de Baaru. Enfin Joſeph (*g*) dit qu'au ſeptentrion de Machéronte, il y a une vallée nommée *Baaras*, où l'on trouvoit une racine merveilleuſe de même nom, qui étoit de couleur de feu, & qui ſur le ſoir jettoit des rayons comme ceux du ſoleil. Il raconte pluſieurs particularitez de cette plante, qui paroiſſent fort extraordinaires, & que bien des gens regardent comme fabuleuſes. Toutefois le P. Eugéne Roger en parle comme témoin, & comme bien perſuadé de ce que dit Joſeph.

(*e*) *Euſeb. in Kariathaim. Hieronym. ibidem.*

(*f*) *Idem in Beelmeon.*

(*g*) *Joſeph. de Bello, l.* 7. *c.* 25. *p.* 981. *xiφ. κγ. in Græco.*

BAASA, fils d'Ahias, Général des armées de Nadab, fils de Jéroboam Roi d'Iſraël. Il tua ſon Maître en trahiſon au ſiége de Gébéthon, ville des Philiſtins, (*h*) & uſurpa le Royaume, qu'il garda vingt-quatre ans entiers. (*i*) Il extermina toute la race de Jéroboam, ainſi que Dieu le lui avoit ordonné. Mais il encourut l'indignation du Seigneur par ſa mauvaiſe conduite, & par ſon idolâtrie. C'eſt pourquoi Dieu lui envoya le Prophéte Jéhu fils d'Hanani, (*k*) qui lui dit : Je vous ai élevé de la pouſſiére, & vous ai établi Chef de mon peuple d'Iſraël ; & aprés cela, vous avez marché dans la voye de Jéroboam, & vous avez engagé dans le péché mon peuple d'Iſraël. C'eſt pourquoi je retrancherai de deſſus la terre la poſtérité de Baaſa, & je traiterai vôtre maiſon, comme j'ai fait celle de Jéroboam. Celui de la race de Baaſa qui mourra dans la ville, ſera mangé des chiens ; & celui qui mourra à la campagne, ſera mangé par les oiſeaux du Ciel.

(*h*) An du Monde 3051. avant J. C. 949. avant l'Ere vulg. 953.

(*i*) 3. *Reg.* XV. 27. *& ſeq.*

(*k*) 3. *Reg.* XVI. 1. 2. *&c.*

Baaſa, au lieu de profiter de ces avis, & de retourner au Seigneur par une ſérieuſe converſion, s'emporta de colére contre le Prophéte, & le tua. Baaſa mourut, & fut enterré à Therſa, (*l*) qui étoit alors Capitale du Royaume des dix Tribus. Ela ſon fils regna en ſa place. (*m*) On lit dans les Paralipoménes (*n*) une circonſtance du regne de Baaſa, qui ne ſe trouve point dans les Livres des Rois. C'eſt l'entrepriſe que fit Baaſa de fortifier Ramath, contre Aſa Roi de

(*l*) An du Monde 3074. avant J. C. 926. avant l'Ere vulg. 930.

(*m*) 3. *Reg.* XVI. 7. 8.

(*n*) 2. *Par.* XVI. 1. *& ſeq.*

Juda. Ce dernier engagea Bénadad Roi de Damas à faire irruption dans les terres de Baaſa, pour lui faire quitter ſon entrepriſe ; ce qui lui réüſſit comme il l'avoit prévû.

BABAS, de la race des Aſmonéens. Hérode fit mourir les fils de Babas, qui s'étoient oppoſez à ſon entrée dans Jéruſalem, du tems d'Antigone. (*a*)

(*a*) *Joſeph. Antiq. l.* 15. *c.* 11. *p.* 532.

BABEL, ou *Babylone*. Ce terme ſignifie confuſion ; & on donna ce nom à la ville & à la Province de Babylone, parce qu'à la conſtruction de la tour de Babel, Dieu confondit la Langue des hommes qui travailloient à cet édifice ; en ſorte qu'ils ne pouvoient plus s'entendre. (*b*) On débite diverſes conjectures ſur la maniére dont s'eſt faite la confuſion des Langues à Babel, qui ne ſont point de nôtre ſujet. On peut voir ſur cela les Commentateurs, & ce qu'ont écrit ſur ce ſujet M. Simon dans ſon Hiſtoire Critique de l'ancien Teſtament, l. 1. c. 14. & 15. & l'Auteur des Sentimens de quelques Théologiens de Hollande, Lettre 19. On fixe la conſtruction de la tour de Babel, & la confuſion des Langues vers l'an du Monde 1775. & cent vingt ans aprés le déluge.

(*b*) *Geneſ.* XI. 7. 8. 9. *&c.*

On croit (*c*) que Nemrod fils de Chus fut le principal auteur de l'entrepriſe de la tour de Babel. Il vouloit, dit Joſeph, bâtir une tour ſi élevée, qu'elle pût le garantir d'un nouveau déluge, & le mettre en état de venger même contre Dieu, la mort de ſes ancêtres, causée par le déluge. Il eſt difficile de croire qu'il ſe ſoit mis une auſſi folle imagination dans l'eſprit. L'Ecriture (*d*) dit ſimplement que les hommes étant partis de l'orient, & étant venus dans la terre de Sennaar, ſe dirent les uns aux autres : Faiſons-nous une ville & une tour, dont le ſommet s'éleve juſqu'au Ciel, & rendons nôtre nom célébre, avant que nous ſoiyons diſperſez dans toute la terre. Or le Seigneur voyant qu'ils avoient commencé cet ouvrage, & qu'ils étoient réſolus de ne le pas quitter, qu'ils ne l'euſſent achevé, deſcendit, & confondit leur langage ; en ſorte qu'ils furent contraints de ſe diſperſer par toute la terre, & d'abandonner leur entrepriſe.

(*c*) *Joſeph. Antiq. l.* 1. *c.* 5.

(*d*) *Geneſ.* XI. 4. 5. 6. *&c.*

On ne ſçait juſqu'à quelle hauteur cette tour avoit été élevée ; & tout ce que l'on en trouve dans les Auteurs, ne mérite aucune créance. Pluſieurs ont crû que la tour de Bélus dont parle Hérodote, (*e*) & que l'on voyoit encore de ſon tems à Babylone, étoit la tour de Babel ; ou du moins qu'elle avoit été bâtie ſur les fondemens de l'ancienne. Ce dernier ſentiment paroît d'autant plus vraiſemblable, que cette tour étoit achevée, & avoit toute ſa hauteur. Elle étoit compoſée, dit Hérodote, de huit tours placées l'une ſur l'autre, en diminuant toûjours en groſſeur depuis la premiére, juſqu'à la derniére Au-deſſus de la huitiéme, étoit le Temple de Bélus. Cet Auteur ne dit pas quelle étoit la hauteur de tout l'édifice ; mais ſeulement que la premiére des huit tours, & celle qui ſervoit comme de baſe aux ſept autres, avoit une ſtade, ou cent cinquante pas en hauteur & en largeur, ou en quarré ; car ſon texte n'eſt pas bien clair. (*f*) Quelques Ecrivains croyent que c'étoit-là la hauteur de tout l'édifice ; & Strabon l'a entendu en ce ſens. (*g*) D'autres ſoutiennent que chacune des huit tours avoit une ſtade, & que tout l'édifice avoit huit ſtades, ou mille pas de hauteur ; ce qui paroît impoſſible. Toutefois

(*e*) *Herodot. l.* 1. *c.* 181.

(*f*) *Strabo l.* 16. *initio.*

(a) *Hieronym. in Isai.* XIV. *t. 5. p.* 114. *nov. edit.*

saint Jérôme (*a*) dit sur le rapport des autres, qu'elle avoit quatre mille pas de hauteur. D'autres lui en donnent encore davantage.

Bélus Roi de Babylone, à qui l'on attribuë le batiment de la tour dont parle Hérodote, a vécu long-tems aprés Moyse; soit qu'on entende sous ce nom *Bélus* pere de Ninus, ou *Bélus* fils de Sémiramis. Usserius ne met *Bélus* pere de Ninus, que sous la Judicature de Samgar, vers l'an du Monde 2682. de la Période Julienne 3392. long-tems aprés Moyse.

Les nouveaux Voyageurs varient dans la description qu'ils nous donnent des restes de la tour de Babel. Fabricius dit qu'elle peut avoir environ un mille de tour. Guion dit la même chose. Benjamin, qui est beaucoup plus ancien, dit qu'elle avoit deux mille pas de long par les fondemens. Le Sieur de la Boulaye le Gouz Gentilhomme Angevin, qui dit avoir fait un assez long séjour à Babylone ou Bagdat, dit qu'il y a environ à trois lieuës de cette ville, une tour nommée Mégara, & située entre l'Euphrate & le Tigre, dans une rase campagne. Cette tour est toute solide en dedans, & ressemble plûtôt à une montagne, qu'à une tour. Elle a par le pied cinq cens pas de circuit; & comme la pluye & les vents l'ont beaucoup ruinée, elle ne peut avoir de hauteur qu'environ cent trente-huit pieds de Roi. Elle est bâtie de briques qui ont quatre doigts d'épaisseur; & aprés sept rangs de briques, il y a un rang de paille de trois doigs d'épaisseur, mêlée avec de la poix ou du bitume. Depuis le haut jusqu'en bas, on en compte environ cinquante rangs. On peut voir ce que nous avons dit dans nôtre Commentaire sur la Genése, Ch. x. ℣. 4. Il y a toute apparence que tout ce que l'on raconte de cette tour, excepté ce que l'on en trouve dans l'Ecriture, est fabuleux; & que les restes de quelques tours que l'on montre dans la Babylonie, ne sont rien moins que les restes de la tour de Babel.

BABYLONE. La ville de Babylone Capitale de Chaldée, fut bâtie par Nemrod, à l'endroit où la tour de Babel avoit été commencée. Elle fut Capitale de l'Empire de Nemrod. (*b*) Ainsi l'on ne peut révoquer en doute son antiquité. Les Profanes (*c*) qui ne connoissoient point l'Histoire des Juifs, en ont attribué la fondation au fils de Bélus, qui vivoit deux mille ans avant Sémiramis. D'autres en attribuënt la fondation à Bélus (*d*) l'Assyrien pere de Ninus; d'autres, à Sémiramis. Marsham (*e*) en recule le commencement jusqu'au tems de Nabonassar. Mais l'opinion la plus suivie, & la mieux fondée, est que Nemrod la fonda, que Bélus l'augmenta, & que Sémiramis y fit tant de grands ouvrages, & l'orna en tant de manières, que l'on peut dire qu'elle en est la fondatrice, avec autant de raison que l'on dit que Constantin est fondateur de Constantinople.

(b) *Genes.* x. 10.

(c) *Herennius apud Stephan. in Babylon.*

(d) *Dorothe. Sidonius Poëta. Item Abiden. apud Euseb. Prap. l. 9. c. 41.*

(e) *Marsham sæcul.* XIII.

L'Ecriture parle de Babylone en une infinité d'endroits, sur tout depuis le regne d'Ezéchias, qui fut visité aprés sa maladie, par les Ambassadeurs de Mérodac-Baladan Roi de Babylone. (*f*) Isaïe qui vivoit dans le même tems, parle trés-souvent des maux que les Babyloniens devoient faire dans la Palestine, de la captivité des Hébreux, de leur retour de Babylone, de la chute de cette grande ville, & de sa prise par les Perses & les Médes. Les Prophétes qui ont vécu aprés Isaïe, comme Jérémie, Ezéchiel & Daniel, qui ont vû le regne de Nabuchodonosor, les derniers malheurs de Jérusalem, & la désolation du Royaume de Juda, sont encore plus occupez de la grandeur de Babylone, de sa cruauté, & des maux dont Dieu la devoit accabler.

(f) 4. *Reg.* XX. 12.

Les Auteurs sacrez en parlent comme d'une des plus grandes & des plus puissantes villes du Monde: (*a*) *N'est-ce pas là cette grande Babylone, que j'ai bâtie dans la grandeur de ma puissance, & dans l'éclat de ma gloire?* disoit Nabuchodonosor. Bérose & Abydéne (*b*) attribuënt à ce Prince les murs de Babylone, & ces prodigieux jardins, soutenus sur des voutes, que d'autres ont attribuez à Sémiramis. Quant à la grandeur & à la hauteur des murs de Babylone, les Historiens ne sont pas d'accord entre eux. Clitarque cité dans Diodore de Sicile, leur donne trois cens soixante-huit stades de tour; Quinte-Curce, soixante mille pas; Hérodote, trois cens quatre-vingt stades; Ctésias dans Diodore de Sicile, trois cens soixante stades; (*c*) Strabon, trois cens quatre-vingt-cinq. Quinte-Curce & Strabon leur donnent soixante-cinq pieds de haut, & trente-deux de large. Mais Pline & Solin les font de deux cens pieds de haut, & de cinquante de large. Quinte-Curce dit qu'on fut un an à bâtir ces murs, & qu'on en faisoit une stade par jour, c'est-à-dire, cent vingt-cinq pas. Mais Bérose & Abydéne nous apprennent que tout cet ouvrage si merveilleux fut exécuté en quinze jours.

(a) *Dan.* IV. 27.

(b) *Vide Joseph. l. 10. Antiq. c. 11. & lib. 1. contra Appion. & Euseb. l. 9. Præpar. c. ult.*

(c) Les 360. stades font quarante-quatre mille six cens pas, c'est-à-dire, prés de quinze lieuës, à trois mille pas par lieuë.

Quoique la Monarchie de Babylone soit peut-être la plus ancienne du Monde, supposé, comme nous l'avons dit, que Nemrod ait commencé à regner à Babylone, on ne voit pas toutefois ni dans l'Ecriture, ni dans les Profanes, que cet Empire ait eu de grandes suites. Du tems d'Abraham, nous remarquons un Roi de Sennaar. (*d*) Babylone étoit dans le pays de Sennaar: mais on peut douter que le Roi de Sennaar fût Roi de Babylone; & quand il l'auroit été, la figure qu'il faisoit dans l'armée de Codorlahomor, où il n'étoit que comme auxiliaire, ou comme Prince ligué, n'en donne pas une fort haute idée.

(d) *Genes.* XIV. 1. 2. *&c.*

Jules Africain dit qu'Evéchoüs, qui est apparemment le même que Jupiter Bélus, commença à regner sur les Chaldéens deux cens vingt-quatre ans avant les Arabes, c'est-à-dire, l'an 2952. de la Période Julienne, du Monde 2242. du tems du Patriarche Isaac, 1762. avant nôtre Ere vulgaire. Les Arabes ayant déclaré la guerre à Chinizitus Roi de Babylone, le dépoüillérent de ses Etats; & Mardocentés y regna en sa place, l'an de la Période Julienne 3176. du Monde 2466. avant l'Ere vulgaire 1538. & avant Bélus l'Assyrien deux cens seize ans, vers la quarantiéme année de Moyse.

Bélus l'Assyrien commença à regner à Babylone l'an de la Période Julienne 3392. du Monde 2682. avant l'Ere vulgaire 1322. du tems de Samgar Juge d'Israël. Bélus eut pour successeurs Ninus, Sémiramis, Ninyas & les autres, dont on trouve les noms dans les listes ordinaires. Tous ces Princes sont inconnus dans l'Ecriture, au moins sous le nom de Rois de Babylone. Ninus fonda l'Empire d'Assyrie, (*e*) selon Hérodote; (*f*) & cet Empire subsista dans la haute Asie pendant cinq cens vingt ans. Durant cet intervalle, la ville & la Province de Babylone étoient gouvernées par un Satrape envoyé du Roi d'Assyrie. De tout le grand nombre de

(e) L'an de la Période Jul. 3447. du M. 2737. avant l'Ere vulg. 1267.

(f) *Herodot. l. 1. c. 95.*

Monarques Assyriens regnans à Ninive, l'Ecriture ne nous parle que de *Phul*, qui fut apparemment pere de *Sardanapal*, le dernier des Monarques d'Assyrie successeurs de Ninus.

Sous le regne de ce dernier, l'an de la Période Julienne 3966. du Monde 3257. *Arbacés* Satrape des Médes, & *Bélésus*, autrement *Baladan*, (*a*) ou *Nabonassar*, Satrape de Babylone, s'étant révoltez contre Sardanapal, l'assiégérent dans Ninive, l'obligérent à s'y brûler avec tout ce qu'il avoit de plus cher & de plus précieux, & partagérent sa Monarchie; en sorte qu'Arbacés mit les Médes en liberté, & que Bélésus fonda le Royaume de Babylone. *Ninus* le jeune, appellé dans l'Ecriture (*b*) *Téglathphalassar*, regna à Ninive, & continua la succession des Rois d'Assyrie, mais dans un Royaume bien moins étendu. Il eut pour successeurs Salmanasar, Sennachérib & Assaradon, dont les noms ne sont que trop célébres dans les Livres saints, par les maux qu'ils ont faits aux Hébreux.

Bélésus ou Baladan Roi de Babylone, fut pere ou ayeul de *Mérodach-Baladan*, qui envoya visiter Ezéchias, aprés le miracle de la rétrogradation du soleil, (*c*) arrivée au tems de sa guérison. On ignore les noms & les actions de ses successeurs : mais on sçait qu'*Assaradon* Roi d'Assyrie, conquit le Royaume de Babylone, (*d*) & qu'il le posséda lui & ses successeurs *Saosduchin* & *Chinaladan*, autrement *Sarac*, jusqu'à ce que *Nabopolassar* Satrape de Babylone, & *Astyagés* fils de *Cyaxarés* Roi de Médie, se soulevérent contre *Chinaladan*, (*e*) le tuérent, se partagérent ses Etats, & ruinérent entiérement l'Empire d'Assyrie, l'an du Monde 3378. de la Période Julienne 4088. avant l'Ere vulgaire 626.

Nobopolassar fut pere du Grand Nabuchodonosor, destructeur de Jérusalem, & le plus magnifique Roi de Babylone que nous connoissions. Nous avons vû que quelques Auteurs lui attribuënt les grands ouvrages, dont d'autres font honneur à la Reine Sémiramis. Evilmérodach succéda à Nabuchodonosor, & Balthasar à Evilmérodach. Les Auteurs profanes parlent assez différemment des successeurs de Balthasar & d'Evilmérodach : (*f*) mais Daniel (*g*) nous dit expressément que Darius le Méde succéda à Balthasar, & Cyrus à Darius le Méde, nommé autrement Astyagés. (*h*)

Les successeurs de Cyrus sont connus : Cambyses, les sept Mages, Darius fils d'Hystaspe, Xercés, Artaxercés à la longue main, Xercés II. Sécundianus ou Sogdianus, Ochus, autrement Darius Nothus, Artaxercés Mnémon, Artaxercés Ochus, Arsen, Darius Condomanus, qui fut vaincu par Aléxandre le Grand, l'an de la Période Julienne 4383. du Monde 3673. avant l'Ere vulgaire 331.

Les prédictions des Prophétes contre Babylone s'accomplirent par dégrez. Bérose (*i*) raconte que Cyrus s'étant rendu maître de cette ville, en fit démolir les murailles extérieures; parce que la ville lui parut trop forte, & qu'il craignoit qu'elle ne se révoltât. Darius fils d'Hystaspe (*k*) ayant pris Babylone, en fit ruiner les portes & les murs, pour châtier l'orgueil de cette ville. Aléxandre le Grand avoit conçû le dessein de la rétablir : mais sa mort précipitée l'en empécha; & ses successeurs le négligérent. (*l*) Séléucus Nicator, un des successeurs d'Aléxandre, ayant bâti Séléucie sur le

(*a*) *Isai.* XXXIX. *collatum cum* 4. *Reg.* XX. 12.

(*b*) 4. *Reg.* XV. 29. XVI. 7. 10. & 1. *Par.* X. 6. & 2. *Par.* XXVIII. 20.

(*c*) 4. *Reg.* XX. 12.

(*d*) *Vide Usser. ad an.* 3323. & *Isai.* XXIII. 13.

(*e*) *Alex. Polyh. stor. apud Syncell. Usser. ad an. Mund.* 3328.

(*f*) *Vide Berof. apud Joseph. l.* 1. *contra Appion. p.* 1045.

(*g*) *Dan.* V. 31.

(*h*) *Dan.* XIII. 65. Nous mettons la mort de Balthasar en l'an du M. 3448. & la premiére année de Cyrus à Babylone, l'an du M. 3457.

(*i*) *Berof. apud Joseph. l.* 1. *contra Appion. p.* 1045.

(*k*) *Herodot. l.* 3. *c. ult.*

(*l*) *Strabo l.* 16.

Tigre, le voisinage de cette derniére place, dont Séléucus vouloit faire une grande ville, dépeupla insensiblement Babylone. (*a*) Strabon (*b*) asure que de son tems, c'est-à-dire, sous l'Empire d'Auguste, Babylone étoit presque entiérement déserte. Il lui applique ce qu'un ancien Poëte avoit dit de Mégalopolis, qu'elle n'étoit plus qu'un grand désert. Diodore de Sicile, (*c*) qui vivoit dans le même siécle, asure qu'il n'y avoit plus qu'une petite partie de la ville d'habitée.

Pausanias, (*d*) qui vivoit dans le second siécle de l'Eglise, dit qu'elle n'avoit plus rien que de vastes murailles. Théodoret remarque que de son tems, elle n'étoit plus habitée que de quelques Juifs. Eusébe écrivant sur le Chapitre XIII. d'Isaïe, dit que de son tems, elle étoit entiérement déserte, ainsi que le témoignoient ceux qui venoient de ces quartiers-là. Enfin saint Jérôme sur ce même Chap. XIII. d'Isaïe, raconte, sur le témoignage d'un Religieux Elamite, qui demeuroit à Jérusalem, que les Rois de Perse se servoient de Babylone comme d'un grand parc, dans lequel ils nourrissoient grand nombre d'animaux sauvages pour la chasse. Benjamin de Tudéle, Juif du douziéme siécle, dit qu'il trouva Babylone entiérement ruinée, & qu'on y remarquoit encore les ruines du palais de Nabuchodonosor, duquel on ne pouvoit approcher, à cause des serpens qui y étoient en trés-grande quantité. Depuis ce tems, les vestiges de cette superbe ville sont tellement effacez, qu'on ne sçait pas même au vrai où elle étoit autrefois. Ainsi ceux qui confondent la ville de *Bagdat* avec l'ancienne Babylone, sont dans une erreur grossiére.

L'on a toûjours beaucoup vanté l'antiquité des Observations Astronomiques des Babyloniens. Ils comptoient quatre cens soixante & treize mille ans depuis les Observations de leurs premiers Astrologues, jusqu'à l'arrivée d'Aléxandre le Grand. (*e*) Cicéron (*f*) met un compte rond; quatre cens soixante & dix mille ans. Pline (*g*) de la maniére dont M. Périzonius & le P. Hardouïn l'ont corrigé, porte qu'Epigéne donnoit à ces Observations sept cens vingt mille ans, & que Bérose & Critodéme, qui sont ceux qui leur donnent moins d'antiquité, avouënt pourtant que ces Observations alloient à quatre cens quatre-vingt mille ans. Ce nombre d'années est excessif, & va non-seulement beaucoup plus loin que le déluge, mais aussi que le commencement du Monde marqué par Moyse. Si les Babyloniens avoient eu véritablement une telle antiquité, ne nous seroit-il rien resté de leur ancienne histoire? Joseph (*h*) dit que Bérose convenoit avec Moyse, dans ce qu'il disoit de la corruption des hommes, & du déluge. Et Aristote (*i*) curieux de sçavoir la vérité de ce que l'on publioit sur ces Observations, écrivit à Callisthénes de lui envoyer ce qu'il trouveroit de plus certain sur cet article parmi les Babyloniens. Callisthénes lui envoya des Observations célestes de mille neuf cens trois ans, à commencer dés l'origine de la Monarchie de Babylone, jusqu'à Aléxandre. Et les Imprimez de Pline au lieu des sept cens vingt mille ans d'Epigénes, n'en portent que sept cens vingt; & au lieu des quatre cens quatre-vingt mille que l'on veut faire dire à Bérose & à Critodéme, ils n'en lisent que quatre cens quatre-vingt. Mais sans vouloir défendre la leçon ordinaire

(*a*) *Plin. l.* 6. *c.* 27.

(*b*) *Strabo l.* 16.

(*c*) *Diodor. l.* 2. *c.* 9.

(*d*) *Pausan. Arcadi. c.* 33.

(*e*) *Diodor. l.* 2.

(*f*) *Cicero de divinat. l.* 1. *fol.* 307. & *l.* 2. *fol.* 320.

(*g*) *Plin. l.* 7. *c.* 56.

(*h*) *Berof. apud Joseph. contra Appion l.* 1. *p.* 1044. *a.*

(*i*) *Vide Simplicium l.* 2 *de Cœle.*

de Pline, qui véritablement paroît fautive, nous ne pouvons admettre le sentiment de ceux qui donnent aux Chaldéens une si haute antiquité. Elle est démentie par les Livres saints, qui sont d'une autorité infiniment supérieure. La supputation même de Callisthénes paroît un peu enflée; car, selon nôtre Chronologie, nous ne comptons depuis Nemrod & la tour de Babel, jusqu'au regne d'Alexandre à Babylone, qu'environ dix-huit cens ans.

BABYLONE D'EGYPTE. Diodore de Sicile (a) en rapporte l'origine au tems de Sésostris. Il dit que des captifs amenez de Babylone par ce Prince, se fortifiérent dans cet endroit, & y bâtirent une ville du nom de leur premiére patrie. Ctésias cité dans le même Diodore, raconte que les Babyloniens étant venus en Egypte avec Sémiramis, y avoient fondé Babylone; mais Joseph (b) est bien plus croyable, lorsqu'il dit que cette ville ne fut bâtie que du tems de Cambyses, & qu'elle doit son origine à quelques Perses, à qui ce Prince donna ce terrein, & à qui il permit de s'y établir. Quelques nouveaux Critiques ont prétendu que c'étoit de Babylone d'Egypte, que saint Pierre avoit écrit sa premiére Epître. Nous avons réfuté ce sentiment dans une Dissertation particuliére, à la tête du dernier Tome de nôtre Commentaire.

(a) *Diodor. l.1.*

(b) *Joseph. Antiq. l. 11. c. 5.*

BABYLONIE, Province de la Chaldée ou de l'Assyrie, dont Babylone étoit la Capitale. On l'appelle aujourd'hui *Yérak*.

BACA, lieu qui sépare les terres des Tyriens, de la Galilée. (c)

(c) *Joseph. l. 3. de Bello, c. 2.*

BACATHA, ville ou bourg que saint Epiphanes (d) place dans l'Arabie, aux environs de Philadelphie, au-delà du Jourdain. On trouve un Evêque de *Bacatha* dans les souscriptions de quelques Conciles. (e) Charles de S. Paul, & après lui le P. Labbe, croyent que *Bacatha* est la même que *Bazcata*, dans la Tribu de Juda.

(d) *Epiph. adverf. hæref. l. 2. p. 397. & p. 489.*

(e) *Vide Reland. Palæst. l. 3. p. 612.*

BACBACAS, Lévite, fut employé à la construction du Temple de Jérusalem. (f)

(f) 1. *Par.* IX. 15.

BACCHIDE, Général des troupes de Démétrius Soter Roi de Syrie, & Gouverneur de Mésopotamie, (g) fut envoyé par Démétrius, avec le Grand-Prêtre Alcime, pour prendre connoissance des maux que l'on accusoit Judas Maccabée d'avoir fait dans le pays. Il vint donc à Jérusalem avec une grande armée, & députa vers Judas Maccabée, & vers ses freres, pour leur faire de frauduleuses propositions de paix. Mais ni Judas, ni ses freres ne s'y fiérent point. (h) Et quelques Prêtres avec quelques Assidéens, s'étant rendus auprés de Bacchide, il en fit mourir soixante. Après cela, il quitta Jérusalem; & étant allé camper à Bethzeca, il envoya prendre quelques-uns de ceux qui avoient quitté le parti des Syriens; & les ayant mis à mort, il les jetta dans un puits. Après cela il remit toute la Province entre les mains d'Alcime, à qui il laissa des troupes pour se soutenir, & s'en retourna à Antioche auprés du Roi.

(g) 1. *Macc.* XII. 8.

(h) An du Monde 3843. avant J. C. 157. avant l'Ere vulg. 161.

Quelque tems après, (i) & sur la fin de la même année, Bacchide revint de nouveau en Judée, avec l'élite des troupes du Roi, pour réprimer Judas, qui venoit de remporter une grande victoire sur Nicanor. Bacchide vint droit à Jérusalem, croyant y trouver Judas; mais celui-ci s'étoit retiré à Laïsa, ou Lésen; Bacchide l'alla chercher. L'armée de Judas n'étoit que de trois mille hommes, & celle de Bacchide étoit de vingt mille hommes de pied, & de deux mille chevaux. Les troupes de Judas intimidées par le grand nombre des ennemis, se retirérent insensiblement; en sorte qu'il ne lui resta que huit cens hommes. Il ne laissa pas de livrer la bataille à Bacchide, & de rompre son aile droite, qu'il poursuivit jusques sur la montagne d'Azoth. Mais l'aile gauche de Bacchide ayant enveloppé Judas, & sa petite armée, ce Héros fut opprimé par la multitude, & tué par les ennemis. (a)

(i) 1. *Macc.* IX. 1. 2. *&c.*

(a) An du Monde 3843. avant J. C. 157. & avant l'Ere vulg. 161.

Alors tout le pays se soumit à Bacchide, (b) & il en donna le gouvernement à des hommes impies, qui exerçoient leur cruauté sur tous les amis de Judas. Mais tout le peuple ayant choisi Jonathas pour succéder à Judas Maccabée son frere, Bacchide fit tous ses efforts pour le saisir, & le faire mourir. Jonathas en étant informé, se retira à Thécué, prés de Jérusalem, & de là passa le Jourdain. Bacchide le suivit, & l'enveloppa dans un lieu où il avoit derriére lui le Jourdain, & à ses deux côtez des bois; de maniére qu'il falloit vaincre ou mourir. Il livra la bataille, & combattit vaillamment avec ses troupes; mais ne pouvant résister au grand nombre des ennemis, il se jetta dans le Jourdain, & le passa à la nage avec ses gens. Il demeura mille homme de l'armée de Bacchide sur la place, après quoi ce Général s'en retourna à Jérusalem. Il fortifia diverses places dans le pays, prit pour ôtages les enfans des principaux d'Israël, les mit dans la forteresse de Jérusalem; & quelque tems après Alcime étant mort, il quitta la Judée, & se retira à Antioche. (c)

(b) 1. *Macc.* IX. 24. & *seq.*

(c) An du Monde 3845. avant J. C. 157. avant l'Ere vulg. 161.

Deux ans après, (d) les mauvais Juifs qui étoient en Judée rappellérent Bacchide, (e) il revint avec une armée, & sollicita ceux de son parti de se saisir de Jonathas. Mais celui-ci évita leurs embûches, & se retira; il fortifia Bethbessen, & s'y tint avec son frere Simon. Bacchide en étant informé, l'y vint assiéger. Mais après avoir soûtenu le siége assez long-tems; Jonathas sortit de la place, y laissa son frere Simon, & se mit en campagne à la tête de quelques troupes. Simon de son côté fit des sorties sur l'ennemi, brûla ses machines, & l'obligea à lever le siége. Enfin Jonathas ayant envoyé demander la paix à Bacchides, celui-ci la lui accorda, lui rendit les prisonniers, & s'en retourna à Antioche, d'où il ne revint plus en Judée. Voilà tout ce que nous sçavons de l'histoire de Bacchide. Il est parlé 2. *Macc.* VIII. 30. de quelques combats de Judas contre Bacchide, mais on n'en sçait ni les particularitez, ni le tems, si ce n'est qu'ils arrivérent après l'an du Monde 3840.

(d) 1. *Macc.* IX. 57. 58. 59. *&c.*

(e) An du Monde 3846. avant J. C. 154. avant l'Ere vulg. 159.

BACENOR, pere de Dosithée, dont il est parlé 2. *Macc.* XII. 35.

BACHUR, ou *Baburim*, ou *Bachor*, ou *Bachora*, ou *Choraba*, ou *Choramon*; car on trouve ce lieu marqué de toutes ces maniéres. (f) C'étoit un village assez prés de Jérusalem, tirant vers le Jourdain, où Séméï fils de Géra vint au devant de David, & le chargea d'injures & d'imprécations. 2. *Reg.* XVI. 5.

(f) Voyez *Joseph. Antiq. l. 7. c. 8. 9.*

BADACER, Capitaine des Gardes de Jéhu Roi d'Israël. Jéhu dit à Badacer de jetter le corps de Joram fils d'Achab, dans le champ de Naboth de Jezraël. (g)

(g) 4. *Reg.* IX. 25.

BADAD, pere d'Adad (h) Iduméen. Les

(h) *Genes.* XXXVI. 35.

Septante dans la Génése, & dans les Paralipoménes, (a) l'appellent *Barad*.

(a) 1. Par. 1. 46.

BADAIAS, fut un de ceux qui aprés le retour de Babylone, se séparérent de leurs femmes, qu'ils avoient prises contre la Loi. (b)

(b) 1. Esdr. x. 35.

BADAN. Dans le premier Livre des Rois 1. *Reg.* XII. 11. il est dit que le Seigneur envoya pour sauver Israël divers Libérateurs, comme *Jérobaal*, *Badan*, *Jephté*, *Samuël*. On sçait que Jérobaal est le même que Gédéon; mais on ne trouve pas le nom de Badan parmi les Juges d'Israël. Les Septante au lieu de *Badan*, lisent *Barac*. D'autres (c) soutiennent que *Badan* est le même que *Jaïr*, de la Tribu de Manassé, qui jugea Israël pendant vingt-trois ans. (d) Il y a un *Badan* arriére petit-fils de Machir. (e) Jaïr étoit descendu d'une fille de Machir. Le Caldéen, les Rabbins, & aprés eux la plûpart des Commentateurs, (f) ont avancé que Badan étoit Samson, qui étoit de la Tribu de Dan. Mais je préférerois le sentiment qui l'explique de Jaïr. On avoit ajoûté les noms de Samson & de Barac dans plusieurs Exemplaires Latins, (g) avant les corrections des Censeurs Romains.

(c) Tun. Pisent. in 1. Reg. XII. 11.
(d) Judic. X. 3.
(e) 1. Par. II. 21, 22.
(f) Lir. Est. Menoch. Tir. Cornel. Sanct. &c.
(g) Ita Sixt. V. editi. Jerobaal, & Badan, & Samson, & Barak, & Jephte.

BAETER, ou *Bether*, ou *Baetharrus*. Voyez *Béther*.

BAGATHAN, un des Officiers des Gardes du Roi Assuérus, ou Darius fils d'Hystaspe, ayant conjuré contre le Roi son maître, fut découvert par Mardochée. (h) Le terme Bagathan est à peu prés le même que Bagoas, qui signifie un eunuque. Le Caldéen, & quelques Exemplaires des Septante portent Bagathan, & Tharés son compagnon, se portérent à conspirer contre le Roi, parce qu'ils craignoient la future élévation de Mardochée oncle de la Reine. D'autres croyent qu'étant fort attachez à Aman, ils avoient formé le dessein de l'élever sur le trône, en tuant Assuérus. Ce qui est certain, c'est que l'on ignore la cause de leur mécontentement.

(h) Esth. II. 21.

BAGDAD, ou *Bagdet*, ville célébre sur le Tigre. Plusieurs lui donnent le nom de Babylone; mais elle est assez éloignée de la place où étoit l'ancienne ville de ce nom. Bagdad est la capitale de la Province d'*Yerach*.

BAGOAS. Ce terme se trouve assez souvent dans les Histoires d'Orient. Il signifie un eunuque. C'est le même que *Vagoa*. *Judith*. XII. 10. & *Egeus*, ou *Egaïos* dans *Esther*. II. 3. 8. 15.

BAGUETTE MAGIQUE. Voyez ci-aprés *Bâtons*.

BAHEM. (i) Dans le premier Livre des Maccabées, il est dit que le Roi Démétrius écrivit au Grand-Prêtre Simon, en ces termes: *Coronam auream & Bahem quam misistis, suscepimus*. Les uns croyent que ce nom *Bahem*, signifie *des perles*. D'autres *un habit*. (k) Le Grec au lieu de *Bahem*, lit *Baïnan*, que Grotius dérive de *Baïs*, une branche de palmier. Ce sentiment paroît le meilleur. Il étoit assez ordinaire d'envoyer ainsi des couronnes & des palmes d'or, aux Rois vainqueurs, en forme de présens.

(i) 1. Macc. XIII. 37.
(k) Vide Syr. ad 1. Macc. XIII. 37.

BAHURIM. Voyez *Bachur*.

BALA, servante de Rachel, fut donnée par Rachel à Jacob son mari, afin qu'au moins par son moyen, elle put avoir un fils. Bala conçut & enfanta *Dan*, qui signifie Jugement. (l) Elle eut encore un second fils, nommé *Nephtali*. Le Testament des douze Patriarches, (m) Livre ancien, mais apocryphe, dit que ce fut avec Bala concubine de Jacob, que Ruben son fils commit un inceste, qui lui est reproché d'une maniére si aigre *Genes.* XLIX. 3. & que Rachel étant morte en travail de Benjamin, on donna ce fils à nourrir à Bala. (a) Mais ces particularitez sont fort douteuses.

(l) Genes. XXX. 3. 4. 5. &c.
(m) Testamen. XII. Patriarch. in Ruben, c. 3.

BALA, autrement *Ségor*, (b) ville de la Pentapole. Voyez *Ségor*. On dit (c) qu'on lui donna le nom de *Bala*, c'est-à-dire, Engloutie; parce qu'aussi-tôt que Loth en fut sorti, elle fut engloutie & abîmée dans la terre.

(a) Idem in Benjamin. initio.
(b) Genes. XIV. 2. 8.
(c) Vide Theodoret. qu. 70. in Genes. Procop. Dodon. in Caten. Vide & Hieronym. quæst. Hebr.

BALA, ville de la Tribu de Siméon. (d) Peut-être la même que *Ségor*.

(d) Josue XIX. 3.

BALAAM, Prophéte, ou Devin de la ville de Péthor sur l'Euphrate. Moyse (e) nous apprend que Balac Roi des Moabites ayant vû la multitude des Enfans d'Israël, craignit qu'ils ne se jettassent sur son pays; & ne se sentant pas assez fort pour leur résister par les armes, prit le parti d'envoyer chercher le Devin Balaam, afin qu'il les dévoüât, & qu'il les maudît, suivant une trés-ancienne superstition qui étoit en usage chez les Payens. Il envoya donc des députez à Balaam fils de Béor, qui demeuroit à Péthor sur l'Euphrate, pour le prier de venir maudire les Israélites. Les députez de Moab & de Madian partirent donc, portant avec eux de quoi payer le Devin, & lui exposérent ce qu'ils avoient commission de lui dire. Il leur répondit: Demeurez ici cette nuit, & je vous répondrai demain ce que le Seigneur m'aura dit. La nuit le Seigneur lui apparut, & lui dit: Que veulent dire ces gens, qui sont venus chez vous? Balaam répondit: Ce sont des Envoyez de Balac Roi de Moab, qui me prie d'aller dévoüer un peuple qui couvre toute la terre, & qui est sur les frontiéres de ses Etats.

(e) Numer. XXII. 4. &c.

Le Seigneur lui dit: Gardez-vous bien d'y aller, & de maudire ce peuple, parce qu'il est béni. Balaam s'étant levé le matin, répondit aux Princes de Moab & de Madian: Retournez-vous-en dans vôtre pays, parce que le Seigneur m'a défendu d'aller avec vous. Les députez s'en étant retournez, dirent à Balac ce que Balaam leur avoit répondu. Mais Balac lui renvoya d'autres députez en plus grand nombre, & plus qualifiez que les premiers. Ils vinrent vers Balaam, & le priérent avec instance de venir, lui promettant de la part de Balac, de le combler d'honneur, & de lui donner tout ce qu'il voudroit. Mais Balaam leur répondit: Quand Balac me donneroit plein sa maison d'or & d'argent, je ne pourrai point changer la parole du Seigneur mon Dieu, pour dire plus ou moins qu'il ne m'aura dit. Je vous prie donc de demeurer ici cette nuit, afin que je sçache la volonté du Seigneur.

La nuit suivante le Seigneur lui apparut, & lui dit: Si ces hommes sont venus vous appeller, levez-vous, & allez avec eux: mais gardez-vous bien de faire autre chose que ce que je vous ordonnerai. Balaam se leva donc, prit son asnesse, & alla avec les envoyez. Mais Dieu, qui voyoit les mauvaises dispositions de son cœur, entra en colére contre lui; & l'Ange se mit dans le chemin, pour l'empêcher d'avancer plus avant. L'asnesse de Balaam voyant l'Ange qui avoit l'épée nuë à la main, se détourna du chemin, & alloit à travers les champs. Balaam la ramena à force de coups dans le chemin; & l'Ange lui ayant apparu de nouveau dans un chemin étroit entre deux murailles, qui enfer-

moient des vignes, l'aſneſſe ſe ſerra contre le mur, & froiſſa le pied de Balaam. Enfin comme il continuoit à s'avancer & à frapper ſa monture, l'Ange lui apparut pour la troiſiéme fois dans un lieu ſi étroit, qu'il n'étoit pas poſſible de ſe détourner ni à droit ni à gauche. Alors l'aſneſſe s'abattit ſous les pieds du Devin, ſans vouloir avancer plus avant: & comme Balaam la frappoit violemment, le Seigneur ouvrit la bouche de l'aſneſſe, & elle dit à Balaam: Que vous ai-je fait? Pourquoi m'avez-vous frappée déja trois fois? Balaam lui répondit: Parce que tu l'as mérité, & que tu t'es moquée de moi. Que n'ai-je une épée, pour te tuer! L'aſneſſe répondit: Ne ſuis-je pas vôtre monture ordinaire? Dites-moi ſi je vous ai jamais fait rien de ſemblable? Jamais, lui répondit-il.

Alors le Seigneur ouvrit les yeux à Balaam, & il apperçut l'Ange qui étoit dans le chemin avec une épée nuë, & il l'adora, ſe jettant le viſage contre terre. L'Ange lui dit: Pourquoi avez-vous battu vôtre aſneſſe par trois fois? Je ſuis venu pour m'oppoſer à vous, parce que vôtre voyage eſt mauvais, & qu'il eſt contraire à ma volonté; & ſi vôtre aſneſſe ne s'étoit détournée du chemin, je vous aurois tué. Balaam répondit: J'ai péché au Seigneur, ne ſçachant pas que vous étiez dans le chemin: mais à préſent s'il ne vous plaît pas que j'aille plus avant, je m'en retournerai. L'Ange lui répondit: Allez avec eux; mais prenez bien garde de ne rien dire que ce que je vous ordonnerai. Il continua donc ſon chemin avec les députez de Balac; & ce Prince ayant ſçû qu'il venoit, alla au-devant de lui, & lui dit: Je vous ai envoyé des députez pour vous prier de venir; pourquoi n'êtes-vous pas venu auſſi-tôt? Balaam lui répondit: Me voilà arrivé; puis-je dire autre choſe que ce que le Seigneur me mettra dans la bouche? Il le mena donc à la ville Capitale de Moab, qui eſt *Ar*, ou *Kir-hareſeth*: & Balac ayant fait tuer des bœufs & des brebis, en envoya des préſens à Balaam; & le lendemain dés le matin, il le mena ſur les hauteurs conſacrées à Baal, & lui fit voir de là l'extrémité du camp d'Iſraël.

(*a*) *Num.* XXIII. 1. 2. *&c.*

Alors Balaam dit à Balac: (*a*) Faites-moi dreſſer ici ſept Autels, & préparez-moi ſept veaux, & autant de moutons. On exécuta ce que Balaam avoit dit, & on mit ſur chaque Autel un veau & un mouton. Alors Balaam dit à Balac: Demeurez ici auprés de vôtre holocauſte, pendant que j'irai à l'écart, pour voir ſi le Seigneur ſe préſentera à moi; & je vous dirai ce qu'il m'ordonnera de vous dire. Bien-tôt Dieu ſe préſenta à lui; & Balaam lui dit: J'ai dreſſé ſept Autels, & j'ai mis un veau & un bélier ſur chacun. Le Seigneur lui mit la parole dans la bouche, & lui dit de s'en retourner. Balaam revint auprés des ſept Autels, où il trouva Balac avec les Princes de Moab; & il leur dit: Balac Roi des Moabites m'a fait venir d'Aram, des montagnes d'orient: Venez, m'a-t-il dit; maudiſſez Jacob; hâtez-vous, & dévoüez Iſraël. Comment maudirai-je celui que le Seigneur n'a point maudit? Comment dévoüerai-je celui que le Seigneur a protégé? Je le verrai du haut des rochers, je le conſidérerai du ſommet des collines. Ce peuple habitera ſeul & ſéparé, & ne ſera pas mis au nombre des autres nations. Qui pourra compter la pouſſiére de Jacob, & qui pourra connoître le nombre de la poſtérité d'Iſraël? Que je puiſſe mourir de la mort des Juſtes, & que la fin de ma vie puiſſe reſſembler à la leur!

Alors Balac dit à Balaam: Que faites-vous? Je vous ai fait venir pour maudire mes ennemis, & vous les comblez de bénédictions. Balaam lui répondit: Puis-je dire autre choſe que ce que le Seigneur me met dans la bouche? Balac lui dit: Venez en un autre lieu, d'où vous le verrez entier; car vous n'en avez vû qu'une partie; & vous le maudirez de là: & l'ayant conduit au ſommet du mont Phaſga, il y érigea ſept Autels, & mit ſur chacun un veau & un bélier, & alla à l'écart, pour chercher le Seigneur. Auſſi-tôt le Seigneur lui mit la parole dans la bouche, & le renvoya à Balac, & Balac lui dit: Que vous a dit le Seigneur? Balaam répondit: Demeurez debout, Balac, & écoutez: Dieu n'eſt point comme l'homme, pour mentir; ni comme le fils de l'homme, pour ſe repentir. Il a dit; & ne fera-t-il pas? Il a parlé; & n'exécutera-t-il pas? J'ai été amené pour maudire, & je ne puis empêcher la bénédiction. Il n'y a point d'enchantemens contre Jacob, ni de preſtiges contre Iſraël. Le Seigneur leur Dieu eſt avec eux, & on entend dans ſon camp le ſon de la victoire de ce puiſſant Monarque. Dieu a fait ſortir ce peuple de l'Egypte; ſa force eſt ſemblable à celle du rhinocéros. On dira dans tous les ſiécles à Jacob & à Iſraël ce que le Seigneur a fait. Voilà ce peuple; il s'élevera comme une lionne, & il ſe dreſſera comme un lion. Il ne ſe couchera point, qu'il ne dévore ſa proye, & qu'il ne boive le ſang de ceux qu'il aura tuez.

Alors Balac dit à Balaam: Ne lui donnez ni bénédiction, ni malédiction. Et Balaam lui répondit: Ne vous ai-je pas dit que je ferois tout ce que Dieu m'ordonneroit? Balac pour voir ſi Dieu ne lui inſpireroit pas enfin quelque autre choſe, le mena ſur le ſommet du mont Phégor, & y dreſſa ſept Autels comme auparavant: mais Balaam ne doutant plus de la volonté du Seigneur, (*a*) n'alla pas plus loin, pour former ſes augures; il ſe tourna du côté du déſert, & commença à parler ainſi: Voici ce que dit Balaam fils de Béor; voici ce que dit celui qui entend les paroles du Seigneur, qui a vû les viſions du Tout-puiſſant; qui eſt tombé, & dont les yeux ſe ſont ouverts en tombant. (Il fait alluſion à ce qui lui étoit arrivé, lorſque ſon aſneſſe ſe renverſa ſous lui.) Que vos pavillons ſont beaux, ô Jacob! Que vos tentes ſont magnifiques, ô Iſraël! Elles ſont comme des vallées couvertes de grands arbres, & comme des jardins plantez ſur le coulant des eaux. L'eau coulera toûjours de ſon ſeau, & ſa race s'augmentera comme de grandes eaux. Son Royaume ſera élevé au-deſſus de Gog, & ſa Monarchie ſera augmentée. Dieu l'a tiré de l'Egypte; il dévorera les nations qui ſeront ſes ennemies, il briſera leurs os, & les percera de ſes fléches. Il s'eſt couché pour dormir comme un lion & comme une lionne; qui oſera l'éveiller? Celui qui vous bénira, ſera béni lui-même; & celui qui vous maudira, ſera maudit.

(*a*) *Num.* XXX. 1. 2. *&c.*

Balac l'entendant, ſe mit en colére, & lui dit: Je vous ai fait venir pour maudire mes ennemis, & vous les avez bénis par trois fois; retournez en vôtre pays. J'avois réſolu de vous récompenſer magnifiquement: mais le Seigneur vous a privé de la récompenſe que je vous deſtinois. Balaam lui répondit: N'avois-je pas dit à

vos députez que quand vous me donneriez plein vôtre maiſon d'or & d'argent, je ne pourrois outrepaſſer les ordres du Seigneur? Toutefois en m'en retournant, je vous donnerai un conſeil de ce que vous avez à faire, & je vous informerai de ce que ce peuple fera au vôtre dans les derniers tems. Et reprenant ſon ſtyle prophétique, il continua à parler: Voici ce que dit le Devin Balaam: Je le verrai (ce grand Roi, ce Meſſie tant déſiré,) mais non pas ſi-tôt; je le conſidérerai, mais non pas de prés. Une Etoile ſortira de Jacob; une vérge s'élevera d'Iſraël, & elle frappera les enfans de Moab; elle briſera les enfans de l'orgueil. L'Idumée ſera ſa poſſeſſion; Séïr ſera ſon hétitage. Il ſortira des Princes de Jacob; mais Séïr perdra ſes villes. Et jettant les yeux ſur Amalec, il dit: Amalec a été le premier des peuples, mais à la fin il périra. Il regarda enſuite le pays des Cinéens, & il dit: Vôtre pays eſt fort d'aſſiette: mais quand vous auriez mis vôtre demeure dans le roc, vôtre nid ne ſervira qu'à brûler; & enfin Aſſur vous emmenera captifs. Hélas! Qui ſera en vie lorſque Dieu fera toutes ces choſes? Il viendra des peuples de Macédoine, qui vaincront les Aſſyriens; ils ruineront les peuples de de-là l'Euphrate, & à la fin ils périront eux-mêmes.

Aprés cela Balaam ſe ſépara de Balac, & reprit le chemin de ſon pays. Mais avant que de ſortir des terres de Moab, il dit à Balac & aux Madianites, (*a*) que s'ils vouloient ſe garantir des efforts des Hébreux, & même remporter ſur eux quelque avantage, il falloit les engager dans l'idolâtrie & dans l'impudicité: Qu'alors abandonnez du ſecours de leur Dieu, ils deviendroient la proye de leurs ennemis. Ce mauvais conſeil fut ſuivi. Les filles Moabites invitérent les Hébreux aux Fêtes de Béelphégor; & aprés les avoir engagez dans l'idolâtrie, ils les firent tomber dans l'impureté. Dieu ordonna que Moyſe tirât vengeance de ce crime. Il déclara la guerre aux Madianites, (*b*) leur tua cinq de leurs Princes, avec un trés-grand nombre d'autres perſonnes de tout âge & de tout ſexe; & Balaam fut enveloppé dans leur malheur. (*c*) Voilà ce que l'Ecriture nous apprend de Balaam.

(*a*) *Vide Num.* XXXIV. 14. *Mich.* VI. 5. 2. *Petr.* II. 5. *Jude* ℣. 11. *Apoc.* II. 14.

(*b*) *Num.* XXV. 17. 18.

(*c*) *Num.* XXXI. 1. 2. 7. 8.

Mais les Rabbins (*d*) nous racontent bien d'autres particularitez de ſa vie & de ſa perſonne. Ils croyent qu'il fut d'abord un des Conſeillers de Pharaon, & que s'étant ſauvé de la Cour, il ſe retira en Ethiopie, où il ſe révolta, & engagea dans ſa révolte une ville célébre, qu'il prétendit rendre imprenable par les ſecrets de ſa magie. Mais Moyſe ſçut rendre inutiles tous ſes efforts, & ſe rendit maître de la ville. Balaam ſe ſauva, & ſe retira en Arabie. Quelques Hébreux le confondent avec Eliu ami de Job; & ſaint Jérôme fait mention de cette opinion dans ſes Queſtions Hébraïques. D'autres croyent que c'eſt le même que Laban; ils lui donnent pour fils Jannés & Mambrés, fameux Magiciens. Ils diſent qu'il étoit louche & boiteux. Ils prétendent qu'il eſt Auteur de cet endroit des Nombres, où nous liſons ſon hiſtoire, & que Moyſe l'a inſérée dans ſon Ouvrage, de même qu'il y a inſéré, par exemple, les derniéres paroles de Jacob, & quelques paſſages du Livre des Guerres du Seigneur. Quelques Peres (*e*) ont crû que les Mages qui vinrent adorer JESUS-CHRIST à Bethléem, étoient les Diſciples & les deſcendans de Balaam, & avoient appris de lui qu'au lever d'une étoile miraculeuſe, il paroîtroit un nouveau Roi, & le Meſſie dans Iſraël.

(*d*) *Vide vitam Moſis à Gaulmino editam, & Archiva V. T. Scipionis Sgambati, &c. lib.* 2. *p.* 252. *Denique Fabricii apocrypha V. T. pag.* 807. *& ſeq.*

(*e*) *Origen. l.* 1. *contra Celſum. Author Oper. imperfecti in Matth. homil.* 2.

On demande ſi Balaam étoit un vrai Prophéte du Seigneur, ou un ſimple Devin, un Magicien, un diſeur de bonne avanture, *Ariolus*, ainſi qu'il eſt nommé dans les Nombres, XXII. 5. On eſt partagé ſur cette queſtion. Origénes (*a*) dit que tout le pouvoir de cet homme ne conſiſtoit que dans la magie, & dans les malédictions qu'il donnoit; parce que le Démon dont il employoit le pouvoir, ne ſçait ce que c'eſt que donner des bénédictions, mais ſeulement maudire & malfaire. Théodoret (*b*) croit que Balaam ne conſultoit pas le Seigneur; mais que le Seigneur l'inſpiroit malgré lui, & lui mettoit dans la bouche des choſes qu'il n'avoit nulle envie de prononcer. Saint Cyrille d'Alexandrie (*c*) dit qu'il étoit un ſcélérat, un Magicien, un idolâtre, un faux Prophéte, qui ne dit la vérité que malgré lui, & contre ſon ordinaire. Saint Ambroiſe (*d*) le compare à Caïphe, qui prophétiſa ſans ſçavoir ce qu'il diſoit. La plûpart des Commentateurs (*e*) croyent auſſi que Balaam étoit un Magicien & un Idolâtre.

(*a*) *Origen. homil.* 13. *in Num.*

(*b*) *Theodoret. quæſt.* 39. *& 42. in Numer.*

(*c*) *Cyrill. Alexand. lib.* 2. *& 6. de adorat. in ſpiritu.*

(*d*) *Ambroſ. Ep.* 50. 1. *Claſſ.* nov. *edit.*

(*e*) *Lyr. Cajet. Burg. Tanſ. Oleaſt. Tir. &c.*

Mais ſaint Jérôme (*f*) ſemble avoir adopté le ſentiment des Hébreux, qu'il rapporte, & qui tiennent que Balaam connoiſſoit le vrai Dieu, qu'il lui fit ériger des Autels, qu'il étoit un vrai Prophéte, quoique fort corrompu dans ſes mœurs. Moyſe dit expreſsément qu'il conſulta le Seigneur; (*g*) & Balaam appelle le Seigneur *ſon Dieu*, *Num.* XXII. 18. *Non potero immutare verbum Domini Dei mei.* Saint Auguſtin (*h*) n'a osé décider cette queſtion. Il dit que Balaam ſera du nombre de ceux qui au jour du Jugement, diront à Dieu: *Seigneur, n'avons-nous pas prophétiſé en vôtre nom?* Ce qui inſinuë qu'il le croyoit vrai Prophéte, quoique trés-méchant, & du nombre des réprouvez. On peut voir pour le même ſentiment Toſtat & les autres Commentateurs.

(*f*) *Hieronym. quæſt. Hebr. in Geneſ.*

(*g*) *Num.* XXII. ℣. 8. 9. 12. 18. 19. 20.

(*h*) *Aug. l.* 1. *de diverſ. quæſt. ad Simplicium, art.* 6. *& qu.* 28. *in Numer.*

BALAAM, ville de la Tribu de Manaſſé au-delà du Jourdain. Elle fut donnée aux Lévites de la famille de Caath. 1. *Par.* VI. 10.

BALAAT, ville de la Tribu de Dan. *Joſue* XIX. 44.

BALAAT, ville qui fut bâtie par Salomon. 1. *Par.* VIII. 6.

BALAC, fils de Séphor, Roi des Moabites, voyant la multitude des Iſraélites qui étoient campez prés de ſon pays, & craignant qu'ils ne l'attaquaſſent, comme ils avoient fait les Amorrhéens, députa vers le Devin Balaam, pour le prier de venir maudire, ou dévoüer ce peuple. (*i*) Balaam y vint, comme nous l'avons dit dans ſon article: mais au lieu de maudire les Iſraélites, il les combla de bénédictions. Balac entrant en colére, renvoya Balaam, ſans le récompenſer auſſi-bien qu'il avoit réſolu. Mais Balaam lui ayant conſeillé d'engager les Iſraélites dans le crime, en les invitant aux Fêtes de Phégor, Balac ſuivit ce conſeil, qui fut également pernicieux à celui qui le donna, à ceux qui le ſuivirent, & à ceux contre qui il étoit donné. Les Iſraélites prévaricateurs furent mis à mort par leurs propres freres, qui étoient demeurez fidéles; (*k*) Balaam fut enveloppé dans le carnage que l'on fit des Madianites: (*l*) Enfin les Madianites, qui avoient été les plus ardens à corrompre les Hébreux, furent taillez en piéces, & leur pays ſaccagé. (*m*) On ne ſçait rien

(*i*) *Voyez Num.* XXII. XXIII. XXIV. XXV.

(*k*) *Num.* XXV. 5. *& ſeq.*

(*l*) *Num.* XXXI. 8.

(*m*) *Num.* XXXI. 1. 2. *&c.*

rien de la mort de Balac, Dieu n'ayant pas permis que l'on attaquât les Moabites, à cause de leur pere Loth, neveu d'Abraham.(a)

(a) *Deut.* II. 1.

BALADAN, Roi de Babylone, (b) est nommé par les Profanes du nom de *Bélésis*, ou *Bélésus*, ou *Nabonassar*, ou *Nanybrus*. (c) Baladan n'étoit d'abord que Satrape de Babylone. Il se ligua avec Arbacés Satrape de Médie, & se souleva contre Sardanapal Roi d'Assyrie. (d) Ces deux Généraux marchérent contre Sardanapal avec une armée de quatre cens mille hommes. Les conjurez perdirent les trois premiéres batailles. Mais les Bactriens s'étant jettez dans leur parti, & ayant quitté celui du Roi, Baladan & Arbacés attaquérent l'ennemi pendant la nuit, & prirent son camp. Aprés cet échec, Sardanapal se retira dans Ninive, & laissa le commandement de son armée à Salæmen son beau-frere. Les conjurez attaquérent Salæmen, & le battirent dans deux grandes batailles; de là ils allérent assiéger Ninive. Sardanapal soutint le siége pendant trois ans; mais la troisiéme année, le Tigre s'étant débordé, abattit vingt stades, ou deux mille cinq cens pas des murailles; alors les conjurez y entrérent, & Sardanapal se brûla avec ce qu'il avoit de plus précieux, sur un bucher qu'il avoit fait dresser dans son palais. Arbacés fut reconnu Roi de Médie, & Baladan Roi de Babylone. *Bérodac-Baladan*, qui envoya des Ambassadeurs à Ezéchiel, (e) étoit fils de Baladan.

(b) *Isai.* XXXIX. 1. & 4. *Reg.* XX. 12.
(c) *Vide Usser. Annal. ad an. per. Jul.* 3966. 3967.
(d) An du Monde 3254. de la Période Jul. 3964. avant l'Ere vulg. 750.
(e) 4. *Reg.* XX. 12.

BALAIA, fils de Melchia, Lévite, issu du second fils de Gerson. 1. *Par.* VI. 40.

BALAN, fils de Jadiel, & pere de Jéhu. 1. *Par.* VII. 10.

BALANAN, fils d'Achobor, succéda à Saül dans le Royaume d'Idumée, & en fut le septiéme Roi. *Genes.* XXXVI. 38. & 1. *Par* 1. 49.

BALBECH. C'est l'ancienne ville d'Héliopolis dans la Célé-Syrie. Voyez la Carte.

BALDAD DE SUEH, un des amis de Job; (f) étoit de la race de Sué fils d'Abraham, & de Céthura. (g) Les descendans de Sué demeuroient dans l'Arabie déserte, à l'orient de la Terre sainte.

(f) *Job.* II. 11.
(g) *Genes.* XXV. 2.

BALE', fils de Béor, qui regnoit à Dénaba au pays d'Edom. 1. *Par.* 1. 43.

BALEINE, le plus gros des poissons que l'on connoisse. Pline (h) dit qu'on a vû des baleines de six cens pieds de long, & de trois cens soixante de large. Et Solin (i) écrit qu'on en a vû qui avoient quatre arpens de long, c'est-à-dire, huit cens pieds, en donnant deux cens pieds à l'arpent. D'autres (k) ont dit que la baleine pouvoit engloutir un vaisseau avec toute sa charge. Festus Avienus:

(h) *Plin. lib.* XXXII. *c.* 1.
(i) *Solin. c.* 52.
(k) *Dionys. Perieget. v.* 603. *Priscian.*

Protinùs hæc ipsas absorbent fame carinas,
Involvuntque simul mox monstra natantia nantes.

Mais ce sont des fables, ou des exagérations outrées. Le P. du Tertre dit que dans plus de douze mille lieuës de mer qu'il a faites, il n'en a vû aucune qui parût avoir plus de cinquante ou soixante pieds de long. On assûre pourtant qu'il y en a dans l'Amérique qui sont si grandes, qu'elles ont quatre-vingt-dix, ou cent pieds de long entre la téte, & la queuë; & on avouë que les baleines du Nord sont beaucoup plus grandes, que celles qui attériſſent sur les côtes de Guyenne, ou de la Méditerranée.

Il est souvent parlé dans l'Ecriture de *cetus*, ou Baleines. Mais l'Hébreu *thannim*, (l) que l'on traduit par *Cété*, se dit en général de tous les grands poissons, soit de mer, ou de riviére. *Léviathan* dont il est parlé dans Job, (a) & que plusieurs Interprétes entendent de la baleine, (b) signifie plûtôt le crocodille. (c) Enfin le poisson qui engloutit Jonas, (d) est apparemment le *carcharias*, ou chien marin, ainsi que nous l'avons montré dans la Dissertation sur le poisson qui engloutit Jonas, à la tête des douze petits Prophétes Voyez aussi l'article: *Poisson qui engloutit Jonas.*

(l) תנים *Thannim. Cete grandia.*

(a) *Job.* XL. 20.
(b) *Boch. de animal. sacr. parte* 2. *l.* 5. *c.* 12.
(c) Voyez nôtre Comment. sur Job XL. 20.
(d) *Jonas* II. 1. 2. *&c. Matth.* XII. 40.

BALOT, ville de la Tribu de Juda. *Josue* XV. 24. Peut-être la méme que *Balat*, que Salomon fortifia. 1. *Par.* VIII. 6.

BAL-SALISA. Voyez *Baal-salissa.*

BAL-THAMAR. Voyez *Baal thamar.*

I. BALTHASAR, fils d'Evilmérodach, & petit-fils du grand Nabuchodonosor. Ce Prince fit un grand festin à mille des plus grands de sa Cour, (e) & chacun y búvoit selon son âge (f) Le Roi étant plein de vin, commanda que l'on apportât les vases d'or & d'argent que son ayeul Nabuchodonosor avoit emportez du Temple de Jérusalem, afin que le Roi bût dedans avec ses femmes & ses concubines, & les grands de sa Cour. Ils se mirent donc à boire, & à loüer leurs fausses Divinitez. Au même moment on vit paroître comme les doigts de la main d'un homme, qui écrivoient vis-à-vis du chandelier, sur la muraille de la sale du Roi. Balthasar ayant vû cela, fut saisi d'un grand trouble; il jetta un grand cri, & ordonna qu'on fit venir tous les Devins, & les Sages de Babylone, pour lui expliquer ce qui venoit d'être écrit sur la muraille.

(e) *Dan.* V. 1. 2. *&c.*
(f) Balthasar monta sur le trône de Caldée l'an du M. 3444. Il fit ce festin l'an 3449. Ainsi nous ne lui donnons que quatre ans de regne.

Lorsqu'ils furent arrivez, le Roi promit à celui qui lui donneroit l'explication de cette écriture, de le faire revêtir de pourpre, de lui faire porter le collier d'or, & de l'établir le troisiéme dans son Royaume. Mais les Mages ne purent rien comprendre à cette écriture; ce qui augmenta encore le trouble, & les inquiétudes du Roi, & de tous les grands de sa Cour. Alors la Reine mere, qui avoit été épouse du grand Nabuchodonosor, (g) étant entrée dans la sale du festin, dit à Balthasar, qu'il y avoit dans ses Etats, un homme nommé Daniel, qui surpassoit en science tous les Mages & les Devins de la Caldée, & qui avoit donné plusieurs preuves de sa suffisance sous le regne de Nabuchodonosor. Le Roi le fit donc venir aussi-tôt, & lui dit que s'il pouvoit lui interpréter ce qui étoit écrit sur la muraille, il lui donneroit le troisiéme rang dans son Royaume, le revêtiroit de pourpre, & lui mettroit au col, un collier d'or. Daniel le remercia de ses présens, & promit de lui interpréter ce qu'il demandoit.

(g) *Vide Orig n. & Theodoret. apud Hieronym. in Dan.* V.

Il lui reprocha avec hardiesse son ingratitude envers Dieu, qui l'avoit élevé à la souveraine puissance, & la profanation qu'il venoit de faire des vaisseaux sacrez du Seigneur; puis il dit: Voici ce qui est écrit, *Mané, Thécel, Pharés*; & en voici l'interprétation: *Mané*, Dieu a compté les jours de vôtre regne, & en a marqué la fin. *Thécel*, vous avez été pesé à la balance, & vous avez été trouvé trop leger. *Pharés*, vôtre Royaume a été divisé, & a été donné aux Médes, & aux Perses.

Alors Daniel fut vêtu de pourpre, on lui mit au col un collier d'or, & on fit publier qu'il tenoit le troisiéme rang dans le Royaume. Et

cette même nuit, Balthasar fut tué, & Darius le Méde lui succéda au Royaume, âgé de soixante-deux ans. Voilà ce que nous lisons dans le cinquiéme Chapitre de Daniel, touchant Balthasar. Mais quand on veut concilier l'Histoire profane avec la sacrée sur cet article, on trouve une infinité d'embarras. La plûpart croyent qu'Evilmérodach eut pour successeur *Nérigliſſor*, & qu'à Nérigliſſor succéda *Laborosardoch*; & que Balthasar est le méme que Nabonide, ou Labynit. On peut voir nôtre Commentaire sur *Dan.* v. 1. pages 627. 628. 629. & 638. & le Discours sur les quatre grandes Monarchies, à la tête du Commentaire sur Isaïe, pages LVII. & LXIII.

II. BALTHASAR. On donna ce nom à Daniel dans la Cour de Nabuchodonosor. (a)

(a) *Dan.* 1. 8.

III. BALTHASAR. On donne aussi ce nom à un des Mages qui vinrent adorer JESUS-CHRIST dans Bethléem : mais on n'a aucune preuve qu'aucun des Mages ait porté ce nom.

BAMAH, en Hébreu, signifie une hauteur.

BAMOTH. *Num.* XXI. 19. 20. Moyse dit que les Hébreux allérent de Nahaliel à Bamoth, & de Bamoth à la vallée qui est dans la campagne de Moab. Eusébe dit que Bamoth est une ville de Moab, sur l'Arnon.

BAMOTH-BAAL, ville de delà le Jourdain, qui fut donnée à la Tribu de Ruben. (b) Eusébe dit qu'elle est située dans la plaine où coule l'Arnon.

(b) *Judic.* XIII. 17.

BANA, fils d'Ahilud, Gouverneur de Thanac, Mageddo & Bethsan. (c)

(c) 3. *Reg.* IV. 11.

BANAIA, ou *Baana*, fils de Mosa, & pere de Rapha. 1. *Par.* VIII. 37.

I. BANAIAS, fils de Joïada, Capitaine des gardes de David. Il prit les deux lions de Moab, (d) c'est-à-dire, les deux villes d'Ar ou Ariel; ou la ville d'Ar, partagée en deux par l'Arnon. Il tua aussi un lion qui étoit tombé dans un puits, au tems d'une grande neige. Il combattit contre un géant haut de cinq coudées, & qui étoit armé de lance & d'épée, quoique lui n'eût que son bâton; & il le renversa mort sur la place. Il s'attacha au parti de Salomon contre Adonias, fut envoyé par Salomon pour tuer Joab, & fut établi Généraliſſime en sa place. (e)

(d) 2. *Reg.* XXIII. 20.

(e) 3. *Reg.* I. 36. & 11. 29.

II. BANAIAS, ou *Bananias*, fils de Phaat, aprés son retour de Babylone, se sépara de sa femme, qu'il avoit prise contre la Loi. (f)

(f) 1. *Esdr.* X. 43.

BANE', ville de la Tribu de Dan. *Josue* XIX. 44.

BANE', nom d'un Solitaire Esénien, sous la discipline duquel Joseph l'Historien Juif se mit, & y demeura depuis la seiziéme année de son âge jusqu'à la dix-neuviéme. *Joseph Lib. de Vita sua, p. 999. A.*

BANEA & *Banéas*, Juifs, qui quittérent leurs femmes aprés le retour de la captivité, parce qu'ils les avoient épousées contre la Loi. (g)

(g) 1. *Esdr.* X. 25. & 35.

BANI. Les enfans de Bani revinrent de Babylone au nombre de six cens quarante-deux. Voyez 1. *Esdr.* II. 10.

BAPTESME. Ce terme vient du Grec *baptiſmos*, ou *baptiſma*, qui dérive du verbe *baptizo*, je lave, je plonge, je baptise. Les Hébreux avoient plusieurs espéces de baptêmes, ou de purifications. Quelquefois ils se lavoient tout le corps, en le plongeant dans l'eau : quelquefois ils ne lavoient que les habits; & d'autres fois ils lavoient & le corps, & les habits. Les plus superstitieux d'entre eux se lavoient les bras, depuis les coudes, jusqu'aux extrémitez de la main, lorsqu'ils revenoient de la place publique, (a) ou de la ruë; craignant d'avoir touché quelque chose, ou quelques personnes souïllées. Ils lavoient aussi fort exactement leurs mains avant & aprés le repas. Enfin ils lavoient les meubles & les utenciles de table & de cuisine, (b) lorsqu'ils avoient quelque léger soupçon d'avoir été souïllez par quelque accident.

(a) *Marc.* VII. 4.

(b) *Marc.* VII. 2. *Joan.* XI. 8.

Lorsqu'ils recevoient un Prosélyte dans leur Religion, ils lui donnoient la circoncision & le baptême; prétendant que ce baptême étoit une espéce de régénération, qui faisoit que le Prosélyte devenoit par-là un homme nouveau. D'esclave, il devenoit libre. Ceux qui étoient ses parens avant cette cérémonie, ne l'étoient plus aprés. On croit que nôtre Sauveur fait allusion à cela, lorsqu'il dit à Nicodéme, que pour devenir son Disciple, il falloit naître de nouveau. (c)

(c) *Joan.* III. 10.

Lorsque saint Jean-Baptiste commença à prêcher la pénitence, il institua une sorte de baptême, qu'il donnoit dans les eaux du Jourdain. Il ne lui attribuoit pas la vertu de remettre les péchez, mais seulement de disposer à recevoir le baptême de JESUS-CHRIST, (d) & la rémission des péchez, par les œuvres de pénitence, dont il vouloit que cette cérémonie fût accompagnée. Il ne demandoit pas une simple douleur des péchez; il exigeoit des œuvres satisfactoires, & un changement de vie. Le baptême de Jean étoit beaucoup plus parfait que celui des Juifs, mais moins parfait que celui de JESUS-CHRIST. C'étoit, dit saint Chrysostome, (e) *comme un pont qui conduisoit du baptême des Juifs à celui du Sauveur : plus élevé que le premier, & plus bas que le second.* Celui de saint Jean promettoit ce que celui de JESUS-CHRIST exécutoit. Aprés le baptême de Jean, celui de JESUS-CHRIST étoit encore nécessaire, pour recevoir le pardon des péchez, & la grace sanctifiante, dit saint Augustin. (f)

(d) *Marc.* I. 4. 8. *Matth.* III. 11.

(e) *Chrysost. tom.* 1. *homil.* 24. *p.* 312.

(f) *Aug. l. 5. contra Donat. c.* 10. *Epiphan. de fide, spe, & charitate, c.* 49.

Quoique saint Jean n'eût pas ordonné à ses Disciples de continuer aprés sa mort de donner le baptême de la pénitence, parce qu'il devenoit inutile aprés la manifestation du Messie, & l'établissement du baptême du Saint-Esprit; toutefois il y eut plusieurs de ses sectateurs qui continuérent à le donner, & qui plusieurs années aprés la Mort & la Résurrection de JESUS-CHRIST, ne sçavoient pas même qu'il y eût un autre baptême que celui de Jean. Tel étoit Apollo, homme sçavant & zélé, qui étoit d'Alexandrie, & qui vint à Ephése vingt ans aprés la Résurrection du Sauveur; (g) il ne connoissoit que le baptême de Jean. Et lorsque saint Paul arriva dans la même ville aprés Apollon, (h) il y avoit encore plusieurs Ephésiens qui n'avoient point reçû d'autre baptême, & qui ne sçavoient pas même s'il y avoit un Saint-Esprit, que l'on reçût par le baptême de JESUS-CHRIST.

(g) *Act.* XVIII. 25.

(h) *Act.* XIX.

Quant à ce dernier baptême, JESUS-CHRIST envoyant ses Apôtres prêcher l'Evangile par tout le Monde, il leur dit : (i) Allez, enseignez toutes les nations, & baptisez-les au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Esprit; quiconque croira, & sera baptisé, sera sauvé : mais quiconque ne sera pas baptisé, sera condamné. Le baptême est donc absolument nécessaire au sa-

(i) *Matth.* XXVIII. 18. *Marc.* XVI. 16. *Joan.* III. 5.

lut ; & c'eſt le premier caractére des vrais Diſciples de JESUS-CHRIST, croire & être baptiſé au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit. Nous ne nous étendons donc pas ſur cette matiére, qui n'entre qu'indirectement dans le plan de nôtre Dictionnaire.

Le nom de *baptême*, ſe prend aſſez ſouvent dans l'Ecriture, pour les ſouffrances. Par exemple : (a) *Pouvez-vous boire le calice que je boirai, & être baptiſé du baptême dont je dois être baptiſé ?* Et ailleurs : (b) *Je dois être baptiſé d'un baptême ; & combien me ſens je preſſé, juſqu'à ce qu'il s'accompliſſe ?* Expreſſions dont on trouve des veſtiges dans l'ancien Teſtament, où les eaux marquent ſouvent les tribulations, & où l'on dit : être abîmez ſous les eaux, ou parler de grandes eaux, pour, être accablez de malheurs & de diſgraces.

(a) *Marc.* X. 38.

(b) *Luc.* XII. 50.

BARA, Roi de Sodome, qui vivoit du tems d'Abraham. Ce Prince étoit tributaire de Codorlahomor Roi d'Elam. On ne ſçait par quelle avanture ce Roi d'Elam, ſi éloigné de la Paleſtine, avoit ſubjugué les Rois de la Pentapole. Mais enfin Bara, & quatre autres Rois des villes voiſines, appuyez apparemment par les peuples des environs, ſecoüerent le joug des Elamites. Codorlahomor s'étant ligué avec trois autres Rois, vint attaquer Sodome, Gomorre, Adama, Séboïm & Ségor, les prit, les pilla, & emmena le butin juſqu'à Hoba, un peu plus loin que les ſources du Jourdain. Abraham les pourſuivit, les atteignit, les diſſipa, reprit le butin, & rendit à Bara & aux autres Rois de la Pentapole, ce qui leur avoit été pris. (c) Cette guerre eſt la premiére dont il ſoit fait expreſſe mention dans l'Ecriture. Elle arriva l'an du Monde 2092. avant J. C. 1908. avant l'Ere vulg. 1912.

(c) Voyez *Geneſ.* XIV.

BARA, femme de Saharaïm, qui fut par lui répudiée. (d)

(d) 1. *Par.* VIII. 8.

BARABBAS, inſigne voleur, ſéditieux & meurtrier, que les Juifs préférérent à JESUS-CHRIST, lorſque Pilate leur demanda à la Fête de Pâque, lequel des deux ils vouloient qu'il leur délivrât, de JESUS, ou de Barabbas. (e) Origénes (f) dit que pluſieurs Exemplaires liſoient que Barabbas s'appelloit auſſi Jeſus. L'Arménien lit de même : *Lequel voulez-vous que je vous délivre ; Jeſus Barabbas, ou Jeſus, qui eſt appellé le Chriſt.*

(e) *Joan.* XVIII. 40.

(f) *Origen. in Matth. tract.* 35. *p.* 125. *B.*

BARAC, fils d'Abinoëm, ayant été choiſi de Dieu, pour affranchir les Hébreux de la ſervitude de Jabin Roi des Cananéens, (g) refuſa d'obéïr aux ordres du Seigneur, qui lui furent ſignifiez par la Prophéteſſe Débora. Allez, lui fit dire cette Prophéteſſe, menez l'armée ſur la montagne de Thabor. Prenez avec vous dix mille combattans des Tribus de Zabulon & de Nephtali, & je vous aménerai ſur le torrent de Ciſon, Siſara Général de l'armée de Jabin, & je vous le livrerai entre les mains. Barac lui répondit : Si vous venez avec moi, j'irai ; ſinon, je n'irai point. Débora lui dit : Je veux bien aller avec vous ; mais la victoire pour cette fois ne vous ſera point attribuée, parce que Siſara ſera livré entre les mains d'une femme. Elle vouloit parler de Jahel, qui tua Siſara ; ou d'elle-même, qui eut la principale part au ſuccés de cette expédition. Débora partit donc auſſi-tôt, & marcha avec Barac vers Cadés, Capitale de Nephtali ; & ayant aſſemblé dix mille hommes, ils s'avancérent enſemble vers le mont Thabor.

(g) *Judic.* IV. 4. 5. *& ſeq.*

Siſara en étant averti, fit marcher ſon armée avec neuf cens chariots de guerre, & vint ſe camper ſur le torrent de Ciſon. Alors Débora dit à Barac : Voici le jour que le Seigneur a livré Siſara entre vos mains. En même tems Barac deſcendit du mont Thabor, & le Seigneur ayant répandu l'épouvante dans l'armée de Siſara, Barac la mit aiſément en fuite, & remporta une victoire complette. Siſara troublé par la peur, ſauta à bas de ſon chariot, pour fuir plus vîte ; & étant entré dans la tente d'Héber le Cinéen, il fut mis à mort par Jahel femme d'Héber, ainſi qu'on le dira ailleurs. Barac arriva peu de tems aprés dans la tente de Jahel, qui lui montra le corps de Siſara étendu ſur la place. Ainſi Iſraël fut délivré de la ſervitude de Jabin Roi d'Aſor. Alors Barac & Débora compoſérent un Cantique d'actions de graces au Seigneur ; (a) & le pays demeura en paix pendant quarante ans, depuis l'an du Monde 2719. juſqu'en 2759. avant J. C. 1241. avant l'Ere vulgaire 1245.

(a) *Judic.* V.

Quelques-uns (b) ont crû que Barac étoit le fils de Débora : d'autres, qu'il étoit ſon pere ; & d'autres, qu'il étoit ſon mari ; & que Barac & Lapidoth ne ſont que la même perſonne. (c) Mais ſaint Jérôme (d) ſoutient que c'eſt une grande ignorance de dire que Débora ait été veuve, & que Barac ait été ſon fils. Il paroît certain par le Texte, que Débora étoit mariée à Lapidoth, & que Barac ne lui appartenoit point.

(b) *Ambroſ. lib. de viduit. c.* 8.

(c) *Rab. David, Hugo. à S. Victore, alii paſſim.*

(d) *Hieronym. Ep.* X. *ad Euſtam.*

BARACH, ville de la Tribu de Dan. *Joſue* XIX. 45.

BARACHEL, pere d'Eliu Buſite. *Job* XXXII. 2.

I. BARACHIAS, fils de Zorobabel. 1. *Par.* III. 20.

II. BARACHIAS, pere d'Aſaph Lévite. 1. *Par.* VI. 39.

III. BARACHIAS, fils d'Aſa, Lévite. 1. *Par.* IX. 16.

IV. BARACHIAS, fils de Mésézabel, & pere de Meſollam, fut un de ceux qui revinrent de Babylone, & qui contribuérent à rebâtir Jéruſalem. (e)

(e) 2. *Eſdr.* III. 4. 30.

V. BARACHIAS, pere de Zacharie, dont il eſt parlé dans S. Matthieu, XXIII. 35. *Jéruſalem, qui tuez les Prophétes qui vous ſont envoyez, afin que tout le ſang innocent qui a été répandu ſur la terre, retombe ſur vous, depuis le ſang d'Abel le Juſte, juſqu'au ſang de Zacharie fils de Barachie, que vous avez tué entre le Temple & l'Autel.* On eſt fort partagé ſur la perſonne de ce Zacharie fils de Barachie. Les uns (f) croyent que c'eſt Zacharie fils de Joïada, qui fut tué par les ordres de Joas entre le Temple & l'Autel. (g) Ils prétendent que Joïada avoit deux noms, ſçavoir, Barachie, & Joïada ; & dans l'Evangile des Nazaréens, cité dans ſaint Jérôme, on liſoit Zacharie fils de Joïada, au lieu de Zacharie fils de Barachie.

(f) *Hieronym. Beda, Mald. alii. in Matt.* XXIII. *c. ult.*

(g) 2. *Par.* XXIV. 21.

D'autres (h) croyent que c'eſt Barachie pere de Zacharie, le dernier des douze Petits Prophétes. (i) Mais on n'a aucune preuve que ce Barachie ſoit mort d'une mort violente, ni qu'il ait été tué dans le Temple, entre l'Autel des Holocauſtes, & le veſtibule du Temple.

(h) *Strab. in Matt.* XXIII. *Sanct. ad Zach.* 1. 1. *Natal. Alex. in Matt.* XXI. (i) *Zach.* 1. 1.

Pluſieurs Anciens (k) ont crû que Zacharie pere de ſaint Jean-Baptiſte, étoit le fils de Barachie, dont il eſt parlé ici ; & on liſoit dans quelques anciens Livres apocryphes, (l) qu'en

(k) *Origen. & Chryſoſt. & Theophyl. & Euthym. in Matt.* XXIII. *Baſil. de humana Chriſt. Gener. Tertull. Scorpiac. Epiphan. alii.*

(l) *Vide Protevangelium Jacobi.*

effet Zacharie avoit été tué dans le Temple, parce qu'il avoit soustrait son fils à la fureur d'Hérode, lorsqu'il faisoit mourir les enfans de Bethléem. Mais ce récit n'est rien moins que certain.

Il y a un Zacharie fils de Barachie, à qui le Prophète Isaïe (*a*) s'adressa, pour être témoin de la prophétie qu'il écrivoit alors sur la naissance du Messie. Mais on ignore la vie & la mort de ce Barachie, & de Zacharie son fils.

(*a*) *Isai.* VIII. 2. Voyez le P. Marcianay sur S. Matth. XXIII.

Enfin plusieurs Nouveaux (*b*) conjecturent que ce Barachie n'est autre que Baruch pere de Zacharie, dont parle Joseph dans ses Livres de la Guerre des Juifs. (*c*) Zacharie fut tué au milieu du Temple par les Zélateurs, un peu avant la prise de Jérusalem par les Romains. On peut choisir parmi ces opinions; car il n'y en a aucune qui n'ait sa probabilité, & qui n'enferme ses difficultez.

(*b*) *Grot. Hammond. Lud. de Dieu*, sur S. Matth. M. de Tillemont, tit. 1. des Empereurs, art. 54.

(*c*) *Joseph. de de Bello Jud. l. 5. c. 1. in Lat. & l. 4. c. 19. in Græc. p. 883. g.*

BARAD, ville de la Tribu de Juda, située aux environs de Cadés. (*d*) Le Caldéen l'appelle *Agara*; le Syriaque, *Gédar*; l'Arabe, *Jader*. C'est peut-être la même qu'*Arad* ou *Arada*, marquée *Num.* XXXIV. 4. dans la partie méridionale de Juda.

(*d*) *Genes.* XVI. 14.

BARAIA, fils de Séméï. 1. *Par.* VIII. 21.

BARASA; apparemment la même que *Bazora* ou *Bozra*, Capitale de l'Idumée orientale. Voyez *Bozra*.

BAR-CHOCHEBA, ou *Chochebas*, ou *Cochibus*, fameux Imposteur. Il prit, dit-on, le nom de Cochébar, ou Bar-Cochébar, c'est-à-dire, fils de l'étoile, à cause de ces paroles de Balaam, qu'il s'appliquoit, prétendant être le Messie: (*e*) *Il sortira une étoile de Jacob, & il s'élevera un sceptre d'Israël.* D'autres croyent qu'il tiroit son nom du bourg de *Cochaba*, situé au-delà du Jourdain, aux environs d'Astaroth-Carnaïm, & au-delà d'Adrac ou Edraï. (*f*) Scaliger remarque, sur l'autorité des Rabbins, que son véritable nom étoit *Gazeb* ou *Casèb*, Menteur; ou (*g*) *Bar-Cosebah*, fils du mensonge: mais ayant honte de ce nom, il le changea en celui de *Bar-Cochébar*, fils de l'étoile. Il engagea les Juifs dans la révolte, sous l'empire d'Adrien. Le fameux Rabbin Akiba l'appuyoit, & soutenoit qu'il étoit le Messie. Spartien (*b*) avance que le motif de la révolte des Juifs, fut que l'on leur défendoit de se circoncire. On dit que Bar-Chochébar, pour tromper les Juifs, mettoit dans sa bouche de la paille allumée, & faisoit semblant de vomir la flamme. (*i*) Il se fortifia en une infinité d'endroits, & massacra une infinité d'hommes. Il en vouloit principalement aux Chrétiens, (*k*) & il en fit mourir un trés-grand nombre.

(*e*) *Num.* XXIV. 17. דרך כוכב מיעקוב

(*f*) *Vide Epiphan. l. 1. adverf. hæref. p. 126. & 142.*

(*g*) בר כוכבה

(*b*) *Spartian. in Adriano, c. 14.*

(*i*) *Hieronym. Apolog. 2. adverf. Rufin.*

(*k*) *Justin. Martyr. Apolog. ad Anton. pium.*

L'Empereur Adrien envoya contre eux Julius Sévérus, qui les attaqua séparément, & les prit en plusieurs endroits; enfin il les enferma dans Bitter. Le siége de cette place fut long, & la défense des Juifs trés-opiniâtre. Enfin la ville fut prise, & bien-tôt aprés la guerre fut entiérement finie. Barchochebas y périt, (*l*) & le nombre des Juifs qui furent mis à mort, ou vendus pendant & aprés la guerre, est presque innombrable. (*m*) On en vendit un trés-grand nombre à la foire du Térébinthe; ceux qui ne purent être vendus en cet endroit, furent exposez en vente à Gaza; & ceux dont on ne put se défaire à Gaza, furent menez en Egypte, où ils périrent par les naufrages, par la famine, ou par les mains des Payens. Aprés cela, Adrien fit afficher un Edit, qui défendoit aux Juifs d'aller dans Jérusalem, sous peine de la vie; (*a*) & on mit exprés des gardes aux portes, pour les empêcher d'y entrer. La révolte des Juifs sous Barchochebas, arriva les années 17. & 18. d'Adrien, 178. & 179. de J. C.

(*l*) Les Juifs disent qu'il tomba entre les mains des Romains, qui lui déchirérent la peau avec des ongles de fer, & qu'il mourut ainsi misérablement.

(*m*) *Hieronym. in Jerem. XXXI. & in Zach. XI. Vide & Chronic. Alex. p. 596.*

(*a*) *Hieronym. in Isai. VII. Euseb. l. 4. c. 6. hist. Eccles.*

BARED, fils de Suthala, de la Tribu d'Ephraïm. 1. *Par.* VII. 20.

BARIA, quatriéme fils d'Aser. *Genes.* XLVI. 17. & 1. *Par.* VII. 30.

BAR-JESU, (*b*) ou selon quelques Exemplaires, *Bar-jéü*, étoit un Juif Magicien demeurant dans l'Isle de Créte. Saint Luc lui donne le nom d'*Elymas*, qui en Arabe signifie un Magicien. Il étoit avec le Proconsul Sergius-Paulus, qui étoit un homme sage & prudent. Ce Proconsul ayant envoyé chercher Paul & Barnabé, désiroit d'entendre la parole de Dieu. Mais Bar-Jésu leur résistoit, s'efforçant d'empêcher que le Proconsul n'embrassât la foi. Alors Paul rempli du Saint-Esprit, & regardant fixément cet homme, lui dit: O homme plein de toute sorte de fourberie, enfant du Diable, ennemi de toute justice, ne cesséras-tu point de pervertir les voyes droites du Seigneur? Mais maintenant la main du Seigneur est sur toi, tu vas devenir aveugle, & tu ne verras point le soleil jusqu'à un certain tems. Aussi-tôt il fut frappé d'aveuglement; & tournant de tous côtez, il cherchoit quelqu'un qui lui donnât la main. Le Proconsul ayant vû cela, se convertit. Origénes (*c*) & saint Chrysostome (*d*) croyent qu'Elymas, ou Bar-Jésu, se convertit aussi, & que saint Paul lui rendit la vûë.

(*b*) *Act. XIII. 6.*

(*c*) *Orig. in Evang. edit. Huet p. 22. 23.*

(*d*) *Chrysost. in Acta homil. 28. Isidor. Grot. alii.*

BAR-JONA, ou fils de Jona, ou fils de la Colombe. C'est le surnom que JESUS-CHRIST donne quelquefois à saint Pierre. (*e*) Il y en a qui croyent que *Bar Jona* est mis pour *Bar-Johanna*, fils de Jean. (*f*)

(*e*) *Matt. XVI. 17.*

(*f*) *Hieronym. in Matt. XVI.*

BARNABE', Disciple de JESUS-CHRIST, (*g*) & Compagnon des travaux Apostoliques de saint Paul. Il étoit natif de l'Isle de Cypre, & de la Tribu de Lévi. Son nom signifie, *le fils de consolation*, ou *de la prophétie*. Il avoit encore le nom de *Joseph*, ou *José*; & quelques Exemplaires Grecs au lieu de *Barnabas*, l'appellent *Barsabas*; ce qui a donné lieu à quelques-uns de le confondre avec *Barsabas*, qui tira au sort avec saint Matthias, pour remplir la place de Judas dans l'Apostolat. (*h*) On croit qu'il renonça à tous ses biens, qu'il les vendit, & en apporta le prix aux pieds des Apôtres. On dit aussi qu'il avoit étudié aux pieds de Gamaliel avec saint Paul. Lorsque l'Apôtre vint à Jérusalem, trois ans aprés sa conversion, (*i*) saint Barnabé l'amena aux autres Apôtres, & le leur fit connoître.

(*g*) *Clem. Alex. Strom. l. 2. Euseb. hist. Eccl. l. 1. c. 12. Epiphan. hæres. 30. c. 4.*

(*h*) *Act. IV. 36.*

(*i*) *Act. IX. 26. 27. Vers l'an 37. de l'Ere vulg.*

Cinq ans aprés, (*k*) l'Eglise de Jérusalem ayant sçû le progrés que l'Evangile faisoit dans Antioche, y envoya saint Barnabé, (*l*) qui vit avec joye les merveilles que la grace de Dieu y avoit opérées. Il y exhorta les Fidéles à persévérer dans le service du Seigneur; & quelque tems aprés, il alla à Tharse, pour y chercher saint Paul, & pour l'amener à Antioche. Ils demeurérent ensemble deux ans dans cette ville, où ils firent un si grand nombre de conversions, que ce fut là que les Disciples commencérent à être appellez Chrétiens. Ces deux Saints quittérent Antioche en l'an 44. de J. C. pour porter les aumônes que les Fidéles de cette Eglise envoyoient à celle de Jérusalem. A leur re-

(*k*) *Vers l'an 42. de J. C.*

(*l*) *Act. XI. 22. 24.*

tour, ils amenérent avec eux Jean Marc cousin de Barnabé.

(a) *Act.* XIII. 2. 3. *&c.* Comme ils étoient dans cette ville, (a) le Saint-Esprit ordonna qu'on les lui séparât, & qu'on les consacrât, pour les employer à la fonction qu'il leur avoit destinée. Ainsi aprés la priére & le jeûne, ils reçurent l'imposition des mains, & partirent d'Antioche, pour aller à Séleucie. Et de là ils passérent dans l'Isle de Cypre. Etant à Salamine, & y préchant l'Evangile, ils y convertirent le Proconsul Sergius Paulus; & S. Paul frappa d'aveuglement le Magicien Bar-jésu, dont nous avons parlé un peu plus haut. De Salamine, ils allérent à Paphos, où ils s'embarquérent, pour se rendre dans la Pamphilie. Cependant Jean Marc cousin de Barnabé, se sépara d'eux, & se retira à Jérusalem.

(b) *Act.* XIII. 50. 51. 52. Ils prêchérent à Perge en Pamphilie, sans beaucoup de succés, à cause de l'endurcissement & de la malice des Juifs. (b) Ils sortirent de la ville, secoüant contre eux la poussiére de leurs pieds, & vinrent à Icone, où ils firent un assez

(c) *Act.* XIV. grand nombre de conversions. (c) Mais les Juifs endurcis excitérent contre eux une sédition, & les obligérent de se retirer à Derbes, & à Lystres en Lycaonie. C'est-là où saint Paul ayant guéri un homme nommé Enée, qui étoit boiteux dés sa naissance, les peuples de Lystres les prirent pour des Dieux, & voulurent leur offrir des sacrifices, disant que Barnabé étoit Jupiter, & Paul Mercure. Les deux Apôtres déchirant leurs habits, & se jettant au milieu de la multitude, eurent bien de la peine à les empêcher de leur sacrifier.

Peu de tems aprés, il vint à Lystres quelques Juifs d'Antioche de Pisidie & d'Icone, qui ayant appris à ceux de Lystres qui étoient Paul & Barnabé, & les ayant fait passer pour des perturbateurs du repos public; ils traînérent Paul hors de la ville, le lapidérent; & l'ayant laissé pour mort, il fut relevé par les Disciples, & ramené dans la ville. Le lendemain il partit avec Barnabé, pour aller à Derbes. Enfin aprés avoir de nouveau visité toutes les villes par où ils avoient passé, & où ils avoient annoncé l'Evangile, ils revinrent à Antioche de Syrie, d'où ils étoient partis.

(d) *Act.* XV. L'an 51. de J. C. saint Barnabé fut envoyé avec saint Paul, d'Antioche à Jérusalem, (d) à l'occasion des disputes qui s'étoient élevées sur l'observation des cérémonies légales, auxquelles les Juifs vouloient assujettir les Gentils convertis. Paul & Barnabé y assistérent au Concile de Jérusalem; on les y reconnut pour Apôtres des Gentils, & on leur recommanda seulement les pauvres de la Judée. Ils retournérent aussi-tôt à Antioche, où saint Pierre étant venu quelque tems aprés, & s'étant laissé aller à autoriser en quelque sorte l'observation des cérémonies de la Loi par son exemple, Barnabé même se laissa emporter à cette dissimulation. Mais la liberté avec laquelle saint Paul reprit saint Pierre, corrigea bien-tôt Pierre & Barnabé, & ceux qui les avoient suivis en cela.

Saint Paul ayant ensuite résolu d'aller visiter les Eglises qu'ils avoient fondées dans l'Isle de Cypre & dans l'Asie Mineure, Barnabé souhaita que Jean Marc les accompagnât dans ce voyage, comme il avoit fait dans le premier. Mais saint Paul n'y ayant pû consentir, parce que Marc les avoit quittés la premiére fois, les deux Apôtres se séparérent. Paul prit la route

de l'Asie; & Barnabé avec Marc, allérent en Cypre. Voilà ce que l'on sçait de certain sur saint Barnabé; car on ne peut guéres faire de fonds sur les prétendus Actes qui portent le nom de Jean Marc, ni sur sa Vie écrite par le Moine Alexandre. On dit qu'il fut lapidé par les Juifs de Cypre à Salamine; & en effet son corps fut découvert dans cette Isle du tems de l'Empereur Zénon. (a) Son sépulcre étant ouvert, on y trouva son corps; & sur sa poitrine, l'Evangile de saint Matthieu, écrit en Grec de sa propre main. Cela arriva vers l'an de J. C. 488. Les Grecs & les Latins font sa Fête le 11. de Juin.

(a) *Theod. Lector. l. 2. p. 557.*

Nous avons sous le nom de saint Barnabé, une Epître, qui a été citée par divers Anciens, (b) & qui a été mise par quelques-uns d'entre eux au rang des Ecritures Canoniques. Et certes il est assez mal-aisé de dire qu'elle soit de saint Barnabé, sans croire aussi qu'elle est Canonique. Mais l'Eglise ne l'ayant pas reçûë comme inspirée, nous donne lieu de douter qu'elle soit l'ouvrage de ce saint Apôtre. Il est certain qu'elle est trés-ancienne, & écrite du tems des Apôtres. Son principal objet est de prouver l'abolition de la Loi par l'Evangile, l'inutilité des cérémonies légales, & la nécessité de l'incarnation & de la Mort de JESUS-CHRIST. Quelques imposteurs avoient composé sous le nom de saint Barnabé, un faux Evangile, qui a été condamné par le Pape Gélase.

(b) *Vid. Hieronym. de Viris illustrib. Euseb. l. 3. c. 25. Clem. Alex. Origen.*

Les nouveaux Grecs (c) donnent à saint Barnabé un frere nommé Aristobule, dont ils racontent bien des merveilles. Ils prétendent que c'est lui dont parle saint Paul aux Romains: (d) *Salutate eos qui sunt ex Aristobuli domo.* Mais on n'a rien de bien certain sur cet Aristobule, qui a été inconnu aux Anciens, en qualité de frere de saint Barnabé.

(c) *Dorothe. in Synopsi Mena. p. 397.*

(d) *Rom.* XVI. 11.

BAR-PANTHER, ou *fils de Panther.* Saint Jean Damascéne (e) dit que *Lévi* descendu de David par Nathan, eut pour fils *Melchi* & *Panther.* Panther engendra *Bar-Panther*, & de Bar-Panther sortit Joachim pere de la sainte Vierge. Les Juifs dans les fausses vies qu'ils ont publiées de JESUS-CHRIST, avancent que le Sauveur est né de l'adultére de Panther avec Marie sa Mere. Le nom de Panther se trouve déja dans Origénes, (f) & dans le Talmud, (g) & cela fait voir l'antiquité des fables, & des calomnies des Juifs contre JESUS-CHRIST. Au reste, le système généalogique de saint Jean Damascéne n'est pas soutenable, puisqu'il est contraire à l'Evangile, qui ne met entre *Lévi*, & la sainte Vierge, que le seul *Héli*, qui est apparemment le même que Joachim.

(e) *Damascen. l. 4. c. 15. de fide.*

(f) *Origen. contra Celsum. l. 1. p. 25.*

(g) *Talmud. tract. Sanhedrin.*

I. BARSABAS. Joseph Barsabas, surnommé *le Juste*, fut un des premiers Disciples de JESUS-CHRIST, (h) & apparemment du nombre des soixante & dix Disciples. Aprés l'Ascension du Sauveur, lorsque les Apôtres étoient assemblez, attendant la descente du Saint-Esprit, que JESUS-CHRIST leur avoit promis, saint Pierre proposa à l'assemblée de choisir un Disciple du nombre de ceux qui avoient été témoins de tout ce que le Sauveur avoit fait depuis le commencement de sa prédication, pour le mettre en la place de Judas le traître. On présenta donc deux personnes, *Barsabas*, surnommé *le Juste*, & Matthias. Et ayant tiré au sort, le sort tomba sur Matthias.

(h) *Act. 1. 21. 22. &c. Vide Euseb. l. 1. c. 12. ex Clem. Alex. Beda in Acta. Epiphan. de Christo, c. 4.*

(a) *Apud Euseb. l. 3. c. 39.*

Papias (*a*) nous apprend que Barsabas ayant un jour bu du poison, la grace de JESUS-CHRIST l'empêcha d'en ressentir aucun mal. On ne sçait rien de particulier de sa vie. Quelques-uns l'ont confondu avec saint Barnabé. Les Martyrologes d'Usuard & d'Adon mettent sa fête le 20. de Juillet, & disent qu'ayant beaucoup souffert pour l'Evangile, il mourut en Judée, & eut une fin trés-glorieuse.

II. BARSABAS. C'est le surnom de Jude, l'un des principaux Disciples, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres: (*b*) *Judam qui cognominabatur Barsabas, & Silam viros primos in fratribus.* Il fut envoyé avec quelques autres de la part des Apôtres à Antioche, avec Paul & Barnabé, pour y porter la Lettre des Apôtres, qui leur marquoit ce qui avoit été décidé dans le Concile de Jérusalem. Etant arrivez à Antioche, ils assemblérent les Fidéles, & leur présentérent la Lettre des Apôtres. (*c*) Elle fut lûë, & donna à toute l'assemblée beaucoup de consolation & de joye. Jude & Silas y instruisirent, & y fortifiérent les freres durant quelque tems; aprés quoi Jude, ou Barsabas s'en retourna à Jérusalem. C'est ce que nous sçavons de ce Barsabas.

(b) *Act. XV. 22. & seq.*

(c) An de J. C. 51.

BARSAIT, fils de Melchiel. 1. *Par.* VII. 31.

BARTHELEMY, ou *Bar-tholomaios*; c'est-à-dire, *fils de Ptolomée*, étoit de Galilée, aussi-bien que les autres Apôtres; (*d*) mais on ne sçait quelle étoit sa patrie. L'Evangile ne nous apprend rien de particulier sur la personne de saint Barthélemy, & l'on n'a aucune histoire certaine de sa vie, ni de sa mort. On croit communément qu'il a préché dans les Indes; (*e*) & on assure qu'il y porta l'Evangile de S. Matthieu écrit en Hébreu, & que saint Panéne l'y trouva cent ans aprés. (*f*) On dit aussi qu'il a préché dans l'Arabie heureuse, & dans la Perse; ce qui n'a rien de contraire à ceux qui tiennent qu'il a préché dans les Indes, puisqu'il put passer par ce pays pour s'avancer plus avant dans l'Inde; peut-être même que l'on a entendu ces pays sous le nom d'Indes.

(d) *Act. 1. 13. 21. 7.*

(e) *Euseb. l. 5. c. 10.*

(f) *Euseb. l. 5. c. 11. p. 175. c. Hieron. de Viris illustr. c. 36.*

L'on ne sçait pas bien sûrement ni le tems, ni le lieu, ni le genre de sa mort. Les nouveaux Grecs & les Latins conviennent à dire, qu'il mourut dans la ville d'Albane, ou Albanople; c'est apparemment Albane en Albanie, sur la mer Caspienne, & frontiére d'Arménie. Ce pays a quelquefois été désigné sous le nom d'Indes. On tient que S. Barthélemy fut écorché tout vif par Astiage frere de Polémon Roi d'Arménie, en haine de la Religion Chrétienne, qu'il avoit fait embrasser à Polémon. Mais ces faits ne sont rien moins que certains.

(g) *Rupert. in Joan. 1. Jansen. Cornel. à Lapide, Hamm. in Joan. Tostat. in Matth. X.*

Plusieurs ont crû (*g*) que Nathanaël étoit le même que Barthélemy. On fonde cette conjecture sur ce que 1°. la vocation de Barthélemy n'est marquée nulle part, à moins que ce ne soit celle de Nathanaël. 2°. Les Evangélistes qui parlent de Barthélemy, ne disent rien de Nathanaël; & saint Jean qui parle de Nathanaël, ne dit rien de Barthélemy. 3°. Le nom de *Barthélemy* n'est pas un nom propre. Il signifie simplement le fils de Ptolomée. Il pouvoit outre cela porter le nom de Nathanaël. 4°. Saint Jean semble mettre Nathanaël au rang des Apôtres, (*h*) lorsqu'il dit que saint Pierre, saint Thomas, les deux fils de Zébédée, Nathanaël, & deux autres Disciples, étant allez pêcher, JESUS se manifesta à eux. On peut voir nôtre Commentaire sur saint Matthieu, Ch. x. p. 218.

(h) *Joan. XXI. 2.*

On a attribué à saint Barthélemy un faux Evangile, qui fut mis au rang des apocryphes par le Pape Gélase. S. Bernard & l'Abbé Rupert (*a*) ont crû qu'il étoit l'époux des nôces de Cana.

(a) *Rupert. in Joan. 1. Bern. Ser. de S. Joan.*

BAR-TIMÉE, ou *fils de Timée*, aveugle de la ville de Jéricho, qui se trouva sur le chemin lorsque JESUS passoit par-là pour aller à Jérusalem. Saint Marc (*b*) dit que JESUS sortant de Jéricho pour aller à Jérusalem, accompagné d'une grande troupe de peuple, un aveugle nommé Bar-timée, qui étoit sur le chemin, demandant l'aumône, ayant appris que c'étoit JESUS de Nazareth qui passoit, commença à crier: JESUS fils de David, ayez pitié de moi. Ceux qui étoient-là lui disoient de se taire; mais il crioit toûjours davantage: JESUS fils de David, ayez pitié de moi. Alors JESUS s'arrêta, & le fit venir. *Bar-timée* accourut aussi-tôt, & JESUS lui dit: Que voulez-vous que je vous fasse? L'aveugle lui répondit: Seigneur, que je voye la lumiére. JESUS lui dit: Allez, vôtre foi vous a sauvé. Et aussi-tôt il vit, & le suivoit avec les autres.

(b) *Marc. X. 46... 52.*

Mais saint Matthieu (*c*) racontant la même histoire, dit que deux aveugles qui étoient assis le long du chemin, ayant appris que JESUS passoit, commencérent à crier: Seigneur, fils de David, ayez pitié de nous; & que JESUS les ayant appellez, leur demanda ce qu'ils vouloient. Ils lui dirent qu'ils lui demandoient la vûë. JESUS ému de compassion, leur toucha les yeux, ils recouvrérent incontinent la vûë, & se mirent à le suivre. Saint Marc a jugé à propos de ne marquer que *Bar-timée*, parce qu'il étoit le plus connu, ou qu'il témoigna plus de zéle & de foi, & que ce fut lui qui parla à JESUS-CHRIST, & qui se fit le plus remarquer dans cette occasion. La guérison d'un autre aveugle marquée dans saint Luc, XVIII. 35... 43. est différente de celle-ci. Celle de saint Luc arriva lorsque JESUS entra à Jéricho; & l'autre arriva le lendemain, lorsqu'il en sortit.

(c) *Matth. XX. 30.*

BARUC, fils de Nérie, & petit-fils de Maasias, étoit d'une naissance illustre de la Tribu de Juda. Saraïas son frere avoit un emploi important dans la Cour du Roi Sédécias. Baruc s'attacha à la personne du Prophéte Jérémie, & fut son plus fidéle Disciple. (*d*) Il lui servit de sécretaire pendant sa vie, & ne le quitta qu'aprés sa mort. Sous le regne de Joakim Roi de Juda, (*e*) pendant que Jérémie étoit en prison, (*f*) ce Prophéte reçut ordre du Seigneur de mettre en écrit toutes les prophéties qu'il avoit publiées jusqu'alors. Il appella donc Baruc, & les lui dicta par cœur. Quelque tems aprés il l'envoya les lire au peuple, qui étoit assemblé dans le Temple.

(d) *Jerem. LI. 61.*

(e) *Jerem. XXXVI. 1. 2. 3. &c.*

(f) An du Monde 3898. avant J. C. 602. avant l'Ere vulg. 606.

Mais Michée fils de Gamarias, ayant oüi cette lecture, se crut obligé d'en donner avis aux Conseillers du Roi, qu'il trouva assemblez dans le palais. (*g*) Ils donnérent ordre que l'on fit venir Baruc; & ils lui commandérent de lire en leur présence les mêmes choses qu'il venoit de lire au Temple. Il les lut; & aprés qu'ils eurent entendu cette lecture, ils en furent frappez d'étonnement, & dirent à Baruc qu'ils ne pouvoient se dispenser d'en informer le Roi. Aprés cela, ils lui demandérent comment il avoit écrit toutes ces choses. Baruc leur dit que Jérémie les lui avoit dictées par cœur, comme un

(g) An du Monde 3899. avant J. C. 601. avant l'Ere vulg. 605.

homme qui liroit dans un Livre. Les Conſeillers du Roi lui dirent : Allez, cachez-vous, vous & Jérémie, en ſorte que perſonne ne ſçache où vous êtes. Ils prirent le Livre qui avoit été écrit par Baruc, & le déposérent dans la chambre d'Eliſama Secrétaire.

Aprés cela, étant allez trouver le Roi, ils lui dirent ce qui s'étoit paſsé. Le Roi enyoya Judi, pour prendre ce Livre ; & l'ayant apporté devant Joakim, ce Prince le fit lire en ſa préſence, & en préſence des Princes qui étoient debout autour de lui ; & aprés que Judi en eut lû quatre ou cinq pages, le Roi prit le Livre, le coupa avec le canif du Sécrétaire, & le brûla tout entier dans un braſier qui étoit allumé devant lui. En même-tems il ordonna à quelques-uns de ſes gens d'aller arréter de ſa part Baruc & Jérémie : mais le Seigneur ne permit pas qu'on les trouvât.

Le Seigneur ordonna enſuite à Jérémie d'écrire de nouveau ſes prophéties. Baruc les écrivit ſous lui ; & le Prophéte y en ajoûta pluſieurs qui n'y étoient point auparavant. L'attachement de Baruc à Jérémie, lui attira pluſieurs perſécutions & divers mauvais traitemens. Il tomba un jour dans le découragement, & ſe plaignit amérément de tant de maux : mais Dieu le raſſûra par la bouche de Jérémie ; (*a*) & depuis ce tems, il demeura plus ferme, & plus tranquile. La quatriéme année de Sédécias, (*b*) Baruc alla à Babylone avec Saraïas ſon frere, & y porta une longue Lettre de Jérémie, (*c*) dans laquelle le Prophéte prédiſoit les malheurs qui devoient arriver à Babylone, & promettoit aux captifs qu'ils ſeroient un jour remis en liberté. Baruc exécuta les ordres du Prophéte, lut la Lettre de Jérémie au Roi Jéchonias, & aux autres captifs ; aprés quoi, il la jetta dans l'Euphrate, ainſi que le Prophéte le lui avoit commandé.

(*a*) *Jerem.* XLV. 2. 3.

(*b*) An du Monde 3409. avant J. C. 591. avant l'Ere vulg. 595.

(*c*) *Jerem.* L. LI.

Les captifs touchez de componction par la lecture de la Lettre de Jérémie, donnérent à Baruc quelque argent, pour en offrir des ſacrifices au Seigneur dans ſon Temple de Jéruſalem. Ils écrivirent auſſi à leurs Freres de Jéruſalem une longue Lettre, dont apparemment Baruc fut le Secrétaire, & qui ſe trouve dans les cinq premiers Chapitres du Livre qui porte ſon nom. Aprés ſon retour à Jéruſalem, il continua dans ſon attachement à Jérémie ; & lorſque Jéruſalem fut aſſiégée par Nabuchodonoſor, Jérémie ayant été mis en priſon, Baruc y fut auſſi enfermé ; & aprés la priſe de la ville, Nabuzardan lui témoigna beaucoup de conſidération, le mit en liberté, & lui permit d'aller où il voudroit avec Jérémie. (*d*)

(*d*) *Joſeph. Antiq. l. x. c. 11.*

Les reſtes du peuple qui avoient été laiſſez dans le pays ſous la conduite de Godolias, ayant pris la réſolution d'aller en Egypte, comme Jérémie s'oppoſoit à ce voyage, le peuple s'en prit à Baruc, & prétendit que c'étoit lui qui faiſoit parler le Prophéte, & qui le détournoit de ce deſſein. (*e*) Enfin Jérémie & Baruc ayant été obligez de ſuivre le peuple en Egypte, Jérémie y mourut ; & Baruc ſe retira à Babylone, où les Rabbins diſent qu'il mourut la douziéme année de la captivité. Voilà ce que nous ſçavons de certain touchant Baruc.

(*e*) *Jerem.* XLIII. 1. 2. 4. &c.

Quant au Livre de Baruc, que l'on met d'ordinaire avec celui de Jérémie, & que l'on place à la fin des Ecrits de ce Prophéte, nous ne l'avons plus en Hébreu, mais ſeulement en Grec. Les Juifs qui ſe font une Loi de ne recevoir dans leur Canon des Ecritures, que les Livres qui ſont écrits en leur Langue, en excluënt Baruc. Saint Jérôme parle de cet Ouvrage d'une maniére qui marque qu'il n'en faiſoit pas la même eſtime que des autres Livres Canoniques. Il dit (*a*) qu'il n'a pas jugé à propos de commenter le Livre de Baruc, que l'on joint à Jérémie dans l'Edition des Septante, parce que ce Livre ne ſe lit pas chez les Hébreux, & qu'il contient une Epître, qui porte fauſſement le nom de Jérémie. Il dit ailleurs, (*b*) qu'il ne l'a pas traduit comme il a fait Jérémie, parce qu'il n'eſt point en Hébreu, & que les Juifs ne le reçoivent pas dans leur Canon. On ne trouve point Baruc dans les anciens Catalogues des Ecritures citez dans les Peres & dans les Conciles. Les Proteſtans, & même quelques Auteurs Catholiques (*c*) ne le comptent pas au nombre des Livres Canoniques.

(*a*) *Hieronym. Præf. in expoſit. Jerem.*

(*b*) *Idem Præfat. in Verſionem Jerem.*

(*c*) *Dried. Doctr. pr. & dogmat. Eccleſ. lib. 1. cap. ult. Lyran. Dionyſ. Carthuſ.*

Mais on répond à tout cela, que l'exemple des Juifs, qui ne reçoivent pas Baruc dans leur Canon, n'eſt pas une raiſon pour nous le faire abandonner. Nous avons d'autres Livres, qu'ils n'ont point admis pour Canoniques, que nous recevons comme tels. Si les anciens Catalogues de l'Egliſe ne l'ont point exprimé, c'eſt qu'ils le comprenoient ſous le nom de Jérémie. Les Conciles de Florence & de Trente l'ont nommément mis dans le Canon ; & les anciens Peres, comme ſaint Irénée, ſaint Cyprien, ſaint Clément d'Alexandrie, Euſébe, ſaint Ambroiſe, Julius Firmicus, ſaint Auguſtin, ſaint Baſile, ſaint Chryſoſtome, ſaint Epiphane, & les autres qui ſont venus depuis, l'ont cité comme Ecriture ſacrée : mais aſſez ſouvent ils le citent ſous le nom de Jérémie ; & encore aujourd'hui l'Egliſe lorſqu'elle employe les Ecrits de Baruc dans ſon Office, les cite ſous le nom de Jérémie. On peut voir nôtre Préface ſur Baruc, où nous traitons ces queſtions dans une plus grande étenduë.

BARUTH, autrement *Béryte*. Voyez *Béryte*.

BARZAPHERNES, Général des armées de Pachore Roi des Parthes. Barzaphernes ayant été envoyé en Paleſtine, au ſecours d'Antigone Roi des Juifs, contre Hircan & Hérode, prit Hircan priſonnier, rétablit Antigone à Jéruſalem, & obligea Hérode de s'enfuir. (*d*) On peut voir cela plus au long dans l'article d'Antigone & d'Hircan, & dans Joſeph, *Antiq. l.* 14. *c.* 25.

(*d*) An du Monde 3964. avant J. C. 36. avant l'Ere vulg. 40.

BARZAIAS, fils de Melchias, Lévite. 1. *Par.* VI. 40.

BASAN. Le pays de *Baſan*, autrement dit *Bathanée*, dans la Pérée, c'eſt-à-dire, au-delà du Jourdain, au nord des Tribus de Gad & de Ruben, & dans le pays de la demi-Tribu de Manaſſé. Ce pays eſt borné à l'orient par les monts de Galaad & le pays d'Ammon, & l'Idumée orientale ; au nord, par le mont Hermon ; au midy, par le torrent de Jabok ; à l'occident, par le Jourdain. Og Roi des Amorrhéens, poſſédoit le Royaume de Baſan, lorſque Moyſe en fit la conquête. Dans ce pays eſt le canton d'Argob, dont il eſt parlé *Deut.* III. 4. 14. & 3. *Reg.* IV. 13. Baſan paſſoit pour un des plus fertiles pays du Monde. On louë principalement ſes bons pâturages, ſes chênes, ſon beau bétail. (*e*)

BASARA, villé de Galilée, à vingt ſtades de Gaba, aux environs de Ptolémaïde. (*f*)

(*e*) Voyez *Reland. Paleſt. l.* 1. *p.* 200. 201. 102.

(*f*) *Joſeph. lib. de vita ſua.*

BASCA, bourg où Jonathas Maccabée fut tué. (a) L'Auteur du premier Livre des Maccabées l'appelle *Bascama*. (b)

(a) *Antiq. lib.* XIII. *c.* 1.
(b) 1. *Macc.* XIII. 23.

BASCAMA. Apparemment le même que *Béfech*, (c) ou *Bascath*, (d) dans la Tribu de Juda. Voyez *Basca*. Béfech n'étoit pas loin de Bethfan, où l'on paſſoit le Jourdain, pour aller au pays de Galaad. Tryphon ayant tué Jonathas à Baſcama, s'en retourna tout à coup en Syrie. Liſez 1. *Macc* XIII. 22. 23. 24. dans le Grec.

(c) *Judic.* 1. 4. 5. 6.
(d) *Joſue* XV. 40.

I. BASEMATH, fille d'Elon le Héthéen. (e) Eſaü l'épouſa contre le gré d'Iſaac & de Rébecca, ſes pere & mere. Elle fut mere de Rahuël. (f)

(e) *Geneſ.* XXVI. 34.
(f) *Geneſ.* XXXVI. 10.

II. BASEMATH, fille de Salomon, épouſa Achimaas, de la Tribu de Nephtali. (g)

(g) 3. *Reg.* IV. 15.

BASILIC, en Latin, *Baſiliſcus*, ou *Regulus*, ſorte de ſerpent trés-dangereux, qui tuë, dit-on, par ſon ſeul ſouffle, ou méme par ſa vuë. On lui a donné le nom de *Regulus*, qui eſt équivalent à celui de *Baſiliſcus*; comme qui diroit *petit Roi*; parce qu'il porte ſur la tête une maniére de couronne, & parce qu'il eſt le plus dangereux de tous les ſerpens. Gallien (*b*) dit qu'il eſt jaunâtre, ayant la tête munie de trois petites éminences, marquetées de taches blanchâtres, qui lui font paroître une eſpéce de couronne. Elien (*i*) dit que ſon venin eſt ſi pénétrant, qu'il fait mourir les plus grands ſerpens par ſa ſeule vapeur. Il tuë ceux dont il a ſeulement mordu l'extrémité du bâton. Il chaſſe tous les autres ſerpens par le bruit de ſon ſifflement. Pline (*k*) dit qu'il tuë ceux qui l'ont regardé. On montre dans quelques boutiques d'Apoticaires de petits ſerpens morts, que l'on dit être des baſilics. C'eſt une eſpéce de petit oiſeau, à peu prés comme un coq, mais ſans plumes, ayant la tête élevée, des aîles preſque comme la chauve-ſouris, de grands yeux, & le cou aſſez court.

(b) *Galen. de Theriaca ad Piſon.*
(i) *Ælian. l.* 2. *c.* 5. *&* 6. 7.
(k) *Plin. l.* 8. *c.* 22.

Mais les plus habiles des Médecins & des Philoſophes modernes traitent de fable tout ce que l'on a dit du baſilic, & ſoutiennent que tout ce que l'on en a dit, eſt inventé à plaiſir; que perſonne n'a vû de vrais baſilics; que ceux que l'on montre, & que l'on vend à Veniſe, & ailleurs, ne ſont autres que de petites rayes, à qui l'on donne par artifice une forme approchante d'un jeune coq, en leur étendant les aîles, & leur formant une petite tête avec des yeux poſtiches. Et c'eſt en effet ce que nous avons remarqué dans un prétendu baſilic, que l'on nous a montré dans une boutique d'Apoticaire à Paris, & dans un autre chez les PP. Jéſuites du Pont-à-Mouſſon. On peut voir nôtre Comment. ſur le Pſeaume XC. 13. Le terme Hébreu *peten*, (*l*) que l'on a traduit par *baſilic*, ſignifie un *aſpic*, du conſentement des meilleurs Interprétes.

(l) *Pſalm.* XC. 13. פתן *Pethen.* 70. Βασιλισκον, *vel* ἀσπιδα, *vel* ἀσπιδων.

BASIOTHIA, ville de la Tribu de Juda. (*m*) Ce terme ne ſe lit pas dans les Septante; on lit en ſa place, *Joſue* XV. 28. *Leurs bourgs & leurs métairies.*

(m) *Joſue* XV. 28.

BASSUS. Lucilius Baſſus ſuccéda dans le gouvernement de la Judée à *Cerealis Vitalianus*. Comme les Juifs révoltez continuoient dans leur rébellion, même aprés la priſe de Jéruſalém, Baſſus les pourſuivit par tout où ils s'étoient retirez. Il prit les châteaux d'Hérodion & de Machéronte, & éteignit les reſtes de la révolte. Il mourut dans ſon gouvernement, & eut pour ſucceſſeur Flavius Silva. Voyez Joſeph Liv. 7. de la Guerre des Juifs, Chap. 30.

BASTONS, ou *baguettes magiques & divinatoires*. Il eſt dit dans Ezéchiel, (*a*) que *le Roi Nabuchodonoſor venant avec ſon armée vers la Paleſtine, s'arrêta à la tête de deux chemins, & mêla des fléches dans un carquois, pour en tirer un augure de la route qu'il devoit prendre.* Saint Jérôme, Théodoret, Grotius, & la plûpart des nouveaux Interprétes, écrivant ſur ce paſſage d'Ezéchiel, diſent que les Chaldéens avoient coutume, lorſqu'ils vouloient entreprendre quelque choſe, ou quelque voyage, d'écrire ſur des baguettes, ou ſur des fléches qu'ils mêloient dans un carquois, le nom des villes où ils vouloient aller, ou des choſes qu'ils vouloient entreprendre; & qu'enſuite tirant au haſard les fléches du carquois, ils ſe déterminoient à ce qui étoit écrit ſur la fléche ou ſur la baguette qui venoit la premiére. Cet uſage de deviner par les baguettes, eſt trés-ancien dans l'Orient. Les Scythes (*b*) & les Alains (*c*) devinoient par le moyen de certaines branches de ſaule ou de myrthe. Les Arabes encore aujourd'hui (*d*) ſe ſervent de trois fléches enfermées dans un ſac. Sur l'une, ils écrivent: *Commandez moi, Seigneur:* ſur l'autre: *Empêchez, Seigneur;* & ils n'écrivent rien ſur la troiſiéme. Si la fléche que l'on tire du ſac la premiére, porte: *Empêchez, Seigneur*, on n'entreprend point la choſe dont il eſt queſtion. On voit auſſi quelque choſe de pareil chez les Tures, (*e*) chez les Chinois, (*f*) & anciennement chez les Médes (*g*) & les Hébreux. (*h*) Tacite le remarque chez les anciens Germains. Ils coupoient en pluſieurs piéces une branche d'un arbre fruitier; & les marquant de certains caractéres, les jettoient au haſard ſur un drap blanc. Alors le pere de famille levoit ces branches les unes aprés les autres, & en tiroit des augures pour l'avenir, par l'inſpection des caractéres qui y étoient.

(a) Ezech. XXI. 22.
(b) *Herodot. l.* 4. *c.* 67.
(c) *Ammian. l.* 31.
(d) D'Herbelot, Bibliothéque Orient. ſous le mot *Azlam.*
(e) Théveno, voyage du Levant, ch. 21.
(f) *Gonzal. de Mendeza, l.* 2. *c.* 4.
(g) *Dio Chryſoſt.*
(h) *Oſee* IV. 12. *Maimon. trad. de Idolatr. c.* 4.

BASTONS; *Baſtonnade*. Supplice uſité chez les Grecs & les Romains, & que l'on voit auſſi chez les Hébreux. Il eſt dit (*i*) que le ſaint vieillard Eléazar fut conduit au ſupplice, & qu'étant ſur le point d'expirer ſous les coups de bâtons, il dit en gémiſſant: Le Seigneur eſt témoin des douleurs que je ſouffre, accablé de coups de bâtons. Ce ſupplice s'appelloit *tympanum*, parce que le patient étoit frappé à coups de verges comme un tambour. Saint Paul (*k*) dit que quelques Saints *ont ſouffert le ſupplice du tympanum, eſpérant une meilleure réſurrection.*

(i) 2. *Macc.* VI. 19.
(k) *Hebr.* XI. 35.

Cette peine eſt encore en uſage aujourd'hui en Orient. On fait coucher le coupable ſur le ventre: il a les pieds élevez en haut, & attachez à un piquet, qui eſt ſoutenu par les ſoldats. On le frappe avec un bâton ſur la plante des pieds, & même ſur les échines, & ſur le dos, & on lui donne quelquefois juſqu'à cinq cens coups. L'ordinaire eſt de cent coups. Ceux à qui on en donne mille, ſurvivent rarement à ce ſupplice.

BATH, ou *bathus*, ou *épha*, ſorte de meſure des Hébreux, contenant la dixiéme partie du *chore*, ou *gomor*, c'eſt-à-dire, vingt-neuf pintes, chopine, demi-ſettier, un poſſon, & cette fraction de pouce $\frac{4'1115}{704959}$. Quelques-uns ont imaginé ſans aucune raiſon, un bath ſacré, différent du bath ordinaire. Le premier, diſent-ils, contenoit un bath & demi ordinaire: ce que l'on eſſaye de prouver, parce que dans les Livres des Rois (*l*) il eſt dit que la mer de Salomon contenoit deux mille baths; & que dans

(l) 3. *Reg.* VII. 26.

(a) 2. Par. IV. 5. dans les Paralipoménes (a) il eſt dit qu'elle tenoit trois mille meſures, ou trois mille baths. Mais on concilie aiſément cette différence, en diſant que la coupe ou cuvier de la mer d'airain contenoit deux mille baths, comme le dit le troiſiéme Livre des Rois, & que le pied de ce vaſe, qui étoit creux, en contenoit encore mille; en tout trois mille baths, comme portent les Paralipoménes.

BATHANE'E. C'eſt le pays de Baſan, au-delà du Jourdain. Voyez ci-deſſus *Baſan*.

(b) Talmud Sotha c. 9. p. 48. בת קול BATH-KOL, ou *fille de la voix*. C'eſt le nom que les Auteurs Juifs (b) donnent à la révélation que Dieu a faite de ſa volonté au Peuple choiſi, depuis que la prophétie verbale a ceſſé dans Iſraël; c'eſt-à-dire, depuis les Prophétes Aggée, Zacharie & Malachie. C'eſt ſur cette fille de la voix qu'ils fondent la plûpart de leurs traditions, & des uſages de leur nation. Ils prétendent que Dieu les a révélez à leurs Anciens, non par une prophétie articulée, mais par une inſpiration ſecrette, ou par une tradition, qu'ils appellent la fille de la voix.

BATH-SAMA; *Joſeph lib. 6. Antiq. c. 2.* Apparemment la même que *Beth-ſamés*.

(c) Joſeph Antiq. lib. 1. c. 14. BATHUEL, fils de Nachor & de Melcha, étoit neveu d'Abraham, & pere de Laban & de Rébecca femme d'Iſaac. Joſeph (c) aſſûre que Bathuël étoit mort, lorſqu'Eliézer vint demander Rébecca pour femme à Iſaac. Bathuël ne paroît pas dans toute cette affaire, mais ſeulement Laban. (d)

(d) Gen. XXIV.

BATHYRA, ville bâtie par Hérode dans la Bathanée, pour mettre à couvert les Juifs qui venoient de Babylone, contre les Trachonites, qui les attaquoient ſur leur chemin (e)

(e) Antiq. l. 17. c. 2.

BAVAI, fils de Henadad, fut un de ceux qui contribuérent à bâtir Jéruſalem, au retour de la captivité. (f)

(f) 2. Eſdr. III. 18.

(g) Diodor. l. 2. c. 48. Vide Joſeph Antiq. l. 9. c. 1. Plin. Dioſcorid. BAUME. Drogue précieuſe qui eſt propre à la Judée. Diodore de Sicile (g) & quelques autres aſſûrent qu'il n'en venoit en aucun autre endroit du monde, ſinon aux environs d'Engaddi & de la Mer Morte. Depuis le tems de ces Auteurs, on en a cultivé dans d'autres lieux, comme dans l'Arabie & dans l'Egypte. On n'en voit plus que trés-peu dans la Paleſtine, où on le cultive dans des jardins. Pline (h) dit qu'on tire cette liqueur, en faiſant des inciſions dans la plante du baume avec du verre ou des couteaux d'os; car ſi on y employoit le fer, on feroit mourir la plante. D'autres (i) diſent qu'on arrache la feüille de la plante du côté du ſoleil levant, qu'on y fait une inciſion, & qu'il en découle auſſi-tôt une liqueur trés-odorante. Le baume ſe cultive à peu prés comme la vigne. La plante ne devient pas grande, & on ne la laiſſe pas croître, non plus que la vigne. Joſeph Antiq. l. 8. c. 2. p. 270. f. dit que ce fut la Reine de Saba qui fit préſent de cette plante au Roi Salomon.

(h) Plin. l. 12. c. 25. Solin. c. 35.

(i) Saliniac.

(k) בעל שמן Le nom de *Balſamon*, peut venir de l'Hébreu *Baal-Schemen*; (k) comme qui diroit l'huile royale, ou la plus précieuſe des huiles de parfum. Ce nom ne ſe trouve dans aucun lieu des Livres Hébreux de l'ancien Teſtament: mais on trouve dans le Cantique des Cantiques (l) *les vignes d'Engaddi*, que l'on croit être celles du baume; & dans Ezéchiel, (m) on lit le terme *Pannag*, que la Vulgate a traduit par *Balſamum*; ce qui eſt entendu de même par le Chaldéen & pluſieurs autres Interprétes.

(l) Cant. I. 13.

(m) Ezech. XXVII. 17. בפנג Pannag.

BDELLION. C'eſt une gomme qui vient d'un arbre aſſez commun en Arabie, & en pluſieurs autres endroits de l'Orient. Pline (a) dit que le meilleur bdellium vient de la Bactriane; que l'arbre qui le produit, eſt noir, de la grandeur d'un olivier, ayant des feüilles comme le chêne, & portant des fruits comme le caprier. Le bdellium doit être clair & jaune comme la cire, amer au goût, gras, & ayant l'odeur de l'*unguis odoratus*, quand il eſt brulé. Il ſe trouve auſſi du bdellium dans l'Arabie, dans les Indes, dans la Médie, & dans la Babylonie. L'Hebreu l'appelle *bdolach*. Moyſe dit qu'on en trouve dans le pays où coule le Phiſon, (b) & que la manne avoit la couleur du *bdellium*; (c) c'eſt-à-dire, qu'elle tiroit ſur le jaune.

(a) Plin. l. 12. c. 9.

(b) Geneſ. II. 12.

(c) Num. XI. 7.

BEAN. Il eſt dit dans les Livres des Maccabées, (d) que *les enfans de Béan* étoient comme un piége & un filet pour prendre les Iſraëlites, en leur dreſſant des embuches dans le chemin. On ne ſçait ſi Béan eſt un nom d'homme ou de ville. Quelques-uns croyent que c'eſt le nom d'une ville nommée *Béan*, au-delà du Jourdain: (e) d'autres, que *Béan* eſt mis pour la *Bathanée*; d'autres, que *Béan* eſt un nom d'homme.

(d) 1. Macc. V. 4. 6.

(e) Num. XXXII. 3.

BEAUME. Voyez *Baume*.

BEBAI. Les fils de Bébaï revinrent de Babylone au nombre de ſix cens vingt-trois. (f)

(f) 2. Eſdr. II. 11.

BEBETHEN, ville à huit milles de Ptolémaïde, vers l'orient. (g)

(g) Euſeb. Onomaſt. voce Barraſ.

BECAH, ou *Békah*. C'eſt le demi-ſicle. Chaque Iſraëlite donnoit par tête chaque année cent *békahs* pour l'entretien du Temple. (h) Voyez *Matth.* XVII. 23. & ci-aprés, ſous le titre *Didragma cenſus*.

(h) Exod. XXX. 13.

BECHER, fils d'Ephraïm, Chef de la famille des Béchérites. *Num.* XXVI. 35.

BECHOR, fils de Benjamin, & pere de *Zémira*, &c. *Geneſ.* XLVI. 21. & 1. *Par.* VII. 6. 8.

BECHORAT, fils d'Aphia, & biſayeul de Cis pere de Saül. 1. *Reg.* IX. 1.

BECTILET. Voyez *Judith.* II. 11. dans le Grec. Il eſt dit qu'Holofernes étant parti de Ninive, aprés trois jours de marche, arriva avec ſon armée à *Bectilet, & campa prés de la montagne, qui eſt à la gauche de la Cilicie.* Nous croyons que *Bectilet* eſt la campagne *Bagdanie*, à la gauche, ou au nord du *mont Argée*, appellé dans la Vulgate, *montagne d'Angé*.

BEEL-MEON. Voyez *Baal-méon*.

BEEL-MEUS, à neuf milles d'Eſébon. Il y a des eaux chaudes à Béel-méus, dit Euſébe. C'eſt la même que *Baal méon*.

(i) בעל פעור BEEL-PHEGOR, (i) ou le Dieu *Phégor*, ou *Phogor*. Nous avons rapporté pluſieurs conjectures ſur cette fauſſe Divinité, dans une Diſſertation faite exprés, à la tête du Livre des Nombres, p. xx. & nous avons tâché d'y montrer que c'eſt le même Dieu qu'Adonis, ou qu'Orus, adoré par les Egyptiens, & par la plûpart des peuples d'Orient. L'Ecriture dit (k) que les Iſraëlites étant campez au déſert de Sin, ſe laiſſérent aller à l'adoration de Béel-phégor, qu'ils participérent à ſes ſacrifices, & qu'ils tombérent dans l'impudicité avec les filles de Moab; & le Pſalmiſte (l) racontant le même événément, dit que les Hébreux furent initiez aux myſtéres de Béel-phégor, & qu'ils participérent *aux ſacrifices des morts*. *Phégor*, ou *Pé-or* eſt le même qu'*Or*, ou *Orus*, en retranchant de

(i) Num. XXV. 1. 2. 3. &c.

(k) Pſalm. CV. 28.

ce mot l'article *Pé*, qui ne signifie rien. Orus est le même qu'Adonis, ou Osiris. On célébroit les Fêtes d'Adonis comme des funérailles. On commettoit dans ces Fêtes mille dissolutions, lorsqu'on disoit qu'Adonis qu'on avoit pleuré mort, étoit vivant. On peut voir nôtre Dissertation, & si l'on veut, Selden *De Diis Syris*, & les Commentateurs sur *Num.* XXV.

BEEL-SEBUB; le Dieu Mouche. Voyez *Béel-zébub*.

(a) בעל צפון BEEL-SEPHON. (a) Les Hébreux étant sortis de l'Egypte, aprés trois jours de marche, arrivérent à Béel-séphon, où ils passérent la mer. (b) *Béel-séphon* étoit donc prés de *Clysma*, ou *Colsum*; car c'est-là que les Anciens nous disent que les Hébreux passérent la Mer Rouge. Voyez nôtre Dissertation sur le passage de cette Mer, à la tête de l'Exode, p. XL. & le Supplément, p. 54. On croit que *Séphon*, ou *Zéphon* étoit une Divinité Egyptienne, qui donnoit le nom à la ville de Béel-séphon. Mais on ne sçait précisément qui elle étoit. *Séphon* en Hébreu, signifie le Septentrion, ou le Caché. Adonis à l'égard des Egyptiens, étoit le Dieu du Septentrion, puisqu'il avoit été tué dans le mont Liban, & qu'on l'adoroit principalement à Biblos dans la Phénicie. Il étoit aussi le Dieu Caché; & les Egyptiens l'appelloient *Thammuz*, (c) qui signifie caché; parce que dans ses mystéres, on le tenoit enfermé comme un mort dans un cercüeil, & qu'ensuite on feignoit qu'il étoit ressuscité; ou parce que l'on disoit qu'il passoit six mois sur la terre avec Vénus, & six mois dans les enfers avec Proserpine. (d) Les Rabbins disent que Béel-séphon étoit une Idole, ou figure constellée, placée en cet endroit par Pharaon, afin d'arrêter les Hébreux, & les empêcher de sortir du pays. Il y en a qui lui donnent la forme de chien.

(b) *Exod.* XIV. 2. 9.

(c) *Ezech.* VIII. 14. *Vide Hieronym. in eum locum.*

(d) *Vide Theocriti Scholiastem.*

BEEL-TEEM, ou *Réum Béel téem Réum* étoit son nom; *Béel-téem* étoit celui de sa dignité, que quelques-uns croyent être celle de Conseiller, ou de Secrétaire, ou d'Intendant des finances. Il étoit à la tete des Officiers du Roi de Perse, qui commandoient dans la Samarie & la Palestine. Il écrivit à *Artaxercés*, nommé autrement *Smerdis*, ou *Oropaste*, successeur de Cambyses, pour s'opposer au rétablissement du Temple de Jérusalem. (e) Sa Lettre eut l'effet qu'il souhaitoit. Artaxercés envoya défense de continuer à bâtir le Temple.

(e) 1. *Esdr.* IV. 9. *& seq.*

(f) בעל זבוב BEEL-ZEBUB, (f) Dieu Mouche, Divinité adorée par ceux d'Accaron. On dispute sur la forme & sur les qualitez de ce Dieu ridicule. Nous en avons traité assez au long dans la Dissertation sur les Divinitez des Philistins, imprimée à la tête de nôtre Commentaire sur le premier Livre des Rois, p. XXVII. *Béel zébub*, ou, comme il est assez souvent appellé dans le Grec & dans le Latin, *Béel zébul*, ou *Béel-zébut*, avoit un Temple & un Oracle célébres à Accaron. Ochozias Roi d'Israël, étant tombé de la terrasse de sa maison dans sa sale à manger, (g) & étant dangereusement blessé, envoya consulter Béel-zébub s'il guériroit de sa blessûre. Dans le nouveau Testament, (h) Béel-zébub est souvent appellé le Prince des Démons.

(g) 4. *Reg.* 1. 2. 3. *&c.*

(h) *Matt* XII. 24. *Luc.* XI. 15. *Marc.* III. 22.

Quelques Commentateurs veulent que le nom de Béel-zébub ne soit pas le vrai nom de cette Divinité, mais que son vrai nom fût *Bel-samin*, le Dieu du Ciel, à qui les Hébreux par dérision donnoient le nom de *Béel-zébub*, le Dieu Mouche, ou *Béel-zébul*, le Dieu d'Ordure. D'autres croyent que l'on donnoit au Dieu des Accaronites le nom de Dieu des mouches, parce qu'il garantissoit des mouches, de même que les Eléens adoroient Jupiter le Chasseur de mouches, (a) & que les Romains adoroient Jupiter sous la même qualité. (b) Enfin d'autres croyent qu'on adoroit à Accaron la mouche, ou l'escarbot, & la figure de cet insecte. C'est l'opinion qui nous paroît la plus certaine. Pline (c) assûre que les Egyptiens, si voisins des Philistins, où étoit Accaron, rendoient des honneurs divins à l'escarbot. On remarque des escarbots dans le tableau d'Isis commenté par Pignorius. L'Auteur du Livre de la Sagesse (d) aprés avoir dit que Dieu envoya contre les Chananéens & les Amorrhéens des mouches & des guêpes, pour les chasser petit-à-petit de leur pays, ajoute que Dieu les châtia par les mêmes choses à qui ils rendoient des honneurs divins. Ils adoroient donc des mouches & des guêpes. On dit que l'on trouve des médailles ou cachets antiques, où sont représentées des mouches & des escarbots. On ne sçait pas bien pourquoi les Juifs du tems de JESUS-CHRIST, appelloient Béel-zébub le Prince des Démons. On peut voir Bochart *De Animal sacr. P.* 2. *l.* 4. *c.* 9. & Selden *De Diis Syris*, *Syntag* 1. *c.* 6.

(a) *Plin. l.* XI. 29. *Solin. c.* 1. (b) *Clem. Alex. in Protrept. & Pausan. in Eliac.* (c) *Plin. l.* 10. *c.* 11. *Plutarch. Sympos. l.* 4. *c.* 5. (d) *Sap.* XII. 8. 23. 24.

BEER, ou *Béera*. Ce nom signifie *un puits* en Hébreu. (e) Il y a une ville de ce nom à quatre lieuës de Jérusalem, tirant vers Sichem, ou Naplouse. (f) C'est apparemment en cet endroit où se retira Joatham fils de Gédéon, de peur de tomber entre les mains de son frere Abimélech. (g)

(e) בְּאֵר *Béer.* Un puits. (f) *Maundrel, voyage d'Alep à Jerusalem.* (g) *Judic.* IX. 21.

BEER-ELIM, ou *Puteus-Elim*, dans Isaïe XV. 8. c'est-à-dire, *le puits des Princes*; apparemment le même dont il est parlé dans le Livre des Nombres, (h) sous le nom de puits des Princes; *Béer-Sarim*.

(h) *Num.* XXI. 17.

I. BEEROTH, ville des Gabaonites, (i) qui fut ensuite cédée à la Tribu de Benjamin. (k) Eusébe dit que Béeroth est située à sept milles de Jerusalem, tirant vers Nicopolis. Saint Jérôme au lieu de *Nicopolis*, lit *Néapolis*, ou Naplouse. M. Réland prefére la leçon d'Eusébe. On peut voir ses preuves. (l)

(i) *Josue* IX. 17. (k) 2. *Reg.* IV. 2. (l) *Reland. Palæst. lib.* 3. *p.* 618. 619.

II. BEEROTH *des fils de Jacan*. Il en est parlé dans le Deutéronome X. 6. & Eusébe dit que l'on montre cette station des Israelites, à dix milles de la ville de Pétra. (m) Moyse *Num.* XXXIII. 31. 32. lit simplement *Béné Jacan*, au lieu de *Béeroth-bené Jacan*. *Deut.* X. 6.

(m) *Euseb. Onomast. adv. cem Beeroth.*

I. BEERI, Chef de la Tribu de Ruben. Il fut mené en captivité par Téglatphalasar. 1. *Par.* V. 6.

II. BEERI, pere du Prophéte Osée. *Osee* 1.

III. BEERI, pere de Judith femme d'Esaü. *Genes.* XXVI. 34.

BEER-SABE', *le puits du Jurement*, ou *le puits de Sept*; parce que c'est-là où Abraham fit alliance avec Abimélec Roi de Gérare, (n) & qu'il lui donna sept brebis, pour servir de monument de l'alliance qu'ils venoient de jurer ensemble. (o) Béersabée fut d'abord donnée par Josué à la Tribu de Juda, (p) & ensuite cédée à celle de Siméon. (q) Elle étoit située à vingt milles d'Hébron, vers le midy, & il y avoit là une garnison Romaine du tems d'Eusébe & de S. Jérôme. (r) Dans l'Ecriture on marque souvent les limites de la Terre sainte par ces termes: *Depuis Dan, jusqu'à Beersabée.* (s) Dan étoit à

(n) *Genes.* XXI. 22. (o) *Genes.* XXI. 30. 31. (p) *Josue* XV. 28. (q) *Josue* XIX. 2. (r) *Euseb. & Hieron. in locis.* (s) 2. *Reg.* XVII. 11. *&c.*

l'extrémité ſeptentrionale, & Berſabée à l'extrémité méridionale du pays.

BEESTERA. C'eſt la même que *Boſtra*, ou *Bozra*, capitale de l'Idumée Orientale. Voyez *Boſra*.

BEGABAR, ville au-delà du Jourdain, & patrie du Prophéte Nahum. (*a*) C'eſt apparemment la même que *Beth-abara*.

(*a*) *Epiphan. de vita & morte Prophetarum.*

BEGUAI, & ſes fils revinrent de Babylone avec Zorobabel. 1. *Eſdr.* II. 2. 14.

BEGUI revint de Babylone avec Eſdras. 1. *Eſdr.* VIII. 14.

BEHEMOTH. Job parle d'un animal qu'il appelle *béhémoth*, (*b*) & dont il décrit aſſez au long les propriétez. Bochart a fort travaillé pour faire voir que c'eſt l'hippopotame, ou cheval de riviére. Sanctius croit que c'eſt le bœuf. Les Peres l'entendent du Démon; nous croyons avec la plupart des Interprétes, que c'eſt l'éléphant. *Béhémoth* en Hébreu, ſignifie en général des bêtes, ſur tout de gros animaux de ſervice. Les Rabbins enſeignent que béhémoth eſt le plus grand des animaux à quatre pieds que Dieu ait créé; qu'il en fit deux au commencement, le mâle & la femelle. Il tua la femelle, & la ſala, pour en faire un régal aux Elus au tems du Meſſie. Le mâle vit encore, & il le tuëra dans ce même tems, pour le donner aux Iſraëlites reſſuſcitez. Ils ſont ſi perſuadez de ces réveries, qu'ils jurent ſouvent ſur leur part du béhémoth.

(*b*) *Tob.* XL. 10. בהמות

BEL, ou *Bélus*, premier Roi de Babylone, qui aprés ſa mort reçut dans cette ville, & dans toute la Caldée, les honneurs divins. Iſaïe (*c*) menace Bel de le rompre, & de le briſer. Et Hérodote (*d*) décrit le Temple de Bel, qui étoit au haut de la fameuſe tour, que l'on voyoit encore de ſon tems à Babylone.

(*c*) *Iſai.* XLVI. 1.

(*d*) *Herodot. l.* 1. *p.* 181.

I. BELA, la même que *Bala*, ou *Ségor*. Voyez *Ségor*.

II. BELA, fils de Béor, Roi de Dénaba (*e*) dans l'Idumée Orientale.

(*e*) *Geneſ.* XXXVII. 32.

III. BELA, fils de Benjamin, chef de la famille des Bélites. *Num.* XXVI. 38.

BELEUS, ou *Belus*, petit fleuve de Galilée, qui tombe dans la Méditerranée, à deux ſtades de Ptolemaïde. (*f*) Pline (*g*) dit qu'il a ſa ſource dans un lac, ou marais nommé Cendévia. Il ne coule qu'environ dans l'eſpace de cinq milles. Ses eaux ne ſont pas bonnes à boire, ſon fond eſt marécageux; mais l'eau de la mer qui remonte dans ſon lit, en lave le ſable, dont on fait le verre. Le bord d'où l'on tire ce ſable, n'a pas plus de cinq cens pas d'étenduë; & quoiqu'on en tire depuis tant de ſiécles continuellement du ſable, il demeure toutefois inépuiſable, & fournit toûjours de nouvelles matiéres. Joſeph & Tacite (*h*) en parlent, de même que Pline. Mais les Auteurs des guerres ſaintes (*i*) ne font mention de ces ſables du Bélus, que comme d'une choſe qui étoit de leur tems hors d'uſage, & que l'on ne connoiſſoit que par les écrits des Anciens.

(*f*) *Joſeph. l.* 2. *de Bello, c.* 9.
(*g*) *Plin. l.* 36. *c.* 26.
(*h*) *Tacit. hiſt. l.* 5.
(*i*) *Vide Geſta Dei per Francos. p.* 1166.

BELGA, Chef de la quinziéme bande des Prêtres établies par David. (*k*)

(*k*) 1. *Par.* XXIV. 13.

BELGAI, de la race des Prêtres, fut un de ceux qui ſignérent l'alliance avec le Seigneur, au retour de Babylone. (*l*)

(*l*) 2. *Eſdr.* X. 6.

BELIAL. Ce terme eſt purement Hébreu, (*m*) il ſignifie un homme qui ne vaut rien, un méchant, un homme qui ne veut point ſouffrir de joug, un rébéle, un déſobéïſſant. Ainſi on donne dans l'Ecriture le nom de *Bélial* aux habitans de Gabaa, qui abuſérent de la femme du Lévite. (*a*) Ophni & Phinées fils du Grand-Prêtre Héli, ſont auſſi appellez *enfans de Bélial*, (*b*) à cauſe de leurs crimes, & de la maniére indigne dont ils ſe conduiſoient dans le Tabernacle du Seigneur.

(*m*) בליעל *Belial. Abſque jugo.*

(*a*) *Judic.* XIX. 22.
(*b*) 1. *Reg.* II. 12.

Quelquefois on prend le nom de *Bélial*, pour déſigner le Démon. Par exemple, S. Paul (*c*) dit: *Quel accord y a-t'il entre Jeſus-Chriſt, & Bélial?* Ce qui fait juger que de ſon tems les Juifs entendoient communément le Démon ſous le nom de Bélial, dans les lieux où ce terme ſe rencontre dans l'ancien Teſtament.

(*c*) 2. *Cor.* VI. 15.

BELIER, machine de guerre aſſez connuë. Il en eſt parlé dans Ezéchiel en deux endroits, (*d*) & Nabuchodonoſor s'en ſervit au ſiége de Jéruſalem. Pline (*e*) dit que ce fut Epéus qui inventa le bélier au ſiége de Troye. Mais Vitruve, (*f*) & Tertullien (*g*) en attribuënt l'invention aux Carthaginois. Je penſe qu'Ezéchiel eſt le plus ancien Auteur qui faſſe mention de cette machine.

(*d*) *Ezech.* IV. 1. 2. & XX. 22.
(*e*) *Plin. l.* 7. *c.* 56.
(*f*) *Vitruv. l.* X. *c.* 19.
(*g*) *Tertull. de Pallio.*

BELMA. Le Livre de Judith parle de *Belma*, (*b*) ou *Belmon*, au voiſinage de la vallée d'Eſdrelon.

(*b*) *Judith.* VII. 3.

BELMEN. Judith IV. 4. dans le Grec parle de *Belmen*, apparemment la même que *Béelmaïm*, peut-être *Abel maïm*, de la Tribu de Nephthali, 2. *Par.* XVI. 4. ou *Abel-mehula*, comme lit le Syriaque, Judith IV. 4. & VII. 3. en ſorte que *Belmen*, *Belma*, *Bel-maïm*, & *Abel mehula*, ne ſeroient qu'un même lieu.

BELUS. Voyez *Bel*, ou *Béléus*.

BELZEPHON, ou *Belſephon*. Voyez *Béel zéphon*.

BEMESELIS, autrement *Béthomé*, ville aſſujettie par Démétrius Roi de Syrie. Comparez Joſeph *de Bello*, *l.* 1. *c.* 3. & *Antiq. l.* 13. *c.* 22.

BEN-ABINADAB, Gouverneur de la contrée de Dor, avoit épouſé Tophet fille de Salomon. (*i*)

(*i*) 3. *Reg.* IV. 11.

I. BEN-ADAD, fils de Tabremon Roi de Syrie, vint au ſecours d'Aſa Roi de Juda, contre Baaſa Roi d'Iſraël; il fit diverſion en entrant ſur les terres d'Iſraël, & obligea Baaſa d'accourir au ſecours de ſon propre pays, & d'abandonner Rama, qu'il avoit entrepris de fortifier. (*k*) Cela arriva l'an du Monde 3066. avant l'Ere vulgaire 938. Ce Bénadad eſt apparemment fils d'*Adad* Iduméen, qui ſe ſouleva contre Salomon à la fin du regne de ce Prince. (*l*)

(*k*) 3. *Reg.* XV. 18.
(*l*) 3. *Reg.* XI. 25.

II. BEN-ADAD, Roi de Syrie, fils de Bénadad (*m*) dont on vient de parler, fit la guerre à Achab Roi d'Iſraël (*n*) l'an du Monde 3103. c'eſt-à-dire, trente-ſept ans aprés la guerre de Bénadad I. contre Baſa Roi d'Iſraël. Nous avons parlé de cette guerre dans un grand détail ſous l'article d'*Achab*. Bénadad fut vaincu, & perdit tout ſon bagage dans cette guerre. (*o*) Ses Généraux lui dirent que le Dieu des Hébreux étoit le Dieu des montagnes, & que pour vaincre ce peuple, il falloit mettre une nouvelle armée ſur pied, & l'attaquer dans la plaine. Bénadad ſuivit ce conſeil, & au commencement de l'année ſuivante, il vint à Aphec avec une puiſſante armée. Achab ſe mit auſſi en campagne avec ſes troupes. Les deux armées furent ſept jours en préſence ſans en venir aux mains. Enfin, le ſeptiéme jour la bataille ſe donna, &

(*m*) 3. *Reg.* XX. 14.
(*n*) 3. *Reg.* XX. *per totum.*
(*o*) An du Monde 3103. & 3104. avant l'Ere vulg. 900. & 901.

l'armée d'Iſraël tua cent mille hommes des troupes de Bénadad, & le reſte de ſon armée ayant voulu ſe ſauver dans Aphec, les murs de la ville tombérent ſur eux, & en écraſérent encore vingt-ſept mille hommes. Bénadad ſe cacha dans le plus ſecret de ſon palais, pour ne pas tomber entre les mains d'Achab.

Alors les ſerviteurs de Bénadad lui dirent : Nous avons appris que les Rois d'Iſraël ſont doux & clémens, mettons donc des ſacs ſur nos reins, & des cordes ſur nos têtes, & allons demander grace au Roi Achab. Ils allérent ainſi trouver Achab, & lui dirent : Bénadad vôtre ſerviteur nous envoye pour vous demander la vie. Achab répondit : S'il eſt en vie, c'eſt mon frere. Allez, amenez-le-moi. Bénadad étant venu, Achab le fit monter dans ſon chariot, & le Roi de Syrie lui dit : Je vous rendrai les villes que mon pere a priſes à vôtre pere, & faites-vous des places publiques dans Damas, comme le Roi mon pere en avoit fait dans Samarie, & rendez-moi la liberté. Achab accepta ces conditions, & le renvoya. Alors Dieu lui envoya un Prophéte, pour le reprendre d'avoir ainſi accordé la liberté à un méchant ; & Achab entrant en colére, fit mettre le Prophéte en priſon, & ſe moqua de ſes prédictions.

(a) An du Monde 3115. (b) 4. *Reg.* VI. 8. *& ſeq.*

Environ douze ans aprés, (*a*) le même Bénadad déclara la guerre à Joram, fils & ſucceſſeur d'Achab Roi d'Iſraël. (*b*) Mais le Prophéte Eliſée découvroit tous les deſſeins de Bénadad à Joram, & par-là les rendoit inutiles. Bénadad ſoupçonna ſes Officiers de trahiſon ; mais on lui dit que c'étoit Eliſée qui découvroit tous ſes projets à ſon ennemi. Bénadad réſolut de ſe ſaiſir d'Eliſée ; & ayant appris qu'il étoit à Dothan, il envoya de ſes meilleures troupes pour inveſtir la ville, & pour l'arréter. Mais le Prophéte les frappa d'aveuglement ; en ſorte qu'ils ne le reconnurent point lorſqu'il leur parla, & qu'il ſe préſenta à eux. Il les mena juſques dans Samarie ſans qu'ils s'en apperçuſſent ; & lorſqu'ils y furent, il pria Dieu de leur ouvrir les yeux, & dit à Joram de leur faire donner à manger, & de les renvoyer ſans leur faire aucune violence.

(c) An du Monde 3119. avant J. C. 881. avant l'Ere vulg. 885. (d) La Vulgate traduit l'Hébreu חריונים par fiente de pigeons, que Bochart entend d'une eſpéce de légume de la nature des pois chiches. *Boch. de animal. ſacr. t. 2. l. 1. c. 7. art. 7.* (e) 4. *Reg.* VII.

Quelques années aprés, (*c*) Bénadad vint aſſiéger Samarie, & la famine y fut ſi extréme, que la tête d'un áne, qui eſt une viande que les Hébreux tiennent pour impure, fut venduë juſqu'à quatre-vingt ſicles, & qu'environ chopine de certaine eſpéce de pois, (*d*) fut venduë cinq ſicles ; enfin la choſe alla à un tel point, qu'une mere mangea ſon propre enfant. Joram informé de ces malheurs, les imputa à Eliſée, & envoya pour le faire mourir. Mais avant que ſes gens fuſſent entrez dans la maiſon du Prophéte, il y arriva lui-même, & Eliſée lui prédit que le lendemain à même heure, (*e*) la meſure de farine ſe donneroit pour un ſicle à la porte de Samarie. La choſe arriva comme il l'avoit dit. Pendant la nuit une terreur panique ſe répandit dans l'armée des Syriens ; ils s'imaginérent que Joram avoit fait venir à ſon ſecours une armée d'Héthéens & d'Egyptiens, & abandonnant leurs chevaux, leurs tentes, leurs proviſions, ils ne ſongérent qu'à ſe ſauver par la fuite.

Quatre lépreux qui étoient hors de la ville de Samarie, à cauſe que leur maladie ne leur permettoit pas de demeurer avec les autres hommes, étant entrez dans le camp des Syriens, l'ayant trouvé abandonné, & le voyant rempli de toutes ſortes de biens, en donnérent avis à Joram. Le Roi s'étant levé ; car il étoit nuit, crut que les Syriens vouloient lui tendre un piége. Il envoya donc du monde à la découverte, & ils lui rapportérent qu'ils avoient trouvé par tous les chemins des hardes & des armes que les Syriens avoient jettez dans leur fuite, pour courir plus vîte. Auſſi-tôt que cette nouvelle ſe fut confirmée, le peuple de Samarie ſortit de la ville, & pilla le camp des Syriens. Alors on vit le parfait accompliſſement de la prédiction d'Eliſée, qui avoit dit que la meſure de pure farine ne ſeroit venduë qu'un ſicle à la porte de Samarie.

(a) An du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884. (b) 4. *Reg.* VIII. 7. 8. *& ſeq.*

L'année ſuivante, (*a*) Eliſée étant allé du côté de Damas, Bénadad qui étoit alors tombé malade, envoya Hazaël au-devant de l'Homme de Dieu, avec des préſens, (*b*) afin de ſçavoir de lui s'il releveroit de ſa maladie. Hazaël partit donc de Damas avec quarante chameaux chargez de préſens de tout ce qu'il y avoit de plus précieux à Damas, & il dit à Eliſée : Bénadad Roi de Syrie, vôtre fils, demande s'il pourra relever de ſa maladie. Eliſée répondit : Allez, dites-lui : Vous guérirez. Mais le Seigneur m'a fait voir qu'il mourra aſſurément. En même-tems Eliſée prédit à Hazaël qu'il regneroit lui-même à Damas, & qu'il feroit une infinité de maux à Iſraël. Hazaël étant donc de retour à Damas, dit à Bénadad qu'il recouvreroit la ſanté : mais le lendemain il prit une couverture, qu'il trempa dans l'eau, l'étendit ſur le viſage du Roi, & l'étouffa. Auſſi-tôt il ſe ſaiſit du Royaume, & regna à Damas, ſelon la prédiction d'Eliſée. Telle fut la fin de Bénadad.

III. BEN-ADAD, fils de Hazaël, (*c*) dont nous venons de parler. Joas Roi d'Iſraël reprit ſur ce Bénadad (*d*) tout ce que Hazaël avoit pris ſur Joachas Roi d'Iſraël, ſon prédéceſſeur. Joas le battit par trois fois, & le contraignit de lui rendre tout le pays de de-là le Jourdain, c'eſt-à-dire, les terres de Gad, de Ruben & de Manaſſé, qu'Hazaël avoit priſes ſous les regnes précédens.

(c) 4. *Reg.* XIII. 3. 24. 25. (d) An du Monde 3168.

Joſeph (*e*) donne le nom d'*Adad* à ces deux derniers Princes, que l'Ecriture appelle *Ben-Adad*, ou fils d'Adad ; & il ajoute (*f*) que les Syriens de Damas ont rendu les honneurs divins au dernier Adad & à Hazaël, en conſidération de leurs bienfaits, & en particulier parce qu'ils avoient orné la ville de Damas par des Temples magnifiques. Ils portent chaque jour leurs ſtatuës en proceſſion, & vantent leur antiquité, quoiqu'ils ne ſoient nullement anciens, & qu'il n'y ait pas onze cens ans depuis leur tems, juſqu'au nôtre, dit Joſeph. Mais ſelon nôtre Chronologie, depuis la mort du ſecond Bénadad, & le commencement d'Hazaël, juſqu'à la mort de JESUS-CHRIST, il n'y a que neuf cens dix-ſept ans.

(e) *Ant. l. 1. c. 8. & l. 9. c. 2.* (f) *Lib. 9. c. 2. p. 306. D.*

BEN-DECAR, Gouverneur des villes de Macés, Sélébin, Beth-ſamés, Elon & Béthanan, ſous le regne de Salomon. 3. *Reg.* IV. 9.

BENE-BARAH, ville de la Tribu de Dan. (*g*) La Vulgate en fait deux villes ; *Bané & Barach.*

(g) *Joſué* XIX. 45.

BENEDICTION. Les Hébreux entendent ſouvent ſous ce nom, les préſens que ſe font les amis ; apparemment parce qu'ils ſont d'ordinaire accompagnez de bénédictions & de complimens de la part de ceux qui les donnent,

& de ceux qui les reçoivent. Voyez *Geneſ.* XXXIII. 11. *Joſue* XV. 19. 1. *Reg.* XXV. 27. XXX. 26. 4. *Reg.* V. 15. &c.

BENEDICTION ; *Vallée de Bénédiction.* Lieu ſitué dans la Tribu de Juda, aux environs de la Mer Morte & d'Engaddi. On lui donna ce nom de *Vallée de Bénédiction*, aprés la victoire miraculeuſe que le Roi Joſaphat remporta ſur l'armée liguée des Ammonites, des Moabites & des Idumèens, (*a*) l'an du Monde 3168. avant J. C. 892. avant l'Ere vulg. 896.

(*a*) 2. *Par.* XX. 23. &c.

BENE'-JACAN. Voyez *Béeroth-Benéjacan.*

BEN-GABER. Le fils de Gaber, de la Tribu de Manaſsé, poſsédoit les villes de Jaïr, & toute la région d'Argob au-delà du Jourdain. 3. *Reg.* IV. 13.

BEN-HAIL, fut un de ceux que Joſaphat envoya dans les villes de ſes Etats, pour inſtruire le peuple, & le retirer de l'idolâtrie. 2. *Par.* XVII. 7.

BEN-HENNON, ou *Ben-hinnon*, ou *Geh-hinnom*, ou *Geh-Bené-hemon*, vallée des Enfans d'Hennon. (*b*) Elle étoit à l'orient & au midy de la ville de Jéruſalem. (*c*) On dit que c'étoit la voirie de Jéruſalem, & la figure de l'enfer ; d'où vient que l'on a donné à l'enfer le nom de *Gehenna*, dérivé de *Ge-hennon*, la vallée d'Hennon. Voyez *Gehenna*. Cette vallée s'appelloit auſſi *Tophet*. Voyez ſous le nom de *Tophet*.

(*b*) *Joſue* XV. 8. 4. *Reg.* XXIII. 10.

(*c*) *Vide Euſeb. ad vocem* Γαι ενομ.

גיא הננם *Geh-hennom.* גיא בני הנום

BEN-HESED, fut Gouverneur de *Soco*, & du canton d'Epher, ſous le regne de Salomon. (*d*)

(*d*) 3. *Reg.* IV. 10.

BEN-HUR, étoit Gouverneur de la Province d'Ephraïm, ſous le regne de Salomon. (*e*)

(*e*) 3. *Reg.* IV. 8.

BEN-JAMIN, dernier fils de Jacob & de Rachel. Jacob étant de retour de la Méſopotamie, comme il s'avançoit du côté du midy, Rachel ſa femme fut ſurpriſe des douleurs de l'enfantement environ à un quart de lieuë de Bethléem, (*f*) & mourut dans les douleurs, aprés avoir mis au monde un fils, à qui elle donna en mourant le nom de *Ben-oni*, c'eſt-à-dire, fils de ma douleur. Mais Jacob changea ce nom, & l'appella *Ben-jamin*, le fils de ma droite. Souvent dans l'Ecriture il eſt ſimplement appellé *Jemini*, c'eſt-à-dire, ma droite : *Fil Jemini*, les enfans de Benjamin.

(*f*) *Geneſ.* XXXV. 16. 17. &c. בן אוני *Ben-oni.* בן ימין *Ben-jamin.*

Pendant la grande famine qui déſola la terre de Chanaan, & les pays des environs, (*g*) Jacob ayant envoyé ſes fils en Egypte, pour y acheter du froment, retint Benjamin auprés de lui pour ſa conſolation, de peur qu'il ne lui arrivât quelque malheur en chemin. Joſeph ayant reconnu ſes freres, quoiqu'ils ne le reconnuſſent pas, & n'ayant pas vû Benjamin avec eux, s'informa adroitement s'il étoit en vie, & ne leur donna du froment qu'à condition qu'ils le lui ameneroient ; & pour aſsûrance de leur parole, il retint Simèon en priſon juſqu'à leur retour. Jacob eut toutes les peines du monde à laiſſer aller Benjamin : mais enfin preſsé par la famine, & ſollicité par ſes fils, il le leur donna, & ils partirent pour l'Egypte.

(*g*) *Geneſ.* XLII. XLIII.

Joſeph ayant vû Benjamin avec ſes autres freres, (*h*) il les fit entrer dans ſa maiſon, & les fit manger avec lui, mais non pas à ſa table, parce qu'il ne vouloit pas encore ſe manifeſter à eux, & que les Egyptiens ne mangeoient point avec les Hébreux. Joſeph fit placer ſes freres ſelon leur âge ; & dans la diſtribution

(*h*) *Geneſ.* XLIII. 16. 17. &c.

qu'il fit des viandes qu'il leur envoya, la part de Benjamin ſe trouva cinq fois plus grande que celle des autres. Aprés cela, Joſeph pour éprouver la fidélité de ſes freres, & leur amitié pour Benjamin, ordonna à l'Intendant de ſa maiſon (*a*) de remplir de bled les ſacs de tous ces hommes, & de mettre dans le ſac du plus jeune la coupe d'argent dont il ſe ſervoit, & l'argent que Benjamin avoit apporté pour le payement de ſa charge de bled. Cet ordre fut exécuté ; & lorſque les freres de Joſeph furent ſortis de la ville, il fit courir aprés eux ; & l'Intendant de ſa maiſon leur dit qu'ils étoient des voleurs, qui avoient pris la coupe de ſon Seigneur. Ils s'en excuſérent, & dirent qu'ils conſentoient que celui d'entre eux qui auroit fait ce vol, fut mis à mort, & que les autres demeuraſſent pour eſclaves à Joſeph. L'Intendant répondit qu'il n'en vouloit qu'à celui qui avoit fait le vol, que tous les autres pouvoient s'en aller en liberté.

(*a*) *Geneſ.* XLIV. 1. 2. 3. &c.

En même-tems il les fouilla tous, & trouva la coupe dans le ſac de Benjamin. Alors ils déchirérent leurs habits, & retournérent dans la ville. Joſeph leur fit des reproches de leur infidélité ; & Judas fit ce qu'il put pour excuſer Benjamin. Il conjura Joſeph de le retenir lui-même pour eſclave en la place de ſon frere. Il lui dit que ſon pere étoit un vieillard, qui ne pourroit ſurvivre à la perte de ſon fils ; que d'ailleurs il s'en étoit chargé, & en avoit répondu. Alors Joſeph ne pouvant plus retenir ſes larmes, leur déclara qui il étoit ; & ſe jettant au cou de Benjamin, (*b*) il le baiſa, & tous ſes freres aprés lui. Il les invita de venir s'établir en Egypte, & d'y amener leur pere. Il leur donna à chacun une paire d'habits, c'eſt-à-dire, deux tuniques & deux manteaux ; & pour Benjamin, il lui donna cinq robbes, & trois cens piéces d'argent. Il leur donna auſſi des préſens pour ſon pere, & les renvoya ainſi, en leur recommandant la paix & l'union.

(*b*) *Geneſ.* XLV.

Depuis ce tems, l'Ecriture ne nous apprend rien de particulier ſur la perſonne de Benjamin ; car je compte pour rien ce qui eſt rapporté dans le Teſtament des douze Patriarches, qui, comme l'on ſçait, eſt une Piéce apocryphe & ſans autorité. Jacob au lit de la mort, (*c*) dit à Benjamin : Benjamin eſt un loup raviſſant ; le matin il dévorera ſa proye, & le ſoir il partagera les dépoüilles. Et Moyſe dans ſon dernier Cantique, (*d*) dit à Benjamin : Le bien-aimé du Seigneur demeurera dans ſon partage avec aſsûrance ; il y habitera tout le jour comme dans ſa chambre nuptiale ; il ſe repoſera entre ſes bras. On explique d'ordinaire ces mots : Benjamin eſt un loup raviſſant, ou de ſaint Paul, qui étoit de la Tribu de Benjamin ; ou de la valeur de ceux de cette Tribu, qui ſoutinrent la guerre contre toutes les autres Tribus, pour la défenſe du crime de ceux de Gabaa, qui avoient violé la femme d'un Lévite qui paſſoit par leur ville.

(*c*) *Geneſ.* XLIX. 27.

(*d*) *Deut.* XXXIII. 12.

BENNO, Lévite, fils d'Oſan. 1. *Par.* III. 26.

BENNUI, Iſraëlite, qui répudia ſa femme, qu'il avoit épouſée contre la diſpoſition de la Loi. 1. *Eſdr.* X. 30.

BEN-ONI, le fils de ma douleur. C'eſt le nom que Rachel donna à ſon fils, qui fut nommé Ben-jamin par Jacob. *Geneſ.* XXXV. 18.

BEN-ZOHET, fils de Jéſi. 1. *Par.* IV. 20.

BEON ; *Num.* XXXII. 3. autrement *Bean* ; 1. *Macc.* V. 4. 6. ville de de-là le Jourdain. Euſébe

(a) *Euseb. ad Baasar.*

dit qu'elle étoit à la Tribu de Ruben. (*a*)

(*b*) *Genes.* XXXVI. 32.

BEOR, pere de Béla. Béla fut Roi de Dénaba en Idumée. (*b*)

BERA, ou plutôt *Beera.* Voyez ci-devant *Beera*, & *Judic.* IX. 21. Eusébe met une ville de *Bera*, à huit milles d'Eléuthéropolis, vers le septentrion.

BEREA, ou *Béroéa*, ou *Béroé*, ville de Macédoine, où saint Paul prêcha l'Evangile avec beaucoup de succés. *Act.* XVII. 10. 13.

I. BERENICE, fille d'Agrippa, surnommé le Grand, Roi des Juifs, & sœur du jeune Agrippa, aussi Roi des Juifs. Elle fut d'abord fiancée à Marc fils d'Alexandre Lysimaque, Alabarque d'Alexandrie; ensuite elle épousa Hérode Roi de Calcide, son propre oncle paternel. (*c*) Après la mort d'Hérode, (*d*) elle fit proposer à Polémon Roi de Pont, & d'une partie de la Cilicie, de se faire circoncire, pour l'épouser. Polémon accepta ce parti, & l'épousa. Mais Bérénice ne demeura pas long-tems avec lui. Elle retourna auprés de son frere Agrippa, avec qui elle vivoit d'une maniére qui faisoit parler tout le monde. Elle assista un jour avec Agrippa son frere, (*e*) au discours que S. Paul fit devant Festus à Césarée de Palestine. Tite fils de Vespasien eut de l'amitié pour Bérénice, & Vespasien lui-même lui fit de grands présens. (*f*)

(*c*) *Antiq. l.* XX. *c.* 5. *p.* 695.

(*d*) La mort d'Hérode Roi de Calcide arriva l'an de J. C. 48.

(*e*) *Act.* XV. 13... 25.

(*f*) *Tacit. l.* 2. *hist. c.* 81.

II. BERENICE. Plusieurs croyent que c'est le nom d'une sainte Dame, nommée vulgairement *Véronique*, qui ayant présenté son mouchoir au Sauveur, lorsqu'il alloit au Calvaire, il s'en essuya le visage, & y imprima son portrait. On croit que c'est cette même image que l'on conserve à Rome, & que l'on appelle la sainte Face, ou la Véronique. Tout ce que l'on a publié jusqu'ici de la Véronique, comme son voyage dans les Gaules avec saint Martial; & ensuite son voyage de Rome, pour y voir saint Pierre; & enfin son retour à Bourdeaux, vers S. Martial, n'a pas paru mériter beaucoup de créance dans l'esprit des plus sages Critiques. Il y en a qui croyent qu'il n'y eut jamais de Véronique, ni de Bérénice qui ait reçu l'empreinte de la face de JESUS-CHRIST sur son mouchoir, & que la Véronique n'est autre que *Vera Icon*, la vraye Image, dont l'on a imprudemment fait une personne, que quelques Modernes ont mises au rang des Saintes le 4. de Février, ou en d'autres jours. Mais elle n'est point dans le Martyrologe Romain, quoique l'on prétende qu'elle soit morte à Rome. On veut que ce soit elle que l'on honore en quelques endroits sous le nom corrompu de sainte *Vénice*. (*g*)

(*g*) Voyez *Bolland.* 4. *Febr.* Et M. de Tillemont tom. 1. hist. Eccléf. not. 33. sur J. C. p. 471.

BERESCHITH. C'est le nom que les Hébreux donnent à la Genése, parce que ce Livre commence par *Bereschith*, qui en Hébreu signifie: *Au commencement.* (*h*)

(*h*) בראשית *In principio.*

BERI, fils de *Scépha*, de la Tribu d'Aser. (*i*)

(*i*) 1. *Par.* VII. 36.

BERIA, fils d'Aser, pere d'Héber, & de Melchiel. *Genes.* XLVI. 12.

BERILLE, la huitiéme pierre du Rational du Grand-Prêtre; elle est nommée dans la Vulgate, & dans les Septante, *Bérille*, (*k*) & en Hébreu *Jaspbé*. On a déja remarqué que la valeur des noms Hébreux des pierres précieuses, étoit inconnuë pour la plûpart, aux Hébreux, & aux Commentateurs.

(*k*) *Exod.* XXVIII. 20.

BERITE, ou *Barute*, ville de Phénicie, sur la Méditerranée, entre Biblos, & Sidon, à quatre cens stades de cette derniére ville, vers le septentrion. (*a*)

(*a*) *Strabo l.* 16.

BERODACH-BALADAN, fils de Baladan Roi de Babylone, envoya vers Ezéchias Roi de Juda des Ambassadeurs, (*b*) avec des lettres & des présens, parce qu'il avoit seu qu'il avoit été malade, & qu'il avoit été guéri d'une façon toute miraculeuse, (*c*) le soleil, ou du moins son ombre, s'étant retiré de dix lignes pour l'assurer de la vérité des promesses d'Isaïe, qui lui promettoit le recouvrement de sa santé, & quinze années de vie. Ezéchias eut une grande joye de l'arrivée de ces Ambassadeurs; il leur montra tout ce qu'il y avoit de plus riche, & de plus beau dans son palais; le Seigneur n'approuva pas cette conduite: il envoya Isaïe au Roi, pour lui dire que tout ce qui étoit dans son palais, & toutes les richesses que lui & les Rois ses successeurs y avoient amassées, & qu'il avoit fait voir à ces étrangers, seroient portées à Babylone.

(*b*) 4. *Reg.* XX. 1. 2. 3. &c.

(*c*) L'an du Monde 3292. avant J. C. 708. avant l'Ere vulg. 712.

BEROT, ville de la Tribu de Benjamin. *Josue* IX. 17. Voyez ci-devant *Béeroth*.

BEROTH. Voyez 2. *Reg.* VIII. 8. Ville dont David fit la conquête. C'est apparemment *Béroé* de Syrie, ou *Bérythe* en Phénicie, autrement *Baruth*.

BEROTHA, entre Héthalon & Emése; (*d*) peut-être *Berythe*, ou *Béroth*, dont David fit la conquête sur Adadezer Roi de Syrie. (*e*)

(*d*) *Ezech.* XLVII. 16.

(*e*) 2. *Reg.* VIII. 8.

BERSA, Roi de Gomorrhe, qui eut guerre avec Codorlahomor & ses alliez. *Genes.* XIV. 2.

BERSABE', bourg de Galilée. Il étoit au midy de la haute Galilée, & au nord de la basse Galilée. (*f*) Joseph l'Historien fit rétablir & fortifier le bourg de Bersabé.

(*f*) *Joseph. l.* 3. *de Bell. c.* 2. & *lib.* 2. *c.* 25. & *lib. de vita sua, p.* 1013.

BERSABE'E, de la Tribu de Siméon, au midy de la Palestine. Voyez ci-devant *Béersabée*. On la trouve aussi marquée sous le nom de *Beersheba*, *Berosba*, & *Berzamma*.

I. BERZELLAI, natif de Rogel dans le pays de Galaad, étoit un vieillard ami de David, & qui le secourut dans sa disgrace, lorsqu'il fut chassé de Jérusalem par Absalom. (*g*) Il vint trouver ce Prince à Mahanaïm, au-delà du Jourdain, & lui offrit toutes sortes de rafraîchissemens. Aprés la défaite d'Absalom, lorsque David s'en retournoit à Jérusalem, Berzellaï l'accompagna jusques sur le Jourdain; (*h*) & David l'ayant invité de venir à la Cour, pour y passer le reste de sa vie dans le repos, Berzellaï lui répondit: Combien de tems ai-je encore à vivre, pour aller aujourd'hui avec le Roi à Jérusalem? J'ai à présent quatre-vingt ans, & mes sens ne sont plus en état de faire la distinction du doux & de l'amer, ni de prendre plaisir dans le boire, ou le manger, ou au son des instrumens, ou des voix des musiciens. Pourquoi vôtre serviteur seroit-il à charge au Roi mon Seigneur? Je supplie vôtre Majesté de me permettre de l'accompagner encore un peu jusques sur le fleuve, & aprés cela de m'en retourner dans ma maison, afin que je meure dans ma ville, & que je sois enterré auprés de mon pere & de ma mere. Mais voilà Chamaan mon fils, vôtre serviteur, il aura l'honneur de vous accompagner, & le Roi lui fera ce qu'il jugera à propos. Le Roi répondit: Que Chamaan vienne donc, & je lui accorderai tout ce que vous me demanderez. Aprés donc que le Roi, & tout le peuple eurent passé le Jourdain, David embrassa Berzellaï, il lui souhaita toutes sortes

(*g*) 2. *Reg.* XVII. 27. 28.

(*h*) 2. *Reg.* XIX. 33. 34. &c.



1. Mont des Oliviers.
2. Village de Beth-phagé.
3. Maison de Ste Marthe.
4. Maison de la Magdeleine.
5. Château de Lazare.
6. Sépulcre de Lazare.

VUE, ET PLAN DU [illegible]RG DE BÉTHANIE.

7. Maison de Simon le lépreux.
8. Vallée du figuier maudit.
9. Chemin de Jerusalem.
10. Montagne de la quarantaine.
11. Le Jourdain fleuve célèbre.
12. La Mer morte.

de bénédictions, & Berzellaï s'en retourna dans sa patrie. Cela arriva l'an du Monde 2981. avant J. C. 1019. avant l'Ere vulg. 1022.

II. BERZELLAI, natif de la ville de Molath, dans la Tribu de Siméon. Ce Berzellaï étoit pere d'*Hadriel*, qui avoit épousé Michol, auparavant femme de David. (*a*)

(*a*) 2. *Reg.* XXI. 8.

III. BERZELLAI, de la race des Sacrificateurs, qui épousa une des filles de la race de Berzellaï de Galaad. 2. *Esdr.* VII. 63.

BESAI, Israëlite, dont les descendans revinrent de Babylone au nombre de trois cens vingt-trois. (*b*)

(*b*) 1. *Esdr.* II. 17.

BESARA, ou *Bézara*, ville aux environs de Ptolemaïde, à vingt stades de Gabaa. (*c*)

(*c*) *Joseph. lib. de vita sua.*

BESECH, ou *Béseca*, ou plutôt *Bézec*, *Bézeca*, ou *Bézaca*, ou *Bézecath*. On croit qu'Adoni-besech qui fut pris, & mis à mort par les enfans de Juda, (*d*) & qui se vantoit d'avoir coupé les extrémitez des pieds & des mains à soixante & dix Rois, étoit Roi de Bésech. Saül voulant marcher contre Jabés de Galaad, fit la revûë de son armée à Bésech. (*e*) Eusébe dit qu'il y a deux villes assez prés l'une de l'autre à sept milles de Sichem, tirant vers Scythopolis. Nous croyons que Bézech, ou Bézechat, étoit en effet située vers le passage du Jourdain, qui étoit à Scythopolis, ou aux environs.

(*d*) *Judic.* I. 4. 5. 6. 7.

(*e*) 1. *Reg.* XI. 8.

BESELEEL, fils d'Uri, ou de Hur, & de Marie sœur de Moyse. Béséléel reçut de Dieu un talent extraordinaire d'intelligence, & d'industrie pour travailler toutes sortes de métaux, & pour inventer toutes sortes de choses dans les ouvrages mécaniques. (*f*) Il fut employé par Moyse aux travaux du Tabernacle de l'Alliance, avec Ooliab fils d'Achisemech, de la Tribu de Dan. Les Juifs de la ville de Sidon croyent que le tombeau de Béséléel, & celui du Prophéte Sophonie sont auprés des murailles de leur ville, & ils les visitent avec beaucoup de dévotion.

(*f*) *Exod.* XXXI. 2.

BESELAM MITHRIDATE, un des Officiers du Roi de Perse au-deçà de l'Euphrate, écrivit avec Réum Béeltéem au Roi Artaxercés, pour le prier de défendre aux Juifs de continuer le bâtiment du Temple. 1. *Esdr.* IV. 7.

BESETHA, étoit une des montagnes sur lesquelles la ville de Jérusalem étoit bâtie. Elle étoit du côté du septentrion par rapport au Temple. (*g*)

(*g*) *Joseph. de Bello, l.* 6. *c.* 10. *p.* 919. *G.*

BESIMOTH. La même que *Beth-jesimoth*, au-delà du Jourdain.

BESIRA. C'est la même que la *Citerne de Sira*, dont il est parlé dans le second Livre des Rois. (*h*) Joseph (*i*) met Bésira à vingt stades, ou sept lieuës d'Hébron.

(*h*) 2. *Reg.* III. 26.

(*i*) *Joseph. Antiq. l.* 7. *c.* 1.

BESODIA, pere de Mosollam. 2. *Esdr.* III. 6.

BESOR, ou *Bosor*, torrent (*k*) qui tombe dans la Méditerranée entre Gaze & Rhinocorure; ou plutôt, entre Rhinocorure & l'Egypte, selon saint Jérôme sur le VI. Ch. d'Amos. C'est *le torrent du désert*, (*l*) que plusieurs ont pris mal-à-propos pour le torrent ou le fleuve d'Egypte, dont il est parlé en quelques endroits de l'Ecriture, (*m*) & qui n'est autre que le Nil, ou le bras le plus oriental de ce fleuve.

(*k*) 1. *Reg.* XXX. 10.

(*l*) *Amos* VI. 14.

(*m*) *Josue* XV. 4. 47. 2. *Par.* VII. 8.

BETE', ou *Beten*, ville de Syrie, que David prit sur Adadézer. (*n*) C'est peut-être la même que Béthen, que Josué attribuë à la Tribu d'Aser; (*o*) ou Bathné dans la Syrie, entre Bérée & Hiérapolis.

(*n*) 2. *Reg.* VIII. 8.

(*o*) *Josue* XIX. 25.

BETHABARA. C'est à Béthabara au-delà du Jourdain, que S. Jean-Baptiste baptisoit. (*a*) Le Texte Latin de saint Jean lit *Bethania*, au lieu de *Bethabara*: mais la vraye Leçon est Béthabara, comme le remarquent Origénes, (*b*) saint Chrysostome (*c*) & saint Epiphane. (*d*) L'on croit que *Bethabara*, qui en Hébreu signifie *la maison du passage*, est le lieu où les Israëlites passérent le Jourdain sous Josué; & que c'est le gué ordinaire du Jourdain.

(*a*) *Joan.* I. 28. בבית-עברה, *aliàs* בבית-עברה.

(*b*) *Origen. in Joan. tom.* 8.

(*c*) *Chrysost. homil.* 16. *in c.* 1. *Joan.*

(*d*) *Epiphan. l.* 2. *contra hæres. p.* 435.

BETHACAD, village à quinze milles de Légion, dans le Grand-Champ. (*e*)

(*e*) *Eusseb. in loc.*

BETH-ACHARA, ou *Beth-hacherem*; *Jerem.* VI. 1. ville située sur une hauteur, entre Jérusalem & Thécué. (*f*) Melchias fils de Réchab, étoit Prince de *Bethacara*. 2. *Esdr.* III. 14.

(*f*) *Jerem.* VI. 1.

BETH-AGABRA, ou *Bethogabri*, ou *Bethogabria*. Les Tables de Peutinger mettent *Bethogabri* entre Ascalon & Jérusalem. Ptolemée met *Bethogabria* au 65. $\frac{1}{2}$ dégré de latitude, & au 31. $\frac{1}{3}$ de longitude. Joseph (*g*) met *Begabris* au milieu de l'Idumée. Guillaume de Tyr dit que les Arabes donnent à Béersabée le nom de Berhgabril, & qu'elle est à douze milles d'Ascalon. Benjamin dit que *Bethgaberin* est à cinq parasanges d'Hébron, & que c'est la même que *Maresa* & les Actes de saint Ananie la placent dans le territoire d'Eleuthéropolis. Tous ces caractéres réünis nous déterminent à la placer entre Eleuthéropolis & Hébron.

(*g*) *De Bello, l.* 3. *c.* 4.

BETH-AGLA. Il y a deux lieux de ce nom: l'un placé par Eusébe (*h*) à huit milles de Gaza; & l'autre placé par saint Jérôme (*i*) à deux milles du Jourdain. Josué attribue *Bethagla* à la Tribu de Juda. *Josue* XV. 6. C'est apparemment celle dont parle Eusébe. Et le même Josué XVIII. 21. attribuë à Benjamin l'autre Bethagla, dont parle saint Jérôme.

(*h*) *Eusseb. in* Βηθαγλαιμ

(*i*) *Hieronym. in Area Athad.*

BETH-AMMARKEVOTH, ville de la Tribu de Siméon. *Josue* XIX. 5.

BETHANATH, ville de la Tribu de Nephtali. *Josue* XIX. 38.

BETHANIA, étoit à quinze stades, (*k*) ou environ deux mille pas de Jérusalem, au pied du mont des Oliviers, à l'orient de Jérusalem, sur le chemin de Jéricho à Jérusalem. C'est-là où demeuroient Marthe & Marie, & leur frere Lazare, que JESUS-CHRIST ressuscita. C'est-là aussi où Marie répandit un parfum sur la téte du Sauveur. Nous avons déja averti sur *Bethabara*, que dans les Exemplaires Latins de S. Jean, Ch. I. ℣. 28. on lisoit *Bethania*, au lieu de *Bethabara*. Voyez Suidas sur *Bethania*. Plusieurs Exemplaires Grecs sont corrompus en cet endroit, aussi-bien que les Latins.

(*k*) *Joan.* II. 18.

BETHANIM, village à quatre milles d'Hébron, & à deux milles du Térébinthe d'Abraham. (*l*)

(*l*) *Eusseb. ad vocem* Αρβή.

BETH-ARABA, ville de la Tribu de Juda; *Josue* XV. 6. & ensuite donnée à Benjamin. *Josue* XVIII. 22.

BETHARAN, (*m*) ou *Bethbaram*, ou *Betharamphta*, nommée depuis Liviade, au-delà du Jourdain, vers la Mer Morte. *Antiq. l.* 18. *c.* 3.

(*m*) *Josue* XIII. 27. *Num.* XXXII. 36.

BETHAVEN. C'est la même que *Bethel*. Depuis que Jéroboam fils de Nabat eut mis ses veaux d'or à Béthel, les Hébreux attachez à la maison de David, donnérent par dérision à cette ville le nom de *Bethaven*, (*n*) c'est-à-dire, maison de néant, ou maison d'iniquité, au lieu de *Bethel*, maison de Dieu, que Jacob lui avoit

(*n*) בית-און *Bethara.* בית-אל *Bethel. Vide Osee* IV. 15. V. 8. X. 5.

donné, lorſqu'il y eut la viſion de l'échelle myſtérieuſe, par laquelle les Anges montoient & deſcendoient du Ciel en terre. (a) On peut voir ci-aprés *Bethel*.

(a) *Geneſ.* XXVIII. 19.

BETH-BAAL-MEON. *Joſue* XIII. 17. La même que *Baal-meon*. *Num.* XXXII. 37.

BETH-BERA, lieu au-delà du Jourdain. *Judic.* VII. 24. Apparemment le même que *Bethabara*, dont on a parlé ci-devant.

(b) 1. *Macc.* IX. 62. 64.

BETH-BESSEN, (b) ville dans la Tribu de Juda, que Simon & Jonathas Maccabées firent fortifier, & où Bacchide les aſſiégea ſans aucun ſuccés. Le Grec lit *Bethbaſi*, au lieu de *Bethbeſſen*.

(c) 1. *Reg.* VII. 11.

BETH-CAR, ville de la Tribu de Dan. (c)

BETH-DAGON, ville de la Tribu d'Aſer. *Joſue* XIX. 27. *Beth-dagon* ſignifie la maiſon, ou le Temple de Dagon.

(d) *Joſue* XV. 41.

BETH-DAGON, ville de la Tribu de Juda, (d) ainſi nommée apparemment parce qu'il y avoit un Temple de Dagon, avant que les Iſraëlites la poſſédaſſent.

(e) 4. *Reg.* X. 12. 14.

(f) *Ita Vulg. in* 4. *Reg.* X. 12.

BETHEKED, ou *Beth-akad*, (e) que quelques-uns entendent dans un ſens général, pour *une cabane de paſteurs*. (f) Mais les Septante & pluſieurs bons Interprétes l'expliquent d'un lieu ſitué entre Jezrael & Samarie. C'eſt peut-être le même que *Beth-kar*.

(g) *Geneſ.* XII. 5.

(h) *Geneſ.* XXVIII. 10. 11. 12. An du Monde 2245. avant J. C. 1711. avant l'Ere vulg. 1759.

BETHEL, ville au couchant d'Haï, (g) ſur les confins des Tribus d'Ephraïm & de Benjamin. Le Patriarche Jacob fuyant la colére de ſon frere Eſaü, (h) & allant en Méſopotamie, arriva aprés le coucher du ſoleil, en un certain lieu, où il voulut paſſer la nuit; & ayant pris une des pierres qui étoient là, & l'ayant miſe ſous ſa tête, il s'y endormit. Alors il vit en ſonge une échelle, dont le pied étoit appuyé ſur la terre, & le haut touchoit au Ciel; & des Anges de Dieu, qui montoient & qui deſcendoient par cette échelle. il vit auſſi le Seigneur appuyé ſur le haut de l'échelle, qui lui dit: Je ſuis le Seigneur, le Dieu d'Abraham & le Dieu d'Iſaac, je vous donnerai, & à vos deſcendans la terre où vous dormez. Vôtre race ſera nombreuſe comme le ſable de la mer, & toutes les nations ſeront bénies dans vous, & dans celui qui ſortira de vous. Je ſerai vôtre conducteur par tout où vous irez, & je vous ramenerai dans ce pays. Jacob s'étant éveillé aprés cette viſion, dit: Le Seigneur eſt vraiment en ce lieu, & je ne le ſçavois pas; & tout ſaiſi de crainte, il ajoûta: Que ce lieu eſt terrible! Certes ce n'eſt autre choſe que la maiſon de Dieu, & la porte du Ciel.

S'étant donc levé de grand matin, il prit la pierre qu'il avoit miſe ſous ſa tête, l'érigea en monument, répandant de l'huile par-deſſus, & donna le nom de Béthel à la ville, qui auparavant s'appelloit Luza; c'eſt-à-dire, qu'il donna le nom de Béthel au déſert, où il paſſa la nuit, lequel étoit auprés d'une bourgade nommée Luza, à qui les Hébreux donnérent le nom de Béthel, lorſqu'ils ſe furent rendus maîtres du pays de Chanaan. Euſébe dit que Béthel étoit à douze milles, ou quatre lieuës de Jéruſalem, ſur le chemin de Sichem. (i)

(i) *Euſeb. Onom. ſ. in Aygai.*

Les Rabbins diſent que la pierre ſur laquelle Jacob repoſa ſa tête à Béthel, fut miſe dans le Sanctuaire du Temple bâti depuis le retour de la captivité; que l'on plaça ſur cette pierre l'Arche d'Alliance; & que long-tems depuis la ruine du Temple, les Juifs avoient accoûtumé d'aller pleurer leur malheur ſur cette pierre. Les Mahométans croyent que leur Temple de la Méque eſt fondé ſur cette même pierre, & ils ont pour elle beaucoup de vénération. C'eſt de l'onction que Jacob donna à la pierre de Béthel, qu'eſt venuë la ſuperſtition des Anciens pour les *Bethules*, qui étoient des pierres que l'on oignoit, & que l'on conſacroit à la mémoire des grands Hommes, aprés leur mort. Sanchoniaton, ou plûtôt Porphyre, Auteur du Fragment qu'Euſébe (a) nous a conſervé ſous le nom de Sanchoniaton, attribuë l'invention de ces béthules à Saturne. Damaſcius cité dans la Bibliothéque de Photius, dit que l'on conſacroit de ces béthules aux Dieux des Payens; à Saturne, au Soleil, & aux autres Dieux. Et Héſychius aſſure que les Anciens donnoient le nom de béthule à la pierre que Saturne avoit engloutie, croyant manger ſon fils Jupiter. Aſclépiades cité dans Damaſcius, raconte quantité de choſes ſurprenantes des béthules de la Déeſſe Vénus Aphachite.

(a) *Euſeb. Præp. Evan. l. 1. p. 35.*

BETHELIA, aux environs de Gaza. Voyez *Béthulie*.

BETH-EMEK, ville frontiére d'Aſer. *Joſue* XIX. 27.

BETHER. Il eſt parlé des montagnes de *Bether* ou *Fitther*, dans le Cantique des Cantiques. (b) L'Auteur de la Vulgate a lû *les montagnes du parfum*, *Cant.* VIII. 14. & pluſieurs Exemplaires Latins liſent *Bethel* au lieu de *Bether*. *Cant.* II. 17. Mais l'Hébreu en l'un & en l'autre endroit, lit *Fether*. On demande ce que c'eſt que Béther, & quelle eſt ſa ſituation? Quelques-uns croyent que c'eſt Béthoron, appellée *Fether* dans Euſébe, *Bethara* dans Joſeph, & *Bethra* dans un ancien Itinéraire. Il eſt ſouvent parlé dans les Ecrits des Hébreux de *Bether*, priſe par l'Empereur Adrien dans la révolte de Barchochébas. Le nombre des Juifs qui s'y étoient renfermez, étoit ſi grand, diſent les Rabbins dans la Gémarre, (c) que *le ſang des morts qui couloit dans la mer, entraînoit des pierres de la groſſeur de quatre ſeahs*, (le *ſeah* ou *ſatum*, étoit une meſure creuſe, qui tenoit neuf pintes, chopine, demi-ſetier, un poſſon, & un peu plus) *& qu'il couloit juſques dans la mer, à la longueur de quatre mille pas. Vous direz peut-être que c'étoit une ville maritime.* Point du tout. *Elle étoit à quatre milles de la mer.* Pluſieurs, comme nous l'avons dit, croyent que c'eſt la même que *Bethoron*. D'autres veulent que ce ſoit *Betharis*, entre Céſarée & Dioſpolis, marquée dans l'ancien Itinéraire dont nous avons parlé; ou enfin *Bæther*, marquée dans les Septante, *Joſue* XV. 60. entre les villes de Juda. Pour moi je tiens que c'eſt *Bethoron la haute*, ou *Bethora*, entre Dioſpolis & Céſarée. Euſébe (d) parle de *Betharim*, prés de Dioſpolis; & en parlant de Béther priſe par Adrien, il dit qu'elle étoit voiſine de Jéruſalem. *Hiſt. l.* 4. *c.* 6.

(b) *Cant.* II. 17. & VIII. 14.

(c) *Gemar. Jer. fol. Gemm fol.* 57.

(d) *Euſeb. in Arim.*

BETH-EZDA; ou, comme elle eſt appellée dans les Exemplaires de la Vulgate, *Bethzaïda*, ou *Piſcine probatique*, (e) parce qu'on y lavoit les brebis deſtinées pour le ſacrifice, & que ces brebis en Grec s'appellent *probata*. *Bethezda* ſignifie, ſelon pluſieurs Interprétes, (f) *la maiſon de miſéricorde*, apparemment à cauſe des malades qui étoient ſous les portiques qui l'environnoient; ou, ſelon d'autres, (g) *maiſon de l'égout*, ou de l'écoulement, parce que c'étoient des eaux qui venoient du Temple, &

(e) *Joan.* V. 2. Ἐπὶ τῇ προβατικῇ κολυμβήθρᾳ.

(f) בית חסדה *Beth chezda. Domus miſericordiæ.*

(g) בית אשדה *Domus effluvii.*

VEUE DE LA CAVERNE DE BETHLÉEM OU LE SAUVEUR NÂQUIT

& du lieu où l'on lavoit les victimes. Eusébe & saint Jérôme (a) disent que de leur tems, on montroit deux piscines, ou une espéce de réservoir double, à Jérusalem. L'un de ces réservoirs se rempliſſoit tous les ans par les eaux de la pluye; & l'autre étoit rempli d'une eau entiérement rouge, comme si elle eût encore conservé quelque chose du sang des victimes que l'on y lavoit autrefois. L'Evangile nous apprend qu'autour de cette piscine, il y avoit cinq galeries, apparemment parce que la piscine étoit de figure pentagone; & qu'il y avoit toujours là quantité de malades, qui attendoient que l'eau fût remuée, pour y descendre; car l'Ange du Seigneur descendoit en certain tems, & remuoit l'eau; & le premier malade qui y descendoit alors, étoit guéri, quelque maladie qu'il eût. Les Voyageurs disent que cette piscine étoit à l'orient de Jérusalem.

(a) *Eusеb. & Hieronym. in locis Hebr.*

BETHEZOBA. C'est la patrie de cette femme dont parle Joseph, (b) qui pendant le dernier siége de Jérusalem par les Romains, mangea son propre enfant.

(b) *Joseph. de Bello, l. 7. c. 8.*

BETH-GABRIS, ou *Beth-gabril*. Voyez ci-devant *Bethagabria*.

BETH-GADER, nom d'un homme de la race de Caleb. 1. *Par.* II. 51.

BETH-GAMUL, ville des Moabites, dans la Tribu de Ruben. Voyez *Jerem.* XLVIII. 23.

BETHIA, fille de Pharaon, femme de Méred. 1. *Par.* IV. 18.

BETH-HESIMOTH, ville de la Tribu de Ruben. *Josue* XIII. 20. Elle fut dans la suite occupée par les Moabites. Ezéchiel (c) prédit sa ruine avec celle des autres villes de Moab. Eusébe dit que Beth-hésimoth est à dix milles du Jourdain: mais il y a beaucoup d'apparence qu'il la confond avec *Jesimon*, dont il est parlé 1. *Reg.* XXIII. 24. & qui étoit au-deçà du Jourdain.

(c) *Ezech. XXV. 9.*

BETH-LEBAOTH, ville de la Tribu de Siméon. *Josue* XIX. 6. Quelquefois on l'appelle simplement *Lebaoth*. *Josue* XV. 32.

BETH-LEHEM, ou *Beth-lechem*, la maison du pain, ville de la Tribu de Juda, (d) nommée ordinairement *Bethléhem de Juda*, pour la distinguer d'une autre ville de même nom, dans la Tribu de Zabulon. (e) On lui donne aussi le nom d'*Ephrata*, (f) & ses habitans sont nommez Ephratéens. Cette ville est assez peu considérable par sa grandeur & par ses richesses; mais elle l'est infiniment, pour avoir donné la naissance au Messie. Michée relevant cet avantage de Bethléhem, lui dit: *Et vous, Bethléhem de Juda, quoique vous soyiez une des moindres villes de Juda, il sortira de vous un Dominateur, qui regnera sur tout mon peuple d'Israël.* Il ne vouloit pas sans doute marquer David, qui étoit né à Bethléhem tant de siécles auparavant; mais JESUS-CHRIST, qui y prit naissance plusieurs siécles après. Bethléhem est située sur le penchant d'une colline, à six milles, (g) ou deux lieuës de Jérusalem, vers le midy. Joseph (h) semble ne l'éloigner que de trente stades, qui font seulement trois mille sept cens cinquante pas; & saint Justin le Martyr, (i) de trente-cinq stades, qui font quatre mille & trois cens soixante & quinze pas. Mais il y a quelque apparence que les chiffres qui marquent cette distance, sont corrompus dans ces deux Auteurs; car tous les autres, tant anciens, que modernes, mettent constamment deux lieuës de distance de Jérusalem à Bethléhem. Saint Jérôme (a) met quarante-six milles de Joppé à Bethléhem.

(d) *Josue XVII. 7.*

(e) *Josue XIX. 15.*

(f) *Genes. XLVIII. 7. Mich. V. 2. Ruth. I. 2. & 1. Reg. XVII. 12.*

(g) *Ita Euseb. Hieron. Sulpitius Severus, Phocas, alii.*

(h) *Antiq. lib. V. c. 2.*

(i) *Justin. Martyr. Apolog. 2.*

(a) *Hieronym. Ep. ad Dardanum.*

La caverne où nâquit nôtre Sauveur, n'est pas précisément dans la ville, mais au dehors de Bethléhem. Saint Jérôme (b) dit qu'elle est du côté du midy. Saint Justin le Martyr (c) & Eusébe (d) disent simplement qu'elle étoit hors de la ville, & à la campagne. L'hôtellerie où la sainte Vierge & saint Joseph se retirérent, étoit apparemment un carvanseras, ou maison publique, où l'on recevoit les hôtes gratuitement, & où on leur donnoit seulement le couvert. Mais comme la foule étoit grande, lorsque saint Joseph & Marie arrivérent, toutes les chambres étoient prises, & ils furent contraints de se retirer dans une caverne, qui servoit d'étable au carvanseras. Ce qui est certain, c'est que les Anciens marquent la naissance de JESUS-CHRIST dans une caverne. (e) Les Voyageurs disent que le lieu où nâquit nôtre Sauveur, a environ quarante pieds de profondeur, & douze de largeur, allant toûjours en retrecissant jusqu'au fond. Saint Jérôme (f) nous apprend que l'Empereur Adrien pour effacer la mémoire du lieu où JESUS-CHRIST étoit né, avoit fait planter au-dessus de la caverne un bois de futaye en l'honneur de Thammuz, ou Adonis; en sorte que dans les Fêtes de cette infame Divinité, on entendoit retentir la sainte grotte des lamentations que l'on faisoit en l'honneur de l'amant de Vénus: *In specu ubi quondam Christus parvulus vagiit, Veneris Amasius plangitur.*

(b) *Hieronym. Ep. 24. ad Marcellam.*

(c) *Justin. Martyr. Dialog. cum Tryphone.*

(d) *Euseb. l. 7. c. 4. Demonstr. Evang.*

(e) *Origen. l. 1. contra Celsum. Hieron. sape. Epiphan. haref. 51. Nyssen. orat. de S. Christi nativit. Athanas. Theodoret. &c.*

(f) *Hieron. Ep. ad Paulin.*

BETH-LEHEM, de la Tribu de Zabulon, (g) n'est guéres connuë que parce qu'elle porte le même nom que la ville qui a donné la naissance au Roi David, & à JESUS-CHRIST Roi des Rois.

(g) *Josue XIX. 15.*

BETH-LEPHTHEPHA, ville & Toparchie de la Judée, connuë dans Joseph (h) & dans Pline. (i) Elle étoit au midy de la ville de Jérusalem; & ce pourroit bien être la même que *Beth-lebaoth*, dont on a parlé ci-devant.

(h) *Joseph. de Bello, l. 5. c. 4. p. 890.*

(i) *Plin. l. 5. c. 14.*

BETH-MAAKA, ou *Abel maacha*, ou *Abel-beth-maacha*. Voyez ci-devant *Abel-maacha*.

BETH-MAON, ville des Moabites, dans la Tribu de Ruben. Voyez *Jerem.* XLVIII. 23.

BETH-MARCHABOTH. Voyez *Bethhammarkavoth*, dans la Tribu de Siméon.

BETH-MAUS, dans la Galilée, entre Séphoris & Tibériade, à cinq stades de cette derniére ville. *Joseph lib. de vita sua, p.* 10. Ce même lieu est nommé *Beth-meon* dans le Thalmud, suivant la remarque de Ligtfoot. (k)

(k) *Ligfoot. Centur. Chorograph. c. 78.*

BETH-ME', ville de la Tribu d'Aser. *Josue* XIX. 27.

BETH-MELLO, lieu voisin de Sichem. 4. *Reg.* XII. 20.

BETH-NABRIS, au-delà du lac de Génézareth, à cinq milles de Livias ou Bethzaïde, vers le nord. (l)

(l) *Euseb. Onomast. ad Bethnabram.*

BETH-NEMRA, ville de la Tribu de Gad. *Num.* XXXII. 36. Je croirois que c'est la même que *Nemrim*, *Jerem.* XLVIII. 34. ou que Bethnabris, dont on vient de parler, qui étoit à cinq milles de Livias, vers le nord. La difficulté est d'étendre la Tribu de Gad jusqu'à *Nemrim*, du côté du midy, ou jusqu'à Bethnabris, du côté du nord.

BETHOM, ou plûtôt *Béthora*, ou *Bétharan*, autrement *Julias*, patrie du Prophéte Joël. (a)

(a) *Epiphan. de vit. & morte Prophet. Chronic. Paschale. Vide Reland. in Bethom.*

BETHOME', ville des Juifs, qui s'étant révoltée contre Alexandre Jannée, (b) fut prise, & ses habitans envoyez captifs à Jérusalem. C'est la même que *Béthom*.

(b) *Joseph. lib. XIII. c. 22. p. 461.*

BETHORA. Apparemment la même que Béthoron. Voyez Joseph *Antiq. l. 5. c. 1. & lib. XII. c. 10.*

BETHORON. Apparemment la même que Béthora, Béthra, Béther & Bitther. L'Ecriture nous parle de deux villes de Béthoron: l'une, nommée *Béthoron la haute*; & l'autre, *Béthoron la basse*. Les Israëlites de la Tribu d'Ephraïm ayant reçû Béthoron dans leur lot, cédérent cette ville aux Lévites. (c) Elle étoit, selon Eusébe, à douze mille pas, ou quatre milles de Jérusalem, vers Sichem ou Naplouse, c'est-à-dire, au nord de Jérusalem. Il ajoûte que Béthoron la haute fut bâtie par Salomon, & Béthoron la basse cédée aux Lévites, pour leur servir de demeure. Joseph met Béthoron environ à cent stades de Jérusalem. (d) Saint Jérôme dit que sainte Paule passa par les deux Béthoron, en allant de Naplouse à Jérusalem.

(c) *Josue XXI. 22.*

(d) *Lib. 2. de Bello, c. 11. collatus cum lib. XX. Antiq. c. 4.*

BETH-PHAGE', petit village au pied du mont des Oliviers, entre Béthanie & Jérusalem. C'est à Bethphagé que JESUS-CHRIST venant de Béthanie, dit à ses Disciples de lui aller chercher un asne pour sa monture, (e) & pour lui servir à son entrée triomphante à Jérusalem. On ne met que quinze stades, ou mille huit cens soixante & quinze pas de Jérusalem à Bethphagé.

(e) *Matt. XXI. 2. Marc. II. 2. Joan. XII. 14.*

BETH-PHALETH, ou *Beth-pheleth*, ville située dans la partie la plus méridionale de la Tribu de Juda. *Josue* XV. 27. 2. *Esdr.* II. 26. Cette ville étoit de celles qui avoient été cédées à la Tribu de Siméon.

BETH-PHESE'S, ville de la Tribu d'Issachar. *Josue* XIX. 21.

BETH-PHOGOR, ville de Moab, attribuée à la Tribu de Ruben. *Deut.* IV. 46. *Josue* XV. 20. On y adoroit le Dieu Phogor.

BETHRAPHA, fils d'Ethéon, de la Tribu de Juda. 1. *Par.* IV. 12.

BETHSABE'E, fille d'Eliam ou d'Ammiel, épouse d'Urie Héthéen, demeuroit à Jérusalem en une maison qui étoit assez prés du palais de David. Ce Prince s'étant un jour levé de dessus son lit, aprés avoir dormi à midy, (f) comme c'est assez la coûtume dans les pays chauds, monta sur la terrasse de son palais, & apperçut dans la cour, ou dans le jardin d'une maison voisine, (g) Bethsabée qui se baignoit. Comme cette femme étoit d'une rare beauté, David envoya demander qui elle étoit. On lui dit que c'étoit Bethsabée, femme d'Urie Héthéen. Aussi-tôt il la fit venir, & en abusa. Elle retourna chez elle, se purifia; & quelque tems aprés, elle envoya dire à David qu'elle étoit enceinte. (h) Aprés cela David manda à Joab Général de son armée, qui étoit alors occupé au siége de Rabbat, Capitale des Ammonites, de lui envoyer Urie. Joab obéït; & Urie étant arrivé, David lui demanda des nouvelles de ce qui se passoit à l'armée, & ensuite lui dit de s'en aller dans sa maison, de se laver les pieds, & de se reposer. En même-tems il lui envoya des mêts de sa table, afin qu'il bût & mangeât dans sa maison avec sa femme. David croyoit par-là cacher son adultére; parce que le fruit qui naîtroit de Bethsabée, passeroit pour être d'Urie, si celui-ci retournoit dans son logis, & passoit la nuit avec sa femme.

(f) *2. Reg. XI. 2. 3. & seq.*

(g) La Vulgate dit que David la vit qui se baignoit sur la terrasse de sa maison. Mais cela n'est pas dans le Texte Hébreu.

(h) An du Monde 2969. avant J. C. 1031. avant l'Ere vulg. 2034.

Mais Urie au lieu d'aller dans sa maison, passa la nuit avec les autres gardes du Roi à la porte du palais. David en ayant été averti, lui dit: D'où vient qu'au retour d'un voyage, vous n'êtes point allé chez vous? Urie lui répondit: L'Arche du Seigneur, & tout son peuple demeurent sous des tentes; Joab mon Seigneur, & les serviteurs de mon Seigneur couchent dans le camp à platte terre; & moi cependant j'irai en ma maison boire & manger, & dormir avec ma femme? Je jure par la vie & par le salut de mon Roi, que je ne le ferai jamais. Le lendemain le Roi le fit venir à sa table, & l'enyvra. Mais Urie au lieu d'aller dans sa maison, coucha dans son lit avec les autres gardes du Roi; car il étoit au service de David, &, comme l'on croit, un de ses gardes. David voyant qu'il ne pouvoit réüssir à mettre l'honneur de Bethsabée à couvert par cette voye, résolut de se défaire d'Urie, & d'épouser Bethsabée. Il envoya donc des ordres à Joab d'exposer Urie au plus grand danger, afin qu'il y demeurât. Urie fut porteur de ces ordres; & ils furent trop ponctuellement exécutez.

Bethsabée ayant appris la mort de son mari, en fit le deüil à l'ordinaire; & aprés que le tems du deüil fut passé, David la fit venir dans sa maison, & l'épousa. Bien-tôt aprés, elle enfanta un fils. Or cette action déplut extrêmement au Seigneur, & le Seigneur envoya le Prophéte Nathan (a) vers David, pour lui faire des reproches de son crime. Nathan lui proposa la parabole d'un homme riche, qui ayant grand nombre de brebis & de bœufs, au lieu de prendre dans ses troupeaux de quoi régaler un ami qui lui étoit venu de la campagne, alla chez un pauvre, qui n'avoit du tout qu'une brebis, la lui prit, & la donna à manger à son ami qui lui étoit arrivé de dehors. David ne se reconnut pas d'abord dans ce portrait; mais il dit à Nathan: Vive le Seigneur; celui qui a fait cette action, est digne de mort; il rendra la brebis au quadruple. Alors Nathan lui dit: C'est vous-même qui êtes cet homme. Et continuant à lui reprocher son ingratitude & son infidélité envers le Seigneur, qui l'avoit comblé de biens, il lui fit de grandes menaces, & lui dit: Le glaive ne sortira point de vôtre maison; je prendrai vos femmes à vos yeux, & je les donnerai à un autre; vous avez fait cette action en secret, & moi je la ferai contre vous à la vûë de tout Israël, & à la vûë du soleil qui nous éclaire.

(a) *2. Reg. XII. 1. 2. 3. &c.*

David dit à Nathan: J'ai péché contre le Seigneur. Nathan répondit: Le Seigneur a transféré la peine de vôtre péché; vous ne mourrez point: mais l'enfant qui vous est né, perdra la vie. En effet l'enfant fut frappé du Seigneur, & bien-tôt sa santé fut désespérée. David pria le Seigneur pour l'enfant; il jeûna, il se retira en particulier, & demeura couché sur la terre. Les principaux de sa maison vinrent le prier de se lever, & de prendre de la nourriture: mais il le refusa, & se tint dans cet état d'humiliation & de pénitence. Le septiéme jour l'enfant mourut; & les serviteurs de David n'osoient le lui dire. Mais s'étant apperçû de leur embarras, & ayant sçû qu'il étoit mort, il se leva de terre, alla au bain, s'oignit d'huile, changea d'habit,

entra dans la Maiſon du Seigneur, l'adora, revint dans ſa maiſon, & prit de la nourriture. Ses Officiers étonnez de cette conduite, qui leur paroiſſoit ſi ſinguliére, lui en demandérent la cauſe; & il leur dit: J'ai jeuné & j'ai pleuré tandis que l'enfant a été en vie, parce que je pouvois encore eſpérer que le Seigneur lui rendroit la ſanté: mais à préſent qu'il eſt mort, pourquoi jeûnerois-je & pleurerois-je? Eſt-ce que je puis encore le faire revivre? C'eſt moi qui irai vers lui: pour lui, il ne reviendra jamais à moi.

Aprés cela, David conſola Bethſabée, & elle conçut un ſecond fils, qui fut nommé Salomon. (a) Nathan vint dire à David que le Seigneur aimoit cet enfant; & il lui donna le nom de *Jédidiah*, c'eſt-à-dire, le bien-aimé du Seigneur. Dans la ſuite, Dieu déclara (b) qu'il regneroit aprés David, qu'il lui bâtiroit un Temple, qu'il ſeroit comblé de ſageſſe, de biens, & de lumiéres. Sur la fin du regne, & de la vie de David, Adonias s'étant formé un parti, prétendit qu'en vertu du privilége de ſon âge, il regneroit préférablement à Salomon, qui étoit beaucoup plus jeune que lui. Nathan en donna avis à Bethſabée, & lui conſeilla d'en aller parler au Roi; lui promettant qu'il iroit lui-même appuyer tout ce qu'elle lui auroit dit.

(a) An du Monde 2971. avant J. C. 1029. avant l'Ere vulg. 1033.

(b) *Pſalm.* cxxxi. 11. *Vide & 2. Reg.* vii. 12. 13. *&c.*

Bethſabée alla donc trouver David; (c) elle s'inclina profondément en ſa préſence; & David lui ayant demandé ce qu'elle ſouhaitoit, elle dit: Monſeigneur, vous avez promis avec ſerment à Salomon mon fils, vôtre ſerviteur, qu'il regneroit aprés vous, & qu'il ſeroit aſſis ſur vôtre trône; cependant voilà Adonias qui s'eſt fait Roi, ſans que vous le ſçachiez, ô Roi mon Seigneur; il a immolé grand nombre de victimes, & a fait un grand feſtin, auquel il a convié tous les enfans du Roi, avec le Grand-Prêtre Abiathar, & Joab Général de vos armées; mais il n'y a point invité Salomon vôtre ſerviteur. Cependant tout Iſraël a les yeux ſur vous, mon Seigneur, attendant que vous leur déclariez qui doit être aſſis ſur vôtre trône aprés vous. Car aprés que le Roi mon Seigneur ſe ſera endormi avec ſes peres, nous ſerons traitez comme criminels, moi & mon fils Salomon.

(c) 3. *Reg.* 1. 25. 16. 17. *&c.*

Elle parloit encore au Roi lorſque le Prophéte Nathan arriva. On l'annonça, & lorſqu'il fut entré, il ſe baiſſa profondément devant le Roi, & lui dit: O Roi mon Seigneur, avez-vous ordonné qu'Adonias regnât aprés vous, & qu'il s'aſsît ſur vôtre trône; car le voilà qui a fait aujourd'hui un grand feſtin aux fils du Roi, au Grand-Prêtre Abiathar, & aux Généraux de l'armée, & ils ont crié: Vive le Roi Adonias. Mais il n'a invité ni le Grand-Prêtre Sadoc, ni Banaïas fils de Joïada, ni Salomon, ni moi qui ſuis vôtre ſerviteur. Le Roi ordonna auſſi-tôt que l'on fît revenir Bethſabée; & lorſqu'elle fut entrée, il lui dit: Vive le Seigneur, qui m'a délivré de tant de dangers; je veux exécuter aujourd'hui la promeſſe que je vous ai faite avec ſerment, en diſant: Salomon vôtre fils regnera aprés moi. Bethſabée ſe proſternant le viſage contre terre, lui dit: Que David mon Seigneur vive à jamais. Le Roi ajoûta: Qu'on me faſſe venir Sadoc, Nathan, & Banaïas. Lorſqu'ils furent arrivez, il leur dit: Faites monter ſur ma mule mon fils Salomon,

& menez-le à Gihon; que le Grand-Prêtre Sadoc, & le Prophéte Nathan le ſacrent en ce lieu-là, & que l'on ſonne de la trompette, en criant: Vive le Roi Salomon; de-là vous retournerez ici, & vous le ferez aſſeoir ſur mon trône. Il regnera en ma place, & je lui ordonnerai de gouverner Iſraël & Juda. Tout cela fut exécuté, comme nous le dirons ailleurs; & aprés la mort de David, Salomon regna paiſiblement ſur tous ſes Etats.

Or Adonias voyant Salomon aſſis ſur le trône de David, (a) vint trouver Bethſabée, & lui dit: Vous ſçavez que le Royaume m'appartenoit, & que tout Iſraël m'avoit choiſi pour ſon Roi; mais le Seigneur en a diſpoſé autrement, & le Royaume a été donné à Salomon. Maintenant donc je n'ai qu'une petite grace à vous demander, qui eſt que Salomon m'accorde Abiſag de Sunam, afin que je l'épouſe. Bethſabée lui promit d'en parler au Roi; & en effet elle l'alla trouver. Salomon la voyant, ſe leva de ſon trône, vint au devant d'elle, la ſalüa profondement, s'aſſit ſur ſon trône, & commanda que l'on apportât auſſi un trône pour ſa mere à ſa main droite. Bethſabée lui dit: Je n'ai qu'une petite grace à vous demander, je vous prie de ne me la pas refuſer. Salomon lui dit: Ma mere, vous pouvez parler, car il ne ſeroit pas juſte de ne vous pas renvoyer contente. Elle lui dit: Donnez pour femme Abiſag de Sunam à Adonias vôtre frere. Salomon pénétrant l'intention d'Adonias, dit à ſa mere: Pourquoi demandez-vous Abiſag pour femme à Adonias? Que ne demandez-vous auſſi pour lui le Royaume! Vous ſçavez qu'il a pour lui le Grand-Prêtre Sadoc, & Joab fils de Sarvia Général des troupes; & qu'il eſt mon aîné. Je jure par ma vie, & par mon trône, qu'Adonias mourra aujourd'hui. En effet, il envoya Banaïas fils de Joïada, qui perça Adonias, & le tua. (b) Depuis ce tems, il n'eſt plus parlé de Bethſabée.

(a) 3. *Reg.* 11. 12. *& ſeq.*

(b) An du Monde 2990. avant J. C. 1010. avant l'Ere vulg. 1014.

Le premier Livre des Paralipoménes, (c) & le ſecond Livre des Rois, (d) marquent d'autres fils de Bethſabée, qui ſont *Simma*, ou *Samna*, *Sobab*, *& Nathan*; outre Salomon, dont nous venons de parler. Quelques Interprétes croyent que ces trois fils, Samna, Sobab, & Nathan, étoient fils d'Urie le Héthéen; mais la plûpart ſoutiennent qu'ils étoient fils de David. Le Texte du ſecond Livre des Rois, eſt formel pour ce ſentiment; & ſaint Luc nous donne la généalogie de Nathan fils de David, comme d'un des ayeux du Meſſie. L'endroit que l'on cite des Proverbes, (e) où Salomon dit qu'il a été le fils bien-aimé de ſon pere, & le fils unique de ſa mere, ne prouve autre choſe, que la tendre prédilection de David, & de Bethſabée envers lui, à cauſe des promeſſes du Seigneur, & des faveurs qu'il lui avoit faites.

(b) 1. *Par.* iii. 5.

(c) 2. *Reg.* v. 14.

(d) *Prov.* iv. 3.

On croit communément (f) que le Chapitre xxxi. des Proverbes, eſt une inſtruction que Bethſabée donna à ſon fils Salomon, & que ce Prince pour en conſacrer la mémoire, voulut exprés la placer dans le Recüeil de ſes Proverbes, ou de ſes maximes de morale; il y en a même qui vont juſqu'à dire que Bethſabée étoit inſpirée, comme elle l'inſinuë par ces mots: *Viſio quâ erudivit eum mater ſua.* Et ſi l'on reconnoît que ce Chapitre, tel qu'il eſt dans le Livre des Proverbes, a été écrit par Bethſabée, on ne ſçauroit ſe diſpenſer de la reconnoître

(e) *Ita Patres, Rabbini, & Interpp. plerique.*

pour inspirée. Mais il est fort possible que Salomon pour faire honneur à sa mere, ait rédigé lui-même les instructions qu'il en avoit reçûës, & qu'il les ait données au public, comme si elle-même les eût dictées, ou écrites.

BETH-ZAIDA, ville située au-delà du Jourdain, sur la mer de Tibériade, presqu'en l'endroit où le Jourdain se décharge dans cette mer. Le Tétrarque Philippe orna & augmenta la ville de Bethzaïde, & la nomma Juliade. Joseph marque distinctement que Bethzaïde étoit dans la Gaulonite, & au-delà du Jourdain. (a) Nous avons examiné dans la Dissertation sur la géographie de la Terre sainte, les raisons que l'on oppose pour montrer que Bethzaïde est au couchant, & non à l'orient de la mer de Tibériade. (b)

(a) *Antiq. lib. 18. c. 3. & de Bello, l. 2. c. 13. Vide Cellar. Geograph. antiq. p. 387. & Reland. t. 2. p. 653-654.*

(b) Differt. sur la Géograp. à la tête de Josué, p. XLIX. L.

Bethzaïde n'est point connuë sous le nom de Juliade dans le nouveau Testament. Les Apôtres saint Pierre, saint André, & saint Philippe, étoient de Bethzaïde. Nôtre Sauveur y fut souvent: il y guerit un aveugle, (c) en mettant de la salive sur ses yeux; il le mena hors du bourg, & lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyoit quelque chose. Il dit qu'il voyoit des hommes qui marchoient, & qui lui paroissoient comme des arbres. JESUS lui ayant mis encore une fois les mains sur les yeux, l'aveugle fut tellement guéri, qu'il voyoit distinctement toutes choses. JESUS y fit un trés-grand nombre d'autres miracles; mais les habitans ne profitérent pas des leçons qu'il leur donna, ni des miracles qu'ils lui virent faire; ce qui l'obligea un jour de dire: (d) *Malheur à vous, Corozaïm, malheur à vous, Bethzaïde, car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous, avoient été faits dans Tyr, & dans Sidon*, (qui sont des villes payennes,) *il y a long-tems qu'elles auroient fait pénitence dans le sac & la cendre.* Le mot Hébreu *Bethzaïde*, signifie la maison de la chasse, ou de la pêche.

(c) *Matt. VIII. 22.*

(d) *Luc. X. 13.*

BETHSAIDE. Les Exemplaires Latins de saint Jean (e) lisent *Bethzaïda*, au lieu de *Béthesda*, en parlant de la piscine probatique de Jérusalem. Mais la vraye leçon est *Béthesda*, comme nous l'avons remarqué sous ce mot. Il y en a qui croyent que c'est dans cette piscine que Jérémie, & les Prêtres avoient caché le feu sacré, en la place duquel on trouva du tems de Néhémie, au lieu du feu, de l'eau boüeuse, (f) qui ayant été versée sur l'Autel des Holocaustes, prit feu dés que le soleil commença à briller. Mais cette opinion n'a aucun fondement solide.

(e) *Joan. V. 2.*

(f) *2. Macc. I. 20. 21. 22.*

BETH-SALISA, apparemment la même que *Baal-salisa*. Eusébe (g) dit que Beth-salisa est à quinze milles de Diospolis, vers le septentrion, dans le canton de *Thamna*.

(g) *Euseb. Onomast. in Βαιθσαλισά.*

I. BETH-SAME'S, ville Sacerdotale de la Tribu de Juda. (h) Elle ne se trouve pas toutefois, au moins sous ce nom, dans le dénombrement des villes de Juda donné par Josué. Eusébe dit que Beth-samés est à dix milles d'Eleuthéropolis, vers l'orient, tirant vers Nicopolis, ou Emmaüs. M. Réland croit qu'on doit distinguer *Hir-schemesh*, ou *Irsamés*, de la Tribu de Dan, (i) de *Beth-samés* de la Tribu de Juda. Mais ses raisons ne nous ébranlent point. Les passages mêmes qu'il rapporte de Josué XIX. 41. comparez à 3. *Reg.* IV. 7. où *Hir-sémés* est mise comme paralléle à *Beth-semés*, nous persuadent que ce n'est que la même ville. *Hir-sémés* signifie la ville du Soleil, & *Beth-sémés*, la maison du Soleil. Comme les Tribus de Juda & de Dan sont limitrophes, la même ville est attribuée tantôt à une de ces Tribus, & tantôt à l'autre. Les Philistins ayant renvoyé l'Arche du Seigneur, elle arriva à Beth-samés; & quelques-uns du peuple ayant voulu la regarder avec trop de curiosité, le Seigneur en fit mourir soixante & dix des principaux, & cinquante mille du peuple. (a)

(h) *Josue XXI. 16. 1. Reg. VI. 12. 4. Reg. XIV. 11. 1. Par. VI. 59.*

(i) *3. Reg. IV. 9.*

(a) *1. Reg. VI. 9. 10. &c.*

II. BETH-SAME'S, ville de la Tribu d'Issachar. *Josue* XIX. 22. Il y en a qui en mettent encore une troisiéme dans la Tribu de Nephthali. *Josue* XIX. 38. *Judic.* I. 33.

BETH-SAN, plus connuë sous le nom de *Scythopolis*. Le second Livre des Maccabées, XII. 29. met six cens stades, ou soixante & quinze milles, qui font vingt-deux lieuës, à trois milles la lieuë. Joseph (b) dit qu'elle étoit à cent vingt stades de Tibériade. Ainsi elle ne peut être aussi prés du lac de Tibériade, que le prétendent quelques Géographes. Elle étoit au-decà, & au couchant du Jourdain, à l'extrémité du grand Champ. Abulféda dit qu'il y a une petite riviére, qui tombe dans le Jourdain à Scythopolis. Le nom de Scythopolis, ou ville des Scythes, lui est venu, selon George Syncelle, (c) des Scythes, qui firent irruption dans la Palestine sous le regne de Josias fils d'Amos, Roi de Juda. Le Géographe Etienne & Pline lui donnent aussi le nom de *Nysa*. Dans le Texte Hébreu de l'ancien Testament, elle n'est nommée que *Bethsan*; mais les Septante *Judic.* I. 27. lisent *Bethsan*, autrement *la ville des Scythes*. Et dans les Livres des Maccabées & dans Joseph, elle est assez souvent appellée Scythopolis. Aprés la bataille de Gelboë, les Philistins ayant pris les corps de Saül & de Jonathas, les pendirent aux murailles de Bethsan: mais ceux de Jabés de Galaad, de delà le Jourdain, vinrent la nuit, enlevérent ces corps, & les enterrérent honorablement dans la chenaye qui étoit prés de leur ville. (d)

(b) *Joseph. lib. de vita sua, p. 1025.*

(c) *Georg. Syncell. p. 214.*

(d) *1. Reg. XXXI. 10. &c.*

BETH-SECA, ville au-decà du Jourdain, (e) que Bacchide surprit, & dont il jetta tous les habitans dans un puits. C'est apparemment la même que *Bezech* ou *Bezecath*.

(e) *1. Macc. VII. 19.*

BETH-SEME'S. Voyez *Beth-samés*.

BETH-SETTA. Gédéon poursuivit les Madianites jusqu'à Beth-setta. (f)

(f) *Judic. VII. 23.*

BETH-SIMOTH. (g) La même que *Beth-iesimoth*, (h) au-delà du Jourdain, dans les déserts de Moab.

(g) *Num. XXXIII. 49. Josue XII. 3.*

(h) *Josue XIII. 20. Ezech. XXV. 9.*

BETH-SUR, ou plûtôt *Beth-zura*, forteresse importante, principalement du tems des Maccabées. Roboam Roi de Juda, la fit fortifier. (i) Lysias Régent du Royaume de Syrie sous le jeune Antiochus, fils d'Antiochus Epiphanes, mit le siége devant Bethsure avec une armée de soixante mille hommes de pied, & de cinq mille chevaux. Judas Maccabée étant venu au secours de la place, obligea Lysias de lever le siége. (k) L'année suivante, du Monde 3841. avant J. C. 159. avant l'Ere vulgaire 163. Lysias l'ayant attaquée de nouveau, la prit; (l) & elle demeura en la puissance des Syriens jusqu'au gouvernement de Jonathas Maccabée, (m) qui la conquit sur eux, l'an du Monde 3860. avant J. C. 140. avant l'Ere vulg. 144.

(i) *2. Par. XI. 7.*

(k) *1. Macc. VI. 28. & VI. 7.*

(l) *1. Macc. VI. 31. 32. & seq.*

(m) *1. Macc. XI. 65.*

Bethsure étoit à la Tribu de Juda. *Josue* XV. 38. Elle étoit à l'opposite de l'Idumée méridionale; (n) c'est-à-dire, qu'elle défendoit l'entrée

(n) *1. Macc. IV. 61. 2. Macc. XIII. 19.*

de la Judée du côté de l'Idumée. On lit dans le ſecond Livre des Maccabées, Chap. XI. ℣. 5. que Bethſure étoit à cinq ſtades de Jéruſalem: mais c'eſt une faute viſible. Eusébe la met à vingt milles, ou ſept lieuës de Jéruſalem, en allant vers Hébron. On montre au pied de la montagne de Bethſure, la fontaine où l'on tient que l'Eunuque de la Reine Candace fut baptiſé. (*a*)

(*a*) *Euſeb. & Hieron. in locis, voce Bethſur. Ita alii plerique.*

BETHAPHUA, ou plûtôt, *Beth-taphua*, c'eſt-à-dire, la maiſon de la pomme, ou du pommier, ville de la Tribu de Juda. (*b*) Eusébe (*c*) dit que Beth-taphua eſt la derniére ville de la Paleſtine tirant vers l'Egypte, & ſituée à quatorze milles de Raphia.

(*b*) *Joſue* XV. 58.

(*c*) *Euſeb. Onomaſt. in Beth-taphua.*

BETHUL, ou *Béthuël*, ville de la Tribu de Siméon. *Joſue* XIX. 4. Apparemment la même que *Béthélie*, dont parle Sozoménes (*d*) dans ſon Hiſtoire. Il dit que c'eſt un bourg de ceux de Gaze, qui eſt fort peuplé, & qui a des Temples remarquables, & pour leur ſtructure, & pour leur antiquité. Il y a ſur tout un Panthéon, ou un Temple dédié à tous les Dieux, ſitué ſur une éminence faite de terres rapportées, & qui domine ſur toute la ville. Je conjecture, continuë Sozoménes, que le nom de *Béthélie*, qui ſignifie maiſon de Dieu, a été donné à cette ville, à cauſe de ce Temple conſacré à tous les Dieux. Saint Jérôme dans la Vie de ſaint Hilarion, parle auſſi de *Béthélie*, & dit que de là à Péluſe, il y a cinq petites journées de chemin. Enfin on trouve un Evêque de *Béthélie* parmi les Evêques de la Paleſtine. (*e*)

(*d*) *Sozom. hiſt. Eccl. l. 5. c. 15.*

(*e*) *Vide Reland. l. 1. c. 35. p. 208.*

BETHULIE, ville célébre par le ſiége qu'en fit Holofernes, & auquel il fut tué par Judith. Nous avons dit dans le Commentaire ſur Judith, (*f*) que cette ville n'étoit autre que celle de *Béthul* ou *Béthuël*, dont nous venons de parler. Judith & ſon mari, & les principaux de Béthulie étoient de la Tribu de Siméon. (*g*) Le deſſein d'Holofernes étoit d'aller en Egypte. Il avoit ſoumis toute la Galilée, tout ce qui eſt au-delà du torrent de Ciſon, & même les montagnes qui ſéparoient le Royaume de Juda des terres de Samarie. Il ne lui reſtoit donc plus à aſſujettir que les terres de Juda & de Siméon, pour enſuite entrer en Egypte.

(*f*) *Judith. VI. 7. Comment. p. 411. 412.*

(*g*) *Judith. VI. 31. & VIII. 1. 2. 3. & IX. 2.*

Mais, me dira-t-on, comment accorder cela avec ce que dit l'Ecriture, (*h*) que Béthulie étoit au voiſinage de Dothaïm & d'Eſdrelon, de Cadmon & de Bethléem? On ſçait que ces villes étoient dans le grand Champ, & aux environs, bien éloignées de Béthul. Je répons que dans cet endroit, l'Auteur du Livre de Judith marque la marche de l'armée d'Holofernes, & donne la deſcription du camp qu'elle quitta, pour aller faire le ſiége de Béthulie, & non pas le camp qu'elle occupa, en faiſant ce ſiége: (*i*) *Holofernes ordonna à ſon armée de marcher contre Béthulie. . . . . Ils ſe préparérent donc tous au combat contre les enfans d'Iſraël, & ils s'avancérent par le pied de la montagne, juſqu'à la hauteur qui eſt au-deſſus de Dothaïm.* Leur camp s'étendoit *depuis Belma*, ou Belmaïm, *juſqu'à Chelmon, qui eſt vis-à-vis d'Eſdrelon. Le Grand-Prêtre Eliacim* (*k*) *écrivit à tous ceux qui étoient vis-à-vis d'Eſdrelon & du grand Champ, contre Dothaïm, de ſe ſaiſir des hauteurs, pour empêcher l'armée d'Holofernes de pénétrer dans le pays de Juda.* Juſques-là il n'y a rien de contraire à ce que nous avons dit de Béthulie, ſituée vers Gaza, dans la Tribu de Siméon.

(*h*) *Judith. IV. 3. VII. 3.*

(*i*) *Judith. VII. 1. 3.*

(*k*) *Judith. IV. 6.*

Il eſt vrai que les Voyageurs nous parlent d'une ville de Béthulie, ſituée dans la Tribu de Zabulon, à une lieuë de Tibériade, & à pareille diſtance d'Abeline, à trois lieuës de Dothaïm, & au nord de Scythopolis: mais cette ville n'eſt connuë d'aucun Ancien. Ni Joſué, ni Joſeph, ni Eusébe, ni ſaint Jérôme, ne connoiſſent aucune ville de Béthulie en cet endroit; ce qui nous fait croire que celle que l'on y a montrée depuis les Croiſades, n'y a été fixée que par conjecture; les Voyageurs ayant ainſi ſouvent donné à tout haſard des noms anciens à des lieux, qu'ils s'imaginoient être en la place des anciennes villes, qui leur étoient d'ailleurs connuës par l'Hiſtoire. Nous donnerons ſur l'article de Judith, l'hiſtoire du ſiége de Béthulie.

BETH-ZACHARA, ou *Bethzacharia*, lieu ſitué au voiſinage de Bethſure, où ſe donna le combat entre Judas Maccabée, & Antiochus Eupator, dans lequel Eléazar, ſurnommé Saura, fut écraſé ſous le ventre d'un éléphant, qu'il avoit percé de ſon épée. (*a*) Saint Epiphane dans ſon Livre de la Vie des Prophétes, dit que le Prophéte Abacuc étoit natif du territoire de Bethzachar. Saint Luc (*b*) dit que la ſainte Vierge alla ſaluer ſainte Elizabeth, & entra dans la maiſon de Zacharie; ce que l'on peut entendre de *Beth-zachar*, qui ſignifie la maiſon de Zacharie, qui eſt dans les montagnes de Juda, & aux environs d'Hébron. Mais il eſt plus naturel de dire que ſaint Luc n'a pas marqué le nom de la ville où demeuroit Zacharie, mais ſimplement qu'elle entra dans le logis de Zacharie.

(*a*) *1. Macc. VI. 32. 33.*

(*b*) *Luc. I. 39. 40.*

BETH-ZECHA. Apparemment la même que Bézech, ou Baſech, Baſcah, &c. Voyez ci-devant.

BETHONEA, ou *Beth-oanea*, à quinze milles de Céſarée, vers l'Orient, où Eusébe & ſaint Jérôme diſent qu'il y a des bains d'eaux chaudes, trés-utiles pour la ſanté. (*c*)

(*c*) *Euſeb. ad vocem Anép.*

BETHOANNABA, ou *Beth-hannaba*. Eusébe dit que c'eſt un bourg, à quatre mille pas de Dioſpolis, vers l'Orient. Saint Jérôme dit que pluſieurs la mettent à huit milles de Dioſpolis. Il ſemble que *Bethoannaba* conſerve quelques veſtiges du mot *Nobé*, où le Tabernacle d'Alliance demeura quelque tems, ſous le regne de Saül. (*d*) Saint Jérôme dans l'Epitaphe de ſainte Paule, dit que Nobé n'étoit pas loin de Dioſpolis.

(*d*) *1. Reg. XXI. 1.*

BETHOGABRA. Voyez ci-devant *Bethagabra*.

BETHOMESTEM, ville dénommée dans Judith, IV. 5. XV. 3. Au lieu du Grec *Bethomeſtem*, le Latin lit *Eſthamo*, qui eſt une ville de Juda.

BETHONIM, ville de la Tribu de Gad, (*e*) vers l'extrémité ſeptentrionale de cette Tribu, & frontiére de Manaſſé.

(*e*) *Joſue XIII. 26.*

BEURRE, dans l'Ecriture ſe prend pour la créme, ou du beurre liquide, comme il eſt preſque toûjours dans l'Orient. Voyez nôtre Commentaire ſur la Genéſe XVIII. 8. & le Supplément qui eſt à la fin de l'Apocalypſe. On nourriſſoit les enfans de miel, & de beurre, *Iſai.* VII. 15. 22. c'eſt-à-dire, de laitage, de créme, & de miel, qui étoit fort commun dans la Paleſtine. Quelques-uns croyent que ſous le nom de *butyrum*, dans l'Ecriture, il faut entendre du fromage: mais nous ne pouvons être de leur avis. Les Hébreux ont un nom pour ſigni-

fier le fromage, différent de celui qu'ils employent pour ſignifier le beurre, ou la créme.

BEZEC, Capitale du Royaume d'Adonibéſech. *Judic* 1. 4. Voyez ci-devant *Beſec*, *Beſecah*. Cette ville n'étoit pas loin de Bethſan, & du paſſage du Jourdain.

(a) *Joſeph. de Bello, l. 3. c. 1. p. 832.*

BEZEDEL, village prés d'Aſcalon, (a) où les Juifs pourſuivis par Antoine Capitaine Romain, ſe retirérent, & où ils ſoutinrent aſſez long-tems l'effort des Romains, dans une trés-forte tour qui y étoit. Mais enfin les Romains s'en rendirent maîtres, aprés y avoir mis le feu.

BEZER, ou *Bozor*, ou *Bozra*, ou *Boſtra*, ou *Beſtera*. Voyez *Boſor*, ou *Bozra*.

BEZETHA, ou *Betzeta*, quartier de Jéruſalem, ſitué ſur une montagne, & environné de bonnes murailles. C'étoit comme une nouvelle ville ajoutée à l'ancienne. *Betzeta* étoit au nord de Jéruſalem & du Temple. (b)

(b) *Joſeph. de Bello, l. 6. c. 9. p. 919. G.*

BEZETH, ou *Betzetho*, lieu où Bacchide étant ſorti de Jéruſalem, alla ſe camper. (c)

(c) *1. Macc. VII. 19. Antiq. l. XII. c. 14.*

BIBLE. Ce terme vient du Grec *Biblos*, qui ſignifie *un Livre*. Nous donnons au Recueil des ſaintes Ecritures le nom de *Bible*; ou de *Livre*, par excellence; & les Hébreux lui donnent celui de *Mikra*, qui ſignifie *Lecture*, ou *Ecriture*. Ils ne reconnoiſſent pour Canoniques que vingt-deux Livres de la Bible; & voici l'ordre qu'ils leur donnent.

La Loy.
1. La Généſe, en Hébreu *Bereſchit; In Principio*. Ce ſont les premiers mots du Livre.
2. L'Exode, en Hébreu, *Véellé Schemoth; Et hæc ſunt nomina.*
3. Le Lévitique, en Hébreu, *Vaikra; Et vocavit.*
4. Les Nombres, en Hébreu, *Bammidbar. In deſerto.*
5. Le Deutéronome, en Hébreu, *Elle haddebarim; Hæc ſunt verba.*

Les premiers Prophétes.
6. Joſué.
7. Les Juges.
8. Le premier & le ſecond Livre de Samuel, qui n'en font qu'un chez les Hébreux.
9. Le premier & le ſecond Livre des Rois, qui n'en font qu'un chez les Hébreux.

Les derniers Prophétes.
10. Iſaïe.
11. Jérémie, & Baruc.
12. Ezéchiel.
13. Les douze petits Prophétes ne font qu'un Livre;
Sçavoir: Oſée. Joël. Amos. Abdias. Nahum. Jonas. Michée. Abacuc. Sophonie. Aggée. Zacharie. Malachie.

Les Livres ſacrez, ou les Hagiographes.
14. Les Pſeaumes. Les Hébreux les partagent en cinq Livres.
15. Les Proverbes.
16. Job.
17. Le Cantique des Cantiques. Les Juifs mettent les Lamentations, & le Livre de Ruth aprés le Cantique des Cantiques.
18. L'Eccléſiaſte.
19. Eſther.
20. Daniel.
21. Eſdras, & Néhémie.
22. Les deux Livres des Paralipoménes, ou des Chroniques.

Voici un Catalogue des Livres ſacrez ſelon les Hébreux, tiré d'Origénes, *tom. 1. Edit. Huët. p. 47.*

1. La Généſe.
2. L'Exode.
3. Le Lévitique.
4. Les Nombres.
5. Le Deutéronome.
6. Joſué.
7. Les Juges & Ruth.
8. Le premier & le ſecond de Samuël.
9. Le premier & le ſecond des Regnes.
10. Le premier & le ſecond des Paralipoménes.
11. Le premier & le ſecond d'Eſdras.
12. Les Pſeaumes.
13. Les Proverbes.
14. L'Eccléſiaſte.
15. Le Cantique des Cantiques.
16. Iſaïe.
17. Jérémie, & les Lamentations, & l'Epître aux Captifs.
18. Daniel.
19. Ezéchiel.
20. Job.
21. Eſther.
22. Les petits Prophétes.

Ordre & diviſion des Livres de la Bible, tant de l'ancien, que du nouveau Teſtament ſuivant la déciſion du Concile de Trente, Seſſion IV. Décret 1.

La Généſe.
L'Exode.
Le Lévitique.
Les Nombres.
Le Deutéronome.
Joſué.
Les Juges, & Ruth.
Le premier Livre des Rois.
Le ſecond Livre des Rois.
Le troiſiéme Livre des Rois.
Le quatriéme Livre des Rois.
Le premier Livre des Paralipoménes.
Le ſecond Livre des Paralipoménes.
Le premier Livre d'Eſdras.
Le ſecond Livre d'Eſdras, ou Néhémie.
Tobie.
Judith.
Eſther.
Job.
Les Pſeaumes.
Les Proverbes.
L'Eccléſiaſte.
Le Cantique des Cantiques.
La Sageſſe.
L'Eccléſiaſtique.
Iſaïe.
Jérémie, & Baruch.
Ezéchiel.
Daniel.

Osée.
Joël.
Amos.
Abdias.
Nahum.
Jonas.
Michée.
Abacuc.
Sophonie.
Aggée.
Zacharie.
Malachie.
Le premier Livre des Maccabées.
Les second Livre des Maccabées.

Les Livres du nouveau Testament sont,

L'Evangile de saint Matthieu.
L'Evangile de saint Marc.
L'Evangile de saint Luc.
L'Evangile de saint Jean.
Les Actes des Apôtres.

Les Epîtres de saint Paul.

L'Epître de saint Paul aux Romains.
La premiére Epître de S. Paul aux Corinthiens.
La seconde Epître aux Corinthiens.
L'Epître aux Galates.
—— Aux Ephésiens.
—— Aux Philippiens.
—— Aux Colossiens.
La premiére Epitre aux Thessaloniciens.
La seconde Epître aux Thessaloniciens.
La premiére Epître à Timothée.
La seconde Epître à Timothée.
L'Epître à Tite.
—— A Philémon.
—— Aux Hébreux.

Epîtres Canoniques.

Epître de saint Jacques.
I. Epître de saint Pierre.
II. Epître de saint Pierre.
I. Epître de saint Jean.
II. Epître de saint Jean.
III. Epître de saint Jean.
Epître de saint Jude.
L'Apocalypse de saint Jean.

Des Livres apocryphes de la Bible.

Les Livres apocryphes de l'ancien Testament sont, le Livre d'Hénoch, (*a*) les troisiéme & quatriéme Livres d'Esdras, les troisiéme & quatriéme Livres des Maccabées, l'Oraison de Manassé, le Testament des douze Patriarches, le Pseautier de Salomon, & quelques autres Piéces de cette nature.

(*a*) *Vide Judæ* ℣. 14.

Les Livres perdus citez dans l'ancien Testament, sont, le Livre des Justes ; *Josue* x. 13. & 1. *Reg.* xvii. 18. le Livre des Guerres du Seigneur, cité *Num.* xxi. 14. les Annales des Rois de Juda & d'Israël, citées si souvent dans les Livres des Rois & des Paralipoménes. Ces Annales avoient pour Auteurs les Prophétes qui vivoient dans les Royaumes de Juda & d'Israël. Nous n'avons aussi qu'une partie des trois mille Paraboles de Salomon, & de ses mille cinq Cantiques ; (*b*) & nous avons entiérement perdu ce qu'il avoit écrit sur les plantes, sur les animaux, sur les oiseaux, sur les poissons, & sur les reptiles. (*c*) L'on n'a plus l'Ecrit du Prophéte Jérémie, (*d*) par lequel il ordonna aux captifs qui alloient en Babylone, de prendre le feu sacré, & de le cacher ; & les préceptes qu'il leur donna, pour se garder de l'idolâtrie. Enfin on doute que l'on ait les Lamentations qu'il composa sur la mort de Josias Roi de Juda ;

(*b*) 3. *Reg.* iv. 32.
(*c*) 3. *Reg.* iv. 33.
(*d*) 2. *Macc.* ii. 2.

car celles que nous avons de ce Prophéte, paroissent avoir pour objet la prise & la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor. (*a*)

(*a*) Voyez nôtre Préface sur les Lamentations de Jérémie.

Les Livres apocryphes du nouveau Testament sont, l'Epître de saint Barnabé, l'Epître prétenduë de saint Paul aux Laodicéens, plusieurs faux Evangiles, plusieurs faux Actes des Apôtres, & plusieurs fausses Apocalypses ; le Livre d'Hermas, intitulé : Le Pasteur ; la Lettre de Jesus-Christ à Abgare, les Epîtres de saint Paul à Sénéque, & diverses autres Piéces de pareille nature, que l'on peut voir dans le Recüeil des Piéces apocryphes du nouveau Testament, ramassé par M. Fabricius.

De la Langue en laquelle ont été écrits les Livres de la Bible.

Les Livres de l'ancien Testament ont été écrits en Hébreu, pour la plus grande partie. Il y a quelques endroits d'Esdras (*b*) & de Daniel, (*c*) qui sont écrits en Chaldéen. Tobie, Judith, les Maccabées & l'Ecclésiastique ont aussi été écrits en cette Langue, ou en Syriaque. Mais pour le Livre de la Sagesse, il n'a jamais été écrit autrement qu'en Grec. On peut voir nos Préfaces sur tous ces Livres en particulier.

(*b*) 1. *Esdr.* iv. 7. 8. v. vi. i. . . 19. vii. 12. . . 27.
(*c*) *Dan.* iii. 98. 99. 100. iv. 1. 2. . . . 34. *Dan.* ii. 4. *& seq. Dan.* iii. 14. 15. *&* v. 17. *&c.* vi. 24 *&c.*

Les Livres du nouveau Testament ont tous été écrits en Grec, à l'exception de saint Matthieu, qui a écrit en Hébreu, c'est-à-dire, en Syriaque, qui étoit la Langue que l'on parloit de son tems dans la Judée. On dispute si saint Marc a écrit en Latin ou en Grec, & si l'Epître aux Hébreux n'a pas d'abord été écrite en Hébreu. Mais nous croyons avoir bien montré dans les Préfaces sur ces Ouvrages, qu'ils ont été composez originairement en Grec.

Des Traductions des Livres de la Bible.

Les Hébreux furent d'abord assez réservez à se communiquer aux étrangers. (*d*) Comme ils n'avoient que du mépris & de l'éloignement pour les Gentils, ils ne daignoient pas leur faire part des trésors cachez dans les saintes Ecritures ; & réciproquement les peuples voisins des Juifs, comme les Egyptiens, les Arabes & les Phéniciens, n'étoient pas fort curieux de connoître les Loix & l'Histoire d'un peuple qu'ils haïssoient, ou qu'ils mépriſoient. Ce ne fut qu'aprés les différentes captivitez des Juifs, que les étrangers admirant la singularité des Loix & des Cérémonies de cette nation, voulurent les connoître plus à fond.

(*d*) *Vide Joseph. l. 1. contra Appion. p.* 1038.

Joseph qui a étudié les Antiquitez de sa nation avec une diligence presque incroyable, n'a sçû trouver que quelques légéres traces de l'Histoire des Juifs, mêlées dans l'Histoire Egyptienne, Chaldéenne & Phénicienne ; & il n'y a remarqué aucune notion de leurs Loix & de leur Religion, si ce n'est dans des tems fort modernes, comparez à l'antiquité des Hébreux. Cet Auteur est même obligé de chercher la raison de ce silence des Ecrivains étrangers ; (*e*) c'est, dit-il, qu'ils n'avoient point lû les Livres des Hébreux. Il ajoute que si Démétrius Phaléréus, Philon l'ancien, & Eupoléme ont parlé des Juifs avec si peu de succés & d'exactitude, c'est qu'ils n'étoient point en état de s'appliquer avec tout le soin nécessaire à la lecture de leur Histoire. Et d'où vient qu'ils ne pouvoient pas s'y appliquer, sinon parce que les saints Livres n'étoient pas

(*e*) *Joseph. contra Appion. l.* 1. *p.* 1051.

encore traduits en Grec, ni connus aux Ecrivains de cette nation ?

(a) Voyez Aristée hist. des 70. Interp. Il dit que Théodecte & Théopompe, ayant voulu mêler quelque chose des Livres sacrez des Hébreux dans leurs ouvrages, en furent punis d'une manière miraculeuse.

Il est vrai qu'Aristée (a) dit qu'avant Démétrius de Phalére, il y avoit une Traduction, quoique imparfaite, des Livres saints des Juifs ; & que Théopompe en ayant voulu insérer quelque chose dans ses vers, en avoit perdu l'esprit : mais Aristée dit cela sans preuve, & sans aucune vraisemblance. Pour qui auroit-elle été cette Version ? Etoit-ce pour les Grecs Payens ? Mais il n'y en avoit point dans l'Orient qui s'intéressassent à cela. Il y avoit encore moins de Juifs qui eussent besoin qu'on traduisît pour eux les saintes Ecritures. Ce ne fut donc que depuis Alexandre le Grand, & assez tard, que les Juifs qui demeuroient dans les Provinces en grand nombre, & qui n'entendoient plus assez l'Hébreu, souhaitérent que l'on mît leurs Ecritures en Grec. On peut joindre à cela la curiosité des Philosophes & des Sçavans du Paganisme, &, si l'on veut, l'envie que les Rois d'Egypte eurent d'embellir & d'enrichir leur Bibliothéque, qui produisirent les premiéres Traductions de l'Ecriture. Voilà les vrayes raisons qui firent penser à traduire d'Hébreu en Grec les Ecritures des Juifs.

Bibles Grecques des Septante.

Nous examinerons sous l'article des Septante l'histoire d'Aristée, & ce qu'il dit de la Version procurée par Démétrius Phaléréus Bibliothécaire de Ptolemée Philadelphe. En attendant, nous déclarons ici que nous voulons bien ne pas croire la Version Grecque attribuée aux Septante, beaucoup plus récente que le regne de Ptolemée Philadelphe ; mais aussi que nous ne croyons pas qu'il y en ait eu aucune plus ancienne : & nous avons peine à nous persuader que d'abord on ait traduit en Grec toute la Bible. Ce qui est bien certain, c'est que les Versions des autres Livres de l'Ecriture ne sont pas, à beaucoup prés, si correctes & si exactes, que l'est celle des cinq Livres de Moyse ; & que les Critiques remarquent dans les autres Livres, des différences considérables pour le style, & pour les maniéres de parler & de traduire le même terme.

Versions Caldéennes.

Les Versions Chaldéennes de l'Ecriture passent pour anciennes, & il y a des Critiques qui les croyent antérieures au tems de JESUS-CHRIST : mais il est certain qu'elles sont plus récentes. On peut voir sur cela les Exercitations Bibliques du Pere Morin, l. 2. *Exercit.* 8. c. 2. Elles ne sont pas de simples Traductions littérales du Texte Hébreu ; ce sont plûtôt des Paraphrases ou Explications. Nous en parlerons plus au long sur l'article de *Targum*, ou de *Paraphrases Chaldaïques*.

Bible en Syriaque.

Les Syriens ont en leur Langue une Traduction de l'ancien Testament, faite sur l'Hébreu, qu'ils donnent pour trés-ancienne. Ils prétendent qu'une grande partie de cette Version fut faite du tems de Salomon, & l'autre du tems d'Abgare Roi d'Edesse. Hiram Roi de Tyr, & ami de Salomon, pria, disent-ils, ce Prince de communiquer aux Syriens l'usage des Lettres & de l'Ecriture, & de leur traduire en Syriaque tous les Livres sacrez des Hébreux qui existoient alors ; sçavoir, le Pentateuque, Josué, les Juges, Ruth, les deux premiers Livres des Rois, les Pseaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques & Job. Salomon accorda volontiers à Hiram la grace qu'il lui demandoit ; & depuis le regne de ce Prince, jusqu'au tems de JESUS-CHRIST, les Syriens n'eurent point d'autres Livres de l'Ecriture, que ceux que nous venons de nommer. Mais depuis la prédication de saint Thadée, différent de l'Apôtre de même nom, qui leur fut envoyé aprés l'Ascension de JESUS-CHRIST, ils reçurent tous les autres Livres de l'Ecriture, qui furent alors traduits en Syriaque par les soins d'Abgare Roi d'Edesse, qui embrassa le Christianisme, aprés avoir connu JESUS-CHRIST, même avant sa Passion. Voilà quelle est la tradition des Maronites sur le sujet de leur Version de l'Ecriture faite sur l'Hébreu.

Mais on regarde comme fabuleux tout ce qu'ils avancent de leur Version faite du tems d'Hiram & de Salomon. On ne convient pas même que la Traduction Syriaque que nous connoissons, soit du tems d'Abgare ; quoiqu'on avouë qu'elle est trés-ancienne, puisque les Peres Grecs la citent assez souvent. On ne sçait qui en est l'Auteur, ni en quel tems précisément elle a été faite. Pocok (a) cite une Version Syriaque faite par un certain Thomas d'Héraclée : mais il avouë qu'avant ce Thomas, il y en avoit une beaucoup plus ancienne. M. l'Abbé Renaudot dit que ce Thomas étoit Evêque d'Héraclée, de la secte des Jacobites, ou de Dioscore ; & qu'étant venu en Egypte, il travailla à confronter les Bibles Syriaques sur les Exemplaires anciens, qui se conservoient dans le Monastére de saint Antoine : de sorte que depuis ce tems, on collationne & on corrige tous les Livres sacrez des Syriens sur cette Edition de Thomas d'Héraclée, qui passe pour la plus correcte & la plus exacte de toutes. Mais on n'a aucune preuve qu'il ait jamais composé de Traduction de son chef.

(a) Pocok Prafat. gener. in Joel.

Outre cette Version Syriaque ancienne faite sur l'Hébreu, qui est imprimée dans les Polyglottes de Paris & d'Angleterre, les Syriens en ont encore une autre faite sur le Grec. On n'en sçait pas distinctement l'origine. Masius (b) dit qu'il avoit en main le Deutéronome, Josué, les Juges, les Rois, les Paralipoménes, Esdras, Judith, & Tobie, traduits sur le Grec l'an de J. C. 615. d'aprés les Exemplaires Grecs corrigez par Origénes ; dans laquelle on avoit mis avec une diligence incroyable les Obéles, & les Astériques d'Origénes. Mais ces Versions dont parle Masius, n'ont jamais paru ; & on ne peut même s'empêcher de former quelques doutes sur cela, quand on considére l'extrême différence des Langues Grecque & Syriaque, & l'impossibilité de mettre toutes les Obéles & les Astériques d'Origénes, dans une Langue, où l'on ne trouve ni les articles, ni les autres particules qui sont dans la Grecque. On connoît une Version Syriaque faite sur le Grec, & on sçait qu'elle est d'un nommé *Mar-Abba*. (c)

(b) Masius Proem. Comment. in Barcephæ de Paradiso. Et Ej. Nuncupator. Comment. in Josue.

(c) Hebed-Jesu Catalog. Lib. Chaldaic. tom.

Bibles Latines.

La Version Latine de la Bible, est toute des plus anciennes ; mais elle ne passe pas le commencement du Christianisme. Les Juifs qui demeuroient

meuroient dans l'Empire Romain, ne s'avisérent pas de mettre l'ancien Teſtament en Latin, parce qu'ils entendoient tous le Grec, ou l'Hébreu; & qu'étant venus d'Aſie, ou de Gréce, le Grec étoit trés-connu parmi eux. Mais dés l'origine du Chriſtianiſme, plûſieurs Payens, qui ne ſçavoient que la Langue Latine, ayant embraſſé la foi de JESUS-CHRIST, on fut obligé de leur procurer une Verſion de l'Ecriture en cette Langue. L'Auteur, ou plûtôt, les Auteurs, car il y en a pluſieurs qui y ont travaillé, (a) ne ſont pas connus; & la maniére dont ils ont traduit le Grec en Latin, fait juger ou qu'eux-mémes ne poſsédoient pas toute la fineſſe de la Langue Latine, ou que ceux pour qui ils travailloient, étoient des gens groſſiers, ſimples, & ſans Lettres: & en effet il y en eut beaucoup de cette ſorte dés l'origine du Chriſtianiſme. (b) Or il n'y avoit guéres que ceux-là qui euſſent beſoin d'une Traduction Latine; car les perſonnes de condition, ceux qui avoient étudié, & qui tenoient quelque rang dans le monde, ſçavoient le Grec, & n'alloient pas conſulter les Traducteurs. De plus les premiers Chrétiens en général mépriſoient les charmes de l'éloquence mondaine; ils alloient au ſolide, & au vrai: ils cherchoient dans les Livres ſaints de quoi s'édifier, & devenir meilleurs; & non pas de quoi ſe divertir, & s'amuſer par la beauté des paroles, & l'arrangement du diſcours.

La premiére Verſion Latine de l'ancien Teſtament, fut faite ſur le Grec des Septante, qui étoit le ſeul qui fût connu par les Traducteurs Latins. On ne ſongea à traduire l'ancien Teſtament, ſur l'Hébreu, que du tems de ſaint Jérôme. Entre pluſieurs Editions Latines qui eurent cours avant ſaint Jérôme, on diſtingue toûjours l'ancienne où l'Italique, comme étant la plus claire & la plus littérale. (c) Mais depuis que ſaint Jérôme eut achevé ſa Traduction ſur l'Hébreu, toute l'Egliſe Latine inſenſiblement abandonna l'ancienne Italique, & adopta celle de ce Pere, qui eſt aujourd'hui dans nos Bibles imprimées & manuſcrites.

L'ancienne Italique ne ſe trouve plus entiére en aucun endroit que l'on ſçache: mais on en a conſervé quelques morceaux dans nos Bibles ordinaires; par exemple, le Pſeautier, le Livre de la Sageſſe, l'Eccléſiaſtique, & les Additions de Daniel & du Livre d'Eſther, Baruc, les Maccabées, & l'Epître de Jérémie. Quant au nouveau Teſtament, le méme ſaint Jerôme le traduiſit entiérement ſur le Grec; & c'eſt ſa Verſion dont l'Egliſe ſe ſert aujourd'hui, & qui a été déclarée authentique dans le Concile de Trente.

L'ancienne Italique du nouveau Teſtament n'eſt pas entiérement perduë, & il ne ſeroit pas impoſſible de la rétablir. Nous avons trouvé les quatre Evangiles ſuivant cette ancienne Verſion, dans un trés-ancien Manuſcrit de Corbie, cotté 195. & nous en avons donné les diverſes Leçons dans nôtre Supplément imprimé à la fin de l'Apocalypſe. Le R. P. Martianay a donné l'Evangile de S. Matthieu ſur d'autres anciens Manuſcrits, auſſi-bien que l'Epître de ſaint Jacques. Luc de Bruges (d) dit qu'il a eu en main un vieux Manuſcrit Latin de l'Abbaye de Malmedy, qui contenoit l'ancienne Italique, qui étoit en uſage avant le tems de ſaint Jérôme. Ajoûtez le Manuſcrit Grec & Latin des Epîtres

(a) *Aug. de Doctr. Chriſt. l. 2, c. 11. Qui Scripturas in Linguam Græcam verterunt, numerari poſſunt: Latini autem Interpretes nullo modo. Ut enim primis fidei temporibus in manus venit codex Græcus, & aliquantulum facultatis ſibi utriuſque linguæ habere videbatur, auſus eſt interpretari. Vide Mill. Proleg. in nov. Teſt. Græc. p. 50.*

(b) *1. Cor. 1. 26. 27. Vide Juſtin. Martyr. Apolog. Chryſoſt. ad cap. 11. prima ad Corinth.*

(c) *Aug. l. 2. de Doctr. Chriſt. c. 15.*

(d) *Vide Brugenſ. in notationib. in ſacra Bibl. in quib. Variantia loca diſcutiuntur. In Catalogo Mſſ. quib. uſus eſt.*

de ſaint Paul, dont il y a un Exemplaire dans la Bibliothéque du Roi, & un autre dans celle de ſaint Germain des Prez, dont la colomne Latine comprend l'ancienne Vulgate. Je ne doute pas que ſi on vouloit exactement chercher dans les Bibliothéques, on ne trouvât toute cette ancienne Verſion. Mais il ne faut pas s'imaginer qu'elle dût étre toute uniforme, puiſque ſaint Jérôme & ſaint Auguſtin (a) nous apprennent que les anciens Exemplaires étoient aſſez différens entre eux.

Nous aurons de nouveau occaſion de parler de la Verſion Latine de la Bible, ſous l'article de la Vulgate.

(a) *Aug. loco ſupra citato. Hieronym. Præfat. in quatuor Evangelia.*

Bibles Arabes.

Pocok & Valton remarquent qu'il y a deux Verſions Arabes de l'ancien Teſtament uſitées chez les Chrétiens d'Orient. L'une eſt en uſage dans l'Egliſe d'Antioche, & l'autre dans celle d'Aléxandrie, & dans les Egliſes qui dépendent de ces deux principales Métropoles d'Orient. Cornelius à Lapide croyoit avoir découvert des Exemplaires de l'une & de l'autre dans la Bibliothéque du Grand Duc de Toſcane: (b) mais M. l'Abbé Renaudot (c) aſsûre que l'Egliſe Grecque d'Aléxandrie ſe ſert dans ſon Office de la Langue Grecque, & de la Verſion des Septante, & que hors de l'Egliſe, elle employe dans le particulier une Verſion Arabe faite ſur les Septante. Mais l'Egliſe Cophte, ou Egyptienne hérétique du méme pays, ſe ſert dans l'Office public de la Langue Cophte, quoiqu'elle ne ſoit plus commune dans l'Egypte.

Que les Grecs d'Antioche, ou les Syriens Melchites, qui ſuivent le Rit des Grecs, font l'Office, & adminiſtrent tous les Sacremens en Grec; mais que les Syriens Jacobites ou Neſtoriens, ſe ſervent dans leur Office public de la Verſion Syriaque, & dans le particulier, d'une Verſion Arabe faite ſur le Syriaque, & par conſéquent aſſez approchante de l'Hébreu, ſur lequel la Syriaque elle-méme a été faite; c'eſt ce que Valton & Pocok ne ſçavoient pas exactement. Le méme M. Renaudot remarque que quoique les Syriens ayent auſſi une Verſion Syriaque faite ſur le Grec, ils ne s'en ſervent jamais ni dans l'Office Eccléſiaſtique, ni dans les Queſtions Théologiques.

Outre la Verſion Arabe faite ſur le Syriaque, il y en a une autre faite ſur les Septante par *Hareth fils de Senan*. La diverſité qui ſe remarque entre les divers Exemplaires de cette Verſion, eſt ſi grande, qu'il eſt impoſſible de la concilier. L'uſage de cette Verſion n'eſt pas général dans l'Orient; il eſt borné à quelques Egliſes de Melchites, ou de Grecs orthodoxes, qui font l'Office en Grec, & qui dans le particulier liſent l'Ecriture en Arabe ſuivant la Verſion des Septante. Les Cophtes ont auſſi une Verſion Arabe, qui eſt faite ou immédiatement ſur le Grec, ou ſur le Cophte méme, qui eſt traduit ſur le Grec; car la choſe paroît encore douteuſe à M. l'Abbé Renaudot, qui nous fournit ces remarques.

Les Verſions Arabes imprimées dans les Polyglottes de Paris & de Londres, n'ont rien de commun avec les Traductions Arabes qui ſont en uſage dans l'Orient; & ce qui eſt aſſez particulier, il n'y a aucune Egliſe orientale qui doive reconnoître ſa Verſion dans celles dont nous venons de parler. La Verſion Arabe du Pentateuque, imprimée dans les Polyglottes, eſt

(b) *Cornel. à Lapide argumento in Commentar. ad Prophetas minores.*

(c) *Euſeb. Renaudot. apud P. le Long Bibliot. ſacra, c. 2. ſect. 5. p. 176. Vide eundem Commentar. in Liturg. Copticam S. Baſilii. p. 208.*

prise sur le fonds de celle que Saadias Gaon Juif d'Egypte, avoit faite en faveur de ses confreres, sur le Texte Hébreu. Mais les Chrétiens l'ayant interpolée & ajustée à leur usage particulier, Gabriel Sionite, qui présida à l'Edition de l'Arabe des Polyglottes de Paris, se servit de cette Version ainsi altérée & interpolée. Les autres Livres de l'Ecriture sont pris tantôt d'un côté, tantôt d'un autre; & les Versions Arabes sont faites tantôt sur le Grec, & tantôt sur le Syriaque; ceux qui ont eu soin de cette Edition, ne s'étant mis en peine que de fournir une Version Arabe d'un tel Livre, sans se mettre en peine d'en faire une exacte critique, & de l'examiner. En sorte que ces Versions Arabes ne sont d'aucune autorité parmi les Chrétiens d'Orient.

Les Juifs ont aussi diverses Traductions Arabes de l'Ecriture, dont on trouve quelques-unes dans les Bibliothéques; mais elles ne sont pas fort anciennes, & n'ont par elles-mêmes aucune autorité. Les unes sont écrites en Caractéres Arabes, & les autres en Caractéres Hébreux. Celle de Saadias Gaon est peut-être la meilleure de celles qui sont faites sur l'Hébreu; mais il faudroit l'avoir entiére, & dans sa pureté.

Bibles Ethiopiennes.

La Version Ethiopienne de l'ancien Testament est prise immédiatement sur le Texte Grec, ou sur le Texte Cophte ou Arabe, lesquels sont eux-mêmes traduits du Grec des Septante. M. Ludolf (*a*) remarque que cette Version a un rapport trés-sensible avec le Manuscrit Aléxandrin. L'ordre des Chapitres, les inscriptions des Pseaumes, & tout le reste, s'y rencontrent tout semblables. Les Ethiopiens attribuënt leur Version de l'Ecriture à *Salama*, que l'on croit être le même que *Frumentius* Apôtre d'Ethiopie, envoyé en ce pays par saint Athanase. Le Martyrologe des Abyssins la lui attribuë. Mais d'autres (*b*) croyent que c'est l'ouvrage des neuf premiers Apôtres de cette nation, & qu'elle a été faite sur l'Arabe. On trouve dans les Livres des Ethiopiens certains vers, qui font mention de cette Version des Livres sacrez faite sur l'Arabe. Mais M. Ludolf croit que sous le nom de *Livres sacrez*, il faut entendre les Constitutions & les Canons attribuez aux Apôtres, qui sont en effet traduits d'Arabe en Ethiopien.

Mais M. l'Abbé Renaudot (*c*) & M. Simon (*d*) soutiennent que la Version Ethiopienne de toute l'Ecriture, tant de l'ancien, que du nouveau Testament, est faite sur le Cophte, c'est-à-dire, sur l'Egyptien. Ainsi la Version Egyptienne étant faite sur les Septante, & sur d'anciens Exemplaires conformes au Manuscrit Aléxandrin, il n'est pas étonnant que l'on remarque tant de conformité entre la Version Ethiopienne, & celle des Septante de ce Manuscrit. Il est certain que depuis la domination des Mahométans dans l'Egypte, l'Eglise d'Ethiopie a toûjours été soumise à l'Eglise des Jacobites d'Egypte; & ainsi il n'est pas étrange qu'elle ait pris d'elle le Texte des Ecritures, sur lequel elle a fait sa Traduction Ethiopienne.

Bibles Cophtes ou Egyptiennes.

Le nom de *Cophte*, est formé de celui d'*Egyptos*, ou *Aiguptos*; & la Version Cophte est la Traduction faite en Langue Egyptienne. Les Sçavans conviennent que cette Version est formée sur le Grec des Septante; qu'elle exprime à la lettre le sens de ces Interprétes; & M. l'Abbé Renaudot (*a*) remarque une chose fort particuliére à ce sujet, qui est que les Egyptiens ont été si ponétuels à conserver l'ancienne Version Grecque des Septante, dont leur Eglise d'Aléxandrie s'est servie dés les commencemens, qu'ils n'ont pas voulu profiter des travaux d'Origénes, & des autres qui ont travaillé à confronter la Version Grecque avec le Texte Hébreu; & on lit même dans la vie de Démétrius Archevêque d'Aléxandrie, qu'Origénes avoit anéanti les anciennes prophéties qui regardoient le Messie, & qu'il s'étoit retiré chez les Juifs, aprés avoir été excommunié par son Evêque. Voilà l'idée que les Egyptiens ont d'Origénes.

On dispute sur l'antiquité de la Version Egyptienne. Quelques-uns croyent que dés le commencement du Christianisme, il y avoit une Traduction de l'Ecriture en cette Langue, faite par saint Marc en faveur des Chrétiens, qui n'entendoient pas le Grec. Saint Athanase (*b*) remarque que saint Antoine qui ne sçavoit que l'Egyptien, (*c*) ayant un jour entendu lire ces mots dans l'Eglise: (*d*) *Allez, vendez ce que vous avez, & le donnez aux pauvres*; il prit ces paroles comme ayant été dites à lui seul, & résolut sur le champ de les mettre en pratique. On conclut de cet endroit, qu'il y avoit donc dés-lors une Traduction de l'Ecriture en Egyptien, que l'on lisoit publiquement dans l'Eglise. Mais d'autres croyent que saint Antoine entendit ces paroles de la bouche du Prêtre, qui expliquoit en Egyptien, ce qu'il avoit lû en Grec dans l'Office public; car il est certain que dés le commencement, la Liturgie se célébroit en Grec dans l'Egypte, (*e*) comme le montrent encore certaines parties de l'Office, qui se récitent en Grec: ce qui n'empêche pas que d'assez bonne-heure on ne célébrât la Liturgie en Cophte dans la haute Egypte, où le Grec étoit plus commun, pendant qu'on continuoit à la célébrer en Grec dans Aléxandrie & dans la basse Egypte. (*f*)

Quoi qu'il en soit, on ne sçait pas l'origine de la Version Cophte, ni si celle que nous avons aujourd'hui, est la toute ancienne, que l'on présume avoir été en usage dés le tems de saint Antoine, & dans les siécles suivans, où nous voyons dans les Conciles d'Ephése & de Calcédoine, quelques Evêques qui signent en Egyptien, ne sçachant pas écrire en Grec, & où il y avoit plusieurs Abbez & plusieurs Solitaires qui ne sçavoient que l'Egyptien. Or il n'est pas croyable que ces Evêques & ces Religieux eussent vécu sans lire & sans expliquer les Ecritures. Il y en avoit donc dés-lors une Traduction Egyptienne. Mais, comme je l'ai dit, on a des raisons de douter si celle que l'on a aujourd'hui, est la même que cette ancienne, ou si elle est plus récente. Je croirois plus volontiers que c'est l'ancienne; car pourquoi en faire une nouvelle, si l'on en avoit déja une autre? Si l'on avoit travaillé à une Version depuis les septiéme & huitiéme siécles, on en connoîtroit apparemment l'Auteur, & on en sçauroit l'époque: mais comme on ne sçait ni l'un ni l'autre, il est trés-probable que celle que nous avons, est la même que l'ancienne.

(*a*) *Renaudot. Liturg. Orient. tom. 1. Comment. in Liturg. Copt. Basilii p. 207.*

(*a*) *Ludolf. hist. Æthiop. l. 3. c. 4.*

(*b*) *Epist. PP. Societ. Jes. de annis 1607. & 1608. c. 15. §. 28.*

(*b*) *Athanas. in vita Antonii.*

(*c*) *Pallad. sub finem c. 26. hist. Lausiaca.*

(*d*) *Matt. XIX. 21.*

(*c*) *Renaudot apud P. le Long in addendis. Bibliot. sacr. p. 666.*

(*d*) Simon hist. critique du vieux Test.

(*e*) *Renaudot. tom. 1. p. 106. Liturg. Orient.*

(*f*) *Idem. t. 1. p. XLIII.*

La Langue Cophte dans laquelle eſt faite la Verſion Egyptienne, eſt la Langue Egyptienne primitive, (a) du moins quant au fonds: mais elle eſt mêlée de beaucoup de mots & de maniéres de parler imitées du Grec. Le Caractére même eſt imité du Grec. Quoique le Cophte ne ſoit plus commun dans l'Egypte, & que le peuple n'entende plus cette Langue, on ne laiſſe pas de continuer à célébrer la Liturgie en Cophte; mais on explique l'Evangile & l'Epitre en Arabe, qui eſt la Langue vulgaire du pays.

(a) *Vide R. P. le Long Bibliot. ſacr. t. 1 p. 236. & addenda.*

Bibles Perſanes.

Il y a pluſieurs Verſions Perſanes tant de l'ancien que du nouveau Teſtament, composées par différens Auteurs, la plûpart inconnus, qui en ont fait les uns une partie, les autres une autre. Mais on n'en a aucune qui ſoit entiére d'un ſeul Auteur, & reconnuë pour authentique par tous ceux qui ſe ſervent de la Langue Perſane. Entre celles qui ſe voyent dans les Bibliothéques, les unes ſont en Caractéres Hébreux; apparemment celles qui ont été faites pour l'uſage des Juifs; les autres en Caractéres Perſans. La plûpart ſont encore manuſcrites. (b)

(b) *Vide Jacobi le Long Bibliot. ſacr. tom. 1. p. 219. 220. 221.*

On a une Verſion des Pſeaumes en Perſan par un Carme, nommé le Pere Jean; & une autre du même Livre, faite ſur le Latin, par des Peres Jéſuites. On trouve auſſi les Evangiles en Perſan, copiez en 1388. ſur un plus ancien Original. Valton a fait imprimer dans les Polyglottes de Londres les Evangiles traduits ſur le Syriaque par un Chrétien Perſe, nommé Simon, fils de Joſeph, qui vivoit en 1341. Valton donna cette Verſion comme la plus ancienne, & la meilleure de toutes celles que l'on connût en cette Langue. (c) Welochus en 1657. fit imprimer une Verſion Perſane de l'Evangile, qui eſt différente de celle de Simon, fils de Joſeph de Tabriz: mais elle eſt faite ſur le Grec, de même que celles qu'on a imprimées dans les Polyglottes de Londres; à l'exception toutefois de la Verſion du Pentateuque, qui a été faite ſur l'Hébreu, par un Juif nommé Jacob, fils de Joſeph de Tavas.

(c) *Idem p. 222.*

Bibles en Langue Turque, Arménienne, & Géorgienne.

L'on a quelques Traductions manuſcrites de l'Ecriture en Langue Turque. Par exemple, Jean Vugnadius fit traduire toute la Bible en cette Langue, comme le dit M. de Thou ſous l'an 1565. Albert Bobavins, Renégat Polonois, nommé depuis ſon abjuration *Ali beg*, fit auſſi une Verſion de l'Ecriture en Turc, à la priére de *Levinus Varnerius*. Nous ne connoiſſons rien d'imprimé en cette Langue ſur l'ancien Teſtament: mais on imprima à Londres en 1666. une Verſion du nouveau en Langue Turque, qui eſt différente de l'Arabe pur, & du Perſan.

Les Arméniens ont leur Verſion de la Bible aſſez ancienne, faite en leur Langue ſur le Grec des Septante. Grégoire Evéque d'Aléxandrie, qui vivoit en 620. dit que ſaint Chryſoſtome étant en exil à Cucuſe ville d'Arménie, & y ayant trouvé heureuſement quelques perſonnes qui entendoient le Grec, les engagea à traduire le nouveau Teſtament & le Pſeautier en Arménien, pour l'uſage du peuple. (d) Mais on doute de la vérité de ce fait, & de la ſincérité de Grégoire d'Aléxandrie, que Photius accuſe d'avoir quelquefois avancé des faits contre la vérité de l'hiſtoire.

(d) *Greg. in vita Chryſoſt. tom. 8. Oper. D. Chryſoſt. edit. Savill. p. 59.*

On aſſûre (a) que les premiéres Traductions de l'Ecriture en Langue Arménienne, que l'on ait vûës, ſont du tems de l'Empereur Arcade & de ſaint Jean Chryſoſtome. Ce furent trois ſçavans Arméniens qui s'y employérent, ſçavoir, Moyſe, ſurnommé le Grammairien, David le Philoſophe, & Mampræus, & qui traduiſirent de Grec en Arménien la plûpart des Livres de l'Ecriture, tant de l'ancien que du nouveau Teſtament.

(a) *Vide Jacobi le Long Bibl. ſacr. tom. 1. p. 230. 231. & ſeq.*

D'autres en attribuënt l'honneur au ſaint Abbé Meſrope, aidé de deux de ſes Diſciples, Jean & Joſeph, du tems de Théodoſe le jeune. Gretſerus cite un Fragment Grec, qui porte que du tems de Théodoſe le Grand, & de Bahram Roi d'Arménie, qui vivoit vers l'an 380. quelques-uns firent une Traduction des Pſeaumes en Arménien; ce qui fut trouvé fort mauvais par Théodoſe, qui ſe plaignit que l'on eût abandonné la tradition que les Arméniens avoient reçûë de Grégoire leur Apôtre. Voyez *Gretſer. Deffenſ. Bellarm. l. 2. c. 16. col.* 881. Mais on doute fort de la vérité de tout ce récit. Les Orientaux ne ſont pas toûjours fort exacts, ni fort ſcrupuleux en fait d'hiſtoire.

On dit auſſi (b) que Barthélemy le Petit, & Jean l'Ange, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, avec deux Arméniens, nommez Jean & Jacques, firent une Traduction du Latin en Arménien de toute la Bible, l'an de J. C. 1316. mais on révoque encore en doute ce fait, qui ne ſe trouve atteſté par aucun Auteur ancien.

(b) *Altamur. Bibliot. prædicat. ad an. 1333.*

Les Arméniens en 1666. firent imprimer à Amſterdam une Bible en leur Langue, par les ſoins d'un Evêque Arménien, qui préſida à cette Edition. Elle fut faite ſur le Grec des Septante, & ne fut pas du goût des Arméniens. On en imprima encore une autre à Anvers en 1670. par les ſoins de Théodore Pétræus; & le nouveau Teſtament ſéparément, en 1668. & en 1698. M. Piques Docteur de Sorbonne, croyoit la Verſion Arménienne trés-ancienne, & trés-propre à réformer le Texte Grec, ſur lequel elle a été faite.

Les Géorgiens (c) ont auſſi une Verſion de la Bible en Langue ancienne Géorgienne: mais comme cette Langue n'eſt entenduë que de peu de perſonnes, & que le peuple du pays eſt extrémement ignorant, on ne trouve preſque perſonne qui la liſe, ni qui l'entende; ſi ce n'eſt quelques femmes, qui en ſçavent par cœur quelques hiſtoires de l'Evangile.

(c) Chardin Voyage de Perſe, & le Long Bibl. p. 235.

Bibles Françoiſes.

Nous ne nous étendrons pas beaucoup ſur les Verſions Françoiſes de la Bible. Il y a déja beaucoup d'Ouvrages imprimez ſur cette matiére, que l'on pourra conſulter, ſi l'on veut s'en inſtruire à fonds. La premiére Bible Françoiſe dont on ait une connoiſſance diſtincte & certaine, eſt celle de Pierre de Vaux, Chef & Auteur des Vaudois, qui vivoit vers l'an 1160. On ne ſçait s'il s'en trouve encore quelques Exemplaires dans les anciennes Bibliothéques. (d)

(d) Voyez le P. le Long, Bibl. ſacr. t. 2. f. 3.

Innocent III. écrivant à Bertram Evêque de Metz, (e) témoigne que pluſieurs perſonnes laïques pouſſées du déſir de lire les ſaintes Ecritures, avoient fait traduire en François les

(e) *Innocent. III. Ep. 141. pag. 432. edit. Baluſ.*

Evangiles, les Epîtres de saint Paul, le Pseautier, les Morales de Job, & plusieurs autres Livres. Cette Epître d'Innocent III. est de l'an 1200.

Plusieurs nouveaux Ecrivains ont attribué à *Nicolas Oresme* une ancienne Traduction Françoise de la Bible : mais le P. Le Long (*a*) soutient qu'Oresme n'est point du tout Auteur de la Bible traduite en François sous Charles V. Roi de France, mais *Raoul de Presle*, qui avoit reçû ordre du Roi d'y travailler, comme il le marque expressément dans son Epître dédicatoire à ce Prince, surnommé le Sage. Cette Traduction fut faite vers l'an 1380.

(*a*) Le Long, Bibl. sacr. t. 2. p. 4. & 17.

Et par conséquent elle est postérieure à celle de *Guiard des Moulins*, qui fut achevée en 1294. comme il le dit lui-même dans son Prologue. Cette Traduction se trouve en manuscrit dans plusieurs Bibliothéques. Guiard déclare qu'il a inséré dans le Texte de la Bible plusieurs apostilles, & plusieurs remarques tirées de l'Histoire Scolastique de Pierre le Mangeur, & qu'il y a omis différentes choses, qu'il n'étoit pas nécessaire de traduire ; comme des détails de généalogies, & choses pareilles. Cette Bible de Guiard des Moulins a été imprimée plus d'une fois sous ce titre : *Bible historiale*, ou *historiée*.

Outre ces Versions, qui comprennent toute la Bible, il y en a d'autres anciennes de quelques parties de l'Ecriture, comme du Pseautier ou du nouveau Testament. On en peut voir la liste dans la Bibliothéque sacrée du P. le Long, t. 2. p. 21. 22. 23.

Guillaume le Menard fit imprimer vers l'an 1484. une Bible Françoise suivant la Version Latine de Pierre le Mangeur. Peut-être n'est-ce que celle de Guiard des Moulins, retouchée & rhabillée.

Jean de Rely fit aussi une révision de la Bible de des Moulins sous le regne de Charles VIII.

Jacques le Févre d'Etaples traduisit de Latin en François toute la Bible, & la fit imprimer à Paris en 1528. Le nouveau Testament avoit été imprimé en 1523. & le Pseautier en 1525. Elle a été réimprimée plusieurs fois depuis en différens endroits du Royaume.

Les Docteurs de Louvain ayant traduit la Bible de Latin en François, par l'ordre de l'Empereur Charles V. ils la firent imprimer à Louvain en 1550. Le privilége de Charles V. est de 1546. & cette Bible a été trés-souvent réimprimée. On a reproché (*b*) aux Docteurs de Louvain de n'avoir fait autre chose dans leur Traduction, que copier presque par tout, & corriger en quelques endroits la Version de Généve, faite par Olivétan. Mais M. Simon (*c*) remarque que dés l'an 1530. ou plûtôt 1534. Martin l'Empereur avoit imprimé à Anvers une Bible Françoise de la Traduction de Nicolas de Leuse, Docteur de Louvain ; & que cette Bible est la même, quant au fonds, que celle qui parut quelques années aprés, sous le nom des Docteurs de Louvain, imprimée principalement par les soins du même Nicolas de Leuse, qui avoit travaillé à la premiére Traduction. Et c'est sur cette Version de Leuse qu'Olivétan lui-même fit la sienne, qui fut imprimée à Généve en 1535.

(*b*) *Franc. Veron* Préface sur le N. Test. en François.

(*c*) Simon hist. critique du nouv. Test. c. 29. Voyez le P. le Long t. 2. p. 31. 32.

René Benoist publia à Paris en 1566. une Bible Françoise, avec des notes marginales sur certains endroits difficiles. Cette Edition fut censurée par la Faculté de Théologie de Paris en 1567. comme n'étant autre que la Version de Généve, que René Benoist croyoit avoir suffisamment purgée, mais que l'on trouva encore toute pleine de fautes. Le P. Véron dans sa Préface du nouveau Testament qu'il avoit traduit en François, avance que les Versions Françoises qui parurent ensuite sous le nom de Pierre Frizon & de Pierre de Besse, ne sont autres que celle de René Benoist, ou plûtôt celle de Généve, qui sont encore remplies d'une infinité de fautes.

Jacques Corbin fit imprimer en 1643. une Bible Françoise, qu'il avoit traduite par l'ordre de Loüis XIII. mais on la trouve trop barbare, & trop servilement attachée au Texte Latin, dont elle imitoit jusqu'au tour, & aux manières de parler.

Le Cardinal de Richelieu avoit commencé à faire travailler à une nouvelle Traduction de la Bible en François : mais la mort ayant prévenu le Cardinal, cet ouvrage ne fut point exécuté.

Michel de Maroles ayant traduit la Bible en François, & y ayant joint des notes d'Isaac La Peirére, en avoit déja fait imprimer jusqu'au Chap. xxiii. du Lévitique, avec privilége du Roi, lorsque l'impression en fut arrêtée tout d'un coup par M. le Chancelier Séguier, vers l'an 1671. J'en ai vû des feüilles imprimées dans la Bibliothéque du Roi. Le Public n'a rien perdu à cette suppression.

Isaac Le Maitre de Sacy ayant fait imprimer en 1672. sa Version de la Bible, avec des explications du sens littéral & spirituel, cet Ouvrage fut reçû avec de grands applaudissemens & un succés merveilleux. Depuis ce tems, on y a fait beaucoup de corrections, & elle a été imprimée trés-souvent en différentes formes. Celui qui a procuré l'Edition de Broncart en 1701. l'a revûë & corrigée en plusieurs endroits. Nous l'avons aussi retouchée dans l'Edition de ce Texte, qui est à la tête de nôtre Commentaire littéral.

Pour les nouveaux Testamens qui ont été imprimez à part, & par des Auteurs particuliers, ceux qui ont fait le plus de bruit, & qui méritent le plus de considération, sont celui du P. Amelotte de l'Oratoire, composé par l'ordre de quelques Prélats de France, & imprimé avec des notes à Paris, dans les années 1666. 1667. & 1670. sçavoir, les Evangiles & les Actes, en 1666. les Epîtres de saint Paul, en 1667. les Epîtres Canoniques & l'Apocalypse, en 1670. Cet Auteur dans sa Préface dit que pour rendre sa Traduction plus parfaite, & pour s'assûrer que le Texte Latin de la Vulgate est trés-conforme aux plus anciens Originaux Grecs, il a fait chercher dans toutes les Bibliothéques de l'Europe les plus anciens Manuscrits qui y fussent, & dont quelques-uns sont de douze ou treize cens ans ; qu'il en a tiré des extraits ; qu'il a eu en main vingt Manuscrits de France, & tous ceux de la Bibliothéque Vaticane & des autres Bibliothéques d'Italie ; seize Manuscrits d'Espagne, sans compter ceux dont le Cardinal Ximenés s'est servi dans son Edition de la Bible Polyglotte de Complute ; enfin qu'il s'est servi de plusieurs Manuscrits d'Angleterre & des pays septentrionaux, & de plusieurs autres, que l'on a trouvez dans la Gréce, &c. Mais quand on examine les notes du R. P. Amelotte, (*a*) on remarque que hors trois ou quatre Manuscrits qu'il a consultez, & qui n'ont pas plus de quatre ou cinq cens ans d'antiquité, il n'a produit au-

(*a*) Hist. critique des Versions du nouv. Test. c. 32.

cunes variétez de Leçons tant ſoit peu conſidérables, qui n'euſſent déja paru ſoit dans la Bible Polyglotte de Londres, ou ailleurs; & lorſqu'on l'a preſſé ſur cela, il n'a pas fait difficulté d'avoüer que tout ce qu'il en avoit dit, n'étoit qu'une eſpéce de figure de diſcours, qu'il avoit employée, pour donner un certain relief à ſon Ouvrage.

Le nouveau Teſtament de Mons, qui fut imprimé en 1665. avec la permiſſion de Monſieur l'Archevêque de Cambray, & le privilége du Roi d'Eſpagne, a fait tant de bruit, qu'il mérite une attention particuliére. Le premier Auteur de cet Ouvrage eſt M. Le Maître, qui ayant traduit en François les quatre Evangiles, M. Antoine Arnaud & M. Le Maître de Sacy y firent beaucoup de corrections. M. De Sacy en compoſa la Préface, aidé de M. Nicole & de M. Claude de ſainte Marthe. Mais M. Arnaud ſeul eſt déſigné dans le privilége, qui porte que la Traduction eſt l'ouvrage *d'un Docteur de Sorbonne*. Le Manuſcrit de la main de M. Le Maître, avec des corrections à la marge de la main de M. Arnaud & de M. De Sacy, fut donné à M. Toynard par un des Elzevirs, (*a*) qui l'avoient imprimé; car quoiqu'au frontiſpiſce on liſe qu'il a été imprimé à Mons chez Gaſpard Migeot, il eſt vrai qu'il n'y en eut jamais aucun de ſes Exemplaires imprimé à Mons. Ce fut M. De Cambout Abbé de Pont-Château, qui alla exprés à Amſterdam, pour l'y faire imprimer par les Elzevirs.

(*a*) Le Long Bibliot. ſacr. t. 2. p. 58. 59.

Ce Livre a ſouffert de grandes contradictions, qui ne ſont point de mon ſujet. Il fut condamné par les Papes Clément IX. en 1668. & Innocent XI. en 1679. & en différens Evéchez de France, en différens tems. Ce qui n'a pas empéché qu'il ne s'en ſoit fait une infinité d'Editions, & que la plûpart de ceux qui depuis ce tems, ſe ſont appliquez à traduire le nouveau Teſtament en François, ne ſe ſoient ſervis de cette Verſion, comme d'un fonds ſur lequel ils ont travaillé, & qu'ils ont eſſayé de corriger & de purger de tout ce qui n'étoit pas de leur goût, & qui avoit pû lui attirer la cenſure du Pape & des Evéques; car & la Verſion qui eſt dans la Bible de M. De Sacy, & celle qui accompagne les Réflexions du P. Queſnel, & celle qui eſt dans le nouveau Teſtament de M. Huré, ne ſont autres, quant au fonds, que la Verſion de Mons, que l'on a retouchée, & corrigée dans tous les endroits qui avoient fait de la peine aux Cenſeurs.

M. Antoine Godeau Evéque de Vence, fit imprimer à Paris en 1668. une Verſion du nouveau Teſtament, qu'il avoit faite: mais elle n'eſt proprement ni une Verſion littérale, ni une paraphraſe; elle tient le milieu entre les deux, & ajoûte au Texte certains mots, qui en expliquent le ſens.

Le nouveau Teſtament François que M. Simon publia en 1702. à Trevoux, avec des nottes littérales & critiques ſur les endroits difficiles, fut condamné par Meſſieurs les Evéques de Paris & de Meaux, qui en défendirent l'uſage dans leurs Diocéſes en 1702. & 1703.

Le R. P. Bouhours Jéſuite, publia à Paris en 1697. la Verſion du nouveau Teſtament, qu'il avoit compoſée conjointement avec ſes Confreres les RR. PP. Michel Tellier & Pierre Beſnier. Pendant l'impreſſion de cet Ouvrage, Monſeigneur l'Archevêque de Paris nomma des Réviſeurs, pour l'examiner & pour le corriger. La Verſion en eſt d'ordinaire un peu dure & obſcure, parce que l'Auteur a voulu s'attacher trop ſcrupuleuſement au Texte Latin qu'il traduiſoit. Le P. Lallemant Jéſuite a adopté cette Traduction dans les explications du nouveau Teſtament, qu'il a données depuis quelques années.

Le Révérend Pere Dom Jean Martianay a auſſi donné une nouvelle Verſion du nouveau Teſtament, imprimée à Paris en 1712. avec des notes *& des explications littérales* qu'il dit avoir *tirées uniquement des pures ſources de l'Ecriture.*

Enfin M. l'Abbé Fleury, ci-devant Précepteur des Enfans de France, & à préſent Confeſſeur du Roi Loüis XV. a fait par l'ordre du Roi Loüis XIV. & de Monſeigneur le Cardinal de Noailles, une Traduction Françoiſe du nouveau Teſtament, qui n'a pas encore été imprimée. Voilà les principales Traductions de l'ancien & du nouveau Teſtament, faites par des Auteurs Catholiques.

Verſions Françoiſes de la Bible, faites par les Proteſtans.

La premiére Bible Françoiſe donnée par les Proteſtans, eſt celle de Robert Pierre Olivétan, imprimée à Genéve en 1535. & réimprimée ſouvent depuis avec des corrections de Jean Calvin, & de quelques autres. Mais les premiéres Editions d'Olivétan furent trés-défectueuſes, parce que l'Auteur ne parloit pas bien François, & ne ſçavoit pas les Langues originales de l'ancien ni du nouveau Teſtament. On prétend même que cette Verſion d'Olivétan n'eſt autre choſe que la Bible de Nicolas de Leuſe Docteur de Louvain, imprimée à Anvers par Martin l'Empereur en 1534. & en effet quand on les compare enſemble, on remarque qu'elles ne different que dans les lieux où Olivétan a crû devoir abandonner la Vulgate, pour s'attacher à l'Hébreu de l'ancien Teſtament, traduit par Pagnin, & au Grec du nouveau, traduit par Eraſme. (*a*) Ainſi il étoit aiſé à Olivétan de ſe vanter d'avoir traduit dans l'eſpace d'un an, toute la Bible en François; l'ancien Teſtament, ſur l'Hébreu; & le nouveau, ſur le Grec; comme il fait dans l'Edition faite à Neufchâtel par les frais des Vaudois, l'an 1535.

(*a*) Voyez M. Simon hiſt. critique des Verſions de la Bible, c. 26. & *Jacob. le Long*, t. 2. p. 72. *Bibl. ſacra.*

Sébaſtien Caſtalion ou Châteillon, fit imprimer à Baſle en 1555. une Traduction Françoiſe de l'ancien Teſtament ſur l'Hébreu, & du nouveau ſur le Grec: mais cette Traduction n eut aucun ſuccés, & ne fit point d'honneur à ſon Auteur, parce qu'il ne ſçavoit pas le François. Il ſe rendit ridicule par des maniéres de parler entiérement éloignées du bel uſage de cette Langue. Par exemple, au lieu de *tranſgreſſer*, il met *trés paſſer*; au lieu de *circonciſion*, il dit *rognement*; au lieu de *prépuce*, il ſe ſert du mot *avantpeau*. Voici la Traduction des verſets 25. 26. & 27. du Chap. II. de l'Epître aux Romains, ſelon Châteillon: *Si tu viens à trés paſſer la Loi, ton rognement devient avantpeau. Que ſi un empellé* (il veut dire un homme qui n'eſt point circoncis) *garde les ordonnances de la Loi, certes ſon avantpeau lui ſera compté pour rognement. Et celui qui de nature eſt empellé, & garde la Loi, te condamnera, toi qui as la lettre & rognement, & ſi trés paſſes la Loi.*

Jean Diodati donna une Bible Françoiſe traduite ſur le Grec & l'Hébreu, avec des notes

de sa façon, imprimée à Généve en 1644. Les Prétendus Réformez l'approuvérent fort; & ils s'en servent encore autant, & peut-être plus volontiers que de celle d'Olivétan, si souvent retouchée & pour le sens, & pour les expressions, par les plus habiles Théologiens Protestans. Mais on trouve à redire à la méthode de Diodati, qu'il n'est point assez attaché à la lettre, & que pour se rendre plus intelligible à tout le monde, il paraphrase plûtôt le Texte, qu'il ne le traduit; & qu'il insére souvent des mots dans sa Traduction, pour lui donner une plus grande clarté.

On asśure que M. Charles Le Céne & M. Le Clerc ont aussi composé l'un & l'autre une Version entiére de la Bible: mais ni l'une ni l'autre n'ont pas encore paru.

A l'égard du nouveau Testament, imprimé à part par les soins des Auteurs Protestans, les principales Versions sont celle de Jean Le Févre d'Etaples, retouchée & accommodée à l'usage des Eglises Prétenduës Réformées du Piémont, & imprimée en 1534.

Le nouveau Testament traduit en François par Pierre Dolet, parut avant l'an 1545. qui est l'année où l'Auteur fut brûlé.

Jean Daillé le fils, & Valentin Conrart avoient fait imprimer à Paris en 1671. un nouveau Testament François, compilé des Versions de Mons & du P. Amelotte: mais à peine l'Edition fut-elle achevée, qu'elle fut entiérement supprimée. (a)

(a) *Vide P. le Long Bibl. sacr. t. 2. p. 93.*

M. Jean Le Clerc fit aussi imprimer à Amsterdam chez De Lorme en 1703. un nouveau Testament François, avec des notes, tirées pour la plûpart de Grotius & d'Hammond. M. Bayle dit que cette Edition fut défenduë, & proscrite en Hollande, par l'ordre des Etats-Généraux, & par les Décrets de plusieurs Synodes des Eglises Protestantes; & en Prusse, par l'ordre du Consistoire de Berlin; comme un Ouvrage propre à renouveller les erreurs de Sabellius, & à fomenter celles de Socin.

Bibles Italiennes.

(b) *Sixt. Sen. l. 4. Bibliot.*
(c) *Possevin. in Apparatu sacr.*

Sixte de Sienne, (b) & aprés lui Antoine Possevin, (c) parlent d'une Traduction de la Bible en Italien, faite par Jacques de Voragine, qui vivoit en 1270. Mais on doute avec raison que cette Bible ait jamais existé, puisque Jacques de Voragine lui-même n'en dit rien dans le Catalogue de ses Ouvrages, qu'il donna dans son Histoire de Génes, en l'an 1292. & qu'on ne trouve aucun Exemplaire de Traduction de la Bible qui porte son nom dans les Bibliothéques d'Italie. (d) Les Bibles Italiennes qui sont en manuscrit dans les Bibliothéques, ne portent point de nom d'Auteur.

(d) *Le Long t. 1. p. 97. 98. Bibliot. sacr.*

La premiére Bible Italienne qui ait paru par les soins des Catholiques, est celle de Nicolas Malerme ou Malherbe, Moine Bénédictin de l'Ordre des Camaldules, imprimée à Venise en 1471. au mois d'Août. Il en parut une autre sous le nom du même Auteur, la même année 1471. au mois d'Octobre, toute différente de la premiére, quant à l'ancien Testament, mais presque la même pour le nouveau. On n'y trouve ni le nom de l'Imprimeur, ni le lieu de l'impression. La Bible de Malerme a été imprimée plusieurs fois en Italie. Elle est faite sur la Vulgate Latine.

Antoine Brucioli en fit une autre de l'ancien Testament sur l'Hébreu, & du nouveau sur le Grec, qui fut imprimée à Venise en 1532. Mais cette Bible fut mise au rang des Livres défendus par le Concile de Trente. Le nouveau Testament de cette Version avoit été imprimé dés l'an 1530.

Sontes Marmochinus retoucha l'Edition de Brucioli, & la fit imprimer comme une nouvelle Traduction, à Venise, en 1538. & on en a fait plus d'une Edition.

Grégoire Léti (a) avance que Sixte V. fit faire une Traduction Italienne de toute la Bible en 1590. mais que le Roi d'Espagne Philippe II. & les Cardinaux lui ayant fait sur cela des remontrances, il voulut bien la supprimer. Il dit que l'on trouve encore des Exemplaires de cette Version dans les Bibliothéques du Grand Duc de Toscane, dans l'Ambrosienne à Milan, & dans celle de Généve. Mais on s'inscrit en faux (b) contre tout ce récit, & on soutient qu'il n'y eut jamais de pareille Version, & qu'on ne voit en aucune Bibliothéque des Exemplaires d'une Bible Italienne, qui ait été publiée par les ordres de Sixte V.

(a) *Greg. Leti vita Sixti V. Hetrusco Idiomate Annis 1688. l. 4. p. 399.*

(b) *Le Long. Bibliot. sacr. t. 2. p. 106. 107.*

Les Calvinistes ont aussi leurs Bibles Italiennes. On imprima à Généve en 1562. une Bible Italienne à leur usage, traduite sur l'Hébreu de l'ancien Testament, & sur le Grec du nouveau. C'est la Traduction de Brucioli retouchée, & beaucoup plus pure & plus élégante. Le nouveau Testament est plûtôt pris sur l'Edition de Fabius Tudesque, faite en 1560. que sur celle de Brucioli.

Jean Diodati donna d'abord en 1607. puis en 1641. une Edition de la Bible en Italien, selon la même méthode qu'il avoit suivie dans sa Version Françoise; c'est-à-dire, qu'il est plûtôt Paraphraste, que Traducteur littéral. Son nouveau Testament a paru à part à Généve en 1608. & à Amsterdam & à Harlem en 1665.

Maxime Théophile fit aussi imprimer à Lion en 1551. le nouveau Testament traduit en Italien, & dédié à François de Médicis Duc de Toscane.

Les Juifs d'Italie n'ont point de Version entiére de la Bible en Italien, les Inquisiteurs de la Foi ne leur ayant jamais voulu accorder la permission d'en imprimer. Léon de Modéne pour suppléer en quelque sorte à ce qui leur manque à cet égard, publia en 1612. un Dictionnaire Hébreu-Italien, dans lequel il explique en Italien tous les endroits les plus difficiles de la Bible. (c) De sorte que cet Ouvrage peut tenir lieu d'une Traduction entiére de la Bible en Italien.

(c) *Richard. Simon. t. 1. Epist. Select. Ep. 25. num. Vide P. le Long Bibliot. sacr. t. 2. p. 114. 115.*

Bibles Espagnolles.

Jacques premier Roi d'Arragon, qui mourut en 1276. fit une Constitution, qui ordonne que quiconque aura les Livres de l'ancien ou du nouveau Testament en Langue Romance, ou en Langue vulgaire du pays, & ne les apportera pas à l'Evêque du lieu, pour être brûlez, sera tenu pour suspect d'héréste, soit qu'il soit Laïc, ou Clerc. (d) Ces Livres étoient apparemment de la Traduction des Albigeois.

(d) *Canciani ad vetera Romanicum, t. 3. Glossar. Latin.*

Alphonse Roi de Castille, fit traduire en Castillan les Livres de l'Ecriture, si l'on en croit Mariana. (e) Gesnére (f) dit que Jean II. Roi de Léon & de Castille, fit aussi traduire en sa Langue les saintes Ecritures. Il ajoute que ces

(e) *Mariana De Reb. Hispan. l. 14. c. 3.*
(f) *Gesner. Partition. Theol. tit. 2. sect. 6. lib. 2.*

Livres ſont encore exiſtans. On trouve en effet des Traductions Eſpagnolles manuſcrites de diverſes parties de la Bible, dans differentes Bibliotheques : mais on n'en dit pas les Auteurs.

Mais la premiére Bible Eſpagnolle imprimée que l'on connoiſſe, eſt celle dont parle Cyprien de Valére, & qu'il dit avoir été publiée vers l'an 1500. Cet Auteur dit l'avoir vuë. On n'en connoît pas l'Auteur ; mais on croit qu'il vivoit vers l'an 1420. & qu'il traduiſit toute la Bible en Eſpagnol, tel qu'on le parle dans le Royaume de Valence.

Le méme Cyprien de Valére fit imprimer à Amſterdam en 1602. la Bible qu'il avoit traduite en Eſpagnol ſur l'Hébreu, qui n'eſt autre que la Bible de Caſſiodore de Reyna Calviniſte, qu'il retoucha, & qu'il fit imprimer ſous ſon nom.

Ambroiſe de Monteſin publia en 1512. les Epîtres & les Evangiles de toute l'année, qu'il avoit traduites en Eſpagnol. Je ne parle pas ici des Pſeaumes, & autres petites parties de la Bible traduites en cette Langue par des Auteurs Catholiques. Ce détail meneroit trop loin.

Caſſiodore de Reyna Calviniſte, donna ſa Traduction de la Bible en Eſpagnol ſur l'Hébreu de la Verſion de Santes Paguinus, & la fit imprimer à Baſle en 1569. Cyprien de Valére, comme nous l'avons dit, la retoucha, & la fit réimprimer en 1602.

Francois Enzinas, autrement Driander, publia à Anvers en 1543. le nouveau Teſtament en Eſpagnol traduit ſur le Grec, & le dédia à l'Empereur Charles V.

Les Juifs d'Eſpagne ont à leur uſage l'ancien Teſtament en Eſpagnol, traduit ſur l'Hébreu. Gilbert Voëtius, (*a*) & aprés lui Henry Hottinger, (*b*) avancent que David Kimchi, fameux Rabbin, qui vivoit au treiziéme ſiécle, avoit fait une Verſion Eſpagnolle de la Bible : mais on doute de ce fait, & on ne connoît pas cette Verſion, à moins que ce ne ſoit celle dont le Pentateuque fut imprimé à Conſtantinople en Caractéres Hébreux, en 1546.

La premiére Bible à l'uſage des Juifs, qui ait paru en Eſpagnol, eſt celle qui fut imprimée à Ferrare en 1553. en Caractéres Gothiques, dédiée à Hercules d'Eſt Duc de Ferrare, & avec ſon privilége. Le Pentateuque de cette Edition eſt preſque entiérement ſemblable à celui qui fut imprimé en 1566. à Conſtantinople en Eſpagnol, mais en Caractéres Hébreux. On ne doute pas (*c*) que cette Verſion ne ſoit aſſez ancienne, & apparemment en uſage parmi les Juifs d'Eſpagne, avant que Ferdinand & Iſabelle en l'an 1492. les euſſent chaſſez de leurs Etats. Et lorſque les Juifs dans la Préface de leur Bible de Ferrare, témoignent qu'ils ont ſuivi la Traduction de Santes Paguin Dominicain, ils ne le font que pour éviter les pourſuites des Inquiſiteurs, qui ſont fort attentifs à leur défendre la publication de la Bible de leur Traduction en Langue vulgaire. La Bible Eſpagnolle de Ferrare a été réimprimée en 1630. à Amſterdam, par les ſoins de Menaſſé Ben-Iſraël ; & en 1661. par les ſoins de Samuël de Cazéres.

(*a*) *Voët. Biblior. Studii Theolog. l. 2. p. 511.*

(*b*) *Henric. Hottinger. Diſſert. de transl. Bibl. in linguas Vernaculas. Vide & P. le Long, t. 2. p. 123. Bibliot. ſacr.*

(*c*) *Idem pag. 129. 130.*

Bibles Allemandes.

Comme la Langue Allemande eſt trés-étenduë, par les diverſes dialectes qu'elle a enfantées, & qu'elle a produit un trés-grand nombre de Verſions differentes, nous ne nous engageons point ici à les rapporter toutes exactement, mais ſeulement les principales. Ceux qui auront beſoin de s'en informer plus à fonds, pourront conſulter les Livres qui en ont traité exprés.

La premiére & la plus ancienne Traduction de la Bible en Langue Tudeſque ou Allemande, que nous ayons, eſt celle que fit Ulphilas Evéque des Goths, (*a*) vers l'an 360. Mais cet Evéque ne jugea pas à propos de traduire les Livres des Rois, qui traitent de la guerre ; parce que les Goths n'avoient déja que trop de penchant à cet exercice, & qu'il craignoit d'exciter encore leur humeur martiale, par le récit des guerres de l'Ecriture. Il ne reſte de cette ancienne Verſion qne ce qui en a été trouvé dans l'Abbaye de Verden, prés de Cologne, dans un Manuſcrit écrit en lettres d'argent ; ce qui lui a fait donner le nom de *Codex argenteus*. Ce monument étant tombé entre les mains de M. De la Gardie Chancelier de Suéde, qui l'acheta cinq cens ducats, il en laiſſa tirer une Copie à François Junius, qui la fit imprimer en 1665. avec les notes de M. Maréchal, & un Dictionnaire, pour l'expliquer. Ce Manuſcrit ſe conſerve encore aujourd'hui dans la Bibliothéque d'Upſal, & il contient les quatre Evangiles, non pas toutefois entiers, mais avec pluſieurs lacunes, à cauſe que l'ancien Exemplaire a été gâté par le tems, & par la négligence de ceux qui l'ont poſſédé.

(*a*) *Socrat. l. 4. hiſt. Eccl. c. 33. Sozomen. l. 3. hiſt. Eccl. c. 37. Philoſtorg. l. 2. c. 5. &c.*

Quelques Auteurs écrivent (*b*) que Charlemagne fit traduire en Langue Franque ou Allemande, les Livres du nouveau Teſtament : mais ces Ecrivains ne nous citent aucun garand ancien de ce qu'ils avancent. On ſçait que l'Empereur Charlemagne travailla à corriger la Vulgate Latine, & que pour mettre le nouveau Teſtament dans ſa pureté, il ſe ſervit des Textes Grecs & Syriaques. Cela paroît par les Hiſtoriens de ſon tems. (*c*) Mais ils ne diſent pas qu'il ait fait traduire le nouveau Teſtament en Langue Franque de ce tems-là, qui n'étoit autre que la Tudeſque.

D'autres (*d*) avancent que Loüis le Débonnaire fit faire une Traduction de l'Ecriture en Langue Saxone : mais ce fait n'eſt pas fondé ſur de bonnes preuves hiſtoriques. On trouve dans les Bibliothéques des Verſions Allemandes manuſcrites de la Bible aſſez anciennes : mais on ne peut pas aſſûrer qu'elles ſoient du tems de Charlemagne, ni de Loüis le Débonnaire. On conſervoit dans la Bibliothéque de Saint Gal, qui depuis quelques années a été diſſipée par les Suiſſes Proteſtans, un Pſeautier, & le Livre de Job, traduits par Notkar Labeon, Abbé de cette Abbaye, qui vivoit ſous l'Empereur Arnoud, vers l'an 890. Et Goldaſt aſſûre qu'il avoit en main, lorſqu'il écrivoit, un Pſeautier Allemand, écrit de la main d'Ekkehardus le jeune vers l'an 1004. à l'uſage de l'Impératrice Cunégunde, femme de Henry II. Empereur. Voilà ce que l'on connoît de plus ancien pour les Manuſcrits.

(*b*) *Vide Vitum Amerbach. Præfat. dedicatoria ad Carol. V. Imp. & Ferdin. Cæſar. in Conſtitut. Caroli Magni, Claudium Epenc. tract. quod Principem Litera decant. Hotting. Bibliothecarii quadripart. l. 1. c. 3.*

(*c*) *Vide apud Andr. Duchesne, t. 2. n. 7. p. 277.*

(*d*) *Vide apud P. le Long. t. 2. p. 145. 146. Bibliot. ſacr.*

Quant aux Bibles Allemandes imprimées, on en voit de fort anciennes ; mais dans la plûpart on ne lit pas l'année de l'impreſſion, ſinon ajoûtée à la main ; (*e*) ce qui rend ces dattes ſuſpectes. La plus ancienne dont l'année ſoit bien connuë, eſt celle de Nuremberg, imprimée en 1477. & celle d'Auſbourg, de la même année. On en a fait diverſes autres Editions dans les

(*e*) *Vide le Long, p. 150. 151.*

mémes villes, avant que Luther parût; & à Strasbourg, en 1485. Mais on ne scait qui sont les Auteurs de cette ancienne Traduction.

Jean Dieremberger fit une Traduction de la Bible en Allemand sur la Vulgate, qui fut imprimée à Mayence en 1554. & réimprimée plusieurs fois depuis. Les Critiques remarquent que le Traducteur suivit presque en tout la Version Allemande du nouveau Testament, qui avoit été faite par Jérôme Emser, Chapellain de George Duc de Saxe. Emser avoit entrepris sa Traduction, pour l'opposer à celle de Luther, lorsque cet Hérésiarque commença à paroître.

Jean Eckius traduisit l'ancien Testament sur la Vulgate: mais il déclare dans son Epître dédicatoire qu'il y a joint le nouveau Testament d'Emser, dont nous venons de parler; ne voulant pas imiter l'injustice de ceux qui ont mis son Ouvrage sous leur nom, sans en faire honneur à celui qui en est le véritable Auteur. Cette Bible d'Eckius fut imprimée en 1537.

Ferdinand Duc de Baviére, & Electeur de Cologne, procura une nouvelle Traduction de la Bible, par les soins de Gaspard Ulembergius. Elle fut imprimée à Cologne en 1630. Mais comme Ulembergius étoit de Westphalie, & qu'il ne posédoit pas toute la pureté de la Langue Allemande, les Théologiens de Mayence retouchérent sa Version, & en procurérent une nouvelle Edition en 1662. Voilà les principales Versions Allemandes faites par les Catholiques.

Martin Luther donna la sienne de l'ancien Testament, faite sur l'Hébreu, & celle du nouveau sur le Grec, en l'espace d'onze ans. Le Pentateuque parut en 1522. les Livres historiques de l'ancien Testament, en 1524. aussi-bien que le Pseautier. On croit que les Livres de Salomon furent imprimez en 1527. Isaïe en 1529. les Prophétes en 1531. & 1532. les autres Livres de l'ancien Testament en 1530. le nouveau Testament en 1522. Depuis ce tems, on a fait un trés-grand nombre d'Editions de la Bible entiére suivant la Traduction de Luther. Les Sçavans conviennent que le langage en est pur, & la version claire & débarrassée: mais aussi souvent l'Auteur est plûtôt Paraphraste, que véritable Interpréte. (a)

(a) *Vide. R. P. le Long Bibliot. sacr. t. 2. pag. 163. 164. & Autores ab eo laudatos.* On assure que pour rendre sa Version plus belle, & plus pure, il la faisoit passer par les mains de plusieurs personnes de qualité, qui possédoient toute la finesse de la Langue Allemande. Voyez la vie de Luther par médailles.

La Bible de Luther a été retouchée plus d'une fois, & par lui, pendant qu'il vivoit, & par d'autres, aprés sa mort. Mais ces détails ne sont pas de nôtre sujet en ce lieu-ci. La plûpart des Bibles Allemandes que l'on a fait imprimer en Saxe, en Suisse, ou ailleurs, sont presque toutes prises du fonds de celle de Luther. Par exemple, celle de Zurich, qui est la plus fameuse & la plus travaillée, exprime presque par tout l'ancien Testament selon l'interprétation de Léon de Juda, Ministre Allemand, qui avoit traduit en Latin la Bible sur l'Hébreu; & toutefois elle suit en plusieurs endroits les expressions que Luther avoit employées dans les Livres de la Bible qu'il avoit alors mis en lumiére; car toute sa Bible n'étoit pas encore imprimée.

En 1604. Jean Piscator publia une nouvelle Traduction de la Bible en Allemand, faite sur la Version Latine de Junius & Tremellius. Il s'attacha tellement à exprimer le sens de ces Auteurs, que l'on se plaignit qu'il avoit rempli sa Version de tours Latins, & qui ne sont nullement du génie de la Langue Allemande.

Les Anabaptistes ont aussi leur Bible Allemande, imprimée à Worms en 1529. de la Traduction de Louis Hetzerus, aidé de Jean Denkius. On prétend que ces Traducteurs se sont beaucoup servis de la Version de Zurich.

Jean Crellius fit paroître à Racovie en 1630. le nouveau Testament, qu'il avoit traduit en Allemand; & Felbinger en fit imprimer une autre Traduction à Amsterdam en 1660.

Les Juifs d'Allemagne ont quelques Versions de la Bible en leur Langue; les unes imprimées en Caractéres Hébreux, & les autres en Caractéres Allemans. On reproche à leurs Versions d'être trop littérales, & de rendre servilement le Texte Hébreu en Allemand mot pour mot.

Bibles Flamandes.

Les Bibles Flamandes à l'usage des Catholiques, qui sont en grand nombre, ne portent point de nom d'Auteur pour la plûpart, avant celle de Nicolas de Vingh, imprimée à Louvain en 1548. & à Cologne la même année. L'Auteur reconnoît qu'il a été aidé dans son travail par deux Théologiens de Louvain, dont il ne dit pas les noms.

Les Versions Flamandes dont se sont servis les Calvinistes jusqu'en 1636. ou 1637. ont été faites sur celle de Luther, ou sur celle de Zurich de Suisse. Mais leur Synode de Dordrech en 1618. & en 1619. ayant ordonné que l'on travailleroit à une nouvelle Traduction de la Bible en Flamand, on nomma des Députez pour cet Ouvrage, qui ne fut achevé qu'en 1636. & 1637. Depuis ce tems, on en a fait un grand nombre d'Editions.

Bibles Danoises.

La premiére Edition de la Bible Danoise, imprimée en 1550. fut faite par Pierre Palladius, Olaüs Chrysostome, Jean Synningius & Jean Maccabée, en suivant la premiére Version Allemande de Luther. Cette Edition fut retouchée & réimprimée en 1589.

Jean Paul Resenius Evêque de Zelande, fit aussi paroître en 1605. une nouvelle Traduction de la Bible en Danois, sur l'Original Hébreu. Le Traducteur pour s'être trop servilement attaché à rendre son Original à la lettre, s'est rendu presque inintelligible en sa Langue. Sa Version est dure, & obscure. Mais en 1633. Christian IV. Roi de Danemarc, la fit corriger & mettre dans un meilleur style.

Jean Michel fit imprimer le nouveau Testament qu'il avoit traduit en Langue Danoise, à Leipsic, en 1524. & à Anvers, en 1529. & Christian fils de Pierre Chanoine de Lunden, en donna aussi une Traduction en 1531. Cette Version parut d'abord assez barbare dans la premiére Edition; mais elle fut châtiée dans les Editions suivantes.

Bibles Suedoises.

L'Auteur de la Vie de sainte Brigitte (a) dit que cette Sainte, qui vivoit au quatorziéme siécle, lisoit assiduëment la sainte Bible, qu'elle s'étoit fait traduire en sa Langue naturelle, qui étoit la Suedoise. On dit que ce fut Matthias Chanoine de Lincolp, Confesseur de la Sainte, qui fit cette Traduction. Mais on n'en

(a) *Apud Surium 23. Julii.*

n'en trouve plus aucun Exemplaire que l'on ſçache.

En 1534. Olaüs & Laurent fils de Pierre, firent imprimer une Bible Suedoiſe, qu'ils avoient traduite ſur la Verſion Allemande de Martin Luther. Guſtave Adolphe Roi de Suede la fit retoucher, vers l'an 1617. en ſorte que dans la ſuite elle fut preſque généralement ſuivie : car quoiqu'on l'ait ſouvent corrigée encore depuis, c'eſt toûjours la même quant au fonds.

Bibles Anglo-Saxones, & Angloiſes modernes.

On aſsûre (*a*) qu'Adelme Evêque de Schirebury, qui vivoit en 709. fit une Verſion Anglo-Saxone des Pſeaumes, & qu'Eadfride ou Ecbert Evêque de Lindisfarne, qui vivoit vers l'an 730. traduiſit divers Livres de l'Ecriture en la même Langue. (*b*) On prétend (*c*) auſſi que le Vénérable Béde, qui mourut en 735. traduiſit toute la Bible en Saxon : mais Cutbert Diſciple de Béde, dans le dénombrement des Ouvrages de ſon Maître, parle ſeulement de la Traduction qu'il fit de l'Evangile en ſa Langue, & ne dit rien du reſte de la Bible. (*d*)

On veut qu'Alfréde Roi d'Angleterre, qui vivoit en 890. ait auſſi traduit une grande partie de l'Ecriture en ſa Langue ; du moins qu'il y ait travaillé, ſur tout à traduire le Pſeautier, (*e*) qu'il ne put achever, ayant été prévenu par la mort. Balæus cite auſſi Guillaume de Malmeſbury, qui dit que le Roi Ethelſtane fit traduire l'ancien Teſtament d'Hébreu en Anglo-Saxon, apparemment par quelque Juif converti au Chriſtianiſme.

On trouve une Verſion ancienne en cette Langue de pluſieurs Livres de la Bible, faite par Ælfric Abbé de Malmeſbury. Guillaume L'Iſle Anglois, fit imprimer à Londres en 1638. les Fragmens de la Bible traduite par Ælfric : mais Edmond de Thwats publia la vraye Traduction d'Ælfric à Oxford, en 1699. On voit dans les Bibliothéques d'Angleterre quantité de Traductions de Livres particuliers de l'Ecriture manuſcrites, en cette Langue, mais ſans noms d'Auteurs. (*f*)

Matthieu Parker fit paroître à Londres en 1571. les quatre Evangiles en Langue Anglo-Saxone, d'une trés-ancienne Traduction, dont l'Auteur eſt inconnu. Thomas Mareſchal les fit réimprimer en 1665. en Caractéres Anglo-Saxons, avec des remarques de ſa façon. M. Mille remarque que cette ancienne Verſion eſt faite ſur un Exemplaire Latin de l'ancienne Vulgate, qui étoit en uſage dans tout l'Occident, avant que ſaint Jérôme eût donné ſa nouvelle Traduction ; ce qui fait juger que l'Auteur en doit être trés-ancien.

Pour ce qui eſt des Bibles Angloiſes, on croit que le premier Auteur des Verſions de la Bible en cette Langue, eſt Jean Tréviſa, qui acheva ſa Traduction en l'an 1357. (*g*) Le ſecond Auteur que l'on connoiſſe, qui ait travaillé à cette ſorte d'Ouvrage, eſt Wiclef, dont la Traduction Angloiſe ſe trouve manuſcrite dans pluſieurs Bibliothéques d'Angleterre : mais elle n'a jamais été imprimée, que l'on ſçache. On y en trouve encore diverſes autres manuſcrites, la plûpart ſans noms d'Auteurs.

La premiére Bible Angloiſe imprimée à l'uſage des Catholiques, eſt celle qui parut à Doüay en 1609. & 1610. & à Paris en 1635. Cette Bible ne contient que l'ancien Teſtament, & elle eſt traduite ſur la Vulgate, avec des notes de quelques Théologiens de Doüay. Le nouveau Teſtament parut à Rheims en 1582. avec des notes des Théologiens Anglois de Rheims.

La Bible Angloiſe à l'uſage des Proteſtans, a été traduite, partie par Guillaume Tyndall, & partie par Mileſius Coverdal. Elle parut à Londres en 1535. Ce Livre a eu une fortune aſſez bizarre, auſſi-bien que ſes Auteurs : mais enfin aprés bien des contradictions, elle paſſa, & le Roi Henry VIII. ordonna qu'elle ſeroit imprimée, & miſe dans toutes les Egliſes d'Angleterre, pour y être lûë publiquement. (*a*)

La Verſion de Thomas Matthieu, ou de Jean Roger, publiée à Londres en 1537. ne differe preſque en rien de celle dont on vient de parler. Celle qui parut à Londres en 1541. par l'autorité du Roi Henry VIII. avoit été revûë & corrigée par Cutbert Tonſtal & Nicolas Héath ; le premier Evêque de Dunelme, & le ſecond Evêque de Roſſe. L'année ſuivante, cette même Verſion fut défenduë par Arrêt du Parlement, & par Ordonnance du Roi ; (*b*) en ſorte que pendant tout le reſte du regne de Henry VIII. il n'y eut en Angleterre aucune Verſion de l'Ecriture en Langue vulgaire, autoriſée & approuvée publiquement. Mais auſſi-tôt qu'Edoüard fut monté ſur le trône, Crammer procura une nouvelle Edition de la Bible traduite par Tonſtal & Héath, & y mit une Préface de ſa façon. Elle parut à Londres en 1549.

Sous le regne de la Reine Marie, pluſieurs Anglois qui avoient été exilez à Généve, (*c*) entreprirent une Verſion Angloiſe de la Bible ſur celle de Généve. Elle parut en 1561. dédiée à la Reine Elizabeth. Elle fut enſuite réimprimée pluſieurs fois. Mais elle ne plut pas à tous les Anglois ; ce qui fut cauſe que l'on réimprima en 1568. la Bible de Matthieu Parker, qui fut nommée la Bible des Epiſcopaux. (*d*)

Enfin en 1612. ſous le regne de Jacques I. parut la Bible, dite la Bible Royale, traduite ſur le Grec & l'Hébreu par André Evêque de Vinton, Overal Evêque de Norvich, & pluſieurs autres Théologiens, au nombre de quarante-ſept, qui ſe partagérent l'ouvrage, & y travaillérent avec grand ſoin. Voilà les principales Editions de la Bible en Anglois.

Bibles Eſclavones.

On a crû (*e*) que ſaint Jérôme, qui étoit Dalmate de nation, avoit traduit en ſa Langue la ſainte Ecriture de l'ancien & du nouveau Teſtament : mais cette opinion n'eſt pas ſoutenuë de bonnes preuves ; car premiérement ſaint Jérôme étoit de Dalmatie, & non d'Eſclavonie ; & 2°. lorſque ce Saint dans ſa Lettre à Sophronius, dit qu'il a traduit l'Ecriture aux perſonnes de ſa Langue, *ſuæ Linguæ hominibus*, il faut l'entendre de la Langue Latine, qui lui étoit toute familiére, & comme naturelle.

D'autres croyent que la Verſion Eſclavone eſt l'ouvrage de ſaint Cyrille & de ſaint Méthode, qui travaillérent à la converſion des Eſclavons, vers l'an 880. Ce ſentiment ſe trouve appuyé par deux Hiſtoriens de Bohéme, dont l'un vivoit en 993, & l'autre en 1200. Cette ancienne Verſion fut imprimée par les Moſcovites en 1581.

La premiére Bible imprimée en cette Lan-

(*a*) *Balæus Script. Britan. cent. 1. c. 83.*

(*b*) *Idem cent. 2. c. 4.*

(*c*) *Joan. Foxius Præf. in Evang. Anglo-Sax. an. 1571. Joan. Caius l. 1. de antiq. Academ. Cantabrig. p. 150. Balæus cent. 2. c. 1.*

(*d*) *Acta SS. Ord. S. Benedict. t. 3. parte 1. p. 537.*

(*e*) *Guillelm. Malmeſbur. l. 2. de Geſtis Reg. Angl. c. 2. Polydor. Virgil. hiſt. Angl. l. 5. ad an. 893.*

(*f*) Voyez le P. le Long, Bibliot. ſacr. t. 2. p. 238. & ſuiv.

(*g*) *Vide le Long, Bibliot. ſacr. tom. 2. p. 250.*

(*a*) *Acta Eruditor. Lipſiæ. an. 1694. p. 319. & Supplem. p. 184. 1. tom.*

(*b*) *Joan. Dunell. Vindic. Eccl. Angl. c. 27. p. 306.*

(*c*) *Idem ſub finem c. 9. p. 72.*

(*d*) *Vide P. le Long Bibliot. ſacræ, tom. 2. p. 264.*

(*e*) *Vide eundem & Autores ab eo laudatos. p. 277.*

gue, eſt celle qui fut traduite par Jean de Glogov, & imprimée à Cracovie. Cet Auteur mourut en 1507. & on n'a pas la Bible entiére de ſa Traduction, mais ſeulement pluſieurs Livres, imprimez, comme nous l'avons dit, à Cracovie. Nous ne croyons pas méme qu'il y ait une Verſion entiére de toute la Bible imprimée en cette Langue; mais ſeulement le Pſeautier, & les Epîtres & Evangiles de toute l'année.

Bibles Bohémiennes, Polonoiſes, Ruſſiennes ou Moſcovites.

Les Thaborites, ſorte d'Hérétiques de Bohéme, firent imprimer à Veniſe en 1506. une Bible en leur Langue, qu'ils avoient eux-mémes traduite ſur la Vulgate. Elle fut réimprimée plus d'une fois. Mais comme le Texte ſur lequel elle étoit faite, ne plaiſoit point aux Nouveaux Réformez, leurs confreres firent imprimer en 1579. la Bible entiére, traduite ſur le Grec & l'Hébreu, par huit de leurs Docteurs, qu'ils avoient envoyez exprés aux Ecoles de Vittemberg & de Baſle, pour y étudier les Langues originales. Cette Bible fut imprimée au Château de Cralitz en Moravie. La premiére partie, ou le premier tome parut en 1579. & le ſixiéme & dernier ne parut qu'en 1593.

La premiére Verſion de la Bible Polonoiſe que l'on connoiſſe, eſt, dit-on, celle que compoſa Hedvige femme de Jagellon Duc de Lituanie, lequel embraſſa le Chriſtianiſme en 1390. On parle auſſi d'une Verſion de la Bible en Polonois, faite par André de Jaſſovitz, & écrite en 1455. par l'ordre de Sophie femme de Jagellon Roi de Pologne. Mais ces Bibles ne ſont que manuſcrites.

En 1599. on vit paroître à Cracovie la Traduction de la Bible en Polonois, faite par quelques Théologiens de cette nation, ſur tout par Jacques Wick Jéſuitte. Il en parut encore une autre à *Hanovia*, apparemment *bayin*, dans la Bohéme, dans la Province de Siléſie, en 1608. traduite par *Jérôme de Léopole*, ou, comme l'appelle Sixte de Sienne, *Jean de Léopole*.

Les Proteſtans publiérent en 1596. une Bible en Polonois, faite ſur la Verſion de Luther. Elle fut réimprimée en 1632. dédiée à Uladiſlas IV. Roi de Pologne.

Les Sociniens ont auſſi leur Bible en cette Langue. Elle fut traduite ſur l'Hébreu & ſur le Grec, & imprimée à Breſtia, ville de Lithuanie, en 1562. Quelque tems aprés, ſçavoir en 1572. il en parut une autre de leur part à Caſlau ville de Lithuanie, revûë & corrigée par Simon Budnéus. Ils ont encore à leur uſage le nouveau Teſtament de la Traduction de Martin Czéchovic, & un autre traduit par Valentin Smalcius.

Les Ruſſiens ou Moſcovites firent paroître à Oſtrovie en 1581. la Bible en leur Langue, traduite ſur le Grec, par ſaint Cyrille Apôtre des Sclaves. Mais comme cette ancienne Traduction étoit trop obſcure, Erneſt Gliik, qui avoit été emmené captif à Moſcou, aprés la priſe de Nerva, commença à travailler à une nouvelle Traduction de la Bible en Eſclavon; & Gliik étant mort en 1705. le Czar de Moſcovie aujourd'hui regnant, fait continuer ſon ouvrage par des Théologiens, qu'il a déſignez pour cela. (*a*) Mais cette nouvelle Traduction n'a pas encore vû le jour, que nous ſçachions.

Je n'entrerai pas en cet endroit dans un plus grand détail des Bibles traduites en Langue vulgaire. Ceci doit ſuffire pour un Dictionnaire. Ceux qui voudront étre inſtruits plus à fonds, pourront conſulter les Auteurs qui ont écrit exprés ſur cela; par exemple, les Oeuvres Critiques de M. Simon ſur l'ancien & le nouveau Teſtament; & la Bibliothéque Sacrée du R. P. Le Long, duquel nous avons tiré preſque tout ce que nous avons rapporté ici.

A l'égard des Auteurs de chaque Livre de la Bible, du tems auquel ils ont été écrits, de leur canonicité, & des autres queſtions que l'on a coûtume de former ſur chacun d'eux, on peut voir nos Préfaces, & chercher dans ce Dictionnaire les articles où ſe trouvent les noms de ces Livres, ou de leurs Auteurs.

BIBLIOTHEQUE. On appelle quelquefois *Bibliothéque ſacrée*, le corps des ſaintes Ecritures de l'ancien & du nouveau Teſtament. Ainſi l'on dit, la Bibliothéque ſacrée de ſaint Jérôme, pour dire, le Recüeil des Livres ſacrez, qu'il a traduits. Nous ne liſons pas qu'il y ait eu des Bibliothéques formées chez les anciens Hébreux, avant le tems de Néhémie & de Judas Maccabée. Mais on peut conſidérer comme des Bibliothéques, les Annales des Rois de Juda & d'Iſraël, dont il eſt parlé ſi ſommairement dans les Livres des Rois & dans les Paralipoménes. Salomon ſe plaignoit déja de ſon tems, qu'il n'y avoit point de fin de faire des Livres; (*a*) lui-méme en avoit écrit un grand nombre; (*b*) & parmi les effets de ſa magnificence, il eſt trés-probable qu'il n'avoit pas manqué de compoſer une riche Bibliothéque.

(*a*) Eccle. XII. 12.
(*b*) 3. Reg. IX. 32. 33.

Eſdras qui a retouché, & rédigé la plupart des Livres hiſtoriques de l'Ecriture, avoit ſans doute un grand nombre de Mémoires, d'Annales, de Regiſtres généalogiques, & autres, qu'il cite lui-méme principalement dans les Paralipoménes. Il eſt remarqué expreſsément dans le ſecond Livre des Maccabées, (*c*) que Néhémie amaſſa dans Jéruſalem une Bibliothéque compoſée des Livres des Rois, des Prophétes, de David ou des Pſeaumes, & des Mémoires des offrandes que l'on avoit faites au Temple. Judas Maccabée imita la diligence de Néhémie. (*d*) Il ramaſſa ce que la guerre d'Antiochus Epiphanes avoit diſperſé, & il répara ce qu'elle avoit ruiné. Il eſt auſſi parlé dans le Livre des Proverbes (*e*) du Recüeil des Sentences morales, qui avoit été fait par Ezéchias. Benjamin de Tudéle, Voyageur Juif trés-célébre, dit que ſur le bord de l'Euphrate, prés du ſépulcre du Prophéte Ezéchiel, il y a une grande Bibliothéque, qui contient les Livres qui étoient ſous le premier & ſous le ſecond Temple. On y voit entre autres le Volume du Prophéte Ezéchiel, écrit de ſa propre main. Il y a auſſi pluſieurs autres Livres; & tous ceux qui n'ont point d'enfans, ont accoûtumé d'y léguer leurs Livres, dit cet Auteur.

(*c*) 2. Macc. II. 13.
(*d*) 2. Macc. II. 14.
(*e*) Prov. XXV. 1.

BIBLUS, ville de Phénicie. Voyez ci-aprés *Byblos*.

BITHINIE, Province de l'Aſie Mineure, ſur la Propontide, au nord de la Myſie & de la Phrygie. Saint Paul étant arrivé en Myſie avec ſon Diſciple Timothée, & voulant aller en Bithinie, *l'Eſprit de Jeſus ne le lui permit pas*, (*f*) pour des raiſons qui ne ſont connuës que de Dieu ſeul, qui fait grace à qui il veut, & qui laiſſe dans l'endurciſſement qui il lui plaît.

(*f*) Act. XVI. 7. 8.

BITTHER. Voyez *Béther*, ou *Béthoron*.

(*a*) *Vide le Long Biblior. ſacr. p. 295. 296.*

Colomnes Jachin et Booz.

Selon le sentiment des Anciens. *Selon nôtre sentiment.*

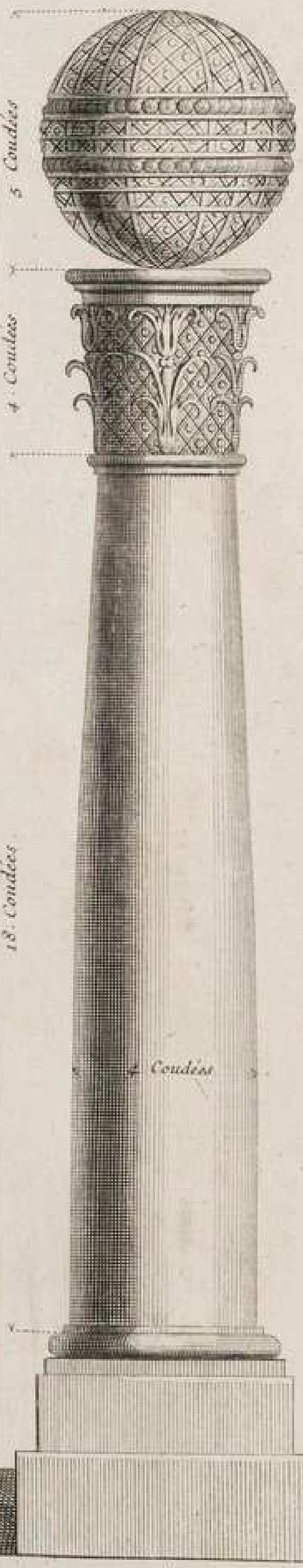

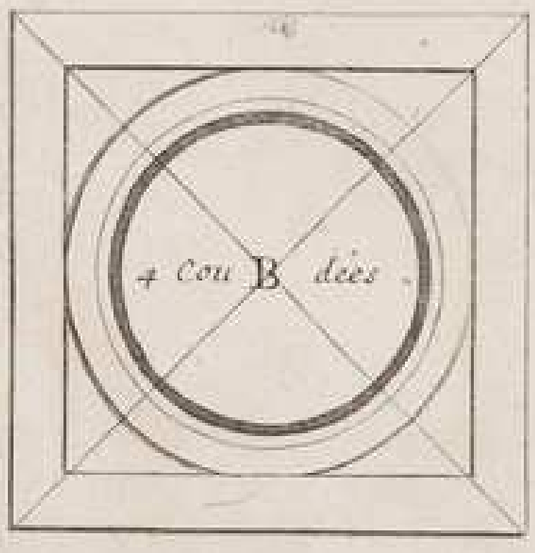

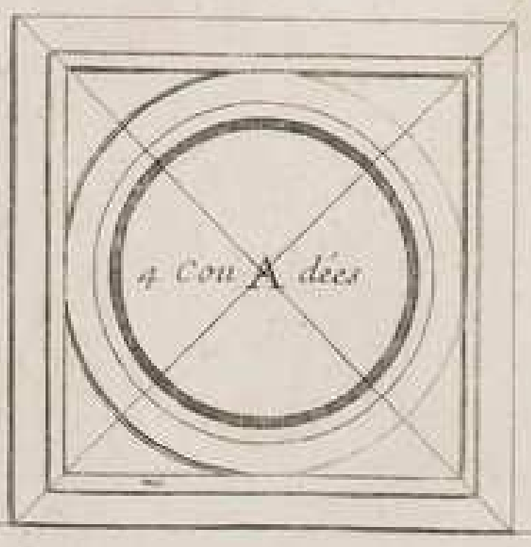

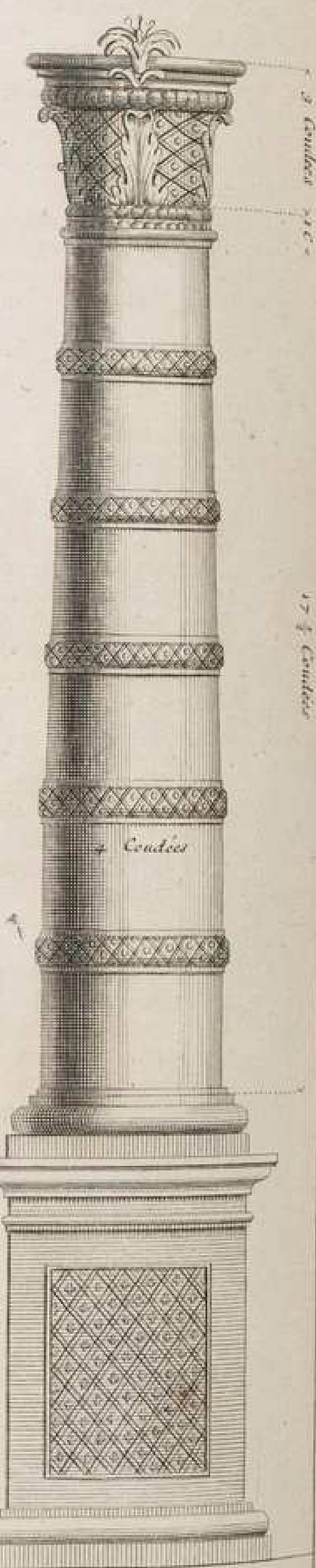



A. Aveline

(a) *Euseb. hist. Eccl. l. 4. c. 6.* Eusébe (*a*) dit que *Bither* n'étoit pas loin de Jérusalem.

BITUME, est une matiére grasse, inflammable, onctueuse, qui se trouve en plusieurs endroits, particuliérement aux environs de Babylone; & dans la Judée, au Lac Asphaltite, ou dans la Mer Morte. Noé enduisit l'Arche (*b*) *Genes.* IV. 14. avec du bitume, (*b*) & les bâtisseurs de la tour de Babel employérent la méme matiéte, (*c*) *Genes.* XI. 3. au lieu de ciment. (*c*) On enduisit aussi de bitume le petit vaisseau dans lequel Moyse fut exposé au bord du Nil. (*d*) (*d*) *Exod.* II. 3.

BLASPHEME. Le crime de blasphéme est lorsque l'on parle de Dieu, ou de ses attributs, d'une maniére outrageuse; qu'on lui attribuë des qualitez qu'il n'a pas, ou qu'on lui ôte celles qu'il a. La Loi condamne les blasphémateurs à mort. (*e*) Tous ceux qui avoient oüi (*e*) *Levit.* XXIV. 11. 16. le blasphéme, & qui étoient témoins du crime, mettoient leurs mains sur la tête des coupables, comme pour témoigner par cette cérémonie, qu'ils se déchargeoient sur eux de toute la peine de cette action. On conduisoit les coupables hors de la ville, & tout le peuple les lapidoit.

BOANERGE'S, c'est-à-dire, *fils du tonnerre.* C'est le nom que JESUS-CHRIST donna aux enfans de Zébédée, Jacques & Jean, (*f*) *Marc.* III. 17. (*f*) apparemment à l'occasion de la demande qu'ils lui firent de faire descendre le feu du Ciel, & de réduire en cendres une ville des Samaritains, qui n'avoit pas voulu les recevoir. (*g*) (*g*) *Luc.* IX. 53. 54. Le terme *Boanergés*, n'est ni Hébreu, ni Syriaque; & il y a assez d'apparence que les Copistes Grecs l'ont mal écrit, & qu'au lieu de *Bané-regem*, (*h*) fils du tonnerre, ou *Bané-regés*, (*i*) fils de la tempête; ils ont écrit *Boanergés*. Ou enfin *Boanergés* est une mauvaise maniére dont les Galiléens prononçoient *Bané-regés*.

(*h*) בני רעם *Bane-Rehem*, ou *Regem*.
(*i*) בני רעש *Bane-Rahasch*, ou *Ragasch*.

I. BOCCI, fils de Jogli, de la Tribu de Dan. *Num.* XXXIV. 22.

II. BOCCI, Grand-Prêtre des Juifs, fils d'Abisué, & pere d'Ozi. 1. *Par.* VI. 5.

BOCCIAU, Lévite qui jotioit devant l'Arche. 1. *Par.* XXV. 4.

BOCHIM, lieu des pleurans ou des meuriers. Voyez ci-aprés *Clauthmôn.*

BOCHRI, pere de Séba. Celui-ci est fameux par sa révolte contre David. (*k*) (*k*) 2. *Reg.* XX. 1. 2. *&c.*

BOCHRU, fils d'Azel, de la Tribu de Benjamin. 1. *Par.* VIII. 38.

BOETHUS, pere de Simon. Ce dernier fut Grand-Prêtre des Juifs depuis l'an du Monde 3981. jusqu'en 3999.

BONNETS des Prêtres Hébreux. Voyez ci-aprés *Cidaris*, & l'article des Prêtres.

I. BONNI, fils de Sommer, Lévite, de la famille de Mérari. 1. *Par.* VI. 46.

II. BONNI de Gadi, un des Héros de l'armée de David. 2. *Reg.* XXIII. 36.

BONS-PORTS, en Latin, *Boni-portus*, sur les côtes méridionales de Créte, prés Thalasse ou Lasse. Voyez *Act.* XXVII. 8.

BOOZ, fils de Salmon & de Rahab. On sçait que Rahab étoit une Chananéenne de Jéricho. Salmon, de la Tribu de Juda, l'ayant épousée, en eut Booz, un des ayeux de nôtre Sauveur JESUS-CHRIST selon la chair. Quelques-uns (*l*) reconnoissent trois Booz, fils, petits-fils, & arriére-petit-fils de Salmon, dont le dernier Booz fut mari de Ruth, & pere d'Obed. Ils prétendent que l'on ne peut pas autrement concilier l'Ecriture avec elle-méme, puisqu'elle met entre le mariage de Salmon, & la naissance de David, trois cens soixante-six ans, & qu'elle ne reconnoît entre Salmon & David, que trois personnes, sçavoir, *Booz*, *Obed* & *Jessé*.

(*l*) *Quidam in Rab. Salom. Lyran. in Ruth* II. & IV. *Catharin. alii.*

Mais quoiqu'il soit mal-aisé de remplir un espace de trois cens soixante-six ans par quatre personnes, qui se succédent de pere en fils, & qu'il soit rare de voir dans la méme famille quatre personnes de suite vivre fort long-tems, & avoir des enfans dans un âge fort avancé, toutefois la chose n'a rien d'absolument impossible, sur tout en ce tems-là, où nous trouvons encore des hommes qui ont vécu plus de cent ans. Salmon âgé de cent six ans, a pû engendrer Booz, environ soixante-six ans aprés que les Israëlites furent entrez dans la Terre promise. Booz âgé peut-etre de cent ans, aura engendré Obed. Celui-ci âgé d'un peu plus, ou d'un peu moins, aura eu pour fils Isaï. Enfin Isaï âgé aussi de cent ans, aura eu David. Ce n'est-là qu'une supposition: mais il suffit qu'elle n'ait rien d'impossible, ni de contradictoire, pour nous dispenser d'admettre trois Booz, au lieu d'un seul, dont l'Ecriture nous parle.

Quelques Rabbins (*a*) veulent qu'Abésan Juge d'Israël, dont il est parlé *Judic.* XII. 8. soit le méme que Booz. Le fondement de cette opinion, est que Abésan étoit de Bethléem, & que le nom d'Abésan a quelque rapport à celui de Booz. Mais Abésan ayant gouverné Israël depuis l'an du Monde 2823. jusqu'en 2830. il ne peut étre le méme que Booz, qui ne peut pas être né plus tard que l'an du Monde 2620. Salmon son pere ayant épousé Ruth en 2553. Or en supposant qu'il seroit né en 2620. il auroit eu deux cens dix ans en l'an 2830. qui est celui de sa mort; ce qui ne paroît nullement croyable.

(*a*) *Targum Ruth. Talmud. Jerosol. Rabbini Sal. Kimchi, Levi fil. David. Abraham Zacuta, &c.*

BOOZ, nom de l'une des deux colomnes de bronze, que Salomon fit mettre au vestibule du Temple. (*b*) L'autre colomne s'appelloit *Jachin*. Celle-ci étoit au côté droit de l'entrée du Temple; & *Booz* au côté gauche. *Jachin* signifie que Dieu l'a affermie; (*c*) & *Booz*, (*d*) la force, la fermeté. Elles avoient ensemble trente-cinq coudées de haut, comme il est dit dans les Paralipoménes; (*e*) c'est-à-dire, chacune en particulier avoit dix-sept coudées & demi. (*f*) Le Texte du troisiéme Livre des Rois & de Jérémie porte *dix-huit coudées*: (*g*) mais on croit que l'Ecrivain sacré a mis un nombre rond, au lieu d'un nombre rompu. Leur épaisseur étoit de quatre doigts, comme le dit Jérémie; (*h*) car elles étoient creuses. Elles avoient douze coudées de circonférence, (*i*) ou quatre coudées de diamétre. Le chapiteau de chacune des deux colomnes avoit en tout cinq coudées de haut. (*k*) L'Ecriture donne à ces chapiteaux tantôt trois coudées, (*l*) tantôt quatre, (*m*) & tantôt cinq. C'est qu'ils étoient composez de divers ornemens, que l'on considéroit tantôt comme séparez, & tantôt comme unis au chapiteau. Le corps du chapiteau étoit de trois coudées; les ornemens qui le joignoient au fûte de la colomne, étoient d'une coudée; voilà quatre coudées: la rose qui étoit au-dessus de tout le chapiteau, étoit encore d'une coudée; en tout cinq coudées.

(*b*) 3. *Reg.* VII. 21.
(*c*) יכין *Statuet.*
(*d*) בועז *Firmitas. Robur.*
(*e*) 2. *Par.* III. 15.
(*f*) *Vat. Grot. Sanct.*
(*g*) 3. *Reg.* VII. 15 *Jerem.* LII. 21.
(*h*) *Jerem.* LII. 21.
(*i*) 3. *Reg.* VII. 15.
(*k*) 3. *Reg.* VII. 16. *Jerem.* LII. 22.
(*l*) 4. *Reg.* XXV. 17.
(*m*) 3. *Reg.* VII. 19.

BORITH. L'herbe de *Borith* est marquée dans Jérémie, II. 22. *Si multiplicaveris tibi herbam Borith, maculata es iniquitate tua.* On croit que l'herbe de *Borith*, est le *kali*, ou la soude,

de la cendre de laquelle on fait du savon, & une trés-bonne lescive, pour nettoyer le linge. On asſûre que la ſoude ſeule en feüille a la vertu d'ôter les taches de la peau, lorſqu'on la froiſſe, & qu'on la frotte avec la main. Jean Michel Langius a fait une Diſſertation aſſez étenduë ſur l'herbe de Borith. Nous en parlons aſſez au long ſur le Chapitre II. ℣. 22. de Jérémie.

BOSE'S. C'eſt le nom du rocher ſur lequel Jonathas fils de Saül, monta, lorſqu'il alla attaquer les Philiſtins. 1. *Reg.* XIV. 4.

BOSOR, ou *Bozra*, ou *Boſtres*, ville au-delà du Jourdain, donnée par Moyſe à la Tribu de Ruben, (*a*) fut deſtinée par Joſué pour ſervir de ville de refuge à ceux qui avoient commis un meurtre involontaire. (*b*) Elle fut cédée aux Lévites de la famille de Gerſon, pour leur ſervir de demeure. (*c*) L'Ecriture en parlant de *Boſor*, ou *Boſra*, la met toûjours *dans la ſolitude*; parce qu'en effet elle étoit dans l'Arabie Déſerte, & dans l'Idumée orientale, environnée de déſerts de tous côtez. Iſaïe menace Bozra de trés-grands malheurs, (*d*) & il décrit un Conquérant, qui vient de Bozra, ayant ſes habits tout couverts de ſang. (*e*) On croit que ce Conquérant n'eſt autre que Judas Maccabée, qui prit Boſor, ou Boſra, & y fit de grands ravages. (*f*) Il tua tout ce qu'il trouva de mâles dans cette ville, la pilla, & y mit le feu.

Jérémie (*g*) fait auſſi de grandes menaces contre Bozra, & nous croyons qu'elles eurent leur accompliſſement, lorſque Nabuchodonoſor porta ſes armes contre l'Idumée & les Provinces voiſines, (*h*) cinq ans aprés la priſe & la déſolation de Jeruſalem. Euſébe (*i*) met *Boſtra* à vingt-quatre milles d'Adraa, ou Edraï. Cette ville eſt quelquefois attribuée à Ruben, quelquefois à Moab, & quelquefois à Edom; parce qu'étant frontiére de ces trois Provinces, elle étoit tantôt à l'une, & tantôt à l'autre, ſelon que la force & le ſort des armes en décidoient. On trouve des médailles de Boſtres. La ville eſt trés-célébre dans les Anciens. Il y a divers Evêques de Boſtres, qui ont ſigné dans les Conciles. Elle eſt quelquefois attribuée au pays de Galaad, quelquefois à la Trachonite, quelquefois à l'Auranite, & le plus ſouvent à l'Arabie ou à l'Idumée. Quelques Géographes admettent pluſieurs villes de Boſor ou Bozra: mais nous ne voyons point de néceſſité de les multiplier.

(*a*) *Deut.* IV. 44.

(*b*) *Joſue* XX. 8. XXI. 6.

(*c*) *Joſue* XXI. 27.

(*d*) *Iſai.* XXXIV. 16.

(*e*) *Iſai.* LXIII. 1.

(*f*) 1. *Macc.* V. 26. 27. 28.

(*g*) *Jerem.* XLVIII. 24. 25. XLIX. 13. 22. *&c.*

(*h*) *Joſeph. Antiq. l.* X. *c.* 11. *Hieronym. in Jerem.* XXV. 32. *&c.*

(*i*) *Euſeb. in Onomaſt. voce Bozra.*

BOSPHORE. Le Prophéte Abdias (*k*) parlant du retour de la captivité des Juifs, dit: *L'armée des enfans d'Iſraël, qui avoit été tranſportée hors de ſon pays, poſſédera toutes les terres des Chananéens, juſqu'à Sarepta; & les villes du midy obéiront à ceux qui avoient été emmenez de Jéruſalem juſqu'au Boſphore.* On connoît trois Boſphores, où les Hébreux pouvoient avoir été emmenez. 1°. Le Boſphore Cimerien, à l'extrémité du Pont-Euxin, entre cette Mer, & les Marais Méotides. 2°. Le Boſphore de Thrace, qui eſt celui de Conſtantinople, ou le bras de mer entre Calcédoine & Conſtantinople. 3°. Le Boſphore, ou le bras qui ſépare l'Eſpagne de l'Afrique. On nomme ces détroits *Boſphores*, ou plûtôt, *Boſpores*, en Grec; parce qu'un bœuf les peut paſſer à la nage, & parce que la fille d'Inachus, transformée en geniſſe, paſſa à la nage le détroit de Thrace, entre Conſtantinople & Calcedoine. Ce détroit n'a que quatre ſtades ou cinq cens pas de largeur.

(*k*) *Abdias* ℣. 20. ספרד *Sepharad.*

Les Interprétes ſont partagez ſur le détroit dont parle Abdias. Le Juif que ſaint Jérôme (*a*) conſultoit dans ſes difficultez ſur l'Hébreu, lui dit que le Boſphore marqué dans le Prophéte, étoit le Boſphore Cimerien où l'Empereur Adrien avoit rélégué pluſieurs Juifs pris dans la guerre qu'il fit dans la Paleſtine; circonſtance toutefois dont on ne trouve rien dans l'Hiſtoire. D'autres croyent avec plus de raiſon, que les captifs marquez dans Abdias, avoient été réléguez par Nabuchodonoſor vers les Palus Méotides, qui paſſent pour un des plus affreux pays du Monde, & où les perſécuteurs des Chrétiens ont ſouvent rélégué les Confeſſeurs de nôtre Religion. Enfin pluſieurs autres entendent l'Hébreu de l'Eſpagne. Ils traduiſent ainſi Abdias: *Les captifs de Jéruſalem qui ſont à Sépharad*, c'eſt-à-dire, dans l'Eſpagne, *poſſéderont les villes du midy.* Les Hiſtoriens profanes, comme Mégaſthénes (*b*) & Strabon, (*c*) avancent que Nabuchodonoſor pouſſa ſes conquêtes juſques dans l'Afrique & dans l'Ibérie, au-delà des Colomnes; ce que nous entendons des Colomnes d'Hercules. Or ce fut, dit-on, dans cette expédition contre l'Eſpagne, qu'il tranſporta pluſieurs Juifs dans ce pays. Ainſi on concilie la Verſion qui lit le Boſphore, avec le ſentiment des Juifs & des Auteurs qui les ont ſuivis, en interprétant Sépharad de l'Eſpagne.

(*a*) *Hieronym. in Abdiam.*

(*b*) *Megaſthenes apud Euſeb. Præp. Evang. l.* 9. *c.* 41.

(*c*) *Strab. l.* 1.

Mais on peut douter, que *Sépharad* ſignifie l'Eſpagne; quelques-uns l'entendent de la France, & les anciens Interprétes Grecs ont conſervé ce terme Hébreu ſans le traduire. Du tems de S. Jérôme, les Hébreux l'expliquoient du Boſphore. Les Septante ont lû *Ephrata*, au lieu de *Sépharad*. Je croirois que *Sépharad* ſignifie quelque pays de delà l'Euphrate, comme le pays des *Sapires*, ou *Saſpires*, vers la Médie; ou la ville de *Hippara*, dans la Méſopotamie.

BOUC EMISSAIRE. Bouc que l'on mettoit en liberté au jour de l'Expiation ſolemnelle. Voyez ci-devant *Azazel*. Voici la cérémonie qui s'obſervoit à l'égard du Bouc Emiſſaire. (*d*) Le Grand-Prêtre recevoit de la main du peuple deux boucs pour le péché. Il préſentoit devant le Seigneur les deux boucs à l'entrée du Tabernacle de l'Alliance, & jettant le ſort ſur les deux boucs, pour voir lequel des deux ſeroit immolé, & lequel ſeroit renvoyé en liberté. Il immoloit celui qui étoit deſtiné par le ſort à être immolé; & pour celui qui devoit être mis en liberté, il le préſentoit devant le Seigneur, faiſoit ſur lui certaines priéres, & lui ayant mis les deux mains ſur la tête, il confeſſoit toutes les iniquitez des enfans d'Iſraël, toutes leurs offenſes, & tous leurs péchez, en diſant: Seigneur, j'ai failli, j'ai manqué, j'ai péché devant vous, moi & ma maiſon; pardonnez-nous, Seigneur, les péchez, les fautes, & les offenſes que nous avons commiſes devant vous, moi & ma maiſon; à quoi les Prêtres, & tout le peuple répondoient: Que le nom vénérable de ſon regne ſoit loüé dans les ſiécles des ſiécles.

(*d*) *Levit.* XVI. 5. 6. 7. *&c.*

Aprés avoir fait cette confeſſion, & ayant chargé la tête du bouc d'imprécations, & de la peine des péchez de la multitude, il l'envoyoit au déſert, par les mains d'un homme préparé pour cela. Cet homme le ménoit dans un lieu déſert, & eſcarpé, & le laiſſoit là en liberté. Aprés quoi il revenoit au camp; mais il n'y rentroit qu'aprés avoir lavé ſon corps & ſes ha-

bits dans l'eau pure. Voilà ce que l'Ecriture ordonne sur le Bouc Emissaire. Il y assez d'apparence que ce bouc étoit de ces sortes de victimes d'expiations, que l'on chargeoit de malédictions, & que l'on croyoit propres à détourner la colére des Dieux de dessus les hommes. Tels étoient ces hommes que les Marseillois précipitoient du haut d'un rocher. (a) Et ces animaux dont les Egyptiens jettoient la tête dans la mer, aprés les avoir chargez d'imprécations. (b) Il y en a qui croyent que l'on précipitoit le Bouc Emissaire, & d'autres qu'on le mettoit simplement en liberté, l'abandonnant à ce qu'il plaisoit à la Providence d'en ordonner. Voyez *Azazel*.

(a) *Petron. Satyr. in fine.*

(b) *Herodot. l. 2. c. 39.*

BRACCA. Il est dit dans Daniel (c) que ses trois compagnons furent jettez dans la fournaise ardente avec leurs chaussés, *cum braccis suis*. L'Hébreu lit, *saraballa*. Or les saraballes étoient certaines chaussés des Perses, dont ils enveloppoient leurs jambes, & leurs cuisses. (d)

(c) *Dan.* III. 21. בסרבליהון *Aqu. Theodot.* Σαραβάρεσι. *Sym.* Ἀναξυρίσι. *Vet.*

(d) *Vide Brisson. l. 1. de Regno Persar.*

BRIE', fils d'Aser, pere des Briéites. *Num.* XXVI. 44.

BRUCHUS, sortes de sauterelles. L'Hébreu *arbe* (e) est traduit diversement. Les Septante, & la Vulgate mettent ordinairement *bruchus*; & les autres Interprétes, *locusta*. Or *locusta* & *bruchus*, différent, selon saint Augustin, (f) comme la mere & la fille. *Locusta* est une sauterelle parfaite; *bruchus* est une jeune sauterelle, qui n'a pas encore ses aîles. Dieu avoit permis aux Hébreux de manger les diverses espéces de sauterelles; (g) & on sçait que c'étoit la nourriture ordinaire de saint Jean-Baptiste. (h) Il y avoit plusieurs autres peuples qui en mangeoient, comme on l'a montré sur S. Matthieu.

(e) ארבה 70. Βρούχος.

(f) *Aug. in Psal.* CIV.

(g) *Levit.* XI. 22.

(h) *Matt.* III. 4.

BUBASTE, ville fameuse d'Egypte. Ezéchiel (i) en parle sous le nom de *Phi-beseth*. Elle est assise sur le bord oriental du bras du Nil, le plus avancé vers l'Arabie. Ezéchiel la menace des derniers malheurs de la part de Nabuchodonosor Roi de Babylone.

(i) *Ezech.* XXX. 17. פי בוסת

BUFLE, *Bubalus*. Il est assez souvent parlé de *Bubalus* dans l'Ecriture. (k) Moyse en permet l'usage aux Hébreux; & on en servoit sur la table de Salomon. L'Hébreu *Jachmur*, (l) signifie un certain animal qui se trouve vers l'Euphrate, ayant des cornes comme le cerf, & le poil roux. C'est ainsi ques les Auteurs Arabes nous décrivent le *Jachmur*, que la Vulgate a traduit par *Bubalus*.

(k) *Deut.* XIV. 5. 3. *Reg.* IV. 23.

(l) יחמור *Bubalus.*

BUGE'E, *Bugeus*: c'est le surnom que l'Ecriture (m) donne à Aman ennemi des Juifs. Le Grec *Bugeus*, ou *Bougaïos*, signifie un homme vain, & bouffi d'orgueil. *Bugeus* ne se lit pas dans l'Hébreu, mais seulement dans le Grec. Je crois que *Bugeus* est mis pour *Bagoas*, qui signifie un Eunuque, un Officier de la Cour du Roi de Perse.

(m) *Esth.* XII. 6.

BUL, huitiéme mois des Hébreux, (n) nommé depuis, *Marshevan*. Il répond à nôtre mois d'Octobre. C'est le second mois de l'année civile, & le huitiéme de l'année Ecclésiastique. Il est composé de vingt-neuf jours. Le sixiéme jour de ce mois étoit jeûne, à cause que Nabuchodonosor fit mourir en ce jour-là les enfans de Sédécias en presence de ce Prince malheureux, & qu'ensuite il lui fit crever les yeux à lui-méme. Voyez 4. *Reg.* XXV. 7. On ne trouve le nom de *Jul* que 3. *Reg.* VI. 38. du tems de Salomon.

(n) 3. *Reg.* VI. 38.

BUNA, fils de Jéraméel. 1. *Par.* II. 25.

I. BUZ, fils de Nachor & de Melcha, & frere de Hus. *Genes.* XXII. 21. Eliu un des amis de Job, étoit de la race de Buz fils de Nachor. L'Ecriture (a) l'appelle *Araméen*, ou Syrien; *Eliu Buzités de cognatione Ram*. Ram est mis pour *Aram*. Le Prophéte Jérémie (b) menace les Buzites des effets de la colére de Dieu. Leur demeure étoit dans l'Arabie déserte.

(a) *Job* XXXII. 2.

(b) *Jerem.* XXV. 23.

II. BUZ, fils d'Abdiel, & pere de Jeddo, de la Tribu de Juda. (c)

(c) 1. *Par.* V. 14.

BUZI, Prétre, & pere du Prophéte Ezéchiel. (d)

(d) *Ezech.* 1. 3.

BYBLUS, ville de Phénicie, entre Sidon & Orthosie, fameuse par son attachement au culte d'Adonis, que l'on croit avoir été blessé par un sanglier dans le Liban, au-dessus de Byblos. Le fleuve Adonis qui descend du Liban, passe à Byblos, & se charge en certain tems d'une couleur rouge comme du Sang, à cause d'une certaine terre à travers laquelle il passe, & qu'il entraîne en grande quantité dans ses débordemens. C'est alors que ceux de Byblos pleurent Adonis, feignant que c'est de son sang que leur fleuve est rougi. (e) Les Egyptiens tous les ans à la fête d'Adonis, avoient coûtume de jetter dans la mer une boëte, faite en forme de tête, qu'ils disoient être la tête d'Osiris, dans laquelle étoit une lettre adressée à ceux de Byblos, éloignez de plus de quatre-vingt lieuës. Cette boëte alloit, disoit-on, d'elle-méme se rendre à Byblos au bout de sept jours. On croit que le Prophéte Isaïe (f) fait allusion à cette coûtume, lorsqu'il dit: *Malheur au pays qui envoye ses Ambassadeurs sur la mer, & les fait courir dans des vaisseaux de jonc.*

(e) *Lucian. de Dea Syria.*

(f) *Isai.* XVIII. 1.

On croit aussi que ceux qui sont appellez dans l'Ecriture *Giblii*, (g) & dont on louë l'adresse à tailler le bois, & à construire des vaisseaux, étoient ceux de Byblos, nommée en Hébreu *Gébal*. (h) Elle étoit au pied du Libau, sur la Méditerranée, à peu-prés vis-à-vis le lieu où l'on voit encore aujourd'hui quelques cédres.

(g) 3. *Reg.* V. 18.

(h) *Eccli.* XXVII. 9.

BYSSUS. On entend communément sous ce nom, du fin lin d'Egypte, que l'on employoit pour les tuniques des Prêtres. Mais dans l'Ecriture on doit fort distinguer trois sortes de choses que l'on confond ordinairement, & que l'on comprend sous le nom de lin. (i) 1°. L'Hébreu *bad*, signifie du lin. 2°. *Schesch*, qui signifie du cotton. 3°. *Buz*, qui est ce que l'on appelle communément *byssus*, & qui n'est autre que la soye qui naît à la racine d'un poisson à écailles, nommé *pinna*. On peut voir nôtre Commentaire sur l'Exode, (k) & sur les Paralipoménes. (l) Voyez aussi ci-aprés l'article *Coton*.

(i) בד *Bad, linum.* שש *Schesch, gossypium.* בוץ *Buz, byssus.*

(k) *Exod.* XXV. 4. *p.* 331.

(l) 1. *Par.* XV. 27.

C A

CAATH, fils de Lévi, & pere d'Amram, d'Adar, d'Hébron, & d'Oziel. (a) La famille de Caath fut chargée dans les marches du déſert de porter l'Arche, & les vaſes ſacrez du Tabernacle. (b)

(a) *Geneſ.* XLVI. 11. *Exod* VI. 18.

(b) *Num.* IV. 4. 5. 6. *&c.*

CABALE. Ce terme dans le ſtyle des Hébreux, a une ſignification fort differente de celle qu'on lui donne en notre Langue. L'Hébreu *Cabala*, (c) ſignifie *Tradition*; & les Rabbins qui ſont nommez *Cabaliſtes*, s'appliquent principalement à la combinaiſon de certains mots, de certaines lettres, de certains nombres, par le moyen deſquels ils ſe vantent de découvrir les choſes futures, & de pénétrer le ſens de pluſieurs paſſages difficiles de l'Ecriture. Cette ſcience n'a point de principes aſſurez, mais elle ſuit certaines traditions des Anciens, d'où lui vient le nom de Cabale. Les Cabaliſtes ont un grand nombre de noms qu'ils appellent ſacrez, par leſquels ils invoquent les Eſprits, & dont ils prétendent tirer de grandes lumiéres. Ils enſeignent que les ſecrets de la Cabale furent découverts à Moyſe ſur le mont Sinaï, & qu'ils ſont venus de pere en fils juſqu'à eux ſans interruption, & ſans aucun uſage des Lettres, parce qu'il n'eſt pas permis de les écrire. On dit qu'il y a grand nombre de Juifs Cabaliſtes dans la Pologne, & dans d'autres endroits du Nord. Voyez Baſnage, continuation de Joſeph, t. 6. l. 9. c. 7.

(c) קבלה *Cabala, traditio.*

CABSEEL, ville de la Tribu de Juda, dans la partie méridionale de cette Tribu. (d)

(d) *Joſue* XV. 21.

CABUL, ou *Chabul*. Voyez *Chabul*, ou *Chabelon*, ou *Chabalon*.

CABUS, ou *Cab*, meſure Hébraïque, qui étoit la ſixiéme partie du *séah*, ou *ſatum*, & la dix-huitiéme partie de l'*épha*. Le *cab* étoit d'une pinte, chopine, un poſſon, un pouce cube, & un peu plus. Le *quart de cab* étoit cette meſure de fiente de pigeon, ou d'une ſorte de pois chiche appellée de ce nom, qui fut venduë à Samarie juſqu'à cinq ſicles pendant le ſiége. (e) Ce *quart du cab* contenoit un demi-ſetrier, un poſſon, un pouce cube, & un peu plus. On l'appelle auſſi *log*, ou *robab*. Le *cab* eſt fort différent du *cad*, ou *cadus*.

(e) 4. *Reg.* VI. 25.

CADEMOTH, ville de Ruben. Voyez ci-aprés *Cedimoth*.

CADE'S, ou *Cadés-barné*, autrement nommée *la Fontaine du Jugement*. (f) Cette ville eſt célébre par divers événemens. C'eſt à Cadés que Marie ſœur de Moyſe mourut; (g) c'eſt-là où Moyſe & Aaron ayant témoigné quelque défiance au pouvoir du Seigneur, lorſqu'ils frappérent le rocher aux eaux de contradiction, furent condamnez à mourir, ſans avoir la conſolation d'entrer dans la terre promiſe. (h) Le Roi de Cadés fut un des Princes tué par Joſué. (i) Cette ville fut donnée à la Tribu de Juda; (k) elle étoit environ à huit lieuës d'Hébron, vers le midi.

(f) *Geneſ.* XIV. 7.

(g) *Num.* XX. 1.

(h) *Num.* XXVII. 14.

(i) *Joſue* XII. 22.

(k) *Joſue* XV. 24.

C'eſt peut-être la même que *Cadytis*, dont parle Hérodote, (a) & dont il nous donne ainſi à entendre la ſituation. *Le pays des Syriens, nommé* Palæſtini, *s'étend depuis la Phénicie, juſqu'aux montagnes de Cadis. Or Cadis eſt une ville qui, à mon ſens, n'eſt guéres moindre que Sardes. Depuis Cadis, les lieux de commerce qui ſont ſur la mer, juſqu'à la ville de Jenyſus, ſont de l'Arabie; & depuis Jenyſus, juſqu'au Lac de Sirbon, ils ſont de nouveau de la dépendance de Syrie.* La Paleſtine s'étend donc depuis la Phénicie, qui finit vers le mont Carmel, juſqu'aux montagnes de Cadeſbarné, qui ſont au midy de la Paleſtine. Depuis Cadés, juſqu'à *Jenyſus*, lieu qui nous eſt inconnu, les villes maritimes ſont aux Arabes; & depuis Jényſus, juſqu'au Lac Sirbon, elles ſont de nouveau aux Paleſtins, ou aux Syriens de Paleſtine. Cela paroît aſſez clair. Ailleurs (b) Hérodote dit que *Néchos* Roi d'Egypte, ayant attaqué les Syriens à Magdolum, les défit, & leur prit Cadytis, qui eſt une grande ville de Syrie. On croit qu'il veut parler du combat que Néchao livra à Joſias Roi de Juda, où ce dernier Prince fut vaincu, & bleſſé trés-dangereuſement. L'Ecriture (c) dit que ce combat ſe donna à *Mageddo*, qui a aſſez de rapport avec Magdolum, dont parle Hérodote. Ce ſentiment a été ſuivi par Scaliger.

(a) *Herodot. l.* 3. *c.* 5.

(b) *Herodot. l.* 2. *c.* 150.

(c) 4. *Reg.* XXIII. 29, 30.

D'autres ont crû que Cadytis ſignifioit la ville de Jéruſalem, nommée *Cadyta*, ou *Cadyſcha*; comme qui diroit *la ville ſainte*. Mais on ne lit pas expreſsément dans l'Ecriture que Néchao ait pris cette ville, ni avant, ni aprés ſon expédition de Carchemiſe. Nous avons crû autrefois (d) que Cadys dont parle Hérodote, eſt la même que *Cadés* ou *Cedés* de Nephtali, dans la haute Galilée, que Néchao put prendre, aprés avoir vaincu Joſias au pied du mont Carmel, à *Mageddo*. Son chemin en allant à Carchemiſe, ſur l'Euphrate, étoit de paſſer aux environs de Cadés de Nephtali.

(d) Voyez ce titre Commentaire ſur 4. *Reg.* XXIII. 29.

CADE'S DE NEPHTALI, communément *Cedés de Nephtali*. Joſeph l'appelle Cadéſa, ou Cædéſa, & le Grec de Tobie *Cadis*. Elle étoit dans la haute Galilée, au-deſſus de Naaſſon, ayant à ſa gauche, ou à ſon ſeptentrion Séphet. (e) Cadés fut donnée à la Tribu de Nephtali, (f) & enſuite cédée aux Lévites de la famille de Gerſon, pour leur demeure; (g) & enfin déclarée ville de refuge. (h)

(e) *Tob.* I. 1, 2.
(f) *Joſue* XIX. 36.
(g) *Joſue* XXI. 32.
(h) *Joſue* XX. 7.

CADMONE'ENS. Voyez ci-aprés *Cedmonéens*.

CADUMIM. Le torrent de *Cadumim* eſt marqué dans les Juges, Chap. v. 21. Pluſieurs croyent que ce torrent couloit d'Occident en Orient, du pied du mont Thabor, dans la Mer de Tibériade: mais nous n'avons aucune preuve de ce prétendu torrent de Cadumim en cet endroit. D'autres croyent que le torrent de Cadumim eſt ſynonyme au torrent de Ciſon. L'Ecriture n'eſt pas contraire à ce ſentiment: *Torrens Ciſon traxit cadavera; torrens Cadumim, torrens Ciſon.* Nous connoiſſons dans ces quar-

tiers-là la ville de *Cadmon*, marquée dans Judith, (*a*) qui pourroit bien avoir donné le nom au torrent *Cadumim*, autrement *Cison*. Eusébe parle d'un gros lieu, nommé Kammon, dans le Grand Champ, à six milles de Légion, vers le nord.

(*a*) *Judith.* VII. 3. *in Syriaco.*

CAD, ou *Cadus*, signifie en Hébreu une cruche, une barique, un seau : mais dans saint Luc, XVI. 6. il est mis pour une certaine mesure : *Combien devez-vous à mon maître ? Cent cades d'huile.* Le Grec lit : *Cent baths.* Or le *bath*, autrement *éphi*, contenoit vingt-neuf pintes, chopine, demi-setier, un poisson & un peu plus, mesure de Paris. Le cad est fort différent du *cab*, qui étoit une mesure qui n'étoit que la dix-huitiéme partie de l'épha ou du *cadus*.

CAILLES. On sçait que Dieu donna des cailles à son peuple dans le desert, en deux occasions. La premiére, (*b*) dans le désert de Sin, peu de jours aprés le passage de la Mer Rouge ; & la seconde, (*c*) au campement nommé en Hébreu *Kibéroth-aba*, ou Sepulcres de Concupiscence. L'une & l'autre arrivérent au printems, lorsque les cailles passent de l'Asie dans l'Europe. Alors on en trouve une trés-grande quantité sur les côtes de la Mer Rouge & de la Méditerranée. Dieu fit élever un vent, qui les jetta au dedans & autour du camp des Israélites. C'est en cela que consiste le miracle, de les avoir amenées en ce lieu-là à point nommé, & en si grande quantité, qu'il y en eut pour rassasier plus d'un million de personnes pendant plus d'un mois. Le terme Hébreu *schalav*, (*d*) signifie une caille, du consentement des anciens Interprétes ; & les Langues Caldéenne, Syriaque & Arabe les appellent à peu prés de même. Cependant M. Ludolf, *Hist. Æthiop. l. 1. c. 13. §. 96.* s'efforce de montrer que Moyse a parlé non des cailles, mais des sauterelles.

(*b*) *Exod.* XVI. 3...13.

(*c*) *Num.* XI. 32. *Psal.* CIV. 40.

(*d*) *Exod.* XVI. 13. שלו *Chald.* סליו *Selau. Syr.* סלוי *Salvai. Arab.* סלוי *Salva. Coturnix.* 70. Ὀρτυγομήτραν.

CAIN, premier fils d'Adam & d'Eve. Il naquit sur la fin de la premiére année de la création du monde. On croit qu'Eve produisit en même-tems une fille sœur de Caïn, laquelle est appellée par les uns *Calmana*, & par les autres *Azura*, ou *Azrun*. Mais l'Ecriture n'en parle point.

Lorsque Caïn fut grand, il s'appliqua à l'agriculture ; (*e*) & Abel son frere s'occupa à paître des troupeaux. Un jour Caïn ayant offert au Seigneur les prémices de son travail, & Abel des graisses ou le lait de son troupeau, Dieu marqua par quelque signe sensible, que les offrandes d'Abel lui étoient agréables, & non pas celles de Caïn ; ce qui mit Caïn dans une telle colére, & le piqua d'une telle jalousie, que son visage en fut tout changé. Alors le Seigneur lui dit : Pourquoi êtes-vous fâché, & pourquoi vôtre visage est-il tout abattu ? Si vous faites bien, n'en recevrez-vous pas la récompense ? Et si vous faites mal, la peine ne suivra-t-elle pas vôtre péché ? Abel, vous demeurera assujetti, & vous en qualité de premier-né, vous le dominerez.

(*e*) *Genes.* IV. 2. & *seq.*

Mais Caïn se laissant aller à sa jalousie, dit à son frere : Allons aux champs ; & lorsqu'ils y furent, il s'éleva contre lui, & le tua. Alors le Seigneur dit à Caïn ? Où est Abel vôtre frere ? Caïn répondit : Je ne sçai ; suis-je le gardien de mon frere ? Dieu lui dit : Qu'avez-vous fait ? La voix du sang de vôtre frere crie vers moi de la terre, où vous l'avez versé. Mais à présent vous serez maudit sur la terre, qui a ouvert sa bouche, & a reçû le sang de vôtre frere, que vous avez répandu. Lorsque vous la cultiverez, elle ne vous donnera pas son fruit : Vous serez errant & vagabond dans le monde. Caïn répondit : Mon iniquité est trop grande, pour espérer d'en recevoir le pardon. Vous me chassez aujourd'hui de vôtre présence, & je serai errant sur la terre ; en sorte que quiconque me trouvera, me fera mourir. Il n'en sera point ainsi, dit le Seigneur ; mais celui qui tuëra Caïn, sera puni sept fois. Et le Seigneur mit un signe sur Caïn, (*a*) afin que quiconque le trouveroit, ne le tuât point. (*b*)

(*a*) On est fort partagé sur ce signe. Les uns veulent que Dieu lui fit naître une corne sur le front, d'autres qu'il y grava une lettre ; par exemple, la premiére lettre du nom de Caïn. D'autres que Dieu lui imprima un tremblement de tous les membres, qui marquoit sa mauvaise conscience, & le remord de son crime. Ce dernier sens est le plus suivi parmi les Peres. Les Rabbins lui donnent un chien qui abboyoit continuellement devant lui.

Caïn sortit donc de devant la face du Seigneur, & se retira dans la terre de *Nod*, qui est à l'orient de la Province d'Eden. Etant en ce pays, il eut un fils, auquel il donna le nom d'Hénoch, & il bâtit une ville de même nom, en mémoire de ce fils. Voilà ce que l'Ecriture nous dit de Caïn. On forme plusieurs questions sur son sujet, que l'on trouve traitées dans les Commentateurs. Par exemple, quel fut le prétexte ou le motif, qui porta Caïn à tuer Abel ; de quel instrument il se servit ; de qui il redoutoit le ressentiment & la vengeance ; en quel pays il se retira ; quel fut le signe que Dieu mit sur lui ; quelle fut sa mort. Pour ce dernier article, on dit qu'il fut tué par Lamech, un de ses neveux. Lamech étoit, dit-on, devenu aveugle par quelque avanture. Il ne laissoit pas d'aller quelquefois à la chasse. Il se faisoit conduire par un jeune homme, qui l'avertissoit lorsqu'il voyoit du gibbier. Un jour ayant entendu du bruit dans des haliers, son conducteur crut que c'étoit une bête sauvage. C'étoit Caïn qui y étoit. Lamech tira, & le tua. Aussi-tôt qu'il eut reconnu sa faute, il entra dans une telle colére, qu'il perça celui qui le conduisoit ; & étant de retour dans sa maison, il dit à ses deux femmes Ada & Sella : (*c*) *Ecoutez, femmes de Lamech ; j'ai tué un homme pour mon malheur ; & un jeune homme pour ma disgrace. Le meurtrier de Caïn sera puni sept fois ; mais celui de Lamech le sera septante fois sept fois.* Mais cette tradition n'est nullement certaine.

(*b*) Il craignoit le ressentiment des enfans d'Abel, & de ses autres freres & parens. Il appréhendoit qu'ils ne le poursuivissent, & ne le tuassent, à moins qu'il ne se retirât si loin d'eux, qu'il ne pût jamais tomber entre leurs mains. Car en ce tems-là, & encore long-tems depuis, on se croyoit obligé de venger la mort de ses proches, & on s'en faisoit un devoir réel. La Loi avoit ordonné des villes de refuge pour les meurtriers involontaires, tolérant en quelque sorte la vengeance dans les affreux cas.

Joseph (*d*) dit que Caïn s'étant établi à *Naïd*, ou *Nod*, y bâtit une ville pour lui, & pour sa famille ; & qu'au lieu de se corriger par l'exil dont Dieu l'avoit puni, il se corrompit de plus en plus, s'abandonna à toute sorte de désordres & de violences, & se mit à la tête d'une troupe de voleurs, qu'il ramassa, & à qui il apprit à s'enrichir comme lui, aux dépens des autres. Il changea l'ancienne simplicité, & la droiture, qui regnoient dans le monde, & introduisit la fraude & la tromperie dans le commerce, en inventant les poids & les mesures. C'est lui qui le premier mit des bornes aux champs, & qui bâtit & fortifia une ville.

(*c*) *Genes.* IV. 23.

(*d*) *Joseph. Antiq. l. 1. c. 3.*

On ne sçait pas combien vécut Caïn. Les uns lui donnent huit cens ans ; les autres sept cens un ans de vie ; les autres six cens quatre-vingt-huit ans ; les autres neuf cens trente-un. Quelques-uns le font vivre jusqu'au déluge. Il y en a qui croyent qu'il fut écrasé sous les ruines d'une maison ; les autres, qu'il fut tué par Lamech, comme nous l'avons dit ; d'autres enfin, qu'il se tua lui-même. (*e*) Rien de certain sur tout cela, non plus que sur la plûpart des autres questions que l'on forme sur son histoire. On peut consulter sur cela les Commentateurs.

(*e*) Voyez le Dictionnaire de Bayle, sous *Caïn.*

CAINS, ou *Caïnites*, certains hérétiques, qui parurent au second siécle de l'Eglise, & qui

croyoient que Caïn avoit été produit par une Vertu plus puiſſante & plus élevée que n'étoit celle qui avoit produit Abel ; que pour cette raiſon, Caïn avoit prévalu à Abel. Sur ce même principe, ils rendoient de grands honneurs, & portoient un grand reſpect à toutes les perſonnes qui ſont le plus décriées dans l'Ecriture ; comme les habitans de Sodome, Coré, Dathan & Abiron ; & en particulier, au traître Judas, lequel ſçachant que la mort de JESUS-CHRIST ſauveroit les hommes, l'avoit livré à ſes ennemis, pour le faire mourir, malgré certaines puiſſances ennemies de nôtre bonheur, qui vouloient l'en empêcher. Les Caïnites avoient ramaſſé ce qu'il y avoit de plus honteux & de plus ſale dans l'héréſie des Gnoſtiques, & des autres hérétiques de ce tems-là. On peut voir S. Epiphane, héréſie 38. Tertull. *De Præſcriptionibus, c. 47. &c.*

I. CAINAN, fils d'Enos, nâquit l'an du Monde 325. Enos ſon pere avoit alors quatre-vingt-dix ans. *Geneſ.* v. 9. Nous ne ſçavons aucune particularité de ſa vie, ſinon qu'âgé de ſoixante & dix ans, il engendra Malaléel. Caïnan mourut âgé de neuf cens dix ans, l'an du M. 1235. avant J.C. 2765. avant l'Ere vulg. 2769.

II. CAINAN, fils d'Arphaxad, & pere de Salé, n'eſt pas dans le Texte Hébreu, ni dans la Vulgate. *Geneſ.* XII. 12. 13. 14. Mais on le lit dans S. Luc, III. 36. qui le met entre Salé & Arphaxad : *Qui fuit Sale, qui fuit Caïnan, qui fuit Arphaxad.* Les Septante, *Geneſ.* X. 24. & XI. 12. l'admettent, de même que ſaint Luc. Quelques-uns ont crû que les Juifs avoient ſupprimé le mot de Caïnan, & l'avoient ôté de leurs Exemplaires, pour rendre ſuſpects les Septante & ſaint Luc, qui le recevoient. D'autres ont crû que Moyſe avoit exprés omis Caïnan, parce qu'il ne vouloit compter que dix générations depuis Adam juſqu'à Noé, & depuis Noé juſqu'à Abraham. D'autres veulent qu'Arphaxad ait été pere de Caïnan & de Salé ; de Salé, ſelon l'ordre naturel ; & de Caïnan, ſelon la Loi. Enfin d'autres ont avancé que Caïnan & Salé n'étoient qu'une même perſonne, qui avoit été marquée par ſaint Luc & par les Septante, par ſes deux noms. Voilà ce que l'on dit pour appuyer le ſentiment qui ſoutient que réellement Caïnan eſt fils d'Arphaxad, & pere de Salé. Nous ne nous arrêtons point à réfuter ces diverſes opinions. On peut voir nôtre Commentaire ſur la Généſe, x. 24. & les Auteurs qui ont travaillé exprés ſur Caïnan. (*a*)

Ceux qui ſoutiennent que Caïnan a été fourré dans les Septante, & qu'il eſt paſſé de là dans ſaint Luc, prétendent que l'autorité de l'Hébreu, de la Vulgate, du Chaldéen & du Syriaque doit beaucoup l'emporter ſur les Septante : Que ſaint Luc ayant ſimplement copié ces Interprétes, ſon Texte en cet endroit ne peut être d'une plus grande autorité que celui des Septante : Que les retranchemens & les changemens qu'ils ont fait dans les années des Patriarches, ſuffiſent ſeuls pour ruiner leur autorité dans tout ce qu'ils ont de contraire à l'Hébreu : Que les Editions des Septante comparées, ne ſont pas même ſemblables entre elles. Enfin il y en a qui ſoutiennent que le nom de Caïnan eſt étranger dans le Texte des Septante ; que ces Interprétes ne l'y ont point mis ; que les plus anciens Peres ne l'y ont point lû. Et en effet ni Joſeph, ni Philon n'ont point connu Caïnan fils d'Arphaxad ; & les anciens Peres ne comptent que dix générations depuis Noé juſqu'à Abraham. Or il y en auroit onze, ſi l'on y comprenoit Caïnan. Si donc ſaint Luc l'a mis dans ſon Evangile, c'eſt qu'il étoit dés-lors dans quelques Exemplaires des Septante ; & il y a pluſieurs habiles gens qui croyent que dans les premiers Textes de ſaint Luc, ce nom ne ſe rencontroit point, & que c'eſt une addition qui y a été faite par les Copiſtes.

(*a*) Voyez la Differt. de M. Uſſérius ſur Caïnan ; *Cornel. à Lapide in Geneſ.* XI. *Natal. Alex. Differt. in V. T. Grot. in Luc.* III. 36. *Mill. ibidem Spanhem dub. Evang. Bochart. Phaleg. l.* 2. *c.* 13. & nôtre Comment. ſur *Geneſ.* X. 24, & *Luc.* III. 36.

CAIPHE, ou *Joſeph Caïphe*, Grand-Prêtre des Juifs, ſuccéda dans la grande Sacrificature à Simon fils de Camith ; & aprés avoir poſſédé neuf ans cette dignité, c'eſt-à-dire, depuis l'an du Monde 4029. juſqu'en 4038. il eut pour ſucceſſeur Jonathas fils d'Ananus. Caïphe étoit Grand-Prêtre l'an du Monde 4037. qui eſt celui de la mort de JESUS-CHRIST. Il fut déposé par Vitellius Gouverneur de Syrie. Caïphe avoit épouſé une des filles d'Ananus ou Anne, qui eſt auſſi nommé Grand-Prêtre dans l'Evangile, parce qu'il avoit poſſédé aſſez long-tems cette dignité.

Lorſque les Prêtres délibéroient s'ils arrêteroient & feroient mourir JESUS-CHRIST, Caïphe leur dit qu'il n'y avoit point à délibérer là-deſſus, & qu'il falloit qu'un homme mourût pour tout le peuple, afin que toute la nation ne périt point. (*a*) Ce qui étoit une prophétie que Dieu permit qui fût prononcée par la bouche du Grand-Prêtre dans cette occaſion, pour montrer que la mort du Sauveur ſeroit le ſalut du monde. (*a*) *Joan.* XI. 51. 52.

Aprés que Judas eut livré JESUS-CHRIST, & que le Sauveur eut été pris & lié au Jardin des Oliviers, pendant la nuit qui précéda ſa Paſſion, il fut d'abord amené par les ſoldats qui l'avoient arrêté, dans la maiſon d'Anne beau-pere de Caïphe. Anne interrogea JESUS-CHRIST ſur ſes Diſciples & ſur ſa doctrine. (*b*) JESUS lui répondit qu'il n'avoit rien enſeigné en ſecret, & que tout le peuple étoit témoin de ſa doctrine & de ſes ſentimens. Alors un des ſerviteurs de Caïphe lui donna un ſoufflet, en lui diſant : Eſt-ce ainſi que vous répondez au Pontife ? Toutefois Anne n'étoit pas Grand-Prêtre cette année-là, mais Caïphe, ainſi qu'on l'a dit. Mais comme il l'avoit été auparavant, on lui en conſervoit le titre. (*b*) *Joan.* XVIII. 21. 22.

Anne ayant oüi JESUS, le renvoya à Caïphe ſon gendre, (*c*) qui demeuroit peut-être dans la même maiſon. Les Prêtres & les Docteurs de la Loi s'y étoient aſſemblez, pour juger JESUS, & ils cherchoient contre lui des témoignages, pour le pouvoir condamner. On oüit quelques faux témoins ; mais leurs témoignages ne ſuffiſant pas, pour faire prononcer contre lui une ſentence de mort, & JESUS demeurant dans un profond ſilence, Caïphe lui demanda pourquoi il ne parloit point : mais JESUS ne lui répondit rien. Alors le Grand-Prêtre lui dit : Je te conjure par le Dieu vivant de nous dire ſi tu es le CHRIST, Fils de Dieu ? JESUS répondit : Vous l'avez dit ; je le ſuis. Mais je vous dis que vous verrez un jour le fils de l'homme à la droite de la Vertu du Pere, qui viendra dans les nuës, pour exercer le Jugement. Caïphe ayant entendu ces paroles, déchira ſes vêtemens, & dit : Qu'avons-nous encore beſoin de témoins ? Vous avez tous oüi ſes blaſphêmes. Que vous en ſemble ? Ils répondirent : Il eſt digne de mort. (*c*) *Joan.* XVIII. 24.

Alors

Alors JESUS fut remis entre les mains des soldats, & l'assemblée des Prêtres se sépara, jusqu'à ce qu'il fit jour. De grand matin, Caïphe, les autres Prêtres, les Docteurs & le Senat se rassemblérent dans le Sanhédrin, qui se tenoit dans le Temple. JESUS y fut amené; & ils lui demandérent s'il étoit le CHRIST. Il répondit: Quand je vous le dirai, vous ne me croirez point; & quand je vous supplierai de me mettre en liberté, vous ne m'écouterez point: mais je vous dis qu'un jour vous verrez le fils de l'homme assis à la droite de Dieu. Ils lui dirent tous: Vous êtes donc le Fils de Dieu? Il répondit: Je le suis. Alors ils conclurent qu'il étoit digne de mort. Et comme ils n'avoient plus le droit de vie & de mort, & que ce droit étoit réservé aux Romains, ils le conduisirent à Pilate, Gouverneur de la Province, afin qu'il confirmât leur sentence, & qu'il le fit exécuter à mort.

Deux ans aprés, c'est-à-dire, l'an 35. de l'Ere vulgaire, & 38. depuis la naissance de J. C. Vitellius Gouverneur de Syrie, étant venu à Jérusalem à la Fête de Pâque, y fut reçu magnifiquement par le peuple; & par reconnoissance, il rendit aux Prêtres la garde des ornemens du Souverain Pontife, leur remit certains impôts que l'on levoit sur les fruits, & déposa le Grand-Prêtre Caïphe. Joseph (*a*) semble mettre cette déposition entre les faveurs que Vitellius accorda aux Juifs. On ne sçait quelle fut la fin de Caïphe, ni quand il mourut. On montre encore aujourd'hui sa maison à Jérusalem. Mais quel fonds peut-on faire sur ces sortes de monumens, aprés tant de révolutions arrivées à la ville de Jérusalem?

(*a*) *Joseph. Antiq. l. 18. c. 6.*

(*b*) *חיפה Heipha.*

CAIPHE, ou *Caïapha*, ou *Hepha*, (*b*) ville située au pied du mont Carmel, au septentrion, sur le Golphe de Ptolémaïde. Son nom ancien étoit *Sycamînos*, ou *Porphyreôn*. Le nom de *Sycamînos*, ou *Sycaminôn*, lui vient apparemment des sycomores qui y étoient; & celui de *Porphyreôn*, de la péche des poissons qui servoient à teindre de couleur de pourpre. On pourroit croire que celui de *Cépha*, ou *Caïpha*, lui a été donné, à cause de ses rochers, appellez en Syriaque *Cépha*: mais les Hébreux l'écrivent *Hépha*, & non pas *Chépa*, ou *Kepha*. Cette ville étoit séparée de celle d'*Acco*, ou Ptolémaïde, par son port, qui est beau & vaste. D'*Acco* à *Cépha*, par mer, & en droite ligne, il n'y a qu'environ quinze milles, ou cinq lieuës; mais par terre, il y a le double de chemin. (*c*)

(*c*) *Vide Scherif ibn idris, seu Nubiens. apud Reland. t. 2. p. 819.*

I. CAIUS, ou *Gaïus*, Disciple de saint Paul, dont il est parlé dans les Actes. (*d*) Caïus étoit apparemment Macédonien; mais il étoit établi à Corinthe, où il eut l'honneur de loger saint Paul, pendant le séjour qu'il y fit. (*e*) Lorsque l'Apôtre vint en Asie, Caïus & Aristarque l'accompagnérent jusqu'à Ephése, où ils demeurérent assez long-tems avec saint Paul; en sorte que dans la sédition excitée dans cette ville par les orfévres, à l'occasion de Diane d'Ephése, les Ephésiens accoururent au logis de Caïus & d'Aristarque, & les entraînérent au théâtre. Saint Paul lui-même y vouloit aller: mais il en fut empéché par ses amis. Il n'arriva toutefois aucun mal à Caïus, ni à Aristarque, parce que l'émotion fut appaisée par la prudence d'un Greffier de la ville. Origénes parle d'un Caïus Disciple de saint Paul, que l'on

(*d*) *Act. XIX. 29.*

(*e*) *Rom. XVI. 23. Caïus hospes meus.*

disoit avoir été fait Evêque de Thessalonique. (*a*)

(*a*) *Origen. in Rom. XVI. p. 632.*

II. CAIUS, à qui saint Jean écrivit sa troisiéme Epître, étoit, selon plusieurs Ecrivains, le même que Caïus, Disciple de saint Paul, & son hôte à Corinthe. D'autres croyent que Caïus, à qui saint Jean adresse sa troisiéme Epître, étoit celui dont il est parlé *Act.* XX. 4. qui étoit de Derbes en Lycaonie, & par conséquent fort different de Caïus Macédonien. Les Constitutions des Apôtres (*b*) portent que saint Jean établit Evêque de Pergame un nommé Caïus; & l'Auteur des additions faites à la Synopse de saint Athanase, semble croire que Caïus hôte de saint Paul, avoit donné le style à l'Evangile de saint Jean. (*c*) Il y a beaucoup plus d'apparence que c'est Caïus de Derbes, dont nous parlons dans cet article.

(*b*) *Constit. ss. l. 7. c. 46.*

(*c*) *Athanas. Synop. p. 155. d.*

III. CAIUS CALIGULA, Empereur Romain, successeur de Tibére. Il prit le gouvernement de l'Empire l'an de J. C. 37. Il regna trois ans, neuf mois & vingt-huit jours. Nous ne trouvons point dans l'Histoire de l'Eglise qu'il ait rien fait contre les Chrétiens. Il entreprit de se faire adorer; & il en vint aisément à bout parmi les Payens. Mais ayant ordonné à Pétrone Gouverneur de Syrie, de mettre sa statuë dans le Temple de Jérusalem, ce Gouverneur y trouva tant d'opposition de la part des Juifs, que craignant une sédition & une révolte générale, il écrivit à Caïus, (*d*) non pas que les Juifs ne vouloient pas recevoir sa statuë, ni lui rendre les honneurs divins; c'auroit été s'exposer à une mort certaine, & attirer sur les Juifs les derniers malheurs; il lui écrivit que l'on n'avoit pas encore eu le tems d'exécuter ses ordres, parce que les ouvriers qui travailloient à sa statuë, demandoient du tems pour lui donner toute la perfection dont ils seroient capables, & pour en faire, s'ils pouvoient, un chef-d'œuvre. Il ajoûta qu'on n'avoit pas non plus osé presser les Juifs, à cause de la saison, parce que si les terres demeuroient sans être semées, tout le pays demeurant stérile, l'on n'en pourroit plus tirer les impôts ordinaires; & que la misére y feroit une infinité de voleurs.

(*d*) *Vide Joseph. Antiq. l. 18. c. 11. de Bello, l. 2. c. 17.*

Caïus reçut les Lettres de Pétrone, & feignit de ne pas désapprouver les raisons de son délai. Il lui fit écrire qu'il loüoit sa prudence; mais qu'il lui recommandoit de ne point perdre de tems à faire consacrer sa statuë. Mais ceux qui le connoissoient, & qui avoient observé son air, pendant qu'il lisoit ces Lettres, ne doutérent point que la perte de Pétrone ne fût résoluë.

Sur ces entrefaites, Agrippa étant revenu de Judée à Rome, sans rien sçavoir de ce qui étoit arrivé dans la Palestine, ni des Lettres de Pétrone, vint à son ordinaire, pour faire sa cour à Caïus. Il trouva ce Prince émû; & ne pouvant deviner le sujet de sa colére, il fut lui-même tout interdit, en considérant que Caïus tenoit les yeux fixez sur lui. Alors l'Empereur le voyant dans cet embarras, lui dit: Vos admirables Juifs, qui seuls d'entre les hommes ne veulent pas que Caïus soit un Dieu, semblent courir volontairement à leur perte, par le refus qu'ils font de m'obéïr. J'ai commandé qu'on mît dans leur Temple la statuë de Jupiter; & eux sous prétexte de demander grace, se sont soulevez de tous côtez contre moi.

A ces mots, Agrippa tomba en défaillance. On l'emporta chez lui, où il demeura sans mouvement & sans connoissance jusqu'au soir du lendemain. Il ouvrit alors un peu les yeux, & regarda les assistans; puis retomba dans son assoupissement. Le troisiéme jour, il revint tout-à-fait à lui, & écrivit à l'Empereur une grande Lettre, pour le prier de pardonner aux Juifs, & de ne pas les contraindre à recevoir sa statuë dans leur Temple. Caïus fut touché des raisons d'Agrippa; & Agrippa l'invita à venir manger chez lui à Rome, où il le traita avec toute la magnificence dont il put s'aviser. Caïus satisfait de sa générosité, lui dit dans la chaleur du vin, qu'il vouloit le rendre heureux, & le combler de bienfaits. Il le pressa ensuite de lui dire en quoi il pourroit le plus l'obliger. Agrippa lui répondit que la seule grace qu'il lui demandoit, étoit de ne plus penser à mettre sa statuë dans le Temple de Jérusalem. L'Empereur la lui accorda, & fit écrire à Pétrone que si sa statuë étoit placée dans le Temple, il pouvoit l'y laisser; sinon de ne rien entreprendre de nouveau sur cela, ajoûtant qu'il avoit changé d'avis en considération d'Agrippa.

Mais comme s'il se fût repenti de la grace qu'il venoit de faire aux Juifs, au lieu de la statuë que l'on avoit commencée à Sidon, il en fit faire une autre à Rome de cuivre doré, extrêmement grande, dans le dessein de la faire porter secrettement en Egypte, lorsqu'il iroit au commencement de l'année suivante, & de la faire placer sans bruit dans le Temple de Jérusalem, avant que les Juifs en sçussent rien. Il écrivit même à Pétrone, que puisqu'il avoit eu moins d'égard à ses volontez, qu'aux présens qu'il avoit reçus des Juifs, il lui ordonnoit de se juger lui-même, & de se traiter comme le méritoit un homme qui avoit désobéï à son Prince. C'étoit lui commander de se donner la mort. Mais Dieu permit que cette Lettre ne fût renduë à Pétrone, qu'après la mort de Caïus.

Les Juifs d'Alexandrie souffrirent dans le même tems d'étranges persécutions de la part des Payens de la même ville, qui appuyez de Flaccus leur Gouverneur, n'oublioient aucune occasion de les maltraiter. Philon le Juif fut député avec quelques autres vers l'Empereur, (a) pour demander justice contre ceux d'Alexandrie. Ils lui présentérent un Mémoire, qui contenoit l'abrégé de ce qu'ils avoient souffert. D'abord Caïus les reçut fort civilement, & leur fit dire qu'il les écouteroit lui-même à son premier loisir. Un accueil si favorable fit croire à tout le monde qu'ils gagneroient leur cause. Mais Philon, que l'âge & la science rendoient plus défiant que les autres, craignit que ce Prince n'eût été gagné par les Alexandrins, & que ces beaux semblans ne se terminassent à leur faire perdre leur cause.

Enfin Philon eut son audiance auprés de la ville, dans les maisons de plaisance qui portoient le nom de Mécænas. Caïus fit ouvrir toutes les chambres de ces palais, pour les voir l'une aprés l'autre; & au milieu de cette occupation, il fit venir les Juifs. D'abord il leur dit avec un ris amer: Vous êtes donc ces ennemis des Dieux, qui ne voulez pas me reconnoître pour Dieu, quoique tous les autres le fassent; & qui aimez mieux en adorer un autre, que vous ne sçauriez seulement nommer? En même-tems étendant la main vers le Ciel, il proféra un blasphéme, que Philon, qui raconte toute cette histoire, n'a osé rapporter. Alors un certain Isidore s'adressant à l'Empereur, lui dit: Vous détesteriez, Seigneur, encore davantage ces gens-ci, si vous sçaviez l'aversion qu'ils ont pour vous; car ils sont les seuls qui n'ayent pas sacrifié pour vôtre santé, lorsque tous les peuples le faisoient. A ces mots, les Juifs s'écriérent tous ensemble que c'étoit une pure calomnie; qu'ils avoient offert trois fois pour sa prospérité les sacrifices les plus solemnels de leur Religion. Soit, dit Caïus: Vous avez sacrifié; mais ç'a été à un autre. Et quel honneur en ai-je reçû, puisque vous ne m'avez pas sacrifié?

Cependant Caïus parcouroit ses appartemens, & donnoit ses ordres pour les changemens qu'il vouloit qu'on y fit. Aprés quoi, il revint aux Juifs, & leur demanda gravement pourquoi ils ne mangeoient point de pourceau. Les Juifs lui représentérent que chaque nation avoit ses Loix & ses usages particuliers, & qu'il y avoit aussi bien des choses dont leurs adversaires ne mangeoient pas. Sur quoi quelqu'un ayant dit que bien des gens ne mangent pas même d'agneau: Ils ont raison, dit Caïus en riant; car la chair n'en a pas de goût. Aprés cela, il leur demanda sur quoi ils fondoient leur droit de bourgeoisie d'Alexandrie. Ils commencérent à déduire leurs raisons; & sans attendre qu'ils eussent achevé, il rompit le discours, pour aller en courant, dans une grande sale, dont il fit le tour. Au sortir de là, il demanda aux Juifs avec un air plus modéré, s'ils avoient encore quelque chose à dire; & comme ils commençoient à parler, il les quitta encore, pour aller dans une autre sale, où il avoit fait mettre divers tableaux. Quelque tems aprés, il les congédia, en disant: Ces gens-là ne me semblent pas si méchans, qu'ils sont malheureux & insensez de ne me pas croire Dieu. Nous ne sçavons pas quel Jugement il rendit; mais nous apprenons de Joseph & de Philon, que sous son regne, les Juifs d'Alexandrie furent toûjours dans l'oppression, & exposez à la violence de leurs ennemis.

Nous ne rapportons pas ici tout le détail de la vie de Caïus. Il nous suffit d'avoir dit ce qu'il fit par rapport à la nation des Juifs. C'est la seule chose qui doive nous intéresser dans cet Ouvrage. Ce Prince fut tué d'une maniére tragique par Chéréas, un de ses gardes, comme il sortoit du théâtre. Ce fut l'an de J. C. 41. & la quatriéme année de son regne. Il eut pour successeur l'Empereur Claude.

Caïus avoit comblé de biens le Roi Agrippa, & lui avoit donné le Royaume de Judée. Lorsque ce Prince fut arrivé en Judée, Hérode Antipas son oncle, qui étoit Tétrarque de Galilée, jaloux de sa bonne fortune, & sollicité par Hérodias sa femme, crut qu'allant à Rome, il obtiendroit aussi de Caïus le titre de Roi. Il y alla. Mais Agrippa par une autre espéce de jalousie, envoya aprés lui à l'Empereur, & l'accusa d'entretenir des correspondances contre les Romains avec le Roi des Parthes, & d'avoir dans ses arcenaux de quoi armer soixante & dix mille hommes. (a) Lorsque Hérode fut arrivé en Italie, il alla d'abord à Bayes, où étoit alors Caïus; & comme il y étoit, Fortunat Affranchi d'Agrippa, y arriva aussi, & présenta des Lettres de son Maître à l'Empereur.

(a) Voyez Philon, *de Legatione ad Caium.*

(a) Voyez Joseph. Ant. l. 18. c. 8.

Caïus les lut auſſi-tôt ; & les ayant achevées, il demanda à Hérode s'il étoit vrai qu'il eût une ſi grande quantité d'armes. Hérode ne le put nier. Alors l'Empereur ſans attendre qu'il ſe juſtifiât, au lieu de lui donner le titre de Roi, le priva de toute ſa Tétrarchie, & de toutes ſes richeſſes, & le rélégua pour toute ſa vie à Lion. Et ayant ſçû qu'Hérodiade étoit ſœur d'Agrippa, il voulut lui pardonner, à cauſe de ſon frere : mais elle aima mieux ſuivre ſon mari dans ſon exil, puiſque c'étoit elle qui l'avoit engagé dans ce malheur. Ainſi Dieu vengea la mort de Jean-Baptiſte, qu'Hérodias avoit ſollicitée, & qu'Hérode avoit exécutée.

CALAL, ou *Chalal*, Iſraëlite qui quitta ſa femme au retour de Babylone, parce qu'il l'avoit épouſée contre la Loi. 1. *Eſdr.* x. 3.

CALAMUS AROMATICUS, ou *odoratus*, ſorte de roſeau, ou racine odorante. Il en eſt parlé en quelques endroits de l'Ecriture, (*a*) où il eſt fait mention des drogues qui entroient dans la compoſition des parfums. C'eſt une racine noüeuſe, rougeâtre au deſſus, & blanche au dedans, qui pouſſe des feüilles longues & étroittes. La véritable canne vient des Indes. Les Prophétes en parlent comme d'une marchandiſe étrangére, & de prix. Théophraſte & Pline (*b*) parlent des cannes odorantes qui naiſſoient dans la Syrie, au-delà du Liban, entre cette montagne, & une autre petite montagne, dans un lac, dont on deſſéchoit les marais pendant l'été, & qui occupoit un eſpace de plus de trente ſtades, & qui étoit à cent cinquante ſtades de la mer : Toutes circonſtances, qui nous font croire qu'ils parlent du Lac Séméchon. Ces cannes odorantes ne donnent aucune odeur, tandis qu'elles ſont vertes ; mais ſeulement lorſqu'elles ſont séches. Leur forme n'eſt point différente des autres roſeaux ; & leur odeur ſe fait ſentir, dés qu'on entre dans le marais.

(*a*) *Exod.* xxx. 23. *Iſai.* xlii. 24. *Jerem.* vi. 20. *Ezech.* xxvii. 19.

(*b*) *Theophraſt. hiſt. Plant. l.* x. *c.* 7. *Plin. l.* 12. *c.* 22. *& l.* 13. *c.* 11.

CALAMUS, ſorte de meſure ; en Hébreu, *Kanna*. Ezéchiel, (*c*) & ſaint Jean dans l'Apocalypſe, (*d*) parlent de cette canne de meſure, ou toiſe ; & Ezéchiel dit qu'elle avoit ſix coudées & un palme, ou plûtôt, ſix coudées & ſix palmes ; c'eſt-à-dire, ſix coudées Hébraïques, dont chacune eſt plus grande d'un palme que la coudée Babylonienne. Le Prophéte eſt obligé de déterminer ainſi la coudée dont il parle, parce qu'alors il étoit au-delà de l'Euphrate, & que les meſures de ce pays étoient moins grandes que celles de la Paleſtine. La coudée Hébraïque avoit vingt-quatre doigts, ou ſix palmes ; ou environ vingt pouces & demi, en prenant le pouce à douze lignes.

(*c*) Ezech. xl. 3. קנה
(*d*) *Apoc.* x. 1.

CALANNE', ville dans la terre de Sennaar, où regna autrefois Nemrod. La ville de Calanné fut une des premiéres de ſon Empire. (*e*) Nous croyons que c'eſt la même que *Calano*, marquée dans Iſaïe, (*f*) & *Channé* dans Ezéchiel. (*g*) Elle devoit étre dans la Méſopotamie, puiſque ces Prophétes la joignent à Haran, à Eden, à l'Aſſyrie, à Chelmad, qui venoient trafiquer à Tyr. On croit (*h*) que *Calanné* fut dans la ſuite nommée Ctéſiphon, qui étoit Capitale d'une Province nommée Chaloníte. (*i*)

(*e*) *Geneſ.* x. 10.
(*f*) *Iſai.* x. 9.
(*g*) *Ezech.* xxvii. 23.
(*h*) *Chald. Euſeb. Hieronym. Boch. &c.*
(*i*) *Plin. l.* 6. *c.* 26.

CALCAL, ou *Chalcol*, quatriéme fils de Mahol, fils de Zaré. 1. *Par.* ii. 6. & 3. *Reg.* iv. 31.

CALCIDE, ou *Chalcide*, ville & principauté de Syrie, ſituée entre le Liban & l'Antiliban. (*k*) Il n'en eſt point parlé dans les Livres ſaints. Mais Joſeph en parle ſouvent ; & elle fut poſſédée avec titre de Royaume par quelques-uns des deſcendans d'Hérode, & par Ptolemée fils de Mennée.

(*k*) *Vide Strab. l.* 16. *p.* 753. *& Joſeph. Antiq. l.* 14. *c.* 13. *p.* 480. *a.*

CALDE'E, ou *Chaldée*, contrée de l'Aſie, vers le confluent de l'Euphrate & du Tigre ; dont la Capitale étoit Babylone. Le nom de *Chaldée*, ne ſe trouve point dans le Texte Hébreu ; mais celui de *Chaſdim* ; ſoit que les Chaldéens ayent pris ce nom de *Caſed*, fils de Nachor, frere d'Abraham ; ou de quelque autre plus ancien. La Chaldée en elle-même étoit originairement aſſez bornée : mais dans la ſuite l'Empire des Chaldéens s'étant fort aggrandi, le nom de Chaldée s'eſt auſſi pris dans un ſens plus vague, & plus étendu.

CALDE'ENS, ou *Chaldéens*. Ce nom ſe prend en deux maniéres. 1°. Pour les peuples de Chaldée, & pour les ſujets de l'Empire de Chaldée ; & 2°. pour une ſorte de Philoſophes, ou de Devins, qui s'appelloient Chaldéens, & en Hébreu, *Caſdim*. La principale occupation de ces Philoſophes, étoit l'étude des Mathématiques & de l'Aſtrologie. Ils ſe vantoient de connoître par l'inſpection des aſtres, la bonne ou mauvaiſe deſtinée des hommes, qui étoient nez ſous certaines conſtellations : (*a*) *Chaldæi, non ex artis, ſed ex gentis vocabulo nominati, diuturnâ obſervatione ſiderum, ſcientiam putantur effeciſſe, ut prædici poſſet quid cuique eventurum, & quo quiſque fato natus eſſet.* Ils ſe vantoient d'avoir chez eux des obſervations aſtronomiques depuis quatre cens ſoixante & douze mille ans ; (*b*) Cicéron (*c*) n'en met que quatre cens ſoixante & dix mille. Epigénes cité dans Pline, (*d*) ſept cens vingt mille ; enfin ceux qui leur donnoient moins d'antiquité, faiſoient remonter l'antiquité de leurs obſervations à quatre cens quatre-vingt mille ans. (*e*) Mais cette antiquité a toûjours été ſoupçonnée de faux. Ariſtote curieux d'en ſçavoir la vérité, écrivit à Calliſthénes, qui étoit à Babylone avec Alexandre, de lui faire ſçavoir ce qu'il trouveroit de plus aſſûré ſur cela dans le pays. Calliſthénes lui envoya des obſervations céleſtes de mille neuf cens trois ans ; (*f*) depuis le commencement de la Monarchie des Chaldéens, juſqu'au regne d'Alexandre le Grand. Or en remontant depuis Alexandre, c'eſt-à-dire, depuis ſa victoire contre Darius, en 3674. nous trouvons l'an du Monde 1771. qui eſt à peu prés le tems où fut fondée la tour de Babel.

(*a*) *Cicero de nat. Deorum, l.* 1. *c.* 1.
(*b*) *Diodor. Sicul. l.* 2. *p.* 83. *Bibliot.*
(*c*) *Cicero l.* 1. *& l.* 2. *de Divinat.*
(*d*) *Plin. l.* 7. *c.* 56.
(*e*) *Beroſ. & Critodem. apud eund. Plin. ibidem.*
(*f*) *Apud Simplic. l.* 3. *de Cœlo.*

Quant à l'Empire des Chaldéens, nous en connoiſſons le commencement ſous Nemrod : mais nous n'en voyons pas diſtinctement la ſuite. Du tems d'Abraham, nous trouvons un Roi de Sennaar, (*g*) qui étoit apparemment auſſi Roi de Chaldée. Jules Africain dit qu'Evéchoüs regna en Chaldée deux cens vingt-quatre ans avant les Arabes ; c'eſt-à-dire, l'an du Monde 2242. du tems d'Iſaac. Les Arabes conquirent l'Empire de Chaldée en 2466. & ils le tinrent pendant deux cens ſeize ans, juſqu'en 2682. Aux Arabes ſuccéda Bélus l'Aſſyrien, qui regna cinquante-cinq ans avant la fondation de l'Empire d'Aſſyrie par Ninus.

(*g*) *Geneſ.* xiv. Vers l'an du Monde 2091.

Les Chaldéens demeurérent ſous la domination des Rois d'Aſſyrie juſqu'au tems de Sardanapal. L'an du Monde 3254. avant J. C. 750. Arbacés Gouverneur de Médie, & Béléſis Gouverneur de Babylone, ſe révoltérent contre Sardanapal, le contraignirent de s'enfermer

dans Ninive, & de s'y brûler. Bélésus affranchit les Chaldéens de la domination des Assyriens, & fut reconnu Roi de Babylone. (a) C'est le même qui est nommé *Baladan* dans l'Ecriture, (b) & *Nabonassar* dans Hipparque, dans Censorin, & dans Ptolemée. Il eut pour successeur dans le Royaume de Chaldée *Bérodac-Baladan*, ou *Mérodac-Baladan*, dont il est parlé dans le quatrième Livre des Rois, (c) & qui envoya des Ambassadeurs à Ezéchias Roi de Juda.

(a) Voyez Diodore de Sicile l. 2. & Usser. ad an. 3254.
(b) Isai. xxxix. 1. 4. Reg. xx. 12.
(c) 4. Reg. xx. 12.

Il paroît que les Babyloniens retombérent bien-tôt sous la puissance des Assyriens, puisqu'en l'an du Monde 3378. sous le regne de Josias Roi de Juda, *Nabopolassar* ayant été établi Gouverneur de Babylone par *Chinaladan*, ou *Sarac* Roi d'Assyrie, se souleva contre son Roi; & s'étant ligué avec Cyaxares Satrape de Médie, ils assiégérent Ninive, la prirent, tuérent le Roi Chinaladan; & Cyaxares & Nabopolassar se partagérent l'Empire d'Assyrie. (d) Cyaxares eut la Médie, & l'Arménie; & Nabopolassar l'Assyrie, & la Chaldée. C'est proprement sous Nabopolassar, que commence la grande, la fameuse Monarchie de Chaldée, qui subsista sous les Rois Nabopolassar, Nabuchodonosor, Evilmérodach & Balthasar, jusqu'au regne de Darius le Méde, auquel succéda Cyrus à Babylone.

(d) Usser. ex Alexandro Polyhist. ad ann. 3378. ante Æram vulg. 626. ante nat. Christ. 623.

CALE', ou *Chalé*, ou *Cala*, ou *Chalach*, ville d'Assyrie, bâtie par Assur, ou par *Nemrod*; (e) car on prétend que le Texte de l'Ecriture, où il est parlé de la fondation de cette ville, est équivoque. Mais qui que ce soit qui l'ait fondée, il est certain qu'elle étoit à une assez grande distance de Ninive; & que la ville de Résen étoit entre Chalé & Ninive. Chalé est peut-être la Capitale de la Province Chalacéne, aux environs des sources du Lycus; (f) ou Chala, Capitale de la Chalenite, qui est séparée de la Médie par le mont Zagrus. (g)

(e) Genes. x. 11. 12.
(f) Strabo lib. xi. & l. xxi.
(g) Isidor. Characen.

I. CALEB, fils de Jéphoné, de la Tribu de Juda, fut envoyé avec Josué, & dix autres députez, choisis des douze Tribus d'Israël, pour aller considérer la terre de Chanaan, que Dieu leur avoit promise. (h) Les députez s'acquittérent exactement de leur commission: ils parcoururent tout le pays, & en apportérent des plus beaux fruits à la multitude de leurs freres; mais quelques-uns d'entre eux aprés avoir fait leur rapport sur la beauté, & la bonté du pays, ajoûtant: C'est à la vérité un pays où coulent des ruisseaux de lait & de miel, mais ses habitérens sont d'une force extraordinaire, & ses villes sont grandes & fermées de bonnes murailles. Cependant comme le peuple commençoit à murmurer, Caleb fils de Jéphoné leur dit: Le pays est excellent, allons hardiment nous en mettre en possession. (i) Mais les autres députez qui avoient été avec lui, disoient au contraire: Nous ne pourrons jamais nous en rendre les maîtres, parce que le peuple qui le possède, est plus fort que nous. C'est une terre qui dévore ses habitans. Nous y avons vû des géans, en comparaison desquels nous ne paroissions que comme des sauterelles.

(h) Num. xiii. 2. & seq.
(i) An du Monde 2514. avant l'Ere vulg. 1490. Caleb avoit alors 40. ans.

Alors le peuple se souleva ouvertement, & dit: (k) Ne vaut-il pas mieux nous en retourner en Egypte, que de mourir, nous & nos enfans dans ce pays? Etablissons-nous un Chef, & retournons en Egypte. A ces mots, Moyse & Aaron se jettérent le visage contre terre devant toute la multitude d'Israël, & Josué & Caleb déchirant leurs vêtemens, commencérent à encourager les Israélites, en leur disant: Le pays que nous avons vû est excellent. Si Dieu est avec nous, nous pourrons aisément en faire la conquête. Ne vous soulevez point contre le Seigneur; nos ennemis sont sans secours, nous les dévorerons comme le pain. Mais le peuple en fureur, se mit à crier, & prit des pierres pour les lapider. Alors la gloire du Seigneur parut sur le Tabernacle, & menaça d'exterminer toute la multitude. Mais Moyse pria pour eux avec tant d'instance, que Dieu voulut bien ne les pas faire périr sur l'heure; mais il protesta avec serment, qu'aucun de ceux qui avoient murmuré contre lui, ne verroit la terre de Chanaan, & qu'ils mourroient tous dans le désert. Mais, ajoûta-t'il, pour mon serviteur Caleb, qui m'a suivi fidellement, je l'introduirai dans ce pays, & il le possédera, lui & ses enfans aprés lui.

(k) Num. xiv.

Aprés donc que Josué fut entré dans le pays de Chanaan, & qu'il en eut conquis une grande partie, Caleb avec ceux de sa Tribu vint le trouver à Galgal, (a) & Caleb lui dit: (b) Vous sçavez ce que le Seigneur a dit à Moyse en ma faveur, & les promesses qu'il m'a faites. J'avois quarante ans lorsque Moyse serviteur du Seigneur m'envoya de Cadés-barné, pour considérer le pays où nous sommes entrez. Je fis mon rapport suivant la vérité, & je réprimai autant que je pus, le murmure du peuple. Alors le Seigneur me dit: Vous posséderez le pays que vous avez visité, vous, & vôtre race aprés vous, parce que vous avez suivi le Seigneur. Dieu m'a conservé la vie jusqu'aujourd'hui; il y a quarante-cinq ans que le Seigneur m'a fait ces promesses; j'ai aujourd'hui plus de quatre-vingt ans, ma santé & mes forces ne sont point diminuées. Donnez-moi, je vous prie, cette montagne où demeurent les géans d'Enacim, afin que je m'en mette en possession. Josué le combla de bénédictions, & lui accorda sa demande. (c)

(a) Josue xiv. 6. 7.
(b) An du Monde 2553. avant l'Ere vulg. 1445. Caleb étoit âgé de 85. ans.
(c) Josue xv. 13. 14.

Caleb marcha donc avec ceux de sa Tribu, contre la ville de *Cariath-arbé*, autrement *Hébron*; & l'ayant prise, il y tua trois géans de la race d'Hénach; sçavoir, Sésaï, Ahimam, & Tholmaï. De là il passa à Dabir, nommée autrement *Cariath-sepher*. Comme cette place étoit extrémement forte, Caleb promit de donner pour femme Axa sa fille, à celui qui la pourroit prendre. Othoniel fils de Cenez la prit, & Caleb lui donna sa fille. On croit que ce brave Israélite survécut à Josué. Mais on ne sçait pas le tems de sa mort.

II. CALEB. Nom d'un canton de la Tribu de Juda, (d) où étoient situées les villes de Cariat-sepher & d'Hébron, appartenantes à la famille de Caleb fils de Jéphoné, dont nous venons de parler.

(d) 1. Reg. xxx. 14.

III. CALEB, ou *Calubi*, fils d'Hesron, épousa d'abord Azuba, & ensuite Ephrata. Il y a sur ce sujet quelque difficulté dans le Texte Hébreu, qu'il est bon de voir dans le Texte même, 1. *Par.* II. 9. 18. & 24. & dans les Commentateurs.

CALENDES. C'est le premier jour du mois, dans le style des Latins. Les Grecs n'ont point de Calendes, d'où vient qu'en prover-

be on renvoye aux Calendes Grecques, c'eſt-à-dire, à un tems inconnu, & incertain. Chez les Hébreux, le premier jour de chaque mois avoit certaines cérémonies particuliéres, dont nous parlerons ſous l'article de *Néoménie*, qui en Grec ſignifie la méme choſe que *Calendes*. Et les Traducteurs de l'Ecriture employent indifféremment l'un & l'autre de ces deux noms, pour marquer le premier jour du mois.

CALICE. Ce terme ſe prend dans l'Ecriture au ſens propre, & au ſens figuré. Dans le propre il ſignifie une coupe ordinaire, dans laquelle on boit dans les repas; ou une coupe de cérémonie dont on ſe ſert dans les repas ſolemnels, & de Religion, comme dans celui de la Pâque, où le pere de famille prononce certaines bénédictions ſur la coupe, & aprés en avoir goûté, en fait boire à toute la compagnie, & à toute ſa famille à la ronde. (*a*)

(*a*) Léon de Modéne, part. 5. ch. 3. des cérémonies des Juifs. *Buxtorf Synag. Jud. de Paſchate.*

Le nom de *Calice*, dans le ſens figuré, ſe prend d'ordinaire pour les afflictions que Dieu nous envoye. Boire le Calice, ſignifie ſouffrir les peines que Dieu a réſolu que nous ſouffrions. *Levez-vous, Jéruſalem, vous qui avez bû le Calice de la colére de Dieu*, dit Iſaïe. (*b*) Et le Pſalmiſte: (*c*) *Le Seigneur tient en ſa main un Calice, pour en faire boire à tous les pécheurs de la terre.* On dit dans le méme ſens, enyvrer de douleur, enyvrer d'afflictions, enyvrer du vin de la colére de Dieu; toutes ces expreſſions ſont des ſuites de cette premiére métaphore du *Calice*. Elle vient de la coûtume qui s'obſervoit dans les feſtins de boire à la ronde, & dans la méme coupe. On ne ſouffroit pas dans un feſtin ceux qui refuſoient le calice, ou la coupe à leur tour. Qu'il boive, ou qu'il s'en aille. C'étoit une eſpéce de proverbe. Quand les enfans de Zébédée demandérent au Sauveur les premiéres places dans ſon Royaume, & d'étre aſſis à ſa table, l'un à ſa droite, & l'autre à ſa gauche, il leur répondit: (*d*) *Etes-vous d'humeur à boire le calice que je dois boire? &c.*

(*b*) *Iſai.* LI. 17.
(*c*) *Pſal.* LXXIV. 9.
(*d*) *Matth.* XX. 22.

CALI, ou *Chali*, ville de la Tribu d'Aſer. (*e*) On n'en ſçait pas la ſituation.

(*e*) *Joſue* XIX. 25.

CALITA, ou *Calaïa*, Lévite. 1. *Eſdr.* x. 23.

CALLIRHOE', ville au-delà du Jourdain, prés du lac Aſphaltite. Il y avoit là des ſources d'eaux chaudes, qui outre qu'elles étoient trés-utiles à la ſanté, n'avoient rien que de trés-agréable à boire. (*f*) Ces eaux ſe déchargeoient dans la mer Morte.

(*f*) *Joſeph. lib.* 17. *c.* 8. *de Bello, l.* 1. *c.* 21. *Plin. l.* 5. *c.* 16.

CALLISTHENES, Officier du Roi de Syrie, qui avoit mis le feu aux portes du Temple du tems des Maccabées. Mais le jour que l'on célébroit à Jéruſalem la Féte des victoires que Judas Maccabée avoit remportées ſur les Généraux d'Antiochus, le peuple ayant découvert Calliſthénes, qui s'étoit ſauvé dans une certaine maiſon, ils y mirent le feu, & l'y brulérent. (*g*)

(*g*) 1. *Macc.* VIII. 33.

CALMANA. C'eſt le nom que quelques-uns donnent à la fille aînée d'Adam & d'Eve, & qui fut la ſœur jumelle de Caïn. Mais ces traditions n'ont qu'une certitude aſſez médiocre.

CALOMNIE. Les bergers d'Iſaac donnérent le nom de *Calomnie*, ou d'injuſtice & de violence, au puits qu'ils avoient creuſé aux environs de Gérare, & qui leur fut ôté de force par les paſteurs d'Abimélech Roi de Gérare. *Geneſ.* XXVI. 20.

Souvent dans le ſtyle de l'Ecriture, le nom de *calomnie* ſe prend pour l'injuſtice, la violence, la fraude, l'oppreſſion.

CALPHI, pere de Judas. Ce dernier fut Chef d'une partie des troupes de Jonathas Maccabée, & tint ferme avec trois autres dans le combat que Jonathas donna aux Syriens dans la plaine d'Aſor, prés le lac de Généſareth, (*a*) l'an du Monde 3860. avant l'Ere vulgaire 183.

(*a*) 1. *Macc.* XI. 70.

CALVAIRE, ou *Golgotha*, (*b*) c'eſt-à-dire, *le Crane*. On appelloit ainſi une petite montagne au nord du mont de Sion, (*c*) apparemment à cauſe de ſa figure d'un crane, ou de la téte d'un homme. Pluſieurs Anciens (*d*) ont crû que le nom de Calvaire, ou de *Crane*, fut donné à cette montagne, parce que la tête du premier homme y avoit été enterrée; & que nôtre Sauveur y fut crucifié, afin que ſon ſang coulant ſur le corps de ce premier pere, lui donnât la vie, & lui procurât la grace de la réſurrection. Pour appuyer cette tradition, on dit que Noé ayant mis dans l'arche le corps du premier homme, en diſtribua les reliques à ſes enfans, & en donna la tête, ou le crane par un privilége ſpécial á Sem, qui devoit être le pere de la race ſainte, d'où devoit ſortir le Meſſie. Que Sem par un eſprit de preſcience, enterra ce crane au Calvaire, où il ſçavoit que le Meſſie devoit être crucifié. Mais ni les anciens Peres, ni les Auteurs modernes qui ont rapporté ces traditions, n'en ont jamais été bien perſuadez, & l'on peut, ſans leur manquer de reſpect, les mettre au rang des apocryphes.

(*b*) קיקלתא *Gigolta*, pour קלקלתא *Golgolta. Cranium. Syr.*
(*c*) *Euſeb. & Hieronym. in locis.*
(*d*) *Vide Hieron. in Epheſ.* v. 14. *& Ep. Paulæ & Euſtoch. ad Marcellan. Vide & Ambroſ. in Luc.* XXIII. *Vide & Tertull. Origen. Cyprian. Euſeb. Auguſt. &c. apud Greiſer. de Cruce, l.* 1. *c.* 18.

La montagne du Calvaire étoit fort prés de Jéruſalem, & c'étoit-là apparemment que l'on exécutoit ordinairement les criminels. Aprés que la ville de Jéruſalem eut été détruite par les Romains ſous l'Empire de Tite, elle ſe rétablit peu à peu; & les Juifs y étoient en aſſez grand nombre lorſque Barcoquebas ſe révolta contre les Romains. Adrien, ou ſes Généraux furent obligez de l'aſſiéger; & l'ayant priſe, ils la ruinérent entiérement. (*e*) Aprés cela, Turanus Rufus, ou Tinnius Rufus, qui étoit alors Gouverneur de Judée, fit paſſer la charuë ſur l'endroit où avoit été le Temple, (*f*) pour montrer que cet endroit ne devoit jamais être rétabli, ſans un Arrét exprés du Sénat. Aprés la guerre, Adrien défendit aux Juifs de mettre jamais le pied dans Jéruſalem, ſous peine de la vie. (*g*) Il y établit une colonie Romaine, & appella la ville *Ælia Capitolina*. Cette nouvelle ville ne fut pas bâtie ſur les ruines de l'ancienne, mais plus au ſeptentrion; en ſorte que le mont de Calvaire, qui auparavant ſe trouvoit hors de la ville, fut preſque au centre d'Ælia. On n'enferma dans cette ville qu'une aſſez petite partie de l'ancienne Jéruſalem. Le mont de Sion, où avoit été le Temple, étoit ou labouré comme un champ, ou couvert de démolitions & de ruines. (*h*)

(*e*) *Euſeb. Demonſt. l.* 6. *c.* 18. *Hieron. Chronic. an.* 124. *in Joël. c.* 1. *& in Jerem.* XXXI. *in Dan.* IX. *in Zach.* V. *&c. Appian. Syriac. p.* 83. *&c.*
(*f*) *Scaliger. Iſagog. l.* 3. *p.* 311. *& in Euſeb. p.* 211.
(*g*) *Euſeb. l.* 4. *c.* 6. *hiſt. Eccl. Hieronym. in Iſai.* VI. *&c.*

Aujourd'hui la ville de Jéruſalem eſt au méme endroit où Adrien l'avoit miſe. Mais au lieu que ce Prince avoit profané le mont Calvaire, & en particulier la place où JESUS-CHRIST avoit été mis en croix, & celui où ſon Corps avoit été enſeveli, l'Impératrice Héléne mere du Grand Conſtantin, y fit bâtir une ſuperbe Egliſe, qui ſubſiſte encore, & l'enrichit de pluſieurs ornemens magnifiques;

(*h*) *Euſeb. Demonſtr. l.* 6. *c.* 13. *& l.* 8. *c.* 3. *& Cyrill. Jeroſolym. Cathech.* 16.

en ſorte que la Croix, & le Sépulcre de JESUS-CHRIST, & le Calvaire ſont plus honorez par tous les Chrétiens, que ne le fut jamais l'ancienne Jéruſalem par les fils de la Synagogue.

CAMBYSES, fils de Cyrus, ſuccéda à ſon pere l'an du Monde 3475. avant l'Ere vulgaire 529. C'étoit un Prince violent, emporté, cruel, qui avoit des accez de folie, qui alloient juſqu'à la fureur. Nous ne nous engageons pas ici à rapporter toute ſa vie. Il nous ſuffit de marquer ce qui peut avoir rapport à l'Ecriture, & à l'Hiſtoire des Juifs. Dés le commencement de ſon regne, les Samaritains qui ſous le regne de Cyrus n'avoient osé attaquer les Juifs que ſecretement, & d'une maniére indirecte, les attaquérent directement & ouvertement, & écrivirent à Cambyſes, qu'ils nomment *Aſſuérus*, (*a*) pour l'engager à défendre aux Juifs de travailler au rétabliſſement de leur Temple. Nous ne ſçavons pas de quels motifs ils ſe ſervirent : mais il eſt certain que Cambyſes fit ceſſer les ouvrages, & que pendant les ſept ans & cinq mois qu'il vécut, on ne travailla pas à cet édifice.

(*a*) 1. *Eſd.* IV. 6.

La ſeconde année de ſon regne, il ſe diſpoſa à porter la guerre en Egypte. Un Eunuque du Roi d'Egypte, qui trahit ſon maître, & qui livra à Cambyſes les ponts & les avenuës du pays, lui en facilita l'entrée, & la conquête. (*b*) Aprés avoir été cinq ans dans ce pays, il fut obligé d'en ſortir pour retourner à Babylone, où le Mage Pathizites avoit mis ſon propre frere Smerdis ſur le trône de Perſe, feignant que c'étoit Smerdis frere de Cambyſes. Cambyſes étoit dans la Paleſtine à Ecbatanes au pied du mont Carmel, lorſqu'il lui vint des nouvelles que Smerdis avoit uſurpé l'Empire. Alors frémiſſant de colére, il monta à cheval avec précipitation ; & ſon épée étant par hazard ſortie du fourreau, il ſe bleſſa à la cuiſſe ; & vingt jours aprés, ſe voyant ſur le point de mourir, il fit venir les principaux de la Perſe, leur dit qu'il avoit fait mourir Smerdis ſon frere, que celui qui regnoit étoit un uſurpateur ; il les exhorta à ne pas ſouffrir ſon crime impuni, & à empécher que Smerdis ne tranſportât l'Empire des Perſes aux Médes. (*c*) Car Smerdis étoit Méde de naiſſance. Aprés cela il mourut à Ecbatanes, ainſi que l'Oracle le lui avoit prédit ; non pas à Ecbatanes de Médie, ainſi qu'il ſe l'étoit imaginé, mais à Ecbatanes de Syrie.

(*b*) An du Monde 3478. avant l'Ere vulg. 526.

(*c*) *Herodot. l.* 3. *c.* 62. 63. 64. 65. 66.

Nous rapportons au tems de Cambyſes ce qui eſt dit dans Ezéchiel, (*d*) des guerres de Gog & de Magog contre Iſraël, & du jugement que Dieu devoit exercer contre les ennemis de ſon peuple. C'eſt apparemment auſſi au même événement que l'on doit appliquer ce qui eſt dit dans les Prophétes des maux qui devoient arriver aux Iſraëlites aprés le retour de leur captivité. Voyez par exemple, *Joël.* II. 30. 31. III. 2. 3. 4. 6. 15. 16. *Iſai.* XLI. 15. 16. *Mich.* IV. 11. 12. 13. Enfin quelques Auteurs (*e*) rapportent au tems de Cambyſes l'hiſtoire de Judith. On peut conſulter nôtre Diſſertation ſur Gog & Magog, à la tête d'Ezéchiel.

(*d*) *Ezech.* XXXVIII. XXXIX.

(*e*) *Petr. Comeſtor. Anth. hiſt. Scolaſt. Dionyſ. Carthuſ.*

CAMELEON. Moyſe défend aux Hébreux l'uſage de la chair du caméléon, comme d'un animal impur. (*f*) Le caméléon eſt un petit animal fait comme un lézard, mais il a la tête plus groſſe & plus longue. Il a quatre pieds, & à chaque pied trois doigts. La queuë longue, avec laquelle il s'attache aux branches des arbres, auſſi-bien qu'avec les pieds. Sa queuë eſt platte, & ſon muſeau long, & fait en pointe obtuſe. Il a le dos aigu, la peau pliſſée & hériſſée comme une ſcie, depuis le col, juſqu'au dernier nœud de la queuë ; & une forme de créte ſur la tête. Du reſte il eſt fait comme un poiſſon ; c'eſt-à-dire, qu'il n'a point de cou. Quelques-uns ont dit qu'il ne vivoit que de l'air ; d'où vient que Tertullien (*a*) l'appelle une peau vivante : mais ceux qui l'ont obſervé de plus prés, remarquent qu'il ſe nourrit de mouches, qu'il attrape avec ſa langue. Cette langue eſt longue de dix lignes, & large de trois, faite de chair blanche, ronde & applattie par le bout ; ou elle eſt creuſe & ouverte, ſemblable en quelque ſorte à la trompe d'un éléphant. Elle s'allonge, & ſe retire de même. Il la darde, & retire promtement, ſur les mouches, qui s'y trouvent attrapées comme ſur de la glu.

(*f*) *Levit.* XI. 30.

(*a*) *Tertull. de Pallio, c.* 3. *Pellicula vivit... jejunus ſaltim ſemper, & indefectus, dies tamen ſaltem, folliculum ramum, de venatibus.*

On dit auſſi qu'il prend la couleur des choſes ſur leſquelles on l'applique ; (*b*) qu'il eſt blanc ſur le blanc, noir ſur le noir, rouge ſur le rouge. Mais les nouveaux Naturaliſtes aſſûrent que ſa couleur naturelle, lorſqu'il eſt en repos, & à l'ombre, eſt d'un gris bleuâtre. Il y en a de jaunes, & d'autres verds, qui ſont plus petits. Quand il eſt expoſé au ſoleil, ce gris ſe change en un gris plus brun, tirant ſur le minime ; & ſes parties moins éclairées ſe changent en diverſes couleurs, qui forment des taches de la grandeur de la moitié du doigt. Les grains de ſa peau non éclairez, reſſemblent aux draps mêlez de pluſieurs couleurs. Quelquefois quand on le manie, il paroît marqueté de taches brunes, qui tirent ſur le verd. Si on le met ſur un chapeau noir, il paroît violet. Quelquefois quand on l'enveloppe dans un linge, on l'en retire blanc. Mais il n'eſt pas vrai qu'il prenne la couleur des étoffes dans leſquelles on l'enveloppe. Sa couleur ne change qu'en quelques parties de ſon corps. Voilà ce que l'on dit du caméléon.

(*b*) *Idem ibidem. Cum illi coloris progreſſus una ſit, ut quid acciſſe, inde ſuffundatur.*

Mais nous doutons que le terme Hébreu, que l'Auteur de la Vulgate a traduit par caméléon, & que Moyſe défend aux Hébreux, comme un animal impur, ſoit véritablement un caméléon. Bochart, qui a fort étudié la matiére qui regarde les animaux de l'Ecriture, croit que l'Hébreu (*c*) *hacoah*, ſignifie une eſpéce de lézard trés-vigoureux, qui ſe trouve dans l'Arabie, & qui attaque les ſerpens dans leur repaire, les en chaſſe, & les tuë. Les Arabes le nomment *alvarlo*.

(*c*) הכח *Hachoah.*

CAMELO-PARDUS, ou *Camelo-pardalus*, un Caméléopard ; animal dont Moyſe permet l'uſage aux Hébreux. (*d*) Le caméléopard tire ſon nom de ce qu'il reſſemble au chameau par ſa taille, & au panthére par ſon poil, ayant la peau tachettée de blanc ſur un fonds rouſſâtre. On dit qu'il eſt produit par l'accouplement d'une panthére & d'un chameau, ou plûtôt, d'un panthére & d'une femelle de chameau : mais l'un & l'autre eſt également éloigné du vrai-ſemblable.

(*d*) *Deut.* XIV. 5. 6. 7.

D'autres traduiſent *camelo-pardalus*, par un giraffe, qui eſt un animal de l'Inde orientale, au-delà du Gange. Son col eſt long & menu, de la longueur d'environ une toiſe. Il a les oreilles fenduës, & les pieds fourchus ; la queuë ronde, qui ne lui paſſe pas les jarrets ; les jambes hau-

tes plus qu'aucun autre animal ; ce qui l'empêche de boire, à moins qu'il n'écarte les jambes. On lui donne deux petites cornes. D'autres soutiennent que le cameléopard est un animal chimérique, qui n'existe nulle-part. Bochart croit que Moyse n'a voulu marquer ni le giraffe, ni le cameléopard ; parce que ces animaux étoient inconnus aux Hébreux, & qu'ils ne se trouvoient que dans des pays trop éloignez du leur. Il dit de plus que le chameau étant un animal déclaré impur par la Loi, il n'y a point d'apparence que le cameléopard ait été permis. Enfin il croit que l'Hébreu *samer*, signifie une chévre sauvage. D'autres le traduisent par l'*élan*, ou le *chamois*.

I. CAMON, ville au-deçà du Jourdain, dans le Grand Champ, à six milles de Légion, tirant vers le septentrion. (*a*) Peut-être la même que *Cadmon*, ci-dessus.

(*a*) *Eusèb. in locis.*

II. CAMON, ville au-delà du Jourdain, dans le pays de Galaad. (*b*) C'est apparemment la même que *Camon*, dont parle Polybe. (*c*) & qui fut prise par le Roi Antiochus. Jaïr Juge d'Israël, fut enterré dans la ville de Camon, de la Tribu de Manassé, au-delà du Jourdain. (*d*)

(*b*) *Joseph. Antiq. l. 5. c. 8.*
(*c*) *Polyb. hist. l. 5. p. 414.*
(*d*) *Judic. x. 5.*

CAMPEMENS *des Israëlites dans le désert.* 1. Rameſsé. 2. Socoth. 3. Etham. 4. Pihahiroth. 5. Béel-séphon. 6. Sur la Mer Rouge. Aprés leur passage. 7. Au désert de Sur. 8. Mara. 9. Elim. 10. Sur la Mer Rouge. 11. Au désert de Sin. 12. Daphca. 13. Alus. 14. Raphidim. 15. Mont Oreb. 16. Sinaï. 17. Tabéera, ou Embrasement. 18. Sépulcres de Concupiscence. 19. Cadés-barné. 20. Haséroth. 21. Rethma. 22. Remmon-pharés. 23. Lebna. 24. Ressa. 25. Céelata. 26. Mont Sépher. 27. Adar, ou Arad. 28. Macéloth. 29. Tahath. 30. Tharé. 31. Metca. 32. Hesmona. 33. Mozéroth (peut-être la même que Hazéroth.) 34. Béné-jacan. 35. Mont Gagad. 36. Jétébata (peut-être le même que les Sépulcres de Concupiscence.) 37. Hébrona. 38. Elath. 39. Asiongaber. 40. Mozéroth, ou le Mont Hor. 41. Salmona. 42. Phunon. 43. Obodat, ou Oboth. 44. Jé-abarim. 45. Zared. 46. Mathan. 47. Nahaliel. 48. Bamoth-Arnon. 49. Dibon-gad. 50. Helmon-déblataïm. Nous ne nous arrêtons pas à fixer la situation de tous ces lieux, ni à dire ce qui est arrivé dans chacun d'eux ; parce que nous en parlerons dans les articles particuliers que nous en ferons.

I. CAMUEL, troisiéme fils de Nachor. Moyse dit qu'il fut pere des Syriens, (*e*) ou plûtôt, pere d'*Aram*. Il eut un fils de ce nom, ou il eut un fils, qui fut surnommé le Syrien, ou l'Araméen ; car on sçait que la nation des Syriens vient d'*Aram*, un des fils de Sem. Camuël a pû donner son nom aux Camilétes, peuples Syriens, au couchant de l'Euphrate. (*f*)

(*e*) *Genes.* XXII. 21.

(*f*) *Strabo l. 16. p. 710.*

II. CAMUEL, fils de Sephtan, de la Tribu d'Ephraïm, fut un des Députez, pour faire le partage de la Terre promise aux autres Tribus. (*g*)

(*g*) *Num.* XXXIV. 24.

CANATH, ville de la Tribu de Manassé, au-delà du Jourdain. Elle prit le nom de Nobé, (*h*) depuis qu'un Israëlite nommé Nobé, en eut fait la conquête. Mais elle est toutefois plus connuë sous celui de *Canath*. Eusèbe dit qu'elle est dans la Trachonite, aux environs de Bozra. Pline la met au nombre des villes de la Décapole. (*i*)

(*h*) *Num.* XXXII. 42.

(*i*) *Plin. l. 5. c. 18.*

CANA, en Galilée, petite ville où JESUS-CHRIST fit son premier miracle. (*k*) On dit que Cana est entre Séphoris & Nazareth, à six milles de Séphoris, vers l'occident. On trouve dans le même canton *Sepher-Cana*, à quatre milles de Nazareth, vers le nord, tirant un peu vers l'orient. Joseph parle aussi d'une ville de Cana : (*a*) mais je croirois que c'est celle dont nous avons parlé sous le nom de *Canath*. D'autres reconnoissent encore une ville de *Cana*, vers Sidon, d'où ils prétendent qu'étoit la Cananée, dont JESUS-CHRIST admira la foi : (*b*) mais c'est sans aucun fondement solide.

(*k*) *Joan.* II. 1. &c.

(*a*) *Antiq. l. 15. c. 6. & de Bello l. 1. c. 14.*

(*b*) *Matt.* XV. 21. *Marc.* VII. 24.

CANDACE, nom d'une Reine d'Ethiopie, dont l'Eunuque étant venu à Jérusalem, pour adorer le Seigneur, (*c*) fut baptisé par le Diacre saint Philippe, auprés de Bethsure, sur le chemin de Gaze, comme il s'en retournoit dans son pays ; ainsi que nous le dirons dans l'article du Diacre Philippe. Quelques-uns ont cru que le nom de Candace, marquoit la souveraine autorité, & que c'étoit le nom commun de toutes les Reines de l'Isle ou Peninsule de Méroë ; car c'est ce pays que l'on doit entendre ici sous le nom d'Ethiopie. Pline (*d*) témoigne que les femmes regnoient communément dans ce pays, & qu'il y en avoit déja un bon nombre du nom de Candace, qui y avoient regné. Quelques Peres (*e*) ont crû que le nom de l'Eunuque étoit Candace ; soit que leurs Exemplaires portassent ainsi ; soit que ce soit une faute de mémoire. On dit que la Reine Candace se convertit, & crut en JESUS-CHRIST, persuadée par la prédication de son Eunuque.

(*c*) *Act.* VIII. 26.

(*d*) *Plin. l. 6. c. 29. Vide & Strabo l. 17.*

(*e*) *Athanas. Synops. t. 6. Euthym. in Psal. 63. Nazianz. in sanctum Baptisma.*

CANNE AROMATIQUE. Voyez ci-devant sous l'article *Calamus odoratus*.

CANNE, sorte de mesure, de six coudées Hébraïques, dont chacune avoit un palme de plus que la coudée Babylonienne. Les six coudées, ou la canne ou la toise Hébraïque étoit de dix pieds, trois pouces. Voyez ci-devant *Calamus*.

CANON. Ce terme signifie *Régle*, selon la force du Grec. Il est consacré dans le style de l'Eglise, pour signifier les Régles que les Conciles prescrivent sur la foi, sur la discipline, ou sur les mœurs. On l'employe aussi pour marquer les Livres de l'Ecriture qui sont reçus pour inspirez & pour canoniques, & pour les distinguer des Livres profanes, ou même des Livres apocryphes & contestez. On dit, par exemple, que la Génése est dans le Canon sacré des Ecritures, & qu'elle est reconnuë pour canonique par les Juifs & par les Chrétiens. On dit au contraire que le Livre de la Sagesse est dans le Canon des Chrétiens, mais non pas dans celui des Juifs. Enfin on dit que certains Livres ont été contestez pendant quelque tems, & n'ont été reçus dans le Canon d'un consentement unanime de toutes les Eglises Chrétiennes, qu'aprés quelques siécles ; comme la Sagesse, l'Ecclésiastique, Tobie, Judith, les deux premiers Livres des Maccabées, Baruc ; & pour le nouveau Testament, l'Epître aux Hébreux, la seconde de saint Pierre, les seconde & troisiéme de saint Jean, & l'Apocalypse.

Les Hébreux n'admettent que vingt-deux Livres dans le Canon des saintes Ecritures, ou au plus vingt-quatre, en séparant Ruth, des Juges, & les Lamentations, de Jérémie. On peut voir la maniére dont ils les distribuënt dans leur Bible, ci-devant, sous l'article *Bible*. Ils croyent communément que le Canon des Ecritures ne

fut fermé, comme ils parlent, c'eſt-à-dire, que le nombre des Livres inſpirez qu'il renferme, ne fut fixé à vingt-deux, de la maniére que nous l'avons dit, qu'au tems d'Eſdras. Eſdras du conſentement du Conſeil général de toute la nation, ramaſſa tout ce qu'il y avoit alors de Livres ſacrez & inſpirez parmi les Juifs, en compoſa un corps, & régla ce que nous appellons le Canon ſacré des Ecritures; (a) en ſorte que depuis ce tems, les Juifs n'ont admis aucun Livre au rang des canoniques: du moins n'en ont-ils reçu aucun au même rang d'autorité que les premiers, comme nous l'apprend Joſeph, (b) qui dit que depuis Moyſe, juſqu'au regne d'Artaxercés Roi de Perſe, les Juifs ont reçû des Prophétes vingt-deux Livres, qu'ils tiennent pour divins, & auſquels ils n'oſeroient faire le moindre changement; & que depuis Artaxercés, on a continué avec la même diligence, à écrire ce qui arrive de mémorable dans la nation; mais que les Livres qui en ont été compoſez, n'ont pas le même dégré d'autorité que les premiers.

(a) *Ita Hebræi communiter. Vide & Iren. l. 3. c. 25. Tertull. de habitu mulier. c. 3. Hieronym. contra Helvid. c. 3. Hilar. Præfat. in Pſal. Athanaſ. in Synopſi.*
(b) *Joſeph. l. 1. p. 1036. g. contra Appion.*

Génébrard & Serrarius croyent que depuis Eſdras, les Juifs de la grande Synagogue admirent encore dans le Canon les Livres compoſez depuis ce tems; comme la Sageſſe, l'Eccléſiaſtique, Tobie, Judith, & les deux Livres des Maccabées; quoiqu'ils ne leur donnaſſent pas la même autorité qu'aux anciens, quoiqu'ils les tinſſent pour inſpirez. Mais cela n'eſt pas ſans difficulté; car premiérement, il y a aſſez d'apparence que les Livres de Tobie & de Judith ont été compoſez avant la captivité. 2°. Si les Juifs les euſſent tenus pour inſpirez, pourquoi ne les pas admettre dans le Canon, & au même rang que les autres? La raiſon que Joſeph (c) en donne, qui eſt que depuis Artaxercés, on n'eut plus chez les Juifs une ſucceſſion de Prophétes, comme auparavant, n'eſt point ſolide: car s'ils ont eu parmi eux des hommes reconnus pour inſpirez, qui ayent écrit les Livres dont nous parlons, ces hommes inſpirez ne pouvoient-ils pas ajoûter leurs Livres au Canon composé ſous Eſdras? Mattathias, Judas Maccabée, Simon, & Jonathas ſes freres, n'ont-ils pas eu cette autorité? Et Jean Hircan, que Joſeph lui-même (d) dit avoir été un homme favoriſé de Dieu, & éclairé d'une lumiére ſurnaturelle, ne pouvoit-il pas faire la même choſe? L'Auteur du ſecond Livre des Maccabées (e) dit que Judas Maccabée imita le zéle & l'attention de Néhémie à ramaſſer les Livres qui contenoient l'hiſtoire de ce qui étoit arrivé aux Juifs durant la guerre contre les Syriens. Pourquoi Judas ne mit-il pas ces monumens dans le Canon, puiſqu'il les jugeoit ſi dignes de ſes ſoins?

(c) *Joſeph. loco cit. l. 1. contra Appion.*

(d) *Antiq. lib. XIII. c. 18. p. 454. B. & c. 20. p. 456. c.*

(e) 2. *Macc.* II. 14. Ὁσίλας δὲ καὶ Ἰούδας τὰ διαπεπτωκότα διὰ τὸν γενόμενον πόλεμον ἅπαντα ἡμῖν, ἐπισυνήγαγε πάλιν τὰ εἰς τὸν παρ' ἡμῖν. On pourroit, ce me ſemble, traduire: *Il ramaſſa les Livres qui avoient été égarez, ou perdus pendant la derniére guerre; il les fit chercher, & les ramaſſa.* Mais l'autre ſens que nous avons exprimé dans le Texte, eſt plus littéral.

On pourroit peut-être ſoupçonner les Juifs Hébraïzans d'avoir exclus ces Livres du Canon, parce qu'ils n'étoient pas écrits en Hébreu, qui eſt la Langue ſainte. Mais ils y ont bien reçu Daniel & Eſdras, dans leſquels on trouve d'aſſez grands morceaux écrits en Caldéen. Or il eſt certain que l'Eccléſiaſtique, Tobie, Judith, & au moins le premier des Maccabées, ont été d'abord écrits en cette Langue. Ne ſeroit-ce pas auſſi la jalouſie des Juifs Hébraïzans contre les Juifs Helléniſtes, qui ſeroit cauſe de cette diverſité, & qui auroit fait exclure du Canon par les Hébraïzans, les mêmes Livres que les Helléniſtes regardoient comme inſpirez? Ou enfin la vaine ſuperſtition des Juifs, qui par un reſpect mal entendu pour la diſpoſition d'Eſdras, n'auroient oſé toucher au Canon des Ecritures qu'il avoit formé. Quoiqu'il en ſoit, c'eſt ſans doute des Juifs, & apparemment des Helléniſtes, que l'Egliſe Chrétienne a reçû ces Livres; & elles ne les auroit certainement pas reçus comme inſpirez, & en cette qualité ne les auroit pas admis dans ſon Canon, ſi ceux qui les lui donnoient, ne les euſſent eux-mêmes reconnus pour inſpirez, & pour canoniques.

Si les Egliſes particuliéres ont délibéré quelque tems à leur donner rang parmi les Ecritures ſacrées; ſi quelques Docteurs, & quelques Conciles ne les ont pas comptez dans les Catalogues qu'ils ont faits des Livres ſaints; ſi d'autres les en ont exclus formellement: cela ne doit ſcandaliſer perſonne. Cette conduite ne prouve autre choſe que la grande circonſpection que l'Egliſe a apportée à n'admettre dans ſon Canon, que ce qui étoit réellement inſpiré; & cette réſerve doit nous répondre que ſi enfin elle s'eſt déterminée à les y recevoir, elle en a eu de trés-bonnes raiſons. Il a fallu du tems pour s'aſſûrer de la tradition des Egliſes ſur ce ſujet, & pour fixer les doutes de celles qui ne les avoient pas reçus dés le commencement. Ceux des Anciens qui ne recevoient pas pour canoniques les Livres dont nous parlons, s'attachoient au Canon des Hébreux, l'Egliſe Chrétienne n'en ayant point encore de ſolemnellement approuvé par un Concile général. Mais depuis le Concile de Trente, il y a dans l'Egliſe une parfaite uniformité de ſentimens, & de langage ſur ce ſujet.

CANONIQUES. Epîtres Canoniques, ou Catholiques. Voyez ci-aprés *Catholiques*.

CANTHARA. Simon Canthara, fils de Simon Boëthus, fut élevé à la dignité de ſouverain Pontife des Juifs, par la faveur d'Agrippa, ſurnommé le Grand, qui le fit ſuccéder à Théophile fils de Jonathas (a) Il joüit de cette dignité durant environ deux ans, (b) à deux diverſes fois. La premiére pendant un an, ayant été obligé de s'en démettre en faveur de Matthias fils d'Ananus. (c) Et la ſeconde, il ſuccéda à Elimée. Aprés la mort d'Agrippa, Hérode Roi de Calcide lui ôta cette dignité, pour la donner à Joſeph fils de Camith. (d)

(a) *Antiq. lib. 19. c. 5.*
(b) *La premiére fois depuis 4044 juſqu'en 4045. & la ſeconde en 4048. Il fut dépoſé la même année.*
(c) *Joſeph. Antiq. l. 19. c. 6.*
(d) *Antiq. lib. XX. c. 1.*

CANTIQUE. Les Hébreux avoient accoûtumé de compoſer des Cantiques dans des occaſions importantes; par exemple, Moyſe en compoſa un aprés le paſſage de la mer Rouge, (e) pour rendre graces à Dieu de la délivrance de ſon peuple, & pour célébrer la grandeur de ce prodige. David compoſa un Cantique lugubre à la mort de Saül, & de Jonathas, (f) & un autre à la mort d'Abner. (g) Jérémie écrivit ſes Lamentations, qui ſont un Cantique, où il déplore la ruine de Jéruſalem. Il en avoit encore composé un autre à la mort de Joſias Roi de Juda. (h) Débora & Barac firent un Cantique de victoire aprés la défaite de Siſara, (i) & Judith. aprés la défaite d'Holofernes (k) Le Cantique des Cantiques, & le Pſeaume XLIX. ſont des Cantiques pour célébrer un mariage; ce ſont des Piéces que les Grecs appellent Epithalames. Anne mere de Samuël, (l) & le Roi Ezéchias (m) rendirent graces à Dieu de la grace qu'ils avoient reçûë de lui, par des

(e) *Exod. XV. 1. 2. &c.*
(f) 2. *Reg.* 1. 18.
(g) 2. *Reg.* III. 33.
(h) 2. *Par.* XXXV. 25.
(i) *Judic.* V. 1. 2. 3. *&c.*
(k) *Judith.* XV. 1. 2.
(l) 1. *Reg.* II. 1. 2. 3. *&c.*
(m) 2. *Reg.* XXXVIII. 10. 11. *& ſeq.*

des Cantiques ſolemnels. Les Cantiques que la ſainte Vierge, que Zacharie pere de ſaint Jean-Baptiſte, & que le vieillard Siméon compoſérent, ſont de la méme nature. Ce ſont des actions de graces des faveurs de Dieu. L'Ecriture (*a*) dit que Salomon avoit compoſé cinq mille Cantiques, dont il ne nous reſte que celui qui eſt intitulé : *Cantique des Cantiques*, dont nous allons parler dans un article à part.

(*a*) 3. *Reg.* IV. 32. *Fuerunt carmina ejus quinque & mille*; à la lettre : *Mille & cinq.* Joſeph l'entend de *cinq mille Odes*; mais la plûpart l'expliquent de cinq mille piéces en vers, ou de cinq mille vers.

CANTIQUE DES CANTIQUES, Livre ſacré de l'Ecriture, nommé par les Hébreux, *Schir*, *Haſchirim*, le Cantique des Cantiques, ou le plus excellent des Cantiques. On croit que Salomon le compoſa à l'occaſion de ſon mariage avec la fille du Roi d'Egypte, & que c'eſt comme ſon Epithalame. Mais pour en pénétrer le ſens, & en comprendre tout le myſtére, il faut s'élever à des ſentimens au-deſſus de la chair & du ſang, & y conſidérer le mariage de JESUS-CHRIST avec la nature humaine, avec l'Egliſe, & avec une ame ſainte & fidelle. C'eſt-là la clef de ce divin Livre, qui eſt une allégorie continuée, où ſous les termes d'une nôce ordinaire, on exprime un mariage tout divin & tout ſurnaturel.

On remarque dans le Cantique ſept nuits, ou ſept jours, marquez aſſez diſtinctement; parce qu'on célébroit les nôces pendant ſept jours chez les Hébreux. (*b*) Ce Cantique raconte les avantures de ces ſept jours, mais d'une maniére poëtique, & fort différente d'un récit hiſtorique, & ordinaire. Les Hébreux craignant qu'on ne l'entendît d'une maniére charnelle & groſſiére, avoient ſagement défendu qu'on n'en fît pas la lecture avant l'âge de trente ans. (*c*) On a ſuivi cette régle même parmi les Chrétiens; & rien n'eſt plus dangereux que de le lire avec des ſentimens charnels. On s'expoſe non-ſeulement à perdre toute l'eſtime que l'on en doit avoir, mais même à bleſſer ſon ame, au lieu de s'édifier.

(*b*) *Geneſ.* XX. X. 12. *Judic.* XIV. 12. 15. 17. *Tob.* VIII. 23.

(*c*) *Origen. & Theodoret. Præfat. in Cant. Hieronym. Præfat. in Ezech.*

L'Egliſe Chrétienne, auſſi-bien que la Synagogue, a toûjours reçû ce Livre au nombre des Ecritures canoniques. (*d*) Nous ne connoiſſons dans l'antiquité que Théodore de Mopſueſte qui l'ait rejetté, & qui ait nié ſa canonicité. Quelques Rabbins ont douté de ſon inſpiration, & les Anabaptiſtes le rejettent comme un dangereux Livre. Mais on leur oppoſe l'autorité de la Synagogue & de l'Egliſe Chrétienne, qui l'ont toûjours mis au rang des ſaintes Ecritures les moins douteuſes. Si l'on nous objecte que ni JESUS-CHRIST, ni les Apôtres ne l'ont jamais cité, & que le nom de Dieu ne s'y trouve point, nous répondons qu'il y a bien d'autres Livres ſaints, que le Sauveur n'a pas citez expreſſément; & que dans une allégorie, où le Fils de Dieu eſt caché ſous la figure d'un Epoux, il n'eſt pas néceſſaire qu'il ſoit exprimé ſous ſon propre nom. S'il étoit exprimé nommément, ce ne ſeroit plus une allégorie.

(*d*) *Concil. Conſtantinopol.* 2. *collat.* 4. *orat.* 58. & *ſeq.* & *Epiſt. Pelag.* II. *&c.*

CAOS. On appelle de ce nom la confuſion où ſe trouva la matiére nouvellement ſortie du néant, au commencement du Monde, avant que Dieu par ſa parole toute-puiſſante, l'eût miſe dans l'ordre, & en l'état où elle fut aprés les ſept jours de la création. Moyſe pour exprimer le caos, ſe ſert des termes *Tohu* & *Bohu*, (*e*) que les Septante ont rendu par, *inviſible, & en déſordre*: Symmaque, par, *une maſſe ſans mouvement, & en déſordre*; Aquila & Théodotion, par, *un vuide, & un rien.* Ovide (*a*) a fort bien exprimé le caos par ces vers : (*a*) *Ovid. Metamorph. l.* 1.

. . . *Rudis indigeſtaque moles,*
Nec quidquam niſi pondus iners, congeſtaque eódem
Non bene junctarum diſcordia ſemina rerum.

Chaos, ſe prend auſſi pour un abîme, un eſpace impénétrable, qui fait que l'on ne peut aller d'un endroit dans un autre. Ainſi Abraham diſoit au mauvais riche qu'il y avoit (*b*) entre eux un grand caos, (le Grec, un grand creux) qui les ſéparoit : *Inter vos & nos chaos magnum firmatum eſt.* (*b*) *Luc* XVI. 26. Μέγα χάσμα.

CAPER-NOMA, ou *Capharnaüm*, au-delà du Jourdain, où il y avoit une fort belle fontaine, que l'on croyoit être une branche du Nil, dit Joſeph. (*c*)

CAPHAR. Ce terme en Hébreu ſignifie un champ, ou un village; d'où vient qu'il ſe trouve aſſez ſouvent avec un autre terme, qui eſt le nom propre du champ, ou du village. On trouve auſſi le nom de *Caphar*, joint à un nom de ville, parce qu'il eſt arrivé ſouvent qu'un village s'eſt aggrandi, & eſt devenu ville. (*c*) *Joſeph. de Bello, l.* 3. *c.* 18.

CAPHAR, ou *Caphara*, village de la Tribu de Benjamin. *Joſue* XVIII. 26.

CAPHAR-ABIS, château en Idumée, dont parle Joſeph. (*d*) Cérealis Tribun des troupes Romaines, prit cette place avec trés-peu de monde. La Gémarre (*e*) parle d'une place conſidérable de l'Idumée méridionale, nommée *Caphar-biſch*. Ce devoit être une grande ville, & non une ſimple forteresſe. (*d*) *Joſeph. de Bello, l.* 4. *c.* 33. (*e*) *Gemar. Babyl. Gittim* 57. 1.

CAPHAR-BARUCHA, c'eſt-à-dire, *village de bénédiction*, dans la Tribu de Juda. Saint Jérôme (*f*) dit que ſainte Paule y étant montée, ſe ſouvint de la caverne de Loth, & vit l'endroit où étoient autrefois Sodome & Gomorre. On croit que le Patriarche Abraham accompagna juſques-là les Anges, qu'il avoit eu l'honneur de recevoir, & qui alloient à Sodome. Saint Epiphane (*g*) met ce lieu à trois milles d'Hébron. (*f*) *Hieronym. in Epitaph. Paulæ.* (*g*) *Epiphan. contra hæreſ.* p. 291.

CAPHAR-ARIA, le village, ou le champ du lion, entre Jéruſalem & Aſcalon, ſuivant les Tables de Peutinger.

CAPHARATH, village de Galilée, que Joſeph fit fortifier, comme il le dit dans ſa Vie, page 1013.

CAPHAR-DAGON. Le village de Dagon, entre Dioſpolis & Jamnia, dit Euſébe. (*h*) (*h*) *Euſeb. in Εὐαγγελ.*

CAPHAR-ETHAIA, patrie de l'Héréſiarque Ménandre. Ce lieu étoit dans la Samarie. (*i*) (*i*) *Juſtin. Martyr. Apolog.* 2.

CAPHAR-GAMALA. C'eſt un lieu à vingt milles de Jéruſalem. Lucius Prêtre, Auteur du cinquiéme ſiécle, qui a écrit l'hiſtoire de l'invention de ſaint Etienne, étoit de Caphar-Gamala. Il ſemble que ce lieu prenoit ſon nom de Gamaliel, qui en étoit le propriétaire, & qui y avoit fait enterrer ſaint Etienne.

CAPHAR-IAMA. (*k*) La même que Jabnéel, dans la Tribu de Nephtali. (*l*) (*k*) *Gemar. Jeroſol. Megill. fol.* 70. *col.* 1. (*l*) *Joſue* X. X. 33.

CAPHAR-NAUM, ou *Caper-naüm*, ville célébre dans l'Evangile, & où JESUS-CHRIST faiſoit ſa principale demeure, pendant les trois années de ſa prédication. (*m*) Elle étoit à l'orient, & ſur le bord du Lac de Génézareth. (*n*) On n'en ſçait pas aujourd'hui exactement la ſituation. Mais il paroit par l'Evangile, qu'elle n'étoit pas éloignée de Bethzaïde. On la voyoit encore aux ſeptiéme & huitiéme ſiécles, comme il paroît par les voyages d'Adamnanus & de ſaint Villibalde. Adam- (*m*) *Matth.* IV. 13. *Marc.* II. 1. (*n*) *Joan.* VI. 17.

(*e*) *Geneſ.* I. 2. תהו ובהו 70. Κένωμα καὶ ἀκαταστασία.

nanus dit qu'elle s'étendoit du couchant en orient, ayant une montagne au nord, & le lac de Tiberiade au midy. Nôtre Seigneur prêcha souvent à Capharnaum, & y fit beaucoup de miracles : mais les Capharnaïtes ne sçurent pas profiter de toutes ses instructions. Il leur en fait de grands reproches, & leur dit qu'aprés avoir été élevez jusqu'au Ciel, ils seront rabbaissez jusqu'en l'abîme ; (a) & que s'il eût fait dans Tyr & dans Sidon autant de miracles qu'il en avoit fait dans cette ville, Tyr & Sidon, qui étoient Payennes, se seroient converties depuis long-tems. C'est dans Capharnaüm que JESUS-CHRIST appella saint Matthieu à sa suite. (b)

(a) *Matt.* XI. 23.

(b) *Matt.* IX. 9.

CAPHAR-ORSA, ville de l'Idumée, au couchant du Jourdain.

CAPHAR-SABA. Hérode bâtit la ville d'Antipatride, en l'honneur de son pere Antipater, dans la campagne de Caphar-saba. (c)

(c) *Antiq. lib.* 16. *c.* 9.

CAPHAR-SALAMA, ou *Caphar-sarama* ; (d) peut-être le même que *Caphar-sémélia* marqué dans l'Histoire de l'invention des Reliques de saint Etienne. Il n'étoit pas loin de Jérusalem.

(d) 1. *Macc.* VII. 31.

CAPHAR-SOREC. Il y avoit du tems de saint Jérôme (e) un bourg de ce nom au nord d'Eleuthéropolis, prés de Saraa. On croit que Caphar-sorec prenoit son nom du torrent, ou de la vallée de Sorec, d'où étoit Dalila. (f)

(e) *Hieronym. Onomast. in Sorec.*

(f) *Judic.* XVI. 4.

CAPHAR-TOBA, village d'Idumée. *Joseph de Bello, l.* 5 *c.* 4.

CAPHET-RAMIS, ou *Caphetra*, ville de l'Idumée supérieure, qui fut rasée par le Tribun Céréalis. (g)

(g) *Joseph. de Bello, l.* 5. *c.* 8.

CAPHIRA, ville de Benjamin. *Josue* IX. 17.

(h) *Deut.* 11. 21. *ferem.* XLVII. 4. *Amos* IX. 7.

(i) *Genes.* X. 14. *Deut.* 11. 23.

CAPHTOR, l'Isle de Caphtor, (h) d'où sont sortis les Caphtorins, (i) nommez autrement *Crétims*, *Céréthims*, ou *Philistins*. La plûpart des Interprétes croyent que *Caphtor* signifie la Cappadoce, & *Caphtorim*, les Cappadociens, & que c'est de là que sont venus les Philistins, & les *Céréthims*. Dans la premiére Edition de nôtre Commentaire sur la Genése, Ch. x. 14. nous avions dit que les Caphtorims venoient de l'Isle de Cypre. Mais depuis ce tems, nous avons tâché d'établir dans une Dissertation particuliére, imprimée à la tête du premier Livre des Rois, qu'ils étoient originaires de l'Isle de Créte ; on y peut voir nos preuves, & y ajoûter ce que nous avons dit dans nôtre Supplément, à la fin de l'Apocalypse.

כפתורים (h) *Caphtorim.*

CAPITOLIAS, ville de Palestine, que les Tables de Peutinger mettent entre Gadare, & *Edraï*, ou *Adraa*, au-delà du Jourdain.

CAPITOLINA. C'est le surnom de Jérusalem, depuis qu'Adrien l'eut rétablie, & lui eut donné le nom d'*Ælia Capitolina*.

CAPPADOCIENS. On trouve assez souvent ce nom dans les Livres de l'ancien Testament. Mais l'Hébreu dans tous ces endroits lit (k) *Caphtorim*, que nous expliquons des anciens peuples de Créte, qui passérent dans la Palestine, & qui y furent connus sous le nom de *Céréthims*, & de Philistins.

קראים (l) *Keraim.*

CARAITES, sorte de secte parmi les Juifs. Ce nom vient de l'Hébreu *Caraï*, ou *Caraïm*, (l) qui veut dire, gens consommez dans l'étude de l'Ecriture, gens attachez au Texte, & à la lettre de l'Ecriture. C'est-là en effet le vrai caractére des Caraïtes. Ils sont opposez aux Rabbanistes, en ce que les Rabbanistes admettent toutes les traditions des Anciens ; au lieu que les Caraïtes sont plus attachez au Texte & à la lettre des Livres saints, & qu'ils n'admettent pas légérement ce que l'on veut faire passer pour tradition. Ils ne reçoivent les traditions, qu'aprés les avoir bien examinées, & aprés s'être assûrez qu'elles sont véritablement venuës des Anciens, & qu'elles n'ont rien de contraire au Texte & à l'esprit de l'Ecriture. (a)

(a) Le P. Morin & divers autres soutiennent qu'ils ne reçoivent aucune tradition. Voyez Basnage Hist. des Juifs, t. 6. l. 3. c. 1. p. 206. 207. 208. &c.

On dit (b) que les Caraïtes se vantent de descendre d'Esdras, & qu'ils prouvent la succession de leurs Eglises par un catalogue exact de toutes les personnes qui ont enseigné, ou combattu le Caraïsme. Il y en a même qui se donnent encore une plus haute antiquité, puisque ceux qui vivent aujourd'hui dans la Pologne & dans la Lithuanie, prétendent être descendus des dix Tribus, qui furent emmenées en captivité par Salmanasar. Les Rabbanistes, toûjours contrepointez contre les Caraïtes, enseignent que la secte des Caraïtes subsistoit à Jérusalem dés le tems d'Alexandre le Grand ; que Jaddus Chef des Rabbanistes, fit un miracle en présence de ce Prince : ce qu'Ananus & Crescanatus Chefs des Caraïtes, ne purent faire. Tout cela ne mérite aucune attention. On croit (c) plus vraisemblablement que les Caraïtes ne parurent que vers le huitiéme siécle, ou du moins que leur secte fut alors rétablie par Ananus, lorsque les Talmudistes voulurent autoriser leurs traditions, & les mettre au rang des véritez & des pratiques les plus sacrées de la Religion. Alors un nombre de Juifs zélez pour la Loi, s'y opposa, & fut nommé Caraïte, comme uniquement attaché au Texte de l'Ecriture.

(b) Voyez M. Basnage, continuation de Joseph, t. 6. l. 9. c. 11. & 12.

(c) Basnage, t. 6. l. 9. c. 2. p. 225. & suiv.

Les Rabbanistes ont voulu imputer aux Caraïtes la plûpart des erreurs des Sadducéens ; comme de nier l'immortalité de l'ame, & l'éxistence des esprits. Mais les Caraïtes rejettent ces accusations, & montrent la pureté de leur foi, & de leur sentiment sur ces articles. Il y a d'assez bons Auteurs Caraïtes, que l'on pourroit consulter utilement sur le sens de l'Ecriture, mais il y en a peu d'imprimez ; les autres sont manuscrits & cachez dans les grandes Bibliothéques. Ils attendent le Messie, qu'ils regardent avec les autres Juifs, comme un Roi temporel ; ils défendent de calculer les années auxquelles il doit paroître. Ils rejettent tous les Livres qui ne sont point dans l'ancien Canon des Juifs ; ils exigent une foi aveugle pour l'Ecriture sainte, & ne permettent pas d'examiner si un article de la Loi est vrai, ou faux. Ils n'ont ni phylactéres, ni parchemins aux portes de leurs maisons, ni ces fronteaux que les Juifs portent sur leur front. Ils appellent les autres Juifs *des ânes bridez*, lorsqu'ils les voyent ainsi avec ces parchemins sur leur front dans leurs Synagogues. Ils expliquent figurément les passages où il est parlé de ces phylactéres, que les autres Juifs entendent à la lettre. On trouve des Caraïtes non-seulement à Constantinople, en Syrie, en Palestine, & au-delà de l'Euphrate, mais aussi dans la Pologne, & dans la Lithuanie.

CARACTERE. Le caractére de la Béte, ou de l'Antechrist, marqué dans l'Apocaly-

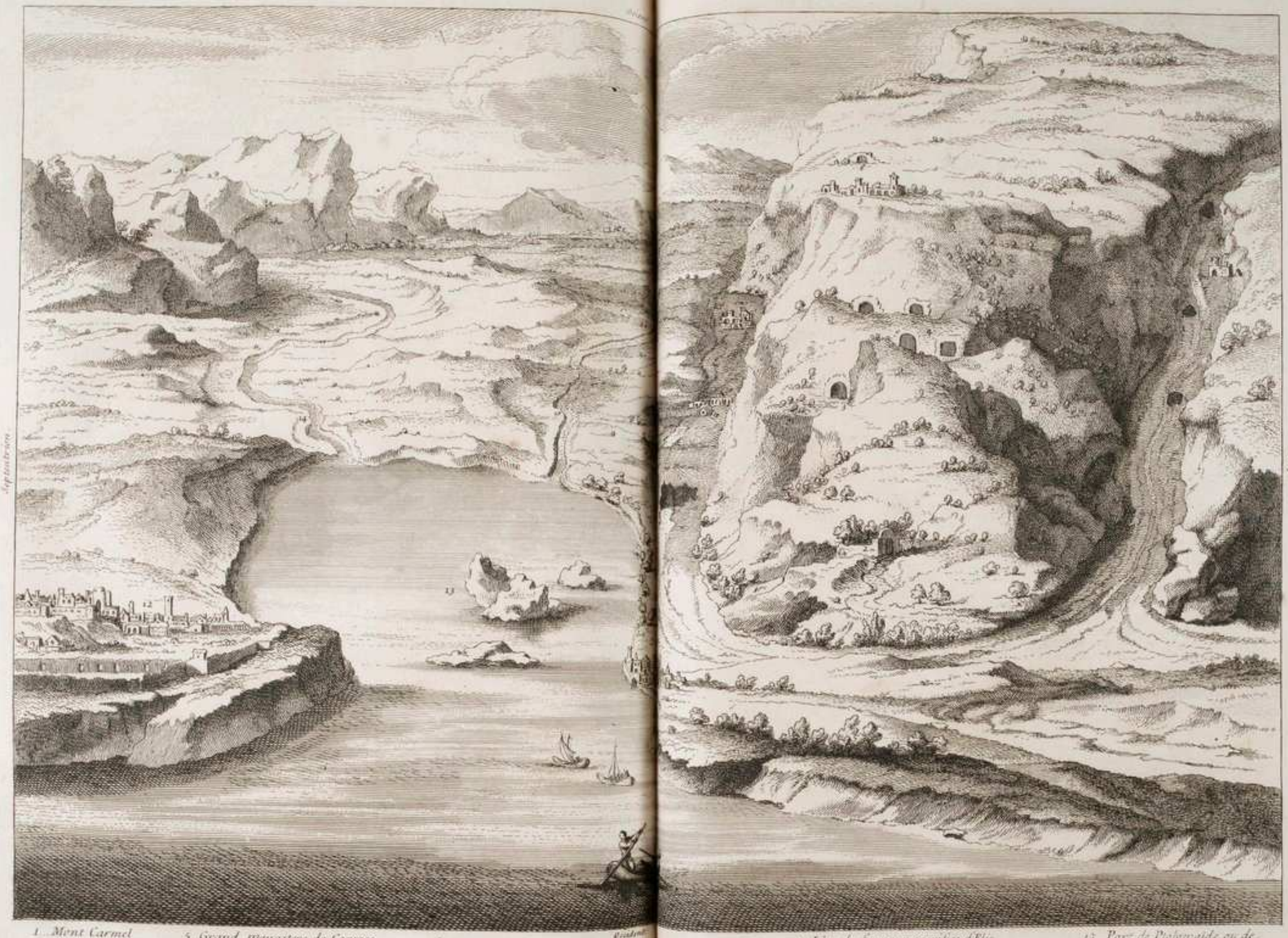

1. Mont Carmel
2. Grote d'Elie
3. Grote d'Eliseé
4. Grotte de Religieux
5. Grand monastere de Carmes
6. Autre Grote ou Elie couchoit
7. Premier Monastere bâty par les Carmes
8. Fontaine d'Elie

PLAN DU MONT CARMEL.

9. Lieu du fameux sacrifice d'Elie
10. Torrent de Cison
11. Ville de Caiphas
12. Ville de Ptolomaide, autrem.t nommée S.t Jean d'Acre
13. Porte de Ptolomaide, ou de S.t Jean d'Acre
14. Riviere Belus, ou Belus

(a) *Apoc.* XIII. 6. XIV 9. XVI. 2. XIX. 20. XX. 4.

pſe,(a) n'eſt autre que le nombre des lettres qui doivent compoſer ſon nom, ſuivant la valeur numérique de ces lettres. Voyez ce que nous avons dit ci-devant ſur l'*Antechriſt*.

CARACTERE de certains Sacremens de la nouvelle Loi, comme le Baptéme, la Confirmation, & l'Ordre. C'eſt un ſigne, ou caractére inviſible imprimé dans l'ame de celui qui a reçû ces Sacremens, qui fait qu'on ne les doit jamais réitérer.

CARACTERES Hébreux. Voyez *Lettres Hébraïques*.

CARCAA, ville aux confins de la Tribu de Juda, du côté du midy. (*b*) Eusébe met un château nommé *Carcaria*, à une journée de Pétra.

(b) *Joſue* XV. 3.

CARCAMIS, ou *Carchemiſe*, ville ſur l'Euphrate, dépendante des Aſſyriens. Néchao Roi d'Egypte la prit ſur le Roi d'Aſſyrie. (*c*) Néchao y laiſſa garniſon, qui fut priſe, & taillée en piéces la quatriéme année de Joakim Roi de Juda, par Nabuchodonoſor Roi de Babylone. (*d*) Iſaïe (*e*) parle de *Carcham*, ou *Carchamiſe*, & il ſemble dire que Théglathphalaſar en avoit fait la conquête, peut-être ſur les Egyptiens. Les Profanes ne parlent ni de cette ville, ni de ces guerres. Mais il y a aſſez d'apparence que Carchemis, eſt la même que *Cercuſium*, ou *Circeſſum*, ou *Circeium*, ſituée dans l'angle que forment le Chaboras, & l'Euphrate dans leur jonction.

(c) 2. *Par.* XXXV. 20. 4. *Reg.* XXIII. 29.

(d) *Jerem.* XLVI. 1. 2.

(e) *Iſai.* X. 9.

CARCHAS, un des ſept premiers Eunuques du Roi Aſſuérus, époux d'Eſther. (*f*)

(f) *Eſth.* I. 10.

CARE'E, pere de Johannam. (*g*)

(g) 4. *Reg.* XXV. 23.

CARETH, ville de la Tribu de Zabulon. *Joſue* XIX. 15.

CARIATH. Ce terme ſignifie une ville; d'où vient qu'il ſe rencontre ſouvent dans les noms de lieux de la Paleſtine.

CARIATH, bourg prés de Gabaon, de la Tribu de Benjamin. (*h*)

(h) *Joſue* XV. 3.

CARIATHA, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 13.

CARIATHA, ou *Cariada*, ou *Cariathaïm*, ville au-delà du Jourdain, à dix milles de Médaba, vers le couchant. (*i*) Voyez *Joſue* XIII. 19.

(i) *Euſeb. in Cariathaïm.*

CARIATHAIM, ville de la Tribu de Nephtali. 1. *Par.* VI. 76.

CARIATH-IARIM, ou *Cariath-Baal*, ou *Baalath de Juda*, ou *Bala*, ville de Juda, ſur les limites de Benjamin, où l'Arche fut en dépôt pendant pluſieurs années, dans la maiſon d'Aminadab, juſqu'à ce que David la tranſporta à Jéruſalem. (*k*) Voyez *Bala*.

(k) 2. *Reg.* VI.

CARIATH-SENNA, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 49.

CARIATH-SEPHER, c'eſt-à-dire, la ville des Lettres, ou des Livres, nommée autrement *Dabir*, ville de la Tribu de Juda, du nombre de celles qui échurent en partage à cette Tribu, & qui furent enſuite données à Caleb. Elle fut priſe par Othoniel, à qui Caleb donna pour récompenſe ſa fille Axa en mariage. (*l*)

(l) *Joſue* XIV. 6. 7. *&c. Judic.* I. 10. 11. 12. 13.

CARITH. Le torrent de Carith eſt au-delà du Jourdain, & tombe dans ce fleuve au-deſſous de Bethſan. C'eſt auprés de ce torrent, & dans la vallée où il couloit, que le Prophéte Elie demeura caché pendant quelque tems, pour éviter les perſécutions de Jézabel, & où les corbeaux lui apportoient chaque jour, ſoir & matin, de la viande & du pain. (*a*)

(a) 3. *Reg.* XVII. 3. 4.

I. CARMEL, ville de la Tribu de Juda, ſituée ſur une montagne de méme nom, dans la partie la plus méridionale de la Paleſtine. (*b*) C'eſt-là où demeuroit Nabal du Carmel, mari d'Abigaïl. (*c*) Saint Jérôme dit que de ſon tems, les Romains avoient une garniſon au Carmel; ce qui doit s'entendre de la ville de ce nom, au midy de Juda. C'eſt ſur cette même montagne que Saül au retour de ſon expédition contre Amalec, érigea un arc de triomphe. 1. *Reg.* XV. 11.

(b) *Joſue* XV. 55. & 4. *Reg.* XXV. 5.

(c) 1. *Reg.* XXV. 5. *Vide Euſeb. in Χαρμαν.* *Procop. in* 1. *Reg.* XXV. & *Theodoret. in* 1. *Reg. queſt.* 59.

II. CARMEL, montagne au midy de Ptolémaïde, & au nord de Dora, ſur la Méditerranée. Au pied de cette montagne, du côté du nord, couloit le torrent Ciſſon, & un peu plus loin, le fleuve Beleus. Joſeph (*d*) attribuë le Carmel à la Galilée: mais il appartenoit plutôt à la Tribu de Manaſſé, & au midy de la Tribu d'Aſer. (*e*) Le nom de *Carmel*, ſignifie une vigne de Dieu; & ſaint Jérôme nous apprend que le ſommet de cette montagne étoit fertile en pâturages. On adoroit ſur cette montagne une ancienne Divinité, nommée auſſi Carmel: (*f*) mais elle n'y avoit ni Temple, ni ſtatuë, dit Tacite; ſeulement on y voyoit ſon Autel, & on lui rendoit un culte Religieux: *Nec ſimulacrum Deo, aut Templum; ſic tradidére majores; Aram & reverentiam.* Jamblique dit que Pythagore alloit ſouvent ſur cette montagne, & ſe tenoit ſeul dans le Temple qui y étoit. On montre du côté qui regarde la mer, la caverne où l'on prétend que le Prophéte Elie demeuroit; & on y voit encore aujourd'hui un Monaſtére habité par des Religieux Carmes. On ſçait l'hiſtoire de ce qui arriva ſur le mont Carmel, lorſque le Prophéte Elie pria Achab d'y amener les faux Prophétes de Baal, & qu'il fit deſcendre le feu du Ciel ſur l'holocauſte qu'il y avoit préparé. (*g*)

(d) *Joſeph. l.* 3. *de Bello, c.* 2.

(e) *Joſue* XIX. 26.

(f) *Tacit. hiſt.* 2.

(g) 3. *Reg.* XVIII.

III. CARMEL. Ce nom ſe donne quelquefois en général à toute ſorte de lieux plantez de vignes & d'arbres fruitiers, & remarquables par leur fertilité. On prétend qu'il ſe donne auſſi à la pourpre; (*h*) parce que l'on péchoit au pied, & au nord du Carmel les coquillages qui ſervoient à teindre en cette couleur.

(h) *Vide Boch. de animal. ſacr. part.* 1. *l.* 2. *c.* 48. *& parte* 2. *l.* 5. *c.* 9.

CARNAIM, ou *Aſtaroth-Carnaïm*, c'eſt-à-dire, Aſtaroth aux deux cornes, ville de de-là le Jourdain, dans le pays de Galaad. Voyez ci-devant *Aſtaroth-Carnaïm*. Cette ville eſt auſſi nommée *Carnion* 2. *Macc.* XII. 21.

CARPE, ou *Carpus*, Diſciple de ſaint Paul demeurant à Troade. Saint Paul étant venu en Aſie en l'an de J. C. 65. & ayant débarqué à Troade, logea chez Carpe, & laiſſa chez lui un habit, (*i*) ou, comme d'autres l'expliquent, un ſac à mettre des Livres; (*k*) & outre cela, quelques autres Ecrits, & des membranes, ou des Livres écrits ſur du vélin, & que l'on croit avoir été les ſaintes Ecritures. On ne ſçait que peu de choſes de la vie de ſaint Carpe. Les Grecs en diſent bien des particularitez: mais elles ne ſont pas certaines. Ils veulent qu'il ait été l'un des ſeptante Diſciples, qu'il ait répandu la vérité dans beaucoup de lieux, qu'il ait fait une infinité de miracles, qu'il ait été le miniſtre de ſaint Paul dans la prédication de l'Evangile, & pour porter ſes Lettres. Ils le font Evêque de Bérée, & diſent qu'il mourut en paix. (*l*) Les Latins en font mémoire le 13. d'Octobre, & les Grecs le 26. de May.

(i) 1. *Timoth.* IV. 13. Τὸν Φαιλόνην. *Penulam.*

(k) *Vide Chryſoſt. in* 2. *Timoth. homil.* X.

(l) *Menæa die* 26. *Maii.*

CARTHAGE, ville célébre sur les côtes d'Afrique, & Colonie de Tyr en Phénicie. Ezéchiel (*a*) dit que les Carthaginois venoient à Tyr, pour trafiquer : *Carthaginenſes negotiatores tui.* Mais le Texte Hébreu au lieu de *Carthaginenſes*, porte *Tharſis*, qui ſignifie plûtôt la ville de Tharſe en Cilicie, qui étoit autrefois un fameux lieu de commerce.

(*a*) *Ezech.* XXVII. 12.

CASAIA, pere d'Ethan, Lévite de la famille de Mérari. 1. *Par.* XV. 17.

CASALOTH, ou *Cazaloth-Thabor*, ville à côté du Thabor. *Joſue* XIX. 18. Eusébe & ſaint Jérôme l'appellent (*b*) *Caſalus*, ou *Exalus*, & la mettent à dix milles de Diocéſarée, vers l'orient.

(*b*) *Vide Euſeb. & Hieronym. ad Aceſaph.*

CASBI. Dans la Genéſe, (*c*) au lieu de ces mots : La femme de Juda ceſſa d'avoir des enfans, aprés la naiſſance de Zéla. L'Hébreu lit : *Elle étoit à Caſbi, lorſqu'elle accoucha.* Caſbi ou Caſib eſt un nom de lieu dans Joſué (*d*) & dans Michée. (*e*) Caſbi étoit un lieu déſert prés d'Odollam, du tems d'Eusébe.

(*c*) *Geneſ.* XXXVIII. 5.

(*d*) *Joſue* XV. 44.

(*e*) *Mich.* I. 14.

CASBON, (*f*) ou *Chaſbon.* La même qu'Hésébon, ou Esébon, ou Eſbus, au-delà du Jourdain. Elle eſt plus connuë ſous le nom d'*Esébon.* Voyez ſon article.

(*f*) 1. *Macc.* V. 36.

CASED, pere des *Caſedim* ou *Caſdim.* C'eſt ainſi que les Hébreux nomment les Caldéens. *Caſed* fut fils de Nachor & de Melcha. (*g*) Mais il y a beaucoup d'apparence que les Caſdim ou Caldéens venoient d'un autre Caſed.

(*g*) *Geneſ.* XXII. 22.

CASIS. La vallée de *Caſis*, *Joſue* XVIII. 21. dans la Tribu de Benjamin.

I. CASIUS, montagne qui ſépare la Syrie de l'Egypte, & qui eſt entre la ville de Péluſe, & le lac Sirbon. On adoroit autrefois ſur cette montagne Jupiter, ſurnommé Caſius, qui étoit repréſenté avec une pomme de grenade dans la main. (*b*) Il ſemble que le nom de Caſius vienne de l'Hébreu Kez, ou Cas, qui ſignifie extrémité, terme, limite ; parce que le Caſius ſéparoit la Paleſtine de l'Egypte.

(*b*) *Achiles Tatius l.* 3.

II. CASIUS, montagne de Syrie, prés de Séleucie. Nous croyons qu'elle eſt déſignée dans Moyſe, par (*i*) *la montagne de la montagne*, ou la trés-haute montagne, à cauſe de ſon exceſſive hauteur. Elle bornoit la Terre promiſe du côté du nord, comme l'autre Caſius voiſin de Péluſe, la bornoit du côté du midy.

(*i*) *Num.* XXXIV. 7. 8.

CASLEU, neuviéme mois des Hébreux, ſuivant l'ordre du ſacré ; & le troiſiéme, ſuivant l'ordre civil & politique. Il répond à peuprés à Novembre. Il a trente jours pleins. Le ſeptiéme de Caſleu, les Juifs font un grand jeûne, en mémoire de ce que le Roi Joakim perça d'un canif le Livre des prophéties de Jérémie, & les jetta ſur du charbon allumé dans une chauferette. (*k*) Le quinziéme du même mois, ils s'affligent devant le Seigneur, à cauſe qu'en pareil jour Antiochus Epiphanes profana le Temple de Jéruſalem, & y plaça la ſtatuë de Jupiter Olympien. (*l*) Le vingt-cinquiéme de Caſleu, Judas Maccabée purifia le Temple, & en fit de nouveau la dédicace. (*m*) On en conſerva religieuſement la mémoire ; & dans ſaint Jean, nous voyons que JESUS-CHRIST ſe trouva à la Fête qu'on en célébroit tous les ans : (*n*) *Facta ſunt Encænia Jeroſolymis ; & hiems erat, &c.* On dit auſſi que le trentiéme de ce mois, Néhémie offrit un ſacrifice ſolemnel, & répandit ſur l'hoſtie de l'eau boüeuſe, qui avoit été trouvée au lieu où l'on avoit auparavant caché le feu ſacré. Dieu fit deſcendre une flamme du Ciel, & alluma le feu ſur l'Autel. (*a*) CASLUIM, ou *Chaſluchim*, peuples deſcendus de Mizraïm, dont on ne ſçait pas le pays, ni la demeure. Ils habitérent apparemment dans la haute Egypte. Voyez les Commentaires ſur *Geneſ.* X. 14. & 1. *Par.* I. 12.

(*k*) *Jerem.* XXXVI. 23.

(*l*) 1. *Macc.* I. 57.

(*m*) 2. *Macc.* I. 18.

(*n*) *Joan.* X. 22.

(*a*) 2. *Macc.* I. 19. 20.

CASPHIN. (*b*) C'eſt la même que *Cheſbon*, ou *Eſébon*, dans la Tribu de Ruben.

(*b*) 2. *Macc.* XII. 13.

CASPHOR. (*c*) Il faut lire apparemment *Casbon*, ou *Chesbon.* C'eſt la même ville qu'*Eſébon*, ou *Esbus*, au-delà du Jourdain. Le Grec lit *Chaſcor* ; & Joſeph, *Chaſphon.*

(*c*) 1. *Macc.* V. 26. Comparez le ℣. 36.

CASSIA. C'eſt le nom de la ſeconde des filles que Job eut aprés ſa diſgrace. (*d*)

(*d*) *Joan.* XLII. 14.

CASSIDILIS, une poche, une beſace. Ce terme ſe trouve dans Tobie, VIII. 2.

CASSIE ; en Latin, *Caſſia* ; aromate dont parle Moyſe, & qu'il fait entrer dans la compoſition de l'huile ſainte, dont on devoit ſe ſervir pour la conſécration des vaſes ſacrez du Tabernacle. (*e*) L'Hébreu l'appelle *Kidda*, & les Septante, *Iris.* Quant à la caſſe aromatique, on dit que c'eſt l'écorce d'un arbre fort ſemblable à la canelle, & qui vient dans les Indes, ſans être cultivé.

(*e*) *Exod.* XXX. 24. קדה *Kiddah.*

CASTOR ET POLLUX. Il eſt dit dans les Actes des Apôtres, (*f*) que le vaiſſeau que montoit ſaint Paul, lorſqu'il fut mené à Rome pour comparoître devant l'Empereur, avoit pour enſeigne *les Dioſcures*, c'eſt-à-dire, Caſtor & Pollux. Or Caſtor & Pollux étoient deux freres, fils de Jupiter & de Léda, qui étoient, diſoit-on, ſortis d'un même œuf ; d'où vient qu'on les repréſentoit ayant chacun la moitié d'une coque d'œuf dans la main. On croyoit que Jupiter avoit eu commerce avec Léda, ayant pris la figure d'un cygne. Caſtor & Pollux s'étoient rendus recommandables par leur valeur, & ſur tout par la guerre qu'ils firent aux Pirates & aux Corſaires. C'eſt ce qui leur mérita les honneurs divins, & qui fit que les gens de mer eurent pour eux une dévotion toute particuliére. On les invoquoit dans les tempêtes, & on leur faiſoit des vœux, en s'embarquant. Le vaiſſeau où étoit ſaint Paul, portoit le nom des Dioſcures, ou de Caſtor & Pollux ; parce que leurs figures étoient en peinture, ou en relief ſur la prouë. Il y avoit outre cela quelqu'autre Divinité ſur la pouppe, que l'on regardoit comme les Patrons & les Dieux tutélaires du vaiſſeau. Voyez nôtre Commentaire ſur les Actes, XXVIII. 11.

(*f*) *Act.* XXVIII. 11. *Qui erat inſigne cognomen.* Le Grec : *Ilia quæque ſuper-ædificata.*

CATA-MANE ; ou plûtôt, *Kata-mane* ; c'eſt-à-dire, *tous les matins.* Le terme *Cata*, eſt une prépoſition Grecque, que l'on a conſervée dans la Verſion Latine d'Ezéchiel. (*g*)

(*g*) *Ezech.* XLVI. 14. 15.

CATECHISME ; *catéchiſer* ; *catéchéſes.* Ces termes ſont Grecs, & ſignifient inſtruction, inſtruire ; *Catéchiſte*, celui qui inſtruit ; *Catécuméne*, celui qui ſe fait inſtruire, pour entrer dans le Chriſtianiſme. Saint Paul (*b*) veut que celui qui reçoit les inſtructions d'un autre, lui faſſe part de tous ſes biens, en reconnoiſſance du ſervice & de la grace qu'il en reçoit : *Communicet autem is qui catechizatur verbo, ei qui ſe catechizat in omnibus bonis.*

(*b*) *Galat.* VI. 6.

CATHETH, ville de la Tribu de Zabulon. *Joſue* XIX. 15.

CATHOLIQUE. Ce terme eſt Grec dans ſon origine. Il ſignifie univerſel, ou général. On appelle l'Egliſe de JESUS-CHRIST

Catholique, parce qu'elle s'étend par tout le monde, & qu'elle n'eſt point bornée par les tems. On dit des *véritez Catholiques*, parce qu'elles ſont reçûes de tous les Fidéles. *Catholique* eſt ſouvent oppoſé à *hérétique*, ou *ſectaire*, & à *ſchiſmatique*, ou ſéparé de la véritable Egliſe.

CATHOLIQUES. *Epîtres Catholiques*, ou *Canoniques*. Elles ſont au nombre de ſept; ſçavoir, celle de ſaint Jacques, les deux de ſaint Pierre, les trois de ſaint Jean, & celle de ſaint Jude. On les appelle Catholiques, parce qu'elles ſont adreſsées à tous les Fidéles, & non pas à une Egliſe particuliére; & Canoniques, par ce qu'elles contiennent d'excellentes régles de foi & de morale. Il y a quelque différence entre l'ordre que ces Epîtres tiennent aujourd'hui dans nos Bibles, & celui qu'elles tenoient autrefois chez les Grecs. (*a*) Sur quoi on peut voir nôtre Préface générale ſur ces Epîtres. Les Anciens ont été partagez ſur le nombre de ces Epîtres. Les uns les recevoient toutes ſept; les autres n'en recevoient que trois, & rejettoient la ſeconde de ſaint Pierre, la ſeconde & la troiſiéme de ſaint Jean, & celle de ſaint Jude. (*b*) Le but principal de ces ſept Epîtres, eſt de réfuter les héréſies de Simon, de Nicolas, de Cérinthe, & des autres premiers Héréſiarques, qui abuſant de la liberté que l'Evangile nous a procurée, nioient la néceſſité des bonnes œuvres. (*c*)

(*a*) *Prolog. ſub nomine S. Hieronym. in Ep. Catholic.*

(*b*) *Greg. Nazianz. carm. de Scriptur. Canone.*

(*c*) *Aug. de fide & operib. c. 14.*

CATULE, ou *Catulus*, Gouverneur de la Lybie Pentapolitaine, fit périr une infinité de Juifs de cette Province, qui s'étoient aſſemblez dans un déſert ſous la conduite d'un tiſſerand, nommé Jonathas, lequel avoit ſéduit ces malheureux, en leur promettant de faire en leur préſence toutes ſortes de prodiges. Catule qui avoit excédé dans la recherche, & dans le ſupplice des coupables, en fut puni dés ce monde par des douleurs terribles, & par des frayeurs qui ne lui laiſſoient aucun repos. (*d*)

(*d*) *Joſeph. de Bello, l. 7. c. 28.* An de J. C. 75. de l'Ere vulg. 72.

CAUDE, ou *Gaude*, ſelon Pline, ou *Claude*, ſelon le Grec des Actes, (*e*) & ſelon Ptolemée, étoit une petite Iſle ſituée vers l'extrémité méridionale & occidentale de l'Iſle de Créte.

(*e*) *Act. XXVII. 16.*

CAVERNES. Il y en avoit un grand nombre dans la Paleſtine. Voyez ci-aprés l'article *Rocher*.

CAYRE, ou *Caire*. Le grand Caire eſt aujourd'hui appellé *Mezer* par les Arabes. Les uns diſent que c'eſt l'ancienne *Memphis*; d'autres que c'eſt Babylone d'Egypte. On peut voir *Memphis* & *Babylone*. Le nom de Caire ne ſe trouve point dans l'Ecriture, parce qu'il eſt plus récent que les Livres ſacrez, tant de l'ancien, que du nouveau Teſtament. Memphis étoit ſur le bord occidental du Nil, au lieu que le Caire eſt à l'orient de cette riviére. Babylone d'Egypte étoit à peu prés où l'on voit aujourd'hui les ruines du vieux Caire. On y montre un lieu où l'on prétend que nôtre Seigneur demeura quelque tems durant ſa fuite en Egypte.

CAZALOT. Voyez ci-devant *Caſaloth*, ou *Caſeloth*.

CEDAR, fils d'Iſmaël, (*f*) eſt le pere des Cédréens, ou Cédaréniens, dont parle Pline, & qui habitoient au voiſinage des Nabathéens dans l'Arabie déſerte. Ces peuples ne demeurent point dans des villes, ni dans des maiſons, mais ſous des tentes; (*g*) d'où vient que l'on ne peut que difficilement marquer le lieu de leur habitation, parce qu'ils en changent ſouvent. Dans l'Ecriture, on donne quelquefois le nom de Cédar à toute l'Arabie déſerte, mais la demeure des Cédaréniens étoit principalement dans la partie méridionale de l'Arabie déſerte, & au nord de l'Arabie pétrée, & de l'Arabie heureuſe. Il y en avoit même juſqu'à la mer Rouge.

(*f*) *Geneſ. XXV. 13.*

(*g*) *Cantic. 1. 4. Jerem. XLII. 21.*

CEDE'S, autrement *Cadés*, ville célébre de la Tribu de Nephthali. Voyez ci-devant *Cadés*.

CEDE'S DE JUDA, c'eſt *Cadés-barné*.

CEDIMOTH, ville de la Tribu de Ruben, (*a*) la même que *Cadémoth*, à l'orient du torrent d'Arnon. C'eſt une des ſtations des Hébreux dans le déſert. (*b*) Elle fut donnée aux enfans de Mérari, de la race de Lévi, pour leur demeure. (*c*)

(*a*) *Joſue XIII. 18.*

(*b*) *Deut. II. 26.*

(*c*) *1. Par. VI. 79.*

CEDMA, dernier fils d'Iſmaël, (*d*) qui eut ſa demeure, de même que ſes freres, à l'orient des montagnes de Galaad. Peut-être que la ville de Cédémoth fut d'abord aux deſcendans de Cedma. Mais on ne peut le regarder comme pere des *Cadmonéens*, ou *Cedmonéens*, dont il eſt parlé *Geneſ.* XV. 19. car ceux-ci ſont d'anciens peuples de Chanaan, qui étoient déja puiſſans du tems d'Abraham, ayeul de *Cedma*.

(*d*) *Geneſ. XXV. 15.*

CEDMONE'ENS, ou *Cadmonéens*, c'eſt-à-dire, *Orientaux*, anciens habitans de la terre promiſe, deſcendus de *Chanaan* fils de *Cham*. Leur demeure étoit au-delà du Jourdain, & à l'orient de la Phénicie, aux environs du mont Liban. On croit que le fameux *Cadmus*, fondateur de Thébes en Béotie, étoit Cadmonéen d'origine, & qu'Hermione ſa femme prenoit ſon nom de la montagne d'Hermon. Les Cadmonéens étoient *Hévéens*, & le nom d'*Hévéens* dérive d'une racine qui ſignifie un ſerpent. La fable a dit que Cadmus avoit ſemé des dents de ſerpent, & qu'il en étoit venu des hommes belliqueux, parce qu'il établit à Thébes ſes Hévéens, ou ſes *Cadmonéens*, qui furent peres d'une nation vaillante & guerriere.

CEDMIHEL, un des enfans d'Odovia, qui revint de la captivité de Babylone. (*e*)

(*e*) *1. Eſdr. II. 40.*

CEDRE, arbre fameux dans les Ecritures. Il y en a encore aujourd'hui ſur le Liban, mais en aſſez petit nombre, au-deſſus & à l'orient de Biblos, & de Tripoli; on n'en voit point ailleurs dans ces montagnes. Mais il y a apparence qu'autrefois il y en avoit beaucoup davantage, puiſqu'on en employoit à tant de grands ouvrages. Ces arbres ſont d'une groſſeur & d'une grandeur prodigieuſe. Entre ceux qu'on voit aujourd'hui ſur le Liban, on dit qu'il y en a qui ont trente-cinq & quarante pieds de groſſeur. Le cédre jette ſes branches à dix ou douze pieds de terre. Ses branches ſont grandes, & éloignées les unes des autres. Ses feüilles ſont aſſez ſemblables à celles du romarin. Il eſt toûjours verd, & diſtile une eſpéce de gome, à qui l'on attribuë différens effets. Son bois eſt incorruptible, (*f*) beau, ſolide, tirant ſur le brun. Il porte une petite pomme ſemblable à celle du pin, ſi ce n'eſt que l'écorce en eſt plus délicate, plus unie, & moins ouverte.

Il croît des cédres non-ſeulement ſur le Liban, mais auſſi en quelques endroits de l'Afrique, dans l'Iſle de Cypre, & dans celle de Créte, ou de Candie. On ſe ſervoit de cédres pour faire des ſtatuës qu'on vouloit qui fuſſent d'une longue durée. Le Temple de Jéruſalem,

(*f*) Le bois de cédre ſe corrompt aiſément lorſqu'il eſt expoſé à l'eau. *Cedrus durabilis, niſi humore rangatur. Pallad. l. 2. c. 16.*

& le palais du Roi Salomon, étoient bâtis de cédres ; & il y en avoit une si grande quantité, que quelquefois le Temple est appellé Liban : (a) *Zach.* XI. 1. (a) *Aperi, Libane, portas tuas* ; & que la maison où Salomon logeoit à Jérusalem, est nommée, la maison du bois du Liban: *Domus saltûs Libani.* (b) 3. *Reg.* VII. 2. & X. 10. (b) Le toit du Temple de Diane d'Ephése étoit aussi de cédre, selon Pline. (c) *Plin. l.* 16. *c.* 40. Joseph (d) dit que Salomon planta des cédres dans la Judée en si grande quatité, qu'on y en vit autant que de sycomores, qui sont des arbres trés-communs dans ce pays-là. (d) *Joseph. l.* 8. *c.* 2. *Antiq.*

CEDRON, torrent de Cédron, qui couloit dans une vallée à l'orient de Jérusalem, entre cette ville, & le mont des Oliviers, & qui alloit se dégorger dans la mer Morte. Il est d'ordinaire assez peu rempli d'eau ; souvent il n'en a point du tout. Mais lorsqu'il fait des orages ou de grosses pluyes, il est fort enflé, & coule avec beaucoup d'impétuosité. Quelques-uns ont crû que le nom de Cédron lui venoit de la quantité de cédres qui étoient, dit-on, autrefois plantez sur son rivage. Mais on n'a aucune preuve de ce fait ; & le nom de *Cédron*, vient plûtôt ou de l'obscurité de ce torrent, qui coule dans une vallée profonde, & qui étoit autrefois ombragé de beaucoup d'arbres ; (e) ou des égouts de la ville, qui s'y déchargeoient. Joseph décline toûjours *Cedron*, *Cedronos*, *Cedroni*. La vallée de Cédron, sur tout dans sa partie méridionale, étoit comme la voirie de Jérusalem ; (f) les Rois Asa, (g) Ezéchias, (h) & Josias (i) y ont brûlé les abominations & les Idoles, qui avoient servi au culte des Juifs prévaricateurs.

(e) קדר *Obtenebratus fuit.*

(f) קדרון *Ab Arabico* קדר *Spurcus fuit.* (g) 3. *Reg.* XV. 13. (h) 2. *Par.* XXIX. 16. (i) 4. *Reg.* XXIII. 4.

CEELATHA, campement des Israëlites dans le désert. Au sortir de Ressa, ils allérent à *Céélatha. Num.* XXXIII. 22. Nous croyons que c'est la même que *Ceilæ*, ou *Ceïlath*, ville au midy de Juda, dont nous allons parler. Or quand nous disons qu'ils allérent à *Ceïlath*, nous entendons simplement qu'ils allérent dans le désert qui étoit aux environs de cette ville.

CEILA, ville de la Tribu de Juda. (k) Eusébe la met à dix-sept milles d'Eléuthéropolis, du côté d'Hébron. Saint Jérôme ne la met qu'à huit milles d'Hébron. On dit qu'on y montroit le tombeau du Prophéte Abacuc. (l)

(k) *Josue* XV. 44. (l) *Sozomen. hist. l.* 8. *c.* 29.

CEINTURE DES PRESTRES. Voyez ci-aprés l'article des *Prêtres*, où nous parlerons de leurs ornemens.

CELAI, de la race des Sacrificateurs. 2. *Esdr.* XII. 20.

CELAIA, Lévite. 1. *Esdr.* X. 23. Voyez ci-devant *Calita.*

CELER, Mestre de camp de l'armée de Cumanus, étant convaincu de plusieurs violences exercées contre les Juifs, fut renvoyé à Jérusalem par l'Empereur Claude, pour y être traîné par les ruës jusqu'à la mort. (m)

(m) *Joseph. Antiq. l.* 20. *c.* 5.

CELE-SYRIE ; en Grec, *Koilé-Syria*, Syrie Creuse. Ce nom se donne principalement au vallon qui est entre le Liban & l'Antiliban, (n) & qui s'étend en longueur du midy au septentrion, depuis l'entrée d'Emath, jusqu'au-delà d'Héliopolis, ou *Baal-Bek*. Denys le Géographe la renferme entre le Liban & le mont Casius.

(n) *Strabo l.* 16.

Mais dans un sens plus étendu, on prend aussi la Célé-Syrie pour tout le pays qui est au midy de la Séleucie, & qui s'étend jusqu'à l'Egypte & l'Arabie. Joseph met le pays d'Ammon dans la Célé-Syrie ; (a) & Etienne le Géographe y met la ville de Gadare, qui est à l'orient de la Mer de Tibériade. Voici la liste des villes de la Célé-Syrie, selon Ptolemée ; Abila, Lysanium, Saana, Inna, Damas, Samulis, Abida, Hippos, Capitolias, Gadara, Adra, Scythopolis, Gérasa, Pella, Dium, Gadara, Philadelphie, Canatha. Par où l'on voit qu'elle renfermoit plusieurs villes de la Pérée.

(a) *Joseph. Antiq. l.* 1. *c.* 11.

Dans l'Ecriture, on ne distingue pas la Célé-Syrie par aucun nom particulier. Elle est compriſe sous le nom général d'*Aram* ; & peut-être que la *Syrie de Soba*, ou *Aram Soba*, s'étendoit dans la Célé-Syrie ; de quoi pourtant je ne sçai si on a de bonnes preuves ; car nous ignorons où étoit la ville de Soba, qui donnoit le nom à *Aram de Soba* ; à moins que ce ne soit la même que *Hoba*, marquée dans la Génése, (b) ou *Chobal*, comme lisent les Septante, d'où l'on a fait *Abyla*, à l'entrée de la Célé-Syrie.

(b) *Genes* XIV. XV.

CELLON. La terre de *Cellon* est marquée dans Judith, II. 13. C'est la même que *Chellus* du même Livre, Chap. I. ỳ. 9. Or *Chellus* est un canton de la Palmyréne. Ou bien *Chellus* sera la même qu'*Allus*, ville de l'Idumée méridionale, nommée autrement *Eluza*, ou *Chaluza*. Eusébe & saint Jérôme mettent Allus aux environs de Pétra, Capitale de l'Arabie Déserte.

CENACLE ; en Latin, *cœnaculum* ; en Grec, *hyperôon*, signifie proprement une sale en haut, ou un appartement où l'on avoit accoûtumé de manger. Nôtre Sauveur la veille de sa Passion, dit à ses Disciples de lui aller préparer à souper dans Jérusalem, & qu'ils y trouveroient un grand cénacle tout préparé : *Cœnaculum grande stratum*, une sale à manger, avec les lits de table à l'ordinaire. On a montré à Jérusalem dans les siécles postérieurs, une grande sale, qui fut ensuite convertie en Eglise par l'Impératrice Héléne, où l'on prétendoit que nôtre Sauveur avoit fait son dernier souper, & avoit institué l'Eucharistie. Mais on a grand sujet de douter que cette sale se soit garantie de la ruine de Jérusalem par les Romains.

CENCHRE'E, port de mer de Corinthe, dans l'Archipel. Cenchrée étoit un bourg assez éloigné de Corinthe, qui ne laissoit pas de passer comme une espéce de faubourg de la ville. Saint Paul étant sur le point de s'embarquer, pour aller à Jérusalem, se fit couper les cheveux à Cenchrée, (c) pour s'acquitter d'un vœu qu'il avoit fait. On croit que ce vœu qu'il avoit fait étant à Corinthe, étoit un vœu pareil à celui des Nazaréens, & qu'il consistoit à ne point boire de vin pendant un certain tems ; aprés lequel, celui qui avoit acquitté son vœu, se coupoit les cheveux à la porte du Temple, & offroit certains sacrifices. (d) Mais comme l'Apôtre n'étoit pas à portée d'arriver assez tôt à Jérusalem, pour pouvoir y couper ses cheveux, il se les coupa à Cenchrée, en attendant qu'il fût à Jérusalem, pour y achever le reste des cérémonies qui regardoient ce vœu.

(c) *Act.* XVIII. 18. (d) *Num.* VI. 5. 11.

CENDEBE'E, Général des troupes d'Antiochus Sidétes, fils de Démétrius Roi de Syrie. Ce Prince s'étant brouillé avec Simon Grand-Prêtre & Prince des Juifs, lui ôta le gouvernement des côtes de la Méditerranée, & le donna à Cendebée, avec ordre de fortifier *Gedar*, ou Gadara, & de faire le dégât dans la Judée. (e) Cendebée vint donc à Jamnia, fortifia Gédar, & fit des courses sur les terres des Juifs. Jean

(e) 2. *Mac.* XV. 26. *& seq.* XVI. 1. 2. *&c.* An du Monde 3866. avant J. C. 134. avant l'Ere vulg. 138.

avertit Simon son pere de tout ce qui se passoit ; & Simon envoya ses deux fils Jean & Judas, avec des troupes, pour s'opposer à Cendebée ; ne pouvant y aller lui-même, à cause de son grand âge. Jean livra la bataille ; & au moment qu'on eut fait sonner les sacrées trompettes, Cendebée prit la fuite avec toutes ses troupes. Jean & Judas les poursuivirent, & en tuérent plusieurs. Le reste se sauva avec Cendebée dans Gédar, qu'il avoit fortifiée.

(a) *Plin. l. 5. c. 19. & l. 36. c. 26.*

CENDEVIA. (*a*) C'est le nom d'un étang d'où sort le fleuve Bélus, ou Bélus, qui tombe dans la Méditerranée, auprés de Ptolémaïde.

(b) *Josue* XIX. 35.

(c) *Josue* XI. 2. XII. 3. *Deut.* III. 49.

CENERETH, ou *Ceneroth*, ou *Cinnereth*, ou *Kinnereth*, ville de la Tribu de Nephtali, (*b*) au midy de laquelle étoit une grande plaine, qui s'étendoit jusqu'à la Mer Morte, le long du Jourdain. (*c*) Plusieurs croyent avec assez de vraisemblance, que *Cinnereth* étoit la même que *Tibériade* ; & comme le lac de Génézareth, qui est nommé dans l'Hébreu *lac de Cénéreth*, est indubitablement celui de Tibériade, on a quelque raison de croire que *Cénéreth* & *Tibériade* sont aussi la même ville. Voyez *Tibériade*, où nous rapportons quelques raisons pour le sentiment contraire.

(d) *1. Macc. 11. 67. Joseph. Antiq. l. 13. c. 19. &c.*

Lac de Cénéreth, ou Mer de *Kinnereth* ou de *Tibériade*, ou Lac de *Génézareth*, ou de *Génésar*. (*d*) Ces noms lui sont donnez, à cause de la ville de Cénnéreth, ou de Tibériade, qui est sur son bord occidental, & vers son extrémité méridionale ; & parce que le canton de Génézar s'étend sur son bord oriental. Il est aussi nommé *Mer de Galilée*, (*e*) à cause que la Galilée l'enveloppoit du côté du nord & de l'orient. Joseph (*f*) lui donne cent stades de long, & quarante de large ; c'est-à-dire, environ douze milles, ou quatre lieuës & demie de long, & deux de large. L'eau de ce lac est fort bonne à boire, & elle nourrit quantité de poissons. Saint Pierre, saint André, saint Jean & saint Jacques, qui étoient pêcheurs, y exercoient leur métier. Le Jourdain passe au travers de ce lac, & y apporte continuellement de nouvelles eaux. Les environs de la mer de Galilée sont trés-beaux & trés-fertiles.

(e) *Matt. IV. 18.*

(f) *Joseph. Lib. 3. de Bello, c. 18.*

I. CENEZ, pere d'Othoniel & de Caleb. *Josue* XV. 17. *Judic.* I. 13. II. 9. &c.

II. CENEZ, quatriéme fils d'Eliphaz, fils d'Esaü. Il fut un des Ducs d'Idumée. Il succéda à Sépho, & eut pour successeur Coré. *Genes.* XXXVI. 15.

CENEZE'ENS, anciens peuples de Chanaan, dont Dieu promit le pays aux descendans d'Abraham. (*g*) On croit que les Cénézéens demeuroient dans les montagnes qui sont au midy de la Judée. *Cenez* fils d'Eliphaz, prit apparemment son nom des Cénézéens, au milieu desquels il s'établit.

(g) *Genes. XV. 19.*

CENTURION, Capitaine de cent hommes d'armes. Il répond à peu prés à ce que nous appellons Capitaine. Il est souvent parlé de Centurion dans les Livres du nouveau Testament. Dans l'Hébreu de l'ancien Testament, on l'appelle *Chef de cent hommes*.

CEPHA, ou *Keipha*, signifie en Syriaque un rocher, ou une pierre. JESUS-CHRIST changea à saint Pierre le nom de *Simon*, en celui de *Kepha*, qui a été rendu par les Grecs, *Petros*, & par les Latins, *Petrus*, dans la même signification de *pierre* ou de *rocher*.

CEPHARNAUM, ou *Cepharnum*. Voyez *Capharnaum*. Ce terme signifie *Beau Champ*.

CEPHA. Voyez ci-devant *Caïpha*, ou *Sycaminon*, ci-aprés.

I. CEPHIRA, ou *Kephira*, ou *Caphira*, villes des Gabaonites, qui fut ensuite cédée à la Tribu de Benjamin. (*a*)

(a) *Josue IX. 17. XVIII. 26.*

II. CEPHIRA, fils de Cariath-iarim. 1. *Esdr.* II. 25.

CERASTE, c'est-à-dire, *cornu*, sorte de serpent ainsi nommé, parce qu'il a, dit-on, quatre espéce de cornes sur la téte. Il se cache dans le sable, & ne laisse paroître que ses cornes, qui sont prises pour de la chair par les oiseaux, dont le cérafte fait ensuite sa pâture, lorsqu'ils veulent s'approcher pour le manger. On dit de plus qu'il a la couleur du sable, & qu'il marche, ou rampe de biais, & semble siffler en marchant. C'est-là ce que l'on dit du cérafte. Ce nom ne se trouve qu'une fois dans l'Ecriture. (*b*) *Que Dan soit comme un serpent dans le chemin, comme un cérafte dans le sentier.* L'Hébreu au lieu de *cérafte*, porte *schephiphon*, que les uns entendent de l'*aspic*, d'autres du *basilic*. Mais Bochart, à qui nous déférons volontiers dans ces matiéres, soutient qu'il faut s'en tenir à la Version qui porte *cérafte*.

(b) *Genes. XLIX. 17.* שפיפון

CEREALIS, Tribun de la cinquiéme légion des troupes Romaines, fut envoyé par Vespasien avec six cens chevaux, & trois mille hommes de pied, contre onze mille six cens Samaritains, qui s'étoient attroupez sur le mont Garizim. Céréalis les défit tous, & les tailla en piéces. (*c*) Le même Céréalis fit aussi le dégât dans la haute Idumée, & y prit quelques places, durant la guerre des Juifs contre les Romains. (*d*) C'est peut-être aussi le même *Céréalis* qui est surnommé *Vetilianus*, & qui fut laissé en Judée aprés la prise de Jérusalem. Lucilius Bassus y fut envoyé en sa place, & Céréalis lui remit les troupes qu'il commandoit. (*e*)

(c) *Joseph. de Bello, l. 3. c. 12. in Lat. xiφ. xo. in Graco.*

(d) *Joseph. de Bello, l. 5. c. 8. in Lat. & l. 4. c. 33. in Graco.*

(e) *Idem l. 7. c. 25. in Lat. & c. 20. in Græca.*

CEREMONIES, ou *cærémonie*, ou *cerimonie*. Ce terme vient du Latin *cærimonia*, ou *cæremonia*, qui signifie les rits extérieurs & la maniére dont les Ministres de la Religion doivent s'acquitter de leurs fonctions sacrées. Le vrai culte de Dieu, le culte essentiel que la Divinité demande de nous, est le sacrifice de nôtre esprit, & de nôtre cœur. *Les vrais adorateurs doivent adorer Dieu en esprit, & en vérité.* (*f*) Mais cela n'empêche pas que le culte extérieur, & les cérémonies, ne fassent partie de la Religion, & même partie essentielle & nécessaire, dés qu'on conçoit les hommes réünis dans une société sainte, & formant un corps d'Eglise, & de Religion, de quelque nature qu'il soit. (*g*) Sans cela, leur Religion ne seroit qu'une cohuë, & leur culte dégénéreroit aisément en superstition, chacun ne suivant que sa fantaisie, & son propre esprit : & par là l'union & le concert qui doivent en être l'ame, en seroient bien-tôt bannies.

(f) *Joan. IV. 24.*

(g) *Aug. l. 19. contra Faust. In nullum nomen religionis seu verum, seu falsum coagulari possunt homines, nisi aliquo signaculorum vel sacramentorum visibilium consortio colligentur.*

Dans la premiére alliance, Dieu donna d'abord les grands préceptes de sa Loi, qui renferment les obligations essentielles de l'homme envers Dieu, & envers le prochain. Il ne prescrivit les cérémonies qu'aprés coup. Il vouloit par cet amas de pratiques extérieures réprimer le penchant que les Hébreux avoient à l'idolâtrie, & les accabler, pour ainsi dire, sous le joug des cérémonies, (*h*) afin de leur faire dé-

(h) *Act. XV. 10.*

ſrer plus ardemment leur affranchiſſement, & la venuë du ſouverain Libérateur. JESUS-CHRIST dans la nouvelle alliance, ni les Apôtres inſtruits par ſon Eſprit, n'ont preſque point ordonné de cérémonies. Ils ne les ont regardées que comme des acceſſoires à la Religion Chrétienne. Ils n'ignoroient pas que cette Religion toute ſainte & ſpirituelle qu'elle fût, ne pouvoit entiérement s'en paſſer, mais ils jugérent qu'on ne devoit les employer, que comme des moyens pour entretenir le culte intérieur, & par condeſcendance pour les plus foibles.

Le terme *cérémonie* ſe trouve ſouvent dans la Vulgate de l'ancien Teſtament; mais ſaint Jérôme, qui eſt l'Auteur de cette Traduction, n'a pas toûjours employé le même nom pour exprimer le terme Hébreu qu'il rend quelquefois par *ceremonia*; (*a*) & on peut dire même que les Hébreux n'en ont aucun qui ſignifie préciſément la même choſe que le Latin *ceremonia*. Moyſe ſe ſert de terme qui ſignifie, le culte, le ſervice, les ordonnances, les ſtatuts, les préceptes, & tout cela ſe rend quelquefois par *ceremonia*.

(*a*) *Geneſ.* XXVI. 5. Il rend חקות par *ceremonia*. *Exod.* XXXVIII. 21. עבדת *Levit.* V. 15. קדשי.

CERETHEI, ou *Céréthim*, ou *Crétim*. Ces termes marquent les Philiſtins, comme on le voit par Ezéchiel, & par Sophonie: *J'étendrai ma main ſur les Philiſtins*, dit Ezéchiel, (*b*) *je ferai mourir les Céréthim, j'exterminerai les reſtes des pays maritimes*. Et Sophonie invectivant contre les Philiſtins: (*c*) *Malheur à vous qui habitez les côtes de la mer, peuples Céréthim*. Il eſt dit dans le premier Livre des Rois, (*d*) que les Amalécites firent irruption *dans la partie méridionale du pays des Céréthim*, c'eſt-à-dire, des Philiſtins. David & quelques-uns de ſes ſucceſſeurs Rois de Juda, eurent des gardes étrangéres, nommez *Cerethim*, & *Pelethim*, (*e*) qui étoient du pays des Philiſtins.

(*b*) *Ezech.* XXV. 16.

(*c*) *Sophon.* II. 5.

(*d*) 1. *Reg.* XXX. 14.

(*e*) 2. *Reg.* XV. 18. Voyez nôtre Comment. ſur cet endroit.

On demande d'où ſont venus les Philiſtins, ou les Céréthims dans la Paleſtine? L'Ecriture nous dit expreſsément que les Philiſtins ſont venus de l'Iſle de Caphtor. (*f*) Nous avons tâché de faire voir dans une Diſſertation faite exprés, (*g*) que l'Iſle de Caphtor ſignifioit l'Iſle de Crete. Les Septante traduiſent *Ceretim*, par *Crétenſes*; & Céreth, par *Creta*. On remarque dans les Philiſtins, dans leurs coûtumes, & dans leur Religion, pluſieurs veſtiges de leur origine Crétoiſe. On a donc ſujet de croire qu'ils viennent originairement de cette Iſle. D'autres les font venir de la Cappadoce, ainſi que nous l'avons montré ci-devant ſur *Caphtor*.

(*f*) *Jerem.* XLVII. 4. *Amos* IX. 7.

(*g*) Voyez nôtre Diſſert. ſur l'origine, & les Divinitez des Philiſtins, à la tête du premier Livre des Rois. p. VIII. IX. &c.

CEROS, Nathinéen, dont il eſt parlé 1. *Eſdr.* II. 44.

CESAR, ou plûtôt *Cæſar*. C'eſt le nom de tous les Empereurs Romains, depuis Jules Céſar, juſqu'à la ruine de l'Empire Romain. Dans l'Ecriture, on déſigne ordinairement l'Empereur regnant, par le nom de *Céſar*, ſans exprimer ſon autre nom, ſous lequel il eſt plus connu dans l'Hiſtoire. Par exemple, JESUS-CHRIST appelle *Tibére* ſimplement Céſar, en diſant: *Rendez à Céſar ce qui appartient à Céſar*. (*h*) Et ſaint Paul appelle de même Néron: (*i*) *J'en appelle à Céſar*; c'eſt-à-dire, à Néron, qui regnoit alors.

(*h*) *Matt.* XXII. 21.

(*i*) *Act.* XXV. 10.

CESAREE DE PALESTINE, nommée auparavant, *la Tour de Straton*, & bâtie par Hérode le Grand en l'honneur d'Auguſte, étoit ſituée ſur la côte orientale de la Méditerranée, & avoit un fort beau port. Joſeph (*a*) dit qu'elle étoit à ſix cens ſtades, c'eſt-à-dire, environ à vingt-cinq ou vingt-ſix lieuës ordinaires de Jéruſalem. Veſpaſien aprés la guerre des Juifs, mit dans Céſarée une Colonie Romaine. Ses habitans étoient partie Juifs, & partie Grecs, ou Idolâtres. De-là les fréquentes ſéditions entre ces deux peuples. Il eſt ſouvent parlé de Céſarée dans le nouveau Teſtament. C'eſt-là où le Roi Agrippa fut frappé du Seigneur, pour n'avoir pas rendu gloire à Dieu, lorſque le peuple le combloit de louanges. (*b*) C'eſt à Céſarée que demeuroit le Centenier Corneille, qui fut baptiſé par ſaint Pierre. (*c*) C'eſt-là où le Diacre ſaint Philippe avoit ſa demeure avec ſes quatre filles vierges. (*d*) C'eſt dans Céſarée que le Prophéte Agabus prédit à ſaint Paul qu'il ſeroit lié & arrêté par ſes ennemis à Jéruſalem. (*e*) Enfin le même Apôtre demeura deux ans priſonnier à Céſarée, (*f*) en attendant qu'on le conduiſit à Rome, où il avoit appellé au tribunal de Néron. Lorſqu'en parlant des villes de Paleſtine, on dit *Céſarée*, ſans ajoûter *de Philippe*, on doit toûjours l'entendre de Céſarée dont nous parlons ici.

(*a*) *Joſeph. de Bello, l. 1. c. 3. Antiq. l. 13. c. 19.*

(*b*) *Act.* XII. 23.

(*c*) *Act.* X. & *ſeq.*

(*d*) *Act.* VIII. 40.

(*e*) *Act.* XXI. 10. 11.

(*f*) *Act.* XXIII. XXIV. XXV.

CESAREE DE PHILIPPE, nommée auparavant *Panéas*, ou *Panéade*, eſt ſituée au pied du mont Panéus, & prés les ſources du Jourdain. On croit que ſon vrai ancien nom étoit *Dan*, ou *Laïs*. Elle n'eſt appellée *Panéas* que par les Phéniciens. (*g*) Mais Euſébe diſtingue *Dan* de *Panéas*, comme deux lieux voiſins. (*h*) Céſarée étoit à une journée de Sidon, (*i*) & à une journée & demie de Damas. (*k*) Philippe le Tétrarque la fit bâtir, ou du moins l'embellit & l'augmenta, & lui donna le nom de *Céſarée*, en l'honneur de Tibére. Enſuite on lui fit porter le nom de *Néroniade*, en l'honneur de Néron. (*l*) La ſource du Jourdain, qui paroiſſoit prés de Céſarée de Philippe, venoit par des canaux ſouterrains & naturels, du lac Phiala, qui en étoit éloigné de cent vingt ſtades, ou de cinq lieuës. (*m*)

(*g*) *Euſeb. hiſt. l. 7. c. 16. Sozomen. hiſt. l. 5. c. 21.*

(*h*) *Euſeb. ad vocem Dabereth. Et ad vocem Dan.*

(*i*) *Antiq. l. 5. c. 2.*

(*k*) *Abulfeda apud Reland. Paleſt. t. 1. p. 920.*

(*l*) *Joſeph. Antiq. l. 20. c. 3.*

(*m*) *Idem de B. Jud. l. 3. c. 16.*

On dit que la femme qui étoit incommodée d'une perte de ſang, & qui fut guérie par JESUS-CHRIST, (*n*) étoit de Céſarée de Philippe, & qu'aprés ſa guériſon, étant de retour dans ſa ville, elle érigea une ſtatuë à ſon bienfacteur. (*o*) Au pied de cette ſtatuë, croiſſoit une herbe, qui avoit la vertu de guérir pluſieurs maladies. Julien l'Apoſtat fit renverſer cette figure, & fit mettre la ſienne en la place. Mais les Chrétiens du lieu prirent cette ſtatuë du Sauveur, la placérent avec honneur dans leur Egliſe, & le feu du Ciel conſuma celle de Julien.

(*n*) *Matt.* IX. 20. *Luc.* VIII. 43.

(*o*) *Euſeb. l. 7. c. 14. Nicephor. l. 8. c. 15.*

CESELETH-THABOR. Voyez *Caſeleth-Thabor*, & *Joſue* XIX. 12.

CESENNIUS GALLUS, ou ſimplement *Gallus*, ſuivant le Grec, Commandant de la douziéme Légion de l'armée Romaine en Syrie, fut envoyé par Ceſtius, pour réduire la Galilée. (*p*) Il prit Séphoris, & diverſes autres places, & défit un gros corps de Juifs, qui s'étoient retranchez ſur la montagne d'Azamon, dans la Galilée.

(*p*) *De Bell. l. 2. c. 25. & Lat. & c. 37. in Græc. p. 818.*

CESIL, ville de la Tribu de Juda. *Joſué* XV. 30. Euſébe l'appelle *Xil*, & la met dans la partie méridionale de Juda.

CESION, de la Tribu d'Iſſachar, (*q*) fut cédée aux Lévites de la famille de Gerſon.

(*q*) *Joſué* XXI. 20.

CESTIUS GALLUS, Gouverneur de Syrie

Syrie de la part des Romains. Ce fut sous son gouvernement que commença la révolte des Juifs. Florus Gouverneur de Judée, avoit poussé à bout la patience de ce peuple par ses injustices, ses vexations, ses cruautez. Il ne désiroit rien tant que de voir la rébellion & la guerre s'allumer dans le pays, sçachant que si jamais on venoit à rechercher sa vie, il ne pourroit éviter les derniers châtimens. Ainsi il n'oublioit rien pour mettre les Juifs eux-mêmes dans leur tort, en les forçant en quelque sorte à prendre les armes contre les Romains. (a) Cestius Gallus étant venu à Jérusalem, l'an 66. de J. C. à la Fête de Pâque, les Juifs lui firent de grandes plaintes de Florus. (b) Il leur fit espérer que Florus changeroit de conduite : mais Florus se mocqua de tout cela ; & dés que Cestius s'en fut retourné, il recommença à tourmenter les Juifs ; ce qui les réduisit au désespoir.

(a) Voyez Joseph. Antiq. l. xx. c. 9. p. 702. De Bello, l. 2. c. 25.
(b) De Bello, l. 2. c. 24.

Pendant que Cestius étoit à Jérusalem, comme il voyoit la Province toute disposée à la révolte, il voulut sçavoir le nombre des Juifs qui étoient venus à la Fête de Pâque ; afin qu'il pût mander à Néron que cette nation n'étoit pas aussi mépriſable qu'il le croyoit. Il pria donc les Pontifes de compter les agneaux que l'on immoloit pour la Pâque, depuis trois heures du soir, jusqu'à cinq. (c) Il n'y avoit que les Juifs seuls qui en immolassent ; & il n'y avoit parmi les Juifs, que ceux qui étoient purifiez, qui en mangeassent. Un agneau servoit quelquefois pour vingt personnes, & jamais pour moins de dix. On compta donc les agneaux, & on en trouva deux cens cinquante-cinq mille six cens ; ce qui, à ne prendre que dix personnes pour chaque agneau, faisoit deux millions cinq cens cinquante-six mille personnes.

(c) De Bello, l. 6. c. 43. p. 968.

Peu de tems aprés le retour de Cestius, les Juifs se révoltérent, & prirent les armes. Cestius en étant informé, s'avança vers la Palestine avec une puissante armée. Il réduisit d'abord la Galilée par Cesennius Gallus, qu'il y envoya. Il prit Lidda & Joppé, en chemin faisant, & vint se camper prés de Gabaon, à deux lieuës de Jérusalem. (d) Les Juifs quittérent la Fête des Tabernacles, qu'ils célébroient alors, & vinrent fondre sur Cestius avec tant de vigueur & d'impétuosité, qu'ils ébranlérent l'armée Romaine, & faillirent de la rompre. Cestius demeura trois jours en cet endroit, & à Béthoron, environné de Juifs, & en danger de n'en pas sortir sans perte. Mais Agrippa ayant envoyé de sa part offrir aux Juifs la paix & le pardon, s'ils vouloient quitter les armes, cela mit la division parmi eux ; & Cestius profitant de l'occasion, les poussa si vivement, qu'il les rompit, & les poursuivit jusqu'à Jérusalem.

(d) De Bello, l. 2. c. 37.

Il demeura trois jours campé en un lieu nommé Scopos, ou la Guérite, à un grand quart de lieuë de la ville, sans l'attaquer néanmoins ; comme s'il eût crû que les Juifs se rendroient d'eux-mêmes. Le quatriéme jour, qui étoit le 30. d'Octobre, il s'avança en bataille, & donna un tel effroi aux séditieux, qu'ils se renfermérent dans la derniére enceinte de la ville, & dans le Temple, lui abandonnant le reste, où il mit le feu. On convient que s'il eût donné l'assaut à l'heure même, il auroit emporté la ville, & auroit fini la guerre dés ce jourlà. Mais il en fut détourné par plusieurs de ses Officiers, qui avoient été gagnez par Florus, comme le croit Joseph.

Les cinq jours suivans, il chercha quelque endroit des murailles qu'il pût forcer ; mais il n'en trouva point, les séditieux faisant bonne garde par tout. Le sixiéme jour, qui étoit le 5. de Novembre, il fit donner un grand assaut contre une des portes du Temple ; ce qui remplit les séditieux d'un tel effroi, qu'ils étoient prêts à abandonner la ville, & à se retirer ; & que le peuple, qui désiroit la paix, se disposoit à ouvrir la porte aux Romains. Mais tout d'un coup Cestius, qui ne connoissoit point son avantage, fit cesser l'assaut ; & sortant de la ville, s'en retourna à son camp de Scopos. Les séditieux le poursuivirent, & lui tuérent dans sa retraitte beaucoup de gens de pied & de cheval.

Le lendemain il décampa de Scopos, pour regagner son premier camp de Gabaon : mais il fut toûjours suivi par les Juifs, qui le prenant en queuë & en flanc, lui tuérent un grand nombre de soldats, & lui prirent la plus grande partie de son bagage. Il demeura deux jours à Gabaon, sans sçavoir à quoi se résoudre. Enfin le troisiéme, qui étoit le 8. de Novembre, voyant que le nombre des Juifs croissoit toûjours, il se mit en chemin, abandonnant le bagage, & faisant tuer toutes les bêtes de somme, à la réserve de celles qui portoient les machines & les javelots. Les Juifs le poursuivirent, mais assez foiblement, jusqu'à une descente fort étroitte, où ils l'attaquérent de front & de tous côtez. Le combat dura jusqu'à la nuit. Les Romains y perdirent quatre mille hommes de pied, & prés de quatre cens chevaux. La nuit donna lieu aux Romains de se retirer à Béthoron.

Mais Cestius se voyant environné par les Juifs de tous côtez, ne jugea pas à propos d'attendre le jour, pour décamper ; il partit la nuit même, & laissa dans Béthoron quatre cens hommes, avec ordre de monter sur les plattes-formes des maisons, & de crier par reprises, comme les sentinelles durant la nuit ; afin que les Juifs crussent que toute l'armée y étoit encore. Le lendemain au matin, les Juifs tombérent sur ces quatre cens hommes, les taillérent en piéces, & se mirent à poursuivre Cestius. Mais il avoit fait tant de diligence, qu'ils ne le purent atteindre. Il leur abandonna ses machines, dont ils firent dans la suite grand usage durant le siége de Jérusalem. Cestius ne survêcut guéres à cette déroute. Il mourut l'année suivante, 67. de J. C.

CETHIM, fils de Javan, & petit-fils de Noé. Nous avons montré dans le Commentaire sur la Genése, (a) que *Cethim* avoit peuplé la Macédoine. Joseph entend *Cethim* de l'Isle de Chypre ; d'autres, de l'Isle de Chios ; d'autres, de la Cilicie ; d'autres, de l'Achaïe. Mais l'Auteur du premier Livre des Maccabées l'entend comme nous, des Macédoniens, puisqu'il appelle Alexandre *Roi des Cithéens*, (b) & qu'il dit que *Persée Roi des Cithéens*, a été vaincu par les Romains. (c) Daniel (d) parle des *vaisseaux de Cethim*, que Bochart croit désigner la flotte Romaine. Il veut que *Cethim* marque l'Italie. Il est vrai que Daniel parle en cet endroit de la flotte Romaine : mais il l'appelle *flotte de Cethim*, parce qu'elle étoit dans les ports de la Macédoine, lorsqu'elle partit pour aller attaquer Antiochus, sous la conduite de Caïus Popilius ; & c'est de cet événement dont Daniel

(a) Voyez Genes. x. 4.
(b) 1. Macc. 1. 1.
(c) 1. Macc. VIII. 5.
(d) Dan. XI. 30.

veut parler dans le paſſage cité par Bochart. Ainſi la flotte de Cethim & de Macédoine, eſt auſſi flotte Romaine dans cette circonſtance.

CETHE'ENS, ou *Chétéens*, ou *Chitéens*. Voyez *Héthéens*.

CETHLIS, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 40.

CETRON, ville de Zabulon, que ceux de cette Tribu ne purent prendre ſur les Chananéens. *Judic.* I. 30.

CETHURA, ſeconde femme d'Abraham. (*a*) Les Juifs diſent que Céthura eſt la même qu'Agar, qu'Abraham rappella dans ſa maiſon, aprés que Sara fut morte. D'autres croyent qu'elle étoit Chananéenne. Mais il vaut mieux convenir qu'on n'en ſcait rien. On s'étonne qu'Abraham âgé de cent quarante ans, aille encore épouſer une femme, & peut-être une Chananéenne, & qu'il en ait pû avoir les enfans dont nous allons parler. Les uns diſent, comme ſaint Auguſtin, (*b*) que Dieu lui conſerva miraculeuſement juſqu'à cet âge, la fécondité qu'il lui avoit donnée pour engendrer Iſaac. Les autres veulent qu'il ait épouſé Céthura, long-tems avant la mort de Sara, & qu'il l'ait gardée en qualité de femme du ſecond rang, (*c*) juſqu'aprés la mort de Sara; & qu'alors ſeulement il lui ait donné le rang & la qualité de matrone, & de femme du premier rang; qu'enfin il en ait eu les enfans qui ſont marquez dans l'Ecriture, peu de tems aprés la naiſſance d'Iſaac, & l'expulſion d'Agar. Voici les fils qui nâquirent de Céthura & d'Abraham: Zamram, Jecſan, Madan, Madian, Jeſboc, & Sué. Abraham donna des préſens à tous ces enfans, & les envoya demeurer vers l'orient, dans l'Arabie Déſerte; ne voulant pas qu'ils habitaſſent dans le pays que le Seigneur avoit promis à Iſaac.

(*a*) *Geneſ.* XXV. 1. 2. *&c.*

(*b*) *Aug. l.* 3. *contra Julian.*

(*c*) 1. *Par.* 1. 32. *& Geneſ.* XXV. 6.

CHABALON, ou *Chabulon*, ou *Chabelon*, ou *Chabul*. Il eſt parlé dans le troiſiéme Livre des Rois, (*d*) de *la terre de Chabul*. C'eſt ainſi que Hiram Roi de Tyr, nomma les vingt villes dont Salomon lui fit préſent, en reconnoiſſance des ſervices qu'il lui avoit rendus dans la conſtruction du Temple. On diſpute & ſur la ſignification de *Chabul*, & ſur la ſituation de ce pays. Joſeph (*e*) dit que *Chabul* en Phénicien, ſignifie ce qui ne plaît point; d'autres, qu'il ſignifie une terre ſtérile, ſabloneuſe, deſſéchée; & d'autres au contraire, une terre boueuſe & humide, trop chargée d'herbes. Les Septante: *Il les appella la frontiére*; comme s'ils avoient lû *Gabal*, au lieu de *Chabul*. D'autres croyent que Chabul en Hébreu, peut ſignifier une choſe de néant: *Chabul, quaſi nihil.*

(*d*) 3. *Reg.* IX. 13. חבל כבול & 70. Ἐκάλεσεν αὐτὸς ὅρους ὅρους.

(*e*) *Joſeph. Antiq. l.* 8. *c.* 2.

Quant à la ſituation de Chabul, Joſeph dit que les villes de Chabul étoient au voiſinage de Tyr. D'autres les placent au-delà du Jourdain, dans la Décapole. (*f*) Grotius croit qu'entre les villes de Chabul, étoient compriſes celles que Pharaon avoit conquiſes ſur les Philiſtins, & qu'il avoit cédées à Salomon. La plupart ſont perſuadez que la ville de Chabul, marquée dans Joſué, (*g*) étoit du nombre de ces villes, & que ce fut apparemment à ſon occaſion, que Hiram donna ce nom aux autres villes qui lui avoient été cédées par Salomon. Or Chabul étoit apparemment la même que Chabalon, ou Chabal, que Joſeph (*h*) place au voiſinage de Ptolémaïde, au midy de Tyr.

(*f*) *Hieronym. in Amos* 1.

(*g*) *Joſue* XIX. 27.

(*h*) *Joſeph in vita ſua, pag.* 1015. *&* 1016.

CHABRATH, ou *Chaphrath*. Voyez *Kiberath*.

CHABRI, & *Charmi*, deux Sacrificateurs, ou deux Anciens, qui étoient dans Béthulie, lorſqu'Holofernes l'aſſiégea. Judith ſe plaignit à eux de ce qu'Ozias avoit promis de rendre la ville dans cinq jours, s'ils ne recevoient point de ſecours; (*a*) voulant ainſi en quelque ſorte impoſer des Loix au Seigneur.

(*a*) *Judith.* VIII. 9.

CHABUL. Voyez *Chabalon*.

CHADID. Voyez *Hadid*.

I. CHÆREAS, frere de Timothée & d'Apollophane, Gouverneur de Gazara. Il fut tué avec ſes freres dans un marais, où ils s'étoient allez cacher, aprés la priſe de Gazara. (*b*)

(*b*) 2. *Macc.* 32. 37.

II. CHÆREAS, Chevalier Romain, qui tua l'Empereur Caïus Caligula.

CHALAL, Iſraëlite qui revint de Babylone, & qui quitta ſa femme, qu'il avoit épouſée contre la Loi. (*c*)

(*c*) 1. *Eſdr.* X. 30.

CHALANNE, ville dans la campagne de Sennaar, bâtie par Nemrod. (*d*) C'eſt apparemment la même que *Calno*, marquée dans Iſaïe, (*e*) & nommée *Canné*, dans Ezéchiel. (*f*) Pluſieurs Sçavans ont crû que c'étoit *Callinicum*: mais d'autres (*g*) ſoutiennent que c'eſt plûtôt *Teſiphon*, qui étoit Capitale d'une Province nommée Calonite. (*h*)

(*d*) *Geneſ.* X. 10.

(*e*) *Iſa.* X. 9.

(*f*) *Ezech.* XXVII. 23.

(*g*) *Chaldæi Interpp. Euſeb. Hieronym. Bochart. &c.*

(*h*) *Plin. l.* 6. *c.* 26.

I. CHALCHOL, Lévite, quatriéme fils de Mahol, Lévite & Muſicien fameux. Voyez 3. *Reg.* IV. 31. où il eſt nommé *Cholchol*.

II. CHALCHOL, fils de Zara, de la Tribu de Juda. 1. *Par.* II. 6.

CHALCHUL. Voyez *Halhul*.

CHALCIDE. Voyez *Calcide*, ci-devant.

CHALE', ville d'Aſſyrie, bâtie par Aſſur. (*i*) Il eſt fait mention de *Chala* dans les Livres des Rois; (*k*) & on la met avec *Chabor*: ce qui fait croire qu'elle n'étoit pas éloignée du fleuve Chaboras.

(*i*) *Geneſ.* XII. 12.

(*k*) 4. *Reg.* XVII. 6. *Vulg. Hala. Heb.* חלח

CHALI, ville de Phénicie, dans la Tribu d'Aſer. *Joſue* XIX. 25.

CHAM, fils de Noé, & frere de Sem & de Japheth. On croit qu'il étoit le dernier des fils de Noé. (*l*) Un jour que Noé avoit pris du vin avec excés, Cham l'apperçut couché dans ſa tente, & découvert d'une maniére indécente. Au lieu de le cacher, il s'en alla le dire à Sem & à Japheth. Ceux-ci ſe couvrant d'un manteau, & marchant en arriére, allérent jetter ce manteau ſur leur pere, & couvrirent ainſi ſa nudité. Noé à ſon réveil, ayant appris ce qui s'étoit paſſé, dit: *Que Chanaan ſoit maudit, & qu'il ſoit l'eſclave des eſclaves envers ſes freres.* Ces paroles font conjecturer que Chanaan avoit averti Cham ſon pere de la nudité de Noé. D'autres croyent que Noé voulut frapper Cham d'une maniére plus ſenſible, en donnant ſa malédiction à Chanaan ſon fils. Noé ajoûta: *Que le Seigneur, le Dieu de Sem, ſoit béni: Que Cham ſoit eſclave de Sem: Que Dieu étende la poſſeſſion de Japheth: Que Japheth demeure dans les tentes de Sem, & que Chanaan ſoit ſon eſclave.*

(*l*) *Geneſ.* IX. 24. *Cum didiciſſet Noë, quæ fecerat ei filius ſuus minor.* Quelques-uns rapportent ces mots à Chanaan fils de Cham, & petit-fils de Noé. Mais il eſt plus naturel de les rapporter à Cham.

Cham eut une trés-nombreuſe poſtérité. Il fut pere de Chus, de Mezraïm, de Phut & de Chanaan. Nous parlerons des deſcendans de chacun de ſes fils dans leurs articles particuliers, & du pays qu'ils occupérent. A l'égard de Cham, on croit qu'il eut l'Afrique entiére en partage, & qu'il la peupla par ſes enfans. Pour

lui, il demeura dans l'Egypte, qui paſſe pour la plus fertile partie de l'Afrique. L'Afrique eſt nommée *la terre de Cham*, en plus d'un endroit des Pſeaumes. (*a*) Dans Plutarque, (*b*) l'Egypte eſt nommée *Chemia*. On remarque des veſtiges du nom de Cham dans *Pſo-chemmis*, *Pſitta-chemmis*, qui ſont des cantons d'Egypte. Enfin on croit qu'Ammon adoré dans l'Egypte & dans la Lybie, n'eſt autre que Cham fils de Noé.

(*a*) *Pſalm.* LXXVII. 51. CIV. 23. CV. 22.
(*b*) *Plut. de Iſide & Oſiride.*

CHAMAAM, fils de Berzellaï de Galaad, ſuivit David à Jéruſalem aprés la guerre d'Abſalom; & David le combla de biens, en conſidération de ſon pere Berzellaï, qui l'avoit ſi généreuſement ſecouru dans ſa fuite. (*c*)

(*c*) 2. *Reg.* XIX. 37. 38.

CHAMAAN, lieu au voiſinage de Bethléem. (*d*)

(*d*) *Jerem.* XLI. 17.

CHAMEAU, animal trés-commun dans l'Arabie, dans la Judée, & dans les pays voiſins. L'Ecriture l'appelle *Gamal*, & il n'y a nulle difficulté ſur la ſignification de ſon nom. Moyſe le met au nombre des animaux impurs. (*e*) On peut diſtinguer trois eſpéces de chameaux. Les uns ſont gros & corpulens, & propres à porter des fardeaux; on dit qu'ils portent juſqu'à mille livres peſant. Les autres ont deux boſſes ſur le dos, comme une ſelle naturelle, qui les rend propres, ſoit à porter des fardeaux, ou à ſervir de monture aux hommes; enfin les troiſiémes ſont plus maigres, & d'une taille plus déliée, & on les appelle dromadaires, à cauſe de leur vîteſſe. C'eſt la monture ordinaire des gens de qualité.

(*e*) *Deut.* XIV. 7. *Levit.* XI. 4.

Les Arabes, les Perſes, & d'autres peuples mangeoient de la viande de chameaux, & on en ſervoit ſur les meilleurs tables. (*f*) Mais l'uſage en étoit interdit aux Hébreux, comme nous l'avons déja dit. Il ſe met ſur ſes genoux pour ſe repoſer. Eliézer ſerviteur d'Abraham, fit plier les genoux à ſes chameaux, pour les faire repoſer prés la fontaine de Haran. (*g*) Les chameaux gardent l'eau fort long-tems dans leur eſtomach pour ſe rafraîchir. La nature leur a donné pour cela un grand ventricule, au tour duquel on trouve un nombre conſidérable de ſacs enfermez entre ſes tuniques, dans leſquels il y a apparence que ces animaux mettent leur eau en reſerve. On aſſure qu'ils demeurent dix ou douze jours ſans boire ni manger.

(*f*) *Ariſtot. hiſt. l.* 6. *c.* 26. *Plin. l.* XI. *c.* 41. *Athen. l.* 4. *Herodot. in Clio.*
(*g*) *Geneſ* XXIV. 10. *Cumque camelos feciſſet accumbere.*

CHAMOS, Idole, ou Dieu des Moabites. Le nom de (*h*) *Chamos* vient d'une racine, qui en Arabe ſignifie *ſe hâter*. C'eſt ce qui a fait croire à pluſieurs que Chamos étoit le Soleil, à qui la précipitation de ſa courſe a pû faire donner le nom de hâté, ou de vîte. D'autres ont confondu Chamos avec le Dieu *Hammon*, adoré non-ſeulement dans la Lybie, & dans l'Egypte, mais auſſi dans l'Arabie, dans l'Ethiopie, & dans les Indes. (*i*) Macrobe (*k*) montre qu'Hammon étoit le Soleil, & que les cornes qu'on lui donnoit, déſignoient ſes rayons. Nous croyons que le Dieu *Hamanus*, & *Apollon Chomeus*, dont parle Strabon, (*l*) & Ammien Marcellin, (*m*) n'étoit autre que Chamos, ou le Soleil. On adoroit ces Déïtez dans pluſieurs Provinces d'Orient. Quelques-uns (*n*) fondez ſur une reſſemblance du terme Hébreu Chamos, & du Grec *Cômos*, ont crû que Chamos ſignifioit le Dieu Bacchus, le Dieu de la débauche, ſelon la ſignification du Grec *Cômos*. Saint Jérôme, (*o*) & le plus grand nombre des Interprétes, croyent que Chamos & Phégor ſont la même Divinité. Or nous avons montré que Béelphégor n'étoit autre que Thamuz, ou Adonis; il faut donc dire que Chamos n'eſt autre que ce Dieu, dans lequel les Payens ont auſſi trouvé le Soleil. On peut voir ces choſes plus au long dans la Diſſertation que nous avons faite ſur Béelphégor & Chamos, à la tête du Commentaire ſur le Livre des Nombres.

(*h*) כמוש *Chamos.*
(*i*) *Lucan. l.* 9. *Pharſal.* *Quamvis Æthiopum populis, Arabumque beatis Gentibus, atque Indis unus ſit Jupiter Ammon.*
(*k*) *Macrob. Saturn. l.* 1. *c.* 21.
(*l*) *Strabo l.* 15.
(*m*) *Ammian. l.* 23.
(*n*) *Voſſ. de orig. & progreſſ. Idolol. l.* 2. *c.* 8.
(*o*) *Hieronym. in Iſai.* XV.

CHAMP, *Grand-Champ*. On connoît dans la Paleſtine deux grandes vallées connuës dans les Hiſtoriens, & dans les Géographes, ſous le nom de *Grand-Champ*. L'une qui s'étend le long du cours du Jourdain, depuis Tibériade, juſqu'à Ségor, a la longueur d'environ douze cens ſtades, (*a*) & a la largeur de cent vingt ſtades. L'autre qui eſt appellée *le Champ*, ou la campagne d'*Eſdrelon*, ou *de Légion*, à cauſe de ces villes qui y ſont ſituées, ou *la vallée de Jezraël*, à cauſe de la ville de Jezraël. Elle s'étend de l'orient au couchant, depuis Scythopolis aſſiſe ſur le Jourdain, juſqu'à Légion au pied du Carmel, a la longueur d'environ vingt-cinq lieuës. Euſébe & ſaint Jérôme (*b*) donnent encore une plus grande étenduë au Grand-Champ qui s'étend ſur le Jourdain, puiſqu'ils diſent qu'il commence au Liban, & finit au déſert de Pharan. La campagne de Jéricho étoit dans le Grand-Champ, & en faiſoit partie, comme on le voit par Euſébe. (*c*) On appelle quelquefois ces Grands Champs *Aulon*, ou *Aulos*, ou *Araba*, plaine.

(*a*) *Vide Joſeph. Antiq. l.* IX. *c.* 11. & 2. *Par.* IV. 17. & *Joſeph. l.* 5. *de Bello, c.* 4.
(*b*) *Euſeb. & Hieronym. Onomaſt. in Aſaar.*
(*c*) *Euſeb. in* Εγγαδδί.

CHANAAN, fils de Cham. Les Hébreux (*d*) croyent que Chanaan ayant le premier découvert la nudité de Noé, en donna avis à ſon pere Cham; que celui-ci s'en divertit, & en avertit ſes freres Sem & Japhet, leſquels par un ſentiment de reſpect couvrirent leur pere, ainſi que nous l'avons dit ſous l'article de *Cham*. Que Noé à ſon réveil, ayant appris ce qui s'étoit paſſé, donna ſa malédiction à Chanaan, qui étoit le premier auteur du mal. D'autres croyent (*e*) que Noé ne pouvant cauſer un plus ſenſible déplaiſir à Cham, que de maudire ſon fils Chanaan, voulut le punir en la perſonne de ce fils. Quelques-uns au lieu de, (*f*) *Maudit ſoit Chanaan, qu'il ſoit l'eſclave des eſclaves à l'égard de ſes freres*, liſent, *maudit ſoit Cham, &c.* Ou ſuppléent, *maudit ſoit* le pere de *Chanaan*. L'effet de cette malédiction de Noé parut dans l'anathéme prononcé par le Seigneur contre les Chananéens, (*g*) & par la ſévérité dont il ordonne à ſon peuple d'uſer envers eux, lorſqu'il aura fait la conquête de ſon pays. (*h*) Les Chananéens furent non-ſeulement réduits au plus dur eſclavage, mais entiérement exterminez, mis à mort, ou chaſſez de leur propre pays.

(*d*) *Bereſchit Rabb. ſect.* 37. *Theodoret. qu.* 57. *in Geneſ.*
(*e*) *Chryſoſt. homil.* 29. *in Geneſ. Ambroſ. de Noë & Arca, c.* 32. *Aug. l.* 16. *de Civit. c.* 1.
(*f*) *Geneſ.* IX. 25.
(*g*) *Vide Deut.* VII. 2. 26. XIII. 15. & XX. 17.
(*h*) *Vide Levit.* XVIII. 25. *Deut.* XVIII. 9. & XX. 16. 17.

Chanaan eut une grande poſtérité. (*i*) Son fils aîné fut *Sidon*; du moins il fonda & peupla la ville de Sidon, & fut pere des Sidoniens & des Phéniciens. Chanaan eut outre cela dix fils, qui furent peres d'autant de peuples habitans de la Paleſtine, & d'une partie de la Syrie; ſçavoir, *les Héthéens, les Jébuſéens, les Amorrhéens, les Gergéſéens, les Hévéens, les Aracéens, les Sinéens, les Aradiens, les Samaréens, & les Amathéens*. Nous parlerons de chacun de ces peuples ſous leurs articles particuliers. On croit que Chanaan vêcut & mourut dans la Paleſtine, qui de ſon nom eſt ordinairement appellée Terre de Chanaan; & on montroit au-

(*i*) *Geneſ.* X. 15. 16. 17.

trefois ſon tombeau long de vingt-cinq pieds dans une caverne de la montagne dite des Léopards, qui n'étoit pas loin de Jéruſalem.

CHANANE'ENS, peuples deſcendus de Chanaan, & ſortis des onze fils de ce Patriarche. Leur premiére demeure fut dans le pays de Chanaan, où ils ſe multipliérent extrémement. Leur principale occupation étoit le commerce & la guerre. De là leurs grandes richeſſes, & leurs colonies répanduës dans preſque toutes les Iſles, & les Provinces maritimes de la Méditerranée. Leurs idolâtries, & leurs abominations étoient montées à leur comble, lorſque Dieu livra leur pays aux Iſraëlites, qui en firent la conquéte ſous Joſué. Comme Dieu avoit ordonné de traiter ces peuples, dévoüez depuis long-tems à l'anathême, dans la derniére rigueur, Joſué en extermina un trés-grand-nombre, & obligea les autres à s'enfuïr. Les uns ſe ſauvérent en Afrique, les autres en Gréce. Il y a même des Ecrivains qui croyent qu'il en vint en Allemagne, & en Eſclavonie, & que d'autres ſe retirérent en Amérique.

Mais l'opinion qui eſt la mieux ſoûtenuë, veut qu'ils ſe ſoient retirez en Afrique. Les Rabbins aſſûrent que les Gergéséens prirent ce parti-là. Mais ils ne nous apprennent point en quel endroit de l'Afrique ils ſe retirérent. Procope (*a*) dit que s'étant d'abord jettez en Egypte, & ne s'y croyant pas aſſez en ſûreté, ils s'avancérent plus avant dans l'Afrique, où ils bâtirent un grand nombre de villes, & ſe répandirent dans toutes ces vaſtes régions, qui s'étendent juſqu'aux Colomnes d'Hercules, conſervant leur ancien langage, quoiqu'un peu altéré. Cet Auteur ajoûte que l'on voit dans la Province Tingitane, dans la trés-ancienne ville de Tingis, qu'ils avoient fondée, deux grandes colomnes de pierres blanches, dreſsées prés la grande Fontaine, avec une inſcription en caractéres Phéniciens, qui portoit: *Nous ſommes des peuples qui nous ſommes ſauvez de devant le voleur Jeſus fils de Navé, qui nous pourſuivoit.* Du tems de ſaint Auguſtin, (*b*) les Africains ſe diſoient encore deſcendus des Chananéens; & quand on leur demandoit quelle étoit leur origine, ils répondoient Canani. On convient que la Langue Punique étoit preſqu'entiérement la méme que la Langue Chananéenne, & que l'Hébraïque.

(*a*) *Procop. de Bello Vandal. l. 2. c. 10.*

(*b*) *Aug. expoſit. Inchoata in Epiſt. ad Rom. Interrogati ruſtici noſtri quid ſint, Punicè reſpondent: Chanani.*

Les Colonies de *Cadmus* à Thébes de Béotie; celle de *Cilix* frere de Cadmus en Cilicie, ſont venuës de la race de Chanaan. On croit que les Iſles de Sicile, de Sardaigne, de Malthe, de Chypre, de Corfou, de Majorque & Minorque, de Gades & d'Ebuſe, furent auſſi peuplées par les Chananéens. Bochart dans ſon grand Ouvrage, intitulé *Chanaan*, a mis toute cette matiére dans un grand jour. Nous avons auſſi travaillé en particulier ſur le pays où les Chananéens chaſſez par Joſué, ſe retirérent, & nous avons examiné les preuves de ceux qui les ont fait aller en Amérique. Voyez nôtre Diſſertation à la tête du Commentaire ſur Joſué.

I. CHANAANA, quatriéme fils de Balan. 1. *Par.* VII. 10.

II. CHANAANA, pere du faux Prophéte Sédécias. 3. *Reg.* XXII. 11.

CHANANI, Lévite. 1. *Eſdr.* IX. 4.

CHANDELIER *d'or à ſept branches*, qui fut fait par Moyſe, pour être mis dans le Tabernacle. Il étoit d'or battu au marteau, (*c*) du poids d'un talent. Il avoit un pied de méme métal, & une tige accompagnée de ſept branches, ornées à diſtances égales, de ſix fleurs comme des lys, d'autant de boules, & de ſix coupes placées à l'alternative. Au-deſſus de la tige & des ſix branches du chandelier, étoient des lamperons d'or amovibles, dans leſquels on mettoit l'huile & la méche. On allumoit ces ſept lampes tous les ſoirs, & on les éteignoit le matin. Le Saint, dans lequel étoit placé ce chandelier, étoit comme l'anti-chambre du Sanctuaire, & il n'étoit éclairé par aucun autre endroit, que par la lumiére du chandelier. Il étoit placé du côté du midy, dans le Saint, & ſervoit à éclairer l'Autel du parfum, & la Table des pains de propoſition, qui étoient au même lieu.

(*c*) *Exod.* XXV. 31. 32. *&c.*

Lorſque Salomon eut bâti le Temple du Seigneur, il ne ſe contenta pas d'y mettre un chandelier d'or; il y en mit dix de méme forme & de même métal que celui de Moyſe; cinq au ſeptentrion, & cinq au midy du Saint. (*a*) Les mouchettes & pincettes, qui ſervoient aux chandeliers d'or, tant à celui de Moyſe, qu'à ceux de Salomon, étoient d'or trés-pur. Il paroit que David avoit deſtiné de l'argent, pour faire des chandeliers d'argent, auſſi-bien que de l'or, pour les chandeliers d'or. (*b*) Mais nous n'en voyons point l'exécution, quant aux chandeliers d'argent; à moins que Salomon n'en ait fait d'argent pour l'uſage du Temple, différens de ceux d'or, qui furent mis dans le Saint.

(*a*) *3. Reg.* VII. 49.

(*b*) *1. Par.* XXVIII. 15.

Aprés le retour de la captivité, on rétablit dans le Temple le chandelier d'or, comme il avoit été auparavant ſous Moyſe; & il en eſt parlé expreſsément dans Zacharie, (*c*) & dans les Livres des Maccabées. (*d*) Joſeph (*e*) dit qu'aprés la ruine du Temple par les Romains, on porta en triomphe à Rome les choſes que l'on avoit trouvées dans le Temple; ſçavoir, la table d'or, & le chandelier d'or à ſept branches. Mais, ajoûte-t-il, on avoit donné au chandelier une forme différente de ce qui étoit en uſage dans nôtre nation; car il étoit fait en forme de colomne, portée ſur une baſe; & du corps de cette colomne, on voyoit ſortir comme ſix eſpéces de canues, ou de branches fort minces, qui finiſſoient en triangle, & qui portoient chacune un lamperon. La table & le chandelier d'or furent mis dans le Temple que Veſpaſien fit bâtir ſous le titre de la Paix; & on voit encore aujourd'hui au pied du mont Palatin, (*f*) un arc de triomphe, où eſt repréſenté le triomphe de Veſpaſien, & où ſont gravez les monumens qui y furent portez; entre autres on y remarque le chandelier à ſept branches.

(*c*) *Zach.* IV. 2. 11.

(*d*) *Matt.* IV. 49. 50.

(*e*) *Joſeph. de Bello, l. 7. c. 14. in Lat. ſect. 5. in Græc. p. 977.*

(*f*) *Baron. ad Chriſti 73. art. 2.*

CHANTRES. Il y avoit dans le Temple de Jéruſalem grand nombre de Lévites employez à chanter les loüanges du Seigneur, & à joüer des inſtrumens devant ſon Autel. Sous le regne de David, il y avoit quatre mille Chantres, avec leurs Chefs & leurs Préſidens. (*g*) Aſaph, Héman & Idithun étoient les Maitres de la Muſique du Temple, ſous les regnes de David & de Salomon. Aſaph avoit quatre fils; Idithun ſix, & Héman quatorze. Ces vingt-quatre Lévites, fils des trois Grands-Maitres de la Muſique, furent établis à la tête de vingt-quatre bandes de Chantres. Chacun d'eux avoit ſous lui onze Maîtres d'un ordre inférieur, qui préſidoient à d'autres Chantres, & qui les inſtruiſoient. Ceux de la famille de Caath tenoient

(*g*) *Vide 1. Par. XXV. 1. 2. 3. & ſeq.*

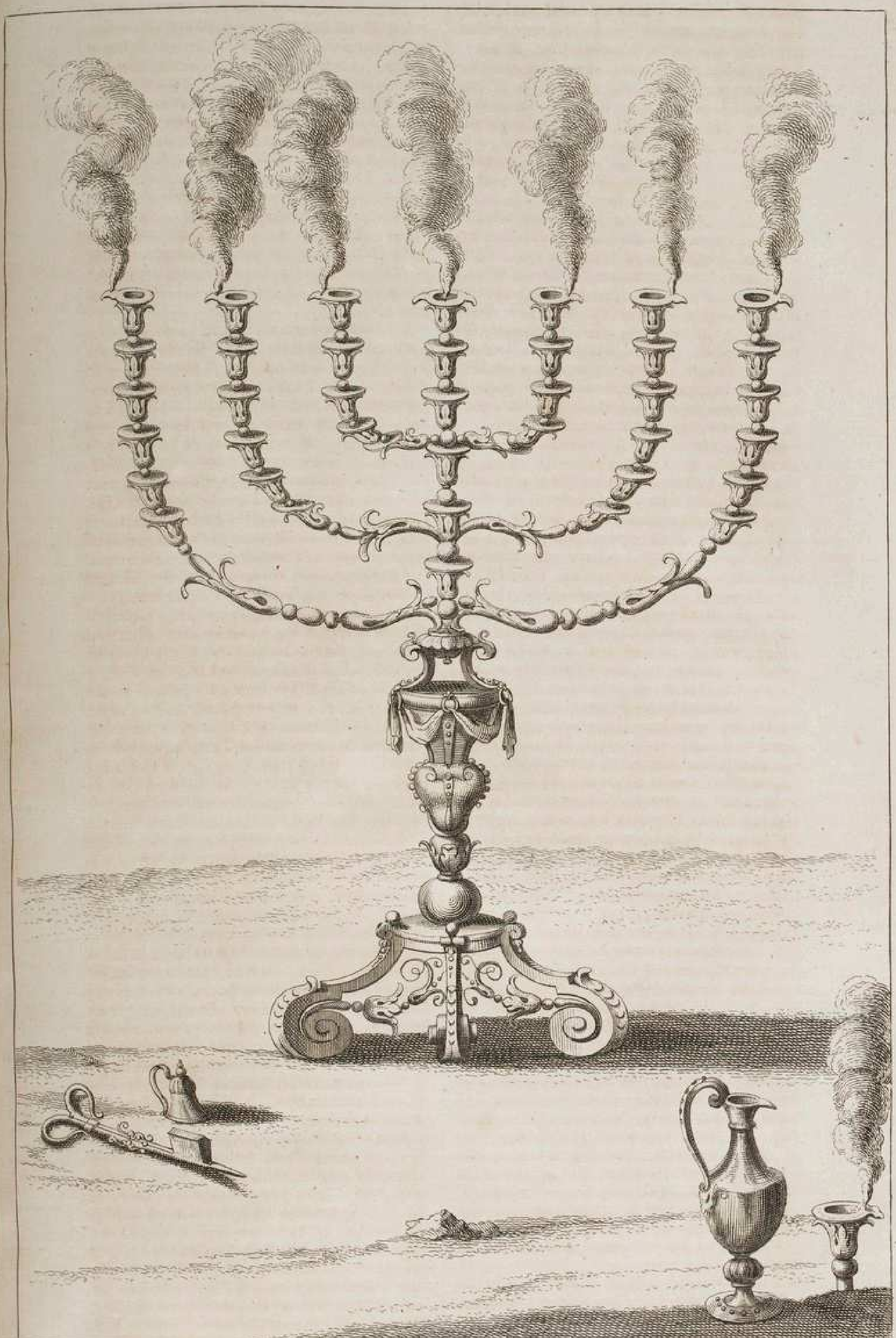

CHANDELIER D'OR A SEPT BRANCHES

le milieu dans le Temple ; ceux de Mérari, la gauche ; & ceux de Gerſon, la droite. Il ſemble qu'ils étoient encore diſtinguez par les inſtrumens de muſique dont ils ſe ſervoient. Les fils d'Idithun joüoient du *cinnor* ou *cithare*; ceux d'Aſaph, du *nabal*, ou *pſaltérion* : & ceux d'Héman joüoient du *mizlothaïm*, qui étoit une maniére de cloche.

(a) *Joſue* XIX. 14. CHANNATON, ville de Zabulon. (*a*) Voyez *Hannathon*.

CHAPHRATH. Voyez *Kiberath-Arez*.

(b) *Joſeph. in vita*, p. 1013. (c) *Idem l.* 2. *de Bello*, *c.* 25. CHARABE, bourg de la haute Galilée, qui fut fortifié par Joſeph l'Hiſtorien. (*b*) C'eſt apparemment le même qu'il appelle (*c*) *la Pierre des Achabanes*.

(d) 2. *Macc.* XII. 17. CHARACA, ville de la Tribu de Gad, d'où Judas Maccabée chaſſa Timothée. (*d*)

(e) *Ptolem. l.* 5. & *Stephan.* Ἐν Ἀραξεῖς. CHARAC-MOBA, (*e*) ou peut-être, *Charac-Moab*, ville de la troiſiéme Paleſtine. Elle eſt jointe à Aréopolis, à Pétra, à Ségor, dans les anciennes Notices, & dans les Souſcriptions des Conciles. (*f*) Je croi que c'eſt la même que *Characa*, dont nous venons de parler.

(f) *Vide Reland. tom.* 1. *p.* 212. 213. & *tom.* 2. *p.* 553. & 705.

CHARAN, ou *Haran*, dernier fils de Diſon, (*g*) fils de Séhir le Horréen.

(g) *Geneſ.* XXXVI. 26. CHARAN, ou *Haran*, autrement *Charræ*, ou *Charres*, en Méſopotamie, ville célébre, pour avoir été la premiére retraitte d'Abraham aprés ſa ſortie de la ville d'Ur, (*h*) & pour avoir été le lieu de la mort & de la ſépulture de Tharé, pere d'Abraham. C'eſt-là auſſi où Jacob ſe retira auprés de Laban, lorſqu'il fuyoit la colére de ſon frere Eſaü. (*i*) Enfin c'eſt à Haran, ou à Charres de Méſopotamie, que Craſſus Conſul & Général de l'armée Romaine, fut défait, & mis à mort par les Parthes. *Charan* étoit ſituée entre l'Euphrate & le Chaboras, aſſez loin de la jonction de ces deux fleuves. L'Auteur de la Vulgate lit toûjours *Haran*, & non pas *Charan*.

(h) *Geneſ.* XI. 31. 32.

(i) *Geneſ.* XXVII. 43. XXVIII. 10. &c.

CHARCHAMIS. Voyez ci-devant *Carcamis*, ou *Carchemis*.

CHARCHUS, un des ſept premiers Eunuques d'Aſſuérus. *Eſth.* I. 10.

(k) *Num.* XXXVI. 6. I. CHARMI, quatriéme fils de Ruben, Chef de la famille des Charmites. (*k*)

II. CHARMI, pere d'Achan, de la Tribu de Juda. *Joſue* VII. 1. 18.

(l) *Judith.* VI. 11. III. CHARMI, ſurnommé *Othoniel*, ou *Gothoniel*, étoit dans Béthulie, pendant qu'Holoferne l'aſſiégeoit. (*l*)

(m) *Eſth.* I. 14. CHARSENA, un des premiers Officiers du Palais d'Aſſuérus. (*m*)

CHARTA, papier à écrire. Voyez ci-aprés *Papyrus*.

CHARTA, ville de la Tribu de Zabulon. Elle fut donnée en partage aux Lévites de la famille de Mérari. *Joſue* XXI. 34.

CHARTAN, ville de la Tribu de Nephtali, qui tomba en partage aux Lévites de la famille de Gerſon. *Joſue* XXI. 32.

(n) *Num.* XXXIV. 21. CHASELON, pere d'Elidad, de la Tribu de Benjamin. Il fut un des députez pour faire le partage de la Terre de Chanaan. (*n*)

(o) *Geneſ.* X. 14. CHASLUIM, un des fils de Mezraïm. (*o*) On eſt fort partagé ſur le lieu de ſa demeure, & ſur la nation dont il fut fondateur. Le Paraphraſte Jonathan explique *Chaſluim*, par *les Pentapolitains*, ceux de la Pentapole ou Cyrénaïque ; le Paraphraſte Jéroſolymitain l'entend de ceux de *Pentaſchænos*, dans la baſſe-Egypte ; l'Arabe, de ceux de Saïde, dans la Thébaïde. Bochart & pluſieurs autres aprés lui, l'entendent des *Colchiens*. Hérodote (*a*) dit que ceux de Colchos avoient la circonciſion, comme les Egyptiens, le teint baſané, les cheveux noirs & crépus, le langage même, & la maniére de vivre des peuples d'Egypte. Il aſsûre que ce fut Séſoſtris Roi d'Egypte, qui laiſſa dans la Colchide une Colonie de ſes troupes. Il avouë toutefois que les Egyptiens ne ſe ſouvenoient pas que les Colchiens fuſſent originaires de leur pays.

(a) *Herodot. l.* 2. *c.* 104. & *alii poſt eum paſſim.*

Ces raiſons ſont plauſibles. Mais quand on avoüeroit tout ce que dit Hérodote, cela ne prouveroit pas que les Colchiens fuſſent les mêmes que Chaſluim. Quand on ſeroit aſsûré que Séſoſtris a laiſſé une Colonie d'Egyptiens à Colchos, s'enſuivroit-il qu'il y eût laiſſé la nation entiére, ou la plus grande partie des Chaſluim ? Peut-on avancer qu'avant Séſoſtris, la Colchide ne portât pas encore ce nom, & qu'elle n'a commencé à le porter que depuis la venuë de ces prétendus Chaſluim ? Moyſe nous dit que des Chaſluim, ſont ſortis les Philiſtins & les Caphtorim ; (*b*) & les Prophétes Jérémie (*c*) & Amos (*d*) nous apprennent que les Philiſtins ſont ſortis de Caphtor. Pour accorder donc Moyſe avec ces deux Prophétes, il faut dire que les Caphtorim ſont ſortis immédiatement des Chaſluim, & que des Caphtorim, ſont venus les Philiſtins.

(b) *Geneſ.* X. 14. (c) *Jerem.* XLVII. 4. (d) *Amos* IX. 7.

Nous avons montré ci-devant ſous l'article *Caphtor*, que ce nom marquoit l'Iſle de Créte : il faut donc dire que Chaſluim envoya de la Cyrénaïque une Colonie dans l'Iſle de Créte, & que de là ſortirent les Philiſtins, leſquels étoient déja dans la Paleſtine, long-tems avant Séſoſtris, & ſa prétenduë Colonie de Colchos. Dans le Commentaire ſur le Chapitre X. 14. de la Géneſe, nous avons propoſé quelques autres conjectures ſur le pays des Chaſluim, & nous avons dit que les anciens Chaſluim pouvoient avoir leur demeure ſur les côtes occidentales de la Mer Rouge, vis-à-vis l'Iſle Colocaſite, ou Coloca. Ces differentes opinions ne doivent pas ſurprendre. Il eſt permis dans des matiéres auſſi obſcures que celles-ci, de propoſer quelques conjectures. Elles donnent quelquefois ouverture à des découvertes importantes.

CHASPIA. Eſdras (*e*) dit qu'étant ſur le point de s'en retourner dans la Judée, il envoya vers Eddo, qui demeuroit à Chaſpia. Nous croyons qu'il veut marquer le mont Caſpie, vers la Mer Caſpienne, entre la Médie & l'Hyrcanie, où il y avoit pluſieurs captifs.

(e) 1. *Eſdr.* VIII. 17.

CHASPHORA, ou *Chaſphona*, ville du pays de Galaad, qui fut priſe par Judas Maccabée. (*f*) C'eſt apparemment *Esébon*.

(f) 1. *Macc* V. 26. *Joſeph. Antiq. l.* 12. *c.* 12. CHAT-HUANT, ou *Hibou*, oiſeau impur, dont il eſt défendu aux Juifs de manger. (*g*) Il n'eſt pas certain que l'Hébreu *tachmas*, que l'on a traduit dans le Lévitique par le hibou, ſignifie cet oiſeau. Bochart l'entend du mâle de l'autruche. Il eſt parlé du hibou dans le Pſeaume, (*h*) ſous un autre nom ; & on ne peut pas conteſter qu'il ne ſignifie une chouette, puiſqu'il eſt ſynonyme à *l'oiſeau ſolitaire*, dont il eſt parlé au même endroit : *Sicut nycticorax in domicilio, & ſicut paſſer ſolitarius in tecto.* L'Hébreu *ſchelech*, que l'on traduit par une chouette dans le Deutéronome, (*i*) ſignifie plûtôt un plongeon, au jugement des meilleurs Interprétes ; & le terme (*k*) *ineſchoph*,

(g) *Levit* XI. 16. תחמס

(h) *Pſalm.* CI. 7. כבוס חרבית

(i) *Deut.* XIV. 17. השלך *Haſchelec.*

(k) *Levit.* XI. 17. *Deut.* XIV. 16. *Iſai.* XXXIV. 11. ינשוף *Ineſchoph.*

que l'on explique communément du hibou, eſt rendu par les Septante & la Vulgate, tantôt par un *ibis*, & tantôt par un *cygne*, & jamais par une chouette. Mais il faut avoüer que l'on ne ſçait point au vrai la ſignification de ces termes.

CHAUVE-SOURIS, oiſeau impur, qui participe de l'oiſeau & de la ſouris, ayant le corps d'une ſouris, & les aîles d'un oiſeau; non pas toutefois avec des plumes, mais avec une certaine peau qui s'étend, & qui forme des aîles, dont elle ſe ſert pour voler. Elle fait ſes petits vivans, & les allaite, comme les animaux à quatre pieds; & ne pond pas ſimplement des œufs, comme les oiſeaux. Le terme Hébreu (*a*) *hatalaph*, que les Interprétes expliquent communément de la chauve-ſouris, ſignifie *l'hyrondelle*, ſelon les Rabbins. Il y a une ſorte de chauve-ſouris en Orient, qui eſt plus groſſe que l'ordinaire, que l'on ſale, & que l'on mange.

(*a*) *Levit.* XI. 19. *Deut.* XIV. 18. עטלף *Hatalaph.* 70. Νυκτίκοραξ.

CHEBBON, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 41.

CHEBRON. Voyez *Hebron*, & *Cariath-Arbé*.

(*b*) 2. *Reg.* III. 3. CHELEAB, (*b*) fils de David & d'Abigaïl, auparavant femme de Nabal.

CHELIAN, Iſraëlite qui ſe ſépara de ſa femme, qu'il avoit épouſée contre la défenſe de la Loi. (*c*)

(*c*) 1. *Eſdr.* X. 33.

CHELION, fils d'Elimélech & de Noëmi, de la ville de Bethléem de Juda, qui pendant une grande famine, ſe retira avec ſon pere & ſa mere dans le pays de Moab, où il épouſa une femme Moabite, nommée *Orpha*. Il mourut quelque tems aprés dans ce pays, ſans laiſſer d'enfans. (*d*)

(*d*) *Ruth.* I. 2. . . 9.

CHELMON, ville qui eſt vis-à-vis d'Eſdrelon, (*e*) & prés de laquelle une partie de l'armée d'Holoferne étoit campée, avant qu'il vînt aſſiéger Béthulie. *Chelmon* eſt peut-être la même que *Selmon*, dont il eſt parlé dans les Pſeaumes, (*f*) & ailleurs; ou *Cedmon*; ou enfin *Belmon*, ou *Cyamon*, comme porte le Grec, *Judith.* VII. 3. ou *Cammon*, dont parle Euſébe, & qu'il place à ſept milles de Légion, tirant vers le nord.

(*e*) *Judith.* VII. 3.

(*f*) *Pſalm.* LXVII. 15. & *Judic.* IX. 48.

CHELUB, pere d'Ezri. 1. *Par.* XXVII. 26.

CHE'NE', dans Ezéchiel, XXVII. 23. apparemment la même que *Chalanné*, *Geneſ.* X. 10. Voyez ci-devant *Calanné*.

CHEREAS. Voyez *Chæreas*.

(*g*) חרם *Cherem*, *anathema*.
(*h*) נדוי *Niddui*.
(*i*) שמתה *Schammata*.

CHEREM, anathéme. (*g*) Les Hébreux diſtinguent trois ſortes d'anathémes ou excommunications. La premiére eſt *niddui*, (*h*) *ſéparation*, la moindre excommunication. La ſeconde eſt *cherem*, la grande excommunication, ou l'anathéme; & la troiſiéme eſt *ſchammata*, (*i*) l'excommunication, à laquelle eſt attachée la peine de mort. Le *cherem*, dont nous parlons ici, prive l'excommunié de la plûpart des avantages de la ſociété civile. Il ne peut avoir commerce avec perſonne, ni vendre, ni achetter, ſinon les choſes abſolument néceſſaires à la vie; ni fréquenter les Ecoles, ni entrer dans les Synagogues. On ne peut ni boire, ni manger avec lui. La ſentence de *cherem* ne pouvoit être prononcée que par dix perſonnes, ou du moins en la préſence de dix perſonnes. Mais l'excommunié pouvoit être abſous par trois Juifs, ou même par un ſeul, pourvû qu'il fût Docteur de la Loi. La forme de l'excommunication étoit chargée d'une multitude de malédictions & d'imprécations, tirées de différens endroits de l'Ecriture. Voyez Bartolocci Bibl. Rabbin. t. 3. Selden *De Synedriis*, l. 1. Paſnage, Hiſtoire des Juifs, t. 5. l. 7. c. 20. Edit. Pariſ. &c. Voyez ci-devant *Anathême & Excommunication.*

CHERUB, un des Iſraëlites de retour de Babylone, qui ne put prouver ſa généalogie. (*a*)

(*a*) 1. *Eſdr.* II. 59.

CHERUB, *Cherubim*. Le terme de *Cherub* en Hébreu, ſe prend quelquefois pour un veau, ou pour un bœuf. Ezéchiel (*b*) met *la face de Charab*, comme ſynonyme à *la face de bœuf*. Le nom de *Charab* en Syriaque & en Caldéen, ſignifie labourer; ce qui eſt le propre ouvrage des bœufs. *Cherub* ſignifie auſſi *fort*, & *puiſſant*. La force du bœuf eſt connuë. Grotius dit que les Chérubins étoient des figures qui approchoient de celle du veau. Bochart croit de même que la figure du bœuf dominoit dans celle du Chérubin. Spencer eſt dans le même ſentiment. Enfin ſaint Jean dans l'Apocalypſe, (*c*) appelle les Chérubins des animaux: *In circuitu throni quatuor animalia*. Joſeph (*d*) dit que les Chérubins ſont des animaux extraordinaires, & d'une figure inconnuë aux hommes. Saint Clément d'Alexandrie (*e*) croit que les Egyptiens ont imité les Chérubins des Hébreux dans la repréſentation de leurs ſphinx & de leurs animaux hiéroglyphiques.

(*b*) Ezech. I. 10. compare au même Ezech. X. 14. כרוב *Cherub.*

(*c*) *Apoc.* IV. 6. 7.

(*d*) *Antiq.* l. 3. c. 6. p. 83.

(*e*) *Clem. Alex.* l. 5. *Strom.*

Toutes les deſcriptions que l'Ecriture nous donne des Chérubins, ſont différentes entre elles; mais elles conviennent, en ce qu'elles repréſentent toutes une figure compoſée de différentes choſes, comme de l'homme, du bœuf, de l'aigle & du lion. Tels étoient les Chérubins décrits par Ezéchiel. (*f*) Ceux que vit Iſaïe, (*g*) & qu'il nomme *Seraphins*, avoient la figure humaine, avec ſix aîles, deux deſquelles leur couvroient la face. Deux autres leur couvroient les pieds, & ils voloient avec les deux autres. Ceux que Salomon mit dans le Temple de Jéruſalem, devoient être à peu prés de même forme. 3. *Reg.* VI. 23. Ceux que décrit ſaint Jean dans l'Apocalypſe, (*h*) étoient tout chargez d'yeux devant & derriére, ayant chacun ſix aîles. Le premier avoit la forme d'un lion; le ſecond, celle d'un veau; le troiſiéme, celle d'un homme; & le quatriéme, celle d'un aigle. Ils crioient continuellement jour & nuit: Saint, Saint, Saint, &c. Ceux que Moyſe mit ſur l'Arche d'Alliance, (*i*) ne nous ſont point bien décrits dans l'Ecriture, non plus que ceux que Dieu poſta à l'entrée du Jardin de délices, d'où il avoit chaſſé Adam & Eve. (*k*) Mais il y a beaucoup d'apparence que les uns & les autres avoient la figure humaine, puiſqu'il eſt dit de ceux qui furent placez à l'entrée du Paradis terreſtre, qu'ils y étoient pour en garder l'entrée, & qu'ils avoient en main une épée flamboyante. (*l*) Et Ezéchiel (*m*) compare le Roi de Tyr au *Cherubin qui étoit étendu* ſur l'Arche d'Alliance, *ſur la montagne ſainte*; c'eſt-à-dire, qu'il étoit comme ce Cherubin, tout brillant d'or & de gloire. De plus Moyſe dit que les deux Chérubins couvroient le Propitiatoire avec leurs aîles étenduës des deux côtez, & ſe regardoient l'un l'autre, ayant le viſage tourné vers le Propitiatoire, qui couvroit l'Arche.

(*f*) *Ezech.* I. 5. & *ſeq.* X. 20. 21.
(*g*) *Iſai.* VI. 2.
(*h*) *Apoc.* IV. 6. 7.
(*i*) *Exod.* XXV. 18. 19. 20.
(*k*) *Geneſ.* III. 24.
(*l*) *Geneſ.* III. 24.
(*m*) *Ezech.* XXVIII. 14.

De tout ce que nous venons de dire, il réſulte que les Chérubins n'avoient pas une figure toûjours uniforme, puiſque nous en voyons

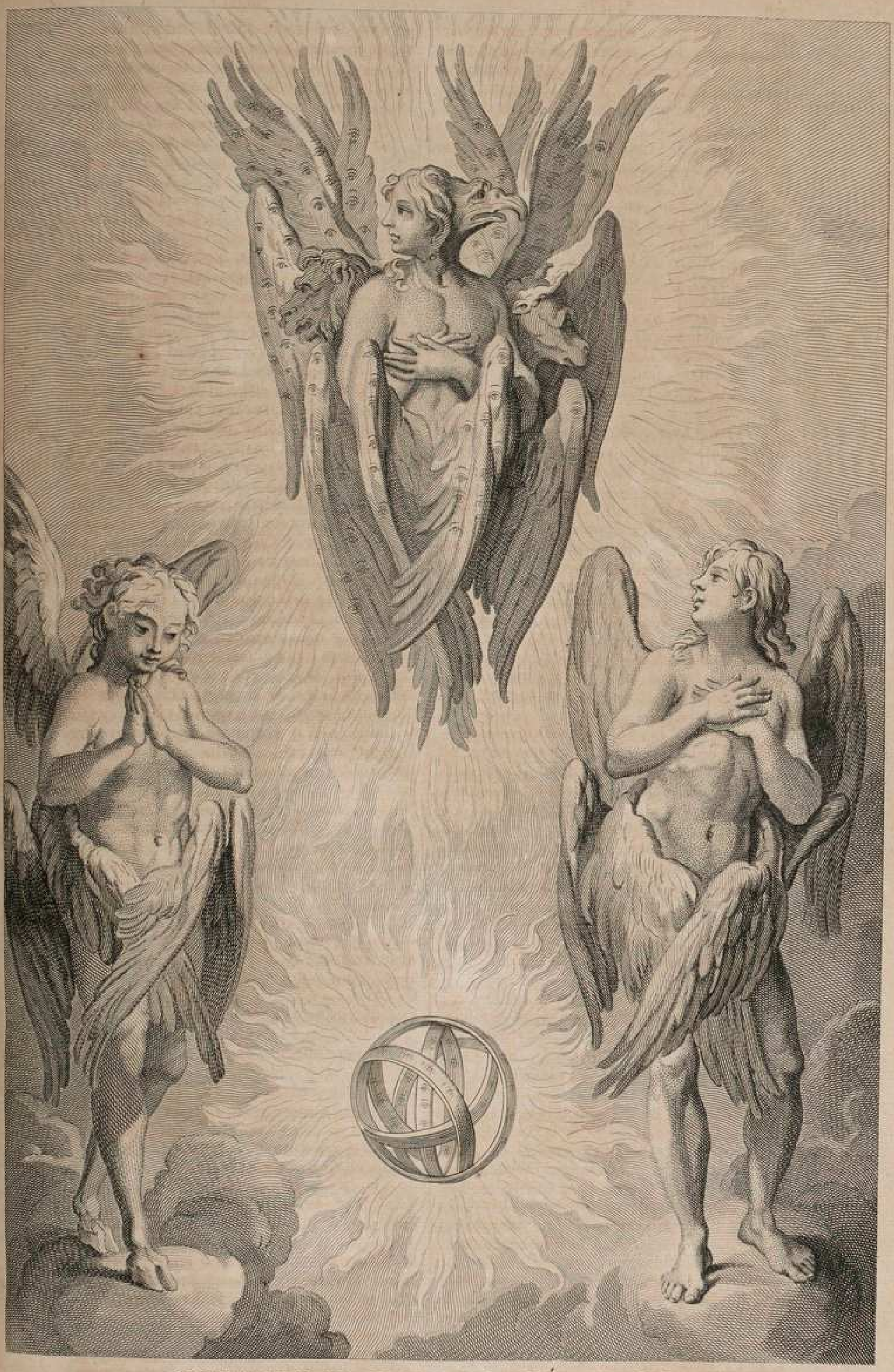

DIVERSES FIGURES DE CHÉRUBINS.

qui avoient la forme d'hommes, d'autres la forme d'aigle, d'autres celle de bœuf, d'autres celle de lion, & d'autres réüniſſoient toutes ces figures enſemble. Auſſi Moyſe appelle *ouvrage de Chérubin*, (a) ou en forme de Chérubin, les repréſentations ſymboliques, ou hiéroglyphiques qui étoient repréſentées en broderies ſur les voiles du Tabernacle. Tels étoient les figures ſymboliques que les Egyptiens mettoient à la porte de leurs Temples, & les Images de la plûpart de leurs Dieux, qui n'étoient autres pour l'ordinaire, que des ſtatuës composées de l'homme, & des animaux. (b)

(a) *Exod.* xxvi. 1. *Vulg. Variatus opere plumario. Heb.* כרבים מעשה חשב *Cherubim opus industrii hominis.*

(b) *Virgil. Æneid.* 8.

Omnigenûmque Deûm monſtra, & latrator Anubis.

CHESELETH-THABOR, ville de Zabulon, au pied du mont Thabor. Voyez ci-devant *Caſeleth*, ou *Caſaleth-Thabor*.

CHESITAH. *Geneſ.* xxxiii. 19. Ce terme eſt traduit par *des moutons*. Voyez *Keſitha*.

CHESLON, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* xv. 10.

CHETHIM. Voyez ci-devant *Céthim*. C'eſt la Macédoine. 1. *Macc.* i. 1.

CHEVAL, animal trés-commun, & trés-connu dans ces pays; mais qui a été trés-rare parmi les Hébreux, juſqu'au tems de Salomon, qui en avoit un grand nombre, & qui entretenoit beaucoup de cavalerie. Avant lui, on ne connoît point d'hommes de cheval dans les armées d'Iſraël. Dieu défend aux Rois de ſon peuple d'avoir beaucoup de chevaux, (c) & de ſe ſervir de ce prétexte pour ramener le peuple en Egypte. Il ordonne à Joſué (d) de couper les jarets aux chevaux des Chananéens qu'il prendra dans les batailles, & de brûler leurs chariots de guerre. David (e) ayant gagné une grande bataille contre Adarezer Roi de Soba, lui prit dix-ſept cens chevaux, & coupa les jarets à tous les chevaux des chariots de guerre, réſervant ſeulement cent chariots. La monture ordinaire des Juges & des Princes d'Iſraël, étoient des ânes, ou des mules. Depuis David, on vit plus communément des chevaux dans le pays.

(c) *Deut.* xvii. 16.

(d) *Joſue* xi. 6.

(e) 2. *Reg.* viii. 4. 5.

CHEVRE, animal domeſtique fort connu, du nombre des animaux purs, dont on pouvoit manger, & qu'on pouvoit offrir en ſacrifices. On les tondoit dans la Paleſtine, & dans pluſieurs autres endroits, comme on fait encore aujourd'hui dans l'Orient, & on en faiſoit des étoffes qui ſervoient pour des tentes. Dieu ordonne à Moyſe de faire une partie des voiles du Tabernacle, avec du poil de chévres. (f)

(f) *Exod.* xxv. 4. xxxv. 6. *&c.* xxvii. 14.

CHEZIB. Voyez ci-devant *Caſbi*. Ce lieu étoit voiſin d'Odollam.

CHIBRATH-AREZ. Voyez ci-aprés *Kibrath*, ou *Kiberath-Arez*.

CHIBEROTH-ABA; *Sépulcres de Concupiſcence*. C'eſt le nom que l'on donna à un campement des Iſraëlites, où il en mourut un grand nombre, aprés avoir mangé des cailles. (g) Nous croyons que c'eſt le même campement, qui eſt nommé *Jé-téébata*, Hauteurs de Concupiſcence. (h)

(g) *Num.* xi. 34. xxxiii. 16.

(h) *Num.* xxxiii. 33. 34. *Deut.* x. 7.

CHIBROTH-ABAH; *Sépulcres de Concupiſcence*. Voyez *Kiberoth-Abah*, & *Concupiſcence*.

CHIDON. *L'Aire de Chidon* eſt le lieu où Oza fut ſubitement frappé de mort, pour avoir imprudemment porté la main à l'Arche qui chanceloit ſur ſon chariot. (i) Dans le ſecond Livre des Rois, (a) cette Aire eſt nommée *l'Aire de Nachon*. On ne ſçait ſi *Nachon* & *Chidon* ſont des noms d'hommes, ou des noms de lieux.

(i) 1. *Par.* xiii. 9.

(a) 1. *Reg.* vi. 6.

CHIEN, animal domeſtique, fort connu, déclaré impur par la Loi, & fort mépriſé parmi les Juifs. Ils n'ont rien de plus injurieux à dire, que de comparer un homme à un chien mort. David pour faire ſentir à Saül que la perſécution injuſte qu'il lui faiſoit, ne lui faiſoit à lui-même aucun honneur, lui dit: (b) *Qui perſécutez-vous, Roi d'Iſraël? Qui perſécutez vous? Vous perſécutez un chien mort.* Et lorſque David fit l'honneur à Miphiboſeth de lui donner ſa table, (c) Miphiboſeth en le remerciant, lui dit: Qui ſuis-je, moi vôtre ſerviteur, pour mériter que vous jettiez les yeux ſur un chien mort comme moi. Job dit que dans ſa diſgrace, des jeunes gens l'oſoient inſulter, (d) dont il n'auroit pas daigné auparavant mettre les peres au rang des chiens qui gardoient ſes troupeaux.

(b) 1. *Reg.* xxiv. 15.

(c) 2. *Reg.* ix. 8.

(d) *Job.* xxx. 1.

Le nom de chien ſe met quelquefois pour un homme qui a perdu toute pudeur, pour un homme qui ſe proſtituë par une action abominable; car c'eſt ainſi que pluſieurs entendent la défenſe que Moyſe fait d'offrir au Tabernacle du Seigneur (e) *le prix de la proſtitution, & la récompenſe du chien*; & ce que dit l'Eccléſiaſtique: (f) Quel rapport y a-t-il *entre un homme pur* & ſanctifié, *& un chien?* JESUS-CHRIST dans l'Apocalypſe, (g) exclut de ſa maiſon *les chiens, les empoiſonneurs, les impudiques, les homicides, les Idolâtres, &c.* Saint Paul (h) donne le nom de chien aux faux Apôtres, à cauſe de leur impudence, & de leur avidité pour le gain ſordide. Enfin Salomon & ſaint Pierre comparent les pécheurs qui retombent toûjours dans leurs crimes, (i) aux chiens qui retournent à leur vomiſſement. David compare ſes ennemis à des chiens, (k) qui ne ceſſoient d'aboyer contre lui, par leurs médiſances, & de le mordre par leurs perſécutions & leurs mauvais traitemens.

(e) *Deut.* xxiii. 18.

(f) *Eccli.* xiii. 22.

(g) *Apoc.* xxii. 15.

(h) *Philipp.* iii. 2.

(i) *Prov.* xxvi. 11. & 1. *Petri* ii. 21.

(k) *Pſal.* xxi. 17. 21.

Je ne remarque pas que les Hébreux ſe ſerviſſent de chiens pour la chaſſe. Le gibbier qui auroit été tué par un chien, auroit été ſouillé, & ils n'auroient pû s'en ſervir. (l) Je ne trouve aucune mention de chiens, lorſqu'il eſt parlé de chaſſe, ni aucune mention de chaſſe, quand il eſt parlé de chiens. Dans l'Orient, on ſe ſert plûtôt de lions, ou de quelques autres animaux ſemblables, qu'un cavalier porte en croupe, ou devant lui à cheval, & lorſqu'il apperçoit le gibier, il ôte une eſpéce de bourlet que l'animal a ſur les yeux, & lui montrant ſa proye, il ſe jette deſſus avec une trés-grande agilité. Je ne voudrois pas toutefois nier qu'ils ne puſſent ſe ſervir de chiens, pourvû qu'ils empêchaſſent qu'ils ne tuaſſent les animaux qu'ils pourſuivoient; car le chien ne ſouille pas, tant qu'il eſt en vie.

(l) *Levit.* xvii. 15.

CHIPPUR, ou *Kippur*, Fête de l'Expiation ſolemnelle parmi les Juifs. Ce terme vient de *Caphor*, ou *Kipper*, expier. Voyez *Expiation*.

CHLOE', femme Corinthienne Fidelle, qui fit avertir ſaint Paul des diviſions qui regnoient alors à Corinthe, à l'occaſion de Céphas, d'Apollon, & de lui Paul, Voyez 1. *Cor.* i. 11. Chloé n'écrivit pas à ſaint Paul; mais elle fit écrire par quelques-uns de ſa maiſon. (m) Saint Chryſoſtome conjecture qu'elle employa

(m) 1. *Cor.* i. 11. *Ab his qui ſunt Chloës.* Ἀπὸ τῶν Χλοΐς.

pour cela Stéphane, Fortunat & Achaïque, qui étoient les prémices de l'Achaïe. Quelques-uns ont pris Chloé pour un homme : mais c'eſt un nom de femme. Pauſanias (*a*) donne à Cérés le ſurnom de *Chloé*.

(*a*) *Pauſan. l.* 1.

CHOBAR, autrement *Chaboras*, fleuve d'Aſſyrie, qui ſe décharge dans l'Euphrate, au haut de la Méſopotamie. Ezéchiel étoit ſur le fleuve Chobar, lorſque Dieu lui fit ſentir l'impreſſion de ſon Saint-Eſprit. *Ezech.* I. 1.

CHODCHOD. Ezéchiel (*b*) parle du Chodchod parmi les marchandiſes que l'on apportoit à Tyr. Les anciens Interprétes ont conſervé ce terme dans leur Traduction, ne ſçachant ce qu'il ſignifioit. Saint Jérôme avouë qu'il n'en a pû trouver la ſignification. Le Caldéen l'entend *des perles*; d'autres, de l'*onyx*, ou du *rubis*, ou de l'*eſcarboucle*, ou du *cryſtal*, ou du *diamant*. Chacun devine comme il peut.

(*b*) *Exech.* XXVII. 16. כדכד *Chadchod.*

CHODORLAHOMOR, Roi des Elyméens, ou des Elamites, qui étoient ou les Perſes, ou fort voiſins des Perſes. Chodorlahomor étoit un des quatre Rois liguez, qui firent la guerre aux cinq Rois de la Pentapole de Sodome, & qui les ayant vaincus, & fait un grand butin, furent pourſuivis, & diſſipez par Abraham, (*c*) l'an du Monde 2092. avant la naiſſance de J. C. 1908. & avant l'Ere vulgaire 1911.

(*c*) *Geneſ.* XIV. 1. 2. *& ſeq.*

CHOERO GRILLUS, hériſſon terreſtre, ou porc-épic, animal que la Loi de Moyſe a déclaré impur. (*d*) Le Légiſlateur dit que le chœrogrillus rumine; mais que comme il n'a pas l'ongle fendu, il eſt cenſé ſoüillé. L'Hébreu *ſchaphan*, n'eſt pas bien connu. Quelques-uns l'expliquent *du liévre*, & d'autres, *du lapin*. Mais Moyſe a déja parlé du liévre auparavant; & le lapin ne rumine point. Ce ne peut donc étre aucun de ces deux animaux. Ce n'eſt pas non plus le chœrogrillus, ou l'hériſſon, puiſqu'il ne rumine pas. Bochart croit que c'eſt une eſpéce de gros rat, commun en Arabie, bon à manger, & nommé *aliarbuho*. Ces animaux ruminent, demeurent dans les rochers, & vont en troupes; qualitez que l'Ecriture attribuë au *ſchaphan*. (*e*)

(*d*) *Levit.* XI. 5. שפן *Schaphan.* Χοιροχρύλλιος. *Chærogryllius.*

(*e*) Voyez l'Hébreu *Pſal.* CIII. 18. *Prov.* XXX. 26. *Levit.* XI. 5.

CHOLOZA, pere de Sellum. 2. *Eſdr.* III. 15.

CHOMER, ou *Homer*. C'eſt le même que le core, ou *corus*, qui contenoit dix baths, & par conſéquent deux cens quatre-vingt-dix-huit pintes, chopine, demi-ſetier, & un peu plus; ſçavoir, $\frac{10 \cdot 20}{94969}$ de pouce cube.

CHONENIAS, Maître de la Muſique du Temple. (*f*) Il entonnoit les Cantiques dans les cérémonies, parce qu'il étoit trés-habile dans ſon art.

(*f*) 1. *Par.* XV. 22.

CHORAZIN. Voyez *Corozaïm*, ou *Coroſaïm*.

CHORRE'ENS, ou *Horréens*, furent les premiers habitans du pays de Séhir, qui fut depuis occupé par les Idumécns. (*g*) Ils étoient déja puiſſans du tems d'Abraham, (*h*) & long-tems avant la naiſſance d'Eſaü. Séhir, fort différent d'Eſaü, étoit leur pere. (*i*) Les enfans d'Eſaü conquirent le pays de Séhir, ou ſe mêlérent avec les Horréens, deſcendans de Séhir; car on ne ſçait pas comment cela s'eſt fait: mais on ſçait qu'ils ſont toûjours regardez comme ne faiſant qu'un même peuple, ayant leur demeure dans l'Arabie Pétrée, (*k*) & dans l'Arabie déſerte, au midy & à l'orient de la Terre de Chanaan. On trouve le nom de Horréens dans un ſens appellatif, au troiſiéme Livre des Rois, Chap. XXI. 2. où les Interprétes l'ont traduit par *Optimates*, ou *Heroïs*.

(*g*) *Geneſ.* XXXVI. 20. 21. (*h*) *Geneſ.* XIV. 6. (*i*) *Geneſ.* XXXVI. 20. שעיר החרי *Schir horræi.* (*k*) *Deut.* II. 1. & XXXIII. 2. & *Judic.* V. 4.

CHOUETTE, *Noctua*, oiſeau nocturne, déclaré impur dans Moyſe. (*a*) L'Hébreu *tachmas*, ſignifie, ſelon Bochart, l'autruche mâle. Voyez ci-devant *Chat-huant*.

(*a*) *Levit.* XI. 16. *Deut.* XIV. 15.

CHRE'TIEN, *Chriſtianus*, Diſciple de JESUS-CHRIST. Ce fut à Antioche que l'on commença à diſtinguer les Chrétiens des Juifs, & qu'on leur donna le nom de *Chriſtianus*, ou Diſciple de CHRIST. (*b*) On les nommoit communément Freres, Fidéles, Saints, Croyans. Les Payens leur donnérent auſſi le nom de *Nazaréens*, & de *Galiléens*, parce que JESUS-CHRIST étoit de Nazareth en Galilée. Pluſieurs ont crû que le nom de *Chrétien*, venoit du Grec *Chreſtos*, bon, utile; & Suétone (*c*) parlant de Claude, qui chaſſa les Juifs de Rome, dit qu'il les en chaſſa, parce qu'ils étoient continuellement en diſſenſion à cauſe de Chreſt: *Judæos, impulſore Chreſto, aſſiduè tumultuantes, Româ expulit*. Le nom de *Chriſt*, n'eſt pas un nom propre, dit Lactance: (*d*) c'eſt un nom qui marque la puiſſance; car les Juifs avoient coûtume d'appeller ainſi leurs Rois: (ils les appelloient Chriſts, ou oints, à cauſe de l'onction ſainte qu'on leur donnoit.) *Mais les Payens*, ajoûte-t-il, *donnent à J. C. par erreur le nom de Chreſtus: Sed eum, immutatâ litterâ, Chreſtum ſolent dicere*. Et Tertullien: (*e*) Le nom de Chrétien, vient de l'onction que JESUS-CHRIST a reçûë; & celui de *Chreſtianus*, que vous nous donnez quelquefois par erreur; car vous ne ſçavez pas même diſtinctement nôtre nom, déſigne la douceur, dont nous faiſons profeſſion: *Sed & perperam Chreſtianus pronuntiatur à vobis, (nam nec nominis certa eſt notitia penes vos) de ſuavitate vel benignitate compoſitum eſt.*

(*b*) *Act.* XI. 26. (*c*) *Sueton. in Claudio.* (*d*) *Lactant. de vera ſapient. l.* 4. *c.* 7. (*e*) *Tertull. Apologet.*

CHRIST. Ce nom vient du Grec *Chriſtos*, qui ſignifie *Oint*, & qui répond à l'Hébreu *Meſſiah*. C'eſt le nom que les Hébreux attribuoient au Libérateur & au Sauveur qu'ils attendoient, & qui leur étoit promis par tous les Prophétes. Comme on donnoit l'onction ſainte aux Rois, aux Prêtres & aux Prophétes, en déſignant le Sauveur promis ſous le nom d'*Oint*, ou de *Meſſie*, on témoignoit aſſez qu'il devoit réünir éminemment dans ſa perſonne les qualitez de Roi, de Prophéte & de Grand-Prêtre, & qu'il devoit exercer ces qualitez non-ſeulement ſur les Juifs, mais ſur tous les hommes; & d'une façon plus particuliére, ſur ceux qui croiroient en lui, & qui le reconnoîtroient pour leur Sauveur, leur Roi, leur Prêtre, & leur Prophéte. Nous parlerons ailleurs de JESUS-CHRIST, vrai Meſſie, & vrai Libérateur du genre humain. Voyez l'article de *Jeſus-Chriſt*, & celui de *Meſſie*.

CHRYSOLITHE, pierre précieuſe, qui étoit la dixiéme dans le Rational du Grand-Prêtre, & ſur laquelle on avoit gravé le nom de Zabulon. (*f*) Cette pierre eſt tranſparente, de couleur d'or, & mêlée de vert, qui jette un beau feu. L'Hébreu porte *Tharſis*. Les Septante & ſaint Jérôme ont quelquefois traduit Tharſis par, *l'eſcarboucle*. Les Rabbins l'expliquent *du Beryle*. Mais on peut aſsûrer qu'ils ne la connoiſſent point.

(*f*) *Exod.* XXVIII. 20. & XXXIX. 13. תרשיש *Tharſis.*

CHRYSOPRASE

CHRYSOPRASE. La céleſte Jéruſalem ſavoit pour fondement en dixiéme lieu la Chryoprase, (a) qui étoit une pierre précieuſe, dont la couleur étoit d'un vert ſemblable à celui du porreau, mais tirant ſur l'or, comme ſon nom méme le marque.

(a) *Apoc.* XXI. 20.

CHUB. Ce nom ſe trouve dans Ezéchiel. (b) Il marque apparemment les Cubiens, placez par Ptolemée dans la Maréote. (c) *Chub* ne ſe voit dans aucun autre endroit de l'Ecriture.

(b) *Ezech.* XXX. 5.

(c) *Ptolem. l.* 4. *c.* 5. *p.* 107.

CHUN, ou *Cun*, ville de Syrie, dont David fit la conquéte. (d) Nous croyons que c'eſt la ville de *Cunna*, marquée dans l'Itinéraire d'Antonin, nommée peut-être *Ganna* dans Ptolemée.

(d) 1. *Par.* XVIII. 8.

I. CHUS, premier fils de Cham, & pere de Nemrod. (e) Nous ne connoiſſons dans l'Ecriture que ce ſeul homme du nom de Chus: mais on trouve pluſieurs pays qui portent ce nom; ſoit que le méme homme ait demeuré en plus d'un endroit; ſoit qu'il y ait eu quelque autre Chus, qui ne nous eſt point connu. La Vulgate, les Septante, & les autres Interprétes, tant anciens, que nouveaux, traduiſent ordinairement *Chus*, par l'Ethiopie. Mais il y a pluſieurs paſſages, où certainement cette traduction ne peut pas avoir lieu. Il faut donc examiner en particulier les diverſes acceptions du nom de Chus.

(e) *Geneſ.* X. 8.

II. CHUS marque le pays qui étoit arroſé par l'Araxe. (f) Ceux qui ont traduit en cette occaſion *Chus* par, l'Ethiopie, ont donné lieu à l'opinion inſoutenable, qui a entendu le *Gehon* du Nil. Le Nil eſt trop éloigné de l'Euphrate & du Tigre, pour qu'on puiſſe dire qu'il ſortoit comme eux du Paradis terreſtre. Nous croyons donc que *Chus* ſur le Géhon, n'eſt autre que l'ancien pays des Scythes ſur l'Araxe. Hérodote (g) dit que la premiére demeure de ces peuples fut ſur l'Araxe, & qu'ils paſsérent ce fleuve, étant chaſſez par les Maſſagétes, & ſe retirérent dans le pays des Cimmériens. Juſtin (h) met l'Araxe & le Phaſis comme limites des Scythes, du côté du midy. Diodore de Sicile (i) dit que les Scythes qui ſont voiſins de l'Inde, habitérent d'abord ſur l'Araxe, & que les *Saces* & les *Maſſagétes* ſont diverſes branches des Scythes. Le nom de *Cuthæi* & de *Cutha*, d'où l'on a fait *Scythæ* ou *Scuthæ*, eſt le méme que *Chus*. Les Caldéens mettent d'ordinaire le *tau*, où les Hébreux employent le *ſchin*. Ils diſent *Chut*, au lieu de *Chus*. (k) Les Cuthéens qui vinrent habiter le pays de Samarie, étoient originaires du pays des Médes, ſur la Mer Caſpienne. Ils étoient donc du pays de Chus dont nous parlons. On trouve aux environs de ce pays des veſtiges ſenſibles du nom de Chus; les *Quitiens*, les *Ceibéens* ou *Coëtæ*, les *Cythéens*; les villes de *Cotatis*, *Cetemane*, *Cythanum*; *Cyta*, *Cytaïa*, *Cetbyæum*, *Cethena*.

(f) *Geneſ.* II. 13.

(g) *Herodot. l.* 1. *c.* 201. & *l.* 4. *c.* 11.

(h) *Juſtin. l.* 1. & *l.* 2.

(i) *Diodor. lib.* XI. *p.* 355.

(k) כוש *Chuſch*. כות, *Chut*. ou כותא *Chuta*, d'où l'on a fait *Scytha*.

III. CHUS. Joſeph (l) dit que les Ethiopiens s'appellent eux-mêmes du nom de Chus, & que toute l'Aſie les nomme de même. Saint Jérôme (m) dit auſſi que les Hébreux donnent aux Ethiopiens le nom de Chus; & les Septante ne les nomment pas autrement. Jérémie (n) dit que *comme un Chuséen* (ou Ethiopien) *ne peut changer la couleur de ſa peau, ainſi les Juifs ne peuvent changer de conduite*. Dans Ezéchiel, (o) le Seigneur menace de *réduire l'Egypte en ſolitude, depuis Migdol, juſqu'à Sienne, & juſqu'aux confins de Chus*, ou de l'Ethiopie; & dans Iſaïe, (a) il dit qu'*il rappellera ſon peuple qui eſt diſperſé dans l'Aſſyrie, dans l'Egypte, dans Pathurès, & dans le pays de Chus*. Tous ces caractéres conviennent à l'Ethiopie proprement dite, qui eſt au midy de l'Egypte.

(l) *Joſeph. Antiq. l.* 1. *c.* 7.

(m) *Hieronym. quæſt. Hebr. in Geneſ.*

(n) *Jerem.* XIII. 23.

(o) *Ezech.* XXIX. 10.

(a) *Iſai.* XI. 11.

IV. CHUS. Bochart (b) a fort bien montré qu'il y avoit une terre de *Chus* dans l'Arabie Pétrée, frontiére d'Egypte; que ce pays s'étendoit principalement ſur le bord oriental de la Mer Rouge; & au fond, à la pointe de cette Mer, tirant vers l'Egypte & la Paleſtine. Voici les preuves de ce ſentiment. Séphora femme de Moyſe, qui étoit de Madian, eſt nommée *Chuſite* par Moyſe lui-même. (c) Or Madian habitoit ſur la Mer Rouge, à l'orient de cette Mer, dans l'Arabie, du conſentement de Joſeph, de Ptolemée & de ſaint Jérôme. Chus étoit donc dans le méme pays. Habacuc (d) met le pays de *Chus* ou *Chuſan*, comme ſynonyme à celui de *Madian*: *J'ai vû les tentes de Chuſan mal aſſûrées; j'ai vû les pavillons de Madian ébranlez.* Job (e) parle du *Topaſe de Chus*. Or le Topaſe ne ſe trouvoit que dans une Iſle de la Mer Rouge, voiſine du pays dont nous parlons. (f) Iſaïe (g) & Sophonie (h) nous décrivent l'Egypte comme ſituée *au delà des fleuves de Chus*; ce qu'on ne peut pas entendre des fleuves de l'Ethiopie. Le Roi *Tharaca*, (i) qui vint attaquer Sennachérib, & Zara, (k) qui vint une autre fois faire irruption dans le pays de Juda, étoient Rois de Chus, du pays dont nous venons de parler, frontiére d'Egypte & de Paleſtine, comme le montrent toutes les circonſtances de l'Hiſtoire. Ainſi voilà trois pays de *Chus* bien marquez dans l'Ecriture, tous confondus par les Interprétes ſous le nom général d'Ethiopie.

(b) *Bochart Geogr. Phaleg. l.* 4. *c.* 2.

(c) *Num.* XI. 1.

(d) *Abacuc.* III. 7.

(e) *Job.* XXVIII. 19.

(f) *Plin. l.* 37. *c.* 8. *Strabo, l.* 16.

(g) *Iſai.* XVIII. 1.

(h) *Sophon.* III. 10.

(i) 4. *Reg.* XIX. 9.

(k) 2. *Par.* XIV. 9.

CHUSA, Intendant de la maiſon d'Hérode Agrippa, & mari de Jeanne, dont il eſt parlé dans S. Luc, VIII. 3.

CHUSAI, de la ville d'Arach, & ami de David. Ayant appris la révolte d'Abſalon, (l) & que David étoit obligé de ſe retirer de Jéruſalem, & de prendre la fuite, il vint joindre ſon Roi & ſon ami, ſur la hauteur qui eſt hors de la ville, ayant la tête couverte de pouſſiére, & les habits déchirez. David l'ayant apperçû, lui dit: Si vous venez avec moi, vous me ſerez à charge. Mais vous pouvez me rendre un ſervice important, en retournant à la ville, & en feignant de vous attacher à Abſalon, pour diſſiper le conſeil d'Achitophel; & vous aurez ſoin de m'informer de tout ce qui ſe paſſéra, par le moyen des Grands-Prêtres Abiathar & Sadoc, à qui vous donnerez avis de tout.

(l) 2. *Reg.* XV. 32. An du Monde 2981. avant J. C. 1019. avant l'Ere vulg. 1023.

Chuſaï s'en retourna donc à Jéruſalem; & comme il entroit dans la ville, Abſalon y entroit auſſi. Il alla trouver Abſalon, & lui dit: (m) Je vous ſaluë, Sire: Sire, je vous ſaluë. Abſalon lui répondit: Eſt-ce ainſi que vous en uſez envers votre ami? Pourquoi n'êtes-vous pas allé avec David? Chuſaï lui dit: Je ſerai à celui que le Seigneur a choiſi, & je demeurerai avec le Roi que tout ce peuple & tout Iſraël reconnoît. Comme j'ai obéï à vôtre pere, je vous obéirai de même. Aprés cela, Achitophel dit à Abſalon: (n) Je vais prendre dix mille hommes, & je pourſuivrai David cette nuit; je tomberai ſur lui, & je l'accablerai, pendant qu'il eſt accablé de fatigue. Cet avis parut bon à Abſalon, & à tous les ſiens.

(m) 2. *Reg.* XVI. 17. 18. & 6.

(n) 2. *Reg.* XVII. 1. 2. 3. &c.

Mais Abſalon voulut encore ſçavoir l'avis de

Chusaï d'Arach ; & l'ayant fait venir, il lui proposa ce qu'Achitophel avoit dit. Chusaï répondit : Le conseil qu'Achitophel a donné, n'est pas bon pour cette fois. Vous sçavez que vôtre pere, & tous ceux qui l'accompagnent, sont tous gens trés-vaillans, & outrez de douleur. David est grand Capitaine, & il n'aura garde de s'arrêter dans la campagne. Il est peut-etre à présent caché dans quelque caverne. Si vous l'attaquez, & que vous receviez quelque échec, on dira aussi-tôt que le parti d'Absalon a été battu ; & les plus courageux de ceux qui sont attachez à vous, tomberont dans le découragement. Mais voici ce qui me paroît de plus avantageux. Faites assembler tout Israël, depuis Dan, jusqu'à Béersabée ; aprés cela, vous irez tomber sur vôtre pere, & vous ruinerez son parti, sans qu'il lui reste un seul homme : Que s'il s'est enfermé dans quelque ville, tout Israël l'y assiégera, & tirera avec des cordes toutes les pierres de ses murailles dans le torrent, sans qu'il en reste une seule pierre.

Cet avis de Chusaï fut approuvé d'Absalon, & de tous les Anciens du peuple ; & Dieu permit que le conseil d'Achitophel fût ainsi renversé, pour le malheur d'Absalon. Chusaï fit aussi-tôt sçavoir aux Grands-Prêtres Sadoc & Abiathar ce qui s'étoit passé ; & la nouvelle en fut promtement portée à David, qui fit au plus vite passer le Jourdain à tout son monde ; de peur qu'Absalon changeant de résolution, ne vînt fondre sur lui avec ses troupes. Achitophel voyant que son conseil n'avoit pas été suivi, & prévoyant la perte d'Absalon, s'en retourna dans sa maison, & se pendit de désespoir (*a*) Nous ne sçavons pas quelle fut la fin de Chusaï.

(*a*) An du Monde 2781. avant la naissance de J. C. 1019. avant l'Ere vulg. 1013.

CHUSAN-RASATHAIM, Roi de Mésopotamie, opprima les Israëlites pendant huit ans. (*b*) Au bout de ce terme, les Hébreux crierent au Seigneur ; & il leur suscita un libérateur, en la personne d'Othoniel, fils de Cénez, & gendre de Caleb. Othoniel marcha contre Chusan-Rasathaïm ; & le Seigneur le lui livra entre les mains. (*c*)

(*b*) Depuis l'an du M. 3191. jusqu'en 3599.

(*c*) *Judic.* III. 8. 9. 10.

I. CHUSI apporta à David la nouvelle de la défaite & de la mort d'Absalon (*d*)

(*d*) 2. *Reg.* XV 1. 11. An du Monde 3981. avant J. C. 1119. avant l'Ere vulg. 1023.

II. CHUSI, pere de Sélémias. *Jerem.* XXXVI. 14.

III. CHUSI, pere du Prophéte Sophonie. *Sophon.* I. 1.

CHUTE'ENS, peuples de de-là l'Euphrate, que Salmanasar transporta dans la Samarie, en la place des Israëlites, qui y demeuroient auparavant. (*e*) Nous croyons qu'ils étoient venus du pays de Chus, ou de Chuta, sur l'Araxe, & que leur premiére demeure étoit dans les villes des Médes subjuguées par Salmanasar, & par les Rois d'Assyrie ses prédécesseurs ; (*f*) & que l'on transporta les Israëlites aux mêmes lieux d'où étoient sortis les Chutéens. L'Ecriture remarque que les Chutéens étant arrivez dans ce nouveau pays, continuérent à y adorer les Dieux qu'ils adoroient au-delà de l'Euphrate. Le Seigneur irrité par leurs crimes, envoya contre eux des lions, qui les tuoient. (*g*) On en porta la nouvelle à Assaradon Roi d'Assyrie, qui avoit succédé à Sennachérib, & on lui dit que les Chutéens qui avoient été envoyez à Samarie, ne sçachant pas la maniére dont le Dieu de ce pays vouloit être adoré, ce Dieu avoit envoyé contre eux des lions, qui les dévoroient.

(*e*) Samarie fut prise l'an du M. 3283. avant J. C. 717. avant l'Ere vulg. 721.

(*f*) 4. *Reg.* XVII. 7. 24. comparé à 4. XVIII. 34. & XVII. 6. & XV II. 1. & XIX. 12. 16

(*g*) 4. *Reg.* XV. 1. 25.

Alors Assaradon envoya un des Prêtres du Dieu d'Israel, (*a*) afin qu'il leur enseignât le culte du Seigneur. Ce Pretre étant arrivé dans le pays, fixa sa demeure à Béthel, & commença à instruire les Chutéens dans la Religion des Hébreux. Mais ces peuples crurent pouvoir allier leur ancienne superstition avec le culte du vrai Dieu. Ils se forgérent chacun des Divinitez, qu'ils placérent dans les villes où ils demeuroient. Ceux de Babylone firent *Succoth-benoth*, c'est-à-dire, des tentes, pour la prostitution des jeunes filles en l'honneur de leurs fausses Divinitez. Les Chutéens firent *Nergel* ; ceux d'Emath, *Asima*. Les Hévéens firent *Nébahas, & Thartac*. Ceux de Sépharvaïm faisoient brûler leurs enfans en l'honneur de leurs Dieux *Adramelech & Anamelech*. On peut voir ce que nous disons de chacune de ces Divinitez sous leurs articles.

(*a*) Vers l'an du M. 3293. il commença à regner en 723. avant J. C. 707.

Ces peuples adoroient donc tout ensemble le Seigneur & les faux Dieux, & ils choisissoient les derniers du peuple, pour les établir Prêtres sur les hauts lieux. Ils demeurérent dans cet usage pendant assez long-tems. Mais ensuite ils abandonnérent le culte des Idoles, & s'attachérent uniquement à l'observance de la Loi de Moyse, comme l'observent encore aujourd'hui les Samaritains, descendus des Chutéens. Lorsque les Juifs furent de retour de la captivité, les Samaritains leur députérent quelques-uns d'entre eux, (*b*) pour les prier de trouver bon qu'ils travaillassent avec eux au bâtiment du Temple, (*c*) disant que depuis le regne d'Assaradon, ils avoient toujours adoré le Seigneur. Mais Zorobabel, Josué fils de Josédech, & les Anciens du peuple leur répondirent qu'ils ne pouvoient leur accorder ce qu'ils demandoient ; le Roi de Perse n'ayant permis qu'aux seuls Juifs de construire un Temple au Seigneur. Il paroît par-là que jusqu'alors les Chutéens n'avoient point de Temple commun dans leur pays ; mais que dans chaque ville, ils adoroient Dieu, & peut-être les Idoles, dans les lieux consacrez, ou sur les hauteurs des anciens Israëlites. En effet Joseph (*d*) nous apprend que ce ne fut que sous Alexandre le Grand qu'ils obtinrent de pouvoir bâtir un Temple commun sur le mont Garizim. Nous parlerons plus au long des Chutéens, & de leurs avantures, sous le titre de *Samaritains*.

(*b*) An du Monde 3459. avant la naissance de J. C. 531. avant l'Ere vulg. 535.

(*c*) 1. *Esdr.* IV. 1. 2.

(*d*) *Joseph Ant.* l. XI. c. 8. p. 384. 385.

CHYTROPODES, des marmites. Ce terme se trouve dans le Lévitique, XI. 35. où Dieu commande de briser les marmites de terre dans lesquelles il seroit tombé quelque chose d'impur. Le terme Hébreu (*e*) *Kiraïm*, que saint Jérôme a rendu par, des marmites, est entendu par d'autres, d'un foyer, ou d'un fourneau, ou d'une cuvette, d'un bassin à laver les pieds. *Kiraïm* est au duël, & signifie un vaisseau composé de deux piéces.

(*e*) *Levit.* XI. 35. כירים *Kiraïm*, ἐστιάσεις *Cuncha*, *lanx*. Un bassin, une cuvette.

CIBSAIM, ville de la Tribu d'Ephraïm, qui fut destinée pour être ville de refuge, & qui fut assignée pour demeure aux Lévites de la famille de Caath. (*f*)

(*f*) *Josue* XXI. 22.

CICER, pois chiche. Les anciens Hébreux se servoient de pois chiches, comme d'une provision ordinaire, lorsqu'ils se mettoient en campagne. Ils les grilloient, & les mangeoient ainsi. Berzellaï apporta à David dans sa fuite, entre autres provisions, des pois chiches grillez, *frixum cicer*. (*g*) Encore aujourd'hui dans

(*g*) 2. *Reg.* XVII. 28.

l'Egypte, lorſqu'on ſe met en voyage, on ſe munit de pois chiches grillez dans la poële. (*a*) Bellon aſsûre qu'au Grand Caire, & à Damas, il y a pluſieurs boutiques, où l'on ne fait autre choſe que frire des pois, pour la proviſion des voyageurs. En Ethiopie, ils prennent de l'orge rôti de même. (*b*) En Turquie, ils font proviſion de ris préparé & écoſsé. Le terme Hébreu *cali*, ſignifie proprement *du grillé* en général; & on l'entend de l'orge, des pois, du ris grillez. Il y en a même qui l'entendent du caffé. Il y a une ſorte de pois chiche, que l'on appelle *fiente de pigeon*, (*c*) dont on parlera dans ſon article.

(*a*) *Bellon. l. 2. c. 53.*

(*b*) Rélation d'Ethiopie.

(*c*) *4. Reg. VI. 25.*

CIDARIS, bonnet du Grand-Prêtre des Hébreux. L'Hébreu lit toûjours *miznepheth*, (*d*) quand il s'agit de la mître du Grand-Prêtre, & *mygbaoth*, quand il parle du bonnet des ſimples Prêtres. Les Rabbins diſent que ces deux termes ſignifient la même choſe, & que le bonnet des Prêtres en général, étoit compoſé d'une bande de toile longue de ſeize aunes, qui enveloppoit la tête des Prêtres, comme un caſque, ou un turban; & toute la différence qu'ils mettent entre le bonnet des ſimples Prêtres, & celui du ſouverain Pontife, eſt que celui-ci étoit plus plat, & plus approchant de la forme d'un turban; au lieu que celui des ſimples Prêtres alloit un peu plus en pointe. Je ne parle pas ici de la lame d'or, qui étoit un ornement particulier au bonnet du Grand-Prêtre.

(*d*) *Exod. XXVIII. 4.* מצנפת *Miznepheth, cidaris.* מגבעת *Pileus.*

Joſeph (*e*) dit que le bonnet des ſimples Prêtres eſt compoſé de pluſieurs tours d'une bande de lin repliée & couſuë, en ſorte qu'il paroît comme une couronne épaiſſe faite d'un tiſſu de lin. Par-deſſus ce bonnet, il y a une toile qui l'enveloppe tout entier, & qui deſcend juſques ſur le front, pour cacher la difformité des coutures. A l'égard du bonnet du Grand-Prêtre, il dit qu'il eſt ſemblable à celui que nous venons de décrire, mais que par-deſſus on met un autre bonnet de couleur d'hyacinthe, qui couvre le derriére de la tête, & les deux temples, & eſt environné d'une triple couronne d'or, où il y a de petits boutons de fleurs de juſquiame. Le contour de ces fleurs eſt interrompu pardevant la tiare, à l'endroit où la lame d'or, qui eſt chargée du nom de Dieu, ſe rencontre.

(*e*) *Antiq. l. 3. c. 8.*

S. Jérôme (*f*) aſsûre que le bonnet des Prêtres étoit rond, ſemblable à celui que l'on met ſur la tête d'Ulyſſe, comme ſi l'on coupoit une ſphére en deux, & que l'on en prît la moitié pour ſervir de bonnet. Il n'avoit point de pointe en haut, & ne couvroit pas toute la chevelure, mais en laiſſoit le tiers de découvert pardevant. Et afin qu'il ne tombât pas, il étoit attaché par un ruban qui ſe noüoit par derriére. Le bonnet étoit de fin lin, & couvert d'un linge avec tant de propreté, qu'il en cachoit toutes les coutures. Il croit que c'eſt-là ce que les Hébreux appelloient *miznepheth*, & que cette ſorte de bonnet étoit à l'uſage des ſimples Prêtres, & du Grand-Prêtre: *Pileo de quo diximus; tam Sacerdotes, quàm Pontifices utebantur.*

(*f*) *Hieronym. ad Fabiolam.*

Par tout ce que nous venons de dire, il paroît que la forme des bonnets des Prêtres Hébreux, n'eſt pas bien connuë, puiſqu'il y a tant de diverſitez entre les deſcriptions qu'on nous en donne. Moyſe nous dit expreſsément que la tiare du Grand-Prêtre étoit de *ſcheſch*, c'eſt-à-dire de cotton; & celle des ſimples Prêtres, ſeulement de lin. La tiare & les bonnets des ſimples Prêtres, étoient liez d'un ruban, qu'Ezéchiel appelle couronne; (*a*) mais celle du Grand-Prêtre étoit plus précieuſe, & remarquable par une lame d'or chargée du nom de Dieu, qui étoit par-devant la tiare, & qui couvroit une partie du front du Grand-Prêtre; le ruban ſe noüoit par derriére la tête: enfin le terme Hébreu *migbaoth*, qui déſigne le bonnet des ſimples Prêtres, & que ſaint Jérôme traduit par *mitra*, inſinuë que ce bonnet reſſembloit à un caſque. Et celui de *miznepheth*, qui marque la tiare du Grand-Prêtre, & que ſaint Jérôme a rendu par *cidaris*, étoit apparemment d'une autre forme, & peut-être ſemblable à ces tiares droites que portoient les Rois de Perſe, (*b*) Nous voyons par Iſaïe que les Rois de Juda portoient ſur la tête un bonnet nommé *zenuph*, qui vient de la même racine que *miznepheth*. Au reſte les Prêtres Hébreux ne paroiſſoient que la tête couverte dans le Temple. Encore aujourd'hui dans l'Orient, c'eſt une incivilité, & une marque de mépris de ſe découvrir, & de montrer ſa tête nuë devant quelqu'un.

(*a*) *Ezech. XXIX. 17.*

(*b*) *Xenophon de expedit. Cyri junioris.*

CICOGNE, *ciconia*, ſorte d'oiſeau aſſez connu. Les Hébreux l'appellent (*c*) *chaſeda*, ou *chaſida*, qui ſignifie *miſéricorde*, apparemment à cauſe de ſa tendreſſe pour ſes peres & meres, qu'il n'abandonne jamais, mais qu'il nourrit, & défend juſqu'à la mort. La cicogne eſt un oiſeau paſſager, qui va paſſer l'hyver dans les pays chauds: *La cicogne & l'hirondelle ſçavent le tems de leur retour*, dit Jérémie. (*d*) Saint Jérôme & les Septante rendent quelquefois l'Hébreu *chaſida*, par *herodius*, le héron, & quelquefois par *pélican*, ou *milan*. Mais les Interprétes ſont aſſez d'accord pour lui faire ſignifier une cicogne. Moyſe la met parmi les animaux impurs. (*e*) Le Pſalmiſte (*f*) dit qu'elle fait ſon nid ſur les plus hauts ſapins. Dans nos quartiers, elle le fait plûtôt ſur les hautes tours, ou ſur le faîte des maiſons; mais dans la Paleſtine, où les toits des maiſons ſont en platte-forme, elle le fait ſur les plus hauts arbres. Les Auteurs profanes parlent beaucoup de la piété de la cicogne, & de ſa reconnoiſſance envers ſes pere & mere. Saint Ambroiſe (*g*) dit que les Romains l'appelloient pour cette raiſon, *avis pia*; & un Poëte l'appelle *pietatis cultrix*. (*h*)

(*c*) חסידה *chaſida, ciconia*, à חסד *miſericordia.*

(*d*) *Jerem. VIII. 7.*

(*e*) *Levit. XI. 19. Deut. XIV. 18.*

(*f*) *Pſal. CIII. 17.*

(*g*) *Ambroſ. in Hexaëmer. l. 5. c. 16.*

(*h*) *Publius apud Petron. Vide Bochart. de anim. ſacr. p. 2. l. 2. c. 29.*

Ciconia etiam grata, peregrina, hoſpita,
Pietati-cultrix, gracili-pes, crotaliſtria.

CILICIUM, *cilice*, ſorte d'habit d'étoffe groſſiére, & de couleur noire, ou ſombre, qui étoit autrefois en uſage parmi les Hébreux dans le deüil, & dans la diſgrace. On leur donnoit nom de cilice, parce qu'ils venoient de Cilicie, ou plûtôt parce que les Ciliciens avoient inventé cette ſorte d'habits, faits de poil de chévre, & uſitez principalement dans les camps & dans les vaiſſeaux, pour les ſoldats & les matelots. (*i*) Les Septante & l'Hébreu appellent *des ſacs*, ce que ſaint Jérôme rend par *cilicia*, ſoit à cauſe que ces étoffes ſervoient à faire des ſacs, ou parce que les cilices étoient ſerrez, & étroits comme un ſac. Saint Jean dans l'Apocalypſe (*k*) fait voir que ces ſacs, ou cilices, étoient noirs; lorſqu'il dit que le ſoleil devint noir comme un ſac de cilicie: *Sol factus eſt niger tamquam ſaccus cilicinus.*

(*i*) *Virgil. Georgic. l. 3. v. 311.*
Nec minus interea barbas incanaque menta
Cinyphii tondent hirci, ſetaſque comantes
Vellera mutabunt Tyrio oſtrorum & miſeris velamina nautis.

(*k*) *Apoc. VI. 12.*

Il eſt dit dans l'Ecriture (*l*) que Jacob ſe re-

(*l*) *Geneſ. XXXVII. 34.*

vétit d'un cilice, lorſqu'on lui eut dit que ſon fils Joſeph étoit mort. Reſpha concubine de Saül, (a) ſe coucha ſur un cilice, en gardant ſes fils que les Gabaonites avoient mis en croix. Achab ſe revêtit d'un cilice, ayant oüi les menaces que le Prophéte Elie lui faiſoit de la part du Seigneur. (b) Le méme Prince portoit un cilice ſur ſa chair, pendant que les Syriens aſſiégeoient Samarie, (c) & ayant appris qu'une femme avoit mangé ſon propre enfant, il déchira ſes habits royaux, & tout le peuple vit le cilice qu'il portoit ſur la chair. Ainſi ces cilices étoient aſſez differens de ce que nous appellons aujourd'hui de ce nom. Les anciens Moines alloient aſſez ſouvent vétus de cilices, mais de ces cilices antiques, c'eſt-à-dire, d'habits groſſiers, rudes, & d'une couleur obſcure, tel que peut étre l'habit des Capucins. Saint Paulin en parlant de ſaint Martin: (d)

(a) 2. *Reg.* XXI. 10.

(b) 3. *Reg.* XXI. 7.

(c) 4. *Reg.* VI. 29. 30.

(d) *Paulin. l.* 2. *de vita ſancti Martini.*

Quin & contexto ſetis coopertus amictu
Exeſa aſſiduo compunxit acumine membra.

CIN, pere des *Cinéens*. *Num.* XXIV. 22. Voyez *Cinéens*.

CINA, ou *Cyna*, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 22.

CINE'ENS, peuples qui avoient leur demeure au couchant de la Mer Morte, & qui s'étendoient aſſez avant dans l'Arabie Pétrée, puiſque Jétro beau-pere de Moyſe, & Prêtre de Madian, étoit Cinéen, (e) & que du tems de Saül, les Cinéens étoient mélez parmi les Amalécites. (f) Quoique les Cinéens fuſſent du nombre des peuples dont le Seigneur avoit promis les terres aux deſcendans d'Abraham, (g) toutefois en conſidération de Jétro, beau-pere de Moyſe, on conſerva dans leur pays tous ceux qui ſe ſoumirent aux Hébreux. Les autres ſe retirérent apparemment parmi les Idumécns & les Amalécites. Les terres des Cinéens ſe trouvérent dans le partage de Juda.

(e) *Judic.* I. 16. & 1. *Par.* II. 55.

(f) 1. *Reg.* XV. 16.

(g) *Geneſ.* XV. 19.

Balaam ayant été appellé par Balac Roi de Moab, pour dévoüer & pour maudire les Iſraëlites, (h) lorſqu'il fut ſur une montagne d'où il pouvoit voir le camp d'Iſraël, & le pays de Cin, il dit ces paroles, s'adreſſant aux Cinéens: *Vôtre demeure eſt forte d'aſſiette: mais quand vous auriez établi vôtre demeure dans le roc, & que vous ſeriez le plus vaillant de la race de Cin, combien de tems pourrez-vous ſubſiſter? Car Aſſur vous prendra.* La demeure des Cinéens etoit dans des montagnes & des rochers preſque inacceſſibles. Le nom de *Cin*, marque un nid, un trou, une caverne; & *Cinnim* en Grec, ſe pourroit traduire par *Troglodytes*. Les Cinéens furent vaincus, & menez en captivité par Nabuchodonoſor. (i) Il n'eſt plus fait aucune mention des Cinéens depuis Saül: mais ils ſubſiſtérent confondus avec les Iduméens, & les autres Arabes de l'Arabie Pétrée. Nous parlerons ailleurs de *Haber le Cinéen*.

(h) *Num.* XXIV. 21. 22.

(i) *Joſeph. Antiq. l.* X. *c.* 11. *p.* 345.

CINIPHE'S. Voyez *Sciniphés*.

CINNAMOME. Dieu ordonne à Moyſe de prendre du cinnamome, & diverſes autres aromates, & d'en compoſer une huile de parfum, pour oindre le Tabernacle & tous ſes vaſes. La cinnamome eſt un arbriſſeau, dont l'écorce a une odeur admirable. Pluſieurs Modernes le confondent avec la canelle & la caſe aromatique. D'autres diſtinguent ces aromates. Il eſt certain que le vrai cinnamome eſt trés-rare. Matthiole aſsûre que quelque recherche qu'il en ait pû faire, il n'en a jamais trouvé de vrai; & du tems de Galien, il étoit déja ſi rare, que l'on n'en trouvoit que dans les Cabinets des Empereurs. Pline (a) dit que le prix du cinnamome étoit autrefois à mille deniers; mais que le prix en étoit crû de moitié, par le dégât des Barbares, qui en avoient brûlé tous les plants. Matthiole croit que le cinnamome a manqué en Arabie, de méme que le baume en Judée. Quelques Rabbins entendent l'Hébreu *Cinnamon* de l'Aloë. (b)

(a) *Vide Plin. l.* 12. *c.* 19.

(b) קנמון *Kinnamon*, ?o. Κιννάμωμον,

CINNERETH, Mer de Cinnereth, ou Mer de Génézareth, ou Lac de Tibériade. Voyez *Cenereth*.

CINYRA. C'eſt le méme que l'Hébreu *cinnor*, (c) qui eſt ordinairement traduit par *cythara*, ou *lyra*, ou *pſalterium*. Cet inſtrument étoit en uſage dés avant le déluge; (d) & Jubal fils de Lamech, l'avoit inventé. C'eſt du *cinnor* dont David joüoit devant Saül; (e) & c'eſt lui que les Lévites captifs pendoient aux ſaules de Babylone. (f) Cet inſtrument étoit de bois, (g) & on en joüoit dans le Temple de Jéruſalem. Iſaïe inſinuë que le ſon en étoit triſte & lugubre, *Iſai.* XXIII. 16. *Mon ventre dans ma douleur réſonnera comme le cinnor*. Héſychius remarque que *cinnyros* en Grec, ſignifie triſte & lamentable. Joſeph dit que la *cymare* du Temple avoit dix cordes, & qu'on la touchoit avec l'archet. (h) Il dit ailleurs (i) que Salomon en fit un trés-grand nombre avec un métal précieux, nommé *electrum*; en quoi il eſt contraire à l'Ecriture, qui porte que les cinnors de Salomon étoient de bois. (k)

(c) כנור *Cinnor. Κίθαρις, Ψαλτήριον, κιθάρα.*

(d) *Geneſ.* IV. 21.

(e) 1. *Reg.* XVI. 16. 23.

(f) *Pſalm.* CXXXVI. 2.

(g) 3. *Reg.* X. 12. & 2. *Par.* IX. 11.

(h) *Antiq. l.* 7. *c.* 20. *p.* 243.

(i) *Idem l.* 8. *c.* 2.

(k) 3. *Reg.* XII.

Le premier Livre des Maccabées (l) ſemble diſtinguer la *cythare* de la *cinnyra*: *Templum renovatum eſt in Canticis, & cytharis, & cinyris*. D'autres les confondent. Il eſt sûr que ces inſtrumens étoient fort peu différens entre eux. & que toute la différence conſiſtoit peut-être dans le nombre, ou la diſpoſition des cordes. Car chez les Anciens nous voyons des cythares, ou lyres de diverſes ſortes. Il paroit certain que du cinnor des Hébreux ſont venus la plûpart des inſtrumens dont nous parlent les Anciens, & méme ceux qui ſont aujourd'hui en uſage, comme la lyre, la guitarre, le pſaltérion, le luth, le violon, la baſſe, &c. Ce que les Grecs nous racontent de l'invention de la lyre par Mercure, & de ſa perfection par différens Muſiciens, ne regarde que la Gréce. La muſique & les inſtrumens éoient connus, & perfectionnez chez les Hébreux long-tems avant Mercure, Orphée, Linus, Terpandre, Simonide, & Thimothée.

(l) 1. *Macc.* IV. 54. & XIII. 51.

CIRCONCISION. Ce terme eſt pris du Latin *circoncidere*, qui ſignifie, couper tout autour, parce que les Juifs qui donnoient la circonciſion à leurs enfans, leur coupoient ainſi la pélicule qui couvre le prépuce. Dieu ordonna la circonciſion à Abraham, pour marque de l'alliance qu'il faiſoit avec lui: (m) *Voici le pacte que vous obſerverez*, dit le Seigneur à Abraham, *entre moi & vous, & vôtre poſtérité aprés vous. Tous les mâles qui ſont parmi vous, ſeront circoncis, afin que cela ſoit une marque de l'alliance entre moi & vous. L'enfant de huit jours ſera circoncis, tant les enfans libres & domeſtiques, que les eſclaves, & les étrangers qui ſeront à vous. L'enfant dont la chair ne ſera pas circoncie, ſera exterminé de ſon peuple, parce qu'il a rendu inutile mon alliance*. Enſuite de cette ordonnance, Abraham qui étoit alors âgé de quatre-vingt-

(m) *Genes.* XVII. 10.

dix-neuf ans, ſe circoncit; il circoncit auſſi ſon fils Iſmaël, avec tous les eſclaves de ſa maiſon.

(a) *Exod.* XII. 44. 48. *Levit.* XII. 3. Dieu réïtéra le précepte de la circonciſion (*a*) en parlant à Moyſe; il ordonna que tous ceux qui voudroient participer à la victime Paſcale, reçuſſent la circonciſion, & que l'on fit cette opération aux enfans nouveaux nez, au huitiéme jour aprés leur naiſſance. Les Juifs ont toûjours été aſſez exacts à obſerver cette cérémonie; & il paroît même que dans l'Egypte, ils ne la négligeoient pas. Mais Moyſe étant chez Jétro ſon beau-pere à Madian, n'avoit point circoncis les deux fils qui lui étoient nez en ce pays-là; & durant le voyage du déſert, on ne donna point la circonciſion aux enfans qui nâquirent: apparemment à cauſe du danger de leur vie, parce que le peuple n'étoit pas fixe dans un ſeul endroit, & qu'il étoit obligé de changer trés-ſouvent de demeure.

La Loi n'a rien ordonné, ni ſur le Miniſtre, ni ſur l'inſtrument de la circonciſion. Le pere, ou un autre parent, ou un chirurgien, ou tel autre que l'on veut choiſir, peut faire cette cérémonie. On ſe ſert ordinairement d'un couteau, ou d'un raſoir. Séphora femme de Moyſe, circoncit ſon fils Eliézer (*b*) avec une pierre tranchante. Joſué en uſa de même envers les Iſraëlites, qui n'avoient pas reçû la circonciſion dans le déſert. (*c*) C'étoit apparemment de ces pierres faites en forme de couteaux, dont les Egyptiens ſe ſervoient pour ouvrir les corps des perſonnes qu'ils embaumoient. (*d*) On prétend que ces ſortes de couteaux ſont bien moins dangereux que ceux de fer ou d'airain, & qu'ils ne cauſent point tant d'inflammation dans la playe. Les Galles, qui ſont les Prêtres de la Mere des Dieux, ſe mutiloient avec une pierre tranchante, ou avec un tét de pot caſſé, ne pouvant le faire autrement, ſans ſe mettre en danger de leur vie. (*e*)

(b) *Exod.* IV. 25.

(c) *Joſue* V. 3.

(d) *Herodot. l.* 2. *c.* 86.

(e) *Plin. l.* 35. *c.* 12. *Samiâ teſtâ matris Deum Sacerdotes, qui Galli vocabantur, virilitatem amputabant, nec aliter extra periculum. Ovid. Faſt.* 4. *Ille etiam ſaxo corpus lanianit acuto, &c.*

(f) Léon de Modéne c. 8. & quatriéme partie des cérémonies des Juifs. Voyez la Diſſert. de Jean Jacq. Quandt, *de cultu circumciſor. Hebræorum.*

Voici les cérémonies que les Juifs d'aujourd'hui obſervent dans la circonciſion. (*f*) Quand il eſt né un fils dans une maiſon, quelques-uns ont accoûtumé de mettre ſur de petits billets aux quatre coins de la chambre, *Adam & Eve: Lilith, hors d'ici.* (Les Juifs tiennent que Lilith eſt la premiére femme d'Adam, qui s'étant ſéparée de lui, demeure dans les airs, & eſt ennemie de l'accouchement & des enfans nouveau-nez.) Ils y écrivent auſſi les noms de trois Anges, afin de garantir l'enfant de tout ſortilége. Mais tous n'obſervent pas ces pratiques ſuperſtitieuſes.

Le pere eſt obligé de faire circoncire ſon fils au huitiéme jour, à moins que la foibleſſe ou l'infirmité de l'enfant n'oblige à différer. La nuit qui précéde la circonciſion, ſe nomme veille, parce que toute la famille ne dort point, pour garder l'enfant; & les amis & amies viſitent le pere & la mere: ce qui ſe paſſe en civilitez & en réjoüiſſances. Les parreins & Marraines ſont déja choiſis auparavant. Le parrein tient l'enfant pendant la circonciſion; & la marraine le porte à la Synagogue. A l'égard de celui qui donne la circonciſion, on choiſit qui l'on veut. Le pere même de l'enfant peut faire cette fonction, s'il en eſt capable. C'eſt un grand honneur parmi les Juifs d'être *Mohel*, c'eſt-à-dire, Circonciſeur. Il n'eſt pas néceſſaire d'aller dans la Synagogue, pour circoncire l'enfant; on peut le faire dans la maiſon, ſi l'on veut.

On prépare pour cela deux ſiéges, avec deux carreaux de ſoye. L'un des ſiéges eſt pour le parrein, qui tient l'enfant. L'autre demeure vuide; & il eſt deſtiné, diſent quelques-uns, pour le Prophéte Elie, qu'ils croyent aſſiſter inviſiblement à toutes les circonciſions, tant il avoit de zéle pour obſerver la Loi. Celui qui circoncit, vient avec un plat, où ſont les inſtrumens & les choſes néceſſaires pour l'opération; comme le raſoir, les poudres aſtringeantes, le linge, le charpi, & l'huile roſat. Ceux qui ſont préſens, chantent quelques Cantiques, en attendant la marraine, qui apporte l'enfant ſur ſes bras, accompagnée d'une troupe de femmes. Mais pas une ne paſſe la porte de la Synagogue. Là elles donnent l'enfant au parrein; & auſſi-tôt tous les aſſiſtans crient: *Baruch haba*, le bien venu.

Le parrein s'aſſied ſur ſon ſiége, & ajuſte l'enfant ſur ſes genoux; puis celui qui doit circoncire, développe les langes. Il y en a qui ſe ſervent d'une pincette d'argent, pour prendre du prépuce ce qu'ils en veulent couper. D'autres le prennent avec les doigts. Puis tenant le raſoir, celui qui circoncit, dit: *Béni ſoyez vous, Seigneur, qui nous avez commandé la circonciſion.* Et en diſant cela, il coupe la groſſe peau du prépuce; puis avec les ongles des pouces, il déchire une autre peau plus délicate qui reſte. Il ſuce deux ou trois fois le ſang qui abonde, & le rend dans une taſſe pleine de vin. Enſuite il jette ſur la playe du ſang de dragon, de la poudre de corail, & autre choſe, pour arrêter le ſang; à quoi il ajoûte des compreſſes d'huile roſat, & enveloppe bien le tout. Aprés cela, il prend la taſſe où il a rendu le ſang qu'il a ſucé de la playe, la bénit, bénit auſſi l'enfant, lui impoſe le nom que le pere ſouhaite, en prononçant ces paroles d'Ezéchiel: (*a*) *Et j'ai dit: Vis en ton ſang;* & lui moüille les lévres de ce vin qui eſt dans la taſſe. Aprés quoi, on récite le Pſeaume 128. *Bienheureux tout homme qui craint le Seigneur.* Cela fait, le parrein rend l'enfant à la marraine, pour le porter au logis, & le remettre entre les mains de ſa mere. Tous ceux qui ont aſſiſté à la cérémonie, diſent au pere, en s'en allant: *Puiſſiez-vous ainſi aſſiſter à ſes nôces.* L'enfant eſt ordinairement guéri de la playe de la circonciſion en vingt-quatre heures. Si l'enfant meurt avant le huitiéme jour, il y en a qui lui donnent la circonciſion aprés ſa mort, en lui coupant le prépuce avec un roſeau.

(a) *Ezech.* XVI. 6.

A l'égard des filles qui naiſſent aux Juifs, comme elles ne reçoivent point la circonciſion, voici ce qui s'obſerve. La mere demeure dans ſa maiſon pendant quatre-vingt jours, (*b*) aprés quoi elle va à la Synagogue, & le Chantre prononce une bénédiction en faveur de la petite fille, & le Chantre lui impoſe le nom que le pere ou la mere déſirent. Dans certains endroits, l'on ne porte pas l'enfant à la Synagogue; mais le Chantre va faire la cérémonie dans le logis de l'accouchée. Ils ne pratiquent plus ce qui eſt marqué dans la Loi, que la mere qui avoit eu un fils, ou une fille, alloit à la porte du Temple, ou du Tabernacle, & offroit un agneau & une tourterelle, ou une colombe, pour être immolez au Seigneur. Depuis la ruine du Temple, cette cérémonie ne peut plus ſe pratiquer.

(b) *Levit.* XII. 5. 6.

On diſpute ſi la circonciſion remettoit le péché originel, ou ſi c'étoit une ſimple marque

qui distinguoit les Juifs des Gentils. Les anciens Peres, qui ont vêcu avant S. Augustin, avoient borné les effets de la circoncision, à imprimer aux Hébreux un caractére sensible, qui les distinguât des autres peuples, qui n'étoient point dans l'alliance du Seigneur. C'est le sentiment de saint Justin le Martyr, (a) de saint Irenée, (b) de saint Chrysostome, (c) de saint Epiphane, (d) d'Hilaire Diacre, (e) de saint Jérôme, (f) de saint Jean Damascéne. (g) Mais saint Augustin (h) a prétendu que la circoncision remettoit le péché originel, fondé sur ce que l'Ecriture condamne à l'extermination (i) les enfans qui n'auroient pas été circoncis le huitiéme jour. Or de quel autre péché cet enfant pouvoit-il être coupable, sinon du péché originel? Saint Grégoire le Grand, (k) Béde le Vénérable, (l) saint Fulgence, saint Prosper, saint Bernard, & plusieurs Théologiens ont suivi le sentiment de saint Augustin. On peut voir nôtre Dissertation sur ce sujet, à la tête du Commentaire sur saint Paul.

(a) *Justin. Dialog. cum Tryph. p. 241.*
(b) *Iren. l. 4. c. 3.*
(c) *Chrysost. homil. 39. in Genes.*
(d) *Epiphan. hæres. 30.*
(e) *Ambrosiast. in Rom. IV. 11.*
(f) *Hieronym. in Epist. ad Galat. 1. 2.*
(g) *Damascen. de fide Orthodoxa, l. 4. c. 25.*
(h) *Aug. l. 2. de nuptiis & concupisc. c. 11. & l. 16. de Civit. c. 17. & de Baptismo contra Donatistas, l. 4. c. 24.*
(i) *Genes. XVII. 12. 14.*
(k) *Greg. l. 4. Moral. in Job. c. 3.*
(l) *Beda in Luc. 11.*
(m) *Vide Origen. contra Celsi. l. 1 & l. 5. & Cyrill. l. 10. contra Julian.*
(n) *Marsham Canon. Ægypti seculo V.*
(o) *Cleric. in Genes. Cap. XVII ℣. 10.*
(p) *Herodot. l. 2. c. 35. 36.*

La circoncision a été en usage, non-seulement parmi les Hébreux, mais aussi parmi les Arabes, les Egyptiens, les Ethiopiens, & les Idumécens. Il y a même des Auteurs de réputation, qui ont préteudu que c'étoit des Egyptiens qu'elle étoit venuë aux autres peuples. Celse & Julien l'Apostat soutenoient qu'Abraham avoit appris cette cérémonie dans l'Egypte. (m) Marsham (n) & M. le Clerc (o) ont adopté ce sentiment. Mais l'autorité d'Hérodote, (p) qui asśure que la circoncision n'est connuë que des peuples à qui les Egyptiens l'ont communiquée, ne mérite pas d'en être crû sur sa parole, ou plutôt sur celle des Prêtres Egyptiens, qui lui en imposoient, en vantant leur antiquité, & leurs cérémonies. L'Ecriture nous parle de l'institution de la circoncision d'Abraham comme d'une chose toute nouvelle. Elle nous dit que c'est le sceau de l'alliance que Dieu fait avec ce Patriarche. Et comment la circoncision auroit-elle été un caractére qui distinguât Abraham & sa race du reste des peuples, si elle eût été commune aux Egyptiens & aux Ethiopiens, aux Phéniciens, & à tant d'autres peuples qui l'ont pratiquée autrefois?

Nous ne sommes pas embarrassez à trouver l'origine de la circoncision chez les Arabes, les Sarrasins, les Ismaëlites. Ces peuples sont sortis d'Abraham comme les Hébreux; mais ils n'ont jamais regardé la circoncision comme une cérémonie essentielle, qui les obligeât sous peine d'être retranchez de leur peuple. Ils la prennent plûtôt par dévotion, que par nécessité. Les Samaritains ou les Chuteens reçurent la circoncision, en prenant la Loi de Moyse. Les Idumécens, quoique descendus d'Abraham & d'Isaac, ne se firent circoncire que depuis que Jean Hircan les eut vaincus, & les eut forcez à recevoir la circoncision & la Loi de Moyse. (q) Ceux qui avancent que les Phéniciens se font circoncire, entendent apparemment sous ce nom les Samaritains; car on sçait d'ailleurs que les Phéniciens n'observoient point cette cérémonie.

(q) *Joseph. Antiq. l. 13. c. 17.*

A l'égard des Egyptiens, la circoncision n'a jamais été chez eux d'une obligation générale & indispensable pour toute la nation. On y obligeoit simplement certains Prêtres & certaines professions. Philon (r) ne donne que des raisons naturelles ou symboliques de cette pratique. Vesling, fameux Médecin, (a) croit qu'il y a des raisons naturelles pour les hommes, & même pour les femmes, en Egypte, de recevoir la circoncision. Artapane cité dans Eusébe, (b) asśure que ce fut Moyse qui la communiqua aux Egyptiens. Origénes (c) croit que ce qui a donné tant de vogue à la circoncision parmi les étrangers, est que l'on croyoit qu'il y avoit un Ange qui mettoit à mort ceux qui étoient incirconcis, & qui n'avoit aucun pouvoir sur ceux qui avoient reçû la circoncision. Plusieurs estiment que ce fut sous le regne de Salomon que les Egyptiens commencérent à se circoncire. D'autres, comme Bochart, soupçonnent que ce n'est point des Juifs, mais des Arabes, que les Egyptiens prirent cette coûtume. Enfin la plûpart soutiennent que les Hébreux sont les premiers qui l'ayent pratiquée. On peut voir Spencer *De Legib. Ritual. l. 1. c. 4.* & nôtre Dissertation sur l'origine de la circoncision, à la tête du Commentaire sur la Genése.

(r) *Philo de Circumcisione, p. 810.*

(a) *Vesling. Syntagm. Anat. tom. c. c. 6.*
(b) *Euseb. Præp. l. 9. c. 18.*
(c) *Origen. contra Cels. l. 5. p. 163.*

A l'égard de la circoncision des femmes, elle n'a jamais été en usage chez les Hébreux, mais seulement chez les Egyptiens, & dans quelques endroits d'Arabie & de Perse. Saint Ambroise (d) avance indéfiniment que les Egyptiens donnent la circoncision aux hommes & aux femmes au commencement de la quinziéme année. Strabon (e) dit aussi que les femmes Egyptiennes reçoivent la circoncision. Mais les Voyageurs & les Médecins, (f) qui nous apprennent que cet usage est encore aujourd'hui commun dans l'Egypte, ne nous disent pas qu'il y soit général, ni d'aucune obligation. Il n'est fondé cet usage, que sur des raisons naturelles, qui n'ont pas lieu dans toutes les femmes de ce pays-là. Chardin (g) dit qu'elle n'est d'obligation que dans quelques pays d'Arabie & de Perse; comme vers le Golphe Persique & la Mer Rouge, où l'on circoncit les deux sexes avec une pareille régularité; mais avec cette difference, que l'on peut circoncire les hommes à cinq, six, neuf, ou treize ans. Mais pour les femmes, on ne les circoncit que quand elles ont passé la jeunesse; parce qu'auparavant il n'y a point d'excroissance pour l'excision.

(d) *Ambros. l. 2. de Abrah. c. 11.*
(e) *Strabo l. 17.*
(f) *Vide Hasselquist. not. in Origen. p. 5. Circumcisio fœminarum fit resectione clitoridis, quæ pars in nullum usum præter mulierum in excessu, ut ferro sit excidenda. Ita tradunt medici insignes Paul. Ægineta l. 6. c. 70. Aëtius tetrabib. 4. serm. 4. c. 105. Quorum hæc ita pergit: Hæc propter Ægyptios usurpatur, ut antequam exoberet [pro illa corpora] amputetur, ne præcipue, cum virgines nubiles suarum dotes... Imò hanc consuetudinem circumcidendarum mulierum Judæique recens Ægyptii fervant et qui regiones illas peregrinantur, ignemque ut compescendam partis hujus luxuriem adhibent ferrum. Bellon. l. 3. cap. 28. Mercurialis hunc ferunt fœminas circumcidere Arabas, & Cephenas etiam in Æthiopia, Christi licet nomen profitentes. Leo Africanus l. 8. Narrat Mahumedistas id præscribi, quamvis in Ægypto tantum & Syria obtineat, nusquam id divinæ scripturæ, quæ dam pervicax Communisterium suum tradentes.*
(g) *Chardin voyage de Perse, t. 3. p. 207.*

I. CIS, fils d'Abi-gabaon & de Maacha. 1. *Par.* VIII. 30.

II. CIS, fils de Ner, & pere de Saül. 1. *Reg.* IX. 1. & 1. *Par.* VIII. 33. IX. 38 39.

III. CIS, fils d'Abdi, Lévite de la famille de Mérari. 2. *Par.* XXIX. 12.

CISON, ou *Cisson*, ou *Kisson*. Le torrent de *Cison* a sa source dans la vallée de Jezraël. Il coule le long de cette vallée, au midy du mont Thabor, & va se dégorger dans le port d'*Acco*, autrement nommé Ptolémaïde, dans la Méditerranée.

CITERNE. Il y avoit plusieurs citernes à la campagne dans la Palestine. Il y en avoit aussi dans les villes, & dans les maisons particuliéres. Comme la plûpart des villes étoient bâties sur des montagnes, & que les pluyes ne tombent régulierement dans la Judée qu'en deux saisons de l'année, au printems & en automne, on étoit obligé de conserver de l'eau dans les citernes à la campagne, pour abbrever les animaux; & dans les villes, pour les besoins des hommes. On en voit encore aujourd'hui dans la Palestine de trés-grandes, dont

les unes ſont longues de cent cinquante pas, & larges de ſoixante ; d'autres longues de cent vingt-deux pas, & larges de cinquante-quatre. On en voit une à Rama, qui a trente-deux pas de long, & vingt-huit de large. On confond aſſez ſouvent les puits & les citernes, & même les fontaines & les ſources, dans le langage de l'Ecriture.

(a) כנור *Cinnor. Cythara.*

CITHARA. Le terme Hébreu *Kinnor*, (*a*) eſt aſſez ſouvent traduit par *cythara* Or la cithare ou la lyre ancienne eſt un inſtrument qui n'eſt plus en uſage aujourd'hui. Il étoit compoſé d'une eſpéce de baſe ou ventre creux & réſonnant, & de deux branches élevées perpendiculairement aux deux côtez de ce ventre. Au haut de ces branches, étoit un bois qui traverſoit, & qui tenoit de l'une à l'autre branche. A ce bois étoient attachées trois, ſix, ou neuf cordes, qui rendoient un ſon harmonieux, lorſqu'elles étoient ou pincées avec le doigt, ou touchées avec l'archet. Voyez ci-devant *Cinyra*.

I. CLAUDE. L'Empereur Claude, dont il eſt parlé en quelques endroits de l'Ecriture, ſuccéda à Caius Caligula, l'an de J. C. 41. regna treize ans, huit mois & dix-neuf jours, & mourut l'an 54. de J. C. Le Roi Agrippa contribua beaucoup à lui faire accepter & conſerver l'Empire, qui lui avoit été déferé par les ſoldats. Pour reconnoître ce ſervice, il donna à Agrippa toute la Judée, & à Hérode ſon frere, le Royaume de Chalcide. (*b*) Il finit le procés qui étoit entre les Juifs d'Aléxandrie, & les autres bourgeois de la même ville, confirma les Juifs dans le droit de bourgeoiſie, qu'ils y avoient eu dés le commencement, & les maintint par tout dans le libre exercice de leur Loi & de leur Religion ; (*c*) mais il ne permit point qu'ils fiſſent d'aſſemblées à Rome. (*d*)

(*b*) *Joſeph. Antiq. l. 19. c. 4. De Bello, l. 2. c. 18. p. 793.*

(*c*) *Antiq. l. 19. c. 4. p. 674.*

(*d*) *Dio l. 60. p. 669.*

Le Roi Agrippa étant mort l'an 4. de Claude, de J. C. 44. l'Empereur réduiſit de nouveau la Judée en Province, & y envoya Cuſpius Fadus en qualité d'Intendant. Ce fut vers le même tems qu'arriva la famine marquée dans les Actes des Apôtres, (*e*) & prédite par le Prophéte Agabus. Alors les Chrétiens d'Antioche ſecoururent ceux de Jéruſalem, par les aumônes qu'ils leur envoyérent par les mains de Saul & de Barnabé, l'an 44. de J. C. Claude ordonna l'année ſuivante que l'habit pontifical du Grand-Prêtre demeurât au pouvoir des Juifs ; (*f*) au lieu que les Intendans de la Province vouloient en avoir la garde.

(*e*) *Act. xi. 28. 29. 30. Joſeph. Antiq. l. 20. c. 3.*

(*f*) *Antiq. l. 20. c. 1. p. 662.*

Dans le meme tems, Hérode Roi de Chalcide, obtint de l'Empereur d'avoir autorité ſur le Temple, & ſur l'argent conſacré à Dieu, avec le pouvoir de dépoſer & d'établir les Grands Pontifes. Enfin l'an 9. de Claude, & 49. de J. C. l'Empereur fit chaſſer les Juifs de Rome. (*g*) Il y a beaucoup d'apparence que les Chrétiens, que l'on confondoit alors avec les Juifs, en furent auſſi chaſſez ; & Suétone l'inſinuë aſſez, lorſqu'il dit que Claude chaſſa les Juifs de Rome, à cauſe des troubles continuels qu'ils y excitoient à l'inſtigation de Chreſtus : *Judæos, impulſore Chreſto, aſſiduè tumultuantes, Româ expulit.* Voilà à peu prés ce que l'on trouve ſous le regne de Claude, qui puiſſe avoir plus de rapport aux affaires des Juifs & des Chrétiens, & qui mérite de trouver place dans un Dictionnaire de la Bible. Claude fut empoiſonné par ſa femme Agrippine, & il

(*g*) *Act. xviii. 2. Sueton. l. 5. c. 25.*

eut pour ſucceſſeur Néron.

II. CLAUDE LYSIAS, Tribun des troupes Romaines qui faiſoient garde au Temple de Jéruſalem. Ayant vû le tumulte qui s'y étoit excité à l'occaſion de Paul, (*a*) que les Juifs avoient arrêté, & qu'ils vouloient faire mourir, accourut, & tira Paul de leurs mains. Il le fit lier de deux chaînes, & le mena dans la forteresſe Antonia, où étoit la cohorte. Alors Lyſias voulant connoître quel étoit le ſujet de l'animoſité des Juifs contre ſaint Paul, le fit étendre par terre, pour lui faire donner la queſtion, en le foüettant. Mais ſaint Paul ayant demandé s'il étoit permis de traiter ainſi un citoyen Romain, Lyſias eut peur, & fit retirer ceux qui ſe diſpoſoient à le foüetter.

(*a*) *Act. xxi. 27. 28. &c. xxii. 1. 2. 3. &c.*

Le lendemain le Tribun fit venir les Pontifes, & tout le Conſeil des Juifs, pour ſçavoir au juſte le ſujet de l'émotion du jour précédent. Saint Paul leur parla ; & ſçachant que l'aſſemblée étoit compoſée de Phariſiens & de Saducéens, il s'écria qu'il étoit Phariſien, & qu'il n'étoit accuſé qu'à cauſe de la réſurrection des morts. Il n'en fallut pas davantage, pour mettre la diviſion parmi ceux qui compoſoient l'aſſemblée. Les Phariſiens prirent le parti de Paul ; & comme le tumulte croiſſoit, Lyſias envoya des ſoldats, pour enlever Paul du milieu de l'aſſemblée, & le ramener dans la tour Antonia, où il fut mis en priſon.

Le jour d'aprés, plus de quarante Juifs ayant conjuré de faire mourir ſaint Paul, ſaint Paul en fut averti par ſon neveu, fils de ſa ſœur ; & le Tribun l'ayant ſçu par la même voye, fit préparer la nuit ſuivante une bonne eſcorte, pour conduire Paul à Céſarée. Voici ce que nous connoiſſons de Lyſias qui ait rapport à nôtre deſſein.

III. CLAUDE FELIX, ſucceſſeur de Cumanus dans l'intendance de la Judée. (*b*) Félix fit ſolliciter Druſille, ſœur du jeune Agrippa, (*c*) à quitter Azize Roi des Emeſéniens, ſon mari, pour l'épouſer. Druſille y conſentit, & fit divorce avec Azize. Félix envoya à Rome Eléazar, fils de Dinée, Chef d'une troupe de voleurs qui déſoloient la Paleſtine. (*d*) Félix fit auſſi tuer le Grand-Prêtre Jonathas, qui ſe donnoit quelquefois la liberté de lui repréſenter ſon devoir. (*e*) Il diſſipa une troupe de trois mille hommes, qu'un Egyptien, faux Prophéte, avoit aſſemblée ſur le mont des Oliviers. (*f*) Enfin ſaint Paul ayant été amené à Céſarée, (*g*) où Félix faiſoit ſa réſidence ordinaire, il le traita aſſez bien, & permit même que les ſiens le viſſent, & lui rendiſſent tous les ſervices qu'ils voudroient ; eſpérant que ſaint Paul ſe feroit rachetter par une ſomme d'argent. Il ne jugea pas à propos ni de le condamner, ni de le renvoyer en liberté, lorſque les Juifs l'accuſérent ; il aima mieux remettre à juger l'affaire, quand Lyſias, qui commandoit les troupes à Jéruſalem, & qui avoit arrêté ſaint Paul, ſeroit arrivé à Céſarée.

(*b*) *An de l'Ere vulg. 53.*

(*c*) *Antiq. lib. xx. c. 5.*

(*d*) *Antiq. l. xx. c. 6.*

(*e*) *Ibidem p. 695.*

(*f*) *Idem p. 695. e. f.*

(*g*) *Act. xxiii. 26. 27. &c. xxiv. 1. 2. 3. &c. An de l'Ere vulg. 58.*

Un jour Félix étant avec ſa femme Druſille, qui étoit Juive de Religion, il fit venir ſaint Paul, & lui fit expliquer quelle étoit la Religion de JESUS-CHRIST. (*b*) Saint Paul parla avec ſa hardieſſe ordinaire ; & comme il l'entretenoit de la juſtice, de la chaſteté & du Jugement dernier, Félix en fut effrayé, & renvoya ſaint Paul dans ſa priſon. De tems en tems il l'envoyoit ainſi querir, pour l'en-

(*b*) *Act. xxiv. 24.*

tendre ; comme s'il eût voulu profiter de ſes inſtructions : mais il ne cherchoit qu'à en tirer de l'argent. C'eſt ce qui fit qu'il laiſſa ſaint Paul pendant deux ans à Céſarée, & qu'il ne voulut pas terminer ſon affaire ; étant d'ailleurs bien-aiſe de faire ce plaiſir aux Juifs, qui étoient d'ailleurs extrémement mécontens de lui. Il fut rappellé à Rome l'an 60. de J. C. & pluſieurs Juifs y étant allez, pour l'accuſer des concuſſions & des violences qu'il avoit commiſes dans la Judée, il n'évita la mort que par le crédit de ſon frere Pallas, affranchi de l'Empereur Claude. (a) Félix eut pour ſucceſſeur Porcius Feſtus.

(a) *Antiq. l. 20. c. 7. p. 696.*

CLAUDIA, ou *Claudie*, Dame Romaine convertie par ſaint Paul. (b) Il y en a qui croyent qu'elle étoit femme de Pudent, qui eſt nommé immédiatement avant elle dans la ſeconde Epître de ſaint Paul à Timothée. Martial parle d'une Claudia femme de Pudent. (c) D'autres croyent que Claudia étoit la femme de Pilate, qui s'en étant retournée à Rome avec ſon mari, perſévéra dans la foi qu'elle avoit reçûë étant encore dans la Paleſtine. Mais cela eſt abſolument apocryphe. On ignore juſqu'au nom de la femme de Pilate ; & quand on ſçauroit qu'elle s'appelloit Claudia, quelle preuve a-t-on qu'elle ait embraſſé la Religion Chrétienne ? D'autres veulent que Claudia ait été Angloiſe de nation, & femme d'Aulus Rufus Pudent. Vaines conjectures.

(b) 2. *Timoth.* IV. 21.

(c) *Vide Bolland. 19. Maii.*

CLAUTHMON. Terme Grec, qui ſignifie *les pleurs*, & qui répond à l'Hébreu *Bochim*, (d) & au Latin *Locus flentium. Judic.* II. 5. *L'Ange du Seigneur vint de Galgal au Lieu des pleurs, ad Locum flentium.* Il eſt parlé du même endroit, 2. *Reg.* V. 24. *Lorſque vous entendrez du bruit du haut de Bochim, vous donnerez le combat.* Enfin il ſemble que le Pſalmiſte veut parler du même lieu, lorſqu'il dit : (e) *Il a diſpoſé ſa marche dans la vallée des larmes.* D'autres traduiſent l'Hébreu *Bochim*, par, *des poiriers* ou *des meuriers* ; & au lieu de, la Vallée, ou du Lieu des larmes, ils liſent : *la Vallée*, ou *le Lieu des meuriers*.

(d) בוכים *Bochim.* Κλαυθμῶν.

(e) *Pſalm.* LXXXIII. 7.

La difficulté à préſent conſiſte à fixer le lieu de Bochim, ſoit qu'il ſignifie des meuriers, ou les pleurans. Les uns le mettent à Silo, parce que le peuple étoit aſſemblé au lieu où l'Ange les vint trouver, & qu'ils ſacrifiérent au même endroit. Or il étoit défendu de ſacrifier ailleurs qu'au Tabernacle. Il eſt donc trés-probable que *Clauthmôn*, & *Bochim* ſont le même que Silo, où étoit alors le Tabernacle de l'Alliance. D'autres placent Bochim prés de Jéruſalem. Il eſt certain que la bataille que David livra aux Philiſtins dans la vallée de Bochim, 2. *Reg.* V. 24. fut donnée prés de Jéruſalem. Ainſi à moins de diſtinguer deux lieux nommez *Bochim*, il faut reconnoître que ce lieu étoit prés de Jéruſalem.

CLEF. Il eſt ſouvent parlé de clef dans l'Ecriture, tant dans le ſens littéral & naturel, que dans le ſens figuré & moral. Les clefs des Anciens en général, étoient fort différentes des nôtres ; parce que leurs portes & leurs coffres ne ſe fermoient ordinairement qu'avec des liens, & que la clef ne ſervoit qu'à délier ces liens, & à les lier d'une certaine maniére artificieuſe. Les clefs encore aujourd'hui dans l'Orient, ſont aſſez peu ſemblables aux nôtres. Chardin dit que la ſerrure des Orientaux eſt comme une petite herſe, qui entre à demi dans une gache de bois ; & la clef eſt un manche de bois, au bout duquel ſont des pointes, qu'on pouſſe par-deſſus dans la gache, & qui levent cette petite herſe. Voyez auſſi Dandini, Voyage du mont Liban, Ch. 14. & nôtre Diſſertation ſur les demeures des anciens Hébreux, à la tête du Commentaire ſur le Livre des Juges.

Clef, dans le ſens moral, a pluſieurs ſignifications. Par exemple, Iſaï. XXII. 22. *Je donnerai à mon ſerviteur Eliacim la clef de la maiſon de David ; il la portera ſur ſon épaule ; il ouvrira, & nul ne fermera : il fermera, & nul n'ouvrira.* Il ſera Grand-Maître & premier Officier de la maiſon de ſon Prince ; il ouvrira & fermera avec une entiére autorité, ſans qu'aucun puiſſe ni ouvrir ce qu'il aura fermé, ni fermer ce qu'il aura ouvert. C'eſt ainſi que JESUS-CHRIST donne à ſaint Pierre (a) la premiére autorité dans ſon Egliſe : il lui donne la clef du Royaume des Cieux, le pouvoir de lier & de délier, c'eſt-à-dire, d'ouvrir & de fermer ; car ſouvent cela ne conſiſtoit qu'à lier, & à délier, comme nous l'avons dit. Iſaïe remarque qu'Eliacim portera ſa clef ſur ſon épaule, comme une marque de diſtinction. Ces clefs étoient de bois, & aſſez longues & groſſes, comme elles ſont encore à préſent dans l'Orient. Callimaque dit que Cérés porte une clef ſur ſon épaule.

(a) *Matt. XVI. 19.*

JESUS-CHRIST (b) reproche aux Scribes & aux Phariſiens d'avoir pris la clef de la ſcience, de n'entrer pas dans le Royaume de Dieu, & d'empêcher les autres d'y entrer ; c'eſt-à-dire, de lire & d'étudier les Ecritures, ſans en profiter pour eux-mêmes, & ſans découvrir aux autres la vérité, qu'ils tenoient en quelque ſorte captive dans l'injuſtice. (c)

(b) *Luc XI. 52.*

(c) *Rom. I. 18.*

Enfin dans l'Apocalyſe (d) JESUS-CHRIST dit qu'il a la clef de la mort & de l'enfer, c'eſt-à-dire, qu'il eſt maître de conduire au tombeau, ou d'en tirer qui il lui plaît ; de donner la vie ou la mort. Et ailleurs, (e) ſaint Jean lui applique ce qu'Iſaïe a dit d'Eliacim, qu'il a la clef de la maiſon de David, qu'il ferme, & que nul ne peut ouvrir ; qu'il ouvre, & que nul ne peut fermer. Ce qui eſt trés-certain, & à la rigueur, en parlant de JESUS-CHRIST, qui eſt le maître de la vie & de la mort, de la perte ou du ſalut éternel. Les Rabbins diſent que Dieu s'eſt réſervé quatre ſortes de clefs, qu'il n'a confiées à perſonne, pas même aux Anges ; la clef de la pluye, la clef du tombeau, la clef de la fécondité, & la clef de la ſtérilité.

(d) *Apoc. I. 18.*

(e) *Apoc. III. 7.*

CLEMENT. Il eſt parlé de ſaint Clément dans l'Epître de ſaint Paul aux Philippiens. (f) Saint Paul dit que le nom de Clément eſt écrit au Livre de vie. La plûpart des Peres & des Interprétes ne doutent point que ce ne ſoit le même Clément qui ſuccéda à ſaint Pierre, aprés ſaint Lin & ſaint Clet, dans le gouvernement de l'Egliſe de Rome ; & l'Egliſe ſemble marquer la même choſe, lorſqu'elle fait réciter cet endroit de l'Epître aux Philippiens, dans ſon Office, le jour de ſaint Clément. Grotius au contraire croit que Clément, dont parle ſaint Paul, étoit un ſimple Prêtre de l'Egliſe de Philippes.

(f) *Philip. IV. 3.*

On trouve bien des choſes de la vie de ſaint Clément dans les Récognitions, & dans les Conſtitutions dites des Apôtres : mais comme ces Ouvrages ne paſſent pas pour authentiques, quoiqu'il puiſſe y avoir beaucoup de vérités puiſées

puisées dans la tradition des premiers siécles, nous n'osons faire un grand fonds sur leur témoignage. Saint Chrysostome (a) croit que Clément dont parle saint Paul dans son Epître aux Philippiens, étoit un des compagnons ordinaires des voyages de l'Apôtre. Saint Irénée, (b) Origénes, (c) saint Clément d'Alexandrie, (d) & autres d'entre les Anciens, avancent que Clément étoit Disciple des Apôtres, qu'il les avoit vûs, & qu'il avoit écouté leurs instructions. Saint Epiphane, saint Jerôme, Rufin, Béde & quelques autres, ont crû que les Apôtres saint Pierre & saint Paul ne pouvant pas toûjours être à Rome, à cause des fréquens voyages qu'ils étoient obligez de faire ailleurs, & la ville de Rome ne pouvant pas demeurer sans Evêque, il fallut y suppléer, en y établissant Lin, Anaclet & Clément. Les Constitutions (e) portent que ce fut saint Paul qui donna l'ordination à saint Lin. Tertullien (f) & saint Epiphane (g) disent que ce fut saint Pierre qui la donna à saint Clément. Rufin (h) dit que cet Apôtre choisit saint Clément pour être son successeur : mais saint Epiphane croit qu'aprés avoir été fait Evêque de Rome par saint Pierre, il refusa d'exercer cette charge, jusqu'à ce qu'aprés la mort de saint Lin & de saint Anaclet, il fut obligé de se charger du soin de l'Eglise ; & c'est ce qui est le plus généralement suivi. Saint Pierre eut pour successeur immédiat saint Lin. A saint Lin succeda Anaclet, & à Anaclet saint Clément; (i) & cela en l'année 91. de J. C. qui étoit la dixiéme de Domitien.

(a) *Chrysost. homil. 1. in Timoth. 1. p. 403. A.*

(b) *Iren. l. 3. c. 3.*

(c) *Origen. Princip. l. 2. c. 3.*

(d) *Clem. Alex. Stromat. l. 4. p. 516.*

(e) *Constit. l. 7. c. 46.*

(f) *Tertull. Præscript. c. 32.*

(g) *Epiphan. hæres. 27. c. 6.*

(h) *Recognit. prim. parte p. 598.*

(i) *Iren. l. 3. c. 3. Euseb. l. 3. c. 2. & 21. hist. Eccl.*

Durant son Pontificat, l'Eglise de Corinthe ayant été troublée par l'esprit de division, saint Clément écrivit aux Corinthiens une grande Lettre, que nous avons encore, & que les Anciens estimoient tant, qu'on la lisoit publiquement dans plusieurs Eglises, & que quelques-uns l'ont voulu mettre au rang des Ecritures canoniques. L'Empereur Domitien ayant dessein de déclarer la guerre à l'Eglise de JESUS-CHRIST, Hermas en reçut une révélation, & il lui fut dit d'en donner une copie au Pape saint Clément, (k) afin qu'il en avertît les autres Eglises, & qu'il les précautionnât contre cette tempête. On ne sçait rien de bien certain sur ce qui arriva à saint Clément durant cette persécution : mais on sçait assurément (l) qu'il vécut jusqu'à la troisiéme année de Trajan, qui est l'an centiéme de J. C. Béde & tous les Martyrologes Latins mettent sa Fête au 23. de Novembre. Les Grecs l'honorent le 24. ou le 25. du même mois. Rufin & le Pape Zozime lui donnent le titre de Martyr, & l'Eglise dans son Canon, le range parmi les Saints qui ont donné leur sang pour JESUS-CHRIST.

(k) *Hermas Pastor. l. 1. c. 2.*

(l) *Euseb. l. 3. c. 34. hist. Eccl. Hieronym. de Viris illustrib. c. 15.*

On lit dans une ancienne histoire, (m) mais qui n'est pas au-dessus de tout reproche, que saint Clément fut relégué par Trajan dans la Quersonése, au-delà du Pont-Euxin ; qu'il y fit naître une fontaine par ses priéres, en faveur des autres saints Confesseurs, qui y étoient reléguez comme lui ; qu'y ayant demeuré environ un an, il convertit tout le pays d'alentour ; que Trajan y envoya un Officier, par ordre duquel Clément fut noyé dans la mer avec une ancre attachée à son cou ; que la mer s'étant ensuite retirée jusqu'au lieu où son corps avoit été jetté, qui étoit à une grande lieuë de la terre, & les Chrétiens y étant allez, trouvérent son corps dans un tombeau de pierre, sous un Temple tout de marbre ; & que tous les ans la mer se retiroit de même au jour de la Fête du Saint, & laissoit aux Fidéles la liberté d'aller visiter son tombeau.

(m) *Coteler. Patres 1. sæculi, p. 828... 836.*

CLEOPATRE. Il y a plusieurs Princesses de ce nom, dont il est fait mention ou expresse, ou tacite dans l'Ecriture.

I. CLEOPATRE, fille d'Antiochus le Grand, & épouse de Ptolémée Epiphanes Roi d'Egypte. Antiochus le Grand ayant formé le dessein de se rendre maître de l'Egypte, donna sa fille Cléopatre en mariage au jeune Roi Ptolémée, espérant que sa fille entrant dans ses vûës, lui faciliteroit la conquête du Royaume de son mari : mais il en arriva autrement. Cléopatre préféra les intérêts de son époux aux injustes vûës de son pere. (a) Nous croyons que c'est cette Princesse qui est désignée dans Daniel par ces mots : (b) *Il s'affermira dans le dessein de s'emparer de tout le Royaume du Roi du midy*, du Roi d'Egypte. *Il feindra de vouloir agir de bonne-foi avec lui ; il lui donnera sa fille* (Cléopatre) *en mariage, afin de le perdre.*

(a) *Hieronym. in Dan. XI. 17. Appian. Syriac. p. 88.*

(b) *Dan. XI. 17.*

II. CLEOPATRE, fille de cette Cléopatre dont nous venons de parler, & de Ptolémée Epiphanes Roi d'Egypte. Elle épousa Ptolémée Philométor, son propre frere. Il est parlé de cette Cléopatre, & de Ptolémée son mari, dans le Livre d'Esther, XI. 1. où il est dit que *la quatriéme année de Ptolémée & de Cléopatre, Dosithée, qui se disoit Prêtre, & de la race de Lévi, & Ptolémée son fils, apportérent* aux Juifs d'Alexandrie le Livre d'Esther, ou l'Epître de Purim, traduite d'Hébreu en Grec par Lysimaque, fils de Ptolémée. Cela arriva l'an du Monde 3827. de la Période Julienne 4537. avant J. C. 177. avant l'Ere vulg. 181.

III. CLEOPATRE, fille de Ptolémée Philométor, & de Cléopatre dont nous venons de parler, épousa premiérement Alexandre Ballés Roi de Syrie. Quatre ans aprés, son pere Philométor l'ôta à Ballés, pour la donner à Démétrius Nicanor, aussi Roi de Syrie. Mais Démétrius étant demeuré prisonnier chez les Parthes, auxquels il avoit été faire la guerre, & ayant épousé Radegune, fille d'Arsaces son vainqueur, Cléopatre épousa Antiochus Sidétés, frere de Démétrius Nicanor. Enfin Démétrius Nicanor étant retourné en Syrie, & étant remonté sur le trône de ses peres, Cléopatre se réconcilia avec lui, & retourna en sa compagnie. Il n'est point parlé expressément de cette Princesse dans les Livres sacrez ; mais on en parle quelquefois dans les Commentaires sur les Maccabées. Ayant voulu empoisonner son fils Gryphus, celui-ci la prévint, & l'obligea de boire le poison qu'elle lui avoit préparé, (c) l'an du Monde 3882. avant J. C. 118. avant l'Ere vulg. 122.

(c) *Justin. l. 39. c. 2. Appian. Syriac. p. 132.*

IV. CLEOPATRE, sœur & femme de Ptolémée Physcon, aprés la mort de son mari, voulut placer sur le trône d'Egypte Alexandre, le plus jeune de ses deux fils : mais les Grands de son Royaume l'ayant obligée de suivre la loi de la nature, & d'y placer Lathurus, elle suscita tant d'affaires à celui-ci, qu'il fut obligé de se retirer en Cypre. Cette Princesse avoit une confiance particuliére aux Juifs d'Egypte, & elle donna le commandement de ses troupes à Chelcias & à Ananias, qui étoient de cette nation. (d) Elle poursuivit son fils Lathure jus-

(d) *Joseph. Antiq. l. 13. c. 18. & Strabo apud eundem, p. 453.*

ques dans l'Isle de Cypre, où il s'étoit retiré. Il vint en Palestine, où ceux de Ptolémaïde l'avoient invité, afin qu'il les secourut contre Alexandre Jannée Roi des Juifs, qui les assiégeoit. On parlera encore de cette Princesse dans les articles de *Ptolémée Physcon*, & de *Ptolémée Lathure.*

Alexandre Jannée Roi des Juifs, qui sçavoit les mauvaises dispositions de Cléopatre contre Lathure, invita cette Princesse à entrer en alliance avec lui contre Lathure. La Reine y entra aisément, (a) & quelque tems après, envoya son armée commandée par Ananie, contre la ville de Ptolémaïde. (b) Elle y vint elle-même quelque tems après; & ayant pris la ville, Alexandre Jannée l'y vint trouver avec des présens. Les ennemis d'Alexandre vouloient persuader à la Reine de s'emparer du pays des Juifs: mais Ananias l'en dissuada, en lui remontrant que si elle commettoit une telle perfidie, elle auroit pour ennemis tous les Juifs du Monde. Cléopatre fit donc alliance avec Jannée dans la ville de Scythopolis. (c) Elle mourut l'an du Monde 3916. avant J. C. 84. avant l'Ere vulgaire 88. Comme elle avoit formé le dessein de se défaire de son fils Alexandre, Roi d'Egypte, celui-ci la prévint, & la fit mourir. (d) Cet Alexandre avoit regné dix-huit ans avec sa mere. Voyez *Ptolémée Lathure.*

(a) An du Monde 3898. avant J C. 102. avant l'Ere vulg. 106.

(b) An du Monde 3901. & 3902.

(c) An du Monde 3912. avant J. C. 98. avant l'Ere vulg. 102. *Aut q. l.* 3. c. 21.

(d) *Tacit. n. l* 39. c. 4. *Paus. in Attic. p.* 8.

V. Cleopatre, derniére Reine d'Egypte, fille de Ptolemée *Aulétès*, c'est-à-dire, le Joueur de flute, sacrifia à son ambition ses deux freres, & sa sœur, nommée Arsinoë. Elle sçut si bien gagner Marc Antoine, qu'il répudia Octavie sœur d'Auguste, pour l'épouser. Elle n'a point eu de part aux affaires de la Religion ni des Juifs, ni des Chrétiens; & son nom ne se rencontre pas dans la Bible: mais elle étoit liée d'une étroitte amitié avec Alexandra mere de Mariamne, & belle-mere du Grand Hérode; laquelle ayant du mécontentement à la Cour de son gendre, en écrivit à Cléopatre, qui l'invita de venir en Egypte avec son fils Aristobule. (e) Ce qui ayant été connu par Hérode, l'irrita extrémement contre Alexandra; & cela ne contribua pas peu à la résolution qu'il prit de la faire mourir, & qu'il exécuta quelques années après; premiérement contre Aristobule, (f) & ensuite contre Alexandra.

(e) *Joseph. Antiq. l.* 15. *c.* 2. An du M. 3969. avant J. C. 33. avant l'Ere vulg. 37.

Cléopatre ne cessa de solliciter Antoine de tirer vengeance de cet attentat commis par Hérode contre Aristobule. Antoine donna ordre à Hérode de venir rendre compte de sa conduite. Mais Hérode gagna Antoine par ses présens, & le mit dans ses interêts. Sur la fin de cette année, du Monde 3970. Cléopatre passa par la Judée, au retour d'un voyage qu'elle avoit fait avec Antoine jusques sur l'Euphrate. Hérode la reçut avec toute la magnificence imaginable; elle tâcha de lui inspirer de l'amour, & le sollicita au crime. Mais Hérode se montra toûjours insensible à ses attraits; & il délibéra même avec ses amis s'il ne la feroit point mourir: mais ils l'en détournérent. Il la conduisit jusqu'à Péluse, & la combla de présens. (g) Peu de tems après, se donna la bataille d'Actium, où Antoine fut vaincu par Auguste. Antoine se retira en Egypte auprés de Cléopatre; Auguste l'y suivit. Cléopatre se donna la mort par la piqueure d'un aspic, l'an du M. 3974. avant J. C. 26. avant l'Ere vulg. 30.

(f) An du Monde 3970. avant J.C. 30.

(g) *Joseph. de Bello, l.* 1. *c.* 14. *Antiq. l.* 15. *c.* 5.

Cleophas, selon les anciens Peres qui en ont parlé, (a) étoit frere de saint Joseph, & fils comme lui de Jacob. Il fut pere de saint Siméon Evêque de Jérusalem, de saint Jacques le Mineur, de saint Jude, & de Joseph ou José. Cléophas avoit épousé Marie sœur de la sainte Vierge. Ainsi il étoit oncle de Jesus-Christ, & ses fils étoient les cousins germains du Sauveur. Cléophas, sa femme & ses fils étoient du nombre des fidéles Disciples de Jesus-Christ, & du nombre de ceux qui le regardoient comme le Rédempteur & le Salut d'Israël. Mais Cléophas n'avoit point assez compris le mystére de la Croix, & ce que Jesus-Christ avoit dit si souvent à ses Disciples, qu'il devoit mourir, & s'en retourner à son Pere. Cléophas ayant vû le Sauveur expirer sur la croix, perdit l'espérance de voir le Royaume de Dieu s'établir par son moyen sur la terre.

(a) Euseb. l. 3. hist. Eccl. c. 11. Epiph. haref. 78. c. 7.

Il partit de Jérusalem deux jours après la mort du Sauveur, c'est-à-dire, le jour même de sa Résurrection; & comme il alloit à Emmaüs (b) avec un autre Disciple, (c) comme ils s'entretenoient de ce qui s'étoit passé durant la Fête, sur tout à l'égard de Jesus-Christ, le Sauveur sous la forme d'un voyageur, se joignit à eux, leur demanda de quoi ils s'entretenoient, les rassura, en leur montrant par les Ecritures, qu'il falloit que le Christ souffrit la mort. Lorsqu'ils furent prés d'Emmaüs, Jesus feignit de vouloir passer plus avant: mais Cléophas & son compagnon le retinrent à souper avec eux. Etant à table, Jesus prit le pain, le bénit, le rompit, & leur en présenta. Alors leurs yeux furent ouverts, & ils le reconnurent. Mais il disparut à leurs yeux, & s'en alla.

(b) Luc. xxiv. 13. &c.

(c) S. Grégoire le Grand in Ev. l. 1. c. 1. croit que le Disciple qui alloit à Emmaüs avec Cléophas étoit S. Luc. Origenes in Joann. homil. 15. & S. Basile in Isai. v. le comment. Simon. S. Epiphane haref. 23. c. 6. croit que c'étoit Nathanaël. S. Ambroise, Apologie de David l. 2. c. 8. & sur S. Luc c. 22. & ailleurs, lui donne le nom d'Emmaüs. Il est nommé de même dans un trés-ancien Manuscrit de l'Evangile conservé à Corbie, & dont nous avons donné les variétés de leçons à la fin du Comment. sur l'Apocalypse.

Sur le champ ils reprirent la route de Jérusalem, & vinrent trouver les Disciples, qui étoient assemblez dans un même lieu. Ils leur rapportérent ce qui leur étoit arrivé. Les Apôtres & les Disciples leur racontérent à leur tour les raisons qu'ils avoient de croire la Résurrection de Jesus-Christ, & comme il avoit apparu à Pierre. Comme ils parloient encore, Jesus parut debout au milieu d'eux, quoique les portes fussent fermées. Il les salua, les bénit, les rassura, leur montra les playes de ses pieds & de ses mains, mangea même en leur présence, leur donna l'intelligence des Ecritures, & leur dit d'aller annoncer son Evangile par tout le Monde.

On ne sçait pas distinctement ce que fit saint Cléophas le reste de sa vie: mais Usuard & Adon disent qu'il fut martyrisé par les Juifs, & enterré dans la même maison, où il avoit reçû Jesus-Christ à sa table. En effet saint Jérôme (d) croit que Cléophas avoit sa demeure ordinaire à Emmaüs, & que ce fut dans cette maison où il invita le Sauveur à demeurer. On croit qu'on y bâtit dans la suite une Eglise. Mais supposé que Cléophas fut frere de saint Joseph, & pere de saint Jacques, de saint Jude, de Siméon & de José, il y a plus d'apparence qu'il étoit Galiléen, & que sa demeure étoit dans quelque ville de Galilée. Quoi qu'il en soit, les Latins honorent Cléophas au nombre des Saints le 25. de Septembre. Les Grecs en font mention le 13. d'Octobre, ou plûtôt le 30. & lui donnent le titre d'Apôtre.

(d) *Hieronym. Ep.* 27. *p.* 174. *c.*

Clerus, vient du Grec *Cléros*, qui si-

gnifie partage : (a) *Neque ut dominantes in Cleris, ſed forma facti gregis ex animo.* Vous ne devez point dominer ſur l'héritage du Seigneur, ſur ſon troupeau, qui vous eſt confié ; mais vous devez les ſoutenir par vôtre exemple. D'autres liſent : (b) *Neque dominantes in Clero* ; & ils l'expliquent comme une défenſe que ſaint Pierre fait aux Evêques, d'exercer une autorité trop deſpotique ſur les Prêtres, les Diacres, & les autres perſonnes du Clergé qui leur ſont ſoumiſes.

(a) 1. Petri v. 3.

(b) Septima Synod. general. Can. 4. Hieronym ad Nepotian. Ep. 2. Bernard. Ep. 237. &c.

On trouve le même terme de *Cleros*, dans le Pſeaume LXVII. (c) *Si dormiatis inter medios Cleros, pennæ columbæ deargentatæ, & poſteriora dorſi ejus in pallore auri.* Ce que l'on peut traduire ainſi : *Quand vous étiez couchez au milieu de vos partages, colombes aux aîles argentées, & aux plumes dorées.* Et nous croyons que le Pſalmiſte en cet endroit, parle aux Tribus de Ruben & de Gad, qui ne s'étoient point trouvées dans la bataille que Débora & Barach livrérent à Siſara. Il leur dit : Il eſt vrai, colombes aux aîles argentées & aux plumes dorées, que dans cette occaſion, vous n'eûtes point de part à la victoire de Débora, lorſque le Seigneur mit en fuite les Rois liguez. Vous demeurâtes ſur vos ruiſſeaux, & au milieu de vôtre partage. Mais vous y êtes devenuës blanches comme la neige de Selmon. Vous vous êtes renduës illuſtres par d'autres actes de valeur.

(c) Pſalm. LXVII. 14.

CLOUX, *Clavus.* On ne doute pas que JESUS-CHRIST n'ait été attaché à la croix avec des cloux, & que ces cloux n'ayent percé ſes pieds & ſes mains. Le Texte des Evangiles eſt trop exprés pour cela (d) Le Pſalmiſte ſi long-tems auparavant, (e) avoit prédit qu'on lui perceroit les pieds & les mains : *Foderunt manus meas & pedes meos.* Mais on diſpute ſur le nombre de ces cloux. Les Grecs repreſentent toûjours JESUS-CHRIST attaché à la croix avec quatre cloux. Saint Gregoire de Tours en met autant ; (f) un à chaque main, & un à chaque pied ; & ſous les pieds, une eſpéce de baſe, pour empêcher que le poids du corps ne l'attirât en bas, & ne lui déchirât les mains. Saint Grégoire de Tours ajoûte que l'Impératrice Héléne fit mettre deux de ces cloux dans le mord de la bride du cheval de Conſtantin ſon fils, & qu'elle en jetta un dans la Mer Adriatique, pour en calmer les agitations. D'autres (g) racontent qu'elle mit auſſi un de ces cloux dans le caſque de l'Empereur Conſtantin.

(d) Joan XX. 26. Luc XXIV. 39.

(e) Pſal. XXI. 17.

(f) Greg. Turon. l. 1. de gloria Martyr. c. 6.

(g) Theodoret. l. 1. hiſt. Eccleſ. c. 18. Ambroſ. &c.

Mais d'autres croyent qu'il n'y eut que trois cloux qui percérent les mains & les pieds du Sauveur ; ſçavoir, un clou à chaque main, & un aux deux pieds ; & l'uſage des Latins eſt plûtôt pour ce dernier ſentiment : car la plûpart des anciens Crucifix faits dans l'Egliſe Latine, ne mettent que trois cloux pour attacher le CHRIST à la croix. Nonnus (h) croit qu'on ſe ſervit auſſi de chaînes, pour y lier les bras du Sauveur ; & ſaint Hilaire parle des cordes avec leſquelles on l'y attacha. On montre des cloux de nôtre Seigneur, ou plûtôt, des parties des cloux de nôtre Seigneur en diverſes Egliſes. Mais on n'en peut pas conclure ni que ces Reliques ſoient toutes fauſſes & incertaines, ni qu'il y ait eu plus de quatre cloux, qui ayent ſervi à attacher JESUS-CHRIST à la croix. Ceux que l'on montre dans les tréſors des Egliſes, ne ſont que des parties des cloux du Sauveur ; & il ſe peut faire que quelques-uns ayent été employez, non à percer ſes pieds & ſes mains, mais à attacher les morceaux de la croix ; le marche-pied, ſur lequel étoient poſez les pieds du Sauveur, & l'inſcription que Pilate fit mettre au haut de la croix. Tout cela dans la ſuite a pû être confondu avec les cloux de JESUS-CHRIST.

(h) Nonnus in Joan. Nazianz. poëmat. de Chriſto, &c.

CLYSMA, ou *Cliſma*, ou *Colſum.* C'eſt l'endroit où les Iſraëlites paſſérent la Mer Rouge, comme le marquent expreſſément Euſébe, (a) Philoſtorge, (b) le Moine Coſme l'Egyptien, (c) & Grégoire de Tours. (d) Clyſma étoit, ſelon ſaint Epiphane, (e) un des trois ports qui ſe trouvoient ſur la Mer Rouge. Le premier eſt Ailat ; le ſecond, Bérénice ; & le troiſiéme eſt au château de Clyſma. Quelques-uns (f) le mettent à l'orient, & d'autres (g) à l'occident de la Mer Rouge : mais nous ſommes perſuadez qu'il le faut mettre à l'orient ; & que Clyſma eſt le même que Colſuma d'aujourd'hui. Et comme Clyſma donnoit ſon nom à tout le bord occidental de cette Mer, de même encore aujourd'hui on appelle *Mer de Colſuma*, ou *Bahar-el-Colſum*, le bras de cette Mer qui s'étend vers l'Egypte, & qui eſt oppoſé au Golphe d'Elat, ou Ailath. Clyſma étoit vers l'extrémité, ou la pointe de la Mer Rouge : mais je ne puis au juſte marquer la diſtance qu'il y avoit de Clyſma à l'extrémité de cette Mer. Grégoire de Tours, Paul Oroſe & quelques autres aſsûrent qu'encore de leur tems, à l'endroit où les Hébreux avoient paſsé la Mer Rouge, l'on voyoit les veſtiges des roues, & les débris des chariots de Pharaon.

(a) Euſeb. in locis in Eccleſiaſtic. Διὰ τῆ Κλύσμα τοῦ Θαλάσσης.

(b) Philoſtorg. hiſt. Eccleſ. l. 3. c. 6.

(c) Coſm. Ægypt. l. 5. p. 194.

(d) Greg. Turon. hiſt. l. 1. c. 10.

(e) Epiphan. l. 2. contra hæreſ. p. 613.

(f) Vide Athanaſ. hiſt. Arian. ad Monach. t. 1. p. 385. & Tabul. Peutinger.

(g) Ptolem. Itinerar. Antonini, &c.

Voici ce que dit Abulféda (b) de la ville de *Colzum.* C'eſt une petite ville ſituée ſur l'extrémité ſeptentrionale de la Mer Rouge, ſous le quarante-quatriéme dégré $\frac{1}{4}$. D'autres diſent ſous le quarante-ſixiéme dégré & demi de longitude, & ſous le ving-troiſiéme dégré $\frac{1}{4}$ de latitude. Cette ville eſt ſituée à l'occident d'Ailat, ou Elat ; l'une & l'autre ayant preſque la même latitude. Ailat eſt ſituée ſur l'extrémité du bras, ou du canal oriental ; & Colzum, à l'extrémité du canal occidental. Entre Ailat & Colzum, eſt le mont Al-tour, ou Sinaï, qui eſt plus méridional que Colzum. Il faut néceſſairement que ceux qui viennent de Sinaï, pour aller en Egypte, paſſent aux environs de Colzum. La Mer Rouge ayant fait quelque chemin au-delà de Colzum, s'étend des deux côtez vers le midy & vers l'orient, juſqu'à ce que ſon canal d'un rivage à l'autre ait environ ſoixante mille pas de largeur ; & cet endroit, qui eſt un des plus larges, eſt nommé Barka Gorandal. Clyſma eſt le même que Colzum.

(b) Abulféda, deſcription de la mer Rouge, p. 70. 71. 74. 75.

COA. Il eſt parlé de Coa, 3. *Reg.* x. 28. & 2. *Par.* 1. 16. & il y eſt dit que l'on amenoit à Salomon des chevaux de Coa, pour un certain prix. Il y en a qui prennent Coa pour l'Iſle de Cô, célébre par les ouvrages de ſoye & de laine qu'on y faiſoit. Mais cela ne prouve pas qu'il y ait des chevaux, ni qu'on en ait amené à Salomon de cet endroit-là. D'autres croyent (i) que ces chevaux venoient de la ville de Coa, dans l'Arabie Heureuſe. D'autres (k) les aménent de Co, ville d'Egypte, & Capitale du canton nommé Cynopolitain.

(i) Malvenda.

(k) Serar. Cornel.

On pourroit traduire l'Hébreu par : *On faiſoit venir des chevaux à Salomon, de l'Egypte & de Michoë.* (l) Pline (m) aſsûre qu'anciennement

(l) יקח מקוה מכחיו

(m) Plin. l. 6. c. 29.

ment la Troglodyte, voiſine de l'Egypte, s'appelloit Michoë. D'autres traduiſent : (a) *On amenoit à Salomon des chevaux de l'Egypte, & les Marchands du Roi achettoient du fil à prix d'argent.* Ils prétendent que l'Hébreu *Mikoa*, ſignifie du fil. Jarchi l'entend d'une file de chevaux attachez l'un à l'autre queuë à queuë, ce qui eſt ſuivi par pluſieurs nouveaux Interprétes. (b) Bochart (c) entend par *Mikoa*, un tribut. Il traduit : *On tiroit des chevaux de l'Egypte, pour Salomon ; & quant aux tributs, les Fermiers de ce Prince les recevoient ſuivant un certain prix.*

(a) *Montan. Jun. Lud. de Dieu. Braun.*

(b) *Pagnin. Vatab. Caſtal.*
(c) *Bochart. de anim. ſacr. parte 1. l. 2. c. 9.*

COCCUS, *Coccinum*, *Coccineus color*, cramoiſy, ou, ſelon d'autres, écarlate. Moyſe ſe ſert ſouvent de *coccum bis tinctum*, de l'écarlate teinte deux fois ; parce qu'en effet on teignoit deux fois l'écarlate, ou la pourpre : (d)

Nec quæ bis Tyrio murice lana rubet.

(d) *Ovid. Amor. l. 3.*

L'Hébreu porte: *Tolahat Schani*, (e) c'eſt-à-dire, *du vers double*, ou *du vers ſchani* ; comme ſi *ſchani* étoit le nom propre du vermiſſeau dont il s'agit ici. Voici ce que Bellon (f) nous enſeigne du vermiſſeau dont on ſe ſert pour teindre en cramoiſy. Il y a dans l'Iſle de Créte beaucoup de *coccus*, dont on fait un grand trafic dans cette Iſle. On le trouve au mois de Juin, ſur une eſpéce de petit chêne, dont les feuilles ſont épineuſes, & chargées de certaines petites graines de la groſſeur d'un petit pois, & pleines de petits vers rouges, gros comme une lende. L'on détache ces graines des feuilles, & les petits animaux dont elles ſont pleines, en ſortent par un trou, qui s'y trouve du côté qu'ils étoient attachez à la feuille. On ſépare ces petits animaux du grain par le moyen d'un crible, & on les met enſemble, en les preſſant légérement. On en fait des boules de la groſſeur d'un œuf de poule. Les Arabes nomment ce vermiſſeau *charmés*, d'où vient le nom de *cramoiſy* ; parce qu'ils ſervent à teindre en cette couleur.

(e) תולעת שני *Tholaat ſchani.*

(f) *Bellon. obſerv. l. 1. c. 17.*

COCYTE, *Cocytus*, fleuve d'Arcadie, qui prend ſa ſource du Styx, & que les Poëtes ont feint être un des quatre fleuves de l'enfer. Il y en avoit un de même nom dans la Campanie, lequel tomboit dans le lac Lucrin. Le Traducteur Latin du Livre de Job, XXI. 33. a mis ce terme dans ſa Traduction, pour marquer la deſcente des méchans aux enfers. Il n'y a rien dans l'Hébreu, ni dans les anciennes Verſions qui ait rapport au Cocyte, & il n'y a nulle apparence que Job en ait voulu parler. Ces fables ſont de beaucoup poſtérieures à ſon tems. L'Hébreu porte ſimplement : *Les mottes du torrent lui ont été douces ;* au lieu que nous liſons dans la Vulgare : *Dulcis fuit glarea Cocyti :* Sa préſence a été agréable aux rivages du Cocyte.

COELE'-SYRIE. Voyez ci-devant *Célé-Syrie.*

COENOMUYA, ou *Cynomya*, ou *Cinomuia.* Ce terme eſt écrit différemment dans les Pſeaumes LXXVII. 50. & CIV. 31. On lit aujourd'hui *Cœnomyïan.* Mais les anciens Exemplaires Latins liſoient *Cynomyian*, Mouche de chien, comme liſent encore aujourd'hui la plupart des Exemplaires Grecs. La bonne Leçon eſt celle de la Vulgate, qui porte *Cœnomyian*, mélange de toutes ſortes de mouches ; ce qui eſt conforme à l'Hébreu, (g) & aux anciennes Verſions Grecques. Quelques anciens Pſeautiers Latins, comme ceux de Rome, de Milan, & de ſaint Pierre de Chartres, liſent : *Muſcam caninam ;* ce qui exprime à la lettre le Grec *Kynomyian.* Sant Jérôme dans l'Exode, VIII. 21. a mis : *Omne genus muſcarum* Mais les Septante au même endroit, liſent : Mouche de chien, *Cynomyian.* Or cette mouche eſt une inſecte très-dangereuſe, qui s'attache principalement aux chiens, & dont la piqueure eſt très-maligne.

(g) *Heb.* ערב *Mixtura. Κυνόμυιαν. Muſcæ variæ. Κυνόμυιαν, Muſcam caninam.*

COHORTE ; en Latin, *Cohors*, en Grec, *Speira.* Terme de la Milice Romaine. La Cohorte étoit d'ordinaire de ſix cens ſoldats à pied. La Légion avoit dix Cohortes : chaque Cohorte avoit trois Manipules ; & chaque manipule étoit compoſée de deux cens ſoldats. Ainſi la Légion étoit de ſix mille hommes. D'autres ne donnent que cinq cens hommes à chaque Cohorte. Ainſi la Légion n'auroit été que de cinq mille hommes. Il y a beaucoup d'apparence que chez les Romains les Cohortes, comme parmi nous les Compagnies, ont ſouvent varié, quant au nombre.

COLOMBE, oiſeau domeſtique, déclaré pur par la Loi de Moyſe, qui ordonne (a) que quand une femme alloit au Temple au tems marqué aprés ſes couches, elle devoit offrir au Seigneur un agneau, & une colombe, ou une tourterelle ; ou bien un jeune pigeon, ou un petit de tourterelle. L'agneau étoit offert en holocauſte, & le pigeon en hoſtie pour le péché. Que ſi la perſonne n'étoit pas aiſée, au lieu d'un agneau, elle offroit deux pigeons ou deux tourterelles. Il n'importoit de quel ſexe ils fuſſent, ni peut-être de quel âge, car *pullus columbæ* peut marquer ou un pigeon en général, ou un jeune pigeon. La ſainte Vierge pour ſatisfaire à cette Loi, quoiqu'elle n'y fut pas obligée en rigueur, offrit deux pigeons, (b) ou deux tourterelles, parce qu'elle étoit pauvre. Et comme il auroit été mal-aiſé que toutes celles qui venoient de loin, puſſent apporter des colombes, pour les offrir au Temple, les Prêtres avoient permis qu'on vendît de ces oiſeaux dans les parvis du Lieu ſaint. Ce que JESUS-CHRIST ne put ſouffrir. Etant un jour entré dans le Temple, il fit un foüet avec des cordes, & en chaſſa ceux qui y faiſoient trafic de colombes. (c)

(a) *Levit. XII. Num. VI. 10.*

(b) *Luc. II. 24.*

(c) *Matt. XI, 12. Marc. XI. 15. Joan. II. 14.*

Il y avoit encore d'autres occaſions, où l'on pouvoit offrir au Seigneur des oiſeaux en holocauſte, ou même pour l'expiation de quelque péché. Ceux qui étoient riches, offroient des animaux à quatre pieds ; les pauvres ne préſentoient que des colombes. Voici les cérémonies avec leſquelles on les ſacrifioit. (d) Le Prêtre prenoit la colombe, lui tordoit avec violence le coû & la tête. Quelques Interprétes croyent même qu'il lui arrachoit entiérement la tête. D'autres veulent qu'il lui tordît ſimplement le coû ; & c'eſt ce qui paroît le plus certain. Voyez *Levit.* v. 8. Il lui faiſoit avec les ongles une ouverture, pour faire couler le ſang ſur le bord de l'Autel. Il jettoit les plumes & la petite veſſie du gozier, c'eſt-à-dire, le jabot, à l'orient de l'Autel, au lieu où l'on mettoit les cendres qu'on ôte de l'Autel. Aprés cela, il rompoit les ailes de l'oiſeau ; & ſans diviſer l'hoſtie avec le fer, il la mettoit ſur le feu de l'Autel, où elle étoit entiérement conſumée. Si c'étoit un ſacrifice pour le péché, (e) on y obſervoit les mêmes cérémonies qu'on vient de marquer, à la réſerve que le ſang de l'hoſtie étoit répandu

(d) *Levit. I. 14. 15. 16. 17.*

(e) *Levit. V. 8.*

non-seulement aux côtez, mais aussi aux pieds de l'Autel.

Il est dit dans le quatriéme Livre des Rois, Chap. VI. 25. que pendant le siége de Samarie sous le regne d'Achab Roi d'Israël, la famine fut si grande, que l'on vendit jusqu'à cinq sicles, ou environ huit livres de nôtre monnoye, *le quart d'un cab de fiente de pigeons;* (a) c'est-à-dire, une mesure qui tenoit un demi-settier, un posson, un pouce cube, & un peu plus. Mais nous croyons avec Bochart, que cette *fiente de pigeons* n'étoit autre chose qu'une espéce de pois chiche, nommé par les Arabes *Usnen*, ou *Kali*. Or les Hébreux appellent *Kali* les pois chiches rôtis à la poële, dont on use beaucoup dans l'Orient, & dont il y a des boutiques au Caire & à Damas, où l'on ne fait autre chose que frire des pois chiches, pour la provision des voyageurs. Voyez ci-devant *Cicer*. Les autres endroits de l'Ecriture, où il est parlé de colombes, ne sont point fort difficiles. Par exemple, il est dit dans le Cantique des Cantiques, (b) que l'Epouse est semblable à une colombe dans son trou de rocher; parce que dans l'Orient, il y a ainsi beaucoup de pigeons sauvages, & même des privez, qui se retirent dans des creux de rochers.

(a) 4. *Reg.* VI. 25. קב חיונים

(b) *Cant.* II. 14.

Jérémie (c) parlant des ravages que Nabuchodonosor devoit faire dans la Judée, dit: *La terre a été désolée par la colère de la colombe.* Et encore: (d) *Fuyons dans nôtre pays, pour éviter le glaive de la colombe.* Et ailleurs: (e) *Chacun fuira devant l'épée de la colombe.* Quelques-uns (f) sous le nom de *colombe*, entendent en cet endroit le Seigneur, qui de colombe étoit devenu un lion rugissant, armé de glaive, & prêt à saccager tout le pays. D'autres (g) entendent Nabuchodonosor Roi des Caldéens, lequel portoit, dit-on, une colombe dans ses enseignes, en mémoire de Sémiramis, que l'on disoit avoir été métamorphosée en colombe, ou qui est appellé colombe par antiphrase. Mais il est plus simple & plus naturel de traduire l'Hébreu *Jona*, par, un ennemi, un destructeur, un ravageur. C'est une épithéte qui convient admirablement à Nabuchodonosor. La terre a été désolée par ce ravageur; fuyez devant l'épée de ce Prince, qui porte la terreur, & le feu dans tous les lieux où il va. On ne nous prouve pas bien que les Caldéens portassent la colombe dans leurs étendards.

(c) *Genes.* XXV. 38. מפני חרון היונה

(d) *Jerem.* XLVI. 16.

(e) *Jerem.* L. 16.

(f) *Greg. Mag. l.* 31. *Moral. c.* 6. *Thom. Hugo, &c.*

(g) *Hieronym. in Jerem.* XXV. 38. *& in Ezechiel.* XXIX. *Bochart. Malvenda. Sanct. Tirin. &c.*

COLOMNE DE NUE'ES. Voyez *Nuée*.

COLOQUINTE, ou *courge sauvage*. La coloquinte est une plante qui produit ses sarmens & ses feüilles semblables aux concombres de jardins, qui rampent par terre, & sont miparties & chiquetées. Son fruit nommé coloquinte, est de la grosseur & figure d'une orange. Il est d'une substance légére & blanche, lorsqu'on lui a ôté son écorce, & d'un gout si amer, qu'on lui a donné le nom *de fiel de la terre*.

(h) 4. *Reg.* IV. 39. ילקט בקעות

On lit dans le quatriéme Livre des Rois, (b) qu'Elisée étant allé à Galgale pendant une grande famine, il dit à l'un de ses serviteurs de préparer à manger aux Prophétes qui étoient en ce lieu-là. Ce serviteur étant allé au champ, trouva des coloquintes, en cüeillit plein son manteau; & les ayant rapportées, les coupa par morceaux, & les mit dans le pot, ne sçachant ce que c'étoit. L'orsqu'on servit à manger, les Prophétes en ayant goûté, s'écriérent que c'étoit un poison mortel. Aussitôt l'homme de Dieu se fit apporter de la farine, la jetta dans le pot, & leur dit d'en manger sans crainte. Ils en mangérent, & n'y sentirent plus aucune amertume. Cette plante ou ce fruit s'appelle en Hébreu *pékaah*.

COLOSSES, ville de la grande Phrygie. On croit que saint Paul n'avoit jamais été dans cette ville, (a) quoiqu'il eût préché dans la Phrygie; mais les Colossiens avoient reçu la foi apparemment d'Epaphras leur Evêque. Saint Paul ayant appris que les faux Apôtres avoient été à Colosses, y avoient préché la nécessité de la circoncision & des observances légales, & le culte superstitieux des Anges, par les sentimens d'une fausse humilité, leur faisant entendre qu'il falloit adresser leurs priéres, non à Dieu le Pere, ou à Jesus-Christ, mais aux Anges, qui étoient les Médiateurs entre Dieu & les hommes. L'Apôtre, dis-je, ayant été informé de tout cela, ou par Epaphras qui étoit alors dans les liens à Rome avec lui, ou par une Lettre de ceux de Laodicée, leur écrivit la Lettre que nous avons, où il reléve en Jesus-Christ la qualité de Médiateur & de Réconciliateur des hommes avec Dieu, & le Chef de l'Eglise, qui répand dans tous ses membres l'action, le sentiment, la vie, & l'esprit. Il attaque les faux Apôtres, & réfute solidement leur doctrine touchant l'obligation d'observer la circoncision, & les cérémonies légales; il leur débite aprés cela la plus belle & la plus sublime morale.

(a) *Vide Coloss.* II. 1. *Hieronym. ad Philemon.* ℣. 22. *Chrysost. Theophyl. Athanas. in Synopsi. Estius, alii.*

L'Apôtre étoit alors dans les liens à Rome, l'an de J. C. 62. Il avoit avec Epaphras, Timothée, Aristarque, Jean-Marc, Luc, Démas, & Jesus, surnommé le Juste. La Lettre fut portée aux Colossiens par Tychique son fidéle Ministre, & par Onesime, que Philémon lui avoit renvoyé pour le servir. Plusieurs Exemplaires Grecs au lieu de *Colosses*, lisent *Colasses;* & plus d'un Critique soutiennent que cette derniére leçon est la bonne. Mais les Exemplaires Latins ne varient point, & portent constamment *Colosses;* il s'est même trouvé des Ecrivains, tant Grecs, que Latins, (b) qui ont crû que cette Epître avoit été écrite aux Fidéles de Rhodes, fameux par leur Colosse du Soleil.

(b) *Suidas, Zonar. Glycas, Eustat. Calepin. Munster.*

COLZUM. Voyez *Clysma*.

CONCILE, en Latin *Concilium*. Ce terme se prend quelquefois dans un sens générique, pour toute sorte d'assemblées; d'autres fois pour l'assemblée du *Sanhédrin*, ou du Sénat de Jérusalem; & d'autres fois pour une assemblée des Pasteurs, qui se trouvent ensemble pour terminer les affaires Ecclésiastiques, soit qu'elles regardent la foi, la discipline, ou les mœurs. Ainsi l'assemblée des Apôtres & des Prêtres à Jérusalem, (c) pour décider si l'on imposeroit aux Gentils convertis le joug de la Loi, est regardée comme le premier Concile de l'Eglise Chrétienne. Les mêmes Apôtres peu de tems aprés l'Ascension du Sauveur, furent citez, & comparurent devant le Sanhédrin, qui les fit frapper de verges, & leur défendit de prêcher la doctrine de Jesus-Christ. Mais ils ne déférérent pas à cette sentence, & sortirent de l'assemblée, s'estimant heureux d'avoir souffert quelque chose pour le nom de leur divin Maître. (d) Voyez ci-aprés *Sanhédrin*.

(c) *Act.* XV. 7. 8. *& seq.*

(d) *Act.* V. 41.

Quelques Auteurs rapportent une ſuite de Conciles des Juifs, qu'ils croyent avoir été tenus avant & aprés la venuë de J. C. mais ces prétendus Conciles ne ſont point du tout marquez dans l'Ecriture. A l'égard du premier Concile tenu à Jéruſalem, qui eſt le modéle que l'on s'eſt proposé dans tous ceux que l'on a tenus dans l'Egliſe, il ordonna qu'on n'impoſeroit point aux Gentils convertis à la foi, le joug de la circonciſion, & des autres obſervances de la Loi, mais qu'on les obligeroit à s'abſtenir des chairs immolées aux Idoles, des animaux ſuffoquez, du ſang, & de la fornication. Je ne parle point des autres Conciles tenus dans l'Egliſe depuis les Apôtres, parce qu'il n'en eſt point parlé dans l'Ecriture. Il y en a qui croyent que les Apôtres s'aſſemblérent en Concile pour compoſer le Symbole; c'eſt ce que nous examinerons ſous l'article de *Symbole*.

CONCUBINE. Ce terme dans les Auteurs Latins ſignifie d'ordinaire une femme, qui quoiqu'elle ne ſoit pas mariée avec un homme, vit avec lui comme ſa femme; mais dans les Auteurs ſacrez, le nom de *concubine*, (a) ſe prend en un autre ſens. Il marque une femme légitime, mais qui n'a pas été priſe avec les ſolemnitez & les cérémonies ordinaires; une femme du ſecond rang, & inférieure à la maîtreſſe du logis, à la matrone. Les enfans des concubines n'héritoient pas des biens du pere: mais le pere pouvoit de ſon vivant les pourvoir, & leur faire des préſens. Ainſi Abraham avoit pour femme Sara, qui lui donna Iſaac, l'héritier de toutes ſes richeſſes: mais il eut auſſi deux concubines; ſçavoir, Agar & Céthura, qui lui donnérent d'autres enfans, qu'il ſépara de ſon fils Iſaac, & à qui il fit des préſens. Parmi les Juifs, où la polygamie étoit tolérée, il étoit ordinaire de voir dans chaque famille une, ou deux, ou pluſieurs femmes légitimes; & outre cela, pluſieurs concubines. David avoit ſept femmes, & dix concubines. (b) Salomon avoit juſqu'à ſept cens femmes ayant train de Reines, & trois cens concubines. (c) Roboam ſon fils, eut dix-huit femmes, & ſoixante concubines. (d) Depuis que JESUS-CHRIST a abrogé la polygamie, & réduit le mariage à ſa premiére inſtitution, l'abus des concubines a été condamné, & interdit dans le Chriſtianiſme; quoiqu'on y ait toleré aſſez long-tems les mariages clandeſtins, dans leſquels on appelloit aſſez ſouvent la femme du nom de *concubine*.

(a) פלגש *Pilgeſch, pellex, concubina.*

(b) 1. *Reg.* 111. 1. 2. 3. XX. 3.

(c) 3. *Reg.* XI. 3.

(d) 2. *Par.* XI. 21.

CONCUPISCENCE. Terme pris par ſaint Jean, pour ſignifier l'amour déréglé du plaiſir, des richeſſes, des honneurs, que ſaint Jean a compris ſous ces mots: (e) *Tout ce qui eſt dans le monde, eſt concupiſcence de la chair, ou concupiſcence des yeux, ou orgüeil de la vie.* La concupiſcence n'eſt pas un péché; mais elle eſt l'effet, & la cauſe du péché. C'eſt l'effet du péché originel, & la ſource de tous les maux qui ſe commettent dans le monde. Et comme dans l'un & dans l'autre Teſtament, les mauvais déſirs, auſſi-bien que les méchantes actions, y ſont également proſcrites. Auſſi premier ſoin de tout homme qui veut plaire à Dieu, eſt de réprimer ſa concupiſcence.

(e) *Joan.* 11. 16.

SEPULCRES DE CONCUPISCENCE; en Hébreu, *Kiberothbaba*; (f) campement des Hébreux dans le déſert, où ils arrivérent, aprés être décampez de Sinaï. On donna à ce campement le nom de *Sépulcres de Concupiſcence*, parce qu'il y mourut vingt-trois mille Iſraëlites, frappez de Dieu pour leur murmure, & pour avoir mangé avec excés des cailles, que Dieu dans ſa colére avoit fait tomber autour de leurs camps. Voyez *Num.* XI. 34. *Deut.* IX. 20. 22.

(f) קברות התאוה *Kiberoth hattaavah. Num.* XI. 34.

CONFESSEUR, *Confeſſion.* Dans le ſtyle de l'Egliſe, on donne le nom de *Confeſſeurs* à ceux qui ont confeſſé le nom de JESUS-CHRIST devant les Juges, ou qui ont ſouffert quelque peine pour la défenſe de la foi. S'ils donnoient leur vie dans les tourmens, on les nommoit *Martyrs*. JESUS-CHRIST dit qu'il confeſſera devant ſon Pere Céleſte, celui qui l'aura généreuſement confeſſé devant les hommes; (a) & ſaint Paul (b) loüe Timothée *d'avoir confeſſé une bonne confeſſion*, c'eſt-à-dire, d'avoir au péril de ſa vie, rendu un illuſtre témoignage à la vérité. Le méme Apôtre dit que JESUS-CHRIST a rendu *une bonne confeſſion devant Ponce Pilate.* (c)

(a) *Matt.* X. 32.

(b) 1. *Timoth.* VI. 12.

(c) 1. *Timoth.* VI. 13.

On donne auſſi le nom de *Confeſſion*, à la déclaration publique ou particuliére que l'on fait de ſes péchez à un Miniſtre qui a le pouvoir d'abſoudre, pour en recevoir la pénitence & l'abſolution. Saint Matthieu (d) dit que les Juifs venoient de toute part trouver Jean-Baptiſte, pour confeſſer leurs péchez, & recevoir le baptéme; ſaint Jacques (e) veut que nous confeſſions nos péchez les uns aux autres, afin que nous ſoyons ſauvez; & ſaint Jean (f) dit que ſi nous confeſſons nos péchez, Dieu eſt fidéle & juſte, & nous remettra nos fautes.

(d) *Matt.* III. 6.

(e) *Jacob.* V. 16.

(f) 1. *Joan.* I. 9.

Dans l'ancien Teſtament, nous trouvons deux ſortes de confeſſions; la confeſſion de loüanges, & la confeſſion des péchez. Rien n'eſt plus ordinaire dans l'Ecriture que ces mots, *Confitemini Domino; Confitebor Domino*, &c c'eſt-à-dire, Loüez le Seigneur; Je loüerai le Seigneur. Les Iſraëlites avoient auſſi la confeſſion des péchez, tant en public, qu'en particulier. Ils confeſſoient leurs péchez au Seigneur, & ils les confeſſoient aux Prétres. Dans la cérémonie de l'Expiation ſolemnelle, le Grand-Prétre confeſſoit en général ſes péchez, ceux des autres Miniſtres du Temple, (g) & ceux de tout le peuple; (h) & dans toutes les autres occaſions, lorſqu'un Iſraëlite venoit offrir une victime pour le péché, il mettoit les mains ſur la téte de l'hoſtie, & confeſſoit ſes fautes. (i) Il y a des Interprétes qui croyent qu'il ne ſuffiſoit pas qu'il ſe déclarât pécheur en général; mais qu'il falloit confeſſer en particulier le péché pour lequel il offroit ce ſacrifice. On aſſûre que les Juifs pratiquent encore à préſent la confeſſion particuliére de leurs péchez, le jour de l'Expiation ſolemnelle, nommée parmi eux *Cippur*.

(g) *Levit.* XVI. 6.

(h) *Levit.* XVI. 21.

(i) *Levit.* IV. 1. 3. 4. &c.

CONFIRMATION. Le Sacrement de Confirmation, eſt celui qui nous rend Chrétiens parfaits, & qui nous imprime aprés le Baptéme un caractére ineffaçable, & nous donne un eſprit de force pour confeſſer la Religion Chrétienne méme au péril de nôtre vie. Il eſt ſouvent nommé dans les Anciens, *Impoſition des mains*; parce qu'on le confére l'impoſition des mains. L'adminiſtration de ce Sacrement fut dés le commencement réſervée aux Apôtres, ou aux Evéques leurs ſucceſſeurs, qui en ſont les ſeuls Miniſtres ordinaires. On en voit la pratique

dans les Actes des Apôtres, où il est dit (a) que les Apôtres ayant appris que ceux de Samarie avoient reçû la parole du Seigneur, & avoient été baptisez par le Diacre Philippe, les Apôtres Pierre & Jean s'y rendirent, & imposérent les mains à ceux qui avoient crû, lesquels reçurent le Saint-Esprit. S. Paul parle aussi des effets de ce Sacrement, lorsqu'il dit aux Ephésiens : (b) *Gardez-vous bien d'attrister le Saint-Esprit, par lequel vous avez été marquez comme d'un sceau, au jour de la rédemption.*

(a) *Act.* VIII. 14. 15. 16. *&c.*

(b) *Ephes.* IV. 30.

Dans les commencemens du Christianisme, l'imposition des mains des Apôtres, ou la Confirmation, étoit d'ordinaire accompagnée de dons & de graces miraculeuses, & de dons extérieurs du Saint-Esprit; comme du don des Langues, de la prophétie, du don des miracles, du don de guérir les maladies. C'est ce qui parut manifestement au baptême de Corneille; (c) le Saint-Esprit étant descendu sur ceux qui demandoient comme lui d'être baptisez, & ayant prévenu l'imposition des mains, par une dispensation extraordinaire de la Providence. Les Juifs qui étoient venus à Césarée avec saint Pierre, en furent étonnez; & ils virent avec admiration ces Payens qui parloient diverses Langues, & qui glorifioient Dieu, comme ceux qui avoient été baptisez, & qui avoient reçû l'imposition des mains. Et lorsque les Apôtres furent venus à Samarie, (d) pour confirmer les Fidéles qui avoient crû à la prédication de Philippe, ils leur imposérent les mains, & leur donnérent le Saint-Esprit. Alors Simon le Magicien ayant vû les effets merveilleux de l'imposition de leurs mains, leur présenta de l'argent, afin qu'ils lui accordassent aussi le pouvoir de donner le Saint-Esprit. Enfin saint Paul dans ses Epîtres, parle trés-souvent (e) de ces dons surnaturels accordez aux Fidéles par l'imposition des mains. Et il paroît par les Peres, (f) que cela a subsisté dans l'Eglise jusqu'aux troisiéme & quatriéme siécles.

(c) *Act.* X. 44. 45. 46. *&c.*

(d) *Act.* VIII. 9. 14. 16. 17. 18.

(e) 1. *Cor.* XII. XIV. *Rom.* XII. 6. 7. *Ephes.* IV. 7.

(f) *Vide Iren. l.* 2. *c.* 52. *&* 57. *& l.* 5. *c.* 6. *Justin. Apolog.* 1. *& Dialog. cum Tryphone, p.* 315. *Constit. Apost. l.* 8. *c.* 1. *Hilar. in Psal.* LX. *v.* ℣. 11. *Euseb. in Psal.* XLVI.

Quant à la maniére dont les Apôtres donnoient la Confirmation, l'Ecriture ne parle que de l'imposition des mains & de la priére. Les plus anciens Peres, de même que les plus anciens Rituels, n'expriment aussi que l'imposition des mains. Dans les Eglises orientales, depuis un trés-long tems, les Evêques & les Prêtres ont confirmé par l'onction de l'huile sainte; & dans l'Eglise Latine, les Evêques, qui sont les seuls Ministres ordinaires de ce Sacrement, le conférent par l'imposition des mains, & par l'onction du saint Chrême faite sur le front, avec cette priére : *Je vous marque du signe de la Croix, & je vous confirme avec le chrême du salut, au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Esprit.*

CONSACRER; *Consécration.* Consacrer est destiner, ou offrir quelque chose au culte & au service du Seigneur. Dans l'ancienne Loi, Dieu avoit ordonné que tous les premiers-nez tant des hommes, que des animaux, lui fussent consacrez. (g) Il avoit aussi consacré spécialement à son culte toute la race d'Abraham, par Isaac & par Jacob. (h) Enfin il avoit destiné encore plus particuliérement à son service la Tribu de Lévi, & la race d'Aaron. (i) Outre ces consécrations que le Seigneur avoit faites par son autorité souveraine & absoluë, il y en avoit d'autres qui dépendoient de la bonne volonté des hommes, qui se consacroient eux-mêmes, ou qui consacroient les choses qui leur appartenoient, ou les personnes qui étoient dans leur dépendance, au service du Seigneur pour toujours, ou pour un tems seulement.

(g) *Exod.* XIII. 2. 12. 15. XXXIV. 19. *Num.* III. 12.

(h) *Exod.* XIX. 6. 1. *Petr.* II. 9.

(i) *Num.* I. 49. III. 6. *& seq. Deut.* X. 8.

Josué dévoua ou consacra les Gabaonites au service du Tabernacle. (a) David & Salomon dévouérent de même les Nathinéens, qui étoient des restes des Chananéens, au service du Temple; & cela pour toujours, tant pour eux, que pour leurs descendans. (b) Anne mere de Samuel, offrit son fils au Seigneur, pour servir dans son Tabernacle tous les jours de sa vie. (c) L'Ange qui promit un fils à Zacharie, lui ordonna de la part du Seigneur, de le consacrer à Dieu, & de lui faire observer les Loix du Nazaréat tout le tems qu'il vivroit. (d) Les simples Nazaréens étoient aussi consacrez au Seigneur, mais seulement pour un certain tems. (e)

(a) *Josue* IX. 27.

(b) 1. *Esdr.* VIII. 20. *&* 1. *Esdr.* II. 58. *&* 1. *Reg.* IX. 20. 21.

(c) 1. *Reg.* 1. 11.

(d) *Luc.* 1. 15.

(e) *Num.* VI. 1. 2. 3. *&c.*

Les Hébreux voüoient quelquefois leur bétail, ou leurs champs au Seigneur; & dés-lors ils n'étoient plus en leur pouvoir. Il falloit qu'ils les rachetassent, s ils vouloient en jouir de nouveau. (f) David & les Rois ses successeurs ont souvent voüé & consacré au Seigneur des armes & des dépoüilles prises sur les ennemis. (g) Quant aux consécrations ou dévouëmens que l'on faisoit quelquefois des ennemis, de leurs villes, ou de leur pays, à une perte entiére, on peut consulter ci-devant l'article *Anathême*.

(f) *Levit.* XXVI. 28. 29.

(g) 1. *Par.* XVIII. 11. 2. *Par.* XXIII. 9.

Dans le nouveau Testament, nous voyons à proportion les mêmes sortes de consécrations que dans l'ancien. Tous les Fidéles sont consacrez au Seigneur; ils sont sa race sainte, & son peuple choisi. (h) Les Evêques & les autres Ministres sacrez lui sont dévoüez d'une maniére plus spéciale que le commun des Chrétiens; & ceux qui se consacrent au Seigneur par les vœux solemnels, & par l'exercice de la vie religieuse, répondent à peu prés aux Nazaréens perpétuels de la Loi de Moyse. Les Temples, les cimetiéres, les maisons de piété, les Monastéres, les vases sacrez, & tout ce qui appartient au culte du Seigneur, sont aussi des choses consacrées, qui méritent plus ou moins de respect, selon qu'ils ont plus ou moins de rapport au sacrifice non sanglant du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST, qui s'offre sur nos Autels, qui est le Saint des Saints, & qui répand la sanctification sur tout ce qui en approche.

(h) 1. *Petr.* II. 9.

CONSISTOIRE, *Consistorium Palatii*, dont il est parlé dans Esther; (i) est nommé autrement *Basilica Regis*; en Hébreu, *Maison du Royaume*. Il faut remarquer que dans l'appartement du Roi de Perse, il y avoit trois piéces principales. La premiére, étoit le parvis extérieur, *atrium exterius*, où se tenoient les courtisans qui venoient à la Cour; *Esth.* VI. 4. La seconde, la sale, ou le parvis intérieur, *atrium interius*, où il étoit défendu d'entrer sous peine de la vie, à moins que l'on n'y fut appellé; *Esth.* IV. 11. La troisiéme étoit le cabinet, ou une espéce de réduit, ou d'alcove, dans lequel se voyoit le trône du Roi, nommé *Consistorium Palatii*, ou *Basilica Regis*. Esth. V. 1. 2.

(i) *Esth.* V. 1.

Pour ce qui regarde les différens Consistoires, ou lieux, dans lesquels les Hébreux rendoient la justice, nous en parlerons sous le titre de *Sanhédrin*, ou *Tribunal*.

CONSOLER, *Consolation*, se mettent assez souvent chez les Hébreux dans le sens de *venger*. Voyez *Vengeance*.

CONTRADICTION. *Eaux de Con-*

tradiction. C'eſt le nom qu'on donna au campement dans lequel Moyſe frappa le rocher, pour en tirer de l'eau, & où il témoigna quelque défiance aux paroles du Seigneur; ce qui fut cauſe que le Seigneur lui déclara qu'il n'entreroit point dans la Terre promiſe. (a) Cela arriva dans le déſert de Pharan, au campement de Cadés; & on donna à ces eaux le nom d'*Eaux de Contradiction*, parce que les Iſraëlites ſe ſoulevérent contre Moyſe, & murmurérent contre le Seigneur.

(a) *Num.* XX. 7...13.

CONTRITION, ou douleur de ſes péchez, accompagnée de la réſolution ſincére de s'en corriger. (b) Ce terme ne ſe trouve pas en ce ſens dans l'Ecriture; mais on y remarque pluſieurs expreſſions équivalentes, qui prouvent que ſans contrition, il n'y a point de pénitence, ni ſans pénitence, point de rémiſſion des péchez: *Vous ne mépriſerez point, Seigneur, un cœur contrit & humilié* Pſal. L. 19. *Je repaſſerai toutes mes années dans l'amertume de mon cœur*: Iſai. XXXVIII. 15. *Vous trouverez le Seigneur vôtre Dieu, lorſque vous le chercherez de tout vôtre cœur, & avec toute la douleur de vôtre ame*; Deut. IV. 29. Voyez auſſi *Deut.* XXX. 1. 2. Saint Paul parlant au Roi Agrippa, lui dit, *Act.* XXVI. 20. *J'ai prêché aux Juifs & aux Gentils, afin qu'ils fiſſent pénitence, & qu'ils ſe convertiſſent au Seigneur, en faiſant de dignes fruits de pénitence.*

(b) *Concil. Trident. ſeſſ.* 14. *c.* 4. *Contritio eſt animi dolor ac deteſtatio de peccato commiſſo, cum propoſito non peccandi de cætero.*

Dans la plûpart des lieux où ſe rencontrent les termes de *conterere*, & *contritio*, ils marquent briſer, briſement, humiliation, douleur, ruine, deſtruction. Par exemple: *La contrition & le malheur ſont dans la voye des méchans*; (c) c'eſt-à-dire, Dieu les briſera, & les accablera de diſgraces: *La contrition eſt précédée par l'orgüeil*; (d) c'eſt-à-dire, l'orgueil & l'élévation ſont d'ordinaire ſuivies de la diſgrace & de la chute, &c.

(c) *Pſal.* XLIII. 3.

(d) *Prov.* XVI. 18.

COPHER. Il eſt parlé *des raiſins de Copher, qui venoient dans les vignes d'Engaddi*, *Cant.* I. 13. La Vulgate traduit *Copher*, par *Cyprus*: *Botrus Cypri.* Or le cypre eſt un arbriſſeau qui croît à la hauteur d'un grenadier, ayant la feüille ſemblable à celle de l'olivier, la fleur blanche & odorante, & les fruits pendans en grandes grappes d'une odeur fort agréable. Lorſque ſes feuilles ſont briſées étant séches, elles donnent une poudre jaune, dont les Egyptiens & les Turcs ſe peignent les ongles, & dont leurs femmes ſe peignent les mains, & une partie des cheveux & du corps.

COPONIUS, fut le premier Gouverneur de Judée établi par Auguſte, aprés que le Roi Archélaüs eut été relégué à Vienne en France. Coponius eut pour ſucceſſeur *Marcus Ambivius* (e)

(e) *Vide Joſeph. Antiq. l.* 18. *c.* 1. 2. 3. *& de Bello, l.* 2. *c.* 12.

COPHTES. C'eſt ainſi qu'on appelle aujourd'hui les Egyptiens qui font profeſſion du Chriſtianiſme. Ce nom vient apparemment d'*Aigyptos*, ou d'*Aicuphtos*, en retranchant *Ai*. Il eſt ſouvent parlé de l'Egypte dans l'Ecriture, ſous le nom de *Mizraïm*, dans les Livres écrits en Hébreu; & d'*Aigyptos*, dans ceux qui ſont écrits en Grec.

COQ, *Gallus*, oiſeau domeſtique fort connu. Il eſt dit dans Job: (f) *Qui a donné au coq l'intelligence?* Ce qu'on explique (g) de l'exactitude avec laquelle le coq par ſon chant marque les heures de la nuit; car il chante d'ordinaire trois fois la nuit; à minuit, deux heures avant le jour, & au point du jour. Mais le terme Hébreu (a) que l'on a traduit par un coq, ſignifie, ſelon pluſieurs Interprétes, (b) l'ame, l'entendement. Les Septante ſemblent l'entendre d'une femme habile à broder.

(f) *Job.* XXXV. 11. 36.

(g) *Chald. & Hebræi. Lyr. 2 hom. in Job.* XXXVIII. 36.

(a) מי נתן בטחוי בלבבו

(b) *Syr. Mercer. Græc. Vatabl. Sculter. Barb.*

Dans les Proverbes, (c) on louë la démarche majeſtueuſe du coq: *Gallus ſuccinctus lumbos.* Pluſieurs Interprétes traduiſent le terme de l'Original par, *le léopard*, ou *le lévrier*, ou *le cheval de bataille*, ou *l'abeille.* Mais il y en a un grand nombre qui tiennent pour *le coq.*

(c) *Prov.* XXX. 31. זרזיר מתנים

Iſaïe (d) menace Sobna de le faire tranſporter de ſon pays, comme on porte un coq au marché: *Dominus aſportaritte faciet, ſicut aſportatur gallus gallinaceus.* Saint Jérôme dit que le Rabbin qui lui montroit l'Hébreu, lui apprit que le terme de l'Original, qui ordinairement ſignifie *un homme*, marquoit en cet endroit un coq. Mais cela n'empêche pas que pluſieurs Interprétes ne s'en tiennent à la ſignification ordinaire de ce terme, & ne traduiſent: *Le Seigneur vous ſera tranſporter ailleurs, ô homme de guerre*; ou, *il vous fera quitter vôtre pays, comme un guerrier, &c.*

(d) *Iſai.* XXII. 17. ה ה מטלטלך גבר

Les Juifs la veille de l'Expiation ſolemnelle, prennent un coq blanc, (e) s'ils en peuvent trouver de cette couleur; & jamais un coq rouge; s'imaginant que le coq blanc marque l'innocence, & le coq rouge, le péché. Aprés avoir prononcé quelques priéres, ils ſe frappent trois fois la téte avec le coq, en diſant: *Que ce coq ſoit immolé au lieu de moi;* il ſouffrira la mort pour moi; il ſera mon expiation & ma réconciliation. Aprés cela, ils tuënt le coq, ils lui coupent le cou, ils le jettent contre terre, l'éventrent, & jettent ſes tripailles ſur le toit de la maiſon, & le font rôtir. Tout cela a ſes ſignifications figuratives, qu'il n'eſt pas néceſſaire de ramaſſer ici. Léon de Modéne (f) dit que les Juifs d'Italie & du Levant ne pratiquent plus guéres cette cérémonie, parce qu'ils ont reconnu que c'étoit une ſuperſtition qui n'étoit fondée ſur rien. Mais il paroît par Buxtorff, qu'elle ſe pratique encore en Allemagne.

(e) *Buxtorf. Synag. Jud. cap.*

(f) *Cérémon. des Juifs, partie* 3. *c.* 6.

CORAIL. Les Rabbins prétendent que l'Hébreu *almugim*, que ſaint Jérôme a traduit par *ligna Thyïna*, 3. *Reg.* X. 11. ſignifie du corail. Voyez ci-devant *Almugim.*

CORBAN, *Marc.* VII. 11. ou *Corbona*, *Matth.* XXVII. 6. Ce terme vient de l'Hébreu *karab*, ou *hekerib*, (g) offrir, préſenter. Il ſe met pour une offrande, un don, un préſent que l'on fait à Dieu, ou à ſon Temple. Les Juifs faiſoient quelquefois ſerment par le *corban*, ou par les dons qui étoient offerts à Dieu: (h) *Quicumque juraverit in dono quod eſt ſuper Altare, debet:* Théophraſte (i) dit que les Tyriens proſcrivoient l'uſage des ſermens étrangers, & en particulier, du *corban*, qui n'étoit, dit Joſeph, en uſage que chez les Juifs.

(g) קרב *Karab.* קרבן *Corban.*

(h) *Matth.* XXIII. 18.

(i) *Apud Joſeph. l.* 1. *contra Appion. p.* 1047. *a.*

JESUS-CHRIST dans l'Evangile, reproche aux Juifs leur dureté envers leurs parens, & il dit que pour ſe diſpenſer de leur faire part de leurs biens, ils leur diſoient: *Que ce que vous me demandez, ſoit corban*, & conſacré à Dieu; ou: *Que tout ce que je pourrois vous donner, me ſoit corban*, & tellement dévoüé à Dieu, que ni vous, ni moi n'en puiſſions rien employer à nôtre uſage; ou enfin: *Je jure par le corban*, ou par le don qui eſt fait au Seigneur, *que je ne vous aiderai en quoi que ce ſoit.* Saint Matthieu exprime ainſi la réponſe des fils envers leurs parens: (k) *Munus quodcumque eſt ex me, tibi proderit:*

(k) *Matt.* XV. 5.

proderit : L'offrande que je fais à Dieu, vous ſera utile. J'ai voüé à Dieu ce que vous me demandez ; il n'eſt plus ni à vous, ni à moi : mais vous aurez part au mérite de mon offrande.

Corbona ſignifie auſſi le tréſor du Temple, où l'on mettoit les offrandes en argent, que l'on faiſoit au Seigneur. Les Juifs ayant pris l'argent que Judas avoit jetté dans le Temple, lorſqu'il eut trahi JESUS-CHRIST, ſe firent un ſcrupule de le mettre dans le tréſor du Temple, parce que c'étoit le prix du ſang, (*a*) & qu'une pareille offrande paſſoit pour impure. Ils réſolurent donc d'en achetter un champ pour la ſépulture des étrangers.

(*a*) *Matth.* XXVII. 6.

CORBEAU, oiſeau de rapine, de plumage noir, déclaré impur par la Loi de Moyſe. (*b*) Noé ayant fait ſortir un corbeau de l'arche, pour voir ſi les eaux s'étoient retirées de deſſus la terre, cet animal ne revint point dans l'Arche. (*c*) On dit que quand le corbeau voit ſes petits nouvellement éclos, & couverts d'un poil blanc, il en conçoit une telle averſion, qu'il les abandonne, & ne retourne à ſon nid, que quand ce premier poil eſt tombé, & qu'ils commencent à ſe revêtir d'un plumage noir. C'eſt, dit-on, à cela que le Pſalmiſte fait alluſion, lorſqu'il dit : (*d*) *Dieu donne la nourriture aux animaux, & aux jeunes du corbeau, qui crient vers lui.* Et Job : (*e*) *Qui a préparé la nourriture au corbeau, lorſque ſes petits crient au Seigneur, courant çà & là, parce qu'ils n'ont rien à manger.* Mais ceux qui ont étudié le plus exactement la nature des oiſeaux & des animaux, ne conviennent pas de ce fait, qui d'ailleurs a trop l'air de fable, pour être crû ſans de bonnes preuves.

(*b*) *Levit.* XI. 15.

(*c*) *Geneſ.* VIII. 6. 7.

(*d*) *Pſalm.* CXLVI. 9.

(*e*) *Job.* XXXVIII. 41.

Voſſius (*f*) dit que ce qui fait que les corbeaux quittent quelquefois leur nichée, c'eſt l'extrême voracité des jeunes corbeaux, que leurs peres & meres ne peuvent ſuffire à nourrir. D'autres veulent que cela vienne uniquement d'oubli de la part des corbeaux, qui ne penſent plus à retourner à leur nid, pour y nourrir leurs petits. D'autres croyent que Job & le Pſalmiſte font attention à ce qui eſt dit dans quelques Auteurs, (*g*) que les corbeaux chaſſent leurs jeunes du nid de trés-bonne heure, & les obligent de s'éloigner du lieu où demeurent leurs peres ; & que c'eſt dans ces occaſions que la Providence prend ſoin de leur nourriture. Enfin il y en a d'autres qui ſans y chercher plus de fineſſe, tiennent que la Providence s'étend ſur les animaux à quatre pieds, & ſur les oiſeaux, qui crient à lui à leur maniére ; & que les corbeaux ſont mis dans les endroits que nous avons citez, au lieu des oiſeaux en général.

(*f*) *Voſſ. l. 3. de Idolatr. l. 3. c. 84. Vide & Valeſ. de ſacr. Philoſoph. c. 55.*

(*g*) *Plin. l. X. c. 12. Ælian. l. 14. c. 49. Ariſtot. l. 2. c. 41.*

Le Prophéte Elie s'étant retiré par l'ordre de Dieu ſur le torrent de Carith, (*h*) le Seigneur le fit nourrir pendant quelque tems par des corbeaux, qui lui apportoient le ſoir & le matin du pain & de la chair. Quelques Interprétes au lieu des corbeaux, traduiſent les termes de l'Original par, *des Arabes*, ou *des Marchands*, ou même des habitans de la ville d'Arabo ou d'Oreb, prés de Bethſan. (*i*) Pour appuyer ces traductions, on remarque que le corbeau étant un oiſeau déclaré impur par la Loi, (*k*) il n'y a pas d'apparence que Dieu l'eût voulu employer à ce miniſtére. Mais malgré ces raiſons, la plûpart des Interprétes & des Commentateurs s'en tiennent à la Verſion qui porte des corbeaux. Si ceux qui apportoient de la chair & du pain à Elie, étoient des hommes, pourquoi ne lui auroient-ils pas auſſi apporté de l'eau, lorſque le torrent de Carith fut deſſéché, pour lui épargner la peine d'aller chercher une autre retraitte chez une pauvre veuve à Sarepta ?

(*h*) 3. Reg. XVII. 5. את העורבים צויתי

(*i*) *Euſeb. & Hieronym. in Araba, ſeu Arauni.*

(*k*) *Levit.* XI. 15.

CORUS, ou *Côre*, ou *Chomer*, ſorte de meſure des Hébreux, qui contenoit dix baths, ou deux cens quatre-vingt-dix-huit pintes, chopine, demi-ſettier, & $\frac{210 \cdot 20}{10 \cdot 969}$ de pouce cube. Lorſque Dieu envoya des cailles pour la ſeconde fois dans le camp des Hébreux, chacun en amaſſa en ſi grande quantité, que ceux qui en avoient le moins, en eurent juſqu'à dix cores : (*a*) *Qui parum, decem coros.*

(*a*) *Num.* XI. 32.

CORE, eſpéce de vent qui ſe léve au couchant d'été, & que l'on appelle à préſent *nord-eſt*. Saint Luc dans les Actes, (*b*) dit que le vaiſſeau qui conduiſoit ſaint Paul à Rome, alla de Bon-ports à Phénice, qui eſt un autre port de l'Iſle de Créte, & qui eſt ſitué entre les vents nommez *africus* & *corus*, c'eſt-à-dire, les vents d'entre le couchant d'hyver & d'été.

(*b*) *Act.* XXVII. 12.

I. CORE', fils d'Eſaü & d'Olibama. (*c*) Il ſuccéda à Cenez dans le Royaume d'une partie de l'Idumée, & eut pour ſucceſſeur Gatham.

(*c*) *Geneſ.* XXXVI. 15. 16. 17.

II. CORE', fils d'Iſaar, de la race de Lévi, & pere d'Aſer, d'Elcana & d'Abiaſaph, & Chef de la famille des Caïtes, célébre parmi les Lévites. Coré peu ſatisfait du rang qu'il tenoit parmi les enfans de Lévi, & jaloux de l'autorité dont Moyſe & Aaron joüiſſoient, forma contre eux un parti, ou il engagea Dathan, Abiron & Hon, avec deux cens cinquante des principaux Lévites. (*d*) Coré alla à la tête des rébéles, trouver Moyſe & Aaron, pour ſe plaindre qu'eux ſeuls s'arrogeoient toute l'autorité ſur le peuple du Seigneur. Moyſe ſe jettant le viſage contre terre, leur répondit : Demain au matin le Seigneur fera connoître ceux qui ſont à lui. Que chacun de vous prenne donc ſon encenſoir ; & demain vous y mettrez de l'encens, que vous offrirez en préſence du Seigneur ; & celui-là ſera reconnu pour Prêtre, que le Seigneur aura choiſi & agréé.

(*d*) *Num.* XVI. 1. 2. 3. *&c.*

Le lendemain Coré & ſes deux cens cinquante partiſans s'étant préſentez avec leurs encenſoirs en préſence du Seigneur, on vit paroître la gloire du Seigneur au-deſſus du Tabernacle, & on entendit une voix, qui dit : Séparez-vous du milieu de cette aſſemblée, afin que je les détruiſe tout d'un coup. Moyſe & Aaron s'étant jettez le viſage contre terre, lui dirent : O Dieu trés-fort, Maître de la vie de toute chair, vôtre colére éclattera-t-elle contre tous, pour le péché d'un ſeul ? Et le Seigneur dit à Moyſe : Ordonnez à tout le peuple qu'il ſe ſépare des tentes de Coré, de Dathan & d'Abiron. Lors donc que le peuple ſe fut retiré, Moyſe dit : Si ces gens-ci meurent d'une mort ordinaire aux hommes, ce n'eſt point le Seigneur qui m'a envoyé : Mais ſi la terre s'ouvre, & les dévore tout vivans, vous connoîtrez qu'ils ont blaſphémé contre le Seigneur. Auſſitôt qu'il eut parlé, la terre s'entrouvrit ſous leurs pieds, & les dévora, avec ce qui leur appartenoit.

Mais on vit alors une merveille ſurprenante, (*e*) qui eſt que quand Coré fut englouti dans la terre, ſes enfans furent préſervez de ce malheur. On ne ſçait pas préciſément l'année dans laquelle arriva la mort de Coré, & de ſes com-

(*e*) *Num.* XXVI. 10. 11.

plices. Les enfans de Coré continuérent comme auparavant, à servir dans le Tabernacle du Seigneur. David les destina à servir dans le Temple à garder les portes, & à chanter les louanges de Dieu. On leur attribuë plusieurs Pseaumes, qui portent le nom de Coré; comme les 41. 43. 44. 45. 46. 47. 48 & les 83. 84. 86. 87. c'est-à-dire, onze Pseaumes.

(a) *Antiq. l.14. c. 6.* CORE Æ. Joseph (*a*) dit que Corées étoit le commencement de la Judée, du côté du nord. Cette ville étoit prés du château d'Alexandrion, situé au haut d'une montagne, sur le chemin entre Corées & Jéricho. (*b*)

(b) *Antiq. l.13. c. 24. XVI. 2. XIV. 6.* CORIANDRE, petite graine ronde, & de bonne odeur. Moyse dit que la manne que Dieu donna aux Israelites dans le désert, étoit semblable, quant à sa forme, à la graine de coriandre. (*c*) Mais pour sa couleur, la manne étoit blanche, ou couleur de bdellium, comme le dit Moyse aux mêmes endroits, où il la compare à la coriandre.

(c) *Exod. XVI. 31. Num. XI. 8.*

CORINTHE, ville célébre, Capitale d'Achaïe, située sur l'Isthme qui sépare le Péloponése de l'Attique. Saint Paul vint prêcher à Corinthe l'an 52. de J. C. (*d*) Cette ville étoit une des plus peuplées & des plus opulentes de la Gréce. Sa situation entre deux mers lui attiroit de toute part le commerce de l'Occident & de l'Orient. Les richesses y avoient produit l'orgueil, la mollesse, le faste, & tous les vices, qui sont des suites de la trop grande abondance. L'impudicité sur tout y étoit non-seulement tolérée, mais en quelque sorte consacrée, par le culte de Vénus, & par la prostitution publique de celles qui lui étoient dévoüées. Les Corinthiens, de même que les autres Grecs, se piquoient aussi de Philosophie, de politesse, & de belles connoissances. Telle étoit Corinthe, lorsque saint Paul y arriva. Voilà les monstres qu'il y eut à combattre.

(d) *Act. XVIII. 1. 2. & seq.*

Il y logea chez un nommé Aquila & Priscille sa femme, qui travailloient comme lui, à faire des tentes; gagnant ainsi sa vie du travail de ses mains, pour n'être à charge à personne. Il prêchoit tous les Samedis dans la Synagogue des Juifs, & y fit quelques conversions. C'est de Corinthe qu'il écrivit ses deux Epîtres aux Thessaloniciens, l'an 52. de J. C. Quelque tems aprés, voyant que les Juifs de Corinthe, au lieu de profiter de ses instructions, s'opposoient à lui avec des paroles de blasphéme, il secoüa contre eux ses vêtemens, & leur dit: (*e*) Que vôtre sang retombe sur vôtre tête; pour moi, j'en suis innocent, & je m'en vais désormais vers les Gentils. Il alla donc se loger chez Juste, surnommé Tite, qui étoit Gentil, mais craignant Dieu. Et alors plusieurs Gentils embrassérent la foi. Saint Paul eut beaucoup à souffrir à Corinthe: mais JESUS-CHRIST lui apparut une nuit, & lui dit: Ne craignez point, parce que j'ai un grand peuple dans cette ville. Encouragé par ces paroles, il demeura dix-huit mois à Corinthe, (*f*) ou aux environs.

(e) *Act. XVIII. 6. 7. 8.*

(f) *Act. XVIII. 11.*

Il en partit la cinquante-quatriéme année de J. C. pour aller à Jérusalem; (*g*) & environ deux ans aprés, c'est-à-dire, l'an 56. de J. C. il écrivit aux Corinthiens sa premiére Epître de la ville d'Ephése, où il étoit alors. L'Apôtre y reprend certaines personnes, qui troubloient la paix de cette Eglise, & qui prétendant que dans l'Eglise il y avoit différentes sectes ou différens partis, de même que parmi les Philosophes, disoient les uns, qu'ils étoient à Paul; d'autres, qu'ils étoient à Pierre, ou à Céphas; & d'autres, qu'ils étoient à Apollon. (*a*) Il se plaint aussi qu'il y avoit quelques désordres dans leurs assemblées; qu'ils avoient des procés entre eux, & qu'un Chrétien avoit même commis un inceste avec sa belle-mere, femme de son pere. La Lettre fut envoyée par Stéphane, Fortunat & Achaïque. Cette Epître eut tout le succés que saint Paul pouvoit espérer, puisqu'elle y causa une tristesse salutaire; elle y produisit une vigilance contre les vices qu'il leur avoit reprochez, & une crainte salutaire de la colére de Dieu. Ils réparérent le scandale, & témoignérent beaucoup de zéle contre le crime de l'incestueux. (*b*)

(a) *1. Cor. 1. 10. 11.*

(b) *2. Cor. VII. 9. 10. 11.*

Saint Paul ayant appris les bons effets que sa premiére Lettre avoit produits parmi les Corinthiens, leur en écrivit une seconde, l'an de J. C. 57. Il l'écrivit de Macédoine, & apparemment de la ville de Philippes. Il leur témoigne sa satisfaction de la conduite qu'ils ont tenue à l'égard de l'incestueux. (*c*) Il se justifie de ce que les faux Apôtres avoient avancé contre lui, & il reléve le ministére évangélique au-dessus de celui de Moyse. (*d*) Il s'y glorifie de ses travaux, & des persécutions qu'il a souffertes. Enfin il exhorte les Corinthiens (*e*) à tenir prêtes les aumônes qu'ils vouloient envoyer aux Fidéles de Judée. Cette seconde Epitre fut envoyée par Tite, & par un autre Frere que les Eglises lui avoient associé, pour recueillir les aumônes des Fidéles. Ce Frere est, selon les uns, saint Luc; & selon d'autres, saint Barnabé. Il y a assez d'apparence que saint Paul vint lui-même à Corinthe sur la fin de cette année cinquante-septiéme. (*f*)

(c) *2. Cor. II. 1. ... 11.*

(d) *Ch. III. IV. VI. X.*

(e) *Ch. VIII. IX.*

(f) *Vide Act. XX. 1. & 2. Cor. XII. 14. XIII. 1. Ubi Tillem. alii.*

CORSEUS. C'est le nom d'un fleuve qui coule prés de Césarée de Palestine. *Ptolem.*

CORNELIUS, ou *Corneille*, Centenier d'une Cohorte de la Légion surnommée Italienne. (*g*) Il étoit du nombre des Gentils; mais il craignoit Dieu, prioit incessamment, & faisoit beaucoup d'aumônes. Toute sa maison servoit Dieu comme lui. Il avoit apparemment appris ces pratiques de piété des Juifs, qui étoient en grand nombre à Césarée, où il étoit en garnison. Etant un jour à jeûn, & en priéres, vers les trois heures aprés midy, il vit clairement en vision entrer dans sa chambre un Ange de Dieu, sous la forme d'un homme revêtu d'une robbe éclatante, qui l'appella par son nom, & lui dit: Vos priéres & vos aumônes sont montées jusqu'à Dieu, & il s'en est souvenu. Envoyez donc présentement à Joppé, & faites venir Simon Pierre; il vous dira ce qu'il faut que vous fassiez pour vous sauver, vous, & toute vôtre maison. Aprés cela, l'Ange lui enseigna où Pierre demeuroit, & se retira.

(g) *Act. X. 1. 2. 3. 4. 5. 6. &c.*

Quand l'Ange se fut retiré, Corneille appella deux de ses domestiques, & un soldat craignant Dieu; il leur raconta ce qui lui étoit arrivé, & les envoya à Joppé prier saint Pierre de venir. Ils partirent en même-tems, & arrivérent le lendemain à Joppé, sur le midy, ou un peu aprés. Or avant qu'ils arrivassent, Pierre étoit monté sur la terrasse de la maison où il logeoit; & pendant qu'il y prioit, il eut un ravissement d'esprit, dans lequel il vit comme une grande nappe tenuë par les quatre coins, qui descendoit du Ciel jusqu'à lui. Il y avoit dans cette nappe toute sorte de bêtes, de rep-

riles & d'oiſeaux, & il oüit une voix, qui lui dit : *Levez-vous, Pierre ; tuez, & mangez.* Ces paroles vouloient dire qu'il n'y avoit rien d'impur, de ce que Dieu déclaroit pur. Il s'excuſa d'y toucher, parce qu'il n'avoit jamais rien goûté de ſoüillé. Mais la voix lui répondit : *N'appellez pas impur*, ce que Dieu a purifié. La même choſe ſe fit par trois fois ; puis la nappe fut retirée dans le Ciel.

Dans ce même tems, les trois hommes envoyez par Corneille à Joppé, arrivérent ; & le S. Eſprit dit intérieurement à Pierre que c'étoit lui qui les avoit envoyez, & qu'il ne fit point de difficulté d'aller avec eux. Ainſi Pierre les reçut, les retint ce jour-là, & le lendemain il partit avec eux ; & ils arrivérent à Céſarée le jour d'aprés, vers les trois heures aprés midy. Corneille attendoit ſaint Pierre avec tous ſes parens, & ſes plus intimes amis, qu'il avoit fait aſſembler pour cela. Dés qu'il ſçut qu'il étoit proche, il vint au-devant de lui, & ſe jetta à ſes pieds. Mais ſaint Pierre le releva, en lui diſant : Je ne ſuis qu'un homme, non plus que vous. Ils entrérent dans la maiſon, en s'entretenant enſemble. Corneille lui fit le récit de ce qui lui étoit arrivé, & lui dit que lui & tous ceux qui étoient dans ſa maiſon, attendoient qu'il leur déclarât ce que Dieu devoit leur apprendre par ſa bouche.

Alors Pierre leur dit en peu de mots, que JESUS-CHRIST avoit été envoyé de Dieu pour le ſalut de tous les hommes, pour être le Juge des vivans & des morts, & pour accorder la rémiſſion des péchez à quiconque croiroit en lui : Que les Juifs l'avoient injuſtement crucifié ; mais que Dieu l'avoit reſſuſcité, & que ſes Diſciples avoient bû & mangé avec lui depuis ſa Réſurrection.

Durant que ſaint Pierre parloit de la ſorte, le Saint-Eſprit qui avoit purifié leurs cœurs par la foi, deſcendit ſur tous ceux qui l'écoutoient ; & ils commencérent à parler diverſes Langues, & à glorifier Dieu : ce qui ſurprit extraordinairement les Juifs fidéles, qui étoient venus de Joppé avec ſaint Pierre. Alors il dit : Peut-on refuſer l'eau du baptême à ces gens, qui ont déja reçû le Saint-Eſprit comme nous ? Et il commanda qu'on les baptisât au nom de JESUS-CHRIST. Corneille pria S. Pierre de demeurer quelques jours avec eux ; & il n'en fit point de difficulté. La nouvelle de ce baptême donné à un homme incirconcis, ayant été portée à Jéruſalem, y cauſa un grand ſcandale parmi les Fidéles ; (*a*) car juſqu'alors la porte de la foi n'avoit point encore été ouverte aux Gentils. Mais ſaint Pierre étant de retour à Jéruſalem, & leur ayant raconté ce qui s'étoit paſſé, ils s'appaiſérent, & glorifiérent Dieu, qui avoit auſſi fait part aux Gentils du don de la pénitence, pour leur donner la vie éternelle.

(*a*) *Act.* XI. 1. 2. *& ſeq.*

Uſuard, & les autres Latins font ſaint Corneille Evêque de Céſarée en Paleſtine. Les Conſtitutions Apoſtoliques (*b*) mettent auſſi un Corneille pour Evêque de cette ville, aprés Zachée : mais elles ne diſent pas que ç'ait été le Centenier, dont nous parlons ici. Euſébe, qui étoit Evêque de cette Egliſe, ne le compte pas parmi ſes prédéceſſeurs. Les Actes que l'on a de ſaint Corneille, ne ſont point une piéce originale, ni authentique. Les nouveaux Grecs le font Evêque les uns d'Illium, & les autres de Scepſis, qui n'en eſt pas loin. Les Grecs dans leurs Ménologes, le traitent de Martyr. Ils font ſa Féte le 13. de Septembre ; & les Latins, le 2. de Février. Saint Jérôme (*a*) témoigne que la maiſon que Corneille avoit à Céſarée, fut depuis changée en Egliſe, que ſainte Paule viſita par dévotion l'an de J. C. 385.

(*b*) *Conſtit. Apoſtol. l. 7. c. 46.*

(*a*) *Hieronym. Ep.* 17.

CORNU-STIBII, corne, ou vaſe plein de fard ou d'antimoine. Anciennement on ſe ſervoit beaucoup de cornes, au lieu de vaſes ; & l'antimoine étoit fort employé pour ſe teindre les yeux, & pour ſe dilater les paupiéres. Car les yeux noirs, & les grands yeux paſſoient pour les plus beaux. L'Hébreu lit : (*b*) *Corne de phuc.* Or le nom *phuc* ſignifie quelquefois de l'antimoine, & quelquefois une pierre précieuſe. (*c*) Les Septante ont traduit : *Corne d'abondance*, ou *corne d'Amalthée* Le Caldéen : *Brillante comme l'émeraude.*

(*b*) *Job.* XLII. 14. קרן פוך 70. Κέρας ἀμαλθείας.

(*c*) 1. *Par.* XXIX. 2. *Iſai.* LIV. 11.

COROZAIM, ou *Chorazin*, ville de Galilée, ſituée ſur le bord occidental de la mer de Tibériade, aſſez voiſine de Bethzaïde. Saint Jérôme la met à deux mille pas de Capharnaüm ; Euſébe lit douze mille pas, mais c'eſt une faute. JESUS-CHRIST fit grand nombre de miracles dans cette ville, & y prêcha ſouvent ; mais elle ne ſe convertit pas, & ne fit pas ſon profit de tant de graces. C'eſt pourquoi le Sauveur lui reprocha ſon ingratitude, & ſon endurciſſement, & lui dit (*d*) que s'il avoit fait dans Tyr, & dans Sidon les merveilles qu'il avoit faites dans elle, il y auroit long-tems que ces villes payennes auroient fait pénitence.

(*d*) *Matth.* XI. 21. *Luc.* X. 13.

CORUS, ou *Core*, ſorte de meſure. Voyez *Core.*

CORUS, vent qui s'éléve au couchant d'été. Ci-devant *Core.*

COS, pere d'Anob & de Sobaba. 1. *Par.* IV. 8.

COSAN, fils d'Elmadan, un des ancêtres de JESUS-CHRIST ſelon la chair. (*e*)

(*e*) *Luc.* III. 28.

I. COSTOBARE, Iduméen ſorti d'une des plus illuſtres familles du pays, & dont les ancêtres avoient été Prêtres du Dieu Choſen, que les Iduméens adoroient, avant que Jean Hircan les eût ſubjuguë, & leur eût fait recevoir la circonciſion. (*f*) Hérode le Grand à qui Coſtobare avoit rendu de grands ſervices, lui fit épouſer ſa ſœur Salomé. Mais Coſtobare pouſſé d'une ambition démeſurée, voulut perſuader aux Iduméens de ſecoüer le joug des Juifs, & écrivit à la Reine Cléopatre de demander ce Royaume à Marc-Antoine, s'imaginant que cette Princeſſe lui en mettroit la couronne ſur la tête. Hérode ayant découvert tout ce complot, vouloit faire périr Coſtobare. Mais Salomé ſa ſœur, & épouſe de Coſtobare, lui obtint le pardon, & lui ſauva la vie.

(*f*) *Antiq. l.* XV. *c.* 11.

Quelque tems aprés, Coſtobare s'étant broüillé avec Salomé, celle-ci fit divorce avec lui, puis l'alla accuſer auprés d'Hérode d'être entré dans la conſpiration d'Antipater, de Lyſimaque, & de Doſithée, & d'avoir ſauvé & retiré dans un de ſes châteaux, les enfans de Babas, qu'Hérode avoit ordonné que l'on mît à mort lorſqu'il prit Jéruſalem. Ces accuſations s'étant trouvées véritables, Hérode fit mourir Coſtobare, (*g*) l'an du Monde 3978. avant l'Ere vulg. 26.

(*g*) *Antiq. l.* 15. *c.* 11.

II. COSTOBARE, parent du Roi Agrippa, s'étant mis avec un nommé Saule à la tête d'une troupe de ſcélérats & de voleurs, firent

une infinité de maux dans la Judée. Ils sortirent de Jérusalem aprés la défaite de Cassius, prévoyant bien les malheurs qui devoient accabler leur patrie, (a) & se retirérent auprés de Cestius, qui les renvoya à Néron, qui étoit alors en Achaïe, afin qu'ils lui exposassent l'état de la Judée, & qu'ils imputassent toute la cause de la guerre, à la mauvaise conduite de Florus.

(a) *Antiq. l. 20. c. 8. p. 6-9. & de Bello, l. 2. c. 25. p. 821.*

COTTON, en Latin *Gossypion*, sorte de laine blanche & douce, qui se trouve dans une sorte de noix brune, qui naît sur un arbrisseau dont les feüilles sont semblables à celles du sycomore, & presque de même figure. Cette plante pousse quantité de belles fleurs jaunes, plus belles que celles de la mente musquée; le fond de cette fleur est de couleur de pourpre, & toute rayée par dedans. Il y a un bouton ovale qui paroît au milieu, & qui croît avec le tems aussi gros qu'un œuf de pigeon. Quand il est meûr, il devient noir, & se divise en trois par le haut; le cotton paroît blanc comme la neige dans ce floccon, qui se gonfle par la chaleur jusqu'à la grosseur d'un œuf de poule. Il y a trois grains noirs aussi gros que des lupins attachez ensemble.

Nous croyons que c'est du cotton dont il est parlé dans l'Ecriture sous le nom Hébreu de *schesch*, (b) & qui est traduit en Latin par *byssus*. Le nom de *xilinum*, qui signifie du cotton, peut dériver de *schesch*, ou *xes*, & de *linum*, & celui de *gossypium*, qui signifie la même chose, peut être formé de l'Hébreu *ægos*, une noix, & *pioth*, les bouches, parce que la noix qui porte le cotton, s'entrouvre, & fait voir la laine dont elle est remplie. Voyez nôtre Commentaire sur *Exod.* xxv. 4. p. 533.

(b) שש *Schesch. Byssus. Exod. xxv. 4.*

COUDE'E, *Cubitus*; sorte de mesure usitée chez tous les Anciens. Les Hébreux la nomment *amma*; (c) comme qui diroit la mere des autres mesures. La coudée originairement n'étoit autre que la distance depuis le coude replié, jusqu'à l'extrémité du doigt du milieu de la main. Cette mesure est la quatriéme partie de la taille d'un homme bien proportionné. La coudée ordinaire est de dix-huit pouces. La coudée Hébraïque, selon la supputation de M. Cumberland, & de M. Pelletier de Roüen, que nous avons suivie, est de vingt pouces & demi, mesure de Paris. Plusieurs autres la fixent à dix-huit pouces juste. Les Talmudistes remarquent que la coudée Hébraïque étoit plus grande d'un quart que la Romaine. Origénes (d) a crû que la coudée dont se servit Noé dans la construction de l'Arche, étoit de six coudées ordinaires. Saint Augustin (e) a suivi le sentiment d'Origénes, & traite de ridicules les objections que quelques-uns faisoient contre l'énorme grandeur qu'auroit eu l'Arche, en suivant ces dimensions.

(c) *Amma.* אמה *Gr.* Πῆχυς.

(d) *Origen. homil. 11. in Genes. & l. 4. contra Celsum.*

(e) *Aug. quæst. in Genes. l. 1. c. 4. & de Civit. Dei, l. 15. c. 27.*

Loüis Capelle, & plusieurs autres ont prétendu qu'il y avoit chez les Hébreux deux sortes de coudées; l'une sacrée, & l'autre commune: la premiére, de trois pieds de Roi; & la seconde, d'un pied & demi. Voici les preuves dont on appuye ce sentiment. Moyse *Num.* xxxv. 4. assigne aux Lévites mille coudées (*sacrées*) autour de la ville de leur demeure; & au verset suivant, il leur en donne deux mille (*de communes.*) De même 3. *Reg.* vii. 15. on donne dix-huit coudées aux deux colomnes de bronze qui étoient dans le Temple de Salomon; & au second Livre des Paralipoménes, iii. 15. on les fait de trente-cinq coudées. Ce qui ne peut se concilier, qu'en distinguant deux sortes de coudées, dont les unes sont le double des autres.

Villalpand, & plusieurs Ecrivains aprés lui, ne donnent à la coudée sacrée qu'un palme par-dessus la coudée ordinaire. Il prétend que Moyse a parlé de la coudée commune, lorsqu'il a dit *Deut.* iii. 11. qu'elle étoit de la grandeur, ou de la mesure du bras replié de l'homme, *ad mensuram cubiti virilis manûs*; & que la coudée sacrée avoit un palme par-dessus cette autre coudée commune, comme il est assez bien marqué dans Ezéchiel, xl. 9. & xliii. 13. *Istæ mensuræ Altaris in cubito verissimo, qui habebat cubitum & palmum.*

Nonobstant ces raisons, nous sommes persuadez que parmi les Hébreux, depuis leur sortie de l'Egypte, jusqu'à la captivité de Babylone, il n'y eut qu'une sorte de coudée, qui est la même que la coudée d'Egypte, dont on a pris depuis quelques années la mesure sur les anciens étalons du Grand Caire; & que ce n'est que depuis le retour de la captivité, que l'Ecriture a marqué deux sortes de mesures, pour distinguer l'ancienne coudée Hébraïque de celle de Babylone, à laquelle les captifs s'étoient accoûtumez pendant leur séjour au-delà de l'Euphrate. C'est sur cela qu'est fondée la précaution que prend Ezéchiel de remarquer que la coudée dont il parle, est la vraye & l'ancienne coudée, plus grande d'un palme que la coudée ordinaire. A l'égard des autres passages, il est aisé d'y satisfaire sans recourir à cette coudée sacrée, que l'on prétend avoir été double de l'ordinaire. Voyez les Commentat.

COURGE SAUVAGE. Voyez ci-devant *Coloquinte.*

COURONNE. Il est souvent parlé de couronnes dans l'Ecriture, & il paroît que l'usage en étoit fort commun parmi les Hébreux. Le Grand-Prêtre portoit une couronne, qui ceignoit sa mitre, ou son bonnet par le bas, & qui se noüoit par derriére la tête. Au devant étoit une lame d'or, sur laquelle étoient écrits ces mots: *La sainteté est au Seigneur.* (a) Il semble que les simples Prêtres, & même les simples Israëlites, portoient aussi une espéce de couronne, puisque Dieu ordonne à Ezéchiel, (b) de ne pas ôter sa couronne, & de ne pas prendre les marques d'un homme qui est dans le deüil; ce qui marquoit que les Israëlites dans leur captivité en useroient de même, & ne pourroient pas témoigner leur douleur de la mort de leurs proches. Cette couronne étoit un simple ruban, ou un bandeau, nommé en Hébreu *péer*, (c) dont les Juifs se ceignoient la tête; coûtume qui leur étoit commune avec plusieurs autres peuples d'Orient, qui n'avoient rien autre chose sur la tête que ce bandeau, ou ruban, lequel ne differoit du diadéme des Princes, que par la couleur, & par le prix. (d) Lorsque Moyse ordonne aux Israëlites (e) de porter les paroles de la Loi comme une couronne sur leur tête, & comme un brasselet sur leur main, il insinuë que l'usage des couronnes & des brasselets étoit commun parmi eux.

(a) *Exod. xxviii. 36. 37. Ezech. xlv. 14.*

(b) *Ezech. xxiv. 17. 24.*

(c) פאר *Par.*

(d) *Voyez nôtre Comment. sur Exod. xxiv. 17.*

(e) *Deut. vi. 8.*

Les nouveaux mariez, & les nouvelles mariées portoient des couronnes, mais plus précieuses, & plus belles que l'ordinaire. (f) On se couronnoit de fleurs dans la prospérité,

(f) *Isai. lxi. 10. Cant. iii. 11.*

(a) *Sap.* II. 8. 2. *Macc.* VI. 7. *Isai.* XXVIII. 5. (b) *Ezech.* XXI. 26. *Jerem.* XIII. 18. (c) 1. *Par.* XX. 2. (d) *Baruch.* VI. 9.

dans les festins, dans la joye. (*a*) Les Princes & les Rois portoient la couronne comme la principale marque de leur dignité. (*b*) On en mettoit aussi sur la tête des Divinitez Payennes. David prit la couronne qui étoit sur la tête de Melchom Dieu des Ammonites; (*c*) & Baruch (*d*) dit que les Divinitez des Babyloniens avoient des couronnes sur la tête. On envoyoit des couronnes d'or aux Vainqueurs, aux Rois, & aux Conquérans. (*e*) Les soldats de la garde de Pilate pour insulter à JESUS-CHRIST, qui se disoit Roi des Juifs, lui mirent sur la tête une couronne d'épines. (*f*) On ne sçait pas de quelle sorte d'épines elle étoit composée. Les uns croyent que c'étoit de l'aube-épine, d'autres de nerprun, d'autres d'épine vinette, d'autres de groseliers, & d'autres de jonc marin, ou de l'acacie.

(e) 1. *Macc.* X. 20. 29. XIII. 37. & 2. *Macc.* XIV. 4. (f) *Matt.* XXVII. 29.

COUS, ou *Cos*, Isle de l'Archipel, vis-à-vis Cnide & Halicarnasse. Saint Paul étant parti de Milet, vint à l'Isle de Cos, & de là à l'Isle de Rhodes. (*g*)

(g) *Act.* XXI. 1.

COZBI, fille de Zur Prince des Madianites. Cette fille étant allée avec d'autres personnes de son âge & de son séxe dans le camp des Hébreux, y sollicita aux crimes les plus honteux, & même à l'idolâtrie les principaux des Israëlites. Zambri fils de Salu, de la Tribu de Siméon, étant entré publiquement dans la tente où elle étoit, (*b*) Phinées fils d'Eléazar y entra aprés lui, & les perça tous deux de son épée, dans leur honteux embrassement.

(b) *Num.* XXV. 6. 15.

COZBA, ville de Juda. 1. *Par.* IV. 22. Apparemment la même que *Caseb*, ou *Cazbi*. *Josue* XV. 44. *Mich.* I. 14.

CRACHAT. Voyez *salive*.

CRASSUS. Marcus Crassus étant venu en Judée lorsqu'il alloit faire la guerre aux Parthes, (*i*) prit dans le trésor du Temple de Jérusalem huit mille cent talens d'or, & deux mille talens d'argent; & comme il vouloit encore enlever les vases sacrez, & les voiles les plus précieux du Temple, le Sacrificateur Eléazar qui étoit chargé de la garde des voiles sacrez, lui dit qu'il lui montreroit une poutre d'or massif, d'un trés-grand poids, s'il vouloit lui promettre avec ferment, qu'il ne toucheroit point à tout le reste. Crassus le lui jura; & Eléazar lui découvrit une poutre d'or du poids de trois cens mines. Or la mine chez les Hébreux, est de deux livres & demie. Cette poutre étoit cachée dans une autre poutre de bois creuse, à laquelle on pendoit les voiles les plus précieux du Temple. Mais l'avarice de Crassus ne fut point encore satisfaite de toutes ces richesses; il fit enlever aprés cela tout l'or qui étoit dans le Temple. La vengeance de Dieu ne différa pas de beaucoup la peine de ce sacrilége. Crassus étant entré sur les terres des Parthes, y périt avec la plus grande partie de son armée. (*k*)

(i) An du Monde 3950. avant J. C. 50. avant l'Ere vulg. 54.

(k) *Joseph. Antiq. l.* 14. *c.* 12.

CRE'ER, *Créateur*, *Création*. Ces termes marquent proprement le passage du non être à l'être; la production des choses tirées du néant, ou l'acte de Dieu, qui les tire du néant. Les Hébreux se servent du verbe *bara*, (*l*) pour signifier la création proprement dite; & ils n'ont point de mots qui la signifient d'une maniére plus précise. Mais ce terme, aussi-bien que le Latin *creo*, s'employe aussi quelquefois pour désigner la simple conformation de la matiére, son changement de forme, d'état, de situation.

(l) ברא *Bara*. Ποιῶ, πλάσσω.

Création successive & simultanée. Voyez sur cela l'article *Sabbat*.

CRECHE, *Præsepe*, ou *Præsepium*: mangeoire des animaux. La sainte Vierge fut obligée de mettre l'enfant JESUS nouveau-né dans la créche de l'étable où elle étoit, parce qu'elle n'avoit point de berceau, ni d'autre lieu où elle le pût placer. Les anciens Peres (*a*) nous apprennent que l'étable où Joseph & Marie furent obligez de se retirer, étoit une caverne creusée dans le roc. La créche pouvoit être aussi ménagée dans le rocher: mais il pouvoit y avoir au dedans de la créche de pierre, une auge de bois, où l'enfant JESUS fût couché. La créche que l'on conserve à Rome, est de bois. Un Auteur Latin cité dans Baronius (*b*) sous le nom de saint Chrysostome, dit que la créche où JESUS-CHRIST fut mis, étoit de terre, & qu'on l'avoit ôtée, pour mettre en sa place une créche d'argent.

(a) *Ambros. in Luc. p.* 27. *Justin. Dialog. cum Tryph. p.* 304. *a. Vide Baron. & Casaubon. Vide & Euseb. vita Constant. l.* 3. *c.* 41. *Hieronym. Ep.* 17. *Origen. in Celsum l.* 1.

(b) *Baron. anno Christi* 1. §. 5. *ex Chrysost. in Luc. c.* 2. *Nunc nos Christiani quasi pro honore tulimus lateritium, & posuimus argenteum.*

Les Peintres ont accoûtumé de représenter auprés de la créche du Sauveur un bœuf & un asne. On cite pour ce sentiment ce passage d'Isaïe: (*c*) *Le bœuf a reconnu son Maître, & l'asne la créche de son Seigneur*; & ces autres d'Abacuc: (*d*) *Vous serez connu au milieu de deux animaux*; & plusieurs Peres, (*e*) qui disent que JESUS-CHRIST dans la créche a été reconnu par le bœuf & par l'asne. L'Auteur du Poëme sous le nom de Lactance, est exprés pour ce sentiment, aussi-bien que l'Auteur du Livre des Promesses, cité sous le nom de saint Prosper. Mais nonobstant ces autoritez, plusieurs Critiques doutent que le bœuf & l'asne ayent été dans l'étable de Bethléem; ni l'Evangile, ni les plus anciens Péres ne l'ayant point remarqué; & les passages d'Isaïe & d'Abacuc, que l'on cite pour le prouver, ne le marquant pas distinctement.

(c) *Isai.* I. 3. (d) *Abac.* III. 2. (e) *Nazianz. orat. de Christ. nativ. Nyssen. de Christi generat. Prudent, in Cath. die* 8. *Cal. Jann.*

CRESCENT. Saint Paul dans sa seconde Epître à Timothée, Chap. IV. ℣. 10. dit que Crescent est allé en Galatie, ou en Gaule, (*f*) & Tite en Dalmatie. Eusebe, Théodoret, saint Epiphane, la Chronique d'Alexandrie, Nicéphore, un Anonyme cité par Oecuménius, Dorothée tiennent que Crescent a prêché dans les Gaules. Saint Jérôme, Usuard, Adon le tiennent de même. On croit qu'il fonda l'Eglise de Vienne en Dauphiné; & c'est la tradition de cette Eglise. Serrarius dans son Histoire de Mayence, dit qu'il est l'Apôtre de l'Eglise de Mayence, & il cite pour son sentiment l'Abbé Rupert: mais il reconnoît que ni le Missel, ni le Breviare de cette Eglise, ni aucun ancien monument ne parle de saint Crescent, comme fondateur de l'Eglise de Mayence.

(f) *Ita Theodoret. Euseb. libri quidam* Εἰς γαλατίαν. *Alii passim* εἰς γαλλίαν.

La tradition de l'Eglise de Vienne n'est pas beaucoup mieux fondée. Cette tradition n'est pas fort ancienne. Il n'y a pas deux cens ans que l'on a commencé à mettre le nom de saint Crescent dans les Litanies de cette Eglise. Dans les disputes qui s'élevérent entre l'Eglise d'Arles & celle de Vienne, sur le droit de Métropole, on ne s'avisa pas de faire valoir la mission de saint Crescent. Il est vrai que l'on produit une Lettre du Pape Paul I. à Charlemagne, où il dit que la ville de Vienne a eu pour Maître saint Crescent, collégue des Apôtres. Mais cette Lettre n'ayant été produite que dans ces derniers tems, est fort suspecte de supposition. Les Latins font mourir saint Crescent le 27. de Juin; & les Grecs, le 30. de Juillet. Les Constitutions des Apôtres (*g*) fixent son Apostolat

(g) *Constit. l.* 7. *c.* 46.

dans la Galatie, & disent qu'il y est mort.

CRETE. Isle de Créte, aujourd'hui *Candie*, dans la Méditerranée. Saint Paul établit Tite, son cher Disciple, Evêque des Crétois; & dans l'Epître qu'il lui écrivit, il lui recommande de les reprendre durement, & avec force, afin qu'ils ne s'attachassent point aux fables Judaïques, à des ordonnances humaines, & aux pratiques de la Loi; mais de les exhorter à demeurer fermes dans la foi: car, ajoûte-t-il, (a) *les Crétois*, selon le témoignage d'un de leurs Prophétes, ou de leurs Poëtes, *sont toûjours menteurs, de mauvaises bêtes, des ventres paresseux*. Ce Prophéte des Crétois, dont parle l'Apôtre, n'est autre que le Poëte Epiménides, natif de Créte, qui a porté ce témoignage contre ses propres compatriotes. Saint Chrysostome, Théodoret, & plusieurs autres ont attribué à Callimaque ce que dit saint Paul; parce que Callimaque est Auteur de deux vers qui portent: *Les Crétois sont toûjours menteurs; car ils vous ont érigé un tombeau, ô Roi Jupiter, vous qui n'êtes pas mort, mais qui êtes immortel.* Mais les vers que cite saint Paul, sont certainement d'Epiménides; & Callimaque en a simplement cité les premiers mots.

(a) *Tit.* 1. 12. 13.

Nous avons dit dans l'article de *Caphtor*, ou *Caphtorim*, que c'étoit le nom ancien de l'Isle de Créte; que les Philistins en étoient sortis, & que le nom des *Ceretim*, ou *Cretim*, dont il est parlé si souvent dans l'Ecriture, étoit le même que celui de Crétois. On peut voir nôtre Dissertation sur l'origine des Philistins, à la tête du premier Livre des Rois.

CRISPE, ou *Crispus*, Chef de la Synagogue des Juifs de Corinthe, (b) fut converti par saint Paul, & baptisé par le même Apôtre, (c) vers l'an de J. C. 52. On prétend (d) que Crispe fut établi Evêque de l'Isle d'Egine, auprés d'Athénes. Les Grecs font sa Fête le quatriéme d'Octobre.

(b) *Act.* XVIII. 8.
(c) 1. *Cor.* 1. 14.
(d) *Constit. Apost. l.* 7. *c.* 46.

CROCODILE, animal amphibie, cruel, vorace, de la forme à peu prés d'un lézard, mais beaucoup plus gros. Il se trouve principalement dans le Nil. On en a vû aussi dans le fleuve *Darat*, dans la Mauritanie, (e) & dans les Indes. (f) Il paroît qu'on en a vû aussi dans la Palestine, puisque Pline & Ptolemée parlent de la ville nommée *Crocodilôn*, entre Ptolémaïde, & Césarée de Palestine. Le crocodile est couvert d'écailles trés-dures, & trés-difficiles à percer; excepté sous le ventre, où il a la peau tendre. Il a la gueule grande, avec des dents aiguës, & séparées, qui entrent l'une dans l'autre; & il en a plusieurs rangs. Il est fort bas sur ses pieds, & rampe presque par terre. Il coure avec beaucoup de vitesse; mais il ne se tourne pas aisément. Ils vit long-tems, & on dit qu'il croît toûjours jusqu'à la mort; mais cela n'est nullement vraisemblable. On en voit de la longueur de quinze ou dix-huit coudées.

(e) *Strabo l.* 17. *Plin. l.* 6. *c.* 1. *&* 5. 9.
(f) *Plin. l.* 6. *c.* 20.

Les crocodiles font leurs œufs sur la terre, ou sur le sable des rivages. Ces œufs sont comme des œufs d'oye, & quelquefois ils en font jusqu'à soixante. Ils les couvrent dans le sable, afin que la chaleur du soleil contribuë à les faire éclorre. Lorsqu'on les éventre, ou qu'on les blesse, ils sentent fort bon. Il y a diverses maniéres de les prendre. Quelquefois on les attrape avec de grands hameçons, ausquels on attache de la chair de porc, qu'ils aiment beaucoup. D'autres fois on les prend dans des fosses couvertes de branchages & de terre, où ils tombent, & d'où ils ne peuvent sortir. On dit que l'ichneumon, ou rat d'Inde, qui est de la grosseur d'un chat domestique, écrase les œufs du crocodile, lorsqu'il les trouve sur le rivage; & qu'il entre même dans le ventre de cet animal, lorsqu'il le trouve endormi la gueule ouverte, lui ronge les entrailles, & le fait mourir.

On croit que le nom de crocodile vient du Grec *croco-deilos*, qui signifie craignant le safran; parce qu'en effet il a horreur & de la fleur, & de l'odeur du safran. Il a la vûë trés-perçante, lorsqu'il est sur la terre; mais dans l'eau, il ne voit qu'obscurément. On sçait que les Egyptiens adoroient le crocodile. On dit qu'il passe les quatre mois d'hyver, Novembre, Décembre, Janvier & Février, sous les eaux, sans rien manger. Les Egyptiens lui rendoient des honneurs divins; particuliérement ceux d'Arsinoë, & ceux qui demeuroient aux environs de Thébes & du lac Mæris. Mais ceux de Tentyre & d'Eléphantis les tuoient & les mangeoient. Nous croyons que c'est de ces peuples dont Job a voulu parler, lorsqu'il a dit: (a) *Que ceux qui maudissent le jour, & qui sont prêts de susciter le léviathan*, ou d'éveiller le crocodile, *maudissent le jour de ma naissance*. Voyez nôtre Commentaire sur cet endroit. Voyez aussi le Pseaume LXXIII. 14. *Vous avez brisé la tête du léviathan, & vous l'avez donné à manger aux peuples de Chus.*

(a) *Job* III. 8

Job fait une peinture admirable du crocodile sous le nom du léviathan, (b) dans les Chapitres XL. v. 20. & suiv. & XLI. 1. 2. &c. On peut voir Bochart *De Animal. sacr. parte* 2. *l.* 5. *c.* 16. Ezéchiel XXIX. 3. 4. & XXXII. 2. 3. apostrophe le Roi d'Egypte sous le nom de léviathan, ou de crocodile: *C'est à toi que j'adresse ma parole, grand dragon marin, qui es couché au milieu de tes fleuves, & qui dis: Mon fleuve est à moi, & je me suis fait moi-même.* Il y en a (c) qui croyent que le nom de *Pharao*, qui marque le Roi d'Egypte, signifie proprement un crocodile.

(b) לויתן *Leviathan. Κροκόδιλος.*
(c) *Bochart de animal. sacr. P.* 2. *l.* 5. *c.* 16. *p.* 795.

Il est parlé dans le Lévitique d'une espéce de crocodile, nommé en Hébreu (d) *choled*, que les Septante ont rendu par, *crocodile de terre*, & qui est mis parmi les animaux impurs. Ce crocodile de terre est une espéce de lézard, qui se nourrit des plus odorantes fleurs qu'il puisse trouver; ce qui fait fort estimer ses intestins pour la bonne odeur. Saint Jérôme (e) dit que les Syriens mangent de ces sortes de crocodiles, qui ne vivent que sur la terre. Quelques Interprétes traduisent l'Hébreu *choled*, par, *une tortuë*, ou *une grenoüille verte*. Saint Jérôme a suivi les Septante, en traduisant *crocodile*.

(d) *Levit.* XI. 29. חלד *Κροκόδιλος χερσαῖος.*
(e) *Hieron. contra Jovinian. l.* 2.

CROISSANT, sorte d'ornement que les filles de Jérusalem portoient. *Isai.* III. 24. Voyez ci-aprés *Lunula*.

CROIX. Sous le nom de croix, nous entendons un gibet composé de deux bois croisez, soit qu'ils se croisent à angles droits au haut de l'un d'eux, ou au milieu de leur longueur, ou en croix de saint André, ou en forme de fourche. Le Grec *stauros*, qui signifie une croix, se met aussi souvent pour un simple bois fiché en terre, nommé par les Latins *palus*, ou *vallum*: mais la croix proprement dite, ressemble au T; & l'on croit communément que telle étoit la croix à laquelle JESUS-CHRIST fut attaché.

Le ſupplice de la croix étoit commun chez les Syriens, les Egyptiens, les Perſes, les Africains, les Grecs, les Romains & les Juifs. Le Pannetier de Pharaon fut décapité, ſelon la prédiction de Joſeph, (a) puis ſon cadavre fut attaché à la croix. Aman avoit fait dreſſer une grande croix, pour y attacher Mardochée; mais il y fut pendu lui-même. (b) Joſué fit pendre à une croix le Roi de Haï; (c) & Moyſe pendit de même à des poteaux, ou a des croix les Princes d'Iſraël qui s'étoient laiſſez aller aux abominations de Béel-phégor. (d) Tout le monde ſçait que ce ſupplice étoit tout commun parmi les Grecs & les Romains; & il eſt inutile d'en rapporter des preuves & des exemples; on en trouve à chaque pas dans l'Hiſtoire.

(a) *Geneſ.* XL. 19.

(b) *Eſth.* VII. 10.

(c) *Joſué* VIII. 29.

(d) *Num.* XXV. 4.

Les Juifs reconnoiſſent qu'à la vérité on crucifioit les hommes dans leur nation, mais ils nient qu'on les y ait crucifiez tout en vie. On les faiſoit premiérement mourir, puis on les attachoit à la croix par la main, ou par le col; on trouve en effet pluſieurs exemples d'hommes ainſi attachez au poteau aprés leur mort. Mais on peut prouver par des preuves indubitables, que ſouvent auſſi on les mettoit en croix tout en vie. Les adorateurs de Béel-phégor, & le Roi de Haï, dont on a parlé, furent pendus tout vivans, auſſi-bien que les deſcendans de Saül, qui furent livrez aux Gabaonites. (e) Le Pſalmiſte (f) en parlant de la mort du Meſſie, dit: *Ils ont percé mes pieds & mes mains, & ils ont comptez tous mes os.* Le Prophéte Zacharie (g) dit qu'au jour du Jugement, les Juifs verront celui qu'ils ont percé de cloux. *Aſpicient ad me quem confixerunt.* Joſeph (h) raconte qu'Aléxandre Roi des Juifs ayant fait crucifier huit cens de ſes ſujets rébelles, ordonna que l'on mît à mort au pied de leur croix, & à leurs yeux, pendant qu'ils vivoient encore, leurs femmes & leurs enfans. On peut voir nôtre Diſſertation ſur les ſupplices, à la téte du Commentaire ſur le Deutéronome, p. XLII. & ſuiv.

(e) 1. *Reg.* XXI. 9.

(f) *Pſal.* XXI. 17.

(g) *Zach.* XII. 10.

(h) *Joſeph. l.* 13. *c.* 22. *Antiq.*

La Loi (i) ordonnoit qu'on ne laiſsât pas les ſuppliciez attachez à la croix juſqu'aprés le coucher du ſoleil, parce que celui qui eſt ainſi pendu, eſt maudit de Dieu: ***Son cadavre ne demeurera point attaché au poteau, mais on l'en détachera avant le coucher du ſoleil, parce que le pendu eſt anathéme du Seigneur.*** Joſué ayant fait crucifier le Roi de Haï, ne laiſſa ſon corps à la croix que juſqu'au ſoir. (k) Les Juifs (l) croyent que les ames de ceux qui demeurent attachez au gibet, & ſans ſépulture, ne joüiſſent pas de la paix, ne profitent pas des priéres que l'on fait pour elles, & demeurent vagabondes juſqu'à ce que leurs corps ſoient enſevelis; ce qui eſt conforme au ſentiment des Grecs & des Romains. Homére Iliade ψ. & Virgile Enéide.

(i) *Deut.* XXI. 22.

(k) *Joſué* VIII. 29. 30.

(l) *Talmud. tract. Sanhedr. Rab. Bar-Nachman in Bereſchith-Rabba c.* 22.

Nec ripas datur horrendas, & rauca fluenta
Tranſportare prius quàm ſedibus oſſa quierint.

L'on forme pluſieurs queſtions ſur la croix du Sauveur. Les uns (m) croyent qu'elle fut faite de quatre bois différens; ſçavoir de cyprés, de cédre, de pin, & de boüis. Saint Bernard (n) dit qu'elle étoit faite de cyprés, de cédre, d'olivier, & de palmier. Le cyprés en faiſoit le pied, ou la baſe, le cédre en compoſoit la hauteur, l'olivier en étoit comme le chapiteau, & le palmier les bras. Proba Falconia dans ſes Centons, dit qu'elle étoit de chêne.

(m) *Chryſoſt. ſeu alius ſerm. de cruce. Beda in Collectan.*

(n) *Bernard. in Cant.* VII. ¶. 8.

Ingentem quercum deciſis undique ramis.
Conſtituunt.

L'Auteur de l'Hiſtoire Scolaſtique, & aprés lui pluſieurs autres ont dit que la Reine de Saba entrant dans le palais de Salomon, qui étoit nommé la maiſon du Liban, y remarqua une poutre, qu'elle prédit devoir ſervir au ſupplice d'un homme qui cauſeroit la ruine de tout Iſraël. Salomon pour prévenir ce malheur fit, dit-on, enterrer cette poutre en l'endroit méme où étoit la piſcine probatique, dont il eſt parlé dans ſaint Jean. (a) Au tems de la Paſſion de JESUS-CHRIST, on découvrit ce bois, & on s'en ſervit pour faire la Croix du Sauveur. D'autres non contens de ces fables, y ajoutent que Seth troiſiéme fils d'Adam, étant allé au Paradis terreſtre, obtint de l'Ange qui le gardoit, trois graines de l'arbre de vie, qu'il planta ſur le ſépulcre de ſon pere. De ces trois graines ſortirent trois petites verges, qui s'étant jointes enſemble, formérent la poutre du palais de Salomon, dont nous avons parlé, & qui fut enſuite employée au ſupplice du Sauveur. Mais c'eſt faire trop d'honneur à ces fables, que de les rapporter ſeulement.

(a) *Joan.* V. 2. 3. 4.

On dit que cette Croix étoit haute de quinze pieds; que les bras étoient longs de ſept ou huit pieds; que le deſſus, auquel étoit attaché le titre, ou la ſentence de condamnation de JESUS-CHRIST, n'étoit qu'un bois poſtiche, avec une planche ſur laquelle étoient gravez ces mots: *Jeſus de Nazareth Roi des Juifs.* Mais il eſt malaiſé de ſçavoir certainement ces choſes, dont ni les Auteurs ſacrez, ni les premiers Peres n'ont rien dit. Les Ecrivains qui en ont parlé, ſont trop récens pour faire foi dans une choſe de fait comme celle-là.

Les peintres nous repréſentent d'ordinaire la Croix renverſée dans le moment qu'on y attache le Sauveur, pour la redreſſer enſuite, & élever avec elle le Corps du Sauveur; les ſpéculatifs ſe ſervent de ces conſidérations pour exagérer l'excés des douleurs de ſon crucifiement. Mais ce ſentiment n'eſt nullement vrai-ſemblable. Eſt-il ordinaire d'abattre d'abord la potence lorſqu'on y veut attacher un criminel, pour la relever enſuite lorſque le patient y eſt attaché? Les ſecouſſes & l'ébranlement de la croix, jointes au poids du corps, auroient ſeules été capables de briſer les pieds & les mains du crucifié, & de le détacher de la croix, avec des douleurs inexplicables. Nonnus, l'Auteur de la Tragédie intitulée, *Jeſus ſouffrant*, S. Auguſtin, & les plus ſçavans Interprétes, (b) croyent que J. C. fut attaché à la croix déja élevée.

(b) *Vide Bynæum de morte Chriſti, l.* 3. *c.* 6. *art.* 7. *Lipſ. de cruce l.* 2. *c.* 7.

Quelques-uns (c) ont crû qu'il y avoit au-deſſous des pieds du crucifié un eſpéce de marche-pied, ou de bois avancé, ſur lequel ſes pieds étoient poſez & attachez. Saint Grégoire de Tours (d) le marque expreſsément, & on voit un trés-grand nombre de croix faites de cette ſorte. Il faut avoüer que ſans cela, il auroit été mal-aiſé que le crucifié pût demeurer long-tems attaché à la croix, tout le poids du corps étant porté par ſes mains. Mais d'autres (e) ſoutiennent que l'on ne voit aucun veſtige de ce marche-pied dans les deſcriptions de la croix, que les plus anciens Auteurs Grecs & Latins nous ont laiſsées. Mais ils parlent d'une eſpéce de chevalet, ſur lequel le patient étoit comme à cheval, afin que le poids de ſon corps

(c) *Lipſ. not. in lib.* 2. *de cruce, c.* 10. *Fucardent. not. in Irenæ, l.* 2. *c.* 42. *Neuſ. ad Nonni Paraphr. in Joan.* XIX. 18.

(d) *Gregor. Turon. de gloria Martyr. l.* 1. *c.* 6.

(e) *Scaliger. animadverſ. in Euſeb. digreſſione de Iſtier. Gonicar. origine lat. T. Bynæus de morte Chriſti, l.* 3. *c.* 5. *art.* 11. 12. 13.

n'arrachât point ses mains. C'étoit une grosse cheville fichée au milieu de la hauteur de la croix. C'est ce qui paroit assez clairement dans saint Justin, (a) dans saint Irenée, (b) & dans Tertullien : (c) & qui est soutenu par plusieurs habiles Critiques. (d)

(a) *Justin. Dialogo cum Tryphone.*
(b) *Irenæ l. 1. c. 46.*
(c) *Tertull. l. 2. contra Nationes.*
(d) *Scaliger. loco citato. Salmas. de cruce. Bartholin. de latere Christi aperto, & de cruce. Bynæus l. 3. c. 5. art. 12.*

Jesus-Christ dit souvent dans l'Evangile que celui qui veut être son Disciple, doit porter sa croix aprés lui ; la croix est le symbole des ignominies & des souffrances ; c'est pour ainsi dire la devise, & la gloire des Chrétiens. Saint Paul (e) dit qu'il est crucifié avec Jesus-Christ, & qu'il ne se glorifie qu'en la Croix du Sauveur ; (f) que ceux qui sont à Jesus-Christ, ont crucifié leur chair (g) avec tous ses désirs déréglez. Jesus-Christ est la voye que nous devons suivre ; nous ne pouvons arriver à la gloire & au bonheur qui nous sont promis, que par le chemin de la croix.

(e) *Galat.* II. 19.
(f) *Idem* VI. 14.
(g) *Galat.* V. 24.

Ctesiphon, ville située sur le Tigre, à trois milles de Séleucie, & Capitale d'Assyrie, nommée Calonite. Eusébe, saint Jérôme, & les Interprétes Caldéens croyent qu'elle fut bâtie au même endroit que l'ancienne ville de Calanné, marqué dans la Genése, x. 10.

Culon, ou *Caulon*, ville de la Tribu de Juda, & qui ne se trouve que dans le Grec. *Josue* XV. 60.

Cumanus, fut Gouverneur de la Judée aprés Tibére Alexandre ; (h) il commit diverses injustices & extorsions contre les Juifs, ce qui les obligea de porter leurs plaintes à Quadratus Gouverneur de Syrie, lequel fit prendre Cumanus, & l'envoya chargé de chaînes à Rome à l'Empereur Claude. Celui-ci envoya Cumanus en exil, & donna le gouvernement de la Judée à Claude Félix frere de Pallas. (i)

(h) L'an de J. C. 48. de l'Ere vulg. 51.
(i) *Antiq. lib.* XX. *c.* 5.

Cumin, sorte de plante qui est assez semblable au fenouil. Elle produit sa fleur & ses branches en forme de bouquet. Isaïe (k) dit que le laboureur séme la nielle & le cumin aprés avoir applani sa terre ; & qu'il le bat, non avec de gros fléaux, ni avec les traînoirs armez de fer & de pierres, mais avec de simple bâtons. Ces grains & la maniére dont on les bat, marquent les plus doux effets de la justice de Dieu. Le Seigneur réserve les grands châtimens aux plus grands pécheurs. Jesus-Christ dit aux Scribes & aux Pharisiens, (l) qu'ils sont fort soigneux de payer la dîme de la menthe, de l'aneth, & du cumin, pendant qu'ils négligent les œuvres, & les pratiques essentielles de la Loi de Dieu.

(k) *Isai.* XXVIII. 25.
(l) *Matth.* XXIII. 23.

Cusi, fils d'Abdi, & pere d'Ethan, Lévite. Il étoit Chantre, & se tenoit toujours devant l'Arche. (m)

(m) 1. *Par.* VI. 44.

Cuspius Fadus, fut envoyé aprés la mort du Grand Agrippa, pour gouverner la Judée. (n) A son arrivée dans la Province, il fit pendre un certain Ptolemée, Chef de voleurs, qui ravageoit impunément la Judée. Aprés cela, ayant appris qu'un certain Theudas enchanteur, contrefaisant le Prophéte, avoit séduit une grande troupe de peuple, à qui il faisoit accroire qu'il arrêteroit le Jourdain d'une seule parole, & qu'il le leur feroit passer à pied sec ; Fadus envoya de la cavalerie contre ces gens. Plusieurs furent tuez ; les autres mis en fuite. Theudas fut pris, & eut la tête tranchée, (o) l'an de J. C. 45. Fadus eut pour successeur Tibére Alexandre, (p) l'année suivante, de J. C. 46.

(n) An de J. C. 45. de l'Ere vulg. 45.
(o) *Antiq. l.* 20. *c.* 2.
(p) *Antiq. l.* 20. *c.* 3.

Cuthа, pays d'Assyrie, dont les habitans furent transportez dans la Samarie par Salmanasar. (a) Les Cuthéens adoroient l'Idole de *Nergel*. (b) Nous croyons que *Cutha* est le même que *Scytha*, & que les Cuthéens qui furent amenez dans la Samarie, venoient du pays de *Chus*, ou *Chuth*, marqué *Genes.* II. 13. Voyez ci-devant *Chutéens*.

(a) 4. *Reg.* XVII. 24.
(b) 4. *Reg.* XVII. 30.

Cyathus, coupe dont on se servoit dans le Temple pour faire les libations. (c) Les Hébreux avoient aussi une mesure, qu'ils appelloient *kos*, ou coupe, qui tenoit quatre pouces cubes, & un peu plus. C'étoit le calice, ou le vase de bénédiction, dans lequel on buvoit, pour rendre graces aprés les repas de solemnitez, comme au jour de Pâque.

(c) *Exod.* XXV. 29. כוס

Cyamon, lieu situé vis-à-vis Esdrelon, *Judith* VII. 3. dans le Grec. Il est nommé *Chelmon* dans le Latin. C'est peut-être le même que *Camon*, dont parle Eusébe, & qu'il met dans le Grand Champ, à six milles de Légion, vers le nord.

Cydida, *Cydis*, ne sont autres que la ville de Cedés de Nephtali, ville de Galilée.

Cydoessa, ou *Cydossus*, dont parle Joseph, (d) est un bourg des Tyriens, sur les frontiéres de Galilée, & qui fut toujours contraire aux Galiléens. Eusébe dit que *Cydosse* est un lieu prés de Panéade, à vingt milles de Tyr.

(d) *Joseph. de Bello, l.* 4. *c.* 4.

Cygne. Moyse met le cygne parmi les animaux impurs ; (e) au moins c'est ainsi que saint Jérôme a traduit l'Hébreu *tanschemeth*, que les Septante ont entendu du porphyrion, qui est un oiseau qui a les jambes & le bec rouges comme le porphyre. Onkélos, le Traducteur Samaritain, & Bochart l'expliquent du hibou, ou de la chouette. Nous avons proposé quelques conjectures sur Isaïe, XIII. 21. pour montrer que l'Hébreu *bath-ianah* étoit le cygne. Cet oiseau aime les eaux ; il est fort cruel ; il est célébre par ses chants lugubres, & par ses cris perçans, qu'il pousse quelquefois avec tant de force, & si long-tems, qu'il se donne la mort ; (f) ce qui a fait dire à plusieurs qu'il chantoit lorsqu'il étoit sur le point de mourir :

Sic ubi fata vocant udis abjectus in herbis,
Ad vada mæandri concinit albus olor.

(e) *Levit.* XI. 18. תנשמת 70. Ηποπτερον.
(f) *Ælian. l.* 5. *c.* 14.

Moyse met *la fille de haiana*, que l'on traduit ordinairement par l'autruche, au nombre des animaux impurs. (g)

(g) *Levit.* XI. 16. *Deut.* XIV. 16.

Cynomyia, mouche de chien. Voyez ci-devant *Cœnomyia*, toutes sortes de mouches.

Cypre. Isle fameuse dans la Méditerranée. Elle est la plus grande Isle de cette mer, & située entre la Cilicie & la Syrie. Ses habitans étoient plongez dans le luxe, & perdus de débauche. (h) Leur principale Divinité étoit Vénus. Saint Paul & saint Barnabé étant partis d'Antioche, (i) s'embarquérent à Séleucie, & arrivérent dans l'Isle de Cypre. Etant dans la ville de Salamine, ils prêchérent Jesus-Christ dans les Synagogues des Juifs ; & de là ils se répandirent dans toutes les villes de l'Isle, annonçant par tout l'Evangile. Etant à Paphos, ils y trouvérent un faux Prophéte, nommé Bar-jésu, qui étoit avec le Proconsul, ou Gouverneur de l'Isle, nommé Sergius Paulus. Ce faux Prophéte s'opposoit à la prédication de Paul, & empêchoit que le Proconsul ne crût en Jesus-Christ. Mais saint Paul le frappa d'aveuglement ;

(h) *Justin. l.* 18. *c.* 5. *Lactant. l.* 1. *c.* 17.
(i) *Act.* XIII. 4. 5. 6. &c.

d'aveuglement ; & le Proconſul touché de ce prodige, embraſſa la foi. (a)

(a) An de J. C. 44.

Quelque tems aprés, (b) ſaint Barnabé alla de nouveau dans cette Iſle, accompagné de Jean Marc. (c) Il eſt conſidéré comme le principal Apôtre, & le premier Evêque de Cypre. On dit qu'il y ſouffrit le martyre, ayant été lapidé par les Juifs de la ville de Salamine ; (d) & ſon corps y fut trouvé du tems de l'Empereur Zénon, (e) ayant ſur ſa poitrine l'Evangile de ſaint Matthieu, que ſaint Barnabé avoit copié de ſa propre main.

(b) An de J. C. 51.
(c) Act. xv. 39.
(d) Acta S. Barnabæ xi. Junii.
(e) Theodor. Lector. l. 2. p. 557. 558. Cedren. t. 1. p. 353.

CYPRE, arbriſſeau connu dans l'Ecriture ſous le nom de *copher* en Hébreu, & de *cyprus* en Latin. (f) Il eſt commun dans l'Iſle de Cypre, & on croit que c'eſt de là que cette Iſle a tiré ſon nom. Le cypre produit une fleur fort odoriférante ; & celui de l'Iſle de Cypre par-deſſus les autres. (g) Il venoit auſſi des cypres dans le territoire d'Engaddi, comme le dit l'Epouſe du Cantique, qui compare ſon Epoux au raiſin de Cypre, qui croît dans les vignes d'Engaddi. (h) Pline dit qu'il en venoit auſſi à Aſcalon. Quelques-uns croyent que le *cyprus* eſt le même que le *liguſtre*, ou *troëne* ; mais c'eſt plûtôt l'*alhanna* des Arabes. Voyez ci-devant l'article *Copher*.

(f) Cant. i. 13. iv. 13. כפר
(g) Plin. l. 12. c. 24.
(h) Cant. i. 13.

CYPRE'S, *Cupreſſus*, ou *Cypreſſus*, arbre fort haut, fort droit, qui ne vient que difficilement, dont le fruit eſt inutile, dont les feüilles ſont amères, & dont l'odeur même & l'ombre ſont dangereuſes : *Arbor natu moroſa, fructu ſupervacua, baccis torva, folio amara, odore violenta, ac ne umbrâ quidem gratioſa*, dit Pline. (i) D'où vient que les Romains le regardoient comme un arbre funeſte, & qu'on employoit dans les cérémonies lugubres, & dans les funérailles. Le cyprés eſt commun ſur le mont Liban ; (k) & les Auteurs ſacrez tirent quelquefois des comparaiſons du cyprés, comme d'un arbre beau & grand : (l) *Je me ſuis élevée comme le cédre dans le Liban, & comme le cyprés dans le mont Hermon.* Le mont Hermon faiſoit comme partie du Liban. Et ailleurs : (m) *Simon fils du Grand-Prêtre Onias, a paru comme un olivier qui pouſſe ſes rejettons, & comme un cyprés qui s'élève en hauteur.* L'Epouſe du Cantique (n) dit que *les lambris de ſa maiſon ſont de cyprés.* L'Hébreu porte *beroth*, que pluſieurs entendent du ſapin. Mais il vaut mieux l'entendre d'une eſpéce de cyprés nommé *bruta*, qui a l'odeur, & la ſolidité du cédre, mais qui ne vient pas ſi grand. (o)

(i) Plin. l. 16. c. 33.
(k) Cyrill. in Iſai. l. 5. p. 848. Phocas in deſcript. Terræ ſanctæ.
(l) Eccli. xxiv. 17. in Græco.
(m) Eccli. l. 11.
(n) Cant. i. 16.
(o) Plin. l. 12. c. 17.

CYPRIARCHE'S. Nicanor eſt qualifié *Cypriarchés* dans le ſecond Livre des Maccabées, Chap. xii. ℣. 2. c'eſt-à-dire, qu'il étoit Gouverneur de Cypre.

CYPROS, château bâti par Hérode le Grand au-deſſus de Jéricho, en l'honneur de ſa mere Cypros. (p)

(p) Joſeph. Antiq. l. 16. c. 9. & de Bello, l. 2. c. 20. p. 816. a.

I. CYPROS, femme d'Antipater, & mere d'Hérode, de Phazaël, de Phéroras, de Joſeph & de Salomé.

II. CYPROS, fille d'Hérode le Grand & de Mariamne, ſœur d'Aléxandre & d'Ariſtobule, & femme d'Antipater fils de Salomé. (q) Cette Cypros eut une fille de même nom.

(q) Antiq. l. 18. c. 7.

III. CYPROS, fille de Phazaël frere d'Hérode le Grand, & de Salampſo fille du même Hérode, & de Mariamne. Elle épouſa le Grand Agrippa, & fut mere du jeune Agrippa, de Druſius, de Bérénice, de Mariamne, & de Druſille. (r)

(r) Antiq. l. 18. c. 7.

CYRENE, ville & Province de la Lybie Pentapolitaine, entre la grande Syrte & la Maréote. La ville de Cyréne s'appelle aujourd'hui *Caïroan*, & elle eſt dans le Royaume de *Barca*. Le canton où eſt ſitué cette ville, s'appelle *Meſrata*. C'eſt de là qu'étoit Simon le Cyrénéen, pere d'Aléxandre & de Rufe, (a) que les ſoldats Romains chargérent de la Croix de JESUS-CHRIST. Il y avoit beaucoup de Juifs dans la Cyrénaïque, & pluſieurs embraſsérent la Religion Chrétienne. (b) Mais d'autres s'y oppoſérent avec beaucoup d'opiniâtreté. (c) Saint Luc nomme entre les plus grands ennemis de nôtre Religion, ceux de cette Province, qui avoient une Synagogue à Jéruſalem, & qui s'élevérent contre ſaint Etienne.

(a) Matth. xxvii. 32. Luc. xxiii. 26.
(b) Vide Act. xi. 20. xiii. 1.
(c) Act. vi. 9.

Aprés la ruine de Jéruſalem par Tite, un des ſicaires ou aſſaſſins de la Judée, étant paſſé à Cyréne, ſçut ſi bien gagner les Juifs de la ville, qu'il les engagea à le ſuivre dans le déſert, ſur l'aſſurance qu'il leur feroit voir par des ſignes merveilleux, que Dieu n'étoit plus en colére contre les Juifs, (d) & qu'ils pourroient bien-tôt rebâtir Jéruſalem. Catulle qui étoit Gouverneur de la Cyrénaïque, en étant informé, marcha contre ces malheureux, enveloppa le bois où ils étoient, & les tailla tous en piéces. Il réſerva Jonathas, dont il ſe ſervit pour lui découvrir une prétenduë conſpiration, dans laquelle il enveloppa malicieuſement les plus honnêtes gens du pays.

(d) Joſeph. de Bello, l. 7. c. 37.

CYRENE. Il eſt parlé dans les Livres de l'ancien Teſtament d'une autre Province de *Cyréne*, différente de celle d'Afrique. Téglathphalaſſar tranſporta les habitans de Damas, *à Cyréne*, (e) ainſi que le Prophéte Amos l'avoit prédit environ vingt-cinq ans auparavant : (f) *Transferetur populus Syriæ Cyrenem.* Ce n'eſt pas ſans doute dans la Cyrénaïque voiſine de l'Egypte, où Téglathphalaſſar n'avoit rien ; mais dans l'Ibérie, ou l'Albanie, où ſe trouve le fleuve Kir, ou Cyrus, qui ſe décharge dans la mer Caſpienne. Joſeph Antiq. l. 9. c. 12. dit qu'ils furent tranſportez dans la Médie ſupérieure ; ce qui revient à nôtre ſentiment. Car anciennement la Médie avoit beaucoup d'étenduë.

(e) 4. Reg. xvi. 9. Amos i. 5.
(f) Amos ix. 7.

Amos dit que les Araméens étoient originaires de Kir : *Numquid non aſcendere feci Syros* (Hébr. *Aram.*) *de Cyrene ?* Le Prophéte a voulu apparemment comprendre ſous le nom de *Cyr*, ou *Kir*, les peuples de delà l'Euphrate, & de la Méſopotamie, d'où les Araméens étoient vraiment ſortis par Aram fils de Sem. Nous n'avons aucune connoiſſance diſtincte qu'ils ſoient ſortis en particulier de ce pays, où coule le fleuve Cyrus.

CYRENIUS, *Cyrinus*, ou *Quirinius*, Gouverneur de Syrie envoyé par Auguſte, aprés qu'Archélaüs Roi de Judée eut été rélégué à Vienne, (g) environ dix ans aprés la naiſſance de JESUS-CHRIST. Publius Sulpitius Quirinius, car c'eſt-là ſon vrai nom, ſuccéda à Quintilius Varus, dans le gouvernement de la Syrie. Saint Luc (h) ſemble dire que le dénombrement qui obligea la ſainte Vierge & ſaint Joſeph à ſe rendre à Bethléem, lorſque JESUS-CHRIST y nâquit, eſt le premier dénombrement qui ſe fit ſous le Gouverneur *Quirinus*, ou *Cyrénius : Hæc deſcriptio prima facta eſt à præſide Syriæ Cyrino.* Mais comme Cyrinus ne fut fait Gouverneur de Syrie, qu'environ dix ans aprés la naiſſance

(g) Joſeph. Antiq. l. 17. c. 13. 14.
(h) Luc. ii. 2.

du Sauveur, nous croyons avec plusieurs scavans Interprétes, qu'il faut traduire ainsi le Texte de saint Luc : *Ce dénombrement* qui obligea Joseph & Marie d'aller à Bethléem, *se fit avant un autre dénombrement qui fut fait sous le gouvernement de Quirinus.* Le premier étoit général pour tout l'Empire ; celui de Quirinius ne regardoit que la Syrie, & les Provinces adjacentes. (*a*)

(*a*) *Vide Joseph. Antiq. l. 17. in fine, & l. 18. initio.*

Le Pere Pétau, Grotius, & Ussérius avouënt que Quirinius n'étoit point Gouverneur de Syrie l'année de la naissance de Jesus-Christ : mais ils prétendent qu'étant Gouverneur de Cilicie, (*b*) il put être délégué extraordinairement, pour faire le dénombrement en Syrie & en Judée ; quoique l'Histoire ne nous ait pas appris cette particularité, qui ne paroît pas fort importante en elle-même. Mais saint Luc l'a bien remarquée, parce qu'elle étoit de conséquence à son sujet ; & il a bien sçû la distinguer de la seconde description, ou du second dénombrement, fait la sixiéme ou la dixiéme année de Jesus-Christ, par le méme Quirinius.

(*b*) *Vide Usser. an. Mundi 4000. J. C. 1. p. 530. 531.*

Tertullien (*c*) a crû que le dénombrement marqué dans saint Luc, se fit par Sentius Saturninus Gouverneur de Syrie sous Auguste. Ussérius tâche de le concilier avec saint Luc, en disant que Saturninus étoit vraiment Gouverneur de Syrie en ce tems-là, & que Quirinius, qui gouvernoit la Cilicie, Province voisine, vint extraordinairement, pour faire le dénombrement en question, dans la Province de Saturninus. Mais d'autres (*d*) soutiennent que Saturnin avoit quitté la Province avant la derniére année d'Hérode, comme Joseph l'insinuë, (*e*) & par conséquent avant l'année de la naissance de Jesus-Christ.

(*c*) *Tertull. l. 4. contra Marcion. c. 19.*

(*d*) Voyez M. Toinard Harmon. Evangél.

(*e*) *Antiq. l. 16. c. 13. & l. 17. c. 13.*

CYRUS, fils de Cambyses Perse, & de Mandane fille d'Astyages Roi des Médes. Astyages ayant songé qu'il sortoit du ventre de sa fille Mandane, (*f*) un sep de vigne qui couvroit toute l'Asie, consulta les Devins, qui lui dirent que cela marquoit la grandeur & la puissance future du fils qui devoit naître de sa fille ; mais aussi que ce même enfant le dépoüilleroit de son Royaume. Astyages pour prévenir les effets de cette prédiction, au lieu de marier sa fille à quelque Prince puissant, la donna à Cambyses, qui étoit un Perse d'une condition médiocre, & qui n'étoit point en état de former de grands desseins, ni de soutenir par sa puissance, ou par ses richesses, l'ambition de son fils.

(*f*) *Justin. l. 1. Herodot. l. 1. c. 107. & seq.*

Astyages n'en demeura pas encore là. La crainte qu'il eut que le fils de Mandane ne trouvât peut-être dans son courage, ou dans d'heureuses circonstances, les secours qu'il ne rencontreroit pas dans sa famille, lui fit prendre la résolution de le faire mourir. Dés qu'il eut appris la grossesse de sa fille, il la fit venir dans sa Cour, & donna ordre à un de ses Officiers, nommé Harpagus, de faire mourir l'enfant dés qu'il seroit né. Harpagus craignant le ressentiment de Mandane, remit l'enfant entre les mains de l'Intendant des troupeaux du Roi, afin qu'il l'exposât lui-même. La femme de ce pasteur touchée de la beauté du jeune Cyrus, pria son mari d'exposer plûtôt son propre fils, qui lui étoit né quelque tems auparavant, & de conserver le jeune Prince. Ainsi Cyrus fut conservé, & nourri parmi les pasteurs du Roi.

Un jour comme les pasteurs joüoient entre eux, Cyrus fut choisi Roi de leur jeu ; & ayant maltraité un des petits bergers, ses parens en portérent leurs plaintes à Astyages. Ce Prince ayant fait venir Cyrus, remarqua dans son air quelque chose de grand, & quelques traits de sa fille Mandane. Il examina la chose de plus prés, & trouva qu'en effet il étoit son petit-fils. Harpagus, qui l'avoit conservé, fut puni par la mort de son propre fils ; & Astyages croyant que la Royauté que les Devins avoient promise au jeune Cyrus, n'étoit autre que celle qu'il venoit d'exercer parmi les jeunes pasteurs, ne s'en mit pas davantage en peine.

Cependant lorsque Cyrus fut devenu grand, Harpagus lui découvrit tout le secret de sa naissance, & de quelle maniére il l'avoit dérobé à la cruauté de son ayeul. Il l'exhorta à venir en Médie, & lui promit de lui fournir des forces pour se rendre maître du pays, & pour dépossséder Astyages. Cyrus écouta ces propositions, fit soulever les Perses contre les Médes, marcha à leur tête contre Astyages, le défit, & se rendit maître de la Médie. Aprés plusieurs autres guerres, il vint assiéger Babylone, & la prit aprés un long siége. Voilà le précis de la vie de Cyrus, telle qu'on la lit dans Hérodote & dans Justin, Abbréviateur de Trogus. Mais les Scavans ne font nulle difficulté de reconnoître que tout ce récit est tellement mêlé de fables, que l'on ne peut que trés-difficilement démêler le vrai du faux.

Xénophon nous a donné une autre histoire de Cyrus, fort différente de celle que nous venons de voir ; celle de Xénophon, au jugement de plusieurs Critiques, n'est pas plus certaine que celles d'Hérodote, de Ctésias & de Trogus. Platon (*a*) n'a pas crû que Cyrus fut un aussi beau modéle d'un Prince, que l'a cru Xénophon ; ou plûtôt il n'a pas crû que le portrait de Cyrus tracé par Xénophon, fût un excellent modéle d'un Roi parfait. Il y trouve à redire, par exemple, que Cyrus ne se soit pas appliqué au bon gouvernement de sa famille, & qu'il ait donné ses enfans à élever aux femmes. En un mot Xénophon a bien pû nous décrire sous le nom de Cyrus, un bon Général, & un Prince affectionné à sa patrie ; mais non pas un Prince parfait. C'est le jugement de Platon. Cicéron (*b*) n'en juge pas plus favorablement : *Cyrus ille à Xenophonte non ad historiæ fidem scriptus est, sed ad effigiem imperii.* Xénophon n'a pas prétendu nous donner l'histoire de Cyrus, mais seulement nous tracer en sa personne un Prince accompli.

(*a*) *Plato de Legib. l. 3. p. 815. c. Vide Diogen. Laert. in Platone. Et vide supra i Πλάτων πάνυ μὲν φησὶν τὸν παιδικὸν ἔρωτα, (ἔστι δὲ καὶ γὰρ ἐν Κύρου παιδείᾳ.*

(*b*) *Cicero ad Q. fratrem Ep. 1.*

Voici le précis de la vie de Cyrus, selon Xénophon. (*c*) Astyages maria sa fille Mandane à Cambyses Roi de Perse, fils d'Achemène Roi de la même nation. Cyrus nâquit dans la Cour du Roi son pere, & y fut élevé avec tout le soin que sa naissance demandoit. Etant âgé d'environ douze ans, son ayeul Astyages le fit venir en sa Cour, avec sa mere Mandane. Quelque tems aprés, le fils du Roi d'Assyrie ayant fait irruption dans la Médie, Astyages avec son fils Cyaxarés, & son petit-fils Cyrus, marchérent contre lui. Cyrus se distingua dans cette guerre, & battit les Assyriens. Cambyses le rappella ensuite auprés de lui ; & Astyages étant mort, son fils Cyaxarés, oncle maternel de Cyrus, lui succéda au Royaume de Médie.

(*c*) *Xenophon. de institut. Cyri. l. 1. & seq.*

Cyrus âgé de trente ans, fut établi par Cam-

byſes ſon pere, Chef des troupes de Perſe, & envoyé à la tête de trente mille hommes, au ſecours de ſon oncle Cyaxarés, que le Roi de Babylone, ligué avec les Cappadociens, les Cariens, les Phrygiens, les Ciliciens & les Paphlagoniens, vouloit attaquer. Cyaxarés & Cyrus les prévinrent, les attaquérent, & les diſſipérent. Cyrus s'avança juſqu'à Babylone, & répandit la terreur dans tout ce pays. De là il retourna auprés de ſon oncle, vers les frontiéres de l'Arménie, & de l'Aſſyrie, & fut reçu par Cyaxarés dans la tente même du Roi d'Aſſyrie, qu'ils avoient défait.

Aprés cela, Cyrus porta la guerre au-delà du fleuve Halys, entra dans la Cappadoce, & la ſubjugua toute entiére. De là il marcha contre Cræſus Roi de Lydie. Il le battit dans un premier combat, puis l'aſſiégea dans Sardes ſa Capitale. Aprés quatorze jours de ſiége, Cræſus fut obligé de ſe rendre; & Cyrus l'ayant condamné à mourir ſur un bucher allumé, Cræſus s'écria par trois fois : Solon, Solon, Solon. Alors Cyrus ayant ſçû que Solon avoit autrefois dit à Cræſus que nul homme ne devoit être appellé heureux pendant ſa vie, & que Cræſus par ces paroles reconnoiſſoit la vérité de cette prédiction; Cyrus le délivra, & le reçut au nombre de ſes amis, & de ſes Conſeillers.

Aprés avoir réduit preſque toute l'Aſie Mineure par les armes de ſes Généraux, Cyrus repaſſa l'Euphrate, & vint faire la guerre aux Aſſyriens. Il marcha droit à Babylone à la tête d'une trés-puiſſante armée, composée de Perſes, de Médes, & des troupes auxiliaires des peuples qu'il avoit aſſujettis. Il forma le ſiége de la ville, ſans que ceux de dedans s'en miſſent beaucoup en peine, parce que Babylone étoit extraordinairement forte, & que les aſſiégez avoient des proviſions pour vingt ans. Cyrus enveloppa toute la ville d'un large foſſé, avec des tours & des redoutes de diſtance en diſtance. Mais aprés un long tems, voyant que le ſiége n'avançoit pas, il fit ſeigner l'Euphrate en pluſieurs endroits, & fit jetter les eaux de ce fleuve dans de grands marais, qui étoient au voiſinage de Babylone; en ſorte que l'Euphrate étant fort diminué, Cyrus entra la nuit dans la ville avec ſon armée, par les guichets qui donnoient entrée aux eaux. Ainſi Babylone fut priſe ſans beaucoup de peine.

Cyrus eut ſoin d'y préparer un palais pour Cyaxarés ſon oncle, afin qu'il pût s'y retirer, s'il lui prenoit envie de venir quelque jour à Babylone; car il n'étoit pas alors dans l'armée. Aprés toutes ces expéditions, Cyrus revint dans la Perſe auprés de ſon pere & de ſa mere, qui vivoient encore; & quelque tems aprés, étant allé auprés de ſon oncle Cyaxarés en Médie, il y épouſa ſa niéce, fille unique, & héritiére de tous les Etats de Cyaxarés, & alla avec elle à Babylone, d'où il envoya des Satrapes, pour gouverner toutes les nations qu'il avoit ſubjuguées. Il entreprit encore diverſes guerres, & ſubjugua toutes les nations qui ſont entre la Syrie, & la Mer Rouge.

Il mourut âgé de ſoixante & dix ans, aprés trente ans de regne. (*a*) Les Auteurs ſont fort différens entre eux ſur le genre de ſa mort. Hérodote, (*b*) Juſtin, (*c*) & Valére Maxime (*d*) racontent qu'il mourut dans la guerre contre les Scythes, & que la Reine Thomiris l'ayant fait tomber dans les embûches qu'elle lui avoit dreſsées, lui fit couper la tête, & la plongea dans un outre plein de ſang, en lui diſant : *Raſſaſie-toi du ſang humain, dont tu as toûjours été ſi altéré.* Diodore de Sicile (*a*) dit qu'ayant été pris dans un combat, il fut attaché à une potence. Ctéſias aſsûre qu'il mourut d'une bleſſure qu'il avoit reçûë à la cuiſſe. Jean Malela d'Antioche cite un prétendu Ecrit de Pythagore de Samos, qui portoit qu'il avoit été tué dans un combat naval contre ceux de Samos. Xenophon le fait mourir paiſiblement dans ſon lit, au milieu des ſiens. Ce qui eſt certain, c'eſt que du tems d'Alexandre, on montroit ſon tombeau à Paſargade, dans la Perſe, ainſi que Plutarque, Quinte-Curce, Arrian, & enfin Ariſtobule, témoin oculaire, cité dans Strabon, (*b*) le témoignent.

De tout cela il eſt aiſé de conclure que l'on ne ſçait que trés-imparfaitement l'hiſtoire de ce Grand Prince, fondateur de l'Empire des Perſes, & deſtructeur de celui des Caldéens. L'Ecriture nous en apprend moins de particularitez, mais qui ſont bien plus certaines que celles que nous venons de voir. Daniel (*c*) dans la fameuſe viſion où Dieu lui fit voir la ruine des grands Empires, qui devoient précéder la naiſſance du Meſſie, nous repréſente Cyrus ſous l'idée *d'un bélier qui ſe tenoit ſur le fleuve, qui avoit deux cornes, dont l'une étoit plus grande que l'autre, & qui croiſſoit peu à peu. Ce bélier donnoit des coups de cornes contre l'occident, contre le ſeptentrion, & contre le midy, & nulle bête ne pouvoit lui réſiſter. Il fit tout ce qu'il voulut, & devint trés-puiſſant.* Les deux cornes du bélier marquent les deux Empires que Cyrus réuniſſoit en ſa perſonne; celui des Médes, & celui des Perſes. Ce dernier étoit plus grand & plus élevé que l'Empire des Médes. Ou bien ces deux cornes marquent les deux branches des ſucceſſeurs de Cyrus. Cambyſes ſon fils étant mort, l'Empire paſſa à Darius fils d'Hyſtaſpe, & fut continué juſqu'à Darius Condomanus, qui eſt apparemment la plus grande corne, contre laquelle le bélier, qui marquoit Alexandre, vint donner. (*d*) Dans un autre endroit, (*e*) Daniel compare Cyrus à un ours qui avoit quatre rangs de dents dans la bouche, & à qui il fut dit : *Levez-vous, & raſſaſiez-vous de carnage.*

Cyrus ſuccéda à Cambyſes dans le Royaume de Perſe, & à *Darius le Méde*, nommé *Cyaxarés* par Xénophon, & *Aſtyages* dans le Grec de Daniel, (*f*) au Royaume des Médes, & dans l'Empire de Babylone. Il étoit Monarque de tout l'Orient, ou comme il parle, *de tout le monde*, (*g*) lorſqu'il permit aux Juifs de retourner dans leur pays, l'an du Monde 3466. avant J. C. 534. avant l'Ere vulg. 538. Les ennemis des Hébreux ayant ſurpris la religion de ce Prince, il fit défendre de continuer à bâtir le Temple du Seigneur. (*h*) Il eut toûjours pour Daniel une conſidération particuliére, (*i*) & il le conſerva dans ſes grands emplois. C'eſt ſous ſon regne qu'arrivérent les hiſtoires de Bel, & du Dragon, rapportées dans le Grec de Daniel. (*k*) Cyrus donna un Edit en faveur de la Religion des Juifs, aprés qu'il eut été témoin du miracle que Dieu avoit fait, en conſervant Daniel au milieu des lions, auſquels il avoit été expoſé. (*l*)

Les Prophétes ont ſouvent annoncé la venuë de Cyrus, & Iſaïe (*m*) a prédit juſqu'à ſon nom,

(*a*) *Diodor. l. 2. Bibliot.*

(*b*) *Strabo Geograph. l. 3.*

(*c*) *Dan. VIII. 3. ... 20.*

(*d*) *Dan. VIII. 5. 6.*

(*e*) *Dan. VII. 5.*

(*f*) *Dan. XIII. 65.*

(*g*) *1. Eſdr. 1. 1. 2. & 2. Par. XXXVI. 22. 23.*

(*h*) *1. Eſdr. IV. 5.*

(*i*) *Dan. XIV. 1.*

(*k*) *Dan. XIV.*

(*l*) *Dan. XIV. 42.*

(*m*) *Iſai. XLIV. 28. Qui dico Cyro : Paſtor meus es.*

(*a*) *Cicero de Divinit. l. 1. Ad annum ſexageſimum pervenit, cum quadraginta annos natus regnare capiſſet.*

(*b*) *Herodot. l. 1. c. 214.*

(*c*) *Juſtin. l. 1. c. 8.*

(*d*) *Valer. Maxim. l. 9. c. 10.*

(a) *Antiq. l. XI. c. 1.*

plus d'un siécle avant qu'il fût né. Joseph (*a*) dit que les Juifs de Babylone montrérent le passage de ce Prophéte à Cyrus, & que ce Prince dans l'Edit qu'il leur accorda pour leur retour, reconnoissoit que c'étoit du Dieu d'Israël, qu'il tenoit l'Empire du Monde ; & que ce même Dieu l'avoit désigné par son nom dans les Ecrits des Prophétes, & avoit prédit qu'il lui bâtiroit un Temple à Jérusalem. Il est désigné dans l'Ecriture (*b*) sous le nom de Juste, & sous celui de Pasteur d'Israël. (*c*) Il semble reconnoître le Dieu d'Israel dans ce qu'il dit à Daniel : (*d*) *Que tous les habitans de la terre craignent le Dieu de Daniel, parce que c'est le Dieu Sauveur, qui fait des prodiges & des merveilles sur la terre, & que c'est lui qui a garanti Daniel de la gueule des lions.* Et ailleurs il dit : (*e*) *Le Seigneur, le Dieu du Ciel m'a donné tous les Royaumes de la terre, & m'a ordonné de lui bâtir un Temple dans Jérusalem.* Cependant le Seigneur lui dit dans Isaïe : (*f*) *Je suis le Seigneur, & il n'y a point d'autre Dieu que moi. Je vous ai mis les armes à la main, & vous ne m'avez point connu* Jérémie (*g*) appelle brigands & voleurs Cyrus & ses gens, qui renversérent l'Empire de Babylone.

(*b*) *Isai. XLI. 2. 10. XLVI. 11.*

(*c*) *Isai. XLIV. 28.*

(*d*) *Dan. XIV. 41.*

(*e*) *1. Esdr 1. 2.*

(*f*) *Isai XLV. 5.*

(*g*) *Jerem. LI. 48. 56.*

On sçait que Cyrus étoit du sang des Perses par son pere Cambyses, & du sang des Médes par sa mere Mandane. C'est ce qui lui a fait donner le nom de Mulet, dans un ancien Oracle cité dans Hérodote : (*a*) *Craignez*, dit l'Oracle à Crœsus, *lorsqu'un Mulet commandera aux Médes.* Et Nabuchodonosor quelque tems avant sa mort, étant rempli d'un enthousiasme divin, dit aux Babyloniens : (*b*) *Je vous annonce un malheur qu'aucune de vos Divinitez ne pourra détourner. Il viendra contre vous un Mulet Persan, qui aidé du secours de vos Dieux, vous réduira en servitude.* Il semble qu'Isaïe (*c*) ait voulu désigner la même chose, lorsque parlant de la marche de Cyrus contre Babylone, il dit qu'il voit venir un homme monté sur un chariot traîné par un âne & un chameau.

(*a*) *Herodot. l. 1. c. 33. & 91.*

(*b*) *Megasthenes apud Euseb. Præpar. l. 9. c. 41.*

(*c*) *Isai. XXI. 7. 9.*

La prise de Babylone par Cyrus est bien marquée dans les Prophétes, sur tout par Isaïe Chap. XIII. XIV. XXI. XLI. XLIII. XLV. & par Jérémie Ch. L. LI. Enfin Daniel a clairement prédit les victoires de Cyrus, & l'établissement de la Monarchie des Perses & des Médes dans les Chapitres VII. & VIII. Nous mettons la naissance de Cyrus en l'an du Monde 3405. sa premiére année à Babylone en 3466. sa mort en 3475. le commencement des soixante & dix semaines aprés lesquelles le Messie devoit être mis à mort, en 3550. avant l'Ere vulgaire 454. avant la vraye naissance de J. C. 450.

D A

DABERETH, ou *Dabarith*. Josué (*a*) parle de *Dabereth* ville de la Tribu de Zabulon, ou du moins dans les confins de cette Tribu. Ailleurs il marque clairement qu'elle est de la Tribu d'Issachar. (*b*) Cette ville fut cédée par la Tribu d'Issachar aux Lévites pour leur demeure. (*c*) Joseph (*d*) en parle en plus d'un endroit, sous le nom de *Dabaritta*, ou *Darabitta*, située dans le Grand-Champ, à l'extrémité de la Galilée, & de la Samarie. C'est peut-être la même que *Dabira*, que saint Jérôme met vers le mont Thabor, dans le canton de Diocésarée. Maundrel parle de *Débora* au pied du mont Thabor.

(a) *Josue* XIX. 12.

(b) *Josue* XXI. 28.

(c) 1. *Par.* VI. 72.

(d) *Joseph. de Bello, l. 2. c. 26. Græc. pag. & de vita sua, p. 1023.*

I. DABIR, autrement *Cariat-sepher*, la ville des Lettres; ou *Cariat-arbé*, ville de la Tribu de Juda, assez près d'Hébron. Ses premiers habitans étoient des géans de la race d'Énac. Josué la prit, & fit mourir le Roi qui y commandoit. (*e*) Dabir échut en partage à Caleb; & Othoniel ayant le premier monté à l'assaut, & entré dans cette ville, Caleb lui donna sa fille Axa en mariage. (*f*) Dabir fut une ville des Lévites. *Josue* XXI. 15. & 1. *Par.* VI. 58.

(e) *Josue* X. 39. XII. 13.

(f) *Josue* XV. 15. 16.

II. DABIR, ville de delà le Jourdain, dans la Tribu de Gad. *Josue* XIII. 26.

III. DABIR, Roi d'Eglon, dont il est parlé dans Josué, X. 3.

DABRI, pere de Salumith, de la Tribu de Dan. Salumith étoit mere de cet Israëlite qui fut lapidé dans le désert, pour avoir blasphêmé le nom du Seigneur. (*g*)

(g) *Levit.* XXIV. 11. 12. 23.

I. DADAN, second fils de Rhegma. *Genes.* X. 7. Les Septante au lieu de *Dadan*, lisent *Radan*, (*b*) & traduisent: *Les fils des Rhodiens.* Joseph a lû *Judus*, & il dit que ce Judus fut pere de certains Juifs Occidentaux. Mais la vraye leçon est *Dadan*. Arius Montanus met les descendans de Dadan dans la Palmyréne, où se trouve la montagne *Aladan*, ou *Alsadadan*. Bochart met *Dadan* dans l'Arabie Heureuse, à l'occident de Rhegma. Ce pays est nommé encore aujourd'hui *Dadena*, ayant pour Capitale la ville de *Daden*.

(b) *Ezech.* XXV. 13.

II. DADAN, fils de Jecsan, & petit-fils d'Abraham par Céthura. Dadan fut pere de Lathusim, d'Assurim & de Loomim. (*i*) Il demeura dans l'Idumée, où Jérémie place la ville de Dedan. (*k*) Ezéchiel (*l*) parle de *Dedan*, qui venoit trafiquer à Tyr avec ceux de Chobar, d'Eden, d'Assur, & de Chelmad. Ce qui fait juger que l'un ou l'autre des deux *Dadan* que l'on vient de voir, demeuroit dans la Mésopotamie, & auprés des peuples d'Eden & d'Assur.

(i) *Genes.* XXV. 3.

(k) *Jerem.* XXV. 23.

(l) *Ezech.* XXVII. 23.

DAGON, ou *Dog*, ou *Doch*, forteresse dans la plaine de Jéricho, où Ptolemée fils d'Abobi, avoit sa demeure, & où il tua en trahison Simon Maccabée son beau-pere, (*m*) avec Mattathias & Judas ses deux fils. Jean Hircan, fils de Simon, qui étoit alors à Gazara, vint assiéger Ptolemée son beaufrere dans le château de Dagon: mais Joseph raconte que lorsque Hircan s'approchoit pour donner l'assaut à la forteresse, Ptolemée faisoit cruellement battre de verges sur les murailles, à sa vûë, la mere, & les deux freres d'Hircan; le menaçant de les faire mourir, s'il continuoit à le presser. La compassion qu'il eut des tourmens de sa mere, fut cause que le siége tira en longueur, & que l'année sabbatique étant venuë, Hircan fut obligé de lever le siége. Alors Ptolemée se sauva chez Zénon, surnommé Cotyla, Tyran de Philadelphie, aprés avoir fait mourir la mere & les deux freres d'Hircan. Ce qui paroît contraire au récit du premier Livre des Maccabées, qui porte que Ptolemée fit mourir Mattathias & Judas, avec Simon leur pere, dans la sale du festin où ils avoient soupé.

(m) 2. *Mach.* XI. 12. *Joseph. Antiq. l. 13. c. 15.*

DAGON, Divinité des Philistins. Le nom de Dagon signifie un poisson, (*a*) & nous croyons que l'on représentoit Dagon comme une femme qui avoit tout le bas d'un poisson. (*b*)

Desinit in piscem mulier formosa supernè.

Comme les Payens représentoient les *Tritons*, ou les *Syrénes*. L'Auteur du grand Etymologique dit que Dagon étoit Saturne, d'autres que c'étoit Jupiter, d'autres que c'étoit Vénus. Les Egyptiens adoroient cette Déesse sous la forme d'un poisson, parce que dans la guerre de Typhon contre les Dieux, Vénus s'étoit cachée sous la forme d'un poisson. (*c*) Diodore de Sicile (*d*) dit qu'à Ascalon, ville fameuse des Philistins, on adoroit la Déesse *Derceto*, ou *Atergatis*, sous la figure d'une femme, ayant tout le bas d'un poisson. Lucien (*e*) nous dépeint de même la Déesse Dercéto. Or cette Déesse étoit la même que Vénus. Il y a donc toute apparence que Dagon n'étoit autre que cette Divinité.

(a) דגון ou דג, *Piscis.*

(b) *Horat. de arte Poëtica.*

(c) *Ovid. Metam. l. 5. Fab. 5.*

(d) *Diodor. l. 2. p. 65. seu 92.*

(e) *Lucian. de Dea Syr.* Ἡμισυ μὲν γυνὴ, τὸ δ' ὑπόκατω τῶν μηρῶν ἰχθὺς ἄκρος οὐρὴν ἀπολελιτωμένος.

L'Ecriture marque assez que la statuë de Dagon avoit la figure humaine, au moins par le haut, puisqu'elle dit que l'Arche du Seigneur ayant été placée dans le Temple de Dagon, le lendemain lorsque les Prêtres voulurent entrer dans ce Temple, ils trouvérent la tête & les mains de Dagon sur le seüil de la porte, pendant que le reste du tronc de la figure étoit demeuré à sa place. (*f*) On peut voir nôtre Dissertation sur l'origine, & sur les Divinitez des Philistins, à la tête du Commentaire sur le premier Livre des Rois. Il y avoit un Temple de Dagon à Gaza, qui fut renversé par Samson. (*g*) Il y en avoit un autre à Azoth, où les Philistins déposérent l'Arche du Seigneur. (*h*) Il y avoit une ville dans la Tribu de Juda, nommée *Beth-Dagon*, (*i*) ou demeure de Dagon; & une autre de même nom, sur les frontiéres d'Aser. (*k*) Eusébe met aussi un bourg, nommé *Caphar-Dagon*, ou *Champ de Dagon*, entre Jamnia & Diospolis.

(f) 1. *Reg.* V. 4. 5.

(g) *Judic.* XVI. 23. & *seq.*

(h) 1. *Reg.* V. 1. 2. 3.

(i) *Josue* XV. 41.

(k) *Josue* XIX. 27.

DAIM ; en Latin, *Dama*, ou *Damula*, animal sauvage, de la grandeur du chevreüil, ayant les cornes à peu prés comme le cerf ; si ce n'est qu'elles sont plus plattes, & moins grandes. Il en est parlé comme d'un animal trés-promt à la course, dans les Proverbes, (*a*) & dans Isaïe (*b*) Il s'appelle en Hébreu *tzeb*, ou *tzebi*.

(*a*) *Prov.* VI. 5.
(*b*) *Isai* XIII. 14. צבי *Tzebi.*

I. DALAIAS, fils d'Eliœnaï, de la famille de David. 1. *Par.* III. 24.

II. DALAIAS, un des Conseillers du Roi Joakim, qui s'opposa à ce Prince, lorsqu'il voulut bruler le Livre du Prophéte Jérémie, (*c*) que Baruch avoit écrit sous la diction de ce Prophéte. L'opposition de Dalaïas, d'Elnathan & de Gamarias n'empêchérent pas le Roi Joakim de bruler les prophéties de Jérémie, parce qu'elles étoient contraires à son inclination.

(*c*) *Jerem.* XXXVI. 25.

DALAIAU, de la race des Prétres. Il étoit de la vingt-troisiéme des bandes qui devoient servir dans le Temple. 1. *Par.* XXIV. 18.

DALETH, quatriéme lettre des Hébreux, d'où est venu le Delta des Grecs. (*d*)

(*d*) ד *Daleth.* Δ *Delta.*

DALILA, courtisanne, qui demeuroit dans la vallée de Sorec, de la Tribu de Dan, prés le pays des Philistins. (*e*) Samson en étant devenu amoureux, s'attacha à elle, &, selon quelques-uns, (*f*) il l'épousa. Les Princes des Philistins l'ayant sçû, vinrent trouver cette femme, & lui promirent chacun onze cens piéces d'argent, si elle pouvoit découvrir d'où lui venoit cette force extraordinaire qu'il avoit, & le leur faire sçavoir. Cette femme leur promit de s'employer pour cela ; & elle demanda à Samson d'où lui venoit sa grande force, & ce qu'il faudroit faire pour la lui ôter. Samson lui dit : Si on me lioit avec sept cordes faites de nerfs tout frais, je deviendrois foible comme les autres hommes. Les Princes des Philistins lui apportérent donc sept cordes, comme elle avoit dit. Elle en lia Samson ; & ayant caché dans sa maison des hommes, qui attendoient l'événement de cette épreuve, elle cria : Samson, les Philistins fondent sur vous. Aussi-tôt il rompit les cordes, comme il auroit rompu un filet. Ainsi on ne connut point d'où lui venoit sa force.

(*e*) *Judic.* XVI. 4.
(*f*) *Chrysost seu alius, de variis in Matth. locis ; & in Philipp. homil.* 12. *& apud Anast. Antioch q.* 63. *Abb. Joseph apud Cassian. Collat* 17. *c.* 20. *Ephræm Serm. adverf. improbos mul. Peror. in Genes. Alii apud Serar. q.* 5 *in Judic.*

Dalila lui ayant demandé encore avec plus d'instance, en quoi consistoit sa force, il répondit : Si on me lioit avec des cordes toutes neuves, je deviendrois foible comme un autre homme. Dalila l'en lia, & cria comme la premiére fois : Les Philistins viennent fondre sur vous ; & Samson sans effort rompit ces cordes comme un fil. Dalila lui ayant demandé une troisiéme fois avec plus d'impétuosité, en quoi consistoit sa force, Samson lui dit : Si vous faites un tissu de sept tresses de mes cheveux, avec le fil dont on fait la toile, & que l'ayant attaché à un grand clou, vous enfonciez ce clou dans la terre, je serai foible. Dalila le fit, & éveilla Samson, comme les autres fois ; & Samson arracha le clou & le fil avec ses cheveux, sans aucune peine.

Alors Dalila commença à faire des reproches à Samson de ce qu'il ne l'aimoit pas, & de ce qu'il l'avoit trompée déja trois fois. Elle l'importuna avec tant d'opiniâtreté, que ne lui laissant aucun repos, enfin le cœur de Samson se rallentit, & il tomba dans un découragement mortel. Il lui dit donc : Le rasoir n'a jamais passé sur ma tête, parce que je suis Nazaréen, & consacré à Dieu dés le ventre de ma mere. Si l'on me rase la tête, toute ma force m'abandonnera, & je deviendrai foible comme les autres hommes. Alors Dalila fit avertir les Princes des Philistins de venir encore une fois dans sa maison, parce que pour le coup Samson lui avoit découvert la vérité. Ils vinrent donc avec l'argent qu'ils lui avoient promis ; & Dalila lui ayant fait raser la tête pendant qu'il dormoit dans son sein, elle le repoussa avec violence, & lui dit : Voilà les Philistins qui viennent fondre sur vous. Samson s'éveillant, voulut se mettre en défense, croyant qu'il avoit toûjours la même force qu'auparavant : mais les Philistins l'enveloppérent, le prirent, lui crevérent les yeux, le chargérent de chaînes, & le menérent à Gaza, où il demeura en prison jusqu'à sa mort, comme nous le verrons sous l'article de Samson.

DALMANUTHA. Saint Marc (*a*) dit que JESUS-CHRIST s'étant embarqué sur la Mer de Tibériade avec ses Disciples, vint à *Dalmanutha*. Saint Matthieu (*b*) rapportant le même événement, dit que le Sauveur alla à *Magedan* ; & plusieurs Manuscrits de saint Marc lisent de même. Le Grec de saint Matthieu porte *Magdala*. Le Syriaque, l'Arabe, & plusieurs anciens Exemplaires Grecs portent *Magdan*. Il s'agit de sçavoir où sont situées *Magedan*, & *Dalmanutha*. Brocard (*c*) a crû que *Magedan*, ou *Medan*, étoit la source du Jourdain, nommée *Dan*, au pied du mont Liban. Il est certain (*d*) qu'aux environs du lac *Phiala*, qui est la vraye source du Jourdain, il y a pendant tout l'été, un grand nombre de Sarrazins, d'Arabes & de Parthes, qui y font une foire, & qui y demeurent, à cause de la beauté du lieu, & de la commodité du commerce. Ce qui lui fait donner le nom de *Medan*, c'est-à-dire, foire, en Arabe. Hégésippe (*e*) donne à cet endroit le nom de *Melda*, ou *Meldan*, qu'il interprete *foire*, ou *marché*. De *Meldan*, on peut faire *Delmana*, ou *Delmanata*, ou *Delmanutha*. Ainsi *Medan*, *Magedan*, *Delmana*, & *Delmanutha* ne feront que la même chose ; & il faudra dire que JESUS-CHRIST ayant passé le lac de Tibériade, s'avança vers les sources du Jourdain, & alla à *Medan*.

(*a*) *Marc.* VIII. 10.
(*b*) *Matt.* XV. 39.
(*c*) *Brocard Descript. Terræ sanctæ, c.* 5.
(*d*) *Vide Reland. Palæst. l. c.* 41. *& alib.*
(*e*) *Hegesipp.* 1. 1. 8.

Eusébe & saint Jérôme placent *Magedan* aux environs de Gérasa, au-delà du Jourdain. Ils disent que de leur tems, ce canton s'appelloit encore *Magedéne*. Or Gérasa étoit au-delà, & à l'orient de la Mer de Tibériade. Cellarius & Ligtfoot suivent la leçon qui porte *Magdala*, au lieu de *Magedan*. Ils placent *Magdala* au voisinage de Gadare & de Tibériade, à l'orient du lac de Génézareth, & disent que c'est au voisinage de cette ville de Magdala qu'étoit celle de Dalmanutha. Hammond & quelques autres prétendent que saint Marc a voulu parler de la ville de *Magdo*, nommée *Magedan* dans Zacharie, (*f*) fameuse par la mort des Rois Ochozias (*g*) & Josias, (*h*) qui y furent mis à mort. JESUS-CHRIST n'alla pas jusqu'à *Magedo*, mais jusqu'*aux confins de Magedan*, comme porte le Texte de saint Marc. Nous avons suivi ce sentiment dans le Commentaire sur saint Matthieu, XV. 39. Mais depuis ce que nous avons trouvé du *Medan*, ou de la foire qui se tient auprés de Phiala, nous

(*f*) *Zachar.* XII. 11.
(*g*) 4. *Reg.* IX. 27.
(*h*) 4. *Reg.* XXIII. 29.

préférons le sentiment qui y place *Dalmanutha*.

DALMATIE, partie de l'ancienne Illyrie, le long du Golphe de Venise. Saint Tite y alla prêcher l'Evangile. 2. *Timoth.* IV. 10.

(a) *Chrysost. de Sacerd. l. 4. c. 7. p. 67. & After. homil. 8. p. 62.* (b) *Act. XVII. 34.*

DAMARIS, que quelques-uns (*a*) font femme de saint Denys l'Aréopagyte, fut convertie par les prédications de saint Paul à Athénes. (*b*) On ne sçait pas quelle fut la vie de Damaris. On dit qu'elle demeura à Athénes auprés de saint Denys, qui en fut Evéque; & le Ménologe des Grecs en fait mémoire le 4. d'Octobre.

DAMAS, ville célébre en Syrie. Elle a été long-tems Capitale d'un Royaume, nommé le Royaume de Damas, ou Aram de Damas, ou Syrie de Damas. On ignore au vrai qui est le fondateur de Damas. Elle subsistoit dés le tems d'Abraham; & quelques Anciens (*c*) ont enseigné que ce Patriarche y avoit regné immédiatement aprés Damascus son fondateur. Ce qui est certain, c'est qu'il avoit un affranchi, Intendant de sa maison, qui étoit de Damas; (*d*) & qu'il poursuivit Codorlahomor & les cinq Rois liguez jusqu'à Hoba, qui est à la gauche, ou au nord de Damas. (*e*) L'Ecriture ne nous apprend plus rien de cette ville jusqu'au tems de David. Alors Adad Roi de Damas, ayant voulu fournir du secours à Adarézer Roi de Soba, David les vainquit tous deux, & assujettit leur pays. (*f*) Joseph (*g*) dit que ce Roi Adad étoit le premier qui eût pris le titre de Roi dans cette ville; & il le dit aprés Nicolas de Damas, Historien du pays, qui vivoit du tems d'Hérode le Grand.

(c) *Justin. l. 36.* (d) *Genes. XV. 2.* (e) *Genes. XIV. 15.* An du M. 2092. avant J. C. 1908. avant l'Ere vulg. 1912. (f) *2. Reg. VIII 5. & 1. Par. XVIII. 4. 5. &c.* (g) *Joseph Antiq. l. 7. c. 6.*

Sur la fin du regne de Salomon, (*h*) Dieu suscita Razin fils d'Eliada, qui rétablit le Royaume de Damas, & qui secoüa le joug des Rois de Juda. Assez long-tems aprés, Asa Roi de Juda, implora le secours de Bén-adad fils de Tabremon, Roi de Damas, contre Basa Roi d'Israël, & l'engagea à faire irruption sur les terres de son ennemi. (*i*) Depuis ce tems, la plûpart des Rois de Damas sont nommez *Ben-adad*: Par exemple, Bén-adad, fils de celui dont on vient de parler, qui assiégea Samarie, accompagné de trente-deux Rois, sous Achab Roi d'Israël. (*k*) Bén-adad fut obligé de lever le siége de Samarie; & l'année suivante, ayant remis une armée sur pied, il fut vaincu par Achab, (*l*) & il s'obligea de rendre au Roi d'Israël les places que ses peres avoient prises sur Israël. Bén-adad n'ayant pas fidélement exécuté sa promesse, & ayant refusé de restituer Ramoth de Galaad, donna occasion à diverses guerres entre les Rois d'Israël, & ceux de Damas.

(h) *3. Reg. XI. 23. 24. 25.* An du Monde 3027. avant J. C. 973. avant l'Ere vulg. 977. (i) *3. Reg. XV. 18.* An du M. 3064. avant J. C. 436. avant l'Ere vulg. 940. (k) *3. Reg. XX. 1. 2. & seq.* (l) *3. Reg. XX. 33. 34.*

Bén-adad fit la guerre à Joram fils d'Achab, comme il l'avoit fait à son pere. Il assiégea Samarie, & fit diverses entreprises contre Israël. Mais le Prophéte Elisée renversoit tous ses projets, en les découvrant au Roi Joram: En sorte que Bén-adad envoya des troupes pour arréter ce Prophéte, & pour se le faire amener. Mais Elisée les frappa d'aveuglement, & les fit entrer dans Samarie, sans qu'ils s'en apperçussent. (*m*) Enfin quelque tems aprés, Bén-adad étant tombé malade à Damas, Elisée y alla; & le Roi lui ayant envoyé de grands présens par Hazaël, le Prophéte prédit à Hazaël qu'il regneroit; & Hazaël étant retourné vers Bénadad, l'étouffa dans son lit, & regna en sa place. (*n*)

(m) *4. Reg. VI. 23. 14. 15.* (n) *4. Reg. VIII. 7. 8. &c.*

Il hérita de la haine que ses prédécesseurs avoient euë contre le Royaume d'Israël. Il lui fit la guerre, & y commit mille ravages. Il attaqua même le Royaume de Juda; (*a*) & Joas Roi de Juda, fut obligé de rachetter le pillage de son pays & de sa Capitale, par de grandes sommes qu'il lui donna. Bénadad fils d'Hazaël, marcha sur les traces de son pere. Il fit la guerre avec succés aux Rois d'Israël & de Juda. (*b*) Toutefois Joachas Roi d'Israël, le battit dans trois rencontres, & l'obligea de lui rendre les villes qu'Hazaël avoit prises sur son pere.

(a) *4. Reg. XII. 17.* (b) *4. Reg. XIII. 3. 21. 25.*

Jéroboam II. Roi d'Israël, reprit le dessus sur les Rois de Syrie. Il conquit Damas & Emath, les deux principales villes de Syrie. (*c*) Mais aprés la mort de Jéroboam second, les Syriens rétablirent leur Monarchie. Razin prit le titre de Roi de Damas. Il se ligua avec Phacée, usurpateur du Royaume d'Israël, & commit avec lui une infinité de ravages sur les terres de Joathan & d'Achaz Rois de Juda. (*d*) Achaz ne se sentant pas assez fort pour leur résister, envoya demander du secours à Téglatphalassar Roi d'Assyrie. Celui-ci pour faire diversion, entra sur les terres de Razin, prit Damas, la ruina, fit mourir Razin, & envoya les Syriens ses sujets, en captivité au-delà de l'Euphrate, (*e*) suivant les prophéties d'Isaïe & d'Amos. (*f*)

(c) *4. Reg. XIV. 25. &c.* (d) *4. Reg. XVI. 5. & seq.* (e) *4. Reg. XVI. 9.* (f) *Isai. VII. 4. 8. VIII. 4. X. 9. XVII. 1. 2. 3. Amos I. 3. 4.*

Damas se releva de toutes ces disgraces. Nous croyons que Sennacherib la prit, en venant contre Ezéchias, ainsi qu'Isaïe le marque, Chap. IX. ℣. 9. Holofernes la prit aussi du tems de Manassé Roi de Juda. (*g*) Ezéchiel (*h*) en parle comme d'une ville florissante de son tems. Jérémie (*i*) la menace des armes de Nabuchodonosor, qui l'assujettit, de même que toutes les autres villes de Syrie. Aprés le retour de la captivité, Zacharie (*k*) lui prédit des malheurs, qui lui arrivérent apparemment, lorsque les Généraux d'Alexandre le Grand en firent la conquéte. (*l*) Il semble que Jonathas Maccabée frére de Simon, se rendit maître de Damas, pendant les troubles de Syrie: (*m*) mais il ne paroît pas qu'il l'ait conservée. Les Romains s'en emparérent vers l'an du Monde 3939. lorsque Pompée faisant la guerre à Tigranes, y envoya Metellus & Lælius, qui s'en saisirent. (*n*) Scaurus s'y rendit quelque tems aprés; & aprés lui, Pompée, qui y fit venir Hircan & Aristobule, qui se disputoient la Royauté. (*o*)

(g) *Judit. I. 17.* (h) *Ezech. XXVII. 18.* (i) *Jerem. XXV. 9. 10. XXVII. 8. XL. X. 23. 24.* (k) *Zach. IX. 1.* (l) *Plutarch. in Alex. Q. Curt. l. 3.* (m) *1. Macc. XII. 32.* (n) *Joseph Antiq. l. 14. c. 4.* (o) *Antiq. lib. 14. c. 5. 6.*

Damas demeura sous la domination des Romains, jusqu'à ce qu'elle tomba entre les mains des Arabes. Obodas pere d'Arétas Roi d'Arabie, dont parle saint Paul, (*p*) étoit déja maître de Damas sous Auguste; (*q*) mais il ne la possédoit pas dans une entiére indépendance. Ce Roi, comme plusieurs autres, étoit soumis aux Romains. Arétas qui avoit un Gouverneur à Damas, lorsque S. Paul y vint, se broüilla avec les Romains; & lorsque les Juifs de Damas voulurent faire arréter cet Apôtre, Arétas étoit en guerre avec eux. (*r*) Voilà à peu prés ce qu'il est néceſſaire de sçavoir sur les divers états de la ville de Damas, par rapport aux Livres saints, & à l'Histoire des Hébreux & du nouveau Testament.

(p) *2. Cor. XI. 32.* (q) *Antiq. l. 16. c. 15.* (r) En l'an de J. C. 37.

Naaman Général des troupes du Roi de Syrie, étant venu trouver le Prophéte Elisée, pour être guéri de sa lépre, ce Prophéte lui dit de s'aller baigner sept fois dans le Jourdain.

(a) 4. *Reg.* v. 1. 2. 3. *&c.* Mais Naaman tout fâché, répondit : (*a*) N'avons-nous pas à Damas les fleuves d'Abana & de Pharphar, qui ſont meilleurs que tous ceux d'Iſraël, pour m'y aller laver, & pour me guérir ? Il y a des Auteurs qui croyent qu'Abana eſt l'Oronte, & Pharphar le Chryſorroas, fleuves célébres en Syrie. Benjamin de Tudéle dit que le fleuve Abana, ou Amana, arroſe la ville de Damas, & Pharphar arroſe ſes campagnes. Les Voyageurs (*b*) nous apprennent que le fleuve qui paſſe dans Damas, s'appelle encore aujourd'hui Tarfar, Tarfaro, Farfaro, ou Fer, ou Pir. Etienne le Géographe donne au fleuve de Damas le nom de Baradine ; & Maundrel (*c*) aſsûre que les Syriens le nomment Barrady. Ce fleuve a ſa ſource dans l'Antiliban, & va ſe perdre dans des marais, à quatre ou cinq lieuës de Damas, vers le midy. Ce Voyageur dit qu'il n'a pû trouver dans ce pays aucun veſtige du nom d'Abana, ni de Pharphar.

(*b*) Voyez Davity. Syrie.

(*c*) Maundrel, Voyage d'Alep à Jéruſalem.

On montre à cinq cens pas de Damas, du côté du midy, ſur le grand chemin, le lieu où ſaint Paul fut renverſé par cette voix : *Saul, Saul, pourquoi me perſécutes tu?* On y bâtit une Egliſe, qui eſt à préſent entiérement ruinée. On voit encore dans la méme ville la maiſon que l'on dit étre celle de ſaint Ananie, qui baptiſa, & inſtruiſit ſaint Paul ; laquelle eſt changée en Egliſe, & dont les Turcs ont fait une Moſquée. Pluſieurs Ecrivains ont crû que Caïn & Abel avoient leur demeure auprés de Damas, & que c'eſt du ſang d'Abel dont cette ville a pris ſon nom ; car en Hébreu *Dam-ſak* ſignifie un *ſac de ſang*. On montre encore dans ces quartiers-là le tombeau d'Abel, qui eſt, dit-on, de la longueur de quarante pieds. Mais on ne peut faire aucun fonds ſur de pareils récits.

DAMIETTE, ville d'Egypte. Voyez *Péluſe*.

DAMMIM. Voyez *Dommim*, ou *Aphés-Dommim*.

I. DAMNA, ville dans les montagnes de Juda. *Joſue* XV. 49.

II. DAMNA, ville de la Tribu de Zabulon. *Joſue* XXI. 35. Elle fut donnée aux Lévites de la famille de Mérari pour leur demeure.

III. DAMNA, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 49. Il y en a encore une autre de même nom dans la Tribu de Nephtali, qui fut donnée aux Lévites. *Joſue* XXI. 35.

(*d*) *Geneſ.* XXX. 4. 5. 6. *&c.* DAN, cinquiéme fils de Jacob, & le premier de Bala, ſervante de Rachel. (*d*) Rachel voyant que Dieu ne lui avoit point donné d'enfans, pria Jacob de prendre Bala ſa ſervante, afin qu'au moins par ſon moyen, elle pût avoir des enfans. Jacob la prit, & Bala lui enfanta un fils ; & Rachel dit : Le Seigneur a jugé en ma faveur, & a exaucé ma voix, en me donnant un fils ; & elle l'appella *Dan*, qui ſignifie, il a jugé.

(*e*) *Geneſ.* XLVI. 23. Dan n'eut qu'un fils, nommé *Huſim*. (*e*) Ce qui n'empêcha pas qu'il n'eût une fort nombreuſe poſtérité, puiſqu'au ſortir de l'Egypte, cette Tribu étoit compoſée de ſoixante-deux mille ſept cens hommes, capables de porter les armes, ſans compter les femmes & les enfans. (*f*) Jacob au lit de la mort, donna ſa bénédiction à Dan, en diſant : (*g*) *Dan jugera ſon peuple, comme une autre Tribu d'Iſraël. Que Dan ſoit comme un ſerpent dans le chemin, comme un céraſte dans le ſentier, qui mord l'ongle du cheval, & qui fait tomber le cavalier en arriére.* Jacob vouloit dire que quoique cette Tribu ne fut pas des plus puiſſantes, ni des plus célébres d'Iſraël, elle ne laiſſeroit pas de produire un Chef de ſon peuple. Ce qui fut exécuté dans la perſonne de Samſon, qui étoit ſorti de Dan.

(*f*) *Num.* 1. 38.

(*g*) *Geneſ.* XLIX. 16. 17.

Jacob ajoûte que Dan ſera comme un ſerpent caché dans le chemin, qui mord l'ongle du cheval, & renverſe le cavalier ; ce qui peut encore marquer ſa valeur, & ſon adreſſe à ſurprendre & à vaincre un ennemi plus fort que lui. D'autres ont crû que Jacob par ces derniéres paroles, vouloit dire que l'Antechriſt ſortiroit de la Tribu de Dan. Ce ſentiment eſt trés-commun dans les Peres & dans les Auteurs Eccléſiaſtiques. Ils ſe ſervent auſſi pour l'appuyer, de ce que dans l'Apocalypſe, (*a*) ſaint Jean ne fait nulle mention de la Tribu de Dan, parmi les autres Tribus d'Iſraël. Mais ces raiſons, quoiqu'appuyées par l'autorité de pluſieurs Anciens, ne ſont pas toutefois fort convaincantes ; & l'origine de l'Antechriſt ſera toûjours une queſtion fort incertaine juſqu'aprés l'événement.

(*a*) *Apoc.* VII.

La Tribu de Dan eut ſon partage dans un terrein fort gras & fort fertile, entre la Tribu de Juda à l'orient, & le pays des Philiſtins à l'occident. Mais ce terrein étoit fort reſſerré, parce que ce n'étoit proprement qu'un démembrement qui avoit été fait des terres de Juda. C'eſt ce qui obligea ceux de cette Tribu de chercher un pays plus étendu, pour y envoyer une Colonie de pluſieurs de leurs familles, qui n'étoient pas aſſez au large dans leur propre terrain. Ils envoyérent donc cinq hommes choiſis des plus vaillans d'entre eux, (*b*) pour chercher une demeure qui leur convînt. Ils s'avancérent juſqu'à Laïs, prés les ſources du Jourdain, qu'ils trouvérent ſans défiance, & vivans dans une pleine ſécurité. Ils en vinrent donner avis à leurs compatriotes, qui envoyérent ſix cens hommes bien armez, avec leurs familles, pour ſe rendre maîtres de Laïs. En paſſant par la montagne d'Ephraïm, ils prirent dans la maiſon de Michas un jeune Lévite, qui y entretenoit un culte ſuperſtitieux, & l'emmenérent avec eux à Laïs. Ils ſe rendirent aiſément maîtres de cette ville, & y établirent le méme mauvais culte qu'ils avoient trouvé chez Michas. Ce fut alors que la ville, qui s'appelloit auparavant Laïs, prit le nom de *Dan*, à cauſe de ceux de cette Tribu qui s'en rendirent les maîtres.

(*b*) *Judic.* XVIII. 1. 2. *&c. Joſue* XIX. 46. 47.

DAN, ville ſituée à l'extrémité ſeptentrionale du pays d'Iſraël, dans la Tribu de Nephtalim. Pour marquer les deux extrémitez de la Terre promiſe, l'Ecriture ſe ſert ſouvent de cette maniére de parler : (*c*) *Depuis Dan juſqu'à Berſabée.* Dan étoit au nord, & Berſabée au midy. La ville de Dan étoit au pied du Liban, ſur le ruiſſeau de Dan, ou du Jourdain ; & pluſieurs Auteurs ont crû que le Jourdain, *Jordanés*, prenoit ſon nom de l'Hébreu *Jor*, un ruiſſeau, & *Dan*, qui étoit une ville ſituée prés de ſa ſource. Mais on fera voir ailleurs que cette prétention ſouffre d'aſſez grandes difficultez. Voyez l'article *Jourdain*. Dan étoit à quatre milles de Panéas, du côté de Tyr. (*d*) Quelques-uns (*e*) l'ont confondu mal-à-propos avec Panéas, parce que Dan eſt proche de cette ville. Jéroboam fils de Nabath, mit un

(*c*) 1. *Reg.* XXI. 2. 2. *Reg.* III. 10. XVII. 11. XXIV. 2. *& paſſim.*

(*d*) *Euſeb. in Dan & Betharam.*

(*e*) *Hieronym. in Ezech.* XLVIII. *Joſeph. lib.* 7. *c.* 3. *Antiq.*

un de ſes veaux d'or dans la ville de Dan ; (a) & l'autre à Béthel.

(a) 3. Reg. XII. 29.

I. DANIEL, Prophéte du Seigneur, ſorti de la race royale de David, fut mené captif à Babylone, étant encore fort jeune, la quatriéme année de Joakim, Roi de Juda, du Monde 3398. avant J. C. 602. avant l'Ere vulgaire 606. On le choiſit avec trois de ſes compagnons, Ananias, Azarias & Mizaël, pour demeurer dans la Cour de Nabuchodonoſor, (b) & on leur procura une éducation proportionnée à l'emploi auquel on les deſtinoit. Daniel & ſes compagnons firent de trés-grands progrés dans toutes les ſciences des Caldéens, & ne voulurent pas ſe ſoüiller, en mangeant des viandes qu'on leur ſervoit de deſſus la table du Roi.

(b) Dan. 1. 2. 3. 4. &c.

La premiére occaſion où Daniel fit eclatter ſa ſageſſe, fut dans la délivrance de Suſanne, injuſtement accusée, & condamnée (c) à la mort. Il fit reconnoître ſon innocence, & découvrit la calomnie des vieillards qui l'avoient accusée. Voyez l'article de *Suſanne*. Quelque tems aprés, Nabuchodonoſor ayant vû en ſonge une grande ſtatuë, composée de divers métaux, (d) qui fut miſe en piéces par une pierre détachée de la montagne, voulut ſçavoir l'explication de ſon ſonge. Mais comme il l'avoit oublié, il prétendit que les Mages lui en donneroient non-ſeulement l'interprétation, mais auſſi qu'ils le lui rappelleroient dans la mémoire. Comme la choſe leur étoit impoſſible, ils furent tous condamnez à mort. Daniel en ayant été informé, devina, & expliqua le ſonge, & fut établi Intendant de la Province de Babylone, & Chef de tous les Mages & de tous les Devins du pays.

(c) Dan. XIII.

(d) Dan. II.

Une autre fois Nabuchodonoſor ayant vû en ſonge un grand arbre, (e) qui fut abbattu, coupé, & mis en piéces, mais en ſorte toutefois que ſa racine demeura ; Daniel prédit à ce Prince que bien-tôt il ſeroit réduit à l'état des bêtes, & qu'il ſeroit chaſſé de ſon Palais. L'événement ſuivit bien-tôt l'explication ; & le Prince fut frappé de manie, & s'imagina qu'il étoit devenu bœuf. Il fut ſept ans dans cet état, aprés leſquels il remonta ſur le trône, & regna comme auparavant.

(e) An du Monde 3434. avant J. C. 566. avant l'Ere vulg. 570. Dan. IV. 1. 2. 3. &c.

Quelque tems aprés, (f) il fit dreſſer une ſtatuë d'or, & fit publier qu'auſſi-tôt qu'on entendroit le ſon des inſtrumens de muſique, chacun eût à ſe proſterner, & à adorer la ſtatuë qu'il avoit érigée. Daniel étoit apparemment alors abſent de Babylone. Mais ſes trois compagnons ayant déſobéï à l'ordre du Roi, furent jettez dans une fournaiſe ardente, d'où ils ſortirent ſains & ſaufs. La grandeur & l'évidence du miracle engagérent Nabuchodonoſor à donner un Edit en faveur de la Religion des Juifs. Il mourut peu de tems aprés ; (g) & Evilmérodach lui ſuccéda. Daniel conſerva ſous ce Prince tout le crédit qu'il avoit eu ſous le Roi ſon pere.

(f) Dan. III. 1. 2. 3. &c. An du Monde 3444. avant J. C. 556. avant l'Ere vulg. 560.

(g) An du Monde 3444.

Balthaſar ſuccéda à Evilmérodach ; & ce fut ſous ſon regne que Daniel eut les fameuſes viſions des quatre animaux qui ſortoient de la mer, (h) & qui déſignoient quatre Empires ; celui des Caldéens, celui des Perſes, celui des Grecs, & celui des Romains, ou plûtôt, celui des Séleucides & des Lagides. Aprés cela, & dans la même viſion, Dieu fit voir à Daniel les persécutions que le Roi Antiochus Epiphanes devoit faire ſouffrir aux Juifs, la vengeance que Dieu en devoit tirer, & les victoires que les Macabées devoient remporter contre lui. Dans le Chapitre ſuivant, (a) Dieu fit voir à Daniel un bouc & un bélier, qui frappoient des cornes l'un contre l'autre. Le bouc marquoit Aléxandre le Grand ; & le bélier, Darius Condomanus, qui fut le dernier des Rois de Perſe ſucceſſeurs de Cyrus. Le bélier fut vaincu, & le bouc devint extrémement puiſſant. Le Prophéte décrit les ſucceſſeurs d'Aléxandre, ſur tout Antiochus Epiphanes, ſous la figure de quelques cornes, qui s'élévent de deſſus la tête du bouc. Tout cela fut expliqué à Daniel dans la même viſion par l'Ange ſaint Gabriel.

(h) Dan. VII.

(a) Dan. VIII.

Balthaſar Roi de Chaldée, ayant été tué la même nuit qu'il profana les vaſes ſacrez du Temple de Dieu, (b) Darius le Méde, ſon grand oncle maternel, lui ſuccéda. (c) Ce Roi ayant établi ſix vingt Satrapes ſur les Provinces de ſes Etats, (d) éleva au-deſſus d'eux Daniel ; & il penſoit même à lui donner l'Intendance générale de tout le Royaume : ce qui ayant allumé la jalouſie des autres Satrapes, ils engagérent le Roi à faire un Edit, qui défendoit à tout homme de faire aucune demande ni à Dieu, ni à aucun autre, ſinon au Roi. L'Edit fut publié, & obſervé par tout le peuple : mais Daniel continua à faire ſes priéres à trois heures réglées dans ſa chambre, tourné du côté de Jéruſalem. Ses ennemis en vinrent auſſi-tôt donner avis au Roi, qui fut obligé de le faire jetter dans la foſſe aux lions. Le lendemain Darius vint de grand matin à la foſſe ; & y ayant trouvé Daniel en parfaite ſanté, il ordonna qu'on l'en tirât, & qu'on y jettât en ſa place ſes accuſateurs, avec leurs femmes & leurs enfans.

(b) Dan. V. 1. 2. 3. An du M. 3445. avant J. C. 555. avant l'Ere vulg. 559.

(c) Dan. IX. An du Monde 3448. avant J. C. 552. avant l'Ere vulg. 556.

(d) Dan. VI. 1. 2. &c.

Ce fut ſous le regne de ce Prince, que Daniel ayant lû dans le Prophéte Jérémie le nombre des ſoixante & dix années qui devoient accomplir la déſolation de Jéruſalem, il pria inſtamment, & jeûna, pour en recevoir l'explication. Aprés ſa priére, l'Ange Gabriel vint lui révéler une autre choſe de bien plus grande importance, qui eſt la mort, & le ſacrifice du Meſſie, qui devoit arriver au bout de ſoixante & dix ſemaines, composées de ſept années chacune, & qui toutes enſemble font la ſomme de quatre cens quatre-vingt-dix ans.

La troiſiéme année de Cyrus dans la Perſe, qui concourt avec la premiére de Darius à Babylone, (e) Daniel eut encore une grande viſion, dans laquelle l'Ange Gabriel lui dit que Michel lui avoit aidé à ſurmonter le Roi de Perſe, (f) c'eſt-à-dire, Cyrus. Aprés cela, l'Ange lui découvrit d'une maniére preſqu'auſſi claire que s'il lui racontoit une hiſtoire, ce qui devoit arriver dans la Perſe aprés Cyrus, (g) la venuë d'Alexandre le Grand, ſes conquêtes, l'Empire des Perſes abbattu, & celui des Grecs élevé ; les Royaumes de Syrie & d'Egypte long-tems en guerre l'un contre l'autre ; les persécutions d'Antiochus Epiphanes contre les Saints ; la perte de ce Prince persécuteur, & la victoire & le bonheur des Saints. (h)

(e) An du Monde 3448. avant J. C. 552. avant l'Ere vulg. 556.

(f) Dan. X.

(g) Dan. XI.

Aprés la mort de Darius le Méde, Cyrus monta ſur le trône des Perſes & des Médes. (i) Daniel eut toûjours beaucoup d'autorité dans ſes Etats. C'eſt au tems de ce Prince que nous rapportons l'hiſtoire de Bel, & celle du dragon, qui étoient adorez par les Babyloniens. Bel étoit une Idole de bronze, à laquelle on offroit tous les jours douze meſures de farine, quarante brebis, & ſix grands vaſes de vin. (k)

(h) Dan. XII.

(i) An du Monde 3456. avant J. C. 544. avant l'Ere vulg. 548.

(k) Dan. XIV.

On croyoit que cette Idole consumoit tout cela, & qu'elle étoit animée. Daniel entreprit de désabuser le Roi. Il lui dit que Bel ne mangeoit point ce qu'on lui offroit, mais que d'autres le mangeoient pour lui. En effet il y avoit soixante & dix Prêtres de Bel, sans compter leurs femmes & leurs enfans, qui s'en nourrissoient, & qui entroient la nuit dans le Temple par des conduits souterrains, sans qu'on s'en apperçût. Daniel étant donc venu au Temple avec le Roi, fit mettre sur l'Autel la quantité ordinaire de viande, de pain & de vin; & ayant fait sortir les Prêtres, répandit de la cendre sur le pavé du Temple; & étant sorti, fit mettre le sceau du Roi à la porte, aprés qu'on l'eut bien fermée.

Pendant la nuit, les Prêtres se rendirent dans le Temple avec leurs femmes & leurs enfans, & consumérent tout ce qui étoit sur l'Autel. Le lendemain au matin, le Roi vint avec Daniel; & ayant trouvé la porte bien fermée, & les sceaux en leur entier, ils ouvrirent la porte; & le Roi ayant remarqué qu'il n'y avoit rien sur l'Autel de tout ce qui y avoit été offert la veille, s'écria: Vous êtes grand, ô Bel, & il n'y a point en vous de tromperie. Daniel commença à rire; & retenant le Roi, afin qu'il n'avançât pas plus avant, il lui dit: Voyez ce pavé: De qui sont ces traces de pieds? Je vois, dit le Roi, des traces de pieds d'hommes, de femmes & de petits enfans; & il entra dans une grande colére. Il fit donc arrêter les Prêtres, leurs femmes & leurs enfans, & ils lui montrérent les petites portes secrettes, par où ils entroient, & venoient manger tout ce qui étoit servi sur la table. Le Roi les fit donc mourir, & il livra à Daniel l'Idole de Bel, & son Temple, qu'il fit renverser.

Il y avoit aussi dans la ville un grand dragon, que les Babyloniens adoroient. (a) Le Roi dit à Daniel: Vous ne pouvez point dire présentement que celui-ci ne soit pas un Dieu. Adorez-le donc. Daniel lui répondit: J'adore le Seigneur mon Dieu: mais celui-ci n'est rien moins qu'un Dieu. Que s'il vous plaît de me le permettre, je tuerai celui-ci, sans me servir ni d'épée, ni de bâton. Le Roi le lui ayant permis, Daniel prit de la poix, de la graisse & du poil; & ayant fait cuire tout cela ensemble, il en fit des masses, qu'il jetta dans la gueule du dragon; & le dragon creva. Les Babyloniens étrangement irritez de cela, vinrent trouver le Roi, & lui dirent: Abandonnez-nous Daniel, ou nous vous ferons mourir avec toute vôtre maison. Le Roi fut donc contraint de leur abandonner Daniel; & ils le jettérent dans la fosse aux lions, où il demeura six jours. Or il y avoit dans la fosse sept lions, & on leur donnoit chaque jour deux corps d'hommes, avec deux brebis; mais on ne leur en donna point alors, afin qu'ils dévorassent Daniel.

(a) *Dan.* XIV. 22. 23. & 27. An du Monde 3457. avant J. C. 543. avant l'Ere vulg. 547.

En ce tems-là, le Prophéte Abacuc, qui étoit en Judée, ayant préparé à manger pour ses moissonneurs, l'Ange du Seigneur lui dit: Portez à Babylone le dîner que vous avez préparé, & le donnez à Daniel, qui est dans la fosse des lions. Abacuc répondit: Je n'ai jamais été à Babylone, & je ne sçai où est la fosse. Alors l'Ange du Seigneur le prit par le haut de la tête, & le tenant par les cheveux, il le porta à Babylone au travers des airs; & l'ayant mis au-dessus de la fosse, il donna à manger à Daniel;

& l'Ange du Seigneur remit aussi-tôt Abacuc dans le lieu où il l'avoit pris.

Le septiéme jour le Roi vint pour pleurer Daniel; & s'étant approché de la fosse, il y vit Daniel, qui étoit assis au milieu des lions. Il jetta aussi-tôt un grand cri, & dit: Vous êtes grand, ô Seigneur Dieu de Daniel; & l'ayant fait tirer de là, il y fit jetter ceux qui avoient voulu perdre ce Prophéte, & les lions les dévorérent devant lui en un moment. Voilà ce que l'Ecriture nous apprend de Daniel; encore y a-t-il quelques Auteurs qui tiennent qu'il y a eu deux Daniels, l'un de la famille de David, qui est le Prophéte dont nous parlons ici; & l'autre de la Tribu de Lévi, & de la famille d'Ithamar, à qui l'on attribuë l'histoire de la délivrance de Susanne, & celle de la mort du Dragon, & de la destruction du Temple de Bel. Mais on n'a aucune preuve solide de cette distinction des deux Daniels.

La réputation de Daniel étoit si grande, même pendant sa vie, qu'elle étoit comme passée en proverbe. (a) *Vous êtes plus sage que Daniel*, disoit avec ironie Ezéchiel au Roi de Tyr; & dans un autre endroit, dans le même Prophéte, (b) Dieu dit: *S'il se trouve au milieu d'une ville trois hommes du mérite de Noé, de Daniel, & de Job, ils garantiront leurs ames du péril.* Joseph (c) dit qu'il fut comblé des bienfaits de Dieu, & qu'il fut élevé au rang des plus grands Prophétes. Il jouït de la faveur des Princes, & de l'affection des peuples pendant sa vie; & aprés sa mort, il eut pour partage une réputation immortelle. Quelques Juifs (d) ont voulu autrefois exclure Daniel du rang des Prophétes. Mais leur chagrin contre ce Prophéte ne vient que de ce qu'il est trop clair, & trop exprés pour JESUS-CHRIST, & qu'il marque trop expressément le tems de sa venuë.

(a) Ezech. XXVIII. 3.

(b) Ezech. XIV. 14. 20.

(c) Antiq. l. X. c. 12.

(d) Vide apud Hieronym. Præfat. in Daniel. Theodoret. Præfat. Comment. in Daniel.

On croit que Daniel mourut dans la Caldée, & qu'il ne profita pas de la permission donnée par Cyrus à tous les Juifs, de s'en retourner dans leur pays. Les grands emplois qu'il possédoit dans l'Empire des Perses, le retinrent parmi eux. Saint Epiphane dit qu'il mourut à Babylone; ce qui est suivi par la plûpart des Historiens. D'autres croyent qu'il mourut à Suses, où il passa une bonne partie de sa vie, & où il eut plusieurs de ses visions. Benjamin de Tudéle raconte qu'on lui montra son tombeau à Chuzestan, qui est l'ancienne Suses. Joseph (e) dit que de son tems on voyoit encore à Ecbatane Capitale de Médie, une tour d'une structure admirable, que l'on disoit avoir été bâtie par Daniel. Les Rois de Perse & de Médie s'y faisoient enterrer, & on en confioit la garde à un Prêtre de la race des Juifs.

(e) Antiq. l. X. c. ultimo.

Parmi les Ecrits de Daniel, il y a des piéces qui ont toûjours constamment passé pour Canoniques; d'autres qui ont été contestées fort long-tems. Tout ce qui est écrit en Hébreu, ou en Caldéen; car il y a quelques Piéces de Caldéen mélées avec l'Hébreu; tout cela est généralement reconnu pour canonique, tant chez les Juifs, que chez les Chrétiens. Mais ce qui ne se trouve qu'en Grec, a souffert de grandes contradictions, & n'a proprement été reçu pour canonique que depuis la décision du Concile de Trente. Du tems de saint Jérôme, (f) les Juifs étoient partagez sur cela; les uns admettoient toute l'Histoire de Susanne; d'au-

(f) Hieronym. Præf. in Daniel. & in Dan. XIII.

tres la rejettoient toute entiére ; les uns en recevoient une partie, & en rejettoient une autre. Joseph l'Historien n'a rien dit de l'Histoire de Susanne, ni de celle de Bel, & du Dragon. Mais Joseph Ben-Gorion Auteur Juif qui a écrit en Hébreu, rapporte tout au long ce qui regarde Bel & le Dragon, & ne dit rien de l'Histoire de Susanne. On peut voir tout ce qui regarde la canonicité de ces endroits, traité plus au long dans nôtre Préface sur Daniel.

Les douze premiers Chapitres de Daniel sont partie en Hébreu, partie en Caldéen ; les deux derniers sont en Grec. Il parle Hébreu, lorsqu'il récite simplement ; mais il rapporte en Caldéen les entretiens qu'il a eu en cette Langue avec les Mages, & les Rois Nabuchodonosor, Balthasar, & Darius le Méde. (*a*) Il rapporte dans la même Langue, l'Edit que Nabuchodonosor donna aprés que Daniel eut expliqué le songe, qu'il avoit eu d'une grande statuë d'or. (*b*) Cela fait voir l'extréme exactitude de ce Prophéte, qui rapporte jusqu'aux propres paroles des personnages qu'il fait parler. Le Chap. III. ℣. 24. & suivans, jusqu'au quatre-vingt-dixiéme, sont en Grec, aussi-bien que les deux derniers Chapitres ; & c'est une grande question parmi les Critiques, de sçavoir s'ils ont jamais été écrits en Hébreu. La Version Grecque que nous avons de tout Daniel, est de Théodotion, (*c*) celle des Septante est perduë il y a trés-long-tems.

(*a*) Dan. II. 4. & seq. III. v. VI. VIII.

(*b*) Dan. III. 98. 99. 100. & IV. 1. 2. & seq. ad 34.

(*c*) Vide Hieronym. Præfat. in Daniel.

Porphyre (*d*) prétendoit que les Prophéties que nous avons sous le nom de Daniel, lui étoient faussement attribuées ; que cet Ouvrage étoit d'un Imposteur, qui vivoit en Judée du tems d'Antiochus Epiphanes, lequel pour se concilier du crédit, avoit contrefait l'inspiré, & avoit fait en style prophétique le récit des choses qu'il voyoit de ses yeux, & qui se passoit de son tems. Que s'il a avancé quelque chose au-delà du tems d'Epiphanes, il l'a fait au hazard, & contre la vérité. Ce célébre ennemi de nôtre Religion avoit remarqué tant de clarté dans les Prophéties de Daniel, qu'il les prit pour des histoires. Mais que Daniel ait vécu à Babylone long-tems avant Antiochus Epiphanes, & qu'il y ait écrit les Prophéties que nous avons sous son nom, c'est ce que l'on ne peut raisonnablement contester. On peut voir la Préface de saint Jérôme sur Daniel, & nôtre Préface sur le même Prophéte.

(*d*) Apud Hieronym. loco citato.

Voici comme nous arrangeons la Chronologie de Daniel ; il fut mené à Babylone l'an du Monde 3398. âgé peut-être de douze ans. L'Histoire de Susanne peut-être arrivée en 3401. Le songe de Nabuchodonosor d'une grande statuë d'or, en 3402. Le songe qu'eut le même Prince d'un grand arbre, qui fut coupé jusqu'à la racine, en 3434. L'année suivante Nabuchodonosor tombe dans la manie, & croit être devenu bœuf. Il remonte sur le trône en 3443. La même année peut être arrivée l'histoire de la statuë d'or érigée par ce Prince. Daniel eut la vision des quatre bétes au commencement du regne de Balthasar, en 3446. Deux ans aprés, c'est-à-dire, en 3448. il eut celle du bélier & du bouc, qui frappent des cornes l'un contre l'autre. Nous mettons en 3449. au commencement de Darius le Méde, les visions de Daniel rapportées aux Chapitres IX. X. XI. & XII. de sa Prophétie. Enfin l'Histoire de Bel, & du Dragon arriva sous le regne de Cyrus, vers l'an 3468. Le tems de la mort de Daniel est inconnu.

II. DANIEL, fils de David & d'Abigaïl. 1. *Par.* III. 1.

III. DANIEL, de la famille d'Ithamar, revint de la captivité de Babylone. 1. *Esdr.* VIII. 2.

DAPHCA, neuviéme, ou dixiéme campement des Israëlites dans le désert. (*a*) Du désert de Sin, ils allérent à Daphca ; de Daphca, à Alus.

(*a*) *Num.* XXXII. 12.

DAPHNE' Joseph (*b*) parle d'une fontaine de Daphné qui augmente les eaux du Jourdain. Saint Jérôme & le Caldéen lisent aussi, *la fontaine de Daphné*, *Num.* XXIV. 11. où l'Hebreu porte simplement, *la fontaine*, de cette sorte : *Depuis le village d'Henan, jusqu'à Sephama. De Sephama, ils descendirent à Rebla, vis-à-vis la fontaine de Daphnis*, l'Hébreu, *vis-à vis la fontaine.*

(*b*) *Joseph. de Bello l. 4. c. 1. p. 863.*

Il y a assez d'apparence que saint Jérôme & les Interprétes Caldéens avoient en vûë la fontaine de Daphné, prés d'Antioche. Mais ils pouvoient aussi regarder la fontaine de Daphné, voisine du lac Séméchon, de laquelle Joseph fait mention. Il faut pourtant convenir que le Texte de Joseph enferme quelque difficulté. Il dit que *le lac Séméchon a trente stades de large, & soixante de long ; & que ses marais s'étendent jusqu'aux campagnes de Daphné, qui sont si délicieuses, sur tout par leurs belles eaux, qui grossissent le petit Jourdain, & qui le conduisent dans le grand Jourdain, au-dessus du Temple du veau d'or.* On sçait que le Temple du veau d'or étoit à Dan. Ainsi il y a assez d'apparence qu'au lieu *des campagnes de Daphné*, il faut lire, *les campagnes de Dan.*

DAPHNE', bois, ou faubourg prés d'Antioche Capitale de Syrie. Ce faubourg n'étoit pas adhérant à la ville, mais il en étoit distant d'environ quarante stades, ou une lieuë & demie. Il étoit célébre par ses belles eaux, par ses bois, & par son Temple, qui étoit un asyle sacré pour tous ceux qui s'y retiroient. Le Grand-Prêtre Onias III. craignant les entreprises de l'usurpateur Ménélaüs, s'étoit retiré par précaution dans l'asyle de Daphné. Mais Ménélaüs ayant gagné Andronique, qui commandoit à Antioche, en l'absence du Roi Antiochus Epiphanes, Onias fut tiré frauduleusement de l'asyle, & massacré par l'ordre d'Andronique. (*c*)

(*c*) 2. *Macc.* IV. 33. An du Monde 3834. avant J. C. 166. avant l'Ere vulg. 170.

DARA, fils de Zaré, de la Tribu de Juda. 1. *Par.* II. 6.

DARABITTE, village dans le Grand Champ. Voyez ci-devant *Dabaritte.*

DARCON, Juif qui revint de la captivité de Babylone. 2. *Esdr.* VII. 58.

DARCMONIM. (*d*) Ce terme se trouve dans l'Hébreu du premier Livre d'Esdras, II. 69. & dans le second d'Esdras, VII. 70. 71. 72. & il y est ordinairement traduit par, *dragmas*, des dragmes. Or la dragme est une monnoye des Grecs, qui vaut huit sols & un denier. Saint Jérôme 1. *Esdr.* II. 69. le rend par, *solidos*, des sols d'or ; & les Septante au même endroit, par, *des mines d'or.* Dans le second d'Esdras, VII. 70. 71. 72. saint Jérôme le traduit toûjours par, *dragmas* ; & les Septante au même endroit, par, *des piéces d'or.* Nous croyons avec M. Le Pelletier de Roüen, que les *darcmonim* sont la même monnoye que les *adarcmonim*, qui se trouvent 1. *Paral.* XXIX. 7. & 1. *Esdr.* VIII. 27.

(*d*) דרכמונים *Darcmonim.*

que les uns & les autres signifient *des dariques*, monnoye d'or trés-pur, qui fut, dit-on, frappée par Darius fils d'Hystaspe, Roi de Perse, (a) ou plutôt, par un Darius plus ancien, selon le Scoliaste d'Aristophane; (b) car Darius fils d'Hystaspe ne parut que plusieurs années aprés Esdras. Il n'est pas certain que les dariques anciennes ayent été frappées au coin. Elles ne le furent que sous Darius fils d'Hystaspe.

(a) *Herodot. l. 4. c. 166.*
(b) *Scoliast. in Aristophan. Ecclesiaz. v. 598.*

M. le Pelletier, dont on a parlé, les estime à onze livres, onze sols, neuf deniers, & un quart, qui est, selon lui, la valeur du demi-sicle d'or des Hébreux. Mais M. Gronovius (c) l'estime à vingt dragmes d'argent, c'est-à-dire, à neuf livres, un sol & huit deniers; en sorte que les mille daremonim feroient dix mille quatre-vingt-dix livres de nôtre monnoye, & les vingt mille dariques, deux cens mille dix-huit cens livres.

(c) *Gronov. de pecunia vet. l. 1. c. 3.*

I. DARIUS. On connoît dans l'Histoire plusieurs Princes du nom de Darius. Nous nous bornerons à ceux dont il est parlé dans l'Ecriture. *Darius le Méde*, nommé dans Daniel, (d) étoit fils d'Astiages Roi des Médes, & frere de Mandane mere de Cyrus, & d'Amyit mere d'Evilmérodach, & ayeule de Balthasar. Ainsi Darius le Méde étoit oncle maternel d'Evilmérodach & de Cyrus. Le Texte Hébreu le nomme d'ordinaire *Dariavesch*, ou *Darius*. Les Septante le nomment *Artaxercés* dans Daniel, VI. 1. & le Grec du Chap. XIII. 65. du même Daniel, lui donne le nom d'*Astiages*. Enfin Xénophon l'appelle par tout *Ciaxarés*. Ce Prince succéda à Balthasar Roi de Babylone, (e) son arriére-neveu, petit-fils de sa sœur, mort l'an du Monde 3442. avant J. C. 558. avant l'Ere vulgaire 554. Daniel ne nous dit pas qu'il y ait eu guerre entre eux: mais les Prophétes Isaïe (f) & Jérémie (g) en parlent assez clairement; soit qu'ils entendent les guerres que Darius le Méde fit aux Babyloniens, ou celles que leur déclara Cyrus.

(d) *Dan. V. 31. IX. 1. XI. 1. &c.*
(e) *Dan. VI. 31.*
(f) *Isai. XIII. XIV. XLV. XLVI. XLVII.*
(g) *Jerem. L. LI.*

Darius étant monté sur le trône de Babylone, jugea à propos d'établir six vingt Satrapes sur ses Etats, afin qu'ils en gouvernassent les différentes Provinces. (h) Il mit au-dessus d'eux trois Princes, dont Daniel étoit un, afin que les Satrapes leur rendissent compte. Comme Daniel les surpassoit tous en autorité, & que le Roi songeoit à l'établir Surintendant de tout son Royaume, les autres Satrapes complottérent de le perdre. Ils engagérent le Roi à faire un Edit, qui défendoit à tout homme de faire aucune demande à quelque Dieu, & à quelque homme que ce fût, sinon au Roi. L'Edit fut publié; & tout le peuple l'observa. Mais Daniel ayant continué à faire ses priéres trois fois chaque jour, ses ennemis obligérent le Roi à le faire jetter dans la fosse aux lions; parce qu'un Roi n'étoit plus maître de changer ce qu'il avoit une fois ordonné avec le conseil & le consentement des Grands. Darius fut affligé de la condamnation de Daniel; & le lendemain de grand matin, étant allé à la fosse des lions, & l'ayant trouvé sain & sauf, il le fit tirer de cette fosse, & y fit jetter ses accusateurs, avec leurs femmes & leurs enfans. (h)

(h) *An du M. 3450. avant J. C. 550. avant l'Ere vulg. 554.*

Ce fut sous Darius le Méde que Daniel eut la fameuse vision des soixante & dix semaines, aprés lesquelles le CHRIST devoit être mis à mort; & celle des persécutions qu'Antiochus Epiphanes devoit faire souffrir aux Juifs. Ces visions sont rapportées dans les Chapitres IX. X. XI. XII. de ce Prophéte. Darius le Méde mourut à Babylone vers l'an du Monde 3456. avant J.C. 544. & avant l'Ere vulgaire 548. Il eut Cyrus pour successeur dans la Monarchie des Perses, des Médes & des Caldéens, qui furent réunis sous son empire.

II. DARIUS, *fils d'Hystaspe*, fut un des sept conjurez qui tuérent le faux *Smerdis*, & les Mages usurpateurs du Royaume des Perses. Darius fils d'Hystaspe fut reconnu Roi par les six autres conjurez, de la maniére que chacun sçait. Car étant convenus entre eux que celui-là seroit reconnu pour Roi, dont le cheval saluëroit le premier le soleil à son lever, par ses hennissemens, l'Ecuyer de Darius mena la veille le cheval de son maître avec une jument, au même lieu où le lendemain on se devoit trouver pour cela. Dés le matin, les sept conjurez s'y rendirent. Darius y arriva au lever du soleil; & son cheval réveillé par ce qui s'y étoit passé la veille, commença à hennir. Aussi-tôt les six Satrapes se jettérent à bas de cheval, & se prosternant devant Darius, lui déférérent unanimement la Royauté. (a) Cela arriva l'an du Monde 3483. avant J. C. 517. avant l'Ere vulgaire 521.

(a) *Justin. l. 1. Herodot. l. 3.*

Darius épousa d'abord Athossè fille de Cyrus, laquelle avoit eu en premiéres nôces *Cambyses* son propre frere, puis le faux *Smerdis*. Hérodote (b) dit que Darius en eut quatre fils, & qu'elle eut pendant assez long-tems beaucoup de part au gouvernement. Ce qui fait juger que ce n'est pas la même que Vasthi, qui fut répudiée d'assez bonne-heure par ce Prince. Il épousa encore *Artistone*, pour qui il eut une tendresse particuliére, qu'il préféra à ses autres femmes, & à qui il fit ériger une statuë d'or battu au marteau. (c) C'est apparemment la même qu'Esther. Outre ces deux femmes, il en eut encore plusieurs autres, à la maniére des Rois d'Orient. La premiére femme de ce Prince étoit fille de Gobrias. Il épousa la Princesse *Parmis*, fille de Smerdis fils de Cyrus, (d) & *Phædima*, fille d'Othanes, (e) & *Phralagune*, fille unique d'Atarnés, frere de Darius. (f) Ce fut apparemment l'une de celles-là qu'il répudia, & qui est nommée Vasthi dans le Livre d'Esther. Je ne rapporte pas cette histoire au long; on la verra dans l'article d'*Esther*, & on l'a déja vûë dans celui d'*Assuerus*. Nous plaçons la répudiation de Vasthi la quatriéme année de Darius, (g) du Monde 3487. Esther devint son épouse, & fut reconnuë Reine vers l'an 3488. avant l'Ere vulgaire 514.

(b) *Herodot. l. 7. c. 3.*
(c) *Herodot. l. 7. c. 69.*
(d) *Herodot. l. 7. c. 68.*
(e) *Idem ibidem c. 68. 69.*
(f) *Idem l. 7. c. 224.*
(g) *Esth. 1. 3.*

La seconde année du regne de ce Prince, du Monde 3485. les Juifs animez par les exhortations des Prophétes Aggée & Zacharie, recommencérent à travailler au Temple, dont ils avoient interrompu l'ouvrage depuis le tems de Cyrus. Leurs ennemis en ayant donné avis à Darius, ce Prince leur permit de continuer. (b) Aman fils d'Amathi, ayant abusé de la bonté que le Roi avoit pour lui, en demandant la mort de tous les Juifs qui étoient dans ses Etats, & Darius ayant été informé de l'injustice de sa demande, le fit lui-même pendre au poteau qu'il avoit destiné pour Mardochée, & permit aux Juifs de se venger de leurs ennemis, en 3496. Darius mourut l'an du Monde 3519. avant l'Ere vulgaire 481. aprés trente-six ans de regne. (i) Voyez *Assuerus*.

(b) *1. Esdr. 4. 12. ... 24.*
(i) *Herodot. l. 7. c. 7.*

III. DARIUS CONDOMANUS, fils d'Arſane, & le dernier des Rois de Perſe ſucceſſeur de Cyrus. Il ne regna que ſix ans; depuis l'an du Monde 3668. juſqu'en 3674. Alexandre le Grand le vainquit, & le dépouilla du Royaume; (a) & ſes propres ſerviteurs le firent mourir, en 3674. & 326. ans avant la naiſſance de J. C. & 330. avant l'Ere vulgaire. Darius eſt déſigné dans Daniel (b) ſous l'idée d'un bélier avec de grandes cornes, lequel eſt attaqué par un bouc, qui le terraſſe, & le foule aux pieds. Ce bouc eſt Alexandre le Grand.

(a) 1. *Macc.* 1. 1.

(b) *Dan.* VIII. 5. 6. 7. & XI. 2. 3. 4.

DAROMA, eſt le même que *Darom*, qui en Hébreu ſignifie le midy. Euſebe & ſaint Jérôme ſe ſervent ſouvent du terme *Daroma*, pour déſigner la partie méridionale de Juda. Ce canton de Daroma s'étend du nord au midy, depuis la ville d'Eleuthéropolis, en avançant vers l'Arabie Pétrée, à la longueur de prés de vingt milles; & du levant au couchant, depuis la Mer Morte, juſqu'à Gérare & Berſabée. (c)

(c) Voyez *Reland. Paleſt. l.* 1. *c.* 31. *p.* 185. 186.

DATHAN, fils d'Eliab, fut un de ceux qui conſpirérent avec Coré, Abiron, & Hon, pour dépoüiller Moyſe & Aaron de l'autorité que Dieu leur avoit donnée ſur ſon peuple. Dathan & ſes complices furent engloutis dans la terre, & deſcendirent au tombeau tout vivans. (d)

(d) *Num.* XVI. 1...31. *Pſal.* CV. 17. Vers l'an du Monde 2512. avant J. C. 1448. avant l'Ere vulg. 1452.

DATHEMA, fortereſſe du pays de Galaad, où les Juifs de delà le Jourdain ſe retirérent, & où ils ſoutinrent l'effort de Timothée, en attendant que Judas Maccabée les vint délivrer. (e)

(e) 1. *Macc.* V. *&c. Joſeph. Antiq. l.* XII. *c.* 11.

DAVID, fils d'Iſaï, ou de Jeſſé, de la Tribu de Juda, & de la petite ville de Bethléem. Aprés la réprobation de Saül, le Seigneur envoya Samuël à Bethléem, pour ſacrer Roi celui des fils d'Iſaï qu'il lui déſigneroit. (f) Samuël étant arrivé à la maiſon d'Iſaï, & ayant déclaré le ſujet de ſon voyage, Iſaï fit venir devant le Prophéte ſes ſept fils les uns aprés les autres; mais le Seigneur lui déclara que ce n'étoit aucun de ceux-là qui devoient regner. On envoya donc querir David, qui étoit encore jeune, n'ayant qu'environ quinze ans, (g) & Samuël lui donna l'onction Royale au milieu de ſes freres. Aprés quoi David s'en retourna à ſon occupation ordinaire, qui étoit de paître les troupeaux.

(f) 1. *Reg.* XVI. 1. 2. 3. *&c.*

(g) Nous mettons la naiſſance de David l'an du Monde 2919. & ſon onction par Samuël en 2934. avant J. C. 1066.

Quelque tems aprés, Saül étant tombé dans une noire mélancolie, dont le Démon ſe ſervoit pour l'agiter, (h) fut conſeillé de faire venir David, pour joüer des inſtrumens devant lui, & pour le ſoulager dans les accés de ſon mal. On lui dit que David étoit *un homme vaillant, propre à la guerre, d'une taille avantageuſe, bien fait de ſa perſonne, & favoriſé du Seigneur*. Il faut donc que David depuis l'âge de quinze ans, auquel il avoit reçu l'onction Royale, ſe ſoit acquis cette réputation de valeur parmi ſes égaux, juſqu'à l'âge de vingt-deux, ou vingt-trois ans qu'il avoit alors. David s'acquitta ſi bien de ce qu'on demandoit de lui, que le Roi le fit ſon Ecuyer. Ce qui n'empêcha pas qu'il ne s'en retournât chez ſon pere, lorſque Saül ſe porta mieux. Quelques années aprés, (i) les Philiſtins s'étant mis en campagne, vinrent camper entre Azeca & Soco. (k) Ils avoient dans leur armée un Géant d'une taille & d'une force extraordinaires, nommé Goliath, lequel inſultoit à l'armée d'Iſraël, demandant quelqu'un qui pût combattre contre lui. Les deux armées demeurérent à la vûë l'une de l'autre dans leur camp pendant quarante jours, ſans qu'il ſe trouvât aucun Iſraëlite, qui osât ſe préſenter pour combattre contre Goliath.

(h) 1. *Reg.* XVI. 14. 15. 16.

(i) An du Monde 3942. avant J. C. 1058. David avoit alors 22. ou 23. ans.

(k) 1. *Reg.* XVII. 1. 2. 3. *&c.*

Cependant Iſaï envoya David au camp, pour ſçavoir des nouvelles de trois de ſes fils qui étoient dans l'armée de Saül. David étant arrivé au camp, & ayant oüi le défi que faiſoit Goliath à toute l'armée d'Iſraël, ſe ſentit porté d'une noble hardieſſe, & témoigna qu'il le combattroit. Son frere aîné le reprit de ſa témérité; mais enfin le Roi ayant été informé des diſcours de David, le fit venir, & lui demanda s'il pourroit combattre le Philiſtin. David répondit qu'il le feroit, & que l'on ne devoit pas s'effrayer des diſcours & des menaces de ce Géant. Saül lui dit qu'il étoit trop jeune pour attaquer un homme qui avoit toute ſa vie fait la guerre. Mais David répondit: Lorſque vôtre ſerviteur paiſſoit le troupeau de ſon pere, il venoit quelquefois un lion, ou un ours qui emportoit un bélier du troupeau; alors je courois aprés eux, je leur arrachois la proye d'entre les dents; & lorſqu'ils ſe jettoient ſur moi, je les prenois à la gorge, je les étranglois, & je les tüois. Car vôtre ſerviteur a tué un lion & un ours, & il tuëra de même ce Philiſtin incirconcis.

Saül admirant le courage de David, voulut le revêtir de ſes propres armes. Mais David les ayant eſſayées, & ayant voulu marcher, les rendit, en diſant qu'il ne pouvoit marcher ainſi. Il reprit le bâton qu'il portoit d'ordinaire, & ayant choiſi dans le torrent cinq piérres bien polies, il les mit dans ſa panetiere, & ayant la fronde à la main, il marcha contre Goliath. Celui-ci s'étant approché, & ayant remarqué que David étoit un jeune homme, vermeil, & fort beau, il le mépriſa, & lui dit: Suis-je un chien, pour que tu viennes à moi avec un bâton? Viens, viens, je donnerai ta chair à manger aux oiſeaux du Ciel. David ſans s'effrayer, marcha contre lui, & lui lança avec ſa fronde une pierre au milieu du front, avec tant de roideur, qu'il le renverſa par terre. Auſſi-tôt il courut, ſe jetta ſur lui, tira l'épée de Goliath, & lui en coupa la tête. Alors les Philiſtins voyant que le plus vaillant d'entre eux étoit mort, s'enfuirent, & les Hébreux les pourſuivirent avec de grands cris.

Saül voyant marcher David contre le Philiſtin, s'enquit d'Abner qui étoit ce jeune homme? Abner lui répondit qu'il ne le connoiſſoit pas. Ce qui eſt aſſez étrange, puiſque ce Prince l'avoit vû ſouvent dans ſa maiſon, lorſqu'il joüoit des inſtrumens en ſa préſence, & qu'il l'avoit fait ſon Ecuyer. (a) Il falloit que depuis qu'il n'avoit paru devant ce Prince, ſon viſage, ſa voix, ſon air ſe fuſſent bien changez, ou que Saül eût été bien diſtrait dans cette occaſion. Quoiqu'il en ſoit, aprés la victoire, Abner préſenta David au Roi, ayant en main la tête & l'épée de Goliath. Dés ce moment, Jonathas commença à aimer David, & il l'aima toûjours depuis comme lui-même. Or il arriva que Saül & David revenant de cette expédition, les femmes d'Iſraël ſortirent au-devant d'eux, chantant & danſant, & elles diſoient: (b) Saül en a tué mille, & David en a tué dix mille. Ce qui irrita tellement Saül contre David; que depuis ce jour, il ne le regarda plus de bon

(a) 1. *Reg.* XVI. 15. 16. 17. 18.

(b) 1. *Reg.* XVIII. 6. 7.

œil. Cependant il le retint auprés de sa personne, & ne lui permit plus de s'en retourner dans la maison de son pere. Il lui donna même le commandement de quelques troupes. Mais il ne lui accorda pas sa fille en mariage, quoiqu'il l'eut promise à celui qui tueroit Goliath. (a)

(a) 1. Reg. XVII. 25.

Le lendemain Saül étant de retour en sa maison, (b) le malin Esprit le saisit; & David jouoit de la harpe devant lui. Saul avoit une lance à la main, dont il essaya par deux fois de percer David: mais David évita le coup. Désors Saül commença d'appréhender David, & de s'en donner de garde. Il l'éloigna de sa personne, & lui donna le commandement d'un corps de mille hommes. Il lui promit en même-tems Mérob sa fille aînée, espérant toûjours qu'il tomberoit entre les mains des Philistins, & qu'ils le feroient mourir. Mais David se conduisit avec tant de prudence & de sagesse, qu'il se tira de tous les dangers. Toutefois Saül au lieu d'accorder sa fille Mérob à David, la donna en mariage à Hadriel Molathite.

(b) 1. Reg. XVIII. 10.

Michol seconde fille de Saül, ayant conçû de l'amitié pour David, Saül en fut bien-aise; & il lui fit dire que pour mériter l'honneur de devenir gendre du Roi, il ne lui demandoit autre chose, que cent prépuces de Philistins; dans le dessein de le faire tomber entre leurs mains. Quelques jours aprés, David étant allé avec ses gens attaquer les Philistins, en tua deux cens, & en apporta les prépuces au Roi. Alors Saul ne put se dédire de lui donner sa fille en mariage. Mais il ne quitta pas le dessein de le faire périr. Il en parla à Jonathas son fils, & aux principaux de sa Cour; (c) & Jonathas le détourna de cette résolution.

(c) 1. Reg. XX.

Peu de tems aprés, (d) la guerre recommença; & David battit les Philistins. Il en tailla en piéces un grand nombre, & mit le reste en fuite. Or il arriva que le malin Esprit s'étant de nouveau saisi de Saul, & David jouant de la harpe devant lui, le Roi s'efforça de le percer avec sa lance, en la poussant contre lui: mais David évita le coup, & s'enfuit pour cette nuit-là. Saül envoya des gardes en sa maison, pour le prendre dés qu'il seroit jour: mais Michol le descendit en bas par une fenêtre; & il se sauva ainsi. Le lendemain lorsqu'on le voulut prendre, Michol feignit qu'il étoit malade; & le Roi ayant ordonné qu'on le lui amenât même dans son lit, Michol montra qu'il n'y étoit point, & qu'il n'y avoit qu'une statuë, qui avoit un peloton de poil de chévre, au lieu de tête.

d) An du Monde 2944 avant J. C. 1056. avant l'Ere vulg. 1060.

David s'étant ainsi échappé, alla trouver Samuël à Ramatha, & lui raconta ce qui s'étoit passé. Samuel & David allérent ensemble à Naioth, qui n'en étoit pas loin, & où il y avoit une Communauté de Prophétes. Et Saul en étant informé, envoya du monde, pour prendre David. Mais ces gens étant arrivez au lieu où étoient les Prophetes, commencérent à prophétiser avec eux. Saül y en envoya encore d'autres, qui en firent de même. Enfin il y vint lui-même, & se mit à prophétiser comme eux. Toutefois David ne se croyant pas en sûreté à Naioth, vint sécrettement trouver Jonathas, (e) & se plaignit à lui de la conduite que Saul tenoit à son égard. Jonathas le rassura, lui dit de se tenir caché dans un certain champ, & lui promit de lui faire sçavoir au troisiéme jour les vrayes dispositions de Saül. Le lendemain, qui étoit le premier du mois, Saül étant à table avec Abner & Jonathas, la place que devoit occuper David, demeura vuide. Le Roi n'en témoigna rien, s'imaginant que peut-être il lui étoit arrivé quelque souillure, qui l'empechoit de s'y trouver. Mais le jour d'aprés, Saül demanda pourquoi le fils d'Isaï n'étoit point venu. Jonathas lui dit: Il m'a prié de lui permettre d'aller à Bethléem, pour assister à un sacrifice solemnel de sa famille, & je le lui ai permis. Alors Saül entra en colére contre Jonathas, & menaça même de le tuer avec sa lance.

(e) 1. Reg. XX.

Jonathas reconnut donc que la perte de David étoit résoluë; & le jour suivant de grand matin, il alla dans un certain champ, comme pour s'exercer à tirer de l'arc, ainsi qu'il en étoit convenu avec David; & aprés avoir tiré quelques fléches, il renvoya son Ecuyer avec son arc & son carquois; & lorsqu'il fut seul, David le vint trouver, & Jonathas lui dit que Saül étoit résolu de le perdre. Ces deux amis se jurérent de nouveau une amitié constante; & David se retira à Nobé, (a) vers le Grand-Prêtre Achimélech, à qui il dit que le Roi l'avoit envoyé pour quelque affaire pressante, sans lui donner le loisir de prendre seulement des armes & des vivres. Achimélech lui donna l'épée de Goliath, qui étoit dans le Tabernacle, & des pains de proposition, qui avoient été ôtez le jour précédent de dessus la table d'or. Doëg Iduméen étoit alors à Nobé; & quelque tems aprés, il découvrit à Saül ce qui s'étoit passé entre Achimélech & David; ce qui fut cause de la mort des Prêtres, que Saul fit cruellement tuer. (b)

(a) 1. Reg. XXI.

(b) 1. Reg. XXI. 6. 7. 9. 10.

David ne se croyant pas en sûreté dans les terres de Saül, se retira chez Achis Roi de Geth, Prince des Philistins. Mais y ayant été bien-tôt reconnu, il ne s'en sauva, qu'en contrefaisant le fou & l'épileptique. De là il vint à Odollam, (c) où ses freres & ses parens, & plusieurs autres personnes le vinrent trouver; en sorte qu'il se vit à la tête d'environ quatre cens hommes. Ensuite il alla au pays de Moab: mais il n'y demeura pas long-tems. Le Prophéte Gad lui ayant dit de s'en retourner au pays de Juda, il alla dans la forêt de Hareth, où le Prêtre Abiathar le vint trouver, portant avec soi les ornemens du Grand-Prêtre. (d) En ce tems-là, les Philistins ayant fait une irruption dans le pays, & s'étant jettez sur les moissons de Céila, (e) David accourut à leur secours, & dissipa les Philistins. Saül ayant appris que David étoit à Céila, vint pour l'y assiéger, & pour le prendre: mais David se retira dans le désert de Ziph; & de là il passa au désert de Maon. Saul en fut averti, & y vint avec tous ses gens. David étoit d'un côté de la montagne, & Saul de l'autre. Mais en même-tems Saul ayant appris que les Philistins étoient entrez dans le pays, quitta la poursuite de David, & accourut pour s'opposer à eux.

(c) 1. Reg. XXII.

(d) 1. Reg. XXII. 20. XXIII. 6. 7.

(e) 1. Reg. XXIII. Vers l'an du Monde 2945. avant J. C. 1059. avant l'Ere vulg. 1059.

David échappé de ce danger, se retira dans le désert d'Engaddi. (f) Saul y vint avec trois mille hommes, pour l'y chercher. Mais étant entré dans une caverne pour quelque nécessité naturelle, David qui y étoit caché avec ses gens, lui coupa, sans qu'il s'en apperçût, le bord de son manteau, & le laissa sortir, sans lui faire aucun mal. Lorsqu'il fut assez loin,

(f) 1. Reg. XXIV. Vers l'an du Monde 2946. avant J. C. 1054. avant l'Ere vulg. 1058.

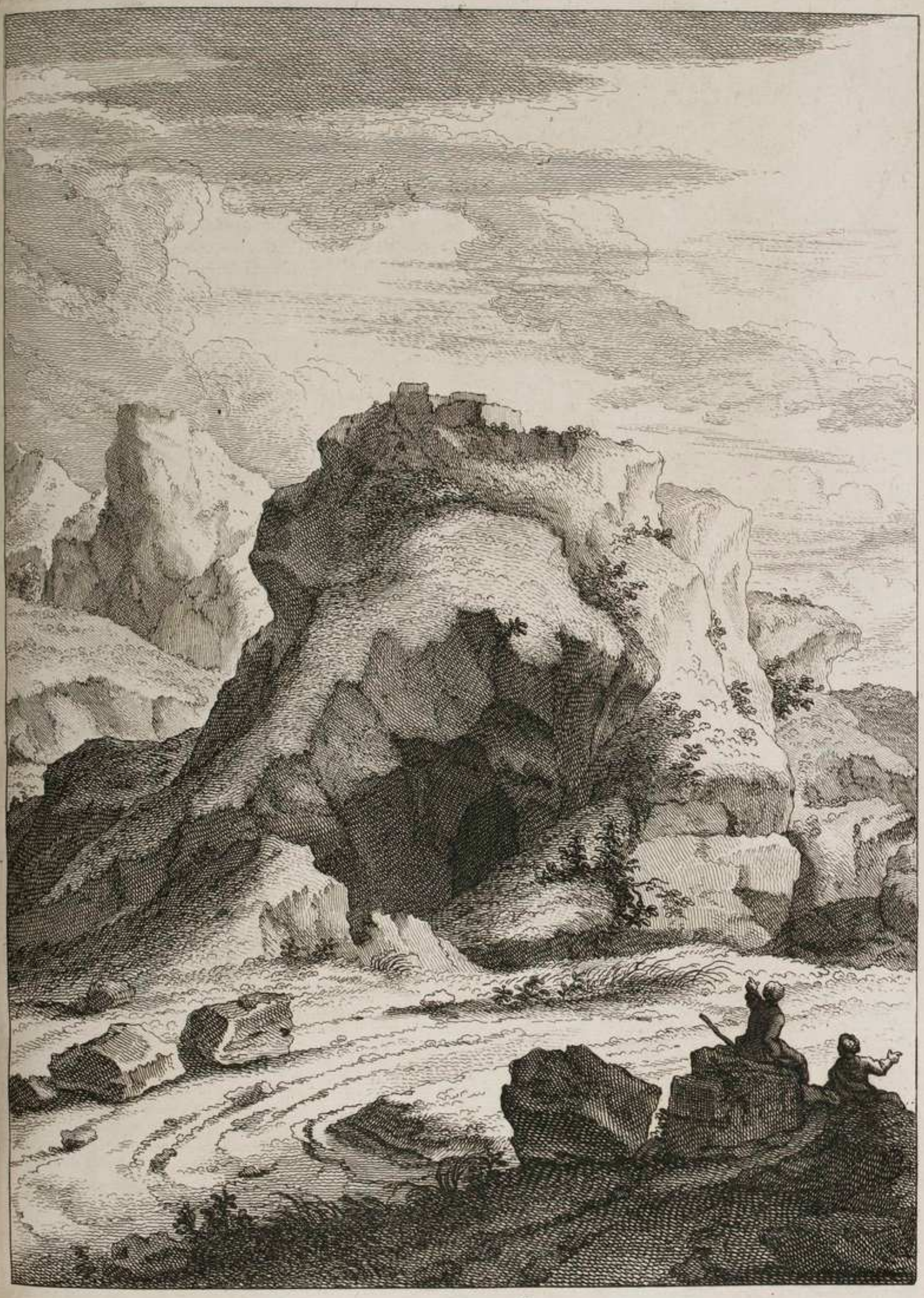

CAVERNE D'ENGADDI, OU DAVID SE CACHA, ÉTANT POURSUIVI PAR SAUL.

La plûpart des montagnes de la Palestine sont remplies de semblables Cavernes, elles sont étroites a l'entrée, et fort vastes en dedans.

David ſortit, cria aprés lui, lui remontra ſon innocence, & lui dit qu'il étoit ſi éloigné d'en vouloir à ſa vie, qu'il l'avoit épargné dans une circonſtance, où Dieu même ſembloit l'avoir livré entre ſes mains. En même tems il lui montra le bord de ſon manteau, qu'il avoit coupé dans la caverne. Saül touché de ce diſcours, verſa des larmes, & reconnut que David étoit plus juſte que lui. Il le pria de lui promettre avec ſerment de ne pas exterminer ſa race, lorſqu'il ſeroit monté ſur le trône d'Iſraël; & David le lui ayant juré, il s'en retourna dans ſa maiſon; & David ſe retira dans des lieux plus ſûrs.

(a) 1. *Reg.* xxv. Vers l'an du Monde 2047. avant J. C. 1053. avant l'Ere vulg. 1057.

Pendant que David avoit été dans le déſert de Maon, (*a*) il avoit eu grand ſoin que ſes gens ne fiſſent aucun tort aux troupeaux de Nabal, qui demeuroit prés de là au Carmel, qui eſt au midy de Juda, fort différent d'un autre Carmel qui eſt ſur la Méditerranée, au midy de Ptolémaïde. Le tems que Nabal tondoit ſes troupeaux, étant venu, David envoya de ſes gens, pour le prier de lui donner quelque choſe. Nabal reçut mal ſes gens, leur parla brutalement, & les renvoya ſans leur rien accorder. David irrité de ce refus, & des inſultes de Nabal, ſuivit le premier feu de ſon reſſentiment, & jura que le même jour il extermineroit toute la maiſon de Nabal. Il ſe mit en chemin dans cette réſolution. Mais Abigaïl femme de Nabal, informée de ce qui s'étoit paſſé, accourut au-devant de David, lui fit des préſens, & arreta les effets de ſa colére. David rendit graces à Dieu de l'avoir envoyée, & de l'avoir empeché d'exécuter ce qu'on avoit juré trop légérement. Peu de jours aprés, Nabal mourut, & David épouſa Abigaïl.

(*b*) 1. *Reg.* xxvi.

Les Ziphéens ayant ſçû que David étoit caché dans la colline d'Achila, (*b*) en avertirent Saul, qui y vint avec trois mille hommes, pour le prendre. Mais David étant entré pendant la nuit dans la tente de Saül, prit ſa lance, & la coupe qui étoit à ſon chevet, & s'en alla, ſans que perſonne l'appercût. Lorſqu'il fut de l'autre côté de la colline, il appella Abner à haute voix, & lui dit qu'il étoit un mauvais gardien; qu'on étoit entré dans la tente du Roi, & qu'on lui avoit pris ſa lance & ſa coupe; mais qu'il envoyât quelqu'un, & qu'on les rendroit. Saül reconnut alors le bon cœur de David, & s'en retourna dans ſa maiſon.

(*c*) An du Monde 2947. avant J. C. 1053. avant l'Ere vulg. 1057.

(*d*) 1. *Reg.* xxvii.

Aprés cela, (*c*) David pour ôter à Saül toute envie de le pourſuivre davantage, ſe retira chez les Philiſtins auprés d'Achis Roi de Geth. (*d*) Ce Prince lui donna la ville de Siceleg pour ſa demeure; & David y étant, faiſoit des courſes ſur les Amalécites, ſur ceux de Geſſur, & de Gerſi, & tuoit tout ce qu'il y trouvoit, hommes & femmes; afin que l'on ne pût ſçavoir où il avoit été. Mais il ramenoit à Achis tout le bétail qu'il pouvoit prendre, diſant à ce Prince qu'il les avoit pris au midi de Juda, de Jéraméel, & de Céni; uſant ainſi d'un déguiſement qui n'eſt nullement imitable. Par cette conduite, David acquit tellement la confiance d'Achis, que ce Prince ne feignit point de le mener avec lui à la guerre que les Philiſtins déclarérent à Saül (*e*) quelque tems aprés. (*f*) Mais les autres Princes des Philiſtins l'ayant remarqué, obligérent Achis de le renvoyer, craignant que dans le combat, il ne ſe tournât contre eux, pour ſe remettre bien avec Saül. (*a*)

(*e*) 1. *Reg.* xxviii.

(*f*) An du Monde 2949. avant J. C. 1051. avant l'Ere vulg. 1055.

On ne peut guéres douter que ce renvoi ne fit plaiſir à David, qui s'étoit engagé dans une occaſion bien délicate, ou de manquer de parole à Achis, ou de combattre contre ſon Roi, & contre ſa patrie; cependant par politique il feignit d'en être fâché, & Achis lui en fit des excuſes. David s'en retourna donc à Siceleg, (*b*) & y étant arrivé aprés trois jours de marche, il trouva que les Amalécites l'avoient pillée, y avoient mis le feu, & en avoient emmené toutes les perſonnes qu'ils y avoient trouvées. David & ſes gens les pourſuivirent, & ayant rencontré un eſclave Egyptien qu'un Amalécite ſon maître avoit été obligé de laiſſer dans le déſert, parce qu'il ne pouvoit pas ſuivre, ils apprirent de lui où étoient ceux qui avoient pillé Siceleg. David tomba ſur eux avec ſes gens, les tailla en piéces, & recouvra toutes les perſonnes, & le butin qu'ils avoient pris.

(*a*) 1. *Reg.* xxix.

(*b*) 1. *Reg.* xxx.

Cependant le combat entre les Philiſtins & les Hébreux s'étant donné ſur la montagne de Gelboé, Saül fut vaincu, & mourut dans le combat, avec Jonathas ſon fils, & grand nombre d'Iſraëlites. (*c*) Trois jours aprés cette action, (*d*) il vint à Siceleg un Amalécite qui en apporta la nouvelle à David, & qui ſe vanta d'avoir même aidé Saül à ſe tuër. En même-tems il lui préſenta le diadéme, & le braſſelet de Saül. David & tous ſes gens témoignérent une trés-grande douleur de la mort de Saül, & de la défaite d'Iſraël; David compoſa même un Cantique lugubre en l'honneur de Saül, & de Jonathas, & fit mourir l'Amalécite qui s'étoit vanté d'avoir porté ſes mains ſur l'Oint du Seigneur.

(*c*) 1. *Reg.* xxxi.

(*d*) 1. *Reg.* 1. An du Monde 2949. avant J. C. 1051. avant l'Ere vulg. 1055.

Alors David par l'ordre du Seigneur ſe retira à Hébron, & dans les lieux des environs avec tous ſes gens; (*e*) & ceux de la Tribu de Juda l'y reconnurent pour Roi, & lui donnérent l'onction royale; pendant qu'Iſboſeth fils de Saül regnoit à Mahanaïm, au-dela du Jourdain, ſur les autres Tribus d'Iſraël. Il y eut de tems en tems quelques combats entre les gens de David, & ceux d'Iſboſeth, dans leſquels le parti de David avoit toûjours l'avantage. (*f*) Un jour Iſboſeth ayant fait quelques réprimandes à Abner Général de ſes troupes, celui-ci outré de dépit, vint trouver David, & lui promit de le rendre maître de tout Iſraël. Mais Joab en ayant conçu de la jalouſie, & craignant que David ne donna à Abner le commandement de ſes troupes, le tua en trahiſon à la porte d'Hébron. (*g*) Cette action déplut extrémement à David, mais le crédit de Joab étoit dés-lors ſi grand parmi les troupes, qu'il ne put en tirer la juſte vengeance; il ſe contenta de la déteſter publiquement, & de faire de magnifiques funérailles à Abner.

(*e*) 2. *Reg.* ii.

(*f*) 2. *Reg.* iii.

(*g*) An du Monde 2956. avant J. C. 1044 avant l'Ere vulg. 148.

Peu de tems aprés Iſboſeth ayant été aſſaſſiné dans ſon lit, (*h*) David fit mourir ſes aſſaſſins, & fut reconnu Roi ſur tout Iſraël. Il prit Jéruſalem ſur les Jébuſéens, & y établit ſa demeure. Les Philiſtins ayant ſçu qu'il étoit reconnu Roi de tout Iſraël, vinrent juſqu'à deux fois ſe camper auprés de Jéruſalem; mais il les défit, & les mit en fuite. (*i*) Quelques années aprés, (*k*) il tranſporta l'Arche du Seigneur de Cariat-iarim à Jéruſalem, dans un lieu qu'il lui avoit préparé dans ſon palais. (*l*) Mais la mort d'Oza, qui fut frappé du Seigneur pour

(*h*) 1. *Reg.* iv. v.

(*i*) An du Monde 2957.

(*k*) An du Monde 2959.

(*l*) 2. *Reg.* vi.

avoir porté la main à l'Arche, fut cauſe que David la laiſſa dans la maiſon d'Obed-édom, aſſez prés de la ville. Cependant il la fit venir dans ſon palais peu de tems aprés; & ce fut dans cette occaſion que Michol l'ayant raillé, comme ayant dansé d'une maniére indécente devant l'Arche, David lui répondit: Oüi, devant le Seigneur qui m'a préféré à vôtre pere, & qui m'a établi Prince de ſon peuple, je danſerai, & je paroîtrai vil encore plus que je n'ai paru; je ſerai vil à mes propres yeux, & je n'en ſerai que plus glorieux devant tout le peuple du Seigneur.

(a) 2. Reg. VII. David ſe voyant en paix dans ſon palais, (a) conçut le deſſein de bâtir un Temple au Seigneur. (b) Il communiqua ſa penſée au Prophéte Nathan, qui y applaudit. Mais la nuit ſuivante, Dieu fit connoître à ce Prophéte que cet honneur étoit réſervé à un fils de David; & que pour lui, il avoit répandu trop de ſang pour travailler à un ouvrage ſi ſaint. David ſe contenta donc de préparer tout ce qui étoit néceſſaire en or, en argent, en cuivre, en fer, & en bois, pour cet édifice.

(b) An du Monde 2960. avant J. C. 1040. avant l'Ere vulg. 1044.

(c) 2. Reg. VIII. Aprés cela, David fit la guerre aux Philiſtins, (c) & affranchit entiérement Iſraël de ces ennemis, qui les avoient molettez ſi longtems. Il attaqua auſſi les Moabites, & les traita avec une ſévérité, que nous n'oſons ni condamner, ni approuver, parce que les motifs & les circonſtances de ces guerres ne nous ſont pas bien connuës. L'Ecriture dit qu'il en fit deux parts, dont l'une fut écraſée par des chariots armez de fer & de pierres, dont on ſe ſervoit en ce tems-là pour triturer; & l'autre partie fut conſervée, & aſſujettie à payer tribut. Il ſoumit auſſi toute la Syrie, & réduiſit Adarézer à lui payer tribut. Au retour d'une expédition qu'il fit ſur l'Euphrate, il battit les Idumeens orientaux dans la vallée des Salines, qui eſt apparemment entre Palmire & l'Idumée, leur tua dix-huit mille hommes, & mit des garniſons dans tout ce pays. Le tems précis de toutes ces guerres n'eſt pas bien connu.

(d) 2. Reg. X. Naas Roi des Ammonites, étant mort, (d) David envoya faire des complimens de condoléance au fils & au ſucceſſeur de ce Prince. (e) Mais les Seigneurs Ammonites perſuadérent à leur Roi que David ne lui envoyoit des Ambaſſadeurs, que pour obſerver ſes forces, & pour lui faire quelque jour la guerre. Le jeune Prince trop crédule, fit prendre les Ambaſſadeurs de David, leur fit raſer la moitié de la barbe, & leur fit couper la moitié de leurs habits. Pour venger cet outrage, David envoya contre Naas Joab Général de ſes troupes, qui mit en fuite les Ammonites, avec les Syriens qu'ils avoient appellez à leur ſecours. L'année ſuivante, (f) David marcha en perſonne contre les Ammonites, qui avoient appellé à leur ſecours les Syriens de de-là l'Euphrate. Mais & les Ammonites, & ceux qui étoient venus à leur ſecours, furent entiérement diſſipez. La guerre ne fut pas toutefois encore finie. David réſolut l'année ſuivante, (g) de ſe rendre maître de la Capitale des Ammonites, & de les aſſujettir à ſa domination. Il envoya Joab avec ſon armée, pour faire le ſiége de Rabbath; (h) & pour lui, il demeura à Jéruſalem.

(e) An du Monde 2967. avant J. C. 1032. avant l'Ere vulg. 1036.

(f) An du Monde 2968. avant J. C. 1033. avant l'Ere vulg. 1037.

(g) An du Monde 2969. avant J. C. 1031. avant l'Ere vulg. 1035.

(h) 2. Reg. XI.

Un jour s'étant levé de deſſus ſon lit aprés midy, & ſe promenant ſur la terraſſe de ſa maiſon, il vit une femme qui ſe baignoit dans un bain domeſtique. C'étoit Bethſabée, femme d'Urie le Héthéen, qui étoit pour lors à l'armée de Joab, au-delà du Jourdain. David fit venir cette femme, dormit avec elle, & la renvoya. Peu de jours aprés, elle fit dire à David qu'elle avoit conçu. Auſſi-tôt David pour cacher ſon crime, & pour mettre à couvert l'honneur de Bethſabée, fit venir du camp à Jéruſalem, Urie le Héthéen, & voulut l'engager à aller paſſer la nuit dans ſa maiſon avec ſa femme: mais Urie ne l'ayant pas fait, David le renvoya au camp avec des Lettres écrites à Joab, par leſquelles il lui mandoit de faire en ſorte qu'Urie fut mis à mort par les Ammonites. Joab éxécuta ces ordres; & dans un aſſaut contre la ville, Urie ayant été abandonné des autres ſoldats, périt par l'épée des Ammonites. Auſſi-tôt que David en fut informé, il épouſa Bethſabée, & la fit venir dans ſa maiſon. Cette action déplut extrémement à Dieu. Tout Iſraël en fut ſcandaliſé; & les étrangers mêmes en prirent occaſion de blaſphémer le nom du Seigneur. (a)

(a) 2. Reg. XII. 14.

(b) An du Monde 2970. avant J. C. 1014.

(c) 2. Reg. XII. Nathan vint donc trouver David (b) de la part de Dieu, & ſous une parabole étudiée d'un riche, qui avoit pris à un pauvre une ſeule brebis qu'il avoit, (c) il engagea David à ſe condamner lui-même, & à reconnoître ſon péché. Nathan le menaça de remplir de ſang ſa maiſon, & de livrer ſes femmes à un étranger, qui en abuſeroit à la vuë de tout le monde, pour le punir du crime qu'il avoit commis en ſécret. Il ajouta: Pour vous, le Seigneur a transféré vôtre péché, & vous ne mourrez point: mais le fils qui vous eſt né, perdra la vie. En effet l'enfant de Bethſabée mourut peu de jours aprés. Mais l'année ſuivante Bethſabée eut un autre fils, (d) qui fut nommé Salomon, & à qui Nathan donna le nom d'*aimé du Seigneur*.

(d) An du Monde 2971. avant J. C. 1013. avant l'Ere vulg. 13.

(e) An du Monde 2969. ou 2970.

Joab ayant réduit la ville de Rabbath à l'extrémité, invita David à la venir prendre. (e) David y alla, la prit, la pilla, en fit ſcier par le milieu du corps les habitans, les fit écraſer ſous des traînoirs & des chariots propres à triturer, les fit mettre en piéces avec des couteaux, & les fit jetter dans des fours à cuire des briques. Nous ne prétendons pas approuver cette conduite de David. Il eſt trés-croyable qu'il tomba dans cet excés de cruauté, avant qu'il eût reconnu le crime qu'il avoit commis avec Bethſabée, & pendant qu'il étoit encore dans toute la ſoüillure de ſon iniquité, & abandonné de l'eſprit de grace.

(f) An du Monde 2972. avant J. C. 1012. avant l'Ere vulg. 1032.

(g) 2. Reg. XIII. Aprés cela, (f) Amnon fils de David, ayant conçu une paſſion violente pour Thamar ſa ſœur, (g) & l'ayant violée de la maniére que nous avons dit ſous l'article d'Amnon, Abſalon frere de Thamar, réſolut de s'en venger, & s'en vengea en effet deux ans aprés, (h) en faiſant tuer Amnon dans un feſtin où il l'avoit invité. Aprés quoi il ſe retira chez ſon beau-pere le Roi de Geſſur, où il demeura trois ans.

(h) An du Monde 2974. avant J. C. 1030.

(i) 2. Reg. XIV. Joab le réconcilia à David, (i) le fit revenir à Jéruſalem; & enfin il obtint qu'il paroîtroit devant le Roi comme auparavant: mais il abuſa bien-tôt de l'indulgence de ſon pere, (k) & aſpira à la Royauté. (l) Il alla à Hébron avec une troupe de gens affidez, & s'y fit reconnoître pour Roi d'Iſraël. (m) Auſſi-tôt que David en fut informé, il prit la fuite, & ſortit de Jéruſalem, pour ſe rendre au-delà du Jourdain.

(k) 2. Reg. XV.

(l) An du Monde 2982. avant J. C. 1020. avant l'Ere vulg. 1024.

(m) An du Monde 2983.

Il

Il fut ſuivi par ſes gardes, par ſes meilleures troupes, & par ſes principaux amis. Chuſaï d'Arach voulut auſſi l'accompagner : mais David lui dit de s'en retourner, & qu'il lui ſeroit plus utile dans la ville, en feignant de s'attacher à Abſalon, & en ruinant les conſeils d'Achitophel, qui étoit entré daus le parti de ſon fils, & qui donnoit d'étranges inquiétudes à David, qui ſçavoit l'habileté de cet homme.

A peine David eut-il paſsé la montagne des Oliviers, qui eſt à l'orient de Jéruſalem, que Siba ſerviteur de Miphiboſeth, vint au-devant de lui avec deux aſnes chargez de proviſions, (a) qu'il préſenta au Roi. David lui demanda pourquoi Miphiboſeth n'étoit pas venu. Siba répondit : Il eſt demeuré à Jéruſalem, en diſant : La maiſon d'Iſraël me rendra aujourd'hui le Royaume de mon pere. David ſans examiner la choſe plus à fonds, donna à Siba tous les biens de Miphiboſeth ; & la ſuite fit voir qu'il avoit crû Siba trop légérement, & que ce ſerviteur n'avoit pas voulu donner une monture à Miphiboſeth, pour ſuivre le Roi.

(a) 2. Reg. XVI.

David étant arrivé prés de Bahurim, Séméï fils de Géra, s'avança, pour le charger d'outrages & de malédictions : mais David les ſupporta avec une patience vraiment héroïque, & qui faiſoit bien voir combien il étoit pénétré de repentir de ſes fautes paſsées. Cependant Abſalon étant arrivé à Jéruſalem, fut reçû de tout le peuple ; Chuſaï même ami de David, fut lui offrir ſes ſervices, & lui proteſta qu'il ſeroit à lui comme il avoit été à David. Tout cela n'étoit qu'une feinte. Chuſaï ayant éte appellé au Conſeil d'Abſalon, renverſa le conſeil qu'avoit donné Achitophel, qui étoit de pourſuivre le Roi, ſans lui laiſſer le tems de ſe reconnoître. Chuſaï donna avis de tout à David, qui en ſçut profiter, paſſa promtement le Jourdain, & arriva à Mahanaïm. (b) Abſalon l'y ſuivit dés le lendemain, & on ne différa pas de livrer la bataille, (c) où l'armée d'Abſalon fut défaite, & miſe en fuite ; & lui étant demeuré attaché à un arbre par les cheveux, fut percé & mis à mort par Joab.

(b) 2. Reg. XVII.

(c) 2. Reg. XVIII.

La nouvelle en ayant été portée au Roi, (d) l'accabla de douleur, & lui fit jetter des cris perçans. Joab lui fit connoître le tort que cette conduite faiſoit à ſes intérêts. Le Roi ſe montra donc au peuple, & reprit le chemin de Jéruſalem. La Tribu de Juda vint au-devant de lui : mais les autres Tribus furent piquées de jalouſie de ce que cette Tribu ſembloit ſeule s'attribuer le Roi ; & il y eut quelques paroles un peu dures de part & d'autre. Enfin un nommé Séba fils de Bochri, commença à ſonner de la trompette, en diſant : (e) Nous n'avons que faire de David, & nous n'avons rien de commun avec le fils d'Iſaï : Iſraël, retournez chacun dans vos maiſons. Ainſi tout Iſraël ſuivit Séba. Mais la Tribu de Juda demeura attachée à David. Ce Prince étant arrivé à Jéruſalem, envoya auſſi-tôt Joab aprés Séba. Il s'étoit retiré à Abéla, ville du pays de Macha, & Joab l'y aſſiégea. Mais une femme ſage de la ville perſuada aux habitans de livrer Séba ; & ſa tête ayant été jettée à Joab par-deſſus la muraille, il leva le ſiége, & la révolte fut diſſipée.

(d) 2. Reg. XIX.

(e) 2. Reg. XX.

Dieu ayant frappé tout le pays d'une grande famine, qui dura trois ans, (f) l'oracle du Seigneur déclara que c'étoit à cauſe du ſang des

(f) An du Monde 2983. avant J. C. 1017. avant l'Ere vulg. 1021.

Gabaonites, que Saül avoit injuſtement répandu. (a) David fit venir les Gabaonites, & leur demanda ce qu'ils vouloient qu'on leur fit, pour réparer l'injure qui leur avoit été faite. Ils dirent : Qu'on nous donne ſept des enfans de Saül, afin que nous les mettions en croix à Gabaa. David les leur accorda ; & ils les crucifiérent dans Gabaa, patrie de Saül.

(a) 2. Reg. XXI.

Quelques années aprés, (b) David ayant ordonné qu'on fit le dénombrement de tout ſon peuple, (c) le Seigneur en fut irrité, & le Prophéte Gad vint trouver David, & lui dit : Voici ce que dit le Seigneur : Je vous donne le choix de trois fleaux que je vous prépare ; ou vôtre pays ſera affligé de la famine pendant ſept ans ; ou vous fuirez durant trois mois devant vos ennemis ; ou la peſte déſolera vos Etats pendant trois jours. David choiſit la peſte ; & dés le lendemain, ce fleau commença ; & il mourut pendant les trois jours, ſoixante & dix mille perſonnes. Encore la ſentence ne fut point exécutée dans toute ſa rigueur ; car le Seigneur touché par les priéres de David, dit à l'Ange exterminateur : C'eſt aſſez. Et David en actions de graces, dreſſa un Autel dans l'aire d'Ornan, où l'Ange lui avoit apparu. On croit que c'eſt en cet endroit que dans la ſuite on bâtit un Temple au Seigneur.

(b) An du Monde 2987. avant J. C. 1013. avant l'Ere vulg. 1017.

(c) 2. Reg. XXIV.

Le Roi étant devenu fort vieux, (d) ne pouvoit plus s'échauffer. (e) On lui donna donc une jeune fille, nommée Abiſag de Sunam, qui couchoit auprés de lui, & qui le ſervoit dans ſa vieilleſſe. Nous croyons qu'elle fut vraiment épouſe de David, quoiqu'elle ſoit toûjours demeurée vierge. Cependant Adonias fils aîné de David, commença à ſe donner un équipage de Roi, & ſe forma un parti des principaux de l'Etat, qui puſſent l'appuyer dans l'occaſion. Nathan qui ſçavoit les promeſſes que Dieu avoit faites en faveur de Salomon, en avertit Bethſabée, & lui conſeilla d'aller trouver le Roi. Elle y alla ; & comme elle parloit encore, Nathan y vint lui-même, & remontra au Roi qu'Adonias à ſon inſçû, & contre ce que le Seigneur avoit promis à Salomon, vouloit ſe faire reconnoître pour Roi. Auſſi-tôt David ordonna qu'on fit monter Salomon ſur ſa mule, qu'on le menât à Gihon, & qu'il y fût ſacré Roi. Ce qui fut exécuté ſur le champ.

(d) An du Monde 2989. avant J. C. 1011. avant l'Ere vulg. 1015.

(e) 3. Reg. I.

David ſe ſentant prés de ſa fin, (f) fit venir Salomon, (g) lui remit les plans & les modéles du Temple, l'or & l'argent qu'il avoit préparé pour cet effet, lui recommanda d'être toujours fidéle à Dieu, & lui dit de ne pas laiſſer impuni Joab, que ſon trop grand crédit avoit rendu inſolent, & qui avoit commis pluſieurs actions qui le rendoient dignes de mort. Ce pieux Prince crut devoir cela à la juſtice & à la poſtérité. Il lui enjoignit auſſi de punir Séméï, pour les outrages qu'il avoit prononcez contre lui, lors de ſa fuite, ſous la révolte d'Abſalon. Aprés cela, il s'endormit avec ſes peres, & fut enſeveli dans la Cité de David, l'an du Monde 2990. avant la naiſſance de J. C. 1010. avant l'Ere vulgaire 1014. Il avoit regné ſept ans & demi à Hébron, & trente-ſept ans à Jéruſalem ; en tout quarante ans. Il mourut dans la ſoixante & onziéme année de ſon âge.

(f) An du M. 299. avant J. C. 1010. avant l'Ere vulg. 1014.

(g) 3. Reg. II.

Joſeph (h) raconte que Salomon mit dans le tombeau de David de grandes richeſſes, & que treize cens ans aprés, le Grand-Prêtre Hircan étant aſſiégé dans Jéruſalem par le Roi Antio-

(h) Joſeph. Antiq. l. 7. c. ult. An du Monde 3870. avant J. C. 130. avant l'Ere vulg. 134.

chus le pieux, & ne ſçachant où prendre de l'argent, dont il avoit beſoin pour donner à ce Prince, afin qu'il levât le ſiege de la ville, Hircan ouvrit le tombeau de David, en tira trois mille talens, & lui en donna une partie. Il ajoute que pluſieurs années aprés, Hérode le Grand ayant encore fait fouiller dans ce tombeau, en tira de trés-grandes ſommes.

Il y a aſſez d'apparence que Joſeph avoit lû quelque choſe de pareil dans d'autres Mémoires de ſon pays, & qu'il y ajouta ce que la tradition des peuples y avoit mis du ſien. Nous liſons dans des Mémoires que l'on a donnez en Arabe dans les Polyglottes de M. le Jay, qu'on dit qu'Hircan étant aſſiégé par le Roi Antiochus Sidétés, ouvrit un tréſor, qui avoit appartenu à quelques-uns des deſcendans de David, & qu'aprés en avoir tiré beaucoup d'argent, il y en laiſſa encore beaucoup, & recacha le tréſor. Ce qui eſt bien different de ce que dit Joſeph.

Benjamin de Tudéle, qui écrivoit vers l'an 1173. raconte qu'environ quinze ans auparavant, un mur du mont de Sion étant tombé, les Prêtres y firent travailler une vingtaine d'ouvriers. Un jour deux de ces ouvriers étant demeurez ſeuls aprés les autres, levérent une pierre, qui leur donna entrée dans un lieu ſouterrain, où ils entrérent. Ils y trouvérent un palais ſoutenu de colomnes de marbre, & incruſté d'or & d'argent. A l'entrée, il y avoit une table, & ſur cette table, une couronne & un ſceptre d'or. C'étoit, dit ce Juif, le tombeau de David; & vis-à-vis étoit celui de Salomon, orné de meme. Ils y virent auſſi des urnes; mais ils ne purent voir ce qu'elles contenoient. Ayant voulu pénétrer plus avant, ils furent renverſez par un tourbillon, & demeurérent là ſans ſentiment juſqu'au ſoir. Alors ils ouirent une voix, qui leur dit de ſe lever, & de s'en aller. Benjamin aſſure qu'il a appris cette hiſtoire de la bouche d'un Phariſien nommé Abraham, qui avoit, diſoit-il, été conſulté ſur cet événement par le Patriarche de Jéruſalem, & qui avoit déclaré que c'étoit le tombeau de David. Tout cela ſent ſi fort la fable, qu'il eſt inutile de le réfuter.

Il eſt indubitable que le tombeau de David fut toujours fort reſpecté parmi les Juifs. Saint Pierre parlant aux Juifs, (a) leur dit que le tombeau de ce Prince étoit encore parmi eux. Les Payens mêmes le connoiſſoient; & Dion (b) nous apprend qu'une partie de ce mauſolée étoit tombée du tems de l'Empereur Adrien. Saint Jérôme (c) raconte qu'il alloit ſouvent prier au tombeau de ce ſaint Prophéte. Le Cardinal Grimani (d) nous a donné la repréſentation du tombeau que l'on tient être celui de David. Les nouveaux Voyageurs (e) nous décrivent des tombeaux trés-magnifiques, creuſez dans le roc, que l'on tient être ceux des Rois de Juda. Ils ſont certainement trés-anciens: mais il ſeroit mal-aiſé de diſtinguer celui de David de tant d'autres.

(a) *Act.* 11. 29.

(b) *Dio in Adriani vita.*

(c) *Hieronym. Ep. ad Marcellam.*

(d) *Apud Seſſinon de Architectura l.* 3. *& apud Pinedam de Rebus Salom. l.* 8. *c.* 3.

(e) Doubdan ch. 26. Morizon, &c.

DEBASETH, ville de la Tribu de Zabulon. *Joſue* XIX. 11.

DEBALAIM, pere de Gomer, qui étoit femme du Prophéte Oſée. *Oſe.* 1. 3.

DEBERA, ville de Benjamin, qui étoit auparavant à la Tribu de Juda. *Joſue* XV 7.

DEBLATA, *Deblataïm*, ou *Helmon-Deblathaïm*, ville au-delà du Jourdain, au pied du mont Nébo, ou Phaſga.

1. DEBORA, Prophéteſſe, femme de Lapidoth, (a) qui jugeoit les Iſraélites, & avoit ſa demeure ſous un palmier entre Rama & Béthel. Elle envoya chercher Barac fils d'Abinoëm, lui ordonna de la part de Dieu d'aſſembler une armée de dix mille hommes, de les mener au Thabor, & lui promit la victoire contre Siſara, Général de l'armée de Jabin. Barac refuſa d'y aller, à moins que Débora n'y vînt avec lui. Débora y alla: mais elle lui dit que pour cette fois la victoire ſeroit imputée à une femme, & non pas à lui. L'événement vérifia la prédiction de Débora. Siſara fut défait, ainſi qu'on l'a vû dans l'article de Barac; & aprés la victoire, Débora & Barac compoſérent un beau Cantique d'actions de graces, qui ſe lit au Chap. v. des Juges Cette victoire arriva l'an du Monde 2719. avant J. C. 1281. avant l'Ere vulgaire 1285.

(a) *Judic.* IV. 4. 5. *& ſeq.*

II. DEBORA, nourrice de Rébecca, laquelle ayant accompagné Jacob à ſon retour de la Méſopotamie dans la Terre promiſe, y mourut, & fut enterrée au pied de Béthel, ſous un chêne, qui pour cette raiſon fut appellé le Chêne du deuil, (b) l'an du Monde 2266. avant la naiſſance de J. C. 1734. avant l'Ere vulgaire 1738. Le nom de Débora ſignifie *une abeille*.

(b) *Gen. ſ.* XXXV. 8.

DECACHORDON, inſtrument de muſique à dix cordes, nommé en Hébreu *baſſur* étoit à peu prés le meme que nôtre harpe, de figure triangulaire, ayant un ventre creux, & reſonnant par le bas. Voyez nôtre Diſſertation ſur les inſtrumens des Hébreux, à la tête du ſecond tome du Commentaire ſur les Pſeaumes.

DECALOGUE. Ce ſont les dix principaux points de la Loi de Moyſe, contenus dans les dix-ſept premiers verſets du Chap. xx. de l'Exode. Le nom de *Décalogue* eſt formé du Grec *deca*, dix, & *logos*, paroles; comme qui diroit *les dix paroles*, qui eſt le nom que les Juifs donnent aux dix préceptes dont j'ai parlé. Voyez *Loix*

DECAPOLE, contrée de la Paleſtine ainſi nommée, parce qu'elle comprenoit dix villes principales, ſituées les unes au-deçà, & les autres au-delà du Jourdain. La premiére & la principale des villes de la Décapole, eſt 1. *Scythopolis*. Les autres ſont, ſelon Pline, (c) 2. *Philadelphie*; 3. *Raphana*; 4. *Gadara*; 5. *Hippos*; 6. *Dion*; 7. *Pella*; 8. *Geraſa*; 9. *Canatha*; 10. *Damas*. D'autres les prennent autrement, comme Pline lui-méme le remarque. Il eſt parlé de la Décapole en deux ou trois endroits de l'Evangile; (d) & JESUS-CHRIST y prêcha ſouvent.

(c) *Plin. l.* 5. *c.* 18.

(d) *Matt.* IV. 25. *Marc.* V. 20. VII. 31.

DECIME. Voyez *Dixme*.

DECLA, ſeptiéme fils de Jectan. (e) On place les deſcendans de Décla ou dans l'Arabie Heureuſe, féconde en palmiers, nommez *Dicla* en Caldéen & en Syriaque; ou dans l'Aſſyrie, où ſe trouve la ville de *Degla*.

(e) *Genſ.* 10. 27.

DECURION, Officier des troupes Romaines qui commandoit à dix hommes. Il y en avoit auſſi dans les armées des Hébreux, comme on le voit par Moyſe, (f) qui par le conſeil de Jéthro ſon beau-pere, établit des Chefs de mille hommes, des Chefs de cent, de cinquante, & de dix hommes, pour gouverner le peuple, pour le juger, & pour le conduire en

(f) *Exod.* XVIII. 21. 25. *Deut.* 1. 15.

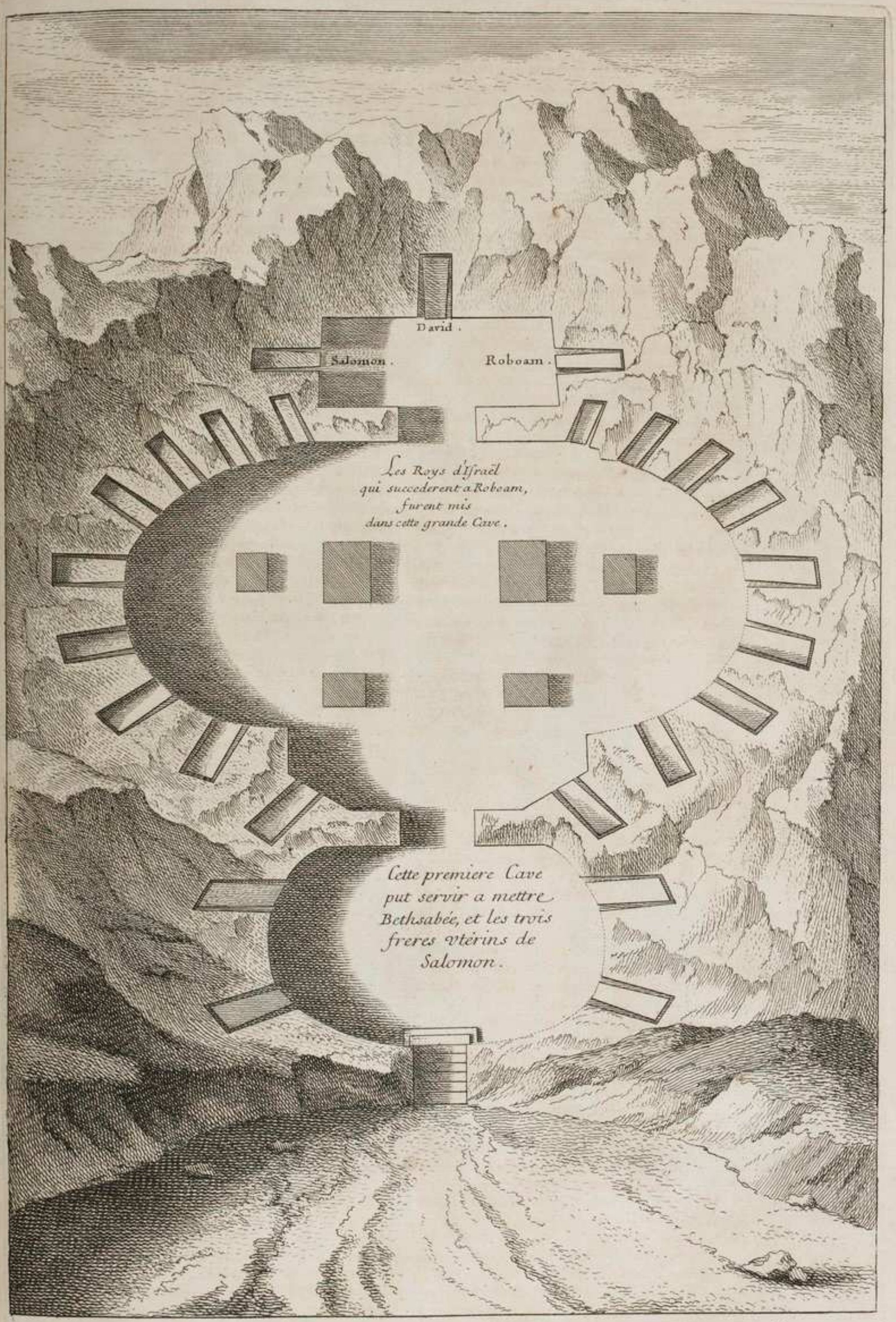

PLAN SOUTERRAIN DES TOMBEAUX DES ROIS D'ISRAEL,

Tiré de Serlius. l. 3. Architect.



VEUË, ET ÉLÉVATION DU TOMBEAU DES ROIS D'ISRAËL.

(a) 1. Macc. XII. 55.

paix & en guerre. Judas Maccabée (*a*) en ſuivant cette diſpoſition de Moyſe, établit dans ſon armée de toutes ces ſortes d'Officiers. Joſeph d'Arimathie eſt nommé dans l'Evangile, (*b*) *noble Décurion :* mais le Texte Grec porte, *riche Conſeiller*, ou *riche Sénateur*. Saint Luc ſimplement, *Conſeiller*. (*c*) On appelloit *Décurions*, les Sénateurs des villes municipales & des colonies ; & c'eſt apparemment ce qui a obligé l'Auteur de la Vulgate à traduire le Grec *Boulentés*, par, *Decurio*.

(b) Marc. XV. 43. Εὐσχήμων βουλευτὴς.

(c) Luc. XXIII. 50. Βουλευτὴς ὑπάρχων.

DEDAN, peuple d'Idumée, ou de l'Arabie, ſitué entre la Mer Morte, & la ville de Pétra, Capitale de l'Arabie Pétrée. Voyez *Iſai.* XXI. 13. *Jerem.* XXV. 23. & *Ezech.* XXV. 13. Iſaïe appelle ces peuples *Dedanim* au plurier.

DE'DICACE, cérémonie ſainte, par laquelle on conſacre un lieu, un Temple, un Autel, un vaſe au culte de Dieu. Moyſe dédia le Tabernacle qu'il avoit érigé dans le déſert. (*d*) Il conſacra auſſi les vaſes qui étoient deſtinez au ſervice du Tabernacle, & au culte du Seigneur. Salomon dédia ſolemnellement le Temple qu'il avoit bâti au Seigneur. (*e*) Les Iſraëlites de retour de la captivité de Babylone, dédiérent le nouveau Temple qu'ils avoient bâti, (*f*) & immolérent grand nombre de victimes au jour de cette dédicace. Les Maccabées (*g*) ayant nettoyé le Temple, qui avoit été ſoüillé par Antiochus Epiphanes, firent de nouveau la dédicace de l'Autel ; & l'on croit que c'eſt cette dédicace qu'on continua de célébrer pendant l'hyver, & à laquelle nôtre Seigneur ſe trouva un jour, comme il eſt marqué dans ſaint Jean. (*h*)

(d) Exod. XL. Num. VII.

(e) 3. Reg. VIII.

(f) 1. Eſdr. VI. 16. 17.

(g) 1. Macc. IV. 52. 53. 54. &c.

(h) Joan. X. 22.

Outre ces ſortes de dédicaces des lieux ſaints, on dédioit auſſi les villes, leurs murs & leurs portes ; & enfin les maiſons des particuliers. Néhémie (*i*) ayant achevé les murs & les portes de Jéruſalem, en fit ſolemnellement la dédicace. Le titre du Pſeaume XXIX. porte qu'il fut chanté à la dédicace de la maiſon de David. Et Moyſe (*k*) veut qu'au jour du combat, on publie à la téte de l'armée : *Qui eſt celui qui a bâti une maiſon neuve, & qui ne l'a pas encore dédiée ; qu'il s'en retourne chez lui, de peur qu'il ne meure à la guerre, & qu'un autre ne dédie ſa maiſon.* Cette dédicace ſe faiſoit principalement, ſelon les Rabbins, (*l*) lorſqu'on prononçoit une certaine bénédiction, en attachant au poteau de la porte quelques paroles de la Loi écrites ſur un parchemin roulé dans une canne, ou bâton creux. (*m*)

(i) 2. Eſdr. XII. 27.

(k) Deut. XX. 5.

(l) Vide Chald. ad Deut. VI. Talmud. Maimon. Halac Tephilim.

(m) Deut. VI. 9. 10. 11.

C'eſt de-là qu'eſt venuë dans l'Egliſe la coûtume de dédier les Temples, les Oratoires ou Chapelles, les Autels : Coûtume qui a été pratiquée chez tous les peuples, & dans toutes les Religions. Mais nous nous bornons à ce qui regarde les ſaintes Ecritures.

DEGREZ DE PARENTE', dans leſquels il étoit défendu de contracter mariage. Voyez *Parens*.

DELEAN, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 38.

(n) Δ Delta. ד Daleth.

DELTA, (*n*) eſt la quatriéme lettre de l'alphabet Grec, qui vient de l'Hébreu *Daleth*. On appelle en Géographie le *Delta* d'Egypte, cette partie du pays qui eſt arroſée par les ſept branches du Nil, depuis ſa diviſion, juſqu'à ſes ſept embouchures dans la Méditerranée : *Septemplicis oſtia Nili*. Cette partie de l'Egypte eſt nommée Delta, parce qu'elle approche aſſez de la figure de cette lettre Δ, ayant ſa pointe vers le Grand-Caire, & ſa baſe ſur les côtes de la Méditerranée.

I. DEMAS, dont parle ſaint Paul dans ſes Epîtres, (*a*) étoit de Theſſalonique. Il fut d'abord un des plus zélez Diſciples de l'Apôtre. Il le ſervit utilement à Rome pendant ſa priſon. Mais quelques années aprés, (vers l'an 65. de J. C.) il le quitta, pour ſuivre le ſiécle, (*b*) & ſe retira à Theſſalonique, d'où il étoit. Saint Epiphane (*c*) enſeigne qu'il renonça à la foi, & qu'il s'engagea dans l'héréſie de Cérinthe, d'Ebion, & des autres, qui ne tenoient JESUS-CHRIST que comme un ſimple homme. Dorothée dans ſa Synopſe, dit qu'étant venu à Theſſalonique, il devint Prêtre des Idoles. D'autres (*d*) veulent qu'il ſe ſoit relevé de ſa chûte ; & Eſtius conjecture même que c'eſt lui que ſaint Ignace dans ſon Epître aux Magnéſiens, appelle *leur Evêque digne de Dieu*. Mais tout cela n'eſt fondé que ſur la fauſſe ſuppoſition, que la ſeconde Lettre de ſaint Paul à Timothée a été écrite pendant la premiére priſon de ſaint Paul à Rome, & avant les Epîtres aux Coloſſiens & à Philémon.

(a) Coloſſ. IV. 14.

(b) 2. Timoth. IV. 9.

(c) Epiphan. hæreſ. 51.

(d) Eſt. Grot. Menoc. Cornel. in 2. Timoth. IV.

II. DEMAS. Quelques-uns donnent ce nom à l'un des voleurs qui fut crucifié avec JESUS-CHRIST. D'autres l'appellent *Dumachus*.

I. DEMETRIUS DE PHALERE, Philoſophe Péripatéticien, Diſciple de Théophraſte, mérita par ſes rares qualitez, de gouverner pendant dix ans la République d'Athénes, où on lui dreſſa par honneur trois cens ſoixante ſtatuës d'airain. Mais aprés cela, il tomba dans la diſgrace des Athéniens, qui le condamnérent à mort pendant ſon abſence, & renverſérent toutes ſes ſtatuës. Il ſe retira auprés de Ptolémée fils de Lagus, Roi d'Egypte, à qui il tâcha de perſuader d'exclure de ſa ſucceſſion au Royaume Ptolémée Philadelphe ſon fils aîné, pour lui ſubſtituer les enfans d'Euridice. Mais Philadelphe étant monté ſur le trône, chaſſa Démétrius de ſes Etats ; & celui-ci ſe fit mourir (*e*) par la morſure d'un aſpic. C'eſt ce que raconte Diogénes de Laërce dans la vie de ce Philoſophe. (*f*)

Nous ne lui donnons place dans ce Dictionnaire, que parce qu'on prétend que c'eſt à ſa perſuaſion que le Roi Ptolémée Philadelphe fit travailler à la Verſion des Ecritures des Hébreux en Grec. Mais le ſeul récit de ſa vie, que nous venons de voir, eſt entiérement contraire à cette opinion. Démétrius ne fut jamais ſous Philadelphe ni en crédit, ni en faveur en Egypte. Nous examinerons cela avec plus d'étenduë dans l'article des *Septante Interprétes*.

(e) Vers l'an du Monde 3723. ou 3724. Philadelphe monta ſur le trône en 3721.

(f) Diogen. Laert. in Demetrio Phalereo l. 5. ſegm. 78. 79. Cicero orat. pro Rabirio. Vide Menag. notas in Diogen. l. 5.

II. DEMETRIUS SOTER, Roi de Syrie, regna douze ans ; depuis l'an du Monde 3842. juſqu'en 3854. avant J. C. 146. avant l'Ere vulgaire 150. Il étoit fils de Séleucus IV. ſurnommé Philopator ; mais il ne lui ſuccéda pas immédiatement, parce qu'il étoit à Rome en ôtage, lorſque ſon pere mourut, & qu'Antiochus Epiphanes ſon oncle, qui arriva en Syrie dans ces circonſtances, ſe fit reconnoître pour Roi, & regna en effet onze ans, & enſuite Antiochus Eupator ſon fils, deux ans. Enfin Démétrius Soter monta ſur le trône de ſon pere, en 2842. comme nous l'avons dit. Il en eſt ſouvent parlé dans les Livres des Maccabées.

Alcime, intrus dans la dignité de Grand-Prêtre des Juifs, avec quelques autres mécontens

de la même nation, aigrirent tellement l'esprit de Démétrius contre Judas Maccabée, que ce Prince envoya contre lui Bacchide avec une armée. (a) Mais Judas Maccabée se défendit avec tant de valeur, que Bacchide ne put rien gagner sur lui. L'année suivante, le Roi envoya Nicanor en Judée : mais Nicanor fut entiérement défait, & lui-même perdit la vie dans le combat. (b) Enfin Bacchide étant venu une seconde fois en Judée, opprima Judas par le grand nombre de ses troupes, (c) & accabla de maux toute la nation des Juifs, qui étoient demeurez fidéles au Seigneur. Jonathas succéda à Judas dans le gouvernement de son peuple. (d) Démétrius essaya de le surprendre, & de le faire mourir : mais Jonathas se soutint pendant tout le tems du regne de Démétrius, & gouverna encore long-tems aprés lui.

(a) 1. *Macc.* VII. & 2. *Macc.* XV.

(b) 2. *Macc.* XV. & 2. *Macc.* VII.

(c) 1. *Macc.* IX. 2. . . 20. An du Monde 3843. avant J. C. 157. avant l'Ere vulg. 161.

(d) 1. *Macc.* IX. 28.

Alexandre Ballés, qui se disoit fils d'Antiochus Epiphanes, s'étant fait reconnoître pour Roi de Syrie par la garnison de Ptolémaïde, (e) Démétrius se mit à la tête de son armée, & marcha contre lui. (f) Il écrivit à Jonathas Maccabée, & lui demanda des troupes contre Ballés; (g) mais Jonathas préféra les offres & les conditions que lui offrit Alexandre Ballés, & s'attacha à son parti contre Démétrius. Celui-ci lui écrivit une seconde fois, mais Jonathas ne se fia pas à ses promesses. Enfin Démétrius ayant livré la bataille, fut tué combattant vaillamment, (h) l'an du M. 3854. avant J. C. 146. avant l'Ere vulg. 150. Il eut pour successeur *Démétrius Nicanor*, dont nous allons parler.

(e) An du Monde 3851. avant J. C. 149. avant l'Ere vulg. 153.

(f) 1. *Macc.* X. 3. 2.

(g) 1. *Macc.* X. 3. . . 9. *Vide Joseph. Antiq. l.* 13. *c.* 3.

(h) 1. *Macc.* X. 49. 50. *Joseph. l.* 13. *Antiq. c.* 5. *Just. n. l.* 35.

III. Demetrius Nicanor, ou *Nicator*, fils de Démétrius Soter, fut envoyé par son pere au commencement de la guerre de Ballés, dans l'Isle de Cnide, afin de les mettre à couvert de tous les accidens qui pourroient arriver durant ce tems (i) Aprés la mort de son pere, il demeura quelque tems en repos, attendant l'occasion de se déclarer, & de recouvrer le Royaume qui lui étoit dû. Enfin cinq ans aprés la mort de Démétrius, du Monde 3856. avant l'Ere vulgaire 148. le jeune Nicanor passa en Cilicie avec quelques troupes. (k) Bien-tôt aprés Apollonius Gouverneur de la Célé-Syrie, se joignit à lui ; & comme Jonathas Maccabée persistoit dans l'alliance de Ballés, Apollonius lui fit la guerre avec assez peu de succés. (l) Cependant les affaires de Ballés alloient de mal en pis, & Nicanor se fortifioit de plus en plus dans la Syrie.

(i) *Justin. l.* 35. *c.* 2.

(k) 1. *Macc.* X 68. 69. *Joseph. Antiq. l.* 13. *c.* 8. *Justin l.* 35. *c.* 2.

(l) 2. *Macc.* X. 76. . . 89.

L'an du Monde 3858. Ptolémée Philométor vint en Syrie avec une armée, en apparence pour donner du secours à Ballés son gendre, mais en effet pour se rendre maître de son Royaume. Il fut assez heureux pour entrer dans Antioche, & y fut reconnu Roi de Syrie. Mais il témoigna aux Syriens qu'ils lui feroient plaisir de donner la couronne à Démétrius Nicanor son gendre (car il lui avoit fait épouser sa fille Cléopatre, aprés l'avoir ôtée à Alexandre Ballés :) ainsi Démétrius remonta sur le trône de ses peres, & Ballés son compétiteur fut tué peu de tems aprés. (m)

(m) 1. *Macc.* XI. 14. . . 18. *Joseph. l.* 13. *c.* 8.

Jonathas profitant des troubles de la Syrie, se fortifioit de plus en plus dans la Judée, il entreprit le siége de la forteresse de Jérusalem, qui étoit encore occupée par les Syriens. Démétrius en ayant été informé, manda Jonathas pour lui venir rendre compte de sa conduite à Ptolémaïde, (n) où il étoit. Jonathas

(n) An du Monde 3859. avant J. C. 141. avant l'Ere vulg. 145.

s'y rendit avec de grosses sommes d'argent, & sçut si bien gagner les bonnes graces du Roi, qu'il en obtint la confirmation de la dignité de Grand-Prêtre, & l'immunité pour toutes la Province de Judée, moyennant trois cens talens qu'il promit au Roi.

Démétrius se voyant paisible possesseur de la Syrie, s'abandonna à toutes sortes d'excez, de sorte qu'il devint odieux & mépriſable à ses sujets. Un certain Diodote, qui avoit eu quelque commandement dans les armées d'Alexandre Ballés, entreprit de déposséder Démétrius, & de mettre sur le trône le jeune Antiochus, fils d'Alexandre Ballés, qui étoit alors tout enfant chez Elmachuel Roi des Arabes. (a) Démétrius gâta encore ses affaires, en irritant ceux d'Antioche, à qui il voulut ôter les armes, & dont il fit tuer un grand nombre dans une sédition arrivée à ce sujet. (b) Dés que Diodote, autrement appellé Tryphon, parut dans la Syrie avec le jeune Antiochus, les Syriens allérent en foule le reconnoître, & se rendre à lui. Il se vit bien-tôt à la tête d'une bonne armée, livra la bataille à Démétrius, le battit, & l'obligea de s'enfuir à Séleucie. (c)

(a) 1. *Macc.* XI. 39. 40.

(b) 1. *Macc.* XI. 45. . . 53.

Jonathas Maccabée sollicité par Tryphon, quitta le parti de Démétrius, & s'attacha à celui du jeune Antiochus le Dieu, (d) qui lui permit de faire la guerre aux peuples & aux villes de Phénicie, & de Syrie, qui tenoient encore pour Démétrius. Il les combattit avec beaucoup de succés, & s'acquit une grande réputation de valeur, avec son frere Simon Maccabée.

(c) 1. *Macc.* XI. 54. 55. *Joseph. Antiq. l.* 13. *c.* 9.

(d) 1. *Macc.* XI. 57. & *seq. Joseph. Antiq. l.* 13. *c.* 9.

Diodote qui n'avoit fait monter le jeune Antiochus sur le trône, que pour regner sous son nom, ne se contenta pas encore des honneurs & du pouvoir de la Royauté, il voulut en porter le nom & les marques ; il fit mourir Antiochus, & se fit reconnoître Roi de Syrie sous le nom de Tryphon. Il avoit un peu auparavant tué en trahison Jonathas Maccabée, qui étoit un des plus puissans appui du jeune Prince. Simon frere & successeur de Jonathas, ayant horreur de la cruauté de cet usurpateur, envoya une couronne à Démétrius Nicanor, le reconnut pour Roi, & le pria d'accorder aux Juifs l'exemption du tribut. Ce Prince, qui étoit alors comme relégué à Séleucie dans un coin de ses Etats, lui donna volontiers ce qu'il demandoit, lui accorda une amnistie générale du passé, & lui confirma toutes les graces & les priviléges qui avoient été auparavant accordez à Jonathas. De sorte qu'en cette année 3861. avant J. C. 139. & avant l'Ere vulg. 142. les Juifs furent entiérement affranchis du joug des nations. (e)

(e) 1. *Macc.* X. v. 38. . . 45. & XIII. 35. 42. *Joseph. Antiq. l.* 13. *c.* 11.

Démétrius voyant que la plûpart des villes abandonnoient son parti, & que ses troupes mépriſoient sa nonchalance, résolut de faire la guerre aux Parthes ; (f) mais il ne fut pas heureux dans cette guerre. Il fut pris en trahison, & livré au Roi des Parthes, (g) qui le traita avec honneur, & lui donna sa propre fille en mariage. Cléopatre sa premiére femme, qu'il avoit laissée à Séleucie avec ses enfans, voyant qu'il s'étoit engagé dans un autre mariage, envoya offrir à *Antiochus Sidétés*, frere de Démétrius son mari, le Royaume de Syrie, à condition qu'il la prendroit pour femme. Antiochus y consentit ; & étant venu en

(f) An du Monde 3863. avant J. C. 137. avant l'Ere vulg. 140.

(g) *Joseph. Antiq. l.* 13. *c.* 9. 1. *Macc.* XIV. 1. 2. 3. &c.

Syrie, y prit le titre de Roi, & écrivit à Simon Maccabée pour lui demander son amitié. (a) Il regna neuf ans, depuis l'an du Monde 3865. jusqu'en 3874. Ayant entrepris de retirer son frere Démétrius d'entre les mains des Parthes, il leur déclara la guerre; mais aprés divers heureux succez, il y périt avec son armée, & Démétrius son frere retourna en Syrie, & remonta sur le trône. Il regna encore quatre ans, ayant été tué l'an du Monde 3878. avant J. C. 122. avant l'Ere vulg. 126. Il eut pour successeur Séleucus premier son fils, à qui il laissa un dangereux concurrent en la personne d'Alexandre, surnommé *Zebina*.

(a) An du Monde 3865. avant J. C. 135. avant l'Ere vulg. 139. *Vide* 1. *Macc.* xv. 10. &c.

IV. DEMETRIUS, surnommé *Eucærus*, ou *Eukairus*, fils d'*Antiochus Gryphus*, n'est point connu dans les Livres saints; mais Joseph en parle, comme d'un Prince qui avoit fait la guerre à Alexandre Jannée Roi des Juifs. (b) Alexandre Jannée étoit si odieux aux Juifs ses sujets, qu'un jour leur ayant demandé ce qu'ils vouloient donc qu'il fit pour les contenter, ils répondirent qu'il n'avoit qu'à s'aller pendre; & en même-tems ils envoyérent demander des troupes à Démétrius *Eucærus* contre leur propre Roi. Démétrius vint avec quarante mille hommes de pied, & trois mille chevaux, & se campa à Sichem. Alexandre marcha contre lui à la tête de vingt mille Juifs de son parti, & de six mille soldats étrangers. La bataille se donna, Alexandre fut vaincu, & obligé de se retirer sur les montagnes voisines. Alors les Juifs touchez de l'infortune de leur Roi, vinrent à lui de tous côtez, en sorte qu'il eut bien-tôt un corps de six mille hommes. Démétrius craignant que leur nombre ne s'augmentât, jugea à propos de se retirer. Eucærus fut établi Roi par Ptolémée Lathure, (c) l'an du Monde 3912. Il fut pris, & livré aux Parthes quelques années aprés. Mithridate Roi des Parthes le traita avec honneur, & Démétrius mourut de maladie dans la Cour de ce Prince. (d)

(b) *Joseph. Antiq. l.* xiii. *c.* 21.

(c) *Joseph. Antiq. l.* 13. *c.* 21.

(d) *Antiq. l.* 13. *c.* 22. *p.* 461.

V. DEMETRIUS, orfévre d'Ephése, dont le principal trafic étoit de faire des niches, ou de petits temples de Diane d'Ephése, qu'il vendoit aux étrangers. (e) Cet homme voyant le progrés que faisoit l'Evangile, non-seulement dans Ephése, mais aussi dans toute l'Asie, assembla ceux qui comme lui, gagnoient leur vie à faire de ces niches, & leur représenta le tort que faisoit à leur commerce cette nouvelle doctrine préchée par saint Paul. Il leur dit que non-seulement leur trafic en souffroit beaucoup, mais aussi que le culte de la grande Diane d'Ephése couroit risque d'être entiérement abandonné. A ces mots ils entrérent en fureur, & commencérent à crier: *La grande Diane d'Ephése.* Toute la ville fut aussitôt dans le trouble, & ils prirent Gaïus & Aristarque compagnons de saint Paul, & les amenérent en tumulte au théâtre. Saint Paul lui-même voulut s'y présenter, mais ses amis l'en empêchérent.

(e) *Act.* xix. 24. An de J. C. 57.

On prit ensuite un Juif nommé Alexandre, qu'on traîna dans l'assemblée; mais dés qu'il voulut parler, & qu'on se fut apperçu que c'étoit un Juif, les cris recommencérent, & durérent pendant deux heures; en sorte qu'on n'entendoit de toute part que ces mots: *La grande Diane d'Ephése.* Enfin un Greffier de la ville étant entré dans l'assemblée, leur dit que personne n'en vouloit à l'honneur de la grande Diane, que tout le monde étoit persuadé de leur zéle pour son service, & pour son culte; que s'ils continuoient à crier ainsi, on pourroit les accuser d'avoir excité une sédition. Enfin que si Démétrius avoit quelque chose à démêler avec quelqu'un, il pouvoit s'adresser aux Magistrats, sans remplir ainsi la ville de confusion. Les Ephésiens se rendirent à ces raisons, & chacun s'en retourna dans sa maison.

VI. DEMETRIUS, dont parle saint Jean dans sa troisiéme Epître, v. 12. comme d'un Chrétien trés-vertueux. Quelques-uns (a) croyent que c'est le même dont on vient de parler, lequel quitta le Paganisme, pour embrasser la Religion de JESUS-CHRIST. Mais ce sentiment manque de preuves, aussi-bien que la conjecture de ceux (b) qui font ce Démétrius Evêque. Je ne parle point de la Chronique du faux Lucius Dexter, qui porte que Démétre étoit frere de Cajus, à qui saint Jean adressé son Epître.

(a) *Serar. in* 3. *Ep. Joan.*

(b) *Catharin. Salmeron.*

DEMON, ou *Dæmon*, (c) vient du Grec *Daimon*, qui signifie sçavant, connoissant. On donne le nom de *Démons*, ou *Æmones*, tant en Grec, qu'en Latin, aux bons & aux mauvais Anges, mais bien plus communément aux mauvais Anges. En François, ce terme est borné aux seuls mauvais Esprits. Les Hébreux ont exprimé le nom de Démon par ceux de *Serpent*, de *Satan*, (d) ou *Tentateur* de *Seddim*, (e) ou destructeurs, de *Sehirim* (f) boucs, ou vélus; & dans les Livres écrits en Grec, par ceux de *Dæmones*, ou *Diabolus*, c'est-à-dire, *alomniateurs*, ou *Esprits impurs*, ou autres semblables. Le Prince des Démons est nommé Béelsébub, Sammaël, Asmodée, Bélial, Satan, Dragon, Ange exterminateur, Prince des puissances de l'air.

(c) *Λαίμων. Dæmon.*

(d) שטן *Satan.*

(e) שדים *Vastatores.*

(f) שעירים *Hirsuti.*

Plusieurs anciens Peres trompez par le Livre apocryphe d'Enoch, auquel ils attribuoient une grande autorité, & par des passages des Septante, (g) où il est dit que les enfans de Dieu voyant les filles des hommes qui étoient belles, prirent parmi elles des femmes, d'où sont sortis les Géans. Plusieurs anciens Peres, dis-je, ont attribué aux Anges & aux Démons certains corps subtiles, & certaines passions qui ne peuvent convenir qu'à des substances matérielles. Mais le sentiment de l'Eglise suivi communément par les Peres, est que les bons comme les mauvais Anges sont tous des esprits dégagez de la matiére, qu'ils furent tous créez en même-tems, & dans le même dégré de grace; mais que les uns ayant abandonné leur rang, & étant tombez dans l'orgueil, furent précipitez dans l'enfer; (h) & les autres étant demeurez fidéles à leur Créateur, furent confirmez dans la grace, & établis dans une gloire éternelle.

(g) *Genes.* vi. 2.

(h) *Jude* v. 6.

Les Rabbins sont partagez sur la nature, & sur l'origine des Démons. Les uns (i) soutiennent qu'ils sont spirituels, Dieu n'ayant pas eu le loisir de leur donner des corps, parce que le Sabbat commença dans le moment qu'il alloit leur en former. D'autres prétendent qu'ils sont corporels, distinguez entre eux par la différence des sexes, capables de se multiplier par la génération, & sujets à la mort. Quelques-uns enseignent qu'ils sont nez de la conjonction de Sammaël Prince des Démons avec Eve, avant

(i) *Bereschit Rabb. sect.* 7. *col.* 3. *Manasse Ben-Israel de creat. problem.* 23.

qu'Adam la connût. Quelques autres leur donnent Adam pour pere, & Lilith pour mere. Ils disent qu'Adam ayant été chassé du Paradis, demeura cent trente ans dans l'excommunication ; (a) & que pendant tout ce tems les Anges mâles s'approchoient d'Eve, & engendroient des Démons. Adam de son côté s'approchoit des Démons femelles, & engendroit aussi des Démons. Ce ne fut qu'aprés ces cent trente ans de pénitence, qu'Adam commença à avoir des enfans de sa femme, à son image & sa ressemblance. Voilà des réveries les plus extraordinaires.

(a) *Vide Rabb. Salom. in Psal.* LXXX. X. 25. *Rab. Jerom. fil. Eliezer. &c.*

Philon (b) a crû que les Anges, les Démons, & les ames des hommes étoient de même nature, & de même qualité, & que les Anges, ou les substances spirituelles entraînées par une inclination, & un certain attrait naturel, venoient se joindre aux corps, & les animer ; & que les ames aprés avoir été long-tems attachées aux corps, retournoient au lieu de leur premiére demeure dans les airs.

(b) *Philo de Gigantib. pag.* 286. *& alibi.*

Joseph (c) enseigne que les Démons qui possédent certaines personnes, & qui les tourmentent quelquefois jusqu'à les faire mourir, ne sont autres que les ames des méchans, qui se sont emparées des corps des possédez. Il dit ailleurs, (d) que les Pharisiens sont à peu prés à l'égard des ames, dans les mêmes sentimens que ceux que nous venons de voir dans Philon. D'où l'on peut inférer que ces deux Auteurs, de même que plusieurs autres Juifs de leur tems, tenoient une espéce de métempsycose ; & que toute la différence qu'ils mettoient entre un Ange & un Démon, ne consistoit que dans une bonté ou une malice morale.

(c) *Joseph. l.* 7. *de Bello, c.* 25. *p.* 181.

(d) *Idem Antiq. l.* 18. *c.* 2. *& lib.* 2. *de Bello, p.* 788.

L'Ecriture nous représente les Démons comme toûjours occupez à nous tromper, à nous tenter, à nous nuire, à nous tourmenter. Les morts prématurées & extraordinaires, les maladies du corps, sur tout celles qui sont les plus inconnuës & les plus opiniâtres, sont attribuées aux Démons. Dans l'Evangile, nous voyons des hommes que le Démon rendoit muets, (e) courbez, perclus. L'Ange exterminateur met à mort les premiers-nez dans l'Egypte, les murmurateurs dans le désert, les trois premiers maris d'Anne fille de Raguël. C'est ce mauvais Esprit qui tente Eve dans le Paradis terrestre, JESUS-CHRIST dans le désert, David dans son palais, & lui inspire le dessein de faire le dénombrement de tout son peuple. (f) Saint Pierre le représente qui rode autour de nous, pour nous dévorer. (g) Nous connoissons dans l'Ecriture des Esprits d'erreur, (h) des Esprits d'impureté, des Esprits de malice, des Esprits d'infirmité. Saint Paul nous dit que le Démon est comme un ennemi armé de traits enflammez, par lesquels il cherche à percer nos ames. (i)

(e) *Matt.* IX. 32. 33. *Luc.* XI. 14. XIII. 16.

(f) 1. *Par.* XXI. 1.

(g) 1. *Petri* V. 8.

(h) 3. *Reg.* XXII. 21.

(i) *Ephes.* VI. 16.

Quoiqu'on ne doute pas qu'il n'y ait entre les Démons la même subordination à peu prés que parmi les Anges, toutefois nous ne pouvons en marquer les dégrez, parce que les Livres saints ne nous en disent rien. Il est parlé dans l'Evangile (k) de *Belsébub Prince des Démons* ; & les Juifs accusoient JESUS-CHRIST de ne chasser les Démons qu'au nom, & par l'autorité de Belsébub. Le Sauveur nie qu'il chasse les Démons de cette sorte, & il fait voir que si Belsébub chassoit les Diables, le regne de Béelsébub seroit divisé, & se détruiroit. Mais il ne nie pas qu'il n'y ait entre les Démons quelque espéce de subordination. Il semble même la supposer, lorsque dans la parabole du fort armé, (a) il dit que le Diable étant chassé de sa maison, y retourne avec sept autres Démons plus méchans que lui. Enfin saint Paul parle (b) *des Principautez, & des Princes de ce monde, de ce siécle corrompu & ténébreux, des Esprits de malice répandus dans l'air.* On peut voir nôtre Dissertation sur les bons & sur les mauvais Anges, à la tête du Commentaire sur saint Luc. Je ne parle point des Démons suivant les opinions des Payens : je ne rapporte pas même plusieurs choses qui se trouvent dans les Peres ; parce que je me borne, autant que je puis, à la Bible, suivant le titre de ce Dictionnaire.

(k) *Matt.* XII. 24. *Luc,* XI. 15. 18.

(a) *Luc.* XI. 25. 26.

(b) *Ephes.* VI. 12.

DE'MOPHON, un des Officiers de l'armée d'Antiochus Eupator, qui fut laissé dans la Judée, aprés la tréve faite entre ce Prince & Judas Maccabée. (c)

(c) 2. *Macc.* XI. 2. *An du Monde* 3841. *avant* J. C. 159. *avant l'Ere vulg.* 163.

DENABA, ville d'Idumée, dans laquelle regna Béla fils de Béor de la race d'Esaü. (d)

(d) *Genes.* XXXVI. 32.

DENIER, *Denarius* ; sorte de monnoye Romaine, que l'on estime ordinairement à dix sols de France. Elle valoit cinq petits sesterces Romains. Le nom de *denarius*, ne se lit pas dans l'ancien Testament ; mais il se lit souvent dans le nouveau, & il y est pris pour une piéce d'argent en général ; c'est-à-dire, pour le sicle, qui étoit la monnoye la plus ordinaire parmi les Hébreux, avant qu'ils fussent soumis aux Grecs & aux Romains. Saint Marc (e) & saint Luc (f) appellent *denier*, ce que saint Matthieu (g) appelle *numisma censûs*, la piéce d'argent que l'on payoit par tête aux Romains dans la Judée. Mais on en ignore la vraye valeur. Les Rabbins (h) sous le nom de *denier*, entendent d'ordinaire un quart de sicle, c'est-à-dire, environ huit sols de nôtre monnoye.

(e) *Marc.* XII. 15.

(f) *Luc.* XX. 24.

(g) *Matth.* XXII. 19.

(h) *Maimon. Halac. Schim. c.* 1. §. 3.

DENIS L'AREOPAGITE, dont la conversion est racontée dans les Actes des Apôtres, (i) étoit un des Sénateurs de l'Aréopage, le plus célébre des Tribunaux de la Gréce. On croit (k) que *Damaris*, qui se convertit en même-tems, étoit sa femme. Il fut fait le premier Evêque d'Athénes par l'Apôtre saint Paul, & il finit sa vie par un illustre martyre. Les difficultez que l'on forme sur les Ouvrages qui portent son nom, & sur son arrivée à Paris, ne regardent point nôtre sujet.

(i) *Act.* XVII. 34. *An de* J. C. 53. *de l'Ere vulg.* 56.

(k) *Chrysost. de Sacerdotii, l.* 4. *c.* 7. *Aser. homil.* 8. *p.* 382.

DERBE, ville de Lycaonie, où saint Paul & saint Barnabé se retirérent, aprés avoir été chassez d'Iconium, (l) l'an de J. C. 41. Caius Disciple de saint Paul & de saint Jean l'Evangéliste, étoit natif de Derbe. (m)

(l) *Act.* XIV. 5.

(m) *Act.* XX. 4.

DESERT. Ce terme est fort connu. Les Hébreux entendoient sous le nom de *midbar*, (n) désert, tout lieu non cultivé, particuliérement les montagnes. Il y avoit des déserts entiérement arides & stériles. D'autres étoient trés-beaux, & trés-fertiles en pâturages ; d'où vient que l'Ecriture en plus d'un endroit, parle de la beauté du désert : *Pinguescent speciosa deserti* ; Psal. LXIV. 13. Et : *Super speciosa deserti planctum assumam* ; Jerem. IX. 10. Et : *Ignis devorabit speciosa deserti* ; Joël I. 20. L'Ecriture nomme plusieurs déserts de la Terre promise, (o) & il n'y avoit guéres de ville qui n'eut son désert, c'est-à-dire, des lieux incultes, pour les pâturages & pour les bois.

(n) מדבר Ερημος.

(o) *Vide, si lubet, Reland. Palæst. t.* 1. *p.* 575.

DESSAU, bourg ou château, prés duquel se tinrent les Israëlites, sous la conduite de

Judas Maccabée. (*a*) On n'en ſçait pas la ſituation.

(*a*) 2. *Macc.* XIV. 16.

DEUIL. Les Hébreux à la mort de leurs amis & de leurs proches, donnoient toutes les marques ſenſibles de douleur & de deuil. Ils pleuroient, déchiroient leurs habits, ſe frappoient la poitrine, jeunoient, ſe couchoient ſur la terre, alloient nuds pieds, s'arrachoient quelquefois les cheveux & la barbe, ou du moins ſe les coupoient, & ſe faiſoient des inciſions ou des égratignures ſur le ſein. (*b*) Le tems du deuil étoit ordinairement de ſept jours : mais quelquefois on l'abbrégeoit, ou on l'allongeoit, ſelon les circonſtances & la diſpoſition où l'on ſe trouvoit. *Luctus mortui ſeptem dies*, dit Jeſus fils de Sirach. (*c*) Mais ailleurs (*d*) il dit : *Faites le deüil de vôtre ami dans l'amertume de vôtre ame pendant un ou deux jours, pour vous mettre à couvert des traits de la médiſance ; mais aprés cela, conſolez-vous ; car la triſteſſe abbrége la vie.* Les Rabbins reconnoiſſent auſſi divers dégrez dans la douleur, & dans le deüil. Dans les trois premiers jours, il eſt permis de s'abandonner aux larmes, & à toute la vivacité de ſa douleur. Les ſept jours ſuivans, la douleur doit être plus modérée. Mais ſi l'on continuë dans le deüil pendant un mois entier, on doit le faire avec beaucoup de tempérament. Les deüils de Saül, (*e*) de Judith, (*f*) d'Hérode le Grand (*g*) ne furent que de ſept jours. Ceux de Moyſe & d'Aaron furent de trente jours. (*h*) Joſeph (*i*) dit que le deüil de trente jours doit ſuffire aux plus ſages, dans la perte de leurs plus proches parens, & de leurs plus chers amis.

(*b*) *Levit.* XIX. 28. XXI. 5. *Jerem.* XVI. 6.

(*c*) *Eccli.* XXII. 7.

(*d*) *Eccli.* XXXVIII. 16. 17.

(*e*) 1. *Reg.* XXXI. 13.

(*f*) *Judith.* XVI. 29.

(*g*) *Joſeph. Antiq. l.* 17. *c.* 10.

(*h*) *Num.* XX. 3. *Deut.* XXXIV. 8.

(*i*) *Joſeph. Antiq. l.* 4. *c.* 8.

Pendant toute la durée du deüil, les plus proches parens du mort, comme pere, mere, mari, frere, ſœur, enfans, demeurent dans leur maiſon aſſis, & mangent par terre. La nourriture qu'ils prennent, eſt cenſée impure, comme eux-mêmes paſſent pour ſouillez ; au moins cela étoit ainſi avant la ruine du Temple par les Romains. *Leurs ſacrifices ſont comme le pain de ceux qui pleurent un mort*, dit Osée ; (*k*) *quiconque en mange, ſera ſoüillé.* Ils ont le viſage couvert, (*l*) & ne peuvent pendant tout ce tems, vaquer à leur travail, ni lire le Livre de la Loi, ni faire leurs priéres accoutumées. Ils ne ſe chauffent point, ne font point leur lit, ne découvrent point leur tête, ne ſe font point raſer, ne coupent point leurs ongles, ne ſaluent perſonne, ne prennent point le bain. On ne leur parle point, qu'ils n'ayent parlé les premiers. Ordinairement on va les viſiter, pour les conſoler, & on leur porte quelque choſe à manger, ſelon ces paroles : (*m*) *Donnez du vin à ceux qui ſont affligez, & à ceux qui ſont dans l'amertume de leur cœur ; qu'ils boivent, & qu'ils oublient leur pauvreté*, leur affliction, *& qu'ils perdent pour jamais la mémoire de leurs douleurs.*

(*k*) *Oſee* IX. 4.

(*l*) *Ezech.* XXIV. 17.

(*m*) *Prov.* XXXI. 6.

Léon de Modéne (*n*) dit qu'au retour des funérailles, les parens du mort s'aſséyent à terre, & qu'aprés avoir ôté leurs ſouliers, on leur ſert du pain, du vin, & des œufs durs. Dans quelques endroits, on fait un grand repas à la parenté, & à ceux qui ont aſſiſté au convoi. Joſeph (*o*) dit qu'Archélaüs ayant fait pendant ſept jours le deüil du Grand Hérode ſon pere, traita magnifiquement le peuple ; & que c'eſt la coûtume parmi les Juifs dans ces rencontres, de donner de grands repas à la parenté ; ce qui incommode beaucoup de perſonnes, qui ne peuvent ſoutenir cette dépenſe. Anciennement ils mettoient du pain & de la viande ſur les tombeaux des morts, (*a*) afin que les pauvres en puſſent profiter, & qu'ils priaſſent pour le repos du défunt. On peut voir nôtre Diſſertation ſur les funérailles des Hébreux, qui eſt imprimée à la téte du Commentaire ſur les Nombres.

(*n*) Léon de Modéne, cérémonies des Juifs, part. 4. c. 9.

(*o*) *Joſeph. l.* 2. *c.* 1. *de Bello Jud.*

(*a*) *Tob.* IV. 18. *Eccli.* XXX. 18. *Baruch.* VI. 26. 31.

DEVINS. Voyez *Magie*, & *Python.*

DEUTERONOME ; le dernier des cinq Livres de Moyſe. Les Grecs lui ont donné le nom de *Deutéronome*, comme qui diroit, la ſeconde Loi, ou répétition de la Loi ; parce qu'en effet Moyſe y fait une eſpéce de récapitulation de ce qu'il avoit fait & établi dans les Livres précédens. Les Hébreux lui donnent le nom de *Ellé-haddebarim*, qui ſont les premiers mots de cet Ouvrage dans le Texte Hébreu. Quelques Rabbins lui donnent le nom de *Miſne*, c'eſt-à-dire, *ſeconde Loi* : d'autres, celui de *Livre des Répréhenſions*, à cauſe des reproches que Moyſe y fait aux Iſraëlites dans les Chapitres I. VIII. IX. XXVIII. XXX. XXXII. Ce Livre contient l'hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé dans le déſert, depuis le commencement de l'onziéme mois, juſqu'au ſeptiéme jour du douziéme mois de la quarantiéme année depuis la ſortie d'Egypte ; c'eſt-à-dire, l'hiſtoire d'environ ſix ſemaines.

Quelques-uns ont douté que ce Livre fût de Moyſe, parce qu'il y eſt parlé de la mort de ce Légiſlateur, & que l'Auteur parle du pays de de-là le Jourdain, comme auroit fait un homme qui auroit écrit au-deçà, & au couchant de ce fleuve. Mais à l'égard de la premiére raiſon, nous convenons que le recit de la mort de Moyſe a été ajouté à ce Livre ; & pour la ſeconde raiſon, nous croyons que le terme Hébreu *heber*, (*b*) que l'on a traduit par *trans Jordanem*, au-delà du Jourdain, peut auſſi ſignifier au-deçà.

(*b*) עבר *Heber trans*, ou *cis.* בעבר *In tranſitu.*

Dans le Deutéronome, Moyſe harangue d'abord le peuple, (*c*) & lui rappelle à la mémoire ce qui s'étoit paſſé depuis leur ſortie d'Egypte, juſqu'à leur arrivée dans les plaines de Moab. Il leur parle une ſeconde fois (*d*) dans le Chapitre V. & dans les ſuivans, & leur expoſe les Loix de Dieu, qu'il avoit reçuës à Sinaï, y en ajoute de nouvelles, & explique les anciennes. Il continuë dans les Chapitres XXVIII. XXIX. & XXX. à exhorter le peuple à l'obſervance fidelle des Loix de Dieu. Il leur déclare enſuite que Joſué eſt deſtiné de Dieu pour lui ſucceder dans le gouvernement de la multitude. Il écrivit ce qu'il venoit de leur dire, (*e*) mit cet Ecrit entre les mains des Lévites & des Anciens de la nation, & leur recommanda d'en faire la lecture tous les ſept ans dans l'aſſemblée générale, à la Fête des Tabernacles.

(*c*) Ch. I. II. III. IV.

(*d*) Ch V. VI. & ſuiv. juſqu'au XXVII.

(*e*) *Deut.* XXXI. 9. 10... 14.

Peu de jours aprés, il récita en préſence du peuple, un excellent Cantique, où il prédit leurs infidélitez futures. Il leur ordonna d'en faire des copies, & d'en conſerver la mémoire, pour s'exciter à demeurer conſtamment fidéles au Seigneur. Enfin le même jour Dieu lui ayant ordonné de monter ſur le mont de Nébo, afin qu'il y mourût, il aſſembla tout le peuple, & comme un bon pere, il donna à toutes les Tribus ſa bénédiction, & leur prédit ſéparément ce qui leur devoit arriver. Aprés quoi, il monta ſur la montagne, & y mourut. Voilà

le précis de ce qui eſt raconté dans le Deutéronome.

DIA, ville de delà le Jourdain, attribuée à l'Arabie dans la Notice de l'Empereur Léon.

DIABLE. Ce terme vient du Grec *Diabolos*, qui ſignifie *un calomniateur*. (a) Il ſe trouve aſſez rarement dans l'ancien Teſtament. Quelquefois il répond à l'Hébreu *Bélial*; (b) & d'autres fois, au nom *Satan*. (c) Le premier ſignifie un homme qui ne vaut rien, un libertin; & le ſecond, un adverſaire, un accuſateur en Juſtice. L'Auteur de la Vulgate a mis auſſi *Diabolus* dans Abacuc: (d) *Egredietur Diabolus ante pedes ejus*; au lieu de l'Hébreu *Reſcheph*, qui ſignifie *un charbon*. Ainſi il faudroit traduire: La mort, ou *la peſte marchera devant ſa face, & le charbon ira devant lui*. Dans les Livres de l'ancien Teſtament qui ſont écrits en Grec, *Diabolus* ſe prend pour *le Démon*, (e) ou ſimplement pour *ennemi*: (f) mais dans le nouveau Teſtament, il ſignifie toûjours le Démon, le grand ennemi du genre humain.

(a) Διάβολος. *Calumniator, accuſator.*

(b) 3. *Reg.* XXI. 13. בני בליעל

(c) *Pſ.* CIX. 6. ושטן יעמד על ימינו

(d) *Abac.* III. 5. רשף

(e) *Sap.* II. 24. *Eccli.* XXI. 30.

(f) 1. *Macc.* I 37. *Factum eſt hoc ad inſidias ſanctificationi, & in Diabolum malum in Iſraël.*

DIACONISSE. On appelloit Diaconiſſes certaines veuves ou vierges, qui ſervoient l'Egliſe dans des miniſtéres que les Diacres ne pouvoient pas exercer par eux-mêmes; comme 1°. de garder les portes de l'endroit de l'Egliſe où les femmes s'aſſembloient; car elles ne ſe trouvoient pas dans les mêmes lieux que les hommes: elles avoient dans l'Egliſe des places ſéparées. 2°. Les Diaconiſſes aidoient à déshabiller les femmes avant le Baptême, & à les habiller au ſortir des ſaints bains. 3°. Elles inſtruiſoient dans le particulier les perſonnes de leur ſexe, & alloient viſiter ceux qui étoient en priſon pour la foi. On les choiſiſſoit d'un âge mûr & avancé, de bonnes mœurs, & de bonne réputation. Anciennement on les établiſſoit en cérémonie, & avec l'impoſition des mains. (g) Saint Paul dans l'Epître aux Romains, (h) parle de Phœbé Diaconiſſe de l'Egliſe, qui étoit au port de Cenchrées. Le même Apôtre (i) veut que celle que l'on reçoit au rang des veuves, pour ſervir l'Egliſe, n'ait pas moins de ſoixante ans, qu'elle n'ait eu qu'un mari, qu'on lui rende témoignage de ſes bonnes œuvres; ſi elle a bien élevé ſes enfans, ſi elle a exercé l'hoſpitalité, ſi elle a lavé les pieds aux Saints, ſi elle a ſecouru les affligez, ſi elle s'eſt appliquée à toutes ſortes de bonnes œuvres. Il exclut de ce nombre les jeunes veuves.

(g) *Concil. Laodic. c.* 11.

(h) *Rom.* XVI. 1.

(i) 1. *Timot.* V. 9. 10.

DIACRE, vient du Grec *Diaconos*, (k) qui ſignifie *Miniſtre*, ſerviteur. On employe ce terme dans le langage eccléſiaſtique, pour ſignifier ceux dont la fonction eſt d'aider l'Evêque, ou le Prêtre dans l'offrande du ſaint Sacrifice de l'Autel, & dans la diſtribution de l'Euchariſtie; & outre cela, dans le ſervice des pauvres, & dans la diſtribution de ce qui leur eſt néceſſaire. Le nombre des Diſciples croiſſant de jour en jour à Jéruſalem, (l) il s'éleva un murmure des Grecs, c'eſt-à-dire, des Gentils convertis, contre les Hébreux, de ce que leurs veuves étoient négligées dans la diſtribution journaliére des aumônes. Alors les Apôtres aſſemblérent la multitude des Fidéles, & leur dirent: Il n'eſt point juſte que nous abandonnions la parole de Dieu, pour avoir ſoin des tables. Ainſi choiſiſſez d'entre vous ſept hommes de bon témoignage, remplis du Saint-Eſprit, & de ſageſſe, afin que nous les établiſſions pour avoir ſoin de ce miniſtére. Ils en choiſirent donc ſept; ſçavoir, Etienne, Philippe, Procore, Nicanor, Timon, Parménas & Nicolas, qu'ils préſentérent aux Apôtres, & qui furent ordonnez par l'oraiſon & l'impoſition des mains.

(k) Διάκονος. *Diaconus, Miniſter.*

(l) *Act.* VI. 1.

Saint Paul dans ſa premiére Epître à Timothée, (a) veut que les Diacres ſoient chaſtes, ſinceres, irreprochables; qu'ils ne ſoient ni grands buveurs, ni attachez à un gain ſordide; qu'ils conſervent le myſtére de la foi dans une conſcience pure; qu'on les éprouve bien, avant que de les admettre au ſacré miniſtére; qu'ils n'ayent épouſé qu'une femme; qu'ils ayent ſoin de leur maiſon, & de leur famille.

(a) 1. *Timot.* III. 8. 11.

DIANE, Déeſſe célébre du Paganiſme, qui étoit principalement honorée à Epheſe. Elle étoit du nombre des douze Grands Dieux. On lui donnoit auſſi les noms de *Hébé*, *Trivia*, *Hécaté*. C'étoit la Lune dans le Ciel. On l'appelloit Diane ſur la terre, & Hécaté dans l'enfer. On l'invoquoit ſous le nom de *Lucine* dans les accouchemens. On la dépeignoit avec un croiſſant ſur la tête, & un arc à la main, en habit de chaſſeuſe. Elle paſſoit pour vierge; & c'eſt pour cela que les abeilles lui étoient conſacrées. Diane adorée à Epheſe, étoit repréſentée d'une autre ſorte. Sa ſtatuë étoit couverte de mammelles quelquefois depuis la tête juſqu'aux pieds; & quelquefois elle avoit ſeulement le ſein & le ventre couvert de mammelles; & tout le reſte étoit une eſpéce de piédeſtal, orné de diſtance en diſtance de têtes de cerfs, de chiens & de bœufs à demi-corps. Les mammelles étoient une emblême de ſa fécondité, & marquoient qu'elle étoit la nourrice des hommes & des animaux. Les têtes de chiens & de cerfs déſignoient qu'elle étoit la Déeſſe de la chaſſe. (b)

(b) *Vide Hieronym. Prolog. in Epiſt. ad Epheſ.*

On diſoit que Diane étoit fille de Jupiter & de Latone, & ſœur uterine d'Apollon. Elle étoit adorée dans la Paleſtine dés le tems d'Iſaïe & de Jérémie, ſous le nom de *Meni*, c'eſt-à-dire, la Déeſſe des mois, ou la Lune. On lui offroit des pains, & des liqueurs ſur des Autels, au coin des ruës, au commencement du mois. (c) Elle étoit reconnuë pour la Déeſſe des ruës, avec Apollon ſon frere, qui paſſoit pour le Dieu de la bonne fortune. (d) On l'adoroit auſſi ſous le nom de *la Reine du Ciel*, & on lui offroit des gâteaux ſur les plattes-formes ou ſur les toits, au coin des ruës, & aux portes des maiſons. *Les enfans amaſſent le bois, les peres allument le feu, & les meres mêlent la graiſſe avec la farine, pour faire des gâteaux à la Reine du Ciel*, dit Jérémie. (e)

(c) *Iſai.* LXV. 11.

(d) *Ariſtophan. in Pluto, & in Theſmo Phoriaſ.*

(e) *Jerem.* VII. 18. Voyez auſſi *Jerem.* XL. 19. XLIV. 17. 18. & *Ezech.* XVI. 25.

On a vû ci-devant ſous l'article de *Démétrius*, ce qui arriva à Epheſe, à l'occaſion de la prédication de ſaint Paul, qui y prouvoit la vanité des Idoles, & alloit ruinant le culte de Diane & des autres faux Dieux. Démétrius qui gagnoit ſa vie à faire de petits temples d'argent, ou des niches, ou même des médailles, où étoit repréſentée Diane d'Epheſe avec ſon fameux Temple, y excita un tumulte, qui faillit de cauſer une ſédition dans la ville. Voyez *Act.* XIX. 24. & les ſuivans.

DIBON, ville donnée à la Tribu de Gad par Moyſe, (f) & enſuite cédée à celle de Ruben. (g) Euſébe dit que Dibon étoit un grand bourg ſur l'Arnon. C'eſt apparemment la même que

(f) *Num.* XXXII. 3. 34.

(g) *Joſue* XIII. 9.

que Dibon-gad, *Num.* XXXIII. 45. qui eſt un des campemens des Hébreux ſous Moyſe. Saint Jérôme dit que l'on l'appelloit encore de ſon tems indifféremment Dibon, ou Dimon, à cauſe de la reſſemblance des lettres.

DIBON-GAD. La même que *Dibon*, dont on vient de parler.

(a) 2. *Eſdr.* XI. 25. DIBON, dans la Tribu de Juda. (*a*) Peut-être la même que *Dabir*, ou *Cariath-Sepher*. Les Septante nomment *Dibon*, la ville qui eſt nommée *Dabir* dans l'Hébreu. *Joſue* XII. 26.

(b) *Matt.* XVII. 23. Διδραχμα. DIDRAGME, en Grec, *Didracma*, piéce de monnoye valant deux dragmes. (*b*) La dragme valoit huit ſols 1. denier. Les deux dragmes valoient donc ſeize ſols deux deniers, qui reviennent à peu prés à la valeur du demi-ſicle Hébraïque, qui valoit ſeize ſols deux deniers, & $\frac{11}{16}$ d'un denier. Les Juifs étoient obligez par la Loi de payer par tête un demi-ſicle par an au Temple du Seigneur. (*c*) Il eſt dit dans ſaint Matthieu (*d*) que ceux qui recevoient le tribut ou la capitation des deux dragmes, ou du demi-ſicle, le vinrent demander à nôtre Seigneur; & que JESUS-CHRIST ayant envoyé ſaint Pierre pécher dans le lac, lui dit que le premier poiſſon qu'il prendroit, auroit dans ſa bouche une piéce de quatre dragmes; qu'il la prit, & qu'il la donna aux Receveurs de ce tribut, pour JESUS-CHRIST & pour ſoi.

(c) *Exod.* XXX. 13.

(d) *Matt.* XVII. 25.

DIDYMUS, c'eſt-à-dire, *Gemellus*, jumeau. C'eſt la ſignification du terme Hébreu ou Syriaque *Thomas*. *Thomas, qui dicitur Didymus.* (*e*) Voyez *Thomas*.

(e) *Joan.* XI. 16. XX. 24.

DIEU. C'eſt le nom que nous donnons à l'Etre éternel, infini, incompréhenſible, Créateur de toutes choſes, qui conſerve & gouverne tout par ſa toute-puiſſance & ſa ſageſſe, & qui eſt l'unique objet de nôtre culte. Dieu, à proprement parler, ne peut avoir de nom, puiſqu'étant unique, & n'étant point ſujet aux qualitez individuelles qui diſtinguent les hommes, & ſur leſquelles ſont fondées les différentes dénominations qu'on leur donne, il n'a aucun beſoin de nom, pour le diſtinguer d'autres Dieux, ni pour le différencier, n'ayant point de ſemblables. Les noms qu'on lui attribuë, ſont donc plûtôt des deſcriptions, ou des épithétes, qui nous marquent ſes qualitez divines par des termes néceſſairement équivoques, puiſqu'ils ſont pris de l'uſage commun, & qu'on les donne aux créatures comme à lui; que de véritables noms, qui repréſentent ſa nature comme elle eſt.

(f) יהוה *Jehovah.* אדני *Adonaï.* אלהים *Elohim.* אל *El.* שדי *Sadaï.* אל צבאות *El-Sabaoth.* עליון *Elion.* יה *Jah.*

Les Hébreux lui donnent communément le nom de *Jehovah*, ou *Jao*, ou *Jaho*, (*f*) qu'ils ne prononcent jamais, mais au lieu duquel ils ſe ſervent de celui d'*Adonaï*, ou d'*Elohim*, qui ſignifient les Maîtres, les Seigneurs. Ils lui donnent auſſi le nom d'*El*, qui ſignifie *fort*; ou *Saddaï*, qui peut ſignifier celui qui ſe ſuffit à lui-même, ou, ſuivant une autre prononciation, le deſtructeur, le puiſſant; ou *Elion*, le Trés-Haut, ou *El-ſebaoth*, le Dieu des armées; ou *Ia*, Dieu. Dans l'Exode, l'Ange qui parloit au nom de Dieu, (*g*) dit à Moyſe: *Si l'on vous demande quel eſt le nom de celui qui vous a envoyé, vous direz: Celui qui eſt, m'a envoyé vers vous. Je ſuis celui qui eſt*, ou, *je ſerai celui qui ſera*. On peut voir l'article *Jehovah*.

(g) *Exod.* III. 13. 14.

DIEVI, peuples dont il eſt parlé dans Eſdras. (*h*) Apparemment les mêmes dont il eſt dit dans le quatriéme Livre des Rois, (*a*) que le Roi d'Aſſyrie les fit venir des pays de *Cutha* & d'*Ava*, dans la Samarie. Les Dievéens ſont les peuples d'*Ava*; peut-être de ce canton de l'Aſſyrie qui eſt arroſé par le fleuve *Diaba*. (*b*)

(h) 1. *Eſdr.* IV. 9.

(a) 4. *Reg.* XVII. 24.

(b) *Ammian. l.* 23.

DIMANCHE, *Dies Dominica*, Jour du Seigneur. Il en eſt parlé dans l'Apocalypſe: (*c*) *Fui in ſpiritu in Dominica die.* Les Chrétiens dés le commencement, honorérent d'une façon particuliére le jour de la Réſurrection du Sauveur, qui arriva le lendemain du Sabbat. Les Apôtres pour conſerver la mémoire de ce jour ſi glorieux à JESUS-CHRIST & à ſon Egliſe, jugérent à propos de tranſporter au Dimanche, le repos qui s'obſervoit parmi les Juifs le jour du Sabbat. Saint Barnabé dans ſon Epître, (*d*) dit que nous célébrons le huitiéme jour dans la joye, en mémoire de la Réſurrection de nôtre Sauveur, parce que c'eſt ce jour-là qu'il eſt reſſuſcité & monté au Ciel. Saint Ignace le Martyr dans ſa Lettre aux Magnéſiens, veut que nous honorions ce jour du Seigneur, ce jour de la Réſurrection, le premier & le plus excellent des jours. Saint Juſtin le Martyr (*e*) dit que les Chrétiens s'aſſembloient ce jour-là, parce que c'étoit le jour de la Création du Monde, & de la Réſurrection de JESUS-CHRIST. On voit la même choſe dans ſaint Irénée, (*f*) dans Tertullien, (*g*) dans Origénes, (*h*) & dans les Conſtitutions attribuées aux Apôtres.

(c) *Apoc.* 1. 10.

(d) *Barnab. Ep. p.* 56.

(e) *Juſtin. Martyr. Apolog.* 2. *ad finem.*

(f) *Iren. apud Author Reſp. ad Orthodox.*

(g) *Tertull. Apologet. & de anima.*

(h) *Origen. homil.* 6 *in Exod.*

DIMAS, ou *Diſmas*, ou *Deſmas*. C'eſt, ſelon quelques-uns, le nom du bon Larron, qui fut crucifié avec JESUS-CHRIST. D'autres l'appellent *Titus*; d'autres, *Vicimus*; & d'autres, *Matha*. Rien de certain.

DIMONA, ville dans la partie méridionale de Juda. *Joſue* XV. 22.

DINA, fille de Jacob & de Liah. Dina nâquit aprés Zabulon, (*i*) vers l'an du Monde 2250. avant J. C. 1750. avant l'Ere vulgaire 1754. Lorſque Jacob ſon pere fut de retour dans la terre de Chanaan, Dina âgée d'environ quinze ou ſeize ans, eut la curioſité d'aller à une fête des Sichemites, pour voir les femmes du pays. (*k*) Mais Sichem fils d'Hémor le Hévéen, Prince de la ville, l'ayant vûë, conçut un grand amour pour elle, l'enleva, & la viola; & la voyant triſte, il tâcha de la gagner par ſes careſſes. Il alla enſuite trouver ſon pere Hémor, & le pria de lui faire épouſer cette fille. Hémor & ſon fils en allérent parler à Jacob. Dans ce moment, les freres de Dina revinrent des champs; & ayant appris ce qui s'étoit paſſé, ils en furent étrangement irritez.

(i) *Geneſ.* XXX. 21.

(k) *Geneſ.* XXXIV. 1. 2.

Lors donc que Hémor & Sichem parlérent au pere & aux freres de Dina, & qu'ils la leur demandérent en mariage, les enfans de Jacob leur répondirent frauduleuſement, & leur dirent: Nous ne pouvons donner nôtre ſœur à un homme incirconcis; la ſeule condition ſous laquelle nous pouvons vous donner nôtre ſœur, eſt que vous receviez la circonciſion comme nous. Hémor & Sichem agréérent cette propoſition, & la firent agréer à ceux de la ville. Ainſi tous les hommes de Sichem ſe circoncirent; & trois jours aprés, lorſque la douleur de leur playe étoit la plus violente, Siméon & Lévi fils de Jacob, & freres de Dina, entrérent dans la ville, & mirent à mort tous les mâles. Ils égorgérent Hémor & Sichem, & emmenérent Dina leur ſœur dans la maiſon de leur

pere. Ils pillérent la ville, prirent tout le bétail, & firent captifs toutes les femmes & les enfans. Ainſi ils vengérent l'outrage fait à leur ſœur, à l'inſçû, & ſans le conſentement de Jacob leur pere.

On ne ſçait pas ce que devint Dina depuis cette affaire. Les Hébreux tiennent qu'elle épouſa le ſaint homme Job; de quoi on n'a pas la moindre preuve. Et certes ſi Job eſt le même que *Jobab*, le quatriéme depuis Eſaü frere de Jacob, il n'y a nulle apparence que Dina ait pû vivre juſqu'à ce tems, pour devenir la femme de ce ſaint homme.

DINÆI, *Dinéens*; peuples dénommez dans Eſdras, (*a*) qui s'oppoſérent au rétabliſſement du Temple de Jéruſalem.

(*a*) 1. *Eſdr.* IV. 9.

DIOCEZARE'E, autrement *Sephoris*, en Galilée. Voyez *Sephoris*.

DIODOTE, autrement *Tryphon*, avoit été Capitaine dans les troupes d'Alexandre Ballés. Voyant que Démétrius Nicanor Roi de Syrie, étoit tombé dans le mépris, & avoit encouru la haine de ſes ſoldats, il entreprit de placer ſur le trône de Syrie Antiochus fils de Ballés ſon Maître, qui étoit tout enfant dans la Cour d'Elmalchuel Roi des Arabes. (*b*) Il fit tant, que le Roi des Arabes lui confia le jeune Prince; & Diodote le fit reconnoître pour Roi de Syrie par les troupes, & par les peuples du pays. (*c*) Cependant Diodote gouvernoit ſouverainement ſous le nom de ce jeune Prince. Il ſe laſſa de n'avoir que l'autorité de Roi; il voulut en porter le tiere. Il feignit que le jeune Antiochus étoit tourmenté de la pierre, & corrompit des Médecins, qui le tuérent, en le voulant tailler. (*d*) Ainſi il prit le diadême, & changea ſon nom de Diodote en celui de Tryphon.

(*b*) 1. *Mace.* XI. 39. 40.

(*c*) An du Monde 3860. avant J. C. 140. avant l'Ere vulg. 144.

(*d*) 1. *Mace.* XIII. 31. 32. *Liv. l.* 55. *Strab l.* 16. *Juſtin. l.* 36.

Voulant s'aſſurer de la protection des Romains, il envoya au Sénat une ſtatuë d'or de la Fortune, du poids de dix mille piéces d'or. Mais le Sénat ſans refuſer ſon preſent, éluda la demande qu'il faiſoit, qu'on le reconnût pour Roi. On reçut la Fortune d'or, & on mit dans l'inſcription qu'elle avoit été donnée par le jeune Antiochus, le même qui avoit été mis à mort par Tryphon. (*e*)

(*e*) *Diodor. Sicul. Legat.* 31

D'un autre côté Simon Maccabée voyant que toute la conduite de Tryphon étoit un pur brigandage, (*f*) ſe ſépara de lui, & entra dans le parti de Démétrius Nicanor; les ſoldats même de Tryphon l'abandonnérent, & ſe donnérent à Cléopatre (*g*) épouſe du même Démétrius, qui étoit allé au-delà de l'Euphrate faire la guerre aux Parthes. Ainſi Tryphon fut contraint de ſe retirer dans la ville de Dora en Phénicie, où il fut bien-tôt aſſiégé par Antiochus Sidétés, frere de Démétrius Nicanor. Tryphon trouva moyen de ſe ſauver de Dora, & de ſe retirer à Orthoſie, où il fut de nouveau pourſuivi par Antiochus. De là il ſe retira à Apamée ſa patrie, (*h*) où il fut forcé, & mis à mort. (*i*) Strabon (*k*) dit qu'il fut tellement preſſé dans un château où il s'étoit enfermé, qu'il fut contraint de ſe donner la mort. George Syncelle (*l*) raconte qu'il ſe jetta dans le feu.

(*f*) 1. *Mace.* XII. 34. 37. XIV. 10. 33.

(*g*) An du Monde 3864. avant J. C. 136. avant l'Ere vulg. 140. *Joſeph. Antiq. l.* 13. *c.* 12.

(*h*) An du Monde 3866. avant J. C. 134. avant l'Ere vulg. 138.

(*i*) *Joſeph. Antiq. l.* 13. *c.* 12.

(*k*) *Strabo l.* 14. *p.* 668.

(*l*) *Syncell. in Chronico.*

DIORIX, ou *Dioryx*. Ce terme ſe trouve *Eccli.* XXIV. 41. *Ego quaſi fluvii Dioryx.* Quelques-uns (*m*) ont pris ce terme comme un nom propre de fleuve. Mais c'eſt un nom Grec, qui ſignifie un canal, un ruiſſeau. Dans le même Chap. v. 43. ce terme eſt traduit par *trames. Factus eſt mihi trames abundans.*

(*m*) *Raban. in Eccli.* XXIV. 41. *Complut. Sixt. V. Fluvius Dorix. Alii, fluvius Vorax. Alii, fluvius Dorax.*

DIOSPOLIS, autrement *Lydda*. Voyez *Lydda*.

DIOTREPHE. On ne ſçait qui étoit Diotréphe, ni de quelle Egliſe il étoit Evêque, ni même s'il étoit Evêque. Grotius croit que Caïus, à qui ſaint Jean écrit ſa troiſiéme Epître, & qui demeuroit au même lieu que Diotréphe, étoit dans l'une des ſept Egliſes qui ſont nommées dans l'Apocalypſe. Ligfoot croit qu'il demeuroit à Corinthe. Quoiqu'il en ſoit, Diotréphe étoit un homme qui n'exerçoit pas l'hoſpitalité envers ceux qui venoient de la part de ſaint Jean, & qui ne permettoit pas que les autres l'exerçaſſent. Oecuménius, Béde, & quelques nouveaux Commentateurs veulent que Diotréphe ait été hérétique. D'autres croyent qu'il étoit un Chrétien judaïzant, qui ne vouloit pas admettre à ſa table les Gentils convertis. Mais d'autres prétendent tout le contraire, & que Diotréphe ne vouloit pas recevoir ceux qui étoient convertis du Judaïſme. Voyez 3. *Joan.* v. 9.

DIPLOIS. C'eſt un mot Grec qui ſignifie un habit doublé, ou un manteau doublé. Le Pſalmiſte (*a*) prie Dieu de confondre ceux qui le déchiroient par leur médiſance, & de les couvrir de honte comme d'un habit doublé. *Operiantur ſicut diploïde confuſione ſua.* Mais l'Hébreu *mehil*, ſignifie proprement un manteau, ou un habit de deſſus. Comme les Philoſophes Cyniques ne portoient point de tuniques, ou d'habits de deſſous, ils ſe contentoient pour l'ordinaire du *diploïs*; ou d'un manteau doublé. (*b*)

(*a*) *Pſal.* CVIII. 24. לבש כלמה

(*b*) *Horat. l.* 1. *Ep.* 17. *de Diogene Cynic.*

Contra quem duplici panno patientia velat.

Baruc a auſſi employé le terme *diploïs*, Ch. v. v. 2. Mais comme nous ne l'avons pas en Hébreu, nous ne pouvons dire ce qu'il a voulu marquer par ce mot.

DIPONDIUS. Saint Luc (*c*) ſe ſert du mot *dipondius*, pour marquer une ſorte de trés-petite monnoye: *Nonne quinque paſſeres væneunt dipondio?* Dans ſaint Matthieu, qui rapporte la même choſe, on lit: (*d*) *Nonne duo paſſeres aſſe væneunt?* Deux petits oiſeaux ne ſe vendent-ils pas un as, ou un ſol? Le Grec lit, *aſſarion*, au lieu d'*as*. Or *aſſarion* valoit, ſelon les uns, la moitié de l'as, c'eſt-à-dire, quatre deniers, & $\frac{1}{2}$; & ſelon d'autres, un quart de denier, c'eſt-à-dire, deux deniers, & $\frac{5}{16}$. *Dipondius* ſemble plutôt marquer la moitié de l'*as*.

(*c*) *Luc* XII. 6.

(*d*) *Matt.* X. 29.

DIPSAS, ſorte de ſerpent, dont la morſure cauſe une ſoif mortelle; d'où lui vient le nom de *dipſas*, qui en Grec ſignifie altéré. En Latin, on l'appelle *ſitula*, un ſeau. Moyſe en parle *Deut.* VIII. 15. *Ductor tuus fuit in ſolitudine, ... in qua erat ſcorpio ac dipſas.* Le terme Hébreu (*e*) *tzimaon*, répond fort bien au Grec *dipſas*, & marque l'altération que cauſe la morſure de ce ſerpent. Quelques-uns entendent l'Hébreu *tzimaon*, d'un lieu déſert & aride.

(*e*) *Heb.* צמאון *Tzimaon. Græc. Διψὰς.*

DISAN, & *Diſon*, tous deux fils de Séhir le Horréen. (*f*)

(*f*) *Genſ.* XXXVI. 21.

DISCIPLE. Tout le monde ſçait la propre ſignification de ce terme. Dans le nouveau Teſtament, le nom de *Diſciple* abſolument pris, ſignifie un Fidéle, un Chrétien, un Diſciple, un ſectateur de JESUS-CHRIST, ou des Apôtres. Par exemple: (*g*) *Le nombre des*

(*g*) *Act.* VI. 1.

Disciples croissant, il s'éleva un murmure des Grecs contre les Hébreux, &c. Et ailleurs : (a) *Il y avoit à Damas un Disciple nommé Ananie ;* & Paul *ne respirant que le sang contre les Disciples du Seigneur*, c'est-à-dire, contre les Chrétiens.

(a) Act. IX. 10.

Souvent le nom de *Disciple*, se met pour celui d'Apôtre ; sur tout dans l'Evangile : (b) mais ailleurs il faut distinguer les Apôtres des Disciples. Les Apôtres furent choisis spécialement de JESUS-CHRIST, d'entre ses Disciples, (c) pour être les dépositaires de ses mystéres les plus sécrets, & les principaux ministres de sa Religion. Ils étoient au nombre de douze.

(b) Matt. V. 1. VIII. 23. 25. &c.

(c) Luc. VI. 13. Matt. X. 2. &c.

Mais les Disciples, qui suivirent le Sauveur dés le commencement, & à qui l'on donne simplement le nom de *Disciples*, étoient au nombre de soixante & douze. (d) *Il les désigna* par leurs noms, *& les envoya* (e) *deux à deux devant lui dans tous les lieux où il devoit venir lui-même ; & il leur disoit : La moisson est grande ; mais les ouvriers sont en petit nombre. Priez donc le maître de la moisson qu'il envoye des moissonneurs à sa moisson. Allez ; je vous envoye comme des agneaux au milieu des loups. Ne portez ni besace, ni poche, ni souliers, & ne saluez personne dans le chemin. Quand vous entrerez dans une maison, dites premiérement : La paix soit dans cette maison. S'il s'y trouve un enfant de paix, vôtre paix se reposera sur lui ; sinon elle retournera vers vous. Demeurez dans la même maison, mangeant & bûvant ce que l'on vous servira ; car l'ouvrier est digne de sa récompense.*

(d) Luc. X. 1. 17.

(e) An de l'Ere vulg. 31. ou 35. de J. C.

Quand vous entrerez dans une ville, guérissez les malades qui y seront, & dites leur : Le Royaume des Cieux est venu jusqu'à vous. Que s'ils ne vous reçoivent point, secouez sur eux jusqu'à la poussiére de vos pieds. . . . Celui qui vous écoute, m'écoute ; & celui qui vous méprise, me méprise. Je vous donne le pouvoir de marcher sur les serpens & les scorpions, & sur toute la puissance de l'ennemi, sans que rien vous puisse nuire. Ne vous réjouissez point de ce que les Démons vous sont soumis, mais plûtôt de ce que vos noms sont écrits dans le Ciel, &c. Voilà les préceptes & les avis que le Sauveur donna à ses soixante & douze Disciples, lorsqu'il les envoya prêcher dans les villes de Judée. On trouve, particuliérement chez les Grecs, quelques listes des soixante & douze Disciples ; mais elles ne sont ni anciennes, ni certaines. Il n'y en avoit encore aucune liste du tems d'Eusébe, (f) c'est-à-dire, au quatriéme siécle. Les Latins font la Fête des soixante & dix Disciples (car on met assez indifféremment soixante & dix ou soixante & douze) (g) le 15. de Juillet ; & les Grecs, le 4. de Janvier.

(f) Euseb. l. 1. c. 12. hist. Eccl.

(g) Le Grec de S. Luc dans les Imprimez, ne lit que 70. mais le Latin & plusieurs Manuscrits Grecs lisent 72. La plûpart des Peres lisent 70. mais plusieurs d'entre eux, lorsqu'ils s'expliquent plus distinctement, en reconnoissent 72. Voyez Mill. in Luc. X. 1. & Tillemont, Not. 24. sur J. C.

On pourroit mettre au nombre des soixante & dix Disciples, (h) saint Barnabé, Sosthénes, saint Matthias, Joseph Barsabas, Thadée frere de saint Thomas, les sept Diacres, (i) sçavoir, Etienne, Philippe, Procore, Parmenas, Nicanor, Timon, Nicolas d'Antioche ; saint Marc, saint Luc, Andronique & Junius, parens de saint Paul ; (k) Jude, surnommé Barsabas, Silas, Simon le Noir, Luce de Cyréne, Manahem, Mnason, qui est qualifié ancien Disciple ; (l) Ananie, qui baptisa saint Paul ; (m) Aristion & Jean, dont parle Papias. (n)

(h) Vide Euseb. l. 1. c. 12.

(i) Vide Epiphan. de Christo, c. 4.

(k) Rom. XVI. 7.

(l) Act. XXI. 16.

(m) Act. IX. 10.

(n) Apud Euseb. l. 3. c. 39. hist. Eccl.

DIUM, ville attribuée à la Célé-Syrie par Ptolémée, & mise au soixante-septiéme dégré & demi de latitude, & au trente-uniéme & demi de longitude. Pline la place au voisinage de Pella, (a) au-delà du Jourdain, & la compte parmi les villes de la Décapole. Les anciennes Notices des Empereurs la joignent à l'Arabie. Joseph dit que Pompée la rendit à ses anciens habitans. (b) Etienne le Géographe dit qu'Alexandre la bâtit. (c)

(a) Plin. l. 5. c. 17.

(b) Joseph. Antiq. l. 14. c. 8.

(c) Steph. Διον. πόλις κοίλης συρίας, κτίσμα Αλεξάνδρου.

DIVORCE, ou *Répudiation* Moyse avoit toléré le divorce pour de justes causes. Voici ses paroles : (d) *Si un homme épouse une femme, & qu'aprés cela elle ne trouve pas grace à ses yeux, à cause de quelque chose de honteux, il lui écrira une Lettre de divorce, la lui mettra en main, & la renvoyera hors de sa maison. Que si aprés être sortie de chez son premier mari, elle en épouse un autre, & que celui ci la renvoye encore, & qu'il lui donne un Ecrit de répudiation, ou même s'il vient à mourir ; son premier mari ne la pourra reprendre pour femme, parce qu'elle est souillée & abominable aux yeux du Seigneur.* Les Commentateurs sont fort partagez sur le sens de ces paroles, *pour quelque chose de honteux*, ou, suivant l'Hébreu, *pour une chose de nudité*. (e)

(d) Deut. XXIV. 1. 2. 3. &c.

(e) ערות דבר 70. Αρχήμον πρᾶγμα

L'Ecole de Sammaïas, (f) qui vivoit peu de tems avant JESUS-CHRIST, enseignoit que pour pouvoir légitimement répudier sa femme, il falloit que l'homme eut trouvé dans elle quelque action réellement honteuse, & contraire à l'honnêteté. Mais l'Ecole d'Hillel Disciple de Sammaïas, enseignoit au contraire que les moindres raisons suffisoient pour autoriser un homme à répudier sa femme : Par exemple, qu'il pouvoit faire divorce avec elle, si elle lui faisoit une mauvaise cuisine, ou qu'il trouvât une autre femme qui fut plus de son goût. Il traduisoit ainsi le Texte de Moyse : *S'il a trouvé en elle quelque chose, ou une chose honteuse.* Akiba, autre fameux Rabbin, fut encore plus indulgent que Hillel, puisqu'il disoit que pour pouvoir répudier une femme, il suffisoit qu'elle n'agréât point à son mari. Il expliquoit ainsi le Texte de Moyse : *Si elle ne trouve pas grace à ses yeux ;* premiére raison ; & 2°. s'il trouve en elle quelque chose de honteux. Joseph (g) & Philon (h) marquent assez que de leur tems, les Juifs se croyoient le divorce permis pour les causes les plus légéres. Les Hébreux d'aujourd'hui sont dans les mêmes principes. Quand une femme, dit Léon de Modéne, (i) ne donneroit à son mari aucun sujet de plainte, il pourroit la répudier, pour peu qu'il en fut dégoûté.

(f) Vide Seldem. Uxor Hebraica, l. 3. c. 18. & 20.

(g) Joseph. Antiq. l. 4. c. 8. & lib. de vita sua ad finem.

(h) Philo de special. Legib. præcept. 6. & 7.

(i) Leo Mut. in cerem. Jud. parte 4. c. 6.

Mais nôtre Seigneur JESUS-CHRIST a limité la permission de répudier, au seul cas d'adultére. *Il a été dit aux Anciens*, dit-il : (k) *Si quelqu'un répudie sa femme, qu'il lui donne des Lettres de divorce. Et moi je vous dis que quiconque répudie sa femme*, hors le cas de la fornication, *l'expose au crime d'adultére ; & celui qui épouse une femme répudiée, commet lui même un adultére.* Paroles qui ont été interprétées de plusieurs maniéres différentes. Quelques-uns sous le nom d'*adultére*, ou de *fornication*, ont entendu toutes sortes de grands crimes, comme l'idolâtrie, l'infidélité, &c. qui sont quelquefois désignées dans l'Ecriture sous le nom de *fornication*. Les autres l'ont déterminé au seul crime d'adultére réel, & d'infidélité.

(k) Matt. V. 32.

Origénes (l) croit que le Fils de Dieu a marqué la fornication, non comme le seul cas où le divorce est permis, mais comme un exemple des autres crimes où il peut user de ce pouvoir. Mais presque tous les autres Peres &

(l) Origen. homil. 7. in Matth.

les Interprétes ont pris les paroles de JESUS-CHRIST dans leur sens strict & rigoureux, & la pratique de l'Eglise, qui est la véritable Interprete de la Loi, a toujours été conforme à ce dernier sentiment. Quant au crime d'infidélité, voici comme saint Paul (a) s'en explique: Pour ce qui est de ceux qui se convertissent au Christianisme, *ce n'est pas le Seigneur, mais c'est moi qui leur dis, que si un homme fidéle a une femme infidelle, & qu'elle consente de demeurer avec lui, qu'il ne se sépare point d'avec elle. Et de même, si une femme fidelle a un époux infidéle, & qu'il consente de demeurer avec elle, qu'elle ne se sépare point d'avec lui.* Que si l'infidéle se retire, qu'il se retire; car le frere ou la sœur fidéles *ne sont point assujettis à la servitude dans cette occasion.*

(a) 1. Cor. VII. 11. 12.

Une autre difficulté que l'on forme au sujet du divorce, consiste à sçavoir s'il est permis aux personnes répudiées, & séparées par le divorce, de se remarier en toute liberté. La Loi de Moyse ne défendoit pas aux parties séparées de se remarier; & les Loix des premiers Empereurs Chrétiens le permettoient expressément. Tertullien (b) croit que le lien du mariage est dissous par l'adultére, & que la femme répudiée peut épouser un autre homme. Origénes (c) dit que de son tems, quelques Evêques accordoient la même permission à ceux qui leur étoient soumis. On cite plusieurs Conciles, sur tout des Eglises de France, (d) qui supposent, ou qui autorisent le même usage.

(b) Tertull. l. 4. contra Marcion. & lib. de monogamia, &c.
(c) Origen. homil. 7. in Matth.
(d) Concil. Arelat. 1. can. 10. Concil. Aurelian. 2. c. 11. Vermer. c. 5. 6. 11. 17. 20. Compendiens. c. 16. Synod. Hybern. S. Patricii an. 314. c. 16.

Mais si ces choses se sont quelquefois pratiquées, elles ont presque toûjours été condamnées. Le Concile d'Elvire (e) reconnoît cet abus; il le désapprouve, & le condamne. Les Canons attribuez aux Apôtres (f) défendent expressément à celui qui a répudié sa femme, d'en épouser une autre, du vivant de la premiére. Les Papes Sirice, Innocent I. Léon, Etienne & Zacharie dans leurs Epîtres Décrétales, proscrivent hautement ces mariages, & les traitent d'adultéres. Enfin l'Eglise Latine a toûjours enseigné que le lien du mariage subsiste malgré le divorce le plus légitime; & le Concile de Trente (g) a prononcé *anathême contre tous ceux qui oseroient dire que l'Eglise erre, lorsqu'elle enseigne que le lien du mariage n'est pas dissous par l'adultére de l'une ou de l'autre partie; & même que celle qui est innocente, est obligée de garder le célibat, durant la vie de l'autre partie; & que celui ou celle qui se marie aprés le divorce, commet un adultére.* On peut voir nôtre Dissertation sur le divorce, à la tête du Commentaire sur le Deutéronome.

(e) Concil. Eliberit. c. 8. 9.
(f) Canon. Apost. 48.
(g) Concil. Trident. sess. 24. can. 7.

DIXMES, ou *Décimes*. Nous ne connoissons rien de plus ancien en fait de dixmes, que celles qu'Abraham donna à Melchisédech Roi de Salem, (h) au retour de son expédition contre les quatre Rois liguez avec de Codorlahomor. Abraham lui donna la dixme de tout ce qu'il avoit pris sur l'ennemi. Jacob imita la piété de son ayeul, en vouant au Seigneur (i) la dixme de tout ce qu'il pourroit acquérir dans la Mésopotamie. Sous la Loi, (k) Moyse veut *que toutes les décimes de la terre, soit des grains, soit des fruits des arbres, appartiennent au Seigneur. Que si quelqu'un veut racheter ses dixmes, il donnera un cinquiéme par-dessus leur valeur. Toutes les dixmes des bœufs, des brebis, des chévres, & de ce qui passe sous la verge du pasteur, seront offertes au Seigneur.*

(h) Genes. XIV. 20.
(i) Genes. XXVIII. 22.
(k) Levit. XXVII. 30. 31. 32.

Les Pharisiens du tems de JESUS-CHRIST, pour se distinguer par une observation plus literale de la Loi, ne se contentoient pas de payer la dixme des grains & des fruits de la campagne, qui sont compris sous le nom général de *proventus*, revenus; ils donnoient aussi la dixme des légumes de leurs jardins, que la Loi n'exigeoit point. Le Sauveur ne désapprouve pas leur exactitude; (a) mais il se plaint de leur hypocrisie, & de leur orgueil. On lit encore dans leur Talmud, (b) que tout ce qui se mange, qui se met en réserve, & qui vient de la terre, est sujet aux prémices & à la dixme.

(a) Matth. XXIII. 23. Luc. XI. 42.
(b) Talmud Seder Seraim Massec.

La dixme se prenoit sur tout ce qui restoit aprés les offrandes & les prémices payées. L'on apportoit les dixmes aux Lévites dans la ville de Jérusalem, ainsi qu'il paroît par Joseph (c) & par Tobie. (d) Les Lévites mettoient à part pour les Prêtres la dixiéme partie de leurs dixmes; car les Prêtres ne les recevoient pas immédiatement du peuple, & les Lévites ne pouvoient pas toucher aux dixmes qu'ils avoient reçuës, qu'ils n'eussent auparavant donné aux Prêtres ce qui leur étoit assigné par la Loi.

(c) Joseph. Antiq. l. 4. c. 4.
(d) Tob. I. 6.

Sur les neuf parts qui restoient aux propriétaires aprés la dixme payée aux Lévites, on en prenoit encore une dixiéme que l'on faisoit transporter en espéce à Jérusalem, ou si le chemin étoit trop long, on y portoit la valeur en argent, en y ajoûtant un cinquiéme sur le tout, ainsi que l'enseignent les Rabbins. (e) Cette dixme étoit employée à faire dans le Temple des festins, qui avoient assez de rapport aux agapes des premiers Chrétiens. C'est ainsi que les Rabbins entendent ces paroles du Deutéronome: (f) *Vous mettrez à part la dixiéme partie de tous vos fruits, & vous la mangerez en la présence du Seigneur vôtre Dieu.* Et ces autres du même Livre: (g) *Vous ne pourrez point manger dans vos villes la dixme de vôtre froment, de vôtre vin, & de vôtre huile, ni les premiers-nez de vos bestiaux, ni rien de ce que vous avez voüé au Seigneur... mais vous mangerez ces choses devant le Seigneur vôtre Dieu, dans le lieu qu'il aura choisi. Vous, vos enfans, vos serviteurs, & les Lévites, &c.* Joseph (h) parle aussi de ces festins que l'on faisoit dans le Temple, & dans la ville sainte.

(e) Vide Lyran. in Deut. XIV. 22.
(f) Deut. XIV. 22. 23.
(g) Deut. XII. 17. 18.
(h) Joseph. Antiq. l. 4. c. 4.

Tobie (i) dit que tous les trois ans il payoit exactement *la dixme aux prosélytes & aux étrangers.* C'est apparemment parce qu'il n'y avoit ni Prêtres, ni Lévites dans la ville où il demeuroit. Moyse parle de cette derniére espéce de dixme: (k) *La troisiéme année vous séparerez encore une autre dixme de tout le revenu de cette année-là, & vous le mettrez en réserve dans vos maisons: & le Lévite qui n'a point d'autre part dans la terre que vous possédez: l'étranger, l'orphelin, & la veuve qui sont dans vos villes, viendront manger, & se rassasier, afin que le Seigneur vous benisse, &c.* Nous croyons que cette troisiéme dixme n'est différente de la seconde que nous venons de voir, qu'en ce que la troisiéme année on ne la portoit pas au Temple, mais qu'on la consumoit sur les lieux, & chacun dans la ville de sa demeure. Ainsi il n'y avoit à proprement parler, que deux sortes de dixmes; celle qu'on donnoit aux Lévites & aux Prêtres, & celle qui étoit employée en festins de charité, soit dans le Temple, ou dans les villes du pays.

(i) Tob. I. 8.
(k) Deut. XIV. 28. & XXVI. 12.

Samuël (l) parlant aux Israëlites de ce que leur

(l) 1. Reg. VIII. 15. 16.

Roi leur feroit payer, dit : *Il prendra la dixme de vos moiſſons, de vos vignes, & de vos troupeaux*. Nous ne voyons pourtant pas diſtinctement dans l'Hiſtoire des Juifs, qu'ils ayent payé réguliérement la dixme à leurs Princes. Mais la maniére dont parle Samuel, inſinuë que c'étoit un droit commun parmi les Rois d'Orient. On peut voir nôtre Commentaire ſur le Lévitique, Ch. XXVII. ℣. 30.

DOCH, autrement *Dagon*; fortereſſe prés de Jéricho. Voyez *Dagon*.

DODAIM, ou *Dudaïm*. Voyez *Mandragore*.

DODANIM, dernier fils de Javan. Pluſieurs liſent dans l'Hébreu, *Rhodanim*, & croyent qu'il peupla l'Iſle de Rhodes. Nous avons tâché de montrer dans le Commentaire ſur la Généſe, x. 4. que *Dodanim* eſt le pere des *Dodoniens* habitans à Dodone, & aux environs.

DODAU, pere du Prophéte Eliézer, dont il eſt parlé 2. *Par.* XX. 37.

(a) 1. *Reg.* XXI. 7. Joſeph a lû dans le Texte *Arami*, au lieu d'*Edomi*. Il a dit que Doëg étoit Araméen, ou Syrien, au lieu d'Iduméen. Il a fait cette faute aprés les Septante.
(b) 1. *Reg.* XXII. 16, 17. 18.

DOEG, Iduméen, (*a*) paſteur des mules de Saül, s'étant trouvé à Nobé, lorſque David y vint pour demander de la nourriture au Grand-Prêtre Achimelech, en donna avis à Saül, & fut cauſe que ce Prince fit venir tous les Prêtres qui étoient à Nobé, & les fit mettre à mort en ſa préſence, comme complices de la prétenduë conſpiration de David. (*b*) Lorſque les Prêtres au nombre de quatre-vingt-cinq furent devant le Roi, & qu'il eut commandé à ſes gens de les tuër, aucun n'oſa porter la main ſur les Prêtres du Seigneur. Mais Doëg ayant reçu cet ordre, l'exécuta ſans répugnance, & ſans ſcrupule.

(c) *Exod.* VIII. 19.
(d) *Exod.* XXXI. 18.
(e) *Pſal.* VIII. 4.
(f) *Iſai.* XL. 12.
(g) *Luc.* XI. 20.
(h) אצבע *Digitus.*

DOIGT. *Le doigt de Dieu*, marque ſa puiſſance, ſon opération. Les Magiciens de Pharaon (*c*) reconnurent le doigt de Dieu dans les miracles de Moyſe. Ce Légiſlateur donna aux Hébreux la Loi écrite du doigt de Dieu. (*d*) Les Cieux ſont l'ouvrage du doigt de Dieu. (*e*) Le Seigneur porte avec trois doigt la maſſe de la terre. (*f*) JESUS-CHRIST dit qu'il chaſſe les Démons par le doigt de Dieu; (*g*) il inſinuë par-là que le Royaume des Cieux eſt arrivé.

DOIGT, comme meſure, en Hébreu *eſbah*, (*h*) contient un $\frac{67}{89}$ de pouce. Il y a quatre doigts dans le palme, & ſix palmes, ou paumes dans la coudée; la coudée eſt de preſque vingt pouces & demi.

DOMMIM. Voyez *Aphés-Dommim*.

DOBERAT. Voyez *Daberath*.

DONEC, particule Latine qui ſignifie ordinairement *juſqu'à ce que*, ou *tandis que*, & qui marque qu'une choſe finit en un certain tems, & qu'elle ne dure que juſqu'à ce tems. Mais dans l'Ecriture *donec* ne ſe prend pas toûjours de cette ſorte. Souvent il ſignifie ſimplement ce qui s'eſt fait, ou ce qui ſe fera juſqu'alors, ſans qu'on en puiſſe conclure qu'il ne ſe fera pas plus long-tems. Par exemple, S. Matthieu (*i*) dit que ſaint Joſeph ne connoiſſoit pas la ſainte Vierge, juſqu'à ce qu'elle eut enfanté ſon premier-né. *Et non cognoſcebat eam, donec peperit filium ſuum primogenitum.* On n'en peut pas conclure qu'il l'ait connuë aprés la naiſſance du Sauveur. Tout de même ſaint Paul dit à Timothée : (*k*) *Vaquez à la lecture juſqu'à ce que je vienne.* Eſt-ce à dire qu'il n'y doit plus vaquer aprés l'arrivée de S. Paul ?

(i) *Matth.* I. 25.
(k) 1. *Timoth.* IV. 13.

Et le Pſalmiſte parlant en la perſonne du Pere, dit au Meſſie : (*a*) *Aſſéyez-vous à ma droite, juſqu'à ce que je mette tous vos ennemis à vos pieds.* Eſt-ce à dire qu'alors JESUS-CHRIST ceſſéra de regner, & d'être aſſis à la droite de ſon pere ? Voyez *Geneſ.* XXVIII. 15. & 1. *Reg.* XV. 35. *Iſai.* XLVI. 4. *Matth.* XII. 20. & *Pſalm.* CXXII. 13.

(a) *Pſal.* CIX. 1.

DOR, ou *Dora*, Capitale d'une contrée de la terre de Chanaan, nommée dans l'Hébreu *Napheth-dor*. Joſué la conquit, & en tua le Roi. (*b*) Il donna la ville de *Dor* à la demie Tribu de Manaſſé de deçà le Jourdain. (*c*) Cette ville eſt ſituée ſur la Méditerranée, avec un aſſez mauvais port; elle eſt placée entre Céſarée de Paleſtine, & le mont Carmel, à neuf milles, ou trois lieuës de Céſarée. Elle eſt ſouvent attribuée à la Phénicie. Antiochus Sidétés y aſſiégea Tryphon uſurpateur du Royaume de Syrie. (*d*)

(b) *Joſue* XII. 23.
(c) *Joſue* XVII. 11.
(d) 1. *Macc.* XV. 11.

DORCAS. Ce terme en Grec ſignifie un chevreüil, de même que *Tabita* en Syriaque.

BORDA, Muſicien fameux de la race des Lévites, fils de Mahol. 3. *Reg.* IV. 31.

DORIS, premiére femme d'Hérode le Grand, qu'il avoit épouſée n'étant encore que particulier. Il en eut Antipater, dont on a parlé au long dans ſon article. Doris étant entrée dans le complot de ce mauvais fils, fut diſgraciée, & chaſſée du palais d'Hérode. (*e*) Il y a apparence que Doris étoit Iduméenne. Joſeph parle de *Theudio* qui étoit ſon frere.

(e) *Antiq. l.* 17. *c.* 6.

I. DOSITHE'E, qui ſe diſoit Prêtre, & de la race de Lévi, porta en Egypte l'Epître nommée *Purim*, (*f*) c'eſt-à-dire, le Livre d'Eſther traduit en Grec. On ne connoît pas bien qui étoit ce Doſithée. Uſſérius croit que c'eſt le même à qui Ptolémée Philométor Roi d'Egypte, donna le commandement de ſes troupes, avec un autre Juif nommé Onias. (*g*) Doſithée apporta le Livre d'Eſther à Aléxandrie l'an 4537. de la période Julienne, du Monde 3827. avant J. C. 173. avant l'Ere vulg. 177.

(f) *Eſth.* XI. 1.
(g) *Joſeph. contra Appion. l.* 2.

II. DOSITHE'E, un des Officiers des troupes de Judas Maccabée, (*h*) fut envoyé pour forcer la garniſon que Timothée avoit laiſſée dans la fortereſſe de Characa dans le pays des Tubieniens. On ne ſçait ſi c'eſt le même Doſithée, qui eſt nommé dans le même Chapitre du ſecond Livre des Maccabées, (*i*) & dont il eſt dit qu'il étoit de *Bacenor*; & qu'ayant ſaiſi Gorgias, comme il vouloit le prendre vif, un cavalier Thrace ſe jetta ſur lui, & lui ayant coupé l'épaule, donna lieu à Gorgias de ſe ſauver à Maréſa.

(h) 2. *Macc.* XII. 19. 20. 21. *&c.*
(i) 2. *Macc.* XII. 35.

III. DOSITHE'E. Les Juifs (*k*) prétendent qu'un certain Doſithée fils de Jannæus, fut envoyé de delà l'Euphrate dans la Samarie, pour y inſtruire en la Loi de Dieu, les Chutéens qui y étoient venus depuis peu.

(k) *Tanchun.* 172.

IV. DOSITHE'E. Saint Jérôme (*l*) veut que Doſithée ait été le maître de Sadoc, & le le Chef des Saducéens. Il étoit de Samarie, & il apprit aux Samaritains à rejetter les Ecrits des Prophétes.

(l) *Dialog. adverſ. Luciferianos.*

V. DOSITHE'E vivoit du tems de JESUS-CHRIST, il fut contemporain, & aſſocié de Simon le Magicien; (*m*) voulant devenir Chef des Docteurs Juifs, & n'ayant pû y réüſſir, il ſe jetta dans le parti des Samaritains, & y forma une ſecte qui porta ſon nom. (*n*) Cette ſecte faiſoit profeſſion d'une grande auſtérité

(m) *Hegeſipp. apud Euſeb. l.* 4. *c.* 12. *hiſt. Eccleſ.*
(n) *Epiphan. hæreſ.* 13. *Doſith.*

dans le manger, & d'une grande pureté. Dosithée s'étant enfermé dans une caverne, y mourut par une privation entiére de toute sorte de nourriture. Nous ne nous étendons point sur ce Dosithée, ni sur sa secte, parce qu'il n'en est point parlé dans la Bible.

DOTHAIM, ou *Dothaïn*, ou *Dothan*, ville à douze milles, ou quatre lieuës de Samarie, vers le septentrion. (*a*) Les freres de Joseph étoient à *Dothaïm*, lorsqu'ils vendirent Joseph à des marchands Ismaëlites qui venoient de Galaad. (*b*) Le camp d'Holofernes s'étendoit depuis Dothaïm, jusqu'à Belthem. (*c*)

(*a*) *Euseb. in locis.*

(*b*) *Genes.* XXXVII. 17.

(*c*) *Judith.* VII. 3.

DRAGME, *Dracma.* La valeur de la dragme ordinaire étoit de huit sols un denier; les deux dragmes sont à peu prés le demi sicle, & les quatre dragmes, le sicle.

DRAGON. Ce terme se trouve souvent dans l'Ecriture; il répond d'ordinaire à l'Hébreu (*d*) *Thannim*, ou *Thanuin*, qui signifie un grand poisson, un dragon marin. Les Septante le traduisent communément par *Dracones*; rarement par *de grands poissons*, (*e*) quelquefois par des *sirénes*, (*f*) ou des *autruches*. (*g*) Saint Jérôme le rend plus souvent par *dracones*, mais il le prend quelquefois pour des *sirénes*, ou des *lamies*. On voit à peu prés les mêmes variétez dans Aquila, Symmaque & Théodotion. Sous le nom de *sirénes*, ils entendent apparemment des monstres marins; car on ne peut pas l'expliquer des animaux fabuleux de ce nom, dont parlent les Poetes. Il est certain en comparant les divers endroits où se rencontre le terme *tannin*, ou *tanninim*, qu'il signifie quelquefois de grands poissons, soit des fleuves, ou de la mer; (*h*) & d'autres fois des serpens de terre, & venimeux; (*i*) & comme je crois, plus particuliérement le crocodile, & la baleine. (*k*)

(*d*) תנין *Thannin.* 70. Δράκοντες.

(*e*) *Genes.* I. 21.

(*f*) *Job.* XXX. 29. *Isai.* XXXIV. 13. XL. 11. 20.

(*g*) *Jerem.* XLIX. 32.

(*h*) *Genes.* I. 21. *Job.* VII. 12. *Psal.* LXXI. 13. CXLVI. 7. *Isai.* XXVII. 1. *Ezech.* XXXII. 2.

(*i*) *Exod.* VII. 9. 10. 12. *Deut.* XXXII. 33. *Psal.* XC. 13. *Isai.* XXXV. 7. *Jerem.* XIV. 6. *Macc.* I. 3.

(*k*) *Psal.* LXXIII. 13. *Isai.* LI. 9. *Ezech.* XXIX. 3.

Quant aux dragons dont on parle, & dont les Livres sont pleins, la plupart ne sont autres que de vieux serpens arrivez avec l'âge à une prodigieuse grandeur. Il y en a à qui l'on donne des aîles, des pieds, des griffes, des crêtes & des têtes de différentes figures. On ne doute point qu'il n'y ait des serpens aîlez; il en est fait mention dans Moyse, *Num.* XXI. 6. sous le nom de *Zaraph*. Les Babyloniens adoroient un Dragon, que Daniel fit mourir. (*l*) Rien n'est plus ordinaire dans la Religion Payenne, que le culte des serpens & des dragons.

(*l*) *Dan.* XIV. 22.

DRAGON, *fontaine du Dragon*, dont il est parlé dans le second Livre d'Esdras, étoit à l'orient de Jérusalem. Néhémie *étant sorti la nuit par la porte de la vallée, passa devant la fontaine du Dragon, & devant la porte du fumier.* On montre encore cette fontaine dans une espéce de cave souterraine, où l'on descend par vingt dégrez. Les Turcs l'appellent *la fontaine de Marie*, & croyent que la sainte Vierge s'en est servi pour les usages de sa maison.

DROMADAIRES, sorte de chameau nommé dromadaire, *dromas*, ou *dromedarius*, à cause de sa promptitude à courir, d'un terme dérivé du Grec *dremo*, je cours. Les dromadaires sont plus petits que les chameaux ordinaires, plus grêles, plus dispos. Ils ont sur le dos une espéce de selle naturelle, qui est composée d'un grand poil, qui se dresse, & forme comme une assez grosse bosse. Les personnes de qualité dans l'Orient se servent ordinairement de dromadaires, lorsqu'ils veulent faire plus de diligence. On assure qu'ils peuvent faire en un jour plus de cent mille pas, qui font un peu plus de trente-trois lieuës, à trois mille pas la lieuë. Il y en a même qui feront cinquante lieuës par jour, selon Vincent le Blanc. (*a*) Isaïe Chap. XLVI. ℣. 20. le nomme *Biccuroth*, selon Bochart. Mais le mot *bichrim*, que l'on trouve dans le même Prophéte, & que saint Jérôme a traduit par dromadaires: (*b*) *dromedarii Madian & Epha*, signifie, selon plusieurs Interprétes, des jeunes chameaux. Toutefois *bichra* qui est le féminin de *bicher*, se prend pour une dromadaire dans Jérémie; (*c*) & c'est ainsi que l'entendent Aquila, Symmaque & Théodotion. Saint Jérôme: *Cursor levis*, un courlier.

(*a*) Vincent le Blanc voyage, partie 2. c. 22.

(*b*) *Isai.* LX. 6.

(*c*) *Jerem.* II. 23. ברחקרח. Ἀγ. Σύμ. Θ. Δρομ.

DRUMA, concubine de Gédéon, & mere d'Abimélech, qui fut choisi Roi, ou Juge par ceux de Sichem, (*d*) compatriotes de Druma.

(*d*) *Judic.* VIII. 31.

DRUMOS, ou *Drymos*, ou *Drymas*, est une campagne située aux environs du mont Carmel, tirant vers Césarée de Palestine. Les Septante traduisent quelquefois *Saron* par *Drymos*. Strabon (*e*) parle de *Drymos*, & du mont Carmel, comme de deux lieux voisins. Joseph (*f*) en parle de même, il dit que les habitans du mont Carmel conçurent l'espérance de se rendre maître du Canton nommé *Drymos*.

(*e*) *Strabo* L. 16.

(*f*) *Joseph. Antiq.* L. 14. c. 24. & *de Bello*, L. 1. c. 11.

DRUSILLE, troisiéme fille du Grand Agrippa, & de Cypros. Elle fut d'abord fiancée à Epiphane fils d'Antiochus Roi de Comagéne, sous la promesse que ce jeune Prince fit de prendre la circoncision. Mais n'ayant pas voulu exécuter cette condition, le mariage fut rompu. Drusille épousa ensuite Azize Roi des Emesséniens. Mais peu de tems aprés, elle quitta Azize, pour épouser Claude Félix Gouverneur de Judée, dont elle eut un fils nommé Agrippa. Ce fut devant Drusille, & devant Félix son mari, que saint Paul parut, (*g*) & rendit témoignage à la Religion de JESUS-CHRIST. Et comme l'Apôtre parloit avec sa force ordinaire de la justice, de la chasteté & du Jugement dernier, Félix effrayé, lui dit: En voilà assez pour le présent; je vous ferai venir lorsqu'il sera tems. Drusille passa pour une des plus belles personnes de son siécle; mais elle ne passa pas pour la plus chaste.

(*g*) *Act.* XXIV. 24. 25.

DUDIM, ou *Dodaïm*. Voyez *Mandragore*.

DUDIA, Capitaine des vingt-quatre mille hommes qui servoient auprés de la personne de David & de Salomon, dans le second mois de l'année. (*h*)

(*h*) 1. *Par.* XII. 4.

DUEL, de la Tribu de Gad, pere d'Eliasaph. (*i*)

(*i*) *Num.* VII. 14. VIII. 47. X. 20.

DUMA, sixiéme fils d'Ismaël. (*k*) Isaïe (*l*) parle de la ville ou du canton de *Duma*, dans l'Idumée, ou au voisinage. Eusébe (*m*) dit que *Duma* est un grand bourg dans la partie méridionale de Juda, à dix-sept milles d'Eléuthéropolis.

(*k*) *Genes.* XXV. 14.

(*l*) *Isai.* LX. 11.

(*m*) *Euseb. in locis.*

DURA, grande plaine aux environs de Babylone, où Nabuchodonosor fit placer la statuë de soixante coudées de haut, & de six de large, qu'il voulut faire adorer à tous ses sujets: ce que Sidrach, Misaël & Abdénago ayant réfusé, ils furent jettez dans une fournaise ardente, d'où ils sortirent sains & saufs. (*n*)

(*n*) *Dan.* III. 1. & *seq.*

Les Hébreux croyent que c'est dans cette plaine de Dura qu'arriva la résurrection dont il est parlé dans Ezéchiel, XXXVII. Mais il est

bien plus vrai-ſemblable que cette réſurrection n'étoit que figurative, & qu'elle n'arriva qu'en viſion. Le Seigneur vouloit marquer par-là à Ezéchiel le retour futur de la captivité des Juifs.

DYNASTIES. On appelle de ce nom le gouvernement des premiers Monarques de l'Egypte. Les Egyptiens comptent trente Dynaſties dans l'eſpace de trente-ſix mille cinq cens vingt-cinq ans : mais la plûpart des Chronologiſtes les traitent de fabuleuſes ; & il eſt sûr que ces Dynaſties ne ſont pas toûjours ſucceſſives, mais collatérales. Ainſi quand on les admettroit, il s'en faudroit bien que les Egyptiens n'euſſent une auſſi grande antiquité qu'ils s'en vantent.

DYSCOLE, vient du Grec *dyſcolos*, difficile, fâcheux, rude, incommode. Saint Pierre (*a*) veut que les ſerviteurs Chrétiens ſoient ſoumis non-ſeulement à leurs maîtres qui ſont doux & modeſtes, mais auſſi aux *dyſcoles* & fâcheux. (*a*) 1. *Petr.* 11. 18.

EAUX DE JALOUSIE, que l'on faiſoit boire aux femmes ſoupçonnées d'adultére. *Num.* v. 17. 18. *& ſuiv.* Voyez ce que j'ai dit ſous l'article *Adultére*.

EAUX DES PIEDS. C'eſt ainſi que les Hébreux appellent l'urine ; *Iſai.* XXXVI. 12. *Ut bibant urinam pedum ſuorum ;* l'Hébreu, *aquam pedum ſuorum*.

EAUX, marquent auſſi ſouvent la poſtérité. (a) *Iſai.* XLVIII. 1. *Vous êtes ſortis des eaux de Juda.* (a) *L'eau coulera de ſon ſeau.* (b) *Bûvez l'eau de vôtre citerne, & faites couler vos eaux dans les places publiques, &c.* (c)

(b) *Num.* XXIV. 7.

(c) *Prov.* V. 15. 16.

EAUX DE MEROM. (d) Pluſieurs croyent que ce ſont les eaux du lac Séméchon, ſituées entre les ſources du Jourdain, & le lac de Tibériade : mais il eſt plus probable que *Mérom*, ou *Méromé* étoit dans le Grand Champ, &, comme dit Eusébe, à douze milles de Sébaſte, vers Dothaïm. Débora dit que Zabulon & Nephtali combattirent contre Siſara dans le canton de Méromé. (e) Or il eſt certain qu'ils combattirent au pied du mont Thabor, & ſur le torrent de Ciſon.

(d) *Joſue* XI. 5. 7.

(e) *Judic.* V. 18.

EAUX. Les grandes eaux déſignent ſouvent les peuples nombreux, dans le ſtyle des Prophétes. *Apoc.* XVII. 15. *Aquæ quas vidiſti, ... populi ſunt.*

EBAL, huitiéme fils de Jectan. (f) La plûpart croyent qu'il peupla une partie de l'Arabie. On y trouve un canton nommé *Abalite*, ou *Avalite*.

(f) *Geneſ.* X. 28.

EBAL, fils de Sobal, (g) un des deſcendans de Séïr le Horréen.

(g) *Geneſ.* XXXVI. 23.

EBAL, montagne prés de Sichem. Voyez *Hebal*.

EBEN-EZER, c'eſt-à-dire, *la pierre du ſecours*. C'eſt le nom du camp où étoient les Iſraëlites, quand ils furent défaits par les Philiſtins, & que l'Arche du Seigneur tomba entre les mains des infidéles. (b)

(b) 1. *Reg.* IV. 1. *&* *ſeq.* An du Monde 2888. avant J. C. 1112. avant l'Ere vulg. 1116. Sous le Grand-Prêtre Héli.

EBODA, ville de l'Arabie Pétrée. (i) Apparemment la même qu'*Oboda*, ou *Oboth ; Num.* XXI. 10. & XXXIII. 43. 44. Voyez *Oboth*.

(i) *Ptolom. Tab.* 4. *Aſia.*

ECARBOUCLE, *Carbunculus*. Voyez *Eſcarboucle*.

ECARLATTE. Voyez *Coccus*, *Coccinus*, *&c.*

ECBATANE, ville de Médie, bâtie par Déjocés Roi des Médes, (k) & environnée de ſept murs, leſquels étoient de hauteur & de couleur inégales. Le plus ample de ces murs avoit, ſelon Hérodote, autant d'étenduë que ceux d'Athénes, c'eſt-à-dire, cent ſoixante & dix-huit ſtades, (l) ou vingt-trois mille trois cens pas, qui ſont prés de huit lieuës. Les crenaux de ces murs étoient de diverſes couleurs. Les premiers étoient blancs ; les ſeconds, noirs ; les troiſiémes, rouges ; les quatriémes, bleus ; les cinquiémes, d'un rouge foncé ; les ſixiémes, argentez ; les ſeptiémes, dorez. Hérodote donne tout cet ouvrage à Déjocés : mais le Livre de Judith (a) attribuë la conſtruction d'Ecbatane à Arphaxad, que nous croyons être le même que Phraortés, ſucceſſeur de Déjocés.

(k) *Herodot. l.* 1. *c.* 98.

(l) *Thucid. lib.* 1.

(a) *Judith.* 1. 1.

Ecbatane étoit ſituée dans l'ancienne Médie ; & elle eſt ſouvent attribuée à la Perſe. Les Rois de Perſe avoient accoûtumé d'y paſſer l'été, à cauſe de la fraîcheur de l'air. Il eſt dit dans le premier Livre d'Eſdras, (b) que l'on trouva à Ecbatane de Médie la copie de l'Edit de Cyrus, qui permettoit aux Juifs de s'en retourner dans leur pays : mais pluſieurs Interprétes traduiſent *achmeta*, qui eſt dans l'Original, par, une caſſette, une armoire, une cruche. On trouva cet Edit dans l'armoire qui étoit dans les archives de la Médie. Le Livre de Tobie met la ville de Ragés dans les montagnes d'Ecbatane. (c) Enfin il eſt dit dans les Maccabées, (d) que Antiochus Epiphanes étant à Ecbatane, apprit la déroute de ſes armées dans la Paleſtine.

(b) 1. *Eſdr.* VI. 2. אחמתא

(c) *Tob.* V. 1.

(d) 2. *Mach.* IX. 3.

ECBATANE, ou plûtôt *Gabbata*, ville ſituée au pied du mont Carmel, du côté de Ptolémaïde. (e) C'eſt-là où Cambyſes mourut, s'étant bleſſé à la cuiſſe avec ſon cimeterre, comme il montoit à cheval. (f) Voyez nôtre Diſſertation ſur Gog & Magog, à la tête du Commentaire ſur Ezéchiel.

(e) *Plin. l.* V. *c.* 19.

(f) *Herodot. l.* 3. *c.* 64.

ECCETAN, pere de Johanan, qui ramena de la captivité de Babylone cent dix perſonnes. (g)

(g) 1. *Eſdr.* VIII. 21.

ECDIPPE, autrement *Aczib*. Voyez *Aczib*.

ECHELA. Apparemment la même que *Ceïla*, ville dans la partie méridionale de Juda. Voyez *Ceïla*.

ECCLESIASTE. Le Livre ſacré de l'*Eccléſiaſte*, a pour titre dans l'Hébreu, *Cobeleth*, qui eſt un nom féminin, dont la ſignification littérale eſt, *celle qui parle en public*, ou, *celle qui convoque l'aſſemblée*. Mais les Grecs & les Latins, ſans avoir égard au genre, lui ont donné le nom d'*Eccléſiaſte*, c'eſt-à-dire, *un Orateur*, un homme qui parle en public. Salomon, à qui l'on attribuë ce Livre, ſe déſigne dés le premier verſet, par ces mots : (h) *Paroles de Cobeleth fils de David, Roi de Jéruſalem.* Il parle de ſes ouvrages, de ſes richeſſes, de ſes bâtimens ; (i) & en particulier, de ſes proverbes, ou de ſes paraboles. (k) Il y déclare qu'il a été le plus ſage, & le plus heureux de tous ceux qui l'ont précédé à Jéruſalem. (l) Ce qui le caractériſe d'une maniére qui ne laiſſe point de doute ſur ſon ſujet.

(h) *Eccle.* 1. 1. קהלת *Cobeleth.*

(i) *Eccle.* II. 4. 5. 6.

(k) *Eccle.* XII. 9.

(l) *Eccle.* 1. 16.

Malgré ces raiſons, il s'eſt trouvé des Critiques, qui ont douté que Salomon ait écrit cet Ouvrage. Grotius croit qu'il fut compoſé longtems aprés Salomon, & que ce fut Zorobabel qui le fit rédiger en faveur de ſon fils Abiud, (m) & dans la vûë de dreſſer un monument éternel

(m) *Grot. Præfat. in Eccle. & in Eccle.* XII. 11. 12.

nel à la pénitence de Salomon. L'Auteur des Sentimens de quelques Théologiens de Hollande dit que l'Ecclésiaste est un dialogue, où un homme de bien dispute contre un impie, qui est dans les sentimens des Saducéens. Il croit y remarquer des choses qui sont directement opposées les unes aux autres, & qui ne peuvent venir de la même personne. Mais on n'a aucune preuve que Zorobabel ait fait rédiger cet Ouvrage : on n'y voit aucune trace de dialogue ; & s'il y a des sentimens qui paroissent contraires les uns aux autres, c'est que Salomon y dispute pour & contre, qu'il propose les objections des Saducéens, & qu'il y répond.

Les Hébreux, saint Jérôme, & la plûpart des Commentateurs croyent que cet Ouvrage est le fruit de la pénitence de Salomon ; qu'il le composa sur la fin de sa vie, lorsque détrompé de la vanité des choses du monde, il commença à détester ses égaremens, & à retourner au Seigneur. On trouve en effet dans ce Livre des marques de son repentir. Il y dit qu'il a cherché tout ce qui pouvoit contenter ses sens, qu'il ne s'est refusé aucun plaisir, & qu'il n'a trouvé par tout que vanité. Mais ces raisons n'ont pas empêché que l'on n'ait douté du salut de Salomon ; & sa pénitence est encore aujourd'hui un grand problême dans l'Eglise.

Les Rabbins nous enseignent, & saint Jérôme le confirme aprés eux, que ceux qui recueillirent les Ecritures sacrées aprés la captivité, & qui les placérent dans le Canon, firent d'abord quelque difficulté sur le Livre de l'Ecclésiaste. Ils délibérérent s'ils ne le supprimeroient pas, à cause des sentimens dangereux qui s'y rencontrent, & des expressions capables d'inspirer des doutes sur l'immortalité de l'ame. Mais l'affaire ayant été mise en délibération, il fut conclu qu'on le recevroit comme Ecriture inspirée, en considération de ce qui y est dit à la fin, touchant la crainte de Dieu, & l'observation de ses Loix ; (*a*) & depuis ce tems, ce Livre a toûjours passé pour canonique, tant parmi les Juifs, que parmi les Chrétiens. Il est vrai que Théodore de Mopsueste (*b*) a crû que Salomon l'avoit composé sans aucune inspiration particuliére ; & Philastrius remarque que quelques Hérétiques le rejettoient, comme favorisant l'Epicuréïsme. Mais ces sentimens n'ont jamais été ni suivis, ni approuvez. L'Eglise les a condamnez comme contraires à sa foi, & au respect dû aux Ecritures canoniques.

(*a*) Eccle. XII. 13.

(*b*) Vide Synod. V. Constantinop. act. 4.

Salomon dans cet Ouvrage, propose les sentimens des Saducéens & des Epicuriens dans toute leur force. Il prouve fort bien la vanité des choses du monde, l'inutilité des occupations des hommes, l'incertitude de leurs connoissances. Il propose les plus fortes objections que l'on puisse former contre l'immortalité de l'ame : mais à la fin il conclut par ces termes : *Ecoutons tous la fin de ce discours : Craignez Dieu, & observez ses commandemens ; car c'est en cela que consiste tout l'homme.* Voilà à quoi se terminent toutes ses obligations ; voilà le seul moyen de devenir heureux.

ECCLESIASTIQUE. Le Livre de l'*Ecclésiastique* est ainsi nommé en Latin, peut-être pour le distinguer de celui de l'*Ecclésiaste*, ou pour marquer qu'il contient, de même que le premier, des préceptes & des exhortations à la sagesse & à la vertu. Les Grecs l'appellent *la Sagesse de Jesus fils de Sirach*, ou *la Sagesse de Sirach*, ou *Panaretos de Jesus fils de Sirach*. Ce terme *Panaretos*, signifie un Livre de toutes les vertus. L'Auteur y ramasse une infinité de maximes, & d'instructions pour tous les états de la vie, & pour toutes sortes de conditions.

Quelques Anciens (*a*) ont attribué cet Ouvrage à Salomon : mais il est certain que l'Auteur est beaucoup plus récent que Salomon. Il y parle de plusieurs personnes qui ont vécu aprés ce Prince. Il se nomme lui-même au Chapitre 50. ỳ. 29. *Moi Jesus, fils de Sirach, j'ai écrit dans ce Livre la doctrine de la sagesse & des instructions.* Le Chap. 51. est inscrit : *Priére de Jesus fils de Sirach.* L'Interpréte qui l'a rendu de Syriaque ou d'Hébreu en Grec, dit au commencement que son ayeul Jesus l'a composé en Hébreu.

(*a*) *Innoc. I. Ep. ad Exuper. Concil. Carth. 3. Origen. homil. 8. in Num. & homil. 1. in Ezech. Chrys. in Psal. 134. Hilar. in Ps. 144. Cyprian. l. 3. Ep. 4. Optat. lib. 3. contra Donat. Leo Mag. ser. 2. de Quadrag. & alii.*

Quant au Traducteur, saint Athanase, saint Epiphane & saint Jean Damascéne ont crû que Jesus fils de Sirach, avoit eu un fils de même nom que lui, & encore un petit-fils, nommé *Jesus*, & surnommé *fils de Sirach*, lequel traduisit ce Livre d'Hébreu en Grec. Ce qui est certain, est que nous ne sçavons le nom du Traducteur par aucun monument authentique ; car le titre du prologue, qui l'appelle *Jesus*, ne lit pas ce nom dans le Grec de l'Edition Romaine.

Quelques Rabbins croyent que *Ben-sira*, Auteur Juif, dont on a deux alphabets de Proverbes, est le même que nôtre *Jesus fils de Sirach*. Ce sentiment a été suivi par plus d'un Auteur Chrétien ; & on remarque beaucoup de conformité entre les sentences de ces deux Ecrivains. On peut voir le paralléle qu'en a fait Cornelius à Lapide, à la tête de son Commentaire sur l'Ecclésiastique. Mais s'il est vrai, comme le veulent les Juifs, que Ben-sira soit neveu de Jérémie, & pere d'un nommé Uziel, on ne peut dire qu'il soit le même que Jésus fils de Sirach, qui a vécu long-tems aprés le retour de la captivité, & depuis la Monarchie des Ptolémées en Egypte.

On ne sçait pas précisément en quel tems vivoit l'Auteur de cet Ouvrage. Il fait l'éloge du Grand-Prêtre Simon, comme d'un homme qui ne vivoit plus. Mais comme il y a eu plus d'un Grand-Prêtre de ce nom, la difficulté subsiste toute entiére. Il y a toutefois assez d'apparence qu'il veut marquer Simon II. aprés la mort duquel on vit arriver aux Juifs tous les maux qui ont pû faire dire à Jesus fils de Sirach, ce qu'on lit dans les Chapitres XXXVI. & L. Celui qui l'a traduit en Grec, vint en Egypte la trente huitiéme année de Ptolémée VII. qui fut surnommé Evergétes, second du nom, ainsi qu'il nous le dit lui-même dans sa Préface. Mais pour l'Auteur de la Traduction Latine faite sur le Grec, il est entiérement inconnu. Saint Jérôme n'a point touché à ce Livre. Nous l'avons encore tel que les anciens Peres l'ont connu & cité, & d'un Latin trés-barbare.

Quant à la canonicité de l'Ecclésiastique, elle a été autrefois assez contestée. Il y a plusieurs anciens Catalogues des Livres canoniques, où il ne se trouve point. Saint Jérôme (*b*) dit que l'Eglise le reçoit pour l'édification, mais non pas pour autoriser les dogmes de la Religion : *Ad ædificationem plebis, non ad authoritatem Ecclesiasticorum dogmatum confirmandam.* Mais c'est aujourd'hui un sentiment reconnu

(*b*) *Hieronym. Præfat. in libb. Salom.*

dans toute l'Eglise Catholique, que ce Livre est reçû dans le Canon des saintes Ecritures; & l'on peut montrer par le témoignage de plusieurs Peres de tous les siécles, & par la tradition de toutes les Eglises Chrétiennes, qu'il a toûjours été révéré & cité comme inspiré du Saint-Esprit, par un grand nombre d'Ecrivains Ecclésiastiques. Et si quelques Anciens ne l'ont pas reçû dans leur Catalogue, c'est qu'ils s'étoient bornez à n'y mettre que les Ecrits qui n'étoient point contestez, & qui étoient admis unanimement par les Juifs & par les Chrétiens.

ECHAIA, Chef de famille, marqué dans Esdras. 2. *Esdr.* x. 26.

ECHI, sixiéme fils de Benjamin. *Genes.* XLVI. 21. Les Septante font *Echi*, fils de Bala, & seulement petit-fils de Benjamin. *Echi* est le même que *Ahiram*. *Num.* XXVI. 38.

ECHO. Il est parlé de l'écho *Sap.* XVII. 18. *Resonans de altissimis montibus echo.* Le mot Grec *echos*, signifie simplement du bruit. Mais *Echo* est le nom d'une Nymphe, qui fut métamorphosée en pierre, & qui n'a conservé que la voix: (a)

(a) *Ovid. Metamorph. l. 3.*

Nec prior ipsa loqui didicit resonabilis Echo.
Corpus adhuc Echo, non vox erat; & tamen usum
Garrula non alium, quàm nunc habet, oris habebat.

ECLYPSE. Le mot *éclypse*, ne se lit pas dans l'Ecriture. Les Hébreux ne paroissent pas avoir beaucoup philosophé sur les éclypses. Ils les considéroient comme des effets miraculeux, & comme des marques sensibles de la colére de Dieu. (b) Job semble dire que l'éclypse est causée par l'interposition de la main de Dieu entre nous, & l'astre éclypsé: (c) *In manibus abscondit lucem, & præcipit ei ut rursùs adveniat.* Il dit ailleurs, (d) que Dieu fait défense au soleil de se lever, & qu'il ne se leve point; qu'il enferme les étoiles, & les met comme sous le sceau. Ezéchiel parle d'une maniére plus populaire, (e) lorsqu'il dit que Dieu couvre le soleil de nuages, lorsqu'il nous en dérobe la lumiére par une éclypse.

(b) *Vide Joël.* II. 10. 31. & III. 15.
(c) *Job.* XXXVI. 32.
(d) *Job.* IX. 7.
(e) *Ezech.* XXXII. 7.

L'éclypse qui arriva à la mort de nôtre Sauveur, (f) est un miracle incontestable, puisque la lune étant alors dans son plein, ne pouvoit naturellement causer d'éclypse. De plus, les éclypses ne durent d'ordinaire qu'environ une heure. Celle-ci en dura trois: *A sexta hora, tenebræ factæ sunt super universam terram, usque ad horam nonam.* Origénes (g) suivi de plusieurs autres, a crû que cette obscurité ne fut que pour la Judée, qui est assez souvent désignée sous le nom de toute la terre. D'autres croyent que toute nôtre hémisphére fut alors couverte de ténébres. Jules Africain, (h) Eusébe & saint Jérôme (i) ont cité Phlegon affranchi de l'Empereur Adrien, qui dit qu'en la quatriéme année de la deux cens deuxiéme Olympiade, qui est celle de la mort de JESUS-CHRIST, il y eut une éclypse du soleil, la plus grande que l'on eût encore vûë, puisqu'en plein midy, on découvroit les étoiles dans le Ciel. Tertullien (k) renvoye les Payens aux Archives publiques, pour y trouver la nuit arrivée en plein midy.

(f) *Matth.* XXVII. 45.
(g) *Origen. in Matt.* XXVII.
(h) *Jul. African. apud Syncell.*
(i) *Eusseb. & Hieronym. in Chronic.*
(k) *Tertull. Apologet. c.* 21.

Rufin (l) fait dire à saint Lucien Prêtre d'Antioche, martyrisé en 312. parlant aux Payens: Consultez vos Annales, & vous trouverez que lorsque JESUS-CHRIST mourut, le soleil cessa de paroître, & le jour fut interrompu par des ténébres extraordinaires. Thallus Auteur ancien, est aussi nommé par Jules Africain, comme ayant marqué les ténébres de la Passion de nôtre Sauveur. Le faux Denys l'Aréopagite (a) dit qu'étant à Héliopolis en Egypte, il remarqua l'éclypse arrivée dans cette occasion; & comme il sçavoit que selon les régles de l'Astronomie, elle ne pouvoit arriver en ce tems-là, Allophanes, qui étudioit alors dans cette ville avec lui, s'écria: *Ce sont-là, mon cher Denys, des changemens surnaturels & divins;* ou, ce sont-là des changemens des choses divines. Suidas fait dire à saint Denys même: *Ou la Divinité souffre, ou elle compatit à celui qui souffre.*

(l) *Rufin. l. 9. c.6. hist. Eccles.*
(a) *Dionys. Areopag. Ep. 7. ad Polycarp.*

ECHMALOTARQUE, ou plûtôt, *Æchmalotarchés*, (b) terme Grec, qui signifie Chef de la captivité, ou Chef des captifs. C'est ainsi qu'on appelle ceux que les Juifs prétendent avoir eu le commandement, ou le gouvernement du peuple, durant la captivité de Babylone. Ils croyent que ces Chefs ou Gouverneurs étoient toûjours tirez de la Tribu de Juda, & de la race de David. Mais ils seroient fort empêchez de prouver l'existence de leurs prétendus *Echmalotarques.*

(b) *Κεφαλὴ αἰχμαλωσίας.*

ECRON. Voyez *Accaron.*

EDDO, Chef des Nathinéens, qui étoient en captivité dans les montagnes Caspies. (c) Esdras les envoya inviter à retourner avec lui à Jérusalem.

(c) *1. Esdr.* VIII. 17.

EDEMA, ville de Nephtali. *Josue* XIX. 36.

EDEN, Province d'Orient, où étoit le Paradis terrestre. (d) *Le Seigneur avoit planté dés le commencement un jardin de délices*; le Texte Hébreu porte, *un jardin dans Eden.* Nous parlerons ailleurs du Paradis terrestre. Nous nous contenterons ici de marquer la Province d'*Eden.* Il est parlé du pays d'*Eden*, ou d'*Aden*, en plus d'un endroit de l'Ecriture. Isaïe (e) parle des *enfans d'Eden*, ou des peuples de ce pays, *qui étoient à Thalassar.* On voit la même chose au quatriéme Livre des Rois, XIX. 12. 13. où les enfans d'Eden sont joints à *Gozan*, *Haran & Reseph.* Ezéchiel (f) met aussi les Marchands du pays d'Eden avec ceux de *Charan*, de *Canné*, d'*Assur* & de *Chalmad.* Or *Charan* est la même que Charres en Mésopotamie, sur le Chaboras; Canné, ou *Calné*, peut-être *Callinicum*, dans la Mésopotamie. Nous croyons que le pays d'Eden s'étendoit dans l'Arménie, & qu'il renfermoit les sources de l'Euphrate, du Tigre, du Phasis & de l'Araxe.

(d) *Genes.* II. 8.
(e) *Isai.* XXXVII. 12.
(f) *Ezech.* XXVII. 23.

EDEN, ville sur la montagne de Liban, dans un lieu trés-délicieux. Prés de là est le fleuve Adonis; & un peu plus au midy, les Cédres du Liban. Nous croyons que c'est cette ville d'Eden, ou Aden, dont parle le Prophéte Amos en ces termes: *Je détruirai celui qui tient le sceptre de la maison d'Eden*, ou, selon la Vulgate, *de la maison de volupté.*

EDEN, fils de Joah. 2. *Par.* XXIX. 12.

EDER, ville de Juda. *Josue* XV. 21.

EDER; *Tour d'Eder*, Tour du troupeau, prés de Bethléem, (g) selon plusieurs Interprétes. (h) D'autres croyent que Michée a voulu marquer par-là la ville de Jérusalem. Le Texte Hébreu porte: *Et vous, tour du troupeau d'Ophel.* Il y avoit dans Jérusalem *une tour d'Ophel.*

(g) *Mich.* IV. 8.
(h) *Beda, Remig. Haymo. Grot.*

EDER, fils de Muſi, & frere de Moholi. (a)

EDESSE, ville de Méſopotamie, bâtie environ quatre cens ans avant JESUS-CHRIST par le Grand Séleucus Roi de Syrie, (b) dans cette partie de la Méſopotamie, que l'on appelloit Oſrhoëne, eſt devenuë célébre dans l'Egliſe par la Lettre que JESUS-CHRIST écrivit au Roi *Abgare*, (c) ou *Agabare*, ou *Abagare*, qui regnoit à Edeſſe. On peut voir l'article d'*Abgare*, ou *Abagare*. Le Comte Darius dans ſaint Auguſtin, (d) dit que JESUS-CHRIST avoit promis à Abgare, que la ville d'Edeſſe ſeroit imprenable; & Evagre (e) remarque que quoique cela ne fût pas dans la Lettre du Sauveur, c'étoit néanmoins la créance commune des Fidéles, laquelle ſe fortifia beaucoup, lorſque Coſrhoës Roi de Perſe y ayant mis le ſiége, fut obligé de le lever. Saint Thadée un des ſeptante Diſciples, & différent de l'Apôtre de même nom, fut envoyé par ſaint Thomas pour inſtruire les peuples d'Edeſſe, (f) les convertit au Chriſtianiſme, avec leur Roi Abgare, qui avoit commencé à croire en JESUS-CHRIST ſur la ſeule réputation de ſa doctrine, & de ſes miracles.

EDISSA, (g) autrement *Eſther*, niéce de Mardochée. Voyez *Eſther*.

I. EDNA, & *Ednas*, deux vaillans hommes de la Tribu de Manaſſé, qui ſe détachérent de ſon parti, pour embraſſer celui de David. (h)

II. EDNA, Général des troupes de Joſaphat Roi de Juda. (i)

III. EDNA, Lévite, qui au retour de la captivité de Babylone quitta ſa femme, qu'il avoit épouſée contre la Loi. (k)

EDOM, autrement *Eſaü*, fils d'Iſaac, & frere de Jacob. Le nom d'*Edom*, qui ſignifie roux, ou rouge, lui fut donné ou à cauſe qu'il vendit ſon droit d'aîneſſe à Jacob pour un met de lentille qui étoit roux; (l) ou à cauſe de la couleur de ſon poil, & de ſon teint. On peut voir l'article d'*Eſaü*. *L'Idumée* tire ſon nom d'*Edom*, & ſouvent dans l'Ecriture elle eſt appellée *pays d'Edom*. Voyez *Idumée*.

EDOMIA, village de Paleſtine. *Hieronym. ad Abdiæ, c.* 1.

I. EDRAI, ville au-delà du Jourdain dans la Tribu de Manaſſé. (m) On l'appelle auſſi *Edreï*, *Edraa*, & *Adraa*, & peut-être encore *Edera* dans Ptolemée; lorſqu'il parle des villes de la Batanée. Eusébe met *Edraï* à vingt-quatre (n) ou vingt-cinq milles (o) de *Boſtres*, ville d'Arabie, en tirant vers le ſeptentrion.

II. EDRAI, ville de la Tribu de Nephthali. *Joſue* XIX. 36.

EDUMA, village ſitué à douze milles de Sichem, vers l'orient. (p)

EFFEMINE', *effeminati*. Dans pluſieurs endroits de l'Ecriture il en eſt parlé dans un ſens aſſez différent de celui que nous donnons à ce terme dans nôtre Langue. Les effeminez dans le ſtyle des Livres ſaints, marquent des hommes corrompus, conſacrez à quelque Divinité profane, qui ſe proſtituoient en ſon honneur. Le terme *kaddeſch*, (q) que l'on a traduit par *effeminatus*, ſignifie proprement un homme conſacré; mais par abus on l'a attribué à ceux & à celles qui ſe proſtituoient publiquement, ſur tout en l'honneur de Baal, ou d'Aſtarte. Ces honteuſes victimes de l'impudicité avoient des loges dans les bois de futaye, où ils exerçoient leurs infâmies. *Ædiculas effeminatorum.* Moyſe (a) avoit expreſsément défendu ces déſordres dans Iſraël, mais l'Hiſtoire des Juifs (b) fait voir qu'ils n'ont été que trop fréquens parmi eux.

On trouve auſſi le nom d'*effeminati* dans Iſaïe III. 4. mais l'Hébreu y lit *parvuli*, des petits, (c) des gens ſans lumiére & ſans expérience. On lit de même dans les Proverbes XVIII. 8. *Pigrum dejicit timor, animæ autem effeminatorum eſurient.* Mais ce verſet n'eſt pas dans l'Hébreu; & le terme Grec *androgynos*, marque un homme qui participe aux deux ſéxes, de l'homme & de la femme.

EFFREM. Voyez *Ephræm*, ou *Ephraïm*.

EGALLIM, ou *Ægallim*. Voyez *En-gallim*.

EGE'E, eunuque d'Eſther. *Eſth.* II. 8.

EGIPTE. Voyez *Egypte*.

EGLA, ſixiéme femme de David, & mere de Jétraham. (d) Pluſieurs (e) croyent que *Egla* eſt la même que Michol, & qu'elle mourut en couche de Jétraham. Mais ce qui fait douter qu'Egla ſoit Michol, c'eſt qu'il eſt dit 2. *Reg.* VI. 23. que Michol n'eut point d'enfans. *Michol filiæ Saül non eſt natus filius uſque in diem mortis ſuæ.* *Egla* ſignifie une *geniſſe*. (f)

EGLISE. Le nom Grec *Eccleſia*, ſignifie aſſemblée; il ſe prend & pour le lieu de l'aſſemblée, & pour les perſonnes qui s'aſſemblent. On le trouve employé pour marquer une aſſemblée profane, & pour une aſſemblée ſacrée, & de Religion. Dans les Livres du nouveau Teſtament, on l'employe d'ordinaire pour l'Egliſe de JESUS-CHRIST, qui eſt l'aſſemblée des Fidéles, qui ſous la conduite des Paſteurs légitimes, ne ſont qu'un même corps, dont JESUS-CHRIST eſt le Chef. On la prend auſſi pour les Egliſes particuliéres, comme celles de Corinthe, d'Ephéſe, de Theſſalonique, & ainſi des autres.

I. EGLON, Roi des Moabites, opprima les Iſraëlites pendant huit ans. (g) Eglon s'étant ligué avec les Ammonites & les Amalécites, s'avança juſqu'à la ville des Palmes, c'eſt-à-dire, *Jéricho*, ou *En-gaddi*, dont il ſe rendit maître. Il avoit ſa demeure ordinaire à Jéricho, & le Seigneur ſuſcita Aod pour délivrer ſon peuple de l'oppreſſion des Moabites. Nous avons vû ſous l'article d'*Aod* la maniére dont il mit à mort Eglon. Cette ſervitude ſous les Moabites dura depuis l'an du Monde 2591. juſqu'en 2599. avant J. C. 1401. avant l'Ere vulg. 1405.

II. EGLON, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 39.

EN-GALLIM, ou *Ægallim*, ou ſimplement *Gallim*, eſt à huit milles d'*Aréopolis*, vers le midi, ſelon Eusébe. Mais ſaint Jérôme (h) met *En-gallim* vers l'embouchure du Jourdain, dans la mer Morte. Ainſi il faut qu'*Egallim*, & *Engallim* ſoient deux villes toutes différentes.

EGYPTE, pays d'Afrique, nommé en Hébreu, *Mezor*, ou *Mezraïm*, ou *Mizraïm*, & en Grec *Aigyptos*, d'où vient le Latin *Ægyptus*, & le François Egypte, & Cophte. *Mizraïm* étoit fils de Cham; & *Ægyptus* étoit, dit-on, un ancien Roi de ce pays, fils de *Bélus*, & frere d'*Armaïs*. Mizraïm eut pour fils, (i) *Ludim*, *Anamim*, *Laabim*, *Nephtüim*, *Phetruſim*, & *Caſlüim*, qui ont peuplé divers cantons de l'E-

(a) 1. *Par.* XXIII. 23.
(b) *Hieronym. in Chronico.*
(c) *Euſeb. l.* 1. *c.* 13. *hiſt. Eccl.*
(d) *Apud Aug. Ep.* 250. *nov. edit.*
(e) *Evagr. l.* 4. *c.* 27. *hiſt. Eccl.*
(f) *Euſeb. l.* 2. *c.* 1. *hiſt. Eccl.*
(g) *Eſth.* II. 7.
(h) 1. *Par.* XII. 10.
(i) 1. *Par.* XVII. 14.
(k) 1. *Eſdr.* X. 30.
(l) *Geneſ.* XXV. 25. 30.
(m) *Euſeb. in locis.*
(n) *Joſue* XIII. 31.
(o) *Euſeb. in Eſdras.*
(p) *Idem, in Aſtaroth.*
(q) קדש *Kadeſch. Effeminatus.*

(a) *Deut.* XXIII. 13.
(b) 3 *Reg.* XIV. 24. XV. 12. XXII. 47. 4. *Reg.* XXIII. 7. *Job.* XXXVI. 14. *Oſee* IV. 14.
(c) *Iſai.* III. 4. העלולים
(d) 2. *Reg.* III. 5.
(e) *Ita Rabb. & Auth. Tradit. Hebr. in* 2. *Reg.*
(f) עגלה *Juvenca.*
(g) *Judic.* III. 12. 13. 14.
(h) *Hieronym. in Ezech.* XLVII. 10.
(i) *Geneſ.* X. 13.

gypte, ou des environs. Les anciens Géographes mettoient une partie de l'Egypte dans l'Asie, & l'autre dans l'Afrique. La partie d'Asie étoit à l'orient du Nil, & l'autre partie à l'occident du même fleuve. Souvent aussi dans les Anciens on attribue à l'Arabie, la partie de la basse Egypte qui est à l'orient du Nil; & l'Ecriture attribue le même terrein, au pays de *Chus*, qui est si souvent traduit par l'*Ethiopie*.

L'Egypte étoit partagée par *Nomes*, ou Cantons; ils y comptoient quarante-deux Nomes, qui étoient comme autant de petites Provinces. On distinguoit la haute & la basse Egypte. La haute s'appelloit aussi Thébaïde, à cause de la ville de Thèbes qui en étoit la capitale. Elle s'étendoit bien avant vers le midi, jusqu'aux frontières de l'Ethiopie. La basse Egypte comprenoit principalement le Delta, & ce qui s'étend sur les côtes de la Méditerranée. Tout le monde sçait que l'Egypte n'a proprement qu'un fleuve, qui est le Nil, lequel par ses inondations cause toute la fertilité du pays.

Rien n'est plus commun dans l'Ecriture que le nom de l'Egypte. Ce pays est, à proprement parler, le berceau de la nation des Hébreux. Joseph y ayant été mené, & vendu comme esclave, fut bien-tôt par un effet sensible de la sagesse & de la providence de Dieu, établi Intendant, & comme Viceroi de toute l'Egypte. Il y fit venir son pere, & toute sa famille, au nombre d'environ soixante & dix personnes; & aprés deux cens quinze ans, (*a*) ils en sortirent au nombre de six cens trois mille cinq cens cinquante hommes, capables de porter les armes, sans compter les femmes ni les enfans. Ce ne fut qu'à force de miracles & de châtimens, que le Roi d'Egypte permit aux Hébreux de sortir de son pays. Moyse frappa l'Egypte de dix playes, avant que ce Prince endurci put se résoudre de relâcher un grand peuple, qu'il avoit asservi, & dont il tiroit de grands services; & aprés même les avoir congédiez, & contraints de se retirer, il se repentit, les poursuivit avec son armée; & étant entré inconsidérément aprés eux dans le lit de la Mer Rouge, il y périt avec tous les siens.

(*a*) Ils entrérent en Egypte l'an du Monde 2298. & ils en sortirent en 2513. avant J. C. 1487. avant l'Ere vulg. 1491.

Le nom commun des Rois d'Egypte, étoit *Pharaon*, qui parmi eux signifie la souveraine puissance. Mais outre ce nom, ils en avoient un autre qui leur étoit propre. L'Histoire nous a conservé les noms de plusieurs Rois d'Egypte, (*b*) & une suite de leurs Dynasties. Mais l'envie qu'ont euë les Historiens de cette nation de relever leur grande antiquité, leur a fait exagérer la durée de leur Empire, & leur a fait perdre toute créance auprés des gens qui aiment la vérité. Ils soutiennent que l'Egypte a été gouvernée successivement par les Dieux, les Demi-Dieux, ou les Héros; & enfin les hommes, ou les Rois. Ils donnent au regne des Dieux & des Demi-Dieux trente-quatre mille deux cens un ans; & à celui des Rois, depuis Ménés, jusqu'à Nectanébe, deux mille trois cens vingt-quatre ans. Nectanébe fut déposé par Artaxercés Ochus Roi de Perse, quinze ans avant la Monarchie d'Alexandre le Grand. Depuis Nectanébe, jusqu'à la naissance de JESUS-CHRIST, on compte environ trois cens quarante ans. De sorte que depuis le commencement de la Monarchie des Egyptiens, jusqu'à la naissance du Sauveur, il y auroit trente-six mille huit cens soixante-cinq ans. Supputation qui est abandonnée par tous nos Chronologistes.

(*b*) *Vide Manethon apud Joseph. l. 1. contra Appion. Chronic. Æ-gypt. apud Sinell. Marsham Can. Chronolog. Ægypt.*

On prétend que la maniére dont les anciens Egyptiens comptoient leurs années, a beaucoup contribué à enfler leur Chronologie, & à multiplier le grand nombre d'années de leurs premiers Rois. Paléphate (*a*) dit qu'anciennement ils comptoient la durée du regne de leurs Princes par jours, & non par années. Et qui nous asssurera que ceux qui sont venus depuis, n'auront pas mis des années, au lieu de jours; & que lisant, par exemple, que Hélios fils de Vulcain, a regné quatre mille quatre cens soixante & dix-sept jours, c'est-à-dire, douze ans, trois mois, quatre jours, ils n'auront pas avancé qu'il aura regné quatre mille quatre cens soixante & dix-sept ans?

(*a*) *Paleph. Fragment. ex Chronico Alex.*

Diodore de Sicile (*b*) dit que les Egyptiens nous comptent des fables, lorsqu'ils nous asssurent que les plus anciens de leurs Dieux ont regné chacun au moins douze cens ans, & les moins anciens au moins trois cens ans. En sorte que depuis le regne d'Hélios ou du Soleil, jusqu'au passage d'Alexandre le Grand dans l'Asie, ils comptent vingt-deux mille ans de regne. Mais, ajoute-t-il, comme ce nombre d'années excéde toute créance, quelques-uns pour les excuser, remarquent qu'au commencement, leur année n'étoit que d'un mois, suivant le cours de la Lune; de sorte que les douze cens ans de regne de chaque Dieu, se réduiroient à douze cens mois, ou cent ans. Dans la suite, dit-il encore, l'année d'Egypte ayant été faite de quatre mois, ils avancérent que leurs Rois avoient regné chacun au moins douze cens ans, qui font douze cens mois, ou cent ans. De cette sorte, on réduisoit à une durée raisonnable l'excessive antiquité des Dynasties Egyptiennes. Censorin (*c*) asssure qu'anciennement l'année Egyptienne n'étoit que de deux mois, & que ce fut le Roi Pison qui lui en donna quatre, & qui enfin la fixa à douze mois.

(*b*) *Diodor. Sic. col. 1. p. 13. d. & Plin. l. 7. c. 48.*

(*c*) *Censorin. de die Natali, c. 19.*

De plus, il est certain que les Dynasties d'Egypte, que l'on nous vante, ne sont pas toutes successives, mais qu'il y en a beaucoup de collatérales, & que la plupart de ces Rois que l'on place l'un aprés l'autre, ont souvent été contemporains; l'un regnant dans un canton de l'Egypte, & l'autre dans un autre. Aussi ces listes portent-elles sept noms différens, suivant les sept cantons où les Dynasties subsistoient; sçavoir, à *This*, à *Memphis*, à *Diospolis*, à *Tanis*, à *Sebiron*, à *Elephantine*, & à *Sais*. Or en mettant ces Dynasties bout à bout, on comprend aisément qu'on en peut extrémement étendre la durée, & leur donner une antiquité qu'elles n'ont point du tout. Ainsi pour ne pas risquer de donner le faux pour le vrai, on nous excusera, si nous ne rapportons pas ici la liste des premiers Rois d'Egypte.

Depuis *Mezraïm*, l'Ecriture nomme toûjours les Rois de ce pays du nom de *Pharao*. Elle ne nous a conservé les noms propres que de quatre de ces Princes; *Sesac*, (*d*) *Nechao*, (*e*) *Sua*, (*f*) & *Ephrée*. (*g*) Sesac est peut-être *Sesonchis*; Nechao est *Nechos* d'Hérodote; (*h*) *Sua* est le même que *Sabacon* ou *Sethon*; (*i*) & Ephrée est *Apries*, (*k*) marqué dans le même Auteur. *Sesac* vivoit du tems de Roboam fils de Salomon; *Nechao*, du tems de Josias Roi de Juda; *Sua*, du tems d'Osée Roi d'Israël; & *Ephrée*, du tems de Jérémie & de Sédécias. Hérodote le fait fils de Psammis, & petit-fils de Néchos.

(*d*) 3. *Reg.* xi. 40.
(*e*) 4. *Reg.* xxiii. 29. *Jerem.* xlvi. 2.
(*f*) 4. *Reg.* xvii. 4.
(*g*) *Jerem.* xliv. 30.
(*h*) *Herodot. l. 2. c. 158. 159.*
(*i*) *Herodot. l. 2. c. 141.*
(*k*) *Herodot. l. 2. c. 161. &c.*

On peut voir ſon hiſtoire dans cet Auteur. Depuis Apriés, nous trouvons Amaſis, Pſammetichus, ſur lequel Cambyſes fit la conquête de l'Egypte, l'an du Monde 3479. avant J. C. 521. avant l'Ere vulgaire 525. (*a*) Aprés cela, on trouve encore dans l'Egypte les Rois ſuivans, *Inarus*, *Achoris*, *Tuchos*, *Nectanebus*. Ce dernier fut dépoüillé par Artaxercés Ochus, l'an du Monde 3654. avant J. C. 346. avant l'Ere vulgaire 350. Environ dix-neuf ans aprés, Aléxandre le Grand entra dans l'Egypte, & en fit la conquête, l'an du Monde 3673. avant J. C. 327. avant l'Ere vulg. 331.

(*a*) Conſtantin Manaſsé dans ſa Chronique ne donne à la durée de la Monarchie des Egyptiens, que 1663. ans. Or en remontant depuis la conquête de l'Egypte par Cambyſes, cela ne va qu'à l'an du Monde 2816. environ 160. ans aprés le déluge.

Les Ptolemées ſuccédérent à Aléxandre, & on en a une ſuite bien aſsurée.

Ptolemée fils de Lagus, & ſurnommé *Soter*, regna trente-neuf ans; depuis la mort d'Aléxandre, arrivée l'an du Monde 3681. juſqu'en 3720.

Ptolemée Philadelphe, regna trente-neuf ans; depuis 3720. juſqu'en 3758.

Ptolemée Evergetes, regna vingt-cinq ans; depuis 3758. juſqu'en 3783.

Ptolemée Philopator, dix-ſept ans; depuis 3783. juſqu'en 3800.

Ptolemée Epiphane, vingt-quatre ans; depuis 3800. juſqu'en 3824.

Ptolemée Philométor, trente-ſept ans; depuis 3824. juſqu'en 3861.

Ptolemée Evergetes ou *Phyſcon*, cinquante-trois ans; depuis 3861. juſqu'en 3888.

Ptolemée Lathure, trente-ſix ans, ſix mois; depuis 3888. juſqu'en 3925.

Cléopatre, fille de Lathure, & femme d'Aléxandre I. regna ſix mois.

Aléxandre I. neveu de Lathure, établi en 3924. mort en 3943. *Vide Uſſerium ad annum Mundi* 3924.

Aléxandre II. fils d'Aléxandre I. fut chaſsé par les Aléxandrins, en 3939.

Ptolemée Nothus, ou *Aulétés*, regna treize ans; depuis 3940. juſqu'en 3953.

Ptolemée Denys, ou *Bacchus*, regna trois ans, huit mois. Mort en 3957.

Cléopatre, ſœur de Ptolemée, depuis 3957. juſqu'en 3974.

On fera des articles particuliers de tous ces Rois, qui ſont nommez dans la Bible, & qui ont eu quelque part aux affaires des Hébreux.

EGYPTE; *Torrent d'Egypte*, ou *Fleuve d'Egypte*. L'Ecriture marque aſsez ſouvent le fleuve, ou le torrent d'Egypte, comme limites de la Terre promiſe, du côté de l'Egypte & du midy. Par exemple, Dieu dit à Abraham: (*b*) *Je vous donnerai cette terre, depuis le torrent d'Egypte, juſqu'au fleuve de l'Euphrate.* Et ailleurs, (*c*) Salomon raſſembla tout ſon peuple pour la dédicace du Temple, *depuis l'entrée d'Emath, juſqu'au torrent d'Egypte.* Enfin Moyſe marquant les limites méridionales de la Terre promiſe, les met (*d*) *depuis Aſemona, juſqu'au torrent d'Egypte, & juſqu'à la grande mer*, qui eſt la Méditerranée. Voyez la même choſe *Joſue* xv. 4.

(*b*) *Geneſ.* xv. 18.

(*c*) 1. *Par.* VIII. 8.

(*d*) *Num.* XXXIV. 5.

Il s'agit à préſent de ſçavoir quel eſt ce fleuve ou ce torrent d'Egypte. Pluſieurs ont crû que c'étoit le *torrent de Bezor*, (*e*) autrement, le torrent du déſert, ſitué entre Gaze & Rhinocorure. Mais nous ne doutons nullement que ce ne ſoit le Nil, le ſeul fleuve qui arroſoit l'Egypte. Joſué le déſigne viſiblement par le nom (*f*) de *Sichor*, qui eſt le vrai nom du Nil; comme qui diroit, le fleuve trouble, à cauſe des eaux de ce fleuve, qui ſont ſouvent troubles & boüeuſes. Amos (*a*) le déſigne ſous le nom de *torrent du déſert*, parce que le bras le plus oriental du Nil, & le plus voiſin de la terre de Chanaan, étoit prés de l'Arabie, ou du deſert, nommé en Hébreu *Araba*, & arroſoit le Nome nommé Arabique par les Egyptiens. Le terme Hébreu *Nahal*, que l'on a rendu par *torrent*, ſignifie auſſi un fleuve.

(*e*) 1. *Reg.* XXX. 10.

(*f*) *Joſue* XIII. 3. שיחור

(*a*) *Amos* VI. 5.

I. ELA, ſucceſſeur d'Oolibama, dans le gouvernement de l'Idumée. *Geneſ.* XXXVI. 41.

II. ELA, pere du fameux Séméï, de la Tribu de Benjamin. 2. *Reg.* IV. 18.

III. ELA, fils de Baſa Roi d'Iſraël. Il fut aſſaſſiné par Zambri, aprés deux ans de regne. (*b*) Il laiſſa un fils nommé Oſée, qui tua Phacée, uſurpateur de ſa Couronne. 4. *Reg.* XV. 30.

(*b*) 3. *Reg.* XVI. 6. 7. 8. 9.

ELAD, petit-fils d'Ephraïm, qui fut tué dans la ville de Geth, pendant le ſéjour des Hébreux en Egypte. (*c*)

(*c*) 1. *Par.* VII. 21.

ELADA, fils de Tahat, & petit-fils d'Ephraïm. 1. *Par* VII. 20.

ELAI, ayeul de Judith. *Judith* VIII. 1.

ELAM. Voyez *Ælam*.

ELANITE, ou *Elanitique*. Le golphe Elanitique tire ſon nom de la ville d'Elá ou Ailan, qui eſt ſituée ſur le rivage oriental de la Mer Rouge. Pline met cent cinquante milles depuis Gaze, juſqu'à Elat; & Strabon y met douze cens ſoixante ſtades. Elat ou Elan, étoit un des trois ports de la Mer Rouge. Le premier étoit à Bérénice; le ſecond, à Clyſma, & le troiſiéme, à Elath.

ELASA, fils d'Heller, & pere de Siſamoï. 1. *Par.* II. 39.

ELAT, ou *Ailat*. Voyez *Aila*.

I. ELCANA, de la Tribu de Lévi, pere de Samuël, étoit de Ramatha, du canton de Sophim. 1. *Reg.* I. 1. 2.

II. ELCANA, fils d'Aſir, & pere d'Abiaſaph. 1. *Par.* VI. 23.

III. ELCANA, Général de l'armée d'Achas Roi de Juda. Il fut tué par Zechri, qui commandoit celle de Phacée Roi d'Iſraël. (*d*)

(*d*) 2. *Par.* XXVIII. 7.

ELCESI, village de Galilée, illuſtre par la naiſſance du Prophéte Nahum. (*e*) On montroit ce village preſque ruiné encore du tems de ſaint Jérôme. (*f*) Théophylacte dit qu'il eſt au-delà du Jourdain.

(*e*) *Nahum.* I. 1.

(*f*) *Hieronym. Prolog. in Prophet. Nahum.*

ELCHANAM, ou *Elchanan*, fils de l'oncle paternel d'Azaël. (*g*) Apparemment le même que *Elchanan fils de Jaïr*, que ſaint Jérôme a exprimé par, *Adeo-datus filius ſaltûs* (*h*)

(*g*) 1. *Par.* XI. 26.

(*h*) 3. *Reg.* XXI. 18.

ELDAA, fils de Madian, & petit-fils de Céthura & d'Abraham. (*i*)

(*i*) 1. *Par.* I. 33.

ELDAD & *Medad*, ayant été déſignez par Moyſe, (*k*) pour être du nombre des ſoixante & dix Anciens d'Iſraël, qui devoient l'aider dans la conduite du peuple, & ne s'étant pas trouvez avec leurs collégues dans l'aſſemblée, ne laiſsérent pas d'être remplis comme eux de l'Eſprit de Dieu, & ils commencérent à prophétiſer au milieu du camp. Joſué l'ayant ſçû, & craignant que cela ne portât préjudice à la gloire de Moyſe, lui dit: Seigneur, empéchez-les. Mais Moyſe lui répondit: Pourquoi vous piquez-vous de jalouſie pour moi? Plut à Dieu que tout le peuple prophétisât, & que Dieu répandît ſur lui ſon Eſprit! Il y en a qui croyent qu'Eldad & Medad étoient freres de Moyſe:

(*k*) *Num.* XI. 24. 25. &c.

mais ce ſont des traditions ſans aucun fondement.

(a) *Num.* XXII. 37. ELEALE', ville de la Tribu de Ruben. (a) Eusébe la place à un mille d'Hésébon.

I. ELEAZAR, troiſiéme fils d'Aaron, & ſon ſucceſſeur dans la dignité de Grand-Prêtre. Phinées ſuccéda à Eléazar. Celui-ci entra dans la Terre promiſe avec Joſué; & on croit qu'il y vécut vingt-trois ou vingt-cinq ans. Le ſouverain Pontificat demeura dans la famille d'Eléazar juſqu'au tems du Grand-Prêtre Héli, qui étoit de la famille d'Ithamar. Eléazar fut enterré à Gabaat de Phinées, dans la Tribu d'Ephraïm. (b)

(b) *Joſue* XXIV. *ult.*

II. ELEAZAR, fils d'Aminadab, à qui l'on confia la garde de l'Arche du Seigneur, lorſqu'elle fut renvoyée par les Philiſtins. (c) On croit qu'Eléazar étoit Prêtre, ou au moins Lévite, quoique ſon nom ne ſe trouve pas dans les dénombremens des enfans de Lévi. Il demeuroit à Gabaa, qui étoit apparemment le lieu le plus élevé & le plus sûr de la ville de Cariath-iarim. Gabaa en Hébreu, ſignifie une hauteur. L'Ecriture dit qu'*on conſacra Eléazar, pour être le gardien de l'Arche du Seigneur*; ſoit que cette conſécration fût une ſimple deſtination à cet emploi, ou qu'on lui donnât l'onction ſacerdotale, ou qu'on l'obligeât à ſe purifier, pour recevoir chez lui ce ſacré dépôt.

(c) 1. *Reg.* VII. 1. An du Monde 2888. avant J. C. 1112. avant l'Ere vulg. 1116.

III. ELEAZAR, fils d'Ahod, un des trois braves de David, qui lui allérent puiſer de l'eau dans la citerne de Bethléem, en paſſant au travers du camp des Philiſtins. (d) C'eſt le même Eléazar, qui ſeul arrêta un jour l'armée des Philiſtins, & qui en fit un ſi grand carnage, que ſon épée ſe trouva colée à ſa main. (e)

(d) 2. *Reg.* XXIII. 9. 1. *Par.* XI. 16. 17.

(e) 1. *Par.* XI. 13. 2. *Reg.* XXIII. 10.

IV. ELEAZAR, ſurnommé *Abaron*, ou *Auran*, frere de Judas Maccabée. Il eſt nommé dans le premier Livre des Maccabées, (f) Eléazar fils de Saura; & dans Joſeph, *Auran* ou *Avran*. Eléazar donc ayant apperçu dans l'armée du Roi Antiochus Eupator, qui aſſiégeoit alors Bethſura, un éléphant plus beau, & plus richement harnaché que les autres, & s'imaginant que le Roi pouvoit être deſſus, il ſe fit jour au travers des ennemis; & s'étant gliſſé ſous cet animal, il lui perça le ventre avec ſon épée: mais l'éléphant en tombant, l'écraſa ſous lui.

(f) 1. *Macc.* VI. 43. *Joſeph. Antiq. l.* 12. *c.* 14.

V. ELEAZAR, vieillard vénérable de Jéruſalem, qui ſouffrit le martyre, dans la perſécution d'Antiochus Epiphanes. (g) Eléazar ayant refuſé d'obéïr aux ordres du Roi, qui vouloit qu'il abandonnât la Religion du Seigneur, fut pris, & mené au ſupplice. Ses amis touchez de compaſſion pour ſa vieilleſſe, lui conſeilloient de faire ſeulement ſemblant de manger de la viande de porc: mais il ne put s'y réſoudre, craignant que ſa feinte ne fût un piége aux autres Juifs, qui pourroient croire qu'il en auroit véritablement mangé. Ainſi il mourut généreuſement ſous les coups qu'on lui fit ſouffrir.

(g) 2. *Macc.* VI. 18. *& ſeq.* An du Monde 3857. avant J. C. 143. avant l'Ere vulg. 167.

VI. ELEAZAR, Grand-Prêtre, fils d'Onias I. & frere de Simon ſurnommé le Juſte. Simon ayant laiſſé un fils nommé Onias, trop jeune pour remplir la Charge de Grand Sacrificateur, Eléazar oncle du pupille, exerça en ſa place la grande Sacrificature pendant dix-neuf ans; depuis l'an du Monde 3727. juſqu'en 3744. avant J. C. 260.

VII. ELEAZAR, fils d'Eliud, & pere de Mathan ayeul de ſaint Joſeph. (a)

(a) *Matt.* I. 15.

VIII. ELEAZAR, fils de Mécholi, & frere de Cis. 1. *Par.* XXIII. 21.

IX. ELEAZAR, fils de Boëthus, établi Grand-Prêtre par Archélaüs Ethnarque de Judée. (b) Il eut pour ſucceſſeur Jeſus fils de Siah.

(b) An du Monde 4001. de J. C. 4 & premier de l'Ere vulg.

X. ELEAZAR, fils d'Ananus, établi Grand-Prêtre par Valérius Gratus. Il avoit ſuccédé à Iſmaël fils de Phabus, (c) & eut pour ſucceſſeur Simon fils de Camith.

(c) Etabli en 4027. 25. de l'Ere vulg.

XI. ELEAZAR, fils de Dinée chef des voleurs, attaqua pluſieurs fois les Samaritains, & fut enfin vaincu, pris & mis à mort par Cumanus. (d)

(d) *Antiq. lib.* 20. *c.* 5.

XII. ELEAZAR, fils du grand Sacrificateur Ananias, fut un des boute-feux de la révolte des Juifs, qui attira enfin la ruine de leur Temple, & de leur nation. (e)

(e) *De Bell. l.* 2. *c.* 17. *in Lat. mſ. & in Gr. p.* 809. *&c.*

Il eſt parlé dans Joſeph de pluſieurs autres hommes du nom d'Eléazar, mais comme ils n'ont point de rapport à l'Ecriture, je ne les rapporte pas ici.

I. ELECTE, *Electa*, étoit à ce que l'on croit, une Dame de qualité, à qui ſaint Jean l'Evangéliſte adreſſe ſa premiére Epître. Elle demeuroit aux environs d'Ephéſe, & ſaint Jean lui écrit, & à ſes enfans, pour les précautionner contre les Hérétiques de ce tems-là, qui nioient la divinité de JESUS-CHRIST, & la vérité de ſon incarnation. Quelques-uns (f) croyent que le nom d'*Electa*, qui ſignifie choiſie, n'eſt pas un nom propre, mais une épithéte honorable donnée à cette Dame, dont le nom propre n'eſt pas exprimé dans l'Epître de ſaint Jean. D'autres (g) veulent que ſon nom propre ſoit *Kyria*: d'autres (h) que ce ne ſoit point à une perſonne, mais à une Egliſe entiére que l'Epître eſt adreſſée. Saint Clément d'Alexandrie dans ſon Commentaire ſur les Epîtres Canoniques, dit qu'Electe étoit une Dame de Babylone, à qui ſaint Jean écrivoit. Voyez nôtre Préface ſur cette Epître.

(f) *Barthelm. Petri & Clem. in* 2. *Joan.*

(g) *Athanaſ. in Synopſ.*

(h) *Quidam apud Oecumen. Menoch. Diſſert.* 13. *Conrad. à Lap. de Scrip. in* ℣. 13. *Ermund.*

II. ELECTE. Saint Jean ſalue Electe, dont nous venons de parler, *au nom de ſa ſœur Electe, & de ſes fils*. Ce qui eſt auſſi embaraſſé que ce que nous venons de voir de la premiére Electe. On ne ſçait ſi celle-ci eſt une Dame, ou une Egliſe.

ELECTRUM, ſorte de métal dont il eſt aſſez ſouvent fait mention dans l'Ecriture. (i) C'eſt un mélange d'or & d'argent, dont les Anciens faiſoient grand cas. Pline (k) dit qu'il y avoit quatre parties d'or, & une cinquiéme d'argent dans l'*electrum*. Et ſaint Jérôme (l) dit que ce métal eſt plus précieux que ni l'or, ni l'argent. Le terme Hébreu *hachaſmal*, que l'on a traduit par *electrum*, ſignifie plutôt, ſelon Bochart, (m) de l'*orichalcum*, autre ſorte de métal précieux, où l'airain dominoit.

(i) *Ezech.* I. 4. 27. VIII. 2. חשמל

(k) *Plin. l.* 33. *c.* 4.

(l) *Hieronym. Ezech.* I.

(m) *Bochart. de animal. ſacr. t.* 2. *l.* 6. *c.* 16.

ELEPH, ville de la Tribu de Benjamin. *Joſue* XVIII. 28.

ELEPHANT, le plus gros des animaux à quatre pieds. Ceux qui ont étudié plus exactement la nature de l'éléphant, nous diſent pluſieurs choſes fort extraordinaires de la ſagacité, de la fidélité, de la prudence, de l'intelligence même de cet animal. On lui a ſouvent vû faire des choſes qui ſont fort au-deſſus de ce que font les autres bêtes. Les Hébreux ſemblent l'avoir ordinairement déſigné ſous le nom de *béhémoth*, qui ſignifie en général des

animaux de service. Job (*a*) fait une peinture admirable de l'éléphant sous le nom de béhémoth. Les Grecs & les Latins ont souvent désignez les éléphans sous le nom général de bêtes, qui revient à la signification de l'Hébreu *béhémoth*. Le nom *elephas* peut venir d'*aleph*, qui signifie instruire, à cause de la docilité de cet animal; ou d'*Eleph*, qui signifie un Chef, un Capitaine, parce que l'éléphant est comme le chef des autres animaux terrestres.

(*a*) *Job.* XL. 10.

Il est parlé dans le troisiéme Livre des Rois, (*b*) *des dents d'éléphans*, ou de l'yvoire. L'Hébreu porte *schenhabbim*; on sçait que *schen* signifie *une dent*, mais on a raison de douter que *habbim* signifie l'éléphant. J'aime mieux dire que *schen* signifie l'yvoire, ce qui est incontestable; & que *habbim*, ou plûtôt *habenim*, signifie de l'ébéne; ainsi il faut séparer ces deux mots, que l'on a mis en un mal-à-propos.

(*b*) 3. *Reg.* X. 22. שנהבים *Schen-habbim.*

Il est souvent fait mention d'éléphans dans les Livres des Maccabées, parce que depuis le regne d'Alexandre, on se servit beaucoup de ces animaux dans les armées des Rois de Syrie & d'Egypte; au lieu qu'auparavant il ne paroît pas que l'on en ait vû dans la Judée, ni dans la Syrie.

ELEUTHERE, fleuve ou riviére de Syrie, ayant sa source entre le Liban, & l'Antiliban. (*c*) Et qui aprés avoir arrosé la vallée qui est entre ces deux montagnes, va se dégorger dans la Méditerranée, vers l'Isle d'Arad. Plusieurs placent trés-mal-à-propos l'Eléuthére entre Tyr & Sidon. Il étoit bien au-delà de ces villes, vers le septentrion.

(*c*) *Vide* 1. *Macc.* XI. 7. *Joseph. Antiq. l.* 13. *c.* 8. 9.

ELEUTHEROPOLIS, ville de la Tribu de Juda, dont il n'est fait nulle mention dans les Livres sacrez de l'Ecriture, mais qui devoit étre fort célébre du tems d'Eusébe, & de saint Jérôme, puisqu'ils prennent de là, la plûpart de leurs distances des villes méridionales de Juda. Elle étoit ville Episcopale de la premiére Palestine, comme il paroît par les anciennes Notices Ecclésiastiques. Ce qu'il y a de singulier ici, c'est que cette ville si fameuse, & qui sert de point fixe à Eusébe & à saint Jérôme pour déterminer les distances, & la position des autres villes, est elle-méme assez difficile à fixer dans la Carte. Nous sçavons par Joseph qu'elle étoit à vingt milles de Jérusalem. Antonin dans son Itinéraire nous apprend qu'elle étoit à vingt-quatre milles d'Ascalon, & à dix-huit milles de Lydda. Eusébe la met à cinq milles de Geth, à six milles de Lachis, à vingt-cinq milles de Gérare, à vingt milles de Jéther, à sept milles de Lachis, & à huit milles de Céila. (*d*)

(*d*) *Vide Reland. Palæstin. t. l.* 1. *c.* 5. *p.* 422.

ELI, c'est-à-dire, *mon Dieu*. Nôtre Sauveur étant à la croix, s'écria: (*e*) Eli, Eli, *Lama Sabachtani*, ou plûtôt, *Lama Sabadetani*. Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? Ce qui est pris du Pseaume XXI. 1.

(*e*) *Matth.* XXVII. 46. אלי אלי למה זבדתני

ELIA. On trouve deux hommes de ce nom dans Esdras, (*f*) lesquels répudiérent leurs femmes au retour de la captivité, parce qu'ils les avoient prises contre la Loi.

(*f*) 1. *Esdr.* X. 21. 26.

I. ELIAB, fils d'Hélon, Prince de la Tribu de Zabulon. (*g*)

(*g*) *Num.* 1. 9.

II. ELIAB, fils d'Isaï, & frere de David. (*h*)

(*h*) 1. *Reg.* XVI. 6.

III. ELIAB, fils d'Elcana, & pere de Jéroham, de la Tribu de Lévi. (*i*)

(*i*) 1. *Par.* VI. 27.

IV. ELIAB, un des braves de l'armée de David; il vint joindre ce Prince à Siceleg, pendant qu'il fuyoit la persécution de Saül. (*a*) Il est nommé *Eliaba de Salaboni*. 1. *Reg.* XXIII. 32.

(*a*) 1. *Par.* XII. 1. .. 10.

I. ELIACIM, de la race des Prêtres, revint de Babylone avec Zorobabel. (*b*)

(*b*) 2. *Esdr.* XII. 40.

II. ELIACIM, fils d'Helcias, Intendant de la maison du Roi Ezéchias. Le Texte Hébreu peut signifier qu'il étoit Intendant du Temple, ou de la maison de Dieu; (*c*) car *la maison* absolument prise, signifie souvent le Temple. Nous croyons qu'Eliacim étoit fils du Grand-Prêtre Helcias, qui vivoit sous Ezéchias; (*d*) & qu'il succéda à son pere, & posséda la dignité de Grand-Prêtre sous Manassé. (*e*) Il étoit Grand-Prêtre pendant le siége de Béthulie. (*f*) Il est quelquefois nommé Joakim; (*g*) & il y a beaucoup d'apparence que c'est le même que Helcias, qui a vécu sous Josias, (*h*) & encore depuis. (*i*)

(*c*) 4. *Reg.* XVIII. 18.

(*d*) 4. *Reg.* XVIII. 18. 26. 37. XXII. 8. 10. XXIII. 4. 24.

(*e*) *Isai.* XXII. 20. 21.

(*f*) *Judith.* IV. 5.

(*g*) *Judith.* XV. 9.

(*h*) 4. *Reg.* XXIII. 4. & 2. *Par.* XXXIV. 9.

(*i*) *Baruc.* 1. 7.

III. ELIACIM, Roi de Juda, surnommé *Joakim*. Il succéda à son frere Jéchonias, & fit le mal devant le Seigneur. Voyez ci-aprés *Joakim*, ou *Joachim*; & 4. *Reg.* XXIII. 34. 35. *&c.*

IV. ELIACIM, fils d'Abiud, & pere d'Asor. *Matth.* 1. 13.

I. ELIADA, un des fils de David. 1. *Par.* III. 8.

II. ELIADA, pere de Razon. 3. *Reg.* XI. 23.

III. ELIADA, un des Généraux des armées du Roi Josaphat. 2. *Par.* XVII. 17.

I. ELIAM, pere de Bethsabée femme d'Urie, laquelle devint aprés femme de David, & mere de Salomon. 2. *Reg.* XI. 3.

II. ELIAM, fils d'Achitophel, de la ville de Gélon, & un des trente braves de l'armée de David. 2. *Reg.* XXIII. 34.

ELIASAPH, fils de Duël, étoit Chef de la Tribu de Gad, du tems de Moyse. (*k*)

(*k*) *Num.* 1. 14.

ELIASIB, Grand-Prêtre de la race d'Eléazar. Il succéda à Joachim, que Joseph (*l*) marque sous le regne de Xercés. Il étoit Grand-Prêtre du tems de Néhémie, & vivoit en 3550. On ne sçait ni l'année précise de sa mort, ni celle de la durée de son Pontificat. On lui donne aussi les noms de *Joasib*, & de *Chasib*. Il eut pour successeur Joïada, ou Juda. 2. *Esdr.* XII. 10.

(*l*) *Antiq. l.* XI. *c.* 5.

ELIATHA, huitiéme fils d'Héman. Son emploi étoit de chanter devant l'Arche du Seigneur. Il étoit dans la vingtiéme classe des Lévites. 1. *Par.* XXV. 27.

ELICA DE HARODI, un des trente braves, & des premiers Officiers de l'armée de David. (*m*)

(*m*) 2. *Reg.* XXIII. 25.

ELICIENS. Dans le Livre de Judith (*n*) il est parlé d'*Erioch Roi des Eliciens*. Le Grec & le Syriaque lisent: *Arioch Roi des Elymæens*, ou des peuples du pays d'Elam, dans la Médie, ou dans l'ancien pays des Perses. Nous voyons dans la Genése, (*o*) *Arioch Roi d'Ellasar*. Ce pays d'Ellasar pourroit bien étre celui des Eliciens.

(*n*) *Judith.* 1. 6.

(*o*) *Genes.* XIV. 1. 9.

ELIDAD, fils de Chaselon, de la Tribu de Benjamin, fut un des députez pour faire le partage de la terre de Chanaan. (*p*)

(*p*) *Num.* XXXIV. 21.

ELIE, fameux Prophéte, natif de la ville de Thisbé, située au-delà du Jourdain, dans le pays de Galaad. Quelques-uns (*q*) le font Prêtre de la race d'Aaron, & lui donnent pour pere un nommé *Sabaca*: mais ces particularitez, qui ne sont point marquées dans l'Ecritu-

(*q*) *Doroth. in Synopsi. Joan. Jerosolymit. c.* 1. *tom.* 9. *Bibliot. PP. Isidor. & Epiphan. de vita & morte Prophet.*

re, ni dans les Anciens, ne ſont pas d'une grande autorité. Pluſieurs Peres (a) ont crû qu'il avoit gardé une virginité perpétuelle. Ce Prophéte fut ſuſcité de Dieu, pour s'oppoſer comme un mur d'airain à l'idolâtrie, & ſur tout au culte de Baal, que Jézabel & Achab avoient introduit dans Iſraël. La premiére fois que l'Ecriture nous parle d'Elie, elle nous le repréſente qui vient dire à Achab: (b) Vive le Seigneur le Dieu d'Iſraël, devant lequel je ſuis préſentement. Il ne tombera pendant ces années ni roſée, ni pluye, que ſelon la parole qui ſortira de ma bouche.

(a) *Ambroſ. l.* 1. *de Virgin. Hieron. l.* 1. *contra Jovinian. Ephræm l.* 1. *Paræneſ. l.* 1. *&c.*

(b) 3. *Reg.* XVII. 1. 2. An du Monde 3092. avant J. C. 908. avant l'Ere vulg. 912.

En même-tems le Seigneur lui ordonna de ſe retirer au-delà du Jourdain, ſur le torrent de Carith. Il obéït; & Dieu lui envoyoit tous les matins & tous les ſoirs des corbeaux, qui lui apportoient de la chair & du pain; & il buvoit de l'eau du torrent. (c) Mais le torrent s'étant ſéché, à cauſe de la chaleur, Dieu dit à Elie d'aller à Sarepta, ville des Sidoniens, & qu'il y trouveroit une veuve, qui lui donneroit à manger. Il y alla; & lorſqu'il fut à la porte de la ville, il apperçut une femme veuve, qui ramaſſoit du bois, & lui dit: Donnez-moi un peu d'eau, afin que je boive. Et comme elle en alloit querir, Elie lui cria: Apportez-moi auſſi, je vous prie, un peu de pain. Elle lui répondit: Vive le Seigneur: Je n'ai point de pain; mais j'ai ſeulement autant de farine qu'il en peut tenir dans ma main, & un peu d'huile dans un petit vaſe. Je viens ramaſſer quelque bois, pour apprêter à manger à moi & à mon fils, afin que nous mangions, & aprés cela que nous mourions. Elie lui dit: Faites-moi auparavant un petit pain cuit ſous la cendre, & apportez-le-moi; puis vous en ferez pour vôtre fils: car voici ce que dit le Seigneur: La farine qui eſt dans le pot, ne manquera point, & l'huile qui eſt dans le vaſe, ne diminuëra point, juſqu'au jour que le Seigneur envoyera la pluye ſur la terre. La choſe arriva comme il l'avoit prédit; & il demeura chez cette veuve. (d)

(c) Quelques-uns croyent qu'au lieu *des corbeaux*, il faut traduire les Arabes, ou ceux d'Horeb. L'Hébr. porte *Arabim*. ערבים Voyez ci-devant l'article *Corbeaux*.

(d) An du Monde 3093. avant J. C. 907. avant l'Ere vulg. 911.

Quelque tems aprés, (e) l'enfant de cette femme tomba malade, & mourut. La mere accablée de douleur, vint trouver Elie, & lui dit: Qu'y a-t-il entre vous & moi, homme de Dieu? Etes-vous venu ici pour renouveller la mémoire de mes péchez, & pour faire mourir mon fils? Elie lui dit: Donnez-moi vôtre fils; & l'ayant pris entre ſes bras, il le mit ſur ſon lit, & cria au Seigneur, pour lui demander la vie de cet enfant. Aprés cela, il ſe mit ſur l'enfant par trois fois, en ſe meſurant à ſon petit corps; & le Seigneur exauça la voix du Prophéte, & rendit la vie à l'enfant.

(e) 3. *Reg.* XVII. 17.

Trois ans aprés, (f) le Seigneur ordonna à Elie d'aller trouver Achab Roi d'Iſraël. (g) Cependant comme la famine étoit extrême à Samarie, Achab envoya par tout le pays de ſes gens, pour chercher quelque lieu où l'on pourroit trouver du fourage pour nourrir les animaux. Abdias, un des Officiers de la maiſon du Roi, étant occupé à cette recherche, Elie ſe préſenta devant lui, & lui dit d'aller dire à Achab: Voici Elie. Abdias s'en défendit, diſant: Quand je vous aurai quitté, l'Eſprit du Seigneur vous tranſportera en quelque lieu inconnu; & quand Achab ne vous trouvera pas, il me fera mourir. Elie lui dit: Vive le Seigneur; je me préſenterai aujourd'hui devant Achab. Abdias alla donc auſſi-tôt avertir le

(f) L'an du Monde 3096. avant J. C. 904. avant l'Ere vulg. 908.

(g) 3. *Reg.* XVIII. 1. 2. *&c.*

Roi, qui vint incontinent aprés trouver Elie; & en l'abordant, il lui dit: N'etes-vous pas celui qui trouble tout Iſraël? Elie lui répondit: Ce n'eſt pas moi qui ai troublé Iſraël; c'eſt vous-même, & la maiſon de vôtre pere, lorſque vous avez abandonné les commandemens du Seigneur, & que vous avez ſuivi Baal. Maintenant donc aſſemblez tout Iſraël ſur le mont Carmel, & amenez-y les quatre cens cinquante Prophétes de Baal, avec les quatre cens Prophétes d'Aſtarte, que Jézabel nourrit de ſa table; & nous verrons qui eſt celui de vous ou de moi, dont la Religion eſt la véritable.

Achab aſſembla donc & le peuple d'Iſraël, & les faux Prophétes de Baal & d'Aſtarte, ſur le mont Carmel; & Elie leur dit: Juſqu'à quand ſerez-vous comme un homme qui boitte des deux côtez. Si le Seigneur eſt Dieu, ſuivez-le; & ſi c'eſt Baal, ne ſuivez que lui. Le peuple ne répondit pas un ſeul mot. Elie ajoûta: Je ſuis ſeul du parti du Seigneur, & les Prophétes de Baal ſont au nombre de quatre cens cinquante; qu'on nous donne des bœufs; ils en immoleront un, & moi l'autre. Le bœuf ſur qui le feu du Ciel deſcendra, fera voir que le vrai Dieu eſt celui auquel il eſt immolé. La propoſition fut agréée du peuple. Les Prophétes de Baal dreſſérent leur Autel, immolérent leur bœuf, le mirent ſur l'Autel, & commencérent à invoquer leurs Dieux. Et comme Baal étoit ſourd à leur voix, ils ſautoient par-deſſus l'Autel, & ſe faiſoient des inciſions à leur maniére, criant de toute leur force. Cependant Elie leur inſultoit, en diſant: Criez plus haut; car Baal eſt peut-être endormi, ou en chemin, & il ne vous entend pas.

Mais enfin l'heure du midy étant paſſée, Elie appella le peuple, rétablit en leur préſence l'Autel du Seigneur, qui étoit ruiné, prit douze pierres, en memoire des douze Tribus d'Iſraël, & en bâtit un nouvel Autel. Il fit une rigole, & comme deux ſillons tout autour, prépara le bois, coupa le bœuf par morceaux, le mit ſur l'Autel, répandit juſqu'à trois fois beaucoup d'eau par-deſſus le bois & l'holocauſte; en ſorte que les eaux couloient autour de l'Autel, & que la rigole en étoit pleine. Aprés cela, invoquant le Seigneur, il le pria de déclarer par un miracle qu'il étoit le ſeul vrai Dieu. En même-tems le feu du Seigneur tomba ſur l'Autel, & dévora le bois, l'holocauſte, les pierres, & la pouſſiére même du lieu. Alors tout le peuple ſe jettant le viſage contre terre, s'écria: C'eſt le Seigneur qui eſt le vrai Dieu. En même-tems Elie dit au peuple: Prenez tous les faux Prophétes de Baal, & qu'il n'en échappe pas un ſeul. On les prit, on les mena au bas de la montagne, ſur le torrent de Ciſon, & on les y fit tous mourir.

Elie dit enſuite à Achab: Allez, mangez & bûvez; car j'entens le bruit d'une grande pluye. Il n'y avoit alors nulle apparence de pluye: mais le Prophéte ſçavoit qu'il en devoit tomber le même jour une trés-grande quantité. Elie monta ſur le ſommet du Carmel; & ſe penchant par terre, il mit la tête entre ſes genoux, & il dit à ſon ſerviteur: Allez du côté de la mer, & regardez ſi vous voyez quelque choſe. Il y alla ſix fois, ſans rien voir: mais la ſeptiéme fois, Giézi lui vint dire qu'il voyoit un nuage qui s'élevoit de la mer, grand comme le pied d'un homme. Elie dit donc à ſon ſerviteur: Allez dire à Achab de faire mettre les chevaux à ſon

son char, de peur que la pluye ne le surprenne. Le Roi monta sur son char, & prit la route de Jezraël. Elie de son côté se ceignit, & se mit à courre devant le char d'Achab; & la pluye tomba en grande quantité.

Jézabel femme d'Achab, ayant sçû qu'Elie avoit fait mourir tous les Prophétes de ses Dieux, (a) envoya dire à Elie que le lendemain elle lui feroit perdre la vie. Ce Prophéte prit la fuite, & alla jusqu'à Bersabée, au midy de la Tribu de Juda. Y étant arrivé, il renvoya son serviteur; & s'avançant de plus en plus dans l'Arabie Pétrée, il marcha tout le jour; & sur le soir, étant accablé de fatigue, il se coucha sous un genièvre, & pria Dieu de le tirer du monde. En même-tems un Ange le toucha, & lui dit: Levez-vous, & mangez. Il se leva; & regardant auprés de sa tête, il vit un pain cuit sous la cendre, & un vase d'eau. Il mangea donc, & but. Il se recoucha, & dormit. Le lendemain l'Ange l'éveilla encore, & lui dit: Levez-vous, & mangez; car il vous reste un grand chemin à faire. Il se leva, mangea & but, & fortifié par cette nourriture, il marcha quarante jours & quarante nuits jusqu'à Horeb, la montagne de Dieu.

(a) 3. *Reg.* XIX.

Etant arrivé là, il se mit dans une caverne, où il demeura. Et le Seigneur lui dit: Que faites-vous-là, Elie? Il répondit: Je brûle de zéle pour vous, Seigneur Dieu des armées; parce que les enfans d'Israël ont abandonné vôtre alliance, ils ont détruit vos Autels, ils ont tué vos Prophétes; & étant demeuré seul, ils cherchent encore à m'ôter la vie. Le Seigneur lui dit: Sortez, & demeurez à l'entrée de vôtre caverne sur la montagne. Lorsqu'il y fut, le Seigneur lui fit entendre un grand vent qui passoit par-là: mais le Seigneur n'étoit point dans ce vent impétueux. Aprés cela, la terre trembla: mais le Seigneur n'étoit pas dans ce tremblement. Ensuite il passa un feu; le Seigneur n'étoit point aussi dans ce feu. Aprés le feu, on entendit le souffle d'un petit vent, qui étoit le symbole de la présence du Seigneur. A ce moment, Elie se jetta la face contre terre, & se couvrit le visage de son manteau. Le Seigneur lui demanda comme il avoit fait d'abord: Que faites-vous-là, Elie? Il répondit: Je suis brulé de zéle, parce que les enfans d'Israël ont violé vôtre alliance, ils ont renversé vos Autels, tué vos Prophétes par l'épée; & étant demeuré seul, ils cherchent encore à m'ôter la vie.

Le Seigneur lui dit: Retournez par le chemin par où vous êtes venu, & allez par le désert vers Damas; & lorsque vous y serez arrivé, vous oindrez Hazaël, pour être Roi de Syrie; vous oindrez aussi Jéhu fils de Namsi, pour être Roi d'Israël; & vous donnerez l'onction à Elisée fils de Saphat, pour être Prophéte en vôtre place. Quiconque aura échappé à l'épée d'Hazaël, sera tué par Jéhu; & quiconque aura échappé à l'épée de Jéhu, sera tué par Elisée. Au reste ne croyez pas que vous soyez seul demeuré fidéle à mon alliance; je me suis réservé dans Israël sept mille hommes, qui n'ont point fléchi le genoüil devant Baal, qui ne l'ont point adoré, en portant leur main à leur bouche, pour la baiser.

Elie étant donc parti du mont Horeb, vint dans la Tribu d'Ephraïm, prés d'Abel-Meüla; & ayant trouvé Elisée qui labouroit avec douze pairs de bœufs, il lui mit son manteau sur les épaules, & lui déclara la volonté de Dieu, qui l'appelloit au ministére de la prophétie. Elisée aussi-tôt quitta ses bœufs, courut aprés Elie, & lui dit: Permettez-moi, je vous prie, que j'aille embrasser mon pere & ma mere; & aprés cela, je vous suivrai. Elie lui répondit: Allez, & revenez; car pour moi, j'ai fait ce que j'avois à faire.

Quelques années aprés, (a) Achab ayant pris la vigne de Naboth, & Jézabel ayant fait condamner injustement à mort ce bon Israëlite, (b) ainsi qu'on le dira sous l'article de *Naboth*; le Seigneur ordonna à Elie d'aller trouver Achab, & de lui reprocher le crime qu'il venoit de commettre. (c) Elie vint donc au-devant de ce Prince, qui alloit dans la vigne de Naboth, pour en prendre possession, & il lui dit: Vous l'avez donc tué, & vous vous êtes emparé de sa vigne. Voici ce que dit le Seigneur: En ce même lieu où les chiens ont léché le sang de Naboth, ils lécheront aussi vôtre sang. Achab dit à Elie: En quoi avez-vous trouvé que je me déclarasse vôtre ennemi? Elie répondit: En ce que vous êtes vendu pour faire le mal aux yeux du Seigneur. Je vais vous accabler de malheurs; je vous retrancherai vous, & toute vôtre postérité, de dessus la terre; je rendrai vôtre maison comme celle de Jéroboam fils de Nabat, & comme la maison de Baasa fils d'Ahia; parce que vous avez fait pécher Israël. Et voici l'arrêt que le Seigneur a prononcé contre Jézabel: Les chiens mangeront Jézabel dans la campagne de Jezrahel. Si Achab meurt dans la ville, il sera mangé par les chiens; & s'il meurt dans les champs, il sera mangé par les oiseaux du Ciel.

(a) An du Monde 3105. avant J. C. 895. avant l'Ere vulg. 899.
(b) 3. *Reg.* XXI. 1. 2. 3. &c.
(c) 3. *Reg* XXI. 17. 18.

Achab ayant entendu ces paroles, déchira ses vêtemens, couvrit sa chair d'un cilice, jeûna, se coucha dans le sac, & marcha ayant la tête baissée. Alors le Seigneur dit à Elie: N'avez-vous pas vû Achab humilié devant moi? Puis donc qu'il s'est humilié devant moi, je ne ferai point tomber sur lui pendant qu'il vivra, les maux dont je l'ai menacé; mais sous le regne de son fils, je les ferai fondre sur sa maison.

Ochosias Roi d'Israël, étant tombé de la platte-forme de sa maison, (d) & s'étant blessé dangereusement, envoya de ses gens consulter Béel-sébub Dieu d'Accaron, pour sçavoir s'il releveroit de sa maladie. (e) Mais l'Ange du Seigneur parla à Elie, & lui dit d'aller au-devant des gens du Roi de Samarie, & de leur dire: Est-ce qu'il n'y a point de Dieu dans Israël, que vous consultez ainsi le Dieu d'Accaron? C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur: Vous ne releverez point du lit où vous êtes; mais vous mourrez trés-certainement. Aprés cela, Elie s'en alla. Ceux qui avoient été envoyez par Ochosias, étant retournez, ils lui racontérent ce qui leur étoit arrivé, & qu'un inconnu leur avoit dit qu'il mourroit trés-certainement. Le Roi leur demanda comment étoit fait celui qui leur avoit parlé. Ils répondirent: C'est un homme couvert de poil, (f) qui est ceint sur les reins d'une ceinture de cuir. A ces marques, Ochosias reconnut que c'étoit Elie.

(d) 4. *Reg.* 1. 3.
(e) An du Monde 3108. avant J. C. 892. avant l'Ere vulg. 896.

Aussi-tôt il envoya vers lui un Capitaine de cinquante hommes avec ses soldats. Cet Officier étant monté vers Elie, qui étoit assis sur

(f) Il étoit velu, ou il étoit vêtu d'un habit de peau avec son poil. L'Hébreu: *Un homme maître du poil.* איש בעל שער

une haute montagne, lui dit : Homme de Dieu, le Roi vous commande de descendre. Elie lui répondit : Si je suis homme de Dieu, que le feu descende du Ciel, & vous dévore avec vos cinquante hommes. La parole du Prophéte fut aussi-tôt suivie de l'effet. Le Capitaine fut consumé du feu du Ciel avec toute sa Compagnie. Le Roi en ayant encore envoyé un autre, il fut consumé de même. Enfin un troisiéme étant venu vers Elie, se jetta aux pieds du Prophéte, & le conjura de lui sauver la vie, & á ses gens. Alors l'Ange du Seigneur dit à Elie de descendre avec lui. Il descendit donc, & le suivit ; & étant devant le Roi, il lui répéta ce qu'il avoit déja dit á ses gens, qu'il ne releveroit point de cette maladie : & en effet il mourut peu de tems aprés.

Elie ayant appris par révélation, que Dieu devoit bien-tôt le transporter hors de ce monde, (a) il voulut cacher le miracle de ce transport à Elisée, son compagnon inséparable. (b) Mais Dieu l'avoit découvert non-seulement à Elisée, mais aussi aux autres Prophétes de Béthel & de Jéricho. Elie dit donc à Elisée : Demeurez ici, parce que le Seigneur m'a envoyé à Béthel. Elisée lui répondit : Vive le Seigneur; je ne vous abandonnerai point. Lorsqu'ils furent à Béthel, Elie lui dit : Demeurez ici, parce que le Seigneur m'a envoyé à Jéricho. Mais Elisée lui répondit qu'il ne le quitteroit point. Etant à Jéricho, il dit à Elisée d'y demeurer, parce que le Seigneur l'envoyoit vers le Jourdain. Mais Elisée lui jura comme il avoit fait auparavant, qu'il ne se sépareroit point de lui. Ils allérent donc ensemble vers le Jourdain ; & cinquante des enfans des Prophétes les suivirent de loin. Elie & Elisée étant arrivez sur le bord du fleuve, Elie prit son manteau, & l'ayant plié, il en frappa les eaux, qui se divisérent en deux parts ; & ils passérent tous deux à sec.

Lorsqu'ils furent passez, Elie dit à Elisée : Que voulez-vous que je vous donne, avant que je sois enlevé d'avec vous ? Elisée lui dit : Je vous prie que vôtre double Esprit repose sur moi ; c'est-à-dire, obtenez-moi de Dieu le don de prophétie dans la même mesure que vous le possédez. *Le double* peut marquer *le semblable*. Ou : Donnez-moi le double lot dans vôtre succession ; le double de vôtre Esprit ; le don de prophétie, & celui des miracles, au double de ce que vous en possédez. Ou enfin *le double* peut marquer l'abondance ; comme dans ces passages : (c) *Il a reçû le double de la main de Dieu* ; & : (d) *Affligez les d'une double douleur.*

Elie lui répondit : Vous me demandez une chose bien difficile. Néanmoins si vous me voyez, lorsque je serai enlevé d'avec vous, vous aurez ce que vous avez demandé : mais si vous ne me voyez point, vous ne l'aurez pas. Lorsqu'ils continuoient leur chemin, un char de feu & des chevaux de feu les séparérent tout d'un coup l'un de l'autre, & Elie monta au Ciel, élevé dans un tourbillon. En même-tems Elisée s'écria : Mon pere, mon pere, qui étes le chariot d'Israel, & son conducteur. Aprés cela, il ne le vit plus ; & ramassant le manteau qu'Elie avoit laissé tomber en montant, il s'en revint au bord du Jourdain, prit le manteau d'Elie, en frappa les eaux du fleuve, qui du premier coup ne furent pas divisées : mais ensuite les ayant frappées une seconde fois, elles se partagérent, & il passa au travers.

Alors les Prophétes de Jéricho & des environs reconnurent que l'Esprit d'Elie s'étoit reposé sur Elisée ; & venant au-devant de lui, ils le priérent de trouver bon que l'on envoyât cinquante hommes robustes, pour chercher Elie, croyant que l'Esprit de Dieu l'auroit peut-être jetté dans quelque lieu désert & écarté. Elisée leur dit que cela étoit inutile. Ils ne laissérent pas d'y aller : mais ils revinrent, aprés l'avoir cherché inutilement pendant trois jours. Cela arriva l'an du Monde 3108. avant la naissance de J. C. 892. avant l'Ere vulgaire 896.

Huit ans aprés l'enlevement d'Elie, (a) on apporta à Joram Roi de Juda, des Lettres du Prophéte Elie, (b) où il étoit écrit : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu de vôtre pere David : Parce que vous n'avez point marché dans les voyes de vôtre pere Josaphat, ni dans celles d'Asa Rois de Juda, mais que vous avez suivi l'exemple des Rois d'Israël, & que vous avez fait tomber Juda & Jérusalem dans la fornication de la maison d'Achab, & que de plus vous avez fait tuer vos freres, de la maison de vôtre pere, & qui étoient meilleurs que vous ; le Seigneur va aussi vous frapper d'une grande playe, vous & vôtre peuple, vos enfans, vos femmes, & tout ce qui vous appartient. Vous serez frappé d'une dyssenterie longue & maligne, qui vous fera jetter peu à peu vos entrailles.

Il y en a (c) qui croyent que cette Lettre fut écrite du lieu où est à présent le Prophéte Elie : d'autres, (d) qu'elle avoit été écrite avant le transport du Prophéte ; & d'autres, (e) que ceci n'arriva qu'en songe au Roi Joram. On voyoit autrefois (f) un Livre intitulé : *La Prophétie*, ou *l'Apocalypse*, ou *l'Ascension d'Elie*, d'où l'on croyoit que saint Paul avoit tiré ces paroles, qu'il cite 1. *Cor.* II. 9. *L'œil n'a point vû, l'oreille n'a point entendu, & le cœur de l'homme n'a point compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment.* Les Rabbins dans leur *Seder olam*, ou la suite des siécles, disent qu'Elie est à présent occupé à écrire les actes & les événemens de tous les âges du monde.

On croit qu'Elie & Enoch sont encore aujourd'hui en vie, & qu'ils doivent venir à la fin du monde, pour combattre contre l'Antechrist. Les Juifs (g) & les Chrétiens (h) ont embrassé ce sentiment ; & on explique d'ordinaire de cet avénement ces paroles de l'Apocalypse : (i) *Je susciterai mes deux témoins, & ils prophétiseront couverts de sacs, pendant mille deux cens soixante jours.*

Enfin les Juifs (k) attribuënt à un certain Elie, que quelques-uns (l) ont pris pour le Prophéte Elie, dont nous venons de parler, une fameuse prophétie, qui porte : *C'est une tradition de la maison d'Elie, que le monde durera six mille ans ; sçavoir, deux mille sans Loi, deux mille sous la Loi, & deux mille sous le Messie. Mais les années du Messie qui sont écoulées, sans qu'il ait paru, se sont écoulées à cause de nos pechez.* Il y a beaucoup plus d'apparence que cette tradition vient d'un Elie plus recent qu'Elie de Thesbe ; de même que trois Livres dont on nous parle, (m) & qui sont intitulez : 1. *Le grand Ordre d'Elie* ; 2. *Le petit Ordre*

(a) An du Monde 3108. avant J. C. 892. avant l'Ere vulg. 896.
(b) 4. *Reg.* II. 1. 2. 3.

(c) *Isai.* XL. 2.
(d) *Jerem.* XVII. 18.

(a) An du M. 3116. avant J. C. 884. avant l'Ere vulg. 888.
(b) 2. *Par.* XXI. 12.

(c) *Ita Hebræi, Tirin. Maraana.*
(d) *Menoch. Jun. Piscat. Kimchi.*
(e) *Grotius in 2. Par.* XXI. 12.
(f) *Origen. in Matth.* XXIII. 9. *Tract.* 35. *Hieronym. Ep. ad Pammach. & in Isai.* lib. 17. *Euseb.* l. 9. c. 30. *Prapar. Fabric. apocryph. vet. Test.* p. 1072. 1073. 1074.

(g) *Vide Lyfoot. ad Matt.* XVII. 10.
(h) *Justin. Martyr. Dialog. cum Tryphon.* p. 268. *Epiphan. de vitis & mortib. Prophet. &c.*
(i) *Apoc.* XI. 3.
(k) *Gemar. Sanhedr.* c. XI. §. 29. *Gemar. Aboda Sara* c. 1. &c.
(l) *Ex Vet. Sybilla.* lib. c. 8.
(m) *Sgambat.* l. 2. *archiv. Vet.* p. 320. *Bartholocci Bibl. Rab.* t. 1. p. 133. & 134.

d'Elie ; & 3. La Caverne d'Elie.

(a) Eccli. XLVIII. 1. & *seq.*

L'Auteur de l'Ecclésiastique (*a*) a consacré un éloge à la mémoire d'Elie, où il fait le précis de sa vie, & où il donne son vrai caractère : *Elie s'est élevé comme un feu, & ses paroles brûloient comme un flambeau ardent. Il frappa le peuple de famine, & il le réduisit à un petit nombre. Par la parole du Seigneur, il ferma le Ciel, & il fit tomber le feu par trois fois. Quelle gloire, ô Elie, vous êtes-vous acquise par vos miracles ! Qui par la parole du Seigneur, avez fait sortir un mort des enfers, & l'avez arraché à la mort.* (Il parle du fils de la veuve de Sarepta.) *Vous avez fait tomber les Rois dans le dernier malheur, & vous les avez fait descendre de leur lit dans le tombeau.* (Il entend Achab, Ochosias, Jézabel, à qui il a prédit les derniers malheurs.) *Vous qui entendez sur le mont Sina le jugement du Seigneur, & sur le mont Horeb les arrêts de sa vengeance. Vous qui oignez les Rois pour la vengeance,* (Jéhu & Hazaël) *& qui prenez des Prophètes, pour les laisser pour vos successeurs après vous.* (Elisée fut le successeur d'Elie.) *Vous qui avez été enlevé au Ciel dans un tourbillon de feu, & dans un char traîné par des chevaux ardens. Vous qui avez été destiné pour adoucir la colère du Seigneur, par les jugemens que vous exercerez au tems prescrit, pour réünir les cœurs des peres à leurs enfans, & pour rétablir les Tribus d'Israël.*

(b) Malach. IV. 6.

L'Ecclésiastique en cet endroit, fait allusion à ce passage de Malachie : (*b*) *Je vous envoyerai le Prophète Elie avant le grand & terrible jour du Seigneur, & il convertira le cœur des peres envers leurs fils, & le cœur des fils envers leurs peres ; de peur que je ne vienne, & que je ne frappe la terre d'anathême.* C'est ce qui doit s'exécuter à la fin des siécles, avant le Jugement dernier. Mais le Sauveur dans l'Evangile (*c*) nous avertit que le Prophète Elie est déja venu en esprit dans la personne de Jean-Baptiste ; & les Evangélistes nous apprennent (*d*) que dans la Transfiguration du Sauveur, Elie & Moyse parurent, & s'entretinrent avec lui touchant sa Passion future. Enfin plusieurs Juifs du tems de nôtre Seigneur, croyoient qu'Elie étoit ressuscité en sa personne, ou que l'ame d'Elie étoit passée dans le corps de JESUS-CHRIST. (*e*)

(c) Matt. XI. 14. XVII. 10. 11. 12.
(d) Matth. XVII. 3. 4. Marc. IX. 3. Luc. IX. 30.
(e) Matt. XVI. 14. Marc. VI. 15. Luc. IX. 8.

I. ELIEL, de la Tribu de Manassé, & trés-vaillant homme, du tems de Joathan Roi de Juda, & de Jéroboam II. Roi d'Israël. (*f*)

(f) 1. Par. V. 24.

II. ELIEL, Lévite de la famille de Caath. (*g*)

(g) 1. Par. VI. 34.

III. ELIEL. On trouve encore deux hommes de ce nom parmi les braves qui accompagnérent David dans sa disgrace, pendant la persécution de Saül. (*h*)

(h) 1. Par. XI. 46.

I. ELIEZER, Intendant de la maison d'Abraham, qui fut envoyé par son Maître dans la Mésopotamie, pour en ramener une épouse à son fils Isaac. (*i*) Eliézer étoit de Damas ; (*k*) & il y a beaucoup d'apparence qu'il avoit un fils de même nom que lui, qu'Abraham avoit eu quelque envie de faire héritier de ses biens, avant la naissance d'Isaac. Voyez *Genes.* XV. 1. 2. 3. & les Commentateurs sur cet endroit.

(i) Genes. XXIV. 1. 2 &c. An du Monde 2148. avant J. C. 1852. avant l'Ere vulg. 1856.
(k) Genes. XV. 2. 3.

Lorsqu'Abraham voulut envoyer Eliézer dans la Mésopotamie, il lui dit : (*l*) Mettez vôtre main sous ma cuisse, afin que vous me promettiez avec serment de ne prendre jamais aucune Chananéenne pour femme à mon fils, mais que vous irez au pays où sont mes parens, afin d'y prendre une femme pour mon fils Isaac. Que si la fille ne veut pas venir, vous ne serez plus tenu à vôtre parole. Mais gardez-vous bien de ramener jamais mon fils en ce pays-là. Eliézer fit ce que son Maître demandoit ; & étant parti avec plusieurs chameaux & de riches présens, il alla à la ville de Charres en Mésopotamie.

(l) Genes XXIV. 2. 3.

Etant arrivé sur le soir prés d'un puits hors la ville, il fit plier les genoux à ses chameaux, pour les faire reposer, & il pria le Seigneur de lui faire connoître par quelque signe la personne qu'il destinoit pour femme à Isaac. Je vous prie, Seigneur, dit-il, que la fille à qui je dirai : Abaissez vôtre cruche, & donnez-moi à boire, & qui me répondra : Bûvez, & je donnerai aussi à boire à vos chameaux ; soit celle que vous avez destinée pour femme à Isaac vôtre serviteur. A peine eut-il achevé sa priére, que Rébecca fille de Bathuël, & cousine germaine d'Isaac, parut, avec une cruche pleine d'eau sur son épaule. Eliézer lui en demanda. Aussi-tôt elle abaissa sa cruche, lui donna à boire, & s'offrit d'en donner aussi à ses chameaux. Eliézer charmé d'une si heureuse rencontre, lui fit un présent de deux pendans d'oreille, & de deux braffelets d'or, lui demanda qui elle étoit, & s'il pouvoit loger chez son pere. Rébecca lui dit qu'elle étoit fille de Bathuël, & qu'il y avoit chez son pere tout ce qu'il falloit pour lui & pour sa suite. Eliézer s'inclina profondément, rendit graces à Dieu, & déclara qu'il appartenoit à Abraham.

Aussi-tôt Rébecca courut en donner avis à sa mere ; & Laban son frere alla trouver Eliézer, pour l'amener dans la maison. Lorsqu'on fut prêt de se mettre à table, Eliézer dit qu'il ne mangeroit point, qu'il n'eût exposé le sujet de sa députation. Il leur raconta son voyage, & ce qui lui étoit arrivé à la porte de la ville avec Rébecca ; & conclut par leur demander Rébecca en mariage pour Isaac. Laban & Bathuel freres de Rébecca, répondirent : Le Seigneur a assez marqué sa volonté dans cette affaite ; nous ne pouvons nous y opposer. Rébecca est devant vous ; prenez-la, & l'emmenez, & qu'elle soit l'épouse du fils de vôtre Maître. Eliézer s'inclina profondément, fit de grands présens à Rébecca, à sa mere, & à ses freres. Aprés quoi, on se mit à table.

Le lendemain les freres & la mere de Rébecca priérent Eliézer que la fille demeurât au moins dix jours avec eux : mais Eliézer répondit qu'il ne pouvoit différer son retour. Et ils dirent : Appellons la fille, & demandons-lui son sentiment. Lorsqu'elle fut venuë, ils lui dirent : Voulez-vous bien partir à présent avec cet homme ? Elle répondit : Je le veux bien. Ils la laissérent donc aller ; & Eliézer partit le jour même, pour se rendre à Béersabée, où demeuroit alors Abraham.

II. ELIEZER, fils de Moyse, & de Séphora, nâquit à Madian, pendant le séjour de Moyse son pere en ce pays-là. (*a*) Il eut un fils nommé Rohobia. (*b*) Quelques-uns (*c*) ont crû que ce qui est raconté *Exod.* IV. 24. 25. d'un Ange qui vint à la rencontre de Moyse, lorsqu'il retournoit de Madian en Egypte, devoit s'entendre comme si cet Ange eût voulu tuer

(a) Exod. II. 18. 22.
(b) 1. Par. XXIII. 17.
(c) Ita Rabb. quidam. Tertull. contra Judæos, c. 3. Vide Aug. qu. 11. in Exod.

Eliézer, parce qu'il n'étoit pas circoncis. L'Ecriture ne dit pas bien clairement qui étoit celui à qui l'Ange en vouloit. Les uns croyent que c'étoit à Moyſe, d'autres que c'étoit à Éliézer.

III. ELIEZER, Lévite qui ſonnoit du cors devant l'Arche, lorſque David la tranſporta à Jéruſalem. 1. *Par.* XV. 24.

IV. ELIEZER, fils de Zéchri de la Tribu de Ruben, étoit Chef de vingt-quatre mille hommes de ſa Tribu, ſous le regne de Salomon. 1. *Par.* XXVII. 16

V. ELIEZER, fils de Dodaü, Prophéte qui prédit à Joſaphat Roi de Juda, que les vaiſſeaux qu'il avoit équipez avec l'impie Ochoſias Roi d'Iſraël, ſeroient briſez au port d'Aſiongaber, ſans pouvoir faire le voyage projetté à Tharſis. (*a*)

(*a*) 2. *Par.* XX. 37.

VI. ELIEZER, Lévite qui au retour de la captivité de Babylone répudia ſa femme, parce qu'il l'avoit épouſée contre la diſpoſition de la Loi. (*b*)

(*b*) 1. *Eſdr.* X. 23.

VII. ELIEZER, fils de Jorim, un des ayeux de JESUS-CHRIST ſelon la chair. (*c*)

(*c*) *Luc.* III. 29.

ELIHOREPH, un des Conſeillers de Salomon. 3. *Reg.* IV. 3.

ELIM, ſeptiéme campement des Iſraëlites dans le déſert, (*d*) où ils trouvérent douze fontaines, & ſoixante & dix palmiers. D'Elim ils allérent au déſert de *Sin*.

(*d*) *Exod.* XVI. 27.

ELIMELECH, de la ville de Bethléem, & Mari de Noëmi, dont il eut deux fils, Mahalon, & Chélion. Une grande famine étant ſurvenuë dans la Judée, Elimélech fut obligé de quitter ſa patrie, & de s'en aller avec ſa femme & ſes deux enfans, au pays de Moab, où il mourut au bout de dix ans, auſſi-bien que Mahalon & Chélion, qu'il avoit mariez à deux femmes Moabites, nommées Orpha, & Ruth, dont on parlera ſous leur article.

(*e*) *Author. Tradit. Hebr. in Paralip. Lyran. Toſt. Hebr.*
(*f*) 1. *Par.* IV. 22.

Les Hébreux (*e*) expliquent d'Elimélech ce qui eſt dit dans les Paralipoménes : (*f*) *Et Joakim, & les hommes de Cosba & de Joas, qui ſe ſont mariez dans Moab, & qui demeurent à Léhem.* Ce que ſaint Jérôme a ainſi exprimé dans la Vulgate : *Qui ſtare fecit ſolem, virique mendacii, & ſecurus & incendens, qui Principes fuerunt in Moab, & qui reverſi ſunt in Lehem. Joakim* eſt Elimélech. Son nom ſignifie, *il a fait arrêter.* Et les Hébreux racontent que *Joakim* voyant ceux de Bethléem ſes compatriotes plongez dans le déſordre, eſſaya de les en tirer par ſes remontrances, & par ſes miracles. Il fit arrêter le ſoleil, comme avoit fait Joſué. Mais ce prodige n'ayant rien produit ſur l'eſprit de ceux de Bethléem, il leur prédit une famine, qui l'obligea lui-même à ſe retirer au pays de Moab, avec ſes deux fils, nommez, dit-on, dans les Paralipoménes, *les hommes de menſonge*, parce qu'ils n'y eurent point d'enfans. *Ils s'y mariérent*, & *demeurérent à Bethléem*; non eux-mêmes en perſonnes, puiſqu'ils moururent chez les Moabites, mais en la perſonne de Noëmi leur mere, & de Ruth ſa bru qui y épouſa Booz, dont elle eut Obed ayeul de David. Mais nous mettons tout cela au rang des fables Rabbiniques.

ELIODA, fils de David, & d'une de ſes concubines. (*g*)

(*g*) 2. *Reg.* V. 16.

I. ELIOENAI, fils de Naarias, & pere d'Oduïa. 1. *Par.* III. 23.

II. ELIOENAÏ, fils d'Aſiel, de la Tribu de Siméon. 1. *Par.* IV. 36.

III. ELIOENAÏ, fils de Béchor, de la Tribu de Benjamin. 1. *Par* VII. 8.

IV. ELIOENAÏ, fils d'Aſaph, un des portiers du Temple. 1. *Par.* XXVI. 3.

V. ELIOENAÏ, fils de Zarche, aprés le retour de Babylone ſe ſépara de ſa femme, parce qu'elle étoit d'une Religion étrangére. 1. *Eſdr.* VIII. 4. & X. 22.

ELIONE'E, Grand-Prêtre des Juifs, ſuccéda à Matthias fils d'Ananus, l'an du Monde 4047. & l'année ſuivante il eut pour ſucceſſeur *Simon Canthare.*

ELIPHAL, fils d'Ur, un des vaillans hommes de l'armée de David. 1. *Par* XI. 36.

I. ELIPHALETH, fils de David. 2. *Reg.* V. 16. Il y en a encore un autre de même nom, 1. *Par.* XIV. 7.

II. ELIPHALETH, fils d'Eſec. 1. *Par.* VIII. 39.

ELIPHALU, Lévite qui aſſiſta au tranſport de l'Arche à Jéruſalem. (*a*)

(*a*) 1. *Par.* XV. 18. 21.

I. ELIPHAS, fils d'Eſaü, & d'Ada fille d'Elon. Il eut cinq fils, Théman, Omar, Sépho, Gathan, & Cénez.

II. ELIPHAS, un des amis de Job, (*b*) apparemment un des deſcendans d'Eliphas fils d'Eſaü.

(*b*) *Job.* II. 11. *&c.*

ELISA, fils de Javan. (*c*) On croit qu'Eliſa a peuplé l'Elide dans le Péloponéſe. On y trouve la Province d'Elis, & une contrée nommée *Aliſium* par Homére. Ezéchiel (*d*) parle de la pourpre d'Eliſa, que l'on apportoit pour vendre à Tyr. Or on pechoit beaucoup de ce poiſſon dont on en teignoit la pourpre, à l'embouchure de l'Eurôtas, & les Anciens parlent ſouvent de la pourpre de la Laconie. (*e*) On péchoit auſſi de ces poiſſons dans le golphe de Corinthe.

(*c*) *Genes.* X. 4.
(*d*) *Ezech.* XXVII. 7.
(*e*) *Horat. Paſſan. Plin.*

I. ELISABETH, fille d'Aminadab, ſœur de Nahaſſon, & femme d'Aaron. Elle fut mere de Nadab, d'Abiu, d'Eléazar, & d'Ithamar. (*f*)

(*f*) *Exod.* VI. 23

II. ELISABETH, épouſe de Zacharie, & mere de Jean-Baptiſte. Saint Luc (*g*) dit qu'elle étoit des filles d'Aaron, c'eſt-à-dire, de la race des Prêtres. Mais tout ce que l'on dit de ſon pere, & de ſa mere, n'eſt nullement certain. On ſçait que l'Ange ayant annoncé à Zacharie la naiſſance future de Jean-Baptiſte, & Zacharie étant de retour dans ſa maiſon, Eliſabeth conçut. L'Egliſe Grecque fait une Fête de cette conception de ſaint Jean dans le ſein d'Eliſabeth, le 23. de Septembre; & les plus anciens Martyrologes des Latins la marquent le 24. du même mois. Eliſabeth cacha pendant cinq mois (*h*) la grace que Dieu lui avoit faite; mais l'Ange Gabriel la découvrit à la ſainte Vierge, (*i*) & lui annonça cette conception miraculeuſe, comme un gage & une aſſurance de la naiſſance du Meſſie, dont elle devoit devenir mere, ſans avoir commerce avec aucun homme.

(*g*) *Luc.* I. 5.
(*h*) *Luc.* I. 24. 25.
(*i*) *Luc.* I. 36. 37.

Auſſi-tôt Marie ſe hâta d'aller à Hébron, pour viſiter ſa couſine ſainte Eliſabeth. Dés qu'elle entra dans la maiſon de Zacharie, & qu'elle l'eut ſalüée, l'enfant que portoit Eliſabeth treſſaillit dans ſon ſein; & Eliſabeth remplie du Saint-Eſprit, s'écria : Soyez bénie entre toutes les femmes, & béni ſoit le fruit de vôtre ventre. D'où me vient ce bonheur, que la Mere de mon Seigneur vienne vers moi? car auſſi-tôt que vôtre voix a frappé mes oreilles, mon enfant a treſſailli de joye. Vous étes bien-

heureuſe d'avoir crû, parce que tout ce qui vous a été prédit par le Seigneur, arrivera. Marie demeura avec Eliſabeth pendant trois mois, (a) & elle fut apparemment témoin des merveilles qui arrivérent à la naiſſance de ce ſaint Précurſeur; car lorſqu'on vint le huitiéme jour pour circoncire l'enfant, comme on lui donnoit le nom de Zacharie, ſa mere répondit que ſon nom étoit Jean. On fit ſigne à Zacharie, qui étoit devenu muët depuis l'apparition de l'Ange; & ayant demandé des tablettes, il écrivit: Jean eſt ſon nom. Auſſi-tôt le lien de ſa langue fut délié, & il commença à loüer Dieu.

(a) *Luc.* 1. 56. 57.

Les Orientaux (b) croyent qu'Hérode ayant réſolu de faire mourir le fils de Zacharie, avec les enfans de Bethléem, Eliſabeth mere de l'enfant, le porta dans les montagnes pour le cacher; mais comme elle ne pouvoit monter, elle s'adreſſa à la montagne, & lui dit: Montagne de Dieu, recevez-moi, avec mon fils. Auſſi-tôt la montagne s'ouvrit, les reçut dans ſon ſein, & les cacha. L'Ange du Seigneur étoit avec eux pour les garder, & ils étoient environnez de lumiére. Cependant Hérode fit demander à Zacharie où étoit ſon fils; Zacharie n'ayant pas voulu le lui déclarer, ce Prince le fit tuer dans le Temple même, entre l'Autel des holocauſtes, & le veſtibule du Temple. C'eſt ce qu'on lit plus au long dans le Protévangile de ſaint Jacques, & dans d'autres anciens monumens qui ne ſont pas reçus pour authentiques dans l'Egliſe.

(b) *Vide Protevangel. Jacobi. n.* 22. *Petr. Alex. Can.* 13. *de Pœnitentia. Euſtat. Antioch. Vide & Graec. Menæa.* 5. *ſep.*

Quant à la parenté de la ſainte Vierge & de ſainte Eliſabeth, elle ne peut faire aucune difficulté; car encore qu'Eliſabeth fût de la Tribu d'Aaron, & Marie de celle de Juda, elles pouvoient fort bien être parentes, ſoit qu'un parent de Marie de la Tribu de Juda ait épouſé, par exemple, la mere d'Eliſabeth; ou que le pere d'Eliſabeth ait épouſé une fille de Juda parente de Marie. Aucune Loi n'obligeoit les Prêtres Juifs de n'épouſer que des filles de leurs Tribus, ni ne défendoit aux filles de la race des Prêtres, d'épouſer des hommes d'une autre Tribu que de celle de Lévi. Il n'y avoit qu'un ſeul cas où les filles étoient contraintes de ſe marier dans leurs Tribus; c'eſt lorſqu'elles étoient héritiéres dans leurs familles, au défaut de freres. (c)

(c) *Num.* XXVII. 1. 2. *& ſeq. &* XXXVI. 1. 2. 3... 6.

I. ELISAMA, fils d'Ammiud, & Chef de la Tribu d'Ephraïm du tems de Moyſe. (d) Il fit au nom de ſa Tribu les offrandes ſolemnelles à la dédicace du Tabernacle.

(d) *Num.* VII. 48.

II. ELISAMA, fils d'Icamia, & pere de Sellum. (e)

(e) 1. *Par.* 11. 41.

III. & IV. ELISAMA. On trouve deux hommes de ce nom, qui étoient fils de David. (f)

(f) 1. *Par.* III. 6. 8.

V. ELISAMA, pere de Nathanias, & ayeul d'Iſmaël. (g) Celui-ci tua Godolias, que Nabuchodonoſor avoit laiſſé pour gouverner le reſte du peuple de la Paleſtine, aprés la priſe & la ruine de Jéruſalem.

(g) 4. *Reg.* XXV. 25.

VI. ELISAMA, de la race Sacerdotale, fut envoyé avec quelques autres par Joſaphat Roi de Juda, pour exhorter les Iſraëlites à renoncer à l'idolâtrie. (h)

(h) 2. *Par.* XVII. 8.

I. ELISAPHAN, fils d'Oſiel, oncle d'Aaron, & chef de la famille de Caath. (i) Moyſe dit à Eliſaphan d'ôter du Tabernacle, & de tranſporter hors du camp, les corps de Nadab & d'Abiu, qui avoient été mis à mort par le feu envoyé de Dieu. (a)

(i) *Num.* III. 30.

(a) *Levit.* X. 4.

II. ELISAPHAN, fils de Pharnac, de la Tribu de Zabulon, fut un des Députez pour faire le partage de la Terre promiſe. (b)

(b) *Num.* XXXIV. 25.

ELISAPHAT, fils de Zéchri, qui aida le Pontife Joïada, à mettre ſur le trône le jeune Roi Joas. (c)

(c) 2. *Par.* XXIII. 1. *&c.*

ELISE'E, fils de Saphat, diſciple & ſucceſſeur d'Elie dans le miniſtére de la Prophétie, étoit de la ville d'Abelméüla, que quelques-uns mettent au-delà du Jourdain, dans la Tribu de Ruben, (d) mais qui étoit bien plus vraiſemblablement au-deçà de ce fleuve, (e) dans la Tribu de Manaſſé, à dix milles de Scythopolis, vers le midi, dans le Grand-Champ qui s'étend le long du Jourdain. (f) Elie ayant reçu de Dieu l'ordre de donner l'onction Prophétique (g) à Eliſée fils de Saphat, vint à Abelméüla; & ayant trouvé Eliſée qui labouroit avec douze paires de bœufs, il s'approcha de lui, & lui jetta ſon manteau ſur les épaules. Eliſée auſſi-tôt quitta ſes bœufs, courut aprés Elie, & lui dit: Permettez-moi, je vous prie, que j'aille embraſſer mon pere & ma mere; & aprés cela je vous ſuivrai. Elie lui répondit: Allez, & revenez; car pour moi j'ai fait tout ce que j'avois à faire. Aprés cela Eliſée prit une paire de bœufs qu'il tua; il en fit cuire la chair avec le bois de la charruë, & la donna à manger au peuple. Aprés quoi il s'en alla, & ſuivit Elie.

(d) *Epiphan. de vita & morte Prophet.*

(e) 3. *Reg.* IV. 12. *&* XIX. 16. *Judic.* VII. 22. 23.

(f) *Euſeb. & Hieronym. in Abel-meüla.*

(g) 3. *Reg.* XIX. 16. 17. *&c.*

Nous avons dit ſur l'article d'*Elie*, comment Eliſée ſuivit ſon maître lorſque le Seigneur le tranſporta hors de la vûë des hommes, & comment il hérita de ſon manteau, & de ſon double eſprit. (h) Etant arrivé au bord du Jourdain avec le manteau d'Elie, il en frappa les eaux, qui d'abord ne furent point ſéparées. Alors Eliſée dit: Où eſt à préſent le Dieu d'Elie? Et frappant les eaux une ſeconde fois, elles ſe partagérent de côté & d'autre, & il paſſa au travers. A ce miracle les enfans des Prophétes reconnurent que l'eſprit d'Elie s'étoit reposé ſur Eliſée, ils ſe proſternérent devant lui, & le reconnurent pour ſon ſucceſſeur. (i)

(h) 4. *Reg.* II. 1. 2. 3. *&c.* 14. 15. 16. Le double eſprit marque l'eſprit de prophétie & des miracles, ou l'Eſprit de Dieu au double de ce que l'avoit eu Elie, ou ſimplement le don de prophétie dans un trés-haut dégré.

(i) An du Monde 3108. avant J. C. 892. avant l'Ere vulg. 896.

Lorſqu'il fut arrivé à Jéricho, les habitans de la ville lui dirent: Seigneur, la demeure de cette ville eſt trés-commode; mais les eaux en ſont améres, & la terre ſtérile. Eliſée leur répondit: Apportez-moi un vaiſſeau neuf, & mettez-y du ſel. Cela étant fait, il alla à la fontaine de Jéricho, jetta le ſel dans les eaux, & les rendit ſaines & potables, comme elles le ſont encore aujourd'hui. Allant enſuite à Béthel, les enfans du lieu ſe railloient de lui, en diſant: Monte, chauve; monte, chauve. Eliſée les maudit au nom du Seigneur; & en même-tems il ſortit deux ours de la forêt voiſine, qui en dévorérent quarante-deux.

Les Rois d'Iſraël, de Juda & d'Edom s'étant mis en campagne contre le Roi de Moab, qui s'étoit révolté contre celui d'Iſraël, (k) arrivérent dans des lieux déſerts, où il n'y avoit point d'eaux, & où leur armée étoit en danger de périr. Alors les trois Rois allérent trouver Eliſée, qui ſe trouva heureuſement au camp. (l) Eliſée ayant vû Joram Roi d'Iſraël, lui dit: Qu'y a-t-il entre vous & moi? Allez chercher les Prophétes de vôtre pere & de vôtre mere. Il ajoûta: Vive le Seigneur. Si je ne reſpectois la perſonne de Joſaphat Roi de Juda, qui eſt ici préſent, je ne vous aurois pas ſeulement re-

(k) 4. *Reg.* III. 1. 2. *&c.*

(l) An du Monde 3109. avant J. C. 891. avant l'Ere vulg. 895.

gardé. Mais maintenant faites-moi venir un joueur de harpe; & pendant que cet homme jouoit, l'Esprit de Dieu se fit sentir sur Elisée, & il dit : Voici ce que dit le Seigneur : Faites plusieurs fosses le long de ce torrent; car vous ne verrez ni vent, ni pluye, & néanmoins le lit de ce torrent sera rempli d'eau, & vous boirez vous, & vos animaux. La chose arriva la nuit suivante, comme il l'avoit prédite.

(a) An du Monde 3109. Vers le même tems, (a) la veuve d'un des Prophétes vint dire à Elisée que le créancier de son mari vouloit prendre ses deux fils, pour les vendre, ou les faire esclaves. (b) Elisée multiplia l'huile qui étoit dans la maison de cette veuve, en sorte qu'elle en eut assez pour payer son créancier.

(b) 4. Reg. IV. 12. &c.

(c) 4. Reg. IV. 8. 9. 10. &c. Elisée passoit assez souvent à Sunam, ville de la Tribu de Manassé, de deçà le Jourdain; (c) & une matrone avoit coutume de le recevoir dans sa maison. Comme elle n'avoit point d'enfans, Elisée lui promit de la part du Seigneur, qu'elle accoucheroit d'un fils. (d) Sa prédiction fut suivie de l'effet : mais quelques années aprés, l'enfant mourut (e) Elisée étoit alors au mont Carmel. La mere de l'enfant y accourut, & ne voulut pas quitter le Prophéte, qu'il ne vînt en sa maison. Il y vint, & rendit la vie à l'enfant, en priant pour lui, & en se courbant sur lui, pour le réchauffer.

(d) An du Monde 3109. avant J. C. 891. avant l'Ere vulg. 895.

(e) An du Monde 3113. avant J. C. 887. avant l'Ere vulg. 891.

(f) 4. Reg. IV. 38. Elisée étant à Galgale (f) pendant une grande famine, (g) un des enfans des Prophétes voulut préparer à manger à ses freres; & étant allé à la campagne, il amassa des coloquintes sauvages plein son manteau; & les ayant mises dans le pot, on les servit devant Elisée, & les autres Prophétes. Mais dés qu'ils en eurent goûté, ils s'écriérent : C'est un poison mortel. Elisée s'étant fait apporter de la farine, en jetta dans le pot, & on n'y sentit plus d'amertume.

(g) An du Monde 3114. Elle dura sept ans, jusqu'à l'an du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884.

(b) 4. Reg. IV. 41. Vers le même tems, il multiplia vingt pains d'orge, & en rassasia plus de cent personnes. (h)

(i) 4. Reg. V. 1. 2. &c. L'année n'est pas bien connuë. Naaman Général des troupes du Roi de Syrie, étant lépreux, fut conseillé de venir trouver Elisée, (i) pour en obtenir la guérison. Elisée sans sortir de sa maison, lui fit dire de s'aller baigner sept fois dans le Jourdain, & qu'il seroit nettoyé. Naaman tout fâché, vouloit s'en retourner : mais ses gens lui dirent que ce que le Prophéte lui demandoit, étant si aisé, il devoit au moins essayer si les eaux du Jourdain le guériroient. Il alla donc, & se baigna sept fois, & il fut parfaitement guéri. Aprés cela, il revint trouver Elisée, & lui offrit de trés-grands présens : mais l'homme de Dieu les refusa constamment. Naaman le pria donc de lui permettre d'emporter la charge de deux mulets de la terre du pays d'Israël, protestant qu'il n'auroit à l'avenir point d'autre Dieu que le Seigneur. Il ajoûta : Je vous supplie de demander pour moi pardon au Seigneur, lorsque mon Maître entrera dans le Temple de Remmon, pour y adorer, en s'appuyant sur ma main, si j'y entre avec lui, & si j'y adore. Le Prophéte répondit : Allez en paix. Et Naaman s'en retourna.

(k) Voyez Bochart Differt. sur cet endroit, & Jean-André Quenfted Differt. sur 4. Reg. v. 18 & plusieurs autres, & nôtre Supplément, à la fin de l'Apocalypse p. 127. Quelques Interprétes (k) traduisent par le passé la demande de Naaman : Je vous supplie de prier le Seigneur pour moi : Lorsque le Roi mon Seigneur, est entré dans le Temple de Remmon, pour y adorer, en s'appuyant sur ma main, si j'ai adoré dans ce Temple lorsqu'il y adoroit, que le Seigneur me le pardonne. En sorte que Naaman demanderoit pardon d'une faute passée, & non pas permission pour une action future; ce qui nous paroît bien plus probable.

(l) 4. Reg. V. 20. 21. &c. Giézi serviteur d'Elisée, n'imita pas le désintéressement de son Maître. Il courut aprés Naaman, (a) & lui demanda un talent & deux habits au nom d'Elisée. Naaman lui donna deux talents & deux habits, & les fit porter par ses gens jusqu'auprés de la ville. Alors Giézi les prit, & les cacha dans sa maison. Mais Elisée, à qui Dieu avoit fait connoître l'action de Giézi, lui en fit des reproches, & lui dit que la lépre de Naaman demeureroit pour toûjours attachée à lui & à toute sa famille. En effet dés ce moment, Giézi fut frappé de lépre, & se retira d'avec Elisée.

(b) 4. Reg. VI. 1. 2. 3. Un jour les enfans des Prophétes (b) étant allez couper du bois sur le bord du Jourdain, l'un d'eux laissa tomber dans l'eau le fer de sa coignée. Mais Elisée coupa un morceau de bois, le mit dans l'eau; & aussi-tôt le fer de la coignée surnageant, vint s'attacher à ce bois.

(c) 4. Reg. VI. 8. 9. &c. Le Roi de Syrie étoit en guerre contre le Roi d'Israël, (c) & ne pouvoit s'imaginer comment tous ses desseins étoient découverts, & prévenus par les ennemis. (d) On lui dit que c'étoit le Prophéte Elisée qui révéloit tout au Roi d'Israël. Bénadad envoya donc des troupes, pour prendre le Prophéte, lorsqu'il étoit à Dothan : mais Elisée les frappa d'une espéce d'aveuglement; en sorte qu'il les mena, sans qu'ils le reconnussent, jusques dans Samarie. Alors il pria Dieu de leur ouvrir les yeux, il leur fit donner à boire & à manger, & les renvoya vers leur Maître.

(d) An du Monde 3115. avant J. C. 889. d'Ere vulg. 893.

(e) An du Monde 3119. avant J. C. 885. avant l'Ere vulg. 889.

(f) 4. Reg. VI. 24. 25. Quelque tems aprés, (e) Bénadad Roi de Syrie, ayant assiégé Samarie, (f) la famine y fut si grande, que la tête d'un asne y fut vendue quatre-vingt piéces d'argent; & la quatriéme partie d'une trés-petite mesure d'une sorte de pois chiche, appellé fiente de pigeons, cinq sicles; & qu'une mere mangea son propre enfant. Joram Roi d'Israël, croyant qu'Elisée pouvoit faire cesser cette famine, s'il vouloit, & lui imputant les maux qu'elle causoit dans la ville, envoya du monde, pour lui couper la tête. Le Prophéte le connut en esprit, & fit fermer sa porte. A peine le messager du Roi étoit arrivé devant la maison d'Elisée, que le Roi y arriva lui-même, & lui fit de grandes plaintes de l'état où se trouvoit la ville. Elisée lui répondit : (g) Voici ce que dit le Seigneur : Demain à cette même heure, la mesure de farine se donnera pour un sicle à la porte de Samarie, & on aura pour un sicle deux mesures d'orge. Un des Officiers du Roi répondit : Quand le Seigneur ouvriroit les cataractes du Ciel, pour faire pleuvoir des vivres, ce que vous dites pourroit-il être ? Elisée lui répondit : Vous le verrez de vos yeux; mais vous n'en mangerez point. En effet dés la nuit suivante, les Syriens levérent le siége, & la chose arriva comme Elisée l'avoit prédite.

(g) 4. Reg. VII. 1. 2. 3. &c.

A la fin des sept années de famine qu'Elisée avoit prédites, (h) ce Prophéte alla vers Damas, (i) pour exécuter l'ordre que le Seigneur avoit donné à Elie plusieurs années auparavant, (k) de déclarer Hazaël Roi de Syrie. En ce tems-là, Bénadad Roi de Syrie, étoit malade; & ses gens lui ayant dit qu'Elisée

(h) An du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884.

(i) 4. Reg. VIII. 7. 8.

(k) An du Monde 3007. Voyez 3. Reg. XIX. 15.

étoit dans le pays, il envoya à Hazaël, un de ſes premiers Officiers, pour le conſulter, & pour lui demander s'il pourroit relever de ſa maladie. Elisée répondit à Hazaël : Allez, dites à Bénadad qu'il guérira : mais le Seigneur m'a fait voir qu'il mourra aſsurément. Et demeurant quelque tems ſans rien dire, il verſa des larmes, & ſon viſage parut changé. Hazaël lui demanda : Pourquoi mon Seigneur pleure-t-il ? Elisée lui répondit : Parce que je ſai combien de maux vous ferez à Iſraël. Vous brûlerez leurs villes fortes, vous ferez paſſer au fil de l'épée leurs jeunes hommes, vous écraſerez contre terre leurs petits enfans, & vous fendrez le ventre aux femmes groſſes. Hazaël ne vérifia que trop ces prédictions. A ſon retour, il étouffa Bénadad ; & s'étant fait déclarer Roi, fit une infinité de maux aux Iſraëlites.

(a) An du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884.
(b) 4. *Reg.* IX. 1. 2. 3.
(c) 3. *Reg.* XIX. 15. An du M. 3097.

Vers le même tems, (*a*) Elisée envoya un des enfans des Prophétes donner l'onction royale à Jéhu fils de Joſaphat, & petit-fils de Namſi, (*b*) en exécution de l'ordre que le Seigneur en avoit donné à Elie quelques années auparavant. (*c*) Jéhu ayant reçû l'onction royale, exécuta tout ce qui avoit été prédit par Elie contre la famille d'Achab, & contre Jézabel. On peut voir *Jéhu*, *Achab*, *Jézabel*.

(d) 4. *Reg.* XIII. 14. 15.
(e) An du Monde 3165. avant J. C. 835. avant l'Ere vulg. 839.

Elisée étant tombé malade de la maladie dont il mourut, (*d*) Joas Roi d'Iſraël le vint voir ; (*e*) & il pleuroit, en lui diſant : Mon pere, mon pere, vous êtes le char d'Iſraël, & celui qui le conduit. Elisée lui dit : Apportez-moi un arc, & des fléches ; & le Roi les lui ayant apportées, il dit au Roi de mettre ſes mains ſur cet arc ; & en même-tems le Prophéte mit les ſiennes ſur celles du Roi, & lui dit : Ouvrez la fenêtre qui regarde l'orient, & tirez une fléche. Et l'ayant tirée, Elisée dit : C'eſt la fléche du ſalut du Seigneur, c'eſt la fléche du ſalut contre la Syrie ; vous remporterez la victoire à Aphec contre la Syrie. Elisée lui dit encore de tirer contre la terre ; & il tira trois fois, puis s'arrêta. Alors l'homme de Dieu ſe mit en colére, & lui dit : Si vous euſſiez frappé la terre cinq, ſix ou ſept fois, vous auriez battu la Syrie juſqu'à l'exterminer entiérement ; mais vous ne la battrez que trois fois.

Elisée mourut donc ; & cette même année, il vint des voleurs de Moab ſur les terres d'Iſraël. Or il arriva que quelques Iſraëlites portant un homme au tombeau à la campagne, virent ces voleurs, & jettérent le corps qu'ils portoient, dans le tombeau d'Elisée. Le corps ayant touché les os d'Elisée, cet homme reſſuſcita, & ſe leva ſur ſes pieds. C'eſt ce que l'Auteur de l'Eccléſiaſtique a relevé dans l'éloge qu'il a fait d'Elisée, en diſant : (*f*) *Son corps prophétiſa même aprés ſa mort ; il fit quantité de prodiges pendant ſa vie, & il continua d'opérer des merveilles aprés ſa mort.*

(f) *Eccli.* XLVIII. 13. 14.

On lit dans quelques Auteurs peu autoriſez (*g*) qu'au jour de la naiſſance d'Elisée, un des veaux d'or de Galgale meugla avec tant de force, que l'on entendit ſa voix juſqu'à Jéruſalem. Et il dit : *Celui-ci détruira leurs Idoles de ſculpture, & il briſera leurs ſtatuës de fonte.*

(g) *Vide Doroth. & Epiphan. & Iſidor. de vita & morte Proph. & Chronic. Paſchale*, p. 161.

ELISE'E ; *Fontaine d'Elisée*, prend ſa ſource à deux traits d'arbaléte de la montagne de la Quarantaine. Elle coule dans la plaine de Jéricho, qui a ſoixante ſtades de long, & vingt de large. (*h*) Elle paſſe au midy de Galgal ; & aprés avoir été partagée en pluſieurs ruiſſeaux, elle tombe dans le Jourdain. (*a*) C'eſt cette fontaine dont les eaux furent adoucies par Elisée, ainſi que nous l'avons vû ci-devant.

(h) *Joſeph. de Bello*, l. 5. c. 4.
(a) *Sanut. ſecret. fidel. crucis*, p. 247.

ELISUA, fils de David, né à Jéruſalem. 2. *Reg.* v. 15.

ELISUR, fils de Sédéur, Chef de la Tribu de Ruben, du tems de Moyſe. (*b*)

(b) *Num.* VII. 30.

I. ELIU, fils de Séméias, un des vaillans hommes de la Tribu de Manaſsé, qui ſe jettérent dans le parti de David, pendant ſa fuite ſous Saül. (*c*)

(c) 1. *Par.* XII. 20.

II. ELIU, Lévite, un des Portiers du Temple établis par David. 1. *Par.* XXVI. 7.

III. ELIU, frere de David, Chef de la Tribu de Juda. 1. *Par.* XXVII. 18.

IV. ELIU, un des amis de Job. (*d*) Il étoit de la race de Nachor.

(d) *Job.* XXXII. 2. XXXIV. 1. &c. XXXV. 1. &c. XXXVI. 1. &c.

ELIUD, fils d'Achim, & pere d'Eléazar. Voyez la généalogie de JESUS-CHRIST ſelon la chair, *Matt.* I. 14. 15.

ELMADAN, un des ayeux de JESUS-CHRIST ſelon la chair. *Luc.* III. 28.

ELNATHAN, fils d'Achobor, & pere de Nohesta, qui fut mere de Joakim Roi de Juda. Elnathan fut un de ceux qui s'oppoſa à ce que le Roi brûlât les prophéties de Jérémie. (*e*) Il fut envoyé en Egypte, pour en tirer le Prophéte Urie, qui s'y étoit ſauvé. (*f*)

(e) *Jerem.* XXXVI. 12.
(f) *Jerem.* XXVI. 22.

ELNEAM, ou *Elnaëm*, pere de quelques braves hommes, du tems de David. (*g*)

(g) 1. *Par.* XI. 46.

ELOHI, ou *Eloï*, *Elohim*, un des noms de Dieu. On donne quelquefois ce nom aux Anges, aux Princes, aux Grands, aux Juges, & même aux faux Dieux. C'eſt la ſuite du diſcours qui fait juger du vrai ſens de ce terme. C'eſt le même qu'*Eloha*. Celui-ci eſt au ſingulier, & *Elohim* au plurier. Cependant *Elohim* ſe conſtruit ſouvent avec le ſingulier, ſur tout lorſqu'on parle du vrai Dieu : mais en parlant des faux Dieux, on le conſtruit plûtôt avec le plurier.

I. ELON, ville de la Tribu de Dan. *Joſue* XIX. 43.

II. ELON, en Hébreu, ſignifie une Chenaye. Ainſi on lit *Elon-Mambré*, *Elon-Moré*, *Elon-Beth-chanan* ; c'eſt-à-dire, la Chenaye de Mambré, ou le Chêne de Mambré, &c.

III. ELON, Héthéen, pere de Baſemath femme d'Eſaü. *Geneſ.* XXVI. 34.

IV. ELON, de la Tribu de Zabulon, & Chef de la famille des Elonites. (*h*)

(h) *Num.* XXVI. 26.

ELPHAAL, fils de Mehuſim. 1. *Par.* VIII. 11. 12.

ELTHECE', *Eltheco*, ou *Eltheca*, ville de la Tribu de Dan. Elle fut donnée aux Lévites de la famille de Caath. *Joſue* XIX. 43. XXI. 23.

ELTHECON, ville de la Tribu de Juda, aux confins de la Tribu de Benjamin. *Joſue* XV. 59.

ELTHOLAD, ville de la Tribu de Juda, (*i*) qui fut enſuite cédée à la Tribu de Siméon. (*k*)

(i) *Joſue* XV. 30.
(k) *Joſue* XIX. 4.

ELUL, mois des Hébreux, qui revient à peu prés à nôtre mois d'Août. Il n'a que vingt-neuf jours. C'eſt le douziéme mois de l'année civile, & le ſixiéme de l'année ſainte. Le ſeptiéme ou le neuviéme jour de ce mois, les Juifs jeûnent, en mémoire de ce qui arriva aprés le retour de ceux qui étoient allez conſidérer la Terre promiſe. (*l*)

(l) *Num.* XIII. XIV.

Le vingt-deuxiéme de ce mois, ſe fait la Fête de la Xylophorie, dans laquelle on portoit le bois au Temple. (*a*) Selden dit qu'on la célébroit le dix-huitiéme du mois Ab. Le vingt-ſixiéme du méme mois, on fait mémoire de la dédicace des murs de Jéruſalem par Néhémie. (*b*)

(*a*) *Joſeph. l. 2. de Bello, c. 17. p. 811.*

(*b*) *2. Eſdr. XII. 28. 29. &c.*

ELUSAI, un des braves de l'armée de David. 1. *Par.* XII. 5.

ELUSE, ville d'Arabie ou d'Idumée. Apparemment la méme qu'*Alus*, *Allus*, ou *Chaluze*. Voyez ci-devant *Alus*, & *Num.* XXXIII. 13. 14.

ELYMAIS, ou *Elymaide*, ville capitale du pays d'Elam, ou de l'ancien pays des Perſes. L'Ecriture nous apprend (*c*) qu'Antiochus Epiphanes ayant appris qu'il y avoit à Elymaïs de trés-grands tréſors dans un Temple qui y étoit, réſolut de l'aller piller; mais que les citoyens d'Elymaïs ayant été informez de ſa réſolution, ſe ſoulevérent contre lui, le chaſsérent, & l'obligérent de s'enfuir. L'Auteur du ſecond Livre des Maccabées a donné à cette ville le nom de *Perſepolis*, (*d*) apparemment parce qu'elle étoit autrefois Capitale de la Perſe; car d'ailleurs on ſçait que Perſepolis & Elymaïs étoient deux villes fort différentes; Elymaïs ſur l'Eulée, & Perſepolis ſur l'Araxe. Le Temple qu'Antiochus voulut piller, étoit celui de la Déeſſe *Nannée*, ſelon l'Auteur du ſecond Livre des Maccabées; ou *Venus*, ſelon Appien; ou *Diane*, ſelon Polybe, Diodore, Joſeph & ſaint Jérôme.

(*c*) *1. Macc. VI. 1.*

(*d*) *2. Macc. IX. 2.*

ELYMAS, autrement *Bar-jeſu*, (*e*) magicien, qui ſéduiſoit Sergius Paulus Proconſul, ou Gouverneur de l'Iſle de Cypre. Le nom d'*Elymas* en Arabe, ſignifie *un magicien*. Ce magicien donc réſiſtant à Paul, & cherchant à détourner Sergius Paulus de la foi, Paul jettant les yeux ſur lui, le frappa d'aveuglement. Ce miracle fit une ſi forte impreſſion ſur le Proconſul, qu'il ſe convertit. Voyez *Bar-jeſu*.

(*e*) *Act. XIII. 7. 8. 9.*

ELZABAD, fils de Séméïas Lévite, un des Portiers du Temple. 1. *Par.* XXVI. 7.

ELZEBAD, un des trente braves de l'armée de David. 1. *Par.* XII. 13. C'eſt peut-être le méme que le précédent.

I. EMAN, troiſiéme fils de Zara, & petit-fils de Juda. 1. *Par* II. 6. Voyez *Heman*.

II. EMAN, Lévite deſcendant de Coré, Maître de la Muſique du Temple. (*f*) Le Pſeaume LXXXVII. porte le nom d'*Eman Ezrahite*. Voyez *Heman*, qui eſt le méme qu'*Eman*.

(*f*) *1. Par. II. 6. 2. Par. V. 12.*

EMATH, ville célébre de Syrie. Nous croyons que c'eſt *Emeſe* ſur l'Oronte. *L'Entrée d'Emath*, dont il eſt parlé aſſez ſouvent dans l'Ecriture, (*g*) n'eſt autre que le défilé qui conduiſoit de la terre de Chanaan dans la Syrie, par la vallée qui eſt entre le Liban & l'Antiliban. On marque cette *entrée d'Emath*, comme la limite ſeptentrionale de la terre de Chanaan, oppoſée à la limite méridionale, qui étoit au Nil, au fleuve d'Egypte. Joſeph, (*h*) ſuivi par ſaint Jérôme, (*i*) a crû qu'Emath étoit *Epiphanie*: mais Théodoret, (*k*) & pluſieurs autres habiles Géographes ſoutiennent que c'eſt Eméſe en Syrie.

(*g*) *Joſue XIII. 5. Judic. III. 3. & 2. Reg. VI. 1. 65. 4. Reg. XIV. 25. 2. Par. VII. 8.*

(*h*) *Joſeph. Antiq. l. 1. c. 7. p. 14.*

(*i*) *Hieronym. in locis. in Emath. & in Amos VI. & in Iſai. XLVII.*

(*k*) *Theodoret. in Jerem. XLVI. & in Jerem. IV.*

Le méme Théodoret (*l*) témoigne qu'Aquila avoit traduit Emath par Epiphanie. Pour lui il croit qu'on doit diſtinguer deux villes d'Emath; l'une ſurnommée *la grande* dans Amos, (*m*) qui eſt la méme qu'Eméſe; l'autre nommée ſimplement *Emath*, qui eſt, dit-il, (*a*) la méme qu'Epiphanie. Saint Jérôme (*b*) & ſaint Cyrille d'Alexandrie (*c*) croyent au contraire qu'*Emath la Grande* eſt Antioche, & qu'*Emath* ſans épithéte, eſt Epiphanie. Mais je ne ſçai ſi par le Texte des Ecritures on pourroit montrer qu'il y a eu deux Emath en Syrie. Joſué (*d*) aſſigne la ville d'*Emath* à la Tribu de Nephtali. Thoü Roi d'Emath, cultivoit l'amitié de David. (*e*) Cette ville fut priſe par les Rois de Juda, & repriſe ſur les Syriens par Jéroboam ſecond. (*f*) Les Rois d'Aſſyrie s'en rendirent les maîtres ſur le déclin du Royaume d'Iſraël, & tranſportérent les habitans d'Emath dans la Samarie. (*g*)

(*l*) *Theodoret. qu. 22. in 2. lib. Reg.*

(*m*) *Amos VI. 2.*

(*a*) *Theodoret. in Jerem. IV. & in Jerem. XLVI.*

(*b*) *Hieronym. ad Amos VI. & in Ezech. XLVII.*

(*c*) *Cyrill. Alexand. in Amos p. 112.*

(*d*) *Joſue XIX. 35.*

(*e*) *2. Reg. VIII. 9.*

(*f*) *4. Reg. XIV. 28.*

(*g*) *4. Reg. XVII. 24. & XVIII. 34. &c.*

EMBRASEMENT, autrement nommé *Tabéera*, campement des Iſraélites dans le déſert. Voyez *Tabéera*.

EMERAUDE, pierre précieuſe de couleur verte, nommée en Latin *ſmaragdus*. Nous croyons que c'eſt le *ſohem* marqué dans Moyſe *Geneſ* II. 12. (*h*) & rendu dans la Vulgate par *lapis onychinus*. Il eſt encore parlé de l'émeraude *Exod.* XXVIII. 17. parmi les pierres qui étoient au rational du Grand-Prêtre. Mais l'Hébreu porte en cet endroit *baraketh*, (*i*) qui ſignifie un éclair, le brillant d'un aſtre; ce qui peut faire conjecturer qu'il déſigne plûtôt la pierre nommée *ceraunia*, *aſtroïtes*, ou *iris*, dont Pline rapporte pluſieurs eſpéces. On peut ſe ſouvenir de ce qu'on a déja dit, que l'on n'a rien de certain ſur la ſignification de la plûpart des noms Hébreux, qui marquent des pierres précieuſes. On trouve dans les Hiſtoires d'Orient plus d'un Roi nommé *Soëm*, ou *Sohem*, que nous croyons ſignifier l'émeraude.

(*h*) שהם *Sohem.*

(*i*) ברקת *Baraketh.*

EMESE. Nous croyons que c'eſt *Emath*. Voyez ci-devant. Eméſe étoit ſur l'Oronte, à dix-huit milles de Laodicée, pas loin du Liban.

EMIM, anciens peuples du pays de Chanaan, au-delà du Jourdain, qui furent défaits par Codorlahomor & ſes alliez. (*k*) Moyſe dit qu'ils furent battus à *Save-Cariathaïm*, ou *dans la plaine de Cariathaïm*. Or Cariathaïm étoit dans le pays que Séhon conquit ſur les Moabites. (*l*) Les Emim étoient un peuple belliqueux, & d'une taille giganteſque: *Populus magnus & validus, & tam excelſus, ut de Enacim ſtirpe quaſi gigantes crederentur.* (*m*) Il y a aſſez d'apparence que ce qui eſt dit *Geneſ.* XXXVI. 24. d'*Ana qui trouva les Jeamims dans le déſert*, doit s'entendre des Emims, qu'Ana rencontra, & qu'il battit. Voyez *Ana*, & le Commentaire ſur l'endroit cité de la Géneſe.

(*k*) *Geneſ. XIV. 5.*

(*l*) *Joſue XIII. 19. 20. 21. &c.*

(*m*) *Deut. II. 10.*

EMMANUEL. Ce terme Hébreu ſignifie, *Dieu avec nous*. Iſaïe (*n*) dans la célébre prophétie où il annonce à Achaz la naiſſance du Meſſie, qui devoit ſortir d'une mere vierge, dit que cet Enfant ſera nommé, & ſera réellement Emmanuël, c'eſt-à-dire, Dieu avec nous. Il répéte la méme choſe, (*o*) en parlant de l'armée ennemie qui devoit venir inonder la Judée: *Elle étendra ſes aîles ſur la vaſte étenduë de vôtre terre, ô Emmanuël.* Saint Matthieu (*p*) nous avertit que cette prophétie fut accomplie à la naiſſance de JESUS-CHRIST, ſorti de la Vierge Marie, & réüniſſant en lui-méme les deux natures; la divine, & l'humaine; en ce ſens véritablement *Emmanuël*, c'eſt-à-dire, *Dieu avec nous*.

(*n*) *Iſai. VII. 14.*

(*o*) *Iſai. VIII. 8.*

(*p*) *Matt. I. 23.*

I. EMMAUS, bourgade à ſoixante ſtades,

stades, (a) ou deux lieuës & demie de Jérusalem, du côté du nord; célébre par ce qui arriva le jour de la Résurrection de nôtre Sauveur à deux Disciples qui y alloient. Comme ils étoient en chemin, JESUS-CHRIST se joignit à eux sous la forme d'un voyageur, leur fit voir par les Ecritures, qu'il falloit que le CHRIST souffrît la mort, & ressuscitât; & lorsqu'ils furent arrivez à Emmaüs, JESUS-CHRIST feignant de vouloir passer outre, ils le contraignirent de demeurer avec eux; & pendant qu'ils soupoient, ils le reconnurent dans la fraction du pain. L'un de ces Disciples s'appelloit Cléophas, & l'autre *Emmaüs*, selon saint Ambroise, (b) & un trés-ancien Manuscrit de Corbie, dont nous avons donné les variétez de leçons à la fin de nôtre Commentaire sur le nouveau Testament. Il y avoit à *Emmaüs* des eaux chaudes, qui étoient trés-salutaires. On y bâtit une Eglise au même lieu où étoit la maison de Cléophas, que JESUS-CHRIST avoit honorée de sa présence. Joseph dit (c) que Vespasien laissa en Judée huit cens de ses soldats, à qui il donna le bourg d'Emmaüs pour leur demeure. Il ajoûte que ce bourg étoit à soixante stades de Jérusalem; en quoi il convient avec saint Luc.

(a) *Luc.* XXIV. 13.

(b) *Ambros. Apolog. David. l. 2. c. 8. in Luc.* XII. *in Symbol. c. 29. de tempore, serm.* 19.

(c) *Joseph. l. 7. de Bello, c. 26. in Latino* ζ. *in Græco, p. 983. d. e.*

II. EMMAUS, ville de Judée, située à vingt-deux milles de Lidda, comme le témoigne l'ancien Itinéraire de la Palestine. C'est cette ville qui dans la suite fut nommée *Nicopolis*, & fort différente du boug d'Emmaüs marqué par saint Luc & par Joseph, qui n'étoit qu'à dix milles de Jérusalem. M. Reland (d) prouve trés-bien la différence de ces deux villes, par Joseph, par saint Jérôme, par les Maccabées, & par les Talmudistes. Il est pourtant vrai que saint Jérôme dans l'épitaphe de sainte Paule, a confondu Emmaüs, qui étoit à soixante stades de Jérusalem, avec l'autre, qui fut surnommée *Nicopolis*. Mais dans d'autres passages il parle de cette derniére Emmaüs, d'une maniére qui ne peut convenir à celle de saint Luc. Il y avoit dans la ville d'Emmaüs ou Nicopolis, des bains d'eaux chaudes, (e) où l'on tenoit par tradition que nôtre Seigneur avoit lavé ses pieds, & avoit communiqué à ces eaux une vertu salutaire. Julien l'Apostat fit boucher cette fontaine, en haine de JESUS-CHRIST. Quelques-uns ont crû que c'étoit là où Zacharie & Elisabeth avoient fait leur demeure. Les Auteurs confondent presque toûjours ces deux Emmaüs.

(d) *Reland. Palæstin. l. 2. c. 6. p. 427. 428. &c. Vide & lib. 3. p. 758. & seq.*

(e) *Theophan. Chronogr. p. 41. & Sozomen. l. 5. c. 20. & Itiner. sancti Willibaldi.*

III. EMMAUS, ville voisine de Tibériade, (f) où il y avoit des eaux chaudes, ainsi que dans les autres villes de ce nom; car Emmaüs ou Ammaüs, vient de l'Hébreu Chamath, qui signifie des bains d'eau chaude.

(f) *Vide Joseph. de Bello, l. 4. c. 1. pag. 864. b. c.*

EMMER, Chef d'une famille sacerdotale, qui étoit la seiziéme dans le rang que leur assigna David. (g) Les descendans d'Emmer revinrent de Babylone au nombre de quinze cens deux. (h)

(g) 1. *Par.* IX. 12. & XXIV. 13.

(h) 1. *Esdr.* II. 37.

EN, ou *Ein*, ou *Æen*, ou *Ain*, ou *In*. Ce nom signifie une fontaine en Hébreu; (i) d'où vient qu'il se trouve dans la composition de tant de noms de villes; comme *En-dor*, *En-gaddi*, *En gallim*, *En semesch*, *&c.*

(i) עין *Ain*, ou *Hain.*

ENABRIS, lieu situé entre Scythopolis & Tibériade. (k)

(k) *Joseph. l. 3. de Bello, c. 6.*

ENAC, *Enacim*; géans fameux dans la Palestine. Enac pere des Enacim, étoit fils d'Arbé, qui donna son nom à *Cariat-arbé*, ou Hébron. (a) Enac eut trois fils, sçavoir, Sesaï, Ahiman & Tholmaï, (b) qui en produisirent un grand nombre d'autres, terribles par leur férocité, & par la grandeur de leur taille. Les Hébreux disoient qu'en comparaison de ces hommes monstrueux, ils n'étoient que comme des sauterelles. Quelques-uns ont crû que le nom de *Phenicien*, donné aux Chananéens, & sur tout aux Sidoniens, venoit de *Bene-Enac*, (c) fils d'Enac. D'autres en font venir le nom Grec *Anax*, qui signifie un Roi, un Maître. Caleb aidé de la Tribu de Juda, prit Cariat-arbé, (d) & ruina les Enacims l'an du Monde 2559.

(a) *Josue* XIV. 15.

(b) *Josue* XV. 14. *Num.* XIII. 23.

(c) בני ענק *Bené-Enak.*

(d) *Judic.* I. 20. *Josue* XV. 14.

ENAIM, ville de la Tribu de Juda. *Josue* XV. 34. Peut-être la même qui est marquée *Genes.* XXXVIII. 21. où nous lisons dans nôtre Vulgate, que Thamar s'assit sur un double chemin: *Sedit in bivio:* mais l'Hébreu lit: (e) *Elle s'assit à Enaïm*; & les Septante: *Elle se mit à Enan sur le chemin.* D'autres croyent qu'en cet endroit *Enan*, ou *Enaïm*, signifie simplement *une fontaine*; ce qui est plus vraisemblable.

(e) *Genes.* XXXVIII. 14. תשב בפתח עינים

ENADA. Eusébe met un lieu de ce nom entre Eléutéropolis & Jérusalem, à dix milles d'Eléutéropolis. Il y a une autre *Enada* dans la Tribu d'Issachar. *Josue* XIX. 21. Voyez ci-aprés *Enkada.*

ENAN, pere d'Ahira, de la Tribu de Nephtali. *Num.* I. 15. Cet Ahira étoit Chef de sa Tribu du tems de Moyse.

ENAN, ou *Enon.* Apparemment la même que *Enna*, ou *Inna.* Ezéchiel parle d'*Enan*, Ch. XLVIII. 1. & d'*Enon*, ou *Chazar-Enon*, XLVII. 17. comme d'une ville connuë, qui faisoit la limite septentrionale de la Terre promise. Moyse dans le Livre des Nombres, (f) parle aussi de la ville d'Enan: *Ad Sephrona, & villam Enan, hi erunt termini in parte aquilonis.* Ce pourroit être *Gaana*, au nord de Damas, ou *Ina*, marquée par Ptolemée, ou *Aennos* des Tables de Peutinger, au midy de Damas. C'est peut-être aussi *En-hazor*, ou *Ein Chazor*; de Nephtali. *Josue* XIX. 37.

(f) *Num.* XXXIV. 9.

ENCÆNIES, *Encænia*, en Grec signifie dédicace, renouvellement. Voyez ci-devant *Dédicace*, & *Joan.* X. 22.

ENDOR, ou *Æn dor*, ville de la Tribu de Manassé. (g) Eusébe la place à quatre milles du mont Thabor, vers le midy, prés de Naïm, tirant vers Scythopolis. (h) C'est-là où demeuroit la Pythonisse, que Saül consulta un peu avant la bataille de Gelboë. (i)

(g) *Josue* XVII. 11.

(h) *Euseb. in Aendor, & in Endor.*

(i) 1. *Reg.* XXVIII. 13.

ENE'E, homme de la ville de Lydde, qui étant perclus de tous ses membres, fut guéri par saint Pierre. (k)

(k) *Act.* IX. 34.

ENFANT, *puer*, ou *filius.* L'Ecriture donne souvent le nom d'enfant, ou de fils, aux Disciples. Salomon dans ses Proverbes, donne à son Disciple le nom d'enfant: *Audi, fili mi, &c.* Les enfans du Démon, les fils de Bélial, sont ceux qui suivent les maximes du monde & du Démon. On donne aussi le nom de fils, ou d'enfans, aux descendans d'un homme, quelque éloignez qu'ils en soient; par exemple, les enfans d'Edom, les enfans de Moab, les enfans d'Israël. On dit, les enfans de la nôce, les enfans de lumiére, les enfans de ténébres, pour dire, ceux qui sont de la nôce, ceux qui s'attachent à la lumiére, ou aux ténébres; les enfans du Royaume, ceux qui appartiennent au Royaume.

Le nom d'*enfant*, ſe donne ſouvent à des perſonnes aſſez âgées. Par exemple, Joſeph eſt appellé *puer*, enfant, quoiqu'il eût au moins ſeize ans. (a) Iſaac en avoit plus de vingt, lorſqu'Abraham lui donnoit encore ce nom. (b) Benjamin (c) âgé de plus de trente ans, eſt encore nommé *puer parvulus*. Les Hébreux, de même que les Grecs & les Latins, donnoient auſſi à leurs ſerviteurs & à leurs eſclaves le nom de *pueri*, enfans. Enfin ce nom d'enfant, ſe met ſouvent pour des hommes: *Des enfans étrangers m'ont manqué de parole:* (d) *Ils ſe ſont attachez à des enfans étrangers:* (e) *L'enfant de cent ans mourra;* (f) c'eſt-à-dire, l'homme mourra à l'âge de cent ans; on ne verra plus de morts prématurées.

(a) *Geneſ.* XXXVII. 2. 3. 4. *&c.*
(b) *Geneſ.* XXII. 5.
(c) *Geneſ.* XLIV. 20.
(d) *Pſal.* XVII. 46.
(e) *Iſai.* II. 6.
(f) *Iſai.* LXV. 20.

ENFER, *Infernus*; en Hébreu, *Schéol*. (g) Ce terme dans l'Ecriture, ſignifie ſouvent le tombeau, le fond de la terre, où repoſent les corps des morts. Jacob dit qu'il deſcendra dans le tombeau, ou *dans l'enfer*, accablé de douleur, pour la mort de ſon cher fils Joſeph. (h) Les conjurez Coré, Dathan & Abiron, furent engloutis dans la terre, & deſcendirent tout vivans dans l'enfer; (i) c'eſt-à-dire, ils furent enterrez tout vivans. Vous ne laiſſerez pas mon ame dans l'enfer, dit le Pſalmiſte; (k) vous ne permettrez pas que mon corps pourriſſe dans le tombeau.

(g) שאול *Scheol. Infernus, ſepulcrum.*
(h) *Geneſ.* XXXVII. 35.
(i) *Num.* XVI. 30. 33.
(k) *Pſal.* XV. 10.

L'enfer ſe met auſſi pour le lieu où demeurent les ames aprés leur ſéparation du corps. Iſaïe parlant au Roi de Babylone, lui dit: (l) *A vôtre arrivée, l'enfer a été troublé. Il a fait lever les Anciens, pour venir par honneur au-devant de vous.* Ezéchiel parle à peu prés de même au Roi d'Egypte: (m) *Lorſque le Roi d'Aſſur eſt deſcendu aux enfers, j'ai fait faire un grand deüil; je l'ai caché ſous l'abîme..... Ceux qui y étoient déja, ſe ſont conſolez à ſon arrivée.* C'eſt dans ces lieux ſouterrains, *où les géans gémiſſent ſous les eaux*, ſuivant l'expreſſion de Job. (n) C'eſt-là où le mauvais riche fut enſeveli, (o) & où les Anges rébéles ſont précipitez, & retenus par les chaînes de l'enfer: *Rudentibus inferni.* (p)

(l) *Iſai.* XIV. 9.
(m) *Ezech.* XXXI. 15.
(n) *Job.* XXVI. 5.
(o) *Luc.* XVI. 22.
(p) 2. *Petr.* II. 4.

Enfin le nom d'enfer déſigne quelquefois le lieu où les ames des Saints attendoient la venuë du Sauveur, & d'où elles ſortirent aprés ſa Réſurrection, pour aller dans le Ciel joüir d'un bonheur éternel. C'eſt dans cet enfer que JESUS-CHRIST eſt deſcendu aprés ſa Réſurrection: (q) *Deſcendit ad inferos.* C'eſt lui dont il eſt dit: (r) *Non derelinques animam meam in inferno, nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem.* On lui applique auſſi ces mots d'Oſée: (s) *Je ſerai ta mort, ô mort; je ſerai ta morſure, ô enfer, &c.*

(q) 1. *Petr.* II. 4.
(r) *Pſal.* XXIX. 4. *Act.* II. 27.
(s) *Oſee* XIII. 14.

Les peines de l'enfer ſont ordinairement exprimées dans l'Evangile par, *un feu qui ne s'éteint point*, par, *un froid*, & *un grincement de dents*; par, *des ténébres*, par, *un ver qui ne meurt point*, par le terme de *gehenna*, ou *gehenna ignis* geene de feu; par celui de *feu éternel*. Les Rabbins croyent que les ames des méchans paſſent d'un chaud inſupportable, à un froid mortel, ſelon cette parole de Job: (t) *Ad nimium calorem tranſeat ab aquis nivium, & uſque ad inferos peccatum illius.* Le pécheur paſſera des eaux de neige à une chaleur inſupportable. L'Auteur du Commentaire ſur Job, qui eſt parmi les Oeuvres de ſaint Jérôme, entend de même ce paſſage; & il ſemble que l'Evangile a voulu déſigner ces deux ſortes de ſupplices, en marquant d'une part un feu qui ne s'éteint point, & de l'autre, le froid & les ténébres de la nuit, & le grincement de dents, ou plûtôt, le tremblement de froid juſqu'a grelotter. (a)

(t) *Job.* XXIV. 19.
(a) *Matt.* XXII. 13. 14.

EN-GADDI, autrement *Haſazon-Thamar*, (b) c'eſt-à-dire, la ville du palmier, à cauſe qu'il y avoit quantité de palmiers dans ſon territoire. Elle étoit fertile en vignes de Cypre, & en arbres qui portoient le baume. Salomon dans ſon Cantique, parle *des vignes d'Engaddi.* (c) Cette ville étoit prés du lac de Sodome, à trois cens ſtades de Jéruſalem, (d) pas loin de Jéricho, & de l'embouchure du Jourdain dans la mer Morte. Il eſt aſſez ſouvent parlé d'Engaddi dans l'Ecriture. Ce fut dans une caverne du déſert d'Engaddi que David eut occaſion de tuer Saül, (e) qui le pourſuivoit.

(b) 2. *Par.* XX. 2.
(c) *Cant.* I. 14.
(d) *Joſeph. Antiq. l.* 9. *c.* 1.
(e) 1. *Reg.* XXIV. 2. 3. *& ſeq.*

EN-GADDI, en Hébreu, ſignifie, *la fontaine du chevreau.* (f)

(f) עין גדי *Ein-Gaddi.*

EN-GALLIM, ou *Fin-eglaim*, la fontaine des veaux. Ezéchiel (g) parle de ce lieu, & il l'oppoſe à Engaddi: *Les pêcheurs sécheront leurs filets ſur la Mer Morte, depuis Engaddi, juſqu'a Engallim.* Saint Jérôme dit qu'*Engallim* eſt ſituée au commencement de la Mer Morte, où le Jourdain entre dans cette Mer. Euſébe met une ville d'Agallim de l'autre côté de la mer Morte, à huit milles d'Aréopolis. Mais cette derniére étoit trop éloignée de la mer dont il s'agit, pour croire que c'eſt celle d'Euſébe.

(g) Ezech. XLVII. 10.

I. ENGANNIM, ville dans la plaine de la Tribu de Juda. (h)

(h) *Joſue* XV. 34.

II. ENGANNIM, ville de la Tribu d'Iſſachar. (i) Elle fut donnée aux Lévites de la famille de Gerſon.

(i) *Joſue* XIX. 21. & XXI. 29.

ENGANNA. Saint Jérôme dit qu'il y a une ville de ce nom vers Géraſa, au-delà du Jourdain.

ENGASTRIMYTHOS, (k) Devins, Magiciens. Voyez *Python.*

(k) Ἐγγαστρίμυθος. *Ventriloquus.*

EN-HADA, ville de la Tribu d'Iſſachar. (l) Euſébe met une ville d'*Enada*, ſur le chemin d'Eléuthéropolis à Jéruſalem, à dix milles d'Eléuthéropolis.

(l) *Joſue* XIX. 21.

EN-HAZOR, ville de Nephtali. *Joſue* XIX. 37. Ne ſeroit-ce pas *Atrium Ennon*, ou *Chazor-ennon* d'Ezéchiel, XLVII. 17. XLVIII. 1. & la ville d'*Enna* de Moyſe? *Num.* XXXIV. 5.

ENNOM, qui a donné ſon nom à la vallée *Ge-hennom*, ou à la *vallée des enfans d'Ennom.* (m) Cette vallée eſt à l'orient de Jéruſalem. On l'appelle auſſi vallée de Topheth. On croit qu'on y adoroit le Dieu Moloc, & qu'on y entretenoit un feu perpétuel en ſon honneur. On peut voir ce que nous avons dit ſur *Gehenna.*

(m) *Joſue* XV. 8. & XVIII. 16. & *Reg.* XXIII. 10. 2. *Eſdr.* XI. 30. *Jerem.* VII. 31.

ENNON, ou *Ænnon*, lieu où ſaint Jean baptiſoit, parce qu'il y avoit abondance d'eaux (n) Ce lieu étoit à huit milles de Scythopolis, vers le midy, entre Salim & le Jourdain. (o)

(n) *Joan.* III. 23.
(o) *Euſeb. in locis in Ennon.*

I. ENOCH, ou *Henoch*, fils de Caïn. (p) C'eſt de ſon nom que la premiére ville qui ſoit marquée dans l'Ecriture, a pris ſon nom. Caïn l'appella Enoch, ou Enochie, à cauſe de ſon fils.

(p) *Geneſ.* IV. 17.

II. ENOCH, fils de Jared, (q) nâquit l'an du Monde 622. avant J. C. 3378. avant l'Ere vulgaire 3382. Il engendra Mathuſala, âgé de ſoixante-cinq ans. Il vécut encore trois cens ans aprés, & eut pluſieurs fils & pluſieurs filles. Il marcha avec Dieu; & aprés avoir vécu en

(q) *Geneſ.* V. 18. 19.

tout trois cens ſoixante-cinq ans, *il ne parut plus, parce que le Seigneur l'enleva du monde.* Quelques-uns (*a*) prennent ces derniéres paroles, comme ſi elles marquoient qu'Enoch mourut d'une mort naturelle, mais prématurée, parce que véritablement il vécut bien moins que les autres Patriarches de ce tems-là; comme ſi Dieu pour le garantir de la corruption, eût voulu le tirer de bonne-heure de ce monde. Mais la plupart des Peres & des Commentateurs enſeignent qu'il n'eſt point mort, & que Dieu le tranſporta hors de la vuë des hommes, de même que long-tems aprés, il tranſporta Elie ſur un chariot de feu. Saint Paul dans l'Epître aux Hébreux, marque aſſez clairement qu'Enoch n'eſt point mort: (*b*) *C'eſt par la foi qu'Enoch fut enlevé, afin qu'il ne vît point la mort; & on ne le vit plus, parce que le Seigneur le tranſporta ailleurs.* Et Jeſus fils de Sirach, (*c*) ſelon la Vulgate, dit qu'il fut tranſporté au Paradis; ce qu'il faut entendre du Paradis terreſtre. (*d*) Le Grec ne lit pas *le Paradis.* Saint Jérôme l'entend du Ciel: (*e*) *Enoch & Elias rapti ſunt cum corporibus in Cœlum.*

(*a*) *Vide Arab. & Menaſſe Ben-Iſraël lib. de fragilit. human. ſect. 22. art. 7. Calvin. Rabb. quidam.*

(*b*) *Hebr.* XI. 5.

(*c*) *Eccli.* XLIV. 16.

(*d*) *Irenæ l. 4. c. 30. Auguſt. l. 6. Oper. imperfecti contra Julian. c. 30.*

(*e*) *Hieron. in Amos* VIII.

L'Apôtre ſaint Jude (*f*) cite un paſſage du Livre d'Enoch, qui donne bien de l'exercice aux Interprétes. On demande ſi l'Apôtre a pris ce paſſage d'un certain Livre d'Enoch, que l'on voyoit aux premiers ſiécles de l'Egliſe, & dont nous avons encore de longs fragmens; ou s'il l'avoit reçû par tradition, ou enfin par une révélation particuliére. Il eſt plus vraiſemblable qu'il l'avoit lû dans le Livre dont nous avons parlé, lequel, quoiqu'apocryphe, pouvoit contenir pluſieurs véritez, dont ſaint Jude éclairé d'une lumiére ſurnaturelle, a pû faire uſage pour l'édification des Fidéles. Voici le paſſage cité par ſaint Jude: *Enoch, le ſeptiéme aprés Adam, a auſſi prophétiſé* des hérétiques & des méchans, *en diſant: Voici le Seigneur qui vient avec les milliers de ſes Saints, pour juger & condamner tous les impies de toutes leurs impiétez qu'ils ont commiſes, & de tous les blaſphémes qu'ils ont prononcez contre Dieu.*

(*f*) *Jude* V. 14. 15.

Les plus anciens Peres, comme ſaint Juſtin, Athénagore, ſaint Irénée, ſaint Clément d'Alexandrie, Lactance & autres Peres des premiers ſiécles, avoient puiſé dans ce Livre d'Enoch un ſentiment qu'on voit dans leurs Ouvrages, c'eſt que les Anges s'alliérent aux filles des hommes, & en eurent des enfans. Tertullien (*g*) parle de cet Ouvrage en plus d'un endroit, & toûjours avec eſtime. Il voudroit que l'on crût qu'il fut conſervé par Noé dans l'Arche pendant le déluge, ou qu'Enoch lui-même l'écrivit de nouveau aprés le déluge, & l'envoya à Noé. Il dit que ſi les Juifs ne le reçoivent pas, on n'en doit rien conclure à ſon déſavantage; que c'eſt apparemment parce qu'il parle trop en faveur de JESUS-CHRIST. Mais tout cela n'a pas empéché que l'Egliſe n'ait mis cet Ecrit au rang des apocryphes, & que pluſieurs Peres trés-éclairez, comme Origénes, (*b*) ſaint Jérôme (*i*) & ſaint Auguſtin, (*k*) n'en ayent parlé comme d'un Livre qui n'avoit par lui-même aucune autorité; quoique la prophétie citée par ſaint Jude, fût d'une autorité divine, à cauſe de l'inſpiration de ce ſaint Apôtre. L'Auteur du Teſtament des douze Patriarches cite pluſieurs choſes du Livre d'Enoch, qui ne ſe trouvent plus.

(*g*) *Tertull. de cult. femin. l. 1. c. 3. & l. 2. c. 10. & de idololat. c. 4. & 15. & Apolog. c. 22.*

(*b*) *Origen. homil. 28. in Numer. & l. 5. contra Celſ. p. 267.*

(*i*) *Hieronym. de Scriptorib. Eccleſ. in Juda Apoſtol.*

(*k*) *Aug. l. 15. de Civit. c. 23. & l. 18. c. 38.*

Les Profanes ſemblent avoir eu quelque connoiſſance d'Enoch, & de la prédiction qu'il fit du déluge. Etienne le Géographe le nomme *Anacus*, & dit qu'il demeura dans la ville d'Iconium en Phrygie. Un Oracle avoit prédit que tout le monde périroit aprés la mort d'Anac. Il mourut âgé de plus de trois cens ans, & les Phrygiens à ſa mort donnérent de ſi vives marques de douleur, qu'elles ſont paſsées en proverbe, & que l'on dit, *pleurer Anac*, pour marquer un deuil extraordinaire. Le déluge de Deucalion ſuivit de prés la mort d'Anac. Voilà ce que dit Etienne. Euſébe (*a*) cite d'Eupoléme, que les Babyloniens reconnoiſſent Enoch comme premier inventeur de l'Aſtrologie; qu'il eſt le même qu'Atlas des Grecs, qu'il eut pour fils Matthuſalé, & qu'il reçut par le miniſtére des Anges, toutes les rares connoiſſances qu'il avoit.

(*a*) *Euſeb. Præpar. l. 9.*

Les Rabbins tiennent qu'Enoch ayant été tranſporté au Ciel, fut reçû au nombre des Anges; & que c'eſt lui qui eſt connu ſous le nom de *Metatron*, ou de Michel, l'un des premiers Princes du Ciel, qui tient regiſtre des mérites & des péchez des Iſraëlites. Ils ajoûtent qu'il eut Dieu même & Adam pour Maîtres, & qu'ils lui enſeignérent la maniére de bien ſervir le Seigneur, & de lui offrir des ſacrifices. On attribuë à Enoch l'invention de quelques lettres, & quelques Livres d'Aſtrologie. Les Juifs le font Auteur de la formule de la grande excommunication. On peut voir ſur tout cela M. Fabricius *de Apocryphis V. T.* & les Auteurs qu'il cite.

III. ENOCH, ou *Henoch*, fils de Madian, & petit-fils d'Abraham & de Céthura. (*b*)

(*b*) *Geneſ.* XXV. 4.

IV. ENOCH, ou *Henoch*, fils aîné de Ruben, & auteur de la famille des Enochites. (*c*)

(*c*) *Geneſ.* XLVI. 9.

ENOS, fils de Seth, (*d*) & pere de Caïnan. Il nâquit l'an du Monde 235. avant J. C. 3765. avant l'Ere vulgaire 3769. Il mourut âgé de neuf cens cinq ans, l'an du Monde 1140. avant J. C. 2860. avant l'Ere vulgaire 2864. Moyſe nous dit qu'*Enos commença à invoquer le nom du Seigneur*; c'eſt-à-dire, qu'il fut inventeur des cérémonies de la Religion, & des rits du culte extérieur que l'on rend à Dieu. D'autres traduiſent l'Hébreu par: (*e*) *Alors on commença à invoquer le nom du Seigneur.* Enos forma la maniére publique & extérieure d'honorer Dieu. Ce culte ſe ſoutint & ſe conſerva dans la famille d'Enos, pendant que la famille de Caïn ſe plongeoit dans toute ſorte de déréglemens & d'impiétez.

(*d*) *Geneſ.* IV. 26.

(*e*) *Geneſ.* IV. *ultimo.* אז הוחל לקרא בשם יהוה

Pluſieurs Juifs (*f*) croyent que du tems d'Enos, l'idolâtrie commença à s'introduire dans le monde. Ils traduiſent l'Hébreu par: *On commença alors à profaner le nom du Seigneur*; on commença à le donner à la créature, aux idoles; on pourroit auſſi traduire de cette ſorte: (*g*) *On commença alors à ſe qualifier du nom du Seigneur.* Les gens de bien pour ſe diſtinguer des méchans, commencérent à prendre la qualité d'enfans de Dieu, ou de ſerviteurs de Dieu; d'où vient que Moyſe Géeſn. Chap. VI. 1. 2. dit que *les enfans de Dieu*, c'eſt-à-dire, les deſcendans d'Enos, qui juſques-là avoient conſervé la vraye Religion, *voyant les filles des hommes qui étoient belles, prirent pour femmes toutes celles qu'ils avoient choiſis*

(*f*) *Ita Chald. uterque, alii. Vide Cartwigt. ad Geneſ.* IV. *&c.*

(*g*) *Vide Aquil.*

Génébrard (*h*) attribuë quelques Ecrits à Seth; il dit qu'il écrivit *ſur la Religion ſur la ma-*

(*h*) *Genebr. Chronol. l. 1. p. 10.*

niére de prier Dieu, & sur les cérémonies. Mais on n'a aucune connoissance de ces prétendus ouvrages, & il ne cite aucun Auteur ancien qui en ait fait mention.

(a) עין שמש *Ein semesch, Fons solis.* (b) *Josue* XV. 7.

EN-SEMES, (*a*) c'est-à-dire, Fontaine du Soleil, située sur les frontiéres de Juda & de Benjamin. (*b*) On doute si c'est une ville, ou une simple fontaine. On montre au-delà de Béthanie, en allant au Jourdain, une fontaine, que l'on dit etre celle du Soleil. Mais cela n'est nullement certain.

(c) *Vide Coloss.* 1. 7. IV. 12. *Adon, Usuard. Martyrol. Rom.*

EPAPHRAS, fut à ce qu'on croit, (*c*) le premier Evêque de Colosses. Il avoit été converti par saint Paul, & avoit beaucoup contribué à la conversion de ceux de Colosses ses compatriotes. Il vint à Rome dans le tems que saint Paul y étoit dans les liens, & il fut lui-même mis en prison avec l'Apôtre, pour cause de la foi de JESUS-CHRIST. (*d*) Ayant appris que les faux Apôtres profitant de son absence, avoient semé l'yvraye sur le bon grain dans son Eglise, il engagea S. Paul, dont le nom & l'autorité étoient respectez dans toute la Phrygie, d'écrire aux Colossiens, pour les tirer de l'erreur, & pour leur faire connoître les faux Docteurs. Saint Paul pour soutenir l'autorité d'Epaphras, & pour relever son mérite auprés des Colossiens, dit (*e*) qu'il *lui est trés-cher, qu'il est son fidéle compagnon dans le service de Dieu, & un fidéle Ministre de Jésus Christ.* Les martyrologes marquent la fete de saint Epaphras le 19. Juillet, & disent qu'il souffrit le martyre à Colosses.

(d) *Philem.* ℣. 23. An de J. C 61.

(e) *Coloss.* 1. 7.

EPAPHRODITE, Evêque des Philippiens, (*f*) ou comme l'appelle S. Paul, (*g*) *Apôtre de Philippes*, ou en prenant ce nom d'*Apostolus*, dans sa signification littérale, *Envoyé des Philippiens*; parce qu'il fut envoyé par les Fidéles de cette Eglise, pour porter de l'argent à l'Apôtre, qui étoit alors dans les liens, (*h*) & meme pour le servir de sa personne en leur nom. Il le fit avec beaucoup de zéle, & s'exposa à de grands dangers, ce qui lui causa une maladie, qui le réduisit à l'extrémité, & l'obligea de demeurer long-tems à Rome. L'année suivante, qui étoit la 62. de JESUS-CHRIST, il se hâta de retourner à Philippes, parce qu'il avoit appris que les Philippiens ayant sçu sa maladie, en avoient été fort affligez. Saint Paul le chargea d'une Lettre aux Philippiens, qui nous apprend toutes ces particularitez.

(f) *Theodoret. in Philipp. p.* 323. 333. (g) *Philipp.* II. 25. IV. 18.

(h) An de J. C. 61.

Les Grecs font la fete de saint Epaphrodite le 8. ou 9. de Décembre, aussi-bien que le 29. & le 30. de Mars, & le qualifient Apôtre, l'un des soixante & dix Disciples, & Evêque d'Adriaque, ou d'Andraque. Un Discours attribué à Métaphraste, dit que saint Pierre ordonna un Epaphrodite Evêque à Terracine, mais il ne dit point si c'est le meme Epaphrodite dont saint Paul fait mention. Le Martyrologe Romain met la fete de saint Epaphrodite Evêque de Terracine au 22. de Mars.

EPENETE, Disciple de saint Paul, fut apparemment un des premiers qu'il convertit étant en Asie, puisqu'il l'appelle, *les prémices de l'Asie.* (*i*) Les Grecs font sa fete le 30. de Juillet, avec les saints Crescent & Andronique; & ils disent d'eux tous qu'ils moururent en paix, aprés avoir prêché la foi de JESUS-CHRIST en divers endroits. Dorothée fait saint Epénéte Evêque de Carthage.

(i) *Rom* XVI. 5. Le Texte Grec lit, *les prémices de l'Achaie.* S. Chrysostome *homil.* 31. *in Rom. p.* 388. & *Theodoret. in Rom. p.* 115. ont lû de même.

1. EPHA, fils de Madian, & petit-fils d'Abraham & de Céthura. Epha eut sa demeure dans l'Arabie, apparemment auprés des Madianites, auxquels il est joint dans Isaïe. (*a*)

(a) *Isai.* IX. 6.

II. EPHA, fils de Jéhadaï. 1. *Par.* II. 47.

III. EPHA, concubine de Caleb, & mere de Haran, de Mosa & de Gezez. 1. *Par.* II. 46.

IV. EPHA, mesure des Hébreux. Voyez *Ephi.*

EPHEBIA, *Ephebium.* (*b*) Les Grecs avoient plusieurs sortes d'exercices dont ils faisoient grand cas, & ils mettoient une partie de leur gloire à y réüssir. Lorsque Jason & les autres Juifs peu attachez à leur Loi, voulurent se conformer aux façons de faire des Grecs, ils commencérent à établir dans Jérusalem des *Gymnases* pour les hommes faits, & des *Ephebea*, ou *Ephebias* pour les jeunes garcons au-dessus de quatorze ans. Vitruve (*c*) distingue tout cela avec beaucoup d'exactitude. Comme dans les lieux d'exercice on s'exerçoit tout nuds, l'Auteur du second Livre des Maccabées parle de ces lieux, comme d'autant de lieux infâmes, destinez à la prostitution: *Optimos quosque Ephebeorum in lupanaribus ponere* (*d*)

(b) 1. *Macc.* IV. 9. 12.

(c) *Vitruv. l.* 5. *c.* 11.

(d) 1 *Macc.* IV. 12.

I. EPHER, fils de Madian, & frere d'Epha. 1. *Par.* I. 33. Il demeuroit au-delà du Jourdain. 3. *Reg.* IV. 10.

II. EPHER, fils d'Ezra. 1. *Par* IV. 17.

III. EPHER, de la Tribu de Manassé. 1. *Par.* V. 24.

EPHESE, ville trés-célébre de l'Asie mineure, dans l'Ionie. Ce qui la rendoit le plus recommandable parmi les Payens, & ce qui y attiroit une infinité d'étrangers, étoit son fameux Temple de Diane, qui passoit pour une des sept merveilles du monde, & dont la longueur étoit de quatre cens vingt-cinq pieds, & sa largeur de deux cens vingt. Il y avoit cent vingt-sept colonnes faites par autant de Rois. Toutes les Provinces de l'Asie avoient contribué à son bâtiment, & on avoit mis deux cens ans à le bâtir.

L'Apôtre saint Paul vint à Ephése pour la premiére fois, (*e*) en l'an de J. C. 54. mais il n'y séjourna que peu de jours, parce qu'il alloit à Jérusalem. Il promit aux Juifs d'Ephése, qui l'invitoient à y demeurer quelque tems, qu'il y reviendroit quelque jour. En effet il y revint quelques mois aprés, & y demeura pendant trois ans, jusqu'en l'an 57. qu'il fut obligé d'en sortir par une sédition causée par l'orfévre Démetrius, (*f*) dont le principal commerce consistoit à faire des niches, ou des figures d'argent de la Diane d'Ephése. C'est de là que saint Paul écrivit sa premiére Epître aux Corinthiens.

(e) *Act.* XIX. 19. 22.

(f) *Act.* XIX. 24.

Les Ephésiens étoient fort adonnez aux arts curieux, à la magie, aux sortiléges, à l'astrologie judiciaire. Les lettres, ou les caractéres d'Ephése, *Ephesia grammata*, étoient passez en proverbe, pour marquer des caractéres magiques. Un jour quelques Juifs qui se méloient d'exorciser des possédez pour de l'argent, ayant exorcisé un Energuméne au nom de JESUS-CHRIST, que saint Paul prêchoit, (*g*) le possédé se jetta sur eux, les maltraita, les chassa, & les laissa tout nuds, en leur disant: Je connois JESUS, & je sçai qui est Paul; mais vous, qui êtes-vous? Cet accident remplit de crainte tous les habitans d'Ephése, Juifs

(g) *Act.* XIX. 14. & *seq.*



1. Château d'Ephese, ou d'Ajasaloue habité par les Turcs.
2. Ruines d'un Château plus ancien.
3. Eglise de S.t Jean convertie en mosquée.
4. Village d'Ajasaloue habité par les Turcs.
5. Aqueduc presque ruiné.
6. Ruines du Temple de Diane.
7. Restes d'une ancienne porte.
8. Prison de S.t Paul.
9. Marais a la tête duquel étoit le Temple de Diane.
10. Ruines, et quartiers de Marbre.
11. La Caistre Riviere.
12. Lac bourbeux.
13. Maison de pêcheur.
14. Baz, où l'on passe la Riviere.
15. Pont et Chemin d'Ephese a Smyrne.
16. Chemin d'Ephese a Scala Nova.
17. Ruines, et Colonnes vers l'Embouchûre du Caistre.
18. La Mer Egée.
19. Temple de Diane, selon Vitruve.
20. Statue de Diane.

PLAN DE L[illegible]E D'EPHESE

Selon P[illegible]rnefort.



DAVID CONSULTANT LE GRAND PRÊTRE PAR L'URIM ET THUMMIM.

& Gentils. Et plusieurs personnes qui s'étoient attachées aux arts curieux, brulérent publiquement les Livres qu'ils en avoient, dont le prix montoit à une somme trés-considérable.

L'Apôtre passa encore à Ephése dans le dernier voyage qu'il fit allant à Rome, en l'an 65. de J. C. Etant à Rome dans les liens, (*a*) il leur écrivit une lettre fort pathétique, & fort touchante, & en même-tems fort relevée, & sublime. Il mourut l'année suivante, 66. de J. C.

(*a*) *Ephes.* VI. 20. 21. 22. III. IV. 1.

Aquila, & Priscille hôtes de saint Paul, vinrent de Corinthe à Ephése avec lui, & y firent quelque séjour. (*b*) Apollon Juif d'Alexandrie y vint aussi, & y prêcha. (*c*) On sçait que l'Apôtre saint Jean y passa une grande partie de sa vie, & qu'il y mourut. La sainte Vierge y mourut aussi, & y fut enterrée, selon les Peres du Concile d'Ephése, qui marquent qu'on y voyoit son tombeau, (*d*) & que la Cathédrale de la même ville étoit dédiée sous son nom. Enfin on assure que Marie Magdeleine étant venuë dans la même ville, y mourut en paix. (*e*)

(*b*) *Act.* XVIII. 2. 3. 18.
(*c*) *Act.* XVIII. 24. 25.
(*d*) *Concil.* l. 3. pag. 574. & p. 561.
(*e*) *Photius Cod.* 275. p. 1525.

Saint Timothée Disciple de saint Paul fut fait premier Evêque d'Ephése par l'Apôtre, qui lui imposa les mains. (*f*) Ce qui n'empêchoit pas que saint Jean l'Evangéliste ne résidât dans la même ville, & n'y fit les fonctions d'Apôtre, & n'eût inspection sur toute la Province. S'il est vrai que saint Timothée ne soit mort qu'en l'an 97. sous l'empire de Nerva, & sous le Proconsul Pérégrin, saint Jean étant encore dans l'Isle de Pathmos, on ne peut guéres s'empêcher de dire que l'Ange d'Ephése à qui saint Jean écrit, ne soit saint Timothée. (*g*) Il lui donne de grandes loüanges, mais il lui fait un reproche, qui est qu'il s'étoit relâché de sa premiére charité. Il ajoûte : Souvenez-vous donc de l'état d'où vous êtes déchus, faites-en pénitence, & rentrez dans la pratique de vos premiéres œuvres ; sinon, je viendrai à vous, & j'ôterai vôtre chandelier de sa place, si vous ne faites pénitence. Voyez ci-aprés l'article de *S. Timothée*. Ce saint souffrit le martyre à Ephése, & fut enterré sur une montagne prés de la ville. Il eut pour successeur saint Onésime.

(*f*) *1. Timot. Cap.* IV. ℣. 14. & *2. Timoth. Cap.* I. ℣. 6. *Chrysost. in* 1. *Tim. homil.* 15. & *in* 2. *Tim. homil.* 1.
(*g*) *Apoc.* II. 1. 2. 3. 4. 5.

EPHPHETAH. C'est un terme Hébreu, ou plûtôt Syriaque, qui dérive de l'Hébreu *patah*, *ouvrir*, *ouvrez-vous*. (*h*) Le Sauveur prononça ce terme lorsqu'il guérit un sourd & muet, en lui mettant ses doigts dans les oreilles, & de sa salive sur la langue, puis levant les yeux au Ciel, & jettant un profond soupir, il dit *ephphetah*, *ouvrez-vous* ; & aussi-tôt ses oreilles furent ouvertes, & sa langue déliée. (*i*)

(*h*) הפתח *hephphetath.*
(*i*) *Marc.* VII. 32. 33. 34.

EPHI, mesure creuse des Hébreux, qui contenoit vingt-neuf pintes, chopine, demi-settier, un poisson, & un peu plus. Le *bath* est le même que l'*ephi*, ou *epha*.

EPHOD, sorte d'ornement des Prêtres Hébreux. *Ephod* vient du verbe *aphad*, (*k*) qui signifie lier, attacher, ceindre ; & l'usage de cet habillement revenoit fort bien à cette signification, puisque l'éphod étoit une espéce de ceinture, qui prenant derriére le coû, & par-dessus les deux épaules, venoit descendre par-devant, se croisoit sur la poitrine, & servoit ensuite à ceindre la tunique, en faisant le tour du corps. Elle avoit quelque rapport à l'étole de nos Prêtres, avec cette différence, que nous laissons pendre les deux bouts de l'étole, aprés l'avoir croisée sur sa poitrine, au lieu que l'éphod faisoit deux fois le tour du corps, ceignoit la tunique ; & aprés cela ses extrémitez tomboient par-devant jusqu'à terre.

(*k*) אפוד *Ephod* אפד *Aphad.*

Il y avoit deux sortes d'Ephod, l'un de simple lin pour les Prêtres, & l'autre de broderie pour le Grand-Prêtre. Comme celui des simples Prêtres n'avoit rien de particulier, Moyse ne s'est point arrêté à le décrire. Mais il nous décrit au long celui du Grand-Prêtre. Voici ce qui le distinguoit. (*a*) Il étoit composé d'or, d'hyacinthe, de pourpre, de cramoisi, de coton retors ; c'est-à-dire, c'étoit un tissu de différentes couleurs trés-riche. Il y avoit sur les épaules de l'éphod, ou plûtôt à l'endroit de l'éphod qui venoit sur les deux épaules du Grand-Prêtre, deux grosses pierres précieuses, qui étoient chargées du nom des douze Tribus d'Israël, six noms sur chaque pierre.

(*a*) *Exod.* XXVIII. 6. 7. &c. 9.

A l'endroit où l'éphod se croisoit sur la poitrine du Grand-Prêtre, il y avoit un ornement quarré, nommé le rational, en Hébreu (*b*) *choschen*, dans lequel étoient enchassées douze pierres précieuses, où l'on avoit gravé les noms des douze Tribus d'Israël, un sur chacune des pierres. Enfin l'éphod retournoit par derriére, ceignoit la tunique, & venoit se nouer par-devant, à la maniére de ces grandes ceintures des Orientaux, dont les extrémitez descendent presque jusqu'à terre.

(*b*) חשן *Choschen. Grac. Aquil. Rational.*

L'éphod des simples Prêtres, qui n'étoit que de lin, avoit la même étenduë, & le même usage, mais il étoit moins précieux, & moins orné. Cet ornement étoit propre aux Prêtres, & saint Jérôme (*c*) dit qu'on ne le trouve dans l'Ecriture que quand il s'agit des Prêtres : *Illud breviter attende, quod numquam nisi in Sacerdotio nominetur ephod.* On ne croyoit pas que le culte vrai ou faux pût subsister sans Sacerdoce, & sans éphod. Gédéon fit un éphod des dépoüilles des Madianites, (*d*) & cet ornement fut un sujet de chûte à Israël. Micha ayant fait une idole, (*e*) & l'ayant mise dans sa maison, ne manqua pas d'y faire un éphod. Dieu prédit aux Israëlites dans Osée, (*f*) qu'ils seront long-tems, sans Rois, sans Princes, sans sacrifices, sans autel, sans éphod, sans téraphim ; enfin Isaïe (*g*) parlant des faux Dieux que les Israëlites adoroient, leur attribuë des éphods. *Vous foüillerez les lames d'argent de vos idoles, & l'éphod de vos Dieux couverts de lames d'or.*

(*c*) *Hieronym. ad Marcellam.*
(*d*) *Judic.* VIII. 27.
(*e*) *Judic* XVII. 1.
(*f*) *Osee* III. 4.
(*g*) *Isai.* XXX. 22.

Quoique l'éphod fût un ornement propre aux Prêtres, on ne laissoit pas de le donner quelquefois à des laïcs. David portoit cet ornement dans la cérémonie du transport de l'Arche de la maison d'Obédédom à Jérusalem. (*b*) Samuël, quoiqu'il ne fût que Lévite, & enfant, portoit l'éphod dans le Tabernacle. (*i*)

(*b*) 2. *Reg.* VI. 14.
(*i*) 1. *Reg.* XII. 18.

L'éphod se met souvent pour le rational, & pour l'urim & thummim qui y étoient attachez, parce que tout cela tenoit à l'éphod, & ne faisoit qu'un avec lui. D'où vient que David voulant consulter le Seigneur par l'oracle de l'urim & thummim, dit au Grand-Prêtre : *Applica ephod*, revêtez-vous de l'éphod. Dans ces rencontres Dieu rendoit des oracles, & découvroit l'avenir par la bouche des Grands-Prêtres, auxquels seuls appartenoit le droit de porter l'éphod avec le rational, & de consulter le Seigneur sur les événemens importans

qui concernoient le bien public de sa nation.

On peut voir *Urim* & *Thummim*, pour savoir de quelle maniére on consultoit le Seigneur.

EPHRA, ville d'Ephraïm, patrie de Gédéon. (a) On n'en sçait pas la vraye situation.

(a) *Judic.* VI. 8. 9.

I. EPHRAIM, second fils du Patriarche Joseph, & d'Aseneth fille de Putiphar, nâquit en Egypte vers l'an du Monde 2293. ou 2294. Ephraïm fut mené par son pere Joseph, avec Manassé son frere, à Jacob au lit de la mort. (b) Jacob ayant fait approcher les deux freres Ephraïm & Manassé, mit sa main droite sur Ephraïm, qui étoit le cadet, & sa gauche sur Manassé, qui étoit l'aîné. Joseph leur pere ayant voulu changer ses mains, & mettre la droite de Jacob sur Manassé, en lui disant: Cela ne convient point ainsi, mon pere, car celui-ci est l'aîné. Jacob lui répondit: Je le sçai, mon fils, je le sçai; Manassé se multipliera, & sera pere de plusieurs peuples; mais Ephraïm sera plus grand, & plus nombreux; & le tems viendra qu'Ephraïm & Manassé seront des espéces de formules de bénédictions, & que l'on dira: Que Dieu vous comble de ses faveurs, comme il en a comblé Ephraïm & Manassé.

(b) *Genes.* XLVIII. 8. 9. 10.

Pendant le séjour des Israëlites dans l'Egypte, les enfans d'Ephraïm ayant fait une irruption dans la Palestine, (c) les habitans de Geth les tuérent, & Ephraïm leur pere, les pleura pendant plusieurs jours, & ses freres vinrent pour le consoler. Ensuite il eut un fils nommé *Beria*, & une fille nommée *Sara*, qui bâtit Béthoron la haute, & Béthoron la basse, & Ozen-Sara. Il eut aussi pour fils Rapha, Reseph & Thalé. La posterité d'Ephraïm se multiplia tellement en Egypte, qu'au sortir de ce pays, ils étoient au nombre de quarante mille cinq cens hommes au-dessus de vingt ans, & capables de porter les armes. (d) Ils avoient pour Chef Elisama fils d'Ammiud.

(c) 1. *Par.* VII. 20. 21.

(d) *Num.* II. 18. 19.

Aprés qu'ils furent entrez dans la Terre promise, Josué qui étoit de cette Tribu, leur donna leur partage entre la Méditerranée au couchant, & le Jourdain à l'orient. La demie Tribu de Manassé fut placée au nord, & celles de Dan & de Benjamin au midy. L'Arche d'Alliance & le Tabernacle demeurérent assez long-tems dans cette Tribu à Silo; & depuis la séparation des dix Tribus, le siége du Royaume d'Israël fut toûjours dans la Tribu d'Ephraïm. Ephraïm même est assez souvent mis pour tout le Royaume des dix Tribus. On dit aussi *Ephræm*, au lieu d'Ephraïm: (e) *Filii Ephræm intendentes & mittentes arcum*; & le canton de cette Tribu est nommé *Ephrata* dans le Pseaume CXXXI. 6. *Ecce audivimus eam in Ephrata*: Nous avons appris que l'Arche a été à Silo, dans le partage d'Ephraïm. Enfin quelquefois *Ephratæus* signifie un homme d'Ephraïm: (f) *Numquid Ephratæus es? .. Dic ergo Schibboleth.* Elcana pere de Samuël, est surnommé *Ephratæus*. 1. *Reg.* 1. 2.

(e) *Psalm.* LXXVII. 9.

(f) *Judic.* XII. 5.

Mais le nom d'*Ephrata*, se prend aussi pour *Bethléem*, & *Ephratæus*, pour un homme de Bethléem, ainsi qu'on le dira ci-aprés. La Tribu d'Ephraïm fut menée en captivité au-delà de l'Euphrate, avec les autres Tribus d'Israël, par Salmanasar Roi d'Assyrie, l'an du Monde 3283. avant J. C. 717. avant l'Ere vulgaire 721. Quelques-uns prétendent qu'elles subsistent encore trés-nombreuses dans la Tartarie, dans la Chine, ou dans les Indes: mais nous avons examiné dans une Dissertation faite exprés cette question, (a) & nous avons essayé de montrer que les dix Tribus revinrent dans la Palestine vers le regne d'Alexandre le Grand. Quant aux Chutéens ou Samaritains, qui furent envoyez dans la Samarie aprés le transport des dix Tribus, nous en parlerons sous l'article des *Chutéens* ou des *Samaritains*.

(a) Dissertat. à la tête du Livre des Paralipom. p. XX. XXI. & suiv.

II. EPHRAIM, ou *Ephræm*, ville dans la Tribu d'Ephraïm, vers le Jourdain; peut-être celle où JESUS-CHRIST se retira peu de tems avant sa Passion. (b)

(b) *Joan.* XI. 54.

III. EPHRAIM, ville de Benjamin, à huit milles de Jérusalem, selon Eusébe. (c) Elle étoit aux environs de Béthel. (d) Je crains qu'on n'ait confondu ces deux villes; car saint Jérôme met vingt milles, au lieu de huit milles qu'on lit dans Eusébe.

(c) *Euseb. in Ephron. Vide & Joseph. de Bello, l. 5. c. 1.*

(d) *Ephræm contra hæres. l. 1. & 2. Par.* XIII. 19.

IV. EPHRAIM. Forêt d'Ephraïm, au-delà du Jourdain, prés de laquelle Absalon livra la bataille aux troupes de son pere. (e) C'est dans cette forêt qu'il fut pris par le cou dans une branche; il y périt & y fut enterré. Elle ne devoit pas être bien éloignée de Mahanaïm, où étoit David.

(e) 2. *Reg.* XVIII. 6. 7. 8.

EPHRATA, seconde femme de Caleb, qui fut mere de Hur. (f) On croit que c'est elle qui donna son nom à la ville d'Ephrata, nommée autrement Bethléem.

(f) 1. *Par.* II. 19.

EPHRATA, autrement *Bethléem*, ville à deux lieuës de Jérusalem, célébre par la naissance de David Roi d'Israël, & infiniment davantage par la naissance de JESUS-CHRIST Fils de Dieu, & Sauveur du monde. On dit *Ephratæus*, pour dire un homme natif de Bethléem.

EPHRATA se trouve dans le Pseaume CXXXI. 6. pour désigner le partage d'Ephraïm: *Ecce audivimus eam in Ephrata*: Nous avons appris que l'Arche d'Alliance a été à Silo dans l'Ephratéenne, dans le partage d'Ephraïm. On dit aussi *Ephratæus*, pour un homme de la Tribu d'Ephraïm. (g)

(g) 1. *Reg.* 1. 1. *Judic.* XII. 5.

EPHRE'E, Roi d'Egypte, (h) qui vivoit du tems de Sédécias Roi de Juda, & du Grand Nabuchodonosor Roi de Caldée. Les Hébreux l'appellent *Hophra*, & Hérodote *Apriés*. (i) Jérémie le menace de le livrer entre les mains de ses ennemis, comme Sédécias a été livré entre les mains de Nabuchodonosor. Hérodote dit qu'il étoit fils de Psammis, & petit-fils de Néchos ou Néchao Roi d'Egypte, & qu'il fut pendant long-tems considéré comme un des plus heureux Princes du monde. Il fit la guerre aux Tyriens & aux Sidoniens avec assez de succés: mais ayant équippé une flotte pour réduire ceux de Cyréne, il perdit presque toute son armée. Les Egyptiens chagrins de ce mauvais succés, se soulevérent contre lui, prétendant qu'il n'avoit exposé ses troupes contre les Cyrénéens, que pour se défaire de ses sujets, & afin que ce qui lui en restoit, lui demeurât plus soumis. Il députa vers les séditieux un de ses Officiers, nommé Amasis, pour essayer de les ramener: mais ils le prirent lui-même, le déclarérent Roi, & marchérent sous sa conduite contre Apriés, qui perdit toute son armée, & fut pris lui-même prisonnier. Amasis le traita assez bien: mais le peuple l'ayant demandé, le fit étrangler. Ainsi mourut Apriés, selon Hérodote.

(h) *Jerem.* XLIV. 30.

(i) *Herodot. l. 2. c. 161. 162. 169.*

EPHRÆM; le même qu'Ephraïm. *Psalm.* LXXVII. 9. *Filii Ephræm intendentes & mittentes arcum.* Les enfans d'Ephraïm grands archers.

EPHRÆM. La ville d'Ephrem; la même qu'Ephraïm ci-devant.

I. EPHRON, fils de Séor, vendit à Abraham la caverne double, ou la caverne de *Macphéla*, pour y enterrer Sara. (*a*)

(*a*) *Genes.* XXIII. 6. 7. 8. *&c.*

II. EPHRON, ville de Benjamin. 2. *Par.* XIII. 19.

III. EPHRON, ville située au-delà du Jourdain, que Judas Maccabée (*b*) prit & saccagea, au retour de son expédition contre Timothée, Général des Syriens.

(*b*) 1. *Macc.* V. 46. 2. *Macc.* XII. 27.

EPICÆRUS, ville à l'orient du Jourdain, dont parle Ptolemée.

EPICURIENS, Philosophes qui mettoient le souverain bien dans le plaisir; non dans la volupté, & dans des plaisirs honteux & déréglez, mais dans des plaisirs sensibles, modérez, réglez. Ils nioient la providence & l'immortalité de l'ame. Saint Paul étant venu à Athénes, eut des conférences avec les Philosophes Epicuriens. (*c*)

(*c*) *Act.* XVII. 18.

EPIPHANES. Ce terme Grec signifie proprement ce qui paroît avec éclat; & on donne cette épithéte aux Dieux, lorsqu'ils apparoissent aux hommes. Antiochus frere de Séleucus, étant heureusement arrivé en Syrie, peu aprés la mort de son frere, fut regardé comme une Divinité favorable qui se montroit dans le pays, & reçut pour cela le surnom d'Epiphanes.

Nous donnons le nom d'*Epiphanie* à la Fête où l'Eglise célébre la manifestation de JESUS-CHRIST aux hommes, & où elle fait mémoire de l'adoration des Mages, du baptême du Sauveur, & de son premier miracle aux nôces de Cana.

EPIPHANIE, ville de Syrie, sur l'Oronte, entre Antioche & Apamée. Plusieurs Anciens (*d*) disent qu'elle s'appelloit anciennement *Emath*, avant qu'Antiochus Epiphanes lui eût donné le nom d'*Epiphanie*. Saint Jérôme & plusieurs autres croyent que c'est la même qu'Emath la grande. Il dit qu'encore de son tems, les Syriens appelloient Epiphanie *Emmas*. Mais nous avons montré sur l'article d'Emath, qu'Emath n'est point Epiphanie, mais Emése en Syrie.

(*d*) *Hieronym. in locis Hebr. in Emath. & ad Amos* VI. *Aquila, Theodoret. in* 2. *Reg.* cp. 21. *& in Jerem.* IV. *Cyrill. Alex. in Amos.*

EPITRES DE S. PAUL. Nous en parlerons sous la vie de ce saint Apôtre, & nous en marquerons les dattes.

EPOMIS. Terme Grec, que l'on a traduit en Latin par *superhumerale*, & qui répond à l'Hébreu *Ephod*. Voyez *Ephod*.

EPOQUE. Terme de Chronologie, qui marque certains points fixes & asûrez pour compter les années depuis un tems jusqu'à l'autre. La création du monde est la premiére de toutes les époques; elle se fixe à l'an 710. de la Période Julienne, 4000. avant J. C.

La seconde est celle du déluge, l'an du Monde 1656. & 2344. avant J. C.

La troisiéme est celle de la tour de Babel, que l'on met diversement. Nous la plaçons vers l'an du Monde 1800. avant J. C. 2200.

La quatriéme est à la seconde vocation d'Abraham de la ville de Haran, l'an du Monde 2085. avant J. C. 1917.

La cinquiéme, à la sortie des Israëlites de l'Egypte, l'an du Monde 2517. avant J. C. 1483.

La sixiéme, à la dédicace du Temple, en 3001. avant J. C. 1999.

La septiéme, à la fin de la captivité de Babylone, en 3468. avant J. C. 1532.

La huitiéme, à la naissance de JESUS-CHRIST, en l'an du Monde 4000. avant l'Ere vulg. 4. ans.

Et pour l'Histoire profane, nous fixons 1°. la fondation de l'Empire des Assyriens par Bélus, en 2737. avant J. C. 1263.

2°. L'Ere de Nabonassar, ou l'époque de la mort de Sardanapal, & de la fondation de l'Empire des Babyloniens & de celui des Médes, en 3257. avant J. C. 743.

3°. Le regne de Cyrus à Babylone, & la fondation de l'Empire des Perses, en 3468.

4°. Le regne d'Alexandre le Grand sur les Perses, & la fondation de la Monarchie des Grecs, en 3674. avant J. C. 326.

5°. Le commencement du regne d'Auguste, en 3960. quarante ans avant la naissance de nôtre Sauveur, & quarante-quatre ans avant l'Ere vulgaire.

ERASTE, Corinthien, & Disciple de saint Paul, est appellé par cet Apôtre *Tréforier de la ville*, (*a*) c'est-à-dire, de Corinthe, où saint Paul étoit alors, ou de Jérusalem, selon les nouveaux Grecs. (*b*) Eraste s'attacha à saint Paul, & quitta pour cela sa Charge d'Econome ou de Tréforier. Il le suivit à Ephése, (*c*) où il étoit l'an 56. de J. C. d'où saint Paul l'envoya à Macédoine avec Timothée, apparemment pour préparer les aumônes des Fidéles. Ils étoient tous deux avec lui à Corinthe en l'an 58. lorsqu'il écrivit aux Romains, qu'il salue de la part de l'un & de l'autre; & il y a apparence qu'Eraste suivit toûjours depuis l'Apôtre, jusqu'au dernier voyage qu'il fit à Corinthe, en allant souffrir le martyre à Rome en 65. car alors Eraste demeura à Corinthe, comme saint Paul le manda peu de tems aprés à Timothée. (*d*)

(*a*) *Rom.* XVI. 23. Οἰκονόμος.
(*b*) *Menæa* 10. *Novemb. Ughell. I.* 6. *pag.* 1130.
(*c*) *Act.* XIX. 22.
(*d*) 2. *Timot.* IV. 20.

Usuard, Adon, & le Martyrologe Romain disent que saint Paul avoit laissé Eraste en Macédoine, & l'en avoit fait Evêque; & qu'enfin il fut martyrisé à Philippes. Les Grecs au contraire dans leurs Ménées, le font Evêque de Panéade, vers les sources du Jourdain, lui donnent le titre d'Apôtre, le mettent au nombre des septante Disciples, & disent qu'il mourut en paix, aprés avoir parcouru toute la terre, pour annoncer la foi de JESUS-CHRIST. Mais ni les uns, ni les autres ne produisent aucune preuve de ce qu'ils avancent. Les Latins l'honorent le 26. de Juillet, & les Grecs le 10. de Novembre.

ERE, *æra*. C'est à peu prés la même chose qu'époque, dont nous avons parlé ci-devant. Les Chronologistes appellent *Ere* les points fixes de leur Chronologie. Les Profanes, par exemple, parlent beaucoup de la premiére Olympiade, de la guerre de Troye, du voyage de la toison d'or, de l'Ere de la fondation de Rome, de l'Ere de Nabonassar, de l'Ere d'Alexandre le Grand, de l'Ere des Séleucides, ou, comme parlent les Livres des Maccabées, de l'année des Grecs; enfin de l'année de JESUS-CHRIST.

Nous fixons l'Ere de la premiére Olympiade à l'an du monde 3228. avant J. C. 772.

La prise de la ville de Troye par les Grecs, l'an du Monde 2820. avant J. C. 1180.

Le voyage de la toison d'or, en 2760.

La fondation de Rome, en 2856.

L'Ere de Nabonassar, en 3257. avant J. C. 745.

L'Ere d'Alexandre le Grand, ou sa derniére victoire contre Darius, en 3674. avant J. C. 326.

L'Ere des Séleucides, l'an de la Période Julienne 4403. du Monde 3692. avant J. C. 308. avant l'Ere vulgaire 312. Les Juifs l'appellent l'*Ere des Contrats*. Le premier Livre des Maccabées en met le commencement au printems; & le second, en automne.

L'Ere de la naissance de Jesus Christ, en 4000. le 25. de Decembre, 3. ans 6. jours avant nôtre Ere vulgaire, dans laquelle nous comptons cette année 1719. au lieu qu'en prenant exactement l'Ere de la naissance du Sauveur, il faudroit compter 1722. On peut voir les autres Eres sous l'article d'*Epoque*. En voilà autant qu'il en faut pour fixer la Chronologie des Livres de la Bible. Voyez aussi la Table Chronologique.

ERE BINTHON-OICOS, c'est-à-dire, Maison des pois chiches, village prés de Jérusalem. *Joseph de Bello*, *l.* 6. *c.* 15.

EREMBON, bourg de Judée, à seize milles d'Eleuthéropolis, vers le midy. *Euseb. de Locis*. Peut-être le même qu'*Erémuthe*, dont parle le meme Eusébe.

ERICIUS, Hériſſon. Voyez ci-aprés *Hericius*, *Hérisson*.

(a) *Judith.* 1. 6. ERIOCH, Roi des Eliciens, (*a*) selon la Vulgate, ou *Arioch Roi des Elymées*, selon le Syriaque. On trouve dans la Genése (*b*) un *Arioch Roi d'Ellasar*. On ne connoit pas le pays des Eliciens, mais celui des Elymées ou des Elamites, qui est celui des anciens Perses. L'Ecriture nous dit que le combat entre Arphaxad Roi des Médes, & Nabuchodonosor Roi d'Assyrie, se donna à Ragau, prés l'Euphrate & le Tigre, dans la campagne d'Erioch Roi des Eliciens.

(b) *Genes.* XIV. 1.

(c) *Antiq. lib.* IX. *c.* 11. EROGE'. Joseph (*c*) dit que sous le regne d'Ozias Roi de Juda, il arriva un si grand tremblement de terre à Jérusalem, qu'une partie du mont des Oliviers s'en détacha, & roula jusqu'au lieu nommé *Erogé*, à quatre stades de la ville.

(d) *Amos* 1. 4. Τὴν Gazam. 70. Κάμπτειν. *Vide & Amos* II. 25. *Joël.* IV. 9. ERUCA, chenille. Le terme Hébreu *gazam*, (*d*) que nous traduisons par chenille, signifie, selon Bochart, une sorte de sauterelle. D'autres le traduisent par *un ver*.

(e) *Josue* XV. 52. ESAAN, ville de la Tribu de Juda. (*e*)

(f) *Genes.* XXV. 24. 25. 26. *&c.* ESAU, fils d'Isaac & de Rébecca, nâquit l'an du Monde 2168. avant J. C. 1832. avant l'Ere vulgaire 1836. Lorsque le tems des couches de Rébecca fut arrivé, (*f*) elle se trouva mere de deux jumeaux, & celui qui sortit le premier, étoit velu comme une peau; ce qui lui fit donner le nom d'*Esaü* (*g*) comme qui diroit un homme fait, ou un homme d'un âge parfait. Quelques-uns dérivent le nom d'Esaü, de l'Arabe *Gesiba* ou *Gesheva*, qui signifie un cilice. Lorsque Esaü fut devenu grand, il s'exerça au labourage & à la chasse; & Isaac son pere avoit pour lui une tendresse particuliére. Un jour que Jacob son frere avoit fait cuire un mets de lentilles, Esaü revenant des champs fort fatigué, lui dit: Donnez-moi de ce mets roux, parce que je suis extrémement las. Jacob lui répondit: Vendez-moi donc vôtre droit d'aînesse. Esaü le lui vendit, & s'engagea avec ferment à le lui céder. Aprés quoi, ayant mangé le mets de lentilles, il s'en alla, se mettant fort peu en peine de ce qu'il venoit de faire.

(g) עשו *Esaü.*

(h) L'an du Monde 2208. avant J. C. 1792. avant l'Ere vulg. 1796. Esaü âgé de quarante ans, (*h*) épousa deux femmes Chananéennes; (*a*) l'une nommée Judith, fille de Béeri le Héthéen; & l'autre, Basemath, fille d'Hélon, du même pays. Ces mariages déplurent fort à Isaac & à Rébecca. Or Isaac étant devenu vieux, & sa vuë étant extrémement baissée, il dit à Esaü de lui aller chercher quelque chose à la chasse, afin qu'au retour il lui donnât sa derniére bénédiction. (*b*) Esaü prit ses armes, & s'en alla à la chasse. Mais pendant son absence, Jacob aidé de Rébecca sa mere, se présenta pour obtenir la bénédiction d'Isaac; s'étant déguisé, & feignant qu'il étoit Esaü, il l'obtint. Isaac le combla de bénédictions, & le déclara maître de tous ses freres. Esaü étant de retour, & ayant appris d'Isaac même ce qui s'étoit passé, il lui demanda s'il ne lui avoit pas aussi réservé une bénédiction. Isaac touché de ses pleurs, lui dit: Vôtre bénédiction séra dans la graisse de la terre, & dans la rosée du Ciel; vous vivrez de vôtre épée, & vous serez assujetti à vôtre frere: mais le tems viendra que vous secouërez son joug, & que vous vous en délivrerez.

(a) *Genes.* XXVI. 34.

(b) *Genes.* XXVII. 1. 2. 3.

Esaü outré de dépit contre Jacob, conservoit contre lui une haine secrette, & disoit: Le tems du deüil de mon pere viendra, & je me déferai de mon frere Jacob. Ces choses ayant été rapportées à Rébecca, elle dit à Jacob qu'il falloit qu'il allât dans la Mésopotamie, auprés de son oncle Laban, jusqu'à ce que la colére d'Esaü fut passée. Elle y fit consentir Isaac, & Jacob partit à l'insçu d'Esaü pour Haran. Cependant Esaü épousa plusieurs femmes, tant Chananéennes, que des filles d'Ismaël, & de Nabajoth, dont il eut plusieurs enfans. Il s'établit dans les montagnes à l'orient du Jourdain, & y devint fort puissant. (*c*)

(c) *Genes.* XXXVI.

Jacob à son retour de Mésopotamie avec ses femmes & ses enfans, (*d*) craignant qu'Esaü n'eût gardé son ressentiment contre lui, (*e*) lui envoya des messagers avec des présens, pour gagner ses bonnes graces, & pour désarmer sa colére. Esaü reçut fort bien les envoyez de Jacob, & vint lui-même au devant de lui avec quatre cens hommes. Jacob crut qu'il venoit pour faire main-basse sur sa troupe, il s'adressa à Dieu, & le pria de le protéger contre son frere. Mais Esaü venoit dans un esprit de paix; les deux freres s'embrassérent tendrement. Esaü reçut les présens que Jacob lui fit, s'offrit de l'accompagner avec ses gens, & de lui faire escorte jusqu'au-delà du Jourdain. Mais Jacob l'ayant remercié, Esaü s'en retourna le même jour à Séhir. Les deux freres se trouvérent à la mort de leur pere Isaac; (*f*) & comme ils étoient fort riches en bestiaux, (*g*) & que le pays ne pouvoit suffire aux pâturages de tant de bétail, ils se séparérent, & Esaü se retira dans les montagnes des Horréens, & de Séhir, où il avoit demeuré dés auparavant.

(d) An du Monde 2165. avant J. C. 1735. avant l'Ere vulg. 1719.

(e) *Genes.* XXXII. XXXIII.

(f) An du M. 2188. avant J. C. 1712. avant l'Ere vulg. 1716.

(g) *Genes.* XXXVI. 6. 7.

Esaü eut trois femmes, la premiére nommée *Judith*, (*h*) ou *Oolibama*; (*i*) la seconde nommée *Basemath*, (*k*) ou *Ada*; (*l*) & la troisiéme *Maheleth*, (*m*) ou *Basemath*. (*n*) Judith fut mere de Jehus, de *Jhelon*, & de *Coré*. Ada fut mere d'*Eliphaz*. Maheleth eut pour fils *Rahuël*. On ne sçait rien d'assuré de la mort d'Esaü. Le Testament des douze Patriarches, ouvrage assez ancien, mais apocryphe, dit qu'Esaü étant venu attaquer son frere à main armée, fut mis à mort la quarantiéme année du Patriarche

(h) *Genes.* XXVI. 34.

(i) *Genes.* XXXVI. 2.

(k) *Genes.* XXVI. 34.

(l) *Genes.* XXXVI. 2.

(m) XXVIII. 9.

(n) XXXVI. 3.

triache Juda, qui pouvoit être la cent vingt-uniéme d'Esaü, du Monde 2289. avant J. C. 1711. avant l'Ere vulg. 1715. On croit que le Roi *Erythros* (a) qui a, dit-on, donné le nom à la mer Rouge, & dont on montroit le tombeau dans l'Isle Tyrine, ou Aggris, est le méme qu'Edom. *Erythros* en Grec, signifie rouge, de méme qu'*Edom* en Hébreu. Le Testament des douze Patriarches, dont on a parlé, dit qu'il fut enterré au mont de Séhir; mais cette piéce ne mérite aucune créance. Jacob étoit descendu en Egypte depuis long-tems, en la quarantiéme année de Juda: il étoit mort l'année précédente.

(a) Strabo l. 16. & Curt. l. 10. Plin. l. 6. c. 18.

ESBAAL, le méme qu'*Isboseth*, quatriéme fils de Saül. (b) Les Hébreux pour éviter la prononciation du mot *Baal*, mettoient en sa place *boseth*, qui signifie *confusion*. Ainsi au lieu de *Miphibaal* & d'*Esbaal*, ils disoient *Miphiboseth*, & *Isboseth*.

(b) 1. Par. VIII. 33.

ESBON, fils de Béla, & petit-fils de Benjamin. 1. *Par.* VII. 7.

ESBUS, ville au-delà du Jourdain. Voyez *Esébon*, ou *Hésébon*.

ESCARBOUCLE, en Latin *carbunculus*, en Grec, *anthrax*, & en Hébreu *nophec*. (c) L'escarboucle est comme un gros rubis, ou grenat, rouge-brun, & foncé, tirant sur le sang de bœuf. Elle jette des rayons qui brillent même pendant la nuit, & qui étincellent beaucoup plus que ceux du rubis. Au reste, Braunius observe Aprés Boëtius de Boot, que l'*anthrax*, ou *carbunculus* des anciens, n'étoit autre que nôtre rubis.

(c) Exod. XXVIII. 18. & 70. Ezech.

ESCOL, un des alliez d'Abraham, qui demeuroient avec lui dans la vallée de Mambré, & qui l'accompagnérent dans la poursuite de Codorlahomor, & des autres Rois liguez qui avoient pillé Sodome & Gomorrhe, & emmené Loth neveu d'Abraham. (d)

(d) Genes. XIV.

ESCOL, vallée ou torrent d'Escol, ou *vallée du Raisin*, dans la partie méridionale de Juda. C'est-là où les envoyez des Hébreux coupérent un raisin d'une telle grosseur, qu'il fallut deux hommes pour le porter. (e) Saint Jérôme dans l'épitaphe de sainte Paule, parle d'Escol comme d'une ville.

(e) Num. XIII. 24. 25. & XXXII. 9. & Deut. I. 24.

1. ESDRAS, étoit de la race Sacerdotale. Quelques-uns le font fils du Grand-Prêtre Séraïas, qui fut mis à mort par Nabuchodonosor à Réblata, aprés la prise de Jérusalem. Mais il y a bien plus d'apparence qu'il étoit simplement son petit-fils, ou méme son arriére-petit-fils. On croit qu'il revint pour la premiére fois de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel, au commencement du regne de Cyrus à Babylone, l'an du Monde 3468. avant J. C. 532. avant l'Ere vulgaire 536. Esdras écrivit l'histoire de ce retour, & de ce qui le suivit; (f) & comme il étoit trés-habile dans la Loi du Seigneur, & tout rempli de zéle pour son service, il eut sans doute beaucoup de part à tout ce qui se fit dans ces commencemens.

(f) 1. Esdr. 1. II. III. IV. &c.

Les ennemis des Juifs ayant trouvé moyen de les rendre suspects à la Cour de Perse, il en vint un ordre, qui leur défendit de continuer le bâtiment du Temple, qu'ils avoient repris aprés la mort de Cyrus & de Cambyses. (g) Mais cet ordre ayant été révoqué au commencement du regne de Darius fils d'Hystaspe, en 3485. ils recommencérent à bâtir; & l'on fit la dédicace du Temple en 3489. avant J. C. 511. avant l'Ere vulgaire 515.

(g) 1. Esdr. IV. 7-. 23. An du Monde 3484. avant J. C. 516. avant l'Ere vulg. 520.

Cependant Esdras étoit retourné à Babylone, apparemment pour quelques affaires de sa nation; & la septiéme année du regne d'Artaxercés à la longue main, du Monde 3537. avant J. C. 463. avant l'Ere vulgaire 467, ce Prince le renvoya à Jérusalem, (a) & lui accorda tout ce qu'il étoit venu demander. Il lui donna des Lettres Patentes, par lesquelles il permettoit à tous les Israëlites qui étoient dans son Royaume, de s'en retourner à Jérusalem, & d'y porter l'or & l'argent qu'ils auroient, & celui que le Roi & ses Conseillers offroient au Temple du Seigneur, & de l'employer à achetter des victimes, pour être offertes dans la Maison de Dieu. Le Roi leur rendit aussi les vases précieux du Temple, qui n'avoient pas été rendus sous Cyrus. Artaxercés ordonnoit à ses Trésoriers des Provinces de delà l'Euphrate, de fournir à Esdras tout ce qui seroit nécessaire pour les sacrifices, tant en froment, qu'en vin, en huile, en sel, & en argent. Il accordoit de plus l'immunité à tous les Prêtres & Ministres du Temple du Seigneur. Enfin il permettoit à Esdras d'établir des Juges & des Magistrats pour juger le peuple, & lui accordoit le pouvoir de gouverner & d'instruire le peuple qui étoit de retour à Jérusalem.

(a) 1. Esdr. VII. 1. &c. 6. & seq.

Esdras muni de ces ordres & de ces pouvoirs, assembla une assez grande troupe d'Israëlites, (b) & se mit en chemin pour s'en retourner à Jérusalem. Etant arrivé sur le bord du fleuve Ahava, il envoya inviter quelques Prêtres & quelques Ministres du Temple, qui étoient à *Caspia*, apparemment aux montagnes Caspiennes, de revenir avec eux dans la Palestine; & on lui en amena deux cens cinquante-huit personnes. Il publia un jeûne, pour demander à Dieu un heureux voyage. Il remit par compte aux principaux de sa troupe tous les vases d'or & d'argent que le Roi lui avoit rendus. Enfin ils se mirent en chemin au nombre de dix-sept cens soixante & quinze hommes, & arrivérent tous heureusement en Judée, l'an du Monde 3537. avant J. C. 463. avant l'Ere vulgaire 467.

(b) 1. Esdr. VIII.

Esdras ayant appris que plusieurs Israëlites tant des Prêtres & des Lévites, que des Magistrats & du peuple, s'etoient alliez avec des femmes étrangéres & idolâtres, (c) déchira ses vêtemens, s'arracha les cheveux de la téte & la barbe; & s'étant assis dans le Temple, il demeura dans la douleur & dans le silence jusqu'au sacrifice du soir. Alors il adressa sa priére à Dieu, & lui demanda pardon pour les péchez du peuple. Une grande multitude s'étant assemblée autour de lui, les principaux du peuple résolurent de renouveller l'alliance avec le Seigneur, & de renvoyer les femmes étrangéres qu'ils avoient épousées, avec les enfans qui en étoient nez. Tout le peuple qui étoit présent, s'y engagea par ferment. Mais comme il y avoit grand nombre d'absens, Esdras fit publier dans Juda & dans Jérusalem un ordre à tout le peuple de se trouver au Temple dans trois jours. (d)

(c) 1. Esdr. IX.

Tout le peuple s'étant assemblé au jour prescrit, Esdras leur fit connoître la grandeur du péché qu'ils avoient commis, en épousant des femmes étrangéres, & leur déclara la résolution qui avoit été prise quelques jours auparavant, de faire divorce avec ces femmes, & de

(d) 1. Esdr. X. An du Monde 3538. avant J. C. 462. avant l'Ere vulg. 466.

renvoyer leurs enfans. Tout le peuple répondit qu'il consentoit à ce qui avoit été résolu. Mais comme la saison étoit trés-fâcheuse, & que cela n'étoit pas l'affaire d'un jour, il fut résolu qu'on nommeroit des Commissaires pour procéder à l'exécution de cette résolution. C'est ce qui fut exécuté l'an du Monde 3538. avant J. C. 462. avant l'Ere vulgaire 466.

(a) An du Monde 3550. avant J. C. 450. avant l'Ere vulg. 454.

Esdras eut la principale autorité dans Jérusalem jusqu'à l'arrivée de Néhémie, (a) qui fut envoyé en Judée par Artaxercés, avec autorité de Gouverneur. (b) La seconde année du gouvernement de Néhémie, (c) & aprés le rétablissement des murs de Jérusalem, le peuple s'étant assemblé au Temple, pour y célébrer la Fête des Tabernacles, on pria Esdras de faire la lecture de la Loi du Seigneur. Il la lut donc depuis le matin jusqu'à midy, accompagné de quelques Lévites, qui étoient à ses côtez, & qui imposoient silence au peuple. Le lendemain ils vinrent trouver Esdras, pour lui demander comment ils devoient célébrer la Fête des Tabernacles. Il le leur expliqua, & continua pendant toute l'octave à faire dans le Temple la lecture de la Loi du Seigneur. (d) Tout cela fut suivi du renouvellement solemnel de l'alliance avec le Seigneur (e)

(b) 2. Esdr. 1. 1. 2. &c.

(c) An du Monde 3551. avant J. C. 449. avant l'Ere vulg. 453.

(d) 2. Esdr. VIII.

(e) 2. Esdr. IX. X.

Voilà ce que nous sçavons de plus certain touchant la vie d'Esdras. Joseph dit qu'il fut enterré à Jérusalem : mais les Juifs croyent qu'il mourut en Perse, dans un second voyage qu'il y fit auprés du Roi Artaxercés. On y montre son tombeau dans la ville de Samuze. On lui donne prés de six vingt ans de vie.

On a prétendu qu'il avoit eu la principale part à la révision & à la compilation de la plûpart des Livres de l'Ecriture. Il les retoucha, y fit quelques légers changemens, les rédigea, & les mit en l'état où nous les avons aujourd'hui. Comme il étoit trés-instruit, trés-zélé, & trés-attentif à ramasser tous les anciens monumens de sa nation, & avec cela, rempli de l'esprit de prophétie, il est trés-probable qu'il travailla en effet beaucoup à recüeillir les Livres saints, & à composer le Canon, qui fixe ceux de l'ancien Testament au nombre de vingt-deux, comme ils sont aujourd'hui reconnus par les Hébreux.

Quelques-uns ont aussi asſuré qu'il étoit inventeur de la Massore & des points voyelles, & qu'il avoit changé l'ancienne écriture, ou les anciens caractéres Hébreux, (f) pour leur substituer les caractéres Chaldéens, dont les Juifs se servent aujourd'hui. On a crû qu'il avoit renouvellé, réparé, composé de nouveau toutes les saintes Ecritures, qui étoient entiérement péries durant la captivité de Babylone. Enfin on a prétendu qu'il étoit le même que le Prophéte Malachie. Il n'y a aucun de ces articles qui ne demandât au moins une grande Dissertation : mais comme nous ne pouvons pas nous étendre beaucoup dans un Dictionnaire, nous nous contenterons de dire en peu de mots ce que nous pensons sur chacune de ces difficultez.

(f) *Hieronym. Prolog. Galeato. Talmudici in Sanhedrin.*

La Massore & les points voyelles sont de beaucoup postérieurs à l'origine du Christianisme, & par conséquent au tems d'Esdras, ainsi que nous le montrerons sous les articles *Massore*, *Massorétes*, *Points voyelles*. A l'égard des anciens caractéres Hébreux, qui sont les mêmes que ceux des anciens Phéniciens, & des Samaritains d'aujourd'hui, nous avons fait voir dans une Dissertation particuliére (a) 1°. Qu'il n'y a nul inconvénient à dire qu'Esdras changea l'ancienne écriture Hébraïque, pour lui substituer le caractére Hébreu moderne, qui est le même que le Chaldéen. 2°. Que ce changement ne fut pas d'abord universel ; mais qu'il ne se fit que par partie, & insensiblement, puisqu'encore assez long-tems aprés Esdras, on a vû dans l'écriture des Juifs, des vestiges de l'ancien caractére Hébreu.

(a) Voyez cette Differt. à la tête du Comment. sur Esdras.

L'autorité du quatriéme Livre attribué à Esdras, (b) a entraîné plusieurs Peres (c) dans le sentiment qui veut qu'Esdras ait dicté de nouveau toutes les saintes Ecritures, que ce Livre dit avoir été perduës durant la captivité de Babylone. Mais on a démontré que ce quatriéme Livre est une piéce apocryphe & sans autorité, & que ce qu'il dit du prétendu renouvellement des Ecritures, est démenti par les Ecritures mêmes. Voyez nôtre Dissertation sur ce sujet à la tête du Commentaire sur le premier Livre d'Esdras.

(b) 4. Esdr. XIV. 19. 21. &c.

(c) *Clem. Alex. l. 1. Strom. Iren. l. 3. c. 25. Basil. Ep. ad Chilonem. Leont. lib. de sectis, art. 2. Isidor. l. 6. origin. alii.*

Enfin le sentiment qui veut que Malachie soit le même qu'Esdras, est soutenu non-seulement par les Rabbins & par saint Jérôme, (d) mais aussi par l'Abbé Rupert, & par quelques autres. Nous avons apporté dans la Préface sur ce Prophéte, quelques raisons pour appuyer cette conjecture. Il est certain que *Malachie* ou *Malachia*, est moins un nom propre, qu'un nom commun, qui signifie *l'Ange du Seigneur*, ou *le Messager du Seigneur* ; & que du tems d'Esdras, on appelloit assez souvent les Prophétes *Malachies*, ou Anges du Seigneur. Voyez *Aggée* I. 13. *Malach.* III. 1. Les Peres ont souvent cité Malachie sous le nom d'*Ange* ou d'envoyé de Dieu. Voyez son article.

(d) *Hieronym. Præfat. ad Malac. & in Commentar. plurim.*

Nous avons quatre Livres sous le nom d'Esdras : mais il n'y a que les deux premiers qui soient reconnus pour canoniques dans l'Eglise Latine. Les deux autres sont apocryphes. Le premier & le second n'en font qu'un dans l'Hébreu. Le premier de ces Livres est constamment l'Ouvrage d'Esdras. Il y raconte des choses dont il étoit témoin, & parle souvent en premiére personne. Le second Livre qui porte le nom d'Esdras, est communément attribué à Néhémie. Il faut pourtant avoüer qu'on y a ajoûté quelques petites choses, qui ne peuvent appartenir à Néhémie. Par exemple, on y parle du Grand-Prêtre Jeddoa, & du Roi Darius. (e) Ce *Jeddoa* n'est autre que Jaddus, sous lequel Alexandre le Grand vint à Jérusalem ; & *Darius* est Darius Condomanus, qui fut vaincu par Alexandre le Grand, plus de six vingt ans aprés l'arrivée de Néhémie à Jérusalem.

(e) 1. Esdr. XII. 27.

Le troisiéme Livre qui porte le nom d'Esdras, passe pour canonique chez les Grecs. C'est le même au fonds que le premier d'Esdras ; mais on l'a interpolé, en y ajoûtant diverses circonstances, dont la principale est l'histoire des trois gardes du corps de Darius, du nombre desquels étoit Zorobabel. L'Auteur raconte que ces trois gardes se proposérent de soutenir ; l'un, que la chose du monde la plus forte, étoit le vin ; le second, que c'étoit le Roi. Zorobabel, qui étoit le troisiéme, prétendit que c'étoient les femmes ; mais que la vérité étoit encore plus forte que tout cela. Lorsque Darius fut éveillé, les trois gardes

lui proposérent leur problême. Le Roi fit assembler ses Officiers & ses Gouverneurs de Provinces. On lut les propositions des trois gardes, & chacun d'eux parla, pour soutenir son sentiment. Zorobabel remporta le prix, de l'aveu de toute l'assemblée ; & pour récompense, Darius lui permit de retourner à Jérusalem, de rebâtir le Temple du Seigneur, & d'y reporter les vases sacrez, que Nabuchodonosor en avoit enlevez plusieurs années auparavant. Mais, comme je l'ai déja dit, ce Livre passe pour apocryphe dans l'Eglise Latine.

Le quatrième Livre est écrit avec assez d'artifice, comme si Esdras lui-même l'avoit composé : mais il porte dans lui-même différens caractéres de fausseté. L'Auteur croyoit que le jour du Jugement étoit proche, que toutes les ames tant des bons, que des méchans, seroient délivrées de l'enfer, aprés le jour du Jugement. Il parle de deux animaux monstrueux créez de Dieu au commencement du monde, pour faire aprés la résurrection, un festin à tous les Elus. Il dit que les dix Tribus d'Israël sont passées dans un certain pays, qu'il nomme Arseret ; qu'Esdras a réparé tout le corps des saintes Ecritures, qui étoient entiérement péries. Il parle de JESUS-CHRIST & des Apôtres d'une maniére si claire, que l'Evangile même n'est pas plus exprés. On peut voir nôtre Dissertation sur ce Livre à la tête des Livres d'Esdras. Ni la Synagogue, ni l'Eglise Grecque, ni la Latine, ne l'ont jamais reçû unanimement pour canonique, quoique quelques Peres l'ayent quelquefois cité, & que l'Eglise Latine dans son Office, ait emprunté quelques paroles tirées de ce Livre. Nous ne le connoissons plus en Grec ; il n'a jamais été en Hebreu ; il est imprimé en Latin à la fin de la plupart de nos Bibles.

On a attribué à Esdras les deux derniers Livres des Rois, & les Paralipoménes, & plusieurs autres Livres de la Bible ; & il y a assez d'apparence qu'au moins il les a revûs & compilez. Les Juifs lui attribuënt aussi certains réglemens, certaines bénédictions & certaines priéres. Enfin on parle d'une Apocalypse, d'une vision, & d'un songe d'Esdras. Mais rien de tout cela n'est authentique. (a)

(a) *Vide Jo. Albert. Fabric. Cod. pseudepigraph. V. T. art. 229. p. 1143. & seq.*

II. ESDRAS. Le Texte de la Vulgate (b) porte qu'Esdras ayant lû dans le sacré Volume, Judas Maccabée livra la bataille aux Syriens : mais le Texte Grec & le Syriaque, au lieu d'*Esdras*, lisent *Eléazar* ; & il y a assez d'apparence que ce fut Eléazar frere de Juda, qui fit cette lecture.

(b) 2. *Macc.* VIII. 23.

ESDRELON ; Campagne d'Esdrelon, située dans la Tribu d'Issachar, & qui s'étend de l'orient en occident, presque depuis Scythopolis, jusqu'au mont Carmel. (c) On l'appelle aussi *le Grand Champ*, *la Vallée de Jezraël*, & *la Campagne d'Esdrela*.

(c) *Vide Euseb. in Jezrael, & in Arbela, & Joseph. de Bello l. 4. c. 2. Hieronym. ad Oseæ 2.*

ESDRELON, ou *Esdrela*, bourg qui donnoit son nom à la campagne d'Esdrelon. C'est la même chose que Jezraël, dans la Tribu d'Issachar, *Josue* XIX. 18. à dix milles de Scythopolis, comme le porte l'ancien Itinéraire. Voyez *Jezraël*.

ESDRIN, (d) nom de ville au-delà du Jourdain, où se donna un combat entre Judas Maccabée, & Gorgias & Timothée. Quelques-uns, comme Grotius & Hillerus, lisent *Ephron*, au lieu d'*Esdrin*. D'autres croyent avec assez de vraisemblance, qu'*Esdrin* est un nom d'homme : *Qui cum Esdrin erant* ; c'est-à-dire, ceux qui étoient commandez par Esdras ; &c.

(d) 2. *Macc.* XII. 36.

ESEBAN, fils de Dison, fils d'Esaü. *Genes.* XXXVI. 26.

ESEBON, fils de Gad, (a) fonda apparemment, ou rétablit la ville d'Esebon.

(a) *Genes.* XLVI. 16.

ESEBON, ville célébre au-dela du Jourdain, nommée autrement *Esbus*, *Chesbon*, *Chasphon*, *Chascor*. Elle étoit, dit Eusébe, à vingt milles du Jourdain, vers l'orient. Elle fut donnée à la Tribu de Ruben : (b) mais apparemment qu'elle fut recédée à celle de Gad, puisqu'elle se trouve parmi les villes que cette Tribu donna aux Lévites pour leur demeure. (c) Elle avoit d'abord appartenu aux Moabites, sur lesquels le Roi Séhon l'avoit conquise. Elle fut reprise par les Israëlites peu de tems avant la mort de Moyse. Enfin aprés le transport des dix Tribus au-delà du Jourdain, les Moabites s'en emparérent. (d) Pline l'attribuë à l'Arabie. (e) Salomon dans le Cantique des Cantiques, (f) parle des eaux d'Esebon ; & le second Livre des Maccabées (g) dit que l'étang d'Esebon avoit deux stades, ou trois cens pas de long.

(b) *Josue* XIII. 17.

(c) *Josue* XXI. 3. 2. *Par.* VI. 8.

(d) *Jerem.* XLVIII. 2.

(e) *Plin. l. 5. c. 11.*

(f) *Cant.* VII. 4.

(g) 2. *Macc.* XII. 16.

ESEC, fils de Mola. 1. *Par.* VIII. 39.

ESEIAS, pere de Saphan. 2. *Par.* XXXIV. 8.

ESEM, ville de la Tribu de Juda. *Josue* XV. 29. Peut-être la même qu'*Esmona*, ou *Asemona*.

ESER, second fils de Sélir, Horrhéen. *Genes.* XXXVI. 21. 27.

ESMONA, ou *Hesmona*, ou *Asemona*, ville dans l'Arabie Pétrée, où les Hébreux firent une station dans le désert. (h) Elle est attribuée à la Tribu de Juda. *Josue* XV. 27.

(h) *Num.* XXXIII. 29.

ESNA, *Josue* XV. 47. ville de la Tribu de Juda.

ESPAGNE. Tout le monde connoît cette partie de l'Europe, qui est environnée de la mer ; de l'Océan, du côté du couchant & du nord ; de la Méditerranée, du côté du midy & de l'orient ; & de la France, du côté de l'orient & du nord. Les Hébreux appellent l'Espagne *Sépharad*. (i) Eusébe, & aprés lui, Bochart, (k) croyent que *Tharsis* est le pere des Espagnols. Saint Paul dit aux Romains (l) qu'il espere les aller voir, lorsqu'il ira en Espagne. Mais on doute qu'il y ait jamais été. Voyez les Commentateurs sur *Rom.* XV. 24. Plusieurs Peres l'ont assuré positivement. (m) D'autres en parlent avec plus de réserve. Baronius & Pérérius sont pour l'affirmative. Scot & saint Thomas sont pour la négative. Voyez M. de Tillemont, Note 73. sur saint Paul.

(i) *Abdias* 1. 20.

(k) *Bochart. Phaleg. l. 3. c. 7.*

(l) *Rom.* XV. 24. 28.

ESPRIT. Dans l'Ecriture le nom d'*Esprit*, *Ruach* en Hébreu, *Pneuma* en Grec, & *Spiritus* en Latin, (n) se prennent tantôt pour le Saint-Esprit, troisiéme personne de la sainte Trinité, qui inspire les Prophétes, anime les gens de bien, verse son onction dans nos cœurs, nous comble de lumiéres & de consolations, au nom duquel nous sommes baptisez, de même qu'au nom du Pere & du Fils ; enfin l'Esprit vivifiant, qui procéde du Pere & du Fils.

(m) *Epiphan. hæres. 27. Chrysost. Præfat. in Epist. ad Hebr. Hieronym. in Isai. XI. Theodoret. in 2. Timoth. IV. & in Philipp. 1. 26. Gregor. in Job. l. 31. c. 22.*

(n) רוח *Ruah*, Πνευμα, *Spiritus*.

D'autres fois il se prend pour le souffle, la respiration, la vie animale, qui convient aux hommes & aux animaux ; (o) ce souffle que Dieu nous a donné, & qu'il retire de nous, quand il nous ôte la vie.

(o) *Genes.* VII. 15. *Num.* XVI. 22. *Job.* XII. 10.

Il signifie aussi l'ame raisonnable qui nous

anime, & qui subsiste même aprés la mort du corps; cette substance spirituelle, raisonable, libre, capable de la béatitude éternelle.

Le nom d'esprit se met quelquefois pour le vent; ainsi: *Spiritus procellarum.* (a) *Spiritus grandis & fortis;* (b) *In spiritu vehementi conteres naves Tharsis*, (c) &c. Dans tous ces endroits, *spiritus* ne désigne qu'un grand vent.

(a) *Psal.* x. 7.
(b) 3. *Reg.* xix. 11.
(c) *Psal.* xlvii. 8.

L'Esprit se prend aussi pour marquer un Ange, un Démon, ou une ame séparée du corps. Il est dit dans les Actes, (d) que les Saducéens nioient l'existence des ames & des esprits. Jesus-Christ apparoissant à ses Disciples, leur dit: Touchez-moi, & voyez que je ne suis pas un esprit; car un esprit n'a ni chair, ni os. (e) Dans saint Paul, les bons Anges sont appellez, (f) *Administratorii Spiritus.* Il est dit dans les Livres des Rois que le mauvais esprit envoyé par le Seigneur, agitoit Saül; (g) & dans l'Evangile, les Démons sont souvent nommez *esprits impurs, mauvais esprits, esprits de ténébres.*

(d) *Act.* xxiii. 8.
(e) *Luc.* xxiv. 39.
(f) *Hebr.* i. 14.
(g) 1. *Reg.* xvi. 14. xix. 9.

Enfin *l'esprit* se prend quelquefois pour la disposition du cœur, ou du corps; parce que l'on présumoit que les bonnes, ou mauvaises dispositions de l'un, ou de l'autre, étoient causées par de bons ou mauvais esprits. Ainsi on dit, *l'esprit de jalousie*, (h) *l'esprit de fornication*, (i) *l'esprit de priéres*, (k) *l'esprit d'infirmité*, (l) *l'esprit de sagesse, & d'intelligence*, (m) *l'esprit de crainte du Seigneur*, (n) &c.

(h) *Num.* v. 14.
(i) *Osee* iv. 12.
(k) *Zach.* xii. 10.
(l) *Luc.* xiii. 11.
(m) *Eccli.* xv. 5. *Isai.* xi. 2.
(n) *Isai.* xi. 2.

ESRIEL, fils de Manassé. *Josue* xvii. 2. 1. *Par.* vii. 14.

ESRON, fils de Pharés, pere d'Aram. *Ruth.* iv. 18. *Matth.* i. 3. *Luc.* iii. 33.

ESSA, ville de delà le Jourdain, qui fut prise par Alexandre Roi des Juifs. (o)

(o) *Antiq. l.* 13. *c.* 23.

ESSENIENS. On ignore l'origine des Esséniens, & l'étymologie de leur nom. Pline (p) dit qu'ils subsistoient depuis plusieurs milliers d'années, sans mariage, & sans aucun commerce avec des personnes d'un autre séxe. *Ita per sæculorum millia, incredibile dictu, gens æterna est, in qua nemo nascitur.* Le quatriéme Livre des Maccabées (q) les appelle *Hasidanim*, & dit qu'ils subsistoient déja du tems d'Hircan Grand-Prêtre des Juifs, vers l'an du Monde 3894. avant J. C. 106. avant l'Ere vulgaire 110. Le premier Essénien, dont Joseph (r) faise mention, est un nommé Judas, qui vivoit du tems d'Aristobule & d'Antigone fils d'Hircan. Suidas, (s) & quelques autres aprés lui, ont crû que les Esséniens étoient une branche des Réchabites, qui, comme on sçait, vivoit dés avant la captivité de Babylone.

(p) *Plin. l.* 5. *c.* 17.
(q) 4. *Macc. c.* 6.
(r) *Antiq. l.* 13. *c.* 19.
(s) *Suidas in* Ἐσσηνοί, &c.

Saint Epiphane (t) dérive leur nom de *Jessé* pere de David; ou de nôtre Seigneur Jesus-Christ, dont le nom, selon lui, signifie Médecin, ou Sauveur. Il dit que c'étoit une secte de Samaritains, à qui Elxaï avoit inspiré diverses erreurs. Drusius croit que les Esséniens sont une branche des Pharisiens. Saumaise veut qu'ils ayent tiré leur nom de la ville d'*Essa*, dont on a parlé plus haut; enfin Serrarius (u) rapporte jusqu'à douze opinions sur le seul nom des Esséniens. Nous croyons que les *Chasidim*, dont il est parlé dans quelques Pseaumes, (x) & les *Assidéens* des Maccabées, (y) sont la vraye source des *Esséniens.*

(t) *Epiphan. hæres.* 29. *de Nazaræis, c.* 4. *p.* 120.
(u) *Serrar. trihæres. l.* 3. *c.* 1.
(x) *Psalm.* lxxviii. 2. lxxxiv. 9.
(y) 1. *Macc.* ii. 42. *Synagoga Assidæorum.* 2. *Macc.* xiv. 7. & xliv. 10.

Voici la peinture que Joseph (z) fait des Esséniens. Ils vivent entre eux dans une union parfaite, & ont en horreur la volupté, comme le plus dangereux poison. Ils ne se marient pas, mais ils nourrissent les enfans des autres, comme s'ils étoient à eux, & leur inspirent de bonne heure leur esprit & leurs maximes. Ils mépriséent les richesses, & ne possédent rien qu'en commun. L'huile & les parfums sont bannis de leurs demeures. Ils ont un air austére & mortifié, mais sans affectation, & portent toujours des habits bien blancs. Ils ont un économe qui a soin de distribuer à chacun, ce dont il a besoin. Ils exercent l'hospitalité envers ceux de leur secte; en sorte qu'ils ne sont jamais obligez de prendre de provisions dans leur voyage.

(z) *Joseph. de Bello, l.* 2. *c.* 12. *p.* 785. & *seq. Vide & Philo. lib. Quod omnis probus liber. p.* 876.

Les enfans qu'ils élévent sont tous traitez & vétus de la meme sorte, & ne changent point d'habits, que les leurs ne soient entiérement usez. Tout le commerce se fait entre eux par échange, chacun donne ce qui lui est superflu, pour recevoir ce dont il a besoin. Ils ne parlent pas avant le lever du soleil, si ce n'est qu'ils prononcent quelques priéres qu'ils ont appris de leurs peres, & qu'ils adressent à cet astre, comme pour l'inviter à se lever. Aprés cela, ils vont au travail, où ils demeurent jusqu'à la cinquiéme heure du jour, qui revient à peu prés à onze heures du matin.

Aprés cet exercice, ils s'assemblent tous ensemble; & se ceignant avec des linges blancs, ils se baignent tous dans l'eau fraiche, puis ils se retirent dans leurs cellules, où il n'est permis à aucun étranger d'entrer. De là ils passent dans leur réfectoire commun, qui est comme un Temple sacré, où ils demeurent dans un profond silence. On leur sert du pain, & un mets à chacun. Le Prêtre fait la priére; aprés quoi ils peuvent manger. Ils finissent aussi leur repas par la priére. Puis ils quittent leurs habits blancs, avec lesquels ils ont mangé, & retournent à leur travail, jusqu'au soir. Alors ils reviennent au réfectoire, & font manger leurs hôtes avec eux, s'il leur en est survenu quelqu'un.

Ils sont trés-religieux observateurs de leurs paroles, & leur simple promesse vaut les sermens les plus sacrez. Ils évitent le jurement, comme le parjure même. Le soin qu'ils ont des malades, est trés-grand, & ils ne souffrent pas qu'ils manquent de la moindre chose. Ils lisent avec soin les ouvrages des Anciens, & cette étude les rend habiles dans la connoissance des plantes, des pierres, des racines & des remédes. Avant que d'accorder l'entrée de leur secte à leurs postulans, ils les éprouvent pendant un an, en leur faisant pratiquer leurs plus pénibles exercices. Aprés ce terme, ils leur donnent entrée au réfectoire commun, & au bain. Mais ils ne les admettent dans l'intérieur de la maison, qu'aprés deux autres années d'épreuves. Aprés ces deux ans, on les reçoit à une espéce de profession, dans laquelle ils s'engagent par les sermens les plus horribles, à observer les loix de la piété, de la justice, de la modestie; la fidélité à Dieu, & aux Princes; de ne découvrir jamais aux étrangers les secrets de la secte, & de conserver précieusement les Livres de leurs maîtres, & les noms des Anges. Si quelqu'un viole ces promesses, & tombe dans quelque faute notable, il est chassé de la société, & meurt souvent de misére; parce qu'il ne peut recevoir de nourriture d'aucun étranger, étant lié par les sermens dont on vient de par-

ler. Quelquefois les Eſséniens touchez de compaſſion, les reçoivent, lorſqu'ils ont donné de longues & ſolides preuves de leur converſion.

Aprés Dieu, ils ont un ſouverain reſpect pour Moyſe, & pour les vieillards. Le Sabbat parmi eux eſt trés-réguliérement obſervé. Non-ſeulement ils n'allument point de feu, & ne préparent rien ce jour-là, ils ne remuënt pas même un meuble, & ne ſe déchargent pas des ſuperfluitez de la nature. Les autres jours, lorſqu'ils ſont obligez de ſatisfaire à ce devoir, ils ſe retirent loin à l'écart; & aprés avoir creusé une foſſe de la profondeur d'un pied, avec une béche qu'ils portent toûjours à leur ceinture, ils ſatisfont à leur beſoin, ſe baiſſant, & ſe couvrant tout au tour avec leurs habits, de peur de ſoüiller les rayons de Dieu, dit Joſeph. Aprés quoi ils rempliſſent de terre le trou qu'ils ont fait, & vont ſe purifier aprés cette action, comme s'ils avoient contracté quelque ſoüillure.

Les Eſséniens vivent d'ordinaire fort long-tems, & pluſieurs atteignent à l'âge de cent ans; ce que l'on attribuë à la ſimplicité de leur nourriture, & au grand régime de leur vie. Ils font paroître une fermeté incroyable dans les tourmens,& on en vit de grands exemples durant la guerre des Romains contre les Juifs. Ils tiennent les ames immortelles, & croyent qu'elles deſcendent de l'air le plus élevé, dans les corps qu'elles animent, où elles ſont attirées par un certain attrait naturel, auquel elles ne peuvent réſiſter. Aprés la mort, elles retournent avec rapidité au lieu d'où elles étoient venuës, comme ſortant d'une longue & triſte captivité. Ils ont ſur l'état des ames aprés la mort, à peu prés les mêmes ſentimens que les Payens, qui placent les ames des gens de bien aux Champs Eliſiens, & celles des impies dans le Tartare, & dans le Royaume de Pluton, où elles ſont tourmentées ſelon la qualité de leurs fautes.

Il y en a parmi eux quelques-uns qui ſont mariez.Dans tout le reſte,ceux-là ſont d'accord avec les autres Eſséniens. Ils ne prennent des femmes qu'aprés s'être aſſurez pendant trois ans ſi elles ſont d'une bonne ſanté, & propres à donner des enfans bien ſains. Dés que leurs femmes ſont enceintes, ils ne s'en approchent plus. L'eſclavage paſſe dans leur eſprit comme une injure faite à la nature humaine; ainſi ils n'ont point d'eſclaves parmi eux. Il y en a pluſieurs entre eux, qui ont le don de prophétie; ce que l'on attribuë à la lecture continuelle qu'ils font des Auteurs ſacrez, & à la maniére ſimple & frugale, dont ils vivent. Ils croyent que rien n'arrive dans le monde, que par les décrets de Dieu; & leur ſecte a aſſez de rapport à celle des Pythagoriciens parmi les Grecs. Outre les hommes qui faiſoient profeſſion de la vie dont on vient de parler, il y avoit auſſi des femmes qui ſuivoient le même inſtitut, & les mêmes pratiques.

Quoique les Eſséniens fuſſent les plus religieux de leur nation, ils n'alloient pas toutefois au Temple de Jéruſalem, & n'y offroient point de ſacrifices ſanglans. Ils craignoient de ſe ſoüiller par le commerce des autres hommes, dont la vie n'étoit pas ſi pure que la leur. Ils y envoyoient leurs offrandes, & offroient à Dieu le ſacrifice d'un cœur pur, & exempt de crimes. Philon (*a*) dit que les Eſséniens ſont au nombre d'environ quatre mille dans la Judée; & Pline (*b*) ſemble fixer leur principale demeure au-deſſus d'Engaddi, où ils ſe nourriſſent du fruit de leurs palmiers, qui ſont communs en ces quartiers-là. Il ajoute qu'ils demeurent éloignez du bord de la mer, de peur de ſe corrompre par le commerce des étrangers. Philon aſſure qu'on en voyoit dans pluſieurs villes, mais qu'ils préféroient la demeure des campagnes; ils s'appliquoient à l'agriculture, & à d'autres exercices laborieux, qui ne les éloignoient point de la ſolitude, dont ils faiſoient profeſſion.

(*a*) *Philo lib. Quod omnis probus liber.*
(*b*) *Plin. l. 5. c. 17.*

Leurs études n'étoient ni la Logique, ni la Phyſique, mais la morale, & les Loix de Moyſe. Ils s'y appliquoient principalement les jours de Sabbat. Ces jours-là ils s'aſſemblent dans leurs Synagogues, où chacun eſt aſſis ſelon ſon rang; les anciens au-deſſus, & les plus jeunes au-deſſous. Un de la compagnie fait la lecture, & un autre des plus inſtruits en fait l'explication. Ils ſe ſervent beaucoup de ſymboles, d'allégories, & de paraboles, à la maniére des Anciens. Voilà l'idée que Joſeph & Philon nous donnent des Eſséniens. Nous ne voyons pas dans l'Evangile que JESUS-CHRIST en ait parlé, ni qu'il ait préché parmi eux. Il n'eſt pas hors d'apparence que ſaint Jean-Baptiſte a vécu parmi eux juſqu'au tems qu'il commença à baptiſer, & à prêcher la pénitence. (*c*) Le déſert où Pline place les Eſséniens, n'étoit pas fort éloigné d'Hébron, que l'on croit être le lieu de la naiſſance de ſaint Jean. Voyez ci-devant *Aſſidéens*.

(*c*) *Vide Epiphan. hæreſ. 29. de Nazaræis.*

I. ESTHAMO, ou *Eſthemo*, ville dans la partie méridionale de Juda. (*d*) Eusébe dit que c'étoit un gros bourg dans le canton d'Eleuthéropolis, au nord de cette ville. Elle fut cédée aux Prêtres pour leur demeure. (*e*)

(*d*) *Joſue* XV. 50. & XXI. 14. 1. *Reg.* XXX. 28.
(*e*) 1. *Par.* VI. 58.

II. ESTHAMO, fils de Jeſba. 1. *Par.* IV. 17.

III. ESTHAMO, fils d'Odaïa. 1. *Par.* IV. 19.

ESTHAOL, ville de la Tribu de Dan.(*f*) Elle avoit d'abord appartenu à la Tribu de Juda. (*g*) Eusébe (*h*) dit qu'elle étoit à dix mille d'Eleuthéropolis, en allant vers Nicopolis.

(*f*) *Joſue* XIX. 41.
(*g*) *Joſue* XV. 33.
(*h*) *Euſeb. in Eſthaoul.*

ESTHER, autrement *Ediſſa*, de la Tribu de Benjamin, fille d'Abihaïl. Ses parens étant morts, Mardochée ſon oncle paternel prit ſoin de ſon éducation. Aprés qu'*Aſſuérus*, autrement Darius fils d'Hyſtaſpe, eut répudié Vaſthi, (*i*) on chercha dans toutes les Provinces de l'Empire des Perſes, toutes les plus belles perſonnes que l'on pût trouver; Eſther fut de ce nombre. (*k*) On l'amena à la Cour, & elle fut confiée à un eunuque pour la nourrir, & lui fournir tout ce qui étoit néceſſaire. On lui donna ſept filles pour la ſervir, & elle demeura ainſi un an entier à ſe diſpoſer par l'uſage des huiles de ſenteur, & des parfums, à ſe préſenter devant le Roi.

(*i*) An du Monde 3486. avant J. C. 514. avant l'Ere vulg. 518.
(*k*) *Eſth.* II.

Le tems étant venu (*l*) qu'elle devoit être conduite à l'appartement du Roi, on lui donna tous les ornemens qu'elle voulut; & elle trouva graces aux yeux du Roi Aſſuérus. Il lui mit ſur la téte le diadéme royal, & la déclara Reine en la place de Vaſthi. Le Roi fit ſes nôces avec une magnificence royale, & fit des largeſſes & des remiſes à ſes peuples, à cauſe de cette fête. Or Eſther ne déclara point qui elle étoit,& ne dit pas que Mardochée étoit ſon oncle, parce que celui-ci le lui avoit défendu.

(*l*) An du Monde 3490. avant J. C. 510. avant l'Ere 514.

Le Roi Assuérus ayant élevé en honneur un de ses Officiers, nommé Aman; & celui-ci voulant exiger des honneurs qui ne sont dûs qu'à Dieu, Mardochée les lui refusa constamment, ce qui lui attira l'indignation d'Aman :
(a) *Esth.* III. (*a*) & pour se venger du mépris prétendu que Mardochée faisoit de sa personne, il obtint du Roi un ordre de mettre à mort tous les Juifs qui étoient dans ses Etats. (*b*) Mardochée en donna avis à Esther, & lui fit dire qu'il falloit qu'elle se présentât au Roi, & lui demandât la révocation de cet ordre, qu'Aman n'avoit obtenu qu'en surprenant le Roi. Esther s'en défendit (*c*) sur ce qu'il y avoit déja trente jours que le Roi ne l'avoit point fait venir, & qu'elle n'osoit l'aller trouver, sans être appellée, à cause de la défense que le Roi avoit faite sous peine de la vie, à qui que ce fût, d'entrer dans sa sale intérieure, sans y être appellé par ses ordres; à moins qu'il n'étendît vers la personne qui se présenteroit, son sceptre d'or, & qu'il ne la garantît de la mort par cette marque de clémence.

(*b*) An du Monde 3495. avant J. C. 505. avant l'Ere vulg. 509.
(*c*) *Esth.* IV.

Mardochée ne se rendit pas à cette raison. Il fit dire à Esther que nul danger ne devoit l'empêcher de secourir sa nation dans une telle extrémité, & que c'étoit apparemment pour cela même que Dieu l'avoit élevée à la dignité Royale, afin de la mettre en état d'agir dans une occasion comme celle-là. Esther se disposa donc par la priére, par l'humiliation & par le jeune, à se présenter devant le Roi : elle dit à Mardochée de passer de même trois jours & trois nuits dans le jeûne & la priére, pour attirer la miséricorde de Dieu sur son entreprise.

(*d*) *Esth.* V. Aprés les trois jours, (*d*) Esther se revêtit de ses habits Royaux; & s'étant rendue à l'appartement du Roi, elle se tint vis-à-vis la porte de la sale intérieure, où étoit le trône du Roi. Assuérus l'ayant vuë, étendit vers elle son sceptre d'or, & lui dit : Esther, que demandez-vous ? Quand vous me demanderiez la moitié de mon Royaume, je vous la donnerai. Esther lui répondit : Je supplie le Roi de venir aujourd'hui, s'il lui plaît, au festin que je lui ai préparé, & Aman avec lui. Le Roi & Aman vinrent donc au festin de la Reine; & le Roi lui dit de nouveau qu'elle pouvoit lui demander tout ce qu'elle désireroit. Mais Esther ne lui demanda autre chose, sinon qu'il lui plût revenir encore le jour suivant dîner chez elle avec Aman.

(*e*) *Esth.* VII. Le Roi y vint donc, & Aman avec lui; (*e*) & dans la chaleur du vin, Assuérus lui ayant réïteré les mêmes promesses qu'il lui avoit faites auparavant, Esther lui répondit : O Roi, si j'ai trouvé grace à vos yeux, je vous supplie de m'accorder ma propre vie, & celle de mon peuple, pour lequel j'implore vôtre clémence. Le Roi lui dit : Et qui est celui qui a conspiré contre vôtre vie, & contre celle de vôtre peuple ? Esther répliqua : C'est cet Aman que vous voyez, & qui est nôtre plus cruel adversaire. Le Roi en même-tems se leva tout en colére, & sortit dans le jardin, qui étoit prés de la sale. Aman se leva aussi de table, & se jetta aux genoux de la Reine, pour la supplier de lui sauver la vie. En même-tems le Roi étant rentré, & ayant vû Aman qui s'étoit jetté sur le lit de table où étoit Esther, s'écria : Comment; il veut encore faire violence à la Reine en ma présence, & dans ma maison ? A peine la parole fut sortie de la bouche du Roi, que l'on saisit Aman, qu'on lui couvrit le visage, & qu'on le mena pour le faire mourir. Voyez *Aman.*

Le même jour (*a*) le Roi révoqua l'ordre qu'il avoit donné d'exterminer tous les Juifs de ses Etats, & leur permit à eux-mêmes de se venger de leurs ennemis, de tuer les hommes, les femmes & les enfans, & de piller leurs maisons. Le jour pour exécuter cette vengeance, fut marqué au treiziéme jour du mois Adar, qui étoit le même jour auquel Aman avoit résolu de les faire périr. En exécution de cette permission, les Juifs firent un grand carnage de leurs ennemis (*b*) dans toute l'étenduë du Royaume d'Assuérus; en sorte que dans la seule ville de Suses, ils tuérent jusqu'à cinq cens de leurs ennemis, sans compter les dix fils d'Aman. Ils continuérent encore le lendemain à tuer leurs ennemis, avec la permission du Roi; mais seulement dans Suses; & on compta dans les autres villes jusqu'à soixante & quinze mille morts, que les Juifs massacrérent le treiziéme jour d'Adar. Ils choisirent le quatorziéme du même mois, pour faire une Fête solemnelle en mémoire de cet événement; & ils donnérent à cette Fete le nom de *Purim*, c'est-à-dire, *les sorts*, à cause que ce jour-là ils devoient être mis à mort, suivant le sort qu'Aman avoit tiré à cette intention.

(*a*) *Esth.* VIII.
(*b*) *Esth.* IX.

Le Livre d'Esther, qui contient l'histoire que nous venons de rapporter, a toujours passé pour canonique chez les Juifs, comme dans l'Eglise Chrétienne : mais la canonicité des additions qui se trouvent à la fin de ce Livre dans les Editions Latines, & qui ne sont pas dans les Exemplaires Hébreux, a été fort contestée. Les Exemplaires de la Version Grecque que nous avons, ne sont pas uniformes entre eux, & sont assez différens de l'Hébreu; & les anciennes Traductions Latines qu'on avoit de cet Ouvrage avant celle de saint Jérôme, différoient & du Texte Hébreu, & des Versions Grecques. On lit dans le Grec à la tête de ce Livre, que *la quatriéme année de Ptolemée & de Cléopatre, Dosithée accompagné de Ptolemée son fils, apporta en Egypte la Lettre de Purim, qu'ils disoient avoir été traduite en Grec par Lysimaque fils de Ptolemée.* On croit que le Roi Ptolemée sous lequel cette Traduction fut apportée en Egypte, est *Ptolemée Philométor*, mort en 3861. long-tems aprés Ptolemée Philadelphe, sous lequel on fixe communément la Version des Septante. C'est apparemment ce Lysimaque qui est l'Auteur des additions, qui se remarquent dans le Texte Grec d'Esther.

Quant à l'Auteur original de ce Livre, on est assez partagé sur cela. Saint Clément d'Alexandrie, (*c*) suivi de quelques Rabbins, & de plusieurs de nos Commentateurs, l'attribuënt à Mardochée; & le Livre lui-même favorise ce sentiment, puisqu'il porte (*d*) que Mardochée écrivit cet événement : *Mardochæus memoriam rei litteris tradidit.* D'autres (*e*) le donnent à Esdras. D'autres (*f*) croyent que la Grande Synagogue le composa, & le mit dans le Canon des Ecritures. Nous fixons le tems auquel cette histoire arriva, sous le regne de Darius fils d'Hystaspe, que nous croyons être le même qu'Assuérus. On peut voir *Assuérus*, *Aman*, *Mardochée*, où nous rapportons plu-

(*c*) Clem. Alex. l. 1. Stromat.
(*d*) Esth. XI. 1.
(*e*) Epiphanius de ponderib. & mensur. Aug. de Civit. l. 18. c. 36. Isidor. origin. l. 6. c. 2.
(*f*) Talmud. in Baba Batra cap. 1. Rabbi plures.

ſieurs circonſtances de l'hiſtoire d'Eſther. Voyez auſſi nôtre Préface ſur le Livre d'Eſther.

ESTHON, fils de Mahir, & pere de Bethrapha. 1. *Par.* IV. 11. 12.

ETHAI, fils de Rébaï, ſurnommé Géthéen, natif de la ville de Gabaath, (*a*) étoit un des plus fidéles ſerviteurs de David. Il ſe diſtingua dans la guerre de David contre Abſalon. (*b*)

(*a*) 1. *Par.* XI. 31.

(*b*) 2. *Reg.* XV. 20. 21. *&c.*

I. ETHAM, troiſiéme ſtation des Iſraëlites, aprés leur ſortie d'Egypte. (*c*) Etham devoit étre vers la pointe de la Mer Rouge. C'eſt peut-étre la même que *Buthus*, ou *Buthum*. D'Etham les Hébreux allérent à Pihahiroth.

(*c*) *Exod.* XIII. 20. *Num.* XXXIII. 6.

II. ETHAM. Rocher d'Etham, où Samſon ſe retira, aprés avoir brûlé les moiſſons des Philiſtins. (*d*)

(*d*) *Judic.* XV. 8.

III. ETHAM, ou plûtôt, *Ethan*, lieu délicieux par ſes belles eaux, & par ſes beaux jardins, à deux *ſchænes*, (*e*) ou ſoixante ſtades, c'eſt-à-dire, à ſix lieuës de Jéruſalem, vers le midy, où Salomon alloit ſouvent pour ſe divertir. Il y avoit au même endroit une ville nommée *Etham*, *Joſue* XV. 60. dans le Grec des Septante, & 1. *Par.* IV. 32. & 2. *Par.* XI. 6. & *Joſeph. Antiq. l.* 8. *c.* 2. 3.

(*e*) *Antiq. l.* 8. *c.* 2. *p.* 272.

Les Voyageurs (*f*) parlent des belles eaux qu'on voit encore à cinq ou ſix lieuës de Jéruſalem. Nous croyons que ce ſont les mêmes que Pilate fit conduire à Jéruſalem, (*g*) & on remarque encore aujourd'hui des ruines de l'aqueduc qui les y amenoit. Quelques-uns (*h*) croyent que les fleuves d'Ethan, dont il eſt parlé dans le Pſeaume LXXIII. 15. ne ſont autres que ces eaux d'Etham. Voyez *Aithan*, ou *Aitham*.

(*f*) Cotovic. le Brun, le Petit Roger, &c.

(*g*) *Joſeph. de Bello, l.* 2. *c.* 13.

(*h*) *Iſidor. Peluſ. l.* 2. *Ep.* 66.

ETHAN ESRAITE, un des hommes les plus ſages de ſon tems. Salomon étoit cependant plus ſage que lui. (*i*) Le Pſeaume LXXVIII. porte le nom d'Ethan Eſraïte. On peut voir nôtre Supplément, page 133. Ethan Eſraïte eſt le même que *Ethan* fils de Chuſi ou Chaſia, de la Tribu de Lévi, & de la famille de Mérari. (*k*) Il s'appelloit auſſi *Idithun*; & il paroît ſous ce nom à la tête de pluſieurs Pſeaumes. Ethan étoit un des premiers Maîtres de la Muſique du Temple. (*l*)

(*i*) 3. *Reg.* IV. 31.

(*k*) 1. *Par.* VI. 44.

(*l*) 1. *Par.* XV. 17. *& ſeq.*

ETHAN, fils de Samma, Lévite de la famille de Gerſom.

ETHAN; *Fleuves d'Ethan*. Il en eſt parlé dans le Pſeaume LXXIII. 15. & on l'explique ou des eaux d'*Etham*, dont on vient de parler, ou des fleuves violens & rapides, ſuivant la force de l'Hébreu *Ethan*, (*m*) qui ſignifie fort, haut, élevé. Les Juifs l'entendent des fleuves que les Iſraëlites paſsérent en venant dans la Terre ſainte. Ils croyent que l'Arnon fut mis à ſec, de même que le Jourdain, pour donner paſſage aux Hébreux.

(*m*) אתן *Ethan. Validus, fortis.*

ETHANIM, mois des Hébreux. 3. *Reg.* VIII. 2. C'eſt dans ce mois que le Temple de Salomon fut dédié. Apres le retour de la captivité, on donna au mois *Ethanim* le nom de *Thizri*, qui répond à nôtre mois de Septembre.

ETHAROTH, *Ethroth*, ou *Atharoth*. Il y a plus d'une ville de ce nom. Il y en a une dans la Tribu de Gad, *Num.* XXXII. 35. apparemment la même qu'*Atharoth-Sophan*, qui fut donnée à la Tribu de Gad, XXXII. 35. & une autre ſur les frontiéres d'Ephraïm, entre Janoë, & Jéricho; *Joſue* XVI. 7. C'eſt apparemment la même qu'*Atharoth-Adar*, marquée *Joſue* XVI. 5. & XVIII. 13.

ETH-BAAL, Roi des Sidoniens, pere de Jézabel épouſe d'Achab. (*a*)

(*a*) 3. *Reg.* XVI. 31.

ETHECA Ce terme ſe trouve dans Ezéchiel, XLI. 15. 16. *Ethecas ex utraque parte centum cubitorum.* Ce terme eſt formé ſur l'Hébreu *Athikim*, ou *Ethikim*, qui peut ſignifier une galerie, un portique, un lieu ſéparé. Saint Jérôme qui a employé le terme *Ethica* au Chapitre XLI. d'Ezéchiel, le rend au Chapitre XLII. 3. 5. par un portique; & c'eſt ſa vraye ſignification. Cependant dans ſon Commentaire il lit *Ecthetа*, & dit que ce terme ſignifie un balcon: (*b*) *Ecthetas Romæ appellant ſolaria de cœnaculorum parietibus eminentia, ſive Mœniana, ab eo qui primus invenit.*

(*b*) *Vide nov. Edit. Hieronym. p.* 714.

ETHEEL, fils d'Iſaïe, pere de Maaſia, de la Tribu de Benjamin. (*c*)

(*c*) 2. *Eſdr.* XI. 7.

ETHEI, fils de Jéraa, & pere de Nathan. (*d*) C'eſt peut-étre le même que *Ethi*, un des braves de l'armée de David. (*e*)

(*d*) 1. *Par.* II. 35.

(*e*) 1. *Par.* XII. 11.

ETHER, autrement *Athar*, ou *Jéther*, à vingt milles d'Eléuthéropolis, prés de Malatha, dans la partie la plus méridionale de Juda. (*f*) Ether fut d'abord attribuée à la Tribu de Juda, (*g*) & enſuite elle fut cédée à Siméon. (*h*)

(*f*) *Euſeb. & Hieronym. in Jether, & Ether.*

(*g*) *Joſue* XV. 42.

(*h*) *Joſue* XIX. 7.

ETHIOPIE, autrement *Abyſſinie*, un des plus grands Royaumes de l'Afrique. Il eſt ſouvent parlé dans l'Ecriture de l'*Ethiopie*: mais ſous ce nom, il ne faut pas toûjours entendre l'Ethiopie proprement dite. Le plus ſouvent ſous le nom de *Chus*, qu'on traduit par Ethiopie, il faut entendre le pays qui eſt ſur les côtes orientales de la Mer Rouge, & à la pointe de cette mer joignant l'Egypte. Séphora femme de Moyſe, qui étoit de Madian ſur la Mer Rouge, eſt appellée *Chuſite*, ou *Ethiopienne*. (*i*) On peut voir ce que nous avons dit ſur le mot *Chus*, & ſur *Candace* Reine d'Ethiopie.

(*i*) *Num.* XII. 1.

ETHNARQUE, c'eſt-à-dire Prince d'une nation, dépendant d'un Roi ſupérieur. Archélaüs fils d'Hérode, fut nommé Ethnarque de Judée par Auguſte. (*k*)

(*k*) *Antiq. l.* 17. *c.* 13.

ETIENNE, en Grec *Stephanos*, qui ſignifie *une couronne*. Saint Etienne premier Martyr, étoit apparemment du nombre des Juifs Helléniſtes, qui avoient crû en JESUS-CHRIST. Saint Epiphane (*l*) croit qu'il étoit du nombre des ſoixante & dix Diſciples de JESUS-CHRIST: mais cela n'eſt nullement certain. JESUS-CHRIST avoit deſtiné ſes ſoixante & dix Diſciples à enſeigner & à prêcher; & il ſemble que ſaint Etienne, & les ſix autres premiers Diacres n'avoient point encore de deſtination particuliére, lorſqu'on les choiſit pour le ſervice des tables. Ce fut l'an 55. de J. C. que les ſept Diacres furent élûs. Saint Etienne eſt toûjours mis à leur tête, comme le premier & le plus digne. On croit qu'il avoit étudié aux pieds de Gamaliel. Comme il étoit plein de zéle & du Saint-Eſprit, (*m*) il faiſoit de grands prodiges, & de grands miracles devant le peuple: & quelques-uns de la Synagogue des Affranchis, des Cyrénéens, des Alexandrins, & quelques autres, étant entrez en diſpute avec lui, ne pouvoient réſiſter à la ſageſſe & à l'Eſprit qui parloient par ſa bouche.

(*l*) *Epiphan. de Chriſto, c.* 4. *p.* 50.

Alors ils ſubornérent des gens, qui dirent qu'ils l'avoient oüi blaſphémer contre Moyſe & contre Dieu; & par ces calomnies, ils ému-

(*m*) *Act.* VI. 5. 6. *&c.* An de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

rent le peuple, qui l'entraîna devant le Conseil de la nation, ou le Sanhédrin; & ils produisirent contre lui des faux témoins, qui déposérent qu'ils l'avoient oüi parler contre le Temple & contre la Loi, & avancérent que Jesus de Nazareth détruiroit le Lieu saint, & aboliroit l'observance de la Loi de Moyse. Etienne parut au milieu de l'assemblée ayant le visage brillant comme un Ange; & le Grand-Prêtre lui ayant demandé ce qu'il avoit à répondre à ces accusations, (a) il fit un discours, dans lequel il montra qu'il n'avoit rien dit ni contre Moyse, ni contre le Temple; mais que les Juifs eux-mêmes avoient toujours été opposez à Dieu & aux Prophétes. Il leur reprocha leur endurcissement & leur infidélité; la mort qu'ils avoient fait souffrir aux Prophétes, & enfin à Jesus-Christ.

(a) Act. VII. 1. & seq.

A ces paroles ils entrérent en fureur, & ils grinçoient les dents contre lui. Mais Etienne levant les yeux au Ciel, vit la gloire de Dieu, & Jesus qui étoit debout à la droite de Dieu; & il dit: Je vois les Cieux ouverts, & le Fils de l'Homme qui est debout à la droite de Dieu. Alors les Juifs s'écriérent tout d'une voix, & se bouchérent les oreilles, comme ayant horreur de ce prétendu blasphéme; & se jettant sur lui, ils le traînérent hors de la ville, & le lapidérent. Les témoins mirent leurs habits aux pieds d'un jeune homme nommé Saul, qui étoit alors un des plus ardens persécuteurs des Chrétiens, & qui fut dans la suite un des plus zélez prédicateurs de l'Evangile. Etienne cependant invoquoit le Seigneur, en disant: Seigneur, ne leur imputez point ce péché; & aprés cette parole, il s'endormit au Seigneur; & quelques personnes pieuses prirent soin de l'ensevelir, & de faire ses funerailles avec un grand deüil. (b)

(b) Act. VIII. 2.

Voilà ce que l'Ecriture nous apprend de saint Etienne & de son martyre. On lit plusieurs particularitez de sa sépulture, & ensuite de la découverte de son corps, dans un Ouvrage imprimé à la fin du septiéme Tome de la nouvelle Edition de saint Augustin, sous le nom du Prêtre Lucien. Son culte est trés-ancien & trés-célébre dans l'Eglise, & Dieu a opéré par ses reliques une infinité de miracles, dont la plûpart sont trés-avérez.

ETOILE, *Stella*; en Hébreu, (c) *Cochab*. Les anciens Hébreux comprenoient sous le nom d'*Etoiles*, tous les Astres, les Constellations & les planétes; en un mot, tous les Corps célestes & lumineux, à l'exception du Soleil & de la Lune. L'Ecriture s'exprime souvent d'une maniére qui semble attribuer de l'intelligence & du sentiment aux Astres. Le Soleil & la Lune étoient nommez par les Israélites idolâtres, le Roi & la Reine du Ciel, & les étoiles en étoient comme l'armée, ou la milice. (d) Les uns & les autres ont souvent reçû des honneurs qui ne sont dûs qu'au Créateur.

(c) ככב Chocab. Stella, sidus.

(d) Deut. XVII. 3.

Le nombre des Etoiles passoit pour infini; & le Psalmiste pour relever la grandeur & la magnificence de Dieu, (e) dit qu'il compte le nombre des Etoiles, & qu'il les appelle toutes par leurs noms: *Qui numerat multitudinem Stellarum, & omnibus eis nomina vocat.* Il est comme un Roi qui fait la revûë de son armée, & qui donne à tous ses soldats le nom qu'il juge à propos. Lorsque l'Ecriture veut marquer une multiplication extraordinaire & innombrable, elle prend sa simlitude des Etoiles du Ciel, ou du sable de la mer: (a) *Je multiplierai vôtre race comme les Etoiles du Ciel.* Job (b) dit qu'aux yeux de Dieu, les Etoiles elles-mêmes ne sont point pures; qu'elles formoient un concert de musique en son honneur au commencement du monde; (c) & que Dieu les retient comme sous la clef, & empêche qu'elles ne paroissent, quand il juge à propos. (d)

(e) Psal. XCLVI. 4.

(a) Genes. XV. 5. XXII. 17. XXVI. 4. Exod. XXXII. 13. Gen.

(b) Job. XXV. 5.

(c) Job. XXXVIII. 7.

(d) Job. IX. 7.

Dans les tems de disgraces & de calamitez publiques, on dit que les Etoiles retirent leur lumiére, & sont couvertes de ténébres, (e) qu'elles tombent du Ciel, & qu'elles disparoissent. (f) Ce sont des expressions figurées & expressives, que les explications ne font qu'exténuer & affoiblir. Amos (g) dit que les Israëlites dans le désert portoient un Astre, ou une Etoile, à qui ils rendoient des honneurs divins: *Portastis Sidus Dei vestri*; l'Hébreu, *Stellam Deorum vestrorum.* Job (h) parle en deux endroits des quatre principales Constellations, qui étoient connuës des Anciens; l'Ours, l'Orion, les Hyades, & l'Etoile du midy.

(e) Ezech. XXXII. 7. Isai. II. 1. III. 10.

(f) Matth. XX. V. 29. Marc. XIII. 5.

(g) Amos V. 26. כוכב אלהיכם

(h) Job. IX. 9. & XXXVIII. 31.

Quant à l'Etoile que Balaam avoit prédit qui sortiroit de Jacob, (i) & qui désignoit premiérement Jesus-Christ, qui est la véritable Etoile, qui remplit le monde de son éclat; & en second lieu, l'Etoile matérielle qui apparut aux Mages, & les amena de l'Orient à Bethléem; on en a parlé dans l'article des *Mages*, & dans la Dissertation sur le meme sujet, imprimée à la tête du Commentaire sur saint Matthieu.

(i) Num. XXIV. 17.

EVANGELISTE. Ce nom signifie celui qui annonce une bonne nouvelle. On nomme donc *Evangéliste*, non-seulement ceux qui écrivent, mais aussi ceux qui prêchent l'Evangile de Jesus-Christ, & en général tous ceux qui annoncent quelque heureuse nouvelle. Dans Isaïe, (k) le Seigneur dit qu'il donnera à Sion *un Evangéliste*, un Ambassadeur, un Prophéte, un Envoyé, qui lui annoncera ce qu'il voudra lui faire sçavoir. Dans les Actes, (l) on donne à Philippe, un des sept Diacres, le nom d'*Evangéliste*. Saint Paul (m) parle des Evangélistes, & il les met dans un rang au-dessous des Apôtres & des Prophétes. Il dit à Timothée (n) de faire le devoir d'Evangéliste. Il y avoit au commencement du Christianisme de ces Evangélistes, ou de ces Prédicateurs, qui sans être attachez à aucune Eglise, alloient prêcher par tout où le Saint-Esprit les conduisoit. (o) Enfin on nomme plus communément *Evangélistes* saint Matthieu, saint Marc, saint Luc & saint Jean, qui sont Auteurs des quatre Evangiles, qui sont les seuls que l'Eglise reconnoisse pour canonique.

(k) Isai. XL. 27.

(l) Act. XXI. 8.

(m) Ephes. IV. 11.

(n) 2. Timot. IV. 5.

(o) Vide Grot. ad Act. XX. 28.

EVANGILE, vient du Grec *Evangelion*, qui signifie *bonne nouvelle*; (p) parce qu'en effet le Livre qui contient le récit de la vie, des miracles, de la mort, de la résurrection, de la doctrine de Jesus-Christ, renferme la meilleure nouvelle que l'on puisse annoncer aux hommes. Nous donnerons un précis de l'histoire évangélique dans la vie de Jesus-Christ. Voyez *Jesus-Christ*. Nous ne reconnoissons que quatre Evangiles canoniques, ceux de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc & de saint Jean, desquels nous parlerons dans l'article de chacun des Evangélistes.

(p) Εὐαγγέλιον. Evangelium, bonus nuncius.

Mais outre ces quatre Evangiles, reconnus de toute l'Eglise Catholique, il y en a plusieurs autres

autres apocryphes, & sans autorité, dont les uns sont venus jusqu'à nous, & les autres sont entiérement perdus. En voici la liste.

1. L'Evangile selon les Hébreux.
2. L'Evangile selon les Nazaréens.
3. L'Evangile des douze Apôtres.
4. L'Evangile de S. Pierre.

} Ces quatre Evangiles ne sont apparemment que le même, sous différens titres. C'est l'Evangile de saint Matthieu, qui fut corrompu par les Nazaréens hérétiques.

5. L'Evangile selon les Egyptiens.
6. L'Evangile de la naissance de la sainte Vierge. On l'a en Latin.
7. L'Evangile de saint Jacques. On l'a en Grec & en Latin, sous le nom de Protévangile de saint Jacques.
8. L'Evangile de l'enfance de JESUS. On l'a en Grec & en Arabe.
9. L'Evangile de saint Thomas. C'est le même que le précédent.
10. L'Evangile de Nicodéme. On l'a en Latin.
11. L'Evangile éternel.
12. L'Evangile de saint André.
13. L'Evangile de saint Barthélemy.
14. L'Evangile d'Apellés.
15. L'Evangile de Basilide.
16. L'Evangile de Cérinthe.
17. L'Evangile des Ebionites.
18. L'Evangile des Encratites. C'est le même que celui de Tatien.
19. L'Evangile d'Eve.
20. L'Evangile des Gnostiques.
21. L'Evangile de Marcion. C'est le même que celui qui est attribué à saint Paul.
22. L'Evangile de saint Paul. Le même que celui de Marcion.
23. Les petites & les grandes Interrogations de Marie.
24. Le Livre de la naissance de JESUS-CHRIST. Apparemment le même que le Protévangile de saint Jacques.
25. L'Evangile de saint Jean, autrement le Livre du trépas de la sainte Vierge.
26. L'Evangile de saint Matthias.
27. L'Evangile de la Perfection.
28. L'Evangile des Simoniens.
29. L'Evangile selon les Syriens.
30. L'Evangile de Tatien. Le même que celui des Encratites.
31. L'Evangile de Thadée, ou de saint Jude.
32. L'Evangile de Valentin. Le même que l'Evangile de la vérité.
33. L'Evangile de vie, ou l'Evangile du Dieu vivant.
34. L'Evangile de saint Philippe.
35. L'Evangile de saint Barnabé.
36. L'Evangile de saint Jacques le Majeur.
37. L'Evangile de Judas d'Iscarioth.
38. L'Evangile de la vérité. Le même que celui de Valentin.
39. Les faux Evangiles de Leucius, de Séleucus, de Lucianus, d'Hésychius.

On peut consulter sur toutes ces fausses Piéces M. Fabricius dans son *Codex apocryphus novi Testamenti, &c.* & nôtre Dissertation sur les Evangiles apocryphes, à la tête du Commentaire sur saint Matthieu.

Les anciens hérétiques ont d'ordinaire commencé par attaquer les Evangiles, pour appuyer leurs erreurs, ou pour les excuser. Les uns ont rejetté tous les vrais Evangiles, pour leur en substituer de faux. C'est ce qui a produit les Evangiles d'Apellés, de Basilide, de Cérinthe, & quelques autres. D'autres ont corrompu les vrais Evangiles, & en ont retranché ce qui les y incommodoit, ou y ont mis ce qui favorisoit leurs mauvais dogmes. Ainsi les Nazaréens gâtérent l'Evangile original de saint Matthieu, & les Marcionites tronquérent celui de saint Luc, qui étoit le seul qu'ils reçussent. Les Alogiens voyant leur condamnation trop marquée dans saint Jean, le rejettérent, & n'admirent que les trois autres Evangélistes. Les Ebionites rejettoient saint Matthieu, & recevoient les trois autres Evangiles. Les Cérinthiens ne reconnoissoient que saint Marc, & les Valentiniens que saint Jean.

EUBULE, Disciple de saint Paul, dont il est fait mention dans la deuxiéme Epître à Timothée, IV. 21. Il est honoré par l'Eglise Grecque le 28. de Février.

EUCHARIS. Ce terme, selon la force du Grec, signifie gracieux, agréable. Il se trouve dans l'Ecclésiastique, VI. 5. *Lingua Eucharis in bono homine abundat.* Le Grec lit *Eulalos*, bien-disant, au lieu d'*Eucharis*.

EUCHARISTIE. Terme consacré dans l'Eglise Catholique, pour marquer le Sacrement qui contient réellement, & en vérité le Corps & le Sang de Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, sous les apparences du pain & du vin, consacrez au sacrifice de la Messe. On lui donne le nom d'Eucharistie, parce que JESUS-CHRIST dans l'institution de ce divin Sacrement, *rendit graces à Dieu*, rompit le pain, & benit le calice. (*a*) Or dans le Grec, *Eucharistia* signifie action de graces, & revient à l'Hébreu *barach*, (*b*) benir, ou *hodah*, loüer.

(*a*) *Matth.* XXVI. 27.

(*b*) Εὐχαριστία. ברך *Benedicere.*

EVE, la premiére femme, épouse d'Adam. Voyez *Heve*.

EVESQUE, vient du Grec *Episcopos*, & du Latin *Episcopus*, qui signifie un surveillant, un homme qui a l'inspection & l'intendance sur quelque chose. Néhémie (*c*) parle de l'Evêque des Lévites de Jérusalem: *Et Episcopus Levitarum in Jerusalem Azzi filius Bani*: Azzi avoit l'inspection sur les autres Lévites. L'Hébreu *Pekid*, que l'on a rendu par *Episcopus*, a la même signification. Les Athéniens donnoient ce nom au Président de la Justice, & le Digeste donne la même qualité aux Magistrats qui ont l'inspection sur le marché au pain, & d'autres choses de cette nature. Mais la notion la plus commune du nom d'*Evêque*, est celle qui se trouve dans les Actes & dans les Epîtres de saint Paul, (*d*) pour le Chef & le premier Pasteur d'une Eglise considérable, ayant sous lui d'autres Pasteurs inférieurs & subordonnez.

(*c*) 2. *Esdr.* XI. 22. פקיד הלויים 70. Ἐπίσκοπος Λευιτῶν.

(*d*) *Act.* XX. 28. *Philipp.* I. 1. 1. *Timoth.* III. 2. *Tit.* I. 7.

Les Evêques sont les successeurs des Apôtres, & les Juges en chef des disputes qui regardent la foi. Saint Pierre donne à JESUS-CHRIST (*e*) le nom de *Pasteur & d'Evêque de nos ames*. En effet il est le Pasteur des Pasteurs, & l'Evêque des Evêques. Saint Paul décrit en ces termes les qualitez que doit avoir un Evêque: (*f*) *Celui qui désire l'Episcopat, désire une bonne œuvre. Il faut donc que l'Evêque soit irrépréhensible, qu'il n'ait épousé qu'une femme, qu'il soit sobre, prudent, grave & modeste,*

(*e*) 1. *Petr.* II. 25.

(*f*) 1. *Timoth.* III. 1. 2. *&c.*

chaſte, aimant l'hoſpitalité, & capable d'inſtruire; qu'il ne ſoit ni ſujet au vin, ni violent & prompt à frapper; mais équitable, modéré, doux, déſintéreſſé, &c.

D'*Epiſcopus*, on a fait *Epiſcopatus*, dont ſe ſert le Pſalmiſte, (*a*) pour marquer *office*, inſpection, intendance. Et ſaint Pierre s'en eſt ſervi pour déſigner l'Apoſtolat, dont le traître Judas étoit déchu à cauſe de ſon crime. Saint Matthias lui fut ſubrogé, & reçut ſon Epiſcopat: (*b*) *Et Epiſcopatum ejus accipiat alter.*

(*a*) *Pſalm.* CVIII. 8.

(*b*) *Act.* I. 20. 21.

EVERGETES. Mot Grec, qui ſignifie *bien-faiſant*. C'eſt le ſurnom de deux Rois d'Egypte. *Ptolemée* III. & VII.

EVI, un des Princes de Madian qui furent tuez dans la guerre que Moyſe leur fit. *Num.* XXXI. 8. L'an du Monde 2553. avant J. C. 1447.

EVILMERODACH, fils & ſucceſſeur du Grand Nabuchodonoſor Roi de Babylone. Il gouverna d'abord le Royaume pendant la maladie de ſon pere, qui s'étoit mis dans l'eſprit qu'il étoit métamorphoſé en bœuf. (*c*) Mais aprés ſept ans, l'eſprit étant revenu au Roi, & ſon imagination s'étant guérie, il remonta ſur le trône; & Evilmérodach fut, à ce que l'on croit, mis en priſon par ſon pere. (*d*) Ce fut dans cette priſon qu'Evilmérodach fit connoiſſance & amitié avec Jéchonias Roi de Juda, qui avoit été amené en Babylone par Nabuchodonoſor; en ſorte qu'auſſi-tôt aprés la mort du Roi, Evilmérodach étant monté ſur le trône, tira Jéchonias de priſon, le combla de faveurs, & le plaça au-deſſus de tous les autres Rois, qui étoient dans ſa Cour à Babylone. (*e*)

(*c*) *Dan.* IV. 29. An du Monde 3435. avant J. C. 565. avant l'Ere vulg. 569.

(*d*) *Dan.* V. 31. 33. An du Monde 3443. avant J. C. 557. avant l'Ere vulg. 561.

(*e*) 4. *Reg.* XXV. 27. *Jerem.* LII. 31. An du Monde 3444. avant J. C. 556. avant l'Ere vulg. 560.

(*f*) *Hieronym. in Iſai.* XIV. 19. *Haimo & Hugo in Iſai.* XIV. *Hiſt. Scolaſt. in Dan.* V. *Toſtat in* 4. *Reg.* XXV.

Les Hébreux, & aprés eux, ſaint Jérôme & pluſieurs Interprétes, (*f*) diſent qu'Evilmérodach aprés la mort de ſon pere, voyant que les premiers du Royaume faiſoient difficulté de le reconnoître, craignant que Nabuchodonoſor ne fût encore en vie, Evilmérodach pour les convaincre qu'il étoit véritablement mort, le fit tirer du tombeau, & traîner par les ruës à la vûë de tout le monde. D'autres ajoûtent que Jéchonias lui inſpira de faire déterrer le Roi ſon pere, & d'en donner le corps haché à trois cens corbeaux, de peur qu'il ne revînt du tombeau, comme il étoit revenu de ſa métamorphoſe en bœuf.

Evilmérodach ne regna qu'un an, ſuivant nôtre Chronologie, & il eut pour ſucceſſeur immédiat ſon fils Balthaſar. Joſeph (*g*) dit qu'il eut pour ſucceſſeur Nérigliſſor, puis Laboſordach; & enfin Balthaſar, dont nous parlons ici; & cette diſpoſition eſt ſuivie par ſaint Jérôme (*h*) & par quelques autres. Ce n'eſt point ici le lieu d'entrer dans le fonds de cette difficulté. On peut voir nôtre Diſcours ſur les grandes Monarchies d'Orient, à la tête d'Iſaïe, & nôtre Commentaire ſur Daniel, v. 1. pages 627. 628. 629. & nôtre Hiſtoire de l'ancien Teſtament.

(*g*) *Joſeph. Antiq. l.* X. *c.* 12. *contra Appion. l.* 1. *p.* 1045.

(*h*) *Hieronym. in Dan.* V.

EUMENE'S, Roi de Bithinie & de Pergame, dont il eſt parlé au premier Livre des Maccabées, Chap. VIII. 8. Ayant joint ſes armes à celles des Romains dans la guerre qu'ils eurent contre Antiochus le Grand, il reçut pour ſa récompenſe le pays *des Indiens, des Médes & des Lydiens*. C'eſt ainſi que porte le Texte des Maccabées. Mais il y a aſſez d'apparence qu'il faut lire *les Ioniens, les Myſiens & les Lydiens*. Voyez le Commentaire ſur 1. *Macc.* VIII. 8.

EUNICE, mere de ſaint Timothée, (*a*) étoit Juive de naiſſance; mais elle avoit épouſé un Payen, qui fut pere de ſaint Timothée. (*b*) Eunice avoit été convertie au Chriſtianiſme par un autre Prédicateur que ſaint Paul; car quand cet Apôtre arriva à Lyſtres, il y trouva Eunice & Timothée déja avancez en grace & en vertu.

(*a*) 2. *Tim.* I. 5.

(*b*) *Act.* XVI. 1. 2.

EUNUQUE, vient du Grec *Eunouchos*, (*c*) qui ſignifie un homme qui a la garde du lit; parce qu'ordinairement dans les Cours des Rois d'Orient, on confioit à des eunuques la garde des lits & des appartemens des Princes & des Princeſſes; mais principalement des Princeſſes, qui, comme on le ſçait, vivent fort reſſerrées, & fort éloignées de la vûë & de la compagnie des hommes. Le terme Hébreu *ſaris*, ſignifie un véritable eunuque, ſoit qu'il ſoit né tel naturellement, ou qu'il ait été fait eunuque par la main des hommes. Mais aſſez ſouvent ce terme, de même que le Grec *Eunouchos*, & le Latin *Eunuchus*, ſe prennent dans l'Ecriture pour un Officier d'un Prince, ſervant à ſa Cour, & occupé dans l'intérieur du Palais; ſoit qu'il fût réellement eunuque, ou non. Ce nom étoit un nom d'office & de dignité; & encore aujourd'hui dans la Cour des Rois de Perſe & des Turcs, les premiers emplois de la Cour ſont poſſédez par de vrais eunuques. Putiphar Eunuque de Pharaon, & Maître de Joſeph, avoit femme & enfans. (*d*)

(*c*) *Heb.* סריס *Saris. Evang. Eunuchus.*

(*d*) *Geneſ.* XXXIX. 1. 7. XLI. 45.

Dieu avoit défendu à ſon peuple de faire des eunuques, & de couper même les animaux; (*e*) il l'avoit dit dans le Deutéronome, (*f*) que *celui dans lequel ce qui eſt deſtiné à la conſervation de l'eſpéce, aura été coupé, ou froiſſé, ou retranché, n'entrera point dans l'aſſemblée du Seigneur.* On explique ces paroles diverſement. Les uns (*g*) croyent que par-là Dieu défend aux eunuques de ſe marier à des Iſraëlites. D'autres, (*h*) que Dieu leur défend l'entrée de ſon Temple; d'autres (*i*) qu'il leur interdit les charges de Magiſtrature. Mais il eſt plus croyable que Dieu les excluoit ſimplement des prérogatives extérieures attachées à la qualité d'Iſraëlites & de peuple du Seigneur. Ils étoient regardez dans la République comme des bois arides & inutiles: (*k*) *Ecce ego lignum aridum.* Mais cela n'empêchoit pas que ceux qui étoient fidéles obſervateurs de la Loi de Dieu, n'euſſent part au bonheur, & aux récompenſes des Juſtes. *Hæc dicit Dominus eunuchis: qui cuſtodierint Sabbatha mea, . . . & tenuerint fœdus meum, dabo eis in domo mea, & in muris meis, locum & nomen melius à filiis & filialibus.* (*l*)

(*e*) *Levit.* XXII. 24.

(*f*) *Deut.* XXIII. 1.

(*g*) *Rab. Salom. Abenezr. Abarb. Lyr. Vat. &c.*

(*h*) *Philo de victimis offerentib.*

(*i*) *Mont. Jun. Gerard. Vorſtr. Tir.*

(*k*) *Iſai.* LVI. 3.

(*l*) *Iſai.* LVI. 4.

Il y avoit des eunuques dans la Cour des Rois de Juda & d'Iſraël, des Officiers nommez *Sariſim*, (*m*) eunuques: mais c'étoient apparemment des eſclaves des peuples étrangers, ou ſi c'étoient des Hébreux, le nom d'eunuques qu'on leur donne, marque ſimplement leur Office & leur dignité. Nôtre Sauveur dans l'Evangile (*n*) parle d'une ſorte d'eunuque différente de celle dont on vient de parler; ce ſont ceux *qui ſe ſont fait eunuques pour le Royaumes des Cieux*, c'eſt-à-dire, qui par un motif de Religion, ont renoncé au mariage, & à l'uſage de toutes ſortes de plaiſirs de la chair. Origénes (*o*) & quelques anciens hérétiques avoient autrefois pris les paroles de JESUS-CHRIST à la lettre, & prétendoient qu'il conſeilloit de ſe faire eunuques pour gagner

(*m*) 1. *Reg.* VIII. 15. 3. *Reg.* XXII. 9. & 4. *Reg.* IX. 32. & XXIV. 12. 15. & 2. *Par.* XXVIII. 7.

(*n*) *Matt.* XIX. 12.

(*o*) *Origen. in Matth. l.* 15. *p.* 369. & 370. *Hæreſiar. Valeſii apud Auguſtin. hæreſ.* 57. & *Epiphan. hæreſ.* 58.

le Royaume du Ciel.

EUNUQUE DE LA REINE CANDACE. Voyez *Philippe Diacre.*

EVODE, ou *Evodie*, dont parle saint Paul aux Philippiens. (a) Quelques Manuscrits Grecs lisent *Evodum*, ou *Evodium*, comme si c'étoit un homme : mais les Imprimez, & la plupart des Manuscrits lisent au féminin : *Evodiam*, Evodie ; & il y a assez d'apparence qu'Evodie & Syntique étoient deux femmes d'une grande vertu, qui avoient aidé saint Paul dans l'établissement de l'Evangile. Ces deux personnes étoient en différent pour quelque sujet qui nous est inconnu, saint Paul les conjure de se retinir dans les mêmes sentimens. D'autres (b) croyent que Syntique étoit un homme, & Evode une femme, & que saint Paul les prie de se réconcilier. Mais le Martyrologe mettant Syntique au nombre des saintes le 22. Juillet, il faut croire que le sentiment le plus commun a été qu'Evodie & Syntique étoient deux femmes.

(a) Philipp. IV. 2.

(b) Quid. apud Theophylact. Erasm. &c.

EUPATOR. Voyez *Antiochus Eupator.*

EUPHRATE, fleuve fameux qui a sa source dans les montagnes d'Arménie, & qui arrose les frontiéres de la Cappadoce, de la Syrie, de l'Arabie déserte, de la Caldée, & de la Mésopotamie, & de là va tomber dans le golphe Persique. Aujourd'hui il se dégorge dans cette mer par un canal qui lui est commun avec le Tigre ; mais autrefois il avoit son canal particulier : & du tems de Pline (c) on voyoit encore des vestiges de cet ancien canal. Moyse (d) dit que l'Euphrate est le quatriéme des fleuves qui avoient leur source dans le Paradis terrestre. L'Ecriture l'appelle souvent le grand fleuve, & elle le donne pour limite du côté de l'orient, au pays promis de Dieu aux Hébreux. (e) Les Auteurs Profanes (f) nous apprenent que l'Euphrate se déborde pendant l'été, comme le Nil, lorsque les neiges des montagnes d'Arménie viennent à fondre. L'Auteur de l'Ecclésiastique semble dire la même chose. *Eccli.* XXIV. 36.

(c) Plin. l. 6. c. 27. & 28.

(d) Genes. II. 14.

(e) Deut. 1. 7. Josue 1. 4.

(f) Strabo lib. 16. Plin. l. 18. c. 17. & 18. & Solin. c. 50. &c.

I. EUPOLEME, fils de Jean, un des Ambassadeurs que Judas Maccabée envoya à Rome 1. *Macc.* VIII. 17. L'an du Monde 3843.

II. EUPOLEME, Auteur ancien cité dans Joseph, dans saint Clément d'Alexandrie, & dans Eusébe. (g) On ignore le tems auquel il a vécu. Il avoit écrit sur les Rois des Hébreux.

(g) Joseph. l. 1. contra Appion. Clem. Alex. l. 1. Stromat. Euseb. Præpar. l. 9.

EUTYQUE, *Eutychus.* C'est le nom de ce jeune homme de la ville de Troade, qui s'étant trouvé avec les autres Disciples au lieu où saint Paul étoit, & s'étant assis sur une fenêtre pendant que l'Apôtre prêchoit, s'endormit, & tomba d'un troisiéme étage dans la ruë. Saint Paul étant descendu, se coucha sur lui, l'embrassa, & dit aux freres : Ne craignez point, son ame est en lui, & il le leur rendit vivant. (h)

(h) Act. XX. 10. An de J.C. 60. de l'Ere vulg. 57.

EXCELSA, hauts lieux où les Israëlites alloient immoler aux Idoles, ou même au Seigneur, contre son commandement exprés. Voyez ci-aprés *Hauts lieux.*

EXCOMMUNICATION, peine Ecclésiastique, qui en punition d'un péché mortel & grave, sépare de la communion de l'Eglise, & prive des biens spirituels ceux qui l'ont encouruë. Il y a deux ou trois sortes d'excommunications. La grande qui sépare la personne du corps des fidéles. Ainsi saint Paul excommunia l'incestueux de Corinthe. (a) La mineure, qui est une défense d'administrer, ou de recevoir les Sacremens. La derniére est celle qui prive seulement de la compagnie des fidéles. Il en est parlé dans la seconde Epître aux Thessaloniciens : (b) *Nous vous dénonçons, mes freres, que vous ayez à vous séparer de tous ceux d'entre vos freres qui se conduisent d'une maniére peu réglée, & qui ne suivent point l'ordre & la tradition que nous leur avons donnée.* Voyez aussi le ỳ. 14. *Si quelqu'un n'obéït point à ce que nous vous ordonnons par nôtre Lettre, notez-le, & n'ayez point de commerce avec lui, afin qu'il en ait de la confusion.* Saint Agustin (c) parle en plus d'un endroit de cette derniére sorte d'excommunication. On en voit la pratique dans la Régle de saint Benoit. (d) Théophylacte (e) dit que cette séparation de la compagnie des fidéles, passoit autrefois pour une grande peine.

(a) 1. Cor. V. 1. 2. 3. 4. 5.

(b) 2. Thess. III. 6.

(c) Aug. lib. contra Epist. Parmen. c. 2. & contra Donatist. post collat. c. 4. & lib. de fide & oper. c. 2.

(d) S. Benedict. Reg. c. 24. 26.

(e) Theophylact. in 2. Thessal. III.

L'ancienne Eglise a été fort réservée à séparer les Fidéles de son sein par l'excommunication. Elle ne l'a fait que rarement, pour des raisons trés-sérieuses, & trés-importantes, & toûjours avec douleur. On distingue l'excommunication *médecinale*, de l'excommunication *mortelle.* La premiére s'employoit envers les pénitens, que l'on séparoit de la communion jusqu'à ce qu'ils eussent satisfait à la pénitence, qui leur étoit imposée. La seconde étoit portée contre les hérétiques, & les pécheurs impénitens, & rébéles à l'Eglise. Le pouvoir d'excommunier a été donné à l'Eglise dans la personne des premiers Pasteurs : il fait partie du pouvoir des clefs que JESUS-CHRIST même donna aux Apôtrés immédiatement, & dans leurs personnes, aux Evéques, qui sont leurs successeurs.

Les causes de l'excommunication se peuvent réduire à trois chefs, l'erreur, le crime, & la désobéïssance. Dans le commencement, on n'usoit du glaive spirituel, que pour des causes spirituelles. Mais dans la suite on fut obligé de réprimer les entreprises des méchans contre les personnes & les biens Ecclésiastiques, par des censures, & par l'excommunication. La maniére d'excommunier étoit fort en usage dans la primitive Eglise. Les fidéles se séparoient eux-mêmes de ceux dont les Apôtres & les Evêques leur disoient de se séparer. Ensuite les Evêques employérent les menaces, les anathêmes, les sentences d'excommunications ; enfin pour rendre ces cérémonies plus effrayantes, on les accompagna d'actions capables d'inspirer de la terreur, comme d'allumer les cierges, de les éteindre, de les jetter par terre, de les fouler aux pieds en prononçant l'excommunication, de prononcer des malédictions contre l'excommunié, &c.

Le principal effet de l'excommunication, est de séparer l'excommunié de la société des fidéles, de lui ôter le droit d'assister aux assemblées de Religion, de le priver de l'Eucharistie, de l'assistance aux priéres communes, des Sacremens, & de tous les autres devoirs par lesquels les Chrétiens sont liez en une même société, & une même communion. Un excommunié est à l'égard des autres fidéles, comme un Publicain & un Payen, suivant les termes de l'Evangile. (f) Mais elle ne le prive point du

(f) Matth. XVIII. 17.

tout des devoirs qui lui ſont dûs en qualité d'homme, de citoyen, de pere, de mari, de Roi, par le droit naturel, par le droit des gens, & par le droit civil. Et lorſque les Apôtres ordonnent de n'avoir point de commerce avec les excommuniez, (*a*) de ne pas manger avec eux, de ne pas même les ſaluer; (*b*) cela doit s'entendre des devoirs de ſimple civilité, qu'il eſt libre de rendre, ou de ne pas rendre; & non pas des obligations naturelles, & d'une obligation fondée ſur la nature, ou ſur le droit des gens.

(*a*) 1. *Cor.* v. 1. 2. 1. 4. 6. & 2. *Theſſal.* III. 6. 14.
(*b*) 2. *Joan.* v. 10. 11.

Quant à l'excommunication des Juifs, nous en voyons la pratique dés le tems de Barach & de Débora, ſi l'on en croit les Rabbins. (*c*) Il eſt dit dans le Cantique de Débora: (*d*) *Maudiſſez Méroz, dit l'Ange du Seigneur; maudiſſez ceux qui s'aſſéieront auprés de lui, parce qu'ils ne ſont pas venus au ſecours du Seigneur avec les forts.* Méroz fut donc excommunié, diſent les Juifs, au bruit de quatre cens trompettes; Barac, qui eſt nommé l'Ange du Seigneur, le maudit, & avec lui ceux qui s'aſſéieroient auprés de lui. Mais cet exemple ne paroît pas bien propre pour montrer l'antiquité de l'excommunication. Nous la voyons d'une façon plus expreſſe du tems d'Eſdras & de Néhémie, (*e*) lorſqu'ils excommuniérent ceux qui ne voudroient pas répudier les femmes étrangéres qu'ils avoient priſes contre la Loi, & qu'ils s'engagérent eux-mêmes, ſous peine d'excommunication, à obſerver les Loix du Seigneur.

(*c*) *Vide Gemar. Babylon. ad tit. Moed-Katon, c.* 3. & *Selden de Synedr. l.* 1. *c.* 7. 8.
(*d*) *Judic.* v. 23.
(*e*) 1. *Eſdr.* x. 8. 2. *Eſdr.* XIII. 25. 28. *Joſeph. Antiq. l.* XI. *c.* 5.

Les Eſſéniens en faiſant profeſſion dans leur ſecte, (*f*) s'engageoient par les plus redoutables ſermens, à en obſerver les Loix; & quand quelqu'un d'entre eux étoit tombé dans une faute conſidérable, on le chaſſoit de la ſociété des autres Eſſéniens; & celui qui étoit ainſi chaſſé, mouroit aſſez ſouvent d'une mort malheureuſe; car étant lié par ſes ſermens & par ſes vœux, il ne pouvoit recevoir aucune nourriture de la main des étrangers; & ne pouvant avoir de commerce avec ceux dont il étoit ſéparé, il étoit forcé pour vivre, de ſe nourrir d'herbes ſauvages, comme une bête, juſqu'à ce que ſes membres ſe corrompoient & tomboient peu à peu. Il arrivoit quelquefois que les Eſſéniens touchez de compaſſion, les retiroient de cet état, & les recevoient de nouveau dans leur Corps, lorſqu'ils croyoient qu'ils avoient aſſez expié la faute qu'ils avoient commiſe. Voilà l'excommunication, ſes cauſes, ſes effets & ſon abſolution.

(*f*) *Joſeph. de Bello, l.* 2. *c.* 12.

Nôtre Sauveur dans l'Evangile, (*g*) prédit à ſes Apôtres que les Juifs en haine de lui, les excommunieront, & les maltraiteront. Ils vous chaſſeront de leurs Synagogues, leur dit-il; ils vous feront paroître devant les tribunaux, & vous condamneront au foüet. On dit que chez les Juifs l'on foüettoit ordinairement les excommuniez, avant que de les chaſſer de la Synagogue. L'excommunication étoit précédée par la cenſure & les monitions. Elles ſe faiſoient d'abord en ſecret: mais ſi le coupable ne ſe corrigeoit pas, *la maiſon du Jugement*, c'eſt-à-dire, l'aſſemblée des Juges, lui dénonçoit avec menaces qu'il eût à ſe corriger. S'il perſiſtoit dans ſon opiniâtreté, on rendoit contre lui la cenſure publique, par quatre Sabbats conſécutifs, où l'on proclamoit le nom du coupable, & la nature de ſa faute, afin de lui faire honte. Enfin s'il demeuroit incorrigible, on l'excommunioit. Il ſemble que nôtre Seigneur fait alluſion à cette pratique, lorſqu'il nous ordonne (*a*) d'avertir nôtre frere ſecrettement entre nous & lui; puis que nous prenions quelques témoins avec nous, pour l'avertir; & enfin que nous le dénoncions à l'Egliſe. Que ſi aprés cela il ne rentre point dans ſon devoir, que nous le regardions comme un pécheur & un publicain.

(*g*) *Matt.* x. 17. *Joan.* IX. 22. & XVI. 11. & *Luc.* VI. 22.
(*a*) *Matth.* XVIII. 16. 17.

La ſentence d'excommunication parmi les Juifs étoit conçüe en ces termes: *Qu'un tel ſoit dans l'excommunication* ou *dans la ſéparation*; ou, qu'un tel ſoit excommunié ou ſéparé. Les Juges, ou la Synagogue, ou même les particuliers, avoient droit d'excommunier; mais régulièrement c'étoit la Maiſon du Jugement ou la Cour de Juſtice qui portoit la ſentence de l'excommunication ſolemnelle. Un particulier pouvoit en excommunier un autre, & il pouvoit pareillement s'excommunier lui-même; comme ceux qui s'anathématiſérent & s'engagérent à ne boire ni manger, qu'ils n'euſſent pris ſaint Paul mort ou vif. (*b*) Enfin on excommunioit quelquefois les bêtes; & les Rabbins enſeignent que l'excommunication a ſon effet juſques ſur les chiens. Ils croyent qu'un homme peut être excommunié en ſonge, lorſque en dormant, il croit voir les Juges, qui par une ſentence juridique, ou même un particulier, qui le déclare excommunié. Dans ce cas, ils ſe tiennent pour frappez d'excommunication; parce, diſent-ils, qu'il ſe peut faire que Dieu les ait excommuniez en dormant, ou que ſes Miniſtres l'ayent fait par ſon ordre.

(*b*) *Act.* XXIII. 12.

Ceux qui avoient porté la ſentence d'excommunication, pouvoient la lever, & déclarer abſous celui qui l'avoit encouruë, pourvû qu'il donnât des marques de ſon repentir. On ne pouvoit abſoudre que préſent celui qui avoit été excommunié préſent. Celui qui avoit été excommunié par un particulier, pouvoit ſe faire abſoudre par un Juge public, ou par trois hommes choiſis exprés pour cela. Celui qui s'étoit excommunié lui-même, ne pouvoit régulièrement s'abſoudre ſoi-même; il falloit pour cela dix perſonnes choiſies du milieu du peuple. Enfin celui qui avoit été excommunié en ſonge, devoit chercher dix hommes ſçavans dans la Loi, & dans la ſcience du Talmud, pour lui donner l'abſolution.

On diſtingue d'ordinaire trois ſortes d'excommunications parmi les Juifs. La premiére ſe nommoit *niddui*, (*c*) c'eſt-à-dire, *ſéparation*. C'eſt l'excommunication mineure. Elle duroit trente jours, & ſéparoit l'excommunié de l'uſage des choſes ſaintes. La ſeconde étoit nommée *cherem*, (*d*) c'eſt-à-dire, *anathême*. C'eſt une eſpéce de réaggrave de la premiére, & répond à peu prés à nôtre excommunication majeure. Elle exclut l'homme de la Synagogue, & le prive de tout commerce civil. Enfin la troiſiéme ſorte d'excommunication eſt appellée (*e*) *ſchammatha*, & étoit au-deſſus de l'excommunication majeure. Elle ſe publioit, dit-on, au bruit de quatre cens trompettes, & ôtoit toute eſpérance de retour à la Synagogue. On prétend même que la peine de mort y étoit attachée. Mais Selden ſoutient que ces trois termes, *niddui*, *cherem* & *ſchammatha*, ſont ſouvent ſynonimes, & que les Juifs n'ont jamais eu, à proprement parler, que deux ſortes d'excommunications; l'une majeure, & l'autre mineure. On peut conſulter cet Auteur dans ſon pre-

(*c*) נדוי *Niddui, ſeparatio.*
(*d*) חרם *Cherem, anathema.*
(*e*) שמתה *Schammata, exciſio.*

mier Livre *de Synedriis veterum Hebræorum*, Chap. 7. & 8.

(a) Léon de Modéne, part. 2. c. 3.

Léon de Modéne (a) dit que quand le Rabbin excommunie quelqu'un, il le maudit publiquement; aprés quoi, pas un Juif ne peut parler à l'excommunié, ni approcher de lui, à la diſtance d'une toiſe. L'entrée de la Synagogue lui eſt défenduë, & il eſt obligé de s'aſſeoir pieds nuds à terre, comme s'il lui étoit mort un parent; juſqu'à ce qu'il ſoit abſous par un ou pluſieurs Rabbins, & beni de nouveau. Si la faute mérite une excommunication plus ſolemnelle, on s'aſſemble dans la Synagogue, & on allume des torches noires; puis au ſon d'un cor, on prononce malédiction à qui a fait ou fera telle choſe. A quoi toute l'aſſemblée répond: *Amen.*

Les Payens avoient auſſi leur excommunication pour de grands crimes, comme on le voit chez les Grecs, les Latins & les Gaulois: mais cette matiére ne regarde point nôtre ſujet. Nous nous bornons aux Livres de l'ancien & du nouveau Teſtament.

(b) 4. *Reg.* XXIII. 11. & 1. *Par.* IX. 26. 33. XXIII. 28. XXVIII. 12. *Jerem.* XXXV. 2.

EXEDRA. Ce terme Latin ſe trouve aſſez ſouvent dans les Livres des Rois & des Paralipoménes. (b) Il ſignifie proprement des ſiéges qui ſe trouvent ſous les portiques, où l'on a coûtume de s'aſſembler, ou les chambres joignant ces portiques, où il y a pluſieurs ſiéges, pour l'uſage de ceux qui s'y retirent. Dans l'Ecriture, il ſe prend pour les appartemens qui regnoient autour des parvis du Temple, dans leſquels les Prêtres & les Lévites qui étoient de ſervice, ſe retiroient pour boire, pour manger, pour dormir, & où l'on ſerroit les proviſions du Temple, & les richeſſes qui y étoient offertes

EXODE. Ce terme vient du Grec *exodos*, qui ſignifie *ſortie*. Il ſe donne au ſecond des Livres ſacrez de l'ancien Teſtament, parce qu'il contient l'hiſtoire de la ſortie des Iſraëlites de l'Egypte, ſous la conduite de Moyſe. On y voit la naiſſance de Moyſe, ſon éducation, ſa fuite, les perſécutions que les Rois d'Egypte firent ſouffrir aux Hébreux, le retour de Moyſe du pays de Madian, les playes dont il frappa l'Egypte, la ſortie des Hébreux, le paſſage de la Mer Rouge, la maniére dont la Loi fut donnée, l'érection du Tabernacle, & la célébration de la ſeconde Pâque. Il contient l'hiſtoire de cent quarante-cinq ans, à la prendre depuis la mort de Joſeph, arrivée l'an du Monde 2369. avant J. C. 1631. avant l'Ere vulgaire 1635. juſqu'à l'an du Monde 2514. qui eſt la fin de la premiére année aprés la ſortie de l'Egypte. Les Hébreux donnent à ce Livre le nom de *Vee'lé ſchemoth*, (c) parce qu'il commence par ces mots, qui ſignifient: *Et voici les noms, &c.*

(c) ואלה שמות *Veelle ſchemoth. Grac.* Ἔξοδος. *Exitus.*

(d) Ἐξορκίζειν. *Adjurare.*

(e) *Juſtin. Mart. Apolog. pro Relig. Chriſt. Tertull. Apolog. Credite illis cum verum de ſe loquantur, qui mentientibus creditis. Nemo ad ſuum dedecus mentitur. Prudent. Apotheoſ. contra Jud.*

EXORCISTES. Ce terme vient du Grec *exorciſein*, (d) qui ſignifie *conjurer*, employer le nom de Dieu pour chaſſer les Démons des lieux, ou des corps qu'ils poſſédent. Nous appellons *Exorciſtes* dans l'Egliſe Chrétienne, un des quatre Ordres mineurs, dont l'office étoit de conjurer les poſſédez & les énerguménes. On voit par les premiers Apologiſtes de nôtre Religion, (e) que les Démons redoutoient les exorciſmes des Chrétiens, & que les ſimples Fidéles exerçoient ſur ces malins Eſprits un trés-grand empire. Il eſt croyable que le don des miracles n'étant plus ſi commun, on ordonna d'aſſez bonne-heure dans l'Egliſe des Exorciſtes, qui exerçaſſent d'office ces fonctions, que la plûpart des Fidéles exerçoient auparavant d'eux-mêmes, ou par le mérite de leur foi, ou par un don particulier qu'ils avoient reçû au baptême.

Les Juifs avoient auſſi leurs Exorciſtes, comme JESUS-CHRIST l'inſinuë dans l'Evangile; car les Phariſiens ayant avancé qu'il ne chaſſoit les Démons qu'au nom de Béelsébub, il leur répond: (a) *Si c'eſt par Béelsébub que je chaſſe les Démons, par qui vos enfans les chaſſent-ils? C'eſt pourquoi ils ſeront eux-mêmes vos juges.* Joſeph (b) raconte qu'un certain Juif nommé Eléazar, guériſſoit les poſſédez par le moyen d'un anneau, où étoit enchaſſée une racine, que l'on diſoit avoir été découverte par Salomon. L'odeur de la racine, miſe ſous le nez du poſſédé, le faiſoit tomber par terre; & l'Exorciſte conjuroit le Démon, & lui défendoit de retourner dans ce corps. Il dit ailleurs qu'une certaine racine, nommée *barad*, qui naît en Judée, a la vertu de chaſſer les Démons, lorſqu'on l'applique ſur le corps des poſſédez.

(a) *Matt.* XII. 27.

(b) *Joſeph. Antiq. l.* 8. *c.* 2.

Les Apôtres (c) nous apprennent qu'il y avoit de ces Exorciſtes Juifs, qui ſe méloient de chaſſer les Démons au nom de JESUS-CHRIST: *Seigneur, nous avons trouvé un homme qui chaſſe les Démons en vôtre nom, & nous l'en avons empêché, parce qu'il ne vient point avec nous.* Ces Exorciſtes continuérent à en uſer de même aprés la mort du Sauveur: *Quelques-uns de ces gens là (d) allant de ville en ville, entreprirent d'invoquer le nom de Jeſus ſur ceux qui étoient poſſédez des malins Eſprits, en leur diſant: Nous vous conjurons par Jeſus, que Paul prêche. Mais le malin Eſprit leur répondit: Je connois Jeſus, & je ſçai qui eſt Paul; mais vous, qui êtes-vous?* Enfin ſaint Juſtin, ſaint Irénée, Origénes & Tertullien parlent des Juifs, qui ſe vantoient de chaſſer les Démons, (e) & qui les chaſſoient en effet quelquefois, en invoquant le Dieu d'Abraham.

(c) *Marc.* IX. 37. *Luc.* IX 42.

(d) *Act.* XIX. 13.

(e) *Juſtin Dialog. cum Tryphon. Iren. l.* 2. *c.* 5. *Origen. l.* 1. & 4. *contra Celſ. Tertull. l.* 4. *contra Marcion.*

EXPIATION. Les Hébreux avoient diverſes ſortes de ſacrifices d'expiation, pour les fautes d'ignorance commiſes contre la Loi, (f) & pour ſe purifier de certaines ſoüillures légales, qui étoient regardées comme des indécences, ou même comme des fautes qui méritoient d'être expiées par certaines victimes. Par exemple, une femme aprés ſes couches, (g) un lépreux, lorſqu'il étoit nettoyé de ſa lépre, (h) devoient offrir quelques hoſties, pour ſe purifier; de même que ceux qui ayant touché quelque choſe d'impur, avoient oublié ou négligé de ſe purifier au tems & à la maniére qui ſont preſcrits par la Loi. (i) Ces ſacrifices d'expiation ne remettoient pas par eux-mêmes les fautes réelles commiſes contre Dieu, ils n'effaçoient pas la difformité du péché qui déplaît à Dieu; mais ils réparoient ſimplement la faute extérieure & légale, & mettoient le tranſgreſſeur à couvert de la peine temporelle, dont Dieu ou les Juges puniſſoient ces fautes, lorſqu'on négligeoit de les expier par les voyes marquées par la Loi.

(f) *Vide Levit.* IV.

(g) *Levit.* XII. 6. 7.

(h) *Levit.* XIV. 4. 5. *& ſeq.*

(i) *Levit.* V. 1. 2. 3.

Voici les cérémonies qui s'obſervoient lorſqu'un Iſraëlite offroit un ſacrifice pour le péché. (k) Il amenoit ſa victime au Tabernacle, mettoit la main ſur la tête de l'animal, confeſſoit ſa faute, immoloit ſon hoſtie dans le parvis, au lieu où on immoloit les holocauſtes, au nord de l'Autel. Le Prêtre prenoit du ſang

(k) *Levit.* IV. 27. 28. *&c.*

de l'animal, en touchoit avec les doigts les cornes de l'Autel des holocauſtes, répandoit le reſte du ſang au pied de l'Autel, ôtoit toute la graiſſe qui couvre les inteſtins & les reins de la victime, & faiſoit brûler cette graiſſe ſur l'Autel. Enfin le Prêtre prioit pour celui qui offroit la victime, & ſa faute lui étoit pardonnée.

On pouvoit offrir pour l'expiation du péché, ou une chévre, (*a*) ou une brebis, (*b*) ou un agneau, ou un chevreau, (*c*) ou deux colombes; ou enfin quelque offrande de farine, pour les plus pauvres. (*d*) Il y avoit quelques cérémonies particuliéres lorſque le Grand-Prêtre, ou un Prince du peuple, ou tout le peuple étoient tombez dans quelques fautes. Mais c'étoit preſque toûjours la même choſe quant au fonds. (*e*) La chair des animaux offerts pour l'expiation du péché, étoit aux Prêtres. (*f*) Nul étranger n'avoit droit d'en goûter.

(*a*) *Levit.* IV. 28.
(*b*) *Levit.* IV. 32.
(*c*) *Levit.* V. 11.
(*d*) *Ibid.* ℣. 11.
(*e*) *Levit.* IV. 1. 2. 3. *&c.*
(*f*) *Levit.* VII. 5. 6. 7.

Expiation. *Fête de l'Expiation ſolemnelle.* Cette Fête ſe faiſoit le dixiéme du mois de *Tizri*, qui répond au mois de Septembre. Les Hébreux l'appellent *Kippur*, ou *Chippur*, c'eſt-à-dire, pardon, ou expiation, parce qu'on y expioit les fautes de toute l'année. Voici les principales cérémonies qui s'y obſervoient. Le Grand-Prêtre aprés s'être lavé non-ſeulement les pieds & les mains, comme dans les ſacrifices ordinaires, mais tout le corps, s'habilloit de ſimple lin, (*g*) comme les autres Prêtres. Il ne portoit alors ni ſa robe d'hyacinthe, ni l'éphod, ni le rational, parce qu'il alloit expier ſes propres péchez, & ceux du peuple. Il offroit d'abord un jeune taureau, & un bélier pour ſes péchez, & pour ceux des autres Prêtres. Il mettoit ſes mains ſur la tête de ces victimes, & confeſſoit ſes péchez, & ceux de ſa maiſon; puis il recevoit de la main des Princes du peuple, deux boucs pour le péché, & un bélier pour être offert en holocauſte au nom de toute la multitude.

(*g*) *Levit.* XVI. 4.

On tiroit au ſort lequel des deux boucs ſeroit immolé au Seigneur, & lequel ſeroit mis en liberté. Aprés cela il mettoit dans un encenſoir du feu ſacré de l'Autel des holocauſtes, jettoit par-deſſus de l'encens, & entroit ainſi dans le Sanctuaire. Aprés l'avoir encenſé, il en ſortoit, prenoit du ſang du jeune taureau qu'il avoit immolé, il le portoit dans le Sanctuaire; & trempant ſon doigt dans ce ſang, il en jettoit ſept fois entre l'Arche & le voile qui ſéparoit le Saint du Sanctuaire. Il en ſortoit une ſeconde fois, & immoloit à côté de l'Autel des holocauſtes, le bouc ſur lequel étoit tombé le ſort pour être ſacrifié. Il en portoit le ſang dans le Sanctuaire, & faiſoit ſept fois des aſperſions avec ſon doigt trempé dans le ſang, entre l'Arche & le voile qui ſéparoit le Saint du Sanctuaire. De là il retournoit dans le parvis du Tabernacle, & faiſoit de tous côtez des aſperſions avec le ſang du bouc; pendant tout cela, aucun des Prêtres, ni du peuple, ne pouvoit ſe trouver dans le Tabernacle, ni dans le parvis. Aprés cela, il venoit à l'Autel des holocauſtes, en moüilloit les quatre cornes avec le ſang du bouc, & du jeune taureau, & l'arroſoit ſept fois de ce même ſang.

Le Sanctuaire, le parvis, & l'Autel étant ainſi purifiez, le Grand-Prêtre ſe faiſoit amener le bouc qui étoit deſtiné à être mis en liberté. Il mettoit la main ſur la tête de cet animal, confeſſoit ſes péchez & ceux du peuple, & donnoit ce bouc à un homme préparé pour cela, qui le conduiſoit dans un lieu déſert, & le mettoit en liberté, ou le précipitoit, ſelon quelques-uns. Voyez ce que l'on a dit ſur *Azazel*. Aprés cette cérémonie, le Grand-Prêtre ſe lavoit tout le corps dans le Tabernacle; & reprenant d'autres habits, & ſelon quelques-uns, ſes habits de cérémonie, c'eſt-à-dire, l'éphod, le rational, & la robe couleur d'hyacinthe, il immoloit en holocauſte deux béliers, l'un pour lui, & l'autre pour le peuple.

La Fête de l'Expiation ſolemnelle étoit une des principales ſolemnitez des Hébreux. (*a*) Ils y gardoient un grand repos, & un jeûne rigoureux. Ils ſe confeſſent ce jour-là juſqu'à dix fois, à commencer dés la veille avant le ſouper, en mémoire de ce que le Grand-Prêtre prononçoit dix fois le nom de Dieu dans cette ſolemnité. Et voici la maniére dont ſe fait cette confeſſion. (*b*) Deux Juifs ſe retirent dans un coin de la Synagogue; celui qui ſe confeſſe, ſe tourne la tête du côté du nord, & le dos du côté du midi; il s'incline profondément, ſe découvre le dos, confeſſe ſes péchez, & frappe ſa poitrine, à chaque fois que celui qui écoute la confeſſion, le frappe d'une laniére de cuir, dont il lui donne trente-neuf coups, en récitant ces paroles, *Pſal.* LXXVIII. 38. *Mais le Seigneur eſt miſéricordieux; il condamne l'iniquité, mais il n'extermine pas le pécheur; il a détourné ſa colére, & n'a point allumé toute ſon indignation.*

(*a*) *Levit.* XVI.
(*b*) *Buxtorf. Synag. Jud. c.* 20.

Ils prennent ce jour-là pour ſe réconcilier les uns aux autres; celui qui a offenſé ſon prochain, va le trouver dés la veille, & lui demande pardon. Si celui qui a été offenſé ne veut pas lui pardonner, le premier prend avec lui trois autres hommes, le vient trouver, & lui demande encore pardon une ou deux fois. Que s'il s'obſtine à ne lui pas accorder le pardon, l'autre va prendre dix hommes, & vient de nouveau en leur préſence lui demander pardon. Que s'il ne l'accorde pas, alors celui qui a fait toutes ces démarches, eſt cenſé abſent, & il croit fermement en avoir aſſez fait pour mériter le pardon devant Dieu. (*c*) Si la perſonne offenſée eſt morte, celui qui veut lui faire ſatisfaction, va au cimetiére accompagné de dix perſonnes, & en leur préſence il dit: J'ai péché contre le Dieu d'Iſraël, & contre tel qui eſt ici enterré.

(*c*) *Buxtorf. Syn. Jud. c.* 20.

Buxtorf dit qu'ils ſe préparent à cette fête dés le commencement du mois Tizri, qui eſt le premier de l'année civile; & que pendant tous les dix jours qui précédent l'Expiation ſolemnelle, ils jeûnent, & s'exercent dans des pratiques de pénitence, & prient Dieu de détourner les maux dont ils s'étoient rendus dignes. Ils ſe lévent de grand matin, ſe confeſſent trois fois par jour, ne plaident point, n'excommunient perſonne. Le neuviéme jour de l'année, qui eſt la veille de l'Expiation, chacun d'eux prend un coq blanc, ſi l'on en peut trouver de cette couleur, ſinon, d'un autre plumage, pourvû qu'il ne ſoit pas rouge, ils récitent quelques priéres, & ſe frappant la tête avec la tête du coq par trois fois, ils diſent à chaque fois: ce coq ſervira pour mon rachat, il portera la mort que j'ai méritée, il ſera ma réconciliation, il mourra pour moi, & j'entrerai dans la vie bienheureuſe avec tout Iſraël. Aprés cela, ils lui coupent la gorge, l'éventrent, le plu-



HABIT BLANC DU GRAND PRÊTRE, POUR LE JOUR DE LEXPIATION SOLEMNELLE.

(a) Buxtorf. Synag. Jud. c. 20.
(b) Cérémonies des Juifs, par. 3. c. 6.

ment, le cuiſent, & le mangent. (a) Léon de Modéne (b) dit que cela ſe pratiquoit autrefois en Italie, & au Levant: mais qu'on y a ſupprimé cette coûtume, parce qu'on a reconnu que c'étoit une ſuperſtition ſans aucun fondement.

Pluſieurs Juifs paſſent la nuit qui précéde la Féte de l'Expiation, dans la Synagogue, occupez à la priére, & aux exercices de la pénitence; ils ſe revétent d'habits de deüil, de blanc, ou de noir, & quelques-uns prennent l'habit avec lequel ils veulent étre enterrez. Ils vont ſans ſouliers & ſans bas, & ſe rendent à la Synagogue de trés-bonne heure. On y fait quatre priéres ſolemnelles; le matin, à midi, aprés midi, & au ſoir. Lorſque la nuit eſt venuë, en ſorte qu'on voye les étoiles, on ſonne du cor, pour marquer que le jeune eſt fini; & alors ils s'en retournent dans leurs maiſons, où ils ſe revêtent d'habits blancs & propres, ſe mettent à table, & rompent le jeune; car de tout le jour ils n'ont pris aucune nourriture, ni aucune boiſſon. Voilà de quelle maniére les Juifs d'à préſent célébrent cette Fête.

I. EZECHIAS, Roi de Juda, fils d'Achaz, & d'Abi, nâquit l'an du Monde 3251. Achaz ſon pere n'ayant encore qu'onze ans. (c) Il y a ſur cet âge quelque difficulté; mais l'Ecriture marquant qu'Achaz n'avoit que vingt ans lorſqu'il commença à regner, & qu'il ne regna que ſeize ans, il s'enſuit qu'il n'a vécu que trente-ſix ans. Or la même Ecriture dit qu'Ezéchias avoit vingt-cinq ans lorſqu'il commença à regner. Il faut donc conclure qu'Achaz ſon pere l'avoit eu à l'âge d'onze ans; ce qui eſt aſſez extraordinaire, mais qui n'eſt nullement impoſſible.

(c) 4. Reg. XVI. 1. comparé à 4. Reg. XVIII. 1. Voyez nôtre Comment. ſur 4. Reg. XVI. 1. &c.

Ezéchias ſuccéda à ſon pere Achaz l'an du Monde 3277. ou 3278. avant J. C. 722. avant l'Ere vulgaire 726. Il fit ce qui étoit bon & agréable au Seigneur. (d) Il détruiſit les hauts lieux, abattit les bois profanes, & briſa les ſtatuës que le peuple avoit adorées ſous le regne d'Achaz. Il fit mettre en piéces le ſerpent d'airain que Moyſe avoit fait, parce que les enfans d'Iſraël lui brûloient de l'encens. Dés le premier mois de la premiére année de ſon regne, (e) il fit ouvrir les grandes portes de la Maiſon du Seigneur, & les rétablit. Il convoqua les Prêtres & les Lévites, & les exhorta à purifier & à nettoyer le Temple, & à le mettre en état d'y offrir les ſacrifices, comme du paſſé. Les Prêtres & les Lévites ayant exécuté les ordres du Roi, on commença à immoler ſur l'Autel du Temple les victimes pour le péché, & les holocauſtes que le Roi fournit. Aprés cela, les Princes du peuple offrirent encore une grande quantité de victimes; & le culte du Seigneur fut parfaitement rétabli dans ſa Maiſon.

(d) 4. Reg. XVIII.

(e) 2. Par. XXIX. 3. 4. &c.

Comme juſqu'alors on avoit négligé de faire la Fête de Pâque, Ezéchias invita à cette Fête non-ſeulement tout ſon peuple, mais auſſi ceux du Royaume d'Iſraël. (f) Quelques-uns s'en mocquérent: mais pluſieurs y vinrent; & on fit la Pâque la plus ſolemnelle que l'on eût vû depuis trés-long-tems. Aprés cela, tout le peuple ſe mit à ruiner les reſtes d'idolâtrie, qui étoient non-ſeulement dans les terres de l'obéïſſance d'Ezéchias, mais auſſi dans celles où regnoit Osée, dernier Roi d'Iſraël, qui voyoit ſans jalouſie que ſon peuple retournât au culte du Seigneur. Ezéchias mit tous ſes ſoins à entretenir le bien qu'il avoit établi dans le Temple, (a) & à faire fournir aux Prêtres & aux autres Miniſtres du Seigneur les alimens, & les choſes néceſſaires pour leur entretien. Tout le peuple apporta les dixmes & les prémices en ſi grande quantité, qu'il y en eut de reſte.

(f) 2. Par. XXX.

(a) 2. Par. XXXI.

Quelques années aprés, (b) Ezéchias ſecoüa le joug du Roi des Aſſyriens, (c) & refuſa de leur payer le tribut accoûtumé. Il battit les Philiſtins, & ruina tout leur pays, depuis la Tour des gardes, juſqu'aux villes fortes. Il ſe mit à fortifier Jéruſalem, à en réparer les murs, & à y bâtir des tours. Il y ramaſſa des armes & des proviſions, établit de bons Commandans ſur ſes troupes, boucha les ſources qui étoient au dehors de la ville, & n'oublia rien pour ſe mettre en état de faire une vigoureuſe réſiſtance.

(b) L'an du Monde 3290. ou 3291.

(c) 4. Reg. XVIII. 7. 2. Par. XXXII. 1. 2. 3. &c.

Cependant Sennachérib Roi d'Aſſyrie, marcha contre lui, entra dans les terres de Juda, & ſe rendit maître de la plûpart des villes du pays. Ezéchias voyant que les Rois d'Egypte & de Chus, avec qui il avoit fait alliance, (d) ne venoient point à ſon ſecours, & ne ſe ſentant pas aſſez fort pour réſiſter à un ſi puiſſant ennemi, il lui envoya des Ambaſſadeurs, pour le prier de ſe retirer de deſſus ſes terres, lui promettant de ſe ſoumettre à tout ce qu'il voudroit.

(d) 4. Reg. XVIII. 14. XIX. 9.

Sennachérib lui demanda trois cens talents d'argent, & trente talents d'or; & pour lui faire cette ſomme, Ezéchias fut obligé d'épuiſer tous ſes tréſors, & d'arracher même les lames d'or qu'il avoit autrefois miſes aux portes du Temple. Mais Sennachérib ayant reçû cet argent, au lieu de s'en retourner, & de laiſſer Ezéchias en paix, lui envoya de Lachis, dont il faiſoit le ſiége, à Jéruſalem, trois des premiers Officiers de ſa Cour, pour le ſommer de ſe rendre. Ces Officiers demandérent à parler à Ezéchias: mais ce Prince ne jugea pas à propos de ſortir de la ville; il leur envoya Eliacim, Sobna & Joahé, à qui Rabſacés parla d'une maniére inſolente, exagérant le pouvoir de ſon Maître, & diſant qu'Ezéchias ne pourroit pas même lui fournir mille hommes, pour monter mille chevaux que Sennachérib lui fourniroit. Il ajoûta que c'étoit en vain que les Juifs mettoient leur confiance dans le Roi d'Egypte: Que Pharaon ſeroit à leur égard comme un roſeau caſſé, qui ſe briſe ſous celui qui veut s'appuyer deſſus, & qui lui perce la main: Que Sennachérib n'étoit venu dans la Judée, que pour obéïr à l'ordre du Seigneur, qui lui avoit dit: Entrez dans cette terre, & la ravagez.

Et comme Rabſacés parloit Hébreu, & que le peuple de Jéruſalem étoit ſur les murs qui l'écoutoit, les Députez d'Ezéchias le priérent de parler Syriaque, parce qu'ils entendoient cette Langue; & de ne pas parler Hébreu devant tout le peuple, qui écoutoit de deſſus les murailles. Rabſacés répondit: Eſt-ce pour parler à vôtre Maître & à vous, que mon Seigneur m'a envoyé ici? & n'eſt-ce pas plûtôt pour parler à ces hommes qui m'écoutent du haut des murs, & que vous voulez réduire à boire avec vous leur urine, & à manger leurs excrémens? En même-tems il éleva ſa voix, & exhorta le peuple à venir ſe rendre à ſon Maître, ajoûtant que comme il n'y avoit point eu de Dieux qui euſſent pû garantir de ſes mains les nations qu'il avoit ſubjuguées, auſſi le Seigneur ne

pourroit les sauver des armes du Roi d'Assyrie.

(a) 4. *Reg.* XIX. Ezéchias ayant entendu ces blasphémes, (*a*) déchira ses habits, se couvrit d'un sac, alla à la Maison du Seigneur, & envoya rendre compte au Prophéte Isaïe de ce que Rabsacés avoit dit. Mais Isaïe dit: Voici ce que dit le Seigneur: Ne craignez point ces discours menaçans & pleins de blasphémes que vous avez entendus. Je vais envoyer contre Sennachérib un esprit de frayeur, qui l'obligera à s'en retourner à son pays; & il y périra par l'épée. En effet ce Roi ayant quitté le siége de Lachis, & étant allé faire celui de Lebna, apprit que Tharaca Roi de Chus, marchoit contre lui, pour le combattre. Il quitta le siége de cette place, pour aller à la rencontre de Tharaca; & en même-tems il envoya des Lettres à Ezéchias, par lesquelles il lui disoit qu'il ne devoit pas mettre sa confiance en son Dieu; que cela ne le garantiroit pas de ses mains, non plus que les Dieux des autres nations ne leur avoient de rien servi contre l'effort de ses armes.

Ezéchias ayant reçû ces Lettres, monta au Temple, les étendit devant le Seigneur, fit sa priére, & pria Dieu de le délivrer des mains de ce fier & insolent ennemi. Le Seigneur exauça sa priére, & lui envoya dire par le Prophéte Isaïe, qu'il ne craignît point les menaces de Sennachérib; que ce Prince seroit bien-tôt obligé de s'en retourner dans son pays; qu'il ne feroit point le siége de Jérusalem, & ne l'attaqueroit point; & que le Seigneur protégeroit & défendroit la ville & son peuple. En effet la même nuit qui suivit cette prédiction, l'Ange du Seigneur descendit dans le camp des Assyriens, & y tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de Sennachérib; de sorte que ce Prince fut obligé de se retirer promtement à Ninive, où deux de ses fils le tuérent à coups d'épées, comme il adoroit son Dieu Nesroch dans son Temple. Il eut pour successeur Assaradon. (*b*)

(*b*) An du Monde 3291. avant J. C. 709. avant l'Ere vulg. 713.

Peu de tems aprés cette guerre, & la même année que Sennachérib étoit venu sur les terres de Juda, qui étoit la quatorziéme année d'Ezéchias, ce Prince tomba trés-dangereusement malade. (*c*) C'étoit apparemment un abcés ou un ulcére. Les Rabbins (*d*) croyent que Dieu le frappa de cette maladie, en punition de sa négligence, parce qu'il n'avoit pas composé un Cantique d'actions de graces, pour sa délivrance de la guerre de Sennachérib. Mais le second Livre des Paralipoménes (*e*) semble attribuer cette maladie à l'élévation du cœur d'Ezéchias, qui n'avoit pas assez reconnu qu'il ne devoit sa délivrance qu'à la pure faveur de Dieu. Quoi qu'il en soit, le Prophéte Isaïe le vint trouver, & lui dit: Mettez ordre aux affaires de vôtre maison; car vous ne vivrez pas davantage, & vous mourrez. Ezéchias se tournant le visage contre la muraille, adressa sa priére à Dieu avec une abondance de larmes. Isaïe n'étoit pas encore passé la moitié du vestibule, que le Seigneur lui dit de retourner vers Ezéchias. Il y vint, & lui dit: Voici ce que dit le Seigneur: J'ai entendu vôtre priére, & j'ai vû vos larmes. Je vous ai guéri, & dans trois jours vous irez au Temple; & j'ajouterai encore quinze ans à vôtre vie. De plus, je vous protégerai contre le Roi des Assyriens, & je garantirai Jérusalem de ses insultes. En même-tems Isaïe se fit apporter une masse de figues, qu'il mit sur l'ulcére du Roi; & il fut guéri.

(*c*) 4. *Reg.* XX. 1. 2. 3. *&c.* & *Isai.* XXXVIII. & 2. *Par.* XXXII. 19. 30.

(*d*) *Robb. apud Hieronym. in Isai.* XXX. X.

(*e*) 2. *Par.* XXXII. 24.

Mais auparavant Ezéchias lui avoit dit: Quel signe aurai-je que le Seigneur me guérira? Isaïe lui répondit: Voulez-vous que l'ombre du Soleil avance de dix lignes, ou qu'elle retourne en arriére de dix lignes dans l'horloge d'Achaz? Ezéchias demanda que l'ombre retournât de dix lignes en arriére, comme chose qui lui paroissoit plus difficile; & le Prophéte ayant invoqué le Seigneur, l'ombre retourna comme il l'avoit promis. Il y a assez d'apparence que cette rétrogradation, qui fut trés-sensible & trés-réelle dans la montre d'Achaz, fut causée par quelque réflexion des rayons du soleil, sans qu'il fût nécessaire que cet astre rétrogradât réellement. Ezéchias aprés sa guérison, composa un Cantique d'actions de graces au Seigneur, que le Prophéte Isaïe nous a conservé. (*a*)

(*a*) *Isai.* XXXVIII. 11. &c.

En ce tems-là (*b*) Mérodach, ou Bérodach-Baladan, Roi de Babylone, envoya des Lettres & des présens à Ezéchias, (*c*) parce qu'il avoit sçû qu'il avoit été malade, & qu'il sçavoit qu'au tems de sa guérison, il étoit arrivé un grand prodige à Jérusalem. (*d*) Ezéchias se trouva fort flatté de cette ambassade. Il fit voir aux Envoyez du Roi de Babylone tous ses trésors, ses aromates, ses vases précieux; en un mot, il ne leur cacha rien de tout ce qui étoit dans son palais. Le Prophéte Isaïe vint ensuite trouver le Roi; & ayant appris ce qui s'étoit passé, il lui dit de la part du Seigneur: Il viendra un tems que tout ce qui est dans vôtre maison, & tout ce que vos peres y ont amassé jusqu'à ce jour, sera transporté à Babylone. Vos enfans même seront pris pour être Eunuques dans le palais des Rois de Babylone. Ezéchias répondit: La volonté de Dieu soit faite; tout ce qu'il a ordonné est plein de justice: Que la paix & la vérité regnent dans les jours de ma vie. Ce Prince passa tranquillement les derniéres années de sa vie, amassa de grandes richesses, fit conduire des eaux dans la ville, & mourut l'an du Monde 3306. avant J. C. 694. avant l'Ere vulgaire 698. Il eut pour successeur Manassé, qui n'hérita ni de sa sagesse, ni de sa piété. Les Livres saints rendent témoignage au mérite & à la piété d'Ezéchias en plusieurs occasions; & Jesus fils de Sirach, Auteur de l'Ecclésiastique, lui a consacré un éloge dans le Chapitre XLVIII. de son Livre.

(*b*) An du Monde 3291. avant J. C. 709. avant l'Ere vulg. 713.

(*c*) 4. *Reg.* XX. 12. 13.

(*d*) 2. *Par.* XXXII. 31.

II. EZECHIAS, second fils de Naaria, descendant de Zorobabel. 1. *Par.* III. 23.

III. EZECHIAS, fils de Sellum, fut un de ceux qui s'opposérent aux Israëlites, qui avoient emmené captifs un grand nombre de leurs freres de la Tribu de Juda, & qui les obligérent à les remettre en liberté. (*e*)

(*e*) 2. *Par.* XXVIII. 13.

I. EZECHIEL, fils de Busi, Prophéte de la race Sacerdotale, (*f*) fut emmené captif à Babylone par Nabuchodonosor, avec Jéchonias Roi de Juda, l'an du Monde 3405. avant J. C. 595. avant l'Ere vulgaire 599. Dieu ne lui communiqua l'esprit de prophétie que durant sa captivité; car il ne paroit pas qu'avant son arrivée dans la Mésopotamie, il ait encore prophétisé.

(*f*) *Ezech.* I. 1.

Il commença son ministére la trentiéme année (*g*) de son âge, selon plusieurs; ou plûtôt, la trentiéme année depuis le renouvellement de l'alliance avec le Seigneur, faite sous le regne

(*g*) *Ezech.* I. 1.

régne de Josias ; ce qui revient à la cinquiéme année de la captivité d'Ezéchiel, l'an du Monde 3409. & il prophétisa pendant vingt ans, jusqu'en 3430. qui étoit la quatorziéme année aprés la prise de Jérusalem, avant J. C. 570. avant l'Ere vulgaire 574.

Un jour donc qu'Ezéchiel étoit au milieu des captifs, sur le fleuve de Chobar, ou Chaboras, il eut une vision, où le Seigneur lui apparut sur un trône, ou une espéce de chariot, porté par quatre Chérubins, appuyez sur quatre maniéres de rouës. (a) Le Seigneur lui fit entendre sa voix, & l'envoya annoncer à son peuple ce qui devoit leur arriver. (b) Il lui sembla qu'on lui présentoit un Livre en rouleau, & qu'il le mangeoit. Aprés cela, il se trouva au milieu des captifs, (c) & y demeura assis sur le fleuve Chobar pendant sept jours, ne cessant de pleurer. Alors le Seigneur lui adressa sa parole, & l'établit sentinelle de son peuple. En même-tems le Seigneur lui apparut de nouveau dans sa gloire, & lui ordonna de s'enfermer dans sa maison, & lui prédit qu'on l'y arrêteroit, & qu'on l'y lieroit avec des chaînes comme un furieux. Ce qui arriva en effet.

(a) *Ezech.* I.

(b) *Ezech.* II.

(c) *Ezech.* III.

Pendant qu'il étoit ainsi arrêté dans son logis, (d) Dieu lui dit de dessiner sur une brique, ou sur une piéce de terre molle, la ville de Jérusalem assiégée, & environnée de remparts, suivant la maniére ancienne d'assiéger les villes ; de mettre entre la ville & lui, une plaque de fer ; d'avoir les yeux arrêtez sur cette ville, de demeurer trois cens quatre-vingt-dix jours couché sur son côté gauche, pour marquer les iniquitez des enfans d'Israël ; & aprés cela, de se retourner, & de demeurer quarante jours couché sur son côté droit, pour marquer les iniquitez de Juda. Ces quatre cens trente jours marquoient la durée du siége de Jérusalem par Nabuchodonosor, (e) & celle de la captivité des dix Tribus, qui devoit être de trois cens quatre-vingt-dix ans, & celle de Juda, qui devoit être de quarante ans, à commencer à la derniére prise de Jérusalem sous Sédécias, ou plûtôt, à la quatriéme année d'aprés ce siége, lorsque Nabuzardan enleva ce qui restoit de Juifs dans le pays, & les transporta à Babylone, (f) l'an du Monde 3420. & en les finissant à la mort de Balthasar, vers l'an 3466. selon Usérius ; ou mettant le commencement à la prise de Jérusalem en 3416. & la fin en 1457. qui est la premiére année de Cyrus à Babylone, selon nôtre supputation.

(d) *Ezech.* IV.

(e) Le siége de Jérusalem commença le dixiéme jour du dixiéme mois de la neuviéme année de Sédécias. La ville fut prise le neuviéme jour du quatriéme mois de la onziéme année du même Prince ; en tout 19. mois, ou 570. jours. Mais comme Nabuchodonosor interrompit le siége pour marcher contre le Roi d'Egypte, on peut retrancher de ce nombre 4. mois & demi, restent quatre cens trente jours.

(f) *Jerem.* III. 30.

Dieu lui dit ensuite (g) de prendre du froment, de l'orge, des féves, des lentilles, du millet & de la veste ; de s'en faire autant de pains qu'il devoit demeurer de jours couché sur son côté, & de frotter ces pains avec des excrémens qui sortent du corps de l'homme. Ezéchiel ayant témoigné sa répugnance sur ce dernier article, Dieu lui permit de prendre en la place de la fiente de bœuf. Tout cela étoit une figure de ce qui devoit arriver dans Jérusalem, où les Israëlites devoient être réduits pendant le siége, à manger du pain souïllé, & encore en petite quantité, & dans des frayeurs & des inquiétudes continuelles. Aprés cela, Dieu lui dit de se couper les cheveux, (h) d'en faire trois parts ; d'en brûler une partie, d'en couper une autre partie avec l'épée, & de jetter le reste au vent ; pour marquer que les habitans de Jérusalem seroient les uns consumez par la peste & par la famine, les autres mis à mort par le glaive, & les troisiémes dispersez en divers endroits du monde.

(g) *Ezech.* IV. 9. 10. &c.

(h) *Ezech.* V.

L'année suivante (a) Ezéchiel fut transporté en esprit à Jérusalem, (b) & Dieu lui fit voir les abominations & les idolâtries que les Juifs y commettoient, & qui devoient attirer sur eux les plus terribles effets de la vengeance du Ciel. Comme il étoit encore dans le Temple, Dieu ordonna à cinq Anges qui portoient chacun un instrument de mort, de tuer dans Jérusalem tous ceux qui ne seroient point marquez du signe de vie ; (c) & en même-tems il ordonna à un Ange qui étoit avec les cinq autres, de passer au milieu de la ville, & de marquer d'un T tous ceux qui gémissoient, & qui étoient affligez des désordres de Jérusalem. Tout cela fut exécuté, & la vengeance commença par le Temple du Seigneur, qui fut bien-tôt rempli de sang & de carnage. Le Seigneur ayant de nouveau paru dans sa gloire, (d) ordonna au même Ange qui avoit imprimé le caractére de vie sur ceux qui devoient être sauvez, de prendre des charbons du milieu des Chérubins qui portoient le Trône du Seigneur, & de répandre ces charbons sur la ville ; ce qui marquoit le feu de la guerre, & de la vengeance divine qui devoit bien-tôt tomber sur elle.

(a) An du Monde 3410. avant J.C. 590. avant l'Ere vulg. 594.

(b) *Ezech.* VIII.

(c) *Ezech.* IX.

(d) *Ezech.* X.

Cinq ans avant le dernier siége de Jérusalem, (e) le Seigneur dit à Ezéchiel : (f) Préparez-vous comme un homme qui quitte son pays pour aller ailleurs ; vous ferez transporter vos meubles devant vôtre peuple en plein jour, & vous passerez d'un lieu en un autre devant leurs yeux, pour voir s'ils y feront attention. Percez la muraille de vôtre maison, & sortez-en par l'ouverture que vous aurez faite. Vous aurez des hommes qui vous porteront sur leurs épaules durant l'obscurité, & vous aurez un voile sur les yeux, afin que ce spectacle attire leur attention. Vous leur direz que ce que vous faites, s'exécutera lorsque l'ennemi aura pris Jérusalem, & que le Roi Sédécias sera ainsi traité, & emporté de son palais. Il ajoûta que ces choses n'étoient point éloignées, & que bientôt on en verroit l'accomplissement. Enfin il invective fortement contre les faux Prophétes, & les fausses Prophétesses, & contre ceux qui se laissoient séduire à leurs vaines prédications. (g)

(e) An du Monde 3411. avant J. C. 589. avant l'Ere vulg. 593.

(f) *Ezech.* XII.

(g) *Ezech.* XIII. XIV.

Pendant que ces choses se passoient dans la Mésopotamie, Sédécias Roi de Juda prenoit des mesures secrettes avec les Rois d'Egypte, d'Edom, & quelques autres Princes voisins, pour se révolter contre Nabuchodonosor Roi de Babylone. (h) Ce Prince marcha contre Jérusalem, & en fit le siége l'an du Monde 3414. avant J. C. 586. avant l'Ere vulgaire 590. le dixiéme jour du dixiéme mois de la neuviéme année de Sédécias. Le même jour & la même année, Ezéchiel qui étoit en Mésopotamie, à plus de deux cens lieuës de Jérusalem, annonça cet événement aux Juifs qui étoient avec lui en captivité ; (i) il représenta la ruine future de Jérusalem, & de ses habitans, sous la figure d'une chaudiére pleine de chairs & d'os, laquelle est mise sur le feu jusqu'à ce que la chair & les os soient consumez, & que le cuivre même de la chaudiére soit fondu & brûlé. En même-tems la femme du Prophéte étant morte, Dieu lui défendit de la pleurer, & d'en faire le deüil. Le peuple ayant demandé au

(h) An du Monde 3411. *Ezech.* XV. 1. 15. 17.

(i) *Ezech.* XXIV.

Prophéte ce que vouloit dire toutes ces actions figuratives, il leur répondit que Dieu leur alloit ôter tout ce qu'ils avoient de plus cher, leur Temple, leur ville, leur patrie, leurs parens & leurs amis, & qu'ils n'auroient pas même la triste consolation de les pleurer.

Pendant le siége de Jérusalem, Ezéchiel prophétisa contre l'Egypte, (a) & contre Tyr. (b) Il apprit la prise de Jérusalem le cinquiéme jour du dixiéme mois, (c) de l'an du Monde 3417. environ six mois aprés que la ville avoit été renduë; (d) ce qui fait juger que la demeure de ce Prophéte étoit dans un endroit fort reculé de la Province, & fort éloigné de Babylone, où cette nouvelle fut sans doute bien-tôt portée. Dés la veille du jour auquel le messager arriva, le Seigneur avoit ouvert la bouche au Prophéte, & lui avoit fait prédire que les restes du peuple qui étoient demeurez dans la Judée, & qui se flattoient encore d'un promt rétablissement, seroient aussi dispersez, comme il arriva en effet quatre ans aprés. (e) Ce fut apparemment en ce même tems qu'il prédit les malheurs des Sidoniens, des Tyriens, des Iduméens, des Ammonites, (f) qui arrivérent cinq ans aprés la ruine de Jérusalem. (g)

Le siége de la ville de Tyr, (h) & la guerre de Nabuchodonosor contre l'Egypte, (i) sont, aprés les affaires des Juifs, ce qui se fait le plus remarquer dans Ezéchiel. Aprés ces visions fâcheuses, Dieu lui fit voir des objets plus consolans; le retour de la captivité, le rétablissement de la ville & du Temple, du Royaume & des villes de Juda & d'Israël; leurs victoires contre leurs ennemis, & leur Etat nouveau plus florissant que le premier. Tout cela est compris dans les Chapitres XXXVI. XXXVII. XXXVIII. & les suivans, jusqu'à la fin du Livre.

Saint Jérôme (k) croit que comme Jérémie prophétisoit à Jérusalem en même-tems qu'Ezéchiel au-delà de l'Euphrate, on envoyoit les prophéties de celui-ci à Jérusalem, & réciproquement celles de Jérémie dans la Mésopotamie, afin de consoler & d'affermir les Juifs captifs dans leur exil. On dit (l) qu'Ezéchiel fut mis à mort par le Prince de son peuple, parce qu'il l'exhortoit à quitter l'idolâtrie. On ne voit guéres quel pouvoit être ce Prince du peuple Juif sur le Chaboras, où demeuroit Ezéchiel. On assûre aussi que son corps fut mis dans la même caverne où avoient été mis Sem & Arphaxad, sur le bord de l'Euphrate. Benjamin de Tudéle dit que ce tombeau est derriére la Synagogue, entre l'Euphrate & le Chaboras; qu'il est placé sous une fort belle voûte, bâtie par le Roi Jéchonias; que les Juifs y entretiennent une lampe qui brule toûjours, & qu'ils se vantent d'y conserver le Livre écrit de la main de ce Prophéte, qu'ils lisent tous les ans au jour de l'Expiation solemnelle.

Joseph (m) dit qu'Ezéchiel laissa deux Livres sur la captivité de Babylone. Il dit ailleurs (n) que ce Prophéte ayant prédit la ruine du Temple, & que Sédécias ne verroit pas Babylone, cet Ecrit fut envoyé à Jérusalem: Circonstances que nous ne lisons pas dans les Ouvrages d'Ezéchiel que nous avons aujourd'hui. S. Athanase (o) a crû que l'un des deux Volumes d'Ezéchiel ne subsistoit plus. Spinosa croit que ce que nous avons de ce Prophéte, n'est que le débris d'un plus grand Ecrit. Mais nous ne voyons aucune bonne preuve de tout cela; & nous ne sçavons d'où Joseph avoit appris ce qu'il dit de ces deux prétendus Ouvrages d'Ezéchiel.

Les Oeuvres de ce Prophéte ont toûjours été reconnuës pour canoniques, & on ne les lui a point contestées. Toutefois les Juifs disent que le Sanhédrin délibéra long-tems si l'on mettroit son Livre dans le Canon. On lui objectoit l'obscurité du commencement & de la fin de sa prophétie, (a) & ce qu'il dit Chap. XVIII. 2. 20. que le fils ne porteroit plus l'iniquité de son pere; ce qui est contraire à Moyse, (b) qui dit que le Seigneur venge l'iniquité des peres sur les enfans jusqu'à la troisiéme & quatriéme génération.

Saint Clément d'Alexandrie (c) dit que quelques-uns croyoient que Nazaratus Assyrien, Précepteur de Pythagore, étoit le même qu'Ezéchiel. Mais pour lui, il n'est nullement de cet avis. Il ne croit pas que Pythagore ait jamais vû Ezéchiel. Ce Philosophe a vécu assez long-tems aprés nôtre Prophéte. Saint Epiphane & Dorothée racontent diverses choses dans la vie d'Ezéchiel, qui passent pour fabuleuses dans l'esprit des plus savans Critiques. Ils disent par exemple, que ce Prophéte fit plusieurs miracles dans la Caldée, qu'il partagea les Tribus de Dan & de Gad dans Babylone, qu'il envoya contre eux des serpens, qui dévorérent leurs enfans & leur bétail, en punition de leur idolâtrie; qu'il ramena le peuple à Jérusalem, pour confondre les incrédules; enfin qu'il fut enterré dans le pays des Spyres, apparemment des Sapires. Quoi qu'en disent certains Auteurs, le tems & le genre de sa mort sont incertains. Les Juifs ne permettoient pas la lecture, au moins du commencement de ce Prophéte, avant l'âge de trente ans.

II. EZECHIEL, pere de Séchénias. 1. *Esdr.* VIII. 5.

III. EZECHIEL, Poëte Hébreu, a écrit en Grec une Tragédie sur Moyse. Saint Clément d'Alexandrie (d) & Eusébe (e) l'ont citée. Frédéric Morel la publia à Paris en Grec & en Latin en 1609.

I. EZER, pere d'Hosa, de la Tribu de Juda. 1. *Par.* IV. 4.

II. EZER, Prêtre qui revint de la captivité de Babylone. 2. *Esdr.* XII. 41.

EZIEL, fils d'Araïa, contribua au rétablissement de Jérusalem, aprés la captivité de Babylone. 1. *Esdr.* XI. 4.

EZRI, fils de Chélub, Intendant des labourages de David. 1. *Par.* III. 23.

I. EZRICAM, fils de Naaria, parent de David. 1. *Par.* III. 23.

II. EZRICAM, fils d'Ascel, parent de Saul. 1. *Par.* VIII. 38. & IX. 44.

III. EZRICAM, de la Tribu d'Ephraïm, fut massacré par Zéchri. 2. *Par.* XXVIII. 7.

IV. EZRICAM, fils d'Asub, Lévite. 1. *Par.* IX. 14.

I. EZRIEL, de la Tribu de Manassé, fils de Jéroham, un des braves de l'armée de David (f) Il fut fait Intendant de la Tribu de Dan. (g)

II. EZRIEL, pere de Saraïas. *Jerem.* XXXVI. 26.

(a) *Ezech.* XXIX. 16. & XXX. XXXI.
(b) *Ezech.* XXVI. XXVII. XXVIII.
(c) *Ezech.* XXXIII. 21.
(d) Jérusalem fut prise le neuviéme jour du quatriéme mois de la onziéme année de Sédécias. 4. *Reg.* XXV. 2. 3. &c.
(e) *Jerem.* LII. 30. En 3420.
(f) *Ezech.* XXV.
(g) An du Monde 3411. Voyez *Joseph. Antiq. l.* X. *c.* 11.
(h) *Ezech.* XXVI. XXVII.
(i) *Ezech.* XXIX. XXX. XXXI.
(k) *Hieronym. in Ezech.* XII. *p.* 766. *nov. edit.*
(l) *Vide Epiphan. de vita & morte Prophet.*
(m) *Antiq. l.* X. *c.* 6.
(n) *Antiq. l.* X. *c.* 10.
(o) *Athanas. in Synopsi.*
(a) *Hieronym. Præfat. in Ezechiel. & Comment. in cap.* 1. *Prophet.*
(b) *Exod.* XXXIV. 7. & XX. 5.
(c) *Clem. Alex. l.* 1. *Stromat.*
(d) *Clem. Alex. l.* 1. *Stromat.*
(e) *Euseb. Præparat. l.* 9.
(f) 1. *Par.* V. 24.
(g) 1. *Par.* XXVII. 22.

F A

FABIUS, Tribun de l'armée de Pompée, fut un des premiers qui entra par la brèche dans le Temple de Jérusalem. (a) Je ne sçai si c'est le même Fabius, qui se laissa gagner par argent par Antigone fils d'Aristobule. (b)

(a) *Antiq. l. 14. c. 8. p. 474. & de Bello, l. 1. c. 5. p. 720. B.* An du Monde 3941. avant J. C. 59. avant l'Ere vulg. 63.

(b) *Antiq. l. 14. c. 21.*

FADUS. *Cuspius Fadus*, Gouverneur de Judée. Voyez *Cuspius*.

FARINE. La Loi de Moyse permettoit aux plus pauvres des Israëlites, qui n'avoient pas le moyen ni d'offrir de gros animaux, ni même des oiseaux ou des colombes, en holocauste, ou pour le péché, d'offrir au moins de la farine. (c) Si l'offrande étoit pour le péché, on donnoit au Prêtre la dixiéme partie d'un éphi, c'est-à-dire, environ trois pintes de farine, mesure de Paris. On ne l'arrosoit point d'huile, & on n'y mettoit point d'encens, parce que c'étoit une offrande pour le péché. Le Prêtre en prenoit une poignée, qu'il jettoit sur le feu de l'Autel; & aprés avoir prié pour l'expiation de celui qui fournissoit l'offrande, le reste de la farine étoit à lui. C'étoit comme son honoraire, & sa récompense. Si l'offrande étoit de pure dévotion, on y mêloit de l'huile, & on mettoit par-dessus de l'encens. (d) Le Prêtre en jettoit une poignée sur le feu de l'Autel; & tout l'encens qu'on avoit mis dessus, & tout le reste lui demeuroit comme une chose qui lui étoit dûë. Mais nul autre que les Prêtres n'en pouvoit manger; & encore n'en mangeoient-ils que dans le Lieu saint, c'est-à-dire, durant le tems de leur service dans le Tabernacle. On offroit aussi dans le Tabernacle diverses sortes de gâteaux, ou de pains. Voyez le Lévitique, Chap. v. *v.* 4. 5. 6. 7. &c. pour les cérémonies qui s'y observoient.

(c) *Levit.* v. 11. 12. 13.

(d) *Levit.* VI. 14. 15. 16. & *Levit.* 11. 1. 2. 3.

FAUNES. Jérémie parle des faunes: (e) *Habitabunt dracones cum faunis ficariis*: Les dragons y habiteront avec les faunes qui se nourrissent de figues. Les faunes sont des animaux sauvages de la nature des singes, ayant quatre pattes, mais ne se servant communément que de celles de derriére. Ils ont le visage à peu prés comme l'homme, le devant sans poil, & le derriére tout velu. On en trouve dans les Indes, dans la Province d'Angola. On dit qu'on en apporta un il y a quelques années, en Hollande, où il vécut quelque tems. Saint Jérôme (f) dit que du tems de l'Empereur Constantin, on en porta un à Alexandrie, qui y mourut bien-tôt d'ennui & de tristesse. On l'embauma, & on le porta à l'Empereur, qui étoit alors à Antioche. Le même Saint dit que saint Antoine en rencontra dans son chemin, en allant chercher saint Paul l'hermite. Plutarque raconte qu'aprés la défaite de Mithridate, on en amena un à Sylla. Les faunes se nourrissent de fruits sauvages, & sur tout de figues; ce qui leur a fait donner par saint Jérôme l'épithéte de *ficarius*, mangeur de figues. On connoît aussi d'autres faunes, qui sont des Divinitez champêtres des Payens, ayant des cornes sur la tête, & des pieds de bouc.

(e) *Jerem.* L. 39.

(f) *Hieronym. in vita Pauli.*

L'Hébreu porte dans l'endroit cité de Jérémie: (a) *Les ziims y demeureront avec les iims*; & on trouve les mêmes termes dans Isaïe, XXXIV. 14. où nous lisons suivant la Vulgate: *Les Démons & les onocentaures s'y rencontreront.* L'Hébreu: (b) *Les ziims rencontreront des iims.* En comparant tous les passages où se trouvent ces termes, il nous paroît que *ziim* signifie des pêcheurs, des matelots, des gens de mer; & *iim* des isles; & qu'on peut traduire l'endroit de Jérémie par: *Les pêcheurs habiteront les isles*; & celui d'Isaïe: Les pêcheurs, ou ceux qui navigeront dans ce pays-là, y rencontreront des isles. C'est-à-dire, Babylone sera tellement ruinée, que les eaux couvriront même ses ruines, & que les pêcheurs & les nautoniers qui passeront par-là, n'y verront que quelques isles, formées de l'amas de ses ruines.

(a) *Jerem.* L. 39. יושבו ציים את איים

(b) *Isai.* XXXIV. 14. כי ישר צ׳ים את איים

FEMMES. La femme ayant été créée de la côte de l'homme, lui fut donnée pour compagne, & pour épouse. Mais depuis le péché, Dieu l'assujettit au domaine de l'homme: *Sub viri potestate eris.* (c) Sara appelle Abraham son Seigneur. (d) Outre les devoirs communs prescrits par la Loi aux hommes & aux femmes, il y avoit certains assujettissemens propres à ce sexe; comme sont les souïllures légales qu'elles contractoient durant le tems de leurs incommoditez ordinaires, (e) & celles qui suivoient leurs couches, (f) & celles qui naissoient de certains flux d'humeurs hors des tems réglez par la nature. (g) La Loi les soumet aussi aux eaux de jalousie, (h) si leurs maris concevoient contre elles quelques soupçons bien fondez; & lorsqu'ils ne trouvoient pas en elles les signes de virginité, ils pouvoient les répudier. (i) La Loi ne donne aucune action à la femme contre son mari; mais elle permet au mari de faire divorce avec sa femme, & de la faire lapider, si elle lui a manqué de fidélité.

(c) *Genes.* III. 16.

(d) *Genes.* XVIII. 12. 1. *Petr.* III. 6.

(e) *Levit.* XV. 19.

(f) *Levit.* XII. 2. 4.

(g) *Levit.* XV. 25.

(h) *Num.* V. 14. 15.

(i) *Deut.* XXII. 19.

Les Rabbins (k) disent que tout ce qui est défendu aux hommes dans les préceptes négatifs, l'est aussi aux femmes; mais qu'à légard des préceptes affirmatifs, elles ne sont point obligées à ceux qui demandent un terme préfix pour les exécuter; & cela fondé sur la foiblesse & la délicatesse de leur sexe, sur l'obéïssance qu'elles doivent à leurs maris, & sur les services qu'elles sont obligées de leur rendre. Elles doivent avertir leurs maris du tems de leurs mois, afin qu'ils ne s'approchent pas d'elles. De plus elles doivent en achevant de paîtrir le pain, faire un petit gâteau, qui étoit autrefois offert au Seigneur; mais aujourd'hui on le jette au feu. Enfin elles doivent allumer dans leurs maisons une lampe le Vendredy au soir, pour la nuit du Sabbat. Voilà ce que les Rabbins appellent les préceptes des femmes.

(k) Léon de Modéne, cérémonies des Juifs, part. 3. c. 4.

Si une femme mariée fait un vœu, de quelque nature qu'il soit, elle n'eſt point obligée à y ſatisfaire, (*a*) ſi ſon mari s'y oppoſe, & la contredit le jour même. Que s'il attend juſqu'au lendemain pour s'y oppoſer, ou qu'ayant ſçu la choſe, il ſoit demeuré dans le ſilence, il eſt cenſé y conſentir, & la femme eſt tenuë à acquitter ſon vœu. On peut voir ſaint Paul, 1. *Cor.* VII. 2. 3. 4. *& ſequ.* pour les devoirs des femmes envers leurs maris. Il veut qu'elles leur ſoient ſoumiſes comme à JESUS-CHRIST. *Epheſ.* V. 22. Il leur défend de parler & d'enſeigner dans l'Egliſe, & d'y paroître la tête découverte & ſans voile. 1. *Cor.* XI. 5. XIV. 34. Il ne permet pas à une femme d'enſeigner, ni de dominer ſur ſon mari; il veut qu'elle demeure dans la ſoumiſſion & dans le ſilence, il ajoûte que la femme ſe ſauvera par la production & l'éducation de ſes enfans, ſi elle les éléve dans la foi, dans la charité, dans la ſainteté, & dans une vie bien réglée. Enfin voyez l'Epître à Tite, II. 4. 5. & la premiére Epître de ſaint Pierre, III. 1. 2. 3. où il leur recommande la modeſtie, & d'avoir un grand éloignement des friſures, des ornemens ſuperflus, & de la ſomptuoſité des habits.

(*a*) *Num.* XXX. 7. *& ſequ.*

FESTUS. *Porcius Feſtus* ſuccéda à Félix dans le gouvernement de la Judée, (*b*) l'an de J. C. 60. Comme Félix ſon prédéceſſeur vouloit faire plaiſir aux Juifs en quittant ſon gouvernement, il laiſſa ſaint Paul dans les liens à Céſarée de Paleſtine. (*c*) Feſtus étant venu pour la premiére fois à Jéruſalem, les principaux des Juifs le priérent de condamner Paul, ou du moins de le faire amener à Jéruſalem, voulant le faire aſſaſſiner en chemin. (*d*) Feſtus le refuſa, diſant que ce n'étoit pas la coûtume des Romains, de condamner un homme ſans l'entendre; mais il dit qu'ils pouvoient venir à Céſarée, & qu'il écouteroit leurs accuſations contre Paul. Quelques jours aprés ils y vinrent en effet, mais Paul appella à Céſar, & arréta ainſi les pourſuites des Juifs, & la mauvaiſe volonté de Feſtus, qu'ils avoient gagné par une ſomme d'argent.

(*b*) *Vide Antiq. l.* 20. *c.* 7.

(*c*) *Act.* XXIV. 27.

(*d*) *Act.* XXV. 1. 2. 3. *&c.*

Feſtus ayant trouvé la Judée remplie de brigandage, s'appliqua à pourſuivre les voleurs qui déſoloient la Province. (*e*) Il réprima auſſi un Magicien qui attiroit le peuple dans le déſert; enfin il mourut en Judée vers le commencement de l'an 62. de J. C. & Néron nomma Albin pour lui ſucceder. (*f*)

(*e*) *Joſeph. de Bello, l.* 2. *c.* 24. *& Antiq. l.* 20. *c.* 7.

(*f*) *Antiq. l.* 20. *c.* 8.

FESTES. Les Hébreux avoient un grand nombre de Fêtes. La premiére & la plus ancienne de toutes, étoit le Sabbat, ou le ſeptiéme jour de la ſemaine, inſtitué pour conſerver la mémoire de la création du monde. (*g*) *Le Seigneur bénit le ſeptiéme jour, & il le ſanctifia*, dit Moyſe, *parce qu'en ce jour là il avoit ceſſé l'ouvrage de la création.* Quelques anciens Peres, & quelques Rabbins (*b*) ont crû que le Sabbat avoit été obſervé parmi les Juſtes dés le commencement du monde. Mais le ſentiment le plus univerſel, eſt qu'on ne commença à le chomer que depuis le commandement que le Seigneur en donna aux Iſraëlites, au campement de Mara, quelque tems aprés leur ſortie d'Egypte. (*i*)

(*g*) *Geneſ.* II. 3.

(*b*) Voyez nôtre Commentaire ſur la Genéſe, II. 3. & *Selden. de jure nat. & gent. l.* 5. *c.* 13.

(*i*) *Exod.* XV. 25. 26.

L'année Sabbatique qui revenoit tous les ſept ans, & qui étoit toute deſtinée au repos, & l'année du Jubilé, qui arrivoit au bout de ſept fois ſept ans, ou la quarante-neuviéme année, étoient encore des eſpéces de Fêtes, qu'on peut regarder comme une ſuite de celle du Sabbat.

La Pâque étoit inſtituée en mémoire de la ſortie d'Egypte, & de la grace que le Seigneur avoit faite à ſon peuple, en épargnant ſes premiers-nez, lorſqu'il paſſa dans l'Egypte, & y faiſant mourir tous les premiers-nez des Egyptiens. (*a*) On la célébroit le quatorziéme, ou plûtôt le quinziéme du premier mois de l'année ſainte, qui étoit le ſeptiéme de l'année civile. La Fête commençoit aprés midi du quatorze, & ſe célébroit proprement le quinziéme de Niſan. Elle duroit ſept jours. Mais il n'y avoit que le premier & le dernier jour de l'octave, qui fuſſent chomez. Voyez l'article *Pâque.*

(*a*) *Exod.* XII. 14. *& ſeq.*

La Fête de Pentecôte ſe célébroit le cinquantiéme jour aprés la Pâque, en mémoire de ce que la Loi fut donnée à Moyſe ſur le mont Sinaï, cinquante jours aprés la ſortie d'Egypte. On comptoit ſept ſemaines de jours depuis Pâque juſqu'à la Pentecôte, à commencer au lendemain de la Pâque. (*b*) Les Hébreux l'appellent pour cela, *la Fête des Semaines*, & les Chrétiens *Pentecôte*, qui ſignifie *le cinquantiéme jour.*

(*b*) *Levit.* XXIII. *Num.* X. IX. *Exod.* XXIII. 14. *&c.*

La Fête des Trompettes ſe célébroit au commencement ou au premier jour de l'année civile, auquel on ſonnoit de la trompette, pour annoncer le commencement de l'année, qui étoit au mois de Tizri, répondant à nôtre mois de Septembre. C'étoit plutôt une Fête civile, qu'une ſolemnité ſacrée. On ne connoît aucune cauſe religieuſe de ſon établiſſement. Moyſe ordonne de la chomer, & d'offrir ce jour-là certains ſacrifices. (*c*)

(*c*) *Levit.* XXIII. 24 *ſq. & Num.* XXIX. 1. 2.

Les Néoménies, ou les premiers jours de chaque mois, étoient en quelque ſorte une ſuite de la Fête des Trompettes. La Loi n'obligeoit pas au repos ce jour-là; mais elle ordonnoit ſimplement d'offrir certains ſacrifices particuliers. (*d*) Il paroît que ces jours-là on ſonnoit auſſi de la trompette, (*e*) & que l'on faiſoit quelque eſpéce de fête & de feſtin. (*f*) Voyez *Calendes*, ou *Néoménies.*

(*d*) *Num.* XXVIII. 11.

(*e*) *Num.* X. 10.

(*f*) 1. *Reg.* XX. 5. 18. *&c.*

La Fête de l'Expiation, ou du *Chippur*, ou *du Pardon*, ſe célébroit au dixiéme jour de Tizri, qui étoit le premier jour de l'année civile. (*g*) Elle étoit inſtituée pour l'expiation de tous les péchez, des irrévérences & ſouillures que tous les Iſraëlites, depuis le Grand-Pretre, juſqu'au dernier du peuple, avoient pû commettre pendant l'année. On y jeûnoit rigoureuſement, & on y offroit divers ſacrifices. Voyez ci-devant *Expiation.*

(*g*) *Levit* XXIII. 27. 28. *Num.* XXIX. 7.

La Fête des Tentes, ou *des Tabernacles*, dans laquelle tous les Iſraëlites étoient obligez de ſe trouver au Temple, & de demeurer pendant huit jours ſous des tentes faites de feuillages, en mémoire de ce que leurs peres dans le déſert, avoient demeuré pendant quarante ans dans des tentes, comme des voyageurs. Elle ſe célébroit le 15. du mois de Tizri, qui étoit le premier de l'année civile. Le premier & le ſeptiéme jour de cette Fête étoient trés-ſolemnels. (*b*) Mais pour le reſte de l'octave, on pouvoit travailler. Au commencement de la Fête, on portoit au Temple en cérémonie deux vaſes d'argent, l'un plein d'eau, & l'autre plein de vin, que l'on répandoit tous les ſept jours de la Fête au pied de l'Autel des holocauſtes. (*i*)

(*b*) *Vide Levit.* XXIII. 34. 35. *& Num.* XXIX. 12. 13.

(*i*) *Miſchna in Succa, & Bartenora in eum. 4. Miſchna.*

L'octave des trois grandes Fêtes de l'année,

qui ſont Pâque, la Pentecôte, & les Tabernacles, c'eſt-à-dire, le ſeptiéme jour aprés ces Fêtes, étoit chomée comme le jour même de la Fête; & tous les mâles étoient obligez de ſe trouver au Temple dans ces trois Fêtes. (a) Mais la Loi ne les obligeoit pas d'y demeurer pendant toute l'octave. Ils pouvoient s'en retourner dés le lendemain de la ſolemnité, (b) ſi ce n'eſt dans la Fête des Tabernacles, où il ſemble qu'ils devoient demeurer pendant tous les ſept jours.

(a) *Exod.* XXIII. 14. *Deut.* XVI. 16.

(b) *Deut.* XVI. 7.

Outre ces Fêtes marquées dans Moyſe, on trouve auſſi *la Fête des Sorts*, ou *Purim*, inſtituée à l'occaſion de la délivrance des Juifs, qu'Aman vouloit faire périr ſous le regne d'Aſſuérus. (c) Voyez *Eſther*, *Mardochée*, *Aſſuerus*.

(c) *Eſth.* IX. 29-32.

La Mort d'Holofernes, marquée dans Judith. (d) Voyez *Judith*.

(d) *Judith. ult.* 9-31.

Dédicace du Temple, renouvellée ſous Judas Maccabée. (e) Voyez *Encænia*.

(e) 1. *Macc.* IV. 56. *Joan.* X. 22.

La Fête pour la mort de Nicanor. 1. *Macc.* VII. 48. 49. & 2. *Macc.* XV. 37.

La Fête pour la découverte du feu ſacré ſous Néhémie. 2. *Macc.* I. 18. *& ſeq.*

La Fête de la Xylophore, dans laquelle on portoit le bois au Temple. *Joſeph de Bello*, *l.* 2. *c.* λα. *ſeu* 17. *in Lat. p.* 811.

Dans l'Egliſe Chrétienne, nous ne voyons point de Fête diſtinctement inſtituée par JESUS-CHRIST, ni par les Apôtres. Toutefois JESUS-CHRIST nous ayant ordonné de manger ſon Corps & de boire ſon Sang, & de faire mémoire de ſa Paſſion toutes les fois que nous célébrerions ſes myſtéres, a ſemblé inſtituer dans ſon Egliſe une Fête & une mémoire perpétuelle de ſa Paſſion. Les Chrétiens ont toujours célébré la mémoire de ſa Réſurrection; & ne ſe contentant pas d'en faire la Fête une fois chaque année, ils l'ont faite tous les Dimanches; & nous voyons dans l'Apocalypſe, que ce jour étoit déja communément nommé *le jour du Seigneur* : (f) *Fui in ſpiritu in Dominica die.* Saint Barnabé (g) dit que nous célébrons le huitiéme jour dans la joye, parce que c'eſt le jour auquel JESUS-CHRIST eſt reſſuſcité. On voit la même choſe dans ſaint Ignace le Martyr, (h) dans ſaint Juſtin, (i) dans ſaint Irénée, (k) dans Tertullien, (l) dans Origénes. (m)

(f) *Apoc.* I. 10.

(g) *Barnab. Epiſt. p.* 56.

(h) *Ignat. Epiſt. ad Magneſ.*

(i) *Juſtin. Apolog.* 2. *ad finem.*

(k) *Iræn. apud Euſeb. Hiſt. Eccleſ. ad Ordin.*

(l) *Tertull. Apologet. & lib. de anima.*

(m) *Origen. homil.* 6. *in Exod.*

FEU. Dieu a ſouvent apparu dans le feu, & environné de feu; comme lorſqu'il ſe fit voir dans le buiſſon ardent, & qu'il deſcendit ſur le mont Sinaï au milieu des flammes, des tonnerres & des éclairs. Le feu eſt un ſymbole de la Divinité. *Vôtre Dieu eſt un feu brûlant*, dit Moyſe. (n) Il ſe fait voir à ſes Prophétes Iſaïe, Ezéchiel & à S. Jean, au milieu du feu. Le Pſalmiſte nous décrit le chariot de Dieu tout enflammé, *Pſal.* XVII. 9. 10. Dieu nous menace de venir au milieu du feu, à ſon ſecond avénement. Daniel (o) dit qu'il ſort de ſa face un fleuve de feu brûlant & rapide. La colére de Dieu eſt comparée au feu, & les effets de ſa colére, qui ſont la guerre, la famine & les autres fleaux, ſont déſignez ſous la même idée. Le feu eſt ſouvent mis pour la foudre, le tonnerre, le feu du Ciel.

(n) *Deut.* IV. 24.

(o) *Dan.* VII. 10.

Les Anges mêmes, comme Miniſtres du Seigneur, ſont comparez à un feu ardent. (p) Le Seigneur, ou ſon Ange repréſentant ſa Majeſté, conduit les Iſraëlites dans leur voyage du déſert, ſous la forme d'une colomne de feu, (q) qui les éclaire pendant la nuit. Le feu du Ciel tomba ſouvent ſur des victimes immolées au Seigneur, pour marque de ſon approbation & de ſa préſence. On croit que c'eſt ainſi que Dieu témoigna approuver les ſacrifices d'Abel. (a) Lorſqu'Abraham fit alliance avec le Seigneur, (b) un feu pareil à celui d'une fournaiſe, paſſa au milieu des victimes partagées, & les conſuma. Le feu tomba ſur les ſacrifices que Moyſe immola à la dédicace du Tabernacle; (c) & ſur celui de Manué pere de Samſon, (d) & ſur celui de Salomon, à la dédicace du Temple; (e) & ſur celui d'Elie au mont Carmel; (f) & enfin ſur celui de Néhémie, au retour de la captivité. (g)

(p) *Pſal.* CIII. 4.

(q) *Exod.* XIII. 21.

(a) *Geneſ.* IV. 4.

(b) *Geneſ.* XV. 17.

(c) *Levit.* IX. 24.

(d) *Judic.* XIII. 19. 20.

(e) 2. *Par.* VII. 1.

(f) 3. *Reg.* XVIII. 38.

(g) 2. *Macc.* I. 19. & II. 0.

On conſervoit dans le Temple, ſur l'Autel des Holocauſtes, un feu perpétuel, (h) que les Prêtres avoient ſoin d'entretenir, en y brûlant continuellement du bois. Lorſque Nabuchodonoſor prit Jéruſalem, le Prophéte Jérémie prit ce feu ſacré & perpétuel, (i) & accompagné de quelques autres Prêtres, le cacha dans une citerne où il n'y avoit point d'eau. Au retour de la captivité, Néhémie ayant envoyé les petits-fils des Prêtres qui avoient caché ce feu, pour le chercher; au lieu de feu, ils lui apportérent de l'eau boüeuſe; & l'ayant répanduë ſur l'Autel, il en ſortit incontinent un feu trés-clair, qui conſuma les victimes qui y étoient.

(h) *Levit.* VI. 12.

(i) 2. *Macc.* I. 19. 20. & II. 1. 2. 3.

Outre ce feu ſacré qui s'entretenoit ſur le grand Autel des holocauſtes, il y avoit dans le Temple pluſieurs cuiſines, (k) pour y cuire la viande deſtinée à la nourriture des Prêtres, & celles des victimes pacifiques que le peuple offroit, & qu'il mangeoit dans le parvis du Temple en la préſence du Seigneur. Pour ſuffire à l'entretien de tous ces feux, on apportoit au Temple une grande quantité de bois; & l'on avoit inſtitué à cet effet une eſpéce de Fête, nommée *Xylophoria*, dans Joſeph. (l)

(k) *Ezech.* XLVI. 23. 24.

(l) *Joſeph. de Bello, l.* 2. *c.* λα. *p.* 811. *b. ſeu* 17. *in Lat.*

Les anciens Caldéens adoroient le feu, auſſi-bien que les anciens Perſes, & quelques autres peuples d'Orient. Pluſieurs ont crû qu'Abraham avoit été jetté dans le feu, pour n'avoir pas voulu adorer cet élément. C'eſt ce que ſaint Jérôme a voulu inſinuer, lorſqu'il a dit (m) que Dieu avoit tiré ce Patriarche du feu des Caldéens, au lieu de dire qu'il l'avoit fait ſortir de la ville d'Ur en Caldée. Nabuchodonoſor fit jetter dans une fournaiſe ardente les trois compagnons de Daniel, parce qu'ils refuſoient d'adorer une ſtatuë qu'il avoit érigée : (n) mais Dieu ſçut les garantir de l'effet du feu; la flamme ne les endommagea pas.

(m) 2. *Eſdr.* IX. 7.

(n) *Dan.* III. 11. 12. 13. *&c.*

Dans le nouveau Teſtament, JESUS-CHRIST menace les méchans du feu éternel, qui eſt préparé au Démon & à ſes Anges. (o) Saint Jean dans l'Apocalypſe, (p) vit un étang de feu, où la bête & ſon faux Prophéte avoient été jettez, & qui étoit le partage des infidéles, des abominables, des homicides, &c. Enfin le feu eſt le ſymbole ordinaire de la vengeance de Dieu ſur les méchans. Le Fils de Dieu dit auſſi qu'il a apporté le feu ſur la terre, & qu'il ne déſire autre choſe ſinon qu'il ſoit allumé. (q) Il eſt venu baptiſer par le Saint-Eſprit, & par le feu. (r) Pour vérifier cette prédiction, il a envoyé le Saint-Eſprit ſur ſes Diſciples en forme de langues ou d'étincelles de feu. (s)

(o) *Matt.* XXV. 41. *&c.*

(p) *Apocal.* XX. 14. 15. *&c.*

(q) *Luc.* XII. 49.

(r) *Matt.* III. 11.

(s) *Act.* II. 3.

FIANC, AILLES. Voyez *Nôces*, où nous parlons auſſi des fiançailles.

FIENTE DE PIGEONS. Il eſt dit au

quatriéme Livre des Rois, Chap. VI. 25. que pendant le siége de Samarie, *le quart d'un cabe de fiente de pigeons, se vendoit cinq sicles*. La quatriéme partie du cabe est un demi-setier, un poslon, un pouce cube, & un peu plus. Les cinq sicles font huit livres de nôtre monnoye. On sçait que la fiente de pigeon n'est point une nourriture propre à l'homme, même dans la plus extrême famine. Joseph & Théodoret (*a*) ont crû que cette fiente de pigeon s'achettoit au lieu de sel. Les Rabbins veulent que ç'ait été non la fiente des pigeons, mais le grain de leur jabot, qu'ils rapportoient plein des champs, où ils alloient paître pendant le siége. Junius & Fullerus l'entendent du ventre du pigeon. Mais Bochart (*b*) croit que sous le nom de fiente de pigeon, on doit entendre ici une sorte de mousse d'arbre, ou de terre graveleuse, qui ressemble aux pois chiches, qui a la qualité de rafraîchir, & dont on fait du vin avec du miel. Les Arabes lui donnent le nom de pois chiches.

(*a*) *Joseph. Antiq. l. 9. c. 2. & Theodoret. qu. 21 in Reg.*

(*b*) *Bochart. de animal. sacr. t. 2. l. 1. c. 7. art. 7.*

FIGUE; *Figuier*. Cet arbre & ce fruit sont fort connus: ils étoient trés-fréquens dans la Palestine; & il en est fort parlé dans l'Ecriture. Nos premiers parens couvrirent leur nudité avec des feuilles de figuier; (*c*) soit qu'on l'entende des figuiers ordinaires, ou d'une autre sorte de figuier, dont les feuilles sont beaucoup plus larges. JESUS-CHRIST venant de Béthanie assez matin, & se sentant presse de la faim, s'approcha d'un figuier, pour y cueillir quelques figues: mais n'y en ayant point trouvé, il le maudit; (*d*) & aussi-tôt il sécha jusqu'à la racine. L'Evangéliste remarque que ce n'étoit pas alors le tems des figues. Mais nôtre Seigneur pouvoit y chercher des figues précoces, qui se trouvent sur les figuiers au printems dans la Palestine. De plus JESUS-CHRIST vouloit donner par-là une instruction importante sur le grand pouvoir de la foi en Dieu.

(*c*) *Genes. III. 7.*

(*d*) *Matt. XXI. 19. Luc. XIX. 7.* Voyez le Commentaire sur cet endroit.

Isaïe appliqua un paquet de figues séches sur l'abcés, ou sur l'ulcere, ou enfin sur la gorge d'Ezéchias; (*e*) car on ignore quelle sorte de maladie il avoit; & bien-tôt aprés il fut guéri. Les Médecins conviennent que les figues sont utiles dans toutes ces sortes d'incommoditez. Elles s'employent utilement pour meurir les abcés, pour guérir les ulcéres, & contre les maux de gorge ou esquinancies.

(*e*) *4. Reg. XX. 7.*

FIRMAMENT. L'Ecriture dit (*f*) que Dieu fit le firmament au milieu des eaux, pour séparer les eaux inférieures des eaux supérieures. Elle se sert du terme *rakiab*, que l'on traduit par *expansum*, une chose étenduë, ou *firmamentum*, chose affermie, solide. Le verbe *rakab*, d'où dérive *rakiah*, signifie étendre un metal à coups de marteau, (*g*) applattir, écraser, battre. Moyse se sert de ce terme pour marquer l'or qu'on battit, pour en couvrir l'Arche, & les tables du Saint; Ezéchiel, (*h*) & l'Auteur du second Livre des Rois, (*i*) pour battre, accabler, fouler aux pieds ses ennemis; Isaïe, pour marquer les lames d'or qui couvrent les Idoles; (*k*) le même Isaïe & le Psalmiste, pour exprimer la terre étenduë, qui surnage sur les eaux; (*l*) car c'est ainsi que la concevoient les Hébreux: enfin Jérémie, pour désigner les lames d'or, ou l'or battu que l'on apportoit de Tharsis. (*m*)

(*f*) *Genes. I. 6.* רקיע *70. & alii Graci:* Στερέωμα. *Firmamentum.*

(*g*) *Exod. XXXIX. 3. Num. XVI. 38. 39.*

(*h*) *Ezech. VI. 11. XXV. 6.*

(*i*) *2. Reg. XXII. 43.*

(*k*) *Isai. XL. 19.*

(*l*) *Isai. XLII. 5. & XLIV. 24. Psal. CXXXVI. 6.*

(*m*) *Jerem. X. 9.*

Tout cela nous insinuë que sous le nom de *firmament*, *rakiah*, les Hébreux entendoient le Ciel, qui comme une voûte immense & trés-solide, sert de barriére & de digue entre les eaux supérieures & les inférieures, & que les astres sont enchassez dans cette voûte, (*a*) comme des pierres précieuses dans un métal d'or ou d'argent. Mais de ce que les anciens Hébreux avoient cette idée, on n'en doit pas inférer que la chose soit de même. Les Ecrivains sacrez se proportionnent d'ordinaire aux préjugez du peuple dans ces sortes de choses, dont la connoissance est assez indifférente.

(*a*) *Genes. I. 17.*

FLAVE JOSEPH. Voyez *Joseph l'Historien.*

FLAVIUS SYLVA, successeur de Bassus dans le gouvernement de la Judée. (*b*) Il prit le château de Massada, où les rébéles s'étoient maintenus depuis la prise de Jérusalem, & serra de si prés Eléazar, un des Chefs des Assassins, qu'il l'obligea de se donner la mort, aprés avoir tué toute la garnison. Cela arriva l'an de J. C. 72. *Sylva* fut le dernier Gouverneur de Judée.

(*b*) *Joseph. de Bello, l. 7. c. 2. vel 28. in Lat. p. 985. e. f.*

FLEUVE. Les Hébreux donnent le nom de *fleuve* sans addition, quelquefois au *Nil*, d'autres fois à *l'Euphrate*, & d'autres fois au *Jourdain*. C'est la suite du discours qui détermine le sens de cette expression vague & générale. Ils donnent aussi souvent le nom de fleuve à des torrens, ou à des riviéres peu considérables.

Voici la liste des principaux fleuves ou torrens de la Palestine.

Le Jourdain.
L'Arnon.
Le Jabok. } au-delà du Jourdain.
Le Carith. }
Le Sorech.
Le Bésor.
Le Cison.
Le Bélus.
Le torrent de Jezraël, qui tombe dans le Jourdain prés de Scythopolis.
L'Eléuthére.
Le Sabbation.
Le torrent du Roseau, ou de Canna.
Le Barrady, autrement Abana & Farfar, fleuves de Damas.

On peut voir tous ces fleuves sous leurs titres, ou sous celui des villes à qui ils appartiennent.

FLORUS. Gessius Florus succéda à Albinus dans le gouvernement de la Judée, (*c*) l'an de J. C. 54. Sa mauvaise conduite, & ses excés rallumérent la furie des Zélateurs, & poussérent à bout la patience des Juifs. Il les força à se révolter contre les Romains, l'an de J. C. 66. Florus étoit un homme en qui toute pudeur & toute humanité étoient éteintes. Tout gain, de quelque nature qu'il fut, lui étoit bon. La cruauté qu'il exerça contre les Juifs, fut excessive. Il avoit avec lui sa femme nommée Cléopatre, aussi méchante que lui, & qui lui avoit procuré ce gouvernement par le moyen de Poppée femme ou concubine de Néron. Les voleurs qui désoloient la Judée, étoient avec lui sûrs de l'impunité, en lui faisant part de leur butin. Lorsque la révolte des Juifs fut déclarée, Florus au lieu de chercher les moyens de l'éteindre, ne s'appliqua qu'à la fomenter, n'espérant trouver l'impunité de ses crimes, que dans la rébellion des Juifs.

(*c*) *Antiq. lib. c. 9 & de Bello l. 2. c. 14. 2. p. 731. & seqq.*

Cestius Gallus Gouverneur de Syrie, étant

venu à Jérusalem, en l'an de J. C. 66. les Juifs se plaignirent à lui de Florus leur Gouverneur. Gallus leur fit espérer que Florus changeroit de conduite : mais après son retour en Syrie, Florus recommença ses vexations & ses violences. Césarée commença la révolte. Jérusalem la suivit de prés. Cestius l'ayant appris, accourt en Judée avec une armée : il entre dans la ville de Jérusalem, & assiége le Temple ; & comme il étoit prêt de le prendre, il se retire, & est battu par les Juifs. (a) Il écrit à Néron, & charge Florus de la révolte, & de tout ce qui s'en étoit ensuivi. Joseph ne nous dit point ce que devint Florus. Il sortit apparemment de la Judée, lorsque Vespasien y entra, l'an de J.C. 67.

(a) *Joseph. de Bello, l. 2. c. 40. p. 821.*

FLUTE, instrument de musique, dont il est quelquefois parlé dans l'Ecriture sous les noms de (b) *chalil*, *machalath*, *masrokithé* & *huggab*. Ce dernier est ordinairement traduit par *organum*, l'orgue. Mais ce n'étoit apparemment qu'une flute à plusieurs tuyaux de grandeur inegale, qui n'avoient point de trous, & qui n'étoient ouverts que par le haut. On en jouoit, en faisant couler successivement ces tuyaux sur la lévre d'en bas, & en soufflant dedans. Voyez *Orgue*.

(b) חליל *Chalil.* מחלת *Machalat.* מזרקתי *Masrokith.* עגב *Huggab.*

Pour les autres flûtes marquées dans l'Ecriture, il n'est pas aisé d'en marquer la forme. On dit qu'anciennement ceux qui joüoient de la flûte, en avoient deux dans la bouche ; l'une au côté droit, qui n'avoit qu'un trou, & l'autre au côté gauche, qui en avoit deux. Celle-ci rendoit un son plus aigu, & l'autre un son plus grave. Voyez nôtre Dissertation sur les instrumens de musique des Hébreux, à la tête du second Tome du Commentaire sur les Pseaumes, page LXXXVI. &c. Il est parlé dans l'Evangile (c) des joüeurs de flûte qui étoient assemblez pour assister aux funerailles de la fille de Jaïr, & pour conduire son corps au tombeau, au son de leurs instrumens.

(c) *Matt. IX. 23. 24.*

Les Rabbins enseignent qu'il n'étoit pas permis d'avoir moins de deux joüeurs de flute, dans les obséques des personnes de moindre condition, outre la pleureuse de cérémonie ; (d) & Joseph (e) raconte que le faux bruit de sa mort s'étant répandu à Jérusalem, plusieurs personnes loüérent des joüeurs de flute pour faire ses funérailles. Mais dans l'ancien Testament, nous ne voyons rien de pareil. Les Juifs avoient apparemment pris cet usage des Romains. Quand c'étoit une vieille personne qui étoit morte, on se servoit de la trompette ; & de la flute, quand c'étoit une jeune fille ; (f) comme on le voit pratiqué dans l'histoire de l'Evangile que nous venons de rapporter.

(d) *Vide Selden. Uxor. Hebr. l. 3. c. 8.*
(e) *Joseph. de bello, l. 3. c. 15.*
(f) *Stat. Theb. l. 6. Ovid. Propert. Servius.*

FOI, *Fides*, est une vertu théologale, qui fait que nous tenons pour certain qu'il y a un Dieu, & nous nous soumettons à toutes les véritez qu'il nous a révélées par l'Ecriture & par la Tradition, & qu'il nous propose par son Eglise. Cette foi accompagnée de la pratique des bonnes œuvres donne la vie au juste : (g) *Justus ex fide vivit.* On peut la considérer ou de la part de Dieu, qui révéle ses véritez, ou de la part de l'homme, qui leur donne son consentement ; & dans l'un & l'autre sens, elle est nommée *fides*. *L'incrédulité des Juifs a-t-elle anéanti la foi de Dieu ?* dit saint Paul ; (b) c'est-à-dire, sa vérité souveraine & infaillible, qui nous découvre ses mystéres.

(g) *Rom. 1. 17. Abac. 11. 4.*
(b) *Rom. III. 3.*

Les Juifs ont treize articles de foi, qui sont reçûs parmi eux sans aucune contradiction. (a)

(a) Léon de Modéne, cérémonies des Juifs, part. 3. c. 12.

I. Qu'il y a un Dieu créateur de toutes choses, premier principe de tous les êtres, qui peut subsister indépendamment d'aucune partie de l'univers, & sans lequel rien ne peut subsister.

II. Que Dieu est un, & indivisible, mais d'une unité différente de toutes les autres unitez.

III. Que Dieu n'a point de corps, & qu'il est tellement incorporel, qu'il n'a aucune qualité corporelle.

IV. Qu'il est éternel, & que tous les autres êtres, hors lui, ont eu un commencement avec le tems.

V. Qu'on ne doit adorer & servir que Dieu seul, & qu'on ne doit ni adorer ni servir aucun autre, ni comme médiateur, ni comme intercesseur.

VI. Qu'il y a eu, & qu'il peut encore y avoir des Prophétes, disposez à recevoir les inspirations de Dieu.

VII. Que nul autre n'a été plus grand Prophéte que Moyse, & que le dégré de prophétie dont il a été honoré, étoit singulier, & fort supérieur à celui de tous les autres Prophétes.

VIII. Que la Loi que Moyse a donnée aux Juifs, a été toute dictée du Saint-Esprit ; qu'elle ne renferme pas une syllabe qui soit purement de Moyse, & que l'explication de ces préceptes, laquelle ils ont reçûë par tradition, est entiérement sortie de la bouche de Dieu, qui l'a donnée à Moyse.

IX. Que cette Loi est immuable, & qu'on ne peut ni y ajoûter, ni en retrancher.

X. Que Dieu connoît & dispose de toutes nos actions humaines.

XI. Que Dieu récompense ceux qui observent sa Loi, & châtie ceux qui la violent ; que la meilleure récompense est celle de l'autre vie, & que le plus grand châtiment est la damnation de l'ame.

XII. Qu'il viendra un Messie, qui sera d'un mérite infiniment supérieur à celui de tous les autres Monarques qui ont été avant lui ; qu'encore qu'il tarde à venir, on ne doit point douter de sa venuë, ni se prescrire un tems où elle doive arriver, & encore moins le tirer de l'Ecriture, puisqu'il ne doit jamais y avoir de Roi dans Israël, qui ne soit de la race de David ou de Salomon.

XIII. Que Dieu ressuscitera tous les morts à la fin des tems, & qu'ensuite Dieu fera un Jugement universel de tous les hommes en corps & en ame.

Quant aux articles de la foi des Chrétiens, ils sont compris dans les symboles, & dans les Décisions des Conciles.

La foi se prend aussi pour une ferme confiance en Dieu, qui fait qu'on s'adresse à lui sans hésiter, soit qu'on lui demande des faveurs dans la priére, ou des miracles pour sa gloire. *Ayez de la foi comme un grain de moutarde, & vous direz à cette montagne : Retire-toi de là ; & elle vous obéïra ; & rien ne vous sera impossible*, dit le Sauveur. (b) *Que celui d'entre vous qui a besoin de sagesse, la demande à Dieu, qui est l'auteur de tout bien : mais qu'il la demande avec foi, & sans hésiter, &c.* dit saint Jacques. (c)

(b) *Matt. XVII. 19.*
(c) *Jacob. 1. 6.*

Enfin *la foi* se prend pour la bonne-foi, la fidélité à exécuter ses promesses, la vérité ; & en ce sens, on l'applique non-seulement à Dieu, mais aussi à l'homme. Isaïe décrivant le

(a) *Isai.* XI. 5. Messie, (a) dit que *la justice sera son baudrier, & la foi sa ceinture*; c'est-à-dire, qu'il sera juste & fidele. Et David parlant à Ethaï, (b) lui dit: Retournez-vous-en dans Jérusalem avec vos freres; le Seigneur vous traitera dans sa miséricorde & dans sa vérité, *parce que vous m'avez témoigné vôtre reconnoissance & vôtre foi*; c'est-à-dire, vôtre fidélité.

(b) 2. *Reg.* XV. 20.

FOLIE. Voyez *Sottise.*

FONTAINE. Il y a plusieurs fontaines célébres dans la Judée. Nous en avons marqué la plûpart, dans les lieux auprés desquels elles se trouvent. Par exemple, en parlant de Jezraël & d'Emmaüs, on a dit qu'il y avoit une fontaine prés de ces lieux. Nous avons aussi parlé ci-devant sous le nom d'*Aïn*, de plusieurs villes qui tirent leurs noms des fontaines; car en Hébreu *Aïn*, ou *Ein*, ou *En*, signifie l'œil, ou une fontaine. Ainsi *En-sémés* veut dire la fontaine du Soleil; *En-gaddi*, la fontaine du Chevreau; *En-gannim*, la fontaine des Jardins; & ainsi des autres.

Fontaine de Rogel. Voyez *Rogel.*

Fontaine de Gébon. Voyez *Gébon.*

Fontaine de Siloë. Voyez *Siloë.*

Fontaine de Nazareth. Voyez *Nazareth.* Et ainsi des autres.

Fontaine de l'Ethiopien, est celle où l'Ethiopien Eunuque de la Reine Candace, fut baptisé par le Diacre Philippe, ainsi qu'il est dit dans les Actes. (c) Les uns la mettent assez prés de Bethléem, & d'autres prés de Bethsure. Eusébe & l'ancien Voyage de Jérusalem la placent au pied de la montagne sur laquelle est située Bethsur. Or Bethsur étoit à vingt milles de Jérusalem, & fort prés d'Eléuthéropolis. Du tems de saint Jérôme, la fontaine de l'Eunuque étant sortie de la terre, y rentroit presque aussi-tôt. Aujourd'hui ces eaux sont reçûës dans un bassin, d'où elles se répandent dans un canal, qui les porte environ à vingt pas de là, dans un réservoir; & de ce réservoir elles se répandent dans la vallée.

(c) *Act.* VIII. 36.

Fontaine des eaux vives, qui tombent avec impétuosité du Liban, & dont il est parlé dans le Cantique des Cantiques, (d) est, selon les nouveaux Voyageurs, (e) une fontaine trés-abondante, qui se trouve à une lieuë de Tyr, dans la plaine. Elle est bâtie en forme de tour quarrée, élevée de terre de quinze coudées, dans laquelle les eaux sont enfermées comme dans un puits, de la largeur d'environ quinze pieds en quarré. Elles en sortent par quelques portes ou ouvertures, avec tant d'impétuosité, qu'elles font tourner au sortir de là, un moulin à bled à cinq meules. On peut monter à cheval jusqu'au-dessus de cet édifice, par une large montée de pierre, qui est du côté qui regarde Tyr. Il y a encore deux autres puits, auxquels on va de ce premier par un canal large d'environ trois pieds. Ces eaux étoient sans doute aux Tyriens du tems de Salomon; & on n'a aucune preuve que ce Prince ait voulu marquer cette source en particulier, dans le passage cité du Cantique.

(d) *Cant.* IV. 15.

(e) Voyez Doubdan, Breidembach, Adrichom, &c.

Fontaine scéllée, *Fons signatus*, dont il est parlé aussi dans le Cantique des Cantiques, (f) est apparemment une allégorie, qui désigne la chasteté de l'Epouse sainte. Les Voyageurs parlent d'une fontaine considérable, qui se voit à une lieuë & demie de Bethléem, & dont nous avons parlé ci-devant sous le nom d'*Ethan.* C'est-là, à ce que l'on prétend, la Fontaine scéllée de Salomon. Mais rien n'est moins certain que tout cela. Pour la Fontaine d'Ethan, ou ces eaux que l'on montre prés de Bethléem, on peut voir les Voyageurs (a) qui en ont parlé, & qui ont fait la description des réservoirs où elles se conservent. C'est de là que venoit l'eau que Pilate conduisit à Jérusalem, quelques années avant la guerre des Romains contre les Juifs.

(f) *Cant.* IV. 13.

(a) Corneille Eugéne Roger, le Bruyn, p. 272.

La Fontaine, ou *le Puits de Jacob*, étoit prés de la ville de Sichem. (b)

(b) *Joan.* IV. 5. 6.

Fontaine du Jugement, ou *Fontaine de Misphat.* (c) C'est la même que les Eaux de contradiction, que Moyse tira d'un rocher à Cadesbarné. (d)

(c) *Genes.* XIV. 7.

(d) *Num.* XX. 13. 24. &c.

Fontaine de Daphné. Voyez *Daphné.*

Fontaine d'Elisée. C'est celle dont les eaux furent adoucies par Elisée. (e) Elle coule dans la campagne de Jéricho, (f) & va tomber dans le Jourdain.

(e) 4. *Reg.* II. 19. 22.

(f) *Joseph. de Bello*, *l.* 5. *c.* 4.

Fontaine d'Agar. C'est celle que l'Ange découvrit à Agar, lorsqu'elle erroit dans la solitude, au midy de Bersabée. *Genes.* XXI. 19.

Fontaine du Dragon. Elle étoit apparemment à l'orient de Jérusalem. 2. *Esdr.* II. 13. Voyez *Dragon.*

Fontaine de Samson, qui sortit du rocher nommé *la Dent machelière*, en Hébreu, *Machtés*, a subsisté long-tems, & subsiste peut-être encore à présent dans la Tribu de Dan, prés du lieu nommé *Lechi*, c'est-à-dire, *la machoire.* Le Martyr Antonin & Glycas (g) mettent cette fontaine aux faubourgs d'Eléuthéropolis. Quelques Rabbins (h) la placent prés du torrent de Cédron, & d'autres prés de Tibériade. Saint Jérôme (i) semble mettre Morasthi entre Socoth, & la fontaine de Samson. Ce qui revient assez à ceux qui la mettent prés d'Eléuthéropolis.

(g) *Glycas Annal. p.* 2.

(h) *Vide Bochart. de animal. sacr. part.* 1. *l.* 2. *c.* 15.

(i) *Hieronym. Epitaph. Paulæ*, *p.* 64. *B*

FOREST D'EPHRAIM. Voyez *Ephraïm*, & 2. *Reg.* XVIII. 6.

FOREST DE HARETH, où David se retira. 1. *Reg.* XXII. 5. Elle étoit dans la Tribu de Juda.

FOREST DE BETHEL, d'où Elisée fit sortir des ours, qui dévorérent les enfans de Béthel, qui lui insultoient. (k) On croit que cette forêt étoit voisine de la ville de Béthel.

(k) 4. *Reg.* II. 24.

FOREST DU LIBAN. Outre la vraye forêt du Liban, où croissent encore aujourd'hui les cédres & d'autres arbres, l'Ecriture donne le nom de Forêt du Liban, à un Palais que Salomon avoit fait bâtir à Jérusalem, (l) joignant le Palais de la fille du Roi d'Egypte. Salomon y faisoit sa demeure ordinaire, & toute la vaisselle qui étoit dedans, étoit de pur or. On lui donna le nom de *Palais de la Forêt du Liban*, ou à cause de la grande quantité de cédre qu'on y avoit employé, ou à cause de la multitude des colomnes dont il étoit soutenu.

(l) 3. *Reg.* VII. 2. X. 17.

Quelques-uns mettent cette maison ou ce Palais dans les montagnes du Liban: mais il y a beaucoup plus d'apparence qu'elle étoit dans Jérusalem même; & ce qui le prouve encore évidemment, c'est que les trois cens boucliers d'or que l'on portoit devant Salomon, lorsqu'il alloit au Temple, étoient certainement dans une sale de ce Palais. 3. *Reg.* X. 17.

FORNICATION. Ce terme se prend dans l'Ecriture non-seulement pour le crime d'impureté, mais aussi pour l'idolâtrie, & pour toute

toute sorte d'infidélité commise contre Dieu. On confond assez souvent la fornication avec l'adultére : (a) *Uxor tua in civitate fornicabitur.* L'ancien & le nouveau Testament (b) condamnent toute sorte d'impureté & de fornication, tant corporelle, que spirituelle ; c'est-à-dire, tant celle qui se commet corporellement dans sa chair, que celle qui se commet par l'idolâtrie, l'apostasie, l'hérésie, l'infidélité envers Dieu.

(a) *Amos* VII. 17.
(b) *Levit.* XX. 7. *Deut.* XXII. 21. XXIII. 17. *Prov.* XXIII. 27. *Tob.* IV. 13. & 1. *Cor.* VI. 9. 15. 15. *Coloss.* III. 5. *Hebr.* XIII. 4.

FORTUNAT, dont il est parlé dans la premiére Epître de saint Paul aux Corinthiens, (c) vint de Corinthe à Ephése, pour y visiter saint Paul. Nous ne sçavons pas les particularitez ni de sa vie, ni de sa mort. Seulement saint Paul appelle Stéphane, Fortunat & Achaïque les prémices de l'Achaïe, & dit qu'ils s'étoient consacrez au service des Saints & de l'Eglise. Ce furent Stéphane, Fortunat & Achaïque, qui portérent la premiére Epître de saint Paul aux Corinthiens.

(c) 1. *Cor.* XVI. 15-17.

FOUET. Le supplice du foüet étoit fort commun chez les Hébreux. Moyse ordonne (d) que celui qui aura mérité la peine du foüet, soit condamné par les Juges *à être couché par terre, & battu de verges en leur présence, autant que la faute le demandera ; en sorte néanmoins qu'on n'excéde pas le nombre de quarante coups ; afin que vôtre frere ne sorte pas de devant vous indignement déchiré.* Il y avoit deux maniéres de donner le foüet : l'une, avec des laniéres, ou des foüets de cordes, ou de cuir ; & l'autre, avec des verges, ou des branches de quelque arbre.

(d) *Deut.* XXV. 2.

Les Rabbins croyent que les fautes ordinaires commises contre la Loi, & soumises à la peine du foüet, étoient punies, non à coups de verges, mais à coups de foüet ; ils comptent jusqu'à cent soixante & huit fautes soumises à cette peine, (e) & ils tiennent que toutes les fautes punissables, ausquelles la Loi n'attache pas la peine de mort, s'expient par le foüet. On dépoüilloit le coupable depuis les épaules, jusqu'à la ceinture, & on le lioit par les bras à une colomne assez basse, afin qu'il fut panché, & que l'exécuteur pût aisément frapper sur son dos. Il y en a qui soutiennent qu'on ne donnoit jamais ni plus, ni moins de trente-neuf coups ; mais que dans les grandes fautes, on frappoit avec plus de force. Mais d'autres croyent que lorsque la faute, ou d'autres circonstances le demandoient, on pouvoit ajoûter à ce nombre de coups. Saint Paul (f) nous apprend qu'il a reçu à cinq occasions differentes, trente-neuf coups de foüet de la part des Juifs ; ce qui insinuë que ce nombre étoit fixe, & qu'on ne le passoit point.

(e) *Vide, si lubet, Selden. l. 2. c. 11. de Synedriis, & Schickard. de jure Reg. c. 2. Theorem. 7.*

(f) 2. *Cor.* X. 24.

Le même Apôtre marque clairement au même endroit, le châtiment des verges, different de celui du foüet. *Ter virgis cæsus sum.* Et lorsqu'il fut arreté par les Juifs dans le Temple, le Tribun des troupes Romaines étant accouru pour le tirer des mains des Juifs, & voulant sçavoir la raison du tumulte qui étoit arrivé à son occasion, le fit lier, & étendre par terre, pour lui donner la question, & pour le faire frapper de verges ; (g) car c'est ainsi que les Romains donnoient la question ordinaire. La bastonade, que l'on donnoit quelquefois sur le dos, & que l'on donne aujourd'hui dans l'Orient sur la plante des pieds élevez en haut, pendant que le patient est couché sur le ventre ; cette peine est differente de la flagellation, ou du foüet.

(g) *Act.* XXII. 24. 25.

Les Rabbins enseignent que la peine du foüet n'étoit pas ignominieuse parmi eux, & qu'on ne la pouvoit reprocher comme une tache à ceux qui l'avoient soufferte. Ils prétendent qu'aucun Israëlite, pas même le Roi, ou le Grand-Prêtre, n'étoit dispensé de cette Loi, lorsqu'il étoit tombé dans quelque faute qui méritoit qu'on la lui fit subir. Mais il faut l'entendre de la peine du foüet, qu'ils donnoient dans leurs Synagogues, & qui étoit plûtôt une peine légale & particuliére, qu'un supplice public, & honteux. Philon (a) parlant de la maniére dont Flaccus traita les Juifs d'Alexandrie, dit qu'il leur fit souffrir la peine du foüet ; qui n'est, dit-il, pas moins insupportable à un homme libre, que la mort même. Nôtre Sauveur parlant des douleurs & des ignominies de sa passion, met d'ordinaire sa flagellation au premier lieu. (b)

(a) *Philo in Flacc. & de specialib. legib.*

(b) *Matt.* XX. 19. *Marc.* X. 34. *Luc.* XVIII. 32.

FOULON. *Champ du Foulon, fontaine du Foulon.* Voyez *Rogel.* Ce terme signifie un foulon. La fontaine du Foulon étoit ou celle de Siloë, ou une de ses branches.

FOURMI, insecte fort commun, qui a fourni au Sage le symbole de la vie laborieuse & diligente. (c) Voyez aussi *Prov.* XXX. 24. 25. où le Sage reléve la sagesse de la fourmi, qui amasse pendant l'été de quoi se nourrir pendant l'hyver.

(c) *Prov.* VI. 6.

FRUIT. Voyez *Pomme.*

FUITE DE JESUS-CHRIST EN EGYPTE. Aprés la purification de Marie, & la présentation de JESUS-CHRIST au Temple, l'Ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, & lui dit : (d) *Prenez l'Enfant & sa Mere, & fuyez en Egypte, & demeurez-y jusqu'à ce que je vous avertisse d'en sortir ; car Hérode doit chercher à ôter la vie à l'Enfant.* Joseph obéït incontinent, & se retira en Egypte. Hérodes quelques jours aprés fit mourir dans Bethléem, & dans sa banlieuë, tous les enfans mâles qui étoient au-dessous de deux ans, & mourut lui-même cinq ou six mois aprés, vers la Fête de Pâque. Alors l'Ange avertit Joseph de revenir en Judée, & lui dit que ceux qui cherchoient à faire périr l'enfant, étoient morts. Ainsi selon nôtre Chronologie, en fixant la fuite de JESUS-CHRIST en Egypte, au trois ou au quatriéme Février, & son retour en Judée vers le deuxiéme Avril, cette fuite n'a été que d'environ deux mois.

(d) *Matt.* II. 3. 4. &c.

Le faux Evangile de l'enfance de JESUS, est rempli de prétendus miracles, & de circonstances merveilleuses, qu'on prétend être arrivées dans le voyage de JESUS-CHRIST en Egypte ; mais nous ne faisons aucun cas de ces fictions, plus propres à détruire, qu'à édifier. Les Peres (e) ont dit qu'à l'arrivée de JESUS-CHRIST dans l'Egypte, les Idoles étoient tombées ; & qu'il étoit allé jusqu'à Hermopole dans la Thébaïde. On montre encore aujourd'hui à deux milles du Caire une fontaine, que l'on croit avoir été produite par JESUS-CHRIST enfant, où la sainte Vierge lava ses langes. C'est ce qui se lit aussi dans l'Evangile de l'enfance, & dans quelques Anciens.

(e) *Athanas. in Gent. l. 2. ad maxim. 1. Cyrill. Jerosolym. Catech. 10. Vitæ PP. l. 2. c. 7. Hieronym. in Isai. XIX. v. 1. Sozomen. l. 5. c. 21.*

FULVIE, Dame Romaine, qui ayant

embrassé la Religion des Hébreux, donna de l'or & de la pourpre à quelques Juifs qui l'avoient instruite, dans l'intention qu'on en voyeroit ces choses au Temple de Jerusalem. Mais ces Juifs retinrent ce présent, & en firent leur profit; ce qui ayant été rapporté à l'Empereur Tibére, fut cause de l'Edit qu'il donna pour chasser tous les Juifs de la ville de Rome. (a)

FUNERAILLES. Voyez *Morts*.

(a) *Antiq. l. 18. c. 5.*

G A

GAAL, fils d'Obed, étant venu dans la ville de Sichem pour secourir les Sichémites contre Abimélech fils de Gédéon, (a) inspira à ceux de la ville une nouvelle confiance, (b) en sorte qu'ils commencérent à sortir, à ravager les vignes & les campagnes; & parmi leurs festins & leurs réjoüissances, ils faisoient des imprécations contre Abimélech. Gaal se distinguoit entre tous les autres, & crioit: Qui est Abimélech, & quelle est Sichem pour lui être assujettie? Qui m'établira sur ce peuple pour exterminer Abimélech? Zébul Gouverneur de la ville de la part d'Abimélech, ayant oüi ces discours, en informa Abimélech, qui vint contre lui avec une armée. Gaal sortit de la ville, & se tint d'abord auprés de la porte, n'étant pas bien sûr, si ce qui paroissoit de loin, étoit l'armée d'Abimélech. Mais Abimélech étant proche, Gaal s'avança pour le combattre. Il fut vaincu, & obligé de prendre la fuite. Il voulut se retirer dans Sichem, mais Zébul l'en empêcha; & l'Ecriture ne dit pas ce qu'il devint depuis ce tems.

(a) An du Monde 2771. avant J. C. 1229. avant l'Ere vulg. 1233.
(b) *Judic.* IX. 26. *& seq.*

GAAS, montagne du lot d'Ephraïm, au nord de laquelle étoit Thamnat-saré, lieu célébre par le tombeau de Josué. (c) Eusébe dit qu'encore de son tems on montroit le tombeau de Josué prés de *Thamnat*.

(c) *Josue* XXIV. 30.

GAAS, *torrent*, ou *vallée de Gaas*, dont il est fait mention 2. *Reg.* XXIII. 30. & 1. *Par.* XXXII. étoit apparemment au pied de la montagne de Gaas; *Haddaï*, ou *Huraï*, étoit de la vallée de Gaas.

GABAA, ville de la Tribu de Benjamin, (d) célébre par plus d'un endroit. Elle donna naissance à Saül premier Roi d'Israël, d'où vient qu'on l'appelle assez souvent *Gabaa de Saül*, ou Gabaa patrie de Saül.

(d) *Josue* XVIII. 24. 1. *Esdr.* II. 26. 2. *Esdr.* VII. 30.

Elle est aussi fameuse par ses crimes, & sur tout par celui qu'elle commit envers la femme d'un jeune Lévite, qui étoit venu loger à Gabaa. (e) D'abord personne n'offrit le couvert à ces étrangers, & ils demeurerent sur la place jusqu'à ce qu'un vieillard les pria de venir dans sa maison. (f) A peine avoient-ils soupé, que tous ceux de la ville vinrent environner la maison du vieillard, demandant avec de grands cris, qu'il fît sortir ces gens qui étoient dans sa maison, disant qu'ils les vouloient connoître. Ils cachoient sous ce terme une action honteuse & abominable. Le vieillard fit ce qu'il put pour les détourner de ce mauvais dessein; & voyant qu'ils ne l'écoutoient point, il leur dit: J'ai une fille qui n'est point mariée, & cet homme a sa femme, je les amenerai vers vous, & vous les aurez pour satisfaire vôtre passion. Je vous prie seulement de ne pas commettre à l'égard d'un homme, un crime si détestable. En même-tems le Lévite leur amena lui-même sa femme, & l'abandonna à leurs outrages. Et aprés avoir abusé d'elle toute la nuit, ils la laissérent; & cette femme étant revenuë à la maison où logeoit son mari, elle tomba morte les bras étendus sur le seüil de la porte.

(e) Vers l'an du Monde 2191. avant J. C. 1409. avant l'Ere vulg. 1413.
(f) *Judic.* XIX.

Son mari l'ayant trouvée en cet état, la prit, & l'emporta sur son âne dans sa maison, la coupa en douze morceaux, qu'il envoya à chacune des douze Tribus d'Israël. Alors les onze Tribus assemblées, demandérent que ceux de Benjamin leur livrassent les coupables, afin qu'on en fit un exemple. Mais au lieu d'exécuter une chose si raisonnable, ils se mirent en état de défendre par les armes ceux de Gabaa; d'où s'ensuivit une guerre qui faillit à ruiner entiérement la Tribu de Benjamin. Voyez *Judic. Cap.* XX. & XXI. L'Ecriture remarque que cela arriva dans un tems où il n'y avoit point de Roi dans Israël, & où chacun faisoit ce qu'il jugeoit à propos.

Gabaa étoit environ à deux lieuës de Jérusalem, (a) vers le septentrion, assez prés de Gabaon, & de Cariat-iarim. Du tems de saint Jérôme, (b) elle étoit entiérement ruinée. Joseph la met à trente stades de Jérusalem, (c) mais saint Jérôme (d) ne la place qu'à sept milles de la même ville. Je crois que c'est la même que *Gabaat* de Josué, XVIII. 28.

(a) *Hieronym. in c.* V. *Osee.*
(b) *Hieronym. in Epitaph. Paulæ, & in Sophon.* I.
(c) *Joseph. l.* 3. *de Bello, c.* 2. *in Lat. seu* 3. *in Græc. p.* 832.
(d) *Hieronym. in Osee* V.

GABA, ville située au pied du mont Carmel, entre Ptolémaïde & Césarée. (e) Joseph dit qu'on l'appelloit aussi *la ville des Cavaliers*, parce qu'Hérode l'avoit donnée pour retraite à ses cavaliers vétérans. M. Réland croit que c'est la même que *Caïpha*, ou *Hepha*, au pied du mont Carmel, du côté qui regarde la ville & le port de Ptolémaïde. Le Géographe Etienne parle de la ville de *Gabé*, qu'il attribuë à la Galilée. Eusébe (f) met une petite ville de *Gaba*, ou *Gabé*, à seize milles de Césarée de Palestine, du côté du grand Champ de Légion. Si c'est-là *Gaba*, ou *Gabé*, dont parlent Joseph & Etienne, elle doit être au midi du Carmel, & je ne vois pas comment elle peut appartenir à la Galilée.

(e) *Joseph. l.* 3. *de Bello, c.* 2. *in Lat. seu* 3. *in Græc. p.* 832.
(f) *Euseb. ad vocem Gabathon.*

Gabaa en Hébreu, signifie une colline, ainsi l'on ne doit pas être surpris de voir dans un pays de montagnes comme la Judée, un si grand nombre de lieux nommez Gabaah, Gabaon, Gabbata, Gabbathon, Gabbat, Gabbata, Gabé. Tout cela ne signifie qu'une hauteur; & quelquefois dans l'Ecriture, des noms propres appellez Gabaa, sont traduits par, *les hauteurs*. Par exemple, Zacharie XIV. 10. *Revertetur omnis terra de colle Remmon ad austrum Jerusalem.* L'Hébreu: *Toute la terre reviendra, depuis Gabaa jusqu'à Remnon.* Et au contraire, *Gabaa* marquée 2. *Reg.* VII. 1. comme une ville, n'est autre que la hauteur de Cariat-iarim.

GABAAT DE PHINE'ES, ville située dans les montagnes d'Ephraïm, laquelle fut donnée en partage à Phinées fils d'Eléazar;

ce fut le lieu de la sépulture du Grand-Prêtre Eléazar. *Josue* XXIV. *ult.*

GABATHA, lieu dans la partie méridionale de Juda, à douze mille d'Euleuthéropolis, où l'on montroit autrefois le sépulcre du Prophéte Abacuc. (a)

(a) *Euseb. & Hieronym. in Gabaat.*

GABAON, ville Capitale des *Gabaonites*, qui vinrent surprendre la religion de Josué, & des Anciens d'Israël, en leur faisant entendre qu'ils étoient d'un pays fort éloigné, & qu'ils souhaitoient faire alliance avec le peuple du Seigneur. (b) Josué & les Anciens n'eurent pas la précaution de consulter Dieu sur cette affaire; ils s'engagérent trop légérement dans l'alliance de ces peuples: (c) mais bien-tôt ils reconnurent leur faute; & ayant fait venir les Gabaonites, ils leur reprochérent leur supercherie; & sans révoquer la promesse qu'ils leur avoient faite de les conserver, ils les condamnérent à porter l'eau & le bois au Tabernacle du Seigneur, comme des esclaves, ou des captifs pris à la guerre; servitude dans laquelle ils demeurérent jusqu'à la ruine, & l'entiére dispersion de la nation Juive.

(b) *Josue* IX. 3. 4. *& seq.*

(c) An du Monde 2553. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulg. 1451.

Trois jours aprés, les Rois Chananéens ayant appris que les Gabaonites s'étoient livrez aux Hébreux, (d) vinrent assiéger la ville de Gabaon. Les Gabaonites ne se sentant pas assez forts pour résister à cinq Rois qui les venoient attaquer; car Adonisedech Roi de Jérusalem, Oham Roi d'Hébron, Pharan Roi de Jérimoth, Japhia Roi de Lachis, & Dabir Roi d'Eglon, étoient devant leur ville avec leurs armées; ils vinrent trouver Josué, & lui demandérent un promt secours contre ces cinq Princes. Josué marcha toute la nuit avec l'élite des troupes d'Israël, attaqua les cinq Rois dés le matin, les mit en fuite, & les poursuivit jusqu'à la descente de Béthoron. Alors Dieu fit tomber sur eux une grele de pierres, qui en assomma un trés-grand nombre; & Josué craignant que la nuit ne lui ravît une partie des avantages de cette victoire, pria Dieu de retarder le cours du soleil & de la Lune, en disant: *Soleil qui êtes vis-à vis Gabaon, ne vous remüez point; & vous, Lune, arrêtez-vous vis-à-vis Aïalon* Dieu écouta la voix de Josué, le soleil & la lune s'arrêtérent, & on ne vit jamais un si long jour. Josué & le peuple d'Israël eurent donc tout le loisir de poursuivre, & de tuer leurs ennemis.

(d) *Josue* X. 3. *& seq.*

Les cinq Rois furent pris, & enfermez dans une caverne, en attendant que Josué & le peuple fussent de retour de la poursuite des ennemis. Aprés quoi on les égorgea, & on les pendit à des poteaux, où ils demeurérent jusqu'au soir. Nous ne nous étendons point ici à satisfaire à toutes les questions que l'on peut former sur ce miracle de Josué. On peut consulter sur cela nôtre Dissertation qui est à la tête du Commentaire de Josué.

Les Gabaonites étoient de la race des Héveens, anciens habitans du pays, & ils possédoient quatre villes, dont Gabaon étoit la capitale. Ces villes étoient, Caphira, Béroth, Cariat-iarim, & Gabaon, qui furent depuis données à la Tribu de Benjamin, à l'exception de Cariat-iarim, qui tomba en partage à la Tribu de Juda. Les Gabaonites demeurérent toûjours dans la suite soumis aux charges que Josué leur avoit imposées, & fort fidéles aux Israëlites. Toutefois Saül, on ne sçait par quel mauvais zéle, en fit périr un trés-grand nombre, (a) s'imaginant peut-être qu'il étoit de son devoir d'exterminer tous les restes des Chananéens du pays; mais le Seigneur en punition de cette cruauté, envoya sous le regne de David une grande famine, qui désola tout le pays, & qui dura trois ans. (b) David touché des maux de son peuple, s'adressa au Seigneur; & les Prophétes lui dirent que ce mal continuëroit toûjours jusqu'à ce qu'on eût vengé les Gabaonites de la cruauté que Saül avoit exercée contre eux, au préjudice de l'alliance que Josué & les Princes du peuple avoient faite avec eux au nom du Seigneur. Alors David demanda aux Gabaonites quelle satisfaction ils désiroient. Ils répondirent: Qu'on nous donne sept fils de Saül, & nous les ferons mourir, pour venger le sang de nos freres. David leur livra donc deux fils que Saul avoit eu de Respha, & cinq fils que Mérob fille de Saül avoit eu d'Hadriel. Les Gabaonites les crucifiérent devant le Seigneur. Cela s'executa au commencement du printems, lorsqu'on commence dans la Palestine à couper les orges. Respha concubine de Saül demeura prés de ces corps, & y coucha, les gardant contre les oiseaux du Ciel, & contre les animaux carnaciers, depuis le commencement de la moisson, jusqu'à ce que Dieu fléchi par ce sacrifice, envoya de l'eau sur la terre, & lui rendit sa fécondité.

(a) 2. *Reg.* XXI. 1. 2. 3. &c.

(b) An du Monde 2983. avant J. C. 1017. avant l'Ere vulg. 1021.

Depuis ce tems, il n'est plus fait mention dans l'Ecriture des Gabaonites, comme composant une espéce de peuple à part. Mais nous croyons qu'on doit les entendre sous le nom de *Nathinéens*, (c) ou *donnez*, qui étoient des esclaves publics destinez au service du Temple. Dans la suite on joignit aux Gabaonites ceux des Chananéens que l'on assujettit, & à qui l'on voulut bien conserver la vie. On voit par l'Ecriture, que David (d) Salomon, (e) & les Princes de Juda en donnérent un bon nombre au Seigneur; & que ces Nathinéens ayant été menez en captivité avec la Tribu de Juda, & les Lévites, il en revint un grand nombre avec Esdras, Zorobabel, & Néhémie, & qu'ils continuérent aprés la captivité comme auparavant à servir au Temple, sous les ordres des Prêtres & des Lévites. (f)

(c) 1. *Par.* IX. 2.

(d) 1. *Esd.* VIII. 20.

(e) 1. *Esd.* II. 1. *Reg.* IX. 20. 21.

(f) *Vide* 1. *Esd.* VIII. 17. 18. *& seq.* *Esd.* III. 26. XI. 21.

Gabaon étoit assise sur une hauteur, comme son nom même le dénote. Elle étoit à quarante stades de Jérusalem, (g) selon Joseph, c'est-à-dire, environ à deux lieuës de cette ville, vers le nord. Elle est nommée *Gabaa*, 2. *Reg.* V. 25. comparé à 1. *Par.* XIV. 16. Gabaa & Gabaon ont la même signification littérale. Il est parlé dans quelques endroits de l'Ecriture, (h) de la fontaine, & de la piscine de Gabaa, qui étoient apparemment au bas du côteau sur lequel étoit bâtie Gabaon.

(g) *Joseph. Antiq. l. 7. c. 12.* Ailleurs il la met à 30. stades de Jerusalem, *l. 1. de Bello, c. 17.*

(h) 2. *Reg.* II. 13. *& Jerem.* IV. 12. *& Joseph. l. 2. de Bello, c. 24.*

On ne sçait ni quand, ni par qui, ni à quelle occasion le Tabernacle & l'Autel des holocaustes que Moyse avoit faits dans le désert, furent transportez à Gabaon, mais on sçait certainement qu'ils y étoient sur la fin du regne de David, (i) & au commencement de celui de Salomon. David ayant vû l'Ange du Seigneur sur l'aire d'Ornan, en fut tellement effrayé, qu'il n'eut pas la force d'aller jusqu'à Gabaon, pour y offrir son sacrifice. Mais Salomon étant monté sur le trône de David, alla à Gabaon pour y sacrifier; (k) parce que c'é-

(i) 1. *Par.* XXI. 29. 30.

(k) 3. *Reg.* III. 4.

toit-là le plus considérable de tous les hauts lieux du pays, où les sacrifices étoient alors tolérez, parce que le Temple n'étoit pas encore bâti.

GABARA, ou *Gabaroth*, ville de Galilée. Joseph en parle en plus d'un endroit du Livre de sa vie, & dans ses Livres de la guerre des Juifs, comme d'une des principales villes de cette Province. Gabara étoit à quarante stades de Jotapat. (a) M. Reland montre que quelquefois les Copistes ont mis *Gadara*, au lieu de *Gabara*, dans le Texte de Joseph.

(a) *Joseph. de vita sua, p.* 1017.

GABATHON, ou *Gebethon*, ville de la Tribu de Dan, attribuée aux Lévites. (b)

(b) *Josue* XXI. 23

GABBATHA. Il est parlé dans l'Evangile (c) d'un lieu du Palais de Pilate, d'où ce Président prononça la sentence de mort contre Jesus-Christ, & qui s'appelloit en Hébreu *Gabbatha*, qui vaut autant qu'en Grec *Lithostrôtos*, c'est-à-dire, pavé de pierre. C'étoit apparemment une éminence, ou une terrasse, ou même une galerie, ou un balcon, qui étoit pavé de pierre ou de marbre, & avec cela élevé; car *Gabbatha* signifie principalement l'élévation.

(c) *Jean.* XIX. 13.

GABE'. Voyez ci-devant *Gaba*.

GABEL, ou *Gabelus*, de la Tribu de Nephtali, ayant été mené en captivité au-delà de l'Euphrate, avec Tobie l'ancien, son parent, (d) établit sa demeure à Ragès, ville de Médie. Il avoit emprunté dix talens d'argent de Tobie son parent. Ces dix talens valoient environ quarante-huit mille six cens soixante & onze livres, dix-sept sols, six deniers, en prenant le talent Hébreu à quatre mille huit cens soixante & sept livres, trois sols, neuf deniers.

(d) *Tobie* I. 16. 17. An du Monde 3283. avant J. C. 717. avant l'Ere vulg. 721.

Tobie l'ancien se croyant prés de sa fin, envoya Tobie son fils à Ragès, (e) pour répéter sa dette à son cousin Gabel. Mais le jeune Tobie s'étant marié à Ecbatanes, par le conseil de l'Ange Raphaël, qui le conduisoit sous le nom d'Azarias, & n'ayant pû venir lui-même à Ragès, pria Azarias son conducteur, d'y aller, & de lui rapporter la somme qui étoit dûë par Gabel. Azarias s'acquitta de cette commission, rapporta les dix talens, & ramena Gabel aux nôces du jeune Tobie à Ecbatanes. Les Textes Hébreu & Grec du Livre de Tobie portent que les dix talens que le jeune Tobie alloit répéter, n'étoient point un prêt, mais un simple dépôt, que Gabélus avoit reçû de Tobie.

(e) *Tobie* VI. VII. VIII. IX.

GABER, fils d'Uri, Intendant de la Province de Galaad & de Basan, au-delà du Jourdain, sous le regne de Salomon. (f)

(f) 3. *Reg.* IV. 19.

GABIM. Il en est parlé dans Isaïe, x. 31. *Médéména s'est enfuie; habitans de Gabim, rassûrez vous.* On ne sçait quelle étoit la situation de Gabim; & plusieurs le prennent en général pour des hauteurs: (g) *Fuyez à Médéména; habitans des hauteurs, sauvez-vous.*

(g) גדדה מדמנה ישבי הגבים העיזו

GABINIUS. L'Histoire Romaine parle de plusieurs personnes du nom de Gabinius. Celui dont nous voulons parler, s'appelloit *Aulus Gabinius*. Il avoit un emploi considérable dans l'armée de Pompée, & fut envoyé par ce Général à Jérusalem, (h) pour recevoir l'argent qu'Antigone avoit promis à Pompée. (i) Mais Antigone ayant manqué à sa parole, Gabinius fut obligé de s'en retourner sans rien faire. Mais Pompée étant venu assiéger Jérusalem, prit la ville & le Temple, & envoya Antigone prisonnier à Rome avec ses enfans. Alexandre fils d'Aristobule, s'étant échappé, (a) revint en Judée, rassembla quelques troupes, & commença à inquiéter la Province. Mais Gabinius ayant été fait Consul, & étant venu en Syrie en la place de Scaurus, l'an du Monde 3946. avant J. C. 54. avant l'Ere vulgaire 58. marcha contre lui, le battit, & le réduisit à s'enfermer dans le château d'Alexandrion. (b) Aprés cela, Gabinius parcourant la Judée, y rétablit plusieurs villes, qui avoient été ruinées pendant les guerres précédentes; comme Samarie, Azot, Scythopolis, Anthédon, Apollonie, Jamnia, Raphia, Dora, Marissa, Gaza, & quelques autres.

(h) An du Monde 3940. avant J. C. 60. avant l'Ere vulg. 64.

(i) *Antiq. l.* 14. *c.* 6. 7. *& seq.*

(a) *De Bello, l.* 1. *c.* 5. *ad finem.*

(b) *Ant. q. l.* 14. *c.* 10. *& de Bello, l.* 1. *c.* 6.

Cependant les Romains assiégeoient Alexandre dans Alexandrion; & Gabinius ayant pacifié la Province, & rétabli les villes dont on vient de parler, retourna au siége d'Alexandrion. Alexandre se voyant presse, demanda la paix; & il l'obtint, en rendant les fortereſſes qui étoient en sa puissance, lesquelles Gabinius fit toutes raser, par le conseil de la mere d'Alexandre, qui craignoit que ces places ne fournissent à son fils de nouvelles occasions de révolte contre les Romains.

Enfin Gabinius rétablit Hircan à Jérusalem, lui confirma la dignité de la grande Sacrificature, établit dans la Province des Gouverneurs & des Juges, pour le gouvernement du peuple; en sorte que la Judée passa de l'Etat Monarchique, à l'Etat Aristocratique. Il y avoit des Tribunaux à Jérusalem, à Gadare (ou à Dore) à Amathunte, à Jéricho, & à Séphoris; afin que le peuple trouvant dans tous les quartiers du pays des Juges, pour connoître de ses différends, ne fût pas obligé de s'éloigner beaucoup du lieu de sa demeure. Il y a des Sçavans (c) qui croyent que l'établissement du Sanhédrin doit son origine à Gabinius.

(c) *Petav. de doctrin. temporum, l.* 2. *c.* 26.

Joseph (d) assûre que Gabinius renvoya à Rome Aristobule & ses fils, avec une Lettre au Sénat, qui portoit qu'il avoit promis à la mere des jeunes Princes, fils d'Aristobule, qu'on les renvoyeroit aussi-tôt en Judée: ce qui fut fidélement exécuté; le Sénat ayant retenu dans les liens le Roi Aristobule, & ayant renvoyé en Judée Alexandre & Antigone ses fils. Quelque tems aprés, Gabinius marcha contre les Parthes: mais étant arrivé aux frontiéres de leur pays, & ayant déja passé l'Euphrate, il reçut de l'argent de Ptolemée *Aulétès* Roi d'Egypte, & quittant sa premiére résolution, il amena son armée en Egypte au secours de ce Prince, contre lequel les peuples d'Alexandrie s'étoient révoltez.

(d) *Antiq. l.* 14. *c.* 11. *& de Bello, l.* 1. *c.* 6.

L'an du Monde 3949. avant J. C. 51. avant l'Ere vulgaire 55. Crassus fut envoyé en Syrie en la place de Gabinius. Celui-ci étant arrivé à Rome, fut fortement accusé de vexation par les Syriens; & Cicéron, qui le regardoit comme le principal auteur de son banniſſement, déploya contre lui toute la véhémence de ses discours; en sorte qu'on regarda comme un grand bonheur qu'il en eût été quitte pour l'exil. Il y demeura jusqu'à ce que Jules César l'en rappella. Il revint en qualité de Triumvir en Syrie, (e) vers l'an du Monde 3963. & il y témoigna beaucoup d'amitié à Phasaël & à Hérode, en considération des services qu'il avoit reçus d'Antipater seize ans auparavant, lorsqu'il faisoit la guerre en Judée.

(e) *Vide Joseph. Antiq. l.* 14. *c.* 12. *& de Bello, l.* 1. *c.* 6.

GABRIEL, un des premiers Anges du Paradis. Son nom signifie *la force de Dieu*. Il fut envoyé au Prophète Daniel, (a) pour lui expliquer les visions du belier & du bouc qu'il avoit vûs, & le mystére des septante semaines qui lui avoit été révélé. Gabriel dit à Daniel qu'il avoit eu à combattre le Prince des Perses pendant vingt-un jours, & que nul n'étoit venu à son secours que Michel Prince du peuple Hébreu. (b) On ignore quel est ce Prince des Perses, contre lequel Gabriel eut à combattre. Les uns l'expliquent de l'Ange tutelaire de ce peuple; d'autres, du Roi de Perse. On peut voir sur cela les Commentateurs.

(a) *Dan.* VIII. 15. & IX. 21. XI. 1. *& seq.*

(b) *Dan.* X. 13. & 21.

Le même Ange Gabriel fut envoyé à Zacharie, (c) pour lui annoncer la naissance future de Jean-Baptiste; (d) & comme Zacharie ne pouvoit croire que vieux comme il étoit, & Elisabeth sa femme n'étant plus en état de concevoir, il pût avoir un fils, l'Ange lui dit: Je suis Gabriel, qui suis debout devant le Seigneur, & qui ai été envoyé vers vous, pour vous annoncer cette bonne nouvelle: mais parce que vous n'avez pas voulu croire à ma parole, vous demeurerez muet, & vous ne parlerez point jusqu'à un certain tems.

(c) An du Monde 3999. quinze ou seize mois avant la naissance de J. C.

(d) *Luc.* I. 11. *& seq.*

Six mois aprés cet événement, (e) le même Ange Gabriel fut envoyé à Nazareth vers une vierge nommée Marie, (f) épouse, ou seulement fiancée de Joseph, selon plusieurs Interprétes. Il lui dit: Je vous salue, pleine de grace: le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes. Marie fut troublée à ce discours: mais l'Ange lui dit: Ne craignez point, Marie; vous avez trouvé grace devant le Seigneur. Vous concevrez, & vous enfanterez un fils, & vous lui donnerez le nom de JESUS. Il sera grand, & sera appellé le Fils du Trés-Haut. Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son pere, & il regnera éternellement sur la maison de Jacob. Marie lui demanda comment cela s'exécuteroit, & l'Ange lui répondit: Le Saint-Esprit descendra sur vous, & la Vertu du Trés-Haut vous couvrira comme de son ombre. C'est pourquoi ce qui sortira de vous, sera nommé Fils de Dieu. Et de peur que ceci ne vous paroisse incroyable, voilà Elisabeth vôtre cousine, qui a aussi conçû un fils dans sa vieillesse, & elle est aujourd'hui dans son sixiéme mois; pour vous montrer que rien ne sera impossible au Seigneur. Marie répondit: Je suis la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon vôtre parole. En même-tems l'Ange s'en alla, & disparut.

(e) An du Monde 4000. neuf ou dix mois avant la naissance de J. C.

(f) *Luc.* I. 7. 8. *&c.*

C'est apparemment le même Ange Gabriel qui apparut à saint Joseph, lorsqu'il méditoit de quitter la sainte Vierge, & qui lui dit de se retirer en Egypte, lorsqu'Hérode eut pris la résolution de faire mourir tous les enfans de Bethléem; enfin qui l'avertit de s'en retourner en Judée, aprés la mort d'Hérode. Les Cabalistes enseignent que saint Gabriel fut Maître ou Précepteur du Patriarche Joseph.

I. GAD, fils de Jacob & de Zelpha, servante de Liah. (g) Liah femme de Jacob, voyant qu'elle ne produisoit plus d'enfans, & jalouse de sa sœur Rachel, qui avoit donné Bala sa servante à Jacob, lui donna aussi Zelpha, afin qu'elle en eût des enfans par son moyen. Zelpha devint enceinte, & enfanta un fils, que Liah nomma *Gad*, en disant: Heureusement; car Gad signifie le Dieu de la bonne fortune.

(g) *Genes.* XXX. 9. 10. 11.

Gad eut sept fils, qui furent Séphion, Aggi, Suri, Esébon, Chori, Arodi & Arcli. (a) Jacob donnant sa bénédiction à Gad, lui dit: (b) *Gad combattra couvert de ses armes à la tête d'Israël, & il retournera du combat couvert de ses armes.* Il semble faire allusion à ce qui arriva aprés la mort de Moyse. Gad ayant reçû son partage au-delà du Jourdain, avec la Tribu de Ruben, & la demie Tribu de Manassé, marcha en armes à la tête d'Israël, pour lui aider à faire la conquête de la terre des Chananéens au-deçà de ce fleuve. Gad s'en retourna quelque tems aprés, bien armé, & chargé de dépoüilles.

(a) *Genes.* XLVI. 16.

(b) *Genes.* XLIX. 19.

Moyse dans son dernier Cantique, parle aussi de Gad en ces termes: (c) *Gad a été comblé de bénédictions; il a saisi l'épaule, & la tête de sa proye; il a reconnu sa prérogative, en ce que* (Moyse) *le Docteur d'Israël, devoit être mis* (dans le tombeau) *dans son partage. Il a marché avec les Princes de son peuple, & a observé à l'égard d'Israël les Loix du Seigneur, & les ordres qu'on lui avoit prescrits*, en lui commandant de marcher à la tête du peuple dans la guerre contre les Chananéens. Moyse mourut sur le mont Nébo, & fut enterré dans une vallée voisine, au-delà du Jourdain, (d) où Gad avoit reçû son partage. L'Auteur du Testament des douze Patriarches louë la force corporelle du Patriarche Gad: mais nous n'employons pas volontiers l'autorité d'un Auteur aussi fabuleux que celui-là.

(c) *Deut.* XXXIII. 20.

(d) *Deut.* XXXIV. 1. *& seq.*

La Tribu de Gad sortit de l'Egypte au nombre de quarante-cinq mille six cens cinquante hommes. (e) Aprés la défaite des Rois Og & Séhon, Gad & Ruben, & la moitié de Manassé demandérent à Moyse qu'il lui plût leur donner leur partage dans ces pays nouvellement conquis, alléguant le grand nombre de bestiaux qu'ils avoient. (f) Moyse le leur accorda, sous la charge & à condition qu'ils accompagneroient leurs freres dans la conquête du pays de de-là le Jourdain, que le Seigneur leur avoit promis. (g) Ainsi Gad eut son partage entre Ruben au midy, & Manassé au nord, ayant les montagnes de Galaad à l'orient, & le Jourdain à l'occident. Voyez la Carte Géographique.

(e) *Num.* I. 24. 25.

(f) *Num.* XXXII. 1. 2. 3. *&c.*

(g) *Num.* XXXII. 28. 33.

II. GAD, Prophéte, ami de David, qui le suivit durant ses disgraces sous Saül, & qui lui fut toûjours fort attaché. L'Ecriture le qualifie *Prophéte & voyant de David*; (h) apparemment parce que Dieu l'avoit destiné pour assister ce Prince, & pour lui prédire ce qui lui devoit arriver. La premiére fois que nous le voyions avec David, c'est lorsque ce Prince se retira dans le pays de Moab, pour y mettre en sûreté son pere & sa mere, (i) la premiére année de sa fuite, (k) & de la persécution de Saül. Comme donc David étoit dans le pays de Moab, le Prophéte Gad lui dit d'en sortir, & de s'en retourner dans la terre de Juda.

(h) 2. *Reg.* XXIV. 11.

(i) 1. *Reg.* XXII. 5.

(k) An du Monde 2944. avant J. C. 1056. avant l'Ere vulg. 1060.

Aprés que David eut pris la résolution de faire faire le dénombrement de son peuple, (l) le Seigneur lui envoya le Prophéte Gad, qui lui dit: (m) Voici ce que dit le Seigneur: Je vous donne le choix de trois fleaux que je vous prépare; choisissez celui que vous voudrez: ou la famine pendant sept ans; ou de fuir devant vos ennemis durant trois mois; ou la peste dans vos Etats pendant trois jours. David

(l) An du Monde 2987. avant J. C. 1013. avant l'Ere vulg. 1017.

(m) 2. *Reg.* XXIV. 12. 13. & 1. *Par.* XXI. 11.

choisit la peste ; & Dieu ayant considéré son humiliation, voulut bien encore abréger le tems qu'il lui avoit dit. Il ordonna à l'Ange exterminateur de remettre son épée dans le fourreau, & de cesser de tuer. Alors le Prophète Gad vint dire à David (a) d'aller dresser un Autel au Seigneur dans l'aire d'Ornan, autrement Aréuna, Jébuséen. Gad avoit écrit un Volume de la vie de David, qui est cité dans le premier Livre des Paralipoménes, XXIX. 29. C'est tout ce que nous sçavons de ce Prophète.

(a) 2. *Reg.* XXIV. 17. 18. On ne sçait pas au juste le tems que dura cette peste, l'Ecriture ne le marque pas, mais elle insinuë qu'il fut abrégé.

III. GAD, Divinité Payenne, dont il est fait mention dans plus d'un endroit de l'Ecriture. Par exemple, Isaïe LXV. 11. *Vous qui avez abandonné le Seigneur, & qui dressez une table à Gad, & qui faites des libations à Méni.* On trouve dans la Palestine un lieu nommé *Baal-Gad*, ou le Dieu Gad ; & on assûre que les Arabes donnent le nom de Gad à l'étoile de Jupiter, & à ce qui est bon & bienfaisant. Nous croyons que dans le passage cité d'Isaïe, il signifie le soleil, & que saint Jérôme, qui l'a traduit par: *Qui ponitis fortunæ mensam*, a entendu par *Gad*, la bonne fortune. En effet les anciens tireurs d'horoscopes croyoient que le soleil marquoit le bon génie, & la lune la bonne fortune. (b)

(b) Voyez nôtre Comment. sur la Genèse, Ch. XXX. 11.

I. GADARA, ou *Gadare*, ville célébre de de-là le Jourdain. Joseph dit qu'elle étoit Capitale de la Pérée, (c) & située à l'orient du lac de Tibériade, à soixante stades de son bord. (d) Pline (e) assûre qu'elle est située sur le fleuve Hiéramace. Elle donnoit son nom à un canton de de-là le Jourdain. Pompée rétablit Gadare, en considération de Démétrius son affranchi, qui étoit natif de cette ville. (f) Gabinius y établit un des cinq Tribunaux où l'on rendoit la Justice dans la Judée. (g) Polybe dit qu'Antiochus le Grand fit le siége de Gadare, qui passoit pour la plus forte place du pays, & qu'il la reçut à composition. (h) Saint Epiphane (i) parle des bains d'eaux chaudes de Gadare. On trouve beaucoup d'anciennes médailles de cette ville, & quelques-uns de ses anciens Evêques dans les souscriptions des Conciles.

(c) *De Bello, l. 3. c. 3.*
(d) *Idem lib. de vita sua, p. 1025.*
(e) *Plin. l. 5. c. 16.*
(f) *Joseph. Antiq. l. 14. c. 8. p. 475. b.*
(g) *Antiq. l. 14. c. 10.*
(h) *Polyb. hist. l. 5.*
(i) *Epiphan. l. 1. adversus hæres. p. 131.*

Saint Marc (k) dit que nôtre Sauveur ayant passé la mer de Tibériade, vint dans le canton *des Gadaréniens*, *&c.* C'est ainsi que porte le Grec imprimé. Saint Luc lit de même, Chap. VIII. 26. dans le Grec. Saint Matthieu, Chap. VIII. 28. porte *Gerasenorum*, ou *Gergesenorum* : mais quelques-uns de ses Exemplaires Grecs lisent aussi *Gadarenorum*. Origénes croit qu'il faut lire *Gergesenorum*. (l) Voyez les diverses Leçons de M. Mille, & nôtre Commentaire sur saint Matthieu, Ch. VIII. 28.

(k) *Marc. V. 1.*
(l) *Origen. Comment. in Joan.*

II. GADARA, ville de Palestine, au voisinage de Diospolis & de Nicopolis. (m) Nous croyons que c'est la même que *Gazer*, *Gazera*, *Gedor*, *Gadora*, *Gador*, *Gaderoth*, dont il est souvent parlé dans les Livres des Maccabées & dans Joseph. Voyez *Reland. Palæstin. l. 3. p. 679.* On a déja remarqué que dans le Texte de Joseph, on lisoit en quelques endroits *Gadara*, au lieu de *Gabara*. Gabara étoit au couchant, & Gadara à l'orient de la mer de Tibériade.

(m) *Etiphan. in Gadara. Strabo l. 16.*

GADDA, ville de la Tribu de Juda. (n) Eusébe dit que de son tems, on voyoit encore un gros lieu à l'extrémité méridionale de Juda, sur la mer morte. Dans la Vulgate, *Josue* XV. 27. on lit *Haser-Gadda.*

(n) *Josue XV. 27.*

GADDI, 1. *Par.* XII. 8. signifie des hommes de la Tribu de Gad, & non pas un nom de lieu nommé *Gaddi.*

GADDI, fils de *Susi*, de la Tribu de Manassé, fut un des douze qui allérent reconnoître la terre de Chanaan sous Moyse. *Num.* XIII. 12.

GADDIS, surnom de Jean fils de Mattathias, & frere de Judas Maccabée. Quelques Exemplaires lisent *Kaddis*, qui signifieroit *Saint* : mais *Gadàis* peut signifier un chevreau, ou la bonne fortune.

GADER. Le Roi de Gader fut pris, & mis à mort par Josué. (a) Gader est apparemment la même que *Gador*, 1. *Par.* IV. 39. & *Gaderoth*, 2. *Par.* XXVIII. 18. *Gedor*, *Josue* XV. 58. & *Gazer*, *Gazera*, ou même *Gadara*, ou *Gadera*, dans les Maccabées. Voyez ci-devant *Gadara II.*

(a) *Josue XII. 13.*

GADEROTH, 2. *Par.* XXVIII. 18. La même que *Gadora*, *Gazera*, *Gazer*, *Gadara*, *&c.* Voyez *Gadara II.*

GADGAD, montagne dans le désert de Pharan. Les Hébreux y campérent dans leur voyage du desert. Elle est entre Bene-jacan & Jétebatha. *Num.* XXXIII. 32.

GADI, pere de Manahem. Ce Manahem fut Roi, ou plûtôt usurpateur du Royaume d'Israël. (b)

(b) 4. *Reg.* XV.

GADI, lieu d'où étoit natif Bonni, un des braves de David. (c) C'est apparemment *Gadda*, ou *Hazer gadda*, dans la partie méridionale de Juda. *Josue* XV. 27.

(c) 2. *Reg.* XXIII. 36.

GADOR. La même que Gadara, Gaderoth, Gazer, Gazera, &c.

GAHAM, fils de Nachor & de Roma. *Genes.* XXII. 24.

GAHER, Lévite, qui revint de Babylone avec Esdras. 1. *Esdr.* II. 47.

GAI-ABARIM. Voyez *Jé-abarim.*

GAIUS, autrement *Caïus*, Disciple de saint Paul. *Act.* XIX. 29. & 1. *Cor.* I. 14. Voyez ci-devant *Caïus I.*

GAIUS, Disciple de S. Jean. Voyez *Caïus II.*

GALAAD, fils de Machir, & petit-fils de Manassé, (d) eut son partage dans les montagnes de Galaad, au-delà du Jourdain. C'est de là qu'il prit le nom de Galaad ; car ces montagnes portoient déja ce nom, long-tems avant sa naissance. Il eut pour fils Jézer, Hélec, Asriel, Séchem, Sémida, & Hépher. Voyez *Num.* XXVI. 30. 31.

(d) *Num.* XXVI. 29.

GALAAD. Montagnes de Galaad, à l'orient du Jourdain, qui séparent les pays d'Ammon, de Moab, de Ruben, de Gad & de Manassé, de l'Arabie Déserte. Souvent *Galaad* est mis pour tout le pays de de-là le Jourdain. Eusébe dit que le mont de Galaad s'étend depuis le Liban au nord, jusqu'au pays que possédoit Séhon Roi des Amorrhéens, & qui fut cédé à la Tribu de Ruben. Ainsi cette chaîne de montagnes devoit avoir plus de soixante & dix lieuës de long du midy au septentrion, & elles comprenoient les montagnes de Séhir, de Basan, & peut-être celles de la Trachonite, d'Auran, & d'Hermon. Jérémie semble aussi dire que Galaad est le commencement du Liban : *Galaad, tu mihi caput Libani. Jerem* XXII. 6. Voyez saint Jérôme & les Interprétes sur cet endroit.

Jacob à son retour de la Mésopotamie, arriva en six jours aux montagnes de Galaad. (e) Laban son beau-pere le poursuivit, & l'attei-

(e) *Genes. XXXI. 21. & seq.*

gnit comme il étoit campé sur ces montagnes. Aprés quelques reproches assez vifs de part & d'autre, ils firent alliance au même endroit, y dressérent un monceau de pierres, pour monument de leur alliance, & lui donnérent chacun un nom suivant la propriété de sa Langue. Laban l'appella *Jegar-sehahaddutah*, le monceau du témoignage; & Jacob, *Gal-haëd*, le monceau du témoin; d'où lui est venu le nom de *Galaad*.

Comme ces montagnes étoient couvertes d'arbres résineux, l'Ecriture vante beaucoup la résine de Galaad. (*a*) Les Marchands qui achetérent Joseph, venoient de Galaad, & portoient de la résine en Egypte. (*b*)

(*a*) *Jerem.* VIII. 21. XLVI. 11. LI. 8.

(*b*) *Genes.* XXXVII. 25.

GALATIE, Province de l'Asie Mineure, ayant à l'orient la Cappadoce, au couchant la Bithynie, au midi la Pamphilie, & au septentrion le Pont-Euxin. Quelques troupes de Gaulois s'étant jettées dans l'Asie Mineure, firent la conquête de ce pays, s'y établirent, & l'appellérent *Galatie*, du nom de *Galatia*, qui en Grec signifie la Gaule.

Les Galates à qui saint Paul a écrit une de ses Epîtres, étoient les descendans de ces anciens Gaulois. Saint Paul prêcha plus d'une fois dans leur pays, (*c*) & y forma une Eglise considérable; il est croyable que ce fut lui qui le premier y precha aux Gentils; mais on a lieu de présumer que saint Pierre y avoit prêché avant lui aux Juifs, puisque sa premiére Epître est adressée aux *Juifs de la dispersion du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, &c.* (*d*) Et ce furent apparemment les Juifs qui y avoient été convertis par saint Pierre, qui causérent parmi les Gentils convertis de la même nation, les troubles qui donnérent occasion à saint Paul de leur écrire son Epître, dans laquelle il s'applique principalement à établir sa qualité d'Apôtre, que l'on vouloit lui contester, pour le mettre au-dessous de saint Pierre, qui ne prêchoit ordinairement qu'aux Juifs, & qui observoit les cérémonies de la Loi. Il montre ensuite l'inutilité de ces cérémonies, & de la circoncision; il s'éléve avec force contre les faux Docteurs, qui cherchoient à le décrier, & à détruire son autorité; enfin il leur donne d'excellens préceptes pour le réglement de leurs mœurs, & pour se conserver dans la pureté du Christianisme. Les souscriptions qui se lisent dans les Editions Grecques de cette Epître, marquent qu'elle fut écrite de Rome. Théodoret (*e*) croit que c'est la premiére de celle que S. Paul écrivit de cette ville, & saint Jérôme (*f*) veut qu'il l'ait écrite étant dans les liens. Mais nous aimons mieux suivre le sentiment qui veut qu'elle ait été écrite d'Ephése l'an de J. C. 55.

(*c*) Il y prêcha d'abord l'an de J. C. 51. *Act.* XVI. 6. & ensuite en l'an 54. *Act.* XVIII. 23.

(*d*) 1. *Petr.* I. 1.

(*e*) *Theodoret. in Paul. Prolog. p.* 5.

(*f*) *Hieronym. in Galat.* VI. 11.

Dans les Livres des Maccabées, (*g*) il est dit que Judas Maccabée exhortant ses gens à combattre vaillamment contre les Syriens, leur rapporta divers exemples de la protection de Dieu sur les Hébreux, & entre autres celle qu'ils éprouvérent dans un combat qui se donna dans la Babylonie, où six mille Juifs tuérent cent vingt mille Galates. Le Grec est plus circonstancié. Il porte que les Galates étant venus attaquer l'armée des Juifs dans la Babylonie, l'armée des Juifs n'étoit que de huit mille hommes, soutenus de quatre mille Macédoniens; ces derniers n'osant en venir aux mains, les huit mille Juifs seuls défirent cent vingt mille Galates. L'Ecriture ne nous apprenant rien sur le tems & les autres circonstances de cette défaite, nous n'en pouvons rien dire d'assuré. Il y a même assez d'apparence qu'il faut entendre ici, non les Galates établis dans la Galatie, mais les Gaulois qui étoient alors répandus dans l'Asie. Le Grec *Galatai*, se prend également pour les uns & pour les autres.

(*g*) 2. *Macc.* VIII. 20.

GALBANUM, sorte de gomme, ou d'aromate, qui entroit dans la composition du parfum (*a*) qui devoit être brûlé sur l'Autel d'or dans le Saint. Le *galbanum* est un suc tiré par incision d'une plante qui ressemble à la férule, & qui croît dans la Syrie sur le mont Amanus. L'odeur n'en est pas fort agréable, sur tout lorsqu'elle est seule. Le terme *galbanum*, vient de l'Hébreu *chalbanah*, qui signifie gras, onctueux, gomeux.

(*a*) *Exod.* XXX. 34. חלבנה *Chelbana*, 70. Χαλβάνη.

GALGAL. Josue (*b*) parle d'un Roi *de Galgal des Gentils*, qui fut vaincu & mis à mort à l'arrivée des Hébreux dans la Terre promise. Nous croyons que *Galgal des Gentils* en cet endroit, est le même que *Gebil des Gentils* dans Isaïe, IX. 1. & qu'il signifie la haute Galilée, qui s'étendoit principalement au-delà du Jourdain, vers les sources de ce fleuve.

(*b*) *Josue* XII. 23.

GALGAL, lieu célébre au couchant du Jourdain, où les Israëlites campérent assez long-tems aprés leur passage de ce fleuve. On y bâtit depuis une ville considérable, qui est devenuë fameuse par plusieurs événemens, dont l'Histoire nous a conservé le souvenir. *Galgal* étoit environ à une lieuë du Jourdain, & à une pareille distance de Jéricho. Ce nom lui fut donné à l'occasion de la circoncision que le peuple reçut en cet endroit. Aprés cette opération, le Seigneur dit: (*c*) *J'ai ôté de dessus vous aujourd'hui l'opprobre d'Egypte* A la lettre: *J'ai roulé de dessus vous, &c.* car *Galgal* signifie *roulement*. Comme l'Arche avoit été long-tems à Galgal, ce lieu devint fameux dans la suite, & le peuple continua pendant long-tems à y aller en pélerinage. (*d*) On croit que Jéroboam, ou du moins quelques-uns de ses successeurs Rois d'Israël, y mit un des veaux d'or, qu'il fabriqua, & qu'il fit adorer par son peuple. (*e*)

(*c*) *Josue* V. 2. 3. 4. & *seq.*

(*d*) *Osee* IV. 15. & XII. 12. & *Amos* IV. 4. V. 5.

(*e*) 3. *Reg.* XII. 29. *ex vers. 70. Alexandr. Cyrill. in Osee* V.

Il semble que dés le tems d'Aod Juge d'Israël, il y avoit déja à Galgal des Idoles, puisqu'il est dit qu'Aod ayant présenté ses présens au Roi, s'en alla jusqu'à Galgal, (*f*) que de là il revint, & feignit d'avoir à lui découvrir quelque secret de la part de Dieu, comme s'il avoit reçu quelque oracle à Galgal. Ce fut au même endroit que le peuple s'assembla pour confirmer le Royaume à Saül; (*g*) & enfin ce fut à Galgal que Saül eut le malheur d'encourir la colére de Dieu, en immolant des victimes avant la venuë de Samuël; (*h*) c'est-là où il reçut la sentence de sa réprobation, pour une autre faute bien plus considérable qu'il commit, en épargnant le Roi d'Amalec, avec ce qu'il y avoit de meilleur & de plus précieux dans leurs dépoüilles. (*i*) Saint Jérôme (*k*) dit que sainte Paule passa à Galgal, & y vit le camp des Israëlites, le monceau des prépuces, & les douze pierres que Josué y avoit fait mettre.

(*f*) *Judic.* III. 19.

(*g*) 1. *Reg.* XI. 14. 15.

(*h*) 1. *Reg.* XIII.

(*i*) 1. *Reg.* XV.

(*k*) *Hieron.* in *Epitaph. Paulæ, Ep.* 61.

GALILE'E, Province de la Palestine. Elle s'étend principalement dans la partie septentrionale de la Palestine, au-delà de la plaine de Jezraël, ou du Grand-Champ. Elle se divise

vise en haute & en basse Galilée. La basse Galilée s'étend dans les Tribus de Zabulon, d'Aser & de Nephtali, au-deçà du Jourdain, & au couchant de la mer de Tibériade. La haute Galilée s'étend principalement au-delà du Jourdain, tirant vers la Trachonite, vers le Liban, & vers la Batanée. On l'appelloit *la Galilée des Gentils*, parce qu'elle étoit occupée par des peuples Gentils mêlez avec les Juifs; ou plûtôt, parce qu'elle confinoit avec des peuples Gentils, comme sont les Phéniciens, les Syriens, les Arabes.

Comme ce que nous venons de dire que la Galilée s'étendoit au-delà du Jourdain, souffre quelque difficulté, il faut l'appuyer de quelques preuves. Judas le Gaulonite est appellé le Galiléen dans les Actes, (*a*) & dans Joseph.(*b*) Or Gaulon étoit au-delà du Jourdain; la Galilée s'étendoit donc dans ce pays-là. De plus, Joseph (*c*) met Bethzaïde au-delà du Jourdain; cette ville étoit sûrement de Galilée: & ceux des Apôtres qui étoient de Bethzaïde, sont qualifiez Galiléens; donc la Galilée s'étendoit, au moins en partie, au-delà du Jourdain. Eusébe dans son Commentaire sur Isaïe, (*d*) dit nettement que la Galilée étoit au-delà du Jourdain. Les Septante dans Isaïe, xxxiii. 9. traduisent Basan par la Galilée. Or personne ne doute que Basan n'ait été au-delà du Jourdain. Saint Jérôme dans son Commentaire sur cet endroit d'Isaïe, remarque que ces Interprétes ont mis le nom de la Province, pour un lieu de la Province. Il croyoit donc que Basan étoit dans la Galilée. Voyez pour ce sentiment Ligtfoot (*e*) & Cellarius; (*f*) & pour le sentiment contraire, Reland. *Palæstin.* t. 1. *l.* 1. *c.* 51. *p.* 181. Voyez aussi nôtre Dissertation sur la Géographie sainte, à la tête du Commentaire sur Josué.

(*a*) *Act.* v. 37.
(*b*) *Joseph. Antiq. l.* xx. *c.* 3.
(*c*) *Joseph. l.* 2. *de Bello, c.* 13. *& Plin. l.* 5. *c.* 15.
(*d*) *Euseb. in Isai.* ix.
(*e*) *Ligfoot Chorograph. in Marc. & Hor. Talmudic. in Matth.* xiv. 13.
(*f*) *Cellar. Geograph. antiq. l.* 3. *&c.*
(*g*) *Joseph. de Bello, l.* 3. *c.* 2. *p.* 832.

Voici comment Joseph (*g*) marque les limites de la Galilée. Elle est terminée au couchant par la ville de Ptolémaïde, & par le mont Carmel, (qui n'appartiennent pas à la Galilée.) Du côté du midy, elle est bornée par le pays de Samarie, & par Scythopolis, qui est située sur le Jourdain. A l'orient, elle a pour limites les cantons d'Hippos, de Gadare & de Gaulan. Enfin du côté du nord, elle est bornée par les confins des Tyriens.

La basse Galilée s'étend en longueur depuis Tibériade, jusqu'à Chabulon ou Zabulon, frontiére de Ptolémaïde; & sa largeur s'étend depuis *Chaloth*, située dans le Grand Champ, jusqu'à Bersabée; & la largeur de la haute Galilée commence à *Bersabée*, jusqu'au bourg de *Baca*, qui la sépare de la Province des Tyriens. Sa longueur s'étend depuis *Tella*, bourg situé sur le Jourdain, jusqu'à *Meroth*. Mais comme la situation précise de ces lieux de *Bersabée*, de *Chaloth*, de *Baca*, de *Tella*, de *Meroth*, n'est point connuë, on ne peut marquer au juste l'étenduë de la haute Galilée.

Joseph dit que les Galiléens sont naturellement bons guerriers, hardis, intrépides; qu'ils ont toûjours généreusement résisté aux nations étrangéres qui les environnent: Que ce pays est trés-fertile, & trés-bien cultivé; les peuples trés-laborieux, & trés-industrieux. Que le nombre des villes & des bourgs y est trés-grand; & que tous ces lieux sont tellement peuplez, que les moindres bourgades n'ont pas moins de quinze mille habitans.

Tout le monde sçait que nôtre Sauveur a été surnommé *Galiléen*, parce qu'il avoit été élevé à Nazareth, ville de Galilée. Ses Disciples, & les Chrétiens en général, ont aussi été nommez *Galiléens*, (*a*) parce que les Apôtres étoient de Galilée. Saint Matthieu (*b*) applique à la prédication du Sauveur ces paroles d'Isaïe: (*c*) *La terre de Zabulon & de Nephtali, le chemin de la mer au-delà du Jourdain, la Galilée des Gentils, ce peuple qui étoit dans les ténébres, a vû une grande lumiére.* Les Galiléens ne passoient pas pour gens fort éclairez en fait de Religion, & les Juifs ne croyoient pas qu'il sortît des Prophétes de Galilée. (*d*) Leur langage & leur accent étoient différens de ceux des autres Juifs du pays. (*e*) On reconnut saint Pierre pour Galiléen à son accent.

(*a*) *Act.* 11. 7. *Arrian. l.* 4. *Dissert. Epict. c.* 7. *Julian. Imper. Ep. ad Porphyr.*
(*b*) *Matt.* 17. 15.
(*c*) *Isai.* ix. 1. 2.
(*d*) *Joan.* vii. 41. 52.
(*e*) *Matt.* xxvi. 73.

Galilée. *Mer de Galilée*, autrement lac de Tibériade, ou mer de Tibériade, ou mer de Cénéreth, ou de Cinéreth, ou de Génésareth. Voyez ci-devant *Cénéreth*.

I. Galiléens. Nous avons déja remarqué qu'on avoit donné ce nom aux Chrétiens Disciples de Jesus-Christ.

II. Galiléens, secte de Juifs, qui s'éleva dans la Judée quelques années aprés la naissance de nôtre Seigneur. Ce fut un nommé Judas, natif de Gaulon, dans la haute Galilée, qui lui donna naissance, vers l'an du Monde 4010. à l'occasion du dénombrement ordonné par Auguste, & exécuté par Quirinius, (*f*) la dixiéme année de J. C. dix ans aprés la mort du Grand Hérode, la derniére année d'Auguste, & aprés le banniſſement d'Archélaüs. Ce dénombrement est fort différent de celui qui se fit à la naissance de Jesus-Christ.

(*f*) *Vide Luc.* ii. 1. *Act.* v. 37. & le Comment. sur *Act.* v. 37.

Judas le Gaulonite, ou le Galiléen, (*g*) prétendoit que la taxe établie par les Romains, & réglée par Quirinius, étoit une servitude manifeste, à laquelle tous les vrais Israëlites devoient s'opposer de toutes leurs forces. Ces discours firent impression sur l'esprit du peuple. Plusieurs se joignirent à Judas, prirent les armes, & commencérent une espéce de guerre domestique, laquelle ne se termina, à proprement parler, que par la ruine de Jérusalem & du Temple. On nomma les Disciples de Judas du nom de *Galiléens*, parce que Judas lui-même étoit de la haute Galilée, & que la plûpart de ses sectateurs étoient de la même Province. On les nomma aussi *Hérodiens*, parce que le Royaume d'Hérode le Tétrarque s'étendoit sur la Galilée de de-là le Jourdain, & sur les environs de Gaulon, patrie de Judas. Voyez nôtre Dissertation sur les sectes des Juifs, à la tête de saint Luc, article des *Hérodiens*.

(*g*) *Antiq. l.* 18. *c.* 2. *ad fin.*

Les Galiléens, selon Joseph, convenoient en tout avec les Pharisiens. La seule chose qui les distinguoit, étoit un amour excessif de la liberté; étant fortement prévenus de ce principe, que Dieu seul est le Chef & le Prince à qui nous devons obéïr. Dans l'Evangile, nous les voyons sous le nom d'Hérodiens, (*h*) qui s'adressent à nôtre Seigneur, pour lui demander s'il étoit permis de donner le tribut à César, ou non. C'étoit la grande question, & le principal objet de leur secte. Lorsque Jesus-Christ parut devant Pilate, (*i*) ses accusateurs le voulurent rendre suspect de cette hérésie, en disant qu'ils l'avoient trouvé qui empéchoit que l'on rendît les tributs ordinaires à César.

(*h*) *Matt.* xxi. 16. 17.
(*i*) *Luc.* xxiii. 2.

I. GALLIM, ou *Ægallim*, ou *Agalla*, ou *Ægalla*, ville de de-là le Jourdain. Voyez ci-devant *Agalla*.

II. GALLIM, village au voisinage d'Accaron. (*a*)

(*a*) *Euseb. & Hieron. in Onomast. Γαλλείμ.*

GALLION, frere de Sénéque le Philosophe, s'appelloit auparavant *Marcus Annæus Novatus* : mais ayant été adopté par *Lucius Junius Gallion*, il prit le nom de son pere adoptif. L'Empereur Claude le fit Proconsul d'Achaïe, & en l'an 53. de J. C. Sous Néron, il étoit encore Proconsul de cette Province. C'étoit un homme d'un esprit doux & agréable. C'est à lui que Sénéque son frere dédia ses Livres *de la colére*. Il eut part aux disgraces de ses freres, comme il avoit eu part à leur faveur ; & Néron le fit enfin mourir comme eux. Les Juifs irritez de ce que saint Paul convertissoit plusieurs Gentils, le traînérent au Tribunal de Gallion, qui en qualité de Proconsul, faisoit sa demeure ordinaire à Corinthe. *Ils l'accusoient d'enseigner aux hommes d'adorer Dieu d'une manière contraire à la Loi.* (*b*) Et Paul étant sur le point de parler pour sa défense, Gallion dit aux Juifs : S'il s'agissoit de quelque injustice, ou de quelque mauvaise action, je me croirois obligé de vous entendre avec patience : mais s'il ne s'agit que de questions concernant vôtre Loi, démêlez vos différends comme vous l'entendrez ; car je ne veux pas m'en rendre Juge. Il les fit ainsi retirer de son Tribunal. On saisit en même-tems Sosthénes, Chef de la Synagogue des Juifs, & on le battit devant le Tribunal de Gallion, sans que ce Gouverneur s'en mît en peine. An de J. C. 57. de l'Ere vulg. 54.

(*b*) *Act.* XVIII. 12. 13.

I. GALLUS. *Cestennius Gallus.* Voyez *Cestennius.*

II. GALLUS. *Cestius Gallus.* Voyez *Cestius.*

I. GAMALA, ville de Galilée, surnommée *la ville des cavaliers* ; *Joseph. Antiq. l* 5. *c.* 1. Voyez ci-devant *Gaba.*

II. GAMALA, ville de de-là le Jourdain, dans la Gaulanite ; nommée *Gamala*, à cause de la forme d'un chameau qu'elle imite en quelque sorte par sa situation. (*c*) Elle étoit dans le Royaume d'Agrippa : mais n'ayant pas voulu se soumettre à ce Prince, elle fut assiégée premiérement par les forces d'Agrippa, & ensuite par l'armée Romaine, qui aprés un long siége, la prit & la saccagea. (*d*)

(*c*) *De Bello, l.* 4. *c.* 1.

(*d*) *Joseph. de Bello, l.* 4. *c.* 2. 3. 4. 5. 6. 7. *in Græco seu c.* 1. 2. 3. *in Lat.*

I. GAMALIEL, fils de Phadassur, étoit Prince de la Tribu de Manassé, lorsque Moyse tira les Israëlites de l'Egypte. Il étoit à la tête de trente-deux mille deux cens hommes de sa Tribu. (*e*)

(*e*) *Num.* 1. 10. 11. 20. VII. 54. An du Monde 2514. avant J. C. 1486. avant l'Ere vulg. 1490.

II. GAMALIEL, Docteur de la Loi, de la secte des Pharisiens, fut Maître de saint Paul, (*f*) comme aussi de saint Barnabé & de saint Etienne, si l'on en croit quelques-uns. Peu de tems aprés la descente du Saint-Esprit, qui arriva le jour de la Pentecôte, les Juifs voulant faire mourir saint Paul, qu'ils avoient fait comparoître devant l'assemblée de leurs Prêtres, Gamaliel demanda qu'on fît retirer les Apôtres. Puis il parla à l'assemblée en ces termes : (*g*) *Prenez bien garde comment vous en userez à l'égard de ces personnes. Vous sçavez qu'il y a quelque tems qu'il s'éleva un nommé Theudas, qui s'en faisoit accroire, & vouloit passer pour quelque chose de grand. Quatre cens hommes s'étant attachez à lui, n'épargnérent rien pour lui procurer du crédit : mais enfin il fut tué, & tous ceux qui s'étoient attachez à lui, furent dissipez. Vous sçavez encore ce qui est arrivé à Judas de Gaulon, le Galiléen. Il voulut s'élever dans le tems que l'on fit le dénombrement du peuple* (sous Quirinius :) *mais il est péri avec les siens. Ainsi si vous voulez suivre mon conseil, ne tourmentez plus ces gens-là, mais laissez les faire ; car si c'est l'ouvrage de Dieu, vous aurez beau vous y opposer ; vos efforts seront inutiles. Que si cette entreprise est une entreprise humaine, elle se dissipera & s'anéantira d'elle-même.* L'avis de Gamaliel fut suivi, & on laissa aller les Apôtres.

(*f*) *Act.* XXII. 3.

(*g*) *Act.* V. 34 An de J. C. 36. de l'Ere vulg. 33.

Aprés la mort de saint Etienne, (*a*) Gamaliel encouragea les Chrétiens à aller la nuit enlever son corps, & leur prêta son chariot, pour l'aller enterrer dans sa terre, qui étoit à sept ou huit lieuës de Jerusalem, & qui se nommoit de son nom *Caphar-Gamala*, le Champ de Gamala, ou Gamaliel. On dit que Nicodéme étoit neveu, ou cousin de Gamaliel, & qu'en considération de ce dernier, on se contenta d'exiler Nicodéme, au lieu de le faire mourir. (*b*) On ne doute pas que Gamaliel n'ait embrassé la foi de JESUS-CHRIST ; mais on ne sçait en quel tems il se convertit, ni par qui il fut baptisé. Il avoit deux fils ; l'un nommé Abibas, qui fut baptisé avec son pere ; & l'autre nommé Sédémias ou Sélémias, qui ne voulut point embrasser le Christianisme. Ils ne survécurent pas de beaucoup à leur baptême, & furent enterrez dans la même grotte, où étoit déja le corps de saint Etienne, mais dans des cercüeils différens creusez dans le roc. La plûpart des circonstances de la vie de Gamaliel, que nous venons de rapporter, se trouvent dans l'histoire de la découverte du corps de saint Etienne, écrite par Lucien, & imprimée à la fin du dixiéme Tome des Oeuvres de saint Augustin, de la nouvelle Edition.

(*a*) *Vide Lucian. de inventa St. Stephani, t.* 7. *ad finem tom.* X. *Oper. S. Aug. nov. edit. An de J. C.* 37. *de l'Ere vulg.* 34.

(*b*) *Phot. Cod.* 171. *Lucian. de inventa Stephani.*

III. GAMALIEL, petit-fils de celui dont nous venons de parler, fut, dit-on, le premier Patriarche des Juifs, vers l'an 97. de J. C.

I. GAMARIAS, fils d'Helcias, fut envoyé à Babylone avec Elasa fils de Saphan, de la part de Sédécias Roi de Juda, pour porter les tributs à Nabuchodonosor. Ils furent aussi chargez de la Lettre que Jérémie écrivoit aux captifs de Babylone, pour les avertir de ne se pas laisser surprendre par quelques faux Prophétes, qui les flattoient d'un promt retour. Voyez *Jerem.* XXIX. 3. 4. Vers l'an du M. 3408.

II. GAMARIAS, fils de Schaphan, (*c*) étoit un des Conseillers du Roi Joakim, devant qui Baruc lut le Livre des prophéties de Jérémie. Gamarias & les autres étonnez de ce qu'ils venoient d'entendre, dirent à Baruc que la chose étoit trop importante, pour n'être pas rapportée au Roi ; & ils lui demandérent comment Jérémie lui avoit dicté ce Livre. Il leur dit qu'il l'avoit dicté de mémoire, & comme un homme qui auroit lû dans un Livre.

(*c*) *Jerem.* XXXVI. 11. 12. *Ol. An du M.* 3390. *ans J. C.* 601. *avant l'Ere vulg.* 605.

GAMUL, un des Chefs des familles Sacerdotales, qui servoient dans le Temple chacune à son rang & à son tour. (*d*)

(*d*) 1. *Par.* XXIV. 17.

GAMZO, ville de Juda, que les Philistins prirent sous le regne d'Achaz. (*e*)

(*e*) 2. *Par.* XXVIII. 18.

GANGE, fleuve d'Asie, qui prend sa source dans le mont Caucase, & va se dégorger dans l'Océan Indique. Il partage les Indes par le milieu, & coule dans la Province d'Indostan. Il n'en est point expressément parlé

dans l'Ecriture, & nous ne lui donnons place en cet endroit, que parce que pluſieurs ont prétendu que c'étoit le *Phiſon*, dont parle Moyſe, & qui eſt un des quatre fleuves qui ſortoient du Paradis terreſtre. Mais il eſt trop éloigné de l'Euphrate & du Tigre, qui étoient certainement deux des fleuves du Paradis terreſtre, pour que l'on puiſſe croire que le Phiſon vienne de la même ſource. Il eſt à plus de douze cens lieuës de l'Euphrate.

GAREB, natif de la ville de Jéther, un des braves de l'armée de David. (*a*)

(*a*) 2. *Reg.* XXIII. 38.

GAREB, colline auprés de Jéruſalem. (*b*) Dans la Miſne (*c*) il eſt dit que de *Gar b* ou Gareb, à Silo, il y avoit trois milles, & que là étoit l'éphod de Micha. Mais *Gareb* marqué dans Jérémie, ne peut pas être ſi éloignée de Jéruſalem, puiſque le Prophéte dit que Jéruſalem s'étendra juſqu'à la colline de Gareb. Or de Jéruſalem à Silo, il y avoit environ douze lieuës.

(*b*) *Jerem.* XXXI. 39.

(*c*) *Sanhedrin. fol.* 103. 2.

GARIS, ville de Galilée. *Joſeph de Bello.*

GARIZIM. Montagne de Garizim, prés de Sichem, dans la Tribu d'Ephraïm, & dans la Province de Samarie. La ville de Sichem étoit au pied des montagnes d'Hébal & de Garizim. Garizim étoit trés-fertile, & Hébal entiérement ſtérile. Dieu avoit ordonné qu'aprés le paſſage du Jourdain, les Hébreux iroient aux monts Hébal & Garizim, (*d*) & que l'on partageroit les douze Tribus, en ſorte que ſix ſeroient ſur le mont Garizim, & ſix ſur le mont Hébal. Les premiéres devoient prononcer des bénédictions en faveur de ceux qui obſerveroient la Loi du Seigneur, & les autres des malédictions contre ceux qui la violeroient.

(*d*) *Deut.* XI. 29. XXVII. 12.

Aprés le paſſage du Jourdain, Joſué ne differa pas d'exécuter ce que le Seigneur avoit ordonné. (*e*) Il alla avec tout le peuple au mont Hébal, y bâtit un Autel, y offrit des holocauſtes; & ayant partagé le peuple, comme le Seigneur l'avoit ordonné, il en mit moitié ſur Garizim, & moitié ſur Hébal, & leur fit prononcer les bénedictions & les malédictions marquées dans Moyſe. (*f*)

(*e*) *Joſue* VIII. 33.

(*f*) An du Monde 2553. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulg. 1451.

Euſébe, (*g*) ſaint Jérôme, & aprés eux Procope, (*h*) & Scaliger, (*i*) ont crû que les monts Hébal & Garizim, ne ſont pas prés de Sichem, mais à l'orient de Jéricho, & de Galgal; & que ceux qui portoient ce nom prés de Sichem, étoient mal nommez, & n'étoient pas ceux que Moyſe avoit déſignez dans le Deutéronome. Saint Epiphane place ces montagnes au-delà du Jourdain. (*Hæreſ.* IX. *p.* 24.) Mais cette opinion n'eſt nullement ſoutenable. Garizim étoit ſi prés de Sichem, que Joatham fils de Gédéon parla du ſommet de la montagne au peuple de Sichem aſſemblé au pied de Garizim, & ſe ſauva ſans qu'ils puſſent le pourſuivre. (*k*)

(*g*) *Euſeb. & Hieronym. in locis, in Hebal.*

(*h*) *Procop. in Deuteron.*

(*i*) *Scaliger. in Euſeb.*

(*k*) *Judic.* IX. 7.

Tandis que les Hébreux demeurérent bien unis, & qu'une ſeule Religion regna parmi eux, le Garizim n'eut rien qui le diſtinguât des autres montagnes du pays; on ne voit pas même que ſous les Rois d'Iſraël, il ſe ſoit fait remarquer par aucun endroit. Il n'en eſt rien dit dans les Rois, ni dans les Paralipoménes. Mais depuis que les Chutéens furent établis dans la Province de Samarie, (*l*) Eſdras de retour de la captivité, pourſuivant par tout l'idolâtrie, & ayant fait chaſſer par Néhémie, Manaſſé fils de Joïada, & petit-fils du Grand-Pretre Eliaſib, pour avoir épouſé la fille de Sanaballat Gouverneur de Samarie, (*a*) ſaint Epiphane, (*b*) & Procope (*c*) avancent qu'alors les Samaritains ôtérent les Idoles qui étoient au-deſſus de leurs maiſons, & les mirent dans une caverne du mont Garizim, où elles demeurérent cachées, & qu'ils continuérent à les adorer ſecrettement, en ſe tournant toûjours de ce côté-là dans leurs priéres. Et depuis que Manaſſé gendre de Sanaballat, eut bâti ſur le Garizim, par la permiſſion d'Aléxandre le Grand, un Temple au vrai Dieu, (*d*) les Samaritains alliérent le culte du vrai Dieu, à celui des Idoles cachées ſous Garizim; ce qui vérifie cette parole de l'Ecriture: (*e*) *Ils continuérent à adorer les Idoles des Nations d'où ils tiroient leur origine, quoiqu'ils adoraſſent auſſi le Seigneur.*

(*l*) An du Monde 3183. avant J. C. 717. avant l'Ere vulg. 721.

(*a*) 2. *Eſd.* XIII. 28. An du Monde 3671. avant J. C. 329. avant l'Ere vulg. 333.

(*b*) *Epiphan. hæreſ.* 9. *p.* 24.

(*c*) *Procop. in Deuteron.*

(*d*) *Joſeph. Antiq. l.* XI. *c.* 8. *p.* 383. 384. *& ſeq.*

(*e*) 4. *Reg.* XVII. 33.

Mais cette tradition des Idoles cachées ſous le mont Garizim, n'eſt fondée ni ſur l'Ecriture, ni ſur Joſeph, ni ſur les Hiſtoriens Samaritains. Ces derniers dans leur Chronique, aſſurent que Joſué bâtit un Temple ſur le Garizim, qui fut deſſervi par des Prétres de la famille d'Aaron, dont le premier Grand-Prêtre fut nommé *Rus*, duquel ſont deſcendus tous ceux qui ont ſervi ſur cette montagne, juſqu'aujourd'hui. La même Chronique porte que Nabuchodonoſor ayant tranſporté à Babylone les Juifs & les Samaritains, & ayant fait paſſer dans la Samarie des peuples étrangers, ceux-ci mouroient tous, parce que les fruits du pays étoient pour eux un poiſon mortel. Nabuchodonoſor informé de ce malheur, y renvoya les Samaritains. Mais ceux-ci ne voulurent point partir, que le Roi ne donnât un Edit général qui remît tous les captifs en liberté. Lorſque l'Edit fut expédié, il s'éleva une diſpute entre les Juifs & les Samaritains, pour ſçavoir ſi ce ſeroit à Jéruſalem, ou à Garizim que l'on rétabliroit un Temple. Aprés pluſieurs diſputes, le Roi ordonna qu'on en vînt à l'épreuve du feu. On y jetta le Pentateuque des Samaritains, & celui des Juifs; mais ce dernier fut conſumé dans un moment, & celui des Samaritains conſervé ſain & entier. Sur quoi Nabuchodonoſor prononça que l'on rétabliroit le Temple de Garizim.

Il ſeroit inutile de réfuter cette Chronique, dont les récits ſont ſi viſiblement faux, & inventez à plaiſir. Il faut s'en tenir à Joſeph, (*f*) quant à l'origine du Temple de Garizim. Manaſſé petit-fils du Grand-Prêtre Eliaſib, & frere de Jaddus Grand-Prêtre des Juifs, ayant été chaſſé de Jéruſalem, (*g*) comme nous l'avons dit, & ſouffrant impatiemment de ſe voir privé de l'honneur, & des avantages du Sacerdoce, Sanaballat ſon beau-pere s'adreſſa à Aléxandre le Grand, qui étoit alors occupé au ſiége de Tyr; & lui ayant preté obéïſſance pour la Province de Samarie, dont il étoit Gouverneur, lui offrit encore huit mille hommes de bonnes troupes; ce qui diſpoſa Aléxandre à lui accorder ce qu'il lui demandoit pour ſon gendre, & pour un grand nombre d'autres Prêtres, qui s'étant trouvez comme lui engagez dans des mariages contraires à la Loi, avoient mieux aimé quitter leur patrie, que leurs femmes, & s'étoient venus joindre à Manaſſé dans la Samarie.

(*f*) *Antiq. l.* XI. *c.* 8.

(*g*) An du Monde 3671. avant J. C. 329. avant l'Ere vulg. 333.

Le Temple fut donc bâti ſur le Garizim, &

consacré au Dieu d'Israël ; (a) & comme la montagne étoit fort haute, on y fit plusieurs dégrez pour la commodité du peuple. Lorsque le Roi Antiochus Epiphanes eût commencé la persécution contre les Juifs, (b) les Samaritains lui écrivirent, pour le supplier (c) de permettre que leur Temple de Garizim, qui jusqu'alors avoit été consacré à un Dieu inconnu, & sans nom, fût ci-après dédié à Jupiter le Grec ; ce qui leur fut aisément accordé par Antiochus. On trouve une médaille, où ce Temple est représenté avec plusieurs dégrez. Procope (d) dit qu'il y en avoit six cens mille un. Mais un Voyageur ancien, qui vivoit sous l'Empire de Constantin, n'y en met que trois cens.

(a) An du Monde 3672. avant J. C. 328. avant l'Ere vulg. 332.

(b) An du Monde 3836. avant J. C. 164. avant l'Ere vulg. 170.

(c) *Antiq. l. XII. c. 7.*

(d) *Procop. in Deuteron.*

Joseph (e) raconte une dispute qui s'éleva en Egypte sous le regne de Ptolémée Philométor, entre les Juifs, & les Samaritains, au sujet de leur Temple ; les Samaritains soutenant que le Temple de Garizim étoit le seul vrai Temple du Seigneur, & les Juifs prétendant au contraire que c'étoit celui de Jérusalem. La dispute fut portée devant le Roi ; on nomma des Avocats de part & d'autre, & on convint que ceux qui défendroient mal leur cause, & qui perdroient leur procés, seroient aussi condamnez à mort. Ils promirent les uns & les autres qu'ils ne produiroient que des témoignages de la Loi.

(e) *Antiq. l. 13. c. 6. p. 433. 434.*

Andronique Avocat des Juifs, parla le premier, & prouva si bien l'antiquité du Temple de Jérusalem, & par les Ecritures, & par la suite des Pontifes, & par la considération que les Rois d'Asie avoient toujours eue pour ce saint Lieu, pendant qu'ils n'avoient pas même pensé au Temple de Garizim, que le Roi & ses amis lui donnérent gain de cause, & ordonnérent qu'on mît à mort Sabbæus & Théodosius, Avocats des Samaritains.

Si ce récit de Joseph est vrai, il faut que les Samaritains ayent bien-tôt abandonné le culte de Jupiter le Grec, qu'ils avoient reçu par politique dans leur Temple, sous Antiochus Epiphanes ; car toute cette dispute suppose que le même Dieu étoit adoré à Garizim & à Jérusalem ; & Ptolémée Philométor regna depuis l'an du Monde 3824. jusqu'en 3861. & Antiochus Epiphanes depuis l'an du Monde 3828. jusqu'en 3840.

Le Temple de Garizim subsista assez longtems sous l'invocation de Jupiter le Grec, ou l'Olympien : mais il fut détruit par Jean Hircan Maccabée, (f) & ne se rétablit que sous Gabinius Gouverneur de Syrie, qui répara Samarie, & lui donna son nom ; (g) & encore ne trouvai-je pas ce fait bien distinctement dans l'Histoire. Mais toujours est-il certain que du tems de nôtre Seigneur, ce Temple subsistoit, & que le vrai Dieu y étoit adoré, puisque la Samaritaine lui dit, en lui montrant Garizim : (h) *Nos peres ont adoré sur cette montagne, & vous dites que c'est à Jérusalem qu'il faut adorer.* On assûre qu'Hérode le Grand ayant rebâti Samarie, & lui ayant donné le nom de Sébaste, en l'honneur d'Auguste, voulut obliger les Samaritains à venir adorer dans le Temple qu'il y avoit érigé : mais ceux-ci refusérent constamment d'y aller, & ont continué jusqu'aujourd'hui à adorer le Seigneur sur cette montagne.

(f) *Antiq. l. 13. c. 17.* An du Monde 3874. avant J. C. 126. avant l'Ere vulg. 130.

(g) *Jul. African. in Syncelli Chronico, p. 308.* An du Monde 3947. avant J. C. 53. avant l'Ere vulg. 57.

(h) *Joan. IV. 20.*

GARISIMA, lieu proche de Séphoris. Joseph (a) ne met que vingt stades entre ces deux lieux.

(a) *Joseph. de vita sua, p. 1029.*

GARMI, de la ville de Machuti, & fils de Naham. 1. *Par.* IV. 19.

GASPHA, lieu de la demeure des Nathinéens. (b) L'Hébreu dit que Gaspha étoit Chef des Nathinéens.

(b) 2. *Esdr.* XI. 21.

GATHAN, fils d'Eliphas, fils d'Esaü. *Genes.* XXXVI. 11.

GAVER, défilé prés de Jérusalem, où Ochozias Roi de Juda, fut blessé à mort par Jéhu. (c)

(c) 4. *Reg.* IX. 27.

GAULAN, ou *Gaulon*, ou *Golan*, ville célébre de delà le Jourdain, qui donne son nom à une petite Province nommée Gaulanite. Elle fut donnée à la demie Tribu de Manassé de delà le Jourdain. (d) Elle fut cédée aux Lévites de la famille de Gerson pour leur demeure, & devint une ville de refuge. (e) Eusébe dit que de son tems, la ville de Gaulon étoit encore considerable dans la Batanée, ou dans le pays de Basan : mais il n'en marque pas précisément la situation. Il est étonnant qu'on sçache si peu la position d'une ville si célébre. Elle étoit dans la haute Galilée, au-delà du Jourdain ; & Judas de Gaulon, Chef des Galiléens ou des Hérodiens, en étoit natif. La Gaulanite s'étendoit depuis la Pérée, jusques au Liban.

(d) *Deut.* IV. 43.

(e) *Josue* XXI. 27.

GAZA, ville des Philistins, attribuée par Josué à la Tribu de Juda. (f) Elle étoit une des cinq Satrapies des Philistins, située vers l'extrémité méridionale de la Terre promise. Dans le Texte Hébreu elle est nommée (g) *Aza*, ou *Hasa*, par un *Hain*, ou *Ain*, que les Septante expriment quelquefois par un *G*. Etienne le Géographe dit que de son tems les Syriens l'appelloient encore *Aza*. Elle est située entre Raphia & Ascalon. La situation avantageuse de Gaza a été cause d'une infinité de révolutions auxquelles elle a été soumise. Elle fut d'abord aux Philistins, puis aux Hébreux. Elle se mit en liberté sous les regnes de Joathan ou d'Achaz. Ezéchias la reconquit. (h) Elle obéït aux Chaldéens vainqueurs de la Syrie & de la Phénicie. Ensuite elle tomba sous la puissance des Perses. Ils en étoient les maîtres lorsque Alexandre le Grand l'assiégea, (i) la prit & la ruina. Elle se rétablit, au moins la petite ville de Gaze, située sur la mer, appellée autrement Majuma.

(f) *Josue* XV. 45. & 1. *Reg.* VI. 17.

(g) עזה *Hazah, ou Gasa.*

(h) 4. *Reg.* XVIII. 8.

(i) *Vide Plutarch. in Alexandro, & alios. An du Monde 3672.* avant J. C. 328. avant l'Ere vulg. 332.

Elle fut ensuite possédée par les Rois d'Egypte. (k) Antiochus le Grand la prit, & la saccagea. (l) Les Asmonéens ou Maccabées la prirent plus d'une fois sur les Syriens. (m) Alexandre Jannée Roi des Juifs, la prit, & la désola. (n) Gabinius la rétablit ; (o) & on trouve des monnoyes frappées en cette ville. Auguste la donna à Hérode le Grand ; (p) mais elle n'obéïssoit point à Archélaüs son fils. Saint Luc (q) dit que Gaza étoit déserte de son tems : mais il veut apparemment parler de la grande ville de Gaze, située sur une montagne à vingt milles de la mer ; (r) & non pas de Majume, ou de la petite Gaze, qui étoit trés-peuplée. L'Empereur Constantin donna à Majume le nom de *Constantia*, en l'honneur de son fils, & lui accorda les honneurs & les priviléges de ville, indépendante de Gaza. Mais l'Empereur Julien lui ôta son nom & ses priviléges. (s)

(k) *Joseph. Antiq. l. 13. c. 21.*

(l) *Polyb. in excerptis Valesii.*

(m) 1. *Macc.* XI. 61. XII. 48.

(n) *Antiq. l. 14. c. 21.*

(o) *Antiq. l. 14. c. 20.*

(p) *Antiq. l. 17. c. 11.*

(q) *Act.* VIII. 26.

(r) *Arrian. l. 2. de expedit. Alexandri.*

(s) *Sozomen. l. 5. c. 5.*

GAZABAR, Persan, pere de Mithridate. 1. *Esdr.* I. 8.

GAZARA. C'est la même que Gadara,

Gader, Gaderoth, ou Gazer, Gazera, &c. Eusèbe la met à quatre milles de Nicopolis, en tirant vers le septentrion.

GAZER, ou *Gazera*. La même que *Gazera*.

(a) Γαζοφύλακιον répond à l'Hébreu לשכה ou נשכה *Domicilium, habitaculum.*

GAZOPHYLACIUM. (a) Ce terme, selon l'étymologie Grecque, signifie garde-trésor, ou chambre du trésor. Il y avoit dans le Temple de Jérusalem plus d'un lieu, où l'on gardoit les riches présens que les Rois, les Princes & les particuliers avoient consacrez au Seigneur. Mais on a étendu ce nom de *gazophylacium*, à signifier aussi les chambres où l'on conservoit les provisions du Temple, soit pour les sacrifices, ou pour l'entretien & la nourriture des Prêtres; & même en général on a pris ce terme pour tous les appartemens du Temple. Dans l'Evangile, (b) *gazophylacium* est mis pour le tronc dans lequel on jettoit les offrandes à l'entrée du Temple.

(b) *Marc.* XII. 41. 43. *Luc.* XXI. 1.

GE'ANT. En Grec, *gigas*, en Hébreu, *nophel*, ou *nephilim*. (c) Ce qui peut marquer ou *un monstre*, ou *un homme terrible*, qui abbat, & qui renverse les autres hommes. L'Ecriture (d) parle des géans qui vivoient avant le déluge; elle les nomme des *Nephilim*, *des hommes puissans, & fameux dans l'antiquité*. Au lieu de *gigantes*, Aquila traduit, (e) *des hommes qui attaquent*, qui tombent avec impétuosité sur leurs ennemis; traduction qui rend fort bien toute la force de l'Hébreu *nephilim*. Symmaque traduit, (f) *des hommes violens*, cruels, qui ne suivent pour règle que la violence, & la force de leurs armes.

(c) *Gigas.* Γίγας. נפלים de נפל Jetomber, ou *nephel*, un monstre, un avorton.

(d) *Genes.* VI. 4.

(e) *Aqu. Eminentissimi. Irruentes.*

(f) *Sym.* Βιαῖοι *Violenti.*

L'Ecriture les nomme aussi quelquefois (g) *Rephaïms*: par exemple, Codorlahomor & ses alliez battirent les *Rephaïms*, ou les géans, à Astaroth-Carnaïm. Les *Emims*, anciens habitans du pays de Moab, étoient d'une taille gigantesque; ils étoient du nombre des Réphaïms. Les Réphaïms & les Phéréséens sont joints ensemble, comme anciens habitans du pays de Chanaan. Job dit que les anciens Réphaïms gémissent sous les eaux; & Salomon dans les Proverbes, (h) dit que les voyes de la femme débauchée conduisent aux *Rephaïms*, c'est-à-dire, dans l'enfer, où sont les géans; & que celui qui s'écartera de la voye de la sagesse, (i) ira demeurer dans l'assemblée des géans, dans les enfers, &c.

(g) רפאים *Rephaïm.* Voyez *Genes.* XIV. 5. *Deut.* II. 11. 20. III. 11. 13. *Josue* XII. 4. XIII. 12. *Job.* XXVI. 5. *&c.*

(h) *Prov.* II. 18. IX. 18.

(i) *Prov.* XXI. 16.

Les *Enacims*, ou les fils d'Enac, étoient les plus fameux géans de la Palestine. Ils demeuroient à Hébron, & aux environs. Leur taille étoit si fort au-dessus de l'ordinaire, que les Israëlites qui avoient été envoyez pour considérer la Terre promise, dirent au peuple à leur retour, qu'ils avoient vû en ce pays des géans de la race d'Enac, qui étoient d'une grandeur si monstrueuse, que les Israëlites en comparaison n'étoient que comme des sauterelles. (k)

(k) *Num.* XIII. 33.

Enfin les Septante traduisent quelquefois par *gigas*, (l) le mot Hébreu *gibbor*, qui à la lettre ne signifie qu'un homme puissant, un homme de cœur, de valeur, un guerrier. Par exemple, ils disent que Nemrod étoit un géant devant le Seigneur; que le soleil se leve comme un géant, pour fournir sa carriére; que le Seigneur abbattra le géant, & l'homme guerrier; qu'il appellera ses géans dans sa colére, pour tirer vengeance de ses ennemis; qu'il ruinera la puissance de l'Egypte par l'épée de ses géans, c'est-à-dire, de ses guerriers.

(l) *Vide Genes.* VI. 4. *apud* 70. *Psal.* XIX. 6. *apud* 70. & *Vulg. Isai.* XII. 2. *apud* 70. XLII. 2. *Ibid.* XLIX. 24. 25. *Ibid. Ezechiel.* XXXII. 12. 21. 27. *apud* 70. XXXIX. 18. 20.

Il y a beaucoup d'apparence que les premiers hommes étoient tous d'une taille & d'une force beaucoup au-dessus de celles des hommes d'aujourd'hui, puisqu'ils vivoient beaucoup plus long-tems; la longue vie étant d'ordinaire l'effet d'une constitution forte & vigoureuse. L'Ecriture dit qu'il y avoit sur la terre beaucoup de ces hommes d'une hauteur extraordinaire, lorsque Noé parut; mais qu'il y en avoit dés auparavant, & qu'on y en vit sur tout depuis que les enfans de Dieu s'alliérent avec les filles des hommes. Voici le Texte de Moyse: (a) *En ce tems là il y avoit des géans sur la terre, & aussi depuis que les enfans de Dieu s'alliérent avec les filles des hommes.* Plusieurs anciens Peres, (b) trompez par le Livre apocryphe d'Enoch, ont avancé que les géans étoient les productions du mariage des Anges avec les filles des hommes. Ils se fondoient aussi sur le Texte des Septante, qui portoit dans quelques Exemplaires: (c) *Les Anges de Dieu ayant vû que les filles des hommes étoient belles, prirent pour femmes toutes celles qu'ils avoient choisies.* Mais Moyse en cet endroit, ne veut dire autre chose, sinon que les hommes de la race de Seth, qui étoit la race des justes & les enfans de Dieu, se corrompirent par l'amour des filles de la race de Caïn, qui sont ici désignées sous le nom de *filles des hommes*. C'est ainsi que saint Chrysostome, Théodoret, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Augustin & une infinité d'autres l'ont expliqué.

(a) *Genes.* VI. 4.

(b) *Lact. l.* II. *c.* 14. *Athenagor. Apolog. Clem. Alex. Stromat. l.* 3. *&* 7. *&* *l.* 2. *Pædag. Tertull. l. de Idolol. c.* 9. *&* *de cultu fæmin. c.* 11. *Cyprian. de Discipl. & habitu Virg. Ambros. de Noë & Arca, c.* 4. *&c.*

(c) *Genes.* VI. 2. 50. *in Ms. Alex. Philo de Gigantib. pag.* 284. *Joseph. Antiq. l.* 1. *c.* 4. *Vide nov. edit. Hexaplorum.*

Quant à l'existence des géans, plusieurs Ecrivains, tant anciens que nouveaux, (d) se sont imaginez que les géans dont il est parlé dans l'Ecriture, étoient à la vérité des hommes d'une taille avantageuse, mais qui n'étoit pas aussi fort au-dessus de l'ordinaire, que se le sont imaginez ceux qui nous décrivent les géans comme trois ou quatre fois plus grands que les hommes d'à présent. C'étoient, disent-ils, des hommes fameux par leurs violences, & par leurs crimes, plutôt que par leur force, ou par la grandeur de leur taille.

(d) *Vide Philo de Gigant. Joseph. Antiq. l.* 1. *c.* 4. *Origen. apud Gennad. C. P. in Caten. Græc. Euseb. Præp. l.* 1. *c.* 4. *Ambros. de Noë & Arca, c.* 4. *Chrysost. in Catena. Cyrill. Alex. lib.* 9. *contra Julian. Gerop. Becan. de Gigantomach. Temporarius, &c.*

Mais on ne peut nier qu'il n'y ait eu autrefois des hommes d'une stature fort au-dessus de la grandeur des hommes ordinaires, à moins qu'on ne veuille s'inscrire en faux contre l'Ecriture sainte, contre les Histoires les plus certaines, & contre la tradition de tous les peuples. Les Israëlites qui avoient parcouru la Terre sainte, dirent à leurs freres qu'ils avoient vû dans ce pays-là des géans de la race d'Enac, (e) qui étoient si démésurément grands, que les autres hommes n'étoient devant eux que comme des sauterelles. Moyse (f) parle du lit d'Og Roi de Basan, qui avoit neuf coudées de long, sur quatre de large, c'est-à-dire, quinze pieds quatre pouces & demi de long. Goliath avoit six coudées & un paume de haut, (g) c'est-à-dire, dix pieds sept pouces. Ces sortes de géans étoient encore communs sous Josué, & sous David, dans un tems où la vie des hommes étoit déja si fort abrégée, & où l'on peut présumer que la grandeur, & la force des corps étoit aussi fort diminuée.

(e) *Num.* XIII. 33. 34.

(f) *Deut.* III. 2.

(g) *1. Reg.* XVII. 4.

Homére (h) parle des géans Othus & Ephialtes, qui à l'âge de neuf ans avoient déja neuf coudées de grosseur, & trente-six de hauteur. Il nous décrit aussi la grandeur du Cyclope Polyphéme, dont la force étoit telle, qu'il

(h) *Odyss.* XI. *v.* 306.

remüoit aisément, & sans le moindre effort, une roche, que vingt chariots à quatre roues auroient à peine pu soulever de terre. (a) Je ne donne pas cela pour une histoire certaine, mais simplement pour une preuve de l'ancienne tradition des peuples, qui ont toûjours crû qu'anciennement les hommes étoient beaucoup plus grands, & plus forts, qu'ils ne le sont depuis plusieurs siécles. Opinion qui se voit répanduë dans tous les anciens Poëtes, & autres Ecrivains. (b)

(a) *Odyss.* IX. v. 240.

(b) *Vide, si lubet, Virgil. Æneid* 2. *Juvenal. Satyr.* 15. *D. Aug. de Civit. l.* 15. *c.* 9. *Plin. l.* 7. *c.* 16. *&c.*

Saint Augustin assure qu'il a vû dans le port d'Utique la dent d'un géant, qui étoit si grosse, qu'elle égaloit cent de nos plus grosses dents. (c) Torniel (d) dit qu'il y a dans l'Eglise de son ordre à Verceil une dent, qu'on croit être de S. Christophe, qui est à peu prés de même grosseur que celle dont on vient de parler. Pline (e) raconte qu'un tremblement de terre ayant entr'ouvert une montagne dans l'Isle de Créte, on y découvrit un homme debout, ayant quarante-six coudées de haut, que les uns prirent pour le corps d'Orion, & les autres pour celui d'Otus. Le corps d'Oreste ayant été déterré par ordre de l'Oracle, se trouva de sept coudées, ou de dix pieds & demi. Nævius Pollio avoit un pied au-dessus des plus grands hommes. (f) Sous l'Empereur Claude, on vit à Rome un nommé Gabbare, qui avoit neuf pieds neuf pouces de haut. (g) Delrio assure qu'en 1572. il vit à Roüen un Piémontois haut de plus de neuf pieds.

(c) *Aug. l.* 15. *c.* 9. *de Civitate Dei.*

(d) *Torniel. Annal. V. T. ad an.* 987. *p.* 80.

(e) *Plin. Naturat. hist. l.* 7. *c.* 16.

(f) *Plin. ibidem. Columel. de re rust. c.* 8. *ex Cicerone.*

(g) *Plin. ibid. Solin. Columel. Tacit.*

Plutarque (h) raconte que l'on trouva le corps du géant Antée dans la ville de Tingis en Mauritanie, & que Sertorius ayant vû son cadavre qui étoit de la longueur de soixante coudées, lui offrit des sacrifices, & le fit recouvrir de terre. On assure qu'en 1041. on découvrit le corps de Pallas fils d'Evander, qui étoit si haut, qu'il surpassoit les plus hautes murailles de la ville de Rome.

(h) *Plutarch. in Sertorio.*

M. Simon (i) Auteur du Dictionnaire de la Bible imprimé à Lyon en deux volumes *in folio* en 1703. atteste qu'étant Curé de la Paroisse de saint Uze en Dauphiné, il a vû, & que depuis ce tems il a encore reçu une attestation de l'an 1699. signée de trois personnes, sçavoir deux Châtelains, & du Prêtre Chapelain du Château de Molard, au Diocése de Vienne en Dauphiné, qui assurent avoir vû quelques dents d'un homme qui fut trouvé dans une prairie en 1667. Ces dents pesoient chacune dix livres; & il y en a une avec la partie de la machoire inférieure auquel elle est encore attachée, qui pése avec elle dix-sept livres. On trouva dans la même prairie des ossemens, la plûpart pourris, & en piéces; mais un entre autres assez entier, qui avoit sept pieds trois pouces de long, & deux pieds de circonférence. Aprés ces exemples, & plusieurs autres que nous pourrions rapporter, je ne crois pas que l'on doive contester l'existence des géans. Voyez nôtre Dissert. sur les Géans.

(i) Diction. de la Bible, t. 1. P. 523. 524.

GEBA, ou *Gabaa*. Ces termes signifient une hauteur. Voyez ci-devant *Gabaa*

GEBAL. Ce terme ne se trouve que dans le Pséaume LXXXII. 8. *Gebal, Ammon & Amalech*. Mais le Caldéen, & la Version Samaritaine mettent quelquefois *le mont Gebla*, au lieu *du mont Séïr*. Joseph (k) parle aussi des *Gabilites*, au midi de la Palestine; & Etienne le Géographe de la *Gébaléne* dans l'Arabie, & qui est la même que le pays d'Amalec. Enfin Eusébe & S. Jérôme (a) dans leurs Livres des lieux Hébreux, font souvent mention de la *Gébaléne, ou Gabaléne*, qui est dans l'Idumée, & dont Pétra est la Capitale. Tous ces caractéres montrent visiblement que le pays nommé *Gébal*, ou *Gabaléne*, est au midi de la Tribu de Juda, & dans l'Idumée méridionale. Ce terme *Gébal*, signifie une montagne; & la dénomination de Gabaléne n'est point ancienne, puisqu'elle ne paroît que dans le Psaume LXXXII. que nous croyons avoir été écrit du tems de Josaphat Roi de Juda.

(k) *Antiq. l.* 9. *c.* 10.

(a) *Euseb. & Hieronym. in Idumæa, & Seir, & Allud, & Mabsar, & Jether.*

GEBAL, autrement *Giblet*, ou *Biblos*, ville de Phénicie. Voyez *Giblos*.

GEBAR. Les enfans, ou les descendans de Gébar revinrent de la captivité de Babylone, au nombre de quatre-vingt-quinze. (b)

(b) 1. *Esdr.* II. 20.

GEBBETHON, ville de la Tribu de Dan. (c) C'est apparemment la même que *Gabbata*. Basa usurpateur du Royaume d'Israël, tua Nabad fils de Jéroboam dans la ville de Gebbéthon. (d) Cette ville étoit alors aux Philistins.

(c) *Josue* XIX. 44.

(d) 3. *Reg.* XV. 27. An du M. 3071. avant J. C. 918. avant l'Ere vulg. 932.

GEDELIAS, fils de Phassur. *Jerem.* XXXVIII. 1.

GEDDELTI, fils d'Héman Lévite. Sa famille étoit la douziéme de celles qui servoient par tour dans le Temple. (e)

(e) 1. *Par.* XXV. 4.

GEDDIEL, fils de Sodi, de la Tribu de Zabulon, fut un de ceux qui furent envoyez par Moyse, pour considérer la terre de Chanaan. (f)

(f) *Num.* XIII. 11. An du Monde 2514. avant J. C. 1486. avant l'Ere vulg. 1490.

I. GEDEON, fils de Raphaïm, pere de Jamnor, de la Tribu de Siméon, (g) un des ayeux de Judith.

(g) *Judith* VIII. 1.

II. GEDEON, fils de Joas, de la Tribu de Manassé, qui avoit sa demeure dans la ville d'Ephra, fut choisi de Dieu, & par une vocation toute extraordinaire, pour délivrer les Israëlites de l'oppression des Madianites, (h) où ils étoient tombez aprés la mort de Barac & de Débora. (i) Les Madianites tinrent les Hébreux dans une si grande humiliation, qu'ils les obligérent de se retirer dans des cavernes, & de se fortifier dans les lieux les plus propres pour résister aux Madianites. Ceux-ci, aprés que les Israëlites avoient semé, venoient sur leurs terres, y dressoient leurs tentes, ravageoient tous les grains en herbe, & tuoient tout le bétail qui tomboit entre leurs mains. Israël accablé de tant de maux, cria au Seigneur; & le Seigneur leur députa un Prophéte, qui leur fit de grands reproches de leur ingratitude: mais en même-tems Dieu envoya son Ange vers Gédéon fils de Joas, qui demeuroit à Ephra, & qui étoit alors occupé à battre furtivement son grain dans un pressoir, sous un chêne, pour en dérober la connoissance aux Madianites, & pour s'enfuir aussi-tôt avec son bled, de devant les Madianites.

(h) *Judic.* VI. 1. 2.

(i) Depuis l'an du M. 2751. jusqu'en 2758.

L'Ange du Seigneur le salua donc, & lui dit: Le Seigneur est avec vous, ô le plus vaillant des hommes. Gédéon répondit: D'où vient donc que tous ces maux sont tombez sur nous, si le Seigneur est avec nous? Où sont les merveilles qu'il a faites autrefois en faveur de nos peres, si à présent il nous abandonne, & nous livre aux Madianites? Alors l'Ange, qui parloit au nom du Seigneur, lui dit: Allez; avec la force dont vous êtes rempli, vous délivrerez Israël de la puissance des Madianites. Sçachez que c'est moi qui vous ai envoyé. Gé-

déon s'excusa. Mais le Seigneur lui dit : Je serai avec vous, & vous battrez les Madianites comme s'ils n'étoient qu'un seul homme. Gédéon lui demanda un signe, pour s'assurer que ce n'étoit point une illusion, & le pria d'attendre un moment sous le chêne, jusqu'à ce qu'il lui offrît un sacrifice. Gédéon fit donc cuire un chevreau, & des pains sans levain, apporta le tout sous le chêne, où l'Ange étoit demeuré, & le lui offrit. Mais l'Ange lui dit : Prenez la chair & les pains sans levain, & mettez-les sur cette pierre, & jettez par-dessus le jus de la chair. Ce que Gédéon ayant fait, l'Ange étendit le bout de son bâton ; & en ayant touché la chair & les pains sans levain, il sortit un feu de la pierre, qui les consuma ; & en même-tems l'Ange du Seigneur disparut de devant ses yeux.

Gédéon voyant que c'étoit un Ange, s'écria : Hélas, Seigneur mon Dieu, j'ai vû l'Ange du Seigneur face à face ! Mais le Seigneur lui dit : La paix soit avec vous. Ne craignez point ; vous ne mourrez pas. Il dressa au même lieu un Autel au Seigneur, qu'il appella : La paix du Seigneur. La nuit suivante Dieu lui ordonna d'abbattre le bois & l'Autel qui étoient consacrez à Baal, d'ériger un Autel au Seigneur au haut du rocher, où il avoit déja offert le chevreau & les pains sans levain, & d'y brûler en holocauste un des deux taureaux de son pere. Gédéon obéit ; & la nuit étant venuë, il se mit avec dix de ses serviteurs à abbattre le bois, & à renverser l'Autel de Baal. Le lendemain les habitans d'Ephra dirent à Joas pere de Gédéon, qu'il falloit faire mourir son fils, pour venger l'injure faite à Baal. Mais Joas leur répondit : Est-ce à vous à défendre Baal ? Si Baal est Dieu, qu'il se venge lui-même de celui qui a détruit son Autel. Depuis ce tems, on donna à Gédéon le nom de *Jero-baal*, (*a*) c'est-à-dire, que *Baal voye*, ou que *Baal conteste* contre celui qui a abbattu son Autel. C'est sous le nom de *Jerobaal*, ou de *Jerombal*, qu'il est connu dans la fausse histoire de Sanchoniathon. (*b*)

(*a*) ירבעל Jerobaal peut dériver de יראה בעל *Videat Baal*, ou de ירב בעל *Contendat Baal.*

(*b*) *Apud Euseb. Præp. l.* 1.

Vers ce même tems, les Madianites ayant passé le Jourdain, vinrent camper dans la vallée de Jezraël ; & Gédéon rempli de l'Esprit de Dieu, sonna de la trompette, assembla les Israëlites de la maison d'Abiézer, qui demeuroient à Ephra & aux environs, & qui étoient de sa famille. Il envoya aussi des couriers dans les Tribus de Manassé, d'Aser, de Zabulon & de Nephtali, qui étoient au nord du pays de Chanaan. Il les exhorta à secoüer le joug des Madianites, & à se joindre à lui. Ces Tribus vinrent en diligence, & en grand nombre ; de sorte que Gédéon afin de les assûrer que c'étoit Dieu même qui l'avoit suscité pour les délivrer, pria le Seigneur de lui donner quelque signe de sa vocation, & qu'il lui plût faire tomber la rosée sur une toison qu'il étendroit sur la terre, pendant que le reste de la terre demeureroit séche, & sans rosée. Dieu exauça sa priére, & la chose arriva comme il l'avoit souhaitée. Il demanda aprés cela au Seigneur un signe tout contraire ; que la toison demeurât séche, pendant que toute la terre des environs seroit humide, & chargée de rosée ; & Dieu lui accorda encore l'effet de cette seconde demande.

Gédéon affermi par tous ces signes de la volonté de Dieu, marcha droit au camp des Madianites, qui étoient dans la campagne de Jezraël. Il s'arrêta avec ses troupes à la fontaine d'Harad. Alors le Seigneur lui dit : Renvoyez une partie de ceux qui sont avec vous. Madian ne sera pas livré entre les mains d'une si grande troupe, de peur qu'Israël ne dise : C'est par mes propres forces que j'ai été délivré. Gédéon permit donc à tous ceux qui avoient peur, de s'en retourner ; & il y en eut vingt-deux mille qui s'en retournérent dans leurs maisons, en sorte qu'il n'en demeura que dix mille avec Gédéon. Ce nombre étoit encore trop grand ; & le Seigneur dit à Gédéon : Menez vôtre peuple sur le ruisseau, renvoyez tous ceux qui mettront le genouil à terre, pour boire plus à leur aise, & ne retenez que ceux qui auront jetté de l'eau à leur bouche, ou qui en auront lappé avec la langue comme les chiens ; & il ne s'en trouva que trois cens de ces derniers. Gédéon retint donc ceux-ci, & renvoya les autres.

Il dit à ces trois cens hommes de se tenir prêts, & de faire provision de vivres pour quelques jours ; d'avoir chacun une trompette, une lampe ou un fallot, & un pot de terre vuide, pour cacher le feu du fallot. Cependant Dieu lui dit de s'avancer seul vers le camp des ennemis. Il y alla, & ouït un Madianite qui racontoit son songe à son compagnon, & qui lui disoit qu'il avoit vû comme un pain d'orge cuit sous la cendre, qui rouloit dans le camp des Madianites, & qui renversoit une tente qui s'étoit rencontrée sur son chemin. Celui à qui il parloit, lui répondit : Cela n'est autre chose que l'épée de Gédéon, à qui le Seigneur a livré le camp des Madianites avec toute leur armée.

Gédéon encouragé par ce songe, & par l'interprétation que le Madianite lui avoit donnée, vint rejoindre ses gens, les exhorta à attaquer l'ennemi, leur dit de prendre leurs fallots, leurs cruches & leurs trompettes, & de faire tout ce qu'ils lui verroient faire. Il leur donna pour mot du guet : Au Seigneur & à Gédéon ; les partagea en trois troupes de cent hommes chacune ; & ils s'avancérent par trois endroits vers le camp des Madianites. Ils arrivérent à l'entrée du camp au milieu de la nuit ; & Gédéon ayant tout-à-coup tiré sa lampe de dessous son pot, qu'il jetta par terre avec grand bruit, & s'étant mis à sonner de la trompette, ses trois cens hommes en firent de même, & demeurérent chacun à leur poste en trois endroits du camp des Madianites. Alors la terreur se répandit parmi les ennemis, toute leur armée fut en désordre, ils commencérent à s'enfuir, à tirer l'épée les uns contre les autres, & à se tuer mutuellement. Les Israëlites des Tribus de Manassé, de Nephtali & d'Aser, qui étoient voisines, accoururent, & les poursuivirent. En même-tems Gédéon envoya des couriers dans la Tribu d'Ephraïm, pour les avertir de garder les guez, & d'empêcher les Madianites de repasser le Jourdain. Pour lui, avec ses trois cens guerriers, & ceux qui s'étoient joints à eux, il passa le Jourdain, & suivit les Madianites jusqu'au-delà de Socoth & de Phanuël. (*a*) Il les trouva qui se reposoient, ne croyant plus avoir rien à craindre, tomba sur eux, les défit, prit leurs deux Rois Zébée & Salmana, & revint vers Socoth &

(*a*) *Judic.* VIII. 1. 2. 3. &c.

Phanuël avant le coucher du soleil.

Ces deux villes lui avoient refusé des vivres & des rafraîchissemens, lorsqu'il passoit prés d'elles, en poursuivant les ennemis. Mais à son retour, il en tira une terrible vengeance, écrasant les principaux de Socoth sous les épines du désert, & en tuant ceux de Phanuël, & en détruisant leur tour. Aprés cela il tua Zébée & Salmana, Chefs des Madianites, & prit les ornemens & les bossettes d'or qu'on mettoit d'ordinaire au cou des chameaux des Rois. Ceux de la Tribu d'Ephraïm firent quelque bruit, se plaignant que Gédéon ne les eût pas appellez à cette guerre : mais il les appaisa, en relevant les services qu'ils avoient rendus dans cette expédition, en prenant Oreb & Zeb, Princes des Madianites.

(a) *Judic.* VIII. 22. 23. *&c.*

Aprés cette victoire, (a) les enfans d'Israël dirent à Gédéon : Soyez nôtre Prince, & commandez-nous, vous, vôtre fils, & le fils de vôtre fils ; parce que vous nous avez délivrez de la main des Madianites. Gédéon leur répondit : Je ne ferai point vôtre Prince, ni moi, ni mon fils ; mais ce sera le Seigneur, qui sera vôtre Prince, & qui vous commandera. Je ne vous demande qu'une chose : Donnez-moi les pendans d'oreilles que vous avez eus de vôtre butin ; car les Madianites avoient coûtume de porter des pendans d'oreilles d'or. Ils les lui offrirent de tout leur cœur, & les jettérent sur un manteau qu'on étendit par terre. Il s'en trouva le poids de mille sept cens sicles d'or, sans compter les colliers, les ornemens, & les habits de pourpre, que portoient les Rois de Madian, & sans les carcans d'or des chameaux. Gédéon fit de toutes ces choses précieuses un éphod, qu'il mit dans sa ville d'Ephra ; & cet éphod fut pour les Israëlites un sujet de chute, & causa la ruine de Gédéon, & de toute sa maison. Gédéon fut Juge d'Israël depuis cette année, qui est l'an du Monde 2759. jusqu'en 2768. qui est celui de sa mort ; pendant neuf ans. Il eut soixante & dix fils, qui étoient sortis d'un grand nombre de femmes qu'il avoit épousées ; & outre cela, il eut Abimélech, fils d'une concubine, lequel regna pendant trois ans à Sichem.

Il y a beaucoup d'apparence que Gédéon, autrement nommé *Jerobaal*, ou *Jerubaal*, est le même que *Jerombal*, *Prêtre du Dieu Jao*, que Sanchoniaton se vante d'avoir consulté sur les Antiquitez Phéniciennes. (b) Sanchoniaton avoit vécu sous le regne d'Ithobal Roi de Tyr, vers le même tems que Sémiramis Reine d'Assyrie ; & par conséquent peu aprés Jérobaal ou Gédéon. Mais la plûpart des Sçavans sont convaincus aujourd'hui que Sanchoniaton est un Auteur fabuleux, & que celui qui a fabriqué l'Ouvrage dont on a quelques fragmens sous son nom, étoit un imposteur, qui avoit malicieusement mêlé quelques traits de l'Histoire sacrée avec les fables des Phéniciens, pour décrier les Livres sacrez des Hébreux. Voyez ci-aprés *Sanchoniaton*. David (c) appelle Gédéon *Jeruboseth*, au lieu de Jerobaal, parce que les Hébreux n'aimoient pas à prononcer le nom de Baal, d'où vient aussi qu'on dit *Miphiboseth*, au lieu de *Miphibaal*.

(b) *Apud Euseb. l. 1. & 10. Præparat.*

(c) 2. *Reg.* XI. 21. *in Hebr.*

GEDERA, *Gederoth*, *Gederothaïm*, *Gedor*, *&c.* Ces mots ne marquent que la même ville que nous avons déja vûë sous les noms de *Gadera*, *Gasera*, *Gaderoth*, *Gaser*, *Gazeroth*, *&c.*

I. GEDOR, fils de Phanuël, de la Tribu de Juda. 1. *Par.* IV. 4.

II. GEDOR, fils de Jared, de la Tribu de Juda. 1. *Par.* IV. 18.

III. GEDOR, fils de Maacha, de la Tribu de Benjamin. 1. *Par.* VIII. 31.

GEDOR. La même que *Geder*, ou *Gedera*, ou *Gadera*, &c.

GEDRUS. Du tems d'Eusèbe & de saint Jérôme, (a) Gédrus étoit un gros lieu à dix milles de Diospolis, sur le chemin d'Eléuthéropolis. C'est apparemment le même que *Gedera*, ou *Gadara*, ou *Gedor*.

(a) *Euseb. & Hieronym. in Gedur.*

GEHENNOM, ou *Vallée d'Hennom*, ou *Gehenna*, ou *Vallée des enfans d'Ennom.* (b) C'étoit une vallée joignant Jérusalem, par où passoient les limites méridionales de la Tribu de Benjamin. Eusèbe dit qu'elle étoit à l'orient de Jérusalem, & au pied de ses murailles. Mais il est certain qu'elle s'étendoit aussi vers le midy, le long du torrent de Cédron. On croit que dans cette vallée étoit la voirie de Jérusalem, & qu'on y entretenoit toûjours un feu, pour bruler les charognes & les immondices ; (c) ce qui a fait donner à l'enfer le nom de *Gehenna*, (d) à cause du feu éternel qui y doit brûler les méchans. D'autres croyent avec plus de vraisemblance, que le nom de *Gehenna*, donné à l'enfer, vient plûtôt du feu que l'on entretenoit dans la vallée d'Ennom, en l'honneur de Moloch, fausse Divinité, (e) que les Hébreux n'ont que trop souvent adorée, & à qui ils ont souvent offert des victimes humaines de leurs propres enfans. Le Roi Josias, pour soüiller ce lieu, (f) & le rendre odieux & mépriſable aux Juifs, y fit jetter des ordures & des os de morts, afin qu'on n'y adorât plus Moloch, & qu'on n'y offrît plus de victimes humaines. *Ge-hennom*, en Hébreu, signifie simplement la vallée d'Hennom.

(b) *Vide Jos.* XV. 8. & 4. *Reg.* XXIII. 10. גי הנם *Gehennom, vallis Hennon.*

(c) *Vide Kimchi in Psalm.* XXVII. & *Cæsar. serm.* 1.

(d) *Matt.* V. 10. XVIII. 15. *Marc.* IX. 44. *Luc.* XII. 5.

(e) *Vide Jerem.* VII. 30. & *seq.*

(f) 4. *Reg.* XXIII. 10.

GEHON, nom d'un des quatre fleuves qui avoient leur source dans le Paradis terrestre. (g) Plusieurs ont crû sans aucune apparence, que c'étoit le Nil ; comme si le Nil, qui a sa source à plus de six cens lieuës des sources de l'Euphrate & du Tigre, pouvoit être marqué comme sortant d'un même jardin que ces deux autres fleuves. Nous croyons que c'est l'Araxe, fleuve célébre, qui a sa source, comme l'Euphrate & le Tigre, dans les montagnes d'Arménie, & qui coulant avec une rapidité presque incroyable, va se décharger dans la mer Caspienne. Le nom de Géhon, en Hébreu, signifie impétueux, rapide, violent. L'Auteur de l'Ecclésiastique (h) parle des inondations du Géhon au tems des vendanges, parce que l'Araxe s'enfle sur la fin de l'été, à cause de la fonte des neiges des montagnes d'Arménie.

(g) *Genes.* II. 13. גיחון *Gichon*, ou *Gehon.*

(h) *Eccli.* XXIV. 37.

GEHON, ou *Geon*, fontaine auprés de Jérusalem. Voyez *Gihon*, ou *Gion*.

GELBOE', montagne célébre par la défaite & par la mort du Roi Saül, & de son fils Jonathas. (i) Eusèbe & saint Jérôme nous apprennent que cette montagne étoit à six milles de Bethsan, autrement Scythopolis, & qu'on y voyoit encore un gros lieu, nommé *Gelbus*. Guillaume de Tyr (k) dit qu'au pied du mont Gelboé, il y a une source qui coule prés la ville de Jezraël. David dans le Cantique lugubre qu'il fit en l'honneur de Saül & de Jonathas,

(i) 1. *Reg.* XXXI. 1. 2. *&c.*

(k) *Guill. Tyr. l.* 22. *c.* 26.

thas, insinuë que cette montagne étoit fertile : (a) *Monts de Gelboé, que ni la rosée, ni la pluye ne tombent jamais sur vous, & qu'on n'y voye jamais de champ qui produise des prémices, puisque sur vous a été jetté le bouclier de Saül, &c.* On dit qu'aujourd'hui ces montagnes sont séches & stériles.

(a) 2. Reg. 1. 6.

GELBUS, au pied du mont Gelboé, à six milles de Scythopolis.

GELMON, (b) ou *Gelon*, ou plûtôt *Gilon*, ville de Juda, lieu de la naissance d'Achitophel. 2. *Reg* XXIII. 34.

(b) Antiq. lib. 7. c. 8. 9.

GEMALLI, pere d'Ammiel, de la Tribu de Dan. *Num.* XIII. 13.

GENAM, ou plûtôt, *Ge-naïs*, la vallée de Naïm, village dans le grand Champ de la Samarie. *Joseph de Bello, l. 2. c. 2. Reland. p. 805.*

GENEALOGIE, vient du terme Grec *Genealogia*, qui signifie le dénombrement des ancêtres. L'Hébreu l'exprime d'ordinaire par, *Sepher toledoth*, (c) *Liber generationum* Les Hébreux étoient fort attentifs à conserver leurs généalogies, & on ne vit peut-être jamais de nation plus circonspecte sur cet article, que la nation des Juifs. Nous trouvons encore aujourd'hui dans leurs Livres saints des généalogies conduites pendant plus de trois mille cinq cens ans; & dans nos Evangélistes, nous voyons la généalogie de JESUS-CHRIST conduite pendant quatre mille ans, depuis Adam, jusqu'à saint Joseph, ou jusqu'à Marie, ses pere & mere. Dans Esdras, (d) il est remarqué qu'on ne voulut pas admettre au Sacerdoce des Prêtres, qui n'avoient pû produire une généalogie exacte de leurs familles; & Joseph (e) dit que dans sa nation on voit une suite de Prêtres non interrompuë depuis deux mille ans. Il ajoute que les Prêtres ont un trés-grand soin de conserver leurs généalogies, & que non-seulement dans la Judée, mais aussi dans la Babylonie, dans l'Egypte, & par tout où ils se trouvent, ils ne se mésallient jamais, & ont des tables généalogiques exactes, dressées sur ces monumens authentiques, qui se conservent à Jérusalem, & auxquels on a recours dans le besoin : Que dans les guerres, les persécutions & les disgraces publiques, on a toûjours eu une attention toute particuliére à sauver ces monumens, & à les renouveller de tems en tems.

(c) ספר תולדות *Liber generationis. Gr. Genealogia.*

(d) 1. Esdr. II. 61.

(e) Joseph. l. 1. contra Appion. p. 1036.

Il faut pourtant avoüer que depuis la guerre des Romains contre les Juifs, arrivée environ trente ans aprés la mort de nôtre Sauveur, & depuis leur entiére dispersion sous Adrien, arrivée à l'occasion de la révolte de Barcoquebas, les Juifs ont perdu leurs anciennes généalogies, & il n'y en a peut-être aucun, même de ceux qui se disent de la race des Prêtres, qui puisse produire des preuves authentiques de sa généalogie. Saint Jérôme (f) dit que les Juifs sont si versez dans la lecture de leurs Livres, & sçavent si parfaitement les généalogies qui y sont marquées, qu'ils récitent tous les noms depuis Abraham, jusqu'à Zorobabel, comme s'ils prononçoient leur propre nom : *Ita illi à primâ ætate, vernacula sui sermonis vocabula penitissimis sensibus imbiberunt, & ab exordio Adam, usque ad extremum Zorobabel, omnium generationes ita memoriter velociterque percurrunt, ut eos suum putes referre nomen.* Saint Paul (g) semble condamner cette affectation de sçavoir les généalogies anciennes; il les traite de vaines, d'inutiles & d'impertinentes; comme elles le sont en effet, lorsqu'elles ne servent qu'à l'ostentation, & non à l'édification : *Stultas autem quæstiones & genealogias, & contentiones & pugnas Legis devita; sunt enim inutiles & vanæ.*

(f) Hieronym. ad Tit. III. 9. M. Basnage croit que les généalogies que S. Paul condamne, sont les Sephiroth dont parlent les Rabbins.

GENESAR, ou *Genesareth*. Lac de Génézareth, le même que le lac de Tibériade, & la mer de Cinereth, ou Cenereth. Voyez *Cenereth*.

GENESE, le premier Livre sacré de l'Ecriture. Il est nommé *Génése*, ou génération, parce qu'on y trouve la généalogie des premiers Patriarches, depuis Adam, jusqu'aux fils & petits-fils de Jacob. Ce Livre est appellé *Béreschith* en Hébreu, (a) parce que dans la Langue originale, il commence par ce terme. Il contient l'histoire de deux mille trois cens soixante-neuf ans; depuis le commencement du Monde, jusqu'à la mort du Patriarche Joseph. Nous ne doutons pas que la Génése & tout le Pentateuque ne soient l'ouvrage de Moyse. On peut voir les Traitez qui ont été écrits sur cette matiére.

(a) בראשית *Bereschith. Genesis. Vulgate.*

GENIEVRE, sorte d'arbre fort commun. Il en est fait mention dans le Texte Latin de l'Ecriture en deux endroits. Elisée fuyant Jézabel, (b) alla du côté de Bersabée; & étant accablé de fatigue, il se jetta sous un genevrier. L'Hébreu *rethem*, que saint Jérôme, aprés Aquila, a traduit par *un genevrier*, est rendu dans le Syriaque par *un térébinthe* & dans le Caldéen, par *un genest*. Les Septante ont conservé l'Hébreu *rathom*, ou *rhetem*, & Symmaque a mis simplement *un couvert*. Dans Job, (c) il est aussi parlé du genièvre dans le Texte de la Vulgate : *La racine des genevriers leur servoit de nourriture* Mais ce qui rend cette traduction fort suspecte, c'est que la racine du genièvre n'est nullement propre à manger, non plus que celle du térébinthe ou du genest. Ainsi il y a assez d'apparence que l'Hébreu *rhetem*, signifie en général un arbuste sauvage, ou même une plante sauvage. Le Grec *radhamnos*, qui vient de l'Hébreu *rathom*, signifie en général une jeune plante, un rejetton, un germe, &c.

(b) 3. Reg. XIX. 4. רתם *Rhetem.*

(c) Job. XXX. 4.

GENTIL. Les Hébreux appelloient les Gentils du nom général de *Goïim*, (d) qui signifie les nations qui n'ont reçû ni la foi, ni la Loi du Seigneur. Tout ce qui n'est point Juif, ni circoncis, est compris sous le nom de *Goïim*. La porte de la vie & de la justification n'étoit ouverte aux nations, que par la foi & par la profession de la Religion des Juifs, avant JESUS-CHRIST. Ils appelloient *proselytes*, ceux qui se convertissoient, & qui embrassoient le Judaïsme. Depuis la prédication de l'Evangile, la vraye Religion n'est point bornée à une seule nation, & à un seul pays, comme autrefois; Dieu qui avoit promis par ses Prophétes d'appeller les Gentils à la foi, a exécuté ses promesses avec une surabondance de graces : en sorte que l'Eglise Chrétienne n'est presque composée que de Gentils convertis; & les Juifs trop fiers de leurs prérogatives, ont été pour la plûpart abandonnez à leur sens réprouvé, & ont méconnu JESUS-CHRIST leur Messie & leur Libérateur, aprés lequel ils soupiroient depuis tant de siécles. Dans saint Paul (e) ordinairement les Gentils sont compris sous le nom de Grecs. *Judæus & Græcus*, marquent les Juifs & les Gentils. Saint Luc dans les Actes, (f) s'exprime de même.

(d) גוים *Goim. Ebr.*

(e) *Rom.* I. 14. 16. II. 9. 17. III. 9. X. 12. 1. *Cor.* I. 22. 24. *Galat.* III. 28.

(f) *Act.* VI. 1. XI. 20. XVIII. 4. *&c.*

GENUBATH, fils d'Adad Iduméen, & de Taphnés sœur de la femme de Pharaon, nâquit en Egypte, & fut élevé avec les fils de Pharaon. (a)

(a) 3. Reg. XI. 20.

I. GERA, pere d'Aod Juge d'Israël. *Judic.* III. 15.

II. GERA, de la Tribu de Benjamin, pere de Séméi. (b)

(b) 3. Reg. XVI. 5.

GERARE, ou *Gerara*, ville des Philistins, au midy des terres de Juda. Cette ville avoit des Rois nommez Abimélech, du tems d'Abraham & d'Isaac; & ces deux Patriarches ayant été obligez de demeurer quelque tems à Gérare, furent obligez, pour conserver leur vie, de dire que leurs femmes n'étoient que leurs sœurs. On peut voir la Genése, Chap. XXI. & XXVI. & les articles d'Abimélech, d'Abraham & d'Isaac.

Gérare étoit fort avancée dans l'Arabie Pétrée, étant à vingt-cinq milles d'Eléuthéropolis, (c) au-delà du Daroma, c'est-à-dire, de la partie méridionale du pays de Juda. Moyse dit qu'elle étoit entre Cadés & Sur. (d) Saint Jérôme dans ses Traditions Hébraïques sur la Genése, dit que de Gérare à Jérusalem, il y a trois jours de chemin. Il y avoit prés de Gérare un bois, dont il est fait mention dans Théodoret; (e) & un torrent, sur lequel étoit un Monastére d'hommes, dont parle Sozoménes. (f) Moyse (g) parle aussi du torrent, ou de la vallée de Gérare. Sozoménes (h) parle d'une petite ville de Gerres, à cinquante stades de Péluse; & on lit dans les Livres des Maccabées, que Judas fut établi Gouverneur de toute la côte depuis Ptolemaïde, jusqu'aux Gerréens. (i) On a confondu Gérare avec Bersabée, (k) avec Ascalon, (l) avec Aluz, (m) avec Arad. (n)

(c) Euseb. in locis. Hieronym. ibid.
(d) Genes. XX. 1.
(e) Theodoret. in 2. Paralip. qu. 1.
(f) Sozomen hist. l. 6. c. 32. & l. 9. c. 17.
(g) Genes. XXVI. 27.
(h) Sozom. l. 8. c. 30.
(i) 2. Macc. XII. 24.
(k) Cyrill. in Amos p. 199.
(l) Sanctell. in Corone p. 200. & Vers. Samar. ibid.
(m) Arab. in Genes. XXVI. 1.
(n) Targum Jero el. ad Gen. XX. 1. 2.
(o) Matth. VIII. 28.

GERASA, ou *Gergesa*, ville au-delà, & à l'orient de la Mer Morte. Elle est attribuée par les uns à la Célé-Syrie, par d'autres, à l'Arabie; & on la met parmi les villes de la Décapole. Saint Matthieu (o) dit que JESUS-CHRIST étant passé dans le pays des Géraséniens, deux possédez, qui demeuroient dans des sépulcres, vinrent au-devant de lui, & lui dirent: JESUS Fils de Dieu, qu'y a-t-il entre vous & nous? Etes-vous venu ici, pour nous tourmenter avant le tems? Ils ajoutérent: Si vous nous chassez d'ici, envoyez-nous dans ce troupeau de pourceaux, qui est proche. JESUS leur répondit: Allez. Et étant sortis, ils entrérent dans ces pourceaux, qui se précipitérent aussitôt dans la mer, & s'y noyérent.

Le Grec imprimé de saint Matthieu au lieu de *Géraséniens*, porte *Gergeséniens*; & quelques Exemplaires Grecs lisent *Gédaréniens*. Saint Luc & saint Marc lisent de même. Origénes (p) croit que la vraye leçon n'est ni *Gerasa*, ni *Gedara*; puisque ni l'une, ni l'autre de ces villes n'est au voisinage de la mer, & n'a auprés de soi des précipices, comme il y en avoit prés de la ville où JESUS guérit les deux possédez. Il croit donc qu'il faut entendre en cet endroit la ville de Gergesa, sur le lac de Tibériade, où l'on montroit de son tems les rochers & les précipices, d'où les porcs se précipitérent dans le lac.

(p) Origen. in Joan.

GERBE. Le lendemain de la Fête de Pâque, (q) on apportoit au Temple une gerbe, comme les prémices de la moisson des orges; & voici les cérémonies qui s'y observoient. Le quinziéme de Nisan au soir, lorsque la Fête du premier jour de la Pâque étoit passée, (a) & que le second jour, qui étoit jour ouvrable, étoit commencé, la Maison du Jugement députoit trois hommes, pour aller en solemnité cüeillir la gerbe d'orge. Les villes des environs s'assembloient, pour voir la cérémonie. L'orge se cüeilloit dans le territoire de Jérusalem. Les députez demandoient par trois fois si le soleil étoit couché; & on leur répondoit trois fois qu'il l'étoit. Ensuite ils demandoient trois fois la permission de couper la gerbe; & trois fois on la leur accordoit. Ils la moissonnoient dans trois champs divers avec trois faucilles différentes, & on mettoit les épis dans trois cassettes, pour les apporter au Temple.

(q) Levit. XXIII. 10. 11. 12.
(a) Cod. Mischn. tract 6. 3. Vide Maimon. in Temidim & Mosaphim.

Lorsque la gerbe, ou, si l'on veut, les trois gerbes étoient au Temple, on les battoit dans le parvis; & du grain qui en résultoit, on en prenoit un plein gomor, c'est-à-dire, environ trois pintes, aprés l'avoir bien vanné, bien rôti, & concassé. On répandoit par-dessus un log d'huile, c'est-à-dire, un demi-setier, un poisson, & un peu plus. On y ajoûtoit une poignée d'encens; & le Prêtre qui recevoit cette offrande, l'agitoit devant le Seigneur, vers les quatre parties du monde, en forme de croix. Il en jettoit une partie sur l'Autel, & le reste étoit à lui. Aprés cela chacun pouvoit commencer sa moisson.

GERGESA, ville ancienne, au-delà, & à l'orient de la mer de Tibériade. Voyez cidevant *Gerasa*. Origénes (b) croit que c'est à Gergesa qu'arriva le miracle de la guérison des deux possédez, marquez dans saint Matthieu, VIII. 28.

(b) Origen. Comment. in Joan.

GERGESE'ENS, anciens peuples de la terre de Chanaan, & descendans de Gergéséus, cinquiéme fils de Chanaan. La demeure de ces peuples étoit au-delà de la mer de Tibériade, où l'on trouve des vestiges de leur nom dans la ville de *Gergese*, sur le lac de Tibériade. Les Docteurs Juifs (c) enseignent que les Gergeséens à l'entrée de Josué dans la terre de Chanaan, prirent le parti d'abandonner leur pays, plûtôt que de se soumettre aux Hébreux. Les Rabbins croyent que Josué proposa aux Chananéens trois conditions; la fuite, l'assujettissement, ou la guerre. Les Gergéséens prirent la fuite, & se retirérent en Afrique. Les Gabaonites se soumirent à la servitude; & les autres Chananéens firent la guerre.

(c) Gemar. Hierosol. tit. Schebiit c. 6. Maimon. Halac. Mel. c. 6.

On ne nous apprend pas en particulier en quel pays de l'Afrique se retirérent les Gergéséens; mais c'est une trés-ancienne tradition que plusieurs Chananéens y passérent, lorsque Josué entra dans la Terre promise. Procope (d) dit qu'ils se retirérent d'abord en Egypte, & que de là ils se répandirent en différens endroits de l'Afrique, où ils possédérent plusieurs villes; & qu'encore de son tems on voyoit dans la ville de Tingis deux grandes colomnes de pierres blanches, dressées prés la grande fontaine, avec une inscription en caracteres Phéniciens, qui portoit: *Nous sommes des peuples qui avons pris la fuite devant ce voleur de Jesus fils de Nave.*

(d) Procop. de bello Vandal. l. 2. c. 10.

Les Docteurs Hébreux (e) racontent encore que les Gergéséens vinrent porter leurs plaintes devant Aléxandre le Grand, lui demandant la restitution de leur pays, qu'ils soutenoient avoir été usurpé par les Hébreux. Aléxandre fit citer les Juifs, pour répondre à cette accusa-

(e) Thalmud. ci. Pirk Chelitch.

tion. Ceux-ci comparurent, & dans leur défenſe, ils prétendirent que non-ſeulement ils ne devoient rien aux Gergéſéens ; mais qu'au contraire les Gergéſéens étant des eſclaves fugitifs, ils devoient leur être reſtituez, avec tous les dommages que leur avoit causé leur fuite depuis tant de ſiécles. Ils prouvérent le premier chef ; ſçavoir, que les Gergéſéens, deſcendus de Chanaan, étoient eſclaves, par l'arrêt prononcé par Noé contre Chanaan : (a) *Maledictus Chanaan, ſervus ſervorum erit.* Leur fuite n'étoit pas conteſtée ; il ne reſtoit qu'à prononcer en faveur des Hébreux : mais les Gergéſéens ne jugérent pas à propos d'attendre leur propre condamnation ; ils ſe retirérent, & abandonnérent leur cauſe.

(a) *Geneſ.* IX. 24.

Je ne donne pas ce récit comme une hiſtoire inconteſtable. C'eſt un conte des Rabbins, qui prouve la perſuaſion où ils ſont que les Gergéſéens ſe retirérent du pays de Chanaan, lorſque Joſué y entra. Il eſt pourtant certain qu'il en demeura un bon nombre dans le pays, puiſque Joſué lui-méme (b) nous apprend qu'il vainquit les Gergéſéens ; & ceux qu'il vainquit, étoient certainement au-deçà du Jourdain. Il ſe peut donc faire que ceux qui ſe ſauvérent en Afrique, fuſſent des Gergéſéens de de-là la mer de Tibériade, & que les autres ſoient demeurez dans le pays. Voyez nôtre Diſſertation ſur le pays où ſe ſauvérent les Chananéens, imprimée à la tête du Livre de Joſué.

(b) *Joſue* XXIV. 11.

GERRENIENS, ou *Gerréens*, dont il eſt parlé 2. *Macc.* XIII. 24. Ce ſont apparemment ceux de Gérare. Voyez ci-dévant *Gerare.*

GERSAN, *Gerſam*, ou *Gerſom*, fils de Moyſe & de Séphora. *Exod.* II. 22.

GERSOM, ou *Gerſon*, fils de Lévi, & Chef d'une des grandes familles des Lévites. Cette famille étoit de ſept mille cinq cens hommes, depuis un mois, & au deſſus, au tems de la ſortie de l'Egypte. (c) Leur office dans les marches du déſert, étoit de porter les voiles & les courtines du Tabernacle. (d) Leur place dans le camp d'Iſraël, étoit à l'occident du Tabernacle. (e)

(c) *Num.* III. 22
(d) *Ibidem* ℣. 26.
(e) *Ibid.* ℣. 23.

GERZI. Il eſt dit dans l'Ecriture, (f) que David pendant ſon séjour à Siceleg, faiſoit des courſes ſur le pays de Geſſuri, de *Gerzi* & d'Amalech. Je ne trouve rien dans les Géographes ſur les *Gerſiens.* Les Septante ne le liſent pas dans leur Texte ; ils liſent ſimplement *Geſiri*, au lieu de *Geſſuri*, & dans quelques Exemplaires, *Geſeri* & *Geſræum.* Le Syriaque & l'Arabe liſent *Geſſua* & *Gedola.*

(f) 1. *Reg.* XXVII. 8.

GESSEN, ou *Geſſem*, ou *Goſen* ; *la terre de Geſſem*, canton de l'Egypte que Joſeph fit donner à ſon pere & à ſes freres, lorſqu'ils vinrent demeurer en Egypte. (g) C'étoit l'endroit le plus fertile du pays ; & il ſemble que ce nom vienne de l'Hébreu *Geſſem*, qui ſignifie la pluye ; parce que ce canton étant fort prés de la Méditerranée, étoit expoſé à la pluye, qui eſt fort rare dans les autres cantons, & ſur tout dans la haute Egypte. Nous ne doutons pas que *Gozen* ou *Goſen*, que Joſué attribuë à la Tribu de Juda, (h) ne ſoit la méme que la terre de Geſſem, que Pharaon Roi d'Egypte donna à Jacob & à ſes fils. (i) Il eſt certain que ce pays devoit être entre la Paleſtine, & la ville de Tanis, & que le partage des Hébreux s'étendoit du côté du midy, juſqu'au Nil. (k)

(g) *Geneſ.* XLVII. 6.
(h) *Joſue* X. 41. XI. 16. XV. 51.
(i) *Geneſ.* XLVI. 28.
(k) *Joſue* XIII. 3.

GESSIUS FLORUS. Voyez *Florus.*

I. GESSUR. Il y a un Geſſur voiſin des Philiſtins & des Amalécites, dont il eſt parlé dans Joſué, & dans le premier Livre des Rois. (a) Sa demeure étoit entre le pays des Philiſtins, & l'Egypte. Mais comme ce pays, qui anciennement étoit habité, fut dans la ſuite réduit en ſolitude, ainſi que l'Ecriture le marque, (b) on ne peut qu'au haſard marquer la ſituation de ces Geſſuriens.

(a) 1. *Reg.* XXVII. 8.
(b) 1. *Reg.* XXVII. 8.

II. GESSUR, au-delà du Jourdain, dans la demie Tribu de Manaſſé. Ces Geſſuriens ſont joints avec ceux de Machati, (c) & il eſt dit qu'ils demeurérent dans leur pays, & n'en furent pas chaſſez par les Iſraëlites. (d) Iſboſeth fils de Saül, fut reconnu Roi par ces Geſſuriens, & par les Iſraëlites de Galaad. (e)

(c) *Deut.* III. 14. *Joſue* XII. 5.
(d) *Joſue* XIII. 11.
(e) 2. *Reg.* II. 8.

III. GESSUR, dans la Syrie, avoit ſon propre Roi indépendant, dont David avoit épouſé la fille, de laquelle il eut Abſalom. (f) Abſalom aprés le meurtre d'Amnon ſon frere, ſe retira chez le Roi de Geſſur, ſon ayeul maternel. (g) Il y a toutefois lieu de douter que ce Roi & ce pays de Geſſur ſoit différent de celui de Geſſur de delà le Jourdain, puiſque dans les Paralipoménes (h) il eſt dit que Jaïr prit *Geſſur & Aram*, (ou Geſſur de Syrie) *& les avoth*, ou les bourgades *de Jaïr.*

(f) 2. *Reg.* XV. 8.
(g) 2. *Reg.* XIV. 37.
(h) 1. *Par.* II. 23.

GETH, ville célébre des Philiſtins, & une de leurs cinq Satrapies. (i) Elle eſt fameuſe, pour avoir donné naiſſance à Goliath. (k) David en fit la conquéte au commencement de ſon regne ſur tout Iſraël ; (l) & cette ville demeura ſoumiſe aux Rois ſes ſucceſſeurs, juſqu'à la décadence ou l'affoibliſſement du Royaume de Juda. Roboam la rebâtit, ou la fortifia. 2. *Par.* XI. 8. Le Roi Ozias la reconquit ; (m) & Ezéchias la réduiſit encore une fois ſous le joug. (n) Joſeph l'attribuë à la Tribu de Dan : (o) mais Joſué ne la marque pas dans la diſtribution des villes qu'il donna aux Tribus d'Iſraël. Nous croyons que *Metca* marquée dans Moyſe, (p) eſt la méme que *Meteg*, marquée 2. *Reg.* VIII. 1. & qu'il faut traduire : David prit *Meteg & ſa mere*, au lieu de : *Il prit le frein du tribut* ; ce qui eſt expliqué dans les Paralipoménes (q) par : *Il prit Geth & ſes filles.* Geth étoit la mere ; Meteg étoit la fille. Selon cette hypothéſe, la ville de Geth des Philiſtins, mere des géans, (r) devoit être aſſez avancée dans l'Arabie Pétrée, & vers l'Egypte ; ce qui eſt auſſi confirmé par ce qui eſt dit dans les Paralipoménes, (s) que les fils d'Ephraïm étant encore en Egypte, attaquérent la ville de Geth, & y furent taillez en piéces.

(i) 1. *Reg.* VI. 17.
(k) 1. *Reg.* XVII. 4.
(l) 2. *Reg.* VIII. 1.
(m) *Joſeph. Antiq. l.* 9. *c.* 11. & 2. *Par.* XXVI. 6.
(n) *Antiq. l.* 9. *c.* 13.
(o) *Antiq. l.* 5. *c.* 1.
(p) *Num.* XXXIII. 28.
(q) 1. *Par.* XVIII. 1.
(r) 2. *Reg.* XX. 20. 22.
(s) 1. *Par.* VII. 21.

Saint Jérôme (t) dit qu'il y avoit un gros bourg nommé *Geth*, ſur le chemin d'Eléuthéropolis à Gaza ; & Euſébe (u) parle d'un autre lieu de méme nom, à cinq milles d'Eléuthéropolis, ſur le chemin de Lidda ; & par conſéquent différent de celui dont parle ſaint Jérôme. Le méme Euſébe met encore un lieu nommé Geth, ou Gettha, entre Jamnia & Antipatris. Auſſi ſaint Jérôme (x) en parlant de *Geth-Opher*, patrie du Prophéte Jonas, dit qu'on la nomme *Geth-Opher*, ou Geth du canton d'Opher, pour la diſtinguer des autres Geth, que l'on montroit de ſon tems aux environs d'Eléuthéropolis & de Dioſpolis : *Ad diſtinctionem aliarum Geth urbium, quæ juxta Eleutheropolim, ſive Dioſpolim hodie quoque monſtrantur.*

(t) *Hieronym. in Mich.* I.
(u) *Euſeb. in locis.*
(x) *Hieronym. Præfat. in Jonam.*

Geth étoit la plus méridionale des villes des Philiſtins, comme Accaron étoit la plus ſeptentrionale; en ſorte qu'Accaron & Geth ſont miſes comme les deux termes de la terre des Philiſtins. (*a*) Geth étoit voiſine de Maréſa. Voyez 2. *Par.* XI. 8. & *Mich.* I. 14. dans l'Hébreu. Ce qui revient aſſez à ſaint Jerôme, qui met Geth ſur le chemin d'Eléuthéropolis à Gaza. Eléuthéropolis eſt au voiſinage de Maréſa ou Moraſthi; & avant Euſébe & ſaint Jérôme, Eléuthéropolis n'eſt guéres connuë dans la Géographie. Geth étoit puiſſante ſous les Prophétes Amos (*b*) & Michée, & indépendante des Rois de Juda. Mais, comme nous l'avons déja remarqué, elle fut priſe par Ozias Roi de Juda, ſous le Prophéte Amos; & enſuite par Ezéchias, ſous le Prophéte Michée. *Gethaïm* marquée 2. *Reg.* IV. 3. & 2. *Eſdr.* XI. 33. eſt ſans doute la même que Geth. David avoit une Compagnie de gardes Géthéennes, dont Ethaï étoit le Capitaine. (*c*) *Geth* ou *Gath* ſignifie *un preſſoir*. Ainſi il n'eſt pas étonnant que l'on trouve dans la Paleſtine plus d'un lieu du nom de Geth.

(*a*) 1. *Reg.* VII. 14. & XVII. 52.

(*b*) *Amos* VI. 2. *Mich.* I. 10. 14.

(*c*) 2. *Reg.* XV. 18. 19. XVIII. 2.

GETH-OPHER, ou *Geth-Epher*, ou Geth du canton d'Opher, dans la Galilée, étoit la patrie du Prophéte Jonas. (*d*) Joſué (*e*) attribuë cette ville à la Tribu de Zabulon; & ſaint Jérôme dans ſa Préface ſur Jonas, dit qu'elle étoit à deux milles de Séphoris, autrement Diocéſarée.

(*d*) 4. *Reg.* XIV. 25.

(*e*) *Joſue* XIX. 13.

GETTA. Pline (*f*) parle d'une ville de Getta, entre celles qui ſont aux environs de Ptolémaïde, & du Carmel.

(*f*) *Plin. l.* 5. *c.* 19.

GETHER, troiſiéme fils d'Aram, fils de Sem. *Geneſ.* X. 23.

I. GETH-REMMON, ville de la Tribu de Dan. (*g*) Saint Jérôme la met à dix milles de Dioſpolis, ſur le chemin d'Eléuthéropolis. Elle fut donnée aux Lévites de la famille de Caath.

(*g*) *Joſue* XIX. 45.

II. GETH-REMMON, ville de la demie Tribu de Manaſſé au-deçà du Jourdain, fut donnée pour demeure aux Lévites de la famille de Caath. (*h*)

(*h*) *Joſue* XXI. 25.

III. GETH-REMMON, ville de la Tribu d'Ephraïm, donnée aux Caathites. 1. *Par.* VI. 69.

GETH-SEMANI, peut ſignifier *le preſſoir d'huile*. C'étoit un village dans la montagne des Oliviers, où JESUS-CHRIST ſe retiroit quelquefois pendant la nuit. C'eſt dans un jardin de ce village qu'il fit ſa priére, qu'il ſua ſang & eau, & qu'il fut pris & arrêté par Judas, & par ceux dont ce traître étoit le conducteur. (*i*)

(*i*) *Vide Matt.* XXVI. 36. *& ſequ.*

GESER, ville des Philiſtins. (*k*) Apparemment la même que *Gaſer* ou *Gaſera*, *Gedor*, *Gedara*, &c. Voyez ci-devant *Gazer*.

(*k*) 2. *Reg.* V. 25.

GEZER, troiſiéme fils de Caleb & d'Epha ſa concubine. 1. *Par.* II. 46.

GEZERON. La même que *Gezer*, ou *Gader*.

GIBAL. Voyez *Gebal*.

GIBBETHON. Voyez *Gebbethon*.

GIBLII; (*l*) ceux de *Gebal* ou de *Giblos*, nommée Biblos dans les Auteurs profanes.

(*l*) 3. *Reg.* V. 18. *Ezech.* XXVII. 9.

GIBLOS, ou *Biblos*, ville ſur la côte de Phénicie, entre Tripoli & Béryte. Ceux de Gébal ou Biblos étoient célébres par leur habileté à tailler la pierre & le bois, (*m*) & par leur adreſſe à conſtruire des vaiſſeaux. (*n*) Il y en a qui croyent que ceux qui ſont nommez *Giblii* dans l'Ecriture, étoient habitans de Gabale dans la Phénicie, entre Tortoſe & Laodicée. Voyez *Biblos*.

(*m*) 3. *Reg.* V. 18.

(*n*) *Ezech.* XXVII. 9.

GIDEROTH, & *Giderothaïm*. Voyez *Gader*, *Gadera*, &c. *Gaſer*, *Gazera*.

GIEZI, ſerviteur d'Eliſée, accompagna preſque toûjours ce Prophéte, & eut part à tout ce qui lui arriva, juſqu'à ce que s'étant laiſſé gagner par l'avarice, il ſe fit donner de l'argent par Naaman, empruntant pour cela le nom d'Eliſée, comme ſi ce Prophéte l'eût envoyé, afin qu'il lui donnât un talent d'argent, & une paire d'habits, (*a*) pour deux enfans des Prophétes, qui lui ſeroient venus demander quelque choſe. Naaman ne ſe contenta pas d'un talent d'argent; il lui en donna deux. Mais lorſque Giézi fut de retour, Eliſée lui demanda d'où il venoit. Giézi lui répondit qu'il n'étoit allé nulle-part. Et Eliſée lui dit: Mon cœur n'étoit-il pas préſent, lorſque vous êtes allé aprés Naaman, & que vous en avez reçû de l'argent & des vêtemens? C'eſt pourquoi la lépre de Naaman vous demeurera attachée, à vous, & à vôtre race pour toûjours. Et auſſi-tôt Giézi parut lépreux, ſortit de devant Eliſée, (*b*) & depuis ce tems, il ne demeura plus attaché à ſa perſonne. Le Roi d'Iſraël ſe faiſoit quelquefois raconter par Giézi les merveilles que le Seigneur avoit opérées par le moyen d'Eliſée. (*c*) On peut conſulter l'article d'Eliſée.

(*a*) 4. *Reg.* V. 20. *& ſeq.*

(*b*) Vers l'an du Monde 3114. avant J. C. 886. avant l'Ere vulg. 890.

(*c*) 4. *Reg.* VIII. 4. 5. & 6.

GIHON, ou *Gion*, fontaine à l'occident de Jéruſalem. Ce fut à la fontaine de Gihon (*d*) que Salomon fut ſacré Roi par le Grand-Prêtre Sadoc, & par le Prophéte Nathan. (*e*) Ezéchias fit conduire le canal ſupérieur de Gihon dans Jéruſalem, (*f*) afin que les ennemis venant aſſiéger la ville, ne profitaſſent pas des eaux de cette fontaine. (*g*)

(*d*) 3. *Reg.* I. 33. *& ſeq.*

(*e*) An du Monde 3289. avant J. C. 1011. avant l'Ere vulg. 1015.

(*f*) 3. *Par.* XXXII. 30.

(*g*) An du Monde 3191. avant J. C. 709. avant l'Ere vulg. 713.

GILO, ville de Juda. *Joſue* XV. 51. Achitophel étoit de Gilo. 1. *Reg.* XV. 12. XXIII. 34.

GELILOTH DU JOURDAIN. Quelques-uns croyent que c'eſt un lieu au-delà du Jourdain, où les Tribus de Ruben, de Gad, & la demie Tribu de Manaſſé érigérent un monument, (*h*) pour ſervir de preuve de leur parenté avec les autres Tribus qui étoient au-deçà de ce fleuve. (*i*) D'autres traduiſent *Geliloth*, par, les circuits, ou les tournoyemens, ou même les limites, ou les hauteurs du Jourdain: *Tumuli Jordanis*. Dans Joſué, XVIII. 18. on trouve *Geliloth*, pour marquer Galgale, ou les hauteurs qui ſont aux environs de Galgal. La Vulgate: *Pertranſit uſque ad tumulos*.

(*h*) *Joſue* XXII. 10.

(*i*) An du Monde 2760. avant J. C. 1440. avant l'Ere vulg. 1444.

GINEA, village ſitué dans le Grand Champ, & qui ſert de limites entre la Samarie & la Galilée. (*k*) C'eſt apparemment le même que *Jenin*, ou *Ginnim*, dont parlent les nouveaux Voyageurs, & qu'ils placent ſur le chemin de Ptolémaïde à Samarie.

(*k*) *Joſeph. de Bello, l.* 4. *c.* 4. (*m*) *Idem l.* 4. *c.* 2. (*n*) *Reland. Paleſt. l.* 3. *p.* 815. (*o*) *Hieronym. Comment. in Epiſt. ad Philemon. Quia ſit Epaphras concaptivus Pauli, talem fabulam acceperunt. Aiunt parentes Apoſtoli Pauli de Giſcalis regione feciſſe vadans, & cæt... in Thar[illegible]m Ciliciæ fuiſſe tranſlatos, &c.*

GINETH, pere de Thebni. 3. *Reg.* XVI. 21.

GISCALA, ville de Galilée, (*l*) dont parle Joſeph aſſez ſouvent dans ſes Livres de la guerre des Juifs. Il dit qu'il la fit fortifier, (*m*) & que ceux de Gabares, de Cabarages, & de Tyr la prirent de force. M. Réland (*n*) croit que c'eſt la même dont il eſt parlé dans les Livres des Juifs ſous le nom de *Guſeb-Chaleb*, & qui eſt placée entre Morom & Capharanan.

Saint Jérôme (*o*) dit qu'il a appris par une

tradition fabuleuſe, que ſaint Paul étoit originaire de la ville de Giſcala ; que ſes parens avoient leur demeure dans cette ville : mais que durant les troubles de la Province, lorſque les Romains y faiſoient la guerre, ils avoient été obligez de ſe retirer à Tharſe en Cilicie. Il dit dans un autre endroit, (a) que ſaint Paul étoit de la Tribu de Benjamin, & de la ville de Giſcale ; mais qu'aprés la priſe de cette ville par les Romains, il avoit été obligé de ſe retirer avec ſes parens à Tharſe en Cilicie. Rien n'eſt plus mal aſſorti que cette fable, puiſque la guerre des Romains contre les Juifs, n'a commencé qu'aprés la mort de ſaint Paul. Cet Apôtre mourut en l'an 66. de J. C. & la guerre contre les Juifs ne commença qu'en l'an 67. ou 68.

(a) *Idem lib. de Scriptorib. Eccleſiaſt.*

GISON, ou *Geiſon*. C'eſt ainſi que Joſeph (b) appelle un petit mur à hauteur d'appui, que l'on fit faire au tour du Temple proprement dit, & de l'Autel des holocauſtes, afin que le peuple n'en approchât pas. Dans les Livres des Antiquitez, il lui donne trois coudées de haut; & dans la guerre des Juifs, il ne lui donne qu'une coudée.

(b) *Antiq. l. 8. c. 2. p. 362. f. & de Bello, l. 6. p. 318. D. E.*

GITH, ſorte de grain que les Grecs appellent *métanthion*, & les Latins *nigella*, parce qu'il eſt noir ; & les François *nielle*, ou poivrette, parce qu'il reſſemble à un grain de poivre en groſſeur, & en couleur. Iſaïe (c) dit que le gith ne ſe foule point avec les inſtrumens ordinaires de la trituration, avec la rouë du chariot, & les pointes de fer ; mais qu'on le bat avec une ſimple verge.

(c) *Iſai. xxviii. 25. 27. Vel Gith. Rhamnus.*

GITTHA, ou *Gitthaïm*. Voyez *Geth*.

GITTHITH. Ce terme ſe trouve ſouvent à la tête des Pſeaumes, (d) & pour l'ordinaire on le traduit par *les preſſoirs*. Les Interprétes débitent diverſes conjectures ſur ce terme gitthith. Les uns croyent qu'il ſignifie une ſorte d'inſtrument de muſique ; d'autres que l'on chantoit les Pſeaumes où ce titre ſe trouve, aprés les vendanges ; d'autres enfin que ces ſortes de Cantiques avoient été inventez dans la ville de Geth. Nous croyons plûtôt qu'il fut donné à chanter à la bande des filles, ou des muſiciennes de Geth. Voyez l'Argument ſur le Pſeaume VIII. *Gitthith* ne ſignifie pas les preſſoirs, mais *une Géthéenne*. Pour dire *les preſſoirs*, il faudroit lire *gittheth*.

(d) *Pſal. VIII. 1. Pro torculatibus. Item Pſal. LXXX. 1. LXXXIII. 1.*

GLAPHYRE, fille d'Archélaüs Roi de Cappadoce, épouſa en premiéres nôces Aléxandre fils du Grand Hérode, dont nous avons donné l'hiſtoire ſous l'article *Aléxandre*. Glaphyre eut deux fils de ſon mari, ſçavoir Aléxandre & Tigrannes ; ce dernier fut Roi d'Arménie.

En ſecondes nôces Glaphyre épouſa Juba Roi de Mauritanie, qui ne vécut pas long-tems. Enfin en troiſiéme nôces elle épouſa Archélaüs Ethnarque de Judée, frere d'Aléxandre ſon premier mari. On dit que cinq jours avant ſa mort, (e) Aléxandre ſon premier mari lui apparut, lui fit de grands reproches de lui avoir manqué de paroles par le ſecond & le troiſiéme mariage qu'elle avoit contracté ; & la menaça que dans cinq jours il la retireroit à lui ; ce qui arriva en effet.

(e) *Antiq. l. 17. c. 15. Vers l'an de J. C. 9. ou 10.*

GNIDE. Saint Paul allant en Italie pour comparoître devant Néron, (f) paſſa devant Gnide Promontoire de l'Aſie Mineure, vis-à-vis l'Iſle de Créte. Quelques-uns (g) l'entendent de l'Iſle de Cnide, entre le Promontoire de Gnide, & l'Iſle de Créte.

(f) *Act. XXVII. 7.*

(g) *Grotius & alii quid.*

GOATA, ou *Golgotha*, ou plûtôt *Golgoltha*, ou *Gulgultha*, (a) ſignifie *un crane*. On donna ce nom à une montagne voiſine de Jéruſalem, au couchant & au nord de cette ville, ou à cauſe de ſa forme, qui approchoit du Crâne humain, ou parce qu'on y exécutoit les criminels, ou parce qu'on croyoit que la tête du premier homme y avoit été enterrée. (b) C'eſt cette montagne que nous appellons communément *Calvaire*, d'un nom dérivé du Latin *Calvaria*, qui ſignifie le *crane*, comme *Golgoltha* en Hébreu, ou en Syriaque. JESUS-CHRIST y fut crucifié & enſeveli dans le jardin de Joſeph d'Arimathie, dans un tombeau creuſé dans le roc. L'Empereur Adrien en rétabliſſant Jéruſalem, ſous le nom d'*Ælia*, profana le ſacré tombeau du Sauveur, en le faiſant combler, & mettant par-deſſus des figures d'idoles les plus infames. Mais Dieu ayant inſpiré à l'Impératrice Héléne, mere de Conſtantin, la dévotion de rendre à ces ſaints lieux l'honneur qui leur eſt dû, elle fit nettoyer le tombeau du Sauveur, & fit bâtir par-deſſus une Egliſe magnifique, qui ſubſiſte encore aujourd'hui.

(a) *Κρανίου τόπος. גלגלתא Golgolta.*

(b) *Ambroſ. in Luc. l. XXIII. Hieronym. in Epheſ. v. 14. Idem Epiſt. ad Marcellam, ſub nomine Paulæ & Euſtochii. Origen. in Matth. Epiph. hæreſ. 46. Baſil. in Iſai. V. Chryſ. in Joan. hom. 84. Aug. l. 16. de Civit. c. 32.*

GOB, plaine dans laquelle ſe donnérent deux combats entre les Hébreux & les Philiſtins. (c) Dans le premier, *Sobocaï* tua *Saph*, de la race des Géans : dans le ſecond, Elchanan tua le frere de Goliath. Au lieu de *Gob* dans les Paralipoménes, (d) on lit *Gazer*. Les Septante dans quelques Exemplaires portent *Nob*, au lieu de *Gob* ; & dans d'autres *Geth*.

(c) *2. Reg. XXI. 18. 19.*

(d) *1. Par. XX. 4.*

GOBOLITE, autrement *Gabalite*, ou *Gabaléne* ; c'eſt la partie la plus méridionale de la Judée, & de l'Idumée. Voyez ci-devant *Gébal*.

I. GODOLIAS, fils d'Ahican, fut laiſſé dans la Paleſtine par Nabuchodonoſor (e) aprés la ruine de Jéruſalem & du Temple, (f) afin qu'il gouvernât le reſte du peuple qui y étoit demeuré, & qu'il raſſemblât ceux qui avoient pris la fuite. Jérémie ſe retira auprés de lui à Maſphat, où il avoit établi ſa demeure ; & pluſieurs Juifs qui s'étoient enfui dans les terres de Moab & d'Ammon, y vinrent auſſi. Godolias les aſſura de la protection de Nabuchodonoſor, pourvû qu'ils demeuraſſent en paix. Cependant Iſmaël fils de Nathanias, de la race royale de Juda, vint auſſi voir Godolias. Celui-ci avoit été averti qu'Iſmaël avoit été envoyé par Baalis Roi d'Ammon, pour le tuer ; mais Godolias n'en voulut rien croire, & ne voulut pas permettre qu'on prévînt la mauvaiſe volonté d'Iſmaël. Il le reçut à ſa table, & le régala ; mais à la fin du repas, Iſmaël & ceux qui étoient avec lui, ſe jettérent ſur Godolias, & le maſſacrérent, auſſi-bien que tous ceux qui ſe trouvérent au tour de lui, tant Juifs que Chaldéens. (g) Alors le reſte du peuple ſe retira en Egypte, & y entraîna Jérémie, quoique ce Prophéte pût dire pour les détourner de cette réſolution. (h)

(e) *Jer. XL. XLI. 4. Reg. XXV. 22.*

(f) *An du Monde 3416. avant J. C. 584. avant l'Ere vulg. 588.*

(g) *Vide Jerem. XL. XLI.*

(h) *An du Monde 3417. avant J. C. 583. avant l'Ere vulg. 587.*

II. GODOLIAS, fils d'Amarias, ayeul du Prophéte Sophonie. *Sophon.* I. 1.

III. GODOLIAS, Lévite, fils d'Ethan, ou d'Idithun. 1. *Par.* XXV. 3.

GOG ET MAGOG. Nous ne ſéparons pas ces deux noms, parce que l'Ecriture les joint pour l'ordinaire. (i) Moyſe (k) parle de Magog, fils de Japheth ; mais il ne parle pas de

(i) *Ezech. XXVIII. 2. 3. &c. XXXIX. 1. &c. Apoc. XX. 7.*

(k) *Geneſ. X. 2. Vide 1. Par. I. 5.*

Gog. Gog étoit Prince de Magog, selon Ezéchiel. Magog signifie le pays, ou le peuple ; & Gog, le Roi de ce pays. Nous avons fait voir sur la Genése que la plûpart des Anciens faisoient Magog pere des Scythes ou des Tartares, & que plusieurs Interprétes trouvoient beaucoup de traces de leur nom dans les Provinces de la Grande Tartarie ; comme dans les Provinces de *Lug* & *Mungug*, de *Cangigu* & *Gingui*, dans les villes de *Gingui* & de *Cugui*, de *Corgangui* & de *Caigui*.

D'autres ont crû que les Perses étoient les descendans de Magog. Suidas & Cédréne disent qu'on les nomme encore Magog dans leur pays. On y trouve des peuples nommez *Magusiens*, & des Philosophes appellez *Mages*.

(a) *Vide Ambros. de fide ad Gratian. l. 2. c. 4. ad finem.*

Quelques-uns (a) se sont imaginez que les Goths étoient descendus de Gog & de Magog, & que les guerres décrites par Ezéchiel, & entrepriſes par Gog contre les Saints, ne sont autres que celles que les Goths firent au siécle cinquiéme contre l'Empire Romain.

Bochart a placé Gog aux environs du Caucase. Il dérive le nom de cette fameuse montagne de l'Hébreu (b) *Gog-chasan*, forteresse de Gog. Il montre que Promethée attaché au Caucase par Jupiter, n'est autre que Gog. On connoît au midy du Caucase la *Gogaréne*, Province d'Ibérie.

(b) גוג חסן *Gog chasan.*

Enfin la plûpart croyent avec beaucoup de fondement, que Gog & Magog marquez dans Ezéchiel & dans l'Apocalypse, se doivent prendre dans un sens allégorique, pour des Princes ennemis des Saints & de l'Eglise. Ainsi plusieurs prennent Gog d'Ezéchiel, pour Antiochus Epiphanes, persécuteur des Juifs attachez à leur Religion ; & celui qui est marqué dans l'Apocalypse, pour l'Antechrist, ennemi de l'Eglise & des Fidéles. Nous avons essayé dans une Dissertation imprimée à la tête d'Ezéchiel, de faire voir que Gog étoit le même que Cambyses Roi des Perses ; & sur l'Apocalypse, nous avons prétendu que Gog & Magog désignent tous les ennemis qui persécuteront l'Eglise jusqu'à la fin des siécles.

GOI, ou *Goïm*. Ce nom signifie les peuples Gentils. Voyez ci-devant *Gentils*. Les Juifs ont accoûtumé quand ils parlent entre eux, de nommer les Chrétiens *Goï* ou *Goïm*, & les femmes Chrétiennes *Goia* ou *Goiath* ; nom qu'ils donnent en général à tous ceux qui sont incirconcis. Ils donnent au Christianisme le nom de *Goiuth*, ou Gentilité, & ne distinguent point les Chrétiens des Gentils & des Idolâtres.

GOLAN. Voyez *Gaulan*.

GOLGOTHA. Voyez *Goata*, ou *Golgotha*.

I. GOLIATH, géant fameux de la ville de Geth, une des cinq Satrapies des Philistins. (c) Goliath vint se présenter au milieu des deux armées des Philistins & des Hébreux, campées entre Socoth & Azéca, pour défier au combat (d) tous les plus braves des Hébreux. Il avoit six coudées & un palme de haut, c'est-à-dire, environ douze pieds & demi, en prenant la coudée à vingt pouces & demi, & le palme à trois pouces & un peu plus. Son armure étoit proportionnée à sa taille, & son insolence croissoit tous les jours, voyant que nul des Israëlites n'osoit en venir aux mains avec lui. Les deux armées demeurérent au même endroit pendant quarante jours, sans en venir aux mains. Enfin David, qui étoit un jeune homme occupé à paître les troupeaux de son pere, étant venu au camp, pour y apporter quelques provisions à ses freres, se vanta de combattre ce géant.

(c) 1. *Reg.* XVII. 4. 5. 6. *&c.*

(d) An du Monde 2942. avant J. C. 1058. avant l'Ere vulg. 1062.

Aussi-tôt cela fut rapporté au Roi, qui fit venir David. Mais le voyant si jeune, & sans armes, il eut d'abord de la peine à le croire capable d'une telle entrepriſe. Toutefois il le fit revêtir de ses propres armes. Mais David n'y étant pas accoutumé, & n'ayant pû s'en servir, prit seulement son bâton, & choisit cinq pierres dans le torrent ; & marchant contre Goliath, il lui lança une pierre dans le front avec tant de roideur, que le géant fut renversé & étourdi du coup. Alors David courant sur lui, tira l'épée du géant, & lui coupa la tête.

On croit que ce fut à cette occasion que David composa le Pseaume cent quarante-trois : *Benedictus Dominus Deus meus, qui docet manus meas ad prælium, & digitos meos ad bellum* Les Septante marquent expressément qu'il fut composé contre Goliath : mais on sçait que la plûpart des titres des Pseaumes sont d'une trés-foible autorité. On lit dans les Exemplaires Grecs un cent cinquantiéme Pseaume, qui est hors du Canon, & qui est sur le même sujet : mais on n'a aucune raison qui nous prouve qu'il ait été composé par David.

II. GOLIATH, autre géant, qui fut tué par Elchanan, fils de Jaïr de Bethléem. (a) L'Auteur de la Vulgate exprime cela en ces termes : *Percussit Adeodatus filius Saltus, polymitarius Bethlehemites, Goliath Gethæum.* Dans les Paralipoménes, (b) où le Texte paroît plus correct, on lit : *Elchanan, fils de Jaïr, tua Lechem frere de Goliath.* On connoît parmi les braves de David, (c) un nommé Elchanan de Bethléem, fils de l'oncle paternel de Joab. C'est apparemment cet Elchanan, qui tua le frere de Goliath, soit que ce géant fût véritablement son frere, ou qu'il lui fut semblable par la grandeur de sa taille.

(a) 2. *Reg.* XXI. 19.

(b) 1. *Par.* XX. 5.

(c) 2. *Reg.* XXIII. 24.

I. GOMER, fils de Japheth, (d) fut pere des peuples de Galatie, selon Joseph. Les anciens peuples de ce pays s'appelloient Gomares, avant que les Galates s'en rendissent les maîtres. Le Caldéen met Gomer dans l'Afrique. Bochart l'a placé dans la Phrygie, parce qu'en Grec *Phrygia* peut marquer un charbon, de même que *Gomer* en Hébreu & en Syriaque. Nous croyons que les anciens Cimbres, ou les Cimmeriens, sont sortis de Gomer. Voyez nôtre Commentaire sur la Genése, x. 2.

(d) *Genes.* X. 2.

II. GOMER, fille de Débélaïm, avant que de devenir femme du Prophéte Osée, vivoit dans la débauche & dans la prostitution. (e) Mais elle quitta ce mauvais commerce, en épousant le Prophéte. Osée reçut ordre du Seigneur de prendre pour épouse une femme débauchée, pour marquer la prostitution & les désordres de Samarie, qui avoit abandonné le Seigneur, pour se livrer à l'idolâtrie. Dieu commande au Prophéte de donner aux enfans qui viendront de son mariage, des noms figuratifs, qui marquent sa colére poussée à bout, & sa vengeance toute prête à éclatter contre le Royaume des dix Tribus. C'est ce qui fut exécuté par Osée dans la naissance de son premier fils, qu'il nomma *Jezraël*, & de sa premiére fille, qui fut nommée, *Sans miséri-*

(e) *Osee* I. 2. *&c.*

corde, & de son second fils, nommé, *Vous n'êtes plus mon peuple*; &c.

(a) Hieronym. in Oſee. Quid. apud Theodoret. Haimo. Iſidor. Abenezra, Kimchi, Jun. Vat. Figur. Burgenſ. &c.

Plusieurs Interprétes (*a*) choquez de l'irrégularité qui leur paroît dans le mariage d'Osée & de Gomer fille de Débélaïm, se sont imaginez qu'il ne s'étoit pas fait réellement, mais que ce n'étoit qu'une simple parabole; ou qu'Osée avoit seulement découvert au peuple ce qui lui étoit arrivé en vision, mais qu'il n'en vint jamais à l'exécution réelle. Cependant toute la suite du discours de ce Prophéte nous montre que tout ce qu'il dit, lui arriva à la lettre, & que son mariage, aussi-bien que la naissance de ses enfans, furent choses trés-réelles.

(b) עמר Homer. 70. Γομορ.

GOMOR, (*b*) mesure creuse des Hébreux, à qui nous donnons trois pintes, à trés-peu de chose prés. Le gomor est le même que l'*assaron*, ou la dixiéme partie de l'*épha*. Voyez *Assaron*.

(c) Genes. x. 19. עמרה 70. Γομορρα, ou γομορ, ou γομορρια.

GOMORRHE. La ville de Gomorrhe étoit une des principales de la Pentapole. Elle fut consumée par le feu du Ciel, en punition de ses abominations. L'Hébreu (*c*) l'appelle *Amora*, ou *Homora*: mais les Septante ont souvent exprimé le Haïn par un G. Ainsi au lieu de *Aza*, ils disent *Gaza*, &c. Nous croyons que Gomorrhe étoit la plus septentrionale des cinq villes de la Pentapole, & que ce sont ses ruines que l'on dit qui se voyent encore dans la Mer Morte, aux environs d'Engaddi.

(d) Genes. XXXVIII. 9. 10. 11.

GONORRHE'E, *Gonorrhæa*. Ce terme marque en Grec un flux, que la pudeur ne permet pas de nommer, & qui devroit n'arriver que dans l'usage du mariage. Cette sorte de flux, lorsqu'on se le procure par molleſſe, ou par quelque autre motif encore plus criminel, comme faisoit Onan, (*d*) est une action abominable, & digne des plus grands supplices. Les Rabbins la mettent au rang des homicides; & saint Paul dit que ceux qui tombent dans le crime de molleſſe, n'entreront point au Royaume de Dieu. (*e*)

(e) 1. Cor. VI. 10.

Lorsqu'il arrivoit dans l'usage du mariage, il rendoit l'homme impur jusqu'au soir, c'est-à-dire, il le rendoit incapable de participer aux choses saintes; mais il ne l'excluoit pas de l'usage des choses ordinaires, & du commerce de la vie. (*f*)

(f) Levit. XV. 7. 16. 18.

(g) Deut. XXIII. 10.

Lorsqu'il arrivoit pendant le sommeil, (*g*) celui à qui cet accident étoit survenu, sortoit du camp, & n'y rentroit que le soir, aprés s'être lavé dans l'eau.

(h) Levit. XV. 1. 2. 3.

Enfin lorsque la gonorrhée étoit une maladie permanente, (*h*) celui qui en étoit attaqué, passoit pour impur tout le tems que duroit son incommodité. Tout ce qu'il touchoit, tout ce dont il se servoit, contractoit la même soüillure. Celui qui l'avoit touché, demeuroit impur jusqu'au soir, & ne rentroit dans sa pureté ordinaire, qu'aprés s'être lavé lui & ses vêtemens dans l'eau. Lorsque cet accident s'arrêtoit, celui qui avoit souffert le flux, comptoit sept jours depuis sa guérison; & aprés avoir lavé son corps & ses habits dans les eaux vives, il étoit purifié. Le huitiéme jour il prenoit deux tourterelles, ou deux petits de colombe, & se présentant devant le Seigneur à l'entrée du Tabernacle, il les offroit au Prêtre, qui en immoloit un pour le péché, & l'autre en holocauste; & il prioit pour lui, afin qu'il fût purifié de son incommodité.

GOPHNA, ou *Gaphna*, ou *Gophnith*, Chef-lieu d'une des dix Toparchies de la Judée. (*a*) Joseph en compte onze, en y comprenant Jérusalem. Il joint ordinairement la Toparchie *Gophnitique* avec l'*Acrabatène*. Eusébe (*b*) met la ville de Gophna à quinze milles de Jérusalem, en allant à Sichem ou Naplouse. Joseph dit que Tite venant de Césarée à Jérusalem, passa par la Samarie & par Gophna; (*c*) & que Vespasien ayant assujetti la Toparchie de Gophna, & l'Acrabatène, prit Béthel & Ephrem. (*d*)

(a) Plin. l. 5. c. 14. Joſeph. l. 3. de Bello, c. 4.

(b) Euſeb. in Γαφνὴ κώμη Ἰούδου.

(c) De Bello, l. 6. c. 1.

(d) De Bello, l. 5. c. 8.

GORGIAS, célébre Capitaine des troupes d'Antiochus Epiphanes, fut envoyé par Lysias en Judée avec Nicanor, à la tête d'une armée de quarante mille hommes de pied & de sept mille chevaux, (*e*) avec ordre de désoler tout le pays, (*f*) ainsi que le Roi Antiochus l'avoit ordonné avant son départ; car il étoit alors au-delà de l'Euphrate. Ces deux Capitaines s'avancérent jusqu'à Emmaüs. Judas Maccabée ayant aussi rassemblé sa petite troupe, s'avança du même côté. Gorgias croyant le surprendre, fit un détachement de cinq mille hommes de pied & de mille chevaux choisis, & marcha la nuit du côté où il le croyoit être. Mais Judas Maccabée ayant été averti de son dessein, (*g*) décampa, & alla avec ses troupes attaquer Nicanor, qui étoit demeuré dans le camp avec le gros de l'armée. Nicanor fut vaincu, & son armée mise en déroute. Gorgias aprés avoir cherché inutilement Maccabée, revint vers son camp: mais le voyant occupé par les Hébreux, il se retira, & n'osa hasarder le combat.

(e) 1. Macc. III. 38.

(f) An du Monde 3839. avant J. C. 161. avant l'Ere vulg. 165.

(g) 1. Macc. IV. 1. 2. & ſeq.

Deux ans aprés, (*h*) Gorgias & Judas Maccabée en étant venus aux mains dans l'Idumée, (*i*) quelque peu de Juifs demeurérent sur la place; alors un cavalier nommé Dosithée, fut sur le point de se saisir de Gorgias, & de le prendre vif; mais un cavalier Thrace ayant abbattu l'épaule à Dosithée, donna lieu à Gorgias de se sauver à Maréſa. Comme Gorgias étoit Gouverneur de Jamnia (*k*) & de l'Idumée, (*l*) & d'ailleurs fort expérimenté dans le métier de la guerre, (*m*) il eut souvent affaire à Judas Maccabée & à ses freres; mais presque toûjours avec désavantage pour lui. (*n*) Nous ne sçavons rien de sa mort.

(h) An du Monde 3841. avant J. C. 159. avant l'Ere vulg. 63

(i) 2. Macc. XII. 33. 34. 35.

(k) 1. Macc. V. 59

(l) 2. Macc. XII. 32.

(m) 2. Macc. VIII. 9.

(n) *Vide* 2. Macc. X. 14. 15. & VIII. 9. & 1. Macc. V. 59.

GORTINE, ville autrefois famense dans l'Isle de Créte, à quinze milles du mont Ida. Le Sénat Romain écrivit à cette ville en faveur des Hébreux, l'an du Monde 3865. avant J. C. 135. avant l'Ere vulgaire 139. Gortine étoit alors indépendante, & alliée des Romains.

GOSEN, ou *Goſſem*. C'est le pays de Gessem, attribué par Josué à la Tribu de Juda. Voyez ci-devant *Geſſem*.

(o) 2. Eſdr. II. 19.

GOSEM, Arabe, (*o*) un de ceux qui s'opposérent à Néhémie, lorsqu'il entreprit de rétablir les murs de Jérusalem.

GOTHOLIA. C'est ainsi que les Grecs prononcent *Athalia*.

(p) 1. Par. XXVII. 15.

GOTHONIEL. (*p*) Le même qu'*Othoniel*. Les 70. prononcent souvent le *haïn* comme un *G*.

(q) Luc. XV. 16. Κεράτια. Siliqua.

(r) Syr. Arab. Grot. Hammond. Cleric. Bochart. &c.

GOUSSES, en Latin, *siliquæ*, des écosses, ou des gousses de pois ou de féves. L'enfant prodigue (*q*) accablé de misére, & presſé de la faim, auroit désiré se rassasier des gousses dont les pourceaux se nourrissoient. Mais les plus habiles Interprétes (*r*) croyent que le Grec *keratia*, signifie des caroubes, ou carou-

ges, fruit d'un arbre d'Egypte, qui porte le même nom. On en tiroit une eſpéce de vin ou de liqueur d'un grand uſage dans la Syrie & dans l'Egypte, & le marc ſe donnoit aux porcs. Les Grecs & les Latins parlent de ces *caroubes* ſous le nom de *ceratia*, & Pline les nomme *ſiliqua*, de même que la Vulgate.

GOUTE; *Goutteux*. On croit que le mal des pieds dont le Roi Aſa fut ſi fort incommodé pendant ſa vieilleſſe, (*a*) étoit la goute. L'Ecriture lui reproche d'avoir mis ſa confiance plutôt dans l'art des Médecins, que dans le Seigneur. Je ne remarque dans l'Ecriture que ce ſeul endroit où il ſoit fait mention de la goute.

(*a*) 3. *Reg.* XV. 23. & 2. *Par.* XVI. 16.

GOUVERNEUR. La Judée ayant été réduite en Province par les Romains, aprés le banniſſement d'Archélaus Tétrarque de ce pays, on y envoya des Gouverneurs, qui ſont quelquefois nommez *Præſes*, & quelquefois *Procurator*, *Prætor* : Intendant, Préſident, Gouverneur. (*b*) Ils étoient ſoumis aux Empereurs, & même aux Gouverneurs de Syrie, dont la Judée faiſoit partie.

(*b*) *Voſſius de Negnos.*

Le premier Gouverneur envoyé en Judée aprés le banniſſement d'Archélaüs, fut *Coponius*, (*c*) Chevalier Romain, qui la gouverna depuis l'an de J. C. 9. qui eſt le 6. de l'Ere vulgaire, juſqu'à l'an 13. de J. C. 10. de l'Ere vulgaire. Dans le même-tems *Publius Sulpicius Quirinius* étoit Gouverneur de Syrie. C'eſt ce *Quirinius* dont parle ſaint Luc. (*d*)

(*c*) *Joſeph. Antiq. l.* 18. *c.* 1. *p.* 616. *& de Bello, l.* 2. *c.* 12. *p.* 784.

(*d*) *Luc.* 11. 2.

Marcus Ambibucus, ou *Ambivius*, ſuccéda à Copone vers l'an 10. de l'Ere vulgaire : il gouverna peut-être trois ans, juſques vers l'an 13. de l'Ere vulgaire ; car le tems de ſon gouvernement n'eſt pas exprimé dans Joſeph. (*e*)

(*e*) *Antiq. l.* 18. *c.* 3. *p.* 619.

Annius Rufus ſuccéda à Ambibucus, vers l'an 13. de l'Ere vulgaire, & gouverna un an, ou deux.

Valerius Gratus ſuccéda à Rufus, & gouverna depuis l'an 15. ou 16. de l'Ere vulgaire, juſqu'en l'an 26. ou 27. de J. C. pendant onze ans. (*f*)

(*f*) *Joſeph. ibidem*

Ponce Pilate ſuccéda à Gratus vers l'an 26. ou 27. de l'Ere vulg. & gouverna la Judée juſqu'à la fin de l'an 36. qui eſt l'an 39. depuis la véritable naiſſance de J. C.

Marcel fut envoyé en la 36. de l'Ere vulg. en la place de Pilate pour gouverner la Judée, par Vitellius Gouverneur de Syrie.

L'année ſuivante 37. de l'Ere vulgaire, premiére de Caïus Caligula, la Judée retourna à ſon premier état, & fut donnée ſous le titre de Royaume à Agrippa.

Mais aprés ſa mort, arrivée en l'an 44. de l'Ere vulgaire, & 47. de J. C. la Judée fut de nouveau réduite en Province, & l'Empereur Claude y envoya *Cuſpius Fadus* en qualité de Gouverneur, ou d'intendant. (*g*) Il la gouverna environ deux ans, juſques vers l'an 46. de l'Ere vulgaire.

(*g*) *Joſeph. l.* 19. *c.* 7. *p.* 680. *de Bello, l.* 2. *c.* 19. *p.* 793.

Tibére Aléxandre, fils d'Aléxandre Alabarque des Juifs d'Aléxandrie, & neveu de Philon, abandonna ſa Religion, & fut fait Gouverneur de Judée en l'an 46. de l'Ere vulgaire. Il gouverna la Province pendant deux ans, juſqu'en l'an 48. de l'Ere vulgaire.

Ventidius Cumanus ſucceda à Tibére Aléxandre en l'an 48. & gouverna la Judée juſqu'en l'an 52. de l'Ere vulgaire.

Félix affranchi de l'Empereur Claude, fut envoyé pour gouverner la Judée en l'an 52. & la gouverna juſqu'en l'an 60. de l'Ere commune.

Porcius Feſtus fut envoyé en ſa place, la même année 60. & mourut en Judée l'an 62. de l'Ere vulgaire.

Albin lui ſuccéda, & arriva en Judée en l'an 62. & gouverna la Judée juſqu'en l'an 64. de l'Ere vulgaire.

Geſſius Florus lui ſuccéda ſur la fin de l'an 64. ou au commencement de l'an 65. de l'Ere vulgaire. C'eſt le dernier Gouverneur particulier qu'ait eu la Judée. Il y alluma la guerre par ſa mauvaiſe conduite. On ne ſçait ce qu'il devint depuis l'an 66. de l'Ere vulgaire. La ville de Jéruſalem fut priſe & ruinée en l'an 70. de l'Ere vulgaire. La révolte des Juifs commença en l'an 66.

GOZAN, fleuve dont il eſt parlé en plus d'un endroit de l'Ecriture. (*a*) Il paroit par 4. *Reg.* XIX. 12. & *Iſai.* XXXVII. 11. que Gozan marquoit auſſi une Province, ou une nation ; apparemment la même où couloit le fleuve Gozan. Salmanaſar tranſporta au-delà de l'Euphrate, ſur le fleuve Gozan, les Iſraëlites des dix Tribus, qu'il avoit ſubjuguez ; & Sennachérib ſe vante que les Rois ſes prédéceſſeurs ont vaincu les peuples de Gozan, de Haran, & autres. Il ne s'agit plus que de trouver au-delà de l'Euphrate, le fleuve, ou la nation de Gozan. Ptolemée place la Gauzanite dans la Méſopotamie. Pline dit que la Province Elon-gozine s'étend vers les ſources du Tigre. Il y a un canton nommé Gauzan dans la Médie, entre le Cyrus, & le fleuve Cambyſe. Ptolemée met dans le même pays la ville de Gauzanie ; & Benjamin de Tudéle dit que Gozan eſt dans la Médie, à quatre journées de Hemdam. Les Rabbins croyent que Gozan eſt le fleuve Sabbatique, qui ne coule pas, ſelon eux, tous les jours du Sabbat, & qui eſt environné de feu ce jour-là, de peur qu'on n'en approche. Voilà ce que nous trouvons ſur le fleuve Gozan.

(*a*) 4. *Reg.* XVII. 6. XVIII. 11. XIX. 12. 1. *Par.* V. 26.

GRACE. Le nom de *grace* ſe prend en pluſieurs ſens divers dans l'Ecriture, qu'il eſt bon de marquer. 1°. *Grace* ſe prend pour la beauté, la bonne grace, les agrémens du corps. Par exemple : (*b*) *La grace eſt répanduë ſur vos lévres, c'eſt pourquoi le Seigneur vous a aimée.* Ecoutez les conſeils de la Sageſſe, *afin que vôtre téte ſoit remplie de grace.* (*c*)

(*b*) *Pſal.* XLIV. 3.

(*c*) *Prov.* II. 3. & IV. 9.

2°. *Grace* ſe prend pour la faveur, l'amitié. (*d*) *Si j'ai trouvé grace à vos yeux. Noé trouva grace aux yeux du Seigneur.* (*e*) *Dieu donna grace à Joſeph aux yeux de ſon maître.* (*f*) Il donna grace aux Hébreux devant les Egyptiens, afin que ceux-ci leur prêtaſſent des habits & des vaſes précieux, &c. (*g*)

(*d*) *Geneſ.* XVIII. 3.
(*e*) *Geneſ.* VI. 8.
(*f*) *Geneſ.* XXXIX. 21.
(*g*) *Exod.* XI. 3. & XII. 36.

3°. *Grace* ſe met pour pardon, miſéricorde ; faire grace & miſéricorde ; pardonner à quelqu'un, lui rendre ſes bonnes graces.

4°. *Rendre grace*, ſe prend pour témoigner ſa reconnoiſſance. (*b*) *Le Seigneur vous rendra miſéricorde & vérité, & moi même je vous rendrai grace* ; je vous tiendrai compte de ce que vous avez fait envers Saül. Et David recommanda à ſon fils Salomon *de rendre grace*, de témoigner de la reconnoiſſance de ſa part, au fils de Berzellaï de Galaad. (*i*)

(*b*) 2. *Reg.* II. 6.
(*i*) 3. *Reg.* II. 7.

5°. *Grace* ſe met pour *bienfait*. (*k*) *Gratia dati in conſpectu omnis viventis* : Les bienfaits obligent tous les hommes. La *grace* ſe met auſſi pour la récompenſe. Si vous ne faites du bien

(*k*) *Eccli.* VII. 37.

qu'à

qu'à vos amis, & si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, *quelle grace* en espérez-vous ? *Quæ gratia est vobis ?* (a) Quelle récompense en attendez-vous de la part de Dieu ?

(a) Luc. VI. 32. 33. 34.

6°. *La grace* se prend pour certains dons de Dieu qu'il donne gratuitement à qui il lui plaît ; mais qui ne justifient pas ceux à qui il les donne, & ne tendent pas directement à leur sanctification ; & ce sont ces graces qu'on appelle des graces gratuitement données : tels sont les dons des miracles, de la prophétie, des Langues, & tous les autres dont parle saint Paul dans la premiére Epître aux Corinthiens. (b) Ces dons sont plutôt destinez à l'utilité des autres, qu'à celle de la personne qui les posséde ; quoique le bon usage qu'il en fait, puisse contribuer à sa sanctification. La grace se prend aussi pour toutes graces justifiantes, dont les unes tendent à la justification, les autres justifient actuellement.

(b) 1. Cor. XII. 4.

Il y a diverses sortes de graces intérieures : car on peut donner ce nom aux graces de l'entendement, aussi-bien qu'aux graces de la volonté. Il y a des graces habituelles & actuelles.

Les Théologiens divisent les graces intérieures actuelles en *prévenantes*, *excitantes*, *opérantes* ; & en graces *subséquentes*, *aidantes*, & *coopérantes*. Mais nôtre dessein n'est pas d'entrer dans l'examen de toutes ces sortes de graces ; cela regarde les Théologiens.

Saint Augustin définit la grace intérieure actuelle une inspiration de charité, qui nous fait faire par un saint amour ce que nous connoissons : *Legem volunt (Pelagiani) intelligi gratiam . . . non inspirationem dilectionis, ut cognita sancto amore faciamus, quæ propriè gratia est.* (c) Il dit aussi que la grace de Dieu est une bénédiction de douceur, qui fait que ce que Dieu nous commande, nous plaît ; que nous le désirons, & que nous l'aimons ; & que si Dieu ne nous prévient pas par cette bénédiction, non-seulement le bien n'est pas accompli en nous, mais qu'il n'y est pas même commencé : *Benedictio dulcedinis est gratia Dei, quâ fit in nobis ut nos delectet & cupiamus, hoc est, amemus quod præcipit nobis ; in qua si nos non prævenit Deus, non solùm non perficitur, sed nec inchoatur ex nobis.* (d) Sans la grace intérieure de JESUS-CHRIST, l'homme ne peut faire le moindre bien. Il en a besoin pour commencer, continuer, & achever tout le bien qu'il fait, ou plûtôt que Dieu fait en lui & avec lui par sa grace. La grace de JESUS-CHRIST est gratuite : elle ne nous est pas dûë : si elle nous étoit dûë, elle ne seroit plus grace ; ce seroit une dette. (e) Par elle-même elle est un secours si puissant & si efficace, qu'elle surmonte la dureté du cœur le plus rébéle, sans détruire sa liberté.

(c) Lib. 4. ad Bonif. cap. 5. n. 11.

(d) Lib. 2. ad Bonif. cap. 9. num. 21.

(e) Rom. XI. 6.

GRADUELS. *Pseaumes Graduels*. Voyez l'article des *Pseaumes*.

GRAISSE. Dieu avoit défendu aux Hébreux de manger de la graisse des animaux : (f) *Toute la graisse appartiendra au Seigneur par un droit perpétuel, de race en race, & dans toutes vos demeures vous ne mangerez ni sang, ni graisse.* Quelques Interprétes (g) prennent ces paroles dans toute la rigueur de la lettre, prétendant que l'usage de la graisse est entiérement interdit aux Juifs, aussi-bien que le sang. Joseph dit que Moyse défend seulement la graisse des bœufs, des chévres & des brebis, & de leur espéce ; ce qui est conforme à la Loi du Lévitique, Chapitre VII. 23. *Adipem ovis, & bovis, & capræ non comedetis.* Les nouveaux Juifs sont dans cet usage. Et à l'égard de la graisse de toute autre sorte d'animaux purs, ils se la croyent permise ; meme celle des animaux qui sont morts d'eux-mêmes : ce qui est conforme à cette autre Loi : (a) *Vous vous servirez à différens usages de la graisse des animaux morts d'eux-mêmes, & de ceux qui ont été pris par une bête.*

(f) Levit. III. 17.

(g) Judæi recent. Lyr. Villal. Vide Joseph. Antiq. l. 3. c. 10.

(a) Levit. VI. 24.

Mais d'autres Interprétes (b) soutiennent que la Loi qui semble défendre généralement l'usage de la graisse, doit se restraindre à la graisse qui est séparée des chairs, comme celle qui couvre les reins & les intestins ; & cela seulement dans le cas de l'offrande actuelle du sacrifice ; ce qui est confirmé par ce passage du Chap. VII. 23. du Lévitique, où Dieu défend de manger de la graisse des bœufs, des chévres & des brebis ; puis il ajoûte : *Si quelqu'un mange de la graisse qui doit être brûlée au Seigneur, il périra du milieu de son peuple.*

(b) Cornel. Tirin. Menoch. Bonfr.

GRATUS (Valerius) Gouverneur de Judée, depuis l'an de J. C. 15. ou 16. jusqu'en 26. ou 27. Il succéda à Annius Rufus, & eut pour successeur Ponce Pilate. Ainsi il gouverna onze ans cette Province. Ce que l'on remarque de particulier sur son sujet, (c) c'est qu'il changea souvent les Grands-Prêtres. En effet il déposa Ananus, pour mettre en sa place Ismaël, fils de Fabi ; & peu aprés il ôta la grande Sacrificature à Ismael, pour en revétir Eléazar fils d'Ananus. Il la fit passer au bout d'un an à Simon, fils de Camith ; & un an aprés il la donna à Caïphe, gendre d'Ananus.

(c) Antiq. l. 18. c. 3.

GRECE. Ce nom se prend d'ordinaire dans une grande étenduë dans l'Ecriture, pour marquer tous les pays habitez par les descendans de Javan, tant dans la Gréce, que dans l'Ionie & dans l'Asie Mineure. Depuis Alexandre le Grand, le nom de Grecs se prend dans un sens encore plus vague & plus étendu, parce que les Grecs dominant dans l'Egypte, dans la Syrie, au-delà de l'Euphrate, & en d'autres Provinces, les Juifs s'accoutumérent à donner le nom de Grecs à tous les peuples Gentils, soumis à l'Empire des Grecs, tant dans l'Orient, que dans l'Occident. De-là vient que dans les Livres des Maccabées, (d) dans l'Evangile & dans saint Paul, *un Grec* signifie communément *un Gentil : Non est distinctio Judæi & Græci :* Devant Dieu il n'y a point de distinction entre le Juif & le Gentil.

(d) 1. Macc. I. 11. VIII. 18. 2. Macc. IV. 36. XI. 24. XV. 15.

Dans les Livres de l'ancien Testament écrits en Hébreu, on exprime la Gréce & les Grecs sous le nom de *Javan*. Isaïe (e) dit que le Seigneur envoyera ses Ambassadeurs vers différens peuples, & en particulier *vers Javan, qui habite les Isles reculées.* Ezéchiel (f) fit venir aux foires de Tyr, Javan, Thubal & Mosoc, &c. Daniel (g) parlant de Darius fils d'Hystaspe, ou de Xercés, dit qu'il fera la guerre au Royaume de Javan. Enfin Zacharie (h) dit que le Seigneur suscitera les enfans de Sion *contre les enfans de Javan ;* ce qui marque les guerres des Maccabées contre Antiochus Epiphanes, & les Grecs, qui possédoient le Royaume de Syrie. Dans Daniel (i) Aléxandre le Grand est désigné par le nom de *Roi de Javan.*

(e) Isai. LXVI. 19.

(f) Ezech. XXVII. 13. 19.

(g) Dan. XI. 2.

(h) Zach. IX. 13.

(i) Dan. VIII. 21. X. 20.

GRENADE, *Grenadier* La grenade est une espéce de pomme, couverte d'une écorce rougeâtre en dehors, & rouge en dedans, qui s'ouvre en long, & qui montre au dedans des grains rouges, remplis de suc, comme du vin,

avec de petits noyaux dedans. Dieu ordonna à Moyſe de mettre au bas de la robbe d'hyacinthe du Grand-Prêtre, (a) des grenades en broderie, avec des clochettes ſonantes d'or. Comme les grenades étoient communes dans la Paleſtine, & que ce fruit eſt fort beau, l'Ecriture employe aſſez ſouvent des ſimilitudes tirées de la grenade.

(a) *Exod.* XXVIII. 33.

GRENOUILLES, animal trés-commun. Lorſque Moyſe frappa l'Egypte de la playe des grenoüilles, (b) il y en eut dans ce pays une ſi grande quantité, qu'elles couvroient toute la terre, entroient dans les maiſons, & juſques dans les fours & les lieux où l'on gardoit à manger; & lorſqu'elles moururent, on les amaſſa en grands monceaux, qui s'étant corrompus, causérent dans l'Egypte une infection inſupportable.

(b) *Exod.* VIII. 2. 3. *&c.*

GRIPHUS, ou plûtôt *Gryphs*, Grifon. Les Septante & l'Auteur de la Vulgate ſe ſervent de ce terme en deux endroits; ſçavoir, *Levit.* XI. 13. & *Deut.* XIV. 12. pour marquer une ſorte d'animal impur, dont il eſt défendu de manger. Le terme Grec *griphs*, ſignifie un oiſeau qui a le bec crochu, comme l'aigle; & *griphus* ſe prend pour *le griſon*, qui eſt un oiſeau fabuleux, qui a, dit-on, le corps d'un lion, la téte & les aîles d'un aigle. Mais l'Hébreu *pérés*, (c) ſignifie, ſelon les uns, un épervier; ſelon d'autres, un faucon, ou un milan, ou plûtôt, une ſorte d'aigle. Bochart & Junius croyent qu'il ſignifie l'aigle nommée *oſſifraga*, parce qu'aprés avoir mangé la chair, elle laiſſe tomber les os ſur les rochers, pour les rompre, & en tirer la moëlle.

(c) *Levit.* XI. 13. פרס *Peres.* 70. Γρύψ.

GUEL, fils de Machi, (d) fut un des envoyez par Moyſe pour examiner la Terre promiſe.

(d) *Num.* XIII. 16.

GUERRE. Lorſque les Hébreux alloient faire la guerre à leurs ennemis, (e) & que l'heure du combat étoit proche, le Prêtre ſe préſentoit à la tête de l'armée, & parloit ainſi au peuple: Ecoutez, Iſraël; ne craignez point vos ennemis, parce que le Seigneur vôtre Dieu combat pour vous. Aprés cela, les Officiers crioient à la tête de leur troupe dans toute l'armée: Y a-t-il quelqu'un qui ait bâti une maiſon neuve, & qui ne l'ait pas encore habitée? Qu'il s'en aille, & s'en retourne dans ſa maiſon, de peur qu'un autre ne vienne, & n'y loge le premier. Y a-t-il quelqu'un qui ait planté une vigne, & qui ne l'ait pas encore vendangée? Qu'il s'en retourne, de peur qu'un autre ne le faſſe avant lui. Y a-t-il quelqu'un qui ait été fiancé à une fille, & qui ne l'ait pas encore épouſée? Qu'il aille dans ſa maiſon, de peur qu'il ne meure dans le combat, & qu'un autre ne la prenne.

(e) *Deut.* XX. 2. 3. 4. *& ſeq.*

Ils ajoûtoient: Y a-t-il quelqu'un qui ſoit timide, & dont le cœur ſoit frappé de frayeur? Qu'il s'en retourne, de peur qu'il ne jette l'épouvante dans le cœur de ſes freres, & qu'il ne leur inſpire la timidité dont il eſt rempli lui-même. Le Seigneur ordonne (f) que quand les Iſraëlites voudront aſſiéger une ville, ils lui offrent d'abord la paix, & que ſi elle l'accepte, & leur ouvre ſes portes, ils conſervent la vie aux habitans, & ſe contentent de les avoir aſſujettis. Si elle refuſe de leur ouvrir les portes, qu'ils l'aſſiégent, & qu'aprés l'avoir priſe, ils faſſent mourir tous les mâles, & réſervent tout le reſte. Enfin il veut que dans les ſiéges qui ſont longs, & dans leſquels on eſt obligé d'employer des machines, on épargne les arbres fruitiers, & que l'on ſe contente de couper les arbres ſauvages, pour les employer dans les divers ouvrages.

(f) *Deut.* XX. 10.

GUITARRE. Ce terme vient apparemment du Grec *cythara*, & de l'Hébreu *cinnor*. (a) Mais la forme de la guitarre eſt fort différente de celle de la cythare ancienne, & du cinnor des Hébreux. La cythare ou lyre antique étoit montée de maniére, que les cordes étoient tenduës de haut en bas, ſoutenuës par deux eſpéces de bras attachez par le bas à un ventre creux & réſonnant, & par le haut, à un bois de travers, qui tenoit d'un bras à l'autre, & auquel les cordes étoient liées.

(a) Heb. כנור *Cinnor. Kithara & Cithara.*

GUNI, fils de Nephtali, Chef de la famille des Gunites. *Num.* XXVI. 48.

GURBAAL. Ce terme ne ſe trouve que dans le ſecond Livre des Paralipoménes, (b) où il eſt dit que le Seigneur donna à Ozias un ſecours particulier *contre les Philiſtins, & contre les Arabes de Gurbaal*. Les Septante portent: *Contre les Arabes qui habitoient au-deſſus de Pétra*. Je penſe que *Gurbaal* eſt le même que *Gabal* ou *la Gabaléne*, dont on a parlé plus haut, qui s'étend dans l'Arabie Pétrée & dans l'Idumée, & qui eſt au-delà des limites de la Paleſtine, du côté du midy.

(b) 2. *Par.* XXVI. 7.

GYMNASIUM, lieu d'exercice, ainſi nommé, à cauſe qu'on s'y exerçoit nud. *Gymnos* ou *Gumnos*, en Grec, ſignifie *nud*. Les Grecs étoient paſſionnez pour les exercices du théatre, dans leſquels des hommes nuds ou preſque nuds s'exerçoient à la lutte, à la courſe, au palet, à tirer de l'arc, &c. Ils portérent ces inclinations dans l'Orient, & introduiſirent ces jeux & ces exercices dans les lieux de leurs conquêtes. Les peuples vaincus & aſſujettis, voulant imiter leurs vainqueurs, s'adonnérent aux mêmes jeux, & cherchérent à ſe diſtinguer dans ces mêmes exercices. Jaſon ayant introduit ces nouveautez dans Jéruſalem, (c) & y ayant bâti un Gymnaſe, on vit pluſieurs Juifs s'addonner entiérement à ces jeux, imiter en tout les coûtumes des Payens, & mépriſant ce qui étoit en honneur dans leur pays, ne chercher qu'à exceller en ce qui étoit en eſtime parmi les Grecs. Les Prêtres mêmes négligeant les fonctions de leur miniſtére, & les ſacrifices du Temple, couroient aux exercices, & aſpiroient aux prix dont on récompenſoit ceux qui y réüſſiſſoient. C'eſt ce que nous apprenons de l'Auteur du ſecond Livre des Maccabées.

(c) 1. *Mac.* I.

H A

HABACUC, étoit de la Tribu de Siméon, & natif de Bethzacar, ſi l'on en croit l'Auteur de la vie des Prophétes. (*a*) Voyant que Nabuchodonoſor s'approchoit de Jéruſalem, & prévoyant la priſe de cette ville, il ſe ſauva à Oſtracine dans l'Arabie, prés le lac Sirbon. Il y vécut quelque tems. Mais les Caldéens ayant pris Jéruſalem, & étant retournez dans leur pays, Habacuc revint en Judée; pendant que les autres Juifs, qui n'avoient pas été menez à Babylone, aprés la mort de Godolias, ſe retirérent en Egypte. Il s'occupa à cultiver ſes champs; & un jour qu'il ſe diſpoſoit à porter à dîner à ſes moiſſonneurs, (*b*) il ouït une voix, qui lui ordonna de porter à Daniel la même nourriture qu'il deſtinoit à ſes ouvriers. Il s'en excuſa ſur ce qu'il ne connoiſſoit ni Daniel, ni Babylone. Mais l'Ange du Seigneur le tranſporta tout d'un coup par les cheveux dans cette ville, avec ce qu'il avoit préparé pour ſes moiſſonneurs; & ayant donné à manger à Daniel, qui étoit enfermé dans la foſſe aux lions, la même main qui l'avoit porté à Babylone, le rapporta en Judée. Il y mourut, & fut enterré deux ans avant la fin de la captivité. (*c*)

(*a*) *Epiphan. & Dorith. de vita & morte Prophetarum.*

(*b*) *Dan.* XIV.

(*c*) An du Monde 3466. avant J. C. 534. avant l'Ere vulg. 538.

On lui attribuë diverſes prophéties, qui ne ſe trouvent point dans celles que nous recevons comme canoniques. On dit qu'il prédit le retour prochain du peuple captif; que le tems viendroit qu'on verroit dans le Temple une grande lumiére, & qu'on y contempleroit la gloire de Dieu; (il vouloit parler du Meſſie;) que la ville de Jéruſalem ſeroit détruite par un peuple venu d'Occident; (c'eſt-à-dire, par les Romains;) qu'alors le voile nommé *dabir*, ſeroit fendu en deux parties; que les chapiteaux des deux colomnes ſeroient enlevez par les Anges, & cachez dans le déſert, au même endroit où l'on avoit caché peu de tems avant la captivité, le Tabernacle de l'Alliance.

On lui a attribué auſſi les hiſtoires de Suſanne, de Bel, & du Dragon, & celle de ſon propre tranſport à Babylone, qui ſont parmi les Oeuvres de Daniel, mais qui ne ſe liſent pas en Hébreu. Tout cela n'eſt fondé que ſur une inſcription qui ſe liſoit autrefois dans quelques Exemplaires Grecs en ces termes: *Prophéties d'Abacum, Prêtre de Juda, de la Tribu de Lévi.* D'autres (*d*) ont prétendu que cet Abacum Prêtre dans la Tribu de Juda, étoit fort différent du Prophéte dont nous avons les Ecrits. On montroit autrefois le tombeau d'Habacuc à *Bethzacar*, ou à *Ceïla*, ou à *Echela*, (*e*) ou à *Gabbatha*. Ces quatre lieux ne marquent apparemment que la même choſe. Il eſt certain qu'ils étoient trés-voiſins l'un de l'autre, & au voiſinage d'Eléuthéropolis. Sozoménes (*f*) parle de la découverte que l'on fit de ſon corps à Bethzacar, du tems de Théodoſe l'ancien.

(*d*) Voyez Salien, *Annal.* & M. Huët Démonſt. Evangél.

(*e*) *Vide Hieronym. & Euſeb. in Ceila, Echela, & Gebaa.*

(*f*) *Sozomen. hiſt. Eccleſ. l.* 1. *c.* 29.

Les Oeuvres inconteſtables que nous avons d'Habacuc, ſont en trois Chapitres. Le Prophéte s'y plaint d'abord dans des termes trés-vifs, des déſordres qu'il voyoit dans le Royaume de Juda. (*a*) Dieu lui révéle que bien-tôt il en tirera une terrible vengeance par les armes des Caldéens. (*b*) Il prédit enſuite les conquêtes de Nubuchodonoſor, ſa métamorphoſe & ſa mort; (*c*) & comme le Prophéte étoit ſcandaliſé des proſpéritez de ce Prince idolâtre, Dieu lui fait voir ce qui doit arriver aux Caldéens aprés ſa mort. (*d*) Il prédit enſuite que les vaſtes projets de Joakim ſeront renverſez. (*e*) Il parle contre un Prince qui bâtiſſoit par le ſang & par l'iniquité; (*f*) c'eſt apparemment le Roi de Tyr. Il accuſe un autre Roi d'avoir enyvré ſon ami, pour lui faire découvrir ſa nudité. (*g*) Nous croyons que c'eſt le Roi d'Egypte, qui engagea Sédécias Roi de Juda, dans la révolte contre Nabuchodonoſor.

(*a*) *Habac.* 1. 2. 3. 4.

(*b*) *Habac.* 1. 5. . . 10.

(*c*) *Ibid.* ℣. 7. 8. . . 12.

(*d*) *Habac.* 1. 13. 15. & 11. 1. 2. 3. 4.

(*e*) *Ibid. c.* 11. ℣. 9. 10. 11.

(*f*) *Ibid.* ℣. 12. 13. 14.

(*g*) *Ibid.* ℣. 15. 16. 17.

Habacuc rempli de ces idées, compoſa un Cantique, (*h*) dans lequel il montre que Dieu ſe ſouvient de ſa miſéricorde, lorſqu'il eſt le plus en colére; il reléve les grandes merveilles que le Seigneur opéra autrefois en faveur de ſon peuple; il eſpére que Dieu lui fera voir ſes freres dans leur captivité, mais qu'il l'en délivrera, & lui donnera l'agilité & la promtitude des chevreüils, pous ſe ſauver dans les montagnes, & pour éviter la main des Caldéens, dans le tems qu'ils ravageront la Judée. Tous ces caractéres conviennent parfaitement à ce que nous avons dit de la vie de ce Prophéte. Il prophétiſa ſur la fin du Royaume de Juda, en même-tems que Jérémie. Il demeura dans la Judée pendant la captivité des autres Juifs à Babylone, & mourut, comme nous l'avons dit, deux ans avant le retour des Juifs ſous Zorobabel. (*i*)

(*h*) *Habac.* III.

(*i*) L'an du Monde 3455. avant J. C. 545. avant l'Ere vulg. 549.

HABITS, *Vêtemens.* Voyez *Vêtemens.*

HABER, ou *Héber Cinéen*, de la race de Jétro, & mari de Jahel, laquelle tua Siſara, en lui enfonçant un clou dans les temples. (*k*)

(*k*) *Judic.* IV. 17. 18. 19. 20. 21. An du M. 2719. avant J. C. 1281. avant l'Ere vulg. 1285.

HABOR, (*l*) ou *Chabor*, ou *Chaboras*, fleuve célébre dans la Méſopotamie, qui ſe dégorge dans l'Euphrate. Une partie des Iſraélites des dix Tribus fut tranſportée ſur le Habor. Ezéchiel a intitulé ſes prophéties de deſſus le Chaboras, qui eſt le même que *Habor*.

(*l*) 4. *Reg.* XVII. 6. XVIII. 11. & 1. *Par.* V. 26.

HACCUS, pere d'Urias, Iſraélite qui fut un des bâtiſſeurs des murs de Jéruſalem, ſous Néhémie. (*m*)

(*m*) *Eſdr.* III. 21.

HACEL-DAMA, ou plûtôt *Chakel dam*, (*n*) héritage, ou partage du ſang. (*o*) C'eſt ainſi qu'on nomma le champ qui fut acheté par les Prêtres avec les trente ſicles d'argent qu'ils avoient donnez à Judas d'Iſcarioth, pour le prix du Sang de JESUS-CHRIST. Judas ayant reporté cet argent dans le Temple, & les Prêtres ne croyant pas qu'il fût permis de l'employer à l'uſage du Lieu ſaint, parce que c'étoit le prix du ſang, en achetérent le champ d'un potier de terre pour la ſépulture des étran-

(*n*) חקלדם ou חלקדם *Hæreditas ſanguinis.*

(*o*) *Matth.* XXVII. 8. *Act.* I. 19.

gers. On montroit encore ce champ du tems de saint Jérôme, au midy de Jérusalem, & on le montre encore à présent aux voyageurs. L'endroit est fort petit, & couvert d'une voûte, sous laquelle les corps se consumênt, dit-on, en moins de trois ou quatre jours. Drutmare Moine de Corbie, dit quede son tems il y avoit en cet endroit un hôpital pour les pélerins François qui alloient en Terre Sainte.

(a) 1. *Par.* XI. 11. HACHAMONI, pere de Jesbaam. (*a*) Comparez 2. *Reg.* XXIII. 8. avec 1. *Par.* XI. 11. & voyez le Commentaire. Le passage des Rois paroît corrompu.

HACHELAI, fut un de ceux qui signérent l'alliance que Néhemie renouvella avec le Seigneur. (*b*)

(b) 2. *Esdr.* X. 1. L'an du Monde 3551. avant J. C. 449. avant l'Ere vulg. 453.

HACHILA. Les habitans de Ziph voulurent livrer David, qui s'étoit réfugié dans la montagne d'Achila, au Roi Saül, son persécuteur. (*c*)

(c) 1. *Reg.* XXIII. 19.

HACOC, ou *Hucac*, ville de la Tribu d'Aser. 1. *Par.* VI. 75. La même que *Hucuca*, *Josue* XIX. 34. ou *Chuccoc*, comme prononçoient les Hébreux. Dans Josué elle est attribuée à la Tribu de Nephtali.

HADAD, un des douze fils d'Ismaël. 1. *Par.* I. 30. Le même qu'*Hadar*. *Genes.* Chapitre XXV. 15.

HADAD-REMMON, autrement *Maximianopolis*. Voyez *Adad-remmon*.

HADAIA, pere de la Reine Idida, qui fut mere de Josias Roi de Juda. 4. *Reg.* XXII. 1.

HADDAR, un des douze fils d'Ismaël. *Genes.* XXV. 15. Le même que *Addad*. 1. *Par.* I. 30.

(d) *Euseb. & Hieronym. in Adasa.*

(e) *Rab. in Eruvim.* V. 6.

HADDASA, ou *Chadasa*, ville de Juda. *Josue* XV. 37. Eusébe (*d*) dit qu'elle étoit prés de *Taphnæ*. Saint Jérôme lisoit *Gophnæ*; mais il remarque que c'est une faute. Les Rabbins (*e*) disent que c'étoit une des plus petites villes de Juda, n'ayant que cinquante maisons. Je crois que la vraye leçon d'Eusebe est *Taphna*, & non pas *Taphnæ*, ni *Gofnæ*.

HADID, ou *Chadid*, ville de Benjamin. 1. *Esdr.* II. 33. & 2. *Esdr.* XI. 34. Apparemment la même qu'*Adida*, ou *Adiada* de Joseph, (*f*) & des Livres des Maccabées. (*g*) Ils la placent dans la *Sephala*, ou dans la plaine de Juda. Mais je ne sçai si cette ville d'*Hadid* étoit originairement de Benjamin. Je croirois plûtôt qu'elle lui fut cédée aprés le retour de la captivité, & qu'*Adida* est la même qu'*Adithaïm*, de la Tribu de Juda. *Josue* XV. 36. Eusébe & saint Jérôme connoissent deux villes d'*Aditha*, ou d'*Adi* : l'une, prés de Gaza; & l'autre, prés de Diospolis, autrement Lydda. Tout cela, aussi-bien que la *Sephala*, nous éloigne trop du canton de Benjamin.

(f) *Joseph. Antiq. l.* XIII. *c.* 11. & 23.

(g) 1. *Macc.* XII. 38. XIII. 13.

HADRAC, ou *Adra*. Voyez ce qu'on a dit sur *Adra*. Zacharie, IX. 1. menace Hadrac des effets de la colére de Dieu.

HADRIEL, fils de Berzellaï, épousa Mérob fille de Saül, laquelle avoit d'abord été promise à David. (*h*) Hadriel en eut cinq fils, lesquels furent livrez aux Gabaonites, pour être mis à mort en présence du Seigneur, en vengeance de la cruauté que Saül leur ayeul avoit exercée contre les Gabaonites. Le Texte du second Livre des Rois, XXI. 8. porte que ces cinq fils étoient de Michol & d'Hadriel : mais il y a toute apparence que le nom de *Michol* est mis pour celui de *Merob*; ou que Michol adopta les fils de sa sœur Merob.

(h) 1. *Reg.* XVIII. 19. Andi M. 2987. avant J. C. 1013. avant l'Ere vulg. 1017.

HAGGI, second fils de Gad. *Genes.* XLVI. 16.

HAGGIA, fils de Samaa, un des descendans de Mérari. 1. *Par.* VI. 30.

HAGGITH. Voyez *Aggith*.

HAGIOGRAPHES. Ce nom signifie en général des Ecritures saintes, & dignes de respect; soit qu'elles soient canoniques & inspirées, soit qu'elles traitent simplement des choses saintes, & qu'elles soient écrites à la maniére des Ecritures sacrées & inspirées. (*a*)

(a) *Vide Gloss. Ord n. Præfat. in lib. Tobiæ, & Dryden. l.* 1. *c.* 4. *Catalog. divin. Script.*

Mais le nom d'*Hagiographes*, se donne proprement aux Livres sacrez, que les Hébreux nomment *Cethubim*; car ils distinguent tous les Livres canoniques de l'ancien Testament en trois classes. 1°. La Loi. 2°. Les Prophétes. 3°. Les Hagiographes, ou *Cethubim*. (*b*) Ils comptent cinq Livres de la Loi; c'est le Pentateuque, ou les cinq Livres de Moyse; huit Livres des Prophétes, sçavoir, 1°. Josué; 2°. les Juges & Ruth, qui n'en font qu'un; 3°. les premier & second de Samuel, qui n'en font qu'un parmi eux; 4°. les deux Livres des Rois, que nous connoissons sous le nom des troisiéme & quatriéme Livres des Rois, & qui n'en font qu'un chez les Hébreux; 5°. Isaïe; 6°. Jérémie; 7°. Ezéchiel; 8°. les douze petits Prophétes, qui ne composent qu'un Livre. Voilà les Livres qu'ils comprennent sous le nom de Prophétes. Enfin les Hagiographes sont au nombre de neuf; sçavoir, 1°. Job; 2°. le Pseautier divisé en cinq parties; 3°. les Proverbes; 4°. l'Ecclésiaste; 5°. le Cantique des Cantiques; 6°. Daniel; 7°. les deux Livres des Paralipoménes, qui n'en font qu'un chez les Hébreux; 8°. les premier & second Livres d'Esdras, qui n'en font qu'un parmi les Hébreux; 9°. le Livre d'Esther. Saint Jérôme ajoûte que quelques-uns comptent onze Livres d'Hagiographes, en y mettant Ruth & les Lamentations, comme deux Livres différens.

(b) *Hieronym. Præfat. in Lib. Reg.*

Dans sa Préface sur Judith, il dit que le Livre de Judith est mis par les Hébreux au rang des Hagiographes, dont l'autorité ne peut servir à appuyer les choses contestées. Il dit (*c*) la même chose du Livre de Tobie. Il remarque que les Hébreux ne le reçoivent pas au nombre des Livres sacrez & canoniques, mais seulement au rang des Hagiographes. Enfin dans sa Préface sur Daniel, il reconnoît que les Hébreux admettent onze Livres parmi les Hagiographes. D'où l'on peut aisément conclure deux choses. La premiére, que du tems de saint Jérôme, les Hébreux n'étoient pas fixes sur le nombre des Hagiographes; & 2°. qu'ils reconnoissoient deux sortes d'Hagiographes; les uns sacrez & canoniques, & les autres d'une autorité bien inférieure, & qu'on n'employoit pas dans les disputes de Religion.

(c) *Præfat. in Tobiam.*

HAI, ville située prés de Béthel, (*d*) à l'occident de cette ville. (*e*) Les Septante l'appellent *Agaï*, & Joseph *Aïna*; d'autres, *Aiath*. Josué ayant envoyé contre la ville d'Haï une troupe de trois mille hommes, (*f*) Dieu permit qu'ils furent repoussez, à cause du péché d'Achan, qui avoit violé l'anathême de la ville de Jéricho, en prenant pour lui quelque chose du butin. Mais aprés l'expiation de ce crime, Haï fut prise, brûlée, & saccagée par les Hébreux.

(d) *Josue* VII. 2.

(e) *Genes.* XII. 8.

(f) *Josue* VII. 3. 4. &c. L'An du M. 2551. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulg. 1451.

HAIN, ou *En*, ou *Eïn*. (*g*) Ce terme signifie

(g) עין *Ain*, *Ein*, une fontaine, un œil.

une fontaine, & entre dans la compoſition de pluſieurs noms de villes de la Paleſtine. Voyez ci-devant *En*, &c.

HAIN-SEME'S, ou *Ain-ſemés*, ou *En-ſemés*, ou *Hir-ſemés*, la ville du Soleil. Elle étoit dans le partage de Juda. *Joſue* XV. 7.

(a) 4. *Reg.* XVII. 6. XVIII. 11. HALA, (*a*) pays au-delà de l'Euphrate, où les Rois d'Aſſyrie tranſportérent les Iſraëlites des dix Tribus. On n'en ſçait pas diſtinctement la ſituation.

HALLELU-IAH. Voyez *Alleluia*.

(b) *Iſai.* VII. 14. עלמה *Halma.* HALMA, ou *Halmath*; (*b*) terme Hébreu, qui ſignifie *une vierge*, une jeune perſonne que l'on tient enfermée, à la manière des Orientaux, & éloignée de tout commerce avec les hommes. Les Auteurs des Livres des Maccabées, (*c*) & celui de l'Eccléſiaſtique (*d*) donnent aux filles l'épithéte d'enfermées & de cachées, pour les diſtinguer des femmes mariées, qui paroiſſent quelquefois en public. Saint Jérôme (*e*) diſtingue *bethula*, une jeune fille, d'*alma*, une vierge, en ce que celle-ci n'a jamais paru aux yeux des hommes. C'eſt ſa propre ſignification dans la Langue Punique ou Phénicienne, qui, comme on ſçait, eſt la même que la Langue Hébraïque. Ainſi quand Iſaïe a dit, en parlant de la naiſſance du Meſſie: *Une vierge concevra, & enfantera*, les Juifs anciens l'ont entendu d'une vierge, dans la rigueur du terme; & les ſaints Evangéliſtes ont eu ſoin de nous marquer cette circonſtance, comme un des caractéres eſſentiels du Meſſie. Voyez ci-devant *Alma*.

(c) 2. *Macc.* II. 19. & 3. *Macc.* I. 18. (d) *Eccli.* XLII. 9. (e) *Hieronym. in Iſai.* VII. בתולה *Bethula.* עלמה *Halma.*

Dans le titre du Pſeaume 45. ſelon les Latins, ou 46. ſelon les Hébreux, on lit: *In finem filiis Core, pro arcanis*, que l'on traduit: *Pour la fin aux enfans de Coré, pour les ſecrets.* L'Hébreu porte: *Au Chef de muſique de la famille de Coré*, qui préſide *au chœur des jeunes filles*: à la lettre, *hal-halamoth*, ſur les jeunes filles. Nous avons montré dans le Commentaire ſur les Pſeaumes, (*f*) qu'il y avoit quelquefois dans le Temple, & ordinairement dans les cérémonies publiques, des chœurs de jeunes filles, qui chantoient, & qui faiſoient leur partie dans la muſique. On lit le même terme *hal-halamoth*, à la tête du neuviéme Pſeaume, & les Interprétes y cherchent bien du myſtére; les uns diſant que *halamoth*, ou *almoth*, ſignifie un inſtrument de muſique; d'autres, qu'il déſigne des myſtéres cachez. Mais nous l'expliquons ſimplement des chœurs de jeunes filles, ainſi que nous l'avons dit ci-devant.

(f) *Pſal.* XLV. 1. על עלמות

HALCATH, ou *Alcat*, ville de la Tribu d'Aſer. *Joſue* XIX. 25.

(g) *Joſue* XV. 58. (h) *Hieronym. in Abd.* HALHUL, ville de la Tribu de Juda. (*g*) Saint Jérôme (*b*) dit qu'il y avoit un petit lieu nommé *Alula*, prés d'Hébron.

HALIÆTUS, c'eſt-à-dire, *aigle marine*. Saint Jérôme ſe ſert de ce terme aprés les Septante, pour marquer une ſorte d'aigle, qui paſſoit pour impure chez les Hébreux. (*i*) L'Hébreu porte *haſeninah*, & Bochart croit qu'il ſignifie une ſorte d'aigle nommée *valeria*, ou *l'aigle noire*.

(i) *Levit.* XI. 14. *Deut.* XIV. עזניה

HAM, ou *Hem*, ou *Cham*, pays des Zuzims, dont il eſt parlé dans la Genéſe, XIV. 5. L'Auteur de la Vulgate traduit: Codorlahomor vainquit les Réphaïms d'Aſtaroth-Carnaïm, *& les Zuzims avec eux*: mais l'Hébreu porte: Et les *Zuzims dans Hem*, ou dans *Ham*. (*k*) On ne ſait quelle étoit la ſituation de ce pays de *Ham*.

(k) *Genes.* XIV. 5. זמזמי בזוזים בם

HAMATH, *Hamathéens*. Voyez ci-devant *Amath*, *Amathéens*.

HAMDAN, fils de Diſon, deſcendant de Séhir le Horréen. *Geneſ.* XXXVI. 26.

HAMON, ou *Chamon*, ville d'Aſer. *Joſue* XIX. 28. Je ne ſçai ſi ce n'eſt pas la même que *Chamon* attribuée à Nephtali. I. *Par.* VI. 76.

(a) חמת דור *Chamath-dor.* HAMOTH-DOR, ville de refuge dans la Tribu de Nephtali. *Joſue* XXI. 32. (*a*) C'eſt peut-être *Hamath*, ou *Chamath* de la même Tribu, *Joſue* XIX. 5. que l'on croit être la ville de Tibériade. Le nom de *Hamath*, ou *Chamath*, ſe donne d'ordinaire aux lieux où il y a des bains d'eaux chaudes. Voyez *Amath*.

HAMRAM, fils aîné de Diſon, de la race de Séhir le Horréen. I. *Par.* I. 41.

HAMUEL, fils de Maſma. I. *Par.* IV. 26.

HAMUL, fils de Pharés, Chef de la famille des Hamuliſtes. *Geneſ.* XLIX. 12. & *Num.* XXVI. 21.

HANAMEEL, fils de Sellum, & parent de Jérémie, qui vendit à ce Prophéte un champ qu'il avoit à Anathoth. (*b*)

(a) *Jerem.* XXXII. 7. &c.

I. HANAN, pere de Rinna. I. *Par.* IV. 20.

II. HANAN, fils d'Aſel, de la Tribu d'Aſer. I. *Par.* VIII. 37.

HANANEEL, donna ſon nom à une tour de la ville de Jéruſalem. (*c*)

(b) *Jerem.* XXXI. 38. I. *Eſdr.* III. 1. XII. 38. *Zach.* XIV. 8. (c) 3. *Reg.* XVI. 1.

I. HANANI, pere du Prophéte Jéhu. (*d*)

II. HANANI, Prophéte, (*e*) qui vint trouver Aſa Roi de Juda, & lui dit: Parce que vous avez mis vôtre confiance dans le Roi de Syrie, & non pas dans le Seigneur, l'armée du Roi de Syrie s'eſt échappée de vos mains. On ne ſçait pas diſtinctement à quelle occaſion ce Prophéte tint ce diſcours au Roi; mais Aſa le fit arrêter, & mettre en priſon, & exerça en même-tems pluſieurs violences contre ſon peuple. (*f*) Quelques-uns veulent que cet Hanani ſoit le pere du Prophéte Jéhu. Mais cela n'eſt pas fort clair par l'Ecriture. Jéhu prophétiſoit dans le Royaume d'Iſraël, & Hanani dans celui de Juda. Jéhu fut mis à mort par Baſa Roi d'Iſraël, qui mourut l'an du Monde 3075. & Hanani reprit Aſa Roi de Juda, qui regna depuis 1049. juſqu'en 3090.

(d) 2. *Par.* XVI. 7. (e) 3. *Reg.* XVI. 7.

III. HANANI, Lévite & Muſicien, qui avoit le dix-huitiéme rang dans l'ordre établi par David pour le ſervice du Temple. (*g*)

(f) 1. *Par.* XXV. 4. & 25.

I. HANANIAS, fils de Zorobabel. I. *Par.* III. 19.

II. HANANIAS, fils d'Aſur, faux Prophéte de la ville de Gabaon, (*h*) lequel étant venu au Temple de Jéruſalem la quatriéme année du regne de Sédécias Roi de Juda, (*i*) dit à Jérémie en préſence de tout le peuple, & des Prêtres: Voici ce que dit le Seigneur: J'ai briſé le joug du Roi de Babylone. Dans deux ans je ferai rapporter ici les vaſes de la maiſon du Seigneur, que Nabuchodonoſor a emportez à Babylone, & je ferai revenir ici Jéchonias, & les autres captifs, qui ont été emmenez à Babylone. Jérémie lui répondit: Ainſi ſoit-il; que le Seigneur daigne exécuter ce que vous venez de dire. Mais écoutez-moi. Je ne ſuis pas le ſeul Prophéte qui ait annoncé des maux. L'événement eſt la vraye juſtification des Prophétes. On verra ſi ce que je vous annonce arrivera. En même-tems Hananias ſaiſit les liens que Jérémie portoit depuis quelque tems ſur ſon coû, en figure de la future captivité du peuple de Juda; & les ayant briſez, il dit: Voici ce que

(g) *Jerem.* XXVIII. 1. 16. (h) An du Monde 3409. avant J. C. 591. avant l'Ere vulg. 595.

dit le Seigneur : Ainſi dans deux ans je briſerai le joug du Roi de Babylone. Comme Jérémie ſe retiroit, le Seigneur lui inſpira de retourner, & il dit : Hananias, vous avez briſé des chaînes, & un joug de bois, mais le Seigneur vous en impoſera un de fer. Et puiſque vous ſéduiſez ce peuple par le menſonge, vous mourrez dans cette année, parce que vous avez parlé contre le Seigneur. Et Hananias mourut dans l'année. (a)

(a) An du Monde 3410. avant J. C. 590. avant l'Ere vulg. 594.

HANATHON, ou *Channathon*, ville de la Tribu de Zabulon. *Joſue* XIX. 14.

HANE'S, ville dont il eſt parlé dans Iſaïe, (b) & que ſaint Jérôme croit être ſur les frontiéres de l'Ethiopie. (c) Le Chaldéen & les nouveaux Interprétes croyent que *Hanés* eſt miſe pour *Taphnæ*, c'eſt-à-dire, *Daphnæ Peluſiæ*, voiſine de Damiete. Les Septante n'ont pas lû *Hanés*.

(b) *Iſai.* XXX. 4.
(c) *Hieronym. in Iſai.* XXX. 4.

HANNEKEB, ville de Nephtali. (d) L'Auteur de la Vulgate l'a joint à *Adami* de cette ſorte : *Adami quæ eſt Neceb.* Les Rabbins (e) diſent qu'on lui changea ſon nom, & qu'on l'appella dans la ſuite *Ziadate*.

(d) *Joſue* XIX. 33.
(e) *Gemar. Jeroſol. Megill. fol.* 70. *col.* 1.

HANNI, Lévite qui revint de la captivité de Babylone. 2. *Eſdr.* XII. 9.

HANNIEL, fils d'Ephod, de la Tribu de Manaſſé, fut un des Députez pour aller conſidérer la terre promiſe. (f)

(f) *Num.* XXXIV. 23.

HANNON, fils de Naas Roi des Ammonites, eſt fort connu dans l'Ecriture par l'inſulte qu'il fit aux Ambaſſadeurs de David, qui l'étoient venus complimenter ſur la mort de Naas ſon pere. Hanuon ayant écouté quelques mauvais Conſeillers, qui lui dirent que David n'avoit en vûë que de découvrir les endroits les plus foibles du pays, pour enſuite l'attaquer avec avantage ; (g) fit couper les habits des Ambaſſadeurs juſqu'à la moitié du corps, & leur fit raſer la barbe, & les renvoya de cette ſorte. David irrité d'un procédé ſi indigne, déclara la guerre aux Ammonites, & envoya contre eux Joab avec l'élite de ſes troupes. (h) Les Ammonites avoient fait venir du ſecours de la Syrie, & de delà l'Euphrate ; mais Joab ayant donné une partie de l'armée à ſon frere Abiſaï, attaqua les Syriens, pendant qu'Abiſaï attaquoit les Ammonites. Ils vainquirent des deux côtez, & diſſipérent tout ce qui ſe trouva devant eux. David ayant reçu ces nouvelles, paſſa lui-même le Jourdain avec le reſte de ſes troupes, & battit les Syriens en bataille rangée.

(g) 2. *Reg.* X. & 1. *Par.* XIX.
(h) An du Monde 2967. avant J. C. 1033. avant l'Ere vulg. 1037.

L'année ſuivante, (i) la guerre continua contre les Ammonites. (k) David envoya Joab pour faire le ſiége de Rabbath Capitale des Ammonites. Ce fut pendant ce ſiége que ce Prince tomba dans l'adultére avec Betſabée, & qu'il fit tuër Urie par le glaive des enfans d'Ammon. Lorſque la ville fut réduite aux abois, Joab en donna avis à David, qui vint avec le reſte d'Iſraël, prit la ville, fit périr les habitans ſous le tranchant des couteaux, & ſous des traînoirs, & emporta un trés-grand butin. Il en uſa de même envers les autres villes des Ammonites.

(i) An du Monde 2968. avant J. C. 1032. avant l'Ere vulg. 1036.
(k) 2. *Reg.* XI. XII.

HANUM, fils de Séleph, contribua à la conſtruction de la porte de la Vallée, aprés le retour de Babylone, du tems de Néhémie. (l)

(l) 2. *Eſdr.* III. 13.

HAPHARAIM, ville de la Tribu d'Iſſachar. (m) Eusébe dit que de ſon tems il y avoit un lieu nommé *Apharaïm*, à ſix milles de Légion, vers le ſeptentrion.

(m) *Joſue* XIX. 19.

HAPSIBA, mere de Manaſſé Roi de Juda. (a)

(a) 4. *Reg.* XXI. 1.

HAPPHIM, fils de Machir. 1. *Par.* VII. 15.

HARAD, ou *Harod*, fontaine d'Arad, *Judic.* VII. 1. dans le Grand-Champ, au pied du mont Gelboé.

HARAN, fils de Caleb, & d'Epha ſa concubine. (b)

(b) 1. *Par.* II. 46.

HARAN, ou *Charan*, ville de Méſopotamie. C'eſt la fameuſe ville de Charres, ſituée entre le Chaboras & l'Euphrate.

HARBONA, Eunuque d'Aſſuérus, fit mourir Aman. (c)

(c) *Eſth.* I. 10. VII. 9.

HARED, ou *Héred*. Voyez *Arad*, ville de la Tribu de Juda, dans la partie la plus méridionale de cette Tribu.

HAREM, dont les enfans revinrent de Babylone au nombre de trois cens vingt. (d)

(d) 2. *Eſdr.* VII. 32.

HAREPH. Ses enfans revinrent de Babylone au nombre de cent douze. (e)

(e) 2. *Eſdr.* VII. 24.

HARE'S, montagne de la Tribu de Dan, où les Danites furent reſſerrez par les Amorrhéens. (f)

(f) *Judic.* I. 35.

HARETH, forêt de la Tribu de Juda, où David ſe retira fuyant la perſécution de Saül. (g)

(g) 1. *Reg.* XXII. 5.

HARIM, la troiſiéme des 24. familles Sacerdotales. (h) Les deſcendans d'Harim revinrent de la captivité de Babylone, au nombre de dix mille dix-ſept. (i) Il y en eut de cette mille, qui ayant épouſé des femmes étrangéres, s'en ſéparérent pour obéïr à la Loi. (k)

(h) 1. *Par.* XXIV. 8.
(i) 1. *Eſdr.* II. 39.
(k) 1. *Eſdr.* X. 21.

HARMA, ou *Chorma*, ou *Horma*, ville de la Tribu de Juda, & enſuite cédée à celle de Siméon. (l) C'eſt la même ville, ou le même lieu à qui les Hébreux donnérent le nom d'*Horma*, c'eſt-à-dire, anathéme, aprés avoir vaincu le Roi d'Arad. (m) Voyez *Horma*. Elle eſt nommée *Arama*. 1. *Reg* XXX. 30. Elle s'appelloit *Sephaath*, avant que les Iſraëlites lui euſſent donné le nom d'*Horma*, ou *Harma*.

(l) *Joſue* XV. 30. XIX. 4.
(m) *Num.* XXI. 3.

HARNAPHER, ſecond fils de Sepha. 1. *Par.* VII. 36.

HAROD. C'eſt le lieu de la naiſſance de Semma & d'Hélica, deux vaillans hommes de l'armée de David. (n) Dans un autre endroit, (o) Semma eſt ſurnommé *Ararite* : *Semma de Arari* ; & dans les Paralipoménes, (p) *Semma Arorites* ; & dans le même Livre, (q) *Sammoth de Jezer*.

(n) 2. *Reg.* XXIII. 25.
(o) 1 *Reg.* XXIII. 11.
(p) 1. *Par.* XI. 27.
(q) 1. *Par.* XXVII. 8.

HAROSETH DES GENTILS, ville ſituée ſur le lac Séméchon, lieu de la demeure de Siſara, Général des troupes de Jabin Roi d'Hazor. (r)

(r) *Judic.* IV. 2.

HARPE, ſorte d'inſtrument de muſique, aſſez connu. On traduit d'ordinaire le mot de *cythara*, ou de *cinyra*, (s) par, la harpe ; & on dépeint David avec une harpe : mais on peut aſſûrer que *cythara* ſignifie la lyre ancienne, que nous avons décrite ci-devant ſous le nom de guitarre. On peut voir nôtre Diſſertation ſur les inſtrumens de muſique des anciens Hébreux. Le *nebel*, (t) ou nable, ou pſaltérion ancien, avoit quelque rapport à nôtre harpe : mais ce qui lui reſſembloit le mieux, étoit le *haſur*, (u) ou inſtrument à dix cordes, dont il eſt fait mention dans les Pſeaumes. La différence qu'il y avoit entre le *nebel*, & le *haſur*, étoit que le premier avoit le ventre creux & réſonnant par le haut, & ſe touchoit par le bas. Le *haſur* au contraire avoit ſon ventre

(s) כנור *Cinnor*, *cythara*.
(t) נבל *Nebel*, *nablum*.
(u) עשור *Haſur*, *decachordum*.



1. Apis.
2. Priape.
3. Dagon.
4. Moloch.
5. Adonis.
6. Astarte.
7. Anubis.
8. Temple de Venus.

HAUTS LIEUX CONS
et à toute
AU CULTE DES IDOLES,
Abominations.

creux par le bas, & se touchoit par le haut.

HARSA, Chef de famille. 1. *Esdr.* II. 52.

HARUPH. Sephatia, un des braves de David, est surnommé Haruphite. (*a*)

(*a*) 1. *Reg.* XII. 5.

HARUS, pere de Meshalometh, femme de Manassé Roi de Juda. (*b*)

(*b*) 4. *Reg.* XXI. 19.

HASABAS, fils de Zorobabel. 1. *Par.* III. 20.

I. HASABIAS, fils d'Amasias Lévite. 1. *Par.* VI. 45.

II. HASABIAS, Lévite, fils d'Idithun. (*c*) Les descendans d'Hasabias eurent le douziéme rang parmi les Lévites qui chantoient dans le Temple. (*d*)

(*c*) 1. *Par.* XXV. 3.

(*d*) 1. *Par.* XXV. 19.

HASADIAN, fils de Zorobabel. 1. *Par.* III. 20.

HASAR-SUAL, ou *Hazer-sual*, ville de la Tribu de Siméon, ou de Juda. *Josue* XV. 28. 2. *Esdr.* XI. 27. *Hasar*, ou *Chazer-sual*, (*e*) peut signifier la demeure du renard.

(*e*) חצר שועל *Chazer Sual.*

HASAR-SUSIM, ou *Hazer-Susim*, ville de Siméon. 1. *Par.* IV. 31. *Chazar-susim* (*f*) signifie la demeure des chevaux. Elle est nommée *Hazer-Susa*, *Josue* XIX. 5.

(*f*) חצר סוסים *Chazer Susim.*

HASBADAN, Lévite, qui étoit à la gauche d'Esdras, pendant qu'il lisoit la Loi. (*g*)

(*g*) 2. *Esdr.* VIII. 4.

HASEBIAS, Maître d'une demie rue à Céïla, contribua au bâtiment des murs de Jérusalem. (*h*)

(*h*) 2. *Esdr.* III. 17.

HASEM. Ses descendans revinrent de Babylone au nombre de trois cens vingt-huit. (*i*)

(*i*) 2. *Esdr.* VII. 21.

HASERIM, *Haseroth*, *Hazor*, *Azerothaïm*. Ces noms ne signifient que la même chose, & souvent se mettent devant les noms de lieux. *Hazer*, ou *Chazer* signifie un parvis, ou une demeure. Nous connoissons dans l'Arabie Pétrée une ville d'Hazor, qui est apparemment la même que *Hazerim*, qui étoit l'ancienne demeure des Hévéens, avant qu'ils fussent chassez par les *Caphtorims*, (*k*) ou les habitans de l'Isle de Créte, qui s'habituérent dans la Palestine. C'est aussi, selon toutes les apparences, la même que *Hazeroth*, où les Hébreux campérent dans leur voyage du désert. (*l*)

(*k*) *Deut.* II. 23.

(*l*) *Num.* XI. 34. XIII. 1. XXXIII. 17. 18.

HASSEMON, ou *Hasemon*, ou *Hasemona*; ou *Esem*, *Esemon*, *Esemona*, ville dans la partie la plus méridionale de Juda. (*m*)

(*m*) *Josue* XV. 27.

HASUB, un de ceux qui contribuérent au bâtiment des murs de Jérusalem, aprés le retour de la captivité. (*n*) Il bâtit la tour des fours, aidé de Melchias.

(*n*) 1. *Esdr.* III. 11.

HASUM. Ses descendans revinrent de Babylone, au nombre de deux cens vingt-trois. (*o*)

(*o*) 2. *Esdr.* II. 19.

HATTUS, fils de Séchénias, de la race de David. (*p*)

(*p*) 1. *Par.* III. 22. 1. *Esdr.* VIII. 2.

HAVOTH-JAIR, (*q*) bourgs, ou hameaux de Jaïr. Ils étoient au nombre de soixante, au-delà du Jourdain, dans la Batanée, vers les montagnes de Galaad, & dans le canton qui fut donné en partage à la demie Tribu de Manassé. Jaïr de la Tribu de Manassé, les conquit, & leur donna son nom.

(*q*) *Num.* XXXII. 41. חוות יאיר *Chavoth-Jair.*

HAVRAN, *Chavran*, *Auran*, *Auranite*, pays au voisinage de Damas. Voyez *Auran.*

HAUTS LIEUX; en Hébreu, *Bamoth*, & en Latin, *Excelsa*. Il en est souvent parlé dans l'Ecriture; (*r*) & les Prophétes ne reprochent rien avec plus de zéle aux Israëlites, que d'aller adorer sur les hauts lieux. C'est une loüange que l'Ecriture ne donne qu'à peu de bons Princes, d'avoir détruit les hauts lieux; & plusieurs d'entre eux, quoique zélez pour l'observance de la Loi, n'eurent pas le courage de ruiner ces hauteurs, & d'empécher le peuple d'y aller sacrifier.

(*r*) 3. *Reg.* III. 2. 4. XII. 31. XIII. 2. XIV. 23. &c. במות *Bamoth. Excelsa.*

Les hauts lieux, tandis que le Temple du Seigneur ne fut pas bâti, n'avoient rien de fort contraire aux Loix du Seigneur, pourvû qu'on n'y adorât que lui, & qu'on n'y offrît ni encens, ni victimes aux Idoles. Il semble que sous les Juges, ils étoient tolérez; & Samuel a offert des sacrifices en plus d'un endroit, hors du Tabernacle, & de la présence de l'Arche. Sous David même, on sacrifioit au Seigneur à Silo, à Jérusalem, & à Gabaon. Mais depuis que le Temple fut bâti, & que la demeure de l'Arche fut fixée, on ne permit plus de sacrifier hors de Jérusalem. Salomon au commencement de son regne, alla en pélerinage à Gabaon. Mais depuis ce tems, on ne voit plus de sacrifice légitime hors du Temple.

Les hauts lieux furent fort fréquentez dans le Royaume d'Israël. Le peuple superstitieux alloit quelquefois sur les montagnes sanctifiées par la présence des Patriarches & des Prophétes, & par les apparitions du Seigneur, pour y rendre son culte au vrai Dieu. Il ne manquoit à ce culte, pour le rendre légitime, que de le faire au lieu que le Seigneur avoit choisi. Mais souvent sur ces hauteurs on adoroit les Idoles, & on commettoit mille abominations dans les bois de futaye, dans les cavernes, & dans des tentes consacrées à la prostitution. C'est ce qui allumoit le zéle des saints Rois & des Prophétes, pour supprimer & détruire les hauts lieux.

HAZAEL. Le Prophéte Elie étant au mont Horeb, (*a*) reçut ordre de la part du Seigneur, d'aller sacrer Hazaël, pour étre Roi de Syrie. (*b*) Le Prophéte se mit en chemin; mais il ne paroît pas qu'il ait exécuté cette commission par lui-même. Ce fut Elisée, (*c*) qui plusieurs années aprés, étant allé du côté de Damas, (*d*) prédit à Hazaël qu'il regneroit sur la Syrie. Voici ce qui se passa en cette occasion. Bénadad Roi de Damas, étoit alors malade. Ayant appris que le Prophéte Elisée venoit du côté de Damas, il envoya au-devant de lui Hazaël avec de grands présens, pour le consulter sur sa maladie. Hazaël demanda au Prophéte si Bénadad releveroit de sa maladie. Elisée lui répondit: Dites-lui qu'il guérira; mais le Seigneur m'a dit qu'assurément il mourroit. En même-tems Elisée parut ému, il changea de visage, & versa des larmes.

(*a*) 3. *Reg.* XIX. 15. 16.

(*b*) An du Monde 3097. avant J.C. 903. avant l'Ere vulg. 907.

(*c*) 4. *Reg.* VIII. 7.

(*d*) An du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884.

Hazaël lui demanda: Pourquoi mon Seigneur pleure-t-il? C'est, dit Elisée, parce que je sçai combien de maux vous ferez aux enfans d'Israël. Vous brûlerez leurs villes fortes, vous ferez passer au fil de l'épée leurs jeunes hommes, vous écraserez contre terre leurs petits enfans, & vous fendrez le ventre aux femmes grosses. Hazaël répondit: Qui suis-je moi, vôtre serviteur, qui ne suis qu'un chien, pour faire de si grandes choses? Elisée lui dit: Le Seigneur m'a révélé que vous seriez Roi de Syrie. Hazaël étant retourné vers le Roi son Maître, lui dit qu'il recouvreroit la santé: mais le lendemain il l'étouffa, en lui mettant sur le visage une couverture trempée dans de l'eau; & Bénadad étant mort, il regna en sa place.

Hazaël ne différa pas (*e*) d'exécuter contre

(*e*) La même année du Monde 3120.

Iſraël tous les maux qu'Eliſée avoit prédits. Jéhu ayant quitté le ſiege de Ramoth de Galaad, & s'étant rendu à Samarie avec ſon armée, (a) Hazaël profitant de ſon abſence, ſe jetta ſur les terres de de-là le Jourdain, ruina tout le pays de Galaad, de Gad, de Ruben, de Manaſſé, depuis Aroër, juſqu'au pays de Baſan. Il ſe paſſa un aſſez grand nombre d'années, ſans qu'Hazaël fît aucune entrepriſe contre le Royaume de Juda, parce qu'il étoit plus éloigné de Damas. Il ne commença à l'affliger que ſous le regne de Joas, fils de Joachas. (b) Il vint mettre le ſiége devant Geth, il la prit, & marcha contre Jéruſalem. (c) Joas ne ſe ſentant pas aſſez fort pour lui réſiſter, lui donna tout l'argent qui ſe trouva dans ſes tréſors, & dans ceux de la Maiſon du Seigneur, afin qu'il ſe retirât. L'année ſuivante, l'armée d'Hazaël revint contre Joas, (d) entra dans le pays de Juda, & dans Jéruſalem, fit mourir tous les Princes du peuple, & envoya au Roi de Syrie un trés-riche butin. L'armée Syrienne n'étoit nullement nombreuſe; mais Dieu lui livra une multitude infinie de peuple de Juda; & Joas lui-même fut traité par les Syriens avec la derniére ignominie. Hazaël n'épargna pas plus le Roi d'Iſraël qu'il avoit fait celui de Juda: mais on ne ſçait pas bien diſtinctement le mal qu'il lui fit. (e) Il mourut preſque en même-tems que Joachas Roi d'Iſraël, (f) & il eut pour ſucceſſeur Bénadad ſon fils.

(a) 4. *Reg.* x. 32. 33.

(b) L'an du Monde 3165. avant J. C. 835. avant l'Ere vulg. 839.

(c) 4. *Reg.* xii. 17. 18. *&c.* xiii.

(d) 2. *Par.* xx v. 23. 24. *&c.*

(e) 4. *Reg.* xiii. 1. 2. 3. 22.

(f) Vers l'an du Monde 3165. avant J. C. 835. avant l'Ere vulg. 839.

HAZAZEL. C'eſt le nom qu'on donnoit au bouc émiſſaire. Voyez *Azazel*, & *Bouc émiſſaire*.

HEBAL, montagne célébre dans la Tribu d'Ephraïm, prés la ville de Sichem, vis-à-vis la montagne de Garizim. Saint Jérôme, Euſébe, & quelques autres aprés eux, ont crû que Garizim & Hébal étoient vis-à-vis Jéricho, & aſſez éloignées de Sichem, & de la Tribu d'Ephraïm: mais nous avons montré le contraire, en parlant de Garizim. Ces deux montagnes ſont ſi prés l'une de l'autre, qu'il n'y a entre deux qu'une vallée d'environ deux cens pas de largeur. Dans cette vallée eſt la ville de Sichem. Les deux montagnes ſont d'une longueur, d'une hauteur & d'une forme ſemblables. Leur figure eſt en demi cercle. Elles ſont ſi eſcarpées du côté de Sichem, qu'elles n'ont aucun talus. Leur longueur au plus eſt de demie lieuë. (g)

(g) Motizon Voyage, l. 2. c. 10.

Moyſe avoit ordonné aux Iſraëlites, (h) qu'auſſi-tôt aprés le paſſage du Jourdain, ils allaſſent à Sichem, & qu'ils partageaſſent toute leur multitude en deux Corps, compoſez chacun de ſix Tribus, dont les unes ſeroient placées ſur Hébal, & les autres ſur Garizim. Les ſix Tribus qui étoient ſur Garizim, devoient prononcer des bénédictions pour ceux qui ſeroient fidéles à obſerver la Loi du Seigneur; & les ſix autres qui étoient ſur Hébal, devoient prononcer des malédictions contre ceux qui la violeroient. Joſué étant entré dans la Terre promiſe, exécuta fidélement ce que Moyſe avoit commandé, (i) & conduiſit toutes les Tribus ſur Hébal & ſur Garizim, l'an du Monde 2553. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulgaire 1451. Moyſe avoit ordonné en particulier (k) que l'on érigeât ſur le mont Hébal un Autel de pierres brutes, enduites de chaux, afin qu'on y écrivît les paroles de la Loi de Dieu: mais les Samaritains au lieu d'*Hebal*, liſent *Garizim* dans leur Pentateuque, parce que c'eſt ſur le Garizim qu'eſt encore aujourd'hui leur Autel, & le lieu où ils font leurs exercices publics de Religion.

(h) *Deut.* xi. 29. *&c.* xxvii. & xxviii.

(i) *Joſue* viii. 30. 31.

(k) *Deut.* xxvii. 4. 5.

HEBER, fils de Salé, (a) nâquit l'an du Monde 1723. avant J. C. 2277. avant l'Ere vulgaire 2281. Pluſieurs (b) ont crû que Héber étant un des ayeux des Hébreux, c'étoit de lui qu'Abraham, & aprés lui ſes deſcendans, avoient été appellez *Hébreux*: mais il y a beaucoup plus d'apparence que le nom d'*Hébreux* a été donné à Abraham & à ſa race, parce qu'ils étoient venus dans la terre de Chanaan, de de-là l'Euphrate; (c) en ſorte que *Hebræus* ne voudroit dire autre choſe dans ſon origine, qu'un homme venu de de-là l'Euphrate. *Heber* en Hébreu, ſignifie *au delà*, ou ſimplement *le paſſage*. Pourquoi Abraham, qui n'eſt que le ſixiéme depuis Héber, (d) auroit-il plûtôt pris ſon nom de ce Patriarche, que d'un autre de ſes ayeux? Pourquoi ne le pas prendre plûtôt de Sem, par exemple, qui eſt qualifié par Moyſe, *pere de tous les enfans d'Héber*, ou de de-là l'Euphrate, que d'Héber, dont la vie n'eſt relevée par aucune circonſtance dans l'Ecriture? La premiére fois qu'Abraham eſt nommé Hébreu, (e) c'eſt environ dix ans depuis qu'il fut arrivé dans la terre de Chanaan, & à l'occaſion de la guerre de Codorlahomor & de ſes alliez. Les Septante & Aquila traduiſent l'Hébreu *Heberi*, par *Peratés*, ou *Peraïtés*, qui ſignifie *un paſſager*, un homme de de-là le fleuve. Si l'on veut approfondir cette queſtion, on peut lire les Prolegoménes de Walton, & les autres Livres que l'on a écrits ſur cette matiére, & nôtre Commentaire ſur *Geneſ.* x. 24.

(a) *Geneſ.* xi. 14.

(b) *Joſeph. Antiq. l.* 1. c. 16. *Euſeb. Aug. l.* 16. *de Civit. c.* 3. & *l.* 18. *c.* 39. *Euchar. in Geneſ. l.* 2. *c.* 7. *Beda in Geneſ. Lyr. Toſt. Mercer. Eugub. Pere. alii.*

(c) *Ita* Origen. Hieronym. Chryſoſt. Theodoret. Burg. Ribera, Arias, Eſt. ſoſ. Scalig. Manſt. Grot. Selden. Lud. Cappell. Walton, *&c.*

(d) 1. Héber. 2. Phaleg. 3. Rehu. 4. Sarug. 5. Nachor. 6. Thare. 7. Abraham. (e) *Geneſ.* xiv. 13. אברם העברי 70. Αβραμ τῷ περάτῃ. *Aq.* τῷ περαίτῃ.

C'eſt encore une autre queſtion, ſur laquelle les Anciens & les Modernes ſont partagez; ſçavoir, ſi la Langue Hébraïque tire ſon nom d'Héber, & ſi à la confuſion des Langues arrivée à Babel, elle demeura dans la ſeule famille d'Héber & de ſes deſcendans. Comme la confuſion des Langues a été conſidérée comme la punition de la témérité de ceux qui entreprirent de bâtir cette tour, il ſemble qu'on a raiſon de préſumer que la race d'Héber, qui étoit dés-lors deſtinée de Dieu, pour être la ſouche de la race ſainte, & la dépoſitaire de la vraye Religion, n'eut point de part à cette entrepriſe, ni par conſéquent à la peine dont elle fut ſuivie.

On répond à cela deux choſes. 1°. Qu'on n'a aucune preuve que la famille d'Héber n'ait pas eu de part au bâtiment de la tour de Babel; & 2°. qu'il eſt indubitable que la Langue Hébraïque a été commune à des peuples qui n'avoient aucune liaiſon avec la famille d'Héber; par exemple, les Phéniciens ou Chananéens, les Syriens, les Philiſtins, qui du tems d'Abraham parloient Hébreu, ou une Langue trés-peu différente de l'Hébraïque. On ne peut donc pas dire que cette Langue ſoit demeurée dans la ſeule famille d'Héber.

Mais, dira-t-on, d'où vient donc qu'on l'appelle Langue Hébraïque? Eſt-ce à cauſe qu'on la parloit au-delà de l'Euphrate; comme nous avons dit ci-devant qu'on avoit donné à Abraham le nom d'*Hébreu*, parce qu'il venoit de de-là ce fleuve? Je réponds 1°. Qu'il y a beaucoup d'apparence qu'on parloit en effet cette Langue dans la Chaldée & dans la Méſopotamie, du tems d'Abraham, puiſque ce Patriarche en entrant dans la terre des Chananéens, n'eut



CÉRÉMONIES DE LA CONSÉCRATION DE LA RÉPUBLIQUE DE[illegible]EUX PAR LES BÉNÉDICTIONS, ET LES MALÉDICTIONS.

n'eut pas la moindre peine à ſe faire entendre, & à entendre la Langue du pays ; & lorſque Jacob alla de la terre de Chanaan en Méſopotamie, il parla, entendit, & ſe fit entendre ſans truchement. Ses deux femmes Rachel & Liah donnent à leurs enfans des noms Hébreux. Les noms de perſonnes & de lieux de ces Provinces, comme ceux de la Paleſtine, ſont Hébreux. Il n'eſt donc pas hors d'apparence que le nom de *Langue Hébraïque* vienne de ce qu'on la parloit au-delà de l'Euphrate.

Mais comme on la parloit auſſi au-deçà de ce fleuve, & que même on l'y parla plus longtems & plus purement que dans la Chaldée & dans la Méſopotamie, ainſi qu'on le prouve parce que Jacob & Laban ayant érigé un monument ſur le mont de Galaad, lui donnérent chacun un nom divers, ſelon la propriété de leur Langue : (*a*) Cela montre que dés-lors la Langue Syriaque étoit aſſez différente de la Langue Hébraïque ou Phénicienne ; au lieu que juſqu'au regne des Grecs, la Langue Hébraïque, Chananéenne ou Phénicienne, & celle des Philiſtins & des Samaritains ſubſiſtoient dans leur pureté dans la Paleſtine. Il ſemble donc qu'on doit dire que le nom de Langue Hébraïque vient plûtôt des Hébreux deſcendans d'Abraham, que des peuples de de-là l'Euphrate, dont la plûpart ne deſcendoient pas d'Héber.

(*a*) *Geneſ.* XXXI. 47.

Au reſte il ne faut pas s'imaginer que la Langue que nous appellons Hébraïque, ait été ordinairement connuë ſous ce nom chez les Profanes. Ils la connoiſſoient ſous le nom de Langue Phénicienne, de Langue Syriaque, de Langue Punique, de Langue des Juifs. Elle n'eſt devenuë ſi célébre parmi nous, ſous le nom de Langue Hébraïque & de Langue ſainte, que parce que c'eſt l'idiome dans lequel ſont écrits les divins oracles de l'ancien Teſtament. L'Ecriture même, qui paſſe aujourd'hui pour la vraye & l'ancienne Ecriture Hébraïque, eſt plûtôt l'Ecriture Chaldéenne. Les vrais Caractéres Hébreux ou Phéniciens ne ſe ſont conſervez que ſur les médailles & dans le Pentateuque des Samaritains. Voyez *Samaritains*.

HEBREU. Voyez *Heber*.

Pour l'Epître aux Hébreux, voyez l'article de *ſaint Paul*, l'an 63. de J. C. & les Commentateurs ſur cette Epître.

Rois Hébreux. Voyez l'article *Rois*.

Grands-Prêtres Hébreux. Voyez l'article *Prêtres*.

HEBRI, fils de Mérari, Lévite. 1. *Par.* XXIV. 27.

HEBRON, ou *Chebron*, une des plus anciennes villes du monde, puiſqu'elle fut bâtie ſept ans avant *Tanis*, Capitale de la baſſe Egypte. (*b*) Or comme les Egyptiens vantoient fort l'antiquité de leurs villes, & que véritablement leur pays avoit été peuplé des premiers, aprés la diſperſion de Babel, on en peut conclure que Hébron étoit toute des plus anciennes. On croit qu'*Arbé*, un des plus anciens géans de la Paleſtine, l'avoit fondée ; ce qui lui fit donner le nom de *Cariath-arbé*, (*c*) ou, ville d'Arbé, qui fut enſuite changé en celui d'*Hébron*. Arbé fut le pere d'Enach, (*d*) & Enach donna ſon nom aux géans *Enacims*, qui demeuroient encore à Hébron, lorſque Joſué conquit la terre de Chanaan. (*e*)

(*b*) *Num.* XIII. 23.

(*c*) *Joſue* XIV. 15.

(*d*) *Joſue* XV. 13.

(*e*) An du Monde 2554. avant J. C. 1446. avant l'Ere vulg. 1450.

Dans la Traduction Latine de Joſué, XIV. 15. on lit que *le grand Adam y eſt enterré : Adam maximus ibi inter Enacim ſitus eſt* ; & ſaint Jérôme dans plus d'un endroit, (*a*) témoigne que c'étoit l'opinion des Juifs, qu'Adam y avoit été enſeveli. Mais on peut donner un autre ſens à l'Hébreu, & traduire : (*b*) *Le nom ancien d'Hébron, eſt Arbé. Cet homme* (Arbé) *eſt le plus grand* le Chef *des Enacims*. On ne ſçait pas bien quand elle commença à porter le nom d'Hébron. Il y en a qui croyent que ce ne fut que depuis que Caleb en eut fait la conquête ; & qu'il lui donna le nom d'Hebron, à cauſe d'un de ſes fils, qui s'appelloit ainſi. Mais je crois que le nom d'Hébron eſt plus ancien, & que Caleb donna peut-être par honneur à ſon fils le nom de cette ancienne & célébre place.

(*a*) *Hieronym. in Epitaph. Paulæ, & in qu. Heb. in Geneſ. & in locis Hebr. in Arbeg. & Comment. in Matt.* 27.

(*b*) הָאָדָם הַגָּדֹל בָּעֲנָקִים הוּא

Hébron étoit ſituée ſur une hauteur à vingt-deux milles de Jéruſalem, vers le midy, (*c*) & à vingt milles de Berſabée, vers le nord. Abraham, Sara & Iſaac furent enterrez prés d'Hébron, dans la caverne de Macphela, ou dans la caverne double qu'Abraham avoit achetée auprés d'Ephron. (*d*) On voyoit prés de là le chêne, ou le térébinthe d'Abraham, ſous lequel il avoit reçû les trois Anges. (*e*) Euſébe, (*f*) Sozoméne, (*g*) & pluſieurs autres Anciens (*h*) parlent de la vénération que non-ſeulement les Chrétiens, mais les Payens mêmes avoient pour ce térébinthe. On diſoit qu'il étoit là dés le commencement du monde, comme ſi ce n'eût pas été aſſez exagérer, que de dire qu'il y étoit depuis Abraham, c'eſt-à-dire, depuis plus de deux mille trois cens ans. D'autres diſoient que c'étoit le bâton d'un des Anges, qui avoit pris racine en cet endroit. On y avoit établi une foire célébre dans tout le pays, & on croyoit que ce térébinthe étoit incorruptible, parce que quelquefois il paroiſſoit tout en flammes, par le feu que l'on faiſoit autour, & qui ne le conſumoit point.

(*c*) *Euſeb. in locis ad vocem Arce.*

(*d*) *Geneſ.* XXXIII. 7. 8. 9.

(*e*) *Geneſ.* XVIII. 1.

(*f*) *Euſeb. Demonſtr. l. 5. c. 9.*

(*g*) *Sozomen. l. . . c. 3. vel 4.*

(*h*) *Vide Hieron. & Euſeb. in locis Joſeph. Georg. Syncell. ex ſul. Afric. p. 107. Socrat. hiſt. l. 1. c. 18.*

Hébron étoit dans le lot de Juda. Le Seigneur l'aſſigna pour partage à ſon ſerviteur Caleb. (*i*) Joſué prit d'abord Hébron, & en tua le Roi, nommé Oham. (*k*) Mais enſuite Caleb en fit de nouveau la conquête, aidé par les troupes de ſa Tribu, & par la valeur d'Othoniel. (*l*) Elle fut aſſignée aux Prêtres pour leur demeure, & fut déclarée ville de refuge. (*m*) David y établit le ſiége de ſon Royaume, aprés la mort de Saül. (*n*) Ce fut à Hébron qu'Abſalon commença ſa révolte. (*o*) Pendant la captivité de Babylone, les Iduméens s'étant jettez dans la partie méridionale de Juda, s'emparérent d'Hébron ; d'où vient que dans Joſeph (*p*) elle eſt quelquefois attribuée à l'Idumée. On croit que c'étoit la demeure de Zacharie & d'Eliſabeth, & le lieu de la naiſſance de ſaint Jean-Baptiſte. Hébron ſubſiſte encore aujourd'hui, mais fort déchuë de ſon ancien éclat.

(*i*) *Joſue* XIV. 13.

(*k*) *Joſue* X. 3. 23. 37.

(*l*) *Judic.* I. 12. 13.

(*m*) *Joſue* XXI. 13.

(*n*) 2. *Reg.* II. 2. 3. 4. 5.

(*o*) 2. *Reg.* XV. 7. 8. 9. 10. *&c.*

(*p*) *Joſeph. de Bello, l. 5. c. 7.*

HEBRON, fils de Caleb, Chef de la famille des Hébronites. (*q*)

(*q*) *Exod.* VI. 18.

HEBRONA, campement des Iſraëlites dans le déſert, entre Jé-tébata & Elath. (*r*)

(*r*) *Num.* XXXIII. 34. 35.

HEDDAI, un des braves de l'armée de David, (*s*) étoit de la vallée, ou de deſſus le torrent de Gaas.

(*s*) 2. *Reg.* XXIII. 30.

HEDER, fut du nombre de ceux qui prirent la ville de Geth. (*t*)

(*t*) 1. *Par.* VIII. 16.

HEGLA, fille de Salphaad, de la Tribu

de Manassé. *Num.* XXVI. 33. *Hegla* signifie *une geniſſe.*

HELAM, lieu célébre par la bataille que David livra aux Syriens, dans laquelle il les tailla en piéces, & leur prit leurs chevaux & leurs chariots. (*a*) Dans le paſſage des Paralipoménes (*b*) où cette hiſtoire eſt racontée, au lieu de *Helam*, qui eſt une ville inconnuë, on lit *Alehem*, c'eſt-à-dire, David vint fondre *ſur eux*; ce qui eſt apparemment la bonne leçon.

(*a*) 2. *Reg.* X. 17.
(*b*) 1. *Par.* XIX. 17. אליהם

HELBA, ou *Chelba*, ville de la Tribu d'Aſer. (*c*) Ne ſeroit-ce pas la ville de *Chelbon*, en Syrie, (*d*) qui ne devoit pas étre éloignée de Damas. Chelbon eſt célébre par ſes bons vins. Voyez ſon article.

(*c*) *Judic.* I. 31.
(*d*) *Ezech.* XXVII. 18.

HELCHATH, ou *Chelchath*, ville de la Tribu d'Aſer, qui fut donnée aux Lévites de la famille de Gerſom. (*e*)

(*e*) *Joſue* XXI. 31.

I. HELCIAS, pere de Néhémie. 2. *Eſdr.* I. 1.

II. HELCIAS, pere d'Eliacim. 4. *Reg.* XVIII. 18.

III. HELCIAS, fils d'Amaſaï, Lévite de la famille de Mérari. 1. *Par.* VI. 45.

IV. HELCIAS, pere de Suſanne. *Dan.* XIII. 2.

V. HELCIAS, pere de Jérémie. *Jerem.* I. 1. Quelques-uns (*f*) veulent que cet Helcias ſoit le Grand-Prêtre de ce nom, qui vivoit ſous Joſias 4. *Reg.* XXIII. 4. 8. 10. mais leur ſentiment manque de bonnes preuves.

(*f*) *Clem. Alex. l.* 1. *Strom. Hieron. ſeu Author. Tradit. Hebr. in Paral. Brug. Toſtat. alii.*

VI. HELCIAS, Grand-Prêtre, petit-fils de Sellum, & pere d'Azarias, qui lui ſuccéda dans la grande Sacrificature. Ce fut ſous le Pontificat d'Helcias, que l'on trouva le Livre de la Loi dans le tréſor du Temple; (*g*) ce qui engagea le Roi Joſias à réformer & à rétablir la Religion preſque tombée dans ſes Etats, à cauſe de l'impiété des regnes précédens. Nous croyons que c'eſt le méme qu'*Eliacim*, ou *Joakim*, qui vivoit ſous Manaſſé, & qui gouvernoit lorſqu'Holofernes vint aſſiéger béthulie en 3347. avant J. C. 653. avant l'Ere vulg. 657.

(*g*) 4. *Reg.* XXII. XXIII. 2. *Par.* XXXV. An du Monde 3380. avant J. C. 620. avant l'Ere vulg. 624.

VII. HELCIAS, pere du précédent. (*h*) Il vivoit ſous Ezéchias. (*i*) Il faut voir nôtre Diſſertation ſur la ſucceſſion des Grands-Prêtres Hébreux, à la téte du Commentaire ſur Judith.

(*h*) *Baruch.* 1. 7.
(*i*) 4. *Reg.* XVIII. 18. 26. 37.

HELEC, fils de Galaad, de la Tribu de Manaſſé, fut Chef de la famille des Hélécites. (*k*)

(*k*) *Num.* XXVI. 30.

HELED, fils de Bana, un des braves de l'armée de David. 2. *Reg.* XXIII. 29.

I. HELENE, ſœur & épouſe de Monobaze Roi des Adiabeniens, embraſſa la Religion des Juifs, avec Izate ſon fils, ſucceſſeur de Monobaze. (*l*) Cette Reine étant venuë à Jéruſalem, y fit bâtir un palais dans la baſſe ville, (*m*) où elle demeura juſqu'à la mort d'Izate. Dans une grande famine qui déſola la Judée, (*n*) elle employa de groſſes ſommes au ſoulagement des pauvres. Paul Oroſe veut qu'elle ait embraſſé le Chriſtianiſme. (*o*) Du tems d'Euſébe (*p*) & de ſaint Jérôme, (*q*) on voyoit encore ſon tombeau, à trois ſtades de Jéruſalem. Pauſanias qui écrivoit à la fin du ſecond ſiécle, & qui avoit vû ſon mauſolée, en parle comme d'une des merveilles du monde.

(*l*) *Joſeph. Antiq. l.* 20. *c.* 2.
(*m*) *De Bello, l.* 6. *c.* 16 *p.* 920. *c. & l.* 7. *c.* 35. *p.* 964. *c.*
(*n*) L'an de J. C. 44.
(*o*) *Paul. Oroſ. l.* 7. *c.* 6. *Bibl. Patr. t.* 15. *p.* 210. *&c.*
(*p*) *Euſeb. hiſt. Eccl. l.* 2. *c.* 12.
(*q*) *Hieronym. Ep.* 27. *p.* 172. *c.*

La famine dont on a parlé, arriva l'an de J. C. 44. & c'eſt la méme qui fut prédite par le Prophéte Agabus, (*r*) & dans laquelle les Chrétiens d'Antioche ſignalérent leur charité envers ceux de Jéruſalem. (*a*)

(*r*) *Act.* XI. 28.
(*a*) *Act.* XI. 29. 30.

II. HELENE, ou *Selene*, femme de Simon le Magicien. Voyez *Simon le Magicien.*

HELEPH, ville de la Tribu de Nephtali. *Joſue* XIX. 33. Elle eſt appellée *Mebeleph* dans l'Hébreu, dans les Septante, & dans Euſébe.

HELES, un des vaillans hommes de l'armée de David. 2. *Reg.* XXIII. 26. Il eſt nommé *Helés de Phalti* dans les Livres des Rois: mais dans les Paralipoménes, 1. *Par.* XI. 27. il eſt nommé *Helles Phalonite.*

HELI, Grand Sacrificateur, de la race d'Ithamar, mourut l'an du Monde 2888. avant J. C. 1112. avant l'Ere vulgaire 1116. aprés avoir été Juge d'Iſraël pendant quarante ans; (*b*) depuis l'an du Monde 2848. juſqu'en 2888. Il ſuccéda à Abdon, & eut pour ſucceſſeur Samuël, dans le gouvernement du peuple: mais dans la grande Sacrificature, il eut pour ſucceſſeur *Achitob*, ſon troiſiéme fils. Pendant qu'Héli jugeoit le peuple, & qu'il le gouvernoit dans ce qui regardoit le civil & le ſacré, Samſon faiſoit l'office de libérateur & de défenſeur d'Iſraël contre ſes ennemis, ſur tout contre les Philiſtins.

(*b*) 1. *Reg.* IV. 18.

On ignore la maniére dont Héli arriva à la ſouveraine Sacrificature, & dont cette dignité paſſa de la famille d'Eléazar dans celle d'Ithamar, d'où étoit Héli. Il y en a qui croyent que le ſouverain Sacerdoce fut déféré à Héli, à cauſe de la négligence, ou du bas âge, ou du peu d'aptitude de ceux de la famille d'Eléazar. D'autres veulent qu'on le lui ait déféré, en conſidération de ſa Charge de Juge d'Iſraël. Ce qui eſt certain, c'eſt que cela ne s'étoit pas fait ſans une déclaration expreſſe de la volonté de Dieu; car voici comment lui parla un homme de Dieu, qui lui fut envoyé pour lui faire des reproches de la mauvaiſe conduite de ſes enfans: (*c*) J'ai choiſi la maiſon d'Aaron vôtre pere, pour monter à mon Autel, & pour exercer mon Sacerdoce; pourquoi donc avez-vous foulé aux pieds mes victimes, & pourquoi avez-vous plus honoré vos enfans que moi? C'eſt pourquoi *voici ce que dit le Seigneur: J'avois déclaré que vôtre maiſon, & la maiſon de vôtre pere ſerviroient pour jamais devant ma face: mais maintenant je ſuis bien éloigné de cette penſée, dit le Seigneur; car je glorifierai celui qui m'aura rendu gloire, & ceux qui me mépriſent, tomberont dans le mépris.* Le Prophéte ajoûta que les deux fils d'Héli, Ophni & Phinées, mourroient en un ſeul jour; que Dieu feroit paſſer le Sacerdoce dans une autre famille, & que celle d'Héli tomberoit dans le mépris & dans l'indigence.

(*c*) 1. *Reg.* II. 27. 28.

Ces prédictions furent vérifiées lorſque ſous le regne de Salomon, l'exercice de la grande Sacrificature fut ôté à Abiathar (*d*) de la famille d'Héli, & réſervé au ſeul Sadoc, qui étoit de la race d'Eléazar. (*e*) Le grand défaut d'Héli étoit ſa nonchalance, & ſon indulgence pour ſes enfans. Il n'ignoroit pas les déſordres qu'ils commettoient dans le Tabernacle, & le ſcandale qu'ils cauſoient au peuple par leur mauvaiſe conduite. (*f*) Mais au lieu de les punir, & de les éloigner du ſacré miniſtére, il ſe contenta de leur dire: Pourquoi faites-vous toutes ces choſes que j'apprens, & dont parle tout le peuple? Ne faites plus cela, mes enfans; il eſt bien fâcheux que l'on publie de

(*d*) 3. *Reg.* II. 26.
(*e*) An du Monde 2990. avant J. C. 1010. avant l'Ere vulg. 1014.
(*f*) 1. *Reg.* II. 22. 23.

vous que vous portez le peuple du Seigneur à violer ſes commandemens. Si un homme péche contre un homme, on peut lui rendre Dieu favorable. Mais ſi un homme péche contre le Seigneur, qui priera pour lui ? Mais ſes enfans n'écoutérent pas la voix de leur pere ; & lorſque le Prophéte dont nous avons parlé, lui annonça les maux dont ſa maiſon étoit menacée, nous ne voyons pas que cela ait allumé ſon zéle, ni redoublé ſa juſte ſévérité envers ſes enfans.

(a) 1. Reg. III. 2. 3. &c. (b) An du Monde 2861. Samuël étant né en 2849. avoit alors douze ans.

Dieu lui fit encore parler par Samuël, (*a*) qui n'étoit alors qu'un enfant, (*b*) & il lui dit: Je vas faire dans Iſraël une choſe que nul ne pourra entendre, ſans que les oreilles lui en retentiſſent. En ce jour-là j'accomplirai tout ce que j'ai réſolu contre Héli, & contre ſa maiſon, je commencerai, & j'achéverai. J'exercerai mes jugemens contre ſa maiſon, & ſon iniquité ne ſera jamais expiée, ni par des victimes, ni par des préſens. Héli ayant appris ces choſes de la bouche de Samuël, ne répondit autre choſe, ſinon : Il eſt le Seigneur, qu'il faſſe ce qui eſt agréable à ſes yeux. Dieu différa ſa vengeance encore vingt-ſept ans, & ce ne fut qu'en 2888. avant J. C. 1112. avant l'Ere vulgaire 1116. que les fils d'Héli, Ophni & Phinées, furent mis à mort par l'épée des Philiſtins, que l'Arche du Seigneur fut priſe, & qu'Héli lui-même ayant appris ces triſtes nouvelles, tomba de ſa chaiſe à la renverſe, & ſe rompit le coû. (*c*) Il eut pour ſucceſſeur, ſelon Joſéph, (*d*) & ſelon la plus commune opinion, *Achitob* ſon troiſiéme fils ; ſelon d'autres, ce fut *Abia* qui lui ſuccéda. Il eſt certain qu'*Abia* étoit Grand-Prêtre au commencement du regne de Saül. (*e*) Pluſieurs Anciens ont voulu mettre Samuël au rang des Grands-Prêtres des Juifs, mais il eſt certain qu'il n'étoit pas de la race des Prêtres, mais ſeulement de celle des Lévites.

(c) 1. Reg. IV. 12. .. 18. (d) Antiq. l. 6. c. 7. (e) 1. Reg. XIV. 18.

(f) Luc. III. 23.

Heli, nommé dans ſaint Luc (*f*) comme le dernier des ayeux de nôtre Sauveur Jesus-Christ ſelon la chair, eſt apparemment le même que ſaint Joachim pere de la ſainte Vierge, & connu dans pluſieurs monumens trés-anciens, & trés-reſpectez chez les Orientaux.

Heli, *Héliacim*, *Helcias*, *Joachim* ſont à peu prés le même nom ; & nous avons vû ci-devant le même Grand-Prêtre nommé *Helcias*, *Joachim*, & *Eliacim*.

HELIODORE, premier Miniſtre de Séleucus Philopator Roi de Syrie, (*g*) fut envoyé par le Roi ſon maître à Jéruſalem, pour enlever les tréſors que l'on diſoit être dans le Temple. (*h*) Etant arrivé à Jéruſalem, & ayant déclaré le ſujet de ſon voyage, le Grand-Prêtre lui repréſenta que l'argent dont on avoit parlé au Roi, appartenoit à Hircan fils de Joſeph, & petit-fils de Tobie, qui étoit établi de la part du Roi Séleucus Intendant du pays de delà le Jourdain, & qui en levoit les tributs pour le Roi ; (*i*) que le reſte étoit des dépôts appartenans à divers particuliers, auſquels on ne pouvoit toucher, ſans violer les loix de la Juſtice. Héliodore inſiſtant ſur les ordres du Roi, répondit qu'il falloit à toute force, que cet argent fut porté au Roi, & prit jour pour entrer dans le Temple, & pour enlever les richeſſes qui s'y trouvoient.

(g) 2. Macc. III. 7. 8. & ſuiv. (h) An du Monde 3828. avant J. C. 172. avant l'Ere vulg. 176. (i) Vide Joſeph. Antiq. l. 12. c. 4. &c.

Lorſqu'il fut entré dans le Temple, la conſternation fut extrême dans toute la ville, & ſur tout parmi les Prêtres. Alors on vit paroître un cheval, ſur lequel étoit monté un homme terrible, vêtu magnifiquement, qui fondant avec impétuoſité ſur Héliodore, le frappoit avec ſes pieds de devant, pendant que deux jeunes hommes auſſi brillans de gloire, & richement vêtus, ſe tenoient aux deux côtez d'Héliodore, & le foüettoient ſans relâche chacun de ſon côté. Héliodore fut renverſé, & tout hors de lui-même, il fut promtement emporté hors du Temple dans une chaiſe à porteur. En même-tems on vint prier le Grand-Prêtre Onias I. d'offrir un ſacrifice, & d'employer ſes priéres auprés de Dieu, afin d'obtenir la ſanté & la vie à Héliodore.

Pendant que le Grand-Prêtre faiſoit ſa priére, les mêmes jeunes hommes, revêtus des mêmes habits, ſe préſentérent à Héliodore, & lui dirent : Rendez graces au Grand-Prêtre Onias, car le Seigneur vous a donné la vie à cauſe de lui ; & annoncez à tout le monde ſes merveilles, & ſa puiſſance. Ayant dit ces mots, ils diſparurent. Héliodore ayant offert une hoſtie à Dieu, & lui ayant fait de grandes promeſſes, s'en retourna vers le Roi Séleucus à Antioche. Il lui raconta ce qui lui étoit arrivé, & le Roi lui demandant qui lui paroiſſoit propre pour être envoyé de nouveau à Jéruſalem, il lui répondit : Si vous avez quelque ennemi, & quelqu'un dont vous vouliez vous défaire, envoyez-le en ce lieu, & vous le verrez revenir déchiré de coups, ſi toutefois il en revient ; car il y a certainement quelque vertu divine dans ce Temple. Voilà ce que l'on ſçait de cet Héliodore. Joſeph fils de Gorion dit que depuis cet événement Héliodore ſe fit Juif, & renonça à l'idolâtrie.

I. HELIOPOLIS, c'eſt-à-dire, *la ville du Soleil*. Il en eſt parlé dans la Géneſe, (*a*) & dans Ezéchiel. (*b*) Elle eſt appellée *On* dans l'Hébreu. Putiphar qui donna ſa fille Aſeneth pour femme à Joſeph, étoit Prêtre d'Héliopolis. Cette ville eſt ſituée ſur le Nil à une demie journée de Babylone d'Egypte, vers le nord. Strabon (*c*) parle des anciens Temples, & des obéliſques qu'on y montroit de ſon tems, & des grandes maiſons des Prêtres qu'on y voyoit, quoique la ville fût entiérement déſerte.

(a) Geneſ. XLI. 45. XLVI. 20. Ἡλιοπόλις. (b) Ezech. XXX. 17. (c) Strabo l. 16.

C'eſt à Héliopolis qu'Onias fils d'Onias troiſiéme, s'étant retiré en Egypte, (*d*) & ayant gagné les bonnes graces de Ptolemée Philométor, & de Cléopatre ſa femme, (*e*) obtint permiſſion de bâtir un Temple ſemblable à celui de Jéruſalem, (*f*) à l'uſage des Juifs qui étoient en Egypte. Ce Temple ſubſiſta juſqu'au tems de Veſpaſien, qui le fit fermer par Lupus Préfet d'Egypte. *Joſeph de Bello l. 7. c. 37. p. 995. 996.* Paulin qui ſuccéda quelque tems aprés à Lupus, fit ôter tous les ornemens, & les richeſſes qui y étoient, en fit fermer toutes les portes, & ne permit pas qu'on y fit aucun exercice de Religion. Voyez *Onion*. C'eſt le nom qu'on avoit donné à ce Temple.

(d) An du Monde 3842. avant J. C. 158. avant l'Ere vulg. 162. (e) Antiq. l. 12. c. 13. & l. 20. c. 8. (e) An du Monde 3854. avant J. C. 146. avant l'Ere vulg. 150. (f) An de J. C. 73.

II. Heliopolis, ville de la Célé-Syrie, entre le Liban & l'Antiliban, entre Laodicée & Abila, nommée autrement *Balbec*, ou *Malbech*. Il y avoit un Temple fameux dédié au Soleil, ou au Dieu Balanius, dont on voit encore à préſent de magnifiques reſtes. (*g*) Je crois que c'eſt cette ville que le Prophéte Amos a voulu marquer, en diſant : (*h*) *J'exterminerai les habitans du camp de l'Idole*. L'Hébreu : *j'ex-*

(g) Voyez Maundrel, & Monconis. (h) Amos I. 5.

terminerai l'habitant de Bekath-aven, ou de la vallée d'iniquité. Il donne le nom de *Bekath-aven*, à la ville que les Payens nommoient *Bekath-Baal*, & que l'on nomme encore aujourd'hui *Baal-beeh*, la vallée de Baal.

HELLENISTES. Ce terme vient d'*Hellen*, un Grec.(a)On appelloit *Juifs Hellénistes*, ceux qui vivoient dans les villes, & les Provinces où la Langue Grecque étoit commune ; & qui n'ayant pas l'usage de la Langue Hébraïque, ou Syriaque, ne se servoient communément que de la Version Grecque des Septante dans leur particulier, & même dans leur assemblée ; ce qui étoit désapprouvé par plusieurs autres Juifs Hébraïzans, qui ne pouvoient souffrir qu'on lût la sainte Ecriture en une autre Langue, qu'en Hébreu. Les Hellénistes ne sont connus que depuis le regne des Grecs dans l'Orient. Quelquefois ils sont appellez simplement *Hellenes*, Grecs ; & quelquefois *Helleniſtæ* dans le nouveau Testament ; (b) car je ne trouve pas ce dernier terme dans les Maccabées, ni dans les autres Livres Grecs de l'ancien Testament.

(a) Ἕλλην. *Hellen. Græcus, Gentilis.*

(b) *Act.* VI. 1. Ἐγένετο γογγυσμὸς τῶν Ἑλληνιστῶν. *Act.* IX. 29. & XI. 20.

HELLE'S PHALONITES,(c) le même que *Hélès de Phalti*, ci-devant.

(c) 1. *Par.* XI. 27.

HELMON-DEBLATHAIM. Campement des Israëlites sur le torrent d'Arnon.(d) De là ils allérent à la montagne d'Abarim.

(d) *Num.* XXXIII. 46.

HELON, pere d'Eliab, de la Tribu de Zabulon. *Num.* I. 9.

HELON, ville de la Tribu de Juda, laquelle fut donnée aux Lévites. (e) C'est apparemment la même que *Cholon*, ou *Olon*. *Josue* XV. 51.

(e) 1. *Par.* VI. 58.

HEM, fils de Sophonie, au nom duquel Zacharie dit qu'on consacrera une couronne au Seigneur. (f)

(f) *Zach.* VI. 14.

HEMAN, fils de Lothan, & petit-fils d'Esaü. *Genes.* XXXVI. 22.

HEMAN ESRAÏTE. Voyez *Eman*. On trouve dans les Livres des Rois, (g) *Ethan*, *Eman*, *Chalchol*, & *Dorda*, fils de Machol, & fameux Musiciens du Temple au tems de Salomon. Et dans les Paralipoménes, (h) nous trouvons *Zamri*, *Ethan*, *Eman*, *Chalchal*, & *Dara*, fils de Zara, & petit-fils de Juda. Je soupçonne que les Copistes auront confondu les descendans de Machol, avec ceux de Zara, & que par erreur on aura donné à *Eman*, ou Héman fils de Machol, le surnom d'*Esraïte*, comme s'il étoit fils de Zara.

(g) 3. *Reg.* IV. 31.

(h) 1. *Par.* II. 6.

HEMATH. Voyez *Emath*. C'est *Emése*, ville de Syrie.

HEMONA, ou *Villa Hemona*, ville de la Tribu de Benjamin. (i)

(i) *Josue* XVIII. 24.

HEMOR, Prince de la ville de Sichem, & pere d'un jeune homme nommé aussi Sichem, qui viola Dina fille de Jacob, & attira sur son pere, & sur toute la ville de Sichem, les effets du ressentiment des freres de Dina.(k) Voyez *Dina* & *Sichem*. Jacob étant de retour de la Mésopotamie, (l) alla à Sichem, où il dressa ses tentes, & acheta auprés d'Hémor, pour le prix de cent késita, la partie du champ, où il avoit dressé ses tentes. (m)

(k) *Genes.* XXXIV.

(l) An du Monde 2265. avant J. C. 1735. avant l'Ere vulg. 1739.

(m) *Genes.* XXXIII. 19.

HEMORRHOISSE. Ce terme vient du Grec, & il signifie en cette Langue (n) une personne qui souffre une grande perte de sang. Nous appellons l'Hémorroïsse cette femme, dont il est parlé dans l'Evangile, (o) laquelle étoit malade d'une perte de sang depuis douze ans, & qui ayant dépensé tout son bien à se faire traiter par les Médecins, sans aucun succés, s'approcha de JESUS-CHRIST par derriére, & toucha la frange de son vétement ; & tout d'un coup le sang s'arrêta. Alors JESUS dit : Qui est-ce qui m'a touché ? Saint Pierre répondit : Maître, la foule du peuple vous touche & vous accable, & vous demandez : Qui m'a touché ? Mais JESUS dit : Quelqu'un m'a touché, car j'ai reconnu qu'une vertu étoit sortie de moi. Alors l'Hémorrhoïsse s'en vint toute tremblante, & déclara devant tout le peuple ce qui l'avoit portée à le toucher, & comment elle avoit été guerie ; & JESUS lui dit : Ma fille, vôtre foi vous a guérie, allez en paix.

(n) Αἱμορρέουσα.

(o) *Luc.* VIII. 43. *& seq.* Ἔνα ἀπὸ τῶν ἀρχόντων.

Saint Ambroise (a) croit que cette femme étoit sainte Marthe. Jean Malala & Codinus l'appellent *Véronique*. Mais Eusébe (b) assûre que c'étoit une femme Payenne, de la ville de Panéade, à la source du Jourdain, laquelle en reconnoissance de ce miracle, érigea une statuë à nôtre Sauveur, qu'Eusébe assûre avoir vûë de ses yeux. Sozoméne (c) & Philostorge (d) racontent qu'elle subsista jusqu'au tems de l'Empereur Julien.

(a) *Ambr. de Samaritana, c. 1.*

(b) *Euseb. hist. Eccl. l. 7. c. 17.*

(c) *Sozom. l. 5. c. 20. hist. Eccl.*

(d) *Philostorg. hist. l. 7. c. 3.*

I. HENOCH, ou *Enoch*, fils de Jared. (e) Voyez ci-devant *Enoch*.

(e) *Genes.* V. 18. 19.

II. HENOCH, fils de Caïn. *Genes.* IV. 17.

III. HENOCH, ville bâtie par Caïn en l'honneur d'Hénoch, son fils aîné. (f) C'est la plus ancienne ville du monde que l'on connoisse. Elle étoit à l'orient de la Province d'Eden. C'est peut-être *Hanuchta*, que Ptolemée place dans la Susiane. Le faux Bérose, & aprés lui, Adrichomius, placent la ville d'Hénochie, bâtie par Caïn, à l'orient du Liban, vers Damas.

(f) *Genes.* IV. 17.

IV. HENOCH, fils aîné de Ruben, Chef de la famille des Hénochites. (g)

(g) 1. *Par.* V. 3. *Genes.* XLVI. 9.

V. HENOCH, fils de Madian. *Genes.* XXV. 4.

HENOS, fils de Seth, & pere de Caïnan. *Genes.* V. 6. 7. Voyez *Enos*.

HEPHA, ou *Kepha*, ou *Epha*, ou *Caipha*, autrement *Sycaminôn*, ville maritime, au pied & au nord du mont Carmel, au midy du port de Ptolémaïde. Elle est distante de cette ville de dix-huit milles par mer, & de trente milles par terre.

HEPHER, pere de Salphaad, & Chef de la famille des Hépherites. (b)

(b) *Num.* XXVI. 32. 33. XXVII. 1.

HER, fils aîné du Patriarche Juda, épousa Thamar. Mais comme il étoit trés-corrompu aux yeux de Dieu, le Seigneur le fit mourir d'une mort prématurée. (i) Comme Her n'avoit point eu d'enfans de sa femme Thamar, Juda la fit épouser à Onan, son second fils, qui n'étoit pas moins méchant que son frere. Les Hébreux croyent que Her épousa Thamar, n'ayant encore que huit ans, & qu'il ne demeura qu'un an avec elle. (k) Le Testament des douze Patriarches (l) dit que l'Ange du Seigneur le fit mourir la troisiéme nuit de ses nôces, en punition de ce qu'il ne vouloit pas traiter Thamar comme sa femme, à cause qu'elle n'étoit pas Chananéenne, car la mere d'Her étant de race Chananéenne, avoit, dit-on, conçû une haine furieuse contre Thamar sa brû, qui étoit de la race d'Aram, ou des Syriens. C'est pourquoi elle conseilla à son fils de ne pas consommer son mariage avec Tha-

(i) *Genes.* XXXVIII. 7.

(k) *Seder Olam c. 2.*

(l) *Testament. Judæ.*

mar. (a) Mais ces traditions, toutes anciennes qu'elles soient, ne sont nullement certaines.

(a) Vide Author. Oper. imperfecti in Matth. homil. 1.

HERAN, fils de Suthala, de la Tribu d'Ephraïm, Chef des Héranites. (b)

(b) Num. XXVI. 36.

HERCULES, fils de Jupiter & d'Alcméne, fameux Héros, à qui les Payens ont accordé les honneurs divins. Il nâquit vers le tems de la Judicature de Gédéon, du Monde 2757. avant J. C. 1243. avant l'Ere vulgaire 1247. Il n'est fait mention d'Hercules qu'en un endroit de l'Ecriture. (c) C'est à l'occasion de trois cens dragmes d'argent, que Jason, faux Grand-Prêtre de Jérusalem, envoya à Tyr, pour contribuer aux jeux & aux sacrifices solemnels, que l'on y faisoit tous les cinq ans, & que l'on y devoit faire en l'an du Monde 3831. avant J. C. 169. avant l'Ere vulgaire 173. en présence d'Antiochus Epiphanes, Roi de Syrie. Hercules étoit la Divinité tutelaire de Tyr. Les Tyriens l'appelloient *Melicartha*, le Roi de la ville.

(c) 2. Macc. IV. 19. 20.

On a confondu diverses circonstances de la vie de Josué, de Samson & de Moyse, avec celle d'Hercules : (d) & les Payens racontoient de ce Héros à peu prés la même chose que nous disons de Jonas. Hercules avoit, disoient-ils, (e) été trois jours dans le ventre d'un chien marin, de même que Jonas avoit été trois jours dans le ventre d'une baleine, ou d'un autre monstre marin. (f)

(d) Voyez M. Huet, Démonstr. Evang.

(e) Voyez Lycophron, Théophraste, &c.

(f) Jonas II. 1. & seq.

HERED, fils de Béla, de la Tribu de Benjamin, Chef de la famille des Hérédites. (g)

(g) Num. XXVI. 40.

HERED, ou *Ared*, dernier fils de Benjamin. *Genes.* XLVI. 21.

HERED, ou *Hared*, ou *Arad*, ou *Adar*, ou *Adara*, ville au midy de la Tribu de Juda. Josué fit mourir le Roi d'*Hered*, (h) ou *Arad*, ou *Adar*. Cette ville étoit à vingt milles d'Hébron, & à quatre milles de Malathi, selon Eusébe, entre Cadesbarné & Asmona.

(h) Jos. XII. 14.

HERESIE. Ce terme vient du Grec (i) *Airésis*, & signifie en général une secte, un choix. Il se prend plus ordinairement en mauvaise part, dans le style Ecclésiastique, pour une erreur fondamentale en fait de Religion, à laquelle on s'attache avec opiniâtreté. Ainsi on appelle l'hérésie des Arriens, des Pélagiens, des Novatiens, &c. Saint Paul dit qu'il faut qu'il y ait dans l'Eglise des hérésies, (k) afin que ceux qui sont éprouvez, soient manifestez. Il veut que Tite évite, & fuye même la compagnie d'un hérétique, aprés une premiére & une seconde admonition. (l) Saint Luc dans les Actes, parle de l'hérésie des Saducéens, (m) & de celle des Pharisiens. (n)

(i) Κατὰ αἵρεσιν, secta.

(k) 1. Cor. XI. 19.

(l) Tit. III. 10.

(m) Act. V. 17.

(n) Act. XV. 5.

Or il est visible que parmi les Juifs, ces hérésies ou ces sectes, sur tout celle des Pharisiens, n'étoient nullement odieuses ; puisque saint Paul même depuis sa conversion, déclare qu'il est de la secte des Pharisiens. (o) Le même Apôtre dit que l'on donnoit au Christianisme le nom de secte, ou d'hérésie ; (p) & en effet dans les commencemens, on ne considéroit guéres parmi les étrangers la Religion Chrétienne, que comme une secte, ou une réforme du Judaïsme ; & les premiers Peres n'ont point fait difficulté de donner quelquefois à nôtre Religion le nom de *secte divine*. (q) Tertulle Avocat des Juifs, accuse saint Paul devant Félix, (r) d'être le Chef *de l'hérésie des Nazaréens*. Saint Paul déclare qu'il a vécu sans reproche *dans l'hérésie des Pharisiens*, qui étoit la plus autorisée de sa nation. (a) Les Juifs de Rome étant assemblez auprés de saint Paul, lui dirent qu'ils souhaiteroient sçavoir ses sentimens sur ce qui concernoit le Christianisme : (b) Que pour eux, ils ne sçavoient autre chose *de cette hérésie*, sinon qu'elle étoit combattuë par tout.

(o) Act. XXIII. 6. XXVI. 5. Philipp. III. 5.

(p) Act. XXIV. 14.

(q) Tertull. de Pallio. Divinam sectam.

(r) Act. XXIV. 5.

(a) Act. XXVI. 5.

(b) Act. XXVIII. 22.

Je ne parle pas ici des sectes ou hérésies des Philosophes Payens, qui ont donné occasion aux sectes qui ont paru parmi les Juifs ; car de même que les Payens distinguoient leurs Philosophes en Stoïciens, Platoniciens, Péripathériciens, Epicuriens, &c. ainsi les Hébreux depuis le regne des Grecs en Orient, se partagérent en Saducéens, Pharisiens, Esséniens ou Assidéens, & Hérodiens, &c. On peut à proportion montrer dans la Religion Chrétienne des sectes ou hérésies à peu prés pareilles à celles des Juifs, non-seulement dans les Ecoles de Philosophie, mais aussi dans celles de Théologie, où l'on trouve des partages de sentimens sur des matiéres problématiques, & non décidées, qui ne portent aucun préjudice au fonds de la Religion, ni à l'unité qui doit joindre tous les membres du Corps de l'Eglise, dans la subordination aux mêmes Chefs, dans la communion des mêmes Sacremens, & dans la confession des mêmes principes essentiels de la créance.

Dés le commencement de l'Eglise Chrétienne, il y eut des hérésies trés-dangereuses, & on peut même assurer que jamais on n'en vit de plus pernicieuses, puisqu'elles attaquoient les dogmes les plus essentiels de nôtre Religion, comme la Divinité de JESUS-CHRIST, sa qualité de Messie, la réalité & la vérité de son Incarnation, la Résurrection des morts, la liberté & l'affranchissement des cérémonies de la Loi, & autres points de cette nature. Le plus ancien de ces Hérésiarques, est Simon le Magicien, qui voulut acheter le don de Dieu à prix d'argent, & qui voulut ensuite se faire passer pour le Messie, & pour le Dieu créateur & tout-puissant. (c) Cérinthe & les faux Apôtres, contre qui saint Paul invective si souvent dans ses Epîtres, (d) vouloient que les Fidéles reçussent la circoncision, & se soumissent à toutes les observances de la Loi.

(c) Act. VIII. 9. 10. &c.

(d) Vide Galat. IV. 11. 13. 17. V. 11. VI. 12. Philipp. III. 18.

Les Nicolaïtes permettoient la communauté des femmes, & ne se faisoient aucun scrupule des actions les plus honteuses, ni des superstitions du Paganisme. (e) Ils passérent dans la secte des Cainistes, qui reconnoissoient une vertu supérieure à celle du Créateur. Saint Jean dans l'Apocalypse, (f) parle des Nicolaïtes comme d'une secte d'hérétiques subsistante, & qui faisoit de grands ravages dans les Eglises d'Asie. On voyoit dans le même tems de faux Christs & de faux Prophétes. (g) Saint Paul parle d'Hyménée & d'Alexandre, qu'il avoit été obligé de livrer à Satan, (h) pour les empêcher de dogmatiser. Il parle aussi d'Hymenée & de Philéte, (i) qui s'étoient égarez de la vérité, en disant que la Résurrection des morts étoit déja arrivée. Il prédit que dans les derniers tems il y en aura qui abandonneront la foi, (k) pour se livrer à l'esprit d'erreur & à la doctrine du Démon. Saint Pierre (l) & saint Jude (m) font les mêmes prédictions, & ils ne font que suivre ce que JESUS-CHRIST lui-même avoit dit dans l'Evangile, (n) qu'il viendroit de faux Christs & de faux Prophétes,

(e) Vide Epiphan. hæres. 25. Philastr. & Aug. de hæres. &c.

(f) Apoc. II. 15.

(g) Apoc. II. 20. 1. Joan. II. 18. 22. IV. 3. & 2. Joan. V. 7. &c.

(h) 1. Timoth. I. 20.

(i) 2. Timoth. I. 16.

(k) 1. Timoth. IV. 1.

(l) 2. Petr. II. 1. & III. 3.

(m) Judæ Ep. ℣. 18

(n) Matth. XXIV. 4. 24. VII. 15.

qui séduiroient les simples par leurs presliges & leur fausse doctrine. On peut voir les articles particuliers de *Nicolas*, de *Simon*, de *Cérinthe*, &c.

HERI, fils de Gad, Chef de la famille des *Hérites*. (a)

(a) *Genes.* XLVI. 16. & *Num.* XXVI. 16.

HERISSON, *hericius*, ou *herinacius*, ou *ericius*, ou *chærogryllus*. L'hérisson est un petit animal à quatre pieds, tout couvert de pointes. Dés qu'il se voit apperçû par un homme, ou par un chien, il se roule, & forme comme une boule toute hérissée de pointes; en sorte qu'on ne le peut toucher, sans se blesser. Il demeure dans une taniére sous la terre, & se nourrit de fruits sauvages. Dans le Lévitique (b) l'hérisson est déclaré immonde, parce qu'il ne rumine pas. L'Hébreu *saphan*, que les Septante & la Vulgate ont rendu par *chærogryllus*, un hérisson, signifie, selon quelques-uns, *un lapin*, selon d'autres, *un liévre*, & selon Bochart, un certain gros rat commun en Arabie, qui est bon à manger, & nommé *aliarbuho*.

(b) *Levit.* XI. 5. שפן *Heb. Schaphan.* 70. Χοιρογρύλλιος. *Chærogryllus.*

On trouve aussi le terme Hébreu *saphan* dans les Pseaumes, (c) & les Septante l'ont rendu par *Lagoos*, qui peut signifier un liévre, un lapin, ou même un hérisson. Quelques anciens Pseautiers Latins lisoient: *Petra refugium leporibus*; & les autres, *herinaciis*, comme portent aujourd'hui nos Exemplaires. (d) Saint Jérôme (e) croit que c'est une espéce de rat, qui se voit dans la Palestine, de la grosseur de l'hérisson, & à peu prés de la forme d'un ours, qui demeure dans les cavernes & les creux des rochers.

(c) *Psal.* CIII. 19. *Hebr.* לשפנים 70. Πέτρα καταφυγὴ τοῖς λαγωοῖς.

(d) Voyez S. August. sur le Pseaume 183.

(e) *Hieronym. Ep. ad Suniam & Fretellam.*

Outre l'hérisson terrestre, dont on vient de parler, il y a un *hérisson marin*, qui est chargé d'écailles toutes couvertes de pointes, dont il se sert au lieu de pieds; car il marche en roulant. Il est de la forme d'un four, & est fort épais devant & derriére. Il y en a de noirs, de rouges & de purpurins; & d'autres, qui ont l'écaille, les pointes & les œufs blancs. Il n'y a point de poisson mieux armé que celui-là. Isaïe parlant de la ruine de Babylone, (f) dit que le Seigneur la réduira à servir de demeure à l'hérisson, & qu'elle ne sera plus qu'un grand marais d'eaux bourbeuses. L'Hébreu porte: (g) *Kippod*; les Septante, *echinos*; & saint Jérôme, *erinacius*. Bochart fait voir que plusieurs entendent l'Hébreu d'un oiseau de mer ou d'étang; comme le butor, le héron, le vautour, le canard, &c; & d'autres, d'un loutre, d'un biévre ou d'un castor. Il est parlé du même animal dans Isaïe, XXXIV. 11. & *Sophon.* II. 14. mais la signification n'en est pas plus connuë pour cela.

(f) *Isai.* XIV. 23.

(g) קפד 70. Ἐχῖνος.

(h) *Josue* XII. 14. HERMA, (h) ville au midy de Juda. C'est la même que *Horma*, *Harma* ou *Arama*, nommée auparavant *Sephath*. Voyez *Horma* ou *Harma*.

HERMAPHRODITE. Ce terme vient du Grec *Hermès*, qui signifie *Mercure*, & *Aphroditè*, qui signifie *Venus*. Il signifie une personne qui participe aux deux sexes, du mâle & de la femelle. Les Rabbins disent qu'au commencement Dieu avoit créé Adam hermaphrodite; c'est-à-dire apparemment, qu'il avoit deux corps, l'un mâle, & l'autre femelle, collez dos contre dos, (i) ou simplement collez par les côtez; & que Dieu, en créant la femme, ne fit que séparer ces deux corps. On fonde ce ridicule sentiment sur ces paroles de Moyse: (a) *Il les créa mâle & femelle.*

(i) *Vide Thalmud. & Rabb. & Platon. in Sympos. p. 190. 191.*

(a) *Genes.* I. 27.

HERMAS, dont il est parlé dans l'Epître de saint Paul aux Romains, (b) étoit, selon plusieurs Anciens, (c) & selon plusieurs sçavans Interprétes, (d) le même que le célébre Hermas, dont nous avons les Ouvrages, qui ont été mis par quelques-uns au rang des Ecritures canoniques. (e) Les Livres d'Hermas, intitulez, *Le Pasteur*, ont été écrits à Rome, ou aux environs, vers l'an 92. de JESUS-CHRIST, avant la persécution de Domitien.

(b) *Rom.* XVI. 14.

(c) *Origen. in Rom.* XVI. *Euseb. hist. Eccl. l.* 3. *c.* 3. *Hieron. de Viris illustr. c.* 10.

(d) *Est.* Grat. Bez. Dens. alii.

(e) *Vide Iren. l.* 4. *c.* 3. *Clem. Alex. l.* 1. *Strom. & l.* 2. *plurib. locis. Tertull. l. de oratione, c.* 12. *Origen. homil.* 8. *in Numer. & alios plures citatos à Cotelier. t.* 1. *p.* 68. *& seq.* 72. *primi sæculi.*

Adon, Ussuard & le Martyrologe Romain marquent la Fête d'Hermas le 9. May; & les Grecs, le 8. Mars, & encore le 5. d'Octobre. Ils le mettent au rang des Apôtres & des soixante & douze Disciples. Ils ajoûtent qu'il fut fait Evêque de Philippes en Macédoine, ou de Philippople en Thrace.

HERMES, dont saint Paul fait mention au même endroit, *Rom.* XVI. 14. & qu'il salue avec les autres Fidéles de sa connoissance, qui étoient à Rome, étoit, disent les Grecs, du nombre des soixante & dix Disciples, & fut fait Evêque de Dalmatie. On fait sa Fête le 8. d'Avril.

HERMOGENES, dont parle saint Paul à Timothée, (f) étoit, selon quelques Auteurs peu certains, (g) un Magicien, qui fut converti par saint Jacques le Majeur avec Pygelle. Mais aprés avoir suivi l'Apôtre pendant quelque tems, ils le quittérent, lorsqu'ils le virent en prison pour la foi. Tertullien (h) dit que Hermogénes renonça à la foi, & qu'il est différent d'un autre Hermogénes, contre lequel il écrit. On prétend qu'il s'attacha aux erreurs de Simon & de Nicolas; & sa principale erreur étoit qu'il nioit la résurrection des morts, soutenant qu'elle étoit déja faite. (i) Voilà ce que l'on sçait de plus certain d'Hermogénes. On peut voir dans Abdias les circonstances fabuleuses de sa conversion.

(f) 2. *Timoth.* I. 15.

(g) *Abdias Apostol. histor. l.* 4. *de Jacobo Majore.*

(h) *Tertul. contra Hermog.*

(i) 2. *Timoth.* II. 17.

I. HERMON, ou *Chermon*, ou *Aërmon*, ou *Baal-hermon*. Les Sidoniens lui donnoient le nom de *Sirion*; (k) & les Amorrhéens, celui de *Sanir*. Saint Jerôme dit que cette montagne est au-dessus de Panéade, & que pendant l'été, on en portoit de la neige à Tyr, pour boire frais. Le Chaldéen & l'Interprète Samaritain lui donnent le nom de *montagne de la neige*, (l) parce qu'elle en est toûjours chargée à cause de sa hauteur. Dans le Deutéronome, (m) il est parlé de Sion, comme faisant partie du mont Hermon. L'Ecriture (n) met le mont Hermon comme terminant le pays de de-là le Jourdain au septentrion, de même que le torrent d'Arnon au midy. Baal-gad étoit située dans la plaine du Liban, au pied du mont Hermon, (o) & les Hévéens habitoient au pied de la même montagne, dans la terre de Maspha, (p) *depuis Baal-hermon, jusqu'à l'entrée d'Emath.* (q) Le mont Hermon appartenoit au Roi Og, & étoit à l'extrémité septentrionale de ses Etats, avant que les Israëlites en fissent la conquéte. (r)

(k) *Deut.* III. 9. 10.

(l) *Ad Deut.* IV. 48.

(m) *Deut.* IV. 48. חרמון הוא שיאן

(n) *Deut.* III. 8. IV. 48.

(o) *Josue* XI. 17.

(p) *Josue* XI. 3.

(q) *Judic.* III. 3.

(r) *Josue* XII. 5. XIII. 11.

L'Auteur du Livre apocryphe d'Hénoch (s) dit que les Anges, qu'il nomme *Egregori*, les Veillans, étant épris de l'amour des femmes, s'assemblérent sur le mont Hermon, du tems du Patriarche Jared, & s'engagérent par serment, & par des anathémes qu'ils prononcé-

(s) *Lib. Enoch. c.* 1.

rent, de ne se séparer jamais, qu'ils n'eussent exécuté leur résolution, qui étoit de prendre des filles des hommes pour femmes. Les anathémes auſquels ils se dévoüérent, s'ils manquoient à leur promesse, firent donner à cette montagne le nom d'Hermon, c'est-à-dire, *anathéme*. (*a*) Le Psalmiste (*b*) dit que l'union des Prêtres est aussi agréable, que l'est *la rosée du mont Hermon, qui descend sur le mont de Sion.* Hermon est comme un nom général d'une montagne, qui a plusieurs côteaux, dont l'un est appellé *Sion*, l'autre *Sanir* ou *Schirion*. Ainsi la rosée du mont Hermon descend sur le côteau de Sion, qui lui est joint, comme l'huile de senteur descend de la barbe d'Aaron sur le collet de sa tunique. Il est vrai que *Sion* ou *Zion* du Pseaume CXXXII. est écrit autrement que celui du Deutéronome: (*c*) mais comme ce sont des lettres d'un même son & d'un même organe, on ne doit pas faire beaucoup de difficulté de les confondre.

(*a*) Vide si placet Hilar. in Psalm. 133.
(*b*) Psalm. CXXXII. 3. Ros Sion.
(*c*) Deut. IV. 48. Sion.

(*d*) Psalm. LXXVIII. 13. Le même Psalmiste dit ailleurs: (*d*) *Vous avez créé l'aquilon & la mer; Thabor & Hermon feront retentir leur joye.* La situation du Thabor est connuë. Cette montagne est entre la Mer Méditerranée à l'occident, & la Mer de Tibériade au couchant. Le mont Hermon est au nord de l'une & de l'autre. L'Hébreu porte: *Vous avez créé l'aquilon & la droite*, c'est-à-dire, le nord & le midy; *le Thabor* au midy, & *le mont Hermon* au nord, *feront retentir leur joye.* Les deux parties de ce verset sont comme synonymes, & s'expliquent l'une l'autre.

II. HERMON, ou *Hermonim*, montagne située au-decà du Jourdain, dans la Tribu d'Issachar, au midy du mont Thabor. Plusieurs croyent qu'il en est parlé dans cet endroit des Pseaumes: (*e*) *Je me souviendrai de vous dans le pays du Jourdain, à Hermon, à la petite montagne*: comme si ce mont Hermon de deçà le Jourdain, étoit appellé petite montagne, pour le distinguer du grand Hermon, qui étoit au-delà de ce fleuve. Mais d'autres croyent qu'il n'est fait mention du petit Hermon en aucun endroit de l'Ecriture, & que cette montagne qui étoit connuë sous ce nom du tems de saint Jérôme, (*f*) dans la Tribu d'Issachar, au midy du Grand-Champ, n'a été nommée Hermon que dans les derniers tems. D'autres expliquent de cette montagne d'Hermon de deçà le Jourdain, ce qui est dit dans un autre Pseaume: (*g*) *Comme la rosée du mont Hermon, qui descend sur le mont Sion.* Maundrel dit que la rosée en cet endroit, est aussi abondante qu'une grosse pluye. Mais cela ne persuade pas que le Psalmiste parle du mont Hermon de deçà du Jourdain, puisque le mont Sion n'a aucune liaison avec lui; au lieu que nous trouvons un des côteaux du grand Hermon, nommé *Sion.*

(*e*) Psal. XLII. 7.

(*f*) Hieronym. Ep. 44. nov. edit. p. 512. Apparebit opidum Naim in cujus porta vidua filius suscitatus est. Videbitur & Hermonium & torrens Endor, &c.
(*g*) Psalm. CXXXII. 3.

HERMOPOLE. Cette ville n'est point connuë dans les Livres canoniques de l'Ecriture: mais quelques Auteurs assez anciens (*h*) disent que JESUS-CHRIST se retira dans cette ville, lorsqu'il vint en Egypte avec saint Joseph; & qu'étant entré dans un Temple d'Hermopole, toutes les Idoles tombérent par terre, & se brisérent. Mais le peu de tems que JESUS-CHRIST fut en Egypte, ne semble pas permettre qu'il ait poussé jusques dans la Thébaïde.

(*h*) Vita PP. l. 2. c. 7. pag. 460. Sozomen. l. 5. c. 21. pag. 630. Nicephor. l. 10. c. 31.

I. HERODE, fils d'Antipater & de Cypros, eut pour freres *Phasaël*, *Joseph* & *Pheroras*; & pour sœur, *Salomé*. Il épousa plusieurs femmes. (*a*) 1°. *Doris*, dont il eut Antipater; 2°. *Mariamne*, fille d'Alexandre fils d'Aristobule, de la race des Asmonéens, dont il eut Alexandre, Aristobule, Hérode, Salampso & Cypros; 3°. *Mariamne*, fille du Grand-Prêtre Simon, dont il eut Hérode mari d'Hérodiade; 4°. *Malthacé*, dont il eut Archélaüs, Philippe & Olympias; 5°. *Cléopatre*, dont il eut Hérode Antipas & Philippe; 6°. *Pallas*, dont il eut Phasaël; 7°. *Phædra*, dont il eut Roxane; 8°. *Elpis*, dont il eut Salomé, qui épousa un des fils de Phéroras. Il eut encore deux autres femmes, dont les noms ne nous sont point connus, & qui ne font rien à l'histoire de l'Ecriture, qui est nôtre principal objet dans cet Ouvrage.

(*a*) Antiq. l. 17. c. 1.

Hérode nâquit l'an du Monde 3932. avant J. C. 68. avant l'Ere vulgaire 72. Son pere Antipater étoit, selon quelques-uns, (*b*) Iduméen de nation; selon d'autres, (*c*) il étoit Juif d'origine, ayant tiré sa naissance des Juifs qui étoient revenus de Babylone. Enfin d'autres (*d*) soutiennent qu'Antipater étoit Payen, & gardien d'un Temple d'Apollon à Ascalon; & qu'ayant été pris captif par des coureurs Iduméens, il fut mené en Idumée, & nourri suivant les mœurs des Juifs; car depuis Jean Hircan, les Iduméens observoient les Loix de Moyse. (*e*) Hérode n'eut jamais beaucoup de Religion. Il fit toûjours paroître que son ambition & sa grandeur étoient la seule Divinité à qui il rendoit ses hommages. S'il fit quelque chose pour la gloire de Dieu, il fit toujours assez voir qu'il travailloit plûtôt pour sa propre réputation, que pour procurer l'honneur du Seigneur. Mais aprés tout, il étoit Juif, & vouloit passer pour tel.

(*b*) Joseph. Antiq. l. 14. c. 2. & de Bello, l. 1. c. 1.
(*c*) Nicol. Damasc. apud Joseph. Antiq. l. 14. c. 2. & Hist. Judæor. Arab. ad calcem Bibl. Polyglott. Paris.
(*d*) Julian. African. Ep. ad Aristid. apud Euseb. hist. Eccl. l. 1. c. 6. 7. Euseb. l. 3. in Luc. c. 3.
(*e*) Antiq. l. 13. c. 17. An du Monde 3875. avant J. C. 125. avant l'Ere vulg. 129.

Hérode n'avoit que vingt-cinq ans, (*f*) lorsqu'Antipater son pere lui donna le gouvernement de la Galilée, (*g*) sous l'agrément d'Hircan. Il s'y conduisit avec tant de sagesse & de valeur, qu'il rendit la paix à cette Province, troublée par plusieurs voleurs, qui la désoloient. Il prit entre autres un nommé Ezéchias, Chef des brigands; ce qui lui attira l'estime & l'amitié de Sextus César, Gouverneur de Syrie. Mais les principaux des Juifs jaloux de l'autorité que prenoit Antipater, & du pouvoir qu'il donnoit à ses fils, en vinrent porter leurs plaintes à Hircan, qui cita Hérode, pour venir rendre compte de sa conduite à Jérusalem. (*h*) Hérode y vint, mais armé, & accompagné de bonnes troupes. Sa contenance effraya les Juges. Il n'y eut que Saméas, qui eut la hardiesse de parler, & de faire tomber la faute de ce qu'on reprenoit dans Hérode, sur les Juges mêmes, & sur Hircan, qui lui avoient laissé prendre une trop grande autorité. Mais Hircan voyant que les Juges étoient plus disposez à le condamner, qu'à l'absoudre, différa le Jugement au lendemain, & fit dire à Hérode de se retirer pendant la nuit.

(*f*) Joseph Antiq. XIV. 17. dit qu'il n'avoit que 15. ans; mais nous lui en donnons 25. An du M. 3957. avant J. C. 43. avant l'Ere vulg. 47. Voyez *Usser. ad an. Mundi* 3957. p. 353.
(*g*) Joseph. de Bello, l. 1. c. 8. & Antiq. l. 14. c. 16. 17.
(*h*) Antiq. l. 14. c. 17. An du Monde 3918. avant J. C. 42. avant l'Ere vulg. 46.

Il se retira à Damas auprés de Sextus César, qui lui confia le gouvernement de la Célé-Syrie. (*i*) Alors voulant se venger de l'insulte qu'on lui avoit faite, en le citant à Jérusalem, il marcha contre cette ville avec une armée: mais Antipater son pere, & Phasaël son frere, l'empêchérent de rien entreprendre, & lui persuadérent de s'en retourner. Aprés la mort

(*i*) Antiq. l. 14. c. 17.

de Jules Céſar, Hérode fut établi Gouverneur de toute la Célé-Syrie par Caſſius & par Marcus. (a) Ils lui donnérent des troupes, & lui promirent même le Royaume de Judée, lorſque la guerre entre Marc Antoine & le jeune Céſar, ſeroit finie. (b) Vers le même tems, Antipater pere d'Hérode, fut empoiſonné à Jéruſalem par un nommé Malichus : mais Hérode en tira une vengeance éclatante, en faiſant égorger Malichus, lorſqu'il venoit à Tyr. (c)

(a) An du Monde 3961. avant J. C. 39. avant l'Ere vulg. 43.
(b) *Antiq. l.* 14. *c.* 19.
(c) *Antiq. l.* 14. *c.* 20.

Marc Antoine étant venu en Syrie, (d) & étant à Daphné prés d'Antioche, cent des principaux des Juifs vinrent vers lui, pour accuſer Hérode & ſon frere Phaſaël. Hircan qui avoit promis ſa petite-fille Mariamne à Hérode, s'y trouva. Marc Antoine ayant oüi ce qu'on avançoit contre Hérode, demanda à Hircan qui étoient ceux qui étoient plus propres à gouverner l'Etat, d'Hérode & de Phaſaël, ou de leurs accuſateurs. Hircan répondit que c'étoient les deux freres. Alors Marc Antoine les établit Tétrarques, & leur confia le gouvernement de toute la Judée. (e) Il leur en fit expédier des Lettres, & fit mettre quinze des plus mutins de leurs ennemis en priſon, réſolu de leur faire perdre la vie, ſi Hérode n'eût intercédé pour eux.

(d) An du Monde 3963. avant J. C. 37. avant l'Ere vulg. 41.
(e) *De Bello, l.* 1. *c.* 10. & *Antiq. l.* 14. *c.* 23.

Antigone fils d'Ariſtobule, ayant entrepris de dépoüiller Hircan, Prince & Grand-Prêtre des Juifs, (f) engagea par de grandes promeſſes les Parthes à marcher contre Jéruſalem. Phaſaël défendoit les murs de la ville, & Hérode le palais. Pacorus fils du Roi des Parthes, ayant perſuadé à Hircan & à Phaſaël d'aller trouver le Satrape Barzaphernes, qui étoit en Galilée, pour convenir de quelque accommodement, il les y accompagna lui-même. Mais bien-tôt Hircan & Phaſaël s'apperçurent qu'ils étoient trahis. Dés qu'ils furent arrivez à Ecdippe, ville maritime de Phénicie, ils furent arrêtez par les Parthes, & mis dans les liens. Hérode ayant été informé de ce qui s'étoit paſſé, ſortit de Jéruſalem avec ſa mere Cypros, ſa ſœur Salomé, Mariamne ſa fiancée, & Alexandra mere de Mariamne. Il mit toutes ces perſonnes dans le château de Maſſada, & prit le chemin de Pétra, eſpérant trouver du ſecours dans Malchus Roi des Arabes. Mais avant qu'il fût arrivé à Pétra, Malchus lui envoya dire de ſe retirer, parce qu'il craignoit d'offenſer les Parthes, s'il le recevoit. (g)

(f) An du Monde 3964. avant J. C. 36. avant l'Ere vulg. 40.
(g) *Antiq. l.* 14. *c.* 25.

Hérode prit donc le chemin de Rhinocorure, & il y apprit que Phaſaël ſon frere s'étoit donné la mort, pour prévenir la mauvaiſe volonté des Parthes. De Rhinocorure il alla à Damiette, où aprés quelques contradictions, il s'embarqua, la ſaiſon étant déja bien avancée. Etant en mer, il fut battu d'une violente tempête, qui l'obligea de jetter dans l'eau une partie de ſes effets ; & il eut bien de la peine d'arriver à Rhodes. Il y fut ſecouru par deux de ſes amis, qu'il y trouva ; & la néceſſité où il étoit, ne put l'empêcher de faire du bien à cette ville, qui avoit été fort maltraitée dans la guerre de Caſſius. De Rhodes il ſe rendit à Rome, où il fit récit à Marc Antoine de l'état où étoient ſes affaires. Antoine avoit de l'inclination pour lui, & ſe ſouvenoit du plaiſir que lui avoit fait autrefois en Syrie Antipater pere d'Hérode : il étoit d'ailleurs aigri contre Antigone, qu'il regardoit comme un turbulent, & un ennemi du Peuple Romain ; & étoit touché des promeſſes qu'Hérode lui faiſoit de lui donner une groſſe ſomme, s'il le faiſoit déclarer Roi. D'ailleurs Octavius Céſar, qui fut depuis nommé Auguſte, n'avoit pas moins d'envie d'obliger Hérode. Ainſi Antoine & Céſar s'employérent ſi efficacement pour lui, que le Senat lui donna le Royaume de Judée, & déclara Antigone ennemi de la République. (a)

Sept jours aprés, il partit de Rome, & arrivant à Ptolémaïde : il commença à y ramaſſer quelques troupes, pour marcher contre Antigone, qui tenoit aſſiégé le château de Maſſada. (b) Il dégagea heureuſement ſes gens, qui étoient enfermez dans cette forteresſe, & de là il marcha contre Jéruſalem, accompagné de Silo, Capitaine de quelques troupes Romaines : mais Antigone lui ferma les portes ; & l'hyver étant ſurvenu, Hérode & Silo mirent leurs troupes en quartier. Il ne demeura pas toutefois en repos ; mais il ſe ſaiſit de divers poſtes, & prit pluſieurs villes ſur Antigone, tant dans la Judée, que dans la Galilée. Il y eut l'année ſuivante (c) quelques combats & quelques rencontres entre les gens du parti d'Antigone, & ceux d'Hérode, où celui-ci eut ordinairement l'avantage. (d)

(a) *Antiq. l.* 14. *c.* 26. An du Monde 3964. avant J. C. 36. avant l'Ere vulg. 40.
(b) An du Monde 3965. avant J. C. 35. avant l'Ere vulg. 39.
(c) An du Monde 3966. avant J. C. 34. avant l'Ere vulg. 38.
(d) *Antiq. l.* 14. *c.* 27.

Enfin au commencement de la troiſiéme année du regne d'Hérode, (e) il vint tout de bon faire le ſiége de Jéruſalem, & il l'attaqua du même côté que Pompée l'avoit attaquée pluſieurs années auparavant. Pendant que ſes gens étoient occupez aux ouvrages du ſiége, il alla à Samarie, où il épouſa Marianme fille d'Alexandre. (f) Aprés ce mariage, il revint au ſiége, accompagné de nouveaux renforts ; & peu aprés, arriva auſſi Soſius, Chef des troupes Romaines, qui lui amenoit un grand ſecours de Syrie : de ſorte que cinq mois aprés le commencement du ſiége, la premiére enceinte de la ville fut priſe d'aſſaut. Quelque tems aprés, la ſeconde enceinte fut auſſi forcée. Antigone & les ſiens ſe retirérent dans le Temple : mais ils ne réſiſtérent pas long-tems. La ville & le Temple furent pris ; & Antigone qui s'étoit ſauvé dans une tour, en deſcendit, & vint ſe jetter aux pieds de Soſius, qui lui inſulta, en l'appellant *Antigona*, au lieu d'Antigonus. (g) Ainſi Hérode ſe vit paiſible poſſeſſeur du Royaume de Judée.

(e) An du Monde 3967. avant J. C. 33. avant l'Ere vulg. 37.
(f) *Antiq. l.* 14. *c.* 27. *ult.*
(g) *Antiq. l.* 14. *c.* ult.

Juſqu'alors le Pontificat avoit été poſſédé par les Rois de la race des Aſmonéens. Hérode qui n'étoit pas de la famille des Prêtres, ne pouvant exercer ce miniſtére, & Hircan étant alors en captivité chez les Parthes ; le Roi fit venir de Babylone un nommé Ananel, pour faire les fonctions de Grand-Sacrificateur. (h) Ananel étoit de la famille d'Aaron : mais il n'avoit pour tout mérite que celui d'être connu d'Hérode, qui le conſidéroit depuis long-tems. (i) Mariamne épouſe d'Hérode, avoit un frere nommé Ariſtobule, à qui le Pontificat devoit appartenir par le droit de ſa naiſſance. La Reine ne ceſſa de ſolliciter Hérode juſqu'à ce qu'il lui eût rendu cette Dignité, (k) & qu'il en eût dépoüillé Ananel. Ariſtobule n'avoit alors que dix-ſept ans, (l) & il ne joüit de la ſouveraine Sacrificature qu'un an, ayant été noyé par l'ordre d'Hérode, (m) ainſi qu'on l'a raconté dans l'article d'*Ariſtobule*.

(h) An du Monde 3968. avant J. C. 32. avant l'Ere vulg. 36.
(i) *Antiq. l.* 15. *c.* 2. 3.
(k) *Antiq. l.* 15. *c.* 2. 3.
(l) An du Monde 3969. avant J. C. 31. avant l'Ere vulg. 35.
(m) *Antiq. l.* 15. *c.* 3. An du Monde 3969. avant J. C. 31. avant l'Ere vulg. 35.

Aléxandra mere de ce jeune Prince, fit de grandes

grandes plaintes de sa mort auprés de Cléopatre, qui anima vivement Antoine contre Hérode. Antoine manda Hérode, & l'obligea de venir se justifier. Il y vint, mais il sçut si bien gagner Antoine par ses présens, & par ses discours, qu'il le mit entiérement dans son parti. (a)

(a) Antiq. l. 15. c. 4.

La guerre s'étant allumée entre Auguste & Marc Antoine, (b) Hérode prit le parti d'Antoine son bienfacteur. (c) Mais Antoine ayant été vaincu, Hérode se vit contraint de recourir à la clémence d'Auguste. (d) Il l'alla trouver à Rhodes, & parut devant lui avec tous les ornemens royaux, à l'exception du diadéme. Il parla à Auguste avec une constance & une grandeur d'ame admirables. Il avoua qu'il avoit favorisé le parti d'Antoine, & qu'il auroit fait pour lui encore davantage, s'il n'en avoit été empéché par la guerre d'Arabie: Qu'il étoit disposé à en faire autant pour lui, & à le servir avec la même fidélité qu'il avoit fait Antoine, s'il vouloit lui rendre le Royaume, & lui accorder ses bonnes graces. Auguste charmé de ses maniéres, lui accorda ce qu'il voulut; & Hérode fit de grands présens à ce Prince & à ses amis. Et lorsqu'Auguste passa par la Palestine, pour aller en Egypte, Hérode l'accompagna par tout, & fit fournir à son armée abondamment tout ce dont elle put avoir besoin dans sa marche. (e)

(b) An du Monde 3972. avant J. C. 32. avant l'Ere vulg. 32.

(c) Antiq. l. 15. c. 6. De Bello, l. 1. c. 14.

(d) An du Monde 3974. avant J. C. 30. avant l'Ere vulg. 30.

(e) Antiq. l. 15. c. 10. De Bello, l. 1. c. 15.

Hérode sembloit alors être au comble de ses souhaits. Mais la paix de sa maison fut bientôt troublée par des divisions domestiques, & par diverses disgraces, qui le rendirent même au milieu de la plus brillante fortune, un des plus malheureux Princes de son siécle. Il avoit pour la Princesse Mariamne sa femme, une si grande passion, qu'il ne pouvoit la modérer; & Mariamne au contraire n'avoit pour lui que de l'éloignement & du mépris. La jalousie & la mésintelligence s'étant mises entre la mere & la sœur d'Hérode, & Mariamne sa femme, les premiéres n'oubliérent rien pour irriter Hérode contre son épouse; & aprés divers petits démélez, les choses en vinrent à un tel point d'animosité, que ce Prince transporté de fureur, fit mourir Mariamne. (f) Mais quand le premier transport de sa colére fut passé, il en conçut une si grande douleur, qu'il en tomba malade, & faillit de mourir. (g) Peu de tems aprés, il fit aussi mourir Alexandra mere de Mariamne, qui avoit crû trop légérement la nouvelle qui s'étoit répanduë de la mort d'Hérode.

(f) An du Monde 3976. avant J. C. 28. avant l'Ere vulg. 28.

(g) Antiq. l. 15. c. 12.

Il employa les années suivantes à faire divers édifices tant publics, que particuliers, dans la Province, & ailleurs, & à faire représenter des jeux, & à bâtir des Temples en l'honneur d'Auguste. Il envoya à Rome les deux fils qu'il avoit eu de Mariamne, pour les y faire élever d'une maniére conforme à leur naissance. Mais le plus important ouvrage qu'il entreprit alors, fut celui de rebâtir tout à neuf le Temple de Jérusalem. (h) Le peuple surpris de la proposition qu'il en fit, eut d'abord peine à y consentir, (i) craignant qu'aprés avoir démoli l'ancien Temple, il ne laissât le nouveau imparfait. Mais Hérode les rassûra, en disant qu'il ne toucheroit pas à l'ancien, qu'il n'eût préparé tout ce qui étoit nécessaire pour la construction du nouveau. Il l'acheva en neuf ans, & en fit la dédicace (k) l'an du

(h) An du Monde 3985. avant J. C. 19. avant l'Ere vulg. 19.

(i) Antiq. l. 15. c. 14.

(k) Antiq. l. 15. c. ult.

Monde 3996. avant J. C. 4. avant l'Ere vulgaire 8.

Quelque tems aprés (a) qu'il eut commencé cet ouvrage, il fit un voyage à Rome, pour faire sa cour à Auguste, & pour voir ses deux fils, qu'il y faisoit élever. Auguste le reçut trés-bien; & Hérode donna par tout, tant dans son voyage, que dans la ville de Rome, de grandes marques de sa libéralité. Il ramena en Judée ses deux fils, & les maria: (b) l'un, sçavoir Aristobule, à Bérénice fille de Salomé; & l'autre, sçavoir Alexandre, à Glaphyra fille d'Archélaüs Roi de Cappadoce. (c) Vers le même tems Agrippa étant venu en Asie, Hérode l'invita de venir dans son Royaume. Il y vint, (d) & Hérode lui fit voir les villes de Samarie, autrement Sébaste, & de Césarée, qu'il avoit bâties en l'honneur d'Auguste; & il le reçut à Jérusalem avec tant de magnificence, qu'Agrippa ne pouvoit assez en témoigner son contentement. (e)

(a) An du Monde 3988. avant J. C. 12. avant l'Ere vulg. 16.

(b) An du Monde 3989. avant J. C. 11. avant l'Ere vulg. 15.

(c) Antiq. l. 16. c. 1. 2.

(d) An du Monde 3990. avant J. C. 10. avant l'Ere vulg. 14.

(e) An du Monde 3993. avant J. C. 7. avant l'Ere vulg. 11.

La division s'étant de nouveau mise dans la famille d'Hérode, on lui rendit suspects ses deux fils, les Princes Aristobule & Alexandre. Hérode pour réprimer leurs saillies & leur hauteur, commença à faire venir à la Cour Doris & son fils Antipater, & à leur témoigner plus d'estime & de considération. Cette préférence aigrit étrangement les deux Princes, dont la naissance étoit beaucoup plus illustre que celle d'Antipater. Ils témoignérent leur mécontentement d'une maniére trop marquée. Hérode les mena à Rome, pour les accuser devant Auguste: mais Auguste les réconcilia à leur pere; (f) & Hérode étant de retour à Jérusalem, déclara devant une grande assemblée du peuple, que son intention étoit que ses trois fils regnassent aprés lui; premiérement Antipater, & ensuite Alexandre & Aristobule.

(f) Antiq. l. 16. c. 7. 8.

La paix de la maison d'Hérode fut de nouveau troublée par la malice d'Antipater, & par les artifices de Phéroras & de Salomé, frere & sœur d'Hérode. Archélaüs Roi de Cappadoce, étant venu en Judée l'an du Monde 3996. avant J. C. 4. avant l'Ere vulgaire 8. réconcilia de nouveau les deux freres à Hérode. (g) Mais enfin les calomnies d'Antipater & de Salomé ayant prévalu, Hérode croyant qu'ils avoient attenté à sa vie, les fit étrangler, l'an du Monde 3999. un an avant la naissance du Sauveur, ainsi qu'on le peut voir dans l'article d'Alexandre fils d'Hérode, où nous avons rapporté leur histoire plus au long.

(g) Antiq. l. 16. c. 11. 12.

Antipater s'étant ainsi défait de ses deux freres, qui lui faisoient le plus d'ombrage, songea aux moyens de se délivrer d'Hérode même, dont il craignoit toûjours l'inconstance & le ressentiment. Pour mieux cacher ses pratiques, il fit consentir le Roi son pere à l'envoyer à Rome. Mais pendant son absence, Hérode découvrit son complot, & plusieurs mois se passérent à approfondir les dénonciations que l'on avoit faites contre Antipater. (h)

(h) Antiq. l. 17. c. 6. An du Monde 3999. l'année même de la naissance de J. C. 4. ans avant l'Ere vulgaire.

Pendant ce tems, le Sauveur du Monde étant né à Bethléem, (i) des Mages vinrent de l'Orient, pour lui rendre leurs hommages. Ils suivirent un phénoméne lumineux, qui les conduisit dans la Judée. Etant arrivez à Jérusalem, ils demandérent où étoit le nouveau Roi des Juifs. (k) A leur arrivée, toute la ville de Jérusalem fut troublée; (l) & Héro-

(i) L'an du Monde 4000. le 25. Décembre.

(k) An du Monde 4001. avant J. C. 1. 4 ans avant l'Ere vulg.

(l) Matth. 11. 1. 2. &c.

de, qui étoit alors à Jéricho, (a) où il se faisoit traiter d'une maladie de langueur, dont il mourut quelque tems aprés, en fut aussi tout troublé ; en sorte qu'il fit assembler tous les Prêtres & les Docteurs de la Loi, pour sçavoir d'eux où le CHRIST devoit naître. Ils lui dirent que c'étoit dans Bethléem de la Tribu de Juda, suivant l'oracle du Prophéte Michée. (b)

(a) *Antiq. l. 17. c. 8. & de Bello, l. 1. c. 21.*

(b) *Mich. v. 2.*

Alors Hérode ayant fait venir les Mages en particulier, s'enquit d'eux avec grand soin du tems auquel l'étoile leur étoit apparuë. Il les envoya à Bethléem, & leur dit de revenir, lorsqu'ils auroient trouvé l'enfant qu'ils cherchoient. Mais l'Ange du Seigneur leur ayant apparu en songe, & leur ayant découvert les mauvais desseins d'Hérode, ils s'en retournérent dans leur pays par un autre chemin. Vers le même tems, l'Ange dit à Joseph de prendre l'Enfant & sa Mere, & de se retirer en Egypte. Hérode voyant qu'il avoit été joüé par les Mages, entra dans une grande colére ; & envoyant à Bethléem & dans tout le pays d'alentour, y fit tuer tous les enfans mâles âgez de deux ans & au-dessous, selon le tems dont il s'étoit enquis exactement des Mages.

Antipater revint de Rome au commencement de cette année, qui est la premiére de JESUS-CHRIST, ne sçachant rien de tout ce qui s'étoit passé contre lui. Seulement arrivant à Césarée, il ne trouva personne qui s'empressât à le recevoir, & à lui faire honneur. (c) Il ne vit son pere, que pour entendre de sa bouche les reproches qu'il méritoit. Il fut aussitôt chargé de chaînes, & mis en prison ; & Hérode écrivit à Auguste, pour l'informer de ce qu'il avoit découvert. Il fit ensuite un nouveau testament, par lequel il déclaroit son héritier Hérode Antipas, le plus jeune de ses fils. (d)

(c) *Antiq. l. 17. c. 6. 7.*

(d) *Antiq. l. 17. c. 8.*

Le bruit s'étant un jour répandu qu'Hérode étoit mort, quelques jeunes gens abbattirent en plein midy, un grand aigle d'or, qu'il avoit fait mettre sur le grand portail du Temple, contre les usages & la Loi des Juifs. (e) Hérode fit arrêter les auteurs de cet attentat, avec quarante de leurs disciples, & les fit brûler tout vifs. Cependant la maladie d'Hérode s'augmentoit tous les jours. La fiévre n'étoit pas violente ; c'étoit une chaleur lente & interne, qui le consumoit au dedans. Il avoit une faim si furieuse, que rien n'étoit capable de la rassasier. Ses intestins étoient pleins d'ulcéres. Il souffroit de continuelles douleurs dans le ventre. Ses pieds étoient enflez comme ceux des hydropiques. Les parties que l'on cache avec plus de soin, étoient si corrompuës, qu'on en voyoit sortir les vers. Il étoit travaillé par tout le corps d'une gratelle & d'une démangeaison insupportables.

(e) *Antiq. l. 17. c. 8. & de Bello, l. 1. c. 21.*

Peu de tems avant sa mort, il fit venir à Jéricho tout ce qu'il y avoit de personnes un peu considérables dans la Judée, les menaçant de mort, s'ils manquoient d'y venir. Lorsqu'ils y furent arrivez, il les fit tous enfermer dans le Cirque, & contraignit en pleurant Salomé sa sœur, & Aléxas son beau-frere, de lui promettre que dés qu'il seroit mort, ils feroient massacrer toutes ces personnes ; afin que les Juifs de tous les cantons du pays donnassent au moins à l'extérieur des larmes à sa mort. Mais cet ordre ne fut point exécuté.

Quelque tems aprés, il reçut des Lettres de Rome, (a) par lesquelles il apprit qu'Auguste lui laissoit la liberté de bannir Antipater, ou de lui ôter même la vie. Ces nouvelles le remirent un peu. Mais ses douleurs l'ayant repris avec grande violence, il voulut s'en délivrer par la mort. Il demanda un couteau, pour peler une pomme, ainsi qu'il avoit accoûtumé de faire, & voulut s'enfoncer le couteau dans le corps : mais Achiab son cousin lui retira la main, & jetta en même-tems un grand cri ; ce qui mit tout le palais en trouble, comme si le Roi eût été mort. Ce cri pénétra jusqu'à Antipater Il crut qu'Hérode étoit expiré, & tâcha de persuader à ses gardes de le mettre hors de prison. L'Officier qui en étoit chargé, au lieu de l'écouter, alla en avertir Hérode, qui commanda sur le champ qu'on l'allât tuer. Il ne survécut son fils que de cinq jours, durant lesquels il changea son testament, & donna le Royaume à Archélaüs ; la Gaulanite, la Trachonite, la Batanée, à Philippe frere germain d'Archélaüs ; & la Galilée & la Pérée à Hérode Antipas. Ainsi mourut Hérode, (b) âgé de prés de soixante & dix ans, aprés avoir regné trente-six ou trente-sept ans depuis qu'il eut été déclaré Roi par le Sénat, & trente-quatre ans depuis qu'il fut demeuré maître de la Judée par la mort d'Antigone.

(a) *Antiq. l. 17. c. 9. & de Bello, l. 1. c. 24.*

(b) *Année du Monde 4003. de J. C. 1. avant l'Ere vulg. 4.*

TABLE GENEALOGIQUE DES DESCENDANS D'HERODE LE GRAND.

HERODE LE GRAND

épousa

- DORIS mere d'*Antipater*, qui fut mis à mort par Hérode, peu de jours avant qu'il mourût lui-même.
- MARIAMNE fille d'Alexandre, qui fut mere
  - d'*Alexandre*, qui épousa *Glaphyre*, fille du Roi de Cappadoce, dont il eut *Tigrane* Roi d'Arménie, & Alexandre qui épousa la fille d'Antiochus Roi de Comagéne.
  - d'*Aristobule*, qui épousa Bérénice fille de Salomé, dont il eut trois fils, & deux filles.
    - *Hérode* Roi de Chalcide, épousa 1°. *Mariamne* fille d'*Olympiade*, & ensuite *Bérénice*, de laquelle il eut *Aristobule*, *Bérénicius* & *Hircan*.
      - Aristobule épousa Salomé la danseuse, veuve de Philippe, dont il eut trois fils, *Agrippa*, *Hérode*, & *Aristobule*.
    - *Agrippa I.* Roi des Juifs, épousa Cypros, fille de Salampso, qui fut mere de
      - *Drusius*.
      - *Agrippa II.* qui fut d'abord Roi de Chalcide, & ensuite Tétrarque de la Trachonite,
      - *Bérénice* épousa 1°. *Marc*, puis Hérode Roi de Chalcide, & enfin Polémon Roi de Cilicie.
      - *Mariamne* épousa 1°. Archelaüs fils de Chelcias, & ensuite Démétrius Alabarque des Juifs d'Alexandrie, dont elle eut Bérénice & Agrippin.
      - *Drusille* épousa 1°. Aziz Roi d'Emése, & ensuite Félix Gouverneur de Judée. Elle en eut un fils nommé Agrippa, qui mourut avec sa femme dans l'incendie du mont Vésuve.
    - *Aristobule*, qui épousa Jotapé fille du Roi d'Emése.
  - d'*Hérode*, mort jeune étant à Rome aux études.
  - de *Salampso*, qui épousa *Phasaël*, aprés avoir été promise à Phéroras.
  - de *Cypros*, qui épousa Antipater fils de Salomé sœur du Grand Hérode.
- PALLAS mere d'un fils nommé *Phasaël*.
- PHEDRE mere de *Roxane*, qui épousa un fils de *Phéroras*.
- MARIAMNE fille du Grand-Prêtre Simon, fut mere d'*Hérode* époux d'*Hérodiade*, dont il eut *Salomé* la danseuse, laquelle épousa 1°. *Philippe*, & ensuite *Aristobule*, fils d'*Hérode* Roi de Chalcide.
- MALTHACE' mere d'*Archélaüs le* Tétrarque de Judée, & d'*Antipas* le Tétrarque de Galilée, & d'une fille nommée *Olympias*, laquelle épousa Joseph neveu du Grand Hérode. Antipas épousa 1°. la fille d'Arétas Roi d'Arabie, & ensuite Hérodiade épouse de son frere encore vivant.
  - *Hérodias*, qui épousa d'abord *Hérode*, autrement dit *Philippe*, le Tétrarque de la Batanée, dont elle eut Salomé la danseuse; & ensuite elle épousa *Hérode Antipas*, Tétrarque de Galilée.
  - *Mariamne*, qui épousa Antipater son oncle.
- CLEOPATRE mere d'*Hérode*, & de *Philippe* Tétrarque de la Batanée, & de la Trachonite. Celui-ci épousa Salomé la danseuse, fille d'Hérode le Tétrarque, & d'Hérodias.
- ELPIDE qui fut mere de *Salomé*, qui épousa un fils de *Phéroras*.

II. HERODE, nommé *Philippe* dans l'Evangile, fils du Grand Hérode, & de Mariamne fille du Grand-Prêtre Simon, avoit d'abord été mis sur le testament d'Hérode, comme héritier du Royaume, aprés la mort d'Alexandre & d'Aristobule, & aprés la découverte de la conjuration d'Antipater : (a) mais Hérode ayant découvert que Mariamne mere d'Hérode, avoit trempé dans cette conspiration, il raya Hérode de son testament, & lui substitua Archélaüs. Hérode Philippe avoit épousé Hérodiade, niéce du Grand Hérode, dont il eut Salomé, cette danseuse de l'Evangile. Hérode Antipas le Tétrarque son frere, étant un jour passé chez lui allant à Rome, conçut pour Hérodiade une passion criminelle, & lui parla de l'épouser. (b) Hérodiade y consentit, à condition qu'Antipas répudieroit la fille du Roi Arétas, qu'il avoit épousée long-tems auparavant. Antipas au retour de Rome, exécuta sa promesse, & prit Hérodiade femme de son frere Philippe, ou Hérode Philippe. C'est contre ce mariage incestueux que saint Jean-Baptiste s'éleva avec tant de force ; (c) & c'est cette Hérodiade qui fit couper la tête à ce grand homme. (d)

(a) *Antiq. l. 17. c. 4. 6.*

(b) *Antiq. l. 17. c. 6. p. 626.* An de J.C. 30.

(c) *Matt.* XIV. *Marc.* VI. 17.

(d) An de J. C. 31.

III. HERODE ANTIPAS, fils du Grand-Hérode, & de Malthacé, fut nommé dans le dernier testament de son pere, Tétrarque de la Galilée & de la Pérée. Il épousa en premiéres nôces la fille d'Arétas Roi d'Arabie ; mais ensuite il la répudia, & prit Hérodiade femme de son frere Philippe, encore vivant, ainsi que nous l'avons dit dans l'article precédent. Le divorce qu'il fit avec la fille du Roi des Arabes, lui attira une guerre de la part de ce Prince, où il fut battu ; (e) & les Juifs mêmes reconnurent que c'étoit une juste punition de la mort de Jean-Baptiste. (f) Comme ce saint précurseur ne cessoit de crier contre son mariage incestueux avec Hérodiade, il le fit arrêter, & l'envoya chargé de chaînes au château de Maqueronte. (g) Hérodiade encore plus animée, ne cherchoit qu'à le faire périr. Elle craignoit qu'Hérode, qui n'étoit pas insensible aux reproches du Saint, & qui l'écoutoit quelquefois volontiers, ne se laissât enfin ébranler, & ne la répudiât.

(e) An de J.C. 36.

(f) *Antiq. l. 17. c. 7. p. 626. 627.*

(g) *Antiq. l. 18. c. 2.*

Un jour qu'Hérode Antipas donnoit un grand repas aux premiers de la Cour, à la fete de sa naissance, Salomé qu'Hérodias avoit euë de Philippe son premier mari, vint dans la sale du festin, & y dansa si bien au gré du Roi, qu'il lui promit avec serment de lui accorder tout ce qu'elle lui demanderoit. Salomé consulta sa mere ; & celle-ci lui dit de ne demander autre chose que la tête de Jean-Baptiste. Le Roi fut attristé de cette demande ; mais enfin il commanda qu'on allât couper la tête à Jean-Baptiste. (h)

(h) *Vide Matt.* XIV. 3. *& seq. Marc.* VI. 17. *& seq.*

Quelque tems aprés, (i) Hérodiade fâchée de voir que son frere Agrippa eût le titre de Roi, pendant qu'Hérode Antipas son mari, n'avoit que celui de Tétrarque, pressa tant Antipas, qu'elle le détermina à aller à Rome, pour demander la même dignité à l'Empereur Caïus. Mais Caïus prévenu par des Lettres qu'Agrippa lui avoit écrites contre Antipas, le priva de sa Tétrarchie, & le relégua à Lion, & de là en Espagne, (k) où il mourut. Voyez ci-devant *Antipas*.

(i) An de J. C. 39.

(k) *Lib. 2. de Bello, c. 16.*

IV. HERODE AGRIPPA, fils d'Aristobule, frere d'Hérodias, & petit-fils du Grand Hérode. Voyez *Agrippa*.

V. HERODE, Roi de Chalcide, frere d'Agrippa & d'Hérodiade, fils d'Aristobule, & petit-fils du Grand Hérode. Il épousa en premiéres nôces Mariamne fille d'Olympiade, & ensuite Bérénice sa niéce, fille du Grand Agrippa. L'Empereur Claude lui donna le Royaume de Chalcide (a) l'an 41. de J. C. Il obtint du même Empereur, vers l'an 43. l'autorité & l'inspection sur le Temple, & sur l'argent consacré à Dieu, avec le pouvoir de mettre, & de déposer les souverains Pontifes. (b) Il usa de ce pouvoir, en déposant Simon Canthére, & en mettant en sa place Joseph fils de Cani. Hérode mourut l'an 48. de J. C. Il n'est point parlé de ce Prince dans les Livres sacrez. Il avoit eu de sa premiére femme un fils nommé Aristobule ; & de sa seconde, deux fils, Bérénicien & Hircan.

(a) *Antiq. l. 19. c. 4. Dio l. 60.*

(b) *Antiq. l. 20. c. 1.*

HERODIADE, ou *Hérodias*, fille d'Aristobule & de Bérénice, sœur du Roi Agrippa, & petite-fille du Grand Hérode, épousa en premiéres nôces Hérode Philippe son oncle, dont elle eut Salomé. (c) Hérodiade ayant écouté les propositions que lui fit Hérode Antipas son oncle, Tétrarque de Galilée, de l'épouser à son retour de Rome, elle passa de la maison de Philippe dans celle d'Antipas, avec sa fille Salomé. Et comme saint Jean-Baptiste ne cessoit de reprendre le mariage incestueux d'Antipas & d'Hérodiade, (d) Antipas le fit mettre en prison ; & quelque tems aprés, Hérodiade suggéra à sa fille Salomé de demander au Roi la tête de Jean-Baptiste. Ainsi ce saint homme fut décapité ; & saint Jérôme (e) raconte que cette femme tenant la tête du Précurseur entre ses mains, lui perça la langue avec son aiguille de tête, ainsi que la femme d'Antoine avoit fait à Cicéron.

(c) *Antiq. l. 18. c. 7.*

(d) *Matt.* XIV. 3. *Marc.* VI. 17.

(e) *Hieronym. in Rufin. l. 3. c. 11. p. 145.*

Hérodiade souffrant impatiemment de voir son mari simple Tétrarque, pendant que son frere Agrippa, qu'elle avoit vû dans l'humiliation & dans la misére, étoit honoré du titre de Roi, (f) inspira à Antipas son mari, d'aller à Rome, pour demander à l'Empereur Caïus qu'il lui accordât la même grace qu'il avoit faite à Agrippa. Mais Agrippa par une autre jalousie encore plus basse, fit en même-tems partir un de ses affranchis avec des Lettres à Caïus, qui portoient qu'Hérode avoit dans ses arcenaux de quoi armer soixante & dix mille hommes. Antipas n'ayant pû nier ce fait, fut sur le champ relégué à Lion. (g) L'Empereur ayant sçû qu'Hérodiade, qui avoit accompagné son mari dans ce voyage, étoit sœur d'Agrippa, vouloit lui faire grace : (h) mais elle aima mieux suivre son mari dans le malheur où elle l'avoit jetté, que de devoir quelque chose à la fortune de son frere. On peut voir l'article d'*Hérode Antipas*, celui d'*Agrippa*, & celui d'*Hérode Philippe*.

(f) *Antiq. l. 18. c. 9.*

(g) An de J. C. 39.

(h) *Antiq. l. 18. c. 9.*

HERODIENS, une des quatre sectes qui étoient parmi les Juifs du tems de nôtre Sauveur. Cette secte n'est pas ancienne, & elle ne peut pas avoir précédé le regne des Hérodes dans la Judée. Ni Joseph, ni Philon n'en parlent pas sous le nom d'Herodiens. Mais l'Evangile les désigne sous ce nom en plus d'un endroit. (i) On est fort partagé sur l'Auteur & sur les dogmes de cette secte. Les uns ont crû que les Hérodiens tenoient Héro-

(i) *Matt.* XXII. 16. *Marc.* III. 6. *&* VIII. 15. *&* XII. 14.

de pour le Messie ; (a) d'autres les ont confondus avec les Saducéens ; (b) d'autres ont crû que c'étoit des gens de la suite d'Hérode Antipas, qui se trouva à Jérusalem à la Fete de Pâque de l'an 33. de l'Ere commune 37. depuis la naissance de J. C.

(a) Epiphan. haref. Herodian. Hieronym. contra Luciferian. Tertull. de præscript.

(b) Hardouin. de nummis Herodian. Hammond. le Clerc. Lesfeet.

Nous sommes persuadez que les Hérodiens sont les Disciples de Judas le Gaulonite, ou le Galiléen, qui parut *au tems que se fit le dénombrement de tout le peuple* par ordre d'Auguste, (c) l'an de J. C. 10. de l'Ere vulgaire 14. dix ans aprés le premier dénombrement qui s'étoit fait à la naissance de JESUS-CHRIST. Alors Judas de Gaulon s'éleva, & prétendit que les vrais Israëlites étant le peuple de Dieu, ne devoient être assujettis à aucun homme. Il eut grand nombre de Disciples, que les uns nommérent *Galiléens*, parce que Gaulon est dans la haute Galilée ; & les autres *Hérodiens*, parce que cette ville étoit du Royaume d'Hérode Antipas. Joseph ne leur donne aucun nom particulier ; il dit simplement qu'ils étoient sectateurs de Judas le Gaulonite, grands amateurs de la liberté ; & au reste dans les mêmes sentimens que les Pharisiens. (d) Tout ce que l'Evangile nous dit des Hérodiens, revient parfaitement à l'idée que Joseph nous donne des Disciples de Judas le Gaulonite. Saint Jérôme (e) ne doute pas que ce ne soit contre ces Hérétiques que saint Paul s'éléve dans ses Epîtres, lorsqu'il recommande la soumission aux puissances séculiéres établies de Dieu. Voyez nôtre Dissertation sur les sectes des Juifs, à la tête du Commentaire sur saint Marc.

(c) Act. v. 37. Joseph. Antiq. l. 18. c. 2. p. 616. A.

(d) Antiq. l. 18. c. 1. & de Bell. l. 2. c. 12.

(e) Hieronym. in Ep. ad Tit. 3.

(f) Rom. xvi. 11.

(g) Menæa 8. Apr. Bolland. viii. April.

HERODION, cousin de saint Paul. (f) Les nouveaux Grecs (g) racontent bien des choses de saint Hérodion. Ils le mettent au rang des soixante & douze Disciples, & des Apôtres ; & disent qu'il ne laissoit pas par un esprit d'humilité, de se rendre serviteur de tous les Apôtres. Il fut ordonné Prêtre, puis Evêque de Patres, apparemment en Achaïe. C'est peut-être le même que saint Rhodion, dont ils disent qu'il eut la tête tranchée à Rome, le même jour que saint Pierre & saint Paul.

HERODION, château bâti par Hérode, au lieu où il avoit battu ses ennemis dans sa fuite. (h) Ce château étoit à soixante stades de Jérusalem, & ce Prince voulut y être enterré. (i) Il n'étoit pas loin de Thécué. (k) M. Réland croit qu'Hérode en avoit encore bâti un autre de même nom, vers les montagnes d'Arabie ; (l) & comme il conjecture, au-delà du Jourdain. Car il faut avoüer qu'un château bâti à soixante stades, ou à trois lieuës de Jérusalem, ne peut naturellement s'entendre d'une forteresse construite vers les montagnes d'Arabie.

(h) Antiq. l. 14. c. 25. & 27. 1.

(i) De Bello, l. 1. c. 21.

(k) De Bello, l. 3. c. 7.

(l) De Bello, l. 1. c. 16.

(m) Deut. xiv. 18. Levit. xi. 19. Psal. ciii. 19. חסיד

HERODIUS, ou *hérodion*, (m) signifie proprement le *héron*. Mais il paroît que les Septante, & saint Jérôme l'ont pris pour *la cicogne*, puisqu'ils traduisent l'Hébreu *chasid*, par *hérodion*. Chasid signifie miséricordieux, compatissant. La cicogne passe pour un oiseau benin, doux, & qui nourrit ses parens durant leur vieillesse ; (n) en quoi les Anciens ont dit que souvent elles étoient plus justes que les hommes. Moyse déclare la cicogne immonde, peut-être à cause qu'elle se nourrit de serpens.

(n) Plato in Axiochi. Arist. l. 9. hist. anim. c. 13. Plin. l. 10. c. 23. Ælian. alii. Vide Bochart. de anim. sacr. parte 1. l. 2. c. 19. &c.

HEROON, ville à l'extrémité septentrionale, ou à la pointe de la Mer Rouge. C'est apparemment la même ville que nous appellons aujourd'hui Suez. Les Anciens l'appellent aussi *Heroopolis*, & donnent au Golphe de Suez le nom de *Sinus Heroopoliticus*.

HESBON, *Chesbon*, ou *Esébon*, ville au-delà du Jourdain. Voyez *Esebon*.

HESER, ville de Juda, que Salomon bâtit ou fortifia. 3. *Reg.* IX. 15. C'est apparemment la même que la ville d'*Asor* ou *Hasor*.

HESLI, fils de Naggé, un des ayeux de JESUS-CHRIST selon la chair. *Luc.* III. 25.

HESMONA. Voyez *Esmona* ou *Asemona*, ville au midy de Juda.

HESRAI, du Carmel, un des braves de l'armée de David. (a)

(a) 2. Reg. XXIII. 35.

I. HESRON, troisiéme fils de Ruben, (b) Chef de la famille des Hesronites. (c)

(b) Genes. XLV. 9.

(c) Num. XXVI. 6.

II. HESRON, fils de Pharez, & petit-fils de Juda. 1. *Par.* II. 5. *Genes.* XLVI. 12.

HETH, pere des *Héthéens*, étoit le premier fils de Chanaan, & demeuroit au midy de la Terre promise, à Hébron & aux environs. Ephron habitant d'Hébron, étoit de la race de Heth, (d) & toute cette ville du tems d'Abraham, étoit peuplée par des enfans de Heth. Il y en a qui veulent qu'il y ait eu une ville de *Heth* ; mais on n'en voit aucune trace dans l'Ecriture.

(d) Genes. XXIII. 3. & seq.

HETHE'ENS. Les descendans de Heth.

HETHALON, ville marquée dans Ezéchiel, comme bornant la Terre promise du côté du septentrion. (e) C'est *Hetalon* ou *Chetala*, sur la Méditerranée, sur les côtes de Syrie, entre *Posidium* & *Laodicée*.

(e) Ezech. XLVII. 15. XLVIII. 1.

HETTHIM. Terre de Hetthim, dont il est parlé au Chap. 1. des Juges, ℣. 26. *Un homme sorti de Béthel*, autrement *Luza*, *alla dans la terre de Hetthim*, *& y bâtit la ville de Luza*. Nous croyons que cet homme se retira dans le pays des Héthéens, au midy de la Tribu de Juda, & qu'il y bâtit la ville de *Lusa*, *Elysa*, ou *Lussa*, dont nous parlent les Géographes. (f) Joseph dit que les Juifs prirent sur les Arabes la ville de *Lussa*. (g) Ce fut en mémoire de sa premiére patrie, que cet homme donna à sa nouvelle ville le nom de *Luza*.

(f) Ptolem. l. 5. c. 16. & 17.

(g) Antiq. l. 1. 14. c. 2.

HEVE, ou *Eve*. C'est le nom de la premiére femme. *Hevah* en Hébreu, dérive de la même racine (h) que *haïm*, la vie ; parce qu'elle devoit être la mere de tous les vivans. Le Seigneur ayant créé l'homme, dit : (i) Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; faisons-lui une aide semblable à lui. Il lui envoya donc un profond sommeil ; & pendant qu'il étoit endormi, Dieu tira une de ses côtes, en forma une femme, & l'amena à Adam. Alors Adam dit : Voilà maintenant l'os de mes os, & la chair de ma chair. Celle-ci s'appellera *Ischa*, comme qui diroit *humaine* : parce qu'elle a été tirée de l'homme. C'est pourquoi l'homme quittera son pere & sa mere, & s'attachera à sa femme ; & ils seront deux en une même chair. On croit qu'elle fut créée le même jour qu'Adam, c'est-à-dire, le sixiéme jour de la création, & aprés qu'Adam eut fait la revûë des animaux que Dieu avoit créez, & sur lesquels le Seigneur lui avoit donné l'empire & l'inspection.

(h) חוה Eva. חיי Vita. Vide Genes. III. 20.

(i) Genes. II. 18. 19. 20.

Adam & Eve furent placez dans le Paradis terrestre aussi-tôt aprés leur création, & Dieu leur défendit de toucher à un certain fruit, avec menace de les faire mourir, s'ils y tou-

choient. Ils y demeurérent quelques jours dans la simplicité & l'innocence; étant nuds, sans rougir de leur nudité. Mais le Démon jaloux de leur bonheur, prit la forme d'un serpent, ou plutôt, se cacha dans un serpent réel; & s'étant présenté devant Eve, il lui dit: (a) Pourquoi Dieu ne vous a-t-il pas permis de manger indifféremment de tous les fruits de ce jardin? Eve lui répondit, que Dieu leur avoit défendu de toucher à un seul arbre, de peur qu'ils ne mouruſſent; que pour tout le reste, ils en mangeoient librement. Mais le serpent répliqua: Assurément vous ne mourrez point; car Dieu sçait qu'aussi-tôt que vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux seront ouverts, & vous serez comme des Dieux, par la connoissance que vous aurez du bien & du mal. Ainsi il vouloit faire passer Dieu pour un menteur, ou un jaloux, qui enviroit à sa créature une perfection & un bonheur; ou qui la menaçoit d'un mal dont elle n'avoit rien à craindre.

(a) *Genes.* III. 1. 2. *&c.*

La femme voyant donc que ce fruit étoit bon à manger, & beau à la vuë, en prit, en mangea, & en donna à son mari, qui en mangea aussi. Alors leurs yeux furent ouverts, & ils reconnurent qu'ils étoient nuds. Ils couvrirent leur nudité avec des feüilles de figuier, & allérent se cacher au fond du bois. Dieu les y alla trouver, leur reprocha leur désobéissance, & il dit à Eve: Je multiplierai vos douleurs & vos grossesses; vous mettrez au monde vos enfans dans la douleur, & vous serez sous la puissance de l'homme. Aprés cela Dieu donna à Adam & Eve des habits de peaux, & les chassa hors du Paradis. Or Adam connut sa femme Eve, & elle conçut & enfanta Caïn, (b) en disant: J'ai possédé un homme par le secours de Dieu. Elle eut ensuite Abel, & quelques filles; & enfin Seth. L'Ecriture ne nomme que ces trois fils d'Adam & d'Eve: mais elle témoigne assez qu'ils en eurent beaucoup d'autres, lorsqu'elle dit qu'*ils eurent des fils & des filles* (c) On ne sçait pas l'année de la mort d'Eve. On présume qu'elle mourut vers le même tems qu'Adam, environ la neuf cens trentiéme année du Monde.

(b) *Genes.* IV. 1. 2. 3. *&c.*

(c) *Genes.* V. 4.

Les Orientaux ont rendu quelques honneurs à Adam & à Eve, comme à des bienheureux. Les Grecs en font la Féte ou la mémoire le 19. de Novembre. Les Maronites en font aussi commémoration dans leur Liturgie. (d) Pierre Natal a mis Adam & Eve à la tête des Saints du premier âge du Monde, dans la semaine que nous appelions la Septuagésime, aprés le 22. de Janvier. On peut voir l'article d'*Adam*. Saint Epiphane (e) dit que les Gnostiques avoient composé un Ecrit sous le nom d'Evangile d'Eve, dans lequel on lisoit mille choses honteuses. D'autres hérétiques disoient (f) qu'Eve avoit eu Caïn & Abel, non de son mari, mais d'un commerce monstrueux avec le Démon. Les Manichéens (g) soutenoient qu'Adam & Eve n'avoient pas été créez de Dieu, mais qu'ils tiroient leur origine de *Sacla* & *Nebroda*, Princes de l'impureté. Les Brachmanes des Indes croyent que le péché du premier homme consiste dans la connoissance charnelle qu'il eut d'Eve, que le Démon lui présenta. Voyez Fabricius, *Apocryph. V. Test. p.* 101. 102. On parle aussi d'un Livre intitulé: Les Prophéties d'Eve, qu'on prétend avoir été composé par l'Ange Raziel, Précepteur d'Adam.

(d) *Vide Bona de Reb. Liturgic. l. 2. c. 12.*

(e) *Epiphan. haref. 26. n. 2. 3.*

(f) *Epiphan. haref. 40. c. 5.*

(g) *Anathematismi contra Manich. apud Coteler. ad lib. 4. Recognit. Clem. c. 4. p. 538. Vide & Aug. haref. 46.*

HEVE'ENS, peuple descendu d'*Hevæus* fils de Chanaan. Ce peuple demeura d'abord dans le pays qui fut depuis possédé par les Caphtorims ou Philistins. (a) L'Ecriture dit expressément que *les Caphtorims chaßérent les Hévéens, qui demeuroient depuis Haserim, jusqu'à Gaza*. Il y avoit aussi des Hévéens à Sichem & à Gabaon, & par conséquent au centre de la Terre promise, puisque ceux de Sichem, & les Gabaonites étoient Hévéens. (b) Enfin il y en avoit au-delà du Jourdain, au pied du mont Hermon. (c) Bochart croit que Cadmus, qui conduisit une Colonie de Phéniciens dans la Gréce, étoit Hévéen. Son nom de *Cadmus*, vient de l'Hébreu *Kedem*, *l'Orient*, parce qu'il étoit de la partie orientale du pays de Chanaan. Le nom de sa femme *Hermione* vient du mont Hermon, au pied duquel les Hévéens avoient leur demeure. La métamorphose des compagnons de Cadmus en serpens, est fondée sur la signification du nom d'*Hévéens*, qui en Phénicien signifie des serpens.

(a) *Deut.* II. 23. *Josue* XIII. 4.

(b) *Josue* XI. 19. *Genes.* XXXIV. 2.

(c) *Josue* XI. 3.

I. HEVILA, fils de *Chus*, (d) peupla, selon Bochart, cette partie de l'Arabie Heureuse, où l'Euphrate & le Tigre se réüniſſent, pour se décharger ensemble dans le Golphe Persique. C'est apparemment ce pays d'*Hevila*, dont il est parlé *Genes.* XXV. 18. & 1. *Reg.* XV. 7. qui s'étendoit jusqu'à *Sur*, du côté de l'Egypte. C'étoit dans ce terrein qu'étoit le partage des fils d'Ismaël: *Ab Hevila, usque Sur, introeuntibus Assyrios.*

(d) *Genes.* X. 7.

II. HEVILA, fils de Jectan, (e) peupla apparemment la Colchide, & le pays dans lequel tournoye le fleuve du Phison ou du Phasis. (f) On connoît dans l'Arménie & dans le pays des Colchiens, les villes de *Cholva* & *Cholvata*, & la régien *Cholobétene*, marquée dans Haiton.

(e) *Genes.* X. 29.

(f) *Genes.* II. 11.

HEURES. Les anciens Hébreux ne partageoient pas le jour par heures. Le jour se partageoit en quatre parties; le matin, le haut du jour ou midy, la premiére vépre, & la derniére vepre; & la nuit se partageoit en trois parties; le soir, (g) minuit, (h) & la garde du matin. (i) Si l'on trouve quelquefois le nom d'*heures* dans les Septante, c'est pour marquer les saisons, de même que dans Homére, & dans Hésiode.

(g) *Lamm.* II. 19.

(h) *Judic.* VII. 19.

(i) *Vide Eund.* XXIV. 14.

Ils n'eurent des *horloges* qu'assez tard. Voyez ci-aprés *Horloge*.

Dans les Livres du nouveau Testament, on voit distinctement le jour partagé en douze heures égales, (k) à la maniére des Grecs & des Romains. Ces heures étoient toûjours égales entre elles, mais inégales par rapport aux differentes saisons. Les douze heures des grands jours d'été étoient beaucoup plus longues que celles des plus courts jours d'hyver. La premiére heure étoit celle qui suivoit le lever du soleil, & répondoit à nos six heures du matin dans l'équinoxe; & aux autres tems, à proportion de la longueur ou de la bréveté des jours. La troisiéme heure répondoit à neuf heures du matin dans l'équinoxe; la sixiéme heure en tout tems répondoit à midy; & ainsi des autres. Dans le nouveau Testament, (l) nous remarquons aussi la nuit partagée en quatre veilles; usage que les Juifs avoient emprunté des Romains.

(k) *Jean.* XI. 9. & *Matth.* XX. 3. 4. 5.

(l) *Matth.* XIV. 25. *Marc.* VI. 48. XIII. 35.

HEZECHIEL, le Prophéte *Hézéchiel*. Voyez *Ezéchiel*.

HEZECHIEL, une des vingt-quatre familles sacerdotales. Elle étoit au vingtiéme rang dans le service du Temple. 1. *Par.* XXIV. 16.

HEZECIA, revint de Babylone avec quatre-vingt-dix-huit personnes de sa famille. (*a*)

(*a*) 2. *Esdr.* VII. 21.

HEZIR, Chef de la dix-septiéme famille sacerdotale. (*b*)

(*b*) 1. *Par.* XXIV. 14.

HIACINTHE. Sous ce nom on entend une pierre précieuse, une sorte de fleur, & une sorte de couleur. Il n'est point parlé dans l'Ecriture de la fleur d'*hiacinthe*, mais seulement de la couleur & de la pierre de même nom, dont nous allons parler dans leur article.

La pierre d'hiacinthe. L'Epouse du Cantique (*c*) dit que les mains de son Epoux sont faites au tour, & pleines ou ornées d'hiacinthe; & saint Jean dans l'Apocalypse, (*d*) dit que le onziéme fondement de la céleste Jérusalem est d'hiacinthe. Or on compte quatre sortes d'hiacinthe. La premiére tire sur la couleur du rubis; la seconde est d'un jaune doré; la troisiéme, d'un jaune de citron; la quatriéme, de couleur de grenat. Le Texte Hébreu du Cantique au lieu de pierre d'hiacinthe, porte pierre de *Tharsis*. Il en est encore parlé dans l'Exode. (*e*) On ne sçait pas bien quelle pierre c'est; mais la plûpart l'expliquent de *la chrysolite*.

(*c*) Cant. V. 14.

(*d*) Apoc. XXI. 20.

(*e*) Exod. XXVIII. 20. תרשיש *Tharsis.*

Quant à *la couleur d'hiacinthe*, Moyse en parle souvent. (*f*) Il employe le terme Hébreu *techeleth*, qui étoit, selon les plus sçavans Interprétes, (*g*) de bleu céleste, ou de violet fort chargé, comme la couleur de la violette. On teignoit cette couleur avec le sang d'une espéce d'huitre, nommée en Latin *murex*, & en Hébreu *chilson*.

(*f*) Exod. XXV. 4. תכלת *Hyacinthus.*

(*g*) Voyez Braunius, *de vest. Sacerd. Hebr. Lib.* 1. *c.* 13.

HIADES. *Job* IX. 9. Voyez *Hyades.*

HIBOU, autrement *Chat huant*, nommé en Latin *bubo*, *ulula*, *noctua*, *nycticorax*, ou corbeau de nuit. On le confond souvent avec la chouette, comme un oiseau de même espéce, c'est-à-dire, qui va la nuit, & qui voit dans les ténébres. Moyse met le hibou parmi les oiseaux impurs. (*h*) Isaïe (*i*) parlant de Babylone réduite en solitude, dit que les hiboux s'y répondront l'un à l'autre. Enfin le Psalmiste (*k*) dit que dans son affliction, il a été comme un hibou sous un toit. Mais les Interprétes ne conviennent pas de la signification des termes Hébreux, que l'on traduit par *bubo*, *ulula*, *nycticorax*, *noctua*. Il faut consulter les Commentateurs, & voir ci-devant l'article *Chat-huant* & *Choüette*.

(*h*) Levit. XI. 17. Deut. XIV. 17.

(*i*) Isai. XIII. 21.

(*k*) Psal. CI. 7.

HIEL, de la ville de Béthel, rebâtit la ville de Jéricho, (*l*) malgré l'anathême que Josué avoit prononcé contre celui qui la rétabliroit. (*m*) Aussi éprouva-t-il les effets de la malédiction de Josué, puisque Dieu permit qu'il perdît *Abiram* son fils aîné, lorsqu'il jetta les fondemens de Jéricho; & *Segub* son second fils, lorsqu'il voulut en pendre les portes.

(*l*) 3. Reg. XVI. 34.

(*m*) Josue VI. 26.

HIERAPOLIS. Saint Paul écrivant aux Colossiens, (*n*) rend témoignage à Epaphras, & dit qu'il est plein de zéle & d'affection pour ceux de Laodicée & d'Hiéraple, aussi-bien que pour ceux de Colosses. Hiéraple étoit dans la Phrygie, & au voisinage de Colosses & de Laodicée.

(*n*) Coloss. IV. 13.

HIEROME, Démophon, Timothée & quelques autres, que Lysias avoit laissez dans la Judée, aprés l'accord qui avoit été fait entre

les Juifs & le jeune Roi Antiochus Eupator, firent ce qu'ils purent par leurs mauvais traitemens, pour obliger les Juifs à rompre le traité. (*a*)

(*a*) 2. Macc. XII. 2.

HIERUSALEM. Voyez *Jérusalem.*

HILLEL, fameux Rabbin, qui vivoit, dit saint Jérôme, (*b*) peu de tems avant JESUS-CHRIST. Il fut Disciple de Saméas ou Samaï, & devint Chef d'une des plus célébres Ecoles des Juifs. Je suis surpris que Joseph qui parle en plus d'un lieu de Saméas, n'ait rien dit d'Hillel son Disciple, à moins qu'il ne l'ait appellé d'un autre nom; car il fait mention de Pollion, fameux Pharisien, ami d'Hérode, & Maître de Saméas, *Antiq. l.* 15. *c.* 1. *&* 13. *p.* 541. & d'Ananel, qu'Hérode fit venir de Babylone, pour être souverain Pontife. Hillel est peut-être caché sous l'un ou l'autre de ces deux hommes. Saméas vivoit du tems d'Hircan, (*c*) & il vit les commencemens d'Hérode. Ainsi Hillel a dû fleurir sous le regne de ce Prince. Les Juifs disent que Hillel étoit si pauvre, qu'il étoit obligé de travailler de ses mains, pour gagner sa vie; & que pour satisfaire l'ardeur dont il étoit transporté d'apprendre, il donnoit la moitié de son gain au portier de l'Académie, & se nourrissoit de l'autre. Ayant manqué de travail, & ne pouvant fléchir le portier, il se mit à la fenêtre, pour écouter; & y étant demeuré la nuit, on le trouva le matin tout couvert de neige. Saméas l'ayant remarqué en cet état, admira son affection pour l'étude, & crut qu'il méritoit qu'on violât le Sabbat, pour le réchauffer.

(*b*) *Hieronym. in Isai.* VIII. *l.* 3.

(*c*) *Antiq. l.* 14. *c.* 17. *p.* 484.

Il devint Chef d'une Ecole célébre, & eut un grand nombre de Disciples fameux. Les Juifs le comblent d'éloges magnifiques. Ils l'appellent Prince du Sanhédrin, Chef des Pharisiens, Défenseur des traditions. Il ne suivit pas tous les sentimens de son Maître Saméas. Saint Jérôme (*d*) dit que ces deux grands hommes formérent deux partis parmi les Juifs, & furent Maîtres *des Scribes & des Pharisiens.* Akiba leur succéda; & à Akiba succéda Méir. Il ajoûte que les Hébreux rapportoient leur Misne & leurs Deutéroses à Sammaï & à Hillel. Les Rabbins (*e*) racontent que Hillel étant venu de Babylone à Jérusalem, (*f*) fut consulté sur la célébration de la Pâque, qui tomboit cette année-là un Samedy; & que l'on fut si content de sa réponse, qu'on le fit Patriarche de sa nation, & que sa postérité lui succéda jusqu'au cinquiéme siécle de l'Eglise.

(*d*) *Hieronym. in Isai.* VIII.

(*e*) Voyez Basnage, hist. des Juifs, t. 2. l. 4. c. 3. p. 26. 27. *edit. Paris.*

(*f*) Environ 30. ans avant la naissance de J. C.

Il eut pour successeur Siméon son fils, que l'on a confondu (*g*) avec le saint vieillard Siméon, qui reçut nôtre Sauveur, lorsque la sainte Vierge & saint Joseph le présentérent au Temple. (*h*) Mais ce qui détruit absolument cette conjecture, c'est que Hillel ayant tenu le Patriarchat quarante ans, a vécu encore environ dix ans aprés la naissance de JESUS-CHRIST. Ainsi Siméon son fils ne pouvoit alors être ni Pontife, ni Patriarche des Juifs, ni d'un âge aussi avancé que saint Luc nous l'insinuë. Au reste le nom d'Hillel ne se lit point dans l'Ecriture; & nous ne le mettons ici, que parce qu'il est trés-célébre dans les Ecrits des Juifs, & qu'on le fait pere du saint vieillard Siméon. Il y eut encore un autre Hillel trés-fameux parmi les Juifs, lequel vivoit, selon les Rabbins, vers l'an 240. de J. C.

(*g*) *Baron. an.* 1. *n.* 40. *Vide Allat. de Simeon. Scriptis.*

(*h*) *Luc.* II. 25. 26. 27. 28.

HIMENE'E. 1. *Timoth.* 1. 20. & 2. *Timoth.* II. 17. Voyez ci-aprés *Hymenée.*

HIMNE. Voyez *Hymne.*

HIN, meſure creuſe des Hébreux. C'étoit le demi-boiſſeau ou le demi-ſeah des Hébreux, ou la ſixiéme partie du bath. Il tenoit quatre pintes, chopine, demi-ſettier, un poſſon, cinq pouces cubes, & un peu plus.

HIPOCRISIE; *Hipocrite.* Voyez *Hypocriſie, Hypocrite.*

HIPPOS, ville célébre du tems de Joſeph l'Hiſtorien, & qui étoit Capitale d'un petit canton nommé Hippéne. (*a*) Cette ville étoit au-delà du Lac de Tibériade, à trente ſtades de Tibériade, & à ſoixante de Gadare. (*b*) Les campagnes d'Hippos & de Scythopolis étoient limitrophes. L'Hippéne, Gadare & la Gaulanite bornoient la Galilée du côté du midy. (*c*) Cette ville fut Epiſcopale, & on trouve quelques-uns de ſes Evêques dans les ſouſcriptions des Conciles. On ne ſçait quel étoit ſon ancien nom; car *hippos* eſt un mot Grec, qui ſignifie *un cheval.*

(*a*) *De Bello, l.* 3. *c.* 2.

(*b*) *Joſeph. lib. de vita, pag.* 1025.

(*c*) *De Bello, l.* 3. *c.* 2.

HIPPICOS, tour de la ville de Jéruſalem, bâtie par Hérode le Grand, & démolie par les Romains.

HIR, fils de Caleb. 1. *Par.* IV. 15.

HIRA, fils d'Accés, de la ville de Thécué, un des braves de l'armée de David. (*d*)

(*d*) 2. *Reg.* XXIII. 26.

I. HIRAM, dernier Chef de l'Idumée, de la race d'Eſaü. *Geneſ.* XXXVI. 43.

II. HIRAM, Roi de Tyr, fils d'Abibal, (*e*) connu même chez les Auteurs profanes, ſe diſtingua par ſa magnificence, & orna la ville de Tyr de pluſieurs beaux ouvrages. Dés que David fut monté ſur le trône, & qu'il fut reconnu Roi par tout Iſraël, (*f*) Hiram envoya à David des Ambaſſadeurs avec des ouvriers, des charpentiers & des tailleurs de pierres, & du bois de cédre, pour bâtir un palais à David. Le même Hiram envoya des Ambaſſadeurs à Salomon, dés qu'il eut appris qu'il avoit été ſacré Roi en la place de ſon pere, (*g*) pour le féliciter ſur ſon avénement à la Couronne. Et Salomon de ſon côté lui envoya demander du bois & des pierres pour le bâtiment du Temple du Seigneur, avec des ouvriers pour couper les bois & tailler les pierres. Hiram promit à Salomon tout ce qu'il voulut, moyennant certaine quantité de froment & d'huile, que Salomon devoit fournir à la maiſon d'Hiram.

(*e*) *Vide Dium apud Joſeph. l.* 1. *contra Appion. pag.* 1042.

(*f*) 2. *Reg.* v. 11. 12. Vers L'an du M. 2958. avant J. C. 1042. avant l'Ere vulg. 1046.

(*g*) 3. *Reg.* v. 1. 2. 3. *&c.* An du Monde 3992. avant J. C. 1008. avant l'Ere vulg. 1012.

Ces deux Princes vécurent toûjours en bonne intelligence; & Dius, qui avoit écrit ſes Annales de Tyr, (*h*) raconte qu'ils entretenoient enſemble un commerce de Lettres; & on voyoit encore du tems de Joſeph, ces Lettres d'Hiram, avec les réponſes de Salomon. Ménandre d'Ephéſe, & le même Dius parlent des énigmes que ces deux Princes ſe propoſoient l'un à l'autre. (*i*) Dius dit que d'abord Salomon en envoya à Hiram, que celui-ci ne put réſoudre; & que pour cela il paya à Salomon une grande ſomme d'argent; mais qu'enſuite il les expliqua, par le ſecours d'un nommé Abdémon; & qu'en ayant propoſé à ſon tour à Salomon, que ce Prince ne put réſoudre, il lui fit auſſi payer une plus groſſe ſomme que lui-même ne lui en avoit payée.

(*h*) *Dius apud Joſeph. contra Appion. l.* 1. *p.* 1042.

(*i*) *Vide Joſeph. Antiq. l.* 8. *c.* 2. *p.* 267. 268.

Aprés que Salomon eut achevé tous ſes ouvrages, (*k*) il fit préſent à Hiram de vingt villes dans la Galilée. (*l*) Hiram alla voir ces villes: mais elles ne lui plurent pas; & il les appella *la terre de Chabul*, en diſant: Sont-ce-là donc, mon frere, les villes que vous m'avez données? Joſeph dit que *Chabul* ſignifie ce qui ne plaît point. D'autres traduiſent, *une terre pleine d'épines*; d'autres, *une terre trop forte, trop humide.* Voyez *Chabul*, où nous examinons la ſituation de ces vingt villes. L'Ecriture (*a*) remarque que Hiram avoit prêté à Salomon ſix-vingt talents d'or, pendant qu'il étoit occupé à ſes bâtimens. Ces cent vingt talents d'or font huit millions trois cens quarante-trois mille ſept cens quarante livres de nôtre monnoye. Voilà ce que l'Ecriture nous apprend de Hiram Roi de Tyr.

(*k*) An du Monde 3012. avant J. C. 988. avant l'Ere vulg. 992.

(*l*) 3. *Reg.* IX. 10. 11. 12. *&c.*

(*a*) 3. *Reg.* IX. 14.

III. HIRAM, fils d'un Tyrien, dont le nom eſt inconnu, & d'une mere Juive, de la Tribu de Nephtali, ſelon les Livres des Rois; (*b*) ou d'un pere Tyrien, & d'une mere de la Tribu de Dan, ſelon les Livres des Paralipoménes. (*c*) Ce Hiram étoit un excellent ouvrier en toute ſorte d'ouvrages de cuivre ou de bronze. Il ſçavoit non-ſeulement exécuter, mais auſſi inventer les plus beaux ouvrages. Il fit à Salomon les deux groſſes colomnes de bronze, qui furent miſes à l'entrée du veſtibule du Temple, dont l'une s'appelloit Jachin, & l'autre Booz. Il fit de plus ce grand vaiſſeau, nommé la mer, où l'on conſervoit de l'eau pour l'uſage du Temple; & dix baſſins de bronze de moindre grandeur, avec leurs ſocles, pour l'uſage des Prêtres.

(*b*) 3. *Reg.* VII. 13. 14.

(*c*) 2. *Par.* II. 14.

HIRAS, Chananéen, de la ville d'Odollam, beau-pere de Juda fils de Jacob, qui épouſa ſa fille *Sué.* (*d*)

(*d*) *Geneſ.* XXVIII. 1. 2.

I. HIRCAN. Jean Hircan, fils de Simon Maccabée. On croit que le nom de *Hircan* lui fut donné, ſelon les Mémoires qui ſont imprimez en Arabe à la fin de la Polyglotte de M. Le Jeay, à cauſe de la victoire qu'il avoit remportée contre *Hircan*, que les Livres des Maccabées, (*e*) & Joſeph (*f*) appellent *Cendebée.* Joſeph fils de Gorion, (*g*) dit que le fils aîné de Simon s'appelloit Hircan, & qu'aprés ſa mort, on donna ce nom à Jean ſon ſecond fils. Eusébe, (*h*) Sulpice Sévére, (*i*) & d'autres encore ont crû que le nom d'Hircan lui étoit venu d'une victoire qu'il avoit remportée ſur les Hircaniens, peut-être dans l'expédition où il accompagna Antiochus Sidétés au-delà de l'Euphrate. Tout cela n'eſt pas fort certain. Il eſt sûr que le nom d'Hircan n'étoit pas alors inconnu ni nouveau parmi les Hébreux. (*k*)

(*e*) 1. *Macc.* XV. 38. 39.

(*f*) *Joſeph. Antiq. l.* 13. *c.* 13.

(*g*) *Bell. Gorion. l.* 4. *c.* 2.

(*h*) *Euſeb. in Chronico.*

(*i*) *Sulpic. Severus l.* 2. *h. ſ. Cedren. alii.*

(*k*) *Vide* 2. *Macc.* III. 11. *& Joſeph. Antiq. l.* 12. *c.* 4.

Le Grand-Prêtre Simon, qui étoit auſſi Prince des Juifs, donna à Jean Hircan ſon fils, le gouvernement des frontiéres de la Judée du côté de la mer. (*l*) Hircan avoit ſon quartier ordinaire à Gazare; & le Roi Antiochus Sidetés étant venu aſſiéger Dora, où Tryphon s'étoit ſauvé, envoya Cendebée, un de ſes Généraux, contre les Juifs, avec ordre de ſe ſaiſir de Gazare, & de réduire les Juifs à l'obéiſſance. (*m*) Jean Hircan en donna auſſi-tôt avis à ſon pere Simon, qui demeuroit à Jéruſalem. (*n*) Alors Simon ayant fait venir ſes deux fils Jean Hircan & Judas, leur donna vingt mille hommes de pied, & de la cavalerie, & les envoya contre Cendebée. Dés que les deux armées furent en préſence, & que l'on eut fait retentir les trompettes ſacrées dans l'armée des Juifs, Cendebée prit la fuite avec toutes ſes troupes. (*o*) Jean & Judas les pourſuivirent,

(*l*) 1. *Macc.* XIII. 54. L'an du Monde 3865. avant J. C. 135. avant l'Ere vulg. 139.

(*m*) 1. *Macc.* XV. 38. 39. 40.

(*n*) 1. *Macc.* XV. 1. 2. *& ſuiv.*

(*o*) An du Monde 3866. avant J. C. 134. avant l'Ere vulg. 138.

suivirent, & en tuérent un grand nombre.

(a) An du Monde 3869. avant J. C. 131. avant l'Ere vulg. 135. (b) 1. Macc. xvi. 11. & seq. 21. 22.

Quelque tems aprés, (a) Simon ayant été malheureusement tué en trahison par Ptolemée son gendre, (b) Jean Hircan & Judas en furent avertis assez à tems, pour prévenir les embuches qu'il leur tendoit, & pour empêcher qu'il ne se rendît maître de Jérusalem. Ils l'allérent même assiéger dans son château de Doc, prés de Jéricho, où il avoit assassiné Simon: mais Ptolemée faisant battre à coups de verges la mere & les deux freres de Jean & de Simon, lorsqu'ils vouloient donner l'assaut, la compassion & la tendresse des deux freres les empêchérent de presser le siége; & l'année sabbatique étant venuë, ils se retirérent, & Ptolemée se sauva à Philadelphie. C'est ce que raconte Joseph. (c) Mais d'habiles Critiques tiennent tout ce récit pour fabuleux.

(c) Joseph. Antiq. l. XIII. c. 14. & le quatriéme des Maccab.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'aprés la mort de Simon, Jean Hircan fut reconnu pour Prince de sa nation, & pour Grand-Prêtre. Et le Roi Antiochus Sidétés ayant été informé que Simon n'étoit plus à la tête des affaires des Juifs, se disposa à marcher contre Jérusalem. (d) Il en fit le siége, & se campa au septentrion de la ville, qui étoit l'endroit par où elle étoit plus accessible. Hircan fit une vigoureuse défense, & dans une sortie, il repoussa les ennemis assez loin de la ville, & ruina leurs tours & leurs travaux.

(d) 1. Macc. & Joseph. Antiq. XIII. c. 16. An du Monde 3869. avant J. C. 131. avant l'Ere vulg. 135.

La Fête des Tabernacles étant arrivée, Hircan envoya demander au Roi une suspension d'armes jusqu'aprés la Solemnité. Antiochus l'accorda, & envoya même des victimes & de riches présens. (e) Cette libéralité du Roi engagea Hircan à lui faire des propositions de paix. Les propositions furent agréées. Antiochus entra dans la ville, & Hircan lui donna une grande somme d'argent. Joseph dit que le Roi fit abbattre les crenaux des murailles, & assujettit les Juifs à lui payer certains tributs. On dit (f) que ce fut dans cette occasion que Hircan fit fouiller dans le tombeau de David, & qu'il en tira de grandes richesses. Voyez ce que nous avons dit sur le tombeau de David, à la fin de l'article de ce Prince.

(e) Antiq. l. 13. c. 16. & 4. Macc. 12.

(f) Antiq. l. 13. c. 16. & 4. Macc. An de M. 3870. avant J. C. 130. avant l'Ere vulg. 134.

Trois ans aprés qu'Antiochus Sidétés fut de retour dans son pays, (g) il résolut de faire la guerre à Phraatés Roi des Parthes. (h) Il invita Hircan à y aller avec lui. Les commencemens de cette guerre furent fort heureux pour Antiochus; il battit trois fois les Parthes, & prit Babylone: mais ses troupes s'étant renduës odieuses & insupportables par leurs excés, les peuples se soulevérent, & firent main-basse sur l'armée du Roi, qui étoit dispersée dans ses quartiers d'hyver. Il est remarqué que pendant cette guerre, l'armée du Roi fut obligée de demeurer deux jours en un endroit, à cause des Juifs, qui vouloient observer le repos du Sabbat. (i) Hircan voyant la défaite de l'armée d'Antiochus, retourna en Syrie, & prit Alep, Médaba, Samega, Sichem & Garizim, revint heureusement à Jérusalem, & secoüa entiérement le joug des Syriens, & se mit dans une entiére liberté.

(g) An du Monde 3871. avant J. C. 129. avant l'Ere vulg. 131. (h) 4. Macc. Joseph. Antiq. l. 13. alii. (i) 4. Macc. 12. Nicol. Damasc. apud Joseph. Antiq. l. 13. c. 16.

L'année suivante (k) il fit la guerre aux Iduméens, les vainquit, les obligea à recevoir la circoncision, & les autres pratiques des Juifs; (l) & ils demeurérent dans cet usage jusqu'aprés la ruine de Jérusalem & du Temple par les Romains. (m) Il députa ensuite des Ambassadeurs à Rome, pour renouveller l'alliance avec le peuple Romain; (a) & quelques années aprés, (b) il entreprit le siége de Samarie, & en confia la conduite à Antigone & Aristobule ses fils, qui donnérent dans cette guerre beaucoup de marques de leur valeur & de leur conduite. Samarie fut prise aprés environ un an de siége. Hircan fit ruiner la ville, (c) & elle ne fut rétablie qu'assez long-tems aprés, sous Gabinius. Hircan mourut l'an du Monde 3898. avant J. C. 102. avant l'Ere vulgaire 106. aprés avoir gouverné la République des Juifs pendant vingt-neuf ans. Aristobule son fils lui succéda. Joseph dit que Jean Hircan avoit reçu de Dieu l'Esprit de prophétie.

(k) An du Monde 3875. avant J. C. 125. avant l'Ere vulg. 129. (l) Antiq. l. XIII. c. 17. (m) 4. Macc. c. 2.

(a) Antiq. l. XIII. c. 17. & 4. Macc. c. 2. An du Monde 3877. avant J. C. 123. avant l'Ere vulg. 127.

(b) An du Monde 3894. avant J. C. 106. avant l'Ere vulg. 110.

(c) Antiq. l. XIII. c. 18. & 4. Macc. IV.

II. HIRCAN, fils de Joseph, & petit-fils du Grand-Sacrificateur Onias II. Joseph son pere étoit Receveur des tributs du Roi d'Egypte, & avoit plusieurs fils, mais il affectionnoit principalement Hircan, parce qu'il lui trouvoit plus d'esprit, & d'industrie, qu'à ses autres enfans. Un jour Joseph envoya Hircan à sept journées de chemin de chez lui, avec trois cens paires de bœufs, & des domestiques, pour ensemencer un grand terrain. (d) Mais Joseph pour éprouver l'esprit de son fils, ôta les traits avec quoi on attache les bœufs à la charuë; en sorte que quand on fut arrivé à l'endroit marqué, les laboureurs n'ayant point trouvé de traits, vouloient envoyer quelqu'un pour en demander au maître; mais Hircan rejetta ce conseil, fit tuer dix paires de bœufs, en distribua la chair à ses ouvriers, & employa les cuirs à faire des liens & des traits pour ses charuës. A son retour, son pere loüa sa sagesse, & lui sçut bon gré de ce qu'il avoit fait.

(d) Antiq. l. XII. c. 4. p. 404. & seq.

Quelque tems aprés (e) Ptolemée Philopator Roi d'Egypte, ayant eu un fils de son épouse Euridice, tous les Gouverneurs de Provinces, & les Receveurs des tributs du Roi, allérent à Alexandrie lui faire leurs complimens, & faire leurs présens pour la naissance du jeune Prince Ptolemée Epiphanes. Joseph y envoya Hircan le plus jeune de ses fils, (f) avec des lettres adressées à Arion son agent à Alexandrie, afin qu'il lui donnât dequoi faire un présent au Roi & à la Reine. Les autres Envoyez avoient donné les uns plus, les autres moins. Mais aucun n'avoit offert au-delà de la valeur de vingt talens. Hircan voulant les surpasser tous en libéralité, contraignit Arion à lui donner mille talens, avec lesquels il acheta cent jeunes garçons, qu'il présenta au Roi, & autant de jeunes filles trés-bien faites, dont il fit présent à la Reine.

(e) An du Monde 3795. avant J. C. 205. avant l'Ere vulg. 209.

(f) Joseph. Antiq. l. XII. c. 4. p. 404. 405.

Son présent fut trés-bien reçu; & lorsqu'il voulut partir, le Roi lui donna des lettres de recommandation pour son pere, & pour ses freres. Ceux-ci irritez de la dépense excessive qu'il avoit faite à Alexandrie, lui dressérent des embuches sur le chemin; mais il se défendit si bien, qu'il tua deux de ses freres, & dissipa ceux qui en vouloient à sa vie. Etant venu à Jérusalem, & voyant que personne ne le vouloit recevoir, il se retira au-delà du Jourdain, où il passa le reste de sa vie dans une fort belle maison, qu'il s'étoit bâtie en un lieu nommé Tyr; (g) s'occupant à lever les tributs sur les Arabes, & les contraignant à les payer par la force des armes, & en leur faisant la guerre. Il y demeura pendant les sept derniéres années du regne de Séleucus Philo-

(g) Antiq. l. XII. c. 5. p. 407.

pator. (a) Mais voyant qu'Antiochus Epiphanes s'étoit mis en poſſeſſion du Royaume de Syrie, & craignant que ce Prince ne le recherchât pour les maux qu'il avoit fait aux Arabes, il ſe tua lui-même, & Antiochus Epiphanes confiſqua tous ſes biens. (b)

C'eſt de ce Hircan dont il eſt parlé dans le ſecond Livre des Maccabées, (c) & qui y eſt nommé *Hircan fils de Tobie*; parce qu'en effet il étoit petit-fils de Tobie, & propre fils de Joſeph. Lorſqu'Héliodore voulut enlever les tréſors du Temple par ordre du Roi Séleucus, on lui dit que la plus grande partie des richeſſes qui y étoient, étoient un dépôt de Hircan fils de Tobie, Receveur des tributs du Roi.

III. HIRCAN, fils aîné d'Alexandre Jannée Roi des Juifs, & frere d'Ariſtobule Aſmonéen. Aprés la mort d'Alexandre Jannée, (d) ſa femme Alexandra, ou Salomé s'empara de la Régence, qu'elle poſſéda pendant neuf ans, donna la Grande-Sacrificature à Hircan, & laiſſa Ariſtobule ſans emploi. Auſſi-tôt qu'elle fut morte, (e) Ariſtobule amaſſa des troupes, & ſe rendit maître des principaux forts du pays; (f) en ſorte qu'il ne lui manquoit, pour ainſi dire, que le nom, & les ornemens de Roi. Hircan demeura toutefois en poſſeſſion de la Royauté pendant trois ans, (g) ou, comme dit Joſeph en un endroit, pendant trois mois. (h) Aprés un combat qui ſe donna prés de Jéricho entre les troupes d'Hircan, & celles d'Ariſtobule, où celles d'Hircan furent battuës, (i) celui-ci ſe retira dans la Citadelle de Jéruſalem, & ceux de ſon parti ſe retirérent dans le Temple; mais Ariſtobule étant entré dans Jéruſalem, ſe rendit bien-tôt maître du Temple, & on commença à traiter des conditions de paix entre les deux freres. Il fut arrêté qu'Ariſtobule joüiroit des honneurs de la Royauté, & de la ſouveraine Sacrificature, & qu'Hircan demeureroit ſimple particulier, joüiſſant en paix des biens qui étoient à lui.

Mais cette paix ne dura pas long-tems; (k) Antipater ami d'Hircan, ne ceſſa de le ſolliciter de ſe retirer, & de ſe mettre à couvert des piéges que lui tendoit Ariſtobule, qu'il ne l'eût déterminé à ſe ranger ſous la protection du Roi des Arabes. Antipater fut envoyé ſecrettement chez ce Prince, pour le diſpoſer à donner retraite à Hircan. Quelque tems aprés il revint à Jéruſalem, & ayant pris Hircan, il le mena à Pétra, chez Arétas Roi d'Arabie. Antipater ſe mit enſuite à preſſer Arétas de rétablir Hircan ſur le trône de Judée. Il employa pour l'y engager, les préſens, les priéres, & les promeſſes, & Arétas ſe réſolut enfin de prendre ſon parti, & de déclarer la guerre à Ariſtobule. On en vint à un combat, où Ariſtobule fut vaincu, (l) & contraint de ſe ſauver à Jéruſalem, & enſuite dans le Temple, où il fut aſſiégé par Hircan, & par l'armée des Arabes.

Pendant ce tems-là Scaurus Chef de l'armée Romaine, arriva à Damas, (m) & ayant reçu des ambaſſades, tant de la part d'Hircan, que de celle d'Ariſtobule, qui lui demandoient ſon ſecours, & lui offroient de groſſes ſommes d'argent, Ariſtobule ayant offert quatre cens talens, pendant qu'Hircan en offrit beaucoup moins, Scaurus prit le parti d'Ariſtobule, & écrivit à Hircan & à Arétas, les menaçant des armes Romaines, & de Pompée, s'ils ne ſe retiroient inceſſamment de Jéruſalem. Arétas obéït ſans peine, & Ariſtobule ayant fait une ſortie ſur les troupes d'Hircan, lui tua environ ſept mille hommes.

L'année ſuivante, (a) Pompée vint lui-même à Damas, (b) où il reçut des ambaſſades d'Ariſtobule, & de Hircan. Pompée ordonna que ces deux Princes viendroient en perſonne lui rendre compte de leur conduite. Aprés qu'il les eut oüis, il les renvoya, & leur dit qu'il viendroit lui-même dans leur pays, & qu'il y vuideroit leur différent. Il s'y rendit en effet peu de tems aprés, & fit le ſiége de Jéruſalem, Hircan fourniſſant abondamment aux troupes Romaines ce dont elles avoient beſoin. (c) Le ſiége dura trois mois, & la ville & le Temple furent pris le 20. de Décembre de l'an du Monde 3940. avant J. C. 60. avant l'Ere vulgaire 64. Pompée rendit à Hircan la ſouveraine Sacrificature, & la dignité de Prince des Juifs; mais ſans lui permettre de ſe ſervir du diadême, & aſſujettit les Juifs à payer tribut aux Romains.

Aprés que Jules César eut réduit à ſon obéïſſance toute la Syrie & l'Egypte, il confirma à Hircan la Grande-Sacrificature, & le gouvernement de ſa nation, le déclara Ethnarque, & ami du peuple Romain. (d) (*Antiq.* XIV. 17.) Ainſi Hircan demeura en paiſible poſſeſſion de ces deux grandes dignitez, depuis l'an du Monde 3940. qu'il les avoit reçuës de Pompée, juſqu'à l'an du Monde 3964. avant J. C. 36. avant l'Ere vulgaire 40. auquel il fut pris priſonnier par les Parthes, & emmené à Babylone. (e) Mais comme il étoit naturellement ſtupide & pareſſeux, Antipater avoit la principale part au gouvernement & aux affaires, & ne laiſſoit, pour ainſi dire, à Hircan que le nom de Prince des Juifs. Il engagea Hircan à donner en mariage à Hérode ſon fils, Mariamne fille d'Alexandre, & petite-fille d'Hircan; & dés l'an 3957. il fit donner à Hérode & à Phaſaël ſes fils, le gouvernement ou l'intendance des deux principales parties des Etats d'Hircan; à Hérode, la Galilée; & à Phaſaël, Jéruſalem & les terres adjacentes. (f) Les principaux des Juifs concurent de la jalouſie contre Antipater & contre ſes fils, & ils accuſérent même Hérode d'avoir fort excédé ſon pouvoir dans ce qu'il avoit fait dans la Galilée. (g) Mais Hircan, qui favoriſoit Hérode, lui fit dire ſecrettement de ſe retirer de Jéruſalem pendant la nuit, & de s'en retourner dans ſon gouvernement. (h)

Antigone fils d'Ariſtobule, ayant engagé par de grandes promeſſes les Parthes, qui étoient alors en Syrie, (i) à venir le rétablir ſur le trône de ſon pere à Jéruſalem, Pacorus fils du Roi des Parthes, ſe rendit à Jéruſalem; & ayant été reçû comme hôte par Phaſaël frere d'Hérode, lui perſuada de venir avec Hircan trouver Barzaphernes, qui commandoit les Parthes, afin qu'ils puſſent faire enſemble un accommodement. (k) Mais Barzaphernes fit arrêter Hircan & Phaſaël, conduiſit Antigone à Jéruſalem, & lui livra Hircan & Phaſaël. Antigone craignant que Hircan ne fût quelque jour rétabli par la brigue du peuple, dans la grande Sacrificature, lui fit couper les oreilles, pour le rendre à l'avenir incapable de cette Dignité; la Loi de Moyſe en excluant tous ceux qui ſont ainſi mutilez. (l) Aprés cela il le livra aux Parthes, qui le menérent chargé de liens au-delà de l'Euphrate.

(a) Juſqu'en l'an du Monde 3829. avant J. C. 171. avant l'Ere vulg. 175.
(b) *Antiq. l.* XII. *c.* 15.
(c) 2. *Macc.* III. 11. 12.
(d) An du Monde 3926. de J. C. 74. avant l'Ere vulg. 78.
(e) An du Monde 3935. avant J. C. 65. avant l'Ere vulg. 69.
(f) *Antiq. l.* XIII. *c. ult. l.* XIV. *c.* 1.
(g) *Vide Voſſ. ad an. M.* 3935. & 3938. & *Joſeph. Antiq. l.* 14. *c.* 1.
(h) *Antiq. l.* 15. *c.* 9.
(i) *Antiq. l.* 14. *c.* 1. An du Monde 3938. avant J. C. 62. avant l'Ere vulg. 66.
(k) *Antiq. l.* 14. *c.* 2. *p.* 469. An du Monde 3939. avant J. C. 61. avant l'Ere vulg. 65.
(l) *Antiq. l.* 14. *c.* 3.
(m) *Antiq. l.* 14. *c.* 4.

(a) An du Monde 3940. avant J. C. 60. avant l'Ere vulg. 64.
(b) *Antiq. l.* 14. *c.* 5.
(c) *Antiq. l.* 14. *c.* 8.
(d) An du Monde 3957. avant J. C. 43. avant l'Ere vulg. 47.
(e) *Antiq. l.* XIV. *c.* 24. 25. & *de Bello, l.* 1. *c.* 11.
(f) *Antiq. l.* XIV. *c.* 16. 17. & *de Bello, l.* 1. *c.* 8.
(g) An du Monde 3958. avant J. C. 42. avant l'Ere vulg. 46.
(h) *Antiq. l.* 14. *c.* 17.
(i) An du Monde 3964. avant J. C. 36. avant l'Ere vulg. 40.
(k) *Antiq. l.* XIV. *c.* 24. 25.
(l) *Levit.* XXI. 17. 18. &c.

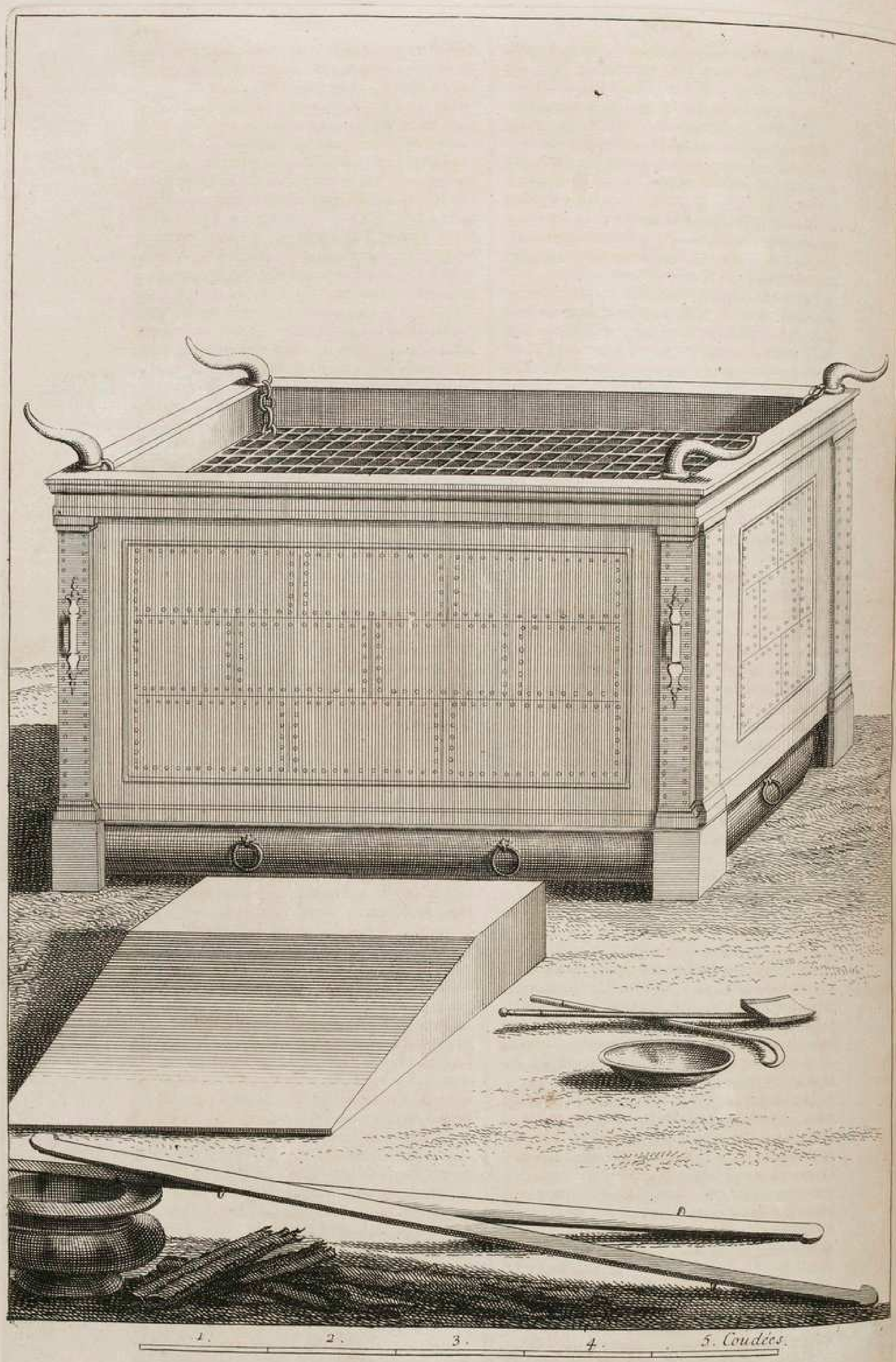

AUTEL DES HOLOCAUSTES.

Il y demeura juſqu'en l'an du Monde 3968. avant J. C. 32. avant l'Ere vulgaire 36. Hérode étoit alors Roi des Juifs ; & ce Prince artificieux craignant toûjours quelque revers, ſouhaitoit d'avoir Hircan en ſa puiſſance, pour l'obſerver, & pour empêcher qu'il ne remuât. (a) Hircan donc ſollicité par Hérode, & preſſé par le déſir naturel de revoir ſa patrie, obtint de Phraatés Roi de Perſe, la permiſſion de retourner en Judée. Hérode dans les commencemens, le combla d'honneurs : mais il n'y fut pas long-tems, qu'il vit bien que toutes les careſſes d'Hérode étoient feintes.

(a) *Antiq. l. 15. c. 2. 3.*

Aprés la défaite d'Antoine, Alexandra mere de Mariamne, & fille d'Hircan, crut qu'Hérode, qui avoit toûjours été fort attaché aux intérêts d'Antoine, ne manqueroit pas de reſſentir les effets du reſſentiment d'Auguſte. Elle ſe mit dans l'eſprit qu'Hircan pourroit remonter ſur le trône de Judée. (b) Elle tâcha de lui inſpirer les mêmes eſpérances, & le ſollicita de demander une retraitte chez Malchus Roi des Arabes. Hircan, qui n'avoit nulle ambition, rejetta d'abord ces propoſitions : mais enfin vaincu par les importunitez de ſa fille, il écrivit à Malchus qu'il le prioit de lui envoyer des cavaliers, qui puſſent le mener juſqu'au lac Aſphaltite, frontiére d'Arabie, pour le dérober aux embuches & à la mauvaiſe volonté d'Hérode. (c)

(b) An du Monde 3974. avant J. C. 26. avant l'Ere vulg. 30.

(c) *Antiq. l. 15. c. 3.*

Doſithée, qui étoit chargé de ces Lettres, découvrit à Hérode tout le complot d'Hircan. Hérode pria Doſithée de porter les Lettres cachetées à Malchus, & de lui en rapporter la réponſe. Malchus répondit que trés-volontiers il fourniroit à Hircan les chevaux & les ſecours néceſſaires, & qu'il lui offroit un aſyle aſſuré dans ſes Etats. Dés qu'Hérode eut reçu ces Lettres, il fit venir Hircan, lui demanda quel commerce il avoit avec Malchus. Hircan nia qu'il en eût aucun : mais Hérode ayant produit les Lettres, & l'ayant convaincu, le fit mourir, l'an du Monde 3974. avant J. C. 26. avant l'Ere vulgaire 30.

HIRCANION, château trés-fort, & bourg de Judée. *Joſeph de Bello, l. 1. c. 14. p. 742.*

HIR-SEME'S, ville de la Tribu de Dan. *Joſue* XIX. 41. Ce nom ſignifie *la ville du Soleil.* (d)

(d) עיר שמש *Urbs ſolis.*

HISOPE. Voyez *Hyſope.*

HOBA, ou *Hobal*, ou *Soba*, ou *Sobal.* Il eſt dit dans la Géneſe, (e) qu'Abraham pourſuivit Codorlahomor, & les autres Rois liguez, *juſqu'à Hoba, à la gauche*, ou au nord *de Damas.* Nous croyons que c'eſt la ville d'*Abila*, dans la vallée qui eſt entre le Liban, & l'Antiliban.

(e) *Geneſ. XIV. 15.*

HOBAB, fils de *Jétro*, & beau-frere de Moyſe. Moyſe étant ſur le point de partir du mont Sinaï, pour aller à la conquête de la terre promiſe, dit à Hobab : (f) Nous allons partir pour aller au lieu que le Seigneur nous doit donner ; venez avec nous, afin que vous ayez part aux biens que le Seigneur a promis à Iſraël. Hobab répondit qu'il ne pouvoit y aller, mais qu'il vouloit s'en retourner dans ſon pays. Mais Moyſe inſiſta, & le pria avec tant d'inſtance, qu'enfin il ſe rendit à ſes priéres. On croit que les Cinéens qui demeuroient au midy de Juda, (g) étoient les deſcendans de Hobal le Madianite.

(f) *Num. X. 29.*

(g) *Judic. 1. 16. & 1. Reg. XV. 6.*

HODSI, ou *Chodſi*, lieu dans le pays de Galaad. Il eſt dit que Joab étant allé par ordre de David pour faire le dénombrement du peuple, vint à Gad, & à la montagne de Chodſi. (a) On ne ſçait pas la ſituation de ce lieu.

(a) 2. *Reg. XXIV. 9.*

HOLAN, ou *Cholon*, ou *Olon*, ou *Hélon*, ville dans les montagnes de Juda ; (b) c'étoit une ville Sacerdotale, (c) & de refuge.

(b) *Joſue XV. 51.*

(c) *Joſue XX. 7. 1. Par. VI. 69.*

HOLDA, Propheteſſe, femme de Sellum, fut conſultée par Joſias ſur le Livre de la Loi, qu'on avoit trouvé dans le tréſor du Temple. (d)

(d) 4. *Reg. XXII. 14. 15.*

I. HOLDAI. Zacharie (e) reçut ordre du Seigneur de demander à Holdaï, & à quelques autres, de l'or pour faire des couronnes à Jeſus fils de Joſédech.

(e) *Zach. VI. 10. 11.*

II. HOLDAÏ, un des douze Chefs des troupes de David, qui ſervoient chacun en leur ordre au palais, avec les vingt-quatre mille hommes qu'ils commandoient. (f) Holdaï entroit en ſervice au douziéme mois de l'année.

(f) 1. *Par. XXVII. 15.*

HOLOCAUSTE, vient du Grec *holocauſton*, (g) qui ſignifie entiérement brûlé, parce qu'on bruloit ſur l'Autel toute la chair des holocauſtes, à la diſtinction des victimes pour le péché, & des hoſties ſalutaires, dont on réſervoit quelques parties, qui n'étoient pas conſumées ſur l'Autel. Le terme Hébreu *halah*, (h) qui eſt traduit par *holocauſte*, dérive d'une racine, qui ſignifie *monter* ; parce que l'on fait monter en fumée toute l'hoſtie offerte en holocauſte. Les plus anciens ſacrifices dont nous ayons connoiſſance, ſont les holocauſtes ; & il y a beaucoup d'apparence qu'avant la Loi, on n'en offroit point d'autres, & que les ſacrifices mêmes pour le péché, & pour l'action de graces, étoient des holocauſtes. Voyez ci-aprés l'article *Sacrifice.* Depuis l'érection du Tabernacle, ou du moins depuis la conſtruction du Temple, ou depuis que le Tabernacle fut fixé en un lieu, on offrit tous les jours deux agneaux en holocauſte ſur l'Autel d'airain ; l'un le matin, & l'autre le ſoir ; le premier, avant tous les autres ſacrifices ; & le ſecond, aprés tous ceux de la journée.

(g) Ὁλοκαύτωσις. *Ab ὅλος totus, & καίω. Accendo.*

(h) עלה *Aſcendit ; ſeu holocauſtum.*

Autel des holocauſtes. C'étoit une eſpéce de coffre de bois de ſethim, couvert de lames de cuivre. (i) Il avoit cinq coudées en quarré, ſur trois de hauteur. Moyſe l'avoit placé à l'orient & au-devant de l'entrée du Tabernacle, & en plein air ; afin que le feu que l'on devoit toûjours entretenir ſur cet Autel, & la fumée des victimes qu'on y devoit brûler, ne gâtaſſent pas le dedans du Tabernacle. Aux quatre coins de cet Autel, s'élevoient comme quatre cornes, couvertes de même métal que le reſte de l'Autel. Au dedans de la profondeur ou du creux de l'Autel, étoit une grille d'airain, ſur laquelle on faiſoit le feu, & au travers de laquelle tomboit la cendre, à meſure qu'elle ſe formoit ſur l'Autel, & étoit reçûë en bas dans une cuvette qui étoit placée ſous l'Autel. Aux quatre coins de cette grille, étoient quatre anneaux, & quatre chaînes, qui la tenoient ſuſpenduë aux quatre cornes de l'Autel, deſquelles on a parlé. Comme cet Autel étoit portatif, Moyſe avoit fait à ſes côtez des anneaux, dans leſquels paſſoient des barres de bois de ſethim, couvertes de lames de cuivre, pour porter l'Autel.

(i) *Exod. XXVII. 1. 2. 3.*

Voilà quel étoit l'Autel des Holocauſtes du Tabernacle dreſſé par Moyſe dans le déſert : mais dans le Temple de Salomon, l'Autel des Holocauſtes étoit beaucoup plus grand. C'étoit

une espéce de cube, qui avoit vingt coudées de long, autant de large, & dix de haut; il étoit couvert de lames de cuivre fort épaisses, & rempli de pierres brutes, ayant pour y monter une rampe placée du côté de l'orient. Au retour de la captivité de Babylone, on rétablit l'Autel des Holocaustes sur le modéle de celui de Salomon, mais aprés que le Temple & l'Autel eurent été profanez par les ordres d'Antiochus Epiphanes, on démolit cet Autel, & on en mit les pierres en lieu pur dans le Temple, en attendant qu'il vînt un Prophéte suscité de Dieu, qui déclarât l'usage qu'on en devoit faire. (a) Le Grand Hérode ayant renouvellé le Temple de Jérusalem, y bâtit un Autel des Holocaustes, comme les précédens; mais Joseph (b) dit qu'on y montoit par une rampe du côté du midy.

(a) 1. *Macc.* XIV. 41.

(b) *Joseph. de Bello, lib. 6. p. 918.*

HOLOFERNES, Lieutenant Général des armées de Nabuchodonosor Roi d'Assyrie. Nous marquerons dans l'article de *Nabuchodonosor*, qui étoit le Prince marqué sous ce nom. On peut aussi voir *Arphaxad*. Nabuchodonosor donc ayant vaincu *Arphaxad*, Roi des Médes, dans un grand combat, (c) envoya à toutes les nations, pour les obliger à se soumettre à son empire; (d) prétendant qu'il n'y avoit désormais nulle puissance qui pût lui résister. Toutefois les peuples auxquels il avoit député ses Ambassadeurs, ayant refusé de lui obéir, il envoya contre eux Holofernes à la tête d'une puissante armée. Ce Général passa l'Euphrate, (e) entra dans la Cilicie (f) & dans la Syrie, & y assujettit la plûpart des peuples de ces Provinces; les uns de gré, & les autres de force; exerçant par tout mille cruautez, & voulant faire adorer le Roi son maître comme un Dieu.

(c) An du Monde 3347. avant J. C. 653. avant l'Ere vulg. 657.

(d) *Judith.* 1.

(e) *Judith.* 11. 111. IV.

(f) An du Monde 3348. avant J. C. 652. avant l'Ere vulg. 656.

Ayant pris la résolution de faire la conquéte de l'Egypte, il s'avança vers la Judée, qui est la route ordinaire pour aller en ce pays; & il ne s'attendoit guéres à trouver de la résistance de la part des Juifs. Cependant il apprit qu'ils se disposoient à lui résister; (g) & Achior Chef des Ammonites, qui s'étoient déja soumis à Holofernes, & qui étoient dans son armée comme troupes auxiliaires, lui fit connoître qui étoient les Hébreux, & lui dit que c'étoit un peuple protégé particuliérement d'un Dieu tout-puissant, qui le rendoit invincible tandis qu'il lui demeuroit fidéle; & qu'ainsi il ne devoit pas se flatter de le vaincre, à moins qu'il n'eût commis contre Dieu quelque crime qui le rendît indigne de sa protection. (h) Holofernes offensé de ce discours, lui dit: Puisque vous avez si bien fait le Prophéte, je veux vous faire voir qu'il n'y a point d'autre Dieu que Nabuchodonosor, & que vous périrez avec les Hébreux, dont vous venez de nous vanter le Dieu & la puissance. En même-tems il fit prendre Achior, & le fit mener vers Béthulie, avec ordre de le livrer aux Hébreux. Les serviteurs d'Holofernes prirent donc Achior, & l'ayant mené à la vûë, & assez prés des murs de Béthulie, ils le liérent à un arbre, & le laissérent en cet endroit, d'où les Juifs le vinrent bien-tôt délier, & apprirent de sa bouche tout ce qui s'étoit passé.

(g) *Judith.* V.

(h) *Judith.* VI.

Cependant Holofernes forma le siége de Béthulie; (i) & ayant fait couper l'eau qui alloit dans la ville, & ayant encore mis des gardes à la seule fontaine qui restoit aux assiégez prés de leurs murailles, ceux de la ville se virent bientôt réduits à l'extrémité; & ils résolurent de se rendre, si dans cinq jours Dieu ne leur envoyoit pas du secours. Judith informée de leur résolution, conçut le dessein d'aller tuer Holofernes dans son camp. (a) Elle prit ses plus beaux habits, & sortit de Béthulie avec sa servante; & ayant été menée à ce Général, elle feignit que Dieu lui avoit inspiré le dessein de se rendre à lui, ne pouvant souffrir les crimes & les excés des Juifs.

(i) *Judith.* VII.

(a) *Judith.* VIII. IX. X. XI.

Dés qu'Holofernes l'eut vûë, il fut épris de sa beauté; & quelques jours aprés, il l'invita à un grand festin qu'il fit aux principaux de son armée. Mais il prit tant de vin, que l'yvresse & le sommeil l'empêchérent de satisfaire sa passion. Judith, qui fut laissée dans sa tente pendant cette nuit, lui coupa la tête avec sa propre épée; (b) & étant sortie du camp avec sa servante, elle s'en retourna à Béthulie, portant la tête d'Holofernes. Dés qu'il fut jour, les assiégez firent une sortie sur les ennemis, lesquels étant entrez dans la tente de leur Général, trouvérent son cadavre sans tête, nageant dans son sang au milieu de sa tente. Alors ils reconnurent que c'étoit Judith qui les avoit trompez. Ils prirent la fuite avec précipitation, laissant le camp plein de riches dépouilles. Les Juifs les poursuivirent, en tuérent un grand nombre, & revinrent chargez de butin.

(b) *Judith.* XII. XIII.

On est fort partagé sur le tems auquel arriva cette guerre d'Holofernes contre les Juifs. Les uns la placent avant la captivité de Babylone, sous le regne de Manassé, & sous le Pontificat du Grand-Prêtre Eliacim. D'autres la reculent au tems qui a suivi la captivité. On peut voir tout cela plus au long sur l'article de *Judith*. Nous supposons qu'elle arriva avant la captivité, l'an du Monde 3348. avant J. C. 652. avant l'Ere vulgaire 656.

HOLON, ville de Juda. *Josue* XXI. 14. La même que *Holan*, ou *Cholan*, ou *Olon*, ou *Helon*. Voyez *Holan*.

HOMER, ou *Chomer*, (c) ou *Chorus*, mesure creuse des Hébreux, qui contenoit dix *baths*, & par conséquent cent quarante-neuf pintes, demi-setier, un poisson, & un peu plus.

(c) חומר *Chomer.*

HOMONE'E, nom de lieu dans la Galilée, à trente stades de Tibériade. (d)

(d) *Joseph. de vita sua, pag.* 1020.

HON, fils de Phéleth, de la Tribu de Ruben, étant entré dans la sédition de Coré, Dathan & Abiron, fut aussi compagnon de leur châtiment. (e) Voyez *Abiron*, *Coré*, *Dathan*.

(e) *Num.* XVI. 1. *& seq.*

HOPHA, Prêtre, dont la famille tenoit le treiziéme rang dans le nombre des vingt-quatre bandes, qui servoient tour à tour & par semaine dans le Temple sous David. (f)

(f) 1. *Par.* XXIV. 13.

HOR, montagne de l'Arabie Pétrée, aux confins de l'Idumée, sur laquelle Aaron reçut ordre du Seigneur de monter, pour se réünir à ses peres. (g) Il y mourut, & y fut enterré la quarantiéme année de la sortie d'Egypte, l'an du Monde 2552. avant J. C. 1448. avant l'Ere vulgaire 1452.

(g) *Deut.* XXXII. 50. *Num.* XX. 26. XXVII. 13.

HORAM, Roi de Gazer, qui ayant voulu donner du secours au Roi de Lachis, fut défait par Josué, & tout son pays ravagé. (h)

(h) *Josue* X. 33. L'an du M. 2554. avant J. C. 1446. avant l'Ere vulg. 1450.

HOREB, montagne de l'Arabie Pétrée, toute voisine du mont Sinaï; en sorte que Horeb & Sinaï ne semblent être que deux côteaux d'une même montagne. Sinaï est à l'orient, & Horeb au couchant; en sorte qu'au lever du soleil, celle-ci est couverte de l'ombre de Sinaï. Horeb a deux ou trois belles sources, & quan-

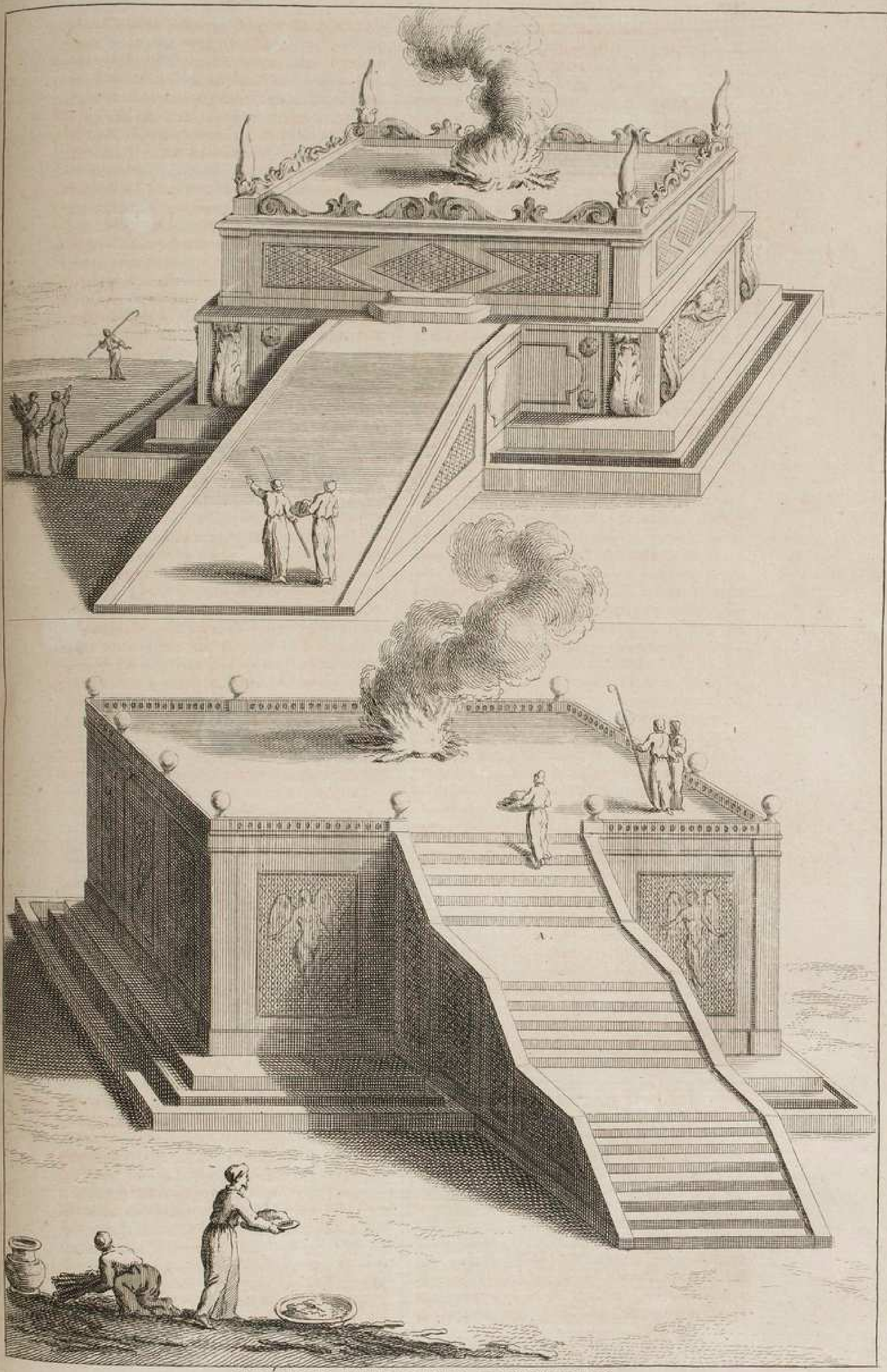

DIFERENS AUTELS DES HOLOCAUSTES.

A. autel du Temple de Salomon. *B. autel du Temple d'Ezechiel.*

tité d'arbres fruitiers sur son sommet ; au lieu que Sinaï n'a point d'autre eau que celle des pluyes. C'est à Horeb que Dieu apparut à Moyse dans le buisson ardent. (a) C'est au pied de la même montagne que Moyse frappa le rocher, & en tira de l'eau pour désaltérer le peuple. (b) Enfin c'est au même lieu où Elie se retira, pour éviter la persécution de Jézabel. (c) Il est dit assez souvent dans l'Ecriture, que Dieu donna sa Loi aux Hébreux à Horeb, (d) quoiqu'ailleurs il soit marqué expressément que ce fut à Sinaï ; parce que, comme nous l'avons dit, Horeb & Sinaï ne faisoient en quelque sorte qu'une montagne.

(a) *Exod.* III. 1. 2. 3. *&c.*

(b) *Exod.* XVII. 6.

(c) 3. *Reg.* XIX. 8.

(d) *Eccli.* XXIII. 7. *Malach.* IV. 4.

Rocher d'Horeb, d'où Moyse tira de l'eau. Voyez *Exod.* XVII. 6. 7. & ci-après *Raphidim*.

HOREM, ville de Nephtali. *Josue* XIX. 38.

HORI, fils de Lothan, de la race de Séïr le Horréen. *Genes.* XXXVI. 22.

HORLOGE. Il n'est point fait mention d'horloge dans l'Ecriture, avant le regne d'Achaz ; (e) & nous ne voyons pas même distinctement que depuis ce tems, les Juifs ayent ordinairement partagé leur tems par heures ; ils continuérent à compter à leur ordinaire. La premiére fois que nous trouvions le nom d'*heure*, c'est dans Tobie. (f) Il y est dit que les deux Tobies pere & fils, demeurérent prosternez à terre *pendant trois heures* ; ce qui se lit de même dans le Chaldéen. Cela peut servir à confirmer l'opinion de ceux qui tiennent que l'invention des cadrans vient de de-là l'Euphrate. (g) D'autres croyent que cette invention vient des Phéniciens, & que le premier vestige que l'on en rencontre dans l'antiquité, est ce qu'en dit Homére : (h) *Il y a*, dit-il, *une Isle nommée Syrie, au-dessus d'Ortygie, où l'on voit les révolutions du soleil* ; c'est-à-dire, on voit dans cette Isle les retours du soleil, les solstices. Comme on croit que les Phéniciens avoient habité cette Isle, on présume que c'étoient eux qui y avoient laissé ce monument de leur science dans l'Astronomie.

(e) Il commença à regner l'an du Monde 3262. & il mourut en 3278. avant J. C. 722. avant l'Ere vulg. 726.

(f) *Tobie* XII. 11.

(g) *Herodot.* l. 2. c. 109.

(h) *Homer. Odyss.* XV. v. 403. Νῆσός τις Συρίη κικλήσκεται (ὑπὲρ ἀντίης) Ὀρτυγίης κατύπερθε, ὅθι τροπαὶ ἠελίοιο.

Environ trois cens ans aprés Homére, Phérécydes dressa dans la même Isle un cadran solaire, pour marquer les heures. (i) Enfin les Grecs avouënt que ce fut Anaximander, qui le premier partagea le tems par heures, (k) & qui leur apporta les cadrans solaires. Ussérius met la mort d'Anaximander sous l'an du Monde 3457. sous le regne de Cyrus, & pendant la captivité de Babylone, cinq cens quarante-trois ans avant la naissance de JESUS-CHRIST, & cinq cens quarante-sept ans avant l'Ere vulgaire. Comme ce Philosophe avoit voyagé en Chaldée, il pouvoit en avoir apporté le cadran & l'éguille, qui y étoient en usage.

(i) *Laërt. in Pherecide.*

(k) *Laërt. l. 2. Vide & Suidam, & Euseb. Præpar. l. X.*

Pour revenir à l'horloge d'Achaz, voici ce qu'en dit l'Ecriture : (l) Ezéchias étant tombé dangereusement malade, Isaïe vint lui annoncer qu'il guériroit, & que dans trois jours, il seroit en état de monter au Temple. Ezéchias lui dit : *Et quel signe me donnerez-vous de cette guérison ? Voulez-vous, lui répondit Isaïe, que l'ombre du soleil s'avance de dix lignes, ou qu'elle retourne en arriére d'autant ? Le Roi dit : Il est aisé que l'ombre s'avance de dix lignes ; mais faites qu'elle recule d'autant. Isaïe se mit en priéres, & l'ombre qui avoit déja passé dix lignes, retourna d'autant en arriére dans l'horloge d'Achaz.* Ceci arriva l'an du Monde 3291. environ douze ans aprés la mort d'Achaz.

(l) 4. *Reg.* XX. 2. *&c.*

Les Interprétes sont assez peu d'accord entre eux sur la forme de cet horloge d'Achaz. Saint Cyrille d'Alexandrie (a) & saint Jérôme (b) croyent que c'étoit un escalier disposé avec tant d'art, que le soleil en se levant, y marquoit les heures par son ombre ; & c'est ainsi que l'entendent la plupart des Interprétes. (c) D'autres croyent que c'étoit une colomne dressée au milieu d'un pavé bien uni, sur lequel étoient gravées les heures. Les lignes imprimées sur ce pavé, sont, suivant ces Auteurs, ce que l'Ecriture a exprimé par le nom de dégrez. Grotius le decrit ainsi, aprés le Rabbin Elie Chomer : C'étoit un demi rond sphérique concave, au milieu duquel étoit un globe, dont l'ombre tomboit sur diverses lignes gravées dans la concavité du demi rond. Ces lignes étoient, dit-on, au nombre de vingt-huit. Cela revient assez à l'horloge que les Grecs nommoient *scaphé*, une nasselle, ou *hemisphærion*, & dont Vitruve (d) attribue l'invention à un Chaldéen nommé Bérose.

(a) *Cyrill. in Isai. l. 3. c. 4. p. 496.*

(b) *Hieronym. in Isai.* XXXVIII.

(c) *Pagn. Munst. Sanct. Vat.*

(d) *Vitruv. l. 9. c. 9.*

Voilà ce que l'on dit sur la forme de la montre d'Achaz. Quant à la maniére dont se fit la rétrogradation de l'ombre dans cet horloge ; si le soleil retourna véritablement en arriére, ou si ses rayons réfléchis par quelque nuage formé subitement, & surnaturellement, produisirent cet effet, c'est sur quoi on est aussi fort partagé. On peut consulter nôtre Dissertation sur la rétrogradation du soleil dans la montre d'Achaz, à la tête de nôtre Commentaire sur le quatriéme Livre des Rois.

HORMA, ou *Herma*, *Harma*, *Arama* ; il faudroit écrire *Chorma*, ou *Cherma* (e) Cette ville s'appelloit *Séphaat*, avant que les Hébreux lui eussent donné le nom d'*Horma*, qui signifie anathéme. (f) Et voici ce qui donna occasion à cette dénomination. Le Roi d'Arad qui étoit Chananéen, & habitoit au midy de la terre promise, ayant attaqué les Hébreux, les mit en fuite, & prit sur eux de riches dépoüilles : alors les Israélites s'engagérent par vœu au Seigneur, de dévoüer à l'anathéme, & d'exterminer entiérement tout ce qui appartenoit au Roi d'Arad. Ce qui fit donner à cet endroit le nom d'*Horma*. (g) Il y a assez d'apparence que ce vœu ne fut exécuté que depuis l'entrée de Josué dans la terre promise. On trouve parmi les Rois qu'il vainquit, un Roi d'*Herma*, ou *Horma*, (h) & un Roi d'*Ared*, ou *Arad*. Horma étoit à la Tribu de Siméon. (i)

(e) חרמה *Anathema.*

(f) *Judic.* I. 17.

(g) *Num.* XXI. 3. חרמה *Chormah.*

(h) *Josue* XII. 14.

(i) *Josue* XV. 30.

HORON, ou *Oronaïm*, ville d'Arabie, d'où étoit Sanaballat. (k) Voyez *Oronaïm*.

(k) 2. *Esdr.* II. 10. *&c.*

HORRE'ENS, anciens peuples qui habitérent au commencement dans les montagnes de Séïr, au-delà du Jourdain. (l) Ils avoient des Chefs, & étoient déja puissans avant qu'Esaü eût fait la conquête de leur pays. (m) Il semble que les Horréens, les descendans de Séïr, & les Iduméens, se confondirent dans la suite, & ne composérent qu'un seul peuple.

(l) *Genes.* XIV. 6

(m) *Genes.* XXXVI. 20. . . 30.

On trouve le nom Hébreu *Chori*, ou *Chorim*, (n) qui est traduit dans la Génése par *Horræi*, dans plusieurs autres endroits de l'Ecriture, (o) en un sens appellatif, pour signifier des Grands, des Héros, des Puissans ; & il y a assez d'apparence que les Grecs ont pris de là leur *Heroës* ; de même qu'ils ont pris *Anax*, un Roi, des fils d'*Enach*, ou Anach fameux Géant de la Palestine.

(n) חורים *Chorim*, ou *Horim. Horræi.*

(o) 3. *Reg.* XXI. 8. 11. *&* 2. *Esdr.* II. 16. IV. 14. 19. V. 7. VI. 17. VII. 5. XIII. 17. *Eccle.* X. 17. *Isai.* XXXIV. 12. *Jerem.* XXVII. 20. XXXIX. 6.

HOSANNA, ou plûtôt *hosa-na* ; (p) ter-

(p) הושע-נה *Salva quæso.*

me Hébreu qui ſignifie, *ſauvez je vous prie.* C'eſt une formule de benedictions, ou d'heureux ſouhaits. Ainſi quand on cria à l'entrée de JESUS-CHRIST dans Jeruſalem : *Hoſanna Filio David*, cela ne ſignifioit autre choſe, ſinon : *Seigneur, conſervez ce Fils de David*, comblez-le de faveurs, & de proſpéritez.

HOSTES, *hoſpitalité.* L'hoſpitalité a toûjours été fort en honneur parmi les peuples policez. Nous voyons dans Homére, & dans les anciens Auteurs Grecs, quel reſpect ils avoient pour les hoſtes. Ils croyoient que les Dieux alloient quelquefois par le monde déguiſez en voyageurs, & obſervant la conduite que tenoient les hommes envers leurs ſemblables. La crainte qu'on avoit de mépriſer un Dieu, au lieu d'un voyageur, faiſoit qu'on recevoit avec reſpect les plus inconnus ; & les droits de l'hoſpitalité étoient parmi eux les plus ſacrez, & les plus inviolables.

L'Ecriture nous fournit divers exemples de l'hoſpitalité exercée par les Patriarches. Abraham reçoit les trois Anges, ſe proſterne à leurs pieds, les invite, les preſſe, (*a*) les ſert lui-même, ſe tient debout en leur préſence ; Sara ſon épouſe fait la cuiſine, & cuit le pain pour ſes hôtes. Loth attend à la porte de la ville pour recevoir les hôtes qui y pouvoient arriver. (*b*) Lorſque les habitans de Sodome ſe préſentent devant ſa maiſon pour faire inſulte à ſes hôtes, il ſort, il leur parle, il s'expoſe à leur fureur, & offre de livrer ſes propres filles à leur brutalité, pourvû qu'ils épargnent ſes hôtes. On voit à peu prés la même choſe dans ce Vieillard de Gabaa, qui avoit reçu le jeune Lévite avec ſa femme. (*c*) Saint Paul ſe ſert de l'exemple d'Abraham & de Loth, (*d*) pour animer les Fidéles à exercer cette vertu, diſant qu'elle a mérité à ceux qui l'ont exercée, l'honneur de recevoir des Anges ſous la forme d'hommes.

(*a*) *Geneſ.* XVIII. 2. 3. *&c.*

(*b*) *Geneſ.* XIX. 1. 2. 3.

(*c*) *Judic.* XIX. 16. 17.

(*d*) *Hebr.* XIII. 2.

Les Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul remplis de JESUS-CHRIST, ont eu grand ſoin de recommander l'hoſpitalité aux Fidéles ; & les premiers Chrétiens ont fait de l'exercice de cette vertu, un de leurs plus importans devoirs. Le Sauveur dit à ſes Apôtres, (*e*) que quiconque les reçoit, le reçoit lui-même, & que celui qui leur donnera même un verre d'eau, ne perdra pas ſa récompenſe. Enfin au dernier jour du Jugement, il dira aux méchans : *Allez, maudits, au feu éternel ; j'ai été hôte, & vous ne m'avez point reçu ; ... & ce que vous n'avez pas fait au moindre des miens, vous ne l'avez pas fait à moi même.* Saint Pierre (*f*) veut que les Fidéles exercent l'hoſpitalité envers leurs freres ſans murmure, & ſans plainte, *Hoſpitales invicem ſine murmuratione.* Saint Paul dans pluſieurs de ſes Epîtres recommande l'hoſpitalité : *Hoſpitalitatem nolite obliviſci*, dit-il aux Hébreux. (*g*) Voyez auſſi *Rom.* XII. 13. *Hoſpitalitatem ſectantes.* Mais il la recommande ſur tout aux Evêques. Dans les deux Epîtres à Timothée & à Tite, où il marque les devoirs & les qualitez de l'Evêque, il n'oublie pas l'hoſpitalité. (*h*) *Que celui qui n'exerce pas l'hoſpitalité, ne ſoit pas fait Evêque*, dit ſaint Grégoire le Grand. (*i*) Et ſi l'Evêque ne reçoit pas tous les étrangers dans ſa maiſon, il eſt inhumain : *Epiſcopus niſi omnes receperit, inhumanus eſt*, dit ſaint Jérôme. (*k*)

(*e*) *Matth.* X. 40. 41.

(*f*) 1. *Petr.* IV. 9.

(*g*) *Hebr.* XIII. 2.

(*h*) 1. *Timoth.* III. 2. *& Tit.* I. 8.

(*i*) *Greg. Mag. Ep. ad Joan. Epiſc.*

(*k*) *Hieronym. Ep. ad Ocean.*

Les premiers Fidéles étoient ſi zélez & ſi exacts à s'acquitter de ce devoir, que les Payens mêmes en étoient dans l'admiration. Ils exerçoient l'hoſpitalité envers tous les étrangers, mais principalement envers ceux qui étoient de la même créance & de la même communion : *Domeſticos fidei.* Les Fidéles n'alloient guéres ſans Lettres de communion, qui témoignoient la pureté de leur foi. Il n'en falloit pas davantage pour les faire recevoir par tous les lieux où JESUS-CHRIST étoit connu. Nous croyons que les deux derniéres Lettres de ſaint Jean l'Evangéliſte, pourroient bien être de ces Lettres de communion & de recommandation, que l'on donnoit aux Chrétiens qui alloient en voyage.

HOSIEL, fils de Séméï, Chantre & Lévite. 1. *Par.* XXIII. 9.

HOTHAM, fils d'Héber, de la Tribu d'Aſer. 1. *Par.* VII. 32.

HOZAI, Prophéte du Seigneur, qui vivoit du tems de Manaſſé Roi de Juda, (*a*) & qui écrivit ce qui arriva ſous le regne de ce Prince. Les Juifs croyent qu'Hozaï eſt le même que le Prophéte Iſaïe, qui a auſſi vécu ſous Manaſſé. D'autres prennent *Hozaï* dans un ſens générique, pour *les Prophétes*, ou *les Voyans.* C'eſt ainſi que l'expliquent les Septante.

(*a*) 2. *Par.* XXXIII. 19.

Le Syriaque l'appelle *Hanan* ; & l'Arabe, *Saphan.*

HUCAC, ville d'Aſer. Apparemment la même que *Hucuca*, qui eſt attribuée à Nephtali, *Joſue* XIX. 33. Elle fut cédée aux Lévites, & aſſignée pour ſervir de ville de réfuge. (*b*) Les Tribus d'Aſer & de Nephtali étant limitrophes, il n'eſt pas fort étonnant qu'on attribuë une ville qui eſt ſur les limites des deux Tribus, tantôt à l'une, & tantôt à l'autre d'entre elles.

(*b*) 1. *Par.* VI. 75.

HUL, ou *Chul*, ſecond fils d'Aram. (*c*) Joſeph le nomme *Otrus*, & le place dans l'Arménie. On trouve dans ce pays pluſieurs veſtiges du nom de *Chul*, comme les villes de *Cholana*, *Colimna*, *Colſa*, *Olane*, *Choluatha*, &c. Hul a pû donner ſon nom à quelques-uns de ces endroits.

(*c*) *Geneſ.* X. 23.

HUPHAM, ou *Ophim*, fils de Benjamin, (*d*) & Chef de la famille des Huphamites. (*e*)

(*d*) *Geneſ.* XLVI. 21.

(*e*) *Num.* XXVI. 39.

HUPPE, en Latin, *Upupa*, oiſeau que Moyſe déclare impur. (*f*) La huppe eſt de la groſſeur d'une grive ; ſon bec eſt long, noir, délié, un peu crochu ; ſes jambes ſont griſes & courtes. Elle a ſur la tête une aigrette de plumes de différentes couleurs, qu'elle baiſſe & hauſſe comme il lui plaît. Son cou & ſon eſtomac tirent ſur le roux. Ses aîles & ſa queuë ſont noires, avec des rayes blanches. Le nom Hébreu de cet oiſeau eſt *dukipha.* Les Septante le traduiſent par *une huppe*, de même que ſaint Jérôme.

(*f*) *Levit.* XI. 19. דוכיפת

HUR, ou plûtôt, *Ur*, ville de Chaldée. Voyez *Ur.*

I. HUR, fils de Caleb fils d'Eſron, différent de Caleb fils de Jéphoné. Hur étoit époux de Marie ſœur de Moyſe, ſi l'on en croit Joſeph. D'autres diſent qu'il étoit ſon fils. On ne ſçait que trés-peu de particularitez de la vie de Hur : mais on voit par le peu que l'Ecriture en dit, qu'il étoit fort conſidéré de Moyſe. Lorſque ce Légiſlateur eut envoyé Joſué contre les Amalécites, il monta ſur la montagne avec Aaron & Hur ; (*g*) & pendant qu'il élevoit les mains en haut, priant le Seigneur, Aaron & Hur lui ſoutenoient les bras, afin qu'il ne ſe laſsât pas. Et quand Moyſe alla ſur le mont Sinaï, pour y re-

(*g*) *Exod.* XVII. 10.

cevoir la Loi, il dit aux Anciens que s'il survenoit quelque difficulté, ils avoient Aaron & Hur, qu'ils pouvoient consulter. (a) *Hur* fut pere d'Uri, & *Uri* fut pere de *Béséléel*.

(a) *Exod.* XXIV. 14.

II. HUR, Prince de Madian, fut tué dans le combat que Phinées livra aux Madianites. (b)

(b) *Num.* XXXI. 8.

III. HUR, fils de Jora, de la Tribu de Gad, pere d'Abihaïl, 1. *Par.* v. 14. & non pas d'Abigaïl.

HURAI, de la vallée ou du torrent de Gaas, un des Héros de l'armée de David. (c) Il est nommé *Heddaï* dans les Livres des Rois. 2. *Reg.* XXIII. 30.

(c) 1. *Par.* XI. 32.

HURAM, fils d'Ahod, de la Tribu de Benjamin. 1. *Par.* VIII. 5.

I. HUS, fils de Nachor. *Genes.* XXII. 21.

II. HUS, ou plutôt, *Us*, fils d'Aram. *Genes.* X. 23. & 1. *Par.* I. 17. On dit (d) qu'il peupla la Trachonite.

(d) *Joseph. Ant. l. 1. c. 7. Hieronym. qu. Heb. in Genes. alii plures.*

III. HUS, fils de Disan, de la race d'Esaü, (e) demeura dans l'Idumée orientale.

(e) *Genes.* XXXVI. 28. & 1. *Par.* I. 42.

HUS. Pays de *Hus*, où demeuroit Job. (f) On est fort partagé sur le lieu où étoit la terre de Hus, parce qu'on ignore de quel *Hus* l'Ecriture veut parler, en marquant le pays de Job; car on vient de voir dans les articles précédens trois hommes appellez Hus, qui peuvent tous avoir donné leur nom à un certain pays. Ceux qui font descendre Job de Nachor ou d'Aram, cherchent la terre de *Hus* ailleurs que ceux qui croyent qu'il descend d'Esaü; & il faut avoüer que sur tout cela on n'a rien d'entiérement certain. Ainsi sans entrer dans l'examen de toutes les raisons que l'on apporte pour tous ces divers sentimens, nous tenons que le vrai pays de Hus où demeuroit Job, étoit dans l'Idumée, à l'orient du Jourdain & du pays de Galaad, aux environs de la ville de Bozra, dans une Province qui est connuë des Anciens sous le nom d'Ausite. Voyez nôtre Commentaire sur *Job*, Chap 1. ℣. 1. p. 2. 3. 4. Nous croyons que c'est ce meme pays que Jérémie (g) appelle la terre de Hus, & qu'il met dans l'Idumée: *Gaude & lætare, filia Edom, quæ habitas in terra Hus.*

(f) *Jerem. Thren.* IV. 21.

HUSAN, Roi ancien de l'Idumée, successeur de Jobab. *Genes.* XXXVI. 34.

HUSATI, ou *Husath*, lieu d'où étoit natif *Sobochaï*, un des braves de l'armée de David. (h)

(h) 1. *Reg.* XXI. 18.

HUSIM, fils de Dan. *Genes.* XLVI. 23.

HYACINTHE. Voyez ci-devant *Hiacinthe*.

HYADES. Ce terme vient du Grec *hyetos*, la pluye. On ne trouve ce nom que dans Job, (i) où il est mis pour l'Hébreu *Chimah*. Dans le méme Livre, Chimah est aussi traduit par *Pléïades*, les Pléïades. Nous croyons que le terme de l'Original marque l'*orient*, ou *le printems*. On peut voir le Comment. sur *Job.* IX. 9.

(i) *Job.* IX. 9. כימה *Chimah, hyades. Job.* XXXVIII. 31. כימה *Hiades.*

HYMENE'E, étoit apparemment un bourgeois d'Ephése, qui s'étant converti aux premiéres predications de saint Paul, tomba ensuite dans l'hérésie de ceux qui nioient la résurrection de la chair, (k) & qui disoient qu'elle étoit déja faite. Saint Augustin (l) croit que leur erreur consistoit à dire qu'il n'y avoit point d'autre résurrection que celle de l'ame, qui ressuscite du péché à la grace par la foi & par le baptême. Saint Paul mande à Timothée l'an de J. C. 63. qu'il a excommunié Hyménée, & qu'il l'a livré à Satan; (m) & deux ans aprés, Hymenée étoit encore dans l'erreur, avec un nommé Philéte. (a) On ne sçait rien de la fin d'Hyménée.

(k) 1. *Timoth.* II. 17.

(l) *Aug. in Joan. homil.* 19.

(m) 1. *Timot.* I. 20.

(a) 1. *Timoth.* II. 17.

HYMNE. Ce terme est pris sur le Grec *hymnos*. Il signifie un poëme ou un cantique pieux, composé en l'honneur de Dieu ou des Saints. Le nom d'*hymne*, se met souvent comme synonime à celui de cantique, de chant, de pseaume. Les Hébreux ne distinguent guéres ces trois choses, & ils n'ont point de terme affecté qui signifie proprement un hymne, comme distingué du pseaume ou du cantique. Le terme Hébreu *mismar*, (b) qui signifie *un pseaume*, est plus générique, & est aussi rendu par *canticum* ou *odé*: & le terme *tehilla*, (c) qui signifie *loüange*, est rendu par *hymnus*. S. Paul veut que les Chrétiens s'entretiennent en eux-mêmes *par des pseaumes, des hymnes & des cantiques spirituels.* (d) Saint Matthieu dit que JESUS-CHRIST ayant soupé, *dit un hymne, & puis sortit.* (e) Il récita l'hymne ou les pseaumes que les Juifs avoient accoutumé de dire aprés le souper de la Pâque. Les hymnes que l'on chante dans l'Eglise Chrétienne, & qui sont distinguez des pseaumes, sont des piéces de poësie, composées pour l'ordinaire par des Auteurs remplis de piété, mais non pas inspirez.

(b) מזמור *Mismor, Psalmis.*

(c) תהילה *Tehilah, laus, Hymnus.*

(d) *Ephes.* V. 19. *Coloss.* III. 16.

(e) *Matth.* XXVI. 30.

HYPOCRITE. Ce terme vient du Grec *hypocritès*, celui qui feint d'être ce qu'il n'est pas, qui fait un faux personnage; comme les Acteurs des Comédies & des Tragédies. On l'explique d'ordinaire de ceux qui prennent les dehors de la vertu, sans en avoir la réalité. Nôtre Sauveur a souvent accusé les Pharisiens d'hypocrisie. Dans les Livres de l'ancien Testament, l'Hébreu *chaneph*, (f) qui est rendu par *hypocrite, dissimulé*, signifie aussi un profane, un méchant, un homme soüillé & corrompu, un impie, un trompeur. Jérémie (g) se sert du verbe *chaneph*, pour exprimer l'infection, les soüillures de la terre de Juda, causées par les crimes de ses habitans.

(f) חנף *Chaneph, hypocrita, impius, peccator, praditor, impurus.*

(g) *Jerem.* III. 1. 9. XXIII. 15.

HYRCAN. Voyez ci-devant *Hircan*.

HYSSOPE, herbe assez connuë, nommée en Hébreu (h) *esob*. On s'en servoit ordinairement au lieu d'aspersoir, dans les purifications. Par exemple, au sortir de l'Egypte, (i) Dieu ordonna aux Hébreux de prendre un bouquet d'hyssope, de le tremper dans le sang de l'agneau pascal, & d'en arroser les chambranles & le haut de la porte. Quelquefois on y joignoit un peu de laine couleur d'écarlatte. Par exemple, dans la purification des lepreux, (k) on trempoit un bouquet composé d'hyssope, de branches de cédre & de laine rouge, dans l'eau, où l'on avoit fait couler le sang d'un oiseau, & on en arrosoit le lépreux.

(h) אזוב *Esob. hyssopus.*

(i) *Exod.* XII. 22.

(k) *Levit.* XIV. 4. 6.

L'Hyssope est un arbrisseau, qui jette force surgeons d'une seule racine dure comme du bois, & de la hauteur d'un pied & demi. Il pousse par intervalle d'un côté & d'autre de sa tige, des feüilles longuettes, dures, odorantes, chaudes, un peu améres pour le goût. Sa fleur sort du sommet de la tige, de couleur céleste, & en maniére d'épi. Il y en a de deux sortes; celle des jardins, & celle des montagnes. Il y a beaucoup d'apparence que dans la Judée, l'hyssope s'élevoit à une assez grande haureur, puisqu'il est dit dans l'Evangile, (l) que les soldats ayant empli une éponge de vinaigre, la mirent au bout d'un bâton d'hyssope, & la présentérent à la bouche de JESUS-CHRIST en croix.

(l) *Joan.* XIX. 29.

J A

JAASIA, fils, ou habitant de Thécué ; car souvent le nom de *fils*, se prend pour un habitant ; par exemple, les fils de Sion, les filles de Jérusalem, &c. Jaasias fut un des Commissaires nommez pour faire la recherche des Juifs qui avoient épousé des femmes étrangéres, aprés le retour de la captivité. (*a*)

(*a*) 1. *Esdr.* x. 15.

JABEL, fils de Lamech & d'Ada, fut *le pere* de ceux qui logent sous des tentes, & des pasteurs ; (*b*) c'est-à-dire, il fut comme le chef & l'instituteur de ceux qui, comme les Arabes Scénites, & les Nomades, vivent sous des tentes à la campagne, & font le métier de pasteurs. Le nom de *pere* se prend souvent pour maître, chef, instituteur.

(*b*) *Genes.* IV. 20.

I. JABE'S. On trouve un homme de ce nom dans les Paralipoménes ; (*c*) mais l'Ecriture qui fait un grand éloge de sa piété, ne dit pas de qui il étoit fils Il y en a qui croyent qu'il est le même qu'Othoniel, fils de Kos, ou de Cénez. Sentiment qui n'a rien que de trés-probable.

(*c*) 1. *Par.* IV. 9. 10.

II. JABE'S, pere de Sellum, quinziéme Roi d'Israël, ou du Royaume de Samarie. (*d*)

(*d*) 4. *Reg.* XV. 10.

III. JABE'S, ville de la demie Tribu de Manassé, au-delà du Jourdain. L'Ecriture lui donne ordinairement le nom de *Jabés de Galaad*, parce qu'elle étoit dans le pays, & au pied des montagnes de Galaad. Eusébe (*e*) la met à six milles de *Pella*, vers Gérasa ; & par conséquent elle devoit étre à l'orient de la mer de Tibériade. La ville de Jabés de Galaad fut saccagée par les Israëlites, parce qu'elle n'avoit pas voulu joindre ses armes aux leurs dans la guerre contre ceux de Benjamin, (*f*) à l'occasion de l'outrage fait à la femme du Lévite dans la ville de Gabaa. Quelques années aprés, Naas Roi des Ammonites ayant assiégé Jabés, (*g*) les habitans le prierent de les recevoir à composition : mais ce Prince leur répondit qu'ils n'avoient point d'autre composition à attendre, que de se rendre à lui, & de se laisser arracher l'œil droit. Ceux de Jabés demandérent une tréve de sept jours, promettant de se rendre à quelle condition il voudroit, si dans ce tems il ne leur venoit point de secours. Mais Saül étant informé de l'extrémité où la ville étoit réduite, y accourut, tailla en piéces l'armée de Naas, & délivra ceux de Jabés. Ceux-ci conservérent toûjours beaucoup de reconnoissance pour la maison de Saül ; & aprés la mort de ce Prince, ils enlevérent son corps, & ceux de ses fils, que les Philistins avoient pendus aux murs de Bethsan, & les ensevelirent honorablement dans un bois qui étoit prés de leur ville. (*h*)

(*e*) *Euseb. in locis, in Arsoth. Procop. Gaz. in Judic.* met 20. milles de *Pella* à Jabés.

(*f*) *Judic.* XXI. 8. Année incertaine.

(*g*) 1. *Reg.* XI. 1. *& seq.* An du Monde 2909. avant J. C. 1091. avant l'Ere vulg. 1094.

(*h*) 1. *Reg.* XXXI. 11. 12. *&c.* An du Monde 2949. avant J. C. 1051. avant l'Ere vulg. 1055.

I. JABIN, Roi d'Asor, (*i*) dans la partie septentrionale de la terre de Chanaan, se ligua avec les Rois de Madon, de Jobab, de Sémeron, d'Acsaph, & plusieurs autres peuples Chananéens, pour opprimer les Israëlites qui étoient sous la conduite de Josué, avant qu'ils se fussent établis dans le pays. Tous ces Rois & ces troupes liguées s'assemblérent vers les eaux de Mérom, pour combattre contre Israël. Alors le Seigneur dit à Josué : Ne craignez point, car demain à cette même heure, je vous les livrerai tous ; vous couperez le jaret à leurs chevaux, & réduirez en cendres leurs chariots. Josué marcha contre eux, & les attaqua à l'improviste aux eaux de Mérom ; il les battit, & les poursuivit jusqu'à la grande ville de Sidon, jusqu'aux eaux de Mazréphoth, & jusqu'à la campagne de Maspha. Il coupa les jarets à leurs chevaux, & fit mettre le feu à leurs chariots. Puis retournant sur ses pas, il revint à Asor, la prit, & en tua le Roi. Voilà quelle fut la fin de Jabin. Il fut tué vers l'an du Monde 2555.

(*i*) *Josue* XI. 1. 2. 3. *& seq.*

II. JABIN, Roi d'Asor, (*a*) opprima les enfans d'Israël pendant vingt ans. (*b*) Il avoit neuf cens chariots armez de faulx, & Sisara Général de ses troupes, commandoit une puissante armée. Dieu touché des pleurs de son peuple, suscita la Prophétesse Débora, femme de Lapidoth, & Barach fils d'Abinoam, qui délivrérent les Israëlites de cette oppression. Sisara fut défait par Barach au pied du mont Carmel, & les Israëlites prenant le dessus, se fortifiérent contre Jabin, & l'accablérent enfin entiérement.

(*a*) *Judic.* IV. 1. 2. 3. *&c.* (*b*) Depuis 2699. jusqu'en 2719.

JABNEEL. Voyez *Jebnéel.*

JABNIA, autrement *Jamnia*, ville des Philistins. Voyez *Jamnia.*

JABOC, torrent de delà du Jourdain, ayant sa source dans les montagnes de Galaad. Il tombe dans le Jourdain, assez prés de la mer de Tibériade, au midy de cette mer. C'est sur le Jaboc que le Patriarche Jacob eut à sa rencontre les Anges qui luttérent contre lui. (*c*) Le Jaboc séparoit le pays des Ammonites, de la Gaulanite, & du pays d'Og Roi de Basan.

(*c*) *Genes.* XXXII. 1. 2. 23.

JACAN, ou *Béné-Jacan*, ou les *fils de Jacan*, campement des Israëlites dans le désert, (*d*) entre Gadgad & Moseroth.

(*d*) *Deut.* 2. 6.

JACHAN, fils d'Abigaïl, de la Tribu de Gad. 1. *Par.* V. 13.

JACHANAN DU CARMEL, ville dont le Roi fut défait par Josué. (*e*) Cette ville est aussi nommée *Jecnam*, ou *Téchonam.* Elle fut possédée par la Tribu de Zabulon, & donnée en partage aux Lévites. (*f*) C'est apparemment la même que *Jecmaam.* 3. *Reg.* IV. 12. & 1. *Par.* VI. 68.

(*e*) *Josue* XII. 22.

(*f*) *Josue* XIX. 11. XXI. 34.

I. JACHIN, cinquiéme fils de Siméon ; il descendit en Egypte avec son pere, & fut Chef de la famille des Jachinites. (*g*)

(*g*) *Num.* XXVI. 12.

II. JACHIN, Chef de la famille de même nom, qui étoit la vingt-uniéme entre les vingt-quatre familles Sacerdotales. (*h*)

(*h*) 1. *Par.* XXIV. 16.

Jachin. C'est le nom de l'une des deux colomnes qui étoient aux deux côtez du vestibule du Temple de Salomon. L'autre colomne s'appelloit *Booz*. Elles étoient de bronze, & avoient quatre doigts d'épaisseur, dix-huit coudées de haut, & douze coudées de tour; (*a*) j'entens le fust de la colomne, sans y comprendre la base ou le piédestal, dont l'Ecriture ne dit pas la hauteur; ni le chapiteau, qui étoit haut de cinq coudées. Au-dessus de chacune de ces deux colomnes, étoit une espéce de chapiteau ou de couronnement, haut de cinq coudées. (3. *Reg.* VII. 16. *Jerem.* LII. 21.) Dans quelques endroits, on ne donne à ces chapiteaux que trois coudées. (3. *Reg.* XXV. 17.) & ailleurs quatre coudées. (3. *Reg.* VII. 19.) C'est qu'on les considére sous divers regards; tantôt en y comprenant les ornemens & la rose ou le lys qui étoit au-dessus, & tantôt sans y comprendre ces ornemens. Le corps entier du couronnement avoit cinq coudées. Mais lorsqu'on n'y comprenoit ni le lys qui étoit au-dessus, ni les ornemens qui joignoient le chapiteau au fust de la colomne, il n'avoit que trois coudées. Enfin si vous en ôtez simplement le lys ou la rose, il avoit quatre coudées. *Jachin* signifie la stabilité, & *Booz* la fermeté.

(*a*) 3. *Reg.* VII. 15. *Jerem.* LII. 21. Les Paralipoménes, 2. *Par.* III. 15. 17. ne donnent aux deux colomnes que 35. coudées de hauteur, ce qui fait juger qu'elles n'avoient que 17. coudées & demie chacune de haut. Les 18. coudées Hébraïques font 30. pieds 9. pouces. Les 12. coudées font 20. pieds 4. pouces.

JACIM, Chef de la douziéme famille des vingt-quatre classes Sacerdotales. 1. *Par.* XXIV. 12.

JACOB, fils d'Isaac & de Rébecca, nâquit l'an du Monde 2168. avant J. C. 1832. avant l'Ere vulgaire 1836. Il étoit frere cadet & jumeau d'Esaü. On remarqua qu'en naissant, il tenoit le talon d'Esaü son frere; ce qui lui fit donner le nom de *Jacob*, (*b*) qui veut dire celui qui supplante, ou qui saisit son adversaire par le pied, pour le faire tomber. C'étoit une espéce de pronostic de ce qu'il devoit faire dans la suite. Pendant la grossesse de Rébecca, Isaac étant allé consulter le Seigneur sur les tressaillemens que faisoient les deux jumeaux dans le sein de leur mere, Dieu lui déclara que Rébecca seroit mere de deux fils, qui deviendroient Chefs de deux grands peuples; mais que l'aîné seroit assujetti au plus jeune.(*c*) Jacob étoit d'un tempérament doux & paisible, qui aimoit la vie tranquille de la maison; au lieu qu'Esaü étoit d'un naturel plus boüillant, plus farouche, & qui avoit une grande passion pour les exercices de la chasse. Isaac avoit une tendresse particuliére pour Esaü; mais Rébecca aimoit davantage Jacob.

(*b*) *Genes.* XXV. 25.

(*c*) *Genes.* XXV. 22. 22. 23.

Un jour Jacob ayant fait cuire pour lui un mets de lentilles, Esaü qui revenoit de la chasse extrémement fatigué, & ayant fort grand appétit, pria son frere de lui donner de ce mets qu'il avoit préparé pour soi: mais Jacob ne lui en voulut point donner, à moins qu'il ne lui cédât son droit d'aînesse. Esaü répondit: (*d*) Je me meurs de fatigue; de quoi me servira mon droit d'aînesse? Jacob reprit: Jurez-le-moi donc. Esaü le lui jura, & lui vendit son droit d'aînesse; & aussi-tôt ayant pris le mets de lentilles & le pain, il mangea & but, & s'en alla, sans se mettre en peine de son droit d'aînesse qu'il venoit de vendre. Cette action, qui ne paroissoit qu'un jeu, déclaroit assez l'esprit & les sentimens des deux freres; & saint Paul n'a pas fait difficulté de traiter Esaü de *profane*, (*e*) pour avoir ainsi vendu son droit d'aînesse.

(*d*) *Genes.* XXV. 32.

(*e*) *Heb.* XII. 16.

Long-tems aprés, (*f*) les deux freres ayant soixante & dix-sept ans, & Isaac leur pere cent trente-sept ans, il arriva qu'Isaac tomba malade d'une espéce de langueur; & croyant que sa derniere heure étoit proche, il appella son fils Esaü, & lui dit d'aller lui prendre quelque chose à la chasse, de le lui apprêter comme il sçavoit qu'il l'aimoit, de le lui apporter, & qu'il lui donneroit sa derniére bénédiction. Esaü obéït, prend ses armes, & va à la chasse. Or Isaac avoit la vûë tellement affoiblie par l'âge, qu'il ne voyoit plus. Rébecca sa femme, qui avoit oüi ce qu'il avoit dit à Esaü, en donna avis à Jacob son fils bien-aimé. Elle ajoûta: Suivez le conseil que je vais vous donner: Allez vite au troupeau, & apportez-moi deux des meilleurs chevreaux, afin que je les prépare pour vôtre pere. Vous les lui présenterez, & il vous donnera sa bénédiction. Jacob s'en excusa d'abord, disant: Vous sçavez qu'Esaü mon frere est tout velu, & que moi je n'ai point de poil; si mon pere me touche avec la main, je crains qu'il ne s'imagine que j'ai voulu le tromper, & que je n'attire sur moi sa malédiction, au lieu de sa bénédiction. Rébecca lui répondit: Que cette malédiction retombe sur moi, mon fils; écoute-moi seulement, & allez quérir ce que je vous dis. Jacob y alla; & Rébecca prépara un mets à Isaac, comme elle sçavoit qu'il l'aimoit. Elle revêtit Jacob des plus beaux habits d'Esaü, lui couvrit les mains & le coû avec les peaux des chevreaux qu'elle avoit faire cuire, lui donna ces mets, & le fit entrer dans la chambre d'Isaac.

(*f*) *Genes.* XXVII. 1. 2. &c. An du M. 2245. avant J.C. 1755. avant l'Ere vulg. 1759.

Isaac l'ayant oüi, lui demanda qui il étoit; car, comme on l'a dit, il ne voyoit pas. Jacob répondit: Je suis vôtre fils Esaü. (*a*) Isaac lui dit: Comment avez-vous pû rencontrer si-tôt quelque chose? Jacob répliqua: La volonté de Dieu a fait que j'ai rencontré aussi-tôt ce que je cherchois. Isaac lui dit d'approcher, afin qu'il le touchât, & qu'il s'assurât si c'étoit véritablement Esaü. Il le toucha; & lui ayant trouvé les mains chargées de poil, il dit: Pour la voix, c'est la voix de Jacob; mais les mains sont les mains d'Esaü. Aprés donc qu'il eut bu & mangé, il dit à Jacob de s'approcher, afin qu'il le baisât, & qu'il le benît. Jacob s'étant approché, Isaac sentit la bonne odeur de ses habits, & lui dit: Voilà l'odeur de mon fils, qui est semblable à l'odeur d'un champ bien rempli, & comblé des bénédictions du Seigneur. Que le Seigneur verse sa rosée sur vos terres, & qu'il les engraisse, pour produire une abondance de blé & de vin. Que les peuples vous soient assujettis, & que les Tribus se prosternent devant vous. Soyez le Seigneur de vos freres, & le maître des enfans de vôtre mere. Que celui qui vous maudira, soit maudit; & que celui qui vous bénira, soit comblé de bénédictions.

A peine Isaac avoit-il achevé ces paroles, qu'Esaü arriva, & vint apporter à son pere les mets qu'il lui avoit préparez de sa chasse. Isaac fut frappé d'un profond étonnement, & dit à Esaü: Jacob vôtre frere m'est venu surprendre, & m'a ravi la bénédiction que j'avois dessein de vous donner. Esaü répondit: C'est avec justice qu'on lui a donné le nom de Jacob, ou d'homme qui supplante. Voici déja la seconde fois qu'il m'a supplanté; il m'a enlevé mon droit d'aînesse, & il vient encore de me dérober la bénédiction qui m'étoit dûë. Et s'adressant à Isaac, il le pria avec beaucoup d'instance de le

(*a*) Si l'on veut sçavoir ce que les Peres & les Interprétes ont pensé de cette action de Jacob, & si c'est un peché ou non; si c'est un mensonge, ou si ce n'en est pas un, on peut consulter pour l'affirmative, c'est-à-dire, pour le sentiment qui tient qu'il y a mensonge & peché, S. Aug. l. 3. *de Doctr. Corist. c.* 23. *& l.* 22. *contra Faust. c.* 83. *Bonfrer. & Est. in Genes.* XXVII. Et pour la négative, sçavoir qu'il n'y a point de peché, & qu'il n'y a qu'un de ces mensonges qui sont permis, voyez *Origen. l.* 6. *Stromat. apud Hieronym. l.* 1. *Apolog. contra Rufin. Chrysost. homil.* 52. *&* 53. *in Genes. Cassian. collat.* 17. *c.* 17. *& seq. & c.* 21. *& seq.* D'autres croyent qu'il n'y a aucun peché, & que Jacob n'a agi que par l'inspiration de Dieu, comme Biel *in* 3. *Sent. dist.* 38. *& Petr. de Alliaco in* 1. *Sent. q.* 12. D'autres enfin soutiennent qu'il n'y a aucun mensonge, ni par conséquent aucun peché. Voyez S. Grégoire *lib.* 1. *homil.* 6. *in Ezech. & in Job. l.* 18. *c.* 3. *Isidor. Hispal. Beda, Rupert. D. Thom.* 2. 2. *qu.* 90. *art.* 3. *ad Can. l.* 2. *de locis c.* 4. D'autres enfin croyent qu'il n'a commis en cela qu'un peché véniel, comme Lyr. Tost. Cajet. Lipom.

bénir. Mais Isaac lui répondit : Je l'ai établi vôtre maître, je lui ai assujetti tous ses freres, je lui ai donné pour nourriture le vin & le froment ; & aprés cela, mon fils, que puis-je faire ? Esaü répondit : N'avez-vous donc, mon pere, qu'une bénédiction ? Je vous prie de me bénir aussi. Et comme il pleuroit, en jettant de grands cris, Isaac touché de compassion, lui dit : Vôtre bénédiction sera dans la graisse de la terre, & dans la rosée du Ciel ; vous vivrez de vôtre épée, & vous serez assujetti à vôtre frere : mais le tems viendra que vous secouërez son joug de dessus vôtre coû, & que vous vous en délivrerez. Quelques-uns traduisent l'Hébreu dans un autre sens : (a) *Vôtre bénédiction sera loin de la graisse de la terre, & de la rosée du Ciel : mais vous vivrez de vôtre épée*, &c.

(a) *Genes.* XXVII. 39. משמני הארץ יהיה מושבך ומטל השמים מעל

Depuis ce tems, Esaü conservoit toûjours une haine secrette contre Jacob, & il disoit dans son cœur : Le tems du deüil de mon pere viendra, & je me déferai de Jacob mon frere. Rébecca étant informée du mauvais dessein d'Esaü, fit venir Jacob, & lui dit qu'il falloit qu'il allât dans la Mésopotamie, dans la ville d'Haran, auprés de Laban son oncle, en attendant que la colére d'Esaü se passât. Elle fit ensuite entendre la même chose à Isaac, & lui dit que la vie lui seroit insupportable, si Jacob épousoit une Chananéenne. Isaac fit donc venir Jacob, (b) lui donna sa bénédiction, & lui dit d'aller en Mésopotamie, & d'épouser une des filles de son oncle Laban. Jacob partit secrettement ; & étant arrivé aprés le coucher du soleil, dans un certain lieu, où il vouloit passer la nuit, il prit une des pierres qui étoient là, & l'ayant mise sous sa tête, il s'endormit. Alors il vit en songe une échelle, dont le pied étoit appuyé sur la terre, & le haut touchoit au Ciel ; & des Anges de Dieu, qui montoient & qui descendoient par cette échelle. Il vit aussi le Seigneur appuyé sur le haut de l'échelle, qui lui dit : Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham & d'Isaac ; je vous donnerai, & à vos descendans la terre où vous dormez, vôtre race sera nombreuse comme le sable de la mer, & toutes les nations seront bénies dans vous, & dans celui qui sortira de vous.

(b) *Genes.* XXVIII. 1. 2. &c.

Jacob s'étant éveillé, s'écria : Le Seigneur est vraiment en ce lieu-ci ; & je ne le sçavois pas. Que ce lieu est redoutable ! Ce n'est autre chose que la maison de Dieu, & la porte du Ciel. Et s'étant levé de grand matin, il prit la pierre qu'il avoit mise sous sa tête, l'érigea en monument, répandant de l'huile par-dessus ; & il donna le nom de Béthel, au lieu où il avoit dormi ; nom qui passa à la ville de Luza, qui étoit voisine. En même-tems il pria le Seigneur de le protéger dans le voyage qu'il alloit entreprendre, & il lui voüa la dixme de tout ce qu'il pourroit acquérir par son travail.

(c) *Genes.* XXIX. 1. &c.

Il partit de Béthel, (c) & aprés quelques jours de marche, il arriva dans la Mésopotamie, prés la ville de Haran, où demeuroit Laban son oncle. Il s'informa des bergers qu'il trouva prés de là, si Laban étoit en santé. On lui dit qu'il se portoit bien, & que Rachel sa fille alloit venir en ce lieu, pour abbrever son troupeau. Dés qu'elle fut arrivée, Jacob ôta la pierre qui couvroit le puits, lui aida à donner de l'eau à ses brebis, & lui déclara qu'il étoit son cousin germain, fils de Rébecca sœur de Laban. Aussi-tôt Rachel accourut en donner avis à son pere ; & Laban vint avec empressement recevoir son neveu, & l'amener dans sa maison. Un mois s'étant écoulé, Laban dit à Jacob : Faut-il à cause que vous êtes mon neveu, que vous me serviez gratuitement ? Dites-moi donc quelle récompense vous demandez ? Or Laban avoit deux filles, dont l'ainée s'appelloit Lia, & la seconde Rachel. Jacob répondit donc à Laban : Je vous servirai sept ans, si vous voulez me donner Rachel pour femme. Laban y consentit, & bien-tôt aprés, la cérémonie des nôces se fit à la maniére du pays. Le soir Laban fit mener Lia au lieu de Rachel, dans la chambre de Jacob ; en sorte que Jacob ne s'apperçut de la supercherie de Laban, que le lendemain au matin. Alors il s'en plaignit fortement : mais son beau-pere lui répondit que ce n'étoit pas la coûtume du pays que l'on mariât les plus jeunes avant les ainées, & que s'il vouloit épouser encore Rachel, il le pouvoit, en le servant encore sept autres années.

Quelque injuste que fût cette condition, Jacob y consentit, par l'extréme amour qu'il portoit à Rachel ; & lorsqu'il l'eut épousée, il la préféra à Lia. Mais Dieu accorda la fécondité à celle-ci, pendant que Rachel étoit stérile. Lia eut de suite quatre fils ; sçavoir, Ruben, Siméon, Lévi & Juda ; & Rachel voyant qu'elle n'avoit point d'enfans, (a) donna à son mari sa servante, nommée Bala, afin qu'au moins elle pût par son moyen avoir des enfans de Jacob. Bala eut donc Dan & Nephtali, que Rachel regarda comme siens. Lia à l'imitation de Rachel, donna aussi à son mari Zelpha sa servante, qui lui enfanta Gad & Aser. Aprés cela, Lia conçut de nouveau, & eut un cinquiéme & un sixiéme fils, Issachar & Zabulon ; & une fille nommée Dina. Enfin le Seigneur se souvint de Rachel, & lui donna un fils nommé Joseph.

(a) *Genes.* XXX.

Jacob voyant sa famille assez nombreuse, & que le tems qu'il s'étoit obligé de servir Laban, étoit fini, le pria de trouver bon qu'il s'en retournât dans son pays avec ses femmes & ses enfans. (b) Mais Laban qui avoit expérimenté combien les services de Jacob lui avoient été utiles, le pria de continuer d'avoir soin de ses troupeaux, & lui promit quelle récompense il voudroit. Jacob lui dit : Je m'offre à vous servir encore six ans, pourvû que vous vouliez me donner tout ce qui naîtra dans vos troupeaux de brebis & de chévres de diverses couleurs, c'est-à-dire, tachettées ; & outre cela, les brebis noires. Tout le reste sera pour vous ; c'est-à-dire, tout ce qui naîtra d'une seule couleur dans les brebis & dans les chévres, à l'exception des brebis noires. Par-là Jacob ne se réservoit que ce qui étoit de moindre pour la toison. Il ajoûta : Et afin que vous ne croiyez pas que je veux user d'industrie, pour faire naître plus d'agneaux ou de chevreaux de diverses couleurs, séparez tout ce qui est d'une seule couleur dans vos troupeaux, & laissez-en la garde à vos enfans ; & donnez-moi seulement à garder tout ce qui est de différentes couleurs. Laban accepta volontiers ces conditions, & le jour même, on fit la séparation des troupeaux, suivant le plan que Jacob en avoit donné, & on mit trois jours de distance entre les troupeaux de Laban, & ceux de Jacob.

(b) An du Monde 2260. avant J.C. 1740. avant l'Ere vulg. 1744.

Mais le Seigneur voulant récompenser les travaux de Jacob, lui découvrit en songe un artifice, (c) qui lui réüssit admirablement,

(c) *Genes.* XXXI. 10. 11. 12. &c.

pour avoir des moutons & des chevreaux de différentes couleurs. Ce fut de mettre sur les abbrevoirs, où ses bêtes venoient, quand elles étoient en chaleur, des branches vertes, dont il ôtoit l'écorce en certains endroits ; ce qui causoit une diversité de couleurs aux yeux des brebis & des chévres, dans les branches mêmes, & dans leur ombre, qui paroissoit dans l'eau : en sorte que les yeux des brebis en étant frappez, concevoient, & produisoient des petits de différentes couleurs. Il n'employoit pas toutefois cet artifice dans toutes les saisons. On croit communément qu'il n'exposoit les branches qu'au printems, parce qu'il étoit bien-aise d'avoir beaucoup de petits de l'automne. Mais en automne, il laissoit aller les choses suivant le cours naturel, n'étant pas fâché que Laban en eût quelqu'un de ceux qui naissoient au printems, & qui étoient conçus en automne. (*a*) L'artifice dont Jacob usa dans cette occasion, n'avoit rien de surnaturel en lui-même. On sçait que les animaux qui sont vivement frappez de quelques objets, conçoivent d'ordinaire, & font leurs petits avec quelque tache de la couleur qui les a frappez. Il n'y a de miraculeux ici, que la révélation que Dieu avoit faite de ce moyen à Jacob pendant son sommeil. C'est le sentiment le plus commun parmi les Latins. Saint Jérôme, (*b*) saint Augustin (*c*) & saint Isidore (*d*) de Seville l'ont suivi, & l'ont appuyé de leurs raisons : mais saint Chrysostome, (*e*) Théodoret, (*f*) & quelques autres ont crû que tout ceci étoit au dessus des forces de la nature.

Jacob acquit de si grands biens par les moyens dont nous venons de parler, que Laban & ses fils en conçurent de la jalousie, & qu'ils ne purent s'empecher d'en marquer leur chagrin, comme si Jacob leur avoit ravi ce qu'il possédoit. (*g*) Ils ne le regardoient plus de même œil qu'auparavant, & ils disoient hautement qu'il s'étoit enrichi de leurs biens. Dans ce même tems, le Seigneur dit en songe à Jacob de s'en retourner dans son pays, & qu'il le protégeroit. Jacob prit donc la résolution de s'en retourner dans la terre de Chanaan ; & ayant communiqué son dessein à ses femmes, il les trouva disposées à le suivre. Ainsi il prit ses femmes, ses enfans & son bétail, & sans en parler à Laban, il prit le chemin de la Palestine. Il étoit déja parti depuis trois jours, lorsqu'on avertit Laban qu'il s'étoit retiré avec tout ce qui étoit à lui. Laban se mit à le poursuivre, & l'atteignit enfin au bout de sept jours, sur les montagnes qui furent depuis nommées Galaad. Il se plaignit durement à Jacob de la conduite qu'il avoit tenuë à son égard, en s'enfuyant ainsi, sans lui dire adieu. Il ajouta qu'il étoit en état de le faire repentir de son entreprise ; mais que le Dieu d'Abraham lui étoit apparu la nuit, & lui avoit défendu de lui rien dire d'offençant, qu'il lui pardonnoit aisément l'envie qu'il avoit euë de revoir son pays, & ses parens : Mais, lui dit-il, pourquoi avez-vous dérobé mes Dieux ? C'est que Rachel avoit pris les Téraphims de Laban à l'insçû de Jacob.

Jacob répondit : Ce qui m'a fait partir sans vous en avertir, c'est que je craignois que vous ne retinssiez vos filles par force. Et à l'égard du vol, je consens que celui chez qui vous trouverez vos Dieux, soit mis à mort devant tous nos freres. Alors Rachel cacha les Téraphims sous le bats d'un chameau, sur lequel elle s'assit ; & quand Laban vint dans sa tente, pour y fouiller, comme il avoit fait dans toutes les autres, elle le pria de l'excuser, si elle ne se levoit pas, disant que ce qui est ordinaire aux femmes, lui étoit arrivé. Ainsi elle rendit inutiles toutes les recherches de son pere. Jacob à son tour se plaignit à Laban de toutes les mauvaises maniéres qu'il avoit euës avec lui pendant son séjour dans la Mésopotamie, & de tout ce qu'il venoit de faire, en fouillant dans toutes ses tentes. Mais enfin tout cela se termina à se jurer réciproquement une alliance éternelle entre eux, & leurs familles aprés eux. Ils dressérent un monceau de pierres sur les monts de Galaad, pour servir de monument de leur amitié. Jacob nomma ce monceau *Gal-haed* ; & Laban, *Jegar-schebadutha* ; (*a*) & aprés avoir mangé ensemble sur le lieu même, qui depuis ce tems, fut nommé Galaad, ils se séparérent en parfaite intelligence. Laban prit la route de Mésopotamie ; & Jacob s'avançant vers le pays de Chanaan, arriva sur le torrent de Jabok, à l'orient du Jourdain, (*b*) au lieu qui depuis ce tems, fut appellé *Mahanaïm*, ou les deux Camps, à cause de deux espéces de bataillons d'Anges, qui vinrent en cet endroit au-devant de Jacob. On dit que ces Anges partagez ainsi en deux corps, étoient les tutélaires de la Mésopotamie, qui accompagnérent Jacob jusqu'au Jabok ; ou les protecteurs de la terre de Chanaan, qui le reçurent, & lui firent escorte à son arrivée.

Pendant l'absence de Jacob, Esaü son frere s'étoit établi dans les montagnes de Scïr, à l'orient tirant au midy du lieu où étoit alors Jacob. Celui-ci craignant que son frere ne conservât quelque ressentiment de l'injure qu'il croyoit en avoit reçûë, jugea à propos de le gagner par ses soumissions & par ses présens. Il lui envoya donner avis de son arrivée, & lui demander ses bonnes graces. Aussi-tôt qu'Esaü fut informé de sa venuë, il partit avec quatre cens hommes, pour le venir joindre. Jacob crut qu'il avoit quelque mauvais dessein ; & pour essayer de le fléchir, il lui envoya des chévres, des brebis, des chameaux, des vaches, des asnesses, avec leurs petits, & chargea ceux qui les conduisoient, de présenter le tout de sa part à Esaü, & de lui dire que c'étoit des présens qu'il lui envoyoit, pour trouver grace à ses yeux ; & qu'il venoit lui-même aprés eux, pour le saluer. Aprés avoir fait passer le torrent de Jabok à tout son monde, il demeura seul de l'autre côté ; & voilà un Ange sous la forme d'un homme, (*c*) qui lutoit avec lui jusqu'au matin. Cet Ange voyant qu'il ne pouvoit surmonter Jacob, lui toucha le nerf de la cuisse, qui se sécha aussi-tôt ; & Jacob en demeura boiteux. (*d*) L'Ange lui dit : Laissez-moi aller ; car l'aurore commence à paroître. Mais Jacob lui répondit : Je ne vous laisserai point aller, que vous ne m'ayez donné vôtre bénédiction. L'Ange lui demanda : Quel est vôtre nom ? Il répondit : Je m'appelle Jacob. Et l'Ange lui dit : On ne vous appellera plus ci-aprés Jacob, mais Israël. Et Jacob lui ayant aussi demandé son nom, il dit : Pourquoi me demandez-vous mon nom ? Et il le benit au même lieu. Jacob appella donc ce lieu Phanuël, en disant : J'ai vû Dieu face à face, sans que j'en aye perdu la vie. L'avanture qui étoit arrivée en cet endroit à Jacob, lorsque

(*a*) Il y a sur cela quelque difficulté dans le Texte Hébreu, que l'on peut voir dans les Commentateurs.

(*b*) *Hieronym. qu. Hebr. in Genes.*
(*c*) *August. qu. 55. in Genes. & lib. 18. c. 5. de Civit.*
(*d*) *Isidor. lib. XII. origin. c. 1.*
(*e*) *Chrysost. homil. 57. in Genes.*
(*f*) *Theodoret. qu. 89. in Genes.*
(*g*) *Genes. XXXI.*

(*a*) גלעד *Galaad.* יגר שהדותא *Jegar schebaduta.*

(*b*) *Genes. XXXII.*

(*c*) Quelques-uns ont crû que c'étoit le Démon qui combattoit contre Jacob. (*Ita quidam apud Procop. in Genes.*) D'autres que c'étoit le Fils, la seconde Personne de la Trinité. *Justin. Dialog. Clem. l. 1. Pædag. Tertull. contra Praxeam. Hilar. l. 4. c. 5. de Trinit. Athanas. orat. 3. contra Arian. Chrysost. in CVIII. Act. Apost. Theodoret. qu. 92. in Genes.* D'autres ont crû, aprés le Prophéte Osée XII. 3. que c'étoit un Ange, & c'est le sentiment qui est devenu le plus commun depuis S. Augustin. *Lib. 16. de Civit. c. 39. & qu. 104. in Genes.*

(*d*) Quelques-uns croyent qu'il demeura boiteux tout le reste de sa vie. D'autres veulent qu'il aie été guéri bientôt aprés ; & au lieu que nous lisons dans la Vulgate qu'il arriva à Salem, ils traduisent : *Il arriva sain & sauf* au-delà du Jourdain.

l'Ange lui toucha le nerf de la cuiſſe, eſt cauſe que les Iſraëlites ne mangent point le nerf de la cuiſſe des animaux.

Lorſque Jacob eut paſsé le Jabok, il partagea ſon monde en deux bandes. Liah & ſes enfans alloient les premiers. (a) Rachel & ſon fils Joſeph étoient les derniers. Chacune étoit accompagnée de ſes ſervantes. Jacob ayant apperçu de loin Eſaü, qui venoit à lui, s'avança, & ſe proſterna ſept fois juſqu'en terre devant lui. Lia & Rachel en firent de même avec leurs enfans. Jacob & Eſaü s'embraſsérent tendrement, & Jacob ſupplia Eſaü d'agréer les préſens qu'il lui avoit fait préſenter par ſes ſerviteurs. Eſaü les reçut, quoi qu'avec peine, & il s'offrit d'accompagner Jacob avec ſes gens, pour lui ſervir d'eſcorte : mais Jacob le pria de n'en pas prendre la peine, diſant qu'il étoit obligé d'aller tout doucement, à cauſe du monde & des animaux qu'il menoit avec lui ; mais qu'il eſpéroit de l'aller voir quelque jour à Schir. Eſaü s'en retourna donc, & Jacob arriva à Socoth au-delà du Jourdain, où il bâtit une maiſon. Il y demeura quelque tems ; puis il paſſa le Jourdain, & vint à Salem ville des Sichemites, où il demeura, ayant achetté cette partie du champ où il avoit dreſsé ſes tentes, pour la ſomme de cent *kéſita*, (b) ou cent agneaux, ou cent piéces de monnoye, aux enfans d'Hémor pere de Sichem.

(a) *Geneſ.* XXXIII.

(b) Voyez ci-aprés l'article *Kéſita*.

Pendant le séjour que Jacob fit à Salem, (c) ſa famille fut troublée par le violement de ſa fille Dina, (d) qui fut ravie par Sichem fils d'Hémor, de la maniére que nous avons rapporté dans l'article *Dina*, & que nous dirons encore ſous *Sichem*. Les fils de Jacob tirérent une vengeance éclattante de cet outrage, en égorgeant tous les Sichemites, & en pillant leur ville. Jacob craignant le reſſentiment des peuples du pays, fut obligé de ſe retirer à Béthel, (e) ſelon l'ordre qu'il en avoit reçû de Dieu, qui lui dit d'y demeurer, & d'y dreſſer un Autel. Pour ſe diſpoſer au ſacrifice qu'il y devoit offrir, il commanda à ſes gens de ſe purifier, de changer d'habits, & de jetter loin d'eux toutes les Divinitez étrangéres qu'ils pouvoient avoir apportées de la Méſopotamie. Jacob prit toutes ces Idoles qu'ils lui donnérent, & il les enfoüit au pied du térébinthe qui étoit derriére la ville de Sichem. Il ſortit de Sichem, ſans que perſonne osât l'attaquer. Il arriva heureuſement à Béthel, y fit ſes ſacrifices ; & le Seigneur lui étant apparu, renouvella les promeſſes qu'il lui avoit faites de le protéger, & de multiplier ſa race à l'infini.

(c) An du Monde 2265. ou 2266. avant J. C. 1734. avant l'Ere vulg. 1736.

(d) *Geneſ.* XXXIV.

(e) *Geneſ.* XXXV.

Aprés avoir ſatisfait à ſa dévotion à Béthel, il prit le chemin d'Hébron, pour aller voir Iſaac ſon pere, qui demeuroit prés de là dans la vallée de Mambré. En chemin Rachel mourut (f) en travail de Benjamin, & elle fut enterrée prés de Bethléem. Jacob lui érigea un monument ; & s'avançant vers Hébron, il dreſſa ſes tentes à la Tour du troupeau. Il eut la ſatisfaction de trouver Iſaac en vie ; & ce bon Patriarche vécut encore vingt-deux ans avec Jacob, (g) n'étant mort qu'en l'an du Monde 2288. âgé de cent quatre-vingt ans. Jacob & Eſaü lui rendirent les derniers devoirs.

(f) *Geneſ.* XXXV. 16. 17. An du Monde 2266.

(g) An du Monde 2288. *Geneſ.* XXXV.

Environs dix ans avant la mort d'Iſaac, (h) arriva la diſgrace de Joſeph, qui fut vendu par ſes freres, ainſi que nous le raconterons dans ſon article. Jacob qui crut qu'il avoit été dévoré par les bêtes farouches, en fut affligé d'une maniére proportionnée à la tendreſſe qu'il avoit pour lui. Il dit dans ſa douleur : Je deſcendrai au tombeau en pleurant mon fils ; & il continua de le pleurer, ſans qu'on pût le conſoler. Il fut environ vingt-deux ans dans le deüil, juſqu'à ce que Joſeph ſe découvrit à ſes freres, (a) que Jacob avoit envoyez en Egypte pendant la famine, pour y achetter de la nourriture. (b) Jacob ayant ſçû que ſon fils, qu'il pleuroit depuis ſi long-tems, vivoit encore, il ſe réveilla comme d'un profond ſommeil, & dit : Je ſuis content, puiſque mon fils Joſeph eſt en vie ; j'irai, & je le verrai avant que je meure. Il partit donc de la vallée de Mambré avec toute ſa famille, (c) & vint à Berſabée, où il y avoit un Autel conſacré au Seigneur ; il y offrit ſes ſacrifices, & Dieu lui apparut la nuit, & lui dit qu'il pouvoit deſcendre en Egypte, & que Joſeph lui fermeroit les yeux. Il arriva en Egypte avec ſoixante & dix perſonnes de ſa race.

(h) Joſeph fut vendu en 2276. La premiére année de famine arriva en 2296. Jacob envoya ſes fils en Egypte en 2297. Joſeph ſe déclara à ſes freres, & fit venir Jacob en Egypte l'an 2298.

(b) *Geneſ.* XLIII. XLIV. XLV.

(c) *Geneſ* XLVI.

Lorſqu'il y fut arrivé, il envoya devant lui Juda, pour avertir Joſeph de ſon arrivée, & pour lui dire de le venir recevoir dans la terre de Geſſen, ainſi qu'il en étoit convenu. Joſeph y accourut, ils s'embraſsérent avec larmes ; & Joſeph le préſenta à Pharaon. (d) Jacob ayant ſouhaité à ce Prince toute ſorte de bonheur, Pharaon lui demanda : Quel âge avez-vous ? Il répondit : Le tems de mon pélerinage eſt de cent trente ans ; tems court & mauvais, & peu de choſe comparé à l'âge de mes peres. Joſeph donna donc à ſon pere & à ſes freres la terre de Geſſen, qui eſt un des meilleurs pays de l'Egypte, & il leur fournit abondamment pendant la famine, tout ce qui leur fut néceſſaire pour leur ſubſiſtance.

(d) *Geneſ.* XLVII.

Jacob vécut en Egypte dix-ſept ans ; depuis 2298. juſqu'en 2315. Alors étant tombé malade, (e) Joſeph le vint voir avec ſes deux fils Ephraïm & Manaſsé. Lorſque Jacob ſçut qu'il étoit là, il le combla de bénédictions, lui dit qu'il adoptoit Ephraïm & Manaſsé, & qu'ils ſeroient regardez comme Ruben & Siméon ; qu'ils partageroient avec eux la terre de Chanaan, que Dieu lui avoit promiſe à Béthel ; & ayant fait approcher de ſon lit les deux fils de Joſeph, il les embraſſa & les benit. Puis Joſeph les ayant tirez d'entre les bras de ſon pere, il les plaça à ſes côtez ; Ephraïm à la gauche de Jacob, & Manaſsé à ſa droite. Mais Jacob dirigé par l'eſprit de prophétie, porta ſa main droite ſur la tête d'Ephraïm, & ſa gauche ſur celle de Manaſsé, croiſant ainſi les mains ; & il commença à les benir. Mais Joſeph croyant qu'il ſe trompoit, voulut lui faire changer la diſpoſition de ſes mains, & lui faire mettre la droite ſur Manaſsé, & la gauche ſur Ephraïm. Jacob ne voulut point changer, & dit à Joſeph : Je ſçai ce que je fais, mon fils. L'aîné ſera pere de pluſieurs peuples ; mais le cadet ſera plus grand que lui. Ainſi il mit Ephraïm devant Manaſsé ; & la Tribu du premier fut en effet toûjours plus puiſſante que celle du ſecond ; & Ephraïm fut aprés Juda, la plus grande Tribu d'Iſraël. Jacob dit enſuite à Joſeph que Dieu viſiteroit les Hébreux qui étoient en Egypte, & qu'il les ramèneroit dans le pays de Chanaan, promis à leurs peres. Il ajoûta : Je vous laiſſe en partage par-deſſus vos autres freres, le champ que j'ai gagné ſur les Amorrhéens par mon épée & par mon arc.

(e) *Geneſ.* XLVIII. An du Monde 2315. avant J. C. 1685. avant l'Ere vulg. 1689.

(a) An du Monde 2115. Genes. XLIX. avant J. C. 1685. avant l'Ere vulg. 1689.

Quelque tems aprés, (a) Jacob appella tous ſes enfans pour leur donner ſa derniére bénédiction, & leur prédire ce qui devoit leur arriver dans les derniers tems. Il leur parla à tous les uns aprés les autres, & donna des loüanges aux uns, fit des reproches aux autres, & marqua fort diſtinctement le caractére de chacune des Tribus, & le pays qui devoit leur écheoir par le ſort; il donna ſur tout de grandes loüanges à Juda & à Joſeph, & promit à la Tribu de Juda, que le ſceptre ne ſortiroit point de ſa race, qu'on ne vit venir le Meſſie, qui eſt l'attente des nations. Aprés cela, il recommanda à ſes fils qu'ils l'enterraſſent dans la caverne qui étoit dans le champ d'Ephron, vis-à-vis Mambré, où Abraham & Sara, Iſaac & Rébecca étoient enterrez; puis il ſe recoucha ſur ſon lit, & mourut. Joſeph le fit embaumer à la

(b) Geneſ. L. maniére des Egyptiens, (b) & il fut pleuré par toute l'Egypte pendant ſoixante & dix jours. Aprés quoi, Joſeph & ſes freres, accompagnez des premiers de l'Egypte, le portérent, avec la permiſſion du Roi d'Egypte, dans le tombeau de ſes peres, prés d'Hébron, où Liah ſa femme étoit déja enterrée. Quand ils furent arrivez dans la terre de Chanaan, ils firent encore un grand deuil pendant ſept jours; ce qui fit donner au lieu où ils s'arrêtérent, le nom de Deuil de l'Egypte.

(c) Eccli. XLIV. 23. 26. L'Auteur de l'Eccléſiaſtique (c) a fait en peu » de mots l'éloge de Jacob, en diſant que le Sei» gneur a fait repoſer ſur la téte de Jacob les » bénédictions & l'alliance qu'il avoit faites » avec Abraham & Iſaac, qu'il l'a comblé de » ſes graces, qu'il lui a donné la terre promiſe » en heritage; il l'a rendu pere d'une famille » nombreuſe, des douze Patriarches Chefs des » douze Tribus; enfin il a fait ſortir de lui (Jo» ſeph) cet homme de miſéricorde, qui a trou» vé grace en préſence de toute chair. Jacob a non-ſeulement prédit la venuë du Sauveur par ſes Prophéties, il l'a encore repréſenté dans toute ſa conduite, dans ſes travaux, dans ſa fuite, dans ſon mariage, 1° avec Liah, figure de la Synagogue, puis avec Rachel ſa bien-aimée, figure de l'Egliſe.

Fontaine, ou *Puits de Jacob.* C'eſt le puits qui eſt prés la ville de Sichem, ſur lequel JESUS-CHRIST parla à la Samaritaine. (d) C'étoit prés de là que Jacob avoit ſa demeure, avant que ſes fils euſſent mis à mort les habitans de Sichem. Les anciens Voyageurs parlent d'une Egliſe dédiée à ſaint Jean-Baptiſte, bâtie en forme de croix ſur la fontaine, ou le puits de Jacob. (e) Ce puits étoit dans l'Egliſe, & devant les baluſtres de l'Autel. On y voyoit encore, dit-on, le ſeau dont la Samaritaine s'étoit ſervie, & les malades y venoient pour y boire, & pour y recevoir la ſanté.

(d) Joan. IV. 11.

(e) Hieronym. in Epitaph. Paulæ. Antonius Martyr. Itiner. Itin Itiner. Adamnani & Villibaldi, apud Reland. Paleſt. t. 2. p. 1008. 1009.

Gué de Jacob. On prétend que le gué de Jacob eſt au-deſſus de l'embouchure du Jourdain, dans la mer de Tibériade, & au-deſſous de Céſarée de Philippe, à l'endroit où il y a aujourd'hui un pont. Mais il n'y a nulle apparence que Jacob ait paſſé le Jourdain en cet endroit. Il eſt bien plus vrai-ſemblable qu'il le paſſa à Bethſan, ou aux environs; puiſqu'il eſt certain qu'à ſon retour de la Méſopotamie, il paſſa le Jabok à Mahanaïm, & que de là il alla à Phanuël, & à Socoth, qui ſont prés de Bethſan, & bien éloignez de ce prétendu gué de Jacob. Or il paroît qu'il avoit paſſé le Jourdain en allant à Haran, au même lieu où il le paſſa au retour, puiſqu'il dit: (a) *J'ai paſſé ce fleuve du Jourdain n'ayant que mon bâton, & à préſent je le paſſe avec deux groſſes troupes.*

(a) Geneſ. XXXII. 10.

JACOB, pere de Mathan, & ayeul de ſaint Joſeph. (b) On ne ſçait rien de particulier de ſa vie.

(b) Matth. I. 15.

I. JACQUES, ſurnommé *le Majeur*, ou l'aîné, pour le diſtinguer de *S. Jacques le Mineur*, ou *le plus jeune*, étoit frere de ſaint Jean l'Evangeliſte, (c) & fils de Zébédée, & de Salomé. Il étoit de Bethzaïde en Galilée, & quitta toutes choſes pour ſuivre JESUS-CHRIST. Sa mere Salomé qui étoit une des femmes qui ſuivoient JESUS-CHRIST dans ſes voyages, demanda un jour à JESUS-CHRIST, que Jacques & Jean ſes deux fils, fuſſent aſſis à ſa droite, lorſqu'il ſeroit dans ſon Royaume. Mais le Fils de Dieu lui répondit que c'étoit au Pere Céleſte à donner ces places d'honneur. (d) Saint Jacques & ſaint Jean ſon frere faiſoient le métier de pécheurs avec Zébédée leur pere, avant leur vocation; ils ne quittérent abſolument leur profeſſion, que lorſque JESUS-CHRIST les appella, comme ils étoient dans leur barque occupez à racommoder leurs filets. (e) Ils furent témoins de la Transfiguration du Sauveur, (f) & un jour quelques Samaritains n'ayant pas voulu recevoir JESUS-CHRIST dans leur ville, Jacques & Jean lui demandérent s'il vouloit qu'il fît deſcendre le feu du Ciel pour les conſumer. (g) On croit que c'eſt là ce qui leur fit donner le nom de *Boanergés*, ou fils du tonnerre. Mais JESUS-CHRIST réprima leur zéle, en leur diſant qu'ils ne ſçavoient pas l'eſprit qui les animoit, ou qui devoit les animer.

(c) Matth. IV. 21.

(d) Matt. XX. 21.

(e) Marc. I. 18. 19.

(f) Matth. XVII. 2.

(g) Luc. IX. 54.

Quelques jours aprés la réſurrection du Sauveur Jacques & Jean allérent pécher dans la mer de Tibériade. Ils aſſiſtérent à l'Aſcenſion du Sauveur, & on dit (h) que ſaint Jacques prêcha à toutes les douze Tribus d'Iſraël diſperſées dans le monde. Mais cela n'eſt pas autrement certain. Son martyre eſt rapporté dans les Actes des Apôtres, en (i) l'an 42. ou 44. de J. C. car la datte n'eſt pas bien fixée, Hérode Agrippa Roi des Juifs, & petit-fils du Grand Hérode, le fit arrêter, & le fit mourir par l'épée à Jéruſalem, vers le tems de Pâque; & voyant que ſa mort avoit fait plaiſir aux Juifs, il arrêta auſſi ſaint Pierre. Saint Clément d'Aléxandrie (k) raconte que celui qui avoit mené ſaint Jacques devant les Juges, fut ſi touché de ſa fermeté à confeſſer JESUS-CHRIST, qu'il avoüa qu'il étoit auſſi Chrétien, & qu'il fut condamné comme lui à avoir la téte tranchée. Comme ils alloient enſemble au ſupplice, cet homme demanda pardon à S. Jacques; celui-ci délibéra un peu s'il devoit traiter comme frere un homme qui n'avoit pas encore reçu le Sacrement de JESUS-CHRIST. Mais auſſitôt il l'embraſſa, & lui dit: La paix ſoit avec vous. Ils eurent enſuite tous deux la téte tranchée.

(h) Sophron. de Viris illuſt. c. 5. p. 264.

(i) Act. XII. 1. 2. & ſeq.

(k) Clem. Alex. apud Euſeb. l. 2. c. 9.

Les Grecs font ſa fête le 30. d'Avril, & les Latins le 25. de Juillet. Saint Epiphane (l) dit que ſaint Jacques conſerva une virginité perpétuelle, auſſi-bien que ſaint Jean ſon frere; qu'ils ne ſe faiſoient jamais couper les cheveux, qu'ils ne ſe baignoient jamais, qu'ils ne portoient qu'une ſimple tunique, & un ſeul manteau de lin, & ne mangeoient jamais ni poiſſon, ni viande. Les Eſpagnols prétendent que ce Saint

(l) Epiphan. hæreſ. 78. c. 4. p. 491. 492.

eſt le premier Apôtre de leur pays, & que ſon corps y fut apporté peu de tems aprés ſa mort. De quoi ils ne donnent pas de fort bonnes preuves. Il eſt certain que dés le neuviéme ſiécle ſes Reliques étoient fort célébres, & fort révérées dans ce pays-là. (a)

II. S. JACQUES LE MINEUR, ſurnommé *le frere du Seigneur*, (b) & Evêque de Jéruſalem, étoit fils de Cléophas, autrement Alphée, & de Marie, ſœur de la trés-ſainte Vierge; ainſi il étoit couſin-germain de JESUS-CHRIST ſelon la chair. Sa ſainteté admirable, & ſa pureté de vie lui firent donner le ſurnom de Juſte. (c) On dit qu'il étoit Prêtre du Seigneur, & qu'il obſervoit les Loix du Nazaréat dés le ventre de ſa mere, ne buvant ni vin, ni rien qui puiſſe enyvrer; (d) il ne faiſoit jamais raſer ſes cheveux, ne mangeoit de rien qui eût eu vie, ne ſe ſervoit ni de bain, ni d'huile pour ſe frotter, ne portoit point de ſandales, ne portoit jamais d'habits de laine, mais un ſimple manteau de lin, & une tunique de même matiére. Il ſe proſternoit ſi ſouvent en terre pour faire oraiſon, que ſon front & ſes genoux s'étoient endurcis comme la peau d'un chameau. Il obtint un jour de la pluye par ſes priéres, étendant les mains au Ciel pendant une grande ſéchereſſe. Le ſouverain reſpect que ſa vertu lui avoit acquis, lui mérita, dit-on, (e) un privilége fort extraordinaire, qui eſt qu'il pouvoit entrer quand il vouloit dans le lieu ſaint du Temple de Jéruſalem. Saint Jérôme (f) aſſure que les Juifs faiſoient une telle eſtime de ſaint Jacques, qu'ils s'efforçoient à l'envi de toucher le bord de ſa robe. Le Talmud des Juifs rapporte pluſieurs miracles opérez par *Jacques Diſciple de Jeſus le Charpentier*. Entre autres qu'ayant été appellé pour guérir un Juif nommé Eligazar, (g) qui avoit été mordu d'un ſerpent, un Rabbin prétendit qu'il ne devoit point ſe laiſſer guérir au nom de JESUS-CHRIST. Pendant qu'on délibéroit ſur cela, Eligazar mourut, au grand contentement des Juifs endurcis, qui préféroient la mort à la ſanté procurée par le nom de JESUS-CHRIST.

Le Sauveur apparut à ſaint Jacques le Mineur huit jours aprés ſa Réſurrection, (b) & lui communiqua le don de ſcience. (i) Et en montant au Ciel, il lui confia ſon trône ſur la terre, & lui recommanda ſon Epouſe l'Egliſe de Jéruſalem. Il fut donc dés-lors déſigné Evêque de cette Egliſe, mais il n'en fit proprement les fonctions que depuis que les Apôtres lui eurent déferé cet honneur, ſoit par une élection, ſoit par une déférence de reſpect & d'eſtime. On aſſure (k) que pour marque de ſon Epiſcopat, il portoit ſur ſon front une lame d'or, apparemment avec l'empreinte du nom de Dieu, à l'imitation des Grands-Prêtres des Juifs. Saint Jacques étoit à Jéruſalem, & y étoit conſidéré comme une des principales colomnes de l'Egliſe, lorſque ſaint Paul y vint pour la premiére fois aprés ſa converſion, (l) l'an 37. de J. C. & au Concile de Jéruſalem tenu l'an 51. ſaint Jacques, comme Evêque de la ville, opina le dernier; (m) & le réſultat du Concile fut principalement formé ſur ce que dit ſaint Jacques, qui, quoiqu'il obſervât les cérémonies de la Loi, & qu'il les fit obſerver dans ſon Egliſe, fut d'avis qu'on ne devoit point impoſer un tel joug aux Fidéles convertis du Judaïſme.

Le progrés que faiſoit l'Evangile ayant allarmé les principaux des Juifs, Ananus fils du Grand-Prêtre Anne, dont il eſt parlé dans l'Evangile, entreprit de faire mourir ſaint Jacques. Il prit pour cela le tems que Feſtus Gouverneur de la Judée étant mort, & Albin ſon ſucceſſeur n'étant pas encore arrivé, la Province ſe trouvoit ſans Gouverneur. Ananus & les principaux Phariſiens ayant donc fait venir Jacques devant tout le monde, (a) lui dirent que le peuple étoit dans l'erreur, à l'occaſion de JESUS-CHRIST qu'il prenoit pour le CHRIST, & que c'étoit à lui à le délivrer de cet égarement, puiſque tout le monde étoit prêt de croire ce qu'il en diroit. On le fit monter ſur une des galeries du Temple, afin qu'il pût être oüi de la multitude, qui étoit aſſemblée de tous côtez pour la Fête de Pâque. Lors donc qu'il fut monté, ils lui criérent d'en bas: Dites-nous, homme juſte, ce que nous devons croire de JESUS qui a été crucifié. Il répondit à haute voix: JESUS le Fils de l'Homme, dont vous parlez, eſt maintenant aſſis à la droite de la Majeſté ſouveraine, comme Fils de Dieu, & doit venir un jour porté ſur les nuées du Ciel. A ces mots un grand nombre de perſonnes rendirent gloire à Dieu, en criant *hoſanna*. Mais les Docteurs & les Phariſiens s'écriérent: Quoi le Juſte s'égare auſſi! Et montant au lieu où il étoit, ils le précipitérent du haut du Temple. Il ne mourut pas de ſa chûte, mais mettant les genoux en terre, il pria pour ſes ennemis. Mais ceux-ci par ordre d'Ananus commencérent à le lapider; (b) enfin un foulon l'acheva en lui donnant ſur la tête un grand coup de bâton, dont il ſe ſervoit pour ſon métier. (c)

Il fut enterré auprés du Temple, (d) au lieu même où il avoit été martyriſé, & on lui dreſſa au même endroit un monument qui fut fort célébre, juſqu'à la ruine de Jéruſalem par les Romains. Les plus ſages des Juifs déſapprouvérent fort le meurtre commis ſur S. Jacques, & les emportemens d'Ananus. Ils en firent de grandes plaintes à Agrippa, (e) & à Albin Gouverneur de la Province; celui-ci le menaça par ſes lettres de punir ſa témérité, & Agrippa le dépoüilla du Pontificat, qu'il n'avoit exercé que trois mois. On cite même de Joſeph (f) que l'on a imputé à la mort de cet homme ſi juſte, la guerre que les Romains firent aux Juifs, & tous les malheurs qui leur arrivérent dans la ſuite. Les anciens Hérétiques ont ſuppoſé quelques Ecrits à ſaint Jacques frere du Seigneur. (g) Mais l'Egliſe ne reconnoît pour autentique que ſon Epître, qui eſt la premiére des ſept Canoniques. Elle eſt écrite à tous les Juifs convertis qui étoient dans toutes les parties du monde. Nous croyons qu'il l'écrivit aſſez peu de tems avant ſa mort, arrivée en l'an 62. Il y combat principalement l'abus que pluſieurs perſonnes faiſoient du principe de ſaint Paul, qui dit que c'eſt la foi, & non les œuvres de la Loi, qui nous rend juſtes devant Dieu. Saint Jacques y établit fortement la néceſſité des bonnes œuvres. Quoiqu'il adreſſe ſon Epître aux Juifs diſperſez, on croit qu'il l'écrivit en Grec, parce qu'il y cite l'Ecriture ſuivant la Verſion des Septante. D'ailleurs le Grec étoit alors la Langue commune de preſque tout l'Orient.

JADA, fils d'Onan, & pere de Jéther & de Jonathan. 1. *Par.* II. 28. 32.

(a) Voyez les Martyrologes d'Adon, d'Uſuard, de Notker.
(b) *Galat.* 1. 19. *Joſeph. Antiq. l.* 20. *c.* 8. *p.* 698.
(c) *Clem. Alex. & Hegeſipp. apud Euſeb. hiſt. l.* 2. *c.* 1.
(d) *Epiphan. hæreſ.* 78. *c.* 13. 14. *Euſeb. l.* 2. *c.* 23.
(e) *Hegeſipp. Epiphan. & Euſeb. locis citat.*
(f) *Hieronym. in Galat.* 1. 19.
(g) *Vide Baron. an.* 63. §. 8.
(h) *Euſeb. l.* 2. *c.* 1. *Epiphan. hæreſ.* 29. & 78.
(i) *Clem. Alex. apud Euſeb. l.* 2. *c.* 1. *Origen. contra Celſ. l.* 1. *c.* 35. *Hieronym. in Galat.* 1. 19.
(k) *Euſeb. l.* 2. *c.* 1. *Epiphan. hæreſ.* 29. & 78.
(l) *Galat.* 1. 18.
(m) *Act.* XV. 12. 13. *&c.*

(a) *Euſeb. l.* 2. *c.* 23.
(b) *Joſeph. Antiq. l.* 20. *c.* 8.
(c) *Ita Clem. Alex. Euſeb. Epiphan. Hieronym.*
(d) *Euſeb. l.* 2. *c.* 23. *Hieronym. de Viris illuſtr. c.* 2.
(e) *Joſeph. Antiq. l.* 20. *c.* 8.
(f) *Origen. contra Celſ. l.* 1. *Euſeb. l.* 2. *c.* 23. *Hieron. de Viris illuſtr. ex Joſepho; apud quem non legimus hodie verba ab Origene & Euſeb. laudata.*
(g) Nous avons encore le Protévangile de S. Jacques, qui eſt aſſez connu chez les Orientaux. Voyez la Bibliotéque des Livres apocryphes du N. Teſt. par M. Fabricius, pag. 66. Nous avons auſſi une Liturgie ſous ſon nom.

JADAIA, Prêtre qui revint de la captivité de Babylone avec neuf cens soixante-treize de ses freres. (a)

(a) 1. Esdr. 11. 36.

JADDO, Chef de la demi-Tribu de Manassé au-delà du Jourdain, du tems de David & de Salomon. 1. *Par.* XXVII. 21.

JADDOA, *Jeddoa*, (b) ou *Jaddus*, souverain Pontife des Juifs, du tems d'Alexandre le Grand. (c) Joseph (d) raconte qu'Alexandre étant occupé au siége de Tyr, envoya demander au Grand-Prêtre Jaddus des vivres & du secours, & exigea qu'il le reconnut, & lui rendît la même obéissance qu'il rendoit auparavant aux Perses. Jaddus s'en excusa sur la fidelité qu'il devoit à Darius, qu'il reconnoissoit toujours pour son Souverain. Alexandre fut indigné de sa réponse; mais il dissimula son ressentiment, pour en tirer vengeance aprés la réduction de Tyr. Alors il marcha contre Jérusalem; & le Pontife ne se sentant pas assez fort pour lui résister, eut recours à Dieu par des sacrifices, par des jeûnes & des priéres publiques, qu'il ordonna au peuple. Le Seigneur lui apparut la nuit, & le rassura, lui disant qu'il n'avoit qu'à ouvrir les portes de la ville à Alexandre, aller au-devant de lui avec les ornemens de sa Dignité, faire paroître les Prêtres & le peuple en habits blancs, & couronnez comme dans un jour de fête, & que par-là il adouciroit le cœur du Roi, & le rendroit favorable aux Juifs.

(b) 2. Esdr. XII. 11.

(c) Jaddus fut Grand-Prêtre depuis 3665. jusqu'en 3682. pendant dix-sept ans, selon Eusebe.

(d) *Antiq. lib.* XI. c. 8.

Jaddus dés le lendemain, rendit compte au peuple de la vision qu'il avoit euë, & le disposa à recevoir Alexandre. Lorsque ce Prince fut assez prés de la ville, Jaddus à la tête de ses Prêtres & de son peuple, sortit de Jérusalem, & se présenta devant Alexandre. Tout le monde s'attendoit que le Roi chargeroit le Pontife de reproches, & feroit ressentir au peuple les effets de sa colére. Mais il en arriva tout autrement. Alexandre se jetta aux pieds du Grand-Prêtre, comme s'il eût vû Dieu en sa personne; & comme Parménion lui demandoit la cause d'une conduite si extraordinaire, il répondit que dans le tems qu'il délibéroit s'il passeroit en Asie, Dieu lui avoit apparu sous la forme de ce Pontife, & l'avoit exhorté à ne rien craindre, & à poursuivre hardiment son entreprise, lui disant qu'il lui donneroit toute sorte de secours: Que l'honneur qu'il avoit paru rendre au Grand-Prêtre, il l'avoit rendu à Dieu même, dont il étoit l'image. Aprés cela, il entra dans la ville, offrit des sacrifices à Dieu dans son Temple, accorda aux Juifs, tant à ceux de la Palestine, qu'à ceux qui étoient au-delà de l'Euphrate, le droit de se conduire selon leurs Loix, & l'exemption du tribut pour la septiéme année, dans laquelle les Juifs ne cultivoient pas leurs terres, & ne faisoient aucune récolte. Voyez l'Article d'Alexandre le Grand. Il y a des Critiques (e) qui croyent que ce que Joseph raconte d'Alexandre & de Jaddus, est une pure fable.

(e) Rab. Azarias in Meor naim. 3. part. Obadiæ quidam.

Jaddus eut pour successeur Onias I. son fils. Il avoit un frere nommé Manassé, qui ayant épousé Nicaulis fille de Sanaballat Chutéen ou Samaritain de nation, fut obligé de se retirer auprés de son beau-pere, & obtint d'Alexandre la permission de bâtir un Temple sur le mont Garizim, dont il fut le premier Grand-Prêtre. (f)

(f) Voyez Joseph. Antiq. l. XI. c. 8. p. 385.

JADIAS, de Méronath, eut l'intendance d'une partie des troupeaux de David. (g)

(g) 1. Par. XXVII. 31.

JADIHEL, fils de Benjamin. 1. *Par.* VII. 6.

JADON. Joseph (a) appelle ainsi le Prophéte du Seigneur qui fut envoyé à Jéroboam à Béthel, lorsqu'il faisoit la dédicace de ses veaux d'or. (b) L'Ecriture ne nomme pas ce Prophéte: mais la plûpart des Interprétes croyent avec Joseph, que c'étoit le Prophéte *Addo*, ou *Jeddo*, ainsi qu'il est appellé dans l'Hébreu. Voyez *Addo* & *Jéroboam*.

(a) *Antiq. l.* 8. c. 3. p. 277.

(b) 3. *Reg.* XIII.

JADUR, autrement *Jagur*, ville de Juda. *Josue* XV. 21. On en ignore la situation. On sçait seulement qu'elle étoit au midy de Juda.

JAFA. C'est ainsi que les nouveaux Interprétes appellent *Joppé*, ville maritime de la Palestine. Voyez *Joppé*.

JAGUR, nom de ville. Voyez *Jadur*.

JAHAZIEL, fils d'Hébron. 1. *Par.* XXIII. 19.

I. JAHAT, de la race de Gerson, fils de Lobni, & pere de Zamma, Lévite. 1. *Par.* VI. 20.

II. JAHAT, Lévite, de la race de Mérari, Intendant des ouvriers que Josias employa aux réparations du Temple (c)

(c) 2. *Par.* XXXIV. 12.

JAHEL, femme d'Héber le Cinéen, tua Sisara Général de l'armée de Chanaan; (d) lequel s'étant retiré dans la tente de cette femme, & s'y étant endormi, Jahel lui perça la temple avec un gros cloui, qu'elle lui enfonça à coups de marteau. Cela arriva l'an du Monde 2719. avant J. C. 1281. avant l'Ere vulg. 1285.

(d) *Judic.* IV. 17.

JAHELEL, ou *Jalel*, troisiéme fils de Zabulon. *Genes.* XLVI. 14.

JAHIEL, Lévite, & Chantre du Temple. (e) Il avoit aussi la garde des trésors & des portes du saint Lieu. (f)

(e) 1. *Par.* XVI. 5.

(f) 1. *Par.* XV. 18. *&c.*

I. JAIR, de la famille de Manassé, posséda un grand canton au-delà du Jourdain; tout le pays d'Argob, jusqu'aux limites de Gessur & de Machati. (g) Il succéda à Thola dans la Judicature ou le gouvernement des Israëlites, & eut pour successeur Jephté. Son gouvernement fut de vingt-deux ans; depuis 2795. jusqu'en 2817. Jaïr avoit 30. fils, qui montoient autant d'asnes, (h) & qui étoient maîtres ou gouverneurs de trente villes, nommées Havoth-jaïr. Il fut enterré à Camon, au-delà du Jourdain.

(g) *Judic.* X. 3.

(h) Cette expression marque qu'ils étoient puissans. Voyez *Judic.* V. 10. XII. 14.

II. JAIR, fils de Séméï, & pere du célébre Mardochée. *Est.* II. 5.

III. JAIR; *Avoth-jaïr*. Voyez ci-devant *Avoth*. C'étoient des hameaux possédez par Jaïr.

IV. JAIR, ou *Jaïrus*, Chef de la Synagogue de Capharnaüm. Sa fille étant tombée dangereusement malade, il alla supplier JESUS-CHRIST avec de grandes instances, de venir lui imposer les mains, & la guérir. (i) JESUS le suivit; & comme il étoit en chemin, on vint dire à Jaïr que sa fille étoit morte, & qu'il étoit inutile que JESUS se donnât la peine d'aller plus loin. Mais JESUS les rassura, & dit à Jaïr: Ne perdez point confiance; croyez seulement. Lorsqu'ils furent arrivez à la maison, ils y trouvérent des pleureuses & des joüeurs d'instrumens, qui se disposoient à accompagner la fille au tombeau. JESUS les fit taire, & leur dit que l'enfant n'étoit pas morte. Il entra dans la chambre avec le pere & la mere de la fille, & trois de ses principaux Disciples; & prenant la morte par la main, il lui dit de se lever; comme s'il l'eût simplement réveillée. Elle se

(i) *Matt.* IX. 18. *Marc.* V. 22. *Luc.* VIII. 43.

leva, & commença à marcher. Or elle avoit environ douze ans; & JESUS commanda qu'on lui donnât à manger.

JALEL, fils de Zabulon, Chef de la famille des Jalelites. *Num.* XXVI. 26.

JALELE'EL, fils de Caleb, & pere de Ziph. 1. *Par.* IV. 16.

JALOUSIE. Eaux de jalousie, que l'on faisoit boire à une femme soupçonnée d'adultére par son mari. *Num.* V. 17. 18. &c. J'en ai parlé assez au long dans l'article *Adultère*. Nous ne voyons dans l'Histoire des anciens Juifs aucun exemple d'une femme éprouvée par les eaux de jalousie. La voye du divorce, qui étoit ouverte aux Juifs, étoit plus courte & plus aisée. Il est dit assez souvent dans l'Ecriture, que Dieu a pour son peuple un amour de jalousie, & qu'il le punit, lorsqu'il tombe dans l'infidélité, de la méme sorte qu'un époux transporté d'amour & piqué de jalousie, punit une femme qui manque à son devoir. L'idolâtrie est une espéce de fornication & d'adultére de la part des peuples, qui ont l'avantage de connoître Dieu.

JAMBRI, étoit un homme puissant dans la ville de Médaba, au-delà du Jourdain. Un jour ses fils attaquérent Jean frere de Simon & de Jonathas Maccabées, comme il alloit chez les Nabathéens, chargé de bagage, le tuérent, & prirent tout ce qu'il avoit. (*a*) Pour venger le sang de leur frere, & pour se dédommager de la perte que la famille de Jambri leur avoit causée, Jonathas & Simon Maccabée ayant appris qu'il se faisoit un grand mariage, où les fils de Jambri amenoient la mariée à Médaba, ils se mirent en embuscade, fondirent sur cette troupe de gens, qui ne songeoient qu'à se divertir, en prirent une partie, & enlevérent toutes leurs dépoüilles. Ceci arriva vers l'an du Monde 3843. avant J. C. 3357. avant l'Ere vulgaire 3361.

(*a*) 1. *Macc.* IX. 36. 37.

JAMIN, second fils de Siméon, Chef de la famille des Jaminites. *Genes.* XLVI. 10. & *Num.* XXVI. 12.

JAMNE', fils aîné d'Aser. *Genes.* XVI. 17.

I. JAMNIA, *Jemnaa*, ou *Jabné*, ou *Jamné*, ou *Jamni*, ou *Jamnés*, ville maritime dans la Palestine, située entre Azoth & Joppé. Elle a un assez bon port de mer. Son nom ne se trouve pas dans le Texte Hébreu de Josué, mais seulement dans le Grec, *Josue* XV. 45. où l'on met *Jamnai* aprés Accaron, dans le nombre des villes de Juda. Ozias Roi de Juda, fils d'Amasias, la prit sur les Philistins. (*b*) Joseph (*c*) dit qu'elle fut donnée en partage à la Tribu de Dan. On lit dans les Maccabées, (*d*) que le port de Jamnia étoit à deux cens quarante stades de Jérusalem.

(*b*) 2. *Par.* XXVI. 6.
(*c*) *Antiq. l.* 5. *c.* 1.
(*d*) 2. *Macc.* XII. 9.

II. JAMNIA. (*e*) Joseph parle d'un bourg de la haute Galilée, nommé Jamnia ou Jamnith.

(*e*) *Joseph. l.* 2. *de Bello, c.* 25. *& in vita sua, p.* 1012.

JAMUEL, fils de Siméon. *Genes.* XLVI. 10.

JANAI, de la Tribu de Gad, fils d'Abigaïl. 1. *Par.* V. 12.

JANNA, ou *Janné*, fils de Joseph, & pere de Melchi. *Luc.* III. 24.

JANNE'S & *Mambrés*, ou, comme les appelle Pline, (*f*) *Jamne & Jotape*, deux Magiciens, que saint Paul dit avoir résisté à Moyse, pendant qu'il étoit en Egypte. (*g*) Le Roi Pharaon ne trouva que ces deux hommes capables de tenir contre Moyse, & d'imiter par leurs prestiges une partie de ses vrais miracles. Le Paraphraste Jonathan (*a*) dit que c'étoit les deux fils de Balaam, qui l'accompagnoient, lorsqu'il vint vers Balac Roi de Moab. Artapan dit que Pharaon fit venir de la haute Egypte, au-dessus de Memphis, des Magiciens, pour les opposer à Moyse. L'Ambrosiaster, ou Hilaire Diacre (*b*) dit qu'ils étoient deux freres. Il cite un Livre intitulé *Jannés & Mambrés*, qui est aussi cité par Origénes, (*c*) & mis au rang des Livres apocryphes par le Pape Gélase. (*d*) Quelques Hébreux (*e*) les appellent *Janés* & *Jambrés*; d'autres, *Jochana* & *Mamré*, ou *Jonas* & *Jombros*. Il y en a qui disent que leurs noms sont les mêmes que *Jean* & *Ambroise*. Les uns veulent qu'ils s'en soient envolez avec leurs peres; d'autres, qu'ils furent noyez dans la Mer Rouge avec les Egyptiens; d'autres enfin, qu'ils furent mis à mort par Phinées, dans la guerre qu'il fit aux Madianites. Pallade Auteur de l'Histoire Lausiaque, (*f*) raconte que saint Macaire l'Egyptien alla exprés dans un désert éloigné de quelques journées de sa demeure, pour y voir les tombeaux de ces fameux Magiciens, qu'il trouva dans un ancien jardin planté d'arbres, où il y avoit une maison avec divers meubles précieux. Les Démons en défendoient l'entrée, & menaçoient saint Macaire: mais il les dissipa; & ayant visité la maison & le jardin, il se retira.

(*a*) *Jonathan in Num.* XXII. 22.
(*b*) *Ambrosiast. in* 2. *Timot.* III. 8.
(*c*) *Origen. tract.* 35. *in Matth.*
(*d*) *Gelas. Dist.* 15.
(*e*) *Vide Buxtorf. Lexic. Thalmud. & Fabric. de apocryph. V. T.*
(*f*) *Pallad. hist. Lausiac. c.* 15. *p.* 772. 773.

JANNE'US, ou *Alexandre Jannée*. Voyez *III. Alexandre* ci-devant.

JANOE', ville de la Tribu d'Ephraïm, sur la frontiére de la demi-Tribu de Manassé. *Josue* XVI. 6. Eusébe met une ville de *Jano* à douze milles de Sichem, ou de Naplouse, dans l'Acrabaténe; & une autre du nom de *Janua*, à trois milles de Légion, vers le midy.

IANTHINUS. Saint Jérôme se sert souvent de ce terme dans l'Exode, pour marquer la couleur violette. Il est dérivé du Grec *ïos*, une violette, & *anthos*, une fleur. Les Septante traduisent l'Hébreu *techaschim*, par, couleur de pourpre, qui revient au violet. Bochart croit que c'est la méme couleur que les Latins nomment *byssinus*, qui est un bleu fort chargé, ou un pourpre foncé tirant sur le noir. Pline: (*g*) *Cocco tinctum Tyrio tingere, ut fiat byssinum.* Les Juifs croyent pour la plûpart, que *les peaux de techaschim*, dont parle Moyse, (*h*) sont des peaux d'animaux; mais ils ne sont pas d'accord sur le genre de ces animaux prétendus. Ezéchiel (*i*) dit à Jérusalem que Dieu l'a traitée comme une épouse chérie; qu'il lui a donné des souliers de *tachas*, de couleur de violette, ou de pourpre: *Calceavi te ianthino.*

(*g*) *Plin. lib.* 9. *c.* 48.
(*h*) *Exod* XXV. 5. *Hebr.* תחשים
(*i*) *Ezech.* XVI. 10.

JANUA. Voyez *Janoë*.

JANO. Voyez *Janoë*.

JANUM, ville de Juda. *Josue* XV. 53.

JAPHA, ville de Galilée, & voisine de Jotapate, selon Joseph. (*k*) Il la fortifia d'une double enceinte de murailles; mais cela ne put empêcher que les Romains ne s'en rendissent maîtres, & n'y missent tout à feu & à sang, aprés l'avoir prise d'assaut. C'est apparemment la méme ville qui est nommée *Japhia* dans Josué, (*l*) & attribuée à Zabulon.

(*k*) *Joseph. lib. de vita sua, p.* 1016. *& de Bello Jud. lib.* 3. *c.* 11. *p.* 841.
(*l*) *Josue* XIX. 12.

JAPHA, ou plûtôt, *Jaffa*. C'est le nom que les Modernes donnent à Joppé.

JAPHET, fils de Noé. Il est ordinairement nommé le troisiéme dans l'ordre des enfans de Noé. Toutefois nous croyons qu'il étoit l'aîné de ses trois fils. Japhet nâquit l'an 500. de Noé.

Noé. (a) Moyſe dit expreſsément qu'il étoit le plus ancien des fils de Noé, (b) ſuivant la Traduction des Septante & de Symmaque. Le même Moyſe dit que Cham étoit le plus jeune des trois. *Geneſ.* IX. 24. *Cùm didiciſſet Noe quæ fecerat ei filius ſuus minor.* Enfin Moyſe (c) dit que Sem deux ans aprés le déluge, n'avoit que cent ans. Il n'étoit donc né que l'an 502. de Noé. Ainſi Japhet étoit le plus ancien des trois.

Japhet eut pour partage l'Europe, & une partie de l'Aſie. Ses deſcendans poſsédérent toute l'Europe, & les Iſles de la Méditerranée, tant celles qui appartiennent à l'Europe, que celles qui dépendent de l'Aſie. Ils eurent toute l'Aſie Mineure, & les parties ſeptentrionales de l'Aſie au-deſſus des ſources du Tigre & de l'Euphrate. Noé en beniſſant Japhet, lui dit: (d) *Que le Seigneur dilate Japhet; que Japhet demeure dans les tentes de Sem, & que Chanaan ſoit ſon eſclave.* Cette bénédiction de Noé s'accomplit, lorſque les Grecs, & aprés eux les Romains, portérent leurs conquêtes dans l'Aſie & dans l'Afrique, où Sem & Chanaan avoient leur demeure & leur domination.

Les enfans de Japhet furent *Gomer*, *Magog*, *Madaï*, *Javan*, *Tubal*, *Moſoc* & *Thiras*. L'Ecriture dit (e) qu'*ils peuplérent les Iſles des nations, & s'établirent en divers pays, chacun ſuivant ſa langue, ſa famille & ſon peuple.* Nous croyons que Gomer fut pere des Cimbres ou Cimmeriens; Magog, des Scythes; Madaï, des Macédoniens ou des Médes; Javan, des Ioniens & des Grecs; Thubal, des Tibaréniens; Moſoc, des Moſques ou Ruſſiens; & Thiras, des Thraces. Mais nous parlerons de chacun de ces deſcendans de Japhet, ſous leurs titres en particulier. Sous le nom d'*Iſles des nations*, les Hébreux entendent les Iſles de la Méditerranée, & tous les pays séparez par la mer du continent de la Paleſtine, & où les Hébreux ne pouvoient aller que par mer; comme les Eſpagnes, les Gaules, l'Italie, la Gréce, l'Aſie Mineure.

Japhet a été connu des Profanes ſous le nom de *Japetus*. Les Poëtes (f) le font pere du Ciel & de la terre, ou de Titan & de la terre. Sa demeure fut en Theſſalie, où il ſe rendit célébre par ſa puiſſance & ſa violence. Il épouſa une Nymphe nommée Aſie, dont il eut quatre fils; Heſperus, Atlas, Epimethée & Promethée, qui ſont tous trés-célébres dans la Fable ou l'Hiſtoire ancienne. Les Grecs croyent que Japhet a été le pere de leur race, & ils ne reconnoiſſent rien de plus ancien que lui; d'où vient le proverbe, vieux comme Japhet, ou ſimplement *Japhet*, pour, un homme extrémement âgé. Il y a beaucoup d'apparence auſſi que l'on a confondu Neptune avec Japhet. Leur nom a aſſez de reſſemblance. Neptune eſt le Dieu de la mer, comme Japhet eſt le maître des Iſles des nations. Saturne partage tout le Monde à ſes trois fils, Jupiter, Pluton & Neptune; ainſi Noé diſtribuë toute la terre à Sem, Cham & Japhet. Jupiter eſt le même que Cham ou Ammon; Pluton eſt caché ſous le nom de Sem; & Japhet, ſous celui de Neptune. Voyez Bochart, M. Huet, le Pere Morin, &c.

Outre les ſept fils de Japhet, dont on a parlé ci-devant, les Septante, Eusébe, la Chronique d'Aléxandrie & ſaint Auguſtin lui en donnent un huitiéme, nommé *Eliza*, qui n'eſt ni dans

(a) *Geneſ.* v. 21.
(b) *Geneſ.* x. 21. אחי יפת הגדול 70. Ἀδελφὸς Ἰαφὲθ τοῦ μείζονος. Sym. Τὸν μείζονα Ἰαφέθ.
(c) *Geneſ.* xi. 10. *Sem erat centum annorum, quando genuit Arphaxad biennio poſt diluvium.*
(d) *Geneſ.* IX. 27.
(e) *Geneſ.* x. 5.
(f) *Heſiod. Theogonia.*

l'Hébreu, ni dans le Chaldéen. Les Arabes donnent auſſi à Japhet un fils, dont il n'eſt point parlé en cet endroit; ſçavoir, *Cozar*, qui ſe retira, dit-on, ſur les bords du Volga, où il bâtit une ville, à qui il donna ſon nom. Il y a des Auteurs qui ſoutiennent que les Iſraelites des dix Tribus emmenez captifs par les Rois d'Aſſyrie, paſsérent dans le pays de Cozar, & s'avancérent juſques dans la Tartarie & dans la Chine. Mais les Hébreux ſoutiennent que *Cozar* étoit ſeulement petit-fils de Japhet par *Togarma*. Il ſe trouve ainſi dans Joſeph fils de Gorion; mais on ne le voit nulle-part dans le Texte Hébreu.

Arnobe le jeune ſur le Pſeaume cent quatriéme, dit que Japhet poſséda le fleuve du Tigre, & deux cens pays ou Provinces, qui parloient vingt-trois Langues; en ſorte que ces vingt-trois Langues jointes aux autres Langues des fils de Cham & de Sem, font en tout ſoixante & douze Langues; & que tous les pays peuplez par les trois fils de Noé, ſont au nombre de mille.

JAPHET. Judith parle d'une Province nommée *Japhet*: *A Cilicia, uſque ad fines Japhet, qui ſunt ad auſtrum.* (a) On ne connoît point de Province au midy de la Cilicie, qui ait été peuplée par Japhet. Auſſi quelques-uns voudroient lire *Jephleth*, ou *Jephleti*, au lieu de *Japhet*. D'autres liſent *Japha*, ou *Jaffa*, qui eſt la même que Joppé. Mais il faut avoüer que l'on ne ſçait ce que c'eſt que Japhet, au midy de la Cilicie.

JAPHIA, ou *Japhie*, ville de Zabulon. Voyez *Japha*, & *Joſue* XIX. 12.

I. JAPHIA, Roi de Lachis, tué par Joſué. *Joſue* X. 3.

II. JAPHIA, un des fils de David. 2. *Reg.* v. 16.

JAQUE. Voyez *Jacques* ci-devant.

JAR, ou *Jiar*, mois des Hébreux, qui répond à nôtre mois d'Avril. Il étoit le huitiéme de l'année civile, & le ſecond de l'année ſainte. Il n'avoit que vingt-neuf jours. Le dixiéme jour de ce mois, les Juifs font le deüil de la mort du Grand-Prêtre Héli, & de ſes deux fils Ophni & Phinées. (b) Ceux qui n'ont pû faire la Pâque dans le mois de Niſan, la font dans le mois de Jar. (c) Le quinziéme de ce mois, Dieu envoya aux Hébreux dans le déſert, une quantité prodigieuſe de cailles; & le ſeiziéme, la manne commença à tomber. Le dix-huitiéme jour, les Juifs commencent la moiſſon du froment, trente-trois jours aprés Pâque. Le vingt-troiſiéme jour, ils célébrent une Fête en mémoire de la purification du Temple, faite par Judas Maccabée, aprés qu'il en eut chaſsé les Syriens. (d) Le vingt-neuviéme, ils font mémoire de la mort du Prophéte Samuël.

I. JARA, fils d'Ahas, de la race de Saül. 1. *Par.* IX. 42.

II. JARA, fils de Galaad. 1. *Par.* v. 14.

JARAMOTH, ville de la Tribu d'Iſſachar, laquelle fut donnée aux Lévites fils de Gerſon, & aſſignée pour ville de réfuge. (e) C'eſt apparemment la même que Rameth ou Ramoth, *Joſué* XIX. 20.

JARAMOTH, ou *Jarmuth*, ou *Jérimoth*, ville de Juda. (f) Joſué tua le Roi de Jérimoth. *Joſue* X. 5. Saint Jérôme met *Jarmuth* à quatre milles d'Eléuthéropolis, prés Eſthaol; & en parlant de *Jermus*, il dit que *Jarmucha*, apparemment la même que *Jarmuth* & *Jéri-*

(a) *Judith.* 11. 15.
(b) 1. *Cor.* IV. 17. 18.
(c) Voyez *Num.* IX. 10. 11.
(d) 1. *Macc.* XIII. 51.
(e) *Joſue* XXI. 29. *confer Joſue* XIX. 20.
(f) *Joſue* XV. 35.

moth, eſt à dix milles d'Eleuthéropolis, en allant à Jéruſalem. Il faut qu'il y ait faute dans l'un ou l'autre paſſage.

JARDEN. C'eſt le nom Hébreu du fleuve Jourdain.

JARDIN; en Latin, *hortus*; & en Grec, *kêpos*, & en Hébreu, *gan*, (*a*) ſe dit communément d'un jardin potager. Mais il ſe prend auſſi pour un verger; d'où vient le nom de *jardin d'Eden*, ou de jardin de délices, (*b*) donné à celui où Dieu plaça nos premiers parens. Mais pour ſignifier un verger, les Hébreux ſe ſervent plus ſouvent du mot *paradis*, (*c*) d'où vient le Grec *paradiſos*, qui ſignifie un jardin planté d'arbres. Il eſt quelquefois parlé dans l'Ecriture des *jardins du Roi*, qui étoient ou dans la ville, ou au pied des murs de Jéruſalem. C'eſt-là où étoient les tombeaux des Rois. (*d*) Iſaïe (*e*) reproche aux Juifs les abominations & les actes d'idolâtrie qu'ils commettoient dans leurs jardins: *Erubeſcetis ſuper hortis quos elegeratis.* Ces jardins étoient conſacrez à Vénus & à Adonis. Ils y ſacrifioient: (*f*) *Qui immolant in hortis*; & aprés cela ils croyoient s'être bien purifiez, quand ils s'étoient lavez dans l'eau. (*g*)

(*a*) בן *Gen.* Κῆπος, *hortus.*

(*b*) *Ezech.* XXXV. 36. *Joël.* II. 3.

(*c*) פרדים Paradis; d'où vient Παράδεισος.

(*d*) 4. *Reg.* XXI. 18. 26.

(*e*) *Iſai.* I. 29.

(*f*) *Iſai.* LXV. 3.

(*g*) *Iſai.* LXVI. 17.

JARE', quatriéme fils de Jectan. *Geneſ.* X. 26.

JARED, fils de Malaléel, & pere d'Hénoch. Il engendra Hénoch, âgé de cent ſoixante-deux ans, & mourut âgé de neuf cens ſoixante-deux ans. *Geneſ.* V. 18. 19.

JAREPHEL, ville de la Tribu de Benjamin. *Joſue* XVIII. 27.

I. JARIB, fils de Siméon. I. *Par.* IV. 24.

II. JARIB, ou *Joiarib*, Chef de la premiére famille ſacerdotale. I. *Par.* XXIV. 4. C'eſt de là que deſcendoient les Maccabées. I. *Macc.* II. 1.

IARIM. La montagne d'*Iarim* eſt marquée dans Joſué, (*b*) comme une des limites du partage de Juda. *Iarim* ſignifie des bois, ou des forêts. Ainſi la montagne d'Iarim peut marquer en général ou la montagne des bois, ou celle ſur laquelle étoit ſituée la ville de Bala, autrement nommée *Cariath iarim.*

(*b*) *Joſue* XV. 10.

JARIMOTH. Voyez *Jérimoth*, ou *Jaramuth.*

JASA, ou *Jaſſa*, ville au-delà du Jourdain, auprés de laquelle le Roi Séhon fut défait par Moyſe. (*i*) Elle fut donnée à la Tribu de Ruben. (*k*) C'eſt apparemment la même que Jeſſa, ſituée au nord, & aſſez prés d'Ar Capitale des Moabites. Elle fut cédée aux Lévites. (*l*)

(*i*) *Num.* XXI. 23. *Deut.* II. 32.

(*k*) *Joſue* XIII. 18.

(*l*) I. *Par.* VI. 78.

JASER, ou *Jazer*, ville au-delà du Jourdain, donnée à la Tribu de Gad, puis cédée aux Lévites. (*m*) Elle étoit au pied des montagnes de Galaad, & prés le torrent de Jazer, qui forme un ruiſſeau ou un torrent, qui ſe décharge dans le Jourdain.

(*m*) *Joſue* XXI. 36. XIII. 25.

JASER, fils de Caleb & d'Azuba. I. *Par.* II. 18.

JASI, fut un de ceux qui ayant épouſé une femme étrangére, s'en ſépara aprés le retour de la captivité de Babylone. (*n*)

(*n*) I. *Eſdr.* X. 37.

JASIEL, fils de Nephtali. *Geneſ.* XLV. 24.

I. JASON, fils d'Eléazar, fut envoyé à Rome par Judas Maccabée, pour renouveller l'alliance avec les Romains, (*o*) l'an du Monde 3842. avant J. C. 158. avant l'Ere vulgaire 162.

(*o*) I. *Macc.* VIII. 17.

II. JASON, Juif natif de Cyréne, qui écrivit en cinq Livres l'hiſtoire des perſécutions d'Antiochus Epiphanes & d'Eupator contre les Juifs. Ces cinq Livres furent abrégez par un Juif, dont le nom nous eſt inconnu. Son Ouvrage eſt venu juſqu'à nous, & c'eſt le ſecond Livre des Maccabées; mais celui de Jaſon eſt perdu. L'un & l'autre étoient écrits en Grec. On croit que l'Abbréviateur de Jaſon a ajoûté quelque choſe à la fin du ſecond Livre des Maccabées. On ne ſçait préciſément l'âge ni de Jaſon, ni de ſon Abbréviateur.

III. JASON, Grand-Prêtre des Juifs, & frere d'Onias III. étoit un homme d'une ambition ſans borne, qui ne feignit point de dépoüiller ſon frere de la grande Sacrificature, pour s'en revêtir; & cela par un ſacrilége, en achetant cette Dignité à prix d'argent auprés d'Antiochus Epiphanes, le plus impie des Princes de ſon tems, & le plus grand ennemi des Juifs. L'hiſtoire de Jaſon eſt racontée différemment par l'Auteur du ſecond Livre des Maccabées, & par Joſeph l'Hiſtorien. Voici ce que dit Joſeph: (*a*) A la mort d'Onias III. Jaſon ſon frere ſe mit en poſſeſſion de la ſouveraine Sacrificature, à l'excluſion de ſon neveu Onias IV. fils d'Onias III. & légitime héritier de ſa Dignité. Jaſon obtint d'Antiochus Epiphanes la confirmation du Sacerdoce qu'il avoit uſurpé, en lui offrant une grande ſomme d'argent. Mais Antiochus ayant conçû du mécontentement contre Jaſon, le dépoſſéda, & mit en ſa place Ménélaüs ſon frere, qui acheta mieux la ſouveraine Sacrificature. Ainſi les trois freres Onias III. Jaſon & Ménélaüs, poſſédérent ſucceſſivement cette grande Dignité, pendant qu'Onias IV. à qui elle appartenoit de droit, en demeuroit privé. Il fut obligé de ſe retirer en Egypte, où il bâtit le Temple Onion.

(*a*) *Joſeph. Antiq. l.* 12. *c.* 4. *ad finem.*

L'Auteur du ſecond Livre des Maccabées raconte la choſe autrement. Il dit (*b*) que Jaſon ennuyé de voir le Sacerdoce trop longtems entre les mains de ſon frere Onias III. offrit une grande ſomme d'argent à Antiochus Epiphanes, pour acheter cette Dignité. Il l'obtint, & Onias III. ſon frere, en fut dépoüillé. Jaſon ayant enſuite envoyé à Antioche un nommé Ménélaüs, de la Tribu de Benjamin, & frere de Simon Préfet du Temple; ce Ménélaüs ſçut ſi bien gagner Antiochus Epiphanes, que lui ayant préſenté une plus grande ſomme d'argent, il obtint le ſouverain Pontificat, & en fit dépoüiller Jaſon. Ce même Auteur repréſente Jaſon comme un homme ſans Religion, qui fit ce qu'il put pour abolir le culte du Seigneur dans Jéruſalem, & pour faire paſſer les Prêtres mêmes dans la Religion des Grecs. C'eſt lui qu'on doit regarder comme la premiére cauſe de tous les malheurs qui arrivérent aux Juifs de la part du Roi Antiochus Epiphanes.

(*b*) II. *Macc.* IV. 8. *& ſeq.*

Pendant tout le tems de l'uſurpation de Ménélaüs, Jaſon ſe tint caché dans le pays des Ammonites; (*c*) mais quelque tems aprés, Epiphanes étant entré en Egypte, & le bruit s'étant répandu qu'il étoit mort, Jaſon accompagné d'un corps de mille hommes, (*d*) accourut à Jéruſalem, & entra dans la ville, malgré la réſiſtance des citoyens. Alors Ménélaüs ſe ſauva dans la citadelle, & Jaſon commença à traiter ſes citoyens comme dans une ville priſe de force; mais le bruit de la mort du Roi

(*c*) II. *Macc.* V. 26.

(*d*) II. *Macc.* V. 5. 6. *&c.*

s'étant bien-tôt dissipé, il fut obligé de se retirer une seconde fois dans le pays des Ammonites. Enfin Arétas Roi des Arabes l'ayant voulu envelopper pour le prendre, il se sauva en Egypte ; & ne s'y croyant pas en sûreté, il alla à Lacédémone pour y trouver un asyle, comme dans une ville alliée, & dont les citoyens se disoient parens des Juifs. Mais il y mourut, & son corps demeura sans sépulture, n'y ayant eu personne qui prît compassion de lui, & qui voulût lui rendre les derniers devoirs, que l'on ne refuse pas même aux étrangers. Jason ne joüit de la souveraine Sacrificature que depuis l'an du Monde 3830. jusqu'en 3832. que Ménélaüs lui fut subrogé.

IV. JASON, dont il est parlé dans l'Epître aux Romains Ch. XVI. 21. étoit l'hôte de saint Paul à Thessalonique. Jason exposa sa vie pour le sauver dans une sédition qui s'excita contre lui dans cette ville. (a) Il paroît par l'Epître aux Romains, qu'il étoit parent de saint Paul. *Jason & Sosipater cognati mei.* Les Grecs le font Evêque de Tharse en Cilicie, & le qualifient Apôtre. Ils honorent sa mémoire le 28. ou 29. d'Avril.

(a) Act. XVII. 7.

JASPES, en Latin & en Grec *jaspis*, en Hébreu *jaspé*, se prend ordinairement dans l'Ecriture, pour une pierre précieuse ; quoique dans l'usage de nôtre Langue le jaspe soit plûtôt mis au nombre des marbres. Il y a plusieurs espéces de jaspe Les plus beaux sont verts, & les plus estimez sont chargez de petites taches rangées sur le vert. On estime aussi ceux qui tirent sur la couleur de laque, ou de pourpre ; on en voit d'incarnats, de rouges, de couleur de roses, de rayez, de blancs, & de plusieurs couleurs ; dans quelqu'un, la nature a représenté des arbres, des fleurs, des payſages, comme s'ils y avoient été peints. Le jaspe n'est point transparent, & approche assez de la nature de l'agathe. On trouve du jaspe dans la Perse, dans les Indes, dans la Syrie, la Cappadoce, & dans plusieurs autres endroits de l'Orient. On en trouve aussi dans l'Amérique, & même dans les Pyrenées, & dans la Bohéme. On lui attribuë diverses propriétez, comme d'arrêter le sang, d'aider les femmes qui sont en travail d'enfans, de servir de préservatifs, & de contre-charmes. Dans l'Exode, XXVIII. 18. où nous lisons *jaspis* dans la Vulgate, l'Hébreu porte *saphir*. (b) Et au ℣. 20. (c) où nous lisons *berillus* dans la Vulgate, l'Hébreu porte *jaspé*, qui est rendu dans les Septante *onyx*, dans Joseph *bérylle*, dans Jonathan *panthere*, à cause de la variété des couleurs du jaspe. Mais l'Hébreu *jaspé*, signifie certainement le jaspe. Les Septante ne sont pas uniformes dans la maniére dont ils traduisent les noms Hébreux des pierres précieuses qui sont dans l'Hébreu ; & nous avons déja averti que les Hébreux eux-mêmes ne sçavent pas la vraye signification de la plûpart des noms de ces pierres. Ils les traduisent au hasard. On peut consulter Loüis de Dieu sur le Ch. XXVIII. de l'Exode, où il a fort bien examiné cette matiére.

(b) Exod. XXVIII. 18. יהלם Saphir. 70. Ἴασπις.

(c) ℣. 20. Heb. תרשיש 70. Βηρύλλιον.

JASSA, ville de Ruben. Voyez *Jasa*.

JASSEN, 2. *Reg.* XXIII. 32. ou *Assem Jézonite*, comme il est appellé 1. *Par.* XI. 33. fut pere de quelques vaillans hommes qui se distinguérent sous le regne de David.

I. JASUB, de la Tribu d'Issachar, Chef de la famille des *Jasubites*. *Num.* XXVI. 24.

II. JASUB, ou *Séar-Jasub*, fils d'Isaïe. Voyez *Isai.* VII. 3. *Séar-Jasub* signifie, *le reste reviendra*. Et le Prophéte en donnant ce nom à son fils, vouloit marquer que les Juifs qui seroient menez captifs à Babylone, en reviendroient un jour.

JATHANAEL, fils de Mésélémia, un des portiers du Temple. 1. *Par.* XXVI. 2.

JAVAN, quatriéme fils de Japhet, fut pere des Ioniens, ou des Grecs, tant de ceux qui étoient dans la Gréce, que de ceux qui étoient dans les Isles, & dans le continent de l'Asie Mineure, qui s'appelloient proprement *Ioniens*. Mais anciennement les peuples de Macédoine, de l'Attique, de la Béotie, & de l'Achaïe portoient aussi le nom d'Ioniens. Homére dans son Hymne en l'honneur d'Apollon, appelle ceux de Délos, *Ioniens* ; & le Scoliaste d'Aristophane dit que les Barbares donnent à tous les Grecs le nom d'*Ioniens*. (a) *Javan* fut pere d'Elisa, de Tharsis, de Céthim, & de Dodanim.

(a) Scoliast. Aristoph. in Acarnan. act. 1. scen. 3. Ἴωνες γὰρ οἱ Ἀθηναῖοι. . . πάντας τοὺς Ἕλληνας οἱ βάρβαροι οὕτω λέγουσιν.

JAZER, ville de la Tribu de Gad. Voyez ci-devant *Jaser* ; on la nomme aussi *Jézer*.

JAZIEL, Prêtre qui servit utilement David dans ses guerres. 1. *Par.* XII. 3. XV. 18. XVI. 6. Il étoit aussi distingué parmi les Prêtres, & les Chantres du Temple.

JAZIZ Agarénien, Intendant des troupeaux de brebis qui appartenoient à David. (b)

(b) 1. Par. XXVII. 31.

IBEX, chévre sauvage, qui est fort vîte, & monte sur les rochers escarpez. Voyez 1. *Reg.* XXIV. 3. L'Hébreu *Joalé* (c) se trouve aussi *Job.* XXXIX. 1. & *Psalm.* CIII. 18. & *Prov.* V. 12. Bochart décrit ainsi ces animaux d'aprés les Auteurs Arabes. C'est une espéce de chévre sauvage, dont la demeure est dans des rochers escarpez. La nature lui a donné de fort grandes cornes, qu'elle recourbe jusques sur les fesses, en sorte qu'elle saute de dessus les plus hautes roches sur son dos sans se blesser, parce que ses cornes reçoivent & rompent le coup.

(c) יעלה Ibex.

IBIS, oiseau immonde, (d) fort commun en Egypte. Strabon (e) dit qu'il est semblable à la cicogne, & que les uns sont blancs, & les autres noirs. Les Egyptiens adoroient ces oiseaux, à cause qu'ils dévoroient les serpens, lesquels sans cela, auroient inondé leur pays. Le terme Hébreu *janeschoph*, que l'on a traduit par *ibis*, peut venir de *Neschepb*, qui signifie, les ténébres, ce qui est cause que Junius & Bochart, au lieu de l'ibis, entendent sous ce nom, la *choüette*. Le Syriaque le rend par un *cigne*, & l'Arabe par *nisus*, qui est un aigle de mer.

(d) Levit. XI. 17. ינשוף Ibis.

(e) Strabo l. 17.

ICAMIA, fils de Sellum, & pere d'Elisama, de la race de Caleb. 1. *Par.* II. 41.

ICABOD, fils de Phinées, & petit-fils du Grand-Prêtre Héli. Sa mere s'en délivra dans le moment qu'elle apprit la funeste nouvelle de la prise de l'Arche du Seigneur. *Icabod* peut signifier, *où est la gloire ?* (f) parce qu'à ce moment on apprit que la gloire d'Israël, l'Arche du Seigneur, étoit tombée entre les mains des ennemis. (g)

(f) אי כבוד I-cabod.

(g) 1. Reg. IV. 19. 20. 21.

ICONE, *Iconium*, aujourd'hui *Cogni*, ville autrefois Capitale de la Lycaonie, dans l'Asie Mineure. Saint Paul étant venu à Icone (h) l'an de J. C. 45. y convertit plusieurs Juifs & plusieurs Gentils. On croit que ce fut dans le premier voyage qu'il fit en cette ville, qu'il convertit sainte Técle, si célébre dans les anciens Peres. Mais quelques Juifs incrédules

(h) Act. XIII. 51. XIV. 1. & seq.

soulevérent les Gentils contre Paul & Barnabé ; en sorte qu'ils étoient sur le point de les outrager. Ce qui obligea saint Paul & saint Barnabé de se sauver dans les villes voisines. Saint Paul fit un second voyage à Icone l'an 51. de J. C. Mais on ne sçait aucune particularité de son voyage qui regarde la ville d'Icone en particulier.

IDIDA, fille d'Adaïa, de la ville de Bésécath, mere de Josias Roi de Juda. (a)

(a) 4. Reg. XXII. 1.

IDITHUN, ou *Idithum*, Lévite de la race de Mérari, & un des quatre grands Maîtres de musique du Temple de Jérusalem. (b) C'est le même qu'Ethan. (c) On lui attribuë quelques Pseaumes, comme le quatre-vingt-huit, intitulé, d'*Ethan Esraïte ;* & les trente-huit, soixante-un & soixante-seize, qui portent le nom d'*Idithun*. On croit que David ayant composé ces Pseaumes, les donnoit à chanter à Idithun & à sa bande ; & que c'est pour cela que le nom leur en est demeuré. Mais il y a quelques-uns des Pseaumes qui portent le nom d'Idithun, qui paroissent avoir été composez ou pendant, ou aprés la captivité ; & par conséquent le nom d'Idithun qu'ils portent, ne peut signifier autre chose, sinon que quelques-uns des descendans & de la bande d'Idithun les composérent long-tems aprés la mort du fameux Idithun, un de leurs ayeux.

(b) 1. Par. XVI. 38. 41. 42. XXV. 3. 6. 2. Par. V. 12. &c.
(c) 1. Par. XV. 17. Psalm. LXXXVIII. 1.

IDOLE. Le nom Grec *Eidolon* signifie en général une représentation, une figure. On le prend toûjours en mauvaise part dans l'Ecriture, pour toutes sortes de représentations des fausses Divinitez du Paganisme, soit des hommes, des astres, ou des animaux ; soit des figures en relief, en bosse, en peinture, de quelque matiére, & de quelque nature qu'elles soient. Dieu défend toutes sortes d'Idoles, ou de figures & de représentations des créatures, pour leur rendre un culte idolâtre & superstitieux : (d) *Vous ne vous ferez aucune figure de sculpture, ni aucune représentation de ce qui est dans le Ciel, sur la terre, ou dans les eaux, & vous ne leur rendrez ni culte ni adoration.* Nous parlerons des Idoles & des faux Dieux dont il est fait mention dans l'Ecriture, dans des articles particuliers, sous leurs noms.

(d) Exod. XXIII. 4.

IDUME'E, Province d'Arabie, qui tire son nom d'Edom ou Esaü, qui y établit sa demeure. Il s'établit d'abord dans les montagnes de Séïr, dans le pays des Horréens, à l'orient & au midy de la Mer Morte ; & ses descendans dans la suite se répandirent dans l'Arabie Pétrée, & dans le pays qui est au midy de la Palestine, entre la Mer Morte & la Méditerranée. Il arriva même que durant la captivité de Babylone, & dans les tems où la Judée étoit presque abandonnée, ils se jettérent dans les terres du midy de Juda, & s'avancérent jusqu'à Hébron. Ainsi en parlant de l'Idumée, il faut exactement distinguer les tems. Du tems de Moyse, de Josué, & même sous les Rois de Juda, les Iduméens étoient resserrez à l'orient & au midy de la Mer Morte, dans le pays de Séïr, tirant vers le Golphe Elanitique. Dans la suite l'Idumée s'étendit plus au midy de Juda. La ville Capitale de l'Idumée orientale étoit Bozra, située vers Edraï ; & la Capitale de l'Idumée méridionale étoit Pétra ou Jectaël. Nous ne sommes ni les seuls, ni les premiers qui ayons distingué ces deux pays d'Idumée, l'un oriental, & l'autre méridional, par rapport à la Palestine ; Strabon, Brocard, Bonfrere, Adrichomius, Torniel & quelques autres les ont de même fort bien distinguez. Voyez ci-aprés *Séïr*.

IDUME'ENS, peuples descendus d'Edom ou d'Esaü fils d'Isaac, & frere aîné de Jacob. Les Iduméens eurent des Rois assez long-tems avant que les Juifs en eussent. (a) Ils furent premiérement gouvernez par des Chefs ou Princes, & ensuite par des Rois. Ils demeurérent indépendans jusqu'au tems de David, qui les assujettit, & qui fit voir le parfait accomplissement de la prédiction d'Isaac, qui avoit dit que Jacob domineroit Esaü. (b) Les Iduméens supportérent trés-impatiemment le joug des Rois de Juda ; & dés la fin du regne de Salomon, Adad Iduméen, qui avoit été porté en Egypte étant encore tout enfant, revint dans son pays, & s'y fit reconnoître pour Roi. (c) Mais apparemment il ne regna que dans l'Idumée orientale ; car les autres Iduméens, qui étoient au midy de la Judée, demeurérent dans l'obéissance des Rois de Juda, jusqu'au regne de Joram fils de Josaphat, contre lequel ils se révoltérent. (d) Joram leur fit la guerre ; mais il ne put les assujettir. Amasias fils de Joas Roi de Juda, remporta aussi sur eux quelques avantages. Il se rendit maître de Pétra, leur tua dix mille hommes, & en fit sauter autres dix mille à bas du rocher sur lequel étoit située la ville de Pétra. (e) Mais ces conquétes n'eurent point de suite considérable.

(a) Genes. XXVI. 31.
(b) Genes. XXVII. 29. 30.
(c) 3. Reg. XI. 22.
(d) 2. Par. XXI.
(e) 2. Par. XXV.

Ozias Roi de Juda, prit sur eux la ville d'Elat, sur la Mer Rouge. (f) Mais Razin Roi de Syrie, la reprit sur Ozias, & en chassa les Juifs. On croit qu'Assaradon Roi de Syrie, ravagea leur pays. (g) Holofernes les subjugua, de même que les autres peuples d'autour de la Judée. (h) Lorsque Nabuchodonosor assiégea Jérusalem, les Iduméens se joignirent à lui, & l'animérent à ruiner cette ville de fond en comble, & à en arracher jusqu'aux fondemens. (i) Cette cruauté ne demeura pas long-tems impunie. Nabuchodonosor cinq ans aprés la prise de Jérusalem, abbattit toutes les Puissances voisines de la Judée ; & en particulier, les Iduméens. (k) Judas Maccabée les attaqua, & les battit en plus d'une rencontre : (l) mais Jean Hircan les dompta, & les obligea à recevoir la circoncision, & à se soumettre aux autres observances de la Loi des Juifs. (m) Ils demeurérent assujettis aux derniers Rois de la Judée, jusqu'à la ruine de Jérusalem par les Romains. Ils vinrent même au secours de cette ville assiégée, (n) & ils y entrérent, pour la défendre : mais ils n'y demeurérent pas jusqu'à la fin ; ils en sortirent, & s'en retournérent dans l'Idumée chargez de butin.

(f) 4. Reg. XIV.
(g) Isai. XXI. 11. 12. 13. & XXIV. 1.
(h) Judith. III. 14.
(i) Psalm. CXXXVI. 7. Therem. IV. 21. 22. Abdias v. 11. Jerem. XII. 6. LII. 7. Ezech. XXV. 12.
(k) Abdias v. 1. Jerem. LIX. 7. 10. 20. Joseph. Antiq. l. X. c. 11.
(l) 1. Macc. V. 3. 4. & 2. Macc. X. 16. Joseph. Antiq. l. XI. c. 11.
(m) Antiq. lib. 13. c. 17.
(n) Joseph. l. 4 de Bello, c. 6. p. 877.

JE'-ABARIM, c'est-à-dire, *les défilez d'Abarim*, ou *les défilez des passans ;* un des campemens des Israëlites dans le pays de Moab, aprés leur sortie d'Egypte. Moyse (o) dit que ce lieu est à l'orient du pays de Moab. C'est dans le même pays que sont les monts *Abarim*. Jérémie (p) parle d'un lieu nommé Haï ou Gaï, qui est le même que *Jé* ou *Jaï*, dans le pays de Moab.

(o) Num. XXI. 11. עיי העברים 70. Γαὶ τῶν περάτων.
(p) Jerem. XLIX. 3. Ulula Hesebon, quoniam vastata est Hai.

I. JEAN, en Hébreu, *Jochanan*, signifie gracieux, agréable ; ou la grace de Dieu, agréable à Dieu. L'Ecriture nous parle de plusieurs Hommes illustres du nom de Jean,

Joanne, ou Jochanan. Le premier eſt *Jean*, (a) pere de Mattathias, ce célébre Maccabée, qui étoit de la race des Sacrificateurs de la famille de Joïarib.

(a) 1. Macc. 11. 1

II. JEAN, ſurnommé *Gaddis*, fils de Mattathias, dont on vient de parler, & frere de Judas, de Jonathas & de Simon Maccabées. Jean Maccabée fut tué en trahiſon par les enfans de Jambri, comme il conduiſoit le bagage des Maccabées ſes freres chez les Nabathéens leurs alliez. (b)

(b) 1. Macc. IX. 38.

III. JEAN HIRCAN, fils de Simon Maccabée. Voyez ci-devant *Hircan*.

IV. JEAN-BAPTISTE, précurſeur de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, & fils de Zacharie & d'Eliſabeth, nâquit l'an du Monde 4000. environ ſix mois avant JESUS-CHRIST. Sa naiſſance, ſon emploi, ſon nom furent prédits à Zacharie ſon pere, lorſqu'il étoit dans le Temple de Jéruſalem, où il faiſoit ſes fonctions de Prêtre, ſuivant le rang de ſa famille. (c) L'Ange Gabriel lui apparut comme il étoit dans le Saint, & lui annonça qu'il auroit un fils qui ſeroit nommé Jean, dont la naiſſance cauſeroit une joye univerſelle à tout le monde; que ce fils ſeroit grand devant le Seigneur, qu'il ne boiroit ni vin, ni autre liqueur propre à enyvrer, & qu'il ſeroit rempli du Saint-Eſprit dés le ventre de ſa mere; qu'il convertiroit pluſieurs des enfans d'Iſraël au Seigneur; enfin qu'il viendroit dans l'eſprit & dans la vertu d'Elie, pour ramener les enfans déſobéiſſans dans la voye de leurs peres, & pour préparer au Seigneur un peuple parfait.

(c) Luc. 1. 10. 11. &c.

Zacharie qui étoit vieux, & dont la femme étoit auſſi trop âgée, pour avoir des enfans, témoigna ſur cela de la défiance: mais l'Ange l'aſſura de la vérité de ſa promeſſe, & lui dit: Je ſuis Gabriel, qui ai été député pour vous annoncer cette nouvelle; & dans ce moment, vous allez devenir muet juſqu'au jour que vous verrez l'accompliſſement de ce que je vous dis. En effet il devint muet à l'heure même; & étant de retour dans ſa maiſon, Eliſabeth conçut. Mais comme ſi elle eût eu honte de ſa groſſeſſe, elle ſe tint cachée pendant cinq mois. Au ſixiéme mois, le même Ange Gabriel fut envoyé à la Vierge Marie, pour lui annoncer qu'elle deviendroit Mere du Meſſie; & pour preuve de la vérité de ſa promeſſe, il lui dit qu'Eliſabeth étoit dans le ſixiéme mois de ſa groſſeſſe. Alors Marie vint en diligence dans les montagnes de Judée, pour viſiter Eliſabeth. Dés qu'elle entra dans la maiſon de Zacharie, & qu'elle ſalüa Eliſabeth, l'enfant que celle-ci portoit encore dans ſon ſein, treſſaillit de joye; & elle fut remplie du Saint-Eſprit. Elle éleva ſa voix, benit Marie ſa couſine, & lui dit: D'où me vient ce bonheur, que la Mere de mon Seigneur vienne vers moi?

Le tems des couches d'Eliſabeth étant arrivé, ſes parens & ſes voiſins s'en réjoüirent; & étant venu le huitiéme jour pour circoncire l'enfant, ils le nommoient Zacharie, du nom de ſon pere. Mais ſa mere leur dit: Non; mais il ſera nommé Jean. Ils lui répondirent: Il n'y a perſonne dans vôtre famille qui porte ce nom. Et ils demandoient par ſignes au pere de l'enfant, comment il vouloit qu'on le nommât; & ayant demandé des tablettes, il écrivit deſſus: Jean eſt ſon nom. En même-tems ſa langue ſe délia, & il commença à loüer Dieu par un beau Cantique, où aprés avoir loüé le Seigneur, il dit en s'adreſſant au jeune Jean-Baptiſte: Et vous, petit enfant, vous ſerez appellé Prophéte du Trés-Haut; car vous marcherez devant le Seigneur pour lui préparer les voyes; pour donner à ſon peuple la connoiſſance du ſalut, afin qu'il obtienne la rémiſſion de ſes péchez. Or l'enfant croiſſoit, & ſe fortifioit en eſprit, & il demeuroit dans les déſerts, juſqu'au jour de ſa manifeſtation à Iſraël.

Quelques anciens Monumens apocryphes, (a) portent qu'Hérode cherchant JESUS-CHRIST & ſaint Jean, pour les faire mourir, Eliſabeth ſe ſauva avec ſon fils dans les montagnes; & qu'aprés avoir erré & monté longtems, accablée de fatigue, elle dit: O montagne de Dieu, recevez la mere avec ſon fils; & qu'auſſi-tôt la montagne s'ouvrit, puis ſe referma, & les déroba ainſi aux pourſuites d'Hérode. Un Ange leur tint compagnie, & les éclaira pendant qu'ils furent dans ce ſombre réduit. On lit dans Jean Moſch, (b) que ſaint Jean demeuroit dans une caverne, en un lieu nommé Sapſas, environ à un mille au-delà du Jourdain. Saint Chryſoſtome (c) & ſaint Jérôme (d) croyent qu'il fut élevé dans le déſert dés l'enfance. Mais ſaint Paulin (e) enſeigne qu'il paſſa les premiéres années de ſa vie dans ſa maiſon paternelle, où il apprit la Loi de Moyſe; & que dés que ſon corps fut fortifié par l'âge, il ſe retira dans le déſert, où il demeura, ne mangeant & ne buvant point, comme dit JESUS-CHRIST; (f) c'eſt-à-dire, mangeant & buvant ſi peu, & des choſes ſi peu propres à contenter le goût, & la ſenſualité, que l'on pouvoit dire en quelque ſorte, qu'il ne mangeoit point, n'uſant que de miel ſauvage, de ſauterelles; & n'étant vétu que de poil de chameaux, & d'une ceinture de cuir, qu'il portoit ſur ſes reins. (g)

(a) Prot. Evangel. Jacobi n. 22. Vide & Petr. Alex. c. 13.

(b) Joan. Moſch. c. 1.

(c) Chryſoſt. homil. X. in Matt. p. 117. & XXXI. p. 417.

(d) Hieronym. contra Lucifer. c. 3.

(e) Paulin. carm. 5.

(f) Matt. XI. 18.

(g) Matt. III. 4.

Aprés que ſaint Jean eut paſſé trente ans & plus dans le déſert, Dieu le manifeſta au monde, la quinziéme année de Tibére, (h) qui revient à la vingt-huitiéme année de l'Ere commune; & le ſaint Précurſeur commença à exercer ſon miniſtére en annonçant la venuë du Meſſie. Il vint donc ſur le Jourdain, & au-delà de ce fleuve, préchant la pénitence; diſant que le Royaume de Dieu étoit proche, que la coignée étoit déja à la racine de l'arbre, & donnant à tous ceux qui le venoient voir, les inſtructions néceſſaires ſuivant leur état. Il leur faiſoit confeſſer leurs péchez, & les plongeoit en même-tems dans le Jourdain, diſant qu'ils devoient croire en celui qui venoit aprés lui, qui les baptiſeroit dans l'eſprit, & dans le feu, & qui leur accorderoit le pardon de leurs péchez. C'eſt de ce Baptême que vint à ſaint Jean le ſurnom de *Baptiſte*, ou *Baptiſeur*. Il y eut quelques perſonnes qui s'attachérent à lui, (i) & qui devinrent ſes Diſciples, s'exerçant comme lui dans les exercices de la pénitence, & la préchant aux autres; & quelques-uns de ſes Diſciples dans la ſuite ſuivirent le Sauveur.

(h) Luc. 1. 30. III. 1. 2.

(i) Joan. 1. 37. 40. Luc. XI. 1. V. 3.

La vertu de Jean-Baptiſte jettoit un ſi grand éclat dans tout le pays, que pluſieurs Juifs le prenoient pour le Meſſie: mais il déclara nettement qu'il ne l'étoit pas. (k) Toutefois il ne connoiſſoit pas encore JESUS-CHRIST de viſage. Seulement le Saint-Eſprit lui avoit dit que c'étoit celui ſur qui il verroit deſcendre & de-

(k) Luc. III. 15.

meurer le Saint-Esprit. (a) Et lorsque JESUS-CHRIST vint se présenter pour recevoir son baptême, comme les autres Juifs, Jean qui le reconnut par une lumiére surnaturelle, s'excusoit, en disant: C'est moi qui ai besoin d'être baptisé & purifié par vous. (b) Mais JESUS l'obligea de lui donner le baptême, disant qu'il vouloit accomplir toute justice. Cela arriva l'an 30. de l'Ere commune. Jean-Baptiste avoit alors environ trente-quatre ans, & JESUS-CHRIST trente-trois. Quelque tems aprés, les Juifs envoyérent une députation à Jean, pour lui demander s'il n'étoit pas le Messie. (c) Mais il répondit qu'il n'étoit ni le CHRIST, ni Elie, ni Prophéte, & qu'il n'étoit que la voix de celui qui crie dans le désert: Préparez la voye du Seigneur: Qu'au reste, celui qu'ils cherchoient, étoit au milieu d'eux, & qu'ils ne le connoissoient point. Le lendemain JESUS étant venu vers lui, Jean dit devant tout le monde: Voilà l'Agneau de Dieu, qui ôte les péchez du monde.

(a) *Joan.* 1. 31. 34.

(b) *Matt.* III. 13. 14. 15.

(c) *Joan.* 1. 19... 24.

Hérode Antipas ayant épousé la femme de son frere encore vivant, avoit causé un grand scandale dans tout le pays. Jean-Baptiste en parla avec sa force & sa liberté ordinaires; il en reprit Hérode lui-même en face, & lui dit qu'il ne lui étoit pas permis d'avoir la femme de son frere, à qui il l'avoit enlevée de son vivant. (d) Hérode irrité de sa liberté, le fit arrêter, & le fit mettre en prison dans le château de Maquéronte. (e) Ceci arriva apparemment sur la fin de la trentiéme année de l'Ere vulgaire; & voici comme Joseph raconte les motifs de cet empriſonnement: » Jean surnommé » Baptiste, étoit, dit-il, un homme de piété, » qui exhortoit fortement les Juifs à embrasser » la vertu, & à s'acquitter les uns envers les au- » tres des devoirs de la justice.... Une grande » multitude de peuple le suivoit, étant ravis » d'entendre ses discours; & les Juifs paroiſ- » soient disposez à tout entreprendre, s'il le » leur eût commandé. Hérode en conçut de » l'inquiétude; & craignant qu'il n'excitât » quelque sédition, il crut devoir prévenir ce » mal, de peur qu'attendant trop tard à y re- » médier, il n'eut un jour sujet de s'en re- » pentir.

(d) *Marc.* VI. 17. 18.

(e) *Joseph. Antiq. l.* 18. *c.* 2. *p.* 627.

Il demeura assez long-tems en prison; & ses Disciples ne l'abandonnérent pas dans cet état. Hérode même le respectoit, & le craignoit, sçachant qu'il étoit trés-aimé du peuple; il l'écoutoit en beaucoup de choses, & suivoit quelquefois ses avis. (f) Mais Hérodiade, qui craignoit toûjours qu'Hérode ne le remît en liberté, cherchoit une occasion favorable pour le faire mourir. Elle la trouva enfin un jour qu'Hérode faisoit un grand festin à ses amis, le jour de sa naissance. Elle envoya Salomé sa fille, qu'elle avoit euë de Philippe son mari légitime, dans la sale du festin, pour y danser devant le Roi & les conviez. (g) Elle dansa si bien au gré de ce Prince, qu'il lui promit de lui donner tout ce qu'elle demanderoit. Aussi-tôt elle sortit, & alla dire à sa mere: Que demanderai-je? Hérodias lui dit: Ne demandez rien autre chose que la tête de Jean-Baptiste. Elle rentra donc dans la sale, & dit au Roi: Donnez-moi maintenant dans ce plat la tête de Jean-Baptiste. Hérode fut fâché de cette demande: mais n'osant manquer de parole devant cette compagnie, il ordonna qu'on allât couper la tête à Jean-Baptiste. Cet ordre fut exécuté sur le champ; on donna la tête à Salomé, & Salomé la porta à sa mere, qui lui perça, dit-on la langue avec son éguille de tête. (a) Cette mort arriva, à ce que l'on croit, sur la fin de la trente-uniéme année de l'Ere vulgaire, ou au commencement de l'an 32. Le festin dont parle l'Evangile, se fit apparemment à Maquéronte, où saint Jean étoit en prison, & où il fut décapité.

(f) *Marc.* VI. 19. 20. *Marc.* XIV. 5.

(g) *Marc.* VI. 20. 21. *&c.*

(a) *Hieronym. in Rufin. l.* 3. *c.* 11.

L'Eglise Grecque & la Latine célébrent la Fête de la Décollation de saint Jean le 29. d'Août. Les Disciples de Jean ayant appris sa mort, en donnérent avis à JESUS-CHRIST, (b) & vinrent enlever son corps. L'Evangile ne marque pas où ils l'enterrérent; mais du tems de Julien l'Apostat, on montroit son tombeau à Samarie, où les habitans du pays l'ouvrirent, & brûlérent une partie des os du divin Précurseur. Les autres furent sauvez par quelques Chrétiens, qui les apportérent à un Abbé de Jérusalem, nommé Philippe. (c) Cet Abbé en fit présent à saint Athanase; & saint Athanase les mit dans une muraille, en attendant qu'on les plaçât dans un lieu plus honorable. Enfin quelque tems aprés, Théodose ayant abbattu le Temple de Sérapis, on bâtit en la place une Eglise en l'honneur de saint Jean-Baptiste, & on y mit ces saintes Reliques (d) en 395. ou 396. Le tombeau de saint Jean, qui étoit à Samarie, continua à être fréquenté; & Dieu y fit quantité de miracles. Sainte Paule étant en cette ville, (e) fut témoin des merveilles que Dieu y opéroit par les mérites de saint Jean. Nous ne nous étendrons point ici sur les diverses translations de ses Reliques, & sur tout de son Chef; cela n'appartient pas proprement au Dictionnaire de la Bible, puisqu'il regarde des tems beaucoup postérieurs à tous nos Livres saints. J'ai parlé du baptême de Jean-Baptiste, & des Chrétiens de saint Jean, dans la Dissertation sur le baptême, à la tête de saint Marc, p. LII. & suiv.

(b) *Matt.* XIV. 12.

(c) *Theodoret. hist. Eccl. l.* 5. *c.* 3. *Chronic. Alex. p.* 686.

(d) *Rufin. hist. c.* 27. *Theophan. p.* 64.

(e) *Hieronym. Ep.* 17.

V. S. JEAN L'EVANGELISTE, natif de Bethzaïde en Galilée, étoit fils de Zébédée & de Salomé. Sa profession étoit la pêche. Quelques-uns (f) ont crû qu'il avoit été Disciple de saint Jean-Baptiste, avant qu'il le fût de JESUS-CHRIST: mais on n'a aucune bonne preuve de cette opinion. Il étoit frere de saint Jacques le Majeur; & le Sauveur donna à ces deux freres le nom de *Boanergés*, ou fils du tonnerre, apparemment à cause de leur vivacité, & de la grandeur de leur foi. On croit que saint Jean étoit le plus jeune des Apôtres. (g) Il pouvoit être âgé de vingt-cinq ou vingt-six ans, lorsqu'il se mit à suivre JESUS-CHRIST l'an 30. de J. C. Il y en a qui croyent qu'il étoit l'époux des nôces de Cana, (h) & qu'il conserva toûjours une parfaite virginité: (i) mais ce dernier sentiment est beaucoup mieux fondé dans l'antiquité, que celui qui veut qu'il ait été l'époux des nôces de Cana.

(f) *Chrysost. in Joan. homil.* 17. *& Epiph. hæres.* 51.

(g) *Paulin. Ep.* 386. *Hieron. Ep.* 1. *p.* 4.

(h) *Beda in Joan. Smaragd. Abb. S. Mich. in fest. S. Joan. Prafationes vulgò prafixa Evangel. & Apoc. Soto. Lyr. Carthus. D. Thom. &c.*

(i) *Ita PP. passim. Epiph. hæres.* 58. *Ambros. de Symbol. c.* 30. *de instit. Virg. c.* 71. *Chrysost. de Virg. c.* 82. *Paulin. Ep.* 43. *Hieronym. August. alii.*

Le Sauveur eut toûjours pour lui une tendresse & une amitié particuliéres; & saint Jean lui-même se désigne ordinairement sous le nom du Disciple que JESUS aimoit. JESUS-CHRIST lui donna des marques particuliéres de son amour, lorsqu'il le prit pour assister à sa Transfiguration, & que dans la derniére céne, il lui permit de se reposer dans son sein, & lui découvrit qui étoit celui qui le devoit trahir. (k)

(i) *Joan.* XXIII. 23. XXI. 20.

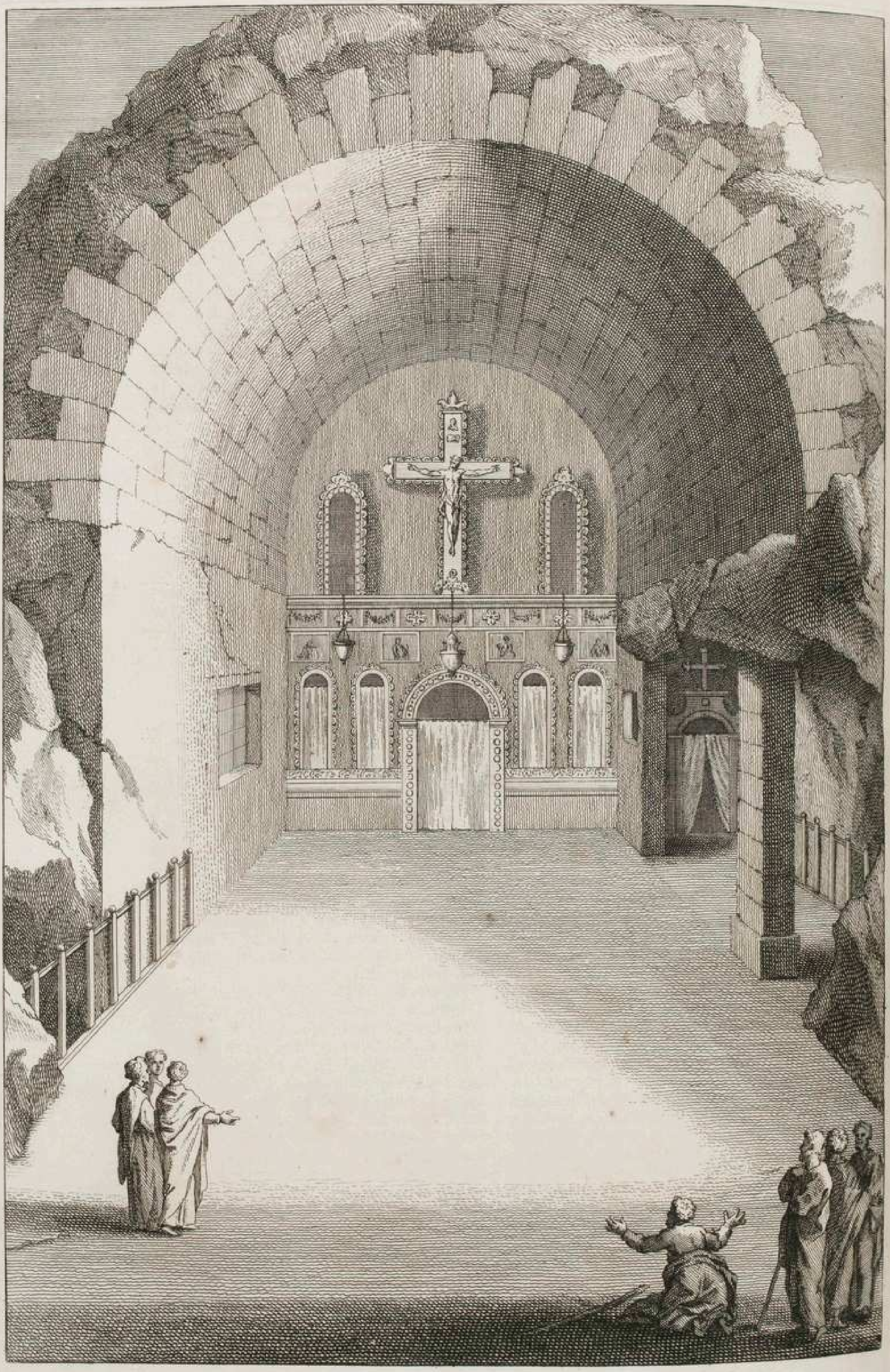

COUPE DE LA GROTE DE PATHMOS.

où S.t Jean composa l'apocalypse.

La mere de saint Jean l'Evangéliste, fondée apparemment sur l'amitié que JESUS témoignoit à ses deux fils Jacques & Jean, prit la liberté de lui demander qu'il les fit asseoir dans son Royaume, l'un à sa droite, & l'autre à sa gauche : (a) mais le Sauveur s'adressant aux deux freres, leur dit : Pouvez-vous boire le calice que je boirai ? Ils répondirent : Nous le pouvons. JESUS leur dit : Vous boirez à la vérité mon calice ; mais c'est à mon Pere, & non à moi, de vous donner les places que vous demandez dans mon Royaume.

(a) Matt. xx. 22. Marc. x. 38. 39.

Dans le jardin des Oliviers, JESUS-CHRIST ne voulut avoir pour témoins de son agonie & de sa tristesse volontaire, que saint Pierre, saint Jacques & saint Jean. (b) Ce dernier ne s'enfuit point, lorsque les soldats vinrent prendre JESUS-CHRIST ; & on croit que c'est lui qui le suivit jusques chez Caïphe, où il entra, & où quelque tems aprés, il fit entrer saint Pierre. (c) Il accompagna le Sauveur jusqu'à la croix ; & JESUS-CHRIST le voyant au pied de la croix, dit à Marie sa Mere : Femme, voilà vôtre fils ; & ensuite il dit à son Disciple : Voilà vôtre mere. (d) Et depuis ce tems, saint Jean regarda la sainte Vierge comme sa mere, & en eut soin jusqu'à sa mort. Aprés la Résurrection du Sauveur, saint Jean étant occupé à la pêche sur la mer de Tibériade avec d'autres Disciples, JESUS parut sur le rivage ; & saint Jean le reconnut le premier, (e) & le dit à Pierre. Etant arrivez à bord, ils dînérent avec JESUS-CHRIST ; & aprés le repas, comme saint Jean le suivoit, Pierre demanda à JESUS : Que deviendra celui-ci, en parlant de saint Jean ? JESUS lui répondit : Si je veux qu'il demeure ainsi, que vous importe ? Suivez-moi. Alors les Disciples crurent que JESUS lui avoit dit qu'il ne mourroit point ; & le bruit s'en répandit parmi les Fidéles ; & plusieurs le croyoient encore, lorsque saint Jean écrivit son Evangile. On l'a cru encore long-tems depuis ; & plusieurs ont avancé qu'il n'étoit pas mort. Mais saint Jean ruine lui-même ce sentiment, & il est contraire aux plus authentiques monumens de l'Eglise. On peut consulter nôtre Dissertation sur la mort de saint Jean l'Evangéliste, le Martyrologe de Florentinius, & la Note 17. de M. de Tillemont sur saint Jean l'Evangéliste, t. 1. p. 640.

(b) Matt. XXVI. 37.

(c) Joan. XVIII. 15. 16. Vide Chrysost. hom. 82. in Matt. Hieron. lib. 16. Aug. hom. 113. in Joan.

(d) Joan. XIX. 26.

(e) Joan. XXI. 1...7.

On sçait assez peu de choses sur la vie de saint Jean, jusqu'à la persécution de Domitien. Peu de jours aprés que les Apôtres eurent reçû le Saint-Esprit, saint Pierre & saint Jean allant au Temple, y guérirent un homme qui avoit été perclus de ses jambes dés le ventre de sa mere. (f) Ce miracle fut cause qu'on les mit en prison. On les en tira le lendemain, en leur défendant de parler de JESUS-CHRIST : (g) mais ils continuérent à prêcher comme auparavant ; ce qui fit qu'on les mit de nouveau en prison avec les autres Apôtres. Mais Dieu les en tira miraculeusement. Et comme ils ne cessoient d'annoncer JESUS-CHRIST au peuple, les Magistrats les arrêtérent, les firent comparoître devant eux, & les reprirent de ce que nonobstant les défenses qu'ils leur avoient faites, ils continuoient de parler de JESUS-CHRIST. Les Apôtres sans s'étonner, leur répondirent qu'il falloit plûtôt obéïr à Dieu qu'aux hommes. On vouloit les faire mourir ; mais un Sénateur nommé Gamaliel, ayant demandé que l'on fit sortir les Apôtres, parla avec tant de sagesse aux autres membres du Sanhédrin, qu'on se contenta de faire foüetter les Apôtres, & on les laissa aller.

(f) Act. III. 1...10.

(g) Act. v. 18. & seq.

Saint Pierre & saint Jean furent ensuite envoyez à Samarie, (a) pour donner le Saint-Esprit à ceux que le Diacre Philippe y avoit convertis & baptisez. Saint Jean se trouva aussi au Concile de Jerusalem, (b) où il parut comme une des Colomnes de l'Eglise. On croit qu'il alla prêcher aux Parthes ; & sa premiére Epître a été quelquefois citée sous le nom d'*Epître aux Parthes*. (c) Les Indiens tiennent qu'il a annoncé l'Evangile dans leur pays. Mais on ne doute pas qu'il n'ait prêché en Asie, & qu'il n'ait demeuré assez long-tems à Ephése, & aux environs. Il y amena la sainte Vierge, qui y mourut. Sainte Magdelaine y vint aussi avec lui, & y mourut. On ignore l'année précise de son arrivée dans ce pays : mais il ne peut guéres y être venu, pour y fixer sa résidence, avant l'an 66. de J. C. Saint Jérôme (d) dit qu'il fonda & gouverna toutes les Eglises d'Asie ; & Tertullien (e) écrit que l'Ordre Episcopal l'a eu pour Auteur en ce pays-là. Ce qui ne doit pas s'entendre d'une maniére si rigoureuse, que l'on n'avoüe que saint Pierre & saint Paul y ont fondé plusieurs Eglises, & que saint Timothée a gouverné l'Eglise d'Ephése, pendant même que saint Jean étoit dans cette Province.

(a) Act. VIII. 12. ... 25.

(b) Gal. II. 9. Act. XV. 7. & seq.

(c) Aug. qu. in Evang. l. 2. c. 39. Voyez Estius & vôtre Comment. sur cette Epître.

(d) Hieronym. de Viris illustr. c. 9.

(e) Tertull. contra Marcion. l. 4. c. 5.

L'Empereur Domitien ayant déclaré la guerre à l'Eglise, la quinziéme année de son empire, 95. de J. C. saint Jean l'Evangéliste fut banni d'Ephése, & mené à Rome, où il fut plongé dans l'huile boüillante, sans en recevoir aucune incommodité. (f) Il en sortit même plus net & plus vigoureux qu'il n'y étoit entré. De-là il fut relégué dans l'Isle de Patmos, dans la mer Egée. Il y écrivit son Apocalypse ou Révélation, dont nous avons parlé sous un titre particulier. Il ne demeura pas deux ans dans cet exil. Domitien ayant été tué l'an 96. au mois de Septembre, Nerva son successeur rappella tous les exilez qui avoient été bannis par Domitien ; & saint Jean revint à Ephése l'an 97. de J. C. Il étoit alors âgé d'environ quatre-vingt-dix ans. Les Evêques & les Fidéles d'Asie lui ayant demandé avec empressement qu'il leur écrivît l'Evangile de ce qu'il avoit vû & oüi de nôtre Sauveur, (g) il se rendit à leurs désirs : mais il ne commença qu'aprés un jeûne & des priéres publiques. Il s'y appliqua principalement à y rapporter ce qui sert à établir la Divinité du Fils, contre certains hérétiques d'alors, qui la nioient.

(f) Tertull. præscript. c. 36. Hieronym. in Jovinian. l. 1. c. 14.

(g) Euseb. l. 6. c. 14. hist. Eccles. Hieronym. in Matth. &c.

Nous avons aussi trois Epîtres du même saint Apôtre. La premiére, comme nous l'avons déja marqué, est quelquefois citée sous le nom d'Epître aux Parthes ; & elle n'a jamais été contestée dans l'Eglise. Le style & les principes de saint Jean s'y font sentir à chaque période. Les deux autres lui ont été contestées. La premiére de ces deux derniéres est adressée à une Dame de qualité nommée *Electe* ; ou bien ce nom *Electe*, est un nom symbolique, pour marquer une Eglise Chrétienne, à qui une autre Eglise écrivoit. Car je soupçonne que cette Epître n'est qu'une lettre de recommandation, que l'on donnoit aux Fidéles qui alloient d'une Eglise à une autre, & que l'on étoit obligé d'écrire quelquefois d'une maniére énigmatique, de peur qu'elles ne tom-

baſſent entre les mains des Infidéles. La troiſieme Lettre eſt adreſsée à Caïus, que S. Jean loue d'exercer l'hoſpitalité envers les Fideles, & il l'exhorte de continuer ce ſaint exercice envers des perſonnes employées au ſervice de l'Egliſe, & qui ne vouloient rien recevoir des Gentils.

S. Jean vécut juſqu'à une extrême vieilleſſe, en ſorte qu'à peine pouvoit-il aller à l'aſſemblée des Fidéles, ſinon porté par ſes Diſciples; & ne pouvant plus faire de longs diſcours, (*a*) il diſoit au peuple dans toutes les aſſemblées: ***Mes chers enfans, aimez-vous les uns les autres.*** On s'en ennuya enfin; & lorſqu'on lui en parla, il répondit: C'eſt-là ce que le Seigneur vous commande; & pourvû que vous le faſſiez, cela ſuffit. Il mourut à Ephéſe (*b*) d'une mort paiſible, la troiſiéme année de Trajan, (*c*) centiéme de JESUS-CHRIST. Il pouvoit avoir alors quatre-vingt-quatorze ans, (*d*) ſelon ſaint Epiphane. D'autres le font mourir beaucoup plus vieux, & lui donnent juſqu'à quatre-vingt-dix huit ou quatre-vingt-dix-neuf ans, ou même juſqu'à cent quatre, ou cent ſix, ou cent vingt ans. Il fut enterré prés de la ville, (*e*) & pluſieurs Peres ont remarqué que ſon ſépulcre y étoit. (*f*) Le Concile d'Ephéſe (*g*) tire un motif d'éloge de cette ville, parce qu'elle poſſédoit le Corps de ce divin Théologien; & le Pape Céleſtin exhorta les Peres qui y étoient aſſemblez, à ſuivre les inſtructions de ſaint Jean, dont ils avoient le bonheur de poſséder les reliques auprés d'eux. Saint Auguſtin, (*h*) & aprés lui Grégoire de Tours, & ſaint Villebaud, parlent d'une certaine poudre que l'on voyoit ſur le tombeau de ſaint Jean, & qui ſembloit s'y reproduire tous les jours, à meſure qu'on en ôtoit. Nous ne répetons pas ici ce que nous avons déja remarqué ſur le ſentiment qui tient que ſaint Jean n'eſt point mort.

(*a*) *Hieronym. in Galat.* VI.

(*b*) *Aug. ſerm.* 253. *c.* 4.
(*c*) *Chronic. Euſeb.*
(*d*) *Epiphan. hæreſ.* 51.

(*e*) *Hieronym. de Viris illuſtr. c.* 9.
(*f*) *Dionyſ. Alex. apud Euſeb. lib.* 7. *c.* 25. *Aug. homil.* 124. *in Joan. Chryſoſt. Hieronym. alii.*
(*g*) *Concil. Epheſ. t.* 3. *Concil. p.* 573. *&* 616.
(*h*) *Aug. in Joan. homil.* 124. *Greg. Turon. de glor. Mart. c.* 30.

Outre l'Evangile, l'Apocalypſe, & les trois Epîtres de ſaint Jean, que l'Egliſe reçoit, on lui a ſuppoſé quelques autres Ecrits apocryphes; par exemple, un Livre de ſes prétendus voyages; (*i*) des Actes, (*k*) dont ſe ſervoient les Encratites, les Manichéens, & les Priſcillianiſtes; un Livre de la mort & de l'Aſſomption de la Vierge, un Symbole que l'on prétendoit avoir été donné à ſaint Grégoire de Néocéſarée par la ſainte Vierge & ſaint Jean. Ce Symbole fut cité dans le cinquiéme Concile écuménique: (*l*) mais les Actes & l'Hiſtoire dont nous venons de parler, ſont reconnus pour apocryphes, & indignes de toute créance. Saint Jean eſt ordinairement ſurnommé le Théologien, à cauſe de la ſublimité de ſes connoiſſances & de ſes révélations, & ſur tout à cauſe du commencement de ſon Evangile. Polycrates Evêque d'Ephéſe, aſſure (*m*) qu'il portoit une lame d'or ſur le front, comme Prêtre & Apôtre de JESUS-CHRIST. On le dépeint avec un calice, d'où ſort un ſerpent; parce que quelques Hérétiques lui ayant préſenté du poiſon dans un verre, il fit le ſigne de la croix ſur ce vaſe, & tout le venin ſe diſſipa ſous la forme d'un ſerpent. Ce miracle eſt rapporté dans le faux Procore, qui ſe dit Diſciple de ſaint Jean.

(*i*) *Athanaſ. in Synopſ.*
(*k*) *Epiphan. hæreſ.* 47. *Aug. de fide, c.* 4. *&* 38.

(*l*) *Nyſſen. vita Thaumat. pag.* 545. 547. *Vide Baron. an.* 233. §. 19.

(*m*) *Apud Euſeb. l.* 5. *c.* 24. *Hieronym. de Viris illuſtr. c.* 45.

VI. JEAN-MARC, Diſciple & couſin de ſaint Barnabé, & fils d'une femme Chrétienne nommée Marie, laquelle avoit une maiſon dans Jéruſalem, où les Fidéles & les Apôtres s'aſſembloient ordinairement. Ils y étoient durant la nuit en prieres, lorſque ſaint Pierre délivré de priſon par un Ange, vint frapper à la porte. (*a*) On dit que dans cette maiſon on établit dans la ſuite la célébre Egliſe de Sion. (*b*) Jean-Marc que quelques-uns confondent trés-mal à propos, avec ſaint Marc l'Evangéliſte, s'attacha à ſaint Paul & à ſaint Barnabé, & les ſuivit lorſqu'ils s'en retournérent à Antioche; (*c*) il les accompagna même, & les ſervit juſqu'à la ville de Perge dans la Pamphylie. Mais alors voyant qu'ils entreprenoient un plus long voyage, il les quitta, & s'en retourna à Jéruſalem. Cela arriva l'an 45. de l'Ere commune.

(*a*) *Act.* XII. 12.
(*b*) *Alexander apud Surr.* 11. *Junii.*
(*c*) *Act.* XIII. 15. *Act.* XIII. 13.

Quelques années aprés, c'eſt-à-dire, l'an 51. Paul & Barnabé ſe diſpoſant à retourner en Aſie, (*d*) pour viſiter les Egliſes qu'ils y avoient fondées, Barnabé étoit d'avis que Jean-Marc les accompagnât dans ce voyage; mais ſaint Paul n'y voulut pas conſentir: ce qui fut cauſe que ces deux Apôtres ſe ſéparérent. Paul alla en Aſie, & Barnabé avec Jean-Marc, allérent dans l'Iſle de Cypre. On ignore ce que fit Jean-Marc depuis ce voyage, juſqu'au tems qu'il ſe trouva à Rome, en l'an 63. & qu'il rendit de grands ſervices à ſaint Paul dans ſa priſon. L'Apôtre parle de lui avantageuſement dans l'Epître aux Coloſſiens: (*e*) ***Marc couſin de Barnabé, vous ſaluë; s'il va vers vous, ayez ſoin qu'il ſoit bien reçu.*** Il en parle encore dans l'Epître à Philémon, (*f*) écrite l'an 62. & alors il étoit à Rome avec ſaint Paul. Mais en l'an 65. il étoit en Aſie avec Timothée; & ſaint Paul écrivant à Timothée, le prie de le lui amener à Rome, (*g*) ajoûtant qu'il lui étoit utile pour le miniſtére de l'Evangile.

(*d*) *Act.* XV. 36. 37. *&* *ſeq.*

(*e*) *Coloſſ.* IV. 10.

(*f*) *Philem.* V. 24.

(*g*) 2. *Timoth.* IV. 11.

On fait la Fête de ſaint Jean-Marc le 27. de Septembre, dans l'Egliſe Grecque & dans la Latine. On dit qu'il a été Evêque de Biblis en Phénicie. Les Grecs lui donnent le titre d'Apôtre, & diſent que ſon ombre ſeule guériſſoit les malades. Il y a ſiéz d'apparence qu'il mourut à Ephéſe, où ſon tombeau étoit fort célebre. (*h*) On ignore le genre & l'année de ſa mort. On le nomme quelquefois ſimplement Jean, ou ſimplement Marc. Nous ne ramaſſons point tout ce qu'on dit de lui dans des Auteurs apocryphes & incertains.

(*h*) *Euſeb. l.* 3. *c.* 39. *&* *l.* 7. *c.* 25. *Chryſoſt. orat.* 67. *pag.* 504. *b.*

VII. JEAN DE GISCALA, fils d'un nommé Lévi, & natif de Giſcala en Galilée. Il défendit d'abord la ville de Giſcala contre les Romains, durant la derniére guerre que Veſpaſien leur fit. (*i*) Aprés la priſe de cette ville, il vint à Jéruſalem, où il commit une infinité de maux & de violences, dans le Temple & dans la ville. Il feignit d'abord de tenir le parti d'Ananus & du peuple contre les Zélateurs ou les ſéditieux, qui vouloient ſoutenir la guerre contre les Romains: (*k*) mais il alloit ſecrettement découvrir aux Zélateurs les réſolutions qu'Ananus & les gens de bien prenoient pour la conſervation de la République. Il ſçut même ſi bien gagner leur confiance, qu'ils le députérent vers les Zélez, qui étoient maîtres du Temple, pour moyenner un accommodement entre eux. Mais au lieu de leur inſpirer des ſentimens de paix, il leur conſeilla de faire venir les Iduméens à leur ſecours, contre Ananus & ceux de ſon parti. Les Iduméens entrérent dans la ville & dans le Temple; (*l*) & aprés avoir fait mourir Ananus & quelques autres des principaux de la ville, ils s'en retournérent chez eux, chargez du

(*i*) *Joſeph. de Bello, l.* 4. *c.* 4. *p.* 868. *in Græco aſſ.* 8.

(*k*) *De Bello, l.* 4. *c.* 3. *ſub id. in Græc. p.* 876.

(*l*) *De Bello, l.* 4. *c.* 6. 7.

du butin qu'ils avoient fait dans Jérusalem.

Cependant les Zélez se partagérent. Jean de Giscala avoit parmi eux un puissant parti ; Eléazar fils de Simon, en avoit un autre Celui-ci voyant qu'il n'étoit pas le plus fort, fit venir Simon fils de Gioras, qui étoit à la tête d'une troupe de brigands, qui tenoient la campagne. (a) Tel étoit l'état de Jérusalem, lorsque Tite la vint assiéger, l'an de J. C. 70. Eléazar étoit maître de l'intérieur du Temple : Jean de Giscala en occupoit la partie exterieure & les portiques, & Simon fils de Gioras, étoit maître de la haute ville de Jérusalem, & d'une partie de la basse. De cette sorte, Jean étoit comme entre deux feux, ayant à résister à Eléazar d'un côté, & à Simon de l'autre. Ces trois partis, quelques ennemis qu'ils fussent entre eux, se réünissoient, dès qu'il s'agissoit de combattre les Romains ; & aprés cela, ils recommençoient à se détruire l'un l'autre. A la fin du siége, lorsque la ville fut prise, Jean de Giscala se sauva dans un égout, où il demeura quelques jours : mais ayant été découvert, & amené à Tite, (b) il fut condamné à une prison perpétuelle. C'étoit une peine trop légére pour un homme qui s'étoit souillé par une infinité de crimes, & qui étoit la principale cause de la ruine de sa patrie, comme le remarque Joseph. (c)

(a) *Joseph. de Bello, l. 6. c. 2. p. 964.*

(b) *De Bello, l. 7. c. 17. seu p. m Græc. p. 969.*

(c) *De Bello, l. 2. c. 18. p. 876.*

JEANNE, épouse de Chuza, Intendant de la maison d'Hérode, (d) étoit une de ces femmes qui suivoient nôtre Sauveur dans ses voyages, & qui l'aidoient de leurs biens. Saint Luc remarque que ces femmes avoient été délivrées par JESUS-CHRIST des malins Esprits qui les possédoient, ou guéries des maladies dont elles étoient affligées. La femme de Chuza étoit ou veuve de Chuza, ou du moins elle suivoit JESUS-CHRIST du consentement de son mari. C'étoit un usage parmi les Juifs, que les hommes qui se consacroient à la prédication, prenoient avec eux quelques femmes de piété, qui les suivoient, & qui les servoient. Cela se faisoit sans aucun scandale. (e) Nous ne sçavons aucunes particularitez de la vie de Jeanne femme de Chuza.

(d) *Luc. VIII. 3.*

(e) *Hieronym. in Matth. XXVII. alii.*

JEBAHAR, un des fils de David, né d'une de ses concubines. 2. *Reg.* v. 15.

JEBLAAM, ou *Jibleam*, ville de la demi-Tribu de Manassé, (f) qui demeuroit au-deçà du Jourdain. C'est apparemment la même que *Balaam*, marquée 1. *Par.* VI. 70. qui fut cédée aux Lévites de la famille de Caath. On ne sçait pas bien la situation de *Jeblaam*.

(f) *Josue XVII. 11.*

JEBNAEL, ou *Jebnéel*, ville sur les frontiéres de Nephtali. (g) Il y en a une autre de même nom dans la Tribu de Juda. (h)

(g) *Josue XIX. 33.*

(h) *Josue XV. 11.*

JEBOC, torrent. Voyez *Jaboc*, ou *Jabok*. *Num.* XXI. 34.

JEBSEM, fils de Thola, & petit-fils d'Issachar. 1. *Par.* VI. 2. *Deut.* II. 37.

JEBUS, (i) autrement *Jérusalem*. Voyez *Jérusalem*. Jébus fut fondée par Jébus ou Jébusée, fils de Chanaan, & pere des Jébuséens.

(i) *Josue XVIII. 28. Judic. XIX. 10. 1. Par. XI. 4.*

JEBUS, *Jébusèen*, (k) fils de Chanaan, & pere des peuples de Palestine nommez Jébuséens. Leur demeure étoit dans Jérusalem & aux environs, dans les montagnes. Ce peuple étoit fort belliqueux ; & il demeura dans Jérusalem jusqu'au tems de David. (l)

(k) *Genes. X. 16. Josue XV. 63.*

(l) *2. Reg. V. 6. &c.*

JECEMIA, fils de Jéchonias, de la race royale des Rois de Juda. 1. *Par.* III. 18.

JECHELIA, femme d'Amasias Roi de Juda, & mere d'Azarias. 4. *Reg.* XV. 2.

JECHONIAS, fils de Joakim Roi de Juda, & petit-fils de Josias, ne regna que trois mois sur la maison de Juda. (a) On croit qu'il nâquit vers le tems de la premiére captivité de Babylone, l'an du Monde 3398. lorsque Joakim ou Joachim, ou Eliacim son pere, fut pris captif, & emmené à Babylone. Joakim revint de Babylone, & regna jusqu'en 3405. qu'il fut tué par les Chaldéens, la onziéme année de son regne. *Jéchonias*, autrement *Joachin* ou *Conias*, lui succéda, & ne regna que trois mois dix jours seul : mais il avoit regné dix ans conjointement avec son pere. C'est ainsi que l'on concilie 4. *Reg.* XXIV. 8. avec 2. *Par.* XXXVI. 9. Dans le quatriéme Livre des Rois, il est dit qu'il avoit dix-huit ans lorsqu'il commença à regner ; & dans les Paralipoménes, il est dit qu'il n'avoit que huit ans. C'est qu'il n'avoit que huit ans quand il commença à regner avec Joakim son pere, & qu'il en avoit dix-huit lorsqu'il commença à regner seul.

(a) *4. Reg. XXIV. 8. 2. Par. XXXVI. 9.*

Jérémie (b) parle de Jéchonias comme d'un méchant Prince, & qui avoit encouru l'indignation de Dieu par ses crimes : *Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que quand Jéchonias fils de Joachim, seroit comme un anneau dans ma main droite, je ne laisserois pas de l'arracher de mon doigt, & de le livrer à ceux qui en veulent à sa vie ; à Nabuchodonosor & aux Chaldéens, dont vous redoutez si fort le visage & la présence. Je vous envoyerai, vous & vôtre mere, dans une terre étrangére, où vous mourrez.... Qu'est-ce que Jéchonias, sinon un vase de terre brisé & foulé aux pieds ? Terre, terre, terre, écoutez la parole du Seigneur : Ecrivez que cet homme sera stérile, que rien ne lui réüssira dans la vie, & qu'il ne sortira point d'héritier de sa race, qui soit assis sur le trône de David.* Tout cela fut exécuté à la lettre. Jéchonias ne réüssit dans aucun de ses projets. Il fut pris, & mené captif à Babylone, où il mourut. Mais on croit qu'il y fit pénitence, & que Dieu le traita avec miséricorde ; car nous lisons que le Roi Evilmérodach successeur de Nabuchodonosor, le traita avec honneur, le tira de prison, lui parla avec bonté, & mit son trône au-dessus des trônes des autres Princes qui étoient à sa Cour. (c)

(b) *Jerem. XXII. 24.*

(c) *4. Reg. XXV. 27. Jerem. LII. 31.*

Et à l'égard de ces paroles : *Ecrivez que cet homme sera stérile*, on ne peut pas les prendre à la lettre, puisqu'on sçait que Jéchonias fut pere de Salathiel & de plusieurs autres enfans, dont on voit le dénombrement dans les Paralipoménes. (d) Mais le terme Hébreu, (e) qui est traduit par *stérile*, se met aussi pour un homme qui a perdu ses enfans, qui n'a point de suite, ni d'héritiers. En ce sens, Jéchonias fils de Roi, & Roi lui-même, étoit regardé comme un homme sans lignée, dès qu'il n'avoit point de fils qui lui succédât au Royaume, comme en effet il n'en eut point ; car ni Salathiel, qui nâquit & qui mourut dans la captivité, ni Zorobabel, qui revint de Babylone, ni aucun des descendans de Jéchonias, jusqu'à JESUS-CHRIST, n'a porté le sceptre, & n'a été assis sur le trône de Juda. JESUS-CHRIST ne fut pas Roi dans l'idée des hommes. On ne sçait pas l'année de la mort de Jéchonias.

(d) *1. Par. III. 17. 18. & Matt. 1. 12.*

(e) *Jerem. XXII. 30.*

איש חזה ערירי

Vide Hieronym. in Jerem. XXII. 30. Theodoret. & alios ibidem.

JECMAAM, quatriéme fils d'Hébron. 1. *Par.* XXIII. 19.

JECMAAM, ville d'Ephraïm, qui fut en-

suite cédée aux Lévites de la famille de Caath. (a)

(a) 1. Par. VI. 68.

JECMAAM, ville de Juda. 3. *Reg.* IV. 12.

JECNAM, ou *Jéconam*, ou *Jecnaam*, ville dans la Tribu de Zabulon, donnée aux Lévites de la famille de Mérari. *Josue* XXI. 34. XIX. 11. C'eſt la même que *Jécbanam du Carmel*, *Joſue* XII. 22. où elle eſt ſurnommée *du Carmel*, à cauſe du voiſinage de cette montagne.

JECSAN, ſecond fils d'Abraham & de Céthura. *Geneſ.* XXV. 2. Nous croyons qu'il a peuplé une partie de l'Arabie, & que c'eſt lui que les Arabes appellent Kahtan, & qu'ils reconnoiſſent pour Chef de leur nation. (b) Il demeura dans les Provinces qui ſont à l'orient de Béerſabée, c'eſt-à-dire, dans une partie de l'Arabie Heureuſe, & dans une partie de l'Arabie Déſerte. C'eſt ce que Moyſe marque expreſſément : (c) *Abraham fit des préſens aux fils de ſes autres femmes, il les ſépara de ſon fils Iſaac, & les fit aller dans le pays qui regarde l'orient.* Les fils de *Jecſan* furent *Saba* & *Dadan*, qui demeurérent dans le même pays.

(b) Voyez Bochart. Phaleg. L. 1. c. 15.

(c) Geneſ. XXV. 6.

JECTAN, premier fils d'Héber, eut pour ſon partage tous les pays *qui s'étendent depuis Meſſa, juſqu'à Séphar, montagne d'orient.* (d) Nous croyons que le pays de *Meſſa*, eſt celui où ſe trouve le mont Maſius, dans la Méſopotamie; & que *Séphar* eſt le pays des Sépharvaïms, (e) ou Sépharéniens, ou des Sapires, ou des Sarapares; car tout cela ne marque que la même choſe, c'eſt-à-dire, un peuple, qui, ſelon Hérodote, (f) étoit entre les Colchiens & les Médes. Or tout cela étoit dans les Provinces que Moyſe déſigne d'ordinaire ſous le nom de *Kedem*, ou d'orient. On trouve dans le même pays des veſtiges du nom des enfans de Jectan; ce qui confirme encore le ſentiment que nous venons de propoſer. Voici les noms des treize enfans de Jectan. 1. Elmodad. 2. Saleph. 3. Aſarmoth. 4. Jaré. 5. Aduram. 6. Uzal. 7. Décla. 8. Ebal. 9. Abimaël. 10. Saba. 11. Ophir. 12. Hévila. 13. Jobab.

(d) Geneſ. X. 25. 26... 30.

(e) 4. Reg. XVII. 24. XVIII. 34. XIX. 13.

(f) Herodot. l. 1. & l. 4.

JECTEHEL, ou *Jecthel*, ville de Juda. *Joſue* XV. 39. Peut-être la même que *Jecabſéel* (g) de la même Tribu. 2. *Eſdr.* XI. 25. Mais cette derniére eſt plûtôt *Cabſéel*. *Joſue* XV. 21. & 2. *Reg.* XXIII. 20. &c.

(g) ביקבצאל *Bikabzeel.*

JECTEHEL, rocher que prit Amaſias Roi de Juda, ſur les Iduméens, & du haut duquel il précipita dix mille Iduméens, qu'il avoit pris dans le combat. (h) Euſébe croit que ce rocher n'eſt autre que la ville de Pétra, Capitale de l'Arabie Pétrée. Le combat où les Iduméens furent défaits, ſe donna *dans la vallée des Salines*, que nous plaçons entre Palmyre & Bozra. (i) Pline (k) dit que les ſolitudes de Palmyre s'étendent juſqu'à la ville de *Pétra*. Il eſt donc très-probable qu'Amaſias pouſſa ſa conquête juſqu'à cette ville, & qu'il lui donna le nom de *Jectaël*, c'eſt-à-dire, *l'obéïſſance au Seigneur*; pour marquer qu'il tenoit de l'obéïſſance qu'il avoit renduë à Dieu, la victoire qu'il avoit remportée ſur les Iduméens.

(h) 4. Reg. XIV. 7. & 2. Par. XXV. 5. 6. &c.

(i) Voyez la Rélation de Palmyre inſérée dans le Voyage de M. le Brun, pag. 343.

(k) Plin. l. 5. c. 24.

JEDAIA, fils de Hazemoph, de la race Sacerdotale. (l)

(l) 2. Eſdr. III. 10.

JEDALA, ville de la Tribu de Zabulon. *Joſue* XIX. 15. Quelques-uns la nomment *Jetala*: mais l'Hébreu lit *Jadala*; les Septante, *Nalal*; le Syriaque, *Aral*.

JEDDOA, fils de Jonathan Grand-Prêtre des Juifs. (m) C'eſt lui dont nous avons parlé ci-devant ſous le nom de *Jaddus*.

(m) 2. Eſdr. XII. 11. 22.

JEDDU, fils de Nébo, fut un de ceux qui ſe ſéparérent de leurs femmes, qu'ils avoient priſes contre la diſpoſition de la Loi, du tems de Néhémie. (a)

(a) 1. Eſdr. X. 43.

JEDDUA, fut un de ceux qui ſignérent l'alliance avec le Seigneur, du tems d'Eſdras & de Néhémie. 2. *Eſdr.* X. 19.

JEDEL, Chef de la ſeconde Claſſe Sacerdotale. 1. *Par.* XXIV. 7.

JEDIHEL, un des braves de l'armée de David, qui quitta le parti de Saül, pour s'attacher à ce Prince. (b) Il le vint trouver à Siceleg, & le ſervit toûjours très-fidélement. Jedihel étoit de la Tribu de Manaſſé; fils de Samri, & frere de Joha.

(b) 1. Par. XI. 44. & XII. 20.

JEDLAPH, fils de Nachor, & neveu d'Abraham. *Geneſ.* XXII. 22.

JEGEDELIAS, homme de Dieu, qui avoit la garde d'un des ceilliers du Temple. Jérémie (c) fit entrer les Réchabites dans l'appartement de Jégédélias, pour leur offrir du vin.

(c) Jerem. XXXV. 4.

JEHEZIEL, un de ces braves hommes qui quittérent le parti de Saül, pour ſe joindre à David. (d)

(d) 1. Par. XII. 4.

JEHIAS, Lévite, qui aida à porter l'Arche, lorſque David la retira de la maiſon d'Obédédom, pour la tranſporter à Jéruſalem. (e)

(e) 1. Par. XV. 24.

I. JEHIEL, de la Tribu de Ruben. 1. *Par.* V. 7.

II. JEHIEL, Lévite qui demeura à Gabaon 1. *Par.* IX. 35.

JEHOVAH. C'eſt le nom de Dieu, nom ineffable & myſtérieux, que le Seigneur n'a point déclaré aux anciens Patriarches avant Moyſe: (f) *Nomen meum Adonaï, non indicavi eis.* L'Hébreu au lieu d'*Adonaï*, lit *Jehovah*. J'ai apparu à Abraham & à Iſaac *dans le Dieu Sadaï*; *mais je ne leur ai point fait connoître mon nom Jehovah*. *Sadaï* ſignifie celui qui ſe ſuffit à lui-même; *Jehovah*, (g) celui qui ſubſiſte par lui-même, & qui donne l'être & l'exiſtence aux autres. Quand Dieu dit à Moyſe qu'il n'a pas fait connoître ſon nom Jehovah aux anciens Patriarches, ce n'eſt pas à dire qu'ils ne l'ayent pas connu ſous l'idée de Dieu créateur & ſubſiſtant par lui-même; mais c'eſt qu'il ne leur avoit pas révélé ce nom, qui exprime ſi bien ſa nature, & ſous lequel il a voulu principalement être invoqué dans la ſuite. Il eſt vrai que Moyſe ſe ſert ſouvent de ce nom dans la Généſe; par exemple, il dit (h) que les enfans de *Seth furent ſurnommez du nom de Jehovah*; & qu'Abraham jura (i) *& leva la main au nom de Jehovah*; & enfin le Seigneur dit à Abraham: (k) *Je ſuis le Dieu Jehovah*, qui vous *ai tiré d'Ur de Chaldée*, *&c.* Mais c'eſt que la Généſe a été écrite aprés que Dieu eut révélé ce nom à Moyſe. Il s'en ſert dans ce Livre par anticipation, & parce qu'au tems où il écrivoit, les Juifs ſe ſervoient communément du nom de *Jehovah*. Il a ſuivi en cela l'uſage de ſon tems, & non pas celui du tems des Patriarches, dont il écrit la vie.

(f) Exod VI. 3. ארה אל אברהם ... באל שדי ושמי יהוה לא נודעתי להם

(g) יהוה *Iehova. Vulg. Adonaï.*

(h) Geneſ. IV. 26.

(i) Geneſ. XIV. 22.

(k) Geneſ. XV. 7.

Au reſte quand nous prononçons *Jehovah*, nous ſuivons la foule; car on ne ſçait pas diſtinctement la maniére dont on doit exprimer ce nom propre & incommunicable du Seigneur, que l'on écrit par *jod*, *hé*, *vau*, *hé*, & qui dérive du verbe *haïah*, il a été. Les Anciens l'ont exprimé différemment. Sanchonia-

ton écrit *Jevo* ; (*a*) Diodore de Sicile, (*b*) Macrobe, (*c*) saint Clément d'Alexandrie, (*d*) saint Jérôme (*e*) & Origénes (*f*) prononcent *Jao* ; saint Epiphane, (*g*) Théodoret (*h*) & les Samaritains, *Jabé*, ou *Javé*. On trouve aussi dans les Anciens *Jaboh*, *Javo*, *Jaou*, *Jaod*. Loüis Capel est pour *Javo* ; Drusius, pour *Javé* ; Mercerus, pour *Jehevah* : Hottinger, pour *Jehva*. Les Maures appelloient leur Dieu *Juba*, que quelques-uns croyent être le même que *Jehovah*. Les Latins avoient apparemment pris leur *Jovis*, ou *Jovis Pater*, de *Jehovah*. Il est certain que les quatre lettres que nous prononçons par *Jehovah*, peuvent aussi s'exprimer par *Javo*, *Jabo*, *Jaou*, *Jevo*, *Javé*, *Jehvah*, *&c.* & que les anciens Hébreux n'en ignoroient pas la prononciation ; puisqu'ils le récitoient dans leurs priéres, & dans la lecture de leurs Livres saints.

(*a*) *Sanchoniat. apud Euseb. Prapar. l. x. c. 9.*
(*b*) *Diodor. Biblior. l. 2.*
(*c*) *Macrob. Saturnal. l. 1. c. 18.*
(*d*) *Clem. Alex. l. 5. Stromat.*
(*e*) *Hieronym. seu alius sub ejus nomine in Psalm. VIII.*
(*f*) *Orig. in l. 6. contra Celsum.*
(*g*) *Epiphan. hæres. 40.*
(*h*) *Theodoret. qu. 15. in Exod.*

Mais les Juifs depuis la captivité de Babylone, par un respect excessif & superstitieux pour ce saint nom, ont quitté l'habitude de le prononcer, & en ont oublié la vraye prononciation. Je pense que les Septante, c'est-à-dire, les Interprétes Grecs que l'on cite sous ce nom, étoient déja dans l'usage de ne le plus exprimer, puisque dans leur Traduction, ils le rendent ordinairement par *Kyrios*, le Seigneur. Origénes, (*i*) saint Jérôme (*k*) & Eusébe (*l*) témoignent qu'encore de leur tems, les Juifs laissoient le nom de *Jehovah* écrit dans leurs Exemplaires en caractéres anciens Samaritains, au lieu de l'écrire en caractéres Chaldéens ou Hébreux communs ; ce qui marque leur vénération pour ce saint nom, & la crainte qu'ils avoient que les étrangers, à qui la Langue & le caractére Chaldéens n'étoient pas inconnus, ne le découvrissent, & n'en abusassent. Ces précautions toutefois n'ont pas empêché que les Payens n'en ayent souvent abusé. Origénes (*m*) enseigne qu'ils s'en servoient dans leurs exorcismes, & dans leurs charmes contre les maladies. Saint Clément d'Alexandrie (*n*) raconte que ceux des Egyptiens à qui il étoit permis d'entrer dans le Temple du Soleil, portoient autour d'eux le nom de *Jaou*. Trallien rapporte des vers magiques contre la goutte, où se trouvoit le nom de *Jas* ou *Jaath*.

(*i*) *Fragment. Origen. in Palæograph. Græc. l. 2. c. 1.*
(*k*) *Hieronym. in lib. Reg. Præfat. & in Ezech. IX.*
(*l*) *Euseb. in Chronico ad 4740.*
(*m*) *Origen. l. 1. contra Celsum.*
(*n*) *Clem. Alex. l. 5. Stromat.*

Philon (*o*) dit qu'aprés la punition du Blasphémateur, qui fut lapidé dans le désert, (*p*) Dieu fit publier une Loi nouvelle par Moyse, qui portoit : *Quiconque maudira le Seigneur, sera coupable de péché ; & quiconque prononcera le nom de Dieu, sera puni de mort.* C'est ainsi que les Septante & Théodoret lisent au Lévitique, XXIV. 14. au lieu que dans l'Hébreu & dans la Vulgate on lit simplement : *Celui qui maudira ses Dieux, (Elohim) portera la peine de son péché ; & celui qui blasphémera le nom du Seigneur, sera puni de mort.* Philon ajoûte que cette Loi de Moyse est pleine d'une profonde sagesse, & que la premiére partie de son Ordonnance défend de blasphémer les faux Dieux des Gentils ; & la seconde ne veut pas que l'on nomme seulement mal-à-propos le nom de Dieu ; que c'est un crime digne de mort, & punissable des derniers supplices, de se servir de ce saint nom par maniére d'acquit, & seulement pour orner & remplir son discours. Joseph (*q*) s'exprime avec la même réserve sur le nom de Dieu. Il dit que Dieu étant apparu à Moyse dans le buisson ardent, lui

(*o*) *Philo de vita Mos. l. 3. p. 683. 684.* Ὁ δὲ καταράσασθαι τὸν Θεὸν, ἀσεβὲς ὄνειδος ἐπάγει τῷ Θεῷ. Ὃς δ' ἂν ὀνομάσῃ τὸ ἄῤῥητον ἐπιτελείτω θανάτῳ.
(*p*) *Levit. XXIV. 14. & seq.*

(*q*) *Antiq. l. 2. c. 12. p. 61.* Θεὸς οὖν ἐφάνη τοῖς ἀρχαίοις ἐπιφανείαις, ἃς ἀναγράφουσιν αἱ ἱεραὶ βίβλοι, τοῦ ὀνόματος αὐτοῦ μόνου οὐ δηλώσαντος.

révéla son nom, qu'*il n'avoit jamais découvert à aucun homme, & dont il ne m'est pas*, dit-il, *permis de parler.*

Les Juifs disent que depuis le retour de la captivité, on ne prononçoit le nom de Dieu qu'une seule fois dans le Temple ; & cela, au jour de l'Expiation solemnelle ; encore faisoit-on exprés du bruit, lorsque le Grand-Prêtre le prononçoit en présence d'un petit nombre de Disciples choisis, qui le pouvoient entendre, sans que le peuple l'entendît. Mais depuis la destruction du Temple, on a cessé entiérement de le prononcer ; d'où vient que l'on en a perdu la vraye prononciation. Les Juifs n'expriment plus du tout le sacré nom de *Jehovah* ; mais en sa place ils disent *Adonaï* ou *Elohim*, en lisant & en priant. Saint Jérôme les a imitez, en mettant : (*a*) *Je ne leur ai point découvert mon nom Adonaï*, au lieu de, *mon nom Jehovah.* Les Hébreux modernes enseignent que c'est par la vertu du nom *Jehovah*, que Moyse avoit gravé sur la verge miraculeuse, qu'il faisoit tous les prodiges dont il est parlé dans l'Ecriture ; & que c'est par la même vertu que JESUS-CHRIST a fait tous ses miracles, ayant dérobé dans le Temple le nom ineffable, qu'il mit dans sa cuisse entre cuir & chair. Ils ajoûtent que nous en pourrions faire de même, si nous pouvions arriver à la parfaite prononciation de ce nom. Ils se flattent que le Messie leur apprendra ce grand secret, lorsqu'il sera venu dans le monde.

(*a*) *Exod. VI. 3.*

I. JEHU. Le Prophéte Jéhu fils d'Hanani, fut envoyé par le Seigneur vers l'an 3073. ou 3074. avant J. C. 927. ou 928. avant l'Ere vulgaire 931. ou 932. vers Basa Roi d'Israël, pour lui dire : (*b*) *Je vous ai élevé de la poussiére, & je vous ai établi Chef de mon peuple d'Israël ; & aprés cela, vous avez marché dans les voyes de Jéroboam, & vous avez fait pécher mon peuple. C'est pourquoi je retrancherai vôtre postérité de dessus la terre, & je ferai de vôtre maison ce que j'ai fait de celle de Nabat. Celui de la race de Basa qui mourra dans la ville, sera mangé par les chiens ; & celui qui mourra à la campagne, sera mangé par les oiseaux du Ciel.* Le Texte de la Vulgate ajoûte que Basa irrité de la liberté de Jéhu fils d'Hanani, le fit mourir : mais le Texte Hébreu met simplement : *Jéhu ayant déclaré à Basa ce que le Seigneur avoit prononcé contre lui, & que le Seigneur traiteroit sa maison, comme il avoit traité celle de Jéroboam. Que pour cela il le fit mourir.* On ne dit pas si c'est Basa qui fit mourir Jéhu, ou si c'est le Seigneur qui fit mourir Basa.

(*b*) *3. Reg. XVI. 1.*

Ce qui pourroit faire croire que c'est plûtôt ce dernier, c'est que l'an du Monde 3107. environ trente ans aprés la mort de Basa, l'on voit de nouveau Jéhu fils d'Hanani, qui vient faire des reproches de la part du Seigneur à Josaphat Roi de Juda : (*c*) *Vous donnez*, lui dit-il, *du secours à un impie, & vous faites alliance avec un ennemi du Seigneur ? Vous vous êtes rendu digne de la colére du Seigneur ; mais parce qu'il s'est trouvé de bonnes œuvres en vous, le Seigneur vous a épargné.* Certainement si Jéhu eût été mis à mort par Basa, il n'auroit pû se présenter si long-tems aprés, à Josaphat. Quelques-uns veulent qu'il y ait eu deux Jéhu fils d'Hanani : mais j'aimerois mieux dire que dans le premier passage que nous avons proposé, il s'agit de la mort de Basa, & non de celle

(*c*) *2. Par. XIX. 1. 2. &c.*

de Jéhu, que de multiplier les personnes sans nécessité. Au reste on ne sçait rien davantage de la vie de Jéhu. *Hanani* son pere étoit aussi un Prophéte, dont on a parlé sous son titre.

(a) 4. *Reg.* IX. 2. *Videbitis Jehu filium Josaphat filii Namsi.*

II. JEHU, fils de Josaphat, (*a*) & petit-fils de Namsi, Capitaine des troupes de Joram Roi d'Israël, fut destiné par le Seigneur pour regner sur Israël, & pour venger les crimes de la maison d'Achab. Le Seigneur avoit donné ordre à Elisée de sacrer Jéhu; (*b*) mais cet ordre ne fut exécuté que par un des enfans des Prophétes, qu'il y envoya en sa place, (*c*) apparemment afin que la chose se fit dans un plus grand secret. Le Seigneur parla à Elisée, & lui déclara sa volonté sur Jéhu, l'an du Monde 3097. avant l'Ere vulgaire 907. & Jéhu ne fut sacré Roi qu'en 3120. avant l'Ere vulgaire 884. & vingt-trois ans aprés que l'ordre en eut été donné à Elisée. Jéhu étoit à Ramoth de Galaad, & assiégeoit la citadelle de cette ville avec l'armée de Joram Roi d'Israël, lorsqu'on vit arriver un jeune Prophéte, qui le tira à part du milieu des Officiers de l'armée, parmi lesquels il étoit assis; & lorsqu'ils furent seuls dans une chambre, le Prophéte lui répandit de l'huile sur la tête, & lui dit: Voici ce que dit le Seigneur: Je vous ai sacré aujourd'hui Roi sur Israël. Vous exterminerez la maison d'Achab, & vous vengerez le sang des Prophétes, qui a été répandu par Jézabel. J'exterminerai par vôtre main la maison d'Achab, & je la traiterai comme j'ai traité celle de Jéroboam fils de Nabat, & celle de Basa fils d'Ahiu. Jézabel sera mangée des chiens dans les champs de Jezrahel, & personne ne lui rendra les derniers devoirs.

(b) 3. *Reg.* XIX. 16.

(d) 4. *Reg.* IX. 1. 2. 3. *& seq.*

Le Prophéte n'eut pas plûtôt dit cela, qu'il tira la porte, & se sauva, de peur qu'on ne le reconnut; & Jéhu étant rentré au lieu où étoient les autres Officiers du Roi, ils lui demandérent de quoi il s'agissoit, & le pressérent de leur dire ce que cet homme étoit venu faire. Il leur déclara ce qui s'étoit passé; & que c'étoit un Prophéte envoyé du Seigneur, pour le sacrer Roi. Ils se levérent aussi-tôt; & chacun prenant son manteau, ils en firent une espéce de trône à Jéhu; & sonnant de la trompette, ils criérent: Vive le Roi Jéhu. Or Joram Roi d'Israël, étoit alors à Jezrahel, où il se faisoit traiter de quelques blessures qu'il avoit reçuës au siége de Ramoth. Jéhu ordonna donc qu'on ne laissât sortir personne de la ville, & en même-tems il partit pour aller surprendre le Roi à Jezrahel. Comme il approchoit de la ville, la sentinelle avertit qu'il voyoit une troupe qui venoit en grande hâte. Joram envoya un Officier avec un chariot de guerre, pour reconnoître qui s'étoit: mais Jéhu sans répondre à cet Officier, lui dit de le suivre. Joram y en envoya un second, à qui Jéhu fit le même commandement. Enfin Joram y vint lui-même, monté sur son chariot, accompagné d'Ochozias Roi de Juda, qui étoit aussi monté sur son chariot; & ils rencontrérent Jéhu sur le champ de Naboth de Jezrahel.

Joram demanda à Jéhu: Apportez-vous la paix? Jéhu lui répondit: Quelle paix pouvez-vous attendre, pendant que les fornications de Jézabel vôtre mere, & ses sorcelleries subsistent en tant de maniéres? Joram aussi-tôt tournant bride, & prenant la fuite, dit à Ochozias: Nous sommes trahis, Ochozias. En même-tems Jéhu banda son arc, frappa Joram entre les deux épaules, lui perça le cœur, & le tua dans son chariot. (*a*) Alors Jéhu ordonna que l'on jettât son corps dans le champ de Naboth de Jezrahel, pour accomplir la parole du Prophéte Elie, qui l'avoit ainsi prédit. Ochozias prenant aussi la fuite, fut blessé à mort par l'ordre de Jéhu, mais il se sauva dans son chariot jusqu'à Mageddo, où il mourut.

(a) An du Monde 3110. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884. Voyez 4. *Reg.* IX. 25.

Jéhu vint ensuite à Jezrahel, où Jézabel étoit. Comme il entroit dans la ville, Jézabel qui étoit à sa fenêtre, lui dit: Celui qui a tué son maître, peut-il espérer quelque paix? Jéhu levant la tête, & la voyant, commanda à deux ou trois eunuques qui étoient en haut, de la précipiter par la fenêtre. Ce qu'ils firent aussi-tôt, & elle fut foulée aux pieds des chevaux qui entroient; & les chiens la mangérent, en exécution des menaces d'Elie; en sorte que quand Jéhu envoya pour la faire enterrer, on ne trouva que ses os. Aprés cela, Jéhu (*b*) envoya dire à ceux de Samarie qui nourrissoient les soixante & dix fils d'Achab, qu'ils pouvoient choisir celui d'entre ces enfans qu'ils jugeroient à propos, pour le mettre sur le trône. Mais ces gens saisis de frayeur, répondirent qu'ils étoient à Jéhu, & qu'ils lui obéiroient en toutes choses; de sorte que Jéhu leur ordonna de faire mourir tous les enfans du Roi, & de lui en envoyer les têtes; ce qu'ils exécutérent dés le lendemain. Alors il fit mourir tous les parens d'Achab, ses amis, les Grands de sa Cour, & les Prêtres qui étoient à lui dans Jezrahel.

(b) 4. *Reg.* X. 1. 2. 3. *&c.*

Aprés cela il vint à Samarie; & en chemin il trouva les parens d'Ochozias Roi de Juda, qui alloient à Jezrahel pour saluer les enfans du Roi & de la Reine, dont ils ne sçavoient pas encore la mort. Jéhu les fit arrêter au nombre de quarante-deux qu'ils étoient, & les fit tous massacrer. Un peu plus loin, il trouva Jonadad fils de Réchab; & l'ayant fait monter sur son chariot, il lui dit: Venez avec moi, & vous verrez mon zéle pour le Seigneur. Et quand il fut entré à Samarie, il fit mourir tous ceux qui restoient de la maison d'Achab, sans en épargner un seul. Puis ayant assemblé le peuple de Samarie, il leur dit: Achab a rendu quelques honneurs à Baal, mais je veux lui en rendre de plus grands. Qu'on fasse donc venir tous les Ministres, les Prêtres & les Prophétes de Baal, pour une grande Féte que je veux célébrer en son honneur. Lorsqu'ils furent tous venus, & assemblez dans le Temple de Baal, il ordonna qu'on leur donnât à tous des habits, & leur dit de prendre bien garde qu'il n'y eût parmi eux aucun étranger. Aprés quoi il dit à ses gens de faire main basse sur eux, & de n'en épargner pas un seul. Ainsi ils furent tous égorgez dans le Temple de Baal. On arracha de là la statuë de Baal, on la brisa, & on la brûla; Puis on détruisit ce Temple, & on en fit une place destinée à satisfaire aux besoins de la nature.

Le Seigneur satisfait de la vengeance que Jéhu avoit exercée contre la maison d'Achab, lui promit que ses enfans seroient assis sur le trône d'Israël, jusqu'à la quatriéme génération. Mais en même-tems l'Ecriture (*c*) l'accuse de ne s'être point retiré des péchez de Jéroboam fils de Nabat, qui avoit fait pécher Israël, & qui y avoit introduit le culte des veaux d'or. Le Pro-

(c) 4. *Reg.* X. 29. 31. 32.

phéte Osée (a) le menace de la vengeance du Seigneur en ces termes : *Dans peu de tems je vengerai le sang répandu à Jezrahel,* sur la maison de Jéhu, *& je ferai cesser le regne de la maison d'Israël. Je briserai l'arc d'Israël dans la vallée de Jezraël.* Jéhu avoit à la vérité exercé la vengeance du Seigneur sur la maison d'Achab, mais il avoit aussi vengé ses injures particuliéres, ou plutôt, il l'avoit fait dans un esprit d'animosité & d'ambition. Il avoit suivi sa passion plutôt que la volonté du Seigneur. Il n'étoit pas demeuré dans les justes bornes. Dieu récompense son obéissance, mais il punit son injustice & son ambition ; il punit son idolâtrie, & le sang qu'il avoit injustement répandu. Il regna vingt-huit ans sur Israël, & Joachaz son fils regna en sa place. (b) Les quatre descendans de sa race qui regnérent sur Israël, furent Joachaz, Joas, Jéroboam II. & Zacharie. Le regne de Jéhu fut traversé par la guerre que lui fit Hazaël Roi de Syrie. (c) Ce dernier Prince vagea toutes les frontiéres, ou les extrémitez du Royaume d'Israël, & tailla en piéces tout tout ce qu'il y trouva. Il désola sur tout le pays de delà le Jourdain, & les Tribus de Manassé, de Gad & de Ruben, qui y demeuroient. On ne sçait pas le tems de cette guerre. Il est probable qu'elle est du commencement de Jéhu, & qu'Hazaël ayant appris que Jéhu avoit quitté Ramoth de Galaad, se jetta dans ce pays, & le subjugua.

(a) Osee 1. 4. 5.

(b) 4. Reg. x. 35. 36.

(c) 4. Reg. x. 32. 34.

III. JEHU, quatriéme fils de Roboam Roi de Juda, & d'Abihaïl. 2. *Par.* XI. 19.

I. JEHUS, fils d'Esaü, & d'Oolibama. *Genes.* XXXVI. 5.

II. JEHUS, fils de Balan, de la Tribu de Benjamin. 1. *Par.* VII. 10.

III. JEHUS, fils d'Esec. 1. *Par.* VIII. 39.

JEMAI, fils de Thola, & petit-fils d'Issachar. 1. *Par.* VII. 2.

JEMINI. Ce nom se met ordinairement pour *Benjamin.* Ainsi on dit que Géra ayeul d'Aod, étoit fils de *Jémini*, (d) c'est-à-dire, de la Tribu de Benjamin. Et en parlant de Saül, (e) qu'il étoit fils d'un homme *de Jémini*, c'est-à-dire, de la Tribu de Benjamin. Ailleurs, *la terre de Jémini*, (f) est la terre de Benjamin. *Jémini* en Hébreu, signifie *ma droite.* C'est le nom que Jacob donna à son fils, que Rachel avoit nommé *Ben-oni*, ou fils de ma douleur. (g)

(d) Judic. III. 15

(e) 1. Reg. IX. 1.

(f) 1. Reg. IX. 4

(g) Genes. XXV. 18.

JEMLA, pere du Prophéte Michée. 3. *Reg.* XXII. 8.

JEMNA, ou *Jamna*, premier fils d'Aser, Chef de la famille des Jamnaïtes. (h)

(h) Genes. XLVI. 17. Num. XXVI. 44.

JEPHTA, ville de la Tribu de Juda. *Josue* XV. 43.

JEPHETI, ville sur les frontiéres de Benjamin & d'Ephraïm. *Josue* XVI. 3.

JEPHONE', pere de Caleb, de la Tribu de Juda. *Num.* XIII. 7. *&c.*

JEPHTA, ville de la Tribu de Juda. *Josue* XV. 43.

JEPHTAEL, ville de la Tribu de Zabulon. *Josue* XIX. 14.

JEPHTE', Juge d'Israël, & successeur de Jaïr dans le gouvernement du peuple ; il étoit fils d'un nommé Galaad, & d'une de ses concubines ; (i) ou simplement, il étoit natif de Maspha, fils d'une courtisanne, & d'un pere nommé Galaad. Celui-ci ayant épousé une femme légitime, & en ayant eu des enfans, ces enfans chassérent Jephté de la maison paternelle, disant qu'il ne pouvoit être héritier avec eux. (a) Jephté se retira dans le pays de Tob, & y devint chef d'une troupe de voleurs, & de gens ramassez. En ce tems-là, les Israëlites de delà le Jourdain se voyant pressez par les Ammonites, vinrent prier Jephté de leur donner du secours, & de les commander. Jephté leur reprocha d'abord l'injustice qu'ils lui avoient faite, ou du moins qu'ils n'avoient pas empéchée, lorsqu'on le chassa de la maison de son pere. Mais comme ces gens le prioient avec beaucoup d'instance, il leur dit qu'il vouloit bien leur donner du secours, pourvû qu'à la fin de la guerre, ils le reconnussent pour leur Chef. Ils s'y accordérent, & le lui promirent avec serment. Ceci arriva l'an du Monde 2817. avant J. C. 1183. avant l'Ere commune 1187.

(i) Judic. XI. 1. 2. 3. &c.

(a) Judic. XI. 7.

Jephté ayant été reconnu pour Chef des Israëlites dans une assemblée du peuple, députa vers les Ammonites, pour leur dire : Qu'y a-t'il entre vous & moi ? Pourquoi êtes-vous venu m'attaquer, & ravager mon pays ? Le Roi des Ammonites lui répondit : C'est parce qu'Israël venant d'Egypte, a pris mon pays. Rendez-le-moi donc maintenant, & demeurons en paix. Jephté envoya de nouveaux Ambassadeurs aux Ammonites, pour leur dire qu'Israël ne leur avoit rien pris, mais seulement aux Amorrhéens ; & que tout ce qu'il possédoit au-delà du Jourdain, il le possédoit par droit de conquête. Il ajoûta : Si vous croyez avoir droit de joüir de ce que Chamos vôtre Dieu vous a donné, pourquoi ne joüirons-nous pas de ce que le Seigneur nôtre Dieu nous a accordé ? Sépher Roi des Moabites, qui vivoit du tems de Moyse, fut témoin de la conquête que nous fimes de son pays, qui étoit alors entre les mains des Amorrhéens, & cependant il ne se plaignit point, & n'en demanda pas la restitution ; & vous venez aujourd'hui la demander aprés un si long tems ? Que si vous continuez à me vouloir faire une guerre injuste, que le Seigneur en soit le Juge, & qu'il soit l'arbitre de cette journée entre Israël, & les enfans d'Ammon.

Le Roi des Ammonites ne voulut pas se rendre à ces raisons, & Jephté rempli de l'Esprit du Seigneur, commença à rassembler des troupes, en parcourant tout le pays qu'occupoient les Israëlites au-delà du Jourdain. Alors il fit un vœu au Seigneur, s'il lui donnoit la victoire contre les Ammonites, de lui offrir en holocauste le premier qui sortiroit de sa maison, & qui viendroit au-devant de lui. La bataille s'étant donnée, Jephté demeura victorieux, & ravagea tout le pays d'Ammon. Mais comme il revenoit dans sa maison, sa fille unique vint au-devant de lui en dansant au son des tambours. Alors Jephté déchirant ses habits, dit : Ah malheureux que je suis ! Ma fille, vous m'avez trompé, & vous vous êtes trompée vous-même ; car j'ai fait un vœu au Seigneur, & je ne puis manquer à ma promesse. Sa fille répondit : Mon pere, si vous avez fait vœu au Seigneur, faites de moi tout ce que vous avez promis ; accordez-moi seulement la grace que je vous demande : Laissez-moi aller sur les montagnes pendant deux mois, afin que j'y pleure ma virginité avec mes compagnes. Jephté la laissa libre pendant deux mois ; aprés

quoi, il exécuta ce qu'il avoit promis ; & sa fille mourut vierge, ayant été immolée en holocauste, selon le sentiment de plusieurs Peres (a) & de plusieurs Interprétes. (b)

(a) *Joseph. Antiq. l. 5. c. 9. Ambros. l. 3. de Officiis c. 12. Hieronym. l. 1. contra Jovinian. Aug. qu. 49. in Judic. Chrysost. homil. 14. ad popul. Antioch. Auth. Quæst. ad Ortodox. qu. 99. Theodoret. qu. 20. in Judic.*
(b) *Jonath. Chald. Ludov. Capell. Dissert. singulari de voto Jephte. Serar. Tirin. Salian Genebr. Cajet.* Voyez nôtre Differt. sur ce sujet, à la tête des Juges.

Cependant ceux de la Tribu d'Ephraïm (c) jaloux de la victoire que Jephté venoit de remporter contre les Ammonites, passérent le Jourdain en tumulte, vinrent se plaindre à Jephté de ce qu'il ne les avoit pas appellez à cette guerre, & le menacérent de mettre le feu à sa maison. Jephté leur répondit qu'il les avoit envoyé prier de venir à son secours, mais que voyant qu'ils ne venoient pas, il avoit mis son ame dans ses mains, & avoit hasardé un combat. Ceux d'Ephraïm ne se rendant pas à ces raisons, Jephté assembla le peuple de Galaad, leur livra bataille, & les vainquit. Les victorieux ne se contentant pas de les avoir mis en fuite, se saisirent des guez du Jourdain ; & lorsque quelqu'un d'Ephraïm venoit sur le bord du fleuve, pour se sauver, ceux de Galaad lui demandoient : N'êtes-vous pas d'Ephraïm ? Il répondoit : Non. Ils lui répliquoient : Dites donc *schibboleth*, qui signifie un épi : mais au lieu de *schibboleth*, il disoit *sibboleth*, sans aspiration ; & aussi-tôt on les prenoit, & on les tuoit au passage du Jourdain ; en sorte qu'il y eut quarante-deux mille hommes de la Tribu d'Ephraïm, qui furent tuez ce jour-là.

(c) *Judic.* XII. 1. 2. *& seq.*

Nous ne connoissons aucune autre particularité de la vie & du gouvernement de Jephté ; nous sçavons seulement qu'il jugea Israël pendant six ans, (d) & qu'il fut enterré dans la ville de Maspha en Galaad. (e) Saint Paul (f) le met entre les Saints de l'ancien Testament qui se sont distinguez par le mérite de leur foi. Il semble que la fable d'Iphigénie fille d'Agamemnon, est tirée de l'histoire de la fille de Jephté. Agamemnon ayant par mégarde tué la biche de Diane, la Déesse irritée fit naître des obstacles, qui retardérent le départ de la flotte. On consulta le Devin Calchas, qui déclara que les Dieux demandoient une victime du sang d'Agamemnon. Iphigénie fut conduite pour être immolée ; mais Diane touchée de compassion, mit une biche en la place d'Iphigénie. La biche fut sacrifiée, & Iphigénie fut faite Prêtresse de Diane Orthia, dans la Taurique, où l'on immoloit des victimes humaines.

(d) Il mourut l'an du Monde 2823. avant J. C. 1177. avant l'Ere vulg. 1181.
(e) *Judic.* XII. 7.
(f) *Hebr.* XI. 32.

JERALA, ville de Zabulon. *Josue* XIX. 15. Elle est nommée *Jedala* dans quelques Exemplaires ; & c'est la meilleure leçon, autorisée par l'Hébreu.

I. JERAMEEL, fils de Cis. 1. *Par.* XXIV. 29.

II. JERAMEEL, fils aîné d'Hesron, de la Tribu de Juda. (g) Jéraméel étoit frere de Calubi & de Ram. Il eut pour fils Ram, Buna, Aram, Asom, Achia & Onam. (h)

(g) 1. *Par.* II. 9.
(h) 1. *Par.* II. 25. 26. 27.

III. JERAMEEL, canton du partage de Juda, vers le midy de cette Tribu. (i) Il fut possédé par les descendans de Jéraméel fils d'Hesron. David disoit à Achis qu'il faisoit des courses dans le pays de Jéraméel, pendant qu'il ravageoit le pays des Amalécites, des Gessurites & des Gersites.

(i) 1. *Reg.* XXVII. 10. XXX. 29.

JEREMIE, fils d'Helcias, de la race Sacerdotale, étoit natif d'Anathoth, bourgade de la Tribu de Benjamin. (k) Il fut destiné à l'emploi de Prophéte dés le sein de sa mere, (l) & avant sa naissance. Lorsque Dieu lui parla pour la premiére fois, & qu'il l'envoya porter ses ordres aux Rois, aux Princes, aux Prêtres & au peuple de Juda, il s'excusa sur son bas âge, & sur son peu d'éloquence. C'étoit la quatorziéme année de son âge, & la treiziéme année du regne de Josias, l'an du Monde 3375. avant l'Ere commune 629. Il continua de prophétiser jusqu'aprés la ruine de Jérusalem par les Chaldéens, arrivée l'an du Monde 3416. & il mourut, à ce qu'on croit, dans l'Egypte, deux ans aprés, sçavoir, l'an du Monde 3418. avant J. C. 582. avant l'Ere vulgaire 586.

(k) *Jerem.* 1. 1.
(l) *Jerem.* 1. 5.

Jérémie s'étoit contenté de prêcher de vive voix, sans rien écrire, jusqu'à la quatriéme année du regne de Joakim Roi de Juda. Ce fut alors qu'il commença à rédiger ses prophéties, ainsi que nous le dirons ci-aprés. Nous allons donner un abrégé de sa vie, autant que nous le pourrons, en suivant l'ordre des tems. Lorsque Dieu appella Jérémie au ministére de la prophétie, il lui fit voir tout d'un coup qu'il auroit beaucoup à souffrir de la part des Juifs ; mais il lui promit en même-tems de le rendre comme un mur d'airain contre les Rois, les Princes, & le peuple de Juda. (a) Il lui fit voir aussi sous la figure d'une branche d'amandier qui commençoit à fleurir, (b) & sous celle d'une chaudiére échauffée par un feu soufflé du côté du nord, que toute la Judée étoit menacée d'un trés-grand malheur, & trés-prochain de la part des Chaldéens. On peut dire que c'est-là l'objet général de presque toutes les prophéties de Jérémie. Elles roulent sur les crimes de Juda, & sur le châtiment que le Seigneur en devoit faire par la main de Nabuchodonosor Roi des Chaldéens.

(a) *Jerem.* 1. 18. *&c.*
(b) *Jerem.* 1. 11. 12. *& seq.*

Le Prophéte commence par une forte invective contre les désordres du Royaume de Juda. (c) Ces désordres étoient extrêmes durant les premiéres années du regne de Josias, qui est le tems où ces prophéties furent prononcées, & avant que ce Prince eût réformé ses Etats ; (d) ce qu'il ne fit que la dix-huitiéme année de son regne. Pendant tout ce tems, Jérémie souffrit de grandes persécutions de la part des Juifs. Ses parens & ses compatriotes mêmes, (e) ceux de la petite ville d'Anathoth, le menaçoient de le tuer, s'il continuoit à prophétiser. Mais le Prophéte les menace eux-mêmes qu'ils seront mis à mort par le glaive, & qu'ils périront par la famine. En même-tems il se plaint à Dieu du bonheur dont joüissent les méchans, pendant que les gens de bien sont dans l'oppression & dans la douleur. Le pays étoit alors dans la famine, qui étoit un effet de la colére du Seigneur contre son peuple. Vers ce même tems, Dieu défend à son Prophéte de prendre une femme, & de nourrir des enfans dans Jérusalem ; d'entrer dans aucune maison de joye & de festin, ni dans aucune maison de deüil, pour consoler ceux qui étoient affligez. Tout cela désignoit que le Seigneur avoit résolu d'ôter à son peuple toute paix, toute joye, toute consolation. (f)

(c) *Jerem. cap.* II. III. IV. V. VI. VII. VIII. *& seq.*
(d) 4. *Reg.* XXIII. 4. 5. 6. *&c.*
(e) *Jerem.* XII. XIII. XIV. XV. XVI.
(f) *Jerem.* XVI. XVII.

Nous croyons que ce fut sous le regne de Sellum fils de Josias, (g) que Jérémie reçut ordre du Seigneur (h) d'aller chez un potier de terre. Il y remarqua un pot qui se cassoit entre les mains du potier, lequel en fit un autre sur le champ avec la même argile dont le premier étoit composé. Jérémie déclara que cela

(g) Josias fut tué l'an du M. 3394. avant l'Ere vulg. 3010.
(h) *Jerem.* XVIII.

marquoit la réprobation de Juda, au lieu duquel Dieu devoit ſuſciter un autre peuple plus fidéle. Pour faire ſentir plus vivement la force de cette prophétie, il reçut ordre de prendre une cruche de terre, & de la caſſer en préſence des Anciens du peuple & des Prêtres, dans la vallée des enfans d'Ennon. De-là il monta au Temple, où il confirma tout ce qu'il leur avoit dit. Phaſſur Capitaine du Temple, le fit arrêter, & le fit mettre dans une priſon du Temple, où il demeura juſqu'au lendemain. Alors il prédit à Phaſſur que lui, ſes enfans & ſes amis ſeroient réduits en captivité.

Joakim Roi de Juda, ayant ſuccédé à Sellum, (a) Jérémie lui dit (b) que s'il veut demeurer fidéle à Dieu, on verra encore des Rois de Juda dans ſon palais, accompagnez de tout l'éclat de leur dignité; mais que s'il continuë dans ſes déſordres, Dieu réduira ce lieu en ſolitude. Mais comme Joakim au lieu de ſe corriger, s'abandonnoit à la cruauté & à l'avarice, & s'amuſoit à faire des bâtimens ſomptueux, Jérémie le menace d'une mort malheureuſe, & lui dit qu'il ſera privé des honneurs de la ſépulture. Il parle encore contre Jéchonias frere de Joakim, & lui prédit qu'il ſera livré entre les mains des Chaldéens, & qu'il ne verra jamais aucun Roi de ſa race ſur le trône de Juda (c) Il déclame fortement contre ces deux Princes, & les dépeint comme des paſteurs cruels, qui au lieu de paître leur troupeau, le dévorent & le diſſipent.

Vers le méme tems, Jérémie étant monté au Temple, en prédit clairement la deſtruction. (d) Alors les faux Prophétes & les Prêtres le ſaiſirent, & le déclarérent coupable de mort. Les Princes du peuple y étant venus pour le juger, Jérémie ſans s'effrayer, leur déclara qu'il n'avoit rien dit que par l'ordre de Dieu, & que s'ils ne ſe convertiſſoient, ils verroient bien-tôt l'effet de ſes menaces. Ce diſcours arréta les Princes; ils le renvoyérent abſous, & le juſtifiérent par l'exemple du Prophéte Michée, qui avoit prédit la méme choſe ſous le Roi Ezéchias, ſans qu'on lui eût fait la moindre peine.

Avant la quatriéme année (e) de Joakim, Jérémie prophétiſa contre divers peuples voiſins de la Judée; (f) comme les Egyptiens, les Philiſtins, les Tyriens, les Phéniciens, les Iduméens, les Ammonites, les Moabites, & les peuples de Damas, de Cédar, d'Aſor, &c. car Jérémie étoit établi le Prophéte des nations ou des Gentils: *Prophetam in gentibus dedi te*: comme ſaint Paul étoit deſtiné pour être l'Apôtre des Gentils. Le Prophéte menace donc tous ces peuples de leur faire boire le calice de la colére du Seigneur. Mais cette prophétie n'eut ſon accompliſſement parfait qu'aprés la ruine de Jéruſalem par les Chaldéens.

La quatriéme année de Joakim, (g) Nabuchodonoſor fut envoyé en Judée par ſon pere Nabopolaſſar. Il fit le ſiége de Jéruſalem, prit Joakim & pluſieurs autres Juifs, entre leſquels étoient Daniel & ſes compagnons. Il vouloit les mener tous captifs à Babylone; mais il relâcha Joakim, & ſe contenta d'y faire conduire les autres captifs. Ce fut cette année que Jérémie (h) annonça poſitivement la captivité des Juifs, qui devoit durer ſoixante & dix ans, aprés leſquels Dieu devoit punir à leur tour les Chaldéens & les Babyloniens. Dans le méme tems, il prédit pour la ſeconde fois, que les peuples voiſins des Juifs ſeront enyvrez du calice de la colére de Dieu.

Ce fut auſſi cette quatriéme année de Joakim, que le Prophéte reçut ordre du Seigneur de mettre en écrit tout ce qui lui avoit été révélé depuis la treiziéme année de Joſias, juſqu'alors. (a) Jérémie obéit. Il dicta ſes prophéties à Baruch ſon Diſciple, & lui dit de les aller lire dans le Temple, n'y pouvant aller lui-méme, parce qu'il étoit dans les liens, où il avoit été mis par les ordres du Roi. Baruch alla donc au Temple la cinquiéme année de Joakim; & le jour de l'Expiation ſolemnelle, il lut devant l'aſſemblée du peuple les prédictions fâcheuſes dont Jérémie les menaçoit. Michée fils de Gamarias, en alla donner avis aux Princes & aux Magiſtrats, qui envoyérent querir Baruch, avec le Livre qu'il avoit lû au peuple. Baruch vint, & répéta de nouveau en leur préſence, ce qu'il avoit récité devant le peuple. On informa le Roi de tout ce qui s'étoit paſſé, & on interrogea Baruch ſur la maniére dont Jérémie lui avoit dicté ce Volume. Il répondit que ce Prophéte le lui avoit dicté par cœur, ſans héſiter, & comme s'il avoit lû dans un Livre. Les Magiſtrats dirent à Baruch de ſe retirer, & de ſe tenir caché avec Jérémie; & cependant ils portérent le Livre au Roi, qui en fit lire trois ou quatre pages en ſa préſence: mais ayant oüi ce qu'il contenoit, il le coupa avec un canif, & le jetta dans un braſier, qui étoit allumé devant lui. Il ordonna en méme-tems qu'on ſe ſaiſît de Baruch & de Jérémie: mais Dieu ne permit pas qu'on les trouvât. Jérémie reçut ordre une ſeconde fois de dicter à Baruch ce qui avoit été brûlé, & Dieu y fit ajoûter beaucoup de nouvelles choſes.

Un jour Jérémie (b) par l'ordre de Dieu, introduiſit dans le Temple les Réchabites, & leur fit préſenter du vin. Ils s'excuſérent d'en boire, diſant que Jonadab, un de leurs Ancêtres, le leur avoit défendu, auſſi-bien que de demeurer dans des maiſons & dans les villes, & ne leur avoit permis de loger que ſous des tentes. Ils ajoûtérent qu'ils n'étoient entrez dans la ville que par la néceſſité, les Chaldéens occupant la campagne, & ne leur permettant pas d'y pouvoir demeurer en paix. Cette circonſtance fait juger que ceci arriva pendant le ſiége de Jéruſalem, la ſeptiéme & derniére année de Joakim. (c) Jérémie prit occaſion de cette réponſe, de faire aux Juifs de vifs reproches de leur peu de ſoumiſſion aux Loix du Seigneur, pendant que les Réchabites avoient tant de déférence pour les ordres d'un de leurs Ancêtres.

Peu de tems aprés cela, Joakim fut pris, tué & jetté à la voirie par les Chaldéens. Jéchonias ſon fils lui ſuccéda, & ne regna que trois mois. Il fut auſſi pris par les Chaldéens, & mené captif à Babylone. Sédécias regna aprés Jéchonias, depuis l'an du Monde 3405. juſqu'en 3416. qui eſt l'année de la priſe de Jéruſalem par les Chaldéens.

Les Rois de Moab, d'Ammon, d'Idumée, de Tyr, & de Sidon, avoient envoyé des Ambaſſadeurs à Sédécias au commencement de ſon regne. Jérémie fit préſent à chacun de ces Ambaſſadeurs d'un joug, pour les porter aux Rois leurs maîtres, avec ordre de leur dire de la part du Seigneur, que quiconque refuſeroit

(a) Sellum ne regna que trois mois. Joakim fut mis en ſa place la méme année 3394.

Les Prophéties de Jérémie contre Joakim peuvent être de 3395.

(b) *Jerem.* XII.

(c) *Jerem.* XXII.

(d) *Jerem.* XXVI.

(e) L'an du Monde 3398. & la quatriéme année de Joakim.

(f) *Jerem.* XLVI. XLVII. XLVIII. XLIX.

(g) An du Monde 3398. avant J. C. 606. avant l'Ere vulg. 606.

(h) *Jerem.* XXV. & XLVI. XLVII. & *ſeq.*

(a) *Jerem.* XXXVI.

(b) *Jerem.* XXXV.

(c) An du Monde 3405. avant J. C. 595. avant l'Ere vulg. 599.

de s'assujettir de bon gré à Nabuchodonosor, seroit malgré lui soumis à son joug & à son empire. (a) Jérémie dit la même chose à Sédécias. Et comme le Prophète portoit sur son cou des jougs & des liens, pour marquer par-là aux Israëlites leur captivité prochaine, & leur assujettissement aux Chaldéens, un faux Prophète nommé Hananie, saisit ces liens & ces jougs qui étoient sur le cou de Jérémie, & les ayant brisé devant tout le monde, il dit: C'est ainsi que le Seigneur rompra le joug que Nabuchodonosor veut imposer aux Juifs. Comme Jérémie se retiroit outré de douleur, le Seigneur lui inspira de retourner, & de dire à Hananie, qu'au lieu de ce joug de bois qu'il venoit de rompre, le Roi Nabuchodonosor leur en imposeroit un autre de fer. Et vous, Hananie, ajoûta-t'il, puisque vous abusez du nom du Seigneur par vos mensonges, vous mourrez avant la fin de cette année. Il mourut en effet deux mois après cette prédiction.

(a) *Jerem.* XXVII.

Nous croyons que ce fut sous le regne de Sédécias que Jérémie reçut ordre du Seigneur (b) d'aller dans une caverne sur l'Euphrate, pour y cacher une ceinture de lin. Il retourna quelque tems après au même lieu, & y trouva cette ceinture toute pourrie; ce qui marquoit l'abandonnement que le Seigneur faisoit de Juda, qu'il s'étoit autrefois attaché comme une ceinture. La quatriéme année du même Prince, (c) Saraïas frere de Baruch ayant été envoyé à Babylone, (d) apparemment pour redemander à Nabuchodonosor les vaisseaux du Temple, Jérémie lui donna les Prophéties qu'il avoit écrites contre Babylone, avec ordre de les lire aux Juifs captifs, & après cela de les attacher à une pierre, & de les jetter dans l'eau de l'Euphrate. Jérémie (e) écrivit encore une autre fois aux memes captifs, par Gamarias, que le Roi envoyoit à Babylone, de s'établir dans ce pays, d'y bâtir des maisons, & de s'y marier, parce que leur captivité devoit durer soixante & dix ans, après lesquels le Seigneur les délivreroit. (f)

(b) *Jerem.* XIII.

(c) An du Monde 3409. avant J. C. 591. avant l'Ere vulg. 595.

(d) *Jerem.* L. LI. 1. 2. . . 59. 61. 62.

(e) *Jerem.* XXIX.

(f) *Jerem.* XIX. 24. 25. *& seq.*

Un nommé Séméïas, qui étoit alors à Babylone, écrivit à Sophonias, qui étoit un des premiers Prêtres, & le reprit de ce qu'il permettoit à Jérémie d'écrire ces choses aux captifs, & de ce qu'il ne l'avoit pas mis en prison pour cela. Sophonias lut la lettre à Jérémie, & ce Prophète écrivit de nouveau aux captifs de Babylone, & prédit à Séméïas qu'il mourroit en captivité, & que ni lui, ni sa posterité ne verroient point la délivrance du peuple de Juda.

Nabuchodonosor étant venu assiéger Jérusalem la dixiéme année du regne de Sédécias, (g) Jérémie qui ne cessoit de prédire que la ville seroit prise, & le peuple réduit en captivité, fut mis en prison dans le parvis du palais. Alors Hanaméel fils de l'oncle de Jérémie, vint trouver le Prophète dans sa prison, & lui dit: C'est à vous qu'appartient le droit de racheter un tel champ qui est à Anathoth vôtre patrie. Jérémie l'acheta, il en passa le contrat, & en délivra l'argent. (h) Il en mit la cédule entre les mains de Baruch, & lui dit de la conserver; parce, ajoûta-t'il, que le tems viendra que ce pays sera de nouveau cultivé & habité. Durant le même siége, (i) le Roi & les habitans de Jérusalem remirent en liberté leurs esclaves, parce que c'étoit l'année Sabbatique, & que la vûë du danger présent les rendoit plus exacts à garder la Loi. Mais Nabuchodonosor ayant quitté pour quelque tems le siége de la ville, pour repousser le Roi d'Egypte, qui faisoit mine de venir à son secours, le Roi & le peuple reprirent leurs esclaves, sans se mettre en peine de leur parole, ni de la Loi de Dieu. Jérémie sur cela s'éleva contre eux, & leur fit de terribles menaces. Depuis la levée du siége, il fut mis en liberté, & Sédécias envoya vers lui pour se recommander à ses priéres. Le Prophète fit dire au Roi, (a) que Nabuchodonosor reviendroit contre la ville, qu'il la prendroit, & la réduiroit en cendres. Comme il vouloit se retirer à Anathoth sa patrie, les gardes l'arrêtérent comme un transfuge, & les Princes le jettérent dans un cachot, où il fut en danger de sa vie, à cause de l'incommodité du lieu. Sédécias envoya lui demander quelque tems après, s'il avoit quelque nouvelle révélation. Jérémie lui dit qu'infailliblement il seroit livré aux Chaldéens; & le pria de le faire tirer de la prison où il étoit. Le Roi lui accorda cette grace, & lui fit donner tous les jours du pain pour sa nourriture, tandis qu'il y en eut dans la ville.

(a) *Jerem.* XXXVII.

Nabuchodonosor étant revenu au siége de Jérusalem, la serra de plus prés qu'auparavant; & Sédécias ayant envoyé demander à Jérémie (b) s'il n'avoit rien de bon à lui dire, il répondit à ceux que le Roi avoit envoyez, que la perte du Roi & des Princes étoit résoluë; mais que pour le peuple, ceux qui se rendroient aux Chaldéens, auroient la vie sauve; & que ceux qui s'opiniâtreroient à demeurer dans la ville, seroient enveloppez dans sa ruine. Comme ce Prophète continuoit à prédire les malheurs de la ville, les principaux de Jérusalem en firent leurs plaintes à Sédécias, qui leur permit de faire de Jérémie tout ce qu'ils voudroient. Ils le descendirent avec des cordes dans une citerne, où il n'y avoit point d'eau, mais seulement de la boue; & où le Prophète seroit bientôt mort, si Abdemelech n'en eût averti le Roi, qui le fit tirer de-là. (c) Il fut toutefois laissé dans le parvis de la prison, où il demeura jusqu'à la prise de la ville, qui arriva quelque tems après, dans la onziéme année de Sédécias, du Monde 3416. avant J. C. 584. avant l'Ere vulgaire 588.

(b) *Jerem.* XXI.

(c) *Jerem.* XXXVIII.

Jérémie fut pris avec les autres captifs, & mené avec eux jusqu'à Ramath: mais comme Nabuchodonosor avoit expressément recommandé à Nabuzardan (d) Général de ses troupes, d'avoir soin de Jérémie, & de lui laisser faire ce qu'il voudroit, Nabuzardan lui donna le choix de venir avec lui à Babylone, ou de demeurer dans la Judée, avec le reste du peuple. Le Prophète accepta ce dernier parti, & alla joindre Godolias à Masphath, où plusieurs Juifs, que la guerre avoit dispersez en différens endroits, vinrent aussi se réunir. Ils y vivoient en paix & en asûrance, lorsque Ismaël fils de Nathanias, accompagné de dix hommes, vint trouver Godolias à Masphath, & le tua en trahison. Mais il fut poursuivi par Johanan fils de Carée, qui l'obligea de relâcher le butin qu'il avoit pris, & de se sauver lui huitiéme chez les Ammonites.

(d) *Jerem.* XXXIX. 11-13. *& seq.* XL. 1-6. XLI.

Johanan ayant ramassé ce qu'il put de Juifs, les rassembla prés de Bethléem; (e) & l'on consulta Jérémie, pour sçavoir si l'on devoit demeurer

(e) *Jerem.* XLII.

(g) An du Monde 3414. avant J. C. 586. avant l'Ere vulg. 590.

(h) *Jerem.* XXXII. XXXIII.

(i) *Jerem.* XXXIV.

demeurer dans la Judée, ou se retirer en Egypte. Le Prophéte demanda du tems, pour consulter le Seigneur ; & au bout de dix jours, il leur répondit que s'ils alloient en Egypte, ils y périroient par l'épée, par la famine, & par la peste : & que s'ils demeuroient dans le pays de Juda, Dieu les y conserveroit & les y protégeroit. Les Chefs du peuple se mutinérent, & soutinrent que cette réponse ne venoit pas du Seigneur, & que c'étoit Baruch qui la lui avoit suggérée, pour les détourner d'aller en Egypte. Ils prirent donc la résolution de s'y en aller, & obligérent Jérémie & Baruch de les y accompagner. Ce Prophéte y prononça des prophéties contre les Juifs & contre les Egyptiens, leur prédit que Nabuchodonosor viendroit dans ce pays, & désigna même le lieu où il placeroit son trône ; menaça le Roi d'Egypte que Dieu le livreroit entre les mains des Chaldéens, comme il y avoit déja livré Sédécias. Voilà à peu prés ce que nous trouvons de la vie de Jérémie dans ses propres Ecrits.

(a) *Tertull. adv. Gnostic. & Hieronym. l. 1. contra Jovinian. Epiphan. de vita & morte Prophetar. Dorot. in Synops. Ita & Hebraorum traditio.*

Plusieurs Anciens (*a*) tiennent qu'il fut lapidé à Taphnis en Egypte, par les Juifs, qui ne pouvoient souffrir ses menaces & ses reproches ; & c'est de sa mort dont on explique ces mots de l'Epître aux Hébreux : (*b*) *Ils ont été lapidez*. Quelques Rabbins croyent qu'il revint en Judée ; & d'autres veulent qu'il soit allé à Babylone, & qu'il y soit mort. Quelques anciens Peres (*c*) ont enseigné qu'il n'étoit pas mort, non plus qu'Elie, parce que l'Ecriture ne dit rien de son décés, & parce que les Apôtres répondirent à JESUS-CHRIST, qui leur demandoit ce que les Juifs disoient de lui, (*d*) que les uns le prenoient pour Elie, & les autres pour Jérémie. Mais le sentiment commun & général des Théologiens, est qu'il est mort, & qu'il doit un jour ressusciter.

(b) *Hebr.* XI. 37.

(c) *Victorin. in Apoc.* XI. 3. & *alii apud Hilar. in Matt.* XVI. 14.

(d) *Matth.* XVI. 14.

Outre le Livre de ses prophéties, nous avons encore *ses Lamentations* en cinq Chapitres, qui sont des cantiques de deüil composez à l'occasion des derniers malheurs de Jérusalem, & de sa ruine entiére par les Chaldéens. C'est le sentiment qui nous paroit le mieux fondé. D'autres (*e*) croyent que Jérémie les composa à l'occasion de la mort du pieux Roi Josias. Il est certain qu'il écrivit des Lamentations sur ce sujet ; (*f*) mais elles ne sont pas venuës jusqu'à nous. Voici ce qu'on lit dans les Paralipoménes au sujet de ces Lamentations : *Tout Juda & Jérusalem pleurérent Josias ; Jérémie sur tout fit paroître sa douleur dans les Lamentations qu'il composa, & que tous les Chantres & les Chanteuses répétent tous les ans dans Israël.* On lui attribuë aussi le Psaume CXXXVI. & on veut qu'il ait composé le LXIV. avec Ezéchiel. Quelques-uns (*g*) lui attribuënt la compilation des troisiéme & quatriéme Livres des Rois, parce que le dernier Chapitre de Jérémie est le même que le dernier du quatriéme Livre des Rois. Mais c'est que le dernier Chapitre de Jérémie a été tiré du quatriéme Livre des Rois, pour servir comme de supplément à sa prophétie. Les Livres des Maccabées (*h*) citent certains Ecrits de Jérémie, que l'on voyoit encore l'an du Monde 3880. avant J. C. 120. & 124. ans avant nôtre Ere vulgaire. Mais ces Ecrits sont perdus. Enfin les Peres citent souvent Baruch sous le nom de Jérémie ; parce qu'ordinairement Baruch est mis à la fin des

(e) *Hieronym. in Zach.* XII. 11. *Ita Chald. Interp. Rabbin. Maldon. Isaac. Hugo, Thomas Fitzher. Vat. Jun. Vide & Joseph. Antiq. l.* X. *c.* 6.

(f) 2. *Par.* XXXV. 25.

(g) *Procop. Isidor. Kimchi, Vatab.*

(h) 2. *Macc.* II. 1. *Inventitur in descriptionibus Jeremiæ Prophetæ.*

prophéties de son Maître.

Jérémie apparut aprés sa mort à Judas Maccabée, accompagné du saint Pontife Onias, & lui donna un glaive d'or tout brillant de clarté, en lui disant : (*a*) *Recevez cette épée comme un présent que Dieu vous envoye, & assûrez-vous que par son moyen vous abattrez les ennemis de mon peuple d'Israël.* En même-tems Onias lui dit, en lui montrant Jérémie : *Voilà celui qui aime ses freres, & tout le peuple d'Israël, & qui fait des priéres continuelles à Dieu, pour le peuple & la sainte Cité.*

(a) 2. *Macc.* XV. 13.

La Chronique d'Alexandrie (*b*) raconte que Jérémie étant en Egypte, avoit prédit aux Prêtres Egyptiens que leurs Idoles seroient renversées par un tremblement de terre, lorsque le Sauveur du monde seroit né & couché dans une créche ; ce qui fut cause que depuis ce tems, ils firent représenter une vierge, & un enfant couché dans une créche, & qu'ils lui rendirent des honneurs divins. Le Roi Ptolemée en ayant demandé la raison aux Prêtres, ils lui dirent ce que Jérémie avoit prédit à leurs Ancêtres. Cette Chronique ajoûte qu'Alexandre le Grand étant un jour allé au tombeau de ce Prophéte, & ayant appris ce qu'il avoit prédit touchant sa personne & ses conquêtes, fit transporter son corps à Alexandrie, & lui fit ériger un tombeau magnifique. Jean Mosque dans le Pré spirituel, (*c*) raconte aussi cette derniére circonstance, & ajoûte que Jérémie étoit fort honoré dans le quartier d'Alexandrie nommé Tétraphyle.

(b) *Chronic. Paschal. p.* 156. 157.

(c) *Joan. Moschi. prat. spirit. c.* 77. *p.* 877.

Eupoléme cité dans Eusébe, (*d*) nous apprend aussi quelques particularitez de la vie de Jérémie, qui ne sont pas plus certaines que celles que nous venons de voir dans la Chronique d'Alexandrie. Cet Auteur dit que Jérémie ayant dénoncé aux Juifs idolâtres leur perte prochaine, le Roi Joakim voulut le faire brûler vif. Mais le Prophéte lui prédit que les Juifs réduits en captivité à Babylone, employeroient ce même bois, avec lequel il le vouloit brûler, à préparer à manger aux Babyloniens, & à leur creuser des fossez aux environs de l'Euphrate & du Tigre. Nabuchodonosor ayant appris cette prédiction de Jérémie, engagea Assibaze Roi des Médes, à l'accompagner dans la guerre qu'il vouloit faire aux Juifs ; & aprés avoir pris Samarie, la Galilée, Scythopolis, & le pays de Galaad, il ruina Jérusalem, prit Joakim, & enleva les richesses du Temple, à l'exception de l'Arche, & des Tables de la Loi, qu'il laissa à Jérémie. Il y a dans ce récit bien des choses insoutenables. Mais quant à cette derniére circonstance de l'Arche, nous lisons dans le second Livre des Maccabées, (*e*) que Jérémie ayant pris le feu sacré, le cacha dans une citerne, où l'on ne trouva au retour de la captivité, que de l'eau boüeuse, qui ne laissa pas de s'enflammer, lorsqu'on la répandit sur l'Autel ; & que le même Prophéte transporta sur le mont Nébo le Tabernacle & l'Arche d'Alliance, & les y cacha dans une caverne, où ils sont encore aujourd'hui.

(d) *Eupolem. apud Euseb. Præpar. l.* 9. *c.* 39.

(e) 2. *Macc.* II. 4. 5. 6.

Jérémie fut pendant toute sa vie exposé aux mauvais traitemens des Juifs, dont il ne cessa de reprendre les désordres. L'Auteur de l'Ecclésiastique (*f*) dans l'éloge qu'il donne de ce Prophéte, semble faire son caractére de ces persécutions qu'il eut à souffrir : *Malè tractaverunt eum qui à ventre matris consecratus est Propheta.*

(f) *Eccli.* XLIX. 9.

(a) *Hieronym Præfat. in lib. 6. Comment. in Jerem.*

Saint Jérôme (*a*) remarque que le ſtyle de Jérémie eſt plus bas & plus négligé que celui d'Iſaïe, par exemple, & de quelques autres Prophétes. Il attribuë ce défaut à la naiſſance de ce Prophéte, qui étoit né, & avoit été élevé à Anathoth, qui n'étoit qu'un village ou une petite ville de la campagne. D'autres Critiques (*b*) trouvent de la grandeur & de l'élévation dans ſon ſtyle. Grotius juge avec raiſon, que ſon grand talent étoit de toucher & d'exciter des paſſions de tendreſſe & de pitié. Les Lamentations ſont un chef-d'œuvre en ce genre.

(b) *Sanct. Prolegom. 2. in Jerem. Du Pin. Fraſſen.*

II. JEREMIE, de la ville de Lobna, pere d'Amital femme de Joſias Roi de Juda, & mere de Joachas & de Sédécias. 4. *Reg.* XXIV. 18.

III. JEREMIE, homme trés-vaillant, de la Tribu de Manaſſé, & Chef de ſa famille. (*c*)

(c) 1. *Par.* V. 24.

IV. JEREMIE. Il y eut deux Héros de ce nom dans les armées de David. 1. *Par.* XII. 4. 10. 13.

JEREMIEL. Le Roi Joakim ordonna à Jérémiel & à quelques autres, de ſe ſaiſir de Baruch & de Jérémie : (*d*) mais le Seigneur ne permit pas qu'on les découvrît.

(d) *Jerem.* XXXVI. 28.

JERIAS, arréta le Prophéte Jérémie comme il ſortoit de Jéruſalem pour ſe retirer à Anathoth ſa patrie ; & le mena à Sédécias, qui le livra aux Grands de ſa Cour pour le mettre en priſon. Ceux-ci le deſcendirent dans une citerne pleine de bouë, où il ſeroit bientôt mort, ſans Abdemélech, qui l'en tira avec la permiſſion du Roi. *Jerem.* XXXVII. 13. *&c.*

JERIBAI, un des braves de l'armée de David. 1. *Par.* XI. 46.

JERICHO, ville de la Tribu de Benjamin, (*e*) environ à ſept lieuës de Jéruſalem, & à deux lieuës du Jourdain. Moyſe l'appelle *la ville des palmiers*, (*f*) à cauſe qu'il y avoit grand nombre de ces arbres dans la plaine de Jéricho. Joſeph dit qu'il y avoit dans le territoire de cette ville, non-ſeulement beaucoup de palmiers, mais auſſi l'arbre du baume, (*g*) qui produiſoit cette liqueur ſi précieuſe, & ſi eſtimée des Anciens. La vallée de Jéricho étoit arroſée par un ruiſſeau qui étoit autrefois ſalé & amer ; (*h*) mais qui dans la ſuite fut adouci par le Prophéte Eliſée, en ſorte que ſes eaux rendirent la plaine de Jéricho, non-ſeulement une des plus agréables, mais même une des plus fertiles du pays. (*i*) Jéricho fut la premiére ville du pays de Chanaan, que Joſué prit. (*k*) Il y envoya d'abord des eſpions, qui furent reçus par une femme nommée Rahab, qui les logea chez elle, & les ſauva de la main du Roi de la ville, qui avoit envoyé pour les faire arréter. Elle leur fit promettre qu'ils la conſerveroient, elle & toute ſa famille, lorſqu'ils auroient pris la ville. Voyez l'article de *Rahab*.

(e) *Joſue* XVIII. 21.
(f) *Deut.* XXXIV. 3.
(g) *Antiq. l. 4. c. 5.*
(h) 4. *Reg.* II. 19.
(i) *Joſeph. de de Bello, l. 5. c. 4.*
(k) *Joſue* II. 1. 2. *& ſeq.*

Joſué reçut ordre du Seigneur d'aſſiéger Jéricho, peu de jours aprés le paſſage du Jourdain, (*l*) & peut-être la veille ou le jour de la premiére Pâque que les Hébreux célébrérent dans la terre de Chanaan. (*m*) La maniére dont ſe devoit faire le ſiége, eſt toute extraordinaire. Dieu leur ordonna de faire pendant ſept jours, & chaque jour une fois, le tour de la ville. Les gens de guerre marchoient à la tête, apparemment hors de la portée des traits des ennemis. Aprés eux, ſuivoient les Prêtres, qui ſonnoient de la trompette ; puis ceux qui portoient le coffre ſacré, qui renfermoit les Tables de la Loi ; & enfin tout le peuple, diſpoſez dans le même ordre qu'ils gardoient dans leurs marches du déſert. On obſerva cette cérémonie juſqu'au ſeptiéme jour. Ce jour-là, on tourna ſept fois autour de la ville ; & à la ſeptiéme, au bruit des trompettes & des cris de tout le peuple, les murs tombérent d'eux-mêmes. Le premier jour étoit un Dimanche, diſent les Rabbins ; & le ſeptiéme, un jour de Sabbat. Tout le peuple demeura dans un profond ſilence pendant les ſix premiers jours : mais le ſeptiéme jour, Joſué leur ayant dit de crier, ils élevérent leurs voix de toute part ; & les murs étant renverſez, ils entrérent tous dans la ville, chacun par l'endroit qui étoit vis-à-vis lui.

(l) *Joſue* VI. 1. 2. 3. *&c.*
(m) An du Monde 2553. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulg. 1451.

Or le Seigneur avoit ordonné que la ville fût dévoüée à l'anathéme, & que nul ne touchât à quoi que ce fût de ce qu'on y trouveroit ; qu'on n'y épargnât ni homme, ni béte ; qu'on mît tout à mort, ſans diſtinction ni d'âge ni de condition ; que la ſeule Rahab & ſa famille ſeroient exceptées de cette loi générale. Tout cela fut exécuté. On mit le feu à la ville, & on conſacra au Seigneur tout l'or, l'argent & le cuivre qui s'y trouvérent. Alors Joſué fit cette imprécation, & il dit : Maudit ſoit devant le Seigneur l'homme qui relevera & rebâtira Jéricho : Que ſon premier-né meure, lorſqu'il en jettera les fondemens ; & qu'il perde le dernier de ſes enfans, lorſqu'il en mettra les portes. Cette imprécation de Joſué ne fut pas vaine. (*a*) Hiel de Béthel environ cinq cens trente-ſept ans aprés ceci, (*b*) entreprit de rebâtir Jéricho. Il perdit Abiram ſon fils aîné, lorſqu'il en jetta les fondemens ; & Ségub, le dernier de ſes fils, lorſqu'il en poſa les portes.

(a) 3. *Reg.* XVI. 34.
(b) Vers l'an du Monde 3090. avant J. C. 910. avant l'Ere vulg. 914.

Au reſte on ne doit pas s'imaginer que juſqu'au tems de Hiel de Béthel, il n'y ait point eu de ville de Jéricho dans ce canton-là. Nous y voyons une *ville des Palmiers*, apparemment la même que Jéricho, du tems des Juges, ſous Eglon Roi des Moabites. (*c*) Les Ambaſſadeurs de David, qui avoient été outragez par les Ammonites, demeurérent à Jéricho, (*d*) juſqu'à ce que leur barbe fût revenuë. Il y avoit donc dés-lors une ville de Jéricho : mais elle n'étoit pas ſur les fondemens de l'ancienne ; elle étoit au voiſinage de cette premiére Jéricho. (*e*) Joſeph diſtingue aſſez ces deux lieux, lorſqu'il dit (*f*) qu'encore de ſon tems, on voyoit prés l'ancienne Jéricho détruite autrefois par Joſué, la ſource d'une fontaine trés-abondante, qui ſuffiſoit pour arroſer toute la plaine. Mais depuis que Hiel de Béthel eut réparé l'ancienne Jéricho, nul ne ſe fit ſcrupule d'y aller demeurer. Nous avons vû dans l'article d'Eliſée, de quelle maniére ce Prophéte adoucit les eaux de cette fontaine. Hérode avoit fait bâtir à Jéricho un fort beau palais. C'eſt-là où il fit noyer le Grand-Prêtre Ariſtobule ſon beau-frere, & où il mourut lui-même. Nôtre Sauveur a fait quelques miracles à Jéricho ; & c'eſt-là où il s'invita à demeurer chez Zachée, dont la foi eſt ſi fort loüée dans l'Evangile.

(c) *Judic.* III. 13.
(d) 2. *Reg.* X. 4. 5.
(e) Doubdan, Voyage de la Terre ſainte, c. 17.
(f) *Joſeph. de Bello, l. 5. c. 4.*

La roſe de Jéricho eſt loüée dans l'Ecriture, (*g*) & dans les Voyageurs ; quoiqu'il y ait lieu de douter que ce que l'Ecriture appelle roſe de Jéricho, ſoit la même choſe que ce que les

(g) *Eccli.* XXIV. 18. *Quaſi plantatio roſæ in Jericho.*

Modernes entendent ſous ce nom. Quoi qu'il en ſoit, voici ce qui eſt connu ſous le nom de roſe de Jéricho. C'eſt une plante qui a la forme de ſureau. Sa fleur vient en bouquet, composé de pluſieurs petites fleurs aſſez ſemblables à celles du ſureau. D'abord elle eſt rouge, & devient enſuite blanchâtre. La campagne de Jéricho eſt toute couverte de cette eſpéce d'arbuſte. Il en vient auſſi dans quelques endroits de l'Arabie. La fleur eſt incorruptible; elle ſe séche, & ſe referme à peu prés comme la fleur de ſureau, avant qu'elle s'ouvre & s'épanoüiſſe. On lui attribuë pluſieurs vertus ſans aucun fondement. Quand on la laiſſe quelque tems dans l'eau, elle s'ouvre & s'épanoüit. Dés qu'on la laiſſe quelque tems hors de l'eau, elle ſe reſſerre; & cela en toutes les ſaiſons de l'année.

A l'égard du *baume de Jéricho*, on peut voir l'article *Baume*.

JERICON, ou *Jercon*, ou plûtôt *Jarkon*, ville de la Tribu de Dan. *Joſue* XIX. 46. *Méjarcon*, ou plûtôt *Mé-iarcon*, ſignifie, *les eaux de Jarcon*. Ces lieux étoient au voiſinage de Joppé. Voyez *Arecon*.

JERIMOTH, ville en la partie méridionale de Juda. Voyez *Jarmuth*.

JERIMOTH. Il y eut pluſieurs perſonnes de ce nom: mais nous ne ſçavons aucune particularité de leur vie. Voyez 1. *Par*. VII. 7. 18. VIII. 14. XXIII. 13 XXIV. 30. XXV. 4. &c.

JERIMUTH. C'eſt le méme nom que *Jerimoth*. On trouve auſſi quelques perſonnes du nom de *Jerimuth*. 1. *Par*. XII. 5. 1. *Eſdr*. X. 27.

JEROBAAL. C'eſt le ſurnom que l'on donna à Gédéon, depuis qu'il eut abbattu le bois de Baal, & que ſon pere eut répondu à ceux qui s'en plaignoient, que c'étoit à Baal à s'en venger. *Judic*. VI. 31. 32. C'eſt de là que Sanchoniathon a pris ſon *Jerombaal*, Prêtre du Dieu Jao. *Euſeb. Præp. l.* 1. Voyez *Gédéon*.

I. JEROBOAM, fils de Nabat, qui fit pécher Iſraël, dont le nom eſt ſi célébre, & ſi ſouvent deteſté dans l'Ecriture, comme étant l'auteur du ſchiſme & de l'idolâtrie des dix Tribus, étoit fils de Nabat, & d'une veuve nommée Sarva. (*a*) Sa patrie étoit Sareda, dans la Tribu d'Ephraïm. Jéroboam étoit hardi & entreprenant; & Salomon lui avoit donné la commiſſion de lever les tributs ſur toute la maiſon de Joſeph; c'eſt-à-dire, ſur les Tribus d'Ephraïm & de Manaſſé. Un jour que Jéroboam étoit ſorti de Jéruſalem, & alloit ſeul à la campagne, (*b*) le Prophéte Ahias de Silo vint à ſa rencontre, ayant ſur ſes épaules un manteau tout neuf. Ils n'étoient qu'eux deux dans le champ. (*c*) Alors Ahias prenant ſon manteau, le coupa en douze piéces, & dit à Jéroboam: Prenez-en dix parts pour vous; car voici ce que dit le Seigneur: Je diviſerai & j'arracherai le Royaume de Salomon, & je vous en donnerai dix Tribus. Il lui en demeurera une Tribu, à cauſe de David mon ſerviteur, & de la ville de Jéruſalem, que j'ai choiſie entre toutes les villes d'Iſraël; parce que Salomon a adoré Aſtarte Déeſſe des Sidoniens, Chamos Dieu des Moabites, & Moloch Dieu des Ammonites, & parce qu'il m'a abandonné, & s'eſt livré à l'iniquité. Je ne le priverai point toutefois du Royaume; il en joüira juſqu'à ſa mort: mais je l'ôterai d'entre les mains de ſon fils, & je vous en donnerai dix Tribus.

(*a*) 3. *Reg*. XI. 26.

(*b*) 3. *Reg*. XI. 29.

(*c*) L'année eſt incertaine, ce fut ſur la fin du regne de Salomon.

Si donc vous obéïſſez à mes ordres, & ſi vous marchez dans mes voyes, comme a fait David mon ſerviteur, je ſerai avec vous, & j'établirai vôtre maiſon pour toujours, & je vous mettrai en poſſeſſion du Royaume d'Iſraël.

Jéroboam déja indiſpoſé contre Salomon, & animé par les promeſſes d'Ahias, commença à remuer, & à ſolliciter les peuples à la révolte. Mais Salomon en ayant eu vent, voulut faire arréter Jéroboam, qui ſe ſauva en Egypte, & y demeura juſqu'à la mort de Salomon. (*a*) Roboam qui lui ſuccéda, ayant ſuivi le conſeil des jeunes Conſeillers, (*b*) qui lui conſeillérent d'uſer de hauteur & de menaces envers le peuple aſſemblé pour le reconnoître Roi, les irrita de telle ſorte, qu'il y eut dix Tribus qui ſe ſéparérent de la maiſon de David, & qui abandonnérent Roboam. Cependant Jéroboam étoit revenu d'Egypte; & les dix Tribus l'ayant appris, le firent venir dans une aſſemblée générale, où ils l'établirent Roi ſur tout Iſraël. Jéroboam fixa ſa demeure à Sichem, & s'y fortifia. Il rétablit auſſi Phanuël au-delà du Jourdain, & la mit en état de défenſe, pour contenir les Tribus qui étoient de ce côté-là.

(*a*) An du Monde 3029. avant J. C. 971. avant l'Ere vulg. 975.

(*b*) 3. *Reg*. XII. 1. 2. &c.

Jéroboam oubliant la fidélite qu'il devoit à Dieu, qui lui avoit donné le Royaume, ne ſongea qu'à s'y maintenir, aux dépens de la Religion & du culte du Seigneur. Il dit en lui-méme: Si mon peuple va à Jéruſalem, pour y offrir ſes ſacrifices, & pour y rendre ſes adorations à Dieu, il retournera bien-tôt à l'obéïſſance de la maiſon de David, & je ſerai la victime de l'inconſtance du peuple, ou du reſſentiment de Roboam. Il réſolut donc de faire deux veaux d'or, apparemment à l'imitation du Dieu Apis, qu'il avoit vû en Egypte; de les mettre l'un à Dan & l'autre à Berſabée, aux deux extrémitez de ſes Etats; & de faire publier par tout le pays defenſe d'aller déſormais à Jéruſalem, & ordre de rendre ſon culte à ces veaux d'or. N'allez plus ci-aprés, dit-il, à Jéruſalem. Iſraël, voici vos Dieux, qui vous ont tirez de l'Egypte. Il fit auſſi des Temples dans les hauts lieux, & établir pour Prêtres des gens du milieu du peuple, & qui n'étoient ni de la race d'Aaron, ni de la Tribu de Lévi.

Pour faire la dédicace de ſon nouvel Autel, & la conſécration de ſes veaux d'or, il fit publier une Fête ſolemnelle dans tout ſon Royaume pour le quinziéme jour du huitiéme mois; (*c*) & tout le peuple étant aſſemblé, il monta lui-même ſur l'Autel, pour y offrir l'encens & les ſacrifices. Alors un homme de Dieu, que la plûpart croyent étre le Prophéte Addo, vint de Juda (*d*) à Béthel, par l'ordre du Seigneur; & voyant Jéroboam qui étoit ſur ſon Autel, il s'écria: Autel, Autel, voici ce que dit le Seigneur: Il naîtra un fils de la maiſon de David, qui s'appellera Joſias; & il immolera ſur toi les Prêtres des hauts lieux, qui t'encenſent maintenant. Il brûlera ſur toi des os d'hommes. Et pour preuve que c'eſt le Seigneur qui a parlé, voilà que l'Autel va tout préſentement ſe rompre, & la cendre, & ce qui eſt deſſus, ſe répandra par terre. En méme-tems le Roi qui étoit ſur l'Autel, étendit la main, & commanda qu'on arrêtât le Prophéte: mais la main qu'il avoit étenduë, ſe ſécha, & il ne put la retirer. L'Autel auſſi-tôt ſe rompit, & le feu avec la cendre qui étoit deſſus, ſe répandit par

(*c*) An du Monde 3030. avant J. C. 970. avant l'Ere vulg. 974.

(*d*) 3. *Reg*. XIII.

terre, ſuivant la prédiction de l'homme de Dieu. Alors le Roi lui dit : Offrez vos priéres à Dieu, afin qu'il me rende l'uſage de ma main. L'homme de Dieu pria le Seigneur, & la main du Roi fut remiſe en ſon premier état. Alors Jéroboam dit au Prophéte : Venez dîner avec moi dans ma maiſon, & je vous ferai des préſens. Il répondit : Quand vous me donneriez la moitié de vôtre maiſon, je n'irai point avec vous, & ne goûterai rien en ce lieu ; car le Seigneur me l'a trés-expreſsément défendu.

Un événement ſi extraordinaire ne fit point revenir Jéroboam de ſon impiété ; il continua à entretenir le peuple dans l'erreur & dans la ſuperſtition, en établiſſant des Prêtres des hauts lieux, & en les engageant dans un culte contraire à la Loi du Seigneur. C'eſt-là le crime de la maiſon de Jéroboam, & ce qui fut cauſe qu'elle fut exterminée de deſſus la terre. Quelque tems aprés, (*a*) Abia ſon fils étant tombé malade, (*b*) Jéroboam envoya ſa femme vers le Prophéte Ahias, pour le conſulter ſur la ſanté de ſon fils. Et afin que l'homme de Dieu ne reconnût point la Reine, elle ſe déguiſa, & prit des habits comme une femme du commun. A peine étoit-elle ſur le ſeüil de la porte du Prophéte, qu'Ahias, qui ne pouvoit plus voir, à cauſe de ſa vieilleſſe, lui cria : Entrez, femme de Jéroboam ; pourquoi vous déguiſez-vous ? Allez ; dites à Jéroboam : Voici ce que dit le Seigneur : Je vous ai établi Chef de mon peuple ; & vous, au lieu de me demeurer fidéle, vous m'avez tourné le dos, & vous avez donné vos adorations à des Dieux étrangers. C'eſt pourquoi j'exterminerai la maiſon de Jéroboam. Ceux de ſa maiſon qui mourront dans la ville, ſeront mangez par les chiens ; & ceux qui mourront à la campagne, ſeront dévorez par les oiſeaux du Ciel. A l'égard de l'enfant, pour lequel vous me venez conſulter, il mourra de ſa maladie, & tout Iſraël le pleurera. La choſe arriva comme le Prophéte l'avoit prédit : mais Jéroboam n'en devint pas meilleur. Il mourut aprés vingt-deux ans de regne, (*c*) & Nadab ſon fils regna en ſa place.

(*a*) L'année n'eſt pas certaine.
(*b*) 3. *Reg.* XIV.

(*c*) L'an du Monde 3050. avant J. C. 950. avant l'Ere vulg. 954.

II. JEROBOAM II. du nom, Roi d'Iſraël, étoit fils de Joas. Il commença à regner aprés ſon pere, l'an du Monde 3179. avant J. C. 821. avant l'Ere vulgaire 825. Il regna quarante-un ans, (*d*) & mourut l'an du Monde 3220. avant J. C. 780. avant l'Ere vulgaire 784. Il fit le mal devant le Seigneur, & marcha dans les voyes de Jéroboam fils de Nabat, qui avoit fait pécher Iſraël. Son regne fut long & heureux. Il rétablit le Royaume d'Iſraël dans ſon ancienne ſplendeur, dont il étoit fort déchû ſous ſes prédéceſſeurs, & reconquit les pays & les villes que les Rois de Syrie avoient uſurpées & démembrées de ſes Etats. Il réduiſit ſous ſon obéiſſance toutes les terres de de-là le Jourdain, juſqu'à la Mer Morte. Tout cela en exécution des promeſſes que le Seigneur lui en avoit faites par le Prophéte Jonas, fils d'Amathi, dont nous avons encore les autres prophéties : mais nous n'avons pas celles qu'il avoit faites en faveur de Jéroboam II. ni le détail des conquêtes que ce Prince avoit faites, & qui étoient écrites dans les Annales des Rois d'Iſraël.

(*d*) 4. *Reg.* XIV. 23. 24. *&c.*

Les Prophétes Osée, Amos & Jonas prophétiſérent ſous Jéroboam II. On voit par leurs Ecrits, que ſous ſon regne, l'oiſiveté, la molleſſe, la ſomptuoſité, l'injuſtice regnoient dans Iſraël ; (*a*) que la licence en fait de Religion, étoit extréme ; que l'on fréquentoit non-ſeulement Dan & Béthel, où l'on avoit placé les veaux d'or, mais auſſi Maſpha de Galaad, Béerſabée, le Thabor, le Carmel, & Galgal ; & en général, les lieux où le Seigneur avoit apparu aux Patriarches, (*b*) & preſque toutes les hauteurs d'Iſraël. Ce n'étoit pas toûjours pour y adorer les Idoles ; mais c'étoit toûjours déſobéïr au Seigneur, & s'expoſer à l'occaſion de tomber dans des déſordres honteux, en ſe trouvant dans des aſſemblées de réjoüiſſances, & dans des lieux écartez. On remarque auſſi que ſous ſon regne, on obſervoit dans Iſraël pluſieurs articles de la Loi cérémonielle. On payoit les prémices & les décimes ; on obſervoit les Fêtes & le Sabbat ; on conſacroit des Nazaréens. (*c*)

(*a*) *Amos* II. 6. 7. Or. III. 5. 10. 14. VI. 4. 5. 6. VIII. 5. 5.
(*b*) Voyez *Oſée* V. I. IV. 15. VI. 8. IX. 15. XII. 11. & *Amos* V. 5. VII. 13. VIII. 14.
(*c*) *Amos* II. 11. 12. IV. 4. 5. V. 22. 23. VIII. 5. 5. 10.

Le Prophéte Amos (*d*) fut ſuſcité de Dieu pour menacer la maiſon de Jéroboam des derniers malheurs. Il dit que les hauts lieux conſacrez aux Idoles, ſeront détruits, & que la famille de Jéroboam ſera exterminée par l'épée. Amaſias Prêtre de Béthel, (*e*) donna avis au Roi qu'Amos étoit un ſujet rébéle, qui inſpiroit au peuple l'eſprit de révolte, & qui diſoit publiquement : Jéroboam mourra par l'épée, & Iſraël ſera emmené captif hors de ſon pays. C'étoit une calomnie de la part de ce faux Prêtre ; & l'Ecriture ne dit pas que le Roi y ait ajoûté foi. Toutefois Amaſias fit ſortir Amos des terres d'Iſraël ; & il y a toute apparence que ce ne fut que par l'autorité du Prince. Nous ne ſçavons pas davantage de particularitez de la vie de Jéroboam II.

(*d*) *Amos* VII. 7. 8. 9. *&c.*
(*e*) *Amos* VII. 10. 11. 12.

JERON, ville de Nephtali. *Joſue* XIX. 38.

JERUEL. Le Roi Joſaphat remporta une grande victoire ſur les Ammonites, les Moabites, (*f*) & autres peuples liguez, dans le déſert de Jéruël. Il étoit au couchant de la Mer Morte, dans la partie méridionale de Juda, pas loin de *Sis*.

(*f*) 2. *Par.* XX. 16.

JERUSA, mere de Joathan, fils d'Ozias Roi de Juda. 4. *Reg.* XV. 33.

JERUSALEM, nommée auparavant *Jébus*, (*g*) ou *Salem*. (*h*) Quelques-uns l'expriment par *Solyma*, ou *Heroſolyma* : les Hébreux, par *Jeruſchalaïm* ou *Jeruſchelem*. Ce nom peut ſignifier ou la viſion de paix, ou la poſſeſſion, l'héritage de paix. Joſué la donna à la Tribu de Benjamin. (*i*) Il prit & fit mourir le Roi de Jéruſalem, dans la fameuſe journée de Gabaon ; (*k*) & il y a toute ſorte d'apparence qu'il ne laiſſa pas cette ſeule ville au milieu du pays, ſans la réduire, comme il avoit fait les autres. Il faut toutefois avoüer qu'il n'eſt dit en aucun endroit qu'il l'ait priſe. Il paroît même par d'autres paſſages, qu'elle demeura aux Jébuséens juſqu'au tems de David ; (*l*) & il eſt dit expreſsément que les enfans de Benjamin ne chaſsérent point les Jébuséens de Jéruſalem. (*m*)

(*g*) *Joſue* XVIII. 28.
(*h*) *Geneſ.* XIV. 18. *Heb.* VII. 1. *Pſal.* LXXV. 3. *in Heb.*
(*i*) *Joſue* XVIII. 28.
(*k*) *Joſue* X. 25. 40. XII. 10.
(*l*) 2. *Reg.* V.
(*m*) *Judic.* I. 21.

D'un autre côté, cette ville paroit avoir été dans le partage de la Tribu de Juda. Il eſt dit dans Joſué, (*n*) que *les enfans de Juda ne purent exterminer les Jébuséens, qui habitoient à Jéruſalem* ; & dans le Livre des Juges, (*o*) on lit que les enfans de Juda prirent & brûlérent Jéruſalem. Enfin David, qui étoit de la Tribu de Juda, n'eut pas plûtôt été reconnu Roi de tout Iſraël, qu'il marcha contre Jéruſalem, & la

(*n*) *Joſue* XV. 63.
(*o*) *Judic.* I. 8.

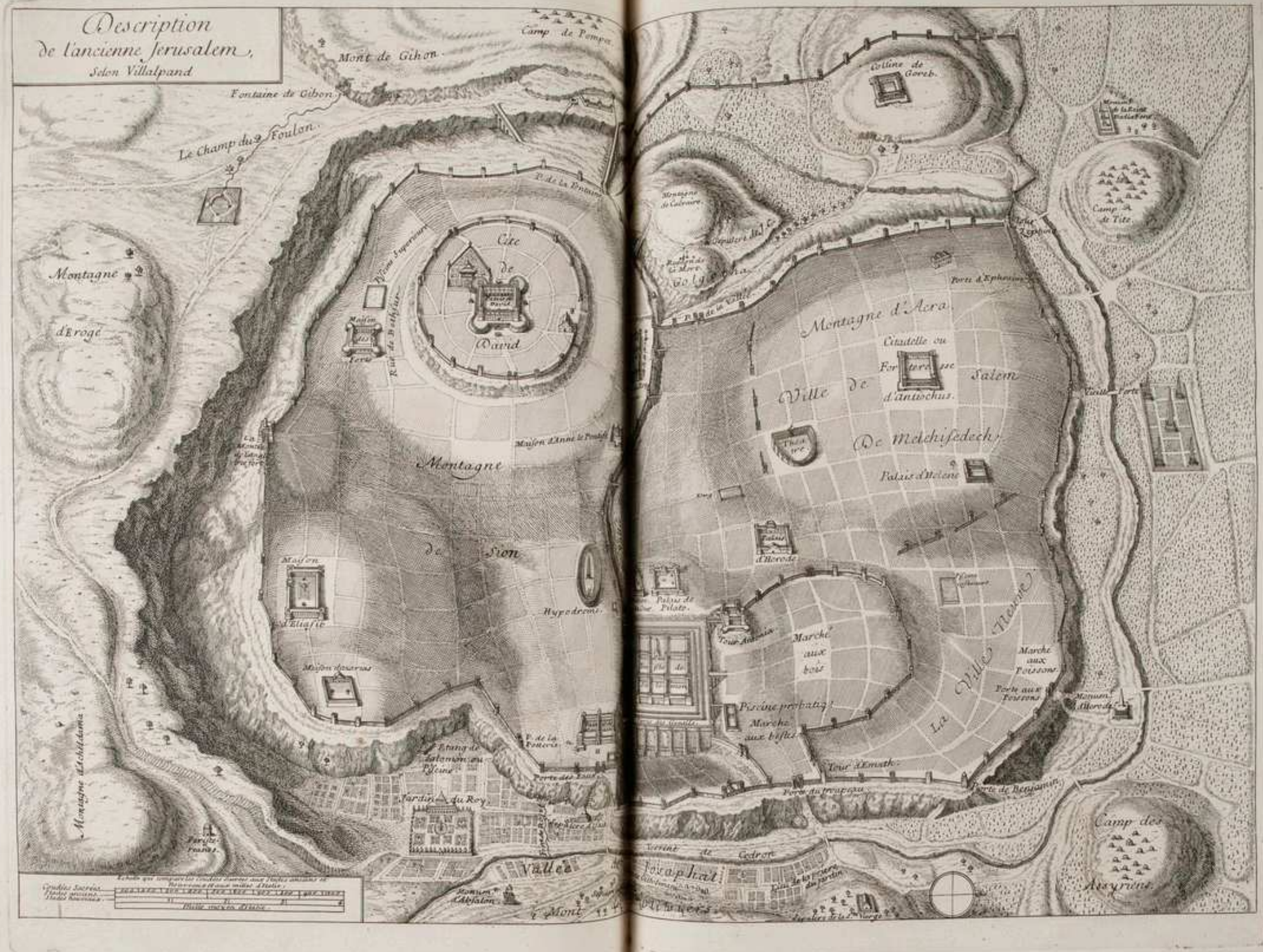
Description
de l'ancienne Jerusalem,
Selon Villalpand
Mont de Gihon
Camp de Pompée
Fontaine de Gihon
Le Champ du Foulon
Montagne
d'Eroge
Cité
de
David
Montagne
de Sion
Maison
d'Eliasib
Hypodrome
Maison d'Anne le Pontife
Maison des Forts
Rue de Bethsur
Piscine Superieure
Etang de Salomon ou Piscine
Jardin du Roy
Porte des Eaux
Vallée
Josaphat
Mont
Colline de Goreb
Montagne de Calvaire
Sepulcre de J. C.
Golgotha
Porte d'Ephraim
Montagne d'Acra
Citadelle ou
Forteresse
d'Antiochus
Ville de
Salem
De Melchisedech
Palais d'Helene
Palais d'Herode
Palais de Pilate
Tour Antonia
Marché
aux
bois
Piscine probatique
Marché
aux bestes
La Ville Neuve
Marché
aux
Poissons
Porte aux
Poissons
Tour d'Emath
Porte du troupeau
Porte de Benjamin
Camp des
Assyriens
Camp de Tite
Vieille Porte
Ecoulement de Cedron
Montagne d'Acheldama
Coudées Sacrées
Stades anciens
Stades nouveaux
Mille moyen d'Italie

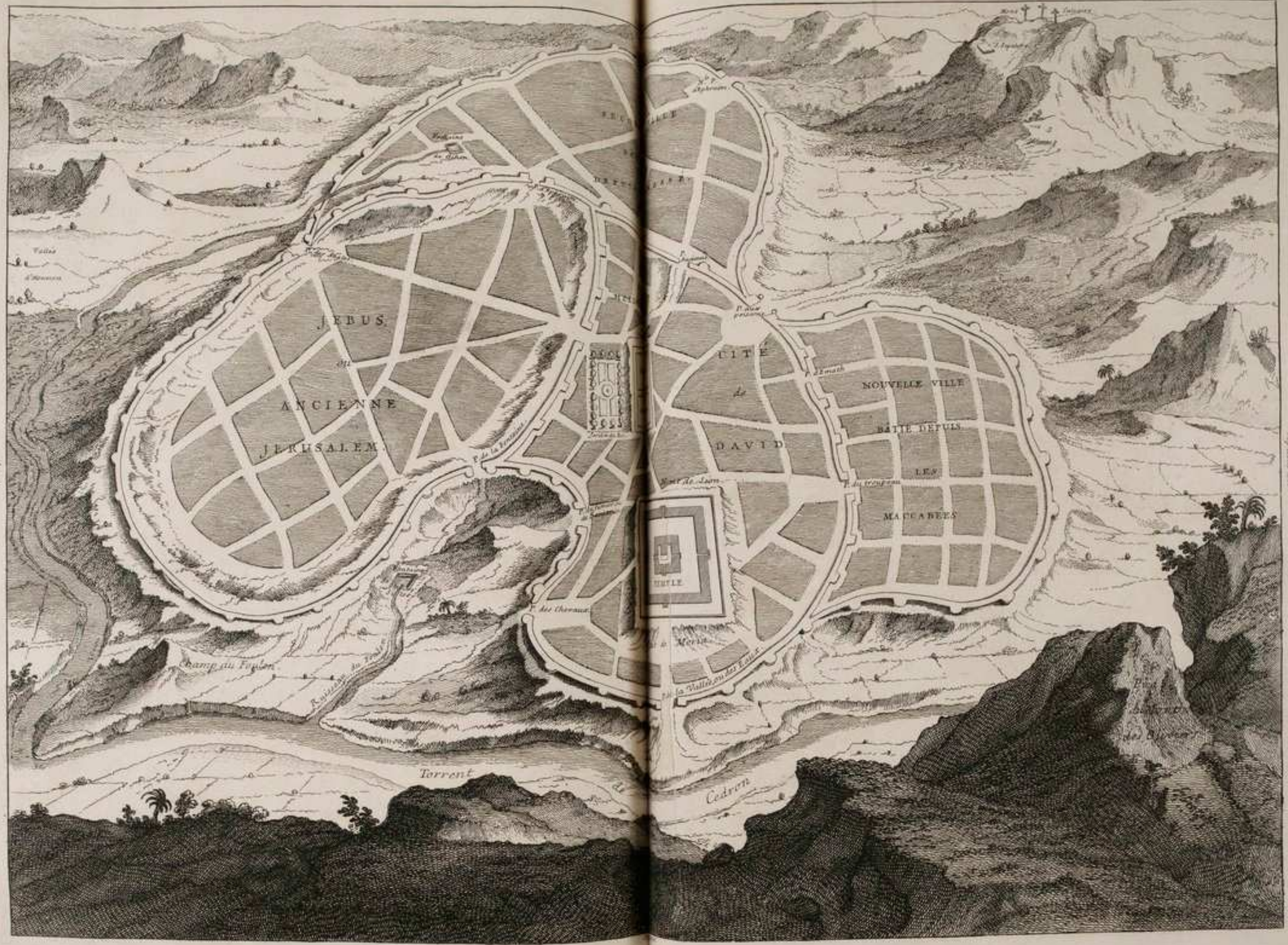

PLAN NOUVEAU DE L'ANCIENNE [illegible]RUSALEM SELON L'AUTEUR..

réduisit à son obéïssance, (*a*) en chassa les Jébuséens, & y établit le siége de son Royaume. Enfin le Psalmiste attribuë assez clairement Jérusalem à Juda, lorsqu'il dit (*b*) que le Seigneur n'a pas choisi Ephraïm, *mais la Tribu de Juda, & le mont de Sion.* Pour concilier ces différens Textes, on peut dire que Jérusalem étant sur la frontiére des deux Tribus, elle est tantôt attribuée à l'une, & tantôt à l'autre; que Benjamin y avoit plus de droit, par le partage que Josué avoit fait du pays; & Juda, par le droit de conquéte qu'il en avoit faite jusqu'à deux fois; premiérement sous les Juges, & ensuite sous David. Depuis que le Seigneur eut déclaré que Jérusalem étoit le lieu qu'il avoit choisi pour sa demeure, & pour son Temple, elle fut regardée comme étant la métropole de toute la nation, & comme étant à tous les Israëlites en commun. (*c*) Elle n'appartenoit donc proprement ni à Benjamin, ni à Juda.

(*a*) 2. Reg. v. 6. 7.

(*b*) Psalm. LXXVII. 67.

(*c*) Voyez Joseph. de Bello Jud. l. 4. c. 6. & l. 5. c. 5.

La ville de Jérusalem étoit bâtie sur une ou deux collines, & elle étoit toute environnée de montagnes: *Montes in circuitu ejus*, (*d*) & dans un terrein pierreux & assez stérile, à la longueur de soixante stades, selon Strabon. (*e*) Le territoire & les environs de Jérusalem étoient assez arrosez, ayant les fontaines de Géhon & de Siloé, & le torrent de Cédron au pied de ses murailles; & outre cela, les eaux d'Ethan, que Pilate avoit conduites dans la ville par des aqueducs. (*f*) L'ancienne ville de Jérusalem ou de Jébus, que David prit sur les Jébuséens, n'étoit pas bien grande. Elle étoit assise sur une montagne, au midy du Temple. La montagne opposée, qui étoit au septentrion, est celle de Sion, où David bâtit une nouvelle ville, qu'il appella la cité de David, dans laquelle étoient le palais royal & le Temple du Seigneur. Ce Temple étoit construit sur la colline de Moria, qui étoit un des côteaux du mont de Sion. (*g*)

(*d*) Psalm. CXXV. 2.

(*e*) Strabo l. 16.

(*f*) Joseph. l. 2. c. 17. de Bello.

(*g*) Voyez Psal. XXVII. 3. Isai. XX. 13. & 2. Reg. V. 7. 9. & 1. Par. XI. 5. & 3. Reg. VIII. 1. & 2. Par. V. 2. Ezech. XL. 2.

Entre ces deux montagnes, étoit la vallée de Mello, qui séparoit autrefois l'ancienne Jébus de la cité de David, mais qui fut ensuite comblée par David & par Salomon, pour joindre les deux villes. (*h*) Depuis le regne de Manassé, il est parlé d'une nouvelle ville, appellée *la seconde*, qui fut fermée de murailles par ce Prince. (*i*) Les Maccabées y firent encore quelques additions, & aggrandirent considérablement la ville de Jérusalem du côté du nord, (*k*) en y enfermant une troisiéme colline. Joseph parle encore d'une quatriéme colline, nommée Bézéta, qu'Agrippa avoit joint à la ville, & qu'il avoit commencé à fermer de murailles. Cette nouvelle ville étoit au nord du Temple, le long du torrent de Cédron. Ainsi la ville de Jérusalem n'avoit jamais été si grande, que lorsqu'elle fut attaquée par les Romains. Elle avoit alors trente-trois stades de tour, qui font quatre mille cent vingt-cinq pas, ou une lieuë & presque demie, à trois mille pas la lieuë. Ce qui se confirme encore par ce que dit le même Joseph, (*l*) qui nous apprend que le mur de circonvallation que Tite fit faire autour de la ville, avoit trente-neuf stades, qui font quatre mille huit cens soixante & quinze pas, ou un peu plus d'une lieuë & demie. D'autres lui donnent une bien plus grande étenduë. Il faut voir Villalpand pour l'affirmative, & M. Reland pour le négative. *Palæstin. t. 2. l. 3. p.* 836. 837.

(*h*) 3. Reg. IX. 24. XI. 27.

(*i*) 2. Par. XXV. 23. XXVII. 3. & 4. Reg. XXII. 14.

(*k*) Joseph. de Bell. l. 5. c. 6. Pag. 913.

(*l*) Joseph. de Bell. l. 6. c. 6.

Nous n'entreprendrons pas de décrire tous les édifices publics & particuliers de cette célébre ville. Les anciens nous sont presque entiérement inconnus. Ceux dont parle Joseph, & dont il donne la description, n'ont que peu ou point de rapport à la Bible, que nous nous sommes principalement proposé d'éclaircir dans cet Ouvrage. Nous donnerons la description du *Temple* dans son article particulier. Nous parlerons aussi des *Synagogues* dans un autre endroit. Le plan que nous avons donné de Jérusalem, nous dispense de répéter ici beaucoup de choses, que l'on peut voir, en jettant les yeux sur cette description. Les portes que nous avons marquées, ne sont peut-étre pas précisément au lieu où nous les avons mises: mais dans ces sortes de choses, il faut malgré qu'on en ait, donner un peu aux conjectures. J'ai parlé de la piscine probatique dans son lieu, sous *Bethzaïde*, ou *Béthesda*. J'ai aussi parlé des fontaines de *Siloé* & de *Géhon*.

Le sentiment le plus commun est que Melchisédech étoit Roi de Jérusalem, quoiqu'il y ait sur cela quelque difficulté. Saint Jérôme (*a*) croit que cette ville de *Salem*, dont l'Ecriture dit que Melchisédech étoit Roi, (*b*) étoit une bourgade prés de Scythopolis, où l'on voyoit encore de son tems les ruines du palais de ce Prince, lesquelles par leur grandeur, montroient assez quelle avoit été autrefois la magnificence de cet édifice. L'Auteur de la Chronique Paschale dit aussi qu'il a vû le village où étoit autrefois la demeure de Melchisédech. M. Réland (*c*) de méme ne veut pas croire que Melchisédech ait regné à Salem. Nous aimons mieux suivre le sentiment du commun des Peres & des Interprétes, puisqu'il n'a rien de contraire à l'Ecriture, qui donne quelquefois à Jérusalem le nom de *Salem*, & puisque l'opinion contraire n'est point d'accord sur la situation de la ville de Salem, qu'elle donne pour demeure à Melchisédech.

(*a*) *Hieronym. Ep. ad Evangelum.*

(*b*) *Genes.* XIV. 18.

(*c*) *Reland. Palest. l. 3. pag.* 976. & 833.

Les Jébuséens en étoient les maîtres sous Moyse, sous Josué, sous les Juges, & jusqu'au commencement du regne de David. On conjecture que Josué la prit sur eux, comme nous l'avons déja remarqué. Les enfans de Juda s'en rendirent maîtres aprés la mort de Josué: (*d*) mais ou ils ne la purent conserver, ou ils ne prirent que la ville basse, la citadelle étant demeurée au pouvoir des Jébuséens; & c'est-là la premiére prise de cette ville qui soit bien marquée dans le Texte sacré. La seconde est celle qui se fit au commencement du regne de David. Ce Prince ne se vit pas plûtôt affermi sur le trône d'Israël, (*e*) qu'il marcha contre Jérusalem. La ville étoit si forte, que les Jébuséens qui l'occupoient, se vantoient de la défendre seulement avec des aveugles & des boiteux. Mais David la força, en chassa les Jébuséens, & la choisit pour Capitale de son Royaume. (*f*) Depuis ce tems, Jérusalem fut le théâtre d'une infinité d'actions importantes; en sorte que de vouloir faire l'histoire de cette ville, ce seroit entreprendre le récit de presque toute l'Histoire sainte.

(*d*) *Judic.* I. 8. *Oppugnantes ergo filii Juda Jerusalem, cæperunt eam, & percusserunt in ore gladii, tradentes cunctam incendio civitatem.*

(*e*) 2. *Reg.* V. 6.

(*f*) An du Monde 2956. avant J. C. 1044. avant l'Ere vulg. 1048.

David l'embellit, & l'augmenta considérablement. Mais Salomon y fit tant de grands & de beaux ouvrages, qu'il la rendit une des plus belles villes de l'Orient. Sous le regne de Roboam fils & successeur de Salomon, elle fut

prise, (a) & pillée par Sésac Roi d'Egypte. Ce Prince enleva tous les trésors du Temple & du palais Royal. (b)

(a) 3. *Reg.* XIV. 25. 26. 27.

(b) An du Monde 3033. avant J. C. 967. avant l'Ere vulg. 971.

Hazaël Roi de Syrie (c) étant venu contre Jérusalem, & menaçant de la prendre, Joas Roi de Juda racheta la ville par une grande somme d'argent qu'il envoya au Roi de Syrie, pour l'obliger à lever le siége. (d) Il épuisa pour cela les trésors de la Maison de Dieu, & ceux du palais pour contenter l'avidité d'Hazaël, qui ne laissa pas d'envoyer contre lui l'année suivante une armée, qui défit celle de Juda, prit plusieurs Princes, les fit mourir, & laissa Joas lui-même dans d'extrêmes langueurs.

(c) An du Monde 3165. avant J. C. 835. avant l'Ere vulg. 839.

(d) 4. *Reg.* XII. 17. & 2. *Par.* XXIV. 24. 25.

Quelque tems aprés, (e) Joas Roi de Juda ayant témérairement déclaré la guerre à Amasias Roi d'Israël, (f) ce dernier Prince défit l'armée de Juda, prit Joas prisonnier; & étant entré dans Jérusalem, enleva tous les trésors qui étoient, tant dans le Temple, que dans le palais Royal, fit démolir quatre cens coudées des murailles de la ville, depuis la porte d'Ephraïm, jusqu'à la porte de l'Angle; puis s'en retourna à Samarie.

(e) An du Monde 3178. avant J. C. 822. avant l'Ere vulg. 826.

(f) 4. *Reg.* XIV. 13. & 2. *Par.* XXV. 23.

Néchao Roi d'Egypte au retour de son expédition contre Carchemise sur l'Euphrate, (g) entra dans Jérusalem, prit Joachaz, que le peuple de Juda avoit établi sur le trône de Josias, mit en sa place Eliakim, ou Joakim, & emmena Joachaz en Egypte, où il mourut. (h) On ne lit pas dans l'Ecriture que Néchao ait pillé la ville ou le Temple, mais il imposa sur tout le pays une taxe de cent talens d'argent, & de dix talens d'or, que Joakim fut obligé de payer, en imposant sur tout le peuple une capitation ou taxe réelle, à proportion de leurs biens. Il paroît par Ezéchiel, (i) que Joachaz avoit attaqué Néchao, ou du moins qu'il lui avoit fait une forte résistance, avant que de se rendre à lui: *Vôtre mere est une lionne, qui est couchée au milieu de ses lionceaux qu'elle a nourris. Elle a pris un de ses lionceaux*, (c'est Joachaz) *& il est devenu lion; il a appris à prendre sa proye, & à dévorer des hommes. Les nations en ont été averties, & l'ont pris, mais non pas sans avoir reçu bien des blessures, & l'ont conduit en Egypte.*

(g) An du Monde 3394. avant J. C. 606. avant l'Ere vulg. 610.

(h) 4. *Reg.* XXIII. 30. & 2. *Par.* XXXVI. 1. 2. 3.

(i) *Ezech.* XIX. 2. 3.

Nabuchodonosor étant venu dans la Judée (k) la quatriéme année du regne de Joakim Roi de Juda, (l) assiégea Jérusalem, qui étoit alors tributaire aux Rois d'Egypte; & l'ayant assujettie à la domination des Chaldéens, il y laissa Joakim, qu'il avoit eu d'abord dessein de mener chargé de chaînes à Babylone. C'est ainsi que l'on concilie les différens passages où il est parlé de cet événement, & dont les uns portent que Joakim fut mené à Babylone, & d'autres qu'il regna à Jérusalem. Il y regna dans la dépendance de Nabuchodonosor, ainsi qu'il y regnoit auparavant sous le bon plaisir des Rois d'Egypte. Au bout de trois ans, (m) il se lassa de cette soumission, & se souleva contre Nabuchodonosor. Le Roi de Chaldée occupé à d'autres affaires, ne put si-tôt réduire Joakim; il envoya seulement contre lui des troupes de Chaldéens, de Syriens, de Moabites, & d'Ammonites, qui ravagérent la Judée, & emmenérent à Babylone trois mille vingt-trois Juifs, la septiéme année de Joakim, (n) du Monde 3401. & quatre ans aprés, du Monde 3405. qui étoit la onziéme année de Joakim, ils entrérent dans Jérusalem, prirent & mirent à mort ce Prince, & jettérent son corps à la voirie.

(k) An du Monde 3398. avant J. C. 602. avant l'Ere vulg. 606.

(l) 4. *Reg.* XXIV. 1. 2. *&c. Daniel.* I. 1. *Jerem.* XXV. 1. & 2. *Par.* XXXVI. 6.

(m) An du Monde 3400. ou 3401. avant J. C. 599. avant l'Ere vulg. 603.

(n) *Jerem.* LII. 28.

Jéchonias son fils lui succéda; mais aprés un regne de trois mois & dix jours, Nabuchodonosor étant venu assiéger Jérusalem, Jéchonias fut obligé de se rendre; (a) la ville fut encore prise par les Chaldéens, & les trésors du Temple, & du palais Royal, enlevez & emportez à Babylone. (b) Enfin Nabuchodonosor prit Jérusalem pour la quatriéme & derniére fois, l'an du Monde 3416. avant l'Ere vulgaire 588. & la onziéme année de Sédécias. Il fit brûler & ruiner, tant la ville que le Temple, & emmena les Princes & le peuple en captivité. Ainsi on peut compter avant la captivité de Babylone, neuf prises de la ville de Jérusalem.

(a) 4. *Reg.* XXIV. 2. 3. 4.

(b) 4. *Reg.* XXIV. 10. *&c.*

Aprés la captivité de Babylone, la ville de Jérusalem fut rétablie & repeuplée de nouveau, l'an du Monde 3468. avant J. C. 532. avant l'Ere vulgaire 536. qui est la premiére année du regne de Cyrus à Babylone. Mais on ne rebâtit ses murs & ses portes, qu'aprés le retour de Néhémie, l'an du Monde 3550. avant l'Ere vulgaire 454. Alexandre le Grand entra dans Jérusalem aprés la prise de Tyr, l'an du Monde 3672. avant J. C. 328. avant l'Ere vulgaire 332.

Aprés la mort de ce Prince, (c) Jérusalem demeura en la puissance des Rois d'Egypte; & Ptolémée fils de Lagus prit Jérusalem par artifice, (d) si l'on s'en rapporte à Aristée & à Joseph, (e) & emmena captifs dans l'Egypte environ cent mille hommes, qu'il avoit pris dans la Judée. Le même Joseph (f) dit que Ptolémée Evergétes Roi d'Egypte vint aussi à Jérusalem, & y offrit plusieurs sacrifices d'actions de graces. Enfin Ptolémée Philopator aprés la victoire qu'il avoit remportée sur Antiochus le Grand, prés la ville de Raphia, vint à Jérusalem, alla au Temple, & y offrit des sacrifices: mais les Prêtres l'empêchérent d'entrer dans le Sanctuaire; ce qui l'irrita de telle sorte, qu'il résolut de faire périr tous les Juifs qui étoient en Egypte, (g) ce qu'il auroit executé si Dieu n'avoit protégé son peuple d'une maniére toute miraculeuse, qui est rapportée au long dans le troisiéme Livre des Maccabées.

(c) La mort d'Alexandre arriva l'an du Monde 3681. avant J. C. 319. avant l'Ere vulg. 323.

(d) An du Monde 3684. avant J. C. 316. avant l'Ere vulg. 320.

(e) *Aucug. Liv. c. 1. 2.*

(f) *Joseph. Liv. contra Appion. p. 1064.* An du Monde 3758. avant J. C. 342. avant l'Ere vulg. 346.

Antiochus le Grand ayant repris la Célé-Syrie & la Judée sur le Roi d'Egypte, (h) vint à Jérusalem, où il fut fort bien reçû par les Juifs, qui nourrirent son armée & ses éléphans, & lui donnérent du secours, pour réduire la garnison que Scopas avoit laissée dans la citadelle de Jérusalem. (i) Pour reconnoître ces bons services, Antiochus n'oublia rien pour rétablir Jérusalem dans sa premiére splendeur, accorda de grands priviléges aux Juifs, & donna de grandes sommes pour les sacrifices du Temple. Séleucus fils & successeur d'Antiochus le Grand, ne fut pas aussi favorable aux Juifs, que l'avoit été Antiochus. Il envoya Héliodore au Temple de Jérusalem, (k) pour en enlever les trésors: (l) mais il fut obligé de s'en retourner sans rien faire, aprés avoir été fort maltraité par des Anges qui lui apparurent dans le Temple même.

(g) An du Monde 3587. avant J. C. 213. avant l'Ere vulg. 217.

(h) An du Monde 3806. avant J. C. 194. avant l'Ere vulg. 198.

(i) *Joseph. Antiq. l. 12. c. 3.*

(k) An du Monde 3828. avant J. C. 172. avant l'Ere vulg. 176.

(l) 2. *Macc.* III.

Antiochus Epiphanes, frere & successeur de Séleucus, vint à Jérusalem, (m) & y fut reçû par Jason, usurpateur de la souveraine Sacrificature, avec de trés-grands honneurs, (n) à la lumiére des flambeaux, & au bruit des accla-

(m) An du Monde 3831. avant J. C. 169. avant l'Ere vulg. 173.

(n) 2. *Macc.* IV. 21. 22.

mations publiques. Pour cette fois, il n'y fit aucun mal : mais trois ans aprés, & l'an du Monde 3834. ayant appris que ceux de Jérusalem avoient témoigné quelque joye à la fausse nouvelle qui vint qu'il étoit mort en Egypte, il en conçut tant d'indignation, (a) qu'à son retour, il assiégea la ville, la pilla, enleva tout l'or & les vases les plus précieux du Temple, & y fit mourir plus de quatre-vingt mille hommes.

(a) 1. Macc. v. 2. Macc. i. 21.

Deux ans aprés, (b) il envoya à Jérusalem un nommé Apollonius, Intendant des tributs, avec des ordres secrets de piller & de brûler la ville. (c) Cet homme vint d'abord en apparence avec un esprit de paix : mais tout d'un coup il se jetta sur la ville, y fit un grand carnage, prit des dépoüilles, & mit le feu à la ville, ruina la plus grande partie des maisons, & ne réserva que ce qu'il fit enfermer de murailles au haut de la cité, prés le Temple du Seigneur, où il bâtit une citadelle, & où il laissa une forte garnison. Alors Jérusalem fut abandonnée de ses propres citoyens, & livrée aux Gentils. L'année suivante 3837. les sacrifices furent interrompus dans le Temple, la statuë de Jupiter Olympien fut placée sur l'Autel, & on vit dans la Maison de Dieu l'abomination de désolation. (d) Les choses demeurérent en cet état pendant trois ans. (e) Judas Maccabée ayant battu Nicanor, Gorgias & Lysias, monta à Jérusalem, nettoya le Temple, & y rétablit les sacrifices. (f)

(b) An du Monde 3836. avant J.C.164. avant l'Ere vulg. 169.
(c) 1. Macc. 1. 30.
(d) 1. Macc. 1. 61.
(e) Jusqu'à l'an du Monde 3840. avant J. C. 160. avant l'Ere vulg. 164.
(f) 1. Macc. iv. 36. & seq.

L'année suivante, Antiochus Eupator fut reçu dans Jérusalem par Judas Maccabée, (g) ensuite d'une paix qui avoit été concluë entre eux. Ce Prince honora le Temple, & y fit des présens. Mais avant que de sortir de la ville, il fit abbattre le mur qui étoit entre le Temple & la citadelle, & qui mettoit à couvert le Lieu saint contre les entreprises des Syriens. (h) Cette citadelle, qui tenoit toûjours Jérusalem dans la dépendance des Rois de Syrie, subsista pendant vingt-six ans ; depuis l'an du Monde 3836. jusqu'en 3862. qu'elle fut prise & ruinée par Simon Maccabée.

(g) An du Monde 3841. avant J.C.159. avant l'Ere vulg. 163.
(h) 1. Macc. vi. 1. Macc. xiii.

Antiochus Sidétés outré de dépit des maux que lui avoit fait Simon Maccabée, fit la guerre à Jean Hircan son fils & son successeur, & l'assiégea dans Jérusalem. (i) Pendant le siége, la Fête des Tabernacles étant arrivée, Jean Hircan demanda au Roi une tréve de sept jours, pour pouvoir célébrer la Fête dans le repos que requéroient les cérémonies de sa Religion. Antiochus non-seulement accorda ce qu'on lui demandoit, (k) mais envoya même des victimes & des aromates pour les sacrifices ; ce qui toucha tellement Jean Hircan & les Juifs, qu'ils se rendirent au Roi, le reçurent dans leur place, & acceptérent les conditions qu'il leur offrit, à la réserve de celle qui portoit qu'ils recevroient garnison dans Jérusalem. Ils aimérent mieux donner une grosse somme d'argent, & des ôtages au Roi. Antiochus s'en contenta, & fit seulement abbattre le parapet qui regnoit au-dessus des murailles.

(i) An du Monde 3869. avant J.C.131. avant l'Ere vulg. 135.
(k) Joseph. Antiq. l. 13. c. 16.

La ville de Jérusalem joüit d'une assez grande paix, jusqu'au regne d'Hircan & d'Aristobule, fils d'Alexandre Roi des Juifs. Hircan comme l'aîné, avoit été reconnu pour Roi : mais comme sa stupidité & sa lenteur le rendoient peu propre à regner, Aristobule son frere s'empara du Royaume ; & trois ans aprés qu'Hircan fut monté sur le trône, (a) il l'obligea d'en descendre, l'ayant vaincu dans une bataille prés de Jéricho, & l'ayant forcé dans le Temple. (b) Arétas Roi des Arabes ayant entrepris de rétablir Hircan dans ses Etats, & assiégeant Aristobule dans Jérusalem, les deux freres s'adressérent à Pompée, qui étoit dans l'Orient, pour lui demander sa protection. Pompée entreprit de rétablir Hircan sur le trône, à l'exclusion d'Aristobule. (c) Il attaqua Jérusalem, la prit, entra dans le Temple, & pénétra jusques dans le Sanctuaire ; mais il eut la modestie de ne toucher à rien de tout ce qui étoit dans ce saint Lieu. Il y laissa de trés-grands trésors, (d) & admira sur tout l'attachement des Prêtres à leurs cérémonies, qu'ils n'interrompirent pas même au milieu des allarmes du siége, & de l'épée des victorieux. Le lendemain qui suivit la prise du Temple, il le fit purifier, & ordonna que l'on y offrît des sacrifices.

(a) An du Monde 3938. avant J. C. 62. avant l'Ere vulg. 66.
(b) Joseph. Antiq. l. 14. c. 1.
(c) An du Monde 3940. avant J. C. 60. avant l'Ere vulg. 64.
(d) Joseph. Antiq. l. 14. c. 8. & de Bello, l. 1. c. 5.

Antigone fils d'Aristobule, soutenu du secours des Parthes, attaqua quelques années aprés, (e) son oncle Hircan dans Jérusalem. Hérode & Phasaël défendoient la ville : mais Hircan & Phasaël en étant sortis, pour aller traiter avec Pacore fils du Roi des Parthes, on les arrêta tous deux, & on les chargea de chaînes. Hérode fut obligé d'abandonner la ville, & de se sauver. (f) Il alla à Rome, où par le crédit de Marc Antoine & de César, il obtint du Sénat le titre de Roi. Etant de retour dans la Palestine, (g) & aidé de Sosius, qui commandoit l'armée Romaine dans la Syrie, il assiégea Antigone dans Jérusalem. (h) Aprés un siége de cinq mois, Antigone se rendit, & se vint jetter aux genoux de Sosius, qui insulta encore à son malheur, en l'appellant *Antigona*, comme pour marquer sa lâcheté & sa foiblesse. (i)

(e) An du Monde 3964. avant J. C. 36. avant l'Ere vulg. 40.
(f) Antiq. l. 14. c. 24. 25. & de Bello, l. 1. c. 11.
(g) An du Monde 3965. avant J. C. 35. avant l'Ere vulg. 39.
(h) An du Monde 3966. & 3967.
(i) Antiq. l. 14. c. ult.

Aprés qu'Archélaüs, fils & successeur du Grand Hérode, eut été envoyé en exil, la Judée fut réduite en Province, sous l'obéïssance du Gouverneur de Syrie. Les Empereurs Romains entretinrent toûjours une garnison dans la citadelle Antonia, jusqu'à la derniére révolte des Juifs, (k) qui commença par le siége qu'ils firent de la forteresse Antonia, où ils forcérent & mirent à mort la garnison Romaine qui y étoit. (l) L'année suivante, 70. de J. C. Tite assiégea la ville, l'emporta, la brûla, & la réduisit en solitude. Voilà une suite des événemens les plus remarquables qui sont arrivez à la ville de Jérusalem, depuis Moyse, jusqu'à sa ruine entiére par les Romains. Nôtre dessein n'est pas de pousser plus loin nos remarques, puisque nous nous bornons à ce qui concerne la Bible & l'Histoire de l'ancien & du nouveau Testament.

(k) An du Monde 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.
(l) De Bello, l. 2. c. λα. λϛ p. 810. 811. 812.

Nous avons donné ailleurs la liste des Rois de Juda, & des autres Princes qui ont regné à Jérusalem, jusqu'à Archélaüs. Nous avons aussi donné la liste chronologique des Grands-Prêtres des Juifs. Quant aux Evêques de l'Eglise Chrétienne de Jérusalem, le premier qui a gouverné cette Eglise aprés JESUS-CHRIST, est saint Jacques le Mineur, surnommé le frere du Seigneur, dont nous avons parlé sous son titre. Il fut choisi apparemment immédiatement aprés l'Ascension. Il fut mis à mort par l'intrigue d'Ananus, fils d'Anne, dont il est parlé dans l'Evangile. Son martyre arriva l'an de

J. C. 62. Il eut pour ſucceſſeur ſaint Siméon, auſſi parent ou couſin de nôtre Sauveur, & frere de ſaint Jacques ſon prédéceſſeur, ſelon quelques Hiſtoriens. Saint Siméon fut martyriſé ſous Trajan, vers l'an 107. de J. C. On peut voir ſon titre. La ſuite de ſes ſucceſſeurs ne regarde pas nôtre ſujet.

JESAAR, autrement *Iſaar*, fils de Caath, & pere de Coré, Chef de la famille des Jéſaarites. *Num.* III. 19. 27. Comparez auſſi *Exod.* VI. 18. 22.

JESANA, ville de la Tribu d'Ephraïm. 2. *Par.* XIII. 19. Peut-être la même que *Senna*. *Num.* XXXIV. 4. Euſébe & ſaint Jérôme mettent *Senna* à ſept milles de Jéricho, vers le ſeptentrion.

JESBA, fils d'Ezra, & pere d'Eſthamo, de la Tribu de Juda. 1. *Par.* IV. 17.

JESBAAM, fils de Hachmoni, Capitaine de trente, ou Chef dans l'armée de David. Il leva ſa lance ſur trois cens hommes, qu'il tua en une ſeule rencontre. (*a*) L'endroit du ſecond Livre des Rois, (*b*) où il eſt parlé de Jeſbaam, eſt rendu ainſi dans la Vulgate : *Sedens in cathedra ſapientiſſimus inter tres, ipſe eſt quaſi tenerrimus ligni vermiculus, qui octingentos interfecit impetu uno.* Il fut un des trois Héros qui paſſérent à travers l'armée ennemie, & furent querir de l'eau à David dans la citerne de Bethléem. (*c*)

(*a*) 1. *Par.* XI. 11.

(*b*) 2. *Reg.* XXIII. 8.

(*c*) 1. *Par.* XI. 16. 17.

JESBAAN DE CAREHIM, ou Jeſbaan, de la race de Coré, fut un des braves qui vinrent joindre David pendant la perſécution de Saül. (*d*)

(*d*) 1. *Par.* XII. 6.

JESBACASSA, fils d'Héman, Lévite & Chantre. Il étoit de la dix-ſeptiéme famille entre les vingt-quatre claſſes de Lévites. 1. *Par.* XXV. 4. 24.

JESBIBENOB, ou *Jeſbi fils d'Ob*, de la race des Géans ou des Réphaïms. Le fer de ſa lance, ou plûtôt ſa lance, comme porte l'Hébreu, peſoit trois cens ſicles, c'eſt-à-dire, cent cinquante onces, ou douze livres & demie, à douze onces la livre. Ce géant étant ſur le point de tuer David, qui s'étoit fatigué dans le combat, fut lui-même mis à mort par Abiſaï fils de Sarvia. (*e*) Alors les gens de David lui firent cette proteſtation : Nous ne ſouffrirons plus que vous veniez à la guerre avec nous, de peur que vous n'éteigniez la lampe d'Iſraël.

(*e*) 2. *Reg.* XXI. 16. 17.

JESBOAM, fils de Zabdiel, étoit Chef d'une troupe de vingt-quatre mille hommes, qui ſervoient dans la Cour du Roi David, (*f*) au mois Niſan, qui répond à nôtre mois de Mars. Quelques-uns croyent que c'eſt le même que Jeſbaam fils de Hachmoni, dont on a parlé plus haut. *Hachmoni* ſignifie *le ſage* ; & il ſe peut faire que Zabdiel ait été ſon vrai nom, & Hachmoni une eſpéce de ſurnom.

(*f*) 1. *Par.* XXVII. 2.

JESBOC, cinquiéme fils d'Abraham & de Céthura. *Geneſ.* XXV. 2.

JESCHA, ou *Iſcha*. (*g*) Pluſieurs (*h*) croyent que c'eſt la même que *Sara*, fille d'Aran, ſœur de Loth, niéce & épouſe d'Abraham. Mais ce ſentiment n'eſt pas ſans difficulté ; car jamais Sara n'eſt nommée Jeſcha, & Abraham ne dit pas qu'elle étoit ſa niéce, mais ſa ſœur. *Elle eſt vraiment ma ſœur*, dit-il, *fille de mon pere, mais non pas fille de ma mere.* (*i*) Les Hébreux enſeignent communément que Sara étoit fille de Tharé, auſſi-bien qu'Abraham ; & Saïdes Batricides Patriarche d'Aléxandrie, dit, ſur la tradition des Orientaux, que Tharé épouſa en premiéres nôces *Jona*, dont il eut Abraham ; & en ſecondes nôces, *Tchevita*, dont il eut *Sara*.

(*g*) *Geneſ.* XI. 29.

(*h*) *Joſeph. Antiq. l.* 1. *c.* 6. *Aug. contra Fauſt. l.* 22. *c.* 35. *Hieron. Toſt. Geneb. alii paſſim.*

(*i*) *Geneſ.* XX. 12.

JESCIAS, fils d'Idithun, Chef de la huitiéme, entre les vingt-quatre familles des Lévites qui ſervoient au Temple. 1. *Par.* XXV. 3.

JESER, fils de Nephtali, Chef de la famille des Jeſerites. *Geneſ.* XLVI. 24. *Num.* XXVI. 49.

JESESI, de la Tribu de Gad, fils de Jaddo, & pere de Michel. 1. *Par.* V. 14.

JESIEL, de la Tribu de Nephtali, Chef des Jeſiélites. *Num.* XXVI. 48.

JESIMON. C'eſt apparemment la même que *Heſmona*, *Aſemona*, *Eſem*, *Eſemon* & *Eſemona*, ville dans le déſert de Maon, de la Tribu de Siméon, trés-avant dans la partie méridionale de la Paleſtine, & même dans l'Arabie Pétrée. Voyez 1. *Reg.* XXIII. 24. Joſeph (*a*) lit *le déſert de Siméon*, au lieu *du déſert de Maon*, où étoit Jeſimon. Cette ville appartenoit à la Tribu de Siméon.

(*a*) *Antiq. l.* 6. *c.* 14. *p.* 198. *G.*

JESMACHIAS, étoit apparemment Prêtre ou Lévite, du tems d'Ezéchias. (*b*) Il fut un de ceux à qui ce Prince confia le ſoin des prémices & des offrandes que l'on apportoit au Temple.

(*b*) 2. *Par.* XXXI. 13.

JESMAIAS, fils d'Abdia, Chef de la Tribu de Zabulon du tems de David. 1. *Par.* XXVII. 19.

JESRAEL, ou *Jezraël*, *Jizraël*, ou *Jezrahel*, ou *Eſdraël*, ou *Stradele*, ville célébre, ſituée dans le Grand-Champ, entre Légion au couchant, & Scythopolis à l'orient. (*c*) Elle étoit à la Tribu d'Iſſachar. (*d*) Achab y avoit un palais ; & cette ville eſt devenuë fameuſe par la vigne de Naboth, & par la vengeance que Dieu tira d'Achab à Jeſraël. (*e*) Saint Jérôme (*f*) dit que Jeſraël étoit aſſez prés de Maximinianopolis, & qu'auprés étoit une trés-longue vallée, ayant plus de dix mille pas de long. Joſeph appelle la ville de Jeſraël *Azare*, ou *Azarés* ; la ville d'*Azarés* ; & du tems de Guillaume de Tyr, on l'appelloit le petit *Gerin*. (*g*) Il y a là une belle fontaine, dont les eaux vont ſe rendre dans le Jourdain, du côté de Scythopolis.

(*c*) *Euſeb. in locis.*

(*d*) *Joſue* XIX. 18.

(*e*) *Vide* 3. *Reg.* XXI. 1. *&* 25. *&* 4. *Reg.* IX. 10. *& ſeq.*

(*f*) *Hieronym. in Oſee* 1.

(*g*) *Guillel. Tyr. l.* 22. *c.* 26.

JESSE'. C'eſt le même qu'Iſaï, pere de David. Les Septante prononcent *Jeſſé*, le mot que nous prononçons *Iſaï*. On le trouve dans la Vulgate de l'une & de l'autre maniére. Voyez *Iſai*.

I. JESSUI, troiſiéme fils d'Aſer, (*b*) Chef de la famille des *Jeſſuites*. (*i*)

II. JESSUI, fils de Saül. 1. *Reg.* XIV. 49.

JESUA, ſecond fils d'Aſer. *Geneſ.* XLVI. 17.

JESUE', ville de la Tribu de Juda. 1. *Eſdr.* XI. 26.

I. JESUS-CHRIST, fils de Dieu, vrai Meſſie, Sauveur du Monde, engendré du Pere avant tous les ſiécles, égal & conſubſtantiel au Pere, quant à ſa nature divine ; inférieur au Pere, & conſubſtantiel à la Vierge Marie ſa Mere, quant à ſa nature humaine ; le premier & principal objet des prophéties, figuré & promis dans tout l'ancien Teſtament, attendu & déſiré des anciens Patriarches, l'eſpérance & le ſalut des nations, la gloire, le bonheur & la conſolation des Chrétiens. Le nom ineffable de *Jeſus*, ou, comme le prononcent les Hébreux, *Jehoſuah*, ou *Joſuah*, (*k*) ſignifie Sauveur, celui

(*b*) *Geneſ.* XLVI. 17.

(*i*) *Num.* XXVI. 44.

(*k*) יהושוע *Jehoſuah.* ΙΗΣΟΥΣ, *Je-ſus.*

celui qui sauvera. Personne n'a jamais porté ce nom avec tant de justice, & n'en a si parfaitement rempli la signification, que JESUS-CHRIST, Sauveur du Monde, qui nous a sauvez du péché & de l'enfer, & nous a mérité le Ciel par le prix de son Sang.

Il y avoit six mois que l'Ange Gabriel avoit annoncé à Zacharie la naissance future de son fils Jean-Baptiste, précurseur du Messie, lorsque Dieu envoya le même Ange (*a*) à Nazareth, ville de Galilée, vers la Vierge Marie, fiancée à Joseph, de la Tribu de Juda. (*b*) L'Ange étant entré où elle étoit, lui dit: Je vous salue, ô pleine de grace; le Seigneur est avec vous; vous êtes benie entre toutes les femmes. Marie ayant entendu ces paroles, en fut troublée: mais l'Ange la rassura, & lui dit: Vous avez trouvé grace devant Dieu; vous concevrez & enfanterez un fils, à qui vous donnerez le nom de JESUS. Il sera grand, & sera appellé le Fils du Très-Haut. Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son pere; & il regnera éternellement sur la maison de Jacob. Marie lui demanda: Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connois point d'homme? L'Ange lui répondit: Le Saint-Esprit surviendra en vous, & la Vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi le fruit saint qui naîtra de vous, sera appellé le Fils de Dieu. Et sçachez qu'Elisabeth vôtre cousine a aussi conçû un fils dans sa vieillesse, & que voici déja le sixiéme mois de sa grossesse; parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu. Alors Marie lui dit: Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon vôtre parole.

(*a*) L'an du Monde 4000. 9. mois avant la naissance de J. C.
(*b*) *Luc.* 1. 26.

Environ neuf mois aprés cela, on publia dans la Judée un Edit de l'Empereur Auguste, (*c*) qui ordonnoit que tous les hommes allassent se faire enregistrer dans la ville de leur naissance, ou de leur origine. Joseph qui étoit de la Tribu de Juda, & de la famille de David, aussi-bien que Marie son épouse, se rendirent ensemble à Bethléem; & pendant qu'ils étoient en ce lieu, le terme de Marie étant accompli, elle enfanta son Fils, (*d*) & le mit dans une créche de l'étable, où ils avoient été obligez de se loger, n'ayant pû trouver de place dans l'hôtellerie. On doute si nôtre Sauveur nâquit la même nuit que la sainte Vierge arriva à Bethléem, ou quelques jours aprés. Le sentiment le plus commun est que ce fut la même nuit: mais le Texte de l'Evangile, qui porte que *pendant qu'ils étoient en ce lieu, elle enfanta son premier-né*, sembleroit plûtôt favoriser le sentiment contraire.

(*c*) *Luc.* 11. 1. 2. *& seq.*

(*d*) J. C. nâquit le 25. de Décembre, l'an du M. 4000. de la Période Julienne 4709. 4. ans avant l'Ere vulg. ou si l'on veut 3. ans avant l'Ere commune, en commençant l'année *au premier de Janvier*, qui commence l'an 4710. de la Période Julienne.

Or il y avoit aux environs de Bethléem des bergers, qui passoient la nuit dans les champs, veillant à la garde de leurs troupeaux. Tout d'un coup l'Ange du Seigneur se présenta à eux, une lumiére divine les environna; & ils oüirent ces paroles: Je viens vous annoncer une nouvelle, qui sera pour tout le peuple un grand sujet de joye; car il vous est né aujourd'hui dans la cité de David, un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur. Or voici la marque à laquelle vous le reconnoîtrez: Vous trouverez un enfant emmaillotté, couché dans une créche. Au même instant il se joignit à l'Ange une multitude de l'armée céleste, loüant Dieu, & disant: Gloire soit à Dieu au plus haut des Cieux, & paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Alors les bergers allérent en diligence à Bethléem, où ils trouvérent Marie & Joseph, & l'Enfant couché dans une créche; & à ces marques, ils reconnurent la vérité de ce qui leur avoit été dit touchant cet Enfant.

Le huitiéme jour, où l'Enfant devoit être circoncis, (*a*) étant arrivé, il fut nommé JESUS, qui étoit le nom que l'Ange avoit annoncé, avant qu'il fut conçu dans le sein de sa Mere. Quelques jours aprés, on vit arriver de l'Orient à Jérusalem, des Mages, (*b*) qui cherchoient le nouveau Roi des Juifs, & qui disoient qu'un nouvel Astre leur étoit apparu dans leur pays, qui désignoit la naissance de ce nouveau Prince. A ces paroles, toute la ville fut émuë; & Hérode, qui étoit alors à Jéricho, (*c*) où il se faisoit traiter de la maladie dont il mourut, en ayant été informé, fit venir les Prêtres; & leur ayant demandé où le CHRIST devoit naître, ils lui répondirent que c'étoit à Bethléem. Alors s'étant diligemment enquis du tems de l'apparition de l'étoile, il dit aux Mages d'aller trouver le nouveau Roi, & qu'aussi-tôt qu'ils l'auroient vû, ils vinssent lui en donner avis; afin qu'il allât aussi l'adorer. Ils partirent; & aussi-tôt l'étoile qu'ils avoient vûë en Orient, leur apparut de nouveau, & les conduisit à Bethléem, où elle s'arrêta sur le lieu où étoit l'Enfant. Ils y entrérent, adorérent JESUS, lui offrirent leurs présens; & la nuit suivante, l'Ange du Seigneur les ayant avertis de la mauvaise disposition d'Hérode, ils s'en retournérent par une autre route dans leur pays.

(*a*) *Luc.* 11. 21. L'an du Monde 4000. de J. C. 1. & 3. ans avant l'Ere vulg.
(*b*) *Matth.* 11. 1. *& seq.*
(*c*) *Joseph. Antiq. l.* 17. *c.* 8. *& de Bello, l.* 1. *c.* 21.

Quarante jours aprés la naissance de JESUS, le tems de la purification de Marie étant arrivé, (*d*) elle alla au Temple de Jérusalem présenter son Fils premier-né, & offrir les victimes que la Loi prescrivoit pour les femmes aprés leurs couches. Le saint vieillard Siméon rempli du Saint-Esprit, vint au Temple dans le même tems; & prenant JESUS entre ses bras, rendit graces à Dieu, en disant qu'il mouroit content, puisqu'il avoit vû le Sauveur, qui étoit l'attente d'Israël. Il s'y trouva aussi une sainte veuve nommée Anne, qui loüa Dieu de ce qu'elle avoit vû, & qui annonça la venuë du Messie dans Israël.

(*d*) *Luc.* 11. 22. *& seq.*

Aprés cela, comme Joseph & Marie se disposoient à s'en retourner à Nazareth, un Ange avertit Joseph en songe de se sauver en Egypte avec JESUS, parce qu'Hérode devoit bien-tôt chercher l'Enfant, pour le mettre à mort. (*e*) En effet Hérode voyant que les Mages s'étoient retirez, sans le venir trouver, en conçut une grande colére; & craignant que ce nouveau Roi ne vînt pour le dépoüiller, il envoya à Bethléem, & y fit mettre à mort, tant dans la ville, que dans les confins, tous les enfans mâles au-dessous de deux ans. Hérode mourut peu de tems aprés ce massacre, & Archélaüs son fils, lui succéda. Or l'Ange du Seigneur apparut à Joseph dans l'Egypte, quelques mois aprés la mort d'Hérode, & lui dit qu'il pouvoit retourner en Judée, parce que celui qui en vouloit à la vie de l'Enfant, étoit mort. Mais étant en Judée, comme il apprit qu'Archélaüs y regnoit, il ne jugea pas à propos d'y demeurer. Il aima mieux aller à Nazareth, qui étoit une petite ville de Galilée, où le Royaume d'Archélaüs ne s'étendoit pas. JESUS-CHRIST y demeura soumis à Joseph & à Marie, & travailla même du métier de son pere, qui étoit, à ce qu'on croit, Charpentier, jusqu'à la trentiéme

(*e*) *Matth.* 11. 13. 18.

année de l'Ere vulgaire, qui étoit la trente-troisiéme de son âge.

(a) An du Monde 4012. de J. C. 12. de l'Ere vulg. 9.

Jesus étant âgé de douze ans, (a) alla à Jérusalem avec Joseph & Marie, pour y célébrer la Pâque. (b) Après y avoir satisfait à ce que la Loi commandoit, Joseph & Marie reprirent le chemin de Nazareth; & croyant que Jesus étoit avec quelques-uns de leurs parens ou de leurs amis, ils marchérent un jour entier, sans entrer en défiance sur son absence. Mais le soir l'ayant cherché inutilement, ils s'en retournérent le lendemain à Jérusalem, où ils le trouvérent dans le Temple assis au milieu des Docteurs, les interrogeant, & les écoutant. Joseph & Marie lui témoignérent la peine où il les avoit mis; mais il leur répondit qu'ils pouvoient bien penser qu'il ne seroit que dans le Temple de son Pere; comme s'il eût voulu leur insinuer qu'il étoit inutile de le chercher ailleurs. Il s'en retourna à Nazareth avec eux, & continua d'y vivre dans une grande soumission.

(b) Luc. 11. 42... 52.

(c) An du Monde 4032. de l'Ere vulg. 28. de J.C. 31.

Jean-Baptiste fils de Zacharie, après avoir vécu dans le désert jusqu'à l'âge de trente-deux ans, (c) vint sur le Jourdain prêcher le baptême de la pénitence, & annoncer que le Messie, que l'on attendoit depuis si long-tems, étoit enfin arrivé, qu'il étoit au milieu des Israëlites, qu'il avoit déja le van à la main, & qu'il étoit disposé à nettoyer son aire, & à jetter la paille au feu. (d) Comme tout le monde venoit à Jean, pour être baptisé, Jesus y vint comme les autres. (e) Jean, à qui le Saint-Esprit le fit reconnoître, l'empêchoit, disant: C'est à vous à me baptiser. Jesus lui répondit: Laissez-moi faire; il faut que j'accomplisse ainsi toute justice. (f) Jean lui donna le baptême. Et comme Jesus sortoit de l'eau, & faisoit sa priére, les Cieux s'ouvrirent, & le Saint-Esprit descendit sur lui en forme de colombe; & on entendit une voix, qui disoit: Vous êtes mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis ma complaisance.

(d) Matt. 111. 1... 11. Luc. 111. 15, 16.

(e) L'an de J.C. 33. de l'Ere vulg. 30.

(f) Matt. 111. 13. &c. Luc. 111. 21. 22. &c.

Après cela, Jesus fut conduit par l'Esprit dans le désert, pour y être tenté par le Démon; & après avoir jeûné quarante jours & quarante nuits, il eut faim; & le tentateur s'approchant, lui dit de changer en pain les pierres qu'il lui présenta. Jesus le renvoya, en lui disant que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de tout ce qui sort de la bouche de Dieu, c'est-à-dire, de ce que Dieu veut bien lui donner pour lui servir de nourriture, ou de ce qui a reçu de Dieu la vertu de nourrir. Ensuite le Démon le transporta sur une haute montagne, & lui dit qu'il lui donneroit tous les Royaumes de la terre, qu'il lui désignoit avec la main, s'il vouloit l'adorer. Mais Jesus le réprima, en lui disant: Il est écrit: Vous adorerez le Seigneur vôtre Dieu. Enfin le Démon le transporta sur le parapet d'une des galeries du Temple, ou sur la balustrade qui regnoit au haut de ce superbe édifice; & il lui dit de se jetter en bas, puisqu'il est écrit: Il a commandé à ses Anges; & ils vous recevront entre leurs mains, de peur que vous ne heurtiez vos pieds contre la pierre. Mais le Fils de Dieu lui répondit: *Vous ne tenterez point le Seigneur vôtre Dieu.* Alors le Démon le laissa pour un tems; & les Anges vinrent lui servir à manger.

Quelque tems après, Jean-Baptiste étant allé baptiser à Béthabara, au-delà du Jourdain, Jesus passa par-là s'en retournant en Galilée. Jean le vit, & dit à deux de ses Disciples: Voilà l'Agneau de Dieu, (la Victime salutaire) voilà celui qui ôte les péchez du monde. Alors ces deux Disciples suivirent Jesus, allérent au lieu où il demeuroit, & demeurérent tout ce jour-là avec lui. Sur le soir, André qui étoit l'un des deux, ayant trouvé Simon son frere, l'amena à Jesus; & Jesus lui dit: (a) Vous êtes Simon fils de Jona, ou de Joanna; vous vous appellerez ci-après *Cépha*, c'est-à-dire, pierre, ou rocher. Le lendemain Jesus partit pour s'en aller à Nazareth; il étoit accompagné d'André, de Pierre, & de cet autre Disciple qui avoit d'abord été trouver Jesus avec eux, & que quelques-uns veulent avoir été Barthélemi, ou Jacques fils de Zébédée. Comme donc Jesus marchoit, il rencontra Philippe, & lui dit de le suivre. Philippe le suivit; & Philippe ayant trouvé Nathanaël, lui dit: Nous avons trouvé le Messie, qui est Jesus de Nazareth fils de Joseph. Nathanaël lui répondit: Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth? Philippe repartit: Venez, & voyez-le vous-même. Jesus voyant venir Nathanaël, dit de lui: Voilà un vrai Israëlite, dans lequel il n'y a point de fraude. Nathanaël répondit: D'où me connoissez-vous? Jesus répliqua: Avant que Philippe vous eût appellé, je vous ai vu sous le figuier. On conjecture que Nathanaël y étoit alors en priére, & y demandoit à Dieu qu'il lui fît connoître le Messie. Alors Nathanaël lui répondit: Je vois bien que vous êtes le Fils de Dieu, le Roi d'Israël. Jesus lui dit: Vous verrez bien d'autres choses, lorsque les Cieux s'ouvriront, & que les Anges monteront & descendront sur le Fils de l'Homme. C'est ainsi que le Sauveur s'appelloit souvent par humilité, & pour marquer sa nature humaine.

(a) Joan. 1. 29... 44.

De Béthabara, Jesus vint à Cana de Galilée, où étant prié d'une nôce avec sa mere & ses Disciples, il changea l'eau en vin, & fit son premier miracle. (b) De là il alla à Capharnaüm, où il demeura peu de jours avec sa mere & ses Disciples, parce qu'il vouloit aller à Jérusalem, pour y célébrer la Pâque. (c) Etant arrivé dans le Temple, il en chassa les changeurs, & les marchands qui vendoient des animaux, & des oiseaux pour les sacrifices; & comme on lui demandoit par quelle autorité il en usoit ainsi, il répondit: Détruisez ce Temple, & je le rebâtirai dans trois jours. Ce qu'il entendoit de sa mort & de sa résurrection. Il fit plusieurs miracles en cette occasion, & plusieurs crurent en lui; mais il ne se fioit point à eux, parce qu'il connoissoit leur inconstance. C'est-là la premiére Pâque qu'il ait célébrée depuis qu'il eut commencé à prêcher, & à se manifester. Ce fut durant son séjour à Jérusalem, que Nicodéme le vint trouver la nuit, & lui dit qu'il falloit que Dieu fût avec lui, puisqu'il faisoit de si grands miracles. (d) Jesus lui parla du baptême, & de la régénération, qui sont comme la premiére porte qui donnent entrée dans la Religion Chrétienne; il lui déclara aussi qu'il étoit la lumiére du Monde, & le Fils de Dieu descendu du Ciel. Nicodéme eut quelque peine à entrer dans les mystéres que Jesus-Christ lui découvrit alors, mais la suite fera voir que sa foi & sa conversion furent solides & véritables.

(b) Joan. 11. 12... 25.

(c) Joan. 111. 1... 21.

(d) Joan. 111. 1... 21.

De Jérusalem, Jesus au lieu de retourner en

Galilée, demeura en Judée, & alla sur le Jourdain, où il commença à baptiser du baptême de l'eau & du Saint-Esprit, que Jean-Baptiste avoit promis & annoncé, & que JESUS-CHRIST venoit d'expliquer à Nicodéme. Aussi-tôt qu'il eut commencé à baptiser, il vint à lui une foule de gens pour recevoir son baptême. C'étoit principalement ses Disciples qui donnoient ce Sacrement; pour lui, sa principale occupation étoit d'instruire & de prêcher. Le nombre de ceux qui venoient à lui, fut si grand, que les Disciples de Jean-Baptiste en conçurent de la jalousie, & en témoignérent leur peine à leur Maître. Mais Jean leur répondit qu'il n'étoit point le Messie, qu'il n'étoit que son précurseur, & son paranymphe. *Il est l'Epoux, & je ne suis que l'ami de l'Epoux.* (a)

(a) Joan. III. 22.

Jean-Baptiste ayant été arrêté, & mis en prison par les ordres d'Hérode le Tétrarque, (b) ainsi que nous l'avons dit dans l'article de *Jean-Baptiste*, JESUS craignant que les Pharisiens qui étoient ses ennemis déclarez, ne portassent Pilate à l'arrêter aussi, sous prétexte qu'il étoit suivi par une grande foule de peuple, jugea à propos de se retirer dans la Galilée, (c) qui étoit de la Tétrarchie de Philippe, & où Pilate n'avoit aucun pouvoir. En chemin il s'arrêta prés la petite ville de Sichar, qui étoit habitée par des Samaritains. JESUS-CHRIST s'assit tout fatigué auprés du puits de Jacob, & envoya ses Disciples dans la ville, pour y acheter quelque nourriture. Pendant leur absence, une femme de la ville vint pour puiser de l'eau; JESUS lui demanda à boire. Elle lui témoigna sa surprise, de ce qu'un Juif lui demandoit de l'eau; parce que les Juifs & les Samaritains n'ont aucun commerce entre eux, si ce n'est dans l'extrême nécessité. JESUS l'instruisit, lui dit qu'il étoit en état de lui donner une eau vive, qui rejaillît jusqu'à la vie éternelle; que le tems est venu que l'on adorera le pere, non pas seulement à Jérusalem, ou à Garizim, mais dans tous les pays du monde, & qu'on lui rendra un culte vrai, pur, & spirituel. La Samaritaine lui dit que l'on attendoit bien-tôt le Messie, qui devoit lever tous les doutes, & enseigner toute vérité. JESUS lui déclara d'une maniére expresse: Je le suis, moi qui vous parle.

(b) An de J. C. 34. de l'Ere vulg. 31.

(c) Joan. IV. 1. 2. & seq.

Sur ces entrefaites, les Disciples étant arrivez de la ville de Sichem, pressoient JESUS de manger. Mais il leur dit qu'il avoit une autre nourriture qu'ils ne connoissoient point, qui étoit d'accomplir la volonté de son Pere. La femme étant allée à Sichem, y raconta l'entretien qu'elle avoit eu avec JESUS, & dit qu'assurément cet homme étoit un Prophéte, & qu'il lui avoit dit tout ce qu'elle avoit jamais fait. Ceux de Sichem vinrent prier JESUS d'entrer dans leur ville. Il y entra, y demeura deux jours, & plusieurs crurent en lui. (d)

(d) Joan. IV. 43.

Etant arrivé dans la Galilée, il prêchoit dans les Synagogues. Il vint à Nazareth sa patrie, (e) il y prêcha, & se fit à lui-même l'application d'un passage d'Isaïe, (f) qui parle du Messie; & dit qu'il étoit celui que le Prophéte avoit annoncé. Ceux de Nazareth admiroient sa doctrine, mais la bassesse de son origine leur donnoit du scandale, & JESUS ne fit aucun miracle parmi eux; il leur fit même quelques reproches de leur incrédulité, & leur dit que nul Prophéte n'étoit honoré dans sa patrie. Ce qui les remplit d'une telle colére, qu'ils le menérent sur le haut de la montagne où leur ville étoit bâtie, pour le précipiter; mais JESUS passant au milieu d'eux, sans qu'ils le pussent arrêter, alla fixer sa demeure ordinaire à Capharnaüm, quoiqu'il n'y ait demeuré que peu de tems jusqu'à sa mort; car il alloit tantôt dans un lieu, & tantôt dans un autre, préchant, enseignant, & guérissant les malades qui lui étoient amenez de tous côtez.

(e) Luc. IV. 14... 30.

(f) Isai. LXI. 1. 2.

Il vint à Cana pour la seconde fois; & comme il y étoit, un Officier du Roi Hérode vint le trouver, pour lui demander qu'il guérit son fils qui étoit malade à Capharnaüm. JESUS lui dit qu'il pouvoit s'en retourner, & que son fils étoit guéri. Comme il s'en retournoit, ses gens lui vinrent dire que son fils étoit guéri dés le jour précédent à la septiéme heure, c'est-à-dire, à une heure aprés midy, qui étoit le moment auquel JESUS lui avoit dit que son fils étoit guéri. (a) Quelques jours aprés étant sur la mer de Tibériade, il appella pour la seconde fois Pierre & André son frere, qui étoient alors occupez à la pêche. Etant allé un peu plus loin, il vit les deux freres Jacques & Jean fils de Zébédée, qui étoient aussi dans leur nasselle, & il les appella de même. (b)

(a) Joan. IV. 46.

(b) Matth. IV. 18. 19. 20. &c.

Etant un jour de Sabbat dans la Synagogue de Capharnaüm, il y guérit un Démoniaque; & étant sorti de la Synagogue, il entra dans la maison de Simon, & guérit la belle-mere de cet Apôtre, laquelle avoit une grande fiévre. (c) Sur le soir tous ceux de la ville qui avoient des malades, les apportérent à la porte de la maison où étoit JESUS, & il les guérit tous. Le lendemain de trés-grand matin il se retira seul dans un lieu désert, pour y prier. Pierre & les autres Disciples allérent l'y trouver, & lui dirent que les troupes le cherchoient. Mais il les mena par les villes & les bourgades de la Galilée, où il annonça le Royaume de Dieu. Sa réputation se répandit par toute la Syrie, & on lui envoyoit des malades de toute part. (d)

(c) Marc. I. 21... 29.

(d) Matt. VIII. 23. & seq.

A son retour de ce voyage, il revint à Capharnaüm, & étant comme accablé par la multitude qui venoit pour l'entendre, il se mit dans la barque de Simon-Pierre, & de là il commença à enseigner le peuple, qui étoit sur le rivage. De là il dit à Pierre d'avancer en pleine mer, & de jetter ses filets. Pierre obéït, & il prit une si grande quantité de poissons, que ses filets se rompoient. (e) Aprés cela il guérit un lépreux & plusieurs autres malades, entre autres un paralytique, que l'on descendit dans la maison où il étoit, par le toit, n'ayant pû le faire passer par la porte, à cause de la foule, qui assiégeoit le logis. De là JESUS alla sur le lac de Génésareth, & il appella à sa suite Matthieu, autrement Lévi, Publicain de profession. Voyez *Matthieu*.

(e) Luc. V. 12. Matt. IX. 2.

JESUS étant allé à Jérusalem pour y célébrer la Fête de Pâque, y guérit un paralytique, qui étoit depuis trente-huit ans sur la piscine de Béth-esda. Ce malade ayant emporté son lit le jour du Sabbat, causa une espéce de scandale parmi les Juifs, lesquels ayant sçu que c'étoit JESUS qui le lui avoit commandé, résolurent de le faire mourir, comme destructeur de la Loi, & comme blasphémateur; parce que dans un discours qu'il leur avoit fait, il avoit déclaré que Dieu étoit son Pere. (f) Etant sorti de Jérusalem, comme il passoit par les champs au

Seconde Pâque de J. C. depuis sa prédication.

(f) Joan. V. 1... 47.

milieu des fromens presque meurs, un jour de Sabbat, ses Disciples pressez de la faim, froissoient des épis dans leurs mains pour en manger le grain. Les Pharisiens le trouvérent mauvais, & s'en plaignirent à JESUS, comme d'un violement du Sabbat. JESUS justifia la conduite de ses Disciples par l'exemple de David, qui dans la nécessité mangea les pains de propitiation qu'on avoit ôtez de devant le Seigneur quelques jours auparavant; (a) & par celui des Prêtres, qui travaillent dans le Temple le jour du Sabbat. Enfin il leur dit nettement qu'il étoit plus grand que le Temple, & que comme Maître du Sabbat, il pouvoit dispenser de la Loi qui en ordonne l'observation. (b)

(a) 1. Reg. XXI. 4. 5. 6.

(b) Matt. XII. 1... 8.

Le jour du Sabbat suivant, étant dans la Synagogue de Capharnaüm, il y guérit un homme qui avoit une main séche, & fit voir aux Pharisiens qu'il n'y avoit en cela rien de contraire à la Loi. Les Pharisiens irritez, complotérent avec les Hérodiens, que nous croyons être les sectateurs de Judas le Gaulonite, (c) de faire périr JESUS. Mais le Sauveur se retira à Capharnaüm, & alla sur la mer de Tiberiade, où il fut suivi par une foule de gens qui venoient pour l'entendre, & pour être guéris de leurs maladies. (d) Se voyant accablé de la foule, il passa la mer, & alla seul sur une montagne, où il passa la nuit en priéres. Le lendemain au matin, il descendit, appella ceux de ses Disciples qu'il désigna, leur donna le nom & la mission d'*Apôtres*, c'est-à-dire, d'*Envoyez*. Et s'étant assis sur une butte qui étoit au bas de la montagne, il commença à enseigner les Apôtres, & le peuple qui y étoit venu de toutes parts, & leur fit cet admirable sermon de la montagne, qui comprend le précis de toute sa doctrine, & l'abrégé de tout l'Evangile. (e) Il y déclare qu'il fait consister la béatitude, dans la pauvreté, dans la douleur, dans les larmes de la pénitence, dans l'amour de la justice, dans l'exercice des œuvres de miséricorde, dans la pureté de cœur, dans l'amour de la paix, dans la souffrance, dans les persécutions, dans le mépris que l'on fait des biens, des honneurs, de l'estime du monde. Il fait voir qu'il ne vient pas pour détruire la Loi, mais pour la perfectionner, & pour la rétablir dans sa pureté, contre les mauvaises explications des Pharisiens.

(c) Voyez ci-devant l'article des Hérodiens.

(d) Matt XII. 9. 10... 21.

(e) Matth. V. VI. V. I.

Il montre ensuite qu'il vient établir une plus grande perfection que la Loi n'avoit fait, & qu'il défend plusieurs choses; par exemple, le divorce, que la Loi toléroit; qu'il condamne non-seulement les mauvaises actions, mais aussi les mauvais désirs. Il leur donne une formule de priéres dans le *Pater noster*, qui est aussi une excellente leçon de morale. Il condamne l'hypocrisie, la vanité, l'avarice, les inquiétudes pour acquérir ou pour conserver les biens de ce monde, les jugemens téméraires. Il recommande l'oraison, la charité, l'amour des ennemis. Il donne cette régle générale pour se conduire envers le prochain, de ne faire à autrui ce que nous ne voudrions pas que l'on nous fit. Enfin il conclut, en disant qu'il ne suffit pas de dire & de croire, mais qu'il demande des œuvres, & que c'est sur nos œuvres que nous serons condamnez ou absous au jour du Jugement. Aprés ce discours, on lui présenta un lépreux, qu'il toucha, qu'il guérit, & à qui il dit de s'aller montrer aux Prêtres.

De-là il revint à Capharnaüm, où un Centenier Gentil l'envoya prier par les principaux Juifs de la ville, de venir dans sa maison rendre la santé à un de ses serviteurs, qui étoit dangereusement malade. Comme il étoit en chemin pour y aller, cet homme lui envoya de ses amis, pour lui témoigner qu'il ne se croyoit pas digne qu'il prît la peine de venir; mais qu'il suffisoit qu'il dît une parole, pour guérir son serviteur. (a) Enfin le Centenier voyant que JESUS-CHRIST avançoit toûjours, vint lui-même, & lui dit qu'il ne s'estimoit pas digne de le recevoir dans sa maison; mais qu'il dît seulement une parole, & que son serviteur seroit guéri. JESUS admira sa foi, & dit qu'il n'avoit rien trouvé de tel parmi les Juifs mêmes; & en même-tems il guérit son serviteur. (b) JESUS de Capharnaüm alla à Naïm, où il ressuscita le fils d'une veuve, lequel étoit déja dans le cercüeil, & que l'on portoit en terre. (c) Etant entré dans la ville, un Pharisien nommé Simon, l'invita à dîner; & pendant qu'il étoit à table, une femme de la ville, qui étoit connuë pour pécheresse, vint arroser ses pieds de ses larmes, & les essuyer avec ses cheveux. Simon se scandalisa de ce qu'il se laissoit toucher par cette femme: mais JESUS lui fit voir que cette femme ayant témoigné beaucoup de repentir & d'amour, avoit aussi merité que Dieu lui accordât le pardon. En même-tems il la renvoya, en lui disant que ses péchez étoient remis.

(a) Comparez Matth. VIII. 5... 13. avec S. Luc, VII. 1... 9.

(b) Matth. VIII. 5. 13.

(c) Luc. VII. 10... 50.

Ayant parcouru toute la Galilée, il revint à Capharnaüm, où il se trouva si accablé de la foule de ceux qui le suivoient, qu'à peine avoit-il le tems de manger. Ses parens ayant été informez de la presse où il étoit, vinrent pour l'en tirer, disant qu'*il étoit hors de lui-même*. (d) Le Texte Grec de cet endroit est obscur. Quelques-uns (e) le traduisent par: *Il étoit tombé en défaillance*; d'autres, *il avoit perdu l'esprit*; ou, *il étoit sorti de sa maison*, comme un homme à lier, & qu'on veut empêcher de courre les ruës & les campagnes. Ou enfin: *Il étoit comme ravi en extase*, & comme un homme rempli d'un enthousiasme, qui lui ôte la présence d'esprit. (f) La sainte Vierge étoit du nombre de ceux qui venoient pour tirer JESUS de la foule; (g) mais elle y étoit sans doute dans des sentimens fort éloignez de ceux des autres parens du Sauveur, qui ne croyoient pas en lui. (h) On avertit donc JESUS que sa Mere & ses parens le demandoient: mais étendant sa main vers ses Disciples, & vers ceux qui l'écoutoient, il dit: Voilà qui sont ma Mere & mes parens; ce sont ceux qui m'écoutent, & qui font la volonté de mon Pere. Il guérit au même endroit un possédé, qui étoit aveugle & muet. (i) Les Pharisiens jaloux de lui voir faire tant de merveilles, disoient qu'il ne chassoit les Démons qu'au nom de Béelsébub Prince des Diables; & ils lui demandoient un prodige, qui fût tel, qu'on ne pût l'attribuer qu'à la puissance de Dieu. Mais JESUS-CHRIST leur dit qu'il ne leur en donneroit point d'autre que celui du Prophéte Jonas; c'est-à-dire, le miracle de sa Resurrection glorieuse, qui est comme le couronnement de tous ses prodiges.

(d) Marc. III. 20. 21. Εἶπον γὰρ ὅτι ἐξέστη.

(e) Grot. in Marc. III. Casaubon. Exercit. in Baron. &c.

(f) Heins. Hamm. Lightfoot. in Marc. III. Voyez le Commentaire.

(g) Marc. III. 21... 31.

(h) Joan. VII. 5.

(i) Matt. XII. 22.

L'aprés-dîner JESUS alla sur le bord de la mer de Tibériade; & le peuple s'étant assemblé

autour de lui, il monta sur une barque, & commença de-là à parler au peuple, pour n'être pas accablé de la foule. Il leur proposa diverses paraboles; (a) par exemple, celle du semeur, celle de la lampe qui se met sur le chandelier, celle de l'yvraye que l'homme ennemi sème dans le champ pendant la nuit, celle du grain de moutarde, & celle du levain. Il proposa ces paraboles aux troupes, sans les leur expliquer; & lorsqu'il fut de retour à la maison, ses Disciples le prièrent de leur en découvrir le sens. Il le fit, & continua à leur en proposer de nouvelles; celle du trésor caché, celle de la perle que l'on achette, en vendant tout ce que l'on a; & celle du filet jetté dans la mer, qui ramasse toutes sortes de poissons, bons & mauvais. Sur le soir, après qu'il leur eut expliqué ces paraboles, il entra dans une barque, pour passer la mer de Tibériade. Mais pendant la nuit, il s'endormit; & une tempête s'étant élevée, la nacelle se trouva en danger d'être submergée. Les Disciples éveillérent JESUS. Il commanda aux vents, & rendit aussi-tôt le calme à la mer. (b)

(a) *Matth.* XIII. 1...26. *Luc.* VIII. 18. &c.

(b) *Matth.* VIII. 23. *Luc.* VIII. 23. & *sq.*

Il arriva au bord du canton de Gérasa, à l'orient de la mer qu'il venoit de passer. Il y avoit-là deux fameux Démoniaques; un entre autres, qui étoit possédé d'une légion de Démons. Il vint au-devant de JESUS; & les Démons se plaignoient par sa bouche, qu'il venoit les tourmenter avant le tems. Ils le prièrent de ne les point envoyer dans l'abîme de l'enfer, mais plutôt dans un troupeau de porcs, qui paissoient là auprés. JESUS leur accorda ce qu'ils demandoient; & aussi-tôt le troupeau, qui étoit d'environ deux mille porcs, alla se précipiter dans la mer de Tibériade; & le Démoniaque se trouva délivré. Les Gérasséniens effrayez de ce prodige, & craignant quelque nouvelle perte, prièrent JESUS de se retirer de leur pays. Il repassa la mer; & étant à peine arrivé sur le bord, Jaïr Prince de la Synagogue de Capharnaüm, le vint prier de rendre la santé à sa fille unique, âgée de douze ans. Comme il alloit dans la maison de Jaïr, une femme qui étoit incommodée d'une perte de sang, fut guérie, ayant touché secrettement le bord de sa robbe. Un peu après, on vint dire à Jaïr que sa fille étoit morte. Mais JESUS l'exhorta à avoir la foi; & étant entré dans la maison, il ressuscita la fille, lui fit donner à manger, & recommanda que l'on tînt le miracle secret. (c)

(c) *Matth.* IX. 18. 19...26. *Luc.* VIII. 49...56.

Comme il alloit à Nazareth sa patrie, deux aveugles vinrent lui demander instamment la vûë. Ils le suivirent jusques dans la maison; & il leur accorda ce qu'ils demandoient. (d) Presqu'en même tems il guérit un possédé, qui étoit muet. Etant entré dans la Synagogue de Nazareth, il y prêcha d'une maniére qui fut admirée de tout le monde. Mais ses concitoyens se disoient l'un à l'autre: N'est-ce pas le fils de ce Charpentier? Sa mere ne s'appelle-t-elle pas Marie, & ses freres & sœurs ne sont-ils pas parmi nous? JESUS quitta cette ville, & n'y retourna plus, disant qu'un Prophéte n'est sans honneur que dans sa patrie. (e) Peu de tems après, il envoya ses Disciples par tout le pays, (f) pour prêcher la venuë du Royaume de Dieu. Il les fit partir deux à deux, avec la puissance de faire des miracles; mais il leur fit défense de porter ni provisions, ni armes, ni habits à changer, ni deux paires de sandales. Il leur dit d'entrer dans les maisons des plus gens de bien,

(d) *Matt.* IX. 27...31. *Marc.* VI. 53. &c.

(e) *Matth.* XIII. 54...58.

(f) *Matt.* IX. 36. X. 1...17.. 42.

d'y demeurer, sans changer légérement de demeure, & d'y recevoir la nourriture qu'on voudroit bien leur donner. JESUS de son côté alla prêcher dans tout le pays. Et lorsque les Disciples & les Apôtres eurent achevé le cours de leur mission, ils en vinrent rendre compte à leur Maître, qui remercia Dieu de l'heureux succés qu'il avoit donné à leur prédication.

Cependant JESUS étoit toujours suivi d'une grande multitude de peuple; & pour prendre quelque repos, il étoit obligé de se dérober à leurs importunitez. Un jour il passa le lac de Génézareth, ou la mer de Tibériade, qui est la même chose, & se retira sur une montagne à l'écart avec ses Apôtres. Mais les troupes ayant sçû qu'il étoit passé, le suivirent, en faisant le tour par terre, & arrivérent au pied de la montagne où il étoit, dans le désert de Bethzaïde. JESUS étant descendu de la montagne, guérit les malades qu'on lui présenta, & commença à enseigner le peuple. Comme le jour commençoit à baisser, les Apôtres remontrérent à JESUS qu'il étoit tems de renvoyer le peuple, afin qu'il pût aller dans les bourgades achetter de quoi se nourrir. JESUS leur répondit: Donnez-leur à manger vous-mêmes. Ils s'en excusérent sur l'impossibilité où ils étoient de le faire. Alors il leur demanda combien ils avoient de pains; & ayant appris qu'ils avoient cinq pains & deux poissons, il fit asseoir le peuple sur le gazon, & leur fit servir si abondamment à manger, qu'ils furent rassasiez, & qu'on ramassa encore douze paniers pleins des restes des deux pains & des deux poissons. Or ceux qui mangérent, étoient au nombre d'environ cinq mille hommes, sans compter les femmes & les enfans. (a)

(a) *Matt.* XIV. 15...21. *Marc.* VI. 35...44. *Luc.* IX. 11...17. *Joan.* VI. 8...13.

Le peuple sensible à un si grand bienfait, avoit résolu de prendre JESUS, & de le choisir pour Roi: mais le soir il contraignit ses Disciples d'entrer dans la barque, & de repasser la mer, pendant que lui étoit sur la montagne, où il passa la plus grande partie de la nuit à prier. Les Apôtres ayant eu le vent contraire pendant toute la nuit, au lieu d'aller à Bethzaïde, où ils avoient dessein d'aborder, furent obligez de tourner du côté de Tibériade ou de Capharnaüm; & le lendemain au point du jour, ils se trouvérent à vingt-cinq ou trente stades du bord. Alors ils virent un homme qui marchoit sur la mer de leur côté, & qui faisoit mine de les vouloir passer. Ils crurent que c'étoit un phantôme, & furent saisis de frayeur. Mais JESUS les rassûra, en leur disant que c'étoit lui. Saint Pierre lui demanda permission d'aller vers lui, en marchant sur les eaux. JESUS le lui permit; & Pierre marcha quelque tems sur l'eau, sans enfoncer. Mais ayant vû une vague qui le menaçoit, il eut peur; & commençant à enfoncer, il cria: Seigneur, sauvez-moi. Alors JESUS le retint par la main. Les Disciples prièrent le Sauveur d'entrer dans leur barque. Il y entra, & aussi-tôt elle se trouva à bord. (b)

(b) *Matt.* XIV. 13...34. *Joan.* VI. 16...21. *Marc.* VI. 47...53.

Les troupes qui n'avoient pas vû JESUS entrer dans la barque avec ses Disciples, crurent qu'il étoit demeuré dans le désert de Bethzaïde; & elles l'y cherchoient avec empressement, pour le faire Roi. Mais quelques barques de Tibériade étant arrivées au même endroit, leur apprirent que JESUS étoit auprés de Tibériade. Aussi-tôt les troupes retournérent au-deçà de la mer, & vinrent trouver JESUS,

qui durant cet intervale, s'étoit rendu à Capharnaüm. Elles lui demandérent comment il étoit venu. Et JESUS leur répondit, qu'elles le cherchoient, non à cauſe des miracles, mais à cauſe de la nourriture qu'il leur avoit donnée. Il les exhorta à chercher une nourriture qui ne périt point. Il leur dit qu'il étoit le pain du Ciel, infiniment plus excellent que la manne que leurs peres avoient mangée dans le déſert; & que ſa Chair étoit vraiment nourriture, & ſon Sang vraiment breuvage. Ce diſcours étonna le peuple, & fut cauſe que pluſieurs Diſciples abandonnérent JESUS. Alors il demanda à ſes Apôtres s'ils vouloient auſſi s'en aller. Mais Pierre lui répondit qu'il avoit dans lui les paroles de la vie éternelle, qu'il étoit le vrai CHRIST, & le Fils du Dieu vivant. (*a*)

(*a*) *Joan.* VI. 22. 23... 71.

III. Pâque de J. C. depuis ſa prédication.

Comme la Féte de Pâque approchoit, JESUS ſe diſpoſa à aller à Jéruſalem. Les Evangéliſtes ne nous apprennent pas ce qu'il y fit; ils ne marquent pas même expreſsément ce voyage. Saint Jean dit ſeulement que le miracle de la multiplication des cinq pains ſe fit peu avant la Féte de Pâque. (*b*) Lorſqu'il fut de retour en Galilée, quelques Phariſiens ſe ſcandaliſérent de ce que ſes Diſciples ne lavoient pas leurs mains, avant que de ſe mettre à table. Mais JESUS les renvoya, en leur reprochant leur hypocriſie, & leur attachement ſuperſtitieux à de vaines obſervances, pendant qu'ils négligeoient les principaux devoirs de la Loi. (*c*) Etant allé du côté de Tyr & de Sidon, une femme Phénicienne ou Chananéenne vint lui demander qu'il rendît la ſanté à ſa fille. JESUS ne lui répondit rien d'abord. Mais comme elle continuoit à crier, & que ſes Apôtres le prioient de la renvoyer, & de lui accorder ſa demande, il répondit: Je ne ſuis envoyé que vers les brebis qui ſont égarées du troupeau d'Iſraël; voulant dire que ſes graces n'étoient pas pour les Gentils comme les Phéniciens. Lorſqu'il fut arrivé dans la maiſon, cette femme ſans ſe rebuter, vint ſe jetter à ſes pieds, le ſuppliant de rendre la ſanté à ſa fille. JESUS lui répondit: Il n'eſt pas juſte de donner aux chiens le pain des enfans. Il eſt vrai, repliqua-t-elle; mais au moins les petits chiens mangent les mies qui tombent de la table de leurs maîtres. JESUS admira ſa foi, & lui accorda ce qu'elle demandoit. (*d*)

(*b*) *Joan.* VI. 4. 5.

(*c*) *Matth.* XV. 10... 15. 16... 20. & *Marc.* VII. 14. 15... 23.

(*d*) *Matt.* XV. 22.... 28. *&c.*

Il continua ſa route vers Sidon; & remontant vers les ſources du Jourdain, il vint par la Décapole au-delà de la mer de Tibériade, où il guérit un homme ſourd & muet. Il monta ſur une montagne à l'écart, où il demeura trois jours. Lorſqu'il en deſcendit, il trouva une infinité de malades, à qui il rendit la ſanté. Puis il fit diſtribuer à toute la multitude ſept pains & quelques petits poiſſons, que ſes Apôtres avoient pris pour leur proviſion. Le nombre de ceux qui mangérent, étoit de quatre mille hommes, ſans compter les femmes & les enfans. Ils furent tous raſſaſiez, & il en demeura encore ſept paniers pleins des reſtes que l'on recüeillit. (*e*)

(*e*) *Matt.* XV. 32... 39. *Marc.* VIII. 1. 10.

JESUS s'embarqua auſſi-tôt, & alla à Magédan, dans le canton de Dalmanutha, (*f*) vers les ſources du Jourdain. Comme il y étoit, quelques Phariſiens & quelques Saducéens vinrent lui demander un ſigne du Ciel. Il leur dit, comme il avoit déja fait dans une autre occaſion, qu'il n'avoit point d'autre ſigne à leur donner, que celui de Jonas; ce qui marquoit ſa réſurrection future. Et à l'égard d'un ſigne ou d'un miracle dans le Ciel, il leur témoigna que s'ils étoient auſſi attentifs à examiner les tems & les prophéties, qui regardoient la venuë du Meſſie, qu'ils étoient habiles à prévoir le beau ou le mauvais tems, par l'inſpection du Ciel, ils auroient bien-tôt découvert que les tems marquez dans les Prophétes, étoient accomplis, & qu'il étoit le Meſſie promis & attendu depuis tant de ſiecles.

(*f*) Voyez l'article *Dalmanutha*.

Il s'embarqua enſuite ſur la mer de Tibériade, & il vint à Bethzaïde, où il guérit un aveugle. Et étant allé du côté de Céſarée de Philippe, (*a*) il demanda à ſes Diſciples qui l'on diſoit qu'il étoit. Ils lui répondirent que les uns diſoient qu'il étoit Elie; d'autres, Jérémie; d'autres, Jean-Baptiſte, ou quelqu'un des anciens Prophétes. C'eſt que les Juifs croyoient une eſpéce de métempſycoſe, & que les ames paſſoient quelquefois d'un corps dans un autre; en ſorte qu'un même corps pouvoit avoir pluſieurs ames. (*b*) Et vous, répondit JESUS, que penſez-vous de moi? Pierre lui dit: Vous êtes le CHRIST, Fils de Dieu. JESUS loüa ſa foi, & lui dit: Vous êtes Pierre, & ſur cette Pierre je bâtirai mon Egliſe. Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Tout ce que vous aurez lié ſur la terre, ſera lié dans le Ciel; & ce que vous aurez délié ſur la terre, ſera auſſi délié dans le Ciel. Il leur ordonna de ne dire à perſonne qu'il étoit le CHRIST. Il leur prédit enſuite les maux & les affronts qu'il devoit ſouffrir à Jéruſalem; & il dit aux troupes: Si quelqu'un veut venir aprés moi, qu'il renonce à ſoi-même, qu'il porte ſa croix, & me ſuive. Celui qui veut conſerver ſa vie, la perd; & celui qui la perd pour l'amour de moi, la conſerve. Je vous dis en vérité qu'il y en a quelques-uns ici qui ne mourront point, qu'ils n'ayent vû le Royaume de Dieu, qui doit venir avec ſa puiſſance. Il parloit apparemment de ſa Transfiguration, qui arriva ſix jours aprés.

(*a*) *Matt.* XVI. 13... 20. *Marc.* VIII. 27. 30. *Luc.* IX. 18.

(*b*) Voyez Iſaac Lorient. *de Revelat. animarum*, Menaſſe Ben Iſraël *de Reſurrect. mort.* *Zohar. &c.*

Il mena donc trois de ſes Apôtres, Pierre, Jacques & Jean fils de Zébédée, ſur une haute montagne à l'écart, que l'on croit être le Thabor, où s'étant mis en priéres pendant la nuit, il parut tout d'un coup tout brillant de gloire. Ses habits devinrent blancs & éclattans comme la neige. Les trois Apôtres, qui s'étoient d'abord endormis, ſe réveillérent à la clarté de cette lumiére, & furent témoins de la Transfiguration de leur Maître. Ils virent avec lui Moyſe & Elie, qui parloient de tout ce qu'il devoit endurer à Jéruſalem. Pierre tout hors de lui-même, dit à JESUS: Seigneur, il fait bon ici; ſi vous l'agréez, nous y ferons trois tentes de verdure; une pour vous, & deux autres pour Moyſe & pour Elie. L'Ecriture remarque qu'il étoit ſi tranſporté de joye, qu'il ne ſçavoit ce qu'il diſoit. Pendant ce tems, Moyſe & Elie diſparurent; & les Apôtres oüirent une voix, qui leur dit: Celui-ci eſt mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis ma complaiſance; écoutez-le. A cette voix ils ſe proſternérent, ſaiſis de frayeur. Mais JESUS les releva, & leur dit le matin, en deſcendant de la montagne, de ne découvrir à perſonne ce qu'ils avoient vû, juſqu'aprés ſa réſurrection. (*c*)

(*c*) *Matt.* XVII. 1... 9. *Marc.* IX. 1... 8. *Luc.* IX. 28... 36.

Etant deſcendus de la montagne, ils vinrent trouver les autres Diſciples, qui étoient au milieu d'une grande troupe, & en diſpute avec

les Scribes, ſur ce qu'ils n'avoient pû guérir un jeune homme, qui étoit muet, lunatique, épileptique, & poſsédé du Démon. Dés que Jesus parut, tout le monde vint au-devant de lui par honneur; & le pere du jeune homme lui demanda avec inſtance la guériſon de ſon fils. Jesus la lui accorda; & le Démon quitta le corps qu'il poſsédoit. Lorſque le Sauveur fut entré dans la maiſon, les Diſciples lui demandérent pourquoi ils n'avoient pû guérir cet homme. Mais il répondit que c'étoit à cauſe de leur peu de foi, & que cette ſorte de Démon n'eſt chaſsé que par la priére, & par le jeûne. (a)

(a) *Matt.* XVII. 19...21. *Marc.* IX. 18... 29.

Il continuoit toûjours à prêcher par la Galilée, & avoit ſoin de préparer ſes Apôtres à voir ſa paſſion & ſa mort, en leur parlant ſouvent de ſes ſouffrances. Mais ils ne comprenoient rien à ce qu'il leur diſoit, & même ils diſputoient entre eux en chemin de la primauté. Jesus & Pierre arrivérent les premiers à Capharnaüm; & les Receveurs des deux dragmes, ou du demi-ſicle par tête, que chaque Juif étoit obligé de donner au Temple par an, vinrent demander à Pierre, ſi ſon Maître vouloit les payer. Jesus prévint Pierre avant qu'il lui en parlât; & lui ayant montré que comme Fils de Dieu, il n'étoit pas obligé de payer ce tribut, il lui dit d'aller à la mer, qui étoit toute voiſine de Capharnaüm, de jetter ſa ligne, & que le premier poiſſon qu'il tireroit, lui fourniroit de quoi payer pour eux deux. Pierre y alla, & le premier poiſſon qu'il prit, avoit ſous ſa langue un ſtater, ou un ſicle d'argent, que ſaint Pierre donna aux Receveurs, pour Jesus & pour lui. (b)

(b) *Matt.* XVII. 24-27.

Au même moment les autres Diſciples arrivérent, & par une ſuite de la diſpute qu'ils avoient euë en chemin ſur la primauté, ils demandérent à Jesus qui ſeroit le plus grand dans le Royaume des Cieux. Le Sauveur qui ſçavoit ce qui s'étoit paſsé entre eux, leur dit que pour devenir le premier, il falloit chercher à être le dernier; & prenant un petit enfant, il leur dit que s'ils vouloient entrer dans le Royaume des Cieux, ils devoient devenir comme cet enfant. (c) Il ajoûta qu'on ne doit point mépriſer le moindre de ceux qui croyent en lui, puiſque leurs Anges voyent toûjours la face du Pere Céleſte. Il leur donna enſuite des régles pour la correction fraternelle, & ſaint Pierre à cette occaſion lui demanda combien de fois il devoit pardonner à ſon frere? s'il lui pardonneroit juſqu'à ſept fois. Jesus lui dit: Non-ſeulement juſqu'à ſept fois, mais juſqu'à ſeptante fois ſept fois. Il ajoûta la parabole du ſerviteur, à qui ſon maître avoit remis une ſomme de dix mille talens, & qui n'avoit point voulu avoir compaſſion d'un de ſes conſerviteurs, qui lui devoit cent deniers. Le maître fit arrêter ce mauvais ſerviteur, & le livra aux exécuteurs de la juſtice, juſqu'à ce qu'il eût payé toute ſa dette. Dieu en uſera de même envers ceux qui ne pardonneront pas à leurs freres. (d)

(c) *Matt.* XVIII. 1... 5.

(d) *Matt.* XVIII. 10. 15. ...35.

Jesus allant à Jéruſalem pour la Fête de la Pentecôte, dans la derniére année de ſa vie, envoya devant lui ſes Diſciples, pour prêcher dans les lieux où il devoit venir lui-même aprés eux. Il leur répéta les mêmes commandemens qu'il leur avoit déja donnez, & leur accorda le même pouvoir de guérir les malades, & de chaſſer les Démons. Un jour ayant envoyé quelqu'un de ſes Apôtres dans un bourg des Samaritains, pour lui préparer un logement, on ne voulut pas l'y recevoir. Jacques & Jean fils de Zébédée, lui demandérent s'il vouloit qu'ils fiſſent deſcendre le feu du Ciel ſur cette bourgade? Mais Jesus leur dit qu'ils ne ſçavoient à quel eſprit ils appartenoient, que pour lui, il étoit venu, non pour perdre, mais pour ſauver les hommes. (a) C'eſt peut-être ce zéle trop ardent de ces deux Diſciples, qui leur fit donner le nom de *Boanergés*, ou fils du tonnerre. (b)

(a) *Luc.* IX. 51. ....56.

(b) *Marc.* III. 17.

S'avançant toûjours vers Jéruſalem, le Sauveur alla loger chez deux ſœurs, Marthe & Marie, qui demeuroient à Béthanie, à trois quarts de lieuë de Jéruſalem. Marthe s'empreſſoit à préparer à manger pour Jesus, & pour ſa ſuite; pendant que Marie étoit aſſiſe à ſes pieds, & écoutoit tranquillement ſa parole. Marthe s'en plaignit familiérement à Jesus. Mais il lui répondit: Marthe, vous vous occupez à bien des choſes; une ſeule choſe eſt néceſſaire. Marie a choiſi la meilleure part, qui ne lui ſera point ôtée. (c) Comme il étoit ſur le mont des Oliviers, vis-à-vis Jéruſalem, ſes Diſciples le priérent de leur donner une formule de priéres, comme Jean-Baptiſte en avoit donné aux ſiens. Jesus leur répéta l'Oraiſon Dominicale, qu'il leur avoit déja donnée dans le ſermon ſur la montagne, (d) & continua à leur parler des qualitez, & de la force de la priére. Jesus ayant guéri un poſsédé qui étoit muet, les Phariſiens l'accuſérent de ne chaſſer les Démons, qu'au nom de Béelsébub. Mais Jesus aprés avoir réfuté leur calomnie par ce raiſonnement, que le regne de Satan ne peut être diviſé, & qu'il le ſeroit, ſi Satan chaſſoit ſes ſupôts des corps qu'ils poſsédent, il commença à invectiver fortement contre eux; (e) il le fit encore avec plus de vivacité dans un repas où il fut invité par un Phariſien, & où l'on trouvât mauvais qu'il ne lavât pas ſes mains avant que de ſe mettre à table. (f) Il donna aux peuples & à ſes Diſciples pluſieurs inſtructions durant cette Fête de la Pentecôte, (g) qu'il ſeroit mal-aiſé de rapporter ici toutes en particulier. On peut voir les Auteurs des Concordes & des Harmonies des Evangiles.

(c) *Luc.* IX. 38. 39... 42.

(d) *Matt.* VI. 9. 10. &c.

(e) *Luc.* XI. 14. 28....36.

(f) *Luc.* XI. 38....54. & *Luc.* XII.

(g) Voyez *Luc.* X. XII. XIII.

Comme il étoit encore dans Jéruſalem, quelques Phariſiens lui dirent qu'Hérode avoit envie de le faire mourir. Jesus qui ſçavoit toutes choſes, leur répondit: Dites à ce Renard que je guéris les malades encore aujourd'hui & demain, & que dans trois jours j'achéve ma courſe. (Il vouloit marquer par cette énigme, que le tems de ſa vie ne ſeroit pas déſormais bien long, & que ni Hérode, ni aucun autre n'empêcheroit qu'il ne fournît toute ſa carriére. (b)) Vers le même tems on lui dit que Pilate avoit mêlé le ſang de quelques Galiléens à leurs ſacrifices, il répondit que ces Galiléens n'étoient pas les plus coupables de ce pays, & il recommanda à ceux qui lui parloient, la pénitence, & les menaça qu'ils périroient, s'ils ne ſe convertiſſoient. (i)

(b) *Luc.* XIII. 31. 35.

(i) *Luc.* XIII. 1...9.

A ſon retour de Jéruſalem, il vint à Capharnaüm, où étant invité à manger chez un Phariſien, on lui préſenta un hydropique pour le guérir. Les Phariſiens l'obſervoient, pour voir s'il le guériroit ce jour-là, qui étoit jour de Sabbat. Il le guérit, & leur dit pour juſtifier ſa conduite: Si quelqu'un de vos beſtiaux tom-

boient dans une fosse le jour du Sabbat, ne les en tireriez-vous pas ce jour-là ? Et ils ne purent lui répondre un seul mot. Ayant aussi remarqué la maniére pleine de vanité dont les conviez de ce repas prenoient les premiéres places, il leur donna sur cela de fort belles leçons, & leur dit que quand ils donnoient à manger, il falloit inviter des personnes qui pussent leur en sçavoir gré, & qui ne fussent pas en état de leur rendre la pareille, afin que dans la résurrection des Justes, Dieu leur en accordât la récompense.(a) En parcourant la Galilée, il étoit toûjours suivi d'une grande troupe de peuple, & il ne manquoit pas de leur inspirer que l'essentiel de sa doctrine, étoit le renoncement à ses proches, à ses commoditez, & à soi-même; & que sans cela, il ne falloit pas se flatter d'être son Disciple. (b)

(a) *Luc.* XIV. 1.-14.

(b) *Luc.* XIV. 25. *& seq.*

Etant arrivé à Capharnaüm, il ne dédaignoit pas de parler, de converser, de manger même avec des Publicains & des pécheurs. Les Pharisiens en murmuroient, mais il leur proposa la parabole d'un homme qui avoit cent brebis, & qui en ayant perdu une, quitta les quatre-vingt-dix-neuf autres, & alla chercher celle qui s'étoit égarée; il la trouva, la chargea sur ses épaules, & la ramena à sa maison, où il fit une grande fête avec ses amis. Rien ne marque mieux que cela son extrême amour pour la conversion des pécheurs. Il leur proposa encore celle de l'enfant prodigue, qui revient au même but. (c)

(c) *Luc.* XIV. XV.

Il eut dessein d'aller à Jérusalem à la Fête des Tabernacles, qui se célébroit au mois d'Octobre, & qui cette année 32. de l'Ere vulgaire, & 35. de J. C. tomboit le 13. Octobre. Il y alla par le pays de delà le Jourdain; & en chemin il eut occasion de donner au peuple, & à ses Disciples diverses instructions, sur l'usage des biens temporels, sur le divorce, sur l'aumône, sur le scandale, & sur d'autres devoirs que l'on peut voir dans les Chapitres XVI. & XVII. de saint Luc. Cependant ceux de ses parens qui ne croyoient pas en lui, le sollicitoient de se rendre à Jérusalem, afin, disoient-ils, qu'il se manifestât au monde, & que les Disciples qu'il avoit fait dans les voyages précédens, se confirmassent dans la créance qu'ils avoient en lui. JESUS ne leur dit point qu'il y voulût aller; il leur dit seulement qu'ils pouvoient y aller eux-mêmes: mais que pour lui, son tems n'étoit pas encore venu. Les huit jours de la Fête étoient déja à moitié, lorsqu'il parut au Temple, & qu'il commença à y enseigner. Les Juifs qui sçavoient qu'il n'avoit pas étudié, admiroient sa doctrine. Il leur déclara que sa doctrine n'étoit pas la sienne, mais celle du Pere Céleste qui l'avoit envoyé. Il y avoit sur son sujet une grande rumeur parmi le peuple, & l'on étoit fort partagé sur son sujet: les uns disant qu'il étoit le Messie, & les autres soutenant qu'il ne l'étoit pas. L'on voulut se saisir de lui, & on envoya du monde pour cela; mais on ne le put arrêter, parce que son heure n'étoit pas encore venuë. (d)

(d) *Joan.* VII. 14. 15...53.

Le dernier jour de la Fête des Tentes ou des Tabernacles, JESUS étant au milieu du Temple, crioit: Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, & qu'il boive; & il sortira de son cœur des fleuves d'eau vive. Ces discours augmentoient la diversité de sentimens qui étoit parmi le peuple. Les Prêtres & les Pharisiens soutenoient fortement qu'il ne pouvoit être Prophéte, puisqu'il étoit de Galilée. Le peuple touché des prodiges qu'il faisoit, ne pouvoit presque douter qu'il ne fût Prophéte, & même le Messie. Le soir étant venu, chacun se retira; & JESUS alla passer la nuit sur la montagne des Oliviers. (a) Le lendemain il revint au Temple, & les Pharisiens lui amenérent une femme surprise en adultére, & lui demandérent d'une maniére captieuse ce qu'il en falloit faire. JESUS ne leur répondit point; mais il écrivoit sur la terre comme par maniére de passe-tems. Puis se relevant, il leur dit: Que celui d'entre vous qui est sans péché, lui jette la premiére pierre. Puis il recommença à écrire comme auparavant. Ses accusateurs craignant qu'il n'en dît davantage, se retirérent les uns aprés les autres; & JESUS dit à la femme: Personne ne vous a-t-il condamnée ? Je ne vous condamnerai pas non plus. Allez, & ne péchez plus. (b)

(a) *Joan.* VIII. 1...11.

(b) *Joan.* VIII. 12...21.

Ce récit ne se lisoit pas autrefois dans quelques anciens Exemplaires de l'Evangile de saint Jean. (c) Les autres Evangélistes n'ont pas parlé de cet événement. Eusébe (d) dit que Papias avoit raconté cette histoire, l'ayant apprise des Apôtres, aussi-bien que plusieurs autres, qui ne se trouvoient pas dans les Evangiles. La plûpart des anciens Peres Grecs ne l'ont point lûë; & de tous les Commentateurs Grecs qui sont dans la Chaîne sur saint Jean, aucun ne l'a expliquée. Maldonat assûre que de tous les Manuscrits Grecs qu'il a consultez, il n'en a trouvé aucun qui lût cette histoire; si ce n'est un Exemplaire, qui contenoit le Commentaire de Léontius sur saint Jean; & encore Léontius n'en dit-il pas un mot dans son explication; & le Texte Grec qui lui est joint, est marqué par des obéles ou broches, pour désigner qu'il est contesté, & étranger à cet endroit. Les Arméniens l'ont retranché de leur Bible. Ni la Traduction Gothique d'Ulphilas, ni la Syriaque imprimée à Paris & à Londres, ne l'ont point lû. Euthyme, qui vivoit encore au commencement du douziéme siécle, avouë qu'il n'est pas dans les meilleurs Manuscrits, ou qu'il y est marqué d'une obéle ou broche, comme y ayant été fourré & ajoûté aprés coup.

(c) *Vide Hieronym. l. 2. contra Pelag. c. 6. In Evangelio secundum Joannem in multis & Græcis & Latinis Codicibus non invenitur de adultera muliere. Vide & Selden Uxor. Hebr. l. 3. c. 11. & varias Lect. Millii in Joan. VIII.*

(d) *Euseb. Hist. Eccl. l. 3. c. 39.*

Mais on répond à cela que la plûpart des Manuscrits Grecs qu'ont consulté Théodore de Béze, Robert Etienne & M. Mille, lisent le passage en question, & qu'il y en a trés-peu de Grecs aujourd'hui où il ne se trouve; qu'on n'en connoît aucun Latin où il ne soit: Que parmi les Manuscrits Syriaques, Arabes & Cophtes, il y en a peut-être plus qui le lisent, qu'il n'y en a d'autres. Enfin Tatien, qui vivoit l'an 160. de J. C. & Ammonius, qui vivoit l'an 220. l'ont reconnu & inséré dans leur Harmonie des Evangiles, d'où Eusébe l'a pris, pour l'insérer dans la sienne. L'Auteur des Constitutions Apostoliques, (e) saint Jérôme, (f) saint Ambroise, (g) saint Augustin, (h) la Synopse attribuée à saint Athanase, reconnoissent cette histoire pour authentique. La plûpart des plus habiles Critiques, même Protestans, (i) la reconnoissent de même. Enfin aprés la décision du Concile de Trente, qui a déclaré la Vulgate authentique, il n'est plus permis de douter de l'authenticité de ce passage. Quant à la conduite qu'a tenuë JESUS-CHRIST envers cette femme, on peut consulter les Commentateurs, &

(e) *Constit. Apost. l. 2. c. 24.*

(f) *Hieronym. l. 2. contra Pelag. c. 6.*

(g) *Ambros. l. 3. de Spirit. S. c. 2. & lib. 7. Ep. 58. & l. 9. Ep. 76.*

(h) *Aug. Tract. 32. in Joan. & Lib. 2. de adulter. conjug. c. 6. & 7. & lib. de vera & falsa pœnit. c. 13. & Ep. olim. 54. nunc 153. & lib. de consens. Evang. c. 10. &c.*

(i) *Calvin. Gomar. Selden. Uxor. Hebr. l. 3. c. 11. Mill. in Joan. VIII.*

& ce que nous en avons dit ci-devant, ſous le nom *Adultére*. Retournons à l'hiſtoire de nôtre Seigneur.

Le lendemain du jour que cela s'étoit paſſé dans le Temple, JESUS paſſant par la ruë, vit un homme qui étoit aveugle dés ſa naiſſance. Ses Diſciples lui demandérent ſi c'étoit en punition de ſes propres péchez, ou de ceux de ſes parens, que cet homme étoit né aveugle. JESUS leur dit que ce n'étoit ni pour l'une, ni pour l'autre de ces deux raiſons; mais afin que les œuvres de Dieu ſe manifeſtaſſent en lui. En méme-tems crachant à terre, il fit une eſpéce de boue détrempée avec ſa ſalive, en frotta les yeux de l'aveugle-né, & lui dit d'aller laver ſes yeux dans la fontaine de Siloé. L'aveugle y alla, & revint parfaitement guéri. Ce miracle fit grand bruit, parce que l'aveugle étoit fort connu. Le lendemain on l'amena aux Phariſiens, pour ſçavoir comment il avoit été guéri. Il le leur raconta. Or la guériſon s'étoit faite le jour du Sabbat; & les Phariſiens ſoutenoient que JESUS n'étoit pas un vrai Prophéte, puiſqu'il violoit le Sabbat. Les parens de l'aveugle furent auſſi appellez. Ils rendirent témoignage à la vérité de la guériſon de leur fils; mais ils n'oſérent s'expliquer davantage, craignant les mauvais traitemens des Phariſiens. Comme l'aveugle guéri ſoutenoit fortement que JESUS étoit un homme de bien, & un Prophéte, on le chaſſa du Temple. Le lendemain JESUS le rencontra, & lui dit: Croyez-vous au Fils de Dieu? Et qui eſt le Fils de Dieu, repliqua l'aveugle? JESUS lui dit: C'eſt moi-méme. Auſſi-tôt cet homme ſe jetta à ſes pieds, & l'adora. (*a*)

(*a*) *Joan.* IX. 1...41.

Aprés cela JESUS retourna en Galilée: mais il n'y demeura pas long-tems, parce qu'il vouloit aſſiſter à la Fete de la Dédicace du Temple renouvellé & nettoyé par Judas Maccabée, (*b*) & qui ſe célébroit au mois de Décembre. (*c*) JESUS allant donc à cette Féte, paſſoit par le milieu de la Galilée & de la Samarie; & étant proche d'une certaine ville, dix lépreux lui criérent de loin: *Jeſus Maître, ayez pitié de nous.* Il leur dit: Allez; montrez-vous aux Prêtres. Comme ils y alloient, ils ſe trouvérent guéris. L'un d'eux, qui étoit Samaritain, revint à JESUS, pour le remercier. JESUS lui dit: N'y en a-t-il pas dix de guéris? Où ſont donc les neuf autres? Allez; vôtre foi vous a ſauvé. (*d*) Etant dans le Temple, les Phariſiens lui demandérent: Quand viendra le Royaume de Dieu? Il répondit qu'il ne viendroit pas d'une maniére éclattante, & qui ſe fit remarquer; mais que le Royaume de Dieu étoit au milieu d'eux. A cette occaſion, il donna diverſes inſtructions à ſes Apôtres ſur la vigilance, ſur la priére aſſiduë, & ſur l'humilité oppoſée à la préſomption, marquée dans la parabole du Publicain & du Phariſien, qui allérent au Temple pour prier. (*e*)

(*b*) 1. *Macc.* IV. 52.

(*c*) Elle ſe célébra cette année le 15. Decembre, 11. de Calles.

(*d*) *Luc.* XVII. 11...17.

(*e*) *Luc.* XVII. 20...37. XVIII. 1. *& ſeq.*

JESUS marchant dans le Temple, dans le portique de Salomon, les Juifs l'environnérent, & lui dirent: Juſqu'à quand nous tiendrez-vous en ſuſpens? Si vous étes le CHRIST, dites-le nous? Je vous l'ai déja dit, répondit JESUS, & vous ne le croyez point. D'ailleurs les œuvres que je fais, le prouvent aſſez. Si vous étiez de mes brebis & de mon troupeau, vous le croiriez. Mon Pere & moi ne ſommes qu'un. Alors ils prirent des pierres, pour le lapider. Mais il leur dit: Je vous ai comblez de bienfaits; eſt-ce pour cela que vous voulez me lapider? Ils lui dirent: Ce n'eſt point pour vos bienfaits, mais pour vos blaſphémes, parce que vous voulez paſſer pour Dieu. Il leur dit: N'eſt-il pas écrit: J'ai dit: Vous étes des Dieux. Si donc ceux à qui Dieu a parlé, ſont qualifiez Dieux, pourquoi dites-vous que je ſuis blaſphémateur, en me diſant Fils de Dieu, puiſque Dieu m'a envoyé & ſanctifié? Ils vouloient enſuite encore l'arréter: mais il ſe tira de leurs mains. Etant ſorti de Jéruſalem, il alla au-delà du Jourdain, à Béthabara, où Jean-Baptiſte avoit baptiſé, & il y demeura environ un mois. Pluſieurs Juifs l'y vinrent trouver, & crurent en lui, diſant que Jean-Baptiſte n'avoit fait aucun miracle, mais que JESUS en avoit fait un grand nombre. (*a*)

(*a*) *Joan.* X. 34...42.

Pendant qu'il étoit au-delà du Jourdain, (*b*) Lazare frere de Marthe & de Marie, tomba malade; & on envoya pour en informer JESUS. Il dit que cette maladie n'alloit point à la mort, mais à la manifeſtation des œuvres de Dieu. Il demeura encore deux jours au méme lieu. Cependant Lazare mourut. Alors il dit à ſes Diſciples que Lazare étoit mort; & en méme-tems il prit le chemin de la Judée, quoique ſes Diſciples le diſſuadaſſent d'y aller, diſant que les Juifs cherchoient à le faire mourir. Etant arrivé à Béthanie, il trouva que Lazare étoit mort & enterré depuis quatre jours. Marthe étant venuë au-devant de JESUS, lui dit: Seigneur, ſi vous aviez été ici, mon frere ne ſeroit pas mort. JESUS lui répondit: Il reſſuſcitera. Marie étant auſſi arrivée peu de tems aprés, JESUS fut touché de ſes larmes; & ayant demandé où étoit le tombeau, il s'y fit mener, le fit ouvrir, appella le Lazare à haute voix, & le reſſuſcita. Ce miracle fit grand bruit dans Jéruſalem, & les Prêtres en conclurent qu'il falloit faire mourir JESUS. Mais le Sauveur ſe retira à Ephrem ſur le Jourdain, (*c*) où il demeura juſqu'au 24. Mars, qui étoit le 4. de Niſan.

(*b*) An du Monde 4034. de J. C. 30. de l'Ere vulg. 33.

(*c*) *Joan.* XI. 45. *& ſeq.*

Alors JESUS ſe mit en chemin pour venir à Jéruſalem pour la derniére Pâque, & pour y ſouffrir la mort. Il avertit ſes Apôtres de tout ce qui lui devoit arriver dans ce voyage: mais cela étoit pour eux un myſtére inconnu. JESUS approchant de Jéricho, un aveugle qui ſçut ſon arrivée, lui demanda la vuë, & l'obtint ſur le champ, à cauſe de ſa grande foi. Lorſque le Sauveur fut dans la ville, il vit un Publicain nommé Zachée, qui étoit monté ſur un ſycomore, pour le conſidérer dans la foule; & il s'invita à loger chez lui. Zachée ravi de cet honneur, ſe convertit, & fit une pleine reſtitution de ce qu'il pouvoit avoir pris aux pauvres. (*d*) Le lendemain ſortant de la ville, JESUS rendit la vuë à deux aveugles, dont l'un s'appelloit *Bar-timée*, ou fils de Timée, fort connu dans ce pays-là. (*e*)

(*d*) *Luc.* XVIII. XIX.

JESUS arriva à Jéruſalem quelques jours avant la Fête de Pâque; mais il ne parut pas ſitôt dans le Temple, à cauſe de la mauvaiſe volonté des Juifs. Six jours avant cette Fête, comme il étoit à table à Béthanie, dans la maiſon de Simon ſurnommé le lépreux, Marie ſœur de Lazare, répandit une boëtte de nard-d'épi fort précieux ſur les pieds du Sauveur, & les eſſuya de ſes cheveux. Les Diſciples, & ſur tout Judas d'Iſcarioth, le trouvérent mauvais, croyant que cette libéralité étoit mal placée, & qu'il auroit mieux valu vendre ce parfum, & le donner aux

(*e*) Comparez *Matth.* XX. 29...44. *Marc.* X. 46...52.

pauvres. Mais JESUS prit la défenſe de Marie, & dit que ce qu'elle venoit de faire, étoit comme un prélude de l'embaumement qui ſe devoit bien-tôt faire de ſon Corps mort. (a)

(a) *Vide Joan.* XII. 10. 11. 12. *&c. Matth.* XXVI. 6... 13. *Marc.* XIV. 3... 9.

Le lendemain au matin, qui étoit le Lundy 30. Mars, & 10. de Niſan, cinq jours avant la Pâque, JESUS étant parti de Béthanie, s'avança vers Jéruſalem; & étant prés de Bethphagé, il y envoya deux de ſes Diſciples, & leur dit de lui amener une aſneſſe & un aſnon, afin qu'il pût monter l'aſnon, & entrer ainſi à Jéruſalem, afin d'accomplir les prophéties. (b) Il entra donc ainſi dans la ville comme en triomphe, ſuivi d'une grande multitude de peuple, qui crioit: *Hozanna au fils de David: Béni ſoit le Roi qui vient au nom du Seigneur.* Il alla au Temple au bruit de ces acclamations, & il en chaſſa ceux qui y exerçoient un trafic ſordide, renverſa les chaiſes de ceux qui vendoient des colombes, & les tables des changeurs, qui étoient là en faveur des étrangers qui venoient à Jéruſalem des Provinces éloignées, & qui n'avoient pas de la monnoye du pays. Il guérit auſſi les aveugles & les boiteux qui étoient dans ce ſaint Lieu; & les Prétres & les Scribes s'étant formaliſez des acclamations que l'on faiſoit en ſon honneur, il leur dit que ſi les peuples ſe taiſoient, les pierres crieroient. (c)

(b) *Zach.* IX. 9. *Ecce Rex tuus veniet tibi juſtus & ſalvator, ipſe pauper & aſcendens ſuper aſinam, & ſuper pullum filium aſinæ.*

(c) *Matt.* XXI. 1... 15. *Marc.* XI. 1... 11. *Luc.* XIX. 29... 46. *Joan.* X. 1. 12... 19.

Le ſoir il ſortit de la ville, & ſe retira à Béthanie; & le lendemain matin, le Mardy 31. de Mars, & le 11. de Niſan, comme il retournoit à Jéruſalem, il eut faim; & s'approcha d'un figuier qui avoit des feuilles, pour y chercher du fruit: mais n'y en ayant point trouvé, parce que ce n'étoit pas la ſaiſon des figues, il le maudit; & auſſi-tôt l'arbre commença à ſe ſécher. Etant arrivé dans le Temple, il en chaſſa de nouveau les marchands qu'il y trouva. Les Princes des Prétres cherchoient l'occaſion de l'arrêter; mais ils craignoient le peuple, qui étoit dans l'admiration de ſes diſcours. Sur le ſoir, il s'en retourna à Béthanie. (d) Le Mercredy ſuivant, 12. de Niſan, & 1. d'Avril, comme il revenoit à Jéruſalem avec ſes Diſciples, ils virent le figuier ſéché, & le montrérent à JESUS. Il en prit occaſion de relever le mérite & la force de la foi, qui peut même avec le ſecours de Dieu, tranſporter les montagnes. Ce jour-là étant dans le Temple, les Princes des Prêtres & les Sénateurs vinrent lui demander de quelle autorité il faiſoit ce qu'il faiſoit. Mais à ſon tour il leur fit une demande, qui les déconcerta. Il leur dit: Le baptême de Jean étoit-il du Ciel, ou des hommes? Ils n'oſérent dire ni l'un ni l'autre. S'ils avoient répondu: Il étoit du Ciel, JESUS-CHRIST leur auroit répliqué: Pourquoi donc ne l'avez-vous pas reçû? Et s'ils avoient dit: Il étoit de la terre, tout le peuple les auroit lapidez; parce qu'il tenoit Jean pour un Prophéte. Ils lui répondirent donc qu'ils n'en ſçavoient rien. JESUS leur dit: Et moi je ne vous dis pas auſſi de quelle autorité je fais cela. (e)

(d) *Matt.* XXI. 18. 19.

(e) *Matt.* XXI. 20... 29. *Marc.* XI. 20... 26.

S'adreſſant enſuite aux Prêtres, aux Docteurs & aux Phariſiens, il leur propoſa quelques paraboles, qui avoient toutes pour objet de leur montrer que Dieu étoit prêt de les rejetter, à cauſe de leur infidélité, & d'appeller en leur place les Gentils, pour compoſer ſon Egliſe. C'eſt à quoi tendoient les paraboles des deux fils, qui ayant été envoyez travailler à la vigne par leur pere, l'un dit qu'il y alloit, & n'y alla pas, & l'autre refuſa d'abord d'y aller, & y alla enſuite; & celle des vignerons, qui au tems des vendanges, maltraitérent les ſerviteurs, & tuérent le fils du pere de famille; & enfin celle du feſtin auquel les conviez ne voulurent pas venir, & auquel on fit entrer des étrangers qu'on ramaſſa de tous côtez. (a)

(a) *Matt.* XXI. 28... 46. & XXII. 1. 1... 14. *Luc.* XX. 9... 26. *Marc.* XII. 1... 17.

Aprés cela les Hérodiens, les Saducéens & les Phariſiens vinrent les uns aprés les autres, lui faire des queſtions captieuſes. Les Hérodiens lui demandérent s'il falloit payer le tribut à Céſar. JESUS leur ayant montré que l'argent qui avoit cours dans le pays, portoit l'empreinte de Céſar, conclut qu'il falloit rendre à Céſar ce qui étoit à lui, & à Dieu ce qui lui étoit dû. Les Saducéens lui demandérent à qui ſeroit une femme aprés la Réſurrection, laquelle auroit épouſé ſucceſſivement les deux freres. JESUS leur dit qu'à la Réſurrection, les hommes ne ſe marieroient point; mais qu'ils ſeroient comme les Anges de Dieu. Enfin il répondit aux Phariſiens, qui lui demandoient lequel étoit le plus grand Commandement de la Loi, que c'étoit celui de l'amour de Dieu; & que le ſecond étoit celui de l'amour du prochain. (b) Aprés cela, il commença à invectiver fortement contre les Phariſiens, & à découvrir leur hypocriſie, & les abus qu'ils introduiſoient dans la morale & dans la pratique de la Loi. (c)

(b) *Matt.* XXII. 22... 46. *Luc.* XX. 27... 39. *Marc.* XII. 18... 34.

Sur le ſoir JESUS ſortant du Temple, ſes Diſciples lui firent remarquer les beautez de cet édifice, & les richeſſes des préſens qui y étoient. JESUS leur dit qu'il viendroit un tems que le Temple ſeroit tellement détruit, qu'il n'y reſteroit pierre ſur pierre. Et lorſqu'il fut hors la ville, ſur le mont des Oliviers, à l'oppoſite du Temple, ils lui demandérent quand on verroit l'accompliſſément de ce qu'il venoit de dire de la ruine du Temple. Alors il commença à leur parler du ſiége prochain de Jéruſalem par les Romains, qui arriva environ trente-quatre ans aprés. Il leur en marqua diverſes circonſtances, & leur dit que la race qui vivoit alors, ne mourroit point, que l'on ne vît l'exécution de ce qu'il diſoit. Il méla à ſon diſcours quelques traits, que l'on explique d'ordinaire du Jugement dernier, & qui ne peuvent en effet s'entendre à la lettre du dernier ſiége de Jéruſalem. (d) Il leur propoſa aprés cela quelques paraboles, qui tendoient à les tenir dans l'attente & dans la vigilance; par exemple, celle du ſerviteur, qui étant établi ſur ſes conſerviteurs, les maltraita, & ſe divertit pendant l'abſence de ſon maître: mais celui-ci à ſon retour, le jetta en priſon comme un mauvais ſerviteur. Il y ajoûta la parabole des cinq vierges folles & des cinq vierges ſages; & celle du pere de famille, qui diſtribuë diverſes ſommes à ſes ſerviteurs, afin qu'ils les faſſent valoir pendant ſon abſence. A ſon retour, il récompenſe les ſerviteurs fidéles & laborieux, & punit les ſerviteurs pareſſeux & inutiles. Il conclut qu'il en ſera ainſi au dernier jour du Jugement. (e)

(c) *Matth.* XXIII. 1. 2... 39. *Luc.* XX. 45. 47. *Marc.* XII. 38... 40.

(d) *Matth.* XXIV. 1. 2... 44. *Luc.* XXI. 5... 24. *Marc.* XIII. 1. 2... 37.

(e) *Matt.* XXV. 1... 46.

Ce même jour Mercredy, 12. de Niſan, & 1. d'Avril, JESUS dit à ſes Diſciples que la Pâque ſe devoit célébrer dans deux jours, & que le fils de l'homme ſeroit livré à ſes ennemis, & crucifié. Ce fut ce même jour que les Prêtres prirent la derniére réſolution d'arrêter JESUS, & de le faire mourir; & que Judas d'Iſcarioth s'obligea de le leur livrer, moyennant une ſomme de trente ſicles, qui font quarante-huit liv.

douze sols six deniers. (a) Le Jeudy 2. d'Avril, & 13. de Nisan, Jesus n'entra point le matin, que l'on sçache, dans Jérusalem, ou du moins il n'y fit rien qui ait été relevé par les Evangélistes. Seulement il y envoya Pierre & Jean, pour y préparer une sale, & ce qui étoit nécessaire pour la Pâque. Sur le soir, il entra dans la ville, & alla dans la maison où Pierre & Jean avoient préparé tout ce qui étoit nécessaire pour y faire la Pâque le lendemain; & s'étant mis à table avec eux, il leur déclara que l'un d'eux le devoit trahir. Judas lui demanda si ce seroit lui. Jesus lui répondit qu'il l'avoit dit: mais il lui parla si bas, que les autres Apôtres ne s'en apperçurent pas. (b)

Comme il étoit à table, il leur témoigna le grand désir qu'il avoit toujours eu de manger cette Pâque avec eux; aprés quoi, il institua le Sacrement de son Corps & de son Sang, & le donna à manger & à boire à ses Apôtres. Peu de tems aprés, ses Apôtres étant entrez en contestation sur la primauté, (c) Jesus pour guérir cet amour de leur propre excellence, sortit de table, & leur lava les pieds. (d) Puis il les exhorta à l'imiter, & à mettre leur gloire à se rendre les uns aux autres toutes sortes de marques de respect & de déférence. Lorsqu'il se fut remis à table, il se troubla, & dit à ses Apôtres que l'un d'eux le trahiroit. Pierre fit signe à Jean, qui étoit couché à table au-dessous de Jesus, & qui avoit par conséquent sa tête dans le sein du Sauveur, de lui demander qui étoit celui qui le devoit trahir. Jesus lui dit que c'étoit celui à qui il alloit donner un morceau de pain trempé dans la sauce. Dés que Judas eut reçû ce morceau, il se leva de table, & s'en alla, transporté par le mauvais Esprit, qui étoit entré dans son cœur. Comme il sortoit, Jesus lui dit: Faites vîte ce que vous faites; ce qui fut interprété par les autres Apôtres, comme s'il lui eût dit d'acheter ce qui étoit nécessaire pour la solemnité, ou de donner quelques aumônes aux pauvres; car c'étoit lui qui portoit la bourse. (e)

Jesus les entretint le reste du repas, sur l'humilité qu'ils devoient exercer les uns envers les autres, sur l'union & la charité qui devoient être entre eux, sur la confiance qu'ils devoient avoir en la Providence, & en sa propre bonté pour eux. Il leur promit de leur envoyer un autre Consolateur aprés son départ. Il prédit à Pierre qu'il le renonceroit cette même nuit, & avant le chant du coq. Aprés quelques discours semblables, (f) il se leva de table; & ayant dit l'hymne d'actions de graces, il sortit de la ville avec eux. En chemin il leur fit encore un assez long discours sur l'union qu'ils devoient avoir avec lui, sur les souffrances auxquelles ils devoient être exposez, sur le Saint-Esprit qu'ils devoient recevoir, sur sa passion, sa mort & sa résurrection prochaines; sur le scandale que sa mort leur devoit causer, sur leur fuite, & sur le renoncement de Pierre. (g) Tout cela marquoit bien qu'il sçavoit toutes choses, & qu'il n'alloit à la mort, que parce qu'il le vouloit.

Aprés avoir passé le torrent de Cédron, il vint au lieu nommé Geth-sémani, où il y avoit un jardin. Il y entra avec ses Apôtres. Et comme il y avoit été fort souvent, Judas sçavoit parfaitement l'endroit. Lors donc qu'il y fut arrivé, il dit à ses Apôtres de l'attendre, jusqu'à ce qu'il eût fait sa priére. Et ayant pris avec lui Pierre, Jacques & Jean, il tomba dans une profonde tristesse; & il leur dit: Mon ame est triste jusqu'à la mort. Demeurez ici, veillez & priez, afin que vous n'entriez pas en tentation. Et s'étant éloigné d'environ un jet de pierre, il se mit à genoux; & se prosternant le visage contre terre, il dit: Mon Pere, toutes choses vous sont possibles; faites, s'il vous plaît que ce calice passe loin de moi: toutefois que vôtre volonté soit faite, & non pas la mienne. Alors un Ange du Ciel vint pour le consoler; & étant dans cette agonie, il continua plus long-tems sa priére; & il sortoit de son corps une sueur comme de gouttes de sang, qui couloient jusqu'à terre. (a)

Il se leva jusqu'à trois fois de son oraison, & alla voir ses Apôtres, qu'il trouva toûjours endormis. Enfin la troisiéme fois il leur dit que celui qui le devoit trahir, étoit proche, & qu'il falloit aller au-devant de lui. En effet Judas étoit entré dans le jardin avec une troupe de soldats, à qui il avoit donné ce signal: Saisissez celui que je baiserai, & menez-le sûrement. Il s'approcha donc de Jesus, pour le baiser. Jesus lui reprocha doucement son crime, en lui disant: Judas, vous livrez le fils de l'homme par un baiser! En même-tems s'approchant de la troupe de soldats, il leur dit: Qui cherchez-vous? Ils répondirent: Jesus de Nazareth. Jesus dit: C'est moi. A ces mots, ils tombérent tous à la renverse. Il leur fit une seconde fois la même demande; & ils répondirent de même, qu'ils cherchoient Jesus de Nazareth. Jesus leur dit: Si c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci. Alors ils se jettérent sur Jesus, & le liérent. Pierre tira son épée, & coupa l'oreille à un serviteur du Grand-Prêtre: mais Jesus guérit aussi-tôt cet homme, en touchant son oreille; & il dit à Pierre: Remettez vôtre épée dans le fourreau; car tous ceux qui prendront l'épée, périront par l'épée. (b)

Jesus fut conduit d'abord chez Anne beau-pere de Caïphe. Anne avoit été Grand-Prêtre, & Caïphe l'étoit actuellement cette année-là. Anne interrogea Jesus sur sa doctrine, & sur ses Disciples. Jesus lui parla avec beaucoup de liberté, & lui dit qu'il n'avoit rien enseigné en secret, & que tous les Juifs étoient témoins de sa doctrine. En même-tems un des serviteurs du Pontife lui donna un grand soufflet, en lui disant: Est-ce ainsi que vous parlez au Pontife? Jesus lui dit: Si j'ai mal parlé, faites-le voir; sinon, pourquoi me frappez-vous? Anne renvoya Jesus à Caïphe, qui demeuroit apparemment dans la même maison; & les soldats qui avoient arrêté Jesus, commencérent à faire du feu dans la cour, car il faisoit froid; & Simon Pierre, qui avoit suivi Jesus de loin avec un autre Disciple, qui étoit connu chez Caïphe, étoit entré dans cette cour, à la faveur de cet autre Disciple, & se chauffoit avec les autres, attendant ce qui en arriveroit. (c)

Caïphe ayant fait venir les Prêtres & les Docteurs de la Loi dans sa maison, fit comparoître Jesus devant leur assemblée; & ils cherchoient des témoignages contre lui, pour le condamner à mort: mais ils n'en trouvoient point d'assez forts. Enfin il se présenta un homme, qui lui avoit oüi dire: Je détruirai dans

(a) Matth. xvi. 1. 2... 5. Marc. xiv. 1. 2. Luc. xxii. 1. 2.

(b) Matth. xvi. 17... 25. Marc. xiv. 12... 21.

(c) Luc. xxii. 25. & seq.

(d) Joan. xiii. 2, 3. & seq.

(e) Joan. xiii. 21... 32.

(f) Joan. xiii. 33. xiv. 1... 20. Luc. xxii. 31... 38. Matt. xxvi. 30.

(g) Joan. xv. xvi. xvii.

(a) Matth. xxvi. 36... 39. Marc. xiv. 32... 36. Joan. xviii. 1. 2. Luc. xxii. 40. 41. 42.

(b) Matth. xxvi. 47... 54. Marc. xiv. 40... 47. Luc. xxii. 47... 51. Joan. xviii. 4.

(c) Joan. xvi. 15. 16. 17. 18. Matt. xxvi. 58.

trois jours le Temple de Dieu, & je le rétablirai dans un pareil nombre de jours. Ce témoignage n'étoit pas exactement vrai, & il ne suffisoit pas pour condamner un homme à mort. Pendant tout ce tems, JESUS demeuroit dans le silence. Alors Caïphe le conjura au nom du Dieu vivant, de dire s'il étoit le CHRIST. Il l'avoüa, & dit de plus, qu'il viendroit un jour sur les nuës, à la droite du Pere, pour exercer le Jugement. A ces mots, le Grand-Prêtre déchira ses habits, & dit : Qu'avons-nous besoin de témoins ? Vous avez tous oüi ses blasphêmes; qu'en pensez-vous? Ils répondirent : Il est digne de mort. (*a*) Tout ceci se passoit pendant la nuit. L'assemblée étant sortie, JESUS fut remis entre les mains des soldats, qui lui firent mille outrages & mille insultes.

(*a*) *Matth.* XXVI. 59... 66. & *Marc.* XIV. 54. 64.

La servante du Grand-Prêtre ayant envisagé Pierre, dit : Assurément cet homme étoit avec JESUS de Nazareth. Pierre le nia. Un moment aprés, il sortit de la cour, & alla dans le vestibule; & aussi-tôt le coq chanta. Une autre servante l'ayant encore considéré, dit qu'assurément il étoit de la suite de JESUS. Pierre le nia avec serment. Enfin environ une heure aprés, quelqu'un de la compagnie assûra qu'il étoit du nombre des Disciples de JESUS, & que son langage même montroit qu'il étoit Galiléen. Un des parens de Malc, que Pierre avoit frappé, lui soutint qu'il l'avoit vû dans le jardin : mais Pierre le nia avec protestation, & soutint qu'il ne connoissoit point cet homme. En même-tems le coq chanta pour la seconde fois; & JESUS qui étoit dans la même cour, jettant les yeux sur saint Pierre, ce regard le remplit de douleur & de confusion. Il se souvint de la prédiction de JESUS sur son renoncement; & sortant de la cour, il pleura amérement. (*b*)

(*b*) *Matth.* XXVI. 67... 75. *Marc.* XIV. 18... 72. *Luc.* XXII. 56... 63. *Joan.* XVIII. 25. 26.

Aussi-tôt qu'il fut jour, les Prêtres, le Sénat & les Docteurs s'assemblerent, & firent comparoître JESUS devant eux. Ils lui demandérent s'il étoit le CHRIST. Il avoüa qu'il étoit le CHRIST, & le Fils de Dieu. En même-tems ils le déclarérent digne de mort. Mais comme les Romains, qui étoient alors les maîtres du pays, leur avoient ôté le droit de vie & de mort, & qu'ils pouvoient bien déclarer qu'un homme étoit coupable, mais non pas le condamner dans les formes, ni le faire exécuter à mort; ils l'amenérent à Pilate Gouverneur de la Province, & l'accusérent de trois chefs. 1°. Qu'il étoit perturbateur du repos public. 2°. Qu'il enseignoit qu'il ne falloit pas payer les tributs à l'Empereur. 3°. Qu'il se disoit CHRIST, & Fils de Dieu. Pilate l'interrogea, & lui demanda s'il étoit Roi des Juifs, ou Messie. JESUS lui répondit qu'en effet il étoit Roi, mais que son Royaume n'étoit pas de ce monde. (*c*)

(*c*) *Matth.* XXVII. 1... 10. *Marc.* XV. 1. 2. *Luc.* XXIII. 2. 3. *Joan.* XVIII. 29... 38.

Comme les Juifs accusateurs de JESUS n'étoient point entrez dans le Prétoire, ou dans la maison de Pilate, de peur de se soüiller, parce qu'ils vouloient manger la Pâque le jour même sur le soir; Pilate aprés avoir interrogé JESUS, sortit dehors, & leur déclara qu'il ne trouvoit en lui aucun sujet de le condamner. Cependant ils continuoient de l'accuser fortement, sans que JESUS répondît un seul mot à leurs accusations. Pilate ayant sçû que JESUS étoit Galiléen, le renvoya à Hérode, Roi ou Tétrarque de Galilée, qui étoit alors à Jérusalem. Hérode avoit depuis long-tems envie de voir JESUS, dont il avoit oüi dire tant de merveilles; & il lui fit plusieurs questions, auſquelles JESUS ne répondit rien : ce qui étonna & indigna tellement Hérode & sa Cour, qu'ils le couvrirent par dérision d'un mauvais habit d'écarlatte, pour insulter à sa Royauté; & Hérode le renvoya à Pilate. Depuis ce tems, Hérode & Pilate devinrent bons amis; car auparavant ils étoient mal ensemble. (*a*)

(*a*) *Luc.* XXIII. 8... 12.

Pilate ayant de nouveau interrogé JESUS, déclara aux Juifs que ni lui, ni Hérode n'ayant rien trouvé en lui qui méritât la mort, il se contenteroit de le faire châtier, & le renvoyeroit. Et voyant qu'ils insistoient toûjours, il leur proposa de leur délivrer JESUS, ou Barabbas, comme il avoit accoûtumé de leur accorder la vie de quelque coupable à la Fête de Pâque : mais ils demandérent Barabbas, & criérent qu'il falloit crucifier JESUS. Pilate aprés avoir fait encore quelques tentatives pour délivrer l'innocent, se laissa vaincre par leurs cris & leurs menaces; & craignant quelque sédition, il se fit apporter de l'eau, lava ses mains, leur dit qu'il se déchargeoit de sa mort, & le leur abandonna, pour être crucifié. Or il étoit environ la troisiéme heure, ou neuf heures du matin, lorsque la sentence fut prononcée, & JESUS fut livré aux soldats Romains, pour être exécuté à mort. Ils lui firent premiérement mille insultes sur sa Royauté, le revétirent d'un mauvais manteau de pourpre, lui mirent une couronne d'épines sur la tête, & un roseau en forme de sceptre à la main; & faisant semblant de le saluer, & de lui rendre leurs hommages, ils lui crachoient au visage, & lui frappoient la tête avec le roseau qu'ils avoient en main. (*b*)

(*b*) *Matth.* XXVII. 24... 29. *Marc.* XV. 15... 19. *Luc.* XXIII. 24. 25. *Joan.* XIX. 1... 16.

Aprés cela, ils le chargérent de sa croix, & le conduisirent au Calvaire, petite colline au nord, & au couchant de la ville. Comme JESUS étoit extrêmement épuisé, & que la croix étoit fort lourde, les soldats Romains qui le conduisoient, prirent un nommé Simon, qu'ils rencontrérent, pour lui aider à la porter, soit qu'il la portât toute entiére, ou qu'il en portât seulement l'extrémité derriére JESUS. Lorsqu'il fut arrivé au Calvaire, on lui présenta à boire du vin mêlé de myrrhe ou de fiel : mais l'ayant goûté, il n'en voulut point boire. On l'attacha donc à la croix entre deux voleurs; l'un à sa droite, & l'autre à sa gauche. Il pria pour ceux qui le crucifioient. Saint Marc (*c*) dit qu'il étoit environ la troisiéme heure du jour, c'est-à-dire, neuf heures du matin : mais saint Jean (*d*) dit qu'il étoit environ la sixiéme heure, c'est-à-dire, environ midy. Il pouvoit être onze heures du matin, ou environ.

(*c*) *Marc.* XV. 25.

(*d*) *Joan.* XIX. 14.

Pilate fit mettre sur sa croix la sentence de sa condamnation, en ces termes : *Jesus de Nazareth, Roi des Juifs.* Les Juifs auroient voulu qu'il eût mis : *Jesus, prétendu Roi des Juifs :* mais il ne voulut rien changer. Les soldats partagérent entre eux ses habits; mais pour sa tunique, ils la tirérent au sort, n'ayant pas voulu la couper, parce qu'elle étoit sans couture, & tout d'une piéce faite au métier, comme il s'en faisoit alors, & comme il s'en fait encore aujourd'hui en Orient. Les Magistrats, les Prêtres, le peuple, les voleurs mêmes qui étoient en croix comme lui, lui insultoient, & lui disoient : Si tu es Fils de Dieu, sauve-toi à présent toi-même. Cependant un des deux voleurs reprit son compagnon, reconnut l'innocence de JESUS,

& le pria de se souvenir de lui, quand il seroit dans son Royaume; & JESUS lui promit qu'il seroit ce jour là même avec lui dans le Paradis. (a) Marie Mere de JESUS, Marie de Cléophas, & Marie Madelaine avec saint Jean l'Evangéliste, étoient alors au pied de sa croix; & JESUS dit à sa Mere, en lui montrant le Disciple bien aimé: Femme, voilà vôtre fils. Puis s'adressant à l'Apôtre, il lui dit: Voilà vôtre mere. Et depuis ce tems, saint Jean la tint toûjours auprés de lui comme sa mere. (b)

(a) *Matth.* XXVII. 39. 44. *Marc.* XV. 29... 32. *Luc.* XXIII. 35... 43.

(b) *Jean.* XIX. 25. 27.

Environ l'heure du midy, qui étoit la sixiéme heure du jour, le soleil fut couvert de ténébres jusqu'à la neuviéme heure, ou trois heures aprés midy. A la neuviéme heure, les ténébres se dissipérent, & JESUS cria à haute voix: Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? Alors on lui présenta à boire du vinaigre dans une éponge; & l'ayant goûté, il dit: Tout est consommé; & baissant la tête, il expira. (c) Alors le voile du Temple se déchira depuis le haut, jusqu'en bas, la terre trembla, les rochers se fendirent, les tombeaux s'ouvrirent, & plusieurs corps de ceux qui étoient morts, ressuscitérent, & apparurent à plusieurs aprés la résurrection de JESUS-CHRIST. (d) Or les Juifs ne voulant pas que les corps demeurassent à la croix le lendemain, qui étoit le grand jour du Sabbat, ou la Pâque, demandérent à Pilate qu'on les en ôtât, & qu'on leur rompît les jambes, afin de les faire mourir plus promtement. Ce qui fut exécuté à l'égard des deux voleurs: mais pour JESUS, l'ayant trouvé déja mort, on ne lui rompit point les jambes; on se contenta de lui ouvrir le côté d'un coup de lance, & il en sortit de l'eau & du sang. (e)

(c) *Matth.* XXVII. 45... 48. *Jean* XIX. 28. 30. *Marc.* XV. 34... 37.

(d) *Matth.* XXVII. 51... 54.

(e) *Jean.* XIX. 31... 37.

Sur le soir Joseph d'Arimathie, qui étoit un des Disciples de JESUS, & un Sénateur fort distingué, vint demander à Pilate le Corps de JESUS, pour l'enterrer avant le coucher du soleil; car c'étoit la veille du Sabbat, dont le repos commençoit au coucher du soleil. Pilate l'accorda, & Joseph mit le Corps de JESUS dans son tombeau creusé dans le roc, & qui étoit dans un jardin prés du lieu où il avoit été crucifié. Le tombeau étoit fermé par une pierre qui en bouchoit l'entrée. Mais les Prêtres craignant que les Disciples de JESUS ne vinssent enlever son Corps, y mirent des gardes, & scéllérent la pierre qui fermoit l'entrée du tombeau, afin qu'on n'y pût toucher. Le lendemain, qui étoit le grand jour du Sabbat, on demeura en repos, selon la Loi; mais aprés le coucher du soleil, dés qu'il fut permis d'agir & d'acheter, les saintes femmes qui vouloient embaumer le Corps du Sauveur, parce qu'il avoit été mis dans le tombeau un peu à la hâte, achetérent des drogues & des aromates, pour lui rendre ce devoir. Et le lendemain de trés-grand matin, & avant le jour, elles sortirent de la ville pour aller au Calvaire. Mais JESUS étoit déja ressuscité, & les soldats qui avoient été témoins de sa résurrection, étoient revenus à la ville. (f)

(f) *Matth.* XXVII. 62... 66. & XXVIII. 1... 4. *Marc.* XVI. 2. 4. *Luc.* XXIV. 1... 4. *Jean.* XX. 1. 2.

Ces femmes étant arrivées au tombeau, virent deux Anges en forme humaine, vêtus d'habits blancs, & tout éclattans de lumiére, qui leur dirent: Ne craignez point. Vous cherchez JESUS de Nazareth crucifié, il n'est point ici, il est ressuscité; venez, & voyez le lieu où il étoit. Dites à ses Disciples & à Pierre, qu'il est ressuscité, & qu'il sera avant vous en Galilée. Marie-Magdelaine plus promte que les autres, courut rapidement à Jérusalem, & dit aux Apôtres, que l'on avoit enlevé le Corps de leur Maître, & qu'elle ne sçavoit ce que l'on en avoit fait. Pierre & Jean accoururent aussitôt au sépulcre; Jean arriva le premier, mais n'entra pas dans le tombeau. Pierre y étant entré, vit les linges qui avoient enveloppé le Corps du Sauveur, & le suaire qui lui couvroit la tête. Jean les vit de même, & aprés cela ils s'en retournérent à Jérusalem. (a) Marie qui étoit aussi revenuë au tombeau, s'étant penchée, pour voir au dedans de la grotte, y vit deux Anges, l'un au pied, & l'autre à la tête du sépulcre, qui lui dirent: Pourquoi pleurez-vous? Elle répondit: On a emporté mon Seigneur, & je ne sçai où on l'a mis. En même-tems s'étant retournée, elle vit JESUS sous la forme d'un Jardinier. Elle lui dit: Si c'est vous qui l'avez pris, dites-moi où vous l'avez mis, afin que je l'emporte. JESUS lui dit: Marie. Aussi-tôt elle le reconnut, & se jetta à ses pieds pour les baiser. Mais il lui dit: Ne me touchez point; je ne vais pas encore à mon Pere. Allez dire à mes freres, que je vas monter à mon Pere, & à leur Pere; à mon Dieu, & à leur Dieu. (b) Marie revint donc à Jérusalem, & raconta aux Disciples ce qu'elle avoit vû. JESUS s'apparut encore aux autres femmes comme elles revenoient du tombeau; il leur parla, & elles l'adorérent. Mais les Apôtres les traitérent de visionaires, & ne crurent pas ce qu'elles rapportoient. (c)

(a) *Jean.* XX. 2... 8.

(b) *Jean.* XX. 11...17. *Marc.* XVI. 9. 10.

Le même jour Dimanche seiziéme de Nisan, & lendemain de la Pâque, deux Disciples de JESUS s'en retournoient vers la Galilée, & alloient coucher à Emmaüs, à soixante stades, ou environ deux lieuës & demie de Jérusalem. JESUS se joignit à eux dans le chemin, sous la forme de voyageur; & leur ayant demandé ce qu'ils disoient, il lui parlérent de sa mort & de sa passion, qui faisoient l'entretien de tout Jérusalem. Nous espérions, ajoutérent-ils, que ce JESUS racheteroit Israël, & toutefois voici le troisiéme jour que cela s'est passé. Il y a même des femmes qui assûrent l'avoir vû, & lui avoir parlé. Alors JESUS les reprit de leur peu de foi, leur montra par les Ecritures que le CHRIST devoit souffrir, & entrer ainsi dans sa gloire. Lorsqu'ils furent arrivez à Emmaüs, ils invitérent JESUS de demeurer avec eux; & comme il faisoit semblant de vouloir aller plus loin, ils le contraignirent d'entrer dans le logis avec eux. Etant à table, il bénit le pain, & le leur donna; alors leurs yeux s'ouvrirent, ils le reconnurent, & il disparut de leur présence. A l'heure même ils retournérent à Jérusalem, où ils trouvérent les Apôtres assemblez; ils leur racontérent ce qui leur étoit arrivé, & ils apprirent que JESUS étoit aussi apparu à Pierre. (d)

(c) *Matth.* XXVIII. 9. *Marc.* XVI. 10. 11. *Luc.* XXIV. 9... 11. *Jean.* XX. 18.

(d) *Luc.* XXIV. 13... 34 *Marc.* XVI. 12.

Ils étoient encore ensemble, lorsque JESUS se fit voir au milieu d'eux, quoique les portes fussent bien fermées. Cette vûë les troubla, & les remplit de frayeur: mais il les rassûra, leur disant: La paix soit avec vous. Considérez mes pieds & mes mains, & voyez que c'est moi-même. Touchez-moi, un Esprit n'a ni chair, ni os. Il demanda s'ils avoient quelque chose à manger; & comme on lui eut présenté un morceau de poisson rôti, & un rayon de miel, il en mangea

en leur préſence ; & ſoufflant ſur eux, il leur dit : Recevez le Saint-Eſprit. Les péchez ſeront remis à ceux à qui vous les remettrez, & ils ſeront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. Or Thomas, un des douze, n'étoit point avec eux, lorſque JESUS vint ; & il dit : Si je ne vois dans ſes pieds & dans ſes mains les trous des cloux, & ſi je ne porte ma main dans ſon côté, je n'en croirai rien. Huit jours aprés, les Apôtres étant tous enſemble, JESUS parut de nouveau dans la chambre, & leur dit : La paix ſoit avec vous. Puis s'adreſſant à Thomas, il lui dit : Mettez vôtre doigt dans les playes de mes pieds & de mes mains, & portez vôtre main dans mon côté ; & ne ſoyez plus incrédule. Thomas répondit : Mon Seigneur, & mon Dieu. JESUS lui dit : Thomas, vous avez crû, parce que vous avez vû : Heureux ceux qui croiront ſans avoir vû ! (a)

(a) *Joan.* XX. 19... 31. *Luc.* XXIV. 36... 41.

Les Apôtres s'étant rendus en Galilée aprés l'octave de la Pâque, JESUS ſe manifeſta à eux ſur la mer de Tibériade. Pierre, Thomas, Nathanaël, Jacques, Jean, & deux autres Diſciples, étoient ſur cette mer, & travailloient à pécher, lorſque JESUS parut le matin ſur le bord, & leur demanda s'ils n'avoient rien pris. Ils répondirent que non, quoiqu'ils euſſent travaillé pendant toute la nuit. Il leur dit de jetter leurs filets à la droite de leur barque, & qu'ils prendroient du poiſſon. Ils les jettérent, & leurs filets ſe trouvérent ſi pleins de poiſſons, qu'ils ſe rompoient. Le Diſciple bien-aimé reconnut que c'étoit JESUS, & dit à Pierre : C'eſt le Seigneur. Auſſi-tôt Pierre ſe ceignit, car il étoit nud, & ſe jetta à la nage, pour arriver au bord avant la barque. Les autres tirérent le filet à bord, & il ſe trouva dedans cent cinquante-trois gros poiſſons, ſans que ce grand nombre eût fait rompre le filet. Alors JESUS leur dit d'apporter de leur péche ; & ils trouvérent du feu préparé, avec un poiſſon qui rôtiſſoit, & du pain. Ils mangérent avec lui, & nul ne lui demanda qui il étoit ; car il étoit évident que c'étoit JESUS. (b)

(b) *Joan.* XXI. 1... 14.

Aprés cela Jesus dit à Pierre par trois fois conſécutives : Pierre, m'aimez-vous plus que tous ceux-là ? Pierre répondit de même trois fois, qu'il l'aimoit de tout ſon cœur ; & JESUS lui dit autant de fois : Paiſſez mes brebis ou mes agneaux. Il ajoûta, voulant marquer de quelle mort il mourroit : Lorſque vous étiez jeune, vous vous ceigniez comme un voyageur, & vous alliez où vous vouliez : mais lorſque vous ſerez vieux, un autre vous ceindra, & vous menera où vous ne voudriez point aller. Suivez-moi. Pierre le ſuivit ; & voyant le Diſciple que JESUS aimoit, qui ſuivoit auſſi, il dit à JESUS : Et celui-ci, que ſera-t-il ? JESUS répondit : Si je veux qu'il demeure juſqu'à ma venuë, que vous importe ? Suivez-moi. Le bruit ſe répandit donc parmi les Freres, que ce Diſciple ne mourroit point. Mais le Seigneur ne lui avoit pas dit cela. Et c'eſt ſur ce fondement que pluſieurs ont avancé que ſaint Jean l'Evangéliſte n'étoit pas mort. Sur quoi on peut voir nôtre Diſſertation ſur la mort de ſaint Jean, dans le Tome de l'Evangile de ce ſaint Apôtre. (c)

(c) *Joan.* XXI. 15... 24.

Les Diſciples du Sauveur s'étant aſſemblez tous enſemble ſur une montagne dans la Galilée, JESUS ſe montra à eux tous. L'ayant vû, ils l'adorérent : mais quelques-uns doutérent que ſon Corps fût un vrai Corps ; car pour ſa réſurrection & ſa préſence, il ne paroît pas qu'on ait pû former ſur cela le moindre doute. JESUS leur dit : Toute puiſſance m'a été donnée au Ciel & en la terre ; allez, inſtruiſez toutes les nations, & baptiſez-les au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Eſprit ; & je demeurerai avec vous juſqu'à la fin des ſiécles. (a) On croit que ce fut dans cette occaſion qu'il ſe fit voir à plus de cinq cens Freres enſemble, dont pluſieurs vivoient encore, lorſque ſaint Paul écrivit ſa ſeconde Epître aux Corinthiens, (b) l'an de J. C. 57.

(a) *Matth.* XXVIII. 16, 20.

(b) 1. *Cor.* XV. 5. 6.

Aprés cela JESUS ordonna à ſes Diſciples de s'en aller à Jéruſalem, parce qu'il y devoit monter au Ciel en leur préſence. Il ſe fit encore voir à eux, mangea avec eux, leur fit des reproches de leur incrédulité ſur le ſujet de ſa paſſion & de ſa réſurrection ; leur montrant par les Ecritures, que cela devoit s'accomplir de cette ſorte. Il leur ouvrit l'eſprit, & leur donna l'intelligence des Ecritures, leur dit d'aller prêcher l'Evangile par tout le monde, leur donna le pouvoir de faire toutes ſortes de miracles, leur enjoignit de baptiſer, & d'enſeigner toutes les nations, diſant, que ceux qui croiroient & ſeroient baptiſez, ſeroient ſauvez ; que ceux au contraire qui demeureroient dans l'incrédulité, ſeroient damnez. Il leur ordonna de demeurer dans Jéruſalem juſqu'à la venuë du Saint-Eſprit, qui devoit les revêtir d'une vertu ſurnaturelle, & de ſon onction ſainte. (c)

(c) *Marc.* XVI. 14... 18. *Luc.* XXIV. 44... 48. *Act.* I. 5... 7.

Aprés cela il les conduiſit hors de Jéruſalem, juſqu'à Béthanie ; & levant les yeux au Ciel, il les benit, & diſparut à leurs yeux, étant ſubitement élevé par une nuée, qui le déroba à leur vûë. Alors deux Anges ſe préſentérent à eux, qui leur dirent : Hommes de Galilée, qu'admirez-vous, ayant ainſi les yeux élevez au Ciel ? Ce JESUS, qui vient de monter aux Cieux, viendra un jour de même que vous venez de le voir monter dans le Ciel. Ils revinrent donc du mont des Oliviers à Jéruſalem, & y demeurérent tous enſemble en oraiſon, avec Marie Mere de JESUS, & ceux de ſes parens ſelon la chair, qui croyoient en lui, juſqu'au jour de la Pentecôte, auquel le Saint-Eſprit deſcendit ſur eux en forme de langues de feu. (d)

(d) *Matt.* XVI. 19. *Luc.* XXIV. 49... 53. *Act.* I. 1... 14. & 11. 1. & ſeq.

Voilà le précis de l'hiſtoire de la vie de JESUS-CHRIST, rangée ſelon l'ordre chronologique, & ſuivant la concorde de l'Evangile. Nous n'y avons point fait entrer les queſtions de Critique & de Théologie, que l'on trouve dans les Commentateurs ; on peut les conſulter dans les ſources. Un Dictionnaire n'eſt point un Recüeil de Diſſertations, ni un amas de réflexions critiques. Les Juifs ont des Livres pernicieux, intitulez *Toledoth Jeſu*, qui comprennent les fables & les impoſtures qu'ils publient de JESUS-CHRIST. Nous en avons parlé aſſez au long dans la Diſſertation ſur les Caractéres du Meſſie, imprimée à la tête de nôtre Commentaire ſur Jérémie. Nous avons auſſi traité de la beauté du Sauveur dans une Diſſertation imprimée à la tête de Jérémie. On peut voir les Diſſertations du P. Vavaſſor, & celle de M. Rigaut ſur le même ſujet. J'ai traité de l'adoration des Mages, du Baptême inſtitué par JESUS-CHRIST, de la derniére Pâque, des ténébres arrivées à la mort du Sauveur, de la réſurrection de ceux qui reſſuſcitérent avec lui, dans des Diſſertations particuliéres. J'ai parlé

de sa croix dans l'article de ce Dictionnaire où ce nom se trouve. On peut consulter les Chronologistes sur les années de sa vie ; & *Rinæus* sur les circonstances de sa naissance, de sa passion & de sa mort. Nous avons traité des habits des Hébreux dans une Dissertation à part ; & Braunius traite au long cette matiére, dans ses Livres des habits des Prêtres Hébreux. Ainsi je me dispenserai d'entrer dans l'examen de ces particularitez.

II. Jesus, ou *Josué, fils de Josédech* fut le premier Grand-Prêtre des Juifs, aprés le retour de la captivité de Babylone. On ne sçait pas trop précisément combien d'années il exerça la souveraine Sacrificature. Son premier soin aprés son arrivée à Jérusalem, fut de rétablir les sacrifices, de régler les offices & l'ordre des Prêtres & des Lévites; (a) & enfin de rebâtir le Temple, autant que le pouvoit permettre l'état où les Juifs se trouvoient alors. Les Prophétes Aggée & Zacharie parlent assez souvent de Jesus fils de Josédech. Aggée (b) s'adresse à lui & à Zorobabel, pour les exciter à bâtir le Temple du Seigneur, aprés la mort de Cyrus & de Cambyse ; & la seconde année de Darius fils d'Hystaspe, Roi de Perse, (c) l'Esprit du Seigneur anima Jesus & Zorobabel ; (d) & Aggée leur prédit de la part du Seigneur, que dans peu de tems il ébranleroit le Ciel, la terre & la mer, & toutes les nations ; & que le Désiré de toutes les nations viendroit dans le monde, & que la nouvelle Maison ou le nouveau Temple qu'ils lui élevoient alors, seroit comblé de gloire.

(a) 1. Esdr. IV. 3. 8.

(b) Aggai. 1. 2. &c.

(c) An du Monde 3485. avant J. C. 515. avant l'Ere vulg. 519.

(d) Agg. II. 5. 6. 7. 8. 9.

Zacharie (e) raconte que le Seigneur lui fit voir le Grand-Prêtre Jesus fils de Josédech, qui étoit debout devant l'Ange du Seigneur, & Satan, qui étoit debout à sa droite, pour l'accuser. Et l'Ange du Seigneur dit à Satan : Que » le Seigneur te réprime, lui qui a élu Jérusalem pour sa demeure, & qui a, pour ainsi » dire, retiré ce tison du milieu du feu. Or Jesus étoit revêtu d'habits sales. Et l'Ange dit : » Qu'on lui ôte ses vêtemens sales ; & il dit à » Jesus : Je vous ai dépouillé de vos iniquitez, » & je vous ai revêtu d'habits précieux. En même-tems il lui fit mettre sur la tête une tiare » éclattante ; & l'Ange lui dit : Si vous marchez » dans les voyes du Seigneur, vous gouverne- » rez sa maison, & vous garderez son Temple ; » & je vous donnerai un Ange pour marcher » avec vous. Enfin Dieu lui promet d'envoyer son serviteur l'Orient : *Adducam servum meum Orientem* ; c'est-à-dire, le Messie, qui parut en effet sous le second Temple.

(e) Zach. III. 1. 2. &c.

Le même Prophéte (f) ayant eu une vision de deux oliviers, qui étoient l'un à la droite, & l'autre à la gauche du chandelier d'or dans le Temple, & qui faisoient couler l'huile dans les lamperons de ce chandelier, l'Ange du Seigneur lui dit que ces deux oliviers étoient Jesus fils de Josédech, & Zorobabel fils de Salathiel, *qui sont les deux Oints qui sont debout devant le Dominateur de toute la terre.* Zacharie reçut aussi ordre du Seigneur (g) de prendre l'or que lui offriroient les principaux des Juifs, d'en faire des couronnes pour mettre sur la tête de Jesus fils de Josédech, & de lui promettre la venuë de l'Homme surnommé l'Orient ; c'est-à-dire, du Messie, qui devoit vraiment bâtir un Temple au Seigneur, & qui devoit s'y asseoir sur son trône. Ce Temple nouveau, qu'il devoit bâtir à Dieu, est l'Eglise Chrétienne, qu'il a établie, & où il a mis son trône. Au lieu d'*Orient*, (a) on peut traduire *le Germe*. Quelques-uns (b) sous le nom de *Germe* ou d'*Orient*, entendent à la lettre Zorobabel, qui étoit le Germe de la maison de David : mais Zorobabel étant contemporain à Jesus, il étoit inutile de lui promettre sa venuë. Ils étoient revenus ensemble de la captivité de Babylone. Jesus fils de Sirach, Auteur du Livre de l'Ecclésiastique, (c) louë Jesus fils de Josédech, & Zorobabel, comme des anneaux qui étoient à la main du Seigneur, & comme les principaux auteurs du second Temple, qui fut bâti au retour de la captivité, pour la gloire éternelle du Seigneur. Jesus fils de Josédech, eut pour successeur dans la Grande-Sacrificature son fils *Joacim*, qui fut Grand-Prêtre sous le regne de *Xercés*. Voyez *Joseph*, *Antiq. l.* XI. *c.* 5. *initio.*

(f) Zach. IV. 2. 3. &c.

(g) Zach. VI. 11.

(a) צמח שמו *Germen est nomen ejus.*

(b) *Vide Euseb. Demonstr. l.* 4. *Theodoret. ad Zach.* III. & VI. & *Hieron. ibidem.*

(c) Eccli. XLIX. 14.

III. Jesus, *fils de Navé*, ou *Jesus fils de Nun.* C'est le même que *Josué*, dont nous parlerons ci-aprés dans son article.

IV. Jesus, *fils de Sirach*, Auteur du Livre de l'*Ecclésiastique*, (d) étoit, selon Génébrard, dans sa Chronique, de la race du Grand-Prêtre Jesus fils de Josédech. Quelques Exemplaires Grecs lui donnent pour ayeul Eléazar, pere de Sirach de Jérusalem : mais Jesus fils de Sirach, qui parle de lui-même au Chap. L. v. 29. & dans tout le Chap. LI. & en quelques autres endroits de son Livre de l'Ecclésiastique, ne parle jamais ni de sa prétenduë qualité de Prêtre, ni de ses ayeux. Seulement il nous apprend qu'il a souhaité la sagesse, qu'il l'a demandée à Dieu avec instance, prosterné devant son Temple ; qu'il a beaucoup voyagé, pour se perfectionner dans l'étude ; (e) qu'il a beaucoup étudié, qu'il a couru beaucoup de dangers, (f) qu'ayant été noirci par des calomnies auprés du Roi, il s'étoit vû dans un peril éminent de mort, (g) mais que par la miséricorde du Seigneur, il en avoit été garanti. Il dit qu'il est le dernier de sa nation, qui ait écrit des sentences morales. (h) Enfin Jesus son petit-fils, & Traducteur de son Ouvrage, témoigne que son oncle étoit dans une tres-haute réputation de sagesse. Voyez le Prologue qui est à la tête de ce Livre. On ignore qui étoit Sirach pere de Jesus, & on ne sçait pas certainement le nom du pere de Jesus, petit-fils de l'Auteur, & Traducteur de son Ouvrage.

(d) Cap. L. 29. & LI. inscript. on.

(e) Voyez *Eccli.* LI. 18. & XXXIV. 10. 11. 12.

(f) *Eccli.* XXXIV. 13.

(g) *Eccli.* LI. 3. 6. 7. 8.

(h) *Eccli.* XXXIII. 19.

Nous avons parlé assez au long du Livre de l'Ecclésiastique dans l'article *Ecclésiastique*. On peut voir ce que nous avons dit & de l'Auteur, & du Livre, & de sa canonicité, & de son Traducteur, & du tems auquel ils vivoient l'un & l'autre. Nous n'en dirons pas davantage en cet endroit. (i)

(i) Voyez aussi M. Fabricius, Bibliot. Grecq. t. 2. l. 3. p. 727.

V. Jesus, autrement *Jason*, Grand-Prêtre des Juifs, intrus en la place d'Onias III. Voyez ci-devant *Jason*.

VI. Jesus, *fils de Phabis*, Grand-Prêtre des Juifs, successeur d'Ananel, & prédécesseur de Simon fils de Boëthus. Il ne fut que peu de tems Pontife. Il fut déposé par le Grand Hérode l'an du Monde 3981. avant J. C. 19. avant l'Ere vulgaire 23. On ne sçait aucune particularité de sa vie.

VII. Jesus, *fils de Sias*, Souverain Pontife des Juifs, succéda à Eléazar, & eut pour successeur Joazas, sous le regne d'Archélaüs fils d'Hérode. Ce Jesus fils de Sias, ne fut Pontife au plus que quatre ans ; ayant été déposé en

4009. & ſon prédéceſſeur n'ayant été établi qu'en 4004.

VIII. JESUS, *fils de Damnée*, Grand-Prêtre des Juifs, fut établi par le Roi Agrippa l'an de J. C. 63. & dépoſé la même année. Il ſuccéda à Ananus, & eut pour ſucceſſeur Jeſus fils de Gamaliel.

IX. JESUS, *fils de Gamaliel*, Grand Prêtre des Juifs, ſucceſſeur de Jeſus fils de Damnée, & prédéceſſeur de Matthias fils de Théophile. Les deux Pontifes Jeſus fils de Damnée, & Jeſus fils de Gamaliel, ayant chacun leur parti dans le Temple & dans la ville, diſputérent le Pontificat les armes à la main. Agrippa pour appaiſer cette ſanglante diſpute, les dépoſa tous deux, & mit en leur place Matthias fils de Théophile, l'an de J. C. 64.

JETEBA, ville de la Tribu de Juda, d'où étoit Meſſalemeth, mere d'Ammon Roi de Juda. 4. *Reg.* XXI. 19.

JETEBATHA, campement des Iſraëlites dans le déſert, entre Gadgad & Hébrona. *Num.* XXXIII. 34. Nous conjecturons que ce peut être le même campement que les Sépulcres de Concupiſcence. *Jé-taabata* (*a*) ſignifie les Tas de Concupiſcence.

(*a*) עי תאותתה *Acervus Concupiſcentiæ.*

JETHELA, ville de la Tribu de Dan. *Joſue* XIX. 41.

I. JETHER, ville de la Tribu de Dan. *Joſue* XV. 48. Elle fut enſuite cédée aux Lévites de la famille de Caath. *Joſue* XXI. 14. Euſébe dit que *Jether*, autrement *Jethira*, eſt ſituée dans le canton nommé Daroma, vers la ville de Malatha, à vingt milles d'Eleuthéropolis. C'eſt apparemment la même qu'*Ether*, ou *Athar*.

II. JETHER, fils de Gédéon, qui n'oſa tuer Zébée & Salmana, quoique ſon pere le lui commandât *Judic.* VIII. 20.

III. JETHER, ou *Jethra*, époux d'Abigaïl ſœur de David, & pere d'Amaſa. 1. *Par.* II. 17.

JETHETH, fils d'Eſaü, un des anciens Chefs des Idumées. *Geneſ.* XXXVI. 40.

JETHMAH, un des vaillans hommes de l'armée de David. 1. *Par.* XI. 46.

JETHRAHAM, fils de David & d'Egla. 1. *Par.* III. 3. Les Hébreux veulent que Egla ſoit la même que Michol fille de Saül, ainſi qu'on l'a vû ſous l'article d'*Egla*.

JETHRO, Prêtre ou Prince (*b*) de Madian, beau-pere de Moyſe. On croit qu'il étoit Prêtre du vrai Dieu, & qu'il tenoit la vraye Religion, comme deſcendant de Madian fils d'Abraham & de Céthura. Moyſe ne feint pas de prendre alliance dans ſa famille, & de l'inviter à offrir des ſacrifices au Seigneur à ſon arrivée dans le camp d'Iſraël, (*c*) comme adorant le même Dieu que les Iſraëlites. On prétend qu'il avoit quatre noms, *Jethro*, *Raguël*, *Hobab & Céni*. D'autres veulent que *Jethro & Raguël* ſoient une même perſonne; que *Hobab* ſoit fils de Jéthro, frere de Séphora, & beau-frere de Moyſe; & qu'enfin *Céni* ſoit un nom commun, pour marquer le pays des Cinéens, que les deſcendans de Hobab habitérent, au midy de la Terre promiſe. L'Hébreu *choten*, (*d*) que S. Jérôme traduit par *cognatus*, parent, eſt employé *Num.* X. 29. pour marquer le degré de parenté qui étoit entre Moyſe & Hobab. Et ailleurs le même terme eſt mis pour déſigner la même choſe entre Jéthro & Moyſe. *Exod.* XVIII. 1. 27. Et cependant dans le lieu cité des Nombres, Hobab eſt nommé fils de Raguël. Ce qui fait que quelques autres croyent que Raguël eſt pere de Jéthro, & Jéthro pere de Hobab. D'autre part, Raguël donne en mariage Séphora à Moyſe, *Exod.* II. 18. 21. La ſignification de l'Hébreu *choten*, n'étant pas fixée, il eſt impoſſible de prendre un parti bien sûr dans cette queſtion.

(*b*) *Ita Ezechiel Poëta apud Euſeb. l. 9. c. 4. Præparat. Jonath. alii plures.* L'Hébreu *Cohen* כהן ſignifie quelquefois un Prince.

(*c*) *Exod.* XVIII. 11. 12.

(*d*) *Choten.* חתן *Gener; affinis, cognatus.* 70. Πενθερός. *Socer, vel* γαμβρός. *Gener. Aquila, Sym. Theod.* Νυμφίος. *Sponſus.*

Voici l'occaſion qui donna entrée à Moyſe dans la famille de Jéthro. Moyſe ayant tué un Egyptien qui maltraitoit un Hébreu, fut obligé de ſe ſauver de l'Egypte. Il ſe retira dans le pays de Madian, à l'orient de la mer Rouge, entre le golphe Elanitique, & le golphe Héroopolite. Etant arrivé prés d'un puits, où les filles de Jéthro étoient venuës pour abreuver leur bétail, il ſurvint des paſteurs, qui les chaſsérent. Moyſe défendit ces filles, & fit boire leurs brebis. Leur pere ayant ſçu ce qui s'étoit paſsé, fit venir Moyſe dans ſa maiſon, & lui donna ſa fille Séphora en mariage. (*a*) Moyſe en eut deux fils, Gerſam & Eliézer. Aprés avoir été quarante ans (*b*) chez Jéthro, il eut la viſion d'un Ange, qui lui parla dans le buiſſon ardent, & qui lui ordonna de tirer les Iſraëlites de l'Egypte. Jethro informé de la volonté de Dieu, lui permit de s'en retourner en ſon pays avec ſa femme & ſes enfans. Mais Séphora ayant été obligée de retourner à Madian auprés de ſon pere, avant que d'entrer en Egypte, Jéthro la ramena à Moyſe dans le camp au pied du mont Sinaï, environ un an aprés que les Hébreux furent ſortis d'Egypte. (*c*)

(*a*) *Exod.* II. 11. 16. 17. *& ſeq.*

(*b*) Depuis l'an du Monde 2473. juſqu'en 2513. avant J. C. 1487. avant l'Ere vulg. 1491.

(*c*) An du Monde 2513. avant J. C. 1486. avant l'Ere vulg. 1490.

Jéthro ayant fait avertir Moyſe de ſon arrivée, (*d*) Moyſe ſortit hors du camp, vint au-devant de lui, ſe proſterna en ſa préſence, l'embraſſa, l'introduiſit dans ſa tente, & lui raconta tout ce que le Seigneur avoit fait en faveur des Iſraëlites. Jéthro en benit Dieu, lui offrit des holocauſtes & des hoſties pacifiques, & mangea avec Moyſe, Aaron & les principaux d'Iſraël, en la préſence du Seigneur. Le lendemain Moyſe s'étant aſſis pour juger Iſraël, demeura dans cette occupation depuis le matin, juſqu'au ſoir. Jéthro lui remontra que ce travail étoit au-deſſus de ſes forces, & qu'il ſe fatiguoit mal-à-propos lui & ſon peuple: Qu'il devoit choiſir des hommes fermes & courageux, qui craigniſſent Dieu, & haïſſent l'avarice; afin de partager avec eux le poids du gouvernement: Qu'il leur confieroit la connoiſſance des moindres affaires, & qu'il ſe réſerveroit celles qui ſeroient le plus de conſéquence. Moyſe ſe rendit aiſément à cet avis, & choiſit dans tout Iſraël des hommes de mérite, qu'il établit ſur tout le peuple; les uns ſur mille, les autres ſur cent, les autres ſur cinquante, & les autres ſur dix hommes. Ils rendoient la juſtice au peuple; & lorſqu'il ſe rencontroit quelque choſe de plus difficile, ils le rapportoient à Moyſe.

(*d*) *Exod.* XVIII. 1. 2. 3. *& ſeq.*

Lorſque les Iſraëlites furent ſur le point de décamper du déſert de Sinaï, pour s'avancer vers la Terre promiſe, Moyſe pria Jethro de demeurer avec le peuple, afin de leur ſervir de guide dans leur voyage: (*e*) mais Jéthro s'en excuſa, & retourna à Madian, laiſſant, comme l'on croit, Hobab ſon fils, pour conduire les Iſraëlites dans le déſert. (*f*) Hobab entra avec eux dans la Terre promiſe, & eut part au partage que Joſué en fit. On ne ſçait pas ce qui arriva à Jéthro depuis ce tems.

(*e*) *Exod.* XVIII. 27.

(*f*) *Num.* X. 29.

Les Juifs ont débité ſur le ſujet de Jéthro bien

des

des fables, que nous toucherons ici en paſſant. (a) Ils diſent premiérement qu'il avoit ſix noms; Jéthro, Jéther, Raguël, Chobab, Céni, Phutiel & Chéber. Ils ajoûtent qu'étant un des premiers Conſeillers de Pharaon, & lui donnant des conſeils modérez & favorables aux Hébreux, au lieu que Balaam, autre Conſeiller de ce Prince, lui en donnoit de tout contraires; il fut obligé de ſe ſauver de la Cour de Pharaon, & de ſe retirer à Madian. Il y porta avec lui une verge de ſaphir, qui avoit été créée le ſixiéme jour du Monde, & qui avoit paſſé par ſucceſſion de tems, d'Adam à Noé, à Abraham, à Iſaac, à Jacob, à Joſeph; & enfin à Pharaon. Jéthro trouva le ſecret de l'emporter à Madian; & l'ayant fichée en terre dans ſon jardin, il ne put jamais l'en arracher: mais Moyſe par le moyen du nom de Dieu, dont il ſçavoit la prononciation, l'arracha trés-aiſément; ce qui lui procura le mariage de Séphora. Et c'eſt avec la même verge que dans la ſuite il fit tant de miracles. Ils croyent qu'il écrivit dans le Pentateuque la ſection, qu'ils appellent *Jéthro*. Les Mahométans le nomment *Soaib*; nom que l'on remarque dans Saadias, & dans la Verſion Arabique de l'Exode.

(a) *Vide Tanchuma & Mechilta & Scip. Sgambat. l. 2. Archæv. vet. Teſt.*

JETSON, ville de la Tribu de Ruben, qui fut cédée aux Lévites de la famille de Mérari. (b) L'Hébreu au lieu de *Jetſon*, porte *Cademoth*, dans Joſué & dans les Paralipoménes. (c) On ne trouve point *Jetſon* dans aucun autre dénombrement des villes de Ruben.

(b) *Joſue* XXI. 36.

(c) 1. *Par.* VI. 78. 79.

JETHUR, fils d'Iſmaël. *Geneſ.* XXV. 15. fut pere des Ithuréens.

JETTAN. Eusèbe (d) dit qu'il y a un gros lieu nommé *Jettan*, à dix-huit milles d'Eléuthéropolis, dans le canton nommé Daroma.

(d) *Euſeb. de locis Hebraic.*

JEUNE. Le jeûne a été dans tous les tems, & parmi toutes les nations, un exercice uſité dans le deüil, dans la douleur, dans la triſteſſe. C'eſt un ſentiment qui eſt en quelque ſorte inſpiré par la nature, qui dans ces circonſtances, ſe refuſe la nourriture, & émouſſe le ſentiment de la faim. Nous ne voyons aucun exemple du jeûne proprement dit, avant Moyſe; ſoit que ce Légiſlateur n'en ait point remarqué dans les anciens Patriarches; ce qui eſt aſſez difficile à croire, puiſqu'on y voit des deüils trés-grands & trés-bien marquez, comme celui d'Abraham pour Sara, & celui de Jacob pour ſon fils Joſeph; ſoit qu'il n'ait pas jugé néceſſaire d'en parler d'une maniére expreſſe. Mais il paroît par la Loi, que les jeûnes même de dévotion, pour expier ſes fautes, étoient communs parmi les Iſraëlites. Moyſe ordonne que ſi une femme mariée s'engage par vœu à un jeûne de ſurérogation, ſi ſon mari ne s'y oppoſe pas, elle ſera obligée d'y ſatisfaire. (e) Je ne parle pas du jeûne de quarante jours que Moyſe paſſa ſans manger ſur la montagne d'Horeb, parce que ce jeûne n'eſt point dans les régles ordinaires de la nature.

(e) *Num.* XXX. 14.

Depuis Moyſe, les exemples du jeûne ſont communs parmi les Juifs: mais pour les jeûnes qui ſe liſent dans leur Calendrier, ils ſont poſtérieurs à la Loi. Moyſe n'ordonne aucun jeûne particulier dans ſes Livres, ſinon le jeûne de l'Expiation ſolemnelle, qui eſt d'une obligation ſtricte & générale. (f) Joſué & les Anciens d'Iſraël demeurérent proſternez devant l'Arche depuis le matin, juſqu'au ſoir, ſans manger, aprés la défaite des Iſraëlites devant Haï. (g)

(f) *Levit.* XXIII. 27. 29. *Affligetis animas veſtras in eo... omnis anima quæ affligêta non fuerit die hac, peribit de populis ſuis.*

(g) *Joſue* VII. 6.

Les onze Tribus qui avoient pris les armes contre celle de Benjamin, (a) voyant qu'elles ne pouvoient tenir contre ceux de Gabaa, ſe proſternérent devant l'Arche, & y demeurérent juſqu'au ſoir, ſans manger. Les Juifs ſe ſentant preſſez par les Philiſtins, s'aſſemblérent devant le Seigneur à Maſpha, (b) & jeûnérent en ſa préſence juſqu'au ſoir. David jeûna pendant la maladie du premier fils qu'il avoit eu de Berſabée femme d'Urie. (c) Les Prophétes, JESUS-CHRIST, S. Jean-Baptiſte, les Apôtres ont jeûné dans pluſieurs occaſions.

(a) *Judic.* XX. 26.

(b) 1. *Reg.* VII. 6.

(c) 2. *Reg.* XII. 16.

Les Payens mêmes jeûnoient quelquefois; & le Roi de Ninive effrayé par la prédication de Jonas, ordonna (d) que non-ſeulement les hommes, mais auſſi les animaux, demeureroient ſans boire & ſans manger; que les hommes & les animaux ſeroient couverts de ſacs, & crieroient chacun en leur maniére au Seigneur. Les Juifs dans les calamitez publiques, publioient des jeûnes extraordinaires, & faiſoient jeûner juſqu'aux enfans à la mammelle, comme on le voit par Joël. (e) Quelques Peres (f) ont avancé que dans le jeûne des Ninivites, on fit jeûner juſqu'aux enfans à la mammelle. Virgile (g) fait dire à un paſteur, que ſes animaux mêmes jeûnérent à la mort de Céſar. On dit que dans les Canaries & au Perou, quand la ſéchereſſe eſt trop grande, on enferme les brebis & les chévres, & qu'on les fait jeûner juſqu'à ce que la faim les contraigne de crier. Voilà ce que l'inſtinct a inſpiré à des peuples Payens.

(d) *Jonas* III. 5. 6.

(e) *Joël.* II. 16.

(f) *Baſil. homil.* 8. *in Avarof. & orat.* 4. *de Trinit. Chryſoſt. t.* 1. *homil.* 7. *de pœnit. Ambroſ. ſeu Maxim. ſerm. Olim* 40. *inter Ambroſ.*

(g) *Virgil. Eclog.* 5.

Les Juifs dans leurs jeûnes ordinaires, commencent à jeûner dés la veille, aprés le coucher du ſoleil, & demeurent ſans manger juſqu'au lendemain à la même heure; c'eſt-à-dire, juſqu'au lever des étoiles. Ils ne prennent aucune nourriture ni aucune boiſſon pendant tout ce tems. (h) Le jour de l'Expiation ſolemnelle, où le jeûne eſt d'une plus grande obligation, ils jeûnent vingt-huit heures. Les hommes ſont obligez au jeûne dés l'âge de treize ans accomplis, & les filles dés l'âge de onze ans accomplis. On oblige les enfans à s'exercer au jeûne dés l'âge de ſept ans, ſuivant la portée de leurs forces. Pendant ce jeûne, ils s'abſtiennent non-ſeulement de toute ſorte de nourriture, mais auſſi du bain, des parfums, des odeurs, des onctions. Ils vont nuds pieds, vivent dans la continence, & n'uſent point du mariage. C'eſt l'idée que tous les Orientaux ont du jeûne. Une abſtinence de toute ſorte d'attouchemens ſenſuels, & de toute ſorte de nourriture & de boiſſon. Les Samaritains font jeûner au jour de l'Expiation ſolemnelle, les enfans dés qu'ils ſont ſevrez, ou, ſelon d'autres, même ceux qui ſont à la mammelle; & cela pendant les vingt-quatre heures du jeûne de ce jour-là; au lieu que les Juifs ne font jeûner que les enfans de ſept ans.

(h) *Vide Hieronym. l.* 2. *adverſ. Jovinian.*

Voici les principaux jours où les Juifs ſont obligez au jeûne. Au mois de Tizri, qui eſt le premier de l'année civile, & le ſeptiéme de l'année ſainte, ils jeûnent le troiziéme jour, en mémoire du meurtre commis ſur la perſonne de Godolias. Voyez 4. *Reg* XXV. 25. *Jerem.* XLI. 2. C'eſt ce même jeûne dont parle Zacharie ſous le nom de jeûne du ſeptiéme mois. *Zach.* VII. 5.

Le ſeptiéme du même mois, ils célébrent un jeûne à cauſe du veau d'or.

Le dixiéme, on célébre le jeûne solemnel de l'Expiation. *Levit.* XXIII. 19.

Le sixiéme jour du second mois, nommé Marshevan, on jeûne à cause que Sédécias Roi de Juda, eut les yeux crevez par ordre de Nabuchodonosor.

Le septiéme jour du troisiéme mois, on jeûne en mémoire de ce que Joachim Roi de Juda, perça avec un canif, & brûla les prophéties de Jérémie.

Le huitiéme jour du quatriéme mois, les Juifs jeûnent en haine de la Traduction de la Bible faite d'Hébreu en Grec par l'ordre de Ptolemée Philadelphe.

Le neuviéme jour du même mois, on fait un jeûne, dont les Rabbins ne rapportent pas la raison.

Le dixiéme du même mois, ils jeûnent en mémoire du siége de Jérusalem, attaquée par Nabuchodonosor.

Le huitiéme jour du cinquiéme mois, ils jeûnent en mémoire des Justes qui ont vécu sous Josué.

Le vingt-troisiéme du même mois, on célébre un jeûne à cause de la guerre que les onze Tribus firent à celle de Benjamin, pour punir l'injure faite à la femme d'un Lévite.

Le septiéme jour du sixiéme mois, on jeûne à cause de la mort de Moyse.

Le neuviéme, on jeûne à cause de la division des Ecoles de Sammaï & d'Hillel.

Le premier jour du septiéme mois de l'année civile, qui est le premier mois de l'année sainte, on jeûne à cause de la mort des enfans d'Aaron consumez par le feu sacré.

Le dixiéme du même mois, on jeûne à cause de la mort de Marie sœur de Moyse.

Le vingt-sixiéme, on jeûne pour la mort de Josué.

Le dixiéme du huitiéme mois, on jeûne pour la mort du Grand-Prêtre Héli, & pour la prise de l'Arche.

Le vingt-huitiéme, on jeûne pour la mort de Samuël.

Le vingt-troisiéme du neuviéme mois, on jeûne à cause que Jéroboam Roi des dix Tribus, défendit à ses sujets de porter les prémices à Jérusalem. 3. *Reg.* XII. 27.

Le vingt-cinquiéme du même mois, on jeûne à cause de la mort des Rabbins Siméon fils de Gamaliel, Ismaël fils d'Elisée, & Ananias Vicaire du Grand-Prêtre.

Le vingt-septiéme du même mois, on jeûne à cause que le Rabbin Hanina fut brûlé avec le Livre de la Loi.

Le dix-septiéme du dixiéme mois, on jeûne à cause que Moyse brisa les Tables de la Loi. *Exod.* XXXII. 19. Le même jour, on fait mémoire de la cessation des sacrifices, & de l'Idole placée dans le Temple sous Antiochus Epiphanes.

Le neuviéme du onziéme mois, on jeûne à cause que Dieu dit à Moyse que nul des Israëlites murmurateurs n'entreroit dans la Terre promise; & que le même jour, le Temple de Jérusalem fut brûlé premiérement par les Chaldéens, & long-tems après, par les Romains. C'est le jeûne du cinquiéme mois de l'année sainte, marqué dans Zacharie, VII. 5.

Le dix-huitiéme du même mois, on jeûne à cause que du tems d'Achas, la lampe qui s'allumoit tous les soirs dans le Saint, fut éteinte.

Le dix-septiéme du douziéme mois de l'année civile, on jeûne en mémoire de la mort de ceux qui ayant été envoyez pour considérer la Terre promise, en firent un rapport désavantageux au peuple, & l'engagérent dans le murmure. Voyez *Num.* XIV. 22. 23.

Outre ces jeûnes qui sont communs à tous les Juifs, quoique non pas avec la même obligation, ils en ont encore d'autres de dévotion, pratiquez par les plus zélez & les plus dévots. Par exemple, le Pharisien dont parle l'Evangile, (*a*) dit qu'il jeûne deux fois la semaine: *Jejuno bis in Sabbatho*; c'est-à dire, tous les Lundys & les Jeudys: (*b*) le Jeudy, en mémoire de ce que Moyse monta ce jour-là sur la montagne de Sinaï, & le Lundy, parce qu'il en descendit ce même jour. Les Pharisiens & les Disciples de saint Jean-Baptiste disoient au Sauveur: (*c*) *Pourquoi nous & les Pharisiens jeûnons-nous souvent, & que vos Disciples ne jeûnent point?* Et JESUS-CHRIST parlant du jeûne de saint Jean, dit d'une maniére exagérée: (*d*) *Jean est venu ne bûvant, ni ne mangeant; & vous dites: Il est possédé du Démon.* On sçait quelle a été la maniére de vivre de saint Jean. On dit qu'il y avoit des Pharisiens qui jeûnoient jusqu'à quatre jours de la semaine. Quelques Anciens ont crû que les Juifs jeûnoient tous les jours de Sabbat. Justin (*e*) dit que Moyse & les Israëlites ayant été pendant sept jours errans dans les déserts d'Arabie, sans trouver de nourriture, consacrérent le jour de Sabbat, qui est le septiéme, par un jeûne perpétuel. Auguste (*f*) écrivant à Tibére, dit qu'il n'y a point de Juif qui garde le jeûne du Sabbat, comme il l'a gardé le jour qu'il lui écrit. Juvénal (*g*) dit que les Rois mêmes des Juifs passent le Sabbat dans le jeûne & dans la nudité des pieds:

Exercent ubi Festa mero pede Sabbatha Reges.

Et Martial (*h*) attribuë la puanteur des Juifs aux jeûnes du Sabbat. Mais ces Auteurs étoient mal informez. Les Juifs non-seulement ne jeûnent pas le jour du Sabbat; le jeûne même leur est trés-expressément défendu ce jour-là par les régles de leurs Docteurs.

(a) *Luc.* XVIII. 12.

(b) *Const. Clement. Epiphan. Theophyl. Buxtorf. Synag. c. 9. Gror. Drus. in Luc.* XVIII.

(c) *Matt.* IX. 14.

(d) *Matt.* XI. 18. 19.

(e) *Justin. l. 36. hist.*

(f) *Sueton. in Augusto.*

(g) *Juvenal. Satyr. 6.*

(h) *Martial. l. 4. Epigr. 4.*

Quant aux jeûnes des Chrétiens, sans parler du jeûne de quarante jours que JESUS-CHRIST a passé dans le désert sans manger, & qui est au-dessus des forces ordinaires de l'homme, on ne peut pas douter, qu'étant aussi attaché qu'il l'étoit aux observances légales, il n'observât, & ne fit observer par ses Disciples, tous les jeûnes qui étoient d'obligation dans sa nation. Mais il ne paroît pas qu'il ait pratiqué, ni qu'il ait ordonné à ses Disciples aucuns jeûnes particuliers, & de pure dévotion. La vie pauvre, laborieuse, & presque toûjours errante, que lui & ses Disciples ont menée pendant les trois dernieres années de sa vie, ne leur permettoit pas d'entreprendre de telles pratiques. Mais lorsque les Pharisiens lui firent quelques reproches sur ce que ses Disciples ne jeûnoient pas aussi souvent que ceux de Jean-Baptiste, & les leurs, (*i*) il leur répondit: Pouvez-vous faire jeûner les amis de l'Epoux, tandis que l'Epoux est avec eux? Il viendra un tems que l'Epoux leur sera ôté, & alors ils jeûneront. En effet, la vie des Apôtres & des premiers Fidéles étoit une vie de privations, de travaux, d'austéritez & de jeûne. On en peut juger par la vie de saint Paul, qui nous est mieux connuë que celle des autres Apôtres; il dit (*k*)

(i) *Luc.* V. 33. 34.

(k) 2. *Cor.* VI. 5. & XI. 27.

qu'il a été, & qu'il eſt tous les jours expoſé à mille beſoins, & à de fréquens jeûnes. *In fame & ſiti, in jejuniis multis.* Il exhorte les Fidéles à l'imiter dans ſa patience, dans ſes afflictions, dans ſes travaux, dans ſes veilles, dans ſes jeûnes : *In laboribus, in vigiliis, in jejuniis.* Les ordinations, & les actions importantes de l'Egliſe, étoient accompagnées de jeûnes & d'oraiſons. (*a*) Les jeûnes des ſtations, (*b*) c'eſt-à-dire, du Mercredi & du Vendredi, & celui du Carême, ſur tout de la Semaine ſainte, paſſent pour être de l'inſtitution des Apôtres.

(*a*) *Act.* XIII. 2. 3.
(*b*) *Vide Tertull. Clement. Ignat. Epiphan. Ambroſ. Aug. alios apud Grot. in Luc.* XVIII. 12. *& Thomaſſin. du Jeune.*

JEZABEL, fille d'Ithobaal Roi de Sidon, & épouſe d'Achab Roi d'Iſraël. (*c*) Cette Princeſſe introduiſit dans le Royaume de Samarie le culte public de Baal, d'Aſtarte, & des autres Divinitez Phéniciennes, ou Chananéennes, que le Seigneur avoit interdit d'une maniére ſi expreſſe à ſon peuple ; & avec ce culte impie, on y vit regner toutes les abominations qui avoient autrefois ſi fort irrité le Seigneur contre les Chananéens, & qui les avoient fait exterminer de deſſus la terre. Jézabel étoit ſi zélée pour l'honneur de cette fauſſe Religion, qu'elle nourriſſoit de ſa table juſqu'à quatre cens faux Prophétes des bois de futaye conſacrez à la Déeſſe Aſtarte ; & Achab ſon mari avoit de même quatre cens cinquante Prophétes de Baal, (*d*) qu'il entretenoit comme Miniſtres de ſes faux Dieux.

(*c*) 3. *Reg.* XVI. 31.

(*d*) 3. *Reg.* XVIII. 19.

Jézabel ſembloit avoir entrepris d'abolir le culte du Seigneur dans Iſraël, en perſécutant, & en mettant à mort les Prophétes du Seigneur. Elle les auroit tous fait mourir, ſi quelques gens de bien n'en avoient ſauvé une partie. Abdias Officier du Roi Achab, en avoit conſervé juſqu'à cent pour ſa part. (*e*) Elie qui parut en ce tems-là, ayant fait deſcendre le feu du Ciel ſur ſon holocauſte, à la vûë d'Achab, & de tout Iſraël aſſemblé au mont Carmel, & le peuple ayant mis à mort (*f*) les quatre cens cinquante Prophétes de Baal qui s'y étoient trouvez, Jézabel fit dire à Elie qu'elle le feroit périr dés le lendemain. Elie s'enfuit, & évita la fureur de cette Reine impie. (*g*)

(*e*) 3. *Reg.* XVIII. 13. An du M. 3096. avant J.C. 904. avant l'Ere vulg. 908.
(*f*) 3. *Reg.* XVIII.
(*g*) 3. *Reg.* XIX. 1. *& ſeq.* An du Monde 3096. avant J. C. 904. avant l'Ere vulg. 908.

Quelque tems aprés, (*h*) Achab ayant voulu acheter la vigne de Naboth, & ce bon Iſraëlite n'ayant pas crû la pouvoir vendre, Jézabel écrivit au nom du Roi aux principaux de Jezraël, où il demeuroit, de le faire mourir, & de ſuborner des témoins qui l'accuſaſſent de blaſpheme contre Dieu, & de diſcours injurieux contre le Roi. Ces ordres ne furent que trop exactement exécutez, & Naboth ayant été condamné & mis à mort, Achab ſe mit en poſſeſſion de ſa vigne, comme d'un bien confiſqué à ſon profit. Comme Achab revenoit de Jezraël, où il s'étoit mis en poſſeſſion de cette vigne, Elie vint au-devant de lui, & le menaça de la part du Seigneur de le faire périr lui & ſa maiſon ; & à l'égard de Jézabel, qui avoit été la premiere cauſe de tout ce mal, il lui dit que ſon corps ſeroit mangé des chiens dans la campagne de Jezraël, ou ſelon l'Hébreu, *dans l'avant-mur de Jezraël.* (*i*)

(*h*) 3. *Reg.* XXI. 1. An du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884.
(*i*) 3. *Reg.* XXI. 23. & 4. *Reg.* IX. 10.

Ces prédictions furent vérifiées à la lettre, lorſque Jéhu fils de Namſi, s'étant révolté contre Achab, (*k*) & étant venu à Jezraël, Jézabel ſe farda les yeux (*l*) avec de l'antimoine, pour les faire paroître plus grands & plus noirs, mit ſes ornemens ſur ſa tête, & regardant par la fenêtre qui étoit dans l'appartement au deſſus de la porte de la ville, & voyant Jéhu qui entroit monté ſur ſon chariot, elle cria : Celui qui comme Zambri a tué ſon maître, peut-il eſperer quelque paix ? Jéhu levant la tête, demanda : Qui eſt celle-là ? Auſſi-tôt deux ou trois eunuques qui étoient en haut, lui firent une profonde révérence, & Jéhu leur dit : Jettez-la du haut en bas ; auſſi-tôt ils la jettérent par la fenêtre : & étant tombée dans l'enceinte de l'avant-mur, elle y fut mangée par les chiens. Jéhu étant entré pour boire & pour manger, dit à ſes gens : Allez voir ce qu'eſt devenuë cette malheureuſe, & enſeveliſſez-la, parce qu'elle eſt fille de Roi. Ils y allérent, & n'en trouvérent que le crane, les pieds, & l'extrémité des mains. Ils revinrent en rendre compte à Jéhu, qui dit : C'eſt l'accompliſſement de ce que le Seigneur avoit prononcé par Elie, en diſant : Les chiens mangeront la chair de Jézabel dans l'avant-mur de Jezraël. La chair de Jézabel ſera dans la campagne de Jezraël comme le fumier de la terre ; & tous ceux qui paſſeront, diront en la voyant : Eſt-ce là cette Jézabel ?

(*i*) 3. *Reg.* XXI. 23. & 4. *Reg.* IX. 10.
(*k*) An du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884.
(*l*) 4. *Reg.* XXX. 31. 32.

Le nom de Jézabel eſt paſſé en proverbe, pour marquer une femme cruelle & impie. Saint Jean dans l'Apocalypſe, (*a*) reproche à l'Evêque de Thyatire dans l'Aſie Mineure, qu'il ſouffre que *Jézabel, cette femme qui ſe dit Prophéteſſe, enſeigne & ſéduiſe les ſerviteurs de Jeſus Chriſt, pour les faire tomber dans la fornication, & leur faire manger ce qui eſt conſacré aux Idoles.* Il dit qu'il lui a donné du tems pour faire pénitence, mais qu'elle n'a point voulu ſe repentir. C'eſt pourquoi Dieu menace de l'accabler de maladies & d'afflictions, avec ceux qui ſe ſont corrompus avec elle ; de frapper de mort ſes enfans, afin que toutes les Egliſes connoiſſent que le Seigneur ſonde les reins & les cœurs, & qu'il rend à chacun ſelon ſes œuvres. On ne doute pas que Jézabel en cet endroit, ne ſoit un nom figuré, & ne ſignifie quelque femme qui s'amuſoit à dogmatiſer dans l'Egliſe. Voyez les Commentateurs ſur l'Apocalyſe, II. 20.

(*a*) *Apoc.* II. 20.

I. JEZER, fils de Galaad, Chef de la famille des Jézérites. *Num.* XXVI. 30.

II. JEZER, ou *Jazer*, ou *Jaſer*, ville de la Tribu de Gad, (*b*) laquelle fut cédée aux Lévites de la famille de Mérari. (*c*)

(*b*) *Joſue.* XIII. 25.
(*c*) 1. *Par.* VI. 81. *& Joſue* XXI. 37.

I. JEZONIAS, fils de Machati. 4. *Reg.* XXV. 23.

II. JEZONIAS, fils de Jérémie Réchabite. *Jerem.* XXXV. 3.

III. JEZONIAS, fils de Schapan, Chef des Iſraëlites idolâtres, qui furent montrez en viſion à Ezéchiel. *Ezech.* VIII. 11.

IV. JEZONIAS, fils d'Azur, un des mauvais Iſraëlites, qui diſoient de Jéruſalem, cette ville eſt la marmite, & nous ſommes la chair. *Ezech.* XI. 1. 3.

V. JEZONIAS, fils d'Oſacée, marqué dans Jérémie Ch. XLII. 1. C'eſt apparemment le même qu'*Azarias* fils d'Oſaïe, *Jerem.* XLIII. 2. qui fut un des principaux qui engagérent les Iſraëlites laiſſez dans la Judée, à aller en Egypte malgré Jérémie.

JEZRA, fils de Moſollam, & pere d'Adiel. 1. *Par.* IX. 10.

I. JEZRAHEL, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 56.

II. JEZRAHEL, ville fameuſe dans la Tri-

(a) *Josue* XIX. 18. bu d'Iſſachar, (*a*) ſituée dans le Grand-Champ. Voyez ci-devant *Jezraël*.

III. JEZRAHEL, fils d'Etham de la Tribu de Juda. 1. *Par.* IV. 3.

IV. JEZRAHEL, fils du Prophéte Oſée, & de Gomer courtiſanne qu'il avoit épouſée. *Oſée* I. 4.

JEZRAIA, Intendant, ou Chef des Chantres du Temple du tems de Néhémie. 2. *Eſdr.* XII. 41.

IGAL, de la Tribu d'Iſſachar, fut député par cette Tribu avec les autres pour aller reconnoître la Terre promiſe. *Num.* XIII. 8.

IGNACE, Diſciple des Apôtres, Evêque d'Antioche, & martyr ſous la perſécution de Trajan. Quelques-uns (*b*) ont avancé que ſaint Ignace, nommé autrement *Théophoros*, ou *Théophéros*, étoit cet enfant que JESUS-CHRIST prit entre ſes bras pour donner un modéle de l'humilité Chrétienne. (*c*) Mais cette particularité n'eſt nullement certaine. On voit quelques Lettres de ſaint Ignace à la ſainte Vierge, & de la ſainte Vierge à ſaint Ignace; mais leur fauſſeté eſt bien connuë. Le nom de ſaint Ignace ne ſe trouve dans aucun monument du nouveau Teſtament. Saint Chryſoſtome (*d*) dit qu'il n'a jamais vû JESUS-CHRIST; mais on croit qu'il a été Diſciple de ſaint Pierre & de ſaint Jean l'Evangéliſte. (*e*) Nous avons quelques Epîtres que ce ſaint écrivit comme il alloit à Rome pour y ſouffrir le martyre. Elles ſont pleines du feu divin dont il bruloit. L'hiſtoire de ſon martyre eſt connuë; & d'ailleurs elle n'eſt point de nôtre ſujet.

(*b*) *Quidam apud Anaſtaſ. Bibliothec. & alii.*

(*c*) *Matth.* XVIII. 2. 3. 5. *&c.*

(*d*) *Chryſoſt. t. 1. orat. 42. p. 706. B.*

(*e*) *Greg. Mag. l. 4. Ep. 37. Hieronym. in Chronic. Ignatii Acta. p. 1. 5.*

IHELON, fils d'Eſaü, & d'Oolibama. *Geneſ.* XXXVI. 5.

IIM, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 29.

ILAI, vaillant homme de l'armée de David. 1. *Par.* XI. 29.

ILLEL, pere d'Abdon, Juge d'Iſraël. *Judic.* XII. 13.

(*f*) *Rom.* XV. 19. ILLYRIE. Saint Paul (*f*) dit qu'il a porté l'Evangile *depuis Jéruſalem, juſqu'à l'Illyrie.* Or l'Illyrie eſt une Province d'Europe, dont les bornes anciennes étoient du côté du ſeptentrion, les deux Pannonies: du côté du midy, la mer Adriatique: du côté du couchant, l'Iſtrie; & du levant, la haute Méſie, & la Macédoine. Ainſi ſaint Paul a prêché dans la Syrie, dans la Phénicie, dans l'Arabie, dans la Cilicie, la Pamphilie, la Piſidie, la Lycaonie, la Galatie, le Pont, la Paphlagonie, la Phrygie, la Troade, l'Aſie, la Carie, la Lycie, l'Ionie, la Lydie, les Iſles de Cypre & de Créte, la Thrace, la Macédoine, la Theſſalie, l'Achaïe.

IMAGE, ou repréſentation de quelque choſe. Dieu a créé *l'homme à ſon image*: c'eſt-à-dire, il l'a créé comme un autre lui-même ſur la terre, une eſpéce de demi-Dieu dans le monde, pour y exercer un domaine ſubordonné au ſien. (*g*) Autrement: Il l'a créé à ſon image, ſage, immortel, droit, juſte, prévoyant, éclairé, &c. Enfin Dieu a imprimé dans l'homme ſon image, ſa ſainteté, ſa vertu, ſa ſageſſe: il a créé l'homme, & lui a donné un corps & une ame raiſonnable; comme dans la ſuite des ſiécles, ſon Verbe, ſa Sageſſe devoient prendre la nature de l'homme; ſon corps & ſon ame. (*h*) Adam par ſon péché, a défiguré l'image de Dieu; il eſt déchu des dons de la grace & de l'immortalité: mais JESUS-CHRIST a réformé dans nous cette image par ſa grace; ou plûtôt, prévenus & aidez de ſon ſecours, nous réformons dans nous-mêmes l'image de Dieu, que le péché avoit corrompuë: (*a*) *Sicut portavimus imaginem terreni (hominis), portemus & imaginem cæleſtis.*

(*g*) *Eccli.* XVII. 3.

(*h*) *Tertul. de reſurrect. carnis, c. 5.*

(*a*) *Coloſſ.* III. 9. 10. *Vide & Rom.* VIII. 29.

Dieu défend aux Hébreux (*b*) de faire aucune image, ni repréſentation de ce qui eſt au Ciel, ou ſur la terre, ou dans les eaux, pour les adorer. Mais il ne défend pas de faire des images ou des figures uniquement pour repréſenter, pour inſtruire, pour orner. Ainſi Moyſe & Salomon firent des Chérubins ſur l'Arche & dans le Tabernacle: Moyſe fit un ſerpent d'airain; Salomon fit des lions & des bœufs de fonte, même dans le Temple. Et l'Egliſe Chrétienne permet l'uſage des images, pourvû qu'on en demeure au ſimple culte relatif, par lequel nous honorons les Saints dont elles portent la reſſemblance; & qu'on ne croye pas qu'il y ait en elles aucune divinité, ni aucune vertu, qu'on ne leur adreſſe pas ſes priéres, & qu'on n'y mette pas ſa confiance.

(*b*) *Exod.* XX. 4.

IMPOSITION DES MAINS. L'impoſition des mains ſe prend en différentes maniéres, tant dans l'ancien, que dans le nouveau Teſtament. 1°. Souvent elle ſe prend pour l'ordination & la conſécration des Prêtres & des Miniſtres ſacrez, (*c*) tant chez les Juifs, que chez les Chrétiens. 2°. Elle s'employe auſſi quelquefois pour l'établiſſement des Juges & des Magiſtrats, à qui l'on impoſoit les mains, en leur confiant ces emplois. (*d*) Jacob impoſa les mains à Ephraïm & à Manaſſé, en leur donnant ſa derniére bénédiction. (*e*) Le Grand-Prêtre étendoit les mains vers le peuple, lorſqu'il récitoit la formule ſolemnelle des bénédictions. (*f*) Les Iſraëlites qui préſentoient des hoſties pour le péché au Tabernacle, impoſoient leurs mains ſur ces hoſties, en confeſſant leurs péchez. (*g*) Les témoins impoſoient les mains ſur la tête de la perſonne accuſée, (*h*) comme pour marquer qu'ils ſe déchargeoient ſur elle de la peine de ſon ſang. Nôtre Sauveur impoſoit les mains aux enfans qu'on lui préſentoit, & il les beniſſoit. (*i*) On trouve auſſi l'impoſition des mains employée pour le Sacrement de la Confirmation. (*k*) Les Apôtres donnoient le Saint-Eſprit aux baptiſez, en leur impoſant les mains. Les Iſraëlites mirent les mains ſur les Lévites, en les offrant au Seigneur pour être conſacrez à ſon ſervice. (*l*)

(*c*) *Act.* VI. 5. XIII. 3. 1. *Timoth.* IV. 14. & V. 22. 2. *Timot.* I. 6.

(*d*) *Num.* XXVII. 18. 23. *Vide, ſi placet, Selden. in Chronic. Alex. p.* 16. 17. 18. 19. 20.

(*e*) *Geneſ.* XLVIII. 14.

(*f*) *Levit.* IX. 22.

(*g*) *Levit.* I. 4. III. 1. *Exod.* XXIX. 19.

(*h*) *Dan.* XIII. 34.

(*i*) *Marc.* X. 16.

(*k*) *Act.* VIII. 17. XIX. 6.

(*l*) *Levit.* VIII. 10. 11.

IMPUR; *Impureté légale.* Il y avoit pluſieurs ſortes d'impuretez que l'on contractoit ſous la Loi de Moyſe. Les unes étoient volontaires; comme l'attouchement d'un homme mort, (*m*) ou d'un animal mort de ſoi-même, (*n*) ou d'un reptile, ou d'un animal impur; (*o*) ou l'attouchement des choſes ſaintes par celui qui n'étoit pas pur, ou qui n'étoit pas Prêtre; ou l'attouchement d'un homme lépreux, ou incommodé de la gonorrhée, ou ſouïllé par un mort; ou d'une femme nouvellement accouchée, (*p*) ou dans le cours de ſes incommoditez ordinaires, (*q*) ou incommodée de quelque perte de ſang extraordinaire. (*r*) Quelquefois ces impuretez étoient involontaires; comme lorſque l'on ſe trouvoit ſans y penſer, dans la chambre d'un homme qui tomboit mort, ou que par mégarde on touchoit des os, ou un tombeau, ou quelques-unes des choſes ſouïllées dont on vient de parler; ou lorſqu'on tomboit la nuit ou le jour dans quelque pollution involontaire, (*s*) ou enfin dans quelques maladies qui ſouïlloient, comme la lépre, (*t*) la gonorrhée, (*u*) &c. Enfin l'uſage du mariage ſoit légitime, ou

(*m*) *Num.* XIX. 11. 14.

(*n*) *Levit.* XI. 34.

(*o*) *Levit.* XI. 24. . . 43.

(*p*) *Levit.* XII. 2. 3. 4. 5.

(*q*) *Levit.* XV. 19.

(*r*) *Levit.* XV. 25.

(*s*) *Deut.* XXIII. 10. *Vide & Levit.* XV. 16.

(*t*) *Levit.* XIII. 14.

(*u*) *Levit.* XV. 2. 4.

illégitime, foüilloit ceux & celles qui en uſoient. (a)

(a) *Levit.* xv. 16. 18.

Les lits, les habits, les meubles, les pots qui avoient touché quelque choſe de foüillé, contractoient auſſi une ſorte de foüillure, & ſouvent la communiquoient à d'autres. On a parlé des animaux impurs ſous l'article d'*Animaux*. La plûpart des foüillures légales ſe purifioient par le bain, & ne duroient que juſqu'au ſoir. La perſonne foüillée ſe plongeoit toute entiére dans l'eau, ou avec ſes habits, ou elle & ſes habits ſéparément. D'autres duroient ſept jours; comme celle que l'on contractoit en touchant un mort. (b) Celle des femmes dans leurs mois, duroit auſſi long-tems que cette incommodité n'étoit pas guérie. D'autres duroient quarante ou cinquante jours; comme celle des femmes nouvellement accouchées. Elles étoient impures quarante jours aprés la naiſſance d'un garçon, & cinquante aprés la naiſſance d'une fille. D'autres duroient auſſi long-tems que l'on n'étoit pas guéri; comme celles des lépreux & des perſonnes incommodées de la gonorrhée. Enfin il y avoit certaines impuretez qui excluoient du commerce du monde & des villes; comme la lépre. D'autres excluoient ſimplement de l'uſage des choſes ſaintes; comme l'attouchement involontaire d'un animal impur, l'uſage du mariage, &c. (c) D'autres n'excluoient pas du commerce de la vie, mais ſeulement ſéparoient la perſonne de ſes proches dans ſa propre maiſon, en ſorte que l'on n'en pouvoit approcher qu'à une certaine diſtance; comme les femmes qui étoient nouvellement accouchées, ou dans leurs infirmitez ordinaires. Ceux qui les avoient touchées, étoient impurs pendant tout le jour, juſqu'au ſoir.

(b) *Num.* v. 2. xix. 11. 12. 20.

(c) *Vide Levit.* xii. 4.

Il y avoit pluſieurs de ces foüillures, qui, comme on l'a dit, ſe purifioient par le bain. D'autres s'expioient par des ſacrifices; & d'autres, par une certaine eau ou leſcive, où il entroit de la cendre d'une geniſſe rouſſe, qui s'immoloit au jour de l'Expiation ſolemnelle. (d) Lorſqu'un lépreux étoit guéri de ſa lépre, il alloit au Temple, & y offroit un ſacrifice de deux oiſeaux, dont l'un étoit tué, & l'autre mis en liberté. (e) L'homme qui avoit été foüillé par l'attouchement d'un mort, ou pour avoir aſſiſté à des funérailles, devoit ſe purifier par l'eau d'expiation, dont nous avons parlé; & cela ſous peine de la vie. Un homme qui ſe ſeroit approché de ſa femme durant ſes incommoditez ordinaires, étoit condamné à mort, & elle auſſi, (f) ſi la choſe étoit portée en Juſtice. La femme qui avoit enfanté un garçon ou une fille, venoit au Tabernacle aprés le tems preſcrit, & y offroit pour ſon expiation, une tourterelle & un agneau; ou ſi elle étoit pauvre, deux tourterelles, ou deux jeunes de pigeons.

(d) *Num.* xix. 10. 11. 12. *&c.*

(e) *Levit.* xiv. 1. 2. 3. *& ſeq.*

(f) *Levit.* xx. 18.

Ces ſortes d'impuretez, que la Loi de Moyſe a exprimées avec tant d'exactitude & de ſoin, n'étoient que figuratives d'autres impuretez bien plus importantes, qu'elle a eu ſoin auſſi de bien marquer, qui ſont les péchez & les infidélitez que l'on commet contre Dieu, ou les fautes que l'on commet contre le prochain. Les Saints & les Prophétes de l'ancien Teſtament ont bien fait connoître cette différence; & nôtre Sauveur dans l'Evangile, nous a fort inculqué que ce ne ſont pas les foüillures extérieures & corporelles, qui nous rendent déſagréables à Dieu, mais les foüillures intérieures, qui infectent l'ame, & qui bleſſent la juſtice, la vérité & la charité.

INCENDIE. On donna le nom d'*Incendie*, *Incendium*, ou *Incenſio*, en Hébreu, *Tabeera*, (a) au campement où les Hébreux arrivérent aprés qu'ils furent décampez de Sinaï. Ce qui donna lieu à ce nom, fut que Dieu irrité par les murmures des Iſraëlites, qui ſe plaignoient qu'ils ne mangeoient point de viande, envoya contre eux un feu, qui dévora l'extrémité du camp, & fit périr un grand nombre d'Iſraëlites.

(a) *Num.* xi. 3. *Deut.* ix. 22. תבערה *Tabéera.*

INDES. Il eſt parlé des Indes en quelques endroits de l'Ecriture. Par exemple, dans le Livre d'Eſther (b) il eſt dit qu'*Aſſuerus* regnoit *depuis les Indes, juſqu'à l'Ethiopie*; l'Hébreu, *depuis Haddo, juſqu'à Chus*. Sous le nom d'*Haddo*, tous les Interprétes entendent les Indes; & ſous le nom de *Chus*, l'Ethiopie, ou bien le pays qui ſépare l'Arabie de l'Egypte. Il eſt certain que Darius fils d'Hyſtaſpe, que nous croyons être le même qu'Aſſuerus, regnoit ſur quelques Provinces des Indes proprement dites, (c) & que les Ethiopiens lui payoient certains tributs marquez dans Hérodote. (d) Job parle auſſi de l'Inde: (e) *Non conferetur tinctis Indiæ coloribus*. Mais l'Hébreu lit: *On ne le comparera pas au chetem d'Ophir*. Or le *chetem* ſe prend pour l'or. Voyez *Ophir*. Dans les Maccabées, (f) le conducteur d'un éléphant eſt nommé *Indien*, parce que pour l'ordinaire on prenoit de véritables Indiens pour conduire ces animaux. L'Indien étoit aſſis ſur le coû de la béte, & avec une verge de fer recourbée, il lui piquoit l'oreille, & le faiſoit tourner où il vouloit. Les meilleurs Auteurs de l'Antiquité donnent auſſi communément le nom d'Indien au maître d'un éléphant, de quelque nation qu'il ſoit.

(b) *Eſth.* i. 1. מהדו ועד כוש *Mehoudo vead Chuſch.*

(c) *Herodot. l.* 3. *c.* 94.

(d) *Idem l.* 3. *c.* 97.

(e) *Job.* xxviii. 16. לא תסלה בכתם אופיר

(f) 1. *Macc.* vi. 37.

INNOCENS. On appelle de ce nom dans l'Egliſe, les enfans qu'Hérode fit mourir à Bethléem, & dans ſa banlieuë, depuis l'âge de deux ans, & au-deſſous, voulant envelopper dans ce maſſacre le nouveau Roi des Juifs, dont il avoit appris la naiſſance par les Mages venus d'Orient. On peut voir les articles d'*Hérode le Grand* & des *Mages*. Hérode cachant ſon mauvais deſſein, avoit dit aux Mages de chercher avec ſoin le nouveau Roi, & quand ils l'auroient trouvé, de lui en venir rendre compte. Mais les Mages avertis en ſonge par un Ange, ſe retirérent ſecrettement de la Judée, & s'en retournérent par un autre chemin dans leur pays. (g) Hérode voyant qu'il avoit été trompé par les Mages, envoya à Bethléem, (h) & dans toute ſa ban-lieuë, & y fit tuer tous les enfans depuis l'âge de deux ans & au-deſſous, *à bimatu & infrà*, ſelon le tems que les Mages lui avoient dit que l'étoile leur étoit apparuë pour la premiére fois. Les Grecs dans leur Ménologe, & les Ethiopiens dans leur Liturgie, portent que le nombre des enfans maſſacrez à Bethléem & aux environs, fut de quatorze mille; ce qui n'eſt nullement croyable. Mais le culte des Innocens eſt certainement trés-ancien dans l'Egliſe, qui les a toûjours regardez comme les fleurs des Martyrs. (i) On montre de leurs Reliques en pluſieurs endroits. L'Egliſe Latine célébre leur Fête le 28. de Décembre, & les Grecs le 29.

(g) *Matt.* ii. 16. 17.

(h) An du Monde 4001. de J. C. 1. & 3. ans avant l'Ere vulg.

(i) *Vide Irenæ. l.* 3. *c.* 18. *Origen. in Pſalm.* 36. *homil.* 4. *p.* 417. *Aug. de lib. arbit. l.* 3. §. 68. *Chryſoſt. in Matth. homil.* 9. *&c.*

Il eſt aſſez ſurprenant que Joſeph l'Hiſtorien

n'ait rien dit de ce maſſacre. Cela fait juger que le nombre des enfans mis à mort, ne fut pas ſi grand que le veulent les Grecs, les Ethiopiens & les Moſcovites. On prétend que c'eſt à cette occaſion qu'Auguſte dit qu'il valoit mieux être le pourceau, que le fils d'Hérode. Auguſte ayant appris, dit Macrobe, (a) qu'Hérode Roi des Juifs avoit fait mourir ſon propre fils, parmi les enfans qu'il avoit fait tuer dans la Syrie, dit qu'il valoit mieux être le porc, que le fils de ce Prince. Il y a aſſez d'apparence que l'Empereur apprit en même-tems la mort des Innocens, & celle d'Antipater, qu'Hérode ſon pere fit mourir cinq jours avant ſa mort; & qu'à cette occaſion, il dit ce que Macrobe raconte. Entre la mort des Innocens, & celle d'Antipater, il n'y a pas plus de ſix ſemaines. Nous avons parlé de la fuite de JESUS-CHRIST en Egypte dans la vie de nôtre Sauveur, & dans l'article *Fuite en Egypte*. Quant à ce que dit ſaint Matthieu, qu'au tems du maſſacre des Innocens, on vit l'accompliſſement de cette prophétie de Jérémie : (b) *Vox in Rama audita eſt, &c.* nous croyons que le premier ſens de la prophétie regarde le tranſport des dix Tribus en captivité; & que ſaint Matthieu l'a accommodée à la circonſtance dont il s'agit ici. Voyez *Rama*.

(a) *Macrob. l. 2. c. 4. Saturnal.*

(b) *Jerem. XXXII. 15.*

INSTRUMENS DE MUSIQUE. Voyez ci-aprés ſous l'article *Muſique*.

INTELLECTUS. Ce terme qui ſignifie *l'entendement, l'intelligence*, ſe trouve auſſi à la tête de pluſieurs Pſeaumes. Par exemple : (c) *Intellectus ipſi David; Intellectus filiis Core*, (d) ou *filiis Core ad intellectum; Intellectus Aſaph, Intellectus Ethan, Intellectus Emath, &c.* L'Hébreu, *Maſchil le-David*, ſignifie ou que ce Pſeaume eſt un Cantique inſtructif & moral; ou qu'il eſt profond, & demande une étude & une intelligence particuliére. Les Hébreux croyent que les Pſeaumes où ce titre ſe remarque, ſont de ceux auſquels on joignoit l'explication en les récitant.

(c) *Pſal. XXXI.* לדוד משכיל

(d) *Pſal. XLV.* למנצח על שושנים לבני קרח

INTENDANS, ou *Gouverneurs de Judée*. Voyez *Gouverneurs*.

JOAB, fils de Sarvia ſœur de David, & frere d'Abiſaï & d'Azaël. Joab étoit un des plus vaillans hommes, & des plus habiles Généraux du tems de David; mais en même-tems un des plus cruels, des plus vindicatifs & des plus impérieux hommes de ſon tems. Il rendit de trés-grands ſervices à David, & fut toûjours fort attaché à ſon ſervice. Il étoit Général de ſes troupes dans le tems qu'il n'étoit encore que Roi de la Tribu de Juda. La premiére action dont parle l'Ecriture, (e) où il ſe ſignala, fut celle du combat de Gabaon contre Abner Chef du parti d'Iſboſeth fils de Saül. (f) Tout l'avantage fut du côté de Joab : mais Azaël ſon frere y fut tué par Abner, de la maniére que nous l'avons raconté dans l'article d'*Azaël*, & dans celui d'*Abner*. Pour venger cette mort, Joab tua en trahiſon Abner, qui étoit venu à Hébron pour faire alliance avec David, & pour ramener tout Iſraël ſous ſon obéiſſance. (g) David eut horreur d'une action ſi lâche; mais il n'oſa en punir Joab, qui lui étoit devenu en quelque ſorte redoutable.

(e) 2. *Reg.* II. 13. 14. *&c.*

(f) Vers l'an du M. 2954. avant J. C. 1046. avant l'Ere vulg. 1050.

(g) 2. *Reg.* III. 27. 39.

Aprés que David eut été reconnu Roi de tout Iſraël, (h) il fit le ſiége de Jéruſalem, & promit à celui qui monteroit le premier ſur les murs de cette ville, & qui en chaſſeroit les Jébuſéens, qu'il ſeroit Chef & Général de ſes armées. (i) Joab y monta le premier, & mérita par ſa valeur d'être conſervé dans un emploi qu'il poſſédoit déja. Il eut la principale part dans les guerres que David fit contre les Syriens & les Iduméens. Il ſubjugua les Ammonites, & fit périr le brave Urie dans le ſiége de Rabbat leur Capitale. (a) Ce fut lui qui fit revenir Abſalon de ſon exil, & qui obtint de David que ce jeune Prince rentreroit dans ſes bonnes graces, & auroit l'honneur de paroître à la Cour comme auparavant. Mais autant qu'il avoit paru ami d'Abſalon dans ſa diſgrace, autant lui fut-il oppoſé dans ſa révolte. Il le vainquit en bataille rangée prés de Mahanaïm; (b) & ayant ſçû qu'il étoit ſuſpendu par le cou à un chêne, il le tua & le perça de ſa propre main, quoiqu'il ſçût trés-bien les ordres contraires que David lui avoit donnez à lui en particulier, & à toute l'armée, de conſerver ſon fils Abſalon. Et lorſque le Roi fit paroître trop de douleur pour la mort de ce fils, Joab oſa lui parler d'une maniére peu reſpectueuſe, juſqu'à lui dire : (c) Vous avez chargé de confuſion tous vos ſerviteurs, qui ont expoſé leur vie pour conſerver la vôtre, & celle de tous vos enfans & de toutes vos femmes. Vous aimez ceux qui vous haïſſent, & vous n'aimez point ceux qui vous aiment. Vous nous avez fait voir aujourd'hui que vous n'avez nulle conſidération pour vos Généraux, ni pour vos ſoldats; & que ſi Abſalon vivoit, & que nous fuſſions tous péris dans le combat, vous ſeriez au comble de vôtre joye. Ainſi levez-vous tout à cette heure, montrez-vous, & parlez à vos ſerviteurs; autrement je vous jure par le Seigneur, qu'il ne vous reſtera pas un homme dans cette nuit, & que vous vous trouverez dans le plus grand danger où vous ayez jamais été.

(h) An du Monde 2957. avant J. C. 1043. avant l'Ere vulg. 1047.

(i) 3. *Par.* XI. 16.

(a) 2. *Reg.* XI. XII.

(b) 2. *Reg.* XVIII. 1. 2. *&c.* 13. 14.

(c) 2. *Reg.* XIX. 5. 6.

David reſſentit ce trait de l'inſolence de Joab; mais il n'étoit pas en état de le réprimer comme il auroit voulu. Lorſque Siba fils de Bochri, commença à lever l'étendard de la révolte, & que la plus grande partie du peuple le ſuivoit, David commanda à Amaſa (d) de ramaſſer des troupes dans la Tribu de Juda, & de le pourſuivre; (e) donnant ainſi l'excluſion à Joab, qui avoit été juſqu'alors Commandant général des troupes d'Iſraël. Mais Amaſa ayant un peu trop tardé à venir, David dit à Abiſaï frere de Joab, de pourſuivre Siba. Joab l'accompagna avec les Céréthéens & les Phéléthéens de la garde du Roi. Amaſa arriva peu de tems aprés; & étant allé joindre Abiſaï & Joab à Gabaon, Joab faiſant ſemblant de le baiſer, lui enfonça ſon poignard dans le ventre. Ainſi périt Amaſa, qui devoit être Général des troupes d'Iſraël. Joab termina la guerre contre Siba le plus heureuſement du monde, ſans riſquer aucun combat, & ſans expoſer les troupes du Roi; parce qu'on lui jetta la tête de Siba par-deſſus les murs d'Abila, qu'il ſe diſpoſoit d'aſſiéger. (f) Il revint à Jéruſalem, & David lui laiſſa le commandement général de ſes armées, (g) apparemment en conſidération du grand ſervice qu'il venoit de lui rendre.

(d) Amaſa étoit fils de Sarvia, auſſi-bien que Joab; mais d'un autre pere. Abſalom dans ſa révolte avoit donné à Amaſa le commandement de ſes troupes. David le confirma dans cet emploi. Voyez 2. *Reg.* XVII. 25. 26.

(e) 2. *Reg.* XX. 3. 4. 5. *&c.*

(f) 2. *Reg.* XX. 19. 20. 21. *&c.*

(g) 2. *Reg.* XX. 25.

Lorſque David pouſſé par le mauvais Eſprit, & par une curioſité blâmable, (h) entreprit de faire le dénombrement de ſon peuple, il en donna la commiſſion à Joab. Celui-ci fit ce qu'il put pour détourner le Roi de cette réſolution; mais ayant été obligé d'obéir, il ne le fit qu'à regret, & n'exécuta qu'en partie ce que le Roi avoit commandé. (i) David lui-même

(h) 2. *Reg.* XXIV. 1. 2. 3. 4. 1. *Par.* XXI. 1. 2. 3. An du Monde 2987. avant J. C. 1013. avant l'Ere vulg. 1017.

(i) 1. *Par.* XXI. 6.

reconnut sa faute, & Dieu l'en punit d'une maniére trés-sévére.

Adonias fils de David, se voyant aprés la mort d'Absalon, l'aîné de la famille royale, songea à se faire reconnoître pour Roi. (a) David étoit fort avancé en âge, & ne se méloit que peu des affaires du gouvernement. On n'ignoroit pas que David n'eût dessein de laisser la Couronne à Salomon : mais comme ce Prince étoit encore fort jeune, Adonias se flattoit qu'avec le secours d'un puissant parti qu'il s'étoit fait, il pourroit à son exclusion, monter sur le trône d'Israël. Il eut soin principalement de mettre dans ses intérets Joab Général de l'armée, & le Grand-Prêtre Abiathar ; & ayant fait un grand festin aux principaux Chefs de son parti sur la fontaine de Siloé, il se fit saluer comme Roi par ceux qui étoient de la fete. (b) Mais David ayant été informé à tems de ce qui se passoit, fit couronner & sacrer Salomon par le Grand-Prêtre Sadoc & par le Prophète Nathan, & le fit asseoir sur son trône à la vûë de tout le peuple. A cette nouvelle, Adonias se sauva au Temple, comme à un asyle ; & Joab & les autres se retirérent dans leurs maisons.

(a) 1. Reg. 1. 1. 2. 3. 4. &c.

(b) 1. Reg. 1. 8. Av. la Monde 2989. avant J. C. 1011. avant l'Ere vulg. 1015.

Cette derniére démarche de Joab indisposa de plus en plus David contre lui, de sorte que quelque tems aprés, se sentant prés de sa fin, (c) il dit à Salomon : (d) Vous sçavez de quelle maniére m'a traité Joab fils de Sarvia, & ce qu'il a fait à deux Généraux de l'armée d'Israël, à Abner fils de Ner, & à Amasa fils de Jéther, qu'il a assassinez, & dont il a répandu le sang en pleine paix, comme il auroit fait durant la guerre. Vous en userez selon vôtre sagesse, & vous ne permettrez point que dans sa vieillesse il descende en paix dans le tombeau. Quelque tems aprés la mort de David, Joab ayant appris que ce jeune Roi avoit fait tuer Adonias, qui lui avoit fait demander Abisag pour femme, & qu'il avoit relégué le Grand-Prêtre Abiathar dans sa maison de campagne à Anathoth, crut qu'il devoit lui-méme songer à mettre sa vie en sureté. Il se retira donc dans le Temple du Seigneur, & prit la corne de l'Autel, pour se garantir de la mort. Mais Salomon ne crut pas que le privilége de l'asyle dût l'empêcher de le faire mourir. Il envoya Banaïas fils de Joïada, qui lui ordonna de sortir de là : mais Joab ayant répondu qu'il ne sortiroit point, & qu'il mourroit au méme lieu, Salomon commanda qu'on le tuât au pied de l'Autel ; ce qui fut exécuté. Ainsi mourut Joab. Il fut enterré par Banaïas dans sa maison dans le désert. (e)

(c) An du Monde 2990. avant J. C. 1010. avant l'Ere vulg. 1014.

(d) 1. Reg. 11. 5. 7.

(e) L'an du M. 2990. avant J. C. 1010. avant l'Ere vulg. 1014.

I. JOACHAS, fils de Jéhu Roi d'Israël, succéda à son pere l'an du Monde 3148. avant J. C. 852. avant l'Ere vulgaire 856. il regna pendant dix-sept ans, jusqu'à l'an du Monde 3165. avant J. C. 835. avant l'Ere vulg. 839. Il fit le mal devant le Seigneur, (f) & suivit le mauvais exemple qu'avoit donné Jéroboam fis de Nabat. Aussi la fureur du Seigneur s'alluma contre Israël, & il le livra pendant tout ce tems-là à Hazaël Roi de Syrie, & à Bénadad fils d'Hazaël. Joachas accablé de tant de disgraces, se prosterna devant le Seigneur, & le Seigneur touché des maux d'Israël, l'écoûta, & lui envoya un sauveur, en la personne de Joas son fils, qui rétablit les affaires d'Israël, & délivra son peuple des mains des Rois de Syrie. Il ne restoit à Joachas de tous ses soldats, que cinquante cavaliers, dix chariots, & dix mille hommes de pied ; car le Roi de Syrie les avoit battus, & réduits comme la poudre de l'aire où l'on bat le grain. Tout cela ne fut pas capable de faire quitter aux Israëlites leurs mauvaises voyes & leurs superstitions. Joas successeur de Joachas, fut plus heureux que son pere, mais il ne s'éloigna pas de son impiéte.

(f) 4. Reg. XIII. 1. 2. 3. &c.

II. JOACHAS, autrement *Ochozias*, Roi de Juda. Voyez ci-aprés *Ochozias*. (a)

III. JOACHAS, autrement *Sellum*, (b) fils de Josias Roi de Juda. Josias ayant été blessé à mort par Néchao Roi d'Egypte, & étant mort de ses blessures à Mageddo, (c) Joachas fut reconnu Roi en sa place, quoiqu'il ne fût pas l'aîné des fils de Josias. On le crut apparemment plus propre qu'aucun de ses freres, pour tenir téte au Roi d'Egypte. Il avoit vingt-trois ans lorsqu'il commença à regner, (d) & il ne regna qu'environ trois mois à Jérusalem. Le Roi Néchao à son retour de son expédition contre Carchemise, étant indigné que le peuple de Juda l'eût sans sa participation placé sur le trône de Juda, le fit venir à Réblatha en Syrie, le dépoüilla du Royaume, le chargea de chaînes, & l'envoya en Egypte, où il mourut. (e) Joachim, ou Eliacim son frere, fut établi Roi en sa place. Ezéchiel (f) insinuë que Joachas résista à Néchao, qu'il lui livra une bataille, & qu'il la perdit. Voici ses paroles : *Vôtre mere est une lionne qui couche au milieu de ses lionceaux qu'elle a nourris ; elle a pris un de ses lionceaux, & il est devenu lion ; il a appris à prendre sa proye, & à dévorer les hommes. Les nations en ont été averties, & l'ont pris, mais non pas sans avoir reçu bien des blessures, & elles l'ont conduit en Egypte.* Ce lionceau désigne visiblement Joachas. Les Rabbins croyent qu'il leva une armée, & qu'il alla jusques dans l'Egypte, pour venger la mort de son pere Josias.

(a) Comparez 2. Par. XXI. 17. & XXII. 1.

(b) Jerem. XXII. 11.

(c) 4. Reg. XXIII. 30. 31. 32.

(d) L'an du Monde 3395. avant J. C. 605. avant l'Ere vulg. 607.

(e) Jerem. XXII. 11. 12.

(f) Ezechiel. XIX. 2. 3. 4.

I. JOACHIM, ou *Joakim*, ou *Eliacim*, frere & successeur de Joachas Roi de Juda, dont nous venons de parler, fut établi Roi par Néchao Roi d'Egypte, au retour de son expédition contre la ville de Carchemise, (g) l'an du Monde 3395. avant J. C. 605. avant l'Ere vulgaire 609. Néchao changea le nom d'*Eliacim* en celui de *Joakim*, & lui imposa une rançon de cent talens d'argent, & de dix talens d'or. Pour amasser cet argent, Joakim fut obligé de faire de grosses impositions sur son peuple, exigeant de chacun à proportion de son bien. Joakim avoit vingt-cinq ans lorsqu'il commença à regner, & il regna onze ans à Jérusalem. Sa mere s'appelloit Zébida, fille de Phadaïa de Ruma. Il fit le mal devant le Seigneur, & Jérémie (h) lui reproche de bâtir sa maison dans l'injustice, d'opprimer injustement ses sujets, de retenir le salaire de ceux qu'il employoit à son service, d'avoir le cœur & les yeux tournez à l'avarice, & à l'inhumanité, & de suivre le penchant qu'il avoit à commettre toutes sortes d'inhumanitez & de mauvaises actions. Voilà le portrait de Joakim. Le méme Prophéte (i) nous apprend qu'il fit tirer le Prophéte Urie de l'Egypte, où il s'étoit sauvé, qu'il le fit mourir par l'épée, & qu'il le laissa sans lui donner une sépulture convenable.

(g) 4. Reg. XXIII. 34. 35. 36.

(h) Jerem. XXII. 13. 14. & seq.

(i) Jerem. XXVI. 22.

Aussi le Seigneur le menace d'une fin mal-

heureuse.(a) Il mourra, dit Jérémie, & ne sera ni pleuré, ni regretté, *sa sépulture sera comme celle d'un âne mort, on le jettera tout pourri hors des portes de Jérusalem.* Joakim après avoir demeuré environ quatre ans soumis au Roi d'Egypte, tomba sous la domination de Nabuchodonosor Roi des Chaldéens. Ce Prince ayant repris ce que Néchao avoit conquis sur l'Euphrate, vint dans la Phénicie, & dans la Judée, (b) assujettit la ville de Jérusalem, & la soumit aux mêmes charges & conditions où elle étoit sous le Roi d'Egypte. (c) Joakim fut pris dans Jérusalem, & Nabuchodonosor le chargea de chaînes, & voulut le mener à Babylone: mais il le remit en liberté, & le laissa dans le pays, à condition qu'il lui payeroit un gros tribut.

C'est ainsi que l'on concilie Daniel & Jérémie, avec les Rois & les Paralipoménes. (d) Les Paralipoménes selon l'Hébreu, disent que Nabuchodonosor mit Joakim dans les fers, *pour le mener à Babylone*; & Daniel (e) raconte que le Seigneur livra Joakim entre les mains de Nabuchodonosor, & que ce Prince transporta à Babylone une grande partie des vaisseaux de la maison de Dieu, & quelques captifs, du nombre desquels étoient Daniel lui-même, & ses Compagnons; mais il ne dit pas que Joakim y ait été conduit. Les Livres des Rois & des Paralipoménes (f) marquent que Joakim *regna onze ans à Jérusalem*, Jérémie dit que Nabuchodonosor reprit Carchemise sur Néchao Roi d'Egypte, la quatriéme année de Joakim; (g) & ailleurs, (h) que la premiére année de Nabuchodonosor concourt avec la quatriéme année de Joakim.

Tous ces caractéres chronologiques nous font voir que Nabuchodonosor ne vint en Judée que l'an du Monde 3399. qui est la quatriéme année de Joakim; que Joakim ne fut point mené à Babylone, mais seulement enchaîné comme pour y être mené, & qu'ensuite il fut remis en liberté, & laissé à Jérusalem; enfin que Joakim fut soumis à Néchao pendant quatre ans, avant qu'il devînt tributaire de Nabuchodonosor.

Cette année quatriéme de Joakim, Jérémie ayant dicté à Baruch toutes les Prophéties qu'il avoit prononcées jusqu'alors, Baruch en fit la lecture l'année suivante (i) en présence de tout le peuple assemblé au Temple. (k) Joakim en fut informé, & s'étant fait apporter ce Livre, on le lut devant lui, & devant tous les Grands qui l'environnoient. Le Roi étoit dans son appartement d'hyver au neuviéme mois, qui revient à nôtre mois de Novembre, & il y avoit devant lui un brasier plein de charbon ardent. Après qu'on en eut lu trois ou quatre pages, Joakim coupa le Livre avec le canif du Secrétaire, & jetta tout le reste au feu, jusqu'à ce qu'il fut consumé, sans vouloir écouter les remontrances que lui firent Elnathan, Dalaïas & Gamarias, qui s'opposérent à cette action. La lecture du Livre ne toucha ni Joakim, ni ses gens; & au lieu de se convertir, il donna ordre que l'on arrêtât Jérémie & Baruch: mais le Seigneur les cacha, & ne permit pas qu'on les pût trouver.

Alors le Seigneur commanda à Jérémie de faire écrire de nouveau ses prophéries; & il prononça contre Joakim ces terribles menaces: Voici ce que dit le Seigneur: Il ne sortira point de lui un Prince qui soit assis sur le trône de David. Son corps mort sera jetté pour être exposé au chaud pendant le jour, & à la gelée pendant la nuit. Je m'éléverai contre lui, contre sa race, contre ses serviteurs, & je ferai fondre sur lui, sur Jérusalem & sur tout Juda tous les maux dont je les ai menacez. Joakim éprouva bien-tôt la vérité des prédictions de Jérémie. Il se souleva contre Nabuchodonosor trois ans après; (a) & Nabuchodonosor occupé à d'autres affaires plus importantes, & ne pouvant, ou ne daignant pas aller en personne dans la Judée, y envoya des troupes de Chaldéens, de Syriens, de Moabites & d'Ammonites, (b) qui ravagérent tout le pays, & emmenérent à Babylone trois mille vingt-trois Juifs, la septiéme année de Joakim, (c) du Monde 3401. & quatre ans après, Joakim lui-même fut pris, mis à mort, & jetté à la voirie, suivant la prédiction de Jérémie. (d) On lui donna pour successeur Jéchonias son fils, l'an du Monde 3405. avant J. C. 595. avant l'Ere vulgaire 599.

II. JOACHIM, époux de sainte Anne, & pere de la sainte Vierge Marie, ayeul de JESUS-CHRIST selon la chair. Nous croyons que c'est le même qu'*Heli*, marqué dans S. Luc. (e) *Heli, Hetiacim, Eliacim, Joacim, Joachim*, ne sont proprement que le même nom. Le nom de Joachim pere de la sainte Vierge, ne se lit pas dans les Ecritures canoniques du nouveau Testament; mais on l'a adopté dans l'Eglise Grecque & dans la Latine: Dans la Latine, depuis principalement qu'on y a célébré la Fête de sainte Anne & de saint Joachim; & chez les Grecs, long-tems auparavant. Saint Augustin (f) répondant à Fauste le Manichéen, dit que le nom de Joachim n'étant connu que par des Ecrits apocryphes, ne pouvoit être mis en preuve. Mais chez les Grecs, ce nom se trouve dans la plus haute antiquité. Le Protévangile de saint Jacques, qui est un Ecrit composé par les Ebionites dés le tems des Apôtres, ou au moins dés le second siécle de l'Eglise, parle au long de Joachim & d'Anne. L'Evangile apocryphe de la naissance de Marie en parle de même. On croit que cet Ouvrage a été composé par Séleucus Auteur du second siécle. (g)

Saint Pierre d'Alexandrie (h) parle de la mort de Zacharie pere de saint Jean-Baptiste, tué entre le Temple & l'Autel, & de la fuite de sainte Elisabeth, qui sont des circonstances tirées du Protévangile de saint Jacques. Saint Grégoire de Nysse (i) cite le même Ouvrage, & en rapporte d'autres circonstances. Par exemple, que Zacharie ne voulut pas éloigner la sainte Vierge du rang des vierges, même après qu'elle eut conçû. Il ajoûte que le pere de cette sainte Vierge étoit un Israëlite d'une piété insigne, qui avoit une femme stérile, laquelle à cause de sa stérilité, ne pouvant avoir part aux prérogatives des femmes qui avoient eu des enfans, demanda à Dieu qu'il lui plût benir son mariage, & en même-tems lui voüa le fruit qu'elle mettroit au monde. Dieu lui accorda la Vierge Marie, qui fut élevée au Temple, jusqu'au tems qu'on la donna à Joseph, pour être le gardien de sa virginité. Il rapporte ces choses assez au long; & on voit bien qu'il les avoit tirées du Livre dont nous avons parlé, & qui est parvenu jusqu'à nous. On trouve à peu prés les mêmes choses dans un Discours d'Eustathe d'Antioche sur l'Hexaëmeron, (k)

(a) *Jerem.* XXII. 18. 19.

(b) An du Monde 3399. avant J. C. 601. avant l'Ere vulg. 605. & la quatriéme année de Joakim.

(c) 4. *Reg.* XXIV. 1. 2.

(d) 2. *Par.* XXXVI. 6.

(e) *Dan.* I. 1.

(f) 4. *Reg.* XXIII. 36. 2. *Par.* XXXVI. 5.

(g) *Jerem.* XLVI. 2.

(h) *Jerem.* XXV. 1.

(i) *Jerem.* XXXVI. 1... 26... 32.

(k) An du Monde 3399. avant J. C. 601. avant l'Ere vulg. 605.

(a) An du Monde 3401. avant J. C. 599. avant l'Ere vulg. 603. 4. *Reg.* XXIV. 1. 2.

(b) 4. *Reg.* XXIV. 2. 7. &c.

(c) *Jerem.* LII. 28.

(d) *Jerem.* XXII. 18. & XXXV. 30.

(e) *Luc.* III. 23.

(f) *Aug. l.* 23. *contra Faust. c.* 9.

(g) *Vide T. I. nov. Edit. S. Hieronym. p.* 44.

(h) *Petr. Alex. Can.* 13.

(i) *Nyssen. orat. in Natale Domini, p.* 778. 779.

(k) *Eustat. Antioch. in Hexaëmeron.*

& dans saint Epiphane ; (a) ce qui fait voir l'antiquité de cette tradition. C'est de ces sources que saint Jean Damascéne, (b) Vincent de Beauvais, (c) & Fulbert de Chartres (d) ont tiré ce qu'ils ont dit de la naissance de la sainte Vierge. La tradition étoit si générale dans l'Orient, que Joachim étoit pere de Marie, que Mahomet même en parle dans son Alchoran. (e)

(a) Epiphan. haref. 79. c. 5.
(b) Damascen. l. 4. de fide orthod. c. 15.
(c) Vincent. Bellov. Specul. prolog. c. 9. & l. 7. c. 64.
(d) Fulbert. Carnot. serm. in natiu. B. M.
(e) Alcoran surat. 3.

Je ne rapporte pas cela pour autoriser les Livres apocryphes où le nom de Joachim se rencontre, mais seulement pour prouver l'antiquité de cette tradition dans l'Eglise. Ni les Ebionites, ni les Manichéens, ni Seleucus n'avoient aucun intérêt à nous tromper sur les noms de Joachim & d'Anne. Ils sçavoient ces noms d'ailleurs, & ils ne les ont rapportez dans leurs Ouvrages que pour les faire mieux recevoir par les Catholiques. Voici le précis de ce qu'on lit dans le Protévangile de S. Jacques, qui est le plus ancien monument où le nom de Joachim pere de la Vierge, se rencontre. Joachim étoit un homme puissant dans Israël, qui à toutes les Fêtes solemnelles, faisoit de magnifiques sacrifices dans le Temple. Un jour qu'il vouloit présenter son offrande, un nommé Ruben lui dit que cela ne lui étoit pas permis, parce qu'il n'avoit point de postérité dans Israël. Joachim chargé de confusion, se retira dans le désert, où il avoit de grands troupeaux. Il y demeura quarante jours, s'exerçant dans le jeûne & dans la priére. Anne son épouse de son côté, outrée des reproches que lui avoit faits une de ses servantes, s'en alla dans son jardin, & y pleura amérement le malheur de sa stérilité. Un Ange lui annonça que Dieu avoit exaucé sa prière, & en même-tems un autre Ange dit la même chose à Joachim.

Joachim étant revenu dans sa maison, Anne conçut, & enfanta une fille, qu'ils nommérent Marie. Trois ans aprés, ils la présentérent au Temple, où elle fut nourrie jusqu'à l'âge de douze ans, de la main d'un Ange. Alors on la donna à Joseph, pour être le gardien de sa virginité. Depuis ce tems, on ne nous dit plus rien ni de Joachim, ni d'Anne ; & Cédréne dit que la sainte Vierge perdit son pere & sa mere à l'âge de douze ans. On peut voir sur ce sujet les Bollandistes au 19. de Mars, & M. de Tillemont, Tome I. not. 2. sur la sainte Vierge, & nôtre Dissertation, où nous essayons de concilier saint Matthieu & saint Luc sur la généalogie de nôtre Sauveur, à la tête du Commentaire sur saint Luc. Le culte de saint Joachim & de sainte Anne est assez ancien dans l'Orient ; mais il est plus récent dans l'Occident. Il n'y étoit pas encore connu du tems de saint Pierre de Damien (f) & de saint Bernard. (g) On dit que le Pape Jule établit la Féte de saint Joachim le 20. Mars, vers l'an 1510. Un Martyrologe imprimé en 1491. mettoit sa Fête au 9. de Décembre. Pie V. l'ôta du Breviaire Romain : mais Grégoire XV. l'y remit au 20. Mars en 1620. On peut voir Bollandus & M. de Tillemont, & le Dictionnaire de M. Bayle sous le nom *Joachim*, quoiqu'il faille lire cet Auteur avec beaucoup de précaution, à cause de ses scandaleuses libertez.

(f) Damian. homil. 46. p. 204.
(g) Bernard. Ep. 174.

III. JOACHIM, ou *Joacim*, Grand-Prêtre des Juifs. On ne sçait aucune particularité de sa vie, sinon qu'il succéda à Josué fils de Josédech son pere, aprés le retour de la captivité,

& qu'il vivoit sous Xercés Roi de Perse. (a)

(a) Joseph Antiq. l. XI. c. 5. initio.

JOACHIN, autrement *Jéchonias*. Voyez *Jéchonias*.

JOADA, fils de Zemma, & petit-fils de Gerson, Lévite. 1. *Par.* VI. 21.

JOAHE', fils d'Asaph, (b) fut envoyé par Ezéchias Roi de Juda, avec Eliacim & Sobna, pour répondre aux propositions de Rabsacés, député du Roi Sennachérib.

(b) 4. *Reg.* XVIII. 18. An du M. 3291. avant J.C. 709. avant l'Ere vulg. 713.

I. JOAKIM, autrement *Joachim*, ou *Joacim*, ou *Eliacim*, Roi de Juda. Voyez ci-devant *Joachim*.

II. JOAKIM, autrement *Eliacim*, fils d'Helcias Grand-Prêtre des Juifs sous le regne de Manassé & de Josias. Il est plus connu sous le nom d'*Helcias*, ou *Eliacim*, ou *Eliachim*, comme l'appelle le Livre de Judith, IV. 5. 7. 11.

JOARIB, ou *Joïarib*, Chef de la premiére des vingt-quatre familles Sacerdotales établies sous David. (c) Les Maccabées étoient sortis de cette illustre famille. 1. *Macc.* II. 1.

(c) 1. *Par.* XXIV. 7.

I. JOAS, pere de Gédéon. *Judic.* VI. 11.

II. JOAS, fils d'Amélech, qui détint en prison le Prophéte Michée, par le commandement du Roi Achab. 3. *Reg.* XXII. 26.

III. JOAS, un des descendans de *Sela* fils de Juda. Voyez l'Hébreu 1. *Par.* IV. 22. Il est nommé dans la Vulgate *Securus*, le Certain.

IV. JOAS, fils d'Ochozias, Roi de Juda. Lorsque l'impie Athalie eut appris que Jéhu avoit mis à mort Ochozias, & tous ceux de la famille royale de Juda, qu'il avoit rencontrez, (d) elle entreprit d'éteindre entiérement la race des Rois, afin de s'assûrer la Couronne. (e) Elle fit donc mettre à mort tous les Princes ses petits-fils ; car elle étoit mere d'Ochozias, qui venoit d'être massacré par Jéhu, & regna quelque tems à Jérusalem. Toutefois Dieu ne permit pas qu'elle réüssît entiérement dans son ambitieux dessein. Josaba, ou Josabeth fille du Roi Joram, sœur d'Ochozias, & épouse du Grand-Prêtre Joïada, sçut adroitement dérober le jeune Joas, qui n'étoit encore qu'un enfant, à la cruauté d'Athalie, & le mit dans le Temple avec sa nourrice, en un lieu si caché, qu'Athalie n'en eut aucune connoissance. Il y demeura pendant six ans : mais la septiéme année, (f) Joïada le fit secrettement reconnoître pour Roi par les principaux Officiers de la garde du Temple, lesquels assemblérent sans bruit le plus qu'ils purent de Prêtres & de Lévites dans le Temple ; au jour du Sabbat, lorsque les Ministres du Seigneur entroient en semaine, pendant que les autres en sortoient. Joïada prit des mesures si justes, & donna à ses gens des ordres si bien concertez, que le jeune Joas fut placé sur le trône, & salué Roi dans le Temple, avant que la Reine en eût vent. Dés qu'elle oüit les acclamations du peuple, elle y accourut : mais le Grand-Prêtre la fit arrêter, & on la tua hors du Temple.

(d) 2. *Par.* XXII. 8. 9. 10. & 4. *Reg.* XI. 1. & *seq.*
(e) An du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884.

Joas reçut de la main de Joïada le diadême, & le rouleau de la Loi ; & le Grand-Prêtre fit au nom du jeune Roi, une alliance entre le Seigneur, le Roi & le peuple, afin que le peuple gardât à l'avenir une exacte fidélité au Seigneur. Il fit aussi rendre au Roi le serment de fidélité & d'obéïssance de la part du peuple. Aprés quoi, Joas fut conduit au Palais royal, & placé sur le trône de ses peres. Alors le peuple accourut au Temple de Baal, qui étoit la Divi-

(f) L'an du M. 3126. avant J. C. 874. avant l'Ere vulg. 878.

nité d'Athalie ; il brisa & mit en piéces la statuë du Dieu, & on tua son Prêtre au pied de son Autel. Joas n'avoit que sept ans, lorsqu'il commença à regner, & il regna quarante ans à Jérusalem. (a) Sa mere s'appelloit Sébia de Béersabée. Il gouverna son peuple dans la justice, & se rendit agréable au Seigneur, tandis qu'il fut conduit par le Pontife Joïada. Il n'abolit pas néanmoins les hauts lieux, & le peuple y immoloit encore, & y offroit de l'encens.

(a) 4. Reg. XII. 1. 2. &c. Depuis l'an du M. 3126. jusqu'en 3166.

Joïada avoit donné ses ordres sous la minorité du Prince, que l'on ramassât les offrandes qui se faisoient volontairement au Lieu saint pour travailler aux réparations du Temple : mais ses ordres furent mal exécutez, jusqu'à la vingtiéme année de Joas. (b) Alors ce Prince fit faire des troncs à l'entrée du Temple, & se fit rendre compte de l'argent qu'on y jettoit, afin qu'il fût fidélement employé aux réparations de la Maison du Seigneur. (c) Joïada étant mort âgé de cent trente ans, (d) Joas se laissa aller aux mauvais conseils des courtisans & des flatteurs, qui avoient jusqu'alors été retenus par l'autorité du Grand-Prêtre. Ils commencérent à abandonner le Temple du Seigneur, & à s'attacher au culte des Idoles & des bois consacrez aux faux Dieux, ou plûtôt à Astarte Déesse des bois ; ce qui attira la colére du Seigneur sur Juda & sur Jérusalem.

(b) An du Monde 3146. avant J. C. 854. avant l'Ere vulg. 858.

(c) 4. Reg. XII. 6. 7. 8. 9. & 2. Par. XXIV. 5. 6. 7.

(d) Vers l'an 3160. avant J. C. 840. avant l'Ere vulg. 844.

Alors l'Esprit de Dieu remplit le Grand-Prêtre Zacharie fils de Joïada, & il dit au peuple : Voici ce que dit le Seigneur : Pourquoi violez-vous les préceptes de vôtre Dieu, & pourquoi l'avez-vous abandonné ? Vous allez attirer sur vous une foule de malheurs, & le Seigneur à son tour vous abandonnera. A ces mots, ceux qui l'écoutoient, se jettérent sur lui, & le lapidérent, suivant l'ordre qu'ils en avoient reçû du Roi. (e) Zacharie en mourant dit ces paroles : Que le Seigneur voye le traitement que vous me faites, & qu'il venge ma mort. Dieu ne différa pas de faire sentir à Joas la juste peine de son ingratitude envers Joïada, dont il venoit de lapider le fils. Hazaël Roi de Syrie, vint mettre le siége devant Geth, qui appartenoit aux Rois de Juda ; & l'ayant prise, il marcha contre Jérusalem. Pour se racheter du siége & du pillage, Joas prit tout l'argent qu'il put trouver dans le Temple, & qui y avoit été offert & consacré par Ochozias son pere, par Joram son ayeul, & par lui-même, avec ce qu'il en avoit dans le trésor royal, & il le donna à Hazaël, pour l'obliger à se retirer.

(e) Du Monde 3164. avant J. C. 816. avant l'Ere vulg. 840.

On croit que l'année suivante (f) l'armée des Syriens vint de nouveau sur les terres de Juda : mais Hazaël n'y étoit pas en personne. Elle fit le dégât dans le pays, battit les troupes de Joas, entra dans Jérusalem, fit mourir les Princes de Juda, & envoya un grand butin au Roi de Syrie à Damas. Et il est remarquable que les Syriens étoient en trés-petit nombre, lorsqu'ils défirent l'armée d'Israël, qui étoit infiniment plus forte. Ils traitérent même Joas avec la derniére ignominie ; ils l'accusérent, & le convainquirent apparemment de mauvaise foi, & de n'avoir pas exécuté ses promesses. (g) Ils se retirérent ensuite, & le laissérent dans d'extrêmes langueurs ; & ses serviteurs mêmes s'élevérent contre lui, & le tuérent dans son lit, pour venger le sang du Grand-Prêtre Zacharie. Il fut enterré dans la ville de Jérusalem, mais non pas dans le tombeau des Rois. (h) Amasias son fils, regna en sa place.

(f) Voyez 2. Par. XXIV. 23. 24. 25. L'an du Monde 3165. avant J. C. 835. avant l'Ere vulg. 839.

(g) 2. Par. XXIV. 24. *Vulgat. In Joas quoque ignominiosa exercuere judicia.* L'Hebreu : *Cum Joas fecerunt judicia.* Comparez 4. Reg. XXV. 6.

(h) An du Monde 3166. avant J. C. 834. avant l'Ere vulg. 838.

V. JOAS, Roi d'Israël, fils & successeur de Joachas. Il avoit été déclaré Roi du vivant de son pere, dés l'an du Monde 3163. & il regna seul en l'an 3165. avant J. C. 835. avant l'Ere vulgaire 839. Il regna pendant seize ans dans Samarie, (a) y compris les deux ans qu'il avoit regné avec son pere. Il fit le mal devant le Seigneur, & imita Jéroboam fils de Nabat, qui avoit fait pécher Israël. Nous ne sçavons pas beaucoup de particularitez de son regne ; mais nous sçavons que le Seigneur l'avoit destiné pour rétablir les affaires du Royaume d'Israël, qui avoient été trés-dérangées sous Joachas son pere. (b)

(a) 4. Reg. XIII. 10. 11. 12.

(b) 4. Reg. XIII. 5.

Elisée étant tombé malade de la maladie dont il mourut, (c) Joas le vint voir ; (d) & il pleuroit devant ce Prophéte, en disant : Mon pere, mon pere, vous étes le char d'Israël, & celui qui le conduit. Elisée lui dit : Apportez-moi un arc & des fléches ; & lorsqu'on les eut apportées, il lui dit : Mettez les mains sur l'arc ; & en même-tems Elisée porta ses mains sur celles du Roi, comme pour le diriger dans les coups qu'il devoit tirer. Il lui dit donc : Ouvrez la fenêtre, & tirez l'arc. Il ouvrit, & tira. Elisée dit : C'est la fléche du salut du Seigneur ; c'est la fléche contre la Syrie. Vous remporterez la victoire contre la Syrie à Aphec, jusqu'à l'exterminer entiérement. Il lui dit encore : Prenez des fléches, & tirez contre la terre. Il en prit, & tira. Il frappa trois fois la terre avec ses fléches ; puis s'arrêta. Alors l'Homme de Dieu se mit en colére contre lui, & lui dit : Si vous eussiez frappé la terre jusqu'à cinq, ou six, ou sept fois, vous eussiez battu la Syrie, jusqu'à la ruiner entiérement ; mais vous ne la battrez que trois fois. Aprés cela Elisée mourut ; & Joas reconquit sur Bénadad Roi de Syrie, fils & successeur d'Hazaël, toutes les villes qu'Hazaël avoit prises sur Joachas pere de Joas. Joas battit Bénadad dans trois combats, (e) & il réünit au Royaume d'Israël les villes que les Rois de Syrie en avoient usurpées & démembrées. (f)

(b) 4. Reg. XIII. 5.

(c) An du Monde 3165. avant J. C. 835. avant l'Ere vulg. 839.

(d) 4. Reg. XIII. 14. 15. &c.

(e) An du Monde 3168. avant J. C. 832. avant l'Ere vulg. 836.

(f) 4. Reg. XIII. 25.

Joas aprés cela regna en paix assez long-tems. Amasias Roi de Juda, ayant remporté une grande victoire sur les Idumécns, envoya défier Joas, (g) & lui fit dire : Venez, & voyons-nous ensemble. (h) Joas lui fit faire cette réponse par ses Ambassadeurs : Le chardon qui est sur le Liban, envoya vers le cédre du Liban, & lui dit : Donnez vôtre fille en mariage à mon fils. Mais en même-tems les bêtes de la forêt du Liban passérent, & foulérent aux pieds le chardon. Vous avez défait Edom, & vôtre cœur s'est enflé d'orgueil. Demeurez en paix dans vôtre maison. Pourquoi cherchez-vous vôtre malheur, & celui de vôtre peuple ? Mais Amasias ne voulut point l'écouter. Joas se mit donc en campagne. Amasias fut battu, & pris dans le combat. Joas entra dans Jérusalem, & fit abbattre quatre cens coudées des murailles de cette ville, depuis la porte d'Ephraïm, jusqu'à la porte de l'Angle. Il prit tous les trésors du Temple & du Palais Royal, & s'en revint triomphant à Samarie. Il y mourut en paix peu de tems aprés cette victoire, (i) & eut pour successeur Jéroboam II. (k)

(g) An du Monde 3178. avant J. C. 822. avant l'Ere vulg. 826.

(h) 2. Par. XXIV. 17. 18.

(i) An du Monde 3179. avant J. C. 821. avant l'Ere vulg. 825.

(k) 4. Reg. XIII. 13.

I. JOATHAN, ou *Joatham*, le plus jeune des fils de Gédéon. (l) Il s'échappa du carnage que ceux d'Ephra firent de soixante & dix

(l) An du Monde 2768. avant J. C. 1232. avant l'Ere vulg. 1236.

de ſes freres, tuez en préſence,& par les ordres d'Abimélech, fils bâtard du même Gédéon. (a) Ceux de Sichem ayant établi Roi ce même Abimélech, parce qu'il étoit leur compatriote, Joathani qui en eut avis, monta ſur le mont Garizim, & parla de-là à ceux de Sichem, qui étoient aſſemblez hors de leur ville, pour le couronnement du Roi; & il leur dit: Ecoutez-moi, habitans de Sichem, comme vous déſirez que le Seigneur vous écoute. Les arbres allérent un jour pour ſe donner un Roi, & ils s'adreſſérent d'abord à l'olivier, qui les remercia. Ils allérent enſuite au figuier, & à la vigne, qui en firent de même. Enfin ils s'adreſſérent au buiſſon, qui leur répondit: Si vous voulez véritablement m'établir vôtre Roi, venez vous repoſer ſous mon ombre; ſinon, que le feu ſorte du buiſſon, & qu'il dévore les cédres du Liban. Il ajoûta: Conſidérez ſi vous avez traité comme il faut la maiſon de Gédéon, qui a expoſé ſa vie pour vous, & qui vous a garantis de la ſervitude des Madianites, & ſi vous avez eu raiſon d'établir pour Roi Abimélech, fils de ſa ſervante, aprés avoir fait mourir ſoixante-dix de ſes fils légitimes. Si vôtre conduite eſt juſte, qu'Abimélech ſoit vôtre bonheur, & puiſſiez-vous être le ſien; ſinon, que le feu ſorte de Sichem, & qu'il dévore Abimélech. Aprés ces mots, il ſe ſauva, & ſe retira à Béra, de peur qu'Abimélech ne le fît mourir. On ne ſçait ce qu'il devint depuis ce tems-là: mais la prédiction, ou l'imprécation qu'il avoit faite contre ceux de Sichem & Abimélech, eurent leur accompliſſement peu de tems aprés. Voyez *Abimélech*.

(a) Judic. IX. 5. 6. &c.

JOATHAN, ou *Joatham*, fils & ſucceſſeur d'Ozias, autrement dit Azarias Roi de Juda. Ozias ayant été frappé de lépre, pour avoir entrepris d'offrir l'encens, qui eſt une fonction réſervée aux Prêtres, (b) Joathan ſon fils fut chargé du gouvernement du Royaume, l'an du Monde 3221. avant J. C. 779. avant l'Ere vulg 783. Il gouverna pendant vingt-cinq ans, juſqu'en l'an du Monde 3246. avant J. C. 754. avant l'Ere vulg. 758. Alors il prit le titre de Roi, & gouverna abſolument juſqu'en l'an du Monde 3262. avant J. C. 738. avant l'Ere vulgaire 742. Ainſi il gouverna le Royaume de Juda quarante-un ans; ſeize ans ſeul, (c) & vingt-cinq ans du vivant de ſon pere. L'Ecriture dit qu'il fit ce qui étoit agréable au Seigneur, & qu'il imita la piété d'Ozias ſon pere. Il ne détruiſit pas toutefois les hauts-lieux, & le peuple continuoit à y aller ſacrifier. (d) Il bâtit la grande porte du Temple, & fit beaucoup d'ouvrages ſur la murailles du quartier de Jéruſalem nommé Ophel. Il fit conſtruire des forts & des châteaux ſur les montagnes & dans les bois de Juda. (e)

(b) 2. Par. XXVI. 16. 17. &c.

(c) 4. Reg. XV. 33.

(d) 4. Reg. XV. 33. 34. 35.

(e) 2. Par. XXVII. 1. 3. 4. 5. &c.

Les Ammonites, qui avoient été vaincus & aſſujettis par Ozias ſon pere, (f) ayant voulu ſe ſoulever contre lui, il les battit, & leur impoſa un tribut de cent talens d'argent, & de dix mille meſures de froment, & d'autant d'orge. Sur la fin de ſon regne, le Seigneur envoya contre lui Raſin Roi de Syrie, & Phacée Roi d'Iſraël. (g) Nous ne ſçavons pas les particularitez de ces guerres. Mais il paroît par Iſaïe, I. 1. 2. 3. 4. que le pays de Juda étoit dans un état fort triſte au commencement du regne d'Achaz, fils & ſucceſſeur de Joathan. (h)

(f) 2. Paral. XXVII. 7. 8.

(g) 4. Reg. XV. 37. 38.

(h) Joathan mourut l'an du Monde 3262. avant J. C. 738. avant l'Ere vulg. 742.

JOAZAR, Grand-Prêtre des Juifs, ſuccéda à Matthias fils de Théophile, en l'an du Monde 4000. l'année de la naiſſance de JESUS-CHRIST. Il eut pour ſucceſſeur Eléazar ſon frere, l'an du Monde 4004. & il fut établi Grand-Prêtre pour la ſeconde fois en 4010. & tint cette dignité juſqu'en 4016. Alors Ananus fils de Seth lui ſuccéda. *Joazar*, autrement *Azar*, étoit frere de Mariamne fille du Grand-Prêtre Simon, & femme du Grand Hérode. Archélaüs à ſon retour de Rome, dépoſa Joazar, en 4004. parce qu'il étoit entré dans le parti des ſéditieux contre lui. (a) Quelque tems aprés, Joazar fut rétabli par les Romains, en faveur deſquels il s'étoit déclaré en 4010. Enfin Cyrénius Gouverneur de Syrie étant venu en Judée en 4016. dépoſa Joazar, & lui ſubſtitua Ananus. (b)

(a) Joſeph Antiq. l. 17. c. 15.

(b) Antiq. l. 18. c. 1. 3.

I. JOB, ou *Jobab*, troiſiéme fils d'Iſſachar. *Geneſ.* XLVI. 13.

II. JOB, ou *Jobab*, fils de Zara, & petit-fils d'Eſaü. *Geneſ.* XXXVI. 33. 1. *Par.* I. 44.

III. JOB, ou *Jobab*, fils de Jectan. *Geneſ.* X. 28. & 1. *Par.* I. 23.

IV. JOB, ou *Jobab*, Roi de Madon. *Joſue* XI. 1.

V. JOB, ou *Jobab*, fils de Géra, de la Tribu de Benjamin. 1. *Par.* VIII. 9.

VI. JOB, ou *Jobab*, fils d'Elphaal, de la même Tribu. 1. *Par.* VIII. 18.

VII. JOB, ſi célébre par ſa patience, & par ſon attachement à la piété, & à la vertu, demeuroit dans la terre de Hus, ou dans l'Auſite, dans l'Idumée orientale, aux environs de Bozra. On eſt fort partagé ſur ſon origine, & ſur le tems auquel il a vécu. On lit à la fin des Exemplaires Grecs & Arabes de Job, & dans l'ancienne Vulgate Latine ces mots, & l'on y dit qu'ils ſont tirez du Syriaque: *Job a demeuré dans l'Auſite, ſur les confins de l'Idumée & de l'Arabie; ſon premier nom étoit Jobab. Il épouſa une femme Arabe, dont il eut un fils nommé Ennon. Pour lui il étoit fils de Zara, des deſcendans d'Eſaü, & de Bozra; en ſorte qu'il étoit le cinquiéme depuis Abraham. Il regna dans l'Idumée; & voici l'ordre des Rois qui y ont regné avant & aprés lui. Balac fils de Béor regna dans la ville de Dénaba; aprés lui regna Job, autrement appellé Jobab. A Job ſuccéda Aſom Prince de Théman. Aprés lui regna Adad fils de Barad, qui défit les Madianites dans les campagnes de Moab. Le nom de ſa ville étoit Séthem. Les amis de Job qui le vinrent trouver, ſont Eliphaz, de la poſtérité d'Eſaü, & Roi de Théman, & Baldad Roi des Sauchiens, & Sophas Roi des Minéens.*

Voilà ce que nous avons de plus ancien touchant la généalogie de Job. Ariſtée, Philon, Polyhiſtor (c) reconnoiſſent cette généalogie; les anciens Peres Grecs & Latins ont reconnu & cité cette Addition, & Théodotion l'a conſervée dans ſa Traduction du Livre de Job. Nous ne voyons aucune bonne raiſon pour rejetter cette tradition, qui vient apparemment des Juifs, & qui a été reçûë par les anciens Peres. En la ſuivant, nous trouvons que Job étoit contemporain de Moyſe.

(c) Apud Euſeb. lib. 9. c. 25. Præparat. Vide & Frideric. Spanheim hiſt. Jobi, c. 4.

ABRAHAM.
ISAAC.

Jacob.	Esaü.
Lévi.	Rahuël.
Amram.	Zaré.
Moyse.	Jobab. 1. *Par.* 1. ℣. 35... 44.

Job étoit un homme plein de droiture, de vertu & de Religion; (*a*) il avoit de trés-grands-biens, qui consistoient en bêtail, & en esclaves; ce qui faisoit alors les principales richesses, même des Princes, sur tout dans l'Arabie, & dans l'Idumée. Sa famille étoit nombreuse, puisqu'il avoit sept fils & trois filles, & apparemment de la même femme; enfin il étoit illustre parmi tous les Orientaux, & les peuples de deçà & de delà l'Euphrate. Ses enfans se traitoient tour à tour, & lorsque le cercle des jours de festin étoit achevé, Job envoyoit chez ses enfans, les purifioit, & offroit pour chacun d'eux des holocaustes, afin que Dieu leur pardonnât, s'ils étoient tombez dans quelques fautes contre lui. Pour lui, il nous dit lui-même qu'il avoit un éloignement infini, non-seulement de l'injustice, de l'idolâtrie de la fraude, (*b*) de l'adultére, mais qu'il évitoit même jusqu'aux mauvaises pensées, & aux regards dangereux, & qu'il avoit fait un pacte avec ses yeux de ne regarder pas même une vierge; (*c*) qu'il étoit naturellement compatissant aux miséres des pauvres, qu'il étoit le pere de l'orphelin, l'appui de la veuve, le conducteur de l'aveugle, & le soutien du boiteux. (*d*)

(*a*) *Job. I.* 1. 2. 3. 4. *&c.*

(*b*) *Job.* 1. 3. XXXI. 26. XXIX. 7.

(*c*) *Job.* XXXI. 9.

(*d*) *Job.* XXIX. 13. 14. 15. 16.

Un jour les enfans de Dieu, ou les Anges, s'étant présentez devant le Seigneur, Satan y parut aussi avec eux. Le Seigneur lui demanda s'il avoit remarqué Job, (*e*) & la maniére dont il vivoit. Satan répondit que Job avoit bien raison de servir & de craindre le Seigneur, puisqu'il l'avoit comblé de tant de biens. Mais, ajoûta-t'il, étendez un peu vôtre main, & vous verrez s'il ne vous maudira pas en face. Dieu permit à Satan de tenter Job dans tous ses biens; mais il lui défendit de toucher à sa personne. Satan étant donc sorti de devant le Seigneur, alla exercer la permission que Dieu lui avoit donnée. Il commença par les bœufs. Une troupe de Sabéens, peuples Arabes, vinrent fondre sur les laboureurs de Job, les passérent au fil de l'épée, & enlevérent tous les bœufs. Un seul serviteur échappa pour en apporter la nouvelle. Cet homme parloit encore, lorsqu'un second vint dire à Job: Le feu du Ciel est tombé sur vos moutons, & sur ceux qui les gardoient, & les a tous réduits en cendres; & je me suis sauvé seul pour vous en dire la nouvelle.

(*e*) *Job.* 1. 6. 7. 8. *& seq.*

Il n'avoit pas achevé de parler, lorsqu'un troisiéme vint dire à Job: Les Chaldéens divisez en trois bandes, se sont jettez sur vos chameaux, & les ont enlevez. Ils ont tué tous vos gens, & je me suis sauvé seul pour vous en dire la nouvelle. Cet homme parloit encore, lorsqu'il en vint un quatriéme, qui dit: Lorsque vos fils & vos filles mangeoient & bûvoient dans la maison de leur frere aîné, un vent impétueux est venu fondre tout d'un coup contre la maison, & l'ayant ébranlée, l'a fait tomber sur vos enfans; & ils ont tous été écrasez sous ses ruines. Je me suis échappé seul pour vous en dire la nouvelle. Alors Job déchira ses vêtemens, & s'étant coupé les cheveux, il se jetta par terre, en disant: Je suis sorti nud du ventre de ma mere, & j'y retournerai nud. Le Seigneur m'avoit tout donné, le Seigneur m'a tout ôté; il n'est arrivé que ce qui lui a plû; que le nom du Seigneur soit beni.

Satan se trouva encore une autre fois devant le Seigneur; (*a*) & le Seigneur lui ayant demandé s'il n'avoit pas considéré la patience de Job, au milieu des maux dont il l'avoit affligé, Satan repartit: L'homme abandonnera toujours peau pour peau, & il donnera tout pour sauver sa vie; mais étendez vôtre main, & frappez ses os & sa chair, & vous verrez s'il ne vous maudit pas en face. Le Seigneur répondit: Va, il est en ta main; mais ne touche pas à sa vie. Satan le frappa donc d'une effroyable playe, depuis la tête, jusqu'aux pieds; & Job s'étant assis sur un fumier, ôtoit avec un morceau d'un pot de terre, le pus qui sortoit de ses ulcéres. Alors sa femme lui vint dire: Quoi! vous demeurez encore dans vôtre simplicité & dans vôtre piété; maudissez Dieu, & puis vous mourrez. Job lui répondit: Vous parlez comme une femme qui n'a point de sens. Si nous avons reçû les biens de la main du Seigneur, pourquoi n'en recevrions-nous pas aussi les maux? Dans tout cela Job ne pécha point par ses lévres.

(*a*) *Job. II.* 1. 2. 3. *& seqq.*

Cependant trois amis de Job apprirent les maux qui lui étoient arrivez, & étant partis chacun de leur pays, le vinrent trouver; Eliphas de Théman, Baldad de Such, & Sophar de Namath. On en voit encore un quatriéme, nommé Eliu de Buz, (*b*) qui paroît au Chap. XXXII. de Job, & qui se méle dans leur dialogue. Ces amis vinrent donc trouver Job; & ayant levé les yeux de loin, pour le considérer, ils ne le reconnurent point. S'étant enfin approchez, ils commencérent à pleurer, à déchirer leurs habits, à jetter de la poussiére en l'air, pour la faire retomber sur leur tête; & ils demeurérent assis sur la terre auprés de lui pendant sept jours, sans lui rien dire. Mais à la fin Job rompit le silence, (*c*) & se plaignit amérement de son malheur. Ses amis ne distinguant pas les maux dont Dieu éprouve ses amis, de ceux dont il châtie les méchans, prirent les plaintes de Job, pour autant de marques de son impatience, & l'accusérent d'impiété envers Dieu, l'invitant à retourner à lui par la pénitence, & à se soumettre humblement à sa justice, puisqu'il ne souffroit rien qu'il n'eût bien mérité par ses crimes précédens.

(*b*) *Job.* XXXII. 2. *Elin filius Barachel Buzites, de cognatione Ram.*

(*c*) *Job.* III. 1. 2. 3. *& seq.*

Job convaincu de son innocence, & sûr du témoignage de sa conscience, soutint au contraire que ses peines étoient au-dessus de ses fautes, & prouva que Dieu châtioit quelquefois les Justes simplement pour les éprouver, pour leur donner lieu de se perfectionner, ou enfin parce qu'il le vouloit, pour des raisons inconnuës aux hommes. C'est-là le principe de Job. Ses amis étoient dans un système tout différent. Voilà sur quoi roule tout le Livre de Job, & tous les discours que l'on y lit. Pour terminer cette dispute, (*d*) Dieu paroît dans une nuée, & décide en faveur de Job, sans toutefois approuver les expressions dures, que la véhémence de la douleur & la chaleur de la dispute lui

(*d*) *Job.* XXXVIII. XXXIX. XL. XLI.

avoient comme arrachées. Job reconnut humblement sa faute, & en demanda pardon. (a) Le Seigneur condamne les amis de Job, & leur ordonne d'expier leurs péchez par des sacrifices qu'ils feront offrir par les mains de Job. Il retire & arrête le pouvoir du Démon, rend la santé à Job, lui donne le double des biens qu'il possédoit auparavant, lui accorde une belle & nombreuse famille, & couronne une sainte vie par une heureuse mort. Voilà le précis de l'histoire de Job.

(a) Job. XLII.

Le tems auquel ce saint homme a vécu, est un point fort contesté. Mais en le supposant contemporain de Moyse, & plaçant le tems de son épreuve quelques années après la sortie de l'Egypte, (on ne peut pas le mettre auparavant, puisqu'il parle de cet événement; (b) il pourra avoir vécu jusqu'au tems d'Othoniel. Supposant, par exemple, qu'il fut frappé de Dieu sept ans après la sortie d'Egypte, en l'an du Monde 2520. avant J. C. 1480. avant l'Ere vulgaire 1484. & ayant vécu cent quarante ans après son rétablissement, comme il le dit lui-même, (c) il sera mort en 2660. deux ans avant la mort d'Othoniel. On croit (d) qu'il avoit vécu soixante & dix ans dans la prospérité, & qu'après sa disgrace, Dieu lui doubla ce nombre. Ainsi il aura vécu en tout deux cens dix ans, supposé que sa disgrace n'ait été que d'un an. Ceux qui veulent qu'il ait été sept ans, ou même davantage, dans la maladie, pourront augmenter d'autant le nombre que nous avons marqué; car en cela on n'a rien de bien certain.

(b) Job. XXVI. 13.

(c) Job. XLII. 17.

(d) Ita Hebræi Pl. plerique. Vide Mercer. Pineda, Tornal. Cornel.

On a montré son tombeau en plus d'un endroit. Le plus célébre est dans la Trachonite, vers les sources du Jourdain, où l'on remarque depuis plusieurs siecles, une pyramide, que l'on croit être le tombeau de Job. (e) On place ce tombeau entre les villes de Théman, de Suéthe & de Naamath, que l'on suppose avoir été dans ce pays-là. Le Paraphraste Chaldéen nommé Coc, le fait vivre dans l'Arménie; & les Voyageurs disent qu'on y montre un tombeau de Job. Mais on croit que ce Job étoit un Capitaine Mahométan, assez nouveau. Un autre Interprète Chaldéen place Job à Constantinople. On montre auprés des murailles de cette ville un tombeau, que quelques-uns ont pris pour celui de Job: (f) mais on asśure que ce Job étoit un Arabe de ce nom, qui fut tué dans un siége de Constantinople en 672. & enterré au pied de ses murs. Il y avoit au sixiéme siécle à Constantinople un Monastére dédié à saint Job; (g) mais on ne dit pas que son corps y ait été. Eusébe & saint Jérôme (h) asśurent que l'on tenoit par tradition, que la demeure de Job avoit été à *Astaroth Carnaïm*, ville située dans la Batanée au-delà du Jourdain; & qu'on y voyoit encore sa maison. L'Ecriture (i) donne à *Jobab*, que nous croyons être le même que Job, Dénaba pour Capitale de son Royaume. Cette ville étoit dans l'Ausite, ou dans l'Arabie Déserte. Comme nous supposons que Job est le même que Jobab, nous devons dire qu'il vécut & mourut à Dénaba.

(e) Brocard. Adrichom. Tirr. Cotovic. alii.

(f) Ricaut. de l'Empire Ottoman, L. 1. p. 16. Elmacin hist. Saracen. l. 1. c. 7.

(g) Du Cange, Constantinop. Chrét. l. 4. p. 104. n. 18.

(h) Euseb. & Hieronym. in locis Hebr.

(i) Genes. XXVI. 32. & 1. Par. 1. 43. 44.

On a prétendu avoir à Rome les reliques de saint Job, & on dit que Rhotaris Roi des Lombards, les y avoit apportées dés le septiéme siécle. (k) Elles y demeurérent jusqu'au dernier siécle, qu'elles en furent enlevées par des voleurs, sans qu'on sçache ce qu'elles sont devenuës depuis. Le nom de Job se trouve dans les anciens Martyrologes avec le titre de Prophéte, de Saint & de Martyr. Son culte est fort ancien & fort étendu chez les Grecs & chez les Latins. Les Grecs ont choisi le 6. de May pour faire la Féte de saint Job, & ils ont été suivis par les Chrétiens d'Arabie, d'Egypte, d'Ethiopie, de Russie ou de Moscovie. Les Latins font sa Fête le dixiéme de May. C'est le premier des Saints de l'ancien Testament aprés les freres Maccabées Martyrs, à qui l'Eglise Chrétienne d'Occident ait décerné des honneurs publics & religieux; & on ne connoît aucun Saint entre les Patriarches & les Prophétes, à qui l'on ait consacré des Eglises, ou dédié des Chapelles en plus grand nombre, qu'à ce saint homme. On en voit une infinité sur tout en Espagne & en Italie, & on l'invoque principalement contre la lépre, la ladrerie, la gale, la verole, & les autres maux qui ont du rapport à ceux-là. Voyez M. Baillet, Vie des Saints de l'ancien Testament, dixiéme de May.

(k) Vide Gualt. Sanctuar. Pap. t. 4. c. 2.

Nous avons traité de la maladie de Job dans une Dissertation particuliére, imprimée à la tête de nôtre Commentaire sur Job. Pinéda (a) avoit traité le même sujet long-tems avant nous, & avoit trouvé dans le corps de ce saint homme jusqu'à trente-deux ou trente-trois sortes de maladies. Bartholin (b) lui en compte prés de douze; & saint Chrysostome (c) ne feint pas de dire que Job essuya tous les maux qu'un homme est capable de souffrir, & qu'il les souffrit au souverain dégré; que le Démon épuisa sur lui tous les traits de sa malice; en un mot, que ce saint homme fut mis à toute épreuve, & qu'il endura tous les maux du monde dans un seul corps. En considérant exactement tout ce que Job dit de lui-même dans son Livre, il nous paroît que la plûpart des circonstances de son mal sont des symptomes de la lépre; & l'on peut avancer que c'est le sentiment de la plûpart des Peres & des Commentateurs. Saint Chrysostome, Apollinaire, Polychrone, le Prêtre Philippe, le Vénérable Béde, l'Auteur des Sermons *ad Fratres in Eremo*, cité sous le nom de saint Augustin, Pinéda, Bartholin, Bolduc, Vatable, Cyprien de Cisteaux & plusieurs autres l'enseignent d'une maniére explicite, ou du moins implicite.

(a) Pineda in Job. 11. 7. 8. t. 1. p. 137. & seq.

(b) Bartholin. de morbis Bibl. c. 7.

(c) Chrysost. Caten. in Job. p. 51.

Ceux qui ont enseigné qu'il étoit attaqué du mal honteux, que l'on appelle mal de Naples, ou verole, reviennent à peu prés au même sentiment, puisque ce mal n'est autre apparemment que la lépre. L'Eglise Latine invoque saint Job dans ces sortes de maladies, & on lui a consacré la plûpart des Ladreries, des Léproseries & des Hôpitaux où l'on traite ceux qui sont attaquez de ce honteux mal. Nous ne prétendons pas par-là faire aucune tache à l'honneur & à la sainteté du Saint dont nous parlons. On peut être attaqué de cette maladie, sans avoir commis aucune action d'intempérance; & les Voyageurs (d) enseignent qu'elle se communique dans les pays chauds avec une si grande activité, qu'il ne faut souvent que s'entretenir familiérement avec une personne gâtée de ce mal, pour le gagner. Voyez nôtre Dissertation sur ce sujet.

(d) Chardin Voyage de Perse, t. 2. premiére partie, ch. dernier, p. 220.

Quelques-uns (e) ont douté de l'existence de la personne de Job, & ont traité son Livre d'histoire fabuleuse, & faite à plaisir. Spinosa

(e) Rabbini quidam in Talmud. tract. Baba Batra. Maimonid. Anabaptista. Salmasius in familiari colloquio apud Spanhem hist. Jobi.

a crû que Job étoit un Payen. D'autres (*a*) le font vivre avant Moyſe ; d'autres, du tems de Moyſe ; & d'autres, aprés lui, & ſous les Juges. Il y en a qui le reculent juſqu'au tems de David & de Salomon ; (*b*) d'autres, juſques vers la captivité de Babylone, ou même juſques au tems de cette captivité. Enfin il y a des Rabbins qui croyent qu'il a vécu ſous le regne d'Aſſuérus & d'Eſther, & qu'il avoit une Ecole à Tibériade dans la Paleſtine, avant qu'il fût tranſporté à Babylone. (*c*) Mais on ne peut nier l'exiſtence de Job, ſans démentir Ezéchiel, (*d*) Tobie (*e*) & ſaint Jacques, (*f*) qui en parlent comme d'un ſaint homme, d'un vrai modéle de patience ; ſans s'oppoſer au torrent de toute la tradition des Juifs & des Chrétiens, & à toute l'autorité des Peres Grecs & Latins. Job n'a pas vécu ſous la Loi des Juifs, & n'a peut-être pas été ſoumis à la Loi de la circonciſion, & en ce ſens, on peut avoüer qu'il a été Payen, comme on dit que Melchiſédech & quelques autres Juſtes l'ont été : mais en ce ſens le nom de Payen n'a rien d'odieux, ni de mépriſable. Quoique le tems auquel ce ſaint homme a vécu, ſoit encore douteux, on ne peut toutefois le reculer juſqu'au tems de David & de Salomon, & beaucoup moins juſqu'à la captivité de Babylone, puiſqu'il eſt cité par Tobie & par Ezéchiel, comme un ancien Patriarche, & puiſqu'il parle de Pharaon & du paſſage de la Mer Rouge d'une maniére aſſez expreſſe ; (*g*) quoiqu'il ne ſoit pas impoſſible que celui qui a écrit ſon Livre en l'état où nous l'avons, n'ait vécu aprés David & aprés Salomon, puiſqu'il ſemble quelquefois faire alluſion aux Pſeaumes, à Jérémie & aux Proverbes.

(*a*) *Origen. l. 6. contra Celſum.*

(*b*) *Talmudiſta & alii apud Maimonid. More Nebochim. c. 22.*

(*c*) *Talmud. tract. Baba Batra.*

(*d*) *Ezech.* XIV. 14.

(*e*) *Tob.* II. 12. 15.

(*f*) *Jacob.* V. 11.

(*g*) *Job.* XXVI. 12. & XV. 24. 25.

Livre de Job. On a formé une infinité de conjectures diverſes ſur le Livre de Job. Les uns ont crû que Job lui-même l'avoit écrit d'abord en Syriaque, ou en Arabe, & qu'enſuite Moyſe ou quelqu'autre Iſraëlite l'avoit mis en Hébreu. D'autres l'ont attribué à Eliu, l'un des amis de Job, ou à ſes autres amis, ou à Moyſe, ou à Salomon, ou à Iſaïe, ou à quelque autre Ecrivain encore plus récent. Il eſt certain que le Livre ne fournit en lui-même aucune preuve déciſive pour en reconnoître l'Auteur. Ce qui paroît inconteſtable, eſt que celui qui l'a compoſé, quel qu'il ſoit, étoit Juif de Religion, & poſtérieur au tems de Job. Il y fait de trop fréquentes alluſions aux expreſſions de l'Ecriture, pour croire qu'elle ne lui ait pas été trés-familiére. Nous avons recüeilli un grand nombre de ces alluſions & de ces paſſages paralléles & ſemblables, entre Job & les autres Ecrivains ſacrez, & nous avons mis dans leur jour les raiſons de chacun des ſentimens que l'on a propoſez ſur l'Auteur de ce Livre.

La Langue originale du Livre de Job, eſt l'Hébraïque, mais mélée de pluſieurs expreſſions Arabes & Chaldéennes, & de pluſieurs tours qui ne ſont pas connus dans l'Hébreu ; d'où vient que cet Ouvrage eſt ſi obſcur & ſi difficile. Il eſt écrit en vers, mais de ces vers libres quant à la meſure & à la cadence, & dont la principale beauté conſiſte dans la grandeur de l'expreſſion, dans la hardieſſe & la ſublimité des penſées, dans la vivacité des mouvemens, dans la grandeur des peintures, dans la variété des caractéres. Je ne crois pas que dans toute l'antiquité, on puiſſe trouver une poëſie plus riche, plus relevée, plus magnifique, plus variée, plus ornée, plus touchante que celle-ci. L'Auteur, quel qu'il ſoit, a mis en œuvre toutes les beautez de l'art, pour faire ſoutenir à chacun des quatre perſonnages qu'il introduit ſur la ſcéne, ſon propre caractére, & les ſentimens qu'ils ſe ſont engagez de défendre. Le fond de l'hiſtoire & ſes circonſtances ſont dans l'exacte vérité ; les ſentimens, les raiſons & les preuves des perſonnages y ſont trés-fidélement exprimées : mais il y a beaucoup d'apparence que les termes & le tour de l'expreſſion ſont l'ouvrage du Poëte ou de l'Ecrivain, quel qu'il ſoit.

Quant à la canonicité du Livre de Job, elle eſt reconnuë généralement dans les Egliſes Grecques & Latines, elle y a toûjours paſſé comme un article de foi ; & ce ſentiment eſt venu de la Synagogue à l'Egliſe Chrétienne. Saint Paul ſemble citer en plus d'un endroit le Livre de Job ; du moins il y fait viſiblement alluſion. (*a*) Saint Jacques dans ſon Epître, louë la patience de Job, & dit qu'elle eſt connuë à ceux à qui il écrit. (*b*) Théodore de Mopſueſte (*c*) accuſe l'Auteur du Livre de Job d'une vaine oſtentation des ſciences profanes, de la fable & de l'hiſtoire poëtique. Il lui reproche auſſi de faire dire à Job des choſes incompatibles avec la religion & la ſainteté de ce ſaint homme, & plus capables de ſcandaliſer, que d'édifier. Mais ce fameux & hardi Critique ne jugeoit du Livre de Job, que ſur la Verſion Grecque qu'il avoit entre les mains, où l'on remarque effectivement quelques alluſions à la fable, & à l'hiſtoire poëtique. Mais s'il avoit vû le Texte original, il n'y auroit rien remarqué de pareil. Quelques-uns accuſent Luther & les Anabaptiſtes de rejetter auſſi le Livre de Job : mais Scultet & Spanheim tâchent d'en juſtifier Luther. On peut conſulter ſur toutes ces difficultez que nous venons d'expoſer ſommairement, & ſur pluſieurs autres que l'on forme ſur la perſonne & ſur le Livre de Job, le Commentaire du P. Finéda, nôtre Commentaire & l'hiſtoire de Job de M. Spanheim.

(*a*) *Rom.* II. 11. *collatum cum Job* XXXIV. 19. 1. *Timot.* VI. 7. *cum Job.* I. 21. & *Heb.* XII. 5. *cum Job.* V. 17.

(*b*) *Jacobi* V. 11. *Sufferentiam beati Job audiſtis.*

(*c*) *Vide Synod. V. Oecumen. Collat.* 4. *art.* 63.

JOCABED, épouſe d'Amram, & mere de Marie, de Moyſe & d'Aaron. On forme quelques difficultez ſur le dégré de parenté qui étoit entre Amram & Jocabed. Les uns (*d*) prétendent que Jocabed étoit fille immédiate de Lévi, & tante d'Amram ſon mari. Ils ſe fondent ſur le Texte Hébreu, *Exod.* II. 1. & VI. 20. & *Num.* XXVI. 59. où elle eſt nommée fille de Lévi. D'autres ſoutiennent qu'elle étoit ſeulement couſine-germaine d'Amram, étant fille d'un des freres de Caath. Le Chaldéen ſur le Chap. VI. 20. de l'Exode, dit qu'elle étoit fille de la ſœur d'Amram ; & les Septante, qu'elle étoit fille du frere du même Amram. Le Texte Hébreu *Doda*, (*e*) qui ſe lit dans cet endroit, ne marque pas toûjours le même dégré de parenté entre les perſonnes ; & le nom de *fille de Lévi*, ſe peut entendre ou d'une fille immédiate, ou d'une perſonne deſcenduë d'Aaron. Ainſi ni le Texte de l'Ecriture, ni l'autorité des Interprétes, puiſqu'ils ſont ſi partagez entre eux, ne peuvent nous fixer dans cette queſtion. Toutefois il me paroît plus probable que Jocabed étoit ſimplement couſine-germaine d'Amram. 1°. Si elle eût été fille immédiate de Lévi, la diſproportion entre ſon âge & celui d'Amram, auroit été trop grande. 2°. Les mariages entre la tante & le neveu, étoient

(*d*) *Ita Hebræi. Teſtament.* XII. *Patriarch. Toſtat. Uſſer. alii.*

(*e*) דודה *Doda.*

défendus par la Loi, & l'on n'a aucune preuve qu'ils ayent été permis auparavant. 3°. Le nom de *fille de Lévi*, se peut trés-bien prendre pour petite-fille, dans le stile des Hébreux.

I. JOEL, fils aîné du Prophéte Samuël. Samuël étant devenu vieux, (*a*) établit ses deux fils Joël & Abia, pour Juges sur Israël. (*b*) Ils exerçoient leur juridiction dans la ville de Bersabée, à l'extrémité méridionale de la Palestine. Mais ils ne marchérent pas sur les traces de leur pere; ils reçurent des présens, & rendirent des Jugemens injustes; ce qui obligea les Anciens d'Israël à demander un Roi à Samuël.

(*a*) An du Monde 2908. avant J. C. 1092. avant l'Ere vulg. 1096.
(*b*) 1. *Reg.* VIII. 1. 2. *& seq.*

II. JOEL, fils de Josabias, de la Tribu de Siméon. 1. *Par.* IV. 35.

III. JOEL, fils d'Israhia, de la Tribu d'Issachar. 1. *Par.* VII. 3.

IV. JOEL, un des vaillans hommes de l'armée de David. 1. *Par.* XI. 37.

V. JOEL, Lévite, un des Chefs de la Musique du tems de David. 1. *Par.* XV. 7.

VI. JOEL, fils de Phadaïa, de la Tribu de Manassé. 1. *Par.* XXVII. 20.

VII. JOEL, fils de Phatuël, le second des douze petits Prophétes, étoit, dit-on, (*c*) de la Tribu de Ruben, & de la ville de *Béthoron*, ou plutôt *Bétharan*; car *Béthoron* étoit au-deçà du Jourdain, dans la Tribu d'Ephraïm, & *Bétharan* étoit de l'autre côté du fleuve, dans la Tribu de Ruben. Joël prophétisa dans le Royaume de Juda; & nous croyons qu'il n'y parut qu'aprés le transport des dix Tribus, & la ruine du Royaume d'Israël. On ne sçait pas distinctement l'année où il commença à prophétiser, ni celle de sa mort. Il parle d'une grande famine, & d'une inondation de sauterelles, qui ravagérent la Judée: mais comme ces maux ne sont point rares dans ce pays, & que l'Histoire n'a pas tenu regîstre de toutes ces sortes d'événemens, on n'en peut rien inférer pour fixer l'époque de la prophétie de Joël.

(*c*) *Ita Epiphan. Dorotheus Hebræi.*

Saint Jérôme, suivi de plusieurs autres tant anciens, que modernes, a crû que Joël étoit contemporain d'Osée, suivant cette régle, (*d*) que quand on n'a point de preuve certaine du tems auquel a vécu un Prophéte, on doit le rapporter au tems de celui qui précéde, & dont l'époque est connuë. Cette régle n'est pas toûjours certaine, & ne doit pas empêcher de suivre un autre système, si l'on a de bonnes raisons pour le faire. Les Hébreux veulent que Joël ait prophétisé sous Manassé, & croyent que la famine dont il parle, est la même qui est marquée dans Jérémie, VIII. 13. Mais si cela est, comme il y a assez d'apparence, il faut dire que Joël prophétisa aprés Manassé, puisque dans le même endroit de Jérémie, le Seigneur déclare qu'il est résolu de disperser son peuple parmi les nations, à cause des péchez que Manassé a commis; ce qui insinuë que Manassé n'étoit plus. Ainsi nous aimons mieux placer Joël sous Josias Roi de Juda, en même-tems que Jérémie. Il représente sous l'idée d'une armée ennemie, une nuée de sauterelles, qui de son tems vint fondre sur la Judée, & qui y causa un dégât infini. Cela joint aux chenilles, & à la sécheresse, y amena une grande famine. Dieu touché des malheurs & des priéres de son peuple, dissipa les sauterelles, & le vent les jetta dans la mer, la fertilité & l'abondance

(*d*) *Hieronym. Præfat. in omnes Prophetas. In quibus autem temporibus non præferitur in titulo, sub his eos regibus prophetasse, sub quibus & hi qui ante eos habent titulos prophetavêrunt.*

succédérent à la famine. Aprés cela le Prophéte prédit le jour du Seigneur, (*a*) & la vengeance qu'il doit exercer dans la vallée de Jezraël. Il parle du *Docteur de la Justice*, que Dieu doit envoyer; (*b*) du Saint-Esprit, qui doit descendre sur toute chair. (*c*) Il dit que Jérusalem sera éternellement habitée; (*d*) que de-là sortira le salut; (*e*) que quiconque invoquera le nom du Seigneur, sera sauvé. (*f*) Tout cela regarde la nouvelle alliance, & le tems du Messie.

(*a*) *Joël.* II. 2. 3. *& seq.*
(*b*) *Joël.* II. 23.
(*c*) *Joël.* II. 28. 29.
(*d*) *Joël.* III. 20.
(*e*) *Joël.* II. 32.
(*f*) *Joel.* II. 28. 29.

JOELA, fils de Jéroham, fut un de ceux qui s'attachérent à David dans le tems de sa disgrace. 1. *Par.* XII. 7.

JOEZER, un des braves de l'armée de David. 1. *Par.* XII. 6.

I. JOHA, un des plus braves de l'armée de David. 1. *Par.* XI. 45.

II. JOHA, Sécretaire du Roi Josias, qui fut employé aux réparations du Temple. 2. *Par.* XXXIV. 8.

I. JOHANAN, fils de Carée, ayant sçû qu'Ismaël fils de Nathanias, étoit venu à Masphath, pour tuer Godolias, (*g*) qui y avoit été laissé par Nabuchodonosor, pour gouverner les restes du peuple qui étoient demeurez dans le pays; Johanan, dis-je, en avertit Godolias, & s'offrit même à aller tuer Ismaël, pour le prévenir. Mais Godolias ne l'ayant pas voulu croire, fut massacré peu de tems aprés; en l'an du Monde 3417. avant J. C. 583. avant l'Ere vulgaire 587.

(*g*) 4. *Reg.* XXV. 23. *Jerem.* XL. 15. 16.

II. JOHANAN, fils de Josias. 1. *Par.* III. 15. Il y a apparence que Johanan mourut sans lignée, puisque l'Ecriture ne parle plus de lui.

III. JOHANAN, fils d'*Eliœnaï*, un des descendans de David par Zorobabel. 1. *Par.* III. *ultimo.*

IV. JOHANAN, Grand-Prêtre des Juifs, fils du Grand-Prêtre Azarias, & pere d'un autre Azarias. 1. *Par.* VI. 9. 10. On croit que c'est le même que Joïada, pere de Zacharie, sous Joas Roi de Juda. 2. *Par.* XIX. 11. *& seq.*

V. JOHANAN, le huitiéme des braves de l'armée de David. 1. *Par.* XXVI. 3.

VI. JOHANAN, Lieutenant Général des armées de Josaphat. 2. *Par.* XXVII. 15.

JOIADA, nommé *Joadus* par Joseph, succéda à Azarias dans la Grande Sacrificature, & eut pour successeur son fils Zacharie. Il semble que les Paralipoménes ont confondu *Johanan* & *Azarias*, avec Joïada & Zacharias. Voyez 1. *Par.* VI. 9. 10. Nous avons déja parlé assez au long de Joïada dans l'article d'*Athalie*, & dans celui de *Joas*. Ce Grand-Prêtre avec son épouse Josabeth, sauvérent le jeune Prince Joas, fils de Joram Roi de Juda, qui n'avoit pas encore un an, (*h*) des mains d'Athalie, qui pour regner seule, avoit entrepris d'éteindre entiérement la race royale. Joïada cacha ce jeune Prince dans le Temple, avec sa nourrice; (*i*) & au bout de sept ans, il le fit reconnoître pour Roi, & le rétablit sur le trône de David, aprés avoir fait périr la cruelle Athalie. (*k*) Il fit paroître dans toute cette affaire une prudence, une sagesse, une conduite admirables.

Dés qu'Athalie fut morte, & le jeune Roi établi sur le trône, il fit ruiner le Temple de Baal, & briser sa statuë. Le Royaume conduit par ses soins & par ses conseils, changea de face, tant pour la Religion, que pour le civil;

(*h*) An du Monde 3110. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884.
(*i*) 4. *Reg.* XI. XII. *&* 2. *Par.* XXIII. XXIV.
(*k*) An du Monde 3116. avant J. C. 874. avant l'Ere vulg. 878.

& tandis que Joïada vécut, & que Joas suivit ses conseils, tout lui réüssit heureusement. Le Grand-Prêtre avoit conçu le dessein de faire au Temple les réparations nécessaires, & il avoit fait amasser pour cela des sommes considérables dans toutes les villes de Juda : (a) mais les Lévites ne s'acquittérent pas de cette commission avec toute la diligence convenable, & l'on ne travailla comme il faut aux réparations de la Maison du Seigneur, que depuis la majorité du Roi, & depuis que ce Prince joignit son autorité à celle du Pontife, pour faire exécuter ce dessein.

(a) 4. Reg. XII. & 2. Par. XXIV. 5. 6. &c.

Joïada laissa un fils nommé Zacharie, qui fut Grand-Prêtre aprés lui, & que Joas fit mourir, (b) par une ingratitude qui a chargé sa mémoire d'une honte & d'un opprobre éternel. Voyez *Joas* & *Zacharie*. Pour Joïada, il mourut dans une heureuse vieillesse, âgé de cent trente ans, (c) l'an du Monde 3160. avant J. C. 850 avant l'Ere vulgaire 834. Il fut enterré dans les tombeaux des Rois à Jérusalem, par une distinction qui étoit bien dûë aux services qu'il avoit rendus au Roi, à l'Etat & à la famille royale.

(b) 2. Par. XXIV. 20. 21. An du Monde 3164. avant J. C. 836. avant l'Ere vulg. 840.

(c) 2. Par. XXIV. 15.

JOIADA, ou *Judas*, (d) Grand-Prêtre des Juifs, successeur d'Eliasib ou de Joasib, qui vivoit sous Nehémie vers l'an du Monde 3550. avant J. C. 450. avant l'Ere vulgaire 454. Joïada eut pour successeur *Jonathan* ou *Jean*. On ne sçait ni l'année précise du Pontificat de Joïada, ni le tems de sa mort.

(d) 2. Esdr. XII. 10.

JOIARIB. Voyez *Joarib*, Chef de la premiére des vingt-quatre classes des Prêtres.

JONA. Ce nom signifie *une colombe* ; & *Bar-jona*, (e) le fils de la colombe. Mais il paroît que la meilleure leçon est *Bar-ioanna*, ou *Jochanna*, fils de Jean. Saint Pierre avoit pour pere un nommé *Joanna*, ou par abrégé, *Jona*.

(e) Matt. XVI. 17.

I. JONADAB, fils de Semmaa, neveu de David, & cousin-germain d'Amnon. (f) Ce Jonadab passoit pour fort prudent, & étoit grand ami d'Amnon fils de David. Ce jeune Prince étant tombé malade d'une maladie de langueur, (g) Jonadab lui en demanda la cause. Amnon lui déclara confidemment qu'il avoit une passion trés-violente pour sa sœur Thamar, née de David, & d'une autre mere. Jonadab lui dit : Demeurez couché sur vôtre lit, & feignez d'étre malade. Lorsque le Roi vôtre pere viendra vous visiter, vous le prierez de vous envoyer vôtre sœur Thamar, pour vous préparer quelque chose que vous preniez de sa main. Amnon suivit ce mauvais conseil, & viola Thamar ; ce qui fut cause qu'Absalon frere de Thamar, tua Amnon, (h) & jetta toute la famille royale dans la désolation.

(f) 2. Reg. XIII. 3. 4. 5.

(g) An du Monde 2972. avant J. C. 1028. avant l'Ere vulg. 1032.

(h) An du Monde 2974. avant J. C. 1026. avant l'Ere vulg. 1030.

II. JONADAB, fils de Réchab Chef des Réchabites. Voyez *Réchabites*, & nôtre Dissertation sur les Réchabites, à la téte de Jérémie. Jonadab fils de Réchab, vivoit du tems de Jéhu Roi d'Israël. On croit que c'est lui qui ajoûta à l'ancienne austérité des Réchabites, (i) celle de ne pas boire de vin, de ne pas cultiver de champs, & de se contenter de ce que leurs troupeaux & leurs campagnes pouvoient leur donner pour leur nourriture. On ignore quelle étoit la demeure ordinaire de Jonadab : mais nous lisons dans les Livres des Rois, (k) que Jéhu ayant été suscité de Dieu pour punir les crimes de la maison d'Achab, & venant à Samarie, pour faire périr tous les faux Prophétes & les Prêtres de Baal, rencontra Jonadab fils de Réchab, & l'ayant salué, lui dit : *Vôtre cœur est-il droit à mon égard, comme le mien l'est au vôtre ?* Jonadab lui répondit : Je suis à vous. Alors Jéhu lui donna la main, le fit monter sur son chariot, & lui dit : Venez avec moi, & soyez témoin du zéle dont je brûle pour le Seigneur. Il le conduisit à Samarie, & fit mourir en sa présence tout ce qui restoit de la maison d'Achab, & tous les Ministres du Temple de Baal. (a) C'est tout ce que nous sçavons de la vie de Jonadab. On parlera de ses Disciples dans l'article des Réchabites.

(i) Jerem. XXXV. 6. 7.

(k) 4. Reg. X. 15. 16.

(a) An du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884.

JONAS, fils d'Amathi, le cinquiéme des Petits Prophétes, étoit Galiléen, natif de *Geth-opher*, (b) que l'on croit étre la méme que Jotapate, célébre par le siége que Joseph l'Historien y soutint contre l'armée Romaine, un peu avant la ruine de Jérusalem. Geth-opher étoit dans le pays de Zabulon, où se trouvoit le canton d'*Opher*, ou *Epher*. Saint Jérôme la place à deux milles de Séphoris, tirant vers Tibériade. Quelques Rabbins croyent que Jonas étoit ce fils de la veuve de Sareptha, qui fut ressuscité par Elie ; (c) & cela, parce que cette veuve ayant reçu son fils vivant, dit au Prophéte : *Je sçai à présent que la parole de Dieu est vérité dans vôtre bouche*. On donna à ce jeune homme le nom de fils d'*Amathi*, parce qu'en Hébreu *Amath* signifie la vérité, & que par sa résurrection, Jonas étoit en quelque sorte devenu fils d'Elie. Cette raison est certainement trés-foible. Toutefois le sentiment qui veut que Jonas soit le fils de cette veuve, est trés-commun. (d) Il est certain que Jonas vivoit sous Joas & sous Jéroboam II. Rois d'Israël. Il ne peut donc étre le fils de la veuve de Sarepta, puisque le premier de ces deux Princes ne commença à regner que soixante ans aprés le transport d'Elie. D'autre ont voulu que Jonas ait été le fils de la femme de Sunam, dont Elisée ressuscita le fils. (e) Mais Sunam & Geth-opher sont des lieux trop éloignez l'un de l'autre ; & nous sçavons certainement par l'Ecriture, que Jonas étoit de Geth-opher. Quelques-uns croyent que Jonas étoit ce Prophéte, qu'Elisée envoya à Jéhu, pour le sacrer Roi d'Israël : (f) mais ce fait n'est nullement certain.

(b) 4. Reg. XIV. 25.

(c) 3. Reg. XVII. 17.

(d) *Vide Hieronym. Præf. in Jonam. pseudo-Epiph. & Dorath. de morte & vita Prophet. quæst. ad Antioch. q. 63. inter Opera S. Athanas.*

(e) 4. Reg. IV. 16. 17. 36. 37.

(f) 4. Reg. IX. 1. 2. 3. & *seq.*

L'Auteur de la vie & de la mort des Prophétes, cité sous le nom de saint Epiphane & de Dorothée, & la Chronique Paschale, disent que Jonas étoit natif de Cariatham, prés d'Asoth, sur la Méditerranée. On lui attribuë au méme endroit cette prophétie : *Quand on verra dans Jérusalem des peuples innombrables venus du côté de l'occident, alors on doit s'attendre à voir périr cette ville de fond en comble* ; & que cette ville *sera ruinée, quand on verra pleurer la pierre avec compassion*. Ces nations venuës du côté de l'occident, sont les Romains ; & la pierre qui pleure sur Jérusalem, est JESUS-CHRIST, qui est nommé la pierre angulaire dans l'Ecriture, & qui pleura sur Jérusalem peu de jours avant sa Passion. Le méme saint Epiphane raconte que Jonas de retour de Ninive, & confus de ce que sa prédiction contre cette ville n'eût pas été suivie de l'exécution, se retira avec sa mere prés la ville de Sur, ou plûtôt de Tyr, où il demeura jusqu'a sa mort, dans la campagne de Saar ; & qu'il fut enterré dans

dans la caverne de *Cenezæus*, Juge d'Iſraël. Ce Juge eſt apparemment Caleb, ou Othoniel. l'on donne à Caleb le ſurnom de *Cénézéen*, en plus d'un endroit; (a) mais on ne lit pas qu'il ait été Juge d'Iſraël. Othoniel étoit fils de Cénez. *Joſue* xv. 17. *Judic.* I. 13.

(a) *Num.* xxxii. 12. *Joſue* xiv. 6. & 14

Voici ce que nous ſçavons certainement ſur le ſujet de Jonas. Dieu lui ayant ordonné d'aller à Ninive, (b) & d'y prêcher que le cri des crimes de ſes habitans étoit monté juſqu'au Ciel, & qu'ils étoient menacez d'une ruine prochaine, au lieu d'obéïr à ces ordres, il voulut s'enfuir, & aller à Tharſe en Cilicie. Il s'embarqua donc à Joppé: mais le Seigneur ayant envoyé ſur la mer une violente tempête, les mariniers ſaiſis de crainte, criérent chacun à leur Dieu, & jettérent dans la mer ce qui étoit dans leur vaiſſeau, pour le ſoulager. Cependant Jonas dormoit au fond du vaiſſeau. Alors le pilote alla l'éveiller; & ceux qui étoient dans le navire, jettérent au ſort pour ſçavoir d'où venoit cette tempête; car elle les avoit ſurpris dans un tems où il n'y en avoit aucune apparence. Ayant donc jetté le ſort, il tomba ſur Jonas. Ils lui demandérent qui il étoit, & ce qu'il pouvoit avoir fait, pour attirer ſur eux un tel orage. Il leur répondit qu'il étoit Hébreu, qu'il adoroit le Dieu du Ciel, qu'il étoit du nombre de ſes Prophétes, & qu'il fuyoit devant ſa face, pour ne pas aller à Ninive, où il étoit envoyé. Ils lui demandérent ce qu'il y avoit à faire, pour ſe garantir du naufrage. Il répondit: Prenez-moi, & me jettez dans la mer; & la tempête s'appaiſera. En effet ils le jettérent dans la mer; & auſſi-tôt l'orage fut appaiſé.

(b) *Jonas* I. 1. 2. &c.

Dieu prépara en même-tems un grand poiſſon, pour engloutir Jonas. (c) Ce poiſſon étoit, ſelon les uns, une baleine; ou, ſelon d'autres, la lamie, le *canis carcharias*, ou le chien de mer. On peut conſulter ſur cela nôtre Diſſertation ſur le poiſſon qui engloutit Jonas, imprimée à la tête des douze petits Prophétes; & ci-aprés, l'article, *Poiſſon qui engloutit Jonas.* Le Prophéte fut reçu dans le ventre du poiſſon; & il y demeura trois jours & trois nuits. Il cria au Seigneur; & le Seigneur l'exauça, & ordonna au poiſſon de le rendre, & de le jetter ſur le bord. On croit qu'il le jetta au pied d'une montagne qui s'avance beaucoup dans la mer, entre Bérythe & Tripoli. (d) D'autres croyent que ce fut ſur les côtes de Cilicie, à deux lieuës au nord d'Aléxandrette; (e) ce qui eſt beaucoup plus probable, que ce que quelques-uns enſeignent, que le poiſſon le conduiſit juſques dans le Pont-Euxin; (f) d'autres, dans la Mer Rouge, & d'autres, dans le Golphe Perſique; & d'autres, au bord proche de Ninive: ce qui n'a nulle apparence de vérité.

(c) *Jonas* II. 1. 2. 3. &c.

(d) C'eſt la tradition de ce pays-là, dit le R. P. Eugéne Roger, l. 1. c. 12.

(e) Tavernier Voyage de Perſe, l. 2. c. 1.

(f) *Joſeph Antiq. l. 9. c.* 11.

Alors le Seigneur fit entendre ſa voix une ſeconde fois à Jonas, (g) & lui dit d'aller à Ninive. Il y alla; & étant entré dans la ville, qui avoit trois journées de chemin, c'eſt-à-dire, envion vingt-cinq lieuës de tour, comme le marque Diodore de Sicile; (h) Jonas marcha pendant un jour entier dans la ville, en criant: Dans quarante jours Ninive ſera détruite. Les Ninivites crurent à ſa parole, & ſe convertirent. Ils ordonnérent un jeûne public, & ſe couvrirent de ſacs, depuis le plus petit, juſqu'au plus grand. Le Roi même de Ninive, que nous croyons être le pere de Sardanapal, connu dans les Prophanes ſous le nom d'*Anacyndaraxa*, ou d'*Anabaxare*, & dans l'Ecriture, ſous le nom de *Phul*, deſcendit de ſon trône, ſe couvrit d'un ſac, & s'aſſit ſur la cendre. Il fit défenſe aux hommes de prendre aucune nourriture, & de donner aux animaux ni à manger, ni à boire. Il ordonna que les hommes & les animaux ſe couvriroient de ſacs, & qu'ils crieroient au Seigneur de toute leur force. Dieu ſe laiſſa toucher à leur pénitence, & n'exécuta point la ſentence qu'il avoit prononcée contre eux.

(g) *Jonas* III. 1. 2. &c.

(h) *Diodor. Sicul. l. 2. Biblior.*

Jonas s'en affligea, & s'en plaignit à Dieu, (a) diſant qu'il s'étoit toûjours bien douté qu'étant un Dieu de clémence & de miſéricorde, il ne manqueroit pas de ſe laiſſer fléchir. Il demanda au Seigneur qu'il le tirât du monde; & s'étant retiré hors de la ville, il ſe fit un petit couvert de feüillages, juſqu'à ce qu'il vît ce qui arriveroit à la ville. Le Seigneur fit croître au-deſſus de ſa cabane une plante nommée en Hébreu *kikaion*, (b) & que les uns ont rendu par *une courge*, d'autres, par, *un lierre*, d'autres, par, *palma Chriſti*, ou *ricinus*. Voyez ci-aprés *Kikaion*. Le lendemain dés le point du jour, le Seigneur envoya un ver, qui piqua la racine de cette plante, & la fit sécher; de ſorte que le ſoleil venant à donner ſur la tête de Jonas, il ſe trouva dans un ſi grand abbattement, qu'il demanda à Dieu qu'il le tirât du monde. Alors le Seigneur lui dit: Croyez-vous avoir raiſon de vous fâcher ainſi pour la mort d'une plante qui ne vous a rien coûté, qui eſt née dans une nuit, & eſt morte la nuit ſuivante? Et vous ne voudriez pas que je pardonnaſſe à une ville comme Ninive, où il y a ſix vingt mille perſonnes, qui ne ſçavent pas diſtinguer leur main droite d'avec la gauche; c'eſt-à-dire, où il y a ſix vingt mille enfans, qui n'ont pas l'uſage de la raiſon, & qui n'ont point encore offenſé Dieu par des péchez actuels? Comme les enfans ne ſont pour l'ordinaire que la cinquiéme partie des perſonnes qui rempliſſent les villes, on préſume qu'il y avoit dans Ninive environ ſix cens mille perſonnes.

(a) *Jonas* IV. 1. 2. 3. &c.

(b) קיקיון *Kikaion.* 70. Κολοκύνθη *Cucurbita. Alii Interpp. Graci* Κισσὸς *Hedera.*

Aprés cela, Jonas revint apparemment de Ninive dans la Judée. Nous avons vû ci-devant ce que ſaint Epiphane a dit de ſa retraitte à Tyr, & de ſa mort dans la campagne de Saraa. Les Orientaux, qui montrent ſon tombeau à Moſul, qu'ils croyent être la même que Ninive, ſont perſuadez qu'il y mourut, & y fut enterré. Du tems de ſaint Jérôme, on voyoit ſon tombeau dans la Paleſtine, à Geth; (c) & les Turcs encore aujourd'hui montrent ſon mauſolée à Geth-opher, dans une Chapelle ſouterraine, renfermée dans une Moſquée. (d) L'on croit avoir le corps de Jonas à Veniſe, dans l'Egliſe de ſaint Apollinaire. L'on en voit auſſi des reliques à Nocéra, dans le Royaume de Naples, & dans l'Abbaye du Mont Caſſin, où l'on montre une de ſes côtes. Les Grecs ont depuis long-tems marqué leur vénération pour la perſonne de Jonas. Dés le ſixiéme ſiécle, il y avoit une Egliſe & un Monaſtére dédiez à ce Prophéte. Les Grecs font ſa Fête le 21. de Septembre, & les Ruſſiens le 22. Son nom ne paroît pas dans les anciens Martyrologes des Latins. Vers le quatorziéme ſiécle, on le mit au 27. de Janvier: mais Baronius l'a fait remettre au 21. de

(c) *Hieronym. Prolog. in Jonam.*

(d) *Adrichom. Quareſm. Eugen. Roger. &c.*

Septembre. Voyez Bollandus & M. Baillet.

(a) 4. Reg. XIV. 25.

On ne ſçait en quel tems Jonas prédit (a) que Jéroboam II. Roi d'Iſraël, rétabliroit le Royaume de Samarie dans ſa premiére étenduë, depuis l'entrée d'Emath, juſqu'à la Mer Morte. On ignore ſi ce fut avant, ou aprés ſon voyage de Ninive. Nôtre Sauveur dans l'Evangile, a ſouvent fait mention de Jonas. Il dit (b) que les Ninivites s'éleveront au jour du Jugement, contre les Juifs, & les condamneront; parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas, & que les Juifs ne le veulent pas écouter, lui qui eſt plus grand que Jonas. Et lorſque les Phariſiens lui demandérent un ſigne, pour prouver ſa miſſion, (c) il leur répondit qu'il ne leur en donneroit point d'autre, que celui du Prophéte Jonas; c'eſt-à-dire, celui de ſa réſurrection, qui devoit mettre le comble à tous ſes autres miracles, & rendre les Juifs inexcuſables dans leur endurciſſement.

(b) Matt. XII. 41. Luc. XI. 32.

(c) Matt. XII. 39. 40. XVI. 4. Luc. XI. 29. 30. 31.

I. JONATHAN, Lévite, fils de Gerſon, & petit-fils de Moyſe, demeura aſſez long-tems à Laïs, dans la maiſon de Micha, & y exerça ſon miniſtére de Lévite envers un Ephod, & quelques figures ſuperſtitieuſes que Micha s'étoit faites, & qu'il avoit miſes dans ſa Chapelle domeſtique. (d) Mais aprés quelques années, ſix cens hommes de la Tribu de Dan, qui alloient chercher un nouvel établiſſement ſur les terres des Sidoniens, (e) ayant paſſé par-là, engagérent Jonathan à les ſuivre. Il alla donc avec eux, & s'établit à Dan, où ceux de la Tribu de ce nom mirent les figures ſuperſtitieuſes qu'ils avoient enlevées de la maiſon de Micha, & y établirent pour Prêtre Jonathan, & ſes enfans aprés lui. Or ces Idoles demeurérent à *Dan*, autrement *Laïs*, tout le tems que l'Arche du Seigneur fut à Silo, & juſqu'au tems de la captivité de Dan. L'Arche du Seigneur fut à Silo juſqu'à la derniére année du Grand-Prêtre Héli, qui fut celle de la priſe de l'Arche par les Philiſtins, l'an du Monde 2888. avant J. C. 1112. avant l'Ere vulgaire 1116. La captivité de Dan peut marquer ou l'oppreſſion de cette Tribu par les Philiſtins, aprés la priſe de l'Arche du Seigneur; ou la grande captivité des dix Tribus, qui furent emmenées captives au-delà de l'Euphrate par les Rois d'Aſſyrie. Voyez nôtre Commentaire ſur les Juges, XVIII. 31.

(d) Joſue XVII. 7. 8. &c. XVIII. 1. 2. &c. 30. 31.

(e) L'année eſt incertaine. Cela arriva ſous les Juges, & dans un tems où il n'y avoit ni Roi, ni Chef dans Iſraël.

II. JONATHAN BEN-UZIEL, ou *fils d'Uziel*. Nous avons ſous ſon nom une Paraphraſe Chaldaïque des Livres de l'ancien Teſtament, à l'exception des Agiographes; c'eſt-à-dire, à l'exception de Job, des Pſeaumes, des Proverbes, de l'Eccléſiaſte, du Cantique des Cantiques, de Daniel, des Paralipoménes, des deux Livres d'Eſdras & de Néhémie; & enfin d'Eſther. Les Juifs croyent que Jonathan fils d'Uziel, vivoit du tems d'Aggée, de Zacharie & de Malachie, & qu'il reçut d'eux la Loi orale, ou la tradition. Ils ajoûtent qu'il fut auſſi Diſciple d'Hillel, qui vivoit un peu avant nôtre Seigneur, & même d'Onkélos, qui ſe fit proſélyte du tems d'Hillel, ou quelque tems aprés; car les Juifs ne ſont pas entiérement d'accord ſur cela. Voyez ci-aprés *Onkelos*. Mais ſi Jonathan a vû Aggée & Zacharie, & qu'il ait encore vû Onkélos, il faudra dire qu'il a vécu environ cinq cens ans. Or la Paraphraſe que nous avons ſous ſon nom, eſt certainement beaucoup plus récente que le tems de JESUS-CHRIST, puiſqu'elle parle de Conſtantinople, & de la Miſne, qui n'ont été connuës qu'aſſez long-tems aprés la mort du Sauveur. Cette Paraphraſe eſt remplie de pluſieurs contes impertinens, dont on a retranché une bonne partie dans l'Edition de la Polyglotte d'Anvers. Voyez le P. Morin *Exercitat. Bibl. l. 2. exercit. 8. c. 1. 2. 3.*

I. JONATHAS, ou *Jonathan*, fils de Saül, Prince d'un excellent naturel, & trés-fidéle ami de David, dans l'une & dans l'autre fortune. Jonathas donna des marques de ſa valeur & de ſa conduite dans toutes les occaſions qui s'en préſentérent, durant les guerres que Saül fit aux Philiſtins. Un jour (a) que les Philiſtins étoient campez à Machmas avec une trés-puiſſante armée, & l'armée de Saül, qui n'étoit que de ſix cens hommes, (b) étant campée à Gabaa de Benjamin, (c) Jonathas dit à ſon Ecuyer: Allons au camp des Philiſtins. Mais il n'en dit rien au Roi ſon pere; & le peuple ne ſçavoit point non plus où il étoit allé. Pour pénétrer au camp des Philiſtins, il y avoit un défilé entre deux rochers. Or en allant vers les Philiſtins, Jonathas dit à ſon Ecuyer: Lorſque ces gens-là nous auront apperçûs, s'ils nous diſent: Attendez-nous-là; demeurons, & n'allons pas plus loin: mais s'ils diſent: Montez ici, montons-y; car ce ſera une marque que le Seigneur nous les aura livrez entre les mains.

(a) An du Monde 2911. ou 2912. avant J. C. 1092. avant l'Ere vulg. 1092.

(b) 1. Reg. XIII. 15. 16. & ſeq.

(c) 1. Reg. XIV. 1. 2. &c.

Lors donc que la garde des Philiſtins les eut apperçus, elle dit: Voilà les Hébreux qui comme des rats ſortent des cavernes où ils s'étoient cachez; & les plus avancez du camp des Philiſtins, leur criérent: Montez ici, & nous vous ferons voir quelque choſe. Alors Jonathas dit à ſon Ecuyer: Montons, ſuivez-moi, car le Seigneur les a livrez entre les mains d'Iſraël. Ils montérent, & commencérent à tuer tout ce qui tomba ſous leurs mains. Le trouble ſe mit dans l'armée des Philiſtins, & les ſentinelles du camp de Saül s'appercevant du mouvement qui étoit de ce côté-là, en avertirent ce Prince. On trouva que Jonathas & ſon Ecuyer n'étoient pas dans le camp. Le bruit & le tumulte croiſſant dans le camp des Philiſtins, Les Hébreux y accoururent, & trouvérent qu'ils s'étoient percez l'un l'autre. Saül ſe mit donc à pourſuivre ceux qui fuyoient, & il prononça ces paroles devant toute ſon armée: Maudit ſoit celui qui mangera avant le ſoir.

Jonathas qui n'étoit pas préſent, & qui n'avoit rien ſçu de cela, s'étant trouvé dans un bois où il y avoit beaucoup de miel, trempa le bout de ſon bâton dans le miel, & en goûta un peu. Quelqu'un lui dit: Le Roi vôtre pere a fait défenſe avec exécration de manger quoique ce ſoit. Jonathas répondit: Mon pere a troublé tout le monde par cette défenſe. Combien le peuple ſe ſeroit-il fortifié, s'il eût mangé de ce qu'il auroit rencontré dans la pourſuite des ennemis? La victoire qu'Iſraël remporta ce jour-là ſur les Philiſtins, fut entiére; & Saül fut d'avis de les aller encore attaquer pendant la nuit, afin qu'il n'en échappât aucun. Il fit pour cela conſulter le Seigneur; mais le Seigneur ne répondit rien. Alors Saül fit jetter le ſort ſur tout le peuple, pour ſçavoir qui étoit celui qui avoit violé le ſerment, & la proteſtation qu'il avoit faite au nom de Dieu, de ne pren-

dre aucune nourriture ; & le ſort tomba ſur Jonathas. Saül lui dit : Que Dieu me traite dans toute ſa sévérité, ſi vous ne mourrez aujourd'hui, Jonathas. Mais tout le peuple s'oppoſa à la réſolution du Roi, & l'empécha d'exécuter ce qu'il avoit dit.

(a) An du Monde 2942. avant J. C. 1058. avant l'Ere vulg. 1062. (b) 1. *Reg.* XVIII.

Quelques années aprés, (*a*) David ayant vaincu Goliath de la maniére que chacun ſçait, Jonathas conçut pour lui une amitié ſi parfaite, qu'il l'aimoit comme lui-même. (*b*) Pour lui en donner des preuves, il ſe dépoüilla de la tunique dont il étoit vétu, & la donna à David. Il lui fit auſſi préſent de ſon épée, de ſon arc & de ſon baudrier. Et lorſque David eut encouru la diſgrace de Saül, Jonathas demeura toûjours fortement attaché à ſon ami. Il lui donna avis de la réſolution que ſon pere avoit priſe de le tuer, (*c*) lui conſeilla de ſe retirer, & fit en ſorte auprés de Saül, que ce Prince lui promit avec ſerment qu'il ne le feroit point mourir. Saül ayant de nouveau réſolu de faire mourir David, (*d*) Jonathas prit la liberté d'en parler au Roi, pour le diſſuader de ce deſſein : mais ayant reconnu que la perte de ſon ami étoit réſoluë, (*e*) il vint en donner avis à David, qui s'étoit cependant tenu caché dans un champ ; & par le moyen du ſignal dont ils étoient convenus enſemble, ils ſe virent, ils ſe parlérent, confirmérent leur amitié & leur alliance avec ſerment. Jonathas s'engagea de faire ſçavoir à David tout ce qu'il pourroit découvrir de la mauvaiſe volonté de ſon pere ; & David de ſa part s'obligea avec ſerment de traiter toûjours Jonathas comme ſon meilleur ami, & d'uſer de miſéricorde envers ſa famille, ſi Jonathas venoit à mourir avant lui. Aprés cela, ils ſe ſéparérent, & Jonathas rentra dans la ville de Gabaa, ſans que perſonne eût été témoin de leur entrevûë.

(*b*) 1. *Reg.* XIX. 1. 2. 3. *&c.*

(*d*) An du Monde 2944. avant J. C. 1056. avant l'Ere vulg. 1060. (*e*) 1. *Reg.* XX.

L'année ſuivante, (*f*) comme David étoit dans la forêt du déſert de Ziph, & que Saül le cherchoit avec ſes troupes, pour le prendre, (*g*) Jonathas alla ſecrettement trouver ſon ami, & lui dit : Ne craignez point ; car Saül mon pere, quoiqu'il faſſe, ne vous trouvera point ; vous ſerez Roi d'Iſraël, & je ſerai vôtre ſecond ; & mon pere le ſçait bien lui-même. Ils renouvellérent enſemble leur alliance, & ſe ſéparérent. Enfin la guerre s'étant de nouveau allumée entre les Hébreux & les Philiſtins, (*h*) Saül & Jonathas ſe campérent ſur le mont Gelboé avec l'armée d'Iſraël : mais ils y furent forcez, leurs troupes miſes en déroute, & eux-mêmes mis à mort. (*i*) La nouvelle en ayant été portée à David, il en fit un deüil trés-amér, & conſacra à leur honneur un Cantique funébre, où il fait éclatter toute la tendreſſe de ſon cœur envers ſon ami Jonathas. (*k*) Jonathas eut un fils nommé Miphiboſeth, que David combla de biens. Voyez *Miphiboſeth*.

(*f*) An du Monde 2945. avant J. C. 1055. avant l'Ere vulg. 1059. (*g*) 1. *Reg.* XXIII. 16. 17.

(*h*) An du Monde 2949. avant J. C. 1051. avant l'Ere vulg. 1055. (*i*) 1. *Reg.* XXXI. 1. 2. (*k*) 1. *Reg.* 1. 18. 19. 20. *&c.*

II. JONATHAS, fils du Grand-Prêtre Abiathar, vint donner avis à Adonias, & à ceux de ſon parti, qui étoient aſſemblez prés la fontaine de Rogel, que David avoit déclaré Salomon ſon ſucceſſeur, & qu'il l'avoit fait reconnoître Roi de tout Iſraël ; (*l*) l'an du Monde 2989. avant J. C. 1011. avant l'Ere vulgaire 1015.

(*l*) 3. *Reg.* 1. 42. 43. *&c.*

III. JONATHAS, fils de Sagé & d'Arari, un des vaillans hommes de l'armée de David. (*m*) Dans le troiſiéme Livre des Rois, Chap. XXIII. 32. 33. on lit : *Jonathas & Semma d'Arari*.

(*m*) 1. *Par.* XI. 34.

IV. JONATHAS, fils de Samaa, & neveu de David, tua un géant, qui avoit ſix doigts à chaque pied & à chaque main. (*a*)

(*a*) 1. *Par.* XX. 7.

V. JONATHAS, fils d'Ozia, Intendant des finances de David. 1. *Par.* XXVII. 25.

VI. JONATHAS, fils d'Aſaël, fut nommé pour faire la recherche de ceux qui avoient épouſé des femmes étrangéres, du tems d'Eſdras. 1. *Eſdr.* X. 15.

VII. JONATHAS, Grand-Sacrificateur, fils de Joïada, & petit-fils d'Eliaſib. Il eut pour ſucceſſeur *Jeddoa* ou *Jaddus*, célébre du tems d'Aléxandre le Grand. On ne ſçait pas préciſément la durée du Pontificat de Jonathas. Joſeph, (*b*) & aprés lui Euſébe & ſaint Jérôme, l'appellent *Jean*, au lieu de Jonathas, & diſent qu'il vécut ſous le Roi Artaxercés. Joſeph raconte que ce Pontife avoit un frere nommé Jeſus, qui étoit fort ami de Bagoſés Gouverneur de la Judée de la part des Perſes. Bagoſés lui avoit promis de lui faire avoir la ſouveraine Sacrificature, & d'en faire dépoüiller Jonathas ſon frere. Jeſus ſe fondant ſur ces promeſſes, entreprit de paroles Jonathas juſques dans le Temple ; & leur querelle alla ſi loin, que Jonathas le tua dans le ſaint Lieu. Dieu punit ce ſacrilége par la perte de la liberté dont les Juifs joüiſſoient alors ; car Bagoſés accourut au Temple, fit de grands reproches aux Prêtres, entra dans le ſaint Lieu, & fit porter au peuple pendant ſept ans, la peine de cette profanation.

(*b*) *Antiq. l.* XI. *c.* 7.

VIII. JONATHAS, (*c*) Scribe, & Concierge des priſons de Jéruſalem, ſous le Roi Sédécias. Il fit beaucoup ſouffrir le Prophéte Jérémie, qui fut mis dans la priſon dont il étoit le gardien ; en ſorte que ce Prophéte demanda inſtamment au Roi Sédécias, qui l'avoit fait venir en ſa préſence, de ne le pas renvoyer dans ce cachot, où il étoit en danger de ſa vie.

(*c*) *Jerem.* XXXVII. 14. 15. 19.

IX. JONATHAS, ſurnommé *Apphus*, (*d*) fils de Mattathias, & frere de Judas Maccabée. Aprés la mort de Judas, il fut établi Chef du peuple, & Capitaine des troupes d'Iſraël. (*e*) Bacchides en fut bien-tôt averti. (*f*) Jonathas ſe retira d'abord ſur le lac Aſphaltite, & enſuite paſſa le Jourdain. Bacchides l'attaqua ; & Jonathas aprés un combat, où il demeura mille des ennemis ſur la place, paſſa le Jourdain à la nage, à la vûë de l'ennemi, & ſe retira dans Jéruſalem, aprés avoir failli de tuer Bacchides lui-même. Aprés cela, Bacchides s'en retourna en Syrie. Mais les ennemis de la paix l'ayant fait revenir, dans l'eſpérance de faire périr Jonathas dans une nuit, lorſqu'il y penſeroit le moins ; Jonathas les prévint, prit cent cinquante des plus méchans auteurs de ce deſſein, les fit mourir, & puis ſe retira avec Simon ſon frere dans la forteresſe de *Beth-heſſen*, dans le déſert. (*g*) C'eſt *Beth-agla*, dans le déſert de Jéricho. Bacchides l'y vint aſſiéger. Jonathas aprés une vigoureuſe défenſe, ſortit de la forteresſe, défit Odaréne & Phaſeron, & tua grand nombre d'ennemis. D'un autre côté, Simon ſon frere ayant fait une ſortie, brûla les machines des ennemis, attaqua l'armée de Bacchides, & la défit. De ſorte que Bacchides tourna ſa colére contre ceux qui lui avoient inſpiré ce conſeil, les fit mourir, & ſe diſpoſa

(*d*) 1. *Macc.* II. 5.

(*e*) 1. *Macc.* IX. 28. 29. (*f*) An du Monde 3843. avant J. C. 157. avant l'Ere vulg. 161.

(*g*) 1. *Macc.* IX 59. 60. 61. *&c.* An du Monde 3846. avant J. C. 154. avant l'Ere vulg. 158.

à s'en retourner en Syrie avec le débris de son armée.

Alors Jonathas envoya lui faire des propositions de paix. Bacchidès les accepta, s'en retourna en Syrie, & ne revint plus en Judée. Jonathas demeura à Machmas, où il jugea le peuple ; & il extermina les impies d'Israël. Il ne fixa pas sa demeure à Jérusalem, parce que les troupes de Démétrius Nicator Roi de Syrie en occupoient la citadelle. Quelques années aprés, (a) les Rois Aléxandre Balés & Démétrius Soter, qui se disputoient le Royaume de Syrie, écrivirent à Jonathas, demandant son amitié, & s'efforçant par leurs promesses, & par les marques d'estime & de confiance qu'ils lui donnoient, de l'engager à entrer dans leur parti. (b) Jonathas accepta les offres d'Alexandre Balés, & se déclara pour lui contre Démétrius. Il se revêtit pour la premiére fois des ornemens du Grand-Prêtre en la Fête des Tabernacles de l'an 160. des Grecs, qui revient à l'an du Monde 3852. avant J. C. 148. avant l'Ere vulgaire 152. Ce fut ensuite de la Lettre d'Aléxandre Balés, qui lui donnoit cette Dignité, que le peuple le pria de l'accepter, & qu'il en fit solemnellement les fonctions.

(a) Dans les années du Monde 3851. & 3852.

(b) 1. *Macc.* x. 1. 2. 3. *&c.*

Deux ans aprés, (c) Aléxandre Balés ayant célébré à Ptolémaïde son mariage avec la fille du Roi d'Egypte, Jonathas y fut invité, & y parut avec une magnificence royale. Quelques-uns de ses ennemis ayant voulu l'accuser auprés du Roi, non-seulement on n'écouta point leurs accusations, mais on le revêtit de pourpre, le Roi le fit asseoir auprés de lui, & défendit qu'on formât contre lui la moindre plainte. Jonathas étant revenu à Jérusalem, y demeura en paix pendant quelques années. Mais au bout de deux ans, (d) Démétrius Nicator, fils de Démétrius Soter Roi de Syrie, dont on a parlé, étant venu en Syrie, envoya Apollonius Général de ses troupes, à Jamnia dans la Palestine, (e) défier Jonathas au combat, disant qu'il ne se fioit que sur ses montagnes & ses rochers, où il se tenoit, sans oser venir en pleine campagne. Jonathas piqué de ces reproches, amassa dix mille hommes choisis, descendit dans la plaine, vint assiéger Joppé, & l'emporta aisément. De-là il marcha contre Apollonius, le battit, lui tua huit mille hommes, & revint chargé de dépoüilles à Jérusalem. Aléxandre Balés informé de ces heureux succés, le combla d'honneurs & de marques de son estime.

(c) L'an du Monde 3814. avant J.C. 146. avant l'Ere vulg. 150.

(d) An du Monde 3850. avant J.C. 144. avant l'Ere vulg. 148.

(e) 1. *Macc.* x. 67. *& seq.*

Aléxandre Balés fut mis à mort quelques années aprés, (f) & Démétrius Nicator monta sur le trône de Syrie (g) Jonathas profitant des troubles qui étoient en Syrie, assiégea la citadelle de Jérusalem. Mais des personnes malintentionnées en ayant informé Démétrius, il manda Jonathas à Ptolémaïde, pour répondre aux accusations qu'on formoit contre lui. Il y alla, & sçut par ses riches présens, gagner l'amitié du Roi, & charger de confusion ses accusateurs. Démétrius lui confirma la joüissance de ce qu'il possédoit déja, & y ajoûta de nouvelles graces. Quelque tems aprés, (h) Jonathas ayant demandé à Démétrius qu'il fît sortir de la citadelle de Jérusalem les troupes qu'il y tenoit, ce Prince lui répondit que non-seulement il feroit ce qu'il lui demandoit, mais aussi qu'il l'éleveroit en gloire lui & son peuple, pourvû qu'il voulût lui envoyer du secours, pour réduire ceux d'Antioche, qui s'étoient soulevez contre lui. (i) Jonathas lui envoya trois mille hommes choisis, qui le délivrérent du danger où il étoit ; car son peuple l'avoit assiégé dans son palais. Ceux d'Antioche furent obligez de recourir à sa clémence, & de lui demander la paix.

(f) An du Monde 3838. avant J. C. 142. avant l'Ere vulg. 146.

(g) 1. *Macc.* xi.

(h) An du Monde 3860. avant J. C. 140. avant l'Ere vulg. 144.

(i) 1. *Macc.* xi. 41. 42. *&c.*

Démétrius n'eut pas la reconnoissance qu'il devoit pour un si grand service. Il se broüilla bien-tôt avec Jonathas, & lui fit tout le mal qu'il put. (k) Son ingratitude fut cause que Jonathas se déclara pour le jeune Antiochus, que Tryphon mit sur le trône de Syrie. (l) Jonathas livra plusieurs combats aux Généraux de Démétrius, où il eut toûjours tout l'avantage. Vers le méme tems, il renouvella l'alliance avec les Romains, (m) & avec les Lacédémoniens. Ensuite ayant appris que les Généraux de Démétrius marchoient contre lui, il alla au-devant d'eux jusques dans la Syrie : mais ils n'osérent en venir aux mains, & se retirérent. Jonathas marcha avec son armée contre les Arabes Zabadéens, ou Nabathéens ; il les défit, & revint à Jérusalem chargé de dépoüilles. Il se mit à rebâtir les murs de Jérusalem, & à élever un mur entre la forteresse, qui étoit encore entre les mains des Syriens, & la ville.

(k) 1. *Macc.* xi. 53. 54. *&c.*

(l) An du Monde 3860. avant J. C. 140. avant l'Ere vulg. 144.

(m) 1. *Macc.* xii. 1. 2. *&c.*

Cependant Tryphon ayant conçû le dessein de se défaire du jeune Roi Antiochus, & de se mettre en sa place sur le trône, crut qu'il devoit premiérement s'asseurer de la personne de Jonathas. Il l'attira à Ptolémaïde, n'ayant avec lui que mille hommes ; & dés qu'il y fut entré, ceux de la ville fermérent les portes, égorgérent les Juifs qui accompagnoient Jonathas, l'arrêtérent lui-méme, & le mirent dans les liens. Tryphon marcha ensuite contre Simon frere de Jonathas, qui avoit été établi Chef du peuple en sa place. (n) Simon se mit en état de se bien défendre. Mais Tryphon craignant de hasarder un combat, fit dire à Simon qu'il n'avoit arrêté Jonathas, que parce qu'il devoit quelques sommes au Roi ; qu'il lui envoyât cent talents d'argent, & les deux fils de Jonathas pour ôtages, & qu'alors il le renvoyeroit. Simon comprit aisément que ces propositions n'étoient nullement sinceres : toutefois pour ne pas s'attirer des reproches de la part du peuple, il envoya à Tryphon ce qu'il avoit demandé. Mais Tryphon ne tint pas sa parole : il tua Jonathas & ses fils quelque tems aprés, (o) à *Bascama*, peut-être Bésech, pas loin de Bethsan. Simon envoya querir les os de Jonathas son frere, & les ensévelit à Modin, dans un mausolée magnifique qu'il y fit bâtir, (p) en mémoire de son pere & de ses freres. C'étoit un édifice élevé, bâti de pierres polies en dedans & en dehors. Il y érigea sept pyramides ; une pour son pere, une pour sa mere, & quatre pour ses quatre freres. Il orna cet édifice de grandes colomnes, & il plaça sur les colomnes des armes, & des navires en sculpture, que l'on découvroit de fort loin, lorsqu'on passoit sur la mer de ce côté-là. Ce sépulcre se voyoit encore du tems d'Eusébe & de saint Jérôme. Tout Israël fit un grand deüil à la mort de Jonathas, & on le pleura pendant plusieurs jours.

(n) 1. *Macc.* xiii. 1. 2. 3. 4. *&c.*

(o) An du Monde 3861 avant J. C. 139. avant l'Ere vulg. 143.

(p) 1. *Macc.* xiii. 27.

X. JONATHAS, fils d'Absalomi, fut envoyé par Simon Maccabée, pour s'emparer de la ville de Joppé. Jonathas entra de force dans la ville, en chassa ceux qui y é-

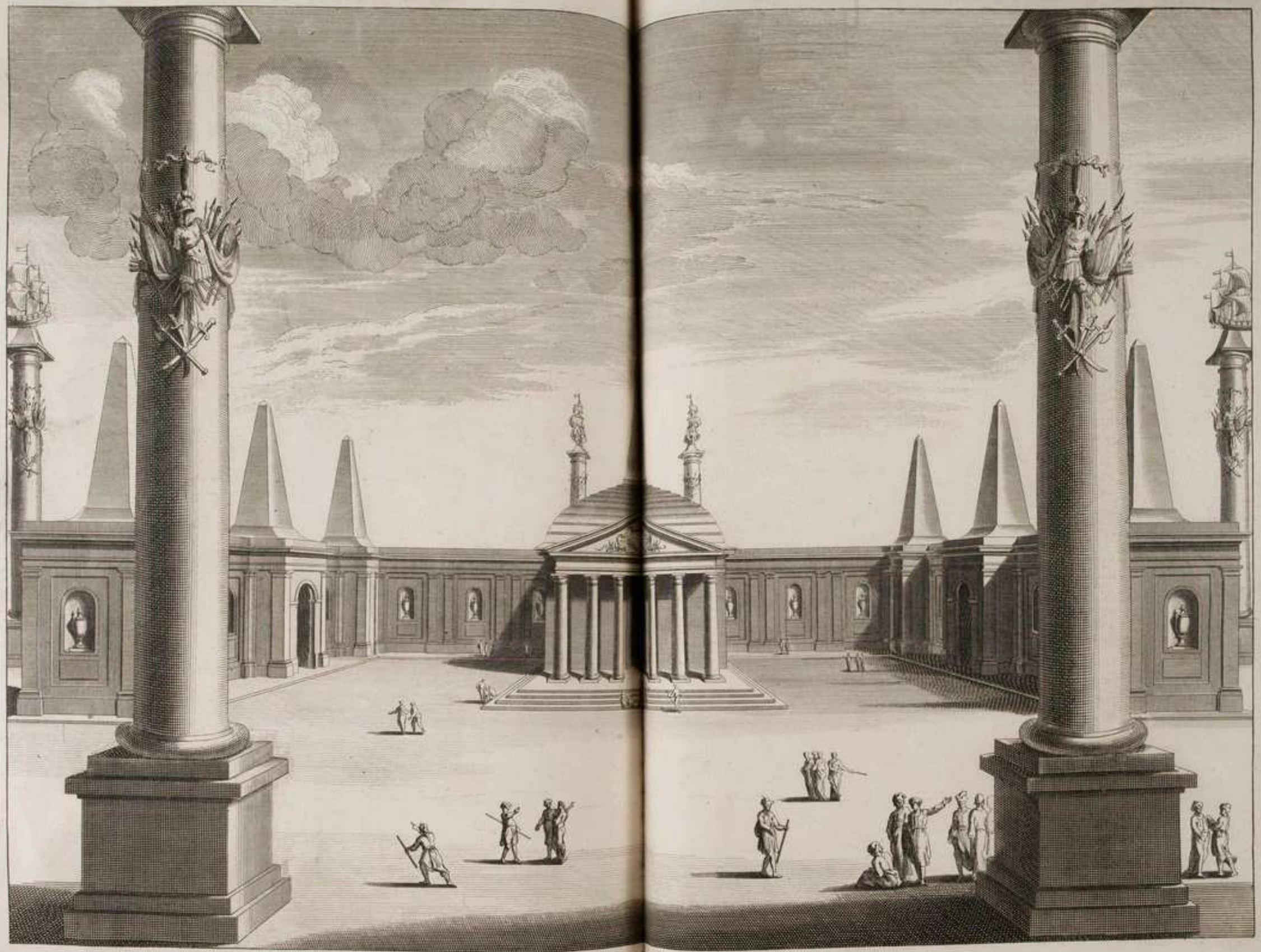

TOMBEAU DES MACHABÉES ERIGÉ À MODIN.

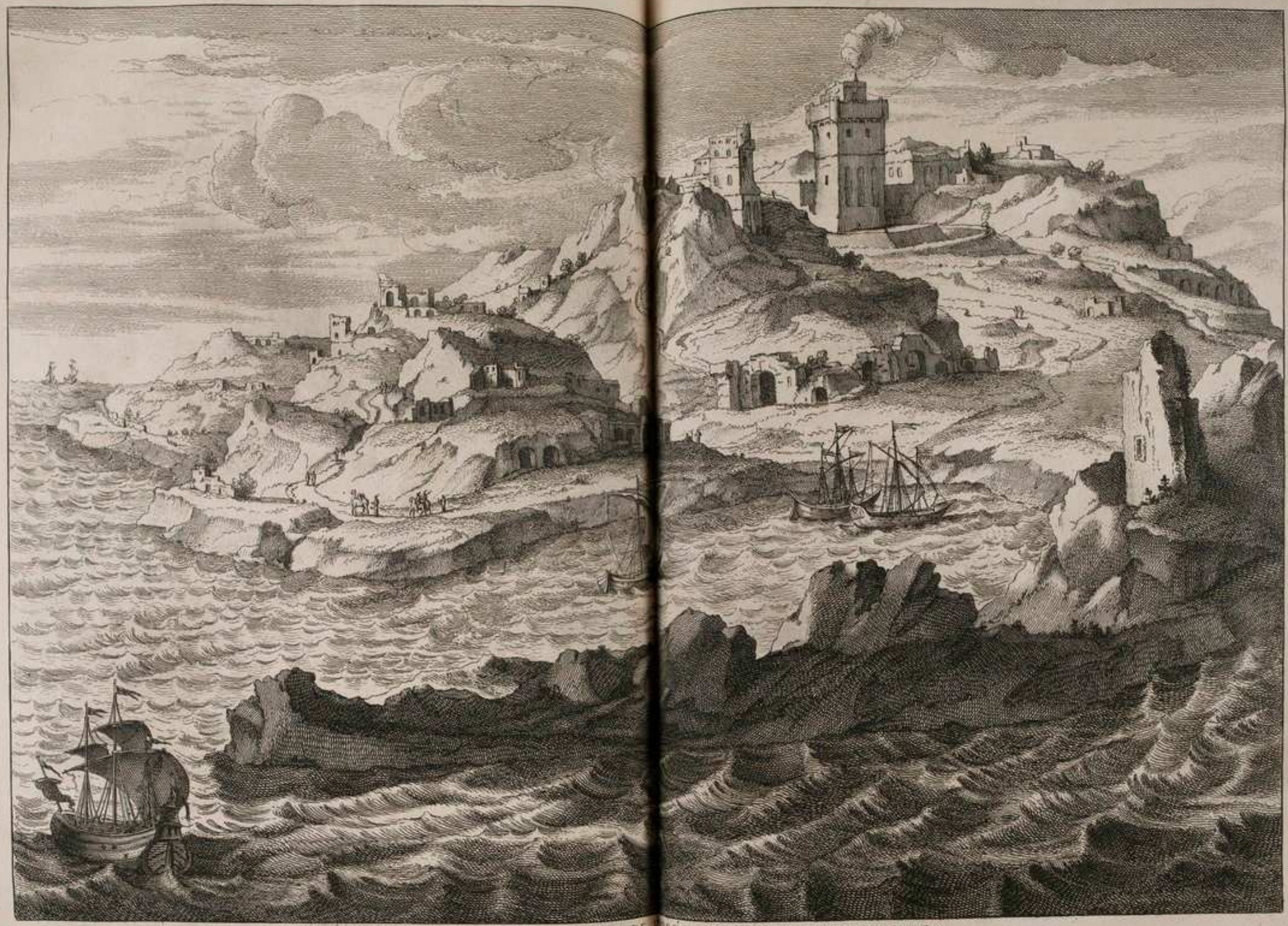

VEUË DE LA VILLE, ET DU PORT DE [illegible]PÉ, A PRESENT NOMMEZ JAFFA.

Selon les nouveaux voyageurs.

toient, & s'y établit en leur place. (a)

(a) 1. Macc. XIII. 11. An du Monde 3861. avant J. C. 139. avant l'Ere vulg. 143.

XI. JONATHAS, fils d'Ananus, & Grand-Prêtre des Juifs. Il succéda à Joseph, surnommé Caïphe, l'an du Monde 4038. & 38. de J. C. Il eut pour successeur son fils Théophile, établi en 4040. & déposé en 4044. Ce fut Vitellius Gouverneur de Syrie, qui créa Jonathas Grand-Prêtre, (b) & qui quelque tems aprés le dépoüilla du Pontificat pour en revêtir Théophile. (c) Agrippa l'ôta à Théophile, pour le donner à Simon, surnommé Cantharas, fils de Boëthus. (d) Quelque tems aprés il en dépoüilla Simon, & l'offrit de nouveau à Jonathas. (e) Mais celui-ci s'en excusa, & dit au Roi qu'il étoit trés-sensible à l'honneur qu'il lui vouloit faire; mais qu'il ne s'en croyoit pas digne: qu'il étoit content d'avoir porté une fois les sacrez ornemens, qu'il connoissoit un homme qui méritoit mieux cette dignité par la pureté de ses mœurs, & l'innocence de sa vie; c'étoit Matthias son frere, à qui le Roi donna effectivement le Pontificat, l'an de J. C. 45. de l'Ere vulg. 43.

(b) Joseph. Antiq. l. XVIII. c. 6.

(c) Antiq. l. 18. c. 7.

(d) Antiq. l. 19. c. 5.

(e) Antiq. l. 19. c. 6.

Jonathas avoit eu beaucoup de part à ce que Félix fût envoyé Gouverneur de Judée, & il croyoit par-là avoir plus d'autorité qu'un autre à l'avertir des maux qu'il commettoit dans le pays. Félix las des remontrances d'un tel censeur, résolut de le faire mourir. (f) Et comme la vie irréprochable de Jonathas ne lui en fournissoit point de prétexte, il engagea un nommé Dora natif de Jérusalem, grand ami de Jonathas, à l'assassiner. Dora aposta donc quelques assassins, qui étant venus à Jérusalem avec des dagues cachées sous leurs manteaux, se mêlérent avec les gens de Jonathas, & se jettant sur ce vieillard, le massacrérent. Nous ne sçavons pas précisément en quelle année cela arriva. Félix fut Gouverneur de Judée jusqu'en l'an 60. de l'Ere vulg.

(f) Antiq. l. 20. c. 6.

JONICUS, ou *Jonithus*, que la fable fait quatriéme fils de Noé, n'est pas connu dans l'Ecriture, ni dans Joseph, ni dans aucun Auteur ancien & authentique. Le premier qui en fasse mention, est le faux Méthodius, d'où Pierre Comestor a copié ce qu'il en dit dans son Histoire Scolastique, & aprés lui tous ceux qui en ont parlé.

Voici donc ce qu'on en lit dans le prétendu Méthodius Evêque de Patare, & Martyr, dans son Livre intitulé: *Révélations de ce qui est arrivé depuis le commencement du monde, & qui doit encore arriver dans la suite, t. 3. Biblioth. PP. p. 727. & seq. c. 6.* L'an du Monde 3109. Noé eut un quatriéme fils, nommé Jonithus, & l'an 3300. il lui fit de grands présens, & l'envoya dans la terre d'Etham. Or aprés la mort de Noé, l'an du Monde 3690. les fils de Noé vinrent de l'Orient, & de la terre d'Etham, & bâtirent une tour dans la terre de Sennaar, où arriva la dispersion des hommes, & la confusion des Langues. Cet Jonithus eut son partage depuis l'entrée d'Etham, jusqu'à la mer, tout le pays du soleil, ou de l'orient, & il y fixa sa demeure. Il reçut du Seigneur le don de sagesse pour les arts & pour les lettres, & fut le premier inventeur de l'astronomie. Nemrod l'étant venu voir, Jonithus lui apprit que selon l'influence des astres, il devoit regner sur la terre... Nemrod & Jonithus vivoient en bonne intelligence, pendant que les autres fils de Noé étoient en guerre contre

Nemrod. Jonithus fit bâtir une ville qui porta son nom, & il écrivit à Nemrod que les fils de Japhet détruiroient le Royaume de Cham. Tout le monde sçait que ce prétendu Méthodius est un imposteur, qui ne mérite aucune créance.

IONIE, partie de l'Asie Mineure, qui s'étend le long de la mer Egée, qui est à son couchant. Elle a la Carie au midy, & l'Eolide au nord. On comptoit anciennement dans l'Ionie douze villes considérables, Milet, Myus, Lébébus, Colophon, Priéne, Théos, Clazoméne, Ephése, Phocée, & Smirne, qui sont dans la terre ferme; avec Chios & Samos, qui sont dans les Isles de méme nom. On ne doute point que le nom d'Ioniens ne vienne de *Javan* fils de Japhet: mais on prétend que le nom ancien des Ioniens s'étendoit aux peuples de l'Attique, & à d'autres peuples de la Gréce. Voyez ci-devant *Javan*.

JOPPÉ, ville & port de mer de la Palestine, sur la Méditerranée. Elle est nommée *Jaffa*, ou *Japha* dans les Auteurs du moyen âge, & dans les modernes. C'étoit le seul port que les Hébreux possédassent sur la Méditerranée. Les Profanes croyent qu'elle tire son nom de Jopé fille d'Eolus, (a) & femme de Céphée, qui en est le fondateur. On y voyoit encore du tems de saint Jérôme, (b) des marques de la chaîne à laquelle Andromède avoit été attachée, lorsqu'on l'exposa au monstre marin pour être dévorée. Il y a quelque apparence que la fable d'Andromède a été forgée sur l'avanture de Jonas, qui s'étant embarqué à Joppé, fut jetté dans la mer, & englouti par un monstre marin Voyez *Jonas*. Joppé étoit située dans une belle plaine, entre *Jamnia* au midy, & *Césarée de Palestine* au nord, & *Rama*, ou *Ramula* à l'orient. Le port de Joppé n'est nullement bon, à cause des rochers qui s'avancent dans la mer. (c) Il est souvent fait mention de Joppé, tant dans les Livres de l'ancien Testament écrits en Hébreu, que dans les Livres des Maccabées, & dans le nouveau Testament. *Tabitha*, que saint Pierre resssuscita, demeuroit à Joppé. (d) Le méme Apôtre étoit à Joppé, (e) lorsque Dieu lui fit voir un linge plein de reptiles; pour lui marquer qu'il ne devoit plus faire de distinction entre le Juif & le Gentil, lorsqu'il trouvoit des gens disposez à recevoir la parole de la vérité.

(a) Stephan. in voc.

(b) Hieronym. in cap. 1 Jonæ, & in epitaphio Paulæ. Vide & Joseph. de Bello Jud. l. 3. c. 15. p. 855. D.

(c) Joseph. l. 3. de Bello, c. 15. p. 855. D.

(d) Act. IX. 36. 37. &c.

(e) Act. X. 5. & seq.

I. JORAM, fils de Thoü Roi d'Emath en Syrie, fut envoyé par son pere à David, pour le féliciter de la victoire qu'il avoit remportée sur Adarézer Roi de Syrie son ennemi. 2. *Reg.* VIII. 10. L'an du Monde 2960. avant J. C. 1040. avant l'Ere vulgaire 1044.

II. JORAM, fils & successeur de Josaphat Roi de Juda. Il nâquit l'an du Monde 3080. il fut associé à la Royauté par son pere l'an 3112. il commença à regner seul aprés la mort de Josaphat, (f) arrivée en 3116. & il mourut en 3119. selon Ussérius; c'est-à-dire, avant J. C. 881. avant l'Ere vulg. 885. Il épousa Athalie fille d'Achab, qui l'engagea dans l'idolâtrie, & dans divers crimes, & qui fut cause de tous les malheurs dont son regne fut accompagné. Joram s'étant affermi dans le Royaume, commença par se défaire de tous ses freres, que Josaphat avoit éloignez des affaires, & qu'il avoit placez dans les villes fortes de Juda, avec de bonnes pensions en or & en argent.

(f) Voyez 4. Reg. VIII. 16. & 2. Par. XXI. 3. 4. 5. &c.

Dieu pour punir l'impiété de Joram, permit que les Iduméens, qui depuis le regne de David avoient toûjours été assujettis aux Rois de Juda, se révoltassent. (a) Joram marcha contre eux, défit leur cavalerie : mais il ne profita pas de sa victoire, soit par le peu de valeur de ses propres troupes, ou par son peu de conduite. Ce qui est certain, c'est que les Iduméens demeurérent pour cette fois affranchis du joug des Hébreux.

(a) An du Monde 3115. avant J. C. 885. avant l'Ere vulg. 889. *Vide* 4. *Reg.* VIII. 20. 21. & 2. *Par.* XXI. 8. 9.

Vers ce même tems, Lobna ville de Juda, se révolta aussi, & ne voulut plus reconnoître Joram pour son Souverain. Or on lui apporta des Lettres du Prophéte Elie, (b) qui avoit été transporté hors du monde environ huit ans auparavant ; soit que ce Prophéte eût écrit ces Lettres du lieu où il est encore à présent, attendant la fin des siécles ; soit qu'il les eût écrites avant son transport, prévoyant en esprit tous les maux que devoit faire Joram. Quoi qu'il en soit, ces Lettres lui reprochoient (c) & son impiété, & le meurtre qu'il avoit fait de ses freres, & le menaçoient de le frapper d'une grande playe, lui, ses femmes, ses enfans & son peuple, & de lui envoyer une dyssenterie, qui lui feroit jetter ses entrailles avec de trés-grandes douleurs. Ces menaces furent bien-tôt suivies de l'effet. Les Philistins & les Arabes, qui sont au midy de la Palestine, firent irruption dans les terres de Juda, les ravagérent, pillérent le palais du Roi, enlevérent ses femmes & ses enfans ; en sorte qu'il ne lui resta que Joachaz, le plus jeune de tous. Par-dessus tout cela, Dieu le frappa d'une cruelle dyssenterie, qui le tourmenta pendant deux ans, & qui le réduisit au tombeau. Le peuple ne lui rendit pas les mêmes honneurs qu'il avoit rendus aux Rois ses prédécesseurs, en brûlant sur leurs corps quantité d'aromates. On l'enterra dans Jérusalem, mais non pas dans les tombeaux des Rois. (d) Il eut pour successeur *Ochozias*, autrement *Joacha?*.

(b) An du Monde 3116. avant J. C. 884. avant l'Ere vulg. 888. Elie fut transporté en 3108.

(c) 2. *Par.* XXI. 12. 13.

(d) An du Monde 3119. avant J. C. 881. avant l'Ere vulg. 885.

III. JORAM, fils & successeur d'Achab Roi d'Israël. Il ne succéda pas immédiatement à Achab son pere, mais à Ochozias son frere aîné, qui étant mort sans enfans, lui laissa le Royaume. (e) Il fit le mal devant le Seigneur, (f) mais non pas autant qu'Achab son pere & Jézabel sa mere ; car il ôta les statuës de Baal que son pere avoit fait faire : mais il suivit les voyes de Jéroboam fils de Nabat ; c'est-à-dire, qu'il continua à rendre un culte impie aux veaux d'or. Mésa Roi de Moab, qui devoit au Roi d'Israël cent mille agneaux & cent mille béliers, avec leurs toisons, s'étant révolté, & ayant refusé de payer ce tribut, Joram se prépara à lui faire la guerre, & il invita Josaphat Roi de Juda, à venir avec lui. Il y vint, & amena encore le Roi d'Edom, qui lui étoit tributaire. Ces trois Princes s'avancérent avec leur armée par le désert d'Idumée : mais ils se trouvérent bien-tôt en danger de périr, parce qu'ils manquoient d'eau. Elisée leur en procura, & les tira de ce péril : mais ce ne fut pas en considération de Joram. Ce Prophéte lui reprocha en face ses impiétez, & lui dit que s'il n'avoit pas eu plus d'égard pour Josaphat Roi de Juda, que pour lui, il n'auroit pas daigné seulement le regarder en face.

(e) An du Monde 3108. avant J.C. 892. avant l'Ere vulg. 896.

(f) 4. *Reg.* III. 2. 3. *&c.*

Elisée ne laissa pas de rendre de trés-importans services à Joram, pendant les guerres qu'il eut avec le Roi de Syrie. (g) Ce Prophéte lui découvroit tous les desseins & les résolutions qui se prenoient dans le conseil de Bénadad, & rendoit par-là inutiles tous les efforts de ce Prince. Bénadad étant venu assiéger Samarie, (a) la famine y fut si terrible, qu'une mere y mangea son propre enfant. Joram en étant informé, déchira ses vétemens ; & tout le peuple fut témoin du cilice qu'il portoit sur sa chair. En même-tems il donna ordre à un de ses gens d'aller couper la tête à Elisée, comme s'il eût été cause de ces maux, ou comme s'il eût été en son pouvoir de les arrêter. Elisée qui étoit alors dans sa maison, dit à ses amis qui étoient avec lui, de fermer la porte, & d'empêcher que celui que le Roi avoit envoyé, n'entrât ; disant que Joram venoit lui-même révoquer cet ordre, qu'il avoit donné trop précipitamment.

(g) 4. *Reg.* VI. An du Monde 3125. avant J. C. 885. avant l'Ere vulg. 889.

(a) 4. *Reg.* VI. VII. An du Monde 3110. avant J.C. 881. avant l'Ere vulg. 885.

Le Roi arriva en effet presqu'en même tems, & dit à Elisée : (b) Vous voyez l'extrême malheur où nous sommes réduits : Et que puis-je attendre davantage du Seigneur ? Elisée lui répondit : Demain à cette même heure, la mesure de farine se donnera pour un stater ou un sicle, à la porte de Samarie, & on aura pour un stater deux mesures d'orge. (Le stater ou sicle valoit trente-deux sols six deniers de nôtre monnoye.) Un des Officiers de l'armée, sur la main duquel le Roi s'appuyoit, répondit à l'homme de Dieu : Quand le Seigneur ouvriroit les cataractes du Ciel, ce que vous dites pourroit-il être ? Elisée lui répondit : Vous le verrez de vos yeux ; mais vous n'en mangerez point. Quatre lépreux qui étoient hors de la ville, étant allez la nuit au camp des Syriens, trouvérent qu'ils s'étoient retirez, & que saisis d'une terreur panique, ils s'étoient enfuis, & avoient laissé leur camp rempli de provisions. Ces lépreux en avertirent les sentinelles de la ville, qui en firent donner avis au Roi. Joram crut d'abord que c'étoit une feinte des ennemis, qui avoient fait semblant de se retirer, pour attirer les assiégez hors de la ville, & pour les faire tous périr par l'épée. Il envoya quelques cavaliers à la découverte, & ils lui rapportérent qu'ils avoient trouvé tous les chemins remplis de vétemens & d'armes, que les Syriens avoient jettez, pour courir plus vîte.

(b) 4. *Reg.* VII. 1. 2. 3. *&c.*

Alors tout le peuple sortit de Samarie, pilla le camp des ennemis, & on vit l'accomplissement de la prophétie d'Elisée sur le prix du froment & de l'orge à la porte de Samarie. L'Officier du Roi, qui avoit dit que la chose étoit impossible, ayant été établi par Joram à la porte de la ville, y fut étouffé par la foule. Quelque tems aprés, (c) le Roi s'entretenant avec Giézi des miracles d'Elisée, son hôtesse de Sunam, dont il avoit ressuscité le fils, se présenta devant le Roi, (d) & lui demanda la restitution de ses héritages, qui avoient été confisquez pendant son absence ; parce que le Prophéte lui avoit dit de se retirer dans une terre étrangére, pendant la famine qui devoit durer sept ans. Elle revint donc au bout de ce terme ; & Giézi ayant dit au Roi que c'étoit elle-même dont Elisée avoit ressuscité le fils, Joram lui fit aussi-tôt rendre ce qui lui avoit été pris.

(c) An du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884.

(d) 4. *Reg.* VIII. 3. 4. *&c.*

Vers ce tems-là, (e) Joram attaqua la ville de Ramoth en Galaad, & l'emporta ; mais il y fut dangereusement blessé, & obligé

(e) An du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulg. 884.

de s'en retourner à Jezrael, pour se faire traiter de ses blessures. (a) Il laissa Jéhu, qui commandoit son armée, pour réduire la citadelle, qui tenoit encore. Cependant Jéhu ayant reçû l'onction royale par un jeune Prophéte envoyé de la part du Seigneur, avec ordre de lui dire d'exterminer Joram & toute la race d'Achab; Jéhu partit sur le champ, & vint en diligence à Jezrael. La sentinelle qui étoit sur la tour de Jezrael, vit Jéhu avec sa troupe qui venoit, & il en donna aussi-tôt avis au Roi. Joram envoya sur le champ un chariot au-devant d'eux: mais Jéhu dit à celui qui conduisoit le chariot: Passez, & suivez-moi; sans s'expliquer davantage. Joram en envoya un second, qui ne revint point non plus.

(a) 4. Reg. VIII. 27. 28. IX. 1. 2. 3. &c. 2. Par. XXII. 4. 5. & seq.

Alors il monta lui-même sur son chariot, & alla, accompagné d'Ochozias Roi de Juda, qui montoit un autre chariot, au-devant de Jéhu. Ils le rencontrérent dans le champ de Naboth de Jezrael. Alors Joram dit à Jéhu: Apportez-vous la paix? Jéhu répondit: Quelle paix pouvez-vous espérer, pendant que les fornications & les sorcelleries de Jézabel vôtre mere subsistent encore en tant de maniéres? Joram aussi-tôt tournant bride, s'écria: Nous sommes trahis, Ochozias. En même-tems Jéhu banda son arc, & frappa Joram d'une fléche entre les épaules. La fléche lui perça le cœur, & il tomba mort dans son chariot. Et Jéhu dit au Capitaine de ses gardes: Prenez-le, & le jettez dans le champ de Naboth de Jezrael; car il me souvient de la parole que dit Elie, que le sang d'Achab & de sa race seroit répandu dans ce champ, pour venger le sang de Naboth & de ses enfans, qu'il a fait mourir si injustement. Ainsi mourut Joram Roi d'Israël, la douziéme année de son regne, l'an du Monde 3120. avant J. C. 880. avant l'Ere vulgaire 884. Jéhu lui succéda. On peut voir ci-devant *Bénadad* & *Jéhu*.

JOSABA, ou *Josabeth*, fille de Joram, & sœur d'Ochozias Roi de Juda, épousa le Grand-Sacrificateur Joïada, & garantit la race des Rois de Juda, de sa perte entiére, ayant sauvé des mains d'Athalie le jeune Joas, qui n'avoit encore qu'un an, pendant qu'Athalie mettoit à mort tous les Princes de la famille royale. (b) Voyez ci-devant *Joas* & *Joïada*, & *Athalie*.

(b) 4. Reg. XI. 2. 3. &c. An du Monde 3116. avant J. C. 874. avant l'Ere vulg. 878.

I. JOSAPHAT, fils d'Ahilud, Secrétaire de David, & ensuite de Salomon. 2. *Reg.* VIII. 16. & 3. *Reg.* IV. 3.

II. JOSAPHAT, fils de Pharué, Intendant de la part de Salomon en la Tribu d'Issachar. 3. *Reg.* IV. 17.

III. JOSAPHAT, Roi de Juda, fils d'Aza aussi Roi de Juda, & d'Azuba fille de Salaï. Il monta sur le trône âgé de trente-cinq ans, & en regna vingt-cinq. (c) Il eut toûjours l'avantage sur Basa Roi d'Israël, & il mit de bonnes garnisons dans les villes de Juda, & même dans celles d'Ephraïm, que son pere avoit conquises. Le Seigneur fut toûjours avec lui, parce qu'il fut fidéle au Seigneur. Il fit abbattre les hauts lieux, & les bois, où l'on commettoit des actions abominables. La troisiéme année de son regne, (d) il envoya des Officiers de sa Cour, des Prêtres & des Lévites dans tous les cantons de Juda, avec le Livre de la Loi, pour instruire le peuple de ses devoirs. Dieu benit de telle sorte le zéle de ce Prince, qu'il étoit craint & révéré de tous ses voisins. Les Philistins & les Arabes lui étoient tributaires. Il bâtit dans Juda plusieurs maisons en forme de tours, & fit fortifier plusieurs villes. Il entretenoit ordinairement onze cens soixante mille hommes, sans compter les troupes qui étoient dans ses places. Ce nombre paroît prodigieux pour un aussi petit Etat que celui de Juda; & ces troupes apparemment ne servoient que par quartiers. Mais enfin Josaphat pouvoit mettre sur pied ce nombre de soldats.

(c) Josaphat regna depuis l'an du Monde 3086. jusqu'en 3111. avant J. C. 893. avant l'Ere vulg. 889. Vide 3. Reg. XV. 24. & 2. Par. XVII. 1. 2. &c.

(d) An du Monde 3093. avant J. C. 907. avant l'Ere vulg. 911. Vide 2. Par. XVII. 7. 8. 9. &c.

Une chose que l'Ecriture lui reproche, c'est l'alliance qu'il fit avec Achab Roi d'Israël. (a) Quelque tems après, (b) il alla visiter Achab à Samarie; & Achab l'invita à marcher avec lui contre Ramoth de Galaad. Josaphat y consentit: mais il voulut auparavant que l'on consultât sur cette entreprise un Prophéte du Seigneur. On fit donc venir Michée fils de Jemla, qui dit: J'ai vû tout Israël dispersé dans les montagnes comme des brebis sans pasteurs. Et le Seigneur dit: Ces gens-là n'ont point de Chefs; que chacun s'en retourne dans sa maison. Aussi-tôt le Roi dit à Josaphat: Ne vous ai-je pas bien dit que cet homme ne me prophétise jamais rien de bon? Achab fit donc mettre Michée en prison, & ne laissa pas de marcher contre Ramoth, accompagné de Josaphat. Mais Achab dit à Josaphat: Je changerai d'habits, avant que d'aller au combat: mais pour vous, prenez vos habits ordinaires. Or le Roi de Syrie, qui défendoit Ramoth, avoit donné ses ordres que l'on ne s'attachât qu'au Roi d'Israël, & qu'on le lui amenât vif ou mort. Lors donc que l'on apperçut Josaphat avec les ornemens royaux, on ne douta point que ce ne fût le Roi d'Israël; & tout le fort du comba tomba sur lui. Mais Josaphat se mit à crier au Seigneur; on le reconnut, & on cessa de le poursuivre. Cependant il arriva qu'un soldat Syrien tira au hasard une fléche, & perça Achab, qui mourut dans son chariot. Pour Josaphat, il s'en retourna en paix à Jérusalem.

(a) 3. Reg. XXII. & 2. Par. XVIII.

(b) An du Monde 3107. avant J. C. 893. avant l'Ere vulg. 897.

Mais le Prophéte Jéhu fils d'Hanani, le reprit fortement du secours qu'il avoit donné à Achab; (c) & Josaphat répara cette faute, par les bons réglemens qu'il fit, & par le bon ordre qu'il établit dans ses Etats, tant pour le civil, en mettant de bons Juges dans les lieux, que pour le sacré, en réglant l'ordre & la discipline des Prêtres & des Lévites, & en leur ordonnant d'exécuter fidélement ce qui étoit de leur devoir. Après cela, (d) les Moabites, les Ammonites, & les Méoniens, peuples de l'Arabie Pétrée, déclarérent la guerre à Josaphat. Ils s'avancérent jusqu'à Azazon-Thamar, autrement appellée Engaddi. Josaphat eut recours au jeûne & à la priére. Il alla au Temple avec tout le peuple, & adressa son oraison au Seigneur. Alors Jahaziel fils de Zacharie, animé de l'Esprit du Seigneur, rassûra le Roi, & promit de la part de Dieu, que le lendemain ils auroient la victoire sans combattre. En effet le lendemain ces peuples assemblez contre Juda, frappez d'un esprit de vertige, se tuérent l'un l'autre; en sorte que Josaphat & son armée n'eurent qu'à recüeillir les dépoüilles & les armes des morts.

(c) 2. Par. XIX. 1. 2. 3. &c.

(d) 2. Par. XX. 1. 2. 3. &c. L'an du Monde 3108. avant J. C. 892. avant l'Ere vulg. 896.

Quelque tems après, (e) Josaphat fit alliance avec Ochozias Roi d'Israël. Ils équippérent ensemble une flotte dans le port d'Asiongaber, sur la Mer Rouge, pour aller à Tharsis. Dieu n'approuva point cette conduite de Josaphat,

(e) An du Monde 3108. avant J. C. 892. avant l'Ere vulg. 896.

parce qu'Ochozias Roi d'Iſraël, étoit un Prince impie. (a) Eliézer fils de Dodaü de Maréza, vint trouver Joſaphat, & lui dit : Parce que vous avez fait alliance avec cet impie, Dieu a renverſé vos deſſeins, & vos vaiſſeaux ont été briſez ; de ſorte qu'ils n'ont pû faire le voyage de Tharſis. Ce Prince continua le reſte de ſa vie à marcher dans les voyes du Seigneur, ſans s'en détourner : mais néanmoins il ne détruiſit pas les hauts lieux, & ſon peuple n'avoit pas encore entiérement tourné ſon cœur vers le Dieu de ſes peres. Joſaphat mourut aprés vingt-cinq ans de regne, (b) & fut enterré à Jérusalem dans le tombeau des Rois. Son fils Joram regna en ſa place. (c)

(a) 2. *Par.* xx. 35. 36.

(b) An du Monde 3115. avant J.C. 885. avant l'Ere vulg. 889.

(c) 2. *Par.* xxi. 1. 2. & 3. *Reg.* xxii. 42. & *ſeq.*

JOSAPHAT. *Vallée de Joſaphat.* Joël (d) dit que *le Seigneur aſſemblera toutes les nations dans la vallée de Joſaphat, & qu'il entrera en jugement avec elles dans cet endroit.* Abénezra croit que cette vallée eſt celle où le Roi Joſaphat remporta une ſi grande victoire, & avec tant de facilité, ſur les Moabites, les Ammonites & les Méoniens de l'Arabie Pétrée. 2. *Par.* xx. 1. 2. 3. & ſuivans. Cette vallée étoit vers la Mer Morte, & au-delà du déſert de Thécué ; & depuis cet événement, elle porta le nom de *vallée de bénédiction.* 2. *Par.* xx. 26. D'autres (e) croyent que la vallée de Joſaphat eſt entre les murs de Jéruſalem, & le mont des Oliviers, & qu'elle eſt arroſée du torrent de Cédron, qui coule au milieu de cette vallée. Saint Cyrille d'Alexandrie (f) ſans s'expliquer davantage, dit que cette vallée n'eſt éloignée que de quelques ſtades de Jéruſalem. Enfin il y en a qui ſoutiennent que les anciens Hébreux n'ayant connu aucun lieu diſtinct ſous le nom de vallée de Joſaphat, Joël a voulu ſous ce nom marquer en général, le lieu où le Seigneur doit exercer ſon Jugement contre les nations, & celui où il doit paroître au Jugement dernier avec tout l'éclat de ſa majeſté. (g) *Joſaphat* en Hébreu, ſignifie *le Jugement de Dieu.* Voyez les Commentateurs ſur Joël, III. 2. Il y a aſſez d'apparence que dans Joël, *la vallée de Joſaphat*, ou *du Jugement de Dieu*, eſt ſymbolique, auſſi-bien que dans le même Prophéte, & au même Chapitre, *la vallée du carnage*, *vallis conciſionis. Joël* III. 14. C'eſt ſur cet endroit que les Juifs & pluſieurs Chrétiens ont crû que le dernier Jugement ſe feroit dans la vallée de Joſaphat.

(d) *Joël.* III. 2. 12.

(e) *Beda de Locis. Brocard. Salignac. Adrichom. alii.*

(f) *Cyrill. Alex. in joël.* III

(g) *Vide Hieronym. in Joel.* 12. *Albert. Rodrig. Haim. Lyr. Vat. Tirin.* &c.

JOSEDECH, fils & ſucceſſeur de Saraïas, (h) Souverain Pontife des Juifs. Il ne paroît pas qu'il ait jamais exercé les fonctions de la Souveraine Sacrificature. Il mourut à Babylone. Mais ſon fils Joſué ou Jeſus, revint de la captivité, & entra dans l'exercice de ſa Dignité, aprés le rétabliſſement du Temple, (i) l'an du Monde 3468. avant J. C. 532. avant l'Ere vulg. 536.

(h) 1. *Par.* VI. 14. 15. 1. *Eſdr.* III. 2.

(i) 1. *Eſdr.* III. 2 V. 1. 2. X. 18. &c.

I. JOSEPH, fils de Jacob & de Rachel, frere de Benjamin, nâquit en Méſopotamie, (k) l'an du Monde 2259. avant J. C. 1741. avant l'Ere vulg. 1745. Joſeph fut favoriſé de Dieu de révélations & de ſonges prophétiques dés ſa jeuneſſe. Jacob ſon pere, qui l'avoit eu dans ſa vieilleſſe, l'aimoit plus tendrement que ſes autres fils, & il lui avoit fait un habit de diverſes couleurs. Ses freres voyant ces petites marques d'amitié, en conçurent de la jalouſie ; & Joſeph, ſans y penſer, augmenta encore ces mauvaiſes diſpoſitions, en accuſant ſes freres d'un crime énorme, (l) ou même en parlant mal d'eux, & en racontant les mauvais diſcours qu'ils tenoient. Les Septante ſuivis des Peres Grecs, liſent au contraire que ce furent ſes freres, les enfans de Bala & de Zelpha, qui décriérent Joſeph auprés de leur pere. Mais ce qui les indiſpoſa le plus contre lui, ce furent certains ſonges qu'il leur raconta. (a) Il leur dit qu'il avoit vû en ſonge douze gerbes de ſes freres, ſe proſterner devant ſa gerbe, qui étoit debout dans un champ ; & une autre fois, qu'il avoit vû le ſoleil & la lune, & douze étoiles ſe baiſſer profondément en ſa préſence. Jacob écoutoit tout cela dans le ſilence ; mais les freres de Joſeph ne le pouvoient ſouffrir.

(a) An du Monde 2276. avant J. C. 1724. avant l'Ere vulg. 1728.

Un jour que ſes freres paiſſoient leurs troupeaux vers Sichem, Jacob l'envoya pour les viſiter. Un homme ayant rencontré Joſeph dans la campagne, lui dit que ſes freres n'étoient plus à Sichem, mais à Dothaïm. Il y alla ; & ſes freres l'ayant vû venir de loin, ſe dirent l'un à l'autre : Voici nôtre ſongeur qui vient ; venez, tuons-le, & le jettons dans une vieille citerne ; & nous dirons qu'une bête farouche l'a dévoré. Ils le ſaiſirent donc, & le dépoüillérent ; mais ils ne le tuérent pas ; Ruben s'étant oppoſé à la réſolution qu'ils avoient priſe de le faire mourir. Ils le deſcendirent dans une vieille citerne, où il n'y avoit point d'eau : mais peu de tems aprés, ayant apperçû une Caravanne de Marchands Iſmaëlites & Madianites, qui venoient des montagnes de Galaad, & qui portoient des aromates & de la réſine en Egypte, ils leur vendirent Joſeph, & envoyérent à Jacob ſa tunique teinte du ſang d'un chevreau qu'ils avoient tué ; & ils lui firent dire : Voilà une robbe que nous avons trouvée ; voyez ſi c'eſt celle de vôtre fils, ou non. Jacob demeura inconſolable de la mort de ſon fils, qu'il croyoit avoir été véritablement dévoré des bêtes ; & les freres de Joſeph tinrent la choſe extrémement ſecrette.

Les Marchands dont on a parlé, vendirent Joſeph pour eſclave à Putiphar Eunuque ou Officier de Pharaon, & Général de ſes troupes, ou Capitaine de ſes gardes. Joſeph ſçut ſi bien gagner la confiance de ſon maître, qu'il lui donna l'intendance de ſa maiſon, (b) & le ſoin de tout ſon domeſtique. Mais la femme de Putiphar ayant conçû pour ce jeune eſclave une paſſion criminelle, le ſollicita plus d'une fois à conſentir à ſon mauvais déſir. Joſeph s'en défendit toûjours. Enfin un jour elle le preſſa ſi fortement, qu'il ne put ſe tirer de ſes mains, qu'en lui abandonnant ſon manteau, qu'elle tenoit. Cette femme ſe voyant ainſi mépriſée, commença à crier, & à ſe plaindre que ce jeune Hébreu l'avoit voulu violer ; & montrant ſon manteau, qu'elle tenoit en main, elle perſuada aiſément ſon mari que Joſeph avoit voulu lui faire violence. Putiphar mit donc Joſeph en priſon. (c) Mais ſoit qu'il eût enfin reconnu ſon innocence, ou qu'il eût ſimplement compaſſion de ſa diſgrace, il lui donna l'intendance ſur les autres priſonniers, & le traita avec aſſez de douceur, ſans toutefois le remettre en liberté.

(b) *Geneſ.* XXX. 1. 2. 3. &c.

(c) An du Monde 2286. avant J. C. 1714. avant l'Ere vulg. 1718.

Or il arriva que deux Officiers du Roi d'Egypte, ſon Echanſon & ſon Pannetier, ayant encouru la diſgrace de leur maître, furent auſſi mis en priſon avec Joſeph. (d) Aprés quelque tems, ils eurent chacun un ſonge, qui marquoit ce qui leur devoit arriver. Ils racontérent leur

(d) *Geneſ.* XL. 1. 2. 3. &c. An du Monde 2287. avant J. C. 1713. avant l'Ere vulg. 1717.

(k) *Geneſ.* XXX. 22. 23. 24.

(l) *Geneſ.* XXXVII. 2. 3. יבא דבדה רעה 70. Κατήγαγον δὲ Ἰωσὴφ ψόγον πονηρὸν πρὸς τοὺς πατέρας αὐτῶν. *Vide Chryſoſt. Theodoret. Diodor* &c.

ſonge

ſonge à Joſeph, qui leur en donna l'explication. Le ſonge de l'Echanſon étoit qu'il lui ſembloit qu'ayant exprimé du vin dans une coupe, il la préſentoit au Roi à ſon ordinaire. Joſeph lui prédit que dans trois jours il ſeroit rétabli dans ſon emploi, & le pria en même-tems de ne pas oublier le ſervice qu'il venoit de lui rendre, & de lui procurer la liberté. Le Pannetier ſongea que des oiſeaux venoient manger ſur ſa tete dans un panier toutes les ſortes de pâtiſſeries & de pains qu'il avoit coûtume de ſervir devant le Roi. Joſeph lui prédit qu'il ſeroit décapité, & enſuite attaché à la croix, où les oiſeaux dévoreroient ſon cadavre. Ces prédictions furent bien-tôt ſuivies de l'effet. L'Echanſon fut rétabli dans ſa premiére dignité; mais il ne ſe ſouvint pas de ſon bienfaiteur, & ne parla point pour lors de Joſeph à Pharaon.

(a) An du Monde 2289. avant J. C. 1715. avant l'Ere vulg. 1715.

Deux ans aprés, (a) Pharaon eut un ſonge, que nul ne put lui expliquer. Il lui ſembla qu'il voyoit ſept vaches graſſes, & ſept vaches maigres; & que les maigres mangeoient & conſumoient entiérement les graſſes. (b) S'étant rendormi, il vit en ſonge ſept épis beaux & pleins, & ſept épis minces & deſſéchez; & que les épis vuides conſumoient les ſept épis pleins. Ce ſonge l'ayant rempli d'inquiétude, ſon Echanſon ſe ſouvint enfin de Joſeph, & dit au Roi de quelle maniére il avoit expliqué le ſonge du Pannetier, & le ſien. En même-tems Pharaon ordonna que l'on fît venir Joſeph. On le tira de priſon, on le raſa, on lui fit changer d'habits, & on le préſenta devant le Roi. Le Roi lui raconta ſes ſonges, & Joſeph les lui expliqua, en diſant que les ſept vaches & les ſept épis ne ſignifioient qu'une même choſe; que tout cela marquoit qu'il viendroit d'abord ſept années d'une trés-grande abondance, leſquelles ſeroient ſuivies de ſept autres années d'une telle ſtérilité, que l'on ne pourroit ni ſemer, ni moiſſonner; & que pour prévenir le malheur de la famine des ſept derniéres années, il falloit choiſir un homme ſage & habile, qui pendant les ſept années de fertilité, amaſsât dans les greniers du Roi la cinquiéme partie des grains que la terre produiroit, & qui ſeroient mis en réſerve pour les ſept années de famine.

(b) Genéſ. XLI. 25. אמנה 70. Συνετός. Alius, ὁ ἀναλύσων τὰ μέλλοντα. Celui à qui les choſes futures ont été découvertes. Un autre: ὁ προγνώστης ἀναλύσεως. Celui à qui Dieu a découvert les choſes cachées. Le Syriaque: ὁ εἰδὼς τὰ κρυπτά. Celui qui connoit les choſes ſecrettes.

(d) Hebræi apud Hieron. qu. Hebr. in Geneſ. & apud Origen. in Catena Mſ. Ruffin. Toſtat. alii quidam.

(c) Chryſoſt. homil. 63. in Geneſ. alii plures.

Ce conſeil fut bien reçû du Roi, & de tous ſes Officiers; & Pharaon dit à Joſeph: Puiſque vous nous avez fait connoître ce qui doit arriver, où pourrois-je trouver quelqu'un plus propre que vous, pour l'emploi que vous propoſez? Je vous donne l'intendance de ma maiſon, & de toute l'Egypte; tout mon peuple vous obéïra; je n'aurai au-deſſus de vous que le trône. En même-tems il lui mit au doigt l'anneau qu'il portoit, le fit revêtir d'une robbe de fin lin, ou de cotton, lui mit au coû un collier d'or, le fit monter ſur le chariot qui ſuivoit le ſien, & fit crier devant lui par un héraut, qu'il étoit l'Intendant de toute l'Egypte. Il lui changea ſon nom, & le fit appeller (c) *Zaphnat-phaneah*, qui ſignifie en Egyptien, dit ſaint Jérôme, *le Sauveur du monde*. D'autres le traduiſent par: *Celui qui découvre les choſes cachées*; & il lui fit épouſer Aſeneth, fille de Putiphar, Prêtre d'On ou Héliopolis. Les Peres & les Interprétes ſont partagez ſur ce Putiphar. Les uns (d) croyent que c'eſt le même qui fut le premier maître de Joſeph, & qui le mit en priſon. D'autres (e) croyent que c'en étoit un autre; & en effet ſon nom s'écrit d'une maniére un peu différente du premier. Saint Auguſtin (a) n'oſe rien décider ſur cette queſtion; & nous devons imiter ſa retenuë dans une matiére, où l'Ecriture ne fournit pas d'aſſez fortes preuves pour nous déterminer. Joſeph eut deux fils de ſon mariage, Manaſsé, & Ephraïm, qui lui nâquirent avant le commencement de la famine. Quant à Aſeneth, on trouve une longue fable de ſon mariage avec Joſeph, dans le Miroir Hiſtorial de Vincent de Beauvais, l. 2. c. 118. Voyez auſſi l'Hiſt. Scolaſtique.

(a) Auguſt. qu. 136. in Geneſ.

Pendant les ſept années de fertilité, Joſeph eut ſoin de faire de grands amas de grains, ainſi qu'il l'avoit conſeillé lui-même. Et aprés cela on vit arriver la famine qu'il avoit prédite. Cette famine n'affligea pas ſeulement l'Egypte, elle ſe fit auſſi ſentir dans les autres parties du monde, ſur tout dans la terre de Chanaan, où étoit Jacob avec ſes fils. De toute part on venoit en Egypte pour acheter des grains, & Pharaon renvoyoit tout le monde à Joſeph, voulant qu'il fût le ſeul diſpenſateur de tout le froment du pays, & qu'il ne ſe fit rien que par ſes ordres. Jacob envoya donc ſes fils en Egypte, auſſi-bien que les autres, (b) pour y acheter de quoi vivre; il ne retint avec lui que Benjamin, craignant qu'il ne lui arrivât quelque choſe en chemin. Joſeph reconnut fort bien ſes freres, quoiqu'ils ne le reconnuſſent pas. Il leur parla durement, leur dit qu'ils étoient des eſpions, retint Siméon dans les liens, apparemment parce qu'il avoit été le plus ardent de ſes ennemis, & ne laiſſa aller les autres, qu'à condition qu'ils lui améneroient le plus jeune de leur frere, dont ils lui avoient parlé. En les renvoyant, il fit remplir leurs ſacs de grains, & fit mettre l'argent de chacun d'eux au fond du ſac, ſans qu'ils s'en appercuſſent.

(b) Geneſ. XLII. 1. 2. 3. &c. An du M. 2297. avant J. C. 1703. avant l'Ere vulg. 1707.

Comme la famine croiſſoit de jour en jour, Jacob fut contraint malgré ſa répugnance, d'envoyer de nouveau ſes fils en Egypte, & de laiſſer aller avec eux Benjamin. (c) Lorſqu'ils furent arrivez auprés de Joſeph, & qu'il eut vû avec eux ſon frere Benjamin, il ordonna à ſes gens de préparer à manger pour ces étrangers, parce qu'il vouloit qu'ils dînaſſent ce jour-là avec lui. Cependant il alla à ſes affaires, & ne revint que vers midy, pour dîner. Lorſqu'il fut entré, ſes freres ſe proſternérent en ſa préſence, & lui offrirent les préſens que Jacob lui envoyoit. Il leur demanda comment ſe portoit leur pere, & ſi ce jeune homme qu'ils avoient amené, étoit leur jeune frére. Ayant ſalué Benjamin, il ſortit promtement, parce qu'il ne pouvoit plus retenir ſes larmes. Aprés cela, il fit ſervir à manger. On ſervit à Joſeph & aux Egyptiens à part, & aux Hébreux d'un autre côté; parce que les Egyptiens ne mangent pas avec les Hébreux, & qu'ils les regardent comme impurs & comme profanes. Joſeph fit placer ſes freres ſelon leur âge, & fit ſervir à Benjamin une portion cinq fois plus grande qu'aux autres; ce qui les remplit tous d'admiration.

(c) An du M. 2298. avant J. C. 1702. avant l'Ere vulg. 1706. Geneſ. XLIII. 1. 2. &c.

Le lendemain matin on leur donna du grain dans leurs ſacs, & on mit ſecrettement dans celui de Benjamin, la coupe de Joſeph. (d) A peine étoient-ils ſortis de la ville, que Joſeph fit courir aprés eux, & leur fit faire de grands reproches de la maniére dont ils en uſoient, en prenant ainſi la coupe de l'Intendant du pays, qui les avoit comblez de biens & d'honneurs.

(d) Geneſ. XLIV. 1. 2. 3. &c.

On ouvrit le ſac de Benjamin, & on y trouva en effet la coupe de Joſeph. Cet accident les couvrit de confuſion. Ils retournérent tous à la ville avec Benjamin. Juda ſupplia Joſeph de vouloir bien le recevoir pour eſclave, au lieu de Benjamin, & lui remontra que s'il retournoit vers ſon pere, ſans lui remener ſon cher fils, il le feroit mourir de douleur. Joſeph ne pouvoit plus retenir ſes larmes; (a) & faiſant ſortir tous les étrangers qui étoient là, il éleva ſa voix, & laiſſant couler ſes pleurs, il dit à ſes freres: Je ſuis Joſeph; mon pere vit-il encore? Mais ils ne lui purent répondre, tant ils étoient ſaiſis d'étonnement. Et les faiſant approcher, il ajoûta: Ne craignez point, & ne vous affligez point de ce que vous m'avez vendu. Dieu m'a envoyé en ce pays pour vôtre conſervation. Allez vîte vers mon pere, & dites-lui de ma part de venir me trouver en ce pays-ci. Je vous donnerai la terre de Geſſen, où vous demeurerez avec vos familles & vos beſtiaux; car la famine doit encore durer quelques années. Aprés cela, il les embraſſa tous, & principalement Benjamin, & les laiſſa aller.

(a) *Geneſ.* XLV. 1. 2. 3. *&c.*

Etant arrivez en la terre de Chanaan, ils annoncérent à Jacob que Joſeph ſon fils étoit en vie, & qu'il étoit comme le Roi de toute l'Egypte. Jacob à cette nouvelle, ſe réveilla comme d'un profond ſommeil, & ſans perdre de tems, ſe diſpoſa pour aller embraſſer ſon fils en Egypte. (b) Etant arrivé à la frontiére de ce pays, il envoya devant lui Juda, pour annoncer ſa venuë à Joſeph. Joſeph monta promtement ſur ſon chariot, & vint au-devant de ſon pere juſqu'à la terre de Geſſen. Ils s'embraſsérent avec les tranſports de joye & de tendreſſe que l'on peut s'imaginer; & Joſeph étant allé trouver Pharaon, (c) lui dit que ſon pere & ſes freres étoient venus de la terre de Chanaan; qu'ils étoient paſteurs de brebis. En méme-tems il lui préſenta Jacob, & quelques-uns de ſes freres. Le Roi vit avec plaiſir ce vénérable vieillard, & il dit à Joſeph de leur donner la terre de Geſſen, & de choiſir pour étre Intendans de ſes troupeaux, ceux de ſes freres qu'il croiroit propres à cet emploi. Joſeph donna donc à Jacob & à ſes fils la terre de Geſſen, où étoit la ville de Rameſſé, afin qu'ils y demeuraſſent avec leurs troupeaux.

(b) *Geneſ.* XLVI. 1. 2. 3. *&c.*

(c) *Geneſ.* XLVII. 1. 2. 3. *&c.*

La famine croiſſant toûjours, Joſeph attira dans les coffres du Roi tout l'argent des Egyptiens, pour du bled; puis il leur demanda leur bétail, & enſuite leurs champs; & enfin leurs perſonnes. Ayant ainſi acquis tout le pays au profit du Roi, il dit aux Egyptiens qu'il leur rendroit leur bétail & leurs champs, avec du bled pour ſemer, à condition qu'ils payeroient au Roi la cinquiéme partie de tout ce qu'ils recüeilleroient. Ils y conſentirent; & c'eſt de-là que vint la coûtume qui s'obſerva dans la ſuite, que le cinquiéme des fruits de l'Egypte appartenoit à Pharaon, à l'exception toutefois des terres des Prêtres, qui furent privilégiées.

Jacob ayant vécu dix-ſept ans en Egypte, (d) & ſentant que le tems de ſa mort approchoit, (e) fit venir Joſeph, & lui dit: Si j'ai trouvé grace devant vous, mettez vôtre main ſous ma cuiſſe, & promettez-moi de ne me pas enterrer dans ce pays. Joſeph fit ce que ſon pere déſiroit, & lui promit de l'enterrer dans la terre de Chanaan, dans le tombeau de ſes peres. Aprés cela Jacob adora Dieu, tourné vers le chevet de ſon lit; (a) ou, ſelon les Septante, il adora le ſommet du bâton, ou du ſceptre que Joſeph portoit en ſa main; ou enfin, ſelon quelques nouveaux Interprétes, il ſe recoucha, & ſe pencha ſur le chevet de ſon lit. Il eſt certain que l'on peut donner à l'Hébreu ces différentes ſignifications, ſuivant les différentes maniéres de le lire. Quelque tems aprés, on avertit Joſeph que ſon pere étoit plus malade; & ayant pris avec ſoi ſes deux fils Manaſſé & Ephraïm, il l'alla voir. Jacob lui dit qu'il adoptoit ſes deux fils Manaſſé & Ephraïm, & qu'ils ſeroient dans ſa famille comme Ruben & Siméon. Aprés cela, il fit avancer les deux fils de Joſeph, il les embraſſa & les benit; & mettant ſes mains ſur leurs têtes, Joſeph remarqua qu'il avoit mis la main gauche ſur la tête de Manaſſé, quoiqu'il fut l'aîné; & la droite ſur Ephraïm, qui étoit le cadet. Joſeph voulut les ôter.

(a) *Geneſ.* XLVII. 31. וישתחו על ראש המטה 70. Προσεκύνησεν ἐπὶ τὸ ἄκρον τῆς ῥάβδου αὐτοῦ. Ita & *Paul. Hebr.* XI. 21.

Mais Jacob lui dit qu'il ſçavoit parfaitement ce qu'il faiſoit; que Manaſſé ſeroit pere d'un grand peuple, mais qu'Ephraïm ſeroit plus puiſſant. Aprés avoir beni Ephraïm & Manaſſé, il dit à Joſeph qu'il lui donnoit en héritage pardeſſus ſes autres freres, le champ d'auprés de Sichem, qu'il avoit *gagné avec ſon épée & ſon arc.* (b) Il vouloit apparemment parler du champ ſitué prés la ville de Sichem, qu'il avoit acheté des enfans d'Hémor, à ſon retour de la Méſopotamie. Mais comment dit-il qu'il l'a *tiré des mains de l'Amorrhéen avec ſon épée & avec ſon arc?* C'eſt peut-être qu'aprés ſa retraite d'auprés de Sichem, à cauſe de la violence exercée par ſes fils contre les habitans de cette ville, il fut obligé dans la ſuite de ſe remettre en poſſeſſion de cet héritage, en chaſſant par la force les Amorrhéens, qui s'en étoient emparez. Voyez les Commentateurs ſur *Geneſ.* XLVIII. 22.

(b) *Geneſ.* XXXIII. 18. 19.

Aprés cela Jacob fit venir tous ſes enfans, & donna à chacun d'eux une bénédiction particuliére. Il dit à Joſeph: (c) *Joſeph eſt un rejetton d'un arbre chargé de fruit, une branche d'un arbre planté ſur le coulant des eaux. Ses branches ſont ſemblables à celles des arbriſſeaux qui croiſſent le long des murailles. Ceux qui ſont armez de dards l'ont attaqué: mais ſon arc eſt demeuré fortement tendu; les liens de ſes bras ont été déliez par la main du puiſſant Dieu de Jacob. Le Dieu de vôtre pere ſera vôtre ſecours, & le Tout puiſſant vous comblera de bénédictions tant du Ciel, que de la terre; tant du lait & des mammelles, que du fruit des entrailles. Que les bénédictions que je vous donne, ſoient au-deſſus de toutes celles que j'ai reçûës; qu'elles s'étendent juſqu'à la venuë du Deſir des collines éternelles.*

(c) *Geneſ.* XLIX. 22. 23.

Lorſque Jacob fut expiré, (d) Joſeph ſe jetta ſur ſon viſage, fondant en larmes. Enſuite il le fit embaumer par les Médecins d'Egypte, dont le métier étoit auſſi d'embaumer. Ils furent trente jours à l'embaumer; & enſuite on le mit encore quarante jours dans le nitre, pour achever de deſſécher ſes chairs. Et pendant tout ce tems, qui fut de ſoixante & dix jours, on fit le deüil de Jacob dans toute l'Egypte. Le tems du deüil étant fini, Joſeph fit demander au Roi qu'il lui plût de lui permettre d'aller enterrer ſon pere dans la terre de Chanaan. Le Roi le permit; & Joſeph fut accompagné dans ce convoi par les principaux de la Cour de Pharaon, & du reſte de l'Egypte. Etant arrivez à l'aire d'Athad, ils y firent encore un deüil de

(d) *Geneſ.* L.

(d) An du Monde 2315. avant J. C. 1685. avant l'Ere vulg. 1689.

(e) *Geneſ.* XLVII. 29.

ſept jours ; aprés quoi ils mirent le corps dans la caverne double, ou dans la caverne de Macphela, qu'Abraham avoit achetée d'Ephron le Héthéen. Or aprés que Joſeph fut retourné en Egypte, ſes freres craignant qu'il n'eût quelque reſſentiment contre eux, lui firent dire : Vôtre pere nous a ordonné avant ſa mort, de vous prier de nous pardonner ce que nous avons fait contre vous ; nous vous demandons donc aujourd'hui cette grace. Joſeph verſa des larmes ; & lorſqu'ils furent en ſa préſence, il leur dit : Pouvons-nous réſiſter à la volonté de Dieu ? Dieu a changé en bien les mauvais deſſeins que vous aviez conçûs contre moi. Ne craignez point ; je vous nourrirai, vous & vos enfans.

Joſeph aprés avoir vécu cent dix ans, & avoir vû ſes petits fils juſqu'à la troiſiéme génération, tomba malade, & dit à ſes freres : Dieu vous viſitera aprés ma mort, & vous tirera de ce pays, pour vous faire entrer dans la terre qu'il a promiſe à nos peres. Promettez-moi donc avec ſerment de tranſporter mes os avec vous, lorſque vous ſortirez de ce pays. Ils le lui promirent ; & aprés ſa mort, (*a*) ſon corps fut mis dans un cercüeil en Egypte ; & Moyſe tranſporta ſon corps, lorſqu'il tira les Iſraëlites de ce pays. (*b*) Il fut donné en garde à la Tribu d'Ephraïm, qui l'enterra prés de Sichem, (*c*) dans le champ que Jacob avoit donné en propre à Joſeph, un peu avant ſa mort. Les Rabbins (*d*) ont débité bien des contes ſur le ſujet du cercüeil de Joſeph, que les Egyptiens avoient, diſent-ils, caché ſous la terre, dans le lit du fleuve, de peur que les Hébreux ne l'emportaſſent ; ſachant que dés qu'ils auroient ce corps, les Egyptiens ne pourroient plus les retenir dans leur pays. Mais Moyſe ſçut le découvrir, & l'enlever malgré eux.

(*a*) An du Monde 2269. avant J. C. 1731. avant l'Ere vulg. 1715.
(*b*) *Exod.* XIII. 19.
(*c*) *Joſue* XXIV. 32.
(*d*) Voyez la vie de Moyſe publiée en Hébreu & en Latin par M. Gaulmin.

L'Auteur de l'Eccléſiaſtique (*e*) fait l'éloge du Patriarche Joſeph en ces termes : *De Jacob eſt né cet homme de miſéricorde, qui a trouvé graces aux yeux de toute chair. Il naquit pour être le Prince de ſes freres, & l'appui de ſa famille : pour être le Chef de ſes proches, & le ferme ſoutien de ſon peuple. Ses os ont été viſitez, & ont prophétiſé aprés ſa mort.* Il veut marquer que ſes os furent tranſportez hors de l'Egypte, & que cela arriva enſuite de la prophétie qu'il avoit faite, que Dieu viſiteroit les Hébreux, & les feroit entrer dans la terre promiſe.

(*e*) *Eccli.* XLIX. 16. 17.

On lit dans le Teſtament des douze Patriarches pluſieurs particularitez de la vie de Joſeph, qui ſont abſolument apocryphes, auſſi-bien que la prophétie que Joſeph y fait de la naiſſance de la ſainte Vierge, qui ſera, dit-il, de la Tribu de Juda & de Lévi, & qui donnera naiſſance à l'Agneau de Dieu. Joſeph dit enſuite à ſes enfans d'emporter les os de Zelpha, & de les enterrer dans le pays de Chanaan, auprés du tombeau de Rachel. Pluſieurs Sçavans (*f*) ont crû que les Egyptiens avoient adoré Joſeph ſous les noms d'Apis, d'Oſiris & de Sérapis, & même ſous les noms d'Hermés, de Thamuz & d'Adonis. On a attribué à Joſeph un Livre intitulé : *La Priére de Joſeph*, qui eſt citée par Origénes en plus d'un endroit. (*g*) Trithéme parle d'un Livre magique attribué à Joſeph, & intitulé : *Le Miroir de Joſeph.* (*h*)

(*f*) Voyez S. Paulin *Natali* XI. *S. Felicis* v. 100. *Ruffin. l.* 2. *c.* 23. *hiſt. Eccleſ. &c. Beaun. l.* 4. *c.* 13. *Seleſt. ſacr. Sgambat. Archiv. V. T. Fabricius in apocryph. V. T. in Joſeph.*
(*g*) *Origen. Philocalia, p.* 79. *edit. Oxon. & in Joan. t.* V. *p.* 77.
(*h*) Voyez Naudé Apolog. des grands Hommes accuſez de magie, c. 15.

Artapane cité dans Euſébe, (*i*) dit que Joſeph étant venu en Egypte, montra aux Egyptiens la maniére de partager les champs, & de cultiver chacun ſon propre héritage ; au lieu qu'auparavant chacun cultivoit ce qu'il jugeoit à propos, toutes les terres étant en commun. Il ajoûte qu'il inventa auſſi les meſures ; ce qui lui mérita des honneurs extraordinaires de la part de ces peuples. Mahomet dans l'Alcoran, Surate XII. raconte au long l'hiſtoire de Joſeph : mais il y méle pluſieurs circonſtances fabuleuſes, ſur leſquelles les Orientaux ont encore beaucoup enchéri. Voyez les Notes de Maraccius ſur l'Alcoran, & le Dictionnaire de M. D'Herbelot, ſous le nom *Jouſouph.*

(*i*) *Artapan. apud Euſeb. l.* 9. *c.* 23. *Præparat.*

II. JOSEPH, fils de Jacob, petit-fils de Mathan, (*a*) époux de la ſainte Vierge, & pere nourricier de JESUS-CHRIST. Tout ce que l'on dit de ſon âge, & des autres circonſtances de ſa vie, à l'exception de ce qui ſe lit dans l'Evangile, n'étant fondé que ſur des autoritez apocryphes, nous ne nous y arrêterons pas. Pluſieurs Anciens (*b*) ont crû qu'avant ſon mariage avec la ſainte Vierge, il avoit eu une autre femme, nommée *Eſcha*, ou Marie, de laquelle il avoit eu ſaint Jacques le Mineur, & les autres que l'Ecriture appelle les freres de JESUS-CHRIST. Mais cela eſt entiérement contraire à ceux qui tiennent que ſaint Joſeph a toûjours gardé une virginité parfaite ; ſentiment qui eſt enſeigné par ſaint Jérôme contre Helvidius, & qui eſt aujourd'hui communément ſuivi par les Latins. De plus, l'opinion qui veut que ſaint Jacques le Mineur ſoit fils de ſaint Joſeph & de Marie, que l'on croit être la ſœur de la ſainte Vierge ; cette opinion, dis-je, eſt inſoutenable, puiſque Marie mere de Jacques, vivoit encore au tems de la Paſſion de JESUS-CHRIST ; (*c*) à moins qu'on ne veüille dire que ſaint Joſeph l'avoit répudiée, pour épouſer la ſainte Vierge ; ou que ce Saint a eu en même-tems pour femmes les deux ſœurs : ce qui eſt entiérement contraire à la Loi. (*d*) Voyez la note 3. de M. de Tillemont ſur ſaint Jacques le Mineur.

(*a*) *Matt.* 1. 15. 16.
(*b*) *Euſeb. l.* 2. *c.* 1. *hiſt. Eccl. plures apud Hieronym. in Helvid. c.* 9. *& in Matt.* XII. *Epiphan. hæreſ.* 28. *c.* 7. *& hæreſ.* 78. *c.* 7. 8. *Nicephor. l.* 2. *c.* 3. *Hilar. in Matt.* 1. 1. *Ambroſ. de inſtit. Virg. c.* 6. *Ambroſiaſt. in Galat.* 1. 19.
(*c*) *Marc.* XV. 40.
(*d*) *Levit.* XVIII. 18.

L'Evangile apocryphe de la naiſſance de la Vierge, ſuivi par ſaint Epiphane & par pluſieurs autres, porte que ſaint Joſeph étoit fort vieux, lorſqu'il épouſa la ſainte Vierge. Saint Epiphane (*e*) lui donne plus de quatre-vingt ans, & dit qu'il avoit déja ſix enfans d'une premiére femme. Il n'épouſa pas la ſainte Vierge par ſon choix, mais par le ſort, ni pour en uſer avec elle comme avec ſa femme, mais ſimplement pour être le gardien de ſa virginité. D'autres croyent qu'il fut obligé de l'épouſer, comme étant ſon plus proche parent, & ſon plus proche héritier. (*f*) La verge fleurie que les Peintres mettent entre les mains de ſaint Joſeph, déſigne la verge qu'il préſenta au Grand-Prêtre, avec les autres de la maiſon de David, qui pouvoient prétendre au mariage de Marie. De toutes ces verges, il n'y eut que celle de Joſeph qui fleurit. C'étoit le ſigne par lequel Dieu déclaroit ordinairement ſa volonté ſur ces ſortes de mariages des vierges qui lui étoient conſacrées. Mais laiſſons ces réveries tirées des Livres apocryphes, comme les appelle ſaint Jérôme, (*g*) & attachons-nous à ce que l'Evangile nous apprend de ſaint Joſeph.

(*e*) *Epiphan. hæreſ.* 51. *c.* 10.
(*f*) *Vide Grot. ad Matt.* 1. 16. *Caſaubon. ad Baron.* 1. *n.* 37. *alii ex Epiphan.* 78. *c.* 7.
(*g*) *Hieronym. in Matt. l.* 2.

Saint Joſeph étoit juſte, dit l'Evangile ; (*h*) & c'eſt le plus grand éloge qu'on puiſſe faire de ſa vertu, puiſque la juſtice comprend toutes les vertus. Il épouſa la ſainte Vierge, qu'il ſçavoit bien être dans la réſolution de garder la virginité, & par conſéquent il étoit lui-même dans

(*h*) *Matt.* 1. 19.

la même réſolution. Sa demeure ordinaire étoit à Nazareth, ſur tout depuis ſon mariage : car il y a des Auteurs qui croyent que ſa véritable patrie étoit Capharnaüm ; d'autres, que c'étoit Bethléem. Il vivoit du travail de ſes mains, & étoit artiſan (*a*) de ſon métier : mais on n'eſt pas d'accord quel métier il exerçoit. Les uns le font Charpentier ; d'autres, Serrurier ; d'autres, Maçon. Saint Juſtin le Martyr (*b*) dit qu'il travailloit à faire des jougs & des charruës. Le Livre apocryphe *de l'enfance de Jeſus*, qui eſt trés-ancien, rapporte un miracle que le Sauveur fit dans la boutique de ſon pere, qui étoit Charpentier. S. Ambroiſe (*c*) dit qu'il travailloit à abattre & à tailler des arbres, & à bâtir des maiſons : mais au même endroit il parle des outils de Serrurier, qu'il manioit, & dont il ſe ſervoit. Libanius ayant demandé en raillant à un Chrétien ce que faiſoit JESUS-CHRIST : (*d*) Il fait, lui répondit-il, un cercüeil pour l'Empereur Julien. L'Auteur de l'Ouvrage imparfait ſur ſaint Matthieu, (*e*) ſaint Thomas, & grand nombre de nouveaux Interprétes le font auſſi Charpentier.

(*a*) *Matth.* XIII. 55. Οὐχ οὗτός ἐστιν ὁ τοῦ τέκτονος υἱός.

(*b*) *Juſtin. Martyr. Dialog. cum Tryphon. p.* 316.

(*c*) *Ambroſ. in Lucam l.* 3. *n.* 2. *ex Theophil. Antioch. in Matt.* XIII.

(*d*) *Apud Theodoret. hiſt. Eccleſ. l.* 3. *c.* 18. *Sozom. l.* 6. *c.* 2. *&c.*

(*e*) *Auth. Operis imperfecti in Matth. homil.* 1.

Ceux qui tiennent que ſaint Joſeph étoit Serrurier ou Maréchal, citent ſaint Hilaire, (*f*) ſaint Pierre Chryſologue, (*g*) Béde le Vénérable, (*h*) l'Evangile Hébreu de ſaint Matthieu, donné par Tilius. Hugues le Cardinal (*i*) le fait Orfévre ; mais il ne déſapprouve pas le ſentiment qui le fait Maçon. Théophile d'Antioche & ſaint Ambroiſe ne répugnent pas à le faire Serrurier, puiſqu'ils diſent qu'il travailloit avec le ſouffle & le feu.

(*f*) *Hilar. in Matth.*

(*g*) *Chryſolog. ſerm.* 48.

(*h*) *Beda Venerab. in Marc. c.* 6.

(*i*) *Hugo in Marc.* VI.

Le myſtére de l'Incarnation du Fils de Dieu n'avoit point d'abord été découvert à ſaint Joſeph ; & ce ſaint homme ayant remarqué la groſſeſſe de Marie ſon épouſe, (*k*) ou ſa fiancée, & ne ſçachant à quoi l'attribuer, voulut la renvoyer ſecrettement, en lui donnant un billet de divorce, au lieu de la déshonorer publiquement. Mais lorſqu'il étoit dans cette réſolution, l'Ange du Seigneur lui apparut en ſonge, & lui dit : (*l*) Joſeph, fils de David, ne craignez point de prendre Marie pour vôtre épouſe ; parce que ce qui eſt formé dans elle, vient du Saint-Eſprit. Elle enfantera un fils, & vous lui donnerez le nom de JESUS, ou de Sauveur ; parce qu'il ſauvera ſon peuple, & le délivrera de ſes péchez. Aprés cela Joſeph prit Marie dans ſa maiſon, & la retint comme ſon épouſe.

(*k*) *Ambroſ. in Luc. l.* 3. *n.* 2. *Theophil. Antioch. in Matt.* XIII.

(*l*) *Matt.* I. 18.

Environ ſix mois aprés, (*m*) Joſeph fut obligé d'aller à Bethléem, lieu de ſon origine, pour s'y faire enregiſtrer (*n*) avec Marie ſon épouſe, en conſéquence d'une Ordonnance de l'Empereur Auguſte, qui faiſoit faire un dénombrement général de tout l'Empire. Pendant qu'ils étoient en ce lieu, le tems auquel Marie devoit accoucher, arriva, & elle mit au monde ſon Fils JESUS-CHRIST. Le tems de la purification de Marie étant arrivé quarante jours aprés la naiſſance de l'Enfant, Joſeph & Marie le portérent à Jéruſalem, & firent tout ce qui eſt ordonné par la Loi dans de pareilles occaſions. Comme ils ſe diſpoſoient à s'en retourner à Bethléem, l'Ange du Seigneur avertit Joſeph en ſonge, (*o*) qu'il eût à porter l'Enfant en Egypte ; parce que le Roi Hérode cherchoit à le faire mourir. On ne ſcait combien de tems ils demeurérent en Egypte : mais il y a beaucoup d'apparence qu'ils n'y ſéjournérent pas long-tems, puiſqu'Hérode mourut vers la Féte de Pâque, peu de mois aprés le maſſacre des Innocens.

(*m*) An du Monde 4000. l'année de la naiſſance de J. C.

(*n*) *Luc.* II. 1. 2. 3. *&c.*

(*o*) *Matt.* II. 13. 14.

Alors l'Ange avertit de nouveau ſaint Joſeph qu'il pouvoit revenir en Judée. Lorſqu'il y fut arrivé, ayant appris qu'Archélaüs avoit ſuccédé à Hérode, & craignant que ce Prince n'eut hérité de la cruauté de ſon pere, au lieu d'aller à Jéruſalem, ou à Bethléem, il ſe retira à Nazareth dans la Galilée, qui n'étoit pas du Royaume d'Archélaüs, mais de celui d'Hérode Antipas. Il y demeura juſqu'à ſa mort, occupé à travailler de ſon métier, & vivant dans une grande ſimplicité, & dans une grande exactitude à pratiquer les obſervances de la Loi. Il amena JESUS-CHRIST âgé de douze ans avec Marie à Jéruſalem pour la Fete de Pâque, & ils eurent la douleur de le perdre pendant trois jours. (*a*) Lorſqu'ils le retrouvérent dans le Temple, la Vierge dit à JESUS : Mon Fils, pourquoi avez-vous agi ainſi avec nous ? Voilà vôtre pere & moi, qui vous cherchions tout affligez. Mais JESUS leur répondit : Pourquoi eſt-ce que vous me cherchiez ? ne ſçaviez-vous pas qu'il faut que je ſois occupé à ce qui regarde le ſervice de mon Pere ? Ou, ſelon une autre Traduction : Ne ſçaviez-vous pas que le lieu où il me falloit chercher, étoit la Maiſon de mon Pere ? (*b*) Mais ils ne comprirent pas ce qu'il leur diſoit : il s'en retourna avec eux à Nazareth, & il leur étoit ſoumis.

(*a*) *Luc.* II. 42. 51.

(*b*) *Luc.* II. 49. Οὐκ ᾔδειτε ὅτι ἐν τοῖς τοῦ Πατρός μου δεῖ εἶναί με.

Voilà ce que l'Ecriture nous apprend de ſaint Joſeph. On croit (*c*) avec beaucoup de probabilité qu'il étoit mort avant que JESUS-CHRIST commençât à prêcher l'Evangile. Saint Joſeph ne paroît point ni aux nôces de Cana, ni dans aucune autre circonſtance de la prédication du Sauveur ; & JESUS-CHRIST à la croix recommande ſa ſainte Mere à ſaint Jean, ce qu'il n'auroit pas fait ſans doute, ſi elle avoit eu ſon mari. Les Voyageurs prétendent que ſon tombeau eſt dans la vallée de Joſaphat, à l'orient de Jéruſalem ; mais les Anciens n'en ont point parlé. On ne montre nulle part aucune des reliques de ſon corps, mais ſeulement quelques-uns de ſes meubles, comme ſon anneau nuptial, qu'on prétend avoir à Pérouze en Italie, & en quelques autres lieux. Son nom ſe trouve dans de trés-anciens Martyrologes au 19. de Mars : mais on n'a commencé à faire ſa Féte qu'aſſez tard. On croit que ce furent les Carmes qui apportérent cette Féte d'Orient dans les Egliſes d'Occident ; & la dévotion particuliére qu'eut ſainte Théréſe envers ſaint Joſeph, n'a pas peu contribué dans le dernier ſiécle à augmenter la ſolemnité de ſon culte.

(*c*) *Vide Epiphan. hæreſ.* 78. *c.* 8. *Ambroſ. in Luc.* XXIII. *& alios.*

III. JOSEPH, ou *Joſé*, (*d*) fils de Marie de Cléophas, étoit frere de ſaint Jacques le Mineur, & proche parent de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST ſelon la chair, étant fils de Marie ſœur de la ſainte Vierge, & de Cléophas frere de ſaint Joſeph ; (*e*) ou fils de ſaint Joſeph lui-même, comme le prétendent pluſieurs Anciens, (*f*) qui ont voulu que ſaint Joſeph ait été marié avec Marie de Cléophas, ou avec *Eſcha*, avant que d'épouſer la ſainte Vierge. Il y en a qui croyent que Joſeph fils de Marie de Cléophas, eſt le même que *Joſeph Barſabas*, ſurnommé le *Juſte*, dont il eſt parlé dans les Actes des Apôtres, & qui fut propoſé avec ſaint Matthias pour remplir la place du traître Judas. (*g*) Mais cela n'eſt nullement certain.

(*d*) *Marc.* XV. 40. *Matth.* XIII. 55. XXVII. 56.

(*e*) *Hegeſipp. apud Euſeb. l.* 3. *c.* 11. *hiſt. Eccleſ.*

(*f*) Voyez ci-devant l'article de *S. Joſeph.*

(*g*) *Act.* I. 23.

L'Ecriture ne nous apprend rien de particulier touchant Joſeph frere du Seigneur. S'il étoit du nombre de ceux de ſes parens qui ne croyoient point en lui, lorſqu'ils vouloient lui perſuader d'aller à la Fête des Tabernacles, quelques mois avant ſa mort, il y a apparence qu'il ſe convertit depuis; car l'Ecriture inſinuë qu'à la fin tous les freres de JESUS-CHRIST croyoient en lui; (a) & ſaint Chryſoſtome (b) dit qu'ils ſe ſignalérent par la grandeur de leur foi, & de leur vertu.

(a) Act. 1. 13. 14.
(b) Chryſoſt. in Matth. homil. 1. p. 59. b. in Acta homil. 3. p. 28. in Joan. homil. 20. p. 154. c.
(c) Act. 1. 21. 23.
(d) Vide Euſeb. l. 1. c. 12. Clem. Alex. Beda, Epiphan. de Chriſti carn. l. 4.
(e) Papias apud Euſeb. l. 3. c. 39. hiſt. Eccl.

IV. JOSEPH BARSABAS, ſurnommé le *Juſte*, eſt un des premiers Diſciples de JESUS-CHRIST, ayant été avec lui dés le commencement. (c) Il étoit du nombre des ſoixante & douze Diſciples. (d) Saint Pierre l'ayant propoſé avec ſaint Matthias, pour remplir la place de Judas le traître, ſaint Matthias fut préféré. Joſeph continua dans le Miniſtére Apoſtolique juſqu'à la fin; & Papias (e) nous apprend que ce Saint ayant bû du poiſon, la grace de JESUS-CHRIST le garantit de la mort. Les Martyrologes d'Uſuard & d'Adon mettent ſa Fête le 20. de Juillet, & diſent de lui qu'il ſouffrit beaucoup de la part des Juifs; & qu'enfin il mourut en Judée, & eut une fin glorieuſe.

(f) Eusébe ſur le nom de Rumah, dit que c'eſt la même qu'*Arimathée*. Et ſur le nom *Armathem Sépha*, il dit que c'eſt la même qu'*Arimathie*, dont il eſt fait mention dans l'Evangile. S. Jérôme dans l'Epitaphe de ſainte Paule, dit qu'*Arimathie* n'eſt pas loin de *Dioſpolis*, ou *Lidda*. C'eſt donc la ville de *Rama*, ou *Ramula*, entre Joppé & Jeruſalem.
(g) Jean. XIX. 38.
(h) Matth. XXVII. 60. Jean. XIX. 40. 41.
(i) Richerii Senonenſ. Monachi Chronic. l. 2. c. 7. 8. & Joan. de Bayon. Chronic. Ms. Mediom. Monaſterii. Ces Auteurs font de Fortunat un Archevêque de Jeruſalem; mais c'eſt ſans doute le même que Fortunat Archevêque de Grade ſous Charlemagne. Voyez le Comte Annal. Franc. t. 6. p. 817.

V. JOSEPH D'ARIMATHIE, ou de *Ramatha*, (f) Sénateur des Juifs, & Diſciple ſecret de JESUS-CHRIST. (g) Il ne conſentit point (h) aux deſſeins des autres Juifs, & ſur tout des autres membres du Sanhédrin, qui avoient condamné & fait mourir JESUS-CHRIST; & lorſque le Sauveur fut mort, il alla hardiment trouver Pilate, & lui demanda le Corps de JESUS, (i) pour l'enſevelir. Il l'obtint, & lui donna une ſépulture honorable, dans un ſépulcre tout neuf qu'il avoit fait creuſer dans un jardin qui étoit ſur la même montagne du Calvaire, où JESUS avoit été crucifié. (k) Aprés l'avoir mis dans le tombeau, il en ferma l'entrée par une pierre taillée exprés, qui en rempliſſoit exactement toute l'ouverture. L'Egliſe Grecque fait la Fête de ſaint Joſeph d'Arimathie le 31. de Juillet. Son nom ne ſe lit pas dans les anciens Martyrologes Latins, & il n'eſt dans le Romain que depuis l'an 1585. Le corps de ſaint Joſeph d'Arimathie fut, dit-on, (l) apporté en l'Abbaye de Moyenmentier, par Fortunat Archevêque de Grade, à qui Charlemagne avoit donné ce Monaſtére à titre de bénéfice. Le corps du Saint y fut honoré juſqu'au dixiéme ſiécle; mais alors le Monaſtére ayant été donné à des Chanoines qui y demeurérent pendant ſoixante & dix ans, les Reliques de ce Saint furent enlevées par des Moines étrangers, & furent perduës avec beaucoup d'autres. Je ne rapporte pas ici ce qu'on lit dans les faux Actes de Joſeph d'Arimathie. On peut conſulter ſur cela les Bollandiſtes au 17. de Mars.

VI. JOSEPH, mari de Salomé ſœur du Grand Hérode, fut établi Gouverneur de Judée en l'abſence de ce Prince; & lorſqu'il partit pour aller ſe juſtifier auprés de Marc-Antoine, ſur la mort du jeune Ariſtobule frere de Mariamne, il donna un ordre ſévére à Joſeph, qu'au cas qu'Antoine le fît mourir, il ne manquât pas auſſi-tôt de faire mourir Mariamne, de peur qu'aprés ſa mort elle ne tombât à la puiſſance d'un autre. Mais Joſeph ayant imprudemment déclaré à Mariamne l'ordre qu'il avoit, croyant par-là lui perſuader l'extréme paſſion qu'Hérode avoit pour elle, Mariamne en conçut une nouvelle averſion pour ſon mari; & Hérode ne fut pas plûtôt de retour, qu'elle lui en fit de ſanglans reproches. Hérode commença dés ce moment à douter de la fidélité de ſa femme, & à ſoupçonner Joſeph d'avoir eu avec elle de trop grandes familiaritez, puiſqu'il lui avoit déclaré un ſecret de cette importance. Ainſi ſans vouloir ſeulement l'entendre, il le fit mourir ſur le champ. (a)

(a) Joſeph. Antiq. l. 15. c. 4. p. 515. 516.

VII. JOSEPH CAIPHE. Voyez *Caïphe*.

VIII. JOSEPH, fils d'Ellem, fut ſubſtitué pour un jour au Grand-Prêtre Matthias, parce que celui-ci en ſongeant pendant la nuit, s'étoit ſoüillé, s'imaginant être auprés de ſa femme. (b) Cette ſouillure le rendant incapable, ſelon la Loi, (c) de faire ſes fonctions, on les fit exercer ce jour-là par ce Joſeph ſon parent.

(b) Joſeph. Antiq. l. 17. c. 8. p. 597. d.
(c) Deut. XXIII. 10. Levit. XXII. 4. 5.

IX. JOSEPH, fils de Canée, Grand-Pontife des Juifs, depuis l'an du Monde 4048. juſqu'en 4050.

X. JOSEPH, ſurnommé *Cabéi* ou *Gaddis*, Grand-Prêtre des Juifs, établi par Agrippa l'an du Monde 4066. & deſtitué la même année.

XI. JOSEPH, fils d'Antipater, & frere du Grand Hérode, fut tué dans un combat qu'il livra à Antigone Aſmonéen, contre la défenſe que lui en avoit faite ſon frere Hérode. Voyez *Antiq. l.* 14. *c.* 27.

XII. JOSEPH, fils de Gorion, & le Pontife Ananus furent nommez pour mettre la ville de Jéruſalem en état de défenſe, pendant la derniére guerre des Juifs contre les Romains, (d) vers l'an de J. C. 67. Ce Joſeph eſt fort différent d'un autre Auteur de même nom, qui a écrit une Hiſtoire des Juifs en Hébreu, qui a été traduite en Latin, & imprimée pluſieurs fois. On croit que ce dernier Joſeph fils de Gorion, étoit François, & qu'il vivoit dans le onziéme ſiécle. Il ſe donne pour Joſeph l'Hiſtorien, fils de Matthias; mais il ſe trahit, & découvre ſon ignorance à chaque pas. Voyez l'Hiſtoire des Juifs par M. Baſnage, t. 7. l. 10. c. 7. Edit. Pariſ. & la derniére Edition de Joſeph Ben-Gorion, faite à Gotha & à Leipſic en 1710. par les ſoins de M. Frideric Breithaupt.

(d) Joſeph. de Bello Jud. l. 2. c. 42. p. 822.

XIII. JOSEPH l'Hiſtorien, Juif, ſurnommé Flavius, fils de Matthias, de la race des Prêtres, nâquit à Jéruſalem la premiére année du regne de Caïus, (e) 37. de J. C. Il fut ſi bien inſtruit, qu'à l'âge de quatorze ans, les Pontifes mêmes le conſultoient ſur ce qui concerne la Loi. (f) Depuis l'âge de ſeize ans, juſqu'à dix-neuf, il s'occupa à des exercices trés-laborieux dans le déſert, ſous la conduite d'un nommé Bané; & aprés avoir bien examiné les trois principales ſectes qui étoient alors en réputation chez les Juifs, il s'attacha à celle des Phariſiens. (g) A dix-neuf ans, c'eſt-à-dire, l'an 56. ou 57. de J. C. il revint à Jéruſalem, où il commença à entrer dans les affaires publiques. Vers l'an 65. de J. C. étant âgé de plus de vingt-ſix ans, il fit un voyage à Rome, pour ſervir quelqu'un de ſes amis. En y allant, il fit naufrage; & de plus de ſix cens perſonnes qui étoient dans ſon vaiſſeau, lui & quatre-vingt autres ſeulement ſe ſauvérent en nâgeant toute la nuit. Il obtint la liberté de ſes amis par le moyen de Poppée, que Néron avoit épouſée en l'an 62. Il paroit qu'il avoit eu trois femmes. Il dit aux Juifs qu'il avoit ſa femme à Jéruſalem. (h) Ailleurs il dit que Veſpaſien lui en fit épouſer

(e) Joſeph. de vita ſua, pag. 998. & Antiq. l. 20. c. 9.
(f) Idem de vita ſua, pag. 998.
(g) De vita, p. 998. 999.
(h) De Bello, l. 5. c. 26. p. 951.

une de Césarée, (a) qu'il quitta bien-tôt, pour en épouser une d'Alexandrie.

(a) *De vita sua, p. 1030. f. g.*

Au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, & l'an 66. de J. C. il fut envoyé dans la Galilée, en qualité de Gouverneur. (b) Il y fit un grand nombre d'actions mémorables, qu'il a décrites lui-même avec soin dans ses Livres de la guerre des Juifs. Vespasien l'assiégea dans Jotapat, ville de Galilée, & il s'y défendit d'une manière qui fut admirée même des Romains. Lorsqu'ils eurent pris la place, Joseph se sauva dans une caverne fort secrette, où il trouva quarante Juifs, qui s'y étoient déja retirez. (c) Ils y furent découverts au bout de trois jours; & Vespasien, qui désiroit extrémement de l'avoir en vie, envoya jusqu'à trois fois lui offrir la vie, s'il vouloit se rendre. Joseph eut quelque peine à se fier à la parole des Romains: mais enfin s'y étant fié, ses compagnons s'opposérent à sa résolution, & lui déclarérent qu'il falloit qu'il mourût ou de sa propre main, ou de la leur. Il leur fit un beau discours, pour montrer qu'il n'est point permis de s'ôter la vie, & que ce n'est point une action de générosité, mais de foiblesse. Ils ne se rendirent pas à ses raisons; & ce qu'il put gagner sur eux, fut qu'ils tireroient au sort qui mourroit le premier. Ils tirérent; & il arriva par le sort, que tous les autres étant morts, il demeura seul avec un autre, à qui il persuada sans beaucoup de peine, de préférer la vie à la mort.

(b) *De vita, p. 1000. De Bello, l. 2. c. 42. & seq.*

(c) *De Bello, l. 3. c. 24. p. 850. 851.*

Il se rendit donc à Vespasien, (d) qui le voulut garder, pour l'envoyer à Rome à l'Empereur Néron. Joseph l'ayant sçu, demanda à parler à Vespasien en particulier. Il eut une audiance, où Vespasien étoit seul avec Tite, & deux de ses intimes amis. Joseph lui prédit qu'il seroit élevé à l'Empire aprés Néron, & aprés quelques autres, qui regneroient; & pour le persuader de la vérité de cette prédiction, il lui dit qu'il avoit prédit à ceux de Jotapat le jour auquel elle devoit être prise; ce qui fut suivi de l'exécution, au rapport des prisonniers Juifs. Quoique Vespasien ne fit pas alors grand fonds sur la prédiction de Joseph, l'événement en fit voir la vérité bien-tôt aprés; car il fut proclamé Empereur, l'an de J. C. 69. Quelque tems aprés, il tint une assemblée à Béryte, où aprés avoir loué publiquement le courage de Joseph, il fit briser les chaînes dont il avoit été lié jusqu'alors, pour lui rendre l'honneur aussi-bien que la liberté; car on avoit accoûtumé de les briser ainsi, à ceux qui avoient été mis injustement dans les liens. (e)

(d) *De Bello, l. 3. c. 27. p. 854.*

(e) *De Bello, l. 4. c. 38. 39. p. 900. 901.*

Joseph accompagna Tite au siége de Jérusalem, & il essaya plusieurs fois de faire rentrer les Juifs en eux-mêmes, & de les engager à recourir à la clémence des Romains. Ses remontrances & ses discours furent inutiles. Les Juifs n'y répondirent que par des injures & des malédictions. Un jour même comme il leur parloit assez prés des murailles, il reçut un coup de pierre, qui le fit tomber évanoui. (f) Les Juifs accoururent pour le prendre; mais les Romains furent les plus forts, & l'emportérent, pour le panser. Aprés la prise de la ville, (g) il obtint la liberté de plusieurs Juifs; & Tite lui donna aussi des Livres sacrez, qu'il lui avoit demandez. La guerre étant finie, Tite s'en retourna à Rome, & y mena Joseph avec lui, en 71. Vespasien le fit loger dans la maison qu'il avoit, avant qu'il fût Empereur, le fit Citoyen Romain, lui assigna une pension, lui donna des terres dans la Judée, & lui témoigna toujours beaucoup d'affection. (a) Tite ne lui en témoigna pas moins. Il prit le nom de *Flavius*, qui étoit celui de la famille de Vespasien, parce qu'il se regardoit comme affranchi de l'Empereur.

(f) *De Bello, l. 5. c. 35. p. 939.*

(g) An de J. C. ou de l'Ere vulg. 70.

(a) *De vita sua, p. 1031. 1032.*

Dans le loisir où il se trouva à Rome, il s'occupa à écrire l'histoire de la guerre des Juifs, sur les Mémoires qu'il en avoit dressez. Il la composa d'abord en sa Langue propre, (b) qui étoit une espéce de Syriaque; & cet Ouvrage se répandit bien-tôt parmi les Arabes, les Adiabéniens, les Babyloniens, les Parthes, & les Juifs de de-là l'Euphrate. Ensuite il la traduisit en Grec, en faveur des Romains. On ignore en quel tems il apprit la Langue Grecque. Il avoüe qu'il ne l'avoit jamais pû bien prononcer, parce qu'il ne l'avoit pas apprise de jeunesse; les Juifs estimant peu l'étude des Langues. (c) il prend pour témoins de la vérité de sa narration, tous ceux qui avoient assisté à cette guerre. Et dés que cet Ouvrage fut achevé, il le présenta à Vespasien, à Tite, & au Roi Agrippa, qui tous l'approuvérent par de grands éloges. Tite le fit mettre dans une Bibliothéque publique, & signa de sa main l'Exemplaire qui y devoit être mis, comme étant la source d'où l'on devoit apprendre l'histoire de la ruine de Jérusalem. (d) Nous nous intéressons d'autant plus à remarquer ces circonstances, que l'histoire de la guerre des Juifs, est l'accomplissement des prédictions que JESUS-CHRIST en avoit faites avant sa mort, (e) & la juste punition du crime que les Juifs avoient commis, en le crucifiant.

(b) *Joseph. de Bello, Prolog. p. 705.*

(c) *Antiq. l. 20. c. 9. p. 795. a.*

(d) *Joseph. de vita, p. 1036. Hieronym. de Viris illustr. c. 13.*

(e) *Matth. XXIV. Luc. XIX. 43. 44. &c.*

Aprés que Joseph eut écrit l'histoire de la guerre des Juifs contre les Romains, il entreprit de faire l'histoire générale de sa nation, en la commençant dés l'origine du Monde, & en la conduisant jusqu'à la douziéme année de Néron; de J. C. 66. en laquelle les Juifs se révoltérent. Il entreprit cet Ouvrage à la priére d'un nommé Epaphrodite, que l'on croit (f) être ce célébre affranchi de Néron, que Domitien fit mourir en l'an 95. de J. C. Joseph acheva cet Ouvrage en la cinquante-sixiéme année de son âge, treiziéme de Domitien, & 93. de J. C. Il fait profession de ne rien ajoûter, ni retrancher de ce qui est dans les Livres saints, dont il a tiré ce qu'il dit. Mais on se plaint qu'il a mal exécuté sa promesse, ayant dans plus d'une occasion, ou supprimé, ou altéré, ou déguisé des faits, qui sont bien marquez dans l'Ecriture. Possevin (g) a fait une liste des fautes qu'on remarque dans Joseph; & on pourroit y en ajoûter plusieurs autres.

(f) *Pearson. opera posthum. p. 172. Dio, l. 67. p. 766. Tillemont, ruine des Juifs, art. 81.*

(g) *Possevin. Apparat. pag. 967. 968.*

Il joignit à ses Antiquitez les Livres de sa vie, qu'il écrivit dans un tems, où il y avoit encore plusieurs personnes, qui pouvoient le démentir, s'il s'éloignoit de la vérité; (h) & on l'a considérée comme une partie du vingtiéme Livre de ses Antiquitez. Elle est adressée au même Epaphrodite, à qui il avoit dédié les dix Livres des Antiquitez des Juifs. Epaphrodite étant mort l'an 95. de J. C. il faut dire que le Livre de sa vie est de l'an 93. ou 94. La principale partie de cet Ouvrage est employée à décrire ce qu'il fit, étant Gouverneur de Galilée.

(h) *Antiq. l. 20. c. 9. p. 795.*

Comme diverses personnes sembloient dou-

ter de ce qu'il avoit dit de l'antiquité des Juifs, & de leur hiſtoire, qu'il avoit composée, (a) il entreprit un nouvel Ouvrage, intitulé : *Contre Appion*; ou, ſelon Eusébe & ſaint Jérôme : *De l'Antiquité des Juifs*. (b) Il l'adreſſa au même Epaphrodite, dont on a parlé. Il y fait voir par un grand nombre de paſſages des Auteurs profanes, l'antiquité de la nation des Hébreux, & la conformité des Ecrivains anciens & étrangers à rapporter pluſieurs grands événemens marquez dans l'hiſtoire des Juifs. Enfin il y fait l'apologie de ſa nation contre Appion, & contre quelques autres, qui la calomnioient.

(a) *Contra Appion. l. 1. p. 1033.*

(b) *Euſeb. hiſt. Eccl. l. 3. c. 9. de Præparat. Evang. l. 8. c. 7. Hieronym. de Viris illuſtr. c. 13.*

Enfin on cite ſous ſon nom un diſcours fort éloquent, intitulé : *De l'Empire de la raiſon*, qui dans quelques Bibles Grecques, porte le titre du *quatriéme Livre des Maccabées*, parce qu'il y parle du martyre des ſept freres Maccabées, dont l'hiſtoire eſt rapportée d'une maniére plus ſimple & plus abrégée dans le ſecond Livre canonique des Maccabées. (c) Mais nous avons quelque peine à croire que cet Ouvrage ſoit de Joſeph. Premiérement, à cauſe de la différence du ſtyle. 2°. Parce que Joſeph ne le cite point du tout, & n'en parle pas, comme il fait de ſes autres Ouvrages. 3°. Parce qu'il y a pluſieurs choſes contraires à l'Ecriture, & à la vraye hiſtoire des Maccabées. Voyez nôtre Préface ſur le quatriéme Livre des Maccabées, p. 420. 421.

(c) *2. Macc. vii.*

Joſeph a parlé trés-avantageuſement de JESUS-CHRIST, (d) diſant qu'il étoit le Meſſie, & le CHRIST prédit par les Prophétes, qu'il avoit fait un grand nombre de miracles, qu'aprés avoir été mis à mort, il avoit apparu vivant, trois jours aprés ; qu'il eut beaucoup de Diſciples, & qu'on voyoit encore la ſecte des Chrétiens, qui tiroient de lui leur nom. Quelques Modernes (e) ont douté de la vérité de ce paſſage : mais les Anciens l'ayant cité, & ſe trouvant dans tous les Exemplaires de Joſeph, nous ne voyons aucun ſujet d'en abandonner la poſſeſſion. On peut conſulter ſur cet endroit François de Roye, M. Huët dans ſa Démonſtration Evangélique, (f) & M. de Tillemont, Note 40. ſur la ruine des Juifs ; & enfin un petit Ouvrage, publié en 1661. par M. Chriſtophe Arnoldus, où il a ramaſſé trente Lettres de divers Scavans, qui s'expliquent ſur ce ſujet, & vingt-neuf Extraits de divers Ouvrages ſur la même matiére.

(d) *Antiq. l. 18. c. 4. p. 621. 622.*

(e) *Blondel, des Sybill. l. 1. c. 7. p. 28. 29.*

(f) *Huët. Demonſtr. Evangel. propoſ. 3. art. xi.*

Joſeph a rendu auſſi un témoignage trés-avantageux à ſaint Jean-Baptiſte, (g) & à ſaint Jacques le Mineur, Evéque de Jéruſalem, (h) qu'il déſigne ſous le nom de frere de JESUS, appellé le CHRIST. On liſoit autrefois dans ſon Hiſtoire, que l'Empereur Claude avoit chaſſé les Juifs de Rome, (i) & que les Juifs attribuoient la ruine de Jéruſalem à la mort de ſaint Jacques le Mineur. (k) On s'étonne qu'il n'ait rien dit du meurtre des Innocens ; mais il a omis pluſieurs autres choſes. On croit que l'ancienne Verſion Latine des Oeuvres de Joſeph que nous avons, a été faite par Rufin Prêtre d'Aquilée. Photius fait grand cas de l'Hiſtoire de Joſeph ; (l) & ſaint Jérôme en fait un éloge magnifique, en diſant qu'il eſt le Tite-Live des Grecs. (m) Enfin Eusébe (n) dit qu'on lui dreſſa une ſtatuë dans Rome, en conſidération de ſes Ecrits. On ne ſçait pas l'année de ſa mort. Son nom ne ſe lit pas dans les Livres ſacrez. Mais comme nous le citons ſouvent dans ce Dictionnaire, & que nous avons tiré de lui un grand nombre de particularitez, nous avons crû devoir en parler ici avec quelque étenduë.

(g) *Antiq. l. 18. c. 7.*

(h) *Antiq. l. 20. c. 8.*

(i) *Vide apud Groſ. l. 7. c. 6.*

(k) *Origen. in Matth. Græc. p. 223. c. d.*

(l) *Photius Codice 47.*

(m) *Hieronym. de Viris illuſtr. c. 13.*

(n) *Euſeb. hiſt. Eccl. l. 3. c. 9.*

XIV. JOSEPH, ſurnommé *l'aveugle*, étoit, dit-on, Profeſſeur dans l'Académie de *Sara*, vers l'an 351. Les Juifs lui donnent le nom de *Grande Lumiére*, ou *Saghi-Nahor*. (a) On lui donne auſſi le ſurnom de *Sinaï*, parce qu'il ſe vantoit de ſçavoir en perfection toutes les traditions qui avoient été données à Moyſe ſur la montagne de Sinaï. On lui attribuë les Paraphraſes Chaldaïques ſur les Pſeaumes, Job, les Proverbes, l'Eccléſiaſte, le Cantique des Cantiques, Ruth & Eſther. Mais tout le monde ne convient pas que les Paraphraſes ſur tous ces Livres, ſoient du même Auteur, (b) tant on voit de différence dans ſon ſtyle & dans ſa méthode ; étant tantôt trés-court & trés-ſerré, & tantôt trés-diffus & trés-étendu. Par exemple, il eſt trés-long ſur le Cantique des Cantiques, & ſur l'Eccléſiaſte ; mais ſur les autres Livres, il eſt beaucoup plus court. Son ſtyle n'eſt ni pur, ni châtié ; on y remarque les fables de la Miſne & du Thalmud. On y trouve les noms des Turcs & de Conſtantinople ; ce qui fait dire au P. Morin, (c) qu'elles ſont beaucoup plus récentes que ne le veulent les Juifs. Elie Lévite (d) dit qu'on y remarque des traces de la Langue Babylonienne, de la Grecque, de la Latine & de la Perſanne.

(a) *Ganz. Tzemach David. ad an. 113.*

(b) *Huët. de Claris Interpretib. §. 6.*

(c) *Morin. Exercit. Biblic. l. 2. exercit. 8. c. 2.*

(d) *Elias Levita Præfat. in Meturgamin.*

JOSIAS, fils d'Amon Roi de Juda, & d'Idida fille de Hadaïah de Bésécath. (e) Il commença à regner, étant âgé de huit ans, l'an du Monde 3363. avant J. C. 637. avant l'Ere vulgaire 641. Il fit ce qui étoit agréable au Seigneur, & marcha dans toutes les voyes de David, ſans ſe détourner ni à droit, ni à gauche. Il commença à chercher Dieu dés la huitiéme année de ſon regne, qui étoit la ſeiziéme de ſon âge, du Monde 3370. & en la douziéme année de ſon regne, qui étoit la vingtiéme de ſon âge, (f) il purifia Juda & Jéruſalem des hauts lieux, des bois profanes, des Idoles & des figures ſuperſtitieuſes. Il brula les os des Prêtres des faux Dieux ſur les Autels de leurs Idoles. Il ne ſe contenta pas de ruiner ainſi les reſtes de l'idolâtrie dans ſes Etats ; il alla en perſonne dans les villes d'Ephraïm, de Manaſſé, de Siméon & de Nephtali, & n'en revint qu'aprés y avoir renverſé tous les monumens de l'idolâtrie.

(e) *4. Reg. xxii. 1. 2. &c.*

(f) *2. Par. xxxiv. 1. 2. 3. &c. An du Monde 3374. avant J. C. 626. avant l'Ere vulg. 630.*

Il s'appliqua aprés cela (g) à réparer le Temple du Seigneur, qui avoit été fort négligé ſous les regnes précédens. Mais comme l'on tranſportoit l'argent qui avoit été offert au Temple par les Iſraëlites, pour le donner aux Ouvriers & aux Entrepreneurs, le Grand-Prêtre Helcias trouva dans la chambre du tréſor, *le Livre de la Loi du Seigneur, donnée par les mains de Moyſe*. (h) On croit (i) que c'étoit l'Original de la Loi, & qu'il s'étoit trouvé ou dans une muraille, ou dans quelque coffre, ou même à côté de l'Arche ; car il paroît qu'alors elle n'étoit pas dans le Sanctuaire, puiſque Joſias ordonne aux Prêtres de la remettre en ſa place, & leur défend de la porter davantage de lieu en lieu. (k) Saint Chryſoſtome dans un endroit, (l) dit que l'on trouva ce Livre dans un tas d'ordures ; & ailleurs, (m) qu'on le trouva dans un trou ſous terre, & preſque effacé. Il croit que l'on ne découvrit que le Deutéronome, apparemment parce qu'il eſt dit que Moyſe fit

(g) *Vers l'an du M. 3380. avant J. C. 620. avant l'Ere vulg. 624.*

(h) *2. Par. xxx v. 13.* ספר תורת יהוה ביד משה

(i) *Joſeph. Antiq. l. x. c. 5.* Ἐυρέθη ταῖς ἱεραῖς βίβλοις ταῖς Μωυσέως ἐν τῷ ναῷ κειμένοις *Grot. Jun Piſc. Hebraï, alii plures.*

(k) *2. Par. xxxv. 3.*

(l) *Chryſoſt. in 1. Cor. 11. homil. 7.*

(m) *Idem in Matt. 11. homil. 9.*

mettre le Deutéronome de la Loi à côté de l'Arche. (a)

(a) *Deut.* XXXI. 26.

Saphan Secrétaire donna avis au Roi de la découverte que l'on avoit faite du Livre de la Loi du Seigneur; (b) & Josias se l'ayant fait lire, & ayant entendu les paroles de la Loi, déchira ses vêtemens, & dit au Grand-Prêtre & aux principaux Officiers de sa Cour: Allez consulter le Seigneur sur ce qui me regarde, moi & tout mon peuple, sur ce Livre qui vient d'être trouvé; car la colére du Seigneur est embrasée contre nous, à cause des péchez de nos peres. Ils allérent donc trouver la Prophetesse Holda, femme de Sellum, & lui demandérent ce qu'il y avoit à faire dans cette occasion. Holda leur répondit: Voici ce que dit le Seigneur: Je vais faire fondre sur ce lieu tous les maux que le Roi de Juda a lus dans le Livre de la Loi, parce qu'ils m'ont abandonné, pour sacrifier à des Dieux étrangers. Mais pour le Roi de Juda, qui vous a envoyez, voici ce que vous lui direz: Parce que vous avez été effrayé à la lecture du Livre de la Loi, que vous vous êtes humilié, & que vous avez déchiré vos vêtemens, & pleuré devant moi, j'ai écouté vôtre priére; vous serez enseveli en paix avec vos peres, & vos yeux ne verront point les maux que je dois faire tomber sur cette ville.

(b) 4. *Reg.* XXII. 9. 10, 11. *&c.* & 2. *Par.* XXX. 18. 19. 20. *&c.*

Ces Envoyez vinrent rapporter au Roi ce que la Prophétesse leur avoit dit; (c) & le Roi ayant fait assembler tous les Anciens de Juda & de Jérusalem, monta avec eux au Temple du Seigneur. Il leur lut le Livre qui venoit d'être trouvé, & fit alliance avec le Seigneur, pour s'engager à marcher dans ses voyes, & à observer ses préceptes & ses ordonnances. Il s'y obligea avec serment, & fit promettre la même chose à tous ceux qui se trouvérent à cette assemblée. Il fit ensuite détruire tout ce qui pouvoit encore rester de monumens superstitieux & idolâtres, tant dans Jérusalem, que dans tout Juda. Il extermina les augures, & ceux qui adoroient les astres, & fit périr les efféminez, qui se prostituoient en l'honneur des faux Dieux. Il interdit l'exercice des fonctions sacrées aux Prêtres, qui avoient prêté leur ministére pour les sacrifices que l'on faisoit aux hauts lieux. Il profana le lieu de Tophet & la vallée d'Hennon, foüilla tous les lieux que l'idolâtrie & la superstition avoient consacrez, brisa les statuës qui y étoient, & remplit ces lieux d'ossemens de morts. Il renversa l'Autel que Jéroboam fils de Nabat Roi d'Israël, avoit érigé à Béthel, fit déterrer les os des faux Prophétes & des Prêtres des veaux d'or; mais il épargna le tombeau du Prophéte du Seigneur, que le Seigneur avoit envoyé contre Jéroboam, (d) & qui ayant été trompé par un autre Prophéte, viola l'ordre que le Seigneur lui avoit donné de ne point manger en ce lieu. Cet autre Prophéte qui s'étoit fait enterrer au même lieu, fut aussi épargné, à cause de lui. (e)

(c) 4. *Reg.* XXXV. 1. 2. 3. & 2. *Par.* XXXIV. 29. 30. *&c.*

(d) 3. *Reg.* XIII. 31. 32.

(e) 4. *Reg.* XXIII. 17. 18.

Josias ordonna ensuite (f) à tout son peuple de célébrer la Pâque, suivant ce qui en étoit écrit dans le Livre de la Loi. (g) L'Ecriture dit que depuis le tems des Juges, & de tous les Rois de Juda & d'Israël, jamais Pâque ne fut célébrée comme celle qui se fit la dix-huitiéme année de Josias; & qu'il n'y a point eu avant lui de Roi qui lui fût semblable, ni qui fût retourné comme lui au Seigneur de tout son cœur, de toute son ame, & de toute sa force.

(f) An du Monde 3381, avant J. C. 619. avant l'Ere vulg. 623.

(g) 4. *Reg.* XXIII. 21. *&c.* 2. *Par.* XXXV. 1. 2. *&c.*

Cependant la colére que le Seigneur avoit conçuë contre Juda, ne fut point appaisée; car Pharaon Néchao Roi d'Egypte voulant passer par la Judée, (a) pour aller attaquer la ville de Carchemise sur l'Euphrate, Josias s'opposa à son passage, & lui livra bataille à Mageddo, au pied du mont Carmel. Ce bon Prince y fut blessé mortellement; & ayant été mené à Jérusalem, il y mourut de ses blessures. Le peuple fit un grand deüil à sa mort, & Jérémie composa sur cela un Cantique lugubre. Josias fut enterré avec les Rois ses prédécesseurs à Jérusalem. Le peuple de Juda prit Joachaz, autrement Sellum, un des fils de Josias, & l'établit Roi en sa place.

(a) 4. *Reg.* XXIII. 29. & 2. *Par.* XXXV. 20. 21. An du Monde 3394. avant J. C. 606. avant l'Ere vulg. 610.

Voici l'éloge que Jesus fils de Sirach (b) fait du Roi Josias. La mémoire de Josias est comme un parfum d'une odeur admirable, composé par un excellent parfumeur. Son souvenir sera doux à la bouche de tous les hommes comme le miel, & comme un concert de musique dans un festin délicieux. Dieu l'a destiné pour faire entrer le peuple dans la voye de la pénitence, & il a exterminé les abominations de l'impiété. Il a tourné son cœur vers le Seigneur; & dans un tems de péché, il s'est affermi dans la pieté. Hors David, Ezéchias & Josias, tous ont péché.

(b) *Eccli.* XLIX. 1. 2. 3. *&c.*

On vit sous le regne de Josias plusieurs Prophétes dans Juda; Jérémie & Baruch, Joël & Sophonie, & la Prophétesse Holda. Plusieurs (c) ont crû que les Lamentations de Jérémie, que nous avons encore aujourd'hui, furent composées à la mort de Josias; & que ce sont ces Lamentations dont parle le second Livre des Paralipoménes, (d) qui étoient si célébres de ce tems-là, & que tous les musiciens & les musiciennes continuérent à chanter encore longtems aprés. Le deüil qui se fit à la mort de ce Prince étoit comme passé en loi & en proverbe; & le Prophéte Zacharie (e) parlant du deüil qui se devoit faire à la mort du Messie, fait allusion à celui de Josias: *Sicut planctus Adad-remmon in campo Mageddon.* On sçait que Josias fut blessé à mort à Mageddo, prés d'Adad-remmon. Josias laissa quatre fils, *Joachaz*, autrement Sellum; *Eliachim*, ou Joaxim; *Sédécias*, autrement Matthanias; & *Johanan.* Ce dernier mourut apparemment jeune. Les trois autres regnérent. Voyez leur titre.

(c) *Hieronym. in Zach.* XII. *Chald. Interp. Raban. Maldonat Thomas. Bonavent. Hugo, Vat. Jun. &c.* Nous nous sommes déclarez pour le sentiment contraire dans la Préface sur les Lamentations.

(d) 2. *Par.* XXXV. 24. 25.

(e) *Zach.* XII. 11.

JOSPHIAS, revint de Babylone avec soixante personnes. Voyez 1. *Esdr.* VIII. 10.

JOSUE', fils de Nun, nommé par les Grecs, *Jesus fils de Navé*, étoit de la Tribu d'Ephraïm. Il nâquit l'an du Monde 2460. avant J. C. 1540. avant l'Ere vulg. 1544. Il s'attacha au service de Moyse, & l'Ecriture lui donne d'ordinaire le surnom de serviteur de Moyse. (f) Son premier nom étoit *Osée*, & on le trouve sous ce nom dans les Nombres, XIII. 9. 17. On croit que Moyse lui changea son nom, en y ajoûtant le nom de Dieu. *Hoseah* (g) signifie Sauveur; *Jehosua*, le salut de Dieu, ou il sauvera. Sa qualité de *serviteur de Moyse*, n'est point une tache, ou un deshonneur à sa mémoire. C'est au contraire un des plus grands honneurs qu'il ait pû recevoir, & une marque de distinction trés-particuliére de la part de Moyse, de l'avoir choisi pour son Ministre. Dans les tems héroïques, les grands Hommes avoient ainsi des serviteurs, qui étoient des gens d'une valeur reconnuë, & d'une grande qualité.

(f) *Exod.* XXIV. 13. XXXIII. 11. *Deut.* I. 38. *&c.*

(g) הושע *Hoseah.* יהושע *Jehosuah.* On dispute sur le tems auquel Josué commença à porter ce nom. Les uns croyent que ce fut aprés la défaite des Amalécites, & les autres que ce ne fut que depuis le retour des députez qui avoient considerez la terre promise. Les Grecs au lieu d'*Osée*, le font *Ausem.*

qualité. Ainſi dans Homére, Patrocle étoit ſerviteur d'Achilles, & Mérione ſerviteur d'Idomenée. Or Patrocle & Mérione étoient deux Princes Grecs trés-conſiderez dans l'armée qui étoit devant Troye. Eliſée étoit ſerviteur d'Elie, & lui verſoit de l'eau ſur les mains; (a) cela n'empêchoit pas qu'il ne fût un grand Prophéte.

(a) 4. Reg. III. 11.

La premiére occaſion où Joſué eut lieu de ſignaler ſa valeur, fut dans la guerre qu'il fit par ordre du Seigneur aux Amalécites. (b) Il les battit, & mit en fuite toute leur armée. Dieu ordonna enſuite à Moyſe d'écrire cet événement, & d'avertir Joſué qu'il avoit réſolu d'exterminer Amalec de deſſous le Ciel. Lorſque Moyſe monta ſur la montagne de Sinaï pour y recevoir la Loi du Seigneur, & qu'il y demeura quarante jours & quarante nuits ſans boire ni manger, Joſué y demeura avec lui, quoique non pas apparemment au même lieu, ni dans la même abſtinence; (c) & lorſque Moyſe deſcendit de la montagne, (d) Joſué entendit d'abord le bruit du peuple, qui joüoit & qui danſoit autour du veau d'or. Il crut que c'étoit le cri d'un combat; mais Moyſe reconnut bien-tôt ce que c'étoit; il ſçavoit que le peuple étoit tombé dans l'idolâtrie.

(b) Exod. XVII. 9. 10. An du Monde 2513. avant J. C. 1487. avant l'Ere vulg. 1491.

(c) Exod. XXIV. 13.

(d) Exod. XXII. 17.

Joſué étoit fort aſſidu au Tabernacle de l'aſſemblée; (e) c'eſt lui qui le gardoit, & qui en avoit ſoin; il ſemble même qu'il y faiſoit ſa demeure, ou qu'il demeuroit tout auprés. Un jour ayant remarqué dans le camp deux perſonnes qui prophétiſoient, (f) ſans que Moyſe leur eut impoſé les mains, il en avertit Moyſe, & lui dit de les empêcher. Mais le ſaint Légiſlateur lui répondit: Pourquoi avez-vous de la jalouſie pour moi? Plût à Dieu que tous prophétiſaſſent! Lorſque le peuple fut arrivé à Cadés-barné, (g) Joſué fut député avec douze autres hommes, pour conſidérer le pays de Chanaan. (h) Et lorſque ces députez furent de retour, & qu'ils eurent exagéré la difficulté de faire la conquéte de ce pays, Joſué & Caleb ſoutinrent que la choſe n'étoit nullement difficile, ſi le Seigneur étoit avec eux. Ce qui fut cauſe que Dieu jura la mort de tous les murmurateurs, & qu'il les exclut tous de la terre promiſe; mais en même-tems il promit à Joſué & à Caleb qu'ils y entreroient, & la partageroient aux douze Tribus.

(e) Exod. XXXIII. 12.

(f) Num. XI. 28. 29.

(g) An du Monde 2514. avant J. C. 1486. avant l'Ere vulg. 1490.

(h) Num. XIII. 17.

Moyſe étant prés de ſa fin, (i) pria le Seigneur de déſigner celui qui lui devoit ſucceder dans le gouvernement du peuple; & Dieu lui ordonna d'impoſer les mains ſur Joſué, de lui communiquer une partie de ſon Eſprit & de ſa gloire, (k) afin que le peuple l'écoutât, & lui obéît. Aprés la mort de Moyſe, (l) il prit le commandement des Iſraëlites; & Dieu le favoriſa dans toutes les occaſions. Il envoya d'abord des eſpions, pour conſidérer la ville de Jéricho; (m) & dés qu'ils furent de retour, & qu'ils lui eurent appris l'état de la ville, & la conſternation des Chananéens, il fit paſſer le Jourdain à toute l'armée d'Iſraël. (n) Les Prêtres marchérent à la tête du peuple, avec l'Arche d'Alliance; (o) & dés qu'ils eurent mis les pieds dans le fleuve, les eaux qui venoient d'en haut, s'arrêtérent comme une montagne, & celles d'en bas s'écoulérent dans la Mer Morte; en ſorte que le fleuve demeura à ſec dans une étenduë d'environ deux lieuës. Les Prêtres demeurérent au milieu du lit du Jourdain, juſqu'à ce que tout le peuple fût paſſé; & Joſué fit prendre douze pierres du milieu du fleuve, qu'il fit mettre à Galgala, & en fit auſſi ériger douze au milieu du Jourdain; afin que les unes & les autres ſerviſſent de monument du miracle qui venoit d'arriver.

(i) Num. XXVII. 18.

(k) An du M. 2552. avant J. C. 1448. avant l'Ere vulg. 1452.

(l) An du M. 2553. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulg. 1451.

(m) Joſue II. 1. 2. 3. & ſeq.

(n) An du M. 2553. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulg. 1451.

(o) Joſue III. 1. 2. 3. & ſeq.

Peu de jours aprés le paſſage du Jourdain, Joſué fit prendre la circonciſion (a) à tous ceux qui étoient nez dans le déſert, & qui à cauſe des fréquens changemens de lieu, n'avoient pû la recevoir depuis la ſortie de l'Egypte. Aprés cela, on célébra la Féte de Pâque, (b) le 14. du mois de Niſan de l'an du Monde 2553. Alors ils commencérent à manger des épis & du grain nouveau de la terre de Chanaan, comme pour ſe mettre en poſſeſſion de ce pays; & la manne qui les avoit nourris juſqu'alors, ceſſa de tomber. Or Joſué étant dans le territoire de Jéricho, (c) vit devant lui un homme qui étoit debout, & qui tenoit une épée nuë. Il alla à lui, & lui dit: Etes-vous des nôtres, ou des ennemis? L'homme répondit: Je ſuis le Prince de l'armée du Seigneur, & je viens ici maintenant à vôtre ſecours. Joſué ſe proſterna le viſage contre terre; & l'Ange lui dit: Otez vos ſouliez, parce que le lieu où vous êtes, eſt ſaint.

(a) Joſue V. 1. 2. 3. &c.

(b) Joſue V. 10. 11. 12. &c.

(c) Joſue V. 13. 14. 15.

Peu de jours aprés, il reçut ordre du Seigneur d'aſſiéger Jéricho. (d) Il y en a même qui croyent avec aſſez de raiſon, que l'on fit ce ſiége pendant les ſept jours de la Pâque. Les ſix premiers jours, toute l'armée d'Iſraël, ayant les Prêtres avec l'Arche à leur tête, firent le tour de la ville, ſans rien dire, une fois par jour. Le ſeptiéme jour, ils firent ſept fois le tour de la ville; & au ſeptiéme tour, les Prêtres ayant commencé à ſonner des trompettes ſacrées, tout le peuple jetta un grand cri, & les murailles de la ville furent renverſées; en ſorte que chacun entra par l'endroit qui étoit vis-à-vis de lui. On mit tout à feu & à ſang, ſans épargner ni hommes, ni animaux. On réſerva ſeulement les métaux, pour être conſacrez au Seigneur; Rahab avec ſa famille fut auſſi épargnée, parce qu'elle avoit ſauvé les eſpions envoyez par Joſué. Voyez *Rahab*. Joſué fit alors cette imprécation contre Jéricho: Maudit ſoit l'homme qui rebâtira Jéricho: Que ſon premier-né meure, lorſqu'il en jettera les fondemens; & qu'il perde le dernier de ſes enfans, lorſqu'il en mettra les portes. On vit l'accompliſſement de cette prophétie pluſieurs ſiécles aprés. Voyez ci-devant *Hiel*, & 3. *Reg* XVI. 34.

(d) Joſue VI. 1. 2. 3. &c.

Aprés cela, Joſué envoya trois mille hommes contre Haï: mais cette petite armée fut repouſſée avec perte de trente-ſix hommes. Cet échec abbattit le cœur des Iſraëlites. Joſué s'en plaignit au Seigneur: mais le Seigneur lui dit qu'Iſraël avoit violé l'anathéme prononcé contre Jéricho, & que le peuple ne pourroit tenir contre ſes ennemis, (e) tandis que ce crime ne ſeroit pas expié. On aſſembla le peuple, on tira au ſort, & le ſort tomba ſur Achan fils de Charmi. Achan avoüa ſa faute. On courut chercher dans ſa tente une régle ou un lingot d'or, qu'il y avoit caché, avec un manteau d'écarlatte, & deux cens ſicles d'argent. On le lapida, avec tous les ſiens, & on brûla tout ce qui étoit à lui. Voyez l'article d'*Achan*. Aprés cela, Joſué ſe rendit aiſément maître de Haï. La ville fut pillée, puis brûlée; tous ſes habitans furent mis à mort, & ſon Roi attaché à une potence, où il demeura juſqu'au ſoir.

(e) Joſue VII. 1. 2. 3. & ſeq.

Dieu avoit ordonné qu'aprés le paſſage du Jourdain, on lui érigeât un Autel ſur le mont Hébal. (a) Joſué en exécution de cet ordre, aprés la priſe de Jéricho & de Haï, conduiſit le peuple aux monts Hébal & Garizim, (b) où il fit prononcer les bénédictions & les malédictions marquées dans Moyſe, & ériger un Autel de pierres brutes, qu'il fit enduire de chaux, ſur lequel il fit écrire le Deutéronome de la Loi du Seigneur; c'eſt-à-dire, ou le Décalogue, qui comprend le précis de la Loi; ou les bénédictions & les malédictions marquées dans Moyſe, *Deuteron.* XXVII. 4. 5. 6. *& ſuiv.* ou le précis du Deutéronome. Le terme Hébreu (c) que l'on a traduit par *Deutéronome*, ſignifie la copie, ou le double de la Loi. On offrit ſur cet Autel des holocauſtes, & le peuple s'en retourna à Galgal, qui fut pendant quelques années le campement de tout le peuple. Eusébe & ſaint Jérôme ont placé Hébal dans la plaine de Jéricho: mais il eſt certainement prés de la ville de Sichem.

(a) *Deut.* XXVII. 4. 5. *&c.*
(b) *Joſue* VIII. 3. An du M. 2553. avant J. C. 1447. avant l'Ere vulg. 1451.
(c) *Joſue* VIII. 32. אל משנה תורת משה 70. Τὸ Δευτερονόμιον νόμου Μωσῆ, *&c.*

Vers le même tems, les Gabaonites vinrent faire alliance avec Joſué, (d) feignant qu'ils étoient venus de fort loin, & qu'ils n'étoient point du nombre des peuples Chananéens dévoüez à l'anathéme. Joſué & les Anciens d'Iſraël les recurent, & firent alliance avec eux, ſans conſulter le Seigneur, Mais trois jours aprés, ils apprirent qu'ils étoient Chananéens, & qu'ils habitoient dans les villes de Gabaon, de Caphira, de Béroth & de Cariath-iarim. Le peuple murmura contre les Princes; & il fut réſolu qu'on leur conſerveroit la vie, puiſqu'on la leur avoit promiſe au nom du Seigneur; mais qu'ils ſeroient condamnez à couper le bois, & à porter l'eau pour le ſervice de tout le peuple. Alors Adonibéſech Roi de Jéruſalem voyant que les Gabaonites s'étoient ainſi livrez aux Hébreux ſans combat, ſe ligua avec quatre autres Rois Chananéens, (e) & alla attaquer Gabaon. Mais Joſué en ayant été informé, marcha toute la nuit, & vint dés le matin attaquer ſi bruſquement les cinq Rois liguez, qu'il les mit en fuite, & en tailla en piéces un grand nombre. Et comme les ennemis fuyoient dans la deſcente de Béthoron, le Seigneur fit pleuvoir ſur eux juſqu'à Azéca, une grêle de groſſes pierres, qui en tua un trés-grand nombre. Alors Joſué dit: Soleil, arrête-toi vis-à-vis de Gabaon: Lune, n'avance pas contre la vallée d'Aïalon. Et le Soleil & la Lune s'arrêtérent, juſqu'à ce que le peuple du Seigneur ſe fût vengé de ſes ennemis. Nous avons fait des Diſſertations particuliéres ſur cette pluye de pierres, & ſur l'arrêt du Soleil & de la Lune, que l'on peut conſulter à la tête de nôtre Commentaire ſur Joſué.

(d) *Joſue* IX. 1. 2. 3. *&c.*
(e) *Joſue* X. 1. 2. 3. 4. *&c.*

Les cinq Rois s'étant ſauvez dans une caverne prés de Macéda, Joſué fit rouler de groſſes pierres à l'entrée de la caverne, en attendant que l'armée eût entiérement diſſipé les ennemis. Sur le ſoir, l'armée revint à Macéda. Joſué tua ces cinq Rois, & fit pendre leurs cadavres à des potences, où ils demeurérent juſqu'au ſoir. Joſué profitant du trouble où étoient les Chananéens, attaqua & prit pluſieurs villes de leur pays; comme Macéda, Lebna, Lachis, Héglon, Hébron, y mit le feu, tua leurs Rois, & fit paſſer au fil de l'épée tout ce qu'il y trouva de vivant. Il ſaccagea tout le pays depuis Cadés-barné, juſqu'à Gaza, & tout le pays de Gozen, juſqu'à Gabaon; c'eſt-à-dire, toute la partie méridionale de la Paleſtine. Enfin il revint avec toute l'armée à Galgale.

L'année ſuivante, (a) le Roi d'Aſor, qui demeuroit au-deſſus du lac de Séméchon, dans la Galilée, ſe ligua avec pluſieurs Rois de Chanaan, (b) pour eſſayer d'opprimer les Iſraëlites par leur grand nombre. Ils s'aſſemblérent aux Eaux de Mérom, au midy du mont Carmel. Alors Joſué marcha contre eux; & les ayant chargez à l'improviſte, les défit & les pourſuivit juſqu'à la grande Sidon, juſqu'aux Eaux de Maséréphot, & juſqu'à Maſpha, vers l'orient. Les Hébreux tuérent tout ce qui tomba ſous leurs mains; ils coupérent les jarets à leurs chevaux, & brûlérent tous leurs chariots, comme le Seigneur l'avoit commandé. De là Joſué revint à Aſor, la prit, la brûla, & en tua le Roi & tous les habitans. Il prit, & ruina de même toutes les villes d'alentour, & fit mourir leurs Rois. Tout cela ne ſe fit pas en un jour, ni même en un an: il fallut quelques années, pour réduire à l'obéïſſance tout le pays; car il fut obligé de faire la guerre à tous ces Rois, nul ne s'étant rendu ſans combat.

(a) An du M. 2554. avant J. C. 1446. avant l'Ere vulg. 1450.
(b) *Joſue* XI. 1. 2. 3. *&c.*

Ce ne fut donc que vers la ſixiéme année depuis l'entrée des Iſraëlites dans la terre de Chanaan, (c) que l'on commença à partager les terres conquiſes. (d) Caleb demanda d'abord qu'on lui aſſignât ſon partage dans les montagnes de Juda, & à Hébron, ainſi que le Seigneur l'avoit ordonné; & on lui accorda ce qu'il demandoit. Voyez *Caleb.* Aprés cela, on partagea par le ſort à chaque Tribu le terrein qui lui convenoit; premiérement à Juda, puis à Ephraïm & à la demi-Tribu de Manaſſé, qui n'avoit point encore eu ſon partage; car l'autre moitié de cette Tribu avoit eu ſon lot au-delà du Jourdain.

(c) An du M. 2559. avant J. C. 1441. avant l'Ere vulg. 1445.
(d) *Joſue* XIII. XIV. XV. XVI. XVII.

Aprés cela, (e) le peuple s'aſſembla à Silo, (f) pour faire le partage de ce qui devoit être donné aux autres Tribus. Joſué envoya des arpenteurs dans tout le pays; & aprés leur retour, on tira au ſort, & on aſſigna les lots aux Tribus de Benjamin, de Siméon, de Zabulon, d'Iſſachar, d'Aſer, de Nephtali & de Dan. Et enfin on donna à Joſué pour ſa part Thamnat-Saraa, dans les montagnes d'Ephraïm. Puis on aſſigna ſix villes de refuge, pour ceux qui avoient commis un meurtre caſuel & involontaire, (g) & quarante-ſix villes pour la demeure des Prêtres & des Lévites. Enfin les Tribus de Ruben & de Gad, & la demi-Tribu de Manaſſé ayant ſatisfait à leurs promeſſes, & ayant aidé leurs freres à faire la conquête du pays de Chanaan, s'en retournérent au-delà du Jourdain, où Moyſe leur avoit aſſigné leur lot. Mais étant arrivées ſur le bord du Jourdain, elles y érigérent un monument, pour ſervir de mémoire aux races à venir, qu'elles n'étoient qu'un même peuple avec les autres Tribus de deçà le fleuve. (h) Joſué ayant été informé de cette entrepriſe, & craignant que ce ne fût un monument ou un Autel idolâtre, & contraire au culte du Seigneur, envoya leur demander ce qu'elles avoient voulu faire par cet Autel. Mais les Tribus de Ruben, de Gad & de Manaſſé ayant déclaré aux députez leur véritable intention, ils s'en retournérent en paix vers Joſué.

(e) An du M. 2560. avant J. C. 1440. avant l'Ere vulg. 1444.
(f) *Joſue* XVIII. XIX.
(g) *Joſue* XX. XXI.
(h) *Joſue* XXII.

Ce grand homme ſe voyant prés de ſa fin, (i) fit venir toutes les Tribus d'Iſraël à Sichem, & y fit apporter l'Arche d'Alliance. Là, aprés

(i) An du M. 3570. avant J. C. 1430. avant l'Ere vulg. 1434.

avoir représenté aux Israëlites les faveurs qu'ils avoient reçûës de Dieu, & les avoir exhortez à demeurer fidéles au Seigneur, (a) il fit alliance de la part du Seigneur avec le peuple; & le peuple réciproquement s'engagea à servir le Seigneur, & à lui obéïr en toutes choses. Josué en rédigea l'acte, qu'il écrivit dans le Livre de la Loi du Seigneur; & pour en conserver la mémoire, il en érigea un monument, par une trés-grosse pierre qu'il mit sous le chêne qui étoit prés de Sichem. Aprés cela il mourut, âgé de cent dix ans, l'an du Monde 2570. avant J. C. 1430. avant l'Ere vulgaire 1434. Le Saint-Esprit a fait son éloge par la plume de Jesus fils » de Sirach, en ces termes: (b) Jesus fils de » Navé, s'est distingué par sa valeur dans la » guerre. Il a succédé à Moyse dans l'esprit de » prophétie. Il a été grand selon le nom qu'il » portoit. (*Il a parfaitement rempli le nom de* » *Sauveur qu'il portoit.*) Il a été trés-grand, » pour sauver les Elus de Dieu, pour renverser » ceux qui s'élevoient contre lui, & pour faire » la conquête du pays qui devoit être l'héritage » d'Israël. Combien s'est-il acquis de gloire, » lorsqu'il tenoit les mains élevées, & qu'il » lançoit son dard contre les villes? (Voyez » *Josue*, VIII. 18. *Leva clypeum, &c.*) Où est » l'armée qui ait tenu en sa présence? Car le Sei- » gneur lui menoit en quelque sorte les enne- » mis, pour les vaincre. N'a-t-il pas arrêté le » soleil dans le transport de sa colére, lorsqu'un » jour devint plus grand que deux? Il invoqua » le Très-Haut, dans le tems qu'il se vit envi- » ronné par les ennemis de toutes parts. Le » Tout-puissant l'écouta, & fit fondre sur les » Chananéens une grêle de grosses pierres. Il les » tailla en piéces à la descente de la vallée, afin » que les nations connussent la puissance du » Seigneur, & qu'elles apprissent qu'il n'est pas » aisé de combattre contre Dieu. Enfin Josué a » toûjours suivi le Tout-puissant.

(a) *Josue* XXIII. XXIV.

(b) *Eccli.* XLVI. 1. & *seq.*

Le Livre qui porte le nom de Josué, est ordinairement attribué à ce grand homme. Il porte son nom dans tous les Exemplaires. Il est dit dans le dernier Chapitre, ỳ. 26. que Josué écrivit toutes ces choses. Jesus fils de Sirach, dit qu'il succéda à Moyse dans le ministére de la prophétie. (c) Enfin la Synagogue & l'Eglise sont d'accord à lui attribuer cet Ouvrage, & à le reconnoître pour canonique. Il faut toutefois avoüer qu'il y a certains termes, certains noms de lieux, & certaines circonstances d'histoire, qui ne conviennent pas au tems de Josué, & qui font juger que le Livre a été retouché depuis lui, & que les Copistes y ont fait quelques additions, & quelques corrections. Mais il y a peu de Livres de l'Ecriture, où l'on ne remarque de pareilles choses. On peut consulter nôtre Préface sur Josué, & les Auteurs qui ont écrit des Prolégoménes sur les Livres saints.

(c) *Eccli.* XLVI. 1.

Les Samaritains ont un Livre de Josué, qu'ils conservent avec respect, & dont ils se servent pour fonder leurs prétentions contre les Juifs: mais ce Livre est bien différent de celui que les Juifs & les Chrétiens tiennent pour canonique. Ce Livre contient quarante-sept Chapitres, remplis d'une infinité de fables & de puérilitez. Il commence à l'endroit où Moyse choisit Josué pour lui succéder dans le gouvernement du peuple. Il rapporte l'histoire du Devin Balaam, qui fut appellé pour dévoüer les Israëlites à l'anathême. Il parle de la guerre de Moyse contre les Madianites, de ce qui y donna occasion, de la mort de Balaam, de la mort de Moyse, du deüil que l'on fit pour lui. Il rapporte fort au long le passage du Jourdain, la prise de Jéricho, & ajoute grand nombre de merveilles qui ne sont pas dans le vrai Livre de Josué. Il décrit une guerre de Saubec fils d'Héman Roi de Perse, accompagnée de mille circonstances fabuleuses. Aprés la mort de Josué, ce Livre lui donne pour successeur Terfico, de la Tribu d'Ephraïm. L'Auteur comprend dans son histoire ce qui concerne les Juges, les Rois de Juda, Jaddus, & Alexandre le Grand, le siége de Jérusalem par Adrien. Il finit par ce qui regarde Nathanaël, & ses fils Babarraba, Akbare & Phinées. Ce Livre n'est point imprimé. Joseph Scaliger, à qui il appartenoit, le légua à la Bibliothéque de Leyde, où il est encore à présent en Caractére Samaritain, mais en Langue Arabe, & traduit sur l'Hébreu. (a)

(a) Voyez M. Fabric. *Apocryph. V. T. p.* 876. 877. *& seq.*

Les Juifs attribuënt à Josué une priére qu'ils récitent ou toute entiére, ou en partie, lorsqu'ils sortent de leurs Synagogues. Elle commence ainsi: *C'est à nous qu'il appartient de loüer le Seigneur de l'univers, & de célébrer le Créateur du monde; puisqu'il ne nous a pas fait semblables aux nations de la terre, & qu'il nous a préparé un héritage infiniment plus riche & plus grand, &c.* Voyez Vagenseil, *Tela ignea Sathanæ, p.* 223. 227. Ils attribuënt aussi à Josué dix réglemens, qui devoient s'observer dans la terre promise. (b) Le premier est, qu'il est permis de faire paître le menu bétail dans les forêts, dont les arbres sont grands; mais non pas le gros bétail. Le second, qu'il est permis à tous les Israëlites de ramasser dans le champ d'un autre des menus morceaux de bois, & qui passent pour des épines; pourvû toutefois qu'ils les trouvent par terre, & qu'ils ne les coupent point. Les autres réglemens sont à peu prés de même nature. On ne lit nulle-part que Josué ait été marié, ni qu'il ait eu des enfans. Aprés sa mort, les Anciens d'Israël gouvernérent le peuple. C'étoit une espéce d'Aristocratie. Mais on ne sçait s'il y en avoit parmi eux quelqu'un qui tînt le premier rang, ni qui il étoit. On croit toutefois qu'Othoniel eut la principale part au gouvernement pendant ce tems-là.

(b) *Vide apud Selden. de jure nat. & gent. l.* 6. *c.* 2.

JOSUE', fils de Josédech, Grand-Prêtre des Juifs. Voyez *Jesus fils de Josédech*, qui est le même, & dont on a parlé ci-devant.

JOTA, ville de Juda. *Josue* XV. 54. Bonfrere croit que c'est la même qu'*Asan*; *Josue* XIX. 7. & 1. *Par.* VI. 59. Mais il y a plus d'apparence que c'est la même que *Jeta*, *Josue* XXI. 15. & que *Jethnam*, *Josue* XV. 23. Eusébe met *Jethnam* à huit milles d'Hébron, vers l'orient.

JOTAPATE, ville de Galilée, célébre par le siége que Joseph l'Historien y soutint contre Vespasien, alors Général de l'armée Romaine, & depuis Empereur. Joseph dit qu'elle étoit à quarante stades de Gabara, (c) ou peut-être *Gadara*. C'étoit la plus forte place de la Galilée, étant située sur une montagne, & des rochers inaccessibles de tous côtez, hors la partie septentrionale, par où l'on pouvoit y aller. (d) Elle fut prise & ruinée l'an 67. de l'Ere vulgaire. Plusieurs croyent que c'est la même que *Geth-epher*, patrie du Prophéte Jonas; ce qui n'est nullement certain. On trouve dans un Concile de Jérusalem, tenu en 536. la sous-

(c) *Joseph. in vita, p.* 1017.

(d) *De Bello, l.* 3. *c.* 4.

cription d'un Evêque de *Jotabé*, dans la Palestine. On ignore si Jotabé est la même que Jotapate.

JOUR. On distingue quatre sortes de jours. *Le jour naturel, le jour astronomique, le jour civil, & le jour artificiel.* Le jour naturel ou solaire, est la durée de vingt-quatre heures. Le jour astronomique, est la durée de la révolution entiére de l'équateur, & de la portion du même équateur que parcourt le soleil pendant un jour naturel, par son propre mouvement. Le jour civil, est celui que l'usage commun d'une nation détermine à l'égard de son commencement ou de sa fin. Les Hébreux commençoient leurs jours d'un soir à l'autre, tant pour le civil, que pour le sacré: *A vespera usque ad vesperam, celebrabitis sabbatha vestra.* (a) L'Eglise Catholique en use encore à présent de même pour l'Office Ecclésiastique, mais non pas pour le repos des Fêtes. Les Babyloniens comptoient leurs jours d'un lever du soleil à l'autre; ce qui est pratiqué encore aujourd'hui par ceux de Nuremberg: les Italiens, du coucher du soleil à l'autre; les astronomes, d'un midy à l'autre midy; les Catholiques Romains, de minuit à minuit. Enfin le jour artificiel, est la durée du tems que le soleil est sur l'orizon, ce qui est inégal selon les tems & les lieux, à cause de l'obliquité de la sphére. Les Auteurs sacrez partagent ordinairement le jour en douze heures inégales, & la nuit de même. La sixiéme heure répond toûjours à midy dans toutes les saisons de l'année; & la douziéme heure, à la derniére heure du jour. Mais pendant l'été, cette douziéme heure, de même que toutes les autres, étoient plus grandes que celles de l'hyver. Voyez l'article *Heures*.

(a) *Luc* XXIII. 32. Moyse ne met jamais de difference quant au commencement & à la fin entre le jour civil, & le jour sacré. Il met toûjours le soir le premier. Par exemple, au commencement de la Genése, en parlant du premier jour de la création: *Factum est vespere & mane dies primus*, &c.

JOURDAIN, nommé en Hébreu, *Jarden*, en Grec, *Jordanés*, & en Latin, *Jordanis*, fleuve trés-célébre dans les Livres sacrez. On prétend qu'il tire son nom de l'Hébreu (b) *Jor*, qui signifie un ruisseau, & *Dan*, qui est une petite ville prés la source de ce fleuve; ou, selon d'autres, qu'il tire son origine de deux ruisseaux, dont l'un s'appelle *Jor*, & l'autre *Dan*. Mais ces étymologies sont trés-douteuses. 1°. Il n'est pas vrai que le Jourdain soit formé de deux ruisseaux, ni qu'il y en ait un qui s'appelle *Dan*, quoique la plûpart des Cartes Géographiques le marquent ainsi. L'origine visible du Jourdain est un petit ruisseau, qui a sa source dans le mont Liban, & sur lequel est située la petite ville de Dan, quatre lieuës plus haut que Césarée de Philippes, où commence proprement le Jourdain. L'autre source du Jourdain, qui est la plus considérable, quoique la moins apparente, est le lac *Phiala*, environ à quatre lieuës au midy de Césarée de Philippes. Ce lac a une communication par-dessous terre avec le Jourdain, & il lui fournit assez d'eaux à Césarée, pour passer déja pour un fleuve. Voyez Joseph, de la guerre des Juifs, l. 1. c. 16. & l. 3. c. 18. p. 860.

(b) יאר *Jor.* ירדן *Dan.* דן *Jarden.*

2°. Le nom de Dan est certainement beaucoup plus nouveau que celui du Jourdain. Nous sçavons qu'une Colonie de la Tribu de Dan (c) s'étant emparée de la ville de Laïs, lui donna le nom de Dan, à cause du Chef de sa Tribu. Cela n'arriva qu'aprés la mort de Josué, & pendant l'Anarchie, qui suivit la mort des Anciens d'Israël, qui avoient vû les merveilles du Seigneur. Or avant ce tems, le Jourdain étoit fort connu; & on ne voit pas qu'il ait jamais porté un autre nom. On pourroit peut-être avec plus de raison, dériver le nom de *Jarden*, de l'Hébreu *Jarad*, descendre, à cause de la chûte, & du cours rapide de ce fleuve.

(c) *Judic.* XVIII. 1. 2. 3... 29.

Le Jourdain depuis sa source, que nous prenons à Césarée de Philippe, coule dans l'espace d'environ cinquante lieuës, jusqu'à son embouchure dans la mer Morte, autrement appellée le lac Asphaltite, où il se perd. Il forme dans son cours le lac Sémechon, à cinq ou six lieuës de sa source. De là il entre dans le lac de Tibériade, & passe tout au travers. Il se déborde vers le tems de la moisson des orges, (a) ou de la Fête de Pâque. Les bords du Jourdain sont couverts de joncs, de roseaux, de cannes, de saules, & d'autres arbres, qui font que pendant l'été on a assez de peine de voir l'eau de ce fleuve. (b) On dit qu'il y a pour ainsi dire deux lits, & deux bords du Jourdain distinguez l'un de l'autre. Le premier est celui où ce fleuve coule lorsqu'il est dans son état naturel; le second est celui qu'il remplit lorsqu'il se déborde.

(a) *Josue* III. 15. *Eccli.* XXIV. 29.

(b) *Pietro della Valle. Maundrel.*

Les Voyageurs remarquent que les lions se retirent pendant l'été dans les arbres & les roseaux qui croissent le long de ce fleuve, & qu'ils sont obligez d'en sortir, lorsque ce fleuve commence à s'enfler. C'est à quoi le Prophéte Jérémie fait allusion, lorsqu'il compare les ennemis qui viennent attaquer Jérusalem, (c) ou Babylone, (d) *à des lions qui sortent de l'orgueil*, ou de l'inondation *du Jourdain*; qui sont chassez de leurs forts par l'inondation de ce fleuve. Zacharie (e) nous représente les Princes de Juda affligez de se voir éloignez de Jérusalem, comme des lions qui rugissent en voyant l'orgueil, ou la hauteur du Jourdain ravagée. Maundrel dans son voyage, dit que la largeur du Jourdain à l'endroit de Jéricho, au tems qu'il le vit, étoit d'environ soixante pieds, & que sa rapidité étoit telle, qu'un homme n'auroit pû le passer à la nage.

(c) *Jerem.* XLIX. 19.
(d) *Jerem.* L. 44.
(e) *Zach.* XI. 3. Voyez S. Jérôme sur cet endroit de Zacharie.

Le long du Jourdain il y a aux deux côtez une grande plaine, qui s'etend depuis le lac de Tibériade, jusqu'à la mer Morte. (f) Joseph dit que cette plaine est longue de douze cens stades, large de six vingt. Il ajoûte que cette plaine est extrémement aride pendant l'été, & que l'air en est mal sain, à cause de l'excessive chaleur. Il n'y a proprement que les bords du Jourdain qui soient arrosez, tout le reste est désert. (g) On sçait par l'Ecriture les miracles qui se firent dans le Jourdain, lorsque ce fleuve se partagea, pour laisser un passage libre aux Hébreux, sous la conduite de Josué; (h) lorsqu'Elie & Elisée le passérent en marchant sur ses eaux; (i) lorsqu'Elisée fit nager le fer de la coignée qui étoit tombé dans ce fleuve; (k) Lorsque le Sauveur du monde fut baptisé dans le même fleuve, (l) que le Ciel s'ouvrit, & que le Saint-Esprit descendit sur lui.

(f) *Vide Joseph. l. 3. de Bello, c. 4.*
(g) *Joseph. l. 5. de Bello, c. 18.*
(h) *Josue* III. 15. *& seq.*
(i) 4. *Reg.* II. 8. *& 14.*
(k) 4. *Reg.* VI. 6. 7.
(l) *Matth.* III. 16.

Le petit Jourdain n'est autre que le Jourdain quand il est plus prés de sa source, & avant qu'il soit grossi par les eaux des fontaines & des ruisseaux qui s'y déchargent. (m) Joseph (n) dit que les marais du lac Sémechon s'étendent jusqu'à la délicieuse campagne de Daphné, dont les fontaines nourrissent le petit Jourdain, & le conduisent dans le grand Jourdain, au dessous du Temple du bœuf d'or, ou du veau d'or. Je crois qu'au lieu de *Daphné*, il faudroit lire

(m) *Vide Joseph. Antiq. l. 5. c. 2. & l. 8. c. 3. & Reland. Palæst. t. 1. p. 273.*
(n) *Joseph. de Bello, l. 4. c. 1. initio, p. 863.*

Dan, & que Dan doit être placée beaucoup plus prés du lac de Séméchon, qu'on ne la met ordinairement.

I. JOZABAD, fils de Somer, fut un des meurtriers qui assassinérent Joas Roi de Juda, (a) l'an du Monde 3165. avant J. C. 835. avant l'Ere vulg. 839.

(a) 4. Reg. XII. 21.

II. JOZABAD, de la Tribu de Manassé, un des braves de l'armée de David. 1. *Par.* XII. 20.

III. JOZABAD, fils d'Obédédom, Lévite & portier du Tabernacle. 1. *Par.* XXVI. 4.

IV. JOZABAD, Chef de cent quatre-vingt mille hommes des armées de Josaphat. 2. *Par.* XVII. 18.

IRA, de la famille de Jaïr, ou fils de Jaïr. Le Texte de l'Ecriture (b) dit qu'il *étoit Prêtre de David.* Si l'on prend le nom de Prêtre dans sa signification ordinaire & rigoureuse, il faudra dire que Ira n'étoit pas de la race du fameux Jaïr descendant de Manassé. Plusieurs croyent qu'il n'étoit pas Prêtre. Le Chaldéen & les Rabbins disent qu'il étoit le Docteur, le Rabbin, le Conseiller de David.

(b) 2. Reg. XX. 26.

IRA, fils d'Accès, de la ville de Thécué, fut un des braves de l'armée de David. (c)

(c) 1. Par. XI. 28.

IRAD, fils d'Enoch, & petit-fils de Caïn. *Genes.* IV. 18.

IRIS, *arc en Ciel.* Le Seigneur ayant fait alliance avec Noé, & lui ayant promis qu'il n'inonderoit plus la terre par un déluge universel, lui donna pour gage de sa parole, l'arc en Ciel: (d) *Je mettrai mon arc dans les nuës, & il sera le signe de l'alliance qui est entre moi & la terre.* Ce n'est pas à dire qu'avant le déluge, on n'ait point vû d'arc en Ciel; mais depuis le déluge, ce signe qui auparavant étoit purement naturel, devint par l'institution de Dieu, un signe surnaturel, & une preuve certaine que Dieu n'envoyeroit plus de déluge sur la terre. Le nom d'*Iris* vient apparemment de l'Hébreu, ou du Chaldéen *Ir*, (e) un veillant, un Ange, un messager. *Iris* étoit la Messagére des Dieux.

(d) *Genes.* IX. 13. את קשתי נתתי בענן

(e) עיר *Vigil.*

IRIS. Les Septante ont traduit par *iris* le mot Hébreu *kiddah*, (f) que saint Jérôme a traduit par *flacté*, de la myrrhe en larmes. *Ezech.* XXVII. 19. L'on tire de l'iris une essence d'une excellente odeur.

(f) קדה *Kidda, casia.*

ISAAC, fils d'Abraham & de Sara. Son nom signifie le *ris*, & Sara le lui donna à cause que quand l'Ange lui promit qu'elle deviendroit mere, quoiqu'elle ne fût plus en âge d'avoir des enfans, elle sourit secrettement. (g) Et quand l'enfant fut né, elle dit: (h) Le Seigneur m'a donné un sujet de ris, & de joye; & quiconque le scaura, s'en réjoüira, & en rira avec moi. Elle le nourrit de son lait, & ne voulut pas qu'Ismaël, qu'Abraham avoit eu d'Agar sa servante, héritât avec lui. Un jour même ayant vû Ismaël qui joüoit avec Isaac, apparemment d'une maniére railleuse, & trop rude, elle obtint d'Abraham qu'il feroit chassé de la maison avec Agar sa mere. (i) Lorsqu'Isaac eut atteint l'âge d'environ vingt-cinq ans, (k) le Seigneur tenta Abraham, & lui commanda de lui immoler son fils Isaac. Abraham prit donc Isaac, & se mit en chemin avec deux de ses serviteurs, pour aller au lieu que le Seigneur lui devoit montrer. Le troisiéme jour, ayant vû de loin ce lieu, il dit à ses serviteurs: Attendez-nous ici, nous ne ferons qu'aller jusques-là

(g) *Genes.* XVIII. 10. 11. 12.

(h) *Genes.* XXI. 6. &c. An du Monde 2108. avant J. C. 1892. avant l'Ere vulg. 1896.

(i) An du Monde 2113. avant J. C. 1887. avant l'Ere vulg. 1891.

(k) *Genes.* XXII. 1. 2. 3. &c. An du M. 2133. avant J. C. 1867. avant l'Ere vulg. 1871.

moi & mon fils; & aprés avoir adoré, nous reviendrons à vous. Il prit le bois destiné pour brûler l'holocauste, le mit sur son fils Isaac, & prit dans ses mains le feu & le couteau. Comme ils marchoient ensemble, Isaac dit à son pere: Voilà le feu & le bois, mais où est la victime pour l'holocauste? Abraham sans s'ouvrir davantage, lui répondit: Dieu y pourvoira, mon fils.

Etant arrivez au lieu marqué, qui est, à ce qu'on croit, (a) la montagne de *Moria*, où depuis on bâtit le Temple de Jérusalem; (les Samaritains croyent que c'est le mont Garizim, nommé aussi, selon eux, *Moré*, ou *Morah*;) il est certain que Moré étoit au voisinage de Sichem; (b) alors Abraham disposa le bois, lia Isaac pour servir de victime, & prenant le couteau, il étendit la main pour égorger son fils. Mais l'Ange du Seigneur lui cria: N'étendez pas vôtre main pour frapper l'enfant; je connois maintenant que vous craignez Dieu, puisque pour m'obéïr, vous n'avez pas épargné vôtre propre fils. Il délia donc Isaac, & immola en sa place un bélier qui se trouva là auprés pris par ses cornes dans un buisson. Aprés cela, l'Ange du Seigneur lui dit: J'ai juré par moi-même, dit le Seigneur, que puisque vous avez fait cette action, je vous benirai, & multiplierai vôtre race comme les étoiles du Ciel, & toutes les nations seront benies dans celui qui sortira de vous.

(a) *Ita Hebræi & Christiani, antiqu. & recentiores passim.*

(b) *Vide Genes.* XII. 6. & *Deut.* XI. 30.

Isaac étant âgé de quarante ans, (c) Abraham songea à lui donner une femme; & ne voulant pas qu'il en épousât du nombre des Chananéennes, il envoya Eliézer Intendant de sa maison, (d) dans la Mésopotamie, pour en amener à Isaac une femme qui fût de la famille de Laban son beau-frere. Eliézer réüssit dans ce voyage, & ramena Rébecca à Isaac. Isaac l'épousa, & l'introduisit dans l'appartement de sa mere, qui étoit morte quelques années auparavant. (e) Comme Rébecca étoit stérile, (f) Isaac pria pour elle, & Dieu lui accorda la grace de concevoir. Elle conçut, & enfanta deux jumeaux, (g) Esaü & Jacob. Isaac avoit plus d'inclination pour Esaü, & Rébecca pour Jacob. Or quelques années aprés, (h) il arriva une grande famine, qui obligea Isaac de se retirer à Gérare, où regnoit Abimélech, (i) il dit aux habitans du lieu que Rébecca étoit sa sœur; & bien-tôt elle fut enlevée, à cause de sa rare beauté, pour être la femme du Roi. Mais Abimélech ayant remarqué qu'Isaac en usoit avec Rébecca autrement qu'il n'auroit fait avec sa sœur, il la lui rendit. Cependant Isaac s'enrichissoit beaucoup, & le nombre de ses troupeaux se multipliant de jour en jour, les Philistins habitans de Gérare, en conçurent tant de jalousie, qu'ils comblérent tous les puits qu'avoient faits à la campagne les serviteurs d'Isaac. Abimélech lui-méme lui dit de se retirer, parce qu'il étoit devenu trop puissant.

(c) An du Monde 2148. avant J. C. 1852. avant l'Ere vulg. 1856.

(d) *Genes.* XXIV.

(e) An du M. 2141.

(f) *Genes.* XXV. 21. 22. &c.

(g) An du M. 2168. avant J. C. 1832. avant l'Ere vulg. 1836.

(h) An du M. 2187. avant J. C. 1813. avant l'Ere vulg. 1817.

(i) *Genes.* XXVI. 1. 2. 3. &c.

Il se retira dans la vallée & sur le torrent de Gérare, où il fit creuser de nouveaux puits, sur lesquels il survint encore quelques difficultez; enfin il revint à Bersabée, où il fixa sa demeure. (k) Le Seigneur lui apparut, & lui renouvella les promesses qu'il lui avoit déja faites, de le benir, & de multiplier sa race. Abimélech Roi de Gérare vint aussi l'y trouver, pour faire alliance avec lui. (l) Or Isaac étant de-

(k) *Genes.* XXVI. 23. 24. &c.

(l) Vers l'an du Monde 2240. avant J. C. 1760. avant l'Ere vulg. 1764.

venu vieux, (il avoit cent trente-sept ans) (a) & sa vuë s'étant extrémement affoiblie, il appella Esaü son fils aîné, & lui dit : (b) Vous voyez que je suis vieux, & que j'ignore le jour de ma mort ; prenez donc vos armes, allez à la chasse, & lorsque vous aurez pris quelque chose, faites-m'en cuire un mets comme vous sçavez que je l'aime, & apportez-le-moi, afin que je vous benisse avant que je meure. Mais pendant qu'Esaü étoit allé à la chasse, Jacob surprit la bénédiction d'Isaac, ainsi que nous l'avons rapporté sous l'article de *Jacob*, & d'*Esaü*. Ainsi lorsqu'Esaü se présenta pour recevoir la bénédiction d'Isaac, il trouva qu'il avoit été prévenu par son frere Jacob.

(a) An du Monde 2245. avant J. C. 1755. avant l'Ere vulg. 1759.

(b) *Genes.* XXVII. 1. 2. &c.

Isaac vécut encore assez long-tems aprés cela. Il envoya Jacob en Mésopotamie, (c) afin qu'il y prît une femme de sa race, & qu'il ne s'alliât pas avec les Chananéens, ainsi qu'avoit fait Esaü. Lorsque Jacob revint de ce pays au bout de vingt ans, (d) Isaac étoit encore en vie, & il vécut encore vingt-trois ans, étant mort âgé de cent quatre-vingt-huit ans, (e) l'an du Monde 2288. avant J. C. 1712. avant l'Ere vulg. 1716. & il fut enterré avec Abraham par Esaü & Jacob ses fils. Les Hébreux disent qu'Isaac eut pour maîtres dans l'étude de la Loi de Dieu, les Patriarches Sem & Héber, qui vivoient alors ; & que quand Abraham partit dans le dessein d'aller immoler Isaac, il dit à Sara qu'il menoit son fils à l'école de Sem. (f) Ils croyent aussi qu'Abraham composa les priéres qu'ils ont accoûtumé de réciter le matin, Isaac celles de midy, & Jacob celles du soir. (g)

(c) *Genes.* XXVIII. 1. 2. 3.

(d) *Genes.* XXXI. An du Monde 2265. avant J. C. 1733. avant l'Ere vulg. 1737.

(e) *Genes.* XXXV. 28. 29.

(f) *Sgambat. Archiv. V. T. t. 2. p. 197.*

(g) *Vide Fabric. Apocryph. V. T. p. 434.*

ISAAR, Lévite, fils de Caath. *Exod.* VI. 18.

ISAARI, Chef de la quatriéme des vingt-quatre familles des Lévites. 1. *Par.* XXIV. 22.

ISAI, autrement *Jessé*, fils d'Obed, & pere de David, (b) d'Eliab, de Samma, d'Aminadab, de Nathanaël, de Raël & d'Asom. David fut le cadet de tous ; mais il devint le plus illustre, & le Chef de sa famille.

(b) *Ruth.* IV. 17. 22. 1. *Par.* II. 13. *Matt.* 1. 5.

ISAIE, fils d'Amos, le premier des quatre grands Prophétes, étoit, dit-on, (i) de race royale, s'il est vrai qu'Amos son pere fût fils du Roi Joas, & frere d'Amasias Roi de Juda. Saint Jérôme (k) dit qu'Isaïe avoit donné sa fille en mariage à Manassé Roi de Juda ; ce qui n'est pas aisé à croire, puisque Manassé ne commença à regner que soixante ans aprés qu'Isaïe eut commencé à prophétiser. Nous mettons le commencement des prophéties d'Isaïe immédiatement aprés la mort d'Ozias, (l) & nous plaçons la mort de ce Prophéte sous le regne de Manassé, qui commença à regner l'an du Monde 3306. avant J. C. 694. avant l'Ere vulgaire 698. Les Juifs croyent qu'Amos pere d'Isaïe, étoit Prophéte, aussi-bien que son fils, suivant cette régle, qui passe pour certaine parmi eux, que lorsque l'Ecriture marque le nom du pere d'un Prophéte, c'est une preuve que ce pere est aussi Prophéte. Mais cette régle n'est certainement rien moins que certaine. Saint Augustin (m) a soupçonné que le Prophéte Amos, dont nous avons les Ecrits, étoit le pere d'Isaïe : mais outre que son nom est écrit d'une maniére différente du pere d'Isaïe, (n) ces deux Prophétes Amos & Isaïe étoient contemporains, ayant vécu l'un & l'autre sous Ozias. Il est vrai qu'Amos commença à prophétiser la vingt-troisiéme année d'Ozias, du Monde 3215. & Isaïe, selon nôtre hypothése, ne commença à prophétiser qu'aprés la mort de ce Prince, en 3246. & par conséquent trente-un ans aprés Amos : de sorte qu'il n'y auroit de ce côté-là aucun inconvénient à dire qu'Amos étoit pere d'Isaïe, si l'on en avoit d'ailleurs quelques bonnes preuves. Mais nous avons montré dans l'article d'*Amos*, que ce Prophéte n'étoit ni de qualité, ni de la Tribu de Juda. Ainsi il ne peut être pere d'Isaïe.

(i) *Ita Hebræi & alii post eos.*

(k) *Hieronym. in Isai. l. III. c. XX. ex Hebræis.*

(l) An du M. 3246. avant J. C. 754. avant l'Ere vulg. 758.

(m) *Aug. l. 18. c. 27. de Civit. Dei.*

(n) עמוץ *Hamoz*, pere d'Isaïe. אמוס *Amos*. Le Prophéte Amos.

La femme d'Isaïe est nommée Prophétesse, (a) & les Rabbins en concluënt qu'elle avoit l'esprit de prophétie. Mais il est trés-croyable que l'on appelloit Prophétesses les femmes des Prophétes, comme on appelloit Prétresses les femmes des Prétres, simplement à cause de la qualité de leurs maris. L'Ecriture nous parle de deux fils d'Isaïe, l'un nommé *Sear-Jasub*, Le reste reviendra ; & l'autre, *Chas bas*, Hâtez-vous de ravager. Le premier marquoit que les captifs qui devoient être menez en Babylone, en reviendroient aprés un certain tems ; & le second, que les Royaumes d'Israël & de Syrie seroient bien-tôt ravagez. On peut partager les prophéties d'Isaïe en trois parties. La premiére partie comprend six Chapitres, qui regardent le regne de Joathan. Les six Chapitres suivans regardent le regne d'Achaz. Tout le reste est du regne d'Ezéchias. Le grand & principal objet des prophéties d'Isaïe, est la captivité de Babylone, le retour de cette captivité, & le regne du Messie. C'est pour cela que les Ecrivains sacrez du nouveau Testament l'ont cité plus qu'aucun autre Prophéte, (b) & que les Peres disent qu'il est plûtôt un Evangéliste, qu'un Prophéte (c)

(a) *Isai.* VIII. 3.

(b) *Aug. l. 18. de Civit. c. 29.*

(c) *Aug. ibidem. Hieron. Ep. 117. Item Præf. in Isai. Theodoret. Præf. in Isaiam.*

Dans les six premiers Chapitres, qui ne contiennent qu'un seul discours, Isaïe invective fortement contre les désordres de Juda, & les menace de trés-grands malheurs. Dans les six Chapitres suivans, il parle du siége de Jérusalem formé par Phacée & Rasin. Il promet à Achaz la naissance du Messie, sous le nom d'Emmanuël, & prédit les maux qui menacent les Royaumes de Syrie & d'Israël ; il invective contre l'Assyrien, qui est la verge dont Dieu se sert pour châtier les méchans. Il conclut dans les Chapitres XI. & XII. en promettant un Monarque juste, sage, vaillant, qui rétablira toutes choses. Au commencement du regne d'Ezéchias, (d) il prononça plusieurs prophéties fâcheuses (e) contre Babylone, contre les Philistins, contre Moab, contre Damas, contre Samarie & contre l'Egypte. Assez long-tems aprés, il prophétisa de nouveau (f) contre l'Egypte, contre Babylone, contre Cédar, contre l'Arabie, contre Jérusalem, contre Tyr & contre toute la Judée.

(d) Ezéchias commença à regner l'an du Monde 3278. avant J. C. 722. avant l'Ere vulg. 726.

(e) *Isai.* XIII. XIV. XV. XVI. XVII. XVIII. XIX.

(f) Chap. XX. XXI. XXII. XXIII. XXIV.

La guerre de Sennachérib contre Ezéchias, donna occasion à plusieurs prophéties d'Isaïe. (g) Il prédit ce siége, il en fut témoin, il en annonça la fin, & menaça les auteurs des maux de Juda, de la vengeance du Seigneur. Il promet à Ezéchias & à tout le peuple de Juda un regne heureux, & une parfaite liberté. Ce regne & cette paix dont la Judée joüit, aprés la défaite de l'armée de Sennachérib, est décrite d'une maniére, qui ne peut se vérifier à la lettre, que dans le regne de JESUS-CHRIST sur son Eglise.

(g) *Isai.* XXIX. jusqu'au XXXVI.

Les Chapitres XL. XLI. XLII. XLIII. XLIV. &

XLV. contiennent un long discours, qui est une démonstration de l'existence de Dieu, de la vérité de la Religion des Hébreux, & de la vanité de l'idolâtrie. Dans les quatre Chapitres suivans, Isaïe prédit le regne de Cyrus, la délivrance de son peuple, la ruine des Idoles, la chûte de Babylone, & le retour des Juifs. Depuis le Chapitre XLIX. jusqu'au ℣. 9. du Chapitre LVI. Isaïe, comme représentant le Messie, nous apprend qu'il a été destiné de Dieu dés le sein de sa mere, pour annoncer le retour de Jacob de sa captivité, & la conversion des Gentils. Il dépeint ensuite les persécutions & les traverses du Messie. Enfin le reste de son Livre a pour objet la venuë du Messie, la vocation des Gentils, la réprobation des Juifs, & l'établissement de l'Eglise. Voilà en gros l'économie du Livre d'Isaïe; & voici ce que nous sçavons de sa vie.

Il nous dit que le Seigneur l'a appellé dés le sein de sa mere, (a) qu'il s'est souvenu de son nom, qu'il lui a donné une langue comme un glaive tranchant, qu'il l'a caché sous l'ombre de sa main, & qu'il l'a mis comme une fléche choisie dans son carquois: Et ailleurs, (b) que Dieu lui a donné une langue sçavante, & capable de consoler ceux dont le courage est abbattu: Que quand il reçut sa mission pour la prophétie, (c) il vit le Seigneur assis sur un trône élevé, environné de Chérubins, & ayant toute la terre pour marche-pied. Alors il dit: Malheur à moi, parce que je me suis tû; j'ai les lévres souillées, & je demeure au milieu d'un peuple, qui a aussi les lévres impures; & j'ai vu de mes yeux le Seigneur des armées. En même-tems, continuë-t-il, un des Séraphins qui étoient devant le Seigneur, vola vers moi, tenant une pincette avec une pierre brûlante qu'il avoit tirée de l'Autel; il en toucha ma bouche, & me dit: Voilà qui a touché vos lévres, & vôtre iniquité sera effacée. Alors j'ouïs une voix, qui disoit: Qui envoyerai-je, & qui ira pour nous? Et je répondis: Me voici; envoyez-moi. Il me dit donc: Allez; dites à ce peuple: Ecoutez sans entendre, & voyez sans connoître. Aveuglez le cœur de ce peuple, rendez ses oreilles sourdes & ses yeux aveugles, afin qu'il ne voye pas de ses yeux, & n'entende pas de ses oreilles, de peur qu'il ne se convertisse, que je ne lui rende la santé. Cela vouloit dire qu'il leur prêcheroit, qu'il leur parleroit, qu'ils n'écouteroient pas & ne se convertiroient pas.

(a) Isai. XLIX. 1. 2. 3.

(b) Isai. L. 4.

(c) Isai. VI. 1. 2. 3.

Pendant le cours de sa prédication, il eut une infinité de contradictions à essuyer de la part des Juifs. Il s'en plaint en divers endroits, (d) mais Dieu le rassûre & le soutient. La quatorziéme année d'Ezéchias, (e) Sennachérib Roi d'Assyrie, étant venu faire la guerre en Judée, envoya Rabsacés son Echanson, sommer Ezéchias de se soumettre à sa domination. Rabsacés dans sa harangue, parla d'une maniére pleine d'insolence & de blasphéme. Ezéchias ayant entendu le rapport que lui en firent ses Officiers, déchira ses vêtemens, alla au Temple du Seigneur, & envoya dire à Isaïe ce qui s'étoit passé. Isaïe lui répondit: (f) Voici ce que dit le Seigneur: Ne craignez point les paroles de blasphéme dont les serviteurs du Roi d'Assyrie m'ont déshonoré; je vais envoyer un Esprit contre lui, & il n'aura pas plûtôt entendu une nouvelle, qu'il retournera promtement en son pays, où je le ferai mourir d'une mort sanglante.

(d) Isai. XLIX. 4.

(e) An du Monde 3291. avant J. C. 709. avant l'Ere vulg. 713.

(f) Isai. XXXVI. XXXVII.

Peu de tems aprés, Sennachérib ayant appris que le Roi Tharaca marchoit contre lui, alla à sa rencontre, & envoya de nouveau Rabsacés à Jérusalem, où il profera à peu prés les mêmes blasphémes qu'il avoit dits la prémiére fois.

Alors Isaïe envoya dire ceci à Ezéchias: (a) Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël, contre Sennachérib: Il t'a mépriſée & insultée, fille de Sion; il a secoüé la tête derriére toi, fille de Jérusalem. A qui penses tu avoir insulté? Qui crois-tu avoir blasphémé? Contre qui as-tu haussé ta voix, & élevé tes yeux insolens? C'est contre le Saint d'Israël. Tu as outragé le Seigneur par tes serviteurs, & tu as dit: Je suis monté avec mes chariots sur le haut des montagnes, sur le mont Liban; j'ai coupé ses grands cédres, & ses hauts sapins; j'ai épuisé les sources, & j'ai séché par la multitude de mes gens de pied, toutes les riviéres. Ne sais-tu pas que c'est moi qui ai disposé toutes ces choses, & qui les ai ordonnées dés l'éternité? J'ai sçû d'où tu sortois, où tu étois, & j'ai connu ton insolence contre moi. C'est pourquoi je te mettrai un anneau aux narines, & un mors à la bouche, & je te ramenerai par le même chemin, par lequel tu es venu. Pour vous, Ezéchias, rassûrez-vous. Mangez en cette année ce qui naîtra de soi-même; vivez encore de fruits l'année d'aprés: mais la troisiéme année, semez & moissonnez; car alors vous serez entiérement hors d'inquiétude. Voici ce que dit le Seigneur: Le Roi des Assyriens n'entrera point dans cette ville, il n'y jettera point de fléches, il n'élevera point de terrasses autour d'elle, il n'entrera point dans Jérusalem; mais il s'en retournera par le même chemin qu'il est venu. En effet le Seigneur fit périr par la main de l'Ange exterminateur cent quatre-vingt mille hommes de l'armée de Sennachérib; & ce Prince fut obligé de se sauver à Ninive, où il fut tué par ses propres fils.

(a) Isai. XXXVII. 22. &c.

En ce tems-là, (b) Ezéchias tomba dans une maladie mortelle; (c) & Isaïe l'étant venu trouver, lui dit: Voici ce que dit le Seigneur: Donnez ordre aux affaires de vôtre maison; car vous mourrez, & vous n'en échapperez point. Alors Ezéchias fit sa priére au Seigneur, & répandit beaucoup de larmes. Mais à peine Isaïe étoit sorti de la présence du Roi, que le Seigneur lui dit: Allez; dites à Ezéchias: Voici ce que dit le Seigneur: J'ai entendu vos priéres, & j'ai vû vos larmes; j'ajoûterai encore quinze années à vôtre vie; je vous délivrerai de la puissance du Roi des Assyriens, & je garantirai cette ville de ses armes. Et voici le signe que je vous donnerai, pour vous assûrer de la vérité de ses promesses: Je ferai retourner de dix dégrez en arriére, l'ombre du soleil à l'horloge d'Achaz. Alors Isaïe fit mettre une masse de figues sur le mal d'Ezéchias, & il fut guéri si parfaitement, que dans trois jours il fut en état d'aller au Temple du Seigneur.

(b) An du M. 3291. avant J. C. 709. avant l'Ere vulg. 713.

(c) Isai. XXXVIII. 1. 2. 3. &c. Voyez aussi 4. Reg. XX.

Peu de tems aprés cela, & au commencement du regne d'Assaradon, successeur de Sennachérib, Isaïe reçut ordre du Seigneur (d) de marcher pendant trois ans nuds pieds & sans habits; pour marquer d'une maniére plus expresse la captivité prochaine de l'Egypte, & du pays de Chus, qui s'étendoit dans l'Arabie Pétrée, & qui est ordinairement traduit par l'E-

(d) Isai. XX. 1. 2. 3. Il y en a qui croyent qu'il ne marcha ainsi que trois jours, qui marquoient trois années.

thiopie. La tradition constante des Juifs & des Chrétiens, (a) est qu'Isaïe fut mis à mort par le supplice de la scie, au commencement du regne de Manassé Roi de Juda. On dit que ce Prince impie prit prétexte pour le faire mourir, de ce qu'Isaïe avoit dit, Chap. VI. 1. *J'ai vû le Seigneur assis sur un trône*: ce qu'il prétendoit être contraire à ce qui est dit dans Moyse, *Exod.* XXXIII. 20. *Nul homme ne me verra sans mourir.* On dit que son corps fut enterré prés de Jérusalem, sous le chêne du Foulon, prés la fontaine de Siloé, d'où il fut transféré à Panéade, vers les sources de Jourdain, & de là à Constantinople, sous le regne de Théodose le jeune, l'an 442. de J. C. Il prophétisa fort long-tems. Ceux qui le font commencer à la vingt cinquiéme année d'Ozias, lui donnent quatre-vingt-cinq ans de prophétie. Mais nous ne croyons pas pouvoir lui en donner plus de soixante, puisqu'il ne commença qu'au commencement de Joathan, en 3246. étant mort la premiére année de Manassé, du Monde 3306. avant J. C. 694. avant l'Ere vulgaire 698.

(a) *Origen. in c. 23. Matth. & Epist. ad Jul. African. & homil. in Isai. Tertull. de patientia, c. 14. Justin. contra Tryphon. Chrysost. ad Cyriac. Hieronym. lib. 14. in Isai. Aug. l. 18. de Civit. c. 24. &c.*

Isaïe passe pour le plus éloquent des Prophétes. Saint Jérôme (b) dit que ses Ecrits sont comme l'abrégé des saintes Ecritures, un amas de toutes les plus rares connoissances dont l'esprit humain soit capable; qu'on y trouve la Philosophie naturelle, la Morale & la Théologie: *Quid loquar de Physica, Ethica & Theologica? Quicquid sanctarum est Scripturarum: quicquid potest humana lingua proferre, & mortalium sensus accipere, isto Volumine continetur.* Grotius (c) compare Isaïe à Démosthénes. On trouve dans ce Prophéte toute la pureté de la Langue Hébraïque, de méme que dans cet Orateur, toute la délicatesse du goût Attique. L'un & l'autre est grand & magnifique dans son style, véhément dans ses mouvemens, abondant dans ses figures, fort impétueux, quand il s'agit de relever des choses indignes, odieuses, difficiles. Isaïe avoit par-dessus Démosthénes l'honneur d'une naissance illustre, & l'avantage d'appartenir à la famille royale de Juda. On peut lui appliquer ce que dit Quintilien (d) de Corvinus Messala, qu'il parle d'une maniére aisée & coulante, & d'un style qui sent son homme de qualité. Gaspar Sanctius (e) trouve qu'Isaïe est plus fleuri & plus orné, & en même-tems plus grave & plus fort qu'aucun autre Ecrivain que nous ayons, soit Historien, Poëte ou Orateur; & qu'il est tel dans tous les genres de discours, qu'il n'y a aucun Auteur ni Grec, ni Latin, qu'il n'ait laissé derriére lui.

(b) *Hieronym. Præfat. in Isai.*

(c) *Grot. in 4. Reg. XIX. 2.*

(d) *Quintil. l. X. c. 20.*

(e) *Gasp. Sanct. Prolegom. in Isai.*

Outre les Ecrits d'Isaïe que nous avons, ce Prophéte avoit écrit un Livre des actions d'Ozias, qui est cité dans les Paralipoménes, & que nous n'avons plus. (f) Origénes, (g) saint Epiphane (h) & saint Jérôme (i) parlent d'un autre Livre, intitulé: *L'Ascension d'Isaïe.* Quelques Juifs lui attribuënt les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, & le Livre de Job. Saint Ambroise (k) cite une particularité de la vie d'Isaïe, qui est que ce Prophéte étant en prison, & en grand danger de mourir, le Démon lui apparut, & lui dit: Dites que vous n'avez pas parlé par l'Esprit de Dieu, & je vous délivrerai, & je changerai les cœurs de ceux qui vous haïssent. Mais Isaïe aima mieux mourir, que de manquer à dire la vérité. L'Auteur de l'Ouvrage imparfait sur saint Matthieu, (l) dit que ce Prophéte étant allé voir Ezéchias, qui étoit malade, ce Prince fit venir Manassé son fils, & lui donna de bonnes instructions en présence d'Isaïe. Mais le Prophéte lui dit: Je crains que ce que vous dites n'entre pas dans son cœur; car je dois moi-même être mis à mort par son ordre. Ce qu'Ezéchias ayant oüi, il vouloit tuer son fils Manassé: mais Isaïe le retint, & lui dit: Dieu rende inutile cette résolution. Enfin on lit dans le Talmud (a) un long dialogue entre Isaïe & Ezéchias, au tems de la maladie de ce Prince, lorsque le Prophéte le vint trouver. Mais comme ces choses ne viennent que des sources apocryphes & incertaines, nous n'y faisons aucun fonds. L'Auteur de l'Ecclésiastique (b) fait de lui un grand éloge en ce peu de mots: *Isaïe fut un grand Prophéte, & fidéle aux yeux du Seigneur. De son tems le soleil retourna en arriére; & il ajoûta plusieurs années à la vie du Roi. Il vit la fin des tems, par un grand don de l'Esprit, & il consola ceux qui pleuroient en Sion. Il prédit ce qui devoit arriver jusqu'à la fin des tems, & il découvrit les choses secrettes avant qu'elles arrivassent.*

(f) *2. Par. XXVI. 22.*

(g) *Origen. in Matt. XXIII. & Epist. ad African.*

(h) *Epiphan. hæres. 40. & 67.*

(i) *Hieron. in Isai. LXIV. p. 473.*

(k) *Ambros. in Psal. CXVIII. t. 1. Oper. p. 1124.*

(l) *Auth. Oper. imperf. in Matt. homil. 1.*

(a) *Gemarr. Berachot. c. 1.*

(b) *Eccli. XLVIII. 25-27.*

ISBAAB, Chef de la quatorziéme famille Sacerdotale qui servoit au Temple. 1. *Par.* XXVI. 25.

ISBOSETH, autrement *Isbaal*, fils de Saül, & son successeur dans la Royauté. Son vrai nom étoit *Isbaal.* Mais les Hébreux, qui avoient en horreur les Dieux étrangers, pour ne pas prononcer *Baal*, mettoient en sa place *Boseth*, qui signifie confusion. Ainsi au lieu de *Miphibaal*, ils disoient *Miphiboseth.* Abner parent de Saül, & Général de ses troupes, fit en sorte qu'Isboseth fut reconnu Roi (c) par la plûpart des Tribus d'Israël, pendant que David regnoit à Hébron sur la Tribu de Juda. Isboseth établit sa demeure à Mahanaïm, au-delà du Jourdain. Il avoit quarante ans lorsqu'il commença à regner, & il regna deux ans assez paisiblement. (d) Au bout de ce terme, (e) il y eut un petit combat entre les troupes d'Isboseth commandées par Abner, & celles de David commandées par Joab, où Abner eut du dessous. Depuis ce tems, il y eut toûjours guerre entre la maison de Saül, & celle de David. (f) La maison de David alloit toûjours s'avancant & se fortifiant de plus en plus, & la maison de Saül au contraire s'affoiblissant de jour en jour.

(c) *An du M. 2949. avant J. C. 1051. avant l'Ere vulg. 1055.*

(d) *2. Reg. II. 8. 9. 10. 11. 12. &c.*

(e) *An du M. 2951. avant J. C. 1049. avant l'Ere vulg. 1053.*

(f) *2. Reg. III. 1. 2. 3. &c. Pendant environ cinq ans, depuis l'an du Monde 2951. jusqu'en 2956.*

Or Saül avoit eu une concubine nommée Respha, fille d'Aïa. On accusa Abner d'en avoir abusé, ou de l'avoir épousée; car l'Ecriture ne s'explique pas assez là-dessus. Isboseth dit donc à Abner: Pourquoi vous êtes-vous approché de la concubine de mon Pere? Abner fut étrangement irrité de ce reproche, & il jura qu'il feroit son pouvoir pour transporter la Royauté de la maison de Saül dans celle de David. En effet il envoya dire à David, que s'il vouloit lui faire part de son amitié, il lui offroit ses services, pour réünir tout Israël sous sa domination. David agréa ces propositions; & Abner parla aux Anciens d'Israël, pour les disposer à le reconnoître pour Roi. Aprés cela il vint lui-méme trouver David, & lui rendre compte des dispositions où il les avoit trouvez. Mais comme il étoit prêt de réünir tout Israël sous David, Abner fut tué en trahison par Joab, de la maniére que nous avons dit sous l'article d'*Abner.*

Isboseth ayant appris qu'Abner avoit été tué, (g) perdit courage; & tout Israël tomba dans un grand trouble; car jusques-là Abner étoit le

(g) *2. Reg. IV. 1. 2. 3. &c. An du Monde 2956. avant J. C. 1044. avant l'Ere vulg. 1048.*

le seul soutien de la maison de Saül ; & presqu'en même tems Isboseth fut assassiné dans sa maison par deux Chefs de troupes, qu'il avoit à son service, & qui étant entrez dans son palais, lorsqu'il dormoit sur son lit, pendant la grande chaleur du jour, lui enfoncérent leurs poignards dans l'aine ; & lui ayant coupé la tête, la vinrent présenter à David à Hébron, croyant qu'il leur donneroit pour cela une grande récompense : mais il leur dit : Vive le Seigneur, qui m'a délivré des dangers les plus pressans : Que si j'ai fait tuer celui qui me vint annoncer à Siceleg la mort de Saül, combien plus maintenant vengerai-je le sang d'un Prince innocent, que des méchans ont égorgé dans sa maison, & sur son lit ? En même-tems il fit tuer ces deux meurtriers, & leur ayant coupé les pieds & les mains, il les fit pendre prés la piscine d'Hébron. Il fit aussi mettre la tête d'Isboseth dans le sépulcre d'Abner à Hébron. Telle fut la fin d'Isboseth & de la Royauté dans la maison de Saül.

ISCARIOTH. Eusébe & saint Jérôme (*a*) parlent du bourg *Iscarioth*, dans la Tribu d'Ephraïm, d'où l'on croyoit qu'étoit Judas le traître. D'autres croyent qu'il étoit de la Tribu d'Issachar, & qu'*Iscariothes* est mis pour *Issachariothes*. Enfin il y en a qui veulent qu'il ait été de la ville de *Carioth*, dans la Tribu de Juda. Voyez *Josue* xv. 25.

(a) *Eusеb. & Hieronym. in Isai.* xxviii. 1.

I. ISMAEL, fils d'Abraham & d'Agar. Saraï épouse d'Abraham, voyant que Dieu ne lui avoit point donné d'enfans, (*b*) pria son mari de prendre Agar sa servante, afin qu'au moins par son moyen, elle pût avoir des enfans. (*c*) C'étoit une maniére d'adoption, dont on voit encore des exemples dans la conduite de Rachel & de Lia, qui donnérent aussi leurs servantes pour femmes à Jacob leur mari, afin qu'elles leur donnassent des enfans. (*d*) Agar ayant donc conçû, commença à mépriser Saraï sa maîtresse. Celle-ci s'en plaignit à Abraham, & Abraham lui dit qu'elle pouvoit traiter sa servante comme elle jugeroit à propos. Saraï l'ayant donc maltraitée, Agar s'enfuit. L'Ange du Seigneur lui apparut dans le désert, & lui dit : Retournez à vôtre maîtresse, & humiliez-vous sous sa main ; vous avez conçû, & vous enfanterez un fils, que vous nommerez Ismaël, c'est-à-dire, Le Seigneur a écouté ; parce que le Seigneur vous a exaucée dans vôtre affliction. Ce sera un homme fier & farouche, dont la main sera élevée contre tous, & contre qui tout le monde aura la main levée. Il dressera ses tentes vis-à-vis ses freres, & il occupera le pays voisin du leur. Agar revint donc à la maison d'Abraham, & elle enfanta un fils, qui fut appellé Ismaël. (*e*)

(b) *Genes.* xvi. 1. 2. 3. *&c.*

(c) An du Monde 2093. avant J. C. 1907. avant l'Ere vulg. 1911.

(d) *Genes.* xxx. 1. & 9.

(e) An du Monde 2094. avant J. C. 1906. avant l'Ere vulg. 1910.

Quatorze ans aprés, (*f*) le Seigneur ayant visité Sara &, Isaac étant né à Abraham, (*g*) Ismaël, qui jusqu'alors s'étoit regardé comme l'unique héritier d'Abraham, se vit déchû de ses espérances. Un jour, Isaac étant âgé d'environ cinq ou six ans, (*h*) Ismaël se jouoit avec lui d'une maniére qui déplut à Sara ; & elle dit à Abraham : Chassez cette servante avec son fils ; car Ismaël ne sera point héritier avec mon fils Isaac. Abraham trouva cela dur. Mais le Seigneur lui ayant dit d'écouter Sara, il renvoya Agar avec son fils, en leur donnant quelques provisions pour leur voyage. Agar étant partie avec son fils, alloit errant dans le désert

(f) An du Monde 2108. avant J. C. 1892. avant l'Ere vulg. 1896.

(g) *Genes.* xxi. 1. 2. 3.

(h) An du Monde 2113. avant J. C. 1887. avant l'Ere vulg. 1891.

de Bersabée ; & l'eau qui étoit dans le vaisseau qu'elle portoit, ayant manqué, elle mit son fils sous un arbre qui étoit là, & s'éloigna de lui à la longueur d'un trait d'arc, disant : Je ne verrai point mourir mon enfant. Alors Agar oüit une voix du Ciel, qui lui dit : Ne craignez point ; le Seigneur a écouté la voix de l'enfant du lieu où il est. Levez-vous, prenez-le ; car je le rendrai pere d'un grand peuple. Elle se leva ; & Dieu lui ayant fait voir un puits, elle en tira de l'eau, en donna à son fils, & le mena plus avant dans le désert de Pharan, où il demeura. Il devint habile à tirer de l'arc, & sa mere lui fit épouser une femme Egyptienne, dont il eut douze fils ; (*a*) sçavoir, 1. *Nabajoth* ; 2. *Cédar* ; 3. *Abdéel* ; 4. *Mabsam* ; 5. *Masma* ; 6. *Duma* ; 7. *Massa* ; 8. *Hadad* ou *Hadar* ; 9. *Thema* ; 10. *Jethur* ; 11. *Naphis* ; & 12. *Cedma*. Il eut aussi une fille nommée *Maheleth* ou *Basemath*, *Genes.* xxxvi. 3. qui épousa Esaü ; *Genes.* xxviii. 9. Nous avons parlé de chacun des fils d'Ismaël sous leurs articles.

(a) *Genes.* xxv. 13. 14.

Des douze fils d'Ismaël, sont sorties les douze Tribus des Arabes, qui subsistent encore aujourd'hui. Saint Jérôme (*b*) dit que de son tems les Arabes nommoient les cantons de l'Arabie des noms des diverses Tribus qui les habitoient. Les Profanes donnent aux Chefs des Tribus des Arabes, le nom de *Phylarques*, & les Arabes leur donnent le nom de *Scheich-Elkebir*. (*c*) Les descendans d'Ismaël habitérent le pays qui est depuis *Hévila*, jusqu'à *Sur*. *Hévila* est vers la jonction de l'Euphrate & du Tigre ; & *Sur* est du côté de l'Isthme qui sépare l'Egypte de l'Arabie. On connoît dans l'Histoire les descendans d'Ismaël sous le nom général d'Arabes & d'Ismaëlites. On connoît en particulier les Nabathéens, les Cédaréniens, les Agaréniens, &c. Depuis le septiéme siécle, ils ont presque tous embrassé la Religion de Mahomet, & nous les appellons Turcs, ou Musulmans. Ismaël mourut en présence de tous ses freres, dit la Vulgate ; (*d*) ou, suivant une autre Traduction, il eut son partage vis-à-vis tous ses freres. Voyez *Genes.* xvi. 12. On ignore l'année de sa mort.

(b) *Hieronym. qu. Hebr. in Genes.*

(c) Voyez Thévenot, liv. 1. c. 32. part. 1.

(d) *Genes.* xxv. 18. על פני כל אחיו נפל

II. ISMAEL, fils de Nathanias, de la race royale de Juda, tua en trahison Godolias, (*e*) que Nabuchodonosor avoit établi sur les restes du peuple qui étoit demeuré dans la Judée, aprés la ruine de Jérusalem. Voyez ci-devant *Godolias*. Mais Jean ou Johanan fils de Carée, ayant poursuivi Ismaël & sa troupe, & l'ayant atteint prés la piscine d'Hébron, le chargea & l'obligea de prendre la fuite. Il se retira vers Baalis Roi des Ammonites. (*f*)

(e) An du M. 3417. avant J. C. 583. avant l'Ere vulg. 587. *Vide* 4. *Reg.* xxv. 25. 26. 27.

(f) *Vide Jerem.* xli. 1. 2. *&c.*

III. ISMAEL I. Souverain Sacrificateur des Juifs, fils de Phabi ou Phabée, eut un frere nommé aussi Ismaël, qui fut comme lui Grand Sacrificateur. Le premier Ismaël succéda à Ananus, & fut établi par Valérius Gratus Gouverneur de Judée, l'an du Monde 4027. de l'Ere vulg. 24. Il fut déposé l'année suivante, & Eléazar fils d'Ananus lui succéda.

IV. ISMAEL II. frere du premier, succéda à Ananias fils de Nébédée, par la faveur du Roi Agrippa. (*g*) Les Grands Pontifes déposez s'étant joints à lui, prétendirent se rendre maîtres des décimes & des oblations, qui étoient destinées à la nourriture des simples Prêtres. Ceux-ci appuyez des principaux du peuple, se soulevérent contre les Pontifes ; & on vit entre

(g) *Joseph. Antiq. l.* 20. *c.* 6. *p.* 696. An du Monde 4066. de l'Ere vulg. 63.

eux jusques dans le Temple une espéce de guerre. Ismaël fut obligé d'aller à Rome avec Chelcias, & dix des principaux de Jérusalem, pour demander à Néron qu'il leur fût permis de rétablir un mur que Festus Gouverneur de Judée avoit fait abbattre, parce qu'il empéchoit que les troupes Romaines ne vissent dans le Temple, & qu'il bornoit la vûë du palais d'Agrippa. (a) Ce fut en leur considération que Joseph l'Historien fit le voyage de Rome, pour les défendre. (b) Ils obtinrent ce qu'ils demandoient, par le crédit de Poppée, qui favorisoit les Juifs. Ismaël ne revint plus à Jérusalem; & Agrippa lui ôta la Grande Sacrificature, pour la donner à Joseph fils de Simon, surnommé Cabéï.

(a) *Antiq. l. 20. c. 7. p. 697.*

(b) *Idem de vita sua, p. 998. 999.*

ISRAEL. C'est le nom que l'Ange donna à Jacob, aprés qu'il eut lutté toute la nuit contre lui à Mahanaïm, ou à Phanuël. Voyez *Genes.* XXXII. 1. 2. & 28. 29. 30. & *Osée* XII. 3. Voyez aussi l'article de *Jacob*. Israël signifie *le vainqueur de Dieu*, ou, *un Prince de Dieu*, ou, selon plusieurs Anciens, *un homme qui voit Dieu*.

Le nom d'*Israël*, se prend quelquefois pour la personne de Jacob; quelquefois pour tout le peuple d'Israël, toute la race de Jacob; & quelquefois pour le Royaume d'Israël, ou des dix Tribus, distingué du Royaume de Juda.

Rois d'Israël. Voyez ci-aprés l'article *Rois*.

ISRAELITES, les descendans d'Israël, qui furent d'abord appellez *Hébreux*, à cause d'Abraham qui étoit venu de de-là l'Euphrate; & ensuite *Israëlites*, à cause d'Israël pere des douze Patriarches; & enfin *Juifs*, *Judæi*, sur tout depuis le retour de la captivité de Babylone, parce qu'alors la Tribu de Juda se trouva beaucoup plus forte, & beaucoup plus nombreuse que les autres Tribus, & que les étrangers ne connoissoient guéres que cette Tribu.

ISREELA; la septiéme des vingt-quatre familles des Lévites. 1. *Par.* XXV. 14.

ISSACHAR, cinquiéme fils de Jacob & de Lia. Il fut conçu aprés que Rachel eut acheté les mandragores que Juda avoit apportées à Lia sa mere. (c) Il nâquit vers l'an du Monde 2255. avant J. C. 1745. avant l'Ere vulgaire 1749. Il eut quatre fils; (d) Thola, Phua, Jobab & Semron. On ne sçait aucune particularité de sa vie. Jacob en lui donnant sa bénédiction, lui dit: (e) *Issachar comme un asne vigoureux, demeurera dans les bornes de son partage. Il a vû que le repos est bon, & que sa terre est excellente: il a baissé l'épaule sous le fardeau, & il s'est assujetti à payer le tribut.* Le Chaldéen traduit dans un sens contraire: *Il assujettira les Provinces, & rendra tributaires ceux qui resteront dans son pays.* La Tribu d'Issachar eut son partage dans un des meilleurs endroits de la terre de Chanaan, le long du Grand Champ, ou de la vallée de Jezraël; ayant au midy la demi-Tribu de Manassé, au septentrion celle de Zabulon, à l'occident la Méditerranée, & à l'orient le Jourdain & l'extrémité de la Mer de Tibériade. On lit dans le Testament des douze Patriarches les instructions & les avis qu'Issachar donna à ses fils avant sa mort. Mais on sçait que cet Ouvrage est apocryphe & sans autorité.

(c) *Genes.* XXX. 14. . . 18.

(d) *Genes.* XLVI. 13.

(e) *Genes* XLIX. 14.

ISTHEMO, ville de la Tribu de Juda. *Josue* XV. 50. Elle est appellée autrement *Esthamo* ou *Esthemo*. Eusébe & saint Jérôme disent qu'elle étoit dans le canton d'Eleuthéropolis.

ISTOB, ou *Isch-Tob*, (a) habitant de Tob, ou *bon homme*, ou *Maître du pays des Tubiéniens*. Ce pays étoit à l'extrémité septentrionale des montagnes de Galaad, vers le mont Liban. Jephté se retira dans le pays de Tob; (b) & ce canton est appellé Tubin dans les Maccabées. (c)

(a) 2. *Reg.* X. 6.

(b) *Judic.* XI. 3. 5.

(c) 1. *Macc.* V. 13.

ISSUS, ou *Isus*, Grand-Prêtre des Juifs, marqué dans Joseph, succéda à Joram, & eut pour successeur Axioram. (d) Il n'est point parlé de ce Pontife dans l'Ecriture; à moins que ce ne soit le même qu'Azarias des Paralipoménes. Voyez 1. *Par.* VI. 9.

(d) *Joseph. Antiq. l. X. c. 11. p. 342.*

ITABURIUS, ou *Itaburim*. C'est ainsi que Joseph appelle le mont Thabor. Voyez *l. 4. c. 2. de Bello Jud.*

ITALIE. Saint Jérôme a traduit *Num.* XXIV. 24. & *Ezech.* XXVII. 6. l'Hébreu *Cethim* ou *Citthim*, (e) par *Italia*. Mais nous avons fait voir sur la Genése, X. 4. que *Cethim* marque *la Macédoine*. Le même saint Jérôme dans Isaïe, Chap. LXVI. ℣. 19. a traduit par *Italia*, l'Hébreu *Thubal*, (f) qui marque plutôt l'Espagne, selon les uns, ou les Tibaréniens, selon d'autres. Dans les Livres saints écrits originairement en Grec, *Italia* n'est point équivoque; il signifie cette partie du Monde, dont Rome est la Capitale.

(e) כתים *Cethim.*

(f) תובל *Thubal.*

ITHAI, fils de Ribaï de Gabath, un des vaillans hommes de l'armée de David. 2. *Reg.* XXIII. 29.

ITHAMAR, quatriéme fils d'Aaron. On ne sçait aucune particularité de sa vie, & il n'y a nulle apparence qu'il ait jamais exercé la Grande Sacrificature. Il demeura lui & ses enfans au rang des simples Prêtres, jusqu'à ce que la Souveraine Sacrificature entra dans sa famille, en la personne d'Héli Grand-Sacrificateur & Juge d'Israël. (g) Les Successeurs d'Héli, de la même famille d'Ithamar, sont Achitob, Achia, Achimélech & Abiathar, qui fut déposé de l'exercice de la Grande-Sacrificature par Salomon. (h)

(g) Depuis l'an du Monde 2848. jusqu'en 2888. avant J. C. 1152. avant l'Ere vulg. 1116.

(h) L'an du M. 2989. avant J. C. 1011. avant l'Ere vulg. 1015. Voyez 3. *Reg.* II. 27.

ITHOBAL, Roi de Tyr. Ce nom ne se trouve pas dans les Livres sacrez de l'ancien Testament. On y lit *Ethbaal*, qui étoit pere de Jézabel, & beau-pere d'Achab. Joseph (i) le nomme *Ithobal*. Il dit ailleurs (k) qu'un certain Ithobal Prêtre d'Astarte, ayant tué Phellétes Roi de Tyr, regna en sa place pendant trente-deux ans.

(i) *Joseph. Antiq. l. 9. c. 6. p. 311.* Comparez 3. *Reg.* XVI. 31.

(k) *Lib. 1. contra Appion. p. 1043.*

ITHURE'E, ou *Iturée*, Province de Syrie ou d'Arabie, au-delà du Jourdain, à l'orient de la Bathanée, & au midy de la Trachonite. Saint Luc, III. 1. parle de l'*Ithurée*, & 1. *Par.* V. 19. des *Ituréens*, ou de *Jethur*, selon l'Hébreu. Or *Jethur* étoit un des fils d'Ismaël. (l) L'Ithurée est comprise dans l'Arabie Pétrée.

(l) *Genes.* XXV. 15. & 1. *Par.* I. 31.

JUBAL, fils de Lamech & d'Ada. Il inventa les instrumens de musique dés avant le déluge. (m)

(m) *Genes.* IV. 21.

JUBILE', en Hébreu, *Jobel* (n) L'année du Jubilé étoit la cinquantiéme année, qui arrivoit aprés sept semaines d'années, ou sept fois sept ans: (o) *Sanctificabis annum quinquagesimum; ipse est annus Jubilæus.* Malgré la clarté de ce Texte, plusieurs Commentateurs soutiennent que le Jubilé se célébroit dans la quarante-neuviéme année, & précisément la derniére de la septiéme semaine d'années. Moyse favorise ce sentiment, lorsqu'il dit *Levit.* XXV. 8. *Numerabis tibi septem hebdomadas annorum, id est, septies septem, quæ simul faciunt annos quadraginta novem.* Ceux qui soutiennent cette opi-

(n) יובל *Jubal*, ou *Jobel.*

(o) *Levit.* XXV. 8.

nion, font remarquer l'inconvénient qu'il y auroit de faire célébrer l'année du Jubilé la cinquantiéme année, aprés l'année Sabbatique, qui arrive la quarante-neuviéme année. Ces deux années de repos de ſuite pourroient avoir de dangereuſes conſéquences dans un pays, & y cauſer la famine.

Le terme Hébreu *ſobel*, ſignifie, ſelon les Rabbins, une corne de bélier, avec laquelle on annonçoit l'année du Jubilé. Mais comment la corne de bélier, qui eſt ſolide, & non creuſe, pourroit-elle ſervir de trompette ? C'étoit donc apparemment une trompette de cuivre, faite en forme de corne de bélier. D'autres tirent l'étymologie de *Jobel*, de l'Hébreu *Jubal*, qui ſignifioit, dit-on, autrefois joüer des inſtrumens. Nous croyons qu'il vient du verbe *Hobil*, ramener, rappeller ; parce qu'alors chaque choſe étoit ramenée à ſon premier maître.

L'année du Jubilé commençoit au premier jour de Tizri, qui eſt le premier mois de l'année civile, qui revenoit au mois de Septembre, & vers l'équinoxe d'automne. En cette année (a) on ne ſemoit, ni on ne moiſſonnoit point ; mais on ſe contentoit de ce que la terre & les arbres produiſoient d'eux-mêmes. Chacun rentroit dans ſes héritages, ſoit qu'ils fuſſent vendus, engagez, ou aliénez. Les eſclaves Hébreux, de quelque maniére qu'ils fuſſent tombez dans l'eſclavage, étoient affranchis, avec leurs femmes & leurs enfans ; méme ceux qui avoient renoncé au privilége que leur donnoit l'année Sabbatique de recouvrer leur liberté. Il n'en étoit pas de méme des eſclaves étrangers, leſquels ne joüiſſoient point du droit que donnoit le Jubilé. Il y a quelques autres particularitez ſur cette année, que l'on peut lire *Levit.* XXV.

(a) *Levit.* XXV. 11. 12. 13. *&c.*

Uſſérius met le premier Jubilé qui fut obſervé depuis la Loi donnée à Moyſe, en l'an de la Période Julienne 3318. du Monde 2609. avant J. C. 1391. avant l'Ere vulg. 1395.

Le ſecond Jubilé, l'an de la Période Julienne 3367. du Monde 2658. avant J. C. 1342. avant l'Ere vulg. 1346.

Le troiſiéme Jubilé, en l'an de la Période Julienne 3417. du Monde 2707. avant J. C. 1293. avant l'Ere vulg. 1297. & ainſi des autres. On peut voir les Tables chronologiques, & compter quarante-neuf ans de Jubilé en Jubilé.

A l'imitation des Juifs, les Chrétiens ont auſſi établi un Jubilé ; mais qui ne regarde que la rémiſſion des péchez, & l'indulgence que l'Egliſe accorde aux pécheurs, en vertu du pouvoir qu'elle a reçû de JESUS-CHRIST de lier & de délier. Ces ſortes de Jubilez n'ont été établis que depuis le Pape Boniface VIII. en l'an 1300. de J. C. & encore n'ont-ils commencé à porter le nom de Jubilé, que depuis Sixte IV. qui fut fait Pape en 1471. & qui dans ſa Bulle de l'an 1473. donna à l'indulgence pléniére & générale qu'il accordoit à tous les Fidéles, le nom de Jubilé. Dans les commencemens, ces Jubilez ne s'accordoient que de cent en cent ans : mais le Pape Clément VI. en 1542. les réduiſit à cinquante. Grégoire XI. les avoit fixez à un eſpace de trente-trois ans ; & Paul II. trouvant que cette durée étoit encore trop longue, ordonna que de vingt-cinq en vingt-cinq ans, on donneroit un Jubilé ; ce qui s'eſt toûjours pratiqué depuis ce tems-là. Cela n'empêche pas que les Souverains Pontifes n'accordent auſſi des Jubilez en l'année de leur conſécration, & dans les grandes néceſſitez de l'Egliſe : mais ce ſont plûtôt des indulgences en forme de Jubilé, que de véritables Jubilez. Je n'entre pas plus avant dans cette matiére, parce qu'elle ne regarde qu'indirectement mon ſujet, & que le nouveau Teſtament ne parle du Jubilé en aucun endroit, ſinon d'une maniére implicite, lorſqu'il marque le pouvoir de lier & de délier accordé aux Apôtres, & celui d'uſer d'indulgence envers les pécheurs vraiment pénitens. Voyez *Matth.* XVI. 19. & 2. *Cor.* II. 10.

JUCADAM, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 56.

JUD, ou *Judi*, ville de la Tribu de Dan. *Joſue* XIX. 45.

JUDA, quand il eſt oppoſé à Iſraël, déſigne le Royaume des dix Tribus ou de Samarie, par oppoſition à celui de Juda & des deſcendans de David. Une des principales prérogatives de cette Tribu, eſt d'avoir conſervé le dépôt de la vraye Religion, & l'exercice public du Sacerdoce & des cérémonies de la Loi, dans le Temple de Jéruſalem, pendant que les dix Tribus s'abandonnoient au culte des veaux d'or, & à l'idolâtrie.

ROIS DE JUDA. Voyez la liſte des Rois de Juda, ſous l'article *Rois*.

I. JUDAS, ou *Juda*, ou *Jehuda*, quatriéme fils de Jacob & de Lia, nâquit en Méſopotamie (a) l'an du Monde 2249. avant J. C. 1751. avant l'Ere vulgaire 1755. Ce fut lui qui conſeilla à ſes freres de vendre Joſeph aux Marchands Iſmaëlites, plûtôt que de tremper leurs mains dans ſon ſang. (b) Il épouſa Sué, fille d'un Chananéen nommé Hiram, (c) & il en eut trois fils, Her, Onan & Séla. Il maria Her à une fille nommée Thamar. Her étoit un ſcélérat, que Dieu frappa de mort pour ſes crimes. Judas dit à Onan ſon ſecond fils, de prendre la veuve de ſon frere, qui étoit mort ſans enfans, & de lui ſuſciter de la lignée : mais Onan par une action abominable, empéchoit Thamar de devenir mere. C'eſt pourquoi le Seigneur le frappa auſſi de mort. Judas craignant de donner Séla ſon troiſiéme fils, à ſa bru, l'amuſoit par des promeſſes, ſans venir à l'exécution. C'eſt pourquoi Thamar ſe déguiſa, prit l'habit d'une courtiſanne, & ſe mit ſur un chemin où Judas devoit paſſer. Judas s'étant donc approché de Thamar, elle conçut, & enfanta deux fils, dont l'un fut nommé *Pharés*, & l'autre *Zara*. (d) On peut voir les articles de *Thamar*, de *Pharez* & de *Zara*.

(a) *Geneſ.* XXIX. 35.

(b) *Geneſ.* XXXVII. 26. An du Monde 2276. avant J. C. 1724. avant l'Ere vulg. 1728.

(c) *Geneſ.* XXXVIII. 1. 2. *&c.*

(d) *Geneſ.* XXXVIII. 27. 28. 29.

Judas fut toûjours regardé comme le premier & le plus conſidéré des enfans de Jacob. Sa Tribu fut la plus puiſſante & la plus nombreuſe. Il ſemble que les priviléges de premierné paſsérent de Ruben à lui, aprés l'inceſte que commit Ruben (e) avec Bala femme de ſon pere. Voici la bénédiction que Jacob donna à Judas au lit de la mort : (f) *Juda, vos freres vous louëront ; vôtre main s'appeſantira ſur la tête de vos ennemis ; les enfans de vôtre pere s'inclineront profondément devant vous. Juda eſt un jeune lion. Vous êtes allé, ô mon fils, pour ravir vôtre proye ; vous vous êtes reposé, & vous vous êtes couché comme un lion ; qui oſera le réveiller ? Le ſceptre ne ſera point ôté de Juda, & le Prince ne ſortira point de ſa race, juſqu'à la venuë de celui*

(e) *Geneſ.* XXXV. 22.

(f) *Geneſ.* XLIX. 8. 9. 10.

qui doit être envoyé, & qui sera l'attente des nations. Cet endroit contient une promesse que la Royauté ne sortira point de sa famille, & que le Messie en tirera sa naissance. Jacob ajoute: *Il liera son asnon à la vigne; & vous attacherez, mon fils, vôtre asnesse au sep de la vigne. Il lavera sa robbe dans le vin, & son manteau dans le sang du raisin. Ses yeux sont plus beaux que le vin, & ses dents plus blanches que la neige*; ou, selon une autre Version: *Ses yeux sont rubiconds à cause du vin, & ses dents sont blanches à cause du lait.* Tout cela marquoit la fécondité de son pays.

Le lot de Juda occupoit toute la partie méridionale de la Palestine; & les Tribus de Siméon & de Dan possédérent plusieurs villes, qui d'abord avoient été attribuées à Juda. Cette Tribu étoit si nombreuse, qu'au sortir de l'Egypte, elle étoit composée de soixante-quatorze mille six cens hommes capables de porter les armes. (*a*) La Royauté passa de la Tribu de Benjamin, d'où étoient Saül & Isboseth, dans celle de Juda, qui étoit la Tribu de David & de ses successeurs Rois jusqu'à la captivité de Babylone. Et depuis le retour de la captivité, quoique cette Tribu ne regnât pas, elle occupoit toûjours néanmoins la premiére place, elle donnoit le sceptre à ceux qui regnoient, elle réuniſſoit en quelque sorte toute la nation des Hébreux dans elle-même, & on ne les connoissoit que sous le nom de *Judæi*, Juifs, descendans de Juda. Le Testament des douze Patriarches fait prononcer à Juda une prophétie concernant le Messie; mais l'on voit bien qu'elle a été faite aprés coup.

(*a*) *Num.* 1. 26. 27.

II. Judas Maccabe'e, fils de Matthatias, succéda à son pere dans la charge de Chef du peuple fidéle, (*b*) durant la persécution d'Antiochus Epiphanes. (*c*) Dés auparavant il avoit donné des marques de sa valeur, de sa conduite, & de son zéle pour la Loi de Dieu, en s'opposant à ceux qui abandonnoient le Seigneur pour sacrifier aux Idoles. C'est ce qui obligea Matthatias son pere à le déclarer son successeur, & à le mettre à la tête de ses freres. Une des premiéres expéditions (*d*) de Judas Maccabée fut contre Apollonius Général des troupes Syriennes, qui étoient dans la Palestine. Judas marcha contre lui, le tua, tailla en piéces, ou mit en fuite son armée; il prit l'épée d'Apollonius, & s'en servit d'ordinaire dans les combats toute sa vie. Séron Capitaine Syrien croyant acquérir de la gloire par la défaite de Judas, ne fit au contraire qu'augmenter celle de Judas par sa propre défaite. (*e*)

(*b*) 1. *Macc.* II. 49... 70.
(*c*) An du M. 3838. avant J. C. 162. avant l'Ere vulg. 166.
(*d*) 1. *Macc.* III. 1. 2. 3... *&c.* An du M. 3838.
(*e*) 1. *Macc.* III. 23. 24. *&c.*

Antiochus étonné de la valeur de Judas, envoya contre lui trois Capitaines de réputation, (*f*) Nicanor, Gorgias, & Ptolémée fils de Dorimène. (*g*) Judas assembla son armée à Maspha, se prépara au combat par la priére, marcha contre l'ennemi, attaqua Nicanor seul, & en l'absence de Gorgias, le battit, & mit son armée en fuite. Ensuite Gorgias étant venu, & ayant vû le camp de Nicanor en feu, se retira promtement, sans oser en venir aux mains. L'année suivante, (*h*) Lysias Régent du Royaume, en l'absence d'Antiochus Epiphanes, qui étoit allé au-delà de l'Euphrate; Lysias, dis-je, vint en Judée avec une armée de soixante mille hommes choisis, & de cinq mille chevaux. (*i*) Judas alla au devant d'eux jusqu'à Béthoron; & ayant fait sa priére, les attaqua, en tua cinq mille sur la place, & mit le reste en fuite. Lysias fut obligé de s'en retourner à Antioche pour y lever une nouvelle armée.

(*f*) 1. *Macc.* III. 38. 39. *&c.*
(*g*) L'an du Monde 3839. avant J. C. 161. avant l'Ere vulg. 165.
(*h*) An du Monde 3840. avant J. C. 160. avant l'Ere vulg. 164.
(*i*) 1. *Macc.* IV. 28. 29. 30. *&c.*

Judas se voyant ainsi maître de la campagne, monta à Jérusalem avec son armée. (*a*) Ils virent les lieux saints tout déserts, l'Autel profané, les parvis remplis d'épines, & les chambres joignant le Temple toutes détruites. Judas partagea ses gens, en occupa une partie à nettoyer les lieux saints, & posta les autres entre la citadelle & le Temple, afin qu'ils empêchassent les troupes Syriennes qui occupoient la forteresse, d'incommoder ceux qui travailloient à purifier le S. Lieu, & à le remettre en état pour pouvoir y offrir des sacrifices. Ils mirent à part les pierres de l'ancien Autel, qui avoit été profané, en bâtirent un nouveau de pierres brutes, rebâtirent le Saint & le Sanctuaire, firent de nouveaux vases sacrez, & le 25. du neuviéme mois nommé Casleu, la cent quarante-huitiéme année des Grecs, qui revient à l'an du Monde 3840. avant J. C. 160. avant l'Ere vulg. 164. ils offrirent le sacrifice du matin sur l'Autel des holocaustes, & rétablirent dans le Temple le culte public, qui avoit été interrompu depuis trois ans entiers. Ils firent une nouvelle dédicace du Temple avec toute la pompe qu'ils purent, selon l'état présent de leurs affaires, & célébrérent cette Fête pendant huit jours. (*b*) C'est la mémoire de cette dédicace dont il est parlé dans l'Evangile, où il est dit que Jesus vint au Temple de Jérusalem à la dédicace pendant l'hyver. (*c*)

(*a*) Même année 3840. Voyez 1. *Macc.* IV. 37. 38. *&c.*
(*b*) 1. *Macc.* IV. 53. 54. 55. *&c.*
(*c*) *Joan.* X. 22.

Peu de tems aprés, & apparemment la même année, Judas défit encore deux Capitaines Syriens, Timothée & Bacchides, & fit porter à Jérusalem le butin qu'il avoit pris sur eux. (*d*) Il fit aussi fortifier Bethsura, qui étoit une espéce de barriére qui mettoit Jérusalem à couvert du côté de l'Idumée. (*e*) Judas attaqua les Idumées, (*f*) ceux de l'Acrabaténe, les fils de Béan, les Ammonites, & Timothée qui étoit entré en Judée, & fit par tout des prodiges de valeur; il battit, tailla en piéces, & dissipa tous ses ennemis. Les peuples de Galaad (*g*) ayant conspiré contre les Israëlites qui étoient dans leur pays, & ayant résolu de les exterminer, les Israëlites se retirérent dans la forteresse de Dathéma. Judas en étant informé, accourut à leur secours, & en même-tems il envoya son frere Simon au secours des Israëlites de Galilée, qui étoient menacez d'une ruine entiére par les peuples de Tyr & de Sidon, & autres étrangers qui s'étoient jetté dans leur pays. Il donna à Simon trois mille hommes, & il en prit avec lui huit mille.

(*d*) 2. *Macc.* VIII. 30. & X. 24.
(*e*) 1. *Macc.* IV. 61.
(*f*) 1. *Macc.* V. 3. 4. 5. *&c.* & 2. *Macc.* X. 14. *& seq.*
(*g*) 1. *Macc.* V. 8. 9. 10. *&c.* An du Monde 3841. avant J. C. 159. avant l'Ere vulg. 163.

Simon battit les ennemis, leur tua prés de trois mille hommes; & ayant pris avec lui les Juifs de Galilée, les amena dans la Judée, pour y demeurer plus en sureté. Judas passa le Jourdain, prit Bosor, & y mit le feu. Il arriva à Dathéma dans le tems qu'on y donnoit l'assaut; mais les ennemis ne l'eurent pas plûtôt reconnu, qu'ils abandonnérent leurs entrepriſes, & prirent la fuite. De là il alla à Maspha, à Hésébon, à Maget, à Bosor, & prit toutes ces villes. Timothée ayant de nouveau assemblé quelques troupes, Judas marcha contre lui, & le défit; il prit ensuite Astaroth-Carnaïm, & la réduisit en cendres.

Alors Judas ayant assemblé tout ce qu'il trouva de Juifs dans le pays de delà le Jour-

dain, les amena dans la Judée. En paſſant il prit, & pilla la ville d'Ephron, qui lui avoit refuſé le paſſage. Etant heureuſement arrivez à Jéruſalem, ils montérent au Temple, & y offrirent des ſacrifices d'actions de graces. Judas fit enſuite la guerre aux Iduméens; il leur prit Hébron, entra dans le pays des Philiſtins, prit Azoth, & parcourut toute la Samarie, & revint dans le pays de Juda chargé de riches dépoüilles. Cependant Lyſias vint une ſeconde fois en Judée (*a*) à la tête d'une puiſſante armée; (*b*) il s'avança juſqu'à Bethſure, environ à ſix lieuës de Jéruſalem. Judas marcha contre lui, & lorſqu'il ſortit de Jéruſalem, il parut à la tête de ſes troupes un Ange ſous la forme d'un cavalier, qui les remplit de joye & de courage. Ils ſe jettérent ſur les ennemis, & tuérent onze mille hommes de pied, & ſeize cens chevaux, mirent le reſte en fuite, & Lyſias lui-même fut obligé de ſe ſauver honteuſement, & de faire la paix avec Judas. Eupator qui avoit ſuccédé à Antiochus Epiphanes, permit aux Juifs de vivre ſelon leurs Loix, & de faire dans le Temple de Jéruſalem toutes leurs fonctions avec toute ſorte de liberté.

(*a*) An du Monde 3841. avant J. C. 159. avant l'Ere vulg. 163.

(*b*) 1. *Macc.* XI. 1. 2. 3. *&c.* 27. 28. *&c.*

Ce traité ayant été conclu, Lyſias s'en retourna à Antioche. (*c*) Mais Timothée, Apollonius, Jérôme, Démophon, & Nicanor, qui étoient demeurez dans le pays, ne laiſſoient point les Juifs en repos, & ne cherchoient qu'à troubler la paix. Et ceux de Joppé ayant invité les Juifs qui demeuroient dans leur ville, à entrer dans des vaiſſeaux, comme pour ſe divertir ſur la mer, les noyérent tous, avec leurs femmes & leurs enfans. Judas pour venger cette perfidie, marcha contre eux, brûla leurs barques, & mit le feu à leur port; il en auroit fait autant à leur ville, ſans la nouvelle qu'il reçut que ceux de Jamnia vouloient de même exterminer les Juifs de leur ville. Judas les prévint, & brûla leur port, & leurs vaiſſeaux. De là il alla au-delà du Jourdain, où il fut attaqué par une troupe de cinq mille cinq cens Arabes; il les battit, & les contraignit de lui demander la paix. Il attaqua Chaſbin, ou Eſébon, la prit, la ſaccagea, & il y eut un ſi grand nombre de morts, que l'eau de l'étang qui étoit prés de là, fut teinte de leur ſang. Il s'avança vers Characa, dans le pays des Tubiéniens; mais n'y ayant pas trouvé Timothée qu'il cherchoit, il le rencontra qui étoit à la tête de ſix vingt mille hommes de pied, & de deux mille cinq cens chevaux. Quoique Judas n'eût que ſix mille ſoldats, il diſſipa cette armée, & en tua trente mille hommes. De là il alla à Carnion, ou à Carnaïm, & y fit périr vingt-cinq mille hommes. Il paſſa enſuite à Ephron, prit la ville, & y tua encore vingt cinq mille hommes. Il arriva à Jéruſalem un peu avant la Pentecôte.

(*c*) 2. *Macc.* XII. 1. 2. 3. *&c.* Même année 3841.

Aprés cette Fête, il marcha contre Gorgias. (*d*) D'abord les Juifs eurent quelque déſavantage: mais Judas ayant invoqué le Seigneur, mit en fuite l'armée ennemie; Gorgias lui-même ne s'échappa qu'avec aſſez de peine. Judas raſſembla ſes gens à Odollam, pour y célébrer le Sabbat; & le jour ſuivant, lorſqu'on vint pour enterrer les Juifs qui avoient été tuez dans le combat, on trouva ſous les habits de ceux qui étoient morts, des choſes qui avoient été conſacrées aux Idoles dans Jamnia. Et tout le monde imputa leur mort à ce vol qu'ils

(*d*) 2. *Macc.* XII. 32. 33. *&c.*

avoient fait des choſes impures & profanes. Judas fit faire une quête de douze mille dragmes d'argent, qu'il envoya à Jéruſalem, afin qu'on y offrît des ſacrifices pour l'ame de ceux qui étoient morts, ayant de bons & ſaints ſentimens ſur la réſurrection; car s'il n'avoit eſpéré que ceux qui avoient été tuez, reſſuſciteroient un jour, il eût regardé comme une choſe vaine & ſuperfluë de prier pour les morts.

Antiochus Eupator ayant appris ces ſuccez de Judas Maccabée, (*a*) vint lui-même en Judée accompagné de Lyſias, à la tête d'une armée de cent mille hommes de pied, de vingt mille chevaux, & de trente-deux éléphans. (*b*) Il aſſiégea Bethſure; Judas marcha au ſecours de ſes freres; du premier choc, il défit ſix cens hommes des ennemis, & ſon frere Eléazar tua de ſa main le plus beau des éléphans de l'armée, croyant que le Roi le montoit. La petite armée de Judas ne pouvant tenir tête aux troupes du Roi, ſe retira à Jéruſalem. Eupator les ſuivit, & vint aſſiéger la ville, & principalement le Temple que Judas avoit fortifié, & où il s'étoit retiré. Le ſiége tirant en longueur, & Lyſias craignant que Philippe, qui avoit été déclaré Régent du Royaume par Antiochus Epiphanes, ne ſe rendît maître d'Antioche, fit la paix avec Judas, & s'en retourna promtement en Syrie.

(*a*) An du Monde 3841. avant J. C. 159. avant l'Ere vulg. 163.

(*b*) 1. *Macc.* VI. 28. 29. 30. *&c.* & 2. *Macc.* XIII.

Démétrius fils de Séleucus oncle d'Eupator, & légitime héritier du Royaume de Syrie, ayant mis à mort Eupator & Lyſias, & s'étant fait reconnoître pour Roi de Syrie, (*c*) donna la Grande-Sacrificature des Juifs à Alcime, & envoya avec lui Bacchides en Judée avec une armée, pour réprimer les entrepriſes de Judas. (*d*) Bacchides entra dans Jéruſalem, & mit Alcime en poſſeſſion de la Grande-Sacrificature. Cependant Judas s'étant retiré, demeura quelque tems ſans rien entreprendre. Mais voyant les excez & les violences que commettoit Alcime, il amaſſa quelques troupes, & fit mourir ceux qui avoient abandonné ſon parti. De ſorte qu'Alcime voyant qu'il n'étoit pas le plus fort dans la Province, ſe retira à Antioche, & accuſa Judas de pluſieurs crimes. Démétrius envoya Nicanor en Judée avec des troupes. (*e*) Avant que d'entrer à Jéruſalem, il envoya des députez à Judas, pour lui faire des propoſitions de paix. Judas les ayant expoſées au peuple & aux Sénateurs, tous furent d'avis de les accepter. C'eſt pourquoi on prit jour pour leur ratification. Judas & Nicanor ſe virent à la campagne; & Judas crainte de ſurpriſe, fit tenir des gens armez dans des lieux avantageux. La conférence ſe paſſa comme elle devoit. Nicanor demeura enſuite à Jéruſalem dans la citadelle, & Judas dans la ville. Nicanor étoit pénétré d'eſtime pour Judas, il l'aimoit d'un amour ſincére; il le pria même de ſe marier, & il ſe maria; & ils vivoient enſemble familiérement.

(*c*) An du Monde 3842. avant J. C. 158. avant l'Ere vulg. 162.

(*d*) 1. *Macc.* 6. 7. 8. *&c.* 2. *Macc.* XIV.

(*e*) An du Monde 3843. avant J. C. 157. avant l'Ere vulg. 161.

Mais Alcime voyant la bonne intelligence qui étoit entre eux, (*f*) vint trouver Démétrius, & lui dit que Nicanor trahiſſoit ſes intérêts. Le Roi aigri par ces calomnies, écrivit à Nicanor qu'il trouvoit fort mauvais qu'il eût ainſi fait amitié avec Judas, & il lui ordonna de l'envoyer au plutôt chargé de chaînes à Antioche. Nicanor ayant reçû ces ordres, cherchoit l'occaſion de les exécuter. Judas s'étant apperçû de quelque refroidiſſement de ſa part,

(*f*) 2. *Macc.* XIV. 26. 27. *&c.*

s'en défia ; & ayant ramaſsé quelques troupes, il ſe déroba à Nicanor, & ſe tint à la campagne avec ſes gens. Nicanor marcha contre lui, & l'attaqua à Caphar-Salama : mais il fut repouſsé avec perte de plus de cinq mille hommes, & contraint de ſe retirer à Jéruſalem. Il menaça de détruire le Temple, ſi on ne lui remettoit Judas entre les mains ; & étant parti pour aller à Béthoron, où l'armée de Syrie le vint joindre, Judas l'alla attaquer avec tant d'impétuoſité, qu'il défit ſes troupes, & que Nicanor lui-même fut tué le premier. Le reſte de ſon armée ayant pris la fuite, fut taillée en piéces par les habitans du pays, ſans qu'il en reſtât un ſeul. La tête & la main droite de Nicanor furent penduës vis-à-vis Jéruſalem, & l'on inſtitua une Féte au 13. d'Adar, pour célébrer la mémoire de cette victoire. Ce fut dans cette occaſion que Judas vit en eſprit le Grand-Pretre Onias, qui prioit pour tout le peuple ; & enſuite le Prophéte Jérémie, qui lui préſenta une épée d'or, en lui diſant qu'avec elle il renverſeroit les ennemis d'Iſraël.

(a) An du M. 3844. avant J. C. 57. avant l'Ere vulg. 161. (b) 1. Macc. IX. 2. 2. 3. &c.

Démétrius ayant appris que Nicanor avoit été tué dans le combat, (a) & ſon armée défaite, envoya de nouveau en Judée Bacchides & Alcime, avec l'aîle droite de ſes troupes. (b) Ils vinrent d'abord à Jéruſalem, & de là à Bérée ou Béroth, ville de la Tribu de Benjamin. Judas étoit à Laïs ou Béthel, avec trois mille hommes choiſis. Ses gens voyant une ſi grande armée, furent ſaiſis de frayeur, & pluſieurs ſe retirérent du camp ; en ſorte qu'il n'y en reſta que huit cens. Judas ſe voyant ainſi abandonné, en eut le cœur abattu, & dit à ceux qui reſtoient : Allons combattre l'ennemi, ſi nous pouvons. Comme ſes gens l'en détournoient, & lui remontroient qu'il falloit attendre quelque renfort, il leur dit : Dieu nous garde d'en uſer ainſi. Si nôtre heure eſt venuë, mourons courageuſement pour nos freres ; & ne ſouïllons point nôtre gloire par une telle tache. Ils marchérent donc à l'ennemi. Judas ayant remarqué que l'aîle droite où commandoit Bacchides, étoit la plus forte, il l'aſſàillit, la rompit, & la pourſuivit juſqu'à la montagne d'Azot. Mais ceux qui étoient à l'aîle gauche, ſuivirent par derriére Judas, & l'enveloppérent ; de ſorte qu'aprés un combat long & opiniâtre, où pluſieurs de part & d'autre furent bleſſez ou tuez, Judas lui-même tomba mort, & tous les autres prirent la fuite.

(c) 1. Macc. IX 19. 20. &c.

Alors Jonathas & Simon emportérent le corps de Judas leur frere, (c) & le mirent dans le ſépulcre de leur famille à Modin. Tout Iſraël fit un grand deuil à ſa mort ; & ils diſoient : Comment cet homme invincible eſt-il tombé, lui qui ſauvoit le peuple d'Iſraël ? Les autres guerres de Judas, les actions extraordinaires qu'il a faites, & la grandeur de ſon courage ſont en trop grand nombre, pour pouvoir être toutes rapportées. Joſeph Ben-Gorion (d) dit que Judas eut des enfans, mais qu'ils moururent jeunes. L'Ecriture n'en dit rien ; & Judas étant mort la même année de ſon mariage, il eſt fort croyable qu'il mourut ſans lignée. Ce grand Homme a été une des plus expreſſes figures du Meſſie, vrai Sauveur d'Iſraël ; & nous croyons que c'eſt à lui, comme figure de JESUS-CHRIST, que l'on doit rapporter les éloges marquez dans Iſaïe, Chap. LXIII. *Qui eſt celui-ci, qui vient d'Edom ? Qui eſt ce Conquérant, qui vient de Boſra avec ſa robbe teinte de ſang ? &c.*

(d) Gorionid. l. 3. c. 2.

III. JUDAS. C'eſt le nom que l'on donne au quatriéme des ſept freres Maccabées, qui ſouffrirent le martyre à Antioche ou à Jéruſalem, ſous Antiochus Epiphanes. Mais ce nom ne ſe trouve dans aucun Auteur authentique.

IV. JUDAS D'ISCHARIOTH, ou *Judas le traître*, ayant été choiſi par JESUS-CHRIST, pour être mis au nombre de ſes Apôtres, & pour être le dépoſitaire des aumônes que l'on offroit à JESUS-CHRIST & aux Apôtres pour leur entretien, ſe corrompit de telle ſorte, qu'il trahit ſon Dieu & ſon Seigneur, & qu'il le livra à ſes ennemis, pour le faire mourir. Marie ſœur du Lazare, ayant répandu un parfum précieux ſur les pieds du Sauveur, Judas fut un des Apôtres qui en murmura le plus haut ; & bien-tôt aprés, il alla trouver les Prêtres, pour leur livrer JESUS-CHRIST. Ils lui promirent trente ſicles, qui ſont environ quarante-huit livres, douze ſols, à prendre le ſicle ſur le pied de trente-deux ſols, cinq deniers. Avant la fin de la derniére Céne, il ſortit de la ſale, & alla avertir les Prêtres que cette nuit il leur livreroit JESUS, parce qu'il ſçavoit le lieu où il ſe retiroit pendant la nuit.

On forme ſur ſon ſujet pluſieurs queſtions. 1°. On demande d'où lui vient le nom d'Iſcharioth. Euſébe & ſaint Jérôme (a) croyent qu'il étoit de la Tribu d'Ephraïm, & natif du bourg d'Iſcharioth, dans cette Tribu. D'autres (b) veulent qu'il ait été de la Tribu d'Iſſachar, & que de là l'on ait formé *Iſſachariothes*, d'où par abbréviation, on a fait *Iſchariothes*. D'autres veulent que ce nom dérive du bourg de Carioth, dans la Tribu de Juda. (c) *Iſch-Carioth*, ſignifie en Hébreu, *l'homme de Carioth*.

2°. On demande s'il participa au Corps de nôtre Sauveur dans le dernier ſouper qu'il fit avec les Apôtres. Pluſieurs Anciens, comme l'Auteur des Conſtitutions Apoſtoliques, (d) ſaint Hilaire, (e) Innocent III (f) Victor d'Antioche, (g) l'Abbé Rupert, (h) Théophylacte, (i) & quelques autres ont crû qu'il n'avoit point aſſiſté à l'inſtitution de l'Euchariſtie, & qu'auſſi-tôt que JESUS-CHRIST l'eut déſigné comme étant celui qui le devoit trahir, il ſortit, & s'en alla. Mais la plûpart des Anciens & des Modernes, (k) tiennent qu'il aſſiſta à l'inſtitution de l'Euchariſtie ; ce qui eſt confirmé par ſaint Luc, (l) qui ayant raconté ce que JESUS-CHRIST dit en inſtituant ce divin Sacrement, dit que JESUS prononça ces paroles : La main de celui qui me doit trahir, eſt avec moi à cette table. Quelques-uns (m) ont crû que le morceau trempé dans la ſauce, que JESUS préſenta à Judas, étoit l'Euchariſtie ; d'autres (n) qu'en trempant ce pain, il lui ôta la conſécration. Origénes ſur ſaint Jean, rapporte trois opinions ſur la communion de Judas, & il ne ſe déclare pour aucune des trois. 1°. Que Judas avoit reçu le Corps de JESUS-CHRIST. 2°. Que le Démon l'en avoit empéché. 3°. Qu'il n'avoit reçu que du pain, & non pas le Corps de JESUS-CHRIST.

3°. On demande quand il reporta aux Prêtres l'argent qu'il avoit reçu d'eux pour leur livrer ſon Maître. Il y en a qui croyent que cela n'arriva qu'aprés la mort de JESUS-CHRIST, (o) d'autres croyent que ce fut avant que JESUS-CHRIST eût été condamné par Pilate, & dans le tems que les Prêtres & les Scribes inſultoient

(a) Euſeb. & Hieronym. in Iſai. XXVIII. 1. Hieronym. in Matth. p. 29. (b) Hieronym. de nomin. Hebr. in Matt. (c) Joſue XV. 25. (d) Conſtit. l. 5. c. 13. (e) Hilar. in Matt. Can. 31. (f) Innocent. III. de Myſter. alt. l. 4. c. 12. (g) Victor. Antioch. in Marc. XIV. (h) Rupert. in Matt. l. x. & in Joan. l. XII. (i) Theophylact. in Matth. XXVI. (k) Origen. homil. 36. in Matth. Victor. Antioch. in Marc. XIV. Cyrill. Hieroſolym. Catech. 13. Cyrill. Alex. in Joan. l. 9. c. 13. Chryſoſt. homil. 82. & 83. in Matt. Theodoret. ad 2. Cor. XI. 23. Hieronym. l. 2. contra Jovinian. Abaëlard. ſerm. in Paſſ. Domini. Magiſter ſenten. l. 4. diſt. 11. Alenſ. Thom. Soto, &c. (l) Luc. XXII. 21. (m) Concil. Bracar. 3. c. 1. 2. Jul. Papa Ep. ad Epiſcopos per Ægyptum, diſt. 2. de cenſur. c. 7. Burchard. decret. p. 1. Ivo parte 2. c. 11. Allat. diſt. de Libris Græc. (n) Dionyſ. Barſalibas. apud Euſeb. Renaudot t. 4 perpétuité de la foi, c. 5. p. 148. (o) Auth. Qu. in vet. & nov. Teſt. Vat. &c.

auprés de ce Gouverneur, afin qu'il le leur abandonnât pour le crucifier ; enfin d'autres prétendent qu'il ne reporta son argent aux Prêtres, que quand il vit que la sentence de mort étoit prononcée contre Jesus. Alors il alla les trouver dans le Temple, & leur dit : J'ai péché en trahissant le Sang innocent. Mais ils lui répondirent : Que nous importe ? c'est vôtre affaire. Alors jettant cet argent dans le Temple, & s'étant retiré, il s'alla pendre. Quelques Peres (*a*) semblent loüer la pénitence de Judas ; mais les autres la regardent comme trés-défectueuse, & trés-inutile, puisqu'il désepéra de la misericorde de son Dieu. Origénes & Théophylacte écrivant sur saint Matthieu, disent que Judas voyant que son Maître étoit condamné, & qu'il ne pouvoit plus obtenir de lui le pardon en cette vie, se hâta de le prévenir, & de l'aller attendre en l'autre monde, pour le prier de lui faire misericorde.

(*a*) *Origen. in Matth. tract. 35. & l. 2. contra Celf. Hieronym. in Matt. XXVII. Ambrof. in Luc. l. X. Chryfoft. in Matt. homil. 86.*

4°. On forme quelques difficultez sur la maniére dont Judas mourut. Saint Matthieu dit simplement qu'il se pendit : mais saint Luc dans les Actes, (*b*) dit de plus que Judas s'étant précipité, se creva, & répandit tous ses intestins. Théophylacte dit que s'étant d'abord pendu, comme le dit saint Matthieu, le poids de son corps fit pancher l'arbre auquel il s'étoit attaché, & qu'ayant été secouru, il vécut encore quelque tems, mais qu'ayant gagné une hydropisie, il en creva, & mourut. Euthyme dit que comme Judas ne venoit que de se pendre, quelqu'un le détacha, & le mit en un endroit, où il vécut encore quelque tems ; mais qu'ensuite étant tombé d'un lieu élevé, il se creva dans sa chûte, & répandit ses entrailles. Papias cité dans Oecuménius sur les Actes, disoit que le lien qui l'attachoit à l'arbre, s'étant rompu, il vécut encore quelque tems, & creva enfin par le milieu. D'autres croyent qu'ayant été jetté à la voirie aprés sa mort, il y creva, comme il arrive aux cadavres ainsi abandonnez, & répandit toutes ses entrailles. Plusieurs Nouveaux (*c*) croyent que le Texte Grec de saint Matthieu (*d*) peut marquer simplement que Judas fut étouffé de douleur, de désespoir, ou même d'esquinancie, & que dans l'excés de son mal, il tomba sur son visage, creva & expira ; ou que pressé par son désespoir, il se précipita & se creva. Voilà à peu prés ce que l'on dit sur ce sujet. On peut voir l'article d'*Haceldama*, pour le champ que l'on acheta avec l'argent que Judas reporta aux Prêtres.

(*b*) *Act. 1. 18.* Πρηνὴς γενόμενος ἐλάκησε μέσος, καὶ ἐξεχύθη πᾶσα τὰ σπλάγχνα αὐτοῦ.

(*c*) *Vide Erasm Beza, Grot. Hamm. Groner. Dissert. de casu Judæ.*

(*d*) *Matth. XXVII. 5.* Καὶ ἀπελθὼν ἀπήγξατο.

Les anciens Peres (*e*) parlent d'un faux Evangile, sous le nom d'*Evangile de Judas*, qui avoit été composé par les Caïnites, pour autoriser leurs opinions extravagantes. Ils reconnoissoient une Vertu supérieure à celle du Créateur, & qui lui étoit contraire : Que ceux que nous regardons comme les plus grands scélérats qui eussent jamais été, Caïn, Coré, les Sodomites, Judas le traître, avoient connu ce premier Principe, & lui avoient prêté leur ministére contre la Vertu du Créateur du monde. Judas seul d'entre les Apôtres, sçavoit, disent-ils, ce mystére ; & pour procurer plus promtement le salut à Israël, se hâta de livrer Jesus-Christ, qui avoit déclaré plusieurs fois qu'il devoit être mis à mort pour le salut du monde.

(*e*) *Iren. l. 1. c. 35. Epiphan. hæres. 28. n. 1. Theodoret. hæret. fabul. l. 1.*

V. Judas, ou *Jude*, surnommé *Barsabas*, fut envoyé de Jérusalem avec Paul & Barnabé, à l'Eglise d'Antioche, pour lui faire connoître la résolution qui avoit été prise au Concile de Jérusalem sur le sujet des observances légales. (*a*) Il y en a qui croyent que ce *Jude* étoit le frere de Joseph, surnommé aussi *Barsabas*, qui fut proposé avec saint Matthias, pour remplir la place de Judas le traître. (*b*) Saint Luc nous dit que Jude Barsabas étoit Prophéte, & des premiers d'entre les Freres. On croit qu'il étoit du nombre des septante Disciples. Aprés avoir été quelque tems à Antioche, il s'en retourna à Jérusalem. (*c*) On ne sçait rien davantage de sa vie, de sa naissance, ni de sa mort.

(*a*) *Act. XV. 22. 23. An de J.C. 54. de l'Ere vulg. 51.*

(*b*) *Act. 1. 13.*

(*c*) *Act. XV. 32. 33.*

VI. Jude ou *Judas*, surnommé *Thadée* ou *Lebbée*, & *le Zélé*, est aussi quelquefois appellé *le frere du Seigneur*, (*d*) parce qu'il étoit, à ce qu'on croit, fils de Marie sœur de la sainte Vierge, & frere de saint Jacques le Mineur Evêque de Jérusalem. Il fut marié, & eut des enfans, puisque Hégésippe (*e*) parle de deux Martyrs ses petits-fils. Nicéphore donne à sa femme le nom de Marie. Dans la derniére Céne, (*f*) il demanda à Jesus pourquoi il devoit se manifester à ses Apôtres, & non pas au monde. Saint Paulin (*g*) dit qu'il prêcha dans la Lybie ; & il semble dire que son corps y étoit demeuré. Saint Jérôme sur saint Matthieu, Chap. x. ℣. 4. dit qu'aprés l'Ascension, il fut envoyé à Edesse, vers le Roi Abgare. Les nouveaux Grecs avancent de même qu'il a prêché dans la ville d'Edesse, & dans toute la Mésopotamie. On veut qu'il ait aussi prêché dans la Judée, la Samarie, l'Idumée, la Syrie, & sur tout dans l'Arménie & dans la Perse. Mais on ne sçait aucunes particularitez bien certaines de sa vie.

(*d*) *Vide Matt. XII. 55.*

(*e*) *Hegesipp. apud Euseb. l. 3. c. 20. hist. Eccl.*

(*f*) *Joan. XIV. 22.*

(*g*) *Paulin. carm. 26.*

Nous avons de lui une Epître canonique, qui n'est adressée à aucune Eglise particuliére, mais à tous les Fidéles qui sont aimez du Pere, & appellez du Fils nôtre Seigneur. Il paroît par le verset 17. de cette Epître, où il cite la seconde Epître de saint Pierre, & par tout le corps de la Lettre, où il imite les expressions de ce Prince des Apôtres, comme déja connuës à ceux à qui il parle, que son dessein a été d'écrire aux Juifs convertis, qui étoient répandus dans toutes les Provinces d'Orient, dans l'Asie Mineure, & au-delà de l'Euphrate. Il y combat les faux Docteurs, qu'on croit être les Gnostiques, les Nicolaïtes, & les Simoniens, qui corrompoient la saine doctrine, & jettoient le trouble dans l'Eglise.

On ignore en quel tems elle a été écrite : mais elle est certainement depuis les hérétiques dont on vient de parler ; & saint Jude y parle des Apôtres comme de personnes mortes déja depuis quelque tems. (*b*) Il y cite la seconde Epître de saint Pierre, & fait allusion à la seconde Epître de saint Paul à Timothée. (*i*) Ce qui fait juger qu'elle n'est que depuis la mort des Apôtres saint Pierre & saint Paul, & par conséquent aprés l'an 66. de J. C. Il est même assez croyable qu'il ne l'écrivit qu'aprés la ruine de Jérusalem.

(*b*) *Jude ℣. 17.* Et comparez *2. Petri III. 3.*

(*i*) *2. Timoth. III. 1.* comparé à *Jud. ℣. 18.*

Quelques Anciens (*k*) ont douté de sa canonicité & de son authenticité. Eusébe (*l*) témoigne qu'elle a été peu citée par les Ecrivains Ecclésiastiques : mais il remarque en même-tems qu'on la lisoit publiquement dans plusieurs Eglises. Ce qui a le plus contribué à la faire rejetter par plusieurs, c'est que l'Apôtre y cite le Livre d'Enoch, ou du moins sa prophétie. Il y cite aussi un fait de la vie de Moyse, qui ne se trouve point dans les Livres canoniques de

(*k*) *Euseb l. 3. c. 25. hist. Eccl. Hieronym. de Viris illustr. c. 4. Amphiloc. carm. ad Seleuc.*

(*l*) *Euseb. l. 2. c. 23.*

l'ancien Teſtament, & qu'on croit avoir été pris d'un Ouvrage apocryphe, intitulé : *L'Aſſomption de Moyſe*. Les autoritez qu'il tire de ces deux Livres apocryphes, ont fait balancer pendant quelque tems à mettre cette Epître dans le Canon des Ecritures : mais enfin elle y eſt reçûë communément depuis pluſieurs ſiécles. S. Jude pouvoit ſçavoir d'ailleurs ce qu'il cite des Livres apocryphes ; ou il pouvoit, étant inſpiré du Saint-Eſprit, diſcerner dans ces Livres, les véritez de l'erreur auquel elles étoient mélées. On peut voir nos Diſſertations ſur le Livre d'Hénoch, & ſur la mort de Moyſe.

(a) *Grot. in Epiſt. Jude.*

Grotius (*a*) a crû que cette Epître n'étoit pas de ſaint Jude Apôtre, mais de Judas, quinziéme Evêque de Jéruſalem, qui vivoit ſous Adrien, un peu avant que Barchochéba parût. Il croit que ces mots, *frater autem Jacobi*, qui ſe liſent au commencement de cette Epître, ont été ajoûtez par les Copiſtes ; & que ſaint Jude n'auroit pas oublié de s'y qualifier Apôtre ; ce qu'il ne fait pas : Qu'enfin toutes les Egliſes auroient reçû cette Epître dés le commencement, ſi l'on eût crû qu'elle eût été d'un Apôtre. Mais cet Auteur ne donne aucune preuve de l'addition prétenduë faite de ces mots : *Frater autem Jacobi*. Saint Pierre, ſaint Paul & ſaint Jean ne mettent pas toûjours leur qualité d'Apôtres à la tête de leurs Lettres. Enfin le doute de quelques Egliſes ſur l'authenticité de cette Epître, ne doit pas plus lui préjudicier, que le même doute ſur tant d'autres Livres canoniques de l'ancien & du nouveau Teſtament.

On a attribué à ſaint Jude un faux Evangile, qui a été condamné par le Pape Gélaſe. Nous avons déja remarqué que ſaint Jude avoit eu deux petits-fils Martyrs ſous Domitien. Ils furent accuſez, & menez à Rome, comme deſcendus de David, & parens de CHRIST. (*b*) Ceux qui ont dit que nôtre ſaint Jude avoit préché à Edeſſe & dans la Méſopotamie, ſemblent l'avoir confondu avec ſaint Thadée, un des ſeptante Diſciples, fort différent de l'Apôtre ſaint Jude. Saint Thadée fut en effet envoyé à Abgare par ſaint Thomas, comme le témoigne Euſebe (*c*) en plus d'un endroit. Abdias, Fortunat, Béde, & les Martyrologes Latins portent que ſaint Jude ſouffrit le martyre, & fut enterré dans la Perſe. Quelques Grecs diſent qu'il eſt mort en paix à Bérythe. Leurs Ménologes, qui mettent ſa Fête au 19. Juin, diſent qu'il fut tué à coups de fléches à *Arara*, apparemment dans l'Arménie, où l'on trouve le mont Ararat & la ville d'Ariarathe. Les Arméniens tiennent par tradition qu'il a ſouffert le martyre dans leur pays.

(b) *Euſeb. hiſt. Eccl. l. 3. c. 19. 20.*

(c) *Euſeb. l. 1. c. 13. & l. 2. c. 1. hiſt. Eccleſ.*

VII. JUDAS ou *Joïada*, Grand-Prêtre des Juifs depuis la captivité de Babylone. Il fut fils d'Eliaſib, & pere de Jonathan. Voyez 2. *Eſdr.* XII. 10.

VIII. JUDAS, dont le nom ſe lit au Chap. 1. ℣. 10. du ſecond Livre des Maccabées, étoit peut-être Judas l'Eſſénien, ou Judas fils d'Hircan, & ſurnommé Ariſtobule, dont nous allons parler. On ne le connoît que parce que ſon nom ſe lit à la tête d'une Lettre du Senat de Jéruſalem à Ariſtobule, Précepteur du Roi Ptolemée, écrite vers l'an du Monde 3880. avant J. C. 120. avant l'Ere vulgaire 124.

IX. JUDAS, ſurnommé *l'Eſſénien*, eſt connu dans Joſeph (*d*) par le don de prophétie dont il étoit rempli. Il avoit prédit qu'Antigone Aſmonéen, frere du Roi Ariſtobule, ſeroit tué en un certain jour dans la tour de Straton. Le même jour qu'il devoit être mis à mort, ſelon ſa prophétie, ce jeune Prince arriva à Jéruſalem, tout glorieux d'une victoire qu'il venoit de remporter. Judas le voyant, dit à ſes Diſciples : Je voudrois être mort, puiſque je vois aujourd'hui que mes prédictions ſeront trouvées fauſſes. Comment Antigone pourroit-il être mis à mort aujourd'hui à la tour de Straton, qui eſt éloignée d'ici de plus d'une journée de chemin ? Mais il ignoroit que l'Eſprit qui parloit en lui, avoit voulu déſigner, non la tour de Straton, ſur la Méditerranée, où l'on bâtit depuis Céſarée de Paleſtine, mais une autre tour de Straton, qui étoit dans le palais, & où Antigone fut effectivement tué peu de tems aprés, par les ordres du Roi Ariſtobule.

(d) *Joſeph. Antiq. l. XIII. c. 19.*

X. JUDAS, autrement *Ariſtobule*, fils aîné de Jean Hircan. Voyez *III. Ariſtobule.*

XI. JUDAS, fils de Sariſée, s'étant joint à Matthias fils de Margalothe, perſuada à ſes écoliers d'arracher une aigle d'or, qu'Hérode le Grand avoit fait mettre ſur une des portes du Temple. *Joſeph. Antiq. l. 17. c. 8. & 11.*

XII. JUDAS DE GAULAN, ou *Gaulanite*, s'oppoſa au dénombrement que fit Cyrénius dans la Judée, (*a*) & y excita un trés-grand ſoulevement ; prétendant que les Juifs étoient libres, & ne devoient reconnoître aucune autre domination que celle de Dieu. (*b*) Ainſi les ſectateurs de Judas aimoient mieux ſouffrir toutes ſortes de ſupplices, que de donner le nom de Maître ou de Seigneur, à quelque Puiſſance de la terre que ce fut. Le même Judas eſt nommé *Judas le Galiléen* dans les Actes des Apôtres. (*c*) Gamaliel en parle en ces termes : *Aprés Theudas, Judas de Galilée s'éleva dans le tems du dénombrement du peuple, & attira à lui beaucoup de monde. Mais il périt, & tous ceux qui étoient de ſon parti, furent diſſipez.* Judas étoit Galiléen, natif de la ville de Gamala, dans la Gaulanite ; d'où vient qu'il eſt nommé indifféremment Judas Galiléen, & Judas Gaulanite. Et comme ce pays étoit de la domination d'Hérode, au lieu que la Judée étoit ſoumiſe aux Romains, les Juifs donnoient aux ſectateurs de Judas de Gaulan, le nom d'Hérodiens ; c'eſt ſous ce nom qu'ils ſont connus dans l'Evangile. Voyez ci-devant l'article *Hérodiens.*

(a) *Luc. II. 1.*

(b) *Joſeph. Antiq. l. 18. c. 1. 2. An de J. C. 30. & 7. de l'Ere vulg.*

(c) *Act. v. 37.*

Quant à ce que dit Gamaliel, que Judas périt avec tous ceux qui étoient de ſon parti, il faut qu'il ait été mal-informé de l'état du parti de Judas, puiſqu'il eſt certain qu'il ſubſiſta long-tems aprés Judas, & long-tems aprés Gamaliel lui-même. La ſecte des Hérodiens ne différoit pas beaucoup de celle des Phariſiens. Il n'y avoit que ſon amour exceſſif pour la liberté, qui la diſtinguât. Elle produiſit les Sicaires & les Zélez, qui aprés avoir allumé le feu de la révolte dans toute la Judée, furent la cauſe de la ruine de Jéruſalem & de tout le pays. Voyez *Joſeph. Antiq. l. 18. c. 1. & 2.* On ne ſçait ni le tems, ni le genre de la mort de Judas le Gaulanite.

XIII. JUDAS, hôte de ſaint Paul à Damas. *Act. IX. 9. 11.* On ne ſçait aucunes particularitez de ſa vie.

JUDE'E, Province d'Aſie, appellée anciennement *Terre de Chanaan* ou *Paleſtine*, & enſuite

enſuite *Terre promiſe*, *Terre d'Iſraël*; & enfin *Judée*. Ce ne fut que depuis le retour de la captivité de Babylone, qu'elle porta ce nom; parce qu'alors la Tribu de Juda étoit la principale, & preſque la ſeule, qui fît quelque figure dans le pays; & que les terres des Iſraëlites des autres Tribus avoient preſque toutes été occupées par les Samaritains, les Iduméens, les Arabes & les Philiſtins. Les Juifs de retour de la captivité, commencérent à ſe rétablir autour de Jéruſalem, & dans le partage de Juda, d'où ils ſe répandirent enſuite dans le reſte du pays. Voyez ſous l'article *Chanaan & Chananéens*, ce qu'on a dit des anciens peuples de la Judée. Les Philiſtins étoient étrangers dans ce pays; ils y étoient venus de l'Iſle de *Caphtor* ou de *Créte*. Voyez *Caphtor*. Les Phéniciens, qui s'y maintinrent toûjours, même aprés l'entrée des Hébreux, étoient des reſtes des anciens *Chananéens*.

Ces deux peuples, *les Philiſtins* au midy, & *les Phéniciens* au nord, occupoient preſque toutes les côtes de la Méditerranée. Les Juifs occupoient le reſte du pays, ayant le Liban & la Syrie au nord, l'Arabie Pétrée & l'Idumée méridionale au midy, les montagnes de Galaad, l'Idumée orientale, l'Arabie Déſerte, les Ammonites & les Moabites, à l'orient; les Philiſtins, les Phéniciens & la Méditerranée, au couchant. Le Jourdain coupoit tout ce pays en deux parts preſqu'égales, & prenant ſa ſource au pied du Liban, couloit du nord au midy, juſques dans la Mer Morte, où il ſe perdoit.

La Judée, avant l'arrivée des Hébreux, étoit gouvernée par des Rois Chananéens, qui exerçoient une puiſſance abſoluë chacun dans ſa ville. Lorſque Joſué en eut fait la conquête, il la gouverna comme Lieutenant du Seigneur, & exécuteur de ſes ordres. A Joſué ſuccédérent les Anciens pendant environ quinze ans. Aprés cela les Iſraëlites tombérent dans une eſpéce d'Anarchie, qui dura ſept ou huit ans. Enſuite ils furent gouvernez par des Juges pendant trois cens dix-ſept ans; & enfin par des Rois, depuis Saül, juſqu'à la captivité de Babylone, pendant cinq cens ſept ans. Depuis le retour de la captivité, la Judée demeura ſoumiſe aux Rois de Perſe, puis à Aléxandre le Grand, & enſuite à ſes ſucceſſeurs; tantôt aux Rois de Syrie, & tantôt aux Rois d'Egypte; ayant cependant beaucoup de déference dans le gouvernement particulier, pour le Grand-Prêtre, & les Chefs de la famille de David. (*a*) Depuis que les Maccabées eurent maintenu la Religion, & rétabli les affaires des Juifs, ils demeurérent en poſſeſſion de la ſouveraine autorité, juſqu'au regne du Grand Hérode, pendant environ cent trente-cinq ans. (*b*) Liſte des Gouverneurs qui ont gouverné la Judée de la part des Romains. Voyez *Gouverneurs*.

Liſte des Juges qui ont gouverné la Judée. Voyez l'article *Juges*.

Liſte des Rois qui ont gouverné la Judée. Voyez l'article *Rois*.

Liſte des Grands-Prêtres qui ont gouverné la Judée. Voyez *Prêtres*.

Quant à la qualité du pays de Judée, on ne peut rien ajoûter à la peinture que l'Ecriture nous en fait. Elle la décrit comme un pays le plus beau & le plus fertile qui ſoit au monde, un pays où coulent des ruiſſeaux de lait & de miel. (*a*) Joſeph nous en parle à peu prés de même. (*b*) Les Voyageurs ne racontent qu'avec admiration la fertilité de certaines contrées de ce pays. Il eſt vrai qu'il y a des endroits arides & pierreux, & qu'en général le pays eſt aujourd'hui aſſez ſtérile; mais c'eſt qu'il manque d'habitans qui le cultivent. La Judée eſt preſque par tout montueuſe, mais ſes montagnes ne ſont pas trop hautes, & preſque toutes étoient autrefois bien cultivées, & trés-fécondes en oliviers, en vignes & en autres arbres. Les pâturages y ſont excellens, les fruits merveilleux. Elle a des eaux en abondance; & s'il y pleut rarement, les roſées de la nuit ſuppléent à la pluye, & humectent les plaines & les campagnes. (*c*)

(*a*) Cet état dura environ 369. ans, depuis le retour de la captivité en 3468. juſqu'au gouvernement de Judas Maccabée en 3837.

(*b*) Depuis l'an du Monde 3837. qui eſt l'année du gouvernement de Judas Maccabée, juſqu'en l'an 3965. qui eſt l'année dans laquelle Hérode fut déclaré Roi par le Sénat.

(*a*) *Exod.* III. v. *Ezech.* XX. 6. *&c. Vide Num.* XIII. 28. *Deut.* VIII. 7. *Iſai.* XXXVI. 17.

(*b*) *Joſeph. Antiq. l.* 15. *c.* 3. *& de Bello, l.* 3. *c.* 2. 18. *&* 26. *& Antiq. l.* 8. *c.* 2. *& Hecaten. apud Joſeph. l.* 1. *contra Appion. p.* 1049.

(*c*) Voyez M. Réland *Paleſtin. l.* 1. *c.* 57. *p.* 382. *& ſeq.*

JUDITH, de la Tribu de Ruben, fille de Mérari, & veuve de Manaſſé, s'eſt renduë célébre par la délivrance de Béthulie, aſſiégée par Holofernes. Voyez ce que nous avons déja rapporté ſur l'article d'*Holofernes*, & ſur celui de *Béthulie*. Judith depuis qu'elle étoit demeurée veuve, (*d*) s'étoit fait au haut de ſa maiſon une chambre ſecrette, où elle demeuroit enfermée avec les filles qui la ſervoient; ayant un cilice ſur les reins, elle jeûnoit tous les jours de ſa vie, hors les jours de Sabbat, & les autres jours de Fêtes de ſa nation. Elle étoit d'une rare beauté, & ſon mari lui avoit laiſſé de grandes richeſſes, un grand nombre de ſerviteurs, & de grands héritages, où elle avoit de nombreux troupeaux de bœufs & de moutons. Elle étoit trés-eſtimée de tout le monde, à cauſe de ſa vertu & de ſa piété, & il n'y avoit perſonne qui dît la moindre choſe à ſon déſavantage.

(*d*) *Judith.* VIII. 4. 5. 6. *& ſeq.*

Ayant appris qu'Ozias, qui étoit le premier de la ville de Béthulie, avoit promis de livrer la ville dans cinq jours à Holofernes, elle fit venir Chabri & Charmi, Anciens du peuple, & leur dit: Comment Ozias a-t-il conſenti de livrer la ville aux Aſſyriens, s'il ne nous vient point du ſecours dans cinq jours? Qui êtes-vous, pour tenter ainſi le Seigneur? Ce n'eſt pas là le moyen d'attirer ſa miſéricorde, mais plûtôt d'exciter ſa colére, & d'allumer ſa fureur. Mais à préſent recourons à la clémence du Seigneur, humilions-nous devant lui, reconnoiſſons que nous ſommes entiérement à lui; & attendons avec patience les effets de ſa miſéricorde. Elle ajoûta: Je vous exhorte à prier, & à recommander tout ceci au Seigneur. Pour moi, j'ai réſolu de ſortir cette nuit de la ville avec ma ſervante. Vous vous tiendrez à la porte de Béthulie, vous m'ouvrirez, & vous me laiſſerez aller, ſans vous informer de mon deſſein; & dans quelques jours, je viendrai moi-même vous dire de mes nouvelles. Ils la quittérent donc, & s'en allérent.

Judith aprés cela, entra dans ſon oratoire; (*e*) & s'étant revêtuë d'un cilice, elle ſe mit de la cendre ſur la tête, & ſe proſternant devant le Seigneur, elle lui fit ſa priére, lui demandant qu'il lui plût humilier Holofernes & les autres ennemis d'Iſraël, garantir ſon peuple du danger qui le menaçoit, & lui donner à elle aſſez d'agrément pour toucher Holofernes, aſſez de conſtance pour le mépriſer, & aſſez de force pour le perdre. Aprés ſa priére, (*f*) elle ſe leva, deſcendit de la platte-forme dans ſa maiſon, où elle ôta ſon cilice, quitta ſes habits de veuve, ſe lava, ſe parfuma, ſe

(*e*) *Judith.* IX. 1. 2. 3. *&c.*

(*f*) *Judith.* X. 1. 2. *&c.*

peigna, se mit une coëffure magnifique, se revetit d'habits précieux, prit une chaussure trés-riche, des brasselets, des pendans d'oreilles, des bagues. Enfin elle se para de tous ses ornemens ; & Dieu lui augmenta encore sa beauté, afin qu'elle parût aux yeux de tous avec un lustre incomparable. Elle chargea sa servante des provisions nécessaires pour le voyage, & alla avec elle à la porte de la ville, où Ozias & les Anciens l'attendoient. Ils lui ouvrirent les portes, sans lui faire aucune demande, se contentant de faire des vœux pour le succés de son voyage, & de sa bonne résolution.

Comme elle descendoit de la montagne, les gardes avancées des Assyriens la rencontrérent; & lui ayant demandé où elle alloit, elle leur dit : Je me suis enfuie de Béthulie, ayant connu que vous devez bien-tôt prendre & piller la ville, & je suis venuë pour découvrir au Prince Holofernes tous les secrets des Juifs,& pour lui donner un moyen de prendre la ville, sans qu'il lui en coûte un seul homme. Ils la menérent donc à la tente d'Holofernes. Aussi-tôt que ce Général la vit, il fut pris par ses propres yeux ; & ses Officiers disoient : Certainement les Hébreux ne sont point un peuple si mépriſable, puisqu'ils ont de si belles femmes. Ils méritent bien qu'on leur faſſe la guerre, quand ce ne seroit que pour avoir de si belles esclaves. Judith se prosterna aux pieds d'Holofernes ; & Holofernes l'ayant fait relever par ses gens, lui dit : (*a*) Ayez bon courage, & ne craignez point ; car je n'ai jamais fait de mal à qui que ce soit, qui ait voulu se soumettre volontairement au Roi Nabuchodonosor. Mais à présent dites-moi ce qui vous a portée à venir vers nous ?

(*a*) *Judith.* XI. 1. 2. 3. *&c.*

Judith lui répondit qu'elle s'étoit retirée du milieu des Hébreux, premiérement, parce qu'elle sçavoit que Dieu irrité par leurs crimes, étoit résolu de les abandonner à leurs ennemis ; & secondement, parce qu'étant réduits à la derniére extrémité, elle n'avoit pas crû pouvoir prendre un parti plus sûr pour sa propre conservation, ni lui rendre un plus grand service dans la conjoncture présente, que de l'informer de l'état de ces choses. Holofernes repartit : Dieu nous a favorisez de vous envoyer ainsi vers nous. Si vôtre Dieu me rend maître de toute la nation des Hébreux, ainsi que vous me le faites espérer, il sera aussi mon Dieu, & vous serez grande dans la maison de Nabuchodonosor, & illustre dans toute la terre. Alors (*b*) il ordonna qu'on la fit entrer au lieu où étoient ses trésors, & qu'on lui donnât à manger de sa table. Mais Judith le pria de trouver bon qu'elle ne mangeât point d'autres viandes, que des provisions qu'elle avoit apportées, de peur qu'elle ne se soüillât par des viandes étrangéres. Elle demanda aussi, en entrant dans l'appartement qu'on lui donna, qu'elle en pût sortir la nuit, & avant le jour, pour aller faire sa priére ; ce qui lui fut accordé. Elle vécut pendant quatre jours de cette maniére, sans que l'on conçût aucune défiance contre elle, en la voyant sortir du camp, & y rentrer, aprés s'être lavée dans la fontaine, & avoir fait sa priére.

(*b*) *Judith.* XII. 1. 2. 3. *&c.*

Mais le quatriéme jour, Holofernes la fit inviter par Bagao son Eunuque, de venir passer la nuit chez lui, pour manger, pour boire & pour se réjoüir. Judith y alla parée de tous ses ornemens. Elle but & mangea, non de la table d'Holofernes, mais de ce que sa servante lui avoit préparé ; & Holofernes fut tellement transporté de joye, en la voyant, qu'il but du vin plus qu'il n'en avoit bu en aucun repas dans toute sa vie. Le soir étant venu, (*a*) ses serviteurs se hâtérent de s'en retourner chacun chez soi ; & Bagao ferma les portes de la chambre,& s'en alla. Judith y étoit seule avec sa servante, & Holofernes étoit accablé de sommeil, par l'excés du vin. Judith dit donc à sa servante de se tenir dehors, & de faire sentinelle ; & en même-tems faisant sa priére à Dieu, elle déracha le sabre d'Holofernes, qui étoit à la colomne & au chevet de son lit ; & l'ayant tiré du fourreau, elle prit cet homme par les cheveux, & dit : Seigneur, fortifiez-moi à cette heure. Puis lui frappant le coû par deux fois, elle lui coupa la tete, l'enveloppa dans une des courtines du pavillon, donna à sa servante la téte d'Holofernes, & lui dit de la mettre dans son sac. Puis elles sortirent toutes deux, selon leur coûtume, comme pour aller prier hors du camp.

(*a*) *Judith.* XIII. 1. 2. 3.

Etant arrivées à la porte de la ville, Judith cria : Ouvrez les portes ; parce que Dieu est avec nous, & qu'il a signalé sa puissance dans Israël. On lui ouvrit ; & aussi-tôt toute la ville s'assembla autour d'elle. Elle se mit sur un lieu éminent, leur montra la téte d'Holofernes, & leur dit en peu de mots ce qu'elle avoit fait. On fit venir Achior, à qui l'on montra aussi la tête d'Holofernes. Enfin Judith parla aux Anciens & à tout le peuple en ces termes : (*b*) Pendez cette téte aux murailles, & aussi-tôt que le soleil sera levé, que chacun prenne ses armes, & sortez avec grand bruit : mais ne descendez pas jusqu'au bas de la montagne ; faites seulement semblant de vouloir attaquer les ennemis. Alors il faudra que les gardes aillent éveiller le Général ; & quand ils le trouveront sans téte, & nageant dans son sang, la frayeur les saisira, & ils prendront tous la fuite. Alors marchez hardiment contre eux;car le Seigneur vous les livrera entre les mains.

(*b*) *Judith* XIV.

On suivit ce conseil, & la chose arriva comme Judith l'avoit prédite. Dés que les Assyriens sçurent qu'Holofernes avoit été tué, ils ne songérent plus qu'à fuir. Les Hébreux se mirent à les poursuivre avec de grands cris. En même-tems Ozias envoya dans toutes les villes d'Israël, pour les avertir de ce qui s'étoit passé, afin que de tous côtez on courût sus aux Assyriens. La défaite fut extraordinaire, & tout le pays fut enrichi des dépoüilles que l'on gagna dans cette occasion. Le Grand-Prêtre Joachim vint de Jérusalem à Béthulie, pour féliciter Judith de la victoire qu'elle avoit procurée à Israël. On ramassa tout ce que l'on crut avoir appartenu à Holofernes, en habits, en or, en argent, en pierreries, & on le donna à Judith. Alors cette sainte veuve, pour rendre graces au Seigneur auteur de tant de graces, (*c*) chanta un Cantique en son honneur ; & prenant toutes les armes d'Holofernes, dont le peuple lui avoit fait présent, & le rideau de son pavillon, elle consacra le tout au Seigneur, comme un monument d'un si grand bienfait. Le nom de Judith devint aprés cela trés-célébre dans Israël. Les jours de Féte, elle paroissoit en public avec une grande gloire ; & aprés avoir

(*c*) *Judith.* XVI.

demeuré cent cinq ans dans la maiſon de ſon mari à Béthulie, & avoir donné la liberté à ſa ſuivante, elle mourut, & fut enterrée avec ſon époux à Béthulie; & tout le peuple la pleura pendant ſept jours. Or le jour de cette victoire a été mis par les Hébreux au rang des Fêtes. Pluſieurs Sçavans (*a*) croyent qu'on ne doit point chercher d'autre Fête de la victoire de Judith, que celle qui ſe célébre pour la dédicace ou le renouvellement du Temple par Judas Maccabée, le 25. de Caſleu. Léon de Modéne, (*b*) & le Calendrier des Juifs donné par Sigonius, (*c*) la mettent ce jour-là.

(*a*) *Grot. Corneil. à Lapide, Bellarm. Sadian. Torniel.*

(*b*) Léon de Modéne, parte 3. c. 9.

(*c*) *Sigon. l. 3. c. 17. de Repub. Hebr.*

On n'eſt pas d'accord ſur le tems auquel cette hiſtoire eſt arrivée. Les uns la placent avant la captivité de Babylone, ſous le regne de Manaſſé Roi de Juda; & les autres aprés la captivité. On ne peut pas traiter ici cette matiére dans ſa juſte étenduë, & il eſt trés-malaiſé d'en dire peu, & d'en dire aſſez. Ainſi nous renvoyons aux Auteurs qui l'ont traitée exprés. Voyez les Prolégoménes de Sérarius ſur Judith, la Vérité de l'Hiſtoire de Judith par D. Bernard de Montfaucon, nôtre Préface ſur Judith, &c. Nous avons crû la devoir fixer avant la captivité de Babylone; & voici la chronologie de cette hiſtoire, ſuivant nôtre hypothéſe.

CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE de Judith.

An du Monde

3285. Naiſſance de Judith.
3306. Manaſſé Roi de Juda commence à regner.
3347. Guerre entre Nabuchodonoſor & Arphaxad; autrement Saoſduchin, Roi d'Aſſyrie, & Phraortés Roi des Médes.
3348. Expédition d'Holofernes, ſiége de Béthulie, mort d'Holofernes.
3361. Mort de Manaſſé Roi de Juda.
3363. Mort d'Amon Roi de Juda.
3390. Mort de Judith âgée de cent cinq ans.

L'authenticité & la canonicité du Livre de Judith, eſt un point fort conteſté. On forme cent difficultez ſur le tems, ſur les perſonnes, & ſur les autres circonſtances qui ſe rencontrent dans cette hiſtoire. Nous avons tâché de ſatisfaire à ce qu'on oppoſe de plus plauſible contre elle, & nous avons eſſayé d'établir ſa canonicité, & ſon authenticité, dans nôtre Préface ſur ce Livre. Les Juifs la liſoient, & la conſervoient du tems de ſaint Jérôme; S. Clément Pape l'a citée dans ſon Epître aux Corinthiens, (*d*) auſſi-bien que l'Auteur des Conſtitutions Apoſtoliques écrites ſous le nom du même ſaint Clément. (*e*) Saint Clément d'Alexandrie liv. 4. des Stromates, Origénes *homil.* 19. ſur Jérémie, & tome 3. ſur ſaint Jean; Tertullien *lib. de monogamia*, c. 17. S. Ambroiſe *lib. 3. de Officiis, & lib. de Viduis.* Saint Jérôme le cite dans ſon Epître à Furia; & dans ſa Préface ſur le Livre de Judith, il dit que le Concile de Nicée avoit reçu ce Livre parmi les Canoniques; (*f*) non pas qu'il eût fait un Canon exprés pour l'approuver, car on n'en connoît aucun où il en ſoit fait mention; & ſaint Jérôme lui-méme n'en cite aucun: mais il ſçavoit peut-être que les Peres du Concile l'avoient allégué, ou il préſumoit que le Concile l'avoit approuvé, puiſque depuis ce Concile, les Peres l'avoient reconnu & cité. Saint Athanaſe, ou l'Auteur de la Synopſe qui lui eſt attribuée, en donne le précis comme des autres Livres ſacrez. Saint Auguſtin, (*a*) & toute l'Egliſe d'Afrique, (*b*) le recevoient dans leur Canon. Le Pape Innocent I. dans ſon Epître à Exupére, & le Pape Gélaſe dans le Concile de Rome, l'ont reconnu pour canonique. Il eſt cité dans ſaint Fulgence, (*c*) & dans deux Auteurs anciens, dont les ſermons ſont imprimez dans l'Appendix du cinquiéme tome de ſaint Auguſtin. Je ne parle pas des Ecrivains Eccléſiaſtiques plus nouveaux, qui ſont en trés-grand nombre, & trés-favorables à Judith. Enfin le Concile de Trente a confirmé le Livre de Judith dans la poſſeſſion où il étoit dans l'Egliſe, de paſſer pour Ecriture divine. Ces autoritez ſont plus que ſuffiſantes pour fixer nos doutes ſur la canonicité de ce Livre, quand nous ne pourrions ſatisfaire en particulier à toutes les objections que l'on forme contre lui.

(*d*) *Clem. Rom. Ep. 1. ad Corinth. p. 177.*

(*e*) *Conſtit. Apoſt. l. 8. c. 2. can. 85. alias 76. p. 448.*

(*f*) *Hieronym. Prafat. in lib. Judith. Apud Hebraos liber Judith inter Hagiographa legitur... ſed quia hunc librum Synodus Nicana in numero ſacrarum Scripturarum legitur computaſſe, acquievi petitioni veſtræ.*

(*a*) *Aug. l. 2. de Doctr. Chriſt. c. 8.*

(*b*) *Conc. Carthag. 3. can. 47.*

(*c*) *Fulgent. Ep. 2. ad Gallam.*

L'Auteur du Livre de Judith eſt inconnu. Saint Jérôme (*d*) ſemble croire que Judith l'écrivit elle-méme; mais il ne donne aucune bonne preuve de ſon ſentiment. D'autres veulent que le Grand-Prêtre Joachim, ou Eliacim, dont il eſt parlé dans ce Livre, en ſoit Auteur; tout cela s'avance ſous de ſimples conjectures. Ceux qui croyent que l'hiſtoire de Judith arriva du tems de Cambyſes, & aprés la captivité de Babylone, conjecturent que Joſué fils de Joſédech, Grand-Prêtre d'alors, l'écrivit. L'Auteur, quel qu'il ſoit, ne paroît pas contemporain. Il dit que de ſon tems la famille d'Achior ſubſiſtoit encore dans Iſraël, (*e*) & que l'on y célébroit encore la Fête de la victoire de Judith. (*f*) Expreſſions qui inſinuënt que la choſe étoit paſſée depuis aſſez long-tems.

(*d*) *Hieronym. in Agg. 1. 6.*

(*e*) *Judith. 16. v. 6.*

(*f*) *Judith. 16. 31.*

Les Juifs du tems d'Origénes, (*g*) avoient l'hiſtoire de Judith en Hébreu, c'eſt-à-dire, apparemment en Chaldéen, que l'on a ſouvent confondu avec l'Hébreu. Saint Jérôme dit que de ſon tems ils la liſoient encore en Chaldéen, & la mettoient au nombre des Hagiographes. (*h*) Sébaſtien Munſter (*i*) croit que les Juifs de Conſtantinople l'ont encore à préſent en cette Langue. Mais juſqu'ici on n'a rien vû d'imprimé de Judith en cette Langue. La Verſion Syriaque que nous en avons, eſt priſe ſur le Grec, mais ſur un Grec plus correct que celui que nous liſons aujourd'hui. Saint Jérôme a fait ſa Verſion Latine ſur le Chaldéen; & cette Verſion eſt ſi différente de la Grecque, qu'on ne ſçauroit dire que l'une & l'autre viennent de la même ſource, & du même Original. Saint Jérôme ſe plaint fort de la varieté qui ſe voyoit entre les Exemplaires Latins de ſon tems, & il eſt aiſé de ſe convaincre de la juſtice de ſes plaintes, en confrontant entre elles les morceaux de ces Traductions qui ſont venus juſqu'à nous, & ce qui en eſt cité dans les Peres. On peut voir nôtre Préface ſur Judith, & les Notes qui ſont au bas du Commentaire.

(*g*) *Origen. Ep. ad African.*

(*h*) *Hieronym. Prafat. in Judith.*

(*i*) *Seb. Munſter. Prafat. in Tobiam Hebr.*

JUGEMENT; en Hébreu, (*k*) *Miſchphat*, en Grec, *Kriſis*, en Latin, *Judicium*. Ces termes ont diverſes ſignifications dans l'Ecriture. Ils ſe prennent 1°. pour le pouvoir de juger abſolument. *Dei judicium eſt:* (*l*) Le pou-

(*k*) משפט *Miſphat. Kéthr. Judicium.*

(*l*) *Deut. 1. 17.*

voir de juger appartient à Dieu ; les Juges ne ſont que ſes Lieutenans : *Deus dedit Filio poteſtatem judicium facere, quia Filius Hominis eſt :* (a) Dieu a donné au Fils le pouvoir d'exercer le jugement, parce qu'il eſt le Fils de l'Homme. *Judicium datum eſt illis :* (b) (*Apoſtolis*) Le pouvoir de juger a été donné aux Apôtres.

(a) *Joan.* v. 27.

(b) *Apoc.* xx. 4.

2°. *Judicium* ſe met pour la droiture, l'équité, & les autres bonnes qualitez du Juge. *Deus, judicium tuum Regi da ; & juſtitiam tuam filio Regis :* (c) Seigneur, accordez à vôtre Roi la droiture dans les jugemens ; donnez au fils du Roi la juſtice & l'équité. *Honor Regis judicium diligit :* (d) La majeſté & la gloire du Roi éclattent dans la droiture de ſes jugemens, & dans ſon amour pour la juſtice. *Juſtitia & judicium præparatio ſedis tuæ :* (e) La juſtice & l'équité ſont le ſoutien de vôtre trône.

(c) *Pſalm.* LXXI. 2.

(d) *Pſalm.* XCVIII. 4.

(e) *Pſalm.* LXXXVIII. 15.

3°. *Judicium* ſignifie aſſez ſouvent la juſtice vindicative, & la rigueur des jugemens de Dieu. Par exemple : (f) *In cunctis Diis Ægypti faciam judicia :* J'exercerai ma vengeance, mes jugemens ſur tous les Dieux de l'Egypte. *Quando facies de perſequentibus me judicium ?* (g) Quand me vengerez-vous de mes perſécuteurs? Quand exercerez-vous contre eux vos jugemens ? *Cùm feceris judicia tua in terra, juſtitiam diſcent habitatores orbis :* (h) Lorſque vous aurez exercé vos jugemens, vôtre ſévérité ſur la terre, les hommes apprendront à pratiquer la juſtice.

(f) *Exod.* XII. 12.

(g) *Pſalm.* CXVIII. 84.

(h) *Iſai.* XXVI. 9.

4°. *Facere judicium & juſtitiam*, marque l'exercice de toute vertu ; la juſtice, l'équité, la vérité, la fidélité : *Scio quod (Abraham) præcepturus ſit filiis ſuis ut faciant judicium & juſtitiam :* (i) Je ſçai qu'Abraham recommandera à ſes enfans d'agir ſelon l'équité & la juſtice. *Feci judicium & juſtitiam :* (k) J'ai pratiqué la juſtice & l'équité. *Expectavi ut faceret judicium, & ecce iniquitas ; & juſtitiam, & ecce clamor :* (l) J'ai attendu que ma vigne, mon héritage, mon peuple exerçât le jugement, l'équité, & je ne vois que des actions injuſtes ; qu'il pratiquât la juſtice, & je n'entens que les cris de ſes iniquitez.

(i) *Geneſ.* XVIII. 19.

(k) *Pſalm.* CXVIII. 121.

(l) *Iſai.* V. 7.

5°. *Judicium* ſe met aſſez ſouvent pour les Loix de Dieu, & ſur tout pour les Loix judicielles. *Hæc ſunt judicia quæ propones eis :* (m) Voilà les ordonnances que vous leur propoſerez. *Narravit Moyſes populo omnia verba Domini, atque judicia :* (n) Moyſe propoſa au peuple tout ce que le Seigneur lui avoit dit, & tous ſes commandemens. *Non fecit taliter omni nationi, & judicia ſua non manifeſtavit eis :* (o) Il n'a pas traité de même toutes les nations, & il ne leur a pas fait connoître ſes jugemens, ſes ordonnances, &c.

(m) *Exod.* XXI. 1.

(n) *Exod.* XX. v. 3.

(o) *Pſam.* CXLVII. 20.

6°. *Judicium* ſe met auſſi pour la coûtume, l'uſage. *Miſerere mei ſecundùm judicium diligentium nomen tuum :* (p) Ayez pitié de moi, & traitez-moi comme vous avez accoûtumé de traiter ceux qui vous aiment. Cette expreſſion, *ſecundùm judicium*, ſelon la coûtume, eſt bien plus fréquente dans l'Hébreu, que dans la Vulgate, où elle a été traduite par, *ut aſſolet, ut decet, pro more*, &c. *Levit.* v. 10. Hébr. *Faciet holocauſtum ſecundùm judicium :* Il fera brûler l'holocauſte ſelon la coûtume, &c.

(p) *Pſal.* CXVIII. 132.

7°. *Judicium* ſe met pour la diſcrétion, la ſageſſe, la prudence. *Diſponet ſermones ſuos in judicio :* (q) Il réglera ſes diſcours avec ſageſſe. *Jurabis : Vivit Dominus in veritate, & in judicio, & in juſtitia :* (a) Vous jurerez : Vive le Seigneur dans la vérité, dans le jugement & dans la juſtice ; c'eſt-à-dire, dans la vérité, pour ne rien dire de faux ; dans le jugement, pour diſcerner quand il convient de jurer ; dans la juſtice, pour éviter de faire tort au prochain. Mais dans ce paſſage, *in judicio*, peut trés-bien marquer l'équité, la juſtice, &c.

(q) *Pſal.* CXI. 5.

(a) *Jerem.* IV. 2.

8°. On appelloit le pectoral du Grand-Prêtre (b) *pectorale judicii*, & quelquefois *judicium* (c) ſimplement. *Aaron geſtabit judicium filiorum Iſraël :* Aaron portera le jugement des enfans d'Iſraël ; c'eſt-à-dire, le pectoral, qui eſt la marque de ſon autorité ſur les enfans d'Iſraël. Le Grand-Prêtre étoit le Chef de la Juſtice de la nation des Hébreux.

(b) *Exod.* XXVIII. 15. 29.

(c) *Exod.* XXVIII. 30.

9°. *Judicium* ſe prend pour le Jugement dernier. *Statutum eſt hominibus ſemel mori ; poſt hoc autem judicium :* (d) Il eſt arrêté que les hommes meurent une fois, & qu'enſuite ils ſoient jugez. Dans Joel, (e) le Seigneur dit qu'il raſſemblera toutes les nations dans la vallée de Joſaphat, & qu'il entrera en jugement avec elles, pour venger ſon peuple, qu'elles ont opprimé. Voyez ci-devant, *Joſaphat*, & ailleurs, *Vallée de Joſaphat*. Salomon : (f) *Scito quod pro omnibus his adducet te Deus in judicium :* Sçachez que Dieu vous fera paroître en jugement pour toutes ces choſes. *Non intres in judicium cum ſervo tuo, quia non juſtificabitur in conſpectu tuo omnis vivens :* (g) N'entrez point en jugement avec vôtre ſerviteur, parce que nul homme ne ſera juſtifié devant vous. *Judicium poſt mortem veniet, quando iterùm reviviſcemus :* (h) Le Jugement arrivera après nôtre mort, quand nous reſſuſciterons. On peut voir ſaint Matthieu, XXV. 31. & ſuiv. & la premiére Epître de ſaint Paul aux Theſſaloniciens, & celle de ſaint Jude, ſur le Jugement dernier, & ſur les ſignes qui doivent le préceder.

(d) *Hebr.* IX. 27.

(e) *Joel.* III. 2.

(f) *Eccle.* XI. 9.

(g) *Pſalm.* CXLII. 2.

(h) 4. *Eſdr.* XIV. 35.

LA FONTAINE DU JUGEMENT, (i) eſt la même que *la fontaine de Cadés*, au midy de la Terre promiſe. On donna aux eaux de Cadés, le nom d'*eaux de contradiction*, parce que Moyſe (k) y fut contredit & irrité par les murmures des Iſraelites ; & celui de *fontaine du Jugement*, parce que Dieu exerça ſa colére contre Moyſe, & lui dénonça qu'il n'entreroit point dans la Terre promiſe, parce qu'il ne l'avoit point honoré aux yeux des enfans d'Iſraël. Les Rabbins (l) veulent que le nom de fontaine du Jugement, lui vienne de ce que les peuples voiſins s'aſſembloient en cet endroit, pour recevoir la Juſtice, & pour terminer leurs différends.

(i) *Geneſ.* XIV. 7. עין משפט *Fons Judicii.*

(k) *Num.* XX. 13. CV. 32.

(l) *Chald. Ita & Jarchi, & Grot.*

JUGES, en Hébreu *Shophetim.* (m) On donne le nom de Juges à ceux qui gouvernérent les Iſraëlites depuis Joſué, juſqu'à Saül. Les Carthaginois, Colonie des Tyriens, avoient auſſi des Magiſtrats, ou Gouverneurs, qu'ils appelloient *Suffetes*, ou *Sophetim*, (n) ayant comme ceux des Hébreux, une autorité preſque égale à celle des Rois. Quelques-uns croyent que les *Archontes* chez les Athéniens, & les Dictateurs chez les Romains, étoient à peu prés la même choſe que les Juges chez les Hébreux. Grotius compare le gouvernement des Hébreux ſous les Juges, à celui qu'on voyoit dans les Gaules, dans l'Allemagne, & dans la Bretagne, avant que les Romains l'euſſent changé. La charge de Juges n'étoit pas héréditaire chez les Iſraëlites. Ces Gouver-

(m) שפטים *Gr.* Κριται. *Judices.*

(n) *T. Liv. Decad.* 3. *l.* 7. *Suffetes ſummus erat Pœnis Magiſtratus.*

neurs n'étoient que les Lieutenans de Dieu, qui en étoit le ſeul vrai Monarque ; c'étoit lui qui ſuſcitoit les Juges, & qui leur donnoit toute leur autorité. Lorſque les Hébreux demandérent un Roi, comme en avoient les autres peuples des environs, Dieu dit à Samuël : (a) *Ce n'eſt point vous qu'ils ont rejetté, c'eſt moi, puiſqu'ils ne veulent plus que je regne ſur eux.* Quand on offrit la Royauté à Gédéon, & à ſa poſtérité aprés lui, il répondit : (b) *Je ne vous dominerai point, ni moi, ni mon fils aprés moi ; ce ſera le Seigneur qui ſera vôtre Roi.*

(a) 1. Reg. VIII. 7.

(b) Judic. VIII. 23.

La dignité de Juges étoit à vie, mais leur ſucceſſion ne fut pas toûjours ſuivie, & ſans interruption. Il y eut de tems en tems des Anarchies, ou des intervalles, pendant leſquels la République étoit ſans Chefs & ſans Juges. Il y eut auſſi d'aſſez longs intervalles de ſervitude & d'oppreſſion, ſous leſquels les Hébreux gémiſſant ſous la domination des étrangers, n'avoient ni Juges, ni Gouverneurs. Quoique régulierement Dieu ſuſcitât lui-même d'une maniére particuliére, & par une déclaration expreſſe de ſa volonté, ceux qu'il vouloit donner pour Juges aux Iſraëlites, toutefois dans quelques occaſions, ſans attendre une révélation particuliére, le peuple choiſiſſoit celui qui lui paroiſſoit le plus propre à le tirer de l'oppreſſion. Par exemple, quand les Iſraëlites de delà le Jourdain choiſirent Jephté pour les conduire dans la guerre contre les Ammonites. Comme aſſez ſouvent les oppreſſions qui faiſoient recourir au ſecours des Juges, ne ſe faiſoient pas ſentir ſur tout Iſraël, auſſi le pouvoir des Juges choiſis, ou ſuſcitez pour procurer la délivrance de ces ſervitudes, ne s'étendoit pas ſur tout le peuple, mais ſeulement ſur le pays qu'ils avoient délivré. Par exemple, nous ne voyons pas que Jephté ait exercé ſon autorité au-deçà du Jourdain, ni que Barac, par exemple, ait exercé la ſienne au-delà de ce fleuve.

Le verbe *juger*, & le nom de *Juge*, ſe met quelquefois dans l'Ecriture pour regner, exercer la ſouveraine autorité ſur un peuple. *Donnez-nous un Roi qui nous juge*, diſent les Iſraëlites à Samuël. (c) Salomon demande à Dieu les lumiéres néceſſaires pour juger Iſraël. (d) Joathan fils d'Azarias Roi de Juda, gouvernoit le Palais en la place de ſon pere, qui étoit lépreux, *& jugeoit le peuple du pays.* (e) Et Abſalon briguant la Royauté, diſoit : (f) *Qui m'établira Juge du pays ?* Auſſi l'autorité des Juges n'étoit pas inférieure à celle des Rois. Elle s'étendoit ſur les affaires de la guerre & de la paix. Ils jugeoient les procés avec une autorité abſoluë ; mais ils n'avoient aucun pouvoir de faire de nouvelles Loix, ni d'impoſer de nouvelles charges au peuple. Ils étoient protecteurs des Loix, défenſeurs de la Religion, & les vengeurs des crimes, ſur tout de l'idolâtrie ; au reſte ſans éclat, ſans pompe, ſans gardes, ſans ſuite, ſans équippage ; à moins que leurs richeſſes ne les miſſent en état de ſe donner un train conforme à leur dignité. Le revenu de leur Charge conſiſtoit en préſens qu'on leur faiſoit ; ils n'avoient aucun émolument réglé & ne levoient rien ſur le peuple. La durée du tems des Juges depuis la mort de Joſué, juſqu'au commencement du regne de Saül, eſt de trois cens trente-neuf ans. Voici l'ordre chronologique des Juges & des ſervitudes qui ont été dans le pays durant cet intervale.

(c) 1. Reg. VIII. 5. 6.

(d) 3. Reg. III. 3.

(e) 4. Reg. XV. 5.

(f) 2. Reg. XV. 4.

ORDRE CHRONOLOGIQUE des Juges.

An du Monde

2570. Mort de Joſué.

2585. Gouvernement des Anciens pendant environ quinze ans.

2592. Anarchie d'environ ſept ans, juſqu'en 2592.

C'eſt à ce tems qu'on rapporte l'hiſtoire de Micha, la conquête de la ville de Laïs par une partie de la Tribu de Dan, & la guerre des onze Tribus contre Benjamin.

2591. *Premiére ſervitude ſous Chuſan Raſathaïm Roi de Méſopotamie.* Elle commença en 2591. & dura huit ans, juſqu'en 2599.

2599. OTHONIEL délivra Iſraël, la quarantiéme année aprés la paix donnée au pays par Joſué.

2662. Paix d'environ ſoixante-deux ans, depuis la délivrance procurée par Othoniel, en 2599. juſqu'en 2662. qu'arriva *la ſeconde ſervitude ſous Eglon Roi des Moabites.* Elle dura dix-huit ans.

2679. AOD délivre Iſraël.

Aprés lui, Samgar gouverna, & le pays fut en paix juſqu'à la quatre-vingtiéme année depuis la premiére délivrance procurée par Othoniel.

2699. *Troiſiéme ſervitude ſous les Chananéens,* qui dura vingt ans, depuis 2699. juſqu'en 2719.

2719. DEBORA ET BARAC délivrent les Iſraëlites. Depuis la délivrance procurée par Aod, juſqu'à la fin du gouvernement de Débora & de Barac, il y a quarante ans.

2752. *Quatriéme ſervitude ſous les Madianites*, qui dura ſept ans, depuis 2752. juſqu'en 2759.

2759. GEDEON remet les Iſraëlites en liberté. Depuis la délivrance procurée par Barac & Débora, juſqu'à celle que procura Gédéon, il y a quarante ans.

2768. ABIMELECH fils naturel de Gédéon, eſt reconnu pour Roi par ceux de Sichem. Il fait mourir ſoixante & dix de ſes freres ; il regne trois ans ; depuis 2768. juſqu'en 2771. Il mourut au ſiége de Thébes en Paleſtine.

2771.

2772. THOLA gouverne aprés Abimélech pendant vingt-trois ans, depuis 2772. juſqu'en 2795.

2795. JAIR ſuccéde à Thola, & gouverne pendant vingt-deux ans, depuis 2795. juſqu'en 2816.

2799. *Cinquiéme ſervitude ſous les Philiſtins*, qui dura dix-huit ans, depuis 2799. juſqu'en 2817.

2817. Mort de Jaïr.

2817. JEPHTE' eſt choiſi Chef des Iſraëlites de delà le Jourdain ; il défait les Ammonites, qui les opprimoient. Jephté gouverne ſix ans, depuis 2817. juſqu'en 2823.

2823. Mort de Jephté.

2830. ABESAN gouverne ſept ans ; depuis 2825. juſqu'en 2830.

2840. AHIALON ſuccéde à Abéſan. Il gouverne depuis 2830. juſqu'en 2840.

2848. ABDON Juge Iſraël, pendant huit ans, depuis 2840. juſqu'en 2848.

2848. *Sixiéme ſervitude ſous les Philiſtins*, qui dura quarante ans, depuis 2848. juſqu'en 2888.

2848. HELI Grand-Prêtre, de la race d'Ithamar, gouverna pendant quarante ans, tout le tems de la ſervitude ſous les Philiſtins.

2849. Naiſſance de Samſon.

2887. Mort de Samſon, qui fut Juge d'Iſraël pendant la Judicature du Grand-Prêtre Héli.

2888. Mort d'Héli, & commencement de Samuël, qui lui ſuccéda.

2909. Election & onction de Saül, premier Roi des Hébreux.

LE LIVRE DES JUGES, que l'Egliſe reconnoît pour authentique & canonique, eſt attribué par quelques-uns à Phinées ; par d'autres, à Eſdras ou à Ezéchias ; & par d'autres, à Samuël, ou à tous les Juges, qui auroient écrit chacun l'hiſtoire de leur tems & de leur Judicature. Mais il nous paroît que c'eſt l'Ouvrage d'un ſeul Auteur, & qui vivoit aprés le tems des Juges. Une preuve ſenſible de ce ſentiment, c'eſt qu'au Chapitre II. au verſet 10. & dans les ſuivans, il fait un précis de tout le Livre, & en donne une idée générale. L'opinion qui l'attribuë à Samuël, ſe ſoutient aſſez bien. 1°. L'Auteur vivoit en un tems où les Jebuséens étoient encore maîtres de Jéruſalem ; (*a*) & par conſéquent avant David. 2°. Il paroît qu'alors la République des Hébreux étoit gouvernée par des Rois, puiſque l'Auteur remarque en plus d'un endroit ſous les Juges, qu'alors il n'y avoit point de Roi dans Iſraël.

(*a*) *Judic.* I. 21.

On ne laiſſe pas de former contre ce ſentiment quelques difficultez conſidérables. Par exemple, il eſt dit dans les Juges, Chap. XVIII. 30. 31. *que les enfans de Dan établirent Jonathan & ſes fils Prêtres dans la Tribu de Dan, juſqu'au jour de leur captivité ; & que l'Idole de Micha demeura chez eux, tandis que la Maiſon du Seigneur fut à Silo.* Le Tabernacle ou la Maiſon de Dieu ne fut à Silo que juſqu'au commencement de Samuël ; car alors on la tira de Silo, pour la porter au camp où elle fut priſe par les Philiſtins ; (*b*) & depuis ce tems, elle fut renvoyée à Cariath-ïarim. (*c*) Quant à la captivité de la Tribu de Dan, il ſemble que l'on ne peut guéres l'entendre que de celle qui arriva ſous Téglathphalaſſar Roi d'Aſſyrie, pluſieurs centaines d'années aprés Samuël. Et par conſéquent il n'a pû écrire ce Livre ; à moins qu'on ne reconnoiſſe que ce paſſage y a été ajoûté depuis lui : ce qui n'eſt nullement incroyable, puiſqu'on a d'autres preuves & d'autres exemples de pareilles additions faites au Texte des Livres ſacrez.

(*b*) 1. *Reg.* IV. 4. 5. *&c.*
(*c*) 1. *Reg.* VI. 21. 22. *&c.*

JUGES ORDINAIRES *pour les affaires civiles, & pour les affaires de Religion.* Moyſe avoit ordonné (*d*) que l'on établît dans chaque ville des Juges & des Magiſtrats, pour terminer les différends du peuple, & que lorſqu'il arriveroit quelque affaire d'une plus grande conſéquence, on ſe tranſportât au lieu que le Seigneur auroit choiſi, pour y examiner la difficulté devant les Prêtres de la race d'Aaron, & devant le Juge (ou le Chef du peuple) que le Seigneur auroit ſuſcité en ce tems-là, & il veut qu'on défére à leur jugement, ſous peine de la mort. Lorſque Joſaphat Roi de Juda, voulut réformer ſes Etats, (*a*) il établit dans toutes les villes des Juges, auſquels il recommanda la vigilance & la juſtice, comme exerçant l'autorité de Dieu même. Il établit auſſi à Jéruſalem deux Tribunaux : l'un de Prêtres & de Lévites ; & l'autre de Princes des familles de la nation. Le premier connoiſſoit des affaires qui concernent la Loi & les cérémonies de la Religion, qui leur étoient renvoyées par les Juges civils ; & le ſecond connoiſſoit *de ce qui regarde l'office du Roi* ; c'eſt-à-dire, les affaires civiles, & les intérêts des particuliers. Voilà quelle étoit la police des Hébreux avant la captivité de Babylone, autant que nous en pouvons juger par les Livres ſaints.

(*a*) 2. *Par.* XIX. 5. 8 *&c.*

Mais les Docteurs Juifs nous en donnent une idée aſſez différente. Ils tiennent qu'il y avoit à Jéruſalem une aſſemblée de ſoixante & douze Juges. Ils nomment cette aſſemblée Sanhédrin, qui eſt un mot corrompu, formé ſur le Grec *Synedrion*. Ils croyent que cette Compagnie ſubſiſta toûjours dans leur nation, depuis ſon établiſſement ſous Moyſe, (*b*) lorſqu'il déſigna ſoixante & douze Anciens, à qui Dieu communiqua ſon Eſprit, pour lui aider dans le gouvernement du peuple. Mais nous croyons que cet établiſſement ne ſubſiſta que juſqu'au tems du partage de la Terre promiſe par Joſué, & qu'il ne fut rétabli que depuis les Maccabées. Il ſubſiſtoit du tems de nôtre Seigneur, & dura apparemment juſqu'à la ruïne du Temple ; mais non pas toûjours avec une égale autorité : car depuis l'exil d'Archélaüs, les Romains ayant réduit la Judée en Province, s'attribuérent à eux ſeuls le droit de vie & de mort. Voyez ci-aprés *Sanhédrin*.

(*b*) *Num.* XI. 16. 17.

Quant aux Tribunaux inférieurs, voici, ſelon les Rabbins & les Interprétes, quels ils étoient du tems de nôtre Seigneur. 1°. Il y avoit dans chaque ville trois Juges, qui connoiſſoient des moindres fautes, comme du vol, & choſes ſemblables. 2°. Il y avoit un autre Tribunal, compoſé de vingt-trois Juges, qui jugeoient des affaires importantes & criminelles, & dont les ſentences alloient ordinairement à la mort ; dautant qu'on ne portoit devant eux que des Cauſes qui méritoient cette peine. 3°. Le grand Sanhédrin étoit à Jéruſalem, & connoiſſoit des affaires les plus importantes de la Religion & de l'Etat, & de celles qui concernoient le Roi & le Grand-Prêtre. On croit que nôtre Sauveur faiſoit alluſion à ces deux derniers Tribunaux, lorſqu'il diſoit : (*c*) *Quiconque ſe mettra en colére contre ſon frere, méritera d'être condamné par le Jugement* ; c'eſt-à-dire, par les vingt-trois Juges. *Et celui qui dira à ſon frere : Raca, méritera d'être condamné par le Conſeil* ; c'eſt-à-dire, par le grand Sanhédrin. On peut voir nôtre Diſſertation ſur la Police des Hébreux, imprimée à la tête du Livre des Nombres. Le lieu ordinaire où les Juges s'aſſembloient, étoit la porte de la ville. (*d*) Voyez ci-aprés *Porte*. Le Sanhédrin s'aſſembloit dans une des ſales du Temple.

(*c*) *Matth.* V. 21. 22.

(*d*) *Deut.* XVI. 18. & XVII. 8. 9. Voyez auſſi *Ezech.* XLIV. 24. & *Joſeph. Antiq. l.* X. *c. ult.*

(*d*) *Ruth.* IV. 1.

JUIFS ; en Latin, *Judæi*. C'eſt le nom

qu'on donna depuis la captivité de Babylone, aux Iſraélites qui revinrent de Babylone. *Judæi* vient de *Juda*, parce qu'alors la Tribu de Juda ſe trouva non-ſeulement la plus puiſſante, mais preſque la ſeule, qui fit quelque figure dans le pays, & qui y parût avec quelque éclat. Depuis la captivité, les Juifs ſe multipliérent, & ſe fortifiérent de telle ſorte, qu'au tems de nôtre Seigneur, & quarante ans aprés, lorſqu'ils déclarérent la guerre aux Romains, ils étoient une des plus puiſſantes nations de l'Orient. Nous avons donné preſque toute l'hiſtoire des Juifs dans le cours de cet Ouvrage, en rapportant les vies des Hommes illuſtres qui ont paru parmi eux, depuis le commencement du monde, juſqu'à la ruine de Jéruſalem. On peut auſſi conſulter la Table chronologique de l'Hiſtoire ſainte, à la tête de ce Tome, & la Carte Géographique de la Judée, pour voir l'étenduë de ce pays, & le partage de chaque Tribu. Nous donnerons ſous l'article des *Loix*, ou ſous celui de *Moyſe*, le précis de leurs principales Loix.

Nous avons parlé dans des Diſſertations particuliéres de leur chronologie, de leur police, de leur monnoye, de leur poëſie, de leurs ſupplices, de leurs mariages, de leurs divorces, de leurs maiſons, de leur muſique, de leur manger, de leur milice, des Officiers de la Cour de leurs Rois, de leur parenté avec les Spartiates, de l'ordre & de la ſucceſſion de leurs Grands-Prêtres, de leurs Livres ſacrez, tant en général, qu'en particulier; de leurs Textes, de leur Langue, de leurs Traductions, de leur ſyſtéme du Monde, de leurs Ecoles, de leurs habits. Nous en avons fait auſſi ſur les différentes ſectes qui étoient parmi eux, ſur Melchiſédech, ſur Enoch, & ſur différens autres ſujets qui ont rapport à la nation & à la Religion des Juifs. On peut voir ces Diſſertations dans les Recüeils que l'on en a faits à part, ou dans nôtre Commentaire ſur les Livres de l'ancien & du nouveau Teſtament. Il ſeroit impoſſible de traiter ici toutes ces choſes avec quelque étenduë, & il y en a pluſieurs dont nous avons parlé dans ce Dictionnaire ſous leurs articles.

Articles de foi des Juifs. Voyez ci-devant ſous le nom *Foi*.

Voyez la liſte des Rois des Juifs, ſous l'article *Rois*; & celle de leurs Grands-Prêtres, ſous l'article *Prêtres*.

JULES, Centenier de la Cohorte nommée L'Auguſte, entre les mains de qui Feſtus Gouverneur de Judée, remit ſaint Paul, pour le conduire à Rome, où il avoit appellé. Jules eut toûjours beaucoup de conſidération pour ſaint Paul. Etant arrivé à Alexandrie, il le remit ſur un autre vaiſſeau qui alloit à Rome. Voyez *Act.* XXVII. 1. 2. 3. &c.

JULIADE, ou *Julias*, autrement *Livias*, ou *Liviade*; car Joſeph donne ordinairement le nom de *Julie*, à l'Impératrice *Livie* femme d'Auguſte. On connoît deux villes de Juliade dans la Judée: l'une bâtie par Hérode Antipas à l'embouchure du Jourdain, dans le lac de Tibériade; nommée autrement *Bethzaïde*. Et dans l'Evangile, on ne la nomme pas autrement que Bethzaïde. Nous croyons qu'elle étoit au-delà du Jourdain, (*a*) dans la Gaulanite. Voyez *Bethzaïde*.

(*a*) Vide Plin. l. 5. c. 14. 15. & Joſeph. l. 2. de Bello, c. 8. & lib. 3. c. 2.

L'autre, prés l'embouchure du Jourdain, dans la Mer Morte, fut bâtie au lieu où étoit auparavant *Betharan* ou *Betharampha* Voyez *Joſeph. Antiq. l.* 18. *c.* 3. *& lib.* 2. *De la Guerre des Juifs*, *Chap.* 8. Elle fut augmentée, & nommée Julias par Hérode, ſurnommé Philippe.

JULIAS, *Julie*; femme Romaine, que quelques-uns (*a*) croyent avoir été la femme de Philologue, dont ſaint Paul parle dans ſon Epître aux Romains, immédiatement avant que de parler de Julie. Quelques autres doutent ſi *Julias* n'eſt pas plûtôt un nom d'homme. *Roman.* XVI. 15.

(*a*) *Origen. in Rom.* XVI. 15.

JULIEN. Marc-Antoine Julien, Intendant de Judée, en l'an 70. de J. C. Voyez ci-aprés *Marcus Antonius Julianus*.

JULUS. Joſeph donne ce nom au Grand-Prêtre des Juifs qui ſuccéda à Judeas, & qui eut pour ſucceſſeur Jotham. *Antiq. l.* X. *c.* 11. *p.* 343. Le nom de *Julus*, ne ſe trouve pas dans l'Ecriture, & on ignore quel étoit le vrai nom Hébreu de ce Pontife.

JUNIE, ou, comme liſent quelques Exemplaires, *Julie*, eſt jointe à Andronique dans l'Epître aux Romains, Chap. XVI. v. 7. Ils étoient parens de ſaint Paul: *Salutate Andronicum & Juniam, cognatos & concaptivos meos, qui ſunt nobiles in Apoſtolis* Ces derniéres paroles, *qui ſont conſidérables entre les Apôtres*, font croire à pluſieurs Modernes (*b*) que *Junias* eſt un homme, auſſi-bien qu'Andronique. Mais ſaint Chryſoſtome, Théophylacte & pluſieurs autres prennent Andronique pour un homme, & Junie pour une femme, & peut-être pour l'épouſe d'Andronique. Les Grecs & les Latins font leur Féte le dix-ſeptiéme de May, & les diſtinguent comme le mari & la femme.

(*b*) *Plerique in Eſtio in Rom.* XVI. 7. *Menoc. Tir. Hamm. Vide & Theodoret. in Rom.*

IVOIRE. L'Hébreu appelle l'ivoire *ſchen*, c'eſt-à-dire, une dent; parce que l'ivoire eſt une dent d'éléphant. Ezéchiel (*c*) l'appelle *corne de dent*, parce que c'eſt une dent en forme de corne, & qu'il a plûtôt la nature de la corne, que celle d'une dent, étant maniable, & aiſée à travailler, comme la corne. Varron (*d*) ſoutenoit que le nom de dent ne convenoit nullement à l'ivoire, & que c'étoit une vraie corne: *Nam quos dentes multi vocant, ſunt cornua.* Dans le troiſiéme Livre des Rois, Ch. X. 22. il eſt dit qu'on apportoit du pays d'Ophir à Salomon des dents d'éléphans: *Dentes elephantorum.* L'Hébreu porte: *Schen-abim*; (*e*) & Bochart croit que *ſchen-abim*, eſt mis pour *ſchen-hababim*, prétendant que *hababim* ſignifie des éléphans; de quoi il ne donne aucune preuve. Nous croyons qu'il faut lire ces deux mots ſéparément, *ſchen habenim*; *des dents*, ou de l'ivoire, & de *l'ébéne*. Habenim ſignifie l'ébéne dans Ezéchiel, XXVII. 15.

(*c*) *Ezech.* XXVII. 15. קרנת שן

(*d*) *Varro de Lingua Latina, l.* 6.

(*e*) שן חבנים *Schen-habbim.* שן קרנים *Dens fuſcorum, ſeu elephantorum.*

JUPITER. Le nom de Jupiter n'a été connu aux Hébreux, que depuis le regne d'Aléxandre le Grand, & des Rois ſes ſucceſſeurs dans l'Aſie. Antiochus Epiphanes fit mettre l'Idole de *Jupiter Olympien* dans le Temple de Jéruſalem, & celle de *Jupiter l'Hoſpitalier* dans le Temple du mont Garizim. (*f*) Saint Paul & ſaint Barnabé étant à Lyſtres ville de Lycaonie, furent pris pour des Dieux, parce qu'ils avoient guéri ſur le champ par leur ſeule parole, un boiteux de naiſſance. On prit ſaint Paul pour Mercure, à cauſe apparemment de ſon éloquence; & ſaint Barnabé, pour Jupiter, à

(*f*) 2. *Mace.* VI. 2.

(a) *Act.* XIV. 11. 12.

cause de sa bonne mine. (*a*) Voyez ci-aprés ce que l'on a remarqué sur l'article *Olympien. Jupiter Olympien.*

JUREMENT. Dieu défend le faux ferment, (*b*) & les sermens inutiles : (*c*) mais il veut que quand la nécessité & l'importance de la matiére demandent que l'on jure, on le fasse en son nom, (*d*) & non pas au nom des Dieux étrangers, (*e*) ou au nom des choses inanimées & terrestres, ou même par le Ciel, & par les Astres, ou par la vie de quelque homme que ce soit. Nôtre Sauveur, qui étoit venu, non pour détruire la Loi, mais pour la perfectionner, défend toutes sortes de juremens; (*f*) & les premiers Chrétiens observoient cela à la lettre, comme on le voit dans Tertullien, dans Eusébe, dans saint Chrysostome, dans saint Basile, dans saint Jérôme, &c. Il faut toutefois avoüer que ni les Apôtres, ni les Peres universellement n'ont pas condamné le jurement, ni même les sermens pour toute occasion, & pour toutes sortes de sujets. Il est des circonstances, où l'on ne peut moralement s'en dispenser. Mais il ne faut jamais jurer sans une trés-grande nécessité ou utilité. Nous devons vivre avec tant de bonne-foi & de droiture, que nôtre parole vaille un serment; & ne jurer jamais que selon la justice & la vérité. Voyez S. Augustin, *Ep.* 157. *n.* 40. & les Commentateurs sur S. Matthieu, v. 33. 34.

(b) *Levit.* XIX. 12.
(c) *Exod.* XX. 7.
(d) *Deut.* VI. 13. *& Jerem.* IV. 2.
(e) *Exod.* XXIII. 13.
(f) *Matt.* V. 33.

IVROYE, ou *ivraye*, *zizanium*, *lolium*; c'est une plante qui a la feüille longue & veluë, & assez difficile à distinguer du bled, & des autres grains, au milieu desquels elle croît. Sa tige est plus menuë que celle du froment; & à la cime de cette tige, il sort un épi long, & garni de petites gousses, qui l'environnent inégalement, & qui renferment trois ou quatre grains ammoncelez, & couverts d'une bourre, que l'on ne rompt pas aisément. Le pain où l'on met beaucoup d'ivraye, est dangereux pour la santé; il enyvre, il charge l'estomach, & cause des assoupissemens & des maux de tête à ceux qui en ont mangé. Lorsque la plante est grande, & prête à fleurir, on la distingue fort aisément du froment. D'où vient que nôtre Sauveur dans la parabole de l'ivraye & du bon grain, dit à ses moissonneurs d'attendre le tems de la moisson pour arracher l'ivraye, pour en faire des fagots, & pour les jetter au feu. (*g*) Dans l'Eglise, l'ivroye sera mélée avec le bon grain, les méchans avec les bons, les réprouvez avec les Elûs, jusqu'au jour du Jugement. Les Pasteurs en arrachent quelquefois les hérétiques, les schismatiques, & les pécheurs scandaleux, par l'excommunication, qui doit être regardée comme un prélude du Jugement de Dieu.

(g) *Matt.* VI. 26. 27. 28. 29. *&c.*

JUSTE, nom d'homme. *Joseph*, surnommé *Barsabas*, avoit aussi le surnom de *Juste*. Voyez *Joseph*, & *Barsabas*. Il fut proposé avec saint Matthias pour être mis en la place de Judas le traître. (*h*)

(h) *Act.* I. 23.

JUSTE, Juif, autrement appellé *Jesus*, & surnommé *Juste*, étoit à Rome avec saint Paul en l'an 62. lorsqu'il écrivit l'Epître aux Colossiens. L'Apôtre dit dans cette Lettre, que Jesus le Juste, & Jean Marc, étoient alors les seuls qui travaillassent avec lui pour le Royaume de Dieu. (*i*)

(i) *Coloss.* IV. 10. 11.

JUSTE. *Titus Justus* logea saint Paul à Corinthe vers l'an 53. Il étoit Gentil, mais craignant Dieu. (*a*) S. Chrysostome, (*b*) & Grotius (*c*) ont crû que ce *Tite Juste* étoit le même Tite à qui saint Paul a écrit une Lettre. Mais l'opinion contraire est plus suivie.

(a) *Act.* XVIII. 7.
(b) *Chrysost. in Ep. ad Tit. homil.* 1. *p.* 619.
(c) *Grot. in Ep. ad Tit.*

JUSTE, *justice* dans un sens appellatif. La *justice* se met ordinairement pour la bonté, l'équité, la vertu qui rend à chacun ce qui lui est dû, & souvent pour la vertu & la piété en général; enfin pour l'assemblage de toutes les qualitez qui font l'homme de bien. Voyez *Ezech.* XVIII. 5. .. 9.

2°. Quelquefois la *justice* est mise par opposition à la miséricorde; comme une vertu qui venge dans la rigueur les injures faites à Dieu par le péché.

3°. D'autres fois elle se met pour la clémence, la miséricorde, l'indulgence que Dieu exerce envers les pécheurs. Elle se trouve souvent en ce sens dans Isaïe. (*d*) Elle se dit aussi quelquefois de l'homme benin, clément, indulgent. (*e*) Ainsi saint Matthieu (*f*) marque que saint Joseph étant juste, ne voulut pas diffamer Marie.

(d) *Isai.* XLI. 10. XLII. 6. XLV. 8. LVI. 1. LXI. 10. *Vide & Psal.* L. 16. & CXLII. 1. *&c.*
(e) *Psal.* L. 16. & CXLII. 1. *Eccle.* VII. 17. *Rom.* III. 25. 26.
(f) *Matt.* I. 19. Voyez *Grot. Drus. Hamm. Prin. Camerar. Cunæbul. Toynard. Martianay, Gatak. ad Matt.* I. 19. *&c.*

4°. Elle se prend aussi pour l'aumône. *Rachetez vos péchez par la justice*, dit Daniel à Nabuchodonosor. *Dan.* IV. 24. Voyez aussi *Prov.* XXI. 26. & XI. 18. *& passim.*

5°. Elle se met pour la justice que Dieu nous rend, & la vengeance qu'il exerce contre nos ennemis. *Le jugement s'est éloigné de nous, & la justice n'est point venuë jusqu'à nous*, dit Isaïe LIX. 9. C'est-à-dire : Nous attendions que Dieu nous tireroit de l'oppression, & qu'il nous vengeroit de nos ennemis; mais nous ne voyons aucun changement dans nôtre condition.

6°. *Faire le jugement & la justice*, est une expression commune, pour marquer tous les devoirs de l'homme, tant envers Dieu, qu'envers le prochain; sur tout rendre la justice, & exercer l'équité envers tout le monde.

7°. *Justifier quelqu'un*, signifie souvent le déclarer juste, l'absoudre. Dieu condamne le Juge qui justifie l'impie. (*g*) *Justifier* se met aussi pour instruire, pour montrer les voyes de la justice. (*h*) Enfin *justifier* se prend pour faire voir qu'un autre est moins coupable que nous. Jérusalem par ses erreurs a justifié Samarie & Sodome, (*i*) elle a fait voir qu'on pouvoit aller plus loin que n'avoient fait ces villes, en fait de déréglemens, & de dissolutions.

(g) *Prov.* XVII. 15. *Isai.* V. 23.
(h) *Isai.* LIII. 11. *Dan.* XII. 3.
(i) *Ezech.* XVI. 51. 52.

IXION. Sorte d'oiseau, dont il est parlé *Deut.* XIV. 13. Moyse le met au nombre des oiseaux impurs. C'est une espéce de vautour, qui est blanc, & dont la vûë est fort perçante. Saint Jérôme a rendu dans le Lévique, XI. 14. par *milan*, le terme Hébreu qu'il traduit ici par *ixion*. Ce terme Hébreu est *raah*, ou *daah*; les Copistes ayant confondu le resch avec le daleth, ont écrit *raah* dans le Deutéronome, & *daah* dans le Lévitique. (*k*)

(k) ראה *Raah.* ראה *Daah.*

IZATE, Roi des Adiabéniens, dont il est souvent parlé dans Joseph, (*l*) & dont quelques Auteurs (*m*) font un Chrétien, au lieu que Joseph dit qu'il se convertit au Judaïsme. Izate étoit fils de Monobaze Roi des Adiabéniens, & d'Héléne sa sœur & son épouse. Monobaze avoit une affection particuliére pour Izate; & craignant les effets de la jalousie des freres de ce jeune Prince, il l'envoya à Abennérich Roi de Charax-Spasin sur le Tigre, à la tête du Golphe Persique. Izate rencontra dans ce

(l) *Antiq. l.* 20. *c.* 2. *& l.* 6. *c.* 36. *de Bello Jud. p.* 964.
(m) Orose *l.* 7. *c.* 6. dit qu'Héléne mere d'Izate avoit embrassé le Christianisme.

ce pays un marchand Juif, qui lui apprit à servir le vrai Dieu. Quelque tems aprés, Izate fut mandé par son pere, & établi sur une petite Province d'Arménie, nommée *Kæron*, où l'on voit, dit Joseph, des restes de l'Arche de Noé. Aprés la mort de son pere, il revint dans l'Adiabéne, où Héléne sa mere le fit reconnoître pour Roi, & engagea Monobaze un de ses freres, à lui remettre le diadéme. Il avoit toûjours conservé son amour pour le Judaïsme, & il fut fort aise d'apprendre que sa mere avoit embrassé la même Religion, par le moyen d'un autre Juif.

Izate auroit voulu faire profession ouverte du Judaïsme, & recevoir la circoncision; mais sa mere l'en détournoit, craignant les suites de cette démarche : Ananie lui-méme (c'est le nom du Juif qui l'avoit instruit) n'insistoit pas sur cela, disant que Dieu se contenteroit de la disposition de son cœur, à cause des conjonctures où il se rencontroit. Mais un jour un autre Juif l'ayant trouvé qui lisoit le Livre de

Moyse, lui fit voir qu'il ne pouvoit observer la Loi, ni avoir part à l'alliance, sans se faire circoncire; ce qui le détermina à recevoir aussitôt la circoncision. Il déclara ce qu'il avoit fait à Héléne sa mere, & à Ananie. Cette action n'eut aucune suite fâcheuse, & Izate continua de regner avec beaucoup de bonheur. Ses freres & ses proches embrassérent aussi enfin le Judaïsme; ce qui fit soulever les Grands du pays, qui lui suscitérent des ennemis puissans, qui lui déclarérent la guerre. (*a*) Mais il demeura victorieux, & regna vingt-quatre ans. Il mourut l'an 61. de J. C. au plus tard, âgé de cinquante-cinq ans, & laissa la couronne à Monobaze son fils. Les os d'Izate furent envoyez à Jérusalem, & enterrez avec ceux d'Héléne sa mere, dans un mausolée magnifique qu'elle avoit fait faire prés de cette ville. (*b*) Au dernier siége de Jérusalem par Tite, il y avoit quelques-uns des enfans, & des freres d'Izate enfermez dans la ville, à qui Tite accorda la vie, (*c*) l'an 70. de J. C.

(*a*) Vers l'an 50. de l'Ere vulg.

(*b*) Voyez l'article d'*Héléne*.

(*c*) *De Bello, l. 6. c. 37. p. 964.*

K A

LA lettre K, répond au Koph des Hébreux, (*a*) & quelquefois même au Caph. (*b*) Elle eſt preſque entiérement bannie de nôtre Langue, & nous ne nous en ſervons guéres que pour exprimer des noms étrangers. On pourra chercher ſous la lettre C, les noms qu'on ne trouvera pas ici ſous le K.

(*a*) קוף *Koph.*
(*b*) כף *Caph.*

KABALE, *Kabala*, Tradition. Voyez ſous le C, *Cabale.*

KADESH. Voyez *Cadés.*

KADUMIM. Voyez *Cadumim.* Le torrent Cadumim.

KALENDES, premier jour du mois, autrement appellé *Néomenie.* Voyez ſous le C, *Calendes*, & *Néomenies.*

KANNA, ou *Canna*, Canne; en Latin, *Calamus*; ſorte de meſure des Hébreux. C'étoit leur toiſe. Elle avoit dix pieds, trois pouces de long. Voyez *Canne.*

KARAITES. Secte des Juifs, qui s'attachent principalement au Texte & au ſens littéral de l'Ecriture, & qui ſont oppoſez aux Rabbaniſtes, qui font leur capital des traditions des Anciens. Voyez ſous le C, *Caraïtes.*

KASIB, ou *Kaſbi*, ville de la Tribu de Juda. *Geneſ.* xxxviii. 5. Voyez *Caſib.*

KEDAR, pere des Kédaréniens, dans l'Arabie Déſerte. Voyez *Cedar.*

KEDRON. Le torrent de *Kedron.* Voyez *Cedron.*

KEPHA, *Kaipha*, ou *Keipha*, ou *Hépha*, ville ſituée au pied du mont Carmel, du côté du nord, vis-à-vis Ptolémaïde. Elle eſt auſſi appellée *Sycaminon*, la ville des figuiers ſauvages. Voyez *Cepha*, ou *Sycaminon.*

(*c*) חרם *Cherem. Anathema.*

KEREM. Voyez *Cherem*, anathême ou excommunication. Il ne doit pas s'écrire avec le K, mais avec le *Ch.* (*c*)

KESITHA. Ce terme ſe trouve dans la Généſe, (*d*) & dans Job; (*e*) & il eſt traduit par des brebis, ou des agneaux. De ſorte que Jacob acheta le champ où il avoit dreſſé ſes tentes, pour le prix de cent agneaux; & que chacun des parens & des amis de Job, aprés ſon rétabliſſement, lui fit préſent d'un agneau ou d'une jeune brebis. Mais la plûpart des Rabbins & des nouveaux Interprétes croyent que *Keſitha* ſignifie plûtôt une piéce de monnoye; car donner à un homme comme Job, une jeune brebis, cela paroît un préſent trop peu digne de la généroſité de ſes amis & de ſes parens, & trop peu proportionné à ſes beſoins, à ſa qualité, & à la leur. Mais ne peut-on pas faire la même objection, ſi l'on admet que Keſitha ſignifie une piéce de monnoye; à moins que l'on ne ſuppoſe qu'elle étoit d'or, & d'un prix conſidérable: car il y en a qui la font trés-petite? (*f*) Bochart & Eugubin ont crû que les Septante portoient *des mines*, au lieu, *des agneaux*; en Grec, *hecaton mnôn*, au lieu de, *hecaton amnôn.* Or la mine valoit ſoixante ſicles Hébreux, & par conſéquent quatre-vingt-dix-ſept livres, ſix ſols, dix deniers. M. Le Pelletier de Roüen croit que le *Keſitha* étoit une monnoye de Perſe, marquée d'un côté d'un archer, (*Keſitha* ou *Keſeth*, en Hébreu, ſignifie un arc,) & de l'autre, d'un agneau; que cette monnoye étoit d'or, & connuë en Orient ſous le nom de Darique, & de la valeur d'environ douze livres dix ſols de nôtre monnoye. Pluſieurs Sçavans ſans exprimer la valeur de *Keſitha*, diſent que c'étoit une monnoye d'argent, dont l'empreinte étoit une brebis; d'où vient que les Septante & la Vulgate l'ont renduë par une brebis. Nous croyons que *Keſitha* étoit une bourſe d'or ou d'argent. Aujourd'hui dans l'Orient, on compte encore par bourſe. La bourſe en Perſe, eſt de cinquante tomans, qui font deux mille cinq cens piéces de dix-huit ſols de nôtre monnoye. Le terme *Kiſta*, en Chaldéen, ſignifie une meſure, un vaſe. Et Euſtathe dit que *Kiſta* eſt une meſure des Perſes. Jonathan & le Targum de Jéruſalem traduiſent *Keſitha* par, une perle. Voyez nôtre Commentaire ſur *Geneſ.* xxxiii. 19.

(*d*) *Geneſ.* xxxiii. 19. *Heb.* מאה קשיטה 70. Ἑκατὸν ἀμνῶν. *Vulg. Centum agnis. Idem repetitur apud Joſue* xxiv. 32.
(*e*) *Job.* xlii. 11. א ש קשיטה אחת *Unuſquiſque ovem unam.*
(*f*) Dav. Kimchi explique *kéſitha*, par מעה qui ne ſignifie que le *géra* Hébraïque, valant une obole, ou un peu plus de la valeur d'un ſol 7. deniers. Les Hébreux n'avoient point de piéces de monnoye plus petite que le gérah, qui eſt rendu par mehah dans le Chald. 1. *Reg.* 11. 37.

KIBERATH-HARETZ. (*a*) Ce terme ſe trouve dans la Généſe, Chap. xxxv. 16. & xlviii. 7. & 4. *Reg.* v. 19. Saint Jérôme le traduit dans les deux premiers paſſages, par le printems, *verno tempore*; & au troiſiéme, par le plus beau tems de l'année, *electo terræ tempore.* Les Septante ont conſervé le terme Hébreu *Chaphrata*, & l'ont joint à *Hippodrome*; voulant peut-être marquer que *Kiberath-haretz*, étoit l'eſpace qu'un cheval couroit dans l'Hippodrome, qui étoit de deux ſtades, ou de trois cens pas. Aquila traduit, *le long du chemin*; d'autres, (*b*) un arpent de terre; d'autres, le chemin que l'on peut faire d'un repas à l'autre. Nous croyons que *Kiberath* vient de l'Hébreu *Karab* ou *Kabar*, qui ſignifie labourer; & que *Kiberath-haretz* ſignifie un ſillon de terre, ou la longueur d'un terrein que deux bœufs peuvent labourer par jour. Cette longueur eſt de cent vingt pieds de long; & le journal ou l'arpent eſt le double de cette longueur. *Jugum vocabatur*, dit Pline, (*c*) *quod uno jugo boum in die arari poſſet. Actus, in quo boves agerentur cum aratro, uno impetu juſto. Hic erat* cxx. *pedum; duplicatuſque in longitudine jugerum faciebat.* Comparez Columelle, l. 5. c. 1. Iſidor. *Origin.* l. 15. c. 15. Voyez auſſi 1. *Reg.* xiv. 14. où il eſt dit que Jonathas & ſon Ecuyer tuérent vingt hommes, *dans l'eſpace de la moitié d'un champ qu'un bœuf peut labourer en un jour.*

(*a*) *Geneſ.* xxxv. 16. ויהי עד כברת הארץ 70. Καὶ τὸν ἱππόδρομον χαφραθὰ τῆς γῆς. *Aquil.* Καὶ ὁδὸν τῆς γῆς.
(*b*) *Chald. Syr. Vatab.*
(*c*) *Plin.* l. 18. c. 3.

KIBEROTH-AVAH, ou plûtôt, *Kiberoth-hattaavah*, (*d*) Les Sépulcres de Concupiſcence. On donna ce nom à un des campemens des Iſraelites dans le déſert, parce qu'ayant demandé à Dieu de la viande pour leur nourriture, témoignant qu'ils étoient dé-

(*d*) *Num.* xi. 34. 35. קברות התאוה *Kiberoth-hattaavah. Sepulcra concupiſcentiæ.*

goûtez de la manne, Dieu leur envoya des cailles en si grande quantité, qu'ils en eurent pour plusieurs jours. Mais ces viandes étoient encore dans leur bouche, (a) lorsque Dieu les frappa, & en fit mourir un si grand nombre, que le lieu en fut appellé, *les Sépulcres de Concupiscence.*

(a) *Num.* XI. 33. 34. *Psalm.* LXXVII. 30.

KIKAION. Ce terme se lit dans Jonas, IV. 6. (b) où saint Jérôme a mis *hedera*, le lierre. Les Septante l'avoient traduit par, *la courge.* Aquila l'avoit rendu par, *le lierre*, aussi-bien que saint Jérôme. (c) Ce Pere avouë que le nom de lierre ne répond pas à la signification de l'Hébreu *kikaion*; mais que n'ayant point trouvé de termes Latins propres pour le signifier, il avoit mieux aimé mettre *hedera*, que de laisser kikaion, qu'on auroit pû prendre pour un animal monstrueux des Indes, ou des montagnes de la Béotie. Voici ce que c'est que le *kikaion*, selon lui: C'est un arbuste qui croît dans des lieux sablonneux de la Palestine, & qui vient avec tant de rapidité, que dans peu de jours il arrive à une hauteur considérable. Ses feüilles sont larges, & à peu prés de la forme de celles de la vigne. Il se soutient sur son tronc, sans être appuyé d'autre chose, & fournit sous l'épaisseur de ses feüilles un ombrage fort agréable.

(b) *Jonas* IV. 6. קיקיון *Kikaion.* 70. Κολόκυνθα. *Cucurbita. Aqu.* Κισσὸς. *Hedera.*
(c) *Vide Hieronym. in Jonam* IV.

Les nouveaux Interprétes (d) conviennent presque tous que l'Hébreu *kikaion*, signifie, *la palma Christi*, ou *ricinus*, appellé en Egyptien *kiki*, & en Grec, *seli-cyprion.* C'est une plante semblable au lys, dont les feüilles sont lices, éparpillées, & mouchettées de taches noires. Sa tige est ronde & polie, & produit des fleurs de diverses couleurs. Dioscoride dit qu'il y en a une espéce, qui devient grande comme un arbre, & aussi haute qu'un petit figuier. Ses feüilles sont comme le plane, quoique plus grandes, plus lisées & plus noires. Ses branches & son tronc sont creux comme un roseau. C'est apparemment de cette derniére espéce dont parle Jonas. Saint Augustin (a) raconte qu'un Evêque d'Afrique ayant voulu faire lire dans l'assemblée de son peuple la Traduction de saint Jérôme, tous les assistans furent scandalisez, lorsqu'ils entendirent nommer *un lierre*, au lieu d'*une courge*, qu'ils avoient accoûtumé d'entendre: Qu'il fallut s'en rapporter aux Juifs qui étoient dans la ville, lesquels par malice, ou par ignorance, déclarérent que l'Hébreu signifioit une courge: de sorte que cet Evêque pour appaiser son peuple, & pour le retenir dans sa communion, fut obligé de dire que cet endroit de la Traduction de saint Jérôme étoit fautif.

(d) *Kimchi, Bochart. Mont. Jun. Pisc. Mercer. Grot. Buxtorf. Drus. Ursin. Breman. alii.*

(a) *Aug. Ep.* 71. & *Ep. Hieronym. inter Augustin.* 75. n. 21.

KINNERETH, ou *Cinnereth*, Tibériade. *Lac de Cinnereth*, Lac de Tibériade.

KIPPUR, ou plûtôt, *Chippur*, (b) Fête du Pardon ou de l'Expiation solemnelle. *Levit.* XVI. Voyez *Expiation.*

(b) כפיר *Chippur. Expiatio.*

KIR-HARESETH. Voyez *Ar*, *Aréopolis* Capitale des Moabites.

KIRIATH-ARBE', *Kiriath-sepher*, *Kiriath-jarim.* Voyez *Cariath-arbé* & les autres par un C.

KISON, ou *Kisson.* Voyez *Cison.* Le torrent de Cison.

KOSEBA, ville du Royaume de Moab. Voyez l'Hébreu de I. *Par.* IV. 21.

L A

(a) *Genes.* x. 13. להבים *Lehabim.*

LAABIM, ou *Lahabim*, (a) troiſiéme fils de Mezraïm. On croit que *Laabim* marque les Lybiens, qui ſont un des plus anciens peuples d'Afrique. Il y en avoit auprés de l'Egypte, au couchant de la Thébaïde; & d'autres habitoient le long de la Méditerranée. *Lahabim*, ſignifie enflammé; *lahaba*, la flamme. La Lybie eſt un pays fort expoſé aux ardeurs du ſoleil.

LAADA, fils de Séla, & pere de Maréſa, de la Tribu de Juda. 1. *Par.* IV. 21.

LABAN, fils de Bathuël, & petit-fils de Nachor, frere de Rébecca, & pere de Rachel & de Lia. Jacob étant arrivé en Méſopotamie, (b) fut fort bien reçu de Laban ſon oncle. (c) Un mois s'étant écoulé depuis ſon arrivée, Laban lui dit: Faut-il à cauſe que vous êtes mon neveu, que vous me ſerviez gratuitement? Voyez donc quelle récompenſe vous voulez. Jacob lui dit: Je vous ſervirai ſept ans pour Rachel, la plus jeune de vos filles. Laban y conſentit; & Jacob s'engagea à le ſervir pendant ſept ans. (d) Alors Jacob dit à Laban: Donnez-moi ma femme, parce que mon tems eſt accompli. Laban fit donc le feſtin des nôces, & le ſoir il fit entrer Lia dans la chambre de Jacob; en ſorte que Jacob ne s'apperçut de la fraude que le lendemain au matin. Jacob s'en plaignit avec aigreur. Mais Laban lui répondit que ce n'étoit point la coûtume de marier les plus jeunes filles avant leurs aînées, & que s'il vouloit le ſervir encore ſept autres années, il lui donneroit Rachel. Jacob y conſentit, & épouſa Rachel, aprés avoir demeuré ſept ans avec Lia.

(b) An du Monde 2245. avant J. C. 1755. avant l'Ere vulg. 1759.

(c) *Geneſ.* XXVIII. XXIX.

(d) Pluſieurs croyent que Jacob le ſervit pendant ſept ans, avant que d'épouſer Rachel. Mais d'autres tiennent le contraire, & croyent que ces mots: *Mon tems eſt accompli*, ſignifient, je ſuis d'un âge à ſonger à faire ma maiſon, à me marier. Jacob avoit alors ſoixante & dix-ſept ans.

Aprés que Jacob eut paſſé quatorze ans au ſervice de Laban, (e) il voulut s'en retourner dans la terre de Chanaan: mais Laban le retint, & le pria de continuer à le ſervir. (f) Il lui dit: Demandez-moi quelle récompenſe vous voudrez. Jacob demanda tout ce qui naîtroit des troupeaux de Laban de noir, de tachetté & de diverſes couleurs; c'eſt-à-dire, tout ce qui étoit de moindre pour la laine & la toiſon. Laban y conſentit, & ſépara tout ce qui étoit tachetté & de diverſes couleurs dans ſes troupeaux, & le donna à garder à ſes fils; & ne laiſſa à Jacob que ce qui étoit d'une ſeule couleur, craignant apparemment que Jacob n'uſât d'artifice pour faire naître des animaux de diverſes couleurs, par le mélange des brebis & des chévres tachettées, avec celles qui ne l'étoient pas. Mais Jacob eut une viſion, dans laquelle il découvrit un moyen trés-ſimple & naturel, pour faire naître des agneaux & des chevreaux de différentes couleurs; qui fut de mettre devant les meres, pendant qu'elles étoient en chaleur, des branches de différentes couleurs. Ce moyen lui ayant réüſſi, il devint ſi puiſſant & ſi riche, que Laban & ſes fils ne le purent voir, ſans en témoigner leur jalouſie.

(e) Vers l'an 2265. avant J. C. 1735. avant l'Ere vulg. 1739.

(f) *Geneſ.* XXXI. 1. 2. 3. &c.

Jacob s'étant apperçû qu'ils ne le regardoient plus du même œil, (a) prit la réſolution de partir à l'inſçû de Laban; (b) & il exécuta ſa réſolution dans un ſi grand ſecret, que Laban ne ſçut ſon départ que le troiſiéme jour. Alors il ſe mit à le pourſuivre, & l'atteignit à la montagne de Galaad. Dieu apparut la nuit à Laban, & lui défendit de rien dire d'offenſant à Jacob; en ſorte que quand il fut trouver Jacob, il ſe plaignit ſimplement de ce qu'avant ſon départ, il ne lui avoit pas donné la conſolation d'embraſſer ſes filles & ſes petits-fils, & de les conduire au ſon des inſtrumens de muſique. Il ne fut pas ſi modéré ſur ce qu'on lui avoit dérobé ſes Dieux, ou ſes *Téraphims*. (c) Il en fit de grandes plaintes; & Jacob y répondit avec force, diſant qu'il conſentoit que l'on mît à mort celui qui avoit commis ce larcin, ne ſçachant pas que Rachel les avoit enlevez. Laban chercha donc dans toutes les tentes de Jacob, ſans avoir rien pû trouver qui lui appartînt; car Rachel avoit eu la précaution de cacher ces figures ſous le bats d'un chameau. Voyez l'article de *Rachel*.

(c) Voyez ci-aprés l'article *Teraphim*.

Aprés cela Jacob à ſon tour fit de grandes plaintes à Laban de la conduite qu'il avoit tenuë avec lui, & lui reprocha d'avoir changé juſqu'à dix fois la récompenſe qui lui étoit duë. Il ajoûta: Si le Dieu de mon pere ne m'eût aidé, vous m'euſſiez peut-être renvoyé nud chez mon pere. Laban répondit: Voilà mes filles & mes petits-fils; que pourrois-je faire contre eux? Tout ce qui eſt à vous, m'eſt auſſi cher que ce qui m'appartient. Venez; faiſons alliance enſemble, & dreſſons ici un monument, pour en conſerver la mémoire. Ils ſe jurérent donc réciproquement amitié & alliance, ils bûrent & mangérent enſemble ſur un grand monceau de pierres, que Laban appella (d) *Jegar ſchahaddutah*, le Monceau du témoignage; & Jacob, *Gal-haad*, le Monceau du témoin, chacun ſuivant la différence de ſa Langue. Laban parloit Chaldéen; & Jacob, Hébreu ou Phénicien. Et Laban dit: Que le Seigneur ſoit Juge entre vous & moi, ſi vous maltraitez mes filles, & ſi vous prenez d'autres femmes avec elles: Que ces monceaux ſervent de témoins entre vous & moi, contre celui de nous deux qui les paſſera à mauvais deſſein, pour aller dans le pays de l'autre. Que le Dieu d'Abraham, le Dieu de Nachor, & le Dieu de leurs peres ſoit nôtre Juge. Et ayant immolé des victimes, ils mangérent & bûrent enſemble; & le lendemain de grand matin Laban ayant dit adieu à ſes filles & à ſes petits-fils, s'en retourna à Haran. C'eſt tout ce que nous ſçavons de lui.

(d) *Geneſ.* XXXI. 47. יגר שהדותה *Jagar-ſchahaddutah.* גל העד *Gal haed*, ou *haad.*

LABAN, lieu inconnu au-delà du Jourdain,

dans les plaines de Moab. *Deut.* I. 1.

LABANA, ville de Juda. *Joſue* XV. 42. Apparemment la même que *Lebana*, *Lobana*, ou *Lebna*, ou *Libna*, dans la partie méridionale de Juda. Eusébe dit que de ſon tems, il y avoit un lieu nommé *Lebna*, dans le canton d'Eléuthéropolis. Je crois que c'eſt prés de cette ville de Lebna, que campérent les Iſraélites durant leur voyage du déſert. *Num.* XXXIII. 21.

LABANATH, lieu dans la Tribu d'Aſer. *Joſue* XIX. 27. Nous croyons que c'eſt le Promontoire blanc, ſitué entre Ecdippe & Tyr. *Plin. l.* 5. *c.* 19. L'Hébreu lit: *Sihor-Lebanath*, au lieu de, *Sihor & Labanath* de la Vulgate. Ce qui fait croire que ces deux mots ne marquent qu'un même lieu, & que Sihor eſt le nom d'un ruiſſeau; comme qui diroit: *Et le ruiſſeau d'eau trouble, qui eſt ſur le Promontoire blanc.*

LABOSARDACH, ou *Laboroſoarchode*, Roi de Babylone, fils de Nérigliſſor, regna neuf mois, ſelon Bérose. Il fut mis à mort par ſes gens, & eut pour ſucceſſeur Nabonide, ſelon le même Bérose; ou *Nabannidoch*, ſelon Abidéne; ou *Labynite*, ſelon Hérodote. Pluſieurs croyent que ce dernier eſt le même que *Balthaſar* de Daniel. La ſucceſſion des fils de Nabuchodonoſor eſt extrémement embroüillée. Voyez les Chronologiſtes, & les Commentateurs ſur Daniel; & ci-aprés *Nigliſſor*.

LABRUSCA. Voyez *Raiſin ſauvage*.

LABYNITE. Voyez *Nabonide*.

LAC. Il y avoit dans la Judée trois grands lacs; *le lac Aſphaltite*, *le lac de Tibériade*, & *le lac Séméchon*. On connoît auſſi au voiſinage, tirant vers l'Egypte, *le lac Sirbon*. Il faut chercher tous ces lacs ſous leur propre article. Il y avoit outre ces grands lacs, quelques étangs, à qui l'on donnoit auſſi ce nom; comme le lac *Cendevia*, d'où ſort le petit fleuve *Belus*, à l'orient de Ptolémaïde; le lac prés de Céſarée de Paleſtine; le lac *Phiala*, au pied du Liban; le lac de *Jazer*, & celui d'*Héſébon*, au-delà du Jourdain. Iſaïe (*a*) parle auſſi d'un lac que fit faire Manaſſé entre les deux murs de Jéruſalem.

(*a*) *Iſai.* XXII. 11.
(*b*) בור *Aéc.* *Lacus.*
(*c*) *Ita paſſim in Vulgata.*
(*d*) *Geneſ.* XXXVII. 20. XL. 15. *Levit.* XI. 36. *& ſæpius.*
(*e*) *Marc.* XII. 1. *Apoc.* XIV. 19. 20.
(*f*) *Pſalm.* XVII. 1. CXLIII. 7. XXX. 4. LXXXVIII. 7. *Prov.* I. 12. *Iſai.* XLV. 15.
(*g*) *Iſai.* XXXVIII. 18. *Ezech.* XXVI. 20. XXXI. 14. *&c.* XXXII. 18. *&c. Jerem.* III. 55.
(*h*) *Geneſ.* XL. 14. 15. *Exod.* XII. 29. *Iſai.* XXIV. 22.
(*i*) 1. *Macc.* 7. *& ſeq.* Le Texte Latin dit que les Juifs avoient écrit les premiers aux Spartiates. Mais le Texte Grec dit au contraire que ce furent les Lacédémoniens qui commencérent.

LACUS, dans le Texte Latin de l'Ecriture, & *laccos* dans le Grec, & *bor* dans l'Hébreu, (*b*) ſe prennent en différens ſens. Quelquefois pour un lac, (*c*) d'autres fois pour une citerne; (*d*) ailleurs (*e*) pour un réſervoir, ou une citerne où l'on recevoit le vin & l'huile; dans d'autres lieux, pour le tombeau, ou pour ces cavernes creuſées dans le roc, où l'on mettoit les corps. (*f*) On le met ſouvent pour déſigner le lieu où ſont les ames aprés la mort, & pour ce que l'Ecriture appelle l'enfer; (*g*) ou l'employe auſſi pour marquer une priſon, un lieu où l'on enfermoit les eſclaves, (*h*) & pour la foſſe où l'on mettoit les lions, & les bêtes farouches. Daniel fut jetté *in lacum leonum*. *Dan.* XIV. 38. 39. 41. Voyez auſſi *Dan.* VI. 7. 16. 17. *&c.*

LACE'DE'MONE, autrement appellée *Sparte*, ville célébre dans le Péloponéſe. Les Hébreux ne commencérent à connoître les Lacédémoniens, & à avoir commerce avec eux, que depuis les Maccabées. Aréus Roi de Lacédémone écrivit au Grand-Prêtre Onias III. en l'an du Monde 3821. avant J. C. 179. avant l'Ere vulg. 183. (*i*) qu'ayant appris que les Juifs & les Lacédémoniens étoient freres, & de la race d'Abraham, il les prioit de leur mander l'état de leurs affaires. Onias reçut trés-bien les Envoyez d'Aréus, & récrivit aux Lacédémoniens, reconnoiſſant avec plaiſir la parenté des deux nations. Pluſieurs années aprés, (*a*) Jonathas Maccabée ayant envoyé des Députez à Rome, pour renouveller l'alliance des Juifs avec les Romains, donna ordre à ſes gens de repaſſer par Lacédémone, & de porter aux Lacédémoniens une lettre, dans laquelle il rapporte toute entiére celle d'Aréus, dont nous venons de parler, & dit qu'encore que les Juifs n'ayent pas beſoin du témoignage d'Aréus, pour ſe perſuader de leur parenté réciproque, puiſqu'ils ont les Livres ſaints qui la leur apprennent; & quoique dans la ſituation préſente de leur Réqublique, ils ne ſoient pas dans la néceſſité de recourir à leur ſecours, ils ne laiſſent pas de leur envoyer des Ambaſſadeurs, pour renouveller leur amitié, & leur union, & pour leur rendre compte de l'état où étoient alors les affaires de leur nation; diſant qu'ils ont été expoſez à beaucoup de perſécutions, mais que le Seigneur les en a délivrez d'une maniére toute miraculeuſe. On n'a pas la réponſe des Lacédémoniens.

(*a*) Vers l'an du M. 3860. avant J.C 140. avant l'Ere vulg. 144. Voyez 1. *Macc.* XII. 7. 8. 9. *&c.* & *Joſeph. Antiq. l.* 12. *c.* 5.

Long-tems auparavant, Jaſon faux Grand-Prêtre des Juifs, & frere d'Onias III. ayant été obligé de ſe ſauver de ſa patrie, à cauſe de ſes crimes, ſe retira auprés des Lacédémoniens, (*b*) eſpérant y trouver un aſyle; (*c*) mais les Lacédémoniens ayant appris le ſujet de ſa fuite, l'abandonnérent, & il mourut ſans qu'ils daignaſſent lui donner l'honneur de la ſépulture. Quant au fond de la queſtion ſur la parenté des Juifs & des Lacédémoniens, nous l'avons traitée dans une Diſſertation particuliére, à la tête du Commentaire ſur les Maccabées.

(*b*) Vers l'an du Monde 3815. avant J. C. 65. avant l'Ere vulg. 169.
(*c*) 2. *Macc.* V. 7.

LACHIS, ville au midy de la Tribu de Juda. *Joſue* X. 26. XV. 39. Euſébe & ſaint Jérôme diſent que de leur tems on voyoit un bourg du nom de *Lachis*, à ſept milles d'Eleuthéropolis, tirant vers le midy. Sennachérib aſſiégea Lachis, mais il ne la prit pas. C'eſt de là qu'il envoya Rabſacés contre Jéruſalem. (*d*)

(*d*) 4. *Reg.* XVIII. 17. XIX. 8. & 2. *Par.* XXXI. 9.

LAHELA, pays au-delà du Jourdain, où Téglatphalaſſar Roi d'Aſſyrie, tranſporta les Tribus de Ruben, de Gad, & la demi-Tribu de Manaſſé. (*e*) Il y a beaucoup d'apparence que *Lahéla* eſt le même que *Halé*, dont il eſt parlé 4. *Reg.* XVII. 6. & XVIII. 10. peut-être le même pays que *Hévila*, ou *Chola*, *Geneſ.* II. 11. vers la Colchide, & l'Arménie. Voyez nôtre Diſſertation ſur le pays où les dix Tribus furent tranſportées.

(*e*) 1. *Par.* V. 26. 4. *Reg.* XV. 29.

LAHEM. Ce mot eſt mis pour *Bethléem*. 1. *Par.* IV. 22.

LAIS, ou *Léſem*, autrement *Panéas*, & enſuite *Céſarée de Philippe*, & enfin *Néroniade*. (*f*) Pluſieurs croyent que c'eſt la même que *Dan*. Mais il eſt certain que *Dan* étoit différent de *Léſem*, & de *Panéas*. Dan étoit à quatre milles de Panéade, en tirant du côté de Tyr. (*g*) Voyez *Panéade*.

(*f*) *Joſeph. Antiq. l.* XX. *c.* 8.
(*g*) *Euſeb. in locis Hebr. in Dan, & in Beſſamé.*

LAIS, pere de Phalti, de la ville de Gallim. 1. *Reg.* XXV. 44.

LAITUES. On dit que Dieu avoit ordonné de manger l'Agneau Paſcal avec des laituës ſauvages. *Exod.* XII. 8. *Edent carnes nocte illa cum lactucis agreſtibus.* Mais l'Hébreu porte ſimplement, *avec des amertumes*, avec

quelque chose qui relève le goût, comme la moutarde, &c.

LAME D'OR. Le Grand-Prêtre des Juifs portoit sur son front une lame dor, où étoient écrits ces mots: *Kodesch-la-Jehovah*, (a) la sainteté est au Seigneur. Cette lame étoit attachée par derriére la tête avec un ruban.

(a) קדש ליהוה *La sainteté est au Seigneur.*

I. LAMECH, fils de Mathusala, & pere de Noé. Il vécut cent quatre-vingt-deux ans, avant la naissance de Noé; (b) & aprés il en vécut encore cinq cens quatre-vingt-quinze; ainsi tout le tems de sa vie fut de sept cens soixante & dix-sept ans, étant né l'an du Monde 874. & étant mort l'an 1651.

(b) *Genes.* v. 25... 31.

II. LAMECH, de la race de Caïn, fut fils de Mathusaël, & pere de Jabel, & de Jubal, de Thubalcaïn, & de Noëma. (c) Lamech est célébre dans l'Ecriture par sa polygamie, dont on le croit le premier auteur dans le monde. Il épousa Ada, & Sella. *Ada* fut mere de Jabel, & de Jubal; & *Sella*, de Thubalcaïn, & de Noëma sa sœur. Un jour Lamech dit à ses femmes: Ecoutez-moi, femmes de Lamech. J'ai tué un homme pour ma blessure, & un jeune homme pour ma meurtrissure. On tirera vengeance sept fois du meurtrier de Caïn, & soixante & dix fois du meurtrier de Lamech. Ces paroles sont une énigme, à laquelle on n'entend rien. On peut consulter les commentateurs. La Tradition des Hébreux est que Lamech étant devenu aveugle, avoit tué Caïn à la chasse, sans le connoître, croyant tuër une bête; & qu'ensuite il avoit encore tué Thubalcaïn son propre fils, qui avoit été cause de ce meurtre, parce qu'il lui avoit dit de tirer en un endroit dans des broussailles, où il avoit vû remuër quelque chose. On fait diverses autres suppositions pour expliquer le passage de Lamech, toutes presque également absurdes & incertaines. Nous les avons rapportées pour la plupart dans nôtre Commentaire. Voyez aussi Pererius, sur la Génése, Ch. IV. & M. Bayle, sur l'article de *Lamech*. Joseph (d) dit que Lamech eut soixante & dix-sept fils de ses deux femmes; mais l'Ecriture ne lui donne que trois fils, & une fille. Nous avons parlé de chacun d'eux sous leurs articles. L'Auteur du Livre intitulé, *Polygamia triumphatrix*, fait de Lamech son héros, & veut que l'Ecriture ait fait mention de sa polygamie pour le loüer.

(c) *Genes.* IV. 18. 19. 20. & *seq.*

(d) *Antiq. l.* 1. *c.* 2.

LAMIES. Les Anciens donnoient le nom de *Lamies*, de *Lemures*, de *Larves*, & d'*Empuses*, à certaines femmes, ou plûtôt à certains Démons, qui sous la figure de femmes, attiroient par leurs caresses de jeunes enfans, qu'elles dévoroient ensuite. Ces Lamies n'ont apparemment jamais existé que dans l'imagination des nourrices, & des femmes; non plus que ces sorciéres, qu'on dit qui vont la nuit au sabbat, transportées au travers des airs. Toutefois saint Jerôme n'a pas fait difficulté de se servir de ce terme dans la Vulgate en deux endroits. Jérémie dans ses Lamentations: (e) *Les Lamies mêmes*, toutes cruelles qu'elles sont, *ont découvert leurs mammelles, & ont donné à têter à leurs petits. Mais la fille de mon peuple est aussi cruelle que l'autruche dans le désert.* Le terme Hébreu *thannim*, signifie un grand poisson, un dragon marin; & il est trés-croyable que saint Jerôme en cet endroit, a voulu marquer le *lamia*, le chien marin, ou même la baleine, qui produisent leurs petits tous vivans, & qui les nourrissent de leur lait. Cela revient à la comparaison que fait Jérémie de la lamie, à la fille de son peuple.

(e) *Jerem. Thren.* IV. 3. נם תנים חלצו שד

L'autre passage où il est parlé de la *lamie*, est dans Isaïe. (a) Ce Prophéte, suivant la Vulgate, dit que le pays d'Edom, ou des Iduméens, sera réduit en solitude; que *la lamie y couchera, & y trouvera son repos.* L'Hébreu porte *lilith*, qui signifie, selon quelques-uns, (b) la choüette, ou quelque autre oiseau de nuit. Les Rabbins (c) enseignent que *Lilith* étoit la premiére femme d'Adam, laquelle s'étant prise de quérelle avec son mari, prononça le nom de Jéhovah, qu'il n'est pas permis de prononcer, & aussi-tôt elle fut enlevée en l'air. Adam se plaignit à Dieu de la fuite de son épouse, & Dieu envoya trois Anges aprés Lilith, pour lui ordonner de revenir; sinon de la menacer qu'il lui mourroit tous les jours cent de ses enfans. Lilith refusa opiniâtrément de retourner avec son mari, & aima mieux consentir à la mort de ses enfans, que de se réconcilier avec lui. Les trois Anges l'ayant voulu contraindre à revenir, elle les pria de la laisser dans l'air, & leur promit de ne faire aucun mal aux enfans qui porteroient sur eux le nom de ces trois Anges. De là vient que les Juifs pour garantir leurs enfans de la violence de cette mauvaise femme, ont accoûtumé d'écrire sur un parchemin qu'ils mettent au coû de leurs enfans, ces noms: Séxoï, Sansénoï, Sammangéloph. Voyez ci-aprés *Lilith*.

(a) *Isai.* XXXIV. 14. עם הרגיע לילית

(b) *Chald. alii quidam.*

(c) *Vide Buxtorf. Synag. Jud. c.* 2. *ex lib. Bonfrer.*

LAMNAZEACH. Ce terme Hébreu (d) qui se lit à la tête de plusieurs Pseaumes, est traduit dans la Vulgate, & dans les Septante, par *in finem*, pour la fin, ou pour toûjours; dans Aquila, *pour le victorieux*; dans Théodotion, *pour la victoire*; dans le Chaldéen, *pour la loüange*; dans Symmaque, *Cantique de victoire*. Mais la plûpart des nouveaux Interprétes soutiennent, aprés les Rabbins, que *Lamnazeach* signifie, *au Maître de la musique*; & il n'y a aucun endroit dans les Pseaumes, qui ne s'explique aisément en suivant cette signification. L'Hébreu *nazach*, d'où dérive *Lamnazeach*, signifie avoir l'intendance sur quelque chose; & on sçait que dans le Temple, chaque famille & chaque bande de Musiciens avoit son Chef & son Maître. Voyez 1. *Par.* VI. 31. & 2. *Par.* XXIX. 30. &c.

(d) למנצח *Lamnazeach. Præfecto, victori.* 70. Εἰς τὸ τέλος. *In finem. Theodot.* Εἰς τὸ νικος. *In victoriam. Aqu.* Τῷ νικοποιῷ. *Victoriam danti, seu victori. Sym.* Ἐπινίκιον. *Carmen victoria.*

LAMPES. Il est souvent parlé de lampes dans l'Ecriture, & il est bon de remarquer quelle étoit leur forme anciennement. 1°. Les Anciens ne se servoient communément ni de cierges, ni de suif pour brûler; ils brûloient plûtôt de l'huile dans leurs lampes. La lampe, ou le chandelier à sept branches que Moyse mit dans le Saint, & ceux que Salomon mit dans la suite au Temple de Jérusalem, n'étoient que des lamperons qu'on rempliſſoit d'huile, & que l'on mettoit sur les branches du chandelier. Les lampes ou les chandeliers dont on se servoit dans les maisons, étoient d'ordinaire mis sur un guéridon placé à terre, mais assez élevé. Les lampes des soldats de Gédéon, (e) & celles des vierges folles & des vierges sages, dont il est parlé dans l'Evangile, (f) étoient d'une autre sorte. C'étoient des espéces de fallots de fer ou d'argile, enveloppez de vieux linge, que l'on arrosoit d'huile de tems en tems. M. Bernier (g) dit que dans les Indes, on se sert encore de ces sortes de

(e) *Judic.* VII. 16.

(f) *Matth.* XXV. 1. 2. &c.

(g) Bernier, Lettre à M. de Merville, p. 34.

lampes. Ce n'eſt, dit-il, qu'un fer emmanché dans un bâton, le bout duquel on entoure de vieux linge, qu'on arroſe d'huile de tems en tems. C'eſt le porte-flambeau, qui l'arroſe d'un vaſe d'airain ou de fer blanc, à long col, qu'il porte toujours à la main.

(a) Gallon. de cruciatib. Martyr. c. 6.

Gallonius (a) dit qu'on trouve encore dans les ruines de Rome de ces anciennes lampes, dont voici la deſcription. C'étoient des vaſes de fer ou d'argile, larges, & ouverts par en haut de la largeur de quatre pouces, ou un peu plus, finiſſant en pointe par le bas, & entez dans un morceau de bois, qui ſervoit de manche. On mettoit dans ces vaſes de l'huile, ou autre matiére inflammable, pour entretenir le feu ou la lumiére. Dans Homére, on allume du feu avec des bois gras & odorans, ſur des chandeliers (b) hauts, & placez au milieu de la chambre. Ce que l'on vient de dire, n'empêche pas que l'on ne reconnoiſſe auſſi qu'anciennement on ſe ſervoit de cierges, de flambeaux, & de fallots enduits de cire & d'autres matiéres combuſtibles, & même de bois gras & réſineux, dans certaines cérémonies : Par exemple, lorſque Jaſon Grand-Prêtre des Juifs, reçut à Jéruſalem le Roi Antiochus Epiphanes, (c) à la lumiére des flambeaux, & aux chants d'allegreſſe : *Cum facularum luminibus, & laudibus.*

(b) Homer. Odyſſ. Σ. v. 106. Θ. 69.

(c) 2. Macc. IV. 22.

LAMUEL. Ce terme ſe trouve dans le Livre des Proverbes de Salomon : (d) *Verba Lamuëlis Regis.* Il ſignifie celui qui eſt à Dieu, ou celui qui poſſéde Dieu. L'opinion la plus conſtante, & la plus univerſellement reçuë, eſt que Lamuël eſt le même que Salomon, & que ſa mere lui donna le nom de Lamuël, pour marquer qu'elle le conſacroit à Dieu. L'Ecriture donne à ce Prince les noms de Salomon, de Jédidiah, de Cohéleth, d'Agur, de Lamuël & de fils de Jaké. Souvent les Hébreux avoient pluſieurs noms. Les Septante traduiſent l'endroit que nous avons cité, par : *Mes paroles ont été dites par le Dieu mon Roi.*

(d) Prov. XXXI. 1. v. 4. דברי למואל מלך 70. Οἱ λόγοι λόγοι ἡήσεως ἐκ θεοῦ βασιλέως.

LANCE, qui perça le côté de nôtre Seigneur. Voyez *Longin.*

LANGUE. Ce terme ſe prend en trois maniéres différentes. 1°. Pour la langue matérielle, qui eſt l'organe du parler. 2°. Pour le langage que l'on parle dans chaque pays. 3°. Pour les bons & les mauvais diſcours. Ainſi on dit une mauvaiſe langue, une langue médiſante, ou ſimplement, avoir de la langue, pour, beaucoup parler. On forme pluſieurs queſtions ſur la Langue, priſe dans le ſecond ſens ; c'eſt-à-dire, pour le langage. On demande 1°. ſi Dieu eſt auteur de la premiére Langue, & s'il l'a donnée à Adam par infuſion, ou ſi Adam l'a inventée, & formée par ſon induſtrie & ſon travail. 2°. Si cette Langue ſubſiſte encore. 3°. Quelle elle eſt.

(e) Diodor. Sicul. l. 2. Bibliot. Lucret. l. 5. paulò poſt medium. Vitruv. l. 1. de Architect. c. 1. Horat. Satyr. l. 1. ſerm. 3. v. 99. Cicero l. 1. de inventione.

Les Profanes, (e) qui n'ont pas eu connoiſſance des Livres ſaints, ni de l'hiſtoire de la création du Monde, ſe ſont imaginez que les hommes ayant été produits au haſard en différens endroits du monde, & étant ſortis de la terre, de même que les autres animaux, étoient d'abord ſans langage & ſans connoiſſances ; que premiérement la néceſſité, & enſuite l'utilité leur firent inventer certains ſons & certains termes, pour s'expliquer & pour ſe faire entendre les uns aux autres ; que de là ſe formérent les Langues, qui ſont ſi différentes entre elles, parce qu'elles ont été inventées ſéparément, & ſans que ceux qui en ſont les premiers auteurs, ayent eu aucune liaiſon, ni aucun commerce les uns avec les autres.

Mais la connoiſſance que nous avons de l'origine de l'homme, ne nous permet pas de douter que Dieu qui créa Adam parfait, ne lui ait donné un langage, pour exprimer ſes penſées & ſes ſentimens. Et en effet le premier homme d'abord aprés ſa création, répond à Dieu, parle à ſa femme, & impoſe les noms aux animaux. Ses enfans & ſes ſucceſſeurs parlérent apparemment le même langage juſqu'au déluge, & depuis le déluge, juſqu'à la confuſion arrivée à *Babel.* Voyez *Babel.*

On eſt fort peu d'accord ſur la maniére dont arriva cette fameuſe confuſion. On doute ſi Dieu tout d'un coup fit oublier à tous les hommes leur propre Langue, pour leur en donner une toute nouvelle, & toute différente de la premiére ; ou ſi confondant leurs idées, & troublant leur imagination, il mit dans leurs bouches différentes dialectes de la premiére Langue ; en ſorte que la Langue primitive demeurant entiére dans quelques familles, devint tout d'un coup étrangére à ceux qui la parloient d'abord ; de même que les dialectes de la Langue primitive devinrent barbares & étrangéres à ceux qui demeurérent dépoſitaires de l'ancien langage : ou enfin ſi Dieu ayant permis que les hommes ſe broüillaſſent & ſe ſéparaſſent, leur ſéparation donna lieu au changement de langage, par une ſuite de l'éloignement des lieux, & par le défaut de commerce. Ces divers ſentimens ont chacun leurs patrons & leurs défenſeurs, comme on le peut voir dans le grand nombre d'Ouvrages (a) qu'on a imprimez ſur cela ; & en particulier, dans la Diſſertation nouvelle ſur la confuſion des Langues, que nous venons de mettre au jour dans le Recüeil de nos Diſſertations & de nos Préfaces imprimées à part à Paris.

(a) Voyez les Prolégom. de Walton ; de M. Du Pin, du P. Fraſſen, la Méthode d'étudier du P. Thomaſſin, les Lettres des Théologiens de Hollande, & les réponſes qu'on y a faites, &c.

Quant à la premiére Langue que Dieu communiqua à Adam dans ſa création, quelques Sçavans ſoutiennent qu'elle eſt abſolument perduë, & qu'il n'en eſt reſté aucune connoiſſance parmi les hommes. D'autres veulent qu'il en reſte quelques débris dans la Langue Hébraïque, & dans les autres Langues Orientales ; mais que l'on n'a aucun monument où elle ſoit demeurée entiére & dans ſa pureté, & qu'il n'y a aucun peuple qui la parle, ni même qui l'ait parlée, depuis la confuſion arrivée à Babel. D'autres ſoutiennent que la Langue Hébraïque eſt la Langue d'Adam, la Langue des premiers hommes. D'autres attribuënt cet honneur à la Langue Chaldéenne ou Syriaque, ou à la Langue Arabe, ou à quelques autres Langues ; comme l'Arménienne, la Perſanne, la Chinoiſe, la Tudeſque ; y ayant peu de nations au monde qui n'ayent eu l'ambition de procurer à leur langage l'honneur d'être la Langue d'Adam, & la plus parfaite de toutes les Langues.

L'opinion la plus ſuivie, eſt que la premiére Langue ſubſiſta dans quelques familles, leſquelles ou n'eurent point de part à l'entrepriſe de Babel, ou du moins n'entrérent pas dans les vûës d'orgüeil & de révolte, que Dieu punit par la confuſion des Langues dans ceux qu'il en trouva coupables. On croit que Héber pere de Phaleg, & un des ayeux d'Abraham, eut le privilége de conſerver cette premiére Langue,

& qu'il eut grand soin de la perpétuer dans sa famille. Ce sentiment souffre d'assez grandes difficultez, sur lesquelles on peut consulter l'article de *Heber*. Mais ce qui est le plus favorable à la Langue Hébraïque, & qui fait juger qu'elle est la même que la Langue d'Adam, c'est qu'elle fournit les étymologies des noms anciens des hommes, des pays, des fleuves, des Divinitez, qui sont tout ce qu'il y a de plus ancien dans le monde, & ce qui est moins sujet au changement. Prérogative que l'on ne rencontre pas de la même sorte dans aucune autre Langue; car encore que les Langues Arabe, Syriaque, Chaldéenne, & peut-être quelques autres, puissent fournir de pareilles étymologies, elles n'en donnent pas un aussi grand nombre, & d'aussi naturelles. Souvent elles manquent dans les endroits les plus aisez. Enfin les Langues Caldéenne, Syriaque & Arabe pouvant être regardées comme des filles & des branches de la Langue Hébraïque, les preuves qu'on tirera à leur avantage, ne porteront aucun préjudice à la Langue Hébraïque; elles ne feront que confirmer ce que l'on dira en sa faveur.

LAODICE'E. Il y a plusieurs villes de ce nom: mais l'Ecriture ne parle que de celle de Phrygie, sur le fleuve Lycus, & voisine de Colosses. Son ancien nom étoit *Diospolis*. On l'appella ensuite *Rhoas*. Enfin Antiochus fils de Stratonique, la fit rebâtir, & la nomma *Laodicée*, du nom de sa femme *Laodicé*. Saint Paul n'avoit jamais été dans cette ville, & les Fidéles de Laodicée *ne le connoissoient point de vi-*
(a) Coloss. II. 1. *sage, & ne l'avoient jamais vû.* (a) Cependant ayant appris par Epaphras leur Apôtre, que les faux Docteurs répandoient dans Colosses & dans Laodicée une pernicieuse doctrine, il écrivit à ceux de Colosses, pour les prémunir contre ces mauvais Docteurs; & il prie les Colossiens, lorsqu'ils auront lû sa Lettre, de l'envoyer à ceux de Laodicée; & de même il souhaite que ceux de Laodicée envoyent leur Lettre à ceux de Colosses: (b) *Et cùm lecta fuerit apud vos Epistola hæc, facite ut & in Laodicensium Ecclesia legatur, & eam quæ Laodicensium est, vos legatis.*

(b) Coloss. IV. 16. καὶ τὴν ἐκ Λαοδικείας ἵνα καὶ ὑμεῖς ἀναγνῶτε.

L'expression de saint Paul, qui dit aux Colossiens: *Et lisez aussi celle des Laodicéens*, est équivoque. Elle peut signifier ou la Lettre que saint Paul a écrite à ceux de Laodicée, ou celle que les Laodicéens ont écrite à saint Paul. C'est ce qui a partagé les Interprétes; les uns (c) l'ayant pris dans le premier sens, & d'autres dans le second. On voit encore à présent une Lettre sous le nom de saint Paul aux Laodicéens. Théodoret (d) & saint Jérôme (e) en ont connu une sous ce titre. Les Peres du septiéme Concile (f) disent que leurs Anciens en ont aussi eu connoissance. Mais & les uns, & les autres l'ont rejettée comme fausse & supposée; & tous les Sçavans sont aujourd'hui convaincus de la supposition de celle que l'on cite sous le nom de saint Paul, & que l'on a mises dans quelques anciennes Bibles imprimées en Allemagne, & à Anvers. On la trouve aussi dans d'anciens Manuscrits. Il y a même sujet de douter que celle-ci soit la même que celle dont parlent les Anciens, puisque nous ne la voyons pas en Grec; celle que Hutterus a donnée en cette Langue, ayant été traduite par lui sur l'Exemplaire Latin. De plus saint

(c) Greg. Magn. l. 35. c. 15. Moral. in Job. Philastr. de hæres. c. 88. Haymo. Hervæus, &c.

(d) Theodoret. in Coloss. IV.

(e) Hieronym. in Catalog. Legunt quidam & ad Laodicenses Epistolam; sed ab omnibus exploditur.

(f) Septima Synod. Oecumen. an. 787. seu Nicæna II. act. 6.

Philastre dit que les hérétiques ont ajouté quelque chose à l'Epître aux Laodicéens; & Timothée Prêtre de Constantinople, (a) dit qu'elle a été forgée par les Manichéens. Or nous ne voyons aucune trace de Manichéisme ni d'autre hérésie, dans celle qui est entre nos mains, & dont voici la Copie:

(a) Timoth. lib. de his qui ad Eccles. accedunt, apud Meurs. Var. divin. p. 117.

Paulus Apostolus non ab hominibus, neque per hominem, sed per Jesum Christum, Fratribus qui sunt Laodiceæ, gratia vobis & pax à Deo Patre nostro, & Domino Jesu Christo. Gratias ago Christo per omnem orationem meam, quod permanentes estis, & perseverantes in operibus bonis, promissionem expectantes in die Judicii. Neque disturbent vos quorumdam vaniloquia insimulantium veritatem, ut vos avertant à veritate Evangelii quod à me prædicatur. Et nunc faciet Deus ut qui sunt ex me, ad perfectum veritatis Evangelii sint deservientes, & benignitatem operum facientes, quæ sunt salutis vitæ æternæ. Et nunc palam sunt vinacula mea, quæ patior in Christo, in quibus lætor & gaudeo. Et hoc mihi est ad salutem perpetuam quod factum est orationibus vestris, & administrante Spiritu Sancto, sive per vitam, sive per mortem. Est enim mihi vivere vita in Christo, & mori gaudium. Et ipse in vobis faciet misericordiam suam, ut eandem dilectionem habeatis, & sitis unanimes.

Ergo, dilectissimi, ut audistis præsentiam Domini, ita sentite, & facite in timore; & erit vobis vita in æternum. Est enim Deus qui operatur in vobis; & facite sine peccato quæcumque facitis, & quod est optimum. Dilectissimi, gaudete in Domino Jesu Christo, & cavete omnes sordes in omni lucro. Omnes petitiones vestræ sint palam apud Deum. Estote firmi in sensu Christi, & quæ integra, vera, & pudica, & casta, & justa, & amabilia sunt, facite; & quæ audistis & accepistis in corde retinete, & erit vobis pax. Salutant vos omnes Sancti. Gratia Domini nostri Jesu Christi, cum spiritu vestro. Amen. Et hanc facite legi Colossensibus, & eam quæ est Colossensium, vobis.

Mais si cette Epître est supposée, comme on en convient, quelle est donc celle des Laodicéens, que saint Paul veut que les Colossiens lisent dans leur assemblée? Marcion (b) prétendoit que c'étoit celle aux Ephésiens; & Grotius le croit de même, aussi-bien que M. Le Clerc & Hammond. Ils disent que saint Paul ayant écrit aux Ephésiens & aux Laodicéens une Lettre conçuë en mêmes termes, il vouloit que ces deux Lettres fussent comme circulaires dans toute l'Asie Mineure, & qu'on les envoyât d'une Eglise à une autre. Comme Laodicée étoit plus voisine de Colosses, que d'Ephése, saint Paul aime mieux que les Colossiens s'adressent aux Laodicéens, qu'aux Ephésiens, pour avoir communication de cette Epître.

(b) Marcion. apud Tertull. l. 5. contra Marcion. c. 11. & 17.

D'autres en grand nombre, (c) tant parmi les Anciens, que parmi les Nouveaux, enseignent que c'est une Epître que ceux de Laodicée avoient écrite à saint Paul, & dont cet Apôtre souhaitoit que les Colossiens fissent la lecture, pour leur édification & leur instruction. Cette hypothése est assez probable; mais on ne peut la donner comme véritable. Il semble que saint Paul devoit plûtôt envoyer de Rome la Lettre qu'il avoit reçûë des Laodicéens, s'il vouloit qu'on la lût à Colosses, que de renvoyer les Colossiens, pour la demander

(c) Chrysost. Theodoret. Oecum. in Coloss. IV. Phot. Est. Menoch. Cornel. Baron. Tillemont. Beza, Vorst. Lisfoot. &c.

à

à ceux de Laodicée, dans l'incertitude si ceux-ci en avoient conservé une Copie.

(a) *Anselm. seu Herv. D. Thom. Cajet. in Coloss.* IV. *Bellarm. l.* 4. *c.* 4. *de verbo Dei.*

D'autres (*a*) veulent que saint Paul ait écrit aux Laodicéens en même-tems qu'aux Colossiens, une Lettre qui n'est point venuë jusqu'à nous. Mais une preuve indubitable que saint Paul n'écrivit pas alors à ceux de Laodicée, c'est que dans l'Epître aux Colossiens, il prie qu'on saluë de sa part *les Freres de Laodicée.* (*b*) Il vaut donc mieux supposer que saint Paul veut parler de la Lettre qui lui avoit été écrite par ceux de Laodicée, & qui s'est perduë. Ce fait n'est pas certain, il est vrai; mais c'est la plus plausible des hypothéses que l'on propose, pour éclaircir l'endroit dont il est ici question.

(b) *Coloss.* IV. 15. *Salutate fratres qui sunt Laodiceæ.*

LAPIDER. La lapidation étoit un supplice fort usité parmi les Hébreux; & les Rabbins font un grand dénombrement des crimes soumis à cette peine. Ce sont en général tous ceux que la Loi condamne au dernier supplice, sans exprimer le genre de la mort; par exemple, l'inceste du fils avec sa mere, ou de la mere avec son fils, ou du fils avec sa belle-mere, ou du pere avec sa fille, ou de la fille avec son pere, ou du pere avec sa belle-fille, ou d'un homme qui viole une fille fiancée, & de la fiancée qui consent à ce violement; ceux qui tombent dans le crime de sodomie ou de bestialité; les idolâtres, les blasphémateurs, les magiciens, les nécromanciens, les violateurs du Sabbat, ceux qui offrent leurs enfans à Moloch, ceux qui portent les autres à l'idolâtrie, un fils rébéle à son pere, & condamné par les Juges.

Les Rabbins disent que quand un homme étoit condamné à mort, il étoit mené hors de la ville, ayant devant lui un huissier avec une pique en main, au haut de laquelle étoit un linge, pour se faire remarquer de plus loin, & afin que ceux qui pouvoient avoir quelque chose à dire pour la justification du coupable, le pussent proposer, avant qu'on fût allé plus avant. Si quelqu'un se présentoit, tout le monde s'arrêtoit, & on ramenoit le criminel en prison, pour écouter ceux qui vouloient dire quelque chose en sa faveur. S'il ne se présentoit personne, on le conduisoit au lieu du supplice, on l'exhortoit à reconnoître & à confesser sa faute; parce que ceux qui confessent leur faute, ont part au siécle futur. Aprés cela, on le lapidoit. Or la lapidation se faisoit de deux sortes, disent les Rabbins. (*c*) La premiére, lorsqu'on accabloit de pierres le coupable, les témoins lui jettant les premiers la pierre. La seconde, lorsqu'on le menoit sur une hauteur escarpée, élevée au moins de la hauteur de deux hommes, d'où l'un des deux témoins le précipitoit, & l'autre lui rouloit une grosse pierre sur le corps. S'il ne mouroit pas de sa chûte, on l'achevoit à coups de pierres. On voit la pratique de la premiére façon de lapider, dans plus d'un endroit de l'Ecriture: mais on n'a aucun exemple de la seconde; car celui de Jézabel, qui fut jettée à bas de la fenêtre, (*d*) ne prouve rien du tout.

(c) *Rabb. apud Selden. de Synedriis, l.* 1. *c.* 5. *& lib.* 2. *c.* 13.

(d) 4. *Reg.* IX. 33.

Ce que nous avons dit, que l'on lapidoit ordinairement les criminels hors de la ville, ne doit s'entendre que dans les Jugemens réglez. Car hors ce cas, souvent les Juifs lapidoient où ils se trouvoient; par exemple, lorsque emportez par leur zéle, ils accabloient de pierres un blasphémateur, un adultére. ou un idolâtre, Ainsi lorsqu'on amena à JESUS une femme surprise en adultére, (*a*) il dit à ses accusateurs dans le Temple, où il étoit avec eux & avec la femme: Que celui d'entre vous qui est innocent, lui jette la premiére pierre. Et une autre fois, les Juifs ayant prétendu qu'il blasphémoit, ramassérent des pierres dans le Temple même, pour le lapider. (*b*) Ils en usérent de même un autre jour, lorsqu'il dit: *Moi & mon Pere ne sommes qu'un.* (*c*) Dans ces rencontres, ils n'observoient pas les formalitez ordinaires; ils suivoient le mouvement de leur vivacité, ou de leur emportement. C'est ce qu'ils appelloient *le Jugement du zéle.*

(a) *Joan.* VIII. 7.

(b) *Joan.* VIII. 59.

(c) *Joan.* X. 31.

On assûre qu'aprés qu'un homme avoit été lapidé, on attachoit son corps à un pieu par les mains jointes ensemble, & qu'on le laissoit en cet état jusqu'au coucher du soleil. Alors on le détachoit, & on l'enterroit dans la vallée des cadavres, avec le pieu auquel il avoit été attaché. Cela ne se pratiquoit pas toûjours, & on dit qu'on ne le faisoit qu'aux blasphémateurs & aux idolâtres; & encore seroit-il bien mal-aisé d'en prouver la pratique par l'Ecriture.

LAPIDOTH, mari de la Prophétesse Débora. *Judic.* IV. 4. Quelques-uns ont crû que *Lapidoth* étoit le lieu de la naissance, ou de la demeure de cette Prophétesse. D'autres faisant attention à la signification de *Lapidoth*, qui signifie des lampes, se sont imaginez que Débora s'occupoit à faire des méches pour le chandelier du Tabernacle.

LARCIN. Chez les Hébreux, le larcin n'étoit pas puni de mort. (*d*) *Ce n'est pas une grande faute qu'un homme dérobe pour avoir de quoi manger, lorsqu'il est pressé de la faim. S'il est pris, il rendra sept fois autant, & il donnera tout ce qui est dans sa maison.* La Loi (*e*) permettoit de tuer le voleur nocturne, parce que l'on présumoit qu'il en vouloit à la vie, autant qu'aux biens. Elle condamnoit le simple voleur à rendre la chose au double. (*f*) S'il avoit pris un bœuf, il en rendoit cinq; s'il avoit pris une brebis, il en rendoit quatre. (*g*) Mais si la chose se trouvoit encore en vie dans sa maison, il ne rendoit que le double. S'il ne faisoit pas la restitution, on saisissoit ce qui étoit dans sa maison, on le mettoit à l'enchére, & on le vendoit lui-même, s'il n'avoit pas de quoi payer. (*h*) Le Sage dans l'endroit que nous avons cité, semble dire que le voleur restituoit sept fois la valeur de la chose: *Reddet septuplum:* mais *sept fois* est mis pour plusieurs fois. Zachée s'engage à rendre le quadruple de ce qu'il peut avoir mal acquis dans son emploi de Publicain; (*i*) mais c'est que les Loix Civiles condamnoient les Receveurs des deniers publics, à restituer au quadruple les fraudes & les vols qu'ils avoient faits.

(d) *Prov.* VI. 30. 31.

(e) *Exod.* XXII. 2.

(f) *Exod.* XXII. 4.

(g) *Exod.* XX 1. 1. 2. *Reg.* XII. 6.

(h) *Exod.* XXII. 3.

(i) *Luc.* XIX. 8.

Si le voleur étant pris, & conduit devant les Juges, étoit interrogé juridiquement, & interpellé au nom du Seigneur de déclarer le fait; s'il s'opiniâtroit à le nier, & qu'il fût ensuite convaincu de parjure, il étoit condamné à mort, non à cause du vol, mais à cause du parjure. Le complice ou le receleur du vol étoit soumis à la même peine, s'il ne découvroit pas la vérité devant les Juges, en étant requis au nom du Seigneur. *Si un homme cité en Justice ne veut pas découvrir au Juge ce dont il a été témoin, lorsqu'il en est conjuré au nom du*

(a) *Levit.* v. 1. (b) *Prov.* xxix. 24.

Seigneur, il portera ſon iniquité ; (a) il ſera puni du dernier ſupplice. Et Salomon : (b) *Celui qui s'aſſocie avec un voleur, hait ſa propre vie : il entend qu'on le prend à ſerment, & il ne le décèle point.*

LASA. *Geneſ.* x. 19. Voyez *Leſa.*

(c) An du Monde 3856. avant l'Ere vulg. 148. Voyez 1. *Macc.* x. 67. 68. *Joſeph. l.* 13. *c.* 8. *Juſtin. l.* 35.

LASTHENES, Prince de Créte, qui établit Démétrius Nicator, fils de Démétrius Soter, ſur le trône de Syrie, par le moyen des troupes qu'il lui fournit. (c) Démétrius pour reconnoître ce ſervice, donna à Laſthénes le gouvernement de la Syrie, & la principale autorité dans ſon Royaume ; (d) il l'appella ſon pere & ſon parent. Mais Laſthénes abuſant de ſon pouvoir, (e) jetta le Roi Démétrius dans de trés-grands embarras, d'où il ne ſortit jamais parfaitement.

(d) 1. *Macc.* xi. 31. (e) *Diodor. in excerptis Valeſii, p.* 346.

LATHURE. *Ptolemée Lathure.* Voyez *Ptolemée.*

LATRIE. Terme conſacré dans le langage de l'Egliſe & de la Théologie, pour ſignifier le culte ſouverain qui n'eſt dû qu'à Dieu ſeul. Saint Auguſtin : (f) *Latria ſecundùm conſuetudinem quâ locuti ſunt, qui nobis divina eloquia condiderunt, aut ſemper, aut tam frequenter, ut penè ſemper, ea dicitur ſervitus, quæ pertinet ad colendum Deum.* Mais dans le Texte Grec de l'Ecriture, *latreia* ſe met auſſi ſouvent pour marquer le ſervice extérieur que les Prêtres rendoient dans le Temple, les cérémonies, le culte & toute la Religion des Juifs. Par exemple, en parlant des cérémonies de la Pâque : (g) *Obſervez ce culte ; (latreian) & quand vos enfans vous demanderont, quel eſt ce culte ? Latreia.* Il répond à l'Hébreu *abodah*, (h) que ſaint Jérôme traduit par *cæremonia, cultus, religio, mos, ſervitus.* L'Auteur du premier Livre des Maccabées (i) parlant de l'idolâtrie qu'Antiochus Epiphanes voulut introduire dans Iſraël, dit que pluſieurs conſentirent à ce culte, *latria*, à cette fauſſe Religion ; & que Mattathias dit à ſes fils : (k) Dieu nous garde d'abandonner *nôtre culte, qui eſt une voye droite*, pour ſuivre une autre voye. Dans le nouveau Teſtament, (l) JESUS-CHRIST dit à ſes Diſciples que ceux qui les perſécuteront, croiront rendre ſervice à Dieu, *latreian.*

(f) *Aug. de Civit. l.* x. *c.* 1. *n.* 2.

(g) *Exod.* xii. 25. 26.

(h) עבודה *habodah.* 70. λατρεία.

(i) 1. *Macc.* 1. 45. *Conſenſerunt ſervituti ejus.*

(k) 1. *Macc.* ii. 22. Τῷ παιδεῦσαι τὴν λατρείαν ἡμῶν δικαίαν.

(l) *Joan.* xvi. 2. Δόξῃ λατρείαν προσφέρειν τῷ Θεῷ.

LATHUSIM, ſecond fils de *Dadan*, (m) fils d'Abraham & de Céthura. *Lathuſim* eſt rendu par quelques-uns, *des ouvriers en fer & en airain. Hieronym. qu. Hebr. in Geneſ.*

(m) *Geneſ.* xxv. 3.

LAVEMENT, lotion, purification. Voyez ci-devant l'article *Baptême.*

LAVEMENT DES PIEDS. Les Orientaux avoient coûtume de laver les pieds aux étrangers qui venoient de voyage, parce que pour l'ordinaire on marchoit ayant les jambes nuës, & les pieds garnis ſeulement d'une ſandale. Ainſi Abraham fit laver les pieds aux trois Anges. (n) On lave auſſi les pieds à Eliézer, & à ceux qui l'accompagnoient, lorſqu'ils arrivérent à la maiſon de Laban ; (o) & aux freres de Joſeph, lorſqu'ils vinrent en Egypte. (p) Cet office s'exerçoit d'ordinaire par les ſerviteurs & les eſclaves. Abigaïl témoigne à David, (q) qui la demandoit en mariage, qu'elle s'eſtimeroit heureuſe de laver les pieds aux ſerviteurs du Roi. Nôtre Sauveur pour donner à ſes Apôtres l'exemple d'une parfaite humilité, leur lava les pieds. (r) Saint Paul recommandant l'hoſpitalité, veut qu'on ne choiſiſſe pour veuve & Diaconeſſe de l'Egliſe, que celle qui a lavé les pieds aux Saints : (a) *Si Sanctorum pedes lavit.* Se laver les pieds, dans le ſens moral, ſignifie, ſe purifier des affections terreſtres & charnelles.

(n) *Geneſ.* xviii. 4. (o) *Geneſ.* xxiv 32. (p) *Geneſ.* xliii. 24. (q) 1. *Reg.* xxv. 41. (r) *Joan.* xiii. 3. 6.

(a) 1. *Timot.* v. 10.

LAVER LES MAINS. L'on ſe lavoit fréquemment les mains parmi les Hébreux, comme on le voit dans ſaint Marc : (b) *Niſi crebrò laverint manus, non manducant.* Le Grec peut ſignifier qu'ils ſe lavoient les mains depuis le coude, juſqu'à l'extrémité des doigts. Elisée verſoit de l'eau ſur les mains d'Elie. (c) Pilate lava ſes mains, pour marque de ſon innocence, dans le jugement injuſte qu'il porta contre JESUS-CHRIST. (d)

(b) *Marc.* vii. 3. 4. (c) 4. *Reg.* iii. 11. (d) *Matt.* xxvii. 24.

On lavoit les enfans auſſi-tôt aprés leur naiſſance : *Quando nata es, aquâ non es lota in ſalutem.* (e) On lavoit auſſi les morts. Ainſi on lava Tabithe. (f) On lavoit ſes vêtemens, lorſqu'on vouloit ſe purifier de quelque ſoüillure, ou ſe diſpoſer à quelque action qui demandoit une ſainteté particuliére. Les lotions extérieures étoient des ſymboles de la pureté intérieure que Dieu demande de ceux qui s'approchent des choſes ſaintes, & de ceux qui le ſervent.

(e) *Ezech.* xvi. 4. (f) *Act.* ix. 37.

Laver ſes pieds dans le beurre, (g) *laver ſon habit dans le vin,* (h) *laver ſes pieds dans le ſang du pécheur,* (i) ſont des expreſſions exagérées, pour marquer l'abondance du beurre & du vin, & la vengeance que le Juſte tire du pécheur.

(g) *Job.* xxix. 6. (h) *Geneſ.* xlix. 1. (i) *Pſal.* lvii. 11.

I. LAZARE, ou *Eléazar*, frere de Marie & de Marthe, demeuroit avec ſes ſœurs à Béthanie, prés de Jéruſalem ; & JESUS-CHRIST lui faiſoit l'honneur d'aller quelquefois loger chez lui, lorſqu'il venoit dans cette ville. Un jour que JESUS étoit au-delà du Jourdain avec ſes Apôtres, Lazare tomba malade ; (k) & ſes ſœurs en donnérent avis au Sauveur, en lui faiſant dire : Celui que vous aimez, eſt malade. JESUS répondit : Cette maladie ne va point à la mort ; mais elle n'eſt que pour la gloire de Dieu & de ſon Fils. Il demeura encore deux jours au même endroit ; & puis il dit à ſes Diſciples que Lazare étoit endormi, & qu'il vouloit l'aller éveiller. Il vouloit dire qu'il étoit mort, & qu'il le reſſuſciteroit. JESUS étant arrivé, trouva qu'il y avoit déja quatre jours qu'il étoit dans le tombeau. Marthe ayant appris ſon arrivée, vint au-devant de lui, & lui dit : Seigneur, ſi vous euſſiez été ici, mon frere ne ſeroit pas mort. JESUS lui répondit : Vôtre frere reſſuſcitera. Marthe répliqua : Je ſçai qu'il reſſuſcitera au dernier jour. JESUS lui dit : Je ſuis la réſurrection & la vie ; celui qui croit en moi, quand il ſeroit mort, vivra.

(k) *Joan.* xi. 1. 2. &c. An de J. C. 33. de l'Ere vulg. 33.

Peu de tems aprés, Marie vint auſſi trouver JESUS, qui n'étoit pas encore entré dans le village ; & JESUS l'ayant vûë qui pleuroit, il frémit en ſon eſprit, & ſe troubla lui-même. Puis il demanda : Où l'avez-vous mis ? On le mena au tombeau, & il pleura. Lorſqu'il y fut arrivé, il dit : Otez la pierre qui ferme l'ouverture du tombeau. Marthe lui dit : Seigneur, il ſent déja mauvais ; car il y a quatre jours qu'il eſt là. JESUS repartit : Ne vous ai-je pas dit que ſi vous croiyez, vous verriez la gloire de Dieu. On ôta donc la pierre ; & JESUS ayant rendu graces à ſon Pere de ce qu'il l'exauçoit toûjours, il cria à haute voix : Lazare, ſortez dehors. A l'heure même le mort ſortit, ayant les pieds & les mains liez de bandes ; & le viſage enveloppé d'un linge. Alors JESUS

leur dit : Déliez-le, & le laiſſez aller. Ce miracle, qui s'étoit fait, pour ainſi dire, aux portes de Jéruſalem, fit grand bruit ; & les Prêtres réſolurent de faire périr JESUS. Or JESUS ſçachant leurs mauvaiſes diſpoſitions, ſe retira à Ephrem, ſur le Jourdain, en attendant les momens marquez dans les décrets du Pere Céleſte.

(a) *Joan.* XII. 1. 2. 3. *&c.* An de l'Ere vulg. 33.

Six jours avant Pâques, (*a*) JESUS vint de nouveau à Béthanie, où il avoit reſſuſcité Lazare. On lui prépara à ſouper. Marthe ſervoit. Lazare étoit un de ceux qui étoient à table avec lui ; & Marie oignit les pieds du Sauveur avec un parfum précieux. Les Juifs voyant que la réſurrection de Lazare avoit fait une grande impreſſion dans l'eſprit du peuple, prirent la folle réſolution de le faire mourir, auſſi-bien que JESUS-CHRIST ; comme ſi le Sauveur, qui l'avoit reſſuſcité mort, ne pouvoit pas auſſi le reſſuſciter tué. Ils exécutérent leur mauvais deſſein envers le Sauveur : mais à l'égard de Lazare, l'Hiſtoire ſainte ne nous dit pas ce qu'il devint. Saint Epiphane (*b*) dit que la tradition étoit que Lazare avoit trente ans, lorſque JESUS-CHRIST le reſſuſcita, & qu'il vécut encore trente ans. De ſorte qu'il ſeroit mort l'an 63. de l'Ere vulgaire. Les Grecs diſent qu'il mourut à Cytie, ville de Cypre, (*c*) où l'on voyoit ſon tombeau prés les murs de la ville ; & qu'il y avoit dans la même Iſle quelques Egliſes dédiées en ſon honneur. L'Empereur Léon le Sage (*d*) ayant fait bâtir une Egliſe à Conſtantinople en l'honneur de ſaint Lazare, vers l'an 890. envoya en Cypre, où l'on trouva ſon corps prés de la ville de Cytie, dans un tombeau de marbre, dont l'inſcription portoit que c'étoit Lazare aimé de JESUS-CHRIST, & reſſuſcité par lui le quatriéme jour.

(b) *Epiphan. hæreſ. 66. c. 39. p. 652.*

(c) *Ita Græci apud Launoi. de Magdalen. p. 222. 223. 224. 225.*

(d) *Zonar. l. 5. p. 147. Mena. 17. Octob. &c.*

D'autres veulent qu'aprés la mort de nôtre Seigneur, les Juifs ayent pris Lazare, Marie & Marthe ſes ſœurs, Joſeph d'Arimathie, & quelques autres ; qu'ils les ayent mis ſur un vaiſſeau tout démâté, tout pourri, & prêt à faire naufrage ; & qu'ils les ayent expoſez à la merci des flots, ſur la Méditerranée ; mais que par une conduite particuliére de la Providence, leur vaiſſeau vint prendre port à Marſeille, où Lazare & ſes ſœurs étant débarquez, commencérent à y répandre la lumiére de l'Evangile. Que Lazare ayant été fait Evêque de Marſeille, y finit ſa vie par le martyre, aprés avoir gouverné cinquante ans cette Egliſe. Mais les Sçavans rejettent cette hiſtoire, comme ayant été inconnuë à tous les Anciens, & n'ayant aucun des caractéres de vérité capables de la faire recevoir.

II. LAZARE. L'Evangile (*e*) parle d'un pauvre nommé Lazare, tout couvert d'ulcéres, qui demeuroit couché à la porte d'un riche, & qui déſiroit de pouvoir ſe raſſaſier des miettes qui tomboient de ſa table, ſans qu'il ſe trouvât perſonne qui les lui donnât. Le riche étoit dans l'abondance, vêtu de pourpre & de lin, & ſe traitoit tous les jours magnifiquement. Lazare étant mort, fut porté par les Anges dans le ſein d'Abraham. Le riche mourut auſſi, & eut l'enfer pour ſépulture. Lorſqu'il étoit dans les tourmens, il vit de loin Lazare, qui étoit dans le ſein d'Abraham, & il ſe mit à crier : Pere Abraham, ayez pitié de moi, & envoyez Lazare, afin qu'il trempe le bout de ſon doigt dans l'eau, pour me rafraîchir la langue. Mais Abraham lui répondit : Mon fils, ſouvenez-vous que vous avez reçû vos biens dans vôtre vie, & que Lazare n'y a eu que des maux. C'eſt pourquoi il eſt maintenant dans la conſolation, & vous dans les tourmens.

(e) *Luc.* XVI. 19. 20. *& ſeq.*

Les anciens & les nouveaux Interprétes ſont partagez ſur la nature de ce que nous venons de raconter ; ſçavoir ſi c'eſt une hiſtoire, ou une parabole. Saint Irénée, (*a*) ſaint Ambroiſe, (*b*) ſaint Grégoire le Grand, (*c*) Tertullien, (*d*) Euthyme, (*e*) Luc de Bruges & quelques autres, croyent que c'eſt une hiſtoire. Le nom de Lazare, & les diverſes particularitez que JESUS-CHRIST a eu ſoin de marquer, inſinuënt quelque choſe de plus qu'une parabole. Mais ſaint Chryſoſtome, (*f*) ſaint Cyrille d'Alexandrie, (*g*) Théophylacte, (*h*) & la plûpart des nouveaux Interprétes, (*i*) tiennent que c'eſt une parabole. Enfin d'autres tiennent un milieu, & croyent que ce n'eſt ni une ſimple parabole, ni une hiſtoire parfaite ; mais que le fonds eſt hiſtorique, & que le Sauveur l'a embelli par quelques circonſtances, qui ne ſont que paraboliques. On peut conſulter les Commentateurs ſur ſaint Luc, XVI. 19. 20. &c. On a appellé en François ſaint Ladre, au lieu de ſaint Lazare, & on a invoqué ce Saint pour les ladres, ou lépreux. Il y avoit pluſieurs Ladreries ou Hôpitaux dédiez à ſaint Lazare, pour le ſoulagement des lépreux.

(a) *Iren. l. 4. c. 4.*
(b) *Ambroſ. in Luc. l. 8. n. 13.*
(c) *Gregor. Mag. homil. 40. in Evangel.*
(d) *Tertull lib. de anima, c. 7.*
(e) *Euthym. in Luc.*
(f) *Chryſoſt. homil. de Divite & Lazaro.*
(g) *Cyrill. Alex. Caten. Græc. PP.*
(h) *Theophylact. in Luc. XVI.*
(i) *Juſtin. ſeu alius qu. 60. ad Orthodox. Maldonat. & Grot. in Luc. Salmaſ. & Serar. apud Jacob. Capell.*

LEBAOTH, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 32.

LEBBE'E, autrement *Jude*, ou *Thadée*, étoit frere de ſaint Jacques le Mineur, fils de Marie, ſœur de la ſainte Vierge, & de Cléophas frere de ſaint Joſeph. Il fut marié, & eut des enfans, puiſque Hégéſippe, au rapport d'Euſébe, (*k*) parle de deux Martyrs ſes petits-fils. Nicéphore (*l*) donne à ſa femme le nom de Marie. Dans la derniére Céne, il demanda à JESUS-CHRIST pourquoi il devoit ſe manifeſter à eux, & non pas au monde. (*m*) Nous avons une Epître ſous le nom de ſaint Jude, & nous en avons parlé ſous ſon article. Les Moſcovites croyent avoir reçû la foi par lui. Voyez *S. Jude*.

(k) *Euſeb. l. 3. c. 20. Hiſt. Eccl.*
(l) *Nicephor. l. 1. c. 13.*
(m) *Joan.* XIV. 22.

LEBNA, campement des Iſraëlites dans le déſert, entre Remnon-Pharez & Reſſa. *Num.* XXXIII. 21. Nous croyons que ce campement étoit dans le territoire, &, comme parle l'Ecriture, dans le déſert de la ville de *Lebna* ou *Lebona*, au midy de la terre de Chanaan. *Lebna* fut dans la ſuite donnée à la Tribu de Juda. (*n*) Elle fut cédée aux Prêtres, & devint ville de refuge. (*o*) Voyez *Lobna*.

(n) *Joſue* XV. 42.
(o) *Joſue* XXI. 13. 1. *Par.* VI. 57.

LEBNI, fils de Gerſon. *Num.* III. 18.

LEBONA. Il eſt parlé de *Lebona Judic.* XXI. 19. & il y eſt dit que Silo eſt au ſeptentrion de Béthel, & au midy de *Lebona*. Maundrel dans ſon voyage d'Alep à Jéruſalem, croit que c'eſt un lieu nommé *Chan-Leban*, à quatre lieuës de Sichem, vers le midy, & à deux lieuës de Béthel.

LECHA, fils de Her, & petit-fils de Juda. 1. *Par.* IV. 21.

LECHI. Ce terme ſignifie *la mâchoire* ; & voici ce qui donna occaſion à ce nom. Samſon ayant quelque ſujet de n'être pas content des Philiſtins, (*p*) lâcha ſur leurs terres trois cens renards, ayant des flambeaux à leurs queuës, & par ce moyen mit le feu dans toutes leurs

(p) *Judic.* XV. 3. 4. 5. 6. *&c.*

moiſſons. Il les battit encore dans la ſuite en pluſieurs rencontres; en ſorte qu'ils mirent une armée ſur pied, & entrérent dans les terres de Juda. Ceux de Juda leur demandérent pourquoi ils vouloient leur faire la guerre. Les Philiſtins répondirent : Nous n'en voulons qu'à Samſon, pour lui rendre tout le mal qu'il nous a fait. Alors trois mille hommes de Juda allérent trouver Samſon, & lui dirent qu'ils venoient pour le lier, & pour le livrer aux Philiſtins. Samſon leur répondit : Promettez-moi de ne me point tuer, & je me laiſſerai lier & conduire aux Philiſtins. Ils le lui promirent, & il ſe laiſſa lier.

Lorſqu'ils furent arrivez prés de l'armée des Philiſtins, ceux-ci vinrent contre lui avec de grands cris. Mais l'Eſprit de Dieu ayant ſaiſi tout d'un coup Samſon, il rompit les cordes dont il étoit lié; & ayant trouvé une mâchoire d'aſne qui étoit à terre, il la prit, & ſe jettant ſur les Philiſtins, il en tua mille hommes. Alors il chanta ce cantique de victoire : Je les ai défaits avec une mâchoire d'âne, avec la mâchoire d'un poulain d'âneſſe, & j'ai tué mille hommes. Aprés cela il jetta ſa mâchoire, & nomma ce lieu, *Ramath-Lechi*, l'élévation de la mâchoire. Etant enſuite preſſé d'une grande ſoif, il cria au Seigneur, & dit : Seigneur, c'eſt vous qui avez donné cette victoire à vôtre ſerviteur, & maintenant je meurs de ſoif, & je tomberai entre les mains de ces incirconcis. Et le Seigneur ouvrit une des groſſes dents de la mâchoire, & il en ſortit une fontaine, qui ſervit à déſaltérer Samſon, & qui conſerva le nom de *Lechi*, ou de mâchoire.

Les Hébreux donnoient quelquefois le nom de dents, (*a*) aux rochers nuds & eſcarpez. Dieu ouvrit donc un rocher nommé *Machtés*, ou *la dent machelière*, qui étoit au lieu ou Samſon avoit remporté la victoire avec une mâchoire d'âne, & que pour cette raiſon il avoit nommé *Lechi*, ou *la mâchoire*. Cette fontaine ſortie du rocher nommé la Dent machelière, ſitué au lieu nommé la Mâchoire, a fait croire à pluſieurs perſonnes (*b*) que la fontaine dont il s'agit ici, étoit ſortie immédiatement de l'alveole de la mâchoire d'âne; ce qui ſeroit un miracle fort ſurprenant. Mais de la maniére dont nous venons de l'expliquer, on reconnoît le miracle de la fontaine ſortie du rocher à la priére de Samſon, & on ne multiplie pas les merveilles ſans néceſſité. Le ſentiment que nous avons propoſé, eſt ſuivi par Joſeph, (*c*) par le Paraphraſte Jonathan, & par un bon nombre de Commentateurs (*d*) Cette fontaine a ſubſiſté long-tems, & ſubſiſte apparemment encore dans la Paleſtine. Glycas, (*e*) & le Martyr Antonin en parlent, & diſent qu'on la voit au faubourg d'Eléuthéropolis.

(*a*) 1. *Reg.* XIV. 4. 5. *Job.* XXXIX. 28.

(*b*) *Vat. Druſ. Bonfrer. Grot. Boch. alii plerique.*

(*c*) *Joſeph. Antiq. l. 5. c.* 10.

(*d*) *Arias, Mont. Druſ. Jun. Piſc. Amama, Caſtell. Cleric. Schmid.*

(*e*) *Glycas Annal. parte* 2. *p.* 164. *Antonin. Martyr. Itinerario.*

LECUM, ville de la Tribu de Nephtali. *Joſue* XIX. 33.

LEDAN, ou *Leedan*, fils de Gerſoni. 1. *Par.* XXIII. 7. 8. & XXVI. 21. Il eut pluſieurs fils.

LEGION. La légion Romaine étoit compoſée de dix cohortes, la cohorte de cinquante manipules, le manipule de quinze hommes; & par conſéquent la légion étoit un corps de ſix mille ſoldats. Nôtre Sauveur guérit un jour un poſſédé, qui avoit une légion de Démons; (*f*) & le même JESUS-CHRIST dit à ſaint Pierre, qui avoit tiré l'épée pour le défendre au jardin des Oliviers : (*a*) *Croyez-vous que je ne puiſſe pas prier mon Pere, & qu'il ne m'envoyeroit pas plus de douze légions d'Anges pour ma défenſe?*

(*f*) *Marc.* V. 9.

(*a*) *Matth.* XXVI. 53.

LEGION, ville de Paleſtine, célébre dans les Ecrits de ſaint Jérôme & d'Euſébe. Elle étoit au pied du mont Carmel, à quinze milles de Nazareth, vers l'occident. C'eſt apparemment le même lieu qui eſt encore aujourd'hui nommé *Legune*. C'étoit un camp où les Romains entretenoient une légion de ſoldats, pour garder le paſſage de Ptolémaïde à Céſarée de Paleſtine. C'étoit, pour ainſi dire, la clef du pays de ce côté-là. Il s'eſt donné pluſieurs combats aux environs de Légion.

LEHEMAN, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV. 14. Les Hébreux liſent *Lachma*.

LENTILLE, ſorte de légume, dont il eſt parlé en plus d'un endroit de l'Ecriture. Eſaü vendit à Jacob ſon droit d'aîneſſe pour un mets de lentilles. (*b*) Les lentilles d'Egypte étoient fort eſtimées chez les Anciens. (*c*) Saint Auguſtin (*d*) dit qu'on en portoit en pluſieurs endroits du Monde.

(*b*) *Geneſ.* XXV. 30.

(*c*) *Athen. Dipnoſoph. l.* 4. *c.* 14. 15.

(*d*) *Aug. in Pſal.* XLVI.

LENTICULA, petite lentille. On donne ce nom à certains vaſes d'argile faits en forme de lentille, c'eſt-à-dire, plats & ronds. *Tulit Samuël lenticulam olei.* (*e*) Le Texte Hébreu porte *phac*, & le Grec *phacos*. Or en Grec *phaké* & *phakos*, ſignifie des lentilles. Les Latins ont formé ſur la lentille, la figure de certains vaſes, à qui ils ont donné le nom de *lenticula*. *Lenti ſuam eſſe figuram, undè vario uſu tranſlatum eſt in lenticulas nomen*, dit Pline. (*f*)

(*e*) 1. *Reg.* X. 1 *Vide &* 4. *Reg.* IX 1. 3. מִשְׁחַת 70. Τὸ φακοῦ τῦ ἐλαίε.

(*f*) *Plin. l.* 18. *c.* 12.

LENTISQUE; en Latin, *ſchinus*, & en Grec, *ſchinos*; ſorte d'arbre, qui a la feüille toûjours verte, l'écorce rougeâtre, viſqueuſe & pliable. Il produit une eſpéce de raiſin; & outre cela, il jette de petites bourſes recourbées comme une gouſſe; & dans ces bourſes, il y a une liqueur claire, qui avec le tems ſe convertit en bêtes, ſemblables à ce les qui ſortent des veſſies qui ſont ſur les térébinthes & ſur les ormes. Le maſtic ſort du lentiſque, par le moyen des inciſions que l'on fait à ſon écorce. Il y en a beaucoup dans les Iſles de Chio & de Candie, dans l'Egypte & dans les Indes.

Il eſt parlé du lentiſque dans Daniel; (*g*) un des Vieillards accuſateurs de Suſanne, dit qu'il l'a vûë parler à un jeune homme ſous un lentiſque, *ſub ſchino*. Daniel faiſant alluſion au ſon de *ſchinus*, lui répond : L'Ange du Seigneur vous coupera en deux, *ſchiſei ſe meſon*. Cette alluſion a fait juger que l'hiſtoire de Suſanne ne pouvoit avoir été écrite qu'en Grec, & par conſéquent que Daniel n'en étoit pas l'Auteur. C'eſt l'objection que formoient contre elle Jules Africain, & ſaint Jérôme, (*h*) & qui a été renouvellée par pluſieurs Nouveaux. Mais on répond que peut-être le Traducteur Grec a changé le terme Hébreu de l'arbre, qui étoit dans l'Original, pour y ſubſtituer le *ſchinus*, qui lui fourniſſoit cette alluſion; ou qu'il y avoit véritablement une alluſion entre le nom Hébreu de l'arbre, & le ſupplice dont menace Daniel; mais comme on n'a plus cet Original, il y auroit de la témérité de vouloir marquer ce terme, comme il y en a à décider que l'Original n'a jamais été, parce qu'il ne ſubſiſte plus.

(*g*) *Dan.* XIII. 5. Τὸν χίον... ἢ ὁ γὰς ἄγγελ- λ@· τῦ Θεῦ χίσει σε μέσης.

(*h*) *Hieronym. in Dan. Præfat. & Comment. in Dan.* XIII.

LENTULUS. Voyez *Publius Lentulus*.

LEOPARD, *pardus*, animal cruel & fa-

rouche, dont la peau eſt parſemée de diverſes couleurs; il a les yeux petits & blancs, l'ouverture de la gueule grande, les dents aiguës, les oreilles rondes, une grande queuë, les pieds de devant garnis de cinq griffes, mais ceux de derriére n'en ont que quatre. Il eſt à ce qu'on dit, extrémement ennemi de l'homme. Son nom de *léopard*, marque qu'il tient du lion, & du pard; & on veut même qu'il ſoit engendré d'un pard, & d'une lionne, ou d'un lion, & d'une panthére. Le nom de *léopard* ne ſe trouve dans les Auteurs Latins, que depuis le quatriéme ſiécle. Les Anciens liſent *pardus* en Latin, & *pardalis*, ou *panther* en Grec. L'Auteur de la Vulgate met toûjours *pardus*, & jamais *leopardus*.

L'Hébreu *nemor*, qui ſignifie un léopard, marque, ſelon la lettre, ce qui eſt tacheté de diverſes couleurs. Jérémie (*a*) parle des taches du léopard. *L'Ethiopien changera-t-il ſa couleur, & le léopard ſes taches?* L'Ecriture joint ſouvent le léopard & le lion, comme des animaux d'une égale férocité. Habacuc (*b*) dit que les chevaux des Chaldéens vont plus vîte que les léopards. L'Epouſe du Cantique (*c*) parle de la montagne des léopards; c'eſt-à-dire, des montagnes remplies de bêtes ſauvages, comme le Liban, le mont Sanir, le mont Hermon. Brocard dit que la montagne nommée des léopards, eſt à deux lieuës de Tripoli, vers le nord, & à une lieuë du Liban. J'ai de la peine à croire que Salomon dans le Cantique ait eu en vûë cette montagne particuliére. Sur le léopard on peut voir Bochart, *de animalib. ſacr. l. 3. c. 7. p. 785. & ſeq.*

(*a*) *Jerem.* XIII. 23. נמר *Nemor.* 70. *Pardalis. Vulg. Pardus.*

(*b*) *Habac.* I. 8.

(*c*) *Cant.* IV. 8.

LEPRE. Moyſe (*d*) reconnoît trois ſortes de lépres; la lépre des hommes, la lépre des maiſons, & la lépre des habits. La lépre des hommes eſt une maladie qui affecte la peau, & qui s'augmente quelquefois de telle ſorte, qu'elle y cauſe des croutes, des galles, & de violentes demangeaiſons, & qu'elle corrompt toute la maſſe du ſang. D'autres fois c'eſt une ſimple difformité, comme l'enſeigne Hipponate, (*e*) & comme le diſent les Peres, (*f*) en parlant des lépreux que JESUS-CHRIST a guéris dans l'Evangile. Les Juifs regardoient la lépre comme une maladie envoyée de Dieu; & Moyſe ne preſcrit aucun remède naturel pour la guérir. Il veut ſimplement que le malade ſe préſente au Prêtre, que le Prêtre juge de la qualité de ſa lépre; & que s'il trouve que ce ſoit une véritable lépre, & capable de ſe communiquer aux autres, il ſépare le lépreux de la compagnie des hommes. Il ordonne certains ſacrifices & certaines cérémonies pour la purification du lépreux, & pour le faire rentrer dans la ſociété civile, dans la participation des choſes ſaintes, & dans le commerce des autres hommes.

(*d*) *Levit.* XIII.

(*e*) *Hipponat. l. de affectionib.*

(*f*) *Arnob. l. 1. Aug. alii.*

Les différentes marques que Moyſe donne pour diſtinguer la lépre, ſont des ſignes des divers progrez de cette maladie. Une tumeur au dehors, une puſtule, une tache blanche, luiſante & vermeille, donnoient un juſte ſoupçon qu'un homme étoit attaqué de la lépre. Lorſqu'on voit une tache blanchâtre, rougeâtre, & luiſante dans la chair, le poil de cet endroit pâle-roux, l'endroit plus enfoncé que le reſte de la peau; c'eſt une marque certaine de la lépre. Ceux qui ont traité de cette maladie, ont fait les mêmes remarques, mais ils ont diſtingué une lépre naiſſante, d'une lépre formée, & d'une lépre invétérée. La lépre naiſſante ſe peut guérir, mais la lépre invétérée eſt incurable. Les Voyageurs qui ont vû des lépreux en Orient, diſent que cette maladie attaque principalement les pieds. Proſper Alpin (*a*) dit qu'elle eſt encore fort commune dans l'Egypte. Maundrel (*b*) qui a vû des lépreux dans la Paleſtine, dit qu'ils ont les pieds enflez, comme ceux des éléphans, ou des chevaux rongez de farcin. M. de Tournefort qui en a vû pluſieurs dans ſes voyages, croit que la lépre n'eſt autre choſe que le mal vénérien invétéré, & que la plûpart en guériroit, ſi on les ſoulageoit de bonne heure.

(*a*) *Proſper Alpin. de Medicina Ægypt. l. 1. c. 13.*

(*b*) Maundrel voyage d'Alep à Jéruſalem.

Voici les marques ordinaires auſquelles les Médecins veulent qu'on remarque la lépre invétérée. Elle rend la voix enroüée, comme celle d'un chien qui a long-tems abboyé, & cette voix ſort du nez plûtôt que de la bouche. Le pous du malade eſt petit & peſant, lent & engagé. Son ſang eſt plein de petits corps blancs & luiſans, ſemblables à des grains de millet. Il n'a qu'une ſéroſité ſcabieuſe, & dépoüillée de ſon humidité naturelle; de ſorte que le ſel qu'on y met ne ſe peut diſſoudre. Il eſt ſi ſec, que le vinaigre qu'on y mêle, boüillonne; il eſt ſi fortement lié par des filets imperceptibles, que le plomb calciné qu'on y jette, ſurnage facilement. L'urine du lépreux eſt cruë, ténuë, cendrée, trouble; ſon ſédiment comme de la farine mêlée de ſon. Son viſage reſſemble à un charbon demi-éteint, luiſant, onctueux, enflé, ſemé de boutons fort durs, dont la baſe eſt environnée de petites glandes. Ses yeux ſont rouges & enflammez, & éclairent comme ceux d'un chat; ils s'avancent en dehors, mais ils ne peuvent ſe mouvoir à droit & à gauche. Ses oreilles ſont enflées & rouges, mangées d'ulcéres vers la baſe, & environnées de petites glandes. Son nez s'enfonce, à cauſe que le cartilage ſe pourrit. Ses narines ſont ouvertes, & les conduits ſerrez, avec quelques ulcéres au fond. Sa langue eſt séche, noire, enflée, ulcérée, racourcie, coupée de ſillons, & ſemée de petits grains blancs. Sa peau eſt inégale, rude & inſenſible; ſoit qu'on la perce, ou qu'on la coupe, au lieu de ſang, elle ne rend qu'une liqueur ſanieuſe.

On a fort raiſonné ſur la nature & les cauſes de la lépre. La plûpart croyent qu'elle a ſa cauſe au-dedans, dans le ſang, dans les humeurs; & qu'elle ne paroît au-dehors, qu'aprés avoir gâté l'intérieur. D'autres croyent qu'elle a ſa cauſe au-dehors. Je crois qu'il faut diſtinguer deux ſortes de lépre; l'une qui vient d'une corruption intérieure, & l'autre qui ſe gagne par le commerce extérieur avec un lépreux. La corruption du ſang peut être à divers regards, la cauſe, & l'effet de la lépre. Elle en eſt la cauſe, lorſque le ſang corrompu intérieurement, ſoit par une mauvaiſe nourriture, ou par quelque autre cauſe, produit au-dehors les effets que l'on remarque dans la lépre. La corruption du ſang eſt l'effet de lépre, lorſque l'on a gagné cette maladie par l'attouchement d'une perſonne, qui en eſt affectée, ou de quelque choſe qui lui a appartenu; car la lépre ſe communique avec une trés-grande facilité, d'où vient que Moyſe a pris tant de précautions pour empêcher que les lépreux ne puſſent avoir communication avec les perſon-

nes saines. Cela s'étendoit jusqu'aux corps morts infectez de lépre, que l'on n'enterroit pas avec les autres. (a)

(a) 2. Par. XXVI. 23.

Nous avons tâché de montrer dans une Dissertation faite exprés, & imprimée à la tête de nôtre Commentaire sur le Lévitique, que la lépre, & les autres maladies qui y ont du rapport, sont causées par une infinité de petits vers imperceptibles, qui se glissent entre cuir & chair, & qui rongent l'épiderme & la cuticule, & ensuite l'extrémité des nerfs, & des chairs, & qui y produisent enfin tous les effets qui se remarquent dans le commencement, dans le progrés, & dans la fin de la lépre. Nous croyons aussi que le mal vénérien est une espéce de lépre, qui n'a été que trop connuë aux anciens, quoiqu'il ne lui ayent pas donné le même nom, ni attribué la même origine, que nous donnons au mal de Naples. On peut voir ce que nous avons remarqué sur la maladie de Job.

La lépre des maisons, dont il est parlé au Lévitique, XIV. 34. & suivans, devoit être connuë des Israëlites, qui avoient vécu en Egypte; & elle devoit être fort commune dans la terre de Chanaan, où ils alloient entrer, puisque Moyse leur dit: *Lorsque vous serez entrez dans la terre de Chanaan, s'il se trouve une maison infectée de lépre, celui à qui la maison appartient, en donnera avis au Prêtre, qui s'y transportera. S'il voit dans la muraille comme de petits creux, & des endroits défigurez par des taches pâles, ou rougeâtres, & plus enfoncées que le reste de la muraille, il sortira de la maison, & la fera fermer pendant sept jours. Au bout de ce tems, s'il trouve que la lépre se soit augmentée, il fera arracher les pierres infectées de lépre, qu'on jettera hors de la ville dans un lieu impur. On raclera aussi tout le crépi d'alentour, & on le jettera de même hors de la ville dans un lieu impur. On remettra des pierres neuves en la place de celles qu'on aura arrachées, & on crépira de nouveau la muraille. Si la lépre n'y revient pas, la maison sera censée pure; mais si elle y revient, c'est une lépre invétérée; la maison sera déclarée impure, & démolie sur le champ: tout le bois, la pierre, le mortier, & la poussiére seront jettez hors de la ville dans un lieu impur.*

(b) *Vide Theodoret. qu.* 18. *in Levit.*

Les Rabbins & quelques autres (b) ont crû que cette lépre des maisons, n'étoit pas naturelle, mais que c'étoit une punition de Dieu contre les Israëlites prévaricateurs. Mais nous croyons que cette espéce de lépre est causée par des vers qui rongent les pierres: (c) ces vers sont noirs, de la longueur d'environ deux lignes, large de trois quarts de ligne, enfermez dans une coque grisâtre, ayant une tête fort grosse, dix yeux fort noirs, & fort ronds, quatre espéces de machoires disposées en croix, qu'ils remuënt continuellement, & qu'ils ouvrent & ferment comme un compas à quatre branches. Le mortier est aussi mangé par une infinité de petits vers, qui sont noirâtres, gros comme des mittes de fromage, & ont quatre pieds assez longs de chaque côté, comme les mittes.

(c) Journal des Sçavans de l'année 1668.

(d) *Levit.* XIII. 49. & *seq.*

La lépre des habits est aussi marquée dans Moyse, (d) comme une chose commune de son tems. Voici comme il en parle: Si l'on remarque sur une étoffe de laine, sur une toile, ou sur une peau, quelques taches verdâtres, ou rouges, on portera ces habits au Prêtre, qui les enfermera pendant sept jours; & si au bout de ce tems il remarque que ces taches s'augmentent, & s'accroissent, il brûlera ces vêtemens comme infectez d'une véritable lépre. Si le Prêtre voit que ces taches ne sont point augmentées, il fera laver ces habits; & au cas qu'aprés cela il n'y remarque rien d'extraordinaire, il les déclarera purs. Si les taches verdâtres, ou rouges y sont demeurées, il fera brûler ces vêtemens comme impurs. Si elles se sont répanduës, & augmentées, il fera aussi brûler l'habit; enfin si l'endroit soupçonné de lépre paroît de la couleur d'un habit brûlé, & plus profond que le reste, on arrachera cet endroit de l'habit, & on conservera le reste.

Pour expliquer la nature & les causes de cette lépre des habits, nous suivrons la même hypothése que nous avons proposée sur la lépre des hommes & des maisons; nous croyons, & l'expérience le confirme, que les laines mal dégraissées, les étoffes gardées trop long-tems, certaines tapisseries d'Auvergne, sont sujettes aux vers, & aux teignes qui rongent ces étoffes, ces peaux, & ces laines. Il est trés-croyable que la lépre des habits, & des peaux dont parle Moyse, étoit causée par cette sorte de vermine. Dans les pays chauds, & dans un tems où les arts & les manufactures n'étoient pas encore portez au point de perfection où nous les voyons, les étoffes & les ouvrages de laine, étoient apparemment plus exposez à la vermine, qu'ils ne le sont dans nos climats, qui sont plus froids, & dans ce tems où l'industrie, & l'expérience ont ajoûté tant de perfection aux arts.

LEPREUX. La Loi excluoit le lépreux du commerce des hommes. Elle les reléguoit à la campagne, & dans des lieux inhabitez; (a) souvent plusieurs personnes attaquées de cette maladie, se mettoient ensemble, & composoient une espéce de société. Nous en voyons des exemples dans les quatre lépreux qui étoient hors de Samarie, (b) pendant que Bénadad Roi de Syrie, assiégeoit cette ville; & dans les dix lépreux qui vinrent demander leur guérison à JESUS-CHRIST. (c) L'on étoit si ponctuel sur cet article, que les Rois mêmes étoient mis hors de leur palais, exclus de la société, & privez du gouvernement, lorsqu'ils tomboient dans cette maladie; ainsi qu'il arriva à Osias, ou Azarias Roi de Juda, qui fut frappé de ce mal pour avoir voulu mettre la main à l'encensoir. (d)

(a) *Levit.* XIII. 45. 46.

(b) 4. *Reg.* VII. 3. 8.

(c) *Luc.* XVII. 12.

(d) 4. *Reg.* XV. 5. 2. *Par.* XXVI. 21.

Lorsqu'un lépreux étoit guéri, (e) il se présentoit à la porte de la ville, & le Prêtre examinoit si véritablement il étoit nettoyé de sa lépre. Alors cet homme alloit au Temple, prenoit deux oiseaux purs, faisoit un bouquet avec une branche de cédre, & une branche d'hyssope, liées avec un ruban de laine couleur d'écarlatte; on rempliſſoit d'eau un vase de terre, on attachoit un de ces oiseaux vivans au bouquet dont on vient de parler. Le lépreux guéri tuoit l'autre oiseau, & en faisoit couler le sang dans le vase rempli d'eau. Aprés cela, le Prêtre prenoit le bouquet avec l'oiseau vivant, les plongeoit dans l'eau teinte du sang d'un des oiseaux, & en arrosoit le lépreux. On lâchoit ensuite l'oiseau vivant; & l'homme guéri & purifié, rentroit dans la société des hommes sains, & dans l'usage des choses sacrées.

(e) *Levit.* XIV. 1. 2. 3. 4. &c.

LESA, ou *Lasa*. Moyse (f) marquant les

(f) *Genes.* X. 19.

limites de la terre de Chanaan, dit qu'elle s'étend du côté du midy jusqu'à *Lésa*. Le Chaldéen & saint Jérôme croyent que *Lésa* est la même que Callirhoë, qui est au septentrion de la mer Morte, & dont les eaux se déchargent dans cette mer. Mais il est bien plus naturel de l'entendre de la ville de *Lésa*, Lusa, ou Eluse, qui étoit à peu prés à distance égale, entre la mer Morte, & la mer Rouge. Ptolémée connoît cette ville de Lusa, aussi-bien que Joseph, (*a*) & Etienne le Géographe.

(a) *Joseph. Antiq. l. 14. c. 2.*

LETECH, sorte de mesure Hébraïque, qui étoit la moitié du chomer, & par conséquent de cent quarante-neuf pintes, demi-setier, un poisson, & un peu plus. Je ne trouve cette mesure que dans Osée III. 2. (*b*) *Létech hordeorum.* Les Septante, *nebel*; la Vulgate, *dimidium cori.*

(b) *Osee* III. 2. להך שעורים

LETTRES. Les Hébreux ont vingt-deux lettres, dont voici les noms, la figure, & la valeur.

1.	א	Aleph. A.
2.	ב	Beth. B.
3.	ג	Gimel. Gh.
4.	ד	Daleth. Dh.
5.	ה	Hé. H.
6.	ו	Vau V.
7.	ז	Sain. S.
8.	ח	Cheth Ch.
9.	ט	Theth. T.
10.	י	Jod. I.
11.	כ	Caph. C.
12.	ל	Lamed. L.
13.	מ	Mem. M.
14.	נ	Nun. N.
15.	ס	Samech. S.
16.	ע	Hain. Ha.
17.	פ	Pé. Ph. ou P.
18.	צ	Tzadé. Tz.
19.	ק	Koph. K.
20.	ר	Reich. Rh.
21.	ש	Schin, ou Sin. Sch. ou Sç.
22.	ת	Thauh. T.

On ignore qui est le premier inventeur des lettres. Quelques-uns en donnent l'honneur à Adam; d'autres, à Noé; d'autres, à Abraham; d'autres, à Moyse. Celles dont se servent aujourd'hui les Hébreux, sont assez différentes de celles dont Moyse & ceux qui l'ont suivi, se sont servis jusqu'à la captivité de Babylone. Ces anciennes lettres Hébraïques sont, à ce que l'on croit, les mêmes que les Phéniciennes, que l'on trouve sur quelques médailles, & qui sont en usage encore aujourd'hui chez les Samaritains. Les lettres Hébraïques que nous voyons aujourd'hui dans nos Bibles, sont proprement les caractéres Chaldéens, que les Juifs de retour de la captivité de Babylone, adoptérent, au lieu de leurs anciens caractéres, dont ils s'étoient déshabitüez durant leur captivité. On peut voir les preuves de ce sentiment, & les formes de ces anciens caractéres Hébreux, dans la nouvelle Edition des Hexaples, & dans nôtre Dissertation, où l'on examine si Esdras a changé les anciens caractéres, à la tête du Commentaire sur Esdras.

On dit ordinairement que les Hébreux n'ont point de voyelles, & que c'est pour y suppléer, qu'ils ont inventé les points voyelles, dont ils se servent quelquefois dans leurs Livres. Mais il est certain qu'ils ont des voyelles, de même que les autres peuples, quoiqu'ils ne les marquent pas toûjours dans leur écriture, & que le son, la valeur & la quantité de ces voyelles ne

soient pas toûjours les mêmes, comme il arrive aussi dans les autres Langues. L'*Aleph*, le *Vau*, le *Jod*, l'*Hain*, sont des voyelles; le *Hé* n'est qu'une aspiration. Les points voyelles sont nouveaux, & de l'invention des Massoréthes. Ils ne furent inventez que depuis le milieu du neuviéme siécle, ou vers le commencement du dixiéme. On en attribuë le principal honneur aux Rabbins Aser & Nephtali, qui vivoient en ce tems-là. Les points voyelles sont au nombre de dix, & ils expriment les cinq voyelles selon toutes leurs différentes valeurs, & leurs différens changemens. On peut voir les Exercitations du P. Morin, & les Prolégoménes de Valton, & grand nombre d'autres Ouvrages qui ont été écrits sur cette matiére.

Les Hébreux ont certains Ouvrages *acrostiches*, qui commencent par les lettres rangées selon l'ordre qu'elles tiennent dans l'alphabet. On pourroit aussi appeller ces Ouvrages *alphabétiques*, comme s'ils avoient été composez pour apprendre aux enfans leur alphabet, & l'ordre que les lettres tiennent entre elles. Le plus grand de ces Ouvrages, est le Pseaume CXVIII. qui contient vingt-deux huitains de vers acrostiches; en sorte que les huit premiers commencent par *Aleph*, les huit suivans par *Beth*; & ainsi des autres. D'autres Pseaumes, comme les vingt-quatre & trente-trois, n'ont que vingt-deux vers commencez par les vingt-deux lettres de l'alphabet. D'autres, comme les cent dix & cent onze, n'ont que la moitié du vers commencé par une lettre, & l'autre moitié par une autre. Ainsi dans *Beatus vir qui timet Dominum; in mandatis ejus volet nimis.* Le premier demi-vers commence par *Aleph*, & le second, par *Beth.* Les Lamentations de Jérémie sont aussi en vers acrostiches, de même que le Chap. XXXI. des Proverbes, à commencer depuis le v. 8. jusqu'à la fin.

LEVAIN; en Grec, *zymé*; en Latin, *fermentum*; en Hébreu *seor.* (*a*) La Loi défendoit aux Hébreux de manger du pain levé, ou autre chose, où il entre du levain, pendant les sept jours de la Pâque. (*b*) Les Hébreux avoient grand soin de purifier leurs maisons de tout levain, dés la veille de cette Fête; & Dieu avoit défendu (*c*) de lui offrir dans son Temple ni levain, ni miel; c'est-à-dire, ni pain levé, ni miellé, dans les offrandes de gâteaux & d'autres piéces de four, qui se présentoient au Seigneur sur son Autel. Mais dans d'autres rencontres, rien n'empêchoit que l'on ne lui offrit des pains levez & du miel. Voyez *Num.* XV. 20. 21. où Dieu demande qu'on donne aux Prêtres ou aux Lévites les prémices des pains que l'on paîtrissoit dans toutes les villes d'Israël. Saint Paul veut (*d*) que les Fidéles célébrent la Pâque Chrétienne avec les pains sans levain, *in azymis*, qui signifient dans le sens mystique, la sincérité & la vérité; en quoi il nous donne deux instructions. La premiére, que la Loi qui obligeoit à l'observation littérale de la Pâque, ne subsiste plus; & la seconde, que les pains sans levain désignoient la vérité & la pureté du cœur. Le même Apôtre (*e*) fait allusion à ce qui se pratiquoit dans la cérémonie de la Pâque, où l'on avoit grand soin de nettoyer la maison de tout levain, lorsqu'il dit: Veillez sur vous-mêmes; *car un peu de levain corrompt toute la masse* qui est dans le paîtrin. Il ne faut que gros comme une noix de levain, pour rendre impur

(a) *Exod.* XII. 15. 19. שאר *Zym. Fermentum.*

(b) *Exod.* XII. 15. 19.

(c) *Levit.* II. 11.

(d) 1. *Cor.* V. 7. 8.

(e) 1. *Cor.* V. 6.

tout ce que vous aurez paîtri de pain. Ainſi dans le moral, l'impureté du cœur ſouille toutes nos actions. JESUS-CHRIST appelle (a) *levain des Phariſiens* & des Hérodiens, les maximes & la doctrine de ces gens-là.

(a) *Matt.* XVI. 5. 12.

LEVI, troiſiéme fils de Jacob & de Lia, (b) nâquit en Méſopotamie l'an du Monde 2248. avant J. C. 1752. avant l'Ere vulg. 1756. Aprés que Sichem fils d'Hémor, eut violé Dina fille de Jacob, & ſœur uterine de Lévi & de Siméon, ces deux freres engagérent frauduleuſement Sichem à recevoir la circonciſion; & le troiſiéme jour, lorſque la douleur eſt plus grande, (c) ils entrérent dans la ville de Sichem, & égorgérent tous les mâles qui y étoient, reprirent Dina leur ſœur, & pillérent la ville. (d) Cette action déplut fort à Jacob leur pere, qui leur dit: Vous m'avez troublé, & vous m'avez rendu odieux aux Chananéens; nous ſommes en petit nombre; ils viendront tomber ſur moi, & ils m'extermineront moi & ma maiſon. Siméon & Lévi lui répondirent: Ont-ils dû ainſi abuſer de nôtre ſœur? Aprés cela Lévi deſcendit en Egypte avec ſon pere, (e) ayant déja ſes trois fils, (f) Gerſon, Caath & Mérari. Lorſque Jacob ſe vit prés de ſa fin, (g) il fit venir ſes fils, pour leur donner ſa bénédiction. (h) Il dit à Siméon & à Lévi: Vous êtes freres, & trop unis pour faire le mal; vous êtes des inſtrumens d'une guerre injuſte. A Dieu ne plaiſe que je participe à leurs mauvais deſſeins, & que ma gloire entre jamais dans leur complot; parce que dans leur fureur, ils ont tué un homme, & dans leur reſſentiment, ils ont percé un mur. Que leur fureur ſoit maudite, parce qu'elle eſt opiniâtre; & que leur colére ſoit en exécration, parce qu'elle eſt dure & cruelle. Je les diviſerai dans Jacob, & je les diſperſerai dans Iſraël.

(b) *Geneſ.* XXIX. 34.

(c) *Geneſ.* XXXIV. 25. 26. *&c.*

(d) Vers l'an du M. 2272. avant J. C. 1728. avant l'Ere vulg. 1732.

(e) An du M. 2298. avant J. C. 1702. avant l'Ere vulg. 1706.

(f) *Geneſ.* XLVI. 11.

(g) An du Monde 2315. avant J. C. 1685. avant l'Ere vulg. 1689.

(h) *Geneſ.* XLIX. 5.

En effet Lévi fut diſperſé dans Iſraël, n'ayant point eu de partage au milieu du pays de Chanaan; mais ſeulement quelques villes, qui lui furent aſſignées dans le lot des autres Tribus. Toutefois il n'en fut pas plus mal partagé, puiſque le Seigneur ayant choiſi la Tribu de Lévi, pour ſervir dans ſon Temple, & pour exercer ſon Sacerdoce, il lui accorda pluſieurs grands priviléges, qui la mettoient fort au-deſſus des autres Tribus, ſoit pour la dignité, ou pour les avantages de la vie; puiſque toutes les dixmes, les prémices, les offrandes qui ſe faiſoient au Temple, & pluſieurs parties de toutes les victimes qui s'offroient au Seigneur, lui appartenoient.

Le Teſtament des douze Patriarches, Livre ancien, mais apocryphe, porte que Lévi fut ravi juſqu'au ſeptiéme Ciel, où il eut pluſieurs révélations; entre autres, que le Sacerdoce ſeroit dans ſa famille, & que de ſa Tribu, & de celle de Juda, naîtroit le Sauveur du Monde. C'eſt en effet le ſentiment de pluſieurs Anciens, que la ſainte Vierge étoit des deux Tribus de Juda & de Lévi; de Juda, par ſon pere; & de Lévi, par ſa mere. Il ajoûte que les fils de Lévi crucifieront le Sauveur. Il dit de plus que ce fut l'Ange du Seigneur qui l'engagea au maſſacre des Sichemites; que dans une viſion qu'il eut à Béthel, les Anges le revêtirent des habits ſacerdotaux, & le ſacrérent Prêtre. Aprés cela, ils lui annoncérent la venuë du Meſſie, du Prêtre Eternel. Sur la fin de ſa vie, il déclara à ſes fils tout le mal qu'ils feroient contre la perſonne du Meſſie, & les malheurs qui leur arriveroient en punition de leurs crimes. Il prédit que le voile du Temple ſera rompu, pour découvrir leurs iniquitez. Il dit qu'étant âgé de vingt-huit ans, il épouſa une femme nommée Melcha, qui fut mere de Gerſon, de Caath, de Mérari, & d'une fille nommée Jocabed, qui lui nâquit en Egypte. Gerſon fut pere de Lobni & de Séméï. Caath eut pour fils Amram, Iſaar, Hébron & Oziel. Mérari engendra Mooli & Muſi. Amram fils de Caath, épouſa Jocabed ſa tante, qui étoit née le même jour que lui. Jocabed fut mere d'Aaron, de Moyſe & de Marie. Il finit, en leur prédiſant le crime qu'ils commettront dans la mort du Meſſie, la deſtruction du Temple, leur captivité. Lévi mourut en Egypte, dit ce Livre, âgé de cent trente-ſept ans, & ſes fils à leur retour dans la terre de Chanaan, l'enterrérent dans la caverne d'Hébron.

LEVITES. Tous les deſcendans de Lévi peuvent être compris ſous le nom de Lévites. Mais on entend principalement ſous ce nom ceux qui étoient employez aux plus bas miniſtéres du Temple; pour les diſtinguer des Prêtres deſcendus d'Aaron, qui étoient auſſi de la race de Lévi, par Caath, mais employez à des exercices plus relevez dans le Temple. Nous en avons parlé ſous l'article d'Aaron, & nous en parlerons encore ſous celui de *Prêtres*.

Les Lévites donc étoient tous les deſcendans de Lévi par Gerſon, Caath & Mérari, à l'exception de la ſeule famille d'Aaron; car les enfans mêmes de Moyſe n'avoient aucune part au Sacerdoce, & n'étoient que de ſimples Lévites. Dieu les choiſit en la place des premiers-nez de tout Iſraël, (a) pour le ſervice de ſon Tabernacle & de ſon Temple. Ils étoient chargez d'en garder les portes, d'y faire garde nuit & jour, de porter durant les marches du déſert, les vaſes & les inſtrumens, les ais, les voiles, les cordages & les tables du Tabernacle. Ils obéïſſoient aux Prêtres dans le miniſtére du Temple, en leur préſentant le bois, l'eau, & les autres choſes néceſſaires pour les ſacrifices. Ils chantoient & joüoient des inſtrumens dans le Temple, & dans les autres cérémonies. Ils s'appliquoient à l'étude de la Loi, & étoient les Juges ordinaires du pays, mais toûjours ſubordonnez aux Prêtres.

(a) *Num.* III. 6. ... 46.

Dieu avoit pourvû à la ſubſiſtance des Lévites, en leur donnant toutes les dixmes des grains, des fruits & des animaux dans Iſraël. (b) Mais ils devoient donner aux Prêtres la dixme de leurs dixmes; & comme les Lévites ne poſſédoient point de biens en fonds dans le pays, ces dixmes qu'ils donnoient aux Prêtres, étoient regardées comme les prémices qu'ils devoient offrir au Seigneur.

(b) *Num.* XVIII. 21. 22. 23. 24.

Dieu leur aſſigna quarante-huit villes dans le pays pour leur demeure, (c) avec des champs, des pâturages & des jardins. De ces quarante-huit villes, on en donna treize aux Prêtres, (d) parmi leſquelles on en choiſit ſix pour être villes de refuge. Tandis que les Lévites étoient occupez au ſervice actuel du Temple, ils y étoient nourris des proviſions qui y étoient, & des offrandes journaliéres qu'on y faiſoit; & ſi un Lévite quittoit le lieu de ſa demeure, pour venir ſervir au Temple, même hors le tems de ſon ſéméſtre, ou de ſa ſemaine, il y étoit reçû, nourri & entretenu comme ſes autres freres, qui y étoient en ſemaine. (e)

(c) *Num.* XXXV. 1. 2. 3. *&c.*

(d) *Joſue* XX. 7. XXI. 19. 20. *&c.*

(e) *Deut.* XVIII. 6. 7. 8.

La



HABITS DES LÉVITES .

La consécration des Lévites se faisoit assez aisément. (a) Ils ne portoient point d'habits distinguez du reste des Israëlites, & Dieu ne leur ordonne rien de particulier pour le deüil. Voici la maniére dont on les consacra au Seigneur. (b) Le Seigneur dit à Moyse : Prenez les Lévites du milieu des enfans d'Israël, & purifiez-les. Vous les arroserez de l'eau d'expiation, & ils raseront tout le poil de leur corps, & ils laveront leurs habits. On amenera deux bœufs, ou plûtôt deux taureaux, devant la porte du Tabernacle. Alors tous les enfans d'Israël étant assemblez, mettront leurs mains sur la tête des Lévites, comme pour marquer qu'ils les offrent au Seigneur. Aprés cela les Lévites mettront leurs mains sur la tête des deux taureaux, dont l'un sera offert en holocauste, & l'autre pour le péché. Vous présenterez les Lévites au Grand-Prêtre Aaron & à ses fils, qui les offriront au Seigneur, en les élevant en l'air vers les quatre parties du Monde, ou en leur faisant faire quelques mouvemens, qui ayent du rapport à celui que les Prêtres faisoient, en agitant certaines offrandes vers les quatre parties de la terre.

(a) 2. Par. XXIX. 34.

(b) Num. VIII. 5. 6. 7. &c.

Joseph (c) raconte que sous le regne d'Agrippa Roi des Juifs, environ l'an 62. de J. C. & six ans avant la ruine du Temple de Jérusalem par les Romains, les Lévites demandérent à ce Prince la permission de porter dans le Temple la tunique de lin, comme les Prêtres; ce qui leur fut accordé. Cette innovation déplut aux Prêtres; & l'Historien Juif remarque que l'on n'avoit jamais abandonné impunément les anciennes coûtumes du pays. Il ajoûte qu'Agrippa permit aussi aux familles des Lévites, dont la fonction ordinaire étoit de garder les portes, & de faire d'autres fonctions pénibles, d'apprendre le chant & de joüer des instrumens, pour pouvoir aussi servir au Temple en qualité de Musiciens.

(c) Joseph. Antiq. l. 20. c. 8. p. 699.

Dans les campemens du désert, les Lévites étoient distribuez tout autour du Tabernacle. Moyse & Aaron étoient à l'orient; Gerson, à l'occident; Caath, au midy; & Mérari, au septentrion. (d) Moyse avoit ordonné que les Lévites ne serviroient au Tabernacle, (e) que depuis l'âge de vingt-cinq, ou, comme il dit ailleurs, (f) depuis l'âge de trente ans, jusqu'à cinquante. Mais David voyant qu'ils n'étoient plus occupez à ces gros travaux de transporter les vases du Tabernacle, les obligea à servir dans le Temple dés l'âge de vingt ans. Les Prêtres & les Lévites servoient par tour & par semaine, dans le Temple. (g) Ils entroient en semaine le jour du Sabbat, & en sortoient le même jour de la semaine suivante. Lorsque quelque Israëlite faisoit des festins de dévotion dans le Temple, le Seigneur vouloit qu'on y invitât les Lévites. (h)

(d) Num. III. 17. 18. &c.

(e) Num. VIII. 24.

(f) Num. IV. 3.

(g) 1. Par. XXIII. 24. 2. Par. XXXI. 17. & 1. Esdr. III. 8.

(h) Deut. XII. 18. 19.

LEVITIQUE. C'est le troisiéme Livre du Pentateuque. Il est appellé *Lévitique*, parce qu'il comprend principalement les loix & les réglemens qui regardent les Prêtres, les Lévites, les sacrifices; d'où vient que les Hébreux lui donnent le nom de *Loi des Prêtres*, parce qu'il renferme plusieurs ordonnances concernant les sacrifices. Les Juifs l'appellent aussi *Vajicra*, parce qu'il commence en Hébreu par ce terme, qui signifie, *& il appella*. Dans les sept premiers Chapitres du Lévitique, Dieu prescrit à Moyse les cérémonies qui doivent

s'observer dans l'offrande des holocaustes, des offrandes de pains, & de gâteaux, des sacrifices pacifiques ou d'actions de graces, des hosties pour le péché; & il régle les parties de ces victimes qui doivent être consumées sur le feu de l'Autel, & celles qui doivent être données au Prêtre, qui les offrira. Aprés cela, Moyse raconte la maniére dont les Prêtres furent consacrez, & les sacrifices qui furent offerts en cette occasion; & le malheur qui arriva à Nadab, & à Abiu, qui furent consumez par le feu, pour avoir voulu offrir au Seigneur de l'encens avec un feu étranger. A cette occasion Moyse donne quelques loix pour le deüil que les Prêtres peuvent, ou ne peuvent pas faire, & défend aux Prêtres de boire du vin pendant qu'ils sont en service dans le Temple.

Dans les Chapitres XI. XII. XIII. XIV. XV. Moyse prescrit les régles pour la distinction des animaux purs & impurs; pour la distinction de la lépre des hommes, des maisons, & des habits; pour la purification des hommes incommodez de la gonorrhée, & pour celles des femmes aprés leurs couches. Aprés cela, Dieu prescrit les cérémonies qui doivent s'observer le jour de l'Expiation solemnelle. Il régle les dégrez de parenté dans lesquels il est permis ou défendu de se marier. Il défend les alliances avec les Chananéens, l'idolâtrie, le vol, le pariure, la calomnie, la haine, les superstitions des Gentils, la magie, les divinations, les augures, les prostitutions, l'adultére. Il défend l'usage des fruits d'un arbre, pendant les cinq premiéres années qu'il est planté. Il veut que l'on laisse quelque chose pour les pauvres dans le champ, lorsqu'on scie les bleds. Il exprime les défauts qui rendent les victimes indignes d'être offertes au Seigneur. Dans le Chapitre XXIII. il marque les principales Fêtes de l'année, qui sont Pâques, la Pentecôte, les Tabernacles, l'Expiation solemnelle, & la Fête des trompettes, ou du commencement de l'année civile. On y trouve l'histoire d'un homme qui fut lapidé, pour avoir blasphémé le nom du Seigneur. (a) Il prescrit ce que l'on doit observer dans l'année sabbatique & dans l'année du Jubilé. (b) Enfin il finit par des réglemens touchant les vœux, & les dixmes que l'on doit offrir au Tabernacle. (c)

(a) Levit. XXIV. 10. 11.

(b) Levit. XXV. 3. 4. 5. &c.

(c) Levit. XXVII.

Tout le monde convient que *Le Lévitique* est un Livre Canonique, & d'une autorité divine. On tient communément que c'est l'ouvrage de Moyse, aussi-bien que le reste du Pentateuque. Il contient l'histoire de ce qui se passa durant les huit jours de la consécration d'Aaron & de ses fils, qui se fit l'an du Monde 2514. avant J. C. 1486. avant l'Ere vulgaire 1490. Les Loix qui y sont prescrites sur d'autres sujets que les sacrifices, n'ont aucune marque de Chronologie, qui puisse faire juger du tems où elles ont été données.

LEVIATHAN. Ce terme se trouve souvent dans l'Ecriture, & les Peres l'entendent ordinairement dans le sens moral, du Démon, qui est le serpent tortueux & ennemi. Les Juifs (d) tiennent qu'au cinquiéme jour de la création du Monde, Dieu créa deux animaux; l'un nommé Hénoch, & l'autre Léviathan. Hénoch fut mis sur la terre pour y vivre, & Dieu lui donna l'herbe de mille montagnes pour sa nourriture. Léviathan fut laissé dans l'eau, où il avoit été créé, & où il demeure, en attendant

(d) 4. Esdr. VI. 47. 48. 49. 50. 51.

le jour du Jugement, où il ſera tué, & ſervi ſur la table du feſtin des Elûs. Le terme *Léviathan*, ſelon ſon étymologie, ſignifie un grand poiſſon, ou un monſtre marin. *Léviath* peut marquer ce qui eſt joint, collé, lié enſemble; & *than*, un grand poiſſon; (a) comme qui diroit le grand poiſſon chargé d'écailles, collées & ſerrées l'une contre l'autre. On ſçait que le crocodile eſt fort long & fort grand, & qu'il a des écailles ſi fortes & ſi épaiſſes, qu'elles ſont impénétrables aux traits des chaſſeurs & aux pointes des pêcheurs. Nous croyons donc que *Léviathan* ſignifie le crocodile.

(a) לויתן *Leviath-than.*

Job parle au long de la chaſſe du *Léviathan* au Chap. XLI. 20. & ſuivans, & il n'y dit rien qui ne convienne parfaitement au crocodile. Au Chap. III. ℣. 8. il dit: *Que ceux qui maudiſſent le jour, & qui ſont prêts à éveiller le Léviathan, maudiſſent le jour de ma naiſſance.* Nous croyons qu'il veut parler des Athlantes & des peuples de la haute Egypte, qui maudiſſent le ſoleil, (b) parce qu'il les brûle par ſes exceſſives ardeurs; & qui ſont aſſez hardis pour éveiller le crocodile, pour l'attaquer, le faire mourir, & le manger. (c) Ezéchiel déſigne le Roi d'Egypte ſous le nom de *grand Than*, ou de grand Dragon, de grand Poiſſon. (d) Iſaïe (e) menace de frapper de mort *Léviathan, le ſerpent droit*; c'eſt le Roi de Babylone; & *Léviathan, le ſerpent tortu*, c'eſt le Roi de l'Egypte. Le crocodile étoit conſidéré comme le Roi des poiſſons d'eau douce; & les Hébreux donnoient à tous les poiſſons le nom de *ſerpens* ou de *reptiles*. Le Prophéte Roi (f) dit que le Seigneur a créé le *Léviathan* pour ſe jouer dans les eaux. C'eſt donc un animal aquatique.

(b) *Vide Strabo l. 17. p. 563. Plin. l. 8. c. 8. Herodot. l. 4. c. 184.*

(c) *Pſalm. LXXIII. 14. Herodot l. 2. c. 69. Plin. l. 8. c. 25. & l. 28. c. 3.*

(d) *Ezech. XXIX 3.*

(e) *Iſai. XXVII. 1. Viſitabit Dominus ſuper leviathan ſerpentem vectem; & ſuper leviathan ſerpentem tortuoſum.*

(f) *Pſalm. LXXIII 14.* על לויתן נחש ברח ; ועל לויתן נחש עקלתון

LEZARD. Moyſe (g) met entre les animaux impurs, dont il défend de manger, deux ſortes de lézard; *ſtellio & lacerta*. On connoit pluſieurs ſortes de lézards. Il y en a dans l'Arabie d'une coudée de long: mais on dit que dans les Indes, on en voit de vingt-quatre pieds de longueur. On mange des lézards dans l'Amérique, où ils ſont fort bons. Un lézard peut raſſaſier quatre hommes. Il y a beaucoup d'apparence que l'on en mangeoit auſſi quelquefois dans l'Arabie & dans la Judée, puiſque Moyſe les met au rang des animaux immondes.

(g) *Levit XI. 30.* חנטמת הלטאה וחכט

70. Ἀσκαλαβώτης, καὶ Σαύρα.

Nous trouvons pluſieurs ſortes de lézards dans l'Ecriture; du moins nous trouvons juſqu'à trois ou quatre termes pour l'exprimer; *letaa, chometh, tinſchemeth*, & *ſchemamith*. Les trois premiers mots ſe trouvent dans l'endroit cité de Moyſe. Les deux premiers ſont traduits par, *ſtellio & lacerta*. Le troiſiéme eſt traduit par, *une taupe*: mais Bochart ſoutient que c'eſt *un chaméléon*. Le quatriéme eſt décrit dans les Proverbes, XXX. 28. & il y eſt traduit par, *ſtellio*, un lézard. Le même Auteur, à qui nous déférons beaucoup dans ces matiéres, appuye la Verſion de la Vulgate & des Septante, contre ceux qui traduiſent *un ſinge, une ſang-ſuë*, ou *une araignée*. On le peut voir *de Animal. ſacris, primâ parte, l. 4. c. 4. 5. 6. & 7.*

LIAH, femme de Jacob, & fille aînée de Laban. Son pere l'introduiſit la premiére nuit de ſes nôces, dans la chambre & dans le lit de Jacob, qui croyoit que ce fût Rachel, qu'il avoit épouſée dans la bonne-foi. (h) Et lorſqu'il ſe plaignit de cette ſupercherie, Laban lui répondit que ce n'étoit point la coûtume de ce pays de marier les plus jeunes avant les aînées. Ainſi il fallut que Jacob s'engageât de ſervir Laban encore pendant ſept ans, pour avoir Rachel. Le Seigneur voyant que Jacob avoit plus d'inclination pour Rachel, que pour Liah, donna la fécondité à celle-ci, & la rendit mere de ſix fils & d'une fille; ſçavoir, Ruben, Siméon, Lévi; Juda, Iſſachar, Zabulon, & Dina; ſans parler de Gad & d'Aſer, que Zelpha ſa ſervante, donna à Jacob, & que Liah adopta. On ne ſçait pas l'année de la mort de Liah; mais on ſçait qu'elle mourut dans la terre de Chanaan, & qu'elle fut enterrée dans la caverne où Sara, Abraham & Iſaac avoient été mis. (a)

(h) *Geneſ. XXIX. 23. An du Monde 2145. avant J. C. 1755. avant l'Ere vulg. 1759.*

(a) *Geneſ. XLIX. 31.*

LIBAN, montagne fameuſe, qui ſépare la Syrie de la Paleſtine. Elle forme dans ſa longueur comme un fer de cheval, commençant à trois ou quatre lieuës de la Mer Méditerranée, au-deſſus de Symire, (b) & s'avançant du nord au midy vers Sidon, de-là ſe recourbant du couchant à l'orient, de Sidon vers Damas; & enfin retournant du midy au ſeptentrion, depuis l'endroit de Damas, juſques vers Laodicée Scabieuſe. La partie occidentale de cette chaîne de montagnes, eſt proprement ce que l'on appelle *le Liban*. Les Grecs ont nommé Antiliban l'autre partie qui lui eſt oppoſée vers l'orient, & qui s'étend du midy au nord. Entre ces deux montagnes, eſt une longue vallée, nommée Célé-Syrie, ou Syrie Creuſe; dans Joſué, *plaine du Liban, Joſue* XI. 17. aujourd'hui *Betkah*, de l'Hébreu *Bekah*, qui ſignifie *une plaine*. Nous avons parlé des cédres du Liban, ſous l'article des *Cédres*. Le nom de *Liban*, vient de l'Hébreu *Leban* ou *Laban*, qui ſignifie *blanc*. On lui a donné ce nom apparemment à cauſe des neiges dont il eſt toûjours couvert en pluſieurs endroits. Jérémie (c) parle des neiges du Liban; & Tacite: (d) *Mirum dictu tantos inter ardores opacum, fidumque nivibus.*

(b) *Plin. l. 5. c. 20. Euſ. & Hieronym. in locis Hebr. in Antilibano.*

(c) *Jerem. XVIII. 14.*

(d) *Tacit. l. 5. hiſt. c. 6.*

On donne auſſi au Temple de Jéruſalem le nom de *Liban*. *Liban, ouvre tes portes, & que le feu dévore tes cédres*, (e) dit Zacharie, en parlant de la future déſolation du Temple par les Romains. Et Ezéchiel: (f) *Un grand aigle avec de grandes ailes eſt venu ſur le Liban, & a emporté la moëlle du cédre.* Il parle de Nabuchodonoſor, qui prit le Temple, le brûla, & enleva tous ſes tréſors.

(e) *Zach. XI. 1.*

(f) *Ezech. XVII. 3.*

Enfin on a donné au palais que Salomon bâtit dans Jéruſalem, le nom de maiſon du Liban, *domus ſaltûs Libani*; apparemment à cauſe de ſon élévation, ou de la blancheur de ſes murs, ou plûtôt à cauſe de la quantité de bois de cédre & de colomnes qui y étoient.

TOUR DU LIBAN. Salomon dans le Cantique des Cantiques, (g) compare le nez de ſon Epouſe *à la tour du Liban, qui regarde Damas*. Les Voyageurs parlent d'une tour que l'on voit ſur le Liban, du côté de Damas, & qui paroît avoir été fort haute. Benjamin de Tudéle aſſure que les pierres de cette tour, dont il avoit vû les reſtes, avoient vingt paumes de long, & douze de large. Gabriel Sionite dit que ce château avoit cent coudées de long, ſur cinquante de large. Maundrel parle auſſi de cette tour, mais il ne la vit que de loin.

(g) *Cant. VII. 4.*

LIBATION. Ce terme eſt conſacré dans le langage de l'Ecriture, pour marquer l'effuſion des liqueurs, du vin, par exemple, que l'on répandoit ſur les victimes immolées au Sei-

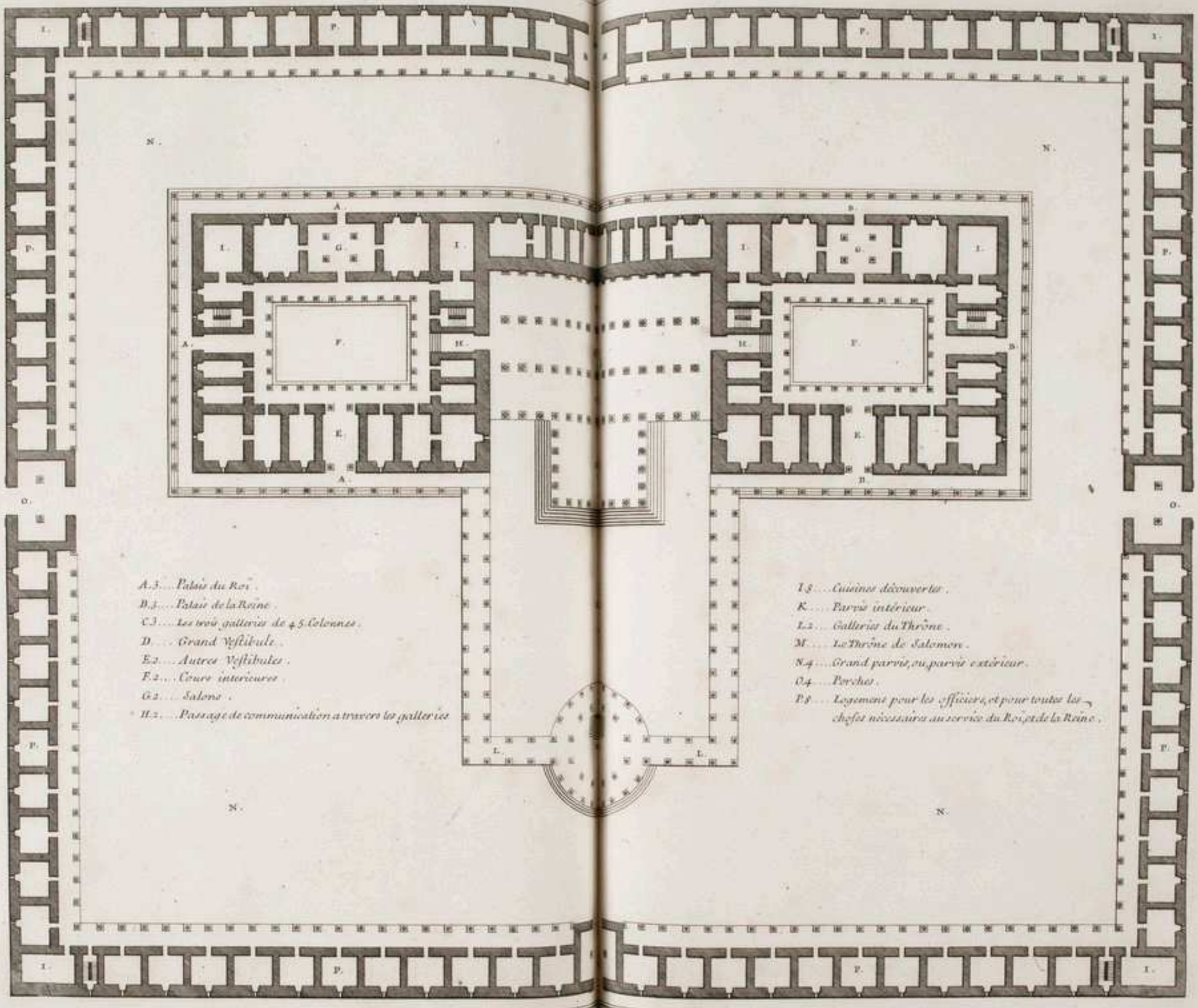

PLAN DU PALAIS DE SALOMON, APPELÉ LA MAISON DU BOIS DU LIBAN. 3 Reg. VII. 2.

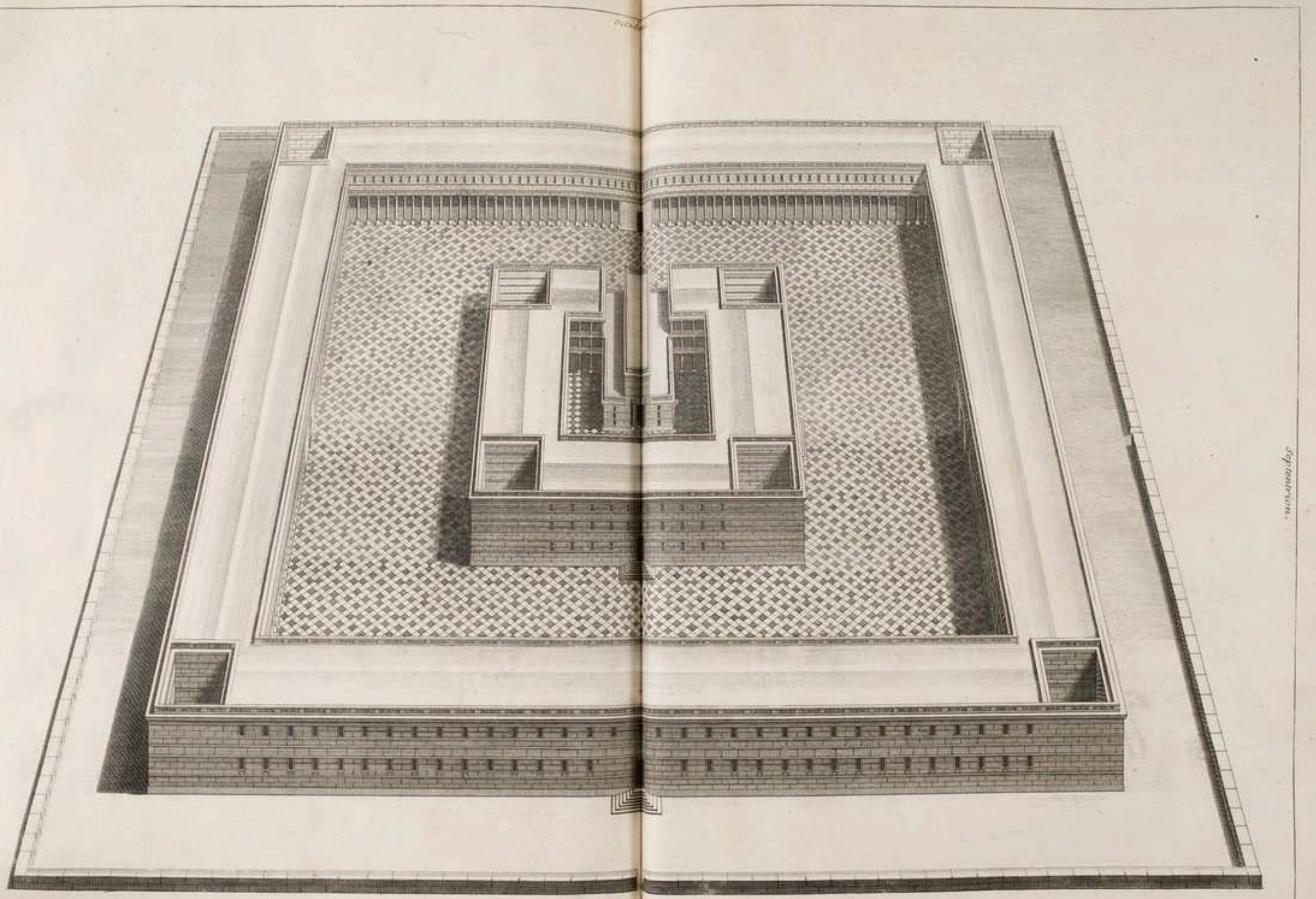

VEUË, ET ÉLÉVATION DU TEMPLE DE SALOMON.

(a) Voyez Levit. XXIII. 13. Num. XV. 5.

gneur. (a) La mesure du vin pour les libations, étoit la quatriéme partie du hin ; c'est-à-dire, une pinte, un poisson, cinq pouces cubes, & un peu plus.

LIBER, *Liberi*. C'est le même que Bacchus. Il est nommé *Liber*, à cause de la liberté qu'inspire le vin. Antiochus Epiphanes contraignit les Juifs de célébrer les Fêtes de Liber, étant couronnez de lierre, qui est l'arbre consacré à cette Divinité : *Cogebantur hederâ coronati Libero circuire.* (b) On voit par le troisiéme Livre des Maccabées, (c) que l'on imprimoit avec un fer chaud, la figure d'une feüille de lierre, sur ceux des Juifs qui persistoient dans leur Religion en Egypte, sous Philopator.

(b) 2. Macc. VI. 7.

(c) 3. Macc. c. 2.

LIBERTINUS, Affranchi ; *Synagoga libertinorum*. Voyez *Synagogue*.

LIBYE. Voyez *Lybie*.

LICORNE ; en Latin, *unicornis*, en Hébreu, *reem*, (d) en Grec, *monoceros*, ou *rhinoceros*. Cet animal est fort connu dans les Auteurs sacrez, & chez les Profanes. Mais ceux-ci en ont donné des descriptions si bizarres & si extraordinaires, qu'ils ont fait douter s'il y avoit de vrayes licornes, ou de vrais rhinoceros. Les Voyageurs encore aujourd'hui varient dans la description qu'ils font de la licorne. Marmol dit qu'elle ressemble à un poulain de deux ans, excepté qu'elle a une barbe de bouc, & au milieu du front, une corne de trois pieds, polie, blanche & rayée de rayes jaunes. Le R. P. Jérôme Lobo dit qu'en Ethiopie il y a un animal nommé arvocharis, qui est extrémement vîte, n'a qu'une corne, & ressemble à un chevreüil. Jean Gabriel Portugais asûre avoir vû dans le Royaume de Damor, une licorne, qui avoit une belle corne blanche au front, longue d'un pied & demi. Le poil de son cou & de sa queuë étoit noir & court, & l'animal étoit de la grandeur & de la forme d'un cheval bay. Vincent Le Blanc rapporte qu'il a vû une licorne dans le Serail du Roi de Pégu, dont la langue étoit fort longue & raboteuse. Sa tête ressembloit plûtôt à celle d'un cerf, qu'à celle d'un cheval. Loüis de Barthème dit qu'il a vû chez le Soldan de la Méque en Arabie, deux licornes, qui lui avoient été envoyées par un Roi d'Ethiopie. Elles étoient grandes comme un poulain de trente mois, de couleur obscure, & avoient la tête presque comme celle d'un cerf, une corne de trois brasses de long, quelque peu de crin, les jambes menuës, le pied fendu, & les ongles d'une chévre. On dit qu'il y a aussi des licornes de mer, & qu'il en échoüa une en 1644. au rivage de l'Isle de la Tortuë, voisine de celle de S. Domingue. Voyez le Dictionnaire des Arts & des Sciences.

(d) Num. XXIII. 22. Deut. XXXIII. 17. Job. XXXIX. 9. & XXIX. 6. & 11. Isai. XXXIV. 7. ☐N7 Rheem.

De tout ce que nous venons de raconter, il s'ensuit visiblement, ou que la plûpart des Relations qui parlent de la licorne, sont fausses, ou que les Voyageurs ont confondu plusieurs espéces d'animaux en un seul. Nous sçavons qu'il y a plusieurs sortes d'animaux dans l'Ethiopie & dans les Indes, qui n'ont qu'une corne, les uns sur le nez, les autres sur le front, & les autres sur la tête. On trouve des vaches, des taureaux, des chevaux, des ânes, des dains, des chévres & d'autres animaux, qui n'ont qu'une corne. Dalechamp (e) en a remarqué jusqu'à sept espéces. Pline parle des ânes, des oryx, des taureaux, qui n'ont qu'une corne. Le Moine Cosme (f) Egyptien, nous a donné la description d'un rhinoceros, comme d'un animal connu en Ethiopie. Les Peres Jesuites Portugais, qui ont demeuré long-tems dans ce pays, asûrent que non-seulement ils en ont vu, mais encore qu'ils en ont nourri. M. Chardin (a) a vû en Perse un rhinoceros, qui avoit une corne sur le nez, de la grosseur & de la forme à peu prés d'un pain de sucre, de deux livres. La couleur de cette corne étoit de gris brun, de même que la peau de l'animal au-dessus des narines. Le museau du rhinoceros est rond, tourné comme un bec d'aigle. Il n'a que quatre dents ; deux en haut, & deux en bas. Ses yeux sont placez fort bas, presque contre les lévres. Sa queuë est menuë, & composée de neuf ou dix nœuds. Sa peau est couverte par tout, hormis au dos & à la tête, de petits nœuds ou durillons, fort semblables à ceux d'une écaille de tortuë. Ses pieds sont courts & épais, faits de trois fourchons ou argots de corne par le devant, & de durillons sur le derriére.

(e) Dalechamp. in Plin. l. 8. c. 21. & l. XI. 46.

(f) Cosmas Monach. t. 2. collect. SS. PP. p. 338.

(a) Chardin voyage de Perse, t. 3. p. 45.

On asûre que les Abyssins se servent des rhinoceros, les apprivoisent, & les accoûtument au travail, comme ils font les éléphans. On montre plusieurs cornes de licornes, de monoceros ou de rhinoceros, dans les Cabinets des Curieux ; mais elles ne sont ni égales en grandeur, ni uniformes pour la couleur, la grosseur & la figure. La corne de la licorne est blanche, à ce que l'on prétend, & longue de cinq palmes. Celle du poisson monoceros est à peu prés de même couleur, mais plus longue. Celles du rhinoceros sont brunes, solides, un peu recourbées, un peu moins longues que celles de la licorne. J'en ai vû de plusieurs espéces, & de différentes grosseurs & grandeurs ; ce qui me persuade qu'elles ne sont pas d'une même espéce d'animal.

Au reste les Interprétes ne conviennent pas que l'Hébreu *rhéem*, signifie ni la licorne, ni le rhinoceros, ni le monoceros. Les uns croyent que c'est *l'Urus*, sorte de bœuf sauvage. D'autres entendent le daim, ou le chevreüil, ou l'oryx, qui est une sorte de chevreüil d'Arabie, fort gras, d'un poil blanc, & qui a de fort grandes cornes. Aristote ne donne qu'une corne à l'oryx ; mais les Arabes, qui l'appellent *rim*, lui en donnent deux. Le réem étoit fort farouche, puisque Dieu demande à Job (b) s'il pourra apprivoiser le réem, si cet animal mangera dans son étable, comme une bête de service, & s'il l'attachera au joug. Moyse (c) relevant la force de Joseph, dit que ses armes sont comme celles du *rhéem* ; & le Psalmiste (d) prie Dieu de le garantir des dents du lion, & de la corne du rhéem. Voyez Bochart *De Animal sacr. parte 1. l. 3. c. 27.*

(b) Job. XXXIX. 9. 10.

(c) Deut. XXXIII. 17.

(d) Psal. XXI. 22.

LIDIE. Voyez *Lydie*.

LIERRE ; en Latin, *hedera* : arbrisseau toûjours verd, qui s'attache aux murailles & aux arbres, pour se soutenir. Nous avons remarqué sous l'article de *Liber*, que le lierre étoit consacré à Bacchus, & qu'on imprimoit avec un fer chaud la figure d'une feüille de lierre, sur ceux qui étoient dévoüez à cette fausse Divinité. Nous avons remarqué aussi sous l'article de *Jonas*, que saint Jérôme avoit traduit par *hedera*, ce que les anciens Interprétes Grecs avoient rendu par, une courge, *cucurbita*. On ignore comment les Hébreux appelloient le lierre ; car il est certain que l'Hébreu *kikaion*, qu'on lit dans Jonas, (e) ne signifie

(e) Jonas IV. 6. 7. 9.

point du tout cet arbrisseau.

(a) *Levit.* XI. 6. ארנבת *Arnebeth.* 70. Δασύπους *Confer Deut.* XIV. 7.

LIEVRE, animal fort connu. Moyse (*a*) le range parmi les animaux immondes, quoiqu'il rumine, dit-il; mais parce qu'il n'a pas le pied fendu en deux : *Num & ipse ruminat ; sed ungulam non dividit.* Il a le pied fendu en plusieurs ongles, ou espéces de doigts; ce qui seul suffisoit pour le faire déclarer impur. On est persuadé aujourd'hui que le liévre ne rumine pas : mais apparemment que l'on croyoit le contraire du tems de Moyse; car les Naturalistes conviennent qu'il ne rumine point, & on ne connoît aucun Auteur, hors Moyse, qui ait écrit qu'il rumine. Seulement Aristote (*b*) a remarqué que le liévre a cela de commun avec les animaux ruminans, que l'on trouve du caillé dans son estomach. Le Pape Zacharie dans son Epître à saint Boniface Archevêque de Mayence, exhorte les Chrétiens à s'abstenir de la chair de liévre. Au reste les Interprétes ne sont point partagez sur la signification de l'Hébreu *arnebeth*. Ils conviennent qu'il signifie le liévre.

(b) *Hist. animal. l. 3. c. 22.*

(c) *Exod.* XXVIII. 19. לשם *Lschem*, *ligurius* 70. *Hieronym. Epiph. Joseph.*

LIGURE, pierre précieuse; en Latin, *ligurius*; en Hébreu, *leschem*. (*c*) Théophraste & Pline décrivent le ligure comme une pierre semblable à l'escarboucle, & d'un éclat luisant comme le feu. Saint Epiphane & saint Jérôme ont crû que c'étoit une espéce d'hyacinthe. Quelques-uns ont prétendu que c'étoit la même que *lyncurius*, ou pierre de lynx, qui se forme, dit-on, (*d*) de l'urine du lynx, qui se congéle en une pierre luisante, dés qu'elle est sortie de son corps. Mais cela est fabuleux, comme le remarque Pline lui-même, qui le rapporte. Le ligure étoit la premiére pierre du troisiéme rang du rational du Grand-Prêtre, & elle étoit inscrite du nom de Gad.

(d) *Ælian. de animal. l. 4. c. 17. Plin l. 8. c. 38 & l. 37. c. 3.*

LILITH. C'étoit, disent les Rabbins, (*e*) la premiére femme d'Adam, qui se sépara de son mari, & ne voulut plus retourner avec lui, quoique Dieu lui eût envoyé deux Anges pour l'y contraindre. Ils croyent qu'elle mange les enfans nouveau-nez. C'est pourquoi les Juifs, lorsqu'un enfant est né dans une maison, écrivent avec de la craye, ou autrement : *Qu'Adam & Eve soient ici ; que Lilith s'en éloigne.* Ils écrivent aussi les noms des trois Anges qui poursuivirent Lilith; sçavoir, *Sennoï*, *Sansennoï*, *Samangeloph*; parce que Lilith leur promit de ne faire aucun mal aux lieux où elle trouveroit leurs noms. Nous avons déja parlé de Lilith, sous l'article de *Lamia*. Isaïe (*f*) fait mention de *Lilith*; & saint Jérôme la traduit par *Lamia*, & les Septante, par *Onocentauri*. Nous croyons que ce terme signifie un oiseau nocturne, & de mauvais augure, comme la chouette, le hibou, le chat huant, la chauve-souris. *Lilith* en Hébreu, signifie *la nuit*. Isaïe dit que l'Idumée sera réduite en une affreuse solitude, où l'on ne verra que des animaux sauvages & de mauvais augure, des Démons, des Satyres, des chouettes, &c.

(e) *Ben Sira, p. 24. Elias in Thisbi, &c.*

(f) *Isai.* XXXIV. 14. שם הרגיעו לילית

LIMBES. Voyez ci-aprés *Lymbes*.

S. LIN, dont parle saint Paul dans sa seconde Epître à Timothée, Chap. IV. ℣. 21. *Salutant te Linus, & Claudia, & Fratres omnes;* étoit, selon quelques-uns, fils de Claudia, dont il est parlé dans le même verset. Saint Irénée, Eusébe, Optat, saint Epiphane, saint Augustin, saint Jérôme & Théodoret, asûrent que saint Lin succéda immédiatement à saint Pierre dans le siége de Rome. Il gouverna douze ans & quelques mois. Le Livre des Constitutions Apostoliques (*a*) dit qu'assez long-tems avant la mort de saint Pierre, saint Lin avoit été ordonné Evêque de Rome par saint Paul. Rufin (*b*) avance que saint Lin & saint Anaclet ayant administré l'Eglise de Rome du vivant des Apôtres saint Pierre & saint Paul, mais en leur absence, saint Pierre un peu avant sa mort, choisit enfin saint Clément pour lui succéder dans la Chaire de Rome; & saint Epiphane (*c*) veut que saint Clément ait par modestie refusé d'exercer cette charge, jusqu'aprés la mort de saint Lin & de saint Clet. De tout cela il est aisé de conclure que l'on ne sçait que trés-imparfaitement l'histoire de saint Lin. Ce fut durant son Pontificat qu'arriva la ruine de Jérusalem, l'an 70. de J. C. Les Grecs en font la Fête le 5. de Novembre, & les Latins le 23. de Septembre. Voyez M. de Tillemont.

(a) *Constit. Apost. l. 7. c. 46.*

(b) *Rufin. Recognit. pr. pag. 398.*

(c) *Epiphan. hæres. 27.*

LIN, nommé en Hébreu (*d*) *bad*, plante assez connuë, dont l'écorce étant préparée, sert à faire des toiles trés-fines & trés-estimées.

(d) בד *Bad, Linum.*

Il y a une autre sorte de lin, que l'Ecriture appelle *schesch*, (*e*) & que nous croyons être le cotton. Voyez ci-devant l'article *Cotton*.

(e) שש *Schesch. Gossypion.*

Le byssus (*f*) est aussi compris sous le nom de lin; mais c'étoit une matiére assez différente & du lin, & du cotton. C'étoit une espéce de soye attachée au poisson enfermé dans la nacre rouge, que Rondelet a appellé *Pinna manga*. Voyez ci-devant *Byssus*.

(f) בוץ *Buz. Byssus.*

Enfin la plante du lin est nommée en Hébreu (*g*) *phista*, aussi-bien que le lin dont on faisoit les habits.

(g) *Exod.* IX. 31. המשתה *Hapischtah. Linum virens.*

LION, animal fort connu, & dont il est trés-souvent parlé dans l'Ecriture. Le lion passe pour le Roi des animaux à quatre pieds. Il est d'un poil tirant sur le roux. Il a le devant de la tête quarré, le museau plat & gros, les yeux affreux, la gueule grande, le cou couvert d'une grosse criniére, le ventre grêle, les jambes & les cuisses grosses & nerveuses, la queuë longue, grosse & trés-forte. Il a cinq ongles aux pieds de devant, & quatre à ceux de derriére. Les Hébreux ont sept termes pour signifier le lion, dans ses différens âges. (*h*) 1. *Gur*, ou *Gor*, un jeune de lion, un lionceau. 2. *Chephir*, un jeune lion. 3. *Ari*, ou *Arié*, un lion jeune & vigoureux. 4. *Schachal*, un lion dans la force de son âge. 5. *Schachaz*, un lion vigoureux. 6. *Labi*, un vieux lion. 7. *Laisch*, un lion décrépit & cassé de vieillesse. Mais dans l'usage on ne fait pas toûjours ces distinctions.

(h) 1. גור *Gur.* 2. כפיר *Chephir.* 3. ארי *vel* אריה *Ari.* 4. שחל *Schachal.* 5. שחץ 6. לביא 7. ליש

LIS; en Latin, *lilium*, en Hébreu, (*i*) *soschan*, ou *schuschan*, peut-être à cause du nombre de ses feüilles, qui sont au nombre de six, en Hébreu, *ses*, ou *schesch* Le lis est une fleur fort commune. Il y en a de plusieurs couleurs; des blancs, des rouges, des orangez, des jaunes Ils étoient fort communs dans la Judée, & venoient en pleine campagne. *Voyez les lis des champs*, dit JESUS CHRIST dans l'Evangile; (*k*) *ils ne travaillent point, & ne filent point; & cependant je vous déclare que Salomon dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu a soin de vêtir de cette sorte une herbe des champs, qui est aujourd'hui, & qui sera demain jettée dans le feu, combien aura-t-il plus de soin de vous vêtir ?* On voit par-là que lorsque les lis étoient fannez, on les coupoit, & on les jettoit au feu, pour brûler.

(i) שושן *Lilium. Gr.* Κρίνον.

(k) *Matt.* VI. 28. 29. 30.

LISIAS. Voyez *Lysias*.

LITHOSTROTOS, lieu pavé de pierres. Ce terme eſt Grec. Voyez *Gabbatha*.

(a) Λειτουργία. עבודה *ſervitus, miniſterium.*

LITURGIE. (*a*) Ce terme eſt Grec d'origine, & eſt conſacré dans l'Egliſe, pour ſignifier le ſaint Sacrifice de l'Autel, où l'on conſacre le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST. Il ne ſe trouve pas toutefois toûjours dans ce ſens dans les Livres du nouveau Teſtament. S. Luc & S. Paul l'employent quelquefois pour déſigner le ſervice des Prêtres de l'ancien Teſtament; (*b*) par exemple, en parlant du miniſtére de Zacharie pere de Jean-Baptiſte, & du miniſtére ſacerdotal de Melchiſédech. Il s'employe auſſi pour marquer le ſervice que S. Paul rendoit aux Fidéles dans la prédication de l'Evangile, & dans les aumônes qu'il leur procuroit. (*c*) Dans les Livres de l'ancien Teſtament, il eſt mis pour le ſervice que les Prêtres & les Lévites rendoient au Seigneur dans le Temple. (*d*) Il répond à l'Hébreu *aboda*, qui ſignifie *ſervitus, officium, miniſterium.*

(b) *Luc.* I. 23. *Heb.* IX. 2.

(c) 2. *Cor.* IX. 12. *Philipp.* II. 25. 30.

(d) 1. *Par.* XXVI. 30. *Num.* IV. 21. *& paſſim.*

LIVIAS, ville de de-là le Jourdain, nommée auparavant *Betharamphta*. (*e*) Hérode le Grand lui donna le nom de *Livias*, ou *Libias*, en l'honneur de Livie femme d'Auguſte.

(e) *Euſeb. in locis. in Betharamphta. Hieronym. in Bethara.*

LIVRE; en Latin, *Liber*, en Hébreu, *Sepher*, en Grec, *Biblos*. (*f*) On s'eſt ſervi autrefois de différentes choſes pour faire les Livres. Les lames de plomb & de cuivre, les écorces des arbres, les briques, les pierres, le bois, furent la premiére matiére qu'on employa, pour y graver les choſes & les monumens que l'on vouloit tranſmettre à la poſtérité. Joſeph (*g*) parle de deux colomnes, l'une de pierres, & l'autre de briques, ſur leſquelles les enfans de Seth écrivirent leurs inventions & leurs découvertes aſtronomiques. Porphyre (*h*) fait mention de quelques colomnes que l'on conſervoit en Créte, où étoient écrites les cérémonies des ſacrifices des Corybantes. Les Oeuvres d'Héſiode furent d'abord écrites ſur des tables de plomb, que l'on conſervoit dans le Temple des Muſes en Béotie. Les Loix du Seigneur furent écrites ſur la pierre, & celles de Solon, ſur des ais de bois. (*i*) Les tablettes de bois, de boüis & d'yvoire furent auſſi fort communes dans l'Antiquité. Quand elles étoient de ſimple bois, ſouvent on les enduiſoit de cire, pour avoir la facilité d'écrire & d'effacer avec le ſtilet.

(f) ספר *Sepher. Græc. Βίβλος. Liber.*

(g) *Joſeph. Antiq. l. 1. c. 3.*

(h) *Porphyr. l. 2. de abſtinentia.*

(i) *Plutarch. in Solone. Vide & Laërt. in Solone.*

Aux ais de bois ſuccédérent les feüilles de palmier, & l'écorce la plus mince & la plus déliée des arbres, comme du tilleul, du freſne, de l'érable, de l'orme. De là eſt venu le nom de ***Liber***, qui ſignifie l'écorce intérieure des arbres. Et comme on rouloit ces écorces, pour les tranſporter avec plus de facilité, ces rouleaux furent appellez *volumen*, volume; nom qui fut donné auſſi aux rouleaux de papier & de parchemin, dont nous allons parler.

Le papier, *papyrus*, eſt une eſpéce de roſeau qui croît ſur les bords du Nil. Le tronc de cette plante eſt composé de pluſieurs feüilles posées l'une ſur l'autre, que l'on détache avec une éguille. On les étend enſuite ſur une table moüillée à la largeur que l'on veut donner à la feüille du papier. On couvre cette premiére planche d'une couche de colle forte fine, ou de l'eau boüeuſe du Nil échauffée; puis on poſe une ſeconde planche de feüilles de papier ſur cette colle, & on laiſſe sécher le tout au ſoleil. Voilà ce que c'étoit que le papier d'Egypte, qui a donné ſon nom à nôtre papier, qui en eſt ſi différent.

Les Rois d'Egypte ayant amaſsé à Aléxandrie une nombreuſe Bibliothéque, ceux de Pergame voulurent imiter cet exemple. Mais les Rois d'Egypte par jalouſie, ou autrement, défendirent le tranſport du papier hors de leurs Etats; ce qui obligea les Rois de Pergame d'inventer le parchemin, nommé *pergamenum*, à cauſe de la ville de Pergame; ou *membrana*, à cauſe qu'il eſt fait de la peau qui couvre les membres des animaux. De ces feüilles de vélin, ou de parchemin, on fit des Livres de deux ſortes. Les uns étoient des rouleaux compoſez de pluſieurs feüilles de vélin, collées ou couſuës l'une à l'autre bout à bout. Ces Livres ne s'écrivoient que d'un côté; & pour les lire, il falloit les dérouler, & les étendre. Les autres Livres étoient comme les nôtres, compoſez de pluſieurs feüillets liez les uns auprés des autres, écrits des deux côtez, & qui s'ouvroient comme nous ouvrons nos Livres. Les Juifs ſe ſervent encore de rouleaux dans leurs Synagogues, & les Bibles qu'ils y liſent en ſolemnité, ſont faites à la maniére des anciens volumes.

Les Anciens écrivoient auſſi ſur le linge. Pline (*a*) dit que les Parthes, encore de ſon tems, écrivoient ſur leurs habits; & Tite-Live (*b*) parle de certains Livres de linge, *lintei Libri*, ſur leſquels on écrivoit les noms des Magiſtrats, & l'hiſtoire de la République Romaine, & que l'on conſervoit dans le Temple de la Déeſſe *Moneta*.

(a) *Plin. l. 13. c. 11.*

(b) *Tit. Liv. Decad. 1. lib. 4. & 10.*

Quant au papier dont nous nous ſervons aujourd'hui, qui eſt fait avec de vieux linges pourris, broyez & réduits en une eſpéce de boüillie, on n'en ſçait pas l'origine. On ne voit aucun Livre qui ſoit vieux de plus de cinq cens ans, qui ſoit écrit ſur ce papier; & peut-être que le plus ancien Auteur où il en ſoit fait mention, eſt Pierre le Vénérable, (*c*) qui parle des Livres faits de vieux linges: *Ex raſuris veterum pannorum.* Le P. Dom Bernard de Montfaucon a traité auſſi du papier de cotton, *carta bombycina*, qu'il montre avoir été en uſage il y a plus de ſix cens ans. (*d*) L'origine de ce papier n'eſt pas bien connuë; mais ſa matiére eſt certainement le cotton, & l'uſage en eſt aſſez commun depuis le dixiéme ſiécle.

(c) *Petrus Venerabil. contra Judæos in Bibl. Clun. p. 1070. Vide Mabill. de Re Diplom.*

(d) *Paleograph. Græca, l. 1. c. 2. p. 17.*

LIVRE DES GUERRES DU SEIGNEUR. (*e*) Ce Livre eſt cité dans Moyſe, en parlant du paſſage de l'Arnon, lorſque Moyſe paſſa ce fleuve avec les Iſraëlites, en allant dans le pays des Amorrhéens; & voici ce qu'il en cite: *Il fera dans les torrens d'Arnon ce qu'il a fait dans la Mer Rouge. Ils campérent ſur le coulant du torrent qui s'étend juſqu'à la demeure d'Ar, & qui s'appuye ſur la frontiére de Moab.* Cette deſcription ne convient qu'au torrent ou au fleuve d'Arnon, qui coule autour de la ville d'Ar, & qui fait les limites du pays de Moab. Le Livre des guerres du Seigneur racontoit quelques particularitez arrivées lorſque les Hébreux paſsérent ce torrent. Il diſoit que ce fleuve ſe sécha & ſe retira, comme avoit fait la mer rouge. Circonſtance que nous ne liſons point ailleurs.

(e) *Num.* XXI. 14.

On demande quel étoit *ce Livre des guerres du Seigneur?* Quelques-uns croyent que c'étoit un Ouvrage plus ancien que Moyſe, & qui contenoit le récit des guerres que les Iſraëlites avoient faites ou ſoutenuës dans l'Egypte, ou hors de l'Egypte, avant leur ſortie de ce pays ſous Moyſe. En effet il n'eſt pas naturel de citer un Livre, qui n'eſt pas plus ancien que l'Auteur qui écrit, ſur tout quand il eſt queſtion d'ap-

puyer un fait extraordinaire & miraculeux. L'Hébreu du paſſage, comme on l'a dans les Bibles imprimées, eſt embarraſsé : *Comme il eſt écrit au Livre des guerres du Seigneur ; à Vaheb en Supha, & aux torrens d' Arnon, & ſur les torrens qui s'abaiſſent vers la demeure d'Ar, & qui s'appuyent ſur la frontière de Moab.* On ne ſçait qui eſt ce *Vaheb*. M. Boivin l'aîné croit que c'eſt un Prince qui regnoit ſur le pays qui eſt arrosé par l'Arnon, & qui fut défait par les Iſraëlites, avant leur ſortie d'Egypte. D'autres, que *Vaheb* étoit un Roi de Moab, qui fut vaincu par Séhon Roi des Amorrhéens.

Grotius au lieu de *Vaheb*, lit *Moab*, & traduit : *Séhon battit Moab à Supha.* Je voudrois lire *Zared*, au lieu de *Vaheb*, de cette ſorte : *Comme il eſt écrit au Livre des guerres du Seigneur*, les Hébreux vinrent camper *de Zared à Supha, & ſur le coulant du torrent d' Arnon, qui s'étend ſur la demeure d' Ar, & qui s'appuye ſur la frontière de Moab.* Zared eſt connu. Voyez *Num.* XXI. 12. 13. De là ils vinrent à *Supha*, qui eſt encore marqué *Deut.* I. 1. & peut-être *Num.* XXII. 35. De là ils vinrent au torrent d'Arnon, qui arroſe la ville d'Ar Capitale des Moabites. Tout cela eſt cité ici fort à propos, pour confirmer ce qui eſt dit dans les verſets précédens ; au lieu qu'en les expliquant autrement, on ne voit pas à propos de quoi Moyſe les citeroit ici. De *Vaheb*, il eſt aiſé de faire *Zared* dans l'Hébreu. (*a*)

(*a*) *Num.* XXI. 14. את והב בסופה *Et Vaheb Baſupha.* את זרד בסופה

D'autres (*b*) croyent que *le Livre des guerres du Seigneur*, n'eſt autre que le Livre même des Nombres, où ce paſſage eſt cité ; ou celui de Joſué, ou celui des Juges. Ils ne traduiſent pas comme nous : *Il eſt écrit dans le Livre des guerres du Seigneur* ; mais ſimplement : *Il eſt dit dans le récit des guerres du Seigneur, &c.* D'autres tiennent que ce ſont les Pſeaumes cent trente-cinq ou cent trente-ſix, qui contiennent le récit des guerres du Seigneur. Toſtat veut que le Livre des guerres du Seigneur, & *le Livre des Juſtes*, cité dans Joſué, (*c*) ſoient les mêmes. Corneïus à Lapide conjecture que cet endroit & cette citation ſont ajoutez en cet endroit au Texte de Moyſe, & que le Livre des guerres du Seigneur contenoit les guerres que les Iſraëlites avoient faites ſous Moyſe, ſous Joſué, ſous les Juges, &c. Ainſi il étoit poſtérieur à Moyſe. Saint Auguſtin (*d*) conjecture que ce pouvoit être un Ouvrage des Moabites, qui contenoit les guerres de leur nation, & en particulier ce qui étoit arrivé lorſque les Iſraëlites vinrent ſur leurs frontiéres. Enfin on pourroit dire que Moyſe avoit écrit, ou fait écrire un Livre, dans lequel il avoit fait mettre toutes les guerres du Seigneur. Ce Livre ſe continua ſous les Juges & ſous les Rois, ſous le nom d'Annales ; & c'eſt de ces Annales que ſont venus les Livres ſaints, qui contiennent les hiſtoires de l'ancien Teſtament. Quoiqu'il en ſoit, ce Livre des guerres du Seigneur ne ſubſiſte plus ; & on ne peut douter qu'il n'ait été authentique & indubitable, au moins dans l'endroit cité ici. On peut voir les Commentateurs ſur *Num.* XXI. 14.

(*b*) *Rabbini quidam.*

(*c*) *Joſue* X. 13.

(*d*) *Aug. qu. 42. in Numer.*

Livre des Juſtes. Ce Livre eſt cité dans Joſué, (*e*) & dans le ſecond Livre des Rois ; (*f*) & on forme ſur ſon article à peu prés les mêmes difficultez, que ſur le Livre des guerres du Seigneur. Joſué aprés avoir raconté le miracle qui arriva lorſqu'il arrêta le ſoleil & la lune, ajoûte : *N'eſt-ce pas ce qui eſt écrit au Livre des Juſtes : Le ſoleil s'arrêta au milieu du Ciel, & ne ſe hâta point de ſe coucher, durant l'eſpace d'un jour ?* On eſt fort partagé ſur le ſujet de ce Livre. Les uns veulent qu'il ſoit le même que le Livre des guerres du Seigneur, dont on vient de parler. D'autres, (*a*) que ce ſoit la Géneſe, qui contient la vie des Juſtes & des Patriarches. D'autres comprennent ſous ce nom tous les Livres de Moyſe. Mais le ſentiment qui paroît le plus probable, eſt que les Hébreux dés le commencement de leur République, eurent des perſonnes publiques chargées d'écrire les Annales de leur nation, & les événemens les plus mémorables qui lui arrivoient. On mettoit ces monumens dans le Temple ou dans le Tabernacle, & on y avoit recours dans l'occaſion. Ainſi *le Livre des guerres du Seigneur*, *le Livre des jours*, ou les Annales, *& le Livre des Juſtes*, ou du Juſte, ne ſont proprement que la même choſe diverſement exprimée, ſelon la différence des tems. Avant les Rois, ces monumens portoient le titre de Livre des guerres du Seigneur, ou de Livre des Juſtes, ou du droit. Depuis le regne de Saül, on leur donna le nom de Livre des jours des Rois d'Iſraël ou de Juda.

(*a*) *Ita Rabbini quidam.*

On doute ſi la citation du Livre des Juſtes a été miſe dans Joſué par Joſué lui-même, ou par ceux qui ont rédigé ſes Mémoires, & qui ont donné la forme à ſon Livre. Il eſt fort croyable que ce paſſage n'y a été mis qu'aprés coup, & il eſt aiſé de voir que le Livre de Joſué n'eſt pas en l'état où Joſué l'avoit écrit ; & qu'on y a fait quelques additions. Au reſte ce Livre des Juſtes eſt entiérement perdu. Voyez les Commentateurs ſur Joſué, X. 13.

Livre des jours ; en Hébreu, (*b*) *Diberei Jamim.* Ce ſont les Annales & les Journaux que l'on écrivoit dans les Royaumes d'Iſraël & de Juda. Ces Mémoires ou ces Journaux ne ſubſiſtent plus en leur entier ; mais ils ſont citez preſque à chaque page des Livres des Rois & des Paralipoménes, qui ſont compoſez pour la plus grande partie, ſur les Mémoires anciens que l'Auteur avoit en main, & qui ſubſiſtoient apparemment encore aprés le retour de la captivité de Babylone. Voyez nôtre Préface ſur les deux Livres des Paralipoménes, & ſur ceux des Rois. Les Auteurs des *Livres des jours* étoient ordinairement des Prophétes & des hommes inſpirez.

(*b*) דברי ימים *verba dierum.*

Livre de vie, ou *Livre des vivans*, ou *Livre du Seigneur.* Il y a aſſez d'apparence que ces maniéres de parler, qui ſont aſſez fréquentes dans l'Ecriture, (*c*) ſont priſes de l'uſage qui s'obſerve dans les Cours des Princes, de tenir un état, un rôle de tous ceux qui ſont à leur ſervice, des Provinces qui leur obéiſſent, des Officiers de leurs armées, du nombre de leurs troupes, & quelquefois même du nom de leurs ſoldats. Ainſi quand Moyſe prie Dieu de l'effacer plutôt de ſon Livre, que de rejetter ſon peuple d'Iſraël, il veut dire à peu prés la même choſe que ſaint Paul, lorſqu'il déclaroit qu'il conſentiroit en quelque ſorte d'*être anathême*, (*d*) ſéparé de la compagnie des Saints, & rayé du Livre du Seigneur, pour pouvoir procurer le ſalut de ſon peuple. Et quand il eſt dit que quelqu'un eſt écrit *dans le Livre de vie*, cela ne veut marquer autre choſe, ſinon qu'il appartient à Dieu d'une maniére ſpéciale, qu'il eſt au nombre de ſes amis, de ſes domeſtiques, de ſes ſerviteurs. Et au contraire, quand on dit que quel-

(*c*) *Exod.* XXXII. 32. *Pſal.* LXVIII. 29. *Pſalm.* CXXXVIII. 16. *Eccli.* XXIV. 32. *Philipp.* IV. 3. *Apoc.* III. 6.

(*d*) *Rom.* IX. 3.

qu'un eſt effacé du Livre de vie, cela ſignifie qu'il eſt rayé du rôle des amis & des ſerviteurs de Dieu, comme on raye d'un rôle des Officiers d'un Prince, ceux qui meurent, ou qui tombent dans quelque infidélité, qui les fait chaſſer de la Cour.

Dans un ſens plus relevé, *le Livre de vie*, marque le Livre de la prédeſtination à la gloire, ou à la foi, & à la grace. Ceux qui ſont ſimplement prédeſtinez à la foi, ou à la grace, peuvent décheoir, & être effacez du Livre de vie; mais non pas ceux qui ſont prédeſtinez à la gloire. Cette prédeſtination eſt abſoluë & irrévocable, & ſi les Elûs tombent quelquefois dans des fautes mortelles, Dieu ne les abandonne jamais juſqu'à la fin; il leur fait la grace de retourner à lui par la pénitence.

(a) *Dan.* VII. 10. LIVRE DU JUGEMENT. Daniel (*a*) parlant du Jugement de Dieu, dit que les Juges s'aſſirent, & que l'on ouvrit les Livres: *Judicium ſedit, & Libri aperti ſunt.* C'eſt une alluſion à ce qui ſe pratique lorſqu'un Prince veut faire rendre compte à ſes ſerviteurs. On produit les comptes, & on examine ce que chacun doit. Peut-être auſſi fait-il alluſion à ce qui ſe pratiquoit chez les Perſes, où l'on écrivoit jour par jour ce qui arrivoit, les ſervices que l'on rendoit au Roi, & les récompenſes que l'on donnoit à ceux qui les avoient rendus; comme nous le voyons dans l'hiſtoire d'Aſſuérus & de Mardochée. (*b*) Lors donc que le Roi s'aſſied en Jugement, on ouvre les Livres, il fait rendre compte à chacun de ſes ſerviteurs, il châtie ceux qui ont manqué à leur devoir, ou les raye de ſon regiſtre, il fait payer ceux qui ſont redevables, & récompenſe ceux qui lui ont rendu des ſervices importans. Il en eſt de même à proportion du Jugement de Dieu.

(b) *Eſth.* VI. 1. 2. 3. 4.

LIVRE, ſe met quelquefois pour des Lettres, des Mémoires, un Edit, un Contrat; en un mot le nom de *Livre*, en Hébreu, *Sepher*, eſt beaucoup plus étendu que le Latin *Liber*, ou le François *Livre*. Les Lettres que Rabſacès apporta à Ezéchias de la part de Sennachérib, ſont nommées un Livre. (*c*) Le Contrat que Jérémie paſſe pour l'achat d'un champ, eſt appellé du même nom. (*d*) L'Edit d'Aſſuérus en faveur des Juifs, eſt auſſi appellé *un Livre*. (*e*) Job ſouhaite que ſon Juge ou ſon adverſaire, écrive lui-même ſa ſentence: (*f*) *Librum ſcribat ipſe qui judicat*, (Hébr. *homo litis meæ*) *ut in humero meo portem illum*, &c. On appelle auſſi *Livre de divorce*, (*g*) l'Ecrit qu'un homme donnoit à ſa femme, lorſqu'il la répudioit. On peut voir nôtre Diſſertation ſur la matiére & ſur la forme des Livres anciens, à la tête du Commentaire ſur la Geneſe.

(c) *Iſai.* XXXVII. 14.
(d) *Jerem.* XXXII. 10. 11. &c.
(e) *Eſth.* IX. 20. 30. &c.
(f) *Job.* XXXI. 35.
(g) *Deut.* XXIV. 1.

LE LIVRE SCELLE', dont parle Iſaïe, (*h*) & le Livre fermé de ſept ſceaux, dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe, (*i*) ne ſont autres que les prophéties d'Iſaïe & de ſaint Jean, qui étoient écrites dans un Livre ou rouleau à l'antique, & qui étoient ſcellées ou cachettées, c'eſt-à-dire, inconnuës, énigmatiques, obſcures & myſtérieuſes, & regardoient des tems éloignez, & des événemens futurs; en ſorte qu'on ne pouvoit en avoir connoiſſance qu'aprés l'événement, & lorſque les ſceaux ſeroient levez. Anciennement on enveloppoit les Lettres, & les autres Ecrits que l'on vouloit cachetter, avec du lin ou du fil; puis on y appliquoit le ſceau. Il falloit couper le fil & le lin, ou rompre les ſceaux, pour pouvoir lire.

(h) *Iſai.* XXIX. 11.
(i) *Apoc.* V. 1. 2. 3.

LIVRE VOLANT, dont parle Zacharie, (*a*) *Volumen volans*, qui avoit vingt coudées de long, & dix de large, étoit un de ces rouleaux anciens, compoſez de pluſieurs peaux ou parchemins, collez ou couſus bout à bout. Ce volume qui parut en eſprit à Zacharie, ne fut apparemment jamais en réalité. On ne faiſoit jamais ces volumes d'une telle largeur, quoiqu'il y en eût de trés-longs. Celui ci étoit écrit, & contenoit les malédictions, les menaces, les malheurs qui devoient arriver aux Juifs. Son extrême longueur & ſa largeur marquoient l'exceſſive grandeur de leurs crimes, & des maux dont ils étoient menacez.

(a) *Zach.* V. 1. 2.

LIVRES SACREZ, ou *canoniques*. Ce ſont ceux qui ſont imprimez dans nos Bibles. Voyez ci-devant *Bible*, & *Canon*, & cherchez ſous les noms de chaque Livre, ou de chaque Auteur ſacré, la critique & le jugement ſur ſon Livre.

LIVRES APOCRYPHES. Voyez ci-devant *Apocryphes*.

LIVRE, *Libra*, ſorte de poids. La livre Romaine eſt de douze onces; & la livre de France de ſeize onces. Les Hébreux, au moins dans l'ancien Teſtament, & avant la domination des Grecs dans l'Orient, n'ont point meſuré par livres. On ne trouve le nom de *libra*, que dans le nouveau Teſtament. (*b*) Les anciens Hébreux employoient le terme de *ſiclus*, quand il étoit queſtion de poids ordinaires; & du nom de talent, quand il s'agiſſoit de grands poids. Or le ſicle peſoit une demi-once, ou quatre dragmes Romaines. Le talent étoit de trois mille ſicles, ou de quinze cens onces Romaines. Ainſi il falloit trente-deux ſicles pour une livre de Paris; & le talent Hébreu faiſoit quatre-vingt-douze livres, ſix onces du poids de Paris.

(b) *Joan.* XII. 3. XIX 39.

LOAMIM, troiſiéme fils de Dadan, & petit-fils d'Abraham par Céthura. *Loamim* pourroit être le pere des *Omaniens*, (*c*) dont le pays s'étendoit depuis Pétra, juſqu'à Charax. Pétra eſt Capitale de l'Arabie Pétrée, & Charax eſt ſur l'Euphrate.

(c) *Plin. l.* 6. *c.* 28.

LOBNA, ville de la Tribu de Juda, (*d*) dans la partie méridionale de cette Tribu. Elle fut cédée aux Prêtres pour leur habitation, & déclarée ville de refuge. (*e*) Euſébe & ſaint Jérôme diſent qu'elle étoit dans le canton d'Eléuthéropolis. C'eſt la même que *Libna* & *Lebna*, au voiſinage de laquelle les Iſraëlites campérent dans leur voyage du déſert. (*f*)

(d) *Joſue* XV. 42.
(e) 1. *Par.* VI. 55. 57.
(f) *Num.* XXXIII. 20.

LOD, autrement *Lydda*, ou *Dioſpolis*. Voyez *Lydda*, & 1. *Par.* VIII. 12. où il eſt dit qu'Elphaal eut pour fils Héber, Miſaam & Samad, & qu'il bâtit Ono & Lod, & ſes filles ou ſes dépendances.

LODABAR. On ne ſçait pas bien la ſituation de cette ville. Miphiboſeth fils de Jonathas, demeuroit à Lodabar, aprés la mort de ſon pere, lorſque David le fit venir à ſa Cour. (*g*) Lodabar étoit apparemment au-delà du Jourdain.

(g) 2. *Reg.* IX. 4. 5.

LOD-ABAR, peut ſignifier *Lod de delà*, par oppoſition à *Lod de deçà*, qui eſt *Dioſpolis*.

LOG, meſure Hébraïque, qui tenoit le quart du cabe; & par conſéquent, un demi-ſettier, un poſſon, un pouce cube, & un peu plus. Il eſt parlé du log 4. *Reg.* VI. 25. ſous le nom de *quarta pars cabi*. Mais dans le Lévitique, le nom de *log* ſe trouve ſouvent, (*h*)

(h) *Levit.* XIV. 10. 12. 24.

pour marquer la mesure d'huile d'olive, que les lépreux devoient offrir au Temple, aprés qu'ils étoient guéris de leur incommodité.

LOGION. C'est le nom Grec de cet ornement du Grand-Prêtre que nous appellons *Rational*, (*a*) & que l'Hébreu rend par *Choschen*. Voyez *Rational*.

(*a*) *Exod.* xxv. 7. xxviii. 4. &c. חשן 70. Λογεῖον. *Vulg. Rationale.*

LOIS, ayeule de saint Timothée. Saint Paul donne de grandes louanges à sa foi. 2. *Timoth.* 1. 5.

LOIX. Dans l'Ecriture, le nom de *Loi* tout seul, se prend pour la Loi de Moyse, & quelquefois pour toute la Religion des Juifs, opposée à l'Evangile, & à la Religion Chrétienne. La Loi de Moyse est la plus ancienne que nous connoissions dans le monde. Car encore que les Egyptiens, par exemple, les Assyriens, & divers autres peuples fussent déja formez de son tems, & par conséquent qu'il y eût déja quelques espéces de Loix parmi eux, toutefois nous ne voyons aucune nation qui ait eu un corps de Loix avant les Hébreux. Joseph (*b*) remarque que les Législateurs Grecs sont fort nouveaux, comparez à Moyse, & que les anciens Grecs ignoroient jusqu'au terme *Nomos*, qui signifie *Loi*, & qui ne se trouve pas dans Homére, le plus ancien Ecrivain qu'ayent eu les Grecs, au jugement de plusieurs.

(*b*) *Joseph. l.* 2. *contra Appion. p.* 1070. *D.*

(*c*) *Gemar. Babylon. ad tit. Sanhedrin. c.* 7. *Maimonid. Halac. Melak. c.* 9.

Les Rabbins (*c*) prétendent que les fils de Noé reçurent certaines Loix, qui composent le droit naturel, & qui ont toujours obligé toutes les nations du Monde, de quelque pays qu'elles soient. Maimonides croit même que les six premiéres furent données à Adam, & que Dieu en ajouta une septiéme à Noé & à ses fils. Voici ces préceptes. Le premier ordonne la soumission aux Juges & aux Magistrats. Le 2. défend le blasphéme contre Dieu; le 3. l'idolâtrie, la superstition; le 4. les commerces incestueux, la sodomie, la bestialité, les crimes contre nature; le 5. l'homicide & toute sorte d'effusion de sang; le 6. le vol. Le 7. Ne pas manger le membre d'un animal en vie.

On distingue ordinairement entre la Loi naturelle, & la Loi positive. La Loi naturelle est celle qui est imprimée au fond de nous-mêmes, comme l'obligation d'adorer l'Etre suprême, d'honorer ses parens & ceux qui sont établis en Dignitez, d'obéïr aux Supérieurs, de ne faire à autrui ce que l'on ne voudroit pas qu'on nous fit; &c. Les Loix positives sont de plusieurs sortes. Les unes sont morales; les autres civiles & politiques, & les autres cérémonielles. Les morales pour l'ordinaire ne sont que des suites ou des explications des Loix naturelles. Les Loix judicielles, civiles & politiques regardent principalement les devoirs des hommes entre eux, l'ordre & la police de l'Etat; elles répriment les entrepriſes des méchans, défendent les foibles contre l'oppression des puissans, & réglent les droits & le pouvoir des Puissances temporelles. Enfin les Loix cérémonielles regardent le culte extérieur qui est dû à la Divinité, les devoirs des Ministres, & ceux des peuples envers Dieu, & leurs obligations réciproques entre eux, par rapport à Dieu.

La Loi ancienne fut donnée aux Hébreux par l'entremise de Moyse, sur le mont Sinaï, cinquante jours aprés leur sortie d'Egypte, (*d*) l'an du Monde 2513. avant J. C. 1487. avant l'Ere vulgaire 1491. Les principales Loix sont celles du Décalogue, que Dieu donna à Moyse, écrites sur des tables de pierre. (*a*) Voici ces Loix.

(*d*) *Exod.* xix. 3. 4. *& seq.*

(*a*) *Exod.* xx. 1. 2. 3. *& seq.*

1. Vous n'aurez point de Dieux étrangers en ma présence.

2. Vous ne ferez point d'images taillées, ni aucune représentation de tout ce qui est en haut dans le Ciel, ni de ce qui est en bas sur la terre, ni de ce qui est dans les eaux sous la terre. Vous ne les adorerez point, & ne leur rendrez point le culte souverain. Je suis le Seigneur vôtre Dieu..

3. Vous ne prendrez point en vain le nom du Seigneur vôtre Dieu; car il punira sévérement celui qui aura pris en vain, ou faussement le nom du Seigneur.

4. Souvenez-vous de sanctifier le jour du Sabbat... Vous ne ferez ce jour-là aucun ouvrage, ni vous, ni vôtre fils, ni vôtre fille, ni l'étranger qui est dans vos portes, ni vôtre serviteur, ni vôtre servante, ni vos bêtes de service.

5. Honorez vôtre pere & vôtre mere, afin que vous joüissiez d'une longue vie sur la terre, que le Seigneur vous doit donner.

6. Vous ne tuërez point.

7. Vous ne commettrez point d'adultére.

8. Vous ne déroberez point.

9. Vous ne porterez point de faux témoignage contre vôtre prochain.

10. Vous ne désirerez ni sa maison, ni sa femme, ni son esclave, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune autre chose qui soit à lui.

C'est-là ce que les Juifs appellent *les dix paroles*, & les Grecs *deca logoi*, d'où nous avons fait *Décalogue*.

(*b*) *Vide Spencer. de legib. Hebræor. ritualib. l.* 3. *Dissert.* 1. *&c. & Marsham Canon. Ægypti. Chronol. sæculo* 9. *Kircher. Propyl. c.* 2.

Quelques Sçavans (*b*) ont crû que Moyse dans la plupart de ses Loix, avoit voulu ou imiter celles des Egyptiens, ou prendre le contrepied de leurs usages ou de leurs maximes, ou donner aux Hébreux un frein, pour les empêcher de tomber dans les abus, les idolâtries & les superstitions qu'ils avoient vuës dans l'Egypte. D'autres au contraire ont prétendu que les Egyptiens avoient imité, au moins en partie, les Loix des Hébreux. Dans cette diversité d'opinions, nous croyons qu'il faut reconnoître de bonne-foi que souvent les Hébreux ont en effet imité les Egyptiens, & que réciproquement les Egyptiens se sont aussi quelquefois rendus imitateurs des Hébreux: Que par un autre tour d'esprit, les Egyptiens dans plusieurs occasions, se sont éloignez des Hébreux, & ont établi des pratiques de Religion toutes différentes des leurs, uniquement dans la vûë de les contrarier, & de satisfaire leur animosité & leur antipathie. Ainsi l'on a tout sujet de croire que les pratiques de la Loi de Moyse, qui sont contraires à l'idolâtrie des Egyptiens, à leurs superstitions, à leurs pratiques religieuses, ne sont pas établies sans dessein; & que le Législateur des Juifs s'est proposé de guérir les Israëlites du penchant qu'ils avoient à l'idolâtrie, & de mettre des barriéres aux mauvaises habitudes qu'ils avoient contractées dans l'Egypte. Comme le peuple Hébreu s'est, pour ainsi dire, formé dans l'Egypte, & que l'idolâtrie étoit trés-ancienne dans ce pays, on ne peut raisonnablement douter que ce ne soit aussi dans ce pays qu'ils prirent cette passion si violente pour les Idoles; & que Moyse qui n'ignoroit pas leur mauvaise disposition à cet égard, ne se soit appliqué à y apporter de puissans remédes. Quant aux autres

Loix

Loix judicielles, ou cérémonielles, on peut croire qu'il en uſa ſelon ſa prudence, en retenant ce qui pouvoit être utile dans celles des Egyptiens, en rectifiant celles qui pouvoient devenir bonnes, & en ſupprimant par des Loix contraires, celles dont la pratique étoit oppoſée à la juſtice, à la charité, à la raiſon, ou même à l'intérêt de ſon peuple.

La Loi de Moyſe n'étant que l'ombre des choſes futures, (*a*) & ne conduiſant rien à ſa perfection, comme dit ſaint Paul, (*b*) il étoit néceſſaire que JESUS-CHRIST perfectionnât ce qu'elle avoit d'imparfait, qu'il réformât les abus qu'elle toléroit, & qu'il accomplît ce qu'elle ne faiſoit que promettre & que figurer. C'eſt en effet ce qu'il a trés-parfaitement exécuté. Il déclare dans l'Evangile (*c*) qu'il n'eſt point venu pour détruire la Loi, mais pour la perfectionner. Il a apporté des explications, des modifications, des reſtrictions à la Loi de Moyſe, & ſur tout aux explications que les Rabbins, & les Maîtres en Iſraël lui donnoient; explications qui étoient plûtôt des corruptions, que des éclairciſſemens de la Loi. Saint Paul a achevé en quelque ſorte ce que le Sauveur n'avoit fait qu'ébaucher; ou plûtôt, il a mis dans tout ſon jour, ce que ſon Maître n'avoit qu'inſinüé, & fait entrevoir. C'eſt que la Loi de Moyſe éſt en quelque ſorte abrogée par l'Evangile, que depuis la mort du Meſſie, les cérémonies légales ne ſont d'aucune obligation, ni d'aucune utilité; que nous ne ſommes plus ſous le joug de la Loi, mais ſous la grace; (*d*) que JESUS-CHRIST nous a procuré la liberté des enfans, au lieu de l'eſprit de ſervitude qui regnoit ſous l'ancien Teſtament: (*e*) en un mot, que ce n'eſt pas la Loi, ni ſes œuvres qui nous juſtifient, mais la foi animée de la charité, & accompagnée des bonnes œuvres morales. (*f*) Au reſte quand on dit que l'Evangile nous a déchargez du joug de la Loi, on ne l'entend que des préceptes de la Loi cérémonielle & judicielle, & non pas des préceptes moraux, dont l'obligation eſt indiſpenſable, & dont l'obſervation eſt encore beaucoup plus parfaite & plus étenduë dans la Loi de grace, qu'elle ne l'étoit ſous la Loi ancienne.

(*a*) *Heb.* x. 1.
(*b*) *Heb.* VII. 19.
(*c*) *Matth.* v. 17.
(*d*) *Rom.* VI. 14.
(*e*) *Rom.* VIII. 21. *Galat.* IV. 31. V. 13.
(*f*) *Rom.* III. 20. *Galat.* II. 16.

Pour les Loix particuliéres de Moyſe, ceux qui voudront les voir dans leur juſte étenduë, peuvent conſulter les articles de ce Dictionnaire où elles ſont traitées; par exemple, *Pâque*, *Sabbat*, *Blaſphême*, *Adultére*, *Sacrifices*, *Holocauſtes*, *&c.* Nous nous contenterons de donner ici le précis des Loix de Moyſe, tel qu'il ſe trouve dans nôtre Préface ſur le Deutéronome.

Dieu Créateur du Ciel & de la terre, (*g*) choiſit la race d'Abraham pour ſon peuple particulier. (*b*) Il fait avec lui une alliance ſolemnelle à Sinaï; il lui donne ſa Loi, & déclare qu'il eſt le ſeul Dieu, (*i*) qu'il veut être ſeul adoré, aimé, (*k*) & ſervi. (*l*) Il demande tout l'amour, toute l'application, tout le cœur de ceux qui ſont à lui. Auſſi jaloux de ſa gloire, & auſſi ſévére à punir, qu'il eſt miſéricordieux envers les ſiens, & fidéle dans ſes promeſſes, il menace de punir les enfans pour les peres juſqu'à la troiſiéme & quatriéme génération: mais auſſi il promet de faire miſéricorde à ceux qui le craignent, juſqu'à mille générations. (*m*) Il veut qu'on jure en ſon nom, (*n*) lorſqu'on eſt obligé de jurer; & défend de jurer jamais par

(*g*) *Geneſ.* I. 1.
(*b*) *Levit.* XIX. 11. 12. & 13. *Deut.* XXVI. 16. 17.
(*i*) *Exod.* XX. 2.
(*k*) *Deut.* VI. 5.
(*l*) *Deut.* X. 12. & 20.
(*m*) *Exod.* X. 5. 6. & XXXIV. 6. 7. *Deut.* V. 9. 10. & VI. 15.
(*n*) *Deut.* VI. 13. & X. 20.

les Dieux étrangers, (*a*) & même de prononcer leur nom; (*b*) beaucoup moins de les adorer, (*c*) & de les repréſenter ſous aucune figure d'animaux, d'oiſeaux, de poiſſons, ou d'autres. (*d*) Le blaſphéme contre Dieu eſt puni de mort, (*e*) & les juremens en vain, le menſonge & la calomnie ſont condamnez, comme une inſulte faite à la vérité & au ſacré nom de Dieu. (*f*) Il eſt permis de ne pas faire des vœux au Seigneur; mais auſſi-tôt qu'on en a fait, il ne faut pas différer de les rendre: (*g*) ſi on différe, Dieu en tirera la vengeance, & imputera ce retardement à péché. Il condamne ceux qui le tentent, & qui doutent de ſon ſouverain pouvoir, (*b*) & ceux qui conſultent les Magiciens, les Devins, les faux Prophétes, les diſeurs de bonne avanture: en un mot, il déteſte toutes ſortes de divinations, de maléfices, de ſuperſtitions, de magies, d'augures, de ſortiléges. (*i*) Il veut un culte pur, ſincére, ſans aucun mélange de culte étranger, (*k*) qu'on n'obſerve point les ſonges, (*l*) qu'on ne ſe coupe point les cheveux en rond à l'honneur des faux Dieux, comme font les Idolâtres; qu'on ne ſe faſſe ni inciſions, ni ſtigmates; (*m*) qu'on puniſſe de mort les Magiciens, & ceux qui ont l'eſprit de Python, & les faux Prophétes qui veulent induire le peuple à l'idolâtrie. (*n*) En général, l'idolâtrie, ceux qui y ſollicitent les autres, les villes qui tombent dans ce crime, ſont dévoüées à l'anathême & au dernier ſupplice. (*o*) Défenſes d'imiter les Idolâtres dans leur deüil; (*p*) de ſe ſervir jamais de l'huile d'onction, ou du parfum dont on ſe ſert dans le Temple, ſous peine de mort. (*q*) Ordre de ſe tenir toûjours purs & ſaints, comme étant les enfans, les ſerviteurs & le peuple d'un Dieu ſaint; (*r*) d'étudier jour & nuit ſa ſainte Loi, de la méditer, de la porter ſur ſes poignets & ſur ſon front, & de l'écrire ſur les montans de ſa porte. (*s*)

Dans le déſert, le Seigneur ordonne qu'on lui dreſſe une tente, comme au Monarque d'Iſraël, qui marche au milieu de ſon peuple: Que chacun contribuë à cet ouvrage; (*f*) que les Prêtres ſeuls y ſervent, & s'en approchent; (*t*) qu'on ne lui offre des ſacrifices, & qu'on ne lui dreſſe des Autels qu'en ce ſeul endroit: (*u*) Que tout ce qu'on tuëra d'animaux dedans ou dehors le camp, ſoit préſenté à la porte du Tabernacle, ſous peine d'être traité comme homicide. (*v*) Et lorſqu'Iſraël ſera arrivé dans la terre qui lui eſt promiſe, qu'il ſe tranſporte trois fois chaque année (*x*) au Temple, pour y rendre ſes hommages à ſon Seigneur, dans le lieu qui aura été choiſi & marqué de Dieu même; (*y*) & défenſes d'y paroître les mains vuides. Qu'on prenne garde d'imiter les Chananéens dans le culte qu'on lui rend; de lui ériger des ſtatuës, ou des Autels, & de planter des bois conſacrez, même autour de l'Autel de ſon Temple. (*z*) Il veut que ſon peuple y apporte les prémices & les décimes, qu'il a deſtinées pour la nourriture & l'entretien de ſes ſerviteurs & de ſes Prêtres; (*a*) & que pour marque de leur dépendance & de leur ſervitude, ils viennent faire cette déclaration, en les préſentant aux Miniſtres du Seigneur: (*b*) *Je reconnois aujourd'hui en préſence du Seigneur vôtre Dieu, que je ſuis entré dans la terre qu'il a promiſe à nos peres avec ſerment.* Et loſque le Prêtre avoit pris le panier où étoient les prémices,

(*a*) *Exod.* XXIII. 13.
(*b*) Là-méme.
(*c*) *Exod.* XX. 3. 4.
(*d*) *Exod.* XX. 4.
(*e*) *Levit.* XXIV. 11.
(*f*) *Exod.* XX. 7. *Deut.* V. 11.
(*g*) *Deut.* XXIII. 21. *Levit.* XXV. 1. & *Num.* XXX.
(*b*) *Deut.* VI. 16.
(*i*) *Levit.* XIX. 31. XX. 6. 27. XXI. 1. 18 *Deut.* XVIII. 10.
(*k*) *Deut.* XVIII. 13.
(*l*) *Levit.* XIX. 26.
(*m*) *Ibid.* 27. 28. 29.
(*n*) *Levit.* XX. 27. *Deut.* XVIII. 10. & *ſeq.*
(*o*) *Exod.* XXII. 10. XXIII. 24. XXIV. 16. *Levit.* XIX. 4. *Deut.* IV. 16. 17. XIII. 6. 10. & XVII. 3.
(*p*) *Deut.* XIV. 1. 2.
(*q*) *Exod.* XXX. 33.
(*r*) *Exod.* XXII. 31.
(*s*) *Deut.* VI. 7. 8. 9. XI. 20.
(*f*) *Exod.* XXIII. 3. & XXV. 5.
(*t*) *Num.* XVIII. 4.
(*u*) *Deut.* XII. 14.
(*v*) *Levit.* XVII. 3. 4.
(*x*) *Exod.* XXIII. 14. XXXIV. 20. *Deut.* XV.
(*y*) *Deut.* XII. 11. 12.
(*z*) *Deut.* XVI. 21. 22.
(*a*) *Exod.* XXII. 29. 30. *Deut.* XXXI. 1. 2.
(*b*) *Deut.* XXV. 4. 5.

l'Israëlite continuoit : *Le Syrien persécutoit mon pere, qui fut obligé de descendre en Egypte Il y vint avec peu de monde : mais s'étant multiplié, les Egyptiens le persécutérent, & le chargérent de fardeaux insupportables : c'est pourquoi nous criâmes au Seigneur, au Dieu de nos peres, qui nous exauça, & nous tira de cet esclavage par une infinité de prodiges, & nous introduisit dans le pays, où coulent des ruisseaux de lait & de miel. C'est pourquoi je lui offre aujourd hui les prémices de la terre qu'il m'a donnée.*

Outre les décimes & les prémices qu'on lui présentoit, il vouloit qu'on vînt tous les ans faire dans son Temple des festins de Religion, (a) où l'on se réjouît en sa présence, & où l'on invitât le Lévite, le pauvre, la veuve & l'orphelin. Dans ces fetes, on faisoit cette priére, ou cette déclaration devant le Seigneur : (b) *J'ai séparé dans ma maison ce qui étoit sanctifié, & j'en ai fait part au Lévite, à l'étranger, à la veuve & à l'orphelin, comme vous me l'avez ordonné ; je n'en ai point mangé dans mon deüil, je ne l'ai point séparé dans ma soüillure, je n'en ai rien employé aux funérailles, j'ai obéï à la voix du Seigneur mon Dieu. Regardez donc du haut du Ciel, & de vôtre Sanctuaire sur vôtre peuple, & béniſſez la terre que vous nous avez donnée ; cette terre, où coulent des ruisseaux de lait & de miel.* Tous les trois ans, au lieu de venir faire les festins dans le Temple, on pouvoit les faire chacun dans le lieu de sa résidence.

(a) *Deut.* XIV. 23. 24. *& seq.*

(b) *Deut.* XXVI. 13. 14. *& seq.*

Les Prêtres du Seigneur avoient plusieurs prérogatives, & différens emplois fort honorables. Ils servoient seuls à l'Autel, offroient le sang & la graisse, & les autres parties des sacrifices, qui se consumoient sur le feu de l'Autel. Eux seuls entroient dans le Saint, pour y faire brûler le parfum, pour y allumer les lampes, & pour y mettre les pains de proposition tous les jours de Sabbat. Ils avoient leur part de tous les sacrifices pacifiques, & de toutes les victimes pour le péché : & pour les offrandes de pain & de liqueurs, aussi-tôt qu'on en avoit jetté sur le feu de l'Autel une assez petite quantité, le reste appartenoit au Prêtre servant. (c) Dans les hosties pacifiques, le Prêtre avoit l'épaule droite & la poitrine. (d) L'on brûloit sur le feu les graisses de la victime, & l'on répandoit son sang au pied de l'Autel. Le reste de la chair étoit à celui qui donnoit la victime. (e) Dans les sacrifices pour le péché, on offroit au Seigneur les reins, la queuë du mouton, la graisse qui couvre les entrailles, l'enveloppe du foye, & le sang. Tout le reste étoit aux Prêtres. (f) Les holocaustes étoient entiérement consumez sur le feu, & le Prêtre ne profitoit que de la peau de la victime. La chair des hosties pacifiques se mangeoit dans les maisons particuliéres, ou dans le Temple : on n'en pouvoit user que le jour du sacrifice, ou le lendemain : s'il en restoit quelque chose au troisiéme jour, on la brûloit. (g) Les Prêtres ne pouvoient se nourrir de la chair des hosties pour le péché, que dans le Temple ; il n'étoit pas permis d'en emporter au dehors : (h) mais pour leur part des victimes pacifiques, ils pouvoient en manger dans leurs maisons avec leurs femmes & leurs enfans, de même que des prémices, des dixmes, des premiers-nez, des choses voüées & des offrandes qu'on faisoit au Seigneur. (i) Il n'y a que les hosties pour le péché, qui étoient réservées aux seuls Prêtres servans actuellement dans le Temple, & exemts de soüillures. Si un Prêtre avoit mangé quelque chose de sanctifié pendant son impureté, il étoit puni du dernier supplice. (a) Ni le mercénaire travaillant chez le Prêtre, ni aucun étranger n'y pouvoient participer : mais l'esclave du Prêtre en pouvoit manger. La fille du Prêtre, dés qu'elle étoit mariée à un homme qui n'étoit point de la race Sacerdotale, n'usoit plus des viandes sanctifiées ; mais elle en pouvoit manger aussi tôt qu'elle étoit veuve, ou répudiée. Sous le nom de choses sanctifiées, on n'entend que les parties des hosties pacifiques, ou des autres offrandes faites au Temple immédiatement, & séparées de ce qui a été offert sur l'Autel : car les dixmes & les prémices, qui étoient proprement le fonds des Prêtres, pouvoient être regardées indifféremment comme toute autre nourriture commune & ordinaire : autrement, de quoi se seroient nourris les Lévites & les Prêtres durant leurs impuretez casuelles, ou naturelles ?

(c) *Levit.* II. 3.
(d) *Levit.* VII. 31. 32. 33.
(e) ℣. 30. 31.
(f) *Levit.* VII. 1. 2. 3.
(g) *Levit.* VII. 18.
(h) *Levit.* VI. 26. VII. 6. *Num.* XVIII. 9.
(i) *Levit.* X. 14. *& Num.* XVIII. 13. *& seq.*

(a) *Levit.* XXII. 2. 3. *& seq.*

Tous les premiers-nez, (b) tant des hommes, que des animaux domestiques, étoient au Seigneur. Les premiers-nez des hommes se rachetoient pour la somme de cinq sicles. (c) On rachetoit de même les premiers-nez des animaux immondes par leur nature, comme l'asne & le chameau. Le premier-né de l'asne s'échangeoit contre une brebis : on pouvoit aussi le racheter pour la valeur de cinq sicles : (d) si on ne le rachetoit point, il falloit le tuer. Les animaux purs, tels que sont le bœuf, la brebis, la chévre, ne se rachetoient pas : on les tuoit, on en offroit la graisse sur le feu, & on en répandoit le sang au pied de l'Autel : tout le reste demeuroit aux Prêtres. (e) Les fruits des arbres nouvellement plantez, passoient pour impurs, pendant les quatre premiéres années : aprés la quatriéme année, tout le fruit étoit au Seigneur ; & la cinquiéme, le propriétaire commençoit à en goûter. (f)

(b) *Exod.* XIII. 1. 2. & XXXIV. 19. 20. 21.
(c) *Num.* XVIII. 16.
(d) ℣. 17. 18.
(e) *Levit.* XIX. 23. 24. 25.
(f) *Num.* III. 41.

Le Seigneur, en vertu du droit par lequel il se réserve les premiers-nez de tout Israël, prit la Tribu de Lévi pour son service. Cette Tribu lui fut donnée comme en échange, & en compensation des premiers-nez de toutes les autres Tribus ; (g) & parmi les Lévites, il choisit la famille d'Aaron, pour exercer son Sacerdoce. Les autres branches de la Tribu de Lévi étoient subordonnées aux Prêtres, & employées selon les besoins que ceux-ci en avoient dans l'exercice de leur ministére. Ainsi les Prêtres servoient immédiatement à l'Autel, & dans le Saint & le Sanctuaire : ils devoient conserver le feu perpétuel sur l'Autel des holocaustes : & l'office des Lévites étoit de garder les portes du Temple, de joüer des instrumens, de dépoüiller les victimes, de préparer & d'apporter le bois à l'Autel.

(g) *Levit.* VI. 10. 12. 13.

Le Grand-Prêtre avoit le privilége particulier d'entrer dans le Sanctuaire : ce qui n'étoit accordé à aucun autre. Il n'y entroit qu'un jour de l'année, qui étoit celui de l'Expiation solemnelle. (h) Il étoit par sa Charge Chef de la Justice, (i) & l'arbitre de toutes les choses qui regardoient le culte de Dieu & la Religion. Il devoit être sorti d'une femme de sa Tribu & de sa race, que son pere auroit épousée vierge : (k) il devoit être exemt des défauts de corps, qui excluoient de la Dignité de Grand-Prêtre. (l) Dieu avoit voulu attacher à sa per-

(h) *Levit.* XVI.
(i) *Deut.* XVII. 12. 13.
(k) *Levit.* XXI. 13.
(l) *Levit.* XXI. 17. 18.

sonne l'oracle de sa vérité ; & lorsque le Grand Prêtre étoit revêtu des ornemens de sa dignité, il répondoit au nom du Seigneur, par le moyen d'Urim & Tummim, qui étoient dans son Rational. (a) Le deüil pour les morts lui étoit défendu : (b) il n'y avoit pas même d'exception pour son propre pere. Il n'entroit jamais dans un lieu où il y avoit un mort, de peur de contracter quelques soüillures. Les Prêtres inférieurs (c) pouvoient assister aux funérailles de leurs peres & meres, de leurs enfans & de leurs freres ; mais non pas des autres personnes, même du Prince de leur peuple. Pour les Lévites, ils ne sont point distinguez des autres Israëlites à l'égard des funérailles. Les Prêtres vivoient dans la continence tout le tems qu'ils étoient occupez au service du Temple : ils s'abstenoient alors de vin, (d) & de toutes soüillures. Ils étoient nuds pieds dans le Temple, (e) ils y couchoient, ils y mangeoient, & ne portoient pas leurs habits de cérémonie au dehors. Cet habit étoit pour les simples Prêtres & pour les Lévites, une tunique de lin, qui leur venoit jusqu'aux pieds, (f) & un bonnet aussi de lin, qui leur couvroit la tête. Ils ne portoient point de cheveux, ni de barbe sur la lévre d'en-haut. Leur ceinture & leurs caleçons étoient de lin, comme le reste.

(a) 1. *Reg.* XXIII. 9. & XXX. 7.
(b) *Levit.* XXI. 10. 11. 12.
(c) *Levit.* X. 6. & XXI. 2. 3. 4.
(d) *Levit.* X. 9.
(e) *Vide dicta ad Exod.* XL. 29. 30.
(f) *Exod.* XXVIII. 40. 42.

L'habit du Grand-Prêtre étoit plus magnifique. (g) Il avoit sur les reins un caleçon de fin lin, & sur la chair une tunique aussi de lin, & d'une tissure particuliére. Sur la tunique, il portoit une longue robbe couleur de bleu céleste : elle étoit apparemment sans manche, & toute lice. Au bas on voyoit une bordure de sonnettes d'or, & de pommes de grenades de fils de différentes couleurs, disposées les unes auprés des autres, une pomme, puis une sonnette ; & ainsi de suite. Cette robbe étoit serrée d'une ceinture de différentes couleurs, travaillée par l'art du brodeur. C'est ce que l'Ecriture appelle *Ephod*. Cet Ephod consistoit en deux rubans d'une matiére précieuse, & d'un ouvrage recherché, qui descendoient de dessus les épaules, par devant, & par derriére, & qui se réünissant au-devant de l'estomac, servoient à ceindre la robbe dont on a parlé. L'Ephod étoit orné sur les épaules, de deux pierres précieuses, sur chacune desquelles on avoit gravé six noms des Tribus d'Israël : & par-devant la poitrine, à l'endroit où les deux rubans se croisoient, l'on voyoit *le Rational*, qui étoit une piéce quarrée, large de dix pouces, à laquelle étoient attachées douze pierres précieuses, sur chacune desquelles étoit écrit le nom d'un des douze fils d'Israël, suivant l'ordre de leur naissance.

(g) *Exod.* XXVIII.

Les Prêtres ne pouvoient épouser une femme de mauvaise vie, ni une prostituée, ni une femme répudiée par un autre. (h) Si la fille d'un Prêtre tomboit dans l'impureté, elle étoit brûlée vive, (i) parce qu'elle violoit le nom de son pere. Il n'étoit pas permis aux Prêtres d'offrir de l'encens avec un feu étranger. On sçait ce qu'il en coûta à Nadab & Abiu, pour l'avoir voulu faire. (k) Dans tous les sacrifices, les Prêtres employoient le sel : (l) mais on n'y offroit ni huile, ni levain. (m) C'étoit eux qui fournissoient la matiére des pains de proposition : ils les servoient tous les jours de Sabbat sur la table d'or dans le Saint ; (n) ils les paîtrissoient & les cuisoient eux mêmes, & mangeoient les vieux, lorsqu'on y en mettoit de nouveaux. (a) C'étoit aussi à leurs frais que s'offroit l'holocauste perpétuel du soir & du matin, (b) & les libations qui l'accompagnoient. On compte plusieurs défauts de corps, qui excluoient du Sacerdoce, (c) & plusieurs défauts dans les victimes, qui les rendoient impures pour les sacrifices. (d) On les peut voir dans le Commentaire.

(h) *Levit.* XXI. 7. 8.
(i) ℣. 9.
(k) *Levit.* X. 1. 2.
(l) *Levit.* II. 13. & *Num.* XV.
(m) *Levit.* II. 11.
(n) *Levit.* XXIV. 5. & *seq.*
(a) *Matt.* XII. 4.
(b) *Exod.* XXIX. 38 *Num.* XXVIII. 3. 4.
(c) *Levit.* XXI. 17. 18.
(d) *Levit.* XXII. 18. 19. 20.

Dieu n'avoit point assigné de partages en fonds & en terres aux Prêtres ni aux Lévites ; (e) mais il avoit fourni à leur subsistance, par les dixmes, les prémices, les offrandes & les parties des victimes dont on a parlé, & qu'on leur donnoit. Cela leur tenoit lieu de fonds, & les mettoit fort à leur aise. Il pourvut aussi à leur logement, en leur assignant quarante-huit villes pour leur demeure. Ils ne possédoient dans la banlieuë de ces villes, que la longueur de mille coudées au-delà des murailles. (f) Les maisons de ces villes, qui appartenoient aux Lévites, suivoient la nature des champs des Israëlites : on les pouvoit racheter à perpétuité ; & dans l'année du Jubilé, elles retournoient à leurs premiers maîtres, si on ne les avoit point rachetées auparavant. (g) Des quarante-huit villes des Lévites, il y en eut six destinées pour servir d'azyle à ceux qui avoient commis un meurtre involontaire. (h) Les Prêtres en eurent treize pour leur part : toutes les autres furent pour les Lévites. (i) Dieu ordonne aussi que dans toutes les villes, on donne aux Lévites quelque partie de la pâte qu'on paîtrit. Les Sages avoient fixé cette portion au-dessus de la quarantiéme, & au-dessous de la soixantiéme partie de la masse qu'on cuisoit. De plus, on leur faisoit présent, lorsqu'on tuoit quelques animaux, de l'épaule, du ventricule & des machoires. (k) Ils avoient aussi une partie de la laine des moutons qu'on tondoit ; (l) & dans les expéditions militaires, on leur donnoit toûjours bonne part au butin, quand même ils n'auroient pas été au combat. (m) Il se trouvoit ordinairement quelques Prêtres dans les armées des Hébreux. Ils étoient chargez de sonner des trompettes, (n) & de prononcer à la tête de l'armée ces paroles : (o) *Ecoutez, Israël ; vous allez combattre vos ennemis ; ne craignez point, parce que le Seigneur est au milieu de vous, pour combattre contre vos ennemis, & pour vous délivrer du danger.* Lorsqu'on portoit l'Arche d'Alliance au camp, c'étoit les Prêtres qui en étoient chargez, & qui la gardoient. (p) Souvent le Grand-Prêtre s'y trouvoit avec ses ornemens sacrez, pour pouvoir consulter le Seigneur sur ce qui se présentoit à faire.

(e) *Num.* XVIII. 20. 21.
(f) *Num.* XXXV. 2. 3.
(g) *Levit.* XXV. 32.
(h) *Num.* XXXV. 6. *Josue* XX. 7. 8.
(i) *Josue* XXI. 19. & *seq.*
(k) *Deut.* XVIII. 3.
(l) *Ibid.* ℣. 4.
(m) *Num.* XXIX. 30.
(n) *Num.* X. 8. 9.
(o) *Deut.* XX. 3. 4.
(p) 1. *Reg.* IV. 4. & XIV. 18. & 2. *Reg.* XV. 24. 25.

Lorsque les particuliers faisoient quelques festins dans le Temple, ou dans les villes particuliéres, les Lévites y étoient ordinairement invitez. Le Seigneur recommande en vingt endroits, aux Hébreux, de ne pas oublier les Lévites dans leurs réjoüissances. Souvenez-vous, leur dit-il, du Lévite, qui est dans l'enceinte de vos villes, & faites attention qu'il n'a point de partage dans la terre. (q) Ils recevoient la dixme non-seulement des grains & des fruits de la campagne, mais aussi des animaux. (r) On prenoit la dixiéme piéce de bétail qui venoit, quelle qu'elle fût ; on ne choisissoit point. Si quelqu'un vouloit racheter sa dixme, il ajoûtoit à la valeur de la chose, la cinquiéme partie par-dessus. (s)

(q) *Deut.* XII. 18. 19. & *passim.*
(r) *Levit.* XXVIII. 30. 31. 32.
(s) ℣. 31.

Aprés que les Lévites avoient reçû toutes les

prémices & les dixmes, ils en séparoient la dixiéme partie, pour les Prêtres. (a) Les Prêtres & les Lévites servoient par quartier dans le Temple. Ils entroient dans le sacré ministére à l'âge de vingt-cinq ou trente ans, & en sortoient à cinquante. (b) Du tems de David, cet ordre fut changé; on les reçut dans le Temple dés l'âge de vingt ans. (c) Si un Lévite jugeoit à propos de quitter le lieu de sa demeure, pour s'attacher pour toûjours au service de la maison de Dieu, on l'y recevoit, & il y étoit entretenu des revenus & des offrandes communes & journaliéres. (d)

(a) *Num.* XVIII. 26.

(b) *Num.* VIII. 24. & *Num.* IV. 3.

(c) 1. *Par.* XXIII. 24. & 2. *Par.* XXXI. 17. & 1. *Esdr.* III. 8.

(d) *Deut.* XVIII. 6.

Une des principales fonctions des Prêtres & des Lévites, aprés les sacrifices & le service du Temple, étoit l'instruction des peuples. Ils étoient obligez de lire solemnellement la Loi dans l'assemblée de toute la nation, au jour de l'Expiation solemnelle. (e) Le Roi nouvellement élevé à la Royauté, recevoit de leur main (f) le volume de la Loi, qu'il faisoit transcrire pour son usage. C'étoit aux Prêtres à qui on avoit recours dans la décision des affaires épineuses & difficiles (g) Il étoit ordonné dans ces occasions, d'obéir au Grand-Prêtre, sous peine de mort. (h) La distinction des différentes sortes de lépres, (i) l'expiation d'un meurtre dont on ignoroit l'auteur, (k) les causes de divorce, les eaux de jalousie, (l) tout ce qui regardoit les vœux des Nazaréens, (m) étoient de leur ressort. Ils benissoient le peuple solemnellement, & invoquoient sur lui le nom du Seigneur. (n)

(e) *Deut.* XXXI. 10. 11.

(f) *Deut.* XVII. 18.

(g) *Deut.* XVII. 8. 9. 10.

(h) *Deut.* XVII. 12. 13.

(i) *Levit.* XIII. & XIV.

(k) *Num.* XXX. 5.

(l) *Num.* V. 14. 15.

(m) *Num.* VI. 20. 21.

(n) *Num.* VI. 23. 24. 25.

Les Hébreux avoient de plusieurs sortes de sacrifices. L'holocauste étoit le plus parfait. On y brûloit toute la chair de l'animal, aprés qu'on l'avoit vuidé & dépoüillé. Le sacrifice pacifique étoit pour obtenir des graces, ou pour remercier de celles qu'on avoit reçûës, ou simplement pour reconnoître la grandeur & le souverain domaine de Dieu. L'on offroit à Dieu le sang & les graisses de l'hostie pacifique; le Prêtre avoit l'épaule & la poitrine, & on rendoit au particulier le reste de sa victime. Dans le sacrifice pour le péché, il n'y avoit rien pour celui qui fournissoit l'hostie. On brûloit sur l'Autel les graisses qui couvrent les intestins; la taye du foye, & les reins: le sang étoit répandu au pied de l'Autel; le reste étoit au Prêtre. On n'offroit que des taureaux, des vaches, ou des veaux, des béliers, des brebis, ou des moutons, des boucs, des chévres, ou des chevreaux. Il y avoit aussi certains sacrifices d'expiation, où l'on immoloit des oiseaux. Dans ces rencontres, ordinairement on en tuoit l'un, & on laissoit envoler l'autre. Ces sortes de sacrifices n'avoient lieu que dans l'expiation d'un lépreux guéri, (o) & dans celle d'un homme, qui ayant juré témérairement de faire quelque chose, avoit oublié de la faire. (p) Il seroit presque impossible d'entrer ici dans tout le détail des cérémonies des sacrifices. On peut voir sur cela les premiers Chapitres du Lévitique.

(o) *Levit.* XIV. 4.

(p) *Levit.* V. 6. 7.

Les trois principales Fêtes des Israëlites, & ausquelles tous les mâles devoient assister, depuis l'âge de douze ans, étoient celles de Pâque, de la Pentecôte, & des Tabernacles, ou des Tentes. La premiére (q) étoit instituée en mémoire du passage de l'Ange exterminateur, qui tua les premiers-nez des Egyptiens, & épargna ceux des Hébreux, la nuit de la sortie de l'Egypte. Le nom de *Pâque*, signifie passage. Ce qui distinguoit cette Fête, étoit la gerbe des premiers orges qu'on présentoit en cérémonie dans le Temple, comme les prémices de la moisson des orges, qui devoit commencer aussi-tôt aprés la Fête. (a) On n'usoit point d'autre pain que du pain sans levain, pendant les sept jours de la Solemnité; (b) & le soir auquel commençoit la Fête, on mangeoit dans chaque famille, ou dans chaque assemblée de dix ou de quinze personnes, un agneau ou un chevreau de l'année, (c) avec des herbes amères. C'étoit un sacrifice d'une forme particuliére. On n'en présentoit que le sang au pied de l'Autel. On ne pouvoit le manger que rôti, & il n'étoit pas permis d'en rompre les os, pour en tirer la moelle. Il étoit en même-tems sacrifice d'actions de graces, & il rappelloit dans la mémoire des Hébreux, la délivrance de l'Egypte. Il y avoit plusieurs sacrifices propres à cette Fête, que nous n'exprimons point ici en particulier. (d) La Pâque avec toutes ses formalitez, étoit ordonnée, sous peine d'être exterminé de son peuple. (e) Si quelques particuliers ne se trouvoient point en état de célébrer la Pâque au quatorziéme du premier mois, à cause de quelque souillure, qui les en empêchât, ou parce qu'ils étoient absens & en voyage, on leur permettoit de la faire au quatorziéme jour du second mois; (f) ce qui n'empêchoit pas qu'ils ne pratiquassent l'abstinence du pain levé, dans le tems de la premiére Pâque, en quelque endroit, & en quelque état qu'ils fussent.

(a) *Levit.* XXIII. 10.

(b) *Exod.* XII. 19. 20.

(c) *V.* 8. 9. & *seq.*

(d) *Num.* XXVIII. 19. & *seq.*

(e) *Num.* IX. 13. *Exod.* XII. 19.

(f) *Num.* IX. 6.

La Pentecôte se célébroit cinquante jours aprés la Fête de Pâque. (g) On présentoit dans cette solemnité deux pains de nouveau froment, (h) comme les prémices de la moisson, qu'on commençoit aprés cette cérémonie. Elle étoit instituée pour conserver la mémoire de l'alliance solemnelle, que le Seigneur avoit faite avec Israël à Sinaï, en leur donnant sa Loi. Les sacrifices extraordinaires qu'on y offroit, (i) étoient les mêmes que ceux qu'on présentoit dans la Fête de Pâque.

(g) *Exod.* XXIII. 16. & XXIV. 22.

(h) *Levit.* XXIII. 17.

(i) *Vide Num.* XXVIII. 26. 27. *collatum cum* XXVIII. 19. 20.

La troisiéme Fête solemnelle des Hébreux, étoit celle des Tentes, ou des Tabernacles, (k) qui se célébroit à la fin de l'année civile, en action de graces de toutes les faveurs obtenuës de Dieu, pendant le cours de l'année, & sur tout des moissons, & des vendanges. (l) Tout le peuple logeoit alors sous des tentes faites de branches d'arbres, en mémoire de leur voyage du désert, (m) où leurs peres avoient passé quarante ans, sans avoir d'autre demeure que leurs pavillons. Il y avoit des sacrifices particuliers pour cette Fête, (n) qui duroit sept jours.

(k) *Num.* XXIX. 12.

(l) *Exod.* XXIII. 16.

(m) *Levit.* XXIII. 40... 43.

(n) *Levit.* XXIII. 37. & *Num.* XXIX. 13. 14. & *seq.*

Le dixiéme jour du septiéme mois de l'année sainte, qui étoit le premier de l'année civile, étoit un jour solemnel, qui se passoit dans le jeûne, dans la pénitence, dans la mortification. (o) Il étoit ordonné sous peine de mort, d'affliger son ame par le jeûne ce jour-là. On y expioit tout le peuple par des sacrifices particuliers; entre autres, de deux boucs, (p) dont l'un étoit renvoyé en liberté, & se nommoit *Azazel*: & l'autre étoit sacrifié pour les péchez du peuple, & brûlé hors du camp. Ce jour-là, le Grand-Prêtre entroit dans le Sanctuaire, pour le purifier avec le sang d'un jeune taureau qu'il avoit immolé, & ensuite avec celui d'un bouc offert pour le péché du peuple. (q) On

(o) *Num.* XXIX. 7.

(p) *Levit.* XVI. 6. 7.

(q) *Num.* XXIX. 16.

croit que c'étoit le même jour que se faisoit le sacrifice de la vache rousse, pour en tirer de la cendre, qui servoit à purifier ceux qui s'étoient soüillez par des funérailles.

Tous les premiers jours du mois étoient jours de Fête; mais on n'étoit point obligé à y observer le repos. On y offroit quelques sacrifices particuliers, (a) & on les commençoit au son des trompettes. Le premier jour du premier mois de l'année civile, qui étoit le septiéme de l'année sainte, est nommé en particulier la Fête des Trompettes; (b) parce qu'on y publioit le commencement de l'année au son des trompettes, avec une solemnité particuliére.

(a) *Num.* XXVIII. 11.

(b) *Num.* XXIX. 1. *& seq.*

Le jour du Sabbat est la plus ancienne de toutes les Fêtes qu'on connoisse par l'Ecriture. Dieu sanctifia ce jour-là, aprés l'ouvrage de la création. (c) Moyse en publia l'ordonnance peu aprés la sortie d'Egypte, (d) & avant qu'on fût arrivé à Sinaï. Dieu y commande le repos, sous peine de la vie: (e) il ne permet pas même d'allumer du feu, & de préparer à manger; (f) & il étend le commandement du repos aux esclaves mêmes, & aux animaux. Il veut que tout ce jour-là soit employé à son service, à le loüer, & à étudier sa Loi sainte. (g) Il y avoit des sacrifices particuliers pour le Sabbat, comme pour les autres Fêtes. (h)

(c) *Genes.* II. 2.

(d) *Exod.* XVI. 25. 29.

(e) *Exod.* XXXI. 15. *Num* XV. 32.

(f) *Exod.* XXXV. 3.

(g) *Exod.* XX. 6.

(h) *Num.* XXVIII. 9.

Outre toutes ces Fêtes qui se faisoient dans le cours de l'année, & qui ne duroient au plus que sept jours, il y en avoit d'autres, qui duroient bien plus long-tems, & qui ne se célébroient qu'au bout d'un certain nombre d'années. La premiére de ces Fêtes étoit l'année Sabbatique, dans laquelle il étoit défendu de cultiver la terre, & ordonné d'abandonner les fruits des champs à l'étranger, au pauvre, à l'orphelin, (i) & aux animaux sauvages; de mettre les esclaves Hébreux en liberté, (k) de faire la remise des dettes, (l) de lire solemnellement la Loi cette année-là. (m) Cette Loi sembloit être contre la bonne politique: mais Dieu avoit des vûës supérieures. Il songeoit à conserver l'égalité des biens & des conditions parmi les Hébreux, à empêcher l'oppression des foibles, à conserver la mémoire de la création du monde, qui commençoit à s'effacer de l'esprit des hommes; à faire sentir à son peuple sa souveraine dépendance à l'égard de son Dieu. C'est dans le même dessein qu'il ordonna une cinquantiéme, ou plûtôt une quarante-neuviéme année, qu'on nomme année du Jubilé, (n) dont les priviléges étoient encore plus grands que ceux de l'année Sabbatique. Dans l'année du Jubilé, non-seulement on donnoit le repos à la terre, en ne la cultivant pas, on mettoit les esclaves en liberté, on remettoit les dettes; mais aussi toutes les terres, tous les héritages retournoient dans la Tribu, dans la famille, & dans la propriété de ceux qui avoient été obligez de les aliéner. Cette année se commençoit vers le mois de Septembre, & se finissoit de même. On l'annonçoit par le son des trompettes, d'une maniére fort solemnelle. Dieu faisoit sentir par-là qu'il étoit le Maître absolu de la terre & du pays, des personnes & de la liberté de son peuple. Et pour ne pas mettre sa confiance à de trop fortes épreuves, en lui défendant de cultiver la terre pendant toute une année, & en ordonnant que tout ce qu'elle produira d'elle-même, soit commun à tous, même aux animaux, (o) il s'engage à donner à la sixiéme année & à la quarante-huitiéme une si grande bénédiction, qu'elle suffira pour la nourriture de trois ans.

(i) *Exod.* XXIII. 10. 11. *& Levit.* XXV. 1. 2. *& seq.*

(k) *Deut.* XV. 2.

(l) *Exod.* XXI. 2.

(m) *Deut.* XXXI. 10. 11.

(n) *Levit.* V. XXIII. *& seq.*

(o) *Ibid.* ℣. 21.

Les régles que Moyse prescrit au Roi que les Israëlites se pourront choisir, (a) sont différentes de celles que Samuël appelle *le droit du Roi*. (b) Le Roi, selon Moyse, devoit être élû par le peuple, selon que le Seigneur l'auroit désigné; on le devoit prendre du nombre de ses freres, & non pas des étrangers. Défense à ce Prince de multiplier le nombre de ses chevaux, & d'engager le peuple à retourner en Egypte, pour y en acheter; d'avoir un trop grand nombre de femmes, qui séduisent son cœur, & qui se rendent maîtresses de son esprit; d'amasser beaucoup d'or & d'argent, & de s'élever d'orgüeil par-dessus ses freres. Enfin Dieu lui ordonne de tirer une copie de la Loi, de la lire tous les jours de sa vie, & de ne point s'en éloigner ni à droit, ni à gauche. Samuël parlant du droit du Roi, dit aux Israëlites: « Le Roi que vous choisirez, prendra vos fils, & « les mettra pour conduire ses chariots; il en « fera ses cavaliers, & les précurseurs de ses « chariots: il en établira Tribuns & Centeniers; il en fera d'autres laboureurs de ses « champs, moissonneurs de ses moissons, & « artisans pour faire ses armes & ses chariots. Il « prendra vos filles, pour les faire ses parfumeuses, ses cuisiniéres & ses boulangéres. Il « vous ôtera vos champs, vos vignes, & vos « meilleurs oliviers, pour les donner à ses ser- « viteurs. Il levera la dixme de vos moissons & « de vos vendanges, & les laissera à ses eunu- « ques & à ses esclaves. Il vous ôtera vos servi- « teurs & vos servantes, vos jeunes gens & vos « asnes, & les employera à son service. Il pren- « dra la dixme de vos troupeaux, & vous serez « ses serviteurs. «

(a) *Deut.* LV. 1. 14... 20.

(b) 1. *Reg.* VIII. 11.

La guerre étoit le principal devoir des Rois d'Israël. Il y avoit une grande différence entre les guerres commandées contre les Chananéens, & les guerres entreprises pour faire des conquêtes, ou pour d'autres raisons d'Etat, contre des pays étrangers. On offroit d'abord la paix à ceux que l'on vouloit attaquer; (c) on leur proposoit des conditions justes & équitables, selon la nature des affaires & des circonstances: s'ils refusoient ces conditions, on leur faisoit la guerre. Si c'étoit une ville qu'on assiégeât, lorsque le siége étoit long, & qu'il falloit l'envelopper de fossez, & la prendre par le moyen des tours & terrasses qu'on élevoit contre ses murailles, comme c'étoit alors la coûtume, il étoit défendu de couper les arbres fruitiers, (d) & de ravager la campagne, pour faire ces machines & ces terrasses. Si la ville étoit prise d'assaut, on faisoit passer au fil de l'épée tous les hommes, & on réservoit les femmes, les enfans, les animaux & les meubles, qui étoient tous aux vainqueurs, & qu'on partageoit à toute l'armée. Mais si c'étoit une ville des Chananéens, on mettoit à mort généralement tout ce qui avoit vie; hommes, femmes & enfans. (e)

(c) *Deut.* XX. 11.

(d) ℣. 19. 20.

(e) *Deut.* XX. 16. 17.

Si l'on avoit à se battre en bataille rangée, avant le combat, un Prêtre à la tête de l'armée, rassûroit ceux qui devoient combattre, en leur promettant le secours de Dieu. (f) Ensuite les Chefs & les Officiers alloient crier à la tête de chaque troupe, que ceux qui avoient bâti une maison nouvelle, ou planté un nouveau plant

(f) *Deut.* XX. 2.

de vignes, ou épousé depuis peu une femme, (a) s'en retournaſſent chez eux; de peur que venant à mourir à la guerre, un autre ne jouït de leurs travaux, ou ne prît la femme qu'ils avoient épousée. Aprés les déclarations faites à chaque troupe, on diſoit à toute l'armée (b) que ſi quelqu'un manquoit de cœur, & craignoit le danger, il pouvoit s'en retourner; de peur qu'il ne répandît la frayeur dont il étoit ſaiſi, dans l'eſprit de ſes freres.

(a) V. 7. & *Deut.* XXIV. 5.

(b) *Deut.* XX. 8. 9.

Le butin pris ſur l'ennemi, ſe partageoit par le Général également à tous les ſoldats, tant à ceux qui avoient combattu, qu'à ceux qui n'avoient point été au combat, & qui étoient demeurez à la garde du camp & du butin. (c) Moyſe voulut même que les dépoüilles qu'on avoit priſes ſur les Madianites, ſe partageaſſent entre les ſoldats qui avoient combattu, & tout le peuple, qui étoit alors dans les plaines de Moab; parce qu'alors tout Iſraël n'étoit regardé que comme une ſeule armée. On purifioit le butin, avant que de l'apporter au camp. Cela ſe faiſoit de cette ſorte: Les métaux, & tout ce qui pouvoit réſiſter au feu, paſſoit par les flammes: les habits & les autres choſes qu'on ne pouvoit expoſer à la flamme, étoient purifiez par l'eau d'expiation. Les femmes qu'on prenoit dans les guerres qu'on faiſoit contre des peuples qui n'étoient point Chananéens, devenoient eſclaves du vainqueur. Si un ſoldat vouloit prendre pour femme une de ſes captives, (d) il la conduiſoit chez lui, elle coupoit ſes cheveux & ſes ongles, & quittoit les habits qu'elle avoit lorſqu'elle fut priſe, & demeuroit un mois entier dans le deüil, pleurant la perte de ſon pere & de ſa mere; aprés quoi l'Iſraëlite pouvoit la prendre pour femme. Mais s'il venoit enſuite à s'en dégoûter, il étoit obligé de la renvoyer libre, ſans la vendre, ni la tenir aſſujettie par force, en qualité d'eſclave.

(c) *Vide* XXXI. 27. & 1. *Reg.* XXX. 24.

(d) *Deut.* XXI. 10. 11. & *ſeq.*

Le Dieu d'Iſraël & ſes Prêtres avoient leur part des dépoüilles gagnées ſur l'ennemi. Dans la guerre contre les Madianites, Dieu ordonna qu'on mît à part un animal de cinq cens, depuis les hommes juſqu'aux bêtes, pris dans la partie de ceux qui avoient combattu, & qu'on le donnât aux Prêtres; & qu'outre cela on choiſît dans la part des dépoüilles données à tout le peuple, le cinquantiéme de tous les animaux, pour les Lévites. Le Général avoit auſſi ſa part diſtinguée, comme on le voit par l'exemple de David (e) & de Gédéon. (f) Dans la même guerre des Madianites dont on vient de parler, les Généraux Iſraëlites firent préſent au Seigneur de ce qu'ils avoient pris de braſſelets & d'anneaux d'or, apparemment pour le reconnoître comme Chef & conducteur de cette entrepriſe. (g)

(e) 1. *Reg.* XXX.

(f) *Judic.* VIII. 24.

(g) *Num.* XXXI. 49. 50.

On gardoit dans le camp d'Iſraël beaucoup d'ordre & de diſcipline. On voit dans le déſert la maniére dont les Tribus étoient diſpoſées autour du Tabernacle, & l'ordre qui s'obſervoit dans les marches. (h) On y avoit ſur tout un grand ſoin de la pureté: les femmes en étoient bannies dans les expéditions; & ceux mêmes à qui il arrivoit quelque choſe en dormant, étoient obligez de ſortir du camp, & n'y rentroient qu'au ſoir, aprés s'être purifiez, en ſe lavant eux & leurs habits. (i) Chaque ſoldat portoit à la ceinture un piquet, pour faire un creux dans la terre, lorſqu'il ſortoit du camp pour ſes néceſſitez naturelles. (k) Aprés le combat, les ſoldats ne rentroient dans le camp qu'aprés ſept jours, à cauſe des ſoüillures qu'ils avoient contractées, en touchant des morts. (a) Ils ſe purifioient, & lavoient leurs corps & leurs habits, avant que de rentrer. C'eſt ce qui ſe pratiqua dans la guerre contre les Madianites, & apparemment dans toutes les occaſions ſemblables. Mais lorſque toute l'armée avoit été dans la bataille, ce précepte ne pouvoit s'obſerver, puiſqu'ils étoient tous cenſez ſoüillez, & qu'on ne pouvoit diſtinguer le pur d'avec l'impur.

(h) *Num.* II.

(i) *Deut.* XXIII. 10. 11. *&c.*

(k) *Ibid.* V. 13. 14.

(a) *Num.* XXX. 19. 20. 24.

La police des anciens Hébreux ne nous eſt pas parfaitement connuë. Nous avons parlé dans une Diſſertation faite exprés, de la maniére dont ils rendoient la Juſtice, & quels étoient leurs principaux Tribunaux. Le Roi & le Grand-Prêtre étoient les deux premiers Juges de la nation. (b) *Donnez-nous un Roi qui nous juge*, diſoient les Iſraëlites à Samuël. Le Grand-Prêtre eſt établi par Moyſe comme le Juge en dernier reſſort de toutes les affaires les plus difficiles. (c) Outre cela, il y avoit des Juges dans toutes les villes, ou dans toutes les portes, (d) ſuivant l'expreſſion de l'Ecriture; (e) parce qu'on rendoit la Juſtice aux portes des villes. Moyſe veut qu'on ait un grand reſpect pour les Juges & les Magiſtrats. *Vous ne parlerez pas mal des Dieux*, dit l'Ecriture, (f) *& vous n'outragerez point le Prince de vôtre peuple.* On appelloit les Princes, les Juges & les Magiſtrats *Elohim*, qui eſt un nom qu'on donne quelquefois à Dieu. On regardoit les Juges comme les Lieutenans du Seigneur, & le Seigneur comme aſſis au milieu d'eux.

(b) 1. *Reg.* VIII. 5.

(c) *Deut.* XVI. 10. 11. 12. 13.

(d) *Deut.* XVI. 18.

(e) *Exod.* XXII. 28.

(f) *Pſalm.* LXXXI. 1. *Deus ſtetit in Synagoga Deorum; in medio autem Deos* (ou *Deorum*) *dijudicat.*

Que les Juges ſoient incorruptibles, & qu'ils ne reçoivent point de préſens, qui ſont capables de corrompre les plus juſtes, & de pervertir les plus gens de bien. (g) Qu'ils ne ſuivent point la foule pour faire le mal, (h) & qu'ils n'acquieſcent point au ſentiment du grand nombre, pour faire l'injuſtice. Que la compaſſion du pauvre ne les empêche pas de s'acquitter de leur devoir. Qu'ils ne faſſent point de tort à l'innocent, ni à l'étranger. Qu'ils jugent ſans acception de perſonne. (i) Que ni la crainte du riche, ni la compaſſion du pauvre ne les touchent point, quand il s'agit de porter un Jugement équitable. Qu'on ne puniſſe pas le pere pour ſon enfant, ni l'enfant pour le pere. (k) Dans les châtimens qu'on impoſe, qu'on évite la ſouveraine rigueur. Qu'on ne laiſſe les corps des ſuppliciez ſur la potence, que juſqu'au coucher du ſoleil. (l) Que ceux qu'on condamne à être battus de verges, ou à coups de bâtons, ne reçoivent pas au-delà de quarante coups. (m) Qu'on puniſſe avec ſévérité les faux témoins, & les calomniateurs. Qu'on leur faſſe ſouffrir la peine du crime qu'ils imputoient à leurs freres. (n) Qu'on les traite ſans miſéricorde; ame pour ame, dent pour dent, œil pour œil. Que perſonne ne ſoit condamné ſur le témoignage d'un ſeul: il faut toûjours deux ou trois témoins pour pouvoir porter ſentence contre un accuſé. (o)

(g) *Exod.* XXIII. 8.

(h) *Exod.* XXIII. 2. 3. 7. 9.

(i) *Levit.* XIX. 15. *Vide & Deut.* XVI. 18. 19. 20.

(k) *Deut.* XXIV. 16.

(l) *Deut.* XXI. 22. 23.

(m) *Deut.* XXV. 2. 3.

(n) *Deut.* XIX. 18. 19. *Vide etiam Levit.* XIX. 16.

(o) *Deut.* XIX. 16. 17.

Les peres & meres, juſqu'au tems de la Loi, avoient été les ſeuls Juges de leurs enfans. Moyſe limite cette autorité, & la tranſporte aux Juges: mais il ordonne à ceux-ci de faire mourir les enfans qui outragent de paroles leurs peres & meres, (p) ceux qui les frappent, (q) & ceux qui ſont rébéles, déſobéïſ-

(p) *Levit.* XX. 9.

(q) *Exod.* XXI. 15.

(a) *Deut.* XXI. 18. 19. sans & débauchez. (*a*) Sur les simples plaintes de leurs parens, ils étoient mis à mort. La Loi n'a rien établi contre les parricides, comme si elle avoit crû ce crime impossible. Défenses aux peres de faire passer leurs enfans par le feu, en l'honneur du faux Dieu Moloc. (*b*) Ordre aux enfans d'avoir une parfaite soumission pour ceux qui leur ont donné la vie. (*c*) Le pere peut vendre ses enfans pour esclaves, en cas d'une extrême nécessité. Lorsqu'il vendoit sa fille, c'étoit toûjours dans la présomption qu'elle deviendroit femme de celui qui l'achetoit, ou de son fils. (*d*) Si cela n'arrivoit point, le maître ne pouvoit la garder simplement comme esclave : il la mettoit en liberté, si elle ne lui agréoit point. En général, les peres vendoient ordinairement leurs filles à ceux qui les épousoient. Acheter une femme, & se marier, étoit la même chose.

(b) *Levit.* XVIII. 21. & XX. 1. 5. *Deut.* XVIII. 10.

(c) *Exod.* X. 12.

(d) *Vide Exod.* XXI. 7. 8. 9.

(e) *Exod.* XX. 13. XI. 12. 13. Le meurtre volontaire étoit puni du dernier supplice : (*e*) mais pour le meurtre casuel & involontaire, la Loi avoit ordonné des villes d'asyle, où ceux qui étoient tombez dans ce malheur, pouvoient se retirer. Il y avoit trois de ces villes d'asyle au-delà, & trois au deçà du Jourdain. Celui qui s'y étoit retiré, rendoit d'abord compte de ce qui étoit arrivé aux Juges de la ville où il s'étoit retiré : (*f*) ensuite si les parens du mort le demandoient, il étoit renvoyé sous escorte, dans le lieu où l'affaire étoit arrivée ; & s'il étoit trouvé coupable, & que le meurtre fût déclaré volontaire, il étoit livré aux parens du mort, pour être puni ; sinon il étoit renvoyé à la ville de refuge où il demeuroit, sans en sortir, jusqu'à la mort du Grand-Prêtre. S'il étoit trouvé hors de la ville par un des parens du mort, celui-ci le pouvoit tuer impunément. Ces Loix sont en faveur de l'Israelite & de l'étranger. (*g*) Le meurtrier volontaire étoit mis à mort sans rémission : le parent du mort le pourra tuer impunément lui-même, s'il le trouve. (*h*) On ne recevra point d'argent, pour lui épargner la vie : (*i*) on l'arrachera même de l'Autel, s'il s'y est réfugié. (*k*)

(f) *Num.* XXXV. 23. 24. *Deut.* XIX. 1. 2. *& seq.*

(g) *Ibid.* ℣. 15.

(h) *Ibid.* ℣. 9.

(i) *Ibid.* ℣. 31.

(k) *Exod.* XX. 14.

Si deux hommes étant en querelle, l'un blesse son compagnon, en sorte qu'il soit obligé d'en garder le lit, & qu'ensuite il marche avec son bâton, celui qui l'aura frappé, en sera quitte, en payant les Medecins, & en dédommageant le blessé du tems qu'il a perdu. (*l*) Celui qui tuëra son esclave, sera puni comme homicide : mais s'il le blesse simplement, & que l'esclave survive un ou deux jours à sa blessure, le maître n'en portera point de peine, puisque l'esclave est à lui, & que s'il le perd, il perd son argent. Si dans une querelle de deux hommes, une femme enceinte venant à la traverse, est blessée, en sorte qu'elle fasse une fausse couche, sans qu'elle en meure, celui qui aura causé cet accident, sera condamné à une amende, au jugement du mari, & des arbitres nommez pour cela. Mais si la mere en meurt, le meurtrier donnera vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent. Si un maître fait perdre un œil ou une dent à son esclave ou à sa servante, il sera obligé pour cela de les renvoyer libres. (*m*) Si une femme, dans une querelle que son mari aura avec un autre homme, porte la main sur l'adversaire de son mari, dans un endroit que la pudeur oblige de cacher, elle aura la main tranchée. (*n*)

(l) *Exod.* XXI. 19. 20.

(m) *Deut.* XXV. 11.

(n) *Exod.* XXI. 28. 29. *& seq.*

Si un bœuf tuë un homme ou une femme avec ses cornes, il sera accablé de pierres, & on ne mangera point de sa chair. (*a*) Que si le bœuf frappoit des cornes dés auparavant, & qu'on en ait averti son maître, & qu'il ne l'ait pas renfermé ; si ce bœuf tuë un homme ou une femme, le maître & le bœuf seront tous deux mis à mort. Si le maître veut racheter sa vie, il le pourra, en donnant tout ce qu'on lui demandera. Si le bœuf tuë un esclave de l'un ou de l'autre sexe, le maître de l'animal donnera trente sicles au maître de l'esclave, & le bœuf sera lapidé. Si un bœuf en tuë un autre, on vendra le bœuf vivant, & on en partagera le prix également entre les maîtres des deux bœufs, & ils partageront aussi la chair du bœuf qui aura été tué. Mais si le maître du bœuf aggresseur sçavoit qu'il frappoit des cornes, & qu'il ne l'ait point renfermé, il rendra bœuf pour bœuf, & l'animal tué sera à lui. Si un homme creuse un puits, ou une citerne, & qu'il ne la couvre point ; s'il y tombe un bœuf ou un asne, le maître de la citerne payera le bœuf noyé ; mais la chair sera pour lui.

(a) *Exod.* XX. 14. *Levit.* XX. 10. *Deut.* V. 18. *&* XXII. 21. 22. 23. 24.

L'adultére étoit puni de mort dans l'homme, comme dans la femme. (*b*) Si une fille promise en mariage, est violée à la campagne par un homme, celui-ci mourra seul : mais si cela arrive dans la ville, l'un & l'autre seront punis de mort. La fille n'a point d'excuse ; elle pouvoit crier, & demander du secours contre la violence.

(b) *Levit.* XVIII. 6. 22. *&* XX. 11. 17.

L'inceste étoit aussi puni de mort, aussi-bien que la sodomie, (*c*) & les crimes abominables contre nature. (*d*) La prostitution de l'un & de l'autre sexe étoit sévérement condamnée dans Israël ; (*e*) & il étoit trés-expressément défendu d'offrir le prix des commerces honteux au Temple du Seigneur. (*f*) Celui qui aura déshonoré une fille, sera tenu de la prendre pour femme ; ou si le pere de la fille ne la veut pas donner, il lui payera autant que la fille peut espérer de dot. Si l'affaire est portée devant les Juges, & qu'il y ait eu quelque violence de la part de celui qui l'a corrompuë, le garçon payera cinquante sicles d'amende au pere de la fille, il la prendra pour femme, & ne pourra jamais la répudier. (*g*) Défense au mari d'approcher de sa femme durant ses incommoditez ordinaires, sous peine de la vie, si la chose est portée devant les Juges. (*h*)

(c) *Exod.* XXII. 19. *Levit.* XVIII. 22. XX. 13

(d) *Levit.* XIX. 29. *Deut.* XXIII. 18.

(e) *Exod.* XXII. 16.

(f) *Deut.* XXII. 1. 18.

(g) *Levit.* XX. 18. *cum Levit.* XV. 24.

(h) *Exod.* XX. 17. *Deut.* V. 20.

Quoique la Loi se contente pour l'ordinaire de régler l'extérieur, & de retenir la main, elle ne laisse pas de défendre les mauvais désirs : elle ne permet pas de souhaiter le bien d'autrui, sa femme, ses animaux : elle tolére le divorce, & permet aux parties séparées de se marier, mais non pas de se reprendre, aprés que la femme aura été mariée à un autre. (*i*) Les impudicitez abominables & contraires à la nature, sont apparemment marquées d'une maniére énigmatique, sous ces paroles : (*k*) *Vous ne vous servirez point d'une étoffe tissuë de fil & de laine : vous ne jetterez point dans vôtre champ diverses sortes de graines : vous ne labourerez point avec le bœuf & avec l'asne ;* & celle qui défend à l'homme de prendre les habits de la femme, & à la femme de se revêtir de ceux de l'homme. (*l*)

(i) *Deut.* XXIV. 1.

(k) *Deut.* XIX. 9. 10. 11. *Levit.* XIX. 19. 20.

(l) *Deut.* XXII. 5.

La Loi défendoit toute sorte de vol en général ; (*m*) mais la maniére dont on satisfaisoit dans les différentes espéces de vol, est fort diversifiée. Le vol qu'on fait d'un homme libre,

(m) *Exod.* XX. 15.

pour le rendre eſclave, ou pour le vendre en cette qualité, étoit ſoumis au dernier ſupplice. (a) Le vol d'un bœuf, ſe rendoit cinq fois au double, & celui d'une brebis, quatre fois. (b) Mais ſi on trouve ces animaux encore vivans chez le voleur, il les rendra ſimplement au double. On peut tuer impunément un voleur nocturne, ſurpris à percer une muraille : mais ſi on le tuë en plein jour, le meurtrier eſt traité ſelon la rigueur des Loix contre les homicides. Si le voleur n'a pas de quoi faire la reſtitution, on le pourra vendre pour cela. (c) Celui qui aura fait dommage dans le champ, ou dans la vigne d'un autre, rendra de ſon champ ou de ſa vigne le tort qu'il aura fait. (d) Il ſatisfera de même, s'il arrive par ſa faute que le feu ſe prenne aux moiſſons de la campagne, ou aux gerbes dans l'aire. Si ce qu'on a mis en dépôt chez un autre, vient à ſe perdre, il ſera reſtitué au double par le dépoſitaire, s'il eſt convaincu de fraude ; ſinon, il ſera renvoyé quitte ſur ſon ſerment, qu'il prêtera devant les Juges. Celui auſſi à qui on a confié quelque bétail pour le garder, en doit répondre. Si la choſe ſe perd par ſa faute, ou par ſa négligence, il la reſtituëra : ſi elle meurt entre ſes mains, ou ſi elle eſt priſe par les ennemis, il ſera tenu d'affirmer par ſerment, qu'il n'y a point de ſa faute, & ſera déchargé de la reſtitution : ſi elle a été volée, il rendra la valeur. Si elle a été priſe par les bêtes ſauvages, que le preneur porte quelque partie du corps au maître de l'animal, il ſera déchargé de reſtituer. Si l'animal eſt ſimplement emprunté ou loué, & qu'il meure en préſence du propriétaire, le preneur n'eſt tenu à rien : ſi le propriétaire eſt abſent, l'emprunteur reſtituëra la choſe.

L'uſure des Iſraëlites envers leurs freres, eſt ſévérement condamnée par la Loi; mais elle leur eſt tolérée envers les étrangers. (e) Si le créancier vouloit prendre des gages de ſon débiteur, il ne pouvoit pas entrer dans ſa maiſon, mais attendre devant la porte, que le débiteur lui apportât quelque choſe. (f) Il ne pouvoit pas prendre en même-tems les deux meules, dont on ſe ſervoit pour moudre le grain, (g) ni l'habit de la veuve. S'il avoit pris un habit, ou une couverture, il devoit la rendre au ſoir, afin que ſon frere eût de quoi ſe couvrir pendant la nuit. (h) Ceux qui prennent des ouvriers à la journée, les payeront avant la nuit (i) Que les riches ne refuſent pas de prêter aux pauvres, ſous prétexte qu'ils ne tirent point de profit de leur prêt. (k) Que les Hébreux s'entr'aident ſi bien, qu'il n'y ait point de pauvres dans Iſraël. (l) Que perſonne ne touche aux bornes du champ de ſon voiſin. (m) Que dans la moiſſon & dans la vendange, on ne ſoit pas ſi exact à ramaſſer les épis, & à cüeillir les grappes, qu'il n'en reſte rien aux pauvres, qui vont aprés les moiſſonneurs & les vendangeurs. Qu'on ne retourne pas querir une gerbe, qu'on aura oubliée dans le champ. Que dans les repas de Religion, on ne néglige pas le pauvre, l'étranger, la veuve, l'orphelin, & le Lévite. (n) L'étranger ſur tout eſt fort recommandé aux Hébreux. Ayez ſoin de l'étranger, dit Moyſe, puiſque vous avez été vous-mêmes étrangers dans l'Egypte, & que vous ſçavez quels ſont les ſentimens des étrangers hors de leur pays. (o) Dieu veut qu'ils aiment, & qu'ils ſecourent non-ſeulement leurs freres, & leurs amis, mais même leurs ennemis ; qu'ils évitent la vengeance, & qu'ils la réſervent à Dieu. (a) S'ils voyent l'animal de leur ennemi tombé ſous ſa charge, qu'ils lui aident à le relever : s'ils trouvent ſon bétail égaré, qu'ils le retirent dans leur maiſon. (b) Il n'y a que les Chananéens envers qui ils doivent exercer leur haine & leur vengeance. Point d'amitié, d'union, d'alliance avec eux ; ordre de les exterminer, de les mettre à mort ſans quartier. Les Hébreux en cela ſont les vengeurs de la gloire de Dieu, & les exécuteurs de ſa vengeance. (c) Permis aux paſſans d'entrer dans une vigne, & d'y manger du raiſin, & de prendre des épis dans un champ, & d'en manger ; mais non pas d'en emporter. (d)

Il y avoit parmi les Iſraëlites des eſclaves de deux ſortes ; des eſclaves Hébreux, & des eſclaves des nations étrangéres. Ceux-ci étoient eſclaves pour toûjours ; mais les eſclaves Hébreux étoient mis en liberté dans l'année Sabbatique. (e) S'ils ne jugeoient pas à propos de profiter du privilége de la Loi, ils ſe préſentoient devant les Magiſtrats, faiſoient leur déclaration, & leur maître les ramenoit à ſa maiſon, & leur perçoit l'oreille d'une alêne, à la porte de ſon logis. Si l'eſclave eſt entré en eſclavage avec ſa femme & ſes enfans, il en ſortira avec eux : ſi ſon maître lui a donné une femme durant ſa ſervitude, la femme & les enfans qui en ſeront ſortis, demeureront au maître ; mais l'eſclave pourra ſortir, s'il veut. Si un Hébreu eſt contraint par la pauvreté, de ſe vendre à un étranger, qui ne ſoit pas Iſraëlite, que ſes parens, s'ils ſont en état de le faire, le rachetent ; ſinon, que tout Iſraëlite le puiſſe racheter, ou qu'il ſe rachete lui-même : on rendra à ſon maître ce qu'il lui coûte, en déduiſant le ſervice qu'il lui a rendu, & eu égard au tems qui reſte juſqu'au Jubilé : car les étrangers, de même que les Hébreux, devoient relâcher leurs eſclaves Iſraëlites, & rendre les héritages aux légitimes poſſeſſeurs, dans l'année du Jubilé. Si un eſclave contraint par la violence de ſon maître, ſe retire dans le pays des Hébreux, qu'on ne le livre point à ſon maître, & qu'on le laiſſe demeurer dans quelle ville du pays il voudra. (f) Si un pere vend ſa fille, l'acheteur ou ſon fils pourront la prendre à titre de femme du ſecond rang, ou de concubine, & la garder en cette qualité. S'ils ne la prennent point, ils la mettront en liberté en l'année Sabbatique, en lui donnant, diſent les Rabbins, le préſent ordinaire de trente ſicles. Le maître ne la pourra pas vendre à un autre, & la fille ne pourra proroger ſa ſervitude au-delà de l'année Sabbatique. Si le maître aprés l'avoir fait épouſer à ſon fils, donne encore à ce fils une autre femme, ce nouveau mariage ne préjudiciera point aux droits de la premiére femme. Son mari lui donnera la nourriture, le logement, l'entretien, & lui rendra les devoirs du mariage. Que s'il manque à quelques-unes de ces conditions, la fille ſortira de ſervitude gratuitement, & ſans attendre l'année Sabbatique.

Pour inſpirer de l'humanité envers les hommes, la Loi ordonnoit qu'on en eût même pour les bêtes. Elle ordonne que les jours de Sabbat, on ne les faſſe point travailler, (g) & que dans l'année Sabbatique, elles ayent libre pâture par tout. (h) Il ſemble même que l'indulgence s'étend juſqu'aux animaux ſauvages. Elle défend

(a) *Exod.* XXI. 37. *& Deut.* XXIV. 8.
(b) *Exod.* XXII. 1. 2. 3. 4.
(c) *Exod.* XXII. 4. 5.
(d) *Exod* XXII. 5. *& ſeq.* 16.
(e) *Exod.* XXII. 25. *Levit.* XXV. 37. *Deut.* XXIV. 19. 20.
(f) *Deut.* XXIV. 10.
(g) *Deut.* XXIV. 6.
(h) *Exod.* XXII. 26.
(i) *Deut.* XXIV. 14. 15. *Levit.* XIX. 13.
(k) *Deut.* XV. 8.
(l) *Ibid.* XV. 4.
(m) *Deut.* XIX. 14.
(n) *Levit.* XIX. 9. 10. *Deut.* XXII. 9. *Deut.* XXIV. 19. 20.
(o) *Exod.* XXII. 21. XXIII. 9. *Levit.* XIX. 33. 34. *Deut.* X. 18.

(a) *Levit.* XIX. 18. *& Deut.* XXII. 35.
(b) *Exod.* XXIII. 4. 5. *Levit.* XIX. 17. *Deut.* XXI. 1. *& ſeq.*
(c) *Exod.* XXII. 32. 33. *&* XXXIV. 12. *& Num.* XXX. 51. 52. *& Deut.* VII. 2. 16.
(d) *Deut.* XXIII. 24. 25.
(e) *Vide Exod.* XXII. 1. ... 6. *Levit.* XXV. 39. 40. *& ſeq.*
(f) *Deut.* XXIII. 15. 16.
(g) *Exod.* XXIII. 12.
(h) *Levit.* XXV. 7.

fend de cuire le chevreau dans le lait de ſa mere ; (*a*) de prendre la mere dans le nid avec ſes petits, ou ſes œufs ; (*b*) de couper les animaux, (*c*) de lier la gueule à un bœuf qui foule le grain, (*d*) d'accoupler enſemble des animaux de différentes eſpéces. (*e*) On doit rapporter à la même fin la défenſe de parler mal d'un ſourd, (*f*) & de mettre quelque choſe devant un aveugle, pour le faire tomber. (*g*)

Les Iſraëlites ne mangeoient point indifféremment de toutes ſortes d'animaux, d'oiſeaux & de poiſſons : il y en avoit un grand nombre qui paſſoient chez eux pour impurs, & dont ils n'uſoient jamais. Des animaux à quatre pieds, tous ceux qui n'ont pas la corne du pied fenduë, & ne ruminent point, ne ſont pas purs. Parmi les poiſſons, ils ne mangeoient que ceux qui ont des nageoires & des écailles. Il y avoit auſſi pluſieurs ſortes d'oiſeaux & de reptiles, qui leur étoient interdits. Ces animaux étant vivans, ne ſoüilloient point ceux qui les touchoient : mais leurs cadavres imprimoient une ſoüillure qui duroit juſqu'au ſoir, & qui ne ſe nettoyoit qu'en lavant ſon corps & ſes habits. Le nerf de la cuiſſe, même des animaux purs, ne ſe mangeoit point, à cauſe du nerf de la cuiſſe de Jacob, que l'Ange toucha ; (*h*) non plus que tout animal mort de lui-même, ou déchiré par une bête carnaciére. (*i*) Le ſang & la graiſſe des animaux étoient pareillement défendus. (*k*)

La circonciſion des mâles au huitiéme jour, fut commandée à Abraham. (*l*) Elle étoit d'obligation à tous les Iſraëlites, ſous peine d'être exterminez de leur peuple. Il y avoit pluſieurs impuretez légales, dont les unes ſéparoient de l'uſage des choſes ſaintes ; & les autres, du commerce des hommes. Avoir touché un mort, s'être trouvé dans la maiſon où il étoit, avoir aſſiſté à des funérailles, rendoient impur pour ſept jours, & on étoit obligé de ſe purifier avec de l'eau d'expiation, ſous peine de la vie. (*m*) La lépre, (*n*) la gonorrhée, (*o*) l'incommodité ordinaire des femmes, (*p*) imprimoient une ſoüillure à ceux qui en étoient incommodez, tout le tems que leur mal duroit ; & aprés leur guériſon, ils offroient une hoſtie d'expiation, comme pour ſatisfaire à Dieu des fautes involontaires qu'ils auroient pû commettre pendant leur ſoüillure. Ceux qui approchoient des perſonnes ainſi ſoüillées, ou qui touchoient à ce qu'elles avoient manié, ou ſur quoi elles s'étoient aſſiſes, contractoient auſſi une ſoüillure, mais qui ne duroit qu'un jour. (*q*) Une femme nouvellement accouchée étoit auſſi cenſée impure quarante jours aprés la naiſſance d'un garçon, & cinquante aprés la naiſſance d'une fille. (*r*) Pendant tout ce tems, elle ne pouvoit toucher aux choſes ſaintes, ni ſe préſenter au parvis du Tabernacle. Aprés ce tems, elle venoit offrir pour ſon expiation un agneau, une tourterelle, ou un jeune pigeon ; & ſi elle étoit pauvre, elle offroit ſeulement deux tourterelles, ou deux pigeonneaux.

Tous les peuples qui n'avoient point la circonciſion, paſſoient pour impurs parmi les Iſraëlites. Ils ſe ſervoient du mot d'*incirconcis*, pour dire une choſe ſoüillée. Les Chananéens & les Amalécites étoient dévoüez à l'anathême. (*s*) Les eunuques, les bâtards, ou ceux qui étoient nez d'une femme proſtituée, n'entroient point dans l'Egliſe du Seigneur, juſqu'à

(*a*) *Exod.* XXIII. 20. & XXXIV. 26. & *Deut.* XIV. 21.
(*b*) *Deut.* XXII. 6.
(*c*) *Levit.* XXI. 24.
(*d*) *Deut.* XXV. 4.
(*e*) *Levit.* XIX. 19. & *Deut.* XXII. 10.
(*f*) *Levit.* XIX. 14.
(*g*) *Levit.* XI. 2. & *ſeq.* & XX. 25. & *Deut.* XIV. 4.
(*h*) *Geneſ.* XXXII. 32.
(*i*) *Exod.* XXII. 31. *Levit.* XVII. 15.
(*k*) *Geneſ.* XVII. 11. 12. &c.
(*l*) *Levit.* XVII. 10. *Geneſ.* X. 4. *Deut.* XII. 23. 24. *Levit.* VI. 25.
(*m*) *Num.* V. 2. & XIX. 11. 12. 20.
(*n*) *Levit.* XIII. 45. 46.
(*o*) *Levit.* XV. 2.
(*p*) *Ibid.* XV. 19.
(*q*) *Ibid.* ℣. 4. 20.
(*r*) *Levit.* XII. 4. & 5. & *ſeq.*
(*s*) *Exod.* XVII. 14. & *Deut.* XXV. 17.

la dixiéme génération ; (*a*) c'eſt-à-dire, n'étoient pas reçûs dans la communication des priviléges des Iſraëlites. Les Ammonites & les Moabites n'y entroient pas, même à la dixiéme génération. (*b*) Il étoit défendu de faire la paix, & de vivre en amitié avec ces peuples. (*c*) Les Iduméens & les Egyptiens pouvoient être reçûs dans Iſraël aprés la troiſiéme génération : les premiers, en conſidération d'Eſaü frere de Jacob ; & les ſeconds, parce que les Iſraëlites avoient vécu chez eux comme étrangers.

Moyſe défend toute ſorte de fraudes & de tromperies dans le commerce. Que l'on ait des meſures égales pour vendre & pour acheter, pour recevoir & pour délivrer. (*d*) Qu'on honore les vieillards, & qu'on ſe tienne debout en leur préſence. (*e*) Que tous les Iſraëlites portent des houppes aux quatre coins de leurs manteaux, & de la frange au bord de leurs habits ; afin que cela les faſſe ſouvenir de la Loi du Seigneur. (*f*) Les filles n'héritoient qu'au défaut des garçons. (*g*) Les filles héritiéres épouſoient des maris de leur Tribu ; afin que les héritages d'une Tribu ne paſſaſſent point dans une autre. (*h*) Si un homme meurt ſans enfans, ſes freres hériteront de ſes biens : s'il n'a point de freres, la ſucceſſion ira à ſes oncles paternels ; & s'il n'a point d'oncles paternels, elle ira aux plus proches parens.

Lorſqu'un homme mouroit ſans enfans, ſon frere étoit obligé d'épouſer ſa veuve, & de faire revivre la mémoire de ſon frere, dont il recevoit la ſucceſſion. (*i*) S'il refuſoit de le faire, la femme le citoit à la porte de la ville, lui ôtoit le ſoulier du pied, lui crachoit au viſage, & lui diſoit : *C'eſt ainſi que ſera traité celui qui refuſe d'édifier la maiſon de ſon frere dans Iſraël.* Si un homme avoit conçû contre ſa femme quelque ſoupçon, il pouvoit lui faire boire les eaux de jalouſie ; (*k*) & Dieu avoit eu cette condeſcendance pour la dureté des Juifs, de leur accorder cette épreuve, pour prévenir de plus grands maux. Il toléroit auſſi que le mari accuſât ſa femme, (*l*) comme n'ayant pas trouvé dans elle les marques de virginité : mais ſi l'accuſation ſe trouvoit fauſſe, le mari étoit condamné à être battu à coups de verges, ou de bâton, à cent ſicles d'amende au profit du pere de la femme, & à ne la pouvoir jamais répudier. Un mari qui avoit deux femmes, ne pouvoit pas non plus transférer les droits de premier-né, à l'enfant de celle de ces deux femmes qu'il aimoit le plus ; il ne pouvoit dépoüiller de ce privilége, le fils de celle qui étoit la moins aimée. (*m*)

Le pays de Chanaan devoit être partagé par le ſort entre toutes les Tribus également, autant qu'il étoit poſſible, eu égard au nombre de ceux qui compoſoient la Tribu. (*n*) Lorſque les Iſraëlites bâtiſſoient une maiſon, ils devoient mettre tout autour du toît une eſpéce de mur, ou de couronnement, pour empêcher que ceux qui alloient ſur le toît, qui étoit en platte-forme, ne tombaſſent, & ne ſe tuaſſent. (*o*)

Il y avoit pluſieurs ſortes de vœux, que pouvoient faire les Hébreux. Ils pouvoient ſe voüer eux-mêmes, ou dévoüer au Seigneur une autre perſonne. (*p*) Les perſonnes ainſi dévoüées, ſe rachetoient moyennant une certaine ſomme. Un homme depuis l'âge de vingt ans, juſqu'à ſoixante, donnoit pour ſon rachat cinquante

(*a*) *Deut.* XXIII. 1. 2.
(*b*) *Deut.* XXIII. 1.
(*c*) ℣. 6.
(*d*) *Levit.* XIX. 35. *Deut.* XXV. 13. 14.
(*e*) *Levit.* XIX. 32.
(*f*) *Num.* XV. 38 *Deut.* XXII. 12.
(*g*) *Num.* XXVII. 5. 6 & XXXVI. 3. 4. & *ſeq.*
(*h*) *Num.* XXVII. 8. 9. 10. 11.
(*i*) *Deut.* XXV. 5. 6. 7.
(*k*) *Num.* VI. 14.
(*l*) *Deut.* XXII. 14. 15.
(*m*) *Deut.* XXI. 15. 16.
(*n*) *Num.* XXXIII. 53. XXIV. 13.
(*o*) *Deut.* XXII. 8.
(*p*) *Levit.* XVII. 2. & *ſeq.*

ſicles, & la femme trente. Un garçon, depuis cinq ans, juſqu'à vingt, donnoit vingt ſicles, & une fille de même âge, dix. Un homme au-deſſus de ſoixante ans, donnoit quinze ſicles; une femme, dix. Les pauvres donnoient, ſelon leurs facultez, la taxe qui leur avoit été impoſée par le Prêtre. Un animal propre à être ſacrifié, qu'on aura voüé, ne ſe rachetera point, mais ſera immolé. Un animal impur ſera eſtimé par le Prêtre; & ſi le propriétaire le veut racheter, il y ajoûtera une cinquiéme partie de la valeur par-deſſus. Si c'eſt une maiſon, on en fera l'eſtimation, & elle ſera venduë au profit des Prêtres. Si le propriétaire la veut racheter, il en donnera un cinquiéme par-deſſus la taxe du Prêtre. Un champ qu'on aura voüé, ſera de même priſé par le Prêtre, ſuivant la valeur de ſon revenu, & ſuivant le tems qui reſte juſqu'au Jubilé. Le propriétaire le pourra racheter, en y ajoûtant un cinquiéme. Mais ſi le propriétaire ne rachete pas ſon champ, & qu'il ſoit vendu à un autre, celui qui l'a voüé, n'y pourra plus rentrer, même dans l'année du Jubilé; parce qu'il eſt ſanctifié, & qu'il eſt devenu comme un fonds acquis aux Prêtres. C'eſt à eux à qui il retourne dans l'année du Jubilé. Les premiers-nez appartenans au Seigneur, ne ſont point matiére de vœu.

Les choſes & les animaux dévoüez à l'anathême, ne ſe rachetoient point, mais étoient mis à mort, ſi c'étoient des animaux; ou demeuroient aux Prêtres, ſi c'étoient des maiſons, ou des héritages. (*a*) Les dixmes de la terre & des animaux ſe peuvent racheter, en y ajoûtant une cinquiéme partie par-deſſus leur valeur. Chacun eſt obligé d'acquitter exactement & promtement ſes vœux. (*b*) Si une fille qui eſt encore dans la maiſon de ſon pere, fait un vœu, & que ſon pere en ayant eu connoiſſance, n'en ait rien dit, elle accomplira ſon vœu. Si au contraire ſon pere ne conſent pas à ſa promeſſe, elle ſera nulle & ſans effet. Si c'eſt une femme mariée, ſon mari annullera ou ratifiera ſes promeſſes par ſon conſentement ou par ſon déſaveu. Il n'a qu'un jour pour contredire: s'il attend au ſecond jour à s'expliquer, la femme ſera obligée à ſon vœu. Une femme répudiée & une veuve ſeront tenuës à toutes les promeſſes qu'elles auront faites.

(*a*) *Levit.* XXVII. 28.

(*b*) *Num.* XXX. 3.

Les Nazaréens étoient une ſorte de gens qui ſe conſacroient au Seigneur, & qui s'abſtenoient de vin, & de tout ce qui peut enyvrer; qui ne ſe faiſoient point couper les cheveux, & n'aſſiſtoient à aucunes funérailles pendant tout le tems de leur Nazaréat. (*c*) Aprés ce tems accompli, le Prêtre le préſentera à la porte du Tabernacle, & offrira un agneau en holocauſte, une brebis pour le péché, & un bélier pour une hoſtie pacifique. Lorſque ces victimes ſeront immolées, l'on coupera les cheveux du Nazaréen, & on les jettera ſur le feu de l'Autel: enſuite le Prêtre mettra ſur la main du Nazaréen une épaule du bélier, & des offrandes de pain & de gâteau; & le Nazaréen les ayant renduës au Prêtre, celui-ci les élevera en préſence du Seigneur; & alors le Nazaréen pourra boire du vin. Si pendant le tems de ſa conſécration, il meurt par haſard devant lui une perſonne, il ſera obligé de recommencer de nouveau toutes les cérémonies de ſon Nazaréat, & d'offrir deux pigeonneaux pour l'expiation de ſa ſouillure.

(*c*) *Num.* VI. 1. 2. *& ſeq.*

Tout le pays de Chanaan étant plongé dans l'idolâtrie, lorſque les Hébreux y entrérent, Dieu leur ordonne de détruire toutes les marques de la fauſſe Religion qu'ils y rencontreroient; bois conſacrez, Autels, pierres, colomnes, ſtatuës érigées en l'honneur des faux Dieux. (*a*) Il fit d'abord ériger en ſon honneur un Autel de gazon, au pied de Sinaï. (*b*) Enſuite il en fit faire un de bois, couvert de lames de cuivre, & creux par dedans, pour le Tabernacle. On faiſoit le feu ſur une grille de même matiére, enfoncée à la moitié de la profondeur de cet Autel. (*c*) Il défendit de monter à cet Autel par des dégrez; (*d*) de peur que les Prêtres en montant, ne découvriſſent quelque choſe d'indécent, & de contraire à la pudeur. Il ordonna auſſi qu'auſſi-tôt qu'on ſeroit entré dans la Trere promiſe, on ſe tranſportât ſur les montagnes d'Hébal & de Garizim. Une partie des Tribus devoit ſe placer ſur Garizim, pour y prononcer des bénédictions ſur ceux qui pratiqueroient les Loix du Seigneur; & une autre partie, ſur la montagne d'Hébal, pour prononcer des malédictions contre ceux qui les négligeroient. (*e*) On y devoit ériger un vaſte & grand Autel, enduit de chaux, ſur lequel on pût écrire les paroles de la Loi du Seigneur. C'eſt ce qui fut exécuté par Joſué. (*f*)

(*a*) *Levit.* XVI. 3. *& Deut.* XIII. 2. 3.
(*b*) *Exod.* XX. 24. 25.
(*c*) *Exod.* XXVII. 8.
(*d*) *Exod.* XX. 26.
(*e*) *Deut.* XI. 29. & XXVII. 23.
(*f*) *Joſue* VIII. 30. 33.

LONGIN. C'eſt le nom que l'on donne au ſoldat, qui perça de ſa lance le côté de nôtre Seigneur. (*g*) On a pluſieurs hiſtoires de ſaint Longin; mais il n'y en a aucune de bien authentique. Celle que les Bollandiſtes ont publiée dans les Actes des Saints au 15. de Mars, porte que Longin étoit un des ſoldats laiſſez à la garde des croix & des crucifiez, lequel ayant vû les merveilles arrivées à la mort de JESUS-CHRIST, ſe convertit, & reconnut que c'étoit un homme juſte: Qu'enſuite ayant été déſigné par Pilate pour garder le tombeau du Sauveur, il ne voulut point recevoir de l'argent des Pontifes, pour dire que ſes Diſciples avoient enlevé ſon Corps; ce qui irrita Pilate juſqu'à le vouloir perdre, ſans y pouvoir réüſſir: Que pour ſe donner entiérement à JESUS-CHRIST, il renonça à la milice, ſans le congé de Pilate, & ſe retira chez lui en Cappadoce avec deux de ſes ſoldats, qui avoient ſuivi ſon exemple. Etant arrivé en Cappadoce, il commença à y prêcher la Religion Chrétienne; ce qui engagea les Juifs à ſolliciter Pilate d'écrire à l'Empereur, pour demander la punition de ces déſerteurs. Ils envoyérent en même-tems de l'argent à Rome, pour obtenir ce qu'ils vouloient. Tibére ordonna que Longin & ſes compagnons ſeroient punis de mort comme déſerteurs; & Pilate envoya des ſoldats en Cappadoce, qui tranchérent la tête à Longin & à ſes compagnons, & qui rapportérent leurs têtes à Pilate.

(*g*) *Joan.* XIX. 34.

Surius en rapporte d'autres Actes, tirez de Métaphraſte, qui ſont encore plus douteux que ceux que nous venons de citer. Allatius (*h*) en cite encore d'autres, qu'il croit écrits par un témoin oculaire: mais Bollandus qui les a vûs, n'a pas ſeulement daigné d'en tirer copie. Saint Chryſoſtome (*i*) dit que de ſon tems, il y avoit des gens qui tenoient que le Centurion, dont il eſt parlé dans l'Evangile, (*k*) & qui rendit gloire à Dieu, en diſant: En vérité celui-ci étoit Fils de Dieu; que ce Centurion, dis-je, s'étoit affermi dans la foi, juſqu'à ſouffrir le

(*h*) *Allatius de Simeonib. p.* 101.
(*i*) *Chryſoſt. in Matth. homil.* 89. *p.* 913. *a.*
(*k*) *Matth.* XXVII. 54.

martyre, & qu'on avoit même les Actes de son martyre : mais il ne dit pas que ce soit lui qui perça le côté du Sauveur ; encore moins, qu'il s'appellât *Longin*. Les Grecs tiennent que saint Longin fut martyrisé à Andrales ou Sandrales, prés de Thyanes en Cappadoce, & ils l'honorent le 16. d'Octobre. Les Latins croyent que saint Longin est non pas le Centenier, mais le soldat qui perça le côté du Fils de Dieu. Ils en font la Fête le 15. de Mars. Voyez Bollandus au 15. de Mars, & M. de Tillemont, Hist. Eccles. tom. 1. not. 38. sur Jesus-Christ, p. 477. 478.

LOTH, fils d'Aran, & neveu d'Abraham. Il suivit son oncle lorsquil sortit de la ville d'Ur ; & ensuite lorsqu'il sortit de Haran, pour se retirer en la terre de Chanaan. (*a*) Abraham eut toûjours pour lui une grande tendresse. Il le mena avec lui en Egypte, & le ramena dans la terre de Chanaan. Mais ils ne purent demeurer plus long-tems ensemble : ils furent obligez de se séparer, parce que comme ils avoient l'un & l'autre de grands troupeaux, (*b*) quelquefois les pasteurs d'Abraham & ceux de Loth prenoient querelle ensemble. Abraham dit donc à Loth : Qu'il n'y ait point de dispute entre nous, puisque nous sommes freres. Tout le pays est devant vous. Choisissez quelle part vous voudrez. Si vous prenez la gauche, je prendrai la droite ; & si vous choisissez la droite, je prendrai la gauche. Loth choisit donc pour sa demeure (*c*) Sodome, dont les environs étoient trés-beaux & trés-agréables.

(*a*) *Genes.* xi. 31. An du M. 2082. & 2083. avant J. C. 1917. & 1918. avant l'Ere vulg. 1921. & 1922.

(*b*) *Genes.* xiii. 6. 7.

(*c*) An du Monde 2084. avant J. C. 1916. avant l'Ere vulg. 1920.

Environ huit ans aprés, (*d*) le Roi Codorlahomor & ses alliez ayant attaqué celui de Sodome, & ceux des villes voisines, les mirent en fuite, pillérent Sodome, prirent grand nombre de captifs, & emmenérent en particulier Loth neveu d'Abraham. Abraham en ayant été informé, (*e*) choisit entre ses serviteurs trois cens dix-huit hommes résolus & bien armez ; & ayant poursuivi les Rois liguez, les atteignit vers les sources du Jourdain, les battit, les mit en fuite, recouvra le butin qu'ils avoient pris, & ramena les captifs, entre autres, Loth son neveu.

(*d*) L'an du Monde 2092. avant J. C. 1908. avant l'Ere vulg. 1912.

(*e*) *Genes.* xiv. 12. 13. *& seq.*

Quelques années aprés, (*f*) les crimes de ceux de Sodome & des quatre villes voisines étant montez à leur comble, Dieu envoya trois Anges, pour les punir & pour les exterminer. (*g*) Ces trois Anges passérent par la demeure d'Abraham, & ce Patriarche eut l'avantage de les recevoir dans sa tente. Comme il les reconduisoit du côté de Sodome, un des Anges lui découvrit le sujet de leur voyage ; & Abraham craignant pour son neveu, lui demanda si Dieu envelopperoit l'innocent avec le coupable dans la ruine de cette ville, & s'il la feroit périr, supposé qu'il s'y trouvât seulement vingt ou dix Justes. L'Ange lui ayant dit qu'il épargneroit Sodome, s'il s'y rencontroit seulement dix Justes, Abraham s'en retourna, s'assûrant qu'il y auroit sans doute au moins ce nombre de gens de bien dans une si grande ville, & que Loth ne manqueroit pas d'être de leur nombre.

(*f*) An du Monde 2107. avant J. C. 1893. avant l'Ere vulg. 1897.

(*g*) *Genes.* xviii. 20. *& seq. &* xix. 1. 2. 3. *&c.*

Sur le soir, les deux Anges ; car le troisiéme, qui n'étoit apparemment envoyé que pour annoncer la naissance d'Isaac, étant disparu ; ces deux Anges, dis-je, étant arrivez à Sodome, Loth qui étoit assis à la porte de la ville, les

apperçut, alla au-devant d'eux, se prosterna jusqu'en terre, & les supplia avec beaucoup d'instance de prendre le couvert dans sa maison. Les Anges s'en défendirent d'abord, disant qu'ils vouloient passer la nuit dans la place publique : mais Loth les ayant pressez d'entrer dans sa maison, ils entrérent, & il leur fit un festin. Mais avant qu'ils se fussent retirez pour se coucher, tous les habitans de la ville vinrent assiéger la maison de Loth, & lui dirent : Où sont ces hommes, qui sont entrez ce soir chez vous ? Faites-les sortir, afin que nous les connoissions. Loth leur dit : Ne faites point, je vous prie, mes freres ; ne faites point un si grand mal. J'ai deux filles qui sont encore vierges ; je vous les amenerai : usez-en comme il vous plaira, pourvû que vous ne fassiez point de mal à ces hommes-là, qui sont entrez dans ma maison, comme dans un lieu de sûreté. Mais ils lui dirent : Retirez-vous ; vous êtes venu ici comme un étranger, & vous prétendez être nôtre Juge. Nous vous traiterons vous-même avec violence. Et comme ils étoient sur le point de rompre la porte, les deux Anges tendirent la main à Loth, le retirérent dans sa maison, fermérent la porte, & frappérent d'aveuglement tous ceux qui étoient autour ; en sorte qu'ils ne purent plus trouver la porte.

Alors les Anges dirent à Loth : Faites sortir de cette ville tous ceux qui vous appartiennent ; car nous allons renverser ce lieu, parce que le cri des crimes de cette ville est monté jusqu'au Seigneur ; & il nous a envoyez pour la détruire. Loth alla donc avertir ses gendres qui devoient épouser ses filles, & leur dit qu'ils eussent à sortir promtement de Sodome, parce que le Seigneur alloit détruire la ville. Mais ils traitérent ces avis de visions, & n'en tinrent compte. Dés le matin les Anges prirent Loth, sa femme & ses filles par la main, & les arrachérent en quelque sorte de leur maison, parce qu'ils différoient toûjours d'en sortir. Alors ils leur dirent : Sauvez-vous au plus vîte, ne regardez pas derriére vous, gagnez la montagne, de peur que vous ne soyiez enveloppez dans le malheur des autres. Loth pria les Anges de trouver bon qu'il se retirât dans Ségor, qui étoit une des cinq villes condamnées à périr. Les Anges usérent donc de condescendance à son égard, & lui permirent de se sauver à Ségor. Mais la femme de Loth ayant regardé derriére, fut surprise dans la flamme qui tomba du Ciel, & qui embrasa tout le terrein de Sodome, & fut changée en une statuë de sel.

Loth ayant vû le malheur de Sodome, & des villes voisines, n'osa demeurer dans Ségor. (*a*) Il en sortit, & se retira dans une caverne de la montagne voisine avec ses deux filles. Celles-ci s'étant imaginées que tous les hommes étoient péris, & que le monde finiroit, si elles ne lui donnoient de nouveaux habitans, enyvrérent leur pere, & l'aînée coucha avec lui, sans qu'il s'en apperçût ; en sorte qu'elle en conçut un fils, qu'elle nomma *Moab*, & qui fut pere des Moabites. La seconde s'approcha de lui la nuit suivante, aprés l'avoir encore enyvré, & en eut *Ammon*, qui fut pere des Ammonites. On peut voir les Commentateurs sur le Chapitre xix. de la Genése, pour sçavoir quel jugement l'on doit porter de toute la conduite de Loth, de ses filles & de sa femme. Saint Pierre dit que Dieu tira le juste

(*a*) *Genes.* xix. 30. 31. *&c.*

Loth de l'oppreſſion & de la vexation de ceux de Sodome. (a)

(a) 2. Petr. II. 7.

La femme de Loth, eſt appellée *Hedith* par les Rabbins. (b) Ce nom *Hedith* ſignifie *témoin*; comme s'ils vouloient marquer que cette femme eſt un témoin, ou une preuve du châtiment dont Dieu punit l'incrédulité, & l'imprudence de ceux qui ne croyent point à ſes menaces & à ſa parole. L'Ecriture dit (c) *qu'ayant regardé derriére, elle fut changée en une ſtatuë de ſel.* Cette maniére de parler, *regarder derriére ſoi*, ſe prend quelquefois pour différer, retarder, s'arrêter; & il y a apparence que l'intention de l'Ange étoit de faire hâter Loth & ſa famille, & de leur faire comprendre qu'ils avoient tout à craindre, en uſant de remiſes. On forme beaucoup de difficultez ſur ce qui eſt dit, qu'elle fut changée en une ſtatuë de ſel. Les uns ont crû que la phraſe de l'Ecriture ne marquoit autre choſe, ſinon qu'elle avoit été ſurpriſe & étouffée par le feu & la fumée, & qu'elle étoit demeurée au même endroit auſſi roide, & auſſi immobile qu'un rocher de ſel: D'autres, que l'on avoit mis ſur ſon tombeau une colomne, ou un monument de pierre de ſel: D'autres, qu'elle fut étouffée dans la flamme, & qu'elle devint pour la poſtérité un monument *de ſel*, c'eſt-à-dire, un monument permanent & durable de ſa propre incrédulité, & de ſon imprudence. D'autres prétendent que cette femme ayant été frappée de l'odeur du ſouffre, & de la flamme, tomba morte ſur la terre, où ſon corps ſe pétrifia, & devint roide & ſec comme les momies & les corps des Egyptiens qui ont été ſalez & embaumez: en ſorte qu'*une ſtatuë de ſel*, ſeroit équivalente à un corps embaumé, deſſéché & ſalé.

(b) Pirké R. Eliezer. c. 21. עידית Hedith.

(c) Geneſ. XIX. 26.

Mais le ſentiment le plus commun & le plus univerſel, eſt que cette femme fut tout d'un coup pétrifiée, & changée en une ſtatuë de ſel de roche, qui non-ſeulement ne ſe fond pas à la pluye, mais qui eſt auſſi dur que les plus durs rochers. La plûpart des Voyageurs qui ont parcouru la Paleſtine, racontent qu'on leur a montré la femme de Loth; c'eſt-à-dire, le rocher auquel elle a été métamorphoſée. Mais ce qui rend leur témoignage fort ſuſpect, c'eſt qu'ils ne s'accordent pas entre eux ſur le lieu où on la voit; les uns la mettant au couchant, les autres à l'orient; d'autres au ſeptentrion, d'autres au midy de la Mer Morte, d'autres au milieu de ſes eaux, d'autres dans Ségor, d'autres à une grande diſtance de cette ville. Quelques Anciens, comme ſaint Irénée, (d) & l'Auteur du Poëme ſur Sodome, attribué à Tertullien, aſſûrent qu'elle conſervoit encore de leur tems, la forme de femme, & que par un miracle continuel, elle ne perdoit rien de ſa groſſeur, quoique l'on en arrachât toûjours quelques piéces. Ils ajoûtent encore une choſe plus incroyable, qui eſt qu'elle étoit en cet état ſujette à toutes les infirmitez qui ſont naturelles & ordinaires à ſon ſexe. On peut voir nôtre Commentaire ſur *Geneſ.* XIX. 26. la Diſſertation de M. Le Clerc ſur la femme de Loth, celle de Henry Bauman ſur le même ſujet, celle de M. Hermand Hard, & de Chriſtophe Auguſte Bauman, & les Commentateurs ſur le lieu cité de la Généſe. Nôtre Seigneur dans l'Evangile, (e) dit à ſes Diſciples de ſe ſouvenir de la femme de Loth dans leur fuite, & de n'imiter pas ſa lenteur.

(d) Iren. l. 4. c. 51.

(e) Luc. XVII. 32.

LOTHAN, fils de Séhir le Horréen. *Geneſ.* XXXVI. 20.

LOUP, *Lupus*, en Hébreu, (a) *Seeb*, en Grec, *Lycos*; animal ſauvage, fort connu. L'Ecriture marque neuf choſes remarquables du loup. Elle dit 1°. qu'il vit de rapines; 2°. qu'il eſt violent, cruel & ſanguinaire; 3°. qu'il eſt vorace & avide; 4°. qu'il ſort le ſoir pour ravir ſa proye; 5°. qu'il a la vûë trés-perçante; 6°. qu'il eſt grand ennemi des troupeaux de brebis; 7°. que Benjamin eſt un loup raviſſant; (b) 8°. que les faux Docteurs ſont des loups couverts de peaux de brebis; 9°. que les perſécuteurs de l'Egliſe, & les faux paſteurs ſont auſſi des loups raviſſans. Les Prophétes en plus d'un endroit, parlent des loups du ſoir. Par exemple, Jérémie dit (c) que *le loup du ſoir dévorera les méchans*. Et Abacuc: (d) *Ils ſont plus légers que les loups du ſoir*. Et Sophonie: (e) *Les Juges ſont des loups du ſoir*. Saint Jérôme ſur Abacuc, remarque que ſur le ſoir, les loups ſont plus dangereux; parce qu'alors la faim les preſſe. Les Septante au lieu de *loups du ſoir*, ont traduit des *loups d'Arabie*; parce que le terme Hébreu *Arab*, ſignifie le ſoir & l'Arabie. Les loups ſont communs en Arabie; mais ils n'ont rien de particulier en ce pays-là. Ainſi il n'eſt pas néceſſaire de recourir à cette Traduction.

(a) זאב Seeb, Aqu. & Lycus, lupus.

(b) Geneſ. XLIX. 27.

(c) Zeph. v. 6.

(d) Abac. I. 9.

(e) Sophon. III. 3.

Quant à ce qui eſt dit dans la Généſe, que *Benjamin eſt un loup raviſſant*, les Interprétes Chaldéens l'expliquent de l'Autel des Holocauſtes, qui étoit à Jéruſalem, dans la Tribu de Benjamin, & ſur lequel on brûloit ſoir & matin des holocauſtes en l'honneur du Seigneur. D'autres les rapportent au rapt que les Benjamites firent des filles qui venoient au Tabernacle à Silo. (f) D'autres les rapportent à Mardochée, ou à Saül, qui étoient de la Tribu de Benjamin. D'autres enfin l'expliquent de ſaint Paul, qui étoit auſſi de cette Tribu; & c'eſt l'explication la plus commune parmi les Interprétes Chrétiens. (g) Voyez Bochart *De Animal. ſacr. parte* I. *l.* 3. *c.* 11.

(f) Judic. XXI. 21.

(g) Tertull. l. 5. c. 1. contra Marcion. Ambroſ. de benedict. Patriarch. c. 12. Hieronym. in Iſai. l. 4. & in Oſee l. 2. Auguſtin. &c.

Luc. Saint Luc Evangéliſte, eſt nommé par quelques Anciens *Lucas*, *Lucius*, ou *Lucanus*. Il étoit Syrien, natif d'Antioche, & Médecin de profeſſion. (h) Ceux qui croyent que c'eſt lui qui eſt nommé *Lucius* dans l'Epître aux Romains, (i) doivent reconnoître auſſi qu'il étoit parent de ſaint Paul: *Lucius & Jaſon . . . cognati mei.* On n'eſt pas d'accord s'il étoit Juif, ou Payen de naiſſance. Ceux qui ſoutiennent (k) qu'il étoit du nombre des ſeptante Diſciples, croyent qu'il étoit auſſi Juif de Religion & d'origine, puiſque nôtre Sauveur n'en choiſit point d'autres. Saint Epiphane croit qu'il fut un de ceux qui quittérent Jesus-Christ, lui ayant entendu dire ces paroles: Celui qui ne mange pas ma chair, & ne boit pas mon Sang, n'eſt pas digne de moi; mais qu'il revint à la foi, ayant oüi les prédications de ſaint Paul à Antioche. Saint Grégoire le Grand, (l) & quelques autres dans Théophylacte, croyent que ſaint Luc étoit le compagnon de Cléophas, & qu'il alloit avec lui à Emmaüs, lorſque Jesus-Christ ſe joignit à eux. On lit dans une Addition qui ſe trouve à la fin des Hommes Illuſtres de ſaint Jérôme, que ſaint Luc a toûjours vécu vierge, n'ayant eu ni femmes, ni enfans.

(h) Coloſſ. IV. 14. Vide Euſeb. hiſt. Eccleſ. l. 3. c. 4.

(i) Rom. XVI. 21.

(k) Epiphan. hæreſi 51. alii quidam.

(l) Greg. Mag. l. 1. Moral. c. 1.

Il fut le compagnon des voyages & de la

prédication de saint Paul ; (a) mais on ignore en quel lieu, & en quel tems il commença à se joindre à lui. Ceux qui tiennent qu'il fut converti par saint Paul à Antioche, croyent que depuis ce tems, il ne le quitta plus. D'autres veulent qu'il se soit joint à lui à Troade ; & S. Luc insinuë lui-même cette opinion, lorsqu'il dit dans les Actes : (b) *Nous cherchâmes aussitôt le moyen de passer de Troade en Macédoine.* Il commence en cet endroit à parler en premiére personne, comme étant alors de la compagnie de saint Paul. On croit communément que saint Luc étoit Peintre, & on montre en quelques endroits des portraits de la Vierge de sa façon, ou du moins des Copies prises sur des portraits de sa main. Les Anciens n'ont point connu cette qualité de saint Luc, & Nicéphore est le premier Auteur qui en ait fait mention. Mais s'il n'a pas peint le visage de la Vierge & de son fils, il nous a laissé plusieurs particularitez de la sainte Vierge, & de l'enfance de JESUS-CHRIST, qui font juger qu'il avoit pû voir & connoître cette admirable Vierge, & qu'il avoit même eu part à sa confidence. (c)

Saint Epiphane (d) croit qu'il annonça l'Evangile dans la Dalmatie, dans les Gaules, dans l'Italie, & dans la Macédoine. Métaphraste veut qu'il ait prêché dans l'Egypte, dans la Lybie, & dans la Thébaïde. On croit qu'il survécut de plusieurs années à saint Paul, étant mort en Achaïe, (e) dans une extrême vieillesse, âgé de quatre-vingt ou de quatre-vingt-quatre ans. Nicéphore (f) dit qu'il mourut à Thébes de Béotie, où l'on voit encore aujourd'hui un tombeau, que l'on croit être celui de saint Luc. Saint Hippolyte (g) dit qu'il fut crucifié à Elée, dans le Péloponése. Dorothée dans sa Synopse, dit qu'il mourut & fut enterré à Ephése. Béde, Usuard, Adon, & le Martyrologe Romain disent qu'il mourut en Bithynie. On est partagé sur le genre de sa mort. Les uns (h) croyent qu'il souffrit le martyre ; & les nouveaux Grecs veulent qu'il ait été crucifié à un olivier. Elie de Créte (i) au contraire suppose comme constant, qu'il ne mourut pas d'une mort violente, & c'est le sentiment de plusieurs Modernes.

Outre l'Evangile de saint Luc, & les Actes des Apôtres, on lui attribuë encore quelques autres Ouvrages, comme la traduction, ou même la composition, quant au style, de l'Epître aux Hébreux. Saint Clément d'Alexandrie (k) croit qu'il est Auteur de la Dispute de Jason & de Papisque, que nous n'avons plus. D'autres (l) enseignent que l'Evangile même de saint Luc étoit proprement l'Evangile de saint Paul, & que cet Apôtre l'avoit dicté à saint Luc ; & que quand saint Paul parle de son Evangile, (m) il entend l'Evangile de saint Luc. Mais saint Irénée (n) dit simplement que saint Luc rédigea par écrit ce que saint Paul prêchoit aux nations ; & saint Grégoire de Nazianze, que l'Evangéliste écrivit appuyé du secours de saint Paul. Il est certain que saint Paul cite ordinairement l'Evangile selon saint Luc ; (o) mais saint Luc ne dit nulle-part qu'il ait été aidé par saint Paul. Il adresse l'Evangile & les Actes à un nommé Théophile, que nous ne connoissons point ; & plusieurs Anciens mêmes ont pris ce nom dans un sens appellatif, pour un homme qui aime Dieu. Les Marcionites ne recevoient que le seul Evangile de saint Luc ; & encore le tronquoient-ils en plusieurs endroits, comme l'ont remarqué Tertullien (a) & saint Epiphane. (b)

Quant aux Actes des Apôtres, nous en avons déja parlé ailleurs, sous l'article des *Actes*. Le style de saint Luc est plus pur que celui des autres Evangélistes : mais on ne laisse pas d'y remarquer plusieurs expressions propres aux Juifs Hellénistes, plusieurs traits qui tiennent du génie de la Langue Syriaque, & même de la Langue Latine, au jugement de Grotius. On peut voir M. De Tillemont pour la vie de saint Luc, & nôtre Préface sur son Evangile, & sur les Actes des Apôtres.

LUCIFER. Ce terme se prend ou pour l'étoile du matin, ou pour JESUS-CHRIST, qui est la lumiére du monde ; ou enfin pour le Démon, qui est souvent appellé *Lucifer* dans les Ecrits des Peres. Sophar dit à Job : (c) *Si vous êtes innocent, lorsque vous vous croirez perdu, vous brillerez comme l'étoile du matin.* Et Dieu parlant à Job, lui dit : (d) *Produisez vous l'étoile du matin au tems où elle doit paroître ?* Et le Pere Eternel en parlant du Verbe : (e) *Je vous ai engendré de mon sein avant l'aurore.* Saint Pierre parlant aux Fidéles, leur dit : (f) *Vous faites bien de vous arrêter aux oracles des Prophétes, comme à une lampe qui luit dans un lieu d'obscurité, jusqu'à ce que le jour commence à paroître, & que l'étoile du matin s'éléve dans nos cœurs.* Il compare la lumiére des prophéties, à celle d'une lampe qui luit dans un lieu d'obscurité ; & la lumiére de l'Evangile & de la foi, à l'aurore & à l'étoile du jour. Isaïe (g) parle de la chûte de Lucifer du haut du Ciel, dans cet endroit : Comment es-tu tombé du Ciel, Lucifer ; toi qui paroissois si brillant au point du jour ? C'est en ce sens que plusieurs anciens Peres (h) l'ont expliqué, & que l'expliquent encore aujourd'hui plusieurs Commentateurs. Mais d'autres (i) croyent que cela regarde à la lettre le Roi de Babylone, qui déchut de son état de gloire & d'élévation, & qui fut précipité dans l'enfer. Ce qui n'empêche pas que l'on ne puisse aussi l'expliquer allégoriquement de la chûte de l'Ange rébéle.

I. LUCIUS DE CYRE'NE, dont il est parlé dans les Actes, (k) étoit un des Prophétes de l'Eglise Chrétienne d'Antioche. Pendant qu'il étoit occupé à son ministére avec les autres Prophétes, le Saint-Esprit leur dit : Séparez-moi Paul & Barnabé, pour l'œuvre à laquelle je les ai appellez ; & aprés qu'ils eurent jeuné & prié, ils leur imposérent les mains, & les laissérent aller. On croit que Lucius est un des septante Disciples de nôtre Seigneur. Usuard & Adon prétendent que les Apôtres l'ordonnérent premier Apôtre de Cyréne. L'Eglise Latine l'honore le sixiéme jour de May.

II. LUCIUS, dont il est fait mention dans l'Epître aux Romains, (l) & qui y est qualifié parent de saint Paul, est, selon quelques-uns, le même que Lucius Cyrénéen, dont on vient de parler. Mais la plûpart les distinguent avec plus de raison. On ne sçait rien de la vie, ni de la mort de ce Lucius ; à moins que l'on ne dise qu'il est le même que saint Luc : ce qui nous paroît fort croyable.

LUD, quatriéme fils de Sem, (m) peupla, selon la plûpart des Anciens & des Modernes, la Lydie, Province de l'Asie Mineure. Arias

(a) 2. *Timot.* IV. 11. *Philem.* ℣. 23. 24. *Coloss.* IV. 14.

(b) *Act.* XVI. 8. 9. 10.

(c) *Vide Grot. ad Luc.* 1. 51.

(d) *Epiphan. hæres.* 51.

(e) *Hieronym. de Viris illustr. Gaudent. Brixiens. homil.* 17.

(f) *Nicephor. l.* 2. *c.* 43.

(g) *Hippolyt. in Ms. Bodlei. apud Mill. Prafat. in Luc.*

(h) *Nazianz. orat.* 3. *Paulin. Ep.* 12. *p.* 151. *Gaudent. serm.* 17.

(i) *Elias Cretens. in orat.* 3. *Greg. Nazianz.*

(k) *Clem. Alex. apud Euseb. l.* 6. *hist. Eccles. & Hieronym. de Viris illustr.*

(l) *Tertull. l.* 4. *contra Marcion. c.* 5. *& Athanas. in Synopsi.*

(m) *Rom* 11. 16. & XVI. 25. & 2. *Thessal.* 11. 13. *Vide Euseb. l.* 3. *c.* 4. & *l.* 6. *c.* 25. *hist. Eccl. ex Origene.*

(n) *Iren. l.* 3. *c.* 1.

(o) Comparez 1. *Cor.* XI. 23. 24. 25. à S. Luc, XXII. 18. 19. 20. & 1. *Cor.* XV. 1. comparé à S. Luc, XXIV. 34.

(a) *Tertull. contra Marcion. l.* 5.

(b) *Epiphan. hæres.* 42.

(c) *Job.* XI. 17. כבקר *Boker.*

(d) *Job.* XXXVIII. 32. כימה *Chima.*

(e) *Psal.* CIX. 3. שחר *Schar. Aurora.*

(f) 2. *Petr.* I. 19.

(g) *Isai.* XIV. 12. *&c.*

(h) *Origen. l.* 1. *Peri archon. c.* 4. & *l.* 4. *c.* 2. *Euseb. in Psalm.* LXXXI. *Athanas. Greg. Mag. plurib. locis. Tertull. l.* 5. *contra Marcion. c.* 11. & 17. *Ambros. in Psal.* CXVIII. *alii.*

(i) *Vide Hieronym. Basil. Cyrill. in Isai.* XIV. *Aug. l.* 3. *de doct. Christ. c.* 37. *D. Thom. Haymo, Dionys. Sanct. Cornel. Vat. Grot. Sa, &c.*

(k) *Act.* XIII. 1. L'an de J. C. 44.

(l) *Rom.* XVI. 21.

(m) *Genes.* X. 22.

Montanus place les *Ludim* ſur le confluent de l'Euphrate & du Tigre, & M. Le Clerc les met entre les fleuves *Chaboras*, & *Saocoras* ou *Maſca*.

(a) *Geneſ.* x. 13. LUDIM, fils de Miſraïm. (*a*) Joſeph a prétendu que les deſcendans de *Ludim* ne ſubſiſtoient plus il y avoit long-tems, & qu'ils avoient été détruits dans les guerres d'Ethiopie. Le Paraphraſte Jéroſolymitain traduit *Ludim*, par, les habitans de la Maréote, partie d'Egypte : mais Bochart ſoutient qu'il faut lire, le pays de *Méroé*, ou de *Méroïte*. Le Paraphraſte Jonathan le traduit par, ceux du canton de *Neut* ou *Neout*, dans l'Egypte ; l'Arabe par, ceux de *Tenéſe*, prés de Péluſe. Ezéchiel met les Ludim avec *Chus* & *Phut*, & ailleurs, avec *Phut* & *Pharas*, ou peut-être *Pathros*. Ces peuples étoient dans l'Egypte : mais il n'eſt pas aiſé de marquer précisément le lieu de la demeure des *Ludim*.

LUDO, *ludere*. Ce verbe Latin ſe met communément pour, joüer, ſe divertir : mais on prétend qu'il ſe prend auſſi quelquefois pour, combattre, ſe railler, ſe moquer, tomber dans la diſſolution, dans le déſordre, dans l'idolâtrie. Il eſt dit par exemple, que *Iſmaël joüoit avec Iſaac*. (*b*) On croit qu'il le maltraitoit, ou qu'il le railloit avec inſolence & avec mépris. Joab dit à Abner : (*c*) *Que ces jeunes gens ſe levent, & qu'ils jouënt devant nous* ; c'eſt-à-dire, qu'ils ſe battent, & qu'ils nous donnent le divertiſſement d'un combat ſingulier. Il eſt dit que les Hébreux ayant adoré le veau d'or dans le déſert, s'aſſirent pour boire & manger, & qu'enſuite (*d*) *ils ſe levérent pour joüer*, pour s'abandonner à la diſſolution & à la débauche. La femme de Putiphar dit que ſon mari lui a amené Joſeph, cet Hébreu, pour *joüer*, pour faire inſulte à ſon honneur. (*e*)

(b) *Geneſ.* xxi. 9.

(c) 2. *Reg.* ii. 14.

(d) *Exod.* xxxii. 6.

(e) *Geneſ.* xxxix. 14. 17.

LUITH, lieu ou canton du pays des Moabites. (*f*) Euſébe & ſaint Jérôme diſent que Luith eſt ſituée entre les villes d'Ar & de Ségor, & par conſéquent à l'orient de la Mer Morte.

(f) *Iſai.* xv. 5. & *Jerem.* xlviii. 5.

LUMIERE, éclat ; voir la lumiére du Ciel. *Je ne vois pas la lumiére du Ciel*, diſoit Tobie (*g*) pendant ſa diſgrace, pendant qu'il étoit aveugle.

(g) *Tob.* v. 12.

La lumiére ſe met ſouvent pour la proſpérité, de même que la nuit pour l'adverſité. *In viis tuis ſplendebit lumen* : (*h*) Vos voyes ſeront toutes éclattantes de lumiére ; Dieu favoriſera toute vôtre conduite. *Signatum eſt ſuper nos lumen vultûs tui* : (*i*) Vous nous avez comblez de vos faveurs.

(h) *Job.* xxii. 28.

(i) *Pſalm.* iv. 7.

JESUS-CHRIST prédit à ſes Diſciples que ce qu'il leur dit dans les ténébres, ſera publié dans la lumiére, (*k*) & ſe répandra par tout le monde.

(k) *Luc.* xii. 3.

La lumiére des vivans, marque dans le ſens littéral, une vie heureuſe, & accompagnée de proſpéritez ; (*l*) mais dans le ſens moral & ſpirituel, elle ſignifie le bonheur de la vie éternelle ; comme le malheur des méchans eſt déſigné par les ténébres de la mort.

(l) *Pſal.* xv. 13. cxxxviii. 12. & cxlviii. 3. & *Job.* xxxiii. 30.

Dieu eſt qualifié *le Pere des lumiéres*, (*m*) l'Auteur de toutes graces ; & JESUS-CHRIST eſt qualifié *la lumiére du monde*, (*n*) *la lumiére qui éclaire les nations*, (*o*) *la lumiére de juſtice*, *la lumiére de vie*.

(m) *Jacob.* i. 17.

(n) *Joan.* viii. 12.

(o) *Joan.* i. 8.

Les Apôtres ſont la lumiére du monde, *S. Matt.* v. 14. Et : Les Juſtes brilleront dans l'éternité, comme des aſtres dans le firmament. *Prov.* iv. 18.

LUNE. Le Seigneur créa le ſoleil & la lune le quatriéme jour du Monde, afin qu'ils préſidaſſent au jour & à la nuit, (*a*) & qu'ils ſerviſſent à faire diſtinguer les tems & les ſaiſons. Le ſoleil préſide au jour, & la lune à la nuit ; le ſoleil régle le cours de l'année, & la lune celui du mois ; le ſoleil eſt comme le Roi de l'armée du Ciel, & la lune en eſt comme la Reine. Les Juifs ont ſouvent rendu les honneurs divins à la lune. Ils l'appelloient *Meni*, & la Reine du Ciel ; ils lui dreſſoient des Autels aux carrefours, auprés des portes, & ſur les terraſſes de leurs maiſons ; ils lui offroient des gâteaux & des vaſes pleins de liqueurs. Voyez nôtre Commentaire ſur Iſaïe ; lxv. 11. *Qui ponitis Fortunæ menſam*. L'Hébreu : *Qui ponitis Meni menſam*. Et Jérémie, Chap. vii. 18. *Les enfans amaſſent le bois, les peres allument le feu, & les femmes mêlent de la graiſſe avec de la farine, pour faire des gâteaux à la Reine du Ciel*. Voyez auſſi le même Prophéte, Chap. xliv. 18. Il y a beaucoup d'apparence que les Juifs adoroient auſſi la lune, ſous le nom d'*Aſtarte*, ou d'*Aſtaroth*, ou d'*Aſeroth*.

(a) *Geneſ.* i. 15. 16.

LUNATIQUE. (*b*) On donne ce nom à certains malades, que l'on croit principalement attaquez dans les lunaiſons ; par exemple, aux épileptiques, ou à ceux qui tombent du mal caduque, aux maniaques, ou à ceux qu'une noire mélancolie tourmente ; & enfin aux poſsédez du Démon ; car ſouvent on a pris pour de vrais poſsédez, ceux qui étoient ſimplement tourmenetz par une trop grande mélancolie. S. Jérôme (*c*) croit que les lunatiques de l'Evangile étoient des poſsédez, à qui le peuple par erreur, donnoit le nom de lunatiques, parce qu'il les voyoit plus tourmentez pendant les lunaiſons ; le Diable affectant de les faire ſouffrir davantage dans ces circonſtances, afin que les ſimples en imputaſſent la cauſe à la lune, & qu'ils en priſſent occaſion de blaſphémer contre le Créateur. D'autres ſoutiennent que les épileptiques ne different des lunatiques que du plus au moins. Les épileptiques ne ſont pas tous également attaquez. Les uns tombent plus ſouvent, & les autres plus rarement. Il y en a qui tombent chaque jour. Les lunatiques ne ſont attaquez qu'au déclin de la lune. On peut voir les Commentateurs ſur *Matt.* iv. 24. & les Auteurs qui ont traité exprés des maladies dont il eſt parlé dans l'Ecriture.

(b) *Matt.* iv. 24. Σεληνιαζόμενοι. *Lunatici.*

(c) *Hieronym. in Matt.* iv. 24.

LUNULA, petite lune, ou *croiſſant*. Il en eſt parlé dans Iſaïe, (*d*) lorſqu'il fait le dénombrement des ornemens des filles de Jéruſalem ; & dans le Livre des Juges, ſuivant l'Hébreu, (*e*) où il eſt dit que les chameaux des Madianites vaincus par Gédéon, avoient à leur coû des croiſſans d'or. A l'égard des croiſſans que portoient les filles de Jéruſalem, les uns croyent qu'elles les portoient ſur le front ; d'autres, aux oreilles ; d'autres, ſur les ſouliers ; & d'autres enfin, en guiſe de boucle, ou de collier. On n'a rien de certain ſur cela. Je croirois toutefois plûtôt qu'elles les portoient au coû attachées à leur collier, ou pendantes ſur le front.

(d) *Iſai.* iii. 18. השרנים

(e) *Judic.* viii. 21. 26. השרנים אשר בצואריו נטלים 70. Τὰς μηνίσκους.

LUSSA. Voyez *Luza*.

LUSTRATIONS. Ce terme eſt confa-

cré dans le ſtyle des Auteurs qui ont traité des cérémonies religieuſes, pour marquer les aſperſions, fumigations & autres cérémonies, employées pour purifier les lieux ou les perſonnes ſoüillées. Par exemple, Dieu ordonne à Moyſe de prendre les Lévites du milieu des enfans d'Iſraël, & de les purifier par l'eau d'expiation : (a) *Aſpergantur aquâ luſtrationis.* Ailleurs (b) il ordonne ſous peine de la vie, que quiconque ſe ſera ſoüillé par l'attouchement d'un mort, ou en aſſiſtant à des funérailles, ſe purifie, en s'arroſant avec l'eau de luſtration. Cette eau étoit une eſpéce de leſſive, que l'on faiſoit, en jettant dans de l'eau pure, une pincée de la cendre d'une vache rouſſe, immolée au jour de l'Expiation ſolemnelle. On arroſoit de cette eau les perſonnes & les choſes qui avoient contracté quelque ſoüillure à l'occaſion d'un mort. On peut auſſi donner le nom de luſtration à ce qui ſe pratiquoit lorſqu'un lépreux étoit guéri de ſa lépre, (c) ou qu'une femme venoit ſe préſenter au Temple aprés ſes couches. (d)

(a) *Num.* VIII. 6. 7.

(b) *Num.* XIX. 20.

(c) *Levit.* XIV. 1. 2. 3. 4. *&c.*

(d) *Levit.* XII. 6. 7. 8.

On ſe ſert auſſi ſouvent du verbe *luſtrare*, en parlant de la conſécration que les parens faiſoient de leurs enfans en l'honneur du faux Dieu Moloch. Ils les faiſoient paſſer ou par-deſſus les flammes, ſelon quelques-uns ; ou entre deux feux, ſelon les autres ; ou enfin ils les conſumoient dans les flammes, ſuivant la plus commune opinion. C'eſt ce que Dieu avoit trés-expreſsément défendu, (e) & qui ne laiſſa pas de ſe pratiquer aſſez ſouvent dans Iſraël. Voyez ci-aprés *Moloch*, & nôtre Diſſertation ſur cette Divinité des Ammonites, imprimée à la téte du Commentaire ſur le Lévitique.

(e) *Deut.* XVIII. 10. *Nec inveniatur in te qui luſtret filium ſuum, aut filiam, ducens per ignem.*

LUTH, inſtrument de muſique à cordes. Autrefois il n'avoit que ſix cordes ; à preſent il en a onze. Il eſt compoſé de la table, qui eſt de bois de ſapin, ou de cédre ; du corps, fait de neuf ou dix écliſſes ; du manche, qui a neuf touches ; & de la tete, où ſont les chevilles, qui ſervent à monter les cordes au ton qu'on veut leur donner. Elles ſont attachées à un chevalet, qui eſt au bas de la table ; & par l'autre extrémité, elles portent ſur un morceau d'ivoire, où il y a de petites entailles, & qui eſt au bout du manche. Le ſon ſort par une roſe qui eſt au milieu de la méme table. On pince les cordes de la main droite, & on ſe ſert de la gauche, pour appuyer ſur les touches. On traduit ordinairement le Latin *cythara*, *teſtudo*, ou *chelis*, par, un luth : mais il eſt certain que la cythare ancienne, nommée *kinnor* dans l'Hébreu, (f) eſt fort différente du luth. Voyez nôtre Diſſertation ſur les inſtrumens de muſique des anciens Hébreux, à la téte du ſecond Tome du Commentaire ſur les Pſeaumes.

(f) כינור *Cinnor, Cythara.*

LUZA. C'eſt l'ancien nom de Béthel. *Geneſ.* XXVIII. 19.

LUZA, ville de l'Arabie Pétrée, qui fut bâtie par un homme de Béthel, (g) qui pendant que ceux de la Tribu d'Ephraïm aſſiégeoient Béthel, leur montra une entrée ſecrette, par le moyen de laquelle ils prirent la ville. Ce qui fut cauſe qu'on lui donna la vie ſauve, à lui & à toute ſa famille. Il ſe retira dans le pays des Héthéens, & y bâtit *Luza*, autrement appellée *Leſa*, ou *Laſa*, ou *Luſſa*.

(g) *Judic.* I. 25. 26.

LYBIE, Province d'Egypte, que nous

croyons avoir été peuplée par les deſcendans de *Lahabim*, fils de Mezraïm. *Geneſ.* X. 13. Cette Province s'étendoit depuis Alexandrie, juſqu'à Cyréne, & peut-étre encore plus loin ; car on ignore les anciennes bornes du pays des *Lahabim*, ou *Lubim. Nahum.* III. 9.

LYBIE. On donne auſſi quelquefois le nom de Lybie à toute l'Afrique : mais je ne crois pas qu'il ſe trouve en ce ſens dans l'Ecriture.

LYCAONIE, Province de l'Aſie Mineure, qui fait partie de la Cappadoce, ayant la Galatie au ſeptentrion, la Piſidie au midy, la Cappadoce à l'orient, & la Phrygie au couchant. Saint Paul précha dans la Lycaonie, dans les villes d'Iconium & de Lyſtres. (a)

(a) *Act.* XIV. 1. 2. 3. *&c.* An de J. C. 48. de l'Ere vulg. 45.

LYCIE, Province de l'Aſie Mineure, ayant la Province d'Aſie proprement dite, au nord, la Méditerranée au midy, la Pamphilie à l'orient, & la Carie au couchant. Saint Paul (b) aborda au port de Lyſtres en Lycie, lorſqu'il alloit à Rome, pour paroître devant Néron, l'an de J. C. ou de l'Ere vulgaire 60.

(b) *Act.* XXVII. 5.

LYDDA, en Hébreu, *Lud* ou *Lod*, & nommée par les Grecs & les Latins *Lydda* ou *Dioſpolis*, ſur le chemin de Jéruſalem à Céſarée de Philippes. Elle étoit à l'orient de Joppé, & à quatre ou cinq lieuës de cette ville. Lydda appartenoit à la Tribu d'Ephraïm. Il ſemble qu'elle fut habitée par les Benjamites, au retour de la captivité de Babylone. (c) *Lydda* eſt une des trois Toparchies qui furent démembrées de la Samarie, pour être données aux Juifs. (d) Saint Pierre étant venu à *Lydde*, y guérit un homme paralytique nommé Enée. (e)

(c) 2. *Eſdr.* XI. 35.

(d) 1. *Macc.* XI. 34. *Joſeph. Antiq. l.* 14. *c.* 8.

(e) *Act.* IX. 32. 34.

LYDIA, femme de Thyatire, Marchande de pourpre, qui demeuroit dans la ville de Philippes en Macédoine. (f) Elle ſe convertit au Seigneur par la prédication de ſaint Paul, & fut baptiſée avec toute ſa famille. Elle offrit ſa maiſon à ſaint Paul, & le pria avec tant d'inſtance d'y demeurer, qu'il ſe rendit à ſes priéres. Cette femme n'étoit pas Juive de naiſſance, mais proſélyte. Elle eſt reconnuë pour Sainte, & le Martyrologe Romain en fait mémoire le 3. d'Aout. Peut-étre que *Lydia* eſt le nom de ſa patrie, & qu'on l'appelloit communément *la Lydienne*, *Lydia.*

(f) *Act.* XVI. 14. 40.

LYDIE, Province de l'Aſie Mineure, peuplée par les enfans de *Lud*, fils de Sem. *Geneſ.* X. 22. Ces Lydiens ne ſont pas fort connus dans l'Ecriture. Il en eſt parlé dans Iſaïe, LXVI. 19. ou peut-être des *Lydiens* d'Egypte, & dans le premier Livre des Maccabées, Chap. VIII. ℣. 8.

LYDIE, Province d'Egypte, peuplée par *Ludim*, fils de Mizraïm. (g) Les Auteurs ſacrez en parlent ſouvent. Voyez Jérémie, XLVI. 9. Ezéchiel, XXVII. 10. XXX. 5. On ne ſçait pas diſtinctement la ſituation, ni l'étenduë du pays des Lydiens d'Egypte. Voyez ci-devant *Ludim.*

(g) *Geneſ.* X. 13.

LYMBES. Terme conſacré aujourd'hui dans le langage des Théologiens, pour ſignifier le lieu où les ames des ſaints Patriarches étoient detenuës, avant que JESUS-CHRIST y fût deſcendu aprés ſa Réſurrection, pour les délivrer, & pour les faire joüir de la béatitude. Le nom de *lymbes*, ne ſe lit ni dans l'Ecriture, ni dans les anciens Peres ; mais ſeulement celui d'*enfers*, *inferi*, ainſi qu'on le voit dans le Sym-

bole : *Descendit ad inferos.* Les bons & les méchans vont dans l'enfer, pris en ce sens : mais toutefois il y a un grand chaos, un grand abîme entre les uns & les autres. Jesus-Christ descendant aux enfers, ou aux lymbes, n'en a délivré que les Saints & les Patriarches. Voyez ci-devant *Enfer*, & Suicer dans son Dictionnaire des Peres Grecs, sous le nom ΑΔΗΣ, t. 1. p. 92. 93. 94. & Martinius dans son *Lexicon Philologicum*, sous le nom *Limbus*, & M. Du Cange dans son Dictionnaire de la moyenne & basse Latinité, sous le même mot *Limbus* ; & enfin les Scolastiques, sur le quatriéme Livre du Maître des Sentences, *Distinct. 4. & 25.* Je ne connois pas qui est le premier qui a employé le mot *limbus*, pour désigner le lieu où les ames des saints Patriarches, & celles des enfans morts sans baptême, sont détenuës. Je ne le trouve pas en ce sens dans le Maître des Sentences : mais ses Commentateurs s'en sont servis. Voyez Durand *in 3. Sent. dist. 22. qu. 4.* & *D. Thom. in 2. dist. 22. qu. 2. art. 1. & in 4. dist. 21. qu. 1. art. 1. & alibi sæpiùs, D. Bonavent. in 4 disti. 45. art. 1. q. 1. Respons. ad argument. Limbus*, car c'est ainsi qu'il est écrit, & non pas *lymbus*, est mis comme le bord & l'appendice de l'enfer.

LYNCURE, *Lyncurius* : sorte de pierre précieuse, formée, dit-on, de l'urine du lynx. Voyez ci-devant *Licure*, ou *Ligure*.

LYRE, instrument de musique qui se trouve assez souvent dans l'Ecriture. (*a*) *Lyra* en Latin & en Grec, répond à l'Hébreu *kinnor*, qui se traduit assez souvent par *cythara*. C'étoit un instrument à cordes, qui se trouve représenté sous plusieurs figures différentes dans les anciens bas-reliefs, médailles & peintures ; tantôt avec trois cordes, ou avec quatre ; & tantôt avec cinq, ou six, ou sept, toujours tenduës de haut en bas, & résonnant sur un pied creux. On représente ordinairement Apollon avec une lyre en main. On dit que Mercure fut inventeur de cet instrument : mais nous sçavons par l'Ecriture, (*b*) qu'il étoit en usage dés avant le déluge. On peut voir nôtre Dissertation sur les instrumens de musique, imprimée à la tête du second Tome sur les Pseaumes.

(*a*) 2. *Reg.* VI. 5. & 3. *Reg.* X. 12. & 1. *Par* XV. 16. & XVI. 5. *Isai.* V. 12. *Amos* V. 23. כנור *Cinnor. Kimchi.*

(*b*) *Genes.* IV. 21.

LYS, *Lilium*, fleur trés-commune. Voyez ci-devant *Lis*.

LYSANIAS, ou *Lysias*, Tétrarque d'*Abyléne*, dont il est parlé dans saint Luc, III. 1. Ce Lysanias étoit apparemment le fils, ou le petit-fils d'un autre Lysanias connu dans l'Histoire, (*c*) qui fut mis à mort par Marc Antoine, qui donna une partie de son Royaume à Cléopatre. (*d*) Lysanias fils ou petit-fils de ce premier Lysanias, possédoit l'Abyléne, lorsque saint Jean-Baptiste commença sa mission, puisque saint Luc le met au nombre des Princes qui gouvernoient dans la Judée, ou aux environs. Mais il faut qu'il ne fit pas une grande figure dans le monde, ou qu'il ne possédât qu'un fort petit Etat, puisque les Historiens profanes n'en font point de mention. L'*Abiléne* étoit une petite Province, située entre le Liban & l'Antiliban, dont la Capitale étoit *Abila*. Voyez *Abila*.

(*c*) *Dio l.* 49. *p.* 44.

(*d*) *Joseph. Antiq. l.* 15. *c.* 4.

(*e*) 1. *Macc.* III. 32. *& seq.* An du Monde 3839. avant J. C. 161. avant l'Ere vulg. 165.

LYSIAS, ami & parent du Roi Antiochus Epiphanes. Ce Prince étant allé au-delà de l'Euphrate, pour y ramasser de l'argent, laissa la Régence du Royaume de Syrie à Lysias, (*e*) avec ordre de faire la guerre aux Juifs, & de les exterminer. Lysias envoya donc en Judée Ptolemée fils de Dorymène, Nicanor & Gorgias, avec une puissante armée. Mais Judas Maccabée les ayant ou battus, ou dissipez, il y vint lui-même l'année suivante (*a*) avec encore de plus grandes forces. Mais il fut vaincu, son armée mise en fuite, & lui-même obligé de se retirer à Antioche. La même année Antiochus Epiphanes étant mort au-delà de l'Euphrate, Lysias s'empara de la Régence du Royaume, sous la minorité du jeune Antiochus Eupator, quoique le Roi Antiochus Epiphanes eût donné le gouvernement du Royaume, & la tutéle de son fils, à Philippe, un de ses amis, qui se trouva alors auprés de lui. (*b*) Nonobstant la derniére volonté du Roi, Lysanias se maintint dans le gouvernement de la Syrie, & continua à faire la guerre aux Juifs par ses Généraux ; & voyant qu'ils ne pouvoient résister à Judas Maccabée, il vint une seconde fois dans le pays de Juda. (*c*) Il s'avança jusqu'à Bethsure. Mais les Juifs le battirent, & l'obligérent à s'enfuir. Il fit parler d'accommodement à Judas Maccabée, & la paix fut concluë à des conditions honorables & avantageuses aux Juifs.

(*a*) 1. *Macc.* IV. 28. 29. *&c.* An du Monde 3840. avant J. C. 160. avant l'Ere vulg. 164.

(*b*) 1. *Macc.* VI. 14. 15. *&c.*

(*c*) An du Monde 3841. avant J. C. 159. avant l'Ere vulg. 163. Voyez 2. *Macc.* XI. 1. 2. 3. *&c.*

Cette paix ne dura que trés-peu de tems. Judas Maccabée ayant été obligé de prendre les armes, pour réprimer les ennemis particuliers des Juifs, qui se déclarérent contre eux dans plusieurs endroits du pays ; & de repousser les Généraux des troupes Syriennes, qui ne cessoient de molester les Juifs ses freres ; Lysias revint sur la fin de la même année, dans le pays, (*d*) menant avec lui le jeune Roi Eupator, avec l'élite de ses troupes. Ils assiégérent Bethsure, & s'avancérent jusqu'à Jérusalem, dont ils formérent le siége. La ville, ou plûtôt le Temple, où Judas étoit enfermé, étoit fort pressé ; car comme c'étoit la septiéme année, l'on y manquoit de vivres. Il arriva par un effet particulier de la Providence, que dans ce même tems Philippe, qui avoit été laissé par Epiphanes Régent du Royaume, vint en Syrie, pour entrer dans l'exercice de cet emploi. Lysias en ayant eu avis, fit faire aux Juifs des propositions de paix, qui furent agréées. Eupator & Lysias entrérent dans Jérusalem, honorérent le Temple, & promirent aux Juifs de les laisser vivre selon leurs Loix. Mais ils fausséront leur parole, en faisant abbattre le mur qui mettoit le Temple à couvert des insultes de la citadelle, qui étoit occupée par les Syriens. Ils se retirérent ensuite en diligence à Antioche, où ils trouvérent que Philippe s'étoit fortifié : mais ils l'attaquérent, prirent la ville de force, & le tuérent. (*e*)

(*d*) 2. *Macc.* XIII. 1. 2. 3. *&c.* & 1. *Mac.* VI. 28. 29. *&c.*

L'année suivante, (*f*) Démétrius fils de Séléucus Roi de Syrie, à qui le Royaume appartenoit de droit, étant revenu de Rome, où il étoit demeuré en ôtage depuis la mort du Roi son pere, & étant arrivé en Syrie, fut reçû à Tripolis ville de Phénicie, & ayant amassé quelques troupes, marcha droit à Antioche, (*g*) entra dans la ville, se saisit du jeune Eupator & de Lysias, & les tua tous deux. Telle fut la fin de Lysias, qui avoit gouverné le Royaume de Syrie environ cinq ans.

(*e*) 1. *Macc.* VII. 63. *Joseph. Antiq. l.* 12. *c.* 15.

(*f*) An du Monde 3842. avant J. C. 158. avant l'Ere vulg. 162.

(*g*) 1. *Macc.* VII. 1. 2. *&c.* 2. *Macc.* XIV. 1. 2. *Justin. l.* 34. *c.* 3. *Polyb. Legat.* 114.

I. LYSIMAQUE, fils de Ptolemée, Juif de Jérusalem, qui traduisit d'Hébreu en Grec le Livre d'Esther. Sa Traduction fut portée de Jérusalem

Jérusalem à Alexandrie par Dosithée, qui se disoit Prêtre de la race de Lévi, & par Ptolemée son fils, (a) la quatriéme année du regne de Ptolemée, surnommé Philométor, l'an du Monde 3827. avant J. C. 173. avant l'Ere vulgaire 177. On ne sçait aucune particularité de la vie de ce Lysimaque.

(a) Esther. XI. 1.

II. LYSIMAQUE, frere de Ménélaüs, Souverain Pontife des Juifs. Ménélaüs ayant acheté la Souveraine Sacrificature pour une grande somme d'argent, qu'il promit à Antiochus Epiphanes, & ne s'étant pas mis en peine de la payer, fut cité à Antioche. Il laissa en son absence à Jérusalem son frere Lysimaque, (b) qui pour faire les sommes dont son frere étoit redevable, commença à piller le trésor du Temple. (c) Le peuple se souleva, & voulut l'empêcher: mais il lâcha contre eux trois mille hommes, qui en tuérent un assez grand nombre. Alors le peuple s'étant armé de tout ce qu'il rencontra, les uns ayant pris des pierres, les autres des bâtons, & les autres ayant jetté contre Lysimaque de la cendre qui étoit dans le parvis du Temple, ce sacrilégue fut tué lui-même prés du trésor du Temple. On le compte quelquefois entre les Grands-Prêtres, parce qu'il fut Vicegérant de Ménélaüs son frere: mais il ne posséda jamais la Souveraine Sacrificature en chef.

(b) An du Monde 3834. avant J. C. 166. avant l'Ere vulg. 170.

(c) 2. Macc. IV. 39. 40. &c.

III. LYSIMAQUE. Alexandre Lysimaque, Alabarque d'Alexandrie. Voyez ci-devant *XIII. Alexandre.*

LYSTRES, ville de Lycaonie, d'où étoit natif saint Timothée. Les Apôtres saint Paul & saint Barnabé y ayant prêché, (a) & y ayant guéri un homme boiteux dés sa naissance, (b) y furent pris pour deux Divinitez. Saint Paul fut pris pour Mercure, & saint Barnabé pour Jupiter. Ces Apôtres eurent assez de peine à empêcher qu'on ne leur y offrît des sacrifices. Mais bien-tôt aprés, quelques Juifs d'Icone & d'Antioche de Pisidie étant survenus, animérent contre eux la populace, qui commença à jetter des pierres à Paul & à Barnabé, & à les traîner hors de la ville, croyant qu'ils étoient morts.

(a) An de J. C. 45. selon l'Ere vulg.

(b) Act. XIV. 6. 7. 8. &c.

Fin du premier Tome du Dictionnaire Historique, Critique, Chronologique, Géographique & Littéral de la Bible.

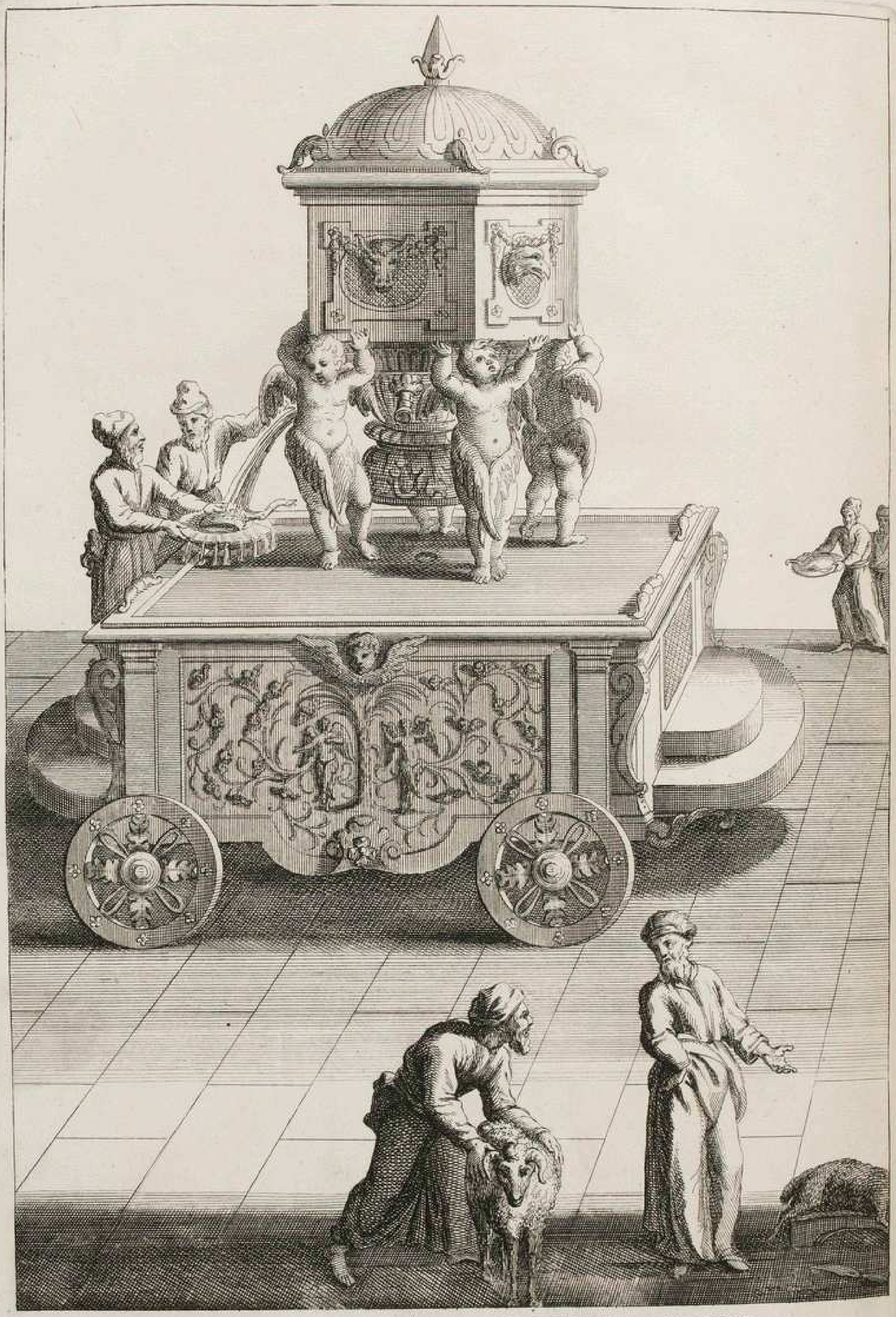

UN DES DIX BASSINS D'AIRAIN DU TEMPLE DE SALOMON

qui, servoient a laver les Victimes, les vases &c.



LAVOIR, OU BASSIN D'AIRAIN,

qui étoit dans le parvis du Tabernacle.

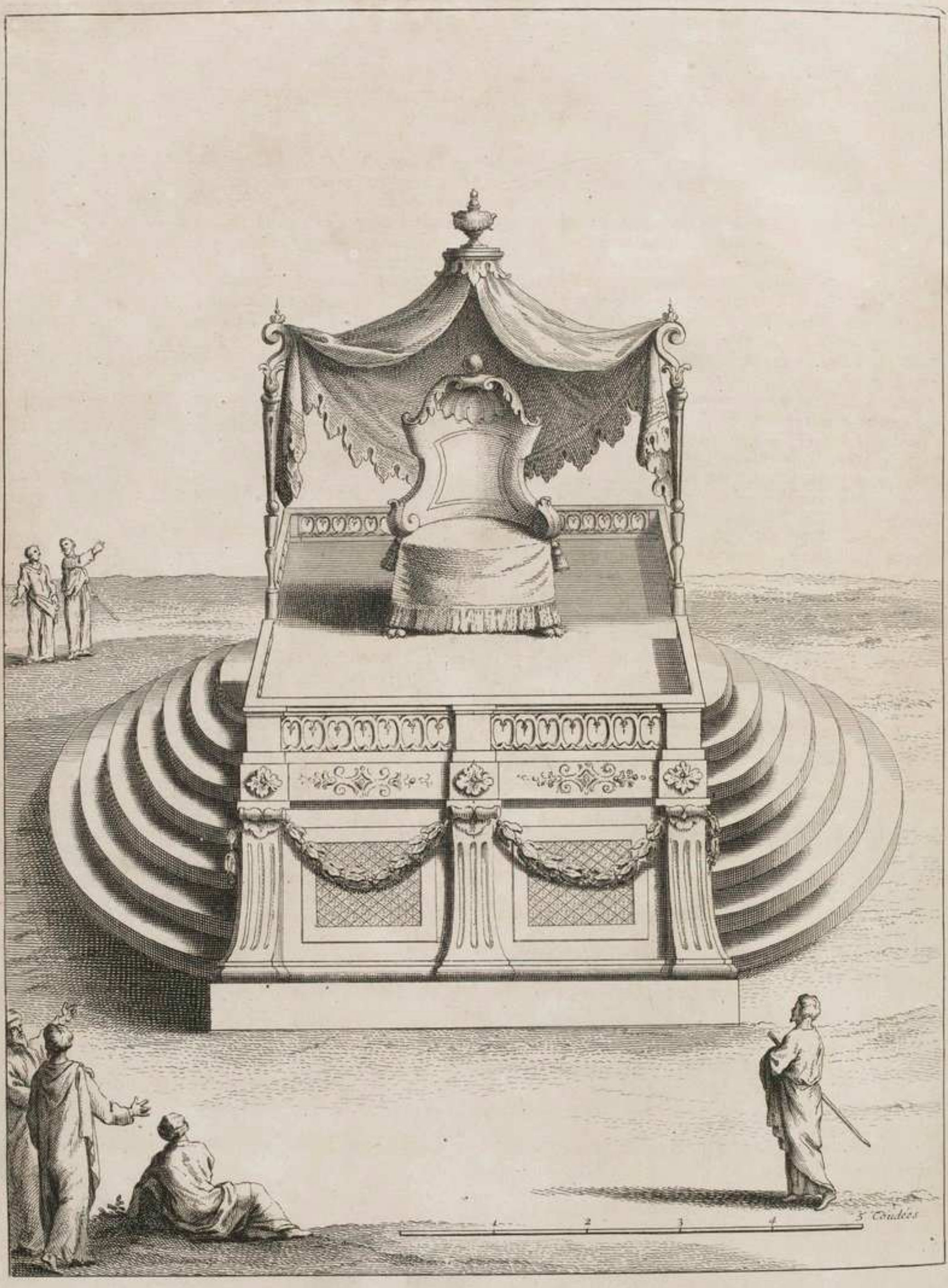

ESTRADE, ou TRIBUNE D'AIRAIN DE SALOMON,

Suivant les dimentions données 2. Paralip. chap. 6. v. 13.

BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL

Addition à l'article HEBAL, *Dictionnaire de la Bible, Tome I. page* 336. *colonne* 2. *ligne* 3. *ajoûtez :*

Quant à la cérémonie de la consécration de la République des Hébreux, on croit qu'elle se passa de cette sorte : Les Chefs des six premiéres Tribus montérent sur le sommet du mont Garizim, & les Chefs des six autres Tribus sur le haut du mont Hébal. Les Prêtres avec l'Arche d'Alliance, & Josué à la tête des Anciens d'Israel, se placérent au milieu de la vallée qui est entre ces deux montagnes ; les Lévites se rangérent en rond autour de l'Arche & des Anciens, & le peuple se plaça au pied des deux montagnes, six Tribus de chaque côté. Etant ainsi rangez, les Prêtres se tournérent du côté du mont Garizim, sur le sommet duquel étoient les six Chefs, dont les six Tribus étoient au pied de la même montagne, & prononcérent, par exemple, ces paroles : *Beni soit celui qui ne fera point d'idoles en sculpture.* Les six Chefs qui étoient sur la montagne, & les six Tribus qui étoient au pied répondirent, *Amen.* Ensuite les Prêtres se tournant vers la montagne d'Hébal, sur laquelle étoient les Chefs des six autres Tribus, criérent à haute & intelligible voix : *Maudit soit celui qui fera des idoles en sculpture.* A quoi les six Chefs qui étoient sur la même montagne, & les six Tribus qui étoient au bas, répondirent, *Amen.*

L'Ecriture semble d'abord nous faire entendre qu'il y avoit six Tribus entiéres sur une montagne, & six sur l'autre ; mais outre qu'il n'y a pas d'apparence que les Tribus qui étoient presqu'innombrables, eussent pû tenir sur le haut des deux montagnes, c'est qu'elles n'eussent pû ni voir la cérémonie, ni entendre les bénédictions & malédictions pour y répondre. De plus, la particule Hébraïque qui est dans l'Original, signifie aussi bien, *auprés, tout contre*, que *dessus. Josue* VIII. 33. Suivant cela, on peut dire que ni Josué, ni les Prêtres, ni les Tribus ne montérent pas sur le sommet des montagnes, comme nôtre Version l'insinuë ; mais seulement les Chefs, qui pouvoient représenter en leurs personnes toutes les Tribus.

A l'égard des grandes pierres qui furent dressées & enduites de chaux pour y écrire les paroles de la Loi, les Interprétes ne sont pas d'accord si ces pierres, ou ce monument, sont les mêmes que l'Autel sur lequel on immola des victimes pacifiques pour faire un festin à tout le peuple. Cependant en comparant les versets 2. & 3. avec le 5. du Chapitre XXVII. du Deutéronome, l'Autel est trés bien distingué des pierres en question, pour ne s'y pas tromper.

EXPLICATION DE LA PLANCHE
qui représente la consécration de la République des Hébreux.

1. HEbal, montagne des malédictions.
2. Garizim, montagne des bénédictions.
3. Les Chefs des Tribus Ruben, Gad, Aser, Zabulon, Dan & Nephthali, pour prononcer les malédictions.
4. Les Chefs des Tribus Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Joseph & Benjamin, pour prononcer les bénédictions.
5. L'Arche d'Alliance au milieu des Prêtres.
6. Josué à la tête des Anciens d'Israël.
7. Prêtres qui prononcent les bénédictions, auxquelles répondent les six Chefs qui sont sur Garizim.
8. Prêtres qui prononcent les malédictions, auxquelles répondent les six autres Chefs qui sont sur Hébal.
9. Tous les Prêtres & les Lévites en rond autour de l'Arche & des Anciens.
10. Autel des Holocaustes de pierres non taillées & enduites de chaux sur le mont Hébal.
11. Pierres dressées, sur lesquelles on écrivit l'abrégé de la Loi, comme sont les bénédictions & les malédictions.
12. Les douze Tribus d'Israël qui répondent à la fin de chaque bénédictions, ou malédictions, *Amen.*
13. La ville de Sichem.
14. Les tentes de l'armée d'Israël.

ADDITIONS

Au Tome premier, page 144. *à la lettre* B.

Baſſin, ou lavoir du Tabernacle. Moyſe remarque (*a*) qu'il fut fait de l'airain des miroirs des femmes dévotes qui veilloient, & qui faiſoient ſentinelle à la porte du Tabernacle. Athenée (*b*) nous apprend que chez les Perſes il y avoit des femmes qui veilloient la nuit, & qui faiſoient garde à la porte du palais du Roi. Elles dormoient le jour, & paſſoient la nuit à chanter & à joüer des inſtrumens à la clarté des lampes. Cet ancien uſage de voir les femmes faire la garde à l'entrée du palais des Rois d'Orient, ſubſiſte encore aujourd'hui (*c*). C'eſt apparemment de cette ſorte que ces femmes Iſraëlites paſſoient la nuit, mais d'une maniére plus modeſte, à la porte du Tabernacle, comme à la porte de leur Seigneur & de leur Monarque.

A l'égard des miroirs, on en faiſoit autrefois de toute ſorte de métaux, d'argent, de cuivre, d'étain, & d'un mélange d'étain & de cuivre. En Orient encore aujourd'hui, preſque tous les miroirs ſont de métal : il fut donc facile à Moyſe de les jetter en fonte, pour en former le baſſin du Tabernacle ; il en fallut un grand nombre pour compoſer un auſſi grand vaiſſeau, mais ſelon la force des termes de l'Original, ces femmes venoient en troupe, comme une eſpéce d'armée à la porte du Tabernacle ; ainſi il dut y en avoir encore de reſte.

(*a*) *Exod.* XXXVIII. 8.

(*b*) *Athen. l.* 12. *Dipnoſoph. c.* 2.

(*c*) Chardin Voyage de Perſe, l. 2. p. 229.

Page 224. *à la lettre* C.

Cuves, ou lavoirs du Temple de Salomon. C'étoient des vaſes portez par quatre Chérubins, ſoutenus ſur des ſocles, ou piédeſtaux, montez ſur des roüës d'airain, & ayant des bras, afin que l'on pût les tirer, & les mener d'un lieu en un autre, ſelon les beſoins du Temple. Ces lavoirs étoient doubles, c'eſt-à-dire, compoſez d'un baſſin qui recevoit l'eau qui tomboit d'un autre vaſe quarré qui étoit au deſſus, & d'où l'on tiroit l'eau par des robinets. Tout l'ouvrage étoit de bronze, le vaſe quarré étoit orné de teſtes de lion, de bœuf, & de Chérubin, c'eſt-à-dire d'animaux hiéroglyphiques & extraordinaires. Voyez la Figure ci-devant. Chacun de ces lavoirs contenoit quarante bathes, ou quatre muids, quarante-une pinte & quarante pouces cubes meſure de Paris. On en fit dix de cette forme & de cette capacité, & on les plaça cinq à la droite, & cinq à la gauche du Temple, entre l'Autel des holocauſtes, & les degrez qui conduiſoient au veſtibule du Temple. (*d*)

(*d*) Voyez 3. *Reg.* VII. 27. 39. & nôtre Comment. ſur cet endroit.

Page 287. *à la lettre* E.

Eſtrade, ou Tribune d'airain de Salomon. C'étoit comme un piédeſtal quarré, de trois coudées de haut, de cinq de long, & d'autant de large, (*e*) ſur lequel étoit un ſiége, ou une eſpéce de trône, dont le doſſier étoit en rond, il étoit placé vis-à-vis la porte du parvis des Prêtres, dans la partie ſupérieure du grand parvis : c'eſt-là où le Roi ſe mettoit ordinairement lorſqu'il alloit au Temple.

(*e*) 2. *Paral.* VI. 13.

Page 482. *ligne* 55. *à la lettre* L.

Ce Palais de Salomon étoit ſuperbe & magnifique, il conſiſtoit en un grand corps de logis de cent ſoixante & dix pieds dix pouces de long, de quatre-vingt cinq pieds & cinq pouces de large, de cinquante & un pied trois pouces de haut, dont le milieu étoit ſoutenu de quatre rangs de colomnes, ou plûtôt de trois rangs de colomnes, & d'un rang de pilaſtres, qui formoient trois galeries couvertes devant les appartemens ; chaque rang étoit de quinze colomnes, les trois rangs faiſoient quarante-cinq colomnes.

Au devant de ce Palais, & attenant au portique & aux colomnes qui le ſoutenoient, Salomon fit faire une cour de cinquante coudées de long, & de trente de large, laquelle étoit auſſi environnée de galleries, dont les plafonds étoient ſoutenus d'un grand nombre de colomnes ; & pardevant cette premiére cour, ou ce premier parvis, il en fit un autre plus grand & plus large, avec les mêmes ornemens & le même ordre de colomnes, qui fut appellé le parvis du Trône, parce que Salomon y plaça le trône où il s'aſſeyoit pour rendre la juſtice aux peuples. Voyez le Plan page 482.

AVIS AUX RELIEURS POUR PLACER LES FIGURES
de ce Dictionnaire de la Bible.

Il faut obſerver que toutes les figures, tant doubles que ſimples, doivent être collées ſur des onglets.

TOME PREMIER.

I.	LE Frontiſpice qui repréſente l'ancienne & la nouvelle Loy, ſe place entre le faux commencement, & le commencement du Tome premier.	
II. III.	Carte Géographique du Monde ancien, ſuivant le partage des enfans de Noé, figure double.	Ces Cartes ſe placent de ſuite entre la fin de la Bibliothéque ſacrée, & la vignette dudit Tome premier.
IV. V.	Cartes du Paradis Terreſtre, l'une ſuivant le ſyſtême de M. Huët, & l'autre ſuivant le ſyſtême de l'Auteur, figure d.	
VI. VII.	Carte du voyage & Routes des Iſraëlites dans le déſert, fig. d.	
VIII.	Carte de la Terre promiſe, dreſsée par l'Auteur, fig. ſimple.	
IX.	Plan & diſtribution de la Terre de Chanaan, ſuivant la viſion d'Ezéchiel, figure ſimple.	
X. XI.	Carte particuliére des pays que les Apôtres ont parcouru, & des lieux les plus renommez où ils ont préché l'Evangile, fig. d.	
XII.	Cérémonies des eaux de jalouſie, figure ſ. page	32
XIII. XIV.	Ruine des fameux Jardins, & des vaſtes Baſſins de Salomon, fig. d. page	44
XV.	Arche d'Alliance, fig. ſ.	Ces trois figures ſe placent de ſuite, à la page 104
XVI. XVII.	Plans des trois étages de l'Arche de Noé, fig. d.	
XVIII. XIX.	Vûë & élévation, coupe & profil de l'Arche de Noé, fig. d.	
XX. XXI.	Vûë de l'Aréopage d'Athénes, fig. d. page	106
XXII.	Autel des Parfums, fig. ſ. page	125
XXIII.	Elévation de la Tour de Babel, fig. ſ. page	130
XXIV. XXV.	Plan de la ville de Babylone, ſelon Hérodote & le P. Kircher, fig. d. page	151
XXVI. XXVII.	Vûë & Plan du Bourg de Béthanie, fig. d. page	151
XXVIII.	Vûë de la Caverne de Bethléem, où le Sauveur nâquit, fig. ſ. page	153
XXIX.	Colomnes Jachin & Booz, fig. ſ. page	171
XXX. XXXI.	Plan du Mont Carmel, fig. d. page	187
XXXII.	Chandelier d'or à ſept branches, fig. ſ. page	196
XXXIII.	Diverſes figures de Chérubins, fig. ſ. page	198
XXXIV.	Caverne d'Engaddi, où David ſe cacha étant pourſuivi par Saül, fig. ſ. page	238
XXXV.	Plan ſoûterrain des Tombeaux de Rois d'Iſraël, fig. ſ.	Ces deux figures ſe placent de ſuite, à la page 242
XXXVI.	Vûë & élévation du Tombeau des Rois d'Iſraël, fig. ſ.	
XXXVII. XXXVIII.	Plan de la ville d'Ephéſe, fig. d. page	276
XXXIX.	David conſultant le grand-Prêtre par l'Urim & Thummim, fig. ſ. page	277
XL.	Habit blanc du grand-Prêtre pour le jour de l'Expiation ſolemnelle, fig. ſ. page	294
XLI. XLII.	Hauts-lieux conſacrez au culte des Idoles, & à toute ſorte d'abominations, fig. d. page	335
XLIII. XLIV.	Cérémonies de la conſécration de la République des Hébreux par les bénédictions & les malédictions, fig. d. page	336
XLV.	Autel des Holocauſtes, fig. ſ. page	355
XLVI.	Différens Autels des Holocauſtes, fig. ſ. p.	356
XLVII.	Coupe de la grote de Pathmos, où ſaint Jean compoſa l'Apocalypſe, fig. ſ. page	375
XLVIII. XLIX.	Deſcription de l'ancienne Jéruſalem, ſelon Villalpand, fig. d.	Ces deux figures ſe placent de ſuite à la page 389
L. LI.	Plan nouveau de l'ancienne Jéruſalem, ſelon l'Auteur, fig. d.	
LII. LIII.	Tombeau des Maccabées, érigé à Modin, fig. d. p.	428
LIV. LV.	Vûë de la ville & du port de Joppé, à préſent nommez Jaffa, fig. d. page	429
LVI.	Habits des Lévites, fig. ſ. page	481
LVII. LVIII. LIX. LX.	Plan du Palais de Salomon, appellé la Maiſon du Bois du Liban, fig. d. Vûë & élévation du Palais de Salomon, autrement appellé la Maiſon du Bois du Liban, fig. d.	Ces deux figures ſe placent de ſuite à la page 482
LXI. LXII. LXIII.	Un des dix Baſſins d'airain du Temple de Salomon, &c. fig. ſ. Lavoir, ou Baſſin d'airain qui étoit dans le parvis du Temple, fig. ſ. Eſtrade, ou Tribune d'airain de Salomon, fig. ſ.	Ces trois figures ſe placent de ſuite vis-à-vis les additions, à la page 506

AVIS POUR PLACER LES CARTONS DU TOME I.

Page 336. une demi-feüille qui commence par ces mots : *Addition à l'article Hébal, &c.*

BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL

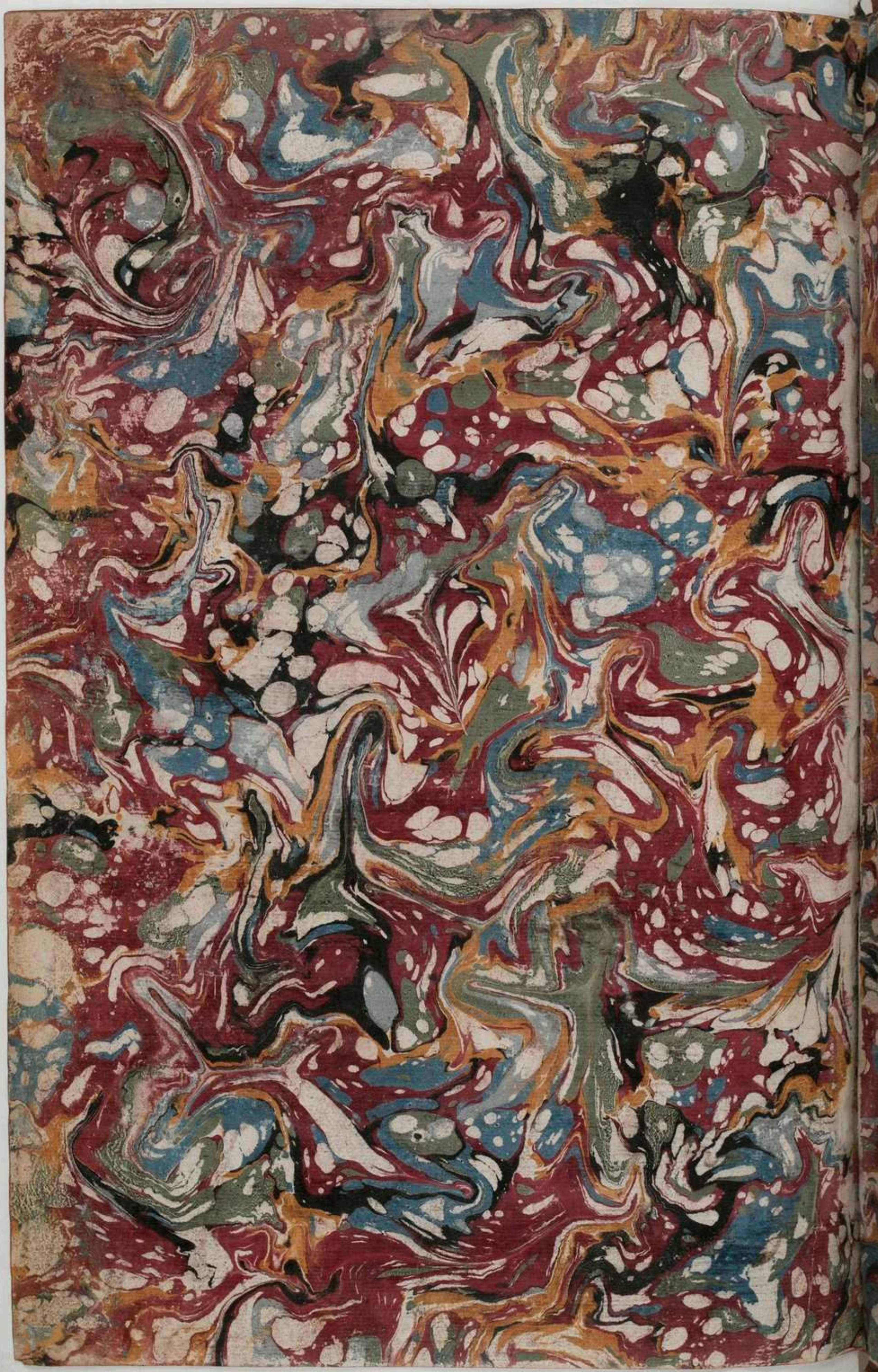

T
568

DICTIONN
DE LA BIBLE
DU P. CALMET

TOM. I.

A — L